



**HAL**  
open science

# Le PCF et la CGTU dans le département du Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres

David Noël

► **To cite this version:**

David Noël. Le PCF et la CGTU dans le département du Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres. Histoire. Université Bourgogne Franche-Comté, 2023. Français. NNT : 2023UBFCH001 . tel-04059123

**HAL Id: tel-04059123**

**<https://theses.hal.science/tel-04059123>**

Submitted on 5 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**THESE DE DOCTORAT DE L'ETABLISSEMENT UNIVERSITE BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE**

**PREPAREE A L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE**

Ecole doctorale n°594

Sociétés, Espaces, Pratiques, Temps (SEPT)

Doctorat d'Histoire

Par

**M. David NOËL**

**Le PCF et la CGTU dans le Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres**

Thèse présentée et soutenue à DIJON, le 3 février 2023

**Composition du Jury :**

M. **Jean-Numa DUCANGE**, Professeur d'histoire contemporaine, Université de Rouen, Président du jury et rapporteur

M. **Olivier CHOVAUX**, Professeur d'histoire contemporaine, Université d'Artois, Rapporteur

Mme **Noëlline CASTAGNEZ**, Professeure d'histoire contemporaine, Université d'Orléans, Examinatrice

M. **Rémi LEFEBVRE**, Professeur de sciences politiques, Université de Lille, Examineur

M. **Morgan POGGIOLI**, Ingénieur d'études, Université de Bourgogne, Examineur

M. **Jean VIGREUX**, Professeur d'histoire contemporaine, Université de Bourgogne, Directeur de thèse

**Volume 1**







## Résumé

Département rural, bordé par une façade littorale, anciennement industrialisé et urbanisé, le département du Pas-de-Calais était un bastion du Parti socialiste et du mouvement syndical avant la Première guerre mondiale.

La naissance du Parti communiste SFIC en décembre 1920 et la scission syndicale qui affecte la CGT divisent le mouvement ouvrier. Notre travail s'intéresse à la construction, aux évolutions et à l'ancrage dans un territoire d'un mouvement politique original et de ses relais syndicaux durant les années de l'entre-deux-guerres.

Il s'agit de s'interroger sur la spécificité d'un parti politique et d'une organisation syndicale, sur les liens qu'ils ont noués entre eux, sur la marge d'autonomie dont ils disposent au sein du mouvement communiste, sur les hommes qui y militent et les crises qui les ont traversés.

PCF et CGTU sont ainsi au cœur d'une galaxie communiste qui connaît d'importantes évolutions au cours de la période étudiée, en lien avec les changements stratégiques impulsés par l'URSS et par le Centre, mais dans la relation centre-périphérie qui se noue entre Moscou, Paris et les militants communistes locaux, ces derniers disposent de marges de manœuvre : ils sont les héritiers de traditions politiques locales, notamment celles du monde des mineurs dont Maurice Thorez est issu.

Loin de former une contre-société distincte, les communistes et les unitaires sont insérés dans la société de leur temps et développent des formes de sociabilité qui portent la marque du territoire dans lequel ils militent, qu'il s'agisse du sport ouvrier, du spectacle ou du cinéma.

Marqué par l'immigration notamment polonaise, le département du Pas-de-Calais subit la crise économique des années trente. Le PCF et la CGTU s'efforcent d'organiser les chômeurs et les immigrés et s'engagent pleinement dans la nouvelle ligne antifasciste mise en œuvre par l'Internationale communiste.

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, malgré des relations qui restent conflictuelles avec le rival socialiste, le PCF, fort de milliers d'adhérents, de ses implantations municipales, de ses relais associatifs et de son influence acquise dans la CGT réunifiée à la suite des grèves de 1936, est devenu une grande force politique.

*Mots-clés : Communisme, syndicalisme, Parti communiste français, Confédération générale du travail unitaire, Pas-de-Calais*

## Abstract

Rural department, bordered by a coastline, formerly industrialized and urbanized, the department of Pas-de-Calais was a bastion of the Socialist Party and the trade union movement before the First World War. The birth of the SFIC Communist Party in December 1920 and the union split that affected the CGT divided the labor movement. Our work is interested in the construction, the evolutions and the anchoring in a territory of an original political movement and its union relays during the years of the interwar period.

It is about questioning the specificity of a political party and a trade union organization, about the links they have established between them, about the margin of autonomy they have within the communist movement, about the men who militate there and the crises that have gone through them. PCF and CGTU are thus at the heart of a communist galaxy which experienced significant changes during the period studied, in connection with the strategic changes driven by the USSR and by the Center, but in the center-periphery relationship which knotted between Moscow, Paris and the local communist militants, the latter have room for manoeuvre : they are the heirs of local political traditions, in particular those of the world of minors from which Maurice Thorez comes.

Far from forming a distinct counter-society, the Communists and the Unitarians were integrated into the society of their time and developed forms of sociability which bore the mark of the territory in which they were active, whether it be workers' sport, show or cinema. Marked by immigration, particularly from Poland, the department of Pas-de-Calais suffered the economic crisis of the 1930s. The PCF and the CGTU strive to organize the unemployed and immigrants and fully commit themselves to the new anti-fascist line implemented by the Communist International. On the eve of the Second World War, despite relations which remained conflictual with the socialist rival, the PCF, strong with thousands of members, its municipal establishments, its associations and its influence acquired in the CGT reunified at the following the strikes of 1936, became a major political force.

*Keywords : Communism, unionism, French Communist Party, General Confederation of Unitary Labor, Pas-de-Calais*

# REMERCIEMENTS

La rédaction d'une thèse n'est pas qu'une entreprise individuelle : elle suppose d'innombrables rencontres et échanges fructueux, mais aussi beaucoup de soutien, pendant de longues années, afin d'aboutir au travail qui sera présenté le jour de la soutenance devant le jury.

En premier lieu, je voudrais ici remercier mon directeur de thèse, M. Jean Vigreux, pour son aide précieuse, sa relecture attentive, ses conseils toujours pertinents et la confiance qu'il m'a témoignée depuis le début de ma thèse.

Je remercie les membres de mon jury, Noëlline Castagnez, Olivier Chovaux, Jean-Numa Ducange, Rémi Lefebvre et Morgan Poggioli qui me font l'honneur d'évaluer et de discuter ce travail.

Merci à mes camarades doctorants – et pour certains aujourd'hui docteurs – du LIR3S et notamment à Dimitri Manassis et Corentin Lahu, mais aussi à toutes celles et ceux, amis et collègues, qui ont relu des morceaux de ma thèse ou m'ont suggéré certaines pistes fort utiles. Merci, donc, à Stéphane Lembré, à François Da Rocha Carneiro, à Stéphane Bonnery, ainsi qu'à Claude Pannetier. Merci à Guillaume Roubaud-Quashie pour la belle aventure de l'ouvrage des cent ans du Parti communiste.

Un grand merci au personnel des archives municipales concernées, au personnel des archives départementales du Pas-de-Calais et de l'IHS CGT de Montreuil pour leur disponibilité et leur réactivité.

Pour le soutien apporté dans mes recherches, merci à l'Union Départementale CGT du Pas-de-Calais et notamment à Grégory Glorian et Christelle Domain-Somers.

Merci à mes collègues et amis du collège Paul Duez pour leur soutien, leurs encouragements et pour avoir eu la patience de m'écouter leur raconter mes recherches à la cantine ou en salle des profs...

Merci à ma famille, à mes parents, Charles et Marie-Claude, à ma sœur, Myriam ainsi qu'à Cédric. Une énorme pensée pour mon frère, Olivier, trop tôt disparu, et qui aurait été si fier de moi. Merci à Monique et Roger et à Emmanuelle et David. Merci enfin, à celle qui partage ma vie depuis dix ans, qui a toujours cru en moi et sans qui rien de tout cela n'aurait été possible, un grand merci à Frédérique.

# SOMMAIRE

## **Introduction**

### **Première partie : Aux origines du communisme et du syndicalisme unitaire dans le Pas-de-Calais**

- A. La puissance du mouvement ouvrier dans le Pas-de-Calais avant 1914
- B. La crise de la SFIO et la naissance du Parti communiste dans le Pas-de-Calais (1918-1920)
- C. La scission syndicale et la naissance de la CGTU dans le Pas-de-Calais

### **Deuxième partie : Un nouveau type d'organisation ? Les jeunes années du PCF et de la CGTU dans le Pas-de-Calais**

- A. Les jeunes années du mouvement communiste dans le Pas-de-Calais (1921-1925)
- B. Le PCF et la CGTU de la période « classe contre classe » au tournant des années trente (1926-1931)
- C. Être communiste dans le Pas-de-Calais dans l'entre-deux-guerres : pratiques, sociabilité et émergence d'une culture politique.

### **Troisième partie : Le PCF et le syndicalisme unitaire, de la crise des années trente au pacte germano-soviétique (1932-1939)**

- A. La galaxie communiste face à la crise des années trente et à la montée des périls (1932-1934)
- B. L'embellie du front populaire (1935-1937)
- C. Le temps des épreuves : de la fin du Front populaire à la Seconde Guerre mondiale (1938-1939)

## **Conclusion**

## **Sources et bibliographie**

## **Table des illustrations**

## **Annexes**

# Introduction

Se lancer, en 2016, dans une thèse d'histoire politique départementale consacrée au mouvement communiste soulève inévitablement des questions et pose au chercheur un triple défi qu'on peut aborder avec une relative sérénité.

La première objection concerne la faisabilité d'une histoire inscrite dans le cadre territorial d'un département français. A l'ère de l'histoire mondiale et de l'histoire connectée qui a considérablement renouvelé les approches de l'histoire du communisme – on pense ici aux travaux de Sabine Dullin<sup>1</sup>, Sophie Cœuré<sup>2</sup> ou encore à l'ouvrage dirigé par Romain Ducoulombier et Jean Vigreux<sup>3</sup> à la suite d'un colloque organisé à Dijon en 2016 – peut-on encore départementaliser l'histoire de France ? Le débat n'est pas nouveau et avait déjà été lancé par Pierre Rougerie dans une note critique consacrée à la recension de cinq thèses d'histoire départementale<sup>4</sup>. Avec force, Jacques Rougerie soulignait que :

« c'est une bien étrange entreprise, assurément, que d'élire pour lieu privilégié de ses recherches cette unité monstrueuse qu'est le département : microscopique, arbitraire, anachronique, aussi sottement anti-économique que contre-géographique ».

Pierre Rougerie souligne cependant, pour nuancer son propos, qu'on peut objecter, d'une part que « c'est bien dans le cadre départemental que s'organise la vie politique et que fonctionne l'administration » et que, d'autre part, « les dépôts d'archives sont départementaux ».

De fait, les élections cantonales et législatives qui rythment la vie politique ont effectivement lieu dans le cadre administratif qu'est celui du département. Sous la III<sup>e</sup> République, les élections législatives de 1919 ont lieu au scrutin de liste départemental. Par la suite, ce mode de scrutin est abandonné et on revient au scrutin uninominal majoritaire à deux tours dans le cadre de circonscriptions qui regroupent plusieurs cantons d'un même département. De même, les municipalités voient leur action contrôlée par le préfet du département.

Les partis politiques eux-mêmes se structurent sur une base territoriale : quand les premiers partis politiques structurés apparaissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, leurs adhérents se regroupent en sections de villes qui dépendent d'une fédération départementale. Les militants locaux les plus investis ou les plus aptes - qui deviennent pour certains des élus locaux - peuvent intégrer les instances fédérales de leur parti tandis que les dirigeants fédéraux de chaque département sont amenés à siéger dans les instances nationales de l'organisation. Par leur nature même et leur fonctionnement interne, les organisations politiques et syndicales se prêtent à l'évidence à une analyse départementale.

---

<sup>1</sup> Sabine DULLIN, *La frontière épaisse. Politiques soviétiques de la fermeture (1920-1940)*, Paris, éditions de l'EHESS, 2014.

<sup>2</sup> Sophie CŒURE, *La grande lueur à l'Est : les Français et l'Union soviétique*, Seuil, Paris, 1999.

<sup>3</sup> Romain DUCOULOMBIER et Jean VIGREUX (ss. dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989). Approches transnationales et comparées*, Dijon, EUD, janvier 2019.

<sup>4</sup> Jacques ROUGERIE, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 21<sup>e</sup> année, n°1, 1966. pp. 178-193.

En outre, inscrire son histoire dans le cadre d'un département n'empêche pas le chercheur de décentrer le regard. A cet égard, le département du Pas-de-Calais constitue un observatoire d'un grand intérêt. La proximité de la Belgique conduit les organisations du mouvement ouvrier de part et d'autre de la frontière à imaginer des coopérations militantes. Le département est très tôt marqué par une forte immigration notamment de Polonais venus travailler dans les mines. Face à cette immigration, un certain nombre de travailleurs se sentent menacés, mais les organisations du mouvement ouvrier s'efforcent d'organiser la main d'œuvre étrangère. Ces problématiques sont résolument modernes et renvoient au champ de l'histoire connectée, c'est-à-dire à une histoire des transferts culturels et idéologiques à laquelle l'histoire politique se prête à l'évidence et l'histoire du communisme tout particulièrement.

Mais ces problématiques nous renvoient aussi à une histoire des dominés, dans la lignée des *subaltern studies*. Ecrire l'histoire du point de vue des dominés, des classes populaires, des ouvriers, des immigrés, des femmes, c'est ainsi explicitement l'ambition de Michelle Zancarini-Fournel dont « *l'histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*<sup>5</sup> » est parue fin 2016 et de Gérard Noiriel, qui a publié en 2018 une « *histoire populaire de la France de la Guerre de Cent ans à nos jours*<sup>6</sup> » aux éditions Agone, la maison d'édition qui avait publié en 2002 « *l'histoire populaire des Etats-Unis*<sup>7</sup> » de l'historien américain Howard Zinn.

La critique vigoureuse de Jacques Rougerie s'inscrivait dans la critique traditionnelle de l'école des Annales vis-à-vis de l'histoire politique, jugée superficielle. C'est la seconde objection à laquelle il nous faut répondre en préalable.

Le regard sur l'histoire politique a aujourd'hui changé. Depuis une trentaine d'années, l'histoire politique a retrouvé une légitimité académique et institutionnelle. On peut citer la publication en 1988 de l'ouvrage coordonné par René Rémond, *Pour une histoire politique*<sup>8</sup>, aux éditions du Seuil. Des Instituts d'Etudes Politiques ont essaimé dans plusieurs villes de province. L'histoire politique, pour reprendre les mots de Jean-François Sirinelli est sortie « du cul-de-basse-fosse historiographique auquel les plus zélés de ses adversaires l'avaient jadis condamnée<sup>9</sup> ». Sirinelli explique cette « vigueur retrouvée » de l'histoire politique par l'apport de l'histoire culturelle et de la sociologie électorale qui a conduit les historiens à s'intéresser à la notion essentielle de « cultures politiques ». A ce sujet, on peut évidemment citer l'ouvrage coordonné par Serge Bernstein sur *Les cultures politiques en France*<sup>10</sup>.

Sur l'intérêt et la portée de la notion de « cultures politiques », Sirinelli note que :

« Si l'on admet que cette notion désigne l'ensemble des représentations qui soude un groupe humain sur le plan politique, c'est-à-dire une vision du monde partagée, une commune lecture du passé, une projection dans l'avenir

---

<sup>5</sup> Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *Les luttes et les rêves, une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, La Découverte, Paris, 2016.

<sup>6</sup> Gérard NOIRIEL, *Une histoire populaire de la France, de la Guerre de Cent Ans à nos jours*, Agone, Collection Mémoires sociales, Paris, 2018.

<sup>7</sup> Howard ZINN, *Une histoire populaire des Etats-Unis, de 1492 à nos jours*, Agone, Collection Mémoires sociales, Paris, 2002.

<sup>8</sup> René REMOND (ss. dir.), *Pour une histoire politique*, Seuil, collection « L'Univers historique », Paris, 1988.

<sup>9</sup> Jean-François SIRINELLI, « De la demeure à l'agora. Pour une histoire culturelle du politique », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°57, janvier-mars 1998, pp. 121-131.

<sup>10</sup> Serge BERSTEIN (ss. dir.), *Les cultures politiques en France*, Seuil, collection « L'Univers historique », Paris, 1999, 412 p.

vécue ensemble, on mesure immédiatement les vertus heuristiques d'une telle notion. Car cet ensemble de représentations ne débouche pas seulement, dans le combat politique au quotidien, sur l'aspiration à telle ou telle forme de régime politique et d'organisation socio-économique, il est constitué également de normes, de croyances et de valeurs partagées. [...] c'est en fait une forme d'anthropologie historique qui se profile<sup>11</sup> ».

Au fond, on peut suivre Jacques Le Goff lorsqu'il conclut que « le retour de l'histoire politique est lié en grande partie à la prise de conscience par les historiens, mais aussi par les spécialistes des sciences sociales et par les observateurs, du présent du politique comme domaine et comme niveau de l'histoire irréductible à autre chose<sup>12</sup> ».

Figure de proue de la discipline, le centre d'histoire de Sciences Po publie depuis 2007 la revue numérique *Histoire@Politique*. Plus récemment, une Société française d'histoire politique (SFHP) a vu le jour.

Loin d'être une discipline sclérosée, l'histoire politique a su se renouveler en utilisant tous les apports de l'histoire culturelle et de l'histoire des idées, de la sociologie et des sciences politiques. Dès lors, quoi de plus légitime pour l'historien que de s'intéresser à l'histoire d'une organisation politique ou syndicale et des hommes et des femmes, qui, à un moment ou à un autre de leur vie ont choisi de s'y engager ? De même que l'historien du fait religieux ne pourra jamais se contenter d'une histoire des structures et des institutions vue d'en haut, sans s'intéresser aux pratiques et à la vie quotidienne des croyants, l'historien du fait politique et du fait syndical se doit de prendre en compte tous les aspects de l'engagement militant. En d'autres termes, nous ne nous contenterons pas de décrire et d'expliquer des progrès électoraux ou des défaites, des congrès politiques et syndicaux, des mouvements de grève et des manifestations, mais nous devons aussi nous intéresser aux pratiques militantes, culturelles ou sportives des militants et militantes du PCF et de la CGTU du Pas-de-Calais. Pour le dire autrement, notre sujet d'étude se prête à une véritable histoire sociale du politique à hauteur d'homme, inscrite dans un territoire.

Ayant écarté les éventuelles objections relatives à la légitimité de faire de l'histoire politique départementale, c'est celle de l'objet d'étude choisi, le Parti communiste et la CGTU, qui pourrait interpeller le lecteur. Il importe donc d'expliquer notre choix.

### **Une histoire dépassionnée ?**

Plus d'un siècle après les événements de 1917, il est possible de faire une histoire dépassionnée du Parti communiste et du syndicalisme d'influence communiste, représenté par la CGTU.

Il n'en a pas toujours été le cas. La recherche historique sur le mouvement communiste a suscité d'innombrables querelles historiographiques souvent passionnantes et parfois passionnelles selon que les travaux des historiens confortent ou, à l'inverse, minent la légitimité d'un parti politique aussi puissant que le Parti communiste français des années 1960-70.

L'historien du Parti communiste peut d'abord s'appuyer sur plusieurs ouvrages de synthèse qui proposent une histoire générale du Parti communiste français. On peut notamment citer

---

<sup>11</sup> Jean-François SIRINELLI, op. cit.

<sup>12</sup> Jacques LE GOFF, « Les "retours" dans l'historiographie française actuelle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 22 | 1999

l'ouvrage ancien du journaliste Jacques Fauvet, qui fut successivement responsable de la rubrique politique du *Monde*, rédacteur en chef puis directeur du quotidien. Fin connaisseur de la vie politique française, Jacques Fauvet a écrit en collaboration avec Alain Duhamel une *Histoire du Parti communiste français*<sup>13</sup> qui se lit encore avec intérêt. On pourra aussi se reporter à la volumineuse *Histoire intérieure du Parti communiste*<sup>14</sup> de Philippe Robrieux, ancien secrétaire général de l'Union des étudiants communistes, avant d'être écarté de la direction de l'UEC en 1961 et de démissionner du PCF quelques années plus tard. Agrégé d'histoire et chercheur au CNRS, Philippe Robrieux est également l'auteur d'une biographie de Maurice Thorez qui a créé la polémique lors de sa sortie en 1975<sup>15</sup>.

Paru la même année que le dernier tome de l'histoire intérieure du PCF de Robrieux, l'ouvrage de l'historien Roger Martelli, alors membre du comité central du PCF intitulé *Communisme français. Histoire sincère du PCF*<sup>16</sup> est plus bienveillant envers le Parti communiste. Il faut aussi citer l'*Histoire du PCF (1920-1986)*<sup>17</sup> de l'historien Jean-Paul Brunet, spécialiste de Saint-Denis, du communisme municipal et de Jacques Doriot parue en 1987 dans la collection « Que sais-je » et, toujours aux PUF, l'*Histoire du PCF*<sup>18</sup> de Stéphane Courtois et Marc Lazar parue en 1995.

Au-delà de ces histoires générales du Parti communiste, les historiens du communisme se sont penchés sur les moments de crise et de transformation du PCF et aux problèmes interprétatifs qu'ils soulèvent, à commencer par celui de son apparition, en décembre 1920, qui a fait l'objet de plusieurs travaux et divisé la communauté historique.

Le Parti communiste français est-il l'héritier de la Section française de l'Internationale ouvrière, le fils légitime du mouvement socialiste français, l'héritier d'une tendance révolutionnaire qu'il faut faire remonter aux Communards de 1871 et, avant eux, aux Montagnards de 1793 ? Ou au contraire, le Parti communiste est-il le produit d'une greffe étrangère aux traditions françaises, né « par accident » au lendemain de la Première guerre mondiale ? Cette question est d'une importance cruciale pour le Parti communiste puisqu'elle fonde une part de sa légitimité et à cet égard, ce n'est pas un hasard si cette question s'est posée aux historiens au moment de la guerre froide, à une époque où le Parti communiste était au sommet de son influence électorale.

Il faut bien évidemment citer le travail pionnier d'Annie Kriegel dont la thèse, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, parue en 1964 et éditée chez Flammarion dans une édition abrégée en 1969<sup>19</sup>, a longtemps fait autorité. Militante du Parti communiste, agrégée d'histoire devenue permanente de la fédération de la Seine en 1951, Annie Kriegel entame sa thèse en 1955 sous la direction d'Ernest Labrousse. Elle quitte le Parti communiste en 1957 à la suite des révélations sur le stalinisme et est exclue du comité de rédaction de la revue *La Nouvelle critique* dont elle faisait partie avant de se rallier au général De Gaulle en mai 1958. La thèse d'Annie Kriegel souligne le caractère accidentel de la naissance du Parti communiste.

---

<sup>13</sup> Jacques FAUVET, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Fayard, 1964-1965.

<sup>14</sup> Philippe ROBRIEUX, *Histoire Intérieure du Parti Communiste, 4 Tomes (1920-45)*, Fayard, 1er tome, 1980, 4e tome, 1984.

<sup>15</sup> Philippe ROBRIEUX, *Maurice Thorez : vie secrète et vie publique*, Paris, Fayard, 1975.

<sup>16</sup> Roger MARTELLI, *Communisme français. Histoire sincère du PCF. 1920-1984*, Paris, Messidor-Les Editions sociales, 1984, 250 p.

<sup>17</sup> Jean-Paul BRUNET, *Histoire du PCF (1920-1986)*, Paris, PUF, collection Que sais-je, 1987.

<sup>18</sup> Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du PCF*, Paris, PUF, 1995, 439 p.

<sup>19</sup> Annie KRIEDEL, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, Paris, Flammarion, collection science de l'histoire, 1969.



Pour l'historienne, le choix, d'une majorité de délégués de la SFIO de voter l'adhésion à l'Internationale communiste lors du congrès de Tours de décembre 1920 est à mettre en relation avec les deux défaites qu'enregistre le mouvement ouvrier français au lendemain de la guerre de 1914-1918 : défaite électorale, d'abord, lors des élections législatives de novembre 1919 puisque la SFIO, qui obtient pourtant 21,22 % des voix et progresse en pourcentage n'obtient que 68 sièges et perd 34 députés du fait de la modification de la loi électorale qui favorise la coalition du Bloc national ; défaite sociale, ensuite, avec l'échec des grèves du printemps 1920 voulues par la minorité syndicaliste-révolutionnaire de la CGT, soutenues sans entrain par la majorité réformiste menée par Léon Jouhaux et vigoureusement réprimées par le gouvernement Millerand. Dans ce contexte de défaite du mouvement ouvrier français, les solutions avancées par les partisans d'une voie électorale et réformiste d'une part, et par les syndicalistes révolutionnaires prônant la grève générale d'autre part, sont discréditées. En parallèle, le reflux de la vague révolutionnaire en Europe amène les dirigeants de la Russie soviétique, qui soutiennent les militants du Comité de la III<sup>e</sup> Internationale, à accepter un compromis avec l'aile gauche du courant centriste de la SFIO dont les dirigeants (Cachin/Frossard) s'illusionnent sur leur capacité à préserver l'unité du parti socialiste alors que les Russes exigent et obtiennent l'éviction de Jean Longuet, qui symbolise un socialisme français républicain, humaniste et héritier du jaressisme.

Plus récemment, l'ouvrage de Romain Ducoulombier, issu de sa thèse soutenue à l'IEP de Paris en 2007<sup>20</sup>, a renouvelé la réflexion sur les origines du communisme en France. Pour l'auteur, au-delà du contexte finement analysé par Annie Kriegel, la naissance du Parti communiste en France est incontestablement le produit d'une profonde volonté de changement d'une jeune génération socialiste anti-réformiste et hostile à la participation gouvernementale qui voit dans les événements de Russie une forme de modèle pour un parti socialiste rénové et fidèle à ses valeurs qui auraient été abandonnées par les « majoritaires de guerre ». Ainsi, le communisme français s'inscrirait dans la volonté d'ascèse révolutionnaire qui était déjà celle, avant-guerre, du courant guesdiste et du syndicalisme révolutionnaire. Dès lors, l'événement du Congrès de Tours n'est pas un « accident », mais s'inscrit dans une continuité. Nous verrons ce qu'il en est dans le département du Pas-de-Calais.

L'étude du Parti communiste amène à se poser une autre grande question, qui prolonge en fait la précédente, celle du caractère autonome ou pas du PCF et de la CGTU. Quel est le degré d'autonomie du PCF au sein du mouvement communiste international ? Le débat oppose depuis plusieurs années les tenants d'un PCF qui conserverait un part d'autonomie à ceux pour qui le Parti communiste français est le « *produit d'une greffe étrangère dirigée depuis Moscou* », une accusation formulée à l'époque par les adversaires du Parti communiste et reprise par Stéphane Courtois et Annie Kriegel dans leur biographique d'Eugen Fried<sup>21</sup>, parue en 1997. Pour les auteurs, derrière Maurice Thorez, le vrai dirigeant du Parti communiste durant les années trente est le représentant de l'Internationale communiste (Komintern) en France, le slovaque Eugen Fried, dit « Clément ». Eminence grise de Maurice Thorez, c'est Eugen Fried, qui aurait impulsé, à partir de 1934, la stratégie de Front populaire décidée à Moscou après l'arrivée au pouvoir d'Hitler et l'écrasement du KPD. D'autres historiens, notamment Michel

---

<sup>20</sup> Romain DUCOULOMBIER, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010.

<sup>21</sup> Stéphane COURTOIS et Annie KRIEGEL, *Eugen Fried, le grand secret du PCF*, Paris, Editions du Seuil, 1997.

Dreyfus et Serge Wolikow, qui a étudié l'Internationale communiste<sup>22</sup> et dirigé un dictionnaire des Kominterniens contestent cette thèse et restituent au Parti communiste français une large part d'autonomie dans la mise en œuvre de la stratégie du Front populaire, auquel Jean Vigreux a récemment consacré un ouvrage<sup>23</sup>.

Pour mesurer cette autonomie ou cette dépendance dans le rapport centre-périphérie entre le PCF du Pas-de-Calais d'une part et les instances nationales et internationales du mouvement communiste d'autre part, il sera nécessaire d'étudier avec finesse l'évolution de l'influence électorale du Parti communiste dans le Pas-de-Calais dont il faudra se demander si elle coïncide avec la tendance nationale. Quel est l'impact de la « bolchevisation » du milieu des années 20 sur le Parti communiste et la CGTU ? Observe-t-on dans le Pas-de-Calais comme ailleurs un reflux au cours de la période 1927-1931 avant le tournant de 1931 et l'accession de Maurice Thorez au poste de secrétaire général ou y-a-t-il une évolution propre au mouvement communiste dans notre département ?

Quel est, par ailleurs, le degré d'autonomie de la CGTU par rapport au Parti communiste et par rapport à l'ISR (Internationale syndicale rouge) dont elle membre ? Pour Stéphane Courtois,

« il ne saurait y avoir d'autonomie syndicale, et moins encore de légitimité syndicale, face à la légitimité du parti, de l'Internationale communiste, - l'ISR n'étant qu'un appareil spécialisé de l'IC – de l'URSS et de Staline. La présence de tel ou tel militant communiste dans le mouvement syndical n'est donc que le résultat d'une affectation décidée par le parti et qui peut être retirée à tout moment<sup>24</sup> ».

Nous verrons si ce jugement se vérifie sur le terrain, dans un département comme le Pas-de-Calais dans lequel le mouvement syndical est relativement bien implanté et dans lequel l'influence du syndicalisme révolutionnaire n'est pas négligeable, comme nous le rappellerons dans notre première partie consacrée à l'état des lieux du mouvement ouvrier du Pas-de-Calais en 1914.

### **A propos du « totalitarisme » communiste**

Derrière ces questions pointe en fait la question, fondamentale, de la nature du Parti communiste et de son caractère « totalitaire ». A l'origine, le terme de « totalitarisme » est d'abord utilisé par des intellectuels libéraux et antifascistes italiens pour caractériser le régime fasciste italien avant d'être revendiqué par Mussolini lui-même. Au début des années trente, le terme est repris en Allemagne, par l'écrivain Ernst Jünger ou encore par le philosophe Carl Schmitt qui parle d'« Etat total » (*totale Staat*). Le concept de totalitarisme va surtout être développé par la philosophe Hannah Arendt dans son livre le plus célèbre, *Les origines du totalitarisme*, paru en 1951, en pleine guerre froide.

Un certain nombre d'auteurs, se plaçant dans la lignée d'Hannah Arendt, élaboreront dès lors une lecture du communisme comme phénomène totalitaire et « idéocratie » d'essence

---

<sup>22</sup> Serge WOLIKOW, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Editions de l'Atelier, Paris, 2010.

<sup>23</sup> Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Paris, Tallandier, 2016, 368 pages.

<sup>24</sup> Stéphane COURTOIS, « Dirigeants communistes et mouvement syndical », *Communisme*, n°35-37, 1994, p.6

criminogène. C'est ce que relève l'historien Enzo Traverso dans un article critique consacré à la relecture de l'histoire teintée d'anticommunisme effectuée selon lui par Ernst Nolte, François Furet et Stéphane Courtois :

« Ce que nos trois historiens partagent, au-delà de ces nuances, c'est une même vision du communisme comme "idéocratie", comme régime dont l'évolution historique découlerait d'une essence idéologique. Son précédent historique est saisi, inévitablement, dans la Terreur jacobine. "Comme en 1793, écrit Furet dans *Le passé d'une illusion*, la Révolution tient tout entière dans l'idée révolutionnaire". Pour Nolte c'est la Révolution française qui, "la première, fit passer dans la réalité l'idée d'exterminer une classe ou un groupe". Les bolcheviks se seraient ainsi inspirés d'une "thérapeutique exterminationniste" élaborée d'abord par les révolutionnaires français. Courtois voit dans le "populicide" pratiqué par les Jacobins en Vendée, en 1793, le paradigme des massacres bolcheviques pendant la guerre civile russe. Depuis quelques années, nous assistons à un foisonnement de travaux qui présentent la guerre de Vendée comme un "génocide" précurseur des violences bolcheviques, voire nazies et la Terreur jacobine comme l'expression d'une "idéocratie"<sup>25</sup> ».

Depuis la mort de François Furet, c'est l'historien Stéphane Courtois, directeur de recherche au CNRS et fondateur en 1982 de la revue *Communisme* aux côtés d'Annie Kriegel qui est la principale figure d'une historiographie anti-totalitaire du communisme. La revue qu'il continue de diriger paraît désormais à un rythme annuel aux Editions Vendémiaire. C'est Stéphane Courtois qui a dirigé *Le livre noir du communisme*<sup>26</sup> paru en 1997 pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution d'Octobre. La parution de l'ouvrage s'est accompagnée d'une polémique politique et le premier ministre de l'époque, Lionel Jospin, interrogé à l'Assemblée nationale, a défendu le rôle et l'action des communistes français alors partenaires du gouvernement dit de « gauche plurielle » (1997-2002). Mais au-delà de la polémique politique, la parution du *Livre noir du communisme* a surtout divisé les historiens en raison de la méthode de Stéphane Courtois. La manière d'additionner sans distinction des victimes très disparates mortes dans des guerres civiles, des crises économiques ou même des condamnés de droit commun sur les cinq continents par des régimes divers, pendant plus de 70 ans, a été discutée. Les auteurs du *Siècle des communismes*<sup>27</sup>, derrière Michel Dreyfus et Claude Pénnetier, mettent en cause l'unicité du communisme sous-tendue par le Livre noir. En introduction de leur ouvrage, ils écrivent :

« S'il est un présupposé que cet ouvrage souhaiterait résolument révoquer en doute, bien que comme tout préjugé, il contienne sa part de vérité, c'est celui de l'unicité de ce qu'il est convenu d'appeler le "communisme du XX<sup>e</sup> siècle" ».

C'est aussi ce qu'exprime Enzo Traverso, qui, comme spécialiste du fascisme, s'inscrit en faux contre cette vision comparatiste qui conduit à mettre sur le même plan communisme et nazisme. On suivra volontiers Enzo Traverso lorsqu'il note que :

« Le cortège d'oppression et de mort qui a accompagné toute la parabole du stalinisme n'efface pas les racines du communisme dans l'héritage des Lumières et du rationalisme humaniste du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont le marxisme a été

---

<sup>25</sup> Enzo TRAVERSO, « De l'anticommunisme. L'histoire du XX<sup>e</sup> siècle relue par Nolte, Furet et Courtois », *L'Homme et la société*, vol. 140-141, n° 2, 2001, pp. 169-194.

<sup>26</sup> Stéphane COURTOIS et alii (ss. dir.), *Le livre noir du communisme*, Paris, Editions Robert Laffont, 1997.

<sup>27</sup> Michel DREYFUS et alii (ss. dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2004 [2000].

l'une des prolongations dans les deux siècles suivants. L'appropriation et la falsification de ce courant de pensée par le stalinisme, une de ses dérivations au XX<sup>e</sup> siècle, pose certes une interrogation au sujet de ses filiations possibles et révèle ses apories, mais n'efface ni son rôle dans la plupart des grands mouvements libérateurs de ce siècle, ni le fait que ce fut souvent au nom de ses principes et de ses valeurs que le stalinisme fut contesté et combattu<sup>28</sup>. »

De fait, la tradition anti-totalitaire n'est pas l'apanage de la droite ou du camp social-démocrate, mais il existe une tradition anti-totalitaire de gauche qui s'incarne à la fois dans les différents courants trotskistes ou dans le syndicalisme révolutionnaire. Au début des années 1920, le mouvement communiste est encore extrêmement divers. Au fond, il n'est pas possible de parler « du » communisme comme d'un tout et comme d'un phénomène figé qui serait d'essence totalitaire au risque de faire de l'histoire téléologique.

Romain Ducoulombier fait un constat similaire en conclusion de son ouvrage sur la naissance du Parti communiste en France : « [si] le concept de totalitarisme [...] constitue sans doute un concept d'un immense intérêt spéculatif [...], l'inflation récente de son usage semble avoir accru plutôt que réduit l'écart entre les partis communistes occidentaux et le socialisme réalisé à l'Est<sup>29</sup>. »

S'ils s'insèrent dans un mouvement communiste international qui s'appuie sur un Etat russe qui finance les activités des partis frères, les communistes français, à la différence des communistes d'Europe de l'Est d'après la Seconde guerre mondiale, ne sont pas parvenus au pouvoir. C'est dans le cadre républicain qui est celui de la III<sup>e</sup> République qu'ils conquièrent des municipalités ou obtiennent des élus à l'Assemblée nationale. Dès lors, on pourra sans doute repérer un « potentiel totalitaire » dans la manière dont sont mises hors-jeu les oppositions internes successives, mais il paraît difficile d'aller au-delà.

L'étude que nous voulons entreprendre, centrée sur un département français, ne réduit pas « le » communisme à une idéocratie, mais s'intéresse à la « famille » communiste et aux ruptures et aux continuités qui se jouent au sein d'un mouvement ouvrier extrêmement dynamique et divers.

### **Communisme, antimilitarisme et brutalisation ?**

Dans la démarche comparatiste qui est celle d'Ernst Nolte comme de François Furet, le communisme, comme le fascisme et le nazisme, est indissociable de la Première guerre mondiale, véritable matrice du XX<sup>e</sup> siècle : « Fils de la guerre, bolchévisme et fascisme tiennent d'elle ce qu'ils ont d'élémentaire. Ils transportent dans la politique l'apprentissage reçu dans les tranchées : l'habitude de la violence, la simplicité des passions extrêmes, la soumission de l'individu au collectif, enfin l'amertume des sacrifices inutiles ou trahis<sup>30</sup>. »

François Furet s'appuie ici sur la thèse de l'historien américano-allemand George L. Mosse sur la brutalisation des sociétés européennes. Dans son célèbre ouvrage *De la grande*

---

<sup>28</sup> Enzo TRAVERSO, *Ibid.*

<sup>29</sup> Romain DUCOULOMBIER, *op. cit.*, p 362.

<sup>30</sup> François FURET, *Le passé d'une illusion, Essai sur l'idée communiste au XXe siècle*, Paris, Robert Laffont/Calmann-Lévy, 1995

*guerre au totalitarisme, la brutalisation des sociétés européennes*<sup>31</sup>, publié en 1990, George L. Mosse désigne par le néologisme « brutalisation » l'acceptation d'un état d'esprit issu de la Grande guerre qui entraîne la poursuite d'attitudes agressives dans la vie politique en temps de paix. Ces attitudes agressives s'expliqueraient par la « banalisation » de la violence, qui à travers la vulgarisation, la sacralisation et l'acceptation de l'expérience de guerre aurait contribué à l'avènement des fascismes.

Cette idée d'une « brutalisation des sociétés européennes » a été critiquée par différents historiens qui observent que George L. Mosse base son analyse sur l'exemple allemand, difficilement transposable aux cas français et anglais. Dans un article paru en 2004 dans la revue *Vingtième siècle* sur les limites de la brutalisation<sup>32</sup>, Antoine Prost montre ainsi qu'à l'exception des nettoyeurs de tranchées ou des tireurs d'élite, la majorité des soldats a donné la mort de loin et intériorisait l'impératif moral de ne pas tuer qui les a conduits à taire avec pudeur l'expérience traumatisante de la mort donnée.

Les formations paramilitaires dont se dotent les partis allemands et français n'ont pas les mêmes effectifs : en 1933, lors de la prise du pouvoir d'Hitler, les SA comptent 400 000 hommes ; en 1928, le *Roter Frontkämpferbund* (RFB), la puissante organisation paramilitaire du KPD, le Parti communiste allemand, compte 106 000 militants<sup>33</sup> alors qu'en France, à la même époque, les groupes d'autodéfense de la SFIO et du Parti communiste sont embryonnaires et souvent contestés.

Le PCF et la CGTU disposent certes d'un service d'ordre. Dans son ouvrage consacré à la manifestation<sup>34</sup>, l'historienne Danielle Tartakowsky démontre que les premières années du XX<sup>e</sup> siècle voient la naissance des formes modernes de la manifestation de rue, par opposition aux émeutes populaires qui éclataient jusqu'alors et donnaient lieu à une répression sévère. La manifestation du 17 octobre 1909 contre l'exécution de l'anarchiste espagnol Francisco Ferrer voit ainsi la mise en place, pour la première fois, d'un service d'ordre militant. Déclarée aux autorités, avec un parcours fixé par avance et une dislocation programmée à l'issue du parcours, encadrée par un service d'ordre militant, la manifestation de rue entre dès lors dans le répertoire de l'action des organisations ouvrières.

Certes, au lendemain de la guerre de 1914-1918, les membres des services d'ordres des organisations ouvrières sont, pour partie, des anciens combattants : certes, on assiste à des processus de transfert et d'imitation et à une « contagion des symboles<sup>35</sup> » qui amène parfois les services d'ordre ouvrier à adopter le port de l'uniforme et à se munir d'armes diverses ; certes, durant l'entre-deux-guerres, on assiste à des bagarres de rue en marge des meetings et des manifestations. Pour autant, il paraît pour le moins hasardeux de lier l'essor du mouvement communiste avec une supposée « brutalisation » de la société française consécutive à la Première Guerre mondiale. Il n'en demeure pas moins que le Parti communiste revendique et

---

<sup>31</sup> George L. MOSSE, *De la grande guerre aux totalitarismes. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette Littératures, 1999.

<sup>32</sup> Antoine PROST, « Les limites de la brutalisation. Tuer sur le front occidental, 1914-1918 », pp. 5-20, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 81, Janvier-Mars 2004.

<sup>33</sup> Constance MARGAIN, « La ligue des combattants du Front rouge (RFB) : une organisation du Parti communiste allemand », *ANR PAPRIK@2F*, 10 janvier 2014

<sup>34</sup> Olivier FILLIEULE et Danielle TARTAKOWSKY, *La manifestation*, Paris, Presses de Science Po, 2008.

<sup>35</sup> Philippe BURRIN, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 11, 1986, p. 5-20.

assume, dans ses discours comme dans ses pratiques, une forme de violence qui se veut une réponse à la violence sociale exercée par la bourgeoisie capitaliste, ainsi que l'a récemment montré David François dans sa thèse<sup>36</sup>.

Au-delà de la question de la « brutalisation » des comportements politiques, c'est aussi la question du rapport à la guerre, du pacifisme et de l'antimilitarisme des communistes qu'il conviendra d'aborder, dans un département marqué par la Première guerre mondiale et l'occupation allemande. On interrogera dès lors la place de l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants) dans le dispositif communiste du département du Pas-de-Calais.

### **Une histoire du communisme « par en bas »**

L'étude d'une fédération communiste et du syndicalisme unitaire dans un département permet l'étude du communisme « par en bas », quand les sources officielles émanant de la direction communiste et du Komintern mettent la focale sur les dirigeants et les conflits au sein des instances de direction.

Parmi les travaux d'histoire politique qui se sont intéressés à des fédérations ou à des territoires communistes durant la période de l'entre-deux-guerres, on peut citer, pour le département du Nord voisin l'ouvrage de Michel Hastings issu de sa thèse de doctorat sur la ville d'Halluin, à proximité de Lille et de la frontière belge, devenue emblématique d'un communisme municipal lié au syndicalisme du textile<sup>37</sup>. D'autres départements ont fait l'objet de beaux travaux d'histoire politique sur l'implantation et le rôle du Parti communiste, à l'exemple des Pyrénées orientales avec Michel Cadé<sup>38</sup>, de la Haute-Vienne avec la thèse de doctorat de Dominique Danthieux<sup>39</sup> ou encore du « Var rouge » avec le travail de Jacques Girault<sup>40</sup>.

Le département du Pas-de-Calais constitue à cet égard un observatoire d'un grand intérêt pour l'étude du mouvement communiste durant l'entre-deux-guerres. Moins industrialisé que le département du Nord, pour lequel on dispose d'études locales sur la naissance de la CGTU<sup>41</sup> et du Parti communiste<sup>42</sup>, le département du Pas-de-Calais est marqué par une certaine diversité, qui pose un certain nombre de défis organisationnels en terme de maillage du territoire aux organisations politiques et syndicales : la densité urbaine, le tissu économique, la sociologie de la population n'est pas la même dans le bassin minier du Lenois et du Béthunois, dans les territoires ruraux de l'Arrageois et du Ternois et sur la côte dominée par les agglomérations de Calais et de Boulogne, qui a été étudiée par André Labouyrie dans un ouvrage reprenant ses

---

<sup>36</sup> David FRANÇOIS, *La violence dans le discours et les pratiques du PCF de 1920 à la Seconde Guerre mondiale*, thèse de doctorat sous la direction de Serge Wolikow, Université de Bourgogne, 2012.

<sup>37</sup> Michel HASTINGS, *Halluin la rouge, 1919-1939, Aspects d'un communisme identitaire*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1991.

<sup>38</sup> Michel CADE, *Le Parti des campagnes rouges. Histoire du PCF dans les Pyrénées Orientales, 1920-1949*, Marcevol-Vinça, Editions du Chiendent, 1988.

<sup>39</sup> Dominique DANTHIEUX, *Le département rouge. La formation d'une identité politique dans le département de la Haute-Vienne de la fin du 19e siècle aux années 1930*, Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean-Paul Brunet [dir.], Université Paris IV-Sorbonne, 2 volumes, soutenue le 16 décembre 2002.

<sup>40</sup> Jacques GIRAULT, *Le Var Rouge. Le Varois et le socialisme de la fin de la Première Guerre mondiale au milieu des années 1930*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

<sup>41</sup> Maurice DEMOUVEAU, « La scission de la CGT à Lille-Roubaix-Tourcoing (1920-1922) », *Revue du Nord*, tome 53, n°210, juillet-septembre 1971.

<sup>42</sup> Maurice DEMOUVEAU, « La scission du Parti socialiste à Lille-Roubaix-Tourcoing (1918-1921) », *Revue du Nord*, tome 56, n°221, avril-juin 1974.

travaux universitaires<sup>43</sup>. Du fait de son histoire industrielle et de l'implantation précoce du syndicalisme et du socialisme, le département du Pas-de-Calais constitue en outre l'un des départements dans lesquels le mouvement ouvrier est le plus solidement implanté ; de fait les fédérations socialistes et communistes de ce département ont toujours compté parmi les premières fédérations de France en nombre d'adhérents, ce qui justifie qu'on s'intéresse à leur organisation et à la manière dont des territoires politiques se construisent.

Notre travail aura donc forcément une dimension comparative : comparaison de l'organisation, de l'influence et des problèmes tactiques et stratégiques auxquels sont confrontés le PCF et la CGTU du Pas-de-Calais avec ce qui se passe dans les départements voisins, mais aussi analyse comparative des différentes zones d'implantation du mouvement communiste dans le Pas-de-Calais afin de déterminer s'il y a un ou des communisme(s), un ou des syndicalisme(s) unitaire(s).

Cette histoire du communisme « par en bas » s'intéressera donc à la fois à l'organisation politique issue de la majorité de la SFIO, d'abord dénommée « parti socialiste SFIC », puis « parti communiste SFIC » et enfin « Parti communiste français » mais aussi et en parallèle à la Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU), qui trouve ses prémisses chez les minoritaires de la CGT qui sont exclus ou font le choix de la scission en 1921-22. De 1922 à la réunification de 1935, la CGTU a regroupé plusieurs dizaines de milliers de syndiqués et a été particulièrement influente dans le Pas-de-Calais. Il n'était pas pensable de faire une étude du mouvement communiste dans le Pas-de-Calais sans étudier en même temps le syndicalisme unitaire.

### **Des sources abondantes**

S'il est désormais possible d'écrire une histoire du communisme « par en bas », c'est grâce à la richesse des sources exploitables. Centralisé et hiérarchisé, le Parti communiste, produit de nombreux rapports, à tel point que Nicolas Werth a pu évoquer une « *civilisation du rapport*<sup>44</sup> ». Les fédérations départementales du Parti communiste tiennent ainsi leurs conférences départementales et adressent leurs rapports à leurs instances nationales. Les organisations locales ne taisent pas les difficultés auxquelles elles sont confrontées. Ces productions sont ensuite transmises à l'Internationale communiste, à Moscou. On dispose ainsi, pour la période étudiée d'un fonds d'archives extrêmement riche, le fonds 517/1.

Ces documents conservés au RGASPI, transmis sous forme de microfilms par les autorités russes, numérisés et indexés à l'Université de Bourgogne, regroupent toutes les productions du PCF envoyées à Moscou à l'Internationale Communiste durant l'entre-deux-guerres puis sous l'Occupation et à la Libération. Ce travail de numérisation et d'indexation s'est effectué dans le cadre d'un programme financé par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et porté par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) avec le soutien du Centre

---

<sup>43</sup> André LABOUYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, juin 2011.

<sup>44</sup> Nicolas WERTH, « Le stalinisme au pouvoir. Mise en perspective historiographique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001/1, no 69, pp. 125-135.

Georges Chevrier en partenariat avec les Archives nationales, le projet Paprik@2f (Portail Archives Politiques Recherches Indexation Komintern et Fonds français)<sup>45</sup>.

C'est un fonds d'une richesse exceptionnelle pour étudier le Parti communiste auquel le chercheur peut accéder sur le portail Pandor de l'université de Bourgogne<sup>46</sup>. Une partie du fonds d'archives regroupe les archives de direction du Parti communiste : comptes-rendus de réunion du Comité directeur puis du Comité central, du Bureau politique et du Secrétariat du PCF.

En complément de ce fonds 517/1, on trouve également sur le portail Pandor les documents issus du fonds français de l'Internationale communiste (comptes-rendus de congrès de l'Internationale communiste, procès-verbaux de réunions du Comité exécutif de l'IC, ou des structures associées à l'IC comme le Profintern, le Krestintern ou l'Internationale communiste des jeunes...), mais aussi une partie du fonds F7 conservé aux archives nationales de Pierrefitte dont l'ensemble du contenu est indexé sur Pandor. Ce fonds F7 regroupe les archives de surveillance policière et de répression visant le Parti communiste et les organisations qui lui sont liées. On retrouvera ici des rapports de police transmis au Préfet et remontés au Ministère de l'Intérieur, qui sont également conservés aux Archives départementales.

Les autres archives émanant du PCF ont été déposées il y a quelques années aux archives départementales de Seine-Saint-Denis. Dans un article consacré aux archives du PCF, Jean Vigreux rappelle les raisons de ce choix :

« Dans un souci "d'ouverture", Robert Hue, alors secrétaire général du PCF, a permis, au début des années 1990 – en élargissant un processus ouvert par Georges Marchais –, d'accéder aux archives qui étaient entreposées au siège du parti place du colonel Fabien (auxquelles il faut ajouter les fonds de la bibliothèque marxiste de Paris). Ces archives sont ouvertes depuis 1993, mais il a fallu attendre 1998, pour une plus grande médiatisation de cette ouverture. [...] Ces archives ont été ensuite classées "archives historiques" par le ministère de la Culture en mai 2003, puis quelques mois plus tard, une convention signée entre le PCF et le Conseil général de la Seine-Saint-Denis a conduit au dépôt de la totalité de ces fonds aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis. [...] Ces fonds se composent des archives de direction du PCF, des archives de fonds personnels (de cadres, dirigeants ou militants) et des fonds revenus sous forme de microfilms de Moscou. Les premiers fonds permettent d'entrer dans le cœur du processus décisionnel, avec les archives du secrétariat politique, du bureau politique et des comités centraux. Les comités centraux ont fait l'objet d'une publication spécifique qui donne leur inventaire précis et leurs apports pour la recherche scientifique<sup>47</sup> ».

En complément, on trouvera un certain nombre de documents dans le fonds Thorez-Vermeersch conservé aux archives communales d'Ivry-sur-Seine, la ville dont Maurice Thorez a été député. On pourra aussi se référer aux carnets de Marcel Cachin, dont les quatre volumes ont été édités aux éditions du CNRS à partir de 1993.

On trouve également de nombreux renseignements dans la presse communiste : pour notre période, tous les numéros de *l'Humanité* sont numérisés et accessibles sur le portail Gallica de la Bibliothèque Nationale de France. Outre *l'Humanité*, on consultera utilement sur Gallica *les Cahiers du bolchevisme*, la revue théorique du Parti communiste et le magazine

---

<sup>45</sup> En ligne à l'adresse : <https://anraprika.hypotheses.org/>

<sup>46</sup> En ligne à l'adresse : <https://pandor.u-bourgogne.fr/pages/paprika2f.html>

<sup>47</sup> Jean VIGREUX, « 1990-2010 : archives et écriture(s) de l'histoire du PCF », en ligne [http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/historiographie/J\\_Vigreux.html](http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/publications/historiographie/J_Vigreux.html), dans *Historiographie & archivistique. Ecriture et méthodes de l'histoire à l'aune de la mise en archives*, sous la direction de Philippe Poirrier et Julie Lauvernier, Territoires contemporains, nouvelle série - 2 - mis en ligne le 12 janvier 2011.



*Regards*, fondé en 1933. La collection du *Réveil des combattants*, le mensuel de l'ARAC créé en 1931 se trouve également sur Gallica. Du côté de la presse non-communiste, tous les quotidiens nationaux de l'entre-deux-guerres sont numérisés et consultables sur le portail Gallica. Au vu de l'importance des rapports entre la SFIO et le PCF, on s'intéressera évidemment au regard que porte *le Populaire*, au plan national et *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, au plan local, sur les communistes du Pas-de-Calais.

Les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais du Parti communiste disposent de leur propre organe de presse. L'hebdomadaire communiste *Le Prolétaire* est fondé à Lille par Clotaire Delourme, un instituteur d'Hellemmes ancien combattant de la Grande Guerre. Dans l'arrondissement de Boulogne, l'hebdomadaire socialiste *Le Réveil de Boulogne*, écrit principalement par Arthur Baly, secrétaire de mairie à Outreau et premier secrétaire de la Fédération communiste du Pas-de-Calais après le Congrès de Tours, adopte le titre de *Communiste du Pas-de-Calais*. Le journal disparaît cependant dès 1922. *Le Réveil ouvrier*, créé à Calais comme édition locale du *Réveil de Boulogne* disparaît l'année suivante. Ces publications, que l'on peut consulter aux archives municipales de Boulogne et de Calais reprennent souvent des articles théoriques de *l'Humanité* et sont principalement consacrées à la vie interne du parti. Elles fournissent peu d'informations locales. En 1923, Poincaré fait interdire *le Prolétaire* qui reparait une semaine plus tard sous le titre *l'Enchaîné*. D'abord hebdomadaire, puis paraissant à un rythme quotidien en 1926-1927, *l'Enchaîné* redevient hebdomadaire en février 1927 et le reste jusqu'en 1939. Il se dote cependant d'une édition du Pas-de-Calais dont on peut consulter les numéros aux archives départementales du Pas-de-Calais, à Arras.

On ne peut bien sûr pas se contenter du regard sur le PCF en provenance du seul PCF et il est nécessaire de croiser les sources. Les mouvements de grève, les manifestations, les campagnes électorales sont autant de moments qui sont largement couverts et commentés par la presse locale, qu'il s'agisse du *Grand Echo du Nord*, le principal quotidien du Nord et du Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres récemment numérisé sur Gallica, de *la Croix du Nord*, le quotidien catholique, du *Journal de Roubaix*, le quotidien de l'industrie textile nordiste, du *Télégramme du Pas-de-Calais* ou du *Réveil du Nord*, le grand quotidien progressiste proche de la SFIO qui paraît en six puis dix éditions locales durant notre période.

En ce qui concerne la CGT, son quotidien *le Peuple* tout comme son bulletin *la Voix du Peuple* sont consultables en ligne sur Gallica et nous permettront de suivre les événements qui conduisent à la scission et à la création de la CGTU en 1922. *Le Peuple* reste l'organe de la CGT après la scission tandis que *la Vie ouvrière*, fondée en 1909 par Pierre Monatte, devient celui le journal des syndicalistes-révolutionnaires, puis, en 1935, l'organe officiel de la CGTU. Après la réunification syndicale de 1936, *la Vie ouvrière* continue de paraître en tant qu'hebdomadaire syndical. Les numéros de *la Vie syndicale*, le bulletin interne de la CGTU ont également été numérisés sur Gallica. Comme *la Voix du Peuple*, il s'agit d'un bulletin destiné aux militants plus qu'au grand public comportant essentiellement des comptes-rendus du congrès d'UD ou de Comité confédéral national qui apportent certaines informations sur l'activité du syndicat dans le Pas-de-Calais.

On lira évidemment avec attention à *la Tribune*, l'hebdomadaire du syndicat des mineurs de la CGT fondé en 1907. Organe du puissant syndicat confédéré des mineurs, *la Tribune* s'oppose

pendant la plus grande partie de notre période aux communistes et unitaires avant de devenir à la fin de l'année 1935 l'organe du syndicat réunifié des mineurs du Pas-de-Calais.

Pierre Monatte et ses amis syndicalistes révolutionnaires exclus ou démissionnaires du Parti communiste en 1924 fondent au début de 1925 la revue *La Révolution prolétarienne*, qui se veut la continuation de *la Vie ouvrière*. Lieu de rencontre entre marxistes, syndicalistes révolutionnaires et libertaires, la revue, également numérisée sur Gallica, relaie le point de vue de communistes critiques qui dénoncent la bolchevisation. Les renseignements qu'on pourra y puiser sur le Pas-de-Calais seront tout à fait intéressants et à comparer avec ceux de la presse communiste. Il sera également intéressant de consulter la collection de l'hebdomadaire anarchiste *le Libertaire* fondé par Sébastien Faure et disponible sur Gallica.

Le fonds de la CGTU conservé à l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT est très faible. Clémentine Markidès en a fait l'inventaire<sup>48</sup>. En dehors de la collection de *la Vie ouvrière*, peu de documents concernent spécifiquement l'action et l'organisation de la CGTU dans le département du Pas-de-Calais, le fonds contenant essentiellement des documents imprimés tels que des compte-rendus de Congrès ou des brochures sur des discours prononcés par des membres importants de la CGTU (Frachon, Racamond, Monmousseau) ou sur des thèmes comme les grèves et l'unité syndicale. Cependant on pourra consulter avec intérêt des listes d'organisations unitaires et des articles en faveur de l'unité syndicale parus pour la plupart dans *l'Humanité*. L'essentiel des archives concernant la CGTU se trouve vraisemblablement dans le fonds de l'ISR (fonds 534) conservé à Moscou dont seule une partie des documents a pu être numérisée.

Enfin, il va de soi qu'on ne saurait étudier le PCF et la CGTU sans s'intéresser au regard que portent sur eux les autorités. Les activités politiques et syndicales des militants révolutionnaires, la propagande antimilitariste, les mouvements de grève et les manifestations inquiètent les préfets successifs et donnent lieu à nombre de rapports de police qui sont transmis par la voie hiérarchique et que l'on peut consulter aux archives départementales du Pas-de-Calais.

L'historien doit adopter un regard critique sur les sources, quelles qu'elles soient. Il faut bien entendu avoir conscience des mécanismes de transmission d'un rapport de police lorsque l'on étudie ce type de sources externes : les rapports de police sont l'œuvre de fonctionnaires qui ont des comptes à rendre à leur hiérarchie et doivent s'efforcer de démontrer leur efficacité professionnelle. On peut suivre ainsi, dans un sous-dossier des archives départementales, le rapport d'un commissaire spécial au sous-préfet, transmis par le sous-préfet au préfet et transmis par le préfet au ministre de l'Intérieur. De fait, les préfets sont nommés en conseil des ministres et dépendent du ministre de l'Intérieur. Ils ont intérêt à assurer l'ordre dans leur département s'ils veulent rester en place et montrer au gouvernement dont ils dépendent qu'ils ont une connaissance fine des milieux révolutionnaires qu'on leur demande de surveiller.

---

<sup>48</sup> Clémentine MARKIDES, Fonds Confédération Générale du Travail Unitaire, fiche descriptive, mars 2007  
[http://www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf\\_Structures\\_-\\_Fonds\\_CGTU.pdf](http://www.ihs.cgt.fr/IMG/pdf_Structures_-_Fonds_CGTU.pdf)

La même prudence vaut pour les sources de presse qui ne disent évidemment pas tout et visent à convaincre le lecteur-électeur. La presse partisane est en général muette sur les difficultés de l'organisation dont elle émane, elle passe les échecs sous silence et préfère mettre en avant les succès. Il est donc indispensable de croiser les regards de la presse partisane avec ceux des adversaires politiques ou ceux des autorités.

Les documents d'archives qui émanent des organisations elles-mêmes et de leurs militants sont à manier avec tout autant de prudence : un secrétaire de section communiste écrivant au secrétaire fédéral, ou un secrétaire fédéral rédigeant un rapport à l'intention de la direction française du PCF et des instances de l'Internationale communiste va devoir expliquer tel ou tel échec électoral ou encore la stagnation du nombre des adhérents dans son secteur. Afin de se valoriser ou d'être investi aux prochaines élections, certains peuvent être tentés d'éluder des éléments gênants, ou de gonfler les effectifs réels de leur organisation.

Dans tous les cas, c'est une démarche historique d'analyse de documents, de mise en contexte et de critique documentaire que doit mener l'historien qui étudie une organisation politique ou syndicale.

La première partie de notre étude s'intéressera aux origines du communisme et du syndicalisme unitaire dans le département du Pas-de-Calais. Il s'agira d'abord de faire un état des lieux à la veille de la Première guerre mondiale afin d'identifier les ruptures et les continuités produites par le premier conflit mondial. Au lendemain de la guerre, le mouvement ouvrier du Pas-de-Calais doit faire face à de nouveaux défis et se recompose. Notre deuxième chapitre sera consacré à la naissance du Parti communiste. Qui choisit de rejoindre la SFIC et pourquoi ? Qui reste à la SFIO et pourquoi ? La rupture était-elle inévitable ? Nous tenterons de répondre à cette question, avant d'aborder, dans un troisième temps la scission qui affecte le mouvement syndical et donne naissance à la CGTU.

Dans une deuxième partie, nous traiterons la période qui va de 1922 à 1931. Le Parti communiste et la CGTU doivent se construire, dans une relation de rivalité avec les organisations dont ils sont issus. L'affirmation d'organisations qui se veulent nouvelles et en rupture avec les pratiques du mouvement ouvrier d'avant 1914 explique les crises que traversent le PCF comme la CGTU pendant ces années avant de se stabiliser au début des années trente. Quels sont les liens, quel est le modèle de relation qui se noue entre le parti et le syndicat ? Quels sont leurs succès et leurs échecs et comment les expliquer ?

Au début des années trente, la crise et la montée du fascisme posent des problèmes nouveaux au parti communiste et à la CGTU, que nous aborderons dans une troisième partie. Comment construire l'unité d'action et un front commun avec la SFIO et la CGT ? Nous nous intéresserons au « moment antifasciste<sup>49</sup> » de 1934-1936 avant d'étudier les événements du front populaire et les conséquences de la réunification syndicale dans le département du Pas-de-Calais. Nous terminerons, enfin, par un état des lieux des forces et des faiblesses du mouvement communiste à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

---

<sup>49</sup> Vincent CHAMBARLHAC et Thierry HOHL, *1934-1936. Un moment antifasciste*, Montreuil, Éditions La ville brûle, Collection Mouvement réel, 2014, 144 pages.



# Première partie

## Aux origines du communisme et du syndicalisme unitaire dans le Pas-de-Calais



*( Rassemblement le 14 mars 1906 à Lens,  
devant la mairie d'Emile Basly )*

# Chapitre 1

## La puissance du mouvement ouvrier dans le Pas-de-Calais avant 1914

En 1914, à la veille de la Première Guerre mondiale, le département du Pas-de-Calais fait figure de bastion du mouvement ouvrier.

Les élections législatives du 26 avril 1914 ont été un grand succès pour la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) qui pèse 25,60 % des voix dans le Pas-de-Calais, contre 12,76 % en moyenne nationale. En 1910, la SFIO avait obtenu 4 députés ; elle en obtient 6 en 1914 : Raoul Briquet élu dans la circonscription d'Arras, Emile Basly, élu dès le 1<sup>er</sup> tour dans la deuxième circonscription de Béthune, Arthur Lamendin élu également dès le premier tour dans la troisième circonscription de Béthune, Henri Cadot dans la quatrième circonscription de Béthune, Uriane Sorriaux dans la cinquième circonscription de Béthune et Emile Salembier dans la deuxième circonscription de Boulogne. Ces résultats illustrent le poids déterminant du bassin minier du Pas-de-Calais pour la SFIO : à l'issue du scrutin législatif, quatre des cinq circonscriptions du bassin minier sont détenues par la SFIO.



*Carte du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais*

Les socialistes détiennent en outre cinq cantons : en plus de leurs mandats de députés, Basly, Lamendin et Briquet sont tous trois conseillers généraux dans les cantons de Lens-est, Lens-ouest et Vimy. Chochoy est conseiller général du canton de Boulogne-sud tandis que le socialiste indépendant Delcluze est élu dans le canton de Calais-sud-est. En plus de ces six circonscriptions et de ces cinq cantons, le Pas-de-Calais compte 14 municipalités socialistes concentrées dans l'arrondissement de Béthune dont les plus importantes sont Lens et Liévin.

Puissant électoralement, le mouvement ouvrier du Pas-de-Calais constitue une puissance militante dans le département avec ses 77 sections socialistes et ses 32 000 syndiqués à la veille de la guerre de 1914.

C'est que le Pas-de-Calais, en l'espace d'un siècle, est devenu un département industriel. L'exploitation du charbon a débuté dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le département du Nord, avec la fondation de la Compagnie des mines d'Anzin créée dans le Valenciennois en 1757. Le gisement charbonnier présent dans le Pas-de-Calais constitue l'extrémité occidentale d'un vaste gisement qu'on suit du Borinage en Belgique jusqu'au secteur de Béthune en passant par le Valenciennois et le Douaisis dans le département voisin du Nord. Dans le Pas-de-Calais, la première découverte d'un gisement de houille a lieu en 1841, à la suite de travaux de forage dans le parc de Mme De Clercq, à Oignies. Mme De Clercq et ses associés obtiennent une concession par décret du 5 août 1852 et fondent la première compagnie minière du Pas-de-Calais, la Compagnie des mines de Dourges. Le même décret accorde une autre concession à la Compagnie des mines de Courrières, fondée par d'autres associés<sup>50</sup>.

L'exploitation minière change profondément l'économie et le tissu urbain du département. Le Pas-de-Calais compte quarante-cinq mille mineurs en 1895, soixante-six mille en 1903, cent mille en 1913. A la veille de la Première guerre mondiale, la Compagnie des mines de Lens, la plus importante de France, emploie plus de 16 000 ouvriers, la Compagnie des mines de Courrières 14 000, la Compagnie des mines de Dourges 3 200...

En 1801, le département du Pas-de-Calais comptait 517 000 habitants et celui du Nord, voisin, 787 000. Les deux départements réunis pesaient 4,5 % de la population française. Un siècle plus tard, en 1906, le Nord compte 1 852 000 habitants et le Pas-de-Calais 1 004 000. La population nordiste a été multipliée par plus de deux ; celle du Pas-de-Calais a augmenté un peu moins en proportion, mais a pratiquement doublé. Les deux départements réunis représentent 7 % de la population française en 1911 et 7,5 % au recensement de 1936<sup>51</sup>.

Avec 31 800 habitants au recensement de 1911, Lens fait figure de capitale du bassin minier, suivie par Liévin (27 500 habitants), Bruay-en-Artois (18 200 habitants), Hénin-Liétard (17 200 habitants) et Béthune (15 300 habitants). Le bassin minier du Pas-de-Calais est déjà densément peuplé.

Toutes ces villes ont connu une forte croissance démographique entretenue par l'exode rural et l'exploitation du charbon. En un demi-siècle un petit bourg comme Hénin-Liétard, qui comptait 3 100 habitants en 1851, a vu sa population multipliée par cinq, avec 12 000 habitants en 1896 et 17 200 en 1911 ; la population de Lens a été multipliée par onze : Lens comptait

---

<sup>50</sup> Guy DUBOIS et Jean-Marie MINOT, *Histoire des Mines du Nord et du Pas-de-Calais. Tome I*, Editions Scripto Publishing, Bruxelles, 1991.

<sup>51</sup> *Evolution de la population du Nord-Pas-de-Calais à travers deux siècles de recensement*, INSEE Nord-Pas-de-Calais, Pages de profils n°88, janvier 2011.



2 800 habitants en 1851, elle en comptait déjà 17 200 en 1896 pour atteindre 31 800 habitants en 1911.

Arras, le chef-lieu du Pas-de-Calais, est resté à l'écart de cette évolution. La ville, qui domine les campagnes de l'Artois comptait 25 200 habitants en 1851 et 26 000 en 1911. On peut faire la même démonstration pour Saint-Omer, qui se trouve à équidistance de Calais et de Béthune (35 kilomètres) et domine le secteur de l'Audomarois. Au Moyen-Age, la cité, siège de la puissante abbaye Saint-Bertin, était une des plus prospères du comté d'Artois. En 1801, la ville comptait 17 000 habitants et était la deuxième ville du Pas-de-Calais derrière Arras. Entre 1846 et 1906, sa population stagne, aux alentours de 21 000 habitants et Saint-Omer n'est plus que la cinquième ville du département.

A la veille de la Première guerre mondiale, les deux plus grandes villes du département du Pas-de-Calais sont désormais Calais, passée de 11 000 habitants en 1851 à 72 300 au recensement de 1911 et Boulogne-sur-Mer qui a vu sa population passer de 30 700 habitants en 1851 à 53 100 en 1911. Les deux villes portuaires vivent de la pêche et des activités portuaires. La proximité avec l'Angleterre a fait de Boulogne une station balnéaire très prisée dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'ouverture d'un premier établissement thermal en 1825, d'une ligne de chemin de fer Paris-Amiens-Boulogne en 1848 et d'un tramway en 1881. L'industrie du tulle a fait la fortune et contribué à l'essor de Calais. Dès la fin des guerres napoléoniennes des fabricants de dentelle anglais ont quitté l'Angleterre pour installer de petites unités de production à Calais. Rapidement, le manque de place et les nuisances sonores du travail nocturne contraignent les fabricants à développer leur activité dans le faubourg maraîcher de Saint-Pierre-lès-Calais. L'adaptation du système Jacquard au métier à tulle et l'arrivée de la machine à vapeur dans les années 1835-1840 font passer la production dentellière à l'ère industrielle. En moins d'un demi-siècle, Saint-Pierre devient une ville cosmopolite prospère et dépasse en nombre d'habitants Calais, au point que les deux villes fusionnent officiellement en 1885 faisant de Calais la première ville du département. A la veille de la Première guerre mondiale, l'industrie textile emploie les 5/6<sup>e</sup> des ouvriers de la ville avec 29 000 ouvriers et ouvrières vivant de la dentelle ; l'industrie textile calaisienne est une industrie très féminisée avec 8 000 hommes et 21 000 femmes dont un tiers travaillent à domicile.

Les résultats des élections législatives de 1914 nous offrent l'occasion d'établir un état des lieux de la puissance du socialisme du Pas-de-Calais, à partir des six circonscriptions qu'il a emportées, dans le bassin minier, le littoral et l'Arrageois.

Dès les années 1880, les premières formes d'organisation ouvrière sont apparues dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Dans le Nord, Emile Basly devient secrétaire du syndicat des mineurs d'Anzin à sa création en 1882, à une époque où le syndicalisme n'est pas encadré par la loi, puis président en 1891. Il s'illustre pendant la grande grève des mineurs d'Anzin de 1884 et est surnommé « le Mineur indomptable ». Émile Zola, en repérage pour un roman sur la mine, le rencontre à cette occasion et s'inspire de sa verve pour créer le personnage d'Étienne Lantier dans *Germinal*. Comme dans le livre, la grève se solde par un échec, mais elle a eu tendance à renforcer l'aura d'Émile Basly. Adhérent du POF, député de Paris de 1885 à 1889, Emile Basly se présente à Lens aux élections législatives partielles de 1891 et est élu député de la première circonscription de Béthune (Lens-Carvin). Il est constamment réélu jusqu'à sa mort en 1928. Son mandat de député lui permet d'enlever la mairie de Lens en 1900



ainsi que le canton de Lens-est la même année. Député-maire-conseiller général de Lens, président du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, Emile Basly<sup>52</sup>, que ses détracteurs surnomment le « *tsar de Lens* », est l'homme fort du socialisme du Pas-de-Calais à la veille de la Première guerre mondiale<sup>53</sup>.

A ses côtés, on retrouve Arthur Lamendin. Mineur de fond à la fosse 1 de Liévin, il crée en 1882 à Lens la première Chambre syndicale des mineurs, puis des sections ou permanences dans d'autres villes du bassin minier. Licencié par la Compagnie des mines d'Anzin à la suite de la grande grève des mineurs de 1884, il devient permanent du syndicat en tant que secrétaire général du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Conseiller municipal de Liévin à partir de 1891, député de 1892 à 1919, conseiller général du canton de Lens-Ouest en 1904 et maire de Liévin de 1905 à 1912, Arthur Lamendin enchaîne les succès électoraux. Si la pratique du cumul des mandats est assez répandue sous la III<sup>e</sup> République, l'assise d'Arthur Lamendin en tant que député-maire-conseiller général participe à faire de Liévin l'une des citadelles du socialisme du Pas-de-Calais.

Dans le secteur d'Hénin-Liétard, on peut évoquer le nom d'Uriane Sorriaux. Ancien mineur, licencié pour ses activités syndicales, il devient vendeur du *Réveil du Nord* et gérant d'une coopérative. Membre du Conseil d'Administration du syndicat des mineurs, il est élu conseiller général en 1907, maire de Courrières en 1912 et député en mai 1914.

Emile Basly à Lens, Arthur Lamendin à Liévin comme Uriane Sorriaux à Courrières incarnent un socialisme modéré et réformiste, étroitement lié au syndicalisme des mineurs, dont la Maison syndicale de Lens, inaugurée en octobre 1911, constitue le siège et le symbole.



Façade de la Maison syndicale des Mineurs du Pas-de-Calais, à Lens

<sup>52</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article87675>, notice BASLY Émile, Joseph par Justinien Raymond, version mise en ligne le 19 octobre 2010, dernière modification le 19 octobre 2010.

<sup>53</sup> Yves LE MANER, *Un pionnier du syndicalisme réformiste : Émile Basly (1854-1928), le tsar de Lens*, in *Gauheria* n° 25, p. 36-50, juin 1992.



Plaque inaugurale de la  
Maison syndicale des  
Mineurs du Pas-de-  
Calais

Le troisième homme fort du syndicat des mineurs, élu député pour la première fois en 1914 après trois échecs aux législatives de 1902, 1906 et 1910 est Henri Cadot. Vice-président du syndicat des mineurs depuis 1892, directeur politique de *la Tribune*, l'organe du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais depuis 1893, délégué-mineur, il adhère au POF en 1899 et rejoint la SFIO à sa fondation. Son mandat de député lui servira de tremplin pour remporter la mairie de Bruay après la Première Guerre mondiale.

L'autorité du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais sur la corporation minière lui vient des nombreux mouvements de grève qui ont émaillé le bassin minier, en 1884, 1889, 1891, 1893, 1902 et 1906. Si ces grèves ont parfois connu l'échec et vu les compagnies minières licencier des centaines de grévistes, elles sont parvenues à arracher un certain nombre de concessions. Hubert Rouger l'explique dans *l'Encyclopédie socialiste* dirigée par Compère-Morel, dont le volume consacré aux fédérations socialistes et au Pas-de-Calais paraît en 1921 : « Lorsque la guerre éclata, les mineurs du Pas-de-Calais avaient, grâce à l'action syndicale, aux grèves presque toujours nécessitées par les résistances patronales, conquis de meilleures conditions de travail. Meilleur aménagement de la mine, salaires augmentés, garanties contre l'accident, la maladie, de sérieux relèvements du taux de leurs retraites<sup>54</sup> ».

En dehors du bassin minier, c'est le littoral qui constitue l'autre zone de force du mouvement socialiste. En 1883, Alfred Delcluze fonde à Calais-Saint-Pierre une section

<sup>54</sup> Encyclopédie socialiste, Hubert ROUGER, *La France socialiste, tome III, Les fédérations, 2e partie*, Paris, 1921, p. 445.

syndicale des ouvriers tullistes et une section locale du Parti ouvrier français (POF) de Jules Guesde. Rédacteur du journal *le Réveil ouvrier*, Delcluze est condamné à sept mois de prison pour diffamation. En 1888, à sa sortie de prison, il est élu conseiller municipal puis maire de Calais. Conseiller général du canton de Calais-sud-est de 1890 à 1892, Delcluze est battu aux élections municipales de 1896 par Emile Salembier, élu municipal POF depuis 1888 devenu socialiste indépendant. Il prend sa revanche sur son rival en remportant les élections cantonales en 1898 dans le canton de Calais-nord-ouest, où il est réélu jusqu'en 1920. Il parvient également à se faire élire député de la deuxième circonscription de Boulogne à l'occasion des élections législatives partielles de 1909. Réélu aux législatives de 1910, c'est son adversaire Emile Salembier, réélu maire de Calais en 1908 et conseiller général depuis 1910 qui est choisi par la SFIO pour lui succéder aux élections législatives de 1914.

Comme Delcluze, Emile Salembier était à la fois investi dans le syndicalisme et en politique. Fondateur du syndicat des tullistes du Pas-de-Calais, Salembier avait joué un rôle central dans la grande grève de 1890 dont il avait négocié l'accord final avec le patronat. Secrétaire de l'union syndicale de Calais, affiliée à la fédération nationale des syndicats dominée par les guesdistes, Salembier devient président de la fédération internationale des ouvriers tullistes, créée suite à la coopération entre le syndicat calaisien et des syndicats anglais lors de la grève menée pour la journée de huit heures. En conflit avec Delcluze au sein du POF et du groupe socialiste à la mairie de Calais, Salembier quitte le POF en 1889. Socialiste indépendant, il devient secrétaire de la fédération socialiste unitaire du Pas-de-Calais, fondée dans la perspective de l'unification socialiste qui aboutit à la naissance de la SFIO en 1905.

La lutte intestine entre « delcluziens » et « salembiéristes », est la conséquence des spécificités de la vie politique calaisienne où le nombre important de petits patrons d'origine ouvrière et calaisienne a favorisé des rapprochements politiques sur des bases anticléricales entre socialistes réformistes (Salembier) et radicaux, tandis que les socialistes unifiés (Delcluze) privilégiaient des alliances locales avec les catholiques sociaux<sup>55</sup>.

Dans la circonscription voisine du Boulonnais, le mouvement ouvrier est également solidement implanté. Conseiller municipal depuis 1900, Auguste Chochoy est un des fondateurs de la section socialiste lors de la création de la SFIO. Il est adjoint au maire de 1904 à 1908. Il redevient adjoint au maire à la suite des municipales de 1912 et le reste jusqu'en 1919. La situation boulonnaise est originale dans la mesure où la SFIO boulonnaise passe des accords – officiels ou officieux – avec la droite locale contre les radicaux-socialistes dans une ville où la pratique religieuse est plus importante que la moyenne départementale. C'est ainsi que le socialiste Auguste Chochoy est premier adjoint d'un maire de droite, le banquier Félix Adam, sur une liste baptisée « proportionnaliste » d'alliance droite/SFIO<sup>56</sup>. En 1910, Auguste Chochoy est élu conseiller général du canton de Boulogne-sud<sup>57</sup>. En plus du canton, les socialistes boulonnais gagnent la circonscription avec Pierre Myrens, un professeur de physique au collège

---

<sup>55</sup> Frédéric SAWICKI, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997, chapitre 2

<sup>56</sup> André LABOUYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, juin 2011, p.25.

<sup>57</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article105738>, notice CHOCHOY Auguste, Désiré par Yves Le Maner, version mise en ligne le 4 novembre 2010, dernière modification le 4 novembre 2010.

d'Abbeville installé à Boulogne-sur-Mer, qui a milité au POF avant de rejoindre la SFIO. Elu au conseil municipal en 1908, Myrens est élu député de la première circonscription de Boulogne à l'occasion des législatives de 1910. Il a toutefois des ennemis au sein de la fédération SFIO du Pas-de-Calais qui lui reproche des votes favorables aux catholiques durant son mandat et de ne pas défendre les positions laïques du parti socialiste. On l'accuse même d'avoir renié ses convictions maçonniques pour se faire élire député. Pour les élections de 1914, alors que les sections socialistes de la circonscription de Boulogne avaient approuvé sa candidature en tant que député sortant, la fédération SFIO du Pas-de-Calais refuse de l'investir par 66 voix contre 45. Les sections socialistes font appel devant le congrès d'Amiens en janvier 1914 et la fédération finit par investir Myrens, qui est cependant battu aux législatives de 1914<sup>58</sup>.

Enfin, pour clore ce panorama, dans le secteur de l'Arrageois, l'avocat et juriste Raoul Briquet est élu conseiller général du canton de Vimy en 1909 et député de la première circonscription d'Arras l'année suivante, en 1910. Spécialiste du droit ouvrier, Raoul Briquet est l'avocat du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Il est réélu député d'Arras lors du scrutin législatif de 1914.

A la veille de la guerre de 1914, la fédération du Pas-de-Calais de la SFIO est devenue la troisième de France. Elle compte donc six députés, cinq conseillers généraux, dix-sept maires, près de 400 conseillers municipaux et est forte de 3 000 adhérents, essentiellement dans le secteur du bassin minier et sur le littoral. La composition de la commission exécutive fédérale est le reflet de cette situation : tous les membres appartiennent au bassin minier à l'exception de Raoul Briquet et de Pierre Myrens. Les résultats électoraux des socialistes sont en progression et ils peuvent compter sur une presse bien installée dans le paysage du Pas-de-Calais pour relayer leurs idées.

### **La puissance du *Réveil du Nord***

A la veille de la Première Guerre mondiale, la puissance du socialisme dans le département du Pas-de-Calais est indissociable de la puissance du *Réveil du Nord*. Fondé à Lille en 1889 par Claude Cazes, un ancien rédacteur en chef du *Progrès du Nord* et Edouard Delesalle, un négociant socialiste, le *Réveil du Nord* se positionne d'emblée comme un quotidien progressiste. Dans les premières années, le journal rencontre des difficultés : les ventes sont insuffisantes, les finances grevées par les procès à répétition. Le tirage passe de 25 000 exemplaires à 7 000, en 1894. Edouard Delesalle doit éponger les dettes et devient le principal actionnaire du quotidien, qui voit son tirage remonter à la faveur des élections cantonales de 1895 et des municipales de 1896.

*Le Réveil du Nord* est en partie subventionné par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais de Basly via une cotisation mensuelle de 10 centimes par syndiqué, qui est jugée abusive par les autorités administratives par un jugement de 1892<sup>59</sup>. En juillet 1896, le *Réveil du Nord*

---

<sup>58</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article83799>, notice MYRENS Pierre, Louis (Syrmen, dit) par Justinien Raymond, version mise en ligne le 30 mars 2010, dernière modification le 30 mars 2010.

<sup>59</sup> Michelle PERROT, *La presse syndicale des ouvriers mineurs (1880-1914) : notes pour un inventaire*, in *Le Mouvement social*, n° 43, 1963, pp. 100–101.

tire à 22 000 exemplaires, mais le tirage retombe à 9 000 six mois plus tard. A la suite de la victoire du guesdiste Gustave Delory aux élections municipales de 1896 à Lille, le journal se rapproche des guesdistes. Une édition de Roubaix-Tourcoing est créée, baptisée *l'Égalité de Roubaix-Tourcoing*<sup>60</sup>. En 1898, le journal crée une édition pour le Pas-de-Calais qui est vendue à 4 400 exemplaires en 1902. La rupture avec Emile Basly, dont les guesdistes dénoncent l'évolution réformiste affecte les ventes du journal :

« En septembre 1896, c'est la rupture avec le Réveil du Nord, devenu guesdiste. Dès lors, Basly s'exprime surtout dans les journaux bourgeois, ravis de lui ouvrir leurs colonnes. Les premiers heurts restent surtout verbaux car la question du Réveil oblige à trouver un modus vivendi : il perd la moitié de ses lecteurs dans la région de Lens, ce qui amène les rédacteurs à la prudence, et donne à Basly et Lamendin l'impunité<sup>61</sup>. »

Les ventes redécollent à la suite de la catastrophe de Courrières de 1906, *le Réveil du Nord* n'ayant pas hésité à mettre en cause la responsabilité de la Compagnie des mines de Courrières, à l'inverse de son concurrent, *le Grand Echo du Nord*, resté prudent. En 1914, le tirage du *Réveil du Nord* atteint 100 000 exemplaires dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Parallèlement à la modernisation de sa mise en page, à l'acquisition de nouveaux locaux plus spacieux et aux progrès de sa diffusion, la ligne éditoriale du *Réveil du Nord* a évolué. Le journal a rompu avec le POF en 1900. Il publie régulièrement des articles d'Alexandre Millerand ou de Jean Jaurès. Réconcilié avec Emile Basly, *le Réveil du Nord*, dans le Pas-de-Calais, fait figure d'organe officieux du « Vieux syndicat » des mineurs. Le journal, que les brouchoutistes surnomment ironiquement « *L'Endormeur*<sup>62</sup> » incarne un socialisme modéré, ouvert à l'alliance avec le parti radical<sup>63</sup>.

### **Les rapports complexes entre syndicalisme et socialisme à la veille de la Première Guerre mondiale**

Le cas du bassin minier lensois comme celui du littoral calaisien illustrent les rapports complexes entretenus entre mouvement syndical et mouvement socialiste avant-guerre, des rapports fondamentalement différents de ceux qui se nouent à la même époque entre parti et syndicat en Grande-Bretagne et dans l'empire allemand.

Revenant sur l'année 1906 marquée au Royaume-Uni par la naissance du parti travailliste, à l'instigation des Trade Unions, par le congrès des syndicats à Mannheim, en Allemagne, qui entérine le « partage des tâches entre le syndicat, maître d'œuvre de l'action corporative et la social-démocratie, pilote du politique » et par le congrès d'Amiens de la CGT et l'adoption d'une « charte qui exprime avec force les traits fondamentaux du modèle syndicaliste révolutionnaire », l'historien Stéphane Sirot note que :

---

<sup>60</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing* est numérisée et accessible en ligne sur le site de la Bibliothèque de Roubaix et constitue une ressource extrêmement précieuse.

<sup>61</sup> Joël MICHEL, *Émile Basly (1854-1928)*, in *Revue du Nord*, tome 55, n°219, Octobre-décembre 1973, p. 371.

<sup>62</sup> Jacques JULLIARD, *Jeune et Vieux syndicat chez les mineurs du Pas-de-Calais*, in *Le Mouvement social*, n°47, avril-juin 1964, page 18.

<sup>63</sup> Jean-Paul VISSE, *La presse du Nord-Pas-de-Calais au temps de l'Echo du Nord (1819-1944)*, Presses universitaires du Septentrion, 2004, pages 153-177.

« Aucun de ces trois modèles ne se tient à l'écart de la politique. Au contraire, c'est pour une large part le rapport entretenu avec elle qui détermine les modes d'organisation et d'action : prégnance du conflit social, mythe de la grève générale là où l'emporte le syndicalisme d'action directe ; centralisation, négociations et cogestion précoce là où domine le modèle allemand ; décentralisation et collective *bargaining* (négociation collective) au Royaume-Uni<sup>64</sup>. »

La question du rapport entre syndicat et parti suscite désaccords et polémiques dans un département marqué à la fois par le syndicalisme réformiste du syndicat des mineurs et ses dirigeants qui sont en même temps les dirigeants de la SFIO du Pas-de-Calais, mais aussi par l'héritage du guesdisme et par le syndicalisme révolutionnaire.

Revenant sur l'adoption de la charte d'Amiens dans une brochure publiée deux ans plus tard, en 1908, Victor Griffuelhes, le secrétaire général de la CGT de l'époque, critique avec sévérité les positions du courant guesdiste :

« La question des rapports du mouvement syndical et du parti socialiste [...] fut réintroduite au congrès d'Amiens (octobre 1906), par la Fédération du Textile, sous l'inspiration des guesdistes. [...] La fédération socialiste du Nord [...] avait demandé que la même question fût inscrite à l'ordre du jour du congrès socialiste de Limoges. C'étaient, en fait, les mêmes hommes qui, se trouvant dans les deux organisations, avaient pris cette double initiative. [...] La fédération socialiste du Nord définissait à sa façon l'action politique et l'action syndicale. Celle-ci ne serait qu'une des formes de celle-là. L'action syndicale, étant essentiellement réformiste, doit se subordonner à l'action politique, essentiellement révolutionnaire. D'où, pour le syndicat, la nécessité, l'obligation même, de par son caractère, de s'inspirer du comité socialiste. Cette thèse bizarre [...] dénotait une étrange conception<sup>65</sup>. »

Au fond, les trois modèles de rapport syndicat-parti identifiés par Stéphane Sirot peuvent être observés tous trois dans le département du Pas-de-Calais et y sont tous trois solidement structurés.

Ainsi, les députés-mineurs de la SFIO dirigeants du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, Emile Basly et Arthur Lamendin incarnent une forme de trade-unionisme à l'anglaise. C'est leur engagement syndical qui les a conduits à se faire élire maires et députés et leur action politique est marquée par leur réformisme. A l'inverse, les militants du courant guesdiste, attachés à une forme d'orthodoxie marxiste symbolisée par le SPD allemand, considèrent que les syndicats doivent être subordonnés au parti socialiste tandis que les syndicalistes-révolutionnaires et les anarchistes se méfient des socialistes de toutes tendances. Pour les militants syndicalistes-révolutionnaires du Jeune syndicat des mineurs, c'est au syndicat, c'est à la CGT, de mener la lutte des classes sans se préoccuper du parti socialiste soupçonné d'électorisme et de réformisme.

### **L'héritage guesdiste**

Incontestablement, le guesdisme a nettement influencé le Parti communiste. C'est ce que revendique André Ferrat dans un article de 1932 paru dans *les Cahiers du bolchevisme*, la revue théorique du PCF, pour les dix ans de la mort de Jules Guesde. André Ferrat y rend

---

<sup>64</sup> Stéphane SIROT, *Le syndicalisme, la politique et la grève*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2011.

<sup>65</sup> Victor GRIFFUELHES, *L'action syndicaliste*, Bibliothèque du mouvement socialiste, IV, Librairie des sciences politiques et sociales, Paris, Marcel Rivière, 1908



hommage à Jules Guesde et au POF, tout en critiquant les fautes commises par Guesde et les insuffisances du Parti ouvrier français comme parti révolutionnaire :

« Notre Parti a hérité du guesdisme sa lourdeur maladroite, son manque de capacité de manœuvre, et ne s'en est pas encore débarrassé complètement. [...] La rigidité et le mécanisme de nombreux militants et organisations du Parti dans l'exercice pratique du rôle dirigeant du Parti dans les syndicats, notre manque de travail dans les syndicats réformistes, rappellent quelquefois de façon criante l'attitude de Guesde au congrès de Nantes en 1894. Le P.O.F. fut, certes, le premier exemple en France d'un parti ouvrier construit suivant des règles de centralisme démocratique. Chaque décision du congrès était obligatoire pour chaque membre ou groupe du Parti, et quiconque ne s'y pliait pas se mettait en dehors du Parti. Dans l'intervalle des congrès, le Conseil national élu au congrès était l'organisme dirigeant, le véritable chef du Parti. Cette discipline fut le côté le plus remarquable et le plus fort du P.O.F., alors que les autres partis socialistes et plus tard les autres tendances du parti unifié, agissaient suivant les pratiques fédéralistes petites-bourgeoises et parlementaires. Mais ce côté positif ne doit pas cacher la faiblesse numérique du P.O.F., la faiblesse de son travail de recrutement, ce qui l'empêchait de devenir un véritable parti de masse.

[...] Quels que soient les mérites du P.O.F., il ne saurait donc nous faire oublier que, dans le domaine d'organisation comme dans tous les autres, tout en utilisant l'expérience du P.O.F., nous devons nous inspirer de l'expérience du Parti bolchevik et non de celle du P.O.F. pour arriver à faire de notre Parti communiste un véritable parti révolutionnaire de masse<sup>66</sup>. »

De fait, à la veille de la Première Guerre mondiale, les organisations ouvrières du Pas-de-Calais restent profondément marquées par le guesdisme. Journaliste militant, exilé après la Commune, Jules Guesde est de retour en France en 1876. Progressivement acquis aux idées marxistes, il fonde le Parti Ouvrier (PO) en 1882. Rebaptisé en Parti Ouvrier Français (POF) en 1893, le parti de Guesde était au départ un tout petit parti. Il se dote d'une organisation nationale s'appuyant sur des structures départementales et locales ce qui lui permet de passer de 2 000 adhérents en 1889 à 10 000 en 1893 et 17 000 en 1898. Sur le plan électoral, le POF qui avait obtenu 25 000 voix en 1889 en obtient 160 000 en 1893 et 295 000 aux élections législatives de 1898, soit 40 % des voix socialistes et 2,7 % des électeurs inscrits. Le parti de Jules Guesde est très influent dans le Nord et dans le Pas-de-Calais : Henri Carette est élu maire de Roubaix en 1892 ; l'année suivante, Jules Guesde lui-même est élu député de la circonscription de Roubaix tandis que Gustave Delory remporte la mairie de Lille en 1896, à la faveur d'une alliance avec les radicaux. En 1902, c'est au tour de Gustave Delory, qui avait été réélu maire de Lille aux élections municipales de 1900 d'être élu député. Incontestablement, les départements du Nord et du Pas-de-Calais constituent des bastions pour le POF. La fédération du Nord du POF, qui regroupe les adhérents du Nord et du Pas-de-Calais pèse d'un poids massif et représente la moitié du total des adhérents du parti guesdiste. Le POF est un parti largement dominé par les ouvriers, qui sont 60 % des adhérents du parti guesdiste ; parmi eux, les plus nombreux sont les ouvriers de l'industrie textile, ce qui correspond aux zones de force du parti, la métropole lilloise avec Roubaix et le secteur de Calais où les guesdistes, comme on l'a vu, sont à la tête du syndicat des ouvriers tullistes.

Le POF s'efforce de s'implanter dans le bassin minier au lendemain des grèves de 1893. Portés par leurs succès électoraux à Lille et Roubaix, les élus du POF organisent des réunions

---

<sup>66</sup> André FERRAT, *Les Cahiers du bolchevisme*, 7<sup>ème</sup> année, n° 14, 15 juillet 1932

publiques dans le bassin minier afin de diffuser les idées socialistes et de constituer des groupes locaux. L'accueil est parfois hostile, comme à Billy-Montigny où le journal *Le Temps* rapporte qu'une foule d'environ 3 000 manifestants « patriotes » organise une contre-manifestation pour empêcher la tenue d'une conférence de Gustave Delory et Henri Ghesquière prévue le dimanche 16 août 1896. Les 150 militants socialistes venus de Lens en train sont accueillis par les manifestants nationalistes aux cris de « A bas les sans-patrie ! ». Plusieurs manifestants sont bousculés et frappés et les gendarmes doivent évacuer les auditeurs déjà rentrés dans la salle. *Le Temps* rapporte même que le commissaire de police, confondu avec Gustave Delory, est molesté par les manifestants nationalistes<sup>67</sup>.

Avion constitue le principal bastion du POF dans le bassin minier. Comme les autres villes du secteur lensois, le développement de la ville d'Avion est lié à l'industrie minière. Deux puits sont alors en pleine activité : les puits n°4 et 5 de Lens. La population s'est considérablement accrue. En 1844, Avion compte 1 200 habitants ; en 1892, ils sont 2 000 ; en 1900, environ 5 000. Militant syndicaliste, délégué à la fosse 5, Octave Delcourt est le principal dirigeant du Parti Ouvrier Français sur Avion. Il a déjà derrière lui un long passé militant. Dès 1882, Octave Delcourt est correspondant du journal *le Forçat* créé par les premiers militants du POF dans le Nord-Pas-de-Calais. Delcourt fonde le premier groupe du POF à Avion en 1886, le syndicat et la coopérative ouvrière en 1889. En août 1898, sous son impulsion, Avion arrive en tête dans le département du Pas-de-Calais pour le nombre d'adhérents, avec 55 cotisants réguliers. L'activité des guesdistes et leurs critiques contre les chefs réformistes du syndicat des mineurs irritent Basly. En avril 1900, Delcourt est exclu du syndicat des mineurs<sup>68</sup>. La même année, le POF crée un groupe bassin-minier autour d'Avion. Ce groupe POF du bassin minier progresse rapidement : il compte 250 adhérents à sa création, en septembre 1900, et déjà 1 600 fin 1901<sup>69</sup>.

Le POF est également influent dans le secteur d'Hénin-Liétard. Commentant la grève des mineurs de novembre 1901, *Le Guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne* explique que :

« La concession de Dourges, qui se trouve en grande partie sur le territoire d'Hénin-Liétard, et dont presque tous les ouvriers habitent cette ville ou les environs, a toujours eu un personnel turbulent. C'est là qu'éclate, il y a un an, un mouvement gréviste. Le parti ouvrier français y possède une section agissante, qui a toujours été en conflit plus ou moins accusé par le syndicat des mineurs et ses dirigeants. Avec la concession de Drocourt, qui la touche, la concession de Dourges compte un petit noyau d'agitateurs exubérants<sup>70</sup>. »

Sur le plan syndical, les guesdistes, ont fondé la Fédération nationale des syndicats (FNS) en 1886. C'est à Calais, un bastion guesdiste, que se tient le 4<sup>ème</sup> congrès de la Fédération nationale des syndicats, du 13 au 18 octobre 1890. Les délégués aux congrès, parmi lesquels onze délégués calaisiens mandatés par leurs syndicats, débattent alors du premier mai et de la revendication de la journée de huit heures. Alfred Delcluze, alors conseiller général de Calais affirme : « je suis socialiste révolutionnaire et je ne compte que sur les réformes arrachées par

---

<sup>67</sup> *Le Temps*, 18 août 1896

<sup>68</sup> Joël MICHEL, *Émile Basly (1854-1928)*, id.

<sup>69</sup> Léandre LETOQUART, *Léandre Létoucart raconte. Plus d'un siècle d'histoire locale 1870-1985*, Arras, Association de recherches historiques locale, 1990, 361 pages.

<sup>70</sup> *Le Guetteur de Saint-Quentin et de l'Aisne*, 12 novembre 1901.



la force ; toute mesure capable d'en imposer aux bourgeois naturellement froussards sont néanmoins bonnes... en attendant mieux<sup>71</sup> ».

Pour les guesdistes comme Delcluze, les syndicats, subordonnés au parti révolutionnaire, doivent avancer de leur côté des revendications immédiates. Ce positionnement explique le scepticisme des guesdistes sur la question du recours à la grève générale, auquel sont favorables les militants anarchistes.

En 1895, la Fédération nationale des syndicats participe à la création de la Confédération générale du travail (CGT), aux côtés notamment de la Fédération nationale des Bourses du travail et de syndicats isolés. Ses syndicats membres intègrent alors peu à peu les structures de la CGT. S'ils y conservent une influence, les guesdistes sont désormais minoritaires au sein de la CGT où l'influence anarchiste est prégnante et qui adopte un positionnement syndicaliste-révolutionnaire symbolisé par l'adoption de la charte d'Amiens en 1906, par 830 voix contre 8. La motion soutenue par le guesdiste Victor Renard, secrétaire de la Fédération nationale du textile plaidant en faveur d'une liaison entre la SFIO et la CGT n'obtient que 34 voix.

Pour Claude Willard,

« cette séparation absolue du socialisme et du syndicalisme, spécifique de la France, contribue à affaiblir les deux armées [...]. A la veille de la guerre, la France compte à peine 9 syndiqués pour 100 salariés, alors que la Grande-Bretagne et l'Allemagne, par leurs syndicats de masse, atteignent une proportion de 25 et 28 % d'ouvriers syndiqués. De son côté, la SFIO, dont le syndicalisme révolutionnaire détourne les ouvriers les plus combattifs, est conduite à chercher adhérents et électeurs dans d'autres couches sociales, dont la paysannerie et dans les classes moyennes urbaines. Et par là, elle tend à virer du rouge au rose<sup>72</sup> ».

A la veille de la Première Guerre mondiale, l'influence guesdiste a largement décliné. Dans le Nord, les anciens leaders du POF des années 1880-1890 sont devenus des notables de la SFIO marqués par leur réformisme, à l'image de Gustave Delory. L'ancien maire de Lille, député depuis 1902 est réélu sans interruption jusqu'en 1914. Conseiller général du canton de Lille nord-est, vice-président du Conseil général du Nord, Delory est secrétaire de la Fédération SFIO du Nord. Henri Ghesquière, qui a été adjoint au maire de Lille durant le mandat de Delory, est une autre figure du guesdisme nordiste. Conseiller général de Lille à partir de 1904, député de Lille à partir de 1906, il est réélu sans interruption jusqu'en 1914.

Il s'exprime, le 2 décembre 1911, lors des débats à la chambre des députés :

« Il est fort possible que si le syndicalisme français que représente la Confédération générale du travail, s'était inspiré des méthodes d'organisation et d'action du syndicalisme allemand, au lieu d'employer le système néfaste de la guerre à outrance contre le patronat, de la grève quand même sans esprit de négociation et surtout l'action antiparlementaire, son nombre d'adhérents eût considérablement augmenté. [...] Au sujet des grèves, j'ose dire bien haut que le prolétariat français agirait conformément à ses intérêts en employant la méthode anglaise, qui consiste à n'employer la grève que contraint et forcé<sup>73</sup> ».

---

<sup>71</sup> Léon DE SEILHAC, *Les Congrès ouvriers en France (1876-1897)*, Paris, Armand Colin, Bibliothèque du Musée social, 1899, pages 216-219.

<sup>72</sup> Claude WILLARD, *Socialisme et communisme français*, Armand Colin, Paris, 1978.

<sup>73</sup> Journal Officiel de la République Française, Débats parlementaires à la Chambre des députés, 2 décembre 1911.

Si l'évocation par le député SFIO des « *méthodes d'organisation et d'action du syndicalisme allemand* », dans lequel le syndicat est subordonné au parti socialiste, rappelle la position guesdiste, les propos de Ghesquière sont en réalité une attaque contre la CGT et témoignent de l'évolution réformiste des principaux leaders guesdistes.

D'autres militants passés par le guesdisme se tournent plutôt vers le syndicalisme révolutionnaire, à l'instar de Georges Dumoulin. Né en 1877 à Ardes, Georges Dumoulin a quinze ans lorsqu'il commence à travailler comme mineur, à Harnes, près de Lens. Il rejoint le syndicat des mineurs en 1893 et se rapproche du POF l'année suivante. En 1900, il est à l'initiative de la création d'une section du POF à Harnes, en lien avec l'agglomération POF du bassin minier du Pas-de-Calais. Dumoulin fréquente l'école pour orateurs du POF et contribue à en organiser une à Harnes. Il est alors un propagandiste guesdiste actif, intervenant dans les réunions publiques et signant des articles dans *le Prolétaire*, le journal des guesdistes du bassin minier. Arrêté avec d'autres militants guesdistes en grève de Harnes le 24 novembre 1901 pour avoir tenté de bloquer l'entrée de plusieurs puits de mines, Dumoulin est condamné à quinze jours de prison et licencié par la Compagnie des mines de Courrières. Après un bref séjour en Belgique, il est de retour dans le Pas-de-Calais en 1902. Devenu briquetier à Lens, il fait la connaissance de Benoît Broutchoux. Toujours guesdiste, il participe à la création du « Jeune syndicat » des mineurs où se mêlent militants guesdistes, anarchistes et syndicalistes révolutionnaires. L'année suivante, en 1903, il devient rédacteur de *l'Action syndicale*, le journal de ce syndicat. Les échecs électoraux du POF en 1902 et la création de la SFIO en 1905 l'amènent peu à peu à rompre avec le guesdisme. Lorsque Pierre Monatte rencontre Dumoulin en 1905, Dumoulin est devenu un militant anarchiste. Finalement, Dumoulin accepte le poste de secrétaire permanent du Jeune syndicat qui lui est proposé par Broutchoux le 31 mai 1906, avec la volonté de rompre avec une forme d'amateurisme anarchisant et de développer le Jeune syndicat sur une base syndicaliste-révolutionnaire<sup>74</sup>.

Du guesdisme au syndicalisme-révolutionnaire, le parcours de Dumoulin, très différent de celui de Delory ou Ghesquière, illustre les recompositions du mouvement ouvrier d'avant-guerre et la permanence d'une tendance révolutionnaire qui s'oppose à ce que les militants révolutionnaires considèrent comme une dérive ou une trahison réformiste.

En 1914, on peut toutefois se demander s'il subsiste encore quelque chose du guesdisme, au-delà d'une sensibilité à l'intérieur de la SFIO et d'un héritage dans quelques bastions locaux comme Calais ou Avion. Pour autant, le mouvement ouvrier n'est pas devenu uniformément réformiste et la mouvance révolutionnaire qu'avait fédérée pour un temps le POF n'a pas disparu dans le département du Pas-de-Calais. C'est désormais le syndicalisme révolutionnaire qui a pris le relai.

### **L'influence « broutchoutiste »**

A côté du syndicalisme réformiste incarné par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais de Basly, Cadot et Lamendin et du courant guesdiste, le département du Pas-de-Calais, à la

---

<sup>74</sup> Peter-M. ARUM (traduit par Micheline RICE-MAXIMIN), *Georges Dumoulin : les débuts d'un syndicaliste*, in *Revue du Nord*, tome 57, n°224, Janvier-mars 1975. pp. 5-29.

veille de la Première guerre mondiale, est marqué par l'influence du syndicalisme révolutionnaire d'inspiration anarchiste, dont le leader est alors Benoît Broutchoux. Le conflit est féroce entre ceux que l'on surnomme les « broutchoutistes » (partisans du Jeune syndicat animé par Benoît Broutchoux) et leurs adversaires, que les amis de Broutchoux qualifient avec dédain de « baslycots » (partisans du Vieux syndicat d'Emile Basly).

La violence du conflit a marqué le jeune Maurice Thorez qui l'évoque dans le premier chapitre de son autobiographie « Fils du peuple », dont la première édition paraît en 1937. Thorez évoque son enfance à Noyelles-Godault, la catastrophe de Courrières de 1906 et le souvenir de son grand-père :

« Durant la grève, Clément Baudry, mon grand-père, se dépensa sans compter. Vieux militant ouvrier, il avait adhéré dès la première heure au syndicat fondé par Basly. J'aimais l'entendre. Il me racontait l'histoire de sa vie et de ses luttes. Sa vie ! [...] Elle était illuminée par sa passion pour le syndicat, pour la classe ouvrière. Récits toujours nouveaux de grèves, de batailles et d'efforts, [...] où claquaient comme des drapeaux les noms de Basly et de Jules Guesde [...] ! Le grand-père tempêtait contre les "faux-frères", contre le jeune syndicat de la CGT opposé au "vieux syndicat" de Basly et de Lamendin. Les deux syndicats se livraient une âpre bataille et, dans ces pays du Nord, où les traditions des anciens compagnonnages et de leurs rivalités demeuraient vivaces, on en venait parfois aux coups. [...] l'influence des broutchoutards était grande à Courrières et à Lens. [...] Sur son maigre salaire, il ne manquait pas de prélever d'abord, bien qu'il eût dix enfants à élever, la cotisation syndicale ; puis, deux sous par semaine pour son journal, le Réveil du Nord. Sur la fin de sa vie, il lisait régulièrement le journal communiste *L'Enchaîné*<sup>75</sup>. »

Le témoignage de Maurice Thorez est extrêmement intéressant. On sait que Thorez, qui n'est en réalité pas l'auteur de son autobiographie, écrite en collaboration avec Jean Fréville, pseudonyme d'Eugène Schkaff, avocat, critique littéraire à *l'Humanité* et l'un des plus proches collaborateurs du secrétaire général du PCF, cherche avec cet ouvrage à édifier sa propre légende. Il y a inévitablement une part de reconstruction dans le récit de Thorez, mais il n'y a pas de raison de douter de la réalité de son admiration pour son grand-père, ni de l'aversion de celui-ci envers les broutchoutistes. Trente ans après les événements des années 1906-1907, Thorez se rappelle la vivacité des querelles syndicales opposant réformistes et révolutionnaires. Dans ce conflit qui structure durablement le paysage syndical du bassin minier, son grand-père a donc choisi le camp du Vieux syndicat et de Basly, au contraire de nombreux futurs cadres du Parti communiste et de la CGTU, passés par le Jeune syndicat de Broutchoux, à l'instar du futur député de Douai Henri Martel.

Si Thorez rappelle les engagements passés de son grand-père Clément Baudry dans *Fils du peuple*, c'est afin de montrer, relève Stéphane Sirot, que

« le destin du militant communiste ne part pas de rien ; il s'inscrit au contraire dans une tradition, un terreau familial qui joue un rôle majeur dans l'éveil de la conscience du jeune Maurice. [...] La conscience politique du jeune Thorez ne peut qu'être éveillée en présence d'exemples familiaux qui possèdent déjà une part essentielle des qualités du futur cadre thorézien : ardeur, courage, fidélité, dévouement<sup>76</sup>. »

---

<sup>75</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, Paris, Editions sociales, 1949, pp. 12-13.

<sup>76</sup> Stéphane SIROT, *Maurice Thorez*, Presses de Sciences Po, Paris, 2000, p. 32.

Il y a là, pour le Parti communiste et la CGTU du Pas-de-Calais un héritage tout à fait structurant. Si en 1914, à la veille de la Première Guerre mondiale, la CGT présente un visage uni, les affrontements des années précédentes entre « Jeune » et « Vieux syndicat des mineurs » ont marqué la corporation minière et créé une ligne de fracture que l'on retrouvera, en 1921-22 au moment de la scission syndicale qui donnera naissance à la CGTU. Il nous faut donc revenir de manière détaillée sur cet épisode et présenter la spécificité du brouhoutisme.

Comme le souligne Jacques Julliard, qui a consacré un article majeur sur cette question en s'appuyant sur les papiers de Pierre Monatte, au début des années 1900, les relations entre le syndicat des mineurs et la CGT sont complexes pour toute une série de raisons : constitué anciennement et sur une base corporative pour représenter les intérêts des mineurs, le syndicat des mineurs ne joue aucun rôle dans le mouvement des Bourses du Travail qui regroupent les syndicats de divers professions sur une base géographique et ont tendance à mettre l'accent sur la politique générale plutôt que sur l'action revendicative. C'est la raison pour laquelle le syndicat des mineurs ne rejoint pas la CGT à sa création, en 1895, au congrès de Limoges. En outre, souligne Julliard,

« les mineurs, qui composent une masse électorale compacte et disciplinée, ont réussi dès cette époque à élire des députés socialistes qu'ils considèrent comme leurs représentants naturels au parlement ; Basly et Lamendin dans le Pas-de-Calais [...] sont de véritables "députés-mineurs" qui exercent en contrepartie leur influence sur leurs troupes ; de sorte que les régions minières deviennent des fiefs du socialisme, et non du syndicalisme révolutionnaire<sup>77</sup> ».

La modération du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais exaspère les guesdistes et les militants révolutionnaires partisans de la grève générale. En 1902, au congrès national d'Alais, plusieurs syndicats (dont celui de Montceau) quittent le syndicat des mineurs et fondent une fédération nationale concurrente, l'Union fédérale des mineurs. Dans le Pas-de-Calais, après l'échec de la grève de 1902, les militants révolutionnaires ont donc fondé la Fédération syndicale des mineurs du Pas-de-Calais, rapidement surnommée le « Jeune syndicat » qui adhère à l'Union fédérale des mineurs. Son premier responsable, Goudemetz, est un militant guesdiste. Dans un souci de légitimation, le Syndicat des mineurs et l'Union fédérale sollicitent tous deux leur admission à la CGT, qui est repoussée par les instances confédérales, la CGT ne pouvant évidemment pas accepter en son sein deux fédérations de mineurs concurrentes. L'adhésion de la fédération des mineurs à la CGT se retrouve donc conditionnée à la réunification des deux fédérations concurrentes.

Prévue pour 1906, cette réunification des deux fédérations de mineurs est repoussée plusieurs fois, en raison de la franche hostilité entre Jeune syndicat et Vieux syndicat : derrière les proclamations unitaires des uns et des autres, les militants du Jeune syndicat en accord avec la ligne syndicaliste révolutionnaire de la CGT issue de la charte d'Amiens ne tenaient nullement à se retrouver minoritaires dans une fédération des mineurs réunifiée dominée par les réformistes. De leur côté, Basly, Lamendin et leurs amis du Vieux syndicat se sentaient mal à l'aise dans une confédération aux positions trop extrémistes pour eux tandis qu'au siège de la CGT, Victor Griffuelhes, alors secrétaire général, et ses amis anarcho-syndicalistes, étaient peu

---

<sup>77</sup> Jacques JULLIARD, « Jeune et Vieux syndicat chez les mineurs du Pas-de-Calais », *Le Mouvement social*, n°47, avril-juin 1964, pages 7-30.

pressés d'admettre à la CGT un puissant syndicat réformiste dont les leaders appartenaient à l'aile droite millerandiste de la SFIO, avec le risque de faire basculer les équilibres internes de la CGT en faveur des socialistes réformistes.

Entre temps, l'unification des socialistes avec la création de la SFIO en 1905 a conduit les militants guesdistes à investir le Vieux syndicat tandis que le Jeune syndicat passait sous l'influence des anarchistes. C'est dans ce contexte que Benoît Broutchoux devient le leader du Jeune syndicat.

Né en 1879 en Saône-et-Loire, mineur à Montceau-les-Mines à l'âge de 14 ans, Benoît Broutchoux débarque à Paris en 1898, après s'être blessé et travaille quelques mois comme terrassier sur le chantier du métro. Il commence à militer dans les milieux anarchistes. De retour à Montceau-les-Mines en 1900, il est arrêté à la suite de son discours prononcé le 2 juin 1900 lors des obsèques d'un métallo gréviste tué par la police. Broutchoux est condamné pour « excitation au meurtre et au pillage, injure à l'armée, paroles outrageantes au gouvernement parlementaire ». À peine libéré, il est à nouveau condamné pour avoir frappé un commissaire. En cavale, Broutchoux quitte la région de Montceau-les-Mines et réussit à se faire embaucher en 1902 sous un faux nom comme mineur à Lens. En octobre, comme on l'a vu, une grève générale des mineurs éclate pour obtenir la journée de huit heures. En dix jours, la grève touche soixante-dix-sept compagnies et on compte cent mille mineurs grévistes dans toute la France, mais « Basly et les autres dirigeants du Nord tuent le mouvement dans l'œuf en le régionalisant, refusant la solidarité entre les divers bassins<sup>78</sup> » note Jacques Julliard.

Broutchoux, qui s'est impliqué dans le mouvement de grève, n'hésite pas à apporter la contradiction à Basly, à l'occasion d'une conférence à Carvin. Il doit même être exfiltré par la police qui lui évite d'être roué de coups. Il est à nouveau condamné quelques jours plus tard pour « atteinte à la liberté du travail » et « usurpation d'identité ». Il sort de prison en 1903 et s'implique alors dans le Jeune syndicat qui vient d'être constitué par les guesdistes au congrès du 25 janvier 1903 en devenant l'unique permanent et le rédacteur en chef du *Réveil syndical*, l'hebdomadaire lancé par le Jeune syndicat le 27 avril 1903. En janvier 1904, *le Réveil syndical* est rebaptisé *L'Action syndicale*.

En 1905, Benoît Broutchoux qui craint une nouvelle fois d'être incarcéré se rend à Paris pour l'enterrement de Louise Michel. Il y rencontre Pierre Monatte et lui demande de venir dans le Pas-de-Calais s'occuper de *L'Action syndicale* le temps de sa détention. Le futur fondateur de *la Vie ouvrière* raconte :

« Lorsque j'arrivai dans le Pas-de-Calais, la Fédération syndicale comptait dans les 300 à 400 adhérents, répartis dans une quinzaine ou une vingtaine de sections à Lens, et dans une zone de dix à quinze kilomètres autour. En somme, sur les quinze puits de mines du Pas-de-Calais, nous en touchions à peine le tiers. C'était peu. Mais le vieux syndicat n'en comptait certainement pas plus. Par contre, il avait des représentants dans toutes les Compagnies, soit comme délégués-mineurs, soit comme maires ou conseillers municipaux. Tandis que l'influence du "Jeune syndicat" se limitait aux Compagnies de Lens, de Liévin, de Courrières, de Drocourt, influence plus grande, d'ailleurs, que ne le feraient croire les effectifs, tant pour l'un que pour l'autre des deux syndicats<sup>79</sup>. »

---

<sup>78</sup> Jacques JULLIARD, *op. cit.*, p. 11.

<sup>79</sup> Jacques JULLIARD, *op. cit.*, p. 12.

De fait, l'influence du Jeune syndicat des mineurs passe d'abord par *l'Action syndicale*. Le journal de Broutchoux tire entre 3 500 et 5 000 exemplaires selon les semaines.

« Chaque semaine, la polémique de Broutchoux et de ses correspondants locaux contre l'Endormeur (entendez le Réveil du Nord) et contre les "fumistes" (entendez Basly et ses amis du "vieux syndicat") faisait rage. [...] L'idéologie y tenait une place modeste ; en revanche, le lecteur attentif n'ignorait rien des aventures galantes du "csar de Lens", de l'ivrognerie de Casimir Beugnet, trésorier du vieux syndicat, ou des écarts de conduite des curés de la région. Officiellement, le journal était indépendant du "jeune syndicat". [...] Mais, en réalité, les deux institutions vivaient en symbiose<sup>80</sup>. »

Pierre Monatte, qui remplace donc Broutchoux quelques mois et Georges Dumoulin, devenu secrétaire permanent du Jeune syndicat n'apprécie guère l'orientation imprimée par Broutchoux à *l'Action syndicale* et profitent de ses différents séjours en prison pour modifier sensiblement le ton polémique et gouailleur du journal de Broutchoux, mais on peut penser que le ton de *l'Action syndicale* explique aussi sa popularité auprès des mineurs du bassin houiller lensois.

En 1905-1906, il existe bien un « broutchoutisme » dans le bassin minier, en d'autres termes, un syndicalisme révolutionnaire teinté d'anarchisme et hostile au réformisme des socialistes et de leurs relais syndicaux. Pour les broutchoutistes, Emile Basly, le puissant député-maire de Lens n'est pas un député-mineur, mais est « *Basly-la-jaunisse* », un « *fumiste* » et un syndicaliste jaune de mèche avec les Compagnies minières pour faire échouer les grèves.

L'opposition entre les broutchoutistes du jeune syndicat et le vieux syndicat des mineurs du Pas-de-Calais est particulièrement visible à l'occasion du mouvement de grève qui suit la catastrophe de Courrières. Le coup de poussier qui a éclaté le samedi 10 mars 1906 dans les puits de la Compagnie des mines de Courrières, une compagnie qui fournissait à l'époque 7 % de la production nationale de charbon, dévaste 110 kilomètres de galeries dans les fosses n°2 à Billy-Montigny, n°3 à Méricourt et n°4 et 11 à Sallaumines. C'est à Méricourt et Sallaumines, avec respectivement 404 et 304 morts que l'explosion fait le plus de victimes. Trois jours après l'explosion, les recherches pour retrouver les survivants sont abandonnées et une partie de la mine est condamnée, pour étouffer l'incendie et préserver le gisement. Cette gestion de la crise par la compagnie minière a été particulièrement mal vécue par les mineurs et par leurs familles. De fait, le 30 mars, soit vingt jours après l'explosion, treize rescapés réussissent à retrouver le puits par leurs propres moyens après avoir erré dans le noir total sur des kilomètres ; un quatorzième rescapé est encore retrouvé quatre jours plus tard<sup>81</sup>.

Pour les mineurs du bassin lensois qui étaient descendus normalement à la mine le lundi 12 mars et qui assistent par milliers à l'enterrement des premiers corps le 13 mars, la Compagnie a sciemment abandonné au fond de la mine des victimes qui auraient pu être sauvées afin de préserver l'outil de travail et les profits des actionnaires. Le 14 mars, les mineurs de Dourges, Ostricourt et Courrières refusent de descendre ; le lendemain, la grève déferle sur tout le bassin minier.

---

<sup>80</sup> Jacques JULLIARD, *op. cit.*, p. 18.

<sup>81</sup> Raymond SCHWARTZMANN, *Le drame de Courrières*, éditions Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2005.

Bousculé et dépassé par les événements, le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais réunit son bureau et adopte une liste de revendications tandis que le Jeune syndicat, de son côté, installe un « comité de grève » animé par Benoît Broutchoux et Pierre Monatte, revenu de Paris aussitôt connue la nouvelle de la catastrophe. Tandis que le Jeune syndicat avance le mot d'ordre « huit heures – huit francs ! », le Vieux syndicat plaide pour « l'incorporation de la vieille prime de 30 % dans le salaire moyen, c'est-à-dire 6,20 F plus la prime de 15 % ».

Le mardi 20 mars, un congrès des délégués du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais se tient à l'hôtel de ville de Lens sous la présidence de Basly. Parallèlement, les militants du jeune syndicat sont réunis à la Maison du peuple où ils accueillent une célèbre oratrice anarchiste, Antoinette Cauvin, plus connue sous le nom de la « citoyenne Sorgues ».



*Benoît Broutchoux, la citoyenne Sorgues et les membres du comité de grève en mars 1906*

De part et d'autre, on appelle à l'unité dans des termes qui la rendent impossible. Ainsi, à la demande des broutchoutistes d'un comité de grève avec Jeune et Vieux syndicat, le syndicat des mineurs répond qu'ils mettent comme condition

« que la Fédération syndicale se débarrasse des parasites ; c'est-à-dire des étrangers au monde des mineurs, et des repris de justice à qui d'honnêtes travailleurs ne peuvent tendre la main [...], des saltimbanques de l'anarchie. [...] Si les Broutchoux et si les Monatte avaient quelque souci des véritables intérêts du prolétariat minier [...] ils mettraient fin à leurs injures passionnées et à leur présence dans une organisation où leur place n'est marquée à

aucun titre. [...] Qu'elle se débarrasse des parasites, qu'elle se débarrasse des quelques hommes que l'ordre du jour appelle avec raison les "Vautours de l'anarchie", et l'unité ouvrière est faite dans le Pas-de-Calais<sup>82</sup>... »

Cet ordre du jour est adopté par 160 voix contre 10. *L'Humanité* note avec consternation qu'« il suffit de lire cet ordre du jour pour comprendre que l'unité ainsi entendue a peu de chance de réussite ». Le quotidien socialiste explique la fermeté du vieux syndicat des mineurs du Pas-de-Calais par le fait que

« les sections qui ne se trouvent pas sous l'influence immédiate de Lens ne sont pas atteintes par la propagande révolutionnaire et restent tout à fait fidèles au vieux syndicat. La région de Béthune en particulier [...] reste la citadelle du vieux syndicat. [...] Le mouvement du jeune syndicat semble limité à Lens, Billy-Montigny, Avion<sup>83</sup> ».

En tout état de cause, l'ordre du jour en forme d'ultimatum du vieux syndicat ne convainc pas les militants du jeune syndicat qui sont environ 1 200 à défiler jusqu'à la mairie de Lens où le congrès du vieux syndicat est protégé par un escadron de gendarmes à cheval.

Pour Jean Jaurès, qui appelle en une de *l'Humanité* à « l'union nécessaire »,

« s'il est vrai que les délégués du vieux syndicat, réunis à la mairie de Lens, attendaient une délégation annoncée du syndicat nouveau, et si vraiment celui-ci, au lieu d'envoyer des délégués, a organisé contre le Congrès des mineurs siégeant à la mairie, un cortège de menaces et de huées, c'est le syndicat nouveau, c'est la citoyenne Sorgues, son inspiratrice, qui assument devant tout le prolétariat la responsabilité de cette guerre fratricide ».

Jaurès ajoute non sans justesse que

« les funestes effets de cette division ouvrière se font sentir, elle a fourni aux réacteurs sociaux prétexte pour mobiliser de nouveau contre le prolétariat la force armée. [...] les gendarmes sont dans les rues, les brutalités de police et de justice recommencent, des arrestations sont faites et le pouvoir peut alléguer qu'il fait jouer la force armée, non pour protéger le capital contre le travail, mais pour protéger les travailleurs contre d'autres travailleurs. [...] Tous les incidents ont été créés par l'obstacle que la barrière de gendarmerie a opposé à la manifestation. Entre travailleurs de la mine [...] l'entente se serait faite sans l'intervention calculée de l'autorité préfectorale et de la force militaire. [...] La préfecture [...] s'est donné le plaisir de compromettre le vieux syndicat dont elle redoute l'action réglée et puissante contre les Compagnies en paraissant le couvrir contre une partie des ouvriers<sup>84</sup>».

Si Jean Jaurès appelle à l'union et met en cause l'attitude des autorités, le ton est tout autre dans *le Réveil du Nord* qui se réjouit de l'arrestation de Benoît Broutchoux – il est condamné le 23 mars par le tribunal de Béthune à deux mois de prison ferme pour « violence à agent et rébellion » - qui déplore la « lâche agression » de plusieurs dirigeants du syndicat des mineurs par des « énergumènes » broutchoutistes et dénonce le « culot » et l'hypocrisie du communiqué du Jeune syndicat condamnant les bagarres.

Malgré les divisions syndicales, la grève se poursuit. Elle est marquée par un drame qui se déroule à Hénin-Liétard, la mort du gréviste Georges Bottel abattu par un certain Jules Caron,

---

<sup>82</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, mercredi 21 mars 1906

<sup>83</sup> *L'Humanité*, mercredi 21 mars 1906

<sup>84</sup> *L'Humanité*, *ibid*



qui n'a pas supporté les quolibets que lui adressaient les grévistes. Caron est arrêté par les gendarmes qui lui évitent le lynchage par la foule des grévistes en colère<sup>85</sup>. Début avril, on compte 50 000 grévistes dans le bassin minier. Le 18 avril, malgré l'intervention d'Arthur Lamendin, c'est l'émeute à Liévin : des milliers de mineurs en grève pillent les étals du marché, des poteaux téléphoniques sont abattus, des rails sont coupés pour empêcher les mouvements de troupe et des barricades sont érigées. 12 000 mineurs marchent sur Lens et saccagent la maison du directeur des mines de Lens, Reumaux. Là aussi, malgré l'intervention de Basly, des barricades sont dressées et un officier du 5<sup>ème</sup> régiment de dragons, le lieutenant Lautour, est tué. Dans la nuit du 21 au 22 avril 1906, treize trains militaires déversent plus de 7 500 soldats autour de Lens-Liévin. Au total, à la date du 22 avril, on compte 22 000 soldats dans le bassin minier. Après Broutchoux, c'est au tour de Pierre Monatte d'être inculpé de menées anarchistes devant le parquet de Béthune et d'être emprisonné. Ses leaders en prison, le Jeune syndicat est décapité. A Paris où la journée du 1<sup>er</sup> mai devait être le point d'orgue de la mobilisation pour la journée de huit heures, Victor Griffuelhes et Emile Pouget, les principaux dirigeants de la CGT sont arrêtés. 60 000 soldats sont mobilisés dans la capitale, 800 grévistes sont jetés en prison. Dans le Pas-de-Calais, après quelques concessions mineures accordées par les Compagnies, le mouvement de grève s'achève et le 6 mai, la reprise est générale dans tout le bassin minier<sup>86</sup>.

La grève des mineurs a entraîné un afflux d'adhésions au jeune syndicat et la création de nouvelles sections dans le Pas-de-Calais à Evin-Malmaison, Loos-en-Gohelle, Feuchy et Souchez. Les effectifs qui étaient d'environ 600 adhérents au premier trimestre 1906 grimpent à 1 500 sous l'effet de la grève des mineurs avant de retomber aux alentours de 600 en 1908. D'après Dumoulin, le « vieux syndicat ment » et gonfle les chiffres qu'il annonce. Au lieu des 20 000 adhérents revendiqués, il ne compterait que 6 000 à 7 000 cotisants. Le secrétaire du jeune syndicat ajoute à propos du syndicat adverse que « les mineurs syndiqués ne portent pas leur cotisation de bon gré aux délégués chargés de la perception, on leur arrache, on leur sollicite le jour de paie<sup>87</sup>. »

Malgré son activisme du printemps 1906, le jeune syndicat entre en crise. Les relations deviennent exécrables entre Broutchoux et Dumoulin, qui ne supporte plus que *l'Action syndicale* soit remplie de ragots visant Basly et d'articles provocateurs écrits par les amis anarchistes de Broutchoux. Dès lors, Dumoulin et Dehay, le trésorier du jeune syndicat, pèsent en faveur de l'unité syndicale avec le Vieux syndicat dans une nouvelle fédération de mineurs affiliée à la CGT où les obstacles finissent aussi par être levés. En août 1908, la Fédération des syndicats de mineurs dont fait partie le vieux syndicat du Pas-de-Calais est admise à la CGT. Entre temps, en avril 1908, le jeune syndicat, pour ne pas se retrouver isolé, adhère à la Fédération des ardoisiers dont il est finalement exclu pour non-paiement des cotisations en mai 1909 et Georges Dumoulin est exclu du Jeune syndicat à l'occasion du congrès régional de Lens du 31 janvier 1909.

---

<sup>85</sup> *Le Réveil du Nord*, 31 mars 1906.

<sup>86</sup> Phil CASOAR et Stéphane CALLENS, *Les aventures épatantes et véridiques de Benoît Broutchoux*, Editions Humeurs noires, Centre culturel libertaire de Lille, 1993, page 42.

<sup>87</sup> Jacques JULLIARD, *Jeune et Vieux syndicat chez les mineurs du Pas-de-Calais*, in *Le Mouvement social*, n°47, avril-juin 1964, pages 20-21.

En fait, ce qui reste du Jeune syndicat se mue peu à peu en un groupement anarchiste et finit par adhérer à la nouvelle Fédération des travailleurs du sous-sol de la CGT au congrès d'Albi en 1910. Broutchoux lui-même adhère à la section de Lens du « vieux syndicat ». Ses partisans fondent à Hénin-Liétard une « Fédération syndicale révolutionnaire des mineurs et similaires du Nord et du Pas-de-Calais » dissoute un an plus tard. Ses syndicats locaux adhèrent à la Fédération CGT des Travailleurs du sous-sol dont le Vieux syndicat s'est retiré en juin 1913 après que Basly ait été mis en minorité et ait fait l'objet d'un blâme l'année précédente en raison de ses positions lors du débat parlementaire sur les retraites des mineurs. Broutchoux, toujours officiellement membre du Vieux syndicat est exclu pour avoir demandé l'exclusion de Basly.

En 1910, son journal, *l'Action syndicale* fusionne avec *le Combat du Nord* de Tourcoing pour donner naissance à un hebdomadaire anarchiste, toujours animé par Broutchoux, renommé *le Révolté*<sup>88</sup>. Broutchoux et ses amis, qui militent au sein d'une « Fédération révolutionnaire du Pas-de-Calais » constituée d'une douzaine de groupes anarchistes, se rapprochent des hervéistes et de leur journal *la Guerre sociale* dont ils partagent l'antimilitarisme.

### **La SFIO et la question de la stratégie électorale dans le Pas-de-Calais**

A la veille de la Première Guerre mondiale, la question de la stratégie électorale divise les socialistes du Pas-de-Calais. En toile de fond, ce sont les questions du « socialisme municipal » et celle du degré d'autonomie des sections et des fédérations vis-à-vis du parti qui sont posées.

Si les socialistes du Pas-de-Calais se réjouissent d'être à la tête de plusieurs municipalités ouvrières, les cadres et les militants de la SFIO sont en désaccord sur les alliances électorales, qui font l'objet d'un long débat lors du congrès fédéral de Béthune, le 9 avril 1911, en prévision du 8<sup>ème</sup> congrès national de la SFIO qui doit se tenir à Saint-Quentin du 16 au 19 avril. A moins d'un an des élections municipales de 1912, il s'agit pour la SFIO de définir un programme municipal et une stratégie.

Trois points sont successivement abordés : c'est d'abord la question du rôle des municipalités socialistes qui est mise au débat avec deux motions qui s'affrontent, les motions n°1 et 2 de la fédération de la Seine. Raoul Briquet, le député d'Arras, plaide en faveur de la première motion : « La motion n°2 ne lui semble pas répondre assez aux intérêts du Parti socialiste. La motion n°1 reconnaît une certaine valeur socialiste aux régies, que ne leur reconnaît pas la motion n°2. Et cependant, dit Briquet, cette valeur est incontestable. » Il est rejoint par Haze, de la section d'Houdain, qui estime que « la motion n°2 ne tient pas assez compte des résultats que donne la conquête des municipalités en faveur de l'émancipation ouvrière ». Au final, la première résolution, favorable à une forme de « socialisme municipal » obtient 95 voix, contre 27 pour la résolution n°2 qui lui est hostile.

Sur les questions de stratégie électorale, le débat oppose les militants favorables à l'autonomie du parti socialiste au premier comme au second tour et opposés à toute alliance avec les radicaux à ceux qui plaident pour des alliances ponctuelles, en fonction des circonstances locales. Le

---

<sup>88</sup> Ghislaine BELLART et Pierre BOUGARD, *Trois journaux révolutionnaires du Pas-de-Calais*, in *Revue du Nord*, tome 54, n°212, Janvier-mars 1972. pp. 59-67.

délégué de la section d'Houdain, Haze, explique qu'il « est partisan que les sections luttent avec leurs propres forces. Il n'établit aucune distinction entre les radicaux et les réactionnaires et estime que le Parti doit les combattre toujours et en toutes circonstances, au même titre ». Il est suivi par Duvocelle de la section de Liévin et Montsauret, de la section de Nœux. Au nom de la direction fédérale, Raoul Briquet propose une motion qui pose le principe de listes autonomes du parti socialiste au premier tour, mais autorise, à titre exceptionnel en cas d'impossibilité absolue et avec l'accord de la fédération, des listes de coalition avec des partenaires « présentant des garanties au point de vue de l'application du programme municipal socialiste », en d'autres termes, avec des radicaux avancés. La motion de Briquet l'emporte avec 114 voix contre 7 pour la motion de Haze excluant toute alliance.

Un débat identique a lieu lors de la séance de l'après-midi sur la question de l'attitude à avoir au second tour des élections. Tandis que Charles Ferrand propose de laisser les fédérations décider de la tactique à adopter en fonction des réalités locales, Alphonse Tellier souhaite qu'« une tactique uniforme pour toutes les fédérations soit adoptée », soutenu par Haze qui s'inquiète que « l'autonomie permettrait à certaines fédérations de contracter des alliances avec la réaction ». Malgré les oppositions, la motion de Ferrand est largement adoptée<sup>89</sup>.

La résolution finale adoptée et rédigée par Pierre Renaudel lors du congrès de Saint-Quentin est tout à fait conforme à la position adoptée par les socialistes du Pas-de-Calais. Résultat d'un compromis, elle « invite les sections à faire tous leurs efforts pour lutter au premier tour avec les seules forces socialistes », tolère « à titre exceptionnel les coalitions, qui ne devront jamais être dangereuses pour le maintien des libertés économiques et politiques de la classe ouvrière<sup>90</sup>. » La résolution n'impose pas de décision nationale et laisse aux fédérations et aux unions des sections des grandes villes la responsabilité de décider sous quelle forme se présenter au second tour des élections. Ainsi, en même temps que le parti travaille à la rédaction d'un programme communal national, il laisse à ses organisations de larges possibilités d'adaptation aux possibilités d'alliance au niveau local.

Au fond, pour Patrizia Dogliani, ceux qui s'affrontent sont d'une part les représentants d'une nouvelle génération de réformateurs qui souhaitent mettre au point une alliance entre producteurs et consommateurs contre la crise, sur la base d'une collaboration entre le parti, les syndicats et les coopératives ; et de l'autre part la « vieille garde » qui prend la défense de l'orthodoxie marxiste. La « bonne administration » et l'« agitation électorale » sont les deux attitudes qui se cristallisent autour de la tactique et du principe même du socialisme municipal. Au centre de ces deux fractions se situe Edouard Vaillant qui s'efforce de produire une synthèse afin de ramener le parti sur la voie de l'unité politique.

L'opposition entre les trois tendances amène ainsi Octave Delcourt, le maire d'Avion et ancien guesdiste, à plaider au congrès de Béthune pour que soit nommé à la tête de *l'Humanité* un comité de direction composé des citoyens Jaurès, Guesde et Vaillant, « dans l'intérêt du journal et pour l'union même des socialistes que peuvent séparer certaines tendances, sinon avouées, du moins réelles<sup>91</sup>. »

De fait, Pour Patrizia Dogliani,

---

<sup>89</sup> *L'Humanité*, 10 avril 1911.

<sup>90</sup> 8<sup>e</sup> Congrès national tenu à Saint-Quentin du 16 au 19 avril 1911, compte rendu sténographique, Paris, Conseil national du Parti socialiste SFIO, 1911.

<sup>91</sup> *L'Humanité*, 10 avril 1911.

« la question municipale met en lumière les retards, les éléments de nouveauté et les problèmes internes à la SFIO ; et surtout elle met en évidence l'absence de remise à jour théorique du marxisme et annonce la naissance d'un courant réformiste qui, tout en croyant rénover le marxisme, va au-delà, développant une nouvelle théorie économique et politique, parfaitement comprise seulement dans les années 1920, et s'engageant sur la voie du socialisme réformateur et étatiste qui, dans cette décennie, ne croit plus à la révolution politique, mais seulement à l'évolution socio-économique des institutions démocratiques<sup>92</sup> ».

### **Le mouvement ouvrier du Pas-de-Calais face à la guerre**

Dans le contexte international des années 1910, l'hypothèse d'une guerre européenne paraît de moins en moins improbable. Le « coup d'Agadir » en juillet 1911, avive les tensions entre la France et l'Allemagne et place l'Europe au bord de la guerre. A l'issue des deux guerres balkaniques de 1912 et 1913, les Balkans restent une poudrière où le moindre incident risquerait de provoquer une guerre russo-autrichienne.

En France, le débat politique des années 1913-1914 est centré autour de la « Loi des trois ans », adoptée le 19 juillet 1913. Le gouvernement Barthou, avec le soutien du président de la République Raymond Poincaré et l'appui de Clémenceau, veut préparer le pays à une éventuelle guerre contre l'Allemagne en augmentant la durée du service militaire de deux à trois ans. La SFIO et une partie des radicaux s'opposent à cette loi. Le 25 mai 1913, un meeting monstre contre la loi des trois ans est organisé au Pré-Saint-Gervais. Il rassemble entre 70 000 et 150 000 personnes avec des dizaines d'orateurs, dont Jean Jaurès.

Dans le Pas-de-Calais, 38 meetings sont organisés, comme à Lillers où Raoul Evrard s'exprime devant une trentaine de personnes ou à Béthune où 350 personnes viennent écouter Raoul Briquet et Albert Thomas<sup>93</sup>.

Emile Basly se rend à la fosse 8 des mines de Lens et exprime lui aussi son opposition à la loi des trois ans, dénonçant « la parfaite inutilité d'une loi qui n'est faite que pour combler les vides de nos unités et remplacer les bataillons partis pour le Maroc ». Pour le député-maire de Lens, « les familles ouvrières n'ont aucun intérêt à ces conflits où le sang des fils du peuple coule à torrent ». Evoquant le souvenir du boulangisme et de l'affaire Dreyfus, Basly affirme que :

« Les socialistes n'ont pas la prétention de résoudre seuls le difficile problème de l'heure présente. Ce sera même leur honneur d'avoir fait entendre, les premiers des paroles de réconciliation et d'avoir jeté aux radicaux un suprême appel en faveur de la République menacée une fois de plus par les anciens partis ».

C'est une allusion claire à une coalition gouvernementale SFIO-radicaux que Basly appelle de ses vœux. D'ailleurs, pour le correspondant du *Réveil du Nord*, « à ce moment, c'est-à-dire à cette allusion à la constitution du nouveau bloc des gauches, des applaudissements crépitent<sup>94</sup>. »

---

<sup>92</sup> Patrizia DOGLIANI, *Le socialisme municipal en France et en Europe de la Commune à la Grande Guerre*, Paris, Arbre bleu, 2018, p. 151.

<sup>93</sup> Hervé LOZINGOT, « La lutte contre la loi militaire des Trois ans dans le Pas-de-Calais (1913-1914) », *Revue du Nord*, tome 72, n°288, Octobre-décembre 1990, p. 1042.

<sup>94</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 26 mai 1913

Au lendemain du second tour des élections législatives du 10 mai 1914, la SFIO dispose de 102 députés. Le parti socialiste a fait campagne contre la loi des trois ans. Même si les députés favorables à la loi des trois ans restent majoritaires, la situation politique est confuse et une majorité alternative de bloc des gauches paraît possible, entre la SFIO et le parti radical, qui, lors de son congrès de Pau et sous l'influence de Joseph Caillaux, a adopté le principe de l'abrogation de la loi de trois ans. D'après Jean-Yves Le Naour, des contacts sont même ébauchés entre Caillaux et Jaurès pour une majorité de bloc des gauches à direction radicale avec participation de ministres socialistes. Caillaux aurait été Président du Conseil et Jaurès ministre des affaires étrangères d'un gouvernement décidé à abroger la loi des trois ans, à faire baisser les tensions en Europe et à mettre en place l'impôt sur le revenu. L'assassinat du directeur du *Figaro* Gaston Calmette par Mme Caillaux vient ruiner ce plan. En juin 1914, Joseph Caillaux espère pourtant que son épouse finira par être acquittée et qu'il sera alors en situation d'accéder à la présidence du Conseil<sup>95</sup>.

Depuis l'expérience Millerand (1899-1902), le ministérialisme, c'est-à-dire la participation gouvernementale des socialistes en tant qu'alliés minoritaires dans un gouvernement bourgeois, reste tabou au parti socialiste où les idées de Guesde ont prévalu sur celles de Jaurès lors de la création de la SFIO. Le discours de Basly contre la loi des trois ans prouve cependant que l'hostilité à la participation gouvernementale n'est pas partagée par tous les élus. Il reste qu'à la veille du premier conflit mondial, les socialistes, quelle que soit par ailleurs leur position sur la participation gouvernementale, sont attachés à la paix et à l'arbitrage international.

En 1914, l'activisme antimilitariste n'est pas tant le fait des socialistes que des milieux anarchistes et syndicalistes-révolutionnaires. De nombreux articles du *Révolté* de Broutchoux et de *l'Avant-Garde*, qui lui succède fin 1913, dénoncent la guerre. Si la mouvance broutchoutiste s'est étiolée, sa presse, malgré les difficultés financières et les procès, conserve une influence dans le bassin minier. En décembre 1912, *le Révolté* tire ainsi à 4 200 exemplaires. En une, le journal de Broutchoux proclame « Tous debout contre la guerre ! Chômions et manifestons les 15 et 16 décembre ! » et lance « Rien pour la Guerre ! Tout pour la Révolution !<sup>96</sup> »

Il n'y a donc aucune surprise à ce que les militants du Pas-de-Calais recensés au Carnet B soient tous des broutchoutistes. On le sait, le Carnet B a été créé en 1886 par le général Boulanger. Géré par les préfetures et les gendarmeries, le carnet B est à l'origine destiné à recenser les individus soupçonnés d'espionnage. Mais, dans les années 1910, une nouvelle catégorie d'inscrits fait son apparition : les antimilitaristes, portés par une idéologie politique, et capables de saboter une mobilisation. Le carnet B, qui intéressait jusque-là les départements frontaliers, devient alors un sujet de préoccupation pour les autorités de l'ensemble du territoire. En 1914, 2 400 à 2 500 noms sont inscrits, dont 1 771 pour une raison autre que l'espionnage. Par l'arrêté préfectoral du 14 février 1914<sup>97</sup>, sont considérés comme dangereux tous les

---

<sup>95</sup> Jean-Yves LE NAOUR, *1914, La grande illusion*, Paris, Perrin, 2012, pages 47-59.

<sup>96</sup> Bernard GRELLE, « Benoît Broutchoux, anarcho-syndicaliste, journaliste et imprimeur », *L'Abeille, journal de la société des amis de Panckoucke*, n°12, septembre 2009.

<sup>97</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, 1 Z 227.

« individus dont l'attitude et les agissements sont de nature à permettre de les considérer comme susceptibles d'entraver le bon fonctionnement de la mobilisation par le sabotage ou la destruction du matériel de la télégraphie, des chemins de fer » [...] « ou de fomenter des désordres au cours de la période de la mobilisation ».

Comme l'ont bien démontré Jean-Jacques Becker et Annie Kriegel, ce sont les militants socialistes de la tendance hervéiste ainsi que « la fraction des anarchistes qui milite dans le mouvement syndical, la fraction anarcho-syndicaliste ou syndicaliste-révolutionnaire qui est principale visée<sup>98</sup>. »

C'est exactement le cas dans le département du Pas-de-Calais. Le 2 août 1914, on compte seize inscrits au carnet B pour l'arrondissement de Béthune. La plupart sont des mineurs ou d'anciens mineurs, tous militants de l'ex-Fédération syndicale des mineurs du Pas-de-Calais broutchoutiste ou de groupes assimilés. Ce sont les broutchoutistes qui sont fichés, en raison de leur propagande antimilitariste à l'intérieur du mouvement syndical.

Benoît Broutchoux figure bien évidemment en tête de liste. Sa notice individuelle le présente ainsi :

« Peut à juste titre être considéré comme l'importateur, dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, entre autres dans la région de Lens, des doctrines antipatriotiques et antimilitaristes. Préconise dans son journal l'Action syndicale et dans les réunions publiques, sur la patrie et sur l'armée, les théories qui sont particulières à M. Gustave Hervé, avec lequel, d'ailleurs, il est en relations directes. Colportait naguère encore le journal l'Action syndicale qu'il s'est efforcé de propager dans la région de Lens. C'est sur son instigation et par son intermédiaire que M. Gustave Hervé vint à Lens, le 24 décembre 1905 y faire une conférence publique. Est le signataire d'une préface qui figure en tête d'un opuscule du libertaire antimilitariste André Lorulot ayant pour titre "*L'idole patrie et ses conséquences – Le mensonge patriotique – L'oppression militaire – L'action antimilitariste*". Est inscrit comme anarchiste<sup>99</sup>. »

Au contraire de Gustave Hervé qui a entamé dès 1912 un virage qui le conduit à titrer, en une du numéro de *la Guerre sociale* daté du 1<sup>er</sup> août 1914 « Défense nationale d'abord ! », Benoît Broutchoux reste fidèle à ses convictions antimilitaristes. Le 2 août 1914, il adresse aux secrétaires de syndicats une circulaire intitulée « Contre la guerre » dans *L'Avant-garde*. S'appuyant sur les décisions des instances confédérales de la CGT, Broutchoux rappelait :

« Les décisions des Congrès Confédéraux sur l'attitude de la classe ouvrière en cas de guerre deviennent exécutives à partir du moment où la guerre est déclarée.

... Le cas échéant, la déclaration de guerre doit être, pour chaque travailleur, le mot d'ordre pour la cessation immédiate du travail.

... A toute déclaration de guerre, les travailleurs doivent, sans délai, répondre par la Grève Générale révolutionnaire.

Nous vous invitons donc dès maintenant à faire de l'agitation contre les bruits de guerre. Ne perdez pas de temps. Organisez de suite des meetings de protestation sur le sujet suivant : Nous ne voulons pas la guerre<sup>100</sup>. »

De fait, plusieurs meetings et manifestations ont lieu dans le bassin minier dans les derniers jours du mois de juillet 1914 : le 30 juillet, alors que Jean Jaurès, en lien avec la

---

<sup>98</sup> Jean-Jacques BECKER et Annie KRIEGEL, « Les Inscrits Au « Carnet B ». Dimensions, composition, physionomie politique et limite du pacifisme ouvrier », *Le Mouvement Social*, n° 65, 1968, pp. 109–120

<sup>99</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, 1 Z 227.

<sup>100</sup> *L'Avant-Garde*, 2 août 1914

direction du SPD allemand s'efforce encore par tous les moyens d'obtenir la convocation d'une conférence socialiste internationale qui est avancée à la date du 9 août et doit se tenir à Paris, avec l'objectif de faire pression sur les gouvernements français et allemands pour empêcher la guerre, un cortège de 800 personnes parcourt Lens avant de se rendre à une conférence donnée par les orateurs du parti socialiste et des syndicats, sous la direction de Basly.

Le 31 juillet, 700 personnes défilent dans les rues d'Hénin-Liétard avant d'assister à une réunion publique. Henri Darras, futur maire communiste de Noyelles-Godault – la ville natale de Maurice Thorez – de 1932 à 1935 se souvient :

« Où étaient-elles les belles résolutions de la II<sup>e</sup> Internationale que nous avons saluées avec enthousiasme ? Un soir de 1914, rue de Douai à Hénin-Liétard, plus de 500 travailleurs se trouvaient réunis à l'appel de la Fédération socialiste. L'orateur annoncé était Raoul Evrard, secrétaire de la Fédération. Atmosphère ardente, nous étions à la veille de la déclaration de guerre. Nous comprîmes vite ; l'appréhension faisait place à la certitude. On nous invitait à faire la guerre de tout cœur. La stupéfaction fit place à l'indignation et bientôt la salle entière conspuait l'orateur qui, ce jour-là, reçut le nom de "sac à dos"<sup>101</sup> ».

Jaurès est assassiné le soir du 31 juillet 1914 au Café du croissant. On a beaucoup spéculé sur la position que le leader socialiste aurait prise s'il n'avait pas été tué par Raoul Villain. L'enjeu n'est pas anodin : l'assassinat de Jaurès transforme le leader socialiste en martyr. Dès lors, si Jaurès, comme on peut le penser à la lecture de son livre *l'Armée nouvelle*, avait accepté le principe de la défense nationale dans le cadre d'une guerre défensive, dès lors, en renonçant à la grève générale qu'ils avaient envisagée, en appelant leurs adhérents à faire leur devoir de soldat, les dirigeants de la SFIO et de la CGT n'ont pas « trahi » la cause du mouvement ouvrier et de la paix. Au contraire, si Jaurès avait l'intention de poursuivre le combat pacifiste qui était le sien dans les derniers jours de juillet 1914, s'il s'était opposé à l'union sacrée, en ce cas, les chefs socialistes et la direction de la CGT derrière Léon Jouhaux ont « trahi » et il est légitime qu'ils rendent des comptes, une fois la guerre finie.

Pour l'heure, dans le Pas-de-Calais, la manifestation prévue à Auchel le 1<sup>er</sup> août est annulée in extremis sur les ordres du sous-préfet de Béthune. Le même jour, la mobilisation est décrétée. Au lendemain de l'assassinat de Jaurès, le ministre de l'Intérieur, Louis Malvy, est rassuré par l'attitude des syndicats face à l'imminence de la guerre. Il envoie alors un télégramme à tous les préfets, leur demandant de ne pas inquiéter les syndicalistes portés sur le carnet B. Mais certaines autorités zélées avaient pris des mesures préventives. C'est le cas dans le Nord et dans le Pas-de-Calais où le préfet du Nord ordonne l'arrestation des 41 militants figurant au Carnet B de son département, dont Broutchoux. Tous sont finalement libérés afin de les mobiliser. Mais l'officier chargé de les relâcher apposa par inadvertance sa signature au bas d'une page, après le quarantième nom. Le 41<sup>ème</sup>, au verso, était Broutchoux, ce qui lui valut de rester incarcéré à la prison de Béthune, inculpé d'« association de malfaiteurs », avant d'être relâché le 2 octobre sur ordre du préfet du Nord. Le 21 novembre 1914, Broutchoux est incorporé au 59<sup>ème</sup> régiment territorial et se retrouve dans les tranchées sur les hauteurs des Vosges.

---

<sup>101</sup> *Liberté*, 24 décembre 1950, cité par Christian LESCUREUX et Claude LECOMTE, *Communistes en Pas-de-Calais*, Editions France Découvertes, novembre 1998.

L'arrestation de Broutchoux et des militants antimilitaristes du Pas-de-Calais est en fait tout à fait inutile. Dans le climat d'union sacrée qui est celui du mois d'août 1914, l'immense majorité des militants socialistes et syndicalistes d'avant-guerre a accepté la guerre avec résignation, avec l'espoir que la guerre serait courte, avec le sentiment qu'il fallait défendre la République française et ses libertés démocratiques contre l'agression de l'impérialisme allemand. Dans ce contexte, la décision du ministre Malvy s'explique. Le mouvement ouvrier organisé, les directions de la SFIO et de la CGT n'ayant aucunement l'intention de saboter la mobilisation, l'utilisation du Carnet B peut être suspendue durant toute la durée du conflit, par mesure de conciliation avec les organisations ouvrières.

A l'issue de ce premier chapitre, un bilan s'impose : si, dans les années 1910, la question de la paix et de la guerre avait animé les débats de congrès, la guerre de 1914-1918 prend néanmoins par surprise un mouvement ouvrier puissant et bien organisé dans le département du Pas-de-Calais.

Incontestablement, le Pas-de-Calais est un bastion du socialisme et du syndicalisme. Mais quel socialisme et quel syndicalisme ? Sur le plan territorial, le mouvement ouvrier du Pas-de-Calais n'a pas une implantation homogène, mais il est extrêmement puissant et bien implanté dans un certain nombre de bastions où syndicalisme et socialisme sont étroitement mêlés, comme dans le bassin minier ou sur le littoral.

On a affaire ici à un socialisme plutôt réformiste, associé à un syndicalisme minier qui préfère éviter les conflits sociaux et privilégie la négociation avec les Compagnies pour faire aboutir ses revendications. Frédéric Sawicki note que :

« La dissociation des secteurs politique et syndical ne commence à s'opérer dans le Pas-de-Calais qu'au cours des années 20. [...] Pour les dirigeants du Vieux syndicat, la mobilisation politique se limite aux campagnes électorales pendant lesquelles les agents électoraux les plus efficaces sont les délégués-mineurs et les cabaretiers, et à l'action municipale [...] qui bénéficie, dans certaines villes [...] de l'abstention bienveillante des compagnies. [...] les dirigeants du Vieux syndicat vont [...] constituer des sections SFIO. [...] celles-ci restent des antichambres syndicales où les débats proprement politiques sont bien rares. [...] La SFIO existe ici peu en tant que telle et correspond [...] à une forme proche du travaillisme britannique, dès lors que ses élus [...] restent pour la plupart des dirigeants du syndicat des mineurs peu enclins à développer une propagande fondée sur la lutte de classes ou simplement sur un travail de formation doctrinale<sup>102</sup>. »

Mais, comme on l'a vu, le Pas-de-Calais a également été marqué par une forte influence du courant guesdiste, puissant dans le département voisin du Nord et par l'activisme d'un syndicalisme-révolutionnaire anarchisant dans le bassin minier du Pas-de-Calais.

Dans son ouvrage consacré à la naissance du Parti communiste en France, Romain Ducoulombier notait que :

« Le guesdisme et le syndicalisme révolutionnaire français d'avant-guerre sont donc, comme le communisme, des modalités originales, des réponses politiques spécifiques à une même exigence, celle de l'organisation révolutionnaire de la classe ouvrière conçue comme classe élue de l'Histoire. Il n'est pas possible de saisir les raisons pour lesquelles toute une jeunesse a été fascinée par le modèle bolchevique sans recomposer les héritages

---

<sup>102</sup> Frédéric SAWICKI, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997, 336 p. (coll. « Socio- histoires »)



et les filiations dans lesquels elle s'inscrit. Par-delà la césure de la Première Guerre mondiale, il existe en effet une parenté, une solidarité historique profonde entre ces groupes et ces partis à vocation "prolétarienne", malgré leurs différences et même parfois leur hostilité réciproque<sup>103</sup> ».

A la veille de la guerre de 1914-1918, les séquelles de l'affrontement entre réformistes et révolutionnaires restent bien vivaces. Les attaques des broutchoutistes contre « Basly-la-jaunisse » et les « fumistes » du Vieux syndicat renvoient à une forme d'ascèse révolutionnaire et à désir de pureté bien identifié par Romain Ducoulombier. Cet affrontement a durablement marqué le mouvement ouvrier du Pas-de-Calais. Nous verrons dans le chapitre suivant en quoi l'expérience de la guerre et le climat social des années 1918-1920 réactivent de vieilles fractures et en ouvrent de nouvelles.

---

<sup>103</sup> Romain DUCOULOMBIER, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010, p.24-25.

## Chapitre 2

# La crise de la SFIO et la naissance du Parti communiste dans le Pas-de-Calais (1918-1920)

La naissance du Parti communiste au congrès de Tours, en décembre 1920, est étroitement liée à la Première Guerre mondiale et à la Révolution russe. Les événements de Russie, d'abord la révolution de février 1917 puis la révolution d'octobre 1917 avec la prise du pouvoir par le parti bolchevik, fournissent une réponse possible et un modèle à un mouvement ouvrier traumatisé par la guerre et la faillite de ses directions qui ne sont pas parvenues à empêcher la grande catastrophe.

Nous ne reviendrons pas en détail sur la montée en puissance progressive, à l'intérieur de la SFIO et de la CGT d'une minorité favorable à une paix négociée et à la reprise des relations internationales. On peut toutefois citer les noms d'Alphonse Merrheim, secrétaire de la fédération CGT des métaux et de Pierre Monatte, l'ami de Broutchoux et rédacteur de *la Vie ouvrière*, qui sont les principaux animateurs de la minorité anti-guerre de la CGT. Pour la SFIO, le socialiste Jean Longuet est la principale figure de l'opposition interne de la SFIO, qui voit son poids se renforcer et finit par accéder à la direction du parti en 1918. Par contraste, Pierre Renaudel, qui est député et directeur de *l'Humanité* apparaît comme le leader des « majoritaires de guerre », pour recourir à la classification qui s'opère au moment du congrès de Tours<sup>104</sup>.

Avant d'évoquer la situation qui est celle du département du Pas-de-Calais durant la Première Guerre mondiale et ses conséquences, pour le parti socialiste SFIO, il n'est sans doute pas inutile, de procéder à quelques rappels préliminaires.

Dès l'été 1914, le mouvement ouvrier est submergé par la guerre et dans les premiers mois, les quelques voix critiques sont totalement isolées. Pour Julien Chuzeville, elles s'élèvent « dans un no man's land<sup>105</sup> ». Le 4 août 1914, alors que l'Allemagne envahit la Belgique, l'Assemblée nationale vote les crédits de guerre à l'unanimité, avec les voix des députés socialistes, qui traditionnellement, refusaient de les voter ; le 26 août, les députés socialistes Jules Guesde et Marcel Sembat entrent même au gouvernement. C'est une première depuis la participation d'Alexandre Millerand au gouvernement du « Bloc des gauches » de Waldeck-Rousseau en 1899, participation à l'origine de ce qu'on a appelé la « crise du ministérialisme » qui a durablement divisé le mouvement socialiste français. En août 1914, le contexte est très

---

<sup>104</sup> Vincent CHAMBARLHAC, *Les majoritaires de guerre dans l'après-coup d'un regard*, dans Histoire documentaire du communisme, Jean Vigreux et Romain Ducoulombier (ss. dir.), Territoires contemporains - nouvelle série [en ligne], 3 mars 2017, n° 7, <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>.

<sup>105</sup> Julien CHUZEVILLE, *Militants contre la guerre*, Paris, Editions Spartacus, 2014.

différent et l'entrée de Guesde et Sembat au gouvernement se fait sans débat. En mai 1915, un texte de la fédération de la Haute-Vienne propose de « tendre une oreille attentive à toute proposition de paix, d'où qu'elle vienne ». Jean Longuet, député de la banlieue parisienne et petit-fils de Karl Marx, devient le chef de file des minoritaires, qui renoncent cependant à faire voter leur texte lors du Conseil national de la SFIO des 14 et 15 juillet 1915 pour ne pas donner l'image d'un parti socialiste divisé. Au sein de la CGT, les pacifistes qui s'appuient sur la fédération des instituteurs, la fédération des métaux et celle du tonneau ainsi que sur les revues *la Vie ouvrière* et *l'Ecole émancipée*, présentent une motion lors de la conférence du 15 août. Les deux animateurs de la tendance pacifiste de la CGT, Merrheim et Albert Bourderon, qui est par ailleurs militant socialiste, sont présents lors de la conférence de Zimmerwald, en Suisse, en septembre 1915. Dès lors, une tendance pacifiste regroupant militants de la CGT, libertaires et socialistes s'organise : c'est le CRRI (Comité pour la Reprise des Relations Internationales). En décembre 1915, Bourderon et Fernand Lorient défendent les orientations de Zimmerwald lors du congrès de la SFIO qui se tient à Paris. Leur texte qui appelle à voter contre les crédits de guerre et exige le départ des ministres socialistes du gouvernement n'obtient que 3 % des voix des délégués, mais leur audience progresse dans la SFIO tout au long de l'année 1916. De fait, au congrès de décembre 1916, le texte présenté par les socialistes zimmerwaldiens obtient 8 % des suffrages ; leur motion contre la participation gouvernementale rassemble 20 % des voix des délégués. La nouvelle Commission administrative permanente (CAP) de la SFIO reflète les progrès des minoritaires : Jean Longuet et ses amis obtiennent 11 places à la CAP contre 13 pour les « majoritaires de guerre ». Ils s'appuient sur le journal *Le Populaire*, fondé le 1<sup>er</sup> mai 1916, grâce au soutien de la Fédération de la Haute-Vienne qui éditait *Le Populaire du Centre*.

En septembre 1917, la participation des socialistes au gouvernement s'achève avec la fin du gouvernement Ribot, remplacé mi-novembre à la présidence du conseil par Clémenceau. La répression s'accroît contre les pacifistes. Finalement, en juillet 1918, au cours d'un conseil national dont les résultats sont confirmés trois mois plus tard par le congrès, la majorité du parti socialiste est renversée par une alliance des « longuettistes » et des militants du CRRI. C'est Ludovic-Oscar Frossard, qui appartient au courant longuettiste, qui devient le secrétaire général de la SFIO au mois d'octobre 1918.

Avec la fin de la guerre et la démobilisation, l'activité politique peut reprendre son cours et les sections se réunir à nouveau. Pour de nombreux militants socialistes, l'heure est venue de régler les comptes en procédant à une reconstruction et une épuration d'une organisation qui a failli.

### **Le Pas-de-Calais dans la Grande Guerre**

Le département du Pas-de-Calais n'est pas épargné par le grand règlement de comptes interne au Parti socialiste, mais qui s'opère dans une fédération qui a été particulièrement marquée par la guerre.

En effet, la Première Guerre mondiale est une épreuve terrible pour les habitants du département du Pas-de-Calais, partiellement occupé pendant toute la durée de la guerre. La dureté des combats et des bombardements qui ravagent les villes, les champs et les infrastructures de transport, mais aussi le rationnement et les réquisitions qui rendent la vie

quotidienne très difficile, la censure et la répression dans la zone envahie bouleversent pendant quatre années le quotidien des habitants du département du Pas-de-Calais.

L'invasion et l'occupation allemande de la région ont été traitées par plusieurs historiens qui ont renouvelé l'historiographie de la Première Guerre mondiale. On ne fera ici que citer quelques travaux auxquels le lecteur pourra se référer. C'est le cas de l'ouvrage fondamental de John Horne et Alan Kramer sur les atrocités allemandes commises durant l'invasion de 1914 en Belgique et dans le Nord et l'Est de la France<sup>106</sup>. Les auteurs y racontent l'extraordinaire brutalité de l'invasion allemande, avec des dizaines de villages incendiés et des milliers de civils fusillés par des soldats allemands vivant dans la hantise du franc-tireur. On pourra également consulter avec profit l'ouvrage de l'historien et ancien directeur du musée de La Coupole Yves Le Maner<sup>107</sup>, paru en 2014 et consacré à la Grande Guerre dans le Nord et le Pas-de-Calais.

L'occupation du Pas-de-Calais est précoce : l'invasion allemande de la Belgique, entre le 17 et le 24 août 1914 par les I<sup>ère</sup>, II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> armées allemandes, est suivie de la prise de Valenciennes dès le 25 août et de Douai le 31. Tandis que les villes du Nord sont occupées, les patrouilles allemandes atteignent Lens le 4 septembre et Hénin-Liétard le 5. Le 6 septembre, 1 200 soldats allemands séjournent à Lens. Les combats font rage dans le secteur d'Arras. Tout le sud-est du département du Nord est occupé par les Allemands ainsi que l'est du département du Pas-de-Calais. Alors que le front se stabilise, les deux tiers du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais sont aux mains des Allemands. Un quart du département du Pas-de-Calais se retrouve dès lors sous occupation allemande.

Dans la zone qu'ils contrôlent, les Allemands mettent en place une administration militaire qui s'appuie sur les municipalités en place. Ils nomment aussi un préfet pour la partie occupée du Pas-de-Calais, qui n'a pratiquement aucun pouvoir. C'est le maire de Bapaume, Gaston Stenne, qui est choisi pour cette fonction. Au quotidien, la plupart des maires du Pas-de-Calais occupé s'efforcent de défendre leurs administrés et se retrouvent en première ligne face à l'occupant. Dans l'arrageois, Henri Boisieux, le maire de Wancourt, est assassiné par des soldats allemands le 1<sup>er</sup> octobre 1914. Les Allemands arrivent à Sailly-sur-la-Lys le 10 octobre. Ils menacent de mort le maire, Henri Lebleu, sous prétexte que la région abrite des francs-tireurs ; ce dernier, malade, décède quelques jours plus tard. Du 10 au 16 octobre 1914 à Laventie, le maire Louis Dumont est brutalement molesté avant d'être en retenu en otage en compagnie de plusieurs de ses conseillers. Jules Derot, maire de Vendin-le-Vieil en 1914, est lui aussi emprisonné quelques jours. Il raconte :

« Les Allemands ont prétendu que, la nuit, des civils avaient tiré sur les sentinelles placées routes d'Hulluch et de Wingles. Rendu responsable, je fus emprisonné 7 à 8 jours, pour voir si pareil fait se renouvelerait ; dans ce cas, je serais ou fusillé ou conduit en Allemagne comme prisonnier. Heureusement, tout est resté calme. Du reste, c'était une invention allemande pour terroriser la commune<sup>108</sup>. »

---

<sup>106</sup> J. HORNE & A. KRAMER, 1914. *Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*, Tallandier, 2005, 640 p.

<sup>107</sup> Yves LE MANER, *La Grande Guerre dans le Nord et le Pas-de-Calais, 1914-1918*, Lille, Editions La Voix, 2014.

<sup>108</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, rapport de Jules Derot sur l'occupation allemande à Vendin-le-Vieil de 1914 à 1916, 11 R 857.

A Lens, Emile Basly reste ainsi à son poste afin de protéger la population de sa ville. Il est brièvement arrêté en septembre 1914. Il est finalement déporté, avec toute la population de la ville le 11 avril 1917.

A Liévin, le maire François Plouvier abandonne ses fonctions en prenant la fuite avec ses fils devant l'arrivée des troupes allemandes le 28 août 1914. Le premier adjoint, François Selame, et les conseillers municipaux supplient alors le député Arthur Lamendin, dont la liste avait échoué aux élections de 1912, de rester auprès d'eux pour s'occuper de la gestion communale et défendre la population auprès de l'occupant. Le 4 octobre 1914, les Allemands envahissent la ville et mettent en place un régime de terreur. L'occupant, qui a installé sa Kommandantur à la brasserie Leroy, exige très vite des indemnités de guerre. Arthur Lamendin s'implique alors dans l'administration de sa ville, endosse le rôle de médiateur pour négocier avec les Allemands et contribue par son action personnelle à faire régler les lourds tributs qu'ils réclament. Au printemps 1915, la ville est ravitaillée grâce à la *Commission for Relief in Belgium*. Lamendin participe activement à cette opération, en assurant entre autres le transport des vivres de Carvin à Douai et Liévin. Épuisé, il est rapatrié à Paris en décembre 1916, via la Suisse, sur les instances de la Croix-Rouge internationale.

Raoul Briquet, le député et conseiller général d'Arras, en visite à Bapaume avec son collègue parlementaire Albert Tailliandier, est tué, le 25 mars 1917, dans l'explosion d'une mine placée dans les sous-sols de la mairie de Bapaume. Il n'est pas le seul élu socialiste du département à périr durant la Première guerre mondiale : Uriane Sorriaux, le maire et député SFIO de Courrières est arrêté en 1917 pour avoir favorisé l'évasion d'un soldat anglais. Condamné à un an de cellule, il meurt en détention à Vilvorde, en Belgique, en juillet 1918<sup>109</sup>.

L'occupation allemande pose un véritable problème économique au gouvernement français dans une région qui fournissait avant la guerre 50 % du charbon français et 75 % du coke nécessaire à la sidérurgie. Dès le 3 novembre 1914, le Président de la République, Raymond Poincaré vient à Bruay pour organiser la production et le transport du combustible vers le sud. Les mineurs de la partie occupée qui ont fui sont réquisitionnés et ne sont pas enrôlés par l'armée, les effectifs des huit Compagnies de l'ouest du bassin minier, celles du secteur Béthune-Bruay, qui employaient 40 000 ouvriers au total en 1913 voient leurs effectifs gonfler jusqu'à 60 000 ouvriers. Leur production doit être augmentée au maximum : elle était de 8,7 millions de tonnes en 1913, elle passe à 11,2 millions de tonnes en 1917, soit une augmentation de 29 %. Cette mobilisation économique exceptionnelle entraîne des accidents, comme celui du 16 avril 1917, à la fosse 9 de Nœux, à Hersin-Coupigny, qui fait 42 morts à la suite d'un coup de grisou. La ligne ferroviaire Béthune-Paris étant coupée à Lens, les trains de charbon empruntent désormais une ligne Calais-Boulogne-Abbeville-Beauvais pour aller à Paris<sup>110</sup>.

Ces mesures de mobilisation économique se font en partenariat entre le gouvernement et le syndicat des mineurs présidé depuis Bruay par Henri Cadot pendant toute la durée de l'occupation. Les mineurs acceptent de travailler 9 h par jour puis 10h30 au lieu de 8 h

---

<sup>109</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article85701>, notice SORRIAUX Uriane, Jean-Baptiste, version mise en ligne le 30 mars 2010, dernière modification le 30 mars 2010.

<sup>110</sup> Yves LE MANER, op. cit.

auparavant. En contrepartie, les salaires sont augmentés et de nombreux candidats se présentent pour l'embauche ; ils sont les bienvenus car le charbon est vital pour l'effort de guerre. En 1917, les mineurs obtiennent une indemnité de vie chère augmentée de 1,25 franc par jour au 1<sup>er</sup> janvier 1918 et d'une allocation familiale de 3 francs par mois et par enfant de moins de 13 ans.

*L'Humanité* évoque ainsi la rencontre entre les dirigeants du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais et les dirigeants des compagnies minières du département, en présence des députés socialistes du Pas-de-Calais :

« Les représentants des ouvriers mineurs ont saisi la délégation patronale d'un rapport contenant les revendications actuelles des ouvriers mineurs aux prises avec les difficultés croissantes du prix de la vie. L'après-midi, la délégation des syndicats a été reçue par M. Colliard, ministre du travail, qui aidera à faire aboutir les revendications présentées aux compagnies minières du Pas-de-Calais<sup>111</sup> ».

Quelques jours plus tard, Henri Cadot tend la main à la CGT, dont le « vieux syndicat » des mineurs du Pas-de-Calais s'était retiré en 1913, comme on l'a dit, notamment sur la question de la loi sur les retraites des mineurs. Cadot explique que l'article 11 de la loi du 25 février 1914 sur les retraites des mineurs a permis au vieux syndicat de signer une convention avec trois compagnies minières du Pas-de-Calais. Dans ces trois concessions, les mineurs pensionnés reçoivent une pension mensuelle de 730 francs, contre 640 pour les mineurs des autres compagnies qui tirent leur retraite de la Caisse autonome. Pour Cadot, à la faveur de la guerre et de la collaboration nouée entre le syndicat des mineurs et le gouvernement, les acquis de l'article 11 peuvent être étendus à l'ensemble des mineurs : « J'ai déposé en novembre 1916 une proposition de modification à la loi du 25 février 1914 portant que les retraites de tous les ouvriers mineurs remplissant les conditions [...] devront atteindre 730 fr. au minimum. [...] La loi peut être votée avant la fin de la guerre<sup>112</sup> ». Et Cadot de conclure qu'il n'y a plus de raison pour refuser la reconstitution de l'unité minière.

Face à la voie réformiste tracée par le syndicat des mineurs qui rejoint en fait la position de Jouhaux et de la majorité confédérale de la CGT, la voix des syndicalistes révolutionnaires peine à se faire entendre. Benoît Broutchoux apparaît marginalisé. Le militant anarchiste, incorporé au 59<sup>e</sup> régiment territorial, s'est retrouvé dans les tranchées sur les hauteurs des Vosges. Affecté au 8<sup>e</sup> régiment du train puis au 23<sup>e</sup> d'infanterie coloniale, au 56<sup>e</sup> régiment d'infanterie et enfin au 29<sup>e</sup> RI, il est gazé durant la première quinzaine de janvier 1916. Hospitalisé pour des lésions pulmonaires, il est transféré à l'arrière le 13 janvier, sans être démobilisé. Il rejoint alors la minorité pacifiste du syndicalisme. À l'automne 1916, on trouvait sa signature, en tant que secrétaire de l'Union départementale CGT du Pas-de-Calais, dans un manifeste du Comité de défense syndicaliste. On le retrouve à la conférence de la CGT qui se tient à Clermont-Ferrand du 23 au 25 décembre 1917, où il est le porte-parole de la minorité syndicaliste pacifiste<sup>113</sup>. Le 19 février 1918, il est détaché par l'armée comme tourneur à l'usine d'automobiles Alda, à Courbevoie, mais il est arrêté pour propos défaitistes à la suite d'une

---

<sup>111</sup> *L'Humanité*, 17 février 1918.

<sup>112</sup> *L'Humanité*, 13 mars 1918.

<sup>113</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article155139>, notice BROUTCHOUX Benoît [Dictionnaire des anarchistes] par Guillaume Davranche, version mise en ligne le 7 mars 2014, dernière modification le 11 décembre 2018.

altercation dans un tramway. Le *Bulletin des réfugiés du Pas-de-Calais* mentionne son arrestation en le présentant comme un militant isolé :

« il assistait aux réunions du comité confédéral en qualité de secrétaire de l'Union des syndicats du Pas-de-Calais. Or, toutes les organisations de ce département lui disputent le droit à ce titre et réclamaient, récemment encore, un congrès dans le but de liquider cette situation. On dit couramment à la Bourse du travail que "son timbre en caoutchouc lui tient lieu de comité". De nombreux militants syndicalistes qui ne prennent pas au sérieux "ce rigolo", ainsi que l'appelle l'un des chefs du parti du travail, nous ont déclaré que Broutchoux avait toujours représenté des organisations illusoires : syndicat de mineurs... sans mineurs ; secrétaire d'Union des syndicats... sans syndicat. La majorité le juge surtout comme un désorganisateur. Il n'est, en réalité, qu'adhérent au syndicat des chauffeurs d'auto, dont il exerce la profession... à l'occasion<sup>114</sup> ».

Isolé au sein de la CGT du Pas-de-Calais qu'il continue de représenter alors qu'il vit désormais en banlieue parisienne et surveillé par la police, l'ancien leader du « jeune syndicat » n'est plus en mesure d'animer la minorité révolutionnaire. La collaboration nouée entre le gouvernement et le syndicat des mineurs illustre parfaitement à l'échelle d'un département, le climat d'« union sacrée » qui a submergé le mouvement ouvrier, avec d'autant plus de force, ici, que le département du Pas-de-Calais est traversé par la ligne de front, occupé par les Allemands et ravagé par les bombardements ce qui rend toute contestation sociale impensable. Plus profondément, le réformisme du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais par temps d'union sacrée n'est pas que conjoncturel, il s'inscrit dans la continuité des pratiques du « vieux syndicat » et rejoint l'orientation de la majorité confédérale de la CGT autour de Léon Jouhaux.

### **La vie politique reprend ses droits**

Avec les pires difficultés en raison de la guerre, de l'absence de nombreux militants mobilisés ainsi que de la pénurie de papier qui touche l'ensemble de la presse, la vie politique reprend bientôt ses droits.

Dès le 28 octobre 1918, le préfet du Pas-de-Calais quitte Boulogne où il siégeait depuis sa prise de fonction au mois de février et réintègre Arras avec son chef de cabinet et quelques fonctionnaires. Il faut cependant attendre la signature du traité de Versailles, en juin 1919 pour que les cinq millions de soldats démobilisés rentrent progressivement chez eux. Les derniers poilus ont regagné leur foyer en septembre et octobre 1919, près de dix mois après la fin des combats. Dans les villes du bassin minier du Pas-de-Calais occupé par les Allemands, les habitants découvrent un paysage de désolation : en 1918, seules 33 des 8 000 maisons ouvrières de la compagnie de Lens sont réparables. Lens et Liévin ont été détruites à 100 %.

Les destructions, concentrées dans les arrondissements de Béthune et d'Arras, sont considérables : on compte 279 communes dévastées, 2 200 établissements industriels anéantis, 522 écoles, 235 églises et 171 mairies sont à reconstruire. 526 000 personnes, soit la moitié de la population du département avant la guerre se retrouvent sans abri<sup>115</sup>.

Dans son autobiographie *Fils du peuple*, Maurice Thorez se souvient de son retour dans le Pas-de-Calais, après l'armistice :

---

<sup>114</sup> *Bulletin des réfugiés du Pas-de-Calais*, 18 avril 1918.

<sup>115</sup> Yves-Marie HILAIRE, Yves Le Maner et Pierre-Jean THUMERELLE, in *Le Pas-de-Calais de la Préhistoire à nos jours*, L'entre-deux-guerres, Saint-Jean-d'Angély, Editions Bordessoule, 1989, p. 348.



« Dans ce qui fut des villages, dont on devine l'emplacement par cette poussière rouge qu'ont laissée les tuiles et les briques pulvérisées, quelques pavés épargnés par les obus indiquent à peine la route. [...] Nous arrivons enfin à Lens. C'est un formidable amoncellement de maisons défoncées et rasées, où les caves pleines d'eau bâillent à ciel ouvert. Enfin, un soir, nous atteignons Noyelles-Godault. Le village où s'était écoulée mon enfance a terriblement souffert. Notre maison est restée debout, mais, à côté, elle qu'habitait un de mes oncles a été pulvérisée par un obus... Les brasseries, l'usine, ont été détruites. La fosse 4, où j'avais travaillé, n'était plus qu'un chaos de briques de pierres, d'énormes poutres d'acier, de roues de wagons, de fils, de morceaux de fer tordus, informes. Avant de partir, les Allemands avaient fait sauter le cuvelage à la dynamite et noyé la fosse<sup>116</sup>. »



[ La rue de Lille, à Lens, avant et après la Première  
Guerre mondiale. ]

Le retour des réfugiés est néanmoins rapide : ainsi, alors qu'il n'y avait plus que 42 habitants à Carvin en novembre 1918, la ville en compte 10 000 en juin 1919. Liévin a retrouvé 7 000 habitants en octobre 1919. Lens a 2 300 habitants en juin 1919, 5 000 au mois de septembre et plus de 15 000 en 1921<sup>117</sup>. Les habitants vivent dans des caves et dans des baraquements provisoires le temps que les nouveaux logements sortent de terre. La situation est tout aussi dramatique à Hénin-Liétard, où le correspondant du *Matin* raconte le difficile retour des réfugiés :

« Ici, ils sont rentrés 23, du premier élan voilà cinq semaines. Il n'y avait pas, pour les 23, un logis habitable. Maintenant, ils sont 3 000 ; [...] Plus un toit, plus une fenêtre. Enfants, vieillards, dorment sur des débris de

<sup>116</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, pp. 35-36.

<sup>117</sup> Yves LE MANER, « Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais pendant la Grande Guerre », *Gauheria* n°100, p. 88-106, mai 2017.



paillasses, des lambeaux de couvertures, à tous les vents [...]. Trois jours sur sept, le courrier, les journaux font défaut. [...] Ni pharmacien, ni docteur ; un seul boulanger pour 3 000 faims<sup>118</sup>. »

Les sociétés politiques et les partis dont les activités avaient été interrompues à cause de la guerre et de l'occupation peuvent se réunir à nouveau : ainsi, *l'Humanité* du 20 août 1918 annonce la constitution à Auchel d'une commission provisoire regroupant le syndicat des mineurs, le parti socialiste, la Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme en vue de former une coalition de toutes les forces républicaines.

Dès le début de l'année 1918, la direction du parti socialiste se préoccupe de la diffusion de *l'Humanité* dans le département du Pas-de-Calais et y envoie un certain Vandalle, « inspecteur au journal *l'Humanité* » en tournée. Raoul Evrard et Georges Barthélémy expliquent :

« En août 1914, la désorganisation de nos fédérations commença. Ce n'est guère qu'à la fin de 1915, qu'avec une ténacité louable, certains militants réussirent à regrouper les forces éparses de leurs sections et à leur rendre une vitalité qui s'est accusée nettement aux congrès de 1915 et de 1916. Dans la tourmente, *l'Humanité* avait subi un coup terrible. Nos camarades, dispersés et privés de ressources, pour la plupart, ne renouvelèrent pas leur abonnement. [...] Depuis, beaucoup de nos camarades ayant été rappelés en usine, la crise a été conjurée<sup>119</sup>. »

Revenant dans un autre article sur les problèmes de la diffusion de *l'Humanité*, Barthélémy note que :

« Pour qu'un journal soit lu dans une région, il faut d'abord qu'il y soit vendu. [...] On sait à quelles difficultés *l'Humanité* s'est heurtée pendant les années 1914, 1915 et 1916 pour intensifier sa propagande et assurer son développement normal. [...] Ce qui devenait très difficile pour la plupart des départements, était rendu impossible dans les zones immédiates d'opérations où les irrégularités de transport s'ajoutaient aux mille tracas d'une censure militaire impitoyable. Le bassin houiller du Pas-de-Calais s'est trouvé longtemps dans cette situation paradoxale d'être séparé du reste de la France par suite même de sa situation particulière du front et de son occupation par l'armée anglaise<sup>120</sup>. »

Evrard et Barthélémy regrettent avec amertume que les ouvriers du Pas-de-Calais préfèrent acheter les journaux populaires à grand tirage pour y lire des faits divers et des feuilletons policiers, mais soulignent que chaque semaine, 15 000 numéros du *Réveil du Nord* hebdomadaire sont diffusés dans les corons. Fort de ce constat, il est décidé de s'appuyer sur le réseau des diffuseurs du *Réveil du Nord* pour diffuser *l'Humanité* et le quotidien socialiste s'engage à publier régulièrement les articles des principaux dirigeants socialistes du Pas-de-Calais, Basly, Cadot, Evrard, Maës, Mailly et Barthélémy.

Dans le même temps, Barthélémy fonde un nouvel hebdomadaire intitulé « *Le Pas-de-Calais libéré* » ce journal qui passe de 2 à 4 pages se présente comme l'édition départementale de *La France libérée*, le titre qui a succédé à *La France envahie*, « organe de défense et d'initiative du Nord et de l'Est » créé en 1917 à Paris pour défendre les droits des réfugiés et

---

<sup>118</sup> *Le Matin*, 13 mars 1919.

<sup>119</sup> *L'Humanité*, 27 janvier 1918.

<sup>120</sup> *L'Humanité*, 8 mars 1918

des sinistrés des départements septentrionaux. Le journal de Barthélémy publie les textes de Basly, Cadot et Evrard. Installé à Arras, il se dote de bureaux à Béthune, Carvin et Lens et annonce 15 500 exemplaires vendus chaque semaine en juin 1919. Aux côtés du *Réveil du Nord*, le *Pas-de-Calais libéré* fait figure d'organe officieux de la SFIO.

Quelques mois plus tard, la fédération socialiste du Pas-de-Calais tient son congrès fédéral à Calonne-Ricouart le 21 juillet 1918<sup>121</sup>. Selon les chiffres donnés par le secrétariat de la SFIO pour son congrès national d'octobre 1918, la fédération socialiste du Pas-de-Calais aurait retrouvé dès le mois d'avril 1918 des effectifs de l'ordre de 1 800 adhérents, contre 3 275 en 1913<sup>122</sup>. La progression se serait poursuivie malgré l'offensive allemande du printemps 1918 pour atteindre 1 950 adhérents en septembre. Cette évolution coïncide avec l'évolution nationale des effectifs de la SFIO, passés de 75 000 adhérents en 1914 à environ 36 000 fin 1918.

La direction socialiste salue « la conscience et l'activité des secrétaires fédéraux, souvent demeurés en fonction tout à proximité du front, comme Ferrand, secrétaire fédéral du Pas-de-Calais<sup>123</sup>. »

Un an plus tard, au congrès de Béthune, Ferrand fait état de 2 000 cartes placées et estime que le nombre de cotisants devrait atteindre les 5 000 à la fin de 1919. Le secrétaire fédéral annonce la formation de nouvelles sections, notamment dans les arrondissements de Montreuil et de Saint-Pol<sup>124</sup>.

Ancien militant du POF, secrétaire général de la mairie d'Avion, Charles Ferrand avait d'abord été trésorier de la fédération du Pas-de-Calais de la SFIO dès sa création avant d'accéder au poste de secrétaire général. Bien évidemment, la progression des effectifs de la SFIO dans le Pas-de-Calais ne s'explique pas uniquement par l'action de Charles Ferrand. Elle s'inscrit plutôt dans un contexte plus général de croissance des effectifs des organisations ouvrières, bien étudiée par Annie Kriegel. L'historienne a ainsi calculé que pour une base 100 en 1918, l'indice général des effectifs socialistes atteignait 372 en 1919<sup>125</sup>.

En 1919, la fédération socialiste du Pas-de-Calais compte 11 950 adhérents répartis en 115 sections là où elle en avait 77 en 1914<sup>126</sup>. Elle atteint les 14 000 adhérents à la fin de 1920. Ces effectifs bien supérieurs aux effectifs d'avant-guerre la classent au troisième rang derrière la fédération socialiste de Paris et celle du Nord. Le rapport du secrétariat sur la vie du parti rédigé dans le cadre de la préparation du congrès de Strasbourg constate ainsi que

« Jamais le parti socialiste n'a eu un nombre d'adhérents aussi élevé. Il n'est pas douteux que cette période de croissance remarquable soit due pour une large part à la démobilisation. [...] La fédération du Nord n'a pu reprendre sa propagande qu'au lendemain de l'armistice, son territoire libéré. [...] Une propagande méthodique de quelques mois lui a permis de retrouver et même de dépasser ses effectifs de 1914. La fédération du Pas-de-

---

<sup>121</sup> *L'Humanité*, 21 juillet 1918.

<sup>122</sup> Roger MARTELLI, *Prendre sa carte, 1920-2009, données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Fondation Gabriel Péri, 2010.

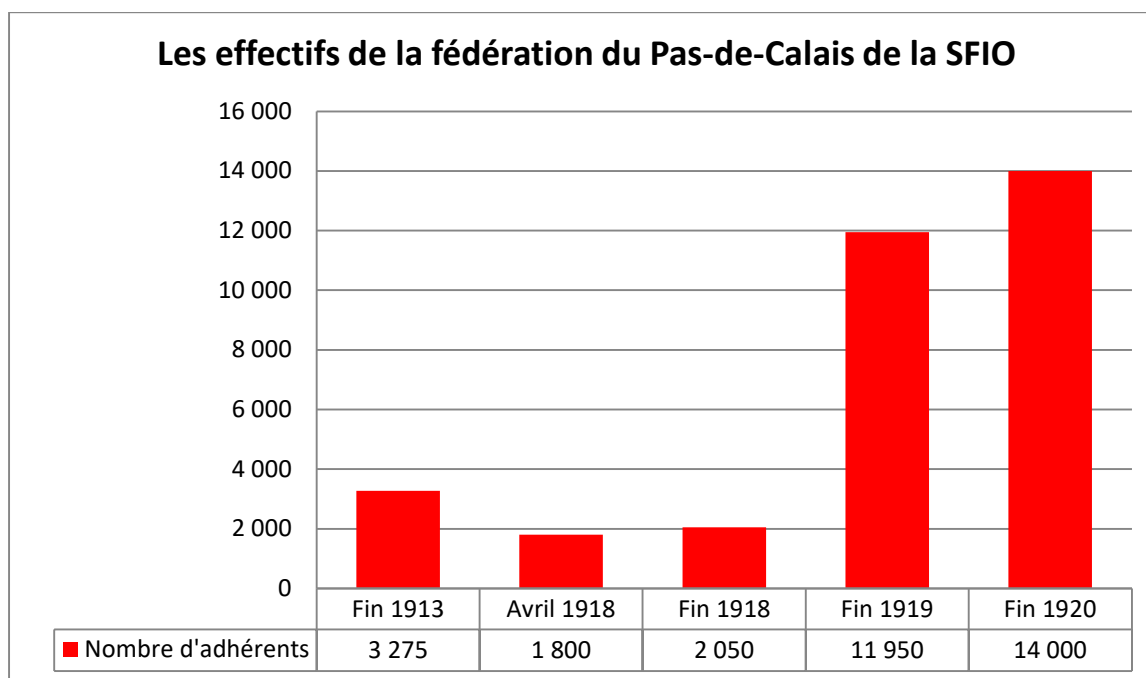
<sup>123</sup> *L'Humanité*, 8 septembre 1918.

<sup>124</sup> *L'Humanité*, 11 juillet 1919.

<sup>125</sup> Annie KRIEDEL, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, Paris, Flammarion, collection science de l'histoire, 1969, p. 20.

<sup>126</sup> Encyclopédie Compère-Morel, Hubert ROUGER, *La France socialiste, tome III, Les fédérations, 2e partie*, Paris, 1921, p. 438.

Calais connaît une fortune plus grande encore ; de 3 275 adhérents en 1914, et de 1 950 en 1918, elle passe à 11 950 faisant ainsi un bond prodigieux, unique dans les annales du parti<sup>127</sup> ».



Dans ce contexte de progression de la SFIO, Jean Longuet est invité dans le Pas-de-Calais pour une réunion publique organisée à Auchel, le 17 mars 1919. A cette date, ce sont les ex-minoritaires de guerre proches de Longuet autour de Ludovic-Oscar Frossard qui dirigent le parti socialiste. La venue de Longuet, dans un département qui fait figure de « bastion » des réformistes et des majoritaires de guerre qui contrôlent le syndicat des mineurs n'allait pas de soi, comme le rapporte *le Populaire*, qui est alors le quotidien de la tendance longuettiste du parti socialiste :

« "Longuet n'osera jamais venir dans le Pas-de-Calais", disait, il y a quelques semaines, un ancien gros militant de notre Fédération. Longuet est arrivé et jamais [...] une pareille foule n'était venue saluer et applaudir un orateur ! Cinq mille travailleurs de la mine [...] sont venus affirmer devant le représentant de la nouvelle majorité du parti, leur foi inébranlable en la nouvelle orientation socialiste et leur fidélité aux résolutions fondamentales du Parti : lutte de classes, lutte pour la conquête du pouvoir, à l'exclusion de toute participation ministérielle avec les gouvernements bourgeois !<sup>128</sup> » Plus loin, Pierre Richir, l'auteur de l'article, cite le dénommé « Haze, citoyen d'Houdain », qui « vint en quelques paroles humoristiques, retracer la vie difficile des camarades de la Fédération du Pas-de-Calais qui veulent rester internationalistes ».

En filigrane, ce sont évidemment les dirigeants de la fédération et du syndicat des mineurs qui sont critiqués.

Plus modéré, le correspondant de *l'Humanité* juge également que la venue de Longuet est un grand succès. Il donne un chiffre de 3 à 4 000 personnes venues de Bruay, Lillers, Calonne-Ricouart, Allouagne et de tout l'ouest du bassin minier :

<sup>127</sup> Congrès national de Strasbourg (février 1920), rapport du secrétariat, la vie du Parti d'octobre 1918 à janvier 1920.

<sup>128</sup> *Le Populaire*, 23 mars 1919.

« Son exposé de la situation internationale et des conditions de la paix juste et durable, sa protestation contre les impérialistes et réactionnaires, et la nouvelle provocation du gouvernement refusant les passeports aux délégués français en Russie ont été salués d'acclamations prolongées [...]. Dans cette région demeurée pendant quatre ans et demi sous le feu des canons et labourée par les obus, pas la moindre trace de chauvinisme chez des prolétaires plus résolus que jamais, au contraire, à mener la bataille politique et sociale sur le terrain de l'Internationale et de la lutte des classes et à faire triompher le socialisme qui en finira seul avec toute guerre<sup>129</sup> ».

Si les socialistes français sont divisés sur l'appréciation qu'ils portent sur les bolcheviks, le refus de l'intervention de l'Entente en Russie fait consensus chez les socialistes et le congrès fédéral du Pas-de-Calais qui se tient à Bruay le 13 avril peut ainsi voter à l'unanimité « une motion contre l'intervention en Russie et le refus des passeports à la délégation nommée à Berne<sup>130</sup>. » Une conférence socialiste internationale s'était en effet tenue à Berne, en février 1919, afin de ressusciter la Deuxième Internationale. Divisés sur l'appréciation à avoir sur les bolcheviks, les 97 délégués présents à Berne s'entendent sur l'envoi d'une commission d'enquête en Russie, composée de socialistes de pays et de courants différents afin d'établir les faits avec certitude, mais l'initiative ne peut aboutir, les différents gouvernements des pays de l'Entente refusant d'accorder les passeports aux délégués.

La prise de position du congrès fédéral socialiste du Pas-de-Calais illustre à la fois la progression des idées de la nouvelle majorité longuettiste chez les adhérents du Pas-de-Calais tout comme la volonté de la majorité fédérale composée d'ex-majoritaires de guerre de se défendre des procès en trahison qui lui sont faits ainsi que le rapporte *le Populaire* : « Richard demande un vote sur les conclusions du pacte unitaire du congrès d'Amsterdam, afin que nul ne puisse plus accuser les dirigeants de la Fédération de n'être pas partisans de la lutte de classe. Sa proposition est adoptée à l'unanimité<sup>131</sup>. »

Dans le même article, le quotidien de Longuet revient beaucoup plus longuement que ne le fait *l'Humanité* sur les débats qui divisent les socialistes du Pas-de-Calais réunis en congrès fédéral à Bruay. *Le Populaire* se réjouit de la progression de la tendance longuettiste et explique comment les députés ex-majoritaires de guerre ont été vivement contestés :

« Le rapport du secrétaire et du trésorier provoque une vive et longue discussion. Il contient l'approbation de l'attitude des élus pendant la guerre. Havenne, Haze, Moutet, Richard, critiquent tour à tour la politique jusqu'aboutiste des élus du Pas-de-Calais. Cadot, Basly, Evrard, Ferrand, expliquent leur attitude qu'ils ont crue bonne. [...] Le rapport mis aux voix, après de nombreuses interventions, est adopté par 104 voix contre 52. [...] Evrard donne connaissance du programme de la commission. [...] Havenne, l'infatigable lutteur, défenseur de la minorité fédérale (majorité du parti) lit et commente la motion Longuet, ou plutôt la motion de reprise des relations internationales. Le programme de la C.A.P. obtient 70 voix. Le programme pour la reprise des relations internationales, 64 voix. [...] La Fédération disposant de 83 mandats, 43 sont répartis à la majorité, 40 à la minorité. [...] Il nous reste à enregistrer la victoire inespérée des ex-minoritaires. Au dernier congrès, ils disposaient d'à peine un cinquième des mandats, ils en détiennent aujourd'hui presque la moitié<sup>132</sup>».

---

<sup>129</sup> *L'Humanité*, 19 mars 1919.

<sup>130</sup> *L'Humanité*, 20 avril 1919.

<sup>131</sup> *Le Populaire*, 20 avril 1919.

<sup>132</sup> *Le Populaire*, 20 avril 1919.

A l'issue de ce congrès où « les thèses [...] furent défendues avec âpreté », l'autorité de Basly et Cadot, figures dirigeantes du syndicat des mineurs et de la fédération socialiste, vacille. Pour *le Populaire*, le principal opposant à la direction fédérale est le longuettiste Georges Havenne. Ouvrier mineur à Auchel avant-guerre, Havenne était un des lieutenants de Benoît Broutchoux. Fait prisonnier durant la guerre, évadé au début de l'année 1918, il adhère au parti socialiste SFIO et intègre la direction du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Dès le mois de novembre 1918, Havenne est à l'initiative d'une première grève partielle dans la concession de Ferfay et à la fosse 4 des mines de Marles<sup>133</sup>, étouffée par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Un rapport de gendarmerie signale ainsi que

« le 16 novembre 1918, à la descente du matin, un mouvement gréviste s'est produit à la concession des mines de Ferfay, comprenant 4 fosses, avec 1 050 ouvriers. 3 ouvriers seulement sont descendus au fond. Ce mouvement s'est étendu à la fosse n°4 des mines de Marles [...] où 109 ouvriers sur 850 sont descendus. [...] Les ouvriers réclament : 1. Etablissement de minimum de salaire ; 2. Journée de 8 heures au lieu de celle de 9 actuellement pratiquée ; 3. Indemnité journalière de vie chère de 5 francs. [...] Le syndicat des mineurs espère enrayer le mouvement dans la journée du 17 pour la reprise de lundi matin 18<sup>134</sup>. »

C'est Raoul Evrard qui devient le nouveau secrétaire général de la fédération socialiste. Fils de Florent Evrard, ancien secrétaire général du syndicat des mineurs aux côtés de Basly, Evrard avait travaillé comme collaborateur de Raoul Briquet avant de devenir permanent de la fédération en 1913. Plus que Basly qui tire sa légitimité politique du syndicat et a noué une relation de type paternaliste avec ses électeurs qui l'a conduit, par exemple, à refuser le vote de la représentation proportionnelle à l'assemblée, Raoul Evrard, bien que lié au syndicat des mineurs, est avant tout un homme de parti. Joël Michel note que « sur les 350 réunions de propagande politique organisées en 1913, Raoul Evrard en a assuré 177, et Basly 17 seulement, alors qu'il a fait 125 réunions de bienfaisance, visites aux hospices, et de manière générale à tous les électeurs<sup>135</sup> ». Engagé volontaire, blessé deux fois pendant la guerre, franc-maçon, Evrard fait partie de la nouvelle génération militante qui a grandi à l'ombre de Basly. Il a 40 ans quand il accède au poste de secrétaire général alors que Ferrand, son prédécesseur, en a alors 55 et Basly 65. Au fond, pour Joël Michel, « Basly et sa génération représentent la fusion du parti et du syndicat, ou plutôt l'étouffement du premier ; la tendance nouvelle est d'accorder au parti une existence autonome. On se heurte au vieux chef qui y voit un danger pour son omnipotence et son indépendance<sup>136</sup> ».

## La SFIO et les grèves de juin 1919 dans le Pas-de-Calais

---

<sup>133</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article87328>, notice HAVENNE Georges par Yves Le Maner, version mise en ligne le 5 avril 2010, dernière modification le 5 avril 2010.

<sup>134</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2139, rapport du capitaine Gest au sous-préfet de Béthune, 16 novembre 1918.

<sup>135</sup> Joël MICHEL, « Les débuts de la SFIO dans le bassin houiller du Pas-de-Calais (1905-1914) », *Revue du Nord*, tome 56, n°221, 1974, p. 161.

<sup>136</sup> Joël MICHEL, « Émile Basly (1854-1928) », *Revue du Nord*, tome 55, n°219, Octobre-décembre 1973, p. 370.

La réorganisation de la fédération socialiste du Pas-de-Calais dans l'après-guerre s'opère sur fond d'une vague de contestation sociale qui touche le département du Pas-de-Calais au printemps 1919.

Le mouvement de grève du printemps 1919 trouve son origine dans les espérances déçues d'amélioration du sort des ouvriers. De fait, on a vu comment, durant la guerre, une certaine forme de collaboration avait pu s'établir entre le gouvernement, le patronat et le mouvement syndical. L'Assemblée nationale vote ainsi le 23 avril 1919 la loi des huit heures par jour, six jours par semaine, semblant ainsi satisfaire une vieille revendication portée par la CGT avant la guerre. Dans le secteur de la métallurgie, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et la Fédération des métaux CGT tombent d'accord sur un projet de convention collective de la métallurgie sur la base de la journée de huit heures.

En parallèle, le comité d'entente de la métallurgie parisienne, qui regroupe 13 syndicats CGT, revendique la semaine anglaise de 44 heures avec samedi après-midi libéré. Le 24 mai 1919, l'UIMM et la Fédération des métaux CGT signent la nouvelle convention collective de la métallurgie qui ne prend pas en compte les revendications du comité d'entente de la métallurgie parisienne. Les métallos parisiens se sentent floués par cet accord, organisent des assemblées générales et appellent à la grève. Le 2 juin 1919, plus de 100 000 ouvriers sont en grève. La grève s'étend aux travailleurs du métro parisien.

Dans le Pas-de-Calais, les manifestations du premier mai, prélude à la grève qui est sur le point d'éclater, sont un succès. A Calais, le correspondant de *L'Humanité* évoque 6 à 7 000 manifestants, socialistes et syndicalistes réunis pour un meeting dans la salle de la coopérative « l'Union ouvrière ». Le quotidien socialiste se réjouit : « Calais, autrefois le rempart du socialisme, était, depuis une quinzaine d'années une ville presque perdue par suite des querelles intestines, des discussions causées par l'autoritarisme des uns, par la veulerie des autres. Maintenant, l'union est parfaite<sup>137</sup> ». A Boulogne-sur-Mer, 400 à 500 dockers se mettent en grève le 2 mai pour réclamer des augmentations de salaire et l'application immédiate de la loi de huit heures<sup>138</sup>.

Fin mai, les mineurs de Marles, Ferfay et la Clarence qui avaient lancé un premier mouvement de grève dès le mois de novembre 1918 se mettent à nouveau en grève, malgré la réticence du Syndicat des mineurs. *L'Humanité* semble approuver leur combativité : « Une telle décision démontre d'une façon évidente l'esprit de mécontentement provoqué par les lenteurs apportées à l'examen des revendications du prolétariat du sous-sol. Les rancœurs amassées sont si formidables que pas un mineur ne s'est présenté pour prendre le travail<sup>139</sup> ». Revenant sur le déclenchement de la grève dans le numéro du lendemain du quotidien socialiste, Raoul Evrard défend la position de Maës et du Syndicat des mineurs qui jugeait le déclenchement de la grève prématuré : « Maës, avec beaucoup de courage, invita les travailleurs de la mine à attendre au moins jusqu'au congrès du 8 juin avant de s'engager dans un mouvement ». Réunis en assemblée générale, les mineurs rejettent l'appel de Maës à retarder le déclenchement du conflit et votent la grève immédiate. Evrard avance le chiffre de 20 000 grévistes (12 000 dans la concession de Marles, 3 000 pour Ferfay, 1 000 pour La Clarence et 4 000 dans la concession

---

<sup>137</sup> *L'Humanité*, 6 mai 1919.

<sup>138</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2139, rapport du chef de brigade Desforges aux ministres de la guerre et de la reconstitution industrielle.

<sup>139</sup> *L'Humanité*, 31 mai 1919.

de Bruay)<sup>140</sup>. Partie des mines de Marles, la grève s'étend rapidement dans le département et touche d'autres concessions. *Le Populaire* évoque 30 000 grévistes le 3 juin et même 50 000 grévistes le 4 juin :

« Les mécaniciens des machines d'extraction réunis à Allouagne ont décidé de ne reprendre le travail qu'après avoir obtenu pleine et entière satisfaction. [...] A Bruay, à Auchel, à Allouagne, à Ligny-les-Aire, à Bully-Grenay, à Lapugnoy, à Burbure, la grève générale a été acclamée à l'issue des réunions organisées<sup>141</sup> ».

Entre temps, un congrès extraordinaire du syndicat des mineurs se tient à Béthune le 1<sup>er</sup> juin, en présence de 186 délégués représentant 86 sections syndicales. Le congrès doit décider soit de soutenir le mouvement parti de la concession de Marles et d'appeler l'ensemble des mineurs du bassin à la grève immédiate, soit de repousser l'appel à la grève à la date du 16 juin, choisie par la Fédération des travailleurs du sous-sol. Une écrasante majorité appelle à la grève immédiate :

« Havenne retrace l'attitude de la fédération de Marles et préconise la grève immédiate. Il demande que les mineurs soient aussi courageux en temps de grève qu'ils l'ont été en temps de guerre. [...] Richard soutient le point de vue d'Havenne et propose aussi la grève générale, approuvée par l'assemblée. [...] La grève est décidée par 116 voix contre 10 pour la grève renvoyée au 16 juin<sup>142</sup> ».

Sur le terrain, la grève continue. A Nœux-les-Mines, le comité de grève accepte que des ouvriers spécialisés continuent de s'occuper de l'entretien et de la production d'électricité le temps de la grève. Ce n'est pas le cas à Bruay où la section syndicale et le directeur de la compagnie se rejettent la faute ainsi que le relate Raoul Evrard<sup>143</sup>.

Parallèlement au mouvement, une délégation du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais se rend à Paris pour négocier avec la Fédération CGT du sous-sol les conditions de leur admission. Un point fait débat : les statuts de la Fédération CGT du sous-sol interdisent en effet aux parlementaires d'être membres du Conseil national de la Fédération. Emile Basly, Arthur Lamendin et Henri Cadot obtiennent de pouvoir rester à la direction du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais.

D'autres professions entrent à leur tour en mouvement. Le 7 juin, les déblayeurs de décombres d'Hénin-Liétard, Billy-Montigny, Lens et Sallaumines se mettent en grève pour les salaires et la journée de huit heures. « La grève des déblayeurs s'étend et il n'y aura bientôt plus un seul chantier en activité » affirme *l'Humanité* le 14 juin.

La délégation du syndicat des mineurs revient le 8 juin devant un nouveau congrès, toujours à Béthune, et expose les propositions issues de l'arbitrage ministériel, qui sont rejetées par les délégués déterminés à poursuivre la grève. Pour *le Populaire*, c'est un « coup de théâtre » : « la grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais repart à fond, après leur réunion de Béthune où les délégués des sections syndicales ont repoussé à une forte majorité les conditions de l'accord conclu à Paris, devant le ministre du Travail<sup>144</sup> ».

---

<sup>140</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> juin 1919.

<sup>141</sup> *Le Populaire*, 3 juin 1919.

<sup>142</sup> *Le Populaire*, 5 juin 1919

<sup>143</sup> *L'Humanité*, 5 juin 1919.

<sup>144</sup> *Le Populaire*, 10 juin 1919.

Mais si le quotidien socialiste se réjouit, ce n'est pas le cas de la direction du syndicat des mineurs désavouée par le rejet de l'accord. Le scepticisme des dirigeants réformistes du syndicat quant au mouvement de grève se ressent désormais fortement à la lecture des articles qu'envoie Raoul Evrard à *l'Humanité*. Ainsi, Evrard raconte qu'un gréviste de Béthune auquel il aurait demandé son sentiment sur la loi des huit heures votées à la Chambre des députés lui aurait répondu : « J'attends que le citoyen Cadot, mon député, me renseigne ». Et Evrard de conclure :

« Il semble bien que ce soit là la position prise par tous ceux à qui j'ai parlé de ce vote. Ils attendent des éclaircissements de leurs militants avant de se prononcer. Il y a quelque chose qu'ils ne comprennent pas : c'est qu'alors qu'elle relate en caractères démesurés le vote des huit heures par la Chambre, la presse bourgeoise annonce en même temps que la Fédération du sous-sol, qui n'a pas obtenu satisfaction sur les huit heures, se mettra en grève le 16 juin. Il faut avouer que beaucoup seraient troublés à moins !<sup>145</sup> ».

De fait, au moment où la grève des mineurs est lancée au plan national par la Fédération du sous-sol, les mineurs des bassins du Nord et du Pas-de-Calais reprennent le travail, estimant leurs revendications satisfaites :

« Les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais se sont réunis hier, à Béthune. A l'issue de la réunion, un ordre du jour a été voté par 132 voix contre 30 et 16 abstentions. [...] le congrès maintenant toute sa confiance à la délégation, lui donne mission de se rendre à Paris auprès du ministre du Travail et du ministre de la Reconstitution industrielle pour leur demander d'arbitrer la question des salaires sur laquelle les mineurs n'ont pas encore obtenu complète satisfaction ».

Et *le Populaire* de regretter que « les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais ont agi pour leur compte, en dehors de la Fédération du sous-sol<sup>146</sup> ». Avec amertume, Jouhaux déplore :

« La vieille formule "diviser pour régner" reste toujours vraie en matière de politique gouvernementale. La grève des mineurs nous en fournit encore un exemple. Il y a huit jours, les mineurs du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin repoussaient les offres qui leur étaient faites et affirmaient leur volonté d'obtenir la revendication déposée au nom de la corporation toute entière par la Fédération nationale du Sous-Sol. Aujourd'hui, pour la conquête de cette revendication, la Fédération entre en action, les mineurs du Pas-de-Calais du Nord et d'Anzin rentrent au travail<sup>147</sup> ».

Dans les colonnes de *l'Humanité*, Georges Dumoulin se montre compréhensif avec les mineurs épuisés par trois semaines de grève, mais pointe du doigt l'attitude des dirigeants du syndicat des mineurs :

« M. Loucheur a trouvé des encouragements parmi les dirigeants du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Il s'est servi, avant-hier, au Sénat, du témoignage du citoyen Basly. [...] Les mineurs du Pas-de-Calais ne sont pas des traîtres. Ils sont les victimes d'une équivoque et d'une suite de malentendus. Leur grève a été un mouvement d'impatience déclenché trop tôt. Au lieu de mettre le Congrès de Marseille en présence du fait accompli, c'est-à-dire de leur grève, les syndicats du Nord et du Pas-de-Calais devaient envoyer des délégués à Marseille pour

---

<sup>145</sup> *L'Humanité*, 14 juin 1919.

<sup>146</sup> *Le Populaire*, 18 juin 1919.

<sup>147</sup> *Le Populaire*, 19 juin 1919.



expliquer leur situation et demander la consécration de l'unité minière par une action commune avec la Fédération du sous-sol. Je ne considère pas leur décision de reprise du travail comme un lâchage. Ils ont fait trois semaines de grève dans une période où il est difficile de prolonger démesurément les conflits. Seulement, ils pouvaient reprendre le travail, sans, pour cela, donner un satisfecit à M. Loucheur. Et il n'est pas admissible que leur décision soit interprétée contre la grève générale du sous-sol en dressant les mineurs du Pas-de-Calais contre les autres mineurs français ».

Dumoulin conclut par une attaque directe contre Basly. Exigeant une déclaration publique du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en solidarité avec la grève générale des mineurs, Dumoulin ajoute : « je propose [...] que la question soit soumise au Groupe parlementaire socialiste. L'équivoque vient d'un des membres de ce groupe et c'est la discipline des élus du Parti qui est en cause<sup>148</sup> ».

Au fond, le conflit des mineurs de 1919 est symptomatique : la Première guerre mondiale n'a pas fait disparaître le clivage qui opposait avant-guerre « broutchoutistes » et « baslycots », révolutionnaires et réformistes chez les mineurs. Parti de la base, le mouvement de 1919 n'était pas voulu par la direction du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais qui le pensait prématuré ; dès lors, la direction du syndicat des mineurs a soutenu un mouvement qu'elle n'avait pas initié, puis a privilégié la voie des négociations pour sortir du conflit au moment où au plan national, la Fédération CGT du sous-sol se lançait dans l'action. Du reste, la tactique adoptée par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, qui scandalise une partie des socialistes, a porté ses fruits, ce qui ne peut que conforter la position des dirigeants socialistes du syndicat des mineurs.

### **La SFIO et les élections de 1919 dans le Pas-de-Calais**

Malgré les difficultés pratiques liées à la reconstruction, un premier rendez-vous électoral est fixé au 16 novembre 1919. Les socialistes de la SFIO espèrent une progression en voix, mais craignent un recul en sièges du fait de la nouvelle loi électorale de juillet 1919 qui avait instauré un nouveau mode de scrutin alliant scrutin proportionnel plurinominal et scrutin majoritaire plurinominal à un tour.

Dans le Pas-de-Calais, les élections qui viennent sont à l'ordre du jour du congrès fédéral qui se tient le 13 avril 1919 dans la salle du café de la Paix de Bruay, comme on l'a vu. C'est Raoul Evrard qui présente le programme qui sera défendu par les candidats socialistes aux élections législatives. Dans un parti socialiste divisé, les députés élus en 1914 ont été des « majoritaires de guerre » favorables à l'Union sacrée. Leur positionnement sur le vote des crédits de guerre est contesté par une partie des militants socialistes. *Le Populaire* observe ainsi que :

« dans le vote sur les crédits militaires, nous avons eu la satisfaction de voir la grande majorité du groupe socialiste parlementaire revenir aux meilleures traditions socialistes par un vote négatif [...]. La plupart des égarés [...] sont revenus à une conception plus saine de leur devoir. Cependant, il s'est encore trouvé 13 élus socialistes (?) pour voter les crédits militaires destinés à écraser les révolutions ouvrières de Russie et de Hongrie. Basly, Cadot, Lamendin [...]. Il est profondément regrettable de rencontrer parmi ces élus défailants au devoir socialiste, quatre

---

<sup>148</sup> *L'Humanité*, 19 juin 1919.

élus des mineurs du Pas-de-Calais et du Nord. A nos camarades de ces régions, dont la mentalité est si différente de celle de leurs députés, de prendre les mesures nécessaires<sup>149</sup>. ».

Le propos du *Populaire* est un appel clair à désavouer des députés que le quotidien socialiste ne considère plus comme des vrais socialistes.

Réagissant à ces critiques, le congrès fédéral vote un texte de rappel à l'ordre demandant à ce que les critiques adressées aux parlementaires ne soient pas étalées sur la place publique : « Le Congrès [...] invite les militants fédéraux, qu'ils soient de droite ou de gauche [...] ainsi que les sections à ne plus juger en dehors du Parti les votes au Parlement des élus fédéraux, ces questions ne devant être examinées qu'à l'intérieur même du Parti<sup>150</sup>. »

Si les ex-minoritaires de guerre menés par Havenne dans le département obtiennent 40 mandats contre 43 pour la majorité Basly-Evrard, les députés sortants Emile Basly et Henri Cadot sont réinvestis – leur collègue Arthur Lamendin ne se représentait pas - malgré leur positionnement au cours de la guerre.

Au plan national, la SFIO obtient 1,7 millions de voix contre 1,4 millions en 1914. C'est le meilleur score du parti socialiste à une élection législative depuis sa création, mais désavantagés par le mode de scrutin qui favorise les listes de rassemblement, la SFIO perd des députés passant de 102 sièges à 68.

Dans le Pas-de-Calais découpé en deux circonscriptions, les socialistes l'emportent dans la première circonscription et obtiennent huit députés alors qu'ils en avaient six en 1914. La presse socialiste se réjouit :

« La liste socialiste triomphe dans la première circonscription (arrondissements d'Arras, Béthune et Saint-Pol) tandis que l'Entente nationale fait passer tous ses candidats dans la seconde (arrondissements de Boulogne, Montreuil et Saint-Omer). Le Pas-de-Calais aura donc huit députés socialistes : MM. Basly, Cadot, Evrard, Maës, Ferrand, Barthélémy, Bernard et Georges Richard<sup>151</sup> ».

Après les élections législatives, l'autre grand rendez-vous électoral de l'année 1919 est celui des élections municipales, qui doivent confirmer l'ancrage local du Parti socialiste dans le département. L'exemple de la ville d'Avion illustre bien les conditions très particulières de ces élections de la fin de l'année 1919, dans une région dévastée par la guerre que de nombreux réfugiés n'ont pas encore pu regagner. Sur environ 2 500 électeurs inscrits, seulement 853 participent au vote<sup>152</sup>.

Ces élections ont lieu les 30 novembre et 7 décembre 1919, dans la foulée des élections législatives et la fédération socialiste du Pas-de-Calais les aborde en position de force. Dès le premier tour, les listes de la SFIO l'emportent dans des dizaines de municipalités du bassin minier, à Lens, Liévin, Hénin-Liétard, Bruay, Barlin, Auchel, Hersin-Coupigny, Carvin, Vendin, Loison, Harnes, Meurchin, Nœux-les-Mines, Billy-Berclau, Haines-Lez-La-Bassée, Douvrin, Houdain, Sains-en-Gohelle, Mazingarbe ou encore Verquigneul<sup>153</sup>. Au deuxième

---

<sup>149</sup> *Le Populaire*, 2 avril 1919.

<sup>150</sup> *L'Humanité*, 20 avril 1919.

<sup>151</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 18 novembre 1919.

<sup>152</sup> Léandre LETOQUART, *Léandre Letoquart raconte Avion. Plus d'un siècle d'histoire locale (1870-1985)*, ARHL, Avion, 1990, p.64.

<sup>153</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 2 décembre 1919.

tour, les socialistes l'emportent en outre à Sallaumines et Calonne-Ricouart. Les maires sortants socialistes ont été plébiscités par les électeurs, à l'image de Basly, à Lens, qui obtient 2 140 voix sur 2205 votants, mais les socialistes effectuent aussi un certain nombre de nouvelles conquêtes comme Hersin-Coupigny où la liste du maire sortant est battue par la liste SFIO. Ces victoires socialistes confortent les tenants d'un « socialisme municipal » qui faisait encore débat avant-guerre, quand Ernest Poisson et Albert Thomas défendaient contre Compère-Morel, Guesde et Lafargue l'intérêt des régies municipales et la possibilité d'un socialisme municipal<sup>154</sup>.

*L'Humanité* se réjouit : « Nos amis du Pas-de-Calais complètent sur le terrain municipal leur magnifique succès du 16 novembre. En 1913, les élections municipales leur donnèrent 14 municipalités. Celles de 1919 leur en donneront 70 ou 75 ». En dehors du bassin minier, les listes socialistes obtiennent aussi un certain nombre de succès dans le Boulonnais et sur le littoral : « La région de Boulogne elle-même est entamée. C'est ainsi que des minorités sérieuses vont entrer dans les hôtels de ville de Marquise, Desvres, et que la grosse commune de Outreau se verra administrée par nos amis<sup>155</sup> ».

A cette date, le département du Pas-de-Calais compte 905 communes, dont une grande majorité de petits villages<sup>156</sup>. Au total, avec 68 maires et 1 147 conseillers municipaux élus en 1919 contre 17 maires et 397 conseillers municipaux avant-guerre, la SFIO du Pas-de-Calais a quadruplé son nombre d'élus locaux. La SFIO dirigeait moins de 2 % des communes du département avant la Première guerre mondiale, elle en dirige désormais 7,5 %.

Dernière consultation électorale de l'année 1919, les élections cantonales du 14 décembre sont le reflet de l'implantation et de la progression de la SFIO. Les élections cantonales sont traditionnellement des élections difficiles pour les socialistes, qui avantagent les « notables », notamment dans les zones rurales du département de l'Arrageois, du Montreuillois ou du Ternois où ce sont les candidats de l'Alliance Démocratique qui l'emportent. En 1914, la SFIO ne détenait que cinq cantons sur quarante-six. En 1919, la progression des socialistes est nette puisque la SFIO conquiert dix cantons : un canton sur le littoral (Calais nord-ouest) et neuf cantons dans le bassin minier autour des villes de Lens, Liévin, Hénin-Liétard et Béthune. Dans le détail, la SFIO l'emporte dans les cantons de Béthune avec l'élection d'Alexandre Morel, Houdain avec Gaston Beltrémieux, Cambrin avec Achille Larue, le maire de Labourse, Lens-est avec la réélection d'Emile Basly, Lens-ouest avec l'élection de Jean-Baptiste Dupuich, le maire de Bully-les-Mines qui remplaçait Lamendin, Carvin avec l'héninois Henri Leclercq, Lillers avec Alphonse Tellier, Vimy avec le maire d'Avion René Delcourt, Norrent-Fontes avec Georges Havenne et Calais nord-ouest avec l'avocat Henri Deroide. Suite au décès de René Delcourt, une élection cantonale partielle se tient les 21 et 28 mars 1920 dans le canton de Vimy<sup>157</sup>. Charles Ferrand, déjà député depuis 1919, l'emporte à l'issue du second tour.

A l'issue des trois rendez-vous électoraux de la fin de l'année 1919 qui ont conforté ses élus, la direction de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, bien que contestée par les

---

<sup>154</sup> Hubert ROUGER, *Encyclopédie Compère-Morel, La France socialiste, volume 3*, Paris, 1912, 416 p.

<sup>155</sup> *L'Humanité*, 3 décembre 1919.

<sup>156</sup> Antoine FOLLAIN, « La formation du réseau communal en France du Nord de 1790 au milieu du XIXe siècle », *Revue du Nord*, tome 78, n°316, Juillet-septembre 1996. pp. 485-510

<sup>157</sup> *Le Pas-de-Calais libéré*, 28 mars 1920.

minoritaires, peut aborder l'année 1920 et la préparation des prochains congrès avec une certaine confiance.

### La préparation du congrès de Strasbourg

Au début de 1920, la SFIO est plus divisée que jamais ; si certains restent attachés à l'unité du parti socialiste, pour d'autres, la cohabitation dans le même parti d'anciens partisans de l'Union sacrée et de militants attirés par le bolchevisme et rêvant de régénérer la SFIO n'est plus possible. Dès lors, la possible scission du parti est jugée inévitable et même souhaitable pour une partie des militants, à l'image de Louise Saumoneau qui écrit qu'il n'y a que deux solutions pour le socialisme, « la purification ou la scission<sup>158</sup> ». Ce type de propos n'est pas l'apanage des militants de la gauche du parti ; dans les colonnes de *l'Humanité*, la majorité longuettiste évoque ainsi « les épurations nécessaires<sup>159</sup> » tandis qu'à la droite du parti, les ex-majoritaires de guerre regroupés autour de Renaudel songent soit à quitter un parti dans lequel ils ne se reconnaissent plus, soit à exclure leurs opposants à l'image d'Alfred Maës, le député proche de Basly et dirigeant du syndicat des mineurs qui appelle à « chasser les traîtres<sup>160</sup> » du parti.

Dès le 17 avril 1919, le Comité pour la Reprise des Relations Internationales (CRRI) vote son adhésion à l'Internationale Communiste. Le 8 mai, il change de nom pour devenir le Comité de la Troisième Internationale (C3I).

Le C3I s'organise en province. Il est particulièrement influent dans le Nord où Florimond Bonte, Clotaire Delourme et Joseph Hentgès fondent un hebdomadaire intitulé *le Prolétaire* le 14 février 1920. Dans le Pas-de-Calais, des comités locaux du C3I sont créés à Hénin-Liétard, Béthune et Nœux-les-Mines et sont en contact avec les comités du Nord<sup>161</sup>.

La principale figure du C3I dans le Pas-de-Calais est René Froissart. Né en 1890, mineur puis installé comme cultivateur, il est secrétaire de la section socialiste et premier adjoint au maire d'Hénin-Liétard à la suite des municipales de décembre 1919. A ses côtés, on retrouve Pascal Marouzé, ouvrier mineur à Hénin-Liétard et François Candelier, forgeron-outilleur à la Compagnie des mines de Dourges et ancien militant broutchoutiste avant-guerre. Tous deux siègent également au conseil municipal d'Hénin-Liétard. Dans sa biographie de Maurice Thorez, Philippe Robrieux raconte le combat de Maurice Thorez et de ses camarades Théotime Salingue et Julien Andries pour l'adhésion à la Troisième Internationale :

« Après le travail, Thorez sillonne à bicyclette les environs, aux prises avec les mille et une tâches de l'activité militante. Avec Andries et Théo Salingues, les mineurs, avec René Froissart, le cultivateur, il combat à l'intérieur du Parti socialiste les adversaires de la Révolution russe ; [...] il soutient les efforts du comité pour l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale. Au sein de la section socialiste de Noyelles-Godault que dirige alors Théo Salingues et qui compte quatre-vingts adhérents, la lutte est d'abord acharnée, indécise ; et les deux camps sont à égalité ; puis

---

<sup>158</sup> *La Femme socialiste*, n°17, février 1919, cité par Julien CHUZÉVILLE, *Un court moment révolutionnaire, la création du Parti communiste en France*, Libertalia, 2017, p. 163.

<sup>159</sup> *L'Humanité*, 24 avril 1919.

<sup>160</sup> *Le Populaire*, 19 février 1920.

<sup>161</sup> François FERRETTE, *Le Comité de la 3e Internationale et les débuts du PC français (1919-1936)*, mémoire de maîtrise, université de Paris I, 2005.

Salingues, Andries, Thorez et leurs amis l'emportent après des mois d'une âpre bataille d'idées : par 66 voix contre 5, la section vote l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale<sup>162</sup> ».

Les débats sur la désaffiliation de la II<sup>e</sup> Internationale et l'affiliation à la III<sup>e</sup> Internationale ne divisent pas que les sections socialistes, elles divisent aussi les familles : c'est Maurice Thorez qui s'oppose à son grand-père Clément Baudry, c'est aussi Georges Havenne fils, secrétaire du groupe des Jeunesses socialistes de Marles-les-Mines-Burbure qui s'oppose à son père, principale figure des Reconstructeurs longuettistes dans le département élu conseiller général de Norrent-Fontes l'année précédente. Il faut sans doute y voir, comme l'a bien montré Romain Ducoulombier, une question de générations et une volonté chez les jeunes militants de la génération du feu de régénérer un socialisme qui aurait failli du fait de la trahison des notables du parti.

Dans le Pas-de-Calais, le congrès fédéral préparatoire au congrès de Strasbourg se tient à Béthune le 17 février 1920. Le compte-rendu qu'en fait *le Populaire* critique principalement l'aveuglement des ex-majoritaires de guerre représentés par Ferrand, Maës et Evrard qui veulent rester dans une Internationale qui a échoué, même s'il ironise sur les partisans du C3I, comme Georges Havenne, qui fait le procès des réformistes de la SFIO sans parler, nous dit *le Populaire*, du véritable sujet qu'est celui de l'Internationale :

« Havenne, pour la 3<sup>e</sup> Internationale, parle de la terreur en Hongrie, des victoires de Lloyd George. Il fait le procès de la bourgeoisie, de Jouhaux et de Thomas, mais il oublie de parler de l'Internationale. Ferrand, député du Pas-de-Calais, [...] reconnaît que la 2<sup>e</sup> Internationale, dont il est partisan, n'a pas su empêcher la guerre, ce qui ne l'empêche pas d'ajouter qu'elle a fait son devoir jusqu'au bout. [...] Gournay, maire d'Outreau, constate que la 2<sup>e</sup> Internationale est morte le 2 août 1914. Il préconise l'adhésion à la 3<sup>e</sup>. Mahieu, directeur des Coopératives du Pas-de-Calais, lit le programme des soviets et en préconise l'acceptation. [...] Maës, député, est partisan de la 2<sup>e</sup> Internationale et même, dit-il, d'en chasser les traîtres au Parti. [...] Richard, un de nos plus jeunes députés et de nos plus jeunes maires, est pour la Reconstruction de l'Internationale. Il compare le 2<sup>e</sup> au vieillard qui tremble et la 3<sup>e</sup> à l'enfant qui peut à peine marcher. [...] Il demande au Congrès de protester contre la décision de la Commission Exécutive qui a empêché Frossard de venir présider le Congrès. [...] Evrard, député, est pour la 2<sup>e</sup> Internationale. [...] Il critique la Révolution russe qui ne veut pas de la Constituante. [...] Richard insiste pour sa motion [...]. Le bureau ne veut pas la mettre aux voix. Des protestations s'élèvent. Au milieu du brouhaha, le président fait procéder au vote sur chaque motion. La 2<sup>e</sup> Internationale obtient 123 mandats, la motion de la Reconstruction 136, celle de la 3<sup>e</sup> Internationale 236. [...] Sauf pour le député Richard, qui se désolidariserait de la 2<sup>e</sup> Internationale, la puissante Fédération du Pas-de-Calais a manifesté à ses élus qu'elle entendait suivre à l'avenir une politique plus énergique<sup>163</sup> ».

Pour René Froissart et les militants du C3I comme Thorez, le résultat du vote du Congrès de Béthune est un grand succès qui vient récompenser leurs efforts de propagande. Ils obtiennent près de 48 % des voix. La majorité fédérale derrière Evrard, avec 24 %, est minoritaire, également devancée par les reconstructeurs menés par Havenne et Richard (27 % des voix).

---

<sup>162</sup> Philippe ROBRIEUX, *Maurice Thorez : vie secrète et vie publique*, Paris, Fayard, 1975, pp. 28-29.

<sup>163</sup> *Le Populaire*, 19 février 1920.

Analysant le résultat du vote, *le Populaire* se réjouit de la forte progression de la gauche du parti : « Le Congrès donne donc une énorme majorité à gauche. L'impression est que l'entente peut se faire entre les partisans de la Troisième et ceux de la Reconstruction<sup>164</sup> ».

En réalité, la conclusion optimiste du quotidien longuettiste va rapidement être démentie : de fait, au Congrès de Strasbourg, qui se tient du 25 au 29 février 1920, les 117 mandats de la majorité fédérale du Pas-de-Calais se portent sur la motion de l'aile droite du parti, signée par Renaudel, pour le maintien dans la II<sup>e</sup> Internationale. Le Pas-de-Calais est le département où l'aile droite est la plus influente. A une très large majorité (93 % des mandats), le congrès de Strasbourg vote cependant la désaffiliation de la SFIO de la II<sup>e</sup> Internationale, mais le vote décisif sur les motions donne la majorité aux longuettistes (43 %) auxquels s'ajoutent les amendements Blum à leur texte (16 %). Le C3I obtient 41 % des mandats ; il dénonce des fraudes qui lui auraient coûté la victoire.

La majorité longuettiste est cependant divisée sur la perception de l'Internationale communiste. Boris Souvarine, un des principaux dirigeants du C3I avec Fernand Loriot, en tire la conclusion que la droite et le centre du parti devraient probablement s'agglomérer au prochain congrès. Pour le C3I, tout l'enjeu est donc de convaincre les militants soucieux de régénérer le parti socialiste et solidaires de la Révolution russe, mais qui restent attachés à l'unité du parti et ont encore des réserves sur l'IC, de les rejoindre. Les partisans du C3I ont obtenu la majorité dans plusieurs fédérations : Seine, Seine-et-Marne, Rhône, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Moselle, Dordogne, Indre-et-Loire, Lot-et-Garonne, Drôme, Haut-Rhin, Ariège, Eure-et-Loir, Landes, Orne... Ils se dotent d'une revue, d'abord bimensuelle puis hebdomadaire, le *Bulletin communiste*, « organe du Comité de la 3<sup>e</sup> Internationale », dirigé par Souvarine et dont le premier numéro est daté du 1<sup>er</sup> mars 1920<sup>165</sup>.

### L'échec des grèves du printemps 1920

Au printemps 1920, la préparation du futur congrès de Tours qui aura à trancher la question de l'adhésion du parti socialiste à la nouvelle Internationale occupe certes les esprits des militants socialistes, mais la préoccupation du moment est d'abord celle de la grève. Déclenchée par les cheminots du réseau PLM (Paris-Lyon-Marseille) à la suite de la mise à pied d'un syndicaliste cheminot de l'atelier de Villeneuve-Saint-Georges, le mouvement de grève s'étend rapidement sur tout le réseau et touche d'autres professions.

Les autorités ont conscience du mécontentement lié aux salaires trop bas et à la vie chère et tentent de prévenir les grèves, comme à Isbergues, dans le Pas-de-Calais, où le ministre du Travail écrit le 29 janvier au Préfet pour lui faire part de sa crainte qu'un mouvement de grève éclate aux Aciéries d'Isbergues :

« Une délégation des ouvriers des usines d'Isbergues [...] a appelé mon attention sur l'imminence d'un conflit aux Aciéries d'Isbergues par suite du mécontentement qui règnerait parmi les ouvriers. Ceux-ci se plaignent que leur salaire serait sensiblement inférieur à ceux des ouvriers des usines similaires d'Outreau, de Marquise ou de Calais. [...] La direction des Aciéries d'Isbergues [...] se déclarerait dans l'impossibilité de relever les salaires. [...] Or, dans la même localité, dans une exploitation voisine, appartenant à la société Ouest-Métaux, [...] une

---

<sup>164</sup> *Le Populaire*, 18 février 1920.

<sup>165</sup> Julien CHUZEVILLE, *op. cit.*, p. 178.

grève vient d'éclater [...]. Le syndicat d'Isbergues émet la crainte que la persistance de ce conflit amène les ouvriers des usines d'Isbergues à se mettre eux-mêmes en grève, par solidarité<sup>166</sup> ».

Deux rapports de police mettent en cause le rôle de Georges Maniez, secrétaire du syndicat des métallurgistes d'Isbergues et adjoint au maire socialiste d'Isbergues, qui serait constamment présent aux côtés des grévistes d'Ouest-Métaux.

Comme le résume *le Populaire* en une, « c'est la montée du prix de la vie qui provoque ces grandes grèves ». La grève affecte d'abord les usines textiles de département du Nord avec 50 000 ouvriers et ouvrières en grève à Roubaix et Tourcoing<sup>167</sup>. Proche du patronat textile, *le Journal de Roubaix* donne le chiffre de 32 000 grévistes sur 33 000 ouvriers à Roubaix, 25 000 grévistes à Tourcoing, 2 800 à Croix-Wasquehal, 2 500 à Wattrelos, 3 000 dans le canton de Lannoy et 600 à Halluin, près de la frontière belge<sup>168</sup>. *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing* note que

« ce que veulent avant tout les ouvriers [...], c'est la reconnaissance officielle de leur organisation syndicale, dont les patrons ne paraissent pas avoir fait suffisamment de cas. Tandis que ceux-ci voudraient discuter par maison, le Syndicat tient à l'entente collective, sur les bases établies par l'unanimité des ouvriers assemblés et qui ne sont que relatives à l'augmentation du prix de la vie<sup>169</sup> ».

Ce sont les mêmes revendications relatives au prix de la vie qui expliquent l'entrée en grève des mineurs du Pas-de-Calais, et pas du tout une volonté d'agitation révolutionnaire, développe *le Populaire*, qui tacle la presse bourgeoise,

« toujours la première à prendre prétexte des mouvements ouvriers que la vie chère provoque pour servir à ses lecteurs les hypothèses sensationnelles [...]. à propos du conflit qui vient d'éclater chez les mineurs du Pas-de-Calais. Elle en aperçoit la cause dans l'antagonisme entre le vieux syndicat et le syndicat Broutchoux. Elle accepte, les yeux fermés, les déclarations officielles suivant lesquelles la grève du Pas-de-Calais aurait un caractère révolutionnaire. [...] Il n'y a pour le moment rien de vrai dans ces prévisions et ces hypothèses. [...] La grève qui vient d'éclater dans le Pas-de-Calais [...] est purement locale<sup>170</sup> ».

Interrogé par le journal socialiste, Casimir Bartuel, secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol CGT insiste sur l'autonomie des syndicats départementaux et le caractère local des revendications des mineurs du Pas-de-Calais. L'insistance de la presse socialiste à mettre en avant le caractère local, et pas révolutionnaire, d'une grève lancée contre la vie chère est une manière de la légitimer contre le discours des compagnies minières qui voient dans cette grève une grève politique illégitime.

*L'Humanité* précise : « Les ouvriers mineurs du Pas-de-Calais réclament un salaire de 28 francs par jour et une indemnité de 0,60 franc par enfant. Les compagnies se refusent à accorder cette augmentation et présentent, de leur côté, le tarif suivant : 24 francs par jour et 1 franc par enfant. Les travailleurs ne veulent rien céder de leurs revendications et l'ont affirmé au congrès

---

<sup>166</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2139, courrier du ministre du Travail au préfet du Pas-de-Calais, 29 janvier 1920.

<sup>167</sup> *Le Populaire*, 10 mars 1920.

<sup>168</sup> *Le Journal de Roubaix*, 11 mars 1920.

<sup>169</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 12 mars 1920.

<sup>170</sup> *Le Populaire*, 9 mars 1920.

de Nœux-les-Mines ». Les revendications des mineurs trouvent leur origine dans l'augmentation du coût de la vie et la hausse des prix qui atteint des sommets en 1919 et 1920. Pour une base 100 en 1914, l'indice des prix de détail atteint 300 fin 1919 et 400 fin 1920<sup>171</sup>. Malgré les augmentations de salaires accordées durant la guerre et l'indemnité de vie chère d'1,50 F par jour obtenue en mars 1918, les mineurs subissent de plein fouet les effets de l'inflation. Le 10 mars, on compte cinquante mille mineurs en grève dans le Pas-de-Calais<sup>172</sup> et la grève s'étend dans les concessions du département du Nord.

Les compagnies minières réagissent : « tous les puits, tous les bâtiments des directions sont gardés par les troupes. Ce sont en majorité des artilleurs qui sont chargés de ces services<sup>173</sup> ». Au puits n°3 des mines de Marles, *le Populaire* note qu'il y a des canons et que les bureaux sont garnis de mitrailleuses<sup>174</sup>. A la fosse n°1 de la compagnie des mines de Béthune, la direction doit même faire appel à des soldats du génie pour exécuter certains travaux<sup>175</sup>. Le 1<sup>er</sup> régiment de ligne est cantonné à Denain et Anzin, le 127<sup>ème</sup> régiment dans la région de Condé. A Bruay, des marins sont envoyés pour assurer le fonctionnement de l'usine électrique. Le quotidien socialiste dénonce l'occupation militaire du Nord et du Pas-de-Calais qui constitue une véritable « provocation des compagnies<sup>176</sup> ».

Les compagnies minières font aussi appel à des travailleurs étrangers et notamment aux nombreux mineurs Polonais arrivés dans la région, pour remplacer les grévistes, mais il arrive que ces travailleurs étrangers rechignent à jouer les briseurs de grèves. C'est *le Populaire* qui rapporte ainsi que :

« une des plus puissantes compagnies, celle de Marles, avait embauché des Polonais : une centaine. Immédiatement, leurs chefs, après entente avec la mine, décident de les faire travailler. Mais soudain, au comité de grève, qui se tient à Auchel pour toute la Fédération de Marles, trois Polonais demandent à être introduits. [...] L'un d'eux, qui parle le français [...], explique que ses amis et lui ne veulent pas être des briseurs de grève. En conséquence, nul d'entre eux ne travaillera. Aussitôt tous ces ouvriers réclament leurs cartes syndicales sur le champ, aux yeux, au nez et à la barbe des patrons et de leurs chefs<sup>177</sup> ».

Tandis que la grève se poursuit et que les syndicats de mineurs du Nord et du Pas-de-Calais demandent à la fédération CGT du sous-sol d'organiser une grève nationale de 24 heures en appui à leur mouvement, des négociations ont lieu entre le ministre des Travaux Publics, Le Trocquer et une délégation de députés socialistes du bassin minier (Basly, Cadot, Maës, Georges Richard et le douaisien Charles Goniaux). Ces négociations débouchent le 18 mars sur un arbitrage qui est soumis aux votes des mineurs et rejeté par référendum à 80 %<sup>178</sup>.

La délégation des députés socialistes se rend donc à nouveau au ministère pour exposer « la situation résultant de ce que les ouvriers mineurs, ayant jugé insuffisantes les conditions de l'arbitrage du 18 mars 1920, se sont prononcés, par référendum et à une grosse majorité, pour

---

<sup>171</sup> *L'inflation en France depuis 1914*, in Etudes et conjoncture - Union française / Economie française, 6<sup>e</sup> année, n°3, 1951. La France et l'inflation, pp. 13-86.

<sup>172</sup> *L'Humanité*, 11 mars 1920.

<sup>173</sup> *L'Humanité*, 10 mars 1920.

<sup>174</sup> *Le Populaire*, 9 mars 1920.

<sup>175</sup> *L'Humanité*, 14 mars 1920.

<sup>176</sup> *L'Humanité*, 15 mars 1920.

<sup>177</sup> *Le Populaire*, 16 mars 1920.

<sup>178</sup> *Le Populaire*, 23 mars 1920.



la continuation de la grève. » Les députés socialistes reçoivent une fin de non-recevoir : « les ministres ont mis la délégation ouvrière en présence de l'impossibilité et des dangers qu'il y aurait à modifier un arbitrage<sup>179</sup>. » Embarrassés, les députés socialistes émettent alors « des suggestions qui ne toucheraient pas à la sentence arbitrale et qui restent à examiner ultérieurement avec les représentants des compagnies minières. »

A leur retour dans le Pas-de-Calais, les députés socialistes rendent compte de l'échec des négociations. Après plus de trois semaines de grève, le congrès des mineurs, réuni le 31 mars à Nœux-les-Mines, appelle à la reprise du travail au vu « 1. du début précaire de la grève ; 2. De l'arbitrage du 18 mars et des refus patronaux et gouvernementaux d'améliorer les conditions de cet arbitrage<sup>180</sup>. » Les résultats du vote sont loin d'être unanimes puisqu'il y a 123 mandats pour la reprise du travail, 68 contre et 3 abstentions. De fait, l'ordre du jour voté par le congrès des mineurs résonne comme un aveu de défaite.

Cet appel à la reprise du travail dans les mines du Pas-de-Calais et du Nord marque la fin de la première phase du conflit. Épuisés par trois semaines de grève, les mineurs du Pas-de-Calais reprennent cependant le mouvement au début du mois de mai, dans des conditions qui sont très différentes. C'est que, cette fois, la grève n'est plus une grève sectorielle, contre la vie chère et pour obtenir des augmentations de salaire, mais se veut générale. La grève est lancée nationalement à partir du 1<sup>er</sup> mai par la CGT qui appelle toutes les professions à se mettre en grève par vague, en soutien à la grève des cheminots. En réalité, la direction nationale de la CGT, malgré son scepticisme et son hostilité aux minoritaires révolutionnaires qui viennent de gagner la majorité au sein de la fédération des cheminots, se sent tenue d'apporter son soutien au mouvement de grève lancé par les cheminots.

Le gouvernement réagit très vigoureusement en arrêtant toute la direction de la fédération des cheminots, mais aussi Pierre Monatte, Boris Souvarine et Fernand Loriot accusés de complot contre la sûreté de l'Etat. Une procédure judiciaire en dissolution est engagée contre la CGT ce dont se réjouit *le Journal de Roubaix* dans son éditorial sur la législation syndicale :

« Tout cet édifice de la Confédération Générale du Travail a été construit étage par étage en dehors de la législation, au moyen d'empiètements successifs qu'on a eu trop longtemps la faiblesse de tolérer. Mais heureusement, des usurpations pareilles ne s'acquièrent pas par prescription ; ceux qui les avaient commises ont fini par dépasser la mesure et la justice va enfin être appelée à dire ce qu'elle en pense : car c'est elle [...] qui sera appelée à prononcer la dissolution. Nous espérons bien qu'elle fera son devoir<sup>181</sup> ».

Tandis que la presse conservatrice affiche son soutien au gouvernement, la presse socialiste se montre compréhensive envers les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais dont l'entrée en grève est retardée. Alors que les mineurs des autres régions se lancent dans l'action le 3 mai, le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais adresse un communiqué tout sauf enthousiaste à *l'Humanité* : « Le conseil d'administration réuni le 4 mai, prenant acte des différentes lettres et télégrammes émanant de la Fédération nationale des travailleurs du sous-

---

<sup>179</sup> *L'Humanité*, 28 mars 1920.

<sup>180</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> avril 1920.

<sup>181</sup> *Le Journal de Roubaix*, 14 mai 1920.

sol et de la CGT et après explications, accepte en principe l'ordre de grève générale lancé par la CGT. L'ordre de la grève effective sera donné ultérieurement<sup>182</sup>. »

La lecture du communiqué laisse peu de doute sur le scepticisme du syndicat des mineurs face à un mouvement de grève lancé au plan national, imposé par les instances fédérales et confédérales à coups de lettres et de télégrammes, en solidarité avec les cheminots, au moment même où les cheminots du réseau du Nord appellent à la reprise du travail.

C'est parce que l'entrée dans l'action des mineurs du Pas-de-Calais n'allait justement pas de soi que la presse socialiste les félicite : « Les mineurs du Pas-de-Calais et du Nord eux-mêmes, qui souffrent de conditions de vie lamentables, qui viennent de soutenir une longue lutte d'un mois, ont scellé l'unité des travailleurs du sous-sol par une magnifique démonstration de solidarité<sup>183</sup>. »

*L'Égalité de Roubaix-Tourcoing* salue également la discipline des mineurs et la remet en perspective :

« La grève générale des mineurs du Pas-de-Calais se poursuit dans un calme et avec une unanimité absolus. [...] Bien que sortant à peine d'une grève longue et malheureuse, les mineurs ont compris ce que l'on voulait d'eux. Il ne s'agissait plus, cette fois, de questions de salaires. [...] La CGT réclamait de ses adhérents l'aide qui lui était nécessaire pour mener à bien l'action commencée, un refus de la part du mineur aurait porté en l'occurrence un coup des plus durs à la dignité et à l'autorité morale de la CGT. [...] Le mineur n'en a pas été dupe, et si dur qu'ait pu paraître le sacrifice qu'on lui demandait, il l'a accepté sans murmurer [...]. Partout, le travail a cessé [...] et ce ne sera que sur l'ordre du Syndicat que le mineur reprendra le chemin de la fosse<sup>184</sup> ».

Dans le bassin minier, les ouvriers du bâtiment sont mobilisés aux côtés des cheminots et des mineurs :

« A Sallaumines, les ouvriers employés au déblaiement des fosses sinistrées ont voté la grève à outrance. A Hénin-Liétard, sur un mot d'ordre venu de la CGT, les ouvriers de la Reconstitution se sont refusés à continuer la construction des baraquements destinés aux sinistrés. [...] A Lens, chômage complet<sup>185</sup> ».

Le 14 mai, 3 000 ouvriers sont réunis place Loubet à Hénin-Liétard pour écouter Henri Leclercq, le conseiller général du canton de Carvin et conseiller municipal socialiste d'Hénin-Liétard. Les ouvriers votent la continuation de la grève. A Isbergues, où, comme on l'a vu, les ouvriers des aciéries sont mécontents et se plaignent de leurs salaires, ce sont 1 200 métallurgistes qui sont rassemblés place du marché à l'appel de la CGT<sup>186</sup>. Pourtant, malgré les meetings et les manifestations, le nombre de grévistes décroît. Le 15 mai, le conseil d'administration du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais appelle à poursuivre un « mouvement qui assurera les libertés syndicales<sup>187</sup>. »

A Burbure, dans le Béthunois, un gréviste est tué par un non-gréviste affolé : « L'énervement se fait particulièrement sentir parmi les patrouilles de grévistes chargés de

---

<sup>182</sup> *L'Humanité*, 6 mai 1920.

<sup>183</sup> *L'Humanité*, 13 mai 1920.

<sup>184</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 14 mai 1920.

<sup>185</sup> *Le Journal de Roubaix*, 13 mai 1920.

<sup>186</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 15 mai 1920.

<sup>187</sup> *Le Populaire*, 16 mai 1920.

donner, de jour et de nuit, la chasse à ceux qu'ils appellent des "renards". Et ce sont précisément les excès de ces patrouilleurs qui se sont terminés, samedi matin, à Burbure, par un tragique incident<sup>188</sup> ». Les funérailles de Triquet, le mineur gréviste tué, ont lieu le 17 mai à Burbure, devant une foule de 20 000 personnes et en présence du député socialiste Georges Richard et du secrétaire général du syndicat des mineurs Henri Mailly, qui prononcent chacun un discours d'hommage au cimetière<sup>189</sup>.

Un autre incident a lieu, toujours dans le secteur de Béthune où le fils du conseiller général socialiste Georges Havenne est brièvement arrêté pour avoir proféré des menaces contre les non-grévistes, mais devant la colère des militants rassemblés pour le soutenir, il est rapidement relâché.

Le 17 mai, les dockers du port de Boulogne ont repris le travail. Le 19 mai, *le Journal de Roubaix* se félicite des signes de reprise chez les dockers de Calais<sup>190</sup>. La presse conservatrice pointe du doigt la radicalisation des grévistes : « L'effervescence s'accroît dans la région de Béthune. [...] ceux qui paraissent les plus exaltés, les patrouilleurs n'agissent que sous l'impulsion d'ordres mystérieux que les meneurs, par la crainte salutaire de la prison, n'osent plus donner au grand jour<sup>191</sup> ». Dans le bassin minier, la grève se poursuit cependant avec un meeting organisé à Lens le 18 mai, salle du Cinéma, présidé par Basly et qui rassemble 2 000 personnes qui défilent en cortège dans les rues de Lens<sup>192</sup>.

En réalité, devant la répression gouvernementale, les arrestations et les milliers de révocations de cheminots, Léon Jouhaux et la direction nationale de la CGT sont décidés à arrêter la grève. Le Comité national de la CGT se réunit du 19 au 21 mai et appelle à la reprise du travail par 96 voix pour, 11 contre et 15 abstentions.

L'échec de la grève a pour conséquence d'approfondir les fractures existantes à la CGT, majorité confédérale et minorité révolutionnaire se renvoyant l'une l'autre la responsabilité de la défaite. Ainsi, au congrès des mineurs de Saint-Etienne, Casimir Bartuel, secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol de la CGT, se désole de l'attitude de l'ancienne direction fédérale réformiste des cheminots, qui a tout fait pour freiner la grève lancée par la nouvelle direction fédérale révolutionnaire, notamment sur les réseaux du Nord et de l'Est, au lieu de s'associer à la grève des mineurs. Pour Bartuel, ce sabotage dû aux rancœurs particulières, en l'espèce celles de la tendance réformiste envers la tendance révolutionnaire, « explique l'attitude prise par les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais sortant d'une grève de cinq semaines et obligés d'obéir à l'ordre confédéral, alors que dans leur région, les cheminots ne l'exécutaient pas<sup>193</sup>. » Bartuel admet ici avec lucidité l'échec de la grève des mineurs du Pas-de-Calais qu'il attribue à l'épuisement d'ouvriers qui sortaient à peine d'un mois de grève alors même que toute la CGT n'était pas franchement engagée dans la grève générale lancée par les cheminots.

---

<sup>188</sup> *Le Journal de Roubaix*, 16 mai 1920.

<sup>189</sup> *Le Populaire*, 19 mai 1920.

<sup>190</sup> *Le Journal de Roubaix*, 19 mai 1920.

<sup>191</sup> *Le Journal de Roubaix*, 17 mai 1920.

<sup>192</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 19 mai 1920.

<sup>193</sup> *L'Humanité*, 26 juin 1920.

Louis Lecoin, qui est alors l'une des principales figures du mouvement anarchiste dénonce dans *le Libertaire* sous le pseudonyme transparent de L. Leonic l'attitude de la direction confédérale de la CGT :

« Durant ces trois semaines de lutte, ce ne fut, de la part de la Commission administrative de la CGT, de celle de l'Union des Syndicats de la Seine et des leaders socialistes, qu'appels au calme, à la résignation des travailleurs, que blâmes pour les organisations qui n'attendent pas indéfiniment le mot d'ordre ; par contre, les Basly et les Maës purent empêcher pendant huit jours les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais d'imiter leurs frères des autres bassins miniers ; on n'éprouva qu'indulgence pour eux. On doucha les enthousiasmes, on émascula les combattants<sup>194</sup> ».

Comme le souligne Michel Dreyfus, « tout porte [...] à croire que de nombreux responsables de la CGT n'ont pas mis une énergie farouche à soutenir une action impulsée par les minoritaires à laquelle ils ne se sont ralliés qu'à leur corps défendant<sup>195</sup> ».

Pour la CGT, les conséquences de l'échec des grèves du printemps 1920 sont immédiates : on assiste à un net reflux des adhérents sur fond de règlement de comptes entre minoritaires et majoritaires.

De fait, comme le souligne Annie Kriegel,

« La défaite ouvrière et les polémiques qui s'en sont suivies ont accéléré la cristallisation des tendances antagonistes au sein du mouvement syndical. Mais elles n'ont pas directement engendré la scission syndicale qu'en juin 1920 il n'est même pas possible de prévoir avec certitude. [...] elles ont fait place nette pour une solution politique du drame qui déchire la classe ouvrière depuis 1914. [...] l'importance des grèves du printemps 1920 est peut-être moins liée à la question ultérieure de la scission du mouvement syndical qu'à la mise hors-jeu du syndicalisme comme issue, dans l'immédiat, à la crise ouvrière ouverte en France par la guerre<sup>196</sup> ».

Il est symptomatique de noter que le règlement de comptes entre minoritaires et majoritaires de la CGT déborde dans la SFIO. La Commission Administrative Permanente du parti socialiste est ainsi obligée de rappeler que les exclusions doivent respecter une procédure de contrôle et que les statuts du parti ne permettent pas d'exclure un adhérent pour cause de non-participation à la grève, *a fortiori* s'il n'a pas été sanctionné dans son propre syndicat<sup>197</sup>. Ce rappel aux statuts de la SFIO témoigne du durcissement du débat interne au parti socialiste dans la perspective du congrès de Tours qui se profile.

### Vers le congrès de Tours

Au lendemain du Congrès de Strasbourg et de la victoire entachée de fraude arrachée par les longuettistes, les militants du C3I mènent, dans le Pas-de-Calais comme partout en France, une intense campagne pour l'adhésion à la Troisième Internationale ; leurs dirigeants, à l'image

---

<sup>194</sup> *Le Libertaire*, 6 juin 1920.

<sup>195</sup> Michel DREYFUS, *Histoire de la CGT. Cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Editions Complexe, 1995.

<sup>196</sup> Annie KRIEGEL, *Aux origines du communisme français*, Paris, Flammarion, 1969, p. 158.

<sup>197</sup> *L'Humanité*, 21 mai 1920.

de l'héninois René Froissart, dénoncent la trahison des délégués envoyés par la fédération au Congrès de Strasbourg qui n'ont pas respecté leurs mandats.

Du côté des longuettistes, on plaide non-coupable et on veut croire à « l'unité dans l'action », comme le titre l'éditorial du *Populaire*, entre reconstituteurs et loriotistes :

« 1 621 mandats se sont prononcés pour l'adhésion immédiate à la troisième Internationale. C'est un succès pour nos camarades d'extrême gauche et ce n'est pas notre faute [...] s'ils n'en ont pas eu davantage. Les mandats du Pas-de-Calais, de la Loire et d'ailleurs, sur lesquels ils comptaient, leur ont manqué. Il en est de certains délégués comme des mouches : on ne les prend pas avec du vinaigre, et si Rappoport et ses amis avaient fait preuve de moins d'entêtement ou d'un peu plus de sens politique, la mésaventure qu'ils déplorent ne leur serait pas arrivée<sup>198</sup> ».

Maurice Thorez se souvient :

« Au congrès de Strasbourg, sur 497 mandats attribués au Pas-de-Calais, 362 se prononcèrent contre la II<sup>e</sup> Internationale et 117 pour. Finalement, la représentation du Pas-de-Calais se scinda en deux : une partie (232 voix) pour la reconstruction (tendance centriste représentée par Longuet), l'autre partie (247 voix) pour la reconstruction avec amendement Blum (tendance de droite). Des politiciens peu scrupuleux étaient parvenus à escamoter nos mandats en faveur de la III<sup>e</sup> Internationale<sup>199</sup> ».

Le compte-rendu sténographique du congrès de Strasbourg confirme les propos de Thorez : la fédération du Pas-de-Calais dispose en fait de 479 mandats. 32 mandats se portent sur une motion de la droite du parti demandant l'exclusion des dissidents. Sur la question du maintien ou du retrait de la SFIO dans la II<sup>e</sup> Internationale, 362 mandats du Pas-de-Calais soutiennent la motion de la fédération du Nord pour le retrait de la II<sup>e</sup> Internationale et 117 mandats se portent sur le texte demandant le maintien du parti dans l'Internationale. Les membres de la délégation fédérale ont donc respecté leur mandat sur ce point. Par contre, comme le leur reproche Thorez, les délégués du Pas-de-Calais n'ont pas voté pour l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale, alors que les partisans de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale avaient obtenu 48 % des voix lors du congrès fédéral de Béthune. 232 mandats se sont portés sur le texte des reconstituteurs longuettistes et 247 sur le texte des reconstituteurs assorti d'un amendement de Léon Blum<sup>200</sup>. Aucun des délégués mandatés par la fédération au congrès national de Strasbourg n'a voté pour la III<sup>e</sup> Internationale.

Les militants de l'aile gauche du parti socialiste se sentent trahis. L'attitude de Georges Havenne, le conseiller général de Norrent-Fontes longuettiste est dénoncée par les militants du C3I. Ils le disent lors d'une réunion publique qui se tient le 8 avril 1920 à Hénin-Liétard en présence d'Antonio Coen, orateur national du C3I venu en tournée dans le Pas-de-Calais à l'invitation de René Froissart, qui préside la séance, le maire Adolphe Charlon ayant refusé de le faire « pour ne pas sortir de son rôle d'administrateur ». Le refus du maire socialiste d'Hénin-Liétard de présider la réunion publique organisée par son premier adjoint peut, en effet, être interprété comme une volonté d'un élu local de rester neutre à l'égard des différentes tendances

---

<sup>198</sup> *Le Populaire*, 12 mars 1920.

<sup>199</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, Paris, Editions sociales, 1949, pp. 38-39.

<sup>200</sup> Compte-rendu sténographique du Congrès de Strasbourg, pages 18 à 23.

du parti, mais il faut peut-être aussi le lire comme une forme de désaveu envers les orientations du Comité de la Troisième Internationale.

Le commissaire de police note que :

« L'orateur, un nommé Coen, se disant avocat à la Cour d'appel de Paris a fait ces jours derniers des conférences dans les communes voisines [...] et avant chaque conférence il en faisait une, en réunion privée, aux chefs de groupe à qui il a distribué une livraison commentant la République fédérale et communiste des soviets de Russie. La réunion commencée à 18h45 s'est terminée à 21 heures. Environ 500 personnes y assistaient parmi lesquelles de nombreuses femmes<sup>201</sup> ».

Chargé d'apporter la contradiction au nom de la tendance longuettiste, le député Georges Richard est conspué par l'assistance, rapporte le commissaire de police :

« Il commence par donner un aperçu de ce qu'ont fait les élus socialistes à la Chambre. Il explique la division qui existe au groupe parlementaire au sujet du service militaire. Les députés socialistes du Nord et du Pas-de-Calais, dit-il, ont voté tous pour le service militaire de 8 mois ; nous ne voulons pas être à la merci de nations capitalistes et revoir à nouveau les horreurs de 1914 dans la région. Parlant du Congrès de Strasbourg, l'orateur parle des exclusions qui y ont été prononcées. Il demande, de ne plus se déchirer, mais de s'entendre tous sur des principes qui puissent aboutir. Il fait l'éloge de Longuet qui n'a pas eu peur de s'élever contre la guerre en 1917, alors que ceux qui crient aujourd'hui se tenaient cachés loin du danger et il l'approuve pleinement de n'avoir pas été à la 3<sup>e</sup> Internationale. A ce moment, Richard est attaqué violemment par des extrémistes qui le conspuent aux cris de "Vendu – renégat", et qui demandent des précisions sur la façon dont le mandataire du Pas-de-Calais au Congrès de Strasbourg a rempli sa mission. Le député leur répond qu'il n'a personne à défendre [...] que ce délégué n'avait pas eu un mandat impératif et que ses mandants avaient émis une objection, celle de ne prononcer aucune exclusion dans le Parti. [...] il approuve le délégué Havenne, le félicite et déclare qu'il aurait fait comme lui<sup>202</sup> ».

Au-delà de la question du vote de Havenne au congrès de Strasbourg, c'est bien la question de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale qui est au centre des débats et Georges Richard dresse un véritable réquisitoire contre le jeune régime soviétique :

« Nous ne sommes pas en Russie, nous ignorons ce qu'il s'y passe ; [...] vos théories sont inapplicables en France. Nous ne voulons pas copier un régime instauré par un peuple qui comprend 95 % d'illettrés. La révolution viendra, nos syndicats y sont préparés, mais nous ne voulons prendre exemple sur une révolution faite dans le sang ».

Hué par une partie de la salle, le discours de Georges Richard correspond à l'analyse qui est faite par la droite du parti, plus qu'à la bienveillance teintée de réserves observée par les longuettistes à l'égard de la révolution russe. Le discours de Richard est sans effet sur l'auditoire présent à la réunion publique d'Hénin-Liétard, largement acquis à la cause bolchevique et au C3I, comme le souligne le commissaire de police, évoquant les prochaines réunions publiques, toujours animées par Antonio Coen et René Froissart, programmées à Carvin, Nœux-les-Mines et Bully-Grenay, mais aussi les militants remplissant des coupons d'abonnement au *Bulletin*

---

<sup>201</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M5505-28, rapport du commissaire de police d'Hénin-Liétard au sous-préfet de Béthune.

<sup>202</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M5505-28, rapport du commissaire de police d'Hénin-Liétard au sous-préfet de Béthune.

*communiste* à la fin du meeting et l'enthousiasme des jeunes socialistes qui « vont faire une propagande en faveur des soviets et il est à craindre qu'ils fassent des adeptes ».

Si Havenne et Richard sont particulièrement conspués par les militants du C3I, c'est peut-être, justement, parce que ces derniers n'attendaient rien de l'aile droite du parti, mais qu'ils ont cru que les longuettistes du Pas-de-Calais les rejoindraient. Havenne, on l'a vu, était un ancien broutchoutiste, situé à l'aile gauche du parti socialiste et du syndicat en 1918, à l'initiative de la grève des mineurs de Marles dès le mois de novembre 1918. Quant à Georges Richard, qui fait partie des nouveaux députés élus en 1919, une partie des socialistes du Pas-de-Calais ont pu voir en lui le porte-parole de l'aile gauche du parti. C'est en tout cas ce qui ressort d'un rectificatif adressé par Georges Richard au *Communiste du Pas-de-Calais* au mois de mars 1921, après la scission, et de la réponse d'Auguste Chochoy. Si Richard se justifie en affirmant :

« je n'ai jamais été communiste, [...] je n'ai jamais adhéré à la 3<sup>e</sup> Internationale. Lorsque [...] cette question [...] est venue en discussion au congrès national de Strasbourg, je l'avais combattue à notre congrès fédéral de Béthune. [...] Notre mission était de sortir de la 2<sup>e</sup> Internationale, et regrouper toutes les forces socialistes avec y-compris Moscou afin de former une Internationale unique, puissante et redoutable. Ça pouvait être Moscou, mais sans exclusion..., sans division et par conséquent avec toutes nos forces », Auguste Chochoy lui répond que « tous ceux qui ont voté pour ta candidature à la députation ont pensé, moi premier, que tu étais pour la III<sup>e</sup><sup>203</sup> ».

En tous les cas, c'est la rupture entre le C3I et les Reconstructeurs longuettistes du département. La tournée d'Antonio Coen dans le Pas-de-Calais donne un coup d'accélérateur à l'organisation des partisans du Comité de la Troisième Internationale. Dans un tract diffusé en avril 1920 après la réunion d'Hénin-Liétard, René Froissart s'insurge contre le détournement des mandats et appelle les partisans du C3I à s'associer à un recours intenté par leur tendance auprès de la fédération :

« La Fédération du Pas-de-Calais avait au congrès de Béthune attribué 236 mandats à la motion de la 3<sup>e</sup> Internationale. Les sections et les membres du Parti qui avaient adopté cette tendance, l'avaient fait en pleine connaissance de cause. [...] Néanmoins à Strasbourg, les 236 mandats en question ont été attribués aux reconstructeurs par un délégué fédéral qui se croit libre d'en disposer à sa guise. [...] Le mandat confié à nos délégués après le congrès de Béthune [...] ne pouvait être qu'un mandat ferme, impératif [...]. Si nos délégués devaient rester libres d'agir au gré de leur fantaisie ou de leur impression du moment, c'en serait fait de l'organisation même du Parti et du syndicat. [...] Quelques sections du Parti ont décidé de porter la question devant la fédération et d'exiger qu'une rectification immédiate du vote de Strasbourg soit adressée à la CAP. Nous demandons instamment aux camarades à ceux-là mêmes qui n'étaient qu'une minorité dans leur section dont les mandats ont été ainsi détournés de joindre avec vigueur leur action à la nôtre<sup>204</sup> ».

Dans le Pas-de-Calais comme dans le département voisin du Nord, les comités locaux du C3I s'organisent et se structurent durant le printemps et l'été 1920. En juillet 1920, c'est ainsi la création dans le Nord d'un Comité de la 3<sup>ème</sup> Internationale départemental pour coordonner l'action des dix comités constitués dans le Nord<sup>205</sup>. Les militants du C3I participent sous leur

---

<sup>203</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 6 mars 1921.

<sup>204</sup> François FERRETTE, op. cit., pp. 179-180.

<sup>205</sup> François FERRETTE, op. cit., p. 81.

propre banderole aux commémorations de la mort de Jaurès qui réunissent 30 000 personnes à Lille le 25 juillet<sup>206</sup>, ils tiennent aussi des réunions internes et participent à des manifestations.

Revenus de Russie le 29 juillet, avant la fin du II<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste qui s'est tenu du 17 juillet au 7 août 1920, le secrétaire général de la SFIO, le reconstruteur Ludovic-Oscar Frossard et le député Marcel Cachin, ex-majoritaire de guerre rallié à la nouvelle majorité longuettiste et directeur de *l'Humanité* se lancent dans une tournée de propagande en faveur de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale. C'est que, depuis le mois de mai, Fernand Loriot, Boris Souvarine et Pierre Monatte, les principaux dirigeants du C3I ont été arrêtés et sont maintenus en détention. A Moscou, la décision est prise d'inciter le Comité de la Troisième Internationale à s'allier avec une partie de la majorité longuettiste du parti, représentée par Cachin et Frossard. Il s'agit de s'appuyer sur le centre, d'en détacher une aile gauche pour obtenir la majorité au prochain congrès et de procéder à des exclusions visant à transformer le vieux parti socialiste en parti communiste.

Dans le Pas-de-Calais, les commémorations de la mort de Jaurès sont l'occasion pour les militants du C3I de se poser en héritiers de Jaurès. Le 12 août, Marcel Cachin est présent à Montigny-en-Gohelle pour l'inauguration d'un buste de Jaurès :

« Le cortège, composé de 4 000 personnes environ, comprenant toutes les sections syndicales et socialistes de Carvin et environs [...] défila dans les principales rues de la ville [...]. Vers cinq heures, une conférence présidée par M. Chopin, maire de Montigny-en-Gohelle, entouré de ses collègues socialistes des environs eut lieu salle Petit devant 1 500 auditeurs environ<sup>207</sup> ».

Le rapport du commissaire de police témoigne de l'ambiance tendue entre partisans et adversaires de la III<sup>e</sup> Internationale. On y mentionne l'absence de René Froissart, alors qu'il avait été « annoncé comme devant accompagner le député Cachin ». L'absence de Froissart est probablement significative de la difficulté pour un animateur du C3I aussi investi que René Froissart, de se ranger derrière un ex-majoritaire de guerre comme Cachin, désormais intronisé depuis son voyage à Moscou comme figure de proue de la tendance favorable à l'adhésion à la Troisième Internationale, mais il est difficile de l'affirmer avec certitude et Marcel Cachin n'en parle pas dans ses Carnets<sup>208</sup>.

Le rapport de police souligne en tout cas que Cachin fut très applaudi, mais ajoute que :

« le député Ferrand ayant dit que tous les groupements devaient être plus que jamais disciplinés et qu'il fallait absolument se soumettre aux décisions du prochain congrès socialiste même si ce dernier refusait son adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale, de nombreux auditeurs se levèrent pour le traiter de "renégat" et l'empêcher de continuer son discours. A un moment donné, les partisans de la III<sup>e</sup> Internationale et de la II<sup>e</sup> furent sur le point de se livrer à un pugilat et [...] Ferrand fut obligé d'abrégé son discours et quitta la tribune. [...] C'est au milieu de cris, de vociférations, d'échange d'épithètes injurieuses au milieu desquels les mots "renégat", "vendu à la réaction" revinrent souvent que le président essaya vainement de lire l'ordre du jour dont il ne put prononcer que les premiers mots<sup>209</sup> ».

---

<sup>206</sup> *Le Populaire*, 27 juillet 1920.

<sup>207</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Lens, 13 août 1920.

<sup>208</sup> Marcel CACHIN, *Carnets*, tome 2, 1917-1920, CNRS Editions, 1993.

<sup>209</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Lens, 13 août 1920.



Le rapport de police s'achève sur l'information selon laquelle « un comité communiste est actuellement en voie de formation à Hénin-Liétard ». C'est René Froissart qui en est le président avec à ces côtés Louis Fourment comme secrétaire, le cabaretier héninois Fortuné Godefroy comme trésorier et les conseillers municipaux d'Hénin-Liétard François Candelier et Pascal Marouzé.

En septembre, Cachin est de retour dans le Pas-de-Calais aux côtés de Frossard pour une tournée de propagande :

« Hier, Cachin et Frossard ont tenu à Nœux-les-Mines et Montigny-en-Gohelle, où ils s'étaient rendus à l'appel de la Fédération du Pas-de-Calais, deux grands meetings devant une foule enthousiaste de mineurs. Ces réunions avaient été organisées à l'occasion de la commémoration de Jaurès. La Révolution russe et la 3<sup>e</sup> Internationale ont été longuement acclamées<sup>210</sup> ».

Un rapport du commissaire spécial d'Arras daté du 13 septembre donne d'autres renseignements sur la réunion de Nœux-les-Mines. Après un défilé dans les rues de la ville rassemblant 2 000 personnes, la réunion publique animée par Cachin et Frossard se serait tenue devant un auditoire d'environ 500 participants. L'ex-broutchoutiste Georges Dumoulin, devenu secrétaire général adjoint de la CGT, Raoul Evrard et Georges Havenne se montrent hostiles envers la III<sup>e</sup> Internationale. C'est d'abord Dumoulin qui

« met les ouvriers en garde contre tout emballement sur l'application des tendances qu'il faut discuter en toute camaraderie, mais en tenant compte que toutes les régions ne sont pas organisées comme la nôtre. Après lui, MM. Evrard et Havenne dirent qu'un débat sur une question aussi grave ne peut se faire publiquement ».

Lucide, le commissaire de police note que « le fond de leur discours, ainsi que celui de M. Dumoulin, a une tendance franchement hostile à la 3<sup>e</sup> Internationale. A diverses reprises, quelques militants extrémistes ont fait une certaine obstruction à ces trois orateurs<sup>211</sup> ».

Député de Paris, journaliste à *l'Humanité* et dirigeant du C3I, Paul Vaillant-Couturier peut se féliciter du résultat de la tournée de Cachin et Frossard, qui ébranle de nombreuses fédérations qui n'étaient pas encore acquises à la Troisième Internationale :

« Il y a un Comité de la III<sup>e</sup> Internationale, représenté au sein du Comité exécutif à Moscou, et qui a toutes qualités pour élucider les points qui peuvent paraître obscurs à certains camarades. Il y aura bientôt une motion sur laquelle on votera au Congrès de décembre [...]. Ce ne sont pas entre centristes et communistes des doctrines qui se heurtent, l'ancienne motion de la Reconstruction affirmant qu'"aucune des déclarations fondamentales de Moscou n'est en contradiction avec les principes essentiels du socialisme". Ce sont donc des tempéraments qui se rencontrent, des peurs qui s'affichent, des ambitions qui s'épouvantent [...]. La plus grande reconnaissance que nous puissions garder à ceux de nos adversaires de tendance qui ont entamé la discussion sur les conditions de Moscou, c'est que dès avant l'ouverture de la dispute sur le terrain ferme des motions, les hommes auront usé leur crédit. Cela se voit un peu partout. Dans la Gironde [...] dans le Tarn [...] dans la Haute-Vienne [...]. Et il y a

---

<sup>210</sup> *L'Humanité*, 13 septembre 1920.

<sup>211</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial d'Arras, 13 septembre 1920.

encore le Nord où le trouble est grand ; le Pas-de-Calais où depuis le passage de Cachin il est plus grand encore<sup>212</sup> ».

Sur le littoral, la section socialiste de Boulogne est acquise à l'adhésion à la Troisième Internationale. Le 26 septembre, la Jeunesse socialiste boulonnaise annonce ainsi dans *le Réveil de Boulogne* la formation d'un groupe favorable à l'adhésion<sup>213</sup>.

Après Coen en avril, Cachin en août, puis à nouveau Cachin et Frossard en septembre, c'est Paul Vaillant-Couturier qui se rend à son tour en dans le Pas-de-Calais au mois d'octobre pour une tournée de propagande. Avec ses 14 000 adhérents socialistes, la fédération du Pas-de-Calais, la troisième de France derrière celles de la Seine et du Nord, constitue un réservoir de voix à conquérir d'une importance stratégique pour les militants du Comité de la Troisième Internationale :

« A Hénin-Liétard, à Harnes, à Noyelles-Godault, l'adhésion à l'Internationale communiste a été acclamée par un public composé surtout d'ouvriers mineurs qui ne cachent pas leur volonté d'une action politique et syndicale énergiquement orientée à gauche. Notre ami parlera à Auchel, à Béthune et, samedi à Sains-en-Gohelle et Nœux-les-Mines. Nul doute que ces communes ne fassent un accueil chaleureux à l'orateur, qui trouvera un public hostile aux pratiques trop usées du réformisme et de l'opportunisme<sup>214</sup> ».

On aura compris que ce sont Basly et ses amis qui sont visés ici par les accusations de « réformisme » et d'opportunisme...

Le 24 octobre, c'est une réunion contradictoire qui est organisée à Lens en présence de 600 délégués des sections du Pas-de-Calais. Pour éviter tout incident, la fédération socialiste précise qu'on n'admettra que deux délégués par syndicat<sup>215</sup>. C'est Frossard qui défend l'adhésion à l'Internationale communiste face à Barthélémy Mayéras, ex-député de la Seine et collaborateur du *Populaire* qui s'est rapproché de Blum et milite contre l'adhésion à l'IC : « A l'issue de cette réunion qui n'a pas duré moins de six heures, la grosse majorité de l'assistance [...] s'est prononcée par ses acclamations pour la III<sup>e</sup> Internationale<sup>216</sup> ».

Arthur Baly, qui est secrétaire de mairie à Outreau, conseiller municipal de Boulogne et qui est le principal rédacteur du *Réveil de Boulogne* fait le compte-rendu de la réunion-débat de Lens dans les colonnes du *Réveil* : « Aux applaudissements qui ont marqué le discours de Frossard en même temps qu'aux protestations qu'ont soulevées quelques phrases de Mayéras, j'ai acquis la conviction que la majorité des délégués adhèrera à la III<sup>e</sup> Internationale<sup>217</sup> ».

Le texte de la motion d'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale qui sera soumis au vote des adhérents paraît dans *l'Humanité* du 3 novembre 1920. Deux tiers de ses premiers signataires viennent du C3I et symboliquement, ce sont les noms de Loriot et Souvarine, les secrétaires

---

<sup>212</sup> *L'Humanité*, 22 octobre 1920.

<sup>213</sup> André LABOUYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, juin 2011, p.35.

<sup>214</sup> *L'Humanité*, 23 octobre 1920.

<sup>215</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Lens au préfet du Pas-de-Calais, 15 septembre 1920.

<sup>216</sup> *L'Humanité*, 26 octobre 1920.

<sup>217</sup> André LABOUYRIE, *op. cit.*, p. 37-38

emprisonnés, qui figurent en premier. Un autre tiers est composé des ex-longuettistes démissionnaires du Comité pour la reconstruction de l'Internationale, emmenés par Cachin et Frossard. Pour le Pas-de-Calais, on retrouve les noms des deux Héninois René Froissart et Louis Fourment, du C3I, parmi les premiers signataires<sup>218</sup>. Tout au long des mois de novembre et décembre, *l'Humanité* publie les nouvelles signatures de soutien aux trois textes d'orientation et les résultats des conférences de section et des congrès fédéraux. On n'y retrouve aucun nom de grand élu du Pas-de-Calais, mais on relève les noms d'un dénommé Barette et de son épouse, la « citoyenne Barette », de la section d'Arras<sup>219</sup> et une semaine plus tard le nom d'un certain Emile Dupont<sup>220</sup>, de la section d'Annezin-les-Béthune en faveur de la motion d'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale. Début décembre, on apprend que la section socialiste de Berck-sur-Mer a voté en faveur de la motion Cachin-Frossard par 37 voix contre 17<sup>221</sup>.

Porté par la volonté d'une grande partie de la base socialiste de transformer et de régénérer leur organisation et par le dynamisme de la campagne interne des partisans du C3I, le vote pour la motion improprement nommée « Cachin-Frossard » - qui est en réalité une motion « Lorient-Souvarine » - pour l'adhésion à l'Internationale communiste l'emporte dans le Pas-de-Calais comme dans le Nord et dans la plupart des fédérations : « Les résultats du référendum organisé au sujet de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale ont donné 3 065 voix à la motion Cachin, 1 650 à la motion Longuet, 707 à la motion Blum. Au Congrès de Tours, la motion Cachin aura 267 mandats, la motion Longuet 145 et la motion Blum 67<sup>222</sup> ».

Ces résultats cachent cependant des disparités géographiques : comme le souligne Jean-Louis Robert, on ne dispose du détail des votes que pour une vingtaine de sections, pour la plupart du bassin minier. Le vote pour l'adhésion y est en moyenne de 68 % ; comme la moyenne départementale est de 55 % des voix en faveur de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale, cela signifie que dans les sections rurales, les militants ont plutôt voté contre l'adhésion<sup>223</sup> et c'est d'ailleurs ce qu'explique Raoul Evrard, lors de la première journée de débat à la tribune du congrès de Tours :

« On a dit ici que les sections paysannes en tenaient surtout pour la III<sup>e</sup> Internationale. C'est peut-être possible dans d'autres départements, mais pas dans le Pas-de-Calais. Nos sections qui sont toutes des sections paysannes et la majorité des sections qui bordent le bassin houiller - ces dernières sections composées à la fois de paysans et de mineurs - ont donné la plupart la majorité à la motion Longuet ou à la motion Blum<sup>224</sup> ».

Les partisans de l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale l'ont emporté contre la direction fédérale composée d'ex-majoritaires de guerre comme Basly et de longuettistes comme Havenne et Richard. La nécessité de maintenir l'unité du parti avait été le principal argument mis en avant par la direction fédérale de la SFIO du Pas-de-Calais. De fait, durant toute la campagne interne, Cachin et Frossard se sont bien gardés d'insister sur la volonté de l'IC

---

<sup>218</sup> *L'Humanité*, 3 novembre 1920.

<sup>219</sup> *L'Humanité*, 11 novembre 1920

<sup>220</sup> *L'Humanité*, 18 novembre 1920.

<sup>221</sup> *L'Humanité*, 7 décembre 1920.

<sup>222</sup> *Le Populaire*, 21 décembre 1920.

<sup>223</sup> Jean-Louis ROBERT, *Éléments sur la scission dans la France du Nord* in *Cent ans de socialisme septentrional* [en ligne], Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1995. Disponible sur : <https://books.openedition.org/irhis/1419>.

<sup>224</sup> Compte-rendu sténographique du Congrès de Tours, page 71.

d'exclure Jean Longuet et Paul Faure, les figures de proue des reconstruteurs. Ce silence de Cachin et Frossard dit le malaise des deux ex-reconstruteurs sur des exclusions qu'ils ne souhaitent pas et qu'ils croient encore possible d'éviter et les expose aux critiques en duplicité de leurs concurrents. Longuet se demande ainsi s'il faut croire Frossard (qui ne souhaite pas d'épuration) ou Zinoviev qui l'exige<sup>225</sup>.

Dans son intervention à Tours, Raoul Evrard, au nom de fédération du Pas-de-Calais, insiste encore sur l'unité nécessaire du parti :

« Dans le Pas-de-Calais expose Raoul Evrard, on a procédé à un référendum auquel ont pris part 5 500 adhérents sur 14 000 inscrits. 3 000 voix environ sont allées à la motion Cachin-Frossard, 1 600 à la motion Longuet, 88 à la motion Blum, mais toutes les tendances ayant la volonté de maintenir l'unité sur les bases de 1905<sup>226</sup> ».

Le compte-rendu sténographique du Congrès de Tours diverge de l'article de *l'Humanité* : sur 14 000 cartes, ce sont 3 565 qui se sont prononcées pour la motion Cachin-Frossard, 1 170 pour la motion Longuet-Paul Faure et 767 à la motion Blum<sup>227</sup>.

Les propos rassembleurs d'Evrard nous apprennent d'abord que moins de la moitié des adhérents du Pas-de-Calais ont participé au référendum interne. Ces propos résonnent comme un vœu pieux et sont manifestement en contradiction avec la volonté d'épuration d'une partie des partisans de la nouvelle Internationale comme avec la volonté de scission de l'aile droite. En décembre 1920, était-il encore possible de maintenir l'unité socialiste ? Après l'échec des grèves du printemps 1920 lors desquelles les députés socialistes à la tête du syndicat des mineurs avaient appelé à la reprise du travail, Evrard, Basly, Cadot, Maës et leurs amis sont taxés de réformisme et d'opportunisme quand ils ne sont pas qualifiés, comme on l'a vu, de « renégats vendus à la réaction ». La violence du vocabulaire dit assez l'impossibilité de cohabiter dans le même parti, après le congrès de Tours. Mais les propos d'Evrard sont aussi en contradiction avec l'attitude de l'aile droite du parti qui se sait minoritaire et s'organise pour préparer la scission d'après-congrès, ce dont Léon Blum ne se cache pas, rejetant la faute de la scission sur le sectarisme des dirigeants du C3I. De fait, si formellement, l'initiative de la scission vient de la droite de la SFIO qui se concerta avec l'aile droite des reconstruteurs pour refonder une SFIO maintenue, le télégramme Zinoviev attaquant nommément Jean Longuet et Paul Faure a incontestablement précipité la scission. Pour Julien Chuzeville, il s'agissait pour Zinoviev de « forcer la main » à Cachin, Frossard et aux ex-reconstruteurs comme Daniel Renoult qui plaidaient pour la non-application des exclusions des centristes s'ils acceptaient les décisions, thèses et conditions de l'IC : « Longuet et Faure étaient les deux délégués de la France à la conférence préparatoire de l'Internationale deux et demie tenue à Berne début décembre : aux yeux des dirigeants bolcheviques, ils étaient donc coupables d'avoir pris part à une réunion de constitution d'une Internationale rivale<sup>228</sup> ».

Les délégués de la fédération socialiste du Pas-de-Calais au Congrès de Tours se divisent d'ailleurs sur la réponse à apporter au télégramme Zinoviev. Sur les 479 mandats dont dispose la fédération, 212 mandats se portent sur la motion présentée le 30 décembre par Paul Mistral

---

<sup>225</sup> *L'Humanité*, 26 novembre 1920.

<sup>226</sup> *L'Humanité*, 26 décembre 1920.

<sup>227</sup> Compte-rendu sténographique du Congrès de Tours, page 70.

<sup>228</sup> Julien CHUZEVILLE, *op. cit.*, p. 227

rejetant les exclusions demandées par Zinoviev au nom de l'unité du parti et 267 se portent sur la motion opposée de Daniel Renoult<sup>229</sup>.

La motion Mistral sur le refus de s'engager dans la voie des exclusions réclamées par Zinoviev est repoussée par 3 247 voix contre 1 398. Les minoritaires quittent alors le congrès avant son achèvement, laissant la salle à la majorité communiste.

Analysant la dynamique irrésistible de l'automne 1920 pour l'adhésion à la III<sup>e</sup> Internationale, Serge Berstein, y voit :

« le rejet viscéral de l'ancien monde qui a débouché sur l'insupportable épreuve de la guerre, le sentiment que le socialisme français qui a perdu les élections et qui n'a pas su soutenir le mouvement social-révolutionnaire de 1919-1920 est bien incapable de réaliser les promesses de renouveau de son programme d'action d'avril 1919, et que l'espoir de la naissance d'un monde nouveau ne peut reposer que sur l'expérience radicale et purificatrice née à l'Est<sup>230</sup> ».

Nourri par l'héritage du guesdisme et du broutchoutisme, le « rejet viscéral de l'ancien monde » cible de plein fouet les dirigeants socialistes du Pas-de-Calais, ex-majoritaires de guerre, qui sont aussi les dirigeants du syndicat des mineurs et qui font figure, en 1920, de notables réformistes. C'est sans eux et contre eux que se constitue le Parti communiste du Pas-de-Calais. Les conditions de la naissance du PCF dans le Pas-de-Calais, le fait que les membres du C3I soient des militants souvent jeunes et des syndicalistes engagés dans les grèves de 1919 et de 1920 plutôt que des maires et des députés qui se retrouvent majoritairement sur la motion Longuet-Paul Faure et la motion Blum expliqueront que la jeune SFIC ne retrouve pas la moitié des adhérents socialistes de 1920 avec seulement 6 000 adhérents en 1921 sur 14 000<sup>231</sup>, essentiellement concentrés dans le bassin minier lensois et béthunois et un peu sur le littoral. La question syndicale avait été l'un des enjeux du congrès socialiste, ex-majoritaires de guerre et militants du C3I n'ayant pas la même appréciation sur l'opportunité de se lancer dans les grèves du printemps 1920. Le clivage entre réformistes et radicaux qui conduit à la scission du parti socialiste au lendemain du congrès de Tours se retrouve, dès 1921, au sein de la CGT vers laquelle socialistes et communistes se tournent désormais.

---

<sup>229</sup> Compte-rendu sténographique du Congrès de Tours, pages 23 et 24.

<sup>230</sup> Serge BERSTEIN, *Léon Blum*, Fayard, 2006, p. 211

<sup>231</sup> Voir *infra*, chapitre 4.

## Chapitre 3

# La scission syndicale et la naissance de la CGTU dans le Pas-de-Calais

Les années d'après-guerre sont marquées par une poussée syndicale inégale selon les départements et les professions, mais qui touche l'ensemble du territoire français. En 1913, la CGT comptait 394 000 adhérents. Les chiffres tombent à 55 000 adhérents en 1915 en raison de la Première guerre mondiale et connaissent une flambée au lendemain de la guerre : 1 156 000 adhérents au premier semestre de 1919, 1 515 000 fin 1919 et jusqu'à 2 179 000 au premier semestre 1920 avant de retomber à 982 000 adhérents fin 1920 et de se stabiliser autour d'un million d'adhérents au premier semestre de 1921<sup>232</sup>. A l'évidence, la décreue de la fin de l'année 1920 est une des conséquences de l'échec des grèves du printemps 1920 qui a conduit à la démoralisation et a été durement réprimé avec des milliers de révocations, notamment dans les chemins de fer.

L'étude fondatrice d'Annie Kriegel sur la croissance de la CGT entre 1918 et 1921 nous donne un éclairage précieux : dans le département du Pas-de-Calais, on passe de 7 syndicats organisés dans le périmètre de l'Union Départementale en 1918 à 34 en 1919, 41 en 1920 et 50 en 1921, dépendant de 19 fédérations différentes. Si un certain nombre de syndicats apparus au moment de la poussée de l'après-guerre sont éphémères (1 en 1918, 7 en 1919 et 3 en 1920 pour le Pas-de-Calais), le nombre d'adhérents, qui passe de 32 000 avant 1914 à 66 000 en septembre 1920 témoigne indiscutablement d'une nette poussée de syndicalisation<sup>233</sup>.

La scission syndicale de la CGT se déroule plusieurs mois après le congrès de Tours et la décision de la majorité de la SFIO d'adhérer à l'Internationale communiste. Pourtant, au lendemain du congrès de Tours, la scission syndicale n'est pas encore inévitable, même dans un département comme le Pas-de-Calais marqué comme on l'a vu par l'affrontement entre « jeune » et « vieux syndicat », syndicalistes révolutionnaires et réformistes.

De fait, il n'y a pas de lien organique entre le syndicat et le parti politique. Comme on l'a rappelé précédemment, le syndicalisme s'est développé en France en parallèle et à côté du mouvement socialiste à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, contrairement au modèle allemand dans lequel le mouvement syndical se considère avant 1914 comme le bras économique du SPD et au modèle britannique dans lequel le parti du Labour est la courroie de transmission des *trade unions*. S'il n'existe pas de lien organique entre le syndicat et le parti, la plupart des adhérents socialistes qui peuvent l'être sont syndiqués, mais le syndicat ne syndique pas que des socialistes.

---

<sup>232</sup> Dominique ANDOLFATTO et Dominique LABBE, *La syndicalisation à la CGT de 1906 à 1945*, 2006, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00759056>

<sup>233</sup> Annie KRIEGEL, *La croissance de la CGT (1918-1921)*, Paris, Mouton, 1966, pages 200-244.

Dans le Pas-de-Calais, avec 14 000 adhérents socialistes et 66 000 syndiqués en 1920, le rapport entre adhérents socialistes et syndiqués est d'environ 1 sur 5, mais, comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, c'est un modèle syndical et socialiste original qui s'est développé dans ce département, comparable par certains aspects au *trade unionism* anglais avec un parti socialiste qui apparaît comme la courroie de transmission politique du syndicat des mineurs et des députés-mineurs qui doivent leur élection dans les villes minières à leur activité syndicale plutôt qu'à leur insertion partisane.

Organisation « de masse », le syndicat ne regroupe pas que des militants révolutionnaires. En 1920, la très grande majorité des militants révolutionnaires qui plaident pour une régénération du parti socialiste et jugent la scission avec l'aile droite du parti inévitable n'envisagent pas pour autant de scission syndicale.

De fait, Lénine, dans un petit ouvrage rédigé en avril-mai 1920 pour nourrir la discussion du II<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste, a consacré tout un chapitre à fustiger l'attitude « gauchiste » qui consiste à refuser de militer dans des syndicats de masse pour construire des syndicats révolutionnaires privés d'audience.

« Lorsque commença à se développer [...] le parti révolutionnaire du prolétariat [...], les syndicats révélèrent inévitablement certains traits réactionnaires, une certaine étroitesse corporative, une certaine tendance à l'apolitisme, un certain esprit de routine, etc. Mais nulle part au monde le développement du prolétariat ne s'est fait et ne pouvait se faire autrement que par les syndicats, par l'action réciproque des syndicats et du parti de la classe ouvrière. [...] Un certain "esprit réactionnaire" des syndicats, en ce sens, est inévitable [...] La lutte contre les Gompers, contre MM. Jouhaux, Henderson, Merrheim, Legien et Cie en Europe occidentale [...] doit être impitoyable et il faut absolument la pousser, comme nous l'avons fait, jusqu'à déshonorer complètement et faire chasser des syndicats tous les incorrigibles leaders de l'opportunisme et du social-chauvinisme. [...] Mais [...] nous combattons les leaders opportunistes et social-chauvins pour gagner à nous la classe ouvrière. [...] Ne pas travailler dans les syndicats réactionnaires, c'est abandonner les masses ouvrières insuffisamment développées ou arriérées à l'influence des leaders réactionnaires, des agents de la bourgeoisie [...]. Pour savoir aider la "masse" et gagner sa sympathie, son adhésion et son appui, il ne faut pas craindre les difficultés, les chicanes, les pièges, les outrages, les persécutions de la part des "chefs" [...] et travailler absolument là où est la masse. Il faut savoir consentir tous les sacrifices, surmonter les plus grands obstacles, afin de faire un travail de propagande et d'agitation méthodique, persévérant, opiniâtre et patient<sup>234</sup> ».

Le II<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste se tient à Moscou du 17 juillet au 27 août 1920. Plusieurs réunions de syndicalistes se tiennent à cette occasion et débouchent sur la création d'un Comité international provisoire des syndicats qui appelle à la création d'une Internationale syndicale révolutionnaire mais pour les bolcheviks, les syndicats constituent une section de l'Internationale communiste et s'il faut combattre les chefs réformistes de la Fédération syndicale internationale, il n'est pas question de créer une Internationale syndicale autonome de l'IC, mais plutôt de fédérer au sein de l'IC les tendances syndicales pro-communistes organisées au sein des différentes confédérations.

Si un certain nombre de syndicalistes révolutionnaires et de militants anarchistes de la CGT, en 1919-1920, ne craignent pas de faire scission et de créer un nouveau syndicat

---

<sup>234</sup> Vladimir Illitch LENINE, *La maladie infantile du communisme (le « gauchisme »)*, Paris, Editions sociales, 1976, chapitre 6.

révolutionnaire, leur position n'est pas partagée par tous les révolutionnaires de la CGT. Pierre Monatte et ses camarades du groupe de *la Vie ouvrière* combattent pour une réorientation révolutionnaire de la CGT, mais refusent la scission.

Les révolutionnaires de la CGT ont sans doute à l'esprit l'échec du premier Parti communiste français fondé le 30 mai 1919 par Raymond Péricat et les groupes de syndicalistes révolutionnaires et de libertaires du Comité de défense syndicaliste (CDS). Le nouveau parti, dirigé par Jacques Sigrand, est resté groupusculaire. Proche de l'anarchisme, hostile à la participation aux élections, il se transforme en décembre 1919 en Fédération communiste des soviets, d'orientation libertaire tandis que Sigrand, mis en minorité par les anarchistes, recrée au mois de février 1920 un petit parti communiste qui ne dépassera jamais les 300 membres<sup>235</sup>.

Au fond, la culture et l'expérience syndicale antérieure des révolutionnaires de la CGT, l'échec total du premier parti communiste fondé sur ce qu'Annie Kriegel appelle un « modèle d'ultra-gauche » - alors que le C3I, organisé en tendance au sein de la SFIO progresse et semble en capacité de remporter la majorité lors d'un prochain congrès - ainsi que les consignes de l'IC et de Lénine qui fustige avec une grande sévérité les velléités de faire scission et de fonder des syndicats d'ultra-gauche coupés des masses, concordent pour prévenir les révolutionnaires de la CGT de prendre le risque de faire scission. Pour ces révolutionnaires unis par leur critique du réformisme de la majorité confédérale, l'objectif est de s'organiser à l'intérieur de la CGT pour remporter la majorité au congrès. C'est à cette fin que sont apparus les Comités syndicalistes révolutionnaires (CSR) après le congrès confédéral de Lyon en septembre 1919. Les militants des CSR, on l'a vu, conquièrent la majorité dans la fédération des chemins de fer, mais restent minoritaires à l'intérieur de la CGT, avec 28 % des voix au Congrès confédéral de Lyon en 1919<sup>236</sup>. Pour le Pas-de-Calais, les syndicats oppositionnels sont tout aussi minoritaires puisque sur 36 syndicats représentés au Congrès de Lyon, seuls seules trois structures ne votent pas pour le rapport moral (une abstention et deux non-participations au vote). Six syndicats concentrés dans le Boulonnais et représentés par le boulonnais Arthur Bonne s'opposent à la résolution présentée par Jouhaux<sup>237</sup>.

Prévu pour le mois de septembre 1920, le XV<sup>e</sup> Congrès confédéral d'Orléans est l'occasion de faire le bilan du mouvement de grève du printemps 1920. A un moment où les menaces de scission se précisent, chacun des camps tente de renvoyer la responsabilité d'une future scission à ses adversaires.

Ainsi, le 25 septembre, deux jours avant l'ouverture du congrès, dans un article intitulé « Pas de scission dans la CGT » qui paraît en première page de *l'Humanité*, Souvarine rappelle les positions de l'IC contre la scission syndicale, cite *La maladie infantile du communisme* et critique les militants des CSR démissionnaires de la CGT, qui font ainsi le jeu, d'après lui, de la majorité confédérale :

« Dans leurs Congrès régionaux, les minoritaires ont résolu de ne pas quitter l'organisation ouvrière et d'y demeurer, au contraire pour la gagner au communisme. Les camarades de Marseille qui ont commis l'erreur de

---

<sup>235</sup> Annie KRIEGEL, *Aux origines du communisme français*, Paris, Flammarion, 1969, chapitre 4, pages 69-95.

<sup>236</sup> Michel DREYFUS, *Histoire de la CGT. Cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Editions Complexe, 1995.

<sup>237</sup> Voir annexe 2.



prendre une décision répondant pleinement aux vœux des majoritaires n'y persévéreront certainement pas et comprendront qu'ils feront plus utile besogne dans la CGT que dehors. La 3<sup>e</sup> Internationale, dans la circulaire qu'elle adressait à ses partisans [...] les invitait à rester dans leurs syndicats, à y propager les idées communistes<sup>238</sup> ».

Les délégués des syndicats minoritaires au congrès d'Orléans dénoncent l'adhésion de la CGT à la Fédération syndicale internationale (FSI) jugée réformiste et sa participation au Conseil Economique du Travail ainsi qu'au Bureau International du Travail ; ils plaident pour la sortie de la FSI, l'adhésion de la CGT à l'IC et un travail plus étroit avec le Parti socialiste. Intervenant au Congrès confédéral d'Orléans au nom de la SFIO, le secrétaire général du parti socialiste, Ludovic-Oscar Frossard tente de rassurer les délégués à propos de l'indépendance syndicale par rapport au parti, taclant au passage Basly et ses amis du Pas-de-Calais :

« Lorsque parfois s'est posée, dans les Congrès socialistes, la question des rapports des syndicats et du Parti, c'est Jaurès et c'est Vaillant, représentant la grande majorité du Parti socialiste de France, qui ont toujours défendu contre Guesde et ses amis du Nord et du Pas-de-Calais, la thèse de l'indépendance nécessaire du mouvement syndical. [...] Et lorsqu'hier, dans l'incident qui s'est produit, un certain nombre de camarades du Nord et du Pas-de-Calais se levaient et brandissaient leur carte du Parti, j'ai le droit de leur rappeler qu'ils ont, dans leur département, parfois si intimement associé l'action politique et l'action syndicale, que quand certains d'entre eux obtenaient un mandat électif, on ne savait plus si c'était au titre de socialiste ou de syndicaliste qu'ils l'obtenaient. La manifestation à laquelle se sont livrés ces camarades me donne à moi l'occasion de leur dire que la position qu'ils ont l'air de vouloir prendre présentement, dans la question des rapports du Parti avec l'organisation syndicale, ce n'est pas leur position de toujours, et qu'ils ne conforment pas leurs attitudes de Congrès à leurs pratiques quotidiennes<sup>239</sup> ».

La résolution présentée par Léon Jouhaux au nom de la direction de la CGT, et défendue notamment par les ex-minoritaires de guerre Merrheim et Dumoulin l'emporte avec 1 482 voix contre 691. Les minoritaires, désormais à la tête des unions départementales du Rhône et de la Seine obtiennent 29,8 % des voix. Les délégués des syndicats du Pas-de-Calais suivent massivement la ligne de la majorité confédérale, à commencer par Henri Mailly, qui représente le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais et ses 50 000 adhérents. Seuls les syndicats des ouvriers du bâtiment, des électriciens et des employés du gaz, des commissionnaires et des travailleurs du livre de Boulogne-sur-Mer, dont le délégué est Arthur Baly, s'abstiennent sur la résolution de Jouhaux tandis que les syndicats des métallurgistes de Calais et d'Hénin-Liétard et celui des dockers de Boulogne-sur-Mer votent contre, avec les minoritaires. Cela représente seulement huit syndicats sur les quarante organisations du Pas-de-Calais à envoyer un délégué au congrès d'Orléans. Ces chiffres témoignent, en 1920, de l'influence réduite des CSR dans le département du Pas-de-Calais, mais il faut cependant souligner que les délégués mandatés au congrès y portent le mandat de la majorité de leur syndicat, et qu'il y donc aussi, à l'intérieur des syndicats ayant soutenu la majorité confédérale, des minorités plus ou moins fortes proches des CSR.

---

<sup>238</sup> *L'Humanité*, 25 septembre 1920.

<sup>239</sup> *L'Humanité*, 3 octobre 1920.

L'attitude des militants révolutionnaires des CSR exaspère Léon Jouhaux et la direction de la CGT qui y voit un noyautage du syndicat par les communistes du C3I. De fait, les syndicats, fédérations et unions départementales contrôlées par les minoritaires ayant rejoint l'Internationale communiste, les CSR ont commencé « à jeter les bases d'une organisation parallèle en mettant sur pied 11 unions régionales et 17 fédérations<sup>240</sup> ». La situation est cependant complexe dans la mesure où tous les minoritaires ne conçoivent pas leur structuration en tendance constituée adhérente d'une autre organisation internationale comme un acte de scission, au contraire de la majorité confédérale.

Pour cette dernière, l'activité des CSR et leur adhésion à l'Internationale de Moscou constitue un acte d'indiscipline et une initiative scissionniste, qui est condamnée par les CCN de novembre 1920 et de février 1921. *L'Humanité* rapporte ainsi que

« Le Comité confédéral national [...] a voté deux ordres du jour importants : [...] le second ayant trait à la "discipline intérieure", c'est-à-dire aux "noyaux". [...] le débat sur le "noyautage" – c'est-à-dire sur l'existence et l'action au sein des syndicats de minorités révolutionnaires organisées – a revêtu [...] des formes violentes et âprement personnelles et [...] le vote auquel ce débat a donné lieu (77 voix pour l'ordre du jour Dumoulin, 28 contre et 23 abstentions) a été interprété par le Bureau confédéral de telle manière qu'il a cru devoir pendant un moment se déclarer démissionnaire<sup>241</sup> ».

### **Minoritaires et majoritaires en lutte dans le Pas-de-Calais**

Fracturée au plan national, la CGT l'est aussi dans le département du Pas-de-Calais : réuni à Lens du 20 au 21 février 1921, le congrès du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais est marqué par les divisions de tendances autour de la question des CSR, dont l'activité venait de faire l'objet d'une motion de condamnation présentée par Georges Dumoulin lors du Comité confédéral national du 11 février. Pour le quotidien socialiste *l'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, « Les deux tendances en présence, réformiste et communiste, se sont heurtées sans violence, dans une discussion d'idées et une atmosphère d'amicale courtoisie. [...] Le bureau a été réélu sans discussion<sup>242</sup> ». Arthur Dubus, administrateur du syndicat et membre de la Commission exécutive du Parti communiste, présente une tout autre version dans les colonnes du *Communiste du Pas-de-Calais*, le nouvel hebdomadaire de la fédération communiste édité à Boulogne. Pour Dubus, « après une discussion, parfois tumultueuse, le rapport moral fut adopté par 271 voix contre 173 et 35 abstentions », mais contrairement à ce qu'avance la presse socialiste, le bureau n'a pas été réélu à l'unanimité :

« 266 délégués votèrent. Basly ne fut réélu président que par 157 voix et Cadot vice-président par 161 voix. Plus de 110 voix se portèrent sur les noms de Moutet, Deshorgues, Deloffre, Dubus, Lelong, Duport, etc. Il est à peu près certain que si nos amis avaient présenté des candidats, Basly et Cadot n'auraient pas été réélus<sup>243</sup> ».

Pour le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, cela représente un rapport des forces de 60 % pour la majorité fédérale réformiste et 40 % pour la minorité révolutionnaire. Pour Emile

---

<sup>240</sup> Michel Dreyfus, *op. cit.*, p.113-120

<sup>241</sup> *L'Humanité*, 10 novembre 1920.

<sup>242</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 16 février 1921.

<sup>243</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 27 février 1921.

Duport, lui aussi membre de la commission administrative du syndicat, cette « *très faible* majorité au rapport moral [...] prouve quand même le désir de la masse minière d'en arriver à une autre méthode d'action. » Duport conclut en se demandant si le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais appliquera la résolution de discipline du CCN ou respectera « le droit que les ouvriers mineurs ont [...] de penser librement. » Même interrogation pour Dubus qui conclut son article en écrivant « je ne crains absolument rien. Même pas la scission. Et j'adhère de tout cœur à l'Internationale syndicale de Moscou ». C'est Julien Priem, de la section communiste de Nœux-les-Mines qui lui répond, deux semaines plus tard, dans un article appelant les militants révolutionnaires à rejoindre les CSR et à mieux s'organiser et se coordonner. Pour Priem, c'est une erreur d'accepter la scission avec fatalisme :

« certains militants, parlant de la décision du CCN, déclarent ne pas craindre la scission ! Certes non ! Mais il faut ajouter que nous ne la voulons pas et que l'Internationale communiste nous fait un devoir de nous opposer à toute tentative de scission. Accepter bénévolement la scission serait rendre un grand service à la cause réformatrice, car cela permettrait, après la sortie des militants communistes des syndicats, d'y exercer sans opposition, sans contradiction, l'influence réformatrice sur la grande masse des syndiqués<sup>244</sup> ».

Pour *l'Humanité*, le résultat du congrès de Lens est certes un petit succès pour les réformatrices, mais

« ce succès n'est qu'apparent et purement négatif. Les dirigeants actuels du syndicat se sont préoccupés surtout d'éviter la bataille décisive entre les tendances et ils ont réussi à obtenir l'ajournement de leur inévitable défaite. Elle est reportée au Congrès prochain qui doit avoir lieu au mois de mars. [...] le combat [...] a été mené par les minoritaires sans cohésion et sans l'énergie nécessaire. [...] plus de 200 délégués n'ont pu assister au début de la séance, à cause de retards occasionnés par les mauvais moyens de communication entre les communes minières. Le manque de cohésion qui se faisait sentir dans toutes les attaques des minoritaires révolutionnaires provient aussi de l'insuffisance de l'organisation des éléments opposés à la majorité déclinante : les délégués minoritaires n'avaient pas de chef, [...] sur le rapport moral, [...] ils n'ont pas voulu, par un vote négatif, exprimer un blâme à ceux qui se sont égarés et ont pris une fausse route<sup>245</sup> ».

Soutenus par *le Communiste du Pas-de-Calais* qui relaie leurs initiatives, les militants des CSR du Pas-de-Calais mènent une campagne active et animent de nombreuses réunions durant les premiers mois de l'année 1921 en vue du congrès confédéral prévu à Lille, en juillet. Dès le mois de janvier 1921, le congrès fédéral du parti communiste du Pas-de-Calais avait appelé ses adhérents à s'investir dans les comités syndicalistes révolutionnaires<sup>246</sup>.

Les minoritaires dénoncent les procédés des majoritaires pour s'assurer de garder la main sur leurs syndicats. François Caron s'indigne ainsi que la section syndicale des mineurs de Lens ait maintenu dans ses fonctions à la commission administrative du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais le délégué sortant par huit voix contre trois abstentions sans que les adhérents aient été informés que le renouvellement de son mandat était à l'ordre du jour. Pour Caron, « il est temps que ça finisse, [...] il faudra savoir si l'administrateur du syndicat représente la volonté des syndiqués, ou s'il représenté quelques délégués inamovibles<sup>247</sup> ». A Burbure, Louis

---

<sup>244</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 13 mars 1921.

<sup>245</sup> *L'Humanité*, 21 février 1921.

<sup>246</sup> *L'Humanité*, 24 janvier 1921.

<sup>247</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 6 mars 1921.

Hornois, le secrétaire de la section syndicale CGT et Sulpice Diolet, tous deux communistes, sont mis en minorité par les amis de Georges Havenne, partisans de la majorité confédérale. Ils obtiennent 60 voix contre 77 pour les candidats réformistes. Ils dénoncent un vote illégitime, alors que la section syndicale compte 350 à 400 adhérents à jour de cotisation sur 600 inscrits et une manœuvre d'Havenne, qui aurait fait voter des adhérents sans carte<sup>248</sup>.

Au mois de mars, les minoritaires remportent toutefois une victoire lors du congrès du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, réuni à Lens en obtenant « le vote de la résolution contre les exclusions des partisans de l'Internationale syndicale de Moscou<sup>249</sup>. »

Quelques semaines plus tard, en avril 1921, ils enregistrent une autre victoire avec l'élection au poste de délégué-mineur du communiste Carau<sup>250</sup>, ouvrier mineur à la fosse n°9 des mines de Lens, qui bat le délégué sortant, Romuald Pruvost, socialiste et premier adjoint au maire de Lens par 33 voix contre 7, « après une discussion acharnée où des rivalités de personnes surtout furent en jeu ». C'est néanmoins « une petite victoire pour les communistes qui, selon leur habitude, ayant réuni tous leurs partisans sont venus en nombre tandis que les syndicalistes (SFIO) continuant à s'abstenir de prendre part à toute manifestation, étaient en minorité<sup>251</sup>. »

Les postes de délégués-mineurs, les premiers « délégués du personnel » créés par la loi de 1890 sont en effet stratégiques puisqu'ils disposent d'une décharge et ne travaillent que seize jours par mois tout en étant rémunérés par les compagnies ce qui fait d'eux « un véritable corps de semi-permanents<sup>252</sup> » syndicaux.

Dans un contexte d'effritement du nombre des adhérents à la suite de l'échec des grèves du printemps 1920 et de la retombée de l'effervescence sociale de l'après-guerre, tout l'enjeu, pour les minoritaires des CSR comme pour la majorité départementale et confédérale, est d'obtenir un maximum de délégués au congrès confédéral. Les conférences syndicales des CSR dans le Pas-de-Calais sont l'occasion d'appeler les sympathisants révolutionnaires à adhérer au CSR en même temps qu'à la CGT pour en changer l'orientation. Ainsi, lors d'une réunion à Harnes, Jacob, l'orateur du comité central des CSR, « commence son exposé en demandant aux camarades pour rentrer dans l'organisation syndicale et par ce moyen adhérer au CSR, car dit-il nous ne voulons pas créer une organisation à côté de celle qui existe, mais simplement changer les directives et les méthodes<sup>253</sup> ».

Du côté de la direction confédérale qui observe avec inquiétude la montée en puissance de son opposition interne, on s'organise en perspective du congrès afin de disposer d'une majorité de mandats. Ainsi, quelques jours après la tenue du congrès régional des cheminots du Nord-Pas-de-Calais qui a vu la victoire de la majorité fédérale Sémard-Monmousseau avec 106 voix contre 49 et 4 abstentions<sup>254</sup>, un rapport de police nous apprend que le syndicat des cheminots de Calais, qui ne devait *a priori* pas participer au congrès confédéral de Lille, y enverra finalement deux délégués : « étant donné les résultats au congrès régional des

---

<sup>248</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 13 mars 1921.

<sup>249</sup> *L'Humanité*, 23 mars 1921.

<sup>250</sup> Eugène Carau, né le 23 septembre 1882 à Wizernes, et militant communiste à Billy-Montigny.

<sup>251</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Lens au préfet du Pas-de-Calais, 26 avril 1921.

<sup>252</sup> Frédéric Sawicki, op. cit., p. 92.

<sup>253</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 24 juillet 1921.

<sup>254</sup> *Le Populaire*, 22 mai 1921.

cheminots de l'Etat, où les tendances communistes ont obtenu la majorité, la CGT se voit dans l'obligation de faire appel à tous les syndicats où des délégués à tendance majoritaire pourront être choisis<sup>255</sup> ». Comme ceux de Calais, les cheminots de Boulogne suivent la majorité confédérale, dans une fédération qui, elle, est acquise aux minoritaires. Les cheminots du Boulonnais se réunissent le 16 juin et devant une centaine de militants, Carpentier, le secrétaire du syndicat, favorable aux majoritaires, défend la motion réformatrice de Bidegarray tandis que Bonne, pour les minoritaires, présente la motion Sémard-Monmousseau. C'est la motion Bidegarray qui l'emporte à l'unanimité moins trois voix pour la motion Sémard-Monmousseau<sup>256</sup>. A Arras, le syndicat des cheminots se prononce de son côté le 17 juin pour la motion Sémard, portée par Paul Bachelet, militant communiste, ex-élu municipal de Somain muté à titre de sanction comme garde-frein à Achicourt, près d'Arras, à la suite des grèves du printemps 1920 et fondateur du CSR d'Arras. A Lens, les cheminots optent également pour la motion Sémard-Monmousseau, mais lui adjoignent le vœu que « seul le corporatisme soit suivi et que toute discussion et toute adhésion à un groupe politique soit interdite<sup>257</sup> ».

Le 26 juin, une réunion du Comité syndicaliste révolutionnaire de Calais présidée par Alfred Grave, secrétaire du syndicat des métaux de Calais, ne réunit qu'entre 90 et 100 participants, salle de l'Elysée. Les responsables de l'union locale CGT de Calais avaient apposé des affiches annonçant qu'ils ne participeraient pas à la réunion des minoritaires et ne leur ont pas permis d'utiliser la salle de la coopérative, où la CGT calaisienne avait l'habitude de se réunir. Devant un public de convaincus, l'orateur, Bitche<sup>258</sup>, explique que :

« la CGT n'est pas restée ce qu'elle était et que ses dirigeants ont des tendances à renier les principes qui les avaient unis autrefois. [...] Il revient à la CGT qui n'a pas voulu rompre avec le passé et regrette que des réformistes d'avant-guerre se dirigent vers la droite. Il se demande ce que veulent les majoritaires<sup>259</sup> ».

Après avoir critiqué « le mensonge démocratique [...] dans la bouche de tous les démocrates » et notamment de la Ligue des droits de l'homme, Bitche conclut son discours par un éloge de la révolution russe en s'appuyant sur le témoignage de Jacques Sadoul. Pour l'auteur du rapport, le discours de Bitche a « un peu fatigué l'auditoire ». En l'absence de contradicteur, le seul participant à prendre la parole est un certain Levray qui se demande « pourquoi on parlait des Russes, pourquoi on parlait des majoritaires, des minoritaires » alors que lui n'est qu'un « simple ouvrier ». L'intervention de ce militant rapportée par le commissaire de police, qui précise que son discours n'était « pas d'une bien grande clarté » témoigne, en tout état de cause, du décalage qu'il pouvait exister entre l'âpreté du combat interne qui oppose des chefs de tendance et des militants aguerris, nourris de références théoriques et idéologiques et la grande masse des adhérents du syndicat, qui pouvaient suivre ces débats parfois de loin. Si elles

---

<sup>255</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Calais au préfet du Pas-de-Calais, 26 mai 1921.

<sup>256</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer au préfet du Pas-de-Calais, 17 juin 1921.

<sup>257</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Lens au préfet du Pas-de-Calais, 19 juillet 1921.

<sup>258</sup> Il s'agit vraisemblablement de Jean-Louis Bisch, ouvrier sellier anarchiste, membre de la commission exécutive de l'UD de la Seine et des CSR et proche de Pierre Besnard d'après sa notice du Maitron.

<sup>259</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Calais au préfet du Pas-de-Calais, 27 juin 1921.

rassemblent peu de monde, les réunions des CSR organisées sur le littoral rassurent les militants inquiets d'une future subordination du syndicat au parti. C'est ce qu'exprime un certain Clotaire Gourlet dans un article du *Communiste du Pas-de-Calais* : « la situation est bien claire. Le syndicalisme révolutionnaire n'a rien de commun avec le parti politique révolutionnaire, et les membres des CSR, dont la moyenne partie n'appartiennent à aucun parti, sont farouchement jaloux de l'autonomie du syndicalisme ». Gourlet, qui semble visiblement être un militant communiste, ne cache pas avoir été ébranlé par le discours de Bisch sur l'autonomie syndicale et tacle avec ironie les dirigeants du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en expliquant que si, comme d'autres communistes, il était partisan d'une collaboration plus étroite entre le syndicat et le parti, c'est qu'il a été contaminé par les pratiques « confusionnistes » de la génération Basly :

« je suis de ceux qui pensent que les deux organisations doivent marcher de pair, sans que pourtant, elles soient subordonnées l'une à l'autre. [...] si je pense ainsi, nos vieux militants en ont une bonne part de responsabilité du fait du confusionnisme dans lequel ils nous ont toujours tenu ; et de ceci, ils ne peuvent s'en défendre, car tous les ouvriers mineurs peuvent témoigner qu'avant la scission, aucune conférence syndicale ne fut faite, surtout par le camarade Cadot, sans qu'il y soit dit, qu'il ne suffisait point de posséder sa carte syndicale, mais qu'il fallait y adjoindre sa carte rouge du parti<sup>260</sup> ».

On retrouve là le même argumentaire employé par Frossard à l'occasion du congrès confédéral d'Orléans contre les dirigeants réformistes du syndicat des mineurs. Au fond, pour Frossard, comme ici pour Clotaire Gourlet, la collaboration entre le syndicat et le parti exigée par l'Internationale communiste et refusée par les réformistes de la CGT existe déjà depuis longtemps. Elle s'inscrit dans la tradition guesdiste encore prégnante dans le département du Nord et dans celle du syndicalisme minier du Pas-de-Calais avec ses députés-mineurs qui ont bâti leur ancrage politique local et construit la fédération socialiste du Pas-de-Calais depuis le syndicat des mineurs.

S'il y a dans le nouveau modèle de collaboration entre le syndicat et le parti prôné par l'IC une certaine forme de continuité, la majorité des adhérents de la CGT du Pas-de-Calais reste néanmoins fidèle à la ligne de la majorité confédérale et du syndicat des mineurs et la propagande des CSR rencontre peu de succès, à en croire les autorités qui surveillent de près les activités des révolutionnaires. A quelques jours de l'ouverture du congrès de Lille, un rapport de police fait ainsi le bilan de la tournée de propagande des CSR dans la région lensoise, animée par un certain Jacob<sup>261</sup>, du comité central des CSR. L'auteur du rapport pointe l'échec de cette série de conférences syndicales qui se sont tenues à Libercourt, Hénin-Liétard, Lens, Harnes et Billy-Montigny. Il explique d'abord que « les conférences de Jacob furent peu suivies. Son auditoire ne fut jamais supérieur à 80 personnes, ce qui est insignifiant par rapport au nombre d'ouvriers syndiqués. [...] A la fin de chaque conférence, Jacob fit accepter péniblement par une faible partie de son auditoire un ordre du jour révolutionnaire » avant de collecter de l'argent destiné au CSR départemental coordonné par Julien Priem, mais relativise l'influence des CSR dans le département : « dans quelques rares communes, on a désigné un

---

<sup>260</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 17 juillet 1921.

<sup>261</sup> Il s'agit probablement de Joseph Jacob, né en 1896, ouvrier tisseur, secrétaire du syndicat du textile de Troyes, délégué minoritaire au congrès d'Orléans et fondateur des CSR dans la région troyenne, d'après sa notice du Maitron.

secrétaire provisoire du futur syndicat révolutionnaire local autour duquel se sont groupés quelques communistes dont le nombre est insignifiant. » L'auteur du rapport ajoute ensuite qu'il n'y a aucun doute que « la majorité des mineurs syndiqués [...] accorderont toujours leur confiance au syndicat actuel » et que les délégués au congrès de Lille soutiendront la majorité confédérale. La vivacité des luttes de tendances entre minoritaires et majoritaires à l'intérieur de la CGT ne serait pas sans incidence sur le déclin des effectifs, juge le commissaire de Lens : « La masse ouvrière lasse d'assister à toutes ces luttes où les rivalités de personnes dominent surtout, se désintéresse de plus en plus du syndicat où on enregistre journallement de nombreuses démissions ».

Pour terminer, le rapport de police pronostique une scission imminente :

« Après le Congrès de Lille, il est probable que nous assisterons à la désagrégation du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais dont se détacheront en premier lieu les révolutionnaires (qui eux essaieront de former leur syndicat suivant les données apportées par les délégués à Moscou) et ensuite les syndiqués écœurés qui, voyant leur organisation périliter chaque jour davantage, ne lui accorderont plus la confiance qu'ils avaient eu en lui auparavant. En résumé, que ce soit la motion d'Amsterdam ou celle de Moscou qui triomphe à Lille, le résultat sera toujours le même et nous assisterons à [...] la scission du syndicalisme avec la classe ouvrière, comme l'a précisément indiqué dernièrement dans une conférence un des principaux dirigeants du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais<sup>262</sup> ».

Un autre rapport relatant les réunions contradictoires tenues à Noyelles-sous-Lens et Liévin témoigne de la fracture qui traverse la CGT, mais aussi de la volonté, de part et d'autre, de ne pas se diviser. C'est en tout cas ce qu'affirment Ernest Wéry, premier adjoint au maire de Bruay et délégué syndical majoritaire et Clément Deshorgues, délégué syndical minoritaire devant le public venu les écouter à Noyelles-sous-Lens : « Quoique appartenant à deux partis différents (Deshorgues est communiste), ces deux orateurs prêchèrent l'union et la concorde pour empêcher la scission qui serait une arme terrible dont se servirait certainement le patronat<sup>263</sup> ». Le commissaire spécial de Lens ajoute cependant qu'à Liévin, où l'ordre du jour adopté à l'issue de la réunion était en faveur de la majorité confédérale, Wéry a été violemment attaqué et interrompu par des militants communistes.

La difficulté des CSR à s'implanter et leurs divisions internes sont confirmées dans un autre rapport de police, qui raconte la désignation des délégués du syndicat des métaux de l'usine Sartiaux d'Hénin-Liétard. C'est normalement Louis Semens, le secrétaire du syndicat des métaux d'Hénin-Liétard, qui aurait dû être mandaté par son syndicat au congrès de Lille. Semens avait été à l'origine du mouvement de grève dans la fonderie héninoise au mois de mars pour l'application de la loi des huit heures<sup>264</sup>. A la surprise générale, Semens, qui « était connu jusqu'ici pour avoir des tendances communistes » affirme qu'il votera pour la majorité confédérale s'il est désigné délégué. « M. Damiens, conseiller municipal, reproche à Semens son changement d'idée ; il lui crie qu'on ne fait pas partie d'un bureau lors d'une réunion

---

<sup>262</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Lens au préfet du Pas-de-Calais, 8 juillet 1921.

<sup>263</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Lens au préfet du Pas-de-Calais, 18 juillet 1921.

<sup>264</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2139, rapport du capitaine de gendarmerie Courtelin au préfet du Pas-de-Calais, 22 mars 1921.

communiste, il y a huit jours, quand on veut voter pour la CGT quelques jours après ». A l'issue d'une discussion houleuse ponctuée d'attaques personnelles, c'est François Candelier qui est désigné comme délégué par 76 voix contre 7 pour Semens<sup>265</sup>. Ancien forgeron-outilleur aux mines de Dourges, militant broutchoutiste avant-guerre, Candelier avait adhéré à la SFIO au lendemain de la guerre. Elu conseiller municipal sur la liste socialiste de Charlon en 1919, il avait rejoint le Comité pour la Troisième Internationale d'Hénin-Liétard aux côtés de René Froissart et était l'un des principaux animateurs de la section communiste<sup>266</sup>. Le rapport de gendarmerie ne nous éclaire pas sur le revirement de Semens, se contentant d'évoquer des « faits personnels ».

On peut tirer plusieurs enseignements des différents articles et rapports qui relatent les luttes de tendances au sein de la CGT en ce début d'année 1921. A la veille de l'ouverture du Congrès confédéral de Lille, qui doit débiter le 25 juillet, le rapport de force, dans le département du Pas-de-Calais, reste en faveur de la majorité confédérale réformatrice même si plusieurs syndicats sont acquis à la minorité révolutionnaire. Dans une fédération passée à la minorité et ardemment engagée dans les grèves du printemps 1920, les syndicats de cheminots du Pas-de-Calais sont divisés, avec les syndicats d'Arras et de Lens tenus par les minoritaires et ceux du littoral partisans de la majorité confédérale. Du côté des mineurs, les zones de force des minoritaires et des CSR se trouvent dans la région d'Hénin-Liétard et dans le Béthunois, qui constituaient avant-guerre la zone de force du syndicalisme révolutionnaire broutchoutiste. Si de part et d'autre, on proclame son attachement à l'unité du syndicat et son refus de la scission, la scission syndicale est dans les têtes ; elle est à l'esprit de beaucoup de militants et les policiers qui assistent aux réunions racontent les incidents et les attaques personnelles qui s'y déroulent. De fait, la famille socialiste sort d'un divorce qui n'est pas encore consommé. Le parti communiste qui a émergé au congrès de Tours à l'issue d'une campagne interne souvent dure a dû immédiatement faire face à la concurrence de la SFIO maintenue dont les cadres et les militants sont qualifiés par les communistes de « dissidents ». Pour les militants syndicalistes du Pas-de-Calais, la scission du syndicat est tout sauf improbable et dans cette perspective, il est essentiel de plaider la bonne foi et de rejeter la responsabilité de la division sur l'adversaire.

Dans un département marqué par l'association historique du syndicalisme minier et du parti socialiste, les craintes d'une subordination du syndicat au parti avancée par les partisans de la majorité confédérale de la CGT font sourire les militants communistes, mais les oblige à se défendre d'autant plus que les minoritaires de la CGT eux-mêmes sont divisés entre communistes, anarchistes et syndicalistes purs.

### **Le Congrès confédéral de Lille et ses conséquences**

Le XVI<sup>e</sup> Congrès confédéral de Lille se tient au palais Rameau, du 25 au 30 juillet 1921. Bien décidés à coordonner leur stratégie et leurs interventions, les minoritaires se réunissent le

---

<sup>265</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire de police d'Hénin-Liétard au préfet du Pas-de-Calais, 10 juillet 1921.

<sup>266</sup> Jean MAITRON (ss. dir.), *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier, 3ème période 1871-1914*, Editions de l'Atelier, 1973-1977, notice établie par Yves LE MANER



24, salle du Galion, « pour disposer leurs batteries en vue de la grande offensive à déclencher », note *l'Égalité de Roubaix-Tourcoing*. « Trois cents délégués s'entassaient dans une salle trop étroite [...]. Tous représentaient plusieurs syndicats. [...] Le nombre des syndicats d'opposition qui était de 600 à Orléans semble avoir sensiblement progressé depuis moins d'un an<sup>267</sup> ». En réalité, au moment où ils se réunissent, les minoritaires de la CGT sont ébranlés par la résolution finale du premier congrès de l'Internationale syndicale rouge (ISR), qui vient de se tenir à Moscou du 3 au 19 juillet 1921. Signée par Alfred Rosmer, Joseph Tommasi et Victor Godonnèche, la résolution prévoit « l'établissement d'une liaison réelle et étroite entre les syndicats ouvriers rouges et le Parti communiste ». Pain bénit pour la majorité confédérale de la CGT qui dénonce la volonté de subordination du syndicat au parti communiste voulue par Moscou, la déclaration est désavouée par le comité central des CSR dans un texte signé notamment par Monatte, Sémard et Monmousseau<sup>268</sup> qui est publié dans *l'Humanité* du 16 juillet, au grand dam de Zinoviev qui s'insurge contre le traitement de l'affaire par la direction du Parti communiste. Dans un télégramme adressé à Cachin et Frossard, le président de l'IC leur reproche de sembler s'excuser devant Monatte, Monmousseau et les syndicalistes révolutionnaires :

« La question la plus importante du mouvement ouvrier français sera celle des syndicats. Monmousseau, Monatte et leurs plus proches partisans ont visiblement engagé l'offensive contre nous [...]. Le Comité directeur de votre Parti a adopté à l'unanimité une résolution constatant avec satisfaction le fait que le 3<sup>ème</sup> Congrès de l'Internationale Communiste n'a aucunement demandé la subordination des syndicats aux Partis. Nous n'avons pas encore le texte de cette résolution, mais si elle ne dit pas autre chose que cela, elle est extrêmement insuffisante. Cela sonne comme une excuse présentée à Monatte et à ses partisans. Nous n'avons jamais demandé une subordination mécanique des syndicats au Parti. Nous craignons fort que le manque de clarté de la position occupée par le Parti français dans la question des syndicats cause de grands embarras au mouvement. [...] Naturellement, il faut mener la polémique avec les syndicalistes révolutionnaires de façon amicale, mais il est indispensable que ce combat sur le terrain des idées ait lieu<sup>269</sup> ».

Du côté des socialistes, on se délecte des divisions des minoritaires et on se moque de la naïveté des révolutionnaires de la CGT qui étaient convaincus de faire valoir auprès des instances de l'IC la spécificité et l'autonomie du syndicalisme français. Raoul Evrard écrit ainsi :

« Il y a plus d'un an que pour ma part, j'avais dénoncé cette prétention des bolcheviks. [...] J'avais beau sortir des textes, [...] aveuglés par leur foi en Moscou, ces camarades ne les voyaient pas ou, s'ils les lisaient, ils ne voulaient pas les comprendre. [...] les purs syndicalistes, [...] sincèrement partisans de l'autonomie, [...] déclarent que les délégués des CSR à Moscou ont outrepassé le mandat qui leur avait été donné [...], ils espèrent [...] qu'un nouveau congrès de l'Internationale syndicale rouge qu'ils réclament permettra, le cas échéant, son autonomie à la CGT française. Mais c'est là une espérance qui ne se réalisera pas, qui ne peut pas se réaliser<sup>270</sup> ... »

---

<sup>267</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 25 juillet 1921.

<sup>268</sup> Colette CHAMBELLAND, *Autour du premier Congrès de l'Internationale Syndicale Rouge*, in *Le Mouvement Social*, n°47, 1964, pp. 38–39.

<sup>269</sup> RGASPI, 517/1/25/1, télégramme de Zinoviev à Marcel Cachin et Ludovic-Oscar Frossard, 1<sup>er</sup> août 1921.

<sup>270</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 26 juillet 1921.

La résolution de l'ISR et la déclaration en retour du comité central des CSR constituent une arme à double tranchant, dans la perspective du congrès de Lille. La résolution de l'ISR conforte le principal argument de la majorité confédérale qui met en avant la volonté de l'Internationale communiste de contrôler le mouvement syndical. A contrario, la déclaration du comité central des CSR - qui est à l'époque dominé les libertaires, mais qui est soutenue à la fois par le groupe de *la Vie ouvrière* et par les communistes – condamnant la résolution de l'ISR et la subordination du syndicat au parti enlève un argument de poids à la majorité confédérale.

En dépit de leurs divisions internes, les minoritaires des CSR sont déterminés à faire entendre leur voix et, à la fin de la première matinée du congrès, présentent une « motion préjudicielle » contre les exclusions prononcées par le bureau confédéral. Après un premier vote à main levée favorable aux minoritaires, les amis de Jouhaux demandent un vote par mandat dans un climat ponctué de cris et d'invectives. De fait, un certain nombre de syndicats acquis à la majorité confédérale réformiste avaient néanmoins été mandatés pour préserver l'unité. C'est notamment le cas du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, représenté par Henri Mailly, contraint de voter ici avec les minoritaires à la suite des décisions du congrès de Lens<sup>271</sup>. Après la pause, les débats reprennent, mais un incident de tribune éclate entre Dumoulin et Monmousseau et le congrès vire au pugilat :

« Deux majoritaires étendus sur les tables sont frappés de coups de poing. [...] Les chaises, lancées à tour de bras, volent de tous côtés. Les congressistes évacuent précipitamment la salle. On entend des cris de rage d'un groupe de forcenés qui, comme à l'assaut d'une tranchée, se précipitent au centre de la bataille. Les fugitifs les arrêtent dans leur course. Au paroxysme de la fureur, ils tirent alors des coups de revolver. Il y a plusieurs blessés. [...] Il est impossible de savoir exactement quels sont les auteurs de cette attaque à main armée<sup>272</sup> ».

Benoît Broutchoux fait partie des blessés : d'après le quotidien roubaisien, le militant anarchiste aurait été atteint par une balle de revolver. *L'Humanité* évoque de son côté une blessure à la nuque due à un coup de nerf de bœuf. Légèrement blessé, il est arrêté par la police car il est alors sous le coup d'une interdiction de séjour dans la région : jugé complice dans une affaire de vol, il avait été condamné à huit mois de prison et également condamné à un an de prison pour désertion à la suite de son départ de l'usine Alda, en 1918, pour participer aux grèves de la métallurgie stéphanoise. L'arrestation de Broutchoux fait d'ailleurs l'objet, le dernier jour, d'une motion de protestation du congrès<sup>273</sup>. Les bagarres du congrès de Lille suscitent la consternation générale. Pour *l'Humanité*, ces « graves incidents » sont le fait des sympathisants de la majorité :

« Monmousseau demande la parole pour protester contre des menaces dont il vient d'être l'objet [...]. Il se dirige vers la tribune, mais il est aussitôt arrêté par un délégué de Roubaix et bousculé en passant entre les deux tables installées devant la tribune au bas de laquelle une garde s'est groupée. D'autres délégués arrivent au secours de Monmousseau. [...] Tout à coup, du groupe massé par préméditation certaine non loin de la tribune, surgissent des matraques et c'est une assommade en règle qui commence lorsque subitement partent quelques coups de feu tirés en l'air qui sèment la panique<sup>274</sup> ».

---

<sup>271</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 21 août 1921.

<sup>272</sup> *Le Journal de Roubaix*, 26 juillet 1921.

<sup>273</sup> *Le Peuple*, 31 juillet 1921.

<sup>274</sup> *L'Humanité*, 26 juillet 1921.

Le quotidien communiste évoque un nerf de bœuf arraché des mains d'un délégué du syndicat des inscrits maritimes. Cette « pièce à conviction » démontre la responsabilité des majoritaires. La version du *Peuple*, le quotidien de la CGT, est sensiblement différente :

« Monmousseau [...] se lève et se précipite vers la tribune. [...] De nombreux communistes sont aux côtés de Monmousseau et essaient de forcer le barrage qui les empêche d'accéder à la tribune et en sont empêchés par les commissaires que renforcent d'autres délégués. [...] On voit des minoritaires lever des chaises et frapper. Leurs adversaires ripostent. Les chaises et matraques se lèvent et s'abaissent ; on échange des coups furieux dans l'assaut renouvelé. Soudain un coup de revolver éclate du côté minoritaire, puis d'autres. On voit distinctement tirer deux délégués de l'opposition dont l'un, monté sur une table, brandit frénétiquement son browning<sup>275</sup> ».

A la suite des incidents de cette première journée de congrès, une commission comprenant des représentants des deux tendances est instituée afin d'identifier les responsables des affrontements et c'est dans une atmosphère électrique que le congrès se poursuit, dominé par la question de l'affiliation internationale de la CGT. Durant tout le congrès, les délégués minoritaires fond le procès de « l'Internationale d'Amsterdam », la FSI, qui serait une internationale de « collaboration de classe » et l'émanation du Bureau International du Travail et de la Société Des Nations, contrairement à l'ISR. Les majoritaires, de leur côté, mettent en avant la représentativité de la FSI et dénoncent la volonté de l'Internationale communiste de diriger le mouvement syndical.

Finalement, le rapport moral est adopté le 28 juillet par 1 556 voix pour, 1 348 voix contre et 46 abstentions. Le débat sur l'orientation est adopté le 30 juillet par 1 572 voix pour, 1 325 contre et 66 abstentions. Les minoritaires ont tenté de refaire voter la motion qu'ils avaient présentée en début de congrès contre les exclusions, mais leur demande est repoussée et Jouhaux leur propose d'inclure leur texte dans leur résolution d'orientation.

Si le texte majoritaire qui a été adopté ne mentionne pas explicitement la possibilité d'exclure les structures syndicales accusées de double appartenance - à la CGT et aux CSR - la résolution de la majorité est une condamnation ferme du fractionnisme sur laquelle la majorité confédérale pourra s'appuyer pour exclure les syndicats qui continueraient de contester les orientations majoritaires après le congrès :

« le congrès déclare que l'unité ouvrière ne pourra être effectivement maintenue dans l'action quotidienne que par une discipline volontaire des syndiqués et des organisations. Les opinions diverses, qui doivent librement s'exprimer, ne sauraient justifier l'injure entre militants. [...] Le respect mutuel entre syndiqués ne porte aucune atteinte à la liberté d'opinion. Les droits des minorités restent ce qu'ils doivent être ; personne ne peut limiter la faculté de critique ; mais les minorités ont pour obligation stricte de s'incliner devant les décisions prises ; sous aucun prétexte, les groupements d'affinités ou de tendances ne peuvent se substituer à l'organisation corporative, départementale ou nationale ; [...] L'action des minorités peut s'exercer au sein de l'organisation des assemblées régulières des Congrès. Elle ne peut être tolérée, lorsqu'elle prend un caractère d'opposition publique aux décisions régulièrement prises par les majorités. [...] les groupements confédérés s'interdisent d'appartenir à deux Internationales syndicales<sup>276</sup> ».

---

<sup>275</sup> *Le Peuple*, 26 juillet 1921.

<sup>276</sup> *Le Peuple*, 31 juillet 1921.

L'analyse détaillée du résultat du vote est possible en consultant le compte-rendu sténographique du congrès à partir duquel nous avons pu élaborer un tableau des positions de vote des syndicats du Pas-de-Calais<sup>277</sup>. 48 syndicats locaux du Pas-de-Calais sont représentés par un délégué lors du congrès de Lille, contre 40 syndicats un an plus tôt, au congrès confédéral d'Orléans et 36 à Lyon en 1919. Or, on le sait, après l'apogée du printemps 1920, les effectifs de la CGT ont baissé. Il n'y a pas que les rapports de police qui le disent, mais les propres chiffres de la CGT sont clairs sur ce point. Ainsi, à Orléans, le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, représenté par Henri Mailly, déclarait 50 000 adhérents. A Lille, en juillet 1921, il n'en déclare plus que 39 000. Les majoritaires mettent en cause le rôle des CSR, à l'exemple de Bartuel, le secrétaire général de la fédération du sous-sol qui note dans *Le travailleur du sous-sol* que le syndicat du Pas-de-Calais comptait 64 285 adhérents en 1920 et qu'il n'en compte plus que 34 133, soit une perte de 30 152 adhérents imputable aux « résultats d'une propagande de calomnie, où il n'est question que de traîtres, de jaunes et de vendus ». Dénonçant des « mensonges odieux et stupides », Clément Deshorgues lui rétorque qu'en 1920, le Pas-de-Calais comptait encore de nombreux évacués qui faisaient gonfler artificiellement les chiffres du syndicat et que le chiffre de 39 000 adhérents correspond à la presque totalité des mineurs syndicalisables du département<sup>278</sup>. La baisse des effectifs ne concerne pas seulement les mineurs, mais elle touche toutes les professions et tous les syndicats : le syndicat des cheminots de Boulogne-sur-Mer qui annonçait 1 200 adhérents en 1920 en déclare 929 en 1921, celui des métallurgistes d'Hénin-Liétard passe de 1 500 adhérents à 350, celui des agents des PTT du Pas-de-Calais de 380 adhérents en 1920 à 229 l'année suivante.

Si le nombre de syndicats représentés au congrès augmente alors que les effectifs des syndiqués diminuent, c'est qu'il y a sans doute eu la volonté, du côté des majoritaires comme du côté des minoritaires révolutionnaires d'envoyer un maximum de délégués au congrès pour faire pencher la balance lors d'un congrès confédéral jugé décisif.

Les résultats du vote témoignent en tout état de cause d'une poussée des minoritaires. Lors du congrès confédéral d'Orléans, en 1920, 3 syndicats sur les 40 du Pas-de-Calais avaient voté contre la résolution présentée par Jouhaux au nom de la majorité et cinq autres syndicats s'étaient abstenus<sup>279</sup>. Au congrès de Lille, 14 syndicats du Pas-de-Calais votent contre le rapport moral de la direction et pour la résolution des minoritaires révolutionnaires. Les syndicats de cheminots (Arras, Lens, Saint-Pol sur Ternoise) et ceux de la métallurgie (Boulogne-sur-Mer, Calais et Hénin-Liétard) sont les deux gros bastions des CSR.

Battus au congrès, les minoritaires ne perdent pas espoir et sont déterminés à maintenir une activité de tendance afin de l'emporter au prochain congrès. C'est ce qui ressort des propos d'Adolphe Mangematin, délégué mineur de Harnes lors d'une conférence syndicale organisée dans sa ville le 31 juillet par Delorme, membre de la direction du syndicat des mineurs et partisan de la majorité confédérale :

« Au sujet du congrès de Lille, Delorme déplora le manque de courtoisie entre les délégués des deux tendances puis, constate que la lutte au lieu d'être dirigée toute entière contre le patronat, avait été dirigée principalement contre le bureau confédéral. [...] Mangematin (CSR) [...] tient à rendre hommage à la courtoisie de Delorme qui avait fait sa conférence sans aucun parti pris. Mangematin déclara que les majoritaires étant sortis vainqueurs de

---

<sup>277</sup> Voir annexe 4.

<sup>278</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 2 octobre 1921.

<sup>279</sup> Voir annexe 3.

la lutte, les CSR sauront observer la discipline syndicale, discipline que n'observeront certainement pas les majoritaires lorsqu'ils seront battus dans deux ans<sup>280</sup> ».

Les propos de Mangematin reprennent la conclusion de la réunion des délégués minoritaires qui s'est justement tenue le 31 juillet, salle du Galion à Lille, afin de faire le bilan du congrès :

« chacun se félicitait du résultat obtenu au Congrès confédéral. On se rappelait Orléans et on était joyeux des progrès accomplis depuis un an. On s'est ensuite préoccupé de compléter l'organisation de la minorité des CSR et de son comité central. [...] le congrès se sépara en se donnant rendez-vous pour le prochain congrès où nos camarades changeront l'appellation de minoritaires par celle de majoritaires<sup>281</sup> ».

S'il n'est pas question de scission pour les minoritaires, leur réunion de tendance, au lendemain du congrès, est perçue comme une provocation par la majorité confédérale qui publie dans *Le Peuple* un communiqué de rappel à l'ordre à la suite de la réunion de la commission administrative des 9 et 10 août :

« la fraction minoritaire, au lendemain du Congrès de Lille, s'est réunie en congrès pour décider de continuer la lutte de tendance [...], ce congrès minoritaire est en opposition directe avec l'esprit de la résolution, [...] la fraction minoritaire réalise un premier acte d'indiscipline et d'hostilité à l'égard des décisions prises par le Congrès de la CGT<sup>282</sup> ».

Les militants des CSR du Pas-de-Calais s'insurgent contre la résolution de la commission administrative, signée par des dirigeants confédéraux mis en minorité dans leur propre fédération (Bidegaray, de la fédération des cheminots est notamment cité par Mangematin) et qui constitue, aux yeux des minoritaires, un acte de guerre de la majorité confédérale contre la minorité. Mangematin relève ainsi que :

« à Lille, le Congrès se prononce pour la réadmission des exclus... et aujourd'hui, sous une autre forme, on tente de reprendre la même décision exclusive, que le Congrès a condamnée. [...] à quoi sert de tergiverser, s'ils la veulent, la scission, qu'est-ce qu'ils attendent ? [...] ils attendent de trouver un prétexte qui pourrait faire croire à la masse... que c'est les minoritaires qui l'ont voulue ? Je doute qu'ils en trouvent, j'ai suffisamment assisté aux réunions de la minorité pour avoir apprécié le désir d'unité affirmé par chacun, aussi bien chez les libertaires, que chez les communistes<sup>283</sup> ».

Plus loin, c'est Charles Lebreton, secrétaire du CSR d'Auchel qui écrit que « les CSR subsisteront ».

De fait, les minoritaires du Pas-de-Calais se réunissent le 21 août à Nœux-les-Mines en congrès de la minorité, « en vue d'examiner la situation des syndicats après Lille et déterminer d'un commun accord le mode d'organisation de la minorité, ses moyens d'action et ses conceptions », mais, précise Julien Priem, « nous ne dirons pas, pour des raisons que chacun

---

<sup>280</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Lens au préfet du Pas-de-Calais, 1<sup>er</sup> août 1921.

<sup>281</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> août 1921.

<sup>282</sup> *Le Peuple*, 11 août 1921.

<sup>283</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 21 août 1921.

devine quelles décisions y furent prises ». L'article précise cependant que « des mesures furent prises pour la formation du groupe départemental intersyndical et du groupe régional<sup>284</sup>. »

Tandis que les minoritaires s'organisent à l'échelle départementale, la résolution finale du Congrès de Lille et la déclaration de la commission administrative condamnant les activités de tendances des CSR confortent les partisans de la fermeté et des exclusions, à l'image du député et dirigeant du syndicat des mineurs Alfred Maës qui explique ainsi lors d'une réunion syndicale organisée à Lens devant une soixantaine d'auditeurs que « si le syndicat est actuellement en train de périliter, [...] la faute en est aux communistes qui ne cherchent que la scission. Ce sont des fauteurs de troubles poussés par le "Ote-toi de là que je m'y mette"<sup>285</sup> ». La marche vers la scission s'accélère au Comité confédéral national de la CGT qui se tient les 19, 20 et 21 septembre avec le vote d'une nouvelle motion de discipline présentée par 18 membres de la majorité confédérale, se référant à la résolution du Congrès de Lille et condamnant les CSR. La motion est adoptée avec 63 voix pour représentant 27 fédérations et 36 unions départementales, 55 voix contre représentant 12 fédérations et 43 unions départementales et 11 abstentions, dont celles de 3 fédérations<sup>286</sup>. Comme le note Maurice Demouveau,

« cette motion du 20 septembre 1921 porte en elle les exclusions et la scission puisqu'elle autorise explicitement les sanctions contre les indisciplinés, affirme que les organisations indisciplinées se mettent en dehors de l'unité ouvrière et que les minorités des organisations indisciplinées – et exclues – qui, elles, respectent les décisions de la CGT, pourront être admises au sein de la CGT : c'est bien d'exclusions et de scission qu'il s'agit ici<sup>287</sup> ».

Fin septembre, c'est un groupe régional composé de représentants des CSR départementaux du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme qui est constitué lors d'une réunion à Hellemmes, en présence du secrétaire du comité central des CSR, Augustin Quinton, un proche de Besnard et des libertaires, alors majoritaires dans les CSR. C'est le métallurgiste lillois Edmond Girard qui est désigné comme secrétaire du groupe de la I<sup>ère</sup> région, avec à ses côtés Victor Moniot, délégué-mineur à la compagnie des mines d'Aniche et maire de Pecquencourt, dans le Douaisis. D'après le compte-rendu rédigé par Julien Priem, Quinton aurait prononcé « un exposé clair de la situation de la minorité vis-à-vis des gouvernants confédéraux » et dénoncé « la tactique tortueuse employée pour exclure les minoritaires<sup>288</sup> ». De fait, à l'automne 1921, les majoritaires lancent des procédures d'exclusion contre les militants investis dans les CSR et les syndicats locaux membres des CSR. C'est notamment le cas dans le Nord où après une trêve entre les deux tendances durant la grève du textile, qui s'étale du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> novembre 1921, la commission administrative de l'Union départementale CGT du Nord décide d'exclure la Bourse du Travail de Tourcoing pour indiscipline. Pour Maurice Demouveau,

---

<sup>284</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 28 août 1921.

<sup>285</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M2372, rapport du commissaire spécial de Lens au préfet du Pas-de-Calais, 5 septembre 1921.

<sup>286</sup> *Le Peuple*, 21 septembre 1921.

<sup>287</sup> Maurice DEMOUEAU, *La scission de la CGT à Lille-Roubaix-Tourcoing (1920-1922)*, in *Revue du Nord*, tome 53, n°210, juillet-septembre 1971, p. 486.

<sup>288</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 9 octobre 1921.

« il faut noter que cette Bourse du Travail, minoritaire depuis longtemps, n'était pas adhérente aux CSR et qu'il n'y avait pas de CSR à Tourcoing ; néanmoins, elle subissait la forte influence de Lauridan<sup>289</sup> et il semble bien que l'exclusion ait visé autant Lauridan que la Bourse du Travail elle-même. L'exclusion en bloc de la Bourse du Travail de Tourcoing est un événement grave : d'abord parce que cette Bourse est une des plus importantes de l'UD avec 19 000 adhérents en 1920, la troisième après celles de Lille et de Roubaix ; l'exclusion jette ainsi hors de l'UD d'importantes forces ; ensuite parce que cette exclusion allait en précipiter d'autres, celle des syndiqués qui protesteraient contre l'exclusion de Tourcoing<sup>290</sup> ».

L'exclusion de la Bourse du Travail de Tourcoing, tout comme celle de la fédération des cheminots sont le signe de la détermination de la majorité confédérale à briser l'opposition interne accusée d'indiscipline et de fractionnisme. Face à cette détermination de Jouhaux et des majoritaires, les minoritaires sont divisés sur la manière de mener le combat, à l'intérieur de la CGT ou au sein d'une nouvelle organisation, d'une CGT Révolutionnaire que certains « syndicalistes purs » et certains anarchistes appellent de leurs vœux.

Tout au long de la crise qui déchire la CGT, l'Internationale communiste est informée par différents canaux de l'évolution de la situation française. Dans un télégramme du 16 octobre, Jules Humbert-Droz, le représentant du Comité exécutif de l'Internationale communiste (CEIC) auprès du PCF, plaide pour l'abandon de la tactique du noyautage des syndicats par les communistes qui ne peut que heurter les CSR :

« nous devons donner à notre tactique l'élasticité nécessaire pour éviter tout conflit à l'heure actuelle. Abandonner la tactique du noyautage pur et simple sous la dépendance du Parti communiste pour poursuivre la tactique qui s'est établie et qui a donné déjà de bons résultats bien qu'insuffisants de la liaison et de la collaboration de fait<sup>291</sup> ».

Un télégramme d'Alfred Rosmer adressé au CEIC, fin novembre 1921, alerte les instances de l'IC de l'imminence de la scission :

« La scission est, à l'heure présente, la préoccupation dominante. Jouhaux et Co ont manœuvré habilement et la scission qu'ils n'ont pu faire accepter par le dernier Congrès, sera sans doute un fait dans un ou deux mois. Parmi les minoritaires, il faut dire que beaucoup s'en réjouissent, quelques-uns la redoutent. Je crois qu'elle sera pour nous un désastre. Beaucoup de sympathisants à la minorité, qui votent avec elle dans les Congrès, ne la suivront pas quand elle devra, demain, bâtir une nouvelle organisation syndicale à côté de la CGT. Avec nos syndicats squelettiques, il n'y a pas de place, en France, pour deux centrales syndicales. Nous aurons donc la CGT qui continuera, gardant avec elle la grande majorité des syndiqués, et une centrale syndicaliste, faible en effectif, faible en force réelle, en capacité d'action, et, plus que jamais, tiraillée entre plusieurs directions. Car nous retrouverons là les communistes, les syndicalistes et les anarchistes et cette fois dans un groupement qui sera bien plus un parti politique qu'une organisation syndicale. Depuis mon retour, je ne cesse de répéter à nos amis que s'ils laissent les majoritaires les exclure, ils feront eux-mêmes l'aveu de leur faiblesse. Etant la moitié de la CGT, ils ne doivent pas permettre à Jouhaux de la chasser puisque leur force est égale à la sienne. Mais la minorité n'arrive pas davantage à se décider là-dessus que sur le reste. Elle se laisse toujours attaquer, se défend mal et est, finalement, battue<sup>292</sup> ».

---

<sup>289</sup> Henri Lauridan, né en 1885, secrétaire général de l'UD CGT du Nord de 1920 à 1921, mis en minorité et poussé à la démission en juillet 1921.

<sup>290</sup> Maurice DEMOUVEAU, *op. cit.* p. 486-487.

<sup>291</sup> RGASPI, 517/1/27/6, télégramme de Jules Humbert-Droz au CEIC, 16 octobre 1921.

<sup>292</sup> RGASPI, 517/1/26/31, télégramme d'Alfred Rosmer au CEIC, 21 novembre 1921.

Pour Rosmer, Pierre Monatte et le groupe de *la Vie ouvrière*, sur lesquels l'IC aurait dû pouvoir s'appuyer, se sont laissés déborder par les anarchistes et les « syndicalistes purs » qui contrôlent les CSR et se réjouissent de la scission.

L'analyse de Rosmer, à un mois du congrès extraordinaire convoqué par les minoritaires à Paris, se vérifie-t-elle dans le Pas-de-Calais ?

Emmenés par Priem et Mangematin, les minoritaires communistes entendent encore mener le combat à l'intérieur de la CGT. Julien Priem explique bien que « l'offensive réformiste est déclenchée ». Le secrétaire départemental des CSR du bassin minier fait référence à l'éviction de Georges Vasseur, secrétaire de la section syndicale des mineurs de Sains-en-Gohelle et membre des CSR de son poste de délégué au conseil d'administration du syndicat des mineurs de la concession des mines de Béthune. A la suite de cet acte d'autorité du syndicat des mines de Béthune, qui n'a pu se faire, selon Priem, qu'avec l'assentiment de la direction du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, la section syndicale de Sains-en-Gohelle, en soutien à Vasseur, demande son rattachement au syndicat des mineurs de la concession de Nœux-les-Mines, au motif que Sains-en-Gohelle se trouve à cheval sur les deux concessions. Le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais réagit en envoyant Georges Havenne à une réunion des syndiqués pour contrer une décision que la majorité fédérale estime anti-statutaire, mais les syndiqués locaux campent sur leurs positions :

« à l'ouverture de la séance, les syndiqués du n°10 qui seuls avaient droit au chapitre déposèrent une motion répudiant ces manœuvres divisionnistes ; affirmant leur entière solidarité avec les autres camarades de la section ; mettant fin immédiatement à cette réunion anormale et invitant les organisateurs du traquenard à assister à une réunion de tous les syndiqués, mais contradictoire préparée par les camarades de Nœux<sup>293</sup> ».

L'affaire de Nœux-les-Mines est l'exception qui confirme la règle : dans l'ensemble, il ne semble pas que les syndicats majoritaires du Pas-de-Calais, à commencer par le syndicat des mineurs, aient procédé à des exclusions.

Pour autant, alors que la plupart des articles qui paraissent en 1921 dans *Le Communiste du Pas-de-Calais* affirment l'attachement des communistes militant dans la minorité syndicale à l'unité de la CGT et leur refus du fatalisme face au risque de scission, la tonalité des articles change fin 1921, à l'approche du congrès des minoritaires qui doit se tenir du 22 au 24 décembre, à Paris, rue Grange-aux-Belles. Un certain Fournier, de la section communiste de Libercourt écrit ainsi le 11 décembre dans l'hebdomadaire fédéral qu'il n'est « nul besoin de tant craindre pour l'unité » et que dans la mesure où il y a toujours eu dans le mouvement ouvrier des révolutionnaires et des réformistes, il est dès lors « inutile de tant crier pour ou contre une scission puisque la chose est un fait existant de longue date<sup>294</sup> ». Depuis sa création, *le Communiste du Pas-de-Calais* a toujours publié des points de vue de militants de la minorité syndicale parfois divergents – à l'image du débat entre Dubus et Priem après le congrès du syndicat des mineurs de mars 1921 – mais il est intéressant de noter que l'hebdomadaire fédéral des communistes publie un tel texte sans lui apporter de contradiction, comme si la scission dont les instances de l'IC et la direction du PCF ne veulent pourtant pas, était désormais jugée inévitable.

---

<sup>293</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 20 novembre 1921.

<sup>294</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 11 décembre 1921.



De fait, comme le souligne Jean Charles,

« c'est l'alliance groupant syndicalistes purs et libertaires qui, dans la deuxième moitié de l'année 1921, dirige les CSR. [...] En octobre-novembre, il semble bien que l'ampleur des mesures d'exclusion prises par les majoritaires d'une part, le rapprochement entre les communistes et le groupe de la VO – rapprochement qui risque d'arracher la direction de la minorité à la coalition des "purs" et des libertaires – d'autre part, rallient celle-ci à l'acceptation de la scission<sup>295</sup> ».

Dès lors, il n'est pas étonnant que des militants communistes de la minorité syndicale subissent une forme d'« attraction anarchiste » et acceptent la perspective d'une scission syndicale. En tous les cas, on peut observer que mot de scission est désormais prononcé. Ainsi, dans le dernier numéro de l'année 1921 du *Communiste du Pas-de-Calais*, on relève deux comptes rendus de réunions syndicales qui se sont toutes deux tenues le 12 décembre. Les mineurs de Rouvroy accusent ainsi le bureau de la section syndicale de la concession de Drocourt de les laisser « dans la plus complète ignorance, au sujet des délégations envoyées au congrès de la Fédération, ainsi que de la marche syndicale » et demande « le concours d'un orateur minoritaire » avant de protester « contre toutes exclusions faites contre les Fédérations, Unions de syndicats et syndicat de toute tendance. » Ceux de Noyelles-Godault, à l'occasion d'une réunion présidée par Henri Darras « demandent au bureau central du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, d'intervenir près du bureau de la CGT contre toute exclusion ou scission des syndicats révolutionnaires<sup>296</sup> ».

Le vote de ces motions est révélateur d'une certaine forme de fatalisme des syndicats acquis aux minoritaires contre un processus d'exclusions et de scission qui a pris de l'ampleur au sein de la CGT après le CCN de septembre. Alors qu'au lendemain du congrès de Lille, les militants communistes de la minorité syndicale comme Priem ou Mangematin pouvaient encore affirmer leur attachement à la fois à l'unité de la CGT et au droit de tendance, l'interprétation par la majorité confédérale de la résolution finale du congrès de Lille, renouvelée lors du CCN de septembre, qui conduit à des exclusions de fédérations et d'unions départementales passées aux minoritaires ne peut que décourager les militants révolutionnaires du Pas-de-Calais qui n'ont d'autre choix que de dénoncer ces exclusions, à l'image des sections syndicales de Vendin-lès-Béthune et d'Auchel qui clament leur solidarité avec les syndicats exclus<sup>297</sup>. L'accélération de la crise au sein de la CGT conduit les syndicats minoritaires à organiser un congrès des minoritaires afin d'exiger un congrès extraordinaire de la CGT début 1922. La démarche est risquée pour les minoritaires puisqu'il va de soi que l'organisation, par une tendance interne, d'un congrès non-statutaire, constitue en soi, un acte de rupture.

### **Du congrès extraordinaire des minoritaires de la Grange-aux-Belles au premier congrès confédéral CGTU de Saint-Etienne**

---

<sup>295</sup> Jean CHARLES, *A propos de la scission syndicale de 1921*, in Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron, Éditions ouvrières, 1976, p. 59-74.

<sup>296</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 25 décembre 1921.

<sup>297</sup> *La Vie ouvrière*, 23 décembre 1921.

La convocation du congrès des syndicats minoritaires, fin décembre, à Paris, marque l'ultime étape de la lutte de tendances qui déchirait la CGT depuis deux ans. Pour une partie des minoritaires et notamment les communistes et les amis de Monatte à *la Vie ouvrière*, le congrès de Paris n'est pas un acte de scission ; il vise, au contraire, à montrer que la majorité des structures syndicales de la CGT sont attachées à l'unité, réclament la réadmission des fédérations et des unions exclues pour fractionnisme et le respect de la démocratie interne et du droit de tendance au sein de la CGT. D'autres minoritaires sont sans illusion et voient dans le congrès de Paris l'acte de fondation d'une nouvelle CGT révolutionnaire. Pour la majorité confédérale, en convoquant un congrès de leur propre chef, les syndicats minoritaires se sont placés de fait en dehors de la CGT. C'est le sens de la résolution votée par la commission administrative de la CGT, le 6 décembre :

« la convocation de ce Congrès irrégulier constitue, par elle-même, un acte de scission caractérisé, [...] les organisations qui ont convoqué un semblable congrès sont en état de rébellion à l'égard des organismes réguliers de la Confédération Générale du Travail. [...] les organisations qui en ont pris l'initiative se sont d'elles-mêmes placées en dehors de la Confédération Générale du Travail<sup>298</sup> ».

Ignorant la menace, *l'Humanité* veut croire que le nombre de syndicats représentés – 1 484 – ne pourra que contraindre la majorité confédérale à reculer : « Près de 1 500 syndicats représentés ! [...] C'est la grosse majorité des syndiqués, c'est même la majorité des syndicats. C'est l'unité sauvegardée, la scission évitée. Car ils n'oseront pas exclure la majorité des syndiqués. Et s'ils l'osent, c'est eux seuls qui seront exclus<sup>299</sup> ».

Le 23 décembre, la CGT oppose néanmoins une fin de non-recevoir aux revendications qui lui avaient été transmises par une délégation mandatée par le congrès unitaire. Dans son communiqué, la centrale syndicale souligne que « le bureau confédéral ne pouvait tenir compte d'observations et propositions provenant d'une assemblée irrégulière dont les décisions éventuelles ont été, par avance, frappées de nullité<sup>300</sup>. » En réaction, le congrès unitaire élabore une résolution jugée « hypocrite<sup>301</sup> » par la majorité confédérale qui prévoit la mise en place d'une commission d'organisation provisoire et donne à la CGT jusqu'au 31 janvier pour accepter la tenue d'un congrès extraordinaire, faute de quoi les syndicats minoritaires constateront la « déchéance du bureau confédéral et de la C. A. » et procéderont à leur remplacement. Pour la majorité confédérale, « la condition essentielle pour être confédéré est d'être en possession de la carte confédérale et des timbres de la CGT. En décidant d'imprimer et de distribuer des cartes et des timbres, le congrès soi-disant unitaire a rompu les derniers liens, les liens organiques fondamentaux qui le rattachaient à la CGT<sup>302</sup> ». Pour la direction de la CGT, en nommant une commission administrative et en distribuant leurs propres cartes et leurs propres timbres, les minoritaires sont bien en train de constituer une CGT dissidente, une CGTR (CGT Révolutionnaire), mais sans oser le dire, à cause des divisions entre « les diverses fractions de ces étranges unitaires unis seulement dans la destruction ».

---

<sup>298</sup> *Le Peuple*, 22 décembre 1921.

<sup>299</sup> *L'Humanité*, 23 décembre 1921.

<sup>300</sup> *Le Petit Parisien*, 24 décembre 1921.

<sup>301</sup> *Le Peuple*, 25 décembre 1921.

<sup>302</sup> *Le Peuple*, 26 décembre 1921.

Au lendemain du congrès extraordinaire unitaire de Paris, les syndicats locaux de la CGT sont donc confrontés à un choix : commander les cartes et les timbres confédérales auprès de la CGT réformiste de la rue La Fayette ou auprès de la CGT révolutionnaire de la rue de la Grange-aux-Belles. Le Comité confédéral national de la CGT, qui se réunit les 13 et 14 février 1922, est l'occasion de faire un premier bilan de la scission syndicale en cours. Lors du débat, le secrétaire général de l'Union Départementale CGT du Pas-de-Calais, Léon Baudoin<sup>303</sup>, intervient pour condamner les minoritaires : « Baudoin [...], après avoir affirmé la fidélité à la CGT de l'organisation qu'il représente, se prononce contre la réunion d'un Congrès extraordinaire<sup>304</sup> ». « Baudoin rappelle les paroles connues de Mayoux : "Quand nous serons la majorité, nous vous foutrons dehors !" Les minoritaires pouvaient encore éviter la division lors de leur congrès ; ils ne l'ont pas fait. [...] la seule unité possible, c'est la rentrée dans les cadres de la confédération<sup>305</sup> ».

Les dernières tentatives de la CGTU d'éviter la scission en rappelant ses conditions pour une réunification (annulation des exclusions et convocation d'un congrès extraordinaire) sont sans effet et mi-février, la commission administrative provisoire de la CGTU est contrainte de prendre acte de la réalité de la scission<sup>306</sup>.

Parmi les syndicats qui choisissent de rester affiliés à la CGT, on retrouve le syndicat des marins et pêcheurs du port de Calais, qui se réunit le 9 janvier 1922. Auguste Boulanger, le secrétaire de l'Union locale CGT de Calais, qui est membre de la Commission administrative de l'UD, dénonce les « manœuvres de certains diviseurs de la classe ouvrière ». A l'issue de la réunion, le syndicat proclame sa fidélité à la CGT<sup>307</sup>. Le syndicat des employés et ouvriers PTT de Calais réclame de son côté un congrès extraordinaire pour rétablir l'union<sup>308</sup>.

Début février, une conférence intersyndicale est organisée à Calais à l'initiative des communistes. Vital Depoorter et Maurice Hostyn, deux responsables de l'Union locale unitaire de Tourcoing y évoquent les grèves des ouvriers du textile du Nord et reviennent sur la scission syndicale. Henri Levrai, du syndicat des tullistes de Calais leur apporte la contradiction : « Levrai fit le procès des scissionnistes qui participèrent au congrès antistatutaire de décembre. [...] Hostyn sortit la ritournelle habituelle sur la trahison des militants confédéraux. Les auditeurs ayant approuvé Levrai quittèrent alors la salle et Hostyn termina sa diatribe devant quelques personnes seulement<sup>309</sup> », souligne *Le Peuple*, qui parle d'une « mauvaise journée » et même d'une « déroute » pour les « moscoutaires ». Depoorter répond dans *l'Humanité* à l'article du *Peuple* en pointant les contradictions de Levrai : « L'union locale de Calais a voté contre les exclusions avant le Congrès de Lille, ce qui ne l'a pas empêché de voter la motion de discipline. » Pour Depoorter, les arguments de Levrai expliquant qu'il était contre les exclusions, mais que les cas de la Bourse du Travail de Tourcoing et celui des grévistes du

---

<sup>303</sup> Né en 1869, tailleur d'habits à Boulogne-sur-Mer et militant socialiste, Léon Baudoin était secrétaire général de la Bourse du Travail de Boulogne et secrétaire général de l'UD depuis le congrès de reconstitution du 8 décembre 1918, d'après sa notice dans le Maitron établie par Yves Le Maner.

<sup>304</sup> *Le Populaire*, 15 février 1922.

<sup>305</sup> *Le Peuple*, 15 février 1922.

<sup>306</sup> *L'Humanité*, 17 février 1922.

<sup>307</sup> *Le Peuple*, 14 janvier 1922.

<sup>308</sup> *Le Peuple*, 22 janvier 1922.

<sup>309</sup> *Le Peuple*, 8 février 1922.

textile de Roubaix étaient des cas particuliers ont beaucoup fait « rire les auditeurs qui copieusement huèrent ce dissident [...] et Levrai partit sans tambour ni trompette<sup>310</sup> ». Le climat est si houleux que la réunion des ouvriers tullistes calaisiens, qui a lieu le 26 février devant un auditoire de 500 personnes, doit être interrompue à la suite des interventions des minoritaires contre Boulanger et Levrai :

« Boulanger [...], après avoir énoncé les bienfaits de l'œuvre syndicaliste, rappelle que le syndicat des tullistes s'est rallié aux décisions prises au congrès de Lille, à la charte d'Amiens et à la CGT de la rue Lafayette. A ce moment précis, Foucard Alfred et un sieur François, membres du Parti communiste, interrompent l'orateur par des protestations véhémentes. François demande d'une part la suspension du paiement des cotisations à la CGT de la rue Lafayette et enfin le ralliement à la CGT Unitaire. Sur ces entrefaites, la salle devenant houleuse, le secrétaire Boulanger essaie, mais en vain, de ramener le calme. [...] Les auditeurs évacuent alors la salle pendant qu'un groupe d'une dizaine de communistes entonnent le chant de l'Internationale<sup>311</sup> ».

*L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, l'hebdomadaire fédéral socialiste se réjouit de

« l'échec des néo-syndicalistes communistes » : « les adeptes du Parti Communiste avaient cru habile de soulever une interpellation sur l'orientation syndicale. Ces mouscaillons escomptaient beaucoup de ce débat pour continuer l'œuvre chère à leurs chefs de désorganisation ouvrière. Ils furent déçus dans leurs espoirs et c'était risible de voir l'attitude piteuse de cette demi-douzaine de farouches révolutionnaires qui furent sévèrement éconduits par l'unanimité des camarades présents<sup>312</sup> ».

Chez les cheminots, les syndicats de Calais, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer, qui avaient tous les trois voté le rapport moral et la résolution majoritaire lors du congrès de Lille choisissent de rester à la CGT. Les cheminots de Saint-Omer se réunissent le 2 février et « constatent avec plaisir que, différents des Congrès antérieurs », les débats « n'ont pas été consacrés à critiquer ceux qui avaient la responsabilité de gérer les organismes ». Ils ajoutent qu'« ils font confiance à la Fédération, à la Confédération Générale du Travail, à l'Internationale d'Amsterdam<sup>313</sup>. » Même tonalité chez les cheminots de Calais, réunis le 9 février, qui « se réveillent et reviennent à leur syndicat confédéré. Quatre cents bulletins d'adhésion ont été demandés d'urgence à la fédération ». Le syndicat des cheminots de Calais revendiquait 642 adhérents au congrès de Lille ; c'est donc les deux tiers des effectifs que la CGT espère conserver dans la nouvelle fédération constituée après l'exclusion de la fédération Monmousseau<sup>314</sup>. Quelques semaines plus tard, les cheminots calaisiens « s'engagent à faire la propagande près des hésitants pour leur faire reprendre le chemin de l'organisation *syndicale* confédérée<sup>315</sup>. » L'assemblée générale des cheminots de Boulogne-sur-Mer, qui se tient le 25 février et rassemble 200 syndiqués, consacre, elle aussi, la victoire des réformistes :

---

<sup>310</sup> *L'Humanité*, 12 février 1922.

<sup>311</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial de Calais, 27 février 1922.

<sup>312</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 5 mars 1922.

<sup>313</sup> *Le Peuple*, 9 février 1922.

<sup>314</sup> *Le Peuple*, 16 février 1922.

<sup>315</sup> *Le Peuple*, 27 février 1922.

« après avoir entendu les explications de Carpentier sur la situation syndicale, et malgré la contradiction apportée par Querland, ils ont à l'unanimité moins une voix voté un ordre du jour faisant confiance au réseau Nord, à la Fédération Montagne et à la CGT régulière. Ils ont blâmé les quelques dissidents qui cherchent à désorganiser le groupe de Boulogne<sup>316</sup> ».

Quelques semaines plus tard, un nouveau compte-rendu de réunion syndicale donne le chiffre de 600 auditeurs, ce qui correspondrait aux deux tiers des 929 adhérents au congrès de Lille<sup>317</sup>.

Toujours dans le Boulonnais, les cheminots de Marquise donnent également la majorité à la CGT au cours d'une réunion syndicale « organisée par quelques dissidents pour faire adhérer le groupe de Marquise à la Fédération dissidente » au cours de laquelle l'orateur unitaire aurait prononcé « un exposé ne portant que sur des questions de personnalités<sup>318</sup>. ».

Les employés des PTT de Lens désavouent leur syndicat national et départemental qui sont passés à la CGTU et choisissent de rester affiliés à la CGT<sup>319</sup>. Le rapport du commissaire spécial raconte : « Une quarantaine d'agents environ [...] avaient répondu à la convocation envoyée par le secrétaire Louis Clabaud. [...] Tous les membres présents, sauf un, retirèrent leur carte de la CGT régulière<sup>320</sup> ». En mai, c'est au tour des ouvriers PTT d'Arras<sup>321</sup> et de Boulogne-sur-Mer<sup>322</sup> d'affirmer qu'ils restent à la CGT, de même que les papetiers de la vallée de l'Aa<sup>323</sup>.

En face, les carriers et tailleurs de pierre d'Elinghen expliquent qu'ils ont été trompés par « le sieur Sorriaux, secrétaire de l'Union locale dissidente de Marquise, ayant retiré cartes et timbres pour 1922 à la Fédération jaune de la rue La Fayette » et qu'ils restent fidèles à la fédération du Bâtiment de la CGTU<sup>324</sup>. Les confédérés qui ont recréé une fédération du Bâtiment sont qualifiés de « diviseurs » et de « scissionnistes ».

Bien évidemment, au vu de ses effectifs, le choix du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais est déterminant. Les minoritaires y jouissent d'une forte influence dans certaines sections syndicales et pesaient 40 % des voix à l'intérieur du syndicat en 1921. Dans une tribune adressée au *Peuple*, Alfred Maës souligne l'attitude conciliante de la majorité du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais :

« Nous ne pensons pas qu'on ait pu faire plus que ce que nous avons fait pour éviter toute idée de scission dans notre syndicat. Souventes fois, nous avons su faire taire nos préférences ; toujours, nous avons cédé dans l'intérêt de l'unité. [...] La question qui se pose actuellement chez les militants qui ont vécu les terribles heures des dissentiments qui ont empoisonné le mouvement syndicaliste dans notre région, est celle de savoir si nous revivrons les heures de démagogie et de surenchère auxquelles nous avaient habitués les anarchisants à tous crins<sup>325</sup> ».

---

<sup>316</sup> *Le Peuple*, 6 mars 1922.

<sup>317</sup> *Le Peuple*, 16 juin 1922.

<sup>318</sup> *Le Peuple*, 9 mars 1922.

<sup>319</sup> *Le Peuple*, 9 mars 1922.

<sup>320</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial de Lens, 22 mars 1922.

<sup>321</sup> *Le Populaire*, 9 mai 1922.

<sup>322</sup> *Le Peuple*, 12 mai 1922.

<sup>323</sup> *Le Peuple*, 18 mai 1922.

<sup>324</sup> *L'Humanité*, 28 février 1922.

<sup>325</sup> *Le Peuple*, 23 janvier 1922.

Alfred Maës fait ici implicitement le lien entre le broutchoutisme d'avant-guerre et les CSR. Plus loin dans l'article, il qualifie les leaders des CSR de « mauvais bergers, [...] syndicalistes révolutionnaires en chambre et pourrisseurs de conscience » et oppose leur démagogie aux acquis obtenus par le syndicat des mineurs : « loi de huit heures, minimum de salaire, retraites, caisses de secours, délégués mineurs ». Le Conseil d'administration du syndicat des mineurs se réunit le 28 janvier 1922 :

« Malgré l'opposition des communistes (Mangematin, Dubus, Deshorgues, etc.), le président Cadot fit voter par 17 voix contre 10 la proposition suivante : les sections de mineurs continueront à prendre les cartes de la CGT en attendant les décisions du congrès qui doit avoir lieu en mars ou avril prochain. En outre, il fut décidé que dans toutes les sections où le secrétaire refuserait les cartes de la CGT, ce fonctionnaire serait remplacé immédiatement par un majoritaire, car on s'est aperçu que si certaines sections refusaient les cartes, c'était dû, tout simplement, au mauvais vouloir du secrétaire. Dès maintenant, les majoritaires appartenant au syndicat sont certains de leur succès au congrès prochain<sup>326</sup> ».

D'après les chiffres fournis par Cadot aux administrateurs du syndicat des mineurs, les sections syndicales concernées seraient peu nombreuses : « sur 650 sections, 16 seulement avaient refusé de prendre leur carte à la CGT<sup>327</sup> » note le rapport.

Parmi les sections qui se désaffilient de la CGT et choisissent de rejoindre la CGTU, on retrouve la section syndicale des mineurs de Chocques, dans le Béthunois, qui, « réunie en assemblée générale le 12 février 1922, donne mandat au camarade Duport de jeter les bases du syndicat de la Fédération des mineurs de Vendin, adhérente à la CGTU<sup>328</sup> ». Délégué mineur et président du conseil d'administration de la Caisse de secours des mines de Vendin-lès-Béthune depuis 1920, membre de la commission exécutive de la fédération communiste du Pas-de-Calais, Emile Duport était le principal organisateur de la propagande communiste dans la région de Béthune-Auchel et un des leaders, avec Priem et Mangematin, de la minorité du syndicat des mineurs<sup>329</sup> ; de même, la section syndicale des mineurs de Sallaumines vote pour rejoindre la CGTU à l'unanimité moins trois voix<sup>330</sup>. La plupart des sections du syndicat des mineurs restent fidèles à la CGT, à l'instar des mineurs d'Annœullin réunis en assemblée générale le 9 avril<sup>331</sup> ou de ceux de Courcelles-lès-Lens, entre Hénin-Liétard et Douai, qui ont pour particularité d'être affiliés au syndicat des mineurs du Nord et qui se prononcent, eux-aussi, majoritairement, pour la CGT<sup>332</sup>.

Le syndicat des mineurs se fait menaçant envers les secrétaires de section minoritaires :

« Une dizaine de secrétaires (communistes) détenteurs de timbres doivent actuellement au syndicat des sommes variant entre 1 500 et 2 000 francs. Comme malgré les nombreuses réclamations, ces secrétaires n'ont encore rien versé, le bureau décide de faire signer aux retardataires une reconnaissance de dette. En cas de refus, plainte sera portée contre eux<sup>333</sup> ».

---

<sup>326</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial de Lens, 28 janvier 1922.

<sup>327</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial de Lens, 28 janvier 1922.

<sup>328</sup> *L'Humanité*, 18 février 1922.

<sup>329</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article23399>, notice DUPORT Émile par Yves Le Maner, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 12 mai 2016.

<sup>330</sup> *La Vie ouvrière*, 3 mars 1922.

<sup>331</sup> *Le Peuple*, 19 avril 1922.

<sup>332</sup> *Le Peuple*, 24 mars 1922.

<sup>333</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial de Lens, 19 février 1922.

## De la création de l'Union Départementale unitaire du Pas-de-Calais au congrès CGTU de Saint-Etienne

Les dirigeants minoritaires du Pas-de-Calais mettent sur pied une Union départementale unitaire avec les syndicats qui se sont ralliés à eux. Lors du premier Comité confédéral national de la CGTU, tenu le 5 mars 1922, Henri Lauridan, le secrétaire de l'UD CGTU du Nord dresse un état des lieux des forces syndicales dans la région et avance le chiffre de cent quarante-sept syndicats unitaires dans le Nord et quatre-vingts syndicats dans le Pas-de-Calais<sup>334</sup>.

La première réunion constitutive de l'UD CGTU est convoquée en mairie d'Avion, le 19 mars 1922 sous la présidence de Camille Pothion, le secrétaire général de l'Union syndicale Voiture et aviation<sup>335</sup>. Adolphe Mangematin prie « tous les syndicats du département constitués à la CGTU ou sympathiques [...] de se faire représenter<sup>336</sup>. » Le compte-rendu de ce congrès constitutif, paru dans *l'Humanité*, indique « 21 organisations régulièrement constituées [...] représentées. Quelques-unes sont absentes, mais sont excusées. » Mangematin se félicite d'un tel résultat et se veut optimiste : « La situation, très favorable, a dépassé les espérances : en moins de trois semaines, l'UD fut créée. Dans les mois qui vont suivre, son développement ne peut que s'accroître<sup>337</sup>. » Il faut relativiser l'optimisme de Mangematin : le chiffre de 21 organisations représentées à ce congrès constitutif sur les 80 que compterait le département peut être comparé avec celui des 48 organisations représentées au congrès confédéral de Lille en 1921 lors duquel 14 syndicats minoritaires avaient voté contre le rapport moral. La nouvelle UD CGTU représente en fait moins de la moitié des syndicats actifs du département. Il est difficile de parler de progression dans la mesure où une partie des syndicats représentés au congrès d'Avion sont probablement des sections syndicales locales du syndicat des mineurs, qui comptait pour une seule structure au congrès de Lille.

Un second congrès de l'Union départementale unitaire se tient trois mois plus tard, toujours à Avion, le 4 juin 1922 en présence de 26 syndicats sur 39. Il s'agit en fait d'adopter des statuts, d'élire le conseil d'administration, la commission de propagande et la commission de contrôle. Avion est choisi comme siège de l'UD. Parmi les dirigeants de l'Union départementale unitaire élus au congrès, on retrouve les noms d'Adolphe Mangematin, Arthur Dubus, Henri Dumoulin, François Caron et Pascal Marouzé au conseil d'administration ; Maurice Thorez intègre la commission de propagande et la commission de contrôle<sup>338</sup>.

Entre temps, un congrès des mineurs s'est tenu à Lens le 16 avril. Alors que quelques sections locales ont déjà fait le choix de s'affilier à la CGTU, d'autres militants de la minorité syndicale sont restés membres du syndicat des mineurs. En tout état de cause, les militants n'ayant pas repris leur carte à la CGT ne peuvent logiquement pas participer au congrès :

---

<sup>334</sup> *Le Libéraire*, 10 mars 1922.

<sup>335</sup> *La Vie ouvrière*, 24 mars 1922.

<sup>336</sup> *L'Humanité*, 13 mars 1922.

<sup>337</sup> *L'Humanité*, 26 mars 1922.

<sup>338</sup> *L'Humanité*, 10 juin 1922.

« Ne seront admis que les délégués munis de la carte syndicale majoritaire 1922 à jour et d'un mandat régulier. Cette mesure a été prise pour exclure les délégués qui ont refusé la carte de la CGT de la rue Lafayette. De cette façon, les majoritaires sont certains d'emporter la victoire sur leurs adversaires<sup>339</sup> ».

Alors que la minorité pesait 40 % des voix au congrès de février 1921, « après une discussion assez longue, mais courtoise, au cours de laquelle les militants des deux tendances ont pris la parole, le rapport moral du bureau syndical a été adopté par 293 voix contre 39 et 9 abstentions<sup>340</sup> ». Faisant les comptes, *le Peuple* se félicite : « la tendance minoritaire a obtenu péniblement 39 voix, d'où une perte de 154 voix de puis le Congrès dernier. Depuis Lille, la confusion est moindre. La tendance confédérale domine toujours plus nettement<sup>341</sup> ». De fait, avec seulement 11 % des voix, la tendance minoritaire accuse un recul qui peut s'expliquer par plusieurs raisons : une partie des syndicats dirigés par les minoritaires n'ont pas repris leur carte à la CGT et se sont affiliés à la CGTU ; d'autres syndicats, qui soutenaient une orientation plus combative et étaient attachés à la démocratie interne et au droit de tendance n'étaient pas, pour autant, prêts à s'engager dans une scission qu'ils désapprouvaient. Le congrès du 16 avril est marqué par un échange entre un certain Lelong, qui vient d'être exclu du Parti communiste et Arthur Dubus, qui lui répond, note *le Peuple*, que « tout syndicaliste serait exclu du Parti communiste [...] s'il ne subordonnait pas l'autonomie syndicale aux 21 conditions de Moscou, en particulier à l'article 9<sup>342</sup>. »

Fustigeant une « CGTU aux mains des anarchistes libertaires » et moquant « l'action désespérée des communistes afin de rattraper une majorité perdue à la CGTU », Alfred Maës clôture le congrès du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en soulignant que, respectueux du fait majoritaire, il se serait incliné à la majorité, quelle qu'elle soit, et en interpellant en retour les militants minoritaires. En réalité, la question de Maës est purement rhétorique puisque, comme on l'a vu, une Union Départementale CGTU est déjà mise en place et prête à accueillir les sections locales du syndicat des mineurs dirigées par les minoritaires. *Le Populaire* souligne à cet égard que « lors de leur dernier congrès, les communistes ont décidé que tous les membres de leur parti adhérant au syndicat des mineurs, quitteraient celui-ci pour la CGTU, si le congrès du 16 avril ne leur donnait pas la majorité<sup>343</sup> ».

Dans un article paru dans *l'Humanité* quelques mois plus tard, Pierre Monatte se montre sévère sur cette stratégie des minorités syndicales qui n'encourageaient pas de risque d'exclusion de quitter leurs syndicats et de fonder des syndicats CGTU plutôt que de rester à l'intérieur de la CGT pour y mener le combat de tendance :

« Au moins aurait-on pu limiter la casse au minimum au lieu de l'ériger en système. Je suis sûr qu'au bout de l'an, les bénéfices pour la CGTU auraient été infiniment plus considérables. Je n'en veux pour preuve que le puissant syndicat des mineurs du Pas-de-Calais où, par cette méthode, nos camarades auraient certainement obtenu de meilleurs résultats<sup>344</sup> ».

---

<sup>339</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial de Lens, 11 avril 1922.

<sup>340</sup> *Le Populaire*, 17 avril 1922

<sup>341</sup> *Le Peuple*, 21 avril 1922.

<sup>342</sup> Article qui prévoit la formation de noyaux communistes dans les syndicats pour les conquérir.

<sup>343</sup> *Le Populaire*, 23 avril 1922.

<sup>344</sup> *L'Humanité*, 20 juillet 1922.



Pour le rédacteur en chef de *la Vie ouvrière*, c'est « l'esprit des scissionnistes de gauche » – Monatte vise Besnard et les libertaires – qui s'est imposé au détriment du projet initial de la CGTU, qui ne devait être qu'une organisation provisoire, en attendant un congrès extraordinaire qui aurait annulé les exclusions et réuni la CGT.

Finalement, le dernier acte de la scission syndicale est le I<sup>er</sup> Congrès confédéral de Saint-Etienne, du 25 juin au 1er juillet 1922, qui consacre, officiellement, la naissance d'une nouvelle confédération. Deux orientations s'y confrontent : celle des anarchistes qui plaident pour une organisation décentralisée et celle des communistes et de leurs alliés. La question de l'adhésion de la nouvelle centrale à l'ISR est au cœur des débats. Le 8 mars 1922, les membres de la direction de la CGTU, où cohabitent communistes et libertaires, écrivent au Comité exécutif de l'ISR et rappellent leurs conditions pour l'adhésion à l'ISR, qui passent par la suppression de l'article 11 des statuts de l'Internationale :

« Nos conditions d'adhésion [...] sont les suivantes : Nationalement : autonomie complète, indépendance absolue, dans l'administration, dans la propagande, la préparation de l'action, dans l'étude des moyens d'organisation et de lutte future, enfin dans l'action elle-même ; Internationalement : Autonomie et indépendances des deux Internationales de la même façon que sur le plan national. Pas d'interchange de délégués entre les deux Exécutifs, pas d'interpénétration. Action des deux Internationales sur leur terrain propre sans empiètement de part et d'autre, délimitation préalable des sphères d'activité. Détermination des voix à exprimer par chaque centrale nationale ».

A la place, les dirigeants de la CGTU plaident pour la création dans les luttes de comités de coordination non-permanents et concluent :

« Notre conception de l'unité d'action [...] éviterait la "confusion" des actions diverses et le chevauchement dangereux, lourd de conflits qui naîtraient fatalement d'une "fusion" des éléments qui doivent conserver malgré tout, des terrains de lutte particuliers, spéciaux, sur lesquels doit se dérouler leur action spécifique. Ces conditions sont rigoureuses, absolues, entières<sup>345</sup> ».

Les communistes de la CGTU apportent leur soutien à Gaston Monmousseau. Ancien cheminot révoqué et emprisonné, Monmousseau, qui n'a pas encore adhéré au Parti communiste, est un syndicaliste révolutionnaire attaché à l'autonomie syndicale. Signataire de la déclaration du 22 juillet 1921 dans *la Vie ouvrière* demandant le retrait de l'article 11 des statuts de l'ISR, qui prévoit une liaison organique entre l'IC et l'ISR, Monmousseau plaide pour que syndicat et parti travaillent de concert. Monmousseau apparaît donc comme une personnalité rassurante et bénéficie de l'appui de *l'Humanité*. Discredité par la révélation d'un « pacte » conclu par les anarchistes l'année précédente pour s'emparer des CSR, le courant libertaire dénonce le soutien visible apporté par le Parti communiste à Monmousseau.

A l'issue du Congrès, c'est la tendance pro-communiste qui l'emporte. L'adhésion à l'ISR avec réserves sur l'article 11 est votée avec 743 voix contre 406. Le résultat du vote est une victoire pour les communistes.

---

<sup>345</sup> RGASPI, 534/7/541/1-2, lettre du Bureau confédéral provisoire de la CGTU au Comité exécutif de l'Internationale syndicale rouge, 8 mars 1922.

Quinze syndicats du Pas-de-Calais, issus de cinq fédérations professionnelles, y sont représentés par neuf délégués. Sur ces quinze syndicats, on compte quatre syndicats de cheminots et six syndicats de mineurs<sup>346</sup>.

A l'exception du syndicat des ouvriers du bâtiment d'Avion qui vote la motion Besnard, d'orientation anarchiste, tous les autres syndicats du Pas-de-Calais se situent dans la majorité de la CGTU, formée des communistes et du groupe de *la Vie ouvrière* qui appelaient à voter pour la motion Monmousseau.

Les libertaires dénoncent la trahison des engagements pris par les communistes, à l'image d'Albert Périer, du syndicat des travailleurs du Bâtiment d'Auchel qui interpelle Henri Lauridan, le secrétaire de l'Union départementale unitaire du Nord dans l'hebdomadaire anarchiste *le Libertaire* :

« Lauridan, te rappelles-tu tes paroles prononcées à Auchel, où tu étais venu pour former une section unitaire en compagnie du camarade Bousquet, de Paris, et où tu nous as déclaré, après mon intervention, que tu n'irais pas à Moscou sans poser des conditions, c'est-à-dire dans exiger le respect de l'autonomie syndicale ? Or, voilà qu'à Saint-Etienne tu changes de tactique, tu te fais un défenseur de l'adhésion sans conditions, tu y prends la défense du gouvernement bolcheviste, coupable, comme tout autre gouvernement, de se servir des anciennes geôles du tsar pour y enfermer les camarades de gauche qui ne pensent pas selon l'orthodoxie du Parti communiste. Et tu te solidarises avec Moscou, ses principes, son pouvoir, sa Tchéka et ses crimes<sup>347</sup> ».

Les résultats du congrès de Saint-Etienne nous apprennent plusieurs choses. Bien entendu, tous les syndicats constitués au sein d'une Union départementale n'envoient pas forcément un délégué au congrès confédéral ; il peut arriver qu'un syndicat ne se réunisse pas. Pour autant, le chiffre de quinze syndicats représentés au congrès confédéral concorde avec celui avancé par Mangematin au congrès constitutif de l'UD, qui était de vingt-et-un syndicats et avec le résultat du congrès de Lille, l'année précédente (quatorze syndicats minoritaires). On peut repérer, de 1921 à 1922, les quelques bastions du syndicalisme unitaire : cheminots d'Arras et de Saint-Pol-sur-Ternoise, métallurgistes de Calais et d'Hénin-Liétard – où les communistes de la ville sont à la tête du syndicat de la fonderie Sartiaux et ont lancé une grève en février<sup>348</sup> – ouvriers du bâtiment d'Arras... Parmi les syndicats de mineurs représentés, on retrouve le syndicat des mineurs de Nœux-les Mines, de Georges Vasseur, que nous avons déjà évoqué à la suite de son éviction de son mandat d'administration de la section syndicale de la concession des mines de Béthune au titre de secrétaire de la section des mineurs de Sains-en-Gohelle ; on y retrouve aussi le syndicat des mineurs de la concession de Vendin-lès-Béthune, créé par Emile Dupont après le ralliement à la CGTU du syndicat des mineurs de Chocques et le syndicat des mineurs de la concession de Courrières, dirigé par Mangematin, qui revendique un millier d'adhérents<sup>349</sup>.

Le faible score obtenu par la résolution Besnard parmi les syndicats du Pas-de-Calais doit nous conduire à relativiser l'influence des « anarchistes libertaires » dénoncés par Alfred Maës,

---

<sup>346</sup> Voir annexe 5.

<sup>347</sup> *Le Libertaire*, 18 août 1922.

<sup>348</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire de police d'Hénin-Liétard, 11 février 1922.

<sup>349</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, tract « *Aux travailleurs de la compagnie de Courrières* », juin 1922.

des anarchistes libertaires, qui, par ailleurs, dès l'été 1922, dénoncent la mainmise du parti sur le syndicat comme le montre le texte d'Albert Périet. S'il est indéniable que les CSR, en 1921, sont dominés par les anarchistes et les « syndicalistes purs », au grand dam du PCF et de l'IC, s'il existait dans le Pas-de-Calais un « terreau » broutchoutiste et si des propagandistes anarchistes comme Bisch ou Jacob ont été envoyés dans le Pas-de-Calais par le comité central des CSR au début de l'année 1921, les leaders de la minorité syndicale, dans le Pas-de-Calais, des hommes comme Priem, Mangematin, Deshorgues, Vasseur ou Duport ne sont pas des libertaires, mais des communistes. Ces leaders de la minorité syndicale ont échoué à empêcher une scission qu'ils redoutaient. Au lendemain du congrès de Saint-Etienne, il leur faut désormais mener le combat politique et syndical, mais avec une organisation syndicale affaiblie par la scission.



# **Deuxième partie**

**Un nouveau type  
d'organisation ?**

**Les jeunes années du PCF  
et de la CGTU  
dans le Pas-de-Calais**

## Chapitre 4

# Les jeunes années du mouvement communiste dans le Pas-de-Calais (1921-1925)

Au lendemain du congrès de Tours, la nouvelle SFIC doit faire face à la scission de ce qui constituait l'aile droite de la SFIO, la tendance blumiste, rejointe par ceux, chez les reconSTRUCTEURS longuettistes, qui sont restés fidèles à Longuet et n'ont pas suivi Frossard. Tout au long de l'année 1921, tandis que la lutte de tendances entre majoritaires et minoritaires divise la CGT, le Parti communiste se structure dans le Pas-de-Calais sur fond de concurrence avec ceux qui sont qualifiés de « dissidents ». Dans tout divorce politique, plusieurs questions se posent : les élus – députés, maires, conseillers généraux ou simples conseillers municipaux – accepteront-ils le résultat du congrès de Tours et le fait majoritaire ou passeront-ils à la dissidence en rejoignant la SFIO maintenue ? Quid des locaux et de la trésorerie ? Alors que la SFIO pouvait compter sur l'appui du *Réveil du Nord*, les communistes ont besoin d'un organe de presse. Quel journal créer et quel contenu faut-il lui donner ? Comment les électeurs socialistes réagiront-ils à la scission ?

Le nouveau parti communiste est surveillé de près par l'Internationale communiste qui a bien conscience qu'il résulte de l'alliance, pour remporter le congrès de Tours, entre les militants du C3I et une partie des « centristes ». Or, pour l'IC, le parti communiste doit rompre avec l'héritage du socialisme républicain et jaoussiste qui était celui de la SFIO avant-guerre et qui, paradoxalement, est incarné par son secrétaire général, Ludovic-Oscar Frossard. En outre, le nouveau parti, à la faveur des grèves de 1919 et 1920, a accueilli des syndicalistes révolutionnaires et des libertaires qui voient dans les soviets la réalisation pratique de leurs espérances révolutionnaires. La question syndicale est au cœur des débats de l'année 1921 et nous avons vu précédemment que Jules Humbert-Droz, Zinoviev et même Alfred Rosmer, jugent plutôt sévèrement la politique suivie par la direction du parti communiste français en matière syndicale.

### **De la SFIO à la SFIC : la construction d'un parti nouveau**

Le premier congrès post-scission du parti communiste du Pas-de-Calais se tient en mairie de Nœux-les-Mines, le 23 janvier 1921, sous la présidence de Paul Vaillant-Couturier. D'après *l'Humanité*, soixante-et-onze sections y sont représentées « bien que les convocations aient été lancées tardivement et malgré le sabotage organisé par les organes fédéraux et certains secrétaires de section gagnés par les dissidents ». L'article nous apprend d'abord que 2 000

nouvelles cartes d'adhérents sont réclamées en plus des 4 000 déjà retenues et distribuées<sup>350</sup>. Fin 1920, la SFIO comptait 14 000 adhérents dans le Pas-de-Calais. Le parti communiste retrouve donc moins de la moitié des adhérents socialistes d'avant la scission.

Préalablement au congrès, les sections socialistes du département se réunissent dans le courant du mois de janvier. Les archives départementales rendent compte de plusieurs de ces réunions de section : ainsi, une trentaine de membres de la section socialiste de Sallaumines se réunissent le 16 janvier 1921 pour former un groupe communiste. Voltaire Delplanque, le fils du maire Constant Delplanque, est élu secrétaire de la nouvelle section communiste. Les militants adressent un « blâme aux camarades dissidents socialistes qui n'ont pas voulu adhérer à la 3<sup>e</sup> Internationale malgré la décision du Congrès de Tours » et demandent une « réunion du conseil municipal de Sallaumines afin de savoir si la majorité est pour la 3<sup>ème</sup> Internationale<sup>351</sup> ». Cet appel à la clarification s'explique par l'opposition qui se dessine entre le maire, Constant Delplanque, qui a rejoint la SFIC et son premier adjoint, Jacques Louart, par ailleurs secrétaire à la propagande du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais et hostile aux communistes.

A Bruay, Ildephonse Deloffre, adjoint au maire, délégué-mineur et secrétaire du syndicat des mineurs de Bruay, annonce par voie d'affiche une conférence pour le dimanche 30 janvier. Insistant sur la « discipline », qui constitue la « force du parti », la commission exécutive de la section de Bruay « condamne les individus et en particulier les élus qui ont refusé de s'incliner devant les décisions du congrès de Tours » et affirme « ne plus tolérer en son sein ceux qui refusent de s'incliner devant la masse prolétarienne<sup>352</sup> ». D'après le rapport de police, une quarantaine de personnes assistent à la réunion prévue le 30 janvier ; 63 cartes ont été délivrées et des exemplaires du *Réveil de Boulogne*, devenu l'hebdomadaire départemental communiste sous le titre du *Communiste du Pas-de-Calais* sont diffusés dans la salle<sup>353</sup>.

Si à Boulogne-sur-Mer, la section boulonnaise, réunie le 20 janvier 1921 vote en faveur de l'affiliation à la III<sup>e</sup> Internationale par 38 voix sur 40, désignant le conseiller général et conseiller municipal Auguste Chochoy comme secrétaire de la section, dans de nombreuses villes, les élus hostiles à la III<sup>e</sup> Internationale font le choix de la scission. Jean-Baptiste Cartigny<sup>354</sup>, le secrétaire de la section communiste de Wingles, raconte ainsi comment s'est déroulée la réunion de la section socialiste qui a suivi le congrès de Tours. La réunion s'est tenue le 16 janvier et aurait réuni 72 membres. Le président de séance aurait monopolisé la parole et lu un texte défendant les élus avant de déclarer : « Celui qui veut se faire inscrire à la II<sup>e</sup> se fera inscrire. Et ceux pour la III<sup>e</sup> iront se faire inscrire ailleurs ». Cartigny ajoute

---

<sup>350</sup> *L'Humanité*, 24 janvier 1921.

<sup>351</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 17 janvier 1921.

<sup>352</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, affiche de la commission exécutive de la section de Bruay, reproduite en annexe 15.

<sup>353</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire de police de Bruay au Sous-Préfet de l'arrondissement de Béthune, 31 janvier 1921.

<sup>354</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article1882>, notice CARTIGNY Jean-Baptiste par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modification le 30 juin 2008.

« Connaissant votre influence vis-à-vis des camarades, vous avez crié, ainsi que vos amis : "inscris-me pour la II<sup>e</sup>". Un camarade vous a fait observer que ce que vous faisiez-là n'était pas correct ; vous avez répondu : "Je le sais, mais je m'en fous, inscris, nom de..." et en tant que secrétaire du Parti, je me suis vu refuser la parole<sup>355</sup> ».

Le récit de Jean-Baptiste Cartigny est révélateur et permet d'expliquer pourquoi des sections ont pu massivement basculer dans un camp ou dans l'autre, en fonction du choix opéré par le maire en place ou le secrétaire de section. Ainsi, la géographie de la naissance du Parti communiste ne se superpose pas exactement au vote des adhérents lors du congrès de Tours et « l'influence » du maire, ou celle du secrétaire de section, constituent des paramètres à prendre en compte.

### **Un nouveau parti vite affaibli**

Le congrès de Nœux-les-Mines témoigne du climat d'hostilité qui s'est installé entre les communistes et les « dissidents » de la SFIO maintenue, dont un grand nombre d'élus locaux qui ont entraîné leurs sections derrière eux : « la plus grande déconsidération atteint les anciens élus, en révolte contre la décision du Congrès de Tours », note l'article, citant la motion adoptée par le Congrès qui condamne « l'attitude des individus qui lui ont signifié leur refus de s'incliner devant les décisions prises par la grande majorité du Congrès national de Tours ».

De fait, pour le tout nouveau « parti socialiste SFIC », c'est l'hémorragie : les huit députés socialistes du département, tous les conseillers généraux et la majorité des maires décident de rester à la SFIO. Plusieurs maires rejoignent la SFIC, par conviction ou par respect de la discipline majoritaire : c'est le cas des maires d'Auchel, Avion, Barlin, Burbure, Chocques, Maisnil-les-Ruitz, Méricourt, Nœux-les-Mines, Noyelles-Godault, Outreau, Sains-en-Gohelle ou encore Sallaumines. Les colonnes du *Communiste du Pas-de-Calais*, l'hebdomadaire fédéral créé au lendemain du congrès de Nœux-les-Mines à partir du *Réveil de Boulogne*, contiennent de nombreux articles de militants communistes, secrétaires de section ou conseillers municipaux, dénonçant la trahison de leur maire : un certain Mattez, conseiller municipal et secrétaire de la section communiste d'Haillicourt reproche ainsi au « maire dissident du PS » d'envoyer les garde-champêtres de sa ville pendant leur temps de travail pour faire remplir des cartes d'adhérents du parti socialiste ; à Burbure, Sulpice Diolet, sommé de démissionner de son poste de conseiller municipal par Georges Havenne, qui est conseiller général du canton et 2<sup>ème</sup> adjoint au maire, annonce dans les colonnes de l'hebdomadaire communiste qu'il remet sa démission et attaque violemment Havenne, dont il dénonce l'absentéisme au conseil municipal, l'ignorance et le « cerveau [...] bourré d'ordures<sup>356</sup> » ; à Harnes, c'est le conseiller municipal communiste Emile Beudot qui dénonce la décision du maire Charles Choquet d'imiter « le geste des jusqu'aboutistes » et de « jeter la scission au sein de la section socialiste<sup>357</sup> ».

La liste des mesquineries et des vexations reprochées par les communistes aux élus socialistes est longue : en mars, c'est Mattez, de Haillicourt, qui dénonce les menaces de procès du maire de la ville, Warembourg suite à ses propos tenus lors du conseil municipal tandis que Carrau, de Billy-Montigny, reproche au maire de leur avoir refusé une salle pour une réunion

---

<sup>355</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 24 avril 1921.

<sup>356</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 27 février 1921.

<sup>357</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 27 mars 1921.



publique<sup>358</sup> ; en novembre, ce sont les communistes d'Hénin-Liétard qui interpellent Adolphe Charlon, le maire SFIO de la ville, parce qu'ils ne peuvent même pas avoir un baraquement pour tenir leurs réunions alors que dans les cités voisines de Montigny-en-Gohelle et de Billy-Montigny, les réunions pouvaient avoir lieu<sup>359</sup>.

Dans le camp d'en face, les articles de *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, l'hebdomadaire fédéral lancé en décembre 1921 par la fédération socialiste et dont Raoul Evrard assure la fonction de directeur politique, ne sont pas en reste. Pas une semaine ne se passe sans un entrefilet en page trois critiquant Adolphe Mangematin, Arthur Dubus ou encore René Froissart. Les principaux dirigeants communistes du département sont accusés semaine après semaine d'être des calomniateurs, des « cache à places » (des « chercheurs de places » en patois) et des hypocrites. Mangematin est ainsi accusé par Constant Virel, le correspondant socialiste de Harnes qui signe ses brèves dans *l'Eclaireur* sous le pseudonyme d'« Argus » d'avoir la passion des voyages et des congrès et de ne pas assumer ses fonctions de délégué-mineur suppléant, alors que son collègue est malade. « S'il arrive un accident au puits n°19, pendant les 10 jours que durera le voyage de ce délégué, il n'y aura personne pour constater l'accident et en incomber la faute au responsable » accuse Argus<sup>360</sup>. Deux semaines plus tard, Constant Virel accuse à nouveau :

« il y a trois ans que tu es né à la vie militante et depuis trois ans, tu mets tout en œuvre pour décrocher la timbale qui te permettra de vivre sans trop de mal. A peine né, tu as sollicité toutes les places que d'autres vieux militants auraient pu prétendre à juste titre leur appartenir<sup>361</sup> ».

Le 19 mars, le journal socialiste moque

« Adolphe le cumulardeur des fonctions qui rapportent naturellement, le grand chef communiste [...] qui a déjà usurpé les fonctions de secrétaire de l'Union départementale du Pas-de-Calais, adhérent à la CGTU. [...] Comme secrétaire de l'Union du Pas-de-Calais, il est admis au Comité confédéral unitaire. [...] Pour cette fonction, il ira souvent à "Paname" aux frais des gogos<sup>362</sup> ».

Argus revient à la charge le 6 août et ironise sur la demande de médaille militaire faite par Mangematin :

« A qui Mangematin fera-t-il croire qu'il ne savait pas qu'une demande de médaille militaire était faite à son nom ??? [...] chacun sait que pour avoir la médaille militaire, il faut l'avoir gagnée, et qu'après l'avoir gagnée il faut qu'une demande soit faite pour l'obtenir<sup>363</sup> ».

Deux semaines plus tard, le correspondant socialiste de *l'Eclaireur* ironise :

« Nous nous rappelons encore le temps, où ton patriotisme n'étant pas éteint, [...] nous te voyions arriver au milieu de nous avec tes galons de sergent et ta poitrine constellée de décorations. [...] Si au syndicat des mineurs, on

---

<sup>358</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, ibid.

<sup>359</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 7 novembre 1921.

<sup>360</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 1<sup>er</sup> février 1922.

<sup>361</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 19 février 1922.

<sup>362</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 19 mars 1922.

<sup>363</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 6 août 1922.

t'avait donné la place du camarade Delorme, place qui fit l'objet de tes convoitises et de beaucoup de paroles [...], jamais l'idée ne te serait venue d'être communiste !!!<sup>364</sup> ».

Le portrait que *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* dresse du secrétaire de l'UD CGTU s'avère particulièrement peu flatteur... Les piques hebdomadaires des socialistes contre Adolphe Mangematin, de même que les attaques des militants communistes qui écrivent dans leur journal fédéral contre les maires et les secrétaires de section socialistes de leur localité sont révélatrices du climat détestable qu'entretiennent communistes et socialistes du Pas-de-Calais, dans les premières années qui suivent le congrès de Tours. Les militants qui s'affrontent, par journal interposé, appartenaient au même parti avant la scission de Tours, ils militaient dans les mêmes sections socialistes et les mêmes syndicats, ils s'interpellent en se tutoyant, s'accusant les uns les autres d'avoir trahi la classe ouvrière par leurs choix respectifs.

La faiblesse des adhésions au regard du nombre de militants socialistes d'avant la scission pose des problèmes de trésorerie à la nouvelle fédération communiste qui, à l'occasion de sa commission exécutive du 27 février, doit prendre la décision d'augmenter le prix du timbre mensuel à 60 centimes pour résorber un déficit de 2 000 francs et créer un fonds de propagande. Cet effort financier demandé aux adhérents porte ses fruits puisque fin 1921, Henri Merlin, le maire d'Auchel et trésorier fédéral<sup>365</sup>, peut annoncer au congrès d'Auchel que « la fédération possède une encaisse d'environ 4 000 francs<sup>366</sup> ».

Malgré les difficultés financières, les communistes restent cependant confiants puisqu'ils votent une motion afin de préciser qu'ils refuseront les adhésions de tous les élus socialistes dissidents, qualifiés de « mauvais bergers », mais qu'ils accepteront de réintégrer des militants « égarés » qui auraient, un temps, choisi la SFIO maintenue plutôt que le Parti communiste<sup>367</sup>. L'opposition entre élus et militants qui est faite ici n'est pas nouvelle et s'inscrit dans la continuité des critiques adressées par les partisans de la Troisième Internationale à l'encontre des élus, maires et parlementaires suspects de réformisme. Aux yeux des communistes, les militants socialistes qui ont suivi les « bergers dissidents » à la SFIO maintenue ont été abusés par les chefs réformistes et ouvriront rapidement les yeux.

La question du *Communiste du Pas-de-Calais*, l'hebdomadaire fédéral créé en janvier, est également à l'ordre du jour de la commission exécutive de février qui invite les sections à ne plus adresser leurs communiqués au *Réveil du Nord*, conformément aux décisions prises lors du congrès du mois précédent, et à privilégier leur propre organe. La consigne est bien appliquée dans certaines sections, comme celle d'Annezin, qui « s'engage à boycotter les journaux autres que *le Communiste* et *l'Humanité*<sup>368</sup> », mais bien qu'une colonne du *Communiste du Pas-de-Calais* soit réservée pour les convocations aux réunions de sections, de nombreuses sections continuent, tout au long de l'année 1921, d'envoyer leurs communiqués au *Réveil du Nord*, dont l'audience est bien supérieure à celle du *Communiste du Pas-de-Calais*.

---

<sup>364</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 18 août 1922.

<sup>365</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article121828>, notice MERLIN Henri, Joseph par Justinien Raymond et Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 30 novembre 2010.

<sup>366</sup> *L'Humanité*, 29 novembre 1921.

<sup>367</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 6 mars 1921.

<sup>368</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 13 mars 1921.

On relève par exemple dans le numéro du *Réveil du Nord* du 4 juillet 1921, des convocations pour des réunions de section adressées par les sections communistes de Wingles, Fouquières-lès-Lens et d'Hersin-Coupigny<sup>369</sup>.

La réorganisation des sections communistes se lit au fil des numéros du *Communiste du Pas-de-Calais* : réunie le 20 février, la section de Lens revendique 150 adhérents ; celle d'Annezin se réunit le 27 février, le même jour que la section d'Éleu dont les 29 militants présents votent pour un nouveau bureau et se félicitent que la nouvelle section soit « plus forte que l'ancienne<sup>370</sup> » ; celle d'Allouagne se réunit le 6 mars chez Arthur Dubus et revendique 70 adhérents sur les 76 que comptait la section avant le congrès de Tours ; la section d'Outreau annonce qu'elle « se reforme rapidement » et que « bientôt, ses effectifs auront atteint le nombre d'avant les élections » tandis que la section de Nœux-les-Mines souscrit 126 abonnements au *Communiste du Pas-de-Calais*<sup>371</sup>.

Les efforts des sections pour faire vivre l'hebdomadaire départemental ne suffisent cependant pas pour garantir sa pérennité si bien qu'au congrès fédéral d'Auchel, la fédération communiste du Pas-de-Calais vote le principe « d'une fusion de l'organe du Pas-de-Calais avec *le Prolétaire de Lille*. [...] *Le Prolétaire* aura donc prochainement une édition spéciale pour le Pas-de-Calais<sup>372</sup> ». Fondé le 14 février 1920 par Clotaire Delourme, un instituteur de 43 ans ancien combattant mutilé et décoré mais farouchement antimilitariste<sup>373</sup>, *le Prolétaire* a d'abord été l'hebdomadaire de la section socialiste d'Hellemmes et du C3I avant de devenir l'hebdomadaire de la fédération communiste du Nord, dont Delourme avait été nommé secrétaire administratif. Si le choix d'abandonner *le Communiste du Pas-de-Calais* et de faire du *Prolétaire* un hebdomadaire régional avec une édition Nord et une édition Pas-de-Calais paraît logique, il est aussi le signe des difficultés que connaît la jeune fédération communiste. *Le Réveil du Nord* rapporte d'ailleurs que la décision de fusion ne fait pas l'unanimité : « Après une discussion approfondie, à laquelle prennent part de nombreux camarades, la proposition de la Fédération du Nord est adoptée à l'unanimité moins trois voix<sup>374</sup> ».

La question de la jeunesse n'est pas oubliée et parallèlement à la réorganisation du parti, se constituent des groupes des Jeunesses Communistes. C'est Albert Périer, secrétaire des Jeunesses communistes de Marles-les-Mines, qui est choisi comme secrétaire départemental des Jeunesses communistes du Pas-de-Calais. Né en 1897 d'une famille de journaliers agricoles du Périgord, Périer s'est installé comme maçon à Marles et était secrétaire du syndicat des ouvriers du bâtiment d'Auchel. Arrêté pour diffusion de tracts antimilitaristes, il est placé en détention préventive<sup>375</sup>. S'il remercie dans *le Communiste du Pas-de-Calais* « tous les camarades qui, dans un élan de solidarité, sont venus en aide à ma femme et à mon mioche,

---

<sup>369</sup> *Le Réveil du Nord*, 4 juillet 1921.

<sup>370</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 13 mars 1921.

<sup>371</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 27 mars 1921.

<sup>372</sup> *L'Humanité*, 29 novembre 1921.

<sup>373</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article109246>, notice DELOURME Clotaire par Yves Le Maner, version mise en ligne le 24 novembre 2010

<sup>374</sup> *Le Réveil du Nord*, 30 novembre 1921.

<sup>375</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article154495>, notice PERIER Albert [dit Germinal] [Dictionnaire des anarchistes] par Jean Maitron, notice complétée par Guillaume Davranche et Rolf Dupuy, version mise en ligne le 2 mai 2014, dernière modification le 11 novembre 2017.

pendant mon emprisonnement », Albert Périer est en conflit avec une partie de la Commission exécutive des JC du Pas-de-Calais dont il déplore « l'attitude défailante » et se tourne vers la Commission exécutive fédérale qui l'assure de son soutien<sup>376</sup>. Périer est réélu quelques jours plus tard à la tête de la fédération des Jeunesses communistes du Pas-de-Calais lors du congrès départemental des Jeunesses communistes qui se tient à Nœux-les-Mines :

« Une vingtaine de délégués représentaient les douze groupes actuellement formés, qui comptent au total 300 adhérents. [...] Les débats font ressortir la vitalité de la Fédération reconstituée rapidement ; des groupes sont en formation. Périer, poursuivi pendant la campagne antimilitariste, a été nommé à nouveau secrétaire fédéral ; il sera aidé par Lefebvre, secrétaire adjoint, Huguet, trésorier, et Fontaine, trésorier adjoint<sup>377</sup> ».

La résolution de soutien adoptée au congrès de Nœux-les-Mines n'empêche pas Périer d'être finalement désavoué et exclu du parti huit mois plus tard en novembre 1921, à l'occasion du congrès d'Auchel, qui se tient en présence de Frossard, le secrétaire général du parti : « le Congrès, à l'unanimité également, exclut du Parti le citoyen Périer, déjà exclu par la Fédération des Jeunesses pour actes répétés d'indiscipline<sup>378</sup> ». *Le Réveil du Nord* est plus précis et rapporte qu'« un incident à propos du rôle de Périer, de la section de Marles, dans une organisation à côté du Parti, est réglée par l'exclusion de ce camarade<sup>379</sup> ». L'organisation mentionnée par *le Réveil du Nord* est vraisemblablement un groupe libertaire puisqu'on retrouve rapidement Périer à la tête de la Fédération anarchiste du Nord et du Pas-de-Calais.

L'affaiblissement du nouveau parti se lit en creux dans le compte-rendu que fait la presse du congrès d'Auchel. *L'Humanité* rapporte ainsi que les délégués soulignent la nécessité de « pousser plus activement la propagande dans le département. Le bassin minier de Béthune, dans sa grosse majorité, est acquis aux idées communistes. Les arrondissements ruraux, par contre, sont à peine entamés. Le bureau fédéral devra se préoccuper de cette situation et orienter en conséquence sa propagande<sup>380</sup>. » Du côté du *Réveil du Nord*, on note que :

« la Fédération compte 84 sections, avec un effectif de 5 521 cartes. Solidement organisée dans le bassin minier, des jalons sont posés dans les arrondissements d'Arras, Montreuil, Saint-Pol et Saint-Omer, ce qui permet à Dubus d'affirmer que 1922 verra la Fédération du Pas-de-Calais grossir ses effectifs<sup>381</sup> ».

Comme on peut le constater, la géographie de l'implantation communiste en 1922 se calque sur celle du mouvement socialiste d'avant 1914 : les forces militantes sont concentrées dans le bassin minier, dans l'arrondissement de Béthune et sur le littoral, dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Les autres arrondissements du Pas-de-Calais, plus ruraux et où le Bloc national a remporté les élections législatives en 1919 sont des terres de mission pour le mouvement communiste, qui n'y est implanté que dans les centres urbains comme Arras ou

---

<sup>376</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 6 mars 1921.

<sup>377</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> avril 1921.

<sup>378</sup> *L'Humanité*, 29 novembre 1921.

<sup>379</sup> *Le Réveil du Nord*, 30 novembre 1921.

<sup>380</sup> *L'Humanité*, 29 novembre 1921.

<sup>381</sup> *Le Réveil du Nord*, 30 novembre 1921.

Saint-Pol-sur-Ternoise. C'est ce que note le sous-préfet de Béthune dans le rapport qu'il adresse au Préfet du Pas-de-Calais sur la situation du Parti communiste dans son arrondissement :

« Si M. Mangematin, candidat à l'élection cantonale de Lens-Est, a réuni 1 900 suffrages, cela tient à ce que beaucoup de non-communistes ont voté pour lui en raison des services qu'il a pu rendre comme délégué mineur. Dans la région de Béthune, les plus fortes sections sont celles d'Auchel, avec 600 à 700 adhérents environ (municipalité communiste) ; Barlin, 300 à 350 (municipalité communiste) ; Nœux, 350 à 400 (municipalité communiste) ; Marles, 350 ; Bruay, 120 ; Burbure, 140 ; Lillers, 120 ; Chocques, 80 (municipalité communiste). Dans les autres, l'effectif varie de 30 à 100<sup>382</sup> ».

Dans le rapport qu'il adresse au ministre de l'Intérieur, le préfet du Pas-de-Calais note également que dans les campagnes,

« le communisme est pour ainsi dire inexistant, et [...] La Voix paysanne y est inconnue. Le chiffre même des abonnés, qui serait de 36, est un indice du peu de succès de cet organe auprès des populations agricoles du Pas-de-Calais. Quant aux formes que revêt la propagande, elle est connue de tous : les réunions du parti<sup>383</sup> ».

Malgré l'optimisme de Dubus, les effectifs ne progressent pas : alors que le parti socialiste, avant le congrès de Tours, avait plus de 300 adhérents dans l'agglomération boulonnaise, fin 1922, la section de Boulogne-Outreau ne compte guère plus de 70 adhérents, 50 à Boulogne ayant collé 400 timbres et 20 à Outreau avec 100 timbres, ce qui représente une moyenne de 7 timbres collés par adhérent et par an. Dans la mesure où les timbres sont généralement distribués à l'occasion des réunions de section mensuelles, cette faible moyenne témoigne également du manque d'assiduité des militants aux réunions de section<sup>384</sup>.

Même dans ce qui constitue son bastion, le bassin minier de Lens-Béthune, le Parti communiste semble en difficulté. Le parti compte moins de 6 000 adhérents fin 1921 alors que la fédération socialiste du Pas-de-Calais en dénombrait 14 000 au congrès de Tours. Les efforts entrepris par la fédération communiste durant l'année 1922 pour stopper l'érosion militante sont un échec, à en croire les socialistes qui se réjouissent *a contrario* de la rapide reconstruction de leur organisation. Ainsi, *Le Populaire* note en avril 1922 que :

« Le parti communiste se décompose ici avec une rapidité étonnante. Une douzaine de réunions auxquelles ont pris part Rappoport, Paul Louis, Lafont, Lauridan, Lussy et autres militants SFIC, viennent d'avoir lieu dans les principaux centres du bassin houiller. Or, à elles toutes, à part celle d'Auchel, elles n'ont pas réuni plus de monde que l'une d'entre les nôtres, qui a eu lieu à Bruay, avec le concours de Léon Blum. Auchel avait, de beaucoup, la plus puissante section communiste du Pas-de-Calais. Notre parti n'y en avait pas. La section communiste sera, demain, réduite à quelques dizaines d'adhérents et notre parti aura dans cette ville une importante section. [...] Aujourd'hui, l'un d'entre les meilleurs militants de la Fédération communiste, Pierre Richir, écrit dans notre organe fédéral que, partisan de l'autonomie syndicale, il quitte le Parti communiste qui entend la violer. Il y a un mois, c'était un autre militant communiste, le citoyen Lelong, qui était exclu de sa fédération parce qu'adversaire

---

<sup>382</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 7 janvier 1922.

<sup>383</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 11 janvier 1922.

<sup>384</sup> André LABOUYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, p 60.

du noyautage dans le syndicat. L'exclusion de Lelong et le départ de Richir vont entraîner à Auchel et dans cette région, qui constituait le meilleur centre communiste, quantité d'autres démissions<sup>385</sup> ».

De fait, comme nous l'avons montré dans le chapitre précédent, la question syndicale occupe une grande importance tout au long de l'année 1921 et durant une grande partie de l'année 1922. Impliqués dans la bataille des minoritaires de la CGT contre la direction confédérale puis dans la construction de la CGTU, les communistes, apparaissent, aux yeux d'une partie des syndiqués comme les fauteurs de division et des militants qui avaient respecté la discipline partisane après le congrès de Tours et étaient restés à la SFIC retournent à la SFIO parce qu'ils désapprouvent la scission syndicale et ce qui est perçu comme des ingérences des instances de l'IC.

C'est ce que développe Pierre Richir dans un article adressé à *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* expliquant les raisons de sa démission du Parti communiste :

« nos camarades communistes mandatés pour le congrès national de Marseille éprouvèrent le besoin de voter, là-bas, contre la motion Mayoux qui nous assurait l'autonomie syndicale [...] qu'à nul prix nous ne voulions sacrifier. [...] au congrès d'Auchel, on fit patte de velours en déclarant publiquement son attachement à l'autonomie. [...] dans la même séance, on imposait aux syndicalistes d'avoir à adhérer immédiatement à la CGTU, exception faite pour les mineurs qui devaient essayer d'enlever la majorité à leur Congrès annuel corporatif et, quelque fussent les résultats acquis, partir le lendemain. [...] nous fûmes effrayés de cette décision dictatoriale mais notre tranquillité ne tarda pas à revenir en songeant qu'ici comme ailleurs, le bon sens et la raison l'auraient emporté sur la démagogie et que l'on aurait reculé devant le grand trou qu'allaient causer les exclusions des insoumis [...]. Au congrès communiste d'Auchel, le citoyen Lelong fut exclu [...] pour rester au parti communiste, il fallait renier le syndicat qui a, à son actif, un long et glorieux passé de luttes et de victoires, et se livrer pieds et mains liés, comme tremplin électoral. Pour mon compte, cela, je ne saurais jamais l'admettre, et à partir du 17 avril, jour où on nous impose le sacrifice de l'autonomie syndicale, je me retire du Parti communiste, ne désirant aucunement en être exclu par des gens qui ne connaissent rien de nos misères et de nos souffrances<sup>386</sup> ».

Dans les semaines qui suivent, Richir et les socialistes interpellent les militants communistes hésitants restés au vieux syndicat. En mai 1922, c'est Ildephonse Deloffre, l'adjoint au maire de Bruay qui est exclu à son tour. Les exclusions et les démissions qui se succèdent en 1922 en lien avec la scission syndicale rejaillissent incontestablement sur la vie des sections et provoquent l'incompréhension des adhérents communistes.

Face au départ d'un certain nombre de militants, la jeune SFIC ne ménage pas ses efforts, organise des réunions publiques et envoie ses cadres apporter la contradiction dans les meetings socialistes.

Ainsi, Adolphe Mangematin intervient à l'occasion d'une réunion publique socialiste animée par Raoul Evrard organisée au salon du peuple d'Arras le 19 février 1922 à laquelle est invitée un certain Clékienski. C'est Mangematin qui lui répond : « Mangematin, délégué-mineur, prend ensuite la parole pour inviter le groupe socialiste à faire partie de la 3<sup>e</sup> Internationale, il critique les dirigeants de la 2<sup>e</sup> Internationale et dit que ceux-ci devraient céder la place à d'autres<sup>387</sup> ».

---

<sup>385</sup> *Le Populaire*, 23 avril 1922.

<sup>386</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 28 avril 1922.

<sup>387</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire de police d'Arras, 20 février 1922.

A Calais, c'est le conseiller municipal communiste et secrétaire-adjoint de la section calaisienne du Parti communiste, Alfred Lejeune, qui intervient lors d'une réunion publique de la SFIO en présence des députés Adrien Pressemane et Georges Richard<sup>388</sup>. Dans le village de Camblain-Châtelain, près de Divion, c'est Emile Auclair, l'ex dirigeant des Jeunesses communistes devenu délégué permanent à la propagande du Parti communiste qui intervient le 11 février, dans une réunion publique, sans beaucoup de succès à en croire le journal socialiste :

« Nous apprenons qu'ils ont dit partout, les communistes, qu'ils avaient retourné complètement la section socialiste de Camblain, le 11 février dernier. Les fumistes ! Ils étaient à quelques-uns qui accompagnaient Auclair. Dubus, d'Allouagne, Oscar Charles, de Béthune et le solitaire de Camblain, le citoyen Lenquette. Le jeune Auclair parla de tout et de rien, déclina son état-civil, son âge et son lieu de naissance. Les camarades souriaient. A peine sut-il répondre aux questions embarrassantes qui lui furent posées. [...] Résultat : dix adhésions nouvelles au Parti depuis ce jour-là<sup>389</sup> ».

Pour le 1<sup>er</sup> mai, c'est Paul Louis, rédacteur à *l'Humanité* et membre du Comité directeur de la SFIC qui se rend à Calais et Boulogne pour animer deux réunions publiques<sup>390</sup>.

En avril 1922, le communiste Edmond Soutif se rend à Hénin-Liétard pour une réunion publique devant 500 spectateurs et à Noyelles-Godault pour l'inauguration d'un buste de Jean Jaurès suivie d'un meeting en plein air devant 600 personnes<sup>391</sup>. Les chiffres avancés par *l'Humanité* sont contestés par les socialistes dont le correspondant écrit :

« c'est archi-faux. Il y avait dans la salle une centaine de personnes, dont 50 curieux. [...] Soutif, à Noyelles-Godault, a fait un four ; à une fête comme celle organisée par les communistes, il y aurait eu ici 4 000 personnes [...] ; à Noyelles, il y en avait 200, tous les communistes du canton !<sup>392</sup> ».

Parmi les propagandistes communistes les plus actifs, on trouve déjà Maurice Thorez. En mars 1922, à son départ du régiment, Thorez a 22 ans. Il épouse Aurore Membœuf avec qui il s'était fiancé peu de temps avant la fin de son service militaire. Il impressionne son oncle par alliance, Arthur Dubus, qui vient d'accéder à la tête de la fédération communiste par son intelligence, son énergie et son charisme<sup>393</sup>. Thorez se souvient : « J'étais devenu le propagandiste de notre canton de Carvin. J'allais de réunion en réunion, à bicyclette, le soir, après la journée de travail<sup>394</sup> ».

### **Le 1<sup>er</sup> mai en ordre dispersé**

Les rapports tendus qu'entretiennent socialistes et communistes, sur fond de divisions syndicales rejaillissent sur les manifestations du 1<sup>er</sup> mai, qui se déroulent dans certaines localités en ordre dispersé.

---

<sup>388</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire de police de Calais, 6 mars 1922.

<sup>389</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 12 mars 1922.

<sup>390</sup> *L'Humanité*, 2 mai 1922.

<sup>391</sup> *L'Humanité*, 19 avril 1922.

<sup>392</sup> *Le Populaire*, 3 mai 1922.

<sup>393</sup> Philippe ROBRIEUX, op. cit. pp. 32-33.

<sup>394</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, p. 42.

Ainsi, à Hénin-Liétard, tandis que qu'un cortège d'environ 300 militants de la SFIO et de la CGT défile de la place de la gare à la mairie, une cinquantaine de communistes sont rassemblés sur la place Carnot. Après une réception à l'hôtel de ville pour la remise des cahiers de doléances aux députés Mailly et Evrard, la foule se rend salle de l'Apollo pour une réunion publique fréquemment interrompue par les interventions de René Froissart et des communistes. Finalement, un ordre du jour prenant en compte les exigences des militants communistes est adopté<sup>395</sup>.

On retrouve également deux cortèges séparés à Harnes, où *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* met en cause les communistes pour avoir donné « un spectacle vraiment écœurant, des ouvriers ayant les mêmes aspirations, le même idéal, les mêmes réclamations à formuler, ont donné au patronat qui guette dans l'ombre la preuve que l'union des travailleurs n'existe pas en notre cité » et le journal de poursuivre en regrettant que

« deux cortèges de miséreux, de gens qui pourtant ont un intérêt primordial à être unis ont défilé dans les rues d'Harnes. La municipalité ayant organisé la fête des travailleurs, tous les travailleurs vraiment conscients de leur devoir de classe vinrent se ranger derrière la musique ouvrière et défiler dans les rues d'Harnes au son de l'Internationale ; de leur côté, les communistes organisèrent un cortège, au nombre de soixante, ils parcoururent les rues en chantant, eux aussi, l'Internationale. Sur 60 participants, il y avait exactement 31 personnes d'Harnes, le reste était composé d'Italiens et de soi-disant Polonais, et ce petit monde avait l'air de chanter ou crier "Vive la Révolution", en regardant de notre côté avec des airs méchants<sup>396</sup> ».

A Chocques, où les rapports entre communistes et socialistes sont extrêmement tendus depuis l'exclusion d'Henri Hechter, le maire de Chocques élu en 1919 et son retour à la SFIO, une trentaine de militants communistes sont poursuivis pour avoir manifesté le 1<sup>er</sup> mai<sup>397</sup>.

### **Un maire communiste arrêté et révoqué : « l'affaire Monsauret »**

En 1922, le parti communiste du Pas-de-Calais est ébranlé par l'affaire Monsauret, qui illustre l'extrême sévérité des autorités pour le jeune parti communiste. Ouvrier puisatier, cafetier puis boulanger, Louis Monsauret<sup>398</sup> (parfois orthographié par erreur Montsauret) avait été élu maire de Nœux-les-Mines en 1919 tandis que son frère Alfred était élu maire de Barlin. Accusé de détournement de fonds, Louis Monsauret est arrêté en mai 1922, soupçonné d'être l'auteur des « vols d'argent répétés et mystérieux qui se produisirent à la mairie de Nœux-les-Mines<sup>399</sup> ». La presse parisienne s'en donne à cœur joie, à l'image du *Matin*, le quotidien conservateur qui titre sur « l'arrestation d'un maire communiste » et affirme, sans employer aucun conditionnel qu'« il a détourné plusieurs milliers de francs qui lui avaient été confiés pour le monument aux morts », ajoutant plus loin dans l'article qu'après la disparition d'une première somme de 1 000 francs déposée à la mairie dans une boîte à biscuits, c'est la

---

<sup>395</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire de police d'Hénin-Liétard, 1<sup>er</sup> mai 1922.

<sup>396</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 14 mai 1922.

<sup>397</sup> *L'Enchaîné*, 21 juin 1924.

<sup>398</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article122823>, notice MONSAURET Louis, Joseph par Y. Le Maner, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 30 novembre 2010.

<sup>399</sup> *Le Populaire*, 6 mai 1922.



disparition d'une autre somme déposée cette fois dans une armoire dont le maire avait la clé qui a conduit à l'arrestation de Monsauret. Convaincu de la culpabilité du maire de Nœux, *le Matin* ajoute que « M. Monsauret ne protesta que faiblement, cependant que ses partisans manifestaient un effarement mêlé de colère<sup>400</sup> ». Le quotidien conservateur consacre un autre article à l'affaire Monsauret dans son édition du lendemain, apportant de nouveaux détails sur la supposée mauvaise gestion du maire communiste :

« Parmi les nouvelles charges qui pèsent sur M. Monsauret figure au premier plan un emprunt d'une somme de 1 000 francs fait par l'inculpé à M. Théant, secrétaire d'un comité local, en octobre dernier [...]. M. Monsauret semblait avoir oublié sa dette. M. Théant le lui rappela respectueusement, mais le maire feignit l'ignorance. [...] Au début de 1920, une adjudication avait été faite à la mairie de Nœux-les-Mines pour la fourniture du pain au bureau de bienfaisance de la ville. Un boulanger de Sains-en-Gohelle fut pressenti [...] les fournitures furent en réalité effectuées par le maire, boulanger lui-même<sup>401</sup> ».

Pour *l'Echo d'Alger*, Monsauret « aurait élevé la concussion à hauteur d'un système<sup>402</sup>. » En première instance, Monsauret est condamné à six mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Béthune<sup>403</sup>. La sentence est aggravée en appel :

« Condamné à six mois de prison par le tribunal correctionnel de Béthune pour détournement d'une somme de 1 000 francs au préjudice du comité qui s'était formé pour ériger un monument à la mémoire des poilus de Nœux-les-Mines tombés au front, le maire de cette commune, M. Monsauret s'était pourvu en appel. L'affaire vient d'être jugée par la Cour de Douai. La peine infligée à M. Monsauret a été portée à un an de prison sans sursis<sup>404</sup> ».

La presse conservatrice ne manque pas de politiser l'affaire, à l'image du *Figaro*, qui fait ironiquement le lien entre le vol et l'antimilitarisme des communistes :

« Le citoyen Louis Monsauret [...] applique avec conviction ses théories révolutionnaires. Estimant sans doute inutile d'honorer la mémoire des poilus de Nœux-les-Mines tombés au front, il a prélevé sur la souscription du monument aux morts une somme de mille francs pour sa caisse personnelle<sup>405</sup> ».

Dans la foulée de la décision de la Cour d'appel de Douai, Monsauret est finalement révoqué de son mandat de maire par le préfet du Pas-de-Calais<sup>406</sup>.

L'affaire est particulièrement gênante pour les communistes du Pas-de-Calais qui n'avaient conservé qu'une poignée de mairies au lendemain du congrès de Tours, mais assez rapidement, Monsauret est innocenté. Dénonçant une révocation arbitraire et une campagne de presse à charge, *l'Humanité* se réjouit que la vérité éclate :

« Notre camarade Montsauret, maire communiste de Nœux-les-Mines, avait été arrêté sous l'inculpation de vol de numéraire au préjudice de la caisse de souscription au monument aux morts. De simples et vagues présomptions

---

<sup>400</sup> *Le Matin*, 6 mai 1922.

<sup>401</sup> *Le Matin*, 7 mai 1922.

<sup>402</sup> *L'Echo d'Alger*, 8 mai 1922.

<sup>403</sup> *L'Homme libre*, 17 juin 1922.

<sup>404</sup> *Le Petit Parisien*, 30 juillet 1922.

<sup>405</sup> *Le Figaro*, 1<sup>er</sup> août 1922.

<sup>406</sup> *L'Echo de Paris*, 26 août 1922.

avaient autorisé cette arrestation arbitraire, à laquelle, pour les besoins de la cause, les autorités locales et la presse avaient signifié un caractère politique. Un maire communiste voleur, quelle aubaine ! Aussi bien, sans la moindre preuve, Montsauret fut condamné à six mois de prison par le tribunal correctionnel de Béthune. Le préfet du Pas-de-Calais le révoqua de ses fonctions de maire. Or, Montsauret, le maire communiste condamné et révoqué [...] est innocent. La véritable coupable, Mlle Dubois, employée à la mairie, vient d'être arrêtée pour faux<sup>407</sup> ».

## Les élections cantonales de 1922

L'affaire Monsauret a en tout état de cause parasité les derniers jours de la campagne électorale pour les élections cantonales des 14 et 21 mai 1922 sans qu'il soit possible de mesurer si l'image du parti communiste en a été particulièrement affectée dans les urnes.

Les communistes, qui présentent des candidats dans sept cantons pour les élections au conseil général et trois cantons pour les élections aux conseils d'arrondissement, obtiennent des résultats variables. Dans le canton d'Arras-Sud où du fait de la possibilité de présenter des candidatures multiples, les communistes présentaient symboliquement le héros de la Mer Noire, André Marty, emprisonné depuis 1919 et condamné à vingt ans de travaux forcés. Les socialistes fulminent et expliquent dans leur hebdomadaire que :

« Marty et Badina, conseillers municipaux de Paris et conseillers généraux de la Seine, n'appartiennent ni au Parti communiste, ni au Parti socialiste. Ils sont les élus de tous les Partis de Gauche, de tous ceux qui réclament l'amnistie. Les candidats du Parti socialiste ont inscrit l'Amnistie pleine et entière dans leur programme. Voter pour les candidats du Parti socialiste, c'est voter pour la libération des Marins de la Mer Noire, c'est voter pour la libération de Marty et Badina<sup>408</sup> ».

Au final, la SFIC obtient un peu plus de 26 % des voix dans ce canton, mais le candidat du Bloc national est élu dès le premier tour.

Sur le littoral, les communistes obtiennent de faibles scores dans les cantons de Calais Nord-Ouest (5,48 %) et de Boulogne-Sud (8,13 %) où ils pouvaient s'appuyer sur la municipalité d'Outreau, sous le feu des critiques de la presse conservatrice, qui dénonce par exemple le montant trop élevé de l'indemnité de représentation du maire votée par le conseil municipal et annulée par la préfecture<sup>409</sup> sans qu'on puisse mesurer si ces révélations ont pu avoir un effet sur le résultat des élections.

Les communistes résistent mieux dans le canton de Calais-Sud-Est (17,14 %), mais le candidat du Bloc national est élu dès le premier tour.

Dans le bassin minier, Arthur Dubus n'obtient que 15,10 % dans le canton de Béthune où le scandale de l'arrestation de Monsauret a pu avoir un effet local.

Dans le canton de Carvin, René Froissart obtient 20,26 % contre 48,84 % au socialiste Henri Leclercq. Froissart réalise un peu plus de 27 % des voix à Hénin-Liétard, où il est adjoint au maire et obtient son meilleur score à Montigny-en-Gohelle, où le candidat communiste obtient 42 % des suffrages et devance son adversaire socialiste.

---

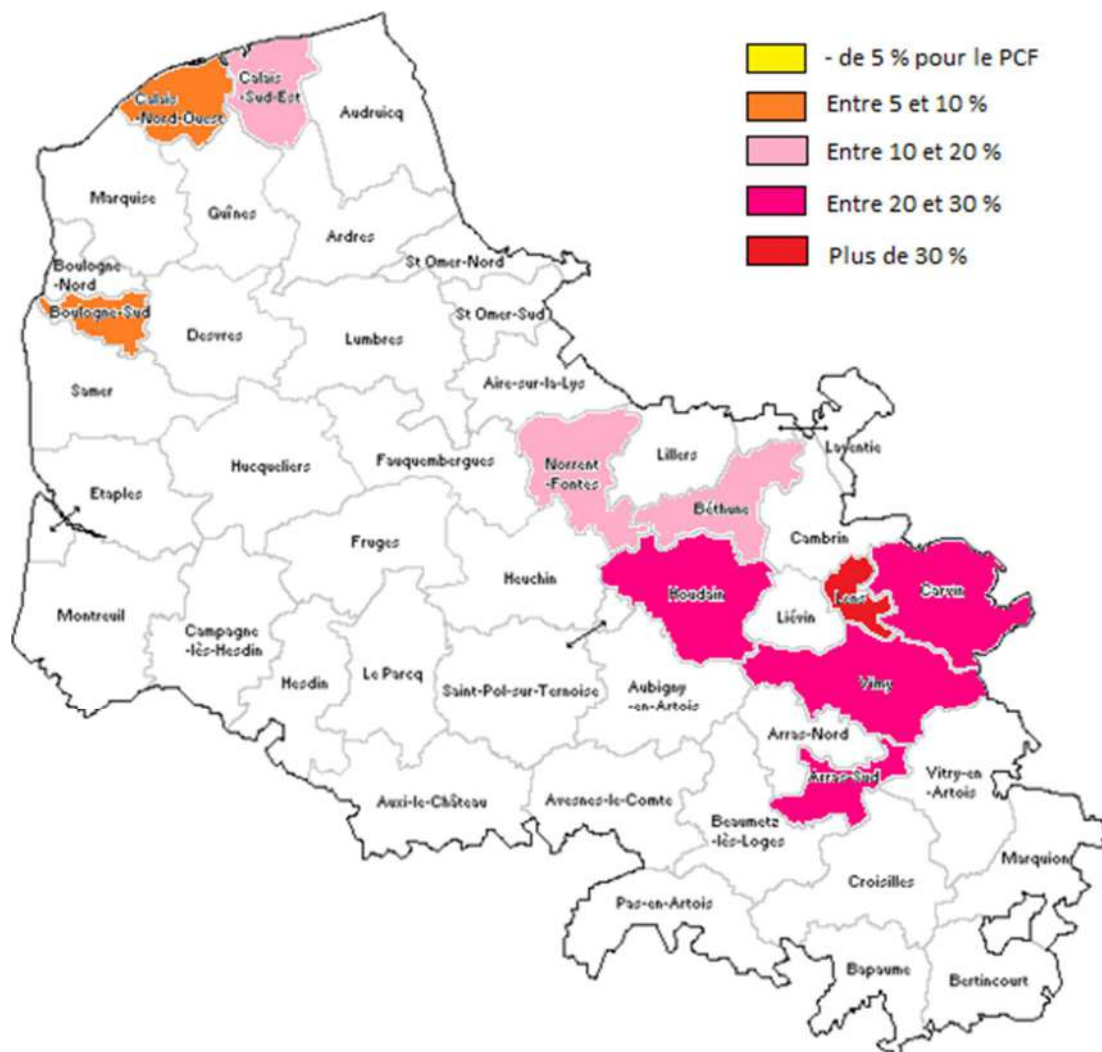
<sup>407</sup> *L'Humanité*, 26 novembre 1922.

<sup>408</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 7 mai 1922.

<sup>409</sup> *Le Matin*, 3 mars 1922.

Enfin, dans le canton de Vimy, Charles Level obtient un score de 27,88 %, pas loin des 31,22 % du candidat socialiste, le député Charles Ferrand<sup>410</sup>. Dans ce canton, Charles Level pouvait s'appuyer sur le bastion avionnais où le parti communiste est en tête avec 570 voix sur 1 408 votants et un score de plus de 40 %. Au final, malgré des scores parfois honorables, aucun candidat communiste n'est en mesure de figurer au second tour. Dépassés partout par les candidats SFIO, les communistes n'obtiennent aucun élu.

*Le vote communiste au premier tour des élections cantonales de 1922*



Trois candidats communistes concouraient également pour des sièges de conseillers d'arrondissement, dans les cantons d'Houdain, Lens-Est et Norrent-Fontes. Si le candidat du Bloc national l'emporte dans le canton de Norrent-Fontes, la victoire d'Henri Mailly, le secrétaire-adjoint du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais face à André Marty est sans appel, le candidat socialiste obtenant 55,46 % des voix dès le premier tour contre 23,47 % à l'ancien mutin de la Mer Noire et 20,55 % au candidat du Bloc national dans le canton d'Houdain. Le

<sup>410</sup> Voir annexe 20.

résultat le plus inquiétant pour la SFIC est cependant celui du canton de Lens-Est où Constant Delplanque, le maire communiste de Sallaumines, affrontait Jacques Louart, son premier adjoint, resté fidèle au Parti socialiste SFIO. Dans ce duel pour le siège de conseiller d'arrondissement, le maire communiste n'obtient que 30 % des voix contre près de 70 % pour Jacques Louart. A Sallaumines même, Louart devance Delplanque avec 419 voix contre 330, ce qui laisse de toute évidence présager la perte de la municipalité de Sallaumines aux municipales de 1925.

L'attitude à adopter en vue du second tour divise les communistes. Faut-il se désister en appelant les électeurs à voter pour le candidat socialiste face au Bloc national, ou faut-il plutôt appeler les électeurs à l'abstention ? Ce débat rejoint les débats auxquels est alors confronté le jeune parti communiste sur la question de la stratégie du front unique, impulsée par l'Internationale communiste, mais que la SFIC refuse.

La question de l'attitude au second tour se pose dans les cantons de Béthune, Carvin et Vimy et *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* n'est pas tendre pour Arthur Dubus, qui appelle à l'abstention. L'hebdomadaire fédéral de la SFIO se réjouit que la section communiste de Chocques ait appelé à voter au second tour pour le socialiste Alexandre Morel face à Legillon, le candidat du Bloc national :

« Dubus n'a pas de chance, ses troupes ne le suivront plus. Au premier tour, elles ont marché, mais au second, elles ruent dans les brancards. Et les exhortations à l'abstention de Dubus ne feront que les faire ruer davantage. [...] à Chocques, la section communiste qu'il avait invitée à s'abstenir, lui a fait connaître qu'elle voterait et ferait voter pour Alexandre Morel. [...] Hechter est le maire de Chocques. Après Tours, il se rallia à la majorité et s'en alla au Parti communiste. Seulement, Hechter, s'il est communiste, [...] entend combattre le Bloc national [...] et [...] invite tous ses camarades communistes à voter pour le candidat du Parti socialiste. [...] Quand la section communiste de Chocques fit connaître à Dubus qu'elle avait décidé de voter et de faire voter pour Alexandre Morel, Dubus s'écria : "vous aurez des comptes à rendre à la Fédération !" Oui Dubus, il y a aura des comptes à rendre<sup>411</sup> ».

Au lendemain du second tour, les socialistes font les comptes et observent qu'Henri Leclercq dans le canton de Carvin, Ferrand dans le canton de Vimy et Morel dans le canton de Béthune n'ont pas toujours fait le plein des voix communistes qui auraient pu se reporter sur eux : « M. Delobel avait eu au premier tour 3 075 voix ; au second, il en obtient 3 745. Est-ce que la haine du socialiste aurait poussé certains communistes à voter pour M. Delobel, le candidat des compagnies minières et de la cléricaille ?<sup>412</sup> ».

Dans un article publié le 19 mai, *l'Humanité* se félicite néanmoins du bon score de Charles Level dans le canton de Vimy :

« Le canton de Vimy compte 26 communes, six industrielles où nous avons des sections et vingt agricoles où nous n'avons pas encore pénétré. Notre camarade Level avait devant lui le conseiller sortant Ferrand, député, et Legrand du Bloc national, vieille famille, riche agriculteur, tous deux habitant Avion. Malgré les difficultés, Avion donne 580 voix à notre candidat communiste ; 388 voix au député Ferrand, et 436 au Bloc national. [...] C'est un résultat qui permet d'escompter un succès complet à brève échéance<sup>413</sup> ».

---

<sup>411</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 21 mai 1922.

<sup>412</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 27 mai 1922.

<sup>413</sup> *L'Humanité*, 19 mai 1922.

La carte du vote communiste aux élections cantonales fait apparaître les zones de forces de la nouvelle formation, mais révèle en creux, ses faiblesses, dans les cantons ruraux du département. Un an et demi après le congrès de Tours, si les socialistes devancent largement les communistes au plan départemental, on observe la constitution de « bastions » communistes dans quelques municipalités où le Parti communiste dispose d'équipes militantes bien implantées qui lui permettent de dépasser les 20 % dans cinq cantons : trois cantons de l'arrondissement de Béthune et dans deux cantons de l'arrondissement d'Arras – dont le canton de Vimy, rattaché administrativement à l'arrondissement d'Arras, mais qui compte plusieurs communes minières situées en périphérie de Lens, comme Avion et Méricourt.

Le rapport moral présenté par le Secrétariat général du parti à l'occasion du deuxième Congrès national de la SFIC, qui se tient à Paris du 15 au 18 octobre 1922 fait un bilan lucide de l'échec des communistes aux élections cantonales :

« Les élections dernières [...] portaient sur 2 500 cantons. Le Parti a présenté 400 candidats. Il a obtenu près de 400 000 suffrages. [...] dans les importantes régions ouvrières du Nord, du Pas-de-Calais, des Bouches-du-Rhône, de la Gironde, la force électorale des socialistes dissidents est supérieure à la nôtre ; [...] le Bloc des gauches, entendu dans le sens d'un cartel électoral, a des séductions contre lesquelles il nous faudra savoir prémunir certains de nos militants. [...] Les socialistes dissidents [...] n'ont engagé la lutte que dans un nombre restreint de départements, et le nombre de leurs élus est dû pour une bonne part à la pratique du Bloc des gauches. Il est néanmoins incontestable que, dans le Nord, où ils ont recueilli 100 000 suffrages contre 60 000 aux communistes, leurs voix sont en immense majorité des voix ouvrières. Elles leur ont été données par un prolétariat dont il serait vain de nier l'instinct de classe [...]. Cependant, notre infériorité provisoire par rapport aux dissidents du Nord tient, pour une bonne part, au fait que la scission a fait passer dans le camp de nos adversaires l'immense majorité des élus socialistes – fort nombreux dans cette région – des fonctionnaires politiques et syndicaux, en un mot les professionnels de la politique socialiste qui s'étaient depuis un quart de siècle créés là-bas de véritables clientèles. Nous n'avons à leur opposer que de jeunes militants, d'un dévouement d'ailleurs hors de pair, mais qui ne prendront qu'au fur et à mesure des événements un ascendant prépondérant sur leur prolétariat<sup>414</sup> ».

L'analyse de la direction nationale du parti à partir des résultats dans le département du Nord peut *a fortiori* s'appliquer au cas du Pas-de-Calais où Maurice Thorez fait figure de modèle de ce jeune militant appelé à prendre dans l'avenir un « ascendant prépondérant » sur l'électorat ouvrier de son territoire.

### **L'émergence de Maurice Thorez**

Les dirigeants communistes du Pas-de-Calais sont tout aussi conscients que leur direction nationale des difficultés que traverse leur fédération et tentent d'y remédier.

En juillet 1922, les secrétaires de section reçoivent une circulaire signée d'Arthur Dubus leur demandant la liste des femmes adhérentes dans leur section, s'il existe un groupe des jeunes communistes ou s'il est possible d'en fonder un, si des causeries éducatives sont organisées dans la section, si la section possède une bibliothèque et qui s'en occupe et enfin de transmettre la composition des membres de la section détaillée par profession ainsi que le nombre des

---

<sup>414</sup> Rapport moral du Secrétariat général au 2<sup>ème</sup> Congrès national de Paris du Parti communiste, 15-18 octobre 1922.

adhérents<sup>415</sup>. La circulaire fédérale demande expressément aux secrétaires de section de fournir la liste des adhérents qui seraient employés ou membres de l'enseignement, ce que ne manque pas de souligner le rapport du commissaire de police. Ce document illustre la volonté de la fédération communiste de mieux se connaître et d'avoir une idée plus précise de ses effectifs et de sa composition sociale.

En novembre 1922, Arthur Dubus, devenu secrétaire de la fédération – son prédécesseur Arthur Baly préférant se consacrer à l'organisation de la section de Boulogne et à la rédaction du *Réveil de Boulogne* - annonce ainsi devant la commission exécutive de la fédération un chiffre de 3 174 cartes. Il admet que « la scission syndicale peut être la cause primordiale du fléchissement de nos effectifs » en rappelant que la décision du Congrès fédéral du 5 mars d'exclure tout membre du parti restant à la CGT après la constitution de la CGTU a conduit à la fuite de camarades par dizaines et à la disparition de sections entières<sup>416</sup>.

Le 14 janvier 1923, Arthur Dubus annonce aux membres de la commission exécutive de la fédération son intention de quitter ses fonctions de secrétaire fédéral pour raisons de santé. Finalement, Dubus reste en poste, désormais assisté de son neveu par alliance, Maurice Thorez, officiellement nommé secrétaire à la propagande.

La situation du Pas-de-Calais est abordée lors du comité directeur de la SFIC, le 22 janvier 1923. A la suite d'un rapport pessimiste d'Alexandre Julienne de retour d'une tournée dans la région du Nord, Henri Merlin, le maire d'Auchel et trésorier de la fédération du Pas-de-Calais objecte que « la situation n'est pas du tout mauvaise dans les régions minières du Nord et du Pas-de-Calais, il estime qu'un bon effort du centre apportera de très bons résultats et que les 3 200 cartes que prenait la fédération avant la crise seront vite rattrapées<sup>417</sup> ». La discussion s'engage alors sur la question de la presse, Jean-Baptiste Dupilet relevant que *le Réveil du Nord* tire à 100 000 exemplaires dans la région Nord-Pas-de-Calais et est sur la place dès le matin alors que « *l'Humanité* n'est dans certaines localités en vente qu'au cours de l'après-midi ». Sceptique, Boris Souvarine lui rétorque que Guy Jerram, le secrétaire de la fédération du Nord, a rejeté l'idée d'une édition régionale Nord et Pas-de-Calais de *l'Humanité* au motif, d'après lui, qu'« il n'y a pas un lecteur de plus à gagner pour *l'Humanité* dans la région du Nord ». De fait, une réunion avec le directeur de *l'Humanité* avait eu lieu le 16 juin 1922 au siège de la fédération communiste du Nord pour évoquer le passage d'une périodicité hebdomadaire pour *le Proletaire du Nord et du Pas-de-Calais* à une périodicité quotidienne, avec l'aide de *l'Humanité*<sup>418</sup>. Julienne vient alors appuyer Dupilet en donnant l'exemple de la ville de Solesmes, dans le Nord, où *l'Humanité* vend 16 exemplaires alors qu'André Marty a obtenu 2 500 voix aux élections cantonales.

Derrière cet échange, on devine le peu d'enthousiasme des dirigeants communistes de la fédération du Nord à l'idée d'abandonner l'hebdomadaire régional fondé par Clotaire Delourme au profit d'une édition régionale de *l'Humanité*.

---

<sup>415</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, Rapport du commissaire spécial de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 16 juillet 1922.

<sup>416</sup> Christian LESCUREUX et Claude LECOMTE, op. cit., p. 77.

<sup>417</sup> RGASPI, procès-verbal de la réunion du Comité Directeur de la SFIC, 22 janvier 1923.

<sup>418</sup> Jean-Paul VISSE, *La presse du Nord et du Pas-de-Calais au temps de l'Echo du Nord 1819-1944*, p. 220.

Le 12 août 1923, lors d'une autre réunion de la commission exécutive fédérale, c'est Thorez qui a alors 23 ans, qui devient secrétaire de la fédération, son oncle Dubus devenant secrétaire adjoint<sup>419</sup>.

Le nouveau secrétaire fédéral du Pas-de-Calais expose toutes les difficultés des communistes du département lors du Conseil national des 14 et 15 octobre 1923<sup>420</sup>.

« Il y a certainement dans notre fédération, essentiellement ouvrière, qui groupe un bassin minier très important, un sens de classe très développé chez les ouvriers. Mais ce sens de classe a été, pendant de nombreuses années, annihilé complètement. On en a fait seulement un simple électoralisme. Or, il n'y a eu qu'une scission réelle dans le Pas-de-Calais, c'est celle du congrès de Tours : Si dès le congrès de Tours, très peu avaient suivi la fédération dissidente, il n'en reste pas moins que des camarades de la fédération, y-compris les huit députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et cent municipalités étaient passés aux dissidents. C'est dans ces conditions que nous avons commencé la bataille. Or, tandis que la fédération dissidente et les chefs dissidents recommençaient leur tactique de toujours, qui consiste à exploiter les petits faits pour capter la confiance des ouvriers et s'en faire des électeurs, la Fédération communiste se mourait faute d'action révolutionnaire : Pas d'organisation, pas de cadres, pas de militants, pas de siège. La Fédération est ainsi tombée de près de 6 000 membres en 1921 à 3 000 l'année dernière et à 2 000 cette année. La situation commence à se redresser depuis quelques mois ; avec l'aide que le parti nous a apportée, nous avons essayé de retrouver peu à peu nos vieilles sympathies et de regrouper nos sections. Depuis quelques mois, nous avons réussi à réveiller ceux qui étaient endormis. Nous avons actuellement 70 sections dans la région minière et une ou deux sections dans la région du littoral. Ces sections vivront à la seule condition que nous trouvions dans les milieux ouvriers des camarades qui veillent bien s'instruire pour éduquer les autres et en faire de véritables communistes. Une des preuves de notre redressement est la diffusion de notre journal qui de 2 100 il y a quelques mois, est monté à un tirage de 3 000, soit une augmentation de près de 50 % ».

Le rapport de Thorez, qui se veut lucide, nous donne un certain nombre d'indications : c'est d'abord la chute du nombre des adhérents qui se confirme. Alors qu'Arthur Dubus envisageait à la fin de l'année 1921 une remontée du nombre des adhérents, les communistes du Pas-de-Calais ont vu leurs effectifs s'effondrer, passant de 5 500 à 6 000 adhérents fin 1921 à un peu plus de 3 000 adhérents fin 1922 et 2 000 fin 1923.

Frappés par l'interdiction du *Prolétaire*, par le gouvernement Poincaré le 20 mai 1923, les communistes ripostent aussitôt en sortant *L'Enchaîné du Nord et du Pas-de-Calais* dont le premier numéro paraît le 26 mai 1923. Comme son prédécesseur, le nouvel hebdomadaire des fédérations communistes du Nord et du Pas-de-Calais « guidera et soutiendra le prolétariat de la région dans ses combats contre le capitalisme et la réaction<sup>421</sup> ». Installé 80 bis, rue de Tournai à Lille, le périodique est imprimé 8, cour des Bourloires à Lille par *Le Réveil du Nord*. Solidaire avec son confrère, le quotidien socialiste explique

« de renseignements recueillis au Ministère de l'Intérieur, il résulte que le décret du 19 mai a été pris sous le prétexte que le *Prolétaire* contient des articles en polonais. C'est évidemment une interprétation abusive de l'article 14 de la loi de 1881 [...]. Il s'agit d'un journal français. On le suspend parce que c'est un journal d'opinion. Nous voici tous sous le coup de la "lettre de cachet" de M. Poincaré. [...] Si le *Prolétaire* a publié des articles contraires

---

<sup>419</sup> *L'Enchaîné*, 18 août 1923.

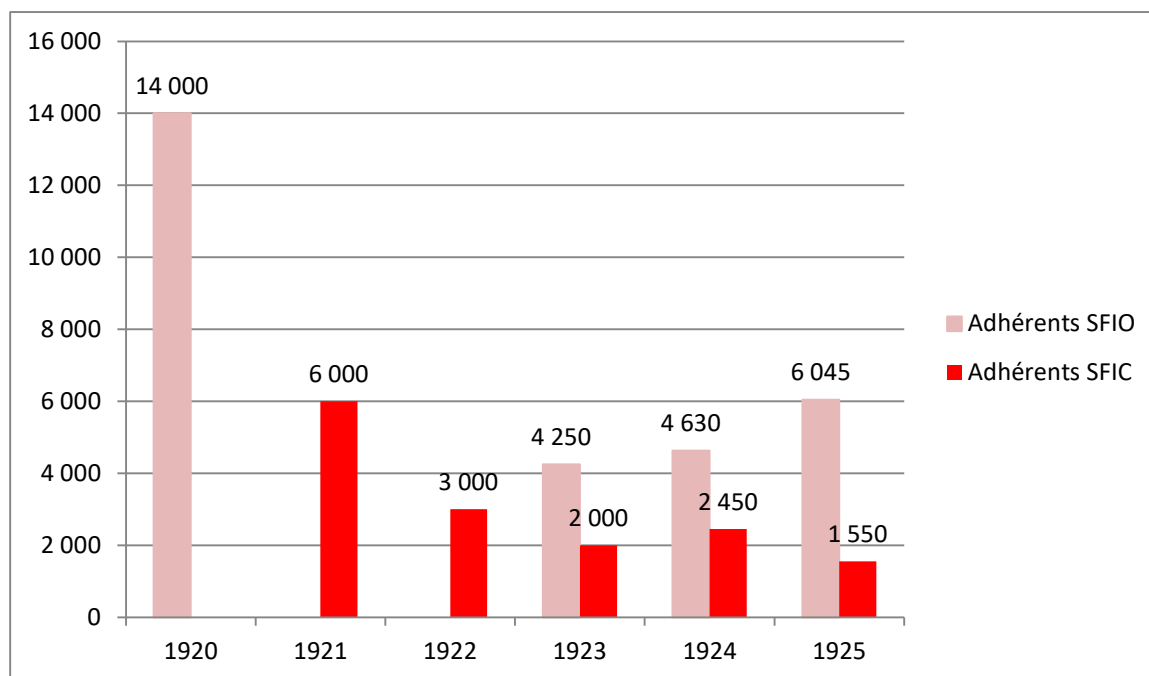
<sup>420</sup> RGASPI, 517/1/120/24-25, compte-rendu sténographié du Conseil national du PCF, intervention de Maurice Thorez, 14 octobre 1923.

<sup>421</sup> *L'Enchaîné*, 26 mai 1923.

aux lois, qu'on le poursuive. [...] Mais interdire la vente d'un journal, étouffer la voix d'un parti, abolir le droit de penser et d'écrire, ça, c'est indigne de la République<sup>422</sup> ».

Vendu 20 centimes le numéro ou 10 francs l'abonnement annuel, *l'Enchaîné* est présenté sur six colonnes et son titre est orné d'une vignette représentant un travailleur dépouillé de tout vêtement et enchaîné. Le tirage du journal serait de 14 000 exemplaires, l'objectif affiché de 20 000 exemplaires. Les chiffres avancés par Thorez dans son intervention au Conseil national, s'ils sont exacts, illustrent les efforts déployés par les militants communistes pour diffuser leur presse et leurs idées au-delà de leurs seuls adhérents.

( *L'évolution des effectifs de la fédération  
communiste du Pas-de-Calais (1920-1925)* )



Parallèlement à la baisse inquiétante du nombre des adhérents, c'est l'implantation locale de l'organisation communiste qui s'est étiolée, passant de 84 sections à 72 en deux ans, alors qu'en 1919, avant la scission, la SFIO comptait 115 sections. Le rapport de Thorez montre bien l'inégale répartition géographique de l'implantation communiste, déjà remarquée : 70 sections dans le bassin minier et une ou deux sur le littoral. Thorez n'évoque même pas l'Arrageois et le Ternois dans lequel le Parti communiste est pratiquement absent.

Pour expliquer les difficultés, Maurice Thorez pointe du doigt la concurrence de la SFIO qualifiée de « fédération dissidente » et la « tactique socialiste » qui porte ses fruits. D'après le jeune secrétaire fédéral, la tactique en question consiste à « exploiter les petits faits pour capter la confiance des ouvriers et s'en faire des électeurs ». Au fond, Thorez a bien analysé que c'est le contrôle par les socialistes du syndicat des mineurs et la proximité des délégués-mineurs

<sup>422</sup> *Le Réveil du Nord*, 26 mai 1923.



socialistes du vieux syndicat avec les ouvriers qui leur a permis de reconstituer très rapidement leur fédération, avec l'appui des maires et des parlementaires restés à la SFIO.

Si le rapport de Maurice Thorez se termine sur une note plutôt optimiste et un remerciement pour l'aide apportée par le parti, c'est que Thorez depuis le printemps 1923, est devenu un « permanent » du parti communiste, repéré par les instances nationales qui misent sur lui, comme en témoigne une lettre de Boris Souvarine adressée de Moscou au Bureau politique de la SFIC en date du 30 mai 1923 proposant d'envoyer une vingtaine de militants français suivre un stage approfondi de dirigeant à Moscou ; Souvarine conclut sa lettre en notant : « A mon avis, l'élève-type d'une telle école serait par exemple Thorez, du Pas-de-Calais, il ne s'agit que d'en trouver d'autres<sup>423</sup> ».

### **L'échec des élections législatives de 1924**

L'année 1924 est une année électorale importante pour le Parti communiste, avec des élections législatives qui se tiennent selon les mêmes modalités qu'en 1919 au scrutin de liste mixte majoritaire-proportionnel à un tour dans le cadre du département, le Pas-de-Calais étant divisé en deux circonscriptions.

Les élections législatives sont précédées de plusieurs élections partielles qui ont valeur d'avertissement pour le Parti communiste. Deux élections municipales partielles ont lieu en mai 1923 à Burbure et à Haillicourt, dans le Béthunois. A Burbure, ces nouvelles élections sont provoquées à la suite de la démission du conseiller général Georges Havenne et des élus socialistes du conseil municipal. Havenne et ses camarades, qui appelaient à l'abstention, dénoncent l'embauche d'un secrétaire adjoint en plus du secrétaire de mairie et accusent la municipalité de « favoritisme ». Ils reprochent également au maire communiste, Léon Paveau<sup>424</sup>, boucher de profession, d'avoir refusé de « prendre un arrêté règlementant la vente du pain et de la viande. Il sacrifia les intérêts de la collectivité, favorisant ainsi les intérêts particuliers<sup>425</sup> ». A Haillicourt, c'est au contraire la démission de six élus communistes en conflit ouvert avec le maire socialiste, Louis Warembourg, qui provoque une élection municipale partielle<sup>426</sup>. Une autre élection municipale partielle a encore lieu à Chocques, dans le Béthunois, le 15 juillet 1923, à la suite d'une dissension dans l'équipe du maire communiste, Henri Hechter, qui vient d'être exclu du Parti communiste. Ce dernier dénonce avec virulence la démission de Florimond Obry et de trois autres conseillers municipaux et s'insurge contre son exclusion :

« Vous m'avez exclu du Parti sans motif honnête. L'inauguration du monument de Chocques, le 11 novembre, en est la cause et le point de départ de cet incident regrettable. Obry, par satisfaction personnelle, victime d'un caractère impulsif, d'un cerveau trop étroit, d'un égoïsme pur, s'est opposé d'une façon systématique au sens qu'il

---

<sup>423</sup> Lettre de Souvarine au Bureau politique de la SFIC, 30 mai 1923, citée par Philippe ROBRIEUX, op. cit. p. 39

<sup>424</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article125206>, notice PAVEAU Léon, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 30 novembre 2010.

<sup>425</sup> *Le Réveil du Nord*, 12 mai 1923.

<sup>426</sup> *Le Réveil du Nord*, 14 mai 1923.

plaisait à la municipalité de donner à cette cérémonie où il ne s'agissait que de rendre hommage à nos morts de la guerre. La municipalité, par huit voix contre trois, a adopté un programme qui était celui adopté par le comité d'érection. Je l'ai fait exécuter. Obry, par son attitude, a craché à la face de la municipalité, de la population chocquoise<sup>427</sup> ».

La célébration du 11 novembre à Chocques a visiblement constitué un prétexte pour exclure un maire communiste qui, on s'en souvient, s'était opposé à Dubus et avait appelé à voter pour le candidat socialiste au second tour des élections cantonales de l'année précédente.

Dans les numéros qui suivent de l'hebdomadaire fédéral socialiste, Henri Hechter se défend contre les attaques d'Obry sur sa gestion municipale. Finalement, sur les quatre sièges à pourvoir, trois sont remportés par des élus socialistes fidèles à Hechter avec une moyenne de 298 voix pour la liste socialiste tandis que Florimond Obry remporte le quatrième et devient donc conseiller municipal d'opposition avec une moyenne de 292 voix pour la liste communiste<sup>428</sup>. Des raisons idéologiques mêlées à des rivalités personnelles ont donc conduit le Parti communiste à perdre la municipalité de Chocques après avoir exclu son maire, Henri Hechter. L'affaire n'en reste pas là et Florimond Obry parvient à rallier une partie de l'équipe d'Hechter, dont un certain Blain-Saint-André, qui faisait partie des trois élus socialistes entrés au conseil municipal en juillet 1923. Avec 9 élus socialistes et 7 élus communistes au conseil municipal de Chocques, la majorité d'Hechter est fragile. Après avoir mis Hechter en minorité au conseil municipal de Chocques sur le vote du compte de gestion, Obry et ses amis écrivent au Préfet pour demander de nouvelles élections municipales.

La situation est également très tendue à Auchel où Pierre Richir et d'autres élus socialistes démissionnent afin de provoquer des élections municipales partielles, fixées au 16 mars 1924. Richir et ses amis socialistes reprochent à Henri Merlin, qui ne réunit plus le conseil municipal où il serait minoritaire sa « nonchalance administrative<sup>429</sup> ». Pour les socialistes comme pour les communistes cette élection partielle constitue un test, d'autant plus qu'Auchel fait figure de bastion du parti communiste et du syndicat unitaire des mineurs. Henri Merlin, le maire d'Auchel et trésorier de la fédération communiste du Pas-de-Calais, fait partie des dirigeants de la fédération et assistait même, comme on l'a vu, au Comité directeur national du parti en 1923. *L'Enchaîné* appelle à la mobilisation :

« Préludant au combat général de mai, les élections complémentaires vont donner aux uns et aux autres l'occasion de préciser les attitudes et d'exposer les programmes. [...] Notre section d'Auchel entend également livrer la bataille sur un terrain nettement délimité de lutte de classes. Sans préjuger de ce que feront nos adversaires bourgeois ou demi-bourgeois, nous défendrons le programme communiste et nous l'appuierons sur la tactique du Bloc ouvrier. [...] Puis répondant à nos vils détracteurs, nos camarades qui gèrent actuellement la mairie d'Auchel pourront apporter brillamment la preuve de leur sollicitude et de leur dévouement en faveur des prolétaires de la ville. [...] Ils dénonceront les basses manœuvres savamment combinées pour dérouter l'opinion publique et battre en brèche notre œuvre commune. [...] ceux qui n'hésitent pas à faire le jeu de la bourgeoisie en une période aussi critique en seront pour leurs frais<sup>430</sup> ».

---

<sup>427</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 17 juin 1923.

<sup>428</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 29 juillet 1923.

<sup>429</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 10 février 1924.

<sup>430</sup> *L'Enchaîné*, 8 mars 1924.

Les termes de ce communiqué sont particulièrement durs à l'encontre des socialistes démissionnaires, qualifiés de « vils détracteurs demi-bourgeois dont les basses manœuvres font le jeu de la bourgeoisie ».

L'analyse est toute autre du côté socialiste et *le Populaire* se réjouit le 19 mars de la large victoire socialiste :

« Par suite de la mauvaise gestion de la majorité communiste du Conseil municipal d'Auchel, quatre de nos amis se virent dans l'obligation de démissionner à titre de protestation. Le Conseil se trouvant de ce fait réduit aux deux tiers de ses membres, une élection complémentaire eut lieu dimanche dernier. Nos extra-purs escomptaient un succès retentissant, des orateurs en vogue furent appelés pour assurer le succès de leurs candidats. Rien n'y fit [...]. Les 9 candidats de la liste SFIO ont obtenu une moyenne de 1 170 voix. Tous les 9 sont élus. La liste communiste n'a obtenu qu'une moyenne de 580 voix<sup>431</sup> ».

Enfin, on peut aussi évoquer l'élection cantonale partielle des 4 et 11 novembre 1923 organisée à la suite du décès du conseiller général conservateur sortant, Joseph Duquénoy-Martel. Comme en 1922, c'est Henri Levrai qui est candidat pour la SFIO et Alfred Lejeune pour le Parti communiste. Tandis que le candidat socialiste passe de 1 298 voix en 1922 à 2 860 en 1923, obtenant plus de 37 % des suffrages ce qui lui permet de se qualifier au second tour, Lejeune perd plus de 300 voix, passant de 1 088 voix à 750 et de 16,64 % des voix à 9,47 %<sup>432</sup>.

Le recul observé lors de ces différentes élections partielles n'empêche pas le Parti communiste de faire campagne, sous la bannière du « Bloc ouvrier et paysan », dont le programme est adopté au congrès de Lyon, en janvier 1924. Pour le PCF, qui applique les consignes de l'Internationale communiste, il s'agit de « marquer nettement la rupture avec les conceptions de la social-démocratie en matière de parlementarisme<sup>433</sup> ».

Dans le Pas-de-Calais, Maurice Thorez, qui a intégré le Comité central du Parti communiste à l'occasion du congrès de Lyon impose difficilement le principe du non-cumul des mandats. Lui-même ne figure pas sur la liste. De même, Pierre Lacan<sup>434</sup>, le secrétaire de la section communiste d'Arras et de l'Union locale CGTU et René Froissart, pressentis pour figurer sur la liste sont finalement écartés pour laisser place à deux ouvriers, Paul Patou et Pascal Marouzé<sup>435</sup>. Dans le compte-rendu de la commission exécutive de la fédération paru dans *L'Enchaîné*, on lit sur la question de la composition de la liste aux législatives que « brièvement, la C.E. envisage cette question ; chacun apporte son point de vue, d'où il résulte qu'un seul souci les anime, se conformer strictement aux directives du Parti et de l'I.C., sans tenir compte des avantages électoraux<sup>436</sup> ».

Du côté des socialistes, on ironise sur l'amertume supposée des personnalités écartées de la liste, à l'image du maire d'Auchel, Henri Merlin :

---

<sup>431</sup> *Le Populaire*, 19 mars 1924.

<sup>432</sup> Voir annexe 19.

<sup>433</sup> Nicole RACINE et Louis BODIN, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, presses de la FNSP, Paris 1982, p. 90.

<sup>434</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article89545>, notice établie par Jean-Pierre Besse et Claude Pennetier, version mise en ligne le 3 octobre 2010, dernière modification le 20 mai 2019.

<sup>435</sup> Christian LESCUREUX et Claude LECOMTE, op. cit., p. 100.

<sup>436</sup> *L'Enchaîné*, 12 janvier 1924.

« Henri qui assume les fonctions de ministre des finances du Parti des Masses dans le Pas-de-Calais, ne sera pas, comme il le croyait encore député bolchevik du Pas-de-Calais, ses collègues délégués du Congrès n'ont pas voulu de lui. 14 voix seulement se sont portées sur son nom ; à la désignation des candidats, Mangematin, le grand orateur, correcteur à l'Enchaîné, administrateur à la CGTU en a obtenu huit ; Arthur, le grand cravaté d'Allouagne, sera sur la liste : il a obtenu 25 voix sur 57 votants. Il arrive bon dernier ! Que se passe-t-il donc ? Vous troupes n'ont plus confiance en vous autres, les trois chefs responsables de la scission dans le Pas-de-Calais ?<sup>437</sup> ».

La liste présentée par le Parti communiste apparaît diverse dans sa composition. Elle compte un cultivateur, un employé, un commerçant, un secrétaire de mairie, un cheminot... Elle compte surtout des ouvriers : un métallurgiste, deux maçons, cinq mineurs. Si *l'Enchaîné* n'indique pas les mandats électoraux des candidats (Arthur Dubus, Pascal Marouzé, Georges Vasseur et Arthur Baly sont conseillers municipaux dans leurs villes respectives), l'hebdomadaire communiste prend soin de préciser qu'Arthur Dubus et Georges Vasseur sont tous deux délégués-mineurs. A l'exception du cultivateur Defrance, du pensionné de guerre Bosredon et du commerçant Obeuf, tous les candidats sont syndiqués.

| <b>Les candidats communistes aux élections législatives de 1924<br/>dans le Pas-de-Calais</b> |        |                                  |                  |
|---|--------|----------------------------------|------------------|
| <i>Premier secteur : arrondissements de Béthune, Arras et Saint-Pol-sur-Ternoise</i>          |        |                                  |                  |
| <b>Augustin Defrance</b>  | 30 ans | Cultivateur                      | Houdain          |
| <b>Arthur Dubus</b>   | 44 ans | Délégué-mineur,                  | Allouagne        |
| <b>Omer Foulon</b>  | 47 ans | Maçon                            | Oisy-le-Verger   |
| <b>Charles Level</b>  | 44 ans | Employé de<br>coopérative        | Béthune          |
| <b>Pascal Marouzé</b>   | 54 ans | Mineur                           | Hénin-Liétard    |
| <b>Paul Orient</b>  | 33 ans | Cheminot                         | Béthune          |
| <b>Paul Patou</b>   | 52 ans | Mineur                           | Chocques         |
| <b>Georges Vasseur</b>  | 33 ans | Mineur                           | Sains-en-Gohelle |
| <i>Deuxième secteur : arrondissements de Boulogne-sur-Mer, Montreuil et Saint-Omer</i>        |        |                                  |                  |
| <b>Arthur Baly</b>  | 38 ans | Secrétaire de mairie             | Boulogne-sur-Mer |
| <b>Léon Bosredon</b>  | 29 ans | Maçon, grand mutilé<br>de guerre | Berck            |
| <b>Alfred Grave</b>   | 45 ans | Métallurgiste                    | Calais           |
| <b>Louis Lefebvre</b>   | 38 ans | Délégué-mineur                   | Locquinghem-Rely |
| <b>Alfred Lejeune</b>   | 47 ans | Dessinateur tulliste             | Calais           |
| <b>Gaston Obeuf</b>   |        | Commerçant                       | Thérouanne       |

La liste communiste met également en avant un mutilé de guerre : né à Brive-la-Gaillarde en Corrèze, manœuvre dans le bâtiment avant-guerre, Léon Bosredon a été décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre. Grièvement blessé, pensionné à 100 %, devenu communiste et antimilitariste, il s'est installé dans la station balnéaire de Berck<sup>438</sup> après la guerre. La

<sup>437</sup> *L'Eclair* du Pas-de-Calais, 9 mars 1924.

<sup>438</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article101288>, notice établie par Yves Le Maner, version mise en ligne le 3 novembre 2010, dernière modification le 3 novembre 2010.

présence de Bosredon sur la liste communiste parmi les candidats du deuxième secteur présente l'avantage pour le Parti communiste de pouvoir s'adresser aux anciens combattants dont le poids électoral est considérable tout en développant un discours antimilitariste.

Pour *l'Humanité*, « la lutte sera chaude » dans le Pas-de-Calais face à la « liste officielle des compagnies minières » et à la « liste officieuse de ces mêmes compagnies : les sortants SFIO », qui ont fait l'impasse sur les arrondissements du deuxième secteur en présentant « de maigres comparses de second plain qu'on envoie à l'abattoir ». De son côté, le quotidien communiste note que

« c'est parmi de solides militants que la jeune Fédération communiste du Pas-de-Calais a cherché les mieux qualifiés pour figurer sur la liste du Bloc ouvrier et paysan. Tous sont bien connus, soit dans les centres miniers de l'arrondissement de Béthune, soit dans les arrondissements agricoles de Saint-Omer et de Montreuil<sup>439</sup> ».

Le Parti communiste ne ménage pas ses efforts et multiplie les réunions publiques, relatées chaque semaine dans *l'Enchaîné*. L'édition du 15 mars rapporte ainsi qu'il y a eu une centaine d'auditeurs à Houdain, qu'une section s'est reconstituée à Lillers avec quinze nouvelles adhésions à la suite de la venue de Thorez, que le meeting de Barlin, qui a rassemblé 150 participants, a tourné à la déconfiture pour Cadot et la SFIO, que la Maison du Peuple de Sallaumines a accueilli un « meeting monstre »<sup>440</sup>... Le 5 avril, l'hebdomadaire communiste évoque une « belle réunion » animée par Pierre Lacan à Marquion avec une dizaine d'adhésions, une autre réunion, avec Thorez, à Sailly-en-Ostrevent, devant une soixantaine de cultivateurs, avec quinze adhésions, une « superbe réunion à Biache », en présence de 200 auditeurs et treize nouvelles adhésions enregistrées<sup>441</sup>... Il faut bien évidemment relativiser ces articles triomphateurs qui paraissent dans l'organe de presse du parti et qui ont donc aussi pour but de galvaniser les militants, mais il est certain qu'une campagne électorale constitue toujours une occasion de s'adresser à des électeurs plus réceptifs à la propagande politique qu'en temps normal et qui peuvent franchir le pas de l'adhésion.

Pour cette raison, les communistes viennent apporter la contradiction dans les réunions publiques socialistes en tentant de démontrer que les électeurs ouvriers n'auraient rien à gagner à une victoire du Cartel des gauches. Ainsi, à l'occasion de la venue de Léon Blum à Boulogne-sur-Mer pour un meeting qui rassemble 1 500 personnes le 15 mars 1924, Arthur Baly, « après un long préambule rappelant les violences exercées par les ministères radicaux et radicaux-socialistes envers la classe ouvrière (grève des mineurs, grève des cheminots, des instituteurs, suivies de poursuites judiciaires, de révocations, et parfois aussi d'effusion de sang) » interroge Léon Blum afin de savoir « quelle sera exactement l'attitude du parti socialiste pendant les élections. Fera-t-il l'union avec les groupements à la tête desquels on parle déjà de placer Briand et Herriot ? Cette alliance avec le "renégat", le "traître" Briand apparaît impossible au porte-parole des communistes<sup>442</sup> ». La question de Baly est d'autant plus gênante pour Blum que les socialistes boulonnais sont peu enclins, expliquent-ils, de pactiser avec les radicaux et radicaux-

---

<sup>439</sup> *L'Humanité*, 16 avril 1924.

<sup>440</sup> *L'Enchaîné*, 15 mars 1924.

<sup>441</sup> *L'Enchaîné*, 5 avril 1924.

<sup>442</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M2373, rapport du commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer au préfet du Pas-de-Calais, 16 mars 1924.

socialistes de Boulogne - dont l'un des candidats n'est autre que le président de l'Union des intérêts économiques de la ville -, au grand dam des anciens combattants de la FNCR (Fédération nationale des combattants républicains), proches des radicaux et qui militent pour une alliance de cartel des gauches<sup>443</sup>.

Au soir du scrutin, le Parti communiste obtient une moyenne de 15 187 voix sur 148 982 votants dans la première circonscription, soit 10,19 % des suffrages ; dans la deuxième circonscription, les communistes obtiennent 4 565 voix en moyenne sur 89 448 votants soit 5,10 %. Sur l'ensemble du département, les deux listes du Bloc ouvrier et paysan obtiennent donc 19 752 voix sur 238 430 votants soit une moyenne départementale de 8,28 % des voix. Les résultats des arrondissements du deuxième secteur fait baisser la moyenne départementale, mais n'a rien d'une surprise : comme on l'a déjà dit, les arrondissements de Boulogne-sur-Mer, Montreuil et Saint-Omer sont plus ruraux, le parti communiste y est plus faiblement implanté, à l'exception des villes portuaires de Calais et Boulogne-sur-Mer. Dans cette dernière agglomération, le parti communiste obtient en moyenne 1 770 voix sur 13 963 exprimés, soit 12,7 % des suffrages, avec une moyenne de 11,5 % des voix à Boulogne même et jusqu'à 29,7 % des voix à Outreau<sup>444</sup>. En face, les socialistes obtiennent 16,3 % des suffrages dans l'agglomération boulonnaise où la droite reste majoritaire, comme dans tous les arrondissements du second secteur.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les trois quarts des voix communistes du département soient obtenues dans les arrondissements du premier secteur et en particulier dans l'arrondissement de Béthune.

On peut comparer les 8,28 % de moyenne départementale du Pas-de-Calais aux 5,15 % de moyenne nationale qui permettent au PCF de faire élire 26 députés, dont trois dans le département voisin du Nord. Le score modeste du PCF dans le Pas-de-Calais, au regard de la puissance du socialisme septentrional avant-guerre s'explique en premier lieu par la concurrence de la SFIO qui obtient près de 47 % des suffrages dans le premier secteur.

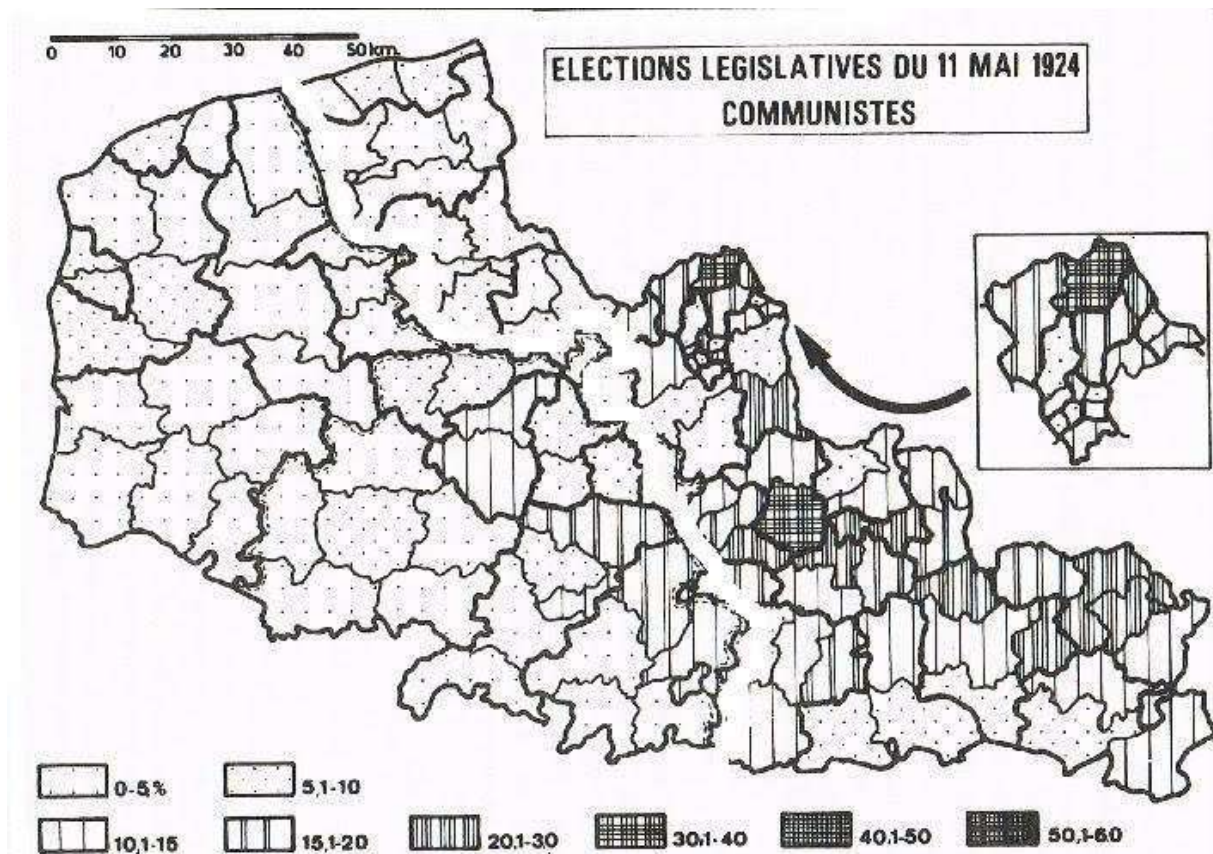
Le score de la SFIO lui permet de faire élire six députés dans le premier secteur où la liste du Bloc national obtient deux députés ; dans le second secteur, les conservateurs qui ont obtenu une moyenne de 48 030 voix décrochent les huit sièges de 8 députés.

---

<sup>443</sup> *Le Combattant du Boulonnais*, 1<sup>er</sup> avril 1924.

<sup>444</sup> André LABOUYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, juin 2011, p.443.





La carte du vote communiste dans le Nord et le Pas-de-Calais illustre les zones de force et les zones de faiblesse du communisme régionale. Dans le Pas-de-Calais, les quelques cantons qui émergent sont ceux de Vimy et Vitry-en-Artois où le parti obtient entre 15 et 20 % des inscrits ainsi que ceux d'Houdain, Béthune, Arras-Sud et Marquion où il obtient entre 10 et 15 % des inscrits.

La SFIO, qui se félicite de son succès électoral dans le premier secteur met en cause les radicaux et surtout les communistes qui auraient fait le jeu du Bloc national accuse Alfred Maës :

« le Bloc national [...] a cependant deux élus grâce à la double diversion des radicaux et des communistes. C'est à eux que la liste réactionnaire doit de bénéficier de deux quotients sinon la majorité absolue nous restait acquise haut la main et les huit candidats socialistes étaient élus. [...] Les ouvriers du bassin minier sont restés fidèles au socialisme traditionnel. En dépit d'une campagne acharnée, les mineurs ont laissé tomber les "moscoutaires" [...] ! Partout, ceux-ci ont été écrasés. A Auchel – le fief des "unitaires" – nous obtenons 1 800 voix contre 300 aux communistes... A Lens, 3 400 voix à notre liste contre 400 aux communistes. A Liévin, 2 850 voix contre 200 ! Et dans tout le bassin minier, la proportion reste la même. La liste communiste n'a pas ramassé 10 % des voix ouvrières. A Arras seulement les communistes ont récolté le cinquième des suffrages parmi les ouvriers de la reconstruction... dont beaucoup sont originaires d'autres départements<sup>445</sup> ».

Du côté de la droite conservatrice, l'hebdomadaire *Le Beffroi d'Arras*, qui se réjouit de la victoire du Bloc national dans le deuxième secteur et de l'élection de deux députés de droite dans le premier secteur avance une autre explication au succès socialiste :

<sup>445</sup> *Le Midi socialiste*, 21 mai 1924.

« quiconque a fréquenté un peu le pays noir sait que là, l'ennemi, c'est le communiste et que toute la réaction de droite et de gauche, dans les élections locales, se compte depuis quatre ans sur le nom du socialiste. Basly, qui a fait ses premières armes en politique aux côtés de Millerand n'a suivi son évolution que d'assez loin, mais il a évolué tout de même<sup>446</sup> ».

La critique assassine du journal conservateur arrageois à l'encontre du maire de Lens s'appuie sur une réalité : l'exercice du pouvoir local dans les municipalités socialistes a produit une « acculturation républicaine » des socialistes, selon l'expression de Maurice Agulhon. Symbole du socialisme municipal dans le Pas-de-Calais, Emile Basly rassemble sur son nom au-delà de l'électorat socialiste traditionnel et peut ainsi apparaître localement comme un « rempart » au communisme pour une partie des électeurs de droite.

### **L'échec des communistes aux élections municipales et cantonales de 1925**

Les élections municipales des 3 et 10 mai 1925 confirment la dynamique des législatives qui joue en faveur de la SFIO et des listes cartellistes au détriment du Parti communiste, qui enregistre plusieurs défaites.

L'assurance des socialistes transparait de la tonalité des articles de leur hebdomadaire départemental, *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, à quelques jours du premier tour des élections municipales. La liste communiste de Harnes est ainsi qualifiée de « vieilles connaissances que nous retrouvons et que nous aplatissons régulièrement à tous les scrutins » et l'alliance qui aurait été conclue en vue du second tour entre la liste communiste et une liste d'ex-socialistes qualifiés de « mécontents » et de « dévoyés » serait la preuve de « la décadence et de la disparition du communisme [...] dernière forme de la barbarie moderne » ; à Hénin-Liétard, Henri Maillet, le secrétaire-adjoint de la section socialiste se réjouit dans le même numéro de *L'Eclaireur* que

« Du côté du parti des masses, la situation n'est guère plus brillante, c'est à qui se récusera et là aussi on éprouve de grandes difficultés à dénicher une équipe de purs. Certes, ce n'est pas l'ambition qui manque, mais seule la crainte du soufflet que va leur infliger les électeurs les fait reculer<sup>447</sup> ».

Les difficultés des communistes d'Hénin-Liétard à constituer une liste sont à l'évidence liées au départ de René Froissart, le leader communiste local, qui quitte le Pas-de-Calais vers 1924 ou 1925 pour s'installer comme cultivateur dans l'Yonne.

Les communistes s'efforcent d'apporter la contradiction dans les réunions publiques organisées par la SFIO, non sans quelques succès comme s'en amuse *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, le grand quotidien conservateur du département qui raconte, à propos d'une réunion publique organisée à Béthune :

« Les communistes ont joué l'autre jour un bon tour aux socialistes. Dans la salle du Vieux Théâtre, Place du Jeu de Paume, un député socialiste avait invité ses partisans [...]. La réunion devait avoir lieu à 8h du soir, après un bon dîner du comité. En arrivant dans la salle accompagné de quelques "copains" radicaux, le conférencier en

---

<sup>446</sup> *Le Beffroi d'Arras*, 16 mai 1924.

<sup>447</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 26 avril 1925.



question fut un peu surpris de constater que déjà une soixantaine d'auditeurs l'attendaient. La réunion promettait ! Mais il ne tarda pas à déchanter car, d'après les huées qui saluèrent son arrivée, il se rendit compte qu'il avait affaire à des communistes. [...] Deux heures avant la réunion, après s'être fait ouvrir les portes, en assurant au concierge qui détenait la clef qu'ils étaient les organisateurs, ils s'étaient installés sans façon. Dédaigneux et mortifiés, le conférencier et ses amis décidèrent de vider les lieux, laissant la place aux communistes qui s'en donnèrent à cœur joie jusque fort tard dans la nuit<sup>448</sup> ».

A l'issue d'une campagne disputée, les résultats des municipales sont mauvais pour le Parti communiste. Ainsi, le PCF est battu à Sallaumines où la liste de Constant Delplanque est défaite avec une moyenne de 440 voix contre une moyenne de 900 voix pour la liste socialiste de Jacques Louart.

A Noyelles-Godault, le conseil municipal était devenu un lieu d'affrontement entre socialistes et communistes à la fin de la mandature précédente. Le maire, Joseph Drouart, est contraint à la démission à la suite d'un vote de défiance du conseil municipal le 26 juillet 1924. Il est remplacé par le socialiste Maurand Hennebois, élu par le conseil municipal lors de la séance du 19 octobre 1924<sup>449</sup>. Hennebois est confirmé par les électeurs qui donnent la majorité absolue à sa liste dès le premier tour des élections municipales.

Les communistes conservent le village de Maisnil-lès-Ruitz. Ils sont par contre défaits à Sains-en-Gohelle où la liste du maire sortant, Michel Pollion, obtient 280 voix de moyenne contre 410 à la liste socialiste et 90 à une liste socialiste dissidente. L'étude détaillée des résultats montre que si Michel Pollion obtient 325 voix sur son nom, son colistier Georges Vasseur, qui est l'un des militants communistes les plus actifs du territoire n'en obtient que 264, en-dessous de la moyenne de la liste communiste. On peut émettre l'hypothèse que même parmi l'électorat communiste de Sains-en-Gohelle, l'activisme antimilitariste de Georges Vasseur n'était pas apprécié de tous<sup>450</sup>.

A Montigny-en-Gohelle où il y a ballottage, la SFIO obtient 630 voix au premier tour et 780 au deuxième, contre 420 et 455 pour la liste du Bloc ouvrier et paysan, la liste socialiste ayant vraisemblablement bénéficié de bons reports de voix en provenance d'une liste républicaine et radicale-socialiste qui avait obtenu 250 voix au premier tour.

Dans toutes les grandes villes du bassin minier, l'affrontement entre socialistes et communistes tourne à l'avantage de la SFIO. A Carvin, la liste socialiste obtient plus de 1 300 voix de moyenne, contre 900 pour la liste conservatrice et 230 pour la liste communiste. A Bruay, bastion du député Henri Cadot, la liste SFIO obtient une moyenne de 3 850 voix sur 5 347 votants, contre 900 pour la liste conservatrice et 120 à la liste communiste. A Béthune, la liste communiste obtient une moyenne de 500 voix sur 4 041 votants, soit 12,3 % des voix, alors que la moyenne de la liste socialiste est de 1 700 voix. A Lens, les communistes obtiennent une moyenne de 517 voix contre 4 069 pour la liste socialiste de Basly. A Liévin, la liste communiste obtient 226 voix de moyenne et la liste socialiste 2 456. A Hénin-Liétard, la liste communiste obtient 680 voix de moyenne contre 2 622 à la liste du maire socialiste sortant, Adolphe Charlon et 1 357 à la liste de concentration républicaine<sup>451</sup>.

---

<sup>448</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 1<sup>er</sup> mai 1925.

<sup>449</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, Registre des délibérations du conseil municipal, 1920-1937.

<sup>450</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 10 mai 1925.

<sup>451</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 4 mai 1925.

Si le communiste Henri Beaussart, qui avait succédé à Louis Monsauret après sa révocation en 1922 est réélu maire de Nœux-les-Mines, le frère de l'ex-maire, Alfred Monsauret, lui-même maire de Barlin, est réélu, mais sous l'étiquette de l'Union socialiste-communiste, tout comme Pierre Duvieuxbourg à Avion, dont la liste d'union prolétarienne rassemble d'ex-communistes ayant suivi Duvieuxbourg à l'USC, le socialiste Charles Ferrand et seulement deux communistes restés fidèles au PCF, Achille Blin et Arthur Fontaine<sup>452</sup>.

Les pertes du Parti communiste s'ajoutent à celles de Chocques et d'Auchel, déjà perdues à la faveur d'élections municipales partielles en 1923. Au lendemain des élections municipales de 1925, le PCF du Pas-de-Calais a perdu la quasi-totalité des municipalités qu'il dirigeait.

Dans son rapport au Comité central, Maurice Thorez souligne que sur l'ensemble des trois départements composant la région du Nord, « 8 municipalités furent conservées – 3 municipalités furent conquises – 12 municipalités perdues avaient été élues en 1919 avant Tours. 80 conseillers municipaux furent élus en minorité dans 25 conseils ». S'efforçant de relativiser les pertes et de trouver des motifs de satisfaction, Thorez ajoute qu'entre les deux tours, dans les cas de ballottage où le maintien de listes communiste ou la fusion de liste avec les socialistes n'avaient pas été possibles,

« le désistement avec invitation de voter pour la liste socialiste, ou même pour la liste du cartel contre une liste réactionnaire [...] notamment à Lille, contribua considérablement à nous rapprocher des ouvriers socialistes. Une semaine d'agitation féconde détruisit l'atmosphère de pogrom dirigée contre le parti et le tira de l'isolement dans lequel il risquait de se transformer en une secte impuissante<sup>453</sup> ».

Les mauvais résultats des municipales de mai 1925 se répercutent aux élections cantonales et aux conseils d'arrondissement des 19 et 26 juillet 1925.

Pour les cantonales, les communistes présentaient des candidats dans les cantons de Croisilles, Lens-Est, Lens-Ouest, Houdain, Norrent-Fontes, Marquise et Samer<sup>454</sup>, soit un canton dans l'Arrageois, quatre cantons dans le Lensois et le Béthunois et deux cantons dans le Boulonnais. Ils présentent également des candidats pour les élections au conseil d'arrondissement dans les deux cantons d'Arras, les deux cantons de Boulogne-sur-Mer, les deux cantons de Calais, ainsi que dans les cantons de Béthune, Cambrin, Carvin et Vimy dans l'arrondissement de Lens. Au total, les communistes sont présents dans dix-sept des quarante-six cantons du Pas-de-Calais. Ils sont totalement absents des trois cantons de l'arrondissement de Montreuil, des quatre cantons de l'arrondissement de Saint-Omer, des trois cantons de l'arrondissement de Saint-Pol-sur-Ternoise et de la plupart des cantons de l'arrondissement d'Arras. A l'inverse, ils sont présents dans six des huit cantons de l'arrondissement de Béthune où seuls les cantons de Lillers et de Laventie n'ont pas de candidat communiste. L'absence de candidat dans certains secteurs témoigne à l'évidence de la faiblesse du corps militant communiste dans les arrondissements ruraux et conservateurs du département. Sans surprise, les communistes parviennent à présenter

---

<sup>452</sup> Léandre LETOQUART, *Léandre Létoquart raconte. Plus d'un siècle d'histoire locale 1870-1985*, Arras, Association de recherches historiques locale, 1990, p. 76.

<sup>453</sup> RGASPI, 517/1/289/89-90, rapport de Maurice Thorez au Comité central sur la situation régionale, 28 mai 1925.

<sup>454</sup> Voir annexe 21.

des candidats dans les territoires où se concentrent leurs forces militantes : le bassin minier du Lensois et du Béthunois et le littoral autour de Boulogne-sur-Mer et Calais.

Les élections cantonales d'octobre 1925 sont marquées par une poussée à gauche qui permet aux socialistes et aux radicaux de conquérir plusieurs cantons comme Bertincourt, Lumbres ou Le Parcq pris à la droite.

Les scores des candidats présentés par le Parti communiste vont de 2,52 % des voix dans le canton de Marquise, dans le Boulonnais à 22,48 % des voix dans le canton de Vimy, mais les candidats communistes n'atteignent nulle part le second tour.

Les communistes n'avaient aucun sortant à l'exception de Désiré Level<sup>455</sup>, conseiller d'arrondissement du canton de Vimy depuis 1919. En ballottage défavorable au soir du premier tour avec un peu plus de 22 % des voix contre 47 % au maire socialiste d'Eleu, Armand Frémy, Level est battu au second tour. *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, l'hebdomadaire socialiste départemental, se réjouit que « les bolchevistes reculent sur toute la ligne. Et leurs revers de dimanche dernier, s'ajoutant à ceux qu'ils ont déjà essayés lors des dernières élections, ne feront que précipiter une chute, une débâcle inévitable<sup>456</sup>. »

La carte du vote communiste aux élections cantonales de 1925 présente des nuances avec celle du vote communiste de 1922 : les candidats communistes sont présents dans dix-sept des quarante-six cantons du département alors qu'ils n'étaient présents que dans dix cantons trois ans plus tôt. Sur le littoral, les communistes présentaient des candidats dans six cantons et couvrent désormais l'ensemble du Calaisis et du Boulonnais à l'exception du canton d'Audruicq, mais les scores obtenus par leurs candidats sont très faibles : ils oscillent entre 5 et 10 % dans les cantons urbains de Calais et de Boulogne-sur-Mer et n'atteignent pas 5 % dans les cantons plus ruraux de Marquise et de Samer ce qui tend à démontrer que le phénomène communiste, sur le littoral comme à l'intérieur des terres est un phénomène urbain liée à l'industrie, en l'occurrence aux industries portuaires et à l'industrie textile où se trouvent les bastions syndicaux de la CGTU.

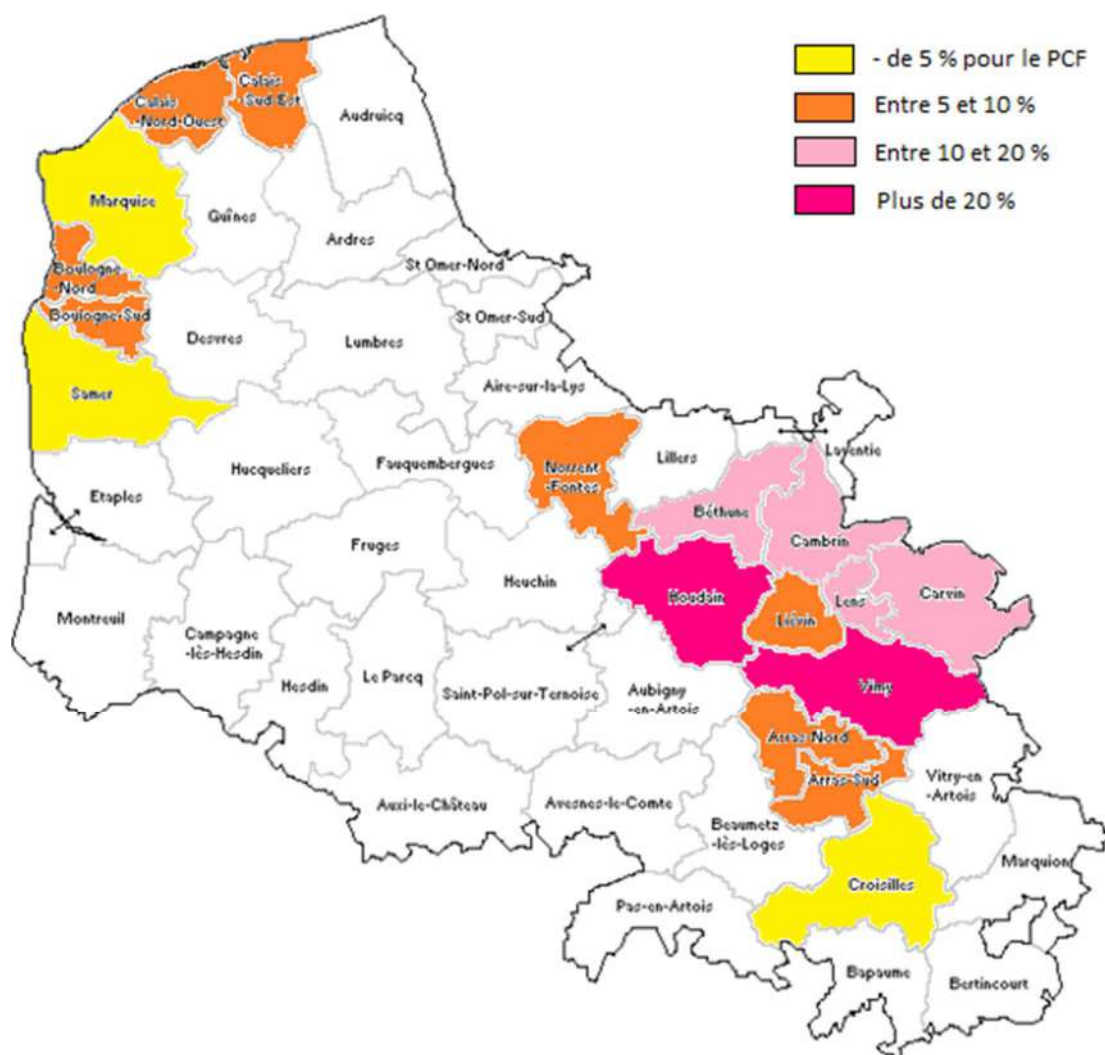
Dans le reste du département, les communistes sont absents, comme en 1922, des cantons ruraux de l'Audomarois, de l'Avesnois, de l'Hesdinois et du Ternois et sont peu implantés dans les cantons de l'arrondissement d'Arras ; ils obtiennent entre 5 et 10 % dans les deux cantons d'Arras, mais ne dépassent pas 5 % dans le canton plus rural de Croisilles. Le cœur du vote communiste aux élections cantonales reste le bassin minier, du canton de Norrent-Fontes, à l'Ouest, près de Béthune au canton de Vimy, aux abords de l'Arrageois.

Contrairement à la carte de 1922, les communistes ne dépassent les 20 % que dans deux cantons, celui d'Houdain et celui de Vimy où ils perdent leur unique conseiller d'arrondissement, Désiré Level, qui est battu par le maire socialiste d'Eleu-dit-Leauwette, Armand Frémy.

---

<sup>455</sup> Voir sa biographie dans le *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français* : <https://maitron.fr/spip.php?article118381>, notice LEVEL Désiré, version mise en ligne le 24 novembre 2010, dernière modification le 24 novembre 2010.

<sup>456</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 26 juillet 1925.



Commentant les résultats du premier tour, *l'Humanité* reconnaît que

« Le communisme n'a pas manifesté sa force. Après les élections municipales, Marcel Cachin écrivait que les résultats obtenus devaient montrer au Parti tout le travail à accomplir pour constituer en province des organisations vraiment puissantes. Les élections cantonales appellent la même réflexion. [...] La réorganisation du Parti par les cellules d'entreprises, appuyées, selon le cas, de groupes à base territoriales, se perfectionne chaque jour et sera bientôt tout à fait au point<sup>457</sup> ».

L'analyse du quotidien communiste, qui salue néanmoins les efforts des camarades du Nord et du Pas-de-Calais dans un contexte électoral difficile pour le Parti communiste, met donc l'accent sur des difficultés organisationnelles qui seraient liées à une réorganisation inachevée. Il convient donc à présent de pencher sur les débuts de la « bolchevisation » du Parti communiste.

<sup>457</sup> *L'Humanité*, 21 juillet 1925.

## **Le mouvement communiste du Pas-de-Calais et les prémices de la « bolchevisation »**

En butte aux difficultés à la fois électorales et organisationnelles que nous venons de relever, la SFIC est très vite confrontée à des luttes de tendances qui inquiètent la direction de l'Internationale communiste ; c'est que, comme nous l'avons rappelé précédemment, la majorité du nouveau parti communiste est le fruit d'une alliance tactique approuvée par l'IC entre le Comité de la 3<sup>e</sup> Internationale (Souvarine et ses amis) et une partie des ex-reconstructeurs longuettistes (Cachin et Frossard) détachés de Jean Longuet, mais qui ont fait campagne, lors de la préparation du Congrès de Tours, pour l'unité du parti et des exclusions limitées aux personnalités de l'aile droite incompatibles avec le nouveau parti.

Très vite, le « centre Cachin-Frossard » et l'aile gauche autour de Souvarine et Rosmer s'opposent.

Délégué permanent de la SFIC auprès de l'Internationale communiste Boris Souvarine peut se prévaloir du soutien des instances de l'IC, mais le ton de ses lettres jugé autoritaire heurte de nombreux membres du Comité directeur du parti, attachés aux traditions socialistes de l'avant-guerre. La crise éclate lors du congrès de Marseille, en décembre 1921, à propos du Front unique et provoqua la cristallisation de trois courants : une « droite » du parti autour de Méric et Raoul Verfeuil, un « centre » autour de Cachin et Frossard et une « gauche » représentée par Souvarine, Albert Treint ou encore Fernand Loriot. Malgré l'intervention des délégués de l'IC, Boris Souvarine n'est pas réélu au Comité directeur et les membres de la « gauche » démissionnent pour protester contre la mainmise du « centre » sur le parti, sur une ligne politique opposée à celle de l'IC. De fait, le Comité directeur de la SFIC rejette la tactique du front unique lors de sa réunion du 17 janvier.

Au début de l'année 1922, la question du front unique divise le parti communiste. On peut rappeler brièvement qu'à la suite de l'échec de la grève générale déclenchée par le Parti communiste allemand (KPD) en mars 1921, le III<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste, qui se tient du 22 juin au 12 juillet 1921 condamne la « théorie de l'offensive » défendue par Zinoviev, Boukharine et Radek et adopte la tactique préconisée par Lénine et Trotsky de « front unique prolétarien »<sup>458</sup>. Tous les partis communistes sont invités à tendre la main aux organisations sociales-démocrates pour organiser des actions communes dans lesquelles les communistes pourront faire la preuve de la justesse de leurs analyses. Le 4 décembre 1921, lors d'un comité exécutif de la III<sup>e</sup> Internationale, Zinoviev tance la SFIC qui refuse de s'engager dans un front unique avec les sociaux-démocrates :

« Les camarades français n'ont pas voulu du front unique dans l'action contre la famine. Ce n'est pas qu'ils soient meilleurs marxistes que d'autres : c'est simplement que la grande majorité des travailleurs - politiquement organisés - du pays est avec eux. [...] Dans les pays où nous sommes la majorité, comme en France, des difficultés pourront naître, surtout si la scission des syndicats s'achève. Même au lendemain de cette scission, il faudrait encore opposer à l'organisation de M. Jouhaux l'établissement d'un front révolutionnaire uni. [...] En France, le parti dirigé par Jean Longuet n'est qu'une infime minorité. Mais lorsqu'il s'agira d'organiser une manifestation contre la guerre ou contre Washington, nous serons toujours prêts à proposer à ces messieurs une action commune. Qu'on n'aille pas en déduire que nous préconiserions pour cela de présenter en période électorale des listes communes. Non, certes

---

<sup>458</sup> Ilios YANNAKAKIS, « Sur la tactique du front unique prolétarien », *Revue du Nord*, tome 54, n°213, Avril-juin 1972, pp. 185-193.

! Dans les cas de ballottage, nous avons toujours opté pour le moindre mal, sans jamais nous engager par principe<sup>459</sup> ».

Pour résoudre le conflit qui ébranle la SFIC, plusieurs réunions se tiennent à Moscou à l'occasion du 1<sup>er</sup> plénum de l'exécutif élargi de l'IC du 21 février au 4 mars 1922, puis lors du 2<sup>e</sup> plénum, les du 7 au 11 juin 1922. L'IC veut absolument éviter une nouvelle scission et plaide pour un compromis entre le centre et la gauche du parti. A l'issue de ces réunions, un accord est finalement trouvé entre le « centre » et la « gauche » du parti qui parviennent à présenter une motion commune co-signée par Frossard et Souvarine.

Dans une lettre adressée à Zinoviev datée du 17 septembre, Jules Humbert-Droz, l'envoyé du CEIC en France qui a poussé de tout son poids pour parvenir à un accord entre les deux tendances, se félicite de leur alliance. Il explique :

« Souvarine n'en est pas content, il espérait que le centre n'admettrait pas ses textes et qu'il y aurait bataille où l'Internationale interviendrait pour la gauche contre le centre. Il considère comme déplorable que le centre admette le point de vue de la gauche, il aurait aimé une victoire d'une tendance sur l'autre pour assumer toute la direction ou repousser toute part de collaboration. Je suis d'avis contraire et toute mon activité ici depuis quatre mois visait au résultat obtenu. J'ai travaillé non à la victoire de la gauche comme "tendance", mais au ralliement du centre aux idées de la gauche, et je crois avoir travaillé dans le sens où l'Internationale tendait. [...] Frossard dont j'ai encouragé l'action de rapprochement a eu une tâche ardue. Il récolte ce qu'il a semé et subit les assauts répétés de Renoult et de la droite à laquelle il fut liée contre la gauche avant son voyage de Moscou. [...] Je le crois parfaitement sincère. Souvarine aussi du reste. Il veut à tout prix redonner confiance à l'Internationale et écarter la crise<sup>460</sup> ».

Opposé au front unique et attaché à une certaine autonomie de la SFIC vis-à-vis de l'IC, Daniel Renoult présente une motion aux côtés d'Eugène Dondicol. Tous deux appartiennent plutôt à la tendance « centriste » de la SFIC.

Dans le Pas-de-Calais, c'est la motion Dondicol-Renoult qui l'emporte, comme le relate *l'Humanité* :

« Le Congrès Fédéral du Pas-de-Calais s'est tenu dimanche à Avion. De nombreux délégués y assistaient. Le Congrès fut placé sous la présidence d'honneur de tous les emprisonnés et la présidence effective du citoyen Bailly. Treint et Auclair, délégués du Comité Directeur, exposèrent les conceptions de leur tendance. Treint soutint les motions Souvarine-Frossard, et Auclair les motions Dondicol-Renoult. Le vote donna 68 voix aux motions Dondicol-Renoult et 19 voix aux motions Souvarine-Frossard. Une quête fructueuse eut lieu en faveur des grévistes du Havre<sup>461</sup> ».

Le Pas-de-Calais se retrouve ainsi dans la minorité, puisqu'au plan national, la motion Frossard-Souvarine l'emporte largement au congrès de Paris le 15 octobre par 2 690 voix, alors que le texte de Renoult-Dondicol n'en obtient que 696. Pour autant, les scores obtenus par la « droite » du parti sont loin d'être négligeables. Jules Humbert-Droz les explique par l'obstination et le manque de sens politique de Souvarine :

---

<sup>459</sup> *Bulletin communiste*, 12 janvier 1922.

<sup>460</sup> RGASPI, 517/1/67/87, télégramme de Jules Humbert-Droz à Zinoviev, 17 septembre 1922.

<sup>461</sup> *L'Humanité*, 20 septembre 1922.

« Les votes des fédérations démontrent combien la gauche se faisait d'illusions quant à ses forces réelles dans le pays. Même avec l'autorité très sérieuse de Frossard et de Cachin, la bataille est dure et la minorité de Renoult s'affirme comme plus importante que les premières prévisions. Elle est en très grande majorité formée d'ouvriers et ce fait est aussi important. Le fait que Renaud Jean lui donne son appui est aussi assez grave, non pour les votes actuels, son appui vient trop tard pour porter, mais son intervention au Congrès peut sur certaines questions déplacer un nombre de voix de la majorité. Les thèses sur le front unique sont votées dans un nombre sérieux de fédérations avec réserves. Ces réserves portent sur la partie électorale que Souvarine a inséré très impolitiquement dans la motion et qui a renforcé certainement le groupe Renoult qui exploite cette maladresse. Au lieu de discuter le front unique, le parti discute question électorale<sup>462</sup> ».

L'analyse d'Humbert-Droz peut très certainement s'appliquer à la jeune fédération communiste du Pas-de-Calais, qui s'est construite contre un parti socialiste solidement implanté dans ses municipalités et dominé par des élus réformistes et ex-majoritaires de guerre. Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce que la tactique du Front unique, comprise comme tactique électorale d'alliance avec la SFIO, soit rejetée par les communistes du Pas-de-Calais. Le dernier acte de la crise se joue à Moscou où l'IC, préoccupée de la situation française et décidée à éviter une scission constitue le nouveau Comité directeur du parti sur une base proportionnelle en fonction des résultats obtenus au congrès par les différentes tendances<sup>463</sup>. L'oncle par alliance de Maurice Thorez, Arthur Dubus, intègre le Comité directeur du parti au titre de la motion Renoult qui obtient quatre représentants.

Revenant dans son autobiographie rédigée en 1932 sur ses années de jeunesse, Maurice Thorez raconte :

« En 1921, pendant la première année du parti, j'ai gardé les rapports avec les membres du Comité de la III<sup>e</sup> Internationale, qui constituaient la fraction de gauche du Parti. A ce titre j'ai pu prendre position assez facilement sur la question du F.U. [front unique] posée au Parti à la fin de 1921, début 1922 (Exécutif). J'ai entraîné ma section locale et celles des communes voisines sur la plate-forme Frossard-Souvarine, mais l'énorme majorité de la Fédération Communiste du Pas-de-Calais, alors près de 3 000 mineurs, se rallia à la motion Dondicol-Renoult. Je fus délégué pour la minorité au Congrès de Paris (1922) et lors de la rupture entre le Centre et la gauche, je votais tous mes mandats avec la gauche (j'étais toujours membre de la fraction)<sup>464</sup> ».

Thorez revient également sur cet épisode dans son livre *Fils du peuple* et explique : « Les militants communistes du Pas-de-Calais ne comprenaient pas la tactique du front unique, ils y voyaient une capitulation devant les chefs réformistes, presque une trahison. Je luttai, au congrès fédéral d'Avion, pour le front unique<sup>465</sup> ». En développant ce point dans son livre autobiographique, Maurice Thorez peut à la fois mettre en avant sa loyauté vis-à-vis de l'Internationale, mais aussi sa capacité à s'inscrire dans une stratégie de rassemblement qui est celle de 1937 et de la parution de *Fils du peuple*, celle du Front populaire.

Maurice Thorez est plus laconique, dans *Fils du peuple*, sur le départ de Ludovic-Oscar Frossard, qui est expédié en quelques lignes. La démission le 1<sup>er</sup> janvier 1923 du secrétaire

---

<sup>462</sup> RGASPI, 517/1/67/103, télégramme de Jules Humbert-Droz à Zinoviev, 5 octobre 1922.

<sup>463</sup> Léon TROTSKY, Résolution sur la situation française, 2 décembre 1922, <https://www.marxists.org/francais/trotsky/oeuvres/1922/12/lt19221202.htm>

<sup>464</sup> RGASPI, 495/270/82, autobiographie de Maurice Thorez

<sup>465</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, p.44.

général du Parti communiste, quelques semaines après l'exclusion de Raoul Verfeuil en octobre 1922 par le comité fédéral de la Seine, est pourtant une étape-clé dans la rupture du jeune parti communiste avec l'héritage de la SFIO et dans la construction d'un parti de type nouveau. La démission de Frossard intervient à la suite du IV<sup>e</sup> Congrès mondial de l'IC (novembre-décembre 1922) qui avait mis fin à la crise que traversait le parti français en mettant en place une direction paritaire partagée entre Frossard et Treint, Frossard et Souvarine étant délégués à l'Exécutif de l'IC et Cachin conservant la rédaction de *l'Humanité*. Malgré cet accord qui préservait l'influence de la tendance « centrisme », Frossard décide de démissionner en raison de l'interdiction posée par Trotsky aux membres du parti d'appartenir à la Ligue des droits de l'homme ou à la franc-maçonnerie, considérées comme des organisations bourgeoises<sup>466</sup>. Dans le Pas-de-Calais, il ne semble pas être suivi, les francs-maçons de la loge Union et Travail de la Grande Loge de France recrutant plutôt dans les milieux radicaux et socialistes<sup>467</sup>.

Dans le courant du mois de janvier 1923, Frossard fonde un nouveau parti, baptisé « Parti communiste unitaire », qui fusionne ultérieurement avec l'Union fédérative socialiste créée en décembre 1922 par Raoul Verfeuil et ses camarades exclus en même temps que lui pour former l'Union socialiste-communiste.

La crise que traverse le Parti communiste a des conséquences dans le Pas-de-Calais où plusieurs facteurs convergent pour expliquer un certain nombre de départs. Il faut se souvenir que les dernières élections municipales avaient eu lieu en 1919. Si, après le congrès de Tours, plusieurs maires socialistes avaient rejoint le Parti communiste par discipline majoritaire, ils se retrouvent rapidement à la tête d'équipes municipales divisées, qui connaissent des démissions qui peuvent aboutir à des élections municipales partielles, comme on l'a vu à Burbure et Auchel.

Dans ce contexte, la création de l'Union socialiste-communiste peut apparaître comme une opportunité pour un certain nombre de maires contestés de surmonter les divisions de leur conseil municipal en rassemblant socialistes et communistes de leur équipe dans un parti qui ferait le lien.

C'est particulièrement le cas à Méricourt et à Avion pour des raisons différentes. A Méricourt, où le maire, Michel Richard<sup>468</sup>, a rejoint le Parti communiste en 1921, plus aucun conseil municipal ne peut avoir lieu, les séances du 18 juin et du 25 octobre 1923 étant annulées faute de quorum. Le 31 janvier 1924, Michel Richard est l'objet d'un vote de défiance demandé par les autres élus du conseil municipal. Le 16 février 1924, les élus méricourtois refusent de délibérer tant que Richard n'aura pas présenté sa démission. Ils réaffirment cette position le 22 avril et le 1<sup>er</sup> juillet 1924, refusant de donner mandat au maire pour engager une action en justice contre l'entrepreneur chargé de reconstruire les écoles de la ville. Finalement, sur demande du préfet du Pas-de-Calais, le Président de la République Gaston Doumergue signe le décret de dissolution du conseil municipal de Méricourt le 19 août 1924<sup>469</sup>.

---

<sup>466</sup> Nicole RACINE et Louis BODIN, *op. cit.*, p. 20.

<sup>467</sup> Les maires de Lens et d'Hénin-Liétard, Emile Basly et Adolphe Charlon, étaient ainsi francs-maçons à la loge Union et Travail de Lens. Voir « Union et Travail de Lens, 1904-2004 : cent ans d'une loge maçonnique au cœur du bassin minier », *Gauheria*, n°54, 2004, 80 p.

<sup>468</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article128838>, notice RICHARD Michel, Léon, Eugène par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 27 décembre 2013.

<sup>469</sup> Archives municipales de Méricourt, Registre des délibérations du conseil municipal (1908-1925)



A Avion, le maire, Pierre Duvieuxbourg, est la cible des attaques de *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* qui soutient Charles Ferrand, l'ancien secrétaire de mairie et secrétaire de la section socialiste qui est conseiller municipal d'Avion, conseiller général du canton de Vimy et député. Réélu aux cantonales de 1922 face au communiste Charles Level, Ferrand pourrait constituer une menace pour Duvieuxbourg dans la perspective des élections municipales de 1925 d'autant plus qu'aux élections législatives de mai 1924, la liste communiste, avec environ 500 voix sur 2 000 votants les bureaux avionnais, est largement distancée par la liste socialiste. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre le ralliement de Duvieuxbourg à l'Union socialiste-communiste, à la fin de l'année 1924 et son exclusion du Parti communiste. Analysant le changement d'étiquette de Duvieuxbourg comme une manœuvre opportuniste destinée à se concilier l'électorat socialiste, *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* appelle dans un premier temps les électeurs à prendre garde « à ces manœuvres d'exclusion organisées par le fameux citoyen Thorez. Ne serait-ce pas une manœuvre pour avoir à nouveau – voyant arriver les élections prochaines – un moyen de retourner capote ?<sup>470</sup> ». Une semaine plus tard, l'hebdomadaire socialiste dénonce une « municipalité traître à son mandat » :

« voilà donc des gens qui ont été nommés, après la guerre, comme socialistes, qui peu après, en 1922, passent au communisme et qui, maintenant, reprennent l'appellation de "socialistes-ouvriers". [...] Quels blagueurs ! Quels bluffeurs ! Ces hommes girouettes ne se sont pas contentés de tourner à tous les vents, ils ont commis dans leur administration des méfaits de tous les genres<sup>471</sup> ».

Duvieuxbourg n'est pas le seul à rejoindre le nouveau parti de Frossard, auquel adhèrent également Alfred Monsauret<sup>472</sup>, le maire de Barlin - qui n'est autre que le frère de Louis Monsauret - mais aussi Georges Thernisien<sup>473</sup>, élu maire de Méricourt à l'automne 1924 en remplacement de Michel Richard et qui cherche désormais à rassembler le conseil municipal.

Au printemps 1923, la fédération communiste du Pas-de-Calais subit un autre départ difficile avec l'annonce de la démission de Georges Havenne fils. On se souvient que le fils de l'ancien syndicaliste broutchoutiste devenu conseiller général du canton de Norrent-Fontes avait fait un choix différent de celui de son père, resté à la SFIO. Georges Havenne fils, qui était secrétaire du groupe des Jeunesses socialistes de Marles-les-Mines et Burbure au moment du congrès de Tours, avait rejoint le Parti communiste. Sa lettre de démission adressée au secrétaire de la fédération des Jeunesses communistes paraît en une de *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* le 6 mai 1923. Havenne fils y rappelle qu'il avait soutenu la motion Laporte-Auclair au congrès des Jeunesses socialistes de la Bellevilloise, en 1920, parce qu'il pensait « que l'action qui allait être menée aurait été plus efficace et que l'on parviendrait ainsi à donner aux masses ouvrières la cohésion nécessaire pour lutter contre la bourgeoisie régnante ». Déplorant une

---

<sup>470</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 4 janvier 1925.

<sup>471</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 11 janvier 1925.

<sup>472</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article122822>, notice MONSAURET Alfred par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 30 novembre 2010.

<sup>473</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article132352>, notice THERNISIEN Georges, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 30 novembre 2010.

action « nulle » des Jeunesses communistes en matière de propagande éducative, Havenne fils fustige « l'épuration ordonnée par l'Internationale communiste » qui aurait « conduit le parti à sa complète dissolution », dénonce la scission syndicale, l'interdiction faite aux communistes d'appartenir à la Ligue des Droits de l'Homme et à la franc-maçonnerie et la discipline militaire qui règnerait au Parti communiste<sup>474</sup>. Si « le parti se construit en s'épurant », selon l'adage du moment – une justification qui met en avant la nécessité de « séparer le bon grain de l'ivraie » - l'emprise militante est de plus en plus réduite et le mouvement est encore plus marqué dans le Pas-de-Calais.

Sur le littoral, le Parti communiste enregistre également, dans le courant de l'année 1923, la défection du maire d'Outreau, Maurice Gournay, qui rejoint la SFIO<sup>475</sup>. Ainsi la SFIO se maintient et se renforce aux dépens de la jeune SFIC. Les structures traditionnelles d'encadrement du mouvement ouvrier (parti, syndicat, mutuelle, coopérative, etc.) fonctionnent à merveille et la SFIO marque fortement son territoire et son identité.

### **Le tournant de l'année 1924**

Après la démission de Frossard, Albert Treint devient le principal dirigeant du Parti communiste. Secrétaire général, il est secondé par le suppléant de Frossard, Louis Sellier. De 1923 à 1925, Treint, de tandem avec Suzanne Girault, secrétaire adjointe permanente de la fédération communiste de la Seine et en lien avec Zinoviev et l'Internationale communiste, organise ce qu'on a appelé la « bolchevisation » du Parti communiste. Il s'agit de rompre véritablement avec l'héritage social-démocrate du parti et d'adopter une nouvelle forme d'organisation. Le rapport de Treint sur la « réorganisation du Parti » est adopté par le Comité directeur et publié dans le *Bulletin communiste* du 12 juillet 1923. Il préconise le regroupement de fédérations en régions et l'instauration de délégués régionaux permanents<sup>476</sup>.

Il s'agit aussi de substituer aux sections de villes et aux comités cantonaux, considérées comme des structures portant le germe de l'électoralisme, des cellules d'entreprises organisées en rayons, afin d'ancrer le parti dans les entreprises<sup>477</sup>.

Dans le Pas-de-Calais, Maurice Thorez relaie ces directives dans *l'Enchaîné* et appelle à former des cellules pour rendre le Parti communiste plus efficace :

« Il n'est aucun communiste sérieux qui n'ait constaté le manque de vie de la plupart des sections. Il n'existe pas une liaison vraiment efficace entre le Centre fédéral et les adhérents par le canal de la section. Le plus souvent, la moitié des membres, pour diverses raisons, n'assistent pas aux réunions, – mensuelles en général. La discussion des mots d'ordre du parti n'est pas poussée à fond. On paie la cotisation, on lit le procès-verbal de la réunion précédente, parfois la circulaire du secrétariat permet une rapide diversion. On se chahute aussi sur un potin local, on se referme dans une étroite conception du mouvement, ne visant qu'aux intérêts immédiatement perceptibles, et c'est tout. En voilà pour un mois. Nos camarades se contentent de recevoir des idées du Parti par notre presse, notoirement insuffisante, – quoique sa situation exceptionnelle la classe au premier rang des organes prolétariens. [...] »

---

<sup>474</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 6 mai 1923.

<sup>475</sup> Sébastien CHOCHOIS, *La fédération socialiste du Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres*, Mémoire de DEA, Université du Littoral Côte d'Opale, 2004.

<sup>476</sup> *Bulletin communiste*, 12 juillet 1923.

<sup>477</sup> *Bulletin communiste*, 4 avril 1924.

On passe dans les sections et on entend l'éternelle plainte : "ce sont toujours les mêmes qui travaillent". Peut-on imputer seulement à la mauvaise volonté de nos camarades, cette anomalie choquante de quelques communistes obligés de remplir toutes les charges de l'organisation ? [...] A la section, il suffit d'un secrétaire actif, débrouillard, qui lit les papiers et dirige la discussion ; d'un trésorier collant soigneusement les timbres et gardant religieusement le "trésor" (quelques francs, hélas !) ; et aussi de quelques bons causeurs qui raisonnent à tout propos et hors de propos. Les autres camarades n'ont aucune tâche définie à remplir ; ils ne sentent pas peser sur eux la responsabilité qu'entraîne l'accomplissement d'une fonction au sein de l'organisation révolutionnaire du prolétariat.

Ainsi s'établit le laisser-aller, le "j'men-foutisme" dans le groupe local. On laisse à quelques-uns le soin de parer à l'inertie de tous les autres. Or, dans notre Parti communiste, il ne s'agit pas de posséder une carte et de laisser une dizaine, une centaine, voire un millier de militants se consumer dans une besogne écrasante et lourde de conséquences, mais de se mettre soi-même à l'œuvre. Autant de membres du Parti, autant de militants, autant d'agitateurs qui s'emploient selon leurs aptitudes, selon leurs possibilités.

La section actuelle n'offre pas le moyen de parvenir à un tel résultat. Seule la cellule d'entreprise, de mine, d'usine, permettra au Parti de confier enfin à chacun de ses adhérents, une part dans l'effort commun, condition préalable de la commune satisfaction : le communisme<sup>478</sup> ».

Une semaine après la publication de ce texte dans l'hebdomadaire régional communiste, Thorez revient sur la question qui figure à l'ordre du jour de l'assemblée fédérale du 29 juin et invite les militants à s'en emparer. Thorez rappelle que la question de la formation des cellules avait déjà fait l'objet d'un débat d'un exposé de Jerram, le secrétaire de la fédération du Nord, lors d'une précédente assemblée fédérale en février à Lens, mais déplore l'absence d'avancées du fait de la campagne électorale des législatives qui a mobilisé toute l'énergie des militants.

Le texte du secrétaire fédéral du Pas-de-Calais mérite qu'on s'y arrête. Sa tonalité tranche avec les articles généralement enthousiastes qui paraissent dans la presse communiste à l'époque après chaque manifestation ou rassemblement du parti. La description qui est faite des réunions de section et de leur futilité paraît saisissante. L'objectif est ici d'opposer l'inefficacité des pratiques traditionnelles du parti, héritage de la SFIO, à la nouvelle organisation prônée par les instances dirigeantes du parti et de l'IC, qui permettra de transformer chacun des membres du parti en « agitateurs ». L'article de Thorez critique sévèrement le goût des militants du parti pour les « potins locaux » qui transparaît à la lecture de *l'Enchaîné* dont les colonnes sont pleines de polémiques entre militants communistes et militants socialistes locaux.

Tandis que la réorganisation du Parti communiste sur la base des cellules se met en œuvre, le Parti communiste traverse, au printemps 1924, une nouvelle crise, bien plus sérieuse que la crise de l'année précédente liée à la démission de Frossard. On peut rappeler brièvement ici les enjeux et les étapes de cette crise, qui aboutit à l'exclusion de Souvarine, puis, quelques mois plus tard, de Pierre Monatte et d'Alfred Rosmer.

Alors que Lénine, diminué, s'éteint le 21 janvier 1924, le parti communiste russe se déchire sur la question de la démocratie interne et du fonctionnement du parti à la suite d'une lettre de Trotsky adressée au politburo en octobre 1923, suivie d'une déclaration signée par 46 dirigeants bolcheviks. Le conflit oppose Trotsky et ses amis qui dénoncent la bureaucratisation du parti communiste russe à la « troïka » Staline-Zinoviev-Kamenev.

Dans sa biographie de Maurice Thorez, Philippe Robrieux pose tous les enjeux du débat :

---

<sup>478</sup> *L'Enchaîné*, 21 juin 1924

« les libertés politiques, du fait de la conjonction de la guerre civile, de la famine, de la ruine, de l'arriération et de l'isolement du pays, avaient depuis plusieurs années disparu, aussi bien dans les soviets que dans les syndicats ; dans l'ensemble du pays, elles ne subsistaient plus qu'à l'intérieur du Parti unique, le Parti communiste russe ; [...] Les hommes qui composaient le Parti russe étaient épuisés par les terribles années de luttes. Marqués par les mauvaises habitudes de la guerre civile, beaucoup subissaient, au contact du pouvoir, avec la tentation de la facilité, l'ivresse que procure la puissance. Avec Lénine, déjà à l'écart des affaires politiques, disparaissait le seul homme qui aurait eu l'habileté, la sagesse et peut-être l'efficacité nécessaires pour s'opposer à la montée de la corruption et de la dégénérescence qu'engendre le pouvoir absolu [...]. La vraie question était de savoir si les libertés politiques, ou du moins certaines d'entre elles, auraient la force de se maintenir dans le cadre du Parti pour pouvoir dans un avenir plus ou moins proche, le temps et les progrès économiques et autres aidant, s'étendre à nouveau en dehors, et à l'échelle du pays<sup>479</sup> ».

A la tête de l'Internationale communiste, Zinoviev, critiqué par Trotsky pour son rôle dans le fiasco de l'« action de mars » allemande charge les délégués de l'IC comme Dimitri Manouïlski et Abraham Gouralski, en France, de marginaliser et d'éliminer les appuis de Trotsky afin de former une délégation du PCF loyale à la troïka pour le V<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Internationale communiste. Selon Pierre Broué,

« Zinoviev [...] donna l'assaut aux bastions « trotskystes » dans l'Internationale. La direction polonaise capitula très vite. En Allemagne, le groupe de délégués de l'Exécutif dirigé par Gouralsky, opérant sous le nom de Kleine, réussit à couper le Centre en deux et à investir une nouvelle direction [...]. En France, ce fut aussi Gouralsky, qu'il choisit pour normaliser la direction du PC : cette fois, il s'appelait Lepetit. Par surcroît de précaution, il le fit accompagner à Paris par deux anciens camarades de Trotsky lors de son émigration en France, Manouïlski et Lozovsky, qui avaient violemment critiqué ce dernier dans le débat de 1923-1924<sup>480</sup> ».

Zinoviev et Gouralski choisissent de s'appuyer sur le secrétaire général Albert Treint et sur Suzanne Girault. De son côté, Boris Souvarine, qui édite le *Bulletin communiste* tente de rendre compte des débats qui animent le parti russe et publie des tribunes des partisans de la troïka, mais aussi des membres de l'opposition de gauche. Il dénonce les attaques contre Trotsky. Ni Treint, ni Souvarine, ni Maurice Thorez et les autres dirigeants de la fédération communiste du Pas-de-Calais et à plus forte raison aucun des militants n'ont alors pleinement conscience des enjeux de l'affrontement politique entre Trotsky et ses adversaires sur l'avenir de l'URSS.

Dans un premier temps, Souvarine, qui avait critiqué le rapport de Treint sur la réorganisation du parti, paraît l'emporter. Le 12 février 1924, à la réunion du Comité directeur du parti, il fait adopter un texte, approuvé par le bureau politique, qui prend la défense de Trotsky et réclame la cohésion du parti russe. Seuls Treint et Suzanne Girault s'y opposent<sup>481</sup>. Mais dans un second temps, avec l'appui des émissaires de l'IC, Manouïlski et Gouralski qui interviennent au congrès fédéral de la Fédération de la Seine, Albert Treint est conforté et réintègre le Bureau politique. Souvarine démissionne du Bureau politique le 22 février 1924, mais refuse de se soumettre quand il est sommé d'abandonner la direction du *Bulletin communiste* et de se rendre à Moscou rejoindre son poste à l'exécutif de l'IC.

---

<sup>479</sup> Philippe ROBRIEUX, *Maurice Thorez, vie secrète et vie publique*, p. 63

<sup>480</sup> José GOTOVITCH et Mikhaïl NARINSKI, *Komintern : L'histoire et les hommes. Dictionnaire biographique de l'Internationale communiste*, Editions de l'Atelier, Paris, 2001, notice biographique de Grégori Zinoviev par Pierre BROUE.

<sup>481</sup> RGASPI, procès-verbal du Comité directeur du PCF, 12 février 1924.

Dans le parti français, l'affrontement entre Treint et Souvarine peut apparaître comme un conflit de personnes et les reproches adressés par le Comité directeur du PCF à Souvarine, accusé d'indiscipline, sont d'autant plus facilement entendables par les délégués des fédérations que le jeune parti communiste s'est construit en rupture avec la SFIO et réprovoque les ambitions personnelles des chefs et les manquements à la discipline du parti.

*Fils du peuple* n'est d'aucun secours pour comprendre le cheminement personnel de Maurice Thorez au cours de l'année 1924 ; écrite en 1937 au moment des procès de Moscou, l'autobiographie de celui qui est devenu secrétaire général du parti tait prudemment l'admiration de Thorez pour Souvarine et sa lutte, tout au long de l'année 1924, contre la bolchevisation du parti.

Pour autant, nous savons, par les témoignages de Pierre Monatte et Boris Souvarine que Thorez, à cette époque, soutient Souvarine contre Treint. Le 25 mars 1924, alors que Souvarine, évincé de la rédaction du *Bulletin communiste*, adresse une lettre aux abonnés annonçant son intention de créer une nouvelle revue, Thorez lui écrit pour lui apporter son soutien et lui envoyer « 40 francs pour un abonnement de 20 numéros ». Le 11 avril, alors qu'il est en tournée, le dirigeant du Pas-de-Calais écrit à nouveau à Souvarine :

« je suis résolu à mettre mon nom à côté des camarades qui approuvent ta thèse. [...] J'approuve ton attitude vis-à-vis de la question russe. Je soutiens ton opinion sur la nature artificielle d'une crise française. Je considère comme arbitraires les classifications "droite, centre et gauche", appliquées à des militants et à des opinions sans autres explications. Je n'admets pas que l'on discute, rédige, rediscute et ratiocine sur des textes et des discours, déplaçant des virgules, dénaturant des pensées ».

Le 15 avril, Maurice Thorez réaffirme sa « complète solidarité » avec Souvarine, lui envoie une « modeste souscription pour l'édition de la brochure de Trotsky » et l'interroge sur la position à prendre par la Fédération du Pas-de-Calais. Enfin, le 2 mai, Thorez explique à Souvarine que :

« il n'y aura pas de Congrès fédéral du Pas-de-Calais. Une C.E. se réunira le 18 mai, et qui se ralliera probablement à la résolution de la Seine-inférieure. Toutes nos sections continuent à "ignorer" non seulement le problème, mais aussi les positions prises par certains sur le problème. Un cercle très restreint de militants essaie de s'y retrouver et la plupart sont d'accord que Trotsky n'est pas un menchevik, et que les véritables droitiers ne sont pas ceux que l'on place actuellement à la droite du parti ».

Thorez conclut sa lettre en affirmant qu'il a cessé de distribuer le *Bulletin communiste* passé aux mains d'Albert Treint parce qu'il se « refuse à répandre une prose inepte<sup>482</sup> ».

La correspondance de Maurice Thorez avec Boris Souvarine, publiée des années plus tard, au moment de la sortie de *Fils du peuple* en 1937, constitue un élément à charge, pour Souvarine, contre celui qui est devenu secrétaire général du PCF et qui présentait, dès 1924, la disparition de la démocratie interne au sein d'un parti sclérosé par la bolchevisation.

De fait, après avoir résisté, Maurice Thorez finit par se résigner lorsqu'il comprend que les efforts conjugués de Treint, Suzanne Girault et des délégués de l'IC - Dimitri Manouïlski, Alexandre Lozovsky, Mathias Rakosi et Abraham Gouralski ont été dépêchés en France pour combattre Souvarine et ses alliés - aboutissent à un véritable plébiscite pour les thèses du

---

<sup>482</sup> *La Révolution prolétarienne*, 10 novembre 1937.

Comité directeur dans la plupart des fédérations. Dans la fédération de la Seine, la plus importante en nombre d'adhérents, alors que Treint, en février, n'avait obtenu que 73 voix contre 60, il en obtient 134 contre 15 au mois de mai<sup>483</sup>. Le 23 mai, *l'Humanité* publie un article de Louis Sellier condamnant et jugeant inadmissible la résolution du Comité fédéral de la Seine, favorable à l'opposition<sup>484</sup>. Le lendemain, on publie les résultats du vote pour la fédération du Nord, initialement favorable à l'opposition : les thèses du Comité directeur obtiennent 189 voix contre 3 pour l'opposition et 21 abstentions.

Isolé, Thorez n'ose pas voter contre les thèses du Comité directeur et préfère s'abstenir lors du comité fédéral du Pas-de-Calais qui se tient le 25 mai, en présence du « délégué de l'Internationale communiste, [...] vivement applaudi », dont la position est soutenue par une motion présentée par Désiré Level et Monsauret<sup>485</sup> ; une seconde motion présentée par Frédéric Garrez se veut plus sévère à l'égard des opposants et exige la discipline dans le parti derrière la majorité, tandis que Maurice Thorez recommande de s'abstenir. Le texte du Comité directeur l'emporte avec 24 voix et 3 abstentions. La motion votée par la section d'Annezin, dans le Béthunois, à l'occasion de ce comité fédéral est probablement représentative de l'état d'esprit des communistes du Pas-de-Calais. Joseph Massée, le secrétaire de la section, écrit :

« Après avoir entendu l'exposé du camarade Duport sur la situation des sections nationales, la section estime qu'il est nécessaire que la section russe soit toujours à l'honneur du Parti Communiste International. En ce qui concerne l'attitude du camarade Trotsky qui a fait preuve de son pur révolutionnarisme en se ralliant au point de vue de la majorité, la section estime qu'il serait regrettable que tous les communistes ne suivent son exemple<sup>486</sup> ».

Les militants d'Annezin développent au fond deux arguments pour se ranger derrière la position du Comité directeur : leur choix se veut d'abord une démonstration de fidélité au Parti communiste russe ; pour Duport, Massée et sans aucun doute pour des militants comme Level ou Monsauret, convaincus par les émissaires de l'IC, le débat à l'intérieur du PCF se résume à un soutien ou à une opposition au Parti communiste russe, identifié à Lénine et à la révolution d'Octobre. Les militants du Pas-de-Calais ont d'autant moins de difficultés à se rallier aux thèses de Treint et du Comité directeur que Trotsky lui-même, qui reste respecté par les militants français, avait fini par capituler à l'issue du XIII<sup>e</sup> congrès du Parti communiste russe largement remporté par Staline et ses alliés. Dès lors, le combat de Souvarine, isolé, apparaissait comme une forme d'indiscipline vis-à-vis de la direction du PCF.

Dans son autobiographie rédigée en avril 1932 pour la section des cadres du Komintern alors qu'il fait déjà figure de premier dirigeant du PCF, Maurice Thorez ne cache pas ses sympathies pour Souvarine, Monatte et Rosmer, mais explique avoir été convaincu par Gouralski :

« En 1924, j'ai eu pendant quelques semaines des hésitations sur la question du trotskysme. D'une part, j'ignorais tout de la question, d'autre part, j'avais toujours été jusqu'alors avec certains dirigeants de la gauche qui essayaient d'entraîner le Parti dans une ligne fautive (Souvarine, Rosmer). En outre, j'avais connu Monatte, comme militant

---

<sup>483</sup> *L'Humanité*, 19 mai 1924.

<sup>484</sup> *L'Humanité*, 23 mai 1924.

<sup>485</sup> *L'Enchaîné*, 31 mai 1924.

<sup>486</sup> *Ibid.*

des mineurs et je m'étais lié à lui ; J'ai pris une position juste dès la Conférence départementale de notre Fédération, où le délégué de l'IC (Gouralski) était venu et m'a expliqué la question et convaincu<sup>487</sup> ».

Abraham Gouralski - de son vrai nom Heifetz – est né à Riga en 1898. D'abord militant du Bund, le parti social-démocrate juif, Gouralski rejoint le parti bolchevik fin 1918 ou début 1919. Dimitri Manouïlski le recrute au sein du Komintern où il entre au Comité central du Parti communiste allemand en janvier 1923 sous le pseudonyme d'Auguste Kleine. Après l'échec de l'insurrection de Hambourg d'octobre 1923, Gouralski est envoyé à Paris en février 1924 par le Comité exécutif de l'Internationale communiste (CEIC) afin de combattre l'influence de Souvarine et de ses alliés, considérés par Zinoviev comme des partisans de Trotsky<sup>488</sup>.

Dans sa lettre au CEIC du 9 mars 1924, Gouralski suggère de sacrifier Souvarine qui s'est « suicidé » et « isolé » et de lui enlever la direction du *Bulletin communiste*, de sauver Rosmer, mais de « l'isoler et le tuer politiquement », de s'appuyer sur les figures de la gauche du parti telles qu'Albert Treint, Suzanne Girault et Pierre Sémard et « d'utiliser plus sérieusement et plus solidement que maintenant Cachin, Renaud Jean et Vaillant qui sont en rapport avec la gauche dans le travail » et apparaissent comme des personnalités aussi respectées que rassembleuses<sup>489</sup>.

On peut douter du fait que Thorez ait pu être convaincu par Gouralski comme il l'explique dans son autobiographie pour la section des cadres de l'Internationale communiste, mais il était difficile pour Thorez, en 1932, alors qu'il cherche à se présenter comme un militant exemplaire, d'écrire autre chose.

En réalité, il semble que Thorez, comme Guy Jerram, son homologue du Nord, aient préféré « laisser passer l'orage » comme l'a raconté Pierre Monatte dans *La Révolution prolétarienne* quelques années plus tard :

« Je revois par exemple, Thorez lui-même, un soir de 1924, à la sortie d'un Comité national, tenu à la Bellevilloise. Nous dînions ensemble dans un restaurant de l'avenue Gambetta ; il y avait là presque toute la délégation du Pas-de-Calais et du Nord. Nous n'avions plus de doute d'être exclus, Delagarde, Rosmer et moi. Le Nord n'avait pas ouvert la bouche à ce Comité national. Pourquoi ? Parce qu'il n'y avait rien à dire, sous peine de se faire briser. Et Jerram ne voulait pas se faire briser. Il fallait laisser passer l'orage ; on parlerait après. Thorez était gagné à cette attitude. Mais avant de s'y résigner, il avait lutté longtemps. Je l'entends encore dire à Garrez : "Il ne m'a pas eu, moi !" faisant allusion aux efforts de Lep-Gouralsky, délégué de l'Internationale, s'installant dans le Pas-de-Calais pour y retourner les militants à peu près tous favorables à l'opposition. Jusqu'au dernier moment, dans le Comité directeur du Pas-de-Calais, une voix s'était prononcée contre la bolchevisation. Celle de Thorez. On ne l'avait pas eu, en effet<sup>490</sup> ».

Habilement, la direction du parti et les délégués de l'IC qui bénéficient du prestige de l'Internationale s'efforcent d'isoler et de marginaliser Souvarine et ses alliés : le 1<sup>er</sup> juin, lors du conseil national du parti, c'est Louis Sellier, proche de Cachin et dont le profil est plus rassembleur que celui d'Albert Treint, qui présente un rapport défendant la ligne de la troïka.

---

<sup>487</sup> RGASPI, 495/270/82, autobiographie de Maurice Thorez.

<sup>488</sup> Mickaïl PANTELEIEV, « Abraham Gouralski : un kominternien », *Communisme*, n°53-54, 1998, p. 73-91.

<sup>489</sup> RGASPI, 517/1/150/14, lettre d'Abraham Gouralski au CEIC, 9 mars 1924.

<sup>490</sup> *La Révolution prolétarienne*, 15 mars 1929.

Guy Jerram est nommé à la présidence du conseil national le temps des travaux et Thorez à la commission politique, qui compte seize membres. Sellier attaque Souvarine, non pas pour la publication du *Cours nouveau* de Trotsky, mais pour son « indiscipline ».

Un délégué minoritaire du Pas-de-Calais dont le nom n'est pas cité, mais qui ne peut être que Maurice Thorez intervient dans le débat pour déclarer « que s'il y avait dans l'Internationale une tentative de révisionnisme, ce serait une trahison qu'il faudrait combattre sans merci. Mais il ne voit pas de révisionnistes<sup>491</sup> ». L'intervention de Thorez constitue encore une défense mesurée de Trotsky et de l'opposition de gauche contre la troïka. Finalement, le conseil national approuve avec une majorité écrasante les thèses du Comité directeur avec 2 353 mandats pour, 3 mandats contre et 10 abstentions<sup>492</sup>. C'est une défaite écrasante pour Souvarine et Rosmer, qui ne peut qu'inquiéter Maurice Thorez, dont le soutien à l'opposition est de notoriété publique.

Le 19 juillet, l'exclusion de Souvarine - qualifié d'« autocrate autoritaire infatué de sa personne » - du Parti communiste et de l'Internationale est annoncée en une de *l'Humanité* par le Secrétariat du parti<sup>493</sup>. En août, le comité fédéral du Nord approuve l'exclusion de Souvarine. Guy Jerram, l'homologue de Thorez, est sous la surveillance de Gouralski, qui se félicite : « Le V<sup>e</sup> Congrès n'a pas créé de problèmes. J'ai participé à la réunion du comité de la fédération du Nord au cours de laquelle Guy Jerram a fait un rapport. Tout s'est bien passé, l'exclusion de Souvarine a été accueillie sans protestation<sup>494</sup> ».

Le représentant du Comité central envoyé pour suivre le congrès se montre plus circonspect et note dans son rapport que :

« L'après-midi a eu lieu l'exposé de Jerram sur lequel il y a, à mon avis, bien des observations à présenter. Nous les avons faites avec Cadeau et Marrane à la sortie de la réunion à Jerram lui-même. L'ensemble de l'exposé ne me paraît pas coïncider avec les promesses faites au camarade Lepetit par Jerram. Il y avait contre le Centre deux ou trois attaques assez habiles<sup>495</sup> ».

La méfiance qui transparaît de ce rapport quant à la sincérité du ralliement de Jerram et des promesses faites à Gouralski alias Lepetit signifie bien que Jerram, comme Thorez pour le Pas-de-Calais, sont sous surveillance.

C'est ainsi qu'en septembre, quelques jours après une assemblée générale de la Fédération du Pas-de-Calais consacrée au compte-rendu du V<sup>e</sup> Congrès mondial de l'IC en présence de Pierre Sémard, une assemblée des secrétaires fédéraux se tient à Paris. Mais c'est le secrétaire fédéral adjoint de la fédération du Pas-de-Calais, Frédéric Garrez<sup>496</sup>, qui est choisi pour siéger à la tribune ce qui marque une volonté de la direction du parti de promouvoir ce militant qui apparaît comme un rival de Thorez et qui s'était rallié à Gouralski lors de sa tournée dans le Pas-de-Calais, selon le témoignage de Monatte que nous avons cité. Fidèle à la ligne de Treint,

---

<sup>491</sup> *L'Humanité*, 2 juin 1924.

<sup>492</sup> *L'Humanité*, 3 juin 1924.

<sup>493</sup> *L'Humanité*, 19 juillet 1924.

<sup>494</sup> RGASPI, 517/1/150/21, lettre d'Abraham Gouralski au secrétaire du CEIC, 15 août 1924.

<sup>495</sup> RGASPI, 517/1/192/89, rapport sur le compte-rendu du V<sup>e</sup> Congrès à la Fédération du Nord, août 1924.

<sup>496</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article74617>, notice GARREZ Frédéric, Louis par Yves Le Maner, Michèle Rault, version mise en ligne le 12 octobre 2009, dernière modification le 27 octobre 2009.



Gouralski et Zinoviev, Garrez intervient en réponse à Monatte, qui avait défendu Souvarine : « Successivement, on entend Monatte, qui défend à nouveau Souvarine et amplifie certaines inconséquences des déclarations de militants responsables ; puis Garrez (Pas-de-Calais) qui dit des choses avec lesquelles le Parti est parfaitement d'accord ». La résolution finale adoptée lors de cette conférence des secrétaires fédéraux constitue une déclaration de guerre contre Monatte et Rosmer dont les critiques sont qualifiées de « retour offensif de la tendance de droite masquée sous des critiques d'ordre secondaire », d'« opposition politique grave aux décisions du V<sup>e</sup> Congrès » et de « volonté de nuire et de décomposer le Parti en entravant son travail politique et de réorganisation sur la base des cellules d'entreprise<sup>497</sup>. »

Comme le résume Philippe Robrieux, « Thorez se trouvait donc en face de l'alternative suivante : ou accepter, ou bien protester et suivre l'équipe Monatte, c'est-à-dire se voir exclu<sup>498</sup> ». Thorez choisit de ne pas co-signer la lettre de Monatte et de ses amis au Comité directeur ; le nouveau comité régional formé par le regroupement des fédérations du Nord et du Pas-de-Calais est formé le 5 octobre. Son comité fédéral compte 48 membres et son comité exécutif 15 membres, huit issus du département du Nord et huit du Pas-de-Calais. Le comité régional adopte la motion de la conférence des secrétaires fédéraux. Thorez est nommé secrétaire permanent de la région Nord aux côtés de Guy Jerram et Florimond Bonte<sup>499</sup>.

Nos sources sont muettes sur les réactions des militants de base du Parti communiste, dans le Pas-de-Calais, à la crise de 1924 et à l'exclusion de Souvarine, Monatte et de leurs amis, qui étaient des militants très respectés. Du côté des socialistes, on se gausse : « M. Boris Souvarine, sous-Mandel du bolchevisme, subit le sort de son illustre maître. Il est curieux de noter toutefois qu'il est remplacé à la tête du Parti communiste français par cette sombre ganache de capitaine Treint<sup>500</sup> ».

Monatte et Rosmer sont exclus du Parti communiste le 5 décembre. Deux jours plus tard, on lit dans *l'Humanité* un message de félicitations de l'école léniniste des jeunesses de la 4<sup>e</sup> Entente (Nord et Pas-de-Calais) qui « approuvent l'exclusion de Monatte, Rosmer, Delagarde et se déclarent entièrement solidaires de la Direction du Parti<sup>501</sup> ».

En récompense de son ralliement, Thorez est nommé à la présidence du IV<sup>e</sup> Congrès du PCF, qui se tient à Clichy du 17 au 21 janvier 1925, tout comme Alphonsine Bernard, une autre militante du Pas-de-Calais, membre de la commission exécutive de la fédération de la région Nord chargée du travail en direction des femmes. A la tribune du Congrès, qui compte quinze membres, Maurice Thorez et Alphonsine Bernard siègent donc aux côtés de Marcel Cachin, Albert Treint et Pierre Sémar. Fonction symbolique qui permet de récompenser un militant, la présidence d'une séance de congrès n'est pas tout à fait anodine : un président de séance peut donner la parole à un orateur, mais aussi la lui refuser. Pour la direction du Parti, c'est donc un signe de confiance qui est adressé à Maurice Thorez qui préside la séance de l'après-midi lors de la première journée du congrès, le 17 janvier, qui est marquée par l'affrontement entre

---

<sup>497</sup> *L'Humanité*, 23 septembre 1924.

<sup>498</sup> Philippe ROBRIEUX, op. cit., p. 84.

<sup>499</sup> RGASPI, 517/1/192/91, projet de réorganisation provisoire de la Fédération de la région Nord adopté par le Bureau d'organisation, 24 septembre 1924.

<sup>500</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 27 juillet 1924.

<sup>501</sup> *L'Humanité*, 7 décembre 1924.

Amédée Dunois, pour l'opposition, et Pierre Sémard qui défend la ligne de la direction nationale<sup>502</sup>. A l'issue du congrès, Thorez est élu membre permanent du Comité central<sup>503</sup>.

Deux mois plus tard, il est choisi pour faire partie de la délégation du parti français à Moscou et invité à participer à la conférence d'organisation qui doit s'ouvrir le 15 mars 1925<sup>504</sup>. Ce séjour à Moscou, note Annette Wiewiorka « a, pour Thorez comme pour tous les communistes, valeur d'initiation et de promotion. Il y rencontre le gotha du mouvement communiste international et y côtoie les dirigeants du pays<sup>505</sup> ».

Thorez n'y joue pas qu'un rôle mineur et prend la parole pour contredire Piatnitski, le secrétaire de CEIC en charge des questions d'organisation, qui avait critiqué le caractère mécanique de la bolchevisation entreprise par le PCF sous l'égide de François Sauvage, Albert Treint et Suzanne Girault. Venant au secours de François Sauvage, Thorez illustre les progrès de la bolchevisation à partir de l'exemple de la région du Nord où on compterait déjà « 300 cellules organisées en 17 rayons ». Comme le souligne John Bulaitis, « Thorez démontra son approche – dogmatique et inflexible – de la bolchevisation, mais il fit également preuve, en s'opposant à un bolchevik aussi expérimenté que Piatnitski, d'une très grande confiance en soi<sup>506</sup> ».

Avec la création des cellules, des rayons, la constitution de régions et la mise en place de délégués permanents rémunérés par le parti grâce à l'aide financière de l'IC, c'est un tout nouveau parti communiste qui se met en place progressivement à partir de 1924. Artisan de la bolchevisation dans sa fédération après l'avoir combattue, Thorez, se concentre désormais, dans la région Nord dont il est devenu l'un des trois secrétaires permanents, sur la réorganisation d'un parti affaibli par les exclusions et les démissions et sur l'agitation syndicale et antimilitariste du parti, qui doivent lui permettre de se renforcer. Pour Annette Wiewiorka,

« la crise de 1924-1925 dans laquelle Thorez est impliqué, quoique modestement, marque un véritable tournant d'où émerge le parti communiste français reconstruit, désormais vidé des "centristes", Frossard en tête, qui pensaient refonder le socialisme dans la tradition française, et de la minorité de gauche, dont Souvarine reste le symbole. On ne sait plus rien de ce que pense Thorez de celui qui fut, un temps, son mentor. Le parti communiste français est donc "bolchevisé"<sup>507</sup> ».

Ce processus de « bolchevisation » touche toutes les organisations de la galaxie communiste, à commencer par la CGTU, appliquant, non sans tâtonnements, hésitations et ajustements les directives de l'ISR.

## **La CGTU à la recherche de son identité (1922-1924)**

Officiellement constituée lors du premier congrès confédéral de Saint-Etienne, du 25 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1922, la CGTU avait commencé à poser ses fondations dans le Pas-de-Calais

---

<sup>502</sup> *L'Humanité*, 18 janvier 1925.

<sup>503</sup> *L'Humanité*, 23 janvier 1925.

<sup>504</sup> Annette WIEWIORKA, *Maurice et Jeannette, biographie du coupe Thorez*, Paris, Fayard, 2010, p. 111.

<sup>505</sup> Annette WIEWIORKA, *op. cit.*

<sup>506</sup> John BULAITIS, *Maurice Thorez : A Biography*, Bloomsbury Publishing PLC, Collection Communist lives, Londres, 2019, page 56.

<sup>507</sup> Annette WIEWIORKA, *op. cit.*

au printemps 1922 avec la mise en place d'une union départementale unitaire dont le siège était fixé à Avion.

La scission syndicale étant consommée, les dirigeants unitaires du Pas-de-Calais ont désormais pour tâche de faire vivre une nouvelle organisation syndicale qui rassemble des communistes, des libertaires, mais aussi nombre de militants qui espèrent que la division syndicale ne sera que temporaire. Comme on vient de le voir, une partie des militants minoritaires qui avaient soutenu l'action des CSR désapprouvent la scission et sont heurtés par la consigne de la fédération communiste de quitter le syndicat des mineurs pour rejoindre la CGTU en formation. Certains d'entre eux, comme Richir et Lelong, qui avaient été des militants minoritaires extrêmement actifs dans le secteur d'Auchel, restent fidèles à la CGT et au « vieux syndicat » des mineurs et quittent le Parti communiste dont ils deviennent des adversaires farouches.

En d'autres termes, la spécificité du Pas-de-Calais où, sur fond de paternalisme minier, un parti socialiste structurellement adossé au syndicalisme minier réformiste encadre avec efficacité les milieux ouvriers, explique largement que la famille communiste se retrouve dès ses débuts dans un milieu hostile dépourvue de perspective de progression à brève échéance ; dès lors, le syndicalisme unitaire ne peut se développer qu'en affrontant l'adversaire réformiste, systématiquement associé au patronat et traité en adversaire de classe. La culture militante est marquée du sceau de ces formes de sectarisme, tout en essayant de trouver des voies médianes entre consignes de l'ISR, de l'Internationale communiste et reprise de traditions et de pratiques anciennes.

### **L'échec de la grève de solidarité du 30 août 1922**

La division syndicale entraîne un processus de distinction dans les modes d'action que choisissent les deux centrales syndicales concurrentes. Danielle Tartakowsky note que :

« les pratiques se diversifient plus nettement dès 1922. [...] La CGTU est à l'origine de la plupart des manifestations destinées à empêcher les saisies ; elle assure la responsabilité de la grève des métallurgistes du Havre et appelle à une grève générale de solidarité après la répression qui lui est consécutive quand la CGT préconise la solidarité financière. [...] La CGT semble donc manifester moins fréquemment et privilégie les manifestations-pétitions quand la CGTU récusé parfois jusqu'à leur principe et se montre moins hésitante devant les manifestations-insurrections<sup>508</sup> ».

Le constat que trace Danielle Tartakowsky se vérifie pleinement dans le Pas-de-Calais à l'occasion du premier grand mouvement lancé par la CGTU, le 30 août 1922, en solidarité avec les grévistes du Havre.

On peut rappeler ici que début juin, la Chambre syndicale patronale de la métallurgie du Havre annonce à ses ouvriers des diminutions de salaires de 10 % en moyenne. Le mardi 20 juin, les ouvriers forment un comité de grève et, le lendemain, 900 métallurgistes en grève tiennent leur première réunion publique. Le 23 juin, 10 000 personnes manifestent dans les rues du Havre. Dans les jours suivants, le mouvement se communique rapidement à l'ensemble des grands

---

<sup>508</sup> Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France (1918-1968)*, Paris, publications de la Sorbonne, 1997, p. 92.

chantiers du Havre. Les militants de la CGTU sont très impliqués dans le mouvement, qui s'étend sur plus de trois mois. Poussés par une vague immense de solidarité, qui permet de mettre en application la vieille tactique syndicaliste de l'exode des enfants des grévistes, accueillis dans les villes des environs et même en région parisienne, soutenus par le maire radical-socialiste de la ville, les métallos du Havre se montrent très combatifs. La grève du Havre polarise l'opinion publique et est montrée en exemple par *l'Humanité*. Le 24 août, la ville compte près de 40 000 grévistes. Le maire du Havre est dessaisi de ses pouvoirs de police tandis que les manifestants dressent des barricades. Le 26 août, 4 grévistes trouvent la mort dans une charge de cavalerie envoyée pour disperser un groupe de manifestants. Le soir-même et dans les jours qui suivent, une cinquantaine de meneurs du mouvement de grève, communistes, libertaires, délégués de la CGTU et du PCF envoyés au Havre, sont arrêtés par la police. Face à la violence de la répression, la CGTU décide alors de lancer une grève nationale de solidarité avec les grévistes du Havre le 29 août 1922<sup>509</sup>.

Dans le Pas-de-Calais, les conséquences de la grève des métallurgistes se font sentir en juillet à l'usine des forges de Vimy d'Arras, qui emploie 73 personnes et où la direction a accepté de fournir des pièces supplémentaires pour approvisionner l'usine de Lille-Fives en grève. *L'Humanité* explique :

« A l'usine de Vimy, le patron a émis la prétention de faire faire du travail pour l'usine de Fives-Lille. Les camarades de cette usine étant en grève, et les métallurgistes d'Arras, ne voulant pas remplir le rôle de jaunes, le syndicat de cette corporation a refusé d'exécuter l'ordre patronal. A la suite de ce refus, la grève a été déclarée. Le camarade Merlen, secrétaire du syndicat, est menacé de ne plus être repris. Les gars de Vimy manifestent leur intention de ne rentrer qu'à la condition que notre ami soit réintégré<sup>510</sup> ».

Les autorités suivent avec attention le déroulement de la grève, qui reste circonscrite à la seule usine des forges de Vimy, même si d'autres usines métallurgistes d'Arras fournissent également des pièces aux établissements de Lille Fives. Le commissaire spécial revient également sur le rôle de Paul Merlen et de Gruson, secrétaire du syndicat CGTU du bâtiment d'Arras tout juste créé le 10 juillet 1922. Gruson accompagnait d'ailleurs Merlen quelques jours avant le déclenchement de la grève à une entrevue avec les patrons métallurgistes et l'Inspecteur départemental du travail sur la question de l'application de la loi des huit heures dans le secteur de la métallurgie et le commissaire relève que sa présence a « surpris fortement les délégués patronaux<sup>511</sup> ». Le 10 juillet, on compte une soixantaine de grévistes et seulement 12 ouvriers présents. Le nombre de présents descend à 9 le 13 juillet avec le licenciement de 3 fondeurs, dont un des membres du bureau du syndicat. Une entrevue est organisée entre une délégation de syndicaliste conduite par Merlen, mais la direction de l'usine reste inflexible<sup>512</sup>. La grève ne

---

<sup>509</sup> John BARZMAN, *Dockers, métallos, ménagères : Mouvements sociaux et cultures militantes au Havre (1912-1923)*. Nouvelle édition [en ligne]. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 1997 (généré le 19 août 2019). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/purh/11853>, pp. 317-340.

<sup>510</sup> *L'Humanité*, 13 juillet 1922.

<sup>511</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 12 juillet 1922.

<sup>512</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 13 juillet 1922.

s'étend cependant pas aux autres établissements arrageois, comme le regrette Gruson à l'occasion d'une réunion le 16 devant trente-cinq personnes :

« le sieur Gruson, du Bâtiment, a pris la parole et a vivement regretté l'absence de beaucoup de camarades qui n'avaient pas daigné répondre à l'appel de leur corporation. Il a blâmé leur attitude, en signalant le danger que pouvait mener, tôt ou tard, leur désintéressement dans la lutte<sup>513</sup> ».

Dans ces conditions, le syndicat unitaire des métallurgistes finit par appeler à la reprise du travail<sup>514</sup>.

Isolé, ce mouvement de grève dans la métallurgie qui a duré neuf jours témoigne de la détermination de la toute jeune CGTU, capable d'enclencher une grève de solidarité en l'absence, à l'origine de revendications propres à l'établissement, mais l'échec de la grève des forges de Vimy illustre également la difficulté à mobiliser des travailleurs qui ne se sont pas sentis concernés par les motifs de la grève.

Fin août, après la fusillade du Havre, l'Union départementale unitaire se joint à la grève nationale de protestation du 29 août à laquelle appelle la CGTU et placarde des affiches<sup>515</sup>, mais dans le Pas-de-Calais, la grève est fixée au lendemain 30 août. *L'Humanité* explique que

« l'U.D.U. [...] a lancé à son tour l'ordre de cessation du travail. Toutefois, comme il ne lui était pas possible de toucher tous ses syndicats pour aujourd'hui mardi, elle a préféré reculer son mouvement de 24 heures afin de pouvoir lui donner toute la force et toute l'ampleur nécessaires<sup>516</sup> ».

Dans l'ensemble, la grève s'avère peu suivie. D'après les rapports de police qui lui sont consacrés, on compte 90 mineurs grévistes sur 1 430 à la descente du matin à Lens, 1 450 grévistes sur 2 000 dans la concession de Courrières, la plus mobilisée, 250 grévistes sur 1 650 dans la concession de Dourges. La moitié des ouvriers d'Avion sont en grève. La municipalité de Sallaumines a fait fermer la mairie et les bureaux et un meeting a lieu à 11h, à Billy-Montigny devant « 300 auditeurs environs, pour la plupart Polonais, Marocains et Tchécoslovaques » note le rapport de gendarmerie qui ajoute qu'un Polonais a pris la parole en polonais, qu'un défilé a eu lieu dans la ville et qu'il n'y a eu aucun incident<sup>517</sup>.

La journée de grève du 30 août donne lieu à des incidents à Fouquières-lès-Lens et à Harnes où des non-grévistes sont molestés par des grévistes. Un certain Henri Legrand est grièvement blessé. Plusieurs manifestants sont conduits au poste de gendarmerie pour y être interrogés, à l'exemple d'Albert Marlard, jeune mineur harnésien de 17 ans qui admet :

---

<sup>513</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 16 juillet 1922.

<sup>514</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 19 juillet 1922.

<sup>515</sup> Voir annexe 16.

<sup>516</sup> *L'Humanité*, 31 août 1922.

<sup>517</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2140, rapport du commandant de gendarmerie au Préfet du Pas-de-Calais, 30 août 1922.

« Le 30 août dernier, vers 13 heures, j'ai rejoint le cortège de manifestants communistes à l'entrée de la commune de Fouquières-lès-Lens. Arrivé au centre de la localité suscitée, j'ai remarqué sur le trottoir de la route que nous suivions un homme en tenue de travail. Je me suis approché de ce dernier et lui ai demandé s'il travaillait. Il m'a répondu "Cela ne te regarde pas". Sur cette réponse négative, j'ai porté un coup de poing à la figure de cet ouvrier qui est tombé à terre. Si j'ai agi ainsi vis-à-vis de cet homme, c'est parce qu'il n'avait pas obéi à l'ordre de grève lancé par le syndicat des mineurs communistes<sup>518</sup> ».

Un certain Oscar Want, menuisier de 22 ans affirme que des militants communistes lui auraient pris ses outils, les auraient cassés et l'auraient contraint sous la menace à défiler en tête du cortège avec un drapeau rouge ce que réfute le communiste Honoré Brunet, 30 ans, mis en cause par Want et qui dit ignorer totalement comment les outils de ce dernier ont été cassés et que Want aurait été menacé. A Harnes, les manifestants auraient reproché à deux ouvriers de la société de travaux harnésienne de travailleur et auraient brisé leurs manches de pelles, d'après le témoignage du directeur de la société. François Delcourt et son cousin Marcel Dubus, les deux maçons, affirment qu'ils ont cessé le travail par crainte des représailles et qu'ils ne connaissaient aucun des grévistes. Delcourt précise même : « Etant Belge et étranger au pays, je ne puis à mon regret vous désigner aucun des manifestants. Je connais néanmoins Mangematin, mais il ne faisait pas partie du groupe des grévistes qui sont venus nous obliger à cesser le travail<sup>519</sup> ».

*L'Humanité* s'insurge : « On traque les militants du Pas-de-Calais. [...] sept camarades dont notre ami Loqueneux ont été arrêtés. Mangematin est recherché par la police<sup>520</sup>. »

L'analyse est toute autre dans le camp socialiste. Dénonçant « des incidents très graves qui ont marqué et terminé dans le sang la journée de grève que nos communistes ont déclenché en notre commune », le correspondant fouquiérois de *l'Eclairer du Pas-de-Calais* critique vivement les militants communistes impliqués dans les incidents du 30 août :

« Il saute aux yeux des moins avertis que l'idée bien arrêtée des Loqueneux et Danjou était que cette journée ne devait pas se passer sans incident. La veille au soir à une conférence à laquelle assistaient 12 personnes, ces deux tristes sires avaient demandé que l'on allât chercher nos camarades Dacheville et Dupire et leur tirer les oreilles [...]. Sans doute, dans l'idée de ces deux individus, c'est de la faute de ces deux camarades, si des coups de fusil ont été tirés au Havre. Malgré leurs appels les plus pressants, le lendemain, ce fut un four complet, beaucoup d'ouvriers se rendirent au travail, et ceux qui n'y allèrent pas restèrent tranquillement chez eux au lieu de suivre la manifestation communiste<sup>521</sup> ».

Faisant le bilan de l'échec du mouvement de grève initié par la CGTU à l'occasion d'une conférence syndicale devant 300 personnes le 4 septembre à Liévin, Georges Dumoulin, pris à partie par les militants unitaires qui reprochent à la CGT de ne pas avoir appelé à la grève de protestation critique vivement la tactique des communistes et des unitaires et leur répond « qu'une grève de 24 heures ne donnait rien et qu'il était préférable d'inviter le prolétariat à

---

<sup>518</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2140, procès-verbal d'interrogatoire d'Albert Marlard, 2 septembre 1922.

<sup>519</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2140, procès-verbal d'interrogatoire de Joseph Bordas, François Delcourt et Marcel Dubus, 2 septembre 1922.

<sup>520</sup> *L'Humanité*, 5 septembre 1922.

<sup>521</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 10 septembre 1922.

verser dans les caisses des grévistes le salaire d'une journée pour leur permettre de continuer la lutte » avant de reprocher aux communistes

« de s'être laissés prendre dans un traquenard faute d'expérience. Cela n'aurait pas dû arriver si ce mouvement avait été conduit par les vieux militants qui depuis de nombreuses années ont mené les masses à la bataille. Il cita comme exemple les grèves de Roubaix et Tourcoing de l'an dernier où, grâce au sang-froid des militants, les manœuvres policières furent déjouées<sup>522</sup> ».

L'analyse de la grève de solidarité du 30 août et de son échec est pleine d'intérêt. On observe tout d'abord qu'en l'absence d'un appel corporatif propre aux mineurs et alors que la CGT de la rue Lafayette et son syndicat des mineurs toujours puissant dans le bassin minier n'appelaient pas à la grève, la mobilisation s'avère très difficile pour la seule CGTU. Néanmoins, avec plus de 50 % de grévistes dans son bastion de la concession de Courrières, l'ancien fief du « jeune syndicat » broutchoutiste, qui comprend les municipalités communistes d'Avion, Méricourt et Sallaumines, la CGTU possède une influence et une capacité de mobilisation certaine.

On peut aussi remarquer que la CGTU s'adresse tout particulièrement aux travailleurs étrangers, polonais ou marocains nombreux à travailler dans les mines du bassin minier et que le syndicat tente d'organiser en s'adressant spécifiquement à eux, avec des discours en polonais. Il faut aussi se pencher sur la question de la violence militante que l'on observe à travers le prisme déformant des PV d'interrogatoire par les gendarmes avec ce qu'ils disent et ce qu'ils passent sous silence, mais qui est attestée et qui n'est pas nouvelle. La chasse aux « jaunes » et aux briseurs de grève n'est pas spécifique de la CGTU et du mouvement communiste : il suffit d'évoquer ici les incidents des grèves du printemps 1920 qui avaient causé la mort d'un gréviste tué par un non-gréviste affolé à Burbure, la presse se faisant alors l'écho des patrouilles de grévistes traquant les « renards », les « jaunes » qui n'étaient pas en grève. Même les accusations portées par les militants de la CGTU contre les militants de la CGT qui n'appelaient pas à la grève et sur lesquelles ironise l'hebdomadaire socialiste n'ont en fait rien de bien nouveau et renvoient aux polémiques qui opposaient avant-guerre jeune et vieux syndicat dans le bassin minier. En ce sens, on peut constater une continuité des pratiques militantes syndicales.

Logiquement, les élections des représentants des syndicats au conseil d'administration de la caisse de secours de la compagnie des mines de Courrières, qui ont lieu le 17 septembre 1922, reflètent le rapport de forces de l'époque entre CGT et CGTU.

Dans un tract adressé aux mineurs électeurs signé de Mangematin, la CGTU accuse la CGT de bénéficier du soutien tacite des compagnies minières :

« Pour assouvir une haine de parti, les réformistes ont choisi leurs candidats avec une légèreté sans égale. [...] Il y a déjà longtemps que la Compagnie a cessé de leur opposer des candidats. Elle les soutiendra pour chasser de l'administration des caisses de secours les éléments révolutionnaires qui y étaient<sup>523</sup> ».

---

<sup>522</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 4 septembre 1922.

<sup>523</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, circulaire du syndicat unitaire des mineurs de Courrières, septembre 1922.

Les résultats sont décevants pour les unitaires. Dans ce qui constitue le bastion du syndicat unitaire, la CGTU, qui ne parvient pas à présenter de listes de candidats dans deux des six circonscriptions, n'obtient aucun représentant<sup>524</sup>. Le syndicat obtient en moyenne 38 % des suffrages des mineurs des fosses d'Harnes et Montigny-en-Gohelle, 33 % des voix sur le secteur d'Harnes et Fouquières et obtient son meilleur score auprès des mineurs de Sallaumines et Méricourt avec 47 % des suffrages.

Dans son rapport, le commissaire spécial de Lens se félicite de la défaite des unitaires, notant que :

« comme on se rend compte, le parti socialiste l'emporte par 1 310 voix de majorité. Cette victoire est significative car elle prouve que le parti communiste, dans mon secteur, est en plein déclin surtout que la concession des mines de Courrières qui comprend Harnes, Billy-Montigny, Sallaumines, etc. était considérée jusqu'à maintenant comme un centre où il y avait le plus de communistes. En allant à la bataille, les socialistes en effet craignaient un échec à Sallaumines et Harnes. [...] on peut prévoir qu'on enregistrera un nombre plus grand encore de démissions dans les sections communistes où il ne restera plus que quelques écervelés qui, pour se rendre intéressants, continueront à faire de l'obstruction dans toutes les manifestations. Ces individus d'ailleurs ne pourront agir qu'un certain temps car, s'apercevant qu'ils ne sont pas pris au sérieux, ils cesseront d'eux-mêmes ou bien encore leurs adversaires, las d'entendre leurs injures se chargeront de les mettre à la raison<sup>525</sup> ».

Les socialistes se réjouissent bien évidemment de la victoire des candidats présentés par la CGT et surtout de la défaite d'Adolphe Mangematin, qui était lui-même candidat au poste d'administrateur de la caisse de secours dans la deuxième circonscription (Harnes et Fouquières-lès-Lens). L'entrée de Mangematin au conseil d'administration de la caisse de secours aurait pu lui servir de tremplin en perspective des élections des délégués-mineurs de 1924, d'une importance stratégique pour chacun des syndicats mais note l'hebdomadaire socialiste

« Les électeurs mineurs d'Harnes ont dimanche dernier signifié à Mangematin et ses suiveurs qu'ils en avaient assez de la surenchère, que la démagogie n'avait aucune prise sur eux. Par 250 voix de majorité, ils ont dit à ces individus tout le mépris qu'ils avaient pour eux<sup>526</sup> ».

A la suite de ces revers, un Congrès extraordinaire de l'Union départementale unitaire se tient à Avion le 26 novembre 1922. Si le compte-rendu qu'en fait *l'Humanité* est succinct, l'article signale que :

« différentes critiques sont formulées au sujet de l'ancienne C.E., sur la difficulté d'adhésion à l'ISR. Dumoulin, secrétaire général de l'U.D.U. répond aux différentes critiques. Finalement, le rapport moral est adopté par 20 voix. La section de Montigny s'abstient. Sur 39 organisations, 21 étaient représentées, 5 se sont excusées, 13 étaient absentes. [...] Gruson [...] montre le grand effort de propagande effectué. Il trace un parallèle entre les effectifs de l'UD d'avant la scission et aujourd'hui demande un redoublement d'efforts<sup>527</sup> ».

---

<sup>524</sup> Voir annexe 20.

<sup>525</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 19 septembre 1922.

<sup>526</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 24 septembre 1922.

<sup>527</sup> *L'Humanité*, 8 décembre 1922.



## Les unitaires et les grèves de l'année 1923

L'année 1923 est marquée par deux importants mouvements de grève des mineurs, d'abord en février, puis en novembre 1923. Ces mouvements de grève sont évoqués par Maurice Thorez qui les distingue dans un passage de *Fils du peuple* qui constitue une « leçon de stratégie gréviste<sup>528</sup> » juge Stéphane Sirot.

« Il y eut, en 1923, deux grèves de mineurs, l'une en février, l'autre en novembre. J'avais approuvé la première, je m'élevai contre la seconde. La grève du 15 février avait été déclenchée lors de l'occupation de la Ruhr. Les livraisons de charbon allemand étaient arrêtées momentanément et les mineurs de la Sarre faisaient grève. Situation favorable ! Après quelques jours de lutte, des augmentations furent arrachées, et le Conseil national de la Fédération unitaire des mineurs donna l'ordre de reprise du travail. Nous étions allés au succès. Au mois de novembre, dans plusieurs régions, les augmentations de salaires avaient précédé l'ordre de grève. Dans ces conditions, les mineurs appartenant à la CGT et les non-syndiqués, que nous avons réussi à entraîner partiellement en février, refusèrent de nous suivre. Le mouvement échoua<sup>529</sup> ».

En réalité, l'opposition que dresse Maurice Thorez entre les deux mouvements n'est pas si nette qu'il y paraît puisque la grève de février se solde par un semi-échec pour la CGTU. La CGTU est en effet la seule à appeler à faire grève à partir du 15 février, la fédération du sous-sol de la CGT jugeant préférable d'attendre le résultat des négociations avec les compagnies minières attendues pour le 17 février. A la veille du déclenchement de la grève, Pierre Monatte, prévient, dans un article en première page de *l'Humanité* :

« Attendre le 17, ne pas partir en grève dès le 16, c'est jeter au diable son meilleur atout. C'est couper dans la manœuvre patronale, c'est-à-dire attendre de la bienveillance de ceux qui ont plongé le prolétariat minier dans la misère ce qu'ils n'ont jamais consenti à donner que lorsqu'ils étaient contraints et forcés ».

Mais de fait, la mobilisation des mineurs s'avère délicate reconnaît le quotidien communiste :

« Ici, les réformistes ont conservé une certaine influence et, naturellement, la préparation du mouvement est plus pénible. [...] Dans certains coins, le déclenchement de la grève sera évidemment pénible, mais il suffira que l'incendie s'allume par ailleurs et il s'allumera dans beaucoup d'endroits pour qu'immédiatement, il gagne le bassin tout entier. La manœuvre conjointe des réformistes et des Compagnies ne pourra pas l'empêcher. [...] les mineurs d'ici sont prêts à la bataille malgré le poison distillé par le Réveil du Nord<sup>530</sup> ».

Une série de réunions syndicales ont lieu à Avion, Méricourt, Calonne-Ricouart où Bellugue, délégué de la CGTU s'est adressé à des mineurs espagnols, ainsi qu'à Drocourt et Barlin où huit cents mineurs auraient acclamé la grève rapporte le quotidien communiste.

Sans surprise, les différents journaux portent un regard bien différent sur le résultat de la grève. Du côté des communistes, on se réjouit d'un mouvement « bien parti » « par-dessus les chefs réformistes » avec des chiffres de grévistes très importants : une trentaine de présents sur 1 200 mineurs à Nœux-les-Mines, 50 % de grévistes à Barlin où la fosse 7 semble la plus touchée

---

<sup>528</sup> Stéphane SIROT, *Maurice Thorez, op. cit.*, p. 198

<sup>529</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, pp. 42-43.

<sup>530</sup> *L'Humanité*, 14 février 1923.

avec 1 200 grévistes sur 1 400 ouvriers, 50 descentes sur 2 400 mineurs à Harnes, une centaine de « rouffions » sur 3 000 mineurs à Sallaumines et Méricourt. Le mouvement est moins suivi à Fouquières où seuls les unitaires et les étrangers ont fait grève<sup>531</sup>.

Au contraire, la grève apparaît peu suivie à en croire *Le Grand Echo du Nord*, qui parle d'un « four... noir » à la une de son édition du 18 février :

« Le mouvement de grève est à peu près nul et ceci a une importance particulière puisque c'est surtout ce département qui fixe l'état d'une grève. [...] L'échec du mouvement unitaire est total est irrémédiable. A Lens et à Liévin, notamment, les ouvriers sont descendus au complet, dans la mine. A Courrières, on a enregistré 500 grévistes sur 2 800 travailleurs ; à Dourges 520 sur 1920 ; à Oignies 700 sur 2000. [...] Les communistes ont fait un fiasco complet et les ouvriers mineurs français, sages et raisonnables, s'en réjouissent, [...] ils préfèrent attendre dans le calme, le résultat des délibérations qui doivent avoir lieu entre leurs délégués et les directeurs des houillères. Ils n'ont aucune velléité de se laisser diriger par les agitateurs parisiens venus dans la région et qu'ils ne connaissent pas – ou peu – et par les étrangers polonais ou autres indésirables ».

Le quotidien nordiste, marqué à droite et qui ne cache pas son hostilité envers les communistes publie même le communiqué de la Fédération unitaire du sous-sol, commentant, sarcastique :

« Là, vraiment, on peut tirer l'échelle. Mais que vont penser les grévistes eux-mêmes de l'impudence des meneurs communistes qui osent malgré tout, et de quel front, devant les faits, tenter de tromper les pauvres bougres qui ont obéi à leur ordre, et transformer cyniquement en victoire leur lamentable défaite<sup>532</sup> ? ».

Si la tonalité est moins accusatrice, le constat est identique pour l'organe de la CGT confédérée, *Le Peuple*, qui note que :

« Dans le Pas-de-Calais, le nombre des mineurs ayant écouté le mot d'ordre de l'organe officiel du parti communiste est si infime qu'il vaut mieux n'en point parler. Et pourtant, l'arrondissement minéralogique d'Arras compte environ 53 000 mineurs, le quart des travailleurs du sous-sol français, Moselle et Sarre exceptées. [...] Le bassin du Pas-de-Calais compte trois mille grévistes, dont la plupart polonais ont quitté le travail à la suite d'un malentendu<sup>533</sup> ».

Le quotidien lillois comme l'organe de la CGT réformiste ne s'accordent pas seulement sur l'échec de la grève, mais les deux journaux, avec des mots différents, s'en prennent à l'action, qui serait le fait d'« agitateurs », des unitaires en direction des travailleurs polonais pour discréditer la grève. Du côté du *Peuple*, les travailleurs polonais auraient été victimes d'un « malentendu » propagé par les meneurs communistes et unitaires tandis que du côté du *Grand Echo du Nord*, on oppose, avec une xénophobie certaine les « ouvriers mineurs français sages et raisonnables » aux « étrangers polonais indésirables ».

A l'inverse, Henri Boville, le secrétaire de la fédération unitaire de l'alimentation venu dans le Pas-de-Calais pour animer ces réunions publiques pointe du doigt les pressions policières notamment sur les mineurs polonais pour les dissuader de faire grève :

---

<sup>531</sup> *L'Humanité*, 17 février 1923.

<sup>532</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 18 février 1923.

<sup>533</sup> *Le Peuple*, 17 février 1923.

« Les Polonais sont ici les plus nombreux parmi les étrangers : on en trouve peu qui comprennent notre langue, bien plus rares sont ceux qui la parlent. Il est donc difficile de trouver des traducteurs si on ajoute à ces considérations les multiples sanctions qui guettent ceux d'entre eux qui affrontent la tribune. Il se trouve néanmoins des traducteurs, mais quels traducteurs ? A Barlin, c'est un chrétien patriote qui traduit mon discours suivant sa fantaisie et ses opinions ; c'est à la découverte d'un nouvel interprète (communiste) que nous dûmes un vote d'unanimité pour la grève suivant nos conclusions. Hier, à Ostricourt, mon discours est traduit ; la grève est votée ; [...] mes camarades et moi passons à l'inévitable estaminet, où nous trouvons [...] mon traducteur en train de converser avec des policiers, les agents de la compagnie et les gendarmes. [...] Dans l'après-midi, nous sommes au 4 d'Ostricourt où la grève est totale : deux automobiles s'arrêtent devant l'entrée de la fosse. Elles sont occupées par des policiers en civil, un capitaine de gendarmerie et un interprète polonais. Les menaces tombent dru si nous en jugeons par le ton courroucé de l'interprète<sup>534</sup> ».

Le constat d'échec de la grève est flagrant pour *le Réveil du Nord* qui écrit que :

« La journée se passa dans le plus grand calme. Des tracts ont été distribués un peu partout par les unitaires, mais nulle part ceux-ci ne furent écoutés, à peine si au puits 21 de Courrières, ils purent débaucher 60 ouvriers. La presque unanimité des travailleurs de la mine fait confiance au Vieux syndicat. [...] Aux mines de Nœux, il y a 1 700 grévistes ; aux mines de Vendin 30. Aux compagnies des mines de Lens et de Liévin, le travail est au complet, sauf à la fosse de Wingles où il manque 7 ouvriers ; [...] aux mines de Dourges, 520 chômeurs sur 2 500. [...] En tout, il y a aux mines de Courrières 508 chômeurs sur 2 450 ouvriers<sup>535</sup> ».

Le quotidien de la CGT dénonce le lendemain « une aventure injustifiable » et avance le chiffre de 5 000 grévistes sur 52 407 ouvriers<sup>536</sup>. Fustigeant les « mensonges du *Réveil du Nord* », *l'Humanité* riposte : « Rien qu'à Nœux, les grévistes sont 5 000 alors que la presse parle de 3 à 4 000 grévistes pour tout le Pas-de-Calais<sup>537</sup> ». Le quotidien communiste prépare cependant dès le 19 février les esprits de ses lecteurs à la cessation de la grève, suspendue à la décision du conseil national de la CGTU, en affirmant que « c'est la pression de la grève [...] qui a obligé les Compagnies à faire les premières concessions<sup>538</sup> ».

Tandis que les mineurs de Moselle poursuivent le mouvement, Mangematin et Thorez, qui représentent le Pas-de-Calais plaident pour la fin de la grève : « Ils déclarent qu'en effet le mouvement, du fait de l'augmentation consentie, (quoique celle-ci soit insuffisante) pourrait ne plus être conduit avec la même ampleur et demandent au Conseil National d'examiner la possibilité de la reprise du travail<sup>539</sup> ».

Même si la presse communiste tente de présenter le résultat de la grève comme un succès, l'appel à la reprise du travail, le 21 février, apparaît comme un échec pour la CGTU. C'est ainsi que l'analyse le rapport du capitaine de gendarmerie Courtelin :

« La grève des mineurs du parti communiste commencée le 17 février courant s'est terminée hier 21 février sur un ordre de la Confédération Générale du Travail Unitaire. Le travail est repris dans toutes les compagnies minières

---

<sup>534</sup> *La Vie ouvrière*, 23 février 1923.

<sup>535</sup> *Le Réveil du Nord*, 18 février 1923.

<sup>536</sup> *Le Peuple*, 18 février 1923.

<sup>537</sup> *L'Humanité*, 18 février 1923.

<sup>538</sup> *L'Humanité*, 19 février 1923.

<sup>539</sup> *L'Humanité*, 21 février 1923.

de la circonscription de Lens. Les grévistes n'ont pas obtenu d'autres avantages que ceux accordés à l'entrevue de Douai du 17 février aux ouvriers non-grévistes du Vieux Syndicat<sup>540</sup> ».

Les mineurs obtiennent en effet une augmentation de 3,25 F par jour – réduite à 2,25 F pour les moins de seize ans – et une prime journalière de 2 F – 1,25 F pour les plus jeunes.

La presse socialiste se tient sur la même ligne : les augmentations de salaires obtenues l'ont été à la suite des négociations entre le « vieux syndicat » des mineurs de la CGT et les compagnies minières sans rien devoir au mouvement de grève politique et démagogique lancé par la CGTU. C'est ce qui ressort des différents articles de *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, qui se réjouit que :

« Le bon sens des travailleurs de la mine a eu raison une fois de plus sur le mensonge et la démagogie. Les travailleurs ont compris que ce que voulait Mangematin et les quelques névrosés qui le suivent, ce n'était pas du tout une augmentation de salaires. Le but visé par ces malades était tout autre ».

Dénonçant « des gens qui ont rêvé de doter notre pays du beau régime qui, appliqué en Russie, a fait mourir trente millions d'hommes de faim », l'hebdomadaire socialiste du Pas-de-Calais qualifie la grève des unitaires de « fiasco complet dont le parti des fumistes ne se relèvera pas » et fustige « la propagande néfaste d'individus qui sont nés grévistes, qui chôment six mois par an et qui vivent on ne sait trop de quoi<sup>541</sup> ».

La violence des propos de la presse socialiste est à la mesure des attaques de la presse communiste contre les « rouffions » réformistes. Les tensions entre les deux camps sont telles qu'elles dégénèrent en bagarres lors de la venue de Georges Dumoulin à Hénin-Liétard le 19 février. Dans un article signé de Victor Godonnèche, *l'Humanité* raconte comment Dumoulin et Maës, venus évoquer la grève des mineurs de la Ruhr dans la salle du « Palais du Peuple » ont été conspués par une foule de deux mille auditeurs à l'intérieur et un millier massés devant l'établissement<sup>542</sup>.

Philosophe, Dumoulin relativise l'incident en le comparant à l'accueil musclé reçu dans la même salle, en 1903, quand des bagarres avaient éclaté entre « guesdistes et jaressistes » et que lui-même avait failli être assommé à coup de clairon par un socialiste de la tendance adverse. Pour Dumoulin, l'hostilité des communistes et des unitaires envers les réformistes trouve son origine dans l'échec d'un mouvement de grève qui n'aurait jamais dû être déclenché avant les négociations avec les compagnies minières :

« La coalition communiste et unitaire a battu le rappel dans toute la région. Leurs orateurs et le journal *l'Humanité* ont excité à la violence. Ils sont furieux de ce que les syndicats confédérés ont remporté la victoire et d'avoir fait leur grève pour rien. Car toute la leçon de ce mouvement de salaires est contenue dans ceci : les pourparlers devaient-ils s'engager avant, pendant ou à l'issue du conflit ? A tout prendre, il était préférable que ces pourparlers aient lieu avant ; car s'ils avaient eu lieu pendant ou après la grève, les résultats étaient les mêmes ou peut-être inférieurs. [...] Quand, dans le passé, nous avons usé de surenchère, nous en avons été les victimes et les mineurs

---

<sup>540</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2140, rapport du capitaine de gendarmerie de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 22 février 1923.

<sup>541</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 25 février 1923.

<sup>542</sup> *L'Humanité*, 21 février 1923.

n'y ont rien gagné. Dans le cas présent, la surenchère et la démagogie auraient subi le même sort et après quinze jours de grève, c'est aux pourparlers des trois vieux syndicats qu'il aurait fallu avoir recours<sup>543</sup> ».

Dumoulin raconte ensuite comment une foule de cinq ou six-cents militants communistes et unitaires ont empêché la réunion prévue de se tenir aux cris de « vendus, traîtres, jaunes, briseurs de grève ! Nous, nous voulions cinq francs d'augmentation ! ».

S'ils ne partagent, pas, loin s'en faut, les orientations de Dumoulin, les libertaires s'étranglent également à la lecture de la presse communiste et se font cinglants vis-à-vis d'Arthur Dubus :

« Il a seulement brillé par son absence dans le mouvement de grève de la région d'Auchel. [...] il aurait dû être présent. Mais non, notre homme à tout faire allait se balader à Paris, au Comité central du PC et laissait tomber froidement ses camarades en grève. [...] Et ce sont à des nullités pareilles que les directeurs de conscience du PC remettent leurs félicitations pour leurs actions menées. [...] les véritables victimes de la grève ne sont précisément pas les as du CD du PC, mais des camarades de leur rang. [...] Et l'on vient nous parler de victoire des mineurs ? [...] Une victoire, quand des camarades sont renvoyés pour faits de grève et que rien n'est envisagé pour eux car nos aspirants à la dictature de la Fédération unitaire du sous-sol se fichent du tiers comme du quart des victimes. [...] la défaite de cette grève est générale ; les manitous des deux fédérations du sous-sol en portent l'égale responsabilité. Et le Parti communiste porte, lui aussi, sa grande part de responsabilité par sa politique de confusion qui empoisonne chaque jour les milieux ouvriers mineurs<sup>544</sup> ».

Le réquisitoire particulièrement sévère formulé par les anarchistes s'inscrit certes dans le contexte des luttes internes à la CGTU, début 1923, qui opposent syndicalistes communistes et libertaires, mais il illustre en tout état de cause le sentiment de déception d'une partie des mineurs qui avaient participé à la grève de février.

Pour la CGTU, le résultat du mouvement peut cependant être présenté comme un succès et le syndicat peut expliquer à ses adhérents que c'est la pression de la grève qui a contraint les compagnies minières à faire des concessions qu'elles n'auraient pas faites autrement lors des négociations avec les syndicats confédérés des bassins du Nord et du Pas-de-Calais.

Dès lors, le jugement positif de Thorez sur la grève de février 1923 qui figure dans *Fils du Peuple*, s'explique naturellement et coïncide avec l'analyse qu'en fait la CGTU : dans un rapport à l'ISR, la fédération unitaire du sous-sol tire en effet un bilan plutôt positif du mouvement de février :

« La section française des mineurs continue sa marche ascendante tant du point de vue numérique que par le perfectionnement de son administration. 77 syndicats ont été créés à ce jour, lesquels ont demandé un chiffre global de 40 000 cartes ; les cotisations, il est vrai, rentrent difficilement, mais cette situation est surtout due au travail inexpérimenté des nouveaux secrétaires de syndicat et aux perturbations causées par notre dernière grève. [...] L'ascendant moral sur les masses minières de notre Fédération Unitaire a grandi énormément après la grève du 16 février dernier. Les votes pour les élections de délégués-mineurs ont été significatifs et ont donné une grosse majorité à nos candidats<sup>545</sup> ».

---

<sup>543</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 4 mars 1923.

<sup>544</sup> *Le Libertaire*, 16 mars 1923.

<sup>545</sup> RGASPI, 534/7/541/3-6, rapport de la Fédération nationale unitaire des Travailleurs du sous-sol à l'ISR, 15 juin 1923.

A l'inverse de la grève de février, celle de novembre 1923 constitue un échec certain pour la CGTU. Déclenchée sur le plan national le 15 novembre, alors que la centrale unitaire est réunie en congrès confédéral à Bourges, la grève débute avec du retard dans le département du Pas-de-Calais. *L'Humanité* explique :

« L'ordre de la Fédération unitaire a été mal interprété par les délégués du bassin. La date du 15 a été interprétée par eux comme l'ultime délai accordé aux compagnies, la grève devant être déclenchée seulement le lendemain 16, en cas de non-satisfaction. Cette fâcheuse interprétation est la seule cause du retard dans le départ en lutte des mineurs du Pas-de-Calais. [...] L'ordre de rester au travail lancé par les Cadot, Maës et autres politiciens a produit l'effet d'un coup de fouet stimulateur. [...] Malgré l'insuffisance de la propagande et la confusion dans l'interprétation de l'ordre de la Fédération unitaire, un tiers des mineurs a chômé dans les postes de jour et de l'après-midi, ainsi que dans les postes de nuit. Le chômage a été complet à Dourges, Ostricourt et Drocourt<sup>546</sup> ».

Malgré les efforts du quotidien communiste pour rester optimiste, l'article est obligé de reconnaître le déclenchement tardif de la grève et une propagande défaillante qui permettent de justifier le faible nombre des grévistes, qui n'auraient pas été impactés par les appels du syndicat confédéré à ne pas faire grève, à en croire le journal communiste.

La presse nationale se réjouit de ce qui paraît être un échec du mouvement lancé par la CGTU. Le quotidien conservateur *Le Matin* souligne ainsi que :

« La Fédération confédérée, qui est actuellement en pourparlers avec les compagnies minières et qui a [...] obtenu un accord dans les bassins d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais, a recommandé à ses affiliés de ne tenir aucun compte de l'ordre donné par les "unitaires". Dans ces conditions, ce mouvement de grève ne pouvait être que très restreint, d'autant plus qu'un certain nombre de compagnies ont déjà accordé des augmentations de salaires. [...] le mouvement gréviste des mineurs a complètement échoué dans le Nord et le Pas-de-Calais. [...] Dans le Pas-de-Calais, sur 80 000 mineurs, on ne comptait en tout et pour tout que 70 défections<sup>547</sup> ».

L'analyse est similaire du côté socialiste et *le Populaire* souligne que :

« Le mouvement ne paraît pas avoir pris une grande ampleur. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, où l'on compte cent dix mille mineurs, le nombre de grévistes n'atteint pas, paraît-il, 1 500. [...] Il est vrai que la Fédération des vieux syndicats des mineurs d'Anzin, du Nord et du Pas-de-Calais avait mis, en ces termes, leurs adhérents en garde : "Camarades mineurs ! On vous invite à faire grève aujourd'hui ; nous vous crions, nous, au nom de la discipline et de l'organisation ouvrière, n'obéissez pas à ces ordres qui ne peuvent que vous désunir et vous affaiblir. Restez l'arme au pied sur les positions conquises, prêts à partir seulement quand la Fédération nationale des travailleurs du sous-sol, seule souveraine pour juger de l'opportunité des mouvements, aura décidé qu'il faut entrer dans la lutte." [...] Dans la région du Nord, 1 325 grévistes auraient répondu à l'appel de la Fédération unitaire<sup>548</sup> ».

*Le Grand Echo du Nord* se félicite que :

« la très grande majorité des travailleurs de la mine de nos deux départements n'a pas suivi l'ordre lancé par les extrémistes dans on ne sait quel vain but d'agitation. [...] Dans le Pas-de-Calais, l'appel des dirigeants du vieux syndicat des mineurs a été entendu par nos populations sages et laborieuses. [...] Le mouvement gréviste inspiré

---

<sup>546</sup> *L'Humanité*, 16 novembre 1923.

<sup>547</sup> *Le Matin*, 16 novembre 1923.

<sup>548</sup> *Le Populaire*, 16 novembre 1923.

par la CGTU a avorté partout. [...] Il y a 100 chômeurs à la fosse n°7 des mines de Dourges ; dans tout le bassin houiller du Pas-de-Calais, on compte 111 chômeurs en tenant compte des malades<sup>549</sup> ».

Le refus de la CGT de participer au mouvement et les attaques lancées par le camp réformiste contre les unitaires tendent les relations entre socialistes et communistes et la police est obligée d'intervenir le 18 novembre à Hénin-Liétard pour s'interposer entre les deux camps. *L'Humanité* se moque :

« Les réformistes avaient convié leurs "rouffions" à une réunion, ce matin à 10 heures. Les unitaires y sont venus à plus de mille, tandis que les jaunes étaient douze en tout. Leclercq, conseiller général, et Delorme, secrétaire du syndicat lafayettiste n'ont pas craint de faire appel à la police, commissaire, agents et gendarmes pour faire évacuer la salle. Une foule immense a écouté ensuite notre camarade Thorez, cinglant la lâcheté des réformistes, alliés de la police, puis la grève générale a été acclamée à l'unanimité<sup>550</sup> ».

*L'Eclaireur du Pas-de-Calais* ironise en se demandant :

« Le correspondant de *l'Humanité* pourrait-il nous dire comment ses amis, au nombre de 1 000, qui étaient entrés dans le café Calonne, ont pu être jetés dehors par 12 vieux syndiqués ? [...] A la vérité, après avoir battu le ban et l'arrière ban de tous les bolcheviks de la région, ils avaient péniblement amené à Hénin, une centaine, bien comptés, de manifestants, dont la plupart étaient des gosses. [...] tous les efforts de votre enfant de chœur Thorez et de votre comique de café-concert Mangematin, ne parviendront pas à remonter le courant<sup>551</sup> ».

Au-delà de la classique querelle de chiffres entre les deux camps, on peut noter la virulence des épithètes que s'adressent les adversaires : reprochant aux confédérés d'être restés à l'écart de la lutte et de s'être comportés ainsi en complices des compagnies minières, les unitaires emploient le vocabulaire de la trahison en qualifiant leurs adversaires de « rouffions » ou de « jaunes » ; en face, il n'est pas anodin que *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* affuble Maurice Thorez du surnom d'« enfant de chœur », qui est une manière de stigmatiser la jeunesse et l'inexpérience du dirigeant fédéral communiste, mais aussi de rappeler l'éducation religieuse reçue par Thorez enfant qui le disqualifierait pour représenter la classe ouvrière du Pas-de-Calais.

La Fédération unitaire du sous-sol met très vite un terme à un mouvement de grève mal engagé, non sans inviter ses syndicats à « souligner la nouvelle et flagrante trahison des réformistes<sup>552</sup> ». Comme on l'a vu, Maurice Thorez, qui n'avait pas ménagé ses efforts pour la réussite du mouvement, tire les leçons de son échec. Lors du congrès de la Fédération unitaire des mineurs qui se tient à Montceau-les-Mines du 18 au 22 août 1924, Thorez intervient pour faire le bilan du mouvement de grève de novembre 1923 :

« On bat en retraite si les conditions du succès ne paraissent plus suffisantes ; on va immédiatement au combat si l'on espère au contraire devoir aboutir avec plus de chance de réussite en brusquant le mouvement. De toute façon, on ne peut pas être lié par une formule, par une résolution ; on ne peut pas à ce point compromettre notre mouvement [...]. Vous n'avez qu'à remarquer comment partent vos grèves et vous verrez que, dans la plupart des

---

<sup>549</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 17 novembre 1923.

<sup>550</sup> *L'Humanité*, 19 novembre 1923.

<sup>551</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 25 novembre 1923.

<sup>552</sup> *L'Humanité*, 19 novembre 1923.

cas, la grève déclenchée le lundi a beaucoup plus de chances de réussite ; elle entraîne d'abord, à côté des chômeurs volontaires, tous les chômeurs involontaires. On ne salit pas ses bleus pour une journée ; De plus, le dimanche, on a eu du répit pour préparer l'agitation partout. Il s'ensuit que la grève a, de ce fait, plus de chances de succès<sup>553</sup> ».

Cette leçon de Thorez s'adresse à Léon Delfosse, le secrétaire de la fédération du sous-sol, qui reprochait aux mandataires du Pas-de-Calais de pratiquer l'« électoralisme », de ne pas avoir rompu avec les pratiques du vieux-syndicat et de se servir de leurs responsabilités syndicales comme d'un « tremplin électoral ».

Comme le note Stéphane Sirot, en matière syndicale, Thorez

« se situe en partie dans une filiation, un héritage, celui du syndicalisme réformiste des mineurs du Pas-de-Calais, auquel il mêle des éléments nouveaux, ceux du syndicalisme communiste. [...] Il exprime [...] sur un mode résolument pragmatique, une conception de l'action syndicale qui cherche à s'appuyer sur l'analyse des réalités concrètes plus que sur un volontarisme qu'il considère voué à l'échec. [...] En somme, l'action syndicale, si elle veut regrouper les ouvriers, doit d'abord leur offrir des perspectives susceptibles avant tout de résoudre leurs difficultés quotidiennes. [...] Il développe [...] une conception de l'action syndicale [...] qui se refuse à engager des initiatives mal préparées, mal estimées, donc sans réelle chance de succès<sup>554</sup> ».

La conflictualité sociale semble retomber lors de l'année 1924, qui ne connaît pas de grand mouvement de grève des mineurs comme l'année précédente. On peut supposer que cette décrue de la conflictualité sociale s'explique pour partie par l'échec de la grève de novembre 1923 et par le fait que l'année 1924 soit une année électorale qui offre un débouché politique au mécontentement ouvrier. On retrouve en revanche des mouvements de grève plus locaux, qui inquiètent les autorités qui ne manquent jamais de souligner le rôle et l'implication des militants communistes et unitaires.

C'est le cas en janvier 1924 avec le déclenchement d'une grève aux aciéries d'Outreau après le renvoi du secrétaire du syndicat unitaire de l'établissement, Jules Duburquoy, par ailleurs conseiller municipal communiste d'Outreau<sup>555</sup> :

« Ce dernier ayant insinué que des chefs avaient commis des détournements au préjudice de l'usine, il fut mis en demeure d'apporter la preuve de cette diffamation ; le manque de preuve motiva son renvoi immédiat de l'usine. Duburquoy se rendit aussitôt dans les ateliers afin de propager la nouvelle et par mesure de protestation, 400 ouvriers cessèrent aussitôt le travail ».

Dans l'après-midi, Maurice Gournay, le maire d'Outreau, se rend sur place avec une délégation et rencontre le directeur de l'établissement qui accepte de réembaucher Duburquoy si ce dernier s'excuse pour ses propos<sup>556</sup>. Duburquoy est réembauché le lendemain et tous les ouvriers qui s'étaient mis en grève reprennent aussitôt le travail.

---

<sup>553</sup> Fédération nationale unitaire des travailleurs du sous-sol, Compte-rendu officiel des travaux du 3<sup>ème</sup> congrès tenu à Montceau-les-Mines les 18-22 août 1924, p.41.

<sup>554</sup> Stéphane SIROT, *op. cit.*, p. 175-178

<sup>555</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article23110>, notice DUBURQUOY Jules, Charles par Yves Le Maner, version mise en ligne le 25 octobre 2008.

<sup>556</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2140, rapport du commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 21 janvier 1924.



En novembre, une grève éclate aux usines de Vimy. Les rapports de police soulignent ici l'action de Pierre Lacan<sup>557</sup>, le secrétaire de l'Union locale unitaire d'Arras et de la section arrageoise du Parti communiste, qui anime une réunion qui rassemble 27 grévistes dans un café de la ville et invite les ouvriers à rejoindre la CGTU<sup>558</sup>.

### La CGTU et l'organisation de la main d'œuvre immigrée

A l'issue du mouvement de grève de novembre 1923, la CGTU s'organise pour élargir son audience auprès des mineurs polonais. L'immigration polonaise a en effet été considérable dans le Pas-de-Calais depuis la signature d'une convention étatique franco-polonaise à Varsovie, le 8 septembre 1919. Le nombre d'étrangers dans le département, qui était de 26 382 en 1913, soit 2,5 % de la population, culmine à 224 236 en 1925, soit 19 % de la population. Parmi ces étrangers, les plus nombreux sont désormais les Polonais, qui ont dépassé les Belges ; recrutés par des délégations des compagnies minières en Westphalie et en Pologne, les Polonais sont 104 000 au début de 1924. En 1926, 93 % des Polonais adultes étaient mineurs et leur part dans l'effectif des compagnies minières passe de 4,6 % en 1921 à 32,4 % en 1926<sup>559</sup>.

Dans l'arrondissement de Béthune, 20 % des habitants sont polonais au milieu des années 1920 et le chiffre monte à 40 à 45 % dans des communes comme Liévin, Lens, Sallaumines, Bruay ou Marles-les-Mines. Dans certains puits de mine, la part des Polonais travaillant au fond atteint les 70%<sup>560</sup>. Les Polonais sont particulièrement nombreux dans les concessions de Courrières, Drocourt, Nœux-les-Mines, Marles-les-Mines et Bruay où une réunion du syndicat unitaire des mineurs est organisée le 16 décembre 1923 pour y créer une section polonaise. Le rapport de police relatif à cette réunion précise que les affiches annonçant la réunion étaient rédigées en langue polonaise<sup>561</sup>. Une soixantaine d'auditeurs sont présents à cette réunion présidée par Urbain Fouquet<sup>562</sup>, cabaretier, conseiller municipal et secrétaire de la section communiste de Bruay.

Le principal orateur de la CGTU pour les travailleurs polonais est Thomas Olszanski<sup>563</sup>. Né en Galicie orientale sous dépendance autrichienne en 1886, adhérent du Parti social-démocrate polonais de Galicie à l'âge de 17 ans, Olszanski quitte sa région natale pour devenir mineur en Westphalie en 1906 avant d'émigrer en France en 1909 où il adhère au Parti socialiste tout en

---

<sup>557</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article89545>, notice LACAN Pierre [LACAN Aimé, Désiré, Pierre, Antoine] par Jean-Pierre Besse, Claude Penner, version mise en ligne le 3 octobre 2010, dernière modification le 20 mai 2019.

<sup>558</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2140, rapport du commissaire de police d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 10 novembre 1924.

<sup>559</sup> Pierre BOUGARD et Alain NOLIBOS (ss. dir.), *Le Pas-de-Calais de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Editions Bordessoules, 1989, p. 355 à 359.

<sup>560</sup> Janine PONTY, *Les Polonais en France de Louis XV à nos jours*, Editions du Rocher, 2008, p.118.

<sup>561</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire de police de Bruay au Préfet du Pas-de-Calais, 17 décembre 1923.

<sup>562</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article113853>, notice FOUQUET Urbain, version mise en ligne le 24 novembre 2010, dernière modification le 24 novembre 2010.

<sup>563</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article124360>, notice OLSZANSKI Thomas par Janine Ponty, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 20 février 2019.

combattant le Vieux syndicat. Engagé volontaire en 1914, il obtient son intégration dans l'Armée polonaise en France et reste dans l'armée jusqu'en 1920. Il obtient sa naturalisation en 1922. Domicilié à Lallaing dans le Douaisis, Olszanski devient permanent syndical de la Fédération unitaire du sous-sol chargé de la propagande en direction des ouvriers étrangers dès le mois de mai 1923 et multiplie les réunions publiques dans les cités minières du Nord et du Pas-de-Calais.

A Bruay, son discours est largement consacré aux revendications professionnelles des mineurs polonais :

« Olszanski, de Douai, parle des pensions [...]. Il estime qu'une convention aurait dû être signée entre la France et la Pologne pour que les années passées dans les mines de Pologne puissent rentrer en ligne de compte pour la liquidation des pensions. Il demande que les Polonais puissent voter et avoir des délégués-mineurs polonais ainsi que des représentants aux conseils de prud'hommes et d'arbitrage. Il constate qu'à travail égal, 20 % des Polonais seulement sont payés aux mêmes prix que les Français ».

A l'issue de la réunion publique, le bureau de la nouvelle section polonaise du syndicat unitaire des mineurs de Bruay est formé, avec à sa tête Urbain Fouquet, dont le café est choisi pour accueillir une permanence hebdomadaire chaque dimanche.



*Thomas Olszanski,  
secrétaire à la Main  
d'œuvre étrangère de la  
fédération du sous-sol de  
la CGTU.*

Sous l'impulsion d'Olszanski et de la nouvelle section polonaise du syndicat unitaire des mineurs, les Polonais se mobilisent. *L'Humanité* signale ainsi la présence de nombreux polonais lors d'une manifestation organisée à Barlin au mois de juin 1924.

« Plusieurs centaines de mineurs polonais ont participé avec leurs camarades français, à la grande manifestation qui eut lieu à Barlin contre les impôts iniques et la diminution des salaires. Le camarade Olszanski, délégué fédéral de la F.N.U. du sous-sol, a fait approuver à l'unanimité une résolution flétrissant les capitalistes de tous les pays et dénonçant les mensonges de toutes les bourgeoisies<sup>564</sup> ».

Surveillés par les autorités qui s'inquiètent de la mobilisation des travailleurs étrangers, les Polonais sont régulièrement licenciés par les compagnies minières en raison de leur participation à des mouvements de grève ou à des manifestations. Olszanski écrit ainsi dans *l'Humanité* en mai 1923, quelques semaines après la grève des mineurs du mois de février que

« Comme les camarades étrangers, polonais, espagnols, marocains, etc., nous sont sympathiques, on expulse sans motifs. Dans le Nord et le Pas-de-Calais [...], comme une pluie de sauterelles, les curés sont tombés au secours du patronat. Les hommes noirs sont venus apporter leur talent de politiciens. Ils inspirent à nos camarades une crainte assez justifiée quand on connaît leur degré de dénuement et la fatigue d'être transporté de pays en pays. Plus de deux cents curés sont arrivés<sup>565</sup>. »

De fait, les nouvelles cités minières construites à cette époque possèdent toutes leur église et la hiérarchie ecclésiastique se préoccupe d'arracher les mineurs polonais à l'influence du parti communiste et du syndicalisme d'obédience communiste.

Dans son ouvrage sur les Polonais en France, Janine Ponty explique :

« Catholiques pratiquants pour la plupart, les Polonais apprécient la présence de prêtres de leur nationalité au sein des cités minières. La venue d'aumôniers suit de peu l'arrivée des convois de travailleurs sous contrat. Aumôniers et non pas curés, car l'Eglise de France s'oppose à la création de paroisses étrangères. Ces ecclésiastiques ont un statut complexe : ils dépendent à la fois du recteur de la Mission catholique polonaise en France, de la Compagnie minière qui les accueille, les loge, parfois les salarie, et du curé français du lieu. Les Polonais préfèrent suivre la messe dite par un compatriote, selon un rituel qui leur est propre. [...] Les plus favorisés sont les Polonais de la Compagnie des mines d'Ostricourt (à cheval sur le Nord et le Pas-de-Calais) qui disposent de leur propre édifice, la chapelle Saint-Joseph à Oignies, que l'employeur a fait construire pour eux en 1922. Ailleurs, l'aumônier partage avec le curé français la même église. Les Polonais endimanchés se pressent à l'heure de la messe sous l'œil goguenard des ch'timis déjà très déchristianisés<sup>566</sup> ».

Le Parti communiste et la CGTU ont bien conscience que l'influence du clergé constitue un obstacle à la syndicalisation et à l'organisation des mineurs polonais, comme en atteste un rapport signé de Victorine sur la situation du Parti communiste dans le rayon de Lens qui débute par une présentation économique et sociologique du territoire. Le rapport explique ainsi :

« En général, l'ouvrier et le paysan français n'est pas religieux mais parmi les étrangers, surtout parmi les Polonais, les idées religieuses sont très développées. On dit que le gouvernement polonais en plein accord avec le gouvernement français envoie dans la région des curés polonais, pour travailler la population polonaise. Les magnats du charbon les aident pécuniairement<sup>567</sup> ».

---

<sup>564</sup> *L'Humanité*, 20 juin 1924.

<sup>565</sup> *L'Humanité*, 5 mai 1923.

<sup>566</sup> Janine PONTY, *Les Polonais en France de Louis XV à nos jours*, Editions du Rocher, 2008, p.126-127.

<sup>567</sup> RGASPI, 517/1/289/94, rapport de Victorine sur le développement du parti dans la région de Lens, 1925, non daté.

Les communistes protestent lorsque des travailleurs étrangers sont licenciés pour appartenance à la CGTU comme c'est le cas, en août 1924, d'un certain Kueck, mineur polonais licencié par la compagnie de Nœux. *L'Humanité* dénonce :

« La compagnie des mines de Nœux vient de congédier un camarade polonais parce que membre du syndicat unitaire de Barlin. La compagnie s'était pourtant engagée à occuper cet ouvrier pendant un an. Il a suffi qu'on sache qu'il était syndiqué pour le remercier. [...] D'autre part, les réformistes, qui ont des permanents de langue polonaise aux mines de Nœux y font ce qu'ils veulent. Qu'attendent-ils, eux qui prétendent défendre la classe ouvrière, pour réclamer d'accord avec les unitaires, la réintégration du camarade Kueck de la fosse n°9 ?<sup>568</sup> ».

La propagande en direction des travailleurs étrangers passe aussi par la presse. Un journal est particulièrement influent dans la communauté polonaise du Pas-de-Calais : c'est le quotidien *Narodowiec* (le Nationaliste). Initialement créé à Herne en 1909 pour les ouvriers polonais de la Ruhr, le journal, dirigé par le démocrate-chrétien Michal Kwiatkowski, s'installe à Lens en 1924. Le tirage passe de sept mille exemplaires par jour en 1924 à quinze mille en 1926, vingt-huit mille en 1928, trente-cinq mille en 1932 pour franchir la barre des quarante mille à la veille de la Seconde guerre mondiale<sup>569</sup>. Comme son homologue lillois *Wiarus Polski, Narodowiec*, qui emploie une cinquantaine de personnes au début des années trente, est un journal marqué à droite et anticommuniste.

Les communistes, de leur côté, réservent dans un premier temps une rubrique en polonais dans les colonnes du *Prolétaire du Nord*, mais à partir de l'été 1923, un hebdomadaire en langue polonaise est créé par la CGTU sous la direction de Thomas Olszanski : *Robotnik Polski we Francji* (la Voix de l'ouvrier polonais en France). Le camp socialiste et confédéré riposte avec la création de l'hebdomadaire *Prawo Ludu* (le Droit du peuple), dont le premier numéro sort le 26 janvier 1925. Le tirage du journal passe de quatre mille cinq cents numéros à sa création à huit mille dans les années trente.

Si les unitaires ne sont pas les seuls à organiser la main d'œuvre étrangère et particulièrement les Polonais, leur activité en direction des travailleurs étrangers ne manque pas d'être fustigée par le camp socialiste qui dénigre régulièrement les manifestations unitaires auxquelles pour la part importante que constituent les travailleurs étrangers dans les cortèges.

### **Les prémices de la bolchevisation de la CGTU**

Les années 1923-1924 sont marquées par les prémices du processus de bolchevisation de la CGTU.

Nous ne pouvons pas revenir en détail, dans le cadre de notre thèse, sur l'histoire du Profintern, l'Internationale syndicale rouge, dont nous avons étudié la genèse au chapitre précédent dans la mesure où la création de l'ISR précipite la scission syndicale de la CGT, fin 1921, alors que paradoxalement, l'Internationale communiste aurait voulu l'éviter.

---

<sup>568</sup> *L'Humanité*, 18 août 1924.

<sup>569</sup> Andrzej PACZKOWSKI, *La presse des émigrés polonais en France, 1920-1940*, in *Revue du Nord*, tome 60, n° 236, Janvier-mars 1978, pp. 151-162.

Dans un ouvrage issu de sa thèse<sup>570</sup>, l'historien allemand Reiner Tosstorff brosse l'histoire de l'Internationale syndicale rouge, dirigée par Alexandre Lozovsky. Né en Russie en 1878, fils d'un instituteur juif, Solomon Dridzo, dit Alexandre Lozovsky, arrive à Paris en 1909 après s'être évadé des prisons tsaristes. Secrétaire du syndicat des chapeliers et membre du groupe bolchevique français avant la guerre, il côtoie les milieux syndicalistes révolutionnaires et fréquente Pierre Monatte, Alfred Rosmer et l'équipe de *la Vie ouvrière*. A son retour en Russie en 1917, il s'oppose à Lénine et est exclu du parti bolchevique avant d'être réintégré en 1919. Par son parcours, Lozovsky rassure les syndicalistes révolutionnaires attirés par le bolchevisme, mais soucieux de préserver l'autonomie syndicale. Il est présent au congrès d'Orléans de la CGTU qui voit la résolution Monmousseau l'emporter, mais s'il doit concéder l'abandon du lien organique entre l'IC et l'ISR afin que la CGTU rejoigne l'ISR, Lozovsky agit en étroite collaboration avec Zinoviev et les instances de l'IC dans lesquelles il siège. Dans un premier temps le lien entre l'ISR et l'IC prend la forme d'un comité de liaison ; la suppression du « lien organique » entre les deux internationales décidée lors du II<sup>ème</sup> congrès de l'ISR s'avère purement formelle. Dès le 3 décembre 1924, le présidium du CEIC impose que toute déclaration publique d'une organisation associée à l'Internationale communiste – dont l'ISR – soit d'abord examinée et validée par le présidium ou le secrétariat du CEIC. Reiner Tosstorff souligne que l'ISR est notifiée de la décision du CEIC à titre purement informatif<sup>571</sup>.

Dans ces conditions, anarchistes et syndicalistes-révolutionnaires attachés à l'autonomie syndicale rejettent ce qu'ils estiment être la mainmise du Parti communiste sur la CGTU et critiquent sévèrement l'attitude de Monatte et de ses amis du groupe de *la Vie ouvrière* accusés d'avoir été instrumentalisés par Moscou. Dès le mois de juillet 1922, les libertaires qui avaient été battus au Congrès de Saint-Etienne fondent un « Comité de défense syndicaliste » (CDS) dont le principal animateur est Pierre Besnard. Le CDS adhère à l'Association Internationale des Travailleurs, (AIT), une nouvelle Internationale syndicale qui voit le jour lors du Congrès de Berlin, du 25 décembre 1922 au 2 janvier 1923, à l'initiative de centrales syndicales d'orientation libertaire et anarchiste<sup>572</sup>. Pour ces dernières, les concessions accordées aux syndicalistes-révolutionnaires par Lozovsky à l'occasion du II<sup>e</sup> Congrès de l'ISR sont factices. Dans le Pas-de-Calais, les tensions sont palpables entre libertaires et communistes. Adolphe Bridoux, un anarchiste lensois membre du syndicat unitaire des mineurs déplore par exemple que

« Depuis quelque temps, une campagne est faite contre les fédéralistes, syndicalistes et anarchistes. D'un côté l'on dit : depuis que les libertaires sont à la tête de tel syndicat, les adhérents en ont diminué de moitié ; d'autre part, les libertaires sabotent les réunions syndicales. [...] Le syndicat [...] ne doit subir aucune influence, aucune subordination. [...] tant qu'il y aura des individus qui y viendront dans un but d'arrivisme et de fromagisme, nous dresserons toujours contre eux<sup>573</sup> ».

En mars, c'est au tour de Désiré Régner, un syndicaliste anarchiste de Marles-les-Mines de renvoyer dos à dos avec virulence les deux CGT :

---

<sup>570</sup> Reiner TOSSTORFF, *The Red International of Labour Unions (RILU) 1920-1937*, Haymarket Books, 2018, 936 pages.

<sup>571</sup> Reiner TOSSTORFF, *op. cit.*, p. 605.

<sup>572</sup> *Le Libertaire*, 12 janvier 1923.

<sup>573</sup> *Le Libertaire*, 19 janvier 1923.

« Depuis près de quarante ans, nous nous débattons dans un syndicalisme boueux et infect, parce que mené par une association de gredins politiques qui, dans leur égoïsme et dans leur soi-disant dévouement pour la classe ouvrière ne visent qu'à un seul but : celui de capter la confiance des syndiqués par tous les moyens à leur disposition pour arriver au pouvoir et s'assurer ainsi le bien-être personnel en profitant de l'ignorance et de l'imbécillité des masses. [...] Au cours des grèves de 1919-1920 [...] alors que le syndicat comptait en sa caisse la modeste somme de 1 200 000 francs, pas un secours ne fut distribué, pas une situation des plus pénibles, parmi les plus grandes familles où les enfants criaient : "J'ai faim !" ne fut considérée. Mais en revanche, pour assurer, en 1919, la bonne marche et la réussite aux élections de nos chers députés du Pas-de-Calais, c'est avec enchantement et intrépidité que les chefs syndicalistes ont dépensé bénévolement la médiocre somme de 33 000 francs, puisée dans la caisse syndicale. [...] Les deux CGT représentent deux syndicalismes centralistes politiques qui ressemblent bougrement au parlementarisme. [...] Ce n'est pas de ces milieux que viendra la mort du fonctionnarisme ; c'est au contraire là qu'il germe, prend racine et s'épanouit ensuite sous les chauds rayons d'une caisse fortement alimentée par les cotisations des syndiqués<sup>574</sup> ».

La dénonciation des permanents syndicaux, qualifiée ici de « fonctionnarisme » est un thème classique du discours libertaire, qui s'adresse ici, comme on le voit, autant à la CGT confédérée qu'aux unitaires soupçonnés de reproduire les pratiques anciennes que combattaient avant-guerres les broutchoutistes.

Dans ce contexte, le congrès de l'Union départementale unitaire qui se tient à Avion le 15 juillet 1923 est l'occasion de vifs échanges entre communistes et syndicalistes-révolutionnaires libertaires. *L'Humanité* évoque sobrement une « vive discussion sur le rapport moral ». Une motion reconnaissant les efforts d'Henri Dumoulin, qui ne se représentait pas au poste de secrétaire général de l'Union départementale unitaire, est adoptée à l'unanimité moins deux voix, mais seules quinze organisations sur quarante-deux sont présentes au congrès départemental. Le rapport financier fait l'objet de sévères critiques de Maurice Thorez, au nom de la Commission financière de contrôle, pointant du doigt des demandes de remboursement de frais de transport injustifiées.

L'adoption des deux rapports est suivie d'une « discussion très intéressante [...] sur la ratification de l'adhésion à l'ISR » lors de laquelle « Bouche apporte le point de vue de la minorité qui est opposée à la ratification. Il craint la subordination et croit en voir la preuve dans les commissions syndicales et dans les réunions des communistes à la veille des congrès syndicaux ». La motion pour l'adhésion sans réserve à l'ISR est finalement adoptée à l'unanimité moins une voix<sup>575</sup>.

Lors de ce congrès, la place de Maurice Thorez est remise en cause par la minorité syndicaliste-révolutionnaire, Bouche s'insurgeant qu'un permanent d'un parti politique ait été désigné par l'UD pour une tournée de propagande syndicale. Les communistes défendent Thorez en soulignant que lors de ces réunions, il était toujours resté sur le terrain syndical et retournent l'accusation contre leurs adversaires à qui ils reprochent d'avoir invité Benoît Broutchoux<sup>576</sup>. Le Comité confédéral national de la CGTU, qui s'ouvre à Paris le 22 juillet 1923 voit communistes et syndicalistes-révolutionnaires, emmenés par Benoît Broutchoux et Joseph Lartigue, s'opposer sur les questions des commissions syndicales et de l'ISR.

---

<sup>574</sup> *Le Libertaire*, 30 mars 1923.

<sup>575</sup> *L'Humanité*, 22 juillet 1923.

<sup>576</sup> *L'Enchaîné*, 28 juillet 1923, cité par Philippe ROBRIEUX, *Maurice Thorez, vie secrète et vie publique*, p. 40.

Le journal *Le Temps* résume bien les enjeux du CCN :

« La CGTU a donné son adhésion à l'Internationale syndicale rouge de Moscou, mais à la condition que l'indépendance, "l'autonomie" des organisations ouvrières serait respectée par l'Internationale communiste et par le Parti communiste français. [...] Or, si l'article 11 des statuts de l'Internationale syndicale rouge qui établissait un lien organique entre elle et l'Internationale politique a été supprimé, d'autres liens ont été aussitôt établis. [...] c'est ainsi [...] que les communistes syndiqués ont formé, au sein de la CGTU, des fédérations et des syndicats, des commissions qui reçoivent le mot d'ordre du parti et agissent suivant ce mot d'ordre. Les syndiqués de tendance "anarchiste" ou syndicaliste "pure" ont estimé qu'il y avait là une violation de l'indépendance syndicale. [...] Les syndiqués communistes au contraire, avec MM. Monmousseau et Sémard, assuraient que les "commissions syndicales" ne mettent pas en péril l'indépendance du syndicalisme et donnaient carte blanche aux communistes pour s'organiser en tant que communistes au sein de la CGTU<sup>577</sup> ».

La motion Semard sur les commissions syndicales est finalement adoptée par 58 voix contre 37. 19 fédérations professionnelles et 39 unions départementales, dont celle du Pas-de-Calais, votent en faveur de la motion Semard approuvant la création de commissions syndicales communistes<sup>578</sup> ; 11 fédérations et 26 unions départementales s'y opposent en votant la motion Lartigue. Dans la foulée, les représentants de la minorité libertaire démissionnent du Bureau confédéral et de la Commission exécutive confédérale.

Un congrès extraordinaire est donc convoqué pour le mois de novembre à Bourges.

Vingt et un syndicats du Pas-de-Calais y sont représentés dont dix syndicats de mineurs et cinq syndicats de cheminots. Maurice Thorez est le délégué de huit des syndicats représentés au congrès de Bourges et Adolphe Mangematin de quatre autres syndicats<sup>579</sup>. La composition de la délégation CGTU du Pas-de-Calais illustre donc le poids des militants communistes au sein de la CGTU. Sur les vingt-et-un syndicats représentés à ce congrès confédéral de Bourges, seul le syndicat des verriers d'Arques, représenté par le secrétaire général de la fédération CGTU du verre, François Süe, qui était par ailleurs adjoint au maire d'Aniche et conseiller général du canton de Trélon dans le Nord<sup>580</sup>, vote la motion Lartigue qui rassemble les libertaires et syndicalistes-révolutionnaires de la CGTU.

Le point de non-retour est atteint le 11 janvier 1924, lorsque des incidents violents opposent une centaine de libertaires venus porter la contradiction lors d'une réunion de la CGTU tenue dans les locaux de la SFIC, 33 rue de la Grange-aux-Belles. Des coups de feu sont tirés, faisant deux morts, Nicolas Clos (ajusteur de métaux) et Adrien Poncet (syndicat unitaire du bâtiment). Minoritaires à l'intérieur de la CGTU, les libertaires appellent à leurs syndiqués à quitter une organisation inféodée au Parti communiste et à constituer des syndicats autonomes. En février 1924, une poignée de minoritaires libertaires des syndicats unitaires du Nord et du Pas-de-Calais et de quelques syndicats confédérés se réunissent à Lille pour poser les bases de la future Union fédérative des syndicats autonomes. La plupart des sections syndicales représentées viennent du syndicat unitaire du bâtiment (Dunkerque, Wattrelos, Lille, Lannoy, Roubaix et

---

<sup>577</sup> *Le Temps*, 24 juillet 1923.

<sup>578</sup> *L'Humanité*, 26 juillet 1923.

<sup>579</sup> Voir annexe 7.

<sup>580</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article131763>, notice SÛE François par Yves LE MANER, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 17 juillet 2019.

Seclin) et parfois du textile et des métaux. Une seule structure syndicale du Pas-de-Calais est mentionnée, celles de minoritaires libertaires du syndicat CGTU des mineurs de Courrières. Lucide, l'auteur de l'article prévient : « Pas de bluff ! La salle n'était pas envahie par la "masse" » mais ajoute avec optimisme qu'« on peut dire que dans le pays du syndicalisme politique, la minorité fait boule de neige<sup>581</sup>. »

Tout au long de l'année 1924, la presse libertaire n'a de cesse de dénoncer le mélange des genres et la subordination du syndicat au Parti communiste et d'appeler les syndicalistes à quitter la CGTU pour rejoindre les syndicats autonomes. Les polémiques sont particulièrement vives dans le Pas-de-Calais où, comme on l'a vu, existait une puissante tradition syndicaliste-révolutionnaire et anarchiste représentée par Benoît Broutchoux avant-guerre. « Depuis le Congrès de Bourges, le Parti communiste se croit tout permis, surtout depuis que les chefs de la CGTU sont à sa remorque », fustige ainsi *le Libertaire* dans un article de mars 1924 s'étonnant que le syndicat délègue la propagande en direction des jeunes mineurs à Forcy, un permanent des Jeunesses communistes<sup>582</sup>. » Les libertaires s'offusquent particulièrement que les candidats communistes aux législatives puissent se prévaloir de leurs mandats syndicaux. Albert Périer, l'ancien secrétaire des Jeunesses communistes exclu du parti et devenu responsable de la fédération anarchiste dans le Pas-de-Calais écrit :

« Le Congrès de la Fédération communiste du Pas-de-Calais a désigné comme candidat aux prochaines élections le citoyen Dubus, délégué à la propagande du syndicat unitaire et délégué mineur aux mines de Marles. Cela ne change en rien la tactique des politiciens qui se servent du syndicat comme tremplin électoral. La propagande électorale se fera sur le programme communiste, mais avec la publicité des titres et antécédents syndicalistes<sup>583</sup> ».

En octobre 1924, le même Albert Périer, témoigne dans *le Libertaire* de la violence des rapports entre anarchistes et unitaires :

« Les politiciens du Pas-de-Calais veulent recommencer leurs petites saletés habituelles. Dans les réunions, ils votent des ordres du jour demandant que les communistes fusillent sans pitié les anarchistes contre-révolutionnaires, au lendemain de la Révolution. Un de ces tristes individus, l'ignoble et lâche Mangematin se faisait fort (en paroles bien entendu) de botter le cul aux anars de la région. Je suis allé le trouver, en le priant, comme début, de vouloir bien tenter l'expérience sur mon propre postérieur, quand ce ne serait que pour se rendre compte de ce qui arriverait par la suite. Comme de juste, ce mirliflore s'est piteusement dégonflé. Néanmoins, pour lui prouver que nous n'étions nullement disposés à nous laisser faire, je lui ai délicatement caressé les oreilles<sup>584</sup> ».

Si l'article du quotidien libertaire prête à sourire, il témoigne surtout de l'âpreté des désaccords entre les courants révolutionnaires naguère alliés au sein des Comités syndicalistes révolutionnaires. Ces désaccords ne portent pas uniquement sur la place des permanents dans le syndicat et la liaison étroite entre parti et syndicat, inacceptable aux yeux de syndicalistes révolutionnaires de tendance libertaire, ils portent également sur la nature du régime bolchevique que les libertaires dénoncent très tôt comme dictatorial et répressif. La rupture qui

---

<sup>581</sup> *Le Libertaire*, 27 février 1934.

<sup>582</sup> *Le Libertaire*, 5 mars 1924.

<sup>583</sup> *Le Libertaire*, 12 mars 1924.

<sup>584</sup> *Le Libertaire*, 17 octobre 1924.



se produit, au cours de l'année 1924 entre libertaires et communistes après les incidents de la Grange-aux-Belles laisse les communistes maîtres de la CGTU, même s'ils doivent encore, pour un temps, composer avec les syndicalistes-révolutionnaires qui les ont ralliés.

## **Le mouvement communiste et l'antimilitarisme au début des années vingt**

Les années 1922-1924 sont marquées par la mobilisation antimilitariste des communistes. Dans un parti né du refus de la guerre qui avait montré en exemple les mutins de la Mer Noire érigés en symbole du défaitisme révolutionnaire, l'activité antimilitariste permet de toucher la jeunesse et de se distinguer du frère ennemi socialiste par sa radicalité, mais elle isole aussi le Parti communiste et expose ses militants à des poursuites.

L'antimilitarisme isole les communistes parce qu'il est synonyme de trahison, dans une France endeillée et qui n'a pas oublié la signature du traité de Brest-Litovsk le 3 mars 1918 et la défection de la Russie bolchevique qui avait permis aux Allemands de lancer leur offensive de juillet 1918. Durant les années 1920, l'antimilitarisme des communistes est sans conteste un des éléments qui fonde l'anticommunisme d'une partie de la société française, ainsi que l'analyse Serge Berstein et Jean-Jacques Becker qui notent :

« Outre les complots et les tentatives de subversion dont on taxait à tort ou à raison l'Internationale communiste, le Parti communiste français, malgré sa petite taille, était capable de mener des campagnes, violentes, agressives, voire provocatrices, ressenties comme des atteintes à la communauté nationale. Deux exemples le manifestèrent particulièrement, l'occupation de la Ruhr et la guerre du Rif. Les communistes n'étaient pas seuls à être réservés envers la politique allemande du gouvernement Poincaré, mais être critique envers cette politique est une chose, prendre carrément parti pour les adversaires de la France, surtout quand cet adversaire était l'Allemagne, en est une autre fort éloignée. L'extrême violence des discours de Jacques Doriot, à propos de l'affaire marocaine, n'était pas, elle non plus, de nature à conquérir l'opinion publique. Ceci explique que les sentiments anticommunistes ne faiblirent pas. Le ministre de l'Intérieur du gouvernement Poincaré, le radical Albert Sarraut, pouvait proclamer en 1927 : "Le communisme, voilà l'ennemi !" <sup>585</sup> ».

## **Les communistes et le souvenir de la Première Guerre mondiale**

Parmi les occasions qui permettent aux communistes de développer un discours antimilitariste, on doit citer les inaugurations de monuments aux morts.

Les monuments aux morts constituent un véritable « lieu de mémoire » républicain. Ils ont fait l'objet de nombreuses analyses, comme celle d'Yves Hélias qui s'est intéressé à leur sémiologie politique <sup>586</sup> ou encore celle d'Annette Becker <sup>587</sup>. L'érection de monuments aux morts dans les villes et les villages de France répond d'abord à une attente des familles en deuil, comme le souligne Philippe Pasteau :

---

<sup>585</sup> Jean-Jacques BECKER, Serge BERSTEIN, « L'anticommunisme en France », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°15, juillet-septembre 1987, p. 18-19.

<sup>586</sup> Yves HELIAS, « Pour une sémiologie politique des monuments aux morts », *Revue française de science politique*, 29<sup>e</sup> année, n°4-5, 1979, p. 739-759.

<sup>587</sup> Annette BECKER, *Les Monuments aux morts. Patrimoine et mémoires de la Grande Guerre*, Paris, Errance, 1988.

« Aux côtés des anciens combattants, les familles des soldats tombés au champ d'honneur pendant la Grande Guerre éprouvent un réel besoin de faire élever des monuments, notamment en l'absence de signes tangibles des décédés. Avec l'éloignement géographique des sépultures établies à proximité des champs de bataille, les monuments municipaux représentent des "tombes virtuelles" pour les proches des défunts. Sur le million et demi de morts, seuls deux cent quarante mille dépouilles ont été réclamées par les familles pendant le conflit. Le coût exorbitant du rapatriement du corps à titre privé dissuadait en effet la quasi-totalité des demandeurs<sup>588</sup> ».

Le monument aux morts municipal est d'abord un lieu de recueillement de proximité pour les familles des défunts. Leur construction est facilitée par la loi du 25 octobre 1919 relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la grande guerre, dont l'article 5 prévoit que « Des subventions seront accordées par l'État aux communes, en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la patrie ». Cette aide financière nationale ne couvre que 10 à 15 % du montant des travaux, si bien que des souscriptions publiques sont lancées pour aider les communes dans leur entreprise mémorielle. En quelques années, la France se couvre de monuments aux morts qui sont construits sur les places des villages, près de l'église ou dans les cimetières. La grande majorité des trente mille monuments aux morts de la guerre 1914-1918 sont construits entre 1920 et 1925.

Lieux de mémoire et de commémoration emblématiques, les monuments aux morts sont présents aux côtés du Panthéon et de la mairie dans *les Lieux de mémoire*, la somme dirigée par Pierre Nora dont le premier tome consacré à la République paraît en 1984<sup>589</sup>. L'article consacré aux monuments aux morts est l'œuvre d'Antoine Prost. L'historien, spécialiste des anciens combattants, considère que les commémorations patriotiques constituent le « seul culte républicain, peut-être, qui ait jamais réussi en France<sup>590</sup> ». Constatant la grande similarité des différents types de monuments aux morts, Antoine Prost tente une typologie et distingue des monuments civiques, purement républicains et dépouillés, des monuments patriotiques exaltant le sacrifice et la gloire, des monuments funéraires exprimant la douleur de ceux qui restent et enfin des monuments pacifistes, beaucoup plus rares, dénonçant la guerre<sup>591</sup>.

On retrouve cette typologie des monuments aux morts dans le département du Pas-de-Calais. Sur les 970 monuments aux morts de la Première guerre mondiale recensés dans le Pas-de-Calais, 298 sont érigés sur une place de la ville ou du village, 273 près de l'église, 263 dans le cimetière communal et 20 à l'intérieur de l'église, les autres se trouvant dans des cimetières militaires ou au bord d'une route<sup>592</sup>. Dans le détail, on observe que les monuments aux morts érigés sur les places sont plus nombreux dans le bassin minier autour de Lens. A l'ouest du bassin minier, près de Béthune, on retrouve une prédominance de monuments adossés à l'église dans la région d'Houdain, Haillicourt et Maisnil-les-Ruitz. Plus à l'Ouest, dans le secteur d'Auchel, Marles-les-Mines et Calonne-Ricouart, on retrouve des monuments installés sur les places. Les monuments adossés à l'église sont plus nombreux dans la région du Montreuillois,

---

<sup>588</sup> Philippe PASTEAU, *Honorer les morts*, Inflexions, vol. 35, n° 2, 2017, pp. 123-128.

<sup>589</sup> Pierre NORA (ss. dir.), *Les lieux de mémoire, Tome 1, La République*, Paris, Gallimard, 1984, 674 pages.

<sup>590</sup> Pierre NORA (ss. dir.), op. cit., p. 214.

<sup>591</sup> Antoine PROST, *Mémoires locales et mémoires nationales : les monuments de 1914-1918 en France*, Guerres mondiales et conflits contemporains, n° 167, 1992, pp. 41-50.

<sup>592</sup> Les monuments aux morts, France – Belgique – autres pays, Laboratoire UMR CNRS IRHiS Institut de Recherches Historiques du Septentrion Université de Lille, <https://monumentsmorts.univ-lille.fr/>.

de l'Hesdinois et de l'Audomarois, avec respectivement 37 monuments situés près de l'église dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer, 61 dans le secteur d'Hesdin et 44 dans l'arrondissement de Saint-Omer contre 14, 28 et 23 pour les monuments érigés sur les places. Cette géographie de l'implantation des monuments aux morts n'a rien d'anodin et semble correspondre à une géographie de la déchristianisation des populations qui recouvre au moins partiellement la géographie électorale : sans pouvoir en faire une règle absolue, on trouve, dans le département du Pas-de-Calais, plus de monuments aux morts adossés à l'église dans les arrondissements traditionnellement conservateur et religieux et plus de monuments érigés sur les places dans les arrondissements où la pratique religieuse est la plus faible et où le mouvement ouvrier est le plus solidement implanté.

Dès lors, il n'y a rien de surprenant à ce que la construction d'un monument aux morts devienne une question politique : le lieu de l'érection du monument et sa composition, c'est-à-dire le message qu'il véhiculera sont autant d'enjeux sur lesquels les affrontements politiques sont possibles. Les questions du coût de l'ouvrage et du choix de l'artiste peuvent aussi faire débat au sein d'un conseil municipal, mais apparaissent plus secondaires.

Le projet d'érection du monument aux morts de Calais fait ainsi l'objet d'un vif débat lors du conseil municipal du 21 octobre 1921, Arthur Baly, au nom du Parti communiste, s'opposant au déblocage d'un crédit de 70 000 francs pour aménager le terrain destiné à accueillir le monument :

« On a dépensé des dizaines, peut-être des centaines de millions pour des monuments qui ne sont que des bluffs, du même genre que celui du poilu inconnu... En ce qui me concerne, les individus, dès qu'ils sont morts, cessent de m'intéresser. Si je garde au cœur le souvenir de ce qu'ils furent vivants, je n'éprouve aucunement le besoin de les écraser, une fois morts, de pierres d'un poids considérable et qui, pourraient être utilisées à un autre usage. La guerre nous a légué, outre les tués, un nombre trop important de malades... plutôt que des millions pour les morts, il eût été plus sage de songer à empêcher de mourir les millions de malades qui eussent pu être sauvés... On a préféré faire des monuments plutôt que de faire des sanatoria... On veut utiliser 70 000 francs pour un monument sous prétexte que cette somme est affectée à des œuvres de guerre. Il m'apparaît que les orphelins sont l'œuvre de la guerre et qu'avec cette somme de 70 000 francs, on pourrait tenter quelque chose en leur faveur<sup>593</sup> ».

Arthur Baly avance ici l'argument du coût du monument qu'il oppose aux besoins des blessés et des orphelins, mais on peut légitimement supposer que l'argument du coût pour les contribuables n'est avancé par l'opposant que parce que Baly et les communistes sont en désaccord sur la symbolique véhiculée par le monument aux morts de Boulogne-sur-Mer.

A Vimy, c'est Désiré Level, le conseiller d'arrondissement communiste du canton, qui prononce un discours aux tonalités très antimilitaristes à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts de Fouquières, le 28 mai 1922 :

« Le Parti communiste a un programme révolutionnaire, socialisation avec expropriation, négation absolue du devoir militaire en régime capitaliste, ce qui nous éviterait de venir déplorer la mort de nos chers camarades [...]. Pas un sou, pas un homme pour le militarisme, les travailleurs n'ont pas de patrie, dit Karl Marx, on ne peut donc pas prendre ce qu'ils n'ont pas. Plutôt l'insurrection que la guerre ! [...] Devant le monument de ces nobles victimes, jurons de nous organiser pour éviter de semblables retours des choses. [...] Et vous, chers sacrifiés, le jour du grand soir, lorsque nous aurons démasqué et châtié vos assassins, nous viendrons sur vos tombes vous dire

---

<sup>593</sup> André LABOUYRIE, *op. cit.* pp. 98-99.

humblement : votre sacrifice n'a pas été vain. Justice est faite<sup>594</sup>. » Le commissaire spécial de Lens note que « Ce discours qui a fait l'objet de nombreuses critiques de la part des républicains et socialistes de la région vient d'être publié in extenso par Le Prolétaire du Nord et du Pas-de-Calais en date de ce jour ».

Les tensions sont fortes autour des monuments aux morts, les communistes considérant que les monuments aux morts véhiculent une image glorieuse de la guerre qu'ils rejettent.

A Outreau, la question du monument aux morts devient un argument de campagne électoral. Dans son édition du 3 mai 1925, le jour-même du premier tour des élections municipales, *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, le quotidien conservateur, fustige ainsi l'attitude de la municipalité de Maurice Gournay, l'ancien maire communiste redevenu socialiste :

« Cette municipalité refusa de mettre le drapeau français à la Mairie, le jour de la Fête Nationale et le jour de la célébration de l'Armistice, elle ne le mit ensuite que sous les huées de la foule et après avoir reçu du Gouvernement un blâme déshonorant pour sa conduite anti-française. [...] cette municipalité refusa [...] d'inaugurer à Outreau le Monument aux Morts de la Grande Guerre [...] ; de nouveau l'an dernier, elle refusa d'inaugurer le Monument aux Morts de la Guerre à Equihen, section de commune d'Outreau [...]. A l'issue de la remise pure et simple du Monument des Morts à Equihen, la Musique Municipale joua l'Internationale pour ainsi dire sur le Monument même [...] à la suite de ces faits, un très grand nombre de ceux qui faisaient partie de la Musique Municipale l'abandonnèrent<sup>595</sup> ».

A Bruay, le communiste Jules Lecocq profite ainsi de l'inauguration du monument aux morts pour fustiger le comportement d'Henri Cadot durant la guerre. Ancien socialiste « majoritaire », Cadot est qualifié de « collaborateur des pourvoyeurs de charniers », ce qui vaut à Lecocq une réplique immédiate dans *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* en défense de Cadot :

« Ce monument élevé avec l'argent de tous les Bruaysiens sans distinction, à la mémoire de tous ceux qui sont morts pendant la guerre et qui appartenaient à toutes conditions sociales, à toutes religions, à tous les partis, cela nous faisait un devoir de respecter leur pensée ou leur volonté tout en restant dans le cadre de nos décisions de Congrès. Voilà, Lecocq, pourquoi nous n'avons pas même eu la pensée de faire de cette commémoration une manifestation politique<sup>596</sup> ».

Quelques mois plus tard, *L'Humanité* du 28 septembre 1922 rapporte comment la municipalité socialiste de Billy-Montigny a refusé la présence des communistes à l'inauguration du monument aux morts de Billy-Montigny<sup>597</sup>.

A Méricourt, le maire communiste et ancien broutchoutiste, Michel Richard s'oppose au comité d'érection du monument aux morts, arguant que le monument ne doit pas comporter d'éléments guerriers et stigmatiser le vaincu. Son successeur Georges Thernisien, passé à l'Union socialiste-communiste entretient des rapports plus que tendus avec le comité d'érection du monument, qui souhaite le faire inaugurer par le curé et envisage de le démonter pour l'installer sur un terrain privé, non sans réclamer à la municipalité le reliquat de la subvention votée que la municipalité n'a aucune intention de verser. L'affaire monopolise les débats du conseil

---

<sup>594</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 10 juin 1922.

<sup>595</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 3 mai 1925.

<sup>596</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 12 mars 1922

<sup>597</sup> *L'Humanité*, 28 septembre 1922.

municipal de Méricourt qui décide de faire ériger un cénotaphe au cimetière communal, comportant des éléments renvoyant à des notions de pacifisme<sup>598</sup>.

A Sallaumines, le conseil municipal pose ses conditions à propos du futur monument aux morts : la croix de guerre ne devra pas y figurer, il ne devra pas représenter de poilu armé, ni de canons rappelant la guerre ; enfin, la municipalité exige que « les orateurs qui auront à prononcer des discours lors de l'inauguration soient entièrement libres de s'exprimer selon leur pensée<sup>599</sup> ».

Le Pas-de-Calais compte plusieurs monuments aux morts exprimant la douleur. Le meilleur exemple se trouve à Auchel avec une composition qui est l'œuvre du sculpteur Félix-Alexandre Desruelles intitulée « Flétrir la guerre, chanter la paix ». Le monument, inséré dans un jardin public, présente deux scènes. La première symbolise « L'humanité en deuil » devant les horreurs de la guerre : ruines, soldats morts... La seconde scène présente « La paix en pays noir ». On peut y voir une famille de mineurs se reposant dans un jardin, avec le père cueillant les fruits d'un arbre, un enfant qui dort et une mère s'occupant du petit dernier. Ce monument aux morts a été inauguré le 13 mai 1928.

Le seul monument aux morts véritablement pacifiste du Pas-de-Calais se trouve à Avion. Il représente l'allégorie de la guerre sous les traits de la chanteuse Damia, lâchant son glaive à la vue des mains crispées des suppliciés sortant de terre. Le monument est inauguré en décembre 1927 en présence de Clotaire Delourme, le secrétaire régional de l'ARAC. Titrant sur « l'inauguration du monument aux victimes de la guerre capitaliste », *L'Enchaîné* le dit sans ambages :

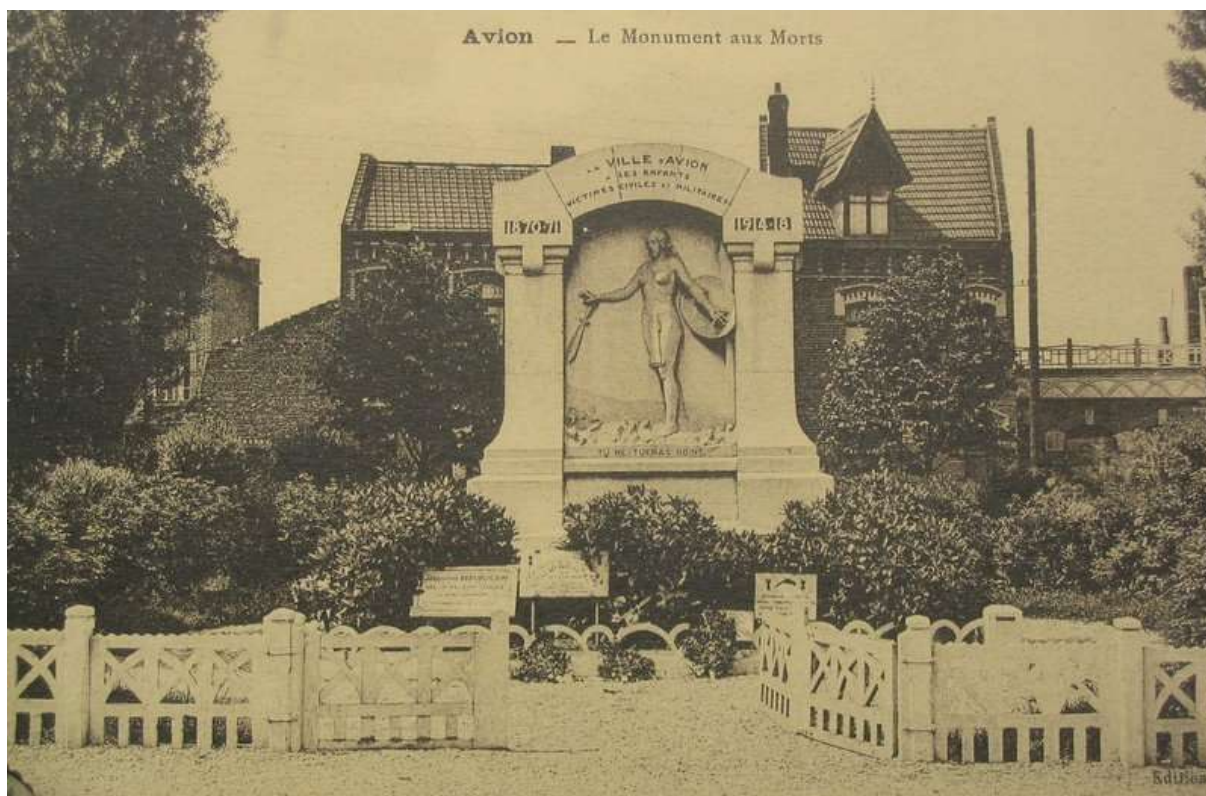
« L'inauguration du monument aux victimes de la guerre n'aura pas donné lieu, dans notre ville, à des palabres patriotiques. [...] Grâce aux élus communistes du Conseil municipal, la cérémonie a revêtu le caractère d'une manifestation contre la guerre. Elle a permis aux travailleurs de marquer leur résolution de ne plus se battre au profit de l'impérialisme. [...] Le sculpteur Dubois présente son œuvre inspirée de la phrase du Décalogue "Tu ne tueras point". La déesse de la guerre lâche son épée et s'arrête, sidérée d'entendre les cris de haine et de voir les poings des victimes de la guerre qui, sortant de terre, la menacent. [...] Elle contraste singulièrement avec tous les monuments patriotards, revanchards et rococos qui ornent trop de nos places publiques<sup>600</sup> ».

---

<sup>598</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal (1925-1931)

<sup>599</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 4 février 1923.

<sup>600</sup> *L'Enchaîné*, 10 décembre 1927.



〔 *Le monument aux morts pacifiste d'Avion* 〕

Au fond, la pratique commémorative autour des monuments aux morts et de la journée du 11 novembre, comme autour de celle du 14 juillet est révélatrice d'une forme d'acculturation républicaine des socialistes, déjà bien avancée avant 1914 et que la Première Guerre mondiale n'a fait que parachever. L'historienne Aude Chamouard relève ainsi qu'en juillet 1920, Émile Basly avait dû faire face au refus d'une partie de ses conseillers municipaux de participer aux cérémonies du 14 Juillet. À la logique partisane de sa minorité, Basly oppose la logique patriotique que lui impose son rôle de maire pour justifier la participation à cette fête : « Le 14 Juillet n'est pas la fête d'un parti. Elle réunit tous les Français dans la glorification du jour où le peuple a pour la première fois brisé ses chaînes<sup>601</sup> ».

Pour les socialistes lensois opposés à Basly en 1920, comme pour Désiré Level, Jules Lecocq ou Arthur Baly, les commémorations républicaines sont la célébration d'une république bourgeoise et militariste que les militants révolutionnaires combattent. Il reste que cette position radicale contribue à isoler le Parti communiste au début des années 1920.

### **Le mouvement communiste et la campagne contre l'occupation de la Ruhr**

Les communistes du Pas-de-Calais, en lien avec la CGTU et l'ARAC dénoncent immédiatement l'occupation de la Ruhr décidée par Poincaré qui commence en janvier 1923. Pour les communistes, l'occupation de la Ruhr s'inscrit dans une politique d'hégémonie

<sup>601</sup> Archives municipales de Lens, 22W1, registre des délibérations du conseil municipal, cité par Aude CHAMOULARD, *La mairie socialiste, matrice du réformisme (1900-1939)*, in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 96, n°4, 2007, pp. 23-33.

métallurgique continentale qui oppose la France, endettée, à l'Allemagne, qui se relève rapidement de la défaite, sur fond de rivalités franco-anglaises<sup>602</sup>.

En l'espèce, les communistes ne sont pas les seuls à dénoncer l'occupation de la Ruhr. Georges Dumoulin, l'ancien broutchoutiste devenu l'un des dirigeants de la CGT dénonce fermement dans une intervention, à l'occasion de la remise d'un drapeau à la section socialiste de Béthune en présence de 400 auditeurs, le 16 septembre 1923, « l'occupation malheureuse de la Ruhr qui ruine le prolétariat allemand sans avantages pour nous » et prend à partie les communistes emmenés par Maurice Thorez venus porter la contradiction aux cris de « Vive l'armée rouge ! A bas les traîtres ! » en les présentant comme des agents de l'étranger et des antipatriotes. Le rapport de police relate que les communistes, qui sortent de leur congrès fédéral, sont une cinquantaine : « le nommé Thorez, du Parti communiste, qui paraissait être le plus populaire d'entre eux, groupa les communistes sur la place même. Monté sur une chaise, il pérorera pendant quelques minutes. Ce fut alors un tumulte général ». En réponse, Dumoulin

« demande aux communistes qui l'interpellent que dans le cas où la défaite de l'Allemagne amènerait au pouvoir un gouvernement communiste qui s'allierait avec l'armée rouge russe pour grouper une armée qui arriverait sur le Rhin pour réclamer les clefs des villes françaises, ils livreraient le passage aux envahisseurs. Les communistes répondent par des cris oui oui<sup>603</sup> ... »

Ce rapport de gendarmerie appelle quelques réflexions : il montre d'abord la radicalité des positions du Parti communiste et son soutien total à la Russie soviétique et aux consignes de l'Internationale communiste. L'accusation réciproque de trahison est au centre du conflit qui oppose socialistes et communistes. Pour les premiers, les communistes sont des traîtres à la patrie au service d'une puissance étrangère, mais la réponse des communistes à l'interrogation provocatrice de Dumoulin montre que les communistes assument et revendiquent une position de « défaitisme révolutionnaire », retournant l'accusation de trahison contre les socialistes, représentants d'un parti qui a failli en 1914. La mobilisation contre l'occupation de la Ruhr permet à Maurice Thorez, qui a alors 23 ans et vient d'accéder à la direction de la fédération du Pas-de-Calais, de se révéler, mais aussi d'être repéré par les autorités.

### **La faible implantation de l'ARAC**

---

<sup>602</sup> Eugène VARGA, *Bulletin communiste*, 10 et 17 mai 1923.

<sup>603</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapport du commissaire spécial d'Ecouvies au Préfet du Pas-de-Calais, 17 septembre 1923.





〔 Première médaille  
de l'ARAC, 1919. 〕

Dans ce contexte, les activités de l'ARAC, fondée en 1917 par Paul Vaillant-Couturier, Raymond Lefebvre et Georges Bruyère avec le concours d'Henri Barbusse, auréolé de son prix Goncourt après la parution du *Feu* en 1916, inquiètent le gouvernement.

Dès l'origine, les fondateurs de l'ARAC ont compté parmi les initiateurs du Comité de la Troisième Internationale. L'ARAC rassemblait cependant au-delà des anciens combattants communistes, mais elle se trouve rapidement concurrencée par la Fédération ouvrière et paysanne (FOP), une association d'anciens combattants proche de la SFIO et de la CGT et par la Fédération nationale des combattants républicains (FNCR) fondée en 1922.

La motion défendue par la direction sortante de l'ARAC, accusée par les minoritaires proches du PC de corporatisme et de « passivisme pacifiste », est mise en minorité lors du congrès de Clermont-Ferrand de juillet 1923

En juin 1923, le Ministère de l'Intérieur s'adresse donc au Préfet du Pas-de-Calais afin qu'il obtienne de chacun des sous-préfets de son département un état des lieux de l'activité de l'ARAC dans chaque arrondissement, ainsi que des fiches de renseignements sur les principaux meneurs de l'association car « des poursuites sont actuellement engagées contre l'ARAC pour aboutir à la dissolution de cette organisation antimilitariste<sup>604</sup> ».

Jugeant visiblement les rapports qui lui sont adressés en juillet 1923 incomplets, le Ministère réclame « une notice de renseignements sur chacun des militants qui y sont cités » ainsi que la composition exacte des bureaux des sections de Saint-Pol-sur-Ternoise et de Sallaumines.

Les différents rapports établis à l'occasion de cette vaste enquête sur l'ARAC nous permettent de mieux cerner l'implantation, les forces et les faiblesses de l'association.

En 1923, l'ARAC ne compte que 5 sections dans le Pas-de-Calais, à Calais, Sallaumines, Avion, Saint-Pol-sur-Ternoise et Chocques. Une sixième section voit le jour à Cuinchy en 1924 à la suite du retrait du président local de l'association d'anciens combattants.

Malgré une tentative d'implantation à Arras avec une réunion publique constitutive le 8 octobre 1922 devant un très faible nombre d'auditeurs, l'ARAC n'est pas parvenue à constituer de section.

---

<sup>604</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, lettres du Préfet du Pas-de-Calais aux sous-préfets de Calais, Saint-Pol-sur-Ternoise et Béthune, 28 juin 1923.



En 1923-1924, l'association proche du Parti communiste est essentiellement implantée dans le bassin minier de Lens-Béthune, dans l'arrondissement de Béthune où la SFIO avant-guerre et la SFIC après le Congrès de Tours concentrent l'essentiel de leurs forces. Là encore, la présence de l'ARAC est un marqueur social et identitaire fort qui illustre la permanence d'une tradition antimilitariste dans le bassin minier et le rôle joué par le refus de la guerre porté par les anciens combattants dans l'émergence du communisme dans le département.

A Avion, dirigée par un maire communiste, Delcourt, la section locale de l'ARAC « aurait été formée à la fin de l'année 1922 par quelques dissidents de l'UNC qui auraient voulu que cette dernière société s'occupât de politique ». Selon le rapport du commissaire spécial, le groupe local d'Avion compte « une vingtaine de membres dont la plupart sont employés dans les services municipaux ». Il est présidé par Paul Dépret, un ancien mineur, né en 1885, blessé de guerre et employé d'octroi. Le commissaire spécial souligne que depuis sa création, l'association n'a pris part à aucune manifestation publique, seuls les membres de son comité directeur ayant participé à l'anniversaire de l'Armistice<sup>605</sup>.

Le groupe local de Sallaumines compte lui aussi une vingtaine d'adhérents. Son siège social est installé dans un baraquement de la mairie de Sallaumines. Le bureau de l'association est dirigé par Jules Dupéage et Jules Mattez, tous deux conseillers municipaux communistes de Sallaumines. Entre le premier rapport, rédigé en juillet 1923 et le rapport rédigé par le commissaire spécial à l'attention du sous-préfet de Béthune en janvier 1924, la section ARAC de Sallaumines semble avoir connu des défections :

« Les nommés Dupéage Jules, Dilly Romain, Dupuis Jacques et Bernard Joseph, Louis ont abandonné ce groupement et sont même sur le point de quitter le Parti communiste. L'action de l'ARAC à Sallaumines est nulle à tel point que lors de l'inauguration du monument aux morts de la commune (octobre dernier), le secrétaire Mattez qui avait eu l'intention à un moment donné d'organiser une contre-manifestation, dut abandonner son projet, aucun des membres n'ayant consenti à le suivre. Depuis trois mois environ, les membres de ce groupement ne se sont pas réunis car ils craignent d'être arrêtés<sup>606</sup> ».

La section de Chocques, dans le Béthunois, compte 28 membres. Elle est dirigée par Florimond Obry, un manoeuvre de 28 ans. Fin 1924, le commissaire spécial note que « ce groupement antimilitariste n'a fait, des derniers temps, aucune action qui mérite d'être signalée<sup>607</sup> », mais relève que Frédéric Garrez, le secrétaire départemental de l'ARAC, a pris la parole lors d'une manifestation organisée par le Parti communiste le 29 octobre 1923 à Béthune, salle de l'Alcazar.

Après le bassin minier, c'est le littoral qui constitue la seconde zone d'implantation du mouvement ouvrier. L'ARAC y dispose d'une section à Calais, fondée à la suite d'un meeting communiste qui s'est tenu le 28 avril 1923 en présence du député communiste Paul Vaillant-Couturier. Selon les autorités, elle compte 45 membres, tous communistes. Son secrétaire est

---

<sup>605</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 13 février 1924.

<sup>606</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial de Lens au sous-préfet de Béthune, 4 janvier 1924.

<sup>607</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial de Béthune au sous-préfet de Béthune, 13 décembre 1924.

Adrien Dufumier, un ouvrier-zingueur né en 1895. La section calaisienne de l'Arac, qui a sollicité un local comme celui de l'UNC auprès de la municipalité, se réunit au siège du Parti communiste de Calais, au « Cheval noir », place Crèveœur<sup>608</sup>.

L'ARAC compte enfin une section à Saint-Pol-sur-Ternoise. Une quinzaine de personnes ont assisté à la réunion fondatrice au café Fauquembergues, le 28 février 1923. Le groupe local, qui tient une permanence pour informer les anciens combattants et ayants-droits sur leurs droits tous les dimanches compterait une centaine de membres. « Aucun des membres [...] n'a fait l'objet, jusqu'à présent, d'une remarque défavorable. L'association en question ne paraît être qu'une agence de renseignements<sup>609</sup> » souligne le sous-préfet de Saint-Pol. Seul le président de l'association, un certain Giachello, électricien à Saint-Pol, « fait actuellement l'objet d'une surveillance de la gendarmerie comme suspect, et fait de la propagande communiste<sup>610</sup>. » Dans son second rapport daté de décembre 1923, le sous-préfet de Saint-Pol signale qu'à la suite de la faillite de la société de Giachello, parti sans laisser d'adresse, l'ARAC locale

« est en complète désorganisation. [...] Aucune réunion, même du bureau, n'a eu lieu depuis plus de deux mois [...]. Les membres les plus assidus qui entouraient Giachello ne se livrent à aucune propagande communiste ou antimilitariste et, tout en étant d'idées avancées, on ne peut les considérer comme militants<sup>611</sup> ».

Une nouvelle section de l'ARAC se constitue à Cuinchy, dans le Béthunois, début 1924. Cette création intervient à la suite du départ du président d'une amicale locale d'anciens combattants dont les adhérents antimilitaristes ont poussé, note le rapport, pour intégrer l'ARAC. Cette nouvelle section de l'ARAC

« groupe pour ainsi dire la presque totalité des anciens combattants de Cuinchy ainsi que les veuves de guerre soit au total environ 60 adhérents. [...] Un certain nombre d'entre eux seraient disposés à se retirer de ce dernier groupement. [...] La plupart des adhérents du groupement de Cuinchy ne sont certainement pas très fixés sur les tendances réelles de cette association et ne les partagent pas<sup>612</sup> ».

Quand on se penche sur quelques-unes des notices individuelles de renseignements remontées à la Préfecture, on retrouve la même tonalité rassurante que dans tous les rapports que nous venons de citer. Ainsi, Adolphe Mattez, de la section sallauminoise de l'ARAC est jugé « nullement dangereux. Fait partie de l'ARAC pour faire plaisir à son frère qui est secrétaire de la section. Ne se fait remarquer dans aucune manifestation. » Alexandre Desprez, également de la section ARAC de Sallaumines est considéré comme un « individu travailleur et de bonne

---

<sup>608</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du sous-préfet de Boulogne au Préfet du Pas-de-Calais, 28 juin 1923.

<sup>609</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du sous-préfet de Saint-Pol-sur-Ternoise au Préfet du Pas-de-Calais, 28 juin 1923.

<sup>610</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 5 juillet 1923.

<sup>611</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du sous-préfet de Saint-Pol-sur-Ternoise au Préfet du Pas-de-Calais, 10 décembre 1923.

<sup>612</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial de Béthune au sous-préfet de Béthune, 31 mars 1924.

conduite qui s'est laissé inscrire à l'ARAC pour faire plaisir à ses camarades. Nullement dangereux<sup>613</sup>. »

Les différents rapports consacrés aux activités de l'ARAC permettent donc au Préfet de conclure qu'« en résumé, pour l'ensemble du département, les groupements signalés ne manifestent aucune activité susceptible de retenir l'attention et n'ont aucune influence sérieuse<sup>614</sup> ». Avec moins de 300 adhérents recensés pour le département du Pas-de-Calais, qui pour la plupart ne semblent pas être des militants antimilitaristes actifs, mais considèrent l'association comme une association de services pour les anciens combattants sans en partager toutes les orientations, l'ARAC n'inquiète pas outre mesure les autorités. En particulier, on ne retrouve jamais, dans aucun des rapports de police qui constituent le dossier de l'ARAC conservé aux archives départementales de propos qui relèveraient du « défaitisme révolutionnaire » ou de l'appel à l'Armée rouge.

De fait, la principale organisation en mesure de mobiliser contre la guerre est la CGTU, dont les cadres souvent issus du syndicalisme broutchoutiste ont conservé leurs convictions antimilitaristes.

Tout l'enjeu pour les syndicalistes unitaires est de faire le lien entre revendications concrètes des travailleurs, essentiellement des mineurs et des cheminots et la situation internationale. Du côté de la CGTU, on dénonce la vie chère et le gel du traitement des fonctionnaires qu'on met en relation avec les dépenses militaires :

« Pourquoi cette occupation désastreuse de la Ruhr qui n'enrichit que le Comité des Forges et Houillères ? Pourquoi ces prêts à la Pologne, ces expéditions militaires en Syrie ? Si le gouvernement voulait, il trouverait de l'argent dans les caisses des enrichis de la guerre. » « L'État [...] prétend ne pouvoir trouver l'argent nécessaire aux dépenses qu'entraîneraient de telles augmentations ; pourtant il en trouve facilement quand il s'agit [...] d'occuper certains territoires : Syrie, la Ruhr, la Silésie<sup>615</sup> ».

### **Le mouvement communiste face à la guerre du Rif**

La campagne menée par les communistes contre la guerre du Rif, à partir de la fin de l'année 1924 a revêtu une importance particulière, soulignée par les historiens du Parti communiste. Pour une étude détaillée de la campagne du PCF contre la guerre du Rif, on se réfèrera à l'article de Nicole Le Guennec paru dans *le Mouvement social*<sup>616</sup> ainsi qu'à l'ouvrage de Vincent Courcelle-Labrousse et Nicolas Marmié consacré à la guerre du Rif<sup>617</sup>.

---

<sup>613</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, notice individuelle d'Alexandre Desprez jointe au rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 3 juillet 1923.

<sup>614</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 11 janvier 1924.

<sup>615</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2373, rapports du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 8 et 10 février 1924.

<sup>616</sup> Nicole LE GUENNEC, « Le Parti communiste français et la guerre du Rif », *Le Mouvement Social*, n° 78, 1972, pp. 39-64.

<sup>617</sup> Vincent COURCELLE-LABROUSSE et Nicolas MARMIE, *La guerre du Rif : Maroc, 1921-1926*, Paris, Tallandier, 2008.

On rappellera juste qu'à la suite des premières victoires des troupes marocaines d'Abd El Krim contre les Espagnols, saluées à l'Assemblée nationale par Sémard et Doriot, la France s'engage au début de 1925 dans le conflit marocain.

Dès le mois d'avril 1925, un « comité central d'action contre la guerre » est constitué, regroupant le Parti communiste, les Jeunesses communistes, la CGTU et l'ARAC. Maurice Thorez en est le président.

Le 28 juin, une manifestation regroupe 400 militants communistes et unitaires à Billy-Montigny, selon les chiffres de la police, dont une soixantaine de femmes et une quarantaine d'étrangers, italiens et polonais. Le quotidien communiste *l'Enchaîné* évoque une « magnifique démonstration contre la guerre du Maroc » :

« Quatre mille camarades étaient là. [...] Le cortège, vraiment imposant, se déroula en long méandres dans toutes les artères de Billy, aux sons des musiques et des acclamations de la population sympathique. [...] La salle Marcel fut trop étroite et trop petite pour contenir tous les assistants<sup>618</sup> ».

Tour à tour, Alphonsine Bernard pour le PCF régional, Maurice Hostyn pour la CGTU et le député du Nord Augustin Désoblin dénoncent la guerre au Maroc et appellent tous les travailleurs à se mobiliser avec les communistes et la CGTU pour exiger la cessation immédiate des hostilités et l'amnistie des militants emprisonnés. Albert Périer, ancien responsable des JC du Pas-de-Calais qui avait quitté le parti et était devenu le leader de la fédération anarchiste du Pas-de-Calais est présent au meeting et exprime son accord avec les positions des communistes. A Loos-en-Gohelle, une manifestation à l'appel du comité d'action contre la guerre a lieu le 5 juillet, avec 200 participants, dont une trentaine de jeunes filles de 5 à 12 ans vêtues de rouge. Une certaine Marcelle Davelu, de Beuvry, s'exprime au nom de l'association des veuves de guerre et appelle les femmes à rejoindre le comité des femmes communistes. Henri Croenne, du Secours Rouge est présent, ainsi que Désoblin.

Début juillet, le comité central d'action adopte le principe d'une grève générale de 24 heures contre la guerre au Maroc. Dans de nombreuses localités du Pas-de-Calais, le PCF, la CGTU et l'ARAC tentent de mobiliser leurs sympathisants et appliquent la tactique du « front unique » en s'adressant aux militants de la SFIO et de la CGT pour qu'ils les rejoignent. C'est ce que fait Emile Dupont, le secrétaire de la section communiste de la mine de Vendin qui écrit au secrétaire de section socialiste de Chocques. Le commissaire spécial note d'emblée que « le destinataire communiquera cette circulaire à son groupe au cours d'une réunion qui aura lieu le 5 juillet prochain, mais il est plus que probable qu'il n'y sera fait aucune réponse<sup>619</sup> ».

A Calais, une réunion du comité d'action contre la guerre rassemble 250 personnes. C'est Albert Cornette, des Jeunesses communistes, qui dénonce avec virulence une guerre « voulue par les capitalistes parce qu'il y a au Maroc des mines de cuivre, de fer et des terres pétrolifères ».

Un grand meeting régional a lieu à Lille le 12 juillet. Selon *l'Humanité*, 1 189 délégués, dont quelques socialistes et syndicalistes de la CGT assistent à ce congrès. Charles Level, le secrétaire général de l'UD CGTU est présent à la tribune. Alphonsine Bernard intervient « au

---

<sup>618</sup> *L'Enchaîné*, 4 juillet 1925.

<sup>619</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2395, rapports du commissaire spécial de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 27 juin 1925.

nom des femmes qui souffrirent de 1914 à 1918, au nom des veuves, des épouses, des sœurs des combattants qui, comme elle, vécurent dans la zone rouge et partagèrent dans les tranchées la gamme des soldats ».



Des militants communistes viennent apporter la contradiction dans des réunions socialistes, comme à Arras, le 25 juillet 1925 où Lacan affirme que

« la seule manière de faire finir cette guerre, c'est de faire comprendre aux ouvriers qu'en face d'eux ils ont des ouvriers du Rif et qu'ils doivent fraterniser avec eux, leur tendre la main. Après avoir critiqué le gouvernement fautif de cette guerre, ainsi que le Cartel des gauches qui s'en est rendu complice, il termine en criant A bas la guerre, vive la fraternisation !<sup>620</sup> ».

Plus que les réunions publiques, c'est la propagande en direction des conscrits et les appels à la mutinerie qui inquiètent les autorités.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> octobre 1925, un certain François Henedouche, dépositaire de journaux et conseiller municipal d'Houchin, dans le Béthunois, est condamné à trois mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Béthune pour avoir collé des affiches protestant contre la guerre au Maroc et appelant les soldats à fraterniser avec les Rifains. Le 31 octobre, le commissaire spécial de Béthune informe les autorités qu'il a transmis au procureur de la République un procès-verbal suite à une distribution d'un tract antimilitariste aux soldats et marins distribué à Chocques le 4 octobre par le mineur Henri Dufour.

---

<sup>620</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2395, rapports du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 25 juillet 1925.

Les poursuites visent les principaux responsables communistes du Pas-de-Calais. Le 24 septembre, un rapport du commissaire spécial de Béthune informe le préfet de l'ouverture de poursuites par le parquet à l'encontre de Georges Vasseur, le principal responsable communiste du secteur de Nœux-les-Mines et Houdain. Lors d'une réunion publique à Barlin le 14 septembre, Vasseur avait en effet affirmé

« Ceux qui seront appelés au Maroc, [...] nous leur disons s'il faut que les fusils partent, ils doivent aller de l'autre côté où ils seront dirigés. Nous communistes, nous disons aux employés au chemin de fer : il faut arrêter vos machines et refuser de les conduire lorsqu'elles sont chargées de munitions à destination du Maroc ».

Déjà emprisonné pendant huit jours pour distribution de tracts contre l'occupation de la Ruhr lors de la grève des mineurs unitaires de 1923, Vasseur est cette fois condamné à six mois de prison. Le 20 novembre, c'est Emile Dupont, l'un des principaux militants du secteur de Béthune et Auchel qui est condamné par le tribunal correctionnel à trois mois de prison pour propagande antimilitariste pour avoir lancé lors d'une réunion publique à l'occasion de la campagne cantonale au mois de juillet « Nous, nous disons à nos soldats : l'ennemi n'est pas en face de vous, il est derrière, ce sont les officiers français, c'est de ce côté que vous devez braquer vos armes et tuer ces officiers qui sont les défenseurs du capitalisme ».

La mobilisation contre la guerre est très difficile, pour un parti en recul, qui compte alors moins de 2 000 adhérents, contre 14 000 avant le congrès de Tours. Ainsi, la réunion prévue le 6 septembre 1925 à Nœux-les-Mines en présence du député du Nord Clotaire Delourme et d'un responsable des Jeunesses communistes doit être annulée en raison du faible nombre d'auditeurs (25) et parce qu'il n'y a pas un seul jeune présent. Le 27 septembre, c'est le meeting contre la guerre au Maroc prévu à Courrières qui doit être annulé, les orateurs étant retenus à Douai, note le commissaire spécial<sup>621</sup>.

Pour Marcel Kirsch, la grève générale ne peut réussir que si la CGTU parvient à convaincre les mineurs :

« Les dirigeants connus se tiendront, à partir du 28 septembre et jusqu'au 10 octobre à proximité des puits à la remonte des mineurs et chercheront en distribuant des tracts, à rassembler autour d'eux le plus d'ouvriers. Lorsque le rassemblement sera jugé suffisamment important, un meneur délégué par la CGTU interviendra opportunément pour engager les mineurs à la grève<sup>622</sup> ».

La grève générale du 12 octobre 1925 est un échec. *Le Grand Echo du Nord de la France* parle même de « four complet » et dénonce en une des « excitateurs furieux de leur défaite » à l'origine de « violentes bagarres » et d'un « commencement d'émeute » à Halluin. En deuxième page, le quotidien nordiste fait le bilan de la mobilisation dans le département du Pas-de-Calais :

« A Arras, le travail fut normal. [...] A Béthune, sur 150 000 ouvriers mineurs du Pas-de-Calais, on comptait 500 grévistes. [...] Il faut dire que c'était hier lundi, lendemain d'un certain nombre de "ducasses". Il serait donc osé

---

<sup>621</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2395, rapport du commissaire de police de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 28 septembre 1925.

<sup>622</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2395, rapport du commissaire de police de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 28 septembre 1925.

d'affirmer que les chômeurs ont tenu à participer au mouvement. A Lens, le travail fut normal. [...] A Boulogne, [...] nulle part, dans aucune usine, on n'a constaté de défections, même pas aux Aciéries d'Outreau. A la gare, ce fut le calme du travail habituel et aussi également sur les quais<sup>623</sup> ».

Pour *l'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, « la tentative de grève générale bolchevik a échoué complètement ». Le quotidien socialiste souligne que le calme a été absolu et le travail complet tant dans les mines que dans le bâtiment et que les quelques défections doivent être attribuées à la fête communale qui attire chaque année des travailleurs à Sallaumines, Fouquières-lès-Lens et Avion. Le seul incident que signale le journal est la venue d'une société de bigophones communistes à la fosse 7 des Mines de Dourges, mais sans qu'aucun ouvrier ne cesse le travail. « Sur 150 000 mineurs que compte le bassin houiller, c'est tout au plus si on enregistra 500 grévistes réellement volontaires<sup>624</sup> ».

Deux grévistes d'Avion sont licenciés pour avoir participé à la grève le 12 octobre et incité les mineurs à faire grève. Le 1<sup>er</sup> novembre, une manifestation organisée par le PCF et la CGTU à Avion rassemble une centaine de personnes pour protester contre ces licenciements. A la suite de cette manifestation, le syndicat CGT réagit en évoquant des licenciements justifiés par les insultes des militants licenciés envers leur supérieur et fustige la grève du 12 octobre :

« Aucun des nôtres n'adhère au comité d'action et n'a pu approuver le mouvement de grève de 24 heures que nous savions être un mouvement purement politique. Tout le monde sait, d'ailleurs, que ce mouvement n'a été qu'un véritable fiasco. Aux puits 4 et 4 bis, beaucoup d'ouvriers ont chômé parce que c'était la ducasse ; en tout autre temps, personne ne se serait aperçu qu'il y avait grève. Dans toute la région, on constata la grève des grévistes ». L'échec de la grève générale contre la guerre du Maroc et la répression qui ciblé les communistes semblent avoir démoralisé les militants.

Un rapport de police note ainsi qu'une réunion de l'ARAC et de Parti communiste de Calonne-Ricouart, prévue le 6 décembre 1925, a dû être annulée faute d'auditeurs, Jacques Duclos se retrouvant tout seul avec trois membres de la section communiste de Calonne<sup>625</sup>.

Cachin est condamné à 13 mois d'emprisonnement, Thorez à 8 mois... Le Parti communiste est décapité au plan national.

Fin 1925, s'il n'est plus question d'organiser une nouvelle journée de grève générale contre la guerre, les communistes mènent campagne contre la répression et pour la libération des emprisonnés, Duport et Vasseur, la campagne devant être l'occasion de réaliser le front unique avec les socialistes et les confédérés. *L'Enchaîné* dénonce les « fausses déclarations » d'Hechter, le maire socialiste de Chocques, qui ont conduit à la condamnation de Duport<sup>626</sup>. Le quotidien communiste publie des lettres des deux emprisonnés, à qui le Secours Rouge vient rendre visite. Le 5 décembre 1926, le groupe La Raison de la Libre Pensée de Montigny-en-Gohelle appelle ainsi à la libération de Duport et Vasseur<sup>627</sup>. Un meeting est organisé le 19 décembre à Sains-en-Gohelle. *L'Enchaîné* se réjouit de la présence de quelques militants socialistes et confédérés.

---

<sup>623</sup> *Grand Echo du Nord*, 13 octobre 1925.

<sup>624</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 13 octobre 1925.

<sup>625</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2395, rapport du commissaire de police de Calonne-Ricouart au Préfet du Pas-de-Calais, 11 décembre 1925.

<sup>626</sup> *L'Enchaîné*, 5 décembre 1926.

<sup>627</sup> *L'Enchaîné*, 14 décembre 1926.

Le bilan de la grève de 24 heures est tiré par le Comité exécutif de l'IC lors de la 6<sup>ème</sup> session du CEIC élargi, en février-mars 1926, qui adopte une résolution sur la France. On peut y lire, à propos de la grève de 24 heures que

« Sans doute, personne ne pouvait s'attendre à ce que la grève de 24 heures fût générale. [...] On peut critiquer la tactique employée pour préparer et pour déclencher la grève. Mais la grève de protestation contre la guerre était une action nécessaire ; ce fut la première grève politique, dont le parti ait lancé le mot d'ordre avec l'organisation syndicale, dans l'histoire du mouvement ouvrier français moderne. Elle n'a pas entraîné l'ensemble du prolétariat, elle n'a pas été un succès complet, elle n'a pas non plus été l'échec que l'opposition renchérisant sur les journaux bourgeois a voulu y voir. Le parti doit mener son action même au prix de certaines répressions. Il doit s'efforcer d'obtenir le maximum de résultats, sans doute, et sur ce point la grève de 24 heures n'est pas exempte de fautes, mais la position prise par la droite contre la grève en elle-même, ses récriminations contre la répression qui suivit, n'ont rien de révolutionnaire<sup>628</sup> ».

Au milieu des années 1920, après quatre ans d'existence, la SFIC et le syndicalisme unitaire du Pas-de-Calais ont déjà commencé à acquérir des traits spécifiques qui les distinguent du mouvement socialiste et du syndicalisme réformiste incarné par la CGT confédérée.

Le Parti communiste et la CGTU ont été à la pointe des grèves ouvrières du début des années vingt et se sont efforcés d'organiser la main d'œuvre immigrée, notamment polonaise. Né à Tours du choix majoritaire des socialistes de l'époque de régénérer un parti socialiste qui se serait fourvoyé dans l'union sacrée et la participation gouvernementale, le Parti communiste et les organisations qui lui sont liées, comme la CGTU et l'ARAC manifestent leur antimilitarisme radical lors des commémorations et des érections de monuments aux morts, mais aussi en menant des campagnes actives contre l'occupation de la Ruhr et la guerre du Rif qui contribuent à les isoler et provoquent en retour une répression qui cible un certain nombre de cadres communistes, dans le département du Pas-de-Calais comme dans le reste de la France.

Alors que la plupart des maires socialistes du territoire et l'intégralité des députés font le choix de rester à la SFIO maintenue, le Parti communiste est en recul non seulement sur le plan électoral, mais aussi et surtout en nombre d'adhérents. Le nouveau parti subit une véritable hémorragie de militants face à laquelle les communistes tentent de réagir sous l'impulsion de leur nouveau secrétaire fédéral, Maurice Thorez.

La période est aussi marquée par d'âpres luttes politiques au sein du Parti communiste d'URSS qui ont des répercussions à la tête du Parti communiste français. Au milieu des années 20, Souvarine et ses amis syndicalistes révolutionnaires de *la Vie ouvrière*, qui avaient contribué à la victoire des partisans de la III<sup>e</sup> Internationale lors du congrès de Tours, sont écartés des instances dirigeantes du PC pour cause de sympathies trotskistes au profit d'Albert Treint, qui bénéficie du soutien de Staline et Zinoviev. Ces débats échappent très largement aux militants de terrain, dont la principale préoccupation est plutôt de lutter contre les frères ennemis socialistes, mais Maurice Thorez en est partie prenante, puisqu'il soutient d'abord le camp Souvarine avant de se rallier à Treint sous l'influence de Gouralski, comme on l'a vu. La « bolchevisation » du Parti communiste a des effets concrets sur la fédération communiste du Pas-de-Calais, qui doit, comme les autres, adopter le modèle des cellules d'entreprises en lieu

---

<sup>628</sup> *Correspondance internationale*, n°64, thèses adoptées par le 6<sup>ème</sup> Exécutif élargi de l'IC, 25 mai 1926, page 710.



et place des sections de villes. Le poids des communistes se renforce en parallèle au sein de la CGTU où l'opposition libertaire, héritière du broutchoutisme d'avant-guerre, est marginalisée.

Paradoxalement, le renforcement du lien entre parti et syndicat s'inscrit dans une tradition bien ancrée dans le département du Pas-de-Calais et qu'illustraient avant-guerre les liens entre SFIO et « vieux syndicat » des mineurs, qui constituent encore la force du courant socialiste tout au long des années vingt. Il y bien là une spécificité du communisme dans le Pas-de-Calais, qui emprunte à la fois à une tradition syndicaliste-révolutionnaire – le broutchoutisme – anticléricale, antimilitariste et porteuse d'une grande radicalité, mais méfiante envers le parti socialiste, et à une tradition régionale, qui rapproche ici le socialisme du travaillisme anglais, associant étroitement le syndicat et le parti.

# **Chapitre 5**

## **Le PCF et la CGTU de la période « classe contre classe » au tournant des années trente (1926-1931)**

La deuxième moitié des années 1920 voit se poursuivre les évolutions que le mouvement communiste a connues à partir de 1924. Après les premières années d'une SFIC qui à bien des égards, était la continuation de la SFIO, la « bolchevisation » du Parti communiste s'accroît. Réorganisé en rayons et en cellules, doté d'une nouvelle génération de jeunes cadres et de permanents - dont Maurice Thorez est la figure emblématique - qui ont accepté la bolchevisation imposée par les instances de l'Internationale communiste au parti français et une forme de mise sous tutelle de la CGTU, c'est un parti communiste réduit et soudé par les épreuves et la répression qui affronte les défis de la deuxième moitié des années 1920, en lien avec la CGTU et les organisations de la galaxie communiste qui s'organisent dans les territoires du communisme municipal.

### **Les « années sombres » du parti ?**

La deuxième moitié des années 1920 constitue un moment difficile pour le Parti communiste, secoué par des crises de direction, l'érosion de ses effectifs et frappé par la répression gouvernementale.

L'historiographie attribue classiquement cette phase de déclin à la stratégie de « bolchevisation » entamée à partir de 1924 et à la tactique « classe contre classe » mise en œuvre de 1928 au tournant de 1932-33.

Pour Annie Kriegel,

« les périodes de déclin (1921-1934 ; 1938-1943 ; 1947-1960) sont si étendues qu'elles donnent, à vrai dire, l'impression d'être la norme. Elles se déroulent d'ailleurs sur deux rythmes : un premier, vif, où la chute est rapide (1924-1924 ; 1947-1950) ; un second, plus lent, presque monotone et régulier (1924-1924 ; les années cinquante). D'un rythme à l'autre, le décrochement s'opère après une tentative manquée de renversement artificiel de la conjoncture : en 1924-1925, cette tentative, c'est l'épisode de la bolchevisation<sup>629</sup> ».

---

<sup>629</sup> Annie KRIEGEL, *Les communistes français, 1920-1970*, Editions du Seuil, Paris, 1985, p. 61-62.

Ce constat repose en premier lieu sur une réalité chiffrée : entre 1925 et 1933, les effectifs d'adhérents du PCF sont divisés par deux, passant de 60 000 membres à seulement 28 000. Comme le souligne Annie Kriegel, la chute des effectifs du PCF s'inscrit dans la continuité de la période 1921-1924. Le tournant de la bolchevisation de 1924-1925 n'a donc pas permis d'enrayer l'érosion des effectifs militants du Parti communiste. Par ailleurs, sous l'effet du changement du mode de scrutin législatif, le Parti communiste passe de vingt-six sièges à la Chambre des députés en 1924 à onze sièges en 1928 et dix sièges en 1932.

La période est également marquée par plusieurs crises de direction qui sont autant le produit des difficultés propres au PCF qu'il convient de corriger en écartant les dirigeants jugés coupables de mauvais choix stratégiques, que des luttes de pouvoir au sein de l'Internationale communiste sur fond de stalinisation qui aboutissent à la marginalisation de Zinoviev en 1926 puis de Boukharine qui lui avait succédé à la tête de l'IC de 1926 à 1929. Serge Wolikow rappelle ainsi que la seconde moitié des années vingt est marquée par un contrôle accru de parti communiste soviétique sur l'IC et de l'IC sur ses sections nationales :

« le contrôle du Parti communiste soviétique n'a cessé de s'affirmer sur le Komintern dès le milieu des années 1920, mais avec une accentuation sensible à partir de 1935. En témoigne le rôle de la délégation russe au Komintern. [...] L'autoritarisme grandissant dans le Parti bolchevique, l'élimination successive des principaux dirigeants historiques et l'émergence d'un pouvoir sans partage de Staline ont des effets importants sur le fonctionnement de l'Internationale communiste<sup>630</sup> ».

Ces crises de direction ne sont pas sans conséquence sur le plan local et aboutissent à des départs et des exclusions. La méfiance à l'endroit des responsables et élus locaux soupçonnés de carriérisme et d'opportunisme, consubstantielle à la création du PCF qui a constitué une rupture avec les vieilles pratiques de la SFIO d'avant-guerre comme nous l'avons montré précédemment, peut expliquer une véritable obsession de la trahison qui s'observe à l'échelle départementale.

Au fond, pour Roger Martelli,

« les années 1920 et le début des années 1930 écartent à la fois ceux qui ne voyaient dans le bolchevisme que la continuation de la gauche socialiste d'avant 1914, ceux qui y retrouvaient une sorte de "minorité agissante" prolongeant la méfiance du syndicalisme révolutionnaire à l'égard de tout mouvement politique, et ceux dont les références officielles au "front unique" heurtent l'antisocialisme fondamental<sup>631</sup> ».

Fief de Maurice Thorez, zone de force de l'implantation communiste au début des années vingt, le Pas-de-Calais n'ignore pas la tendance générale.

### **La crise de direction et l'entrée de Thorez au Bureau politique**

Au milieu des années vingt, le Parti communiste traverse une crise de direction sérieuse consécutive à l'expulsion de Monatte, Rosmer et Delagarde fin 1924. Les exclus fondent *la*

---

<sup>630</sup> Serge WOLIKOW, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Editions de l'Atelier, Paris, 2010, p. 43-45.

<sup>631</sup> Roger MARTELLI, *L'empreinte communiste. PCF et société française, 1920-2010*, Paris, Editions sociales, 2010, 260 pages, p. 33.

*Révolution prolétarienne*, une revue syndicaliste-communiste qui se veut la continuation de *la Vie ouvrière*.

On peut y lire un témoignage de Julien Priem, l'un des acteurs de la naissance du PCF dans le Pas-de-Calais, fondateur de la section de Nœux-les-Mines et des Comités syndicalistes révolutionnaires dans le département, mais farouche adversaire de la scission syndicale, qui se désole de l'inféodation de la CGT et de la CGTU à leur parti politique respectif. Il écrit ainsi :

« Il n'existe que deux idéologies susceptibles de concentrer les forces ouvrières ; de les cristalliser en un bloc, éclipsant tout ce qui est au dehors. A côté de cela ne peuvent végéter que des groupes d'extrémistes, d'intellectuels, de militants indépendants qui ne peuvent constituer de véritables organisations ouvrières. Le premier bloc est formé par la réunion du Parti communiste et de la CGTU l'autre par le Parti socialiste et la CGT. Etant donné que les deux CGT sont indissolublement réunies, liées, inféodées à leur parti politique respectif au point de ne les plus pouvoir différencier ; et que après les événements de la dernière décade, les partis sont absolument irréconciliables ; l'unité devient donc impossible. La preuve de la fusion complète des CGT avec leur parti, dont elles épousent tous les mots d'ordre, éclate tous les jours. On ne fait aucune conférence politique sans l'aide des militants cégétistes et vice versa. Dans chaque meeting pour l'unité syndicale on voit Cachin. Dans les grèves économiques, on forme des jeunesses communistes<sup>632</sup> ».



Julien Priem  
*La Tribune*,  
15 avril 1939.

En dépit de ses critiques sur l'inféodation de la CGT à la SFIO et du rôle qu'il avait joué en 1921 dans les Comités syndicalistes révolutionnaires, Priem réintègre la CGT après 1925 et devient l'un des permanents du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais et l'un des principaux rédacteurs de *la Tribune* à la fin des années vingt.

À l'intérieur du parti, les critiques se font vives contre l'autoritarisme d'Albert Treint<sup>633</sup>. Jules Humbert-Droz, secrétaire du CEIC pour les pays latins, livre un portrait très négatif d'Albert Treint :

<sup>632</sup> *La Révolution prolétarienne*, n°10, octobre 1925.

<sup>633</sup> Aurélien DURR, *Albert Treint : itinéraire politique (1914-1939)*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine sous la direction de Jacques Girault, Université Paris 13, 2006, 804 pages.

« Treint, ancien instituteur et ancien officier, avait tous les défauts d'un pion et d'un adjudant. Toute discussion avec lui était impossible. Il avait toujours le dernier mot parce que son interlocuteur se lassait de ses pédantes démonstrations. Il était le type du bureaucrate borné et imbu de lui-même qui voulait faire sentir son pouvoir en donnant des ordres<sup>634</sup> ».

Les critiques prennent de l'ampleur à la suite de l'échec des municipales de mai 1925 qui voit le Parti communiste perdre de nombreuses municipalités conquises sous l'étiquette SFIO en 1919. Les critiques qui visent le style de direction de Treint et ses erreurs politiques s'inscrivent dans une donne internationale qui a changé : depuis la reconnaissance de l'URSS par le gouvernement du cartel des gauches présidé par Édouard Herriot à la fin de l'année 1924, l'URSS cherche à sortir de son isolement diplomatique. Dans ce contexte, l'agitation antimilitariste menée par le PCF dans le cadre du comité d'action contre la guerre du Maroc, qui a isolé le parti et a entraîné poursuites judiciaires et arrestations de militants, ne peut que gêner les efforts de la diplomatie soviétique.

Un premier signe d'inflexion est donné le 1<sup>er</sup> mai 1925 avec la publication d'un article de Fernand Loriot dans la rubrique « Tribune de discussion » des *Cahiers du bolchevisme*. Loriot y développe un certain nombre de thèses qui constituent un véritable réquisitoire contre la ligne politique de Treint et Suzanne Girault.

*L'Eclairer du Pas-de-Calais* ne s'y trompe pas et ironise :

« Marcel Cachin est inquiet, Semard anxieux, Treint sidéré... De nouveaux ordres sont venus de Moscou par la dernière valise diplomatique. [...] L'échec du 3 mai a achevé de fixer les habitants du Kremlin sur le degré de sincérité des rapports émanant de la section française. [...] Des instructions ont été données pour que la stupide attitude politique adoptée sur les rives de la Seine soit modifiée sans retard. D'où certainement la volte-face opérée par le Parti communiste à la veille du deuxième tour de scrutin pour les municipales. Mais un autre fait [...] est beaucoup plus significatif de la rectification de tir opérée – bien involontairement – par les satrapes moscovitaires : l'obligation faite aux Cahiers du bolchevisme d'insérer la prose du pestiféré Loriot, trotskyste éminent, ami de Monatte, Rosmer, Louzon. Le compère a profité de l'aubaine inespérée. Comme disent les gars du bâtiment, il en a mis un bon coup<sup>635</sup> ! ».

Quinze jours après la publication du texte de Loriot, l'article signé de Lepetit (pseudonyme de Gouralski) intitulé « Courtes remarques sur les défauts de notre travail » fustige les critiques de la « droite » du parti (comprendre Souvarine, Monatte, Rosmer et Loriot), mais reconnaît des erreurs :

« Il est incontestable que le Parti, ou bien accepte toutes les motions ou décisions d'une façon trop mécanique et les applique sans y réfléchir suffisamment, sans discuter des moyens les plus propres à leur réalisation rationnelle, ou bien ne les réalise pas du tout. [...] La réorganisation a été effectuée trop rapidement et trop mécaniquement [...]. La crise dans le Parti y a créé l'état de siège. [...] Tout cela a eu pour effet d'affaiblir la libre critique et la libre discussion dans le Parti. Il suffisait de faire quelques remarques critiques, de n'être pas tout à fait d'accord sur un point pour être rangé dans la droite, quoique souvent l'on fût bien loin de Rosmer, Loriot, Souvarine et Monatte<sup>636</sup> ».

---

<sup>634</sup> Jules HUMBERT-DROZ, *L'oeil de Moscou à Paris*, Julliard, Paris, 1964, page 201.

<sup>635</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 24 mai 1925.

<sup>636</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 15 mai 1925.

Faisant le constat d'un décalage entre les « anciens cadres » réformistes, mais expérimentés et les « nouveaux cadres plus proches de nous, mais inexpérimentés », Gouralski souligne qu'« un dirigeant doit savoir utiliser les anciens cadres aussi bien que les nouveaux », utiliser les uns et modérer la fougue des autres « sans provoquer des crises et des bouleversements continuels dans la vie de leur organisation », ce qui est une manière de critiquer Albert Treint et l'équipe dirigeante du Parti qui n'auraient pas su le faire et auraient fait preuve de sectarisme.

C'est à l'aune de cette analyse que Gouralski interprète les « crises qui, indépendamment de la situation générale du Parti, se répètent souvent dans le Nord, dans le Sud, à l'Ouest, en Alsace-Lorraine<sup>637</sup> ». Pour autant, dans l'esprit du représentant de l'IC, il n'est pas encore question, à cette date, d'écarter Albert Treint de la direction du Parti, mais plutôt de lui adjoindre plusieurs cadres jugés prometteurs ; c'est dans ce contexte que Maurice Thorez est coopté par Suzanne Girault le 13 juillet 1925 au Bureau politique du parti, sur proposition de Gouralski, comme en témoigne la lettre qu'il adresse au CEIC début juillet 1925 :

« Le groupe de gauche est le meilleur de tous, mais continuer à s'appuyer uniquement sur lui serait une profonde erreur. A mon avis, il faut élargir et réorganiser le Bureau politique. Il faut faire entrer au Bureau politique Thorez (originaire du Nord, mineur, très bien formé) ; Desusclade (organisateur de Paris, ouvrier solide, qui parle bien, écrit, un peu brusque, aimé des masses comme Thorez) et Marty. Il faut déplacer le centre de gravité [du BP] vers le groupe ouvrier en utilisant, au fur et à mesure, les meilleures forces (Suzanne, Albert, Jacques, Marcel et Gaston). Albert s'efforce maintenant de mieux travailler et jusqu'à présent il n'a pas fait de bêtises. Dans quelque temps (et cela ira vite, environ 6-8 mois) une série de gens tombera et la direction fonctionnera sans crise majeure. Une série de camarades est d'accord avec l'entrée des trois, je n'ai pas encore rencontré les autres, je pense que ça marchera<sup>638</sup> ».

### **Une bolchevisation accomplie ?**

La promotion de nouveaux membres au Bureau politique ne règle pas immédiatement la crise créée par la « bolchevisation » qui a de profondes répercussions dans les fédérations. Un rapport non daté signé de Victorine consacré à la situation du parti communiste dans le rayon de Lens en 1925 donne des chiffres éclairants :

« Avant 1921, avant Tours, l'organisation socialiste, tenant compte des comités de rayon, comptait 800 membres. Avec la formation d'un parti communiste, l'organisation socialiste locale a subi la scission. Les éléments composant l'ancienne organisation socialiste se sont partagés : 400 sont restés au parti SFIO, 400 sont passés du côté du Parti communiste. [...] Actuellement, le rayon se compose de 40 cellules avec un effectif de 400 membres. La moitié des éléments qui sont venus au parti immédiatement après la scission ont quitté plus tard le Parti. Par contre, l'organisation du Parti a été renforcée plus tard par 200 nouveaux adhérents, qui n'ont jamais appartenu à d'autre parti politique. Les raisons de nos pertes parmi les anciens adhérents s'expliquent facilement. La réorganisation du Parti sur la base des cellules d'entreprises a été la raison essentielle du retrait d'un nombre considérable d'anciens adhérents. Parmi eux, il y a une partie qui a échappé à l'influence du Parti, grâce que la liaison avec eux a été momentanément interrompue, l'autre parce qu'ils refusaient d'entrer dans les cellules d'entreprises<sup>639</sup> ».

---

<sup>637</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 15 mai 1925.

<sup>638</sup> Lettre d'Abraham Gouralski au CEIC, juillet 1925, citée par Mickail PANTELEIEV, *Abraham Gouralski : un kominternien*, Communisme, n°53-54, 1998, p. 82.

<sup>639</sup> RGASPI, 517/1/289/96-97, rapport de Victorine sur le développement du parti dans la région de Lens, 1925, non daté.

A en croire ce rapport, c'est donc, dans le rayon de Lens, au cœur du bassin minier du Pas-de-Calais, là où le PCF et la CGTU sont le mieux implantés, la moitié des effectifs du parti qui aurait disparu du fait de la bolchevisation. Plus loin, le rapport de Victorine nous apprend qu'« il n'existe pas de tendance ni de groupement de droite » et que les querelles entre adhérents d'une même cellule sur la répartition des tâches et le travail à faire - qui n'est souvent pas fait du tout du fait des stratégies d'évitement des adhérents - se règlent à coups de poings jusqu'à l'arrivée du secrétaire du rayon venu pour ramener le calme<sup>640</sup>. L'absence de « tendance de droite », comprendre de partisans de Souvarine et Lorient, alors même que le rapport explique que la bolchevisation a entraîné une vague de départs n'est pas nécessairement surprenante : il est très probable que les militants oppositionnels qui désapprouvaient la disparition des sections de ville et leur remplacement par des cellules d'entreprise n'aient tout simplement pas rejoint les nouvelles cellules du puits du rayon de Lens parce qu'ils avaient déjà quitté le PCF. Les chiffres avancés dans les rapports adressés par Roger Duisabou et Paul Cadeau, les délégués régionaux en charge du suivi de la Région Nord, à la direction nationale du PCF sont bien connus des autorités, qui transmettent au Ministère de l'Intérieur en novembre 1925 la copie d'une circulaire de Claudius Perrier, le secrétaire du rayon de Lens, consacrée à la bolchevisation. Signe du malaise qui règne dans le secteur et de la difficulté à appliquer sur le terrain les mots d'ordre lancés par le parti, Perrier regrette que « pas un camarade n'a encore fait le moindre effort pour constituer dans son entreprise un comité d'unité prolétarienne<sup>641</sup>. » Commentant cette circulaire, le commissaire spécial de Lens observe que

« Comme depuis quatre mois la Fédération communiste du Pas-de-Calais a perdu 456 adhérents sur les deux mille qu'elle comptait, il a été décidé, conformément aux instructions reçues, d'intensifier la propagande et de tâcher de pénétrer le plus possible les masses. [...] Les rayons seront dorénavant divisés en sous-rayons (le sous-rayon sera composé de trois cellules au minimum et de six au plus) et certains adhérents seront groupés en fractions désignées pour réintégrer les sections socialistes et les syndicats réformistes afin de pouvoir, par une propagande habile, recruter des membres et faire des sympathisants<sup>642</sup> ».

Il semblerait, si l'on suit le rapport de Victorine, que la « bolchevisation » ait été mieux accueillie dans le Pas-de-Calais que dans le département du Nord voisin au point que les adhérents du rayon de Lens, satisfaits de l'organisation en cellules de puits, n'auraient pas besoin de cellules de rue :

« Dans le rayon, il n'y a pas de cellules de rue. Les militants ne sont pas décidés à en constituer. Ils trouvent que dans les conditions locales, les cellules de rue sont tout à fait inutiles [...] : les villes qui se trouvent dans le rayon sont petites et de quelques milliers d'habitants. Seule la ville de Lens compte près de 40 000 habitants. [...] la majorité de la population adulte travaille dans les entreprises et peut faire partie des cellules d'entreprise. D'isolés, travaillant dans les entreprises où il n'y a pas de cellule, de petits artisans, etc., il y en a un nombre très restreint

---

<sup>640</sup> RGASPI, 517/1/289/101, rapport de Victorine sur le développement du parti dans la région de Lens, 1925, non daté.

<sup>641</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2395, circulaire du secrétaire du rayon de Lens aux secrétaires de cellules, 31 octobre 1925.

<sup>642</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2395, rapport du commissaire spécial de Lens au Ministre de l'Intérieur, 5 novembre 1925.

dans les rangs du parti. Si avec ces éléments on constitue des cellules de rue, il arrivera que la cellule de rue se transformera en ancienne section<sup>643</sup> ».

Si les propos rapportés par l'auteur du rapport reflètent sans la travestir la position des communistes locaux, cela signifie que les communistes du rayon lensois ont bien intégré les consignes de « bolchevisation » et s'efforcent d'apparaître comme de bons élèves du parti, au point que, paradoxalement, c'est l'auteur du rapport qui en vient à conseiller la création de cellules de rue :

« Les camarades, nous le croyons, n'ont pas complètement tort, mais nous pensons que dans les endroits où la population est très dense, il faudrait tenter la création des cellules de rues pour pouvoir toucher le passif de la population qui échappe à notre influence dans les cellules de rues<sup>644</sup> ».

A contrario, la suppression des sections et la réorganisation du PCF autour des cellules d'entreprises n'est pas acceptée dans le rayon de Béthune, voisin du rayon de Lens, comme le montre le compte-rendu du Bureau fédéral du 14 mars 1925 qui signale :

« Des difficultés surgissent au sujet des réunions de cellules dans la région minière. Les mineurs habitant à des points éloignés du puits demandent à faire des cellules locales. Ecrire au responsable du rayon pour qu'il arrive à convaincre les camarades de la nécessité de conserver les cellules de puits et étudier les moyens pratiques de faire les réunions<sup>645</sup> ».

Surtout, la bolchevisation a rencontré une résistance effective dans le département du Nord. Lors du comité central du 24 mars 1925, Paul Cadeau prévient ainsi :

« Dans le Nord, la droite est très forte. 1) Sur 600 élus municipaux, 500 sont des social-démocrates avérés. 2) Depuis un certain temps, il y a des militants syndicaux qui font le jeu des social-démocrates. Quelques-uns tentent même de désagréger nos rayons. 3) La Libre Pensée (qui est très prolétarienne) et les francs-maçons soutiennent la droite. 4) A Valenciennes, on veut présenter Guy Jerram. 5) Toute la région de Valenciennes est travaillée par la droite qui utilise certains éléments des syndicats. La droite cherche sa base politique dans le Nord. Dans au moins vingt localités, on a proposé l'alliance au premier tour avec la SFIO<sup>646</sup> ».

A en croire l'intervention de Cadeau, la très grande majorité des élus locaux communistes – qui pour la plupart avaient été élus sur des listes alors SFIO aux élections municipales de 1919 – appartiendrait donc à l'aile droite du parti, attachée à l'héritage socialiste et à la perspective d'une réunification politique et syndicale.

Un rapport de Maurice Thorez daté de mai 1925 atteste de ces difficultés :

---

<sup>643</sup> RGASPI, 517/1/289/197, rapport de Victorine sur le développement du parti dans la région de Lens, 1925, non daté.

<sup>644</sup> *Ibid.*

<sup>645</sup> RGASPI, 517/1/289/65, compte-rendu du Bureau fédéral de la région du Nord, 14 mars 1925.

<sup>646</sup> Procès-verbal de la réunion du Comité central, 24 mars 1925.



« Le nouveau bureau fédéral [...] entama son travail d'organisation ayant contre lui, non seulement l'inertie et la passivité de nombreux éléments, mais aussi, mais surtout l'hostilité des vieux éléments social-démocrates restés aux postes responsables depuis Tours, avec la complicité de l'ancienne direction fédérale du Nord<sup>647</sup> ».

Maurice Thorez évoque ici, sans les nommer, les positions de Clotaire Delourme et surtout les exclusions d'Henri Lauridan, Louis Brodel et Oscar Sarot.

Clotaire Delourme, que nous avons déjà évoqué puisqu'il est l'un des principaux fondateurs du Parti communiste dans le département du Nord, créateur du *Prolétaire*, l'hebdomadaire départemental du PCF nordiste, fondateur de l'ARAC dans le Nord et secrétaire du syndicat CGTU des instituteurs de 1922 à 1929, est sans aucun doute la figure la plus populaire, au milieu des années vingt, du communisme nordiste. Invalide de guerre, en butte aux tracasseries de l'académie pour ses opinions politiques et syndicales, il est élu député aux législatives de 1924 pour lesquelles il figurait en première place – seule concession à l'ordre alphabétique – sur la liste du Bloc Ouvrier et Paysan. Delourme est néanmoins hostile à la bolchevisation du parti et fait figure d'oppositionnel en puissance à partir du tournant de 1924-1925.

Louis Brodel<sup>648</sup>, qui est secrétaire fédéral du Nord en 1921 en remplacement de Clotaire Delourme, affaibli par son état de santé, est exclu du Parti communiste en mars 1923 ; mis en minorité au sein de l'ARAC du Nord à l'occasion du Congrès de Valenciennes le 10 mai 1923, il démissionne de l'ARAC pour ne conserver que la présidence de la Libre Pensée du Nord. Brodel paie son choix d'avoir intégré le Comité directeur du PCF au Congrès de Marseille, fin 1921, et d'avoir pris part, à cette occasion, à l'élimination de Souvarine et de la gauche du Parti en se rangeant derrière Frossard. Il rejoint la Fédération socialiste-communiste du Nord, intègre son bureau comme délégué à la propagande et, en 1924, en devient le secrétaire général pendant quelque temps.

Il y retrouve Oscar Sarot<sup>649</sup>, un imprimeur, membre de la direction fédérale du PCF nordiste et leader du Parti communiste et de la CGTU dans le secteur de Maubeuge et d'Avesnes-sur-Helpe jusqu'à son exclusion en 1924. Conseiller général du canton de Maubeuge-Sud, Sarot participe à la création de l'Union socialiste-communiste du Nord et en devient le principal animateur dans le secteur de Maubeuge.

Il faut aussi évoquer ici l'exclusion d'Henri Lauridan<sup>650</sup>, secrétaire général de l'Union départementale CGT du Nord de 1920 à 1922 et premier secrétaire général de l'UD CGTU à sa création. Accusé d'être un indicateur de police par les socialistes, Lauridan est exclu du parti au printemps 1923 « pour attaches suspectes avec la police et en particulier avec le chef de la police spéciale de la Préfecture du Nord<sup>651</sup> » comme le révélera trois ans plus tard *l'Enchaîné*.

---

<sup>647</sup> RGASPI, 517/1/289/84-90, rapport de Maurice Thorez sur la situation dans la région du Nord, 28 mai 1925.

<sup>648</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article102609>, notice BRODEL Louis, Édouard par Jean Maitron, Claude Penneret et Justinien Raymond, version mise en ligne le 3 novembre 2010, dernière modification le 3 novembre 2010.

<sup>649</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article130503>, notice SAROT Oscar, Eugène par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 30 novembre 2010.

<sup>650</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article116420>, notice LAURIDAN Henri par Yves Le Maner, version mise en ligne le 24 novembre 2010, dernière modification le 24 novembre 2010.

<sup>651</sup> *L'Enchaîné*, 21 août 1926.

Sa réintégration, qu'il sollicite en 1925, est refusée par Guy Jerram<sup>652</sup>. Lauridan rejoint un temps l'Union socialiste-communiste avant de poursuivre une dérive qui le conduit au Faisceau de Georges Valois en 1927<sup>653</sup>.

Dans les derniers mois de l'année 1925, un homme cristallise les critiques des opposants à la bolchevisation, mais aussi d'une partie des responsables régionaux du PC : il s'agit de Paul Cadeau. Originaire de l'Indre où il était employé quincaillier, ce syndicaliste libertaire farouche partisan de l'indépendance syndicale devient chauffeur de taxi à Paris et opère un brusque revirement politique. Il intègre le Comité directeur du Parti communiste au congrès de Lyon en janvier 1924 et siège au Bureau politique. Proche d'Albert Treint, il est envoyé dans le Nord en septembre 1924 comme délégué du Comité central afin de superviser la bolchevisation du PC dans le Nord et le Pas-de-Calais. Tout au long de l'année 1925, il siège au bureau régional<sup>654</sup>, mais ses méthodes autoritaires, qu'il reconnaît d'ailleurs lui-même, indisposent une grande partie des responsables de la Région Nord qui obtiennent son rappel en octobre 1925<sup>655</sup>.

Si la bolchevisation conduit au remplacement des sections par des cellules regroupées en rayons, elle a également pour conséquence de faire disparaître les 90 fédérations départementales remplacées par 27 régions. Adoptée lors du comité central de novembre 1924, la décision est publiée dans *les Cahiers du bolchevisme* en février 1925<sup>656</sup>.

La nouvelle région Nord est désormais formée des départements du Nord, du Pas-de-Calais, ainsi que du Nord de la Somme. Elle est dirigée par Guy Jerram, Florimond Bonte et Maurice Thorez. Pour la nouvelle équipe dirigeante, l'enjeu est de parvenir à bâtir une organisation régionale solide, tournée vers l'action, et constituée de cellules agissant en lien étroit avec l'organisation syndicale.

Cette réorganisation instaure à première vue une mainmise des dirigeants nordistes sur le département du Pas-de-Calais, qui perd une part de son autonomie ; la nouvelle Région Nord est sous étroite surveillance du Centre qui y voit un foyer de l'aile droite du parti et qui s'inquiète des « résistances qui se font sentir pour la réorganisation sur la base des cellules et des mauvais rapports qui existent entre l'UD du Nord et la Fédération du PC<sup>657</sup>. » En réalité, la réorganisation en Région présente un avantage certain pour le Centre : loyale envers la direction du parti, l'ex-fédération du Pas-de-Calais, bonne élève de la bolchevisation, permet à la direction d'isoler les élus et les cadres suspectés de déviation droitiste, ou pour le dire autrement, de partager tout ou partie des critiques de Souvarine, Lorient et Rosmer vis-à-vis des méthodes de direction de Treint et de l'IC.

### **La « lettre des 250 » et ses suites**

De fait, la crise au sein du PCF n'est pas terminée : en octobre 1925, une lettre signée par 250 militants est adressée au Comité exécutif de l'IC. Inspiré par Alfred Rosmer et Amédée Dunois,

---

<sup>652</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 10 mars 1925.

<sup>653</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 22 mai 1927.

<sup>654</sup> RGASPI, 517/1/289/56-83, procès-verbaux des bureaux régionaux de la Région Nord, janvier-mai 1925.

<sup>655</sup> Procès-verbal de la réunion du Bureau politique, 9 octobre 1925.

<sup>656</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 6 février 1925.

<sup>657</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 20 mars 1925.

le texte, qui ne paraît dans *les Cahiers du bolchevisme* qu'en janvier 1926, est notamment cosigné par les députés nordistes Clotaire Delourme – qui le signe avec réserve – et Augustin Desoblin, mais aussi par Eugène Delarue, le secrétaire de l'Union locale CGTU de Douai et secrétaire adjoint de l'UD ainsi que Victor Moniot, le secrétaire général du syndicat CGTU des mineurs du Nord, deux des principales figures du parti communiste dans l'arrondissement de Douai. Parmi les signataires, on retrouve aussi Jean-Pierre Weber, le secrétaire du rayon communiste et de l'Union locale CGTU de l'arrondissement de Maubeuge, qui avait pourtant, quelques mois-plus tôt combattu et Oscar Sarot et œuvré pour son exclusion.

Si on ne trouve pas de militants du Pas-de-Calais dans la liste des signataires de la lettre des 250 au CEIC, la diversité des signataires, le fait que la lettre soit signée par onze députés sur vingt-neuf et surtout par de nombreux secrétaires de rayon ou d'unions locales, c'est-à-dire des cadres locaux, est la preuve certaine que les critiques qui y sont exprimées contre le sectarisme du Parti et de sa direction rencontrent un vrai écho à l'intérieur du PCF.

Entre autres critiques, les signataires dénoncent le rôle des permanents choisis pour leur docilité vis-à-vis de la direction du parti :

« Pour devenir secrétaire, dactylographe, propagandiste, instructeur, point n'est besoin d'avoir des aptitudes ni de connaître la doctrine. Il suffit "d'être dans la ligne", d'aller par le pays en chantant les louanges du Comité central et de livrer bataille à tous ceux qui ne marchent pas au pas ou n'observent pas le silence dans le rang. Lesté d'un léger bagage de lieux communs, tel ou tel jeune militant, ayant encore tout à apprendre, est brusquement investi de la toute-puissance. Il tranche les questions les plus délicates et juge sommairement des hommes et des choses. C'est lui qui catalogue les membres du Parti, surveille le moral et poursuit les suspects. C'est lui qui crée des cellules d'usines composées uniquement de "rattachés", débite des pauvretés sans nom en réunion publique et dénonce la Droite nationale et internationale. A l'appui de ses dires, il invoque l'"autorité de l'I.C.", prétend parler et agir en son nom avec l'audace que donnent l'irresponsabilité et l'impunité<sup>658</sup> ».

Du côté des socialistes, on se délecte de « la décomposition de notre bolchevisme<sup>659</sup> » et on veut voir dans la critique formulée dans la lettre des 250 à l'encontre des permanents une attaque visant Maurice Thorez : « Attrape ! Thorez, ça c'est pour toi ! » commente, sarcastique, l'hebdomadaire socialiste départemental<sup>660</sup>.

Les critiques émises par les signataires de la lettre des 250 sont relayées par le *Bulletin communiste* de Souvarine. Un article paru dans le numéro du 25 décembre 1925 signé « Dominique » évalue le nombre d'adhérents du parti à 15 000 membres payant leur cotisation. L'auteur de l'article donne en exemple la situation dans le département de Nord où nous avons vu que la bolchevisation avait suscité des résistances de la part d'une partie des cadres communistes locaux :

« A Roubaix, il reste à peu près dans les cellules 80 membres sur 600 que contenait l'ancienne section. A Tourcoing, même situation, il n'y reste plus qu'une centaine de membres. Dans les environs de Douai, dans la région de Maubeuge, même état de choses. On voit dans le Nord, région qui devrait être la citadelle du communisme, des réunions de rayon avec 30 camarades et même moins ! Le léniniste Cadeau [...] a fait, là-bas, le travail que les Girault et Cie ont fait dans la Seine<sup>661</sup> ».

---

<sup>658</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 15 janvier 1926.

<sup>659</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 24 janvier 1926.

<sup>660</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 31 janvier 1926.

<sup>661</sup> *Bulletin communiste*, 25 décembre 1925.

Ces critiques contre la bolchevisation, qui sont relayées avec jubilation par la presse conservatrice<sup>662</sup> indisposent naturellement la direction du PCF qui adresse un rapport sur l'activité de la « droite du parti » - les signataires de la lettre des 250 - qui aurait partie liée avec les exclus pour orchestrer un travail de sape<sup>663</sup>.

La lettre des 250 et l'érosion des effectifs poussent cependant l'IC à adapter sa stratégie ainsi que le souligne Serge Wolikow :

« Les encouragements de l'IC, prodigués par Zinoviev en mars 1925, sont tempérés par les réserves de Piatnitski, inquiet des effets négatifs d'une précipitation risquant de faire perdre au parti de nombreux adhérents. De fait, à la fin de l'année 1925, l'opposition des cadres syndicaux et la protestation de multiples élus qui signent la "lettre des 250" contre les excès de la bolchevisation ainsi que la généralisation des cellules contribuent à un coup d'arrêt entériné lors du 6<sup>e</sup> plénum de l'IC, en mars 1926. Thorez, nouveau secrétaire à l'organisation aux côtés de Semard, secrétaire général, affirme en juin 1926, au V<sup>e</sup> congrès du parti, qu'il convient de stabiliser l'organisation et de reconnaître la nécessité des organisations locales. La bolchevisation est pour une part suspendue<sup>664</sup> ».

Cette suspension partielle de la bolchevisation du parti s'opère alors en plusieurs temps.

Dans un premier temps, pour reprendre la main et alors que le Bureau politique du PCF est divisé, une conférence nationale est organisée les 1<sup>er</sup> et 2 décembre en présence de Manouïlski, dépêché par la direction de l'Internationale. Organisée par Maurice Thorez et Jean Crémet, elle réunit les membres du Comité central, les secrétaires régionaux du Parti et les secrétaires des Unions départementales de la CGTU, invités par Manouïlski à s'exprimer en toute franchise. Paul Carron<sup>665</sup> y présente la situation dans le bassin minier du Pas-de-Calais. Contrairement à d'autres intervenants, Carron, qui est permanent du rayon de Béthune se montre plutôt satisfait sur l'état d'organisation du Parti communiste dans son secteur. Il explique que

« le malaise vient de ce que nous n'avons pas ouvert toutes grandes les portes de nos cellules. Puis il y a eu les rapports entre les jeunes et les vieux. Nous cherchons à utiliser ceux-ci en les spécialisant. [...] Nous organisons la vente de notre journal par quartier. 350 exemplaires sont vendus à Béthune. [...] Nous n'avons pas encore de liaison avec les mineurs étrangers. Il faut intervenir auprès de la Fédération unitaire des mineurs pour qu'elle crée un organisme puissant dans le Nord<sup>666</sup> ».

D'autres intervenants sont plus réservés et expriment leurs doutes. À l'issue des deux jours de débats, la Conférence nationale décide de publier une « lettre ouverte à tous les membres du parti » qui paraît dans *l'Humanité* du 6 décembre 1925<sup>667</sup>. Le texte, publié sur cinq colonnes,

---

<sup>662</sup> *Le Temps*, 8 janvier 1926.

<sup>663</sup> RGASPI, 517/1/329/3-9, rapport de Jacob à Zinoviev sur le travail de la droite à l'intérieur du parti, 18 janvier 1926.

<sup>664</sup> Serge WOLIKOW, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la Révolution*, Paris, Editions de l'Atelier, 2010, p. 34.

<sup>665</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article18827>, notice CARRON Paul, Gustave par Yves Le Maner, version mise en ligne le 25 octobre 2008.

<sup>666</sup> RGASPI, 517/1/236/8, sténographie des séances de la Conférence nationale du PCF, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1925.

<sup>667</sup> Serge WOLIKOW, *L'organisation du PCF à ses débuts*, Nouvelles FondationS, vol. 1, no. 1, 2006, pp. 159-165.

concède des erreurs dans la réalisation du front unique, reconnaissant que le préalable de l'acceptation du mot d'ordre de « fraternisation » avec les Rifains a constitué un obstacle au front unique avec les socialistes ; il reconnaît de la même manière des insuffisances dans le travail des fractions communistes dans le mouvement syndical ; il revient, surtout, sur l'organisation du parti et la bolchevisation, notant ainsi que « son organisation [...] doit acquérir la souplesse nécessaire pour faire face à toutes les situations » et que « la réorganisation sur la base des cellules ne signifie nullement la suppression du travail local ». Cette partie du texte se termine par l'appel à réaliser « une liaison plus intime entre les différents organismes du parti » qui suppose de « poursuivre activement la constitution de sous-rayons ». La formation de sous-rayons, on l'a vu, est déjà enclenchée dans le Pas-de-Calais comme le notait en novembre le rapport du commissaire spécial de Lens. De fait, le Parti communiste se rend compte qu'une structuration uniquement sur le lieu de travail n'est guère possible et qu'elle handicape l'action des communistes lors des campagnes électorales comme les municipales du printemps 1925 viennent de le démontrer. C'est bien la raison pour laquelle il devient nécessaire de diviser les rayons, qui correspondent administrativement aux arrondissements, en sous-rayons, qui correspondent aux cantons.

Malgré ces concessions en forme d'auto-critique limitée faites aux initiateurs de la « lettre des 250 », la lettre ouverte à tous les membres du parti s'achève par une condamnation de la droite – comprendre Fernand Loriot, Amédée Dunois et les alliés de Monatte et Rosmer restés à l'intérieur du PCF – contre qui « le Parti unanime mènera une lutte implacable<sup>668</sup> ».

### **Un assouplissement de la bolchevisation voulu par l'Internationale communiste**

Ce changement de ligne est soutenu par l'Internationale communiste, après la mise à l'écart de Zinoviev au 14<sup>ème</sup> congrès du Parti communiste russe, en janvier 1926, qui fragilise le tandem Albert Treint-Suzanne Girault.

Dès lors, la deuxième conférence d'organisation du Comité exécutif de l'IC, tenue à Moscou du 10 au 17 février 1926 vire à la mise en accusation des fautes politiques et des erreurs d'appréciation de la direction sortante du PCF.

Côté français, le voyage est préparé depuis plusieurs mois. Un rapport du commissaire spécial de Lens adressé au Ministère de l'Intérieur note ainsi que

« Le nommé Croenne Henri, secrétaire du bureau du Secours Rouge de Lille, est venu passer deux jours dans la région de Lens, pour tâcher de trouver des personnes consentant à se rendre en délégation en Russie. Malgré les perspectives d'un beau voyage dont les frais seront entièrement payés d'avance par le Comité Directeur de Paris, Croenne n'a trouvé personne [...]. A l'heure actuelle, un seul s'est fait inscrire, c'est Perrier, secrétaire du syndicat unitaire des cheminots, demeurant à Sallaumines. On croit que ce dernier sera accompagné de Duport, de Vendin-lès-Béthune. Il paraît que 58 délégués quitteront Paris à la fin du mois pour Moscou. Tous se feront délivrer un passeport pour Berlin. Ils indiqueront aux autorités qu'ils voyagent pour affaires commerciales. Pour ne pas dévoiler l'attention des Préfectures et Sous-Préfectures par le trop grand nombre de demandes, certains se serviront de passeports délivrés à des camarades complaisants qui les auront obtenus dans différentes régions de France. Avant le départ pour Moscou, il est remis à chaque voyageur la somme de 4 800 francs, sur laquelle, le délégué

---

<sup>668</sup> *L'Humanité*, 6 décembre 1925.

doit laisser 1 800 francs, pour l'entretien de sa famille pendant les deux mois d'absence. Jusqu'à maintenant, seul Perrier a touché ses frais de voyage<sup>669</sup> ».

La précision du rapport du commissaire spécial de Lens montre à l'évidence que le PCF est étroitement surveillé et infiltré par des informateurs de police, à l'image d'Henri Lauridan dans le Nord, que nous venons d'évoquer. On comprend aussi, à la lecture du rapport, que si le voyage à Moscou constitue un honneur et une forme de reconnaissance dans le parti pour les militants pressentis dans la délégation comme Claudius Perrier, la démarche présente également des risques sans doute professionnels mais aussi familiaux même si l'entretien de la famille du délégué est pris en charge par le parti.

En février 1926, une délégation française se trouve donc à Moscou pour la seconde conférence d'organisation du CEIC. Bon connaisseur du parti français, Ossip Piatnitski, secrétaire du CEIC en charge des questions d'organisation attribue les résultats décevants obtenus par le PCF aux municipales de 1925 aux excès de la bolchevisation et au refus du PCF de constituer des cellules de rue complémentaires aux cellules d'entreprises :

« En France, il y a paraît-il 2 300 cellules. [...] Nous n'avons que des cellules d'entreprises. A la première conférence d'organisation, l'année passée, les camarades français nous ont combattus en disant qu'ils n'ont pas besoin de cellules de rues. [...] Le résultat vous est connu : les élections municipales en France ne furent pas un succès pour le Parti. [...] On créa, sous forme de groupes de travail, des organisations provisoires pour les élections, et ces organisations, au lieu de s'occuper du travail électoral n'ont fait que de la politique de parti<sup>670</sup> ».

Piatnitski ajoute que le rattachement artificiel d'adhérents isolés à des cellules d'entreprises dans lesquelles ils ne travaillent pas - afin d'éviter la création de cellules de rues qui rappelleraient trop les anciennes sections - rend en outre le travail de la cellule d'entreprise totalement inefficace, dans la mesure où plus de la moitié de ses membres n'ont parfois aucun lien avec l'entreprise et ne se sentent pas concernés par ses problématiques, contribuant au désinvestissement des adhérents.

Mis en cause en tant que secrétaire à l'organisation, Maurice Thorez répond à Piatnitski et se défend en soulignant « nous reconnaissons sans aucune réserve l'erreur commise par la délégation française à la première conférence d'organisation au sujet des cellules de rues. J'ajoute que nous sommes pour les cellules de rues et pour la création de sous-rayons », avant de conclure que la priorité, selon lui, doit aller aux cellules d'entreprises<sup>671</sup>. En reconnaissant les erreurs commises par la délégation française l'année précédente, Thorez se démarque habilement de son prédécesseur François Sauvage, le compagnon de Suzanne Girault. Résumant les échanges entre Thorez et Piatnitski, Philippe Robrieux note :

« Chaque fois, [...] Thorez fournit des réponses intelligentes qui éclairent son comportement ; en effet, sous la pression de Piatnitski, il se résout à une série de concessions et modifie sa position, mais aussi il se refuse à s'aligner purement et simplement sur le point de vue du Russe qui est celui de la direction de l'Internationale. [...]

---

<sup>669</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2395, rapport du commissaire spécial de Lens au Ministre de l'Intérieur, 20 octobre 1925.

<sup>670</sup> *La Correspondance internationale*, n°61, 15 mai 1926, pages 602-603.

<sup>671</sup> *La Correspondance internationale*, *op. cit.*, page 610.

Cette attitude même contribue sans doute à lui faire appuyer davantage la nouvelle direction qui se met en place. Dans la mesure même où il y est déjà conduit par sa répulsion probable pour Zinoviev et son espoir d'un assouplissement, il lui faut se dédouaner d'un passé encore proche [...] parce que son sort et son rôle étaient directement liés à la mise en place de la nouvelle direction stalino-boukharinienne et que celle-ci entendait poursuivre le laminage du trotskisme<sup>672</sup> ».

L'analyse de Robrieux éclaire le paradoxe apparent du positionnement de Maurice Thorez lors de cette seconde conférence d'organisation, qui concède certes quelques erreurs – imputables au tandem Albert Treint-Suzanne Girault d'ores et déjà sur la sellette en raison de leur proximité avec Zinoviev – mais n'entend pas pour autant renoncer à la bolchevisation qu'il a contribué à mettre en œuvre en dépit des critiques de la « droite », c'est-à-dire de Souvarine et Monatte qu'il admirait encore deux ans auparavant. En se posant en défenseur de la bolchevisation et des cellules d'entreprise, Thorez ne démontre pas seulement son efficacité d'organisateur, mais il démontre en fait sa loyauté.

L'efficacité du travail de Thorez est soulignée par Claudius Perrier, le secrétaire du rayon communiste de Lens, qui évoque en détail la situation dans le rayon, l'ancien rayon de Thorez, dont il a la charge. Le rapport de Perrier confirme en tout point le rapport de 1925 de Victorine précédemment cité. Le rayon de Lens, avance Perrier, compte 425 adhérents, dont 30 femmes, répartis en 40 cellules. 80 % des adhérents sont des mineurs, 10 % des commerçants et artisans, mais le rayon ne compte aucun paysan. Sur les quinze membres du comité de rayon, on compte onze ouvriers, un commerçant et trois femmes. Il semble, d'après Perrier, que la Commission féminine animée par Alphonsine Bernard fonctionne bien grâce au journal féminin *l'Ouvrière* avec, dans le territoire du rayon de Lens, six groupes des « Amies de l'Ouvrière » et sept comités des mères et veuves créés à l'occasion de la guerre du Maroc.

En revanche, Perrier relève qu'il n'y a plus que quatre cellules d'usines au lieu de onze à continuer de faire paraître un journal d'usine. Le secrétaire du rayon écarte l'argument du coût financier invoqué par les secrétaires de cellule qu'il a interrogés qui cacheraient, selon lui, la peur de la répression patronale. Parmi les autres motifs d'insatisfaction, Perrier note que

« Le travail parmi les sans-parti a été très difficile et c'est à peine s'il est ébauché. Notre rayon est essentiellement sous la domination des social-démocrates. Il possède un syndicat confédéré de 20 000 mineurs et un syndicat rouge avec 30 000 ouvriers. Notre travail syndical est encore insuffisant. [...] Nous eûmes de grandes difficultés à organiser le travail parmi les ouvriers étrangers. Les ouvriers polonais étaient organisés en groupes indépendants sans aucune liaison avec les cellules du parti français. [...] Nous ne pouvions entreprendre aucune action commune avec eux. Grâce aux nouvelles directives prises par le parti, les camarades polonais commencent à entrer dans les cellules. [...] En ce qui concerne le travail parmi les jeunes, nous devons constater le même malaise. Nous manquons de liaison avec les camarades jeunes<sup>673</sup> ».

Intervenant après Perrier, Dubois nuance le propos en rappelant que le bassin minier du Pas-de-Calais constitue un exemple exceptionnel :

« Cette région est purement minière ; parmi ses 240 000 habitants, il y a 65 000 mineurs ; elle n'a presque pas de population paysanne ; elle est, comme d'une façon générale tout le Nord de la France, une citadelle de la social-

---

<sup>672</sup> Philippe ROBRIEUX, *Maurice Thorez, vie secrète et vie publique*, p. 96.

<sup>673</sup> *La Correspondance internationale, op. cit.*, pages 620-621.

démocratie. [...] Les socialistes n'ont pas de grande organisation [...]. Ils organisent leurs assemblées seulement une fois tous les deux ou trois mois. Mais ils gagnent de l'influence sur les ouvriers [...] à l'aide des syndicats, ensuite, à l'aide des Conseils municipaux et des coopératives. [...] Les membres de notre organisation nous sont venus des socialistes ; mais le parti n'a pas su les rééduquer dans l'esprit communiste ; parmi les 400 anciens socialistes qui sont venus à nous, 200 nous ont quitté en partie à cause de la réorganisation de notre parti. Cela ne veut pas dire que l'Organisation de la région ne sait pas organiser les membres et les distribuer méthodiquement dans les cellules. [...] nous avons gagné 225 nouveaux membres, je pense même que leur nombre est maintenant un peu plus élevé. A l'encontre des autres régions, nous n'avons dans celle-ci que des cellules d'entreprises. Sur 40 cellules, 37 sont des cellules de mineurs. Comme presque partout en France, là aussi, il y a des camarades rattachés aux cellules d'entreprises, mais tout au plus jusqu'à concurrence de 8 camarades dans une cellule de 40 à 50 membres. Il n'y a pas de cellules de rues parce que c'est une région purement ouvrière et tous les camarades sont occupés dans les mines. [...] Le travail parmi les femmes est bien organisé [...] mais [...] montre aussi quelques défauts. Ainsi, on fait très peu de travail parmi les 3 000 jeunes filles occupées dans les mines<sup>674</sup> ».

Les deux interventions de Perrier et Dubois sont riches d'enseignements sur l'état de l'organisation du Parti communiste dans le secteur du bassin minier du Pas-de-Calais où l'essentiel de ses forces sont concentrées. Prononcées lors d'une conférence d'organisation du CEIC à Moscou, reproduites dans la revue officielle de l'IC, *La Correspondance internationale*, qui est lue par les cadres communistes, ces interventions de dirigeants locaux en forme de *satisfecit* sont une réponse aux critiques de Piatnitski sur les excès d'une bolchevisation trop mécanique. Comme Maurice Thorez qui en a été l'initiateur dans le Pas-de-Calais, Perrier et Dubois tirent un bilan positif de la bolchevisation du Parti communiste engagée depuis 1924 même s'ils prennent toujours le soin de souligner la spécificité du rayon de Lens où la bolchevisation du Parti sur la base des cellules de puits a pu être réalisée en raison du poids de l'industrie minière dans le bassin lensois. Les échecs aux élections municipales sont attribués au poids de la social-démocratie et à l'influence du syndicalisme confédéré.

Dès lors, on comprend mieux l'importance que revêt pour le PCF la question syndicale qui pose pourtant un problème bien réel aux communistes : comment concilier l'activité d'une section syndicale unitaire, celle d'une cellule d'entreprise du Parti communiste et celle de la fraction communiste de la section syndicale ?

La question fait l'objet de nombreux échanges lors de la conférence d'organisation. En arrière-plan se pose la question de la place de Gaston Monmousseau, le leader de la CGTU, dans le nouveau dispositif de direction communiste, celle de Doriot, auréolé de ses succès à la tête des Jeunesses communistes dans la mobilisation contre la guerre du Rif et celle de Semard qui entend écarter ses rivaux pour exercer pleinement son rôle de secrétaire général. Doriot peut compter sur l'appui de Treint, mais malgré son rapprochement avec Staline, il n'obtient pas le poste de secrétaire général qu'il convoitait.

Le 6 mars 1926, Staline préconise plutôt la formation d'un noyau de direction autour de Pierre Semard, Jean Cremet, Maurice Thorez, Jacques Doriot et Gaston Monmousseau, mais exclut toute forme d'élimination pour ne pas provoquer une nouvelle crise dans le parti. Pierre Semard plaide de son côté pour une direction plus resserrée, mais le rapprochement ouvert entre Doriot, Monmousseau et Staline l'oblige à accepter la proposition du parti communiste russe<sup>675</sup>. Dans le débat ouvert devant la sous-commission française, Claudius Perrier, le délégué du Pas-de-

---

<sup>674</sup> *La Correspondance internationale*, op. cit., page 621.

<sup>675</sup> RGASPI, 517/1/329/25-27, déclaration de Semard, Crémet et Thorez à la sous-commission française, mars 1926.



Calais et Edgar Devernay, son homologue du Nord signent une déclaration commune avec Maizières et Seux de la région parisienne, Stenger de la région Alsace-Lorraine et Roger Duisabou de la région marseillaise pour approuver le principe d'une direction collégiale homogène et demander la mise à l'écart de Treint et Suzanne Girault :

« Deux camarades portent plus particulièrement la responsabilité des fautes passées. Ce sont les camarades Suzanne Girault et Treint. [...] Il existe dans le Bureau Politique, un groupe de camarades qui a commencé à appliquer résolument les décisions de la conférence du 1<sup>er</sup> et 2 décembre. [...] C'est autour des camarades Semard, Thorez, Crémet, Doriot, Monmousseau [...] que devront travailler collectivement les autres membres du Bureau Politique [...] avec notre camarade Cachin<sup>676</sup> ».

Il n'est pas anodin de constater que cette déclaration d'une partie des délégués présents à la conférence d'organisation du CEIC soit signée par des représentants de grosses régions : la région parisienne, la région marseillaise et la région du Nord. Le soutien qu'ils apportent ici à Thorez, qui est incontestablement l'un de ceux « qui a commencé à appliquer résolument les décisions de la conférence du 1<sup>er</sup> et 2 décembre », montre l'aura dont bénéficie l'ancien mineur de Noyelles-Godault devenu en quelques années l'une des personnalités nationales du Parti communiste en récompense de son travail à la tête de la fédération du Pas-de-Calais, puis de la région Nord.

Conformément aux directives de Staline et de la délégation du Parti communiste russe, Albert Treint est maintenu comme délégué à Moscou du PCF et réélu membre du présidium de l'IC lors du VI<sup>e</sup> plénum du Comité exécutif de l'Internationale communiste.

### **Un congrès de transition : le V<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste à Lille (juin 1926)**

Les changements décidés à Moscou sont finalement entérinés lors du Congrès de Lille. Ce congrès, dont l'importance ne doit pas être minorée dans l'histoire du jeune parti communiste, se tient du 20 au 26 juin 1926. Serge Wolikow, qui lui a consacré un article note que :

« Ce congrès détonne dans la série. Il est différent des précédents, car ses travaux ne comportent ni affrontement violent, ni anathème idéologique, ni exclusion. Il est celui d'une organisation politique devenue plus cohérente. Il tranche également avec les congrès suivants : contrairement à eux, il est encore marqué par des débats contradictoires et des réflexions autocritiques auxquels participent aussi bien les délégués des régions que les dirigeants du parti. L'unité de pensée qui, au bout du compte, se dégage de ces travaux est respectée par les délégués, mais n'est pas un monolithisme imposé par la direction<sup>677</sup> ».

Le V<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste débute donc le 20 juin 1926 avec un meeting qui rassemble trois à quatre mille auditeurs dans une salle de l'Hippodrome pleine, selon le compte-rendu qu'en fait *le Grand Echo du Nord*, pourtant peu suspect de complaisance envers le Parti communiste<sup>678</sup>.

---

<sup>676</sup> RGASPI, 517/1/329/38-40, déclaration de membres de la délégation française la sous-commission française, mars 1926.

<sup>677</sup> Serge WOLIKOW, *Un Parti à la croisée des chemins*, Nouvelles FondationS, vol. 1, n° 1, 2006, pp. 90-102.

<sup>678</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 21 juin 1926.



*Le congrès communiste de Lille à la une du Grand Echo du Nord de la France, 21 juin 1926.*

La presse conservatrice retient surtout « l'affaiblissement du parti » et la « crise de confiance des militants » à l'image du *Matin* dont l'article aussi ironique que sévère résume une partie des critiques adressées par Rappoport et surtout Renaud Jean à la direction :

« Et le camarade Renaud Jean de s'étonner de "circulaires massives", "de la littérature indigeste", "des mots d'ordre incohérents", incompris même de ceux qui les rédigent et, par surcroît, parfaitement inaccessibles non seulement aux masses, mais encore aux militants. Le capitaine Treint et la citoyenne Suzanne Girault, à qui visiblement ce petit discours s'adresse, ne répondent rien, rien, rien. [...] Il y a aussi "la voix de la province", guère plus réconfortante, et qui dénonce avec mélancolie la "crise de confiance des militants". [...] A une direction ainsi malmenée, il appartenait de répondre. [...] Jacques Doriot [...] reconnut les fautes commises, fautes nécessaires, qui ont selon lui eu pour résultat heureux d'éloigner du parti tous ceux qui n'ont point l'âme trempée du triple airain révolutionnaire. Si nous n'avons point la quantité, nous avons la qualité, conclut-il<sup>679</sup> ».

Soucieux de nuancer le constat sévère dessiné par Renaud Jean, Maurice Thorez annonce les bons résultats obtenus par les unitaires aux élections de délégués-mineurs :

« le bassin du Pas-de-Calais [...] était en très grande partie sous la domination des social-démocrates. La lutte faite autour des sièges n'a pas été une lutte entre le syndicat unitaire et le syndicat réformiste, mais une lutte entre le parti socialiste et le communiste. Or, nous possédons hier 18 sièges sur 60, [...] tous nos camarades sont réélus, nous enlevons 4 sièges aux réformistes, et 5 sièges en ballottage sont en notre faveur, c'est-à-dire que dimanche

<sup>679</sup> *Le Matin*, 23 juin 1926.

prochain, nous aurons la moitié des sièges des délégués-mineurs. Nous constatons là une progression constante de notre influence [...]. Cela prouve qu'avec une bonne organisation, dans ce coin réformiste du Pas-de-Calais qui a été quelque peu négligé durant ces derniers temps, nous avons la possibilité de donner un coup solide à la social-démocratie<sup>680</sup> ».

Répondant aux critiques du *Matin*, Marcel Cachin, qui fustige le « silence de la presse bourgeoise » se veut optimiste pour l'avenir. Les difficultés rencontrées par le PCF seraient liées à sa jeunesse et les débats du Congrès de Lille auraient permis de poser les problèmes afin que le parti puisse repartir de l'avant :

« Les 300 délégués réunis à Lille ne l'ont pas dissimulé. Ils ont examiné la situation du Parti et reconnu franchement les erreurs et les fautes du passé. Ils l'ont fait sans aucun souci de diplomatie [...]. Nos adhérents ne sont pas assez nombreux [...]. La réorganisation nouvelle sur le lieu-même du travail présentait des difficultés dont on n'avait pas aperçu tout d'abord l'étendue. [...] Le passé liquidé après deux pleines journées d'auto-critique approfondie, il reste à fixer les tâches d'avenir<sup>681</sup> ».

Les propos de Cachin ne convainquent pas, loin s'en faut, les socialistes du Pas-de-Calais qui ironisent dans leur hebdomadaire sur les « *Cachinades* » et rappellent :

« Avant la scission de Tours, le Parti Socialiste comptait 180 000 membres. Le Parti Communiste se constitue et en garde 150 000 [...]. Au Congrès de Clichy, janvier 1925, Semard, secrétaire général du Parti Communiste accuse 76 000 adhérents. A la fin de 1925 [...], le chiffre des membres du Parti communiste tombe à 60 000 environs [...]. Au 1<sup>er</sup> mai 1926, le nombre de cartes placées est de 55 213 [...]. Les 50 000 membres [...] se répartissent en 3 188 cellules, dont 1 544 cellules d'entreprises, 1 379 de villages, 265 de rues. Soit une quinzaine de membres par cellule. [...]

La région communiste du Nord comprend [...] 64 000 entreprises industrielles ou commerciales [...]. Les efforts des communistes sont vains. [...] L'ultime tentative décidée au Congrès de Lille [...] se brisera comme les précédentes. [...] Ce parti est un panier percé<sup>682</sup> ».

Dominé par les questions d'organisation, le Congrès de Lille s'achève par l'élection d'une nouvelle direction homogène qui comprend Pierre Semard, Jean Crémet, Maurice Thorez, Jacques Doriot et Gaston Monmousseau, mais aussi Renaud Jean et Marcel Cachin. Suzanne Girault et Albert Treint perdent leur poste au Bureau politique, mais restent membres du Comité central. On y retrouve également Florimond Bonte et Guy Jerram, les deux secrétaires régionaux de la région Nord aux côtés de Maurice Thorez<sup>683</sup>.

Pour Serge Wolikow,

« Le Congrès se termine mieux qu'il n'a commencé. Il a été l'occasion d'une large discussion dans un climat qui, dans l'ensemble, est resté serein. Sans doute des faiblesses du parti sont apparues, notamment celle de l'organisation, encore très inégalement consolidée. Puissant dans quelques rares régions, le PCF reste extrêmement faible dans la plupart. Fortement secoué en 1925, il est en voie de stabilisation sous la direction de Thorez, dont la stature nouvelle s'affirme dans les discussions sur les statuts. Face aux critiques nombreuses le groupe de direction

---

<sup>680</sup> RGASPI, 517/1/337/205-206, sténographie de la 3<sup>ème</sup> séance du Cinquième Congrès de Lille du PCF, 21 juin 1926.

<sup>681</sup> *L'Humanité*, 24 juin 1926.

<sup>682</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 1<sup>er</sup> août 1926.

<sup>683</sup> *L'Humanité*, 27 juin 1926.

apparaît uni. Sémard, Thorez, Crémet, Doriot ou Monmousseau tiennent un même langage d'où toute trace de leurs récentes divisions a disparu. Le déroulement du Congrès, l'élection du nouveau Comité central confirment donc l'orientation adoptée six mois auparavant. Il est bien, comme les dirigeants du parti l'écrivent dans *L'Humanité*, un congrès de consolidation<sup>684</sup> ».

Congrès de transition, le Congrès de Lille est donc un congrès de consolidation. Ebranlé par les départs des premières années puis par ceux liés à la bolchevisation du parti et à la création des cellules, le PCF se stabilise autour de sa nouvelle direction déterminée à appliquer les réformes structurelles engagées afin de renforcer l'ancrage ouvrier du parti. Cependant, le Parti communiste est rattrapé par les dissensions locales qui témoignent, en dépit des objectifs affichés, de la permanence des préoccupations électorales et de la volonté d'une partie des communistes d'adapter la ligne du parti à leurs réalités locales.

### **La région Nord secouée : « l'affaire de Valenciennes »**

Alors que l'élection d'un nouveau Bureau politique et l'éviction d'Albert Treint et Suzanne Girault laissent entrevoir une prochaine stabilisation de la direction du PCF, c'est toute la région du Nord, qui est secouée à son tour par une crise de direction révélatrice de divergences politiques à la suite de l'affaire dite « de Valenciennes ».

Il convient ici de rappeler les faits : les élections municipales du 3 mai 1925 avaient vu la liste socialiste emmenée par Gustave Théry l'emporter face à la liste conservatrice et obtenir dix-neuf élus contre onze pour la liste de droite. Au premier tour, la liste communiste avait quant à elle obtenu 15,5 % des suffrages dans la cité nordiste.

Rapidement, le climat politique valenciennois se dégrade à la suite des premières décisions de Gustave Théry, qui interdit les processions dont celle du Saint-Cordon, entend réserver la distribution de vêtements et l'amélioration des repas aux seuls élèves des écoles publiques et refuse de voter une subvention pour les Florales valenciennoises, demandée par un opposant politique. Défenseur de l'éducation physique, Gustave Théry propose même de transformer le manège de cavalerie de l'Esplanade en salle de sport. Le climat politique devient houleux, plusieurs élus socialistes passent dans l'opposition et le budget de janvier 1927 est repoussé, poussant le maire à démissionner. De nouvelles élections municipales doivent avoir lieu le 20 février 1927.

Les élections municipales partielles de Valenciennes voient une alliance inédite se constituer entre socialistes et communistes qui constituent une liste de front unique. L'alliance, saluée comme un événement de grande portée par Guy Jerram et Florimond Bonte dans *L'Enchaîné* aboutit à la dissolution de la section socialiste valenciennoise, désavouée par la fédération SFIO du Nord et précipite en retour l'alliance des radicaux-socialistes et de la Fédération républicaine, avec le soutien tacite de la fédération socialiste du Nord. La liste d'alliance socialiste-communiste comprend 18 candidats socialistes emmenés par l'ancien premier adjoint de Gustave Théry, Lacomblez et 12 candidats communistes parmi lesquels figure Guy Jerram. L'élection municipale partielle de Valenciennes revêt donc une importance prioritaire pour le Parti communiste de la région Nord et c'est la raison pour laquelle, tout au long du mois de février 1927, on peut suivre la préparation des élections municipales valenciennoises en

---

<sup>684</sup> Serge WOLIKOW, *op. cit.*, p. 100.

première page de *L'Enchaîné* : le 9 février, Florimond Bonte note que « le parti radical-socialiste passe à la réaction<sup>685</sup> » ; le 13 février, il titre sur « la grande menace de la bourgeoisie » et relaie le communiqué de protestation de la section socialiste de Marly à la suite de la dissolution « antistatutaire » de la section SFIO de Valenciennes<sup>686</sup> ; le 16 février, Maurice Porreye dénonce « les scissionnistes à l'œuvre » à Valenciennes<sup>687</sup> ; le 20 février, le journal résume l'élection de Valenciennes à un affrontement « Rouges contre blancs<sup>688</sup> ».

Dans le camp conservateur, la confiance est de mise et on veut voir dans l'élection municipale partielle de Valenciennes la preuve de la collusion entre le Cartel des gauches et le bolchevisme, ce qui devrait conduire, espère-t-on, le parti radical-socialiste à se détacher de l'alliance avec la SFIO pour revenir à une alliance avec la droite républicaine. L'alliance des radicaux-socialistes et de la Fédération républicaine, « c'est [...] le front unique de tous les républicains contre la révolutionnaires » se félicite *Le Grand Echo du Nord*, paraphrasant la terminologie employée par les communistes<sup>689</sup>. Déterminé à convaincre l'électorat modéré du danger collectiviste, le quotidien lillois prophétise : « ceux qui déteindront les premiers sur les autres seront les communistes en vertu de cette loi qui veut que les plus avancés attirent toujours leurs voisins et finissent par les absorber<sup>690</sup> » ; le 20 février, jour du premier tour des élections, *Le Grand Echo du Nord* alerte ses lecteurs des intentions des communistes et de Florimond Bonte, « ce petit Napoléon de la Grande armée rouge » de faire de Valenciennes un « bastion fortifié qu'il faut essayer d'enlever coûte que coûte, pour s'infiltrer ensuite à loisir dans notre laborieux département d'abord, puis dans le pays tout entier<sup>691</sup>. »

La victoire de la liste républicaine emmenée par Léon Millot avec une moyenne de 4 200 voix contre 3 200 à la liste socialiste-communiste est naturellement saluée par la presse de droite qui se félicite du « grand souffle libérateur, [...] qui [...] vient de jeter bas [...] la combinaison révolutionnaire si savamment échafaudée<sup>692</sup>. » La défaite est amère pour les communistes qui accusent Jean-Baptiste Lebas, le député-maire socialiste de Roubaix et secrétaire de la fédération socialiste du Nord d'avoir « fait élire la réaction<sup>693</sup> ».

L'échec de la stratégie de front unique avec les socialistes est reproché aux communistes du rayon de Valenciennes et particulièrement à Guy Jerram.

Déjà, fin 1926, les communistes du Valenciennois avaient contesté le choix de Maurice Thorez, Florimond Bonte et Gilbert Declercq comme candidats pour les élections législatives partielles du 12 décembre dans le département du Nord. Plutôt que de désigner des « fonctionnaires du parti ou du syndicat », c'est-à-dire des permanents politiques ou syndicaux, les membres du comité de rayon de Valenciennes leur auraient préféré une liste menée par Jacques Sadoul, avec Emile Dupont, d'Auchel, dont nous avons vu qu'il avait été condamné pour ses propos antimilitaristes et Beauvois, un vieux militant du POF de Fresnes-sur-Escaut, près de

---

<sup>685</sup> *L'Enchaîné*, 9 février 1927.

<sup>686</sup> *L'Enchaîné*, 13 février 1927.

<sup>687</sup> *L'Enchaîné*, 16 février 1927.

<sup>688</sup> *L'Enchaîné*, 20 février 1927.

<sup>689</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 7 février 1927.

<sup>690</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 19 février 1927.

<sup>691</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 20 février 1927.

<sup>692</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 21 février 1927.

<sup>693</sup> *L'Enchaîné*, 21 février 1927.

Valenciennes : « Duport, emprisonné sur la dénonciation d'un maire socialiste, peut permettre une campagne efficace contre les gouvernements de répression et contre les socialistes qui se font leurs alliés », jugeaient les membres du comité de rayon de Valenciennes, qui ajoutaient « Thorez a perdu une grosse partie de sa popularité dans le Nord à la suite de son départ à Paris et [...] il est indispensable à la direction du Parti<sup>694</sup> ». La contre-proposition du rayon de Valenciennes avait été rejetée.

L'opposition du rayon de Valenciennes aux choix électoraux décidés par la Région communiste et le Bureau politique aux législatives et la stratégie de front unique avec les socialistes dès le premier tour pour les municipales partielles de Valenciennes font l'objet d'un vif débat qui se déroule lors de la conférence régionale du 15 mai 1927 dont la convocation avait été décidée en comité régional élargi le 11 mars.

La charge contre Jerram et le rayon de Valenciennes est d'abord menée dans les *Cahiers du bolchevisme*. Le Bureau politique souligne tout d'abord que :

« A Valenciennes, la gestion de la municipalité en majorité socialiste avait été défectueuse. [...] La proposition de liste commune dès le premier tour dans de telles élections ne pouvait qu'aboutir à estomper la gestion de la majorité socialiste sortante, à abandonner le programme municipal du Parti, à créer une confusion des programmes et des Partis ».

S'il concède que la dissolution de la section socialiste locale constituait un fait nouveau et transformait de fait la liste commune en rassemblement autour du Parti communiste de socialistes en lutte contre leur direction fédérale, le Bureau politique reproche aux communistes du Valenciennois de ne s'être pas assez démarqués de leurs partenaires socialistes<sup>695</sup>.

Moins de deux mois après les élections municipales, les communistes de Valenciennes sont désavoués par la direction nationale du PCF. Le désaveu vise particulièrement Guy Jerram, le secrétaire régional du PCF du Nord, qui figurait, comme on l'a dit, sur la liste de front unique défaite le 20 février. Dans un parti qui s'est construit contre « l'opportunisme », le désaveu est cinglant.

Jerram et ses proches, comme Adolphe Hurez du comité régional et Maurice Bruant, le secrétaire du rayon de Valenciennes, se défendent donc et diffusent leurs propres thèses qui sont envoyées à l'ensemble des secrétaires de cellule, avec la réponse du Bureau régional dans la perspective de la conférence régionale du mois de mai.

Si la question de la vie des cellules et des rayons est une nouvelle fois posée, c'est surtout la stratégie électorale à adopter vis-à-vis du camp socialiste qui divise les communistes de la région, qui ne mettent pas tous la même chose derrière le mot d'ordre de front unique. Jerram et ses proches justifient l'alliance valenciennoise en expliquant que :

« Si notre parti, même en cas de non-dissolution de la section socialiste, n'avait pas fait une offre de front unique, il aurait été déconsidéré par les ouvriers et rendu responsable du triomphe réactionnaire. [...] Indiquer à tout le Parti que nous n'avons pas critiqué la gestion et la politique de la municipalité socialiste à Valenciennes et que nous n'avons pas fait des appels assez nets pour l'entrée des ouvriers dans notre Parti, c'est vraiment être injuste à l'égard des militants valenciennois. [...] Les socialistes valenciennois, nous notre pression, ont dû reconnaître

---

<sup>694</sup> RGASPI, 517/1/586/60-61, contre-proposition du rayon de Valenciennes sur les candidatures aux élections législatives, novembre 1926.

<sup>695</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 1<sup>er</sup> avril 1927.

leur erreur du Cartel des gauches de 1925 et leur impuissance à la mairie pendant 20 mois d'administration. [...] Les socialistes à Valenciennes, les officiels et les "dissous", n'ont pas recruté ; leurs forces se désagrègent lentement et les cellules du Parti communiste recrutent<sup>696</sup> ».

En désaccord, le Bureau et le Comité régional relèvent que :

« A côté d'ouvriers socialistes sincères, désireux de lutter avec les communistes, des intrigants, désireux de conquérir des postes électifs, se rapprochèrent des communistes et acceptèrent des propositions de front unique. [...] La section socialiste de Valenciennes se fit représenter [...] au congrès [...] provoqué par l'UL unitaire [...] et [...] des socialistes adhérèrent au Comité d'union ouvrière issu de ce congrès. La Fédération socialiste du Nord déclara dissoute la section de Valenciennes, pour avoir fait le front unique avec les communistes. C'est en tenant compte de cette situation spéciale [...] que le Bureau régional, en accord avec le Centre du Parti, donna son adhésion à une liste unique ouvrière au premier tour. [...] En ce qui concerne le manifeste publié par le rayon communiste de Valenciennes [...], pas la moindre critique des socialistes de la municipalité. Au contraire, on les présente comme des victimes des manœuvres réactionnaires. Il apparaît [...] un souci de ménager ses alliés du jour. [...] Le manifeste ne fait à aucun moment allusion à la nécessité pour les travailleurs de rejoindre le Parti communiste<sup>697</sup> ».

Si sans surprise, Guy Jerram refuse de signer ce rapport et fait état de ses désaccords, quatre autres dirigeants régionaux, Maurice Porreye, Florimond Bonte, Arthur Ramette et Albert Cornette se démarquent également du texte final en précisant que « dans la situation politique telle qu'elle se présentait [...], à la suite [...] du travail de Front Unique fait dans les masses ouvrières de la Région, il était absolument nécessaire que le parti propose aux élections municipales une liste commune aux socialistes au premier tour<sup>698</sup> ».

L'affaire de Valenciennes provoque un remaniement au sein du Bureau régional du PCF de la Région Nord. Guy Jerram est écarté du secrétariat régional de la Région Nord et envoyé dans la Fédération de Meurthe-et-Moselle. Il est remplacé par Henri Jacob<sup>699</sup>. Maintenu au secrétariat régional, Arthur Ramette<sup>700</sup> est détaché dans le Pas-de-Calais où il s'installe à Avion. Nommé secrétaire du rayon de Lens, Arthur Ramette est chargé de réorganiser le comité départemental du Pas-de-Calais.

Il est nécessaire de présenter brièvement Arthur Ramette. Né en 1897 à Caudry, Ramette commence à travailler dès l'âge de douze ans dans un atelier de fabrication de tulle avant d'être embauché comme mécanicien-ajusteur. Secrétaire des Jeunesses socialistes de Caudry et du syndicat CGT des métaux au lendemain de la Première Guerre mondiale, il rejoint le Comité de la Troisième Internationale et devient secrétaire de la section communiste de Caudry en 1922. En 1923, Ramette intègre le Comité fédéral de la Fédération du Nord du PC. Il devient permanent en 1925, chargé du rayon de Roubaix-Tourcoing-Halluin. L'année suivante, en

---

<sup>696</sup> RGASPI, 517/1/586/39, thèse sur l'activité régionale du Parti communiste depuis la conférence d'Hellemmes de juin 1926, signée de Guy Jerram, Adolphe Hurez et Maurice Bruant, mai 1927.

<sup>697</sup> RGASPI, 517/1/586/70-71, rapport du Bureau et du Comité régional, mai 1927.

<sup>698</sup> *Ibid.*

<sup>699</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article87689>, notice JACOB Joseph [JACOB Henri, Joseph] par René Lemarquais, Jean Maitron, Claude Pennetier, version mise en ligne le 23 avril 2010, dernière modification le 22 janvier 2018.

<sup>700</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article128042>, notice RAMETTE Arthur, Jean-Baptiste par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 13 décembre 2019.

1926, ce proche de Maurice Thorez est choisi comme secrétaire à l'organisation de la Région Nord.

Ce colosse d'un mètre quatre-vingt-dix au physique de lutteur et qui pratique la boxe a donc trente ans lorsqu'il est nommé secrétaire du rayon de Lens. A ses côtés, on retrouve un autre proche de Maurice Thorez, Gaston Coquel<sup>701</sup>, l'ancien secrétaire des Jeunesses communistes de Béthune placé en 1926 à la tête de la 1<sup>ère</sup> Entente des Jeunesses communistes qui englobe alors les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme et compte 1 500 adhérents.

### **La tactique « classe contre classe » critiquée**

Arthur Ramette s'attelle à faire comprendre et appliquer la tactique « classe contre classe », le nouveau mot d'ordre lancé par l'IC et formulé par Jules Humbert-Droz à l'automne 1927 à la suite du 8<sup>e</sup> plénum du CEIC du mois de juin 1927<sup>702</sup>. Ce changement d'orientation de l'IC, qui abandonne la stratégie du « front unique » doit conduire les partis communistes à se démarquer des partis sociaux-démocrates considérés comme des adversaires intégrés à l'Etat bourgeois qu'il faut démasquer et combattre.

A quelques mois des élections législatives de 1928, qui doivent avoir lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, la tactique « classe contre classe » suppose de ne pas retirer les candidats communistes devancés par leurs adversaires socialistes à l'issue du premier tour. En désaccord avec cette stratégie électorale, Guy Jerram fait partie des treize militants à voter contre lors du Comité central de Choisy-le-Roi, qui se tient du 10 au 12 janvier 1928.

Jerram réitère son opposition lors du comité central du 28 janvier, préparatoire à la conférence nationale d'organisation des 30 et 31 janvier en expliquant qu'il a :

« la conviction que le Parti commet une faute qui sera lourde de conséquences pour son développement. [...] Toute la discussion que nous avons eue aujourd'hui et toutes les résolutions qui ont été prises, que même les articles publiés par l'I.C. ne m'ont pas convaincu. Personnellement, je m'efforcerai d'appliquer la tactique qui sera certainement décidée maintenant par la Conférence Nationale. Mais je veux marquer qu'il est tout à fait grave pour notre Parti en ce moment, au moment où nous assistons non pas à la radicalisation des masses, mais à une dépression des masses, il est grave pour notre Parti de rompre ainsi avec les grandes masses que nous pourrions autrement gagner à nous<sup>703</sup> ».

L'opposition très nette manifestée par Guy Jerram à la tactique « classe contre classe » n'a bien entendu rien d'étonnant et s'inscrit dans la continuité de ses prises de position de l'année précédente en faveur du front unique qui lui ont valu de se voir retirer ses responsabilités à la tête de la région Nord<sup>704</sup>.

---

<sup>701</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article20576>, notice COQUEL Gaston. Pseudonyme à l'ELI : RUDE Jean par Yves Le Maner, compléments de Claude Pannetier, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 21 avril 2019.

<sup>702</sup> Serge WOLIKOW, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la Révolution*, Paris, Editions de l'Atelier, 2010, p. 79.

<sup>703</sup> Procès-verbal du Comité central, 28 janvier 1928, p. 20.

<sup>704</sup> Dans la biographie qu'il consacre à Guy Jerram dans le Maitron, Yves Le Maner se demande si les divergences entre Jerram et la direction du PCF apparues au grand jour en 1934 n'auraient pas caché un désaccord beaucoup plus profond qui remonterait à la fin des années 20 lorsque Jerram avait pris position contre les directives du bureau politique.



Il semble cependant que Guy Jerram soit loin d'être isolé dans la région Nord. Les réserves et l'hostilité d'une partie des cadres et des militants du Nord et du Pas-de-Calais conduisent ainsi Arthur Ramette à intervenir lors de la conférence d'organisation du parti qui a lieu les 30 et 31 janvier 1928. Insistant sur la spécificité du département du Pas-de-Calais, Ramette se dit :

« d'accord [...] pour affirmer que nous allons vers une accentuation de la lutte des classes. [...] Dans les mines du Pas-de-Calais, s'effectue chaque jour, depuis plusieurs mois, la rationalisation. Les ouvriers les moins favorisés, les moins robustes, se voient éliminés de la production. [...] Nous constatons une importante radicalisation. Les masses ouvrières se rapprochent de nous et parallèlement s'opère une désagrégation profonde du parti socialiste dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. [...] Mais il ne faut pas en conclure que le parti socialiste a perdu tout crédit auprès des masses ouvrières. Il y aura encore une masse d'électeurs derrière lui. Et ce que nous craignons, c'est que cette grosse masse ne comprenne pas notre tactique<sup>705</sup> ».

Les réserves exprimées par Arthur Ramette à l'occasion de la conférence d'organisation ne sont donc pas de nature théorique et Ramette se montre bien moins critique que Jerram ; s'il se démarque de la nouvelle ligne qu'entend fermement appliquer la direction, Ramette le fait parce qu'il a bien conscience du poids de la SFIO dans le bassin minier du Pas-de-Calais. Avec ses nombreuses municipalités, ses centaines d'élus et l'appui de la CGT confédérée et de ses délégués-mineurs, le Parti socialiste est beaucoup mieux implanté que le Parti communiste dans le Pas-de-Calais. Les deux partis s'adressent au même électorat ouvrier et dénoncent les collusions entre les candidats de la droite et les compagnies minières. Dans ce contexte, l'application de la tactique « classe contre classe » ne pourrait que conduire à l'isolement du PC, que la SFIO ne manquerait pas d'exploiter en accusant les communistes de faire le jeu de la droite et des compagnies minières. On mesure ici la prégnance du milieu local ; militer ne se fait pas hors-sol et les communistes du Nord et du Pas-de-Calais sont contraints de composer entre la ligne imposée par le Centre et les réalités culturelles, sociales et politiques du terrain.

La tactique « classe contre classe » n'est pas le seul point à l'ordre du jour de la conférence d'organisation des 30 et 31 janvier lors de laquelle Suzanne Girault et Albert Treint sont mis en accusation et accusés de fractionnisme et de trotskisme.

C'est cette fois Alphonsine Bernard, cette militante de Sallaumines chargée de l'animation en direction des femmes au comité de rayon de Lens et à la commission exécutive de la région Nord que nous avons déjà évoquée pour son action à la tête des femmes de mineurs contre la guerre du Rif, qui émet des réserves sur la méthode employée par la direction du PC :

« Alphonsine Bernard regrette que la direction du Parti n'ait pas mis à la disposition des cellules des documents précis qui auraient permis à la base d'étudier le fond des luttes idéologiques présentes et déclare qu'elle s'abstiendra à l'issue de ce débat, mais à son tour, elle accuse l'opposition de servir nos adversaires<sup>706</sup> ».

Pour mesurées qu'elles soient au regard des critiques de Guy Jerram, les interventions d'Arthur Ramette et d'Alphonsine Bernard jettent la suspicion sur la région Nord au point que la délégation de la région Nord à la conférence nationale se voit contrainte d'adresser une mise au

---

<sup>705</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> février 1928.

<sup>706</sup> *Ibid.*

point à *l'Humanité* précisant leur position sur la question des cellules de rue et se défendant d'être des « liquidationnistes »<sup>707</sup>.

Dans un parti en lutte constante contre le « fractionnisme » et les « tendances de droite » accusées de trotskisme incarnées successivement par Souvarine, puis par Monatte et Rosmer, par Lorient et désormais par Albert Treint, les réserves formulées par des dirigeants de la région Nord peuvent inquiéter la direction nationale du Parti communiste.

Fernand Grenier s'efforce de réfuter ces inquiétudes dans une tribune parue dans *l'Humanité* fin décembre 1928. Trésorier du rayon de Roubaix-Tourcoing-Halluin, membre de la direction de la Région Nord, Fernand Grenier est à l'époque l'un des rédacteurs de *l'Enchaîné* et de *l'Avant-Garde*. Condamné pour « provocation de militaires à la désobéissance », sa peine est alourdie en appel à huit mois de prison ; arrêté à Lille en avril 1928, il est emprisonné à la Centrale de Loos<sup>708</sup>.

Se défendant d'appartenir à un « courant de droite dans le Nord », le dirigeant nordiste invite les dirigeants du parti à ne pas classer abusivement les militants dans des fractions qui, pour lui, n'existent pas réellement :

« Thorez, lors de l'assemblée d'information du 25 novembre, rappelant mon intervention sur les cellules lors de la Conférence nationale du Parti, en profitait pour y découvrir une manifestation de droite et n'étaient pas loin de me classer dans cette fraction... ou dans ce courant. [...] Chacun sait que la presque unanimité de la délégation du Nord à la Conférence nationale s'était montrée opposée à la tactique électorale préconisée par le Comité Central. Nous craignons que notre tactique nous coupât des masses ; nos craintes étaient exagérées, nous le reconnaissons. Mais il faut dire aussi que, dès la fin de la Conférence Nationale, tous nous nous sommes mis loyalement à l'application de la tactique et à son explication la plus large. [...] Je ne pense pas que notre position – qui était fautive, nous le reconnaissons sans arrière-pensée – peut déceler chez nous un courant de droite. [...] Eliminer des postes responsables de bons camarades actifs parce qu'ils ont eu une conception fautive sur tel ou tel point serait la plus grande des bêtises<sup>709</sup> ».

Les précisions de Fernand Grenier et les assurances qu'il fournit quant à sa loyauté ne séduisent pas pour autant la direction du parti qui paraît convaincue du danger, réel ou à tout le moins potentiel, d'une déviation « de droite » dans la région Nord en raison du poids du socialisme septentrional et des velléités de front unique qui habitent encore une partie des cadres communistes du Nord et du Pas-de-Calais.

La question de la tactique « classe contre classe » et la reconnaissance par la région Nord de ses erreurs animent la conférence régionale du Parti communiste du Nord préparatoire au VI<sup>e</sup> Congrès du PCF, qui doit avoir lieu à Saint-Denis du 31 mars au 7 avril 1929.

Dans la région Nord, la Conférence régionale se tient les 23 et 24 mars 1929 à Hellemmes, en présence de Benoît Frachon et Jacques Doriot qui représentent le Bureau politique<sup>710</sup>. La conférence régionale avait été précédée d'une conférence départementale du Pas-de-Calais en présence de Maurice Thorez qui avait adopté une résolution réaffirmant l'adhésion du Pas-de-

---

<sup>707</sup> *Ibid.*

<sup>708</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article24320>, notice GRENIER Fernand, Joseph par Yves Le Maner, version mise en ligne le 18 janvier 2009, dernière modification le 14 mai 2019.

<sup>709</sup> *L'Humanité*, 30 décembre 1928.

<sup>710</sup> RGASPI, 517/1/849/114-120, procès-verbal de la conférence régionale du Nord, mars 1929.

Calais à la tactique « classe contre classe » et reprochant au Bureau régional l'insuffisance de son autocritique.

Claudius Perrier du rayon de Lens, Paul Carron et Georges Vasseur du rayon de Béthune, Georges Bonne du rayon de Boulogne, Charles Level, le secrétaire de l'UD CGTU du Pas-de-Calais, Alphonsine Bernard et Arthur Ramette interviennent dans les débats. Si Charles Level « vient affirmer que Thorez n'a pas cherché à étouffer la discussion » et « se plaint d'un manque d'homogénéité dans le Bureau régional », les autres délégués du Pas-de-Calais à la Conférence régionale se montrent plus réservés : c'est Claudius Perrier qui observe qu'« on a eu peur d'éterniser la conférence. Après l'intervention du délégué du Centre, la discussion a été insuffisante. D'autre part, les camarades présents n'ont pas voulu voter contre la résolution présentée parce qu'ils ont cru que ce serait voter contre l'Internationale, avec laquelle ils sont d'accord » ; Alphonsine Bernard estime elle aussi que « la discussion dans le Pas-de-Calais a été insuffisante ». Si Paul Carron pense pour sa part « qu'il est inexact que l'on ait arraché un vote à la Conférence départementale du Pas-de-Calais » et que « la discussion a été suffisante », le militant tient tout de même à préciser « qu'il est faux que la Conférence du Pas-de-Calais ait donné à son vote la signification d'un vote contre la Région ». Arthur Ramette se montre également solidaire du Bureau régional. Dans son intervention, il souligne que « les questions essentielles n'ont pas été traitées largement » et regrette de ne pas avoir « défendu assez énergiquement la position du bureau régional ». Critique,

« il expose ensuite comment s'est déroulée la conférence et le rôle du délégué du Centre. La conférence a été écourtée, on a voté tout de suite pour permettre aux délégués de partir. Enfin, l'argument que "voter contre cette résolution, c'est voter contre le 6<sup>e</sup> Congrès" a influencé beaucoup de camarades. [...] Ceux qui aujourd'hui se posent en redresseurs du Parti sont justement ceux qui y ont commis les plus grosses fautes opportunistes<sup>711</sup> ».

À l'exception de l'intervention de Level, les interventions des délégués du Pas-de-Calais à la conférence régionale parues dans le compte-rendu de *l'Enchaîné* expriment une forme de soutien au Bureau régional taxé de déviationnisme de droite et une critique des méthodes du Bureau politique, dont l'envoyé chargé de suivre la conférence départementale du Pas-de-Calais a pesé de tout son poids pour faire adopter par les militants du département une résolution condamnant la région Nord.

Après lecture par Florimond Bonte de la résolution de la conférence régionale, une passe d'armes oppose Benoît Frachon, qui trouve le texte insuffisamment autocritique et Henri Jacob, qui proteste vivement contre l'accusation de se montrer trop conciliant face aux « déviations de droite ». Si la résolution de la conférence régionale est adoptée à l'unanimité, la proposition faite par Frachon de lui adjoindre celle de la conférence départementale du Pas-de-Calais – plus critique, et que les délégués du Pas-de-Calais accusent d'avoir été imposée sans discussion – est repoussée par les délégués de la Conférence régionale à l'unanimité moins neuf voix<sup>712</sup>.

Le compte-rendu de la conférence régionale fait les délices de *l'Éclairneur du Pas-de-Calais* qui ironise sur la « déconfiture de la boutique bolcheviste », se moquant particulièrement des interventions de Caron, qui « défend son râtelier » et de Ramette, qualifié de « gratte papier »

---

<sup>711</sup> *L'Enchaîné*, 26 mars 1929.

<sup>712</sup> *Ibid.*

qui, « en bon terre-neuve, [...] vient défendre le Bureau régional » dans « un de ces interminables discours somnifères dont il a seul le secret<sup>713</sup> ».

La mise en accusation de la Région Nord pour son attitude conciliante face aux dangers de droite va donc se poursuivre lors du Congrès de Saint-Denis. Chargé de lire le rapport politique, Benoît Frachon attaque :

« Les camarades du Nord ont consacré plus d'attention à la critique des fautes commises par la direction du Parti, qui certes est loin d'être parfaite, qu'à la lutte contre les dangers de droite qui existent pourtant au sein même de leur région. On va même jusqu'à nier les dangers de droite dans le Nord. Cela équivaut en fait à ménager la droite et à saboter consciemment ou inconsciemment le redressement du Parti. Nos camarades du Nord ont voté à leur conférence une résolution que la direction du Parti considère comme un progrès. Elle demande maintenant aux camarades du Nord de faire un nouveau pas en avant en reconnaissant et condamnant les erreurs qu'ils ont commises<sup>714</sup> ».

Jacques Doriot, dont les réserves sur la tactique « classe contre classe » sont notoires depuis la fin de l'année 1927, mais qui avait préféré faire son autocritique lors de l'assemblée de rayon et de la conférence régionale préparatoire au congrès de Saint-Denis, est également la cible des attaques de Frachon. On lui reproche de ne pas avoir critiqué les erreurs de la région Nord lors de la conférence régionale, d'avoir au contraire souligné que la résolution de la conférence de la région Nord marquait un progrès et, en réalité, de ne pas être sincère dans son autocritique et de constituer un allié potentiel pour la droite du parti malgré ses dénégations.

Maurice Thorez commente plus tard, dans *Fils du peuple*, alors que Jacques Doriot n'est plus au Parti communiste :

« A l'intérieur du Parti, certains éléments ne comprenaient pas la tactique "classe contre classe", rendue nécessaire par les changements dans la situation générale. Leur chef de file, Doriot, avait fait illusion, quelque temps, par des attitudes tapageuses, mais dont l'orientation aventurière et opportuniste devait apparaître rapidement aux yeux de tous<sup>715</sup> ».

Tout au long du Congrès, plusieurs délégués de la région Nord interviennent pour affirmer leur parfait accord avec les décisions de l'IC et la tactique « classe contre classe », reconnaître leur « erreur d'appréciation » sur la question de la radicalisation des masses ouvrières et du rôle de la sociale-démocratie, tout en se défendant de la moindre « déviation de droite » vis-à-vis de la ligne du parti. C'est ce qu'exposent tour-à-tour Henri Jacob<sup>716</sup>, Florimond Bonte<sup>717</sup> et Gilbert Declercq<sup>718</sup> sans pour autant convaincre la direction nationale du PC, appuyée par Raymond Guyot au nom des Jeunesses communistes.

La résolution finale du Congrès est finalement adoptée à l'unanimité moins deux voix contre et une abstention, mais les onze délégués de la région Nord la votent avec des réserves, puisqu'ils estiment les critiques émises contre leur action pour partie injustes et infondées.

---

<sup>713</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 7 avril 1929.

<sup>714</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> avril 1929.

<sup>715</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, p. 57.

<sup>716</sup> *L'Humanité*, 2 avril 1929.

<sup>717</sup> *L'Humanité*, 4 avril 1929.

<sup>718</sup> *L'Humanité*, 5 avril 1929.

Directions nationales et régionales du parti sont remaniées à l'issue du VI<sup>e</sup> Congrès. Au plan national, si Jacques Doriot reste membre du Bureau politique à la demande de l'IC et contre l'avis de Semard et de la direction du parti, une nouvelle direction est mise en place : Henri Barbé, issu des Jeunesses communistes et délégué du PCF auprès de l'Exécutif de l'IC, membre du Présidium et de son secrétariat depuis le congrès mondial de juillet-septembre 1928 entre au secrétariat du parti, avec Pierre Celor, également issu des Jeunesses communistes.

Dans la région Nord, Henri Jacob et Edgar Devernay sont contraints à la démission du secrétariat régional. Henri Jacob est remplacé par Arthur Ramette à la tête du secrétariat régional ; Gaston Coquel, qui est issu des Jeunesses communistes, intègre le secrétariat régional, en charge du Pas-de-Calais. Pour former au mieux ce jeune cadre, il est envoyé en URSS en septembre 1930 pour y suivre les cours de formation de l'École léniniste internationale. Coquel y séjourne environ deux ans et demi, à Léninegrad et à Moscou, en compagnie notamment de Cyprien Quinet, qui suivait une école d'un an, et de Waldeck Rochet, qui était arrivé quelques mois plus tôt.



〔 *Gaston Coquel*  
*L'Enchaîné, 15 juillet 1936.* 〕

Cette direction remaniée est chargée de lutter contre l'opportunisme, en d'autres termes de mettre en œuvre ce qui sera qualifié, quelques années plus tard de « tournant sectaire ».

### **Le « tournant sectaire » dans le Pas-de-Calais (1929-1931)**

Sous l'impulsion de la nouvelle direction du parti issue des Jeunesses communistes et dominée par Henri Barbé et Pierre Celor, la lutte contre les « déviations de droite » et les « opportunistes » frappe la région Nord, tenue en suspicion après les éliminations successives de Guy Jerram et d'Henri Jacob pour opposition à la tactique « classe contre classe ». Maurice Thorez justifie *a posteriori* dans *Fils du peuple* la mise à l'écart de la direction de l'époque :

« En réaction contre les opportunistes, les extrême-gauchistes de la Région parisienne se lançaient dans une politique d'aventures, surestimant les forces réelles du Parti et sa puissance d'attraction. Ce n'étaient que décisions bureaucratiques et mécaniques, inapplicables et inappliquées, manifestations squelettiques brutalement dispersées par la police, obligation pour les membres du Parti de faire "grève pour l'exemple", exclusions pour le moindre motif, brimades contre ceux qui étaient suspects de "réformisme", etc... Cette politique insensée tendait à transformer le Parti en une secte, coupée des masses<sup>719</sup> ».

Quelques pages plus loin, après avoir évoqué son emprisonnement en 1929 et le temps mis à profit pour étudier les œuvres de Marx, Engels, Lénine et Staline, Maurice Thorez reprend le fil de son récit et dresse un véritable réquisitoire adressé au « groupe » Barbé-Celor rendu responsable du tournant sectaire du parti et éliminé de la direction en 1931 à la suite de l'intervention de l'IC. Thorez accuse :

« Que s'était-il passé au dehors pendant mon emprisonnement ? Le Parti s'était affaibli. Dans le désarroi de l'heure, le groupe avait réussi à se saisir de tous les leviers de commande. Il s'était délibérément écarté de la voie du léninisme. Les effectifs du Parti déclinaient. Des décisions arbitraires en haut, une discipline passive exigée à tous les échelons, l'étouffement de toute discussion libre, la suspicion, le silence à défaut d'acquiescement, les bouches cousues, aucune critique féconde, une atmosphère de caserne, - voilà comment le groupe avait interprété le centralisme démocratique, préconisé par Lénine ! C'était là une caricature du Parti – un Parti réduit à l'impuissance, végétant, repliée sur lui-même au lieu d'être l'avant-garde consciente, agissante de la classe ouvrière<sup>720</sup> ».

Ces deux extraits de *Fils du peuple* doivent se lire dans leur contexte d'écriture : ils permettent de souligner le contraste entre la politique « sectaire » suivie par la direction issue des JC entre 1929 et 1931 et le redressement opéré par Maurice Thorez avec l'appui de l'IC qui mènera aux victoires du Front populaire et à l'intégration d'un PCF puissant et renforcé dans le système républicain.

Le tableau dressé par Maurice Thorez occulte le soutien apporté par la direction de l'IC et par Manouïlski à Henri Barbé et ses anciens camarades de la direction des JC parvenus à la tête du parti en l'absence de Thorez et Frachon, emprisonnés après les événements d'août 1929 sur lesquels nous reviendrons.

Dans la région Nord et notamment dans le Pas-de-Calais, ce qu'on peut qualifier de « tournant sectaire » aboutit à une vague de départs et d'exclusions, comme dans plusieurs régions du parti<sup>721</sup>.

Ces exclusions frappent en premier lieu des élus suspectés soit d'opportunisme, soit de sympathies trotskistes. Le Parti communiste compte pourtant peu d'élus. A l'issue des élections municipales du mois de mai 1929, le PCF ne compte que cinq municipalités dans le département : Noeux-les-Mines, Montigny-en-Gohelle, Harnes, Drocourt et Cauchy-à-la-Tour, auxquelles *l'Enchaîné* ajoute Fouquières-les-Lens, dont le maire, Léopold Crépel, n'est pas communiste, mais compte une majorité de communistes sur sa liste<sup>722</sup>. Deux des cinq maires communistes élus en 1929, Adolphe Mangematin de Harnes et Emile Delabre de Montigny-en-

---

<sup>719</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, p. 57-58.

<sup>720</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, p. 70.

<sup>721</sup> Michel DREYFUS, *PCF : crises et dissidences de 1920 à nos jours*, Bruxelles, Editions Complexe, 1990.

<sup>722</sup> *L'Enchaîné*, 17 mai 1929.

Gohelle sont exclus en 1929 et 1930 tandis que les militants de Drocourt et Cauchy-à-la-Tour sont tancés par Claudius Perrier, le secrétaire du rayon de Lens, dans *l'Enchaîné* en raison de circulaires électorales municipales jugées trop « localistes »<sup>723</sup>.

- Une crise emblématique : L'affaire Mangematin :

Le cas d'Adolphe Mangematin prouve avec éclat que les exclusions de la période sectaire n'épargnent pas des militants de premier plan, illustrant par-là l'adage que « le parti se renforce en s'épurant », repris par Lénine et qui figure en tête de *Que faire ?* avant d'être repris dans une formule voisine dans *Les principes du léninisme* de Staline (1924).

Mangematin était délégué-mineur et accède à la fonction de secrétaire général de l'UD CGTU du Pas-de-Calais quelque temps après sa création. Au début des années vingt, aux côtés de Maurice Thorez, Adolphe Mangematin est l'un des principaux animateurs du mouvement communiste et unitaire dans le Pas-de-Calais. Il est aussi la cible, comme on l'a vu, des attaques des socialistes qui le visent tout particulièrement dans *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*.

Mangematin est sévèrement critiqué dans un tract du syndicat unitaire des mineurs de la Région Nord pour les élections au conseil d'administration de la société de secours des mines de Courrières, qui doivent se tenir le 27 octobre 1929. Le tract d'appel à voter pour la liste unitaire est accompagné d'un tract du rayon de Lens du Parti communiste intitulé « On ne ruse pas avec les travailleurs ! Ni avec leur Parti de classe ! ». Un long argumentaire appelle les électeurs à voter pour la liste unitaire *malgré* la présence de Mangematin qui est sévèrement critiqué, la priorité étant de battre les candidats confédérés :

« Camarades : avec nous, vous direz qu'il ne s'agit pas plus de Mangematin d'Harnes que d'un autre, il ne s'agit que de la gestion désastreuse des réformistes et des patrons à la Caisse de Secours. [...] En toute logique, notre Parti devrait demander aux travailleurs révolutionnaires de la concession de Courrières, de se prononcer aux Elections à la Caisse de Secours qui ont lieu dimanche, contre la candidature de Mangematin. La précipitation des élections, suscitée par la Compagnie, le souci qu'a notre Parti de faire approuver et non d'imposer ses vues sur le cadre de l'organisation syndicale, mettent obstacle à l'application immédiate de sa juste conception par les travailleurs<sup>724</sup> ».

Le tract du rayon de Lens détaille les motifs de

*« l'exclusion temporaire de Mangematin pour de graves fautes politiques reconnues par lui-même au cours de l'assemblée du rayon de Lens du 15 septembre : Au cours de la campagne électorale municipale, Mangematin aurait pour des buts bassement électoraux sciemment dissimulés les buts révolutionnaires du Parti communiste ».*

En outre, il serait « resté inactif durant la préparation de la journée du 1<sup>er</sup> août, sabotant ainsi la campagne de notre Parti contre la préparation capitaliste de la guerre ». Le rayon de Lens reproche vivement à Mangematin de ne pas reconnaître ses erreurs et de tenter de les justifier en parlant de « fautes commises intelligemment » et d'« erreurs de malice vite rachetées par une

---

<sup>723</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 6 octobre 1929.

<sup>724</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, tracts du Syndicat unitaire des mineurs du Nord et du Rayon de Lens du Parti communiste pour les élections au Conseil d'administration de la Société de secours des ouvriers et employés des Mines de Courrières du 27 octobre 1929.

action future » dans le but de battre Georges Dumoulin et les socialistes. L'argument ne convainc pas les communistes du rayon de Lens qui concluent que :

« Les erreurs de malice d'un Mangematin sont en réalité des actes opportunistes [...]. Mangematin ne se considère pas comme un militant qui se doit tout à son Parti, mais sous des formules démagogiques, il considère notre Parti Communiste comme une utilité de laquelle on retire des avantages électoraux<sup>725</sup> ».

Du côté socialiste, on se gausse de l'affaire Mangematin et on ne croit pas les arguments développés par les instances régionales du Parti communiste : « On nous affirme que Mangematin a été exclu du Parti communiste, le mardi qui a suivi le premier tour » note *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, qui poursuit, dubitatif :

« Cette exclusion serait motivée par les appels à la réaction faits par ce chef communiste d'hier pour battre ses adversaires. Mais ce qu'a fait Mangematin, des douzaines d'autres l'ont également fait. A la vérité, Mangematin est exclu parce que, nous affirme-t-on, il a, à plusieurs reprises, combattu le "point de vue du Centre", notamment lors des tentatives de grève chez les mineurs. C'est cela que paie Mangematin, non ses collusions avec les réactionnaires d'Harnes<sup>726</sup> ».

André Pantigny analyse par ailleurs l'exclusion de Mangematin comme étant le résultat d'une lutte de personnes : pour Pantigny, Mangematin paie également son refus de s'écarter au profit d'Arthur Ramette. Candidat malheureux aux élections municipales partielles de Lens du 18 mars 1928 faisant suite à la mort d'Emile Basly ainsi qu'aux élections législatives d'avril 1928 où il se présentait dans le canton de Carvin, Ramette aurait vainement tenté de s'implanter d'abord à Harnes afin d'être candidat aux élections cantonales d'octobre 1928 dans le canton de Lens-Est ; fraîchement reçu par les communistes de Harnes qui lui préférèrent Claudius Perrier, le secrétaire du rayon de Lens, Ramette finit par s'installer à Avion dans l'espoir d'être désigné candidat dans le canton de Vimy, qui constitue l'un des bastions du parti communiste, fortement implanté à Avion et Méricourt. L'opération échoue à en croire Pantigny :

« Quand Ramette vint s'établir à Lens [...], il choisit le canton de Carvin comme circonscription. [...] Ramette essayait un lamentable échec. [...] Harnes [...] attira son attention. Il tenta de s'y faufiler et comme par enchantement, des bruits d'exclusion circulèrent sur le compte de Mangematin. La nomination de ce dernier au secrétariat général de la Fédération unitaire du sous-sol fut même mystérieusement sabotée. Mais les bolcheviks harnésiens firent comprendre à Ramette qu'il n'avait rien à escompter chez eux. L'infortuné "secrétaire départemental" n'insista pas et tourna, cette fois, les yeux vers Avion. [...] La situation politique d'Avion où les électeurs se comptent sur trois partis, socialiste, socialiste-communiste et communiste, pouvait laisser à Ramette l'espoir d'y décrocher la timbale. [...] Les militants communistes d'Avion (Parent, Lacquay) la trouvèrent plutôt mauvaise. On refit comprendre, une fois de plus, à Ramette, que sa présence n'était guère plus désirable à Avion qu'à Harnes. [...] Il insista fortement pour que sa candidature soit adoptée par les bolcheviks du canton de Vimy ; mais les Avionnais s'y opposèrent violemment. L'affaire menaça de mal tourner et fit tant de bruit que les dirigeants du parti s'en inquiétèrent. Ramette fut appelé à la capitale et dut s'expliquer. C'est alors qu'afin de mettre les belligérants d'accord, le comité central décida de leur faire cadeau de la candidature Marty. Et voilà la raison pour laquelle l'ex-officier de la Mer Noire fut candidat dans le canton de Vimy<sup>727</sup> ».

---

<sup>725</sup> *Ibid.*

<sup>726</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 26 mai 1929.

<sup>727</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 10 novembre 1929.



La suspension pour six mois, pour avoir élargi sa liste au second tour à des non-communistes afin de battre la liste socialiste, puis l'exclusion définitive d'Adolphe Mangematin après la diffusion d'un tract en réponse aux accusations d'opportunisme dont il était l'objet seraient donc liées à des querelles de personnes et à une vengeance d'Arthur Ramette. L'ironie de l'histoire, relève Pantigny, est que Claudius Perrier, l'accusateur de Mangematin qui lui reproche la personnalisation de ses circulaires de campagne municipale, avait lui-même bénéficié de cette personnalisation lors des élections cantonales, Mangematin ayant diffusé sur Harnes un appel à voter Claudius Perrier dans le canton de Lens-Est.

Mangematin est durement critiqué dans *les Cahiers du bolchevisme*. En mai 1930, dans un article signé de Robert consacré à la lutte contre l'opportunisme dans la région du Nord, Mangematin est accusé d'être la figure de proue des opportunistes qui entravent les efforts du PCF pour exercer son rôle dirigeant dans les syndicats. L'auteur écrit :

« Les opportunistes conscients [...] échappent volontairement au contrôle et aux directives du parti et [...] s'efforcent d'appliquer dans les syndicats leurs politique opportuniste. A cet égard, il faut rappeler le cas Mangematin. Cet ex-camarade est l'exemple-type du délégué-mineur opportuniste, qui utilise la fonction que lui a donné le parti pour des buts basement électoralistes. La fonction de délégué mineur, par ses avantages, par l'autorité qu'elle donne, les contacts auxquels elle oblige, favorise l'éclosion d'ambitions chez ceux qui ne sont pas solidement liés au parti. L'esprit réformiste, l'encroûtement bureaucratique chez ces "élus" ».

Trop conciliant avec Mangematin, Marceau Morival, le secrétaire du syndicat unitaire des mineurs de Douai, qui est à l'époque l'un des principaux dirigeants de l'Union locale unitaire de Douai<sup>728</sup>, est sévèrement critiqué lui aussi dans le même article pour

« son attitude conciliatrice au comité de concession de Courrières pour Mangematin et ses partisans. Morival a, dans la réunion de ce comité, pris sur lui d'engager le syndicat, à ce que Mangematin parle publiquement au nom du syndicat, à Billy-Montigny, pour la manifestation du 10 mars. Il a fait cela bien qu'il sache que le parti s'y opposait et que les autres camarades de la direction du syndicat étaient contre<sup>729</sup> ».

Marceau Morival est démis de ses fonctions de secrétaire général du syndicat des mineurs. Adolphe Mangematin, lui, rejoint les rangs de l'opposition unitaire constituée en tendance au sein de la CGTU en mai 1930 autour de la Fédération unitaire de l'enseignement (FUE). L'opposition unitaire est principalement animée par les membres de la toute jeune Ligue communiste, l'organisation trotskiste créée en avril 1930 autour de la revue *La Vérité* fondée par Alfred Rosmer l'année précédente. La manifeste de l'Opposition unitaire, adopté par le conseil fédéral de la FUE pendant les vacances de Pâques paraît dans *l'Emancipation* du 27 avril 1930 sous le titre « Sauvons la CGTU<sup>730</sup> » avant d'être reproduit *in extenso* dans *la Vérité et la Révolution prolétarienne*<sup>731</sup>.

---

<sup>728</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article123217>, notice MORIVAL Marceau par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 novembre 2010.

<sup>729</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 5<sup>ème</sup> année, numéro 5, mai 1930.

<sup>730</sup> Loïc LE BARS, *La Fédération unitaire de l'Enseignement (1919-1935). Aux origines du syndicalisme enseignant*, Paris, Editions Syllepse, 2005, pages 373-374.

<sup>731</sup> *La Révolution prolétarienne*, 1<sup>er</sup> mai 1930.

Dans une réponse à une déclaration parue dans *la Vérité* critiquant à la fois la majorité confédérale de la CGTU et la Ligue syndicaliste, la tendance animée par Monatte, soutenue par la revue *la Révolution prolétarienne* et militant pour une réunification CGT-CGTU et l'indépendance du syndicat vis-à-vis des partis, *la Révolution prolétarienne* cite nommément Adolphe Mangematin :

« L'opposition unitaire est l'organisation de tendance qui réunit sous la houlette des camarades trotskiste de la Vérité les membres de la direction fédérale de l'Enseignement avec d'autres militants des Syndicats Unitaires, Cornette d'Halluin ; Teulade, des Terrassiers ; Pichon, du Bijou ; Mangematin, des Mineurs ».

Il semble toutefois que Mangematin fasse aussi figure, aux yeux des rédacteurs de *la Révolution prolétarienne*, d'opportuniste mal placé pour les qualifier de « tendance de droite » :

« En fait d'agglomérat composite et de cohue bigarrée, les camarades de l'Opposition unitaire devraient bien se regarder dans une glace. [...] Droitiers, les terrassiers minoritaires de la Seine par rapport au camarade Mangematin, maire d'Harnes ? [...] Pour détruire son chien, on le déclare enragé. Pour déconsidérer son adversaire, on le traite de droitier<sup>732</sup> ».

L'année suivante, en 1931, Mangematin signe cependant le manifeste des 22 pour l'unité syndicale initié par des syndicalistes de la CGT, de la CGTU et de syndicats autonomes. Devenu une figure de l'opposition unitaire, Mangematin est attaqué dans *La Vie ouvrière* qui le qualifie de « politicien arriviste » :

« Mangematin, qui signa le manifeste du groupe opportuniste de l'Enseignement préféra, lui, rester à Harnes [...] pour devenir maire, en faisant front unique avec la réaction et garder en même temps son poste de délégué-mineur, plutôt que de prendre la lourde responsabilité de diriger la Fédération unitaire du Sous-Sol, poste auquel il avait été cependant désigné l'année dernière par le Conseil national<sup>733</sup> ».

Pendant toute la période, Mangematin est régulièrement attaqué dans *l'Enchaîné*. Son cas fait l'objet d'un paragraphe de la résolution préparatoire à la conférence régionale de la région Nord des 1<sup>er</sup> et 2 mars 1930, publiée quelques jours auparavant dans *l'Enchaîné* :

« De nombreux cas où, dans l'espoir de gagner des suffrages, l'on dissimula la véritable figure du Parti, dans le rayon de Lens, dans le rayon de Caudry, et dont le cas-type est celui de Harnes, sous la direction de Mangematin, prouvent que notre parti n'était pas, et ne l'est pas encore, débarrassé des scories social-démocrates<sup>734</sup> ».

On lui reproche aussi, en 1930, d'être « contre le sport prolétarien » pour un incident survenu lors de la remise d'un fanion rouge au club de la FST à l'occasion d'une démonstration sportive organisée les 8 et 9 juin 1930 :

« Mangematin, que notre Parti Communiste chassa de son sein en raison de son attitude contre-révolutionnaire aux élections municipales et lors du 1<sup>er</sup> août [...] se dressa contre la manifestation prolétarienne

---

<sup>732</sup> *La Révolution prolétarienne*, 15 juin 1930.

<sup>733</sup> *La Vie ouvrière*, 11 juillet 1930.

<sup>734</sup> *L'Enchaîné*, 18 février 1930.

qu'intentionnellement nos camarades avaient organisée, sous prétexte que "le sport doit être neutre". Les arguments de M. le Maire caméléon Mangematin furent de la même nature qu'un Maës social-assassin donne, pour essayer de justifier, aux yeux des mineurs, le patronage qu'il accorde aux fêtes sportives patriotiques qui se déroulèrent à la Pentecôte, avec le concours de la Compagnie des Mines de Lens et des sociétés fascistes polonaises. [...] Mangematin a purement et simplement démontré aux ouvriers qui nombreux furent les témoins de son exceptionnel "accès d'énergie", qu'il épousait la position de la bourgeoisie et de ses social-démocrates<sup>735</sup> ».

Le 29 juillet, Mangematin est accusé d'être sous la coupe de « M. Bigotte, secrétaire général de la mairie d'Harnes » qui « se vante de manœuvrer le maire, d'être le maître à la Mairie<sup>736</sup> ». Quelques jours plus tard, Bigotte est à nouveau accusé de « brimer les employés et ouvriers qui ne pensent pas comme lui » à la mairie avec la complicité de Mangematin qui s'emploierait « à faire acheter une feuille minoritaire au lieu de *l'Enchaîné* : « Dans un café où on avait l'habitude d'acheter notre journal, il nous fut répondu : "Nous ne le prenons plus, nous défendons Mangematin"<sup>737</sup>. » Deux semaines plus tard, un nouvel article de *l'Enchaîné* s'en prend cette fois aux chefs de travaux de la municipalité de Harnes, un certain « Dacheville, dit Gros-Charles, second Mangematin », accusé d'avoir rudoyé un cantonnier blessé. Mangematin, quant à lui, est accusé de vouloir la mort du club « les enfants du Peuple », affilié à la FST, en conflit avec un autre club de football de la ville accusé de monopoliser le terrain chaque dimanche matin<sup>738</sup>.

En mai 1931, Mangematin est violemment attaqué dans *l'Enchaîné* par Henri Darguesse, le secrétaire régional du syndicat unitaire des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais<sup>739</sup>, dans un article titré « Le traître Mangematin en accord avec le commissaire de police interdit tout meeting du Syndicat Unitaire à Harnes ». Darguesse explique avoir loué au nom du syndicat CGTU des mineurs la salle du Palais de la Danse pour le 17 mai et avoir dans un premier temps eu l'autorisation d'y tenir un meeting, avant que la municipalité ne finisse par refuser, en invoquant un problème de disponibilité de la salle, mais raconte-t-il, « devant l'insistance de nos camarades, l'on fut contraint de vider son sac et d'avouer que l'on ne louerait plus la salle au syndicat unitaire pour venir dénigrer Mangematin ». Dans la foulée, les militants unitaires emmenés par Darguesse tentent de se réunir dans un estaminet, mais en sont empêchés par l'arrivée du commissaire de police. Dénonçant la partialité de Mangematin qui assistait au même moment à un banquet de la Ligue des Droits de l'Homme, Henri Darguesse estime avoir permis de démasquer « ce faux révolutionnaire, ce soi-disant redresseur de l'unité syndicale, qui vient de donner son adhésion, pour mieux duper et tromper les mineurs, au Comité des 22 avec les Dumoulin, les Legay, tous les traîtres à la classe ouvrière<sup>740</sup> ». La polémique se poursuit dans les numéros suivants de *l'Enchaîné*, Mangematin ayant nié être à l'initiative de l'intervention de la police et accusé le syndicat unitaire d'être infiltré par un indicateur de police. Pour Darguesse, Mangematin

---

<sup>735</sup> *L'Enchaîné*, 17 juin 1930.

<sup>736</sup> *L'Enchaîné*, 29 juillet 1930.

<sup>737</sup> *L'Enchaîné*, 15 août 1930.

<sup>738</sup> *L'Enchaîné*, 26 août 1930.

<sup>739</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article108170>, notice DARGUESSE Henri, Florentin par Yves Le Maner, version mise en ligne le 24 novembre 2010.

<sup>740</sup> *L'Enchaîné*, 22 mai 1931.

« n'est qu'un misérable fourbe, un politicien de bas étage » et « son accusation, comme d'ailleurs celles de ses amis Chambelland et Compagnie, n'étaient destinées qu'à détourner les mineurs de leurs véritables organisations de classe, au profit des Compagnies minières et des chefs réformistes. [...] les éléments qui composent le comité des 22, soi-disant pour réaliser l'unité [...] ne sont autre chose que de dociles instruments aux mains de la police<sup>741</sup> ».

Quelques jours plus tard, Mangematin est accusé de fermer les yeux sur le fait que Julien Priem, tout juste nommé permanent du syndicat confédéré des mineurs, continue d'occuper un logement de la Compagnie des mines à Harnes<sup>742</sup>.

La cadence des articles consacrés à la municipalité harnésienne et à la critique de Mangematin, mais aussi leur virulence démontrent qu'une véritable campagne est organisée par le PCF pour discréditer et faire battre Adolphe Mangematin, qui constitue à l'évidence une menace pour le Parti communiste dans le secteur de Harnes. Mangematin jouit en effet d'une influence gagnée grâce à son mandat de délégué-mineur et semble apprécié des électeurs de sa ville, comme l'illustre l'anecdote que nous avons citée du café qui ne veut plus diffuser *l'Enchaîné*. Cet ancien dirigeant de l'UD CGTU membre de l'opposition unitaire pourrait être en capacité de faire basculer une partie des militants dans l'opposition apparentée au trotskisme.

Pour la direction régionale du PCF, il importe donc d'isoler Mangematin et d'associer systématiquement l'opposition unitaire aux réformistes de la SFIO, à la police et aux compagnies minières, dans un procédé classique qui vise à disqualifier un exclu en le présentant comme un traître passé dans le camp de l'adversaire.

#### - L'affaire Cornette :

Au printemps 1930, la lutte contre le trotskisme devient l'une des priorités du Parti communiste dans la région Nord, comme dans de nombreuses régions du PC, appliquant à la lettre les consignes du Komintern. Le principal adversaire visé n'est pas tant Mangematin qu'Albert Cornette, permanent régional des Jeunesses communistes pour le Nord depuis 1924 et secrétaire de l'Union locale CGTU d'Halluin et de la Bourse du Travail de la municipalité communiste nordiste. A la suite de la longue grève générale du textile qui dure de septembre 1928 à avril 1929 et du Congrès de Saint-Denis, Cornette prend position en critiquant l'organisation du parti en cellules et le discours, qui lui semble exagéré, sur le danger d'une guerre imminente contre l'URSS. Les prises de position de Cornette sont condamnées lors de la conférence régionale du parti pour la région Nord et Pas-de-Calais qui se tient à Hellemmes les 1<sup>er</sup> et 2 mars 1930 :

« Cornette est le type conséquent de l'opportunisme. Ses idées s'écartent fondamentalement de celles du Parti et de l'IC. Ceux qui dans l'IC propageaient ces idées ont depuis longtemps rejoint le camp de nos adversaires dans l'opposition avec les Brandler, les Rosmer et les Souvarine. Il est étrange qu'il se trouve encore parmi nous des camarades qui comme Grenier, nous proposent de conquérir Cornette. Ceci prouve que de tels camarades ne comprennent pas la lutte pour le redressement politique de notre Parti et qu'ils sont extrêmement chancelants quant à leur approbation, purement verbale, de la ligne du Parti ».

---

<sup>741</sup> *L'Enchaîné*, 6 juin 1931.

<sup>742</sup> *L'Enchaîné*, 26 juin 1931.

La résolution du Comité régional, qui paraît en première page de *l'Enchaîné*, est adoptée à l'unanimité, moins, comme on peut s'en douter, les voix d'Albert Cornette, qui vote contre, de son ami Fernand Grenier qui s'abstient et d'un certain Lefebvre<sup>743</sup>. Sommé de prouver sa loyauté, c'est Fernand Grenier qui est chargé d'apporter la contradiction à Cornette, exclu par l'assemblée générale du rayon communiste d'Halluin à l'issue de trois réunions et de plus de neuf heures de débats serrés malgré le soutien que lui avait apporté Gustave Desmettre, le maire communiste d'Halluin. Fernand Grenier ne suit pas Albert Cornette à la Ligue communiste. C'est là un procédé classique de ce type de procès politique : le réquisitoire est fait par un proche pour qu'il s'approprie lui-même la ligne du parti.

Accusé de « mollesse dans la lutte contre l'opportunisme », Fernand Grenier perd toutefois ses responsabilités au Comité régional et au sous-rayon d'Halluin<sup>744</sup>.

- L'affaire Delabre :

La crainte d'une contagion trotskiste dans un bassin minier ébranlé par l'affaire Mangematin explique sans aucun doute le positionnement pris par les délégués du rayon de Lens à la conférence régionale, qui se voient reprocher de vouloir mener la lutte contre l'opportunisme « à coups de mesure d'organisation. Cette opinion exprimée par quelques camarades membres du Comité de Rayon de Lens, a été qualifiée, avec juste raison, d'extrême gauchiste et mécanique<sup>745</sup> ».

C'est que, dans le bassin minier lensois, le cas d'Emile Delabre<sup>746</sup>, maire de Montigny-en-Gohelle élu en 1929 s'ajoute à celui d'Adolphe Mangematin. Né en 1881, ouvrier mineur, Emile Delabre, le secrétaire de la section communiste de Montigny-en-Gohelle, remporte les élections municipales de 1929. Très vite, son action à la tête de la municipalité est contestée par les instances du PCF. Son cas est évoqué lors de la réunion du bureau régional du 13 décembre 1929 auquel participent, entre autres, Arthur Ramette, Claudius Perrier, du rayon de Lens et Gaston Coquel. C'est Ramette qui se charge de la lecture du rapport consacré aux différents problèmes du moment dans le rayon de Lens. Le rapport fustige la municipalité de Montigny-en-Gohelle pour avoir mis en berne le drapeau tricolore de la mairie à l'occasion de la mort de Georges Clémenceau, le 24 novembre 1929. Ramette regrette que des sanctions n'aient pas été prises contre Emile Delabre et reproche à Claudius Perrier, le secrétaire du rayon de Lens, de ne pas avoir pris ses responsabilités. Le procès-verbal de la réunion du bureau régional du PC indique qu'une lettre sera envoyée aux militants de Montigny-en-Gohelle et souligne :

« Notre politique municipale n'a pas été suffisamment ferme. A Montigny, le blâme au Maire a été seulement maintenu. [...] Il faut poser la question de la destitution du maire de Montigny comme incapable d'appliquer la politique du Parti. Sur la question des processions, les directives du Parti sont claires. Les interdictions doivent être formulées en liaison avec l'action des organisations révolutionnaires<sup>747</sup> ».

---

<sup>743</sup> *L'Enchaîné*, 7 mars 1930.

<sup>744</sup> Michel HASTINGS, *Halluin la rouge (1919-1939). Aspects d'un communisme identitaire*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1991, pages 231-232.

<sup>745</sup> *L'Enchaîné*, *op. cit.*

<sup>746</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article21886>, notice DELABRE Emile par Jean-Michel BRABANT, Jean MAITRON, Claude PENNETIER, version mise en ligne le 25 octobre 2008.

<sup>747</sup> RGASPI, 517/1/849/112, procès-verbal de la réunion du Bureau régional, 13 décembre 1929.

En effet, Emile Delabre avait pris au mois de février un arrêté interdisant les manifestations sans autorisation du maire visant bien évidemment les processions religieuses, mais qui aurait pu s'appliquer, comme le note avec ironie *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, aux manifestations du 1<sup>er</sup> mai<sup>748</sup>. A la lecture des propos d'Arthur Ramette, on comprend que l'initiative du maire de Montigny-en-Gohelle n'avait pas l'aval du rayon communiste de Lens et du Bureau régional qui entendent coordonner l'action anticléricale des municipalités communistes avec celles des organisations de masse, c'est-à-dire ici l'Association des Travailleurs Sans-Dieu. Comme Mangematin, Emile Delabre est condamné dans la résolution préparatoire à la conférence régionale de la région Nord des 1<sup>er</sup> et 2 mars 1930, publiée dans *l'Enchaîné* :

« Ce qu'il faut souligner ici, c'est l'absence de contrôle réel sur les élus municipaux du Parti, délégués mineurs. Il s'ensuit des tendances très nettes à céder devant la pression des pouvoirs bourgeois (Montigny-en-Gohelle) à vivre en marge du Parti et à la considérer plus comme un allié que comme l'organisme envers qui on est redevable de ses actes<sup>749</sup> ».

Un rapport adressé à la direction du parti, en mars 1930, sur la situation dans la région du Nord dresse un bilan bien sombre de l'état du parti dans le rayon de Lens, considéré comme un secteur dominé par des « opportunistes » :

« Le centre de ce foyer opportuniste est Montigny-en-Gohelle (municipalité communiste). Là, le Parti est dans l'influence politique d'un employé d'octroi, Delabre, et de son frère, maire de la commune. C'est ce maire qui fit apposer le drapeau tricolore à la mairie lors de la mort de Clémenceau. [...] le conseil municipal s'était refusé d'éditer un tract à cette occasion sous prétexte que le maire serait suspendu. [...] Dans cette concession, la majorité des délégués-mineurs soutient encore Mangematin, lequel trouve un appui en Morival, le secrétaire du syndicat régional [...]. La direction du rayon manque de politique. Elle est influencée par des militants comme Level, Perrier, Carron, militants actifs, certes, mais qui [...] ne savent pas conquérir des éléments sains qui suivent encore les opportunistes. [...] Le secrétaire de l'UL de Hénin-Liétard, Herbert [...] est l'homme des opportunistes de Montigny-en-Gohelle. Pour se dresser de Perrier, il a lancé contre lui l'accusation de policier. Amené à s'expliquer devant une commission d'enquête, il n'a pu fournir aucune preuve de ce qu'il avançait. Il sera sans doute sous peu exclu du Parti<sup>750</sup> ».

En effet, on apprend dans *l'Enchaîné* l'exclusion d'Alfred Herbert « sur proposition du Comité du Rayon de Lens appuyé par le Bureau régional » pour avoir « formulé l'accusation, grave contre notre camarade Perrier, secrétaire du Rayon de Lens, d'être un indicateur de la police » et avoir privilégié la participation aux réunions de la fraction de la commission exécutive régionale du syndicat des mineurs plutôt qu'au comité de rayon afin de pouvoir se présenter, contre l'avis du parti, au poste de secrétaire du syndicat<sup>751</sup>. L'année précédente, Alfred Herbert, métallurgiste de profession, figurait pourtant en première position de la liste communiste aux élections municipales d'Hénin-Liétard, alors que tous les autres candidats apparaissaient dans l'ordre alphabétique, signe incontestable de la volonté de mettre en avant le caractère ouvrier du PCF et de s'assurer des votes des syndiqués unitaires en présentant en tête de liste le

---

<sup>748</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 25 mai 1930.

<sup>749</sup> *L'Enchaîné*, 18 février 1930.

<sup>750</sup> RGASPI, 517/1/991/52-56, rapport sur la région du Nord, mars 1930.

<sup>751</sup> *L'Enchaîné*, 9 mars 1930.

secrétaire de l'Union locale unitaire<sup>752</sup>. L'exclusion d'Herbert est donc celle d'un cadre important du PCF dans le secteur lensois, victime comme Delabre de l'épuration du parti qui vise les opposants réels ou supposés à la ligne de la direction.

Désavoué par la conférence régionale, privé de l'appui de l'Union locale unitaire d'Hénin-Liétard, Emile Delabre est mis en minorité par son conseil municipal et contraint à la démission de son poste de maire le 8 novembre 1930 malgré sa résistance, rapportée par Louis Leblond, qui s'en émeut dans une lettre adressée au Secrétariat du Parti sur les conseils de Maurice Thorez :

« Le maire et 8 camarades sont en dehors du parti, ils sont partis aux populistes. Nous, la majorité, c'est-à-dire 14, nous venons de le mettre en minorité au vote du budget additionnel 1931, et le budget primitif 1932. Le préfet a quand même accepté le budget. On a voté celui du receveur municipal et celui du bureau de bienfaisance. [...] Nous croyions que ce salaud aurait remis son mandat de maire, mais il en fut autrement<sup>753</sup>».

Louis Leblond conclut sa lettre en demandant des précisions juridiques sur ce qu'un maire minoritaire dans son conseil est en droit de faire, si le Préfet le soutient. On remarque au passage que Louis Leblond accuse Delabre de sympathies pour les « populistes », du nom du Parti ouvrier et paysan fondé par Louis Sellier en 1929, alors que les autres documents relatifs à l'affaire Delabre évoquent plutôt sa proximité avec les trotskistes. Cette discordance s'explique probablement par une confusion de Leblond.

Après sa démission, Delabre est remplacé par Gustave Lecointe. L'ancien maire rejoint la Ligue communiste en 1931. Il est exclu du Parti communiste, comme Lecointe et quatorze autres conseillers municipaux de Montigny-en-Gohelle suite au refus du nouveau maire de démissionner de son mandat et de répondre aux convocations du Bureau régional. Ramette, qui vote l'exclusion juge ainsi que « Nous n'avons pas de preuve que Delabre est l'instigateur. [...] Suite à une conversation avec le frère à l'ancien maire, celui-ci a proposé Lecointe, ce qui prouve le travail que celui-ci peut avoir avec les autres conseillers<sup>754</sup> ».

---

<sup>752</sup> *L'Enchaîné*, 12 avril 1929.

<sup>753</sup> RGASPI, 517/1/951/43-44, lettre de Louis Leblond au Secrétariat du parti sur la situation à Montigny-en-Gohelle, sans date.

<sup>754</sup> RGASPI, 517/1/1171/1, procès-verbal de la réunion du Bureau régional, 15 janvier 1931.



*Gustave Lecoite,  
Photographie publiée dans  
Jacques ESTAGER, Ami entends-tu, la  
Résistance populaire dans le Nord-Pas-de-  
Calais, éditions Messidor, p.48.*

L'affaire est en tout cas suffisamment grave pour qu'un grand meeting soit organisé en présence de Maurice Thorez le dimanche 22 février 1931 dans la salle des fêtes de Montigny-en-Gohelle sur le thème de « la discipline dans le Parti<sup>755</sup> ». Le meeting est précédé d'une assemblée des militants du parti présidée par Nestor Calonne qui tourne au procès de Lecoite et de ses partisans, qui nient tout travail fractionnel, mais maintiennent leurs positions. Une résolution excluant Gustave Lecoite et tous les conseillers municipaux qui le soutiendraient du Parti communiste est adoptée par soixante-cinq voix contre sept. Dans la soirée, Maurice Thorez affronte Raymond Molinier<sup>756</sup> au cours d'un débat contradictoire devant un millier d'auditeurs dans une salle qui semble acquise au secrétaire général du PCF, à en croire l'organe communiste :

« Thorez fit le procès de la social-démocratie et du trotskysme ainsi que de tous les ennemis du prolétariat. Le trotskyste Molinier, venu expressément de Paris, tenta d'apporter les lumières du trotskysme. Les travailleurs manifestèrent leur dégoût à cet individu et c'est grâce aux interventions répétées de notre camarade Thorez que le Molinier put accoucher de ses âneries. Une réplique cinglante de Thorez anéantit les bobards du trotskyste. Lecoite tenta de s'expliquer, mais il ne put que convenir qu'il était indiscipliné à son parti ; qu'il était maire contre la volonté de la majorité des membres du parti. La salle réagit violemment contre lui quand il déclara qu'il restait à son poste<sup>757</sup> ».

Dans la foulée, une réunion de la fraction municipale du rayon d'Hénin-Liétard est organisée le 10 mars 1931 pour enjoindre à Lecoite de démissionner en présence des frères Delabre, de Nestor Calonne et Georges Marouzé pour le rayon d'Hénin-Liétard et de Maurice Thorez. Le

<sup>755</sup> *L'Enchaîné*, 17 février 1931.

<sup>756</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article73170>, notice MOLINIER Raymond [MOLINIER Louis, Raymond]. Pseudonymes : RAY ou REY, LINIER, REMEMBER, par Rodolphe Prager, version mise en ligne le 7 août 2009, dernière modification le 27 mai 2019.

<sup>757</sup> *L'Enchaîné*, 27 février 1931.



compte-rendu de réunion indique que « Delabre se déclare contre la politique du Parti » et « demande de faire venir un trotskiste du Centre », ce que Thorez refuse<sup>758</sup>.

Tandis qu'une partie des militants exclus se désolidarise de l'ancien maire, les frères Delabre font venir Albert Treint, l'ancien dirigeant du PCF passé à la Ligue communiste, à Montigny-en-Gohelle afin de convaincre leurs camarades de les suivre. *L'Enchaîné* commente :

« Le dimanche 14 juin, Gaston Delabre avait fait venir l'exclu Treint à Montigny dans le but de racoler une partie de ceux qui ont quitté le trotskisme. Les yeux s'ouvrent. [...] Ceux qui ont été trompés se rendent compte du rôle odieux que jouèrent ces individus, rôle qui profite au régime capitaliste, en général, aux Compagnies minières et aux chefs social-fascistes en particulier<sup>759</sup> ».

Les exclus sont finalement réintégrés à la fin de l'année 1931. *L'Enchaîné* évoque leur réintégration dans son numéro du 16 octobre :

« Depuis quelque temps, des délégués de la Ligue communiste descendaient à Montigny-en-Gohelle et essayaient de constituer un groupe trotskyste. Leurs tentatives furent vaines, le Parti étant solidement ancré à Montigny ; petit à petit des camarades de la majorité du conseil municipal se détachèrent du groupe oppositionnel et réintégrèrent le parti en reconnaissant leur erreur. La majorité devint rapidement minorité et, samedi dernier, dans une réunion des cellules de Montigny où étaient présents les oppositionnels, ces derniers firent une demande de réintégration au parti. Le Maire, le camarade Lecointe, au nom de la minorité déclara reconnaître les graves fautes d'indiscipline commises par lui et les camarades qui l'avaient suivi. [...] A l'unanimité moins une voix, l'assemblée des cellules du Parti de Montigny-en-Gohelle a décidé la réintégration au parti du groupe minoritaire. Cette décision fut acclamée par les 300 participants au meeting qui eut lieu le lendemain<sup>760</sup> ».

Une lettre vraisemblablement rédigée par Delabre à la Ligue communiste est débattue lors de la Commission exécutive de l'organisation trotskiste le 19 octobre 1931 :

« Il était temps que nos camarades soient réintégrés. Maintenant, tout va pour le mieux, ils se remettent au travail avec le Parti, l'année prochaine, il y aura du changement. Les camarades n'ont absolument rien signé pour réintégrer le Parti. A la réunion de cellule (où un délégué du rayon était présent), aucune question ne fut posée aux camarades. Les ouvriers ont reconnu que nos camarades ne sont pas des traîtres, ça suffit, et la question d'exclusion ne se posera plus. Nos camarades communistes ne demandent pas mieux que de travailler avec nous et nous avec aux au renforcement de notre Parti<sup>761</sup> ».

La lettre laisse plutôt sceptiques les dirigeants de la Ligue communiste qui regrettent d'avoir été mis devant le fait accompli. Albert Treint prophétise : « Ils sont réintégrés par un courant de base. Le danger sont les illusions que cela peut créer. Il faut prévenir les camarades que le Centre va s'opposer et fera la scission<sup>762</sup> ».

En effet, la réaction du « Centre » ne tarde pas. Elle prend la forme d'une lettre du secrétariat du parti au secrétariat de la Région Nord exigeant des explications :

---

<sup>758</sup> RGASPI, 517/1/1168/77, compte-rendu de la réunion de fraction municipale du rayon d'Hénin-Liétard, 10 mars 1931.

<sup>759</sup> *L'Enchaîné*, 3 juillet 1931.

<sup>760</sup> *L'Enchaîné*, 16 octobre 1931.

<sup>761</sup> Bulletin intérieur de la Ligue communiste, octobre 1932, procès-verbal de la réunion de la Commission exécutive, 19 octobre 1931.

<sup>762</sup> *Ibid.*

« Nous avons appris [...] que le groupe trotskiste de Montigny-en-Gohelle, y-compris Lecointe, aurait été réintégré en bloc dans le Parti sans aucune explication politique ni à la région, ni au rayon, et également sans aucune garantie de la part des intéressés. Nous pensons qu'il y a là un manque de contrôle de notre direction régionale et à cette occasion, nous vous rappelons que seul le Comité central du Parti a la possibilité d'admettre ou de réadmettre des groupes constitués dans notre Parti<sup>763</sup> ».

Le secrétariat régional répond deux jours plus tard dans un rapport détaillé de quatre pages expliquant les conditions de la réadmission des exclus. Le rapport explique qu'à partir de septembre 1931, Gustave Lecointe ayant été mis en minorité en conseil municipal, le budget de la ville avait été rejeté. C'est pour ne pas permettre aux socialistes de reprendre la mairie, alors que les employés municipaux n'étaient plus payés, que les communistes de Montigny-en-Gohelle ont fait appel à Albert Delevallée<sup>764</sup>, avocat, adjoint au maire de Somain dans l'équipe de Victor Brachelet et conseiller d'arrondissement du canton de Marchiennes, dans le Douaisis.



Albert Delevallée,  
*L'Enchaîné*, 31 mai 1936

Avocat du PCF, du Secours rouge international et de l'ARAC, Delevallée était le spécialiste des questions juridiques du Parti communiste et c'est à ce titre qu'il est sollicité par les communistes montigninois, mais Delevallée « ne se contenta pas de conseils juridiques, il discuta avec les camarades majoritaires et minoritaires et ménagea une entrevue entre les deux parties<sup>765</sup> ». Delevallée ayant plaidé la cause des minoritaires qui réaffirment leur solidarité avec Gustave Lecointe et refusent qu'il démissionne, mais sont prêts à reconnaître leur indiscipline, une réunion est organisée à Montigny-en-Gohelle le samedi 10 octobre 1931, en présence d'une soixantaine de militants des trois cellules locales, dont les membres du groupe

<sup>763</sup> RGASPI, 517/1/1168/157, lettre du secrétariat du Parti au secrétariat de la Région Nord, 20 octobre 1931.

<sup>764</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article22033>, notice DELEVALLÉE Albert, Maurice par Yves LE MANER, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 3 avril 2011.

<sup>765</sup> RGASPI, 517/1/1168/158-161, lettre du secrétariat de la Région Nord au secrétariat du Parti, 22 octobre 1931.

trotskiste. C'est Edmond Vandeputte<sup>766</sup> qui représente le bureau régional avec pour mandat « d'intervenir en faveur de la réadmission du groupe trotskiste à condition que ce dernier voulût bien reconnaître ses fautes et déclarer n'avoir plus rien de commun avec la Ligue communiste<sup>767</sup> ». Nestor Calonne et Georges Marouzé représentent le rayon d'Hénin-Liétard. Vandeputte interroge Gaston Delabre qui reconnaît son indiscipline, affirme que sa demande de réintégration est personnelle et n'a pas de lien avec le courrier adressé par la Ligue communiste à la direction nationale du PCF ; Gustave Lecointe, lui, se défend d'avoir jamais appartenu à la Ligue communiste :

« je n'ai pas à faire les mêmes déclarations que Delabre, je n'ai jamais été adhérent à la Ligue communiste ni les autres camarades non plus, ni même en liaison avec elle. Seul le camarade Delabre reconnaît avoir été en liaison avec la Ligue communiste. Non seulement je n'ai jamais été en liaison avec la Ligue communiste, mais je n'ai jamais combattu le Parti<sup>768</sup> ».

Dans son autobiographie de 1937, Gustave Lecointe donne la même version et écrit se souvenir qu'« un élément trotskiste avait à cette époque essayé de nous gagner [...] mais [il] s'était vite aperçu des mots d'ordre démagogiques de ces gens-là, des petits bourgeois ». Il ajoute que les exclus « n'eurent plus de liaison avec ces quelques individus<sup>769</sup> ». Gustave Lecointe vise ici Emile et Gaston Delabre. Réintégré au PC, l'ancien maire resté fidèle à la Ligue communiste est à nouveau exclu en 1932. Lecointe et ses autres colistiers exclus, eux, restent fidèles au parti communiste après leur réintégration. Emile Delabre siège dès lors dans les rangs de l'opposition du conseil municipal. Il bat Lecointe et regagne la municipalité en 1935 à la tête d'une liste à majorité socialiste.

La démarche pacificatrice adoptée par Vandeputte et Delevallée est fermement condamnée par Thorez et la direction du Parti communiste, contraignant la Région Nord à faire son autocritique dans la résolution adoptée par le Comité régional les 26 et 27 décembre 1931. On peut y lire que « le Comité régional considère comme inadmissible les manifestations de "libéralisme pourri" à l'égard du trotskisme contre-révolutionnaire, saboteur du mouvement ouvrier et de ses tentatives frauduleuses pour pénétrer notre Parti (Montigny-en-Gohelle)<sup>770</sup> ».

L'affaire montignynoise révèle en tout état de cause les difficultés pour le courant trotskiste de constituer durablement une alternative au Parti communiste. Isolés, exclus, vilipendés dans la presse communiste, la majorité des élus communistes de Montigny-en-Gohelle qui étaient entrés en dissidence préfère l'auto-critique et la réintégration au PCF au choix de la rupture et du basculement à la Ligue communiste, qui reste une organisation marginale. Divisée entre trotskistes, ex-syndicalistes révolutionnaires de *la Révolution prolétarienne* rejoints par Loriot et plusieurs autres petits groupes, la gauche communiste peine à se structurer. Michel Dreyfus estime ses effectifs à un millier de militants au plus :

---

<sup>766</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article133650>, notice VANDEPUTTE Edmond, Henri, Pierre par Yves LE MANER, Claude PENNETIER, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 19 avril 2016.

<sup>767</sup> RGASPI, 517/1/1168/158-161, *op. cit.*

<sup>768</sup> *Ibid.*

<sup>769</sup> RGASPI, 495/270/4350, autobiographie de Gustave Lecointe, 30 juillet 1937.

<sup>770</sup> *L'Humanité*, 31 décembre 1931.

« Nettement délimité d'un point de vue théorique et programmatique dès la fin des années 1920, le trotskysme connaît une certaine audience, en raison sans doute du nom et du prestige de Trotsky. Mais il reste le fait de petits groupes minoritaires [...] leur implantation reste faible<sup>771</sup> ».

- L'affaire Baly :

Le « tournant sectaire » du PCF dans les années 1929-1931 ne touche pas que le bassin minier, mais a des répercussions sur le littoral, l'autre grande zone d'implantation des communistes du Pas-de-Calais.

A Boulogne-sur-Mer, Arthur Baly lui-même fait les frais du climat de défiance qui règne alors au sein du Parti communiste. Nous avons déjà évoqué dans un chapitre précédent l'action d'Arthur Baly, secrétaire de mairie à Outreau, ex-conseiller municipal de Boulogne-sur-Mer et qui fut le premier secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais en 1921, avant Dubus et Thorez. Arthur Baly et son frère aîné Jules Baly dirigent tour à tour, dans les années 1920, le syndicat unitaire des dockers de Boulogne-sur-Mer avant que Jules Baly ne prenne la tête de l'Union locale CGTU de Boulogne.

A la suite de la journée antimilitariste du 1<sup>er</sup> août 1929, Arthur Baly est arrêté avec une trentaine d'autres militants et inculpé de « violence et coups à agents » : « notre camarade Arthur Baly – mille fois plus honnête que le plus pur des bourgeois – est condamné à un mois de prison sans sursis » note *l'Enchaîné*<sup>772</sup>.

Malgré cet éloge de l'organe communiste, il semble que cette condamnation ait provoqué une rupture entre Arthur Baly et le rayon communiste local, sur fond de rivalité entre les frères Baly et deux autres cadres locaux plus jeunes, Yves Le Cavorzin et Adolphe Robert. Désabusé, Baly aurait eu le sentiment de n'avoir pas été soutenu par le Parti communiste durant son emprisonnement. C'est du moins ce qu'affirme un rapport du commissaire spécial de Boulogne en date du 17 septembre 1929 :

« Baly, durant sa détention à Boulogne, fut oublié par ses coreligionnaires politiques. Les seuls secours qu'il reçut furent ceux d'Outreau où il est secrétaire de Mairie. Baly sortit de prison éccœuré par l'attitude de ses camarades ; il ne cacha pas ses désillusions et sa ferme intention de de plus prendre une part active aux manifestations du parti communiste. Son absence voulue à la réunion du Secours Rouge international du 7 septembre prouve assez que Baly tient à abandonner le PC<sup>773</sup> ».

Sur un ton beaucoup plus polémique, *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, l'hebdomadaire socialiste, ironise :

« Baly Arthur, directeur de conscience communiste, sentant la décomposition bolchevique s'accroître, se met en disponibilité par éccœurément d'avoir trop mangé de socialistes au profit des fascistes réactionnaires. Il préfère rester dans son fromage et le grignoter lentement mais sûrement<sup>774</sup> ».

---

<sup>771</sup> Michel DREYFUS, *PCF : crises et dissidences de 1920 à nos jours*, Bruxelles, Editions Complexe, 1990, p. 29.

<sup>772</sup> *L'Enchaîné*, 16 août 1929.

<sup>773</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2362, rapport du commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 17 septembre 1929.

<sup>774</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 20 octobre 1929.

L'absence de soutien à Arthur Baly trouve vraisemblablement son origine dans le conflit qui oppose son frère aîné au rayon de Boulogne-sur-Mer en raison de son positionnement syndical. Jules Baly est considéré par Georges Bonne, Yves Le Cavorzin et Adolphe Robert, qui dirigent le rayon de Boulogne-sur-Mer, comme un proche de Baptiste Bour, le secrétaire de la fédération CGTU des ports et docks et un partisan de l'opposition unitaire proche de la Ligue communiste. De 1924 à 1929, la fédération unitaire des ports et docks est en effet dirigée par Baptiste Bour. En 1927, au IV<sup>e</sup> congrès national de la CGTU réuni à Bordeaux, Bour intègre la commission exécutive confédérale. Mais il entre rapidement dans l'opposition, reprochant à la direction de la CGTU ses interventions à l'intérieur de sa Fédération et son suivisme à l'égard des analyses et des décisions du Parti communiste. En septembre 1929, au congrès de sa Fédération des ports et docks, Bour et son successeur, Victor Engler, critiquent vivement la direction de la CGTU. Proche de Souvarine et Monatte, exclu du PC en 1927, Engler est violemment attaqué dans *L'Humanité*<sup>775</sup>. » Cette position est cependant isolée dans la mesure où la ligne de la fédération des ports et docks est soutenue par vingt-cinq des trente-quatre syndicats affiliés.

Au V<sup>e</sup> congrès de la CGTU en 1929, Bour et Engler apparaissent comme les leaders de l'opposition unitaire aux côtés de Maurice Chambelland. La « ligne de collaboration des classes de la minorité anticommuniste » qu'ils sont accusés d'incarner est battue avec 148 voix contre le rapport d'activité, mais 943 voix pour<sup>776</sup>. Délégués au congrès confédéral, Yves Le Cavorzin et Adolphe Robert, représentant respectivement les marins de Boulogne-sur-Mer pour le premier, les ouvriers du bâtiment et les métallurgistes de Boulogne-sur-Mer pour le second, approuvent tous deux l'orientation de la majorité confédérale<sup>777</sup>. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'exclusion de Jules Baly du PCF locale et du syndicat des dockers. Dans un premier temps, au mois d'août 1929, Jules Baly est exclu de la cellule du Parti communiste des dockers sous la double accusation d'« anticommunisme » et de « trop grande sympathie en faveur de Bour, secrétaire de la Fédération nationale des dockers ». Baly se défend lors de la réunion du 15 septembre, destinée à renouveler le bureau, en présentant une liste contre Emile Delebassée, soutenu par le rayon communiste. Baly et ses colistiers l'emportent avec 160 voix sur 196 votants. Mais, le 26 septembre suivant, Delebassée revient à la charge en accusant Baly de détournement de fonds en faveur de la Fédération nationale des dockers ; cette fois, Delebassée l'emporte et obtient la confirmation de la double exclusion de Baly.

*L'Enchaîné* se réjouit et note qu'« A Lille et à Boulogne, les opportunistes sont battus. [...] d'importantes réunions d'information ouvertes à tous les syndiqués se sont tenues. La ligne de la CGTU a été approuvée dans ces réunions et les opportunistes sévèrement jugés<sup>778</sup>. »

Attentif aux événements, le Préfet note dans un rapport consacré à « la crise du PC boulonnais » que :

---

<sup>775</sup> *L'Humanité*, 16 août 1929.

<sup>776</sup> *L'Humanité*, 20 septembre 1929.

<sup>777</sup> Voir annexe 9, le vote des syndicats au congrès confédéral de Paris, septembre 1929.

<sup>778</sup> *L'Enchaîné*, 25 octobre 1929.

« Jules Baly, jaloué pour son poste de secrétaire du syndicat à 1 200 francs par mois est accusé de manque de zèle communiste et de détournement de fonds au préjudice de la caisse du syndicat. Emile Delebassée remplace Jules Baly, avec 900 francs par mois ; 150 dockers décident cela, en Assemblée Générale<sup>779</sup> ».

Ignorant les véritables raisons de l'exclusion de Jules Baly, *L'Eclaireur du Pas-de-Calais* ne voit dans cette affaire qu'une lutte de personnes pour un poste de permanent rémunéré à l'Union locale. L'hebdomadaire socialiste commente, sarcastique :

« Baly Jules, dit le gros, est débarqué et [...] dans le panier aux crabes se débattent Le Cavorzin, Delebassée, Baly, Baheux et tutti quanti des ports et docks ou inscrits maritimes. [...] Quand les cordons de la bourse se resserrent, tout le monde s'accroche aux restes du festin [...] !<sup>780</sup> ».

Si Jules Baly est exclu du PCF et de la CGTU dans le cadre d'un conflit politique en raison de son soutien à l'opposition unitaire, rien n'indique une quelconque proximité d'Arthur Baly avec l'opposition unitaire, la Ligue syndicaliste ou la Ligue communiste.

Pour André Labouyrie, qui a interrogé les derniers témoins de l'époque et notamment la veuve de Baly,

« il semble que l'époque et les hommes, même (ou surtout) s'ils sont des dirigeants communistes, ne soient guère reconnaissants pour les services rendus et les gloires passées. Le grand militant Arthur Baly, fondateur avec Auguste Chochoy de la section communiste, et dont les capacités intellectuelles et la stature politique sont unanimement louées par les contemporains et sont même reconnues par la police, sera exclu de parti, obscurément, dans le courant de 1930, réintégré, exclu à nouveau et réintégré encore par la suite. [...] il ne pouvait se rendre à toutes les réunions de la cellule à cause de la longue maladie de sa femme, et ce manque de "discipline" aurait suffi à le faire radier. [...] Baly [...] aurait eu, comme son frère, des sympathies pour le trotskisme, [...] mais rien de tangible ne permet d'étayer cette affirmation. [...] Baly [...] demeura après 1929 volontairement discret et marginal. [...] Bien que restant un adhérent de la base, effacé et obscur, il sera l'éminence grise des communistes outrelois jusqu'en 1939<sup>781</sup> ».

Un autre militant boulonnais de premier plan est exclu en 1929 : il s'agit d'Auguste Ohier<sup>782</sup>, un commis des PTT, secrétaire du rayon communiste de Boulogne-sur-Mer à partir de 1924 et candidat aux cantonales de 1925 et aux législatives de 1928. Accusé d'avoir eu « une attitude néfaste au 1<sup>er</sup> août » - il n'avait pas participé à la journée d'action antimilitariste - d'être « atteint de défaitisme », d'avoir « perdu toute foi communiste » et de n'avoir pas répondu aux convocations du comité de rayon, Ohier est exclu à l'unanimité du Parti communiste et de la CGTU en mars 1930<sup>783</sup>.

Il semble, d'après un rapport du commissaire spécial de Boulogne en date du 18 octobre 1931 - en vue d'ôter son nom du Carnet B - que l'exclusion d'Ohier « coïncide opportunément avec

---

<sup>779</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2362, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 22 octobre 1929.

<sup>780</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 27 octobre 1929.

<sup>781</sup> André LABOUYRIE, *op. cit.*, p. 193-194.

<sup>782</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article124282>, notice OHIER Auguste, Émile André par Yves LE MANER, version mise en ligne le 30 novembre 2010.

<sup>783</sup> *L'Enchaîné*, 7 mars 1930.

son désir de quitter le parti pour des motifs plus personnels que politiques<sup>784</sup> » : l'épouse d'Auguste Ohier lui avait en effet donné un deuxième enfant huit jours avant la manifestation du 1<sup>er</sup> août 1929 et le commissaire spécial avance que

« la retraite politique d'Ohier est voulue par son épouse qui l'y a poussé ; en septembre 1929, il démissionne du secrétariat du rayon et Bonne et Le Cavorzin le remplacent comme secrétaire et secrétaire-adjoint. Ohier ne participe plus aux réunions du PC. Convoqué devant un tribunal communiste local, estimant que le niveau intellectuel de ses juges ne méritait pas d'être pris en considération, il ne répond pas à la convocation. Il est exclu du parti le 7 mars pour inactivité militante et sympathie avec d'autres partis adverses. Ohier ne proteste pas et se consacre à sa famille et à son emploi. Intelligent, dévoué, travailleur, considéré comme le meilleur commis des PTT de Boulogne, il adhère à la CGT des PTT<sup>785</sup> ».

Les exclusions d'Arthur Baly, Jules Baly et Auguste Ohier, tous trois des militants de premier plan secouent les organisations communistes et unitaires du Boulonnais et expliquent à l'évidence l'érosion des effectifs communistes dans l'arrondissement de Boulogne au début des années trente.

### **Une volonté de lutter contre le municipalisme et d'affirmer une culture ouvriériste**

Les différentes « affaires » que nous venons d'évoquer, l'affaire Mangematin à Harnes, l'affaire Delabre à Montigny-en-Gohelle, l'affaire Baly à Boulogne-sur-Mer présentent des points communs. Dans l'affaire Mangematin et l'affaire Delabre, ce sont des maires communistes qui sont visés, en raison de leur trop grande indépendance. Les faits qui leur sont reprochés – l'élargissement de liste de Mangematin à des non-communistes au second tour des élections et une propagande électorale trop personnalisée, la participation de la municipalité de Montigny-en-Gohelle à l'hommage à Clémenceau – pourraient paraître relativement anecdotiques. Le PCF prend cependant dans les deux cas le risque de provoquer une crise politique, de perdre une municipalité ainsi que des dizaines de militants, de susciter les ricanements ironiques de l'adversaire socialiste ; c'est que Mangematin comme Delabre, du fait de leur mandat de maire, de la fonction de délégué-mineur de Mangematin, des appuis dont ils bénéficient au sein du syndicat des mineurs, possèdent des ressources qui leur donnent accès à une certaine indépendance. Dans ces conditions, la proximité réelle ou supposée des exclus avec les trotskistes, ou, à tout le moins, avec l'opposition unitaire de la CGTU, constitue un danger pour le Parti communiste et conduit à leur exclusion. On relève la même logique à Boulogne-sur-Mer lors de l'affaire Baly avec, en outre, un clivage générationnel opposant des militants chevronnés comme Baly et Ohier avec les militants de la génération de la bolchevisation.

Il s'agit aussi de rompre avec l'héritage de la SFIO et de son « socialisme municipal » qui, pour beaucoup de communistes, a transformé les maires socialistes en notables réformistes agissant de manière autonome. Face à ce contre-modèle socialiste, les communistes entendent

---

<sup>784</sup> André LABOUYRIE, *op. cit.*, p. 192

<sup>785</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2362, rapport du commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 18 octobre 1931.

subordonner l'action des élus aux directives de l'appareil politique dont les élus doivent être les exécutants disciplinés.

On peut suivre ici l'analyse de Michel Dreyfus sur ces crises et dissidences de la fin des années vingt :

« La plupart des responsables du Parti sont alors issus de la SFIO à laquelle ils appartenaient il y a encore quelques années et où ils ont acquis formation et pratique politiques. Le jeune Parti communiste porte inévitablement les traces de ce passé somme toute récent et si, par la mise en place de la bolchévisation souvent réalisée de façon maladroite pour ne pas dire brutale, il veut changer cet état de choses en profondeur, il lui faut du temps pour aboutir à des résultats. Ce n'est qu'à la fin des années vingt qu'une génération véritablement nouvelle de dirigeants communistes apparaît. Pendant toute cette décennie de nombreux cadres, partisans sincères de la Révolution russe et désireux de construire un parti de type nouveau, n'en sont pas moins profondément marqués par leur militantisme antérieur<sup>786</sup> ».

En revanche, les effets de cette fuite en avant sont désastreux pour le parti. La baisse des effectifs du Parti communiste, passés de 55 000 adhérents en 1926 à 39 000 au printemps 1930, inquiète rapidement la direction de l'IC qui entend procéder à des réajustements. Henri Barbé, sous la menace d'une peine de treize ans de prison, est alors clandestin et ne peut pas reprendre les rênes du parti pour mettre en œuvre une politique moins sectaire à l'égard des militants socialistes, toujours dans le cadre de la tactique « classe contre classe » qui n'est pas abandonnée. L'IC mise donc sur Maurice Thorez, sorti de prison le 23 avril après onze mois d'emprisonnement et désormais secrétaire général de fait pour appliquer ce nouveau « tournant », confirmé lors du comité central des 17 et 18 juillet 1930<sup>787</sup>.

Le « tournant » de l'été 1930 se décline dans les régions avec un certain nombre d'autocritiques qui sont formulées lors de la conférence des secrétaires régionaux. Pour le Nord et le Pas-de-Calais, Ramette explique ainsi que :

« Pendant toute une période, nous avons systématiquement abandonné le mot d'ordre de front unique, nous le remplacions par des formules tendant à confondre les ouvriers socialistes avec leurs chefs [...]. Nous avons même déclaré que le temps des contradictions était passé et qu'en réalité ce qui comptait le plus, c'était la bagarre avec les socialistes. [...] Nous avons été entraînés dans une série de fautes [...] par suite d'une politique sectaire. [...] Dans les manifestations, ce qui importait, ce n'étaient pas les mots d'ordre inscrits sur les pancartes, mais la grosseur du bâton tenant la pancarte<sup>788</sup> ».

C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut comprendre qu'un militant comme Arthur Baly, à Boulogne, soit réintégré après sa première exclusion et que les élus de Montigny-en-Gohelle qui avaient soutenu Emile Delabre soient eux aussi réintégré, à la fin de 1931. A cette époque, ce qu'on a appelé « l'affaire Barbé-Célor » a éclaté. Accusés d'avoir constitué un groupe fractionniste sectaire, les dirigeants du PC issus des JC sont en fait écartés des responsabilités par l'Internationale communiste qui les tient pour comptables du recul du PC pour avoir appliqué trop énergiquement la ligne « classe contre classe » ; l'objectif de l'IC est d'imputer les récents échecs à des bouc-émissaires, puis de stabiliser la direction du parti autour de

---

<sup>786</sup> Michel DREYFUS, *PCF : crises et dissidences de 1920 à nos jours*, op. cit., p. 31.

<sup>787</sup> Jean-Paul BRUNET, « Une crise du Parti communiste français : l'affaire Barbé-Célor », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 16, n°3, Juillet-septembre 1969, pp. 439-461.

<sup>788</sup> RGASPI, 517/1/979/110-113, procès-verbal de la conférence des secrétaires régionaux, 1<sup>er</sup> novembre 1930.



Maurice Thorez chargé de développer une ligne plus souple avec l'appui des délégués de l'IC en France comme Eugen Fried. Comme Raymond Guyot, Henri Barbé, Pierre Celor et leurs camarades issus des JC doivent faire leur autocritique et sont écartés du Bureau politique à la suite du Comité central qui se tient du 26 au 28 août 1931.

### « Moscoutaires » contre « social-fascistes »

Dans le département du Pas-de-Calais, la période du « tournant sectaire » est marquée par un accroissement notable des violences militantes, qui opposent en premier lieu communistes et socialistes, désignés comme des « social-fascistes ». C'est ce climat de violence politique qu'évoque Ramette lors de son intervention à la conférence des secrétaires régionaux que nous venons de citer.

Ces violences militantes s'inscrivent dans un contexte, celui de la période « classe contre classe » et de l'abandon par l'IC de la tactique du front unique. De fait, comme le souligne David François,

« La ligne classe contre classe met à l'ordre du jour une logique insurrectionnelle qui se traduit par le renoncement, de la part des communistes, au légalisme dans leur action publique, afin de se tourner vers une confrontation brutale avec l'État bourgeois par le biais de l'organisation de manifestations de rue qui doivent se transformer en autant d'épisodes d'une conquête de la rue, propédeutique à l'insurrection et par la mise en place d'organisations de combat aptes à diriger cette conquête de la rue et à devenir les embryons d'une future Armée rouge<sup>789</sup> ».

Avant de traiter spécifiquement de l'activisme antimilitariste du PCF à travers la question des manifestations du 1<sup>er</sup> août 1929 et du travail « anti », nous nous intéresserons ici à la question des affrontements de rue qui opposent communistes et socialistes dans le département du Pas-de-Calais.

On peut tout d'abord évoquer la manifestation lensoise du 1<sup>er</sup> mai. Si le 1<sup>er</sup> mai constitue traditionnellement pour les organisations ouvrières une manifestation-rituelle, le PCF et la CGTU s'efforcent de lui donner une orientation activiste en allant sur le terrain des socialistes afin de provoquer et de démasquer les « social-fascistes ».

La manifestation lensoise du 1<sup>er</sup> mai 1929 résume à elle seule le climat de violences politiques, parfaitement assumé par les communistes. Alors que deux manifestations, l'une communiste et l'autre socialiste étaient organisées dans le centre de Lens sur un même trajet, les manifestants communistes et unitaires, rassemblés sur la place de la gare, sont bloqués par un cordon de gendarmerie. Maurice Porreye raconte :

« A ce moment, les chefs de la police prétendent interdire aux manifestants de passer par la rue de Liévin comme à l'ordinaire, ceci pour éviter que la manifestation ne se déroule dans les principales artères de la ville. Après un rapide échange de vues, les militants présents décident de passer quand même. Un barrage de trois rangs de gendarmes à cheval est établi. Les manifestants se dirigent résolument vers lui et bientôt malgré les coups de cravache des gendarmes, le barrage est forcé. Débordé, le capitaine de gendarmerie ordonne la charge. Alors, les pierres pleuvent sur les pandores. Pendant trois quarts d'heure, c'est la bataille la plus acharnée. Quelques manifestants sont blessés, mais finalement, la victoire est restée aux manifestants qui se sont reformés en cortège

---

<sup>789</sup> David FRANÇOIS, *La violence dans le discours et les pratiques du PCF de 1920 à la Seconde Guerre mondiale*, thèse de doctorat sous la direction de Serge Wolikow, Université de Bourgogne, 2012, p. 325.

et malgré les barrages, se sont dirigés vers la salle de réunion. Les mineurs de Lens, malgré la police du socialiste Maës, sont restés maîtres du pavé<sup>790</sup> ».

La version de *l'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, le quotidien socialiste nordiste, est sensiblement différente. Le journal insiste sur le fait que la plupart des manifestants communistes et unitaires, moins nombreux que les socialistes et confédérés étaient extérieurs à la ville, ce qui évidemment est une manière de mettre en doute leur représentativité :

« Pendant que se déroulait à Lens l'imposante manifestation du 1<sup>er</sup> Mai des confédérés, des unitaires se rassemblaient place de la Gare, à quelques centaines, tous venus d'Avion, de Montigny-en-Gohelle, d'Hénin-Liétard, de Fouquières, d'Hersin-Coupigny, d'Auchel, etc... quelques-uns seulement de Lens. Un cortège se mit en marche et voulut aller à la rencontre des travailleurs lensois : ils se heurtèrent à un barrage de gendarmes rue Thiers qui les empêcha de passer. Les communistes voulurent enfreindre la consigne et se mirent à insulter les gendarmes qui pendant quelques minutes furent débordés : des pierres furent lancées, des coups de bâton tombèrent sur les gendarmes. L'arrivée de renforts avec le capitaine Courtelin en tête rétablit l'ordre et les manifestants furent canalisés par les rues de la Paix et Gambetta jusqu'à la salle de l'Alhambra où ils tinrent une réunion. Au moment du passage des confédérés sur la place Jean Jaurès, les unitaires tentèrent à nouveau de passer : des pierres furent encore lancées contre les gendarmes dans la rue Michelet. Au cours de ces deux rencontres, cinq gendarmes furent blessés [...]. A la sortie de la réunion, les communistes se regroupèrent et défilèrent jusqu'à la place de la Gare où chacun attendit son train, ce qui prouve qu'ils étaient tous étrangers à la ville de Lens. Dans la soirée, au moment où en gare de Lens, M. Ramette, secrétaire départemental du Parti communiste, attendait le train pour la direction d'Avion où il est domicilié, M. Courtelin, capitaine de gendarmerie, vint procéder à son arrestation<sup>791</sup> ».

Le *Grand Echo du Nord* évoque aussi les bagarres de Lens. Le quotidien conservateur nordiste explique que :

« un itinéraire avait été tracé aux manifestants pour les empêcher de rejoindre le cortège socialiste qui devait descendre de la fosse 12 par le boulevard des Ecoles. Mais les communistes voulurent à tout prix passer outre. Les gendarmes à cheval [...] chargèrent par trois fois la foule. Des manifestants furent renversés. Les communistes s'emparèrent de tout ce qu'ils purent trouver pour bombarder les forces policières. M. l'adjudant Thibaut reçut une brique en pleine figure, ce qui lui occasionne une blessure assez sérieuse ». Contrairement à *l'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, le *Grand Echo du Nord* précise que « le cortège socialiste, beaucoup moins important en nombre et pour lequel aucune force de gendarmerie n'avait été prévue, descendit vers la maison syndicale avec en tête M. Maës, député-maire, le Conseil municipal et les employés de la mairie<sup>792</sup> ».

A la suite des événements de Lens, Arthur Ramette et Charles Level sont tous deux condamnés par le Tribunal correctionnel de Béthune à un mois de prison pour rébellion et incarcérés à Béthune<sup>793</sup>. L'emprisonnement de Ramette et Level, à la veille du premier tour des élections municipales du 5 mai 1929 porte bien entendu un coup très dur à la liste communiste lensoise sur laquelle ils figuraient.

On peut dès lors s'interroger sur le sens de la stratégie activiste adoptée par le PCF et les unitaires pour le 1<sup>er</sup> mai, à quelques jours d'élections municipales cruciales qui sont l'occasion

---

<sup>790</sup> *L'Humanité*, 2 mai 1929.

<sup>791</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 2 mai 1929.

<sup>792</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 2 mai 1929.

<sup>793</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 5 mai 1929.

pour les communistes de reconquérir des municipalités perdues ou de conquérir de nouvelles municipalités, qui pourraient être autant de points d'appuis pour le développement du communisme dans le département. Une telle réflexion n'entre en fait pas en ligne de compte : engagés dans une stratégie activiste, les communistes théorisent la grève politique de masse. En ce sens, le 1<sup>er</sup> mai constitue une répétition générale de la journée antimilitariste du 1<sup>er</sup> août. Les événements du 1<sup>er</sup> mai lensois posent inévitablement la question de la « brutalisation » de la vie politique. Le concept de « brutalisation », forgé par l'historien américano-allemand George L. Mossé dans son célèbre ouvrage, *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the world wars* paru en 1990 et traduit en français en 1999 sous le titre « *De la grande guerre aux totalitarismes. La brutalisation des sociétés*<sup>794</sup> », désigne l'acceptation d'un état d'esprit issu de la Grande guerre qui entraîne la poursuite d'attitudes agressives dans la vie politique en temps de paix, qui passent par une banalisation de la violence militante, l'emploi d'un vocabulaire guerrier, une héroïsation du virilisme militant. George L. Mossé repère ces différents traits dans le champ politique allemand de la République de Weimar, où partis nationalistes, mais aussi partis de gauche se dotent de services d'ordre de type paramilitaire. Incontestablement, le phénomène de « brutalisation » de la vie politique n'a pas la même en France qu'en Allemagne, en particulier du fait du pacifisme des associations d'anciens combattants à l'image de l'Union fédérale.

L'activisme déployé par le mouvement communiste durant la période 1929-1931 est d'autant plus original. Le vocabulaire employé dans l'article de Maurice Porreye paru dans *l'Humanité* relève du champ lexical du combat : on y parle de charge, de bataille, de victoire... Les communistes revendiquent la victoire contre les gendarmes et la municipalité socialiste parce qu'ils parviennent à occuper la rue jusqu'à la fin de la journée.

David François le souligne dans sa thèse :

« Si, pour les communistes, le contexte de radicalisation des masses et de fascisation de l'État bourgeois, sur fond de préparation à la guerre, doit produire inévitablement des confrontations de plus en plus violentes entre les ouvriers et les forces de l'ordre bourgeoises, le lieu privilégié de cet affrontement est la rue où, à l'occasion de manifestations violentes, le prolétariat doit acquérir les notions fondamentales de la lutte urbaine pour être prêt le jour où le PC lancera l'insurrection armée. La rue devient alors, pour les communistes, au détriment de l'usine, le lieu central de la préparation révolutionnaire qu'ils entendent mener contre leurs adversaires et l'État capitaliste en particulier<sup>795</sup> ».

Les violences politiques atteignent leur apogée le 30 mars 1930, à l'occasion de la venue à Lens de Joseph Paul-Boncour. L'avocat et député socialiste, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale est le principal orateur invité au meeting organisé par la SFIO et la CGT contre la « folie des armements » et les « dangers de guerre ». Également invité, Léon Jouhaux est finalement absent.

Dans les jours qui précèdent l'initiative, le PCF appelle à la mobilisation dans *l'Enchaîné* :

---

<sup>794</sup> George L. MOSSE, *De la grande guerre aux totalitarismes. La brutalisation des sociétés*, Paris, Hachette Littératures, 1999, 291 pages.

<sup>795</sup> David FRANÇOIS, *op. cit.*, p. 354.

« Les social-fascistes, constructeurs de cuirassés et votards de lois de "mobilisation totale sans distinction d'âge ni de sexe", vont appeler soi-disant les travailleurs à lutter contre les armements ! [...] Le fait que nos social-fascistes osent organiser dans le centre du bassin minier du Pas-de-Calais une manifestation contre la folie des armements, est une véritable provocation contre les travailleurs révolutionnaires<sup>796</sup> ».

De fait, le Parti communiste n'entend pas laisser la SFIO et la CGT s'emparer du thème de la lutte pour la paix et contre le militarisme, que les communistes relient avec la défense de l'URSS. Nous l'avons déjà dit, le PCF est né du refus de la guerre et de l'Union sacrée. Durant toute les années vingt, le Parti communiste a développé un discours antimilitariste radical. Dès lors, en organisant une contre-manifestation dans les rues de Lens, l'objectif des communistes n'est pas tant de perturber une initiative de la social-démocratie que de renvoyer les socialistes à leur soutien passé à l'effort de guerre et de leur dénier tout droit à se positionner sur le thème de la lutte pour la paix.

La journée du 18 mars est un succès pour la SFIO. 15 000 militants socialistes et confédérés sont présents dans le cortège, perturbé par environ 500 manifestants communistes et unitaires selon les chiffres avancés par *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* qui évoque des « apaches », « une troupe de choc, chauffée à blanc par les soins de ses chefs, recrutée à Lille, Roubaix, Tourcoing, Halluin et composée d'individus prêts à tout et armés jusqu'aux dents<sup>797</sup> ».

*Le Grand Echo du Nord*, qui dénombre 5 000 manifestants dans le cortège socialiste, souligne que les communistes avaient volontairement choisi « non pas de se livrer à une contre-manifestation facilement répressible, mais de noyauter le cortège socialiste sans ostentation, de façon à se trouver, le moment venu, aux premières places<sup>798</sup> ». Après avoir défilé dans les rues de Lens, le cortège arrive devant la Maison syndicale des mineurs en passant par la place du Cantin ; Alfred Maës et Joseph Paul-Boncour doivent passer par une porte latérale pour rentrer dans la salle. Plusieurs élus socialistes sont hués et reçoivent des projectiles, à l'image du conseiller général Paul Sion, qui est blessé. C'est à ce moment que la manifestation dégénère :

« A un moment donné, un militant communiste réussit à pénétrer de force à l'intérieur. Immédiatement, les socialistes qui se trouvaient aux côtés des agents le repoussèrent en piteux état dans la rue. Une réaction se produisit. Les communistes commencèrent à bombarder le service de filtrage à l'aide de cailloux et de briques trouvés dans la rue, puis un mouvement plus violent se dessina. Les portes furent forcées. Un groupe d'individus se jetèrent sur le brigadier de police Bois, et avec des briques, lui martelèrent la figure. Le brigadier tomba. Les agents qui étaient à ses côtés dégainèrent, et des coups de revolver secs et terribles claquèrent et dominèrent les cris. [...] Deux ouvriers mineurs ont été blessés : le premier, Louis Liévin, 30 ans, mineurs, demeurant à Liévin, marié, sans enfant, a reçu une balle dans la cuisse, et le second, Arthur Delval, paraissant âgé d'environ 40 ans, et demeurant à Éleu-dit-Leauwette, a été mortellement atteint. Il a reçu une balle dans la tête ; [...] son état est désespéré<sup>799</sup> ».

La presse nationale évoque les incidents de Lens, à l'image du *Matin* qui annonce en première page que « les communistes provoquent une grave bagarre à Lens ». Le quotidien conservateur

---

<sup>796</sup> *L'Enchaîné*, 18 mars 1930.

<sup>797</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 6 avril 1930.

<sup>798</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 31 mars 1930.

<sup>799</sup> *Le Grand Echo du Nord*, *ibid.*

parle de 8 000 à 10 000 manifestants dans le cortège socialiste, contre 1 500 manifestants communistes<sup>800</sup>.

*L'Action française* évoque les événements en deuxième page dans un court article plutôt sobre :

« 1 500 communistes environ s'étaient mêlés aux manifestants que les socialistes essayèrent d'éliminer de la salle de conférence par un filtrage sérieux. A ce moment, les incidents se produisirent. Les communistes exclus protestèrent en lançant des pierres et en brisant les vitres de la maison syndicale. La police débordée fit usage de ses armes, blessant deux ouvriers mineurs<sup>801</sup> ».

Du côté de la CGT, le quotidien *Le Peuple* accuse les communistes d'avoir provoqué la « sanglante bagarre » en tentant de « saboter une manifestation ouvrière et socialiste à laquelle plus de 15 000 personnes participaient ». Le correspondant du journal confédéré explique :

« un agent provocateur communiste, monté sur les épaules de ses acolytes, les harangua et prétendit mensongèrement que certains d'entre eux, qui étaient parvenus à entrer dans la salle, étaient molestés par les nôtres. Il donna l'ordre d'entrer par la force et déclencha la bagarre. Un tas de briques et de grès, situé à proximité, fournit des projectiles aux assaillants qui les lançaient de toute leur force dans la salle, où ils blessèrent sérieusement une quinzaine de manifestants. Des coups de revolver furent tirés. Le brigadier Bois, qui était à la porte de la Maison, fut traîné, criblé de coups et menacé de mort. Les agents tirèrent à leur tour. Le bilan de la fusillade devait être de deux blessés, dont l'un fut trépané d'urgence<sup>802</sup> ».

Rendant compte des événements lensois, *l'Humanité* dénonce en une les « socialistes assassins », le « chien sanglant Maës » et « ses policiers dignes émules des schupos social-fascistes de Berlin ». Le quotidien communiste accuse les socialistes d'être responsables du drame :

« Les ouvriers étaient décidés à demander compte aux Boncour et Jouhaux des calomnies et des mensonges habituels du parti socialiste ; ils voulaient, sous la conduite du Parti Communiste, pénétrer dans la maison syndicale. Mais les social-assassins avaient réuni des équipes de matraqueurs massées aux portes avec la mission de ne laisser pénétrer aucun ouvrier révolutionnaire. [...] Quelques ouvriers, ayant voulu pénétrer malgré tout, furent littéralement massacrés [...]. Les matraqueurs, dirigés par les chefs social-démocrates, menacèrent la foule avec des barres de fer. Les travailleurs firent front aux assassins et se saisirent des pancartes des social-fascistes, et, pour se défendre, trouvant des briques sous la main, les lancèrent sur les matraqueurs. Sur l'indication des chefs social-assassins, ayant à leur tête le sinistre Maës, député-maire SFIO de Lens, le brigadier de police Blois sortit son revolver et tira sur la foule. [...] Deux travailleurs furent atteints par les balles [...]»<sup>803</sup>.

Les versions du camp socialiste et du camp communiste divergent quant à la responsabilité des premiers coups de feu. Pour *l'Eclairer du Pas-de-Calais*, les communistes sont seuls responsables des violences de la manifestation et sont les auteurs des premiers tirs de revolver. L'hebdomadaire socialiste affirme ainsi que

---

<sup>800</sup> *Le Matin*, 31 mars 1930.

<sup>801</sup> *L'Action française*, 31 mars 1930.

<sup>802</sup> *Le Peuple*, 31 mars 1930

<sup>803</sup> *L'Humanité*, 31 mars 1930.

« Les bolcheviks [...] lancèrent des briques, des pavés, blessant atrocement plusieurs des nôtres. Ils tirèrent d'abord deux ou trois coups de brownings dont on releva les traces sur les murs et dans la salle de la Maison syndicale. Les agents qui étaient à l'extérieur tirèrent deux coups en l'air. Des centaines et des centaines de personnes peuvent l'attester. Des coups partirent de la meute bolchevistes, certains même prétendent du toit<sup>804</sup> ».

Au lendemain des événements, alors que dans un premier temps, Arthur Delval et Louis Liévin avaient été présentés comme de simples promeneurs, *le Grand Echo du Nord* mentionne leur appartenance au syndicat unitaire<sup>805</sup>.

Comme elle l'avait déjà fait la veille, *l'Humanité* compare Alfred Maës, le député-maire socialiste de Lens au « préfet de police social-fasciste de Berlin » Zorgiebel.

Un an plus tôt, le 30 avril 1929, Karl Friedrich Zörgiebel (1878-1961), le préfet de police social-démocrate de Berlin, avait interdit en effet le défilé du 1<sup>er</sup> mai, craignant des affrontements entre nazis et communistes, mais les syndicats avaient décidé de passer outre. Les manifestations sanglantes du 1<sup>er</sup> mai 1929 à Berlin (« *Blutmai* ») avaient tourné à la bataille rangée entre les communistes et 13 000 policiers. A l'issue de la journée, la police en comptait huit morts et 140 blessés. Alors que le SPD approuve la répression des communistes, les « Journées sanglantes » de Berlin se prolongent le lendemain : les communistes érigent des barricades à Berlin-Wedding et la police réplique par une répression sauvage : 33 morts et 1 200 arrestations. L'organe central du KPD, *Die Rote Fahne* (le Drapeau rouge) est interdit pour trois semaines et le couvre-feu instauré. Le 6 mai, le gouvernement de la Prusse dissout l'organisation paramilitaire du KPD, la *Roter Frontkämpferbund* (Ligue rouge des combattants du Front). Développant la comparaison avec les événements d'Allemagne, Florimond Bonte accable la social-démocratie :

« Les brutes sanguinaires de Maës ont inscrit dimanche un crime de plus dans les annales de l'Internationale des chiens de garde de la bourgeoisie. Le préfet de police social-fasciste de Berlin a trouvé dans le député-maire SFIO de Lens un digne émule. [...] L'Internationale n°2 est une Internationale de fusilleurs d'ouvriers<sup>806</sup> ».

Dès le lendemain de la journée, le PCF et la CGTU appellent à une manifestation de protestation contre les violences socialistes et policières pour le dimanche 6 avril, mais la manifestation est interdite par arrêté préfectoral pris la veille par le préfet du Pas-de-Calais, Paul Peytral, présent sur place aux côtés d'Alfred Maës<sup>807</sup>. Un important dispositif de police et de gendarmerie quadrille les rues de Lens, dispersant les attroupements devant la gare et dans les bistros lensois. La salle de l'Alhambra, qui devait accueillir le meeting communiste, est contrainte de rester fermée. *L'Humanité* s'insurge :

« Jamais Lens n'avait connu un pareil état de siège. Au cours de ces opérations policières, des dizaines d'arrestations, dont celle de notre camarade Bonte, rédacteur en chef de *l'Humanité*, ont été opérées sans motif, dans le but évident de couper les travailleurs des militants les plus connus, en essayant de provoquer des incidents qui auraient permis d'obtenir une nouvelle journée sanglante<sup>808</sup> ».

---

<sup>804</sup> *L'Eclair du Pas-de-Calais*, 13 avril 1930.

<sup>805</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 1<sup>er</sup> avril 1930.

<sup>806</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> avril 1930.

<sup>807</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 7 avril 1930.

<sup>808</sup> *L'Humanité*, 7 avril 1930.

*Le Grand Echo du Nord* précise les circonstances de l'arrestation de Florimond Bonte : d'après le journal conservateur, Bonte se trouvait dans un café avec un groupe de militants et, à l'arrivée du Préfet, est allé le défier en lançant devant lui par deux fois « Vivent les soviets », cherchant visiblement l'arrestation. Bonte est amené au poste de police, interrogé et rapidement relâché dans la soirée. La seule arrestation maintenue, jugée « cocasse » par *le Grand Echo du Nord* est celle d'un certain Augustin Rémy, syndiqué unitaire et mécanicien sur le train Lens-Avion, arrêté par les garde-mobiles pour avoir manifesté son mécontentement en les voyant, ce qui occasionne la suppression du train et oblige tous les voyageurs à rentrer à pied à Avion. La notice individuelle d'Augustin Rémy rappelle qu'il avait été condamné par le Tribunal correctionnel de Béthune à huit jours de prison avec sursis à la suite des manifestations lensoises du 1<sup>er</sup> mai 1929, mais indique que cet ancien secrétaire de la section de Lens du Secours rouge international « a été exclu pour malversations. Rémy fréquente toujours les milieux communistes, mais il n'est plus écouté<sup>809</sup> ».

*L'Eclairer du Pas-de-Calais* insiste sur le faible nombre de manifestants communistes et unitaires qui n'auraient été que 700 à braver l'arrêté d'interdiction, seules vingt-cinq personnes se trouvant dans la salle de l'Alhambra avec Florimond Bonte lors de l'intervention des forces de l'ordre pour faire fermer la salle. L'hebdomadaire socialiste se gausse de la manière dont « Gugusse Bonte », également surnommé « Frère Florimond » (une manière pour les socialistes de rappeler son passé de séminariste et ses engagements de démocrate-chrétien avant-guerre) « résolu de se faire arrêter » afin de jouer les martyrs alors qu'il était libéré le soir-même<sup>810</sup>.

Sans surprise, les incidents se renouvellent à l'occasion de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1930 à Lens et sans surprise, les comptes-rendus de presse divergent très largement.

Pour *le Grand Echo du Nord*,

« les dernières et sanglantes bagarres avaient fait naître des inquiétudes. Mais un important service d'ordre, dirigé par le Préfet du Pas-de-Calais en personne, évita les troubles que les communistes voulaient susciter. Les cortèges socialiste et unitaire se déroulèrent sans incident grave. Les gendarmes dispersèrent les attroupements de manifestants turbulents et procédèrent à plusieurs arrestations, dont deux furent maintenues<sup>811</sup> ».

Le ton est beaucoup plus épique dans *l'Humanité*, qui raconte étape par étape le déroulement d'une bataille de rues dont l'objectif est la conquête du pavé de Lens :

« Dès 14h30, une centaine de gardes mobiles barraient la place de la Gare. Nos groupes venant de tous les points de la ville furent refoulés [...]. Un rassemblement important se produit. Immédiatement, des charges sont alors opérées par plus de cent gardes mobiles massés sur la place de la République. [...] C'est alors que des diversions se produisent sur plusieurs points de la ville. [...] un important groupe de manifestants se forme et rejoint ceux qui sont déjà massés place Jean Jaurès, à plus de 1 500. Place de la Gare, environ mille camarades se battent contre les gardes mobiles [...]. Le barrage forcé, les gendarmes mettent sabre au clair. Une clameur immense monte de la foule des travailleurs qui manifestent leur colère et engagent la lutte. Les gendarmes rengainent alors et

---

<sup>809</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, notice individuelle d'Augustin Rémy jointe au rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 29 avril 1930.

<sup>810</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, *op. cit.*

<sup>811</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 2 mai 1930.

commencent à reculer. A ce moment, les manifestants [...] voient apparaître notre camarade Thorez au milieu d'eux. [...] derrière notre camarade Thorez se forme une manifestation de plus de 3 000 travailleurs, qui vont rejoindre le groupe qui se bat héroïquement rue de la Paix. Les gendarmes sur le point d'être encerclés livrent passage sous la poussée des manifestants entraînés par nos valeureux camarades musiciens d'Hénin-Liétard et de Montigny-en-Gohelle. [...] le capitaine de gendarmerie, voyant la résolution qu'envisagent les travailleurs de se battre, parlemente avec eux et leur fait livrer passage [...]. Thorez [...] harangue les manifestants [...] en soulignant que tous nos buts ont été atteints, et [...] indique la ferme résolution des travailleurs du Pas-de-Calais de conquérir plus que jamais le pavé de Lens et de s'y maintenir, malgré les forces de police et les social-démocrates [...]»<sup>812</sup>.

La tonalité épique de cet article est remarquable. C'est une scène de bataille qui est ici décrite, avec des phases de repli, de diversion et d'offensive. Maurice Thorez, qui n'hésite pas à prendre des risques physiques en se portant au premier rang, guide ses troupes vers la victoire à la manière d'un général. Au barrage et à la charge des gardes mobiles répond la charge des manifestants qui restent maîtres du terrain. A la lecture de l'article de *l'Humanité*, on pense inévitablement à un récit de bataille de la Première guerre mondiale mettant en scène des soldats chargeant pour s'emparer de la tranchée adverse.

Le même événement raconté par *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* paraît totalement différent. L'hebdomadaire socialiste départemental n'a dénombré que 300 manifestants communistes et unitaires, loin des 5 000 revendiqués par *l'Humanité*. Le journal socialiste évoque un « lamentable fiasco du bolchevisme agonisant » : « Incapables de produire comme nous de nombreuses manifestations dans les localités, les bolcheviks avaient organisé une seule manifestation régionale à Lens contre notre cortège composé uniquement de Lensois. Leur four fut lamentable. Tout le succès fut pour nous<sup>813</sup> ».

A l'issue de la journée, une douzaine de manifestants communistes sont arrêtés et rapidement relâchés. Dénonçant la répression, *l'Enchaîné* s'indigne que l'agent Bois, que les communistes accusent d'être le tireur du 30 mars, ne soit pas inquiété et soit toujours en service<sup>814</sup>.

A Hénin-Liétard aussi, les versions divergent. Commentant les articles parus dans *l'Humanité* et *l'Enchaîné*, la *Tribune* qualifie les communistes de « bluffeurs et menteurs » : « Mais où étaient-ils, les 1 500 manifestants ? Ils se réduisaient à 354 ouvriers et 11 femmes. Nous lisons ensuite que 50 gendarmes les chargèrent alors que pas un gendarme ne se trouvait dans les rues d'Hénin-Liétard<sup>815</sup> ».

D'autres incidents éclatent à Hénin-Liétard le 29 juin 1930 à l'occasion d'un meeting socialiste pour lequel les communistes avaient organisé une contre-manifestation. *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing* explique ainsi :

« La Section Syndicale des Mineurs, le Parti socialiste, les Jeunesses socialistes, les Communaux et Fonctionnaires Confédérés, la Défense laïque, la Ligue des Droits de l'Homme, la Libre Pensée Clarté avaient organisé dimanche, salle Cauron, rue Elie Gruyelle, une conférence présidée par M. Raoul Evrard, député. [...] Afin de tenter de renouveler les regrettables incidents qui se sont déroulés au mois de mars dernier à Lens, le Parti communiste par des appels réitérés avait donné rendez-vous à 17h, place de la Mairie, pour se rendre en cortège à la salle de réunion et pour essayer d'empêcher les orateurs de parler. [...] le maire d'Hénin-Liétard avait pris vendredi dernier un arrêté interdisant tout rassemblement et tout cortège sur la voie publique sans autorisation. [...] Un service d'ordre

---

<sup>812</sup> *L'Humanité*, 2 mai 1930.

<sup>813</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 11 mai 1930.

<sup>814</sup> *L'Enchaîné*, 9 mai 1930.

<sup>815</sup> *La Tribune*, 10 mai 1930.



très sévère auquel participaient 150 gendarmes à pied et à cheval, était dirigé par MM. Crépin, commissaire de police spéciale à Lens ; Doucet, commissaire de police d'Hénin-Liétard ; les capitaines de gendarmerie Courtelin et Coindat [...] un groupe de communistes parmi lesquels se trouvaient des femmes, essayait de se rassembler place de la Mairie. [...] Une habile manœuvre des gendarmes n'eut alors aucune peine à disperser les plus récalcitrants. Plusieurs charges de cavalerie se succédèrent pour déblayer les rues. Il était 19h et l'arrivée de la course cycliste venait de prendre fin [...]. Les manifestants profitèrent de la situation pour "houspiller" les gendarmes et saisirent les rênes de leurs chevaux. [...] Au cours des collisions avec la police, quinze arrestations furent opérées. Les manifestants arrêtés furent conduits au bureau du commissariat et interrogés. Quatre arrestations furent maintenues<sup>816</sup>. » Le quotidien socialiste précise que « Rosemonde Marouzé, 27 ans, et Marie Chevalier, femme Nestor Calonne, 35 ans, demeurant toutes deux à Hénin-Liétard » sont poursuivies pour outrages. Les communistes s'indignent : « A Hénin-Liétard, les social-fascistes font arrêter quatre militants dont deux femmes » titre l'Humanité qui accuse : « les social-fascistes, tout comme à Lens et à Louches, organisèrent, en accord avec la police, le guet-apens traditionnel. Plus de trente camarades ont été arrêtés. Après vérification de leur identité, quatre ont été maintenus en état d'arrestation sans aucun motif. [...] ils ont été transférés à Béthune<sup>817</sup> ».

Les cinq manifestations que nous venons d'évoquer, celles du 1<sup>er</sup> mai 1929, du 30 mars 1930, du 6 avril 1930, du 1<sup>er</sup> mai et du 29 juin 1930 présentent de grandes similarités qui illustrent l'accroissement de la violence militante, à l'époque de la période « classe contre classe ». Nous venons de voir, en analysant l'article de *l'Humanité* consacré à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1930, que les communistes emploient un vocabulaire de bataille et n'hésitent pas à aller à l'affrontement avec les forces de l'ordre pour le contrôle de la rue, c'est-à-dire ici du pavé lensois.

Les comptes-rendus de manifestations du 1<sup>er</sup> mai sont éclairants sur ce point : en 1929 comme en 1930, Lens, de par sa centralité dans le bassin minier, parce qu'elle apparaît comme une citadelle du réformisme, parce que l'essentiel des forces militantes communistes et unitaires sont concentrées dans le bassin minier, revêt une importance stratégique ; plutôt que d'organiser des cortèges modestes dans les villes moyennes du département, les communistes préfèrent appeler à une manifestation régionale à Lens. Ce-faisant, ils recherchent l'affrontement avec les socialistes, qui apparaissent ici en position défensive, le maire socialiste de Lens étant conduit à collaborer avec la préfecture pour assurer le maintien de l'ordre ce qui permet aux communistes d'instruire le procès en collusion des « social-fascistes » avec la police.

La volonté de prendre le dessus sur les socialistes et de les contraindre à abandonner la rue est affirmée dans les directives de la section centrale d'agit-prop qui précise, pour les manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1930 que !

« En cas de manifestations réformistes, il faut porter nos forces sur le lieu où les réformistes ont décidé leur manifestation et s'efforcer de transformer celle-ci en notre faveur. Notre préoccupation ne doit pas être de porter la contradiction aux chefs réformistes, mais d'imposer notre manifestation et de forcer les chefs réformistes à abandonner la rue aux ouvriers sous notre direction<sup>818</sup>».

Dans un bassin minier du Pas-de-Calais encore largement dominé par la CGT, la SFIO et ses nombreuses municipalités ouvrières, les socialistes n'entendent évidemment pas laisser le

---

<sup>816</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 1<sup>er</sup> juillet 1930

<sup>817</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> juillet 1930

<sup>818</sup> RGASPI, 517/1/960/24, directives générales pour les manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1930.

monopole de la rue aux communistes et aux unitaires et organisent plusieurs meetings qui contribuent à accroître les tensions.

Citant un rapport du Préfet du Pas-de-Calais en date du 10 juillet 1930 consacré à ce climat de violences, Danielle Tartakowsky souligne que le Parti socialiste porte ainsi une grande responsabilité dans l'accroissement des violences militantes :

« Il se livre à une propagande permanente qui pourrait paraître normale en période électorale s'il s'agissait de faire prévaloir des doctrines dans un milieu hostile ou indifférent, mais elles ont lieu dans des municipalités qui lui sont acquises depuis longtemps, où sa supériorité est écrasante, où les efforts unitaires restent vains. Des manifestations intermittentes, destinées à maintenir ses effectifs, seraient normales, des manifestations hebdomadaires ne le sont pas, de plus, en maintes circonstances, les socialistes ont une attitude de provocation vis-à-vis du parti communiste. [...] 5 000 socialistes, maire en tête, ont éprouvé le besoin de traverser en cortège une place de Lens où les unitaires étaient rassemblés, 1 000 autres ont défilé à Hénin-Liétard sous la protection de la garde républicaine en excitant les communistes, d'autres encore criaient à 50 communistes rassemblés devant la salle de Fouquières-les-Lens où les socialistes devaient se réunir "entrez donc, venez-y" etc.<sup>819</sup> ».

Cette volonté des socialistes de provoquer les communistes est par exemple confirmée par *le Grand Echo du Nord*, pourtant peu suspect de sympathies pro-communistes, qui explique :

« Montigny-en-Gohelle, devenue fief communiste, était choisie de préférence par les socialistes pour y faire leurs manifestations. Les communistes contre-manifestaient aussitôt, il y eut, au cours des derniers mois, de nombreux déplacements de forces policières pour y assurer l'ordre<sup>820</sup> ».

Au fond, il s'agit, pour le camp socialiste comme pour le camp communiste de marquer son territoire en empêchant son adversaire d'y tenir meeting, en alignant plus de manifestants que l'autre parti et en occupant la rue quitte au risque de l'affrontement avec les adversaires et les forces de l'ordre. Organiser une contre-manifestation dans le « fief » d'un parti adverse signifie qu'il n'y a aucun « fief » qui ne puisse être reconquis et constitue un puissant message adressé à la fois à ses militants locaux, mais aussi à ses adversaires.

Les socialistes se montrent sévères vis-à-vis de leurs adversaires et dénoncent une volonté de provoquer des troubles et de se faire arrêter pour jouer les martyrs. Eux aussi dénoncent l'attitude des forces de l'ordre qui feraient le jeu des communistes. Ainsi, les socialistes expliquent :

« A Hénin-Liétard, des gardes mobiles empêchèrent des centaines de personnes d'entrer dans le local de notre conférence pour qu'elles puissent écouter les élucubrations de Perrier et de Cyprien. A Fouquières-les-Lens, le maire, élu avec l'appui des bolcheviks, veut interdire notre manifestation et fait dresser procès-verbal au secrétaire de section, notre camarade Bouchez. [...] Incapables d'avoir du succès auprès des auditoires qui se réduisent de plus en plus à l'expression la plus simple, ils tentent de se couvrir de l'auréole du martyr en se faisant emprisonner. [...] Perrier, Martin, Quinet et Carron se font arrêter pour se faire élire. Le truc n'a-t-il pas réussi à Marty et à

---

<sup>819</sup> Danielle TARTAKOWSKY, *Les manifestations de rue en France (1918-1968)*, Paris, publications de la Sorbonne, 1997, p. 227.

<sup>820</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 27 juin 1930.

Duclos contre Léon Blum ? [...] Le bolchevisme fait le jeu de la réaction en maintenant ses candidats aux seconds tours de scrutin. La Réaction, en retour, lui fournit de la publicité par le "Bluff de l'Emprisonnement"<sup>821</sup> ».

Si, nous l'avons vu, un certain nombre de militants et de dirigeants communistes sont arrêtés, à l'image d'Arthur Ramette, Charles Level ou Florimond Bonte, il faut noter que la répression dénoncée par les communistes reste en réalité bien limitée. Les militants communistes arrêtés ont été le plus souvent relâchés le soir-même et les peines prononcées pour les militants inculpés d'outrages à agents sont rarement lourdes. C'est que, en dépit du ton martial employé par la presse communiste des années 1929-1930, la violence militante, dans les manifestations de rue, reste une violence limitée et encadrée.

Au-delà de cette fuite en avant, que l'on retrouve aussi en Allemagne avec le KPD, qui peut faire grève dans les transports avec les nazis à Berlin contre la municipalité social-démocrate, il s'agit par ces violences de maîtriser un espace et de ne pas laisser à l'autre le loisir de l'occuper, c'est-à-dire d'être dans une position hégémonique. De ce point de vue, les pratiques du mouvement communiste ne diffèrent pas de celles des socialistes et de leurs alliés dans le territoire du bassin minier du Pas-de-Calais, lieu d'affrontement tout à fait stratégique pour l'hégémonie du parti ouvrier et de son relai syndical sur la classe ouvrière.

### **L'action antimilitariste du Parti communiste dans le Pas-de-Calais au temps de la période « classe contre classe »**

Un autre aspect inquiète bien plus les autorités : c'est le travail antimilitariste du Parti communiste et de l'ARAC et la propagande des Jeunesses communistes en direction des conscrits.

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, la faiblesse des effectifs de l'ARAC, incapable de rivaliser avec l'Union fédérale ou avec l'UNC, empêche l'association d'anciens combattants de jouer un rôle majeur dans la lutte antimilitariste et c'est à la CGTU qu'est dévolu ce rôle sous la forme de la grève politique de masse.

Sous l'impulsion des frères Jacques et Jean Duclos qui sont élus au secrétariat de l'ARAC en 1926, l'association est reprise en mains. Jacques Duclos est chargé de mettre en place un service d'ordre sur le modèle du *Rote Front* allemand qui rassemble près de 70 000 membres : c'est la naissance des Groupes de défense antifasciste (GDA), qui font leur première apparition publique lors d'un meeting, salle Huygens à Paris, le 29 avril 1926. Ils sont présentés comme une réponse à la montée en puissance des organisations paramilitaires de droite comme les Jeunesses patriotes ou le Faisceau.

Dirigés par Francis Desphelippon, les GDA sont ouverts à tous les militants antifascistes et notamment aux anciens combattants de la FOP. Leur mission est en effet de protéger les réunions, les manifestations et les locaux des organisations de gauche. Ils se distinguent néanmoins d'un service d'ordre traditionnel par leur caractère paramilitaire affirmé : les membres sont dotés d'un uniforme (béret et blouse kaki) et d'une canne, les groupes de drapeaux et fanions, la discipline et les marches au pas sont aussi à l'honneur. On compte trois mille membres des GDA début 1927, auxquels il faut ajouter mille deux cents militants des

---

<sup>821</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 13 juillet 1930.

Jeunes gardes antifascistes (JGA), la branche jeune des GDA créée au sein des Jeunesses communistes. La question de l'autodéfense ouvrière, même déléguée à l'ARAC, suscite l'incompréhension et l'hostilité de nombreux communistes dont l'antimilitarisme viscéral est heurté par le caractère paramilitaire des GDA<sup>822</sup>.

La chute du Cartel des gauches en 1926 et la décrue de l'activité des ligues nationalistes rendent moins nécessaire l'existence de groupes d'autodéfense, qui sont rassemblés, en 1927, au sein d'un « Front rouge » confié à Georges Beaugrand, ancien ouvrier boucher et ancien combattant membre de l'ARAC. Le port de l'uniforme est abandonné. Le front rouge périclité toutefois rapidement et Georges Beaugrand est remplacé par Armand Latour, le responsable des JGA. Dans le Pas-de-Calais, l'existence des GDA est mentionnée dans la presse communiste, mais les premières « journées nationales antimilitaristes » organisées par les Jeunesses communistes sont un échec complet. Tous les rapports des commissaires spéciaux remontés au Préfet du Pas-de-Calais en attestent. Le commissaire spécial de Calais note ainsi que « la Fédération des Jeunesses communistes de France n'a rien organisé dans l'étendue de mon secteur, tant sur l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer que dans tout celui de Saint-Omer<sup>823</sup> ». Son homologue d'Arras écrit que

« la journée antimilitariste du 31 juillet 1927, organisée, dans toute la France, par la Fédération des Jeunesses communistes de France, n'a eu aucun écho, dans les communes du secteur d'Arras. Même dans les centres où le Parti communiste est suffisamment organisé, pour créer une agitation quelconque, à Avion, à Méricourt, à Rouvroy, à Drocourt, à Souchez, à Ablain et à Givenchy-en-Gohelle, la journée du 31 juillet 1927 n'a été marquée par aucun incident ni par aucune agitation ou manifestation<sup>824</sup> ».

Le seul incident notable est rapporté par le commissaire de police d'Avion qui signale qu'une dizaine de papillons des jeunesses communistes appelant à l'amnistie des soldats emprisonnés ont été apposés dans une rue d'Avion<sup>825</sup>.

Si la journée s'annonce calme dans le Pas-de-Calais, c'est que les organisations communistes ont opté pour un meeting régional contre la guerre, pour l'amnistie et pour la libération de Sacco et Vanzetti en présence de Florimond Bonte et Jacques Duclos. *L'Humanité* annonce 8 000 manifestants dans les rues de Lille<sup>826</sup>. *L'Enchaîné* évoque une « puissante démonstration » et revient en détail sur la manifestation :

« La musique "La Prolétarienne" d'Hénin-Liétard est à son poste [...]. Le service d'ordre des GDA fonctionne à merveille. [...] Précédés d'un fort groupe de cyclistes et du détachement des gardes de défense antifasciste, la manifestation se met en marche. [...] Face au Palais des Beaux-Arts, le détachement des GDA s'est rangé. Il salue les drapeaux rangés au passage. Les manifestants lui répondent aux cris de Vivent les soviets ! Vive l'Armée rouge<sup>827</sup> ».

---

<sup>822</sup> Georges VIDAL, *Violence et politique dans la France des années 1930 : le cas de l'autodéfense communiste*, Revue historique, 2006/4 (n° 640), p. 901-922.

<sup>823</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial de Calais au Préfet du Pas-de-Calais, 29 juillet 1927.

<sup>824</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 31 juillet 1927.

<sup>825</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire de police d'Avion au Préfet du Pas-de-Calais, 31 juillet 1927.

<sup>826</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> août 1927.

<sup>827</sup> *L'Enchaîné*, 6 août 1927.

Parallèlement au meeting lillois, la principale manifestation de la journée du 31 juillet 1927, dans le Pas-de-Calais est une manifestation placée sous l'égide de la Libre Pensée, organisée conjointement avec la CGT et la SFIO, rejointes par le PCF, la CGTU et l'ARAC. Il s'agit d'un grand rassemblement sur le site de la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette, à Ablain-Saint-Nazaire qui relève d'un rituel commémoratif pacifiste plus qu'antimilitariste. Le 23 juillet, un article d'Alphonsine Bernard dans *l'Enchaîné* appelle les libres-penseurs révolutionnaires à se rendre à Lorette pour « que ce jour-là soit une journée de front unique où tous les libres-penseurs de toutes tendances, socialistes, communistes, confédérés, unitaires, inorganisés se retrouveront tous unis contre la guerre et à la militarisation du berceau à la tombe<sup>828</sup> ». Le numéro du 30 juillet confirme qu'un train-tramway spécial emmènera les manifestants de Lens à Ablain-Saint-Nazaire où le rassemblement doit partir de l'église à 14h30. Les militants de l'ARAC et les équipes de GDA du secteur de Béthune sont invités à se regrouper au préalable à Souchez, avec canne et béret<sup>829</sup>. La présence des GDA en tenue n'inquiète nullement les autorités. Le commissaire spécial d'Arras note ainsi dans son rapport que :

« A Ablain-Saint-Nazaire, les organisations du Pas-de-Calais, ouvrières, socialistes, et la Ligue des droits de l'homme sont invitée à participer à la grande manifestation du souvenir du plateau de Lorette qu'organise le 31-7-1927 la Fédération nationale des libres-penseurs de France. [...] il est probable que les communistes de la région viendront grossir le nombre des libres-penseurs manifestants, mais jusqu'ici, les manifestations que les libres-penseurs ont organisées, annuellement, au plateau de Lorette, se sont fait remarquer par le bon ordre que les organisateurs imposent aux manifestants et il est à prévoir que la journée du 31 juillet 1927 ne sera marquée par aucun trouble à Ablain-Saint-Nazaire<sup>830</sup> ».

Dans un rapport du Bureau régional sur l'activité dans le Pas-de-Calais datant de l'automne 1927, on souligne qu'à Notre-Dame-de-Lorette, « Il fallut imposer nos orateurs. Ce qu'il convient de marquer, c'est que nous avons mobilisé un contingent de manifestants plus nombreux que les réformistes<sup>831</sup> ».

Comme l'année précédente, la manifestation organisée par l'ARAC le 5 août 1928 à Notre-Dame-de-Lorette relève d'une manifestation commémorative classique dans un lieu de mémoire :

« Environ quatre à cinq cents militants au maximum, bannières en tête, se sont formés en cortège à Ablain-Saint-Nazaire et ont gagné Lorette en chantant l'Internationale sous la conduite du sieur Delourme, militant bien connu dans la région. Arrivés devant le cimetière, les manifestants ont cessé leurs chants et, tête découverte, se sont rendus au pied du monument où le sieur Delourme a prononcé un discours contre les guerres en général et la Grande guerre en particulier. [...] Delourme [...] sitôt son discours terminé, a annoncé la dislocation du cortège et la fin de la manifestation. Les manifestants se sont alors rendus par groupes isolés dans la crypte et se sont retirés peu de temps après. Cinq ou six cents visiteurs qui se trouvaient à Lorette au moment de la manifestation n'y ont

---

<sup>828</sup> *L'Enchaîné*, 23 juillet 1927.

<sup>829</sup> *L'Enchaîné*, 30 juillet 1927.

<sup>830</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 29 juillet 1927.

<sup>831</sup> RGASPI, 517/1/586/85, rapport de la Région Nord sur l'activité dans le Pas-de-Calais, automne 1927.

prêté qu'une attention fort discrète. [...] La manifestation n'a à aucun moment revêtu le caractère de la "journée antimilitariste" annoncée par l'Humanité pour le 5 août<sup>832</sup> ».

Plusieurs groupes de JGA existent en tout état de cause dans le département depuis 1927. On apprend ainsi dans *l'Enchaîné* que :

« la Jeune garde antifasciste, complètement formée, [...] groupe à ce jour 25 membres actifs. Tous ceux qui ont assisté à la grande manifestation du 19 septembre à Lens, ont pu juger de la bonne impression laissée à la population par cette jeune garde qui pendant tout le parcours n'a cessé de maintenir l'ordre et la discipline révolutionnaire qui donne plus d'ampleur à notre formidable démonstration<sup>833</sup> ».

Le groupe montignynois a son siège au café de la gare, chez un certain Ildephonse Damiens. D'autres groupes de JGA se constituent dans les mois qui suivent ; ainsi, à l'occasion d'une manifestation prévue à Lens le 20 janvier 1929, « les sections de jeunes gardes-front rouge de Carvin, Noyelles-Godault, Montigny-en-Gohelle, Billy-Montigny et Hénin-Liétard » sont convoquées « avec blouse, béret et insigne, sans canne<sup>834</sup> ». Il y aurait donc au moins cinq sections de JGA dans le bassin minier lensois, auxquelles il est fait appel afin d'assurer le service d'ordre des manifestations du parti. Priés de venir en tenue, les JGA sont invités à venir « sans canne » ; la canne est évidemment une arme typique des services d'ordre partisans de l'Entre-deux-guerres, notamment utilisée par les Camelots du roi en cas de bagarres. L'invitation à venir à la manifestation « sans canne » signale une manifestation *a priori* pacifique.

Au-delà des manifestations commémoratives rituelles et du service d'ordre des manifestations communistes et unitaires via les GDA, l'un des rôles de l'ARAC, sans doute le plus essentiel pour l'association, est d'assurer la défense individuelle de ses adhérents face à l'administration pour l'obtention de pensions aux blessés ou aux veuves de guerre. C'est ce travail « technique » qui fait la force de l'Union fédérale et de l'UNC et qui doit permettre à l'ARAC de gagner des adhérents et de les conserver.

En 1927, le congrès régional de l'ARAC se tient à Saint-Saulve, près de Valenciennes. La date est fixée au 7 août afin que les délégués puissent assister l'après-midi à la manifestation contre la guerre<sup>835</sup>. Si le congrès vote plusieurs motions, contre l'exécution de Sacco et Vanzetti, contre les projets militaires et pour l'annistie, Clotaire Delourme, le secrétaire régional de l'ARAC, insiste aussi sur le travail « technique » :

« A la base, il doit y avoir le but utilitaire : la section doit être la maison où toutes les victimes de la guerre sont sûres de recevoir bon accueil, conseils et aide. Chaque membre doit chercher autour de soi les victimes qui n'ont pas encore reçu réparation, et elles sont nombreuses, et les guider pour obtenir satisfaction. Relevons le courage des tubars rebutés par trop de formalités, [...] interrogeons les vieillards ascendants qui n'ont pas encore réclamé leur allocation, étudions les dossiers des camarades lésés dans leurs intérêts. Tournons-nous ensuite vers les A. C. que le hasard a conduit dans les associations de patriotes et faisons-leur connaître les buts que nous poursuivons : en tout temps, affirmons dans toutes les manifestations notre haine de la guerre, nos sentiments antimilitaristes. Il

---

<sup>832</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 6 août 1928.

<sup>833</sup> *L'Enchaîné*, 8 octobre 1927.

<sup>834</sup> *L'Enchaîné*, 18 janvier 1929.

<sup>835</sup> *L'Enchaîné*, 23 juillet 1927.

faut que dans chaque commune, il y ait une section active qui saura commenter l'affiche de mobilisation quand il plaira au capitalisme de la placarder sur les murs<sup>836</sup> ».

Sous l'impulsion de Florimond Obry, l'ARAC du Pas-de-Calais est très attentive à mener ce travail de service juridique, comme en atteste le compte-rendu du comité régional d'Avion de mai 1928 : Obry y explique que

« dans le Pas-de-Calais, il accorde une grande importance au service technique et détaille les moyens qu'il a employés pour constituer une caisse qui lui permet d'assurer la défense des victimes de la guerre devant les tribunaux de pension en les faisant assister par un avocat ou un médecin payés par sa section ».

La section d'Avion, notamment, aurait enregistré de nouvelles adhésions grâce au travail juridique sérieux d'Obry. Delourme félicite Obry et déplore que la fédération régionale n'ait pas les moyens d'avoir « un permanent technicien et propagandiste<sup>837</sup>. »

L'importance du travail juridique de l'ARAC est à nouveau abordée, quelques mois plus tard lors du congrès régional d'Houplines. Chargé de présenter le rapport d'activité technique après le rapport moral de Delourme, Florimond Obry demande à Dubois, le secrétaire technique national de l'ARAC, l'édition d'une brochure « avec une jurisprudence à jour et qui soit à la portée des secrétaires de section<sup>838</sup>. »

Fin 1931, Obry lance un appel pressant aux sections de l'ARAC de toute la région Nord pour collecter des dons afin de financer le service technique de l'association, qui a de plus en plus de demandes à traiter :

« Partout où il y a un service technique, partout où l'on s'occupe des revendications immédiates des A.C. et V. de G., là il y a progression des effectifs, là il y a progression des abonnements au Réveil des combattants. Sur ce point, nous nous sommes laissés distancer par les associations bourgeoises, qui partout installent des permanences, des rubriques techniques dans leurs journaux. [...] cela leur est d'autant plus facile qu'elles touchent des subventions gouvernementales, des dons importants. [...] Il faut que les sections pensent à soutenir ce service par des fêtes, des jeux, tombolas, etc... Mais beaucoup de sections mettent au premier plan les secours aux adhérents ce qui fait que des sections de l'ARAC n'ont pas leur véritable but. Tout l'argent va aux secours, mais il n'y a rien pour le Service technique et la propagande<sup>839</sup> ».

Une autre difficulté, pour l'ARAC, tient aux obstacles rencontrés par l'association dans les municipalités non communistes, à l'exemple du refus d'Henri Hechter, le maire de Chocques, de louer une salle à l'ARAC pour une soirée récréative le 9 janvier 1927 au prétexte qu'un discours politique était prévu au programme. L'ARAC est obligée de se tourner vers le sous-préfet et la soirée se passe finalement sans incident<sup>840</sup>.

Dans plusieurs localités, l'ARAC subit le contrecoup des départs et des exclusions de la période « classe contre classe ». C'est ce qu'indique Henri Rivière, le trésorier de l'ARAC du Nord, syndicaliste unitaire aux PTT et militant communiste d'Hellemmes, lors d'une conférence

---

<sup>836</sup> *L'Enchaîné*, 13 août 1927.

<sup>837</sup> *L'Enchaîné*, 19 mai 1928.

<sup>838</sup> *L'Enchaîné*, 31 juillet 1928.

<sup>839</sup> *L'Enchaîné*, 24 novembre 1931.

<sup>840</sup> *L'Enchaîné*, 31 janvier 1927.

antimilitariste organisée à Hellemmes le 15 février 1931 sous la présidence de Fernand Grenier : « L'ARAC à Montigny : il y a une majorité communiste, mais il y a aussi les pupistes qui essaient de détruire l'ARAC. A Harnes, Mangematin a démoli complètement l'ARAC ; il a doublé la subvention à l'UNC et a supprimé celle de l'ARAC<sup>841</sup> ».

A Hénin-Liétard où l'ARAC forme une section en octobre 1927, invitant Clotaire Delourme à sa première assemblée générale<sup>842</sup>, on apprend à peine deux ans plus tard que « Paul Bureau n'a plus rien de commun avec notre section [...]. Le camarade Fourment Léon est nommé secrétaire en remplacement de Bureau, complètement rayé de notre section<sup>843</sup> ». *L'Enchaîné* ne donne aucune autre explication sur l'exclusion de Bureau et nous ignorons si les motifs de cette exclusion sont d'ordre politique ou s'ils sont liés à des indécidatesses dans la gestion de l'association. Paul Bureau est cependant réintégré quelques mois plus tard, le journal communiste précisant qu'« après un contrôle sérieux fait par le secrétaire actuel, nous avons le devoir de déclarer que la suspicion qui a couru sur ce camarade est dénuée de tout fondement et qu'il n'a jamais été exclu de la section<sup>844</sup> ». L'indication de « contrôle sérieux » laisse à penser que Bureau a en réalité fait l'objet de soupçons d'indécidatesses qui se seraient révélés infondés.

*Le Réveil des combattants*, le nouveau mensuel de l'ARAC lancé en janvier 1931 en remplacement du *Feu*, nous donne quelques indications sur la vie des sections de l'ARAC du Pas-de-Calais. On y apprend que la section de Montigny-en-Gohelle, qui a pour secrétaire Alphonse Mangez et pour secrétaire-adjoint Etienne Caron a délivré 50 cartes d'adhérents lors de sa première réunion de l'année 1931. La section de Calais, elle, en a délivré 150<sup>845</sup>. La section de Chocques, présidée par Obry et qui assure le service juridique pour tous les adhérents du département - à l'exception de ceux d'Avion et du littoral qui sont en capacité de le faire - comptait 110 adhérents fin 1930 ; en 1931, elle en compte 90, mais une partie des adhérents rattachés à Chocques ont rejoint les nouvelles sections créées à Lapugnoy, Marles-les-Mines et Auchel<sup>846</sup>. Une soixantaine d'auditeurs assistent à une réunion publique de l'ARAC à Hénin-Liétard et une quinzaine à Noyelles-Godault, les quelques adhérents noyellois étant rattachés à la section héninoise<sup>847</sup>.

A Harnes, en revanche, comme le soulignait Grenier dans son rapport, la section de l'ARAC est dissoute et *le Réveil des Combattants* explique que

« Lebrun, responsable de la section de l'ARAC, a remis les archives entre les mains d'un camarade à 18 heures, c'est-à-dire trente minutes avant la réunion. A noter que Lebrun est responsable de la liquidation de la section de l'ARAC comme de celle du Secours rouge. Les anciens combattants d'Harnes le jugent très sévèrement, d'autant plus que le colonel Picot lui-même descend à Harnes le 17 mai pour essayer de renforcer l'association bourgeoise des anciens combattants<sup>848</sup> ».

---

<sup>841</sup> RGASPI, 517/1/1168/36, compte-rendu de la conférence antimilitariste d'Hellemmes, 15 février 1931.

<sup>842</sup> *L'Enchaîné*, 15 octobre 1927.

<sup>843</sup> *L'Enchaîné*, 11 octobre 1929.

<sup>844</sup> *L'Enchaîné*, 15 août 1930.

<sup>845</sup> *Le Réveil des combattants*, n°2, 15 février 1931.

<sup>846</sup> *Le Réveil des combattants*, n°7, 15 juillet 1931.

<sup>847</sup> *Le Réveil des combattants*, n°5, 15 mai 1931.

<sup>848</sup> *Ibid.*



Né à Brest en 1862, passé par Saint-Cyr, commandant du 57<sup>ème</sup> régiment d'infanterie, Yves-Emile Picot s'illustre à Verdun avant d'être grièvement blessé durant la bataille de la Somme. Nommé colonel, il est élu député de la Gironde en 1919 et constamment réélu jusqu'en 1932 ; président du groupe des députés anciens combattants, membre de la Commission des pensions, vice-président de la commission de l'Armée et de la commission de la Marine, Picot est nommé Sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Guerre en 1926, dans le 10ème cabinet Briand. Parallèlement à sa carrière politique, le colonel Picot a fondé en 1921 l'Union des blessés de la face ; c'est cette « association bourgeoise » qui s'implante visiblement à Harnes avec la bénédiction de Mangematin tandis que l'ARAC, victime collatérale des luttes internes au PC et de l'exclusion de Mangematin est dissoute, qui est dénoncée ici dans le mensuel de l'ARAC. De fait, sur le terrain de l'aide aux anciens combattants, l'ARAC n'est pas seulement concurrencée par l'Union fédérale, proche des radicaux ou par l'UNC, d'orientation nationaliste, mais elle doit aussi compter avec la Fédération ouvrière et paysanne (FOP), une association d'anciens combattants proche de la SFIO et de la CGT et avec la Fédération nationale des combattants républicains (FNCR) fondée en 1922 « avec certains transfuges de l'ARAC » note *l'Enchaîné*. En août 1930, le journal communiste dénonce une association qui « a dans tout le pays l'appui des municipalités radicales-socialistes et socialistes. A Boulogne-sur-Mer en particulier, siège une fédération de la FNCR<sup>849</sup> ».

Association généraliste, l'ARAC est aussi concurrencée par des associations spécialisées telles que la Fédération nationale des blessés du poumon – combattants (FNBPC), implantée à Berck où se trouve un important sanatorium<sup>850</sup>.

L'antimilitarisme du Parti communiste et de l'ARAC, son relai dans le monde ancien combattant, s'exprime à l'occasion des journées contre la guerre organisées chaque année le 1<sup>er</sup> août entre 1929 et 1933 pour commémorer l'anniversaire du déclenchement de la Première guerre mondiale. Si les sections de l'ARAC sont très impliquées dans la préparation de l'initiative aux côtés du PC et de la CGTU, les résultats sont pour le moins mitigés. En 1929, alors que le Parti communiste a adopté l'année précédente la stratégie « classe contre classe » définie lors du sixième congrès du Komintern, la journée du 1<sup>er</sup> août se donne un horizon insurrectionnel. L'appel du PC, de la CGT et de l'ARAC à la « grève politique de masse » est certes suivi dans plusieurs usines, comme chez Citroën, chez Hotchkiss à Saint-Denis, ou chez Alstom à Saint-Ouen. La région parisienne est placée en état de siège, cinquante mille policiers et gendarmes sont mobilisés, *L'Humanité* est saisie et les principaux dirigeants du Parti communiste et des organisations qui lui sont liées sont arrêtés, à l'image du secrétaire général de l'ARAC, Jean Duclos, inculpé de « complot contre la sûreté de l'Etat » en raison de la campagne antimilitariste entreprise par l'ARAC sous son impulsion ou encore d'Armand Latour, arrêté le 9 août et qui passe neuf mois en prison.

Au final, les résultats sont modestes, à Paris comme en province. En ce qui concerne le département du Pas-de-Calais, *l'Enchaîné* évoque une manifestation d'un millier d'ouvriers à Auchel et revendique 80 % de grévistes dans cinq des six puits de la concession de Dourges et même 100 % de grévistes au puits numéro 1 : « 200 jeunes avec pancartes, les femmes et les

---

<sup>849</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> août 1930.

<sup>850</sup> *Le Réveil des combattants*, n°1, 15 janvier 1931.

Polonais prennent la tête du cortège et se mettent en route. Ils sont là, 2 500, bien décidés à accepter le combat. [...] La police et la garde mobile se retirent, ils sont pris de frousse et se cachent d'un côté et d'autre<sup>851</sup> ». A Avion, un meeting est organisé en présence d'André Parent pour le PCF et d'Abraham Laquay pour le syndicat unitaire. Le cortège se dirige vers la mairie où il fait face à un cordon de gendarmes. Sans donner plus de précisions, *l'Enchaîné* note que les grévistes furent nombreux, bien qu'il n'y ait pas eu d'appel à la grève<sup>852</sup>.

Les chiffres avancés par les communistes laissent de marbre André Pantigny, le secrétaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, qui se gausse :

« Je ne serai pas assez cruel pour insister sur leur lamentable échec. J'ai eu l'occasion, au cours de cette journée, de parcourir toute notre région, de Lens et de Carvin. Sur ma route, pas le moindre manifestant. Mais par contre, de nombreux gendarmes, guêtrés, casqués, bien astiqués, à cheval ou à pied, guettant un adversaire imaginaire. Bref, la journée bolcheviste du Premier Août fut un four<sup>853</sup> ».

Pour *le Grand Echo du Nord*, « la mobilisation communiste a complètement échoué ». Le quotidien nordiste revient sur les incidents de Boulogne-sur-Mer où des bagarres éclatent entre gendarmes et manifestants, au nombre de trois à quatre cents<sup>854</sup>. Trente et un manifestants sont arrêtés, dont Arthur Baly, ce qui le conduira, comme on l'a vu, à prendre de la distance vis-à-vis du Parti communiste avant d'être exclu.

Pour le mouvement communiste, l'échec est palpable y-compris dans des secteurs qui lui sont favorables. On peut ici citer l'article plein de dépit de *l'Enchaîné* consacré au 1<sup>er</sup> août à Montigny-en-Gohelle :

« Pas mal de camarades confédérés nous ont suivis [...]. A côté de cela, d'autres, sous divers prétextes, se sont rendus au travail ; certains s'étaient levés de bonne heure et, la musette prête, attendaient qu'il passe un mouchard pour le suivre et faire le deuxième. D'autres, par haine du communisme, profitant de la présence des gendarmes et des gardes mobiles, nous regardaient d'un air provoquant dans le but de nous faire arrêter. D'autres encore, sous l'influence de la femme qui porte maintenant la casquette, et qui considère son mari comme un esclave sous la menace d'une correction s'y sont rendus également. Certains qui, par soulographie, oublient souvent de faire leur journée du Lundi n'ont pas daigné rester chez eux ce jour-là ! [...] pas d'excuses pour les flanchards. Ce jour-là nous a permis de découvrir bien des ennemis [...]. Ils trahissent aujourd'hui une journée d'action contre la guerre, demain, ils seront capables de nous tirer dans le dos<sup>855</sup> ».

Ce texte à la tonalité accusatoire révèle sans conteste l'échec de la journée d'action du 1<sup>er</sup> août 1929, mis sur le compte de la lâcheté de certains ouvriers assimilée à une trahison.

La journée du 1<sup>er</sup> août 1930 rencontre le même insuccès dans la région du Nord où « le 1<sup>er</sup> août s'est déroulé dans un calme parfait » selon *le Grand Echo du Nord*. Le quotidien nordiste loue les autorités qui avaient permis la tenue de réunions publiques, mais interdit toute manifestation : « A Hénin-Liétard, on avait parlé d'une importante concentration communiste, cinq pelotons de gardes mobiles venus de Luchon et de Nantes gardaient l'ordre qui ne fut pas

---

<sup>851</sup> *L'Enchaîné*, 2 août 1929.

<sup>852</sup> *L'Enchaîné*, 9 août 1929.

<sup>853</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 11 août 1929.

<sup>854</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 2 août 1929.

<sup>855</sup> *L'Enchaîné*, 9 août 1929.

troublé un seul instant. [...] Le calme régna donc partout, mais il faut dire aussi que partout les mesures d'ordre les plus minutieuses avaient été prises<sup>856</sup> ».

Ce déploiement de forces policières est aussi mis en relief par *l'Enchaîné*, qui évoque un « état de siège complet » :

« Dès le matin à 3 heures, les abords des puits de mines sont gardés, de nombreuses patrouilles sillonnent sans arrêt, toutes les localités environnantes. [...] Ce formidable appareil de police n'empêcha pas qu'au numéro 1 de Drocourt, au puits de la Parisienne, un grand drapeau rouge, largement déployé, fut hissé en haut du pont transbordeur et flotta durant toute la matinée. Ce n'est pas seulement à Hénin, que la police spéciale, mise à la disposition des gouvernements bourgeois par les social-fascistes, pour que la troupe n'intervienne pas à l'intérieur multiplie ses manœuvres. C'est également dans toutes les localités environnantes, à Dourges, à Courrières, à Harnes, à Fouquières, à Noyelles-Godault etc. où les gardes mobiles chargent sans discontinuer pour que le meeting ne puisse avoir lieu. [...] ils se montrent particulièrement provocants et poussent le cynisme jusqu'à disperser les groupes, même formés de deux personnes<sup>857</sup> ».

L'isolement du Parti communiste et de la CGTU, l'absence de tout soutien de la SFIO et de la CGT confédérée qui n'ont aucune intention de participer à ce qu'ils considèrent être une grève politique vouée à l'échec, l'importance du déploiement policier et les nombreuses arrestations qui frappent les milieux communistes se conjuguent pour expliquer l'échec des journées d'action antimilitaristes du 1<sup>er</sup> août qui se succèdent de 1929 à 1931.

L'antimilitarisme du PCF ne se limite cependant pas aux activités de l'ARAC et aux manifestations comme celles du 1<sup>er</sup> août ; il prend aussi la forme, inédite, d'une action au sein-même de l'armée, désignée sous le nom de « travail anti ».

Le spécialiste de ces questions, l'historien Georges Vidal, est revenu sur ce « travail anti » dans un article consacré à l'évolution des conceptions communistes en matière d'armée et de défense. Il explique :

« Pour mener l'action antimilitariste dans l'armée, une organisation spécifique baptisée l'appareil anti a été créée dès 1926 et fonctionne à la lisière du parti sous l'autorité de sa direction nationale. Cette structure clandestine mobilise pendant plusieurs années des moyens financiers et matériels relativement importants puisque le PCF lui consacre environ 8 % de son budget. Pour l'essentiel, l'activité de l'appareil anti consiste à encadrer des cellules de soldats et à faire pénétrer des journaux antimilitaristes dans les casernes. Par ailleurs, *L'Humanité* possède une rubrique, baptisée "Dans l'armée de la bourgeoisie", qui publie des lettres de soldats du contingent ou de réservistes. Cette rubrique, étroitement liée à l'activité des cellules implantées dans les casernes, joue le rôle de "vitrine" de l'"appareil militaire", symbolisant ainsi l'engagement antimilitariste du PCF. Cependant, malgré les efforts déployés, les résultats obtenus par les communistes pour s'implanter dans les casernes restent modestes. En 1928, année qui semble correspondre à l'apogée de l'activité communiste dans l'armée, l'"appareil militaire" compte 62 cellules regroupant moins de 300 militants<sup>858</sup> ».

Pour le Nord et le Pas-de-Calais, le journal *l'Enchaîné* dispose de sa propre rubrique, vitrine de l'appareil militaire du Parti, qui s'appelle d'abord « chez les encasernés » et que l'on peut suivre durant toute l'année 1929 et en 1930 ; à partir de 1931, la rubrique est dénommée plus simplement « chez les soldats ». Le changement de titre en lui-même n'est pas sans

---

<sup>856</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 2 août 1930.

<sup>857</sup> *L'Enchaîné*, 5 août 1930.

<sup>858</sup> Georges VIDAL, *Le PCF et la défense nationale à l'époque du Front populaire (1934-1939)*, Guerres mondiales et conflits contemporains, vol. 215, n° 3, 2004, p. 47-73.

signification. L'emploi du terme « encaserné » renvoie bien évidemment à « emprisonné » et donc à une contrainte subie par les soldats, qu'ils fassent leur service militaire ou qu'ils soient rappelés pour effectuer leurs périodes de réserve. Il dit donc déjà l'opposition radicale du Parti communiste à l'armée, conçue comme institution d'enfermement. Le choix d'un titre de rubrique plus neutre, « chez les soldats », marque une inflexion du discours.

Les mêmes thèmes reviennent fréquemment dans la rubrique « chez les encasernés » et « chez les soldats » de *l'Enchaîné* : les correspondants communistes des cellules de l'armée décrivent un quotidien fait de brimades et de mauvais traitements infligés par ceux qui sont surnommés ironiquement les GDV (gradés de valeur).

Sur la défensive, l'institution militaire est obligée de démentir les articles de la presse communiste en envoyant un communiqué du Ministère de la Guerre aux principaux journaux affirmant qu'il n'y a « pas de manifestations de réservistes » et dénonçant « une certaine presse » et son « odieuse campagne d'excitation des militaires à la désobéissance » à l'occasion des périodes de réserve<sup>859</sup>.

La réticence d'une partie des réservistes à effectuer leurs périodes de réserve n'est pourtant pas une invention et est à l'origine d'une de plus importantes manifestations de soldats de la période qui se produit à Arras, en mai 1929, au 3<sup>ème</sup> régiment du Génie. L'annonce du départ anticipé de 350 des 780 réservistes d'Arras venus effectuer leurs trois semaines réglementaires de période de réserve, mais libérés afin de pouvoir participer aux élections cantonales du département de la Seine met le feu aux poudres. Elle semble avoir été vécue comme une injustice chez les réservistes non-libérés, même si, s'étonne *le Grand Echo du Nord*, le mouvement de protestation à la caserne d'Arras a été porté par des réservistes libérés :

« Parmi les réservistes libérables vendredi matin, se trouvaient quelques-uns à tendances très avancées : des communistes. Ils montèrent, comme on dit, la tête à leurs camarades et, vers 21 heures, au moment de l'appel, coupèrent les fils de lumière et descendirent tous dans la cour ; certains chantaient "l'Internationale"<sup>860</sup> ».

*L'Humanité* revient sur cet épisode quelques jours plus tard, ironisant sur la visite du général Weygand, dépêché sur place par le « pantin Painlevé » afin d'enquêter sur les événements :

« A peine Weygand était-il parti que les réservistes manifestaient à nouveau. Au moment de l'extinction des feux, ils ont collectivement réclamé leur libération et conspué les périodes comme ils l'avaient fait le 23 mai. [...] Leurs camarades ayant été libérés après onze jours d'incorporation, les 600 réservistes restants ne cessèrent de protester<sup>861</sup> ».

Un troisième incident se produit lors du retour à Lille des réservistes d'Arras :

« Samedi [...] un train spécial [...] destiné à ramener [...] les réservistes libérés ce jour-là [...] arriva exactement en gare de Lille à 20 heures 38. Aussitôt qu'ils furent descendus sur le quai, tous ces réservistes – à part une vingtaine – entonnèrent "l'Internationale" et "Révolution". Et c'est aux cris de "A bas les périodes" qu'ils se répandirent dans la ville<sup>862</sup> ».

---

<sup>859</sup> *Le Petit Parisien*, 4 mai 1929 ; *Le Matin*, 4 mai 1929 ; *Le Temps*, 5 mai 1929.

<sup>860</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 25 mai 1929.

<sup>861</sup> *L'Humanité*, 4 juin 1929.

<sup>862</sup> *L'Enchaîné*, 11 juin 1929.

La protestation des réservistes d'Arras est cependant l'exception. La plupart des articles de la rubrique « chez les encasernés » sont plutôt consacrés à des problèmes de la vie de caserne : l'hebdomadaire communiste rapporte ainsi la colère des réservistes du 15<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Douai à qui avaient été servis « des fayots immangeables avec lesquels les hommes fabriquèrent des chapelets », sans que les sous-officiers ne prêtent la moindre attention à leurs réclamations<sup>863</sup> ; au 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie stationné à la citadelle de Lille, les soldats se plaignent de n'avoir plus rien à manger lorsqu'ils arrivent à la soupe après la corvée<sup>864</sup> ; à la caserne Kléber de Lille, c'est un lieutenant qui traite les jeunes soldats de la 9<sup>e</sup> compagnie du 43<sup>e</sup> RI de vauriens et de fainéants et les oblige à cirer le dessous de leurs godillots<sup>865</sup> ; au 3<sup>e</sup> Génie d'Arras où « les pommes de terre sont avariées et [...] la viande [...] constituée presque uniquement par des morceaux de gras », c'est un sapeur de garde qui est puni de huit jours de prison en raison de la présence de bouts de planche dans une guérite qui étaient là depuis plusieurs jours<sup>866</sup> ; en septembre 1930, c'est une quinzaine de soldats du 1<sup>er</sup> RI montés dans le train en gare d'Arras qui regagnaient Cambrai qui se plaignent des sarcasmes dont ils auraient été l'objet dans le wagon de la part de jeunes ouvriers chrétiens jocistes de Lille<sup>867</sup>...

L'absurdité des exercices est régulièrement dénoncée, à l'image de cette lettre d'un soldat du 20<sup>e</sup> Régiment d'infanterie originaire du Pas-de-Calais racontant à ses parents comment, au camp de Bitche, près de Nancy, ses camarades et lui ont dû se lever à 3 heures du matin avant de participer à une marche de 36 km et de revenir sous un soleil brûlant : « En route, quatre cent cinquante soldats sont tombés et n'ont pu revenir jusqu'à la caserne. [...] les résultats sont les suivants : cent-cinquante-trois soldats à l'infirmerie et à l'hôpital ; un mort et un fou<sup>868</sup>. » On pourrait ainsi multiplier les exemples qui ont une fonction bien précise : celle de convaincre les jeunes conscrits que le Parti communiste est le seul à les défendre et à s'opposer au « militarisme assassin ».

Les échos publiés dans *l'Enchaîné* proviennent des casernes d'Arras, Dunkerque, Cambrai, Douai, Lille, Maubeuge et Valenciennes, donnant ainsi l'impression que le Parti communiste dispose de cellules de casernes partout dans la région Nord mais en réalité, les communistes eux-mêmes reconnaissent les résultats médiocres du travail « anti ».

Ces difficultés sont évidemment renforcées par une surveillance efficace de la police spéciale, comme l'atteste le rapport du commissaire spécial d'Arras, début octobre 1929, sur l'échec du « mois de lutte antimilitariste » annoncé par la Jeunesse communiste. Le commissaire spécial note ainsi que :

« Les périodes de réservistes [...] n'ont pas révélé, à Arras, une activité agissante et aucun acte sérieux d'antimilitarisme n'a été signalé. On doit reconnaître, pour ces dernières, que la surveillance exercée a porté ses

---

<sup>863</sup> *L'Enchaîné*, 11 octobre 1929.

<sup>864</sup> *L'Enchaîné*, 14 janvier 1930.

<sup>865</sup> *L'Enchaîné*, 31 janvier 1930.

<sup>866</sup> *L'Enchaîné*, 3 juin 1930.

<sup>867</sup> *L'Enchaîné*, 3 octobre 1930.

<sup>868</sup> *L'Enchaîné*, 23 juin 1931.

fruits ; il conviendrait, à mon avis, de s'attacher encore plus au recrutement d'indicateurs sûrs et intelligents pour chaque période. La surveillance continue, en particulier pour les vins d'adieux des conscrits [...]»<sup>869</sup> ».

La propagande communiste parvient difficilement à toucher les soldats à l'intérieur des casernes : un rapport de gendarmerie du 18 avril 1930 explique ainsi comment un paquet de 150 tracts antimilitaristes appelant les « bleus de la 29 » à manifester pour exiger d'avoir quartier libre le 1<sup>er</sup> mai est découvert dans un terrain vague aux abords de la caserne d'Arras par un sergent. En quelques minutes, tous les tracts sont découverts le long du chemin de ronde et remis à un officier : « Très peu de militaires ont dû être touchés par cette propagande antimilitariste et les tracts trouvés ont été détruits<sup>870</sup> », conclut le commissaire spécial, qui suppose que les tracts ont probablement été transportés depuis Lille par un cheminot.

Face aux difficultés de mener le travail antimilitariste, la Région Nord est destinataire d'une circulaire du Centre adressée aux régions qui ne manque pas d'intéresser la police spéciale de Lens.

L'objectif du travail « anti » y est explicite : « Envoyons en avril un contingent rouge dans les casernes. Transformons les périodes de réserve et manœuvres d'entraînement à la guerre impérialiste en manœuvres d'entraînement à la guerre civile ». Pour ce faire, les responsables de rayons sont invités à dresser la liste des futurs conscrits et des futurs réservistes et à organiser des Amicales de conscrits dans le but d'affaiblir les amicales bourgeoises. Les vins d'adieu font l'objet d'une attention toute particulière : ils doivent être organisés dans les usines ; on suggère aux secrétaires de cellule d'inviter largement les ouvriers au-delà des nouveaux conscrits et de rendre le vin d'adieu gratuit pour tout le monde quand ils en ont la possibilité. La circulaire insiste :

« Les vins d'adieu doivent se passer correctement, sans excès. A côté des chansons antimilitaristes, on fera une causerie aussi vivante et anecdotique que possible. Montrer la nécessité d'un travail prudent des éléments les plus conscients de la jeunesse ouvrière au sein de l'armée, pour arriver à faire pression sur le commandement par des démonstrations de masse, ne laissant pas prise à la répression<sup>871</sup> ».

Au début de 1931, les résultats du travail « anti » sont modestes dans le Pas-de-Calais comme dans toute la région Nord. Lors de la réunion antimilitariste du 15 février 1931 tenue à Hellemmes que nous avons déjà évoquée, Joanny Berlioz, l'envoyé du Comité central déplore que « les amicales de conscrits n'existent presque pas. Partout, nous n'avons presque rien fait pour cela<sup>872</sup> ».

Lors du Bureau régional du 27 avril 1931, le secrétaire régional des Jeunesses communistes du Nord, Jules Decaux<sup>873</sup>, évoque bien quelques vins d'adieux aux nouveaux conscrits, comme à

---

<sup>869</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 5 octobre 1929.

<sup>870</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial d'Arras au Directeur de la Sûreté Générale, 18 avril 1930.

<sup>871</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, circulaire pour la campagne antimilitariste du printemps, avril 1931.

<sup>872</sup> RGASPI, 517/1/1168/30, compte-rendu de la conférence antimilitariste d'Hellemmes, 15 février 1931.

<sup>873</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article21727>, notice DECAUX Jules, Gustave par Yves Le Maner, Jean Maitron, Claude Pennetier, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 17 avril 2019.

Béthune où dix conscrits sont présents, mais aussi à Roubaix, à Halluin et à Comines, dans le Nord, où chacune des réunions rassemble une trentaine de conscrits, mais *a contrario*, Decaux regrette qu'il n'y en ait eu aucun dans le rayon de Lille, sauf à Wazemmes où une amicale de conscrits de « 25 copains » a été formée. Arthur Ramette réagit à l'intervention de Decaux en nuancant : « Il ne faut pas trop insister sur les progrès réalisés. Les vins d'adieu sont le plus souvent traditionnels où ils ont lieu<sup>874</sup>. »

Parmi les autres initiatives notables relevant du travail antimilitariste, on peut citer la distribution d'un tract à Béthune à l'occasion de la projection du film « A l'Ouest, rien de nouveau »<sup>875</sup>.

Les attaques de la presse communiste contre l'armée entraînent des poursuites judiciaires qui ciblent notamment Jules Decaux, mais également Paul Carron, le secrétaire du rayon communiste de Béthune, poursuivi en sa qualité de gérant de *l'Enchaîné*. Défendu par Maître Wormser, Carron est condamné à 2 mois de prison et 100 francs d'amende par le Tribunal correctionnel de Lille pour provocation de militaires à la désobéissance<sup>876</sup>. A l'issue de sa peine, il est libéré le 8 juillet 1930<sup>877</sup>.

Un autre militant communiste calaisien, Germain Lefebvre, poursuivi, en même temps que Jacques Duclos pour « propagande antimilitariste et excitation de militaires à la désobéissance » est acquitté à l'issue d'une bataille de procédure par la Cour d'Appel de Douai ; condamné en première instance par le Tribunal de Boulogne à trois mois de prison et 1 000 francs d'amende, Lefebvre avait fait appel conjointement sur le fond de l'affaire, mais aussi sur la forme, soulevant un vice de procédure lié à l'immunité parlementaire de Duclos et donc à l'incompétence du Tribunal de Boulogne. La Cour d'Appel de Douai donne tort à Lefebvre et l'affaire revient devant le Tribunal de Boulogne qui condamne à nouveau Lefebvre. Or, cette condamnation intervient plus de trois mois après la précédente décision de la Cour d'appel, sans qu'aucun acte interruptif de prescription n'ait été entrepris par le juge d'instruction, en raison, semble-t-il, de l'immunité parlementaire de Jacques Duclos. Dès lors, la condamnation de Lefebvre est annulée par la Cour d'Appel de Douai pour prescription, pour le plus grand mécontentement du sous-préfet qui se désole auprès du Préfet de cet imbroglio juridique<sup>878</sup>.

Si les socialistes se montrent critiques de l'institution militaire, ils dénoncent la démagogie de la presse communiste et des méthodes qui mettent en danger les militants et les soldats qui prennent le risque d'adresser des informations aux journaux communistes :

« Il est [...] absolument nécessaire pour la propagande bolcheviste que de pauvres jeunes gens donnent, par leurs sacrifices généreux, et inutiles, prétexte à longues tirades d'indignation. [...] "*L'Huma*", comme "*l'Enchaîné*" et "*l'Avant-Garde*" tiennent une tribune antimilitariste. Les "intellectuels" de la boutique avaient bombardé chef du "bureau militaire", un ancien ouvrier cordonnier nommé Cassiot. Pensez donc, il y avait risque et ces messieurs les rédacteurs ne tenaient nullement à aller languir à la Santé, au régime de droit commun. Un beau jour, les policiers se présentèrent à "*l'Humanité*" : tout droit, ils se rendirent au local réservé à Cassiot. Sans tâtonnements, ils trouvèrent la cachette contenant les adresses des "encasernés" [...]. Et les pauvres bougres, soldats et marins,

---

<sup>874</sup> 517/1/1174/14-15, compte-rendu du Bureau régional, 27 avril 1931.

<sup>875</sup> *L'Enchaîné*, 20 novembre 1931.

<sup>876</sup> *L'Enchaîné*, 3 juin 1930.

<sup>877</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 8 juillet 1930.

<sup>878</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 8 juillet 1930.

qui avaient commis le crime de se plaindre à "*l'Humanité*" du rata ou des galonnards n'avez crainte, on leur a serré un peu plus la vis<sup>879</sup> ».

Le bilan du travail antimilitariste opéré durant la période « classe contre classe » s'avère donc singulièrement modeste, au regard des craintes des autorités. Les journées d'action du 1<sup>er</sup> août organisées à partir de 1929 rencontrent peu de succès dans le département du Pas-de-Calais où les grèves sont très limitées, comme ailleurs en France. Au fond, derrière les déclarations martiales, la réalité du travail antimilitariste menée par les communistes dans le département s'avère modeste.

Georges Vidal observe :

« entre 1929 et 1933, lors des grandes manifestations communistes du 1er août ou du 1er mai, le PCF ne parvient jamais à faire défiler des soldats en uniforme dans les cortèges. Par ailleurs, les diverses manifestations de rue antimilitaristes ne rencontrent au mieux qu'un succès mitigé. [...] L'application de l'antimilitarisme de masse se heurte également à la tiédeur des militants. Alors que la ligne officielle prône l'organisation de manifestations devant les casernes, ce type d'actions est rarement mené et le PCF rencontre de réelles difficultés pour parvenir à les organiser. Ainsi, le 1<sup>er</sup> août 1931, une seule manifestation fut organisée à Bordeaux alors que plusieurs autres avaient été prévues dans l'ensemble du pays. [...] Étant donné l'attitude de la direction du parti, il n'est guère étonnant que les efforts des directions régionales soient restés dans l'ensemble insuffisants. Déjà, à la fin des années 1920, les rapports de l'appareil militaire reprochaient aux dirigeants locaux et surtout régionaux de se désintéresser des tâches antimilitaristes. Cette indifférence, qui engendre la passivité, est probablement inégale selon les régions. Dans le Nord, elle atteint un tel degré qu'elle semble dissimuler un véritable refus d'appliquer la ligne antimilitariste. Un problème d'autant plus grave pour le PCF qu'il s'agit là d'une zone frontière et industrielle qui revêt une importance capitale dans l'application de la stratégie communiste de lutte contre la guerre. Cet échec est révélateur de la prégnance du pacifisme dans la mouvance communiste<sup>880</sup> ».

Si le Parti communiste, via sa presse et son organisation de jeunesse, s'efforce de politiser les conscrits en dénonçant le quotidien de la vie de caserne, l'organisation communiste à l'armée est tout à fait réduite et fait l'objet d'une surveillance très étroite de la police spéciale.

Concurrencée par d'autres associations dans un mouvement ancien combattant extrêmement divers, l'ARAC n'est pas épargnée par les crises successives, les départs et les exclusions qui affectent le Parti communiste de la région Nord et c'est grâce au travail d'assistance juridique aux adhérents que l'association parvient à se développer dans le Pas-de-Calais et à créer de nouvelles sections locales.

### **Une organisation rétractée**

Pour toutes les raisons que nous venons d'évoquer dans ce chapitre, la seconde moitié des années vingt voit l'organisation communiste dans le Pas-de-Calais, intégrée à la Région Nord depuis la bolchevisation, se rétracter.

---

<sup>879</sup> *L'Eclair* du Pas-de-Calais, 29 novembre 1931.

<sup>880</sup> Georges VIDAL, « Défense de l'Union soviétique et communisme français : à l'interface du politique, du culturel et du militaire (1925-1934) », dans DESSBERG Frédéric et THÉBAULT Frédéric (ss. dir.), *Sécurité européenne : frontières, glacis et zones d'influence : De l'Europe des alliances à l'Europe des blocs (fin XIX<sup>e</sup> siècle-milieu XX<sup>e</sup> siècle)* [en ligne]. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/26145>>.



Plusieurs documents nous renseignent sur le nombre d'adhérents recensés dans le Pas-de-Calais.

On dispose tout d'abord d'un rapport très détaillé du Préfet au Ministre de l'Intérieur, daté d'août 1926. La synthèse établie par le Préfet repose sur les rapports des commissaires spéciaux d'Arras, Lens et Béthune et des sous-préfets de Boulogne-sur-Mer, Montreuil, Saint-Omer et Saint-Pol sur Ternoise.

A cette date, l'activité communiste paraît des plus réduites dans l'arrondissement de Saint-Pol-sur Ternoise où le sous-préfet ne signale « aucun groupement communiste » et une seule conférence d'un orateur communiste, en décembre 1925, « devant un auditoire de 17 personnes exclusivement composé de curieux<sup>881</sup> ». L'activité communiste est tout aussi réduite dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer où les communistes ne sont implantés qu'à Berck. La spécificité de la commune de Berck, cité thermale où se trouve un important hôpital maritime inauguré par l'impératrice Eugénie en 1869 et de nombreux sanatoria qui soignent des tuberculeux et des blessés du poumon conduit les communistes de Berck, emmenés par Léon Bosredon - lui-même blessé de guerre – à s'adresser en priorité aux malades des établissements de soin de la ville. Le commissaire de police de Berck souligne à ce propos que

« ce champ de propagande paraît propice, étant donné l'état d'esprit des malades indigents qui sont toujours mécontents. Toutefois, actuellement la situation n'est pas grave étant donné que les malades sont réfractaires à payer leurs cotisations, ce qui a motivé de nombreuses défections<sup>882</sup> ».

A Saint-Omer, il n'existe plus aucun groupement communiste dans tout l'arrondissement, constate le sous-préfet qui explique que la seule section qui existait auparavant, formée à Arques en décembre 1924, ne comptait qu'une vingtaine de membres et « a été dissoute il y a un an environ, à la suite d'un différend et du départ d'Arques, du Président et d'une dizaine de membres<sup>883</sup> ».

A Boulogne-sur-Mer, le sous-préfet avance les chiffres d'une centaine de membres pour la section de Boulogne et de quatre-vingts pour celle d'Outreau, précisant qu'à l'origine, ces chiffres étaient inférieurs de moitié et que les communistes mordent sur le bloc SFIO et CGT comme le prouvent leur influence électorale aux élections municipales de 1925 et le développement des syndicats unitaires dans l'arrondissement. L'influence communiste serait moindre à Calais où existent deux sections groupant chacune une quarantaine de membres. Pour le sous-préfet, l'explication à cette activité « à peu près nulle » dans une « grande ville de 71 000 habitants » réside dans la « forte empreinte de Salembier », l'ancien maire, conseiller général et député socialiste de Calais disparu en 1919, mais qui marqué de son influence et de sa personnalité le socialisme et le syndicalisme calaisiens<sup>884</sup>.

---

<sup>881</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du sous-préfet de Saint-Pol sur Ternoise au Préfet du Pas-de-Calais, 13 août 1926.

<sup>882</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire de police de Berck-sur-Mer au sous-préfet de Montreuil-sur-Mer, 18 août 1926.

<sup>883</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du sous-préfet de Saint-Omer au Préfet du Pas-de-Calais, 17 août 1926.

<sup>884</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 14 août 1926.

Cette interprétation rapprocherait donc Calais de villes comme Lens et Liévin, marquées respectivement par Emile Basly et Arthur Lamendin et permet d'expliquer la moindre implantation du communisme calaisien par rapport au communisme boulonnais, qui bénéficie en outre, souligne le sous-préfet, de la présence d'Arthur Baly dont les qualités et l'intelligence sont reconnues par les autorités.

Pour l'arrondissement d'Arras, le commissaire spécial se fait précis sur les effectifs, estimés à 300 adhérents à Avion, 60 à Méricourt, 60 à Drocourt, 30 à Rouvroy, 25 à Vimy, 25 à Souchez, 20 à Ablain-Saint-Nazaire, 30 à Saint-Laurent-Blangy, 30 à Biache-Saint-Vaast et 100 à Arras, soit un total de 680 militants pour l'arrageois. Il faut cependant préciser que le découpage des rayons ne coïncide pas, ici, avec le découpage administratif : seules les groupements d'Arras, Biache-Saint-Vaast et Saint-Laurent-Blangy appartiennent au rayon communiste d'Arras, les autres cellules étant rattachées au sous-rayon d'Hénin-Liétard et donc au rayon de Lens<sup>885</sup>.

Dans l'arrondissement de Béthune, « l'action et l'influence communiste [...] paraissent limitées à l'heure actuelle. Elles semblent même plutôt décroître » avance le commissaire spécial qui précise que « les volets du siège restent perpétuellement clos [...] aucune allée et venue n'y étant plus constatée ». Le commissaire spécial de Béthune ajoute qu'il est probable que le rayon de Béthune disparaisse et ne soit plus qu'un sous-rayon rattaché au rayon de Lens<sup>886</sup>. La liste des différentes cellules de l'arrondissement avec leurs secrétaires, leurs secrétaires-adjoints et les membres les plus influents figure à la suite de cette présentation synthétique de l'activité communiste dans le Béthunois.

Au moment de cette enquête de 1926, le rayon de Lens est incontestablement le rayon le plus étoffé. Il dispose avec Claudius Perrier d'un permanent rémunéré 950 francs par mois par le Bureau régional. Il compte, d'après le commissaire spécial, 479 adhérents cartés, auxquels il faudrait ajouter 2 à 300 sympathisants. Précis et méticuleux dans son rapport, le commissaire spécial de Lens dresse la liste des trois délégués du Pas-de-Calais membres du Bureau régional (Claudius Perrier, Charles Level et Alphonsine Bernard), mais aussi des vingt-et-un membres du Comité de rayon ainsi que des différentes commissions de travail mises en place dans le rayon : commission d'agit-prop, commission de la presse, commission des étrangers, commission de la trésorerie et commission des journaux d'usine<sup>887</sup>.

Les effectifs du Parti communiste du Pas-de-Calais qui nous sont connus par ces rapports de police adressés au Préfet du Pas-de-Calais et transmis au Ministère de l'Intérieur sont corroborés par les propres chiffres du PCF, dont on dispose pour la période 1925-1926 grâce au rapport du bureau et du comité régional établi pour la conférence régionale du mois de mai 1927, qui fournit un tableau synthétique pour les deux années du nombre de cartes placées par rayon, déduction faite des cartes invendues et retournées<sup>888</sup>.

---

<sup>885</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 17 août 1926.

<sup>886</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 18 août 1926.

<sup>887</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial de Lens au sous-préfet de Béthune, 14 août 1926.

<sup>888</sup> RGASPI, 517/1/586/65, rapport du Bureau et du Comité régional, mai 1927.

Pour la période 1927-1930, nous pouvons suivre l'évolution des effectifs du Parti communiste grâce au bulletin régional recrutement-finances élaboré en décembre 1930 par la Région Nord pour la conférence régionale de 1931.

Il est ainsi possible de dresser un tableau de synthèse de l'évolution du nombre d'adhérents communistes dans les cinq rayons du Pas-de-Calais rattachés à la région Nord entre 1925 et 1930.

| Nombre d'adhérents communistes par rayons | 1925         | 1926         | 1927         | 1928         | 1929         | 1930       |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|------------|
| <b>Boulogne-sur-Mer</b>                   | 80           | 207          | 250          | 179          | 146          | 160        |
| <b>Calais</b>                             | 58           | 76           | 80           | 53           | 38           | 40         |
| <b>Arras</b>                              | 255          | 136          | 78           | 65           | 63           | 52         |
| <b>Lens</b>                               | 781          | 825          | 645          | 657          | 780          | 700        |
| <b>Béthune</b>                            | 420          | 609          | 372          | 331          |              |            |
| <b>Total</b>                              | <b>1 594</b> | <b>1 853</b> | <b>1 425</b> | <b>1 285</b> | <b>1 027</b> | <b>952</b> |

On constate tout d'abord une grande similarité entre l'évaluation des effectifs faite par les commissaires spéciaux et celle donnée par le Bureau régional du PC, exception faite de l'arrondissement d'Arras, mais la différence s'explique par le fait que la plupart des cellules implantées géographiquement dans l'arrondissement d'Arras dépendent en fait, du point de vue de l'organisation communiste, du rayon de Lens.

En ce qui concerne les autres rayons, les chiffres sont globalement identiques. On relève donc, comme le soulignait le sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, une forte augmentation des effectifs du Parti communiste dans le Boulonnais, qui est de toute évidence à mettre en relation avec les deux grèves des dockers de novembre 1925 et juin-juillet 1926 organisées par le syndicat unitaire sous l'impulsion de Jules Baly. Le sous-préfet notait, dans le rapport cité précédemment que :

« Cette dernière grève, d'inspiration, d'aspect, de but révolutionnaires, dérivait certainement du lock-out de Dunkerque et fut contemporaine des tentatives de grève d'Anvers, du Havre et de Rouen. L'influence des Soviétiques fut évidente et le "secours rouge" envoya des subventions<sup>889</sup> ».

Si les effectifs progressent donc entre 1925 et 1926 à l'exception du rayon d'Arras, on assiste à une érosion continue du nombre d'adhérents communistes qui atteint son point le plus bas en 1930 avec 952 adhérents, quasiment moitié moins des 1 853 adhérents comptabilisés en 1926. Critique, *la Révolution prolétarienne* évalue le nombre d'adhérents à seulement un millier au printemps 1926 :

« La vague de transformation sur la base des cellules a fait perdre au Parti communiste dans la région du Nord, sans aucune exagération, plus de 5 000 membres [...] du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme [...]. Les deux

<sup>889</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 14 août 1926.

permanents qui fonctionnent dans le département sont des jeunes qui ne débitent que ce qu'ils apprennent dans les réunions de fonctionnaires qui ont lieu toutes les semaines au siège, à Lille. Les 120 cellules du département groupent à peine 1 000 membres qui cotisent plus ou moins régulièrement<sup>890</sup> ».

A l'échelle régionale, le département du Pas-de-Calais pèse 25 % des effectifs de la région Nord. Avec plus d'un millier d'adhérents dans chacun des rayons de Lille, de Roubaix-Tourcoing et de Valenciennes, le département du Nord pèse beaucoup plus que celui du Pas-de-Calais ; il compte aussi plus de municipalités communistes et a trois députés à l'Assemblée nationale entre 1924 et 1928 avec Clotaire Delourme, Gustave Barra et Auguste Desoblin.

L'analyse des effectifs communistes par rayons est le reflet d'un ancrage territorial inégal. Le Parti communiste dans le Pas-de-Calais n'a de véritable existence que dans le bassin minier, dans les arrondissements de Lens et Béthune. Durant toute la seconde moitié des années vingt, ces deux arrondissements concentrent entre 71 et 77 % des effectifs communistes du département.

Derrière, on retrouve l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer où le PCF et la CGTU sont influents chez les métallurgistes et les dockers et disposent de véritables cadres avec Arthur Baly, Jules Baly et Auguste Ohier.

Puis, on retrouve Calais et Arras. Les chiffres fournis sont très faibles et en baisse constante pour l'arrondissement d'Arras. Dans un rapport sur l'activité dans le Pas-de-Calais de 1928, le Bureau régional reconnaît même qu'« en août 1927, il y avait plus d'une année que le rayon d'Arras n'existait en réalité que sur le papier » ; quant aux deux rayons du littoral, le même rapport admet que

« le travail du secrétaire départemental fut presque nul dans les deux rayons du littoral. Les nombreuses tâches qui nécessitent une présence presque constante dans le bassin minier furent un obstacle à une liaison fréquente et vivante. Les liaisons écrites furent également peu nombreuses. Deux visites seulement furent faites durant 1928 à ces deux rayons, mais aucun travail suivi ne fut entrepris en collaboration avec le secrétaire départemental<sup>891</sup> ».

Un article de *l'Enchaîné* est révélateur de la faiblesse du communisme arrageois : en février 1930, l'hebdomadaire communiste régional explique à ses lecteurs qu'il a dû renvoyer au secrétaire de rayon « un long article de doctrine et de polémique générale contre les socialistes » qui aurait aussi bien pu être inséré dans un journal du Midi et ne parlait nulle part de la situation arrageoise. Le journal se désole aussi de la faiblesse des ventes de *l'Enchaîné* sur Arras : « alors que la vente de notre journal augmente un peu partout, à Arras, les dépositaires reçoivent 35 journaux le mardi et 70 le vendredi<sup>892</sup> ». A l'époque, la ville d'Arras compte plus de 29 000 habitants. Le nombre dérisoire de journaux communistes diffusés à Arras illustre la faiblesse du mouvement communiste dans le chef-lieu du département.

Dans sa partie autocritique, le rapport de 1928 pointe toute une série de défaillances et tente d'avancer des explications à une situation insatisfaisante : de fait,

---

<sup>890</sup> *La Révolution prolétarienne*, avril 1926.

<sup>891</sup> RGASPI, 517/1/586/87-88, rapport sur l'activité dans le Pas-de-Calais, 1928.

<sup>892</sup> *L'Enchaîné*, 11 février 1930.

« les comités de rayon, sauf ceux du littoral, Boulogne et Calais, ne se réunissent pas d'une façon régulière. Dans le bassin minier, les réunions doivent se tenir le dimanche pour réussir à grouper le maximum de camarades. Les multiples tâches qui incombent aux membres des comités de rayon, surtout sur le terrain syndical, fait que de nombreuses absences sont constatées chaque fois. [...] Le comité départemental ne s'est jamais réuni. [...] Les liaisons avec la région maritime sont difficiles et ne peuvent avoir lieu que très rarement ce qui rend impossible tout travail suivi d'un tel comité. Nous disposons de trop peu d'éléments de cadres pour notre travail. [...] bien souvent, le secrétaire de cellule se retrouve être le secrétaire de la section syndicale. Pour notre travail de propagande dans les cellules, pour l'agitation, nous ne disposons que d'un nombre tout à fait limité de camarades<sup>893</sup> ».

La poursuite de la chute des effectifs amène le Bureau régional à rechercher d'autres explications. Après le tournant de l'été 1930, c'est la répression, et la politique sectaire menée depuis 1929 qui sont partiellement mises en cause :

« Des camarades ont argué que la répression était la cause essentielle du recul de nos effectifs. Il est sûr que la période de répression de fin 1929 et commencement 1930 a suscité le départ d'éléments peu combattifs. Ces départs auraient dû être compensés par l'afflux de nouveaux combattants révolutionnaires restés jusque là dans l'expectative. Les crises politiques que nous avons connues dans différents rayons de notre région ont contribué au départ de nombreux éléments opportunistes : la discussion sur l'élection de Saint-Amand dans le rayon de Valenciennes, l'exclusion de Mangematin dans le rayon de Lens, l'exclusion de Pierpont, Thievers à Tourcoing, de Cornette à Halluin, le départ des minoritaires de la CGTU à Dunkerque et Lille. [...] Nos explications n'ont pas toujours été suffisantes et nous nous sommes coupés provisoirement de camarades qui n'ont pas toujours compris les raisons qui motivaient nos sanctions disciplinaires. [...] L'emploi de méthodes mécaniques, sectaires, l'accumulation de tâches sans explications politiques suffisantes sont aussi des raisons de l'éloignement de beaucoup d'adhérents<sup>894</sup> ».

Le rapport du Bureau régional souligne le paradoxe du rayon de Lens, où une importante agitation a été menée tout au long de l'année 1929, avec des manifestations de rue violentes que nous avons décrites précédemment, mais où les effectifs sont en net recul malgré le regroupement des rayons de Lens et Béthune. Entre 1928 et 1930, on passe ainsi de 988 adhérents à 780 puis 700, soit une perte de plus de 30 % des militants.

Il est impossible de ne pas mettre en relation cette décrue des effectifs avec les crises politiques consécutives aux élections municipales de 1929 qu'a connues le rayon de Lens, à Harnes et à Montigny-en-Gohelle.

Le Parti communiste a certes des marges de progression, mises en avant par Arthur Ramette qui s'étonne qu'avec 35 000 exemplaires de *l'Enchaîné* diffusés chaque semaine, le nombre des adhérents pour l'ensemble de la région Nord ne soit que de 5 000<sup>895</sup>. Pour Ramette, il est à la fois indispensable de gagner de nouveaux lecteurs pour atteindre les 50 000 lecteurs et de convaincre les lecteurs de la presse communiste de franchir le camp de l'adhésion pour renforcer les cellules.

En une décennie, le Parti communiste est donc passé de 6 000 adhérents en 1921 - sur les 14 000 que comptait la fédération socialiste du Pas-de-Calais avant le Congrès de Tours - à moins d'un millier, malgré de multiples campagnes d'agitation et les innombrables appels de *l'Enchaîné* à

---

<sup>893</sup> RGASPI, 517/1/586/95-96, rapport sur l'activité dans le Pas-de-Calais, 1928.

<sup>894</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, bulletin régional recrutement-finances, décembre 1930, joint au rapport du commissaire spécial de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 23 janvier 1931.

<sup>895</sup> *L'Enchaîné*, 21 novembre 1930.

réaliser des adhésions. Les effectifs ont donc été divisés par six entre 1921 et 1930. On peut parler d'un véritable effondrement des effectifs du Parti communiste.

La faiblesse numérique du PCF n'est qu'en partie compensée par le syndicalisme unitaire, principal vivier de recrutement du Parti communiste, avec ses 8 à 10 000 adhérents<sup>896</sup>, mais qui est concurrencé par la CGT confédérée restée puissante dans le département. En dépit de son affaiblissement et de la baisse continue de ses effectifs, le Parti communiste parvient à consolider son ancrage électoral et à conquérir des positions nouvelles.

### **Résistance électorale et ancrage territorial du communisme du Pas-de-Calais**

Sur le plan électoral, la période 1926-1931 est marquée par une lente progression électorale du Parti communiste, qui passe de 6,91 % des voix en moyenne départementale aux élections législatives de 1924 – au scrutin de liste – à 9,78 % des voix aux législatives de 1928, qui ont lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours dans un département découpé en quinze circonscriptions. Aux élections législatives de 1932, les progrès sont encore plus nets puisque le Parti communiste obtient 12,54 % des voix en moyenne sur le département.

Cette progression électorale globale masque des disparités géographiques et un retard considérable sur le Parti socialiste qui a nettement pris l'ascendant sur le PC à l'occasion des législatives de 1924 ainsi que des municipales et des cantonales de 1925, confirmant une tendance générale repérée pour toute la France.

La domination électorale socialiste dans les communes ouvrières du bassin minier du Pas-de-Calais interpelle le Parti communiste qui consacre un article des *Cahiers du bolchevisme* à la question. Frédéric Garrez, l'un des fondateurs de l'Union locale unitaire de Béthune pointe du doigt les difficultés, mais souligne aussi les possibilités de progression du PC :

« A Béthune, dans le Pas-de-Calais, nous n'avons pas d'élus municipaux. Le prolétariat de la ville (cheminots mis à part, dont l'éducation de classe est différente) est un de ceux qui sont le plus empoisonnés par l'esprit localiste. On n'y vote pas pour des principes, ni mêmes des programmes, mais pour des hommes. Aux élections législatives, les ouvriers de la ville votent traditionnellement pour les socialistes parce que, depuis 30 ans, être socialiste, c'est être "un bon pour les ouvriers". [...] Dans ce milieu aussi ingrat, les communistes se sont mis au travail. Sur des questions bien concrètes telles que le prix du lait, le prix du pain, les dommages de guerre, l'obtention d'un local pour la Bourse du Travail, quelques faits typiques de la politique de classe du Bloc National local, ils se sont liés avec la masse. [...] Les réunions du Conseil municipal qui n'étaient suivies par personne, furent agrémentées par la suite de la visite de 60 à 80 ouvriers, la plupart sans parti, qui suivaient avec un intérêt grandissant l'action du Parti communiste. [...] La vente de "*l'Enchaîné*" monta régulièrement de 50 numéros par semaine pour arriver à 550 aux élections municipales<sup>897</sup> ».

#### - Les élections législatives d'avril 1928 :

Les élections législatives de 1928, qui ont lieu cette fois au scrutin d'arrondissement sont marquées par la mise en œuvre de la tactique « classe contre classe », décidée, comme on l'a vu par l'IC. Comme le note Danielle Tartakowsky, cette tactique

---

<sup>896</sup> Voir infra p. 293-294.

<sup>897</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 11 mars 1926.

« préconise le maintien des candidats communistes au second tour, l'envoi immédiat de propositions au Parti socialiste pour former avec lui un "Bloc ouvrier et paysan" en vue du maintien, contre tous les candidats bourgeois, du socialiste et du communiste, le désistement mutuel des deux partis étant conditionné par l'acceptation d'un programme commun. Ce mot d'ordre, qui relève davantage d'une certaine "gymnastique révolutionnaire" que d'un désir (qui serait alors du reste totalement irréaliste) d'aboutir à un accord, vise à la fois à démontrer aux "ouvriers" socialistes que leurs "chefs" les trompent et à transformer le Parti communiste en transformant sa pratique<sup>898</sup> ».

La lecture de la presse locale abonde en comptes-rendus de réunions : *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* se moque ainsi de la réunion publique organisée par le PC à Bruay en présence de Georges Vasseur, qui n'aurait rassemblé, à en croire l'hebdomadaire socialiste, qu'une demi-douzaine d'auditeurs dans une ville de 7 000 habitants. La réunion fut annulée<sup>899</sup>. Quelques jours plus tard, *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* se félicite du succès de la conférence d'André Pantigny et Raoul Evrard à Courcelles-lès-Lens « malgré 12 braillards dont quelques anciens rouffions se réclament du moscouilloulisme<sup>900</sup> ».

Sans surprise, les commentaires sont très différents dans la presse communiste : *l'Enchaîné* se félicite ainsi d'une bonne réunion à Lillers pour la candidature de Florimond Obry et raconte comment Vandeputte, Gruson et Ernest Place auraient été acclamés par l'assistance lorsqu'ils sont venus apporter la contradiction à l'ex-socialiste Georges Barthélémy au cours d'une réunion publique à Biache-Saint-Vaast, dans l'arrageois<sup>901</sup>. Le journal communiste évoque un « beau succès à Arras » pour une réunion électorale en présence d'Albert Delevallée – l'avocat du Secours rouge et de l'ARAC – et d'Arthur Ramette venus pour soutenir Paul Bachelet avant de se féliciter qu'un millier de travailleurs d'Hénin-Liétard soient allés écouter Arthur Ramette et que Mangematin, Ramette et Perrier aient remis en place les orateurs socialistes lors d'une réunion publique contradictoire devant 800 auditeurs à Sallaumines<sup>902</sup>. Ramette est également présent, aux côtés d'Alphonsine Bernard pour animer une réunion publique à Montigny-en-Gohelle devant 300 personnes<sup>903</sup>.

---

<sup>898</sup> Danielle TARTAKOWSKY, dans Roger BOURDERON [et al.], chapitre 2, *Le PCF. Etapes et problèmes (1920-1972)*, Editions sociales, 1981, pp. 50-53.

<sup>899</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 8 avril 1928.

<sup>900</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 22 avril 1928.

<sup>901</sup> *L'Enchaîné*, 7 avril 1928.

<sup>902</sup> *L'Enchaîné*, 17 avril 1928.

<sup>903</sup> *L'Enchaîné*, 21 avril 1928.

| <b>Les candidats communistes aux élections législatives de 1928<br/>dans le Pas-de-Calais</b> |                       |                                |                     |
|---|-----------------------|--------------------------------|---------------------|
| <b>Circonscription</b>  | <b>Candidat</b>       | <b>Voix obtenues</b>           | <b>Score obtenu</b> |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>d'Arras   | Paul Bachelet         | 3 424 (1 <sup>er</sup> tour)   | 13,66 %             |
|   |                       | 2 166 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 8,75 %              |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>d'Arras   | Ernest Place          | 1 028                          | 6,27 %              |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>de Béthune  | Florimond Obry        | 1 509 (1 <sup>er</sup> tour)   | 8,13 %              |
|   |                       | 551 (2 <sup>ème</sup> tour)    | 3 %                 |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Adolphe<br>Mangematin | 3 486 (1 <sup>er</sup> tour)   | 23,09 %             |
|   |                       | 2 932 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 19,63 %             |
| 3 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Clotaire Gourlet      | 2 413                          | 17,31 %             |
| 4 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Emile Duport          | 3 257 (1 <sup>er</sup> tour)   | 17,44 %             |
|   |                       | 3 484 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 18,74 %             |
| 5 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Arthur Ramette        | 3 501                          | 22,90 %             |
| 6 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Georges Vasseur       | 3 669                          | 17,27 %             |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>de Boulogne-sur-<br>Mer                                   | Georges Bonne         | 1 668 (1 <sup>er</sup> tour)   | 12,36 %             |
|   |                       | 1 016 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 7,46 %              |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Boulogne-sur-<br>Mer                                   | Alfred Lejeune        | 1 375 (1 <sup>er</sup> tour)   | 7,30 %              |
|   |                       | 871 (2 <sup>ème</sup> tour)    | 4,72 %              |
| 3 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Boulogne-sur-<br>Mer                                   | Auguste Ohier         | 1 041                          | 6,20 %              |
| Circonscription de<br>Montreuil   | Léon Bosredon         | 1 038 (1 <sup>er</sup> tour)   | 5,48 %              |
|   |                       | 228 (2 <sup>ème</sup> tour)    | 1,03 %              |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>de Saint-Omer   | Paul Carron           | 393 (1 <sup>er</sup> tour)     | 3,05 %              |
|   |                       | 28 (2 <sup>ème</sup> tour)     | 0,21 %              |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Saint-Omer   | Charles Level         | 313                            | 2,12 %              |
| Circonscription de<br>Saint-Pol-sur-<br>Ternoise  | Charles Benoît        | 613 (1 <sup>er</sup> tour)     | 3,19 %              |
|   |                       | 79 (2 <sup>ème</sup> tour)     | 0,40 %              |
| Total des voix<br>obtenues  |                       | 28 728 (1 <sup>er</sup> tour)  |                     |
|   |                       | 11 355 (2 <sup>ème</sup> tour) |                     |

A l'issue de la campagne, les résultats, sur le plan national, sont ambivalents : si le Parti communiste progresse d'environ 200 000 voix par rapport au scrutin de 1924 avec plus d'un million de voix, passant de 9,8 % à 11,4 % des suffrages exprimés, il perd de nombreux sièges de députés et son groupe parlementaire tombe de vingt-six à quatorze députés.



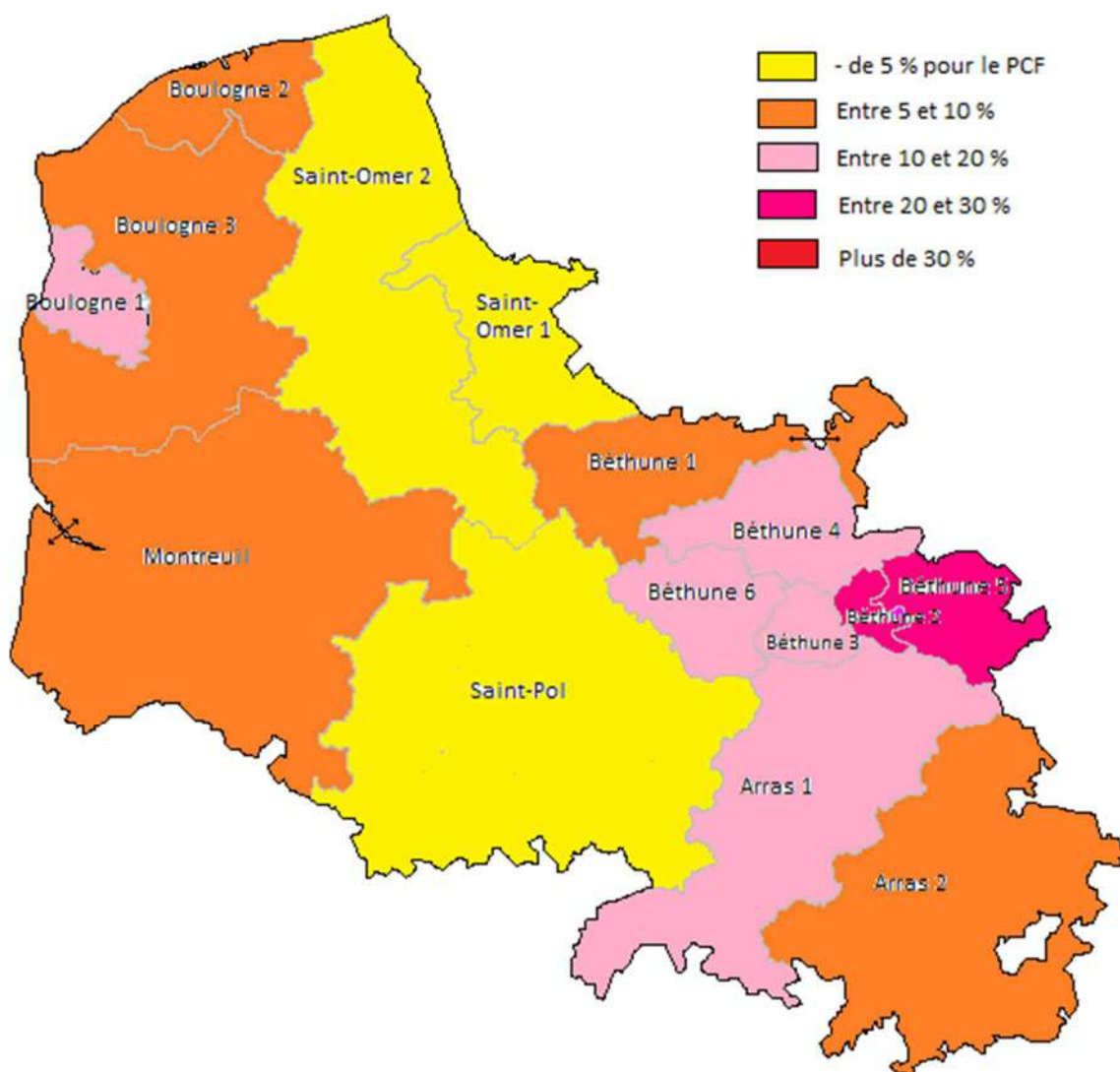
Sur les trois députés communistes que comptait le département du Nord, seul Auguste Desoblin est réélu dans la circonscription d'Avesnes. Le Pas-de-Calais, où quinze sièges étaient en jeu, ne compte toujours aucun parlementaire communiste.

En termes de voix, le Pas-de-Calais connaît pourtant une progression des suffrages pour le Parti communiste, mais qui ne permet jamais aux candidats du PC de l'emporter face à leurs adversaires socialistes ou du Bloc national.

A l'échelle départementale, le Parti communiste obtient plus de 28 000 voix au premier tour des élections législatives de 1928 dans le Pas-de-Calais en progression de 10 000 voix par rapport au scrutin de 1924. Dans le département du Nord, le PC obtient 20 000 voix de plus.

On peut diviser les quinze circonscriptions du département en quatre catégories :

( *Le vote communiste au premier tour des élections législatives de 1928* )



- Dans les deux circonscriptions de Saint-Omer ainsi que dans la circonscription de Saint-Pol-sur-Ternoise, le Parti communiste ne parvient pas à franchir le seuil des 5 % des suffrages. A Saint-Omer, le PCF présente d'ailleurs des candidats qui ne sont pas issus du territoire et n'ont pas d'implantation locale, à l'image de Charles Level, qui est représentant en assurances à Lens

ou de Paul Caron, qui est permanent pour le rayon de Béthune. Le cas de Charles Benoît est différent puisqu'il s'agit d'un militant local, secrétaire du syndicat unitaire des cheminots de Saint-Pol.

Dans le rapport de 1928 sur l'activité dans le Pas-de-Calais cité précédemment, le Bureau régional reconnaît que faute de militants, « il y eut des circonscriptions où notre travail fut nul ou presque nul : la circonscription de Saint-Pol, celles de Saint-Omer<sup>904</sup> ».

- Dans cinq circonscriptions, les scores du Parti communiste se situent entre 5 et 10 % des suffrages. On retrouve dans cette catégorie la 1<sup>ère</sup> circonscription de Béthune où Florimond Obry, le secrétaire départemental de l'ARAC obtient 8,13 % des voix et la 2<sup>ème</sup> circonscription d'Arras, mais on y retrouve surtout trois des quatre circonscriptions du littoral : la circonscription de Montreuil, la 2<sup>ème</sup> circonscription de Boulogne-sur-Mer où le calaisien Alfred Lejeune n'obtient que 7,30 % des voix et la 3<sup>ème</sup> circonscription de Boulogne-sur-Mer où le candidat était Auguste Ohier, ce commis des PTT qui quittera le Parti communiste après les événements du 1<sup>er</sup> août 1929.

- Dans la troisième strate, on retrouve cinq circonscriptions où le PCF enregistre des scores situés entre 10 et 20 % des voix. C'est là qu'il faut placer la première circonscription de Boulogne où Georges Bonne était candidat, mais aussi la 1<sup>ère</sup> circonscription d'Arras et trois des six circonscriptions de l'arrondissement de Béthune. Emile Duport et Georges Vasseur, candidats respectivement dans la 4<sup>ème</sup> et la 6<sup>ème</sup> circonscription de Béthune ne sont évidemment pas choisis par hasard ; condamnés et emprisonnés pour leur action antimilitariste, ils sont, comme Marty, des « candidats de l'amnistie ».

- Le PC parvient à franchir la barre des 20 % des voix au premier tour dans deux circonscriptions du bassin minier, la deuxième circonscription de Béthune où Adolphe Mangematin, très implanté, obtient plus de 23 % des suffrages et la cinquième circonscription de Béthune où Arthur Ramette était candidat.

Il est intéressant de mesurer dans quels secteurs le Parti communiste réalise le plus de voix. Avec 17 835 voix sur les six circonscriptions de l'arrondissement de Lens-Béthune, le PCF réalise 62 % de ses voix dans le bassin minier du Pas-de-Calais. Il obtient un peu plus de 4 000 voix dans les trois circonscriptions de Boulogne et Calais, soit 14,2 % des suffrages pour la zone littorale. On a là une image nette de la disproportion de l'implantation électorale du communisme dans le Pas-de-Calais, qui reste dans une très grande mesure un phénomène lié à l'industrie minière et aux villes ouvrières du bassin lensois et, secondairement, à l'industrie portuaire. L'ouvriérisme revendiqué et assumé par le Parti communiste français semble donc ici bien réel.

Les résultats obtenus aux législatives satisfont les communistes qui y voient des perspectives de conquêtes futures notamment à Montigny-en-Gohelle et dans le canton de Carvin où la SFIO « enregistre un recul sérieux perdant près de cinq mille voix, alors que notre parti double presque son chiffre, passant de 1 910 voix à plus de 3 500<sup>905</sup> ». Faisant le bilan des résultats du premier tour, Arthur Ramette se félicite dans *l'Enchaîné* :

---

<sup>904</sup> RGASPI, 517/1/586/87-88, rapport sur l'activité dans le Pas-de-Calais, 1928.

<sup>905</sup> *L'Enchaîné*, 24 avril 1928.

« Notre avance est particulièrement sensible dans le bassin minier. [...] Dans des localités comme Avion, qui fut le berceau du Parti Ouvrier, nous arrivons en tête. A Montigny-en-Gohelle, à Harnes, nous sommes en majorité, écrasant tous les autres partis de plusieurs centaines de voix. A Liévin, nous obtenions en 1924 un peu plus de 200 suffrages. Nous obtenons aujourd'hui 1 090 voix. [...] Dans toutes les circonscriptions minières, notre progression atteint 100 %. Le plus magnifique résultat est celui de la 3<sup>e</sup> de Béthune (Lens ouest) où nous quintuplons notre chiffre de 1924<sup>906</sup> ».

Le secrétaire départemental du PCF du Pas-de-Calais conclut en appelant les électeurs à aller à la bataille pour le second tour sur la ligne « classe contre classe ».

Concrètement, cela signifie que dans les neuf des quinze circonscriptions en lice au second tour, les communistes maintiennent partout leurs candidats, quel que soit le rapport de forces du premier tour.

Amers, les socialistes fustigent « la tactique criminelle des dissidents et des chefs communistes<sup>907</sup> » sans que la SFIO aurait obtenu deux sièges de députés supplémentaires remportés par les conservateurs. De fait, dans la première circonscription d'Arras, le conseiller municipal socialiste arrageois Jules Petit obtient 9 165 voix au second tour, battu par Lemelle, le conservateur, qui rassemble 11 574 voix, mais dans le même temps, Armand Frémy, le maire socialiste d'Éleu-Dit-Leauwette qui avait fait acte de dissidence obtient 1 831 voix et Paul Bachelet, pour le PCF, en obtient 2 166. Si Frémy et Bachelet s'étaient retirés au profit de Petit, le candidat socialiste l'aurait probablement emporté au second tour.

La même démonstration peut être faite dans la quatrième circonscription de Béthune où le total des voix du candidat socialiste, Henri Mailly, du socialiste dissident Achille Larue et du communiste Emile Duport devance largement, au soir du second tour, le score du conservateur Appourcheaux, élu député à la faveur d'une quadrangulaire face aux trois candidats de gauche divisés.

La presse de droite a bien conscience qu'une partie de ses candidats ont été élus grâce au maintien des communistes, à l'image de *La Croix du Nord*, qui s'en explique auprès de ses lecteurs :

« Quant aux communistes, ils [...] peuvent s'attendre à essayer demain les malédictions et les foudres du SFIO raplati. Nous ne les remercierons pas d'avoir observé plus qu'on ne s'y attendait, la consigne de leur Parti, qui était de maintenir leur candidature. Bien que quelques-uns de nos candidats aient bénéficié de cette discipline, nous ne savons aucun gré aux gens de Moscou. Nous savons, en effet, qu'aucune sympathie pour nous n'a inspiré leur conduite. Nous avouons même que cette obéissance au mot d'ordre et cet exemple de cohésion chez les révolutionnaires nous effraient. Un parti de désordre et de révolution qui donne une telle preuve de discipline, est une grande menace que les vrais Français ne peuvent mésestimer. [...] Ce n'est pas tant pas les arrestations et les condamnations qu'on aura raison, qu'on brisera cette force inquiétante. C'est par une pénétration des doctrines chrétiennes et de l'Évangile<sup>908</sup> ».

L'analyse des scores des candidats communistes au second tour doit cependant conduire à nuancer le propos du quotidien catholique. De fait, la tactique « classe contre classe » ne convainc pas la totalité de l'électorat du premier tour. Sur les neuf circonscriptions concernées,

---

<sup>906</sup> *L'Enchaîné*, 28 avril 1928.

<sup>907</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 6 mai 1928.

<sup>908</sup> *La Croix du Nord*, 30 avril 1928.

le PCF ne progresse entre les deux tours que dans la quatrième circonscription de Béthune, où Emile Duport passe de 3 257 voix à 3 484. Dans les huit autres circonscriptions, la déperdition de voix est importante : le candidat communiste perd ainsi un tiers de ses voix entre les deux tours dans la première circonscription de Béthune, 78 % de ses voix dans la circonscription de Montreuil et jusqu'à 87 % de ses voix du premier tour dans la circonscription de Saint-Pol-sur-Ternoise. Cette déperdition de voix entre les deux tours semble s'effectuer au profit des candidats socialistes en ballottage ; elle paraît d'autant plus forte que l'écart de premier tour entre le candidat socialiste et le candidat communiste était important<sup>909</sup>. En d'autres termes, une part importante, sinon majoritaire de l'électorat communiste n'a pas suivi la tactique « classe contre classe » préconisée par la direction communiste et a appliqué la discipline républicaine en votant pour le candidat de gauche le mieux placé pour battre la droite.

Ce n'est pourtant pas l'analyse que livre André Ferrat dans le numéro post-législatives des *Cahiers du bolchevisme* dans lequel il classe la région Nord parmi les neuf régions qui ont le mieux appliqué la tactique « classe contre classe » dans la mesure où tous les candidats en situation de se maintenir au second tour le font et où la déperdition de voix n'est au final que de 17 % de voix entre les deux tours. Ferrat indique un total de 84 750 voix communistes au premier tour pour la région Nord, et une perte de 16 019 voix au second tour<sup>910</sup>. En réalité, la région Nord comprend trois départements, le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme : si les chiffres globaux donnés par Ferrat montrent un recul limité des communistes et une bonne application de la tactique « classe contre classe », le Pas-de-Calais semble se distinguer du département du Nord et se rapprocher d'autres départements comme l'Oise, la Seine-et-Marne ou la Gironde. Cinglant, Ferrat note à leur sujet que

« Dans ces départements [...] la lutte contre les chefs socialistes n'est pas encore menée comme une lutte de classe, mais reste encore rapetissée, à une lutte personnelle. [...] Si la lutte contre les chefs socialistes avait été menée dans ces départements, comme elle le fut dans certains coins du Nord, par exemple, la tactique aurait aussi bien réussi<sup>911</sup> ».

L'analyse de Ferrat contient sans doute un élément d'explication : indéniablement, la lutte que se livrent communistes et socialistes dans le département du Pas-de-Calais prend souvent l'aspect d'attaques personnelles contre les élus socialistes dirigeants de la CGT réformiste qui ne convainquent pas une importante part de l'électorat communiste qui préfère tout bien considéré voter pour un candidat socialiste au second tour que de permettre l'élection d'un candidat de droite ouvertement acquis au patronat minier.

Dans le rapport sur l'activité dans le Pas-de-Calais de 1928, le Bureau régional analyse avec une certaine lucidité les carences de la campagne législative et les raisons de la déperdition de voix entre les deux tours :

« A partir du 4 février, nous constituons par circonscription nos comités électoraux. Tout au moins dans le bassin minier, nous eûmes la possibilité de les constituer. Dans les autres rayons du littoral et à Arras, ce furent les comités

---

<sup>909</sup> Voir annexe 22.

<sup>910</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, mai 1928.

<sup>911</sup> *Ibid.*

de rayon qui essayèrent avec bien des difficultés, tel celui d'Arras, toutes les charges d'une telle campagne. Deux grandes assemblées populaires furent organisées le 12 février à Béthune et à Hénin-Liétard pour la présentation des candidats, mais ce furent en réalité des meetings ordinaires sans représentation des usines. [...] Dans les circonscriptions paysannes en général, nous piétinons ou régressons sauf dans la circonscription de Montreuil où nous progressons sérieusement. Cela tient en général au manque de cadres qui nous mit dans l'impossibilité de faire une campagne sérieuse dans ces circonscriptions, mais aussi l'absence de liaison et d'une politique paysanne tenant compte des conditions particulières à notre département. Au deuxième tour, nous avons maintenu conformément à la tactique "Classe contre classe" les candidats du Parti dans toutes les circonscriptions où il y eut ballottage. Dans les centres industriels où notre tactique fut mieux expliquée, où il nous fut possible de faire campagne au second tour, aussi en raison d'une situation toute spéciale (plusieurs candidats SFIO, ou pas de danger réactionnaire affirmé) nous avons maintenu et dans certains cas marqué un progrès sur le premier tour. Nos pertes, là où elles furent constatées, furent faibles. Par contre, dans toutes les autres circonscriptions, les pertes furent plus sensibles. Il nous était matériellement impossible de les enrayer étant donné que dans la plupart de ces circonscriptions, il nous fut impossible de mener une campagne au 1<sup>er</sup> tour<sup>912</sup> ».

L'analyse développée par les auteurs du rapport se veut lucide : si le rapport explique les mauvais résultats obtenus dans les circonscriptions par le « manque de cadres », la politique paysanne du Parti communiste est également critiquée pour ses insuffisances. De fait, en 1928, un homme incarne la politique paysanne du PCF : il s'agit de Renaud Jean, issu d'une famille de cultivateurs du Lot-et-Garonne, agriculteur pendant dix ans, enseignant, élu député de la circonscription de Marmande en 1920 et réélu jusqu'en 1928. Membre de la commission de l'agriculture de la Chambre des députés, celui qu'on surnomme « le tribun des paysans » est incontestablement le leader du syndicalisme paysan d'inspiration communiste. Depuis 1925, il préside le CPF (Conseil paysan français), constituée au lendemain de la conférence nationale paysanne du 22 septembre 1924. Le CPF est affilié à l'Internationale paysanne rouge ou Krestintern, le pendant rural de l'Internationale syndicale rouge. Le CPF, cependant, semble n'exister que sur le papier dans le Pas-de-Calais où on ne trouve nulle trace de son activité dans *l'Enchaîné*.

Pour Gérard Belloin,

« Le CPF (la section française du Krestintern) reste une coquille pratiquement vide. Sa subordination étroite à la direction du PCF lui interdit tout essor au-delà de l'influence communiste, d'autant qu'elle craint qu'une activité "trop syndicale" ne donne aux paysans l'illusion d'une amélioration de leur sort sous le capitalisme, ce qui les détournerait de la révolution. Des voix s'élèvent au plus haut niveau du PCF pour les soupçonner de vouloir créer un "PC bis"<sup>913</sup> ».

Jean Vigreux note également que toutes les faiblesses du CPF

« ne sont pas seulement externes ; elles proviennent de luttes fratricides. La principale cible des attaques fut Renaud Jean qui fut très tôt dénoncé publiquement par Trotsky. En juillet 1926, il se fait rappeler à l'ordre par l'IC qui dénonce son travail de fraction, différent de celui du PCF ; puis, en 1928, plusieurs lettres de l'instructeur de l'IC en France soulignent les querelles violentes qui existent au sein de la direction agraire. Le caractère bien forgé de Renaud Jean, les inimités [...] au sein des cadres paysans du PCF ont largement pesé sur ces tensions répétées.

---

<sup>912</sup> RGASPI, 517/1/586/82-84, rapport sur l'activité dans le Pas-de-Calais, 1928.

<sup>913</sup> Gérard BELLOIN, *Renaud Jean un tribun des paysans*, Études rurales, n°171-172, 2004, p. 189-199.

Elles masquent la conception que chacun se faisait de la praxis paysanne du parti ; ligne syndicale, ligne d'action politique, ligne plaquée sur un dogme ouvrier<sup>914</sup> ».

Renaud Jean lui-même est battu lors du scrutin de 1928, non sans avoir vigoureusement critiqué la tactique « classe contre classe ». Dans ces conditions, on ne sera pas surpris des scores obtenus par le PCF dans les circonscriptions rurales du Pas-de-Calais où le Parti communiste, en l'absence de candidat local et de figure du syndicalisme paysan, avait envoyé deux cadres originaires du bassin minier sans attache avec la circonscription, Paul Caron dans la première circonscription de Saint-Omer et Charles Level dans la seconde.

Il faut aussi commenter le propos du rapport d'activité que nous venons de citer sur la question du second tour. La déperdition de voix entre les deux tours est beaucoup plus importante que ce qu'en dit le rapport d'activité qui la minimise sans doute pour témoigner l'assentiment de la direction régionale du PC à la tactique « classe contre classe ».

On peut suivre ici l'analyse de Roger Martelli qui note que

« le scrutin d'arrondissement a relancé les vieux réflexes de la "discipline républicaine", qui favorise la force supposée la plus efficace contre le camp adverse. Le communisme agrège un électorat sociologiquement typé, de concentrations ouvrières homogènes et combatives ; ses marges de progression sont limitées, là où la capacité à incarner le camp républicain dans son ensemble est la clé de l'attractivité. [...] Le refus de la logique de "bloc républicain" installé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a atténué la dynamique d'implantation électorale. Les bons résultats du premier tour ont été avant tout le fruit de l'implantation intelligente menée entre 1924 et 1927, par un jeune groupe dirigeant qui s'efforce de concilier le bolchevisme intransigeant et l'insertion dans un tissu politique structuré par la passion du suffrage universel et par le conflit droite-gauche<sup>915</sup> ».

En fait, comme le notent Roger Martelli, Jean Vigreux et Serge Wolikow,

« le retour au scrutin d'arrondissement majoritaire à deux tours, voté par les radicaux et les socialistes, isole le PC et bride ses capacités d'expansion dans les urnes. [...] Avec 11 % des suffrages exprimés au premier tour, le PC en progrès confirme son implantation initiale et commence même à nationaliser son influence, dépassant les 20 % dans 10 départements (contre 6 en 1924). Mais le second tour est rude : le PC perd la moitié de ses voix du premier tour et voit sa représentation parlementaire réduite de moitié<sup>916</sup> ».

#### - Les élections cantonales d'octobre 1928 :

Le second rendez-vous électoral de l'année 1928 intervient au mois d'octobre avec les élections cantonales et au conseil d'arrondissement des 14 et 21 octobre 1928.

La séquence débute en réalité dès le mois de mai avec une élection cantonale partielle dans le canton de Lens-Est consécutive au décès d'Emile Basly et facilement remportée au premier tour par le socialiste Paul Sion qui obtient plus de 55 % des suffrages contre 19 % au communiste Claudius Perrier<sup>917</sup>.

---

<sup>914</sup> Jean VIGREUX, *La faucille après le marteau. Le communisme aux champs dans l'entre-deux-guerres*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2012, p. 152.

<sup>915</sup> Roger MARTELLI, *L'archipel communiste, une histoire électorale du PCF*, Paris, Editions sociales, 2009, 258 pages, p. 16-17.

<sup>916</sup> Roger MARTELLI, Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW, *Le parti rouge. Une histoire du PCF 1920-2020*, Paris, Armand Colin, 2020, pp. 41-42.

<sup>917</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 13 mai 1928.

La campagne électorale des cantonales de 1928 est marquée par le choix des communistes de présenter André Marty dans le canton de Vimy. Le choix du canton de Vimy n'est pas anodin : Avion et Méricourt, deux places fortes du Parti communiste, se trouvent dans ce canton où les communistes ont perdu en 1925 le poste de conseiller d'arrondissement détenu par Charles Level. En présentant une personnalité nationale, André Marty, érigé en martyr de la répression, les communistes comptent sur une victoire symbolique ainsi qu'ils l'expliquent dans *l'Enchaîné* :

« Militants communistes et syndicalistes s'entassent dans les prisons. Les poursuites pour faits de grève, pour propagande antimilitariste, les emprisonnements sous prétexte de contrainte par corps se succèdent. On s'efforce d'enlever au prolétariat ses meilleurs militants, de le décapiter. [...] C'est pour attirer sur ce grave problème l'attention des travailleurs du Pas-de-Calais [...] que la Région Communiste du Nord vient de décider de présenter aux élections cantonales dans le canton rouge de Vimy notre camarade André Marty, le héros de la Mer Noire, aujourd'hui embastillé à nouveau pour près de dix années dans les geôles républicaines<sup>918</sup> ».

De fait, la candidature d'André Marty s'inscrit dans la continuité de la campagne menée par le Parti communiste en 1926-1927 pour l'amnistie d'Emile Duport et Georges Vasseur, emprisonnés pour activités antimilitaristes et incitation de militaires à la désobéissance, mais, comme on l'a vu, le choix de la candidature symbolique de Marty s'explique pour des raisons plus prosaïques : le refus des communistes d'Avion de mener campagne pour Arthur Ramette, désireux de s'implanter localement contre l'avis des militants locaux.

Les candidats présentés par le Parti communiste sont pour la plupart des militants très connus issus du monde ouvrier : sur quatorze candidats, on compte six ouvriers mineurs, un ouvrier du bâtiment, un ouvrier paveur, un cheminot, un dessinateur en tulle et un métallurgiste. Jules Gallet, le conseiller municipal d'Agny, candidat dans le canton d'Arras-Sud, est le seul à détenir un mandat électif ; Emile Duport et François-Louis Bigot sont présentés comme délégués-mineurs<sup>919</sup>.

La stratégie adoptée par le Parti socialiste est très différente : à la différence du Parti communiste, la SFIO dispose d'un important réseau d'élus qui sont sélectionnés pour concourir aux élections cantonales. Sur les vingt-sept candidats socialistes aux élections au conseil général et au conseil d'arrondissement d'octobre 1928, on compte ainsi un ancien député (César Bernard), un conseiller général sortant (Henri Leclercq) et dix maires<sup>920</sup>. Là où le camp socialiste a intégré la dimension notabiliaire du scrutin cantonal, qui favorise les maires et constitue un marche-pied vers la députation dans une forme de *cursus honorum* républicain, le Parti communiste, par idéologie et par nécessité, préfère mettre en avant des syndicalistes ouvriers.

Ainsi, dans le canton de Vimy, la SFIO souligne le sérieux et l'expérience de son candidat, Léon Viseux, le maire communiste de Givenchy-en-Gohelle et appelle les électeurs à se défier des « candidats fantaisistes » dans une allusion claire à la candidature Marty<sup>921</sup>.

Malgré la candidature de Marty, l'élection cantonale ne passionne ni la presse, ni les électeurs. Le premier enseignement du scrutin est en effet la baisse du taux de participation par rapport

---

<sup>918</sup> *L'Enchaîné*, 15 septembre 1928.

<sup>919</sup> *L'Enchaîné*, 9 octobre 1928.

<sup>920</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 14 octobre 1928.

<sup>921</sup> *Ibid.*

au scrutin législatif. *Le Grand Echo du Nord* s'en désole et pointe du doigt la multiplicité des consultations électorales<sup>922</sup>. Dans le camp communiste, on reconnaît que

« nous n'avons pas surestimé l'importance de ces élections cantonales au Conseil général et au Conseil d'arrondissement. Considérer ces élections comme une grande bataille de classe aurait été une absurdité. Nous n'avons jeté dans le combat qu'une faible partie de nos forces. Tandis que les chefs socialistes et les partis bourgeois ont répandu les tracts, les circulaires et les affiches à profusion, nous nous sommes contentés d'une simple affiche candidat. [...] Il [...] a été absolument impossible d'envoyer à domicile et des circulaires et des bulletins de vote<sup>923</sup> ».

Peu adaptée à un parti révolutionnaire qui dénonce l'électoralisme et l'opportunisme et entend se prémunir du risque de notabilisation de ses élus en présentant des syndicalistes ouvriers et en exerçant un contrôle strict sur l'action de ses maires, l'élection cantonale est de toute évidence un rendez-vous électoral peu propice au Parti communiste qui s'efforce donc de justifier ses difficultés à mener campagne partout dans le territoire.

C'est aussi dans ce sens qu'il faut comprendre la candidature de Marty à Vimy. En présentant, pour des raisons internes, une personnalité clivante, héros des mutineries de la Mer Noire, entouré de l'auréole du martyr de la répression et qui ne pourra pas mener campagne, les communistes s'efforcent de politiser et nationaliser l'enjeu du scrutin cantonal.

La carte du vote communiste aux élections cantonales d'octobre 1928 montre tout d'abord la faiblesse de l'implantation territoriale du communisme dans le Pas-de-Calais, en recul depuis les élections de 1925. Les communistes ne présentent des candidats au conseil général que dans dix cantons et des candidats au conseil d'arrondissement dans quatre autres cantons soit une présence dans 14 cantons au lieu de 17 trois ans plus tôt ce qui tend à conforter l'idée d'une campagne électorale *a minima*.

La carte du vote communiste aux élections cantonales d'octobre 1928 montre tout d'abord la faiblesse de l'implantation territoriale du communisme dans le Pas-de-Calais, en recul depuis les élections de 1925.

Les communistes ne présentent des candidats au conseil général que dans dix cantons et des candidats au conseil d'arrondissement dans quatre autres cantons soit une présence dans 14 cantons au lieu de 17 trois ans plus tôt ce qui tend à conforter l'idée d'une campagne électorale *a minima*.

---

<sup>922</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 15 octobre 1928.

<sup>923</sup> *L'Enchaîné*, 16 octobre 1928.





cantonales de 1925 ; cette fois, les candidats communistes obtiennent des scores tout aussi importants dans les cantons de Carvin, Lens-Est et Béthune<sup>925</sup>.

Dans le canton de Carvin, un duel oppose le conseiller général sortant Henri Leclercq, adjoint au maire d'Hénin-Liétard à Cyprien Quinet qui est à l'époque secrétaire de la section syndicale unitaire des mineurs de la fosse 4 d'Ostricourt, délégué mineur suppléant de son puits de travail et membre du comité exécutif du syndicat CGTU des mineurs du Pas-de-Calais. Grippé, Henri Leclercq ne peut pas faire campagne, mais à en croire l'hebdomadaire socialiste, la réunion publique organisée le 10 octobre à Oignies et animée par André Pantigny et Raoul Evrard est un grand succès avec 200 auditeurs présents<sup>926</sup>. Dans le canton de Béthune, Emile Dupont est opposé au conservateur Jules Hermary, au socialiste Jean Picart, conseiller municipal SFIO de Béthune, mais aussi à l'ancien maire de Béthune, le socialiste indépendant Alexandre Morel dont la candidature trouble l'électorat socialiste au point que *l'Eclairer du Pas-de-Calais* doit rappeler le 14 octobre dans un article intitulé « pas d'équivoque » et que Jean Picart, le candidat officiel de la SFIO « est le seul candidat officiel investi par le Parti socialiste dans le canton de Béthune<sup>927</sup> ». S'il y a besoin de le préciser, c'est naturellement parce que la candidature d'Alexandre Morel divise l'électorat socialiste.

Commentant les résultats du premier tour, *le Grand Echo du Nord* s'interroge sur l'attitude des communistes au second tour :

« On peut se demander et c'est le seul intérêt du second tour, quelle sera l'attitude des communistes qui, comme "*l'Œuvre*" l'a dit, "ont fait battre, partout où ils ont pu le faire, les hommes de gauche". "*L'Humanité*" annonçait samedi que, renouvelant sa tactique d'avril, le parti maintiendrait ses candidats au ballottage. On peut croire que le mot d'ordre sera respecté. Peut-être, les communistes qui, aux élections législatives, ont réussi à nous persuader que le nombre de leurs électeurs était en progression constante, tiendront-ils à nous montrer que leurs troupes ont encore augmenté depuis lors<sup>928</sup> ».

Le journal conservateur nordiste conclut en appelant les forces républicaines et conservatrices à pratiquer entre elles « la plus stricte discipline républicaine ».

De fait, le Parti communiste annonce le maintien de ses candidats au second tour dans tous les cantons en ballottage à l'exception du canton de Cambrin :

« Dimanche dernier, de nombreux ouvriers révolutionnaires se sont abstenus. Ce fait ne doit plus se répéter. L'abstention serait au deuxième tour une faute beaucoup plus grave qu'au premier tour. [...] Un ouvrier ne peut pas voter ni pour un patron affameur, ni pour un capitaliste exploiteur, ni pour un chef socialiste, agent direct de la bourgeoisie. Un ouvrier doit voter pour le Parti communiste<sup>929</sup> ».

Dans le canton de Cambrin, le retrait de la candidature d'Auguste Duflos et l'appel du Parti communiste à voter pour le candidat SFIO, Louis Holle, le maire d'Auchy-les-Mines, s'explique par un accord trouvé avec les sections socialistes du canton qui auraient accepté « de

---

<sup>925</sup> Voir annexe 23.

<sup>926</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 14 octobre 1928.

<sup>927</sup> *Ibid.*

<sup>928</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 16 octobre 1928.

<sup>929</sup> *L'Enchaîné*, 16 octobre 1928.

soutenir les travailleurs du textile en lutte et demain les mineurs<sup>930</sup> ». En réalité, Holle se maintient contre la décision fédérale de retirer sa candidature au profit de Larue, un socialiste dissident mieux placé pour battre le candidat conservateur. En soutenant Louis Holle, les communistes jouent donc sur les divisions entre socialistes.

Dans tous les autres cantons, les candidats communistes se maintiennent avec des résultats souvent meilleurs qu'au premier tour.

Ainsi, dans le canton de Béthune, Emile Duport progresse de près de cinq cents voix entre le premier et le deuxième tour, bénéficiant selon toute vraisemblance du report de voix d'une partie des électeurs socialistes du premier tour qui refusent d'apporter leurs suffrages à Alexandre Morel pour battre le conservateur Jules Hermary malgré la consigne de vote de Jean Picart.

Commentant le retrait du candidat socialiste officiel, *l'Enchaîné* dénonce « les combines de la franc-maçonnerie [...] qui [...] font le jeu de la réaction » et expliquerait l'appel de la fédération socialiste du Pas-de-Calais à voter pour un candidat « exclu par la Fédération pour indiscipline aux élections d'avril<sup>931</sup> ».

L'argument est balayé par le camp socialiste qui fustige des arguments dignes des réactionnaires :

« Duport arbore les vieux oripeaux qu'en dernière heure, aux élections, on sort du magasin à accessoires et il impute une décision de la Commission exécutive de la Fédération du Parti socialiste à l'ingérence de la franc-maçonnerie. Pauvre fou ! Pitre à retardement ! Le camelotard Hermary en dit autant. Touchant accord ! Communisme et Réaction font excellent ménage, ici comme ailleurs. Ces deux malheureux, Duport et Hermary, n'ont pas encore constaté que la franc-maçonnerie n'a jamais apeuré que les dictateurs comme tout récemment les Staline de Russie, les Mussolini d'Italie, les Primo de Rivera d'Espagne, ces trois monstres qui étranglent toutes les libertés<sup>932</sup> ».

La situation est similaire dans le canton de Vimy, où se présentait Marty qui gagne plus de 500 voix entre les deux tours de l'élection, sans avoir fait campagne ; là aussi, il est probable qu'une partie des électeurs du maire socialiste de Givenchy-en-Gohelle, Léon Viseux, ait préféré voter pour le candidat communiste plutôt que pour Armand Frémy, maire d'Eleu-dit-Leauwette et conseiller général sortant, qui n'avait pas l'investiture de la SFIO. Dans les deux cantons ce sont les candidats socialistes indépendants qui l'emportent.

Si Alfred Lejeune perd deux cents voix entre les deux tours dans le canton de Calais Sud-Est, Claudius Perrier, lui, en gagne une centaine entre le premier et le second tour dans le canton de Lens Est.

Au lendemain du second tour des élections cantonales, le bilan est donc mitigé pour le Parti communiste. Certes, le PCF présentait moins de candidats qu'en 1925 et n'est pas parvenu à reconquérir le canton de Vimy malgré la candidature d'André Marty, mais les communistes ont obtenu des scores souvent supérieurs à ceux de 1925 et ont progressé en voix dans la plupart des cantons entre les deux tours. Pour la direction régionale du PCF, c'est le signe que la tactique « classe contre classe » est désormais comprise par les électeurs.

---

<sup>930</sup> *L'Enchaîné*, 20 octobre 1928.

<sup>931</sup> *L'Enchaîné*, 20 octobre 1928.

<sup>932</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 21 octobre 1928.

Du côté des socialistes, on condamne l'attitude des militants locaux qui ont voté pour les candidats communistes au second tour des élections en votant une « résolution de discipline » rappelant que

« Il [...] est absolument interdit de pratiquer, sous quelque prétexte et dans quelque but que ce soit, le front unique avec le Parti communiste. Le front unique n'a, en effet, jamais été pour le Parti communiste qu'un moyen de diviser le Parti socialiste<sup>933</sup> ».

Si la déclaration est une condamnation de l'accord survenu dans le canton de Cambrin et du soutien apporté par une partie des socialistes au candidat communiste dans le canton de Béthune, elle se veut aussi une mise en garde dans la perspective des élections municipales de 1929.

- Les élections municipales de 1929 :

Les élections municipales des 5 et 12 mai 1929 interviennent quatre ans après les dernières élections municipales de 1925. Quelques semaines plus tôt, la Chambre des députés avait adopté la proposition de loi transmise par le Sénat visant à prolonger le mandat municipal de quatre à six ans, malgré les protestations des députés communistes favorables au mandat de quatre ans et à des consultations électorales plus régulières<sup>934</sup>. Côté socialiste, on regrette également le vote jugé précipité de la Chambre, même si sur le fond, le propos se veut nuancé :

« Diminuer le nombre des consultations électorales, en modifier le rythme, sont des opérations si grosses de conséquence qu'elles méritent au moins un examen attentif et sérieux [...] quelque puisse être le sentiment sur le fond même du problème<sup>935</sup> ».

Si l'hebdomadaire socialiste se montre nuancé sur le passage de quatre à six ans du mandat municipal, c'est parce qu'un allongement de la durée du mandat favorise la stabilité et l'enracinement des élus et participe d'un processus de notabilisation des maires qui passe, on l'a vu, par le cumul du mandat de maire avec celui de conseiller général ou de député. Pour un parti comme la SFIO qui compte plusieurs dizaines de maires dans le Pas-de-Calais, l'allongement de la durée du mandat des maires peut donc être un atout, alors qu'il n'en va pas de même pour le Parti communiste qui compte peu de municipalités et a tout intérêt à des élections plus fréquentes afin d'en conquérir de nouvelles.

On peut suivre la campagne électorale des élections municipales dans la presse locale. La campagne commence, au fond, dès le lendemain des élections cantonales. Les bons résultats enregistrés à Carvin et à Montigny-en-Gohelle mis en avant dans *l'Enchaîné* sont lus comme porteurs d'espoir dans la perspective des municipales tandis que les actions des adversaires sont condamnées comme autant de manœuvres de dernière minute.

---

<sup>933</sup> *L'Eclair* du Pas-de-Calais, 30 décembre 1928.

<sup>934</sup> Guillaume MARREL et Renaud PAYRE, « Le temps des maires. L'allongement du mandat en 1929 : une redéfinition de l'espace politique municipal », *Politix*, vol. 14, n°53, Premier trimestre 2001. Le temps des mairies, sous la direction de Frédéric Sawicki, pp. 59-86.

<sup>935</sup> *L'Eclair* du Pas-de-Calais, 14 avril 1929.

C'est le cas à Avion avec la création d'un bulletin municipal par l'équipe du maire socialiste-communiste Pierre Duvieuxbourg, dénoncée par les militants communistes locaux qui y voient un instrument de propagande de la municipalité sortante<sup>936</sup>. A Hénin-Liétard, c'est l'utilisation abusive de la voiture municipale par certains élus socialistes qui est dénoncée<sup>937</sup>.

La campagne municipale s'accélère au début de 1929. Les socialistes, qui disposent de nombreuses municipalités sortantes, vantent leur bilan, à l'exemple d'Henri Cadot, le député-maire de Bruay-en-Artois, qui a droit à une pleine page dans *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*<sup>938</sup>.

Classiquement, les communistes accusent leurs adversaires socialistes de collusion avec les réactionnaires ou avec les compagnies minières : c'est le cas dans un article de *l'Enchaîné* consacré à de supposées manœuvres entre socialistes, radicaux et réactionnaires à Boulogne-sur-Mer<sup>939</sup> ; c'est le cas à Hénin-Liétard avec un article expliquant le renouvellement partiel de la liste Charlon par rapport au scrutin de 1925 par le fait que certains anciens candidats ont été « casés par les compagnies minières » en échange de leurs soumission<sup>940</sup> ; c'est le cas à Béthune où la liste cartelliste de la SFIO et du parti radical, qui comprend quelques républicains modérés<sup>941</sup>, est qualifiée de « liste d'Union Nationale de gauche<sup>942</sup> ».

A Hénin-Liétard, ce sont Nestor Calonne et Alfred Daniaux<sup>943</sup> qui emmènent la liste communiste, qui est publiée dans *l'Enchaîné*<sup>944</sup> ; à Avion, la liste communiste est conduite par André Parent et Abraham Laquay<sup>945</sup>. Les communistes misent également sur des victoires à Carvin et surtout à Montigny-en-Gohelle où ils sont majoritaires dans la ville aux législatives et aux cantonales, comme le souligne Gustave Lecointe qui compare le maire sortant à un « capitaine d'aventure, retrouvé après le naufrage, qui veut prêter une seconde fois un nouveau bateau<sup>946</sup> ».

Dans les grandes villes, les communistes ne sont pas en capacité de présenter une liste complète à Arras où le député-maire sortant, le républicain de gauche Gustave Lemelle doit affronter une « liste non-politique des intérêts d'Arras » conduite par son ancien adjoint Désiré Delansorne et une liste radicale et radicale-socialiste. *Le Matin* pronostique qu'en l'absence de liste communiste, « la liste de cartel serait, bien entendu, largement favorisée<sup>947</sup> ». A Bruay-en-Artois, il n'y a pas non plus de liste communiste face à Henri Cadot.

Les résultats obtenus par les communistes sont médiocres à Béthune avec 449 voix de moyenne pour la liste communiste contre 1 910 voix pour la liste républicaine, radicale-socialiste et SFIO du docteur Legillon et 2 614 voix pour le maire sortant à la tête d'une liste de concentration républicaine qui est élu dès le premier tour avec deux de ses colistiers. A Carvin, la liste du Bloc ouvrier et paysan obtient 478 voix de moyenne contre 1 358 à la liste SFIO, 545 voix pour

---

<sup>936</sup> *L'Enchaîné*, 6 octobre 1928.

<sup>937</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> décembre 1928.

<sup>938</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 21 avril 1929.

<sup>939</sup> *L'Enchaîné*, 26 mars 1929.

<sup>940</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> février 1929.

<sup>941</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 21 avril 1929.

<sup>942</sup> *L'Enchaîné*, 19 avril 1929.

<sup>943</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article108046>, notice DANIAUX Alfred par Yves Le Maner, version mise en ligne le 24 novembre 2010, dernière modification le 2 mai 2019.

<sup>944</sup> *L'Enchaîné*, 12 avril 1929.

<sup>945</sup> *L'Enchaîné*, 19 avril 1929.

<sup>946</sup> *Ibid.*

<sup>947</sup> *Le Matin*, 4 mai 1929.

la liste socialiste indépendante et 592 voix pour la liste de défense des intérêts communaux<sup>948</sup>. A Billy-Montigny, la liste socialiste conduite par le maire sortant Capillon est réélue avec une moyenne de 770 voix, contre 550 à la liste de Concentration républicaine et 300 à la liste communiste<sup>949</sup>. Dans *la Tribune*, les confédérés s'insurgent contre l'alliance des communistes et des réactionnaires et se félicitent de la victoire de Capillon :

« Pour abattre la municipalité socialiste de Billy-Montigny, pour faire échec aux candidats sortants et à notre ami Capillon, [...] on a effectué une coalition de réactionnaires et de communistes. [...] Mais dans toute cette campagne, ce sont les communistes qui ont tenu le plus vilain rôle, le délégué-mineur unitaire du n°2 des Mines de Courrières, son suppléant Leroy, quelques sympathisants (2 ou 3) s'y sont montrés comme les pires suppôts de la réaction<sup>950</sup> ».

A Hénin-Liétard, les résultats obtenus par les communistes sont meilleurs : leur liste obtient 1 224 voix de moyenne, devant la liste de « défense des intérêts de la ville » présentée par la droite qui obtient 1 124 voix, mais loin derrière la liste SFIO d'Adolphe Charlon, élue avec 2 695 voix de moyenne.

A Lens, c'est aussi l'échec pour le Parti communiste qui progresse cependant par rapport aux élections municipales partielles des 18 et 25 mars 1928 consécutives à la mort de Basly. Les communistes avaient alors obtenu 870 voix de moyenne contre 1 380 pour la liste d'union des mutilés et anciens combattants et 2 350 pour la liste SFIO, sur 4 805 votants. Sur les neuf sièges à remplacer, seuls quatre socialistes étaient donc élus au premier tour et cinq sièges restaient en jeu au scrutin de ballottage. Analysant ces résultats dans son rapport, le commissaire spécial de Lens notait :

« Il y a donc ballottage pour cinq sièges. Ce fut on peut le dire une surprise générale. Depuis 20 ans, aucune opposition ne s'était présentée devant le Parti socialiste et la liste patronnée par le député Basly triomphait toujours à une forte majorité. [...] La mort de ce militant respecté, qui jouissait à Lens et dans la région minière d'une autorité incontestée, a jeté le désarroi dans le Parti socialiste. En examinant les résultats, on est amené à penser que le Parti communiste compte à Lens, puisqu'il obtient 870 voix en moyenne. Pour expliquer ce résultat que les militants du Parti communiste ne manqueront pas de faire ressortir, les uns disent que des socialistes et des mineurs confédérés très mécontents du choix des candidats de la liste arrêtée par la Commission exécutive, auraient voté pour les communistes. D'autres prétendent, et c'est notre avis, que si réellement le Parti communiste n'a sur ses contrôles que peu d'adhérents, il trouve parmi la population ouvrière de notre région minière beaucoup de sympathisants encore retenus par les chefs du syndicat réformiste, mais que l'agitation communiste accapare peu à peu ces ouvriers, qui ont une nature essentiellement révolutionnaire, entendant sans cesse répéter par les communistes que les socialistes trahissent la cause ouvrière, ils en arrivent à douter de leurs chefs et ceux-ci seraient peut-être impuissants à les diriger, à les calmer dans un mouvement de grève<sup>951</sup> ».

L'analyse lucide que fait le commissaire spécial de Lens témoigne de l'ancrage du communisme dans la capitale du bassin minier. Surtout, le discours des communistes et des unitaires semble faire vaciller l'hégémonie socialiste fragilisée par la mort de Basly. En 1929,

---

<sup>948</sup> *L'Enchaîné*, 17 mai 1929.

<sup>949</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 6 mai 1929.

<sup>950</sup> *La Tribune*, 11 mai 1929.

<sup>951</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5532, rapport du commissaire spécial de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 19 mars 1928.

la liste communiste menée par Arthur Ramette obtient 1 070 voix au mieux pour le candidat le mieux placé, contre 1 433 voix pour le candidat le mieux placé de la liste URD et 3 377 voix pour le candidat le mieux placé de la liste socialiste. Ces résultats permettent à la liste socialiste d'être élue dès le premier tour<sup>952</sup>, mais en gagnant encore près de 200 voix en un an, les communistes confirment leur solidité à Lens où ils disposent incontestablement d'un socle électoral.

Les résultats du PC sont nettement plus faibles à Arras, la liste communiste de seulement cinq candidats obtenant au mieux 94 voix, contre 2 346 pour le premier candidat de la liste radicale-socialiste, 2 336 pour le premier candidat de la liste républicaine et 1 959 pour le premier candidat de la liste non-politique de Delansorne. Le PC est même devancé par la liste incomplète de la Ligue de la jeune République, qui ne présentait que trois candidats dont le premier obtient 330 voix<sup>953</sup>. En l'absence d'une liste communiste complète, il est vraisemblable que l'électorat communiste, par ailleurs réduit à Arras qui est une ville bourgeoise et le chef-lieu du département, a opté pour un vote « utile » dès le premier tour en faveur de la liste radicale-socialiste afin de battre les conservateurs.

A Boulogne-sur-Mer où cinq listes s'affrontaient, la liste de la Fédération républicaine obtient 91 505 voix de moyenne contre 85 079 à la liste d'alliance des radicaux et socialistes indépendants, 68 506 à la liste de l'Alliance républicaine démocratique soutenue par le sénateur-maire Roger Farjon, qui ne se représentait pas, et 26 568 à la liste SFIO. La liste communiste obtient une moyenne de 31 816 voix, refusant toute fusion de second tour avec les autres listes<sup>954</sup>.

Si les communistes échouent dans les grandes villes, leurs scores sont cependant en progression dans plusieurs localités : en passant de 517 voix de moyenne à Lens en 1925 à un millier de voix, la liste communiste double son audience ; à Hénin-Liétard, la liste communiste obtenait 680 voix de moyenne en 1925. Une moyenne de 1 224 voix quatre ans plus tard est donc loin d'être un échec pour le PCF.

Commentant les résultats lensois, *l'Enchaîné* se réjouit de la « montée du communisme » : « Dimanche 5 mai, plus de mille électeurs se sont affirmés sur la liste du B.O.P. Sur un an de temps, c'est un gain de plus de deux cents voix, et sur les élections générales de 1925, c'est six cents voix qui sont gagnées au communisme ». L'article dénonce les « ragots » colportés par « les francs-maçons de l'Hôtel de Ville » pour effrayer les employés municipaux<sup>955</sup>.

Si la progression réelle de l'audience communiste constitue indéniablement un motif de satisfaction, les communistes peuvent en outre se prévaloir de plusieurs succès : ils parviennent ainsi à conserver la ville de Nœux-les-Mines où Henri Beaussart, qui avait succédé à Louis Monsauret à la suite de sa révocation en 1922 est réélu.

Surtout, les communistes conquièrent quatre municipalités nouvelles : Montigny-en-Gohelle, Harnes, Drocourt et le village de Cauchy-à-la-Tour. Des élus communistes minoritaires siègent également dans les conseils municipaux de Rouvroy, Pelves, Fampoux et Chocques tandis que la municipalité de Fouquières-les-Lens, où Léopold Crépel a été réélu, est présentée comme municipalité « sympathisante ». Avec quatorze municipalités dans le département du Nord,

---

<sup>952</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 6 mai 1929.

<sup>953</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 7 mai 1929.

<sup>954</sup> *Ibid.*

<sup>955</sup> *L'Enchaîné*, 17 mai 1929.

cinq dans celui du Pas-de-Calais et une dans la Somme, le PCF se réjouit de détenir vingt municipalités dans la Région Nord<sup>956</sup>.

Satisfaits de leurs résultats, les socialistes se désolent, par la plume de Raoul Evrard, que des dissidences aient permis de l'emporter dans trois villes :

« A Harnes, il n'y eût devant eux que des exclus du Parti socialiste. Car nous n'avons plus de section dans cette commune depuis les élections législatives dernières, c'est-à-dire depuis le jour où, traîtreusement, notre camarade Jacques Louart fut poignardé dans le dos, en pleine bataille électorale, par l'ex-section socialiste de cette localité, qui avait fait de Eugène Chopin son candidat dissident. On comprendra aisément, dans ces conditions, que les communistes y aient eu la partie belle. [...] Même chose à Montigny-en-Gohelle. Là, devant eux, deux listes : la nôtre et celle d'Eugène Chopin qui, au premier tour, avaient ensemble réuni plus de voix que la liste communiste. Sans la faute de ce dernier aux élections législatives dernières, faute qui amena son exclusion de nos rangs, la mairie de Montigny restait au Parti socialiste. Les communistes ne l'ont d'ailleurs conquise qu'avec les voix de socialistes qui n'ont pas voulu oublier l'acte de Chopin en avril 1928. A Cauchy-à-la-Tour, il y eût, au premier tour, deux listes se réclamant de notre Parti et qui obtinrent ensemble la majorité relative. C'est cela et cela seulement qui donna la mairie à Moscou. Car au second tour les questions de personnes jouèrent encore et prirent le pas sur les considérations du parti<sup>957</sup> ».

Les conditions dans lesquelles l'ont emporté les communistes dans les trois communes précitées ne sont sans doute pas sans importance pour comprendre l'évolution ultérieure des municipalités communistes. Adolphe Mangematin à Harnes et Emile Delabre à Montigny-en-Gohelle ont appuyé sur les divisions du camp socialiste pour obtenir le soutien d'une fraction des socialistes afin de l'emporter. C'est sans doute là ce qui leur est reproché par les instances régionales du PCF au lendemain des municipales quand Mangematin se voit reprocher le caractère personnel et généraliste de son matériel électoral.

D'ailleurs, les confédérés ne se privent pas d'égratigner Mangematin et de prophétiser sa future exclusion :

« J'ai été un peu (pas trop) surpris de t'entendre dire à la réunion qui eut lieu à Harnes que tu ne te pliais jamais aux exigences du Parti communiste. Tu as même ajouté que la preuve en est dans ce qu'à Harnes il y a beaucoup de syndiqués unitaires et très peu de communistes. [...] tu ne dois pas ignorer, Adolphe, que nous sommes au courant du peu d'estime et de confiance que tes amis communistes ont en toi. Malgré ton manque absolu de scrupules et les insultes grossières que tu profères contre nous, je n'irai pas jusqu'à déclarer que la suspicion dont tu fais l'objet est motivée. J'ai même décidé de te mettre en garde contre des accusations très graves que certains de tes amis font peser sur toi. Non seulement aujourd'hui, tu es suspect, mais des gens affirment que tu es un agent de la Compagnie et que pour ne pas être découvert, tu te sers d'un ouvrier du jour de la fosse 21, comme intermédiaire entre toi et la Compagnie. Il nous fut même dit que tu faisais de cet ouvrier encore autre chose qu'un complice. [...] tu avoueras que le bolchevisme a introduit chez nous une profonde putréfaction morale<sup>958</sup> ».

A la veille du premier tour des municipales, c'est un rédacteur socialiste et confédéré de *la Tribune* qui met en garde Mangematin contre les rumeurs à relents homophobes qui circuleraient sur lui dans les rangs communistes à propos de sa collusion avec la Compagnie. On mesure là à quel point le futur maire de Harnes était déjà tenu en suspicion.

---

<sup>956</sup> *Ibid.*

<sup>957</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 19 mai 1929.

<sup>958</sup> *La Tribune*, 4 mai 1929.



C'est que la tactique électorale des candidats communistes leur a permis de ne pas effrayer l'électorat socialiste et probablement les voix d'électeurs « dissidents » désireux de sanctionner le candidat SFIO « officiel ».

En pleine période « classe contre classe », cette stratégie électorale victorieuse est condamnée parce qu'elle remet en cause le caractère national et unifié d'une campagne de classe en l'adaptant au contexte politique local ; désavoués l'un et l'autre par les instances régionales du Parti communiste, Delabre et Mangematin se rapprochent de la Ligue communiste pour le premier et de l'Opposition unitaire pour le second sans doute autant par conviction que par réaction à la sanction dont ils font l'objet. Les élections municipales fonctionnent au fond comme un révélateur de la tension entre électoralisme et exigence de pureté du parti révolutionnaire : héritier de la SFIO et d'un socialisme français qui a connu les mêmes tensions, le Parti communiste a toujours assumé de présenter des candidats aux élections pour y défendre son programme politique et conquérir des positions électorales ; si les élections législatives constituent des élections à caractère national, les élections municipales se jouent aussi sur des problématiques locales et rendent parfois nécessaires des compromis avec d'autres forces politiques afin de conquérir les positions municipales convoitées. Cette tension entre pratiques électoralistes et idéal révolutionnaire joue au moment du Congrès de Tours. Nombre des militants qui entendent rénover le socialisme français déplorent l'électoralisme et la notabilisation de certains dirigeants, particulièrement forte avec les députés-mineurs de la génération de Basly, dans le bassin minier du Pas-de-Calais. Mais le Parti communiste se retrouve confronté aux mêmes tensions et les accusations d'électoralisme ou d'opportunisme n'épargnent pas ses élus victorieux.

- L'élection législative partielle d'avril 1931 et les élections cantonales d'octobre 1931 :

L'année 1931 est marquée par des élections cantonales et au conseil d'arrondissement. Ces élections sont précédées d'une élection législative partielle qui a valeur de test dans la 6<sup>ème</sup> circonscription de Béthune, qui correspond au canton d'Houdain.

Il s'agit de remplacer Henri Cadot, le député-maire de Bruay-en-Artois, élu sénateur aux élections sénatoriales du 21 décembre 1930 face au conservateur Taillandier<sup>959</sup>. Au premier tour de ces élections sénatoriales, Cadot avait obtenu 670 voix de grands électeurs contre 615 à Taillandier, 338 à un autre conservateur, Boisieux, 261 au maire radical d'Arras, Delansorne, 157 à l'ex-sous-préfet Bertin-Ledoux et 43 au communiste Charles Level. Henri Cadot l'emporte finalement au troisième tour de scrutin grâce au désistement de Delansorne et de Bertin-Ledoux. Level ne retrouve que 19 voix au second tour de scrutin, ce qui signifie que 24 des 43 grands électeurs communistes n'ont pas suivi les consignes de leur parti et ont pratiqué la discipline républicaine pour le candidat socialiste afin d'empêcher l'élection d'un conservateur.

Cadot étant désormais sénateur, c'est Gaston Beltrémieux, maire de Fresnicourt depuis 1904 et conseiller général du canton d'Houdain depuis 1919 qui est choisi pour lui succéder. Face à lui, les communistes présentent Georges Vasseur, qui multiplie les réunions publiques : le 28 mars à Sains-en-Gohelle, devant cent auditeurs, le 29 à Houdain devant cinquante personnes et à Barlin pour un meeting qui réunit cinq cents auditeurs. Côté socialiste, un meeting organisé à

---

<sup>959</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 28 décembre 1930.

Bruay en présence de Renaudel et de Roger Salengro rassemble deux mille participants. A quelques jours du déclenchement de la grève des mineurs du 30 mars contre la baisse des salaires, Georges Vasseur, qui vient apporter la contradiction au cours du meeting de la SFIO qualifie Beltrémieux de « candidat des Compagnies minières qui veulent imposer le 6 pour cent de diminution aux mineurs » en raison de l'absence de soutien des confédérés à la grève lancée par les unitaires<sup>960</sup>. En dépit du contexte social a priori favorable au candidat communiste, Georges Vasseur est nettement battu avec 5 814 voix, soit 31,89 %, contre 12 416 voix et plus de 68 % à Gaston Beltrémieux. Si la progression est nette par rapport aux élections législatives de 1928 qui avaient vu Vasseur obtenir 3 669 voix, soit moins de 18 % des suffrages, il y avait à l'époque quatre candidats, ce qui fait dire à *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* que « les réactionnaires ont voté pour le candidat bolcheviste<sup>961</sup> ».

Six mois après l'élection législative partielle d'Houdain et deux ans et demi après les municipales de 1929, les élections cantonales et au conseil d'arrondissement des 18 et 25 octobre 1931 confirment le renforcement de l'ancrage communiste dans une partie du département du Pas-de-Calais. Alors que les communistes n'étaient présents que dans quatorze des quarante-six cantons du département – contre dix-sept en 1925 – ils sont désormais présents dans dix-neuf cantons. Les communistes représentent des candidats dans tous les cantons où ils étaient présents en 1928, ainsi que dans les cantons de Samer et de Montreuil-sur-Mer, au Sud de Boulogne-sur-Mer, celui de Guînes au Sud de Calais, celui de Lillers près de Béthune et enfin celui d'Avesnes-le-Comte, au Sud-Ouest d'Arras. Cette présence renforcée est le signe d'une volonté de couvrir plus de territoires, même si, comme en 1925 et 1928, une grande partie du département est dépourvue de candidats communistes. Le comparatif des cartes électorales de 1925, 1928 et 1931 montre clairement que le Parti communiste n'est influent que dans le bassin minier lensois et béthunois et sur le littoral autour de Calais et de Boulogne-sur-Mer, alors que le sud de l'Arrageois, la région du Ternois et l'Audomarois autour de Saint-Omer restent des terres de mission.

Comme en 1928, la concurrence entre socialistes et communistes tourne à l'avantage de la SFIO. De fait, la fédération socialiste investit des candidats qui disposent d'une assise politique et qui s'apparentent à des notables : elle peut d'abord compter sur ses quatre conseillers généraux et ses deux conseillers d'arrondissement sortants ; sur les six socialistes sortants, quatre sont maires et Gaston Beltrémieux et même député-maire. Au total, sur les trente cantons où elle présente des candidats, la fédération socialiste du Pas-de-Calais présente neuf maires, deux anciens maires et un ancien député<sup>962</sup>.

Le Parti communiste ne disposant pas du réseau d'élus locaux de la SFIO fait le choix, comme aux élections précédentes, de présenter des syndicalistes unitaires, secrétaires de syndicat, délégués-mineurs comme Arthur Dubus à Norrent-Fontes ou Louis Bigot à Liévin, parfois révoqués ou congédiés à l'image de Georges Vasseur ou d'André Parent ; sur les dix-neuf candidats communistes du Pas-de-Calais, le seul élu local à se présenter est Eugène Dieu,

---

<sup>960</sup> *L'Enchaîné*, 3 avril 1931.

<sup>961</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 19 avril 1931.

<sup>962</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 4 octobre 1931.

mineur syndiqué et conseiller municipal du village de Fampoux candidat dans le canton d'Arras-Sud<sup>963</sup>.

Dans le canton de Carvin, comme en 1928, c'est Cyprien Quinet qui est à nouveau candidat pour le Parti communiste pour les élections au conseil d'arrondissement. Depuis les dernières élections cantonales, Quinet, qui est membre du Bureau de la région Nord du PC, est devenu secrétaire permanent du syndicat unitaire des mineurs du Pas-de-Calais. Après un stage à l'Ecole régionale du Nord (février 1930) où il a été classé parmi les meilleurs élèves, il effectue un stage d'un an en URSS (juin 1930-juillet 1931) à l'École léniniste internationale de Moscou<sup>964</sup>. A son retour, il est nommé secrétaire national de la Fédération CGTU des travailleurs du Sous-sol. C'est donc un militant de tout premier plan, qui occupe d'importantes fonctions nationales et sur lequel le PCF a investi et fonde de sérieux espoirs qui affronte le socialiste François Autem, adjoint au maire de Dourges, soutenu, selon *l'Enchaîné*, par

« le socialiste renaudellien Evrard, qui [...] y met un peu plus d'empressement qu'en 1929 lors des élections au Conseil général, car cette fois son mandat est en jeu, du fait de la poussée des masses vers le Parti Communiste qui, loin s'en faut, n'est pas encore mort, mais se développe chaque jour<sup>965</sup> ».

La notice individuelle de Cyprien Quinet établie par la police spéciale en 1932 ignore son passage par l'Ecole léniniste internationale et le croit parti pour un congrès : « En juillet 1930, s'est rendu en URSS sans passeport pour assister à un Congrès de l'Internationale ouvrière ; aurait resté en Russie jusqu'en juin 1931 » ; le document le juge « orateur médiocre, violent, très ambitieux et dangereux<sup>966</sup> ».



( Cyprien Quinet,  
*L'Enchaîné*, 3 avril 1936. )

<sup>963</sup> *L'Enchaîné*, 9 octobre 1931.

<sup>964</sup> RGASPI, 517/1/1111/35, rapport sur le recrutement des élèves du PCF pour les cours de 9 mois de l'Ecole léniniste internationale (Année scolaire 1930-1931).

<sup>965</sup> *L'Enchaîné*, 6 octobre 1931.

<sup>966</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, notice individuelle de Cyprien Quinet.

Dans le canton de Lens-Est où Henri Darguesse, le secrétaire régional du syndicat unitaire des mineurs, se présente contre le conseiller général socialiste sortant, Paul Sion, les communistes se targuent d'avoir mis Sion « en déroute » lors de plusieurs réunions publiques à Vendin-le-Vieil, Sallaumines et Annay-sous-Lens malgré la présence du maire de Sallaumines Jacques Louart et d'une « grande quantité d'employés des Mines de Lens » qui « applaudissaient Sion et mettaient obstruction à l'exposé de notre candidat<sup>967</sup> ». L'attaque vise à présenter le candidat socialiste non pas comme le candidat des ouvriers, mais celui des « employés », c'est-à-dire, dans la hiérarchie de l'industrie minière, d'une catégorie intermédiaire naturellement plus proche du patronat. A Evin-Malmaison et Leforest, les réunions publiques animées par Raoul Evrard auraient aussi tourné à l'avantage des communistes et de Cyprien Quinet, venu apporter la contradiction, malgré l'appui apporté au candidat socialiste par le maire d'Evin-Malmaison « Courmont, gros patron brasseur », qui aurait « contraint tout son personnel et le personnel municipal à être présent et à applaudir Evrard » et malgré la présence d'une escorte de « mercenaires » autour d'Evrard<sup>968</sup>. La version est sensiblement différente pour le correspondant de *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* qui affirme que

« Des colonnes seraient nécessaires pour relater le réquisitoire de Raoul Evrard contre le parti communiste. Fait avec la fougue qu'on lui connaît, il souleva à maintes et maintes reprises les applaudissements chaleureux de l'auditoire. Le pauvre Quinet essaya de répliquer, mais il le fit piteusement. Il faisait pitié à voir. Bredouillant, ne trouvant pas ses mots, ayant perdu son allure superbe, on le sentait complètement dérouter. Seuls l'applaudirent les quinze bougres qui l'accompagnent partout, la rage au ventre, l'écume aux lèvres. Autant que Quinet lui-même. Ils avaient l'air d'avoir perdu la boussole<sup>969</sup> ».

La carte des résultats électoraux du Parti communiste aux élections cantonales de 1931 se distingue peu de la carte de 1928, mais présente quand même un certain nombre de différences. On constate d'abord la faiblesse du socle électoral communiste dans les sept cantons du littoral. Les communistes y enregistrent leurs plus mauvais scores, avec moins de 5 % des voix dans les cantons de Guînes et de Montreuil ; ils obtiennent moins de 10 % des voix dans les deux cantons de Calais, dans le canton de Samer et dans le canton de Boulogne-Sud où ils avaient pourtant franchi la barre des 10 % trois ans plus tôt. Il faut sans doute y voir la conséquence de la crise du communisme boulonnais consécutive aux événements du 1<sup>er</sup> août 1929 et aux exclusions d'Arthur Baly, de Jules Baly et d'Auguste Ohier.

Les scores obtenus par les communistes sont également faibles dans les deux cantons arrageois et dans le canton rural d'Avesnes-le-Comte. Le vote communiste, en revanche, se renforce encore dans le bassin minier avec désormais trois cantons dans lesquels les candidats communistes obtiennent plus de 30 % des suffrages dès le premier tour : le canton d'Houdain avec Georges Vasseur, celui de Liévin avec François-Louis Bigot et enfin celui de Vimy avec André Parent.

---

<sup>967</sup> *L'Enchaîné*, 9 octobre 1931.

<sup>968</sup> *Ibid.*

<sup>969</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 11 octobre 1931.



démocrate-populaire, Révillon, quand bien même ce dernier bénéficierait du report des voix du candidat conservateur, Darguesse ne perd pas de voix. Au contraire, il en gagne 70 entre les deux tours, passant de 3 996 voix à 4 066 voix entre le 18 et le 25 octobre. Il en va de même dans le canton de Carvin où le candidat socialiste, Autem, devance largement Cyprien Quinet et le candidat conservateur Vendeville. Là, Cyprien Quinet passe de 3 902 voix au premier tour à 3 770 voix au second, soit une perte minime de seulement 132 voix. Dans les deux cas, les candidats socialistes sont élus au scrutin de ballottage.



〔 *Henri Darguesse,*  
*La Voix populaire, 28 mai 1938* 〕

Il n'en va pas de même dans le canton de Norrent-Fontes, qu'évoquait l'hebdomadaire socialiste pour reprocher aux communistes d'être responsables de l'élection du candidat de droite. Comme partout, Arthur Dubus se maintient au second tour conformément à la tactique « classe contre classe », ne récupère que 918 voix au second tour alors qu'il en avait obtenu 1 714 une semaine plus tôt. Dubus perd donc 47 % de son électorat entre les deux tours. C'est que Decobert, le candidat socialiste arrivé second au soir du premier tour, accuse 1 400 voix de retard sur le conservateur Decroix. Malgré la décision du Parti communiste de maintenir la candidature de Dubus, environ 700 électeurs communistes du premier tour ont préféré modifier leur vote afin de barrer la route au candidat de droite<sup>971</sup>. Cette volatilité électorale démontre à l'évidence que pour une partie non négligeable de l'électorat communiste, la discipline républicaine entre partis de gauche prévaut face à l'adversaire de droite quand la dispersion des voix aurait pour effet d'avantager la droite.

Avec l'élection d'André Parent au conseil d'arrondissement, les communistes retrouvent le siège précédemment occupé par Désiré Level perdu en 1925. Ce succès communiste dans le canton de Vimy coïncide avec les victoires des candidats communistes au second tour des

---

<sup>971</sup> Voir annexe 24.

élections au conseil d'arrondissement dans les cantons de Valenciennes-Sud et de Douai-Nord, pris aux socialistes.

Pour *le Grand Echo du Nord*, les élections cantonales de 1931 se concluent donc par une « défaite socialiste<sup>972</sup> ». Les socialistes n'ont évidemment pas la même lecture des résultats du scrutin et se félicitent que

« malgré une crise économique favorable à la démagogie bolcheviste, tout au moins dans la région de Lens, nous avons réalisé des gains appréciables. [...] En 1928 ; nous avons 26 candidats dans 25 cantons, nous avons obtenu un total de 64 067 voix. En 1931, nous avons 32 candidats dans 29 cantons : nous avons obtenu 77 045 voix. Ce qui démontre que nous avons effectué, à travers tout le département, un gain de 13 878 voix<sup>973</sup> ».

Les communistes se réjouissent aussi, bien évidemment, d'avoir remporté quatre sièges de conseillers d'arrondissement et de progresser dans plusieurs cantons. Ils notent ainsi une progression de 200 voix entre 1928 et 1931 dans les deux cantons de l'agglomération de Boulogne-sur-Mer ; ils se félicitent, surtout de compter « plus de 10 000 combattants » dans les cantons de Vimy, Lens-Est et Lens-Ouest, qu'ils pressent de sauter le pas de l'adhésion<sup>974</sup>. Dans le canton de Vimy, l'élection d'André Parent est lue comme un désaveu de « ceux qui siègent à la mairie et qui s'intitulent encore "défenseurs de la classe ouvrière" » alors que Duvieuxbourg, le maire d'Avion, aurait « soutenu publiquement la candidature Legrand et invité certains conseillers de ses amis à voter pour Legrand pour barrer la route au communisme<sup>975</sup> ».

Ces bons résultats nourrissent tous les espoirs dans la perspective des élections législatives de 1932. Les communistes disposent désormais d'un bastion rouge. Si leur implantation est encore une implantation en « archipel » comme le souligne avec justesse Roger Martelli<sup>976</sup>, les communistes du Pas-de-Calais sont parvenus à constituer un solide îlot du communisme, dans une partie du bassin minier allant de Houdain à Vimy devenu leur bastion où ils obtiennent des scores supérieurs à 30 % des voix au premier tour et peuvent battre les socialistes comme l'élection de Parent vient de le démontrer. Si les communistes ne parviennent pas encore à l'emporter dans les villes moyennes du bassin minier, Lens, Liévin, Béthune ou Hénin-Liétard, qui sont plus peuplées, où les socialistes sont historiquement implantés comme à Lens et Liévin, où il existe une petite bourgeoisie votant à droite comme à Béthune, le PCF est devenu une force électorale majeure dans des villes de la couronne lensoise comme Avion, Sallaumines ou Méricourt ; le même phénomène est à l'œuvre dans le département du Nord voisin où les communistes s'implantent dans les villes de la couronne douaisienne et valenciennoise comme Waziers ou Somain, parvenant à envoyer leurs candidats au conseil d'arrondissement. Cet îlot rouge est profondément lié au poids du syndicalisme unitaire, démultiplicateur de l'influence communiste chez les mineurs du bassin du Pas-de-Calais dont il nous faut désormais retracer l'évolution dans la seconde moitié des années vingt.

---

<sup>972</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 26 octobre 1931.

<sup>973</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 1<sup>er</sup> novembre 1931.

<sup>974</sup> *L'Enchaîné*, 30 octobre 1931.

<sup>975</sup> *L'Enchaîné*, 3 novembre 1931.

<sup>976</sup> Roger MARTELLI, *L'archipel communiste...*, *op. cit.*

## **Le développement du syndicalisme unitaire dans le Pas-de-Calais dans la seconde moitié des années vingt**

La bolchevisation du Parti communiste à partir du milieu des années vingt affecte la CGT Unitaire. A l'échelle nationale, les effectifs de la CGTU tombent de 350 000 adhérents en 1925 à environ 200 000 adhérents en 1930, mais les chiffres sont mal connus et surévalués pour plusieurs raisons : dans le but d'attirer plus de travailleurs que la CGT confédérée, de contenter l'ISR mais aussi parce que les méthodes de dénombrement des effectifs ne permettent pas de connaître le nombre exact des adhérents. Ainsi, pour l'année 1926, le nombre des cartes placées diffère entre le chiffre avancé par Gaston Monmousseau dans la revue de l'Internationale syndicale rouge (525 000 adhérents) et celui donné dans le compte-rendu financier paru dans *la Vie syndicale* (475 000 adhérents), établi sur une base d'une moyenne de sept timbres mensuels par carte qui laisse pour le moins sceptiques Pierre Monatte et ses amis de *la Révolution prolétarienne*<sup>977</sup>.

On dispose néanmoins de quelques données pour notre période. Ainsi, un rapport de la Région du Nord à la section syndicale centrale daté du 6 mai 1930 fournit, pour le Nord et pour le Pas-de-Calais le nombre de timbres placés pour chaque syndicat et chaque Union locale de la Région entre 1926 et 1928<sup>978</sup>.

En se basant sur le mode de calcul utilisé par la CGTU d'une moyenne annuelle de sept timbres payés par adhérent, on arrive donc à des effectifs militants estimés d'environ 11 400 adhérents en 1926, 10 400 en 1927 et de moins de 9 800 en 1928, soit une diminution des effectifs de l'ordre de 15 % sur trois ans.

On suivra cependant ici l'analyse de Dominique Andolfatto sur le dénombrement des effectifs militants à partir du nombre de timbres ; de fait une moyenne de sept timbres de cotisation collés par carte paraît basse et il faudrait sans doute plutôt retenir une moyenne de neuf timbres par carte :

« Naturellement, on peut toujours imaginer que l'adhérent "fidèle" ou stable - présent au premier janvier et toujours adhérent au 31 décembre - paie ses 12 timbres. Cet idéal ne sera atteint qu'avec le prélèvement automatique sur le compte chèque à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Un raisonnement simple permet de déterminer une "fourchette" au sein de laquelle la réalité se situe probablement :

- L'hypothèse la plus optimiste est la suivante : d'une part, les syndiqués stables paient en moyenne 11 timbres mensuels (cela suppose une organisation solide et un "percepteur" efficace) ; d'autre part, les arrivées compensent les départs qui se répartissent également au cours de l'année et concernent un dixième des adhérents (on suppose donc que la durée moyenne de l'adhésion est de dix ans, ce qui est vraiment optimiste !). Cela donne 10,5 timbres par adhérent (les cartes placées). [...]

- Dans l'hypothèse pessimiste, les adhérents présents toute l'année paient 10 timbres mensuels (ce qui suppose déjà un percepteur doué) ; les arrivées et les départs concernent un quart de l'effectif (durée moyenne de l'adhésion : 4 ans) et se compensent à peu près. Cela donne 8,5 timbres par adhérent. On peut donc en retenir que le ratio de 8 timbres par adhérent est un plancher réaliste pour des branches économiques comme l'Agriculture, la grande industrie, le textile-habillement où le personnel ouvrier est payé à la quinzaine, voire à la semaine et où le turn over de la main d'œuvre est important...

---

<sup>977</sup> *La Révolution prolétarienne*, 15 août 1927.

<sup>978</sup> RGASPI, 517/1/991/82-90, rapport de la Région du Nord à la Section syndicale centrale sur la situation syndicale dans la région, 6 mai 1930.



Si la moyenne des timbres par carte descend en dessous de ce plancher, plusieurs explications sont possibles : il y a eu une forte perte ou un afflux d'adhérents nouveaux au cours de l'exercice, ou bien la perception des cotisations n'a pas été faite sérieusement, ou encore certains "porteurs de carte" ne sont pas de "vrais" syndiqués<sup>979</sup> ».

| <b>Nombre de timbres placés par Union locale unitaire du Pas-de-Calais</b>                  | <b>1926</b>          | <b>1927</b>          | <b>1928</b>         |
|---|----------------------|----------------------|---------------------|
| Union locale d'Arras  | 6 240                | 5 275                | 5 588               |
| Union locale d'Arques   | 2 753                | 2 673                | 1 150               |
| Union locale de Béthune   | 47 731               | 16 936               | 16 734              |
| Union locale de Boulogne-sur-Mer  | 12 005               | 10 061               | 8 040               |
| Union locale de Calais  | 2 046                | 3 090                | 2 821               |
| Union locale d'Hénin-Liétard  | 1 810                | 14 472               | 13 971              |
| Union locale de Lens  | 7 230                | 20 385               | 20 049              |
| <b>Total timbres placés</b>   | <b>79 815</b>        | <b>73 342</b>        | <b>68 353</b>       |
| <b><i>Effectifs adhérents estimés</i></b><br><i>(avec une moyenne de 7 timbres / carte)</i> | <b><i>11 402</i></b> | <b><i>10 477</i></b> | <b><i>9 764</i></b> |
| <b><i>Effectifs adhérents estimés</i></b><br><i>(avec une moyenne de 9 timbres / carte)</i> | <b><i>8 868</i></b>  | <b><i>8 149</i></b>  | <b><i>7 594</i></b> |

En prenant pour base de calcul une moyenne annuelle de neuf timbres de cotisation apposés par carte placée, on arrive donc à des effectifs estimés de 8 868 adhérents en 1926, 8 149 en 1927 et 7 594 en 1928 sans doute plus proche de la réalité.

Toutes les unions locales sont concernées par cette baisse, la forte fluctuation des effectifs entre les rayons de Béthune, Lens et Hénin-Liétard s'expliquant pour des raisons de périmètre : jusqu'en 1926, tous les adhérents du syndicat des mineurs étaient comptabilisés à l'UL de Béthune où se trouvait le siège social du syndicat, mais à partir de 1927, les mineurs dépendant des UL de Lens et d'Hénin-Liétard sont comptabilisés dans leur UL comme l'explique le commissaire spécial de Béthune au Préfet, intrigué par une différence aussi importante<sup>980</sup>.

Sur les près de 80 000 timbres réglés en 1926 par les syndicats unitaires du département, plus de 37 000 proviennent du syndicat des mineurs et la proportion est la même en 1927 et 1928.

<sup>979</sup> Dominique ANDOLFATTO, Dominique LABBE, « La syndicalisation à la CGT de 1906 à 1945 », 2006, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00759056>, p. 5.

<sup>980</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 11 janvier 1930.

Viennent ensuite les cheminots avec plus de 24 000 timbres, les dockers avec 3 100 timbres et les métallurgistes avec 2 160 timbres réglés en 1926.

Un autre rapport, rédigé en octobre 1930, avance plutôt le chiffre de 9 000 adhérents pour le syndicat unitaire des mineurs du Pas-de-Calais<sup>981</sup>. Ce chiffre coïncide avec celui des autorités qui évaluent les forces du syndicat unitaire des mineurs à 10 000 adhérents en 1926<sup>982</sup>.

Le chiffre de 9 à 10 000 adhérents ne concorde vraisemblablement pas avec celui des timbres payés, que l'on se base sur une moyenne de neuf timbres ou même de sept timbres mensuels ; en d'autres termes, le nombre d'adhérents est probablement surévalué par le PC et par la police spéciale. Il est aussi possible que de nombreux syndiqués, peu assidus aux réunions du syndicat, paient leurs cotisations de manière épisodique.

Dans un rapport de 1931, Georges Claverie pointe du doigt l'amateurisme de certains trésoriers dans la collecte des cotisations et la tenue de leur comptabilité :

« Les syndicats perçoivent une cotisation fixe qui varie selon la décision du syndicat 4, 5 ou 6 francs par mois. Dans le Nord, les cotisations sont plus élevées et on les perçoit non tous les mois, mais chaque semaine et après 4 cotisations on appose le timbre confédéral. Les cotisations devraient être basées sur le salaire, nous n'avons pas encore pu réaliser cela car la perception est très mal organisée et nous ne pouvons pas encore mieux faire. Nous avons décidé d'avoir une carte bi-annuelle, mais il ne nous était pas possible de le réaliser parce que nos syndicats sont mal gérés, mal administrés et tant que nous ne pourrons pas améliorer notre administration. [...] Il y a des syndicats qui n'ont pas de comptabilité. Les entrées ni les sorties ne sont pas portées sur des livres, nous avons décidé de faire des cours spéciaux pour les trésoriers des syndicats, de leur apprendre à bien tenir les comptes, à bien calculer, et c'est un travail à faire en premier lieu avant d'apporter des modifications plus importantes<sup>983</sup> ».

Les effectifs des syndicats unitaires doivent être mis en relation avec ceux du Parti communiste et également avec ceux de la CGT confédérée.

Pour l'année 1926, les 8 860 à 11 400 adhérents estimés de la CGTU sont quatre à six fois plus nombreux que les 1 853 adhérents du PC ; la proportion entre adhérents communistes et unitaires est de un à sept pour les années 1927 et 1928. Dans le même temps, la CGT confédérée revendique 33 000 mineurs affiliés au syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, soit près de quatre fois les effectifs du syndicat unitaire.

Une réorganisation s'opère en 1926 : elle prévoit la

« substitution aux UD et UR actuellement existantes des régions industrielles et économiques. La transformation des syndicats locaux de métier en syndicats régionaux d'industrie avec sections locales dans tous les centres industriels de la région [...]. La création et le développement des Unions locales composées de sections syndicales dans tous les centres où s'exercent plusieurs industries<sup>984</sup> ».

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, cette réorganisation se traduit par la création d'un syndicat régional des mineurs et un accent mis sur les Unions locales. Avec une année de recul, Charles

---

<sup>981</sup> RGASPI, 517/1/991/136, rapport sur la situation minière de la I<sup>ère</sup> Région de France, 25 octobre 1930.

<sup>982</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial de Béthune au sous-préfet du Pas-de-Calais, 18 août 1926.

<sup>983</sup> RGASPI 495/32/91/81, fonds du Secrétariat latin de l'IC, cité par Romain DUCOULOMBIER, « La CGTU, cette inconnue », <https://tempspresents.com/2013/11/08/romain-ducoulombier-confederation-generale-travail-cgtu-cette-inconnue/>, 2013.

<sup>984</sup> RGASPI, 517/1/384/82, plan de réorganisation de la CGTU adopté au CCN de 1926.

Level constate toutefois le relatif échec de la nouvelle organisation en raison du manque de cadres, qu'il soulève lors du Comité général de l'UL unitaire de Béthune :

« Level [...] marque d'abord les faiblesses constatées et les réalisations obtenues depuis le 1<sup>er</sup> mai 1926, date à laquelle [...] l'Union Locale anciennement enfermée dans le cadre communal de Béthune vit son rayonnement porté jusqu'aux confins du Bassin minier, vers l'Ouest par la réorganisation confédérale. La principale faiblesse fut marquée par le manque de cadres pour cette transformation et par le peu d'empressement manifesté par la majorité des militants à s'adapter au resserrement organique qui devait en résulter. Au lieu de se voir immédiatement renforcé, sitôt la suppression de l'Union départementale et la création du Syndicat Régional du sous-sol, le Comité général de l'UL ainsi élargie et le bureau exécutif furent au contraire affaiblis par le départ forcé de plusieurs de nos camarades victimes les uns, de la répression patronale, les autres, comme Duport et Vasseur, emprisonnés avec la complicité des chefs social-démocrates décorés [...]. Ce fut d'ailleurs cette dernière faute de nos adversaires qui nous aida à relever rapidement dans l'action le niveau idéologique de nos militants<sup>985</sup> ».

La lecture de ce rapport de Level permet de mieux comprendre les circonstances de la redéfinition du périmètre des UL unitaires, en les faisant coïncider avec ceux des rayons communistes du département ; la création d'un syndicat régional du sous-sol est une autre conséquence de la création de la Région Nord du PCF : si elle apparaît logique dans la mesure où le bassin minier chevauche le Nord et le Pas-de-Calais, il s'agit aussi de créer une liaison étroite entre la Région Nord et le syndicat régional, dans lequel le PCF puise ses forces vives. Un an après cette réorganisation, la baisse du nombre de timbres payés, révélatrice d'une diminution des effectifs, témoigne de l'échec de la redéfinition du périmètre des UL. L'explication fournie par Charles Level est classique et revient dans la plupart des rapports politiques comme syndicaux des cadres communistes et unitaires : Level explique les difficultés par le manque de cadres et par la répression patronale et gouvernementale. Mais si la répression est une réalité, il reste que la CGTU a incontestablement des difficultés à recruter de nouveaux adhérents.

La question du recrutement est l'objet de nombreuses discussions. Le moyen privilégié employé tant par les unitaires que par les confédérés est le contrôle des cartes à l'entrée du puits de mine : il permet de rappeler aux syndiqués qui auraient oublié de payer leur cotisation de se mettre à jour et il incite les non-syndiqués à se syndiquer. Alfred Daniaux, le délégué-mineur unitaire de la fosse 3 des Mines de Dourges et secrétaire de l'UL unitaire d'Hénin-Liétard explique ainsi comment son camarade Fournier, également délégué-mineur, a fait 67 syndiqués en une seule journée. La pratique, cependant, n'est pas partout possible comme le lui rappelle Paul Carron qui note que dans la concession de Noeux-les-Mines, une opération de contrôle des cartes à l'entrée du puits « serait signaler les ouvriers qui appartiennent à notre organisation<sup>986</sup> ». Par ailleurs, il arrive que les opérations de contrôle des cartes donnent lieu à des incidents avec les adhérents du syndicat adverse, comme à Hénin-Liétard, en août 1929 :

« La section de puits de Mulot du syndicat unitaire avait décidé de faire un contrôle des cartes syndicales à la porte du puits avec le concours des délégués-mineurs Darras et Corroenne, aidés de camarades syndiqués unitaires. [...]

---

<sup>985</sup> *L'Enchaîné*, 16 avril 1927.

<sup>986</sup> RGASPI, 517/1/698/29, procès-verbal de la réunion de la fraction du syndicat des mineurs du bassin du Pas-de-Calais, 31 mai 1927.

Nous avons en l'occurrence invité les confédérés à présenter leurs cartes et à contrôler avec nous. Furent pointées au contrôle 177 cartes unitaires, 26 cartes confédérées. Nous avons fait trente-deux nouvelles adhésions. A noter qu'une quinzaine des plus haineux et récalcitrants confédérés ont refusé de présenter leur carte<sup>987</sup> ».

De fait, ce type d'opération de contrôle des cartes peut être vécu comme une forme de pression et d'intimidation par les non-syndiqués, ainsi stigmatisés s'ils n'acceptent pas de prendre une carte syndicale. De plus, comme on le voit à travers cet exemple de la fosse Mulot d'Hénin-Liétard, les militants du syndicat adverse n'apprécient pas nécessairement ce qui peut apparaître comme une démonstration de force du syndicat organisateur d'un contrôle des cartes.

Dans le Pas-de-Calais, c'est donc sur fond d'une concurrence extrêmement rude avec la CGT Confédérée que se développe le syndicalisme unitaire, comme c'est le cas dans d'autres départements comme la Loire Inférieure où l'UD confédérée est « plus forte en nombre de syndiqués [...], plus diversifiée » et « peut se reposer sur des personnalités importantes<sup>988</sup> ». L'Union départementale unitaire, initialement dirigée par Adolphe Mangematin, est dirigée par Charles Level entre 1924 et 1930. Membre du comité exécutif de la fédération départementale communiste du Pas-de-Calais puis de la Région Nord-Pas-de-Calais, Level, ancien secrétaire de mairie de Méricourt devenu employé de coopérative à Béthune puis représentant en assurances dans un cabinet de Lens, est un cadre communiste déterminé à appliquer les consignes syndicales données par le Parti.

On en veut pour preuve le rapport déjà cité de Roger Duisabou, le délégué du Comité central chargé de suivre la région Nord au printemps 1925, qui consacre un paragraphe de son rapport au lien entre CGTU et Parti communiste dans la région. Il note :

« un malaise existe sur ce terrain et le secrétaire de l'UD vient rarement à la Fédération, n'assiste pas aux réunions de la CE fédérale dont il est membre et il écrit plus souvent qu'il ne vient. Il y a divergence de vue en particulier sur l'unité syndicale et sur la ligne politique que suit la Fédération qui elle est complètement d'accord avec les directives du Centre. Quelques secrétaires d'Unions locales sont entièrement d'accord avec Porreye et aggravent les rapports en menant une campagne sourde contre la Fédération et la direction de leur rayon. Exemple : Delarue à Douai, Hostyn à Tourcoing, Dilliès à Lille. Par contre, des secrétaires de syndicats sont entièrement d'accord avec nous sur la question syndicale comme sur toutes nos tâches politiques. Exemple : [...] le camarade Level, secrétaire de l'UD du Pas-de-Calais<sup>989</sup> ».

A un moment où une partie des cadres syndicaux du département du Nord, à commencer par Maurice Porreye, le secrétaire de l'UD, résistent à la bolchevisation des organisations communiste et unitaire, Charles Level, dans le Pas-de-Calais, fait figure de bon élève.

L'opposition unitaire qui se développe au sein de la CGTU notamment chez les dockers et dans la Fédération unitaire de l'enseignement a peu de prises dans le Pas-de-Calais, à l'exception des cas de Mangematin à Harnes et de Jules Baly à Boulogne, qui sont tous deux exclus et marginalisés. Dans le rapport précédemment cité de mai 1930, si plusieurs syndicats affiliés aux UL nordistes sont soulignés comme étant acquis à l'opposition unitaire, ce n'est le cas pour

---

<sup>987</sup> *L'Enchaîné*, 30 août 1929.

<sup>988</sup> Christophe PATILLON, « La CGTU en Loire-Inférieure de 1922 à 1935 », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 102, numéro 3, 1995, *La CGT en Bretagne : Un centenaire*, pp. 91-113.

<sup>989</sup> RGASPI, 517/1/289/71-72, rapport de Roger Duisabou sur la situation dans la région du Nord, 19 mars 1925.

aucun des syndicats du Pas-de-Calais<sup>990</sup>. Si quatre syndicats se prononcent contre l'augmentation des cotisations lors du congrès confédéral de Paris de 1925<sup>991</sup>, tous se prononcent en revanche pour la rééligibilité des dirigeants ; deux ans plus tard, au congrès confédéral de Bordeaux de 1927, l'intégralité des syndicats du Pas-de-Calais vote pour le rapport moral<sup>992</sup> ; en 1929, lors du congrès de Paris, il n'y a qu'un seul syndicat du Pas-de-Calais, celui des PTT de Calais qui se prononce contre le rapport moral présenté par la direction confédérale<sup>993</sup>.

L'imbrication entre Parti communiste et syndicat unitaire existe à tous les niveaux. Elle existe au niveau du syndicat régional unitaire des mineurs, dont tous les membres du bureau appartiennent au Parti communiste<sup>994</sup>. Elle se vérifie à Béthune où l'Union locale est aussi dirigée par Charles Level de 1926 à 1928. La proximité entre les deux organisations est telle qu'elles partagent le même immeuble ce qui permet au comité de rayon de se féliciter de l'excellent travail de sa commission syndicale dans un rapport sur l'activité du rayon depuis 1925 paru dans *les Cahiers du bolchevisme* :

« cette commission a travaillé en commun avec la fraction de l'Union locale de Béthune et de l'Union départementale ; cela s'explique puisque dans le même immeuble se trouvent les trois bureaux : U.D.U, Bureau des Mineurs et siège du rayon<sup>995</sup> ».

L'imbrication des structures communistes et unitaires se joue en premier lieu au sein des fractions communistes des syndicats unitaires, et notamment, pour le Pas-de-Calais, au sein de la fraction communiste du syndicat unitaire des mineurs : la mise en œuvre des campagnes électorales pour les élections aux postes de délégués-mineurs ou aux caisses de secours y est discutée, de même que les campagnes de recrutement, mais la fraction communiste du syndicat des mineurs est confrontée à un problème récurrent d'absentéisme. Ainsi, lors de la réunion du 31 mai 1927 à Lens, les absences de délégués-mineurs comme Michel Richard, l'ancien maire de Méricourt et Adolphe Mangematin, l'ancien secrétaire de l'UD, sont particulièrement remarquées et font l'objet d'un blâme<sup>996</sup>. Ces absences s'expliquent sans aucun doute par la multiplicité des réunions : réunions de cellule et de rayon, réunions de fraction syndicale, de comité régional, mais aussi réunions de section syndicale, réunions de commission exécutive de l'UL ou de l'UD... Les mêmes militants occupant des responsabilités politiques et syndicales sont sollicités pour de très nombreuses réunions.

---

<sup>990</sup> RGASPI, 517/1/991/82-90, rapport de la Région du Nord à la Section syndicale centrale sur la situation syndicale dans la région, 6 mai 1930.

<sup>991</sup> Voix annexe 7.

<sup>992</sup> Voir annexe 8.

<sup>993</sup> Voir annexe 9.

<sup>994</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5532, compte-rendu du congrès du syndicat unitaire des mineurs de la I<sup>ère</sup> région, 13 octobre 1937. Liste des membres de l'exécutif régional du syndicat des mineurs en 1927 : Marceau Morival, Victor Moniot, Lucien Raux, Jules Mattez, Léon Dujardin, Clotaire Gourlet, Jean Wantelet, Alfred Laurent, Arthur Dubus, Domitien Peugnet, P-H Descamps, Emile Duport, Henri Relurier, Louis Dubois, Louis Heurteaux, Henri Morival, Zéphir Blot, Aristide Grousseau, Cyprien Quinet, Emmanuel Parcy, Georges Vasseur, Désiré Latinus, Jules Caron, Michel Richard, Urbain Fouquet, Joseph Thiébaud, Henri Darguesse, Henri Darras.

<sup>995</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 4 février 1926.

<sup>996</sup> RGASPI, 517/1/698/27-31, procès-verbal de la réunion de la fraction du syndicat des mineurs du bassin du Pas-de-Calais, 31 mai 1927.

## Les délégués-mineurs de la CGTU : des cadres syndicaux sous surveillance

Un autre problème de fond apparaît dans les relations entre parti et syndicat dans la Région Nord en général et dans le bassin minier du Pas-de-Calais en particulier : le syndicat unitaire des mineurs et, à travers lui, le Parti communiste, tirent profit de la notoriété des délégués-mineurs. Délégués du personnel avant l'heure, les délégués-mineurs, qui disposent de pouvoirs de contrôle et d'investigation en matière de sécurité et d'accidents du travail sont un atout essentiel pour le syndicat. Le Parti communiste n'hésite d'ailleurs pas à les mettre en avant, ès qualités, aux élections cantonales ou législatives. Dans le procès-verbal de la réunion de la fraction du syndicat des mineurs cité précédemment, Henri Jacob souligne par exemple que :

« Nous avons 44 responsables : les délégués-mineurs ; 44 révolutionnaires professionnels ; nous ne réclamons d'eux que du travail pour le renforcement de notre influence syndicale et de notre Parti. Pour les élus du Parti, nous devons exiger le contrôle le plus sérieux du travail accompli. Nous devons avant les élections des délégués mineurs examiner le travail de chacun d'eux pendant leur mandat et être sévères pour ceux qui n'auraient pas accompli le travail du Parti et du syndicat pendant leur mandat<sup>997</sup> ».

Vitrine du syndicat unitaire et du Parti communiste, les délégués-mineurs sont des cadres syndicaux qui disposent de ressources propres au sein du mouvement communiste : ils doivent leur élection à l'investiture du syndicat et au soutien du PC, mais ils la doivent aussi à leur notoriété et à leur efficacité personnelle au service de leurs collègues de la mine. Cette légitimité personnelle et électorale est un atout pour le Parti communiste qui l'utilise en présentant des militants délégués-mineurs aux élections, mais elle donne aussi à ces militants de l'indépendance vis-à-vis de la structure partisane comme l'illustre le cas d'Adolphe Mangematin élu à Harnes à la faveur des divisions de la SFIO, mais qui doit aussi son élection à sa notoriété de délégué-mineur et à sa campagne personnelle.

En ce qu'elles sont révélatrices de l'audience respective des deux CGT, les élections des délégués-mineurs et les élections aux caisses de secours scandent les pages intérieures de la presse socialiste et communiste.

On se désole ainsi, côté socialiste, de la réélection des candidats unitaires aux élections des délégués-mineurs de 1926 à Harnes :

« Une fois de plus, les mineurs trompés par les mensonges et les insultes distribuées à profusion contre les militants du Syndicat, ont voté pour les candidats communistes. [...] une fois de plus, le mensonge, la fourberie ont eu raison du bon sens de l'électeur<sup>998</sup> ».

L'hebdomadaire socialiste explique la défaite des candidats confédérés par la prime aux sortants dont bénéficient les délégués-mineurs unitaires, mais aussi par le manque de mobilisation des 400 adhérents de la section syndicale confédérée harnésienne. Côté communiste, commentant la victoire des confédérés aux élections de 1928 à la caisse de secours de la concession de Carvin avec 375 voix contre 320 aux unitaires, *l'Enchaîné* attribue la défaite aux pressions

---

<sup>997</sup> *Idem*

<sup>998</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 27 juin 1926.

patronales<sup>999</sup> ; il en va de même aux élections de 1929 et le journal, qui se félicite de la progression des unitaires qui obtiennent 403 voix contre 433 aux confédérés sur 836 votants et 1 090 inscrits se désolé de la moindre participation aux élections aux caisses de secours par rapport à celles des délégués-mineurs : « les employés de la Compagnie de Carvin, les ouvriers du jour encore illusionnés par les réformistes sans réformes assurent pour le moment l'élection des Alliés de la Compagnie de Carvin<sup>1000</sup> ». L'association des adversaires socialistes et confédérés aux compagnies minières, on l'a vu, est une accusation classique de la part du mouvement communiste et unitaire, de même que l'opposition entre ouvriers du fond, dont le travail est le plus pénible, et employés et ouvriers du jour qui formeraient la clientèle socialiste et confédérée.

Si les comptes-rendus d'inspections des délégués-mineurs sont très nombreux dans la presse ouvrière, d'autres articles témoignent de l'indépendance de certains délégués-mineurs : ainsi, on apprend dans *l'Enchaîné* l'exclusion d'un certain Crépieux, délégué mineur unitaire à la fosse 21 de Courrières pour refus de se soumettre à la règle de limite d'âge qui aurait dû le conduire à ne plus se représenter<sup>1001</sup>.

Les bastions du syndicat unitaire des mineurs se confondent avec les zones de force de l'influence communiste : c'est Harnes avec Mangematin, Hénin-Liétard où Alfred Daniaux est élu délégué-mineur en 1928, Noyelles-Godault où Henri Darras est élu délégué-mineur en 1929, Montigny-en-Gohelle avec Jules Senocq ou encore Ostricourt avec Xavier Durut et Cyprien Quinet<sup>1002</sup>.

L'importance de la corporation minière pour le syndicalisme unitaire et pour le Parti communiste est décisive, non seulement parce que c'est chez les mineurs et en particulier dans les rangs du syndicat unitaire des mineurs, héritier de la tradition syndicaliste révolutionnaire du broutchoutisme, que se recrutent les forces vives du Parti communiste, mais aussi parce que dès cette époque, on retrouve tous les éléments de la mythologie du mineur sur laquelle s'appuiera ultérieurement le Parti communiste dans les années cinquante, le mineur de fond devenant, après les grèves de 1936, de mai-juin 1941 et de 1947-1948 un exemple de l'identité du PCF comme l'a bien montré Marc Lazar :

« Par leur environnement, leur travail, leur histoire et leurs luttes, les mineurs incarnent [...] l'identité ouvrière. [...] Le Parti communiste inscrit sa représentation du mineur dans un passé lui-même glorifié. L'histoire de la corporation, jalonnée de ses peines quotidiennes et de ses drames retentissants, de son puissant et prestigieux syndicalisme et de ses grandes grèves, se transforme en une mythologie. Elle veut contribuer à mobiliser les ardeurs et doit démontrer l'ascension irrésistible de la conscience de la classe ouvrière qui se manifeste dans la Puissance du Parti communiste. [...] Enfin, selon le PCF, les revendications et les luttes des mineurs n'expriment pas les intérêts corporatistes, mais ceux de l'ensemble du prolétariat dont ils forment l'avant-garde<sup>1003</sup> ».

---

<sup>999</sup> *L'Enchaîné*, 15 septembre 1928.

<sup>1000</sup> *L'Enchaîné*, 30 août 1929.

<sup>1001</sup> *L'Enchaîné*, 28 janvier 1928.

<sup>1002</sup> *L'Enchaîné*, 9 juin 1931.

<sup>1003</sup> Marc LAZAR, « Le mineur de fond : un exemple de l'identité du PCF », *Revue française de science politique*, 35<sup>e</sup> année, n°2, 1985. pp. 195-196.

## Confédérés et unitaires : l'impossible front unique

Particulièrement visible lors des élections professionnelles, la lutte acharnée que se livrent unitaires et confédérés est encore amplifiée lors des mouvements de grève comme par exemple la grève de 24 heures du 9 août 1926 lancée par la CGTU en solidarité avec les mineurs anglais. Engagé dans des négociations avec les représentants des compagnies houillères des bassins du Nord, du Pas-de-Calais et d'Anzin pour une revalorisation des salaires, le syndicat des mineurs confédéré se félicite du succès de l'entrevue de Douai qui débouche sur une augmentation du salaire de base des mineurs et du complément de salaire de 15 % assortie d'une majoration<sup>1004</sup>. Satisfait de l'issue des négociations, le syndicat des mineurs appelle les ouvriers à ne pas faire grève, au grand dam de *l'Humanité* qui dénonce

« l'offensive contre-révolutionnaire » des « briseurs de grève » : « Les chefs réformistes exhortent leurs adhérents à faire les jaunes. La Tribune, organe du syndicat réformiste des mineurs du Pas-de-Calais, a la physionomie d'une feuille spéciale tirée contre la grève. Tous les leaders dénoncent ce qu'ils appellent la manœuvre communiste. Havenne se laisse même aller jusqu'à dire que ceux qui ont lancé l'ordre de grève sont bons pour le cabanon ou la camisole de force [...]. Et cette prose est déversée à des milliers d'exemplaires dans tous les bassins et nombre d'ouvriers que nous nous refusons à confondre avec les chefs, s'en abreuvent quotidiennement. » Dénonçant les « manœuvres patronales et réformistes », le quotidien communiste relativise le résultat des négociations : « on savait par avance dans le bassin minier qu'une augmentation serait consentie, mais que c'est la menace de grève des unitaires qui la provoquait<sup>1005</sup> ».

Si la grève est assez suivie dans la Loire et dans le Gard, on compte peu de grévistes dans le Pas-de-Calais où le vieux syndicat, majoritaire dans les puits de mines et estimant avoir eu gain de cause lors des négociations, n'appelait pas à la grève.

*Le Grand Echo du Nord*, qui se félicite de l'échec d'un mouvement mené par des « *despotes hurluberlus* » qui voudraient mener les travailleurs « *au knout* » note ainsi que

« la grève de 24 heures, dite de solidarité, pour les mineurs anglais, fomentée par les communistes, a piteusement avorté. Partout, le travail est normal, sauf à Courrières, Dourges et Ostricourt, où, en tenant compte des absences ordinaires du lundi, et des maladies, on compte de 1 800 à 2 000 chômeurs à peine. L'ensemble a suivi les instructions du vieux syndicat, les mineurs de Liévin et d'Avion n'ont pas travaillé lundi matin, mais pour une raison majeure, c'est la ducasse d'Avion. [...] A Auchel, un maigre cortège s'ébranla avec une heure de retard. Quatre orateurs parlèrent devant quelques douzaines de chômeurs<sup>1006</sup> ».

L'appréciation, on s'en doute, est diamétralement opposée dans les colonnes de la presse communiste pour qui la grève de 24 heures a été un succès, avec 70 % de grévistes dans le Pas-de-Calais et un imposant cortège de 3 000 manifestants à Hénin-Liétard dans lequel se trouvaient des « femmes menant les enfants par la main, des gosses juchés sur les épaules du père, des vieux, des unitaires, des confédérés, tous fraternellement unis contre l'ennemi commun : le patronat minier<sup>1007</sup> ».

---

<sup>1004</sup> *Le Peuple*, 9 août 1926.

<sup>1005</sup> *L'Humanité*, 9 août 1926.

<sup>1006</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 10 août 1926.

<sup>1007</sup> *L'Humanité*, 10 août 1926.



Stephen Valot, le reporter de *l'Œuvre*, confirme le succès de la grève de 24 heures dans la concession de Courrières, qui serait dû aux mentalités des travailleurs influencés de longue date par les idées révolutionnaires :

« Voici Dourges, Hénin-Liétard, Montigny, Sallaumines. Ce fut toujours un coin de mauvaises têtes, de jamais contents, fief jadis de l'agitateur Broutchoux. L'endroit est resté fortement communiste. A Hénin-Liétard, le syndicat local accuse 95 % de chômeurs<sup>1008</sup> ».

Le journaliste de *l'Œuvre* se rend ensuite au siège du « vieux syndicat » pour un entretien avec Henri Mailly qui se félicite de l'échec d'une grève « mal engagée, capable de nuire à la force de nos organisations, incapable d'être aucune utilité à nos camarades » malgré les efforts de propagande entrepris par la CGTU notamment en direction des travailleurs étrangers, qui seraient, pense Mailly, de moins en moins nombreux à suivre les unitaires<sup>1009</sup>.

L'affaire Dubus, qui éclate en janvier 1930 illustre l'aggravation des tensions entre unitaires et confédérés à la fin des années vingt, en pleine période « classe contre classe ». Le conflit, localisé aux mines de Marles, prend naissance à la suite de la suspension pour trois mois par arrêté préfectoral d'Arthur Dubus, le délégué-mineur unitaire du puits n°3 des mines de Marles. Dubus, que nous avons déjà évoqué, est un militant communiste et unitaire de premier plan dans le secteur de Marles et Auchel, oncle par alliance de Maurice Thorez et ancien secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais au début des années vingt. En janvier 1930, il est suspendu de ses fonctions pour « propagande révolutionnaire au fond de la mine » et « provocation à la grève<sup>1010</sup> » à la suite d'une dénonciation du réformiste Gustave Carpentier – qualifié de « rouffion » - qui aurait corroboré les accusations du « patron fasciste (émule de Mussolini) Claret » auprès de l'ingénieur et du contrôleur des mines<sup>1011</sup>.

La CGTU se mobilise pour empêcher la révocation de Dubus. *L'Enchaîné* dénonce la collusion entre les confédérés, « ces briseurs de grève, [...] ces social-fascistes qui sont prêts à se servir du revolver pour satisfaire leur haine du communisme et du syndicalisme unitaire<sup>1012</sup> » et les pouvoirs publics. Des réunions publiques sont organisées à Labeuvrière, Allouagne, Burbure ou encore Auchel, en présence de Cyprien Quinet pour le syndicat unitaire, Gaston Coquel pour l'Union régionale unitaire et Thomas Olszanski pour la MOE, qui traduit le discours de Quinet en polonais. On compte 17 auditeurs à Labeuvrière et à peine 30 à Burbure, la réunion d'Allouagne étant annulée faute de participants<sup>1013</sup> ; 150 personnes assistent à la réunion

---

<sup>1008</sup> *L'Œuvre*, 10 août 1926.

<sup>1009</sup> *Idem*

<sup>1010</sup> *L'Enchaîné*, 10 janvier 1930.

<sup>1011</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, feuille de propagande de la Section syndicale unitaire d'Auchel (fosses 3, 3 bis et 3 ter), janvier 1930.

<sup>1012</sup> *L'Enchaîné*, 14 février 1930.

<sup>1013</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 13 janvier 1930.

d'Auchel, dont 25 à 30 Polonais<sup>1014</sup>. Dépité par l'absence de mobilisation, Quinet se désole de « l'apathie syndicale des adhérents aux organisations unitaires locales<sup>1015</sup> ».

La grève annoncée pour le lundi 27 inquiète peu les autorités qui s'attendent à ce qu'elle ne touche que les puits 3 et 5 et 6 de la concession de Marles, bastions du syndicat unitaire, qui compte 4 000 ouvriers. Dès le 10 janvier, le commissaire spécial de Béthune rassurait le sous-préfet en notant que « le mouvement voué à un échec certain ne sera pas appuyé par le syndicat réformiste<sup>1016</sup> ». Les faits semblent lui donner raison puisqu'il n'y aurait eu en tout et pour tout que 28 grévistes dans l'après-midi du 27, à la fosse 3, ce qui amène le Préfet à conclure que « Jamais échec unitaire ne s'avéra aussi total. "*L'Humanité*" et "*l'Enchaîné*" observent sur cette tentative d'agitation un silence qui souligne éloquemment son insuccès<sup>1017</sup> ».

Du côté des confédérés, on se gausse de l'échec du mouvement :

« Les braves bolchevistes de notre région [...] pensent toujours que leurs élucubrations grotesques et odieuses vont hâter la venue du grand soir. C'est ainsi que pour la sottise d'un des leurs [...] ils avaient fomenté un mouvement de grève pour le lundi 27 janvier. Avec le concours du Parti communiste et sous son inspiration, l'on avait distribué une multitude de tracts dénonçant la trahison des socialistes et des réformistes et invitant les travailleurs à descendre dans la rue. [...] La déception fut cruelle. [...] Peut-être aurez-vous le cynisme de dire comme votre ami Grebaut, maire de Cauchy, dans une déclaration au maréchal de logis de gendarmerie qui patrouillait dans sa commune : "La grève ne se fait qu'au n°3 des mines de Marles, mi, din un' heur', ej m'in va al' fosse<sup>1018</sup>". C'est ainsi que dans toute la concession, les révolutionnaires en pantoufles confirmèrent le vieil adage "Fais comme je te dis, mais ne fais pas comme je fais". [...] Bande de fumistes, va !<sup>1019</sup> ».

Cette tentative de grève de protestation en solidarité avec Arthur Dubus et son échec sont riches d'enseignements : ils illustrent d'abord la difficulté de la CGTU à mobiliser, même dans des puits de mine qui lui sont favorables et qui ont élu des délégués-mineurs unitaires ; ils prouvent incontestablement le climat de tension qui règne entre unitaires et confédérés, visible dans le vocabulaire employé ; ils s'inscrivent dans une stratégie « victimaire » des organisations communistes et unitaires qui présentent leurs militants victimes de la répression patronale ou de la violence policière en martyrs d'une répression patronale et gouvernementale que cautionneraient les adversaires de la SFIO et la CGT confédérée. Au début de 1930, ces arguments qui peuvent sans doute renforcer les convictions des militants les plus investis, sont de peu de poids pour entraîner la masse des ouvriers dans un conflit social toujours risqué. On mesure ici tout le décalage qui peut exister entre le volontarisme du mouvement communiste, animé par des militants jouant le rôle d'une avant-garde révolutionnaire, et les masses ouvrières qui respectent le travail de leurs délégués-mineurs, mais qui sont avant tout préoccupées par leurs conditions de travail et qui se mobilisent peu lorsque l'enjeu du conflit leur paraît plus éloigné ou plus politique.

---

<sup>1014</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 20 janvier 1930.

<sup>1015</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 15 janvier 1930.

<sup>1016</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial de Béthune au sous-préfet de Béthune, 10 janvier 1930.

<sup>1017</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 28 janvier 1930.

<sup>1018</sup> « Moi, dans une heure, je m'en vais à la fosse ».

<sup>1019</sup> *La Tribune*, 8 février 1930.

La grève du 30 mars 1931 a une tout autre ampleur, mais est toute aussi symptomatique des fractures syndicales entre confédérés et unitaires. Le conflit trouve son origine dans la volonté des compagnies minières de réviser les conventions d'augmentations de salaires qui avaient été signées en 1927 en raison de la crise économique. Dès le mois de février, le comité national des mineurs de la CGT confédérée dénonce la volonté des compagnies houillères de « mettre à profit les circonstances actuelles pour reprendre aux mineurs les maigres avantages qu'ils ont conquis, au cours des dernières années, grâce à l'action syndicale ». La fédération des mineurs annonce qu'elle a voté le principe d'une grève dont la date et les modalités restent à déterminer en cas d'échec des négociations ; parallèlement, elle sollicite une entrevue avec le Président du Conseil et est reçue au Ministère de l'Intérieur par Pierre Laval<sup>1020</sup>.

Sceptique sur la volonté des confédérés d'engager la lutte, la presse communiste dénonce les manœuvres de division de la CGT confédérée afin d'empêcher une grève générale dans tous les bassins et appelle au front unique avec les ouvriers confédérés<sup>1021</sup>. Henri Darguesse se fait écho de mineurs confédérés déchirant leurs cartes et rejoignant le syndicat unitaire à Marles-les-Mines, Bruay, Sallaumines, Auchel ou encore Lens<sup>1022</sup>. Ni la presse confédérée, ni la presse régionale, ni les rapports de police ne soufflent mot de ces démissions de la CGT qu'il faut sans doute relativiser ; les articles évoquant ces cartes déchirées dans la presse communiste ont pour principale fonction de motiver les lecteurs de la presse communiste.

Le 13 mars, on apprend que le Conseil national des mineurs appelle à la grève le 30 mars « si les pourparlers engagés sur l'invitation des pouvoirs publics n'aboutissent pas au retrait de la décision des Compagnies minières<sup>1023</sup> ».

Le communiqué du syndicat confédéré des mineurs intervient alors que les unitaires, mobilisés, sont en pleine préparation de la grève initialement prévue le 16 mars. Dans le cadre de la préparation de la grève, les commémorations du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la catastrophe de Courrières sont l'occasion d'appeler les mineurs à entrer en lutte : 400 militants unitaires assistent ainsi aux commémorations organisées à Méricourt, en présence de Maurice Thorez, Henri Darguesse et Joseph Thiébaud pour le syndicat unitaire des mineurs et Thomas Olszanski pour la MOE<sup>1024</sup>. La décision de la CGT confédérée d'appeler à la grève pour le 30 mars prend donc de court les unitaires qui ne veulent pas déclencher un mouvement prématurément alors que les confédérés poursuivent les négociations et avancent une date de grève.

Convaincu de l'échec annoncé du mouvement, *le Grand Echo du Nord* se félicite que « Fort heureusement, le plus grand nombre des mineurs du bassin de Béthune appartiennent au Vieux Syndicat dont on connaît la sagesse et la prudence et qui, lui, attend le 30 mars, car, d'ici-là, une entente est possible<sup>1025</sup> ». Tandis que les autorités prennent leurs dispositions en envoyant des renforts de gendarmerie dans le bassin minier, le syndicat unitaire des mineurs appelle

---

<sup>1020</sup> *Le Peuple*, 19 février 1931.

<sup>1021</sup> *L'Enchaîné*, 3 février 1931.

<sup>1022</sup> *L'Enchaîné*, 6 février 1931.

<sup>1023</sup> *Le Peuple*, 13 mars 1931.

<sup>1024</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 11 mars 1931.

<sup>1025</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 15 mars 1931.

finalement à ne pas se mettre en grève le 16, mais le 30 mars. Le journal conservateur lillois ironise sur ce recul de dernière minute :

« L'attitude des unitaires est considérée par les mineurs sages et réfléchis qui sont la majorité, comme un lamentable fiasco et nous avons entendu l'un d'eux tenir ce propos intéressant. "Les unitaires se sont éclipsés, quand ils ont senti la partie perdue, mais ils ont eu soin, afin de donner le change, de ne faire connaître leur détermination qu'à la toute dernière minute. C'est du bluff et rien de plus." [...] Beaucoup d'ouvriers manifestent leur mécontentement de voir que les unitaires ont choisi la date du 30 mars pour déclencher la grève car ils considèrent que cette décision est de nature à gêner l'action engagée en vue d'arriver à une entente sur la question des salaires<sup>1026</sup> ».

*L'Enchaîné*, de son côté, dénonce « les pourparlers de trahison » et la capitulation de « Maës et ses amis partisans de la diminution des salaires<sup>1027</sup> ». Le résultat des négociations donne raison au journal communiste : on apprend en effet que grâce à la médiation de Pierre Laval, les compagnies houillères, qui entendaient réduire les primes de majoration de salaire des mineurs de 5 % à compter du 30 mars et à nouveau de 5 % au 1<sup>er</sup> mai ont revu leurs exigences à la baisse, les délégués de la fédération confédérée du sous-sol acceptant une baisse de 4 % au 30 mars et 2 % au premier mai. Pour la plus grande satisfaction du *Grand Echo du Nord*, les représentants de la CGT du sous-sol décident de surseoir à la grève tout en exigeant que l'accord obtenu pour les mines du Nord et du Pas-de-Calais sont étendu aux mines du Gard et de la Loire<sup>1028</sup>. Défendu par Alfred Maës au cours d'une réunion du vieux syndicat organisée à Lens le 29 mars, l'accord est ratifié, malgré quelques oppositions, par le syndicat des mineurs tandis que les communistes, au même moment, se réunissent afin de voter la grève<sup>1029</sup>.

Le renoncement à la grève du vieux syndicat laisse les mineurs unitaires isolés. *L'Humanité* reconnaît que « nous ne dirons pas que dans le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, le mouvement est général » mais veut voir dans un certain nombre de puits de mine des signes encourageants pour la suite : les faiblesses constatées concerneraient les concessions de Bruay, Noeux et Marles, « fiefs réformistes où nous ne possédons que peu de syndiqués unitaires » tandis que le mouvement semble prendre à Avion où on compterait 800 grévistes au poste du matin, au puits n°5 des mines de Liévin où la moitié des 1 500 mineurs ont fait grève, comme de la concession de Courrières où des bagarres ont éclaté et où des grévistes ont été arrêtés<sup>1030</sup>. S'étonnant de « situations vraiment paradoxales », Marcel Gitton relate comment

« à Auchel, huit cents ouvriers, réunis par les chefs confédérés le dimanche soir 29 mars, votent la grève d'enthousiasme, sabotent les interventions répétées de ceux qui, jusqu'alors, jouissaient de leur confiance entière et pensaient l'utiliser pour briser la lutte. Le lundi 30 mars, ils descendent dans le puits<sup>1031</sup> ».

*La Croix du Nord* se félicite de l'échec de « la grève des moscoutaires » et de la présence des gardes mobiles, mais relate comment, à Evin-Malmaison, après qu'« un meneur », dans le

---

<sup>1026</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 17 mars 1931.

<sup>1027</sup> *L'Enchaîné*, 20 mars 1931.

<sup>1028</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 29 mars 1931.

<sup>1029</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 30 mars 1931.

<sup>1030</sup> *L'Humanité*, 31 mars 1931.

<sup>1031</sup> *La Vie ouvrière*, 3 avril 1931

vestiaire, ait intimé aux mineurs l'ordre de ne pas descendre, « 400 ouvriers désertèrent ainsi le puits<sup>1032</sup> ».

Également satisfait de l'échec de la grève, *Le Peuple* estime que

« dans le Pas-de-Calais, sur un effectif normal de 50 000 ouvriers, on n'a compté que 1 700 grévistes dont 1 061 aux mines de Dourges. Le nombre des absents a été infime aux mines de Liévin, aux mines de Lens à Avion, aux mines de Courrières à Sallaumines et aux mines d'Ostricourt<sup>1033</sup> ».

Le constat est identique pour *le Grand Echo du Nord* pour qui « une faible minorité de mineurs a suivi, hier, l'ordre de grève lancé par les mouvements communistes. Le mouvement est dès maintenant voué à un échec complet ». En pages intérieures, le quotidien lillois relate « quelques tentatives de débauchage qui [...] furent sévèrement réprimées » comme à Méricourt où six mineurs hongrois sont arrêtés ; à Avion, c'est un mineur polonais qui est arrêté également. Ils seront « probablement expulsés dans un court délai<sup>1034</sup> » croit savoir le journal. Contrairement aux attentes de la presse conservatrice et du quotidien de la CGT, le mouvement de grève, reconduit, s'étend et se durcit. *L'Humanité* estime en première page que « le nombre des grévistes a doublé » ; le quotidien communiste évoque bien « quelques hésitations dans certains coins, [...] une certaine faiblesse des piquets de grève », mais signale une réunion avec 500 personnes à Montigny-en-Gohelle, une autre avec 700 personnes à Avion malgré le déploiement des gardes mobiles dans une ville « en état de siège » ; à Douvrin, plus d'une centaine de mineurs confédérés auraient décidé de rejoindre le mouvement. Comme la veille, le journal communiste dénonce les nombreuses arrestations<sup>1035</sup>. *Le Grand Echo du Nord* reconnaît de son côté que « la situation s'est légèrement aggravée hier » pointant du doigt « une volonté de violences [...] des bagarres et des arrestations dans le Douaisis » et même une bataille à Dechy entre cinq cents grévistes et les gardes mobiles. Dans le Pas-de-Calais, en revanche, la grève des mineurs serait « virtuellement terminée » : « On totalisait lundi environ 1 700 manquants sur 50 000 ouvriers. La situation, mardi matin, était stationnaire. On enregistrait, toutefois, de nouvelles absences, qui en ont porté le nombre total à 1 840 ». Pour le journal conservateur lillois, les grévistes auraient été trompés par les rumeurs colportées par des agitateurs communistes semant la confusion en faisant croire que le vieux syndicat confédéré avait appelé à la grève<sup>1036</sup>.

*La Croix du Nord* constate aussi que

« Le mouvement prend de l'extension dans le Douaisis. [...] La situation s'est légèrement aggravée dans le bassin du Pas-de-Calais, en particulier dans le secteur d'Arras. Le nombre des grévistes a augmenté dans les concessions de Liévin, aux quatre fosses, à Lens et dans une fosse située sur le territoire de la commune d'Avion. [...] Dans l'ensemble, le nombre des grévistes par rapport à la journée de lundi passe de 1 713 à 1 860 pour la descente du matin<sup>1037</sup> ».

---

<sup>1032</sup> *La Croix du Nord*, 31 mars 1931.

<sup>1033</sup> *Le Peuple*, 31 mars 1931.

<sup>1034</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 31 mars 1931.

<sup>1035</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> avril 1931.

<sup>1036</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 1<sup>er</sup> avril 1931.

<sup>1037</sup> *La Croix du Nord*, 1<sup>er</sup> avril 1931.

Sévère, *le Peuple* juge que :

« La Fédération unitaire du sous-sol et le Parti communiste ne disposent pas dans les bassins d'une autorité suffisante pour espérer prendre la direction d'une action sérieuse. Tout au plus peuvent-ils mettre à profit certaines circonstances afin de donner l'impression qu'ils sont capables de réaliser quelque chose. [...] les travailleurs de la mine n'ont aucune confiance dans les créatures de la section française de la troisième Internationale qu'ils considèrent comme des braillards incapables, des bourreurs de crâne sans vergogne<sup>1038</sup> ».

La grève se poursuit cependant malgré les prévisions de l'organe officiel de la CGT confédérée. Au troisième jour de grève, on compte 10 000 grévistes dans le Douaisis et 3 600 dans le Pas-de-Calais où le mouvement touche particulièrement la concession de Dourges. Des affrontements opposent un cortège de 500 manifestants partis d'Hénin-Liétard aux gardes mobiles. Gustave Lecointe, le maire communiste de Montigny-en-Gohelle, présent sur place, est suspendu de ses fonctions par le Préfet<sup>1039</sup>. *Le Grand Echo du Nord* explique cette augmentation du nombre de chômeurs par les menaces et les pressions des grévistes sur les non-grévistes, évoquant « une grève de terreur que font les communistes ». Le quotidien nordiste avance le taux de 58 % de grévistes dans le Douaisis, où la grève semble être la plus suivie. Dans le Pas-de-Calais, les taux de grévistes sont très variables d'une concession à l'autre avec une situation normale aux mines de Béthune, Noeux, Bruay et Marles, mais 1 630 grévistes sur 4 684 aux mines de Dourges, 547 grévistes sur 694 aux fosses 4 et 4 bis de Liévin, ou encore 581 grévistes sur 2 691 mineurs à Ostricourt pour un total de 3 772 grévistes<sup>1040</sup>. Il est clair, au vu des chiffres, que c'est la partie lensoise et héninoise du bassin minier du Pas-de-Calais qui est touchée par la grève, alors qu'à l'ouest du bassin minier, dans le secteur du Béthunois, la grève est un échec. L'appui de municipalités communistes comme celle de Montigny-en-Gohelle peut aussi expliquer la différence de mobilisation d'un secteur à l'autre du bassin houiller.

Pour *l'Enchaîné*, « partout, les ouvriers confédérés commencent à s'apercevoir que leurs chefs sont des traîtres qui les ont vendus au patronat ». Le journal communiste n'est guère plus amène pour les trotskistes, qualifiés de « briseurs de grève », de « pédants contre-révolutionnaires » et de « valets du patronat<sup>1041</sup> ».

On compte 4 772 grévistes le 3 avril, malgré la répression et les arrestations de militants communistes et unitaires, comme celle d'André Parent, à Avion<sup>1042</sup> ou de Martial Bélo, délégué-mineur au puits n°6 des mines de Marles incarcéré pour entrave à la liberté du travail<sup>1043</sup>.

Les nombre de grévistes reflue à partir du 4 avril, dans le Douaisis comme dans le Pas-de-Calais. Pour le meeting prévu le dimanche 5 avril à Montigny-en-Gohelle afin d'appeler les mineurs à poursuivre la lutte, le déploiement des forces de l'ordre - quinze pelotons de gardes mobiles – est tel que la municipalité préfère annuler la réunion prévue. Plusieurs militants

---

<sup>1038</sup> *Le Peuple*, 1<sup>er</sup> avril 1931.

<sup>1039</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 2 avril 1931.

<sup>1040</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 3 avril 1931.

<sup>1041</sup> *L'Enchaîné*, 3 avril 1931.

<sup>1042</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 4 avril 1931.

<sup>1043</sup> *L'Enchaîné*, 7 avril 1931.

unitaires polonais sont également expulsés<sup>1044</sup>. Il n'y a plus que quelques centaines de grévistes dans le Pas-de-Calais le mardi et *le Grand Echo du Nord* peut annoncer en une que « la grève des mineurs unitaires est terminée. Le combat a cessé faute de combattants<sup>1045</sup> ».

*L'Humanité* accuse les leaders confédérés de l'échec du mouvement :

« Trahis par l'état-major réformiste et socialiste, les mineurs vont subir la diminution des salaires. [...] constatant que la terreur policière, le racolage à domicile des porions et le mot d'ordre des bonzes confédérés avaient réussi à endiguer le progrès du mouvement, le comité de grève du Nord et du Pas-de-Calais décidait l'interruption de la grève pour permettre la préparation des prochaines revanches avec l'ensemble des mineurs. [...] Dans les concessions de Courrières et de Lens, particulièrement, de nombreuses rentrées s'étaient produites. Les leaders traîtres de la CGT avaient [...] parcouru le bassin, fait de nombreuses réunions [...]. Partout, ils avaient appuyé sur les stocks de charbon sur le carreau, sur les diminutions de salaires subies par les mineurs – avec la complicité des chefs socialistes – dans les pays étrangers. Les ouvriers avaient vigoureusement réagi. Mais au cours de la nuit, dans les corons, puits par puits, les délégués mineurs réformistes ont continué la besogne commencée par les Maës et autres pour les compagnies houillères ! [...] Et c'est ainsi que ces manœuvres ont porté en partie sur des mineurs trompés<sup>1046</sup> ».

Dans les colonnes de *l'Enchaîné*, Arthur Ramette reconnaît la défaite, mais veut voir des raisons d'espérer :

« C'est la rage au cœur que les mineurs ont repris le travail. Mais avec les ouvriers confédérés, désabusés de leurs chefs traîtres, avec les ouvriers inorganisés, ils vont préparer leur revanche en renforçant leur front unique et en réalisant la Fédération unique des mineurs<sup>1047</sup> ».

Les deux journaux communistes expliquent donc tous deux l'échec du mouvement de grève lancé par les unitaires par la répression policière et l'influence du vieux syndicat et de ses relais municipaux socialistes, tout en s'efforçant de présenter l'échec de cette grève comme un échec temporaire, qui aurait permis une prise de conscience d'une partie de la base confédérée sur la supposée compromission des leaders de la CGT avec le patronat houiller et qui laisserait donc ouverte la perspective de victoires ultérieures. Ce discours tendant à présenter l'échec incontestable du mouvement de grève comme un semi-échec a pour fonction de légitimer la grève face aux critiques qui pourraient survenir, mais aussi de rassembler des militants sans doute déçus et découragés – qui ont la « rage au cœur » selon l'aveu même de Ramette – contre l'adversaire commun identifié aux chefs confédérés « traîtres » rendus responsables de l'échec du conflit. Il est d'ailleurs tout à fait révélateur de constater à quel point les attaques se concentrent plus sur l'attitude de la direction du syndicat des mineurs confédérés – qu'on prend toujours soin de dissocier de la base – que sur le patronat minier en tant que tel.

*La Vie ouvrière* n'oublie pas de pointer du doigt la responsabilité des trotskistes, visant en particulier Adolphe Mangematin, le maire de Harnes :

« Les trotskystes ont des représentants chez les mineurs : ils ont Mangematin, maire d'Harnes, délégué-mineur, membre de la CGTU. Mangematin n'a rien fait pour préparer la grève : il n'a cessé de dire, lui qui fut élu par la

---

<sup>1044</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 6 avril 1931.

<sup>1045</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 8 avril 1931.

<sup>1046</sup> *L'Humanité*, 8 avril 1931.

<sup>1047</sup> *L'Enchaîné*, 10 avril 1931.

majorité des mineurs, que ces derniers ne feraient pas grève sans les dirigeants confédérés. [...] sous la pression de Mangematin, les mineurs de Courrières ont hésité : partisans de la grève, ils furent dépouillés de leur confiance en elle par leur délégué-maire ; ils ont été trahis par le représentant du trotskysme. Depuis le début de la lutte, nous n'avons pu voir Mangematin ni dans les réunions de mineurs, ni dans les réunions de militants. Voilà comment l'élu des mineurs comprend la lutte des classes sous le drapeau du trotskysme<sup>1048</sup> ».

Commentant l'échec de la grève des mineurs, *Le Libertaire* renvoie dos à dos confédérés et unitaires :

« La Fédération confédérée des ouvriers mineurs a pris une décision qu'on ne peut qualifier autrement que de néfaste, car elle marque [...] un recul incompréhensible des syndicats cégétistes devant les prétentions des magnats du sous-sol [...]. La Fédération unitaire, de son côté avait déclaré que si le 10 mars, aucun changement ne se produisait, ce serait la grève. Puis, un peu avant le jour fixé, elle fit savoir qu'elle reportait le mouvement au 30, pour faire coïncider son action avec celle des confédérés. [...] Fin mars, le Comité national de la Fédération confédérée se réunit de nouveau et... décida d'accepter les propositions dernières faites par les Compagnies. C'est-à-dire qu'en fait, les délégués du Comité national acceptaient le principe de la réduction des salaires. La Fédération unitaire refusa de sanctionner cette abdication et lança le mot d'ordre de grève pour le 30, comme il avait été convenu. On peut mesurer toute l'étendue des ravages commis par le parti communiste dans le mouvement ouvrier en constatant le petit nombre de mineurs qui répondirent à l'ordre de grève. Les bolchevistes, par leurs calomnies, leurs multiples tentatives de division, leur bluff continu, ont fini par démoraliser une part importante des parias de la mine. Alors que la grande majorité des travailleurs eut dû se lever pour refuser énergiquement cette diminution, quelques milliers seulement ont fait grève – et encore peut-on prévoir qu'hélas ! cette grève se terminera par un lamentable fiasco. [...] Seulement, ce qui est répugnant, dans tout ceci, c'est l'attitude des journaux de gauche. [...] Si ces articles sont inspirés par les dirigeants de la Fédération confédérée, on ne peut que plaindre ces tristes syndiqués qui font insulter des grévistes. Ce n'est pas en calomniant ses adversaires qu'on excuse sa propre lâcheté. Car – et l'on sait que dans ce journal, nous n'avons pas l'habitude de faire montre de tendresse pour les tristes sires qui dirigent la CGTU – nous sommes bien obligés de dire que, en cette affaire, c'est la Fédération unitaire qui est dans la bonne ligne de conduite<sup>1049</sup> ».

L'analyse de l'hebdomadaire anarchiste est extrêmement intéressante et pose une vraie question : quand bien même les confédérés disposent d'une grande influence dans le bassin minier, l'incapacité du syndicalisme unitaire à mettre en mouvement un nombre plus important de mineurs alors que les motifs de la grève pouvaient sembler légitimes n'est pas uniquement le fait de la répression policière, mais est aussi révélateur d'un déficit de crédibilité du syndicalisme unitaire.

Du côté de *la Révolution prolétarienne*, on accuse aussi bien les confédérés que les unitaires d'être responsables de l'échec du mouvement :

« Lorsque le malheur veut qu'il y ait plusieurs organisations syndicales, la nécessité commande qu'elles réalisent le front unique. Non pas celui qui tendait à plumer la volaille ou à remplumer une organisation, mais le véritable front unique, le front unique loyal, le front unique réalisé contre le patronat [...]. L'initiative de l'appel à l'action est venue cette fois-ci des dirigeants de la fédération confédérée du sous-sol. Mais comme leurs devanciers il y a trente ans, il y a vingt ans, ils se sont heurtés à la volonté de ne rien faire des dirigeants syndicaux du Pas-de-Calais. Basly a beau n'être plus là, son esprit demeure, réincarné en Maës et en ses lieutenants. [...] Un moment viendra où le Pas-de-Calais ne jouera plus son rôle traditionnel de frein. Était-il possible à Legay et à ses camarades de faire sauter ce frein ? [...] Ils n'y ont guère été aidés par les dirigeants unitaires annonçant le dimanche matin

---

<sup>1048</sup> *La Vie ouvrière*, 10 avril 1931.

<sup>1049</sup> *Le Libertaire*, 10 avril 1931.



une grève de protestation de vingt-quatre heures pour revenir le soir à la grève illimitée. Ceux-ci font d'autant plus de bruit qu'ils ont besoin de masquer leur faiblesse. De loin, de Moscou, on peut s'y tromper. Mais pas de près. [...] Les dirigeants de la CGTU ont voulu se réserver l'honneur de conduire les mineurs à la grève générale. [...] Mais ils ne veulent pas plus du front unique que de l'unité syndicale<sup>1050</sup> ».

La grève des mineurs du printemps et son échec sont néanmoins utilisés par Gaston Monmousseau à titre d'exemple dans le rapport d'activité qu'il présente lors du VI<sup>e</sup> Congrès confédéral de la CGTU à Paris, en novembre 1931. Une large part du rapport est consacrée à la critique en règle des positions défendues par Maurice Chambelland et l'Opposition unitaire majoritaire dans la Fédération de l'Enseignement accusées de ne pas mesurer la combativité ouvrière, de tenir des propos démobilisateurs, de saboter les luttes et de vouloir précipiter une réunification avec la CGT confédérée sur des bases réformistes. Monmousseau, qui commence son rapport en admettant que la CGTU a perdu 100 000 adhérents au plan national entre le congrès de 1929 et celui de 1931, considère néanmoins que le bilan de l'action entreprise est plus que positif. Il souligne :

« Chez les mineurs, [...] il y a eu des fautes commises ; tout le monde en a commis [...]. Mais dans la grève des mineurs, est-ce que tout va mal ? Non. La réponse a été donnée récemment par les mineurs eux-mêmes aux élections à la Caisse de secours. [...] Oui ou non, avons-nous élargi notre influence chez les mineurs, malgré les fautes commises ? Oui, nous l'avons élargie. C'est un côté positif<sup>1051</sup> ».

L'incapacité des deux CGT à travailler ensemble n'est pas propre au syndicalisme minier, mais se vérifie aussi sur le littoral où les dockers unitaires de Boulogne-sur-Mer emmenés par Jules Baly et Yves Le Cavorzin animent en juin 1926 une grève d'un mois pour la revalorisation des salaires et en soutien aux dockers dunkerquois entrés dans le mouvement quelques jours plus tôt. Les 350 dockers unitaires arrêtent le travail, paralysant le port. Des affrontements entre grévistes et gendarmes conduisent la municipalité de Boulogne à prendre un arrêté interdisant les manifestations, mais des échauffourées éclatent dans la soirée du 26 juin entre cinq à six cents manifestants attroupés à la sortie de la Bourse du Travail et les gendarmes qui chargent sabre au clair<sup>1052</sup>. Dans son compte-rendu, *l'Humanité* dénonce des scènes d'une brutalité inouïe après un meeting auquel « travailleurs confédérés et unitaires, unis étroitement [...] assistaient<sup>1053</sup> ». Si la presse communiste insiste sur la présence de travailleurs confédérés, que ce soit en juin lors de la grève des dockers boulonnais ou en août lors de la grève des mineurs, c'est que la présence d'un nombre important de militants confédérés constituerait un exemple de « front unique ». Il est impératif, pour les communistes et les unitaires, de démontrer leur capacité d'attraction auprès des militants de base du Parti socialiste et de la CGT confédérée, qu'il s'agit d'opposer aux dirigeants réformistes accusés d'inaction voire d'être des « briseurs de grève », comme on l'a vu.

---

<sup>1050</sup> *La Révolution prolétarienne*, 5 avril 1931.

<sup>1051</sup> *Deux ans d'activité de la CGTU*, rapport d'activité présenté par Gaston Monmousseau au VI<sup>e</sup> Congrès confédéral de la CGTU, Paris, 8-14 novembre 1931.

<sup>1052</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 27 juin 1926.

<sup>1053</sup> *L'Humanité*, 27 juin 1926.

Pour les autorités qui surveillent étroitement les organisations communistes et unitaires, cette stratégie est vouée à l'échec. Ainsi, dans son rapport d'août 1926 consacré au récent conflit des dockers, le sous-préfet de Boulogne juge que :

« Les instigateurs du conflit firent tout pour l'aggraver, c'est-à-dire pour lui donner un caractère de violence et l'étendre aux autres corporations. Toutefois, en dépit de leur appel à la solidarité ouvrière, ils ne parvinrent pas à déclencher l'intervention des leaders cégétistes. [...] Le progrès des syndicats unitaires est en raison directe de l'indifférence ou plutôt de l'inertie des socialistes SFIO et des syndicalistes affiliés à la CGT. Il est à prévoir qu'exploitant les difficultés économiques, les groupements d'inspiration communiste augmenteront en nombre et en importance. Jusqu'à présent, toutes les tentatives, elles furent nombreuses, de réaliser le "front commun", provoquées par les unitaires et communistes, ont complètement échoué<sup>1054</sup> ».

Ce rapport du sous-préfet, peu suspect de complaisance envers le mouvement communiste, est extrêmement intéressant : s'il relativise la capacité d'attraction du syndicalisme unitaire vis-à-vis des structures de la CGT confédérée – dont les dirigeants, liés à la SFIO, professent le même anticommunisme que les socialistes –, il confirme en revanche le dynamisme des unitaires qui parviennent à accroître leur audience en raison de leur activisme et de leur plus grande combativité.

Créée à la fin de l'année 1925, l'Union locale unitaire de Boulogne-sur-Mer comprenait huit syndicats (dockers, métaux, PTT, cheminots, usine de ciment, syndicat des eaux, carriers et mineurs) pour un total d'environ 1 050 adhérents, contre 1 450 pour l'Union locale confédérée, dont le principal syndicat est celui des cheminots, dirigé par Emile Carpentier<sup>1055</sup>, avec un millier d'adhérents. Socialiste et résolument hostile aux communistes, Carpentier avait néanmoins accepté de mener des initiatives communes avec les communistes aboutissant à la constitution d'un syndicat unique des cheminots au sein duquel les ex-unitaires étaient très largement minoritaires. Cette situation particulière d'un syndicat unique chez les cheminots contraint l'Union locale unitaire à composer avec Carpentier comme l'atteste un rapport du comité de rayon élargi de décembre 1925<sup>1056</sup>. Signe de l'étroite imbrication entre PC et CGTU, c'est lors de cette réunion qu'est actée la constitution de l'Union locale unitaire de Boulogne, mais c'est également lors de cette réunion qu'on y décide que le syndicat confédéré du bâtiment, désormais largement dominé par des sympathisants unitaires, devra néanmoins rester à la CGT confédérée pour ne pas provoquer Carpentier, tout en travaillant de concert avec le syndicat unitaire des cimentiers au sein d'un comité mixte et en recevant ses instructions de la Fédération unitaire du bâtiment : « De cette façon, les camarades se considéreront adhérents moralement de la CGTU » conclut le rapport.

Le dynamisme du syndicalisme unitaire boulonnais et sa capacité d'attraction dont témoigne ce rapport du comité de rayon de Boulogne doivent cependant être nuancés. Les grèves de 1926 ont échoué ; de manière symptomatique, en juillet 1928, alors qu'une grève des dockers vient d'éclater au port de Rouen et que le Bureau confédéral de la CGTU sollicite un soutien financier

---

<sup>1054</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 14 août 1926.

<sup>1055</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article18757>, notice CARPENTIER Émile [CARPENTIER Alfred, Émile, Henri] par Yves Le Maner, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 14 novembre 2008.

<sup>1056</sup> RGASPI, 517/1/288/79-81, rapport sur la réunion du comité de rayon élargi de Boulogne-sur-Mer, 10 décembre 1925.

aux grévistes, Jules Baly ne semble guère enclin à l'optimisme : « A Boulogne, notre syndicat est dans un état squelettique et je ne puis rien promettre sinon que nous ferons ce que nous pourrons<sup>1057</sup> ». Paradoxalement, tandis que le syndicat des dockers semble très affaibli, celui des inscrits maritimes, formé en février 1929 par Yves Le Cavorzin recrute près d'un millier de membres et semble très actif<sup>1058</sup>.

### La grève de l'été 1928 dans la métallurgie arrageoise

D'autres exemples illustrent la combativité des unitaires : c'est le cas du mouvement de grève dans la métallurgie qui touche le secteur d'Arras durant l'été 1928. Fin juillet, *l'Enchaîné* évoque ainsi une grève contre la rationalisation à la Société des travaux mécaniques de précision de Blangy-les-Arras. Filiale de la Société de travaux métallurgiques, l'entreprise de Blangy fabrique des réveils qui sont montés par des ouvrières. Une trentaine d'ouvrières de l'atelier de montage se mettent en grève pour protester contre l'augmentation des cadences et la diminution des salaires<sup>1059</sup>. Quelques jours plus tard, *l'Humanité* raconte comment, « sans le concours des organisations syndicales, les ouvriers de la maison Cassoret, à Arras, ont abandonné le travail pour une légitime revendication de salaires », constitué un comité de grève et entrepris des démarches auprès de la municipalité arrageoise, relayées, sans résultat, par « le syndicat libre de la métallurgie, s'étant placé à la tête du mouvement<sup>1060</sup> ». Le quotidien communiste évoque à nouveau la grève dans la métallurgie dans son numéro du lendemain, dans un article signé A. C. pour Ambroise Croizat, le secrétaire de la fédération unitaire des métaux. Croizat explique :

« La direction de ce conflit est entre les mains du syndicat chrétien. Là encore on peut dire que malgré la tiédeur de cette organisation, le patronat se refuse catégoriquement à accorder les 0,50 d'augmentation horaire qui sont demandés. Il faut s'attendre prochainement à l'élargissement de cette grève. Dans les autres usines d'Arras, les ouvriers ont déjà posé des revendications. Sous l'initiative de notre syndicat unitaire des métaux, un comité de vigilance a été créé<sup>1061</sup> ».

Depuis 1927, c'est le cheminot Paul Bachelet<sup>1062</sup> qui dirige l'Union locale unitaire d'Arras<sup>1063</sup>. Ex-conseiller municipal de Somain et candidat aux législatives de 1928 dans la 1<sup>ère</sup> circonscription d'Arras, Bachelet avait obtenu un peu plus de 3 400 voix au premier tour, soit 13,6 % des suffrages dans un secteur traditionnellement peu favorable aux communistes : préfecture du département, Arras fait figure de ville bourgeoise et le PCF est peu implanté dans les campagnes de l'Arrageois. Parallèlement à ses responsabilités syndicales à la tête du syndicat des cheminots d'Arras, Bachelet anime la cellule communiste d'Achicourt, qui compte une quarantaine d'adhérents.

---

<sup>1057</sup> RGASPI, 534/7/553/61-70, procès-verbal de la réunion du Bureau confédéral de la CGTU, 3 juillet 1928.

<sup>1058</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, notice individuelle d'Yves Le Cavorzin.

<sup>1059</sup> *L'Enchaîné*, 31 juillet 1928.

<sup>1060</sup> *L'Humanité*, 8 août 1928.

<sup>1061</sup> *L'Humanité*, 9 août 1928.

<sup>1062</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article15432>, notice BACHELET Paul [BACHELET Anicet, dit] par Yves Le Maner, version mise en ligne le 20 octobre 2008, dernière modification le 22 février 2016.

<sup>1063</sup> *L'Enchaîné*, 9 février 1927.

Dans le conflit de la métallurgie arrageoise, Bachelet et l'Union locale reçoivent l'appui de la Fédération des métaux. Ambroise Croizat se rend sur place où après trois semaines de grève, la CFTC n'est pas parvenue à obtenir quoi que ce soit. Bouchez, le trésorier de l'UL d'Arras raconte à *l'Humanité* :

« Le syndicat chrétien qui comptait quelques adhérents dans cette boîte prit la direction du mouvement en refusant l'offre que lui avait fait l'Union locale unitaire d'apporter tout son concours. Catoire, secrétaire du syndicat chrétien des métallurgistes d'Arras, et Broutin, de l'Union régionale chrétienne, collaborationnistes à outrance ont conduit les camarades de l'usine Cassoret au bout de 12 jours de grève à l'échec. [...] L'Union locale unitaire avec l'aide de Croizat, secrétaire de la Fédération unitaire des métaux, n'eut aucune peine pour montrer aux travailleurs que seule, elle défend leurs intérêts [...]. En quinze jours, [...] le syndicat des métaux voyait plus de 200 nouveaux camarades se grouper autour de lui<sup>1064</sup> ».

La prise en main du mouvement de grève par les unitaires qui organisent un grand meeting avec Croizat et Bachelet le 25 août n'est pas du goût de la CFTC qui dénonce une « grève politique » dans son journal *le Nord social* :

« L'issue de ce conflit ne faisait [...] pas l'affaire des meneurs de la CGTU qui [...] organisèrent [...] le samedi 11 août un soi-disant "grand meeting corporatif des métallurgistes d'Arras", en y invitant spécialement les ouvriers de l'usine Cassoret, et provoquèrent notre ami Catoire, "secrétaire des syndicats chrétiens, à venir à la réunion expliquer son attitude". Se sentant assez peu rassuré sur l'issue de cette réunion, le syndicat fantôme unitaire se fit appuyer par l'Union locale, qui convoqua les cheminots unitaires d'Arras à ce grand meeting corporatif [...]. Ayant donc appelé le ban et l'arrière-ban de leurs troupes, [...] s'étant mis courageusement (!) à trois orateurs [...] ces derniers se croyaient sûrs de leur succès. [...] nos amis avaient décidé de faire rentrer, dans la gorge de ces derniers, leurs calomnies habituelles et d'en faire juges les métallurgistes et spécialement les ouvriers de chez Cassoret. [...] ils y ont pleinement réussi<sup>1065</sup> ».

A la veille d'un weekend marqué par la fête communale, les unitaires décident d'organiser eux aussi un concert et un bal afin que les ouvriers en grève restent mobilisés et reprennent le mouvement la semaine suivante<sup>1066</sup>.

Pour Arthur Ramette, le conflit dans la métallurgie arrageoise est le « prélude de la grande bataille qui se dessine dans toute la région ». Dès lors, « la victoire des "métallos" d'Arras serait inévitablement un élément moral considérable. Il apporterait aux prolétaires prêts à la lutte l'allant, la confiance et la certitude de la victoire<sup>1067</sup> ».

Le conflit dans la métallurgie arrageoise est longuement abordé lors de réunion du Bureau confédéral de la CGTU du 1<sup>er</sup> septembre 1928 à la demande de Gaston Monmousseau.

Albert Vassart<sup>1068</sup>, qui est alors membre du secrétariat de la fédération des métaux explique : « A Arras, ce ne sont que de petites boîtes et les ouvriers sont tout à fait sous l'influence des confédérés et des chrétiens. Avant que nous prenions la direction du mouvement, nous n'avions rien dans ce coin, nous pouvions espérer quelque chose après le mouvement ». Anticipant une

---

<sup>1064</sup> *L'Humanité*, 23 août 1928.

<sup>1065</sup> *Le Nord social*, 26 août 1928.

<sup>1066</sup> *L'Humanité*, 26 août 1928.

<sup>1067</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> septembre 1928.

<sup>1068</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article50868>, notice VASSART Albert [VASSART Auguste, Albert] par Claude Penetier, version mise en ligne le 17 juillet 2009, dernière modification le 18 septembre 2019.

défaite du mouvement dont « la répercussion serait mauvaise pour le mouvement textile du Nord », Monmousseau est d'avis de « modérer nos communiqués ». Se penchant sur les raisons d'un échec désormais prévisible, Alice Brisset salue le travail de Croizat, mais pointe du doigt l'apathie des ouvriers et n'est pas tendre envers Paul Bachelet :

« Ce mouvement comprend environ 600 grévistes travaillant dans de petites boîtes. La plus importante est celle de Saint-Sauveur où l'on fabrique de la charpente de fer. Les autres sont des fabriques de réveil. Ce sont des catégories difficiles à remuer. Le mouvement est parti sous la direction des chrétiens. Croizat qui était sur place a dénoncé la conduite des chrétiens dans diverses circonstances et a pris la direction du mouvement. Depuis le début, cette grève garde un caractère de grande passivité, jamais de manifestations, pas de chasse contre les jaunes, même pas des chants. [...] Croizat a beau multiplier ses efforts, il n'arrive pas à faire vibrer cette masse de grévistes inertes. Il faut ajouter que de grosses difficultés viennent de l'Union Locale, qui est sous l'influence des cheminots, en l'occurrence, le camarade Bachelet, secrétaire lequel est au mieux avec les autorités et prêche le calme aux ouvriers. [...] Dès le début, Croizat a été empêché par cette mauvaise ambiance. [...] il faut faire rebondir le mouvement et pour cela il faut créer des incidents. Cet après-midi, il y aura sans doute quelques coups de poing et peut-être des arrestations, tout cela peut provoquer la réaction chez les grévistes ».

Monmousseau répond à l'intervention de Brisset en soulignant :

« ce n'est pas localement qu'il faut examiner le mouvement, c'est au point de vue de sa répercussion dans toute la région du Nord. [...] Si nous n'avons pas de chance de gain, il ne faut pas suivre la presse bourgeoise. Créons des incidents oui, mais n'en faisons pas officiellement le point central pour la CGTU<sup>1069</sup> ».

Le conflit paraît s'enliser. Menacés de licenciement, certains grévistes reprennent le travail début septembre tandis que le comité de grève constitué par l'Union locale organise la distribution de pain, de viande et de légumes aux familles des grévistes<sup>1070</sup>. Finalement, *L'Humanité* annonce le 6 septembre que le mouvement s'arrête, que les grévistes vont reprendre le travail en bloc, mais que « le syndicat unitaire se développera<sup>1071</sup> ».

L'analyse du mouvement de grève de l'été 1928 dans la métallurgie arrageoise est intéressante à plus d'un titre. Elle témoigne de la capacité du syndicalisme unitaire à prendre la direction d'un conflit qu'il n'avait pas initié. Certes, la CGTU parvient à supplanter une CFTC bien moins implantée que ne peut l'être la CGT confédérée, mais le syndicalisme unitaire, par sa combativité et son activisme, réussit à prendre la tête d'un mouvement social au départ peu organisé, malgré les accusations patronales de grève politique. Mieux, la grève est l'occasion pour la CGTU de se renforcer, de faire des adhésions, de constituer de nouveaux syndicats.

Le conflit arrageois démontre aussi une vision stratégique des dirigeants de la centrale unitaire et du Parti communiste. Ramette et Monmousseau appuient la grève des métallurgistes d'Arras tant qu'elle semble avoir des chances de succès, mais ne s'obstinent pas et incitent début septembre à la reprise du travail, afin de ne pas obérer les chances de succès de la grève du textile sur le point sur le point de démarrer. L'arrêt du conflit est préféré à sa radicalisation suggérée en bureau confédéral et repoussée par Monmousseau pour des raisons de tactique et de calendrier.

---

<sup>1069</sup> RGASPI, 534/7/553/101-103, procès-verbal de la réunion du Bureau confédéral de la CGTU, 1<sup>er</sup> septembre 1928.

<sup>1070</sup> *L'Humanité*, 4 septembre 1928.

<sup>1071</sup> *L'Humanité*, 6 septembre 1928.

Il y a ici une vision stratégique, non dénuée d'un certain cynisme dès lors qu'on s'efforce de présenter comme une victoire pour le renforcement syndical ce qui constitue assurément une défaite locale.

Il est tout aussi intéressant de constater les rapports difficiles entre le « Centre » et les cadres locaux, en l'occurrence, entre Ambroise Croizat, de la fédération des Métaux, qui travaille avec succès à l'élargissement du conflit et Paul Bachelet, le secrétaire de l'Union locale, jugé trop frileux par le Bureau confédéral parce qu'il refuse une stratégie de radicalisation du mouvement qui passerait par des affrontements avec la police et des arrestations permettant d'ériger les unitaires en martyrs de la répression policière. Cette stratégie de la provocation et de l'affrontement, typique de la période « classe contre classe » et qui laisse sceptique Paul Bachelet est mise en œuvre à la même époque dans les manifestations communistes, notamment à Lens, comme nous l'avons vu précédemment.

Les échecs répétés de la CGTU à organiser une grève massive et victorieuse durant la seconde moitié des années vingt, pour des motifs aussi bien politiques que locaux, sur le littoral comme dans l'Arrageois ou le bassin minier, conduisent le PCF et la CGTU à s'interroger sur les causes de leur insuccès.

Ces questions sont abordées lors du Congrès de l'Union régionale unitaire, qui se tient à Dunkerque les 15 et 16 septembre 1928, en présence de Gaston Monmousseau, le secrétaire général de la CGTU. Dans son rapport moral, Maurice Porreye, le secrétaire de l'URU ne cache pas les difficultés :

« Notre influence a augmenté dans les grosses industries mais nos effectifs n'ont pas suivi partout la même progression : cela tient à des défauts d'organisation qu'il faudra rectifier. [...] Dans la métallurgie, nous avons mené une bonne agitation à Valenciennes-Maubeuge et à Lille et la grève d'Arras, malgré son échec sur la question des salaires, nous a permis de créer un syndicat [...]. Chez les mineurs, il y a certaines faiblesses à relever dans notre agitation. On fait trop de théorie sur la situation des compagnies minières et insuffisamment de travail pratique [...] <sup>1072</sup> ».

Ces critiques à l'adresse de l'action du syndicat régional unitaire des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais visent Marceau Morival, son secrétaire général, critiqué par la direction régionale du Parti communiste. Elles sont évidemment repoussées, lors du congrès, par Morival et ses amis, qui les jugent injustes :

« Au sujet des mineurs, notre camarade Wantelet estime que les militants ont fait plus de travail que ne le dit le rapport moral. C'est aussi le point de vue de Morival, secrétaire du Syndicat Régional des mineurs qui énumère les difficultés de la lutte dans le bassin minier. Malgré ces difficultés, malgré le front unique des Compagnies, des confédérés et des municipalités socialistes, l'action sera menée avec acharnement <sup>1073</sup> ».

D'autres cadres, à l'instar du communiste Claudius Perrier, du rayon de Lens, partagent cependant les critiques de Porreye : « La critique de notre travail de front unique est également

---

<sup>1072</sup> *L'Enchaîné*, 18 septembre 1928.

<sup>1073</sup> *Ibid.*

faite par Perrier, qui pense que dans certaines concessions on peut mener l'action sans les réformistes : le Syndicat Régional des mineurs devra s'orienter dans ce sens<sup>1074</sup> ».

La critique de l'action du syndicat unitaire des mineurs n'est bien entendu pas surprenante : avec 9 à 10 000 adhérents revendiqués dans le Pas-de-Calais, le syndicat des mineurs pèse à lui seul plus de 80 % des effectifs de l'UD unitaire et une grosse partie des effectifs de l'Union régionale. Dès lors, le bilan de l'activité des deux UD unitaires et de l'URU sont étroitement liés à celui du syndicat des mineurs. Il en va de même pour la question des effectifs, la création de syndicats dans la métallurgie ou ailleurs ne suffisant pas à compenser l'érosion des effectifs chez les mineurs.

La question du redressement du syndicat des mineurs préoccupe autant la direction confédérale que la direction régionale du Parti communiste qui lui consacre de longs développements dans ses rapports sur la situation dans la Région Nord.

En pleine période « classe contre classe », l'insatisfaction vis-à-vis des délégués-mineurs – toujours suspects d'opportunisme – est palpable dans le rapport d'octobre 1930 sur la situation minière dans la région Nord-Pas-de-Calais, qui se montre particulièrement sévère :

« Lorsque nous posons la question des cadres, dont souffre énormément notre mouvement révolutionnaire, on nous répond avec juste raison que c'est chez nous qu'il y en a le plus alors qu'effectivement ceux-ci apparaissent comme étant des plus faibles. On fait état pour notre I<sup>ère</sup> région des 64 délégués-mineurs que nous avons et qui logiquement doivent être au même titre que les secrétaires des permanents qui eux sont payés par l'Etat. Ceci est tout à fait juste, mais malheureusement, il n'en est pas ainsi. Des 64 délégués-mineurs, la grosse majorité sont des camarades, qui certes s'ils exécutent bien leur travail au fond de la mine, sont dans l'incapacité de pouvoir faire un bon travail syndical dans leur milieu même, et cela pour la bonne raison que lorsqu'on choisit des candidats, on regarde assez souvent à leurs capacités professionnelles ce qui est important, mais qui pour la plupart du temps sont des vieux camarades, encore empreints de cet esprit social-démocrate qui voient bien souvent la solution de tous les problèmes dans la collaboration des classes. Il faut dire aussi que la plupart ayant une situation un peu privilégiée au point de vue pécunier s'intéressent surtout à leur réélection, [...] certains d'entre eux se moquent royalement du syndicat et [...] ne s'en servent que pour des fins personnelles<sup>1075</sup> ».

En 1930, un homme cristallise les critiques de la direction du Parti communiste qui l'accuse d'être à l'origine de cet état d'esprit : il s'agit de Marceau Morival. Un long développement lui est consacré dans le rapport sur la région du Nord de mars 1930 :

« Morival est une sorte de dictateur qui donne des ordres par circulaire et surtout par téléphone (il est sans cesse suspendu au téléphone). Dans les réunions, il discourt d'une manière interminable, résiste aux critiques, puis s'incline, déclare d'une façon grandiloquente son accord avec le Parti, puis fait ensuite ce qu'il veut. C'est l'homme qui signe toutes les lettres "le secrétaire général" [...]. Les militants l'appellent d'ailleurs "le général". Il n'admet aucun contrôle, ni du Parti, et pas davantage du bureau syndical. Personne ne sait jamais où il est et ce qu'il fait. S'il y a un meeting important, une grève où on peut paraître, c'est Morival qui est là. A la direction du syndicat, on le craint et quand il n'est pas là on le critique. Sa force, c'était les délégués-mineurs les plus mauvais avec lesquels il fait toute sa politique de compromis et de marchandages. [...] Devant le Parti, il fait semblant de s'incliner, puis il fait ce qu'il veut. [...] Ce "fameux général" est l'obstacle qui s'oppose à un travail positif et

---

<sup>1074</sup> *Ibid.*

<sup>1075</sup> RGASPI, 517/1/991/139-140, rapport sur la situation minière de la I<sup>ère</sup> Région de France, 25 octobre 1930.

sérieux chez les mineurs et à un redressement parmi les délégués-mineurs. [...] Il faudrait délimiter le travail de Morival dans la direction et supprimer cette fonction ridicule de général qu'il exerce mal à propos<sup>1076</sup> ».

On retrouve le même réquisitoire dans le numéro du mois de mai 1930 des *Cahiers du bolchevisme* dans un article de Robert déjà cité consacré à la lutte contre l'opportunisme dans la région du Nord. Morival y était fustigé pour sa complaisance envers Mangematin, mais son action à la tête du Syndicat régional unitaire des mineurs est également vivement critiquée :

« Sous la direction de Morival, le syndicat, malgré des conditions extrêmement favorables, ne progresse pas, la lutte contre les délégués-mineurs opportunistes ne se fait pas, les méthodes de travail sont bureaucratiques, on ne forme pas de nouveaux cadres malgré qu'il en existe en germe à profusion ; Morival se soustrait d'une façon systématique au contrôle du Parti et, grâce à lui, aucun travail collectif n'est réalisé dans la direction du syndicat. Pour toutes ces raisons la conférence minière a proposé que soit retirée à Morival la fonction de secrétaire général<sup>1077</sup> ».

La rétrogradation de Marceau Morival est sans conteste le signe d'une volonté de reprise en main du PC sur le plus puissant syndicat unitaire de la Région Nord ; influencé par le broutchoutisme, Morival avait rejoint le Parti communiste et la CGTU comme de nombreux autres libertaires, mais avait privilégié l'action syndicale sur l'action politique et refusé d'être candidat aux élections, se contentant de siéger au comité de rayon de Douai. C'est sans doute cette forme d'indépendance, autant, si ce n'est plus que ses méthodes de travail, qu'il paie en 1930.

Cette rétrogradation de Morival, désormais flanqué d'Henri Darguesse, est expliquée aux adhérents communistes des cellules de mineurs dans une circulaire qui leur est adressée en décembre 1930 en prévision du congrès de Valenciennes de l'Union régionale unitaire, fin décembre. Soucieux de ne pas heurter les syndiqués, le secrétariat régional du PC se veut rassurant :

« Contrairement aux bruits qui circulent, provenant d'une mauvaise interprétation de nos propositions, nous n'avons aucunement l'intention de faire partir le camarade Morival du secrétariat. [...] Nous faisons l'autocritique du travail des camarades du parti à des postes de responsables des diverses organisations. Mais cette autocritique saine est nécessaire et doit être faite entre communistes sans y voir des attaques contre tel ou tel camarade [...]. Des camarades devant ces propositions voient une attaque contre le camarade Morival et pensent que nous voulons le faire partir. Ce n'est pas du tout notre intention. Nous demandons que le camarade Morival reste au secrétariat selon les propositions que nous faisons. [...] Nous proposons que le camarade Darguesse, secrétaire fédéral, descende au secrétariat des mineurs de la région. [...] Des camarades ont fait des objections [...] indiquant que Darguesse n'aurait pas fait mieux et qu'il n'est pas indispensable à la région minière. [...] Darguesse a quand même une expérience parmi les mineurs. Il est de la région et apportera une aide considérable pour le développement du syndicat. [...] D'autre part, le Bureau politique propose que la Fédération nationale du Sous-sol qui a son siège à Paris vienne s'installer dans la région et s'établisse à Lens<sup>1078</sup> ».

---

<sup>1076</sup> RGASPI, 517/1/991/53-55, rapport sur la région du Nord, mars 1930.

<sup>1077</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, mai 1930.

<sup>1078</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, circulaire de la Région Nord du PC aux cellules minières, 3 décembre 1930.



L'envoi de cette circulaire explicative aux cellules minières est le signe que la rétrogradation de Morival décidée par le PC suscite des remous parmi les communistes syndiqués, d'où la nécessité pour la direction régionale du PC de dédramatiser la mise à l'écart de Morival désormais flanqué de Darguesse au secrétariat du syndicat régional et de Cyprien Quinet, pour la Fédération unitaire du Sous-sol qui s'installe à Lens à partir de 1931.

Le compte-rendu du V<sup>e</sup> congrès de l'Union régionale unitaire par Gilbert Declercq, qui remplace Maurice Porreye comme secrétaire régional, est principalement consacré à la défaite des minoritaires, représentés par Albert Cornette et Blankaert, du syndicat des charpentiers en navire de Dunkerque. Les opposants à la ligne confédérale sont durement critiqués et Declercq fustige « l'absence de base politique et l'effondrement des perspectives erronées des trotskistes<sup>1079</sup> ».

La seconde moitié des années vingt a constitué un moment déterminant dans l'évolution du mouvement communiste en France, mais également dans le département du Pas-de-Calais où les lignes successives, de bolchevisation des structures, de front unique puis de tactique « classe contre classe » suscitent réserves et résistances, tant à l'intérieur du Parti communiste qu'à l'intérieur du syndicalisme unitaire.

Concurrencés par un parti socialiste et un syndicalisme confédéré très puissants dans le département, le Parti communiste et la CGTU connaissent tous deux une décrue de leurs effectifs, plus rapide et plus sensible pour le PCF que pour le syndicalisme unitaire qui compte plusieurs milliers d'adhérents parmi les mineurs, héritage du syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre.

La période de la seconde moitié des années vingt est marquée par une poussée des violences politiques qui ont pour enjeu le contrôle symbolique de la rue que se disputent socialistes, communistes et forces de l'ordre, en particulier dans les municipalités socialistes du bassin minier.

Une forme d'acceptation et de radicalisation de la violence politique se manifeste en outre dans le travail antimilitariste du Parti communiste, qui est pour partie délégué à l'ARAC, mais qui prend également la forme de journées d'action antimilitaristes vivement réprimées par le pouvoir.

La période de la seconde moitié des années vingt voit par ailleurs la territorialisation du mouvement communiste dans le département du Pas-de-Calais se préciser et s'accroître à la faveur des élections qui voient émerger quelques bastions communistes dans le bassin minier, autour d'une poignée de municipalités.

Constamment surveillé par le « Centre » qui craint les dissidences, le mouvement communiste et unitaire dispose, au début des années trente de cadres formés lors de la bolchevisation, qui ont remplacé quelques-uns d'anciens responsables partis ou exclus au cours de la seconde moitié des années vingt.

Avant de nous intéresser à l'évolution du mouvement communiste au cours des années trente, il nous faut nous pencher sur les pratiques militantes, culturelles, sportives ou encore sur le rapport à la religion des militants communistes du département, tout particulièrement dans les communes gérées par le PCF durant l'entre-deux-guerres en nous posant deux questions :

---

<sup>1079</sup> *L'Enchaîné*, 30 décembre 1930.

qu'est-ce qu'être un militant ou une militante communiste ou unitaire du Pas-de-Calais et qu'est-ce qui compose la culture politique des communistes à cette époque ?

# **Chapitre 6**

## **Être communiste dans le Pas-de-Calais dans l'entre-deux-guerres : pratiques, sociabilité et émergence d'une culture politique**

Au tournant des années trente, le Parti communiste a désormais une décennie d'existence. Le Parti communiste, en 1930-1931, n'est pourtant plus tout à fait le même que la Section française de l'Internationale communiste qui est née au congrès de Tours, héritière de la SFIO, elle-même issue des premiers partis socialistes français de la fin du XIX<sup>e</sup> comme le POF. Entre héritages du socialisme français, innovations doctrinales et pratiques nouvelles générées par l'appartenance du PCF à l'Internationale communiste, le Parti communiste français et les organisations de masse du mouvement communiste ont donné jour à une nouvelle culture politique qui se distingue du socialisme d'avant 1914, mais qui peut en garder certains aspects : si la bolchevisation voulue par le Komintern a forgé une nouvelle identité, il faut aussi composer avec les héritages pluriels du mouvement ouvrier. Incontestablement, la culture politique communiste ne naît pas en quelques mois ni même en quelques années, nourrie d'influences et d'expériences diverses, elle est le fruit d'un lent processus d'hybridation et de maturation.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux manifestations de cette culture politique communiste dans le département du Pas-de-Calais dans toutes ses dimensions et nous verrons ce qui fait l'originalité du communisme, qui se décline dans les territoires de l'archipel communiste du Pas-de-Calais pendant notre période.

### **De l'antycléricisme à la « main tendue » : les communistes du Pas-de-Calais et la question religieuse**

La maturation d'une culture politique communiste dans le département du Pas-de-Calais s'inscrit dans un terreau ancien qu'on peut faire remonter à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'ère où se développe l'industrie minière, entraînant l'urbanisation du bassin minier et une profonde mutation des comportements sociaux. C'est dans ces territoires de l'industrie minière

que se développe le syndicalisme minier et le mouvement socialiste, comme nous l'avons vu dans notre premier chapitre.

Le développement du syndicalisme et du socialisme dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle est le symptôme d'un bouleversement des pratiques religieuses qu'il accélère à une vitesse extrêmement rapide. Pour le dire autrement, c'est dans les territoires massivement déchristianisés que le mouvement ouvrier, dans ses composantes syndicales et politiques, s'ancre le plus profondément, conquérant municipalités, cantons et circonscriptions.

Le mouvement communiste n'est pas à l'origine de cette dynamique qui lui préexiste, mais il y contribue avec d'autres acteurs : la SFIO et le syndicalisme confédéré, mais aussi la franc-maçonnerie, la Ligue des droits de l'homme ou encore les sociétés de libre pensée qui se divisent elles aussi à la suite du Congrès de Tours.

### **Forces et faiblesses des Eglises catholique et protestante dans le Pas-de-Calais à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle**

L'étude de la vie religieuse dans le département du Pas-de-Calais depuis la Révolution française jusqu'à la Première Guerre mondiale n'entre pas dans le cadre de notre objet de recherche. On se référera, pour des analyses plus exhaustives aux travaux déjà anciens de Louis Trénard qui portent sur le département du Nord dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1080</sup>, et surtout d'Yves-Marie Hilaire, dont on peut citer l'ouvrage sur la vie religieuse des habitants du Pas-de-Calais qui brosse la période 1840-1914<sup>1081</sup>, et les articles sur l'effort missionnaire dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1082</sup> ainsi que sur les ouvriers de la région du Nord face à l'Eglise catholique<sup>1083</sup>. Pour la période de l'entre-deux-guerres, on se référera avec profit aux travaux de Serge Laury<sup>1084</sup>.

Pilier du parti de l'ordre, l'Eglise catholique s'inquiète des progrès de la déchristianisation dans un département en pleine industrialisation. La piété populaire reste vivace dans le département. Les pèlerinages attirent de nombreux fidèles. Le plus populaire est sans aucun doute celui qui se développe à Amettes, dans le Béthunois, village natal de Benoît-Joseph Labre, ce pèlerin-mendiant né en 1748 et mort à Rome en 1783 après avoir sillonné les routes d'Europe. Benoît Labre est béatifié en 1860 avant d'être canonisé en 1881. L'évêque d'Arras, Pierre-Louis Parisis avait été chargé d'instruire le procès en canonisation du futur saint, objet d'une grande piété populaire dans le Pas-de-Calais. Cette piété populaire, pourtant, paraît superficielle et l'Eglise s'efforce de réagir face à la désertion des lieux de culte dans certains secteurs du département où le nombre de fidèles assistant régulièrement à la messe – les

---

<sup>1080</sup> Louis TRENARD, « Aux origines de la déchristianisation, le diocèse de Cambrai de 1830 à 1848 », *Revue du Nord*, tome 47, n°186, Juillet-septembre 1965, pp. 399-459.

<sup>1081</sup> Yves-Marie HILAIRE, *Une chrétienté au XIX<sup>e</sup> siècle ? La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras (1840-1914)*, Villeneuve-d'Ascq, Publications de l'université de Lille-III, 1977, 1 019 pages.

<sup>1082</sup> Yves-Marie HILAIRE, « Les missions intérieures face à la déchristianisation pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans la région du Nord », *Revue du Nord*, tome 46, n°180, Janvier-mars 1964, pp. 51-68.

<sup>1083</sup> Yves-Marie HILAIRE, « Les ouvriers de la région du Nord devant l'Eglise catholique (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) », *Le Mouvement social*, n° 57, octobre-décembre 1966, pp. 181-201.

<sup>1084</sup> Serge LAURY, « Aspects de la pratique religieuse dans le diocèse d'Arras (1919-1945) », *Revue du Nord*, tome 53, n°208, Janvier-mars 1971, pp. 123-136.

« messalisants » – et faisant carême au moment de Pâques – les « pascalisants » – continue de décroître, selon la typologie du chanoine Boulard<sup>1085</sup>.

Plusieurs missions d'évangélisation sillonnent le département à partir des années 1850, encouragées par l'évêque d'Arras, Monseigneur Parisis. L'historien Yves-Marie Hilaire donne des chiffres :

« Entre 1865 et 1880, [...] on peut évaluer entre trente et quarante en année moyenne le nombre de missions données dans le diocèse d'Arras, sans tenir compte des neuvaines et des simples retraites. Il faut généralement doubler ces chiffres lors des jubilés. Les décrets contre les Congrégations marquent un léger ralentissement, mais l'essor reprend rapidement. A partir de 1895, Rédemptoristes de Boulogne, Jésuites de Boulogne et de Lille, et Lazaristes de Loos [...] donnent ensemble une cinquantaine de missions par an dans le diocèse d'Arras qui comprend alors plus de 700 paroisses. En 1901, les seuls Rédemptoristes de Boulogne en font 42<sup>1086</sup> ».

Les résultats de ces missions doivent cependant être relativisés, note Yves-Marie Hilaire, qui constate tout d'abord que le retour d'une partie de la population des villages et des villes ciblés par les missions à une pratique religieuse plus régulière passant par la confession et la communion pascale dépend autant, si ce n'est plus de l'action du curé de la paroisse que de celle des missionnaires. En outre, les résultats des missions peuvent n'être qu'un feu de paille et l'assiduité à la messe dominicale et à la confession retomber quelques semaines après le départ des missionnaires.

Trois espaces sont distingués par Yves-Marie Hilaire : celui des régions rurales à pratique religieuse élevée ou à forte religiosité de l'Artois, de la région de Bapaume, du Ternois ou encore du Boulonnais autour du Portel, celui des régions rurales déchristianisées ou en voie de déchristianisation autour de Montreuil et d'Hesdin auxquelles il faut ajouter les campagnes proches d'Arras et de Calais et enfin le monde des villes, en pleine croissance au XIX<sup>e</sup> siècle. Yves-Marie Hilaire résume les difficultés auxquelles sont confrontés les missionnaires :

« une bourgeoisie voltairienne y donne le ton [...]. Après 1880, les fonctionnaires ne font rien pour aider les missions. [...] les villes sont aussi peuplées de soldats et d'ouvriers : si la présence d'une garnison n'améliore guère le niveau moral et religieux des populations environnantes, celle d'une usine est rendue responsable de leur déchristianisation<sup>1087</sup> ».

La presse locale se fait écho d'un certain nombre d'incidents qui éclatent dans la région à l'occasion des missions qui se déroulent en ville. Ainsi, dans le Nord, à Armentières, *le Grand Écho du Nord* évoque des bagarres qui ont éclaté à la suite d'une contre-manifestation contre les « dix-sept pères rédemptoristes [...] ayant à plusieurs reprises dans leurs sermons traités des questions politiques ». Les manifestants, précise le journal, ont entonné *la Marseillaise*, *le Chant du départ* et *l'Internationale*<sup>1088</sup>. La mention des trois chants est intéressante dans la mesure où deux chants révolutionnaires renvoyant à la Révolution française sont associés à un

---

<sup>1085</sup> Fernand Boulard et Yves-Marie Hilaire (dir.), *Matériaux pour l'histoire religieuse du peuple français, XIXe-XXe siècle*, Vol. 2, Paris, 1987.

<sup>1086</sup> Yves-Marie HILAIRE, « Les missions intérieures face à la déchristianisation pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans la région du Nord », *Revue du Nord*, tome 46, n°180, Janvier-mars 1964, p. 52.

<sup>1087</sup> Yves-Marie HILAIRE, *op. cit.*, p. 60-61.

<sup>1088</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 26 octobre 1896.

chant propre au mouvement ouvrier. Le quotidien nordiste ne précise pas qui étaient les deux cents « habitants de la région » qui ont participé à la contre-manifestation, mais l'article laisse à penser que républicains radicaux et socialistes sont rassemblés pour protester contre les prises de position des missionnaires. De fait, les religieux dénoncent régulièrement dans leurs prêches l'influence pernicieuse de la presse républicaine et de la franc-maçonnerie et apparaissent donc comme des alliés de la droite monarchiste et conservatrice et des adversaires du régime républicain.

À Boulogne-sur-Mer, la presse nous apprend qu'une église des pères rédemptoristes fermée en 1883 après l'expulsion des congrégations doit être fermée et mise sous scellés par le commissaire de police après que les autorités s'étaient aperçues que le lieu de culte était toujours actif, les fidèles s'y rendant en passant par une maison adjacente achetée par les rédemptoristes<sup>1089</sup>.

Les zones industrielles et minières semblent largement déchristianisées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, d'après les chroniques tenues par les missionnaires rédemptoristes, qui reconnaissent leur échec : ainsi, à Saint-Omer, les missions de 1865, 1889 et 1909 établissent le même constat sur l'indifférence des ouvriers qui ne mettent pas le pied à l'église, assistent quelquefois aux prédications pour occuper leur soirée, mais refusent de se confesser et préfèrent aller à la pêche le dimanche<sup>1090</sup>. La situation est semblable à Marck, commune ouvrière limitrophe de Calais, où les rédemptoristes de Boulogne se désolent du nombre élevé de mariages civils, de divorces et de jeunes n'ayant jamais été baptisés ou n'ayant jamais fait leur communion<sup>1091</sup>. Dans le bassin minier du Pas-de-Calais, les missions religieuses connaissent le même insuccès dans la plupart des villes, les missionnaires pointant du doigt l'influence du syndicat des mineurs comme à Carvin en 1891, ou des sociétés de Libre pensée comme à Harnes en 1901<sup>1092</sup>.

Face à la résistance des villes aux prédications des missionnaires, les congrégations adaptent leurs pratiques et réduisent leurs attentes.

Si l'on peut mesurer des spécificités locales avec des paroisses minières plus croyantes que d'autres, à l'image d'Allouagne près de Béthune, l'impression d'ensemble qui ressort des rapports des missionnaires catholiques en terre ouvrière est clairement pessimiste dans le Pas-de-Calais.

L'effort missionnaire n'est pas l'apanage des seuls catholiques, mais est aussi à mettre au compte des protestants qui comptent environ 3 000 fidèles dans le département lors de la loi de Séparation de 1905.

L'effort missionnaire protestant porte d'abord ses fruits dans le Boulonnais et le Calaisis en raison de la proximité avec l'Angleterre. Des temples protestants sont inaugurés à Marquise, à Desvres et à Berck à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle. Mais le protestantisme se développe aussi dans le bassin minier du Pas-de-Calais sous l'impulsion de la Société chrétienne du Nord (SCN) et de la Mission populaire évangélique de France (MPEF). Ces deux mouvements protestants évangéliques s'inscrivent dans le courant du Réveil religieux protestant et développent leur prédication auprès des ouvriers. La SCN s'implante à Saint-Omer

---

<sup>1089</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 4 décembre 1896.

<sup>1090</sup> Yves-Marie HILAIRE, *op. cit.*, p. 64.

<sup>1091</sup> Yves-Marie HILAIRE, *op. cit.*, p. 65.

<sup>1092</sup> Yves-Marie HILAIRE, *op. cit.*, p. 66.

avant d'essaimer dans le bassin minier où quatre postes pastoraux sont créés, à Hersin-Coupigny en 1885, poste ensuite transféré à Bruay sous la pression de la Compagnie des mines, à Liévin de 1879 à 1883, à Lens, Wingles, Hénin-Liétard et Beaumont-en-Artois en 1888. Sensibles à la condition ouvrière, les pasteurs protestants développent notamment un discours anti-alcoolique. Les rapports des protestants avec les compagnies minières semblent avoir été variables : si les compagnies de Nœux et de Béthune se montrent hostiles à leur activité, exigeant même, en ce qui concerne la compagnie de Béthune, un certificat de première communion pour être embauché et un certificat de mariage catholique pour obtenir une maison des mines, les compagnies de Liévin et de Dourges n'entravent pas l'action des pasteurs et des missionnaires de la SCN ; Auguste Simon, directeur de la Compagnie des mines de Liévin de 1903 à 1913 était d'ailleurs protestant, tout comme Émile Basly, le député-maire de Lens. Les témoignages laissés par les pasteurs protestants mentionnent leurs succès, mais relèvent aussi fréquemment leur difficulté à convaincre un auditoire indifférent voire hostile à la religion<sup>1093</sup>.

Les initiatives de l'Eglise catholique et des missionnaires protestants pour enrayer la déchristianisation coïncide avec une restructuration des formes de domination de la main d'œuvre ouvrière bien mise en lumière par Gérard Noiriel, qui observe le passage d'une domination patronale fondée sur le « patronage », typique du XIX<sup>e</sup> siècle, à un modèle paternaliste « dont la forme achevée se situe dans l'entre-deux-guerres » :

« Un [...] aspect déterminant du paternalisme en opposition flagrante avec le patronage tient dans la mise en place d'un "contrôle total" sur la vie ouvrière. [...] Le contrôle total se manifeste tout d'abord par une prise en charge de l'ensemble des secteurs de l'existence ouvrière. [...] Devant le laxisme de l'Etat et sous la pression des ouvriers eux-mêmes [...], les patrons sont contraints de réserver une part de leurs investissements pour les habitations, les écoles, les installations sanitaires, les hôpitaux, etc. [...] A l'époque du patronage, du fait que l'autorité du maître semblait "naturelle" au plus grand nombre, il n'était guère besoin pour ce dernier de multiplier les signes symboliques prouvant son rôle de bienfaiteur. Mais le paternalisme est un moment des rapports patron/ouvrier où cette autorité ne va plus de soi. [...] De plus, désormais, il existe des syndicats et des partis qui, au niveau national tout au moins, s'emploient constamment à discréditer le rôle du patron. [...] Un peu partout, à la suite des grèves, on assiste à la multiplication du nombre des associations "récréatives" contrôlées par l'usine et à une véritable restructuration du calendrier des fêtes, au détriment des réjouissances traditionnelles et au bénéfice de l'usine : comme si la totalité du temps et de l'espace devait être occupée par elle<sup>1094</sup> ».

Face à un mouvement ouvrier en pleine extension, qui conteste la légitimité patronale, l'Eglise apparaît comme un auxiliaire de la domination patronale et est perçue comme telle par les militants ouvriers.

C'est que le christianisme, note André Gueslin,

---

<sup>1093</sup> Jacques DOUAY, « L'action de la Société Chrétienne du Nord dans le bassin minier du Pas-de-Calais au XIX<sup>e</sup> siècle (témoignage) », *Revue du Nord*, vol. 395, n° 2, 2012, pp. 411-416.

<sup>1094</sup> Gérard NOIRIEL, « Du "patronage" au "paternalisme" : La restructuration des formes de domination de la main-d'œuvre ouvrière dans l'industrie métallurgique française », *Le Mouvement Social*, n° 144, 1988, pp. 17-35. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/3778496>.

« aboutit à l'identification de l'entreprise à la famille, notamment en milieu catholique. Le patron est le père, les ouvriers les enfants. [...] La famille est source de moralité, de bonnes mœurs. [...] De même, la pratique religieuse autour du patron n'est guère éloignée de la pratique autour du châtelain<sup>1095</sup> ».

Dès lors, l'anticléricalisme est l'un des traits les plus marquants du mouvement ouvrier. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il accompagne le phénomène de déchristianisation, encouragée par la bourgeoisie des villes tout au long du siècle, induite par le travail du dimanche qui explique la désertion des églises par les hommes, favorisée par l'influence de la franc-maçonnerie, le syndicalisme minier et un mouvement socialiste en pleine croissance qui encadrent les ouvriers des mines et des usines.

Partagé par les socialistes et les communistes du Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres, l'anticléricalisme est indissociable de l'identité ouvrière au sein du mouvement ouvrier organisé. Ses racines remontent au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque où apparaissent les premières sociétés de libre pensée.

### **Le développement de la Libre pensée dans le Pas-de-Calais jusqu'à la Première Guerre mondiale**

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les départements du Nord et du Pas-de-Calais comptent un grand nombre de sociétés de libre pensée dévolues particulièrement à l'organisation des funérailles civiles. Si nos sources ne nous permettent pas de donner un pourcentage précis des funérailles civiles par rapport aux funérailles religieuses, le dépouillement de la presse militante syndicale et politique atteste que les funérailles civiles sont répandues dans les milieux ouvriers. Organismes d'entraide et de propagande anticléricale, ces sociétés de libre pensée constituent alors un lieu de rencontre entre républicains, radicaux-socialistes et socialistes. Si on y rencontre des intellectuels et des membres de la bourgeoisie qui appartiennent aussi parfois à la franc-maçonnerie, les sociétés de libre pensée ont un recrutement beaucoup plus populaire que les loges maçonniques.

Au plan national, une première Société pour la propagation de la foi civile est fondée en 1879, rapidement vidée de ses membres avec l'apparition d'une Fédération de la Libre pensée parisienne. Dix ans plus tard, la Libre pensée se restructure à l'occasion d'un congrès universel des libres penseurs tenu à Paris du 15 au 20 septembre 1889 qui aboutit l'année suivante à la constitution d'une Fédération française de la Libre pensée, dont les statuts sont adoptés le 20 avril 1890. Selon les chiffres avancés par Jacqueline Lalouette, cette fédération compte six à sept mille adhérents en 1890, répartis en 140 groupes. En 1892, on compte 196 groupes et 220 en 1893, mais aux côtés des groupes de libres penseurs fédérés, un certain nombre de groupes locaux préfèrent l'autonomie, soit pour ne pas dépendre d'une structure nationale, soit parce qu'ils ne souhaitent pas répercuter sur leurs adhérents le montant de leur affiliation à une fédération nationale<sup>1096</sup>.

---

<sup>1095</sup> André GUESLIN, « Le paternalisme revisité en Europe occidentale (seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, début du XX<sup>e</sup> siècle », *Genèses*, 7, 1992. Lieux du travail, sous la direction de Florence Weber. pp. 201-211. DOI : <https://doi.org/10.3406/genes.1992.1117>.

<sup>1096</sup> Jacqueline LALOUILLE, *La libre pensée en France 1848-1940*, Collection Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité, Paris, Albin Michel, 1997, p. 53-59.



Le bulletin mensuel de la Fédération française de la Libre pensée nous renseigne sur l'activité de ses groupes locaux comme celui de Oignies, dénommé « *L'Egalité* » qui se réunit le lundi de Pâques pour un banquet anticlérical qui est l'occasion de procéder à un « baptême » (ou parrainage) républicain et de chanter des chants révolutionnaires<sup>1097</sup>. Régulièrement, les groupes locaux nordistes de Valenciennes, Anzin, Saint-Amand et Bruay-les-Valenciennes transmettent au bulletin des comptes-rendus d'activité qui se résument pour l'essentiel à des banquets et à des funérailles civiles.

Le manque d'activité de la Fédération française conduit un certain nombre de libres penseurs menés par Victor Charbonnel, directeur de *La Raison*, à fonder en 1902 une nouvelle organisation parallèle, l'« Association nationale des libres penseurs de France » (ANLPF). Ayant échoué à se rassembler en 1905, l'ANLPF et la Fédération française rebaptisée en 1906 « Fédération nationale de la Libre pensée » (FNLP) coexistent pendant une dizaine d'années avant de se réunifier au mois d'août 1913 au congrès de La Rochelle sous la dénomination d'« Union fédérative de la Libre pensée de France et des colonies ». Forte de 11 000 membres, la nouvelle organisation est cependant loin de rassembler la totalité des libres penseurs organisés, de nombreux groupes locaux restant autonomes<sup>1098</sup>.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, plusieurs groupes locaux de libres penseurs socialistes se fédèrent en 1901 au sein d'une Fédération des groupes de libre pensée socialiste de la région du Nord et du Pas-de-Calais, qui tient son deuxième congrès à Wattignies le 8 mai 1902. Six groupes nordistes et un groupe du Pas-de-Calais, celui d'Avion, y sont représentés<sup>1099</sup>. Le délégué du groupe avionnais est un certain Désiré Bachy, militant guesdiste et candidat du POF aux élections cantonales du 14 juillet 1901 dans le canton de Vimy<sup>1100</sup>.

De fait, ce sont les guesdistes du Parti ouvrier français – dont Avion était l'un des bastions – qui sont à l'origine de la création de cette fédération régionale des groupes de libre pensée socialiste. L'hebdomadaire guesdiste de Roubaix-Tourcoing rend régulièrement compte des activités des groupes locaux de libres penseurs socialistes, comme celui d'Hellemmes, dénommé « Les Droits de l'Homme », qui organise une cérémonie de baptêmes et de mariages civils suivie de discours fustigeant les religions à la Maison du Peuple<sup>1101</sup>.

L'attitude des guesdistes vis-à-vis des questions religieuses n'est cependant pas dénuée d'ambiguïtés : de fait, le POF reste hostile à la franc-maçonnerie et tout aussi hostile à une alliance de bloc des gauches avec les radicaux-socialistes soudée par un anticléricalisme commun. Au fond, pour les guesdistes, la lutte anticléricale tend à mettre de côté la question sociale, essentielle à leurs yeux. De plus, le POF est convaincu de la nécessité de s'adresser à un large électorat. Pour Jacques Girault,

« Faute de définir une laïcité compatible avec la volonté socialiste, les militants, au-delà de leur refus permanent de la franc-maçonnerie, finissent par admettre l'anticléricalisme défini, quelques années auparavant, comme

---

<sup>1097</sup> Bulletin mensuel de la Fédération française de la Libre pensée, février 1900, n°122.

<sup>1098</sup> Pierre LEVEQUE, « Libre Pensée et socialisme, 1889-1939, Quelques points de repères », *Le Mouvement social*, 1966, p 109.

<sup>1099</sup> Fédération des groupes de Libre pensée socialiste de la région du Nord et du Pas-de-Calais, compte rendu du II<sup>e</sup> Congrès régional tenu à Wattignies (près de Lille), 8 mai 1902.

<sup>1100</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article184986>, notice BACHY Désiré, version mise en ligne le 9 septembre 2016.

<sup>1101</sup> *Le Socialiste de Roubaix-Tourcoing*, 1<sup>er</sup> septembre 1901.

susceptible de détourner les travailleurs de la lutte pour le socialisme. Au moment des premiers effets de la séparation de l'Église et de l'État, lors des premiers inventaires, Le Travailleur multiplie les informations sur les actions des "apaches de la catho", reprise du vocabulaire anticlérical des Républicains. Mais pourtant, régulièrement, des articles destinés aux électeurs catholiques indiquent que la religion reste une affaire privée. Myrens, dans sa campagne électorale à Boulogne, développe abondamment de telles analyses pour convaincre cet électorat de voter pour le candidat socialiste. Dans ce contexte de modération destiné aussi à créer de meilleures conditions pour s'adresser aux ouvriers influencés par la religion, les heurts avec la Libre Pensée augmentent<sup>1102</sup> ».

L'imbroglie autour de la candidature législative de Pierre Myrens en 1914 est révélateur des tensions qui se jouent autour de l'anticléricalisme. Député socialiste de Boulogne-sur-Mer depuis 1910, Pierre Myrens est investi par les sections de boulonnais en 1914, mais sa candidature est rejetée par la fédération socialiste du Pas-de-Calais qui refuse de la ratifier par 66 voix contre 45. La Libre pensée s'en réjouit dans son bulletin bi-mensuel, *Le Libre penseur de France* :

« Par tous les moyens possibles et imaginables, la curie romaine veut prendre sa revanche et assurer à l'Église le droit et le moyen de vivre avec le concours de l'État républicain ; le parti ouvrier ne le permettra pas ; c'est pourquoi il proteste contre ceux des élus socialistes qui donnent des gages aux cléricaux. La fédération unifiée du Pas-de-Calais, indignée de l'attitude de Myrens, lui a refusé l'investiture ; nous l'approuvons pleinement, elle ne veut pas comme agent électoral le curé de la commune, le seigneur terrien du château, le patron capitaliste et cléricale de l'usine<sup>1103</sup> ».

Solidaires de leur député sortant, les sections socialistes de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer font appel de la décision de non-ratification devant la commission des conflits du parti. « L'affaire Myrens » fait l'objet d'un vif débat lors du 11<sup>ème</sup> congrès national de la SFIO, qui se déroule à Amiens du 25 au 28 janvier 1914. Deux reproches sont faits à Myrens : en premier lieu son opposition au monopole de l'enseignement public, qui l'a conduit à voter des subventions aux écoles privées au conseil municipal et en second lieu d'avoir maintenu sa candidature au second tour d'une élection législative partielle en 1909 à Doullens, dans la Somme, face à un candidat radical-socialiste et à un conservateur.

Pierre Myrens balaie ces critiques, qu'il impute à l'animosité des radicaux et assume ses positions contre le monopole de l'école publique, qui ne figure pas dans le programme officiel de la SFIO et qui n'a jamais été tranché par un congrès. Il assume aussi d'accepter le débat avec les curés, de se montrer courtois avec eux et de préférer s'adresser aux paysans et marins catholiques de boulonnais, qui sont des exploités, plutôt qu'aux bourgeois libres penseurs et radicaux<sup>1104</sup>.

En dépit de ces réserves, la Libre Pensée est devenue, au début des années 1900, une organisation de la galaxie socialiste, les radicaux-socialistes s'investissant plutôt dans les loges

---

<sup>1102</sup> Jacques GIRAULT, *La place des fédérations de la France septentrionale dans le courant guesdiste de l'unité socialiste*, in Cent ans de socialisme septentrional, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1995, p. 41-53, en ligne : <https://books.openedition.org/irhis/1411?lang=fr>.

<sup>1103</sup> *Le Libre penseur de France*, 15 février 1914.

<sup>1104</sup> Compte-rendu sténographique du 11<sup>ème</sup> Congrès national de la SFIO tenu à Amiens, 25-28 juillet 1914, p. 392-422.

maçonniques et à la Ligue des droits de l'homme. Dans son article sur le radicalisme dans le département du Nord, Robert Vandebussche note ainsi qu'« après 1895, ces sociétés sont devenues des organes socialistes, dans la plupart des cas<sup>1105</sup> ».

C'est aussi l'analyse que livre le journal catholique ultramontain *l'Univers*, commentant en 1905 le Congrès du Trocadéro de l'ANLPP :

« Ce congrès libre-penseur (reçu en pompe à l'Hôtel de Ville de Paris et délibérant dans un palais officiel) n'aura pas été seulement un gros et grossier scandale, une insolente exhibition de la sottise anarchique et tyrannique, une apothéose de la basse et contagieuse folie. [...] Abominable de ton, d'aspect et de manières, le congrès est agité par un esprit qui s'enivre d'incohérence<sup>1106</sup> ».

*L'Univers* ne manque d'ailleurs pas de souligner l'absence de Clémenceau, mais aussi de Jaurès qui aurait été raillé par les congressistes en cas de venue pour avoir fait baptiser ses enfants. Il est tout à fait clair pour la presse catholique, au début des années 1900, que la Libre pensée se classe dans la mouvance socialiste et anarchiste.

Analysant « la conquête de la Libre pensée par le socialisme », Pierre Lévêque note que

« Les premières sociétés de Libre Pensée étaient apparues à une époque où il n'existait pas de frontière bien nette entre radicaux et socialistes, où, en tout cas, peu de radicaux d'extrême gauche hésitaient à se proclamer socialistes. [...] il s'agit d'un socialisme beaucoup plus proche de celui de la Seconde République que du marxisme que Jules Guesde s'attache alors à répandre en France. [...] en cette période d'union des gauches, il peut, avec l'anticléricalisme, servir ce ciment à la coalition républicaine. [...] Mais c'est un socialisme plus précis, plus authentique qui pénètre peu à peu par la base, par les groupes locaux, les fédérations régionales et départementales du mouvement. [...] A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, la conquête de la Libre Pensée par le socialisme semble d'ailleurs s'opérer dans toute la France<sup>1107</sup> ».

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, les effectifs de la fédération de la Libre Pensée socialiste et ouvrière progressent lentement, avec 547 cotisants en 1909 et 818 en 1910<sup>1108</sup>. L'une des raisons de la modestie des effectifs tient sans doute à la volonté des libres penseurs socialistes du Nord et du Pas-de-Calais d'agir en étroite liaison avec le parti socialiste. Ainsi, lors du congrès de la Libre Pensée socialiste et ouvrière de 1911, la motion proposant d'abandonner les adjectifs « socialiste et ouvrière » pour se définir simplement comme Fédération de Libre pensée et attirer tous les anticléricaux est rejetée : chargés de sens, les mots constituent un marqueur identitaire fort de la culture politique locale. Louis Monsauret, le futur maire de Nœux-les-Mines, intervient pour mettre « les congressistes en garde contre les agissements de la franc-maçonnerie bourgeoise. Méfions-nous et gardons notre caractère de classe<sup>1109</sup> ». Certains groupes locaux, comme celui de Lillers, près de Béthune, sont même directement affiliés en tant que tels à la fédération socialiste départementale. Pour Pierre Lévêque, au-delà de l'opposition à la franc-maçonnerie,

---

<sup>1105</sup> Robert VANDENBUSSCHE, *Aspects de l'histoire politique du radicalisme dans le département du Nord (1870-1905)*, in *Revue du Nord*, tome 47, n°185, Avril-juin 1965, p 258.

<sup>1106</sup> *L'Univers*, 11 septembre 1905.

<sup>1107</sup> Pierre LEVEQUE, *art. cit.*, p 109-111.

<sup>1108</sup> *Ibid.* p. 111.

<sup>1109</sup> *Ibid.*, p. 114.

« on saisit ici, dans cette organisation purement ouvrière qu'est la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, le germe d'un conflit entre des militants qui, malgré leurs convictions socialistes, restent passionnés avant tout par l'action anticléricale, et les dirigeants du parti qui visent en premier lieu à rallier à leurs perspectives politiques le plus grand nombre de citoyens, croyants ou incroyants<sup>1110</sup> ».

L'anticléricisme ne se limite cependant pas à la Libre Pensée passée dans l'orbite socialiste. Il est tout aussi prégnant à l'intérieur du courant libertaire et syndicaliste-révolutionnaire et sensiblement différent de celui des guesdistes du POF et des socialistes. Revendiqué, l'anticléricisme des libertaires fait partie intégrante de leurs combats et s'accompagne d'un discours néo-malthusien sur la liberté sexuelle et la contraception.

Le journal du Jeune syndicat de Benoît Broutchoux, *L'Action syndicale*, illustre l'anticléricisme revendiqué des syndicalistes révolutionnaires. L'hebdomadaire paraît pour la première fois le 17 janvier 1904, remplaçant *Le Réveil syndical*, qui avait « succombé sous les avalanches de papier timbré ». Le nouveau journal affirme sans hésitation sa ligne politique : « *L'Action syndicale* paraîtra tous les dimanches et sera anticléricale, antimilitariste, anticapitaliste, anti-fumiste<sup>1111</sup> ». Signe de son succès, il devient bihebdomadaire en avril et paraît désormais aussi le jeudi ; pour que l'aventure réussisse, il fait appel à la solidarité de ses lecteurs afin de poursuivre la lutte contre « les religions, le militarisme, le patronat et les fumistes<sup>1112</sup> ».



Appel aux lecteurs pour le passage au rythme bihebdomadaire de *L'Action syndicale*, 3 avril 1904.

L'anticléricisme constitue donc l'une des préoccupations majeures du journal du Jeune syndicat, diffusé à 3 500 exemplaires dans le bassin minier du Pas-de-Calais et qui atteint les 5 000 exemplaires en 1906 après la catastrophe de Courrières.

A partir du 7 avril 1904, le journal de Broutchoux publie en feuilleton le roman anticléric de Michel Zévaco sur le Chevalier de la Barre. *L'Action syndicale* consacre de nombreux articles aux activités de la Libre pensée. On apprend ainsi que les funérailles de Rosa Lemal, l'épouse

<sup>1110</sup> *Ibid*, p. 116.

<sup>1111</sup> *L'Action syndicale*, 17 janvier 1904.

<sup>1112</sup> *L'Action syndicale*, 3 avril 1904.

du délégué-mineur de la fosse n°5 des mines de Béthune Arthur Lemal ont rassemblé 700 participants à Loos-en-Gohelle, derrière

« la bannière rouge de la Libre pensée d'Hénin-Liétard qui flotte majestueusement au vent et qui montre son superbe titre aux lettres dorées : Ni Dieu, ni maître. [...] L'absence de la Libre pensée de Lens a été fort commentée [...] car il faut profiter de toutes les occasions pour manifester anticléricalement. A notre point de vue, les libres-penseurs à l'eau bénite de la rue de Liévin ont bien fait de s'abstenir car leurs actes en font plutôt des habitués des confessionnaires que des assistants aux obsèques civiles<sup>1113</sup> ».

Quatre mois plus tard, Arthur Lemal perd aussi sa fille de dix ans et là encore, la Libre pensée d'Hénin-Liétard est présente pour les funérailles civiles<sup>1114</sup>.

L'attaque contre les « libres-penseurs à l'eau bénite » de Lens, dont la société est qualifiée plus loin de « cléricafarde » vise un groupe de libres-penseurs proche d'Emile Basly, le député-maire de Lens et d'Arthur Lamendin, le député-maire de Liévin, incarnation des « fumistes » que Broutchoux combat dans *L'Action syndicale*. La polémique entre syndicalistes révolutionnaires libertaires du Jeune syndicat et syndicalistes réformistes et sociaux-démocrates du Vieux syndicat n'épargne pas les sociétés de Libre pensée et l'on comprend à la lecture du journal de Broutchoux qu'une ligne de fracture sépare les libres-penseurs révolutionnaires des libres-penseurs réformistes ou bourgeois brocardés dans *L'Action syndicale* qui n'hésitent pas à participer à des funérailles religieuses comme à Béthune et à rentrer dans les églises. Refusant de suivre les « libres penseurs fumistes à la Prévost et à la Basly » en entrant dans un lieu de culte, les libres penseurs révolutionnaires « ne voulurent certes pas entrer dans cette turne, et allèrent dans les cabarets des alentours<sup>1115</sup>».

Pour le banquet du « vendredi dit saint », *L'Action syndicale* rend compte du banquet des libres-penseurs de Lens, qui réunit 60 convives, de celui du groupe d'Hénin-Liétard, qui réunit 80 participants<sup>1116</sup> et de celui d'Avion, qui

« a très bien réussi », avec « un grand nombre de camarades, hommes, femmes et enfants, [...] venus [...] manger de la bidoche en famille afin de prouver leur scepticisme et leur athéisme à l'égard des commandements de l'église catholique qui menace de l'enfer les courageux qui osent s'élever contre les coutumes idiotes et superstitieuses<sup>1117</sup> ».

Dans le numéro du 14 avril 1904, on apprend que les libres-penseurs de Lens, d'Hénin-Liétard et d'Avion ont assisté aux funérailles civiles de l'avionnaise C. Waquet, mais on apprend aussi que l'abbé Paul Hanotel, âgé de 28 ans et vicaire de Oisy-le-Verger, soupçonné d'attentat à la pudeur, doit comparaître devant la Cour d'assises de Saint Omer<sup>1118</sup>. Le 17 avril, un article est consacré aux funérailles civiles du petit Henri Hut, âgé de dix ans, inhumé à Avion en présence de la Libre pensée d'Hénin-Liétard ; le deuil, précise l'article, était conduit par des camarades d'école du défunt encadrés par « deux professeurs véritablement laïques<sup>1119</sup> ». Quelques mois

---

<sup>1113</sup> *Ibid.*

<sup>1114</sup> *L'Action syndicale*, 14 août 1904.

<sup>1115</sup> *Ibid.*

<sup>1116</sup> *L'Action syndicale*, 7 avril 1904.

<sup>1117</sup> *L'Action syndicale*, 10 avril 1904.

<sup>1118</sup> *L'Action syndicale*, 14 avril 1904.

<sup>1119</sup> *L'Action syndicale*, 17 avril 1904.

plus tard, la famille Hut est touchée par un autre deuil avec la mort de Stanislas Hut, encore bébé. Dans l'article consacré à ses funérailles civiles, *L'Action syndicale* explique :

« Sur la tombe, notre camarade Arthur Caudron, délégué-mineur, a prononcé un discours anticlérical qui a bien émotionné l'assistance et que nous regrettons de ne pouvoir insérer in extenso parce que notre journal n'est pas suffisamment grand pour pouvoir reproduire tous les discours prononcés à chaque enterrement civil<sup>1120</sup> ».

Poursuivi pour outrage aux bonnes mœurs devant le Tribunal correctionnel de Béthune à la suite d'un article paru en mars dans *L'Action syndicale* sur la liberté sexuelle et la nécessité d'utiliser la contraception et condamné le 24 mars à vingt jours de prison, Benoît Broutchoux et ses amis libertaires du Jeune syndicat ripostent en organisant une conférence sur le malthusianisme, la liberté sexuelle et la contraception le 16 avril 1904 à la Maison du Peuple en présence de Paul Robin, fondateur de la Ligue de la régénération humaine et promoteur de la contraception. Se défendant d'être des « pornographes », Broutchoux et ses camarades de *L'Action syndicale* popularisent des brochures sur la contraception et expliquent au millier d'auditeurs présents que la liberté des femmes de choisir d'avoir ou pas un enfant est une condition pour échapper à la misère et à l'exploitation<sup>1121</sup>.

La défense de Broutchoux et de ses co-inculpés est assurée par Albert Wilm, avocat habituel de la CGT à la Cour d'appel de Paris dont la brillante plaidoirie aurait même ébranlé l'avocat général<sup>1122</sup>. Les rédacteurs de *L'Action syndicale* sont finalement acquittés tous les trois, à la plus grande satisfaction de Benoît Broutchoux qui explique aux lecteurs que

« La loi de 1898 visait la pornographie et non les écrits philosophiques ou se rattachant, même de loi, à la philosophie. Les articles d'Adultérine n'excitaient pas les jeunes gens à la débauche, à la licence ; au contraire, ils disaient aux jeunes filles : Faites attention ! [...] Depuis sa fondation, l'Action syndicale fait du néo-malthusianisme. Personne ne s'en plaint, pas plus le parquet que la préfecture. Survint deux affaires d'avortement à Lens. [...] L'acquiescement de Douai a une grande signification. Au point de vue judiciaire, il montre que le néo-malthusianisme est une thèse philosophique et non une critique licencieuse<sup>1123</sup> ».

Quelques mois plus tard, en réponse à un lecteur de Sallaumines s'offusquant du remariage rapide qu'un homme veuf depuis très peu de temps, le journal broutchoutiste, qui refuse de publier l'information, lui répond

« Qu'un mari perde sa femme et qu'il la pleure pendant un an ou toute sa vie en restant veuf, cela prouve qu'il a beaucoup de chagrin, mais qu'un autre époux cherche à se remarier un mois ou dix ans après la mort de sa femme, cela prouve que cet homme est un mâle qui ne peut pas se passer de femelle. Les deux cas sont naturels. C'est une affaire de sentiment et personne n'a rien à y voir<sup>1124</sup> ».

L'anticléricalisme revendiqué des syndicalistes révolutionnaires du Jeune syndicat de Broutchoux s'accompagne de prises de position d'une grande modernité en matière sexuelle et morale qui choquent sans doute une partie de la bourgeoisie locale dont l'hypocrisie est

---

<sup>1120</sup> *L'Action syndicale*, 4 septembre 1904.

<sup>1121</sup> *L'Action syndicale*, 21 avril 1904.

<sup>1122</sup> *L'Action syndicale*, 22 mai 1904.

<sup>1123</sup> *L'Action syndicale*, 12 juin 1904.

<sup>1124</sup> *L'Action syndicale*, 2 octobre 1904.

dénoncée chaque semaine par Broutchoux et ses amis qui narrent avec un plaisir visible les aventures galantes d'Emile Basly et d'autres cadres du Vieux syndicat. De fait, il est permis de se demander si la dénonciation par les adversaires du Jeune syndicat des articles « pornographiques » de *L'Action syndicale* ne relève pas plutôt d'une opportunité de satisfaire une vengeance politique que de considérations réellement morales.

En tout état de cause, l'existence de *L'Action syndicale* et l'audience réelle dont a bénéficié le Jeune syndicat de Broutchoux témoignent d'une déchristianisation très avancée dans plusieurs territoires du département et en premier lieu dans le bassin minier lensois.

### **La querelle des inventaires dans le département du Pas-de-Calais**

Cette déchristianisation accélérée peut se vérifier en 1880 lors de l'expulsion des congrégations ainsi qu'en 1906 à l'occasion de la querelle des inventaires. Il y a peu de troubles, dans le Pas-de-Calais, en 1880. À Arras, les Pères du Saint Sacrement sont expulsés dans la matinée du 5 novembre et les Pères de la Miséricorde dans l'après-midi sans incident notable<sup>1125</sup>. À Boulogne-sur-Mer, Xavier Boniface note que

« les troupes de la garnison sont requises pour la dispersion des rédemptoristes et des passionnistes. Plusieurs centaines de curieux y assistent, les uns criant "vivent les Pères", les autres proférant "à bas les Pères". L'effervescence ne débouche cependant sur "aucun désordre véritable", les forces de l'ordre tenant à distance ces rassemblements<sup>1126</sup> ».

La situation semble plus tendue à Roubaix où l'expulsion des Récollets belges, reconduits à la frontière par la gendarmerie, a duré trois heures<sup>1127</sup>.

La géographie de la résistance aux inventaires des biens ecclésiastiques est similaire, un quart de siècle plus tard. Les manifestations de protestation catholiques sont parfois fortes dans le département du Nord, en particulier dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et Lille, alors que le département du Pas-de-Calais réagit peu. Jean-Marie Mayeur l'explique par la modération de l'évêque d'Arras, Monseigneur Williez<sup>1128</sup>.

Malgré cette position de modération, un certain nombre d'incidents éclatent dans le Pas-de-Calais à l'occasion des inventaires. Les incidents les plus sérieux ont lieu au Portel, près de Boulogne-sur-Mer, où « les rudes marins qui composent pour ainsi dire la totalité de la population, se sont toujours fait remarquer par l'ardeur de leur foi religieuse » souligne *le Grand Echo du Nord*. Alors que l'inventaire des biens des paroisses boulonnaises s'était déroulé sans incident, les marins du Portel se pressent dans l'église, déterminés à braver l'arrêté du maire interdisant les attroupements alors que des détachements de gendarmerie venus de Calais et de Saint-Omer sont appelés sur place où un bataillon du 8<sup>e</sup> régiment de ligne est mobilisé<sup>1129</sup>. Le curé du Portel, le chanoine Dusart, remet au sous-préfet Chapron une lettre de protestation

---

<sup>1125</sup> *Le Petit Parisien*, 7 novembre 1880.

<sup>1126</sup> Xavier BONIFACE, *L'armée et les inventaires dans le Nord de la France (1906)*, in *Revue du Nord*, vol. 350, n° 2, 2003, pp. 395.

<sup>1127</sup> *Le Petit Parisien*, 9 novembre 1880.

<sup>1128</sup> Jean-Marie MAYEUR, « Religion et politique : géographie de la résistance aux inventaires (février-mars 1906) », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 21<sup>e</sup> année, n° 6, 1966, p. 1265-1266.

<sup>1129</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 17 février 1906.

rappelant que l'église du Portel a été édifiée grâce aux dons des marins sur un terrain qu'ils avaient acquis en 1826, chaque équipage s'engageant à verser un quart du produit de la pêche du hareng et du maquereau (la « part de Dieu ») pour la construction de l'église.

D'autres incidents surviennent dans l'arrondissement de Saint-Omer, dans le hameau de Saint-Quentin-les-Aire, près d'Aire-sur-la-Lys où le receveur de l'enregistrement est accueilli aux cris de « Vive l'armée ! A bas les francs-maçons ! » ainsi qu'à Quiestède où l'abbé Ansel refuse de laisser rentrer le percepteur, qui « dut alors se retirer au milieu des cris des manifestants<sup>1130</sup> ». Toujours dans l'Audomarois, le même scénario se répète le lendemain à Surques où le sous-inspecteur des domaines « se trouva arrêté devant le porche, dont les portes étaient fortement gardées par de nombreux manifestants », mais c'est toujours au Portel que la situation est la plus tendue : malgré les patrouilles de gendarmeries et l'arrêté du maire, Gournay-Hédouin, désavoué, qui démissionne, plusieurs centaines de manifestants continuent de se réunir dans l'église barricadée et de défiler dans les rues de la ville en chantant des cantiques ; des pierres sont même jetées sur des policiers en civil. L'arrestation de trois manifestants ne dissuade pas les marins du Portel qui rédigent une pétition protestant contre l'inventaire des biens de leur église<sup>1131</sup>.

La situation est identique à Equihen, voisine du Portel où malgré l'arrivée de cinquante gendarmes à pied et de quatre pelotons de vingt-cinq cavaliers accompagnant le sous-préfet, le prêtre et les marins qui n'avaient pas encore pris la mer refusent de laisser entrer le percepteur dans leur église<sup>1132</sup>.

L'église du Portel est finalement investie le 20 février après l'arrivée du bataillon du 8<sup>e</sup> régiment de ligne venu de Boulogne, renforcé de la 5<sup>e</sup> compagnie venue de Calais ainsi que de trois compagnies de Saint-Omer. Le Préfet du Pas-de-Calais, Dureault, se rend également sur place pour remplacer le sous-préfet. L'église est cernée par les gendarmes et les militaires qui empêchent les manifestants de franchir le cordon de sécurité, mais on compte toujours une cinquantaine de manifestants retranchés dans le bâtiment ; le prêtre et ses deux vicaires, qui refusent toujours de laisser entrer le percepteurs sont immédiatement placés en garde à vue, ce qui déclenche une bagarre entre les manifestants et les gendarmes, qui parviennent à repousser les marins avant d'enfoncer les portes de l'église et de procéder à l'inventaire, tandis que des contre-manifestants socialistes venus de Boulogne chantent *l'Internationale* et *Mardi gras*<sup>1133</sup>. Face à la résistance des catholiques, le chant est ici le moyen pour les socialistes venus de la ville de manifester leur anticléricalisme.

Pour Bruno Béthouart,

« Le lien entre la foi et le milieu marin se vérifie dans le dynamisme de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul du Portel, composée de plus de 60 % de marins jusqu'en 1939. En 1923, signe d'une christianisation du milieu, les trois-quarts des noms de bateaux sont d'origine religieuse. Certes les délais de baptêmes s'allongent entre 1880 et 1930 mais ils ne font que passer de 3 jours à 11 jours. La pratique régulière de la population à la veille de la guerre est de 75 %, et 85 % des hommes, 95 % des femmes font leurs Pâques. Grâce au système de la "part-Dieu", le marin accepte ainsi d'offrir d'emblée une partie de son revenu pour les constructions et l'entretien de la paroisse.

---

<sup>1130</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 18 février 1906.

<sup>1131</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 19 février 1906.

<sup>1132</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 20 février 1906.

<sup>1133</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 21 février 1906.



Le rôle des curés successifs, les abbés Deltour puis Dusart à partir de 1880, est décisif dans le désir de lier la formation et la pratique religieuse avec le soutien et la création d'écoles, l'institution du catéchisme de persévérance mais aussi l'attention aux œuvres avec la conférence Saint-Vincent de Paul, l'association des mères chrétiennes, l'œuvre de propagation de la foi et la participation aux pèlerinages à Notre-Dame de Boulogne. La paroisse "fournit" au diocèse entre 30 et 40 enfants inscrits au petit séminaire proche, avec des familles sacerdotales comme les Coppin et les Gournay qui assurent le cinquième des prêtres. Entre 1863 et 1953, Le Portel donne à l'Église 81 prêtres, 20 frères et 200 religieuses<sup>1134</sup> ».

Incontestablement, il y a là une spécificité religieuse du Boulonnais qui tranche avec le mouvement de déchristianisation beaucoup plus avancé dans le reste du département.

À la veille de la Première Guerre mondiale, le département du Pas-de-Calais est marqué par une grande diversité des comportements religieux de ses habitants. Naguère très pieux et bastion de la Contre-réforme catholique, le Pas-de-Calais, qui fut l'une des citadelles du bonapartisme sous le Second Empire, devient républicain, entraîné par la bourgeoisie des villes liée à l'industrie minière ou au commerce du textile. L'industrialisation rapide du département, les progrès de la scolarisation, la diffusion de la presse se conjuguent pour expliquer la déchristianisation accélérée des villes et des territoires industrialisés, tandis que la religiosité reste prégnante dans les campagnes.

Quelques chiffres suffisent à montrer l'ampleur de la déchristianisation : en 1911, à Hénin-Liétard, par exemple, 42 % des enterrements étaient civils, 30 % des enfants n'étaient pas baptisés et 42 % des mariages non religieux.

Liée au camp conservateur et au patronat minier, l'Église catholique fait figure d'adversaire pour les républicains, les radicaux et les premiers socialistes qui se retrouvent dans les loges maçonniques et les nombreuses sociétés de libre pensée qui maillent le territoire, s'occupant des funérailles civiles des non-croyants et développant une propagande antireligieuse en direction du monde ouvrier. S'il y a conquête de la Libre pensée par le socialisme, la dynamique n'est pas à sens unique et c'est tout le mouvement socialiste qui est imprégné d'anticléricalisme à la veille de la Première Guerre mondiale.

### **L'anticléricalisme des communistes du début des années vingt jusqu'au Front populaire**

C'est sur ce terrain qu'émerge le mouvement communiste après la scission de Tours. Pourtant la Première Guerre mondiale constitue une épreuve pour le mouvement libre-penseur. L'Union sacrée dans laquelle le Parti socialiste SFIO est engagé n'est guère propice à la propagande anticléricale. L'épreuve du danger, de la mort omniprésente favorise le recours à la religion comme l'a bien montré Annette Becker<sup>1135</sup>. De plus, le clergé paie un lourd tribut à la guerre avec 2 949 prêtres, 1 571 religieux et 1 300 séminaristes tués, même si, proportionnellement, les religieux ont plutôt été épargnés.

Dans ces conditions, la Libre Pensée, désorganisée par la guerre, se relève difficilement. L'Union fédérative de la Libre pensée de France et des colonies, qui comptait 12 000 adhérents

---

<sup>1134</sup> Bruno BETHOUART, « La vitalité religieuse de la Côte d'Opale aux XIXe-XXe siècles : bilan de recherches », in *Revue du Nord*, vol. 340, n° 2, 2001, p. 381-399.

<sup>1135</sup> Annette BECKER, « L'histoire religieuse de la guerre 1914-1918 », in *Revue d'histoire de l'Église de France*, tome 86, n°217, 2000. Un siècle d'histoire du christianisme en France, p. 539-549.

en 1914, n'en dénombre plus que 2 496 en 1920, alors qu'au même moment, les effectifs de la SFIO et de la CGT ont considérablement augmenté, à la faveur de la sortie de guerre et du climat révolutionnaire des années 1918-1920. La Libre Pensée ne profite pas du dynamisme des organisations révolutionnaires ; en 1922, elle ne compte que 3 300 adhérents, bien loin de ses effectifs d'avant-guerre. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, la fédération régionale qui comptait trente-sept groupes locaux en 1914 n'en a plus que seize en 1920.

On apprend ainsi dans *le Réveil du Nord* qu'un certain Félix Laloux a été élu président du groupe local de Lens de la Libre Pensée, avec Henri Petit comme secrétaire et Augustin Lucas comme trésorier. A l'issue de la réunion, « il a été décidé de lancer un appel en faveur de la société, afin de grossir les rangs des libres penseurs<sup>1136</sup> ».

Diminuée, la Libre pensée se divise. Au début de l'année 1921, la Fédération de Libre pensée socialiste ouvrière du Nord et du Pas-de-Calais, de concert avec la Fédération du Rhône, préside à la création d'une nouvelle organisation nationale, dénommée « Fédération nationale de Libre pensée et d'action sociale » (FNLPAS). De fait, les dirigeants socialistes de la fédération régionale critiquent la frilosité de l'Union fédérative, qui se méfie par ailleurs des communistes et compte encore nombre de radicaux-socialistes dans ses rangs.

Le socialiste lillois Jean-Baptiste Jacobs<sup>1137</sup>, un ancien du POF jusqu'alors secrétaire-adjoint de la Fédération de Libre pensée socialiste et ouvrière du Nord et du Pas-de-Calais, devient secrétaire général de la nouvelle fédération nationale. Signataire de la motion Cachin-Frossard, il rejoint la SFIC dès sa création.

La nouvelle fédération nationale est particulièrement bien implantée dans le Nord et le Pas-de-Calais. Elle rassemble socialistes comme communistes : ainsi, on peut suivre l'activité de la Libre pensée à la fois dans *le Réveil du Nord* et dans *le Communiste du Pas-de-Calais* durant l'année 1921. On peut citer à titre d'exemple la convocation à la réunion de la section de Libre pensée d'Auchel, le groupe « Les droits de l'homme », le 6 mars 1921. Jules Lecocq, son secrétaire, écrit :

« Pères et mères, si vous voulez que vos enfants soient un jour affranchis et non les esclaves d'un dogme, vous avez pour devoir d'adhérer à la Libre Pensée. Là, loin de tout mystère religieux, dans l'idée du beau et du vrai, vous apprendrez à aimer la nature et l'Humanité. Loin d'y faire de l'enseignement religieux qui déforme les jeunes cerveaux et fait de vos enfants des êtres superstitieux, on y enseigne la vérité et l'amour de nos frères de misère. Loin de toutes confessions qui ne sont que des inquisitions inventées par les prêtres pour mieux pénétrer les secrets des familles, on vous démontre que tous ces mystères : paradis, enfer, résurrection, ne sont inventés que pour dominer et asservir ceux qui y croient. Allons ! ouvriers manuels et intellectuels, soyez vos maîtres une bonne fois. Pas besoin de prêtres ni de papes pour vous sauver. Sachez comprendre qu'une seule chose compte dans votre existence : l'honnêteté ! et qu'à votre mort vos corps que l'on rend à la terre disparaissent comme disparaît le morceau de paille que vous brûlez pour allumer votre foyer<sup>1138</sup> ».

Le texte de Lecocq résume bien l'idéal libre-penseur. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la dénomination du groupe local auchellois « les Droits de l'homme », renvoie à la fois à la

---

<sup>1136</sup> *Le Réveil du Nord*, 2 janvier 1920.

<sup>1137</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article81628>, notice JACOBS Jean-Baptiste par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 mars 2010, dernière modification le 23 avril 2010.

<sup>1138</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 6 mars 1921.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui garantit pour la première fois la liberté de conscience, mais aussi à la Ligue des Droits de l'homme, fondée en 1898 au moment de l'affaire Dreyfus et qui rassemble socialistes et radicaux. Comme la dénomination « Ni Dieu ni maître » de plusieurs groupes de libre pensée fait référence à la mouvance anarchiste ou libertaire, la dénomination « Les Droits de l'homme » renverrait plutôt, quant à elle, à l'idéal républicain. Le texte de Jules Lecocq est imprégné de cet idéal républicain émancipateur qui passe par la libération de l'asservissement religieux. Il faut également relever que Lecocq s'adresse aux « ouvriers manuels et intellectuels », c'est-à-dire à une fraction des classes moyennes, instituteurs, enseignants que l'on retrouve à la fois dans les sociétés de libre pensée, les loges maçonniques et à la Ligue des Droits de l'homme. « L'amour de nos frères de misère » constitue ici la seule référence, implicite, au socialisme.

Un temps secrétaire du syndicat unitaire des mineurs du Pas-de-Calais, Jules Lecocq quitte le Parti communiste au milieu des années vingt<sup>1139</sup>.

Parmi les groupes locaux du Pas-de-Calais qui annoncent les dates et l'ordre du jour de leurs réunions dans la presse, on peut citer « Les enfants de Francisco Ferrer » de Rouvroy, « Les amis de Renan » de Carvin, « Les enfants de Jaurès » d'Haillicourt ou encore « Les disciples de Renan » de Billy-Montigny<sup>1140</sup> ou encore la « Libre pensée athéiste » de Nœux-les-Mines dirigée par Louis Monsauret, le maire communiste de la ville<sup>1141</sup>.

La référence à Ernest Renan dans la dénomination de plusieurs sociétés de libre pensée du Pas-de-Calais est évocatrice : né en 1823 et mort en 1892, Renan, philosophe, philologue et historien, a acquis une immense notoriété en 1863 avec la publication de la *Vie de Jésus*, premier tome de son *Histoire des origines du christianisme* en sept volumes. L'ouvrage, qui se veut une biographie historique de Jésus et écarte tout élément de surnaturel, est jugé sacrilège. Démenti de son poste de professeur d'hébreu au Collège de France par le ministre de l'Instruction publique Victor Duruy, Renan devient une célébrité. Véritable best-seller, son livre, qui est mis à l'index le 24 août 1863 et condamné le 8 décembre 1864 par le Pape Pie IX dans le *Syllabus*, est vendu à 60 000 exemplaires en cinq mois et plusieurs fois réédité. Plus de trente ans après sa disparition, le nom de Renan reste une référence pour les libres-penseurs du département du Pas-de-Calais.

Le congrès régional de Somain est l'occasion de faire les comptes : Jean-Baptiste Jacobs se félicite de « l'état prospère de la Libre pensée » passée de seize groupes rassemblant 712 adhérents l'année précédente à soixante-douze groupes totalisant 2 401 adhérents<sup>1142</sup>. C'est cette puissance de la Libre pensée nordiste, étroitement liée au mouvement ouvrier, qui détermine la fédération du Nord à quitter l'Union fédérative et à fonder la FNLPAS.

Tandis que l'Union fédérative tient son congrès du 14 au 16 août 1921 à Périgueux, proclamant qu'elle reste « fermement républicaine et socialiste » et qu'elle n'a « pas d'ennemis à gauche<sup>1143</sup> », la Fédération nationale de Libre pensée et d'action sociale se réunit à Lyon les 14

---

<sup>1139</sup> *L'Enchaîné*, 2 juillet 1927.

<sup>1140</sup> *Le Réveil du Nord*, 4 juillet 1921.

<sup>1141</sup> *Le Communiste du Pas-de-Calais*, 3 avril 1921.

<sup>1142</sup> *Le Réveil du Nord*, 22 mai 1921.

<sup>1143</sup> *Le Populaire*, 9 août 1921.

et 15 août 1921. Signe de la proximité de la nouvelle organisation avec la SFIO, le congrès fondateur est annoncé dans les colonnes du *Populaire*<sup>1144</sup>.

Dans un premier temps, la Libre pensée ne semble pas affectée par la scission survenue au Congrès de Tours. Plusieurs de ses groupes témoignent de leur sympathie pour le mouvement communiste, à l'exemple des libres-penseurs de Meurchin qui font un don pour venir en aide au peuple russe<sup>1145</sup>. Signe d'une certaine proximité avec le Parti communiste, la fédération nordiste de la Libre pensée fait également un don de 88 francs<sup>1146</sup>. À Roubaix, la Libre pensée est hébergée comme le Parti communiste dans les locaux de la coopérative La Prolétarienne<sup>1147</sup>. Les activités des groupes locaux de la Libre pensée, telles qu'on peut les retracer dans la presse locale, sont tout à fait « traditionnelles » : distribution de cartes et de calendriers comme à Beuvry et à Haillicourt en janvier 1923<sup>1148</sup>, organisation de conférences publiques, préparation du banquet du « vendredi dit saint » comme à Lens, Bauvin et Hersin-Coupigny en mars 1923<sup>1149</sup> et funérailles civiles.

Certains articles sont plus intéressants : ainsi, un certain Loqueneux, de la Libre Pensée de Fouquières-les-Lens, exprime son mécontentement que des libres-penseurs puissent laisser baptiser leurs enfants à la demande de leur épouse croyante. Pour Loqueneux, accepter de donner des sacrements religieux à un enfant n'ayant pas l'âge de raison est inacceptable pour un libre-penseur, qui devrait apprendre à se faire respecter de sa femme. Estimant que « mieux vaut la qualité que la quantité », le militant appelle à renvoyer chez eux les membres incapables de respecter les principes de la Libre Pensée afin de construire l'organisation sur de bonnes bases<sup>1150</sup>. Loqueneux est un militant communiste, qui nous est connu pour avoir signé la déclaration de tendance Renoult-Dondicol en 1922<sup>1151</sup>. Si ses propos témoignent d'un certain machisme, ils rappellent les critiques des brouchtoutistes contre les libres-penseurs qui se rendaient aux funérailles religieuses et font écho aux critiques d'avant-guerre contre Jaurès. L'enjeu n'a rien d'anecdotique : il s'agit de déterminer si la Libre pensée doit être une organisation d'avant-garde réunissant les militants ouvriers les plus déterminés ou si elle doit être une organisation de masse admettant en son sein que ses adhérents puissent parfois transiger avec leurs principes pour ne pas heurter leur épouse ou leur famille.

De fait, les rites religieux gardent du sens pour nombre de familles ouvrières parfois détachées de la religion ainsi que l'explique Maurice Thorez lorsqu'il évoque son enfance dans *Fils du peuple* :

« L'étude à l'école se doublait de l'enseignement du catéchisme. Mes parents n'attachaient guère d'importance à la religion. Mais c'était l'habitude que les gosses fussent baptisés et qu'ils fissent leur première communion. Le curé m'avait choisi comme enfant de chœur, ce qui me procurait quelques sous<sup>1152</sup>».

---

<sup>1144</sup> *Le Populaire*, 14 juillet 1921.

<sup>1145</sup> *L'Humanité*, 28 août 1921.

<sup>1146</sup> *L'Humanité*, 25 décembre 1921.

<sup>1147</sup> *L'Humanité*, 2 octobre 1922.

<sup>1148</sup> *Le Réveil du Nord*, 20 janvier 1923.

<sup>1149</sup> *Le Réveil du Nord*, 22 mars 1923.

<sup>1150</sup> *Le Prolétaire du Nord-Pas-de-Calais*, 19 mai 1923.

<sup>1151</sup> *Le Bulletin communiste*, 9 novembre 1922.

<sup>1152</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, p. 17.

C'est qu'il ne fait pas négliger le contrôle social qu'exerce le curé sur le village ou la paroisse. Les cérémonies religieuses gardent une fonction de « rite de passage » et permettent à la communauté villageoise de se rassembler.

L'attachement aux rites religieux « par habitude » qu'évoque Thorez divise parfois les familles où ce sont souvent les femmes qui tiennent à faire baptiser leurs enfants, voire à offrir des funérailles religieuses à un mari pourtant libre-penseur.

Émile Debarge, de la Libre Pensée de Courrières, invite ainsi ses camarades socialistes et cégétistes sympathisants de la Libre Pensée à adhérer formellement afin que leurs dernières volontés soient respectées :

« Beaucoup de camarades se marient civilement, des enfants naissent suite à ce mariage, ils ne reçoivent le baptême du culte catholique, et ces camarades disent : Pour nous, inutile d'adhérer à la Libre Pensée, si nous venions à fermer l'œil, nous serions quand même enterré civilement, car le clergé n'aurait pas le droit de nous faire des funérailles catholiques. [...] Allons donc ! Est-ce que les petites combinaisons ne sont pas toujours là, [...] n'y-a-t-il pas toujours des accommodements avec le ciel [...] ? Et, cependant, si l'on était adhérent à la société de Libre Pensée, que le testament serait fait en règle et remis au siège, même si l'épouse aurait l'intention de ne pas respecter les volontés de son mari, la société de Libre Pensée ferait le nécessaire et agirait en conséquence<sup>1153</sup> ».

L'année 1924 est une année importante pour l'histoire de la Libre Pensée, qui connaît à la fois une réunification et une nouvelle scission, liée cette fois-ci à l'existence d'un Parti communiste en voie de bolchevisation, qui touche le Nord et le Pas-de-Calais.

Il faut d'abord rappeler au préalable que l'Union fédérative et la Fédération nationale étaient restées en contact. L'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches à la suite des élections législatives de 1924 favorise le rapprochement des deux organisations, qui doit être validé lors de leurs congrès respectifs.

Dans le Pas-de-Calais, le congrès fédéral se déroule le 9 juin 1924, dans la ville d'Henri Cadot. Les sociétés non-fédérées sont invitées à y participer en tant qu'observatrices<sup>1154</sup>. Les modifications statutaires sont adoptées et les candidatures des nordistes Louis Brodel et Jean-Baptiste Jacobs, et pour le Pas-de-Calais de Clotaire Chopin<sup>1155</sup> sont approuvées. Le principe de la réunification est acté pour la Fédération nationale de Libre pensée et d'action sociale lors du congrès de Marseille, qui a lieu du 15 au 17 août 1924.

Mais tandis que Fédération nationale et Union fédérative préparent leur réunification, les libres-penseurs du Nord et du Pas-de-Calais se divisent, comme l'explique Jacqueline Lalouette :

« En juin 1924, en plein contexte de bolchévisation du parti, ils se séparèrent de leurs camarades socialistes – notamment de Jacobs et de Brodel – et créèrent une nouvelle fédération départementale, tout en conservant pendant quelques mois le titre de l'ancienne, confisqué à leur profit. En août 1924, les deux fédérations départementales envoyèrent des délégués au congrès de la Fédération nationale de Libre pensée et d'action sociale. Les communistes [...] multiplièrent les sections dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, puis, à partir de

---

<sup>1153</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 28 mars 1926.

<sup>1154</sup> *Le Réveil du Nord*, 5 juin 1924.

<sup>1155</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article19952>, notice CHOPIN Clotaire par Yves Le Maner, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 15 avril 2020.

l'automne 1925, leur secrétaire fédéral, Jean-Baptiste Knockaert, se lança à l'assaut de la région parisienne. Il [...] créa l'Union fédérale des libres penseurs révolutionnaires dont il fut le secrétaire jusqu'en 1930<sup>1156</sup>».

Les archives du PCF ne nous disent malheureusement rien de plus sur la création de cette nouvelle organisation de libre pensée par les communistes.

La stratégie des communistes du Nord et du Pas-de-Calais diffère, note Jacqueline Lalouette, de celle des communistes de la Dordogne qui votent une motion interdisant à tout membre du parti l'appartenance à la franc-maçonnerie, la Ligue des droits de l'homme ou la Libre pensée, outrepassant donc la résolution sur la question française présentée par Trotsky et adoptée lors du IV<sup>e</sup> Congrès de l'IC qui ne visait que la franc-maçonnerie et la LDH, considérées comme des organisations interclassistes bourgeoises<sup>1157</sup>.

Commentant l'attitude des communistes, *le Libertaire* fustige à la fois le sectarisme et l'hypocrisie de leur positionnement :

« Les communistes ordonnent au troupeau suiveur de démissionner de la franc-maçonnerie, de la libre-pensée, du club du faubourg, de la ligue des droits de l'homme ; de ne lire que l'Humanité [...]. De certains dont on a besoin du nom pour battre la grosse caisse, on tolérera qu'il soit clubiste, libre-penseur ou franc-maçon<sup>1158</sup>».

Si la stratégie des communistes de la région Nord diffère de celle de leurs camarades de la Dordogne, la démarche, cependant, obéit aux mêmes considérations : c'est parce qu'ils veulent forger un parti révolutionnaire de type léniniste que les communistes, obéissant aux consignes de l'IC, coupent leurs liens avec des organisations considérées comme « interclassistes ». Plus proche du mouvement ouvrier que ne l'était l'Union fédérative, la FNL PAS restait, aux yeux des communistes, une organisation trop étroitement liée à la SFIO ; sa réunification avec l'Union fédérative, plus éloignée du parti socialiste et qui comptait dans ses rangs des radicaux-socialistes, a visiblement déterminé les communistes libres-penseurs à faire scission et à créer leur propre organisation.

Des questions de personnes viennent sans aucun doute précipiter la rupture au sein de la Libre Pensée du Nord et du Pas-de-Calais : Louis Brodel, le secrétaire général de la Libre Pensée du Nord est l'ancien secrétaire fédéral de la Fédération du Nord du PCF, délégué au congrès de Marseille en décembre 1921, mais qui avait alors contribué à l'élimination de Boris Souvarine en acceptant de siéger au Comité directeur avant d'y renoncer sous la pression de sa fédération. Il est exclu du Parti communiste en 1923, démissionne de l'ARAC dans la foulée avant de rejoindre l'Union socialiste-communiste créée par Louis-Oscar Frossard. Aux yeux des communistes nordistes, Brodel fait donc figure de traître et d'adversaire. Dans le Pas-de-Calais, Clotaire Chopin, secrétaire-adjoint de l'UD CGT aux côtés d'Henri Mailly et conseiller municipal de Sallaumines dans l'équipe de Jacques Louart, est résolument hostile aux communistes.

---

<sup>1156</sup> Jacqueline LALOUETTE, *op. cit.*, p. 78.

<sup>1157</sup> RGASPI, 491/1/239/9-12, IV<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste, résolution sur la question française présentée par Léon Trotsky, 2 décembre 1922.

<sup>1158</sup> *Le Libertaire*, 6 mars 1924.

Le nouveau secrétaire fédéral de la Libre Pensée nordiste d'obédience communiste, Jean-Baptiste Knockaert<sup>1159</sup> vient pour sa part du mouvement anarchiste, mais avait rallié le Parti communiste et la CGTU à leur création. Il est secondé par Victor Heiremans<sup>1160</sup>, un autre communiste, secrétaire de la cellule locale de La Madeleine, près de Lille, qui le remplace au poste de secrétaire quelques mois en 1925 avant de reprendre sa place de trésorier. La Libre Pensée d'obédience communiste revendique alors 1 200 adhérents.

La situation dans la région du Nord est évoquée lors du congrès de Marseille durant la séance du 15 août, présidée par Clotaire Chopin. Jean-Baptiste Jacobs présente un rapport expliquant les causes de la scission devant la commission des conflits, impuissante à l'empêcher<sup>1161</sup>.

Amers, les socialistes critiquent ce qu'ils considèrent comme une entreprise de division qui affaiblit le mouvement libre-penseur. C'est par exemple le cas des libres-penseurs socialistes d'Hénin-Liétard, qui dénoncent l'action du communiste Marouzé :

« Comme on l'avait prévu, l'ordre du jour devait faire se réunir une grosse partie des membres, qui avaient à cœur de venir, surtout pour protester contre les agissements dégoûtants de certains camarades qui se disent unitaires. Disons tout de suite qu'il y avait quelques membres de cette tendance et qu'ils ont donné tort à leur mandataire et représentant le brillant Marouzé<sup>1162</sup> ».

La division de la Libre Pensée n'incite évidemment pas les socialistes à accepter les propositions de « front unique » des ouvriers, vues comme autant de manœuvres de divisions destinées à affaiblir le mouvement socialiste. Les libres-penseurs socialistes d'Hénin-Liétard écrivent :

« Nos communistes [...], sous prétexte d'unité, [...] essaient de dresser les ouvriers socialistes contre leurs chefs. Ils parlent d'unité, mais leur vrai but, c'est de démolir nos organisations. L'unité, dans le but de recommencer le noyautage ! Leur désir d'unité, ils viennent de la manifester en divisant la libre-pensée dans notre commune<sup>1163</sup> ».

Cette entreprise de division apparaît d'autant plus dommageable, aux yeux des socialistes, qu'elle coïncide avec une résurgence de l'activisme catholique, favorisé par l'arrivée au pouvoir du Cartel des gauches en mai 1924.

Les socialistes d'Hénin-Liétard signalaient ainsi, en avril, avec une pointe d'inquiétude, la modestie d'une manifestation communiste en comparaison au grand succès de l'inauguration de la nouvelle église de la cité Darcy<sup>1164</sup>. À Oignies, c'est l'activité de l'ACJF (Association catholique de la jeunesse française) qui interpelle les militants socialistes<sup>1165</sup>. À Saint-Omer, une contre-manifestation des jeunes catholiques et des Camelots du Roi armés de cannes et de

---

<sup>1159</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article154461>, notice KNOCKAËRT Jean-Baptiste [Dictionnaire des anarchistes] par Yves Le Maner, notice revue par Guillaume Davranche, version mise en ligne le 1er mai 2014, dernière modification le 17 janvier 2019.

<sup>1160</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article94776>, notice HEIREMANS Victor, Émile par Yves Le Maner, version mise en ligne le 2 novembre 2010, dernière modification le 2 novembre 2010.

<sup>1161</sup> *Le Libre-penseur de France*, 7 octobre 1924.

<sup>1162</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 5 octobre 1924.

<sup>1163</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 15 mars 1925.

<sup>1164</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 27 avril 1924.

<sup>1165</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 27 juillet 1924.

parapluie a lieu à l'occasion de la remise du drapeau de la section socialiste en présence de Raoul Evrard<sup>1166</sup>. À Carvin, on signale des sermons du curé hostiles à l'école publique, alors même, note l'hebdomadaire socialiste, qu'une des institutrices de la ville assistait à la messe<sup>1167</sup>.

La fusion de l'Union fédérative et de la FNLPAS, acceptée l'année précédente par leurs congrès respectifs, entre en œuvre au Congrès d'unité des 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1925 qui donne naissance à la Fédération nationale des Libres Penseurs de France et des colonies (FNLPCF)<sup>1168</sup>. Les anciens dirigeants des fédérations du Nord et du Pas-de-Calais de l'ex-FNLPAS y sont bien représentés puisque le nordiste Louis Brodel est désigné secrétaire général de la nouvelle fédération nationale, tandis que Clotaire Chopin, pour le Pas-de-Calais intègre le comité directeur en tant qu'archiviste<sup>1169</sup>, mais la principale figure de la nouvelle Fédération nationale est bien sûr son inlassable propagandiste, André Lorulot, qui sillonne la France et multiplie les conférences.

Le congrès fédéral de 1926 de la Libre Pensée du Pas-de-Calais se tient à Lillers et Clotaire Chopin se félicite dans son rapport moral de « la marche ascendante de la société, sa progression constante. Le Pas-de-Calais est la fédération la plus puissante de France<sup>1170</sup> ».

Pierre Lévêque relève ainsi qu'à la faveur de la réunification, les effectifs de la Fédération nationale augmentent, passant de 8 200 adhérents en 1925 à un peu plus de 19 000 en 1931, avec de fortes disparités régionales. Avec ses nombreux groupes locaux, la fédération du Pas-de-Calais est incontestablement la première de France : « en 1927, pour un total d'environ 10 000 libres-penseurs, c'est le Pas-de-Calais qui vient en tête avec 1 412 inscrits<sup>1171</sup> ». Si les chiffres ne sont nullement négligeables, il convient cependant de la relativiser : à la même époque, la fédération socialiste compte plus de 6 000 adhérents et le seul syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en compte 40 000. Cela signifie que si la Libre Pensée rassemble une fraction des militants socialistes et syndiqués du département, la grande majorité des adhérents en est absente. Contrairement à ses espérances, la Libre Pensée ne constitue pas une organisation de masse.

Cependant, au sein de cette mouvance, la Libre Pensée révolutionnaire reste une organisation d'avant-garde. Depuis le département du Nord, les libres-penseurs communistes essaient dans le Pas-de-Calais et se structurent avec trente-cinq sections dans la région dès 1926. Les deux départements, bastions d'une Libre Pensée intégrée au mouvement ouvrier aux côtés du parti et du syndicat avant la Première Guerre mondiale, bastions de l'ex-FNLPAS, restent des bastions du mouvement libre-penseur, dans sa composante communiste comme dans ses autres composantes, rassemblées dans la FNLPCF.

Dès 1925, les groupes locaux de la Libre Pensée révolutionnaire du Pas-de-Calais agissent comme des organisations de la galaxie communiste. Dans la campagne contre la guerre du Maroc, plusieurs groupes de Libre Pensée sont signataires des appels du PCF et de la CGTU. Le groupe « Les amis de Jaurès » de Beuvry, dans le Béthunois, s'engage ainsi à participer au

---

<sup>1166</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 19 octobre 1924.

<sup>1167</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 21 décembre 1924.

<sup>1168</sup> *Le Libre-penseur de France*, 20 février 1925.

<sup>1169</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 8 février 1925.

<sup>1170</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 30 mai 1926.

<sup>1171</sup> Pierre LEVEQUE, *op. cit.*, p. 126.



comité d'action contre la guerre du Rif tout en condamnant « l'attitude de la Fédération nationale de libre-pensée et d'action sociale du Nord ». *L'Humanité* se félicite de cette prise de position de « groupes dont le caractère politique n'est pas même aussi tranché<sup>1172</sup> ». Trois jours plus tard, c'est la Libre Pensée d'Eleu-dit-Leauwette, près de Lens, qui proteste contre la levée de l'immunité parlementaire de Jacques Doriot<sup>1173</sup>. Le groupe « La Raison » de Montigny-en-Gohelle proteste contre l'emprisonnement de Duport et Vasseur<sup>1174</sup>.

Les convocations aux réunions des sections de la Libre Pensée révolutionnaire sont publiées dans *l'Enchaîné* et dessinent une géographie de l'implantation de la Libre Pensée d'obédience communiste : « les enfants de Delplace » de Noyelles-sous-Lens<sup>1175</sup>, « les enfants de Ferrer » de Fouquières-les-Lens<sup>1176</sup>, « la Lumière » de Harnes<sup>1177</sup>, les groupes « Ni Dieu ni maître » d'Hénin-Liétard<sup>1178</sup> et de Drocourt<sup>1179</sup> annoncent leurs réunions mensuelles, évoquent la préparation de leur banquet du « vendredi dit saint<sup>1180</sup> », rituel annuel de toutes les sociétés de libre-pensée.

Un certain nombre de groupes de libres-penseurs n'adhèrent cependant ni à la FNLPCF, ni à la Libre pensée révolutionnaire, soit qu'elles préfèrent ne pas choisir entre des fédérations concurrentes, soit qu'elles préfèrent se concentrer sur le service apporté à leurs adhérents et rester autonome afin de ne pas avoir à augmenter le tarif de leurs cotisations. Plusieurs de ces sociétés non-fédérées se réunissent cependant à Hénin-Liétard le 5 décembre 1927 pour un congrès organisé par les groupes d'Hénin-Liétard, d'Harnes, de Lapugnoy, de Carvin, de Fouquières-lès-Lens, de Burbure, de Sallaumines et de Flers-en-Escrebieux. Devant « les agissements de la clique noire, les reniements des bourgeois anti-cléricaux, des menées de la prêtraille étrangère qui fait construire des églises, des écoles cléricales, livre une guerre sournoise à l'école », il s'agit de « créer un comité de propagande de Libre-Pensée dans le bassin minier ». La question de rejoindre une fédération est posée et les organisateurs pensent bien évidemment inciter les représentants des sociétés autonomes à rejoindre la Libre Pensée révolutionnaire, dont une délégation du comité central doit assister au congrès<sup>1181</sup>.

Selon le commissaire spécial, quarante délégués représentaient quatorze sections du Pas-de-Calais. Jean Rouge intervient pour évoquer la pensée de Lénine en matière de religion. Un délégué d'Hénin-Liétard critique vivement la manifestation de Notre-Dame de Lorette et Chopin, proposant que « le groupement organise pour 1928, à Lorette, une démonstration spéciale bien imprégnée des sentiments révolutionnaires et n'acceptant que le concours des seules sociétés d'avant-garde révolutionnaires » ; la question des processions religieuses est également abordée lors du congrès et la décision est prise de s'opposer partout aux processions religieuses, même quand ces dernières sont autorisées par les maires, un délégué ajoutant

---

<sup>1172</sup> *L'Humanité*, 18 juin 1925.

<sup>1173</sup> *L'Humanité*, 21 juin 1925.

<sup>1174</sup> *L'Enchaîné*, 14 décembre 1926.

<sup>1175</sup> *L'Enchaîné*, 3 décembre 1926.

<sup>1176</sup> *L'Enchaîné*, 11 décembre 1926.

<sup>1177</sup> *L'Enchaîné*, 25 juin 1927.

<sup>1178</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1927.

<sup>1179</sup> *L'Enchaîné*, 4 septembre 1931.

<sup>1180</sup> *L'Enchaîné*, 2 avril 1927.

<sup>1181</sup> *L'Enchaîné*, 19 novembre 1927.

qu'« il ne faut pas craindre de recourir à la brutalité et créer des incidents qui amèneront les autorités à ne plus autoriser les cortèges<sup>1182</sup> ».

A l'issue de ce congrès du 5 décembre, Fortuné Godefroy, le trésorier du groupe de Libre Pensée « Ni Dieu ni maître » d'Hénin-Liétard invite « tous les camarades faisant partie du syndicat Broutchoux d'avant-guerre » à participer à la prochaine réunion de la Libre Pensée<sup>1183</sup>. On devine à travers cette invitation qu'une partie des militants syndicalistes-révolutionnaires et des libertaires qui militaient avant-guerre au Jeune syndicat broutchoutiste n'a pas rejoint la Libre Pensée révolutionnaire. Il est probable que la culture libertaire d'une partie des libres-penseurs les ait dissuadés de rejoindre aussi bien la Fédération nationale que la Libre Pensée révolutionnaire qui tente de les convaincre de la rejoindre.

La tonalité des échanges des congressistes de la Libre Pensée révolutionnaire témoigne d'une radicalité qui n'est peut-être pas partagée par tous les libres-penseurs, mais qui a en tout état attiré l'attention du commissaire spécial de Lens. En dépit de ses effectifs modestes, la Libre Pensée révolutionnaire ne souhaite pas s'associer à la FNLPCF et entend se démarquer de la fédération réformiste par sa radicalité y-compris dans les affrontements de rue.

Il n'est malheureusement pas possible de donner un pourcentage des enterrements civils en comparaison aux enterrements religieux dans le Pas-de-Calais. Il est cependant certain que les enterrements civils sont fréquents dans les milieux ouvriers déchristianisés depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les funérailles civiles des militants et militantes communistes et unitaires font l'objet de comptes-rendus parfois émouvants, à l'image du récit des funérailles de Françoise Clin, une militante de Noyelles-sous-Lens qui écrivait dans *l'Ouvrière*. Adolphe Mangematin livre un récit poignant de l'enterrement de celle qui fut « une amie, une camarade, une militante énergique de la cause pour laquelle tous, nous luttons ». Des centaines de personnes assistent aux funérailles civiles de Françoise Clin, dans une ville morte, sous les regards des « *cagots* » curieux d'assister depuis leur fenêtre à un « enterrement rouge<sup>1184</sup> ».

À Méricourt, c'est Michel Kenseigni, un « bon camarade » hongrois victime de la tuberculose dont le cercueil est accompagné au cimetière escorté d'un imposant cortège avec « 16 drapeaux » et la musique de la fanfare La Prolétarienne d'Hénin-Liétard. Le correspondant du journal communiste rapporte comment

« nombre d'assistants commentaient sévèrement l'attitude du Curé, qui au dernier moment, se présenta à l'hôpital de Lens où était notre camarade et fit sortir tout le monde prétextant donner l'absolution. Le mourant repoussa l'homme noir<sup>1185</sup> ».

À Noyelles-sous-Lens, c'est Albert Boulogne, un jeune mineur communiste secrétaire de la section syndicale unitaire et de la Libre Pensée noyelloise, mort à 27 ans dans un éboulement au fond de la mine, dont le cercueil est accompagné par une foule de 2 000 personnes jusqu'au cimetière où Jean-Baptiste Clin, pour la Libre Pensée, Adolphe Mangematin pour la CGTU et

---

<sup>1182</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5532, rapport du commissaire spécial de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 7 décembre 1927.

<sup>1183</sup> *L'Enchaîné*, 17 décembre 1927.

<sup>1184</sup> *L'Enchaîné*, 2 juillet 1927.

<sup>1185</sup> *L'Enchaîné*, 4 septembre 1931.

Alphonsine Bernard au nom des femmes communistes prononcent les discours de funérailles<sup>1186</sup>.

Les articles anticléricaux polémiques ne sont pas rares dans les colonnes de *l'Enchaîné* : Mangematin dénonce ainsi le coût de la cérémonie de bénédiction des cloches de l'église de Harnes qui a rassemblé un public important, peut-être aussi attiré par la distribution de dragées aux spectateurs<sup>1187</sup>.

Le journal communiste raconte comment un vieux pêcheur de Berck, qui s'était suicidé, a dû être enterré à 5 heures du matin en raison de l'intransigeance du prêtre de célébrer les funérailles du défunt mort en état de péché. Démunie, la famille n'avait pas pu verser la somme d'argent réclamée par l'Église<sup>1188</sup>. *L'Enchaîné* ironise sur la visite écourtée d'un curé au domicile d'un communiste boulonnais, et après quelques minutes de discussion avec la femme du camarade, sa fuite précipitée à la vue d'un calendrier de *l'Enchaîné* sur le mur de la cuisine<sup>1189</sup>. Autre forme d'ironie ou de combat, la presse communiste s'insurge contre les pratiques des « bonnes sœurs » utilisées par la Compagnie de Dourges pour sa « propagande spéciale » auprès des ouvriers : à Hénin-Liétard, l'une de ces religieuses, en visite dans la cité Foch, avait voulu empêcher une famille communiste d'enterrer leur enfant avec un corbillard orné d'un drap rouge, faisant pression sur la mère et allant d'elle-même commander un drap bleu à la société de pompes funèbres. Le père de famille, raconte le journal, ne fut pas impressionné et l'enfant fut finalement enterré avec le drapeau rouge du syndicat unitaire sur le cercueil<sup>1190</sup>. Toujours à Hénin-Liétard, *l'Enchaîné* s'amuse de l'arrivée d'un missionnaire en renfort auprès du curé de la paroisse Saint-Henri, qui recoupe la cité Darcy :

« Le représentant de Dieu de la paroisse Saint-Henri n'aura certainement pas d'avancement en 1928. Le culte a été obligé de lui envoyer un missionnaire pour reblanchir les habitants de la cité. Ce dernier aurait, paraît-il, après avoir admonesté le pauvre curé qui se débattait comme un diable dans un bénitier, jurant ses grands dieux que ce n'était pas de sa faute et qu'il se trouvait débordé par ces sales communistes, déclaré qu'il aurait fait revenir la cité aussi blanche qu'elle n'était rouge. [...] Tes boniments ne prendront plus sur les cerveaux des ouvriers. Ceux-ci ont vu clair. Il est trop tard<sup>1191</sup>».

Les communistes d'Hénin-Liétard incitent les parents à envoyer leurs enfants à l'école publique, et pas à « l'école des Frères des Mines de Dourges » où sévirait un instituteur adepte des châtiments corporels qui « se permet de tirer les oreilles des enfants comme une bête brute qu'il est<sup>1192</sup> ». Ces différents exemples sont intéressants : Hénin-Liétard y apparaît comme un terrain d'affrontements entre le clergé et les communistes et là l'affrontement se joue tout particulièrement dans les deux grandes cités minières édifiées par la Compagnie des mines de Dourges, la cité Foch et sa paroisse Sainte-Marie d'un côté, la Cité Darcy et sa paroisse Saint-Henri de l'autre. Avec le soutien des compagnies minières, missionnaires et religieux

---

<sup>1186</sup> *L'Enchaîné*, 3 mars 1928.

<sup>1187</sup> *L'Enchaîné*, 16 avril 1927.

<sup>1188</sup> *L'Enchaîné*, 6 août 1927.

<sup>1189</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1927.

<sup>1190</sup> *L'Enchaîné*, 21 janvier 1928.

<sup>1191</sup> *L'Enchaîné*, 10 décembre 1927.

<sup>1192</sup> *L'Enchaîné*, 12 novembre 1929.

s'efforcent de ramener vers la religion les habitants de ces cités minières qui font déjà figure de « cités rouges » au milieu des années vingt.

À Harnes, Jules Bigotte, le père d'une défunte, s'insurge contre le fait que le curé puisse prononcer une messe « à la mémoire d'une morte, qui, libre-penseuse, repoussa jusqu'à son dernier souffle l'intervention d'un prêtre<sup>1193</sup>».

A Sallaumines, Alphonsine Bernard raconte comment elle a soutenu dans l'épreuve « une famille prolétarienne aux préjugés religieux encore enracinés » qui choisit finalement sur ses conseils d'offrir des funérailles civiles à leur petite de dix-sept mois malgré les récriminations du curé, qualifié de « recruteur de cadavres<sup>1194</sup> ».

On mesure bien ici les concurrences à l'œuvre et les logiques hégémoniques antagonistes qui se font face autour du corps d'un défunt, ici un enfant dont le décès peut paraître incompréhensible ou révoltant. Les funérailles deviennent dès lors un enjeu symbolique et politique parce qu'elles disent une vision du monde.

La Libre Pensée révolutionnaire défile dans la rue aux côtés des autres organisations de la galaxie communiste, appelant à des contre-manifestations lors des initiatives cléricales, qu'elles soient locales ou de dimension régionale.

Les autorités sont cependant vigilantes et veillent à empêcher les affrontements. Un rapport du commissaire spécial d'Arras explique ainsi comment les catholiques de Méricourt ont contourné l'arrêté municipal interdisant les processions religieuses sur la voie publique en se rendant individuellement sur un terrain vague appartenant à une société religieuse où ils ont alors formé un cortège jusqu'à l'emplacement du calvaire qu'ils voulaient inaugurer. « Un certain nombre d'assistants avaient certainement l'envie de contre-manifester, mais la présence des gendarmes qui assuraient la libre circulation sur la route, a empêché toute scène de désordre<sup>1195</sup>» conclut le commissaire.

Deux ans plus tard, c'est l'organisation d'une procession religieuse par le curé de Méricourt pour le 15 août, alors qu'un meeting communiste, unitaire et libre-penseur est organisé sur la place Jean Jaurès à la même heure qui inquiète la gendarmerie d'Avion qui réclame et obtient dix gendarmes en renfort détachés de l'escadron d'Arras afin de maintenir l'ordre<sup>1196</sup>.

Les deux défilés se croisent sans autre incident que des quolibets échangés de part et d'autre, à en croire le rapport du commissaire spécial, qui dénombre 160 manifestants communistes et unitaires<sup>1197</sup> quand *l'Enchaîné* en compte plutôt 400, accompagnés comme il se doit par la Prolétarienne d'Hénin-Liétard et encadrés par le service d'ordre des Groupes de défense antifasciste<sup>1198</sup>.

Méricourt n'est pas la seule ville à adopter des arrêtés anti-processions religieuses, qui sont pris aussi bien par des municipalités socialistes comme Billy-Montigny<sup>1199</sup>, que par des mairies communistes comme Montigny-en-Gohelle. De fait, si une bataille oppose communistes et

---

<sup>1193</sup> *L'Enchaîné*, 25 février 1928.

<sup>1194</sup> *L'Enchaîné*, 22 février 1929.

<sup>1195</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2395, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 20 septembre 1925.

<sup>1196</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport de l'adjudant Camus, commandant de la brigade d'Avion, 11 août 1927.

<sup>1197</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 16 août 1927.

<sup>1198</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1927.

<sup>1199</sup> *L'Enchaîné*, 23 juillet 1927.

socialistes pour le contrôle de la rue et marquer son hégémonie dans l'espace public, une autre bataille oppose les partis ouvriers et la droite catholique.

La principale organisation du catholicisme militant, dans les années de l'Entre-deux-guerres, est la puissante Fédération nationale catholique (FNC) fondée en 1924 en réaction au Cartel des Gauches et présidée par le général Édouard de Castelnau. L'Union catholique du Pas-de-Calais, fédération départementale de la FNC, s'appuie sur l'Union diocésaine et les unions paroissiales et compte 50 000 membres à la fin des années vingt. Elle possède un journal d'abord mensuel puis bimestriel, *l'Animateur de l'Union catholique du Pas-de-Calais*. Sa principale figure est l'avocat béthunois Jules Appourchaux, ancien de l'Action française, élu aux législatives de 1928 dans la 4<sup>e</sup> circonscription de Béthune face à trois candidats de gauche.

La puissance de la FNC se vérifie par exemple à l'occasion du grand rassemblement organisé par le mouvement catholique à Marcq-en-Barœul, près de Lille, le 30 mai 1926, qui aurait rassemblé entre 40 000 et 75 000 participants, selon *le Grand Echo du Nord*, qui ajoute que

« le calme du lieu et des esprits gagna même jusqu'à Marcq où les communistes n'éprouvèrent pas le besoin de faire le tapage promis et où l'embryon du cortège qui se forma – 250 personnes, compris femmes et enfants – fut docile aux directives du garde champêtre et se dispersa après un petit tour de place<sup>1200</sup> ».

Le compte-rendu du rassemblement catholique et de la contre-manifestation communiste dressé par *l'Humanité* du lendemain donne un tout autre aperçu de la journée :

« Patronages, associations familiales, groupements réactionnaires, étaient venus de partout, par trains spéciaux, camions, autos, etc. Tout était organisé militairement, il y avait même des ambulances ; seuls les hommes à partir de 18 ans étaient admis ; les vieillards, femmes et enfants devaient "prier dans les églises"... pour les nouveaux croisés ! Des curés excités réclamèrent les "libertés religieuses" ! L'avant-garde communiste et révolutionnaire de Lille était à son poste. Une contre-manifestation puissante s'organise rapidement. Les milliers de travailleurs portant onze drapeaux rouges défilent dans les rues de Marcq-en-Barœul, démontrant ainsi que les organisations ouvrières veillent et sauront se défendre contre le fascisme. Jean Rouge<sup>1201</sup>, de la Libre Pensée ouvrière ; Delourme, député du Bloc Ouvrier et Paysan ; [...] et Florimond Bonte, du Parti communiste, ont analysé les causes du fascisme et montré les moyens de le combattre [...]. Carence totale des chefs socialistes, radicaux et franc-maçons<sup>1202</sup> ».

Au-delà de la querelle des chiffres qui oppose le quotidien nordiste au journal communiste, la manifestation de la FNC est la démonstration de la puissance du catholicisme politique organisé, capable de mobiliser plus de 40 000 personnes pour un rassemblement contre la politique religieuse cartelliste, de rassembler 10 000 personnes pour un meeting et une manifestation à Arras pour le rétablissement des droits des congrégations religieuses au mois de mai 1927<sup>1203</sup> ou de réunir près de 1 200 jeunes pour un Congrès de l'ACJF à Lens en juillet 1929<sup>1204</sup>.

---

<sup>1200</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 31 mai 1926.

<sup>1201</sup> Pseudonyme de Jean-Baptiste Knockaert.

<sup>1202</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> juin 1926.

<sup>1203</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5584, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 16 mai 1927.

<sup>1204</sup> *La Croix*, 26 juillet 1929.

La puissance du catholicisme organisé démontre que l'hégémonie du mouvement ouvrier dans le département du Pas-de-Calais – comme dans celui du Nord – est une hégémonie toute relative et en trompe l'œil : si l'affrontement entre socialistes et communistes dans les communes du bassin minier du Pas-de-Calais éclipse l'existence d'une droite locale qui s'appuie sur les petits commerçants et les milieux catholiques, il existe bel et bien un catholicisme militant, discipliné derrière ses évêques, qui s'appuie sur son réseau de paroisses et ses prêtres engagés déterminés à disputer au mouvement ouvrier son leadership dans les villes et les campagnes du territoire.

Bien que les effectifs libres-penseurs soient sans commune mesure avec ceux des mouvements catholiques, la Libre Pensée, organisation d'avant-garde de militants socialistes ou communistes, est cependant capable d'organiser de grands rassemblements.

Chaque année, le grand rendez-vous des libres-penseurs se déroule sur le site de la nécropole de Notre-Dame de Lorette. Cette nécropole nationale occupe un vaste rectangle de 13 hectares et protège 20 000 corps identifiés dans des sépultures individuelles et 20 000 corps non identifiés déposés dans des ossuaires. 12 077 corps identifiés ont été remis aux familles pour être réinhumés au pays natal.

Le monument de Lorette comprend deux édifices : la tour lanterne et la chapelle basilique, œuvre de l'architecte lillois Louis-Marie Cordonnier qui a également dessiné le plan du cimetière. La tour lanterne mesure 52 mètres de haut, sa base est un carré de 12 mètres de côté. Cette tour a été inaugurée le 2 août 1925 par Paul Painlevé, alors président du Conseil. La chapelle, de style romano-byzantin, est inaugurée le 26 mai 1927 à l'emplacement de l'ancienne chapelle du dix-huitième siècle dédiée au culte marial, détruite sous la Révolution, reconstruite en 1819 et détruite en 1915 au cours des violents combats sur la colline de Lorette.



*La chapelle Notre-Dame de Lorette en construction en 1927.*

Source : <http://association-du-monument-de-notre-dame-de-lorette.e-monsite.com/pages/la-basilique-notre-dame-de-lorette.html>

Symbole de la Première Guerre mondiale, Notre-Dame de Lorette devient le principal lieu de mémoire du mouvement libre-penseur qui y organise chaque année un rassemblement, à l'initiative de la Fédération nationale de la Libre Pensée. La première édition de cette manifestation du « souvenir des Libres-Penseurs, démocrates et ouvriers tombés victimes de la guerre<sup>1205</sup> », prévue le 11 octobre 1925, est annoncée par Clotaire Chopin lors du congrès national de Paris, les 13 et 14 août<sup>1206</sup>. Pendant plusieurs semaines, l'hebdomadaire socialiste invite ses lecteurs à se rendre à ce rassemblement, pour lequel sections socialistes et groupes de libre-pensée commandent camions de tout le département, tandis qu'un tramway spécial est réservé au départ de Lens<sup>1207</sup>.

La manifestation est un grand succès, avec 15 000 participants et 126 drapeaux rouges. André Lorulot, au nom de la Fédération nationale, dénonce avec force la mainmise du clergé sur les corps des défunts :

« On compte [...] plus de 20 000 tombes dans le cimetière où nous nous trouvons. [...] Toutes sont surmontées d'une croix, symbole de la religion chrétienne. A qui fera-t-on croire que ces 20 000 hommes étaient tous des

<sup>1205</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 4 octobre 1925.

<sup>1206</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 30 août 1925.

<sup>1207</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 11 octobre 1925.

chrétiens pratiquants et convaincus ? Quand on est venu poser cette croix sur la tombe où ils reposent, on ne s'est pas inquiété de le savoir. [...] Quant à ceux qui reposent, par milliers, dans l'ossuaire proprement dit, ils n'ont pas été identifiés et par conséquent il est plus difficile encore pour l'Église de les revendiquer et de leur imposer ses bénédictions<sup>1208</sup> ».

Les communistes et unitaires, qui préparent la journée de grève générale du lendemain contre la guerre du Maroc sont absents de cette manifestation de Notre-Dame de Lorette, qui rassemble la galaxie socialiste à l'appel de la Libre Pensée.

À partir de 1926, la manifestation du souvenir de la Libre Pensée, devenue un rendez-vous annuel dont la fédération du Pas-de-Calais veut faire un événement national, a lieu le 8 août 1926, les organisateurs ayant « voulu faire coïncider la Manifestation du Souvenir laïque et prolétarien avec l'anniversaire de la déclaration de guerre qui a suivi de si près l'assassinat du grand ami de la paix : Jean Jaurès<sup>1209</sup> » explique Lorulot. Au nom de la fédération du Pas-de-Calais, Clotaire Chopin se félicite quelques jours plus tard lors du Congrès de Saint-Etienne, du succès de la manifestation, qui a rassemblé une foule aussi importante que l'année précédente<sup>1210</sup>.

Devant le succès de la manifestation du souvenir, la Libre Pensée révolutionnaire s'y associe à partir de 1927, sa participation s'inscrivant dans le cadre de la préparation de la journée antimilitariste du 1<sup>er</sup> août. C'est Alphonsine Bernard qui appelle dans *l'Enchaîné* les libres-penseurs révolutionnaires à « se joindre aux travailleurs de toutes tendances et crier leur haine de la guerre » à l'occasion de cette « journée de front unique où tous les libres-penseurs de toutes tendances, socialistes, communistes, confédérés, unitaires, inorganisés se retrouveront tous unis contre la guerre et la militarisation du berceau à la tombe<sup>1211</sup> ». L'ARAC et les GDA participent également aux côtés de la Libre Pensée révolutionnaire au rassemblement de Lorette, qui n'inquiète nullement les autorités, comme l'atteste un rapport du commissaire spécial d'Arras qui juge que

« À Ablain-Saint-Nazaire, les organisations du Pas-de-Calais, ouvrières, socialistes, et la Ligue des droits de l'homme sont invitée à participer à la grande manifestation du souvenir du plateau de Lorette qu'organise le 31-7-1927 la Fédération nationale des libres-penseurs de France. [...] il est probable que les communistes de la région viendront grossir le nombre des libres-penseurs manifestants, mais jusqu'ici, les manifestations que les libres-penseurs ont organisées, annuellement, au plateau de Lorette, se sont fait remarquer par le bon ordre que les organisateurs imposent aux manifestants et il est à prévoir que la journée du 31 juillet 1927 ne sera marquée par aucun trouble à Ablain-Saint-Nazaire<sup>1212</sup> ».

Par son caractère unitaire, voulu par la Fédération nationale toujours soucieuse de s'adresser aux libres-penseurs de toutes tendances, la manifestation du Souvenir de la Libre Pensée permet donc la rencontre des libres-penseurs socialistes et communistes à une époque où communistes et unitaires d'un côté, socialistes et confédérés de l'autre s'opposent vivement dans le département du Pas-de-Calais. La manifestation de Lorette souligne les contradictions à

---

<sup>1208</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 18 octobre 1925.

<sup>1209</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 15 août 1926.

<sup>1210</sup> *Le Libre-penseur de France*, 31 août 1926.

<sup>1211</sup> *L'Enchaîné*, 23 juillet 1927.

<sup>1212</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2387, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 29 juillet 1927.



l'œuvre dans les relations complexes qu'entretiennent les organisations ouvrières : en dépit des rivalités entre le mouvement communiste et la grande famille socialiste, il existe des lieux, comme Notre-Dame-de-Lorette, où les logiques sectaires peuvent partiellement être dépassées.

Au-delà des lieux, il existe également des combats qui rassemblent les libres penseurs et les organisations ouvrières par-delà les différences politiques ; c'est le cas du combat pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple, qui est mené à la fois par les organisations de libre pensée, mais aussi par l'ARAC et par la Ligue des Droits de l'Homme.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, l'une des affaires les plus marquantes concerne les sept réservistes du 327<sup>ème</sup> régiment d'infanterie fusillés le 7 septembre 1914 aux Essarts-lès-Sézanne, au cours de la bataille de la Marne. Les sept fusillés sont pour la plupart originaires du Valenciennois. Parmi eux, François Waterlot, ouvrier d'entretien aux mines originaire de Montigny-en-Gohelle, a connu un destin singulier : placé à une extrémité de la rangée des condamnés, Waterlot se jette au sol après la première salve tirée par le peloton et fait le mort, il échappe ensuite au coup de grâce, l'officier chargé d'achever les condamnés ayant commencé de l'autre côté et n'ayant pas voulu continuer. Après le départ du peloton, François Waterlot se relève et rejoint son régiment après un passage par l'infirmerie. Gracié, il retourne au combat. Il est tué sur le front le 10 juin 1915<sup>1213</sup>.

L'affaire des fusillés pour l'exemple du 327<sup>ème</sup> RI est évoquée dès l'année 1921 par de nombreux journaux.

A la pointe du combat pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple, la Libre Pensée est l'une des premières à se mobiliser. Emile Noël s'indigne ainsi, en juillet 1921, dans *le Libre Penseur de France* :

« Des officiers généraux, pendant la guerre, pour se venger de l'échec de leurs plans mal étudiés, mal préparés, mal établis, ont fait fusiller sans jugement des officiers subalternes, des caporaux, des petits soldats, les faits sont aujourd'hui prouvés d'une façon indéniable, indiscutable<sup>1214</sup> ».

Le journal socialiste nordiste *La Bataille* évoque l'affaire des fusillés du 327<sup>e</sup> dès le mois de juillet et dénonce l'ex-colonel Bouthegourd<sup>1215</sup>. A l'occasion de l'inhumation de Waterlot à Montigny-en-Gohelle le 9 octobre, *le Populaire* revient sur la « tragique aventure » du fusillé survivant<sup>1216</sup>. *L'Humanité* raconte « l'assassinat des sept soldats du 327<sup>e</sup> » dans son édition du 27 novembre<sup>1217</sup>. *Le Grand Echo du Nord* consacre à son tour un article à l'affaire dans son édition du 9 décembre 1921, racontant comment à la suite d'un mouvement de repli du 270<sup>ème</sup> RI, sept soldats du 327<sup>ème</sup> RI égarés se heurtent à l'état-major du général Bouthegourd – le quotidien nordiste ne cite pas son nom, mais uniquement son initiale – sont arrêtés et fusillés le lendemain « sans jugement, sans même avoir réuni un semblant de cour martiale<sup>1218</sup> ».

Le Parti communiste et l'ARAC se mobilisent et organisent une manifestation à Trith-Saint-Léger, dans le Valenciennois, placée sous la présidence d'honneur d'André Marty, et de Désiré

---

<sup>1213</sup> Odette HARDY-HEMERY, *Fusillé vivant*, Paris, Gallimard, 2012, 284 pages.

<sup>1214</sup> *Le Libre Penseur de France*, 27 juillet 1921.

<sup>1215</sup> *La Bataille*, 31 juillet 1921.

<sup>1216</sup> *Le Populaire*, 16 octobre 1921.

<sup>1217</sup> *L'Humanité*, 27 novembre 1921.

<sup>1218</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 9 décembre 1921.

Hubert, l'un des fusillés du 327<sup>ème</sup> RI originaire de Trith-Saint-Léger<sup>1219</sup>. Si les socialistes ne participent pas à cette manifestation initiée par les communistes, le combat pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple du 327<sup>ème</sup> RI est pris en charge par la Ligue des Droits de l'Homme qui obtient la réhabilitation de la mémoire des fusillés des Essarts devant la Cour d'appel de Douai le 26 décembre 1926<sup>1220</sup>.

Aux côtés de l'ARAC et de la LDH, la Libre Pensée est incontestablement, au milieu des années vingt, l'une des principales organisations pacifistes du mouvement ouvrier. Son principal combat reste cependant le combat anticlérical que les municipalités communistes mettent en œuvre avec détermination.

### **L'action anticléricale dans les municipalités communistes**

L'anticléricalisme constitue une politique à haute valeur symbolique pour les municipalités communistes. La politique anticléricale des maires communistes les inscrit dans la continuité du combat républicain des libres-penseurs et des socialistes tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et leur permet de faire la démonstration de leur radicalité révolutionnaire.

En la matière, une municipalité dispose de peu de pouvoir, mais peut adopter des vœux ou des motions et prendre un certain nombre de décisions symboliques, telles que des dénominations de rues ou des arrêtés municipaux interdisant les processions religieuses. Si le risque juridique d'annulation d'un tel arrêté municipal par la préfecture existe, les municipalités communistes peuvent toutefois en tirer un profit politique en apparaissant comme plus combatives que les municipalités socialistes et prêtes à engager un bras de fer avec les autorités dont l'hostilité aux municipalités ouvrières et la complaisance avec l'Église pourra être dénoncé : le combat juridique permet ainsi de souligner les contradictions de la République bourgeoise. Dès lors l'anticléricalisme, qui est incontestablement prégnant chez les communistes, participe aussi d'une stratégie politique.

La question des processions et cérémonies religieuses dans l'espace public a fait l'objet d'un assez long débat portant sur l'article 25 de la loi du 9 décembre 1905. Alors qu'il s'était opposé au principe d'une interdiction générale du port de la soutane dans l'espace public, Aristide Briand, le rapporteur de la loi de 1905, était ici favorable à une interdiction des processions et manifestations religieuses dans l'espace public. De fait, la rédaction initiale de l'article 25 instaurait un régime d'autorisation préalable laissé à l'appréciation des maires qui aurait posé d'innombrables difficultés juridiques et aurait pu donner lieu à de multiples recours. L'article initial est donc durci en commission et réécrit afin d'instaurer une prohibition générale des manifestations religieuses sur la voie publique. Tandis que l'Association nationale des libres-penseurs, divisée sur la question, faisait savoir son opposition à une interdiction absolue des manifestations religieuses, c'est finalement une solution plus libérale qui est adoptée à la suite des interventions du député nordiste catholique Henri Grousseau, du républicain Joseph Noulens et du juriste Alexandre Ribot, républicain modéré, qui emporte la conviction des

---

<sup>1219</sup> *L'Humanité*, 4 février 1923.

<sup>1220</sup> Odette HARDY-HEMERY, *Fusillé vivant*, *op. cit.*, pp. 183-190.

parlementaires<sup>1221</sup>. Les municipalités peuvent néanmoins toujours interdire une manifestation – qu'elle soit politique, syndicale ou religieuse – sur leur territoire sur le fondement de la loi sur les communes du 5 avril 1884 en cas de risque avéré de trouble à l'ordre public.

Ces éléments de droit permettent d'éclairer les débats de l'entre-deux-guerres autour de la question des processions religieuses – essentiellement la procession de la Fête-Dieu, en juin, et celle du 15 août – qui ressurgissent au lendemain de la Première Guerre mondiale, dans un contexte nouveau, marqué par l'intégration d'une partie des catholiques au camp républicain dans le Bloc national, puis, à partir de 1924 et du Cartel des Gauches par l'affirmation d'un catholicisme militant qu'incarne bien la FNC du général de Castelnau.

C'est ainsi que le conseil municipal de Méricourt, dirigé par Michel Richard, a à se prononcer, le 14 août 1920, sur la demande du curé Wautiez d'abrogation de l'arrêté anti-processions du 15 juin 1908. La demande est rejetée par seize voix contre une<sup>1222</sup>.

Après la perte de son mandat de maire en 1924, Michel Richard continue de combattre l'Eglise locale. C'est dans les locaux du café qu'il tient, où se réunit la cellule communiste locale, que se réunit le groupe de la Libre Pensée « Ni Dieu, ni maître de Méricourt » en vue d'organiser une contre-manifestation le 19 juin 1927, à l'occasion de la procession de la Fête-Dieu, mais il n'y a finalement pas de contre-manifestation :

« La procession catholique a observé l'itinéraire qui lui avait été imposé par l'autorité municipale et il n'y a pas eu de manifestation ni de scènes de désordre. [...] Les organisateurs de cette contre-manifestation se sont trouvés, seuls présents, au lieu indiqué, pour le rassemblement, et ils ont décidé de s'abstenir. La procession catholique s'est terminée vers 17 heures et les quelques groupes hostiles qui s'étaient formés, assez loin d'elle, se sont disloqués aussitôt après, sans troubler l'ordre<sup>1223</sup> ».

A Avion, la Fête-Dieu de 1928 est là aussi l'occasion d'une procession religieuse perçue comme une provocation par les communistes d'Avion, de Méricourt et de Sallaumines qui projettent une contre-manifestation. Déterminé à faire respecter l'arrêté municipal d'interdiction des processions religieuses, le commissaire de police de la ville convainc le curé Thoret de ne pas emprunter la route départementale et « de ne faire usage que des chemins privés de la Compagnie qui se déroulent sur une grande étendue à la vue et à la portée de tout le public ». Après avoir donné son accord, le curé décide finalement de passer outre et se fait verbaliser par le commissaire de police qui explique :

« Cet incident s'est déroulé rapidement et a passé presque inaperçu, mais j'ai estimé qu'il ne m'était pas possible, ayant été requis en prévision d'une contre-manifestation, de tolérer ce qui aurait pu passer pour une provocation et y donner motif. J'ajoute que très heureusement, quelques communistes se trouvaient sur le parcours du cortège mais qu'ils se sont abstenus de toute manifestation hostile<sup>1224</sup> ».

---

<sup>1221</sup> Pierre-Henri PRELOT, *Les signes religieux et la loi de 1905. Essai d'interprétation de la loi portant interdiction de la dissimulation du visage dans l'espace public à la lumière du droit français des activités religieuses*, in Société, droit et religion, volume numéro 2, n° 1, 2012, pp. 25-46.

<sup>1222</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, 14 août 1920.

<sup>1223</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5584, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 20 juin 1927.

<sup>1224</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5584, rapport du commissaire de police d'Avion au Préfet du Pas-de-Calais, 12 juin 1928.

L'anecdote confirme plusieurs choses : elle confirme d'abord les bonnes relations entretenues entre les catholiques et les Compagnies des mines, mais aussi avec les autorités puisque tout le rapport du commissaire de police d'Avion témoigne d'une forme de sollicitude à l'égard des catholiques qu'il s'efforce de protéger et qu'il ne se résout à verbaliser qu'à regret. Mais l'anecdote confirme aussi qu'en dépit des propos radicaux tenus par les libres-penseurs révolutionnaires lors de leur congrès de décembre 1927, les manifestations peuvent se dérouler sans incident. L'une des explications tient sans doute dans le fait qu'Avion et Méricourt, deux bastions du syndicat unitaires et du Parti communiste sont toutes deux dirigées par des maires dissidents du PC passés à l'Union socialiste-communiste, mais qui restent des anticléricaux et ont maintenu des arrêtés anti-processions religieuses. C'est ici l'Eglise catholique qui se trouve en terrain hostile et les libres-penseurs révolutionnaires n'ont pas de raison d'aller à l'affrontement avec les catholiques pour imposer la prise d'arrêtés anti-processions qui sont déjà en vigueur.

La situation est différente dans les municipalités communistes où l'Eglise, par défi, est prête à braver les arrêtés anti-processions. Les relations entre la municipalité communiste élue en 1929 et les catholiques sont ainsi particulièrement tendues à Montigny-en-Gohelle où le communiste Jules Senocq<sup>1225</sup> accuse

« certains socialistes et libres-penseurs de papier, qui excitent les quelques catholiques contre nous [...]. On cite même des libres-penseurs plaignant très courtoisement Monsieur le Vicaire d'avoir été insulté [...] <sup>1226</sup> ».

L'attaque vise la section de libre-pensée affiliée à la FNLPCF et proche de la SFIO ; elle s'explique aussi par le fait que la fédération du Pas-de-Calais de la Libre Pensée est dirigée par Clotaire Chopin, le frère de l'ex-maire socialiste de Montigny, Eugène Chopin, battu aux élections municipales de 1929. Dès lors, il n'y rien d'étonnant à ce que les communistes montignynois associent « socialistes et libres-penseurs de papier ».

Des incidents éclatent le 15 août à l'occasion d'un défilé organisé par le curé jusqu'au patronage de la ville. *Le Grand Echo du Nord* raconte :

« Le clergé de Montigny-en-Gohelle avait organisé, à l'occasion de l'Assomption, une sortie pour 15 heures. Mais, dans l'après-midi de mercredi, la section de Libre Pensée avait distribué de nombreux tracts annonçant une contre-manifestation. Dans ces conditions, en vue d'éviter des troubles graves, le clergé mit la sortie à 11 heures. A la sortie de la messe qui avait été donnée dans la chapelle de la cité du Dahomey, quatre cents personnes environ, précédés d'une clique avec tambours et clairons et d'un drapeau français parcoururent la cité pour se rendre ensuite au patronage Jeanne d'Arc où avait lieu la dislocation. Un important service d'ordre était assuré par la gendarmerie de Billy-Montigny et le commissariat spécial de Lens. A 12 heures, tout était terminé et les gendarmes regagnèrent la caserne. C'est sans doute ce qu'attendaient les membres de la Libre Pensée. Vers 16 heures, un groupe comprenant une cinquantaine de personnes dont plusieurs conseillers municipaux se mit en route, précédé de la société de musique "La Prolétarienne" d'Hénin-Liétard et de nombreux drapeaux rouges. Ce cortège parcourut les principales rues de la commune. Lorsqu'il passa rue Jeanne d'Arc, la vue du patronage excita quelques communistes plus exaltés et en peu de temps la grille d'entrée fut forcée ainsi que la barre de soutien. La cour du patronage fut envahie au chant de "l'Internationale". M. Priard et son fils, qui voulurent protester, reçurent sur la

---

<sup>1225</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article130994>, notice SENOCQ Jules, version mise en ligne le 30 novembre 2010.

<sup>1226</sup> *L'Enchaîné*, 26 juillet 1929.

tête des coups portés avec des instruments de musique. Les gendarmes, prévenus tout de suite, accoururent [...]. Le vicaire Ansart a porté plainte pour violation de domicile. Une enquête est ouverte<sup>1227</sup> ».

*La Croix du Nord* évoque aussi les événements du 15 août, précisant que « l'abbé Ansart [...] voulait éviter des heurts regrettables avec les communistes » rendus responsables des incidents :

« Vers 16 heures, alors que tout était calme, les communistes, musique et drapeaux rouges en tête, manifestèrent dans les rues. Arrivés en face du patronage, ils enfoncèrent la grille et pénétrèrent dans le local où [...] ils ne trouvèrent personne. Ils commencèrent alors les gesticulations désordonnées qui leur sont habituelles, puis entonnèrent "l'Internationale". [...] Dans la rue, ils s'attaquèrent à trois hommes qui leur reprochaient leur conduite et à qui ils portèrent des coups<sup>1228</sup> ».

Côté communiste, on assume la violence et on accuse le clergé d'avoir provoqué les ouvriers en organisant une procession :

« Une fois de plus, la cléricaille nous a provoqué, en voulant le 15 août faire sa procession dans le village. Une fois de plus, le prolétariat a riposté avec vigueur et cela avec d'autant plus d'énergie que, pris de frousse, certains cagots sont allés chercher leurs habituels protecteurs<sup>1229</sup> ».

Sarcastiques, les libres-penseurs de Montigny-en-Gohelle qui organisent une conférence le 25 août à 10h avec Jean Rouge et Marie-Louise Galpérine, de retour de Russie, invitent le curé à venir porter la contradiction sans la gendarmerie. Dans la soirée, Jean Rouge et Marie-Louise Galpérine parlent cette fois à Avion où la réunion de la Libre Pensée révolutionnaire rassemble soixante auditeurs, « 52 hommes et 8 femmes », précise le commissaire de police qui note qu'il y fut question « de la situation et de la vie du peuple en Russie soviétique<sup>1230</sup> ».

La Préfecture du Pas-de-Calais réagit de son côté en suspendant pour un mois le maire de Montigny, Emile Delabre, pour avoir pavosé le 14 juillet avec des bannières rouges et l'emblème soviétique et Hornen, le premier adjoint, pour sa participation à la contre-manifestation anticléricale du 15 août<sup>1231</sup>.

La direction communiste de la Région Nord se désolidarise des élus communistes montignysois. Le procès-verbal de la réunion du bureau régional du PC indique ainsi qu'une lettre sera envoyée aux militants de Montigny-en-Gohelle et souligne :

« Notre politique municipale n'a pas été suffisamment ferme. A Montigny, le blâme au Maire a été seulement maintenu. [...] Il faut poser la question de la destitution du maire de Montigny comme incapable d'appliquer la politique du Parti. Sur la question des processions, les directives du Parti sont claires. Les interdictions doivent être formulées en liaison avec l'action des organisations révolutionnaires<sup>1232</sup> ».

---

<sup>1227</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 17 août 1929.

<sup>1228</sup> *La Croix du Nord*, 18 août 1929.

<sup>1229</sup> *L'Enchaîné*, 23 août 1929.

<sup>1230</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5584, rapport du commissaire de police d'Avion au Préfet du Pas-de-Calais, 26 août 1929.

<sup>1231</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 28 septembre 1929.

<sup>1232</sup> RGASPI, 517/1/849/112, procès-verbal de la réunion du Bureau régional, 13 décembre 1929.

Emile Delabre, partisan de l'opposition unitaire et proche de la Ligue communiste est à l'époque dans le viseur des dirigeants communistes de la Région Nord. L'affaire de l'arrêté anti-processions - qui suscite les moqueries des socialistes<sup>1233</sup> - et de la contre-manifestation anticléricale du 15 août qui semble avoir fragilisé la municipalité Delabre constitue à l'évidence un prétexte pour instruire son procès en indiscipline.

La municipalité de Montigny-en-Gohelle n'est nullement la seule à appliquer une politique anticléricale.

À Noyelles-Godault, la question des processions religieuses provoque la chute de la municipalité dirigée par Maurand Hennebois. Entrepreneur de peinture, Hennebois avait été élu pour la première fois au conseil municipal de Noyelles en 1924, à la faveur d'une élection partielle qui conforte les socialistes, dans une municipalité divisée entre socialistes et communistes. En 1925, Hennebois est placé à la tête de la liste SFIO, qui est entièrement élue. Il adhère au parti socialiste peu de temps après les élections pour contenter ses colistiers. Réélu en 1929, Hennebois rencontre le curé Ansart, qui venait de succéder au curé Dubois et accepte sa demande d'abroger l'arrêté municipal du 11 août 1905 interdisant les processions religieuses dans la ville. Malade, il est dans l'incapacité de se rendre au conseil municipal pour défendre sa position et est mis en minorité par ses colistiers. Furieux, Hennebois ne tient aucun compte de l'avis du conseil municipal et abroge de sa propre autorité l'arrêté d'interdiction des processions de 1905, autorisant par un arrêté spécial la procession prévue pour la Fête-Dieu de juin 1931. Les relations entre le maire, isolé, et ses conseillers municipaux deviennent exécrables ; le conseil municipal n'est plus réuni et le budget ne peut pas être voté, malgré une intervention du sous-préfet. La préfecture n'a pas d'autre choix que de dissoudre le conseil municipal et de convoquer de nouvelles élections<sup>1234</sup>, qui sont remportées par les communistes emmenés par Henri Darras.

La première décision prise par le nouveau maire est de promulguer le 5 avril 1932 un nouvel arrêté interdisant les processions religieuses qui donne lieu à une âpre bataille juridique après le recours intenté par le curé Ansart devant le Conseil d'État. La municipalité communiste fait appel à Albert Delevallée, l'avocat douaisien qui défend les organisations de la galaxie communiste et les municipalités du PCF<sup>1235</sup>.

La bataille entre la municipalité communiste et le curé ne se limite pas au terrain juridique et des incidents éclatent entre fidèles catholiques et manifestants communistes lors de la procession de la Fête-Dieu, organisée par le curé Ansart le 18 juin 1933 malgré l'arrêté municipal, que les communistes ont bien l'intention de faire respecter, comme ils l'indiquent dans *l'Enchaîné*, dénonçant « une véritable provocation » du curé Ansart alors que « tous ses prédécesseurs ont respecté les arrêtés en vigueur<sup>1236</sup> ». Dans l'article qu'il consacre à l'événement, *l'Enchaîné* associe les catholiques aux fascistes, dénonce leur protection policière et fustige l'absence des socialistes :

---

<sup>1233</sup> *L'Eclair* du Pas-de-Calais, 25 mai 1930.

<sup>1234</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 14 janvier 1932.

<sup>1235</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 29 août 1932.

<sup>1236</sup> *L'Enchaîné*, 2 juin 1933.

« La journée du 18 juin, minutieusement préparée par [...] la poignée de fanatiques du curé Ansart, admirateurs de l'assassin chrétien Hitler, devait marquer la fin du Communisme à Noyelles-Godault [...]. Nos camarades ont fait front courageusement à cette meute déchaînée. La procession n'a pas eu lieu dans les rues de la commune et la meute fanatique du curé Ansart, sauvagement lancée contre nous, alors que la voie publique était libre, a été reçue avec sang-froid et rapidement mise hors d'état de nuire, malgré l'arrivée des cosaques de Paul-Boncour, embusqués près de l'église, dans la ferme du conseiller chrétien Videhem. [...] Aucune organisation sociale-réformiste ou municipalité soi-disant anti-cléricale, n'a répondu à l'appel au combat de la majorité ouvrière municipale [...]»<sup>1237</sup> ».

Quelques jours après les incidents de la Fête-Dieu, le conseil municipal se fend d'une motion de protestation contre l'attitude du curé Ansart, dénonçant publiquement le soutien que lui apportent un conseiller municipal d'opposition et les forces de l'ordre :

« A la suite de la contravention dressée au sieur Ansart, curé de Noyelles-Godault, le 15 août 1933, pour infraction préméditée à l'arrêté municipal du 5 avril 1932, concernant les manifestations sur la voie publique, le délinquant a été condamné le 10 mai 1933 par le Juge de paix de Carvin et [...] depuis lors, en violation même de la légalité dont il ne cesse de se réclamer, ce curé provocateur a récidivé à plusieurs reprises et provoqué par paroles et par écrits des troubles sur la voie publique le 18 juin 1933. [...] En prévision de ces troubles prémédités, le Préfet a été avisé par le maire que l'ordre serait assuré par lui, officier de police de la commune, avec le concours des organisations ouvrières. Le conseil [...] proteste contre la présence et les agissements des gardes mobiles sur le territoire de la commune et leur hébergement par le conseiller municipal Widehem Louis<sup>1238</sup> ».

L'arrêt du Conseil d'État est cependant défavorable à la municipalité noyelloise qui adopte une nouvelle motion de protestation :

« Malgré les actes délictueux commis par le curé Ansart [...], le délinquant a la possibilité de provoquer de nouveaux troubles dans la commune, sous couvert d'une tradition abandonnée depuis plus d'un quart de siècle par ses prédécesseurs et qu'il tente de faire renaître dans le but avoué de renouveler le succès politique qu'il a obtenu par la dissolution du précédent conseil municipal en accord avec l'ancien maire<sup>1239</sup> ».

Le procès-verbal du conseil municipal précise que cette motion de protestation sera affichée sur tous les murs des bâtiments communaux afin d'informer largement la population.

À Drocourt comme à Montigny-en-Gohelle et Noyelles-Godault, l'une des premières décisions du maire communiste élu en 1935, Joseph Noël, est là aussi de prendre une délibération interdisant les processions religieuses dans la commune, au motif que « le gouvernement interdit lui-même toute manifestation des organisations ouvrières ». La délibération est adoptée par quinze voix contre six<sup>1240</sup>.

---

<sup>1237</sup> *L'Enchaîné*, 23 juin 1933.

<sup>1238</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 juin 1933.

<sup>1239</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 21 octobre 1933.

<sup>1240</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 mai 1935.

La politique anticléricale des communistes ne se limite pas à la bataille contre les processions, mais prend de multiples formes, selon que les élus communistes soient au pouvoir ou siègent dans l'opposition.

À Méricourt, le maire, Michel Richard, refuse ainsi d'adhérer à la coopérative diocésaine pour la reconstruction des églises comme le lui suggérait le curé, afin de reconstruire l'église de la ville, détruite lors de la guerre<sup>1241</sup>. Finalement, c'est la délégation spéciale nommée par le Préfet après la démission de Michel Richard qui donne l'adhésion de la ville à la coopérative diocésaine, au grand dam de Georges Thernisien, le successeur de Michel Richard, qui s'insurge contre une décision prise dans la précipitation par des administrateurs nommés et non élus<sup>1242</sup>. À Hénin-Liétard où le communiste Pascal Marouzé siège au conseil municipal dominé par les socialistes, *l'Enchaîné* s'offusque que « Leclercq, membre de la Libre Pensée, a voté pour l'adhésion de la ville à la Coopérative de reconstruction des églises détruites pendant la guerre<sup>1243</sup> ». La dénonciation du vote d'Henri Leclercq permet ici de mettre en doute la sincérité anticléricale de l'adversaire socialiste.

À Noyelles-Godault, par exemple, la municipalité de Maurand Hennebois est accusée par Henri Darras d'impuissance à récupérer les « 25 000 francs recueillis en 1925, soi-disant pour les cloches, et que le curé offre aujourd'hui de restituer », mais en affectant la somme à la reconstruction de l'église<sup>1244</sup>.

À Montigny-en-Gohelle, conquise par les communistes en 1929, le conseil municipal peut adopter des vœux ou des motions. A titre d'exemple, la majorité communiste montignynoïse « proteste vivement contre l'ouverture des écoles libres qui se trouvent citée de la Plaine et contre la manière de recruter les élèves<sup>1245</sup> ». Les communistes montignynois trouvent la parade et, dans un pied de nez aux écoles libres, votent pour donner au nouveau groupe scolaire le nom de Marcel Cachin « licencié en philosophie de l'Université de Bordeaux et [...] professeur dans l'enseignement public pendant quinze ans<sup>1246</sup> ». Ce groupe scolaire est inauguré le 16 avril 1933 en présence de Cachin et de Jacques Doriot. L'inauguration est l'occasion d'une grande fête prolétarienne et d'un banquet avec la présence de la gymnastique et du club de théâtre ouvrier de la ville, de la fanfare communiste et de chanteurs<sup>1247</sup>.

En juillet 1931, le conseil municipal de Montigny-en-Gohelle vote l'installation au cimetière d'un emblème de la Libre Pensée comprenant une équerre et « de la même grandeur que l'emblème religieux<sup>1248</sup> ». Il faut cependant attendre 1935 pour que le monument en ciment et fer soit construit « avec la main d'œuvre en chômage<sup>1249</sup> ».

---

<sup>1241</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 10 septembre 1921.

<sup>1242</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 15 décembre 1924.

<sup>1243</sup> *L'Enchaîné*, 19 janvier 1924.

<sup>1244</sup> *L'Enchaîné*, 17 juin 1930.

<sup>1245</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 27 juillet 1930.

<sup>1246</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 septembre 1932.

<sup>1247</sup> *L'Enchaîné*, 11 avril 1933.

<sup>1248</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 24 juillet 1931.

<sup>1249</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 20 avril 1935.



À Noyelles-Godault, Henri Darras et les élus communistes refusent d'organiser une réception en mairie pour la fête des familles nombreuses<sup>1250</sup> ; les communistes justifient leur décision dans *l'Enchaîné*, expliquant que

« Le conseil municipal [...] n'était pas contre les familles nombreuses ouvrières, mais contre la direction, se composant, des Weimel, directeur des Mines de Dourges et autres magnats du capital y-compris le curé. Le conseil municipal communiste fit comprendre qu'il ne voulait pas et n'était pas décidé à collaborer avec les pires ennemis de la classe ouvrière dans n'importe quelle circonstance<sup>1251</sup> ».

La décision d'Henri Darras et de ses camarades est cohérente : en 1927, les communistes de Noyelles-Godault critiquaient ainsi durement Maurand Hennebois pour avoir accueilli en mairie la fête des mères françaises au son de *la Marseillaise* et avec le drapeau tricolore, dans la foulée d'une première étape matinale avec messe, discours du curé et vin d'honneur<sup>1252</sup>. Au fond, pour la municipalité communiste noyelloise, la fête des mères françaises véhicule une idéologie nataliste imprégnée de morale religieuse et réactionnaire.

En octobre 1933, c'est la demande de subvention effectuée par le syndicat libre CFTC qui est refusée. Adroitement, le conseil municipal argue du fait que la subvention accordée quelques mois plus tôt au syndicat unitaire avait été annulée par le contrôle de légalité de la préfecture, mais l'argument prête à sourire dans la mesure où le contrôle de légalité de la préfecture n'empêche nullement la municipalité communiste noyelloise de verser des aides exceptionnelles aux grévistes unitaires à l'occasion de la plupart des grandes grèves de la région<sup>1253</sup>.

À Montigny-en-Gohelle comme à Noyelles-Godault, l'affrontement entre libres-penseurs communistes et catholiques se termine parfois au tribunal : Louis Leblond, conseiller municipal communiste montigninois dans l'équipe de Lecointe et secrétaire de la libre-pensée révolutionnaire se félicite ainsi dans *l'Enchaîné* de la condamnation du curé Ansart pour avoir lacéré les affiches de la Libre Pensée « La Raison ». Leblond fait mine de s'interroger sur l'absence de réaction des libres-penseurs socialistes de la société « Les Disciples de Jaurès » dont les affiches sont également lacérées, manière de souligner la moindre combativité des socialistes face au camp catholique<sup>1254</sup>. Facétieux, Leblond raconte comment des inscriptions « Vive le 1<sup>er</sup> mai » accompagnées du dessin d'un marteau et d'une faucille ont été peintes sur les murs de l'église de Montigny, afin de tester la réactivité de Dieu ; en retour, c'est un seau de goudron qui a été lancé sur la façade de la maison du secrétaire de la Libre Pensée montigninoise qui prévient dans *l'Enchaîné* qu'il ne se laissera pas faire sans réagir<sup>1255</sup>.

Incontestablement, l'anticléricalisme est une dimension fondamentale du communisme municipal. Il passe par des mesures symboliques comme des dénominations d'écoles, il passe par une politique de subventionnement différenciée qui favorise la Libre Pensée et prive la

---

<sup>1250</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 24 avril 1932.

<sup>1251</sup> *L'Enchaîné*, 20 mai 1932.

<sup>1252</sup> *L'Enchaîné*, 11 juin 1927.

<sup>1253</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 21 octobre 1933.

<sup>1254</sup> *L'Enchaîné*, 7 avril 1933.

<sup>1255</sup> *L'Enchaîné*, 16 mai 1933.

CFTC de subventions municipales, il passe aussi par l'interdiction des processions, qui donne lieu à des batailles juridiques, mais aussi à des affrontements de rues entre communistes et catholiques. Héritiers des combats anticléricaux du camp républicain et du mouvement socialiste du début du siècle, les communistes, dans les municipalités qu'ils dirigent, se placent sans conteste à la tête du camp anticléricol soulignant de fait les renoncements des radicaux-socialistes et des socialistes.

### **Vers la réunification du mouvement libre-penseur**

Jusqu'au Front populaire, l'objectif d'une réunification de la Libre Pensée, plusieurs fois réaffirmé par la Fédération nationale, a tout d'un vœu pieux. Si les libres-penseurs de la Fédération nationale sont par principe favorables à une réunification de la FNLPCF avec la Libre Pensée révolutionnaire, André Lorulot et ses amis, attachés de manière générale à l'unité ouvrière, développent

« un socialisme très éclectique, plus spontané et sentimental que doctrinal, dans la tradition des Lumières, de la Grande Révolution et du XIX<sup>e</sup> siècle français plus que dans celle de Marx<sup>1256</sup>. »

Deux différences fondamentales séparent la FNLPCF de la Libre Pensée révolutionnaire : pour la Fédération nationale, la Libre Pensée doit demeurer indépendante des partis politiques alors que la Libre Pensée révolutionnaire constitue un organisme de la galaxie communiste ; en outre, les libres-penseurs communistes font du combat social leur priorité alors que la Fédération nationale en fait un combat secondaire et donne la priorité à la lutte anticléricale.

En septembre 1929, au congrès de Luxembourg, des pourparlers en vue d'une éventuelle réunification s'engagent entre l'Internationale de Libre Pensée de Bruxelles, à laquelle appartient la Fédération nationale et l'Internationale de Vienne, dont dépend la Libre Pensée révolutionnaire. Ces discussions donnent lieu à un échange durant le Congrès de Grenoble de la FNLPCF. Un certain Boudin argumente sur la nécessité pour la Libre Pensée de se placer sur le terrain de la lutte des classes et demande la création d'une commission en vue du rapprochement entre les deux fédérations. Les délégués du Nord et du Pas-de-Calais lui répondent tour à tour. Pour la fédération du Nord, Fiévet « intervient pour dire que le Parti communiste n'est pas, non plus, exempt de reproches » tandis que Clotaire Chopin, pour le Pas-de-Calais souligne que « nous n'avons pas à nous préoccuper des opinions politiques de nos adhérents, [...] nous devons être libres-penseurs avant tout ». Lorulot conclut en estimant que « le rapprochement est souhaitable dans l'esprit de nos statuts et sans dévier dans une direction politique quelconque<sup>1257</sup> » et en proposant que la question de l'unité soit renvoyée à la Commission exécutive de la Fédération nationale et que les fédérations départementales soient consultées.

Les libres-penseurs de la FNLPCF du Nord et du Pas-de-Calais se montrent d'autant plus circonspects sur la question d'une éventuelle réunification avec les libres-penseurs

---

<sup>1256</sup> Pierre LEVEQUE, *op. cit.*, p. 129.

<sup>1257</sup> *Le Libre Penseur de France*, 22 novembre 1929.

communistes que le climat est pour le moins tendu, entre socialistes et communistes locaux, en pleine période « classe contre classe ».

À Sallaumines, les communistes dénoncent ainsi l'accueil cordial réservé par le député-maire socialiste Jacques Louart à l'archevêque d'Arras pour l'inauguration de l'église et les banquets des deux hommes, qui auraient visiblement sympathisé, d'abord « dans un hôtel très chic à Arras » puis « à Douai, à l'hôtel du Faisan doré ». Le journal communiste demande l'exclusion de ce « libre-penseur et socialiste repentant<sup>1258</sup> ».

À Harnes, Jules Bigotte, proche d'Adolphe Mangematin et secrétaire du groupe local de libre-pensée « La Lumière », se plaint ainsi que *l'Enchaîné* ait refusé d'annoncer une réunion publique animée par un certain Bastien. Le journal communiste répond à la lettre de Bigotte par une lettre ouverte dans laquelle la rédaction justifie sa décision :

« Nous tenons à dire publiquement aux libres-penseurs de Harnes, que les dirigeants de la libre-pensée "La Lumière", qui font venir à Harnes un individu aussi méprisable que ledit Bastien, font purement et simplement le jeu des fascistes et des social-fascistes. [...] Le citoyen Bigotte nous dit [...] que dans sa société de libre-pensée, il y a des communistes, libertaires et des socialistes. [...] L'Enchaîné n'est et ne peut être qu'à la disposition des sections de libre-pensée qui mènent une politique de classe et qui défendent la Russie des Soviets : contre le Pape, contre le clergé et contre tous ses alliés : les social-fascistes et leurs amis anarcho-fumistes<sup>1259</sup> ».

Bastien était l'un des animateurs, aux côtés d'Eusèbe Bouche, du groupement anarchiste de Lens et environs. En janvier 1927, Bastien et Bouche avaient organisé une tournée de réunions pour Sacco et Vanzetti, mais également pour tous les emprisonnés politiques lors desquelles ils avaient dénoncé avec vigueur la répression en URSS. Renvoyant dos-à-dos les confédérés et unitaires, Bastien et Bouche s'étaient efforcés de convaincre les mineurs de rejoindre le syndicat intercorporatif autonome affilié à la CGT-SR<sup>1260</sup>. Dans ces conditions, le fait d'inviter un propagandiste anarchiste à Harnes pour une réunion de la Libre Pensée est considéré comme un geste de provocation dans le camp communiste, qui n'est, en tout état de cause, pas fait pour faciliter un éventuel rapprochement entre la Libre Pensée révolutionnaire et la Fédération nationale.

Les relations sont tout aussi compliquées entre les libres-penseurs d'obédience socialiste et les libres-penseurs d'obédience communiste à Hénin-Liétard, où le député socialiste, adjoint héninois et libre-penseur Raoul Evrard se voit accusé de s'être rendu en pèlerinage à Lourdes en compagnie d'un curé et d'un ingénieur. En première page de *l'Eclairer du Pas-de-Calais*, sur deux colonnes et demie, Raoul Evrard se défend contre cette « ignominie » qui circule en ville, expliquant qu'à l'occasion d'une cure prescrite par son médecin, il s'est rendu dans les Pyrénées avant de retrouver un ami à Lourdes et de visiter la ville avec lui. Se justifiant, Evrard explique :

« Cent fois, je suis entré dans des églises pour en admirer les choses d'art qu'elles pouvaient contenir. J'ai, dans le même but, visité de nombreux temples protestants, des synagogues juives, des mosquées mahométanes. [...] Est-ce que, parce que libre-penseur, je n'aurais point ce droit ? [...] il s'agit, ici encore, d'un des innombrables

---

<sup>1258</sup> *L'Enchaîné*, 20 octobre 1928.

<sup>1259</sup> *L'Enchaîné*, 18 mars 1930.

<sup>1260</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5532, rapport du commissaire spécial de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 12 janvier 1927.

méfais de la malignité publique. [...] Qu'ils se fassent donc connaître, ce curé et cet ingénieur ! Qu'il lève le doigt, l'homme qui m'a vu en leur compagnie et accomplir des actes religieux<sup>1261</sup> ! ».

L'affaire est en tout cas relayée avec gourmandise par *l'Enchaîné* qui s'offusque que le libre-penseur qui avait colporté les accusations contre Evrard ait été exclu de la société Clarté : « Camarades libres-penseurs, débarrassez-vous de ces francs-maçons qui ne cherchent qu'à désorganiser les groupes de la Libre Pensée<sup>1262</sup> » écrit le journal communiste. L'affaire Leclercq comme l'affaire Evrard sont révélatrices de l'importance symbolique de l'anticlérisme dans la concurrence que se livrent les organisations ouvrières. Accuser l'adversaire d'hypocrisie et de ne pas être un anticlérical sincère, c'est de fait l'associer au camp de l'Eglise et du patronat minier et le délégitimer.

Finalement, faute de volonté de part et d'autre, les négociations en vue d'une réunification du mouvement libre-penseur échouent, malgré l'appel vibrant d'Émile Noël, le secrétaire général de la FNLPFC à l'union de tous les anticléricaux :

« Le chasseur qui poursuit deux lièvres à la fois risque de n'en attraper aucun. Dans le domaine de la Libre Pensée, nous croyons que tous les anticléricaux doivent se réunir pour s'unir. En y pénétrant, que chacun accroche aux portes d'entrée ses opinions politiques, il les reprendra à la sortie après s'être mis d'accord avec les autres sur le but déterminé, but à poursuivre avec vigueur, avec célérité. Est-ce trop demander de faire aux hommes d'avant-garde et de progrès ?<sup>1263</sup> ».

Au début de l'année 1931, la Libre Pensée révolutionnaire change de secrétaire national : le nordiste Jean-Baptiste Knockaert est remplacé par Abraham dit Georges Galpérine, fils d'émigrés russe né dans la région d'Odessa, arrivé en France en 1911, installé comme médecin à Bagnolet où il est élu au conseil municipal en 1929<sup>1264</sup>. Sous son impulsion et celle de Louis Aragon, qui siège au bureau national, la Libre Pensée révolutionnaire est renommée « Association des Travailleurs Sans-Dieu<sup>1265</sup> » (ATSD).

Les Travailleurs Sans Dieu cherchent à se développer comme l'illustre un appel des libres-penseurs d'Hénin-Liétard aux communistes des sociétés de libre-pensée non fédérées :

« Dans notre région existent de nombreux groupes de libre-pensée dont les dirigeants se refusent à faire partie de la Fédération, pour n'avoir pas à payer la cotisation fédérale. Leur seul travail consiste à faire les enterrements gratuits alors que les curés font payer, il faut ajouter que le but électoral n'est pas négligé et que quelques politiciens se servent de la Libre Pensée pour recueillir des voix aux élections. [...] nous faisons un appel pressant près de tous nos camarades révolutionnaires qui appartiennent à ces groupes de libre-pensée de multiplier leurs efforts pour les faire adhérer à notre Fédération de Libre Pensée révolutionnaire<sup>1266</sup> ».

---

<sup>1261</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 8 septembre 1929.

<sup>1262</sup> *L'Enchaîné*, 14 janvier 1930.

<sup>1263</sup> *Le Libre Penseur de France*, 30 octobre 1930.

<sup>1264</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article49928>, notice GALPÉRINE Georges [GALPÉRINE Abraham, dit]. Pseudonyme : LEVASSEUR Georges par Claude Pennetier, version mise en ligne le 25 avril 2009, dernière modification le 16 août 2020.

<sup>1265</sup> Jacqueline LALOUETTE, *op. cit.*, p. 79.

<sup>1266</sup> *L'Enchaîné*, 22 septembre 1931.

On touche sans doute là une des explications de la relative faiblesse du mouvement libre-penseur communiste : constitué d'une avant-garde de militants révolutionnaires pour qui l'anticléricalisme constitue l'une des dimensions du combat révolutionnaire, la Libre Pensée est regardée par beaucoup comme une société dévolue à l'organisation des funérailles civiles, que l'on rejoint dans une démarche assurantielle plus que militante. Dès lors, il n'est pas surprenant que de nombreuses sociétés de libre-pensée, dont nous n'avons pas d'échos dans la presse militante, préfèrent conserver leur autonomie et se tenir à l'écart de fédérations nationales qui développent un discours politique et auxquelles il faut en outre reverser une part des cotisations.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, la Libre Pensée révolutionnaire est organisée sur une base régionale, comme l'est le Parti communiste depuis la bolchevisation. Les groupes locaux sont dirigés par des communistes, comme l'atteste un rapport d'Henri Vergniaud sur la situation à Carvin :

« Il y a deux sections de libre pensée, la section révolutionnaire et la section mi bourgeoise. La section révolutionnaire, les amis de Francisco Ferrer est dans les mains pour ainsi dire des communistes. L'autre, les amis de Baggio est dirigée par les réformistes SFIO. Elles sont de force sensiblement égale<sup>1267</sup> ».

À Lens, où un groupe de libres-penseurs révolutionnaires se réunie en août 1930<sup>1268</sup>, la réunion de l'Association des travailleurs sans Dieu a ainsi lieu au domicile de Léon Cheneau, le secrétaire permanent du rayon de Lens du Parti communiste à partir de 1931<sup>1269</sup>.

La Libre Pensée révolutionnaire critique sévèrement la FNLPCF, qui tient son congrès à Lille du 13 au 15 août 1932. Fustigeant ce « singulier congrès de prétendus libres-penseurs bourgeois et embourgeoisés », les libres-penseurs révolutionnaires reprochent à la Libre Pensée réformiste d'avoir « refusé l'unité avec les libres-penseurs prolétariens », de prétendre se situer « au-dessus de tous les partis politiques, dans distinction » et de ne pas féliciter l'URSS qui tente d'édifier une société sans classe et sans religion. La conclusion est sans appel : « la Libre Pensée réformiste s'est démasquée, une fois de plus, comme un instrument de la domination capitaliste<sup>1270</sup> ». La critique du congrès de la FNLPCF par les libres-penseurs révolutionnaires ne témoigne pas, loin s'en faut, d'une volonté d'unité.

En 1932, les membres du Bureau régional sont tous nordistes et tous de la métropole lilloise : il s'agit de Jean-Baptiste Knockaert, dit « Jean Rouge », de Tourcoing, le secrétaire, de Lucien Tant, de Marcq-en-Baroeul, le secrétaire-adjoint, de Victor Heiremans, de La Madeleine, le trésorier, et d'Albert Pidanse, également de La Madeleine, le trésorier-adjoint.

Jean Rouge et Victor Heiremans impressionnent la jeune Jeannette Vermeersch qui raconte :

« Il y avait aussi un homme que nous appelions "Jean Rouge". C'était un surnom, et je n'ai jamais connu son vrai nom. Un tout petit bonhomme, moustachu lui aussi, portant un grand chapeau noir et une lavallière, à la manière des militants socialistes d'avant 1914. Il aimait bien boire un coup et il lui arrivait d'en boire trop. Il était secrétaire du Secours rouge, une organisation qui venait en aide aux victimes du patronat ou de l'impérialisme dans les colonies, et je l'ai toujours vu en tête des manifestations. Sa grande spécialité était de rimer nos revendications

---

<sup>1267</sup> RGASPI, 517/1/1545/4-5, rapport d'Henri Vergniaud sur la situation à Carvin, 1<sup>er</sup> janvier 1933.

<sup>1268</sup> *L'Enchaîné*, 15 août 1930.

<sup>1269</sup> *L'Enchaîné*, 28 avril 1933.

<sup>1270</sup> *L'Enchaîné*, 19 août 1932.

pour en faire des chansons. [...] Avec le "Père Hermance", [...] mon père et bien d'autres, il forma la première cellule communiste de La Madeleine<sup>1271</sup> ».

Pour le Pas-de-Calais, la seule responsable citée est une militante et dirigeante régionale de premier plan que nous avons déjà évoquée : il s'agit d'Alphonsine Bernard, dont le nom apparaît au rapport financier de 1931 pour les frais de déplacement et d'organisation d'une conférence organisée à Lens. Il s'agit vraisemblablement du Congrès des libres-penseurs révolutionnaires du bassin minier, qui se tient le 1<sup>er</sup> février 1931 à la Bourse du travail unitaire de Lens et qui se donne comme objectif de regrouper les groupes fédérés et autonomes du bassin minier pour la propagande antireligieuse. C'est en tout cas Alphonsine Bernard qui est signataire de l'appel pour un Congrès des libres-penseurs révolutionnaires du bassin minier publié fin janvier dans *L'Enchaîné*<sup>1272</sup>. Signe du probable insuccès de l'initiative, les numéros suivants de l'hebdomadaire communiste ne mentionnent pas le résultat de ce congrès.

On se souvient par ailleurs que c'était aussi Alphonsine Bernard qui appelait en 1927 les libres-penseurs révolutionnaires à participer à la manifestation de Lorette. Il semble que cette militante de Sallaumines, active dans les mobilisations contre la guerre du Maroc, responsable de la commission féminine pour le Pas-de-Calais et membre du Bureau de la Région Nord soit aussi en charge de la Libre Pensée dans le Pas-de-Calais<sup>1273</sup>. La propagande anticléricale dans le Pas-de-Calais est cependant souvent l'affaire des militants du Nord, comme lors d'un concert de propagande anticléricale à Rouvroy en présence de Jean Rouge pour la Libre Pensée révolutionnaire et avec le concours du Club artistique de Marcq-en-Barœul-Tourcoing le 29 mars 1931<sup>1274</sup>.

Un an après l'élection de Galpérine, les effectifs de la Libre Pensée révolutionnaire restent modestes. Un rapport de la section d'organisation du PCF consacré à l'état des organisations de masse donne des chiffres plus précis :

« Créée avec des exclus de la Fédération des Libres penseurs laquelle compte 20 000 membres, la Libre Pensée révolutionnaire ne groupe que 2 500 membres. Elle existe depuis 1925. Sur les 2 500 adhérents, 2 060 dans le Nord et 500 seulement dans le reste de la France. Le journal de l'organisation "La lutte" tire à 4 000 exemplaires<sup>1275</sup> ».

Un second rapport qui date de la même période ne dit pas autre chose :

« La Libre Pensée révolutionnaire ne groupe que 2 500 membres. Elle existe depuis 1925. Elle a des possibilités de développement, mais manque de cadres et ne parvient pas à faire vivre les sections qu'elle met debout. Il y a dans la conception du travail des camarades dirigeants, une crainte exagérée relativement à la faiblesse de leurs cadres, ce qui détermine chez eux la tendance à organiser de nouvelles directions. Sur les 2 500 adhérents, 2 000 sont dans le Nord et 500 seulement dans le reste de la France, ce qui revient à dire que tout reste à faire. C'est dans le sens du recrutement que doit être orientée l'activité de la Fédération, et en particulier la quinzaine antireligieuse

---

<sup>1271</sup> Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, *La vie en rouge*, Belfond, Paris, 1998, p.26.

<sup>1272</sup> *L'Enchaîné*, 23 janvier 1931.

<sup>1273</sup> RGASPI, 517/1/1496/16-17, Rapport d'activité et rapport financier de la Région Nord de la Libre Pensée prolétarienne pour le Comité national, 15 mars 1932.

<sup>1274</sup> *L'Enchaîné*, 24 mars 1931.

<sup>1275</sup> RGASPI, 517/1/1308/20, Rapport de la section d'organisation du PCF sur l'état de l'organisation du parti, la situation des régions, des organisations de masse, 19 janvier 1932.

prévue pour la fin de l'année. Une bonne défense de l'URSS peut être présentée sous l'angle de la lutte contre l'Eglise. Le journal de cette organisation "La lutte" tire à 4 000 exemplaires, il a 800 abonnés<sup>1276</sup> ».

Les rapports de police confirment la faiblesse de la Libre Pensée révolutionnaire. Le sous-préfet de l'arrondissement de Béthune signale ainsi dans un rapport au préfet de 1932 que dans son arrondissement, « les sociétés de libre-pensée révolutionnaires sont peu importantes et comprennent environ 150 adhérents<sup>1277</sup> ». Le chiffre est effectivement très bas pour un secteur qui constitue le principal bastion du communisme dans le Pas-de-Calais.

80 % des adhérents de la Libre Pensée révolutionnaire se trouvent dans le Nord et le Pas-de-Calais. C'est le signe d'un ancrage libre-penseur plus fort et plus ancien qu'ailleurs, liée à la déchristianisation qu'a connue la Région Nord et particulièrement le bassin minier du Pas-de-Calais, en lien avec le développement de l'industrie minière et du syndicalisme minier ; c'est aussi le signe de l'extrême faiblesse de la Libre Pensée révolutionnaire, qui peine à regrouper 500 adhérents dans tout le reste de la France. L'auteur du rapport est donc pour le moins lucide lorsqu'il écrit que « tout reste à faire ».

S'interrogeant sur « les mutismes et les oublis » des témoins entourant la Libre Pensée révolutionnaire, Jacqueline Lalouette les explique par la politique de la main tendue aux catholiques qui impose un « décapage de la mémoire<sup>1278</sup> ». L'explication est exacte, permettant de comprendre les logiques de l'oubli, mais une autre explication plus prosaïque existe : la Libre Pensée révolutionnaire n'a constitué une force militante en capacité de mailler le territoire que dans la région Nord et singulièrement dans le bassin minier du Pas-de-Calais.

À la fin de l'année 1932, l'état de l'organisations des Travailleurs Sans Dieu ne satisfait pas la direction du Parti communiste qui note dans un rapport à leur sujet :

« 3 000 membres (?). Journal tiré à 8 000. L'organisation manque de cadres y-compris à la direction centrale. Il faut corriger la tendance à ne lutter que contre la religion sans dénoncer le mensonge de la laïcité bourgeoise. Il faudra aussi organiser la mobilisation des adhérents afin d'assurer la vie et le développement des "TSD" en les orientant vers le travail pratique dans les sections où se manifeste plus particulièrement l'activité religieuse<sup>1279</sup> ».

Le point d'interrogation inscrit après les trois mille adhérents donne à penser que le chiffre laisse la direction du PC dubitative. À en croire les chiffres avancés, le tirage du journal aurait donc doublé entre la fin de l'année 1931 et la fin de l'année 1932 et l'organisation aurait sensiblement progressé, gagnant 500 adhérents, ce qui n'est pas négligeable pour une association de 2 500 membres.

L'évolution des effectifs se serait poursuivie en 1933, pour atteindre un peu plus de 4 000 adhérents, parallèlement à la progression de la diffusion de *La Lutte antireligieuse* affirme un dernier rapport sur l'état de l'organisation daté de 1933 :

« Les Travailleurs sans Dieu sont nés d'une scission au sein de la Libre Pensée dirigée par Lorulot. De 1929 à 1933, elle passe de 2 500 à 4 300 adhérents. Avance insuffisante si l'on considère que "La lutte antireligieuse",

---

<sup>1276</sup> RGASPI, 517/1/1308/94-95, Rapport de la section centrale d'organisation, 1932.

<sup>1277</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 6 août 1932.

<sup>1278</sup> Jacqueline LALOUETTE, *op. cit.*, p. 74.

<sup>1279</sup> RGASPI, 517/1/1308/61, Matériaux sur la situation des régions et des organisations amies, 20 décembre 1932.

son journal mensuel est passé de 2 200 à 13 000. Les membres du parti, d'une façon générale, sous-estiment le rôle que cette organisation pourrait jouer [...]. Il y a de vastes possibilités de gagner à nous des masses considérables de travailleurs socialistes et radicaux trompés par leurs chefs et pour qui la laïcité est encore le credo révolutionnaire. Les TSD guidés par un bon travail de fraction peuvent obtenir de grands résultats par le travail de Front unique avec les multiples organisations laïques ou de libre-pensée que la bourgeoisie de gauche a multiplié [...] <sup>1280</sup> ».

L'augmentation du tirage de *La Lutte antireligieuse* est corroborée par le dossier consacré à la convocation devant la commission de contrôle d'Ernest Girault, propagandiste de la Libre Pensée révolutionnaire accusé de travail fractionniste au sein de l'organisation. En réalité, Ernest Girault peut compter sur l'appui de la Région Nord et du trésorier national de la Libre Pensée, Chesneau, tous vent debout contre les méthodes de direction de Galpérine. Plusieurs lettres de militants libres-penseurs se plaignent de ne pas recevoir de réponse du secrétaire national, de souscrire des abonnements au journal et de ne pas le recevoir. Henri Casaurang, l'un des membres du bureau national des Travailleurs Sans Dieu, répond à un correspondant qu'il ne faut pas s'en tenir aux promesses de Galpérine s'il veut recevoir les cartes et les timbres qu'il a commandés, mais lui écrire, « deux fois, trois fois s'il le faut » par lettre recommandée <sup>1281</sup>. Un instituteur de l'Ardèche s'adresse lui aussi à Casaurang : « J'avais aussi constitué une section de la L.P. à Aubenas, mais le camarade de cette ville n'a pas placé les 12 cartes qu'on lui avait envoyées car on ne lui a jamais répondu du Centre <sup>1282</sup> ».

Seule région véritablement organisée, la région Nord déclare dans son rapport financier pour l'année 1931 1 800 adhérents ayant pris une carte à 3 francs et 1 435 journaux à 2,50 francs. Cinglant, le rapport s'en prend vertement à l'action du secrétaire national :

« Le Secrétariat National prétend qu'au cours de cette année et devant les différentes luttes qui se déroulèrent dans le Nord (grèves, élections), nous n'avons pas été à la hauteur de notre tâche. Durant les grèves du textile, notre camarade Jean Rouge prit la parole à plusieurs reprises au nom de la LP dans les réunions et les manifestations de grévistes, dans les conflits des mineurs, notre camarade Alphonsine Bernard prit la parole ainsi qu'au Congrès des mineurs. Donc s'il y a quelqu'un qui n'a rien fait à ce sujet, c'est bien le Secrétariat National. Ensuite il fut fait dans la région du Nord plus de trente conférences avec les camarades Jean Rouge et Tant. Plus de quinze sections furent visitées par les membres du Comité Régional. [...] Concernant notre développement le Secrétariat National se fait un plaisir de vanter la progression de la Région Parisienne et la régression de la Région du Nord, en effet si nous sommes en régression, la raison n'incombe pas à notre inertie mais bien aux circonstances qui se sont déroulées dans notre région. L'augmentation de la cotisation au Congrès de La Madeleine 1929 nous fit perdre 11 sections comprenant un effectif de 342 membres et certaines sections perdirent des membres qui furent compensés par 5 nouvelles sections avec un effectif de 100 membres pour 1930. En 1931 avec les grèves, d'autres sections déclarent ne plus pouvoir subvenir à leurs frais et payer leurs cotisations fédérales ce qui nous fit perdre 6 nouvelles sections avec 116 membres [...]. Cette année à l'annonce de la nouvelle cotisation, 4 sections ont refusé leurs fournitures et d'autres menacent de se retirer <sup>1283</sup> ».

---

<sup>1280</sup> RGASPI, 517/1/1493/100, Rapport sur le travail du parti dans les organisations de masse, 1933.

<sup>1281</sup> RGASPI, 517/1/1496/24, Lettre d'Henri Casaurang, 12 décembre 1932.

<sup>1282</sup> RGASPI, 517/1/1496/31, Lettre d'Aimé Serret à Henri Casaurang, 7 janvier 1933.

<sup>1283</sup> RGASPI, 517/1/1496/15-18, Rapport d'activité et rapport financier de la Région Nord de la Libre Pensée prolétarienne pour le Comité national, 15 mars 1932.



En comparaison, la Région parisienne comptait, souligne le rapport de la Région Nord 7 sections et 239 membres en 1929, 72 membres en 1930 (soit une perte de 167 adhérents) pour remonter à 162 adhérents en 1931. Furieuse, la Région Nord dénonce la « mauvaise foi du Secrétariat National » et exprime de sérieux doutes sur le triplement du tirage de *La Lutte*. En décembre 1932, le trésorier régional de la Libre Pensée du Nord et du Pas-de-Calais, Victor Heiremans, de la section de La Madeleine, écrit à Chesneau, le trésorier national, pour lui commander 2 000 cartes pour 1933 ; Heiremans, qui s'était adressé à Casaurang au lieu de passer commande auprès du nouveau trésorier, lui fait remarquer que nul ne savait qu'il était devenu trésorier et lui explique qu'« il n'y a pas d'entente entre Galpérine et moi<sup>1284</sup> ».

L'absence d'entente entre la direction de l'Association des Travailleurs Sans Dieu de la Région Nord et le secrétariat national qui ne se réunit plus, au grand dam de son trésorier, et qui se résume en fait à Galpérine et à son épouse, se vérifie dans un rapport d'Heiremans en date de mars 1933. En réponse à un courrier précédent de Galpérine, Heiremans précise qu'il y a 47 sections des Travailleurs Sans Dieu dans la Région Nord et en profite pour exiger de Galpérine qu'il cesse d'envoyer des cartes d'adhésion à tarif réduit aux travailleurs polonais de la Région Nord, ce qui provoque de l'incompréhension dans les rangs des sociétés de libre-pensée :

« Cela est antistatutaire. [...] Tu fais avoir des histoires aux sections du bassin minier car parmi les groupes français il y avait des Polonais qui réclament et veulent quitter ces groupements en raison de la cotisation<sup>1285</sup>. »

Deux mois plus tard, Heiremans explique cette fois à Casaurang les conditions de l'invitation faite à Ernest Girault de prononcer une conférence à Waziers, dans le Douaisis, au nom de l'Association des Travailleurs Sans Dieu. Dans une lettre de deux pages, le trésorier d'ATSD nordiste écrit à son correspondant :

« Je sais qu'il y a lutte de personnalité dans la région parisienne [...]. Si j'ai demandé à Girault de faire cette conférence, c'est qu'au Comité central, il n'y a personne. Galpérine est retenu par sa profession. Baby, que nous avons demandé par deux fois à La Madeleine nous a fait défaut les deux fois. [...] Nous organisons avec Girault d'autres réunions [...]. Partout où nous passons, Girault fait une bonne impression parmi la masse par son exposé antireligieux à un point que certains catholiques qui se trouvent dans la salle n'osent lui apporter la contradiction [...]. Dans le Nord, nous sommes très satisfaits car sur le terrain antireligieux qui est d'abord notre but, il reste dans la ligne de conduite de notre organisation [...]. Nous voudrions voir la bonne harmonie régner parmi tous les camarades<sup>1286</sup> ».

Au-delà des « luttes de personnalité » qui opposent Girault à Galpérine, on comprend en filigrane que l'ATSD de la région Nord reste attachée à ce que la Libre Pensée se situe sur le terrain de la lutte anti-religieuse, qui est sa raison d'être et pas sur d'autres terrains qui relèvent de l'action du parti ou de celui du syndicat, même si les Travailleurs Sans Dieu agissent en liaison avec le Parti communiste et la CGTU. Cette volonté de l'ATSD de ne pas se disperser et de rester concentrée sur la lutte antireligieuse s'explique sans nul doute par le poids de la FNLPFC dans le Nord et le Pas-de-Calais où les libres-penseurs de la fédération nationale s'appuient sur le réseau de la SFIO, de la CGT confédérée et des municipalités socialistes. Si

---

<sup>1284</sup> RGASPI, 517/1/1496/26, Lettre de Victor Heiremans à Chesneau, 15 décembre 1932.

<sup>1285</sup> RGASPI, 517/1/1496/38, Lettre de Victor Heiremans au Secrétaire national, 13 mars 1933.

<sup>1286</sup> RGASPI, 517/1/1496/43, Lettre de Victor Heiremans à Henri Casaurang, 2 mai 1933.

elle veut convaincre les ouvriers proches du mouvement communiste de la rejoindre plutôt que d'adhérer à une société affiliée à la fédération nationale, l'ATSD doit donc démontrer son efficacité et son utilité sur le terrain qui constitue son objet premier, celui de la lutte antireligieuse.

L'activité de la Libre Pensée et occasionnellement évoquée en Bureau régional du PCF, avec celle des autres organisations de masse de la galaxie communiste, comme par exemple le 19 mai 1933 où on note succinctement « Organisation de réunions. Un peu d'activité, pas assez de politique sociale<sup>1287</sup> ».

En septembre 1933, *l'Enchaîné* relate qu'un groupe de Travailleurs Sans Dieu est en cours de formation à Allouagne, dans le Béthunois<sup>1288</sup>.

Les dirigeants communistes de la Région Nord partagent la volonté des libres-penseurs nordistes d'en rester à la lutte anticléricale pour rassembler largement les militants ouvriers. Associant le SRI à la Libre Pensée dans son rapport au Comité régional, Florimond Bonte recommande :

« Le SRI ne doit pas emprunter la figure du Parti. Il est une organisation de classe et peut et doit grouper les ouvriers de toutes tendances. La Libre Pensée doit combattre le clergé sur tous les terrains et dénoncer le rôle de l'Église au service du capitalisme<sup>1289</sup> ».

Les critiques du Bureau régional sur l'action des organisations de masse et en l'occurrence celle des Travailleurs Sans Dieu manifestent une volonté nouvelle, de la part du PCF de Thorez, au lendemain de l'élimination du « groupe Barbé-Celor » d'abandonner les pratiques « sectaires » et de conférer une plus large autonomie aux organisations de masse de la galaxie communiste.

Dans ce cadre, l'orientation nouvelle adoptée par le Parti communiste lors de la conférence d'Ivry en juin 1934 favorise la reprise des pourparlers sur la réunification de la Libre Pensée, évoquées lors du congrès de Besançon, du 16 au 18 août 1934. Une résolution appelant à la fois à l'unité d'action et à l'unité organique entre Fédération nationale et ATSD est présentée. La Fédération du Pas-de-Calais présente une contre-proposition demandant que soient dissociés le vote sur l'unité organique et celui sur l'unité d'action, ce qui constitue de toute évidence une marque de défiance des libres-penseurs du Pas-de-Calais peu surprenante dans une région où les rapports entre PCF et SFIO et leurs alliés respectifs restent conflictuels. À l'issue du vote, 267 mandats se prononcent pour l'unité organique entre les deux organisations, 59 pour l'unité d'action et 55 pour mener les deux en même temps<sup>1290</sup>.

Au printemps 1935, l'ATSD compterait un peu plus de 5 000 membres, dont 2 500 pour la région Nord, 1 500 pour la région parisienne et 250 pour la région marseillaise. Les effectifs auraient progressé de 300 membres dans la région Nord entre 1934 et 1935, mais le rapport sur l'ATSD de 1935 nuance : si les travailleurs sans Dieu sont plus nombreux en région parisienne et dans la région Nord, toute l'organisation polonaise aurait été pratiquement détruite du fait

---

<sup>1287</sup> RGASPI, 517/1/1545/12, compte-rendu du Bureau régional, 19 mai 1933.

<sup>1288</sup> *L'Enchaîné*, 15 septembre 1933.

<sup>1289</sup> RGASPI, 517/1/1545/19, compte-rendu du Comité régional des 27 et 28 mai 1933, rapport politique introductif de Florimond Bonte.

<sup>1290</sup> *Le Libre penseur de France*, 20 septembre 1934.

des rapatriements et de la répression, passant de 2 000 libres penseurs organisés parmi l'immigration polonaise en 1934 à 500 en 1935<sup>1291</sup>.

Malgré les votes de congrès, la réunification des deux organisations tarde. Un an après le Congrès de Besançon, le congrès de Mulhouse de la FNLPCF, en août 1935, vote une nouvelle fois pour l'unité organique avec l'ATSD, prévue pour un congrès extraordinaire le jour de Noël 1935, mais ce congrès n'a finalement pas lieu et il faut attendre le congrès de Chalon-sur-Saône, en août 1936 pour que l'ATSD et la FNLPCF fusionnent<sup>1292</sup>. Avec 3 918 adhérents revendiqués, les ex-Travailleurs Sans Dieu sont nettement minoritaires au regard des 25 000 adhérents de la Fédération nationale.

Pour le département du Nord, le congrès de fusion entre la fédération départementale de la FNLPCF et le Comité régional de l'ATSD se tient le 22 novembre à Lille<sup>1293</sup> dans un contexte de grande méfiance réciproque à en croire l'appel du secrétaire général de la Libre Pensée nordiste, Jean-Baptiste Jacobs, aux libres penseurs socialistes du Nord à rester unis et à participer massivement au congrès de fusion malgré la « division persistante », les tentatives de « noyautage de tendances d'idéologies de parti » et le « manquement aux respects des accords conclus » observés lors du congrès des Sans-Dieu de Tourcoing<sup>1294</sup>. On a connu appels plus enthousiasmants... Incontestablement, c'est dans un climat de tension et de défiance que s'ouvre le congrès de fusion entre les libres penseurs socialistes du Nord et leurs homologues communistes.

Le congrès rassemble en tout cas 120 délégués issus de 58 groupes locaux de libres penseurs sur les 68 groupes que comptent les deux fédérations réunies. Au total, la nouvelle fédération départementale des Libres Penseurs du Nord compte donc 2 500 adhérents fin décembre 1936. On retrouve à sa tête le socialiste Jean-Baptiste Jacobs, mais aussi plusieurs communistes, notamment Jean Rouge, Victor Heiremans, Joseph Hentgès, Emile Bostoën ou encore le cheminot communiste d'Hellems Emile Vandewalle dans la nouvelle commission administrative, à la commission des conflits ainsi qu'au comité de propagande nouvellement constitués<sup>1295</sup>. Toutes les instances sont élues à l'unanimité.

Dans le Pas-de-Calais, le congrès de fusion se tient le 13 décembre, salle Tabarin, à Lens<sup>1296</sup>, sous la présidence de l'adjoint socialiste lensois Marcel Hanotel. Le nordiste Jean-Baptiste Knockaert, alias Jean Rouge, y représente les Travailleurs Sans Dieu. Comme dans le Nord, les instances de la nouvelle fédération départementale sont élues à l'unanimité. Le mensuel de la Libre Pensée ne nous renseigne pas sur le nombre de sections représentées, mais précise que la section de Boulogne-sur-Mer avait envoyé un télégramme afin de se faire excuser. Le même article annonce d'ailleurs que la progression des effectifs dans le Boulonnais a conduit les libres penseurs du littoral à constituer une nouvelle section de soixante adhérents à Marquise. La nouvelle fédération départementale reste présidée par Clotaire Chopin. Si elle semble dominée par les socialistes, plusieurs militants communistes intègrent la commission administrative,

---

<sup>1291</sup> RGASPI, 517/1/1731/251, Etat d'organisation des Travailleurs sans Dieu, 1935.

<sup>1292</sup> Jacqueline LALOUETTE, *op. cit.*, p. 82-83.

<sup>1293</sup> *L'Enchaîné*, 20 novembre 1936.

<sup>1294</sup> *La Bataille*, 15 novembre 1936.

<sup>1295</sup> *L'Enchaîné*, 24 décembre 1936.

<sup>1296</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 12 décembre 1936.

comme Kléber Lemaire, un mineur de Montigny-en-Gohelle, trésorier-adjoint de l'UD CGT ou encore Lucien Lucas, un mineur communiste de Barlin<sup>1297</sup>.

Dès lors, les ex-TSD se fondent dans la Fédération nationale. Edité à Lens, le mensuel de la Libre Pensée évoque ainsi la venue des anciens dirigeants de l'ATSD de la région Nord à la traditionnelle manifestation de Notre-Dame de Lorette, au mois d'août 1937.

« Plusieurs milliers de libres-penseurs se rangent en bon ordre derrière plus de cent drapeaux rouges. [...] A noter tout spécialement une forte délégation du Nord conduite par nos amis Jacobs, Jean Rouge, Heiremans<sup>1298</sup> ».

La presse communiste régionale se fait discrète sur les activités de la Libre Pensée dans le département. L'unité d'action contre les ligues, puis la constitution du Front populaire, les grèves de 1936 et l'actualité internationale avec la guerre d'Espagne occupent les colonnes de *l'Enchaîné*.

Plusieurs groupes issus de l'ex-Association des Travailleurs Sans Dieu auraient rapidement quitté la Fédération, explique Jacqueline Lalouette, qui évoque la reconstitution d'une Ligue des Travailleurs Sans Dieu mentionnée dans l'Almanach ouvrier et paysan de *l'Humanité* en 1937<sup>1299</sup>. À Hénin-Liétard, un certain Boégly, disparu à 54 ans, « vaincu par la maladie » est enterré en présence d'une délégation de communistes, de l'ARAC et des Sans-Dieu<sup>1300</sup>. Il est toutefois difficile, à partir de ce seul exemple isolé, de déterminer s'il s'agit d'un groupe de libres-penseurs communistes reconstitué qui aurait refusé de rester au sein de la FNLPFC ou si le correspondant local de *l'Enchaîné* a simplement employé l'expression de Sans-Dieu comme un synonyme de libre-penseur.

La lecture de *la Libre Pensée* nous invite à privilégier la seconde solution. De fait, on ne trouve pas de trace de scission affectant la Libre Pensée dans le Pas-de-Calais. Pour son premier congrès départemental depuis la réunification, qui se tient à Annezin, près de Béthune, le 27 juin 1937, on compte 200 délégués représentant 2 500 adhérents d'après Clotaire Chopin qui se réjouit de l'unité réalisée<sup>1301</sup>. Le rapport moral établi par la commission administrative sortante pour le congrès départemental de Montigny-en-Gohelle, le deuxième depuis la réunification fait état d'une progression des effectifs qui seraient passés de 2 300 adhérents dans le Pas-de-Calais en 1937 à plus de 2 500 en 1938 ; une nouvelle section d'une cinquantaine d'adhérents est par exemple fondée à Calais<sup>1302</sup>.

En 1938, le congrès national de la Libre Pensée se tient du 11 au 13 août à Boulogne-sur-Mer, signe que la fédération départementale du Pas-de-Calais dispose des moyens militants et logistiques pour accueillir un congrès national. On y débat notamment de la propagande cinématographique avec des interventions de Victor Heiremans, délégué du Nord, demandant à ce que les pièces de théâtre de Lorulot soient filmées et d'Alphonsine Bernard, déléguée du Pas-de-Calais, expliquant les difficultés de la propagande antireligieuse par le cinéma. L'élection des instances nationales témoigne du poids des libres penseurs du Nord et du Pas-

---

<sup>1297</sup> *La Libre Pensée*, 1<sup>er</sup> janvier 1937.

<sup>1298</sup> *Le Libre penseur de France*, 20 août 1937.

<sup>1299</sup> *Almanach ouvrier et paysan – Almanach de l'Humanité*, 1937, p. 12.

<sup>1300</sup> *L'Enchaîné*, 5 février 1937.

<sup>1301</sup> *La Libre Pensée*, 1<sup>er</sup> septembre 1937.

<sup>1302</sup> *La Libre Pensée*, 1<sup>er</sup> juillet 1938.

de-Calais dans la fédération nationale puisque sur dix membres de la Commission administrative nationale, on retrouve le nordiste Jean-Baptiste Jacobs ainsi que le lennois Charles Mouton, tous deux socialistes ; Jean Rouge, qui avait également candidaté, n'obtient pas assez de voix<sup>1303</sup>.

La tonalité des articles de la presse communiste évoquant les rapports au religieux change. Pour Jacqueline Lalouette, la lenteur du processus de réunification et son échec patent trouvent leur origine dans la politique de la « main tendue » de Maurice Thorez aux catholiques qui entre en dissonance avec l'anticléricalisme traditionnel de la FNLPCF. La Libre Pensée est déçue par la politique du Front populaire. André Lorulot publie une brochure dénonçant la politique de la « main tendue »<sup>1304</sup>. Maurice Thorez est même exclu de la Libre Pensée, la section d'Ivry étant dissoute<sup>1305</sup>. L'épisode est évidemment évoqué lors du congrès de Boulogne et donne lieu à une intervention d'Alphonsine Bernard qui témoigne de la gêne des militants communistes, engagés de longue date dans la lutte anticléricale, face au tournant de la politique de la « main tendue » et à ce qui est perçu par beaucoup de libres penseurs comme l'abandon de l'anticléricalisme militant pour des motifs électoralistes. Ainsi, le compte-rendu du congrès de Boulogne signale qu'« Alphonsine Bernard déclare, en qualité de militante communiste, qu'elle travaillera avec beaucoup de camarades pour que l'action antireligieuse ne soit pas abandonnée<sup>1306</sup> ». La politique de la « main tendue » expliquerait aussi, pense Jacqueline Lalouette, le processus d'occultation de l'héritage anticlérical des Travailleurs Sans Dieu dans les rangs du Parti communiste et dans la mémoire militante. Il nous faut donc revenir sur ce changement d'orientation déterminant en observant ses manifestations et sa mise en œuvre dans le département du Pas-de-Calais soulignant les spécificités locales repérables.

### **La politique de la main tendue ou l'abandon d'un anticléricalisme militant**

La politique de la « main tendue » renvoie à l'un des plus célèbres discours radiophoniques de Maurice Thorez, à quelques jours du premier tour des élections législatives de 1936, le 17 avril, sur les ondes de Radio-Paris. Maurice Thorez y déclare notamment

« Nous te tendons la main, catholique, ouvrier, employé, artisan, paysan, nous qui sommes des laïques parce que tu es notre frère, et que tu es comme nous accablé par les mêmes soucis. Nous te tendons la main, volontaire national, ancien combattant devenu croix de feu, parce que tu es un fils de notre peuple, que tu souffres comme nous du désordre et de la corruption, parce que tu veux, comme nous, éviter que le pays ne glisse à la ruine et à la catastrophe ».

Dès le lendemain de sa diffusion, signe de son importance, le discours est reproduit intégralement en dernière page de *l'Humanité* tandis qu'en deuxième page, un court article nous dit que « les auditeurs innombrables ont écouté avec émotion la voix du Parti<sup>1307</sup> ». Pour Jean

---

<sup>1303</sup> *La Libre Pensée*, 1<sup>er</sup> septembre 1938.

<sup>1304</sup> André LORULOT, *Pour ou contre la main tendue ?* Editions de L'Idée libre, collection La Documentation antireligieuse, n° 64, Herblay, 1938, 32 p.

<sup>1305</sup> Pierre LEVEQUE, *op. cit.*, p 139.

<sup>1306</sup> *La Libre Pensée*, 1<sup>er</sup> septembre 1938.

<sup>1307</sup> *L'Humanité*, 18 avril 1936.

Vigreux, « L'allocution du secrétaire général du PCF incarne à merveille le tournant opéré par son parti, sa véritable rencontre avec la nation française<sup>1308</sup> ».

Avant même le discours de la « main tendue » aux catholiques, on repère dans la presse communiste des signes d'ouverture en direction des catholiques. C'est par exemple le cas en décembre 1935 avec un article titré « Jeunes chrétiens, un missionnaire vous parle ! » qui rapporte le sermon qu'aurait prononcé le révérend-père Dillard, missionnaire jésuite pour la paroisse Saint-Aignan à Orléans. Le religieux aurait appelé l'auditoire à imiter le Christ et à plus se préoccuper des pauvres, en suivant l'exemple donné par le lieutenant Scheringer, passé du NSDAP au KPD par volonté de servir le peuple avec désintéressement, « communiste et apôtre, [...] fusillé le 30 juin 1933 ». Le journal communiste note en préambule de ce texte stupéfiant « Les camarades d'Orléans n'ont pas voulu s'engager à la légère et ont pris tous renseignements utiles pour nous assurer de la véracité absolue de ce texte<sup>1309</sup> ».

On retrouve exactement la même anecdote dans l'édition de *l'Enchaîné* du 10 juillet 1936, dans un article qui s'achève par un message adressé au curé de Leforest :

« N'avions-nous pas raison de dire, au début de cet article, que tous les curés n'étaient pas à condamner en bloc et qu'il y en avait des bons parmi eux ? Nous livrons l'exemple courageux du R. P. Dillard aux méditations de notre jeune pasteur local. Sans aller aussi loin que le lieutenant Scheringer et que le R. P. Dillard, il pourrait, tout au moins, apprendre à respecter notre parti et ses militants, car ceux-ci, sans croire à un au-delà chimérique et sans fréquenter l'église, se comportent dans la vie courante, bien plus chrétiennement que tous ces féroces exploiters du peuple auxquels, par une aberration incompréhensible, l'église officielle a lié son destin<sup>1310</sup> ».

Qu'il ait été réellement prononcé ou pas à Orléans, le sermon du père Dillard contribue à prouver aux lecteurs que des rapprochements sont possibles entre catholiques et communistes et qu'au fond, ouvriers catholiques comme ouvriers communistes peuvent défendre des valeurs communes.

En réalité, le lieutenant Scheringer, qui a effectivement été condamné avec deux autres nazis pour activités subversives au sein de l'armée à dix-huit mois d'emprisonnement et expulsé de la Reichswehr malgré le témoignage d'Hitler à son procès a bien rejoint le KPD en 1931 sous l'influence des communistes rencontrés en prison. À nouveau condamné en 1932 pour activités communistes<sup>1311</sup>, il est gracié et libéré. Durant la nuit des longs couteaux, en juin 1934, il est brièvement emprisonné à la prison de Landsberg et *l'Humanité* annonce son exécution<sup>1312</sup>, le transformant en martyr du communisme, victime de la nuit des longs couteaux<sup>1313</sup>. La parution de ce type d'articles dans *l'Enchaîné* témoigne d'une volonté très nette de s'adresser aux catholiques.

Plusieurs autres articles procèdent de la même démarche de main tendue aux chrétiens, une main tendue qui s'adresse notamment aux jeunes chrétiens. C'est le cas par exemple d'un article de *l'Enchaîné* consacré à la préparation d'un pèlerinage des jeunes du Pas-de-Calais pour la

---

<sup>1308</sup> Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Paris, Tallandier, 2016, p. 92.

<sup>1309</sup> *L'Enchaîné*, 27 décembre 1935.

<sup>1310</sup> *L'Enchaîné*, 10 juillet 1936.

<sup>1311</sup> *L'Humanité*, 12 avril 1932.

<sup>1312</sup> *L'Humanité*, 13 juillet 1934.

<sup>1313</sup> L'information était fautive : après la Seconde Guerre mondiale, Richard Scheringer, qui a survécu aux combats, devient membre de la direction bavaroise du KPD, il siège au parlement bavarois de 1945 à 1956. Membre fondateur du DKP en 1968, décoré de l'ordre de Karl Marx par la RDA, Richard Scheringer s'est éteint en 1986.

paix à Notre-Dame de Lorette le 19 juillet 1936. Le terme de pèlerinage, même si la démarche n'a ici rien de religieux, employé à la place de « manifestation » ou de « rassemblement » est révélateur en lui-même d'une évolution du discours communiste. Dans le comité d'organisation de l'initiative, les Jeunesses communistes côtoient les jeunesses radicales-socialistes et les protestants de l'Union chrétienne des jeunes gens, les catholiques de la Jeunesse ouvrière chrétienne étant chaleureusement invités à assister à la prochaine réunion préparatoire<sup>1314</sup>. Quelques semaines, plus tard, en septembre, les jeunes communistes se rendent au congrès de la JOC et y diffusent un tract appelant les jeunes ouvriers chrétiens à l'union, parce qu'« une manifestation groupant des milliers de travailleurs ne saurait nous laisser indifférent, à plus forte raison lorsqu'il s'agit des jeunes de la JOC<sup>1315</sup> ». Six ans plus tôt, le ton était tout autre quand les communistes boulonnais venus apporter la contradiction lors d'une réunion de propagande de la JOC devant un auditoire de trois cents personnes se félicitaient d'avoir mis « la JOC en déroute<sup>1316</sup> ». Les jeunes ouvriers chrétiens ne sont plus considérés comme des adversaires qu'il faut combattre, mais comme des partenaires possibles qu'il s'agit de convaincre.

Le 15 juillet 1936, un article ironise sur les « intempérances de langage » et les « paroles saugrenues » du curé de Leforest qui aurait terminé sa séance de catéchisme par une prière pour que les communistes ne passent pas aux élections législatives d'avril-mai 1936, qui ont vu l'élection de Cyprien Quinet. « C'est à se demander [...] si le Bon Dieu n'est pas devenu communiste et Front populaire », se moque *l'Enchaîné*<sup>1317</sup>.

Soucieux de ne plus heurter l'électorat chrétien et d'apparaître rassembleurs, les communistes appellent leurs militants à l'apaisement et à ne pas s'en prendre aux adhérents de la CFTC. Cyprien Quinet l'écrit dans *l'Enchaîné* :

« Ces dizaines de milliers de mineurs qui ont rejoint nos rangs, sont venus [...] pour renforcer le Front populaire, pour le pain, la paix et la liberté. Parmi ces 100 000, [...] il y a même des camarades catholiques, allant à la messe chaque dimanche ; sans doute aussi, des protestants. [...] Au syndicat, il y a place pour tous [...]. L'unité syndicale réalisée entre confédérés et unitaires ne l'a pas été avec [...] le syndicat chrétien. [...] il est une petite partie de mineurs qui n'ont pas encore compris que leur place était parmi nous [...]. Devons-nous les forcer ou les convaincre ? [...] J'opine pour la deuxième solution car, avant tout, je suis partisan de la liberté [...]. Restons ce que nous sommes, les partisans les plus résolus de la liberté syndicale, pour les autres comme pour nous-mêmes<sup>1318</sup> ».

Quinet distingue les adhérents de la CFTC, travailleurs chrétiens qui auraient leur place à la CGT et qu'il faut convaincre par le dialogue plutôt que par les pressions et les menaces et les dirigeants « ayant des attaches profondes avec les exploités de la classe ouvrière » et « ennemis de l'unité des ouvriers<sup>1319</sup> ».

---

<sup>1314</sup> *L'Enchaîné*, 10 juillet 1936.

<sup>1315</sup> *L'Enchaîné*, 25 septembre 1936.

<sup>1316</sup> *L'Enchaîné*, 26 décembre 1930.

<sup>1317</sup> *L'Enchaîné*, 15 juillet 1936.

<sup>1318</sup> *L'Enchaîné*, 24 juillet 1936.

<sup>1319</sup> *L'Enchaîné*, *op. cit.*

Au fond, cette distinction entre adhérents et dirigeants de l'organisation concurrente n'est pas nouvelle. On la retrouve dès les premiers appels de la CGTU à faire le front unique avec les travailleurs socialistes qu'il s'agit de détacher de leurs chefs.

L'évolution du discours communiste et la main tendue aux chrétiens inquiète en tout cas la hiérarchie catholique qui riposte et met en garde : « Pas de collusion avec les communistes !<sup>1320</sup> ». *L'Enchaîné* répond au quotidien catholique dans le numéro qui suit dans un article intitulé : « La Croix du Nord poursuit sa croisade anticommuniste ». L'hebdomadaire communiste nordiste précise :

« Jamais les communistes n'ont demandé à leurs camarades catholiques de renoncer à leurs croyances ou de s'abstenir de suivre les offices religieux. Est-ce que lors de l'occupation des usines, des bureaux et des magasins, les grévistes catholiques qui désiraient se rendre à la messe ou aller communier n'ont pas eu la liberté de sortir comme bon leur semblait pour accomplir ce qu'ils considéraient comme leurs devoirs religieux ? Et cela fait, ils revenaient prendre place avec leurs camarades en lutte contre leurs communs exploiters<sup>1321</sup> ».

Dans la même veine, *l'Enchaîné* publie au mois d'octobre 1936 le témoignage d'un ex-syndiqué CFTC qui explique pourquoi il a quitté le syndicat chrétien afin de rejoindre la CGT, « une organisation qui ne s'occupe pas des questions religieuses ou politiques<sup>1322</sup> ». En novembre, l'hebdomadaire communiste consacre un long article aux relations entre communistes et catholiques reproduisant l'entretien de Maurice Thorez au journal *Unitas* ainsi que la lettre pastorale de Monseigneur Chollet, l'archevêque de Cambrai, rappelant que « l'Église flétrit [...] l'injuste production de la richesse », assimilant Jésus à un prolétaire et affirmant que « le programme du Front populaire [...], promesse de liberté, de paix et de paix » est aussi le programme du Christ<sup>1323</sup>.

On est bien loin, ici, de l'anticléricalisme militant. Alors que pendant des années, communistes et socialistes avaient rivalisé d'anticléricalisme, s'accusant mutuellement de complaisance avec le camp religieux dans les conseils municipaux et les colonnes de leurs journaux, les communistes accueillent désormais des congrès catholiques et justifient leur présence dans les défilés aux côtés des catholiques.

Dans ses mémoires, Jeannette Thorez-Vermeersch justifie la politique thorézienne de la main tendue en l'inscrivant dans l'héritage guesdiste du début du siècle :

« La main du Parti était tendue aux catholiques : c'est votre affaire de croire en Dieu, disions-nous. Mais nous vous tendons la main pour faire face au danger et créer le bonheur sur la terre. Dans son discours, Maurice rappela que la première mairie socialiste, celle de Roubaix, avait demandé aux écoles laïques de faire maigre le vendredi, afin que l'intégration de tous les enfants fût possible. [...] Mais il est vrai que, par la suite, pendant une longue période, les communistes avaient mis toutes leurs forces dans la lutte contre la social-démocratie et ses alliés catholiques<sup>1324</sup> ».

---

<sup>1320</sup> *La Croix du Nord*, 3 août 1936.

<sup>1321</sup> *L'Enchaîné*, 7 août 1936.

<sup>1322</sup> *L'Enchaîné*, 16 octobre 1936.

<sup>1323</sup> *L'Enchaîné*, 6 novembre 1936.

<sup>1324</sup> Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, *La vie en rouge*, Belfond, Paris, 1998, p.60.



L'abandon d'un certain anticléricalisme militant est promu par les directions fédérales du Parti communiste. Ainsi, Berlioz, assistant à la conférence d'information de la fédération communiste du Pas-de-Calais le 14 février 1937 à Lens se félicite que le rapport de Quinet ait abordé la main tendue aux catholiques et ajoute qu'« un délégué des marins de Boulogne venait du syndicalisme chrétien, il a été très acclamé<sup>1325</sup> ». Il est facilité par le renouvellement et le rajeunissement du PCF consécutif aux grèves de juin 1936. C'est ce qu'on devine à la lecture du rapport de Jules Decaux, l'ancien secrétaire régional des Jeunesses communistes du Nord devenu secrétaire de la fédération de la Manche qui assiste en décembre 1937 à la conférence régionale du Pas-de-Calais comme représentant du Comité central. Decaux écrit que

« les interventions de quelques vieux membres du Parti furent franchement mauvaises contre l'unité avec les socialistes et contre la main tendue. [...] La majorité des délégués (il y en avait près de 300) étaient des jeunes membres du Parti, ils ne participèrent pas à la discussion et semblaient plutôt être venus pour écouter les rapports. [...] Mon intervention porta surtout sur l'unité et "la main tendue", il y eut quelques petites réactions de la part de vieux "libres penseurs" mais approbation et compréhension de la part des jeunes membres du Parti<sup>1326</sup> ».

L'anticléricalisme des « vieux libres penseurs » issus de la SFIO ou qui ont adhéré au PCF dans les années vingt serait donc moins prégnant chez les nouvelles générations militantes qui approuveraient la politique de la main tendue, préconisée par le secrétaire général et les émissaires du Comité central. On a là une explication qui permet de mieux comprendre comment la nouvelle ligne a pu s'imposer, en dépit des résistances des « anciens » et des « anciennes », à l'image d'Alphonsine Bernard<sup>1327</sup>.

En 1938, deux épisodes illustrent à quel point la nouvelle ligne de la main tendue stupéfie les socialistes du Pas-de-Calais, restés fidèles à un anticléricalisme plus traditionnel, même si dans les deux cas, les critiques des socialistes à l'égard des communistes ne sont pas exemptes de considérations politiciennes.

En janvier 1938, la municipalité communiste d'Avion dirigée par André Parent accueille ainsi une journée d'étude de la JOC consacrée aux « conventions collectives et aux jeunes travailleurs » qui rassemble « 200 militants délégués de 39 sections jocistes de la fédération Arras-Lens<sup>1328</sup> ». L'initiative déplait fortement aux socialistes qui diffusent un tract dénonçant la complaisance de la municipalité communiste à l'égard des catholiques :

« La section socialiste d'Avion [...] élève une protestation véhémement contre l'autorisation donnée aux jeunes Jocistes de défiler dans la ville d'Avion le dimanche 23 janvier. [...] La JOC, groupe d'Arras-Lens, a tenu un véritable congrès... dans la citadelle rouge. [...] La suite à quand ? A quand le rétablissement des processions ?

---

<sup>1325</sup> RGASPI, 517/1/1865/109-110, Rapport de J. Berlioz sur la conférence d'information de la Région du Pas-de-Calais (Lens, 14 février 1937), 2 p.

<sup>1326</sup> RGASPI, 517/1/1865/113-114, Compte-rendu de Jules Decaux sur la conférence régionale de la Région du Pas-de-Calais tenue à Lens, 12 et 13 décembre 1937.

<sup>1327</sup> Qui déplore la politique de la main tendue lors du congrès national de la Libre Pensée d'août 1938 à Boulogne-sur-Mer, voir supra.

<sup>1328</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, lettre du président de la Fédération Arras-Lens de la JOC au Préfet du Pas-de-Calais, 27 janvier 1938.

On ne désespère pas de voir le libre-penseur Parent baiser, agenouillé, l'agneau pascal, le jour de l'inauguration de l'église sous l'œil paternel et mouillé d'un Thorez, le fouet à la main<sup>1329</sup> ».

Quelques mois plus tard, lors de la manifestation du 14 juillet 1938, à Montigny-en-Gohelle, lors de laquelle les communistes sont hués par des jeunes gardes socialistes qui vitupèrent contre la « main tendue » aux catholiques. Il faut en ce pendant rappeler qu'après la défaite de Gustave Lecointe aux municipales de 1935, l'ex-communiste Emile Delabre avait reconquis son poste de maire avec le soutien de la SFIO, sans renier ses convictions trotskistes. Dans son autobiographie de 1937 destinée à la commission des cadres du Komintern, Lecointe expliquait ne plus avoir aucune relation avec Delabre et ses amis et précisait :

« Ce ne sont que des petits bourgeois, adversaires constants de l'Unité. Depuis, nous n'avons plus de liaison avec les quelques individus, qui du reste sont réfugiés dans le parti socialiste où leur préoccupation essentielle est de travailler les jeunes<sup>1330</sup> ».

Pour les communistes, les quolibets des jeunes socialistes sont donc en réalité l'œuvre de provocateurs trotskistes :

« Le 14 juillet, travailleurs communistes, socialistes, libre-penseurs, catholiques, ont défilé dans une même pensée d'union et de fraternité. Pourquoi nos jeunes camarades socialistes ont-ils crié contre la main tendue aux catholiques ? [...] Les communistes, soucieux des dangers suspendus sur la tête de toute la classe ouvrière (ouvriers catholiques y-compris), tendent une main fraternelle aux ouvriers catholiques pour lutter et arracher de meilleures conditions de travail et de vie. Mais l'explication de ce débordement de haine se trouve que les jeunesses socialistes sont dirigées, inspirées par des trotskistes<sup>1331</sup> ».

Un autre épisode, qui a lieu à Harnes en août 1938, va dans le même sens, illustrant le changement d'attitude des communistes : prévenu que la Libre Pensée locale envisageait d'organiser une contre-manifestation contre la procession du 15 août, l'abbé Wartel obtient du maire de Harnes, Mangematin – revenu au Parti communiste l'année précédente – l'autorisation de manifester la veille. Dans son rapport, le sous-préfet indique que :

« Seuls, le maire d'Harnes et l'abbé Wartel sont au courant du conflit, ainsi que de la date du 14 qui a été fixée pour la procession. En conséquence, aucun incident n'est à prévoir pour la journée du 14<sup>1332</sup> ».

La procession catholique, qui rassemble « 1 500 personnes dont 850 ressortissants polonais » va se dérouler en effet sans le moindre incident<sup>1333</sup>.

La politique de la main tendue aux catholiques illustre donc l'emprise du centre sur la périphérie et la prégnance de la ligne du Front populaire qui relègue au second plan les logiques

---

<sup>1329</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police d'Avion au Préfet du Pas-de-Calais, 11 février 1938.

<sup>1330</sup> RGASPI, 495/270/4350, autobiographie de Gustave Lecointe, 30 juillet 1937.

<sup>1331</sup> *L'Enchaîné*, 23 juillet 1938.

<sup>1332</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 12 août 1938.

<sup>1333</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 16 août 1938.

sectaires qui prévalaient jusque-là. Dans sa volonté de sortir de l'isolement et de se muer en « grand parti du peuple de France » capable de séduire d'anciens électeurs catholiques, le Parti communiste rompt nettement avec les traditions anticléricales qu'il portait jusque-là, au risque d'être accusé de trahir les valeurs historiques des partis ouvriers. Cette politique de la main tendue s'adresse prioritairement aux milieux ouvriers influencés par les mouvements d'action catholique comme la JOC, qui compte cinquante mille adhérents en 1937 et encadre de nombreux jeunes ouvriers. Véritable révolution stratégique, la politique de la main tendue provoque quelques frictions avec les socialistes locaux, mais qui ne remettent pas fondamentalement en péril l'alliance nouée entre les deux partis ouvriers. La politique de la main tendue est d'autant plus aisée à mettre en œuvre que la logique de réunification du Front populaire avait conduit à la liquidation de l'Association des Travailleurs Sans-Dieu dont les maigres effectifs avaient rejoint une FNLPCF sous influence socialiste et libertaire dont les critiques affectent donc peu les militants communistes, même si ces derniers ne se privent pas de dénoncer dans des motions les attaques de leur association contre le Parti communiste<sup>1334</sup>.

Le poids des mentalités constitue une donnée explicative essentielle dans l'apparition de bastions locaux du communisme dans le département du Pas-de-Calais et dans la construction d'une culture politique originale.

Héritage des luttes politiques et syndicales du dix-neuvième siècle, l'anticléricisme militant imprégnait le mouvement ouvrier avant 1914. Il nourrit encore le Parti communiste et la CGTU dont une partie des militants se retrouve parallèlement dans des sociétés de libre-pensée ; il est mis en œuvre par les municipalités communistes dans une volonté d'incarner l'aile la plus avancée du camp anticlérical. Cet anticléricisme militant n'est cependant pas l'apanage du mouvement communiste puisqu'il est aussi largement répandu dans la famille socialiste.

S'il ne disparaît pas totalement, il devient secondaire à partir du front populaire parce qu'il entre en dissonance avec la volonté thorézienne de faire du PCF un grand parti de rassemblement. La même évolution peut s'observer dans d'autres domaines emblématiques de la culture politique des communistes, et notamment celui du sport ouvrier.

### **Éduquer les corps des militants révolutionnaires : les communistes du Pas-de-Calais et le sport ouvrier**

Le département du Pas-de-Calais constitue un observatoire de première importance pour une étude du sport ouvrier d'obédience communiste dans l'entre-deux-guerres, nécessaire pour appréhender l'élaboration d'une culture politique originale, dont la dimension sportive fait partie intégrante, dans ce territoire. Cette culture politique est affaire de mentalités et de pratiques. À cet égard la pratique sportive des communistes, que l'on peut suivre dans la presse locale ou les actes des municipalités conquises par le PCF constitue un aspect à ne pas négliger dans la construction de ce qu'Annie Kriegel appelle une « contre-société communiste », une formule qu'il convient à l'évidence de nuancer.

Si certains communistes, en effet, pratiquent du sport dans des clubs affinitaires, si les municipalités communistes favorisent les clubs sportifs pro-communistes, si le sport ouvrier

---

<sup>1334</sup> *L'Enchaîné*, 30 avril 1938.

ambitionne de développer des valeurs qui lui sont spécifiques, la pratique sportive reste une pratique éminemment sociale et les activités des clubs ouvriers, telles que le football ou le cyclisme, sont de grands sports populaires en voie de massification et ne sont nullement différentes des activités des clubs bourgeois.

S'appuyant sur la thèse de Marion Fontaine consacrée au Racing-Club de Lens et aux mineurs, Fabien Archambault résume avec justesse cette ambiguïté intrinsèque de la pratique sportive à travers l'exemple du football, traditionnellement associé, mais à tort, à un loisir ouvrier. En réalité,

« Les mineurs et leur famille, cantonnés dans les cités minières appartenant à la Société des Mines, étaient bien loin du football, culturellement – ils lui préféreraient la colombophilie, entre autres – et spatialement – le RCL avait été fondé en 1906 par des « établis » du centre de Lens (des commerçants, des petits entrepreneurs, des fonctionnaires). Lorsque Félix Bollaert, le président du conseil d'administration des Mines, inaugure en 1933 le stade qui porte son nom à la lisière entre les deux parties de la ville, c'est d'ailleurs une démonstration de gymnastique qui y est organisée. Le football ne vient aux mineurs que par le biais de la reconfiguration des politiques paternalistes de la Société des Mines : en 1934, probablement inspirés par les industriels du textile de Roubaix qui financent l'Excelsior ou par la famille Peugeot à Sochaux – sans compter les exemples étrangers de Philips à Eindhoven, de Bayer à Leverkusen et de la FIAT à Turin –, les dirigeants des Mines de Lens rachètent le RCL et, en quatre ans, le font intégrer la première division du championnat de France, professionnel depuis 1932. Élément du prestige de la compagnie, le football est également conçu comme un moyen de discipliner la jeunesse et de lui apprendre le respect de l'autorité et de la hiérarchie. En retour, les mineurs, s'ils le pratiquent de plus en plus, ne l'adoptent pas pleinement et le considèrent en partie comme étranger à leur monde et à leurs formes propres de sociabilité où prédominent encore des loisirs plus anciens<sup>1335</sup> ».

Face au sport bourgeois, instrument d'encadrement des masses, le sport ouvrier est né au début du siècle quand huit clubs de la région parisienne fondent la Fédération sportive athlétique socialiste (FSAS), qui édite sa propre revue, *Sport et socialisme*. L'appartenance à la SFIO est alors obligatoire pour tout dirigeant de club. La FSAS se développe timidement : elle compte 2 000 pratiquants quand la Fédération gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF), créée en 1903 par l'Église catholique en dénombre 150 000 et l'Union des sociétés française de sport athlétiques (USFSA), créée par Pierre de Coubertin en 1886, 200 000<sup>1336</sup>. On peut évoquer à titre d'exemple la situation du sport socialiste à Roubaix, le bastion guesdiste du département du Nord avant la Première guerre mondiale, étudié par Nicole Quillien. L'historienne note que :

« Le sport, en vogue à l'époque, était aussi un moyen de conquérir la jeunesse. A Roubaix, un cercle sportif existe au siège du Parti, il n'est pas rattaché à la section, mais la plupart de ses membres sont socialistes. Un groupe de jeunes, créé en 1913, comprend une section de pupilles (8 à 12 ans) et une section de cadets (12 à 20 ans). On y dispense une éducation physique, artistique (solfège, piano, danse...) et intellectuelle (cours primaires et complémentaires, législation sociale, conférence...). [...] Dans l'ensemble, les jeunes sont peu attirés par les sociétés socialistes. Les socialistes, sur ce plan, ne peuvent rivaliser avec l'organisation catholique qui encadre

---

<sup>1335</sup> Fabien ARCHAMBAULT, *Marion Fontaine, Le Racing Club de Lens et les « Gueules noires »*. *Essai d'histoire sociale*, Paris, Les Indes savantes, 2008, 292 p., ISBN 978-2-84654-248-7 », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2017/1 (n° 64-1), p. 234-236.

<sup>1336</sup> Igor MARTINACHE, « Le Parti communiste français et le sport », *La Pensée*, n°401, janvier-mars 2020, p. 34-46.

étroitement la jeunesse depuis l'âge le plus tendre. Le manque d'argent en est en partie responsable, mais aussi une certaine négligence du parti qui met au second plan cette propagande<sup>1337</sup>».

Nicole Quillien explique le relatif insuccès du sport ouvrier par plusieurs facteurs : le manque de moyens, le désintérêt ou la négligence du parti ou encore la puissance des patronages sportifs catholiques. Les dirigeants de la fédération sportive socialiste sont pleinement conscients de ces difficultés qui existent toujours au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Devenue Fédération sportive des sports et gymnastique (FSSG) en 1913, la fédération sportive d'obédience socialiste change à nouveau de nom en 1919 : c'est la naissance de la Fédération sportive du travail (FST)<sup>1338</sup>, qui adhère à l'Union internationale d'éducation physique et de sport travailliste (UIEPST), dite Internationale sportive de Lucerne (ISL) en septembre 1920.

Dans un premier temps, la Fédération sportive du travail, dont les dirigeants sont restés fidèles à la SFIO, n'est pas affectée par la scission que connaissent les organisations ouvrières à la suite du Congrès de Tours et de la naissance du Parti communiste. Jeunes sportifs socialistes et jeunes sportifs communistes continuent à pratiquer ensemble dans les clubs ouvriers, malgré la création en juillet 1921, lors du III<sup>e</sup> congrès de l'IC de l'Internationale rouge des sports (IRS, ou Sportintern), dirigée par Nikolai Podvoisky.

L'ISL et l'IRS adressent au fond les mêmes reproches au « sport bourgeois » des fédérations officielles et du mouvement olympique. Comme le résume André Gounot,

« par une simplification sans aucun doute grossière qui consistait à considérer uniquement, et cela pour tous les clubs affiliés à une fédération "officielle", le côté compétitif des activités proposées, les dirigeants des deux Internationales sportives ouvrières nommaient comme traits caractéristiques du mouvement sportif bourgeois l'individualisme et la spécialisation à outrance, la concurrence et la chasse aux records, le chauvinisme et le mercantilisme. Le sport bourgeois reproduirait ainsi les valeurs de la société bourgeoise et capitaliste et les transmettrait aussi bien aux sportifs qu'aux masses de spectateurs passifs<sup>1339</sup>».

Le développement de la Fédération sportive du travail est particulièrement visible dans le domaine du football. Nicolas Kssis-Martov relève ainsi que

« dans le championnat travailliste de football 1909-1910, il n'y avait que 11 équipes provenant de 6 clubs dont 3 de banlieue ; en décembre 1912, par contre, on dénombrait 24 équipes issues de 15 clubs dont 8 de banlieue ; en octobre 1913, 30 équipes ; en février 1914, 41 pour 20 clubs dont 11 de banlieue. [...] Juste après la guerre, le Journal de la société de Statistique de Paris accordait à la FST, pour la saison 1921, 250 clubs, 5 000 licences placées et 25 000 jeunes gens groupés, dont près de 7 500 footballeurs, chiffres exagérés mais rendant compte d'un réel essor<sup>1340</sup>».

---

<sup>1337</sup> Nicole QUILLIEN, *La S.F.I.O. à Roubaix de 1904 à 1914*, in *Revue du Nord*, tome 51, n°201, Avril-juin 1969. Roubaix. V<sup>e</sup> Centenaire de la Charte des Drapiers 1469-1969, p. 282.

<sup>1338</sup> *L'Œuvre*, 1<sup>er</sup> juillet 1919.

<sup>1339</sup> André GOUNOT, « L'Internationale rouge sportive et le problème de l'établissement d'une culture physique prolétarienne », *Sport History Review*, 2000, n°31, p. 140.

<sup>1340</sup> Nicolas KSSIS, « Le mouvement ouvrier balle au pied, culture populaire et propagande politique : l'exemple du football travailliste en région parisienne (1908-1940) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 88, 2002, p. 93-104.

Bien implantée en banlieue parisienne, la FST reste toutefois une organisation modeste, particulièrement en province. Alors qu'elle était parvenue à faire cohabiter socialistes et communistes grâce à une modification de ses statuts rendant obligatoire pour tous les dirigeants l'appartenance à un parti ouvrier quel qu'il soit, la FST connaît à son tour une scission qui survient lors du congrès de Montreuil, en juillet 1923, au cours duquel les délégués communistes mettent la direction sortante en minorité et votent l'adhésion à l'IRS.

Refusant de reconnaître le résultat du congrès, l'ancienne direction dénonce dans *le Populaire* les méthodes de noyautage des jeunesses communistes pour s'emparer de la FST :

« Occupés par le travail de division, à accomplir au sein de nos organisations politiques et économiques, les orthodoxes ne songèrent tout d'abord pas à la FST. Mais un beau jour, n'ayant plus rien à offrir en holocauste aux purs de Moscou, ils s'intéressent à elle. Et de quelle façon, on va voir. Comment ! Un groupement ouvrier pouvait marcher, faire montre d'activité et grouper à peu près trois ou quatre fois plus de gens que les jeunesses communistes ! Et cela sans recevoir aucune directive, sans obéir à des ukases moscovites. Comment l'unité existait encore à la Fédération sportive du travail et la direction de cette Fédération n'était pas entre des mains "pures". Non ! ce n'était pas possible ! Et alors de rassembler les troupes destructives. Et alors de donner les ordres en conséquence pour que cette situation ne puisse durer bien longtemps, car il fallait rattraper le temps perdu. [...] 123 voix se prononcèrent pour Moscou, 117 contre et une quinzaine d'abstentions. [...] Les orthodoxes [...] se déclarèrent disposés à nous donner 12 mandats sur 25 au sein du Conseil Fédéral. [...] La minorité déclara alors qu'elle conservait la direction de la FST et que celle-ci [...] resterait à Lucerne, seule Fédération Sportive ouvrière indépendante<sup>1341</sup> ».

De fait, le refus de la direction fédérale battue de reconnaître sa défaite et sa volonté de se maintenir à la tête de la FST provoque l'éclatement de la FST en deux FST concurrentes, l'une d'obédience socialiste et l'autre d'obédience communiste, qui gardent toutes deux la même dénomination jusqu'en 1926, date à laquelle la FST socialiste devient l'Union des sociétés sportives et gymniques du travail (USSGT).

Dans le camp communiste, on accuse l'ancienne direction pro-socialiste d'être responsable de la division :

« Dès l'ouverture du Congrès, chacun a vu de quel côté les efforts ont été tentés pour sauver l'unité, ou plutôt, car l'unité est maintenant très forte, pour retenir des sportifs qui sont des prolétaires. Tous les efforts ont été vains, et tout le monde le comprendra sans peine, puisque le départ de cette fraction était voulu et prémédité. [...] Les réformistes sont partis d'un cœur léger, indisciplinés, le sarcasme aux lèvres pour aller grossir la masse de ceux qui sont le plus ferme soutien de la société bourgeoise. [...] La FST [...] est la seule organisation sportive du prolétariat. [...] Rien n'a été fait pour que la FST ait une vie nationale importante. Les provinciaux savent où aller chercher une aide, un soutien. [...] Eduquer ne sera plus un vain mot<sup>1342</sup> ».

La lecture du numéro de *l'Humanité* du 26 juillet laisse en tout cas penser que la question de l'adhésion à l'IRS n'est pas le seul motif ayant conduit au renversement d'une direction nationale accusée d'immobilisme et de délaisser les clubs de province.

Quelques jours plus tard, René Reynaud explique dans *l'Humanité* que la légitimité de la nouvelle direction pro-communiste de la FST est indiscutable :

---

<sup>1341</sup> *Le Populaire*, 24 juillet 1923.

<sup>1342</sup> *L'Humanité*, 26 juillet 1923.

« Ce Congrès [...] a été régulièrement convoqué par l'ancienne majorité. Aucun mandat n'a été contesté. Aucune délégation n'a soulevé la moindre protestation. Le Congrès a émis trois votes. Ceux-ci eurent lieu au milieu du plus grand calme. Leurs résultats sont très nets. Par trois fois, les dirigeants réformistes de la FST ont été mis en minorité. [...] De vrais sportsmen, de vrais révolutionnaires se seraient inclinés, ainsi que, battus, nous l'avions fait l'année dernière. [...] Battus et pas contents, ces messieurs ne pouvant se résigner à être minorité, firent la scission ».

Reynaud conclut son article en affirmant sa conviction que la FST légitime, d'obédience communiste, se développera rapidement tandis que « de cruelles déceptions attendent nos adversaires<sup>1343</sup> ».

Les faits donnent raison au rédacteur de *l'Humanité* puisque la plupart des clubs choisissent de rester à la FST d'obédience communiste. Les effectifs de la FST sont cependant plutôt modestes. Pour Fabien Sabatier,

« Au lendemain de l'affrontement avec le courant socialiste, fondateur de la fédération, le réseau FST communiste [...] compte alors quelque 8 000 membres et près de 130 clubs, majoritairement issus du département de la Seine<sup>1344</sup> ».

Un rapport de Jacques Doriot adressé à l'Internationale rouge des sports donne quelques éléments :

« Au moment de la scission, nous n'avions avec nous que 3 000 membres sur 5 000 sans compter la fédération d'Alsace-Lorraine. [...] Nous perdons deux des plus grands clubs de la Seine, Pantin et le Pré-Saint-Gervais [...]. Tous les autres clubs [...] de la Seine [...] ont adhéré à l'IRS. Les comités régionaux de la Côte d'Argent, de Normandie et de l'Aube en entier. Une partie des comités de la Basse-Bretagne et du Nord<sup>1345</sup> ».

Dans le Pas-de-Calais, des clubs sportifs ouvriers existent dans plusieurs localités et bénéficient d'un soutien des municipalités socialistes ou communistes sous forme de subventions. La scission de la FST a rapidement des répercussions sur les clubs sportifs ouvriers du département, victimes collatérales des affrontements partisans auxquels ils participent à leur manière.

---

<sup>1343</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> août 1923.

<sup>1344</sup> Fabien SABATIER, « Les organisations sportives communistes de France (1923-2015) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°136, 2017, p. 133-152.

<sup>1345</sup> RGASPI, 537/1/139/5-6, rapport de Jacques Doriot à l'IRS sur le congrès de la FST et la scission au sein du mouvement sportif.

| <b>Les clubs sportifs ouvriers de la FST dans le Pas-de-Calais dans l'Entre-deux-guerres</b> |                     |                            |                   |
|--|---------------------|----------------------------|-------------------|
| <b>Nom</b>   | <b>Ville</b>        | <b>Nombre de licenciés</b> | <b>Dirigeants</b> |
|  | Avion               | ?                          | ?                 |
| Cercle sportif, puis Etoile sportive ouvrière  | Beuvry              | ?                          | ?                 |
| Club athlétique ouvrier  | Billy-Montigny      |                            | Alyre Delcroix    |
| Club sportif ouvrier   | Boulogne-sur-Mer    | 60                         | ?                 |
| Etoile sportive  | Chocques            | 50                         | ?                 |
|  | Courrières          | ?                          | ?                 |
| Enfants du Peuple  | Harnes              | ?                          | Arthur Defrennes  |
| Avant-Garde  | Hénin-Liétard       | ?                          |                   |
| Etoile prolétarienne   | Montigny-en-Gohelle | 77                         | Gaston Delabre    |
| Etoile sportive noyelloise   | Noyelles-Godault    | ?                          | Henri Darras      |
|  | Outreau             | ?                          | ?                 |
| Jeunesse sportive ouvrière   | Sallaumines         | ?                          | ?                 |
|  | Vendin-lès-Béthune  | ?                          | ?                 |
| <b>Nouveaux clubs FSGT constitués après 1935</b>   |                     |                            |                   |
| Jeunesse sportive ouvrière   | Liévin              | ?                          | ?                 |

On peut suivre l'évolution du sport ouvrier dans le département du Pas-de-Calais dans les colonnes de *l'Enchaîné*, mais aussi celles du *Sport ouvrier*, le journal bi-mensuel de la FST. On apprend ainsi qu'un club athlétique ouvrier vient de se former à Billy-Montigny. Son secrétaire, Alyre Delcroix explique que le club ayant été formé par les Jeunesses communistes qui ont investi pour payer le matériel, l'adhésion au Parti communiste est obligatoire pour tous les membres :

« L'initiative a été prise par le groupe des JC. Celui-ci a organisé ce club et l'a soutenu pécuniairement dans toute la mesure de ses moyens. Lui a procuré : effets, ballons, gants de boxe, portique, accessoires divers. [...] Une société de ce genre nécessite un matériel assez considérable. Les éléments ouvriers qui la composent ont dû, en outre de l'aide des Jeunesses, se cotiser pour se procurer les accessoires les plus urgents. De plus, vu le développement du club, ces dits accessoires manquent de plus en plus. Ainsi, par exemple, le football comporte maintenant deux équipes. La 1<sup>ère</sup> est habillée, la seconde ne l'est pas. Il faudrait le double de balles et une seule nous coûte 58 francs. 12 maillots et 12 culottes coûtent de 220 à 230 francs ; une paire de chaussures 30 à 40 francs, sans compter l'équipe de lutte, de boxe, de poids, etc. qui manquent encore de beaucoup de choses. [...] C'est dans cet état d'esprit que nous sollicitons une subvention de la commune<sup>1346</sup> ».

<sup>1346</sup> *Le Proletaire du Nord et du Pas-de-Calais*, 19 mai 1923.



Le club athlétique ouvrier de Billy-Montigny apparaît donc comme un club omnisports. Les activités pratiquées sont de grandes activités populaires, comme la lutte et la boxe, mais surtout le football où deux équipes de joueurs sont déjà constituées. Pour justifier l'obligation d'appartenance au Parti communiste, Alyre Delcroix s'appuie sur l'article 24 des statuts de la FST qui autorise les clubs à compléter les conditions d'admission à la Fédération sportive du travail.

Le nouveau club billysien entre en contact avec la Fédération nationale comme nous l'apprend le compte rendu du Conseil fédéral de la FST du 23 août paru dans *Le Sport ouvrier*<sup>1347</sup> ; il participe à la constitution d'une entente Nord et Pas-de-Calais de la FST, dont Alyre Delcroix est le responsable provisoire, qui comporte une dizaine de clubs. Pour le Pas-de-Calais, quatre clubs en formation, tous les quatre situés dans le bassin minier lensois, sont invités à rejoindre cette entente régionale : Noyelles-sous-Lens, Montigny-en-Gohelle, Sallaumines et Avion<sup>1348</sup>. Quelques jours plus tard, c'est une lettre du club de Chocques, dans le Béthunois, qui parvient à la FST<sup>1349</sup>.

*L'Humanité* signale dès le mois d'octobre 1923 qu'« on travaille ferme, dans le Nord, pour la reconstitution d'un Comité Régional puissant ». Le nouveau CR est présidé par un certain Raoul, secondé par Alyre Delcroix élu secrétaire. Au sein du bureau, un certain Villet est nommé secrétaire sportif en charge du football tandis qu'un certain Bougeot est en charge de la gymnastique. Plusieurs autres clubs du Pas-de-Calais sont mentionnés, en plus des six clubs déjà signalés : ceux de Vendin-lès-Béthune, Courrières et Outreau<sup>1350</sup>. Pour le Nord, les clubs représentés ou excusés sont ceux de Waziers dans le Douaisis, Somain, Annœullin et Halluin<sup>1351</sup>. Le comité régional du 18 novembre 1923, tenu à Billy-Montigny voit la confirmation de l'adhésion des clubs sportifs ouvriers de Courrières et Béthune à la FST<sup>1352</sup>.

Si le Conseil fédéral de la Fédération sportive du travail ne comporte pas de représentant du Pas-de-Calais et si les colonnes du *Sport ouvrier* rendent essentiellement compte des matches et des tournois sportifs organisés en région parisienne, où se trouve la plus concentration de clubs affiliés à la FST, la Fédération sportive du travail, bien que modeste, a néanmoins une activité dans la région Nord et Pas-de-Calais et compte, quelques mois après la scission, une dizaine de clubs dans le Pas-de-Calais. Neuf des clubs recensés se trouvent dans le bassin minier (Avion, Béthune, Billy-Montigny, Chocques, Courrières, Montigny-en-Gohelle, Noyelles-sous-Lens, Sallaumines et Vendin-lès-Béthune) et un seul – celui d'Outreau – sur le littoral boulonnais. L'existence de clubs sportifs ouvriers coïncide avec celle de sections communistes et de syndicats unitaires bien implantés, comme à Montigny-en-Gohelle, mais aussi avec la présence d'une municipalité communiste, comme à Avion et Outreau.

L'équipe d'athlétisme d'Outreau participe ainsi en juillet 1924 à la troisième Fête fédérale de la FST, stade Pershing, tandis que sa section de gymnastique effectue une démonstration au gymnase Voltaire, avec les équipes de Bourges, Montreuil, Halluin et l'équipe

---

<sup>1347</sup> *Le Sport ouvrier*, 10 septembre 1923.

<sup>1348</sup> *Le Sport ouvrier*, 20 septembre 1923.

<sup>1349</sup> *Le Sport ouvrier*, 21 octobre 1923.

<sup>1350</sup> *L'Humanité*, 24 octobre 1923.

<sup>1351</sup> *Le Sport ouvrier*, 11 novembre 1923.

<sup>1352</sup> *Le Sport ouvrier*, 22 décembre 1923.

belge de Séraing<sup>1353</sup>. Un mois plus tard, c'est la municipalité d'Outreau qui organise une fête sportive le 15 août 1924 lors de laquelle les athlètes Montreuillois remportent de belles victoires. *Le Sport ouvrier* note que

« Pendant ces trois jours, la municipalité, le Parti communiste et la Fédération fraternisèrent et le programme se déroula devant des milliers de sympathisants qui ne ménagèrent pas à nos sportifs leurs encouragements<sup>1354</sup> ».

Maurice Gournay, le maire communiste d'Outreau assiste au congrès de la Fédération sportive du travail et « intervient pour savoir si la FST doit être une organisation d'un parti ou si elle est ouverte aux membres de toutes les organisations d'avant-garde » avant de se déclarer « entièrement satisfait des explications fournies<sup>1355</sup> ». La question de Gournay signale, à l'évidence, les doutes du maire d'Outreau sur l'orientation de la FST. De fait, si une majorité des clubs affiliés est restée à la FST d'obédience communiste après la scission de l'été 1923, deux conceptions du sport ouvrier s'opposent à la FST. Igor Martinache résume :

« l'une veut inscrire la fédération dans l'orbite de la SFIC, en la cantonnant à la pratique d'un sport prolétarien régénérant, à l'écart des grandes compétition spectacles ; l'autre souhaite au contraire renforcer son autonomie et contribuer à la diffusion du sport auprès des masses laborieuses<sup>1356</sup> ».

L'ouverture de la FST aux non-communistes, de même que la participation des clubs affiliés à la FST à des rencontres sportives avec des clubs affiliés à des fédérations « bourgeoises » divisent les dirigeants de la Fédération sportive du travail.

La question sportive est en tout cas abordée lors du bureau politique du PCF du 25 février 1926. Le boxeur et syndicaliste Léo Marchand, chargé du rapport, souligne « le manque de vie politique de la Fédération sportive du travail ». Le député parisien Jean Garchery déplore un « flottement administratif » et regrette que faute d'organisation, de nombreux clubs FST de la région parisienne n'aient pas obtenu les subventions municipales auxquelles ils auraient pu prétendre. Georges Marrane, le maire et conseiller général d'Ivry-sur-Seine, insiste sur l'importante pour les municipalités communistes d'obtenir des terrains de sport, soulignant que « si les jeunes ouvriers vont de préférence aux clubs bourgeois, c'est parce que ceux-ci disposent de beaux terrains ». Marrane préconise une tactique plus souple pour « gagner de l'influence au sein même des clubs bourgeois » tandis que Louis Sellier note que « l'erreur de la FST, c'est d'avoir une vie tout à fait à part dans le mouvement sportif national. On a exagéré dans le sens de l'intransigeance<sup>1357</sup> ».

Clairement, le Bureau politique du PCF est insatisfait du travail de la Fédération sportive du travail qui n'est qu'une petite organisation de la galaxie communiste alors qu'elle pourrait sociabiliser des milliers de jeunes et les amener vers le mouvement communiste en se montrant moins intransigente et sectaire. Georges Naze, le secrétaire général de la FST, répond aux critiques en faisant observer que « c'est souvent les fédérations bourgeoises qui se refusent à

---

<sup>1353</sup> *L'Humanité*, 15 juillet 1924.

<sup>1354</sup> *Le Sport ouvrier*, 1<sup>er</sup> septembre 1924.

<sup>1355</sup> *L'Humanité*, 7 septembre 1924.

<sup>1356</sup> Igor MARTINACHE, « Le Parti communiste français et le sport », *La Pensée*, n°401, janvier-mars 2020, p. 39.

<sup>1357</sup> Procès-verbal du Bureau politique du PCF, 25 février 1926.

des rencontres avec nous » et en demandant plus de contrôle du parti, regrettant que la fraction communiste de la FST « se trouve livrée à elle-même<sup>1358</sup> ».

Le débat se poursuit en mars et avril 1926 dans *les Cahiers du bolchevisme* avec d'abord un article de Georges Naze consacré au PC et au mouvement sportif. Le secrétaire général de la FST commence par brosser le tableau du mouvement sportif français, avec ses sociétés affiliées à la Fédération sportive des patronages catholiques et ses nombreux clubs affiliés à des fédérations sportives réputées neutres. Pour Naze, la neutralité des grandes fédérations sportives est une illusion, mais les perspectives de développement d'un mouvement ouvrier sportif sont réelles, tant les grandes fédérations sont dominées par des clubs engagés sur la voie d'une semi-professionnalisation qui laisse de côté les sportifs amateurs. Le secrétaire général de la FST explique :

« Nous ne grouperons pas derrière nous la majorité des sportifs, en faisant une agitation purement politique, en raison des préjugés enracinés dans les milieux sportifs ; nous devons, pour obtenir des résultats sérieux, mener notre agitation sur un terrain plus accessible aux sportifs, et profiter de cette opposition continue pour développer notre influence, en prenant la défense des sportifs contre les mercantis et les politiciens du sport<sup>1359</sup> ».

La position de Naze, en défense d'une FST valorisant un sport populaire et la pratique amateur face à la professionnalisation et au mercantilisme dans le sport est critiquée par Charles Le Gléo qui lui répond que si le sport ouvrier devait valoriser, comme le sport bourgeois,

« le tour de force, l'acrobatie, la pratique de la vitesse poussée à l'extrême, la performance individuelle à outrance », alors, « le sport ouvrier ne serait qu'une copie lamentable et une caricature grotesque du sport bourgeois. Il ne se traînerait qu'à sa remorque et bien loin derrière lui, en parent pauvre ».

Plutôt que de reproduire le sport tel qu'il se pratique dans les grandes fédérations sportives, Le Gléo préconise un sport qui aurait pour fonction de redresser les corps déformés par le travail capitaliste et de préparer à l'action de masse du prolétariat, qui nécessite le sens du collectif et l'esprit de discipline. Pour ce faire,

« le football, la gymnastique d'ensemble, les promenades (et non les courses) cyclistes et surtout le scoutisme sont les sports tout indiqués en l'occurrence. [...] Le scoutisme est le plus simple et le meilleur marché, le plus sain, le plus complet et le plus goûté des jeunes et des enfants. Nous l'avons négligé et ignoré. [...] Là est l'avenir sportif prolétarien<sup>1360</sup> ».

Le débat entre Naze et Le Gléo illustre deux conceptions différentes du sport ouvrier, la première comportant une dimension de sport-loisir consubstantielle à sa dimension politique, la seconde voyant plutôt dans le sport une manière d'entraîner les corps et les esprits des militants révolutionnaires dans une perspective de préparation à la lutte syndicale et politique. Dans ce débat qui existe au sein de la Fédération sportive du travail, le Bureau politique du

---

<sup>1358</sup> *Ibid.*

<sup>1359</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 25 mars 1926.

<sup>1360</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 30 avril 1926.

Parti communiste, en 1926, prend position pour une ligne d'ouverture qui s'applique sur le terrain dans la région Nord et Pas-de-Calais.

Au cours de l'été 1926, la FST d'obédience socialiste abandonne sa dénomination pour devenir l'Union des sociétés sportives et gymniques du travail (USSGT) afin d'éviter toute confusion avec la FST. L'USSGT ne parvient toutefois pas à dépasser la FST et reste une organisation très modeste, mais qui concurrence cependant la FST qui note dans son rapport d'activités 1929 que

« Dans le Nord, l'USSGT n'a pas réussi à progresser et les tentatives de formation de clubs ont échoué, mais, pour cette région, il nous faut signaler qu'il existe beaucoup de clubs constitués et patronnés par les municipalités socialistes, clubs non affiliés à l'USSGT, mais qui en sont évidemment des clubs sympathisants<sup>1361</sup> ».

Dirigée en pratique par le socialiste Pierre Courtin, secrétaire du comité régional, l'USSGT bénéficie d'une subvention annuelle de 100 francs qui lui est versée par la fédération socialiste du Pas-de-Calais. Elle tient son deuxième congrès régional les 14 et 15 août 1932 à Outreau, dont le maire Maurice Gournay, a rompu avec le Parti communiste en 1924, mais Pierre Courtin se désole que seuls trois clubs de la région aient répondu aux questionnaires envoyés à tous les présidents de clubs et que de nombreux clubs ouvriers implantés dans des municipalités socialistes ne soient pas affiliés à l'USSGT<sup>1362</sup>.

En 1933, l'USSGT revendique une cinquantaine de clubs dans son comité régional, dont une trentaine dans le département du Pas-de-Calais<sup>1363</sup>. De la même manière que l'USSGT constitue la fédération de sport travailliste de la galaxie socialiste, l'appartenance de la FST à la galaxie communiste est tout à fait claire pour les municipalités socialistes du Pas-de-Calais qui se gardent bien de subventionner des clubs sportifs qu'ils perçoivent comme des groupements politiques communistes.

*La Tribune*, l'organe du syndicat confédéré des mineurs de la CGT consacre chaque semaine une ou plusieurs colonnes, généralement en page deux, aux activités de l'USSGT.

Le demande de subvention formulée par l'Étoile prolétarienne de Montigny-en-Gohelle auprès de la municipalité socialiste d'Eugène Chopin est ainsi écartée une première fois au prétexte qu'elle doit d'abord être étudiée par la commission municipale des finances<sup>1364</sup>. En novembre, la réponse de la municipalité montignynoise s'avère négative :

« Cette société a déjà reçu une subvention de 250 francs payée en deux fois. [...] Un comité des fêtes existe actuellement dans la commune où la majeure partie des présidents des clubs de Montigny font partie. Ce comité est chargé spécialement d'organiser les fêtes qui auront lieu au Lac. [...] Les clubs de sport de Montigny ont fait une sorte d'association qui a pris le nom de Sporting Club qui sera chargé les jours de fête de la police et de faire la recette aux entrées. Le Sporting Club recevra une somme de 10 % sur les entrées pour faire face aux frais et pour subventionner d'autre part les clubs qui auront aidé le Comité et la municipalité. Le Conseil municipal est

---

<sup>1361</sup> *Le Sport ouvrier*, rapport d'activités présenté au congrès national de la FST, novembre 1929.

<sup>1362</sup> *L'Eclairneur du Pas-de-Calais*, 31 juillet 1932.

<sup>1363</sup> Archives municipales de Sallaumines, programme officielle de la grande fête régionale et du concours international de gymnastique organisé pour l'inauguration du stade municipal, 13, 14 et 15 août 1933.

<sup>1364</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 29 octobre 1926.

très heureux de cette initiative et déboute l'Etoile prolétarienne de sa demande attendu que ce club doit faire partie du Sporting Club pour pouvoir bénéficier dans les 10 % offerts par la municipalité<sup>1365</sup> ».

La raison invoquée par la municipalité montignynoise pour refuser à l'Etoile prolétarienne, le club de la FST, de percevoir comme les autres clubs de la ville une part des recettes à l'occasion de la Fête autour du lac artificiel de la commune, le grand projet qui fait la fierté de la municipalité Chopin, cache illustre assez clairement un traitement différencié des associations sportives de la ville, qui préfère favoriser un club dont elle est politiquement proche et qui collabore avec la municipalité qu'un club lié au Parti communiste.

L'ostracisme dont se plaignent les clubs de la FST de la part des municipalités socialistes constitue un motif régulier de dénonciation des maires socialistes, dans les colonnes de *l'Enchaîné*. On apprend ainsi, en janvier 1927, qu'un match de football doit opposer les équipes premières de Montigny-en-Gohelle et d'Hénin-Liétard sur le terrain de Montigny-en-Gohelle et que l'équipe d'Hénin-Liétard, qui est d'un bon niveau, souffre de ne pas disposer d'un terrain pour s'entraîner du fait de « la mauvaise volonté des élus d'Hénin qui systématiquement lui refusent<sup>1366</sup> ».

Les sociétés sportives proches de la municipalité socialiste montignynoise paraissent clairement plus favorisées que l'Etoile prolétarienne. Les 250 francs de subvention accordés au club de la FST sont ainsi à mettre en relation avec les 1 000 francs accordés respectivement au Sporting Club montignynois et au Vélo-club montignynois<sup>1367</sup>.

Il en va de même à Hénin-Liétard où les communistes locaux donnent dans *l'Enchaîné* la liste des subventions attribuées par la municipalité socialiste aux associations et clubs locaux : 500 francs pour la course Paris-Roubaix, 2 500 francs à la société de gymnastique « l'Etoile », 1 000 francs au Vélo-club héninois, 250 francs à la société de football des cheminots et 200 francs à la société d'escrime. « Nous ne commenterons rien quant aux titres et aux prétentions de certaines de ces sociétés » conclut *l'Enchaîné*, qui ajoute « nous laisserons ce soin aux ouvriers contribuables qui en font tous les frais et qui sont les éternels oubliés<sup>1368</sup> ». Plus bas, un entrefilet se fait l'écho de réticences d'une partie des gymnastes de la société « l'Etoile » à participer à une revue patriotique le 25 mars, le même jour que la manifestation des mineurs CGTU à Lens<sup>1369</sup>.

Pierre Duvieuxbourg, le maire d'Avion, est critiqué au mois d'octobre 1928 pour avoir refusé de

« prêter son appui à un gala de boxe organisé au profit des pauvres de la ville. [...] Est-ce que la tête du Président du club sportif ne plairait pas à M. le Maire ? Ou veut-il agir envers ce club comme il a agi envers les sociétés de musique et de gymnastique, c'est-à-dire le démolir ?<sup>1370</sup> ».

---

<sup>1365</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 29 novembre 1926.

<sup>1366</sup> *L'Enchaîné*, 15 janvier 1927.

<sup>1367</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 janvier 1928.

<sup>1368</sup> *L'Enchaîné*, 10 mars 1928.

<sup>1369</sup> *Ibid.*

<sup>1370</sup> *L'Enchaîné*, 6 octobre 1928.

Quelque temps plus tard, il est moqué par le journal communiste pour sa précipitation à quitter le comptoir du bistrot où il sirotait son verre et accueillir, un bouquet de fleurs à la main, les « parias de la pédale » vainqueurs de la troisième édition du Paris-Avion « afin de recueillir une partie de la sympathie qui se manifeste pour les coureurs<sup>1371</sup> ».

À Harnes, c'est Adolphe Mangematin, dont on connaît les relations difficiles avec le Parti communiste à la suite de son exclusion pour opportunisme et soutien à l'opposition unitaire, qui est critiqué pour l'hostilité qu'il aurait manifesté lors de la grande fête sportive organisée par la FST le weekend des 8 et 9 juin<sup>1372</sup>. Quelques mois plus tard, *l'Enchaîné* fustige l'obstination du concierge du stade municipal qui refuse l'entrée des vestiaires à l'équipe des Enfants du Peuple alors même que Mangematin, alerté par les communistes et désireux de ne plus « avoir d'histoire », lui avait remis un courrier sommant son employé de mettre ce vestiaire à disposition au club de la FST<sup>1373</sup>.

À Sallaumines, dirigée par le député-maire socialiste Jacques Louart, qui est vice-président de l'USSGT, la société de gymnastique socialiste « l'Avenir ouvrier », dispose d'un local en mairie<sup>1374</sup> et bénéficie d'une subvention de 3 000 francs, dont 1 500 pour sa section polonaise<sup>1375</sup>. La municipalité de Sallaumines verse également une subvention de 200 francs à la fédération du Pas-de-Calais de l'USSGT<sup>1376</sup>.

La rubrique « Le sport ouvrier » de *l'Enchaîné* rend compte de la vie des clubs sportifs de la FST. On apprend ainsi le 20 janvier 1927 que le Cercle sportif de Beuvry a battu l'Union sportive de Lillers par 3 buts à 2, mais on apprend aussi que lors de la commission régionale de football de la FST, un certain Courtois a demandé « à ce que les statuts soient appliqués en ce qui concerne tous les adhérents à la FST, tant joueurs que membres du bureau<sup>1377</sup> », en d'autres termes, que tous les joueurs des équipes travaillistes soient adhérents au Parti communiste ou aux Jeunesses communistes au même titre que les membres du bureau. Ce rappel aux statuts de Courtois montre à l'évidence qu'une certaine tolérance pouvait régner en la matière dans certains clubs de la Fédération sportive du travail.

Le lendemain, le quotidien communiste annonce que se joueront deux beaux matchs de football le dimanche 23 janvier, l'un opposant l'équipe de l'Avant-Garde d'Hénin-Liétard à l'équipe de Waziers, le second opposant l'Etoile prolétarienne de Montigny-en-Gohelle, alors en tête du classement, à l'équipe d'Hellemmes<sup>1378</sup>. Le nom de l'équipe héninoise de football ne doit bien sûr rien au hasard et fait référence au journal des Jeunesses communistes.

En mars 1927, on apprend dans *l'Enchaîné*, redevenu hebdomadaire, que le comité régional Nord-Pas-de-Calais de la FST a décidé la mise en place d'une commission cyclisme

---

<sup>1371</sup> *L'Enchaîné*, 17 juin 1930.

<sup>1372</sup> *L'Enchaîné*, 17 juin 1930.

<sup>1373</sup> *L'Enchaîné*, 5 décembre 1930.

<sup>1374</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 31 août 1925.

<sup>1375</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 5 mars 1934.

<sup>1376</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 5 avril 1934.

<sup>1377</sup> *L'Enchaîné*, 20 janvier 1927.

<sup>1378</sup> *L'Enchaîné*, 21 janvier 1927.

et que la création d'une commission boxe et lutte est à l'étude. On apprend aussi l'affiliation à la FST du club de Rouvroy<sup>1379</sup>.

Au début du mois de mars, c'est le club de Waziers qui domine le classement de la coupe régionale de football FST avec 37 points devant Montigny-en-Gohelle à 34 points, mais qui compte un match de retard. Plus que le classement du moment, c'est le nombre et la liste des clubs engagés qui reflète ce que représente le sport travailliste dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. Il n'y a en fait que huit clubs de football à participer à la coupe régionale, dont deux seulement dans le Pas-de-Calais, ceux de Montigny-en-Gohelle et d'Hénin-Liétard. Bien sûr, toutes les sociétés sportives affiliées à la FST ne participent pas nécessairement à la coupe régionale de football travailliste, mais le faible nombre de clubs engagés témoigne de l'audience assurément limitée de la Fédération sportive du travail<sup>1380</sup>.

Début juillet 1927, seuls les clubs d'Annœullin, Hénin-Liétard, Montigny-en-Gohelle et Haveluy participent au Comité régional Nord et Pas-de-Calais présidé par le secrétaire régional Henri Vervacke, de Halluin. La société de gymnastique de Petite Forêt, dans le Valenciennois, écrit pour se plaindre d'être « à l'abandon ». Faute de participants, on doit reporter à une autre date le renouvellement des membres du bureau du comité régional<sup>1381</sup>.

Le principal cheval de bataille de la FST régionale est la lutte contre le « racolage » des clubs bourgeois qui utilisent leurs moyens financiers pour recruter les meilleurs joueurs des petits clubs locaux à une époque où l'amateurisme est la norme dans le milieu du football. Commentant le match de football opposant l'Iris Club lillois et le Sporting Club Anichois sur la pelouse de Billy-Montigny pour la montée en division d'honneur, *l'Enchaîné* dénonce les pratiques de l'Iris Club, « club bourgeois [...] où le racolage est de rigueur » avec ses supporters venus en automobiles alors que les supporters d'Aniche étaient des ouvriers venus à vélo malgré les 25 kilomètres de distance entre Aniche et Billy-Montigny. L'hebdomadaire communiste critique la partialité de l'arbitrage :

« L'arbitre oubliait les fautes des Irismen, mais par contre celles d'Aniche n'étaient pas oubliées. L'avant lillois se distingua par sa brutalité. Il étendit à terre le demi-centre anichois pour dix minutes. La galerie protesta énergiquement. Certains camarades, exaspérés, envahirent le terrain pour dire son fait à l'arbitre, ainsi qu'au fameux chargeur qui lui ne s'excusa même pas. Bien plus, il n'a pas été sorti du terrain. Voilà l'impartialité de l'arbitre ».

Et le journal communiste de conclure :

« Allons ! les Anichois, ne comptez pas arriver à la fameuse division dite d'honneur. Vos supporters ne sont pas assez puissants. Réintégrez votre place à la FST. Là au moins, vous serez considérés en vrais sportifs. D'ailleurs, vous nous l'avez fait voir dimanche par votre tenue qui a été parfaite sur le terrain<sup>1382</sup> ».

La semaine suivante, *l'Enchaîné* commente à sa manière la reprise des entraînements des joueurs de l'Olympique lillois pour la saison 1927-1928 :

---

<sup>1379</sup> *L'Enchaîné*, 5 mars 1927.

<sup>1380</sup> *L'Enchaîné*, 12 mars 1927.

<sup>1381</sup> *L'Enchaîné*, 9 juillet 1927.

<sup>1382</sup> *L'Enchaîné*, 16 juillet 1927.

« Tout récemment, on pouvait lire que l'Olympique lillois convoquait ses équipiers à reprendre le chemin du terrain, où sous la direction d'un entraîneur anglais, ils devaient se perfectionner. Entre nous, la saison n'a pas besoin de réouverture, car elle n'a jamais été fermée. Est-ce vous, petits clubs, vous les laissés pour compte, vous les sacrifiés, qui pouvez vous offrir le luxe de posséder un entraîneur ? [...] Il s'agit uniquement de forger des professionnels [...] les ouvriers de la Fédération sportive du travail n'ont nullement besoin d'entraîneurs pour se délasser l'esprit après six jours de travail passés dans les bagnes. Mais ici il ne s'agit plus que de commerce, et rien que de commerce<sup>1383</sup> ».

Le 30 juillet, l'hebdomadaire communiste annonce la disparition du Club sportif erquinghemmois

« n'ayant plus le nombre de joueurs nécessaire pour continuer la pratique du football [...] par le départ de certains équipiers qui ont été racolés par des clubs de division supérieure, le racolage n'étant pas réprimé dans la région<sup>1384</sup> ».

Si le club en question n'appartenait pas à la FST, sa disparition semble valider les reproches formulés par la fédération sportive communiste, qui invite les clubs ouvriers à la rejoindre pour ne plus être « toujours les éternels exploités, la machine à fournir des joueurs à ceux qui se vantent d'être leurs défenseurs pour mieux s'en servir ». Se positionnant en alternative aux « côteries » et à leurs « procédés existant, principalement le racolage », la FST se présente comme

« un groupement sportif, où on ne pratique le sport que dans un but désintéressé, avec le seul souci qu'il serve aux adhérents. [...] Pas de scandales, du sport propre. Pas d'orateurs inutiles, de l'action<sup>1385</sup> ».

Au milieu des années vingt, un homme incarne « l'amateurisme marron », c'est-à-dire la rémunération occulte, souvent par le biais d'un emploi de complaisance, des sportifs amateurs : il s'agit d'Henri Jooris, un entrepreneur lillois proche des milieux nationalistes, propriétaire de la plus importante boulangerie industrielle du Nord et de plusieurs cafés et brasseries, président de l'Olympique lillois et de la Ligue du Nord de football jusqu'à sa démission en 1924 après les révélations de la presse sur les rémunérations occultes versées aux joueurs lillois. Jooris réintègre cependant le conseil d'administration de la Ligue nordiste en 1926 et en retrouve la présidence en 1929. S'il plaide alors pour un professionnalisme limité, c'est bien sous son impulsion que l'Olympique lillois se professionnalise après l'adoption par la Fédération française de football du statut de joueur professionnel en 1932<sup>1386</sup>.

Principale fédération de sport ouvrier, la Fédération sportive du travail appartient certes à la galaxie communiste, mais développe un discours avant tout critique d'un processus de professionnalisation dans le milieu sportif qui valorise les valeurs du sport amateur conçu comme moyen d'éducation et d'émancipation physique des ouvriers.

---

<sup>1383</sup> *L'Enchaîné*, 23 juillet 1927.

<sup>1384</sup> *L'Enchaîné*, 30 juillet 1927.

<sup>1385</sup> *Ibid.*

<sup>1386</sup> Olivier CHOVAUX, « Henri Jooris, ou l'incarnation du "césarisme sportif" dans l'entre-deux-guerres ? », in *Grandes figures sportives du Nord-Pas-de-Calais*, Presses Universitaires du Septentrion, 2010, p. 71-90.





*Caricature parue dans l'Enchaîné, 7 mai 1938.*

### **La Fédération sportive du travail à l'époque du « tournant sectaire » du PCF**

À la fin des années vingt, la Fédération sportive du travail est affectée par le « tournant sectaire » que connaît le Parti communiste désormais dirigé par Henri Barbé, Pierre Celor et leurs camarades issus des Jeunesses communistes.

Sur le plan national, la FST est alors présidée nominalement par Jean Garchery, conseiller municipal du XII<sup>e</sup> arrondissement de Paris et député de 1924 à 1928. La direction effective de la FST est cependant entre les mains du secrétariat des Jeunesses communistes où Raymond Guyot et Charles Nédelec sont chargés du suivi de la FST.

Comme le souligne Marc Giovaninetti,

« Aucun de ces jeunes dirigeants des JC (Guyot a vingt-cinq ans en 1928, Nédelec vingt-deux en 1929) ne siège pour autant au bureau de la FST. Guyot, à coup sûr et Nédelec, apparemment pas davantage ne se signalent d'ailleurs par aucune aptitude sportive particulière. Mais ils sont les responsables politiques qui assurent le contrôle de la FST, tout comme le PCF charge un des membres de son bureau politique de chapeauter les JC (Pierre Celor, pour l'essentiel de cette période), et l'IC délègue un des siens pour superviser le PCF. Très clairement, c'est le secrétariat des JC qui désigne les secrétaires de la FST<sup>1387</sup> ».

<sup>1387</sup> Marc GIOVANINETTI, « 1928-1929, "classe contre classe" : les sportifs ouvriers peuvent-ils se mesurer aux sportifs bourgeois ? », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°120, 2013, p. 49-60.

Avec le soutien de l'Internationale communiste, le groupe de la Jeunesse communiste entend mettre en œuvre la stratégie « classe contre classe » dans les organisations auxiliaires du PCF. Symboliquement, c'est au moment où se tient le VI<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste du 17 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 1928, et où est adoptée la ligne « classe contre classe » que sont organisées les premières spartakiades internationales, qui rassemblent près de 4 000 sportifs et sportives russes et plus de 600 sportifs et sportives venus de douze pays étrangers<sup>1388</sup>. Plus qu'une volonté d'instituer des « Jeux olympiques du mouvement sportif communiste », les spartakiades visent à valoriser l'image de l'URSS sur la scène internationale en transformant les sportifs étrangers en autant d'ambassadeurs d'un système soviétique dont les bienfaits leur ont été vantés durant toute la durée de l'événement.

La mise en application de la ligne « classe contre classe » au sein de la Fédération sportive du travail est dès lors à l'ordre du jour. Le débat n'est pas neuf pour le sport travailliste puisqu'il oppose les partisans d'une ligne sportive populaire prônant la défense de l'amateurisme à ceux qui voient avant tout dans la FST une organisation auxiliaire des Jeunesses communistes, mais tandis qu'en 1926, Georges Marrane et Louis Sellier critiquaient l'intransigeance de la FST, lui reprochaient de ne pas jouer avec les clubs bourgeois, conseillaient aux maires communistes de construire des terrains de sport dans leurs municipalités, le Bureau politique du PCF impose cette fois un changement d'orientation de la FST voulu par l'Internationale rouge des sports.

En janvier 1930, lors du Bureau politique, Pierre Celor constate ainsi que « la question sportive revêt une très grande importance si l'on examine le développement fasciste ». Billoux ajoute que :

« Il faut opérer un tournant pour transformer la FST en organisation de masse. Pour cela, il y a nécessité de s'appuyer sur les syndicats pour le développement des clubs syndicaux d'usines. Le développement des clubs sportifs doit être pour nous un moyen de constituer, dans la perspective, des groupes d'autodéfense dans les usines et des piquets de grève dans les mouvements grévistes ».

En même temps, Billoux conseille de « lutter pour que les syndicats n'exigent pas que les jeunes entrant dans les clubs syndicaux aient leur carte syndicale. Le recrutement pour le syndicat devant se faire par la suite<sup>1389</sup> ». C'est Jacques Doriot qui est proposé par le Bureau politique pour remplacer Jean Garchery à la tête de la FST, malgré ses réserves, Doriot expliquant qu'il n'a plus sa carte à la FST depuis trois ans et que cet argument pourrait être utilisé par les minoritaires hostiles à l'alignement de la FST sur le PCF et les JC. La ligne « classe contre classe » comporte deux traductions concrètes, pour la Fédération sportive du travail : l'abandon de l'ouverture en direction des clubs « bourgeois » et le développement de clubs syndicaux d'usines.

Dans le Pas-de-Calais, la FST semble en difficulté, à la fin de l'année 1929. On sait ainsi qu'il n'y a pas de club à Béthune, où *l'Enchaîné* évoque la « crise sportive » que connaîtrait

---

<sup>1388</sup> André GOUNOT, « Les Spartakiades internationales, manifestations sportives et politiques du communisme », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 88, 2002, p. 59-75.

<sup>1389</sup> Procès-verbal du Bureau politique du PCF, 22 janvier 1930.

l'« En avant Béthune », une société sportive bourgeoise progressiste, qui aurait tort, estiment les communistes béthunois, de vouloir travailler avec une municipalité bourgeoise qui

« veut avoir des sociétés sportives qui, sous le masque de l'instruction physique, soient orientées nettement vers la préparation militaire. [...] Tout ceci en vue de la guerre impérialiste et anti-soviétique qui se prépare ».

L'article se conclut par un appel à désertier les associations sportives bourgeoises, à rejoindre le Parti communiste et les syndicats unitaires afin de créer par la suite une section FST sur une ligne « classe contre classe »<sup>1390</sup>. Ce discours critique des pratiques sportives « bourgeoises » assimilés soit au sport commercial, soit à la préparation à la guerre qui serait imminente contre l'URSS ne semble pas séduire les jeunes sportifs du département.

*Le Sport ouvrier*, dans son rapport d'activités de 1929 signale que

« dans le Nord, après de multiples efforts, nous sommes parvenus à créer trois bases de développement du sport ouvrier dans cette région : Comité de la Somme (Longueau), Comité de Valenciennes (Valenciennes), Comité du Nord (Hénin-Liétard). La Somme et Valenciennes progressent, par contre le C.R. du Nord est actuellement dissous<sup>1391</sup> ».

Il n'y a donc plus, fin 1929, de comité régional FST Nord et Pas-de-Calais et le seul comité pour le Pas-de-Calais, celui d'Hénin-Liétard, n'existe plus.

Pour contourner les interdictions des autorités et pour permettre aux jeunes sportifs de la FST de participer malgré tout à des compétitions sportives, la direction de la Fédération sportive du travail avait permis à ses membres d'entrer dans les clubs bourgeois. Cette ligne incarnée par le président de la FST Jean Garchery, contraire à la ligne « classe contre classe » de l'IC et de l'IRS est dénoncée avec force, au début de 1930, dans le numéro spécial du *Sport ouvrier* préparatoire au congrès du mois de mai. A cette date, Jean Garchery et cinq autres conseillers municipaux communistes de Paris avaient été exclus du PCF et Garchery venait de fonder le Parti ouvrier et paysan (POP) aux côtés de Louis Sellier.

Le rapport d'orientation rend responsable la ligne purement sportive préconisée par Garchery et l'ancienne direction de la FST du recul ou de la stagnation de la fédération dans de nombreuses disciplines comme la lutte, la gymnastique ou encore le cyclisme. Pour ce qui est de la gymnastique, « dont les fédérations bourgeoises contrôlent près de 40 000 membres », la direction de la FST considère qu'il existe un vrai potentiel de développement dans le Nord, mais que « nous ne faisons rien pour étendre l'influence de la FST ». De fait, il semble que dans une ville comme Hénin-Liétard, de nombreux jeunes gymnastes communistes s'entraînent au sein de « l'Etoile ouvrière », un club affilié à l'USSGT et présidé par l'adjoint au maire et conseiller général socialiste Henri Leclercq. *L'Enchaîné* regrette ainsi que les gymnastes de ce club ouvrier héninois, qui a remporté huit prix lors d'un concours international de gymnastique à Liège n'aient pas été reçus en présence de la population et aient dû se contenter d'un vin d'honneur auquel ils ont refusé de se rendre. Le journal communiste soupçonne les dirigeants « bourgeois » du club de ne pas avoir voulu mettre à l'honneur des sportifs qui « avaient acquis

---

<sup>1390</sup> *L'Enchaîné*, 18 octobre 1929.

<sup>1391</sup> *Le Sport ouvrier*, rapport d'activités présenté au congrès national de la FST, novembre 1929.

dans nos organisations une bonne éducation de classe » et avaient fait le trajet jusqu'à Liège en chantant « la Jeune garde » et « Révolution »<sup>1392</sup>.

L'exemple du club héninois tend à confirmer qu'une partie des sportifs communistes de la région Nord s'entraînent ailleurs que dans des clubs de la FST.

Le même reproche est fait pour le cyclisme, un sport très populaire, où des courses sous l'égide de la FST ont pu être organisées dans quelques régions, mais relève le rapport

« Dans certaines régions, des erreurs furent commises, mais cela incombe au manque de cadres de nos C.R. Pourtant, dans le Nord, où rien n'est réalisé, cela eût été fructueux comme propagande car nous avons là une région extrêmement industrielle et où le cycle est un moyen de transport très employé parmi les ouvriers<sup>1393</sup> ».

Si l'année 1929 a vu la quasi disparition de la FST dans la région Nord, la situation semble s'améliorer en 1930 puisque des démonstrations sportives sous l'égide de la FST sont organisées, illustrant la nouvelle ligne de la Fédération sportive du travail fixée par les Jeunesses communistes. C'est le cas à Harnes, où une « Pentecôte sportive rouge » est organisée par le « jeune club ouvrier sportif d'Harnes, sous l'égide du Parti communiste, des Jeunesses et de la Fédération sportive du travail ». L'événement oppose les équipes de football de Harnes, Saint-Denis, Clichy et Montigny-en-Gohelle devant 500 spectateurs le dimanche ainsi que les basketteuses féminines de Saint-Denis et d'Harnes devant un public de 200 spectateurs le lundi. Une manifestation dans les rues de la ville rassemble trois cents personnes, avec les fanfares d'Hénin-Liétard et de Montigny-en-Gohelle. Les fêtes sportives se terminent par un discours de Georges Vasseur au nom du Secours Rouge international exigeant la libération des prisonniers politiques. C'est René Camphin<sup>1394</sup> qui a alors 17 ans et est secrétaire des Jeunesses communistes du rayon d'Arras et membre du secrétariat régional des JC qui signe l'article paru dans *l'Enchaîné* :

« Rien du sport bourgeois où l'effort est commercialisé, dont les adeptes font du sport une profession parfois lucrative, où tous les buts du sport sont détournés en vue du profit. Ici, c'est le magnifique effort d'ouvriers qui délassent leurs corps de l'étreinte du bague capitaliste, c'est la camaraderie, l'esprit d'équipe, c'est la volonté de mettre le mouvement sportif au service de la classe ouvrière, [...] c'est l'ardent désir des jeunes d'être à l'avant-garde dans la bataille des classes<sup>1395</sup> ».

Le club harnésien des « Enfants du peuple » entretient des relations difficiles avec le club de l'ASH,

« club adhérent à la Fédération Bourgeoise où l'on pratique le sport bourgeois dans toute l'acception du mot. [...] On y fait du sport non pas pour le développement du corps, mais pour devenir un bon joueur, ceux qui ne sont que médiocres sont rejetés et tout au plus bons à devenir des supporters ».

---

<sup>1392</sup> *L'Enchaîné*, 26 août 1930.

<sup>1393</sup> *Le Sport ouvrier*, rapports sportifs présentés au congrès national de la FST, janvier 1930.

<sup>1394</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article18508>, notice CAMPHIN René, Paul. Pseudonyme dans la Résistance : « colonel Baudoin » par Daniel Hémerly, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 4 décembre 2010.

<sup>1395</sup> *L'Enchaîné*, 13 juin 1930.

En août 1930, les dirigeants de l'Association sportive harnésienne demandent une entrevue en mairie lors de laquelle ils exigent que le terrain municipal de sports leur soit réservé exclusivement tous les dimanches. Le club des « Enfants du peuple » refuse bien évidemment de céder ses droits à jouer sur le terrain un dimanche sur deux et s'étonne des attermoissements d'Adolphe Mangematin, le maire de Harnes, qui refuse de trancher et renvoie la question à un prochain conseil municipal<sup>1396</sup>.

En novembre 1930, les clubs de football de la FST du district de Lens-Hénin se réunissent à Harnes pour préparer le challenge Lénine dont les bénéfices seront reversés au Secours Rouge. Le premier prix de ce nouveau challenge sportif est une statue en grand de Lénine<sup>1397</sup>. En avril 1931, le club harnésien bat le Club hongrois de Meurchin par trois buts à zéro sur le terrain de Meurchin ; Harnes affronte aussi le club des PTT de Paris venu avec « une superbe gerbe de fleurs ornée d'un large ruban rouge<sup>1398</sup> ». Outre le football, on pratique également la boxe au club des Enfants du peuple tandis qu'à Montigny-en-Gohelle, un club de basket-ball féminin FST est en cours de formation à la fin de l'année 1930<sup>1399</sup>. *L'Enchaîné* invite ses lecteurs qui voudraient former un club de sport ouvrier dans le Pas-de-Calais à se rapprocher d'un certain Arthur Defrennes, de Harnes ce qui laisse suggérer que le secrétaire du club harnésien fait office de responsable départemental de la FST<sup>1400</sup>.

On pourrait aussi évoquer les fêtes sportives de Méricourt :

« Quatre équipes disputaient un challenge. Les parties furent chaudes, nos gars donnèrent à fond et pratiquèrent un football duquel toute brutalité fut exclue. [...] C'est Meurchin qui sortit vainqueur [...]. Lens enleva la jolie statuette en bronze. [...] L'équipe féminine des Enfants du Peuple d'Harnes [...] se classe première à la course de cent mètres. Pendant toute la durée de la manifestation sportive, une atmosphère de fraternité franche, de camaraderie de classe ne cessa de régner. [...] C'est par un grand bal dont le profit est destiné à notre journal l'Humanité que la fête se termina<sup>1401</sup> ».

Opposant sport ouvrier et sport bourgeois, le journal communiste ne manque pas de fustiger certains événements sportifs comme la « fête de gymnastique dite d'éducation physique » à Auchel

« qui n'est rien d'autre que la préparation à la guerre. Ces jeunes gens, la bourgeoisie les embrigade dans toutes sortes de sociétés : musique, gymnastique, boxe, marche, etc. pour les détourner de leur devoir de classe. La Compagnie de Marles n'est pas la dernière à réaliser ce travail, aidée par la police, les curés, les social-flics ; aussi elle n'a pas regardé, pour ce jour-là, à dépenser des centaines de mille francs pour aménager son terrain de sport<sup>1402</sup> ».

Ainsi, dans la presse communiste, le sport ouvrier émancipateur tel qu'on le pratique à la FST s'oppose tout naturellement au sport commercial des fédérations tentées par le

---

<sup>1396</sup> *L'Enchaîné*, 26 août 1930.

<sup>1397</sup> *L'Enchaîné*, 28 novembre 1930.

<sup>1398</sup> *L'Enchaîné*, 21 avril 1931.

<sup>1399</sup> *L'Enchaîné*, 18 novembre 1930.

<sup>1400</sup> *L'Enchaîné*, 21 avril 1931.

<sup>1401</sup> *L'Enchaîné*, 3 octobre 1930.

<sup>1402</sup> *L'Enchaîné*, 4 juillet 1930.

professionnalisme et au sport de patronage des compagnies minières, qui vise à dépolitiser les pratiquants et à les détourner des luttes syndicales et politiques.

En dépit de ces initiatives, le congrès régional de la Fédération sportive du travail du 1<sup>er</sup> février 1931 ne tait pas les faiblesses de la FST : *l'Enchaîné* évoque 25 délégués représentant 500 sportifs, ce qui est très peu pour les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais. Optimistes, les délégués espèrent pouvoir créer de nouveaux clubs à l'occasion de la préparation de la Spartakiade internationale de Berlin de 1931 et se fixent l'objectif de vingt clubs et un millier de pratiquants dans la région d'ici au mois de juillet<sup>1403</sup>.

L'objectif paraît très ambitieux. La semaine suivante, la FST se désole de n'avoir reçu que cinq inscriptions de clubs nordistes pour le tournoi régional de football qu'elle entend organiser, alors que le comité régional avait placé la barre à vingt-cinq. Parmi ces cinq clubs, il n'y a même aucun club du Pas-de-Calais<sup>1404</sup>.

L'année 1932 marque un timide redressement de la FST. La première raison est interne : l'élimination du groupe de la jeunesse consécutive au déclenchement de « l'affaire Barbé-Celor » conduit la FST à renouer avec un discours et des pratiques moins sectaires. Le commissaire spécial d'Arras signale ainsi en février 1932

« que les clubs de la "Fédération sportive du travail" (groupements nettement communistes) viennent d'adresser, pour la région du Nord, aux clubs socialistes, des propositions de "front unique" et des rencontres sportives communes. On est persuadé, dans les milieux socialistes, que ces tentatives de rapprochement seront refusées par les clubs réformistes qui ne se laisseront pas manœuvrer par les groupements communistes<sup>1405</sup> ».

De fait, alors qu'elle propose le « front unique » aux clubs de l'USSGT, la FST emploie des termes toujours aussi peu amènes à l'encontre de l'USSGT, à l'exemple d'un article de *l'Enchaîné* consacré à la rencontre entre l'AS Bois Blancs et le Cercle Lillois dans le cadre du championnat USSGT :

« ce ne fut pas du sport, mais un pugilat général. Durant une heure et demie, ce fut une scène inouïe ; voici quelques cris de joueurs à leurs adversaires : "Ti, attention à c'gueule !" "Dehors, vache !", "casse li inne patte !" "tête de lard !". Un arbitre de touche se battit avec un jeune ouvrier et faillit se battre avec d'autres spectateurs qui trouvaient le jeu injuste. Et messieurs les réformistes qualifient les communistes de diviseurs du mouvement sportif ! Belle preuve que les premiers ne sont pas des diviseurs : ils organisent des pugilats !<sup>1406</sup> ».

Dans ces conditions, l'invocation du front unique a peu de chances de se réaliser.

A l'occasion du VII<sup>e</sup> congrès des Jeunesses communistes, qui se tient en juin à Montigny-en-Gohelle, Rosette Guérard<sup>1407</sup> intervient au nom de la FST dont elle montre « les faiblesses rencontrées » et les « fautes sectaires », plaidant pour « une tactique juste de front unique sportif » pour attirer les jeunes sportifs pratiquant dans des clubs bourgeois ou USSGT, dans le but de « désagrégier le mouvement sportif bourgeois et créer un puissant mouvement sportif

---

<sup>1403</sup> *L'Enchaîné*, 10 février 1931.

<sup>1404</sup> *L'Enchaîné*, 17 février 1931.

<sup>1405</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 15 février 1932.

<sup>1406</sup> *L'Enchaîné*, 25 mars 1932.

<sup>1407</sup> Fabien SABATIER, « Mobilité affinitaire et mouvement sportif ouvrier : l'itinéraire de Rosette Guérard (1924-1950) », *Le Mouvement Social*, vol. no 215, no. 2, 2006, pp. 67-80.

rouge »<sup>1408</sup>. Si l'objectif affiché reste de concurrencer les fédérations « bourgeoises », l'évocation du front unique marque cependant un infléchissement des pratiques « sectaires » imputées à l'ancienne direction liée au groupe des Jeunesses.

La seconde raison du redressement de la FST est liée au contexte politique qui a changé : alors que les courses cyclistes et les événements organisés sur la voie publique par la FST étaient interdits depuis 1929 dans la foulée des manifestations antimilitaristes du 1<sup>er</sup> août et de la répression qui s'était abattue sur l'ensemble des organisations communistes, la victoire du néo-cartel lors des élections législatives de 1932 permet à la FST de pouvoir à nouveau organiser ses compétitions sportives, notamment cyclistes.

Comme le note André Gounot,

« Après la victoire de l'Union des gauches aux élections de mai 1932, la FST retrouve la légalité complète, ce qui fait perdre à l'opposition sa principale raison d'être. Le redressement de la fédération n'intervient cependant pas aussitôt, les efforts de mobilisation en vue de la Spartakiade à Lyon en juillet ne connaissant pratiquement pas d'effet. [...] Annoncée comme manifestation de masse contre les Jeux olympiques de Los Angeles, la Spartakiade, mal organisée, n'est suivie que par un faible nombre de spectateurs, et les prestations des sportifs ouvriers, présents également en nombre limité, ne donnent pas non plus une image exaltante. Il est vrai qu'en conséquence des conflits politiques et des problèmes d'ordre sportif, des clubs entiers ont disparu entre-temps ou ne déploient plus d'activités. La période de la tactique classe contre classe est synonyme de la crise la plus profonde du mouvement sportif communiste en France avant 1939<sup>1409</sup> ».

Pour ce qui est de la Région Nord et Pas-de-Calais, si la spartakiade de Lyon est annoncée dans les colonnes de *l'Enchaîné* dès le mois de février<sup>1410</sup>, il semble bien qu'aucun club régional n'y ait participé<sup>1411</sup>.

D'après Pierre Courtin, le secrétaire régional de l'USSGT,

« depuis le congrès de Montreuil en 1923 [...] nombre de sections qui avaient suivi le mot d'ordre du parti communiste sont revenues de leur erreur [...]. La Fédération sportive du Travail périclite chaque jour et nous constatons que, même sur le terrain sportif, ces jeunes travailleurs n'aiment pas la dictature<sup>1412</sup> ».

Si la réponse de Courtin à un article de *l'Enchaîné* qui appelait les sportifs ouvriers à quitter l'USSGT pour rejoindre la FST n'a rien de véritablement surprenant, elle ne fait que confirmer la crise que traverse alors la FST.

Le rapport sur la situation des régions et des organisations amies du 20 décembre 1932 dresse un état des lieux sans concession de l'état de la Fédération sportive du travail, au début des années trente, qui accable la politique sectaire menée par le groupe de la jeunesse :

« 14 000 membres. La FST a devant elle les grandes organisations à direction bourgeoise qui groupent la quasi-totalité de la jeunesse ouvrière sportive. Il lui faut trouver les moyens de réaliser la liaison avec cette jeunesse. Le

---

<sup>1408</sup> *L'Humanité*, 15 juin 1932.

<sup>1409</sup> André GOUNOT, *Chapitre 3. Deux mouvements opposés en face des mêmes enjeux (1929-1934)*, in *Les Mouvements sportifs ouvriers en Europe (1893-1939)* [en ligne], Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2016.

<sup>1410</sup> *L'Enchaîné*, 9 février 1932.

<sup>1411</sup> *L'Humanité*, 17 juillet 1932.

<sup>1412</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 11 septembre 1932.

travail de la FST, très sectaire, a fait apparaître cette organisation comme une filiale du Parti alors qu'elle doit être une organisation des travailleurs sportifs sans distinction de tendance. Le travail à réaliser est actuellement à la préparation de la spartakiade de 1933. Cette préparation a soulevé, d'une part dans la direction de la FST, et d'autre part entre la FST et l'IRS, une discussion sur la question du travail dans les organisations sportives à direction bourgeoise. [...] Il y a encore actuellement une assez grande confusion dans la tactique à suivre sur le plan sportif, pour donner à la FST le caractère large qu'elle devrait avoir<sup>1413</sup> ».

Le « travail sectaire » reproché à la Fédération sportive du travail obéissait en réalité aux directives du Secrétariat de la Jeunesse communiste et au Bureau politique du Parti communiste, ainsi qu'aux consignes de l'IRS. Ce bilan lucide fixe en tout état de cause de nouvelles directives au sport ouvrier communiste qui rendent désormais possible une réunification du mouvement sportif travailliste.

### **La politique sportive des municipalités communistes**

Lieux de l'élaboration d'une culture politique originale, les municipalités communistes de l'entre-deux-guerres ne se désintéressent évidemment pas des questions sportives qui sont même souvent au cœur de leur action. De fait, la politique sportive municipale des maires communistes leur permet d'apparaître comme des maires bâtisseurs et des élus soucieux du bien-être et des loisirs de la population ouvrière.

Les municipalités communistes sont cependant loin d'avoir toutes un club de la Fédération sportive du travail et doivent composer avec des sociétés sportives affiliées à d'autres fédérations. *Le Sport ouvrier* déplore ainsi, au début de l'année 1927 « les villes où la liste révolutionnaire passe en majorité sur toutes les autres et où il n'y a pas de club ouvrier ». Dans le Nord, ce sont dix-huit villes gérées par les communistes qui sont concernées. *Le Sport ouvrier* note que

« Toutes ces villes ont besoin que la FST y aille. Dans le Pas-de-Calais, nous avons comme ville rouge Nœux-les-Mines, Labeuvrière, Barlin où le sport ouvrier n'existe pas. Pour amplifier la propagande, il faudrait que la FST envoie une note à ces municipalités où, bien souvent, la question du sport ouvrier n'a jamais été soulevée<sup>1414</sup> ».

L'exemple montignyinois est extrêmement intéressant. Conquise par le PCF emmené par Emile Delabre en 1929, la ville de Montigny-en-Gohelle possédait l'un des clubs les plus actifs de la FST en 1927, mais fin 1929, il n'y avait plus de FST dans le Pas-de-Calais, le comité du Nord basé à Hénin-Liétard ayant été dissous. Emile Delabre en donne la raison dans un article de *l'Enchaîné* dans lequel il riposte aux attaques de l'ancien maire socialiste, Eugène Chopin :

« Chopin me reproche également que la municipalité se sert des coureurs de l'UVF<sup>1415</sup> pour les courses organisées par le Sporting Club montignyinois ; nous n'avons jamais dit que nous empêcherions le SCM d'organiser ses courses, ce que nous savons, c'est que nous luttons au sein de la Fédération sportive du travail, nous organiserons

---

<sup>1413</sup> RGASPI, 517/1/1308/59-60, Matériaux sur la situation des régions et des organisations amies, 20 décembre 1932.

<sup>1414</sup> *Le Sport ouvrier*, 5 janvier 1927.

<sup>1415</sup> Union vélocipédique de France, l'ancêtre de la Fédération française de cyclisme.



des courses nous aussi, le commerce local en sera le bénéficiaire, nous n'avons nullement l'intention de nous imposer devant qui que ce soit, mais nous disons que le sport bourgeois n'est qu'au service de grosses firmes où l'on militarise la jeunesse ouvrière. Chopin qui aurait voulu nous voir tout casser, en supprimant les courses au Lac, rage à la pensée de savoir qu'elles auront lieu et que nos bénéficiaires excéderont les siens. Je sais très bien qu'il n'est pas content. Il veut parler de la FST alors qu'il n'y connaît rien ; au temps où il était encore maire socialiste, n'a-t-il pas mis tout en œuvre pour démolir notre club, en nous refusant la subvention, créant un club qui n'a jamais eu de vie, pendant que les Compagnies punissaient nos joueurs jusqu'au jour où ils quittèrent la FST. [...] La municipalité communiste démontrera que les incapables étaient dans votre peau<sup>1416</sup> ».

Les pressions des compagnies minières qui auraient « puni » les joueurs seraient donc en partie responsables de la disparition d'un club à qui la municipalité socialiste ne versait pas de subvention. En maintenant les événements sportifs organisés par la municipalité précédente et en faisant appel aux coureurs de l'UVF, la puissante fédération de cyclisme, Delabre manifeste donc sa volonté d'ouverture. En parallèle, un nouveau club affilié à la FST se crée à Montigny-en-Gohelle avec le soutien de la municipalité communiste.

Ce club attire aussitôt l'attention du Ministère de l'Intérieur qui demande dès le 29 juin 1929 des renseignements au Préfet du Pas-de-Calais sur cette section du Front rouge montignynoise « qui a manifesté l'intention de s'affilier au club de la Fédération Sportive du Travail et a fait une demande de 30 insignes de Jeunes gardes<sup>1417</sup> ».

Le Préfet du Pas-de-Calais lui répond le 18 août :

« La section du Parti communiste de Montigny-en-Gohelle a bien créé un club sportif auquel non pas 18, mais 77 sympathisants ont donné leur adhésion. Le secrétaire de cette section qui s'est improvisé professeur de gymnastique et d'éducation physique du nouveau club est un nommé Guyot André, né le 7 juin 1901 à Hénin-Liétard, marié à Gez Emilie, père de deux enfants âgés de 8 et 6 ans. L'intéressé travaille à la fosse 7 des mines de Dourges et habite [...] à Montigny-en-Gohelle. Guyot est un communiste militant et un propagandiste unitaire, ainsi que sa femme d'ailleurs, qui assiste à toutes les manifestations du parti. Le club sportif créé, paraît-il, pour faire échec au curé de la commune qui a constitué un patronage de jeunes gens a pris comme secrétaire M. Delabre Gaston, préposé à l'abattoir, militant unitaire convaincu et frère du Maire de Montigny-en-Gohelle. Il est avéré que les dirigeants de ce nouveau groupement ont demandé son affiliation à la Fédération sportive du travail, à Paris. Il vient d'autre part de se créer à Boulogne-sur-Mer une société le "Club sportif ouvrier" du Boulonnais dont les statuts ont été déposés à la sous-préfecture de Boulogne le 15 février dernier. Ce groupement à tendance révolutionnaire compte environ 60 membres. Ce sont actuellement et pour la plupart des jeunes gens dont les parents affichent des idées communistes. L'activité de ce club ne s'est manifestée, jusqu'à présent, que par deux matchs sportifs, courus à Boulogne-sur-Mer, et par la réception d'une société similaire de la banlieue parisienne. [...] le Club sportif ouvrier est locataire d'un terrain de jeux sur le territoire de la commune de Saint-Martin-Boulogne [...]. Il n'existe [...] dans mon département aucune autre section de la Fédération sportive du travail<sup>1418</sup> ».

La quasi-absence de la FST dans le département du Pas-de-Calais au tournant des années trente est corroborée par la presse communiste, qui souligne, en janvier 1930, l'importance de la conférence régionale de la FST prévue le 19 janvier à Lille. *L'Enchaîné* avoue :

---

<sup>1416</sup> *L'Enchaîné*, 26 juillet 1929.

<sup>1417</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, Courrier du Ministre de l'Intérieur au Préfet du Pas-de-Calais, 29 juin 1929.

<sup>1418</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, Rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 18 août 1929.

« La FST n'avait pas jusqu'à présent des bases bien solides dans notre région du Nord : cinq clubs dans la région de Valenciennes, quelques autres dans la Somme et ça et là, quelques clubs isolés. En tout une douzaine<sup>1419</sup> ».

Ces documents nous donnent de précieux renseignements sur l'état de la FST et du sport ouvrier d'obédience communiste dans le Pas-de-Calais, à la fin des années vingt. Il n'y aurait plus, en 1929-1930, de comité régional de la FST et le département du Pas-de-Calais ne compterait plus que deux clubs, celui de Montigny-en-Gohelle et celui du Boulonnais. Le club du Boulonnais a semble-t-il pris la relève du club ouvrier qui existait à Outreau en 1923-1924 et qui disparaît ensuite de la revue de la FST et des pages de *l'Enchaîné* avec le retour de Maurice Gournay à la SFIO. Au total, ces deux clubs comptent à peine plus de 130 adhérents. Ce ne sont vraisemblablement pas tant leurs activités sportives qui attirent l'attention des autorités que le fait que le club montignyinois soit membre du Front rouge et ait commandé des insignes de jeunes gardes, en d'autres termes, que sous couvert de club sportif, le PCF ne développe un service d'ordre formé à l'autodéfense. Rien de tel ne ressort du rapport du Préfet, qui souligne cependant l'étroite proximité entre le club montignyinois et la municipalité communiste élue en 1929, matérialisée par le rôle joué par Gaston Delabre, le frère du maire de Montigny.

Baptisé « Etoile sportive montignyinoise », le nouveau club de football de la FST reçoit une subvention de 1 000 francs votée par le conseil municipal en mars 1930<sup>1420</sup>. La subvention est reconduite chaque année. En août 1932, on relève également une subvention de 2 000 francs pour le club de gymnastique « L'Avenir », en plus des 1 000 francs à l'Etoile sportive montignyinoise<sup>1421</sup>.

La deuxième fête régionale du syndicat unitaire des mineurs, organisée le 24 août 1930 au lac de Montigny constitue un modèle de fête sportive. L'événement est annoncé le 13 juin dans *l'Enchaîné*, qui promet des « attractions pour tous » et la présence d'un « chemin de fer circulaire partant du lac pour les enfants »<sup>1422</sup>. La manifestation débute à 11 heures par un défilé dans les rues de la ville derrière 19 drapeaux rouges. La société de gymnastique « L'Avenir » de Montigny-en-Gohelle est présente, tout comme « Les Enfants du peuple » de Harnes et une délégation de la FST de la région parisienne. Dans le cortège, les fanfares qui assurent traditionnellement la musique lors des manifestations communistes sont présentes, à l'image de la Prolétarienne d'Hénin-Liétard et des musiques municipales des villes communistes de Waziers et Somain. Au nom du syndicat unitaire des mineurs, Marceau Morival prononce un discours sur la place du Lac avant d'appeler le public à assister aux réjouissances sportives de l'après-midi. L'article explique que :

« C'est la Fédération sportive du travail qui assume la tâche d'organiser les courses cyclistes et à pied [...]. Toutes les épreuves au cours desquelles nos jeunes sportifs se dépensèrent fraternellement démontrèrent que, seul, le sport ouvrier est capable d'apporter aux jeunes les saines satisfactions qu'ils en attendent. Ici pas de combines, aucun but commercial, pas de rivalité entre coureurs ou entre clubs. Jeu franc, loyal, développement de la fraternité

---

<sup>1419</sup> *L'Enchaîné*, 14 janvier 1930.

<sup>1420</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 2 mars 1930.

<sup>1421</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 19 août 1932.

<sup>1422</sup> *L'Enchaîné*, 13 juin 1930.

ouvrière. Le sport pour les jeunes, pour leur classe, pour former de bons combattants pour les luttes à mener contre le patronat rapace et l'Etat capitaliste ».

Au nom de la FST, Rosine Guérard, membre du secrétariat national prononce un discours de remerciement et salue l'action des municipalités communistes en matière sportive avant de céder la parole à Maurice Thorez pour un grand discours politique<sup>1423</sup>.

Si le lac artificiel avait été la grande réalisation de la municipalité socialiste d'Eugène Chopin et s'il est utilisé par les communistes pour leurs démonstrations sportives, la grande réalisation de la municipalité communiste est la construction d'un terrain de sport. Le principe de « l'acquisition d'un vaste terrain pour la pratique de tous sports » est voté en conseil municipal le 28 septembre 1930<sup>1424</sup>. Le projet est lancé et suit son cours, malgré la démission d'Emile Delabre et son remplacement par Gustave Lecointe qui annonce en septembre 1931 être en possession des promesses de ventes des quatre propriétaires dont les terrains doivent être rachetés par la commune<sup>1425</sup>. L'emplacement du terrain n'est pas choisi au hasard : proche du nouveau groupe scolaire en construction comme du groupe scolaire existant, il se trouve à plus de 700 mètres du puits de la fosse 7 des mines de Dourges, ce qui garantit, selon Lecointe, qu'il « ne sera jamais infesté par les poussières. Les mauvaises odeurs se dégagent des terrils de mines ne parviendront pas jusque-là ». Le conseil municipal vote donc l'autorisation au maire de procéder à l'achat des terrains, à constituer le dossier de demande d'utilité publique et à solliciter les subventions ministérielles<sup>1426</sup>. Un emprunt de 400 000 francs est souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'ouverture du chantier communal, « en vue d'occuper les chômeurs inscrits au fonds de chômage pour effectuer les travaux de terrassement et de nivellement du terrain<sup>1427</sup> ».

Ainsi, le projet de construction du terrain de sports municipal de Montigny-en-Gohelle, vitrine de l'action sportive de la municipalité communiste, lui permet également de venir en aide aux chômeurs de la ville, touchée de plein fouet par la crise économique.

Comme l'explique Marion Fontaine à partir de l'exemple lensois, les stades municipaux participent d'une concurrence territoriale entre les compagnies minières et les municipalités :

« d'un côté, on a l'espace privatisé des cités, qui sont du seul ressort de la compagnie : celle-ci baptise par exemple les rues à sa guise et y exerce les fonctions de police, par le biais de ses gardes, chargés de veiller aussi bien à la sécurité des installations qu'à la bonne tenue des habitants ou à la propreté des rues. De l'autre, c'est le centre, quelques rues à peine entre la gare, la mairie et le stade, mais quelques rues précieuses, puisqu'elles constituent le seul espace public de la ville. [...] La situation de quasi table-rase laissée par la guerre [...] laisse le champ libre pour mener à bien la reconstruction de quatorze cités [...] pour retenir les ouvriers de l'après-guerre, de plus en plus sensibles aux sirènes de la fuite hors du bassin. Il s'agit aussi d'établir une frontière prophylactique entre les cités et l'extérieur, afin de protéger les premières, c'est-à-dire leurs habitants, des "poisons" alcoolisés et politisés qui circulent dans les centres urbains. [...] l'accessoire, ou le ludique, n'est pas oublié. C'est en effet dans les cités

---

<sup>1423</sup> *L'Enchaîné*, 29 août 1930.

<sup>1424</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 septembre 1930.

<sup>1425</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 16 septembre 1931.

<sup>1426</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 6 décembre 1931.

<sup>1427</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 septembre 1932.

que la compagnie commence par bâtir des stades : stade de la fosse 11 à Saint-Pierre (à la limite de Lens et de Loos-en-Gohelle), stade Léonard Danel (ancien administrateur des Mines de Lens) à la cité de la fosse 7 à Wingles, stade Elie Reumaux (ancien président du Conseil d'administration) à la cité de la fosse 13 à Hulluch. Réservées aux sociétés sportives patronnées par la compagnie, ces terrains ou ces stades servent aussi aux entraînements ou aux premiers matches de basket et de football des enfants des écoles des Mines. Conçus comme l'un des antidotes possibles aux cafés, ils contribuent à la définition d'un espace sain, aéré, rationalisé, envisagé dans une perspective hygiéniste et géométrique, où chaque chose est à sa place, mais où il n'y a pas véritablement de place pour constituer un espace public, c'est-à-dire politique<sup>1428</sup> ».

Dans la ville-centre du bassin minier du Pas-de-Calais, l'opposition entre la municipalité socialiste d'Alfred Maës et la compagnie des mines se lit donc dans l'espace : d'un côté, le stade des Mines, inauguré le 18 juin 1933 par Félix Bollaert, le président du conseil d'administration des mines de Lens ; de l'autre, les stades municipaux construits à l'est et à l'ouest de la ville en 1930 pour le premier et 1933 pour le second. Marion Fontaine montre bien que leur usage diffère : les stades construits par les compagnies minières sont réservés à une pratique sportive strictement apolitique tandis que les stades municipaux édifiés par les municipalités ouvrières accueillent meetings et démonstrations politiques, à l'image de la venue de Léon Blum à Lens, le 11 octobre 1936 et du meeting organisé au stade municipal de l'Est<sup>1429</sup>. La construction d'un stade municipal à Montigny-en-Gohelle s'inscrit dans cette volonté partagée des deux partis ouvriers de disputer l'espace public aux compagnies minières. Elle permet aussi à une municipalité communiste de faire la démonstration de sa capacité à concurrencer l'adversaire socialiste en matière de réalisations municipales.

Comme Montigny-en-Gohelle, les autres municipalités communistes du Pas-de-Calais s'efforcent de développer une politique sportive.

C'est le cas à Sallaumines où après la victoire de la liste communiste conduite par Francis Jiolat aux élections municipales de 1935, une subvention de 500 francs est aussitôt accordée à la Jeunesse sportive ouvrière<sup>1430</sup>, une société créée à l'initiative des Jeunesses communistes au mois de mai 1931<sup>1431</sup>. S'inscrivant dans la continuité de l'action de son prédécesseur, le socialiste Jacques Louart, Jiolat peut lancer en août la construction de salle de sports décidée par la municipalité précédente suite au versement des subventions de l'État<sup>1432</sup>. Il est décidé de lui adjoindre une salle de gymnastique, pour laquelle l'entrepreneur retenu par la commune envoie un devis qui fait débat au conseil municipal<sup>1433</sup>. Francis Jiolat subventionne également la société de football polonaise « la Wisla » à qui il accorde une subvention de 1 000 francs<sup>1434</sup>, tout comme à l'Avenir ouvrier Sallaumines, afin de lui permettre d'effectuer ses

---

<sup>1428</sup> Marion FONTAINE, *Le Racing-Club de Lens et les "Gueules noires", essai d'histoire sociale*, Paris, Les Indes savantes, 2008, p. 30-31.

<sup>1429</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 17 octobre 1936.

<sup>1430</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 juin 1935.

<sup>1431</sup> *L'Enchaîné*, 8 mai 1931.

<sup>1432</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 août 1935.

<sup>1433</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 4 octobre 1936.

<sup>1434</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 12 septembre 1936.

déplacements<sup>1435</sup>. La nouvelle salle de gymnastique est confiée à l'Avenir ouvrier de Sallaumines même si Jiolat, questionné par un conseiller municipal d'opposition, s'engage à ce qu'elle puisse être utilisée par d'autres clubs<sup>1436</sup>.

La salle de gymnastique de Sallaumines est inaugurée le 29 mai 1938 en présence d'une foule de 1 500 personnes selon le rapport de police<sup>1437</sup> et de 6 000 personnes selon *l'Enchaîné* qui défilent en cortège derrière les sociétés de gymnastique avant d'assister à un match de football au stade municipal entre les équipes de Sallaumines et de Montigny-en-Gohelle. Pour la partie politique de la fête, le député communiste de Seine-et-Oise Charles Benoist vante l'action du PCF en faveur du sport, des loisirs et de la jeunesse tout en soulignant les efforts qui restent à accomplir pour que toutes les communes puissent se doter d'équipements sportifs<sup>1438</sup>.

À la fin de l'année 1938, l'Avenir ouvrier sallauminois revendique « environ 350 membres groupés dans les sections de gymnastique, clairons, cyclotourisme, football, lyrique et cyclisme<sup>1439</sup> ». L'association d'activités musicales et sportives dans les clubs ouvriers, est fréquente, la phalange musicale accompagnant les sportifs lors de leurs déplacements. Le chiffre de 350 adhérents en l'espace de deux ans témoigne incontestablement du dynamisme d'un club qui bénéficie du soutien de la municipalité communiste pour laquelle il constitue un relai d'influence.

A Liévin, après la victoire de Joseph Thiébaud lors des municipales de 1935, le conseil municipal vote la création d'une piscine<sup>1440</sup> et accorde une subvention de 1 000 francs à la Jeunesse sportive ouvrière de Liévin pour le développement du sport ouvrier<sup>1441</sup>.

Le sport, et tout particulièrement le sport ouvrier, est à l'honneur à Noyelles-Godault, sous le mandat d'Henri Darras, qui fait voter une subvention de 100 francs à l'amicale cycliste noyelloise pour l'achat de maillots et de chaussures, malgré la situation financière de la commune<sup>1442</sup>. Ce geste de bonne volonté à l'endroit d'un club non-membre de la FST vise à montrer l'ouverture de la municipalité communiste et son souci de venir en aide aux sociétés sportives locales.

En août 1934, la municipalité noyelloise accorde 2 000 francs de subvention à la société sportive noyelloise de gymnastique pour son fonctionnement et lui verse une subvention complémentaire de 2 000 francs « pour son déplacement au concours international sportif de Paris, qui aura lieu du 11 au 15 août, ainsi que la fête fédérale de septembre à Seclin<sup>1443</sup> ».

---

<sup>1435</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 19 décembre 1936.

<sup>1436</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 13 février 1937.

<sup>1437</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 30 mai 1938.

<sup>1438</sup> *L'Enchaîné*, 4 juin 1938.

<sup>1439</sup> *L'Enchaîné*, 10 décembre 1938.

<sup>1440</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 4 septembre 1935.

<sup>1441</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 23 septembre 1935.

<sup>1442</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 25 février 1934.

<sup>1443</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 6 août 1934.

Le concours international sportif dont il est question n'est autre que le rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre de Paris, en d'autres termes, la troisième spartakiade après celles de 1928 à Moscou et de 1931 à Berlin. L'événement organisé par l'Internationale rouge des sports se substitue au projet de spartakiades de Moscou, finalement repoussé et annulé. Initialement prévu à Saint-Denis, dans le fief de Jacques Doriot, alors président de la FST, il se déroule finalement au stade Pershing de Paris, Doriot ayant été exclu du PCF à la fin 1934. L'événement rassemble 3 000 sportifs, dont 1 200 sportifs étrangers, devant 20 000 spectateurs<sup>1444</sup>. Le Pas-de-Calais y est représenté par les gymnastes des clubs FST de Montigny-en-Gohelle et de Noyelles-Godault<sup>1445</sup>. Quelques semaines après les manifestations du 14 juillet 1934, le rassemblement international des sportifs contre le fascisme et la guerre est l'occasion pour la FST de tendre la main à l'USSGT et pour l'USSGT d'accepter la main tendue en vue de réaliser l'unité des deux organisations de sport travailliste.

Si la subvention de la commune de Noyelles-Godault à son club de gymnastique pour le déplacement à Paris ne fait pas de difficulté, les autorités préfectorales continuent d'exercer leur pouvoir de contrôle sur les délibérations votées par les maires communistes et le sous-préfet suspend ainsi la subvention de 1 000 francs votée par le conseil municipal noyellois en novembre 1934 à Jeunesse ouvrière sportive de Romainville pour la grande épreuve de marche Paris-Halluin prévue au printemps 1935 et qui doit passer par Noyelles-Godault<sup>1446</sup>. Le conseil municipal noyellois maintient sa décision expliquant que

« La Jeunesse ouvrière sportive de Romainville, société adhérente à la Fédération sportive et gymnique du travail, est régie en conformité de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. [...] Cette épreuve nationale est organisée en accord avec les municipalités de Lille et de Noyelles-Godault pour les épreuves éliminatoires qui auront lieu le 24 mars prochain pour les trois départements de l'Aisne, Pas-de-Calais et Nord. [...] il est d'usage d'accorder en pareilles circonstances comme par exemple la course Paris-Roubaix le concours financier des municipalités intéressées. Le Conseil [...] maintient sa délibération du 18 novembre 1934 votant une subvention au comité d'organisation nationale de cette marche<sup>1447</sup>».

De fait, l'action municipale des maires communistes en matière sportive s'inscrit à la fois dans une volonté de séduire les jeunes et les ouvriers de la ville et d'apparaître comme des maires bâtisseurs, développant les équipements municipaux et soutenant les associations locales, mais aussi dans une démarche plus politique consistant à financer les organisations de la galaxie communiste. Le soutien des élus communistes du Pas-de-Calais à des manifestations locales ou nationales de la FST procède de la même démarche que les subventions votées pour soutenir l'action de l'ARAC ou celle de la CGTU.

Dès lors, la politique municipale de soutien aux actions de la FST peut être remise en cause lors d'un changement de majorité. C'est ce qui se passe en 1935 à Noyelles-Godault avec la défaite d'Henri Darras battu par Louis Beugniez, un catholique convaincu, ancien de la JOC et secrétaire permanent de la CFTC.

---

<sup>1444</sup> André GOUNOT, *Les Spartakiades internationales, manifestations sportives et politiques du communisme*, *op. cit.*

<sup>1445</sup> *L'Humanité*, 13 août 1934.

<sup>1446</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 18 novembre 1934.

<sup>1447</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 24 janvier 1935.

Dès le 18 juin 1935, l'équipe Beugniez annule une série de subventions votées par la municipalité communiste, dont la subvention de l'Etoile sportive qui servait notamment à payer ses moniteurs au motif que « les sociétés précitées viennent de signer un tract révolutionnaire attestant bien qu'elles ne veulent aucunement rentrer dans le cadre neutre des sociétés locales<sup>1448</sup> ».

Privée de subvention, l'Etoile sportive noyelloise continue d'occuper le terrain dans la ville. Le 29 septembre 1935, elle participe ainsi à une ducasse, cité Crombez :

« Malgré les attaques réitérées du maire réactionnaire Louis Beugniez, notre société de gymnastique continue à bien se porter et remporte des succès dans les ducasses de quartier. Dimanche 29 septembre, elle fut la seule société qui reçut les applaudissements de la population ouvrière de la cité Crombez, qui reconnaît toujours cette phalange comme étant la sienne. [...] Notre jeune phalange sportive a crié sa haine, dimanche 29 septembre 1935, à la face du Maire pour l'avoir privée de son terrain de sports. Elle fut applaudie par les travailleurs. [...] Notre Gymnastique ira de succès en succès, elle le veut ainsi que les travailleurs qui la soutiennent<sup>1449</sup> ».

Les cours de gymnastique suspendus pour un moment « en raison des intempéries » reprennent cependant au mois de mars 1936, encadrés par un moniteur<sup>1450</sup>.

Le bras de fer avec la municipalité Beugniez se déporte sur le terrain judiciaire avec une plainte du maire démocrate-chrétien contre l'Etoile sportive au début de l'année 1936 :

« L'ancienne municipalité avait passé des marchés de gré à gré pour doter une société considérée par elle comme municipale (l'Etoile sportive noyelloise communiste et sa clique). Deux lettres adressées au président de cette société qui n'émarge plus en aucune façon au budget communal sont restées sans réponse et le matériel n'a pas été restitué. Le Conseil décide qu'il y a lieu de faire respecter les droits de la commune en formant contre ladite société une action judiciaire et autorise le maire à citer en justice<sup>1451</sup> ».

Ces deux délibérations témoignent clairement du caractère intrinsèquement politique des subventions municipales aux clubs sportifs, tant de la part des élus communistes que de la part de leurs adversaires.

Dans le contexte nouveau créé par la dynamique du rassemblement populaire, le sport travailliste, désormais incarné par la FSGT née de la fusion de la FST et de l'USSGT reste un sport politique.

### **Les communistes et le sport ouvrier dans le Pas-de-Calais à l'époque de la FSGT**

La FST et l'USSGT sont les premières à se réunifier, fin 1934, avant la réunification syndicale CGT-CGTU et la réunification de la Libre Pensée qui s'inscrivent de la même manière dans la dynamique du Front populaire.

Dans les semaines qui suivent les événements du 6 février 1934, la tonalité des articles consacrés à la FST change dans la presse communiste. *L'Enchaîné* invite ainsi très largement

---

<sup>1448</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 18 juin 1935.

<sup>1449</sup> *L'Enchaîné*, 4 octobre 1935.

<sup>1450</sup> *L'Enchaîné*, 13 mars 1936.

<sup>1451</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 30 janvier 1936.

ses lecteurs à s'inscrire au grand prix cycliste qu'il organise le 24 juin dans la région lilloise. La boucle d'environ 80 kilomètres doit passer par Lille, Roubaix, Tourcoing, Comines, Armentières, Halluin, Seclin, Lezennes et Hellemmes. Afin d'attirer un grand nombre de participants, le journal communiste annonce deux catégories, l'une pour les licenciés, dotée de 1 200 francs de prix et l'autre pour les non-licenciés donnant droit à la délivrance du brevet de cyclotourisme de la FST. Le journal communiste invite ses lecteurs à se rendre sur les épreuves cyclistes de l'UVF ou de l'USSGT et à inciter les coureurs à participer au grand prix cycliste du 24 juin<sup>1452</sup>. La volonté de FST de développer une démarche d'éducation populaire et de s'adresser à tous les sportifs est ici manifeste.

Du côté de l'USSGT, Pierre Courtin s'adresse en septembre 1934 aux secrétaires des clubs sportifs d'obédience socialiste du Pas-de-Calais :

« Sans nous engager à fond, nous n'avons pas hésité à entrer en rapports avec les dirigeants de la Fédération sportive du travail (FST communiste), dès que ceux-ci ont semblé être dans un état d'esprit différent que celui dont ils furent animés jusqu'ici, et qu'ils eurent cessé de mener contre nous une campagne d'injures et de calomnies qui durait depuis dix ans. Mais si nous voulons ardemment l'unité, nous la voulons durable et établie sur des bases solides. [...] Les possibilités d'unité sont dues au rapprochement des partis politiques. Nous devons profiter de l'état d'esprit qui anime actuellement les militants des diverses tendances pour réaliser l'unité organique des sports ouvriers, face aux organisations sportives bourgeoises<sup>1453</sup> ».

Les deux fédérations sportives ouvrières tiennent leurs congrès respectifs le 11 novembre 1934 à Ivry pour la FST et à La Mutualité pour l'USSGT. Les délégations de l'organisation concurrentes sont bien accueillies, mais l'article de *L'Humanité* ne tait pas les réserves émises par des délégués de l'USSGT du Nord qui soulignent

« les conditions spéciales du mouvement sportif ouvrier dans certaines régions, notamment le Nord et le Midi où le Parti socialiste a eu une grande influence. [...] Un délégué de Lille voudrait que la fédération nouvelle suive les directives du Parti socialiste<sup>1454</sup> ».

Ces réserves n'apparaissent pas dans la *Tribune* qui consacre un article enthousiaste à la fusion des deux organisations et à la création de la FSGT :

« Après les jours de tourmente, viennent les jours meilleurs, dit-on, eh bien, nous devons constater que c'est vrai car une bonne nouvelle qui remplira de joie nos camarades sportifs vient de nous arriver. [...] les deux fédérations sportives ouvrières [...] viennent de former une seule et puissante organisation sportive [...]. Ceci est un début et un heureux présage pour la réalisation de l'unité totale des deux partis politiques<sup>1455</sup> ».

Malgré les préventions qui peuvent subsister et témoignent de la méfiance qui règne toujours entre socialistes et communistes, particulièrement dans le Nord et le Pas-de-Calais, et qui augurent mal de l'unité, les deux congrès valident le processus d'unification qui aboutit à la création de la Fédération sportive et gymnique du travail à la fin du mois de décembre

---

<sup>1452</sup> *L'Enchaîné*, 18 mai 1934.

<sup>1453</sup> *L'Eclair du Pas-de-Calais*, 15 septembre 1934.

<sup>1454</sup> *L'Humanité*, 12 novembre 1934.

<sup>1455</sup> *La Tribune*, 24 novembre 1934.



1934<sup>1456</sup>. Dans *l'Humanité*, Jacques Duclos se réjouit de la naissance de la FSGT, rappelant au passage que

« la FST a consenti à ce que la nouvelle fédération reste en dehors des deux Internationales, en plein accord avec l'IRS qui, avec raison, place au-dessus de tout la réalisation de l'unité ».

Duclos déplore cependant l'attitude du Comité régional USSGT du Midi, hostile à l'unification avec les communistes et qui a distribué pendant le congrès un tract appelant au maintien d'une fédération de sport travailliste d'obédience socialiste<sup>1457</sup>.

Dans le département du Pas-de-Calais, le congrès de fusion entre les fédérations départementales USSGT et FST a lieu le 30 juin 1935 en présence d'Auguste Delaune<sup>1458</sup>, le secrétaire général de la FSGT qui se félicite que depuis la fusion, la FSGT ait gagné 7 000 licenciés de plus pour atteindre le chiffre de 40 000 licenciés au plan national. Au nom de l'ex-USSGT, Pierre Courtin déplore que seuls 34 des 48 clubs ouvriers affiliés à l'une ou l'autre des deux fédérations sportives travaillistes soient représentés à ce congrès de fusion soulignant qu'« il est inadmissible que quatorze clubs n'aient pas fait l'effort nécessaire pour envoyer au moins un délégué au Congrès ». Des critiques sont également adressées aux municipalités ouvrières qui versent des subventions trop modestes aux clubs sportifs travaillistes<sup>1459</sup>.

C'est le socialiste Pierre Courtin, qui avait succédé à Henri Leclercq à la présidence de l'Etoile ouvrière de gymnastique d'Hénin-Liétard, qui est élu secrétaire général de la FSGT du Pas-de-Calais. Le communiste Henri Darras est nommé vice-président à titre honorifique tandis que le maire et conseiller général communiste d'Avion André Parent est élu à la commission administrative du comité départemental FSGT. Sur le plan sportif, des désaccords se font cependant sentir entre les congressistes socialistes du Pas-de-Calais et Auguste Delaune sur la question des rencontres sportives avec les clubs des autres fédérations, Courtin et ses amis de l'ex-USSGT acceptant des rencontres avec les clubs des Amicales laïques ou de l'Ufolep, mais refusant les rencontres avec les clubs bourgeois des fédérations officielles alors que Delaune y est favorable<sup>1460</sup>.

Ces dissensions entre ex-USSGT et ex-FST se répètent lors du premier congrès national de la FSGT, qui se tient à la mairie de Lille, le 29 décembre 1935. Dans une intervention, Courtin regrette par exemple que le journal *Sports* n'ouvre pas plus ses colonnes aux correspondants locaux. Une nécrologie qu'il venait d'envoyer à la rédaction n'était en effet pas parue. Surtout, la FSGT se divise sur la question de l'adhésion au Comité national des sports (CNS) qui fédère les grandes fédérations sportives. La direction de la FSGT souhaite y adhérer en tant que fédération omnisports au grand dam des ex-USSGT Pierre Courtin, du Pas-de-Calais et Robert Cardon, du Nord, qui déposent une motion préjudicielle pour faire supprimer la question de

---

<sup>1456</sup> *Le Populaire*, 23 décembre 1934.

<sup>1457</sup> *L'Humanité*, 24 décembre 1934.

<sup>1458</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article21968>, notice DELAUNE Auguste, Alphonse par Jean Maitron, Claude Pennetier, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 11 mars 2020.

<sup>1459</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 20 juillet 1935.

<sup>1460</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 10 août 1935.

l'ordre du jour, estimant « qu'après avoir lutté tant d'années contre le sport bourgeois, ce serait renier tout notre passé que d'aller au C.N.S.<sup>1461</sup> ».

La volonté d'ouverture de Delaune et de la direction de la FSGT, dans laquelle les communistes sont majoritaires, s'inscrit dans le nouveau contexte du front populaire qui conduit la FSGT, tout en restant une fédération militante, à adopter une démarche de sport populaire. C'est ce que souligne Igor Martinache qui note que

« la nouvelle fédération conserve une posture militante, condamnant par exemple la surexploitation des sportifs professionnels, mais veille avant tout à ne pas se couper de la base populaire. La défense d'un sport ouvrier au service de la lutte des classes laisse la place à la promotion du sport populaire, ouvert au plus grand nombre, et prend ses distances, au moins formellement, avec le parti communiste<sup>1462</sup>».

La marche Paris-Halluin du printemps 1935 que le conseil municipal de Noyelles-Godault avait subventionnée contre l'avis des autorités constitue un remarquable exemple d'initiative à la rencontre du sport et du militantisme. Présentée comme une marche sportive avec des éliminatoires, la marche Paris-Halluin est subventionnée par les municipalités communistes, à l'image de Montigny-en-Gohelle, qui vote une subvention de 250 francs<sup>1463</sup>. Pour le Pas-de-Calais, les épreuves éliminatoires ont lieu le dimanche 24 mars à Noyelles-Godault en présence d'Henri Darras, le maire de la ville et de Pierre Courtin, le secrétaire socialiste de la FSGT. Vingt-huit coureurs prennent le départ de la marche, dont les dix premières places étaient qualificatives. *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, qui relate l'épreuve, conclut :

« cette première tentative sportive de marche prolétarienne a réussi malgré le boycottage de plusieurs journaux régionaux et de l'organisation bourgeoise UFM qui avait empêché ses adhérents de participer à notre épreuve<sup>1464</sup> ».

Les deux dernières étapes de l'épreuve ont lieu dans le Nord et le Pas-de-Calais ; elles traversent Hénin-Liétard et Carvin, puis Aniche, Lille, Roubaix et Tourcoing avant de s'achever à Halluin-la-Rouge. A Hénin-Liétard, les marcheurs de la FSGT rendent hommage à Joseph Fontaine, le militant communiste tué par les Camelots du Roi le 11 avril 1934 lors d'une contre-manifestation antifasciste et se rendent au domicile de sa veuve pour la saluer<sup>1465</sup> illustrant l'entremêlement du sport et de la politique.

L'antifascisme de la FSGT fédère socialistes et communistes. Il se manifeste par le vote de motions pour demander la dissolution des ligues fascistes, comme lors du congrès de fusion USSGT et FST du Pas-de-Calais du 30 juin 1935<sup>1466</sup> ; il se manifeste aussi par la création d'un

---

<sup>1461</sup> *Le Populaire*, 30 décembre 1935.

<sup>1462</sup> Igor MARTINACHE, *op. cit.*, p. 39.

<sup>1463</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 9 mars 1935.

<sup>1464</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 30 mars 1935.

<sup>1465</sup> *L'Humanité*, 23 avril 1935.

<sup>1466</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 10 août 1935.

prix cycliste Joseph Fontaine organisé dans la nouvelle municipalité communiste de Liévin en 1936<sup>1467</sup>.

L'unification du mouvement sportif ouvrier et l'atmosphère du Front populaire qui s'accompagne d'un afflux d'adhésions au PCF et à la CGT profite à la FSGT qui atteint 120 000 licenciés répartis dans 1 700 clubs affiliés en 1938<sup>1468</sup>.

De nouveaux clubs sont ainsi créés, comme l'Etoile sportive de Chocques, auquel la nouvelle municipalité communiste de Florimond Obry – le secrétaire de l'ARAC – verse une subvention de 1 000 francs et dont la cinquantaine d'adhérents passe avec succès la visite médicale en décembre 1935<sup>1469</sup>. À Wingles, « la société ouvrière d'Education Physique wingloise constituée fin 1935 avec l'appui du Comité du Front populaire » réunit « travailleurs communistes, socialistes et sans parti<sup>1470</sup> ».

À Montigny-en-Gohelle perdue par les communistes en 1935 et où l'ancien maire PCF exclu pour trotskisme, Emile Delabre, est redevenu maire après avoir défait Lecointe avec le soutien de la SFIO, le club de gymnastique « l'Avenir » précise qu'il « continue son œuvre, plus vivante que jamais. Si les séances furent plus espacées, c'est uniquement en raison de grandes réparations effectuées dans la salle<sup>1471</sup> ». Cette précision apportée dans la presse communiste signale en tout cas, une baisse de l'activité du club qui est probablement à mettre en relation avec la perte de la municipalité par le PCF autant que par les réparations de la salle de gymnastique. A Noyelles-Godault où l'affrontement reste vif entre l'ancien maire communiste Henri Darras, à la tête de l'Etoile sportive, et le maire démocrate-chrétien et permanent de la CFTC Louis Beugniez, qualifié d'« agent des mines de Dourges » et accusé de vouloir imposer au club prolétarien « la dictature fasciste », le club FSGT prépare une sortie carnavalesque « qui marquera le début de notre campagne sportive et gymnique de 1936<sup>1472</sup> ». Durant l'été 1936, trente-deux clubs sont représentés au comité régional FSGT du Pas-de-Calais, cinq clubs se sont excusés et six clubs sont absents, ce qui donnerait un total théorique de quarante-trois clubs dans le département. Les instances dirigeantes du comité régional restent paritaires et les militants de la SFIO comme du PCF en font partie : ainsi, Raoul Evrard, le président d'honneur, est socialiste, comme Sion et Vignon, vice-présidents d'honneur, mais les communistes ont également un vice-président d'honneur en la personne d'André Parent. Le président effectif de la FSGT est Ernest Desclève, le maire et conseiller général socialiste d'Outreau. Le secrétaire général est le socialiste Pierre Courtin, le secrétaire-adjoint l'ex-socialiste Émile Leprêtre, ancien secrétaire de mairie à Courcelles-lès-Lens passé au PCF et recruté comme secrétaire de mairie à Sallaumines<sup>1473</sup>.

Émile Leprêtre, qui signe régulièrement des articles dans la rubrique sportive de *l'Enchaîné* ne manque pas d'interpeller les municipalités ouvrières du département sur le soutien insuffisant qu'ils apportent à la FSGT. Ainsi, le secrétaire-adjoint souligne dans l'hebdomadaire communiste qu'il est nécessaire d'aider le comité régional comme vient de le

---

<sup>1467</sup> *L'Enchaîné*, 3 avril 1936.

<sup>1468</sup> Igor MARTINACHE, *op. cit.*, p. 39.

<sup>1469</sup> *L'Enchaîné*, 27 décembre 1935.

<sup>1470</sup> *L'Enchaîné*, 29 mai 1936.

<sup>1471</sup> *L'Enchaîné*, 28 février 1936.

<sup>1472</sup> *Ibid.*

<sup>1473</sup> *L'Enchaîné*, 14 août 1936.

faire la municipalité de Sallaumines à sa demande en versant une subvention de deux cents francs. Leprêtre ajoute qu'il avait suggéré en comité régional l'envoi d'une lettre à tous les maires partisans du Front populaire pour les sensibiliser sur la question de la FSGT et se désole que le comité départemental du Front populaire ne l'ait pas encore fait, manière de critiquer à demi-mots l'inaction des maires socialistes<sup>1474</sup>. Dans la même veine, *l'Enchaîné* se désole en février 1938 que le Football club ouvrier de Fouquières-lès-Lens, qui avait demandé à pouvoir s'entraîner un dimanche sur deux au Stade Léo Lagrange, inauguré en août 1937 par le sous-Secrétaire d'Etat aux sports, quand l'équipe du Sporting Club était en déplacement ait essuyé un refus de la municipalité socialiste au motif que le FCO bénéficiait déjà d'un pâturage loué par la municipalité pour ses entraînements :

« Nous ne comprenons pas très bien que les finances de la commune n'étant pas très florissantes et par surcroît étant en possession d'un stade municipal, la municipalité croit encore devoir louer un pâturage pour la somme de 800 francs par an pour le donner au Sport ouvrier. En matière d'économie, nous croyons que c'est plutôt lamentable<sup>1475</sup> ».

Des indices suggèrent cependant que l'union au sein de la FSGT reste un combat entre socialistes et communistes comme l'atteste un rapport du sous-préfet de Béthune consacré à une réunion publique organisée par la SFIO à Beuvry lors de laquelle les socialistes locaux se sont émus de la constitution « d'une deuxième société d'éducation physique "l'Etoile ouvrière sportive beuvrygeoise" dont le bureau groupe uniquement des militants communistes<sup>1476</sup> ». L'Etoile ouvrière sportive de Beuvry diffuse un tract le 30 décembre 1937 attaquant Jules Weppe, le maire socialiste de Beuvry qui préside la société « La Concorde », elle aussi affiliée à la FSGT :

« Le camarade Jules Weppe, militant de première heure, n'a jamais renié ni son parti, ni ses convictions et n'attend aucune leçon de jeunes excités, n'ayant tout au plus que quelques mois de catéchisme communiste. Pour ce qui est de "l'Union sacrée" avec les dirigeants des sociétés bourgeoises, que le Comité de l'Etoile sportive s'en rapporte au compte-rendu paru dans toute la presse du Front populaire du Congrès de la FSGT à Villeurbanne, en décembre dernier<sup>1477</sup> ».

---

<sup>1474</sup> *L'Enchaîné*, 15 octobre 1937.

<sup>1475</sup> *L'Enchaîné*, 26 février 1938.

<sup>1476</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 8 décembre 1937.

<sup>1477</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 12 janvier 1938.



[ *L'Etoile sportive ouvrière de Beuvry (FSGT),  
L'Enchaîné, 3 septembre 1938.* ]

L'Etoile sportive ouvrière de Beuvry est en tout cas mise à l'honneur quelques mois plus tard dans *l'Enchaîné* ce qui témoigne du soutien de la direction régionale du PCF aux communistes beuvrygeois, quand bien même leur action met en péril localement les relations entre les partis du front populaire. La querelle entre les deux sociétés sportives beuvrygeoises témoigne de la rivalité persistante entre socialistes et communistes, qui ne parviennent pas toujours à travailler ensemble, dans la CGT réunifiée comme dans la FSGT.

La mésentente se fait également sentir à Hénin-Liétard où Fernand Darchicourt, responsable des Jeunesses socialistes, raconte « que les sports ouvriers héninois refusent de suivre la majorité communiste de la FSGT qui lui conseille de jouer avec les sports bourgeois et fasciste<sup>1478</sup> ». La critique, ici, s'apparente aux reproches formulés à l'époque par la SFIO contre la politique de main tendue des communistes aux catholiques, mais au fond, c'est en réalité le poids des communistes au sein de la FSGT et l'orientation populaire et rassembleuse qu'ils s'efforcent de lui donner qui est critiquée, comme étant une preuve de collusion avec la droite.

Dans la deuxième moitié des années trente, l'activité de la FSGT, dans le Pas-de-Calais, se développe sur tous les terrains, en lien étroit avec les municipalités socialistes et communistes pour qui le sport ouvrier constitue un vecteur d'influence. Optimiste, Emile Leprêtre, le secrétaire-adjoint du comité régional FSGT du Pas-de-Calais, mise sur un doublement du nombre des clubs et un changement de regard des sportifs de la région vis-à-vis de la fédération travailliste :

<sup>1478</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 8 janvier 1938.

« Il y a environ huit années, lorsque nous avons commencé à créer des clubs ouvriers dans le Pas-de-Calais – et avec quelles difficultés !! – les footballeurs, les basketteurs etc..., un peu narquois, nous disaient : nous ne pouvons adhérer à votre fédération, vous n'avez pas suffisamment de matches ; les coureurs cyclistes nous disaient : vous n'avez pas assez d'épreuves et ainsi de suite dans toutes nos branches sportives. Ces excuses ne sont plus valables aujourd'hui puisque nous avons assez d'épreuves et de compétitions, d'autant plus que nous avons actuellement 1 500 clubs dont 50 dans le Pas-de-Calais, et je suis sûr que pour la saison sportive prochaine, nous aurons près de 100 clubs. [...] La FSGT est ouverte à tous les travailleurs [...]. Elle ne méprise pas les as mais elle ne veut faire aucune différence entre un champion et un simple sportif. C'est une grande famille ouvrière. Par conséquent, les ouvriers n'ont plus à hésiter à "rentrer chez eux"<sup>1479</sup>».

Sur le terrain footballistique, la FSGT, critique sévèrement les pratiques de la Fédération française de football association (FFFA) et les méthodes des gros clubs comme l'Olympique lillois :

« L'OL n'a plus rien d'une société sportive ! A l'OL, c'est le mercantilisme qui coule à pleins bords ! L'OL, pour corser son équipe, achète des joueurs étrangers, hongrois, autrichiens tchécoslovaques, etc... comme on achète pourceaux en foire. [...] Le capitalisme qui commercialise tout ce qu'il approche a tué le sport – qu'il s'agisse de cyclisme, de boxe, de football. [...] Le sport, tel qu'il est pratiqué à l'OL est une infamie<sup>1480</sup> ».

Les mêmes critiques valent pour le Racing Club de Lens. Le club de football lensois créé au début de l'année 1906, est dès l'origine « celui des "établis" du centre-ville, des "vieilles familles" de Lens, petits notables, commerçants et artisans, qui communient dans l'attachement au club de football qu'ils ont fondé<sup>1481</sup> ». A la fin des années vingt, il évolue, comme l'Olympique lillois et le Racing-Club de Roubaix vers « l'amateurisme marron » dénoncé par la FST. La création du premier championnat de France de football professionnel, en septembre 1932 oblige le Racing-Club de Lens à se transformer : l'Olympique lillois et l'Excelsior de Roubaix ayant intégré le championnat professionnel, le Racing-Club de Lens, qui connaît des difficultés financières, affronte désormais des équipes inférieures et souffre de la désaffection du public. C'est dans ce contexte que la société des Mines de Lens prend le contrôle du RCL en 1933. Louis Brossard, un ingénieur rattaché aux services centraux de la compagnie, devient président du club lensois, qui quitte le stade municipal pour emménager au stade Bollaert. Désormais adossé à une puissante compagnie minière qui dispose des ressources financières pour faire vivre un club de football professionnel, le Racing-Club de Lens intègre la deuxième division du championnat de France professionnel dès la saison 1934-1935.

Au printemps 1938, le RCL recrute Georges Beaucourt, le capitaine de l'Olympique lillois, pour une somme de 100 000 francs et contre la promesse d'un emploi de professeur d'éducation physique. Cinglant, l'hebdomadaire communiste note que :

« Les Mines de Lens achètent les sportifs ! [...] Beaucourt désirait se "caser" car la carrière de footballeur "pro" ne dure guère que quelques années. [...] Et déjà l'on annonce que le "Racing Club de Lens" ou plutôt les Mines de Lens auraient offert 200 000 francs pour les deux internationaux, Bourbotte et Méresse, du club fivois. Comme

---

<sup>1479</sup> *L'Enchaîné*, 2 avril 1938.

<sup>1480</sup> *L'Enchaîné*, 27 mars 1936.

<sup>1481</sup> Marion FONTAINE, *op. cit.*, p. 41.

quoi un club peut vite connaître les succès et la gloire s'il possède beaucoup d'argent pour "acheter" d'excellents joueurs. Mais que diable tout cela a à faire avec le sport digne de ce nom<sup>1482</sup>? ».

Dans la même veine, les communistes calaisiens, qui participent à la majorité de front populaire après les élections municipales de 1935, s'engagent dans le débat contre la professionnalisation du Racing-Club de Calais<sup>1483</sup>.

Le premier championnat de football FSGT du Pas-de-Calais, en 1934-1935, est très disputé. Onze équipes y participent : Bruay, Annœullin, Loison, Lens, Bauvin, Courrières, Sallaumines, le Cracovia d'Avion, Vendin, Wahagnies et l'Etoile ouvrière d'Hénin-Liétard. Fin avril, à une journée de la fin du championnat, cinq équipes peuvent encore prétendre au titre de champion du Pas-de-Calais : un seul point sépare en effet l'équipe de Loison des équipes de Bruay, Annœullin, Lens et Bauvin<sup>1484</sup>. C'est finalement l'équipe de Loison, « très brillante cette année » estime *l'Eclairer du Pas-de-Calais*, qui « remporte le titre de champion du Pas-de-Calais avec seulement 1 défaite sur 20 matches disputés<sup>1485</sup> ».

Dès le mois d'avril 1936, la FSGT réfléchit à l'organisation d'un championnat régional de football Nord et Pas-de-Calais<sup>1486</sup> dont le projet de règlement paraît dans *l'Enchaîné* le 10 juillet : il est question de créer une division d'honneur composée de cinq clubs du Nord et de cinq clubs du Pas-de-Calais, en-dessous de laquelle existeraient plusieurs divisions de promotion organisées par district, le premier club de chacune de ces divisions promotionnelles accédant à la division d'honneur la saison suivante tandis que les deux derniers clubs de division d'honneur seraient rétrogradés<sup>1487</sup>. En novembre 1938, la division d'honneur compte en fait treize clubs, onze du Pas-de-Calais (Sallaumines, Hénin, Mazingarbe, Houdain, Bruay, Labeuvrière, Fouquières, Montigny, Lens, Meurchin et Auchy-les-Mines) et deux du Nord (Bauvin et Annœullin). Les clubs de promotion A du district Nord sont au nombre de neuf, ceux du district Sud également, tandis que les clubs de promotion B sont au nombre de six. Une partie de ces clubs semble constituée des équipes secondes des plus gros clubs ouvriers, comme Sallaumines, Lens ou Hénin<sup>1488</sup>. La physionomie de ce championnat régional de football FSGT est extrêmement intéressante : on y retrouve exclusivement des clubs du bassin minier du Pas-de-Calais et de sa bordure, les deux clubs lillois de Bauvin et Annœullin étant situés à la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais à proximité de Carvin.

Il reste que le nombre de clubs de football inscrits au championnat régional FSGT est jugé bien insuffisant par la direction du comité régional FSGT ; Emile Leprêtre constate ainsi que

« cette année, il y aura [...] plus de matches que l'année dernière. Mais cela ne donne pas satisfaction [...] car c'est par dizaines que les adhésions devraient venir. [...] la faute n'en incombe pas toujours aux joueurs, car nombreux sont ceux qui désireraient rejoindre la fédération travailliste. Seulement, il y a certains dirigeants de clubs qui s'y opposent. Et ce qui est plus regrettable, c'est que parmi ces dirigeants, nous avons beaucoup de camarades du Front populaire. Il y a quelques années, ces camarades prenaient pour excuse – non valable – qu'à la FSGT, il n'y avait pas assez de matches. Si les clubs affiliés depuis dix ans à la fédération travailliste avaient

---

<sup>1482</sup> *L'Enchaîné*, 21 mai 1938.

<sup>1483</sup> *Ce soir*, 31 janvier 1938.

<sup>1484</sup> *La Tribune*, 20 avril 1935.

<sup>1485</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 4 mai 1935.

<sup>1486</sup> *L'Enchaîné*, 3 avril 1936.

<sup>1487</sup> *L'Enchaîné*, 10 juillet 1936.

<sup>1488</sup> *L'Enchaîné*, 5 novembre 1938.

tenu ce même langage, cette fédération n'aurait pu se créer ni se développer. [...] Alors quelles excuses vont-ils prendre cette année nos camarades dirigeants des clubs affiliés à une fédération bourgeoise ? [...] Ils nous répondront : pour cette année, c'est trop tard, nous avons repris nos licences à la FFFA<sup>1489</sup>».

En matière de cyclisme, de nombreuses courses FSGT qu'il est impossible de toutes citer sont organisées dans les municipalités ouvrières du Pas-de-Calais comme à Vendin-le-Vieil, en juillet 1936, pour la ducasse<sup>1490</sup>, ou à Sallaumines en juin 1938<sup>1491</sup>. Mais la plus importante course cycliste de l'époque, véritable vitrine du sport travailliste n'est autre que le « Paris-Roubaix » travailliste, couru de 1935 à 1939 et qui connaît une toute dernière édition en 1946. La course naît en 1935 de la volonté de Jean Lebas, le député-maire et conseiller général de Roubaix, de riposter à la décision du journal *l'Auto*, l'organisateur du Paris-Roubaix, de faire arriver la course non pas à Roubaix, avenue Delory, mais au vélodrome privé de Marcq-en-Barœul et de faire payer les entrées :

*L'Eclaireur du Pas-de-Calais* qui reproduit la lettre adressée par Jean Lebas au directeur de *l'Auto*<sup>1492</sup> explique :

« Le directeur de "l'Auto", organisateur de l'annuelle épreuve pascalle, s'est soudain avisé qu'une course qui arrivait sur un grand boulevard où toutes les conditions de régularité étaient assurées et où il n'était pas possible d'installer ni tourniquets ni guichets n'était plus ce qu'on appelle du beau sport dans le journal jaune. Aussi, la firme Desgranges and co décida que sa course se terminerait non plus à Roubaix, mais à l'hippodrome des Flandres, sur le territoire de Marcq-en-Barœul »,

Dans la foulée, Lebas envoie des huissiers pour mettre en demeure les organisateurs de ne plus utiliser le nom de Paris-Roubaix et décide avec le concours de la FSGT et du *Populaire* d'organiser un Paris-Roubaix alternatif<sup>1493</sup>.

Le parcours du Paris-Roubaix travailliste, dont les cent cinquante coureurs s'élancent de Saint-Denis le 14 avril 1935, passe par plusieurs localités du Pas-de-Calais – Arras, Souchez, Angres, Liévin, Lens, Sallaumines, Billy-Montigny, Hénin-Liétard, Courrières et Carvin – avant de traverser le département du Nord et d'arriver à Roubaix. Les villes traversées sont des bastions du socialisme ou du communisme municipal ; c'est le cœur du bassin minier lensois qui est traversé par le Paris-Roubaix FSGT, sous les applaudissements du public ouvrier et les drapeaux rouges<sup>1494</sup>.

A Arras, des incidents éclatent entre les jeunesses socialistes et les jeunesses patriotes venues perturber l'événement.

Raymond Boucherie, secrétaire de la commission cyclisme à la FSGT, directeur de la course et journaliste à *Sport* se fait lyrique :

---

<sup>1489</sup> *L'Enchaîné*, 10 septembre 1938.

<sup>1490</sup> *L'Enchaîné*, 15 juillet 1936.

<sup>1491</sup> *L'Enchaîné*, 4 juin 1938.

<sup>1492</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 20 mars 1935.

<sup>1493</sup> Pierre CARREY, *Paris-Roubaix : l'histoire oubliée des maillots rouges*, *Libération*, 8 avril 2016.

<sup>1494</sup> *Le Populaire*, 15 avril 1935.



« Souchez, Lens, Hénin-Liétard, Courrières sont traversés par des milliers de camarades. Ici, au passage, un calicot "Sport rouge" et encore un autre "Vive la FSGT" et les coureurs pédalent toujours sous les vivats enthousiastes des prolos<sup>1495</sup> ».

Cinq coureurs de l'Union sportive ouvrière de Lens se classent dans les dix premiers d'une course remportée par le lensois Alphonse Decru en huit heures et dix-neuf minutes. La bonne tenue des sportifs nordistes malgré les conditions climatiques difficiles s'explique, selon le quotidien communiste, par leur habitude des « difficiles pavés du Nord » et leur connaissance de la topographie de la région<sup>1496</sup>.

Alphonse Decru remporte également deux mois plus tard le grand prix cycliste de *l'Humanité* lors de la fête de *l'Humanité* à La Courneuve<sup>1497</sup>. Simple ouvrier et sportif amateur, Decru doit reprendre le train aussitôt après sa victoire pour pouvoir retourner à son travail le lendemain, mais il ne manque pas d'écrire à *l'Humanité* pour féliciter ses concurrents et les remercier « de leur camaraderie sportive, qui est la règle à notre FSGT et entre sportifs ouvriers<sup>1498</sup> ».

L'année suivante, sous une pluie violente, c'est à nouveau Decru qui remporte le Paris-Roubaix travailliste. Un coureur sallauminois se classe en cinquième position<sup>1499</sup>. A l'image de la municipalité communiste de Sallaumines qui avait versé une subvention de deux cents francs à la FSGT pour l'organisation du Paris-Roubaix travailliste<sup>1500</sup>, la course bénéficie de l'appui financier et logistique des municipalités socialistes et communistes du Pas-de-Calais et du Nord, et en premier lieu du soutien de la ville de Roubaix dont le maire, Jean Lebas, est désormais ministre du Travail du gouvernement de Léon Blum. La course est ainsi soutenue chaque année par la municipalité communiste de Liévin qui accorde par exemple une subvention de 100 francs à la FSGT en 1939 « pour lui permettre d'augmenter l'importance des prix à attribuer aux coureurs<sup>1501</sup> ».

---

<sup>1495</sup> Nicolas KSISS et Etienne HAREL, « 1935, le seul et véritable Paris-Roubaix est travailliste », dans *La FSGT du sport rouge au sport populaire*, Paris, éditions la ville brûle / Sport et plein air – FSGT, 2014.

<sup>1496</sup> *L'Humanité*, 15 avril 1935.

<sup>1497</sup> *L'Humanité*, 3 juin 1935.

<sup>1498</sup> *L'Humanité*, 10 juin 1935.

<sup>1499</sup> *Le Populaire*, 6 avril 1936.

<sup>1500</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> février 1936.

<sup>1501</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 17 mai 1939.



**DECRU** gagne le prix spécial de l'« Humanité », au sommet de la côte de Doullens

〔 *Alphonse Decru, vainqueur du premier Paris-Roubaix travailliste,  
L'Humanité, 15 avril 1935.* 〕

Engagée dans une démarche d'éducation populaire, la FSGT organise le passage du Brevet sportif populaire (BSP) mis en place par Léo Lagrange. En mai 1937, alors qu'une session d'examen du BSP, doit se dérouler à Lens à l'initiative de l'Union sportive ouvrière de Lens, la FSGT dénonce à la volonté des fédérations bourgeoises liées au patronat de la concurrencer<sup>1502</sup>. Léo Lagrange se rend à Lens le 30 mai 1937 pour inaugurer le nouveau centre d'entraînement au BSP. L'initiative s'accompagne d'une grande fête gymnique et de courses cyclistes sur la piste du vélodrome municipal<sup>1503</sup>. Jean Guimier, un professeur d'éducation physique et dirigeant de la FSGT aux côtés de Delaune invite les clubs sportifs ouvriers du Nord et du Pas-de-Calais à organiser les préparations au BSP<sup>1504</sup>.

Les municipalités ouvrières sont invitées à faire un effort afin de faciliter la préparation et le passage du BSP. La Fédération des municipalités ouvrières et paysannes incite ainsi la ville de Méricourt à « ne rien négliger » afin que le BSP soit acquis par les plus jeunes. Michel Richard

<sup>1502</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 13 mai 1937.

<sup>1503</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 29 mai 1937.

<sup>1504</sup> *L'Enchaîné*, 12 février 1938.

et les élus communistes de Méricourt évoquent cette demande en conseil municipal et répondent que leur commune a déjà fait l'effort financier nécessaire à travers son projet d'aménagement du terrain des sports<sup>1505</sup>, mais que néanmoins, il sera possible pour les jeunes Méricourtois souhaitant préparer le brevet sportif de s'inscrire en mairie pour s'y préparer une à deux fois par semaine.

Le démarrage des passations du BSP s'avère modeste selon l'hebdomadaire communiste, qui note que :

« le C.R. du Pas-de-Calais s'est classé au quatrième rang derrière la région parisienne, le Nord et l'Alsace. Le Nord a eu 1 948 brevetés masculins et féminins de tous les échelons. Le Pas-de-Calais se classe avec 918 brevetés. C'est maigre !<sup>1506</sup> ».

Outil d'éducation physique et d'émancipation des travailleurs, le sport populaire commence aussi à être abordé sous l'angle du tourisme et des loisirs, comme l'illustre un article d'Émile Leprêtre invitant les clubs sportifs ouvriers à constituer des groupes de randonnée cyclotouriste et de camping, deux activités qui plaisent à la jeunesse et qui sont peu coûteuses, dans une région où beaucoup de travailleurs sont équipés d'un vélo. Pour Leprêtre, il est nécessaire de s'organiser « pour réellement tirer un profit des récentes lois sociales [...] arrachées au capitalisme<sup>1507</sup> ».

Les sportifs travaillistes s'efforcent aussi de proposer des activités physiques aux enfants, à l'image de ce qui est mis en place par le « patronage des enfants de Calais », en partenariat avec le Sport travailliste calaisien à l'initiative de Julien Héduy<sup>1508</sup>, homme d'équipe à la SNCF et conseiller municipal délégué à Calais. Vigilant, le commissaire spécial de Calais explique que :

« La séance d'ouverture a eu lieu Jeudi 26 janvier courant ; elle groupait une vingtaine de garçonnets et fillettes ; elle débuta par des jeux, suivis d'une séance d'éducation physique ; puis ce fut une séance de chant au cours de laquelle on apprit aux enfants "Au-devant de la vie". A la fin de cette réunion, il fut distribué aux enfants des brochures intitulées "Mon camarade". En raison de la personnalité de son fondateur, des opinions connues de ses animateurs, de son siège où se trouvent la plupart des groupements communistes, des enseignements donnés par chants ou tracts, il n'est pas nécessaire de souligner le caractère extrémiste de ce nouveau groupement<sup>1509</sup> ».

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, le sport ouvrier dans le département du Pas-de-Calais a connu de profondes transformations. Le poids de la FSGT est beaucoup plus important en 1939, que ne l'était le poids de la FST vingt ans plus tôt, au lendemain de la Première Guerre mondiale.

---

<sup>1505</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 14 juin 1937.

<sup>1506</sup> *L'Enchaîné*, 14 mai 1938.

<sup>1507</sup> *Ibid.*

<sup>1508</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article4842>, notice HEDUY Julien, Alfred, Célestin par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modification le 23 janvier 2021.

<sup>1509</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, Rapport du commissaire spécial de Calais au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, 28 janvier 1939.

Pendant plus d'une décennie, de la scission de 1923 à la réunification de 1934, la FST, fédération de sport ouvrier de la galaxie communiste, est restée une organisation modeste, présente dans quelques municipalités communistes qui ont soutenu les rares clubs du département du Pas-de-Calais. Théoriquement appelée à être une organisation de masse ouverte aux sportifs ouvriers de toutes tendances, la FST, prise en main par les Jeunesses communistes, a toujours hésité entre une ligne de sport populaire et amateur alternatif au sport des fédérations officielles en voie de professionnalisation, et une ligne plus politique.

Si elle est concurrencée par l'USSGT socialiste dont l'implantation est réelle dans le Pas-de-Calais, la FST est surtout concurrencée par les grandes fédérations dans lesquelles évoluent la plupart des sportifs, y-compris des jeunes sportifs communistes dissociant la pratique sportive de leur engagement politique ou ne pouvant pratiquer leur activité que dans un club « bourgeois ».

Le sport ouvrier est révélateur d'un véritable paradoxe. De fait, comme l'a bien montré Marion Fontaine dans sa thèse consacrée au Racing Club de Lens et aux mineurs<sup>1510</sup>, le football, dont le développement est réel dans le département du Pas-de-Calais est à l'origine un sport bourgeois. Les mineurs, eux, se passionnent plutôt pour le javelot à plumes, la colombophilie et les combats de coqs. Marion Fontaine en conclut que

« La constitution de loisirs portant la marque d'une identité prolétarienne reste [...] difficile et marginale. Dans tous les cas, les objectifs des organisations de loisirs de gauche n'ont rien d'original : elles ont pour but d'encadrer et d'élever les masses et seule leur finalité militante diffère vraiment. Elles paraissent être davantage une nuance dans l'attitude globale des élites vis-à-vis des loisirs populaires, qu'une construction spécifique<sup>1511</sup> ».

Cette analyse résume bien l'ambiguïté du rôle de la FST puis de la FSGT comme organisations auxiliaires du mouvement communiste dans le domaine sportif : tout en promouvant un sport amateur et militant chargé de valeurs de solidarité et condamnant la compétition, le sport ouvrier adopte néanmoins des pratiques sportives en plein essor, mais qui ne sont pas spécifiquement ouvrières.

La réunification FST-USSGT de 1934 qui donne naissance à la FSGT et surtout la victoire du Front populaire donnent un coup d'accélérateur au sport travailliste dont les principales disciplines que sont le football et le cyclisme très populaire dans une région industrielle dans laquelle le vélo constitue un moyen de locomotion privilégié pour se rendre au travail, attirent de nombreux sportifs.

Si la politique n'est jamais loin du sport ouvrier, qui véhicule des valeurs qui le distinguent du sport professionnel, le choix du sport populaire éducatif et de masse qui est fait par la FSGT dans ses clubs du Pas-de-Calais, participe indiscutablement d'un dispositif politique local du mouvement communiste et d'une culture politique ouvrière originale. En dépit des apparences, cette culture politique ouvrière s'inscrit dans une culture régionale plus qu'elle ne forme une « contre-société » distincte.

---

<sup>1510</sup> Marion FONTAINE, *Les « Gueules Noires » et leur club : sport, sociabilités et politique à « Lens les Mines » (1934-1956)*, Thèse de doctorat sous la direction de Christophe PROCHASSON, Ecole des hautes études en sciences sociales, 2006.

<sup>1511</sup> Marion FONTAINE, « *Travail et loisirs* », in Becker / Candar (dir.), *Histoire des gauches en France*, vol. 2, op. cit., p. 703-722, p. 709.

## Colombophilie, fanfares, théâtre ouvrier et cinéma : loisirs et culture des communistes du Pas-de-Calais

Le sport ouvrier et les pratiques sportives des communistes du Pas-de-Calais interrogent la notion de « contre-société » formulée par Annie Kriegel<sup>1512</sup>. Micro-société à l'intérieur de la société française qui l'englobe, le Parti communiste et ses organisations de masse formeraient aussi une contre-société couvrant le champ syndical et associatif dans toutes ses dimensions culturelles, sportives ou caritatives préfigurant la société socialiste future que le Parti communiste ambitionne de construire. Si l'analyse d'Annie Kriegel conserve sa pertinence pour saisir le fonctionnement de la galaxie communiste à l'époque de la guerre froide, elle présente un certain nombre de limites que l'étude des pratiques et des politiques sportives ou culturelles des communistes du Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres permet de souligner.

De fait, les militants communistes ne vivent pas séparés de la micro-société dans laquelle ils évoluent, celle du monde des mineurs, des cheminots ou des dockers avec leur sociabilité propre.

Ainsi, la vie quotidienne des habitants du département du Pas-de-Calais et notamment ceux du bassin minier était rythmée par des fêtes et des loisirs, qu'évoque Maurice Thorez dans les premières pages de *Fils du peuple* :

« Dans notre misère quotidienne, il y avait des éclairs de joie : les jours de kermesse, la ducasse. Ah ! cette ducasse, nous l'attendions longtemps à l'avance, et dès que la première roulotte était signalée, nous ne tenions plus en place. A la sortie de l'école, nous nous précipitions pour voir monter les manèges et les baraques. Du doigt, les plus hardis touchaient aux naseaux les chevaux de bois et les tiraient par la queue, en véritable crin ! Avoir un sou pour faire un tour de manège ! Ecouter les musiques, les détonations de tir, les cliquetis de la roue de la loterie, les chants joyeux des buveurs dans les estaminets, la tintamarre des orphéons du village ! Nous vivions un jour ou deux en pleine fièvre. Puis la vie reprenait, grise comme auparavant... [...] Le 4 décembre, les mineurs célébraient leur fête traditionnelle, la Sainte-Barbe. [...] Les distractions étant rares, beaucoup de jeunes entraient dans la musique municipale. J'appris à jouer du cornet à piston. Avec une belle casquette, nous défilions par les rues au son de nos airs les plus entraînants, ou nous allions dans quelque ville des environs pour y donner nos concerts. Chaque année, nous faisons escorte au légendaire Gayant et à sa famille en promenade dans leur bonne ville de Douai. Ainsi, la musique municipale était l'occasion de joyeuses sorties, d'excursions au bord de la mer, qui ne coûtaient que la peine d'assister aux répétitions<sup>1513</sup> ».

Les souvenirs du jeune Maurice Thorez contribuent à humaniser le secrétaire général du PCF, fils et petit-fils de mineur, lui-même mineur, qui a connu l'ascension sociale en devenant permanent politique et député d'Ivry, mais qui n'a rien oublié de son enfance ouvrière.

Les mineurs communistes et unitaires de l'entre-deux-guerres sont des militants d'un parti et d'un syndicat de lutte des classes, mais ils sont aussi des habitants d'un quartier, d'une ville ou d'un village dans lequel ils s'insèrent et ne forment pas une contre-société séparée.

Dans leur étude éclairante sur la sociabilité minière à Sallaumines et Noyelles-sous-Lens, Claude Dubar, Gérard Gayot et Jacques Hédoux posent clairement le problème :

---

<sup>1512</sup> Annie KRIEGEL, *Les communistes français et leurs juifs*, L'Arche, n°167, 1971, p.47.

<sup>1513</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, p. 14-18.

« Deux thèses sur les communautés minières s'[...] affrontent : la première considère le mineur comme le type même de l'ouvrier prolétarien, selon la classification proposée par D. Lockwood ; la communauté minière y est définie, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme un groupe solidaire autour du métier et partageant une vision dichotomique opposant la société bourgeoise incarnée sur place par les patrons des compagnies ("eux") aux ouvriers mineurs groupés autour de leur syndicat ("nous"). Les études publiées par S. Mac Intyre sur les mineurs du Pays-de-Galles, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, confirment cette intégration sociale très forte, combinant la défense des intérêts avec la protection des mineurs, la représentation politique locale avec la sociabilité et l'esprit associatif, le "service" avec le "leadership social". Baptisées "petites Moscou", par l'auteur, en raison de leur appartenance communiste majoritaire jusqu'en 1939, ces communautés galloises, décrites selon le modèle gramscien de l'hégémonie, se caractérisent en effet par une étroite imbrication des pouvoirs du syndicat et du parti, et par le rejet unanime de l'extérieur de la part de toutes les catégories sociales, regroupées autour du noyau constitué par les mineurs. [...] La seconde thèse adopte un point de vue très différent : le mineur y est présenté comme un cas très représentatif de l'"ouvrier déférent", c'est-à-dire intégré passivement dans les cadres patronaux de sociabilité et dans les institutions de prise en charge et d'assujettissement à la mine qui réussissent à former, selon J. Scott et R.-P. Lynton, une "communauté déférente traditionnelle". [...] La communauté déférente se réfère également aux cités minières : celles-ci furent, en effet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des terrains d'expérimentation où les compagnies s'exercèrent à la prise en charge du mineur du berceau à la tombe, et à l'organisation minutieuse de l'espace, depuis le fond de la mine jusqu'à l'habitat et aux jardins<sup>1514</sup> ».

Malgré leur proximité, les villes voisines de Sallaumines et de Noyelles-sous-Lens, étudiées par les auteurs, présentaient autant de différences que de similarités, liées à l'histoire politique locale, à la diversité de leur tissu associatif, à l'organisation spatiale de la ville et de ses cités minières.

A l'échelle du département du Pas-de-Calais, il pourrait être tentant d'expliquer la naissance d'un communisme municipal par la diffusion du modèle de l'ouvrier prolétarien dans les « petites Moscou<sup>1515</sup> », tandis que le modèle de l'ouvrier déférent prédominerait dans les localités qui résistent au communisme. En réalité, les deux modèles peuvent coexister et les formes de sociabilité typiques de la communauté déférente traditionnelle marquée par le paternalisme minier se retrouvent dans les « petites Moscou » du bassin minier du Pas-de-Calais, qu'elles soient inchangées ou qu'elles soient réappropriées et investies par le mouvement communiste.

L'exemple de la pratique colombophile est éclairant. Les Compagnies minières ont fortement encouragé la pratique de la colombophilie, en incluant dans les plans de logements des pigeonniers que les mineurs avaient pris l'habitude de construire de leurs propres mains. A partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la colombophilie est très clairement promue par l'industrie minière parmi les sports et les loisirs des ouvriers. Cette activité, très populaire également en Belgique, offre aux mineurs adeptes de cette pratique, les coulonneux, un moyen de détente appréciable après avoir passé de nombreuses heures au fond.

Les pigeons sont utilisés au fond de la mine pour prévenir les mineurs du « coup de grisou », avant d'être remplacés par des canaris.

---

<sup>1514</sup> Claude DUBAR, Gérard GAYOT et Jacques HEDOUX. *Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens (1900-1980)*, in *Revue du Nord*, tome 64, n°253, Avril-juin 1982. Sociabilité et mémoire collective, pp. 368.

<sup>1515</sup> Stuart MAC INTYRE, *Little Moscovs. Communism and working-class militancy in inter-war Britain*, Londres, Croom Helm, 1980, 213 p.

Utilisés pour la première fois à des fins militaires durant la guerre de 1870, les pigeons de course sont massivement utilisés durant la Première Guerre mondiale<sup>1516</sup>. Durant l'occupation allemande du Nord et du Pas-de-Calais, le lâcher de pigeons est interdit sous peine de mort<sup>1517</sup>. Ainsi, à Bohain-en-Vermandois, dans l'Aisne, un certain Joseph Lefèvre, modeste artisan charron et fusillé par les Allemands le 26 novembre 1914 pour possession de pigeons-voyageurs ; à Denain, dans le Nord, Auguste Devis (56 ans) et Désiré Devretz (50 ans) sont fusillés le 20 mars 1918 pour les mêmes raisons.

Les Allemands ne sont pas les seuls à craindre l'espionnage par pigeon-voyageur. Dans la panique de l'invasion allemande, Jules Strimelle, un forgeron de Boussois, près de Maubeuge, est fusillé après un jugement sommaire par l'armée française pour espionnage à la suite de l'explosion d'un obus contre la façade de sa maison qui libère accidentellement deux pigeons confiés par un ami, qui n'étaient pourtant pas des pigeons-voyageurs. Des démarches sont entreprises après la guerre en vue de sa réhabilitation<sup>1518</sup>. Les pigeons-voyageurs servent à délivrer des messages lors de la bataille de Notre-Dame de Lorette.

Vingt mille pigeons-voyageurs meurent durant la Première Guerre mondiale. Pour leur rendre hommage, un monument aux pigeons-voyageurs et aux colombophiles morts pour la patrie est érigé à Lille en 1936 à l'entrée du parc zoologique à l'initiative de la Fédération nationale des sociétés colombophiles.

En 1930, la France compte un million de pigeons domestiques ; 90 % des quarante-cinq mille adeptes de la colombophilie se trouvent dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais<sup>1519</sup>. La colombophilie y est un véritable phénomène social, typique du pays minier, qui nécessite du temps, de la patience, mais procure aux coulonneux une forme de reconnaissance sociale. C'est que la colombophilie exige des qualités d'architecte pour construire son pigeonnier, mais aussi de menuisier pour le réparer et fabriquer casiers à pigeons et trappes, sans oublier des qualités d'éleveur, d'entraîneur, de comptable, de vétérinaire et de psychologue avec les animaux<sup>1520</sup>.

Regroupés en sociétés colombophiles, les coulonneux participent à des concours qui rythment la saison qui débute au printemps et s'achève à la fin de l'été. Les participants amènent leurs pigeons coursiers le vendredi au siège de leur société qui s'est inscrite à un concours. Les oiseaux, placés dans des paniers, sont numérotés et bagués, puis après les formalités d'enregistrement et la pose d'une seconde bague de contrôle, sont placés dans de plus larges paniers, plombés, expédiés en train vers le lieu de départ de la course, généralement situé en région parisienne, voire plus au sud pour les courses les plus longues. Les pigeons sont ensuite relâchés le dimanche matin tandis que les coulonneux attendent avec impatience le retour de leur champion au siège de la société.

Comme les courses hippiques, les compétitions colombophiles donnent lieu à des paris et permettent aux vainqueurs de gagner des prix. Les meilleurs coulonneux sont très respectés et les volatiles les plus intelligents et les plus rapides, dont leurs propriétaires prennent grand soin,

---

<sup>1516</sup> Florence CALVET, Jean-Paul DEMONCHAUX, Régis LAMAND et Gilles BORNERT, « *Une brève histoire de la colombophilie* », Revue historique des armées [En ligne], 248 | 2007, mis en ligne le 16 juillet 2008, consulté le 04 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rha/1403>

<sup>1517</sup> Actes de l'autorité allemande, *Bulletin de Lille*, n°115, 19 décembre 1915.

<sup>1518</sup> *Le Réveil du Nord*, 24 janvier 1923.

<sup>1519</sup> Jacqueline FRISCH-GAUTHIER, Pierre LOUCHET, *La colombophilie chez les mineurs du Nord*, C.N.R.S. Travaux du Centre d'Études Sociologiques, Paris, 1961, p. 47.

<sup>1520</sup> *Ibid.*, p. 52.

sont utilisés pour la reproduction. Ainsi l'élevage de pigeons peut apporter un complément de revenu appréciable aux familles des mineurs.

Les pigeons peuvent aussi être mangés, mais Jacqueline Frisch-Gauthier et Pierre Louchet montrent dans leur étude que cette pratique divise le milieu colombophile. Les coulonneux mus d'abord par l'attachement au pigeon plus que par le désir de gagner de l'argent s'abstiennent en général de manger leurs oiseaux et préfèrent donner de jeunes pigeons aux colombophiles débutants, facilitant leur intégration dans la société colombophile<sup>1521</sup>. Si l'enquête sociologique des deux chercheurs est parue en 1961, on peut selon toute vraisemblance étendre ses conclusions à la pratique de la colombophilie durant l'entre-deux-guerres.

Chargée de valeurs positives, la colombophilie constitue un loisir apprécié dans le monde de la mine, qui fait partie du quotidien des mineurs, et qui est pratiquée par des ouvriers de tous bords politiques.

L'attitude des communistes envers la colombophilie est cependant ambivalente comme le démontre le refus de la municipalité communiste de Sallaumines alors dirigée par Constant Delplanque de donner suite à la demande de subvention de la société colombophile « "l'Intrépide", qui sollicite une subvention de la commune, ne pouvant obtenir d'avance sur ses dommages de guerre ». Si la réponse est négative, c'est que les élus sallauminois considèrent que « non seulement ce serait créer un mauvais précédent vis-à-vis des autres sociétés, mais qu'à un autre point de vue ce serait contraire au principe du parti socialiste<sup>1522</sup> ». Si ce refus de subventionner cette société colombophile locale peut s'expliquer par le contexte de la demande et par la volonté de ne pas favoriser une société colombophile plutôt qu'une autre, l'épisode illustre sans doute l'absence de proximité de la municipalité sallauminoise avec l'association colombophile.

Quelques semaines après les élections législatives de 1924, l'hebdomadaire socialiste *l'Eclairer du Pas-de-Calais* rapporte ainsi une anecdote savoureuse, présentée comme une histoire vraie, ridiculisant Arthur Dubus, l'ex-secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais candidat malheureux aux législatives du mois de mai, qui s'apprêtait à envoyer un pigeon-voyageur annoncer son élection à ses proches comme il l'avait fait à l'occasion de son élection comme délégué-mineur l'année précédente. Dubus, surnommé par les socialistes « le grand cravaté » était si confiant qu'il aurait préparé un billet sur lequel ne restait plus qu'à inscrire le nombre de voix obtenues :

« Voilà donc notre grand Dubus, bien embarrassé, sachant que tout était préparé pour une réception triomphale. [...] Il renvoya tout simplement son pigeon-voyageur sans billet, de sorte, qu'à son domicile, on resta tout perplexe, mais non découragé, car, pendant toute la longue journée d'attente du lundi, on disait couramment, que Dubus avait laissé sauver son pigeon par l'impression qu'il avait ressentie, en s'entendant proclamer député. Pauvre pigeon, pauvre Dubus, comme vous êtes devenus populaires chez les coulonneux !!!... Chaque fois que dans un concours il y a des retardataires, on dit maintenant : "Y sont partis quer l'mandat d'député d'éch grand cravaté !"<sup>1523</sup> <sup>1524</sup> ».

---

<sup>1521</sup> *Ibid.*, p. 145.

<sup>1522</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 3 juin mars 1921.

<sup>1523</sup> « Ils sont partis chercher le mandat de député du grand cravaté ! ».

<sup>1524</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 27 juillet 1924.



L'anecdote rapportée par Pierre Richir ridiculise Arthur Dubus, mais elle illustre en même temps l'importance de la colombophilie, utilisée ici pour transmettre les résultats électoraux lors des soirées de dépouillement. On pourrait ajouter que le passage du français au picard dans les colonnes du journal socialiste lorsqu'il s'agit de citer les moqueries attribuées aux colombophiles vise à souligner le caractère populaire de la pratique colombophile. L'ambition de Dubus n'est pas seulement moquée par ses adversaires socialistes, elle l'est par les ouvriers dont la simplicité est renforcée par l'utilisation d'une phrase en patois.

La presse régionale communiste publie ponctuellement des informations sur les activités des sociétés colombophiles. On apprend ainsi qu'un trieur colombophile du nom de Jules Lobry sera présent au siège de la société « l'Avant-garde » de Billy-Montigny le dimanche 12 décembre 1926 pour classer et trier les pigeons des amateurs<sup>1525</sup> ; qu'à Béthune, la mise d'entrée des nouveaux membres de la société « la Colombe » passera de 10 francs à 5 francs<sup>1526</sup> ; ou encore qu'un certain Arthur Croix, cafetier à Avion, organise un concours de Noël avec mise en paniers le 24 décembre pour les amateurs colombophiles d'Avion, Méricourt, Vimy, Éleu et Liévin<sup>1527</sup>.

Tous ces articles figurent dans les pages intérieures du journal communiste, avec les annonces locales de réunions syndicales et politiques et les brèves d'actualité locale et municipale. À la fin de l'année 1926, *l'Enchaîné* est devenu quotidien. Pour que le journal communiste soit lu par les habitants de la région, il est indispensable de fournir aux lecteurs une information locale qui ne se limite pas aux polémiques politiques opposant les militants communistes aux maires socialistes de leurs villes et les syndicalistes unitaires aux confédérés.

À partir de l'année 1938, *l'Enchaîné* se dote d'une rubrique colombophile hebdomadaire, « le coin du colombophile », placée en dernière page du journal, avec la rubrique sportive, celle de la mode féminine et les conseils de jardinage. L'apparition de ces rubriques pratiques dans l'hebdomadaire communiste, dont la pagination et la diffusion ont augmenté à la faveur du Front populaire, témoigne d'une volonté du journal communiste de ne plus être perçu uniquement comme un journal militant et de polémique, mais aussi comme un grand journal d'informations capable de séduire un nouveau lectorat. Ce phénomène n'est pas propre à *l'Enchaîné*, mais concerne de nombreux autres journaux de la presse ouvrière, comme *la Vie ouvrière*, l'hebdomadaire de la CGTU, puis de la tendance ex-unitaire de la CGT réunifiée, qui passe de 4 pages en 1934 à 12 pages en 1935, puis 16 pages en 1936 pour devenir un véritable magazine syndical avec l'apparition de rubriques juridiques, pratiques, d'une pleine page sportive ou encore d'une rubrique médicale régulière.

De mars à septembre 1938, les coulonneux peuvent bénéficier des conseils pratiques de l'hebdomadaire communiste, sur la manière de préparer son colombier<sup>1528</sup>, de soigner les pigeons malades<sup>1529</sup> ou blessés<sup>1530</sup>, de nourrir ses oiseaux<sup>1531</sup>.

Dans le numéro du 30 avril de l'hebdomadaire communiste, la société colombophile « L'hirondelle » de Montigny-en-Gohelle, dont le siège se trouve dans un débit de tabac de la

---

<sup>1525</sup> *L'Enchaîné*, 12 décembre 1926.

<sup>1526</sup> *L'Enchaîné*, 15 décembre 1926.

<sup>1527</sup> *L'Enchaîné*, 14 décembre 1926.

<sup>1528</sup> *L'Enchaîné*, 12 et 19 mars 1938.

<sup>1529</sup> *L'Enchaîné*, 26 mars et 2 avril 1938.

<sup>1530</sup> *L'Enchaîné*, 9 et 16 avril 1938.

<sup>1531</sup> *L'Enchaîné*, 23 avril 1938.

cit  du Dahomey donne rendez-vous aux amateurs pour le concours du 1<sup>er</sup> mai organis    Chantilly, dot  de trois cents francs de prix<sup>1532</sup>. En mai et juin, *l'Encha n * multiplie les conseils aux colombophiles pour bien pr parer les pigeons en vue des concours<sup>1533</sup>.

Le Parti communiste se montre attentif aux pr occupations des colombophiles et le fait savoir en publiant le texte de l'interpellation de Gilbert Declercq, le d put -maire communiste d'Halluin, dans le Nord, au ministre de la D fense nationale et de la Guerre afin de solliciter la r duction des tarifs de la SNCF pour le transport des casiers de pigeons en vue des concours<sup>1534</sup>. Si le Ministre de la Guerre est ainsi sollicit , c'est que l' levage de pigeons-voyageurs est soumise   une demande pr alable d'autorisation pr fectorale, les pigeons-voyageurs ayant vocation   servir   transmettre des messages en temps de guerre. *L'Encha n * publie d'ailleurs quelques mois plus tard un mod le de courrier de demande d'autorisation pr fectorale pour ouvrir un colombier<sup>1535</sup>. Si la r ponse du ministre, qui explique qu'« il ne para t pas possible, pour des raisons d'ordre budg taire, d'envisager les mesures financi res qui permettraient d'obtenir, de la SNCF, la r duction demand e », est d cevante et si la promesse qu'il fait d'augmenter les prix qui doteront les concours minist riels n'apporte gu re de solution, la publication du courrier de Declercq et de la r ponse du ministre dans la presse communiste t moigne de l'utilit  des  lus communistes, qui se posent en d fenseurs des classes populaires et du tissu associatif local en soutenant les colombophiles.

L'hebdomadaire communiste publie d'ailleurs la semaine suivante avec une  vidente satisfaction le courrier d'un colombophile, pr sent  comme non-communiste au journal afin de remercier Declercq pour son intervention<sup>1536</sup>.

Plusieurs concours ont lieu durant l' t  1938, organis s par la soci t  « Le pigeon noir » de Loos-en-Gohelle, le « Rapide » de Montigny-en-Gohelle ou encore « l'Entente » de Drocourt au d part de Chantilly les 14 juillet, 17 juillet et 2 ao t, ainsi qu'au d part d'Angerville et de Br tigny pour les concours au-del  de Paris auxquels participe  galement la soci t  drocourtoise. Le club colombophile montignynois offre « un beau r gulateur » au vainqueur et invite les soci t s colombophiles des villes voisines (Drocourt, Billy-Montigny, Courri res, Fouqui res-l s-Lens, Harnes et H nin-Li tard)<sup>1537</sup>.

La g ographie de la colombophilie associative dans *l'Encha n * rejoint celle de l'implantation communiste : Drocourt est une municipalit  communiste, Montigny-en-Gohelle l'a  t  et reste une zone de force du PCF et du syndicalisme unitaire. Jusqu'  la cl ture de la saison<sup>1538</sup>, la presse communiste relaie les annonces des soci t s colombophiles comme elle le fait pour les annonces des clubs sportifs de la FSGT, des syndicats, de l'ARAC ou de la Libre pens e.

Au carrefour du loisir et de la comp tition sportive, la colombophilie est donc indissociable de la sociabilit  des mineurs et   ce titre, est valoris e dans la presse communiste   la fin des ann es trente,   un moment o  le Parti communiste, qui a tendu la main aux catholiques, s'efforce d'appara tre comme le grand parti du peuple de France. En s'int ressant   la colombophilie, en donnant des conseils pratiques, la presse communiste r gionale renforce sa proximit  avec les

---

<sup>1532</sup> *L'Encha n *, 30 avril 1938.

<sup>1533</sup> *L'Encha n *, 14 mai, 21 mai et 4 juin 1938.

<sup>1534</sup> *L'Encha n *, 11 juin 1938.

<sup>1535</sup> *L'Encha n *, 10 septembre 1938.

<sup>1536</sup> *L'Encha n *, 18 juin 1938.

<sup>1537</sup> *L'Encha n *, 9 juillet 1938.

<sup>1538</sup> *L'Encha n *, 3 septembre 1938.

lecteurs ; en relayant les activités de sociétés locales implantées dans des municipalités communistes ou qui comptent des militants ou des sympathisants communistes dans leurs rangs, la presse communiste met en lumière l'intérêt des communistes pour le tissu associatif local que les élus locaux – à l'exemple de Gilbert Declercq à Halluin – défendent jusque dans l'enceinte du parlement.

Avec la colombophilie comme avec le football, on observe une réappropriation d'un loisir qui participait à l'origine d'un processus d'encadrement social des ouvriers par le patronat minier, mais qui se popularise, se charge de valeurs positives et se dépolitise en même temps qu'il devient le symbole d'une identité régionale ouvrière et populaire.

Plus encore que la colombophilie, la question des pratiques culturelles des militants du mouvement ouvrier mérite d'être interrogée comme élément constitutif d'une identité ouvrière et régionale dont les communistes vont s'emparer pour la valoriser.

Les pratiques culturelles des habitants du Pas-de-Calais dans l'Entre-deux-guerres sont diverses, mais le dépouillement de la presse politique régionale est riche d'annonces de bals, de concerts, de soirées théâtrales ou de cinéma. Parmi toutes ces activités culturelles et militantes, la pratique musicale occupe incontestablement une place à part.

On doit d'abord rappeler que la pratique musicale est particulièrement encouragée par les compagnies minières dès le XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1860, la majorité des compagnies possède plusieurs sociétés musicales. Ces sociétés se répartissent principalement en trois groupes : l'harmonie, la batterie-fanfare et la fanfare. Les compagnies paient tous les frais, ainsi que les uniformes et les instruments. Ces sociétés musicales sont de toutes les fêtes et manifestations. Ainsi, le 4 décembre de chaque année, lors de la fête de la Sainte-Barbe, patronne des mineurs, qu'évoque Maurice Thorez dans ses souvenirs, les harmonies jouent de la musique et les compagnies organisent un banquet. La Sainte-Barbe était précédée, durant la dernière quinzaine de novembre d'une « quinzaine de longues coupes » pendant laquelle les mineurs effectuaient des heures supplémentaires afin de doubler leur salaire. La fête de la corporation minière est ainsi l'occasion d'accroître la productivité. C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre le soutien des compagnies minières à la pratique musicale, qui, au même titre que la pratique sportive, vise à discipliner les mineurs.

Si les motivations des musiciens peuvent être plurielles – à l'image de celle du jeune Maurice Thorez évoquant le coût modique d'un loisir qui était l'occasion pour les jeunes du village de Noyelles-Godault de faire des sorties - la pratique musicale s'inscrit pleinement dans la sociabilité de la « communauté déférente traditionnelle ». Comme le soulignent Robert Beck et Anna Madœuf,

« la création d'associations musicales et sportives dans le cadre des patronages au XIX<sup>e</sup> siècle poursuit comme but principal la domestication et la moralisation d'une classe ouvrière jugée dangereuse<sup>1539</sup> ».

Par effet de mimétisme, les organisations ouvrières se dotent de leurs propres fanfares qui permettent aux travailleurs de pratiquer un loisir exigeant demandant efforts et discipline ; les fanfares ouvrières qui apparaissent dans le Pas-de-Calais participent aux commémorations, aux

---

<sup>1539</sup> Robert BECK et Anna MADŒUF, *Divertissements et loisirs dans les sociétés urbaines à l'époque moderne et contemporaine*, Presses universitaires François Rabelais, Tours, 2005, p. 15.

manifestations de rue comme aux cérémonies de funérailles civiles. On peut ainsi évoquer l'exemple de Harnes, bastion broutchoutiste avant 1914 et fief de la CGTU avant d'être conquise par le communiste Adolphe Mangematin aux municipales de 1929. Une première chorale locale y est créée en 1861 par un certain Pierre-François Dewatine, à l'issue de ses quatorze années de service dans la musique militaire du 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Transformée en « Société musicale de la commune d'Harnes en 1863 », reconnue l'année suivante par arrêté préfectoral, la société musicale compte une cinquantaine de membres en 1869 et possède un siège social, construit par un brasseur local et mécène. Après la guerre de 1870, la société musicale connaît un nouvel essor ; dotée d'un uniforme, elle participe à son premier concours en 1879. En 1891, la Société musicale de la commune d'Harnes adopte la nouvelle dénomination de « la Jeune France ».

Dotée d'une subvention annuelle de mille francs, la Jeune France est érigée en fanfare municipale en 1900. En 1903, une nouvelle société musicale, baptisée « la Fanfare ouvrière » est créée dans la ville. La création de cette seconde fanfare, qui se dote d'uniformes de sapeurs-pompiers, est accueillie avec hostilité par la municipalité conservatrice d'Anatole Bailliez qui y voit une volonté des socialistes locaux de créer leur propre société musicale. Il faut attendre 1912 et la victoire d'une liste socialiste aux municipales pour que la Fanfare ouvrière soit elle aussi érigée en fanfare municipale. La situation se renverse alors et c'est la Jeune France qui entre en conflit avec la municipalité socialiste, refusant notamment de jouer lors d'une réception du député lensois Emile Basly.



*L'Harmonie ouvrière de Harnes en 1925.*

<http://www.harmonie-harnes.fr>

Affaiblies par la Première Guerre mondiale, les deux fanfares harnésiennes se reconstituent séparément après-guerre ; désormais dotées du même uniforme de sous-officier de marine, elles fusionnent le 19 juillet 1925 pour fonder « L'Harmonie ouvrière de Harnes »<sup>1540</sup>.

Soutenue par la municipalité socialiste de Charles Choquet, l'Harmonie ouvrière de Harnes participe à de nombreux concours musicaux et remporte plusieurs prix. Au milieu des années 1920, l'Harmonie ouvrière harnésienne fait partie de ces dizaines de sociétés orphéoniques présentes dans le département du Pas-de-Calais. On la retrouve par exemple invitée, dès 1924, à Carvin, pour le centenaire de l'harmonie carvinoise avec plus de quatre-vingt-dix sociétés dont les dénominations témoignent de la diversité du mouvement musical dans le Nord et le Pas-de-Calais : aux côtés des harmonies municipales de Dourges, Fouquières-lès-Lens, Libercourt, Hénin-Liétard, Noyelles-Godault, Courrières ou Méricourt, on retrouve ainsi des harmonies de sapeurs-pompiers comme celles de Carvin, Courrières et Noyelles-Godault, des harmonies des mines comme celles des fosses 5 et 11 de Grenay, des mines d'Ostricourt ou encore la grande harmonie des mines de Courrières et des fanfares ouvrières comme l'harmonie ouvrière de Harnes, celle de Verquin, les trompettes de l'union des travailleurs de Sainghin, de Lesquin, la fanfare ouvrière de Provin ou encore la chorale des mineurs d'Hersin-Coupigny<sup>1541</sup>. Il est remarquable de noter que les communistes de Harnes s'abstiennent de critiquer l'Harmonie ouvrière. Au contraire, ils rendent compte dans des termes dithyrambiques du succès du concert du 12 décembre 1926 :

« Ce concert a parfaitement réussi. Avant quatre heures, la foule s'entasse dans la vaste salle des fêtes communale qui tout à l'heure sera comble. C'est que la société musicale de notre localité jouit de l'entière sympathie de la population. De beaux morceaux de musique furent interprétés par l'Harmonie ou d'excellents musiciens. [...] Les musiciens peuvent être fiers de leur concert, il constitue pour eux un encouragement au développement de cet art qu'est la musique<sup>1542</sup>».

Si l'Harmonie ouvrière de Harnes est désormais une société musicale reconnue, c'est néanmoins au prix d'une certaine dépolitisation que regrette Adolphe Mangematin dans *L'Enchaîné*, à propos des cérémonies du 1<sup>er</sup> mai 1927 :

« Le 1<sup>er</sup> mai, qui doit être l'anniversaire des luttes anciennes des prolétaires, est devenu à Harnes le 14 juillet des socialistes-coopérateurs. [...] la fête de tous les travailleurs est devenue la "Sainte-Cécile" ou la "Sainte-Barbe" des coopérateurs, avec une musique polonaise en plus<sup>1543</sup>».

En comparant le 1<sup>er</sup> mai à la Sainte-Cécile, fête des musiciens et à la Sainte-Barbe, qui est la grande fête de la corporation minière valorisée par les compagnies des mines, Mangematin dénonce le caractère purement folklorique du premier mai harnésien, organisé sous l'égide « des sections du Vieux syndicat et du Parti socialiste [...] à la remorque de la Clairvoyante », la coopérative présidée par le maire Choquet. Mangematin n'attaque cependant pas directement l'Harmonie ouvrière de Harnes, adressant plutôt ses reproches au maire socialiste. On peut

---

<sup>1540</sup> Pierre-Yves MALBEZIN, *Historique de l'Harmonie de Harnes*, avril 2004, en ligne :

<http://perso.numericable.fr/~harmonieh/histosommr.htm>.

<sup>1541</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 16 juillet 1924.

<sup>1542</sup> *L'Enchaîné*, 14 décembre 1926.

<sup>1543</sup> *L'Enchaîné*, 7 mai 1927.

expliquer cette attitude par la volonté de ne pas s'aliéner les musiciens et leurs familles et de ne pas importer les conflits opposants socialistes et communistes dans l'harmonie municipale. A l'inverse, les communistes égratignent la société de trompettes « Les Clairvoyants » pour son nom jugé étrange

« parce que, entre nous, un borgne ou un aveugle peut jouer de la trompette. Ce qu'il faut d'abord, c'est du souffle et encore de l'ouïe pour le rythme... Un grand nombre de sympathisants à cette société aurait préféré qu'on les appelle les "Clairsonnants"<sup>1544</sup> ».

La blague du correspondant communiste harnésien de *l'Enchaîné* fait sans aucun doute écho à une forme de proximité de la société de trompette avec la coopérative la Clairvoyante, critiquée quelques mois plus tôt pour sa dépolitisation et ses liens étroits avec la municipalité socialiste et le syndicat confédéré.

La dépolitisation de l'harmonie ouvrière est confirmée par le témoignage de Charles Delvallez, entré à l'Harmonie dans les années trente et confiant à son petit-fils Pierre-Yves Malbezin, l'historien de l'harmonie harnésienne, qu'« il ne saurait être question à l'Harmonie de sujets traitant de politique ou de religion ! ». Pour Pierre-Yves Malbezin, ces propos qui tranchent avec l'antagonisme des années d'avant-guerre sont révélateurs d'« une union sacrée, autour de la Musique, qui a longtemps marqué de son empreinte le fonctionnement de l'Harmonie Ouvrière de Harnes<sup>1545</sup> ».

L'exemple harnésien peut être rapproché du cas avionnais : créée en 1862, l'Harmonie d'Avion devient Harmonie municipale en 1892. La société remporte de nombreux prix dans les concours musicaux auxquels elle participe. En 1904, c'est cependant la rupture entre l'Harmonie d'Avion et la municipalité socialiste dirigée par Octave Delcourt. Refusant de jouer *l'Internationale* pour le 14 juillet, l'harmonie se scinde en deux : sa commission administrative et la majorité des musiciens rebaptisent leur société « Harmonie libre », obligeant les membres proches de la municipalité socialiste - qui leur demande de rembourser les subventions et de rendre les costumes et les instruments - à recréer une nouvelle harmonie municipale, qui adopte le nom d'« Harmonie municipale socialiste » en 1910. Le maire d'Avion en est le président d'honneur. Comme à Harnes, une réunification des deux harmonies est envisagée au lendemain de la Première Guerre mondiale, mais ici, elle n'aboutit pas<sup>1546</sup>.

Après son départ du Parti communiste fin 1924 pour rejoindre l'Union socialiste-communiste de Frossard, Duviouxbourg, le maire d'Avion, est sévèrement critiqué par les communistes qui ne manquent pas une occasion de l'égratigner, mais on voit l'harmonie municipale avionnaise jouer l'Internationale – après accord du député socialiste Henri Cadot et du maire de Barlin Alfred Monsauret – lors de l'inauguration d'une rue dédiée à Arthur Denaux, un militant socialiste de Barlin<sup>1547</sup>. Le fait qu'il ait fallu que « quelques délégués-mineurs » demandent la permission au maire et au député socialiste pour que l'harmonie joue l'Internationale lors d'une inauguration qui se voulait œcuménique et à laquelle participaient les communistes, représentés

---

<sup>1544</sup> *L'Enchaîné*, 8 octobre 1927.

<sup>1545</sup> Pierre-Yves MALBEZIN, *op. cit.*

<sup>1546</sup> Cédric CONTANT et Jean-Pierre LEPAGNOT, *Historique de l'Harmonie d'Avion*, 2012, en ligne : <http://www.harmonie-avion.fr/4-histoire>

<sup>1547</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5532, rapport du commissaire de police de Barlin au Préfet du Pas-de-Calais, 29 octobre 1928.

par Georges Vasseur, souligne à l'évidence le caractère subversif de l'Internationale qui est plus systématiquement associée au répertoire des manifestations communistes qu'à celui des défilés socialistes quand bien même les deux partis ouvriers partagent cette référence commune. L'harmonie ouvrière socialiste d'Avion est en tout état de cause une société musicale qui ne fait pas mystère de son orientation politique et qui est loyale à la municipalité avionnaise. L'ancien maire d'Avion Léandre Letoquart se souvient :

« Deux harmonies rassemblent plus de 100 membres : l'Harmonie municipale et l'Harmonie libre. Faut-il ajouter que ces deux harmonies se situent aux antipodes ? L'une est toute entière à la dévotion de la municipalité ouvrière ; elle est présidée par Duvieuxbourg fils et dirigée par Monsieur J.B. Bourgeois. L'autre est plus proche de la compagnie minière ; son président est Monsieur R. Ropital, le directeur Monsieur Lahaye. Aussi, quand l'une joue "l'Internationale", l'autre joue une marche quelconque. Alors se produit une cacophonie qui n'a rien de musical<sup>1548</sup> ».

On pourrait aussi évoquer le cas de Sallaumines où la prestation de l'harmonie municipale lors du 1<sup>er</sup> mai fait débat lors du conseil municipal, le conseiller Daniélou reprochant à la société d'avoir joué une marche militaire, de n'avoir pas donné « haute satisfaction » et suggérant qu'à l'avenir, on exécute « tout au moins l'Internationale ainsi que le Drapeau rouge<sup>1549</sup> ».

De fait, dans les années de l'entre-deux-guerres, les fanfares, qu'elles soient liées aux compagnies minières, aux municipalités ou aux organisations ouvrières, participent à un dispositif d'encadrement et d'hégémonie culturelle et le choix de soutenir financièrement une société musicale est souvent empreint de considérations politiques.

Les socialistes critiquent ainsi dans leur hebdomadaire départemental le soutien financier jugé dispendieux de la majorité du conseil municipal d'Haillicourt à la nouvelle société musicale formée pour égayer le village. Une subvention de trois mille francs en complément des huit cents francs déjà accordés est donc votée pour l'équipement de la nouvelle société et l'achat de ses uniformes. Dans le même temps, les élus communistes du conseil municipal dénoncent le coût élevé des salaires des gardes champêtres, s'attirant le commentaire sarcastique de leurs adversaires socialistes : « Accorder près de quatre mille francs à une société et rogner sur le salaire des employés de la commune. Camarades d'Haillicourt, jugez <sup>1550</sup>! ». En mettant en regard le soutien des communistes à la fanfare ouvrière d'Haillicourt et leur réticence vis-à-vis des gardes-champêtres, les socialistes visent ici un double objectif : il s'agit à la fois de dénoncer une forme de clientélisme dont bénéficierait la fanfare ouvrière tout en se posant en défenseurs des employés municipaux.

Des polémiques politiques de ce type autour du rôle et du subventionnement des sociétés musicales sont régulières, comme elles le sont aussi en matière de politique de soutien aux clubs sportifs.

On peut par exemple citer un article de *l'Enchaîné* fustigeant la volonté du maire socialiste-communiste d'Avion, Pierre Duvieuxbourg, que les communistes considèrent comme un

---

<sup>1548</sup> Léandre LETOQUART, *Léandre Léoquart raconte. Plus d'un siècle d'histoire locale 1870-1985*, op. cit., p. 106.

<sup>1549</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 21 mai 1923.

<sup>1550</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 29 janvier 1922.

renégat, de pavoiser à l'occasion de la venue dans la ville du Ministre du Travail accompagné du Préfet et du directeur des Mines de Bruay, « alors que le jour du 1<sup>er</sup> mai, ce même membre de l'union socialiste-communiste refusait la musique municipale pour la manifestation que les travailleurs avaient organisée<sup>1551</sup> ». On remarque ici que ce n'est nullement l'harmonie ouvrière socialiste qui est critiquée pour son absence au défilé du 1<sup>er</sup> mai auquel il est permis de supposer qu'elle se serait prêtée, mais les consignes du maire Duvieuxbourg.

A Courrières, un article dénonce l'hypocrisie de l'harmonie municipale locale, soutien de la municipalité réactionnaire qui avait tardivement pris ses distances et feint la neutralité après l'élection du socialiste Uriane Sorriaux aux élections municipales de 1912. Lors du banquet de la Sainte-Cécile de 1926, l'un des chanteurs se lance dans un chant patriotique accueilli au cri de « A bas la guerre ! » par un auditeur soutenu par cinq ou six camarades. Ironique, le correspondant de *l'Enchaîné* écrit que « nous fûmes nous-mêmes surpris de cet événement, car de longue date, nous ne nous rappelons pas avoir entendu ce cri sortir des poitrines socialistes » et le journal communiste d'inviter les « séditieux du 5 décembre » à être logiques avec eux-mêmes et à faire retentir leur opposition à la guerre auprès d'Evrard et de Basly<sup>1552</sup>. Dans la même veine, le secrétaire de la cellule communiste de Carvin, Albert Havez, fustige « le groupe de musiciens de l'Harmonie municipale, prêt à jouer "la Marseillaise". Puis les trompettes [...] largement rétribuées » qui défilent avec la municipalité socialiste le 1<sup>er</sup> mai 1928, tandis que les communistes, séparés du reste du cortège, entonnaient l'Internationale<sup>1553</sup>. Pour les communistes, le 1<sup>er</sup> mai doit rester une journée de lutte revendicative et ne pas être dévoyé et transformé en commémoration patriotique ou folklorique. Une harmonie municipale et une fanfare qui se prêtent à cette dépolitisation en échange des subventions municipales se comportent donc en auxiliaires de la SFIO ou de la « réaction ».

En 1930, les communistes de Wingles critiquent « l'ignoble racolage fait dans les corons par le garde Mayer [...] de la très chrétienne compagnie minière » pour le placement de cartes à six francs pour le concert organisé le 26 janvier au profit de l'Harmonie des Mines de Lens :

« Ce chien de garde a su [...] opérer habilement auprès des ménagères (à la façon des sœurs et des curés) pour opérer par le prestige de l'uniforme la prise d'une, voire même de plusieurs cartes dans certains logis où les enfants sont à pieds nus<sup>1554</sup>! ».

On mesure ici que la participation des ouvriers à une fête musicale pouvait relever d'une forme de contrainte sociale imposée par la compagnie minière locale, représentée par le garde dont la tournée de placement de tickets d'entrée constitue une façon commode d'identifier les ouvriers les moins dociles.

Il faut aussi évoquer le cas de l'Harmonie ouvrière municipale de Lens, à direction socialiste, dont les communistes critiquent la fusion avec « l'Harmonie de l'industrie et du commerce, dirigée par de fieffés réactionnaires », fusion analysée comme le prélude à une alliance électorale entre les socialistes et la droite aux municipales ; au printemps 1933, le journal communiste laisse entendre que l'éviction du chef de la musique municipale s'expliquerait par

---

<sup>1551</sup> *L'Enchaîné*, 4 juin 1927.

<sup>1552</sup> *L'Enchaîné*, 15 décembre 1926.

<sup>1553</sup> *L'Enchaîné*, 5 mai 1928.

<sup>1554</sup> *L'Enchaîné*, 7 février 1930.



les liens de parenté entre son remplaçant et son cousin, l'adjoint au maire socialiste Hanotel<sup>1555</sup>. La participation de l'Harmonie ouvrière municipale à une fête organisée par la Ligue des familles nombreuses illustrerait, pour les communistes, cette alliance en cours avec la réaction dans laquelle se fourvoieraient les militants socialistes sincères<sup>1556</sup>.

A Douvrin, après la victoire de la liste communiste aux municipales de 1935, les relations sont extrêmement tendues avec le président de l'harmonie municipale, Cazeneuve, qui accepte de travailler « avec les 16 nouveaux élus, mais ne prétend pas collaborer avec les 5 anciens minoritaires<sup>1557</sup> » qui avaient fait sécession en octobre 1934, conduisant à la défaite de la liste socialiste. Face à cette attitude, le conseil municipal de Douvrin vote un blâme au président de l'harmonie. Il en va de même à Annezin-lez-Béthune où le nouveau conseil municipal élu en 1935, dirigé par un maire communiste propose d'accorder une subvention annuelle de 3 000 francs à la fanfare municipale « les Travailleurs » à condition que cette dernière joue l'Internationale lors de chacun de ses déplacements ; la proposition est refusée par les membres de la société que la mairie prive alors de leur local. Si les musiciens retrouvent facilement un nouveau local, un arrêté du maire leur interdit de défiler sans autorisation sur la voie publique et le président de la société musicale est verbalisé par les gardes-champêtres à l'occasion du défilé organisé pour l'inauguration du nouveau local de la fanfare<sup>1558</sup>.

Ces exemples illustrent fort bien l'enjeu politique de première importance que constituent les sociétés musicales du Pas-de-Calais dans l'entre-deux-guerres. Par leur présence aux commémorations, le choix des morceaux et des chants, les fanfares ouvrières et les harmonies municipales véhiculent aussi une idéologie en même temps qu'elles constituent des associations relai d'influence d'un pouvoir municipal qui dispute aux compagnies minières leur capacité à encadrer la sociabilité ouvrière.

Les communistes en sont parfaitement conscients. L'initiative de la création d'une fanfare ouvrière n'émane cependant pas de la fédération ou de la région communiste. La question avait bien été abordée à la Commission exécutive de la fédération communiste du Pas-de-Calais le 15 juin 1924 à la suite d'une lettre du secteur Sud du département demandant « la création de musiques dans les secteurs », mais la fédération avait renvoyé vers les structures locales, affirmant que « l'initiative est laissée aux secteurs, indépendamment du fonctionnement des organismes centraux<sup>1559</sup> ».

Plusieurs fanfares ouvrières sont particulièrement liées au Parti communiste et aux syndicats unitaires. C'est le cas de la Prolétarienne d'Hénin-Liétard et des Enfants du Peuple de Montigny-en-Gohelle qui semblent très actives et participent à toutes les manifestations politiques et syndicales.

De fait, la présence d'une fanfare en uniforme contribue à la fois à l'animation d'une manifestation de rue et renforce sa visibilité et celle des militants communistes locaux qui défilent derrière elle dans le cortège.

---

<sup>1555</sup> *L'Enchaîné*, 23 juin 1933.

<sup>1556</sup> *L'Enchaîné*, 24 novembre 1933.

<sup>1557</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 7 juillet 1935.

<sup>1558</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 19 juin 1935.

<sup>1559</sup> *L'Enchaîné*, 21 juin 1924.

Ainsi, tandis que *l'Enchaîné* annonce la mise en place de cours de solfège au domicile de Victor Declercq, le président des bigophones de Montigny-en-Gohelle, le journal communiste en profite pour inviter tous les membres de la société à se réunir le dimanche 17 février 1924 chez Declercq avant de prendre le train « pour se rendre à la manifestation qui aura lieu à Lens, citadelle du réformisme<sup>1560</sup> ». La fanfare de Montigny-en-Gohelle se retrouve au premier rang de la manifestation d'Hénin-Liétard lors de la grève de solidarité du 9 août 1926<sup>1561</sup>.

En décembre 1926, la Prolétarienne d'Hénin-Liétard demande à ses sociétaires de venir répéter pour préparer les funérailles civiles de Victor Declercq, qui vient de décéder<sup>1562</sup>.

Les Bigophones de Montigny-en-Gohelle sont si étroitement liés au Parti communiste et au syndicat unitaire qu'ils remercient la section locale du syndicat unitaire de leur avoir versé une subvention de vingt-cinq francs et de leur avoir amené de nouveaux membres<sup>1563</sup>.

Après la victoire communiste aux municipales de 1929 à Montigny-en-Gohelle, la municipalité de Gustave Lecoinge vote une subvention aux bigophones de 3 224 francs afin de leur permettre d'acheter de nouveaux instruments de musique auprès des sociétés retenues par la municipalité qui passera un marché. Les bigophones sont désormais soutenus par la municipalité communiste au même titre que la Musique municipale<sup>1564</sup>. Ils bénéficient par ailleurs d'une subvention annuelle de 500 francs, contre 4 000 pour la musique municipale et 1 000 francs pour la chorale<sup>1565</sup>, ce qui tend à démontrer que la municipalité communiste montignynoise, ne cherche pas à s'attaquer aux sociétés musicales non-communistes établies dans la commune.

---

<sup>1560</sup> *L'Enchaîné*, 16 février 1924.

<sup>1561</sup> *L'Humanité*, 10 août 1926.

<sup>1562</sup> *L'Enchaîné*, 4 décembre 1926.

<sup>1563</sup> *L'Enchaîné*, 31 décembre 1927.

<sup>1564</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 6 mars 1932.

<sup>1565</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 19 août 1932.

# NOS GROUPEMENTS SYNDICAUX

## La musique syndicale d'Auchel " LA REVANCHE OUVRIÈRE "



*Composé de syndiqués, voici le beau groupement de la musique syndicale d'Auchel « La Revanche Ouvrière ».*

*On y reconnaît les camarades : Dubus, Duport, Pocquet, Pontier, Delannoy Ernest, le dévoué chef de la musique, et d'autres camarades que nous nous excusons de ne pouvoir citer ici.*

*(Voir l'article en rubrique locale)*

*La Revanche ouvrière d'Auchel en 1939.  
La Tribune, 4 mars 1939.*

En 1935, le conseil municipal vote cette fois une subvention exceptionnelle pour permettre à la fanfare « Les enfants du peuple » d'acquérir un fanion<sup>1566</sup>.

<sup>1566</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 20 avril 1935.

En 1937, une chorale enfantine des pionniers de Montigny-en-Gohelle vient s'ajouter aux bigophones et aux Enfants du peuple<sup>1567</sup>.

A Noyelles-sous-Lens, une société de clairons et trompettes dénommée « l'Etoile rouge<sup>1568</sup> » se réunit en 1926 chez Jean-Baptiste Clin<sup>1569</sup>. A Sallaumines, un groupe lyrique est formé à l'initiative du Parti communiste et des jeunesses communistes, dirigées par Jean-Baptiste Bernard<sup>1570</sup>. A Noyelles-Godault, il existe une société de clairons et tambours associée à l'Etoile sportive noyelloise qui perd sa subvention en même temps que le club sportif communiste au lendemain des élections municipales de 1935<sup>1571</sup>.

La presse syndicale met régulièrement à l'honneur les fanfares ouvrières, telles que « la Revanche ouvrière », la musique syndicale du syndicat des mineurs d'Auchel au sein de laquelle on retrouve des militants communistes comme Arthur Dubus ou Emile Duport<sup>1572</sup>.

La plus célèbre fanfare communiste est cependant « la Prolétarienne » d'Hénin-Liétard, dont les répétitions ont lieu tous les jeudis à 6 heures du soir pour la clique et le dimanche matin, à 10 heures, pour l'ensemble de la société. La Prolétarienne, qui rappelle qu'elle est « en possession de nombreux instruments », a son siège au Salon du Peuple d'Hénin-Liétard<sup>1573</sup>. Elle fait sa première sortie à travers les rues de la ville le 16 janvier 1927 et informe à cette occasion les sympathisants désirant devenir « membres honoraires » qu'ils peuvent le faire moyennant une cotisation de six francs<sup>1574</sup>. Le fait que la Prolétarienne possède de nombreux instruments la rend attrayante pour les jeunes Héninois, assurés de pouvoir choisir l'instrument qui leur conviendra et de pouvoir pratiquer. Signe du succès de la fanfare, il manque cependant encore des instruments pour les nouveaux musiciens et la société lance un appel dans *l'Enchaîné* :

« En maints endroits, nos camarades ont pu entendre dans nos manifestations, les accents révolutionnaires de notre phalange musicale. Et l'intérêt et la reconnaissance de tous les militants lui est acquise. Mais cela ne suffit pas : 15 de nos élèves, capables de jouer de la musique, ne viennent pas avec nous dans nos manifestations, parce que la société n'a point la possibilité d'acheter des instruments, ce qui, on en conviendra, est infiniment regrettable<sup>1575</sup>».

A défaut de subvention municipale, la Prolétarienne d'Hénin-Liétard se finance en organisant des bals et invite tous les sympathisants communistes à participer à la vente des cartes de bal. La Prolétarienne est présente à toutes les manifestations. On la retrouve par exemple aux côtés des Bigophones de Montigny à Lens le 3 juillet 1927 à la manifestation pour la libération de

---

<sup>1567</sup> *L'Enchaîné*, 29 octobre 1937.

<sup>1568</sup> *L'Enchaîné*, 4 décembre 1926.

<sup>1569</sup> Ce militant de Noyelles-sous-Lens chez qui se tenaient les réunions de la Libre Pensée n'a pas de notice dans le Maitron. Sa femme Françoise Clin, rédactrice de *l'Ouvrière* meurt en 1927. Ses funérailles civiles que nous avons évoquées page 332 font l'objet d'un émouvant compte-rendu dans *l'Enchaîné*.

<sup>1570</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article99466>, notice BERNARD Jean-Baptiste, version mise en ligne le 3 novembre 2010, dernière modification le 15 novembre 2011.

<sup>1571</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 18 juin 1935.

<sup>1572</sup> *La Tribune*, 4 mars 1939.

<sup>1573</sup> *L'Enchaîné*, 4 décembre 1926.

<sup>1574</sup> *L'Enchaîné*, 14 janvier 1927.

<sup>1575</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1927.



Sacco et Vanzetti organisée par le Secours rouge international, qui rassemble trois cents participants<sup>1576</sup>. Elle se rend également à Lille le 31 juillet 1927 pour la grande manifestation régionale pour Sacco et Vanzetti. Le correspondant de *l'Enchaîné* écrit :

« Précédée d'un groupe de cyclistes, d'un détachement de GDA et de la fanfare du rayon Roubaix-Tourcoing-Halluin qui débouchent sur la place de la République, la première partie de la manifestation arrive à la hauteur de la place du Vieux-marché-aux-chevaux. La deuxième partie du cortège précédée de la fanfare "La Prolétarienne" d'Hénin-Liétard, se trouve à l'angle des rues du Molinel et de Paris<sup>1577</sup>».

La présence de la fanfare héninoise au milieu du défilé, pour emmener la deuxième partie du cortège d'une manifestation importante s'explique sans difficulté : les manifestants situés à l'arrière du cortège ne peuvent bien sûr pas entendre les morceaux de la fanfare de tête de cortège, ce qui rend nécessaire la présence d'une deuxième fanfare en milieu de cortège. La présence d'une musique lors des manifestations est théorisée par la commission centrale d'agit-prop du PCF qui note :

« L'utilité de la musique réside en ce que, par son moyen, on peut obtenir davantage de cohésion et d'allant dans un cortège. Son inconvénient, c'est que sa présence peut parfois gêner l'action de résistance aux forces policières. Dans le cas de dispersion des manifestants, elle doit être utilisée pour le regroupement de nos forces ou pour dérouter la police<sup>1578</sup>».

On retrouve les musiciens héninois dans bien d'autres manifestations : le 15 août 1927 à Méricourt pour une manifestation anticléricale<sup>1579</sup>, le 1<sup>er</sup> mai 1928 à Hénin-Liétard pour le défilé organisé par l'Union locale unitaire<sup>1580</sup>, le 15 août 1929 à Montigny-en-Gohelle pour une autre manifestation anticléricale<sup>1581</sup> ou encore le 24 août 1930 pour la fête régionale du syndicat unitaire des mineurs au Lac de Montigny<sup>1582</sup>.

Comme de nombreuses fanfares de l'époque, l'assiduité aux répétitions et aux défilés est exigée des membres de la Prolétarienne sous peine d'amende<sup>1583</sup>. Lors des bals animés par la fanfare communiste, des quêtes et des tombolas sont organisées afin d'aider les camarades dans le besoin. Après le bal du 5 novembre 1927, la commission de caisse de solidarité de la musique communiste se réunit ainsi chez Marouzé, le président de la Prolétarienne<sup>1584</sup>.

Ancien dirigeant des Jeunesses communistes d'Hénin-Liétard, Georges Marouzé<sup>1585</sup>, est le fils de l'ancien conseiller municipal communiste Pascal Marouzé. Mineur et cabaretier, Marouzé est secrétaire de cellule en 1929, candidat aux élections municipales de la même année aux

---

<sup>1576</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5532, rapport du commissaire spécial de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 4 juillet 1927.

<sup>1577</sup> *L'Enchaîné*, 6 août 1927.

<sup>1578</sup> RGASPI, 517/1/960/23, directives générales pour les manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1930.

<sup>1579</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1927.

<sup>1580</sup> *L'Enchaîné*, 12 mai 1928.

<sup>1581</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 17 août 1929.

<sup>1582</sup> *L'Enchaîné*, 29 août 1930.

<sup>1583</sup> *L'Enchaîné*, 10 décembre 1927.

<sup>1584</sup> *L'Enchaîné*, 17 décembre 1927.

<sup>1585</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article87778>, notice MAROUZÉ Georges, Arthur par Yves Le Maner, Claude Pennetier, version mise en ligne le 26 avril 2010, dernière modification le 16 octobre 2018.

côtés de Nestor Calonne, avant d'être nommé secrétaire du rayon d'Hénin-Liétard en 1931. Libre-penseur et adhérent de l'ARAC, Marouzé devient secrétaire régional par intérim du Secours rouge internationale entre 1932 et 1933. Considéré comme un militant « très écouté et dangereux » selon sa notice individuelle établie par la police spéciale<sup>1586</sup>, Marouzé avait rejoint « à 18 ans [...] la Jeunesse Lyrique socialiste, organisation de propagande pour la solidarité aux nécessiteux » comme il l'explique dans son autobiographie à destination du service des cadres des Brigades internationales<sup>1587</sup>.

En août 1929, la société musicale annonce être en possession de nouveaux instruments et promet la mise en place prochaine de cours de solfège<sup>1588</sup>. La remise du drapeau à la Prolétarienne, en même temps que celui de la section héninoise de l'ARAC formée en 1927, a lieu le 27 octobre 1929. L'événement est l'occasion d'un rassemblement sur la place de la gare suivi d'un grand meeting<sup>1589</sup>.

A partir du mois de mars 1930, la Prolétarienne, qui invite « tous les camarades » à « venir la renforcer en y adhérant, comme membres actifs ou membres honoraires », met en place des cours de solfège gratuits tous les mardis et jeudis soir à 17 heures. Côté instrumental, elle propose aux jeunes gens de jouer « des clairons, trompettes et cors de chasse<sup>1590</sup> ».

En face de la Prolétarienne, les jeunesses socialistes possèdent également une société de bigophones, les « Cœurs Joyeux<sup>1591</sup> », que les communistes ne se privent pas de critiquer pour sa participation aux côtés de la municipalité et des élus socialistes, des deux curés des paroisses Sainte-Marie et Saint-Henri, des royalistes et de la « Ligue patriote » aux commémorations du 11 novembre<sup>1592</sup>.

La même accusation de connivence des Cœurs Joyeux avec le clergé est répétée quelques semaines plus tard dans la presse communiste, qui se réjouit de démissions dans la société musicale proche de la municipalité socialiste qui reprocheraient à la société d'avoir « manqué à son devoir anticlérical » selon une lettre reproduite dans *l'Enchaîné* :

« Depuis que le 11 novembre dernier, les bigos-rouges à pantalons blancs ont défilé vers le cimetière avec le curé de Saint-Louis, [...] le conducteur de travaux Calonne<sup>1593</sup>, président rébarbatif des Cœurs Joyeux, reçoit de nombreuses démissions de membres honoraires<sup>1594</sup>».

S'il est difficile de mesurer les éventuelles démissions qui auraient pu affecter la fanfare socialiste après le 11 novembre 1929, on reconnaît sans difficulté les accusations classiques que se renvoient socialistes et communistes de manquement aux principes de l'anticléricalisme et de collusion avec le camp réactionnaire incarné par le clergé.

Au cours de l'année 1930, la Prolétarienne connaît apparemment des difficultés mentionnées dans *l'Enchaîné*, à l'occasion d'un article consacré à la Sainte-Cécile, le président de la société

---

<sup>1586</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, notice individuelle de Georges Marouzé.

<sup>1587</sup> RGASPI, 545/6/1303/59-60, autobiographie de Georges Marouzé.

<sup>1588</sup> *L'Enchaîné*, 23 août 1929.

<sup>1589</sup> *L'Enchaîné*, 11 octobre 1929.

<sup>1590</sup> *L'Enchaîné*, 14 mars 1930.

<sup>1591</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 16 novembre 1930.

<sup>1592</sup> *L'Enchaîné*, 15 novembre 1929.

<sup>1593</sup> Il s'agit de Georges Calonne, conseiller municipal SFIO élu sur la liste d'Adolphe Charlon.

<sup>1594</sup> *L'Enchaîné*, 6 décembre 1929.

promettant « qu'il saurait réparer le mal qu'ont fait à la société les opportunistes et que sous peu, notre belle phalange musicale sera ce qu'elle était auparavant<sup>1595</sup> ». Cette année-là, la collecte de Noël pour les enfants des emprisonnés organisée lors du banquet de la Sainte-Cécile rapporte vingt francs.

Toujours active dans les années trente, la Prolétarienne est de toutes les initiatives antifascistes, préparant par exemple un carnaval en compagnie du Secours rouge international pour l'aide à l'Éthiopie<sup>1596</sup> ou participant aux commémorations du deuxième anniversaire de la mort de l'ouvrier Joseph Fontaine, tué par les Camelots du Roi le 11 avril 1934<sup>1597</sup>.

Elle se rend aussi en septembre 1937 à la Fête de l'Huma, à Garches, où, d'après *l'Enchaîné*, elle a « remporté un grand succès<sup>1598</sup> ».

---

<sup>1595</sup> *L'Enchaîné*, 28 novembre 1930.

<sup>1596</sup> *L'Enchaîné*, 28 février 1936.

<sup>1597</sup> *L'Enchaîné*, 17 avril 1936.

<sup>1598</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1937.



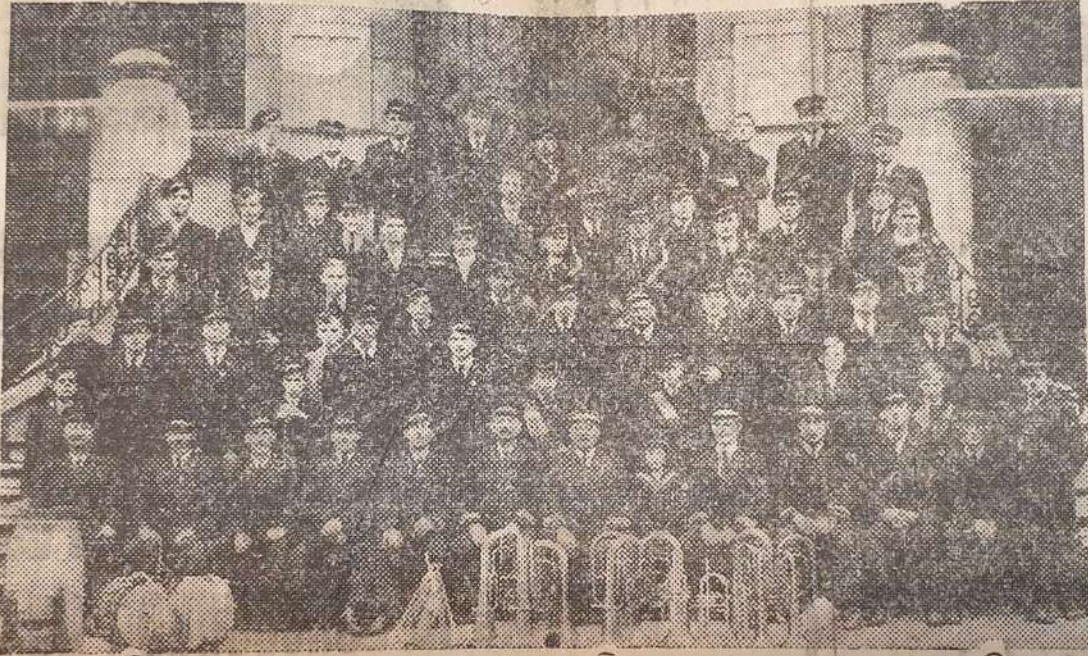
[ *La Prolétarienne à la Fête de l'Huma en 1937.*  
*L'Enchaîné, 17 septembre 1937.* ]

Les sociétés musicales liées au mouvement communiste sont surveillées par les autorités comme tous les groupements de la mouvance communiste. Dans l'enquête de 1939 sur les activités des partis extrémistes, le sous-préfet de Boulogne-sur-Mer signale ainsi qu'il existe à Calais une « société musicale et philharmonique » de Blouses bleues : « Ses membres, une quarantaine, appartiennent presque tous au Parti communiste. Cette société prête régulièrement son concours aux fêtes organisées par les divers groupements communistes<sup>1599</sup> ». Ses dirigeants, Oscar Lemaire, un conducteur de camions et Louis Stockmann, un ouvrier tulliste, n'ont cependant pas de notice individuelle, signe qu'ils n'inquiètent pas outre mesure la police.

<sup>1599</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, Rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 28 janvier 1939.



# Mineurs et musiciens



La musique « La Prolétarienne » d'Hénin-Liétard est une des plus belles sociétés musicales de la région. Avec la fanfare « Les Enfants du Peuple », de Montigny-en-Gohelle, elle a un beau passé de gloire. N'est-elle pas de toutes les manifestations, de toutes les fêtes. Dernièrement, elle a participé aux fêtes de Calais, où elle remporta un gros succès. La voici sur le perron de l'hôtel de ville d'Hénin-Liétard

*La Prolétarienne en 1938.*

*L'Enchaîné, 27 août 1938.*

Si les sociétés musicales d'obédience communiste sont surveillées par les autorités, c'est qu'elles ne sont pas seulement des lieux dédiés à la pratique d'un loisir, mais qu'elles sont d'abord des organisations dédiées à la propagande révolutionnaire, qui s'exprime notamment lors des nombreux bals organisés par le Parti communiste, les syndicats unitaires, l'ARAC, les clubs de la FST ou le Secours rouge international.

## **Convaincre par le spectacle : bals, banquets, et théâtre ouvrier**

Les bals et les banquets restent des moments privilégiés pour la propagande politique comme ils l'étaient déjà avant-guerre.

Evoquant l'importance des bals, des banquets et des soirées festives dans le Roubaix des années 1900, Nicole Quillien rappelle ainsi que

« La propagande orale [...] est la base de toute propagande socialiste. [...] Les réunions les plus importantes sur le problème doctrinal ou politique attirent généralement peu de monde le dimanche, aussi voit-on apparaître de plus en plus de concerts-conférences, des réunions suivies de bals, de théâtre... On essaie ainsi de donner satisfaction à tous les membres de la famille ouvrière. Même les grandes conférences (celles où figure Guesde) sont toujours suivies de bals. Craignant l'indifférence des ouvriers, les dirigeants ont adapté leurs formes de propagande à leur clientèle. Le théâtre constitue aussi un moyen original de répandre avec succès les idées socialistes : les pièces d'Henri Ghesquière, le député de Lille, paraissent être particulièrement appréciées du public, trop souvent on ne voyait qu'une caricature assez grossière du monde bourgeois ou du monde ouvrier ; la lutte des classes constitue dans la plupart des cas l'idée centrale de la pièce. Originale aussi la chanson en patois, écrite par un ouvrier. Roubaix et Tourcoing ont leurs chansonniers, les uns célèbres dans la région (Capart à Tourcoing, Catrice à Roubaix), mais la plupart sont des inconnus<sup>1600</sup> ».

L'analyse vaut tout autant pour le Pas-de-Calais et la période de l'entre-deux-guerres. Complémentaire du tract, du journal ou de l'affiche, la propagande orale lors des banquets et des soirées occupe une place prépondérante.

Lors d'un bal ou d'un banquet, plusieurs centaines d'auditeurs peuvent être rassemblés dans une salle municipale ou une salle privée. La distinction n'a rien d'anodin et il arrive que les salles municipales soient indisponibles pour les adversaires du pouvoir municipal. Ainsi, à Harnes, en janvier 1929, le Parti communiste qui avait loué la salle privée du « Palais de la danse » pour un bal prévu le 10 février se retrouve en concurrence avec une société proche de la municipalité socialiste qui avait obtenu la Salle des fêtes municipales. Estimant avoir annoncé leur bal les premiers, les communistes n'ont aucune intention de déplacer la date de leur bal et ajoutent que la location de la salle des fêtes, rarement disponible quand ils en font la demande, leur reviendrait à soixante francs<sup>1601</sup>. Les deux bals concurrents se tiennent donc tous deux le même soir et les communistes se félicitent que le leur ait eu beaucoup plus de succès que le bal de la société socialiste<sup>1602</sup>.

Dans les municipalités communistes, obtenir une salle est beaucoup plus facile pour les organisations de la mouvance communiste. La municipalité de Méricourt accepte ainsi sans surprise de prêter la salle des fêtes de la mairie pour le bal des Jeunesses communistes durant l'été 1936<sup>1603</sup>.

Ces deux exemples sont la confirmation qu'une initiative militante festive reste un événement politique et que les municipalités ne se privent pas d'user des moyens dont elles disposent pour priver un adversaire politique de la visibilité dont il pourrait bénéficier à l'occasion d'un bal ou d'un banquet militant. Les organisateurs doivent aussi composer avec les associations locales, sportives ou musicales et ne pas se les aliéner en leur faisant concurrence.

Une fois la salle obtenue, la vente des entrées constitue une recette sur laquelle comptent les organisateurs, souvent complétée par des collectes et des tombolas au bénéfice des nécessiteux, des militants emprisonnés ou de leur famille, ou encore, pendant la guerre d'Espagne, pour les enfants espagnols comme à Hénin-Liétard le jour de Noël 1937<sup>1604</sup>. Les fêtes et spectacles ont

---

<sup>1600</sup> Nicole QUILLIEN, *La S.F.I.O. à Roubaix de 1904 à 1914*, in *Revue du Nord*, tome 51, n°201, Avril-juin 1969. Roubaix. V<sup>e</sup> Centenaire de la Charte des Drapiers 1469-1969, p. 278.

<sup>1601</sup> *L'Enchaîné*, 25 janvier 1929.

<sup>1602</sup> *L'Enchaîné*, 15 février 1929.

<sup>1603</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 20 août 1936.

<sup>1604</sup> *L'Enchaîné*, 17 décembre 1937.

un autre intérêt, plus prosaïque : elles permettent de faire des bénéfiques et de renflouer les caisses des rayons, ce qui est souvent nécessaire lors des années de campagne électorale. Emile Guisgand, le trésorier du rayon de Lens, le dit sans ambages :

« Pour faire face à cette mauvaise situation, le bureau de rayon a pris des décisions pratiques. Divers moyens ont été envisagés : bals, soirées de cinéma et chantantes, jeux divers et l'impression d'un recueil de chants prolétariens. Ce dernier, qui vient de sortir de l'imprimerie, contient six chansons et sera vendu 1 franc. Pour permettre à nos cellules d'élargir leur activité et constituer leur bibliothèque, nous avons décidé de leur laisser une ristourne de 0 fr. 20 pour chaque recueil vendu par elles<sup>1605</sup> ».

Dans le Pas-de-Calais, les bals jouaient un rôle très important dans la sociabilité minière comme l'expriment les témoins interrogés à Noyelles-sous-Lens et Sallaumines par Claude Dubar, Gérard Gayot et Jacques Hédoux qui évoquent de manière unanime le thème du déclin des traditions festives de leur jeunesse :

« Avant la dernière guerre, à Sallaumines comme à Noyelles, il y avait bal toutes les semaines dont une dizaine organisés par les différentes sociétés (musique, sport, boules, javelot...). [...] les fonctions "politiques" des bals populaires ont changé depuis le début du siècle, lieu privilégié de la diffusion des idées syndicales avant 1914, lieu d'expression et de collecte d'argent pour les sociétés dans l'entre-deux-guerres et jusqu'aux années 1950, les bals qui demeurent (Saint-Sylvestre notamment) semblent davantage servir à maintenir les traditions qu'à exprimer une forme spécifique de sociabilité<sup>1606</sup> ».

Un autre témoin raconte :

« Les distributions de cartes syndicales, ils faisaient ça dans les salles de bals, le garde des Houillères, il surveillait les entrées et notait les noms ; les leaders, ils prenaient la parole : fallait pas avoir peur<sup>1607</sup> ».

Les souvenirs des Noyellois et des Sallauminois interviewés par les auteurs correspondent bien à la réalité.

On peut par exemple évoquer le bal fleuri de l'Etoile prolétarienne de Montigny-en-Gohelle, ce club affilié à la FST qui organise une soirée festive au profit de sa caisse le 2 janvier 1927, invitant les participants à venir nombreux faire « le geste de solidarité que la municipalité a réservé aux privilégiés » pour fêter la nouvelle année<sup>1608</sup>. A Chocques, c'est l'ARAC qui se félicite du succès de sa fête annuelle, qui s'est tenue le 9 janvier 1927 dans la salle du Casino, malgré « les obstacles semés par la municipalité » SFIO d'Henri Hechter ; Florimond Obry y prononce une causerie. La soirée était animée par la troupe du syndicat des cheminots de Béthune, l'orchestre de l'Etoile chocquoise ainsi qu'une pianiste de Béthune, Mlle Choquenot<sup>1609</sup>. La semaine suivante, c'est à Annezin-les-Béthune qu'est organisée une grande

---

<sup>1605</sup> *L'Enchaîné*, 6 septembre 1932.

<sup>1606</sup> Claude DUBAR, Gérard GAYOT et Jacques HEDOUX. *Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens (1900-1980)*, in *Revue du Nord*, tome 64, n°253, Avril-juin 1982. Sociabilité et mémoire collective, pp. 387.

<sup>1607</sup> *Ibid.*

<sup>1608</sup> *L'Enchaîné*, 18 décembre 1926.

<sup>1609</sup> *L'Enchaîné*, 12 janvier 1927.

« matinée récréative<sup>1610</sup> » sous l'égide des « Amies de l'Ouvrière » avec animation théâtrale par la troupe du syndicat des cheminots de Béthune, l'orchestre de l'Etoile chocquoise dirigé par un certain Semer, le comique montignyinois Henrys et Mlle Choquenot au piano. C'est Alphonsine Bernard qui est chargée cette fois de prononcer la causerie politique d'un événement conclu par un bal à grand orchestre à 20h30 au prix de deux francs l'entrée individuelle et cinq francs la carte familiale<sup>1611</sup>. L'initiative est l'occasion pour la militante de Sallaumines de faire connaître le groupe des « Amies de l'Ouvrière », « qui prend la défense de tous les droits de la femme et lutte contre la vie chère ». Les communistes présentent leurs excuses à la Lyrique d'Annezin

« qui a cru par erreur s'être senti touché. Cela ne pouvait être nos intentions, du fait que nous ne craignons pas la concurrence, les genres de programme n'étant nullement les mêmes. Au contraire, nous sommes certains que la troupe du syndicat des cheminots de Béthune ne souhaite qu'une chose : c'est que le plus tôt possible, vous lui voliez son programme. Peut-être vous prêtera-t-elle la main, si vous le désirez ; il ne pouvait donc pas être question de concurrence. Nous sommes tous de la même classe<sup>1612</sup> ».

Une autre matinée récréative des Amies de l'Ouvrière est organisée le 13 février à Beuvry avec la troupe du syndicat des cheminots de Béthune, le comique Henry's et Mlle Cauvin, de Béthune au piano. Anna Lobel incite les femmes à rejoindre les Amies de l'Ouvrière et à pousser leurs maris à adhérer aux syndicats unitaires<sup>1613</sup>.

A Béthune, c'est cette fois le Secours rouge international qui organise une soirée théâtrale et musicale le 24 décembre 1928 au profit des emprisonnés politiques avec le concours de la troupe du syndicat unitaire des cheminots, l'orchestre des musiciens de Chocques et Mlle Choquenot au piano<sup>1614</sup>. Le commissaire de police note que

« L'auditoire était composé d'environ 800 personnes dont 200 femmes et autant d'enfants auxquels une distribution de beaux jouets fut faite à l'entracte. Au début de la deuxième partie du programme, le nommé Blache, secrétaire de la Section française du Secours rouge international, a fait une causerie d'une dizaine de minutes, en faveur des emprisonnés politiques [...]. Parmi les assistants, il y avait surtout des familles de cheminots, et beaucoup de personnes habitant des villages voisins, tels que Chocques, Vendin, Annezin, Verquin... Il s'y trouvait peu de Béthunois<sup>1615</sup> ».

Il serait vain de citer les innombrables soirées spectacles organisées par le Parti communiste, les Jeunesses communistes, les Unions locales unitaires, ou encore l'ARAC ou le SRI dans le Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres : bal de propagande des Jeunesses communistes du rayon d'Hénin-Liétard à Montigny-en-Gohelle<sup>1616</sup>, grande fête de l'ARAC au profit des victimes de guerre à Boulogne-sur-Mer avec le concours du « groupe artistique ouvrier<sup>1617</sup> »,

---

<sup>1610</sup> Une « matinée » qui commence en réalité à 15 heures...

<sup>1611</sup> *L'Enchaîné*, 15 janvier 1927.

<sup>1612</sup> *L'Enchaîné*, 24 janvier 1927.

<sup>1613</sup> *L'Enchaîné*, 17 février 1927.

<sup>1614</sup> Voir annexe 34.

<sup>1615</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5532, Rapport du commissaire de police de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 25 décembre 1928.

<sup>1616</sup> *L'Enchaîné*, 6 novembre 1931.

<sup>1617</sup> *L'Enchaîné*, 13 novembre 1931.

bal du Secours rouge international à Sallaumines au profit des emprisonnés politiques et de leurs familles<sup>1618</sup> ou encore bal des comités cantonaux d'Arras-Nord et d'Arras-Sud avec orchestre musette, chœur des Jeunesses communistes et prise de parole de René Camphin à l'occasion de la campagne des élections cantonales d'octobre 1937<sup>1619</sup>...

La concurrence est fréquente, que ce soit avec les frères ennemis socialistes ou avec le monde catholique : Les communistes de Harnes dénoncent par exemple le fait que la municipalité socialiste oblige les fonctionnaires municipaux à se rendre au cinéma Bertrand<sup>1620</sup>, ceux d'Hénin-Liétard appellent ainsi leurs sympathisants de la cité Darcy à ne pas se rendre à la soirée théâtrale organisée par la paroisse Saint-Henri<sup>1621</sup>, les Jeunesses socialistes organisent aussi des matinées théâtrales<sup>1622</sup>...

Cette liste non exhaustive souligne à quel point la sociabilité communiste rencontre les sociétés locales, loin des enjeux d'une contre-société, mais au contraire comme partie prenante de la vie quotidienne des habitants du Pas-de-Calais dans l'entre-deux-guerres ; certes les concurrences existent, mais elles témoignent moins d'une spécificité irréductible d'un communisme en rupture avec la société que des logiques communes d'encadrement ou de politisation des masses.

- Quand une soirée théâtrale se termine au tribunal : « l'affaire Montéhus » :

Il arrive que certaines soirées spectacles se terminent au tribunal. C'est ce qui se produit en 1932 avec l'affaire « Montéhus » qui fait les choux gras du *Grand Echo du Nord*, de la *Croix du Nord* et du *Matin* durant plusieurs mois. Gaston Montéhus est un célèbre chansonnier antimilitariste né en 1872. Il côtoie Lénine, mais durant la Première Guerre mondiale, il suit l'itinéraire de Gustave Hervé et se mue en fervent patriote ce qui lui vaut de recevoir la croix de guerre pour sa contribution à l'effort de guerre, même si lui-même n'avait pas combattu. Déçu par la fin de l'union sacrée, il reprend son répertoire d'avant-guerre, mais sans rencontrer toutefois le même succès<sup>1623</sup>.

Jeannette Vermeersch rapporte dans ses souvenirs avoir été marquée par les chansons de Montéhus :

« Un peu plus tard, j'étais alors jeune fille, ce fut la grande période de Montéhus. Il se produisait au Théâtre des Variétés de Lille et toutes les ouvrières du textile l'adoraient. Nous faisons des économies, sou après sou, et allions le voir en groupe. Il était ouvertement socialiste et appartenait à la veine des chanteurs réalistes. [...] Les chansons de Montéhus nous montraient crûment mais avec humanité comment la misère engendre la prostitution et la délinquance... Et avec ces personnages emblématiques, nous nous confortions dans notre détestation des flics et de la justice bourgeoise. C'était la force du réalisme, un miroir de notre vérité. [...] Montéhus joua certainement un grand rôle dans notre vie ouvrière et, sans doute, dans le développement de notre conscience de classe<sup>1624</sup> ».

---

<sup>1618</sup> *L'Enchaîné*, 25 octobre 1935.

<sup>1619</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1937.

<sup>1620</sup> *L'Enchaîné*, 8 octobre 1927.

<sup>1621</sup> *L'Enchaîné*, 19 novembre 1927.

<sup>1622</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 17 avril 1937.

<sup>1623</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article102899>, notice MONTÉHUS Gaston [BRUNSWICK Gaston, Mardochée, dit] par Pierre Bonet, Julien Lucchini, version mise en ligne le 12 février 2017, dernière modification le 8 octobre 2018.

<sup>1624</sup> Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, *La vie en rouge*, Belfond, Paris, 1998, pp. 25-06.



Montéhus se produit à Carvin, dans la salle du Majestic pour trois représentations de son spectacle, « l'Enfant de la guerre », le samedi 7 mai 1932 en soirée, ainsi que le dimanche 8 mai – jour du second tour du scrutin législatif – en matinée et en soirée. A en croire le quotidien nordiste, l'entracte du samedi soir aurait été l'occasion pour Montéhus de prononcer un appel à voter pour les candidats « rouges », appel réitéré le lendemain matin, à la grande fureur des spectateurs de droite et des anciens combattants scandalisés venus avec la ferme intention de dénoncer un spectacle antimilitariste jugé offensant. Après un premier incident le samedi soir lors de l'entracte, le républicain Arthur Cullet s'offusquant que soit tenu un discours politique et que la soirée théâtrale se transforme en « réunion publique », on en serait venu aux mains lors de la dernière représentation, le dimanche soir, après qu'un acteur jouant les officiers allemands ait déclamé une réplique critiquant la légion d'honneur, instituée pour Napoléon pour « inciter les hommes à devenir des brutes, des criminels, des assassins ». Le docteur Mazier, un ancien capitaine décoré de la légion d'honneur se lève pour protester. Ses amis de droite sortent leurs sifflets. La pièce doit être interrompue. André Béranger, l'acteur jouant le rôle de l'officier allemand, monte au balcon et secoue une certaine Irma Gamain, dont le frère est mort à la guerre et qui lui criait « embusqué, embusqué ! ». Le lendemain des incidents, huit spectateurs qualifiés de « patriotes » par *le Grand Echo du Nord* sont convoqués devant le tribunal de police avoir enfreint un arrêté municipal d'octobre 1931 interdisant les perturbations lors des spectacles<sup>1625</sup>. Dénonçant « une pièce odieuse », *l'Action française*, qui rebondit sur l'article du *Grand Echo du Nord*, approuve la réaction des spectateurs de droite :

« les injures vomies par les acteurs contre l'armée française commencèrent par causer, dans le public, une profonde stupeur. [...] A l'entracte, Montéhus souleva la colère des spectateurs en faisant un appel pour le second tour de scrutin en faveur des rouges<sup>1626</sup> ».

L'audience devant le juge de paix de Carvin se déroule le 8 juin 1932 dans la salle du premier étage de la mairie de Carvin, comble pour l'occasion. Les huit accusés sont défendus par six avocats, dont Maître de l'Estuille et Maître Brackers d'Hugo, les avocats habituels de l'Action française<sup>1627</sup>. Le commissaire de police Doyen, représentant l'accusation, est mis en difficulté par les avocats des prévenus qui entendent faire du procès celui du laxisme des autorités qui auraient dû interdire une pièce antimilitariste attentatoire à l'honneur des anciens combattants. Le commissaire de police justifie cependant les contraventions dressées aux manifestants en expliquant sa présence par sa crainte de débordements après qu'il ait appris qu'une cinquantaine de sifflets avaient été achetés le dimanche matin pour perturber la représentation du soir. Le commissaire Doyen ajoute que l'acteur Béranger était descendu de la scène pour répondre qu'il n'était pas un « boche », qu'il n'était qu'un acteur, qui plus est un ancien combattant mutilé. Enfin, le commissaire Doyen note qu'aucune plainte pour coups et blessures n'a été déposée au lendemain de la représentation et que c'est seulement au bout de deux semaines que les

---

<sup>1625</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 22 mai 1932.

<sup>1626</sup> *L'Action française*, 28 mai 1932.

<sup>1627</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 9 juin 1932.

prévenus se sont avisés de porter plainte en retour contre Béranger pour des coups qui laissent le commissaire Doyen manifestement sceptique<sup>1628</sup>.

Côté communiste, on se désole du « dégonflage du commissaire » qui « ne sut que bafouiller lamentablement dans son réquisitoire qui fut d'ailleurs des plus doux » ce qui « amènera sûrement l'acquiescement de ces Camelots du roi », écrit le correspondant carvinois de l'Enchaîné qui appelle les prolétaires à s'unir contre tous ces « calotins, républicains et royalistes »<sup>1629</sup>.

Les craintes des communistes se confirment puisque tous les prévenus sont relaxés, à la grande satisfaction de la presse conservatrice<sup>1630</sup>, qui se réjouit bientôt de l'inculpation de l'acteur Béranger poursuivi pour coups et blessures contre madame Gamain devant le tribunal correctionnel de Béthune<sup>1631</sup>. Dans l'article que *l'Action française* consacre à la relaxe des huit accusés, le journal royaliste confirme que « parmi les protestataires, se trouvaient quatre ligueurs d'A.F., MM. Luchart, président de la section de Carvin, Tourbez, Dautricourt et Mme Gamin<sup>1632</sup> ».

Béranger est défendu par l'avocat communiste Albert Delevallée, qui plaide l'incompétence du tribunal correctionnel et demande un non-lieu. Les témoignages se révèlent contradictoires : tandis que le docteur Mazier et Arthur Caullet, certifient avoir vu l'acteur Béranger empoigner Irma Gamain, la secouer et tenter d'arracher les décorations accrochées au veston du docteur Mazier, le commissaire de police Doyen affirme être intervenu pour faire cesser une cabale organisée par les militants de droite et n'avoir constaté aucun acte de violence de la part de la troupe de Montéhus. Xavier Durut, délégué-mineur unitaire suppléant à la fosse n°4 d'Ostricourt ainsi qu'André Parent, le délégué-mineur unitaire d'Avion et conseiller d'arrondissement de Vimy, témoignent tous les deux en faveur de Béranger et contestent à leur tour toute violence de la part de l'acteur. Du côté de la partie civile, Maître de l'Estoille, l'avocat de l'Action française, fait le procès d'une pièce antimilitariste qui aurait dû faire l'objet d'une interdiction préalable par le commissaire de police, qui outrageait l'armée et a offensé d'honnêtes anciens combattants s'étant sentis injuriés<sup>1633</sup>. L'affaire est mise en délibéré et quelques jours plus tard, André Béranger est condamné par le tribunal à vingt-cinq francs d'amende pour coups et violences légères et un franc de dommages et intérêts à verser au docteur Mazier<sup>1634</sup>.

L'affaire Montéhus est révélatrice de l'impact politique que peuvent avoir les soirées spectacles. Sur un plan purement arithmétique, il y a peu de chance que la représentation de la pièce de Montéhus le 7 mai et le spectacle donné dans la matinée du 8 mai, alors que les bureaux de vote étaient ouverts, ait fait changer les choses dans la cinquième circonscription de Béthune, qui recoupe le canton de Carvin. Largement en tête à l'issue du premier tour avec 6 865 voix et 42,87 % des suffrages, le socialiste Raoul Evrard dispose d'une confortable avance sur le communiste Cyprien Quinet, second avec 4 647 voix et 29,02 % et le républicain Fernand Vendeville, qui obtient 4 498 voix et 28,09 %. Les déplacements de voix sont tout à fait

---

<sup>1628</sup> *La Croix du Nord*, 9 juin 1932.

<sup>1629</sup> *L'Enchaîné*, 14 juin 1932.

<sup>1630</sup> *Le Matin*, 14 juillet 1932.

<sup>1631</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 6 décembre 1932.

<sup>1632</sup> *L'Action française*, 14 juillet 1932.

<sup>1633</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 11 décembre 1932.

<sup>1634</sup> *La Croix du Nord*, 17 décembre 1932.

minimes entre les deux tours. Vendeville perd une centaine de voix ; Quinet en perd deux cents, qui viennent sans doute se reporter sur Evrard, qui remporte assez facilement la triangulaire. Il est douteux que le discours d'entracte de Montéhus ait eu le moindre impact sur le résultat final de l'élection. Il semble que l'affaire, visiblement gonflée par la presse conservatrice, ait été instrumentalisée par les soutiens du candidat républicain Vendeville et par l'Action française pour tenter de discréditer leurs adversaires de gauche. Alors que Béranger est défendu par un avocat communiste et que ses témoins sont des militants communistes et unitaires, la presse conservatrice n'attaque jamais le Parti communiste. De fait, la municipalité de Carvin est une municipalité socialiste et c'est le socialiste Raoul Evrard qui est élu député à l'issue des législatives de 1932. On peut dès lors supposer qu'Evrard est en réalité la cible prioritaire de la droite, qui s'efforce au travers de l'affaire Montéhus d'associer le député socialiste aux extrémistes communistes et antimilitaristes. L'affaire Montéhus s'inscrit aussi dans un moment de regain d'activité ligueuse observable dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais qui voit les formations nationalistes de droite disputer l'espace public aux partis ouvriers.

Les rapports de police et les comptes-rendus de presse montrent bien tout l'intérêt politique que revêt la forme de la soirée spectacle pour le mouvement communiste. La soirée spectacle est d'abord un moment de détente et un rendez-vous festif et familial sous le signe de la mixité : les femmes sont nombreuses à y participer avec leurs maris et leurs enfants ; la soirée spectacle reste toutefois un moment politique, qui est l'occasion d'une courte « causerie » généralement prononcée durant l'entracte. Mais au-delà du discours militant, qui s'accompagne d'un appel à adhérer aux organisations ouvrières, c'est la tonalité même du spectacle qui est empreinte de politique à travers les chansons choisies et les pièces de théâtre qui sont jouées. Plutôt que de pièces de théâtre, il s'agit dans la majorité des cas de formes brèves et de saynètes, comme le souligne Léonor Delaunay :

« Au début des années vingt les auteurs s'inspirent encore le plus souvent de modèles préexistants, comme la revue, le drame et le mélodrame social. [...] Les spectacles, interprétés par des acteurs amateurs et professionnels, sont présentés accompagnés de musique, lors d'une fête, d'une manifestation ou d'une commémoration. La soirée théâtrale ne se résume donc pas à la représentation d'une pièce. Il s'agit dans ce cas d'une séance qui intègre la distribution de tracts et de journaux, un meeting, des intermèdes musicaux et parfois un bal qui clôt l'événement [...]. Dans le contexte militant, le théâtre ne peut que représenter qu'une partie de l'événement. Pour cette raison, les groupements privilégient des formes souples, brèves, qui captent rapidement l'attention du public ouvrier<sup>1635</sup> ».

Comme il peut compter sur ses fanfares militantes, le mouvement communiste a également ses propres troupes de théâtre. À Chocques, Annezin-les-Béthune, Beuvry et Béthune en 1927-1928, il s'agit de la troupe du syndicat des cheminots de Béthune, mais cette troupe de comédiens amateurs n'est pas la seule troupe communiste à animer les soirées spectacle des Jeunesses communistes, de l'ARAC ou du SRI.

---

<sup>1635</sup> Léonor DELAUNAY, « Entre réalisme et excentrisme : Lyrisme, folklore et motifs populaires dans le théâtre politique de l'entre-deux-guerres », in *Théâtre et politique : Les alternatives de l'engagement* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2012. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/53265>>. ISBN : 9782753557925. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.53265>.



À Montigny-en-Gohelle, un groupe de théâtre ouvrier est en place à la fin de l'année 1926 et invite « les camarades des environs qui pourraient mettre les dimanches une salle avec scène à notre disposition » à contacter Émile Delabre. Le groupe de théâtre montignynois se propose de jouer « Peuple tu dors », une « grande pièce sociale en quatre actes » de Marcel Thoreux<sup>1636</sup>, ainsi qu'un vaudeville en un acte<sup>1637</sup>. Typographe à l'Imprimerie nationale, mais surtout chansonnier et créateur du Théâtre ouvrier de Paris, Marcel Thoreux a publié « Peuple tu dors » en 1926<sup>1638</sup> ; il est donc remarquable qu'à peine quelques mois plus tard, cette pièce soit déjà connue des cercles militants communistes et travaillée par les membres de la société lyrique « les œuvres sociales ». Un autre groupe théâtral se forme à Calais au printemps 1927 :

« Un groupe théâtral est en formation, il aura pour tâche d'organiser les fêtes véritablement prolétariennes et éducatives des organisations ouvrières d'avant-garde. Aussi nous faisons un appel pressant pour qu'ils y donnent leur adhésion à titre de chanteurs, chanteuses, musiciens, interprètes de piécettes théâtrales à tous les camarades hommes ou femmes, membres ou sympathisants du Parti communiste, des Jeunesses, des Amies de l'Ouvrière et des syndicats unitaires<sup>1639</sup>».

Le groupe théâtral de Calais, baptisé « la Prolétarienne » se réunit le 3 avril et désigne un bureau de trois membres, deux pour l'administration et le contrôle politique et un troisième pour la direction artistique, qui échoit à un certain Edmond Evrard<sup>1640</sup>.

Annonçant leur soirée théâtrale du 29 janvier prévue à Montigny-en-Gohelle animée conjointement avec la fanfare des Enfants du peuple, le club lyrique des Œuvres sociales fait le bilan d'une activité bien nourrie :

« en dix-huit mois, deux soirées pour le Secours rouge, une pour la Prolétarienne d'Hénin-Liétard, une pour l'Union locale d'Hénin, deux pour les Enfants du peuple de Montigny, une pour le groupe d'Ablain, trois pour la caisse de solidarité syndicale<sup>1641</sup>»

soit au total dix soirées théâtrales en dix-huit mois. Le programme de la soirée du 29 janvier est dense, avec une pièce en quatre actes de Jean Robyn intitulée « les filles-mères » dont le rôle-titre est dévolu à « notre bonne camarade et jeune artiste Louise Durand », suivie en deuxième partie de soirée d'un dialogue anticlérical par deux jeunes enfants « qui promettent beaucoup pour l'avenir de notre théâtre les "Œuvres sociales" » avant de passer au « gros morceau de la soirée », la pièce en quatre actes de Marcel Thoreux, « pièce d'un élan irrésistible qui sonne l'éveil du prolétariat » et « flétrit comme il convient les "as" du reniement du communisme<sup>1642</sup> ».

---

<sup>1636</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article132609>, notice THOREUX Marcel, Pierre, Georges par Nadia Ténine-Michel, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 1er mars 2011.

<sup>1637</sup> *L'Enchaîné*, 11 décembre 1926.

<sup>1638</sup> La brochure de cette pièce figure au fonds de la Bibliothèque marxiste de Paris.

<sup>1639</sup> *L'Enchaîné*, 2 avril 1927.

<sup>1640</sup> *L'Enchaîné*, 9 avril 1927.

<sup>1641</sup> *L'Enchaîné*, 31 décembre 1927.

<sup>1642</sup> *L'Enchaîné*, 21 janvier 1928.

On retrouve la troupe des Œuvres sociales de Montigny-en-Gohelle à Courcelles-lès-Lens, à l'invitation d'Henri Darras et de la Libre Pensée, qui remercie et félicite les artistes et militants montignynois pour cette petite fête qui a pleinement réussi :

« Avec un matériel de fortune, nos camarades se sont fait applaudir par tout l'auditoire. Le programme choisi, réaliste et humanitaire, a non seulement été approuvé, mais laissera parmi ceux qui assistèrent à cette belle soirée, un souvenir charmant de ce que préconise la belle pièce de Marcel Thoreux "le Réveil du paria"<sup>1643</sup> ».

En novembre de la même année, le club théâtral de Montigny se produit à nouveau dans sa ville au profit du Secours rouge international. La soirée était initialement prévue le 27 octobre, mais doit être décalée pour ne pas concurrencer la conférence de Marcel Cachin à Harnes et la Prolétarienne d'Hénin-Liétard qui organise également une fête ce soir-là<sup>1644</sup>. Le club de théâtre ouvrier de Montigny-en-Gohelle semble très actif : en 1931, il se prépare à monter la pièce « Odessa<sup>1645</sup> » ; à la fin du mois de janvier 1933, il anime la fête du rayon des Jeunesses communistes d'Hénin-Liétard, qui se déroule salle des fêtes de Montigny et joue pour l'occasion deux pièces en un acte, « Pitanchard », présentée comme une « pièce militaire [...] ultra comique » et la « Robe rouge<sup>1646</sup> » ; en avril 1933, le club théâtral communiste montignynois anime une soirée récréative et théâtrale à Hénin-Liétard au profit des chômeurs<sup>1647</sup> ; en juin 1933, il anime la fête de l'Union locale unitaire d'Hénin-Liétard avec la musique de Montigny-en-Gohelle. La fête s'achève par un grand bal de nuit au prix de deux francs et à demi-tarif pour les enfants et les chômeurs<sup>1648</sup>. En 1934, l'hebdomadaire communiste invite « les camarades désirant organiser des fêtes pour *l'Enchaîné* » et qui recherchaient une troupe théâtrale pour l'animer à solliciter le Club ouvrier de Valenciennes, le Club artistique Armentières-Houplines ou le Club théâtral de Montigny-en-Gohelle. Seul le second annonce un programme avec la pièce en deux actes « L'usine qui flambe », une saynète comique intitulée « En manœuvres » et des chants, le programme du club montignynois restant à établir<sup>1649</sup>.

*L'Enchaîné* mentionne quelques mois plus tard un autre groupe théâtral, toujours à Montigny-en-Gohelle :

« Le groupe théâtral prolétarien "Clément Dautricourt", qui a fait déjà une tournée dans la région, se met à la disposition des organisations voulant utiliser les moyens d'expression de ses membres pour des pièces syndicales, politiques, comiques, vaudevilles, saynètes désopilantes, etc... qui ont été longuement applaudies au cours de nos déplacements précédents, tels : Waziers, Avion, Sallaumines, Hénin-Liétard, Noyelles-Godault, etc... ».

Le journal communiste invite les sections intéressées à se rapprocher du président, le montignynois Alphonse Maugen, ou du régisseur, l'héninois Jules Vaudeville<sup>1650</sup>.

---

<sup>1643</sup> *L'Enchaîné*, 23 août 1929.

<sup>1644</sup> *L'Enchaîné*, 11 octobre 1929.

<sup>1645</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> mai 1931.

<sup>1646</sup> *L'Enchaîné*, 27 janvier 1933.

<sup>1647</sup> *L'Enchaîné*, 4 avril 1933.

<sup>1648</sup> *L'Enchaîné*, 2 juin 1933.

<sup>1649</sup> *L'Enchaîné*, 18 mai 1934.

<sup>1650</sup> *L'Enchaîné*, 15 septembre 1933.

Montigny-en-Gohelle est l'un des bastions du communisme et du syndicalisme unitaire, mais à l'évidence, l'existence d'une municipalité communiste depuis 1929 facilite les activités du club théâtral montignynois, ne serait-ce qu'en matière d'obtention de salles.

Une autre « vaillante phalange artistique » existe à Sallaumines et anime la soirée du Noël des emprisonnés du 25 décembre 1931 en jouant « avec brio la scène de la grève en plus d'une saynète antireligieuse parue dans la Lutte ». Une nouvelle fête est annoncée au cours de laquelle « les femmes joueront elles aussi "la Robe rouge" ; les enfants "Fascisme et misère" » explique Alphonsine Bernard<sup>1651</sup>.

A cette date, sous l'impulsion de Marcel Thoreux, une Fédération du théâtre ouvrier de France (FTOF), a vu le jour, comme section nationale de l'Union internationale du théâtre ouvrier (UITO)<sup>1652</sup>. L'UITO succède en fait à la Société du Théâtre ouvrier international (TOI), dont le secrétaire général, Nikolaï Sokolowski, avait été évincé pour avoir refusé que le TOI soit placé sous la direction de l'Internationale syndicale rouge. Pour Haramila Jolly, « les créations de l'UITO et de la FTOF sont [...] représentatives de la centralisation communiste qui empêche toute indépendance vis-à-vis du parti<sup>1653</sup> ». Après une première assemblée des groupes de théâtre ouvrier de la région parisienne, c'est en janvier 1931 qu'est organisé un congrès national des groupements artistiques. On y décide la création d'un comité d'auteurs chargé d'élaborer un répertoire révolutionnaire et la création d'un organe de la FTOF, *la Scène ouvrière*.<sup>1654</sup>

La création de la FTOF permet de fédérer les groupes de théâtre ouvrier existants, comme le souligne Claude Amey :

« Pour que la FTOF puisse se constituer, même si l'on tient compte de son caractère peu organique, voire sectaire, il a bien fallu qu'elle fédère des groupes qui lui préexistaient. Ceux-ci étaient apparus quelques années auparavant ; ils étaient généralement de veine populiste : Chat noir version ouvrière, ou même dans le ton de Maurice Chevalier ; mais existaient également quelques groupes davantage politisés... La FTOF se propose de les réunir<sup>1655</sup> ».

Dans le Pas-de-Calais, comme nous venons de le voir, les groupes de théâtre ouvrier existent depuis au moins 1926, près de cinq ans avant la création de la FTOF, et sont indiscutablement des groupes politisés, qui ont pour mission d'animer les soirées festives des organisations du mouvement communiste et d'éduquer les militants.

Dans un bilan d'activité des efforts de propagande du premier semestre de l'année 1931, la section d'agit-prop du PCF se félicite déjà de l'action de la FTOF :

---

<sup>1651</sup> *L'Enchaîné*, 5 janvier 1932.

<sup>1652</sup> Claude AMEY, « L'expérience française », dans *Le théâtre d'agit-prop de 1917 à 1932*, Equipe "Théâtre moderne" du GR 27 du CNRS, (direction Denis BABLET), Lausanne, La Cité-L'Âge d'homme, 1977-1978, tome 3, p. 129-144.

<sup>1653</sup> Haramila JOLLY, « Le théâtre communiste, une forme de mondialisation culturelle : l'exemple de la Fédération du Théâtre Ouvrier de France (1929-1936) » dans Romain DUCOULOMBIER et Jean VIGREUX (dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989), approches transnationales et comparées*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2019, p. 251-264.

<sup>1654</sup> RGASPI, 517/1/960/11-12, bilan d'un an de travail de la section d'agit-prop (mars-décembre 1930)

<sup>1655</sup> *Ibid.* p. 133.

« La Fédération du Théâtre Ouvrier est une organisation déjà vivante et fonctionnant. Elle a déjà montré son utilité et a justifié nos espoirs. Il y a à sa tête une direction sur laquelle nous pouvons nous appuyer<sup>1656</sup> ».

La FTOF est ainsi sollicitée pour animer une soirée spectacle militante lors de la grève des dockers de Dunkerque, en décembre 1932. Une lettre du bureau confédéral de la CGTU adressée au syndicat unitaire des ports et docks de la cité portuaire nordiste précise les conditions de leur venue :

« Les camarades de la FTOF font le maximum pour se rendre à Dunkerque. [...] Il faut vous prémunir d'un piano, les camarades faisant des chants avec accompagnement. [...] Pour éviter les frais, nous vous demandons de faire le nécessaire pour assurer le repas du midi aux camarades du groupe artistique. Ils seront 16 ou 17. Ces camarades partiront de Paris par le premier train à 7h du matin dimanche ; vous voudrez bien les attendre à la gare de Dunkerque pour les conduire jusqu'à la salle<sup>1657</sup> ».

On peut toutefois s'étonner que le syndicat des dockers de Dunkerque fasse appel au bureau confédéral de la centrale unitaire pour faire venir une troupe de Paris, ce qui occasionne des frais supplémentaires, alors qu'il existe plusieurs troupes dans la région Nord et notamment dans le département du Pas-de-Calais qui auraient pu intervenir. Il est probable que pour galvaniser les grévistes de Dunkerque engagés dans un long conflit, la venue d'une troupe parisienne expérimentée ait été jugée souhaitable.

Concrètement, la création de la FTOF permet de mettre en commun le répertoire des groupes de théâtre et d'unifier leurs pratiques, qui privilégient les formes brèves. Claude Amey montre notamment comment la saynète et le chœur parlé tendent à supplanter la pièce comme forme prédominante du théâtre d'agit-prop :

« Conformément à l'état du théâtre ouvrier au moment où est créée la FTOF, et à son objectif de l'agit-propiser, son matériau-textes apparaît sous trois formes structurellement distinctes : la pièce courte, la saynète et le chœur parlé ; avec une disparition progressive de la pièce inversement proportionnelle à l'augmentation du chœur parlé, au fur et à mesure que se développe la Fédération. Cette différenciation des formes et leur évolution respective ne sont pas indifférentes, car c'est à travers elles que transparait le mieux le double projet, politique et formel, de l'agit-propisation qui fixe la nature de la FTOF. [...] la structure de la pièce d'agit-prop ne diffère pas fondamentalement de la structure dramatique ; c'est-à-dire dans les cas les plus nets : l'exposition, le nœud ou la collision, et le dénouement ou la solution. [...] la saynète marque une rupture par rapport à la pièce en abandonnant la structure dramatique [...]. Le chœur parlé [...] est par excellence la forme agit-propiste : lapidaire, ponctuelle et positive, fonctionnelle et économique. [...] il fait disparaître le personnage, élément théâtral de base. [...] la dialectique de ses éléments structurels n'est plus celle d'une structure épique, mais celle du discours<sup>1658</sup> ».

L'évolution du théâtre ouvrier vers la forme brève semble se vérifier dans les programmes annoncés dans la presse communiste où les saynètes et les courtes pièces en un acte tendent à supplanter les pièces plus longues qui étaient jouées à la fin des années vingt. Les thématiques

---

<sup>1656</sup> RGASPI, 517/1/1115/46, bilan du travail de la section d'agit-prop du Comité central pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 juillet 1931.

<sup>1657</sup> Archives de l'IHS CGT, 89-1-28, courrier du Bureau confédéral de la CGTU au syndicat unitaire des ports et docks de Dunkerque, 20 octobre 1932.

<sup>1658</sup> *Ibid.* p. 139.

des pièces et saynètes présentées lors des soirées festives du mouvement communiste visent à l'édification du public et abordent la question des grèves, de l'antimilitarisme et de l'anticléricisme.

Le théâtre ouvrier n'échappe cependant pas au climat de suspicion générale dans l'ensemble du mouvement communiste à l'époque du « tournant sectaire ». La troupe du syndicat unitaire des cheminots de Béthune en fait les frais à la fin de l'année 1930.

La troupe des cheminots doit en effet animer une fête au profit des pupilles de l'orphelinat des chemins de fer les 22 et 23 novembre 1930, à la Bourse du travail de Béthune, suivie d'un bal à grand orchestre salle Chopin<sup>1659</sup>. Or, le congrès national de la fédération unitaire des cheminots se prépare et tout l'enjeu pour les communistes est de battre l'opposition unitaire animée par un certain Rambaut, dont le représentant local chez les cheminots de Béthune, Beauché<sup>1660</sup>, est vivement critiqué dans *l'Enchaîné* qui le qualifie de « soi-disant anarchiste » et de « réformiste camouflé<sup>1661</sup> ». C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre les critiques virulentes adressées à la troupe du syndicat des cheminots de Béthune quelques jours après la soirée festive :

« Alors que la section Orphelinat et la Troupe sont sous le contrôle du syndicat il y eut absence totale de liaison avec le bureau syndical (demande de la salle des fêtes, etc.). Une amélioration du contenu de classe dans les chants et les pièces est nécessaire. On peut dire, qu'à part les chœurs et les chansons du camarade Boulenge, le programme ne se différencie en rien de celui qu'on trouve dans les cafés-concert. [...] La causerie faite par Vidril a-t-elle eu ce caractère de classe ? Ni les bas salaires, l'augmentation du coût de la vie, préparation de la guerre, nécessité de donner une éducation de classe aux orphelins, rien n'a été touché. Voilà comment les minoritaires responsables de l'Orphelinat et de la Troupe travaillent<sup>1662</sup> ».

L'« absence de contenu de classe » du spectacle de la troupe des cheminots de Béthune paraît n'être qu'un prétexte pour attaquer et discréditer la tendance minoritaire.

Au-delà de la lutte qui oppose ici majorité confédérale et opposition unitaire, c'est la question de l'efficacité de ce type de propagande qui doit être posée. On peut suivre ici l'analyse de Claude Amey :

« L'aspect agitateur et propagandiste de la saynète et du chœur parlé ne favorise pas une structure significative (ou épique, au sens brechtien) qui mette en relief, signifie et éclaire les contradictions sociales, politiques, idéologiques, etc., de manière à en dégager la dynamique de classe, ou la dialectique transformatrice, d'où l'action serait déductible, mais de l'extérieur, de la part de l'agité. [...] En un mot, des deux termes constituant l'unité dialectique de l'intervention militante : conscience/action, le théâtre de la FTOF n'articule que le deuxième, le premier étant tenu pour résolu. [...] Dans une période de faible et lente radicalisation, comme en 31-32 en France, la tendance de la saynète et du chœur parlé [...] se trouve en état d'inadéquation, en porte-à-faux préjudiciable à son efficacité<sup>1663</sup> ».

---

<sup>1659</sup> *L'Enchaîné*, 11 novembre 1930.

<sup>1660</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article210478>, notice BEAUCHÉ H. par Louis Botella, version mise en ligne le 13 janvier 2019, dernière modification le 13 janvier 2019.

<sup>1661</sup> *L'Enchaîné*, 18 novembre 1930.

<sup>1662</sup> *L'Enchaîné*, 12 décembre 1930.

<sup>1663</sup> Claude AMEY, « *L'expérience française* », *op. cit.*, p. 140-141.

En d'autres termes, la propagande par le spectacle de théâtre vise avant tout à l'efficacité : les militants communistes n'ont pas tant pour objectif de faire du théâtre que de diffuser des idées au moyen de formes brèves et aisément compréhensibles par les spectateurs ; mais en sacrifiant le personnage et l'intrigue au profit du chant et du discours propagandiste, les troupes de théâtre ouvrier communiste ne peuvent que susciter un enthousiasme artificiel, sans parvenir à élever la conscience des spectateurs.

Après 1935, la lecture de la presse communiste permet de découvrir d'autres groupes théâtraux, présents dans les municipalités conquises par le PCF. C'est le cas du groupe théâtral « Barbusse », de Liévin, dont la jeune virtuose de douze ans Olga Smere se produit à Lens, pour le congrès des Jeunesses communistes, avant de céder la place aux duettistes du groupe théâtral de « l'Etoile rouge » d'Avion<sup>1664</sup>. Les noms de ces deux groupes artistiques chargés d'animer le congrès des Jeunesses communistes ne laisse aucun doute sur leur appartenance à la mouvance communiste.

L'étude des fêtes et spectacles organisés par le mouvement communiste dans le département du Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres est donc riche d'enseignements. Si la diffusion des idées aux adhérents et à leurs familles, mais aussi aux sympathisants que le mouvement communiste s'efforce de convaincre passe bien entendu par la presse, elle passe aussi par la fête et le spectacle. Les loisirs participent alors d'une acculturation communiste ou d'une éducation populaire qui invitent à considérer le processus de politisation comme une démarche volontariste et cumulative.

De nombreuses sociétés musicales animent les manifestations de rue communistes et unitaires, mais aussi les bals et les banquets ; des clubs de théâtre communistes existent dans plusieurs localités du département et sont conviés lors des fêtes et des soirées récréatives et militantes. Fanfares ouvrières et clubs de théâtre pourraient apparaître comme des organisations relativement secondaires dans le dispositif communiste, organisé autour du parti et du syndicat, mais il n'en est rien : ces sociétés, obligées de par leur nature à répéter régulièrement, participent d'une sociabilité militante qui est aussi une sociabilité familiale ; les femmes montent sur scène, les enfants apprennent le solfège et à jouer d'un instrument dans la fanfare. Tout comme la pratique sportive, l'apprentissage du théâtre ou de la musique suppose une discipline et un effort qui sont attendus des militants et des militantes communistes et unitaires. Face au dispositif d'encadrement des compagnies minières et de l'Église, qui a aussi ses patronages et ses chorales, le mouvement communiste développe son propre dispositif d'encadrement, au carrefour de la culture et de la propagande.

### **La propagande communiste par le cinéma**

Au même titre que le théâtre ouvrier, le cinéma constitue un puissant vecteur de propagande et de diffusion des idées communistes. Nataliya Puchenkina rappelle que

« les séances de projection [...] se composent généralement d'un film de fiction et d'un documentaire consacrés à la société, l'économie ou le mode de vie en Union soviétique [...]. L'organisation de ces projections devient [...]

---

<sup>1664</sup> *L'Enchaîné*, 3 juin 1936.

une activité incontournable pour le PCF et ses satellites qui cherchent à élargir leurs réseaux. [...] Leurs qualités artistiques attirent les cinéphiles prêts à revenir plusieurs fois au cinéma pour découvrir les productions soviétiques. [...] une grande partie de ces films subissent systématiquement des refus de visa d'exploitation, empêchant une diffusion commerciale. La projection est cependant autorisée en séances privées, régulièrement organisées par des ciné-clubs ou des associations proches du PCF et bénéficiant indirectement de cette exclusivité de diffusion. [...] A ce titre, les séances organisées par les ciné-clubs et les associations deviennent un moyen efficace pour le PCF de contourner la censure : les cartons d'invitation et les cartes d'adhérent, nécessaires pour attester le caractère privé de ces réunions, sont faciles à obtenir<sup>1665</sup> ».

Dans le département du Pas-de-Calais, l'organisation des soirées cinématographiques est en pratique dévolue aux Amis de l'Union soviétique (AUS), qui sont dirigés à partir du début des années trente par Charles Level. L'ancien secrétaire de l'UD unitaire du Pas-de-Calais et de l'UL de Lens est embauché à *l'Enchaîné* ; sa nomination en 1932 comme secrétaire de mairie de Noyelles-Godault avait été annulée par la sous-préfecture. Secrétaire de la section de Lens des Amis de l'URSS, Level dirige la fédération du Pas-de-Calais de l'association qui compte onze sections et environ 250 adhérents selon un rapport de police de 1939<sup>1666</sup>.

Les films projetés lors des séances cinématographiques visent à valoriser l'image de l'URSS. Une tournée de propagande est ainsi organisée à la fin de l'année 1929 par les AUS du rayon d'Hénin-Liétard à Billy-Montigny, Hénin-Liétard, Montigny-en-Gohelle et Sallaumines autour d'un film sur le Krassine<sup>1667</sup>. Construit de 1916 à 1917, ce brise-glace de la marine impériale russe rebaptisé en 1927 du nom du bolchevik Léonid Krassine s'était illustré au cours de ses expéditions dans l'Arctique, notamment en 1928 lorsqu'il avait récupéré les survivants de l'Italia, un dirigeable italien qui s'était écrasé près du Pôle Nord.

Le film consacré à l'épopée du Krassine vise donc à magnifier la modernité de la marine soviétique et le courage de ses marins. La projection est un succès à Billy-Montigny où le correspondant de *l'Enchaîné* exprime son « grand réconfort pour nous, de voir que la population ouvrière s'intéresse à l'exploit sans pareil réalisé par nos camarades russes ». L'article se conclut par un appel à adhérer au Parti communiste « pour faire reculer la meute socialo-bourgeoise<sup>1668</sup> ». La soirée cinématographique autour du Krassine rencontre un semblable succès à le 25 septembre 1930 à Chocques, dans le Béthunois où le Comité régional des Amis de l'Union soviétique se félicite :

« cette soirée a démolit les arguments de la bourgeoisie, des fascistes, des cléricaux, des social-démocrates qui disent qu'en Russie on creève de faim et que nos camarades sont des sauvages. On a tellement peur de la vérité sur la Russie que tous les films russes sont coupés ou censurés<sup>1669</sup> ».

Le journal annonce de nouvelles soirées cinéma les 3, 4 et 5 octobre 1930 autour d'un film sur « les amours du moine Raspoutine ». Personnage auréolé de mystère et inquiétant, Raspoutine

---

<sup>1665</sup> Nataliya PUCHENKINA, « *Le cinéma au service du Parti : les enjeux d'une politique cinématographique communiste dans l'entre-deux-guerres en France* », dans Romain DUCOULOMBIER et Jean VIGREUX (dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989), approches transnationales et comparées*, Dijon, EUD, 2019, p. 241-250.

<sup>1666</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 18 janvier 1939. Voir annexe 35.

<sup>1667</sup> *L'Enchaîné*, 11 octobre 1929.

<sup>1668</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> novembre 1929.

<sup>1669</sup> *L'Enchaîné*, 3 octobre 1930.

permet d'illustrer la décadence de l'empire tsariste et, par contrecoup, de justifier la Révolution d'Octobre 1917 et l'arrivée au pouvoir des bolcheviks. Le film consacré à l'épopée du Krassine est projeté fin octobre 1930 à Calonne-Ricouart « dans la grande salle du Cinéma Palace qui, malgré que de nombreux ouvriers étaient au travail, revit son habituelle affluence<sup>1670</sup> » note *l'Enchaîné*. Au mois d'avril 1931, le Krassine au Pôle Nord est au programme de plusieurs soirées cinéma dans l'Arrageois, le 1<sup>er</sup> avril à Arras, le 2 avril à Saint-Nicolas-les-Arras, le 4 avril à Fampoux, le 5 avril à Rœux, le 6 à Athies et le 7 à Saint-Laurent-Blangy, mais *l'Enchaîné* signale néanmoins incidemment qu'une municipalité socialiste a refusé de mettre à disposition la salle des fêtes<sup>1671</sup>.

En 1932, les spectateurs lensois peuvent aller voir « le Chemin de la vie » à l'Apollo : ce film soviétique réalisé par Nikolai Ekk est sorti en 1931 et raconte l'histoire de la colonie d'enfants Bolchevskaja dans l'oblast de Moscou et de ses méthodes éducatives nouvelles. Il s'agit du premier film parlant soviétique<sup>1672</sup>. Le message est tout aussi politique : c'est par la rééducation, par le travail, par le collectif, que les adolescents déguenillés et charpardeurs des rues de Moscou victimes de la société pourront retrouver leur dignité d'hommes, redonner un sens à leur vie, obtenir de meilleures conditions de vie<sup>1673</sup>. Comme tous les films diffusés par les Amis de l'Union soviétique, le message du film vise à valoriser l'expérience soviétique, sa modernité, son souci de l'émancipation de la jeunesse.

Si ce film soviétique est diffusé à l'Apollo et pas au cinéma du Cantin, c'est que le cinéma du Cantin appartient au « vieux syndicat » des mineurs de la CGT. En 1922, lors de la reconstruction de la Maison syndicale des mineurs de Lens, une salle d'une capacité d'un millier de places est édifiée à l'arrière du bâtiment. Cette salle du Cantin est utilisée par le syndicat des mineurs de la CGT pour ses meetings et ses manifestations, mais également louée à des exploitants comme salle de spectacle et de cinéma, ce qui assure au syndicat des mineurs de profitables rentrées d'argent. La programmation, au cinéma du Cantin, se veut grand public. Ainsi, le 22 juin 1933, les spectateurs peuvent assister à la projection du film « Le chant du prisonnier », un film allemand réalisé en 1928 par Joe May avec Gustave Frohlich<sup>1674</sup>. Le film raconte le destin de deux prisonniers allemands évadés d'un camp sibérien ; tandis que l'un est repris, l'autre parvient à regagner l'Allemagne et tombe amoureux de la femme de son ami. Lorsque le mari revient à l'improviste, voyant le bonheur de sa femme et de son ancien compagnon de captivité, il décide de s'effacer et part pour l'Amérique<sup>1675</sup>. Le 26 juin les spectateurs peuvent regarder « La belle exilée », de Frank Lloyd, une histoire d'amour et d'adultère sur fond d'exil à Paris d'une princesse russe ; en deuxième partie de soirée, c'est « Tarzan le tigre » qui est projeté au cinéma de la salle du Cantin<sup>1676</sup>.

La Russie soviétique n'est donc pas absente des films grand public qui sont projetés au cinéma de la salle du Cantin, mais elle sert de décor à des histoires d'amour mélodramatiques qui

---

<sup>1670</sup> *L'Enchaîné*, 7 novembre 1930.

<sup>1671</sup> *L'Enchaîné*, 31 mars 1931.

<sup>1672</sup> *L'Enchaîné*, 9 décembre 1932.

<sup>1673</sup> Denise EECKAUTE-BARDERY, « Etude comparative de films sur la jeunesse soviétique », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°25, 1991. *Les mouvements de jeunesse en Europe centrale et orientale*, sous la direction de René Girault, p. 5-7.

<sup>1674</sup> *La Tribune*, 17 juin 1933.

<sup>1675</sup> Charles FORD, *Histoire moderne du cinéma*, Allier, Marabout, 1987, p. 119-122.

<sup>1676</sup> *La Tribune*, 24 juin 1933.



véhiculent une vision négative de l'URSS. Les films soviétiques projetés lors des soirées militantes organisées par le Parti communiste et les organisations auxiliaires comme les AUS permettent d'offrir au public une autre image, beaucoup plus positive, de l'URSS.

En 1935, le sous-préfet de Boulogne-sur-Mer rend compte d'une soirée cinématographique organisée par les Amis de l'URSS à Calais autour du film d'Eisenstein, « La ligne générale ». Le tract joint à son rapport résume le film d'Eisenstein et précise qu'un film intitulé « La délégation » rendant compte du voyage en URSS du syndicaliste calaisien Oscar Lemaire sera projeté en seconde partie de soirée. Le public pour ce type de soirée cinématographique est en tout état de cause loin d'être négligeable, à en croire le rapport du sous-préfet :

« Un public d'environ 1 500 personnes y assistait et était composé en majeure partie d'éléments communistes et socialistes, d'instituteurs, de professeurs et de commerçants dont les opinions publiques sont peu connues. [...] En résumé, il s'agit d'une soirée cinématographique de propagande destinée à faire connaître l'œuvre des soviets en Russie<sup>1677</sup> ».

Quelques mois plus tard, les Amis de l'Union soviétique proposent une soirée cinématographique au Théâtre des Arts de Calais autour de deux films soviétiques, « Seule » et « L'homme qui a perdu la mémoire ». La séance commence à 21 heures et se termine à minuit. Deux mille personnes y assistent. La soirée commence et se termine au chant de l'Internationale. Avant la diffusion, Paul Casteur, au nom de la Ligue contre la guerre et le fascisme prononce une courte allocution vantant les réalisations de l'URSS. Dans son rapport, le sous-préfet confirme que les deux films disposaient bien du visa de la censure et que la soirée était bel et bien une soirée privée sur invitation<sup>1678</sup>. Toujours à l'été 1935 mais cette fois à Boulogne-sur-Mer, la séance organisée le 8 août au cinéma Pathé par le rayon communiste de Boulogne donne lieu à un rapport de police qui signale que :

« une propagande des plus actives est faite dans les milieux ouvriers et plus particulièrement chez les chômeurs, en faveur de cette séance, dont les frais s'élèveraient à 2 100 francs. Il a été d'ores et déjà décidé que les sans-travail paieraient un droit d'entrée de deux francs<sup>1679</sup> ».

La séance, qui rassemble « environ un millier de spectateurs » n'a donné lieu à aucun incident note le sous-préfet qui ajoute que les quelques restrictions apportées par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ont été observées<sup>1680</sup>.

En 1936, c'est avec deux films soviétiques, « La grande expérience » et « Sur le Don paisible » que les Jeunesses communistes d'Hénin-Liétard fêtent l'anniversaire de la Commune de Paris<sup>1681</sup>. Ce sont encore deux films soviétiques qui sont diffusés en novembre 1937 dans la salle de la maison du peuple de Carvin à l'initiative des femmes communistes pour l'enfance

---

<sup>1677</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 8 février 1935.

<sup>1678</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 22 juin 1935.

<sup>1679</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 26 juillet 1935.

<sup>1680</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 10 août 1935.

<sup>1681</sup> *L'Enchaîné*, 13 mars 1936.

malheureuse<sup>1682</sup>, c'est le film soviétique « la Mère » qui est projeté à Billy-Montigny fin novembre tandis que les AUS de Leforest organisent une soirée cinématographique autour du film documentaire « Au pays des soviets<sup>1683</sup> ».

Si les soirées cinématographiques constituent un enjeu essentiel pour le PCF et les organisations de la galaxie communiste, c'est que l'image de l'URSS et la réalité de l'expérience soviétique cristallisent les passions ; attaqué par les partis de droite et par le camp catholique, le régime soviétique fait également l'objet de vives critiques à gauche, tant chez les socialistes que chez les libertaires qui ont très tôt dénoncé la répression en Russie soviétique. S'ajoutent à ces critiques celles des communistes exclus durant la bolchevisation et la période « classe contre classe » qui pour certains ont rejoint la Ligue communiste ou l'opposition unitaire de la CGTU. La multiplication des critiques contre l'URSS mine la capacité d'attraction du Parti communiste. Dans ce cadre, l'utilisation de films soviétiques lors des tournées cinématographiques qui ont lieu dans de nombreuses localités du Pas-de-Calais vise à faire taire les critiques et à rassurer les militants.

A partir du Front populaire, l'offre cinématographique proposée par les organisations communistes se diversifie avec de plus en plus de films français, comme « le Temps des cerises », de Jean-Paul Le Chanois, diffusé au Kursaal d'Arras le 1<sup>er</sup> décembre 1937 à l'initiative de la section communiste arrageoise<sup>1684</sup> mais aussi à Liévin le 21 décembre, en même temps que le documentaire « A l'aide de Bilbao » sur la guerre civile espagnole<sup>1685</sup>. Ces deux films sont également au programme de la séance cinématographique du 23 décembre organisée à Nœux-les-Mines, qui rassemble une centaine de personnes dans la salle de la mairie ; deux autres films sont projetés le même soir : un documentaire sur la formation de l'armée républicaine espagnole et un autre documentaire sur les grèves de 1936, faisant la part belle à l'action du PCF et se terminant par quelques scènes de la vie familiale et de la vie politique de Maurice Thorez<sup>1686</sup>.

Les thématiques des films projetés sont révélateurs des inquiétudes internationales du PCF. Par exemple, on voit en février 1938 les Amis de l'Union soviétique de Beuvry organiser une soirée privée cinématographique dans la salle de l'Eden-Cité devant 300 spectateurs. Ils y diffusent un film soviétique intitulé « Karl Brunner » consacré à la répression du communisme en Allemagne suivi de deux documentaires, l'un sur l'URSS et l'autre sur la guerre d'Espagne et la victoire de Teruel<sup>1687</sup>. Le 7 février, c'est à Billy-Montigny que deux films sont projetés à l'Apollo, lors d'une séance cinématographique organisée par la cellule communiste locale, opposant « la vie en Allemagne et la vie en Russie » devant un public de 1 800 spectateurs<sup>1688</sup>. On peut aussi citer les deux soirées cinématographiques organisées le 4 juillet 1938 à Hénin-Liétard et le 8 juillet à Montigny-en-Gohelle avec « Le temps des cerises », « Cœur d'Espagne », « La vie d'un homme », consacré à la vie de Paul Vaillant-Couturier, « Les grèves

---

<sup>1682</sup> *L'Enchaîné*, 29 octobre 1937.

<sup>1683</sup> *L'Enchaîné*, 26 novembre 1937.

<sup>1684</sup> *Ibid.*

<sup>1685</sup> *L'Enchaîné*, 3 décembre 1937.

<sup>1686</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 24 décembre 1937.

<sup>1687</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 5 février 1938.

<sup>1688</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 9 février 1938.

de juin 1936 », « La grande espérance » et également « un film de Charlot<sup>1689</sup> », ou encore celle du 7 juillet 1938, au Kursaal de Bully-les-Mines devant 300 personnes, dont une centaine de femmes et d'enfants, avec « La vie est à nous », « Cœur d'Espagne » et « La grande espérance » - le documentaire consacré au congrès communiste d'Arles de décembre 1937 -, ainsi qu'un film comique<sup>1690</sup>. Les films projetés valorisent le Parti communiste et ses dirigeants, comme Thorez ou Vaillant-Couturier, ils valorisent l'action des militants communistes lors des grèves ou le courage des républicains espagnols et des brigadistes communistes, mais le PCF, lorsqu'il organise des soirées cinématographiques, prend manifestement soin de prévoir un film comique afin d'attirer un public familial qui vient aussi au cinéma pour se détendre.

Des projections cinématographiques ont aussi lieu en janvier 1939, à Calais, où le sous-préfet de Boulogne-sur-Mer signale dans son rapport que :

« il existe à Calais une section fort active » des Amis de l'URSS qui « donne souvent des séances cinématographiques, salle du Gymnase, rue Champailler et au cinéma le Kursaal rue Théophile Gautier. Sont projetés des films de propagande soviétique. Les dernières projections ont eu lieu le 13 janvier courant<sup>1691</sup> ».

L'utilisation du cinéma par le PCF et les organisations de la mouvance communiste, comme les Amis de l'URSS, modernise les formes de propagande utilisées traditionnellement par les organisations ouvrières qui ne se limitent plus au journal, au tract ou à l'affiche. Si la propagande par le cinéma ne se substitue pas aux autres formes de propagande, telles que le banquet ou la soirée théâtrale, elle les complète et témoigne de l'ouverture et du grand intérêt du Parti communiste aux nouveaux médias radiophoniques et cinématographiques. A travers les films soviétiques diffusés durant ses soirées cinématographiques, le PCF développe une vision positive de l'URSS, société idéale où se construit le socialisme et contrepoint de la société capitaliste française<sup>1692</sup> ; la soirée cinématographique permet aussi au Parti communiste de se mettre en scène.

A la fois moment de sociabilité militante et de détente en famille, mais aussi forme nouvelle et innovante de propagande, la soirée cinématographique est un moment de pédagogie et d'éducation politique par l'image qui permet de souder le groupe militant et de lui donner les armes pour répondre aux attaques des nombreux adversaires du PCF.

### **« Sur le front rouge culturel », des espérantistes communistes dans le Pas-de-Calais**

Plus anecdotique que le théâtre ouvrier ou le cinéma de propagande, il existe aussi dans l'entre-deux-guerres des groupes d'espérantistes communistes dans le Pas-de-Calais et les municipalités communistes ainsi que la presse communiste régionale s'efforcent de valoriser la langue internationale créée par le docteur Zamenhof en 1887. Le fait n'a rien de surprenant :

---

<sup>1689</sup> *L'Enchaîné*, 18 juin 1938.

<sup>1690</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 9 juillet 1938.

<sup>1691</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 20 janvier 1939.

<sup>1692</sup> Pauline GALLINARI, *Les communistes et le cinéma : France, de la Libération aux années 60*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

plus qu'un instrument pratique de communication internationale, l'esperanto véhicule ce que Ludwik Zamenhof appelait en 1912 une « idée interne » :

« L'idée interne de l'espéranto est, sur la base d'une langue neutre, de détruire les murs entre les populations et de rapprocher les êtres humains pour que chacun d'eux voie dans son prochain seulement un être humain et un frère ».

Dès lors, l'internationalisme des communistes rencontre celui des espérantistes.

Le Pas-de-Calais est par ailleurs un département où la langue internationale compte de nombreux adeptes ; c'est ainsi Boulogne-sur-Mer qui accueille le premier congrès mondial d'espéranto du 5 au 12 août 1905 avec 688 participants de 20 pays<sup>1693</sup>. Brisé par la Première Guerre mondiale, le mouvement espérantiste se reconstitue lentement dans le département du Pas-de-Calais. En 1935, la Fédération espérantiste du Nord compte 25 groupes et 792 adhérents dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme. Dans le Pas-de-Calais, des groupes espérantistes sont présents à Arras, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Calais, Lens, Liévin, Marœuil et Saint-Omer. La brochure qu'elle produit en 1935 retraçant son histoire mentionne d'autres groupes espérantistes dans le département, non-affiliés à la fédération, à Houdain et Outreau<sup>1694</sup>. La Fédération espérantiste du Nord appartient à l'Union française pour l'espéranto (UFE), la branche française de *l'Universala Esperanto Asocio* (Association espérantiste universelle, UEA), fondée à Genève en 1908 par Hector Hodler avec l'accord de Zamenhof, au sein de laquelle une *Laborista Fako* (Section ouvrière) s'était constituée avant-guerre sous le nom de *Liberiga Stelo* (l'étoile émancipatrice).

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, l'idée d'une organisation espérantiste prolétarienne internationale voit le jour, portée par Eugène Adam, dit Lanti<sup>1695</sup>, un ébéniste libertaire puis communiste. En 1921, les espérantistes ouvriers sont encore peu nombreux. Leur journal mensuel, *Esperantista laboristo (le Travailleur espérantiste)* tire à 2 000 exemplaires et ne compte que 1 200 abonnés répartis dans 37 pays<sup>1696</sup>. En août 1921, 79 espérantistes révolutionnaires de 15 pays, venus à Prague pour assister au 13<sup>e</sup> congrès de l'UEA, font scission et fondent la *Sennacieca Asocio Tutmonda* (Association mondiale anationale, SAT)<sup>1697</sup>, dont le premier congrès est placé sous la présidence d'honneur d'Henri Barbusse<sup>1698</sup>. Le correspondant de *l'Humanité* à Berlin qui suit rend compte des espérantistes ouvriers et qui signe L. Revo (rêve en esperanto) n'est autre que le communiste autrichien Otto Maschl, dit Lucien Laurat<sup>1699</sup>,

---

<sup>1693</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 12 août 1905.

<sup>1694</sup> E. DELIGNY, *Histoire de la Fédération espérantiste du Nord de la France*, imprimerie de l'Indépendant du Pas-de-Calais, Saint-Omer, 1935.

<sup>1695</sup> Voir sa biographie dans le le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article50061>, notice LANTI (pseudonyme de ADAM Eugène, Aristide, Alfred) par Nathalie Viet-Depaule, version mise en ligne le 3 mai 2009.

<sup>1696</sup> *Le Populaire*, 14 juin 1921.

<sup>1697</sup> Jean-François FAYET, « Une langue internationale pour une révolution mondiale ? Le Komintern et la question de l'espéranto », dans Serge WOLIKOW [dir.], « L'Internationale communiste 1919-1943. Approches transnationales », *Territoires contemporains* - nouvelle série [en ligne], 17 décembre 2020, n° 13, disponible sur : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>.

<sup>1698</sup> *L'Humanité*, 21 août 1921.

<sup>1699</sup> Voir sa biographie dans le le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article75607>, notice LAURAT Lucien, [MASCHL Otto, dit]. Pseudonymes : ILESCU Ant., JIMEL, MARIN Lucien, MINARD A., PRIMUS, STUMBERG, RAMON Louis, RÉVOLucien, TEXTOR

un espérantiste proche de Lanti et de Boris Souvarine. Dans un premier temps, les espérantistes communistes s'organisent au sein de la SAT qui tient son deuxième congrès mondial à Francfort, en présence de 230 délégués<sup>1700</sup>.

En France, les espérantistes socialistes et communistes sont rassemblés au sein de la Fédération espérantiste ouvrière (FEO). La presse socialiste annonce les congrès de la FEO<sup>1701</sup> ; *l'Humanité*, *le Populaire* et *le Peuple* évoquent régulièrement les réunions des groupes espérantistes de la région parisienne et font la publicité des manuels d'esperanto.

On ne trouve pas d'informations sur la FEO dans la presse communiste et socialiste du Pas-de-Calais avant les années trente, mais à la même époque, la Fédération espérantiste du Nord peine à relancer son activité.

Au plan international, la SAT est rapidement prise en main par les communistes, sans parvenir pour autant à se faire entendre des instances de l'IC qui se méfient d'une organisation qui reste trop pluraliste et dont les membres du monde entier entretiennent une correspondance nourrie, ce qui inquiète le parti communiste russe qui y voit un potentiel risque subversif et surveille de près les espérantistes soviétiques :

« Ironiquement, la fraction communiste [...] qui avait réussi à prendre en main tous les postes de directions de la SAT et qui contrôlait les résolutions des congrès et le contenu des revues avait, malgré ses appels répétés, travaillé sans aucun contrôle, appui ou directive de l'exécutif de l'IC. [...] Pendant plusieurs années, la tactique du front unique, que ce soit par le haut ou par le bas, permit à la SAT de faire cohabiter dans son organisation des sociaux-démocrates (35 % des effectifs), des sans partis (20 %) et des communistes (45 %). Mais, lorsqu'en 1928 l'IC adopta lors de son 6<sup>e</sup> congrès la tactique "classe contre classe" et que s'imposa le mot d'ordre de "social-fascisme", le mouvement espérantiste ouvrier se mit à subir [...] le travail scissionniste de sa fraction communiste<sup>1702</sup> ».

La fracture de la SAT au niveau international et à l'échelle française de la Fédération espérantiste ouvrière est perceptible dès la fin de l'année 1930. *Sennaciulo*, la revue de la SAT, est interdite en URSS. Au printemps 1931, plusieurs dirigeants communistes sont exclus de la SAT et la minorité communiste quitte l'internationale espérantiste.

Ces remous sont observés avec consternation dans les milieux sympathisants du mouvement espérantiste ouvrier. Ainsi, la revue d'éducation les *Primaires* note au mois d'avril 1931 que :

« il semble qu'une scission soit à redouter dans l'organisation espérantiste prolétarienne ; une opposition communiste de stricte obédience mène contre ses adversaires de tendance une campagne analogue à celle des communistes et de la CGTU contre les partisans de l'indépendance du syndicalisme. Le résultat sera sans doute le même, hélas ! ici et là : l'organisation déchiquetée par les querelles intestines, et abandonnée par les adhérents découragés<sup>1703</sup> ».

En juin de la même année, l'équipe des *Primaires* évoque à nouveau la crise de la Fédération espérantiste ouvrière, menacée de scission et se félicite que « depuis, le Congrès de cette

---

Karl, VÉRO (DBK) par Michel Dreyfus, version mise en ligne le 31 décembre 2009, dernière modification le 20 mai 2020.

<sup>1700</sup> *L'Humanité*, 8 septembre 1922.

<sup>1701</sup> *Le Populaire*, 21 mai 1922 ; 29 mai 1924.

<sup>1702</sup> Jean-François FAYET, « Une langue internationale... », *op. cit.*

<sup>1703</sup> *Les Primaires*, n°16, avril 1931.

organisation, tenu à Nancy, a renouvelé sa confiance au bureau actuel, et maintenu le siège de la Fédération à Paris<sup>1704</sup> ».

La fraction communiste de la FEO s'organise en lien étroit avec le secrétariat du Parti communiste, qui écrit en mars 1931 à la région orléanaise afin de savoir si Marcel Boubou<sup>1705</sup>, un instituteur espérantiste adhérent de la Fédération unitaire de l'enseignement et membre du secrétariat pédagogique de l'Internationale des Travailleurs de l'Éducation, était adhérent du Parti communiste et apte à diriger la fraction communiste de la FEO<sup>1706</sup>. Cette demande de vérification auprès de la fédération est très probablement liée au fait que Boubou avait signé en 1929 la plateforme de la majorité de la FUE, proche de l'opposition unitaire et opposée à la majorité confédérale de la CGTU et au Parti communiste. Boubou accepte cependant la mission et à partir de 1931, c'est son adresse, en non plus celle du siège parisien de la FEO qui est indiquée dans *L'imprimerie à l'école*, la revue du mouvement Freinet, pour les cours d'espéranto par correspondance.

Préparée depuis plusieurs mois, la scission de la Fédération espérantiste ouvrière est accomplie au printemps 1932. *L'Humanité* l'annonce en invitant ses lecteurs à rejoindre la nouvelle organisation espérantiste d'obédience communiste :

« L'ancienne direction de la F.E.O., par son caractère de secte hors des masses révolutionnaires, n'avait pas donné au mouvement le caractère qu'il devait avoir. [...] L'espéranto, langue internationale, n'est pas un but en lui-même, c'est un instrument, un moyen technique au service de qui sait l'utiliser ; [...] la bourgeoisie, sous le voile de la neutralité, l'utilise pour ses buts de classe. Le prolétariat, les masses travailleuses, doivent utiliser l'espéranto ouvertement pour leurs buts propres, pour la liaison internationale entre entreprises, usines, syndicats, écoles, organisations diverses, pour la correspondance internationale individuelle et surtout collective, pour les échanges de matériel de propagande, pour l'aide technique de l'étranger à la construction du socialisme, pour les services de presse ; le militant espérantiste prolétarien doit avoir une conception claire du rôle social de l'espéranto et se garder de notions que la bourgeoisie a intérêt à entretenir. Ce n'est pas l'espéranto qui abattra les frontières internationales, c'est la lutte de classe internationale du prolétariat. Contre la direction traître de la F.E.O. se dressa une opposition révolutionnaire ; elle grandit rapidement et conquiert la majorité de l'association. [...] Le nom de l'association (Fédération Espérantiste Ouvrière) a été modifié en "Fédération espérantiste ouvrière (Section de l'Internationale des espérantistes prolétariens)". Cette Internationale s'oppose à "*Sennacieca Asocio Tutmonda*" (S. A. T.), organisation à structure non-révolutionnaire. Les camarades et les organisations révolutionnaires sont mis en garde contre les associations s'intitulant "Fédération Espérantiste Ouvrière" (F.E.O.) et "*Sennacieca Asocio Tutmonda*" (S. A. T.), dont les dirigeants usurpateurs sont des contre-révolutionnaires antisoviétiques<sup>1707</sup> ».

Dans les années trente, plusieurs groupes espérantistes ouvriers sont actifs dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. C'est le cas du groupe de Roncq, près de Lille, qui a également des élèves à Tourcoing, Mouvaux et à Halluin, qui fait alors figure de citadelle du communisme nordiste. Ce groupe espérantiste qui organise une exposition est d'ailleurs invité à se réunir le dimanche 8 mai pour des « questions très importantes<sup>1708</sup> » : il est vraisemblable que ce soit la question

---

<sup>1704</sup> *Les Primaires*, n°18, juin 1931.

<sup>1705</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article17370>, notice BOUBOU Marcel, Marie par Loïc Le Bars, Claude Pennetier, version mise en ligne le 20 octobre 2008, dernière modification le 5 mai 2020.

<sup>1706</sup> RGASPI, 517/1/1102/90, lettre du secrétariat du Parti communiste à la Région orléanaise, 15 mai 1931.

<sup>1707</sup> *L'Humanité*, 24 mai 1932.

<sup>1708</sup> *L'Enchaîné*, 6 mai 1932.

de l'affiliation de ce groupe à la FEO communiste qui soit à l'ordre du jour. Un autre groupe d'esperanto propose des cours à Onnaing, dans le Valenciennois<sup>1709</sup>.

Ces groupes espérantistes sont fédérés au sein d'un comité régional qui se réunit le 14 décembre 1932 et doit désigner un délégué au congrès contre la guerre impérialiste organisé le 17 juillet 1932 à Lille, quelques jours avant le congrès mondial d'Amsterdam<sup>1710</sup>.

En 1933, on retrouve dans la page Pas-de-Calais de *l'Enchaîné* un appel à suivre les cours par correspondance gratuits de la FEO communiste en écrivant au siège de Nîmes afin de « remplir une tâche de rabcor international<sup>1711</sup> » avec l'URSS et l'Allemagne, où se trouvent les deux plus importantes sections espérantistes de l'IPE. Le terme de « rabcor », abréviation de *rabotniki correspondenti* (correspondant ouvrier), évoque plutôt les correspondants de *l'Humanité* dont les brèves alimentent une rubrique dédiée du journal<sup>1712</sup>, quand elles ne représentent pas l'essentiel des pages locales d'un hebdomadaire communiste régional comme *l'Enchaîné*, mais les échanges entre correspondants espérantistes du monde entier ont toujours constitué une activité essentielle des organisations espérantistes et un moyen pour les nouveaux locuteurs de la langue internationale de progresser dans leur pratique.

Paradoxalement, au moment où la FEO d'obédience communiste incite les lecteurs de la presse communistes à apprendre l'esperanto pour correspondre dans cette langue avec les espérantistes soviétiques, le système des correspondants internationaux dont la fédération espérantiste soviétique, la SEU, était le pivot, est verrouillé par l'URSS afin d'éviter que des informations critiques ne parviennent aux communistes occidentaux qui viendraient remettre en question l'image idéalisée de l'URSS véhiculée par la propagande. Jean-François Payet observe ainsi que

« l'échange d'informations au sein de cette « supranation » qu'était le réseau international des *Proletaj Esperanto-Korespondantoj* (correspondants espérantistes prolétariens, PEK) constituait l'essentiel des activités du mouvement espérantiste. Aussi longtemps que la situation des travailleurs soviétiques s'était améliorée de façon relative en comparaison de celle de leurs camarades d'Occident frappés par l'inflation et le chômage, les dirigeants soviétiques avaient encouragé, dans une perspective propagandiste, la correspondance des espérantistes soviétiques avec ceux de l'étranger. Mais, lorsque les effets dramatiques de l'industrialisation précipitée et de la collectivisation forcée s'étaient fait sentir sur la population, le pouvoir soviétique s'était inquiété de ce réseau international qui permettait à des citoyens soviétiques d'avoir des échanges avec l'étranger hors de tout contrôle. En 1932, les correspondances internationales avaient donc été réorganisées sous la forme de correspondances collectives, ce qui revenait à interdire les échanges individuels et à placer l'ensemble des PEK sous le contrôle direct de la SEU<sup>1713</sup> ».

En 1934, tandis que la SAT tient son quatorzième congrès à Valence<sup>1714</sup>, une conférence internationale de l'IPE, annoncée par *le Grand Echo du Nord*<sup>1715</sup>, se tient à Lille du 12 au 15 août, mais les délégués russes n'y participent pas. Jean-François Fayet relève que :

---

<sup>1709</sup> *L'Enchaîné*, 31 mai 1932.

<sup>1710</sup> *L'Enchaîné*, 5 juillet 1932.

<sup>1711</sup> *L'Enchaîné*, 10 janvier 1933.

<sup>1712</sup> Alexandre COURBAN, « Une autre façon d'être lecteur de L'Humanité durant l'entre-deux-guerres : "rabcors" et "CDH" au service du quotidien communiste », in *Le Temps des médias*, vol. 7, no. 2, 2006, pp. 205-217.

<sup>1713</sup> Jean-François FAYET, « Une langue internationale... », *op. cit.*

<sup>1714</sup> *Le Peuple*, 11 août 1934.

<sup>1715</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 3 août 1934.

« un fonctionnaire syndical soviétique proposa la dissolution de l'IPE, mais il ne fut pas suivi par les 70 participants – pour l'essentiel des communistes d'Europe de l'Ouest – qui rédigèrent une résolution critiquant le manque de sérieux des camarades soviétiques<sup>1716</sup> ».

Jean-Marie Fossier, alors étudiant en philosophie à Lille, maître d'internat et responsable régional des comités Amsterdam-Pleyel et de l'Internationale des enseignants se souvient :

« J'ai participé aussi à l'Internationale des espérantistes prolétariens. Leur congrès s'était tenu à Lille, dans la salle Sainte-Anne, rue Gambetta : J'y ai rencontré une centaine de délégués de différents pays européens, tous passionnés d'esperanto et tous fanatiquement dressés contre la social-démocratie. [...] Les sociaux-démocrates avaient divisé le mouvement en créant une seconde organisation. Lors de ce congrès, je fis connaissance d'un camarade avec qui j'allais me lier d'une très longue amitié, Gaspard Francioli. Gaspard était ouvrier du bâtiment. Il avait la responsabilité du mouvement communiste clandestin dans le Nord et le Pas-de-Calais. [...] Je fis également la rencontre d'Eugène Thibaut, chauffeur du Secours Rouge, assidu aux rencontres des espérantistes<sup>1717</sup> ».

A Moscou, on s'inquiète de la tonalité des interventions des délégués d'Europe de l'Ouest au congrès de l'IPE, comme en témoigne une lettre de la commission d'agit-prop alors dirigée par André Marty à Bob McIlhhone au sujet de William Keable, leader des espérantistes communistes anglais :

« Il est impératif qu'un représentant soit présent à la Conférence de Lille. Parce que si l'attitude du camarade Keable est une bonne indication du sentiment parmi les délégués anglais (qui seraient sept), alors nos délégués seront dans une position inconfortable pour combattre les tendances anti-parti ou anti-soviétiques. Le camarade Keable juge que des camarades, pas seulement en Angleterre, mais dans d'autres pays sont d'opinion que le gouvernement soviétique ne prête pas une attention adéquate au mouvement espérantiste car il est trop occupé par la construction du socialisme. Nous craignons que des tendances trotskystes puissent s'exprimer à la Conférence, et portent des accusations à caractère trotskyste contre le mouvement espérantiste soviétique<sup>1718</sup> ».

Marty précise cependant à son interlocuteur que Keable reste un communiste loyal nullement suspect de trotskisme en dépit de ses critiques vis-à-vis de la SEU et de l'IPE.

La presse communiste est silencieuse sur cette conférence de l'IPE à Lille et on ignore si des espérantistes locaux y ont assisté, mais des groupes espérantistes communistes existent en tout cas dans le Pas-de-Calais puisqu'à Liévin, après la victoire des communistes aux municipales de 1935, le groupe espérantiste local demande à la municipalité de Joseph Thiébaud de donner le nom de Zamenhof à une rue de la ville au motif que « cette langue universelle [...] offre peut-être plus qu'un autre moyen des possibilités de rapprochement entre les hommes ». Les espérantistes liévinois obtiennent satisfaction et le nom de Zamenhof est donné à une rue de la Cité Chouard<sup>1719</sup>.

---

<sup>1716</sup> Jean-François FAYET, *Ibid.*

<sup>1717</sup> Jean-Marie FOSSIER, *Nous sommes restés des hommes. Mes combats 1933-1945*, Geai Bleu éditions, 2010, p. 31.

<sup>1718</sup> RGASPI, 495/495/14/26/4-5, Lettre de la commission centrale d'agit-prop à Bob McIlhohne, 27 juillet 1934 (traduit par nos soins).

<sup>1719</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 3 décembre 1935.



Dans le contexte du rassemblement populaire, le mouvement espérantiste se réunifie à son tour à l'occasion d'un congrès de fusion organisé à Paris le 12 juillet 1936 entre la FEO d'obédience socialiste et la Fédération des espérantistes prolétariens d'obédience communiste<sup>1720</sup>. Dénommée « Fédération Espérantiste du Travail » (FET), la nouvelle organisation unifiée compte environ 2 000 membres<sup>1721</sup>.

Il existe au moins deux groupes de la FET actifs dans le département du Pas-de-Calais en 1937, à Liévin, où une première conférence sur l'esperanto se tient le 12 octobre 1935 dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de la municipalité communiste, animée par « M. Brunet, d'Arras, professeur d'esperanto<sup>1722</sup> ». Par la suite, un cours espérantiste s'ouvre en janvier 1937 dans la salle de la mairie de Liévin<sup>1723</sup> et à Lens où à la suite de la fête organisée par les Amis de l'Union soviétique le 20 décembre 1936, le groupe local de la FET met en place deux cours d'esperanto par semaine, le mercredi soir et le dimanche matin, au local des AUS<sup>1724</sup>. Le fait que les cours d'esperanto aient lieu au siège lensois des AUS démontre à l'évidence la proximité entre le groupe espérantiste lensois, dirigé par un certain J. Priem, et le mouvement communiste. Au mois d'avril 1937, ce groupe espérantiste lensois célèbre le cinquantième anniversaire de la création de la langue internationale lors d'une fête à laquelle participe Jean Becquart, le secrétaire de la fédération du Nord de la FET en présence du député-maire socialiste de Lens, Alfred Maës, et d'un adjoint au maire communiste de Sallaumines, Maurice Deloison<sup>1725</sup>. L'année suivante, les cours gratuits, dispensés par un certain Karl Mavric reprennent chaque dimanche, de 10h à 11h30, à la salle Litschauer<sup>1726</sup>. La FET organise une grande conférence régionale au « café esperanto » de la place Roger Salengro à l'occasion de la foire commerciale de Lens<sup>1727</sup>.

Au printemps 1939, la Fédération espérantiste du travail du Nord et du Pas-de-Calais tient son congrès régional le 12 mars à Douai. Après un dépôt de gerbes au monument aux morts, une quinzaine de congressistes passent leur certificat d'études espérantiste. *Le Grand Echo du Nord* nous apprend qu'il existe 48 groupes locaux et 1 500 adhérents dans les deux départements et indique la présence au bureau du congrès régional d'un certain Léon, de Sallaumines ainsi que de Karl Mavric, président de la fédération du Pas-de-Calais à Lens<sup>1728</sup>.

Si le mouvement espérantiste d'obédience communiste a laissé relativement peu de traces dans le Pas-de-Calais, il semble bien que quelques groupes espérantistes de la FET, sur lesquelles nous n'avons guère d'autres renseignements, aient existé dans le département et agi en liaison avec les AUS comme organisation auxiliaire du PCF chargée d'entretenir la correspondance et les échanges avec les soviétiques et, ce faisant, de diffuser une image positive de l'URSS. Paradoxalement, au moment où la FET tente de se développer dans le département du Pas-de-Calais, les espérantistes soviétiques sont les victimes des grandes purges staliniennes, envoyés

---

<sup>1720</sup> *Le Peuple*, 28 juillet 1936.

<sup>1721</sup> Anne-Sophie MARKOV, *Le mouvement international des travailleurs espérantistes (1918-1939)*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Jean-Yves MOLLIER, Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines, juin 1999, p.90.

<sup>1722</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 12 octobre 1935.

<sup>1723</sup> *L'Enchaîné*, 15 janvier 1937.

<sup>1724</sup> *Ibid.*

<sup>1725</sup> *L'Enchaîné*, 2 avril 1937.

<sup>1726</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 1<sup>er</sup> janvier 1938.

<sup>1727</sup> *L'Enchaîné*, 7 mai 1938.

<sup>1728</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 13 mars 1939.

dans les camps et condamnés à mort, à l'image d'Ernest Drezen, le secrétaire général de la SEU, l'association des espérantistes soviétiques, arrêté le 17 avril 1937 et fusillé pour espionnage et activités contre-révolutionnaires le 27 octobre de la même année<sup>1729</sup>.

### **Former les adhérents et outiller les cadres aux responsabilités : le Parti communiste et la formation des militants dans le Pas-de-Calais**

Si le sport ouvrier, le théâtre prolétarien, le cinéma de propagande ou l'existence de fanfares ouvrières participent à la diffusion d'une culture politique communiste dans le département du Pas-de-Calais et contribuent à éduquer politiquement les adhérents et sympathisants du mouvement communiste, il est nécessaire pour le PCF de former ses meilleurs militants afin de les outiller aux responsabilités qu'ils pourraient occuper dans les différents échelons du parti ou dans ses organisations auxiliaires.

C'est en 1924, avec la bolchevisation du parti communiste que se met en place un véritable cursus de formation à destination des adhérents, des militants et des cadres communistes<sup>1730</sup>. En la matière, il faut distinguer les écoles élémentaires, de brève durée, organisées dans le cadre des rayons, qui visent à apporter un certain nombre de connaissances théoriques de base aux adhérents, des écoles de cadres, organisées au niveau régional et a plus forte raison des écoles centrales et de l'Ecole léniniste internationale (ELI), qui suppose d'envoyer un cadre régional prometteur à Moscou pendant près d'une année, voire plusieurs années, avant qu'il prenne des responsabilités nationales. Les écoles régionales, centrales et internationales supposent un départ du domicile, un séjour en internat et en outre, dans le cadre de l'ELI, de pourvoir aux besoins de la famille de l'élève durant son absence.

Au niveau des rayons, les cercles d'étude mis en place dans les cellules ou les groupes de jeunesses communistes se réunissent en soirée et n'ont besoin que de brochures d'auteurs classiques du marxisme.

La fédération communiste du Pas-de-Calais annonce à la fin du mois de mai 1924 la mise en place de cours de propagande à partir du mois de juin, chaque premier et troisième dimanche du mois, au siège fédéral à Béthune. Il est demandé aux sections « de désigner parmi leurs adhérents, les camarades sérieux, susceptibles de se développer et de retirer un profit certain de leur venue au cours de propagande<sup>1731</sup> ».

Une école léniniste des Jeunesses communistes de la Région Nord existe également à Halluin. *L'Humanité* évoque la session qui s'y est déroulée en décembre 1924 :

« Pendant huit jours, une vingtaine de camarades du Nord et du Pas-de-Calais ont suivi avec beaucoup d'attention et d'efforts les cours théoriques et pratiques. Ils ont discuté avec intelligence et augmenté quelque peu leur bagage militant. Aucun d'entre eux n'avait encore pris la parole en public. Pourtant, nous avons pu au cours de cette semaine, organiser quinze réunions d'usines et partout, les ouvriers d'Halluin [...] les ont écoutés avec attention.

---

<sup>1729</sup> Jean-Claude LESCURE, « L'espéranto, ou comment se protéger de l'exil (1900-1930) », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°67, 2002. Pour une histoire de l'Exil français et belge, sous la direction de Robert Frank, p. 20.

<sup>1730</sup> Yasmine SIBLOT, « Ouvriérisme et posture scolaire au PCF. La constitution des écoles élémentaires (1925-1936) », in *Politix*, vol. 15, n°58, Deuxième trimestre 2002. Guerres et paix, sous la direction de Annie Collovald et Pierre Lascoumes. pp. 167-188.

<sup>1731</sup> *L'Enchaîné*, 31 mai 1924.

[...] Maintenant qu'ils sont revenus chez eux, ils continueront cette propagande et la région industrielle du Nord et du Pas-de-Calais va se trouver renforcée de quelques militants de plus<sup>1732</sup>».

Alors que des perquisitions viennent d'être justement organisées à l'École léniniste de Bobigny<sup>1733</sup>, les autorités mettent sous surveillance les quatre élèves du Pas-de-Calais<sup>1734</sup> qui ont participé à la formation à Halluin dispensée par François Chasseigne des Jeunes communistes<sup>1735</sup>. Dans ses Mémoires, Jacques Duclos raconte sa participation à l'École centrale de Bobigny :

« Cette école avait été installée à Bobigny dans une baraque Adrian mise à la disposition du Parti par la municipalité communiste. Cette baraque se trouvait dans un emplacement situé tout près de l'actuelle Maison du Peuple, non loin de la mairie. A l'époque, Bobigny était une petite ville de banlieue où tout ce qui tranchait sur la vie quotidienne était immédiatement remarqué. Nous étions une quarantaine d'étudiants, en majorité des hommes. Nous venions tous les matins en autobus et nous prenions nos repas dans un petit restaurant proche de l'école, ce qui dans ce coin de Bobigny créait une animation inaccoutumée. [...] Dans cette école que l'on appelait avec un peu de dérision "l'Université de Bobigny", les matières enseignées étaient le matérialisme dialectique, l'économie politique, la conception léniniste du Parti, l'histoire du mouvement ouvrier, la Révolution russe. En plus des cours faits par les professeurs, les dirigeants du Parti venaient faire des conférences sur des sujets politiques d'actualité<sup>1736</sup> ».

Dans la liste des soixante élèves de l'école nationale de Bobigny, on retrouve un nom du Pas-de-Calais : celui de Georges Vasseur<sup>1737</sup>, qui devient par la suite délégué à la propagande dans le Pas-de-Calais avant de prendre la responsabilité de la région Nord du Secours Rouge international à partir de 1928, signe que sa formation de trois mois à l'école de Bobigny contribue à l'outiller à la prise de responsabilités de niveau régional. De même, Joseph Thiébaud, qui est élu maire de Liévin en 1935, est un ancien élève de l'école nationale de Clichy qu'il a suivie en 1925 ; militant à l'époque dans le Nord, Thiébaud devient secrétaire du rayon de Douai en 1926 après son passage à l'école de Clichy ; en parallèle, il est secrétaire de la fédération des mineurs, secrétaire de l'UL unitaire de Douai et intègre le Comité central du PCF en 1929<sup>1738</sup>. La formation de Thiébaud permet donc à ce cadre communiste local du Douaisis d'accéder à des responsabilités rémunérées à la CGTU comme secrétaire d'UL et d'accéder à des responsabilités nationales au syndicat et au parti.

La surveillance des autorités vise aussi bien les élèves des écoles de formation du Parti communiste que leurs enseignants. Ainsi, en mai 1926, l'institutrice Madeleine Devernay est convoquée par l'inspecteur d'académie à la demande du Préfet du Nord qui avait appris par un informateur qu'elle avait donné un cours sur « comment prendre des notes » aux militants

---

<sup>1732</sup> *L'Humanité*, 10 décembre 1924.

<sup>1733</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 8 décembre 1924.

<sup>1734</sup> Léon d'Hermy, Oscar Cuvelier et Julien Yung de Montigny-en-Gohelle ainsi qu'Henri Frenois de Billy-Montigny. Aucun de ces militants n'est recensé dans le Maitron.

<sup>1735</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2395, Courrier du Ministre de l'Intérieur au Préfet du Pas-de-Calais, 20 décembre 1924.

<sup>1736</sup> Jacques DUCLOS, *Mémoires*, tome 1, « Le chemin que j'ai choisi, de Verdun au Parti communiste, (1896-1934) », Paris, Fayard, 1968, réédition Livre club Diderot 1970, p. 229-230.

<sup>1737</sup> RGASPI, 517/1/1501/16, Liste des élèves de l'école nationale de Bobigny, octobre-décembre 1924.

<sup>1738</sup> RGASPI, 495/270/8687, autobiographie du 16 décembre 1931.

inscrits à l'école léniniste de huit jours du rayon de Lille et qu'elle s'apprêtait à donner deux cours sur « la France économique et politique » et « la Troisième Internationale ». Refusant de donner d'autres renseignements à l'inspecteur d'académie, Madeleine Devernay ne cède pas et affirme son intention de donner les cours prévus aux élèves de l'école léniniste<sup>1739</sup>.

Malgré la mobilisation de *l'Humanité* et du syndicat des membres de l'enseignement laïque du Nord, Madeleine Devernay est mutée d'office de La Madeleine à Loos<sup>1740</sup>, l'inspecteur d'Académie du Nord notant dans un courrier adressé au ministre de l'Instruction Publique qu'il avait

« acquis la conviction que rien ne pourrait fléchir une volonté aussi nettement arrêtée et affirmée, chez une femme à l'intelligence froide et réfléchie [...] qui ne reculerait devant aucune responsabilité ni aucune menace [...] et s'est montrée irréductible aussi bien dans ses convictions que dans ses résolutions<sup>1741</sup> ».

En 1926 et 1927, une série de cours de propagande a lieu dans les rayons de Lens et de Béthune. Dans son autobiographie, Gustave Lecointe, le maire de Montigny-en-Gohelle, qui est allé à l'école jusqu'à treize ans raconte ainsi qu'il a suivi une école de rayon en 1926 et qu'il s'est « forgé de moi-même, ayant lu beaucoup. [...] Evidemment, je lis toute la littérature du parti<sup>1742</sup> ». L'école de rayon suivie par Gustave Lecointe, qui est alors secrétaire de la cellule de Montigny, lui permet d'approfondir ses connaissances et d'accéder à d'autres responsabilités dans les années qui suivent, puisqu'il devient secrétaire de la section de Carvin-Hénin et membre du bureau du rayon de Lens aux côtés de Ramette.

Une session décentralisée de l'école de rayon de Lens est également mise en place le 5 janvier 1927 à Hénin-Liétard où le premier cours remporte « un franc succès. Les camarades ont compris la nécessité de s'instruire davantage ; 9 camarades ont répondu à l'appel du premier cours ». Le chiffre de neuf participants peut sembler faible, mais il correspond à la jauge d'une formation militante, qui suppose toujours un formateur et un petit groupe de stagiaires afin de garantir leur participation effective et la compréhension des contenus théoriques développés lors du cours. Deux autres cours sont programmés pour la semaine suivante, le mardi soir à Lens à 17h et le mercredi soir à Hénin-Liétard à 18h. On peut d'ailleurs se faire une idée de leurs contenus théoriques puisque le rayon de Lens sollicite les camarades du secteur pour lui prêter livres et brochures afin de constituer une bibliothèque :

« Les brochures de premier ordre que nous recherchons sont 1. L'ABC du communisme de Boukharine ; L'impérialisme, dernière étape du capitalisme ; 3. La maladie infantile du communisme (Lénine). – L'Etat et la Révolution. – Le socialisme utopique et le socialisme scientifique. – Le léninisme théorique et pratique de Staline, etc...<sup>1743</sup>».

Le rayon de Béthune annonce quelques jours plus tard la mise en place de cours de propagande et rassure par avance les adhérents :

---

<sup>1739</sup> *L'Humanité*, 13 mai 1926.

<sup>1740</sup> *L'Humanité*, 25 mai 1926.

<sup>1741</sup> Archives Départementales du Nord, M154/195b, Lettre de l'Inspecteur d'Académie au Préfet du Nord, 4 mai 1926.

<sup>1742</sup> RGASPI, 495/270/4350, autobiographie du 30 juillet 1937.

<sup>1743</sup> *L'Enchaîné*, 10 janvier 1927.

« Que nos camarades ne s’imaginent pas non plus qu’il faut être bachelier pour suivre ces cours. Non. Ces derniers porteront sur les problèmes courants et la façon de les faire comprendre à la masse. Nous souffrons du manque de cadres. Entre deux cours, nos élèves iront porter dans leur cellule ou syndicat leur expérience<sup>1744</sup>».

Paul Carron, le secrétaire du rayon invite les futurs élèves de ces cours de propagande à conserver leurs exemplaires de *l’Enchaîné*, de *l’Humanité* et des *Cahiers du bolchevisme* qui serviront de support aux cours en complément des ouvrages fournis par le rayon. A une époque où la plupart des jeunes d’origine ouvrière arrêtent l’école à treize ans, il s’agit de rassurer les militants qui pourraient être effrayés à l’idée de suivre des cours scolaires en rejetant tout intellectualisme et en insistant sur leur aspect pratique. Malgré tout, « peu de secrétaires de cellules y assistent », se désole *l’Enchaîné* qui ajoute qu’« il en est pourtant qui en auraient besoin<sup>1745</sup> ».

Alphonsine Bernard insiste donc à son tour dans *l’Enchaîné* afin que les volontaires s’inscrivent aux cours de formations du rayon de Lens :

« Nous manquons, présentement, de cadres. [...] Aussi, pour combler ce vide, pensant non seulement au présent mais à l’avenir, nous avons créé des cours éducatifs à la portée de tous les camarades, en vue de faire des animateurs capables d’éclairer et de conduire le prolétariat exploité à la victoire définitive. [...] Quelques camarades ont déjà répondu à notre appel. Ce n’est pas suffisant. [...] Nous devons être très nombreux. Hommes, femmes, jeunes, tous doivent suivre ces cours créés à leur intention. [...] Nous avons, d’autre part, un certain nombre de camarades qui peuvent considérablement seconder nos efforts. Ils viendront, avant peu, nous donner le coup de main nécessaire<sup>1746</sup>».

Au printemps 1930, l’école régionale du Nord est citée en exemple dans le rapport de Victor Fay consacré au bilan à tirer des cinq écoles régionales organisées depuis 1929. Originaire de Varsovie, arrivé en France en 1925, licencié en droit, Victor Fay intègre le secteur formation du Parti communiste à partir de 1929 et devient permanent. En lien avec Eugen Fried et Georges Kagan à la tête des *Cahiers du bolchevisme*, Victor Fay avait été chargé d’organiser des écoles régionales afin de former les futurs cadres du PCF. Son rapport de mars 1930 est riche d’enseignements. A cette date, deux sessions de huit jours ont eu lieu à Paris et une troisième à Marseille, une session de douze jours a été organisée dans le Nord et une autre session de douze jours, prévue à Lyon, a dû être interrompue. Prévue à l’origine pour vingt-cinq élèves, l’école régionale du Nord en accueille finalement douze, plus un délégué polonais de la MOE. Le rapport de Victor Fay en tire un bilan très positif :

« Si le choix personnel était bon et le niveau de l’école particulièrement élevé, sa composition au point de vue de l’importance stratégique de certains rayons ou industrie était insuffisante. Il nous manquait particulièrement les représentants du textile (Halluin), des produits chimiques, des dockers, les mineurs eux-mêmes étaient insuffisamment représentés surtout à cause de la défaillance de trois délégués-mineurs, pris pour les élections locales au début de l’école. [...] le choix des élèves était fait très sérieusement et les conditions matérielles de travail et de sécurité ont été réalisées. Au point de vue financier, les élèves ont consenti certains sacrifices, à notre avis encore insuffisants (l’indemnité moyenne 20 francs). L’école coûta près de 5 000 francs, mais étant donné les

---

<sup>1744</sup> *L’Enchaîné*, 18 janvier 1927.

<sup>1745</sup> *L’Enchaîné*, 31 janvier 1927.

<sup>1746</sup> *L’Enchaîné*, 1<sup>er</sup> février 1927.

résultats acquis, on peut considérer cette somme comme pas très élevée. Le programme de l'école a été entièrement réalisé sauf certains cours régionaux qu'il fallait en partie supprimer [...]. Les répétitions étaient très animées, vivantes. Les travaux pratiques en général très réussis surtout après les premiers jours de tâtonnement. [...] Les rapports avec les délégués régionaux et les militants locaux étaient excellents. [...] Les élèves ont signalé comme particulièrement difficiles les cours sur la méthode et la question nationale et coloniale, ces problèmes étant absolument inconnus dans la région. La présence était bonne, les élèves ont fait tout leur possible pour perdre le moins. Leur ardeur au travail et intérêt porté aux cours impressionnants<sup>1747</sup> ».

La section d'agit-prop du parti est si satisfaite du déroulement de l'École régionale du Nord, considérée comme « l'école régionale type » qu'elle en tire deux conclusions adoptées par le secrétariat du parti : le passage de douze jours de cours à quinze jours, afin de pouvoir réaliser l'ensemble du programme sur treize jours de cours, entrecoupés d'une journée de repos avec une journée finale dédiée à l'autocritique de la formation ; le deuxième changement concerne le déroulé-type d'une journée, qui sera désormais partagée en deux, avec au maximum trois heures de cours théoriques le matin et des travaux pratiques l'après-midi (rédaction d'un tract, d'un papillon, d'une affiche, d'un schéma de discours, d'un article de journal ou encore du plan de travail d'une cellule pour un mois) en présence du délégué régional<sup>1748</sup>. Parmi les élèves du Pas-de-Calais qui participent à cette école régionale de douze jours au mois de février 1930, on repère les noms de Léon Cheneau, qui devient secrétaire du rayon de Lens à partir de 1931 et de Cyprien Quinet, qui vient alors d'être nommé secrétaire permanent du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais<sup>1749</sup>.

Quelques mois plus tard, les militants formés lors de l'école régionale du Nord forment l'ossature des stagiaires d'une école régionale d'instructeurs. Treize élèves y participent, en provenance des rayons de Lille, Douai, Tourcoing, Valenciennes et Lens. Des écoles de rayons sont également mises en marche dans ces cinq secteurs, mais l'école de Tourcoing doit être annulée suite à une arrestation. Le rapport de Victor Fay nous renseigne à la fois sur les élèves de l'école de rayon de Lens et sur les qualités pédagogiques de leurs instructeurs : on apprend ainsi que l'école de rayon a réuni entre quinze et dix-huit élèves, tous ouvriers mineurs. Cheneau, le professeur est jugé « bon, sérieux » comme Derenty, le répétiteur, qui est jugé « bien ». Les cinq élèves lensois de l'école d'instructeurs font également l'objet d'une évaluation individuelle. On y retrouve Léon Cheneau, Claudius Perrier, ainsi que trois autres militants, Maréchal, Derenty et Couke<sup>1750</sup>.

Comme le note Yasmine Siblot, l'évaluation des élèves et des instructeurs des écoles ne vise pas seulement à améliorer le contenu théorique de la formation et les méthodes pédagogiques employées, elle vise aussi à repérer les meilleurs militants qui pourraient être appelés à la direction des rayons, ainsi qu'à garantir l'orthodoxie idéologique des futurs cadres du PCF :

« Conçues comme des lieux de formation, mais surtout de diffusion de l'orthodoxie idéologique et d'imposition de l'autorité des dirigeants, dans la période de luttes internes qui s'étend de la bolchevisation au Front populaire, les écoles visent à remplir des fonctions fondamentales, ce qui explique que les directions successives leur accordent une attention soutenue, mais aussi qu'elles mettent en place un système de contrôle sur les enseignants :

---

<sup>1747</sup> RGASPI, 517/1/959/1-11, Rapport confidentiel sur les écoles régionales, signé par Victor, 6 mars 1930.

<sup>1748</sup> RGASPI, 517/1/959/73-76, Rapport sur le travail d'éducation dirigé par la section centrale d'agit-prop du PCF, 9 août 1930.

<sup>1749</sup> RGASPI, 517/1/1501/14, Liste des élèves de l'école régionale de 12 jours du Nord, février 1930.

<sup>1750</sup> RGASPI, 517/1/959/128-134, Rapport manuscrit sur le travail d'éducation dans le Nord, 12 décembre 1930.

leur choix se fait en accord avec les directions régionales ou de rayons et est suivi par l'envoi d'instructeurs chargés d'établir des rapports sur le déroulement de leurs cours<sup>1751</sup> ».

La formation militante aurait apparemment été en panne en 1931, malgré la tenue de quelques écoles de rayons locales, comme à Lens où deux sessions d'écoles de rayons de quatre à sept cours sont organisées. La section centrale d'agit-prop impute ce recul au groupe Barbé-Celor :

« Le travail du groupe, mettant des entraves sérieuses à la formation des cadres, l'agit-prop qui subissait directement son influence a négligé en 1931 ce domaine de travail. C'est seulement depuis septembre que la situation a changé, l'agit-prop réorganisée et débarrassée de l'influence néfaste du groupe, a pu élaborer un plan d'éducation et se mettre sérieusement au travail<sup>1752</sup>».

Deux des plus importants cadres communistes et unitaires du Pas-de-Calais de l'époque participent en 1930 et 1931 à l'École léniniste internationale : il s'agit de Cyprien Quinet, qui vient de suivre l'école régionale du Nord « où il a été classé parmi les meilleurs élèves » et de Gaston Coquel qui avait suivi l'école centrale de Clichy en novembre-décembre 1925<sup>1753</sup>. Tous deux accéderont ultérieurement à des responsabilités nationales, Quinet en devenant à son retour de l'ELI secrétaire de la fédération nationale unitaire des travailleurs du sous-sol, puis conseiller général en 1935 et député en 1936, Coquel en devenant secrétaire national des Jeunesses communistes en 1933 aux côtés de Jeannette Vermeersch. Démis de ses responsabilités au bout de quelques mois à la suite d'un conflit qui l'oppose à André Marty, Gaston Coquel devient secrétaire adjoint de l'UD CGT du Pas-de-Calais après la réunification de décembre 1935. Le profil de Quinet et de Coquel correspond en tout point aux attentes de la direction de l'ELI, relayées après du PCF : les militants sélectionnés pour un séjour à Moscou long, qui les coupe de leur famille, avec des cours théoriques difficiles et des conditions de vie spartiates doivent avoir déjà exercé des responsabilités locales et ne pas être trop jeunes. Ils doivent en outre être représentatifs au point de vue social et géographique<sup>1754</sup>.

Inversement, il peut arriver qu'un militant envoyé à l'ELI soit jugé inapte : c'est le cas d'un autre militant du Pas-de-Calais, le mineur héninois Fernand Leblond<sup>1755</sup>, ancien secrétaire des Jeunesses communistes d'Hénin-Liétard et co-secrétaire de l'UL CGTU aux côtés de Quinet et de Jules Mattez. Leblond arrive à Moscou le 17 mars 1934 où on lui attribue le pseudonyme de Fred Lenoir. Son évaluation explique son renvoi en France au bout de quelques mois. Il est en effet jugé

---

<sup>1751</sup> Yasmine SIBLOT, « *Ouvriérisme et posture scolaire...* », *op. cit.*, p. 178.

<sup>1752</sup> RGASPI, 517/1/1311/8, Rapport complémentaire sur le travail d'éducation de l'agit-prop centrale, février 1932.

<sup>1753</sup> RGASPI, 517/1/1111/35, Rapport sur le recrutement des élèves du PCF pour les cours de 9 mois de l'École léniniste internationale, année scolaire 1930-1931.

<sup>1754</sup> Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW, « L'école léniniste de Moscou : une pépinière de cadres communistes », Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique, n°79, 2000, p. 45-56.

<sup>1755</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article50064>, notice LEBLOND Fernand, François, Joseph. Pseudonyme à Moscou : LENOIR Fred (version DBK) par Christian Lescureux, Yves Le Maner, Claude Pennetier, version mise en ligne le 3 mai 2009, dernière modification le 29 septembre 2010.

« assez faible politiquement et théoriquement. Peu d'activité sociale ; s'inquiétant entre copains de savoir si au retour il aura sa place de permanent syndical, mais pouvant faire bon travail de bureau<sup>1756</sup> ».

Il semble en tout cas que la région Nord manque de bons dirigeants formés dans les écoles de cadres du parti. C'est en tout cas ce qui ressort d'une discussion tenue lors du bureau politique du 16 mars 1933 consacrée spécifiquement aux problèmes de direction de la région Nord, en présence de Calas, Coquel, Martel et Quinet. Thorez déplore :

« une école se tient. Il y a des membres du C.C., des secrétaires de grandes organisations. Seule la région du Nord n'a pas donné des élèves à la direction. On a proposé Martel, Morival, mais impossible<sup>1757</sup> ».

La période du Front populaire et l'accroissement des effectifs amène les fédérations du Nord et du Pas-de-Calais, désormais séparées, à relancer des écoles fédérales. Jean-Marie Fossier se souvient :

« Je voyais souvent Etienne Fajon, responsable à l'éducation dans le parti. Il me confia l'organisation de l'école de section en 35 et 36, jusqu'à mon départ en Espagne. Pendant les vacances scolaires de 1936, je fus adjoint de direction de l'école fédérale de Sallaumines dans le Pas-de-Calais, puis de celle de Waziers dans le Nord. A ces écoles étaient volontairement mêlés des militants aguerris, âgés de 30-40 ans et de tout jeunes camarades de 15-16 ans, parmi eux, Eusébio Ferrari<sup>1758</sup> ».

Le calaisien Félix Cadras, qui devient secrétaire régional du PCF pour la région Nord en 1935 et secrétaire fédéral du Pas-de-Calais l'année suivante, quand la croissance des effectifs du PCF conduit la direction du parti à diviser les régions et à recréer des fédérations départementales, participe à une école centrale de 6 mois entre février et août 1937. Dans son autobiographie, il écrit qu'il est allé à l'école primaire jusqu'à l'âge de douze ans, puis à l'école primaire supérieure de douze à quatorze ans, mais qu'il n'a « pu continuer plus longtemps, ma mère étant trop pauvre et n'ayant bénéficié de la bourse municipale (orphelin de guerre) qu'une année seulement<sup>1759</sup> ». Comme beaucoup de militants et de cadres communistes de l'époque, c'est par la lecture de la presse et des brochures communistes que Cadras s'est « instruit seul ».

La sœur de Félix Cadras, Georgette Cadras suit également une école en 1938. Une école de propagande avait été mise en place à Calais dès 1932<sup>1760</sup>. Des écoles de cadres existent dans plusieurs secteurs du département comme à Arras où René Camphin annonce la mise en place d'une école de rayon avec trois cours par semaine du 18 janvier au 15 mars 1937, au vu de la forte progression des effectifs<sup>1761</sup>. Une autre école se tient à Liévin, où l'on rappelle que « chaque secrétaire de cellule doit veiller à ce que les élèves de son groupe assistent régulièrement tous les dimanches à 10 heures du matin<sup>1762</sup> ».

---

<sup>1756</sup> RGASPI, 517/1/1113/45, Rapports de la situation d'agit-prop sur les écoles du Parti, appréciations sur des élèves (sans date).

<sup>1757</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 16 mars 1933.

<sup>1758</sup> Jean-Marie FOSSIER, *Nous sommes restés des hommes. Mes combats 1933-1945*, Geai Bleu éditions, 2010, p. 31.

<sup>1759</sup> RGASPI, 495/270/1776, autobiographie du 13 décembre 1937.

<sup>1760</sup> *L'Enchaîné*, 14 juin 1932.

<sup>1761</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1937.

<sup>1762</sup> *L'Enchaîné*, 7 mai 1938.



Comme son frère, Georgette Cadras est allée à l'école jusqu'à l'âge de quatorze ans et s'est instruite seule, mentionnant dans son autobiographie ses lectures de l'Humanité, des Cahiers du bolchevisme, mais aussi « les œuvres d'Emile Zola, Balzac, Flaubert, Maupassant, Victor Hugo, de Barbusse, les auteurs soviétiques Gladkov, Choukouv, Ehrenbourg ». Georgette Cadras affirme aussi avoir lu à plusieurs reprises le *Manifeste du Parti communiste* de Karl Marx, discuté lors de cercles littéraires des Jeunesses communistes ainsi que *la Maladie infantile du communisme* de Lénine. Après avoir suivi une école de section, la sœur de Félix Cadras est elle-même intervenue pour animer « une partie d'un cours élémentaire ». Cette militante, responsable locale de l'Union des jeunes filles de France (UJFF) sur le littoral et membre de la direction régionale de l'UJFF participe donc à une École centrale des femmes durant l'année 1938 où elle est classée première avec des appréciations élogieuses :

« Excellente camarade intelligente et capable. A l'esprit de parti très développé. A suivi avec facilité. Possédait déjà une certaine formation. Avait lu beaucoup (littérature générale, et quelques œuvres théoriques). Écrit bien et s'exprime de même. Sait trouver les formes du langage sensible pour s'adresser aux femmes, et comprend très bien notre politique. Capable d'assurer avec succès ses tâches dans les JFF. Grandes possibilités de développement. A l'étoffe d'une militante d'avenir<sup>1763</sup> ».

Repérée, Georgette Cadras monte au bureau national de l'UJFF et devient permanente au printemps 1939. Son cursus de formation exemplaire témoigne de la manière dont l'engagement militant des communistes contribue à la formation intellectuelle et à l'ascension sociale de militants et des militantes issus des milieux ouvriers qui accèdent à des responsabilités rémunérées d'élus ou de permanents politiques ou syndicaux.

De l'école de section à l'ELI, en passant par l'école de rayon, l'école régionale et l'école centrale, c'est tout un cursus de formation qui donne aux militants les connaissances théoriques et pratiques de base, mais qui permet par la même occasion de sélectionner des cadres régionaux - qui n'ont souvent pour bagage que le certificat d'études primaires - et d'outiller aux responsabilités de futurs dirigeants nationaux dans un parti qui a besoin de cadres. Le PCF et les organisations de la galaxie communiste constituent donc un moyen de promotion sociale, mais aussi d'émancipation personnelle et d'approfondissement de ses connaissances. On peut suivre ici Daniel Gaxie lorsqu'il évoque les formes multiples de la rétribution du militantisme, qu'elles soient financières pour les cadres qui accèdent à des postes électifs ou de permanents rémunérés, ou plus symboliques. De fait,

« la possibilité d'acquérir à travers les réunions du parti, sa presse et ses écoles une certaine culture qui dépasse souvent le strict domaine politique peut donner à des militants de faible niveau culturel une certaine compétence et, par-là, des gratifications comparables au sein de leur groupe d'appartenance à celles liées à l'extérieur du parti aux niveaux d'instruction élevés. Les partis peuvent d'ailleurs compenser partiellement les mécanismes scolaires d'élimination des membres des classes défavorisées, constituer des adjouvants à l'autodidactisme et contribuer alors aux tentatives d'accumulation de capital culturel de leurs membres<sup>1764</sup> ».

---

<sup>1763</sup> RGASPI, 495/270/1393, autobiographie de 1937 et rapport sur l'école centrale de 1938.

<sup>1764</sup> Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27<sup>e</sup> année, n°1, 1977. p. 136.

En même temps, la formation militante a aussi et surtout pour fonction de faire partager aux membres du parti une même culture politique, des références et une grille d'analyse commune afin d'appréhender le monde à la lumière de la théorie marxiste ; elle contribue donc à définir une orthodoxie – et à condamner les hétérodoxies, à l'instar du trotskisme – et à faire acquérir aux cadres, aux militants et aux simples adhérents du Parti communiste une culture commune véhiculée par la presse, les affiches ou les tracts.

Héritier des traditions anticléricales et syndicalistes-révolutionnaires du début du siècle, le mouvement communiste se développe après le Congrès de Tours sur un terreau qui lui est favorable dans les territoires les plus industrialisés du département du Pas-de-Calais, marqués par le guesdisme, le broutchoutisme et qui avaient connu une déchristianisation avancée. Dans le bassin minier du Lensois et de l'Héninois, mais aussi dans le Boulonnais, le Parti communiste incarne un socialisme régénéré nourri des traditions révolutionnaires les plus anciennes ; il organise les populations, constituant à la fois un contre-modèle à l'encadrement mis en place par les compagnies minières avec le concours du clergé et à l'encadrement concurrent du Parti socialiste, de la CGT réformiste et de leurs relais coopératifs et libres-penseurs.

C'est toute une galaxie communiste qui voit le jour dans l'entre-deux-guerres dans le Pas-de-Calais : autour du pôle constitué par le parti – avec ses Jeunesses et ses groupes de femmes - et le syndicat unitaire gravitent l'ARAC qui regroupe quelques centaines d'anciens combattants, la FST qui rassemble quelques centaines de sportifs, la Libre Pensée révolutionnaire qui compte quelques centaines d'anticléricaux, mais aussi des associations de solidarité avec les emprisonnés et les victimes de la répression comme le SRI ou de promotion de l'URSS comme les AUS, des sociétés de musique, des clubs de théâtre ou des groupes d'espérantistes. Plus qu'une contre-société, terme qui semble inadéquat pour un parti dont les militants ne sont pas étrangers à leur milieu, participent à la vie associative et sportive et ne vivent pas dans un monde clos<sup>1765</sup>, c'est donc tout un écosystème communiste qui émerge, qui se développe qui parvient, dans certains territoires, à atteindre une forme d'hégémonie culturelle et à donner naissance à une culture politique originale dont les grands traits sont présents dès les années vingt.

La décennie des années trente, marquée par la crise économique, la hausse du chômage, les expulsions des travailleurs étrangers mais aussi la lutte contre le fascisme et la montée des tensions internationales sera déterminante dans le passage d'un communisme en archipel à un communisme présent sur l'ensemble du territoire national à la faveur du Front populaire et de l'acculturation républicaine du PCF.

C'est cette configuration nouvelle et la manière dont elle se met en œuvre dans le département du Pas-de-Calais qu'il nous faut maintenant aborder.

---

<sup>1765</sup> Roger MARTELLI, Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW, *Le parti rouge. Une histoire du PCF 1920-2020*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 306-307.



# Troisième partie

## **Le PCF et le syndicalisme unitaire, de la crise des années trente au pacte germano-soviétique (1932-1939)**

# Chapitre 7

## **La galaxie communiste face à la crise des années trente et à la montée des périls (1932-1934)**

La décennie des années trente a profondément transformé le Parti communiste, très différent à la veille de la Seconde Guerre mondiale de ce qu'il était encore en 1930. Ce changement qui s'amorce dès l'année 1931 à la suite de l'élimination du « groupe Barbé-Celor » est à la fois le produit des stratégies de l'Internationale communiste, de leur application en France par des communistes français qui conservent une marge d'autonomie, mais aussi la conséquence de la crise économique que traverse la France qui a pour corollaire l'augmentation du chômage et la montée en puissance des ligues nationalistes, dans un contexte de tensions internationales croissantes.

Avant d'évoquer la manière dont se met en place le cadre thorézien dans le département du Pas-de-Calais à partir du milieu des années trente, il est nécessaire d'analyser les aspects de la crise économique qui frappe le Pas-de-Calais comme le reste de la France au début des années trente.

### **Une crise économique et sociale multiforme**

La crise économique frappe le Pas-de-Calais dès la fin de l'année 1930. L'effondrement des affaires et les difficultés de trésorerie des entreprises provoquent une sévère crise financière et plusieurs banques régionales doivent déposer leur bilan. C'est le cas de la banque Adam, fondée à Boulogne-sur-Mer en 1784 et qui possédait cent-vingt succursales. Historiquement implantée dans le Pas-de-Calais où elle avait notamment des bureaux à Lens et Arras, la banque Adam est emportée par le scandale de la faillite frauduleuse de la banque Oustric, avec qui elle entretenait des liens d'affaire étroits<sup>1766</sup>. Le krach de la banque Adam fait la une de *l'Enchaîné* qui y voit la démonstration de la justesse de ses prédictions de l'imminence d'une crise mondiale devant frapper à mort le capitalisme :

« La banque Adam, dont l'influence était prépondérante dans la région du Nord [...] avait la réputation d'avoir les reins solides [...] ! Elle avait 146 ans d'existence ! Mais elle était liée au groupe Oustric. Or, le groupe Oustric est fortement ébranlé, pour ne pas dire autre chose. [...] Qu'on ne s'y méprenne pas ! Le krach de la banque Adam

---

<sup>1766</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 4 novembre 1930.

est une des premières manifestations de la formidable crise qui s'annonce et qui n'est qu'à son début – tout à son début<sup>1767</sup>».

Les inquiétudes du Parti communiste concernent en premier lieu l'industrie textile et dans le même numéro du bihebdomadaire communiste, on pointe du doigt le chômage partiel :

« Les salaires sont bas. [...] La rationalisation est poussée plus avant, mais elle n'apparaît pas sous le même aspect que dans la métallurgie et dans les mines. [...] Maintenant, le chômage vient. Des milliers de travailleurs du textile sont déjà touchés par le chômage partiel<sup>1768</sup>».

Fin novembre, le journal communiste alerte sur le ralentissement du trafic du port de Dunkerque et le chômage partiel dans la métallurgie :

« Dans l'agglomération lilloise, de nombreuses usines textiles chôment partiellement. Sur le port de Dunkerque, le chômage n'a jamais atteint de telles proportions. C'est d'ailleurs là l'indice d'un ralentissement des achats de matières premières à l'étranger, par nos industriels. Si ces derniers ne se réapprovisionnent pas, il est clair que l'on ne peut trouver la cause de cet arrêt que dans l'absence de commandes, d'où perspective de chômage aggravé pour toute l'industrie de la région. D'autre part, le ralentissement du trafic d'un port aussi important que celui de Dunkerque, indique que les exportations sont également en régression. Le chômage atteint également la métallurgie, jusqu'alors plus favorisée. C'est ainsi que dans la région de Maubeuge, des usines chôment un ou deux jours par semaine<sup>1769</sup>».

Dans le Calais, la crise économique qui a pris naissance en 1927 avec l'entrée en vigueur de tarifs protectionnistes sur les importations de textile aux Etats-Unis est particulièrement violente. Les exportations de tulle qui représentaient 90 % de la production s'effondrent : « le tiers des ateliers calaisiens fit faillite en 1931-1932, ce qui entraîna le chômage pour la moitié de la population active et la ville perdit 5 800 habitants sur 70 000 entre 1931 et 1936<sup>1770</sup> ».

Dans les mines du Pas-de-Calais encore relativement épargnées par le chômage, on assiste à des licenciements de travailleurs étrangers, parfois remplacés par de nouveaux immigrants payés en-dessous du tarif minimum. Pour Edmond Vandeputte, le secrétaire de la cellule communiste de Drocourt, il s'agit d'une véritable offensive concertée du patronat minier pour baisser ses coûts de production en tirant les salaires vers le bas ; Vandeputte met donc en garde les lecteurs de *l'Enchaîné* contre les attitudes xénophobes qui divisent les travailleurs et appelle les mineurs à aider les travailleurs étrangers à s'organiser pour lutter ensemble afin d'obtenir les mêmes droits et les mêmes salaires pour tous les travailleurs, français comme immigrants<sup>1771</sup>.

Au début de l'année 1931, le chômage s'aggrave dans les mines du Pas-de-Calais où les journées de chômage partiel se multiplient dans les concessions de Lens, de Courrières ou encore dans le Béthunois<sup>1772</sup>. Face à la volonté des compagnies minières de diminuer les salaires afin d'éviter de licencier leurs ouvriers, la CGT confédérée, comme on l'a vu au chapitre 5,

---

<sup>1767</sup> *L'Enchaîné*, 7 novembre 1930.

<sup>1768</sup> *Ibid.*

<sup>1769</sup> *L'Enchaîné*, 25 novembre 1930.

<sup>1770</sup> Yves-Marie HILAIRE, Yves Le Maner et Pierre-Jean THUMERELLE, *Le Pas-de-Calais de la Préhistoire à nos jours*, L'entre-deux-guerres, Saint-Jean-d'Angély, Editions Bordessoule, 1989, p. 360.

<sup>1771</sup> *L'Enchaîné*, 2 décembre 1930.

<sup>1772</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 14 février 1931.

accepte de signer un accord acceptant une diminution moindre que prévue<sup>1773</sup>. Déclenchée le 30 mars, la grève lancée par la CGTU échoue au bout d'une semaine, mais les diminutions de salaires appliquées ne parviennent pas à enrayer le chômage, comme le note avec amertume Vandeputte :

« La situation des mineurs est de plus en plus mauvaise, en dépit de la diminution des salaires qui devait enrayer le chômage (Maës), nous voyons au contraire que le chômage est plus conséquent qu'avant la diminution. C'est maintenant deux et trois jours de chômage par quinzaine, dans les puits. Sans compter les nombreuses mises à pied de deux et trois jours<sup>1774</sup>».

Dans le numéro du 17 juillet de *l'Enchaîné*, Vandeputte insiste sur l'idée que les travailleurs étrangers ne sont pour rien dans la crise que connaît le secteur minier :

« A l'heure actuelle, plus de trois millions de tonnes de charbon sont stockées sur les carreaux de mines en France. [...] l'industrie minière de France [...] est intégrée dans la crise économique générale du capitalisme mondial. La crise de l'industrie minière se trouve encore aggravée de par le rétrécissement des marchés dû à un ralentissement général de l'activité économique [...]»<sup>1775</sup>.

A la fin de l'année 1931, les statistiques officielles des chômeurs en chômage complet et inscrits au fonds de chômage font état de 131 000 chômeurs dans l'ensemble du pays. Le département du Nord compterait 15 000 chômeurs et celui du Pas-de-Calais en dénombrerait seulement 376<sup>1776</sup>. Il faut cependant relativiser ces chiffres qui ne comptabilisent que la faible minorité des chômeurs complets secourus. Le chômage partiel avec baisse des salaires devient la norme dans toutes les concessions du bassin minier avec des salaires en baisse de 20 à 25 % pour la période 1930-1935. En octobre 1931, les compagnies minières imposent cinq jours de chômage à leurs employés. Le 6 février 1932, les mineurs des mines de Nœux et de Drocourt doivent chômer une journée<sup>1777</sup>.

Des détails supplémentaires sont donnés par les communistes de Béthune, en juin 1932 :

« A la margarinerie de Béthune, on chôme un jour par semaine. Aux quais de la ville, la mise en marche de la grue électrique par la Chambre de commerce, a réduit au chômage bon nombre de débardeurs. Le personnel de la Banque Nationale de Crédit, par suite de la fermeture de la succursale de Béthune, est renvoyé. Six cents mineurs de Ligny-les-Aire sont licenciés. [...] Face à cela, les chômeurs doivent lutter contre la carence ces municipalités, qui comme à Annezin, Vendin, Beuvry, ne fonctionnent aucun fonds de chômage. A Béthune, la municipalité maintient ses mesures draconiennes<sup>1778</sup>».

Les socialistes ne sont pas moins inquiets face à la montée du chômage. Henri Cadot, le sénateur-maire de Bruay et président du syndicat des mineurs confédérés alerte ainsi, en septembre 1932 :

---

<sup>1773</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 30 mars 1931.

<sup>1774</sup> *L'Enchaîné*, 3 juillet 1931.

<sup>1775</sup> *L'Enchaîné*, 17 juillet 1931.

<sup>1776</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 26 décembre 1931.

<sup>1777</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 6 février 1932.

<sup>1778</sup> *L'Enchaîné*, 14 juin 1932.

« Depuis plus de dix-huit mois, les mineurs chôment quatre à cinq jours par mois et plus même en certaines mines et aucune indemnité ne leur est accordée pour perte de travail et de salaires. La misère est profonde dans les demeures ouvrières. [...] Les municipalités épuisent les ressources de leurs bureaux de bienfaisance et entament leur budget communal pour secourir les chômeurs permanents ; elles vont être à bout de souffle à la fin de l'année 1932 et l'année 1933 se présentera avec des chutes considérables dans les principaux postes des recettes budgétaires ; les déficits seront angoissants<sup>1779</sup> ».

Les journées de chômage se multiplient. En 1934, le nombre de jours chômés culmine à soixante-et-un.

Dans ce contexte, le Parti communiste tente d'organiser la mobilisation des chômeurs. Une journée d'action contre le chômage et la misère, contre les diminutions de salaires et pour la défense de l'URSS est organisée le 25 février 1931 avec des meetings prévus à Lille, Roubaix, Halluin, Armentières, Somain, Aniche, Hénin-Liétard et Lens<sup>1780</sup>. La journée semble être un succès à en croire le compte-rendu des différentes initiatives paru dans *l'Enchaîné*, qui annonce un millier de manifestants à Lille et à Halluin, deux mille à Roubaix, six cents manifestants à Waziers et à Somain, un « plein succès » pour la manifestation d'Hénin-Liétard, ou encore deux mille manifestants à Lens<sup>1781</sup>. On retrouve ces éléments parus dans la presse communiste dans le rapport établi pour l'occasion par le secrétariat du parti qui note ainsi qu'« A Lens, 2 000 manifestants acclament le mot d'ordre de grève pour le 16 mars dans les usines. Un chef réformiste poussé à la tribune se fait huer par les ouvriers<sup>1782</sup> ».

Une conférence régionale des comités de chômeurs est organisée à Lille le 27 décembre 1931. Le Bureau régional invite les militants communistes et unitaires à animer les comités de chômeurs et à préparer activement la conférence régionale, mais précise qu'il faut

« se garder d'en prendre officiellement la tête. Nous devons conserver à ce mouvement son caractère de front unique, les comités de chômeurs étant destinés à garder les chômeurs de toutes tendances<sup>1783</sup> ».

Des comités de chômeurs animés par les militants communistes et unitaires éclosent un peu partout dans le département, critiquant l'inaction des municipalités en place, comme à Hénin-Liétard<sup>1784</sup> ou à Chocques<sup>1785</sup>.

A Boulogne-sur-Mer, un comité de chômeurs est créé en 1931-1932. Il est dirigé par Auguste Defrance et Adolphe Robert, les deux principaux dirigeants du rayon communiste du Boulonnais, ce qui déplaît fortement à la municipalité et aux autorités préfectorales qui parviennent à les faire évincer du comité, aucun des deux n'étant chômeur. Defrance est remplacé à la tête du comité par un radical-socialiste du nom de Magnier, mais les communistes réagissent en se rendant en nombre, avec plusieurs dizaines de dockers, à la réunion du comité

---

<sup>1779</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 18 septembre 1932.

<sup>1780</sup> *L'Enchaîné*, 24 février 1931.

<sup>1781</sup> *L'Enchaîné*, 27 février 1931.

<sup>1782</sup> RGASPI, 517/1/1108/12-13, matériaux sur le 25 février 1931.

<sup>1783</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, circulaire du Bureau régional du PCF sur la mobilisation des chômeurs, 20 novembre 1931.

<sup>1784</sup> *L'Enchaîné*, 5 janvier 1932.

<sup>1785</sup> *L'Enchaîné*, 8 janvier 1932.



de chômeurs. Accusé d'être l'homme du secrétaire général de la mairie de Boulogne, Magnier est évincé à son tour et les communistes reprennent le contrôle du comité<sup>1786</sup>. En juillet 1932, Boulogne compte 1 500 chômeurs. La situation est telle que :

« on jette le poisson à la mer [...]. Les quais sont quasi déserts [...]. Le chômage chez nos camarades dockers est total et la municipalité refuse l'ouverture des fonds spéciaux, malgré qu'ils soient prévus par un décret ministériel<sup>1787</sup> ».

La crise économique n'est pas sans conséquence sur les organisations communistes et unitaires, à en croire un rapport du commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer :

« A un certain moment, [...] le syndicat unitaire des marins de Boulogne et des environs a compté jusqu'à 1 800 membres. Il avait à sa tête un nommé Le Cavorzin Yves [...] mais l'influence de Le Cavorzin a diminué avec les conséquences que la crise économique n'a pas manqué de produire dans l'armement boulonnais où l'on compte actuellement 300 chômeurs. Le non-enrôlement de nombreux pêcheurs a nui considérablement au prestige de Le Cavorzin [...] (le syndicat des marins ne compterait plus actuellement qu'une centaine de membres payant leur cotisation). Le marasme des affaires qui touche durement le trafic du port a également diminué fortement les prétentions des dockers qui, précédemment, étaient guidés par certains communistes [...]. D'autre part, le congédiement, dû au manque de commandes, de plusieurs centaines d'ouvriers aux Aciéries de Paris-Outreau (parmi lesquels on compte le communiste Duburquoy Jules [...]) a également supprimé toute velléité de propagande extrémiste chez les plus ardents militants. On peut en conséquence conclure que les dirigeants du rayon de Boulogne ne disposent plus, du fait de la crise économique, de terrain sur lequel leur activité pourrait se manifester<sup>1788</sup> ».

Plusieurs manifestations ont lieu partout en France contre le chômage le 12 janvier 1932 : on compte 500 manifestants à Roubaix et à Tourcoing, 800 à Dunkerque et 1 500 à Lille<sup>1789</sup>, mais les chômeurs manifestent aussi à Béthune où un conseil municipal se tenait le 7 janvier afin de réclamer que les chômeurs soient occupés et secourus par la municipalité. Le secrétaire du comité local des chômeurs est brièvement arrêté avant d'être relâché<sup>1790</sup>.

La journée du 1<sup>er</sup> août, traditionnellement journée de manifestation antimilitariste et pour la défense de l'URSS, devient une journée de lutte contre la misère et le chômage. Ainsi, à Arras, face aux quelques dizaines d'auditeurs présents salle de l'Harmonie, le premier orateur est Jacob, le délégué de l'Union locale unitaire au fonds de chômage municipal, qui fait le compte-rendu de son mandat avant de céder la parole à André Parent et Joseph Thiébaud, pour le PCF et la CGTU qui s'expriment contre la guerre et le fascisme<sup>1791</sup>. A Boulogne-sur-Mer, communistes et unitaires distribuent un tract dénonçant les expulsions arbitraires des travailleurs étrangers ainsi que la dénaturalisation d'Olszanski, mais lorsqu'ils tentent de se réunir à la Bourse du travail dans la soirée, ils se heurtent aux gardes mobiles, la salle de la

---

<sup>1786</sup> André LABOUYRIE, op. cit., p. 228.

<sup>1787</sup> *L'Enchaîné*, 26 juillet 1932.

<sup>1788</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer au sous-préfet de Boulogne, 23 juin 1932.

<sup>1789</sup> *L'Humanité*, 13 janvier 1932.

<sup>1790</sup> *L'Enchaîné*, 12 janvier 1932.

<sup>1791</sup> *L'Enchaîné*, 9 août 1932.

Bourse du Travail ayant été retenue par le comité des chômeurs, et pas par le SRI. Des incidents éclatent et 37 manifestants sont arrêtés<sup>1792</sup>.

Si les statistiques officielles du chômage ne rendent qu'imparfaitement compte de la réalité de la crise, c'est aussi que les municipalités et les autorités procèdent à des nombreuses radiations des chômeurs inscrits aux fonds de chômage municipaux. Les communistes dénoncent ainsi la radiation de 45 chômeurs à Billy-Montigny avec le soutien du maire socialiste :

« le maire Capillon [...] savait que les chômeurs allaient être à nouveau brimés, et manifestait sa satisfaction. La brimade sa manifesta par la venue d'un inspecteur de la préfecture, qui fit radier du fonds de chômage 45 chômeurs, les uns sous prétexte qu'ils n'ont pas fourni un certificat de 6 mois de travail avant leur mise en chômage, les autres les maçons, les briquetiers, enfin tous les saisonniers, parce qu'ils doivent avoir gagné assez d'argent l'été, pour l'hiver. Comme s'il était possible à un ouvrier d'économiser sur son maigre salaire<sup>1793</sup> ».

L'article se conclut par un appel à rejoindre le comité de chômeurs.

La situation est comparable à Nœux-les-Mines où les communistes alertent sur le fait que « la préfecture veut faire radier des chômeurs mais, au contraire de la municipalité d'Halluin, nos élus laissent faire et s'inclinent basement<sup>1794</sup> ».

Les obligations imposées aux chômeurs afin qu'ils puissent percevoir les allocations versées par leur commune sont dénoncées par les communistes, qui s'insurgent par exemple que le maire de Harnes ait voulu envoyer les chômeurs dans le Jura pour des travaux agricoles par le biais d'une convention avec la Croix Rouge pour une indemnité de 100 francs par mois<sup>1795</sup>, ou que le maire de Sallaumines ait fait une adjudication avec un entrepreneur pour des travaux d'établissement d'égouts dans la commune avec des chômeurs payés au rabais<sup>1796</sup>.

En fait, l'action des municipalités communistes face au problème du chômage est coordonnée par le Bureau régional qui adresse une circulaire aux mairies communistes afin d'adopter une position commune à la suite d'une conférence des élus communistes organisée à Lille le 17 janvier 1931. Il y est précisé que les municipalités communistes devront créer un fonds de chômage, venir en aide aux chômeurs en mettant en place des soupes populaires ou des distributions de vivres en supplément de ce que la loi prévoit, mais aussi qu'elles devront aider les syndicats à organiser leurs comités de chômeurs en procédant publiquement au vote transférant par exemple les budgets dévolus à la police municipale ou aux travaux de voirie ne présentant pas de caractère d'urgence vers leur fonds de chômage. Bien conscients que ces mesures seront annulées par le contrôle de légalité préfectoral, les rédacteurs de la circulaire précisent

« Evidemment, la préfecture refusera dans la plupart des cas la mise en application de ces décisions ; mais, ce n'est que dans le cas où nos municipalités seront décidées à ne tenir aucun compte des limites qui leur sont données par les lois bourgeoises que nous mobiliserons les masses ouvrières pour une action toujours plus directe contre les Etats capitalistes<sup>1797</sup> ».

---

<sup>1792</sup> André LABOUYRIE, op. cit., p. 230.

<sup>1793</sup> *L'Enchaîné*, 25 mars 1932.

<sup>1794</sup> *L'Enchaîné*, 12 avril 1932.

<sup>1795</sup> *L'Enchaîné*, 25 mars 1932.

<sup>1796</sup> *L'Enchaîné*, 12 avril 1932.

<sup>1797</sup> RGASPI, 517/1/1168/61-63, circulaire de la Région Nord sur l'action municipale et le chômage.

La circulaire du bureau régional énumère la liste des mots d'ordre du parti et de la CGTU devant être mis en avant par les municipalités communistes :

« 15 francs par jour pour les chômeurs, 12 francs par jour pour les jeunes de 13 à 16 ans, 6 francs par jour pour les personnes à charge du chef de famille [...], exonération des loyers et des frais de transport, [...] droits égaux pour les ouvriers étrangers [...], suppression de toute limitation de la période durant laquelle le chômeur peut être secouru (la loi prévoit 120 jours)...<sup>1798</sup>».

Pour le Parti communiste, il s'agit à l'évidence de porter à l'échelle municipale des revendications d'une grande radicalité qui doivent permettre au PCF et à la CGTU de rallier les chômeurs.

Les réponses apportées par les municipalités de gauche à la montée du chômage deviennent clairement un enjeu politique. A travers les comités de chômeurs dans lesquels ils sont fortement impliqués, les communistes mettent la pression sur les municipalités SFIO en dénonçant leur inefficacité, la faiblesse des allocations versées aux chômeurs et le manque de volonté des socialistes de résister aux pressions des autorités.

A l'inverse, les socialistes critiquent eux aussi les choix des municipalités communistes comme celle de Montigny-en-Gohelle, dont le conseil municipal avait refusé la demande préfectorale de « procéder à la création de chantiers ne nécessitant pas une main d'œuvre spécialisée afin d'occuper les chômeurs ». Gustave Lecoite et les élus du groupe communiste répondent que

« les travaux ne manquent pas dans la commune, mais [...] ces travaux incombent aux compagnies minières. [...] La municipalité a depuis 1929 procédé à la remise en état de sept rues communales [...] sans pour cela faire appel à une main d'œuvre spécialisée, uniquement avec des chômeurs de la Commune et nos maigres ressources budgétaires [...]. Il reste cependant encore beaucoup à faire [...] ; les compagnies minières invitées à plusieurs reprises reconnaissent les affaissements. [...] Pourquoi ne ferait-on pas exécuter ces travaux par les compagnies minières responsables en y employant des chômeurs ? Ce serait juste et cela nous permettrait de pouvoir continuer plus longtemps le paiement des allocations aux chômeurs, car la caisse sera bien vite épuisée avec un effectif de quarante chômeurs environ que compte notre commune<sup>1799</sup> ».

L'argumentaire développé par le maire PCF de Montigny-en-Gohelle ne convainc évidemment pas le Préfet du Pas-de-Calais d'imposer aux compagnies minières de Dourges et de Courrières d'embaucher les chômeurs montignysois pour effectuer des travaux publics, mais il a l'avantage de permettre à la municipalité communiste de montrer qu'elle résiste à la fois à l'Etat et aux compagnies minières, de pointer du doigt la responsabilité du patronat dans la crise et de souligner la collusion entre le patronat capitaliste et l'Etat qui refuse de lui demander des comptes.

Dans ce contexte de bras de fer entre la municipalité Lecoite et les services de la préfecture, les socialistes montent au créneau pour accuser les communistes d'incompétence :

« les mineurs de Montigny attendent toujours pour toucher l'indemnité de chômage partiel. [...] Le règlement de chômage partiel de Montigny a été déposé à la préfecture vers le 13 octobre. Or, nulle commune ne peut payer que

---

<sup>1798</sup> *Ibid.*

<sup>1799</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 6 décembre 1931.

si elle est en possession de son règlement de chômage approuvé. [...] les ouvriers de Montigny ne toucheront pas parce que leurs élus les ont oubliés. A Courrières, le règlement de chômage partiel date du 18 août et il est revenu approuvé le 6 octobre<sup>1800</sup>».

Face à la polémique, les communistes accusent les élus socialistes de collusion avec la Préfecture et d'avoir fait pression pour que les chômeurs de Montigny ne soient pas secourus afin d'affaiblir leur municipalité<sup>1801</sup>. Les socialistes rejettent une accusation fantaisiste et se moquent de l'incompétence du maire communiste, « le citoyen Lecointe, bolcheviste à 200 %, aussi qualifié pour exercer les fonctions de maire que celles de marabout à Tizi-Ouzou<sup>1802</sup> ».

La situation se dégrade encore en 1933. Dans son rapport moral préparatoire à son congrès du 27 août 1933, la direction du syndicat unitaire des mineurs du Nord présente des chiffres alarmants, révélateurs de la crise économique qui frappe l'industrie minière :

« Si le chômage reste stable aux mines de l'Escarpelle, il est sérieusement aggravé dans le bassin d'Aniche, où jusqu'en mars 1933, plusieurs gros secteurs tels que : Gayant, Notre Dame et Dechy, ne connaissent pour ainsi dire pas le chômage qu'il y a aujourd'hui, parfois trois journées de chômage par quinzaine. Un exemple frappant est la diminution des recettes de la Caisse de Secours des Mines d'Aniche ; les accidents se multiplient. Un exemple : A Waziers, pour les 6 premiers mois de 1933, il y eut 980 accidents de déclarés à la mairie. [...] la rationalisation fait également les mêmes ravages chez les mineurs de l'Escarpelle. L'on déplace des centaines d'ouvriers d'un puits à l'autre aux Mines d'Aniche. L'on licencie, l'on expulse, les déclassements, les mises à pied, les amendes pleuvent dans nos trois concessions [...]. Une situation intenable est faite aux mineurs. Les prix de tâche sont réduits à l'extrême et tous les moyens de pression sont employés pour réduire davantage le gain de l'ouvrier et augmenter le rendement, aussi la misère rentre à grands pas dans les foyers<sup>1803</sup>».

Le bulletin municipal d'Hénin-Liétard daté d'avril-mai 1935 donne ainsi les chiffres d'attestations de chômage délivrées par le bureau de placement de la ville : de 300 attestations de chômage en 1931, on passe à 700 en 1932, 960 en 1933 et 1 400 en 1934<sup>1804</sup>.

### **Les étrangers, premières victimes de la crise économique**

Les premières victimes de la crise économique sont cependant les travailleurs étrangers. Au début de 1932, *le Grand Echo du Nord* consacre un article au rapatriement des Polonais vers leur pays d'origine. Le quotidien nordiste rappelle :

« Sur les 600 000 âmes de la population polonaise résidant en France, on en comptait, à la fin de l'an dernier, 250 000 dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais. Suivant les centres, le nombre de chômeurs polonais représente actuellement 10 à 20 % du total des sans-travail. Les plus forts effectifs de chômeurs sont dans la métallurgie et le textile, naturellement. Les mines et l'agriculture sont moins touchées. Toutefois, à la campagne, les Polonais trouvent de plus en plus difficilement de la besogne. [...] Les départs se suivent à la cadence d'environ 200 par semaine dans le Nord, près d'un millier pour la France entière<sup>1805</sup> ».

---

<sup>1800</sup> *L'Eclairneur du Pas-de-Calais*, 30 octobre 1932.

<sup>1801</sup> *L'Enchaîné*, 21 octobre 1932.

<sup>1802</sup> *L'Eclairneur du Pas-de-Calais*, 6 novembre 1932.

<sup>1803</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2361, rapport moral et d'activité présenté pour le congrès du Syndicat Unitaire des mineurs du Nord du 27 août 1933, 3 août 1933.

<sup>1804</sup> Archives Municipales d'Hénin-Beaumont, 128 W2, Bulletin municipal, avril-mai 1935.

<sup>1805</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 12 février 1932.

De 1932 à 1936, l'effectif d'ouvriers polonais dans le Pas-de-Calais chute de 41 000 à 25 000. Le rythme des licenciements et des rapatriements s'accélère à mesure que la crise économique s'aggrave. Après les militants syndicalistes et les hommes célibataires, ce sont bientôt les hommes mariés qui sont licenciés et doivent quitter la France. Au milieu des années trente, ce sont au total 70 000 Polonais, hommes, femmes et enfants qui ont dû quitter le bassin minier du Pas-de-Calais<sup>1806</sup>.

Les premiers licenciements suivis d'expulsions du territoire visent en priorité les militants syndicaux identifiés. Participer à une manifestation et s'y faire relever son identité amène souvent l'expulsion des militants polonais. C'est ce qui arrive à cinq militants polonais de la CGTU originaires d'Evin-Malmaison, Sallaumines et Liévin repérés lors de la manifestation antimilitariste de Lille du 3 août 1930 dont les noms sont transmis par le Préfet du Nord au Préfet du Pas-de-Calais<sup>1807</sup>. Transmise au sous-préfet de l'arrondissement de Béthune qui demande une enquête au commissaire spécial, la liste revient avec les renseignements demandés. Si le dénommé Joseph Zajac est « défavorablement connu », notamment pour « outrage à garde champêtre » et s'il paraît être un « propagandiste communiste » recevant des journaux en langue polonaise et réputé « brutal et surnois », ce n'est pas le cas de ses compatriotes, comme Etienne Gorecki, jugé « bon ouvrier » ou Stanislaw Gosca, qui ne mériterait pour le commissaire spécial qu'un simple avertissement pour cette fois<sup>1808</sup>. Destinataire de ces rapports, le Préfet du Pas-de-Calais se montre plus sévère et demande l'expulsion des cinq militants qui « en prenant part ouvertement à cette manifestation [...] ont méconnu leur devoir qui leur imposait de se conformer aux principes de l'ordre public<sup>1809</sup> ».

En avril 1932, les communistes d'Hénin-Liétard signalent que « dernièrement, plusieurs de nos camarades Hongrois furent expulsés pour leur action contre les agissements des compagnies minières ». Deux d'entre eux sont retrouvés morts ; les communistes n'ont aucun doute sur le fait qu'ils ont probablement été assassinés par des fascistes hongrois et donnent même le nom de celui qu'ils soupçonnent, un certain Joseph Horwatt. Les communistes héninois révèlent aussi qu'un Polonais proche d'une société de photographie locale aurait été vu plusieurs fois dans le bureau du commissaire de police d'Hénin à qui il transmettrait des photos des militants polonais communistes et unitaires ou sympathisants afin de les identifier et de faciliter leur expulsion<sup>1810</sup>.

La presse communiste s'insurge contre ces licenciements qui frappent les militants communistes et unitaires de la MOI. Joseph Thiébaud dénonce :

« Depuis mars 1931, plus de 500 expulsions ont été prononcées contre des ouvriers mineurs immigrés (en majorité polonais) et militants de base. Presque chaque jour, de nouvelles expulsions ont lieu dans chaque coin des bassins miniers<sup>1811</sup> ».

---

<sup>1806</sup> Yves-Marie HILAIRE, Yves Le Maner et Pierre-Jean THUMERELLE, *Le Pas-de-Calais de la Préhistoire à nos jours, op. cit.*, p. 360.

<sup>1807</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, lettre du Préfet du Nord au Préfet du Pas-de-Calais, 6 août 1930.

<sup>1808</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, lettres du commissaire spécial de Lens au sous-préfet de Béthune, 6 et 9 septembre 1930.

<sup>1809</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, lettre du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 20 septembre 1930.

<sup>1810</sup> *L'Enchaîné*, 12 avril 1932.

<sup>1811</sup> *L'Humanité*, 20 mai 1932.

Des manifestations ont parfois lieu contre les expulsions. C'est le cas en mai 1933 à Rouvroy où deux cent cinquante manifestants se rassemblent devant la mairie avant de se rendre à la gendarmerie pour exiger la libération d'un militant polonais sous le coup d'un arrêté d'expulsion arrêté pour distribution de tracts lors de l'enterrement d'un ouvrier polonais tué à la mine. Des renforts de gendarmerie sont appelés sur place et le militant arrêté est conduit au palais de justice d'Arras<sup>1812</sup>.

A Hénin-Liétard, une manifestation est organisée le 8 mai 1934 devant le siège de la Compagnie des Mines de Dourges où les ouvriers polonais refoulés se présentaient pour toucher leur paye. *L'Humanité* raconte qu'« ils furent brutalisés par les gardes spéciaux de la Compagnie ». Une délégation de la CGTU se rend le lendemain aux grands bureaux, le siège de la Compagnie et réussit à obtenir satisfaction sur quelques revendications : voyage gratuit et en plus 30 francs pour le chef de famille et 15 francs pour chaque personne à sa charge, une indemnité de 50 francs pour les jardins qui devaient être abandonnés, 100 kilos de bagages par personnes et l'annulation des amendes des moins de 75 francs pour les dégradations de logements miniers appartenant à la Compagnie.

Une manifestation de solidarité avec les expulsés polonais est organisée au moment de leur départ :

« au moment où les camarades polonais se rendaient à la gare pour le départ, il y eut une manifestation qui groupe plusieurs centaines d'ouvriers. Ils furent sauvagement chargés et dispersés par des gendarmes à cheval qui repoussèrent les ouvriers jusque dans les endroits clos. Toute la population des environs de la gare, particulièrement les commerçants, est outrée de ces brutalités. [...] Aux portières du train, il y avait plusieurs drapeaux rouges. A remarquer qu'aucune personnalité ni du parti socialiste, ni de la CGT, ni de la municipalité, n'était sur les lieux<sup>1813</sup> ».

Solidaires des expulsés polonais, le Parti communiste et la CGTU pointent du doigt leurs adversaires socialistes et confédérés accusés de ne pas agir contre les expulsions de travailleurs immigrés. Cette posture permet au mouvement communiste de gagner en influence parmi les travailleurs de l'immigration polonaise.

C'est en tout cas ce qu'observe le bureau régional du PCF en mai 1933, se félicitant d'une radicalisation des mineurs polonais qui offre des perspectives de développement pour le mouvement communiste, même si on les juge encore insuffisamment exploitées :

« Parmi les mineurs polonais, radicalisation profonde, élargissement des groupes du parti et organisation de nouveaux groupes. L'influence de la CGT diminue parmi les Polonais, certains groupes polonais se désagrègent. Formation de groupes d'opposition. Ils n'ont plus confiance en la CGT, mais nous n'avons pas su les entraîner chez nous. Nous les amènerons par la défense de leurs petites revendications quotidiennes<sup>1814</sup> ».

Une grève importante éclate à Leforest le 26 mai 1934 où 200 mineurs polonais s'enferment dans les lavabos-douches de la fosse 10 pour protester contre l'arsenal répressif (amendes, brimades, licenciements) déployé par la Compagnie des mines de l'Escarpelle contre les

---

<sup>1812</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 31 mai 1933.

<sup>1813</sup> *L'Humanité*, 11 mai 1934.

<sup>1814</sup> RGASPI, 517/1/1545/13, procès-verbal du Bureau régional de la Région Nord, 19 mai 1933.

travailleurs étrangers<sup>1815</sup>. Pour toute réponse, le gouvernement signe onze décrets d'expulsion visant les meneurs le 21 juillet 1934.

Gênée, la CGT met en cause l'aventurisme des unitaires et justifie son absence de soutien à la grève à l'occasion d'une conférence d'information à la Maison syndicale de Lens, devant un auditoire de 1 200 personnes. Kléber Legay reproche

« la faute commise par les communistes a abouti au refoulement de nombreux mineurs polonais et de leurs familles. A l'heure actuelle, plus de 600 personnes ont été reconduites à la frontière et il est à craindre que d'autres expulsions ne soient opérées. [...] La population française était surexcitée. Les femmes parlaient de représailles contre des familles polonaises. [...] un mouvement de xénophobie [...] s'aggravait d'heure en heure<sup>1816</sup> ».

Du côté de la CGTU, on s'inquiète en effet de ce qui est analysé comme une offensive patronale et gouvernementale contre la Main d'Œuvre Immigrée comme l'explique une circulaire adressée par la fédération CGTU des mineurs aux secrétaires des syndicats unitaires :

« Nous assistons actuellement à une recrudescence de l'offensive patronale et gouvernementale contre les travailleurs immigrés. Cela est dû en particulier au développement du courant d'unité d'action pour la lutte revendicative, qui incite le patronat et les pouvoirs publics à tenter de dresser les ouvriers les uns contre les autres, et dans notre corporation les ouvriers français contre les immigrés, pour pouvoir mieux appliquer sa politique de rationalisation à outrance et de fascisation. En s'attaquant brutalement aux travailleurs immigrés dans les mines, en procédant à des refoulements de masse et des expulsions importantes, patronat et gouvernement voudraient laisser entendre que les mineurs français travaillent davantage. C'est là un mensonge monstrueux et les refoulements des travailleurs immigrés ne pouvaient apporter qu'un renforcement de la rationalisation et déjà, les mineurs ont pu s'en rendre compte au cours de ces derniers mois. [...] c'est pourquoi l'on renforce la propagande chauvine et nationaliste dans nos bassins miniers [...] Ne pas s'appliquer à défendre pied à pied les ouvriers immigrés contre les attaques patronales et gouvernementales, c'est non seulement oublier le caractère d'internationalisme prolétarien de nos organisations révolutionnaires, mais plus encore, aider le capitalisme dans son plan d'offensive générale contre les mineurs et plan d'offensive fasciste contre nos organisations révolutionnaires. [...] nous sommes dans l'obligation de constater que trop souvent la réaction n'a pas été suffisamment rigoureuse de la part de nos organisations et de ses militants quand un travailleur immigré était frappé d'expulsion. Nous n'avons pas réagi avec assez de force contre les refoulements parce que là encore on pensait que le renvoi de plusieurs milliers d'étrangers aurait atténué tant soi peu le chômage dans les mines [...] de ce fait, on laissait implanter les méthodes fascistes dans nos bassins miniers. [...] Il nous faut au plus vite réagir et briser net l'offensive fasciste du patronat et du gouvernement d'Union Nationale<sup>1817</sup> ».

Cette circulaire du 18 septembre 1934 est adressée aux responsables locaux de la fédération CGTU des mineurs deux jours après l'arrestation de Thomas Olszanski à Hénin-Liétard.

- L'affaire Olszanski :

L'affaire Olszanski, véritable « affaire Dreyfus du bassin minier<sup>1818</sup> » a indéniablement marqué l'opinion. Permanent du syndicat unitaire en charge de la propagande auprès des immigrés

---

<sup>1815</sup> Jacques KMIECIAK, « Leforest, 1934. Grève à la mine », *Nouvelle Vie Ouvrière*, 19 septembre 2014.

<sup>1816</sup> *Le Peuple*, 20 août 1934.

<sup>1817</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2361, circulaire de la fédération nationale unitaire des travailleurs du sous-sol et similaires sur l'offensive patronat et gouvernementale contre la MOI et l'arrestation de Thomas Olszanski, 18 septembre 1934.

<sup>1818</sup> Jacques KMIECIAK, « L'affaire Olszanski : ou l'"affaire Dreyfus" du bassin minier du Nord de la France », *Gauheria*, numéro 97, juin 2016, p. 15-20.

polonais, orateur infatigable, Thomas Olszanski, qui avait été naturalisé en 1922 est sans conteste le principal cadre de la MOI dans la Région Nord, traduisant les discours des orateurs communistes et unitaires dans toutes les réunions publiques auxquelles assistent des travailleurs polonais. C'est Olszanski qui présente les rapports sur l'activité de la MOI dans les congrès de la fédération unitaire du sous-sol ; il publie de nombreux articles dans *l'Enchaîné* et rédige des tracts en langue polonaise.

Son activisme inlassable indispose les autorités qui engagent au mois de mai 1932 une procédure de déchéance de nationalité pour avoir « porté atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat ». Pour Joseph Thiébaud,

« Olszanski est le seul militant de la Fédération unitaire des mineurs pouvant faire une propagande publique parmi la large masse des 100 000 mineurs polonais. En frappant Olszanski, membre de la Fédération unitaire, le gouvernement, sur l'indication des compagnies minières, voudrait empêcher la Fédération unitaire de se lier avec les ouvriers polonais pour réaliser le front de lutte de tous les mineurs pour les batailles prochaines<sup>1819</sup> ».

Olszanski est convoqué devant le tribunal civil de Douai par un juge d'instruction le 23 juin 1932<sup>1820</sup>. La décision est rendue un mois plus tard : Thomas Olszanski est déchu de la nationalité française pour n'avoir « pas cessé [...] tant en prenant la parole dans des meetings qu'en écrivant dans des journaux communistes, d'inciter les ouvriers français et étrangers à la révolte et à la révolution<sup>1821</sup> », résume *le Temps*.

Le jugement balaie les arguments présentés en défense par Olszanski qui

« a, au cours de l'enquête cherché à justifier son action, ses paroles et ses écrits révolutionnaires en prétendant les mettre au service de ses idées politiques, lesquelles n'auraient point selon lui, un caractère anti-français, mais au contraire un sens international basé sur le principe économique et social de la lutte des classes ouvrières contre le patronat et les représentants du capitalisme<sup>1822</sup> ».

La ligne de défense du militant franco-polonais ne convainc pas les juges qui retirent à Olszanski la nationalité française en vertu de la loi du 10 août 1927.

*L'Enchaîné* dénonce « un jugement inqualifiable » et accuse :

« De ce jargon juridique, qui ne fait que reproduire littéralement les extraits de rapports d'indicateurs de police, il résulte que, aux yeux de la bourgeoisie et de sa magistrature, notre camarade Olszanski s'est rendu coupable d'avoir invité les mineurs français et étrangers à lutter au coude à coude et à se dresser ensemble contre le patronat des houillères, qui, pour augmenter la marge de ses dividendes, s'en prend continuellement aux conditions de salaires et d'existence de ses exploités<sup>1823</sup> ».

La sévérité de la décision semble avoir pris de cours les militants communistes locaux, qui auraient pu se mobiliser le jour de l'audience. Lors du bureau régional du PC du 12 juillet 1932, l'absence d'une réaction politique à la hauteur de l'événement sont abordées par Arthur

---

<sup>1819</sup> *L'Humanité*, 20 mai 1932.

<sup>1820</sup> *L'Humanité*, 21 juin 1932.

<sup>1821</sup> *Le Temps*, 24 juillet 1932.

<sup>1822</sup> RGASPI, 495/270/8722, jugement du tribunal civil de Douai du 22 juillet 1932 sur la déchéance de nationalité de Tomasz Olszanski

<sup>1823</sup> *L'Enchaîné*, 26 juillet 1932.



Musmeaux<sup>1824</sup>, le secrétaire du rayon communiste et de l'UL CGTU de Valenciennes, qui pointe du doigt : « Au sujet d'Olszanski, on n'a pas pris de dispositions pour mobiliser les ouvriers. C'est la faute au rayon de Douai. Organisation d'une manifestation le 27 juillet<sup>1825</sup> ». L'affaire revient en appel le 12 octobre 1932 devant la Cour d'appel de Douai. Communistes et unitaires s'efforcent de mobiliser leurs soutiens, mais le maire socialiste de Douai, Léon Escoffier, refuse d'accorder la salle de l'hippodrome municipal au Secours Rouge international qui souhaitait organiser un meeting. De nombreuses personnalités apportent leur soutien au syndicaliste : c'est le cas de Romain Rolland, André Malraux, André Gide ou encore Paul Nizan<sup>1826</sup>. Olszanski est défendu par Albert Delevallée, l'avocat du SRI et des militants communistes de la région Nord qui soulève une question préalable de procédure et demande que l'examen de ce recours ait lieu à huis-clos. Le procureur sollicite le rejet de la demande de la défense et dénonce les courriers de menace qu'il aurait reçus de la part des soutiens d'Olszanski<sup>1827</sup>. La stratégie de Delevallée est d'obtenir la nullité de la procédure au motif de l'incompétence du premier tribunal qui s'était réuni en chambre du conseil, à huis-clos<sup>1828</sup>. Sur ce point, la cour d'appel donne tort à Delevallée et confirme la validité de la procédure<sup>1829</sup>. Deux pourvois en cassation sont donc déposés par l'avocat d'Olszanski, le premier contre la décision de la Cour d'appel du 12 octobre d'examiner en séance publique plutôt qu'en chambre du conseil le recours déposé par Olszanski et le second contre l'arrêt rendu le 19 octobre ayant décidé que la Cour d'appel statuerait sur le fond en chambre du conseil et non en audience publique<sup>1830</sup>. De fait, le caractère public de l'audience sur le fond offre la possibilité aux militants communistes de se mobiliser en soutien au dirigeant de la MOI. Pour le quotidien catholique *La Croix du Nord*, « l'agitateur extrémiste Olszanski se réfugie dans le maquis de la procédure<sup>1831</sup> ».

Revenant sur l'audience du 25 novembre, *l'Enchaîné* dénonce avec force une procédure inique :

« Cette fois encore, c'est hors de la présence des ouvriers qu'on a jugé notre camarade. L'affaire ayant été discutée sur le fond, a permis de constater tout l'odieux d'une telle accusation. Pensez donc, Olszanski, qu'on a reçu sur cette terre "hospitalière" de France en 1909, à qui on reconnaît toutes les vertus jusqu'en 1922, a usé et abusé de cette hospitalité une fois naturalisé ! [...] Son crime, pour l'accusation, c'est d'avoir convié les ouvriers mineurs à réagir, même par la grève, contre les diminutions des salaires, les congédiements, les expulsions, contre l'infâme rationalisation meurtrière. Crânement, notre camarade Olszanski clama, face à ses juges de classe, qu'envers et contre toutes les poursuites, il ne cesserait pas son action révolutionnaire. Notre camarade Delevallée, lui aussi, dans une magnifique plaidoirie qui ne dura pas moins de 2h30 démolit un par un les arguments du procureur général qui, dans cette affaire, tint à manifester sa soumission totale au gouvernement de gauche, continuateur de la politique répressive de Tardieu<sup>1832</sup> ».

---

<sup>1824</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article123628>, notice MUSMEAUX Arthur, Jean par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 19 septembre 2017.

<sup>1825</sup> RGASPI, 517/1/1346/151, procès-verbal du Bureau régional de la Région Nord, 12 juillet 1932.

<sup>1826</sup> *L'Humanité*, 12 octobre 1932.

<sup>1827</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 13 octobre 1932.

<sup>1828</sup> *L'Humanité*, 13 octobre 1932.

<sup>1829</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 20 octobre 1932.

<sup>1830</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 27 novembre 1932.

<sup>1831</sup> *La Croix du Nord*, 27 novembre 1932.

<sup>1832</sup> *L'Enchaîné*, 2 décembre 1932.

La décision de la Cour d'appel de Douai est rendue le 7 décembre 1932 : elle confirme le jugement de première instance privant Olszanski de la nationalité française<sup>1833</sup>. Les communistes s'indignent du verdict et dénoncent les « effarants attendus » de la décision frappant Olszanski. L'arrêt de la Cour d'appel de Douai stipule en effet que :

« il faut considérer que les expressions employées par la loi du 10 août 1927 et qui visent les actes contraires à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat français sont très compréhensives ; [...] pour en rechercher le sens et la portée qui ne sont pas délimités par un texte formel et impératif, il est nécessaire de consulter les travaux préparatoires de la loi susvisée. [...] il en résulte que les expressions dont il s'agit peuvent s'appliquer même à des actes de couleur politique, QUI NE SONT PAS NECESSAIREMENT FRAPPES PAR LE CODE PENAL s'il apparaît qu'ils mettent en France l'ordre public en péril ».

Le journal communiste souligne en mettant en majuscule ce texte qualifié de « *monument d'hypocrisie et de machiavélisme* » qui contient l'aveu que les articles et discours d'Olszanski qui lui ont valu d'être dénaturalisé ne tombaient pas sous le coup de la loi et n'ont pas été condamnés<sup>1834</sup>.

Tandis que les deux pourvois en cassation déposés par le militant communiste permettent de retarder l'échéance de son expulsion, le combat se déplace du terrain judiciaire au terrain politique. L'affaire Olszanski est évoquée lors du congrès de la Ligue des Droits de l'Homme qui annonce qu'elle va demander réparation de la décision de cette décision de dénaturalisation<sup>1835</sup>. A la Chambre des députés, Sulpice Dewez, député de Valenciennes depuis les élections législatives de mai 1932 interpelle le gouvernement et demande l'amnistie d'Olszanski<sup>1836</sup>. Le sujet de l'amnistie des dénaturalisés est évoqué en séance le 19 janvier 1933 lors de l'examen d'un projet de loi relatif à l'amnistie des fonctionnaires. Si le ministre des travaux publics, Georges Bonnet, s'est engagé à réintégrer les cheminots révoqués en 1920, la demande du groupe socialiste de préciser les manquements à la probité et à l'honneur exclus de la liste des délits amnistiables est repoussée ; l'amendement déposé par Sulpice Dewez pour étendre la loi d'amnistie aux dénaturalisés est également repoussé, malgré le soutien des députés socialistes à la demande des communistes. Marius Moutet, Léo Lagrange et Jean Zay se succèdent pour appuyer l'amendement déposé par Sulpice Dewez en soutien à Olszanski, qui est cependant rejeté par 315 voix contre 274<sup>1837</sup>.

Syndicats et municipalités communistes se mobilisent à coups de motions pour demander l'annulation de la dénaturalisation de Thomas Olszanski. A Harnes, une réunion extraordinaire du conseil municipal se tient le 29 juillet 1932 et adopte une résolution de soutien à Olszanski :

« Emu à juste titre de la mesure répréhensible par le gouvernement à l'égard du citoyen Olszanski Thomas, en France depuis douze ans, ayant servi dans la Légion étrangère et naturalisé, à qui on lui retire sa naturalisation en raison de son action à la main d'œuvre étrangère à la Fédération unitaire du sous-sol ; Le Conseil municipal élève une véhémence protestation contre cet arbitraire, puisque les étrangers (même non naturalisés) qui appartiennent à

---

<sup>1833</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 8 décembre 1932.

<sup>1834</sup> *L'Enchaîné*, 16 décembre 1932.

<sup>1835</sup> *Le Populaire*, 28 décembre 1932.

<sup>1836</sup> *Le Peuple*, 31 décembre 1932.

<sup>1837</sup> *Le Populaire*, 20 janvier 1933.

la CGT réformiste exercent ouvertement leur propagande ; Décide de se joindre entièrement aux efforts de la Fédération pour que cette mesure soit rapportée<sup>1838</sup>».

L'adoption à l'unanimité de cette résolution est d'autant plus intéressante qu'à cette date, Adolphe Mangematin, le maire de Harnes, appartient certes à la CGTU, mais a été exclu du PCF en 1929 pour opportunisme et sympathies trotskistes et qu'il est la cible de très nombreuses attaques dans la presse communiste. Le vote d'une résolution de solidarité avec Olszanski par Mangematin et les élus harnésiens, les critiques des syndicats confédérés qu'elle contient, offrent de fait un démenti aux accusations de trahison et de connivence avec les socialistes qui visent Mangematin. Même si une autre résolution relative à la tenue du congrès mondial contre la guerre d'Amsterdam est aussi adoptée ce jour-là, le fait de convoquer un conseil municipal extraordinaire afin de voter une résolution de solidarité avec Olszanski démontre l'importance accordée à l'événement par les communistes et unitaires.

Le conseil municipal de Montigny-en-Gohelle vote ainsi un vœu de protestation en janvier 1933 :

« Le conseil municipal proteste énergiquement contre les mesures prises à l'encontre de l'ouvrier mineur Olszanski, naturalisé depuis 1922, secrétaire de la Fédération unitaire des mineurs, mesures qui visent à lui retirer la nationalité française pour l'empêcher de poursuivre la tâche que lui ont confié les mineurs du Nord (la défense de leurs intérêts et leurs revendications). Il élève également une véhémence protestation à l'occasion du refoulement de cinq mineurs polonais travaillant en France depuis une dizaine d'années, actuellement occupés aux Mines de Courrières (fosse 7) pour avoir commis le crime de faire partie d'un comité de lutte<sup>1839</sup> ».

Malgré cette mobilisation, les deux pourvois en cassation d'Olszanski sont rejetés<sup>1840</sup>. Plus rien n'empêche désormais l'expulsion du militant franco-polonais du territoire français. Olszanski, qui reçoit son arrêté d'expulsion le 14 mai 1934, se cache, mais est finalement arrêté à Hénin-Liétard par les gendarmes et conduit à la prison de Béthune<sup>1841</sup>. Il comparaît devant le Tribunal correctionnel de Béthune, toujours assisté par Albert Delevallée<sup>1842</sup>. Olszanski est condamné à un mois de prison pour infraction à son arrêté d'expulsion<sup>1843</sup>. Désormais apatride, Olszanski n'ayant pas demandé la nationalité polonaise après avoir la renaissance du pays en 1919, il est conduit à la sortie de prison à la frontière belge muni d'un sauf-conduit pour l'URSS.

Véritable « affaire Dreyfus du bassin minier » par son écho et par la mobilisation des intellectuels qu'elle a suscitée, l'affaire Olszanski est emblématique de la répression subie par les militants communistes et unitaires étrangers, qui sont les premiers à être licenciés par les compagnies minières et que leur militantisme expose aux expulsions à titre punitif. En frappant Olszanski, l'emblématique secrétaire de la fédération unitaire des mineurs en charge de la propagande en direction des travailleurs immigrés, le gouvernement, par l'intermédiaire du parquet, entend dissuader les travailleurs étrangers de rejoindre le mouvement communiste à un moment où l'aggravation de la crise économique et la montée du chômage suscitent un

---

<sup>1838</sup> *L'Enchaîné*, 16 août 1932.

<sup>1839</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 janvier 1933.

<sup>1840</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 11 mars 1933.

<sup>1841</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 17 septembre 1934.

<sup>1842</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 21 septembre 1934.

<sup>1843</sup> *L'Humanité*, 21 septembre 1934.

profond mécontentement et une agitation sociale prise en charge par le Parti communiste et la CGTU.

### **Les élections législatives de 1932 : le PCF en progression dans le Pas-de-Calais**

Les élections législatives de 1932 sont un échec au plan national pour le Parti communiste, déterminé à appliquer la tactique classe contre classe mise en œuvre en 1928 et qui lui avait alors réussi. Mais si, quatre ans plus tôt, le PCF dépassait légèrement le million de voix, passant de 9,8 % à 11,4 % des suffrages exprimés, il enregistre le 1<sup>er</sup> mai 1932 un recul de près de 300 000 voix, retombant à 6,8 % des voix.

« C'est la douche froide pour des communistes français, qui, jusqu'au bout, ont cru discerner un mouvement populaire en leur faveur » note Roger Martelli. En outre, « leur représentation parlementaire passe de quatorze à onze députés. L'élection de Maurice Thorez, de Jacques Doriot et de Renaud Jean ne compense pas les défaites cuisantes de Marcel Cachin, Jacques Duclos et André Marty<sup>1844</sup> ».

Dans ce contexte général de recul, la région Nord et le département du Pas-de-Calais font figure d'exception. Dans le Nord, Arthur Ramette l'emporte dans la 2<sup>ème</sup> circonscription de Douai et Sulpice Dewez dans la 3<sup>ème</sup> circonscription de Valenciennes. Les bastions ouvriers du Douaisis et du Valenciennois ont donc permis aux communistes de conquérir deux sièges de députés.

Dans le Pas-de-Calais, le PCF ne parvient pas à conquérir de siège, mais progresse également sensiblement, passant de 28 7928 voix à 37 593 voix en quatre ans.

Comme en 1928, la campagne électorale est marquée par de vifs affrontements entre communistes et socialistes, les deux partis s'accusant mutuellement de faire le jeu de la réaction et des compagnies minières. La liste des candidats communistes aux législatives paraît dans *l'Enchaîné* du 5 avril 1932 et on constate un certain renouvellement. Sur quinze candidats, seuls cinq étaient déjà candidats en 1928 : il s'agit d'Emile Duport et Georges Vasseur dans les 4<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> circonscription de Béthune, de Georges Bonne dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de Boulogne, de Léon Bosredon dans la circonscription de Montreuil et de Paul Caron dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de Saint-Omer, terre de mission pour les communistes obligés d'y parachuter le secrétaire de l'Union locale unitaire de Béthune.

Des noms d'anciens candidats ont disparu, à l'instar de Mangematin, le maire de Harnes exclu du PC remplacé par Henri Darguesse dans la 2<sup>ème</sup> circonscription de Béthune, ou d'Auguste Ohier, l'ancien secrétaire du rayon de Boulogne-sur-Mer, remplacé par Jules Duburquoy dans la 3<sup>ème</sup> circonscription de Boulogne à la suite de sa démission du PC et de son exclusion de la CGTU.

Dans l'arrondissement de Béthune, bastion du PCF et de la CGTU, tous les candidats présentés par le Parti communiste sont des figures du syndicalisme unitaire, à commencer par Henri Darguesse, secrétaire de l'Union régionale unitaire des mineurs et Cyprien Quinet, secrétaire national de la Fédération unitaire des mineurs. Duport et Vasseur, sont présentés comme « ouvriers mineurs congédiés » à la suite de leurs combats antimilitaristes des années vingt ;

---

<sup>1844</sup> Roger MARTELLI, *L'archipel communiste, une histoire électorale du PCF*, Paris, Editions sociales, 2009, 258 pages, p. 17.

respectés, ils font figure de martyrs du mouvement communiste. Vasseur est en outre responsable départemental du SRI dans le Pas-de-Calais.

Côté socialiste, la campagne est lancée avec un grand meeting contre la guerre organisé le 27 mars 1932 à Lens par la SFIO, l'UD confédérée du Pas-de-Calais, le syndicat des mineurs et la Ligue des Droits de l'Homme en présence de Léon Jouhaux et de Jean Zyromski<sup>1845</sup>. Pour le PCF, l'initiative des socialistes et confédérés masque mal des préoccupations électoralistes :

« La foire électorale est ouverte. [...] Une manifestation pour la paix, c'était, dans l'imagination de ces messieurs, l'occasion d'effectuer un formidable rassemblement et de masquer aux yeux du prolétariat les abominables trahisons effectuées sur leur dos. Comme défi lancé au prolétariat, ils ont choisi Lens pour lieu de rassemblement, fief du sinistre traître Maës et foyer des intrigues entre la bureaucratie réformiste et le Comité des houillères pour réduire à l'esclavage le prolétariat minier. A grand renfort de publicité, d'Arras à Saint-Omer, la mobilisation était effectuée. Il est clair que ces messieurs comptaient, avec tout le battage fait sur 10 000 personnes. En réalité, il y avait 2 000 manifestants, y compris les sociétés musicales composées de délégations venues des quatre coins du département<sup>1846</sup> ».

La contre-manifestation des communistes est dispersée par les gardes mobiles et se rend salle de l'Alhambra pour un meeting animé par Darguesse, Quinet et Parent qui rassemble six cents auditeurs.

Dans la lutte qui oppose communistes et socialistes pour le contrôle de la rue dans les villes du bassin minier, les deux partis de gauche n'en oublient pas pour autant leurs adversaires « réactionnaires » ; le 1<sup>er</sup> avril, communistes et socialistes se retrouvent ainsi à Hénin-Liétard pour porter la contradiction à Vendeville, le candidat de l'Union nationale dans la circonscription de Carvin, qui tient ce soir-là un meeting au Palais des Fleurs. Bien évidemment, la presse communiste insiste sur le nombre de manifestants communistes (ils auraient été deux mille, contre une vingtaine seulement de socialistes) présents dans la salle, qui exigent de constituer un bureau placé sous la direction de Marouzé et de Calonne. Le journal communiste surenchérit sur la force de persuasion de Vandeputte, membre du secrétariat régional chargé d'apporter la contradiction à Vendeville et de Cyprien Quinet, qui auraient été vivement applaudis<sup>1847</sup>. Sans surprise, le ton est tout autre dans la presse socialiste qui a compté beaucoup moins de communistes que de socialistes, dénonce la « collusion bolchevico-réactionnaire » qui a permis aux communistes de prendre la présidence de la séance et a trouvé qu'en dépit d'un « raisonnement censé, très rare chez les communistes », le discours de Vandeputte « fut malheureusement débité sur un ton morne assez ennuyeux », tout au contraire du brillant discours d'André Pantigny<sup>1848</sup>. Répliquant aux communistes qui leur reprochaient de ne pas avoir envoyé de contradicteur à la réunion publique organisée par l'URD à Courrières, les socialistes pointent du doigt l'absence de contradicteur communiste à la réunion publique organisée par l'URD à Carvin, lors de laquelle Raoul Evrard est intervenu au nom de la SFIO et s'interrogent : « Il se peut que si la contradiction n'avait pas été portée par les socialistes à la

---

<sup>1845</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 27 mars 1932.

<sup>1846</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> avril 1932.

<sup>1847</sup> *L'Enchaîné*, 5 avril 1932.

<sup>1848</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 10 avril 1932.

conférence de Carvin que les communistes se seraient abstenus d'aller ennuyer leurs alliés d'hier et de demain<sup>1849</sup> ».

Les réunions publiques s'enchaînent tout au long du mois d'avril, souvent émaillées d'incidents : ainsi, *l'Enchaîné* s'élève contre l'attitude des chefs socialistes qui « fuient la contradiction et se réfugient dans la bagarre qu'ils déclenchent froidement, dressant les ouvriers les uns contre les autres » comme à Courcelles-lès-Lens, le dimanche 10 avril, où Raoul Evrard aurait donné l'ordre à ses « *nervis* » d'attaquer le groupe de communistes entourant Henri Darguesse, venu apporter la contradiction<sup>1850</sup>.

Ces incidents de campagne sont révélateurs de l'âpreté de la campagne électorale et de la persistance du clivage communistes / socialistes au début des années trente. L'élimination du groupe « Barbé-Célor » et le remaniement de la direction communiste centrée autour de Maurice Thorez n'implique pas encore, au printemps 1932, de révision de la tactique électorale et les communistes appliquent toujours la ligne « classe contre classe » qui les conduit à maintenir partout où ils le peuvent leurs candidats au deuxième tour des élections, par refus d'arbitrer entre les socialistes et la droite, considérés comme deux faces du camp bourgeois. « Le Parti socialiste, c'est aussi la réaction. [...] Toute voix donnée au Parti socialiste, c'est donc une voix donnée à la bourgeoisie<sup>1851</sup> », clame ainsi Florimond Bonte dans son éditorial de *l'Enchaîné*, à deux jours du second tour.

L'analyse des résultats électoraux dans le Pas-de-Calais illustre comment cette stratégie prive probablement la SFIO de deux députés supplémentaires : c'est manifestement le cas dans la première circonscription de Béthune où Arthur Dubus n'obtient que 14,40 % des voix au premier tour et est largement dépassé par le socialiste Alphonse Tellier, avec 38,27 %. Cependant, le maintien de Dubus au second tour et ses 4,20 % des voix permet au candidat républicain de gauche Emile Canda d'être élu député<sup>1852</sup>.

Dans la quatrième circonscription de Béthune, Jean Zyromski, en tête de la gauche au premier tour bénéficie du ralliement du socialiste dissident Achille Larue au second tour, mais le maintien d'Emile Duport, qui obtient 13,06 % des voix au second tour permet au candidat d'Union nationale, Appourchaux, de l'emporter avec plus de 49,5 % des voix. Un désistement de Duport en faveur de Zyromski aurait pu permettre, sur le papier, au candidat SFIO de l'emporter.

Si au final les communistes ne remportent aucune circonscription dans le Pas-de-Calais, ils peuvent se satisfaire de très bons scores dans les six circonscriptions de l'arrondissement de Béthune. Le PCF tutoie en effet les 30 % des suffrages au premier tour avec Cyprien Quinet dans la cinquième circonscription de Béthune, et les dépasse dans les deuxième et sixième circonscriptions avec Henri Darguesse et Georges Vasseur.

---

<sup>1849</sup> *L'Eclair du Pas-de-Calais*, 3 avril 1932.

<sup>1850</sup> *L'Enchaîné*, 15 avril 1932.

<sup>1851</sup> *L'Enchaîné*, 6 mai 1932.

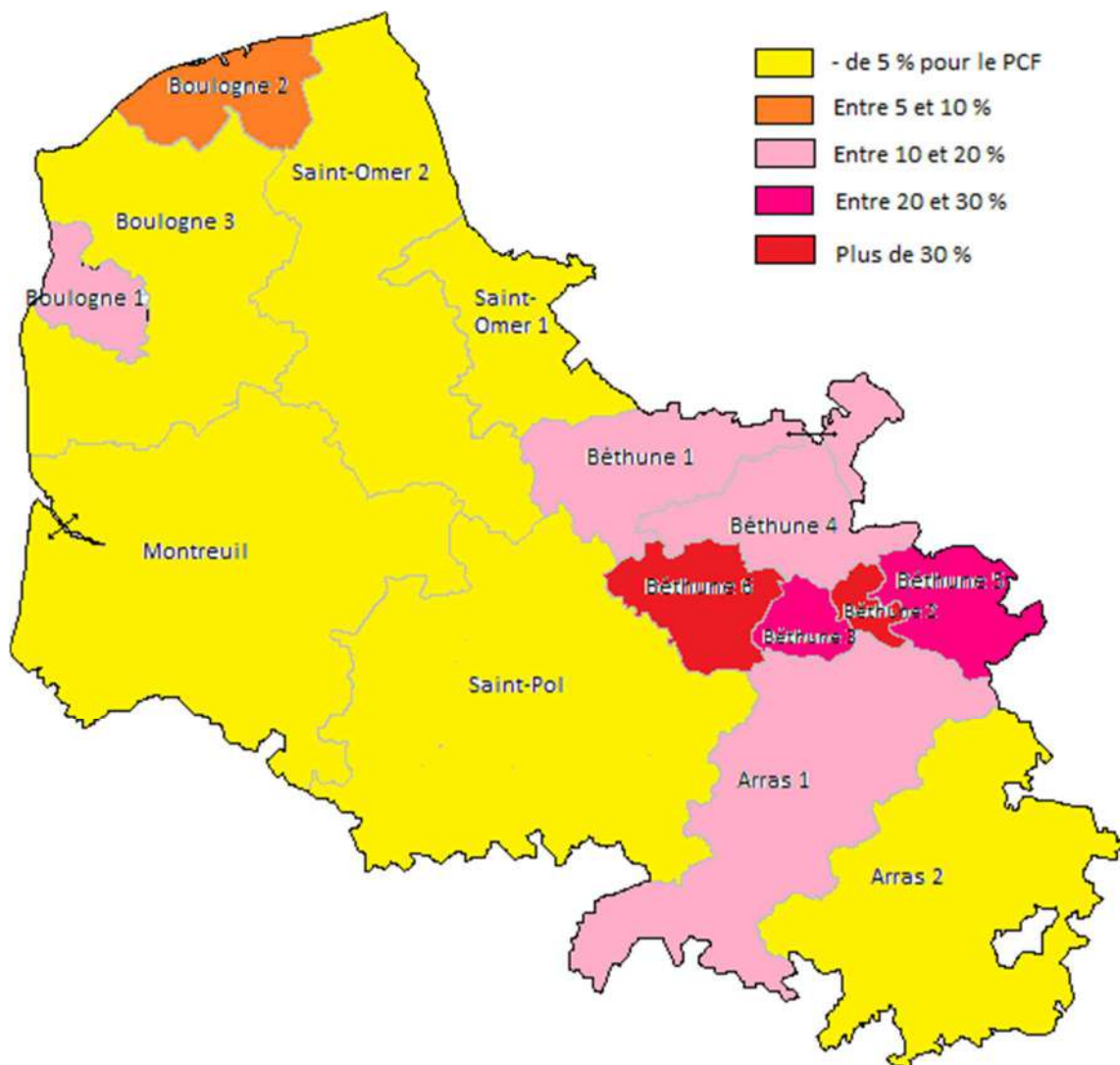
<sup>1852</sup> Voir annexe 25.

| <b>Les candidats communistes aux élections législatives de 1932<br/>dans le Pas-de-Calais</b> |                 |                                |                     |
|---|-----------------|--------------------------------|---------------------|
| <b>Circonscription</b>  | <b>Candidat</b> | <b>Voix obtenues</b>           | <b>Score obtenu</b> |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>d'Arras   | André Parent    | 4 292 (1 <sup>er</sup> tour)   | 15,93 %             |
|   |                 | 1 743 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 6,54 %              |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>d'Arras   | Omer Foulon     | 523 (1 <sup>er</sup> tour)     | 3,17 %              |
|   |                 | 67 (2 <sup>ème</sup> tour)     | 0,40 %              |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>de Béthune  | Arthur Dubus    | 2 722 (1 <sup>er</sup> tour)   | 14,40 %             |
|   |                 | 797 (2 <sup>ème</sup> tour)    | 4,20 %              |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Henri Darguesse | 5 236 (1 <sup>er</sup> tour)   | 32,86 %             |
|   |                 | 5 638 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 35,71 %             |
| 3 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Joseph Thiébaud | 4 119 (1 <sup>er</sup> tour)   | 26,81 %             |
|   |                 | 3 916 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 26,00 %             |
| 4 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Emile Duport    | 3 878 (1 <sup>er</sup> tour)   | 19,64 %             |
|   |                 | 2 542 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 13,06 %             |
| 5 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Cyprien Quinet  | 4 647 (1 <sup>er</sup> tour)   | 29,02 %             |
|   |                 | 4 428 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 27,99 %             |
| 6 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Georges Vasseur | 6 845 (1 <sup>er</sup> tour)   | 31,93 %             |
|   |                 | 6 253 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 30,50 %             |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>de Boulogne-sur-<br>Mer                                   | Georges Bonne   | 1 735 (1 <sup>er</sup> tour)   | 12,34 %             |
|   |                 | 994 (2 <sup>ème</sup> tour)    | 7,03 %              |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Boulogne-sur-<br>Mer                                   | Georges Maquer  | 1 329 (1 <sup>er</sup> tour)   | 6,72 %              |
|   |                 | 1 158 (2 <sup>ème</sup> tour)  | 6,05 %              |
| 3 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Boulogne-sur-<br>Mer                                   | Jules Duburquoy | 646 (1 <sup>er</sup> tour)     | 3,71 %              |
|   |                 | 161 (2 <sup>ème</sup> tour)    | 0,95 %              |
| Circonscription de<br>Montreuil   | Léon Bosredon   | 591                            | 2,97 %              |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>de Saint-Omer   | Paul Carron     | 316 (1 <sup>er</sup> tour)     | 2,36 %              |
|   |                 | 104 (2 <sup>ème</sup> tour)    | 0,77 %              |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Saint-Omer   | Charles Roussel | 391                            | 2,65 %              |
| Circonscription de<br>Saint-Pol-sur-<br>Ternoise  | Paul Orient     | 323 (1 <sup>er</sup> tour)     | 1,71 %              |
|   |                 | 53 (2 <sup>ème</sup> tour)     | 0,28 %              |
| Total des voix<br>obtenues  |                 | 37 593 (1 <sup>er</sup> tour)  |                     |
|   |                 | 27 854 (2 <sup>ème</sup> tour) |                     |

La carte électorale fait apparaître les zones de force et les zones de faiblesse du communisme du Pas-de-Calais : les bastions du PCF sont concentrés à l'est du département, dans l'arrondissement de Béthune ; à l'inverse, l'ouest du département fait toujours figure de terre de mission et les candidats communistes y réalisent leurs plus mauvais scores, souvent en-dessous de la barre des 5 % des voix. Les résultats sont un peu moins mauvais sur le littoral où le PCF dépasse les 5 % dans la circonscription de Boulogne 2 (c'est-à-dire à Calais) et dépasse les 10 % à Boulogne 1.

En comparant le nombre de voix obtenues par les communistes entre 1928 et 1932, on observe que le Parti communiste progresse dans la 1<sup>ère</sup> circonscription d'Arras, la 1<sup>ère</sup> circonscription de Boulogne-sur-Mer et surtout dans les six circonscriptions de l'arrondissement de Béthune. Avec 27 447 voix obtenues dans l'arrondissement de Béthune sur leurs 37 593 voix du premier tour, le Parti communiste obtient 73 % de ses voix dans le seul arrondissement de Béthune.

*Le vote communiste au premier tour des élections législatives de 1932*





Malgré son échec au plan national et l'absence d'élus dans le Pas-de-Calais, le Parti communiste se félicite d'avoir progressé dans un certain nombre de circonscriptions. Florimond Bonte juge ainsi que

« les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, qui sentent venir les orages des prochaines luttes économiques et qui entendent déjà gronder les ouragans de la guerre impérialiste, se resserrent autour de leur parti de classe, le Parti communiste [...]. En grand nombre, les ouvriers socialistes ont compris que leur parti était dans son ensemble néfaste à la classe ouvrière, qu'il était un obstacle à briser pour vaincre la bourgeoisie et ils sont venus rejoindre la grande armée révolutionnaire. Les ouvriers mineurs montrent à leurs frères du textile le chemin qu'il faut suivre<sup>1853</sup> ».

De leur côté, les socialistes déplorent d'avoir été défaits dans deux circonscriptions du fait du maintien au second tour du candidat communiste. Amer, André Pantigny interroge :

« A Lillers, Tellier est battu, les communistes de sa circonscription ayant assuré l'élection du très réactionnaire Canda par le maintien au second tour de leur candidat Dubus. [...] je me demande quelle contenance pourront prendre les orateurs bolchevistes quand ils auront, en réunion publique à nous expliquer leur attitude dans cette circonscription<sup>1854</sup> ».

Du côté des libertaires, on note que les élections législatives de 1932 consacrent « la défaite du bolchevisme » :

« On pourrait se livrer à l'analyse de tous les résultats, relever la nature et le nombre de grèves qu'ils ont provoqué et dirigé un peu partout, les conséquences pour le bolchevisme sont partout identiques, sauf dans le pays minier du Pas-de-Calais où ils ont progressé. Ainsi donc les bolcheviks récoltent ce qu'ils ont semé<sup>1855</sup> ».

Moins visibles que les élections législatives du printemps 1932, les élections sénatoriales de l'automne 1933 sont également révélatrices d'une progression de l'influence communiste dans le département même si le Parti communiste est loin de pouvoir conquérir un siège de sénateur. Le PCF enregistre néanmoins une progression de dix-sept voix de grands électeurs, obtenant soixante voix au lieu de quarante-trois quand les radicaux en perdent cinquante-et-une et les socialistes cent dix<sup>1856</sup>.

### **Au temps des marches de chômeurs**

Alors que le chômage s'installe dans la durée, la mobilisation des chômeurs se décline sous la forme de marches de chômeurs. La première marche des chômeurs se déroule le 9 décembre 1932 en région parisienne, de Tremblay à Saint-Denis. Une seconde marche de chômeurs est organisée de Saint-Nazaire à Nantes le 27 juin 1933. Elle rassemble un millier de manifestants. La marche la plus importante par sa durée, son impact et le nombre de localités

---

<sup>1853</sup> *L'Enchaîné*, 3 mai 1932.

<sup>1854</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 15 mai 1932.

<sup>1855</sup> *Le Libertaire*, 6 mai 1932.

<sup>1856</sup> *L'Enchaîné*, 6 octobre 1933.

traversées est cependant la marche des chômeurs du Nord, organisée à l'initiative de la CGTU, qui se déroule du 18 novembre au 2 décembre 1933<sup>1857</sup>.

Pour Michel Pigenet et Danielle Tartakowsky, cette marche

« diffère des précédentes en ce qu'elle est d'initiative confédérale. Elle doit partir du Nord [...] en ayant ainsi vocation nationale, et non plus régionale ou sectorielle. Le veto qui lui est opposé par le ministre de l'Intérieur la réduit toutefois à peu : 65 chômeurs prennent la route, soutenus par des manifestations et meetings dans les départements concernés<sup>1858</sup> ».

Cette marche des chômeurs épouse les préoccupations de l'Internationale communiste qui a adopté lors de son 12<sup>e</sup> plénum une « résolution sur les leçons des grèves économiques et de la lutte des chômeurs » présentée par Ernst Thälmann enjoignant aux partis communistes d'accorder plus d'attention à « l'organisation de la lutte pour les revendications partielles des chômeurs<sup>1859</sup> ».

La préparation de la marche des mineurs est évoquée lors du bureau politique du 16 novembre :

« Dans le Nord, nous avons 19 comités de chômeurs constitués et 10 comités de soutien. Dans le Nord, il y a eu des initiatives excellentes, mais une faible mobilisation des syndicats. Nous avons 32 400 chômeurs qui ont désigné leurs délégués, il y a 32 000 chômeurs secourus dans le Nord et le Pas-de-Calais<sup>1860</sup> ».

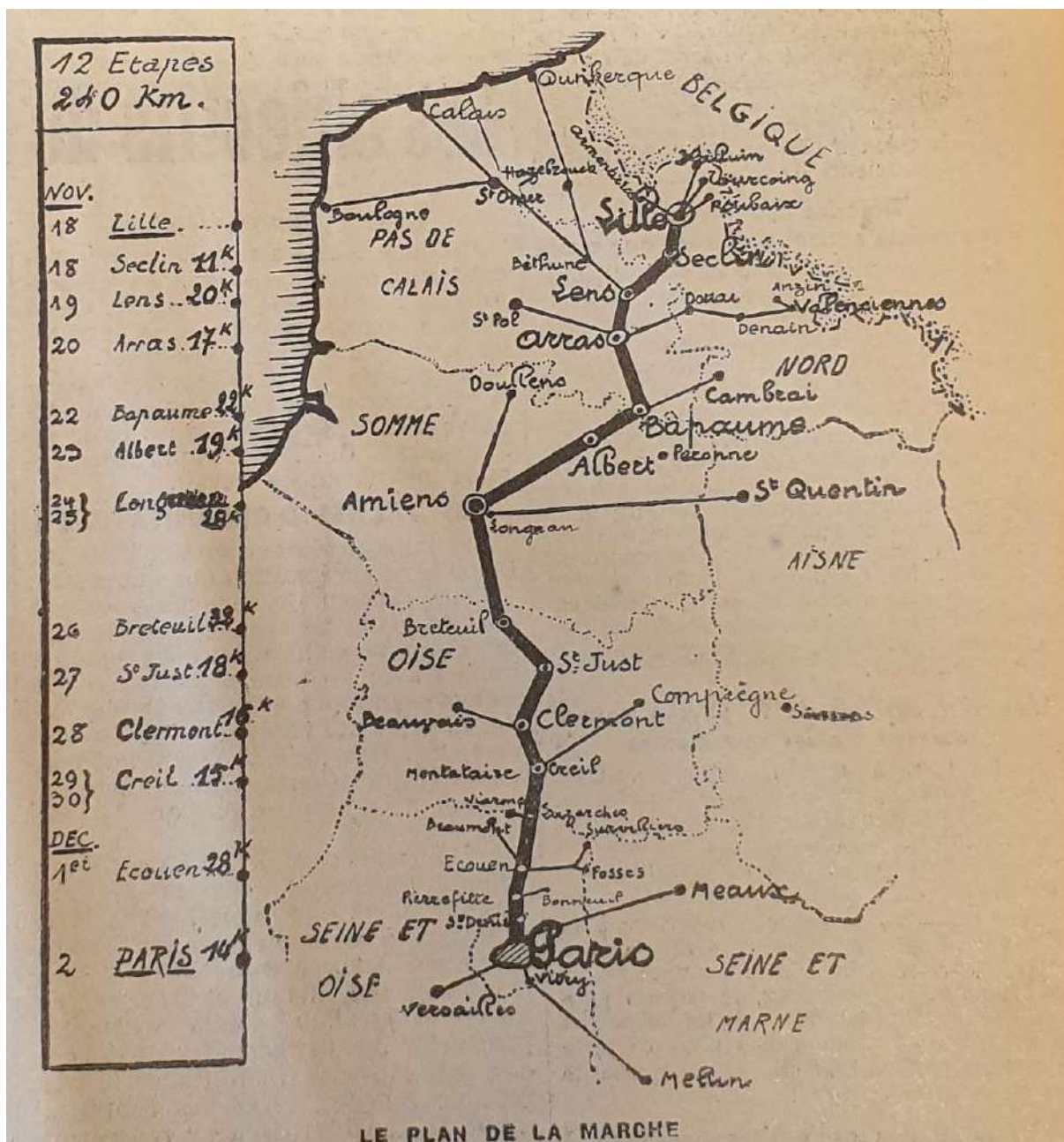
---

<sup>1857</sup> Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 21-23.

<sup>1858</sup> Michel PIGENET et Danielle TARTAKOWSKY, « Les marches en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : récurrence et métamorphose d'une démonstration collective », in *Le Mouvement Social*, n° 202, 2003, p. 85.

<sup>1859</sup> *L'Humanité*, 13 octobre 1932.

<sup>1860</sup> RGASPI, procès-verbal du bureau politique du PCF, 16 novembre 1933.



*Itinéraire de la marche des chômeurs,  
La Vie ouvrière, 3 novembre 1933.*

A Boulogne-sur-Mer, une réunion du comité bouloonnais des chômeurs se tient le 4 novembre 1933 à la Bourse du travail, en présence de 150 auditeurs. Auguste Defrance et Martha Desrumaux convainquent cinq membres, tous communistes, de participer à la marche des chômeurs du Nord en ralliant Lens, où doivent converger les marcheurs du Nord et du Pas-de-Calais avant de se rendre du Paris.

Parmi les cinq représentants du comité bouloonnais des chômeurs se trouve Adolphe Robert, le secrétaire du rayon communiste. La préparation de la marche nécessite de récolter des dons ; les chômeurs bouloonnais s'efforcent de vendre des cartes bristol de soutien à la marche.

Finalement, les marcheurs boulonnais quittent la ville le 21 novembre, à 7h30, en camion, en direction de Lens, sans que la police n'intervienne pour empêcher leur départ<sup>1861</sup>.

La marche des chômeurs du Nord jusqu'à Paris s'ébranle le 18 novembre, conduite par les militants du comité des chômeurs des syndicats unitaires et des délégués de la CGTU. 1 200 personnes manifestent dans les rues de Lille derrière les marcheurs. D'autres manifestations ont également lieu dans les grandes villes du département du Nord, comme Valenciennes, Denain ou Somain<sup>1862</sup>. Les marcheurs se dirigent vers le Pas-de-Calais, étroitement surveillés par d'importantes forces de police.

Martha Desrumaux se souvient :

« La marche devait accomplir son voyage par étapes. La première à Seclin. Toutes les Unions Locales étaient prévenues sur notre passage. Les municipalités ouvrières également. Des salles des fêtes, des salles de réunions étaient mises à la disposition des "marcheurs". On y amenait des ballots de paille fraîche, des couvertures. Et voici que le lendemain du départ, à Lens, le préfet nous convoquait. Il voulait nous indiquer que la marche des chômeurs était autorisée, à condition de ne former que des groupes de trois, et distants de cent mètres ! Nous étions trois cents... [...] la traversée d'un village durait des heures. On nous applaudissait, on nous donnait des vivres. Des paysans nous ont donné des moitiés de cochons et de moutons<sup>1863</sup> ».

Raoul Calas, Martha Desrumaux et Charles Tillon participent à un meeting organisé à Lens, salle de l'Alhambra et appellent les militants communistes et unitaires à participer nombreux aux manifestations du 26 novembre, en direction de la préfecture d'Arras contre le chômage et pour la défense des mineurs<sup>1864</sup>. Socialistes et confédérés, qui ne soutiennent pas la marche des chômeurs appellent par contre à participer aux marches des mineurs d'Arras, Douai et Béthune du 26 novembre<sup>1865</sup>.

« Une trentaine de marcheurs de la faim venus du bassin minier du Pas-de-Calais, avaient passé la nuit à la Cité des cheminots à Achicourt, près d'Arras. Ce matin, ils se sont mis en route vers Bapaume. Bientôt un autre groupe, venant du Cambrasis et comprenant 70 chômeurs, se dirigea aussi vers la même ville »

se réjouit *l'Humanité*, qui fustige l'absence de soutien de la CGT et de la SFIO, mais appelle les chômeurs et les ouvriers à se joindre et à participer en masse aux marches de mineurs du 26 novembre, occasion de « réaliser l'unité d'action avec les travailleurs confédérés<sup>1866</sup> ». *L'Enchaîné* appelle également à la mobilisation :

« Le comité régional des chômeurs [...] a décidé que l'ensemble des chômeurs se joindrait aux marches des mineurs, qui ont lieu le 26 novembre à Douai, Valenciennes, Béthune, Arras. Le comité des chômeurs organise une marche également le 26 novembre sur Lille. Les chômeurs viendront d'Halluin, Roubaix, Tourcoing,

---

<sup>1861</sup> André LABOUYRIE, op. cit., p. 231-232.

<sup>1862</sup> *L'Humanité*, 19 novembre 1933.

<sup>1863</sup> Témoignage de Martha Desrumaux recueilli par Madeleine Duvinage, *Mai-Juin 1936, le Front populaire*, numéro spécial 40<sup>ème</sup> anniversaire de *Liberté*, 1976, p. 15.

<sup>1864</sup> *L'Humanité*, 20 novembre 1933.

<sup>1865</sup> *L'Eclair du Pas-de-Calais*, 19 novembre 1933.

<sup>1866</sup> *L'Humanité*, 21 novembre 1933.

Armentières, Bailleul, Seclin, des environs de Lille [...]. Avec les mineurs, ils réclament l'allocation de chômage partiel et l'assurance-chômage<sup>1867</sup> ».

Tandis que les mineurs du Nord arrivent à Albert dans la Somme d'où ils doivent repartir en direction d'Amiens, socialistes et confédérés appellent toutes les professions à participer en masse aux marches des mineurs.

« Mineurs. Tous aux marches ! » titre ainsi *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* qui insiste sur « la valeur de l'avertissement donné ainsi aux privilégiés qui attendent éternellement faire payer les frais de la crise à l'ensemble de ceux qui produisent<sup>1868</sup> ».

Si *l'Humanité* critique

« une manifestation organisée par les chefs confédérés pour donner un exutoire au mécontentement grandissant qui gronde dans les puits et les corons et détourner les mineurs de la véritable lutte pour leurs revendications »,

le journal communiste appelle toutefois « les mineurs unitaires [...], les fonctionnaires, les travailleurs des services publics et de l'industrie privée, les chômeurs » à « réaliser à la base l'unité d'action » en participant aux manifestations<sup>1869</sup>.

Les manifestations sont importantes selon le compte-rendu qu'en dresse *l'Humanité*, qui annonce 50 000 manifestants dans toute la région Nord. Pour le Pas-de-Calais, 15 000 manifestants venus de tout le bassin minier défilent dans les rues d'Arras.

---

<sup>1867</sup> *L'Enchaîné*, 24 novembre 1933.

<sup>1868</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 26 novembre 1933.

<sup>1869</sup> *L'Humanité*, 26 novembre 1933.



*Banderole du comité  
d'action de la fosse 4  
de Lens,  
L'Humanité, 27  
novembre 1933.*

Tandis qu'une partie des socialistes retourne vers Sainte-Catherine-les-Arras pour la dislocation du cortège, communistes et unitaires, emmenés par Darguesse, Thiébaud et Parent convergent vers la préfecture où les attendent des gardes mobiles qui chargent à plusieurs reprises pour dégager la place ; à Béthune, ce sont 20 000 manifestants venus de tout l'ouest du bassin minier du Pas-de-Calais, dont de nombreux communistes et unitaires derrière Georges Vasseur, Emile Duport et Thomas Olszanski qui défilent jusqu'à l'Hôtel de ville où une délégation est reçue afin de remettre un cahier de revendications<sup>1870</sup>.

Dressant le bilan des marches des mineurs et chômeurs du 26 novembre, *l'Enchaîné* se félicite de leur succès, mais déplore en pages intérieures l'action des chefs socialistes et confédérés qui auraient saboté les comités d'action créés, comme par exemple à Sallaumines, entre ouvriers de toutes tendances<sup>1871</sup>. L'insistance de la presse communiste à mettre en avant les comités d'action et les comités de lutte, au travers par exemple d'une photo du comité d'action de la fosse 4 de Lens qui figure en première page de *l'Humanité* et de *l'Enchaîné* illustre la volonté du mouvement communiste de réaliser le front unique à la base. Stratégiquement, l'objectif de ces comités de lutte et de ces comités de chômeurs est de mettre en porte-à-faux les directions de la SFIO et de la CGT et d'amener les militants socialistes et confédérés sur les positions défendues par les communistes et unitaires. Si la stratégie du front unique à la base n'a fondamentalement rien de neuf, elle semble inquiéter la SFIO et la CGT qui perçoivent le danger et n'entendent pas s'investir dans les comités de lutte.

<sup>1870</sup> *L'Humanité*, 27 novembre 1933.

<sup>1871</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> décembre 1933.

C'est également l'analyse que font les autorités qui dressent fin 1933 le bilan de la campagne d'agitation communiste autour de la marche des chômeurs :

« Les dirigeants de la Région du Nord du Parti communiste se proposent d'exploiter à des fins de propagande la récente marche sur Paris des chômeurs du Nord, maintenant revenus dans leurs foyers. Ils ont prescrit à ce propos aux rayons et cellules d'intensifier la propagande révolutionnaire parmi les sans-travail pour les mener à adhérer en masse aux comités de chômeurs. Dans chaque localité, ces derniers organismes élaboreront des cahiers revendicatifs comportant uniquement les revendications partielles d'ordre local et suscitées par la rigueur d'un hiver proche. Ils s'emploieront alors à harceler les autorités municipales de réclamations en multipliant les délégations de chômeurs aux mairies, sous-préfectures et préfectures et en organisant, au moment de ces démarches, des démonstrations sur la voie publique<sup>1872</sup> ».

L'analyse de l'auteur de cette note de renseignements adressée au Préfet du Pas-de-Calais, fin décembre 1933, est tout à fait exacte et la presse communiste contient d'innombrables exemples d'actions entreprises par les comités de chômeurs animés par les communistes : dans le seul numéro du 24 novembre 1933 de *l'Enchaîné*, qui appelle ses lecteurs à participer massivement aux marches du 26 novembre, on trouve ainsi un article critiquant la pingrerie de la municipalité socialiste de Lens à l'égard des chômeurs, un autre article consacré aux radiations des listes du chômage d'ouvrières boulonnaises au prétexte qu'elles pouvaient se faire embaucher comme mareyeuses sur le port, ainsi qu'un troisième article consacré au conflit entre les chômeurs en colère de Calonne-Ricouart et la municipalité socialiste, qui poursuit plusieurs militants du comité de chômeurs devant le tribunal<sup>1873</sup>. Ces critiques répétées, semaine après semaine, dans la presse communiste visent à disqualifier les municipalités de droite et les municipalités socialistes, inefficaces et sans cœur, et à souligner à l'inverse la détermination et la combativité du mouvement communiste.

La CGTU dresse de son côté un bilan positif de la marche des chômeurs :

« Dans le Nord et le Pas-de-Calais, un minimum de 32 000 chômeurs a été touché par des réunions de préparation et d'élections des délégués. 47 comités de chômeurs ont été visités et réorganisés. 19 nouveaux comités ont été constitués. 4 comités autonomes ont donné leur adhésion à notre action. 11 comités de soutien ont été constitués. Sur 105 délégués ayant rempli un questionnaire, 40 n'appartenaient à aucune organisation en dehors de leur Comité. [...] Enfin, la participation des chômeurs aux marches des mineurs du 26 novembre a marqué un progrès dans la liaison entre les chômeurs partiels et les chômeurs complets<sup>1874</sup> ».

Les marches de chômeurs auraient donc permis au PCF et à la CGTU de s'adresser à un nombre plus grand de sympathisants gravitant autour des organisations communistes par le biais des comités de chômeurs et de les engager activement dans l'action militante. Elles peuvent aussi

---

<sup>1872</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, note de renseignements du Ministère de l'Intérieur adressée au Préfet du Pas-de-Calais, 23 décembre 1933.

<sup>1873</sup> *L'Enchaîné*, 24 novembre 1933.

<sup>1874</sup> Archives de l'IHS CGT, 97 CFD 23/1, bilan de la marche de la faim établi par le comité régional des chômeurs de la région parisienne, 25 janvier 1934.

constituer une forme d'entrée en militantisme : ainsi, la notice individuelle d'André Martinod<sup>1875</sup>, un menuisier calaisien au chômage précise que

« jusqu'au 5 janvier 1934, Martinod n'avait manifesté aucune activité, mais depuis cette date il fréquente régulièrement les réunions publiques organisées par le parti communiste au cours desquelles il prend la parole. A pris une part très active à la manifestation des chômeurs et dockers le 5 janvier 1934 à Calais. [...] A fait partie de la délégation des "Marcheurs de la faim" du Pas-de-Calais qui s'est rendue à Paris le 2 décembre 1933. A dû, pendant plusieurs mois, en 1934, suivre les cours de l'Ecole communiste de Bobigny<sup>1876</sup> ».

Un autre Calaisien, Jean Lehay<sup>1877</sup>, dessinateur industriel au chômage depuis plus d'un an et demi en 1934, a participé à la marche de la faim du 2 décembre 1933. On le retrouve candidat aux élections d'octobre 1934 dans le canton d'Audruicq<sup>1878</sup>. Pour Martinod comme pour Lehay, il semble que la participation à la marche des chômeurs de décembre 1933 ait agi comme un révélateur et un accélérateur de la carrière militante.

Les années 1933-1934 sont particulièrement dures, sur le littoral comme dans le bassin minier où les effets de la crise économique se font violemment ressentir. A Boulogne-sur-Mer, le « foyer du marin » héberge ainsi cinq mille personnes réduites à la misère complète du fait de la chute des cours du poisson et de la diminution des salaires ; dans les mines, on compte soixante-et-un jours chômés en 1934. C'est en 1934 que le mouvement d'expulsion des travailleurs polonais atteint son apogée avec un record de dix-sept trains spéciaux affrétés pour renvoyer la main d'œuvre étrangère.

Un rapport du commissaire de police de Divion illustre la dégradation des conditions d'existence des familles ouvrières de la région :

« Les bouchers et les épiciers ont vu le chiffre de leurs ventes, compte-tenu de la diminution des prix, réduit dans une proportion qui, de 25 à 30 % pour les magasins alimentant les ouvriers français qui travaillent aux mines de Bruay, atteint 40 à 45 % pour ceux qui vendent à des Polonais ou à des mineurs de Calonne-Ricouart travaillant à Marles plus touchée par la crise. [...] Chez le mineur, on ne mange plus de viande qu'une fois par jour et, si le père de famille travaille le matin, comme il ne rentre qu'à 15 heures, les enfants n'ont pas à midi de repas substantiel. [...] Autre signe de sous-alimentation : le briquet que le mineur prend au fond de la mine est réduit : presque plus de lard, plus de fruits pour accompagner la tartine de graisse. Un oignon cru, un peu de café et c'est tout. [...] Les trois médecins qui assurent à Divion le service médical sont d'accord pour imputer à l'alimentation insuffisante la poussée de tuberculose qu'on enregistre actuellement dans les coronas<sup>1879</sup>. »

A Calais, des incidents éclatent le 11 janvier 1934 à la sortie d'un meeting auquel participent Louis Manguine et Martha Desrumaux :

---

<sup>1875</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article120711>, notice MARTINOD André, Maurice, version mise en ligne le 30 novembre 2010.

<sup>1876</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, notice individuelle d'André Martinod.

<sup>1877</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article117435>, notice LEHAYE Jean, Léopold par Y. Le Maner, version mise en ligne le 24 novembre 2010.

<sup>1878</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, notice individuelle d'André Martinod.

<sup>1879</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, 1 Z 407, rapport du commissaire de police de Divion, 14 octobre 1933.



« les milliers d'auditeurs qui avaient assisté au meeting furent sauvagement chargés par les gardes mobiles que l'on avait appelés en hâte pour renforcer la police locale. [...] Pour protester contre les brutalités policières, pour exiger le retrait de la garde mobile et pour arracher leurs revendications, les chômeurs décidèrent alors d'organiser une manifestation monstre pour le dimanche 14 janvier à 10 heures du matin. [...] Le comité des chômeurs, aidé par le comité de soutien, [...] organisa soigneusement le rassemblement des sans-travail et des travailleurs dans les différents quartiers de la ville. Le dimanche matin régnait dans Calais une atmosphère d'émeute. La place Crèvecoeur, lieu officiel de rassemblement, était occupée militairement par la garde prétorienne tandis que toutes les rues avoisinantes étaient "dégagées" par des patrouilles à pied et à cheval. [...] les 6 à 7 000 manifestants qui n'avaient pas encore aperçu les chefs réformistes durant tous les incidents des jours précédents ne voulurent d'autres dirigeants que leur comité de chômeurs appuyé par les militants de la CGTU et du parti communiste<sup>1880</sup>».

Dans le département du Nord voisin, près de cinquante mille chômeurs – 42 369 hommes et 7 565 femmes - sont secourus soit par les fonds départementaux, soit par les fonds municipaux au mois de septembre 1934<sup>1881</sup>.

Les rédacteurs du rapport préparatoire à la conférence régionale du Parti communiste de la région Nord, qui doit avoir lieu les 1<sup>er</sup> et 2 avril 1934 dressent un constat inquiétant :

« Dans notre région, la crise prend une ampleur sans cesse croissante, des centres industriels sont ruinés (Calais) ou sur le chemin de la ruine (Caudry), le nombre des usines fermant leurs portes augmente (Jeanson Béthune etc.), certaines usines disparaissent (Fourmies) ou sont en voie de disparition (Boutemy qui occupent 1 100 ouvriers), d'autres fermetures sont en perspectives dans le textile (Réveil du Nord du 21 mars). Le chômage se développe. Les licenciements se produisent chaque jour (métaux, textiles, usines) ainsi que des radiations en bloc. Les attaques contre les salaires, allant à la diminution brutale (textile de Lille) au renforcement des amendes, suppression des primes, retards dans le paiement des salaires, se poursuivent chaque jour<sup>1882</sup> ».

Dans son rapport sur l'état d'esprit de la population adressé au préfet du Pas-de-Calais le 24 mars 1934, le sous-préfet de l'arrondissement de Béthune fait le même constat que le PCF sur la crise qui frappe la région :

« La population de l'arrondissement de Béthune est de 541 695 habitants. Quinze localités comptent plus de 10 000 habitants. Trente-deux communes totalisent à elles seules 370 000 habitants. On relève ici 23 536 patentés et 830 industries diverses. Alors que la production totale de la houille dans les différents bassins français atteint à peine 55 millions de tonnes, les seules houillères de l'arrondissement de Béthune en produisent plus de 25 millions. Mais ce pays n'est pas uniquement industriel. L'agriculture y tient une large place. 8 000 fermes exploitent une superficie totale de 93 944 hectares et produisent en abondance le blé et la betterave à sucre. [...] Si le cultivateur, parfaitement renseigné sur l'état du marché, bien conseillé par les dirigeants des syndicats et des coopératives, efficacement protégé par la loi du 10 juillet 1933, est satisfait de son sort, il n'en est pas de même du mineur et de l'ouvrier d'industrie. Les mines ont vu se fermer ou se réduire leurs débouchés. La concurrence étrangère les a obligées à se montrer plus sévère dans l'organisation du travail et à exiger des ouvriers un rendement supérieur. Néanmoins, le chômage qui touche l'ensemble des concessions, mais d'une manière inégale, a réduit au minimum le pouvoir d'achat du mineur. Or, dans les agglomérations importantes, les habitants, en majorité, vivent de la mine et les commerçants du mineur. L'industrie métallurgique, celle des produits chimiques ne sont pas plus florissantes. Certaines maisons disparaissent, d'autres marchent au ralenti.

---

<sup>1880</sup> *L'Enchaîné*, 19 janvier 1934.

<sup>1881</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 29 septembre 1934.

<sup>1882</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2361, projet de rapport en vue de la conférence régionale du Parti communiste pour la région du Nord des 1<sup>er</sup> et 2 avril 1934.

Ce marasme économique entretient un état d'esprit mécontent et inquiet, que les événements de ces dernières semaines ne sont point faits pour calmer. Sans doute, la nervosité parisienne ne s'est point communiquée à l'arrondissement de Béthune. Ici, l'on sait penser, juger sans hâte et sans passion. Par-dessus-tout, l'on y est foncièrement républicain. Les conférences de l'Action Française organisées à Béthune, Bully et Lillers ont heurté le sentiment général. A Lillers, les camelots du roi n'ont même pas osé tenir leur réunion. [...] L'imminence des licenciements d'ouvriers étrangers par les compagnies minières émeut ceux qui sont susceptibles d'être touchés par cette mesure. Le parti communiste essaie d'exploiter cette situation et encourage les étrangers à résister. Les arrêtés d'expulsion pris contre une trentaine de meneurs communistes polonais vont calmer une effervescence qui se manifestait particulièrement dans la concession de Courrières. Les Polonais naguère encore respectueux des représentants de l'autorité prenaient vis-à-vis d'eux une attitude narquoise, participaient aux manifestations politiques, et se considéraient en France comme en pays conquis. Le départ d'éléments indésirables va leur donner à réfléchir<sup>1883</sup> ».

A l'initiative de Martha Desrumaux, une nouvelle marche des chômeurs est organisée, à l'initiative du comité régional des chômeurs. Quatre colonnes, au départ de Fourmies et Maubeuge, du Cambrésis, du Valenciennois et de Roubaix-Tourcoing, soit environ 4 500 manifestants se mettent en marche en direction de Lille où les participants sont attendus le 18 octobre<sup>1884</sup>. Il ne s'agit cependant pas de défier la municipalité socialiste de Roger Salengro : en cette fin d'année 1934, PCF et SFIO, soudés depuis l'été face à ce qu'ils perçoivent comme le danger fasciste, ont scellé un accord d'unité d'action. Les chômeurs sont donc accueillis par la municipalité socialiste qui met à leur disposition le Palais Rameau afin de les héberger pour la nuit<sup>1885</sup>. Un millier de chômeurs prennent la soupe et dorment sur place. Le lendemain, tandis que le Conseil Général du Nord, à majorité radicale, adopte un vœu de soutien aux chômeurs – malgré les oppositions des élus socialistes et des élus de la Fédération Républicaine, qui, pour des raisons différentes, contestent son contenu - une délégation est reçue à la Préfecture pour déposer des cahiers de revendications. Tous les chômeurs sont ensuite rapatriés gratuitement en train, le transport étant pris en charge par le Conseil général<sup>1886</sup>.

Les marches de chômeurs ont constitué une modalité d'action originale initiée par le Parti communiste et la CGTU pour mobiliser les sans-travail. Le succès relatif qu'elles obtiennent dans la région du Nord s'explique par plusieurs facteurs : en premier lieu la gravité de la crise économique, mais aussi le maillage du syndicalisme unitaire dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais et la présence de plusieurs municipalités communistes élues en 1929 qui constituent autant d'appuis politiques et logistiques pour l'organisation de la marche de 1933, mais aussi de celle de 1934, qui se tient dans un contexte différent et qui constitue une démonstration de l'unité d'action possible entre les partis du mouvement ouvrier et des organisations syndicales pour qui l'unité redevient un objectif à atteindre.

## **Le regain d'influence du syndicalisme unitaire**

---

<sup>1883</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 24 mars 1934.

<sup>1884</sup> *L'Humanité*, 14 octobre 1934.

<sup>1885</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 17 octobre 1934.

<sup>1886</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 20 octobre 1934.

Impliquée dans l'organisation des marches de chômeurs, la CGT unitaire semble retrouver une influence qu'elle avait perdu à la fin des années vingt. Ce regain d'activité est à mettre en relation avec la crise économique qui frappe le pays et touche durement le département du Pas-de-Calais, mais s'explique aussi pour des raisons internes.

Dans le Pas-de-Calais, la grève des mineurs de mars et avril 1931<sup>1887</sup> offre de précieuses leçons, qui sont tirées par Gaston Monmousseau au cours de la réunion de la Commission exécutive confédérale du 8 avril 1931 :

« La grève des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais vient de se terminer. Le comité de grève a donné hier soir l'ordre de reprendre le travail. [...] Le premier point à marquer est que cette grève se place en pleine crise capitaliste. Et quel était le rapport de forces. Les unitaires groupaient environ 10 000 mineurs, les réformistes 50 à 60 000. Naturellement, nous n'avons pas commis l'erreur d'établir le rapport de forces sur les chiffres, mais en envisageant le déplacement des forces vers la CGTU. [...] Dans le Nord, ce sont les unitaires qui dominaient, dans le Pas-de-Calais, au contraire, ce sont les confédérés. A Noeux-les Mines, Lens, Marles, l'influence réformiste était si forte que jusqu'à cette grève, nous n'avions jamais pu y pénétrer. Nos organisations laissaient beaucoup à désirer. Les sections syndicales ne fonctionnaient pas. Le rôle prépondérant fut toujours laissé aux délégués mineurs, qui usent des vieilles méthodes, ne sentent pas le développement de la crise et de la lutte des classes. [...] Un d'entre eux, Mangematin qui a de l'influence à Courrières, nous a déclaré qu'il n'avait rien fait pour préparer la grève et qu'il ne ferait rien, pensant que les mineurs ne marcheraient pas. Selon lui, les mineurs confédérés ne partiraient pas en grève sans leurs chefs et comme les chefs étaient contre la grève, il n'y avait rien à tenter. L'appareil syndical réformiste est formidable. Ils ont des militants ayant l'expérience et des connaissances techniques ; l'appui de députés et de municipalités et de toute la presse. En face, nous sommes, en tant qu'appareil, presque inexistant. Au moment du déclenchement du mouvement, nos rapports avec la masse des mineurs étaient des plus mauvais. Les ouvriers eux-mêmes se battaient entre confédérés et unitaires. Jamais nos orateurs n'étaient attendus, la masse des mineurs refusait. [...] Du côté MOE, pas d'organisation en raison de l'illégalité qui menace tout ouvrier étranger adhérent à la CGTU et de l'expulsion. Dans les organisations confédérées, au contraire, tout est fait pour faciliter leur adhésion. Ils ont là des garanties légales. [...] Enfin, depuis dix années, les mineurs n'avaient pas lutté, ils avaient obtenu de petites améliorations dues aux pourparlers de leurs chefs confédérés<sup>1888</sup> ».

L'intervention de Monmousseau lors de cette CEC de la CGTU constitue un exercice d'autocritique. Le secrétaire général de la centrale unitaire reconnaît sans détour la faiblesse de la CGTU et son incapacité jusqu'alors à s'adresser aux mineurs. Sans surprise, parce que cette critique est récurrente, Monmousseau déplore la passivité des délégués-mineurs, ces cadres syndicaux sous surveillance dont l'archétype serait Mangematin, le maire de Harnes.

Gaston Monmousseau se veut cependant optimiste pour l'avenir, la grève ayant mis en relief, selon lui, la combativité de la CGTU et la passivité de la CGT qui a paraphé un accord avec les compagnies minières acceptant des diminutions de salaires.

Le redressement de la CGTU est à l'ordre du jour du VI<sup>e</sup> Congrès de la centrale unitaire, qui se tient à Paris du 8 au 14 novembre 1931.

Le congrès de Magic-City met un terme aux espoirs de réunification syndicale suscités par le manifeste des 22 pour l'unité syndicale de novembre 1930. Cet appel à la réunification syndicale lancé à la fois par des figures de la CGT, des figures de la CGTU comme Maurice

---

<sup>1887</sup> Voir pages 299-304.

<sup>1888</sup> RGASPI, 534/7/569, procès-verbal de la réunion de la Commission exécutive confédérale, 8 avril 1931.

Chambelland et des syndicalistes autonomes, initié par Pierre Monatte et le groupe de *la Révolution prolétarienne* menace d'autant plus la CGTU que la centrale unitaire a toujours prôné la réalisation de l'unité syndicale et qu'on trouve un certain nombre de figures syndicalistes du Nord et du Pas-de-Calais parmi les signataires du « manifeste des 22 ». On retrouve notamment parmi les signataires l'ancien broutchoutiste Georges Dumoulin, ancien numéro 2 de la CGT après avoir l'un des leaders de la minorité anti-guerre durant la Première Guerre mondiale. Alors collaborateur du *Cri du peuple*, hebdomadaire de la minorité syndicaliste de la CGTU, Daniel Guérin se souvient de sa rencontre avec Dumoulin :

« Dumoulin était un personnage pittoresque, haut en couleur, insaisissable, déconcertant, débordant de flux vital et, par certains côtés, génial. Quand je fus reçu chez lui à Denain, en 1931, il habitait avec sa femme une petite maison très modeste de coron minier et sa vie était celle, non d'un politicien ou d'un excentrique, mais très exactement d'un militant ouvrier. [...] Il tenait la plume mieux encore que la pelle. [...] Après les hostilités, ce militant aussi versatile que courageux, cette imprévisible force de la nature, avait fléchi. Il s'était rallié au dernier moment à Jouhaux [...]. Écarté de la direction confédérale [...], il avait reçu comme fiche de consolation un beau fromage à Genève où la CGT se donnait du bon temps dans les institutions internationales. Mais il n'avait pas hésité, un jour, à quitter les rives enchanteresses du Léman pour un poste à la mairie socialiste de Denain, dans le Nord. [...] Il était la bête noire tout à la fois des syndicalistes communistes et des bonzes réformistes, tandis que les socialistes parlementaires le tenaient en suspicion<sup>1889</sup> ».

Dumoulin est vilipendé dans la presse communiste. Il a ainsi les honneurs de la rubrique « concours des hommes néfastes » de *l'Enchaîné* qui dresse de l'ancien broutchoutiste un portrait acide :

« Notre homme a incarné successivement quantité de personnages. Dans le bassin houiller du Pas-de-Calais – dont il est originaire – on l'a connu guesdiste, anarchiste, syndicaliste d'action directe, antiparlementaire, antivotard. Durant la guerre, il est l'adversaire déterminé de la majorité confédérale ralliée au jusqu'au-boutisme... Mais dès l'Armistice, Georges Dumoulin se rallie à Jouhaux. Il mène une campagne ardente contre la fraction révolutionnaire de la CGT qu'il parvient, au Congrès de Lille, en 1921, à faire exclure après l'avoir fait matraquer. [...] Pour se signaler à l'opinion ouvrière, il monte de toutes pièces le bateau des 22. Il préconise l'unité syndicale. Mais quand on étudie son projet, on s'aperçoit que le bougre tend, tout simplement, à désagréger la CGTU. La malice est vraiment trop cousue de fil blanc<sup>1890</sup>... ».

Le journal communiste se gausse des épithètes adressées à Dumoulin par les cadres de la CGT confédérée, qui apprécient peu le manifeste des 22<sup>1891</sup>.

Le congrès confédéral de la CGT qui se tient à Paris, salle Japy, du 15 au 18 septembre 1931 rejette très massivement le manifeste des 22, qui recueille 132 voix pour et 1887 contre. Mais si la CGT maintient que l'union ne peut se réaliser qu'en son sein, elle n'y met plus désormais de conditions préalables et appelle à accueillir sans conditions tous ceux qui veulent la rejoindre ou y revenir en laissant toute latitude aux syndicats pour y parvenir par des fusions

---

<sup>1889</sup> Daniel GUÉRIN, « Une tentative de réunification syndicale, 1930–1931 », Revue d'histoire économique et sociale, vol. 44, n° 1, 1966, pp. 107–121. JSTOR, [www.jstor.org/stable/24077822](http://www.jstor.org/stable/24077822).

<sup>1890</sup> *L'Enchaîné*, 13 mars 1931.

<sup>1891</sup> *L'Enchaîné*, 24 mars 1931.

de syndicats à la base. Habilement, Jouhaux parvient ainsi à rallier une partie des signataires du comité des 22.

Pour *l'Enchaîné*, le vote du rapport moral du « général Jouhaux » est la preuve de « l'escroquerie » du manifeste des 22. Dumoulin, mais aussi Chambelland et Mangematin sont sévèrement critiqués dans l'organe communiste qui dénonce « l'hypocrisie des vingtdeuxards » :

« les prolos de Denain, de Louches, de Harnes, de Dunkerque, de Tourcoing, de Lille et autres lieux qui suivent encore ces partisans de "l'unité" et de la "lutte des classes" attendaient autre chose. Ils ont la preuve que Dumoulin et Jouhaux, c'est de la même farine<sup>1892</sup> ».

Clairement, l'objectif des dirigeants communistes et unitaires est de discréditer les partisans locaux de l'opposition unitaire et du manifeste des 22 comme Mangematin en les associant à un Georges Dumoulin discrédité et en les présentant comme des alliés objectifs de Jouhaux et des réformistes.

A quelques jours de l'ouverture du congrès confédéral de Magic-City, l'éditorial de *l'Enchaîné* pose les enjeux du congrès :

« En face de la résolution votée par le Congrès de Japy et reprise par les démagogues du Comité des 22, dans le but de désagréger la CGTU, les délégués affirmeront leur volonté de réaliser l'unité sur la base d'un programme revendicatif acceptable par tous les ouvriers et par l'organisation d'un Congrès d'unité précédant la fusion des syndicats unitaires et confédérés<sup>1893</sup> ».

Dans l'attente de ce congrès de fusion qu'ils appellent de leurs vœux, il s'agit toujours de réaliser le front unique dans l'action en constituant des comités de lutte comme celui créé à Courrières après la grève des mineurs de mars-avril 1931 qui réunit des syndiqués de la CGT confédérée et des inorganisés autour du syndicat unitaire<sup>1894</sup>.

Le congrès confédéral de la CGTU qui se tient du 8 au 14 novembre 1931 est l'occasion de réaffirmer que « la pratique constante du front unique dans l'action est la seule voie juste ». La motion confédérée de Japy est dénoncée comme une manœuvre destinée à affaiblir la CGTU et « une trahison des intérêts de la classe ouvrière<sup>1895</sup> ». Le congrès réaffirme que la CGTU n'a jamais accepté l'unité syndicale dans le cadre de la CGT réformiste. Pour finir, le congrès lance un « appel chaleureux » aux syndiqués confédérés, autonomes et chrétiens, pour qu'ils s'unissent aux syndiqués unitaires.

Pour le Pas-de-Calais, Henri Darguesse, Charles Level, Paul Orient, Abraham Laquay et Yves Le Cavorzin font partie de la délégation ; tous sont des cadres expérimentés du syndicat unitaire et des militants communistes. Les votes sont unanimes pour approuver le rapport moral et la résolution sur l'unité<sup>1896</sup>.

Romain Ducoulombier explique :

---

<sup>1892</sup> *L'Enchaîné*, 6 octobre 1931.

<sup>1893</sup> *L'Enchaîné*, 6 novembre 1931.

<sup>1894</sup> *L'Enchaîné*, 10 novembre 1931.

<sup>1895</sup> VI<sup>e</sup> Congrès de la CGTU, résolution sur l'unité syndicale.

<sup>1896</sup> Voir annexe 10.

« En novembre 1931 se tient à Paris le VI<sup>e</sup> Congrès de la CGTU. [...] La confédération unitaire est alors en déclin, ses effectifs reculent, son sectarisme l'enferme dans une surenchère infructueuse malgré la crise économique qui s'installe. [...] Le congrès de 1931 est le dernier avatar de la longue période du secrétariat de Gaston Monmousseau, homme-clef et militant de la première heure de la CGTU des années 1920. Le déclin des effectifs est enrayé, Benoît Frachon, l'étoile montante du syndicalisme communiste, s'affirme et devient secrétaire général en 1932. De nouvelles tactiques de mobilisation s'imposent. [...] La situation de la CGTU à la veille du congrès de 1931 est exposée dans le compte rendu de Gaston Monmousseau lors de la session extraordinaire du Bureau exécutif de l'ISR le 30 octobre 1931. Largement autocritique, son rapport ne peut que constater l'écart entre le nombre important de mouvements sociaux depuis 1927 et l'incapacité de la CGTU d'en profiter. Monmousseau l'explique par la crise économique et sa durée qui "désarme les militants". La CGTU a "passé la main" à la CGT. L'ISR, elle, attribue ces échecs aux erreurs et aux méthodes des Français. [...] La première tâche de la délégation de l'ISR dirigée par Adam Witkowski, arrivé au même moment qu'Eugen Fried en France, est de faire les comptes... Elle orchestre un large audit de l'état financier et administratif de la CGTU. [...] le redressement interne est net<sup>1897</sup> ».

Dans les jours qui suivent le congrès, la centrale unitaire met en application sa stratégie de front unique – qui n'a, au fond, rien de neuf - en appelant ses militants à participer aux manifestations organisées par la CGT confédérée le 22 novembre :

« Le syndicat confédéré appelle les mineurs à manifester le 22 novembre. Le syndicat unitaire répond présent et invite tous les ouvriers sans distinction de tendances à manifester le 22 novembre, mais pour toutes leurs revendications immédiates. Le syndicat unitaire, par le canal de ses sections de puits, demande à tous les mineurs de former leurs comités de lutte pour la préparation de cette manifestation de classe et ensuite pour organiser le mouvement de front unique des mineurs pour lutter pour toutes nos revendications immédiates et jeter les bases d'une CGT Unique<sup>1898</sup> ».

Les communistes et unitaires réitèrent leur appel à manifester le 22 novembre quelques jours plus tard, tout en déplorant que

« les chefs réformistes mettent en garde les sections confédérées des mineurs de nos tentatives de réaliser le front unique entre les mineurs de toutes tendances [...]. Les chefs réformistes ne veulent à aucun prix voir les mineurs unitaires et confédérés manifester ensemble<sup>1899</sup> ».

De fait, si les communistes se réjouissent que la journée du 22 novembre ait été une journée de front unique dans les rues de Bruay, Lens, Douai et Denain, *l'Enchaîné* regrette que les chefs réformistes aient refusé de faire des manifestations communes, aient décidé d'organiser eux aussi une manifestation à Denain et aient changé à la dernière minute l'heure de la manifestation de Lens « de crainte de la contradiction unitaire<sup>1900</sup> ».

Dans le camp socialiste, on se félicite du succès de ces manifestations, qui auraient rassemblé 3 000 manifestants à Bruay et 7 000 à Lens, malgré la présence de 4 000 gardes mobiles. Le rédacteur de *l'Eclaireur* mentionne la présence de manifestants communistes sans s'y attarder :

---

<sup>1897</sup> Romain DUCOULOMBIER, « La CGTU, cette inconnue », *op. cit.*

<sup>1898</sup> *L'Enchaîné*, 10 novembre 1931.

<sup>1899</sup> *L'Enchaîné*, 17 novembre 1931.

<sup>1900</sup> *L'Enchaîné*, 27 novembre 1931.

« Quelques communistes écoutèrent silencieusement en tenant un calicot portant la phrase "Vive le front unique ! ". De temps en temps, le calicot tombait, on le relevait et ce fut tout<sup>1901</sup> ». Dans les colonnes de *la Vie ouvrière*, Marcel Gitton critique assez sévèrement la stratégie des mineurs unitaires du Nord et du Pas-de-Calais :

« ce sont les chefs réformistes, les traîtres de la grève du 30 mars, qui ont eu l'initiative des manifestations du 22 novembre. [...] Les chefs réformistes avaient organisé deux manifestations : Lens et Bruay. Notre Fédération, tout en appelant les mineurs à venir en masse à ces deux manifestations, en organise deux autres : Douai et Denain. C'était très bien. Mais les chefs réformistes de Denain, n'oublions pas que là se trouve Dumoulin, annoncent, après nous, une manifestation à la même heure et au même endroit que la nôtre. Que font nos camarades ? Ils abandonnent leur manifestation et déclarent qu'ils iront à celle des réformistes. Les espérances des chefs réformistes ont ainsi été dépassées, ils ont pu saboter la manifestation et empêcher toute explication devant les mineurs. Nous saisissons bien l'état d'esprit qui anima nos camarades. C'est le front unique à tout prix, nous plaçant ainsi à la remorque des chefs réformistes [...]. Notre syndicat ne répond pas à ce qu'attendent les mineurs. Nous ne défendons pas les petites revendications journalières, notre lutte contre les licenciements, le chômage partiel, pour l'inscription aux fonds de chômage est des plus faibles. Notre réaction pour défendre les travailleurs étrangers [...] est quasi inexistante<sup>1902</sup> ».

Derrière les critiques de Gitton, on mesure ici les divergences tactiques qui peuvent séparer la direction de la CGTU des dirigeants régionaux de la Fédération unitaire du Sous-sol. Pour le premier, il était d'autant plus nécessaire pour les mineurs unitaires de se démarquer des confédérés qu'une des manifestations prévues devait avoir lieu à Denain, fief de Dumoulin, c'est-à-dire d'une des figures du Comité des 22, sévèrement éreinté dans *la Vie ouvrière* aux côtés des figures de l'opposition unitaire, Bour et Engler de la fédération des Ports et docks et Chambelland de la fédération de l'Enseignement. Localement, si les unitaires n'hésitent pas à critiquer les confédérés et n'épargnent pas non plus Dumoulin, l'organisation de deux manifestations séparées aurait sans nul doute constitué une démonstration de faiblesse et aurait exposé les unitaires à l'accusation d'être des diviseurs. Dans ces conditions, Darguesse, Thiébaud et les responsables régionaux de la fédération du Sous-sol ont prudemment opté pour la participation, sous leurs propres bannières, à la manifestation confédérée, ce qui leur vaut cette charge de Gitton.

### **Les résultats contrastés des élections des délégués mineurs et aux caisses de secours**

Les résultats des élections aux caisses de secours et des délégués mineurs dans les mois qui suivent le conflit du printemps 1931 marquent un redressement sensible de la CGTU qui progresse dans ses zones de force du bassin minier lensois : ainsi les candidats unitaires progressent aux élections à la caisse de secours des mines de Carvin avec 431 et 435 voix pour leurs deux candidats, contre 467 voix pour les candidats confédérés ; ils l'emportent à Drocourt avec 522 voix contre 338 à la liste chrétienne et 191 pour les candidats confédérés<sup>1903</sup>. La semaine suivante, lors du scrutin de ballottage, les unitaires remportent les élections à la caisse de secours de Marles-les-Mines et de Liévin<sup>1904</sup>. A Marles, la CGTU profite de la division des

---

<sup>1901</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 29 novembre 1931.

<sup>1902</sup> *La Vie ouvrière*, 27 novembre 1931.

<sup>1903</sup> *L'Enchaîné*, 3 juillet 1931.

<sup>1904</sup> *L'Enchaîné*, 10 juillet 1931.

confédérés affaiblis par la candidature dissidente de Georges Havenne ; les candidats unitaires obtiennent 3 137 voix contre 1 735 à la liste confédérée, 1 277 à la liste Havenne et 804 pour la CFTC. Au second tour, la liste unitaire obtient 4 077 voix contre 1 496 aux chrétiens<sup>1905</sup>.

A Hénin-Liétard, c'est un unitaire, Leblond, qui est élu délégué-mineur des fosses 6 et 6 bis des mines de Dourges avec 298 voix contre 220 au candidat confédéré à la suite du décès du délégué-mineur sortant, lui aussi unitaire<sup>1906</sup>.

Les postes de délégués-mineurs et la présence d'élus unitaires dans les instances comme les caisses de secours crédibilisent indiscutablement la CGTU qui ne se cantonne pas à un syndicalisme de lutte coupé des préoccupations quotidiennes des mineurs, mais développe, comme la CGT confédérée, une forme de syndicalisme de service. Les comptes-rendus de réunions du conseil d'administration de la Caisse de secours de Liévin, désormais présidée par les unitaires, paraissent donc dans *l'Enchaîné* : on apprend par exemple en septembre 1931 que grâce aux élus unitaires, Madame Guillamet, une sage-femme précédemment exclue de la caisse de secours par les réformistes en raison des opinions communistes de son mari y est réadmise ; le coiffeur qui venait travailler à l'hôpital géré par la caisse de secours recevra une indemnité alors qu'il ne touchait rien auparavant<sup>1907</sup>. Ces mesures du quotidien démontrent la capacité de la CGTU à être utile aux mineurs. Les nouveaux élus unitaires se font fort de dénoncer la mauvaise gestion des élus confédérés qu'ils viennent de battre. Ainsi, le bureau à direction unitaire de la Caisse de secours des mines de Marles répond aux attaques des confédérés à propos de la suppression du poste d'un certain Augustin Weppe, veilleur de nuit, puis agent d'entretien des locaux, en dénonçant un emploi de complaisance offert par les réformistes à un ex-communiste pour prix de son ralliement<sup>1908</sup>.

En réponse aux attaques de leurs adversaires dans *la Tribune*, les unitaires rétorquent :

« Vous avez touché, Legrand, de gros jetons de présence, vous et vos amis. Vous ne les toucherez plus maintenant. Vous ne vous promènerez plus dans l'auto de la Caisse de secours avec votre beau-frère Lelong ! »

A travers cette polémique à propos de l'emploi du veilleur de nuit, on mesure que les caisses de secours constituent des points d'appui pour chacune des deux organisations, qui offrent légitimité et crédibilité aux syndicalistes membres de leurs conseils d'administration, mais qui procurent aussi des ressources financières aux militants qui y sont élus et leur permettent de rétribuer des amis en leur offrant des emplois.

Les confédérés répondent sur le même registre et fustigent l'amateurisme et la mauvaise gestion des administrateurs unitaires de la caisse de Marles ; ils dénoncent la nomination de Duport et son traitement de 1 500 francs versé par la caisse de secours<sup>1909</sup>. Ils dénoncent l'achat d'une auto par les administrateurs unitaires de la caisse de Liévin<sup>1910</sup>, auto achetée d'occasion au médecin-chef de la caisse des secours qui en avait acquis une nouvelle, qui constitue une bonne affaire et qui servira au transport des malades assis, leur répondent les unitaires<sup>1911</sup>.

---

<sup>1905</sup> *L'Enchaîné*, 17 juillet 1931.

<sup>1906</sup> *Ibid.*

<sup>1907</sup> *L'Enchaîné*, 22 septembre 1931.

<sup>1908</sup> *L'Enchaîné*, 27 novembre 1931.

<sup>1909</sup> *La Tribune*, 20 février 1932.

<sup>1910</sup> *La Tribune*, 25 juin 1932.

<sup>1911</sup> *L'Enchaîné*, 5 juillet 1932.



Ces attaques n'empêchent cependant pas les unitaires d'être réélus à la tête du conseil d'administration de la caisse de secours de Marles au scrutin d'octobre 1934<sup>1912</sup>.

La progression des unitaires qui confortent leurs positions est cependant loin d'être générale et les confédérés dominant largement le paysage syndical du Pas-de-Calais grâce à la puissance du syndicat des mineurs et de son organe, la *Tribune*.

Le résultat de la consultation effectuée par le syndicat des mineurs en février 1932 est à cet égard sans appel : même si *l'Humanité* veut voir dans l'abstention et les bulletins nuls un désaveu du syndicat réformiste, le quotidien communiste est contraint de reconnaître que sur 44 312 votants, « 33 830 se sont prononcés pour la continuation des pourparlers, 7 898 pour la grève<sup>1913</sup> ».

Les communistes veulent voir dans ce résultat la preuve du discrédit de la stratégie réformiste depuis l'échec de la grève du printemps 1931 et l'illustration de l'audience qu'ils auraient parmi les mineurs confédérés. *L'Enchaîné* parle même d'un « désaveu cinglant » pour « le député social-fasciste Maës, l'homme à tout faire et à tout encaisser des Compagnies minières », prophétisant que pour enrayer la progression des unitaires, le patronat minier pourrait lâcher du lest sur les diminutions de salaires afin de satisfaire les confédérés<sup>1914</sup>.

La *Tribune*, qui donne les chiffres définitifs de la consultation des mineurs, a évidemment une tout autre analyse. Dans le Pas-de-Calais, sur 57 546 votants, 47 469 se sont prononcés pour la continuation des pourparlers avec les compagnies minières et 9 837 pour la grève. Plus de 80 % des mineurs approuveraient donc l'orientation du syndicat des mineurs confédéré, qui dénonce le « bluff et la démagogie » des unitaires<sup>1915</sup>. L'hebdomadaire confédéré ironise :

« Des conférences délibératives monstres ont été organisées par les syndicats unitaires en opposition au référendum. Des pressants appels ont été répandus à profusion à travers les trois bassins. [...] Aux grandes assemblées délibératives du 7-2-1932 : à Hénin-Liétard, 200 auditeurs ; à Montigny-en-Gohelle, 27 ; à Liévin, 87 ; à Noeux, zéro, pas de réunion faute d'auditeurs ; à Auchel, zéro, pour la même raison ; à Calonne-Ricouart, zéro, pour la même raison ; à Harnes, zéro, pour la même raison. Il reste les centres de Sallaumines et d'Avion dont nous n'avons pas les chiffres exacts. Pour le Pas-de-Calais, moins de 500 auditeurs !!!<sup>1916</sup> ».

Au-delà de la classique querelle de chiffres, la consultation lancée par le syndicat des mineurs le conforte dans sa stratégie : la crise économique, la montée du chômage et les diminutions de salaires ne provoquent pas la radicalisation des masses ouvrières espérée par la CGTU après la grève du printemps 1931 ; si localement, dans leurs bastions d'Hénin-Liétard, de Montigny-en-Gohelle ou d'Avion, les unitaires consolident leurs positions, à l'échelle de tout le bassin minier du Pas-de-Calais et à l'échelle départementale, c'est bien la CGT confédérée qui reste le plus influente.

Les résultats des élections de délégués mineurs et des élections aux conseils d'administration des caisses autonomes de l'année 1932 le confirment : les unitaires se réjouissent ainsi de leur « marche en avant dans la région minière » : dans le Douaisis, où ils avaient vingt-sept

---

<sup>1912</sup> *La Tribune*, 6 octobre 1934.

<sup>1913</sup> *L'Humanité*, 9 février 1932.

<sup>1914</sup> *L'Enchaîné*, 13 février 1932.

<sup>1915</sup> *La Tribune*, 13 février 1932.

<sup>1916</sup> *La Tribune*, 27 février 1932.

délégués-mineurs sortants sur quarante-six, contre dix-huit sièges aux unitaires, la CGTU progresse de cinq sièges<sup>1917</sup>. Ces résultats sont de bon augure pour Joseph Thiébaud, qui espère les mêmes succès pour les élections de délégués-mineurs du Pas-de-Calais initialement prévues à la fin du mois de juin 1932. Le Douaisis est cependant un bastion communiste et unitaire : les municipalités d'Aniche, avec Louis Pol, Waziers, avec Maurice Guironnet et Somain avec Victor Brachelet sont solidement tenues par le Parti communiste ; l'avocat Albert Delevallée, adjoint de Brachelet à la mairie de Somain est conseiller d'arrondissement du canton de Marchiennes depuis 1925. C'est dans ce bastion du Douaisis qu'Arthur Ramette est élu député de la deuxième circonscription de Douai lors des législatives de 1932. La progression des unitaires aux élections de délégués-mineurs était donc attendue par la CGT confédérée, déterminée à prendre sa revanche dans le Pas-de-Calais. Désiré Coine prévient dans la *Tribune* :

« Il faut [...] les démasquer impitoyablement en faisant comprendre aux ouvriers les dangers qu'ils courent en suivant aveuglément les conseils et l'action de ces dangereux et inconscients démagogues. [...] Thiébaud donne un coup de trompette pour les élections du Pas-de-Calais qui auront lieu en juin. Nous répondons présents. A tous nos candidats sortants ou futurs, nous recommandons une vigilance accrue. Rien de ce qui intéresse les délégués mineurs unitaires en fonction ou les candidats ne doit rester dans l'ombre<sup>1918</sup> ».

C'est dans ce contexte que se tient le VI<sup>e</sup> Congrès de l'Union régionale unitaire du Nord et du Pas-de-Calais, initialement prévu à Lens les 21 et 22 mai, mais décalé aux 4 et 5 juin. Gilbert Declercq, en une de *l'Enchaîné*, appelle les militants de la CGTU à exposer leur point de vue dans la tribune de discussion ouverte dans l'hebdomadaire communiste. Pour le secrétaire régional, le congrès de l'URU

« ne doit pas être un congrès de secte qui se prépare tout simplement sur la base d'un travail intérieur. [...] Ce congrès doit se préparer en liaison avec les masses » au moyen de « larges assemblées, en liaison avec une campagne intensive pour le front unique et l'unité syndicale de classe ». « Il faudra analyser », ajoute Declercq, « l'exemple d'une section de puits de Liévin qui, en quelques semaines, a augmenté ses effectifs de 140 adhérents. Une autre section de puits d'Hénin-Liétard a augmenté le nombre de ses adhérents, a constitué sa section de jeunes syndiqués qui, après les barricades de Vienne, a décidé d'intensifier son travail et a constitué deux brigades de choc pour attaquer deux autres puits. [...] Ce sont les sections de puits d'Avion qui s'attaquent à une usine de produits chimiques pour la lutte contre la guerre, qui ont décidé une goguette avec les conscrits et la classe qui est revenue<sup>1919</sup> ».

Alors que le congrès d'Amsterdam contre la guerre se prépare dans la région Nord, la tonalité de l'article de Declercq annonçant le prochain congrès de l'Union régionale unitaire témoigne des préoccupations anti-impérialistes du moment.

Le sixième congrès de l'URU rassemble finalement 150 délégués. Il est présidé par Olszanski, manière pour les unitaires de soutenir celui « contre qui le gouvernement tenta la plus infâme des mesures en tentant le retrait de sa naturalisation ». *L'Humanité* signale que la séance de l'après-midi, consacrée au rapport d'activité de Declercq qui contenait une « vigoureuse autocritique des faiblesses » a suscité une large discussion avant que les congressistes

---

<sup>1917</sup> *L'Enchaîné*, 15 mars 1932.

<sup>1918</sup> *La Tribune*, 19 mars 1932.

<sup>1919</sup> *L'Enchaîné*, 24 avril 1932.

n'adoptent une série de résolutions, dont un texte dénonçant les expulsions « dont seuls sont victimes les syndiqués unitaires et militants révolutionnaires, dont plus de 500 ont été expulsés depuis le mois de mars 1931<sup>1920</sup> ».

Malgré l'exercice d'autocritique de Declercq, les élections à la caisse autonome et les élections des délégués mineurs de juillet 1932 sont un échec pour la CGTU.

Les confédérés se réjouissent de leur « victoire éclatante » aux élections à la caisse autonome des retraites des ouvriers mineurs : « les insulteurs et les démagogues sont littéralement écrasés par le bon sens des travailleurs » écrivent-ils dans *la Tribune*. Avec plus de 33 700 voix dans le Pas-de-Calais pour les candidats confédérés, Mailly et Flament, contre un peu plus de 11 100 voix pour Wantelet et Olszanski, les unitaires, la CGT confédérée obtient plus des trois quarts des voix dans le Pas-de-Calais, même si les résultats sont plus serrés pour les bassins du Nord et d'Anzin<sup>1921</sup>.

Dépités, les unitaires relèvent la forte abstention pour une élection à laquelle « tout le gratin a droit au vote (Directeur, ingénieurs, etc...) et il est difficile de battre la coalition réformiste patronale<sup>1922</sup> ».

Plus que les élections à la caisse autonome, les élections des délégués mineurs présentent un fort enjeu pour la CGTU qui espère battre la CGT dans plusieurs puits et conquérir de nouveaux postes, qui seront autant de relais locaux pour le mouvement communiste et unitaire. « Mineurs, élisez des unitaires ! » insiste Morival, rappelant dans *l'Enchaîné* que :

« en 1926, le Syndicat unitaire enregistrait dans le Pas-de-Calais une magnifique avance. En 1929, avec plus de 14 000 voix contre 8 000 au syndicat réformiste, il enregistrait encore des progrès et enlevait six sièges nouveaux. En 1932, il en sera encore de même<sup>1923</sup> ».

En réalité, les résultats s'avèrent médiocres pour les unitaires qui progressent, mais moins qu'ils ne l'avaient espéré.

A l'issue du premier tour, Henri Darguesse se félicite d'une « nouvelle progression du syndicat unitaire » :

« Pour 55 sièges, ces élections sont terminées, 31 sont acquis aux unitaires, 24 restent aux réformistes. Nous mettons 5 puits réformistes en ballottage. [...] Nous enlevons trois nouveaux sièges, n°7 et 8 de Courrières et le n°3 de Liévin. Par contre, nous perdons le n°3 de Dourges (Fosse Mulot). [...] Dans l'ensemble, le nombre de nos voix est augmenté<sup>1924</sup> ».

La lecture des résultats est toute autre chez les confédérés qui constatent plutôt que leur redressement continue :

« malgré le caractère local, personnel et matérialiste de ce genre d'élections qui n'ont pas grand-chose de syndical, le flot unitaire est endigué et le mouvement de montée confédéré commence. Nous perdons deux puits à Courrières et un à Liévin. Nous en gagnons un à Dourges et un à Gouy-Servins. Deux puits unitaires sont en ballottage.

---

<sup>1920</sup> *L'Humanité*, 6 juin 1932.

<sup>1921</sup> *La Tribune*, 2 juillet 1932.

<sup>1922</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> juillet 1932.

<sup>1923</sup> *L'Enchaîné*, 5 juillet 1932.

<sup>1924</sup> *L'Enchaîné*, 22 juillet 1932.

L'offensive communiste est arrêtée, les élections à la Caisse autonome et celles de délégués mineurs l'ont démontré<sup>1925</sup> ».

Le vocabulaire employé ici est très révélateur : l'auteur de l'article parle d'un « flot » unitaire, d'une « offensive » que les confédérés commenceraient seulement à « endiguer ». *La Tribune* tente aussi de relativiser les résultats en insistant sur leur « caractère local, personnel et matérialiste » : en d'autres termes, les succès unitaires dans les concessions de Courrières, de Liévin ou encore de Marles-les-Mines ne s'expliqueraient pas tant par l'adhésion des mineurs à l'idéologie de la CGTU, mais par des considérations locales ou par l'estime que les mineurs porteraient aux représentants unitaires qui bénéficieraient d'une prime au sortant.

Pour Jules Mattez, qui se félicite que la CGTU remporte dix des douze sièges de délégués mineurs de la concession de Courrières avec 1 933 voix contre 1 025 aux confédérés, la comparaison des résultats de ces élections avec celles à la Caisse autonome démontre que « dans les votes de caisse de secours, caisse autonome, les porions, chefs porions, ingénieurs, directeurs, curés, garde-chiourmes votent en masse pour les réformistes<sup>1926</sup> ». Au final, sur la totalité des concessions du Pas-de-Calais, la CGTU obtient 10 826 voix et 34 sièges de délégués mineurs et la CGT 9 255 et 28 sièges ; la CGTU perd 2 sièges et en gagne 4 tandis que la CGT perd 5 sièges et en gagne 2. Avec 313 voix, la CFTC n'obtient pas de siège<sup>1927</sup>.

L'analyse du résultat de ces élections faite en bureau régional du Parti communiste est beaucoup plus critique que ne le laissent paraître les articles de *l'Enchaîné*. Dans son rapport, Florimond Bonte note que :

« nous pouvions espérer de meilleurs résultats. Surtout au moment où se déroulait la grève du Borinage et où les ouvriers passaient par-dessus la tête des chefs réformistes. [...] Nos organisations n'ont pas joué leur rôle. Mauvaise méthode pour la désignation des candidats. Pas de campagne politique au sujet de la désignation des candidats. Désignation de Mangematin. Les sections syndicales ne vivent pas ».

Vandeputte abonde dans son sens :

« Il y a des considérations particulières qui ont joué pour la fosse Mulot. 80 ouvriers ont été licenciés et parmi eux les  $\frac{3}{4}$  d'ouvriers à tendances unitaires. On ne s'occupe pas des revendications particulières des ouvriers du puits. On pratique aussi des méthodes sectaires et les rapports avec les ouvriers socialistes ne sont pas des rapports fraternels ».

Gilbert Declercq se désole que « le Bureau du syndicat des mineurs n'existe plus » et suggère de « mettre un responsable du bureau régional pour contrôler le travail de chaque syndicat des mineurs<sup>1928</sup> ». Confédérés et unitaires ne s'épargnent pas et se répondent dans les colonnes de leurs organes respectifs. Ainsi, *la Tribune*, reproduisant trois rapports de visite laconiques d'Arthur Fontaine, délégué-mineur à Avion commente, sarcastique :

---

<sup>1925</sup> *La Tribune*, 23 juillet 1932.

<sup>1926</sup> *L'Enchaîné*, 26 juillet 1932.

<sup>1927</sup> *L'Enchaîné*, 2 août 1932.

<sup>1928</sup> RGASPI, 517/1/1346/145, procès-verbal du Bureau régional de la Région Nord, 22 juillet 1932.

« Voilà trois rapports qui ressemblent, comme des frères jumeaux, aux trois de la semaine dernière. Le dernier des Judas du Syndicat Libre ne saurait en faire moins, il est à croire que les Unitaires sont disparus pour accepter de semblables rapports de leur fougueux révolutionnaire<sup>1929</sup> ».

### L'échec de la grève des mineurs d'avril 1933

Alors que le chômage s'aggrave dans le bassin minier, la grève des mineurs d'avril 1933 illustre la montée du mécontentement dans les mines du Pas-de-Calais, sur fond de concurrence entre unitaires et confédérés.

Après avoir accepté des diminutions de salaires en 1931 et dénoncé l'aventurisme et la démagogie des unitaires et après avoir lancé une consultation l'année suivante écartant très majoritairement l'idée de la grève pour poursuivre les pourparlers, la CGT confédérée appelle à trois jours de grève les 3, 4 et 5 avril 1933. *Le Grand Echo du Nord* résume, compréhensif :

« Faisant preuve d'un remarquable sang-froid, les dirigeants confédérés refusèrent d'entraîner délibérément leurs troupes dans la grève, et, après une conférence d'informations et un Congrès extraordinaire, ils firent adopter un projet de référendum auquel pouvaient participer les ouvriers syndiqués ou non. Ce référendum fut nettement significatif des intentions pacifiques de la masse. La grève fut repoussée à une énorme majorité, et la reprise des pourparlers fut votée. On sait que ceux-ci se terminèrent par l'acceptation d'une nouvelle diminution de salaire. Mais les ouvriers crurent que comme compensation à leur sacrifice, le chômage se restreindrait, puis disparaîtrait définitivement. Il n'en fut rien. Alors, petit à petit, la colère monta. [...] La grève des 3, 4 et 5 avril est l'aboutissement inévitable des rancœurs des ouvriers du sous-sol, rancœurs exaspérées par l'inutilité évidente de plusieurs années de concessions pénibles. [...] L'accord ne règne pas entre les Syndicats confédéré, unitaire et libre sur l'opportunité et la durée de la grève. Les Unitaires la veulent illimitée, les Libres la repoussent, prétextant que le moment est mal choisi. [...] Des mesures d'ordre importantes ont été prises. [...] Trente pelotons de gardes mobiles, venus du centre de la France, ont été disséminés un peu partout<sup>1930</sup> ».

Pour préparer cette grève de trois jours, plusieurs réunions publiques sont organisées par les sections syndicales confédérées : à Lens avec Désiré Coine pour la CGT et Henri Darguesse apportant la contradiction pour la CGTU, à Marles-les-Mines, devant deux cents auditeurs, avec Leroy pour la CGT et Emile Duport pour la CGTU, à Auchel et Calonne-Ricouart avec Kléber Legay pour la CGT et Gilbert Declercq pour la CGTU. Systématiquement, les orateurs unitaires critiquent le mot d'ordre de grève de trois jours et appellent au front unique pour la grève illimitée.

« Si le ridicule tuait, Declercq serait mort, car après avoir déclaré que la CGT actuelle ressemblait à une catin et que dans ces conditions, il ne voulait pas de l'unité avec une personne déshonorée, il insista pour obtenir l'organisation du front unique de lutte, depuis la base jusqu'au sommet de l'échelle, cela étant, dit-il indispensable pour réaliser ensuite l'unité de classe du prolétariat<sup>1931</sup> ».

commente, sarcastique, Alfred Demarthe, dans son compte-rendu de la réunion qui avait lieu à Calonne-Ricouart.

---

<sup>1929</sup> *La Tribune*, 8 avril 1933.

<sup>1930</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 3 avril 1933.

<sup>1931</sup> *La Tribune*, 8 avril 1933.

Les compagnies minières réagissent en faisant chômer leurs ouvriers : « Il est confirmé qu'on chômera les 3, 4 et 5 avril aux mines de Lens, Bruay et Marles. [...] On chômera, aujourd'hui seulement, à Drocourt, Carvin, Liévin, La Clarence et Béthune<sup>1932</sup> » explique *l'Égalité de Roubaix-Tourcoing*.

Redoutant un échec probable du mouvement de grève, les communistes et unitaires se dédouanent et tournent leurs regards vers la CGT confédérée :

« Si la grève des mineurs n'est pas unanime, si elle ne permet pas de faire aboutir leurs légitimes revendications, les dirigeants confédérés en porteront l'écrasante responsabilité. Les syndicats unitaires ont fait tous leurs efforts pour réaliser l'unité d'action de tous les mineurs et les conduire au succès de leur lutte sur les magnats de houillères<sup>1933</sup> ».

La grève n'est, en effet, que partiellement suivie : dans la concession de Dourges, on compte 2 496 grévistes sur 5 541 ouvriers à la descente du matin, dans celle d'Ostricourt, 968 grévistes sur 2 021, dans celle de Courrières, 2 177 grévistes sur 5 934<sup>1934</sup>. Le taux de grévistes se situe donc aux alentours de 40 % au premier jour de grève à la descente du matin ; il est d'environ 35 % à la descente de 14 heures. *Le Grand Echo du Nord* ne signale pas d'incident, hormis une altercation à Evin-Malmaison entre deux femmes de la cité Cornuault et un non-gréviste à qui elles auraient porté des coups.

Tandis que le nombre de grévistes décroît au deuxième jour du conflit à en croire *le Grand Echo du Nord*, une délégation menée par Henri Cadot, le sénateur-maire socialiste de Bruay, Alfred Maës, le député-maire socialiste de Lens, Jacques Louart, le député-maire socialiste de Sallaumines et Henri Mailly pour la CGT confédérée, est reçue par Joseph Paganon, le ministre des Travaux publics. Les dirigeants socialistes et confédérés insistent sur la nécessité de réduire les importations de charbon étranger<sup>1935</sup>. *L'Humanité*, à l'inverse, affirme que le mouvement de grève s'étend, que les chiffres de grévistes donnés par les compagnies sont minorés et évoque la tenue d'un grand meeting à Hénin-Liétard en présence de trois mille mineurs qui auraient acclamé Benoît Frachon et hué Julien Priem, qui « s'attira la réprobation unanime de la salle en refusant la réalisation de l'unité d'action pour la lutte jusqu'à la victoire<sup>1936</sup> ».

Au troisième jour de grève, on ne compte plus que 25 % de grévistes ; à Paris, la délégation socialiste et confédérée rencontre Daladier. Des incidents éclatent à Méricourt où des coups de feu sont tirés en direction d'un peloton de gardes mobiles intervenus pour escorter des non-grévistes qui avaient craint de se faire molester<sup>1937</sup>. Le lendemain, la grève déclenchée par la CGT confédérée s'arrête.

Pour la presse communiste, les confédérés portent l'entière responsabilité de l'échec du conflit qu'ils ont déclenché :

« Le mot d'ordre des chefs confédérés [...] était considéré comme inefficace par de nombreux ouvriers de toutes tendances. Et cet état d'esprit explique en partie le fait que la grève ne fut pas effective, totale dans plusieurs

---

<sup>1932</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 3 avril 1933.

<sup>1933</sup> *L'Enchaîné*, 4 avril 1933.

<sup>1934</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 4 avril 1933.

<sup>1935</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 5 avril 1933.

<sup>1936</sup> *L'Humanité*, 6 avril 1933.

<sup>1937</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 6 avril 1933.

compagnies. D'autre part, le travail quasi nul de préparation et d'organisation de la grève par les dirigeants confédérés jeta encore l'indécision, le trouble parmi de nombreux travailleurs<sup>1938</sup> ».

Le quotidien communiste se réjouit cependant que des contacts aient été noués dans plusieurs puits de mine avec des mineurs confédérés déçus par la mollesse de leur syndicat.

En page locale, *l'Enchaîné* pointe du doigt les défaillances des responsables locaux de la CGT. Ainsi,

« à Noyelles-Godault, le lundi, il y eut 190 grévistes, le mardi ce nombre se réduisit à une cinquantaine pour le mercredi dépasser 200, car des mineurs de l'Escarpelle vinrent faire piquet de grève le mercredi matin. Mais l'on assista à ce spectacle que le mercredi, le nommé Cabu Emile, secrétaire de la section confédérée des puits 4 et 4 bis se rendit au travail en dépit de l'ordre de son syndicat<sup>1939</sup> ».

Les reproches sont identiques à Carvin où

« le conseiller municipal SFIO Richard, membre du syndicat confédéré, ainsi qu'un autre de ses acolytes, Dupuis, également confédéré, ont été les premiers à franchir le carreau de la mine, en narguant même les unitaires qu'ils rencontraient dans la rue ; d'autres confédérés, d'ailleurs, leur ont emboîté le pas<sup>1940</sup> ».

Du côté des confédérés, on met en cause l'attitude des unitaires qui aurait découragé les mineurs. Edouard Mériaux accuse, dans *la Tribune* :

« On peut quand même, malgré que cela soit regrettable, marquer ici au fer rouge les manœuvres des soi-disant unitaires qui se sont montrés plus que jamais criminels dans leurs manœuvres de scissionnistes. Partout où régnait l'enthousiasme pour le mot d'ordre des trois jours de notre Fédération Nationale, nous les avons trouvés déclarant ceci, Darguesse, Vasseur en tête, parce que c'était pour eux un ordre formel : "La grève de trois jours, c'est frapper son derrière par terre !" Voilà l'ignoble travail qu'ils se sont acharné à accomplir, faisant ainsi le plus clairement possible le jeu des compagnies minières<sup>1941</sup> ».

L'analyse est similaire dans *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, qui accuse :

« les unitaires connaissaient la décision d'une grève de trois jours décidée par les syndicats confédérés depuis longtemps, alors, pour mieux servir les patronats miniers, il fallait jeter la confusion parmi les ouvriers et, ce qui devait arriver, arriva. Les ouvriers, constatant que les deux organisations syndicales n'étaient pas d'accord et ne sachant laquelle suivre, n'ont écouté personne et sont descendus à la fosse comme à l'ordinaire aux divers puits sur notre territoire<sup>1942</sup> ».

Du côté de la CFTC, on commente :

« S'il fut un temps où il suffisait aux dirigeants du vieux syndicat réformiste de décider une grève politique ou autre pour qu'aussitôt, la masse des ouvriers suive, [...] aujourd'hui [...] ces ouvriers ne suivent plus si facilement

---

<sup>1938</sup> *L'Humanité*, 7 avril 1933.

<sup>1939</sup> *L'Enchaîné*, 11 avril 1933.

<sup>1940</sup> *L'Enchaîné*, 25 avril 1933.

<sup>1941</sup> *La Tribune*, 8 avril 1933.

<sup>1942</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 23 avril 1933.

les mots d'ordre que certains croient devoir lancer un beau matin, afin de rappeler aux mineurs qu'ils sont toujours là et montrer que le vieux syndicat sait encore avoir des sursauts d'énergie. [...] La grève fut un échec, et il est apparu que, cette fois encore, les dirigeants réformistes ont recherché plus la gloire et la satisfaction de diriger seuls un mouvement, que de travailler en accord avec la masse ouvrière et les autres organisations, en vue d'aboutir à un résultat<sup>1943</sup> ».

Le constat de la CFTC quant à l'attitude hégémonique de la CGT et ses capitulations face au patronat est grandement similaire à celui de la CGTU, même si les chrétiens ne plaident évidemment pas pour un front unique et des comités d'action, mais plutôt pour la constitution d'un cartel intersyndical dans lequel la CFTC serait traitée comme un partenaire à part égale de la CGT et de la CGTU.

Le conflit d'avril 1933 permet en tout état de cause aux communistes et unitaires de rallier à eux Henri Jacquin, délégué mineur confédéré de la fosse 4 de Lens qui répond favorablement aux propositions de front unique lancées par les unitaires et constitue un comité d'action avec eux, au grand dam des confédérés<sup>1944</sup>.

Le bilan de ces conflits sociaux et les leçons à en tirer sont au cœur du congrès de l'Union régionale unitaire du Nord et du Pas-de-Calais qui se tient à Hellemmes du 9 au 10 septembre 1933 afin de préparer le VII<sup>e</sup> Congrès de la CGTU, fin septembre. Raoul Calas exhorte les militants communistes à être « les meilleurs syndiqués », à

« ne laisser passer aucune forme de l'offensive patronale ou des pouvoirs publics », à « être instruit le plus possible des questions juridiques élémentaires [...] afin de pouvoir renseigner utilement les ouvriers », à « savoir traduire intelligemment la politique du parti dans le mouvement syndical sans y parler à tout instant du parti communiste et sans y transposer mécaniquement sa terminologie et ses méthodes », à « pratiquer la démocratie syndicale, savoir entendre les critiques des syndiqués<sup>1945</sup> ».

Si Raoul Calas prend la peine de faire ces précisions, c'est qu'elles n'allaient pas nécessairement de soi quelques années plus tôt, à l'époque de la tactique classe contre classe. Entre temps, l'élimination du groupe Barbé-Celor, la réorganisation de la direction communiste autour de Thorez épaulé par Eugen Fried et en parallèle la réorganisation de la direction de la CGTU autour de Frachon, le développement du mouvement Amsterdam-Pleyel et la crise économique qui s'installe dans la durée conduisent les dirigeants communistes à laisser plus de marge de manœuvre à la centrale unitaire capable de se développer et d'attirer de nouveaux syndiqués à la faveur des conflits sociaux si elle mène un travail syndical sérieux.

Le congrès de l'URU réunit cent-vingt délégués. Dans le compte-rendu qu'il dresse pour *l'Enchaîné*, Bourneton regrette les absences « des syndicats de l'UL de Maubeuge, de l'UL de Boulogne et de la plupart des syndicats agricoles<sup>1946</sup> », signe, selon lui, d'une forme de désintérêt qui se vérifie dans la composition de la délégation unitaire au congrès : alors que treize syndicats unitaires du Pas-de-Calais étaient représentés au congrès confédéral de 1931, et seize au congrès de 1929, seuls huit syndicats du département envoient des délégués au congrès confédéral de 1933<sup>1947</sup>.

---

<sup>1943</sup> *Le Nord social*, 29 avril 1933.

<sup>1944</sup> *L'Enchaîné*, 28 avril 1933.

<sup>1945</sup> *L'Enchaîné*, 8 septembre 1933.

<sup>1946</sup> *L'Enchaîné*, 15 septembre 1933.

<sup>1947</sup> Voir annexe 11.



Conscients de leurs difficultés à toucher les mineurs et de l'audience du « vieux syndicat », les unitaires se décident aussi, au lendemain de la grève des mineurs d'avril 1933 à lancer « *La Voix du mineur* », organe du syndicat unitaire des mineurs, dont la rédaction est fixée aux 27 et 28 rue François Gauthier à Lens, c'est-à-dire au siège de la Fédération unitaire du Sous-sol. Le premier numéro de ce nouveau mensuel est tiré à 6 500 exemplaires. C'est deux fois moins que *la Tribune*, l'hebdomadaire des confédérés édité à 13 000 exemplaires, mais ce journal apparaissait « absolument nécessaire » après l'échec de la grève de trois jours. Le nouveau mensuel des mineurs unitaires se compose de quatre pages, dont la dernière est rédigée en polonais. Dans l'article qu'ils adressent à *la Vie ouvrière*, les mineurs unitaires se félicitent que leur premier numéro ait été entièrement vendu et que les sections syndicales, rompant avec leurs « mauvaises habitudes » aient réglé leurs commandes, permettant la sortie d'un deuxième numéro tiré à 7 000 exemplaires sans déficit en caisse<sup>1948</sup>.

Les efforts entrepris semblent porter leurs fruits à en croire les premiers résultats publiés dans *la Vie ouvrière* : en août 1933, sur vingt sections du syndicat unitaire des mineurs du Pas-de-Calais, huit avaient perdu 117 adhérents et douze en avaient gagné 329, soit une hausse globale de 212 adhérents. *La Vie ouvrière* précise en outre qu'une partie des adhérents « perdus » ont pu être congédiés ou expulsés. Plusieurs exemples sont fournis par l'hebdomadaire syndical unitaire, qui explique comment la section de Billy-Montigny est passée de 8 à 109 membres répartis en deux sections de puits ; au puits Nouméa de Rouvroy, une toute nouvelle section créée en juin 1933 compte déjà 38 membres au bout de deux mois<sup>1949</sup>.

Les discussions du VII<sup>e</sup> congrès de la CGTU, qui se tient du 23 au 29 septembre 1933 à Paris reviennent longuement sur les différents conflits sociaux dans les mines du Pas-de-Calais et les perspectives de développement de la CGTU. L'ex-confédéré Jacquin est cité en exemple par Benoît Frachon, qui explique que

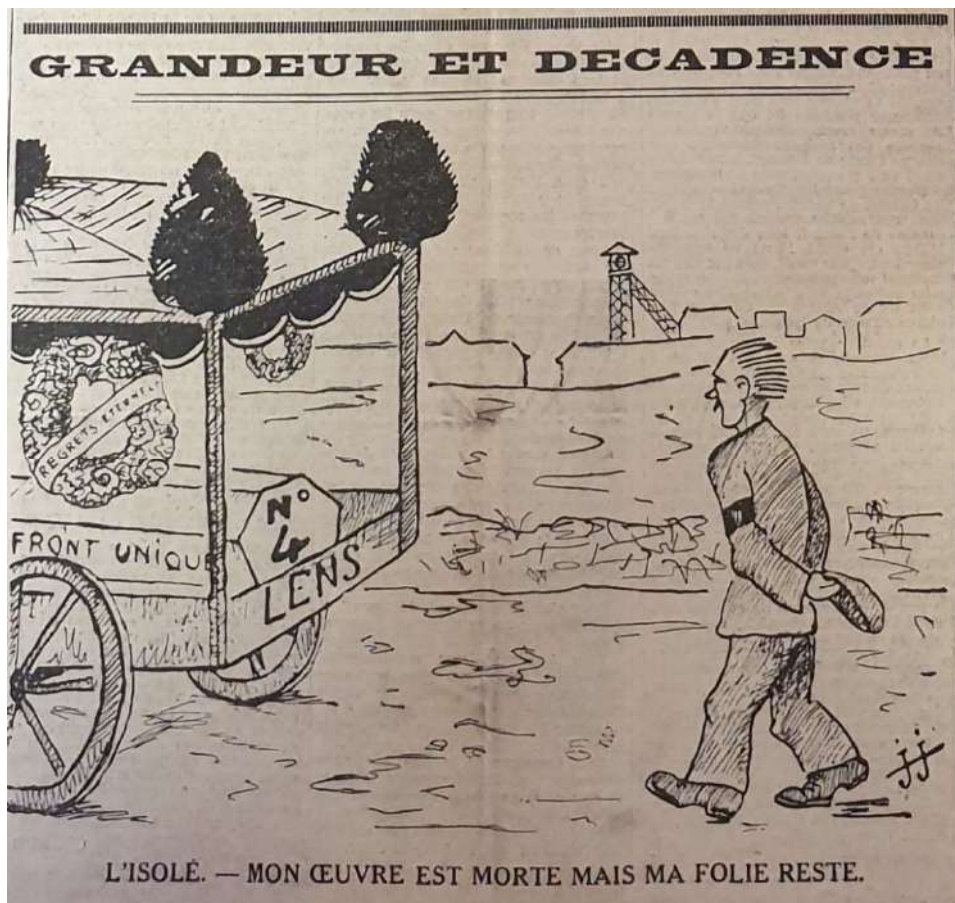
« Jacquin, délégué mineur, membre du syndicat réformiste des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais depuis longtemps, mais qui comprend ce qui se passe dans les mines, qui comprend la nécessité de rassembler tous les ouvriers de son puits pour empêcher les diminutions de salaires, les renvois abusifs, les brimades, Jacquin n'hésite pas à s'unir aux ouvriers unitaires. Il amène sa section syndicale à réaliser le front unique avec la section unitaire. Jacquin a commis un crime de lèse-réformisme. Il est chassé de la CGT, et sa section, en fait, en est pratiquement exclue<sup>1950</sup> ».

---

<sup>1948</sup> *La Vie ouvrière*, 8 septembre 1933.

<sup>1949</sup> *La Vie ouvrière*, 11 août 1933.

<sup>1950</sup> Compte-rendu du VII<sup>e</sup> congrès de la CGTU, intervention de Benoît Frachon, p. 205.



( *Caricature d'Henri Jacquin*  
*(La Tribune, 23 septembre 1933)* )

De fait, Jacquin est la cible des attaques de son ancien syndicat et n'est pas épargné par la *Tribune*. Il est par exemple caricaturé, marchant seul derrière un corbillard représentant le « front unique » de la fosse 4 des Mines de Lens. Jacquin est présenté comme un fou et un isolé. Le cas Jacquin pose en fait la question de l'influence des unitaires au sein de la CGT. De fait, il existe un certain nombre de groupes d'OSR, l'Opposition syndicale révolutionnaire, au sein de la CGT confédérée qui rassemblent les sympathisants de la CGTU au sein de la CGT et qui plaident pour une réunification syndicale :

« au numéro 7 de Courrières, les camarades de l'O.S.R. ont aidé grandement à la réalisation du front unique, grâce auquel nous pûmes réunir 700 ouvriers. Par ailleurs, lorsque la Compagnie licenciera injustement un ouvrier, l'O.S.R. intervint dans la réunion des confédérés pour appuyer la proposition des unitaires : engager l'action pour la défense de ce camarade. [...] Avant les congrès confédérés des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, l'O.S.R. édita un manifeste aux ouvriers réformistes, les appelant à réaliser le front unique contre les attaques des Compagnies et pour l'unité syndicale de classe. Ce manifeste fut élaboré et adopté par une conférence régionale des groupes d'OSR où étaient représentés 7 de ceux-ci<sup>1951</sup> ».

Jacquin, donc, n'est à l'évidence pas seul et la CGTU se félicite d'avoir des sympathisants au sein de la CGT confédérée ; il faut toutefois relever le faible nombre de groupes constitués de l'OSR. Avec seulement sept groupes organisés en 1933 sur l'ensemble des sections syndicales de puits du Nord et du Pas-de-Calais, l'audience de l'OSR au sein de la CGT est marginale.

<sup>1951</sup> *La Vie ouvrière*, 1<sup>er</sup> septembre 1933.

Au nom du syndicat unitaire des mineurs, Henri Darguesse tient aussi à tirer les leçons des conflits miniers et du regain d'influence de la CGTU qu'ils auraient entraîné. Darguesse raconte :

« En 1931, ouvertement, les chefs réformistes, avant que la grève des mineurs soit déclenchée, bien qu'ils aient prôné cette grève générale si les compagnies minières attaquaient les mineurs, et au moment où notre syndicat préparait cette lutte, signaient une diminution des salaires de 6 %. [...] Ils ont brisé la grève. [...] les chefs réformistes ont perdu, dans le courant de 1931, beaucoup d'adhérents [...]. Nous avons eu, dans le courant de 1931, beaucoup d'élections corporatives. [...] Nous avons gagné des sièges de délégués mineurs [...]. A la deuxième bataille de 1932, [...] ils ont organisé un référendum [...] préfacé par tout une campagne démagogique et pessimiste. [...] les réformistes ont brisé toutes les luttes ouvrières [...], ils trompent les mineurs et leur communiquent des illusions dangereuses [...]. Ils font croire qu'il y a des possibilités, pour notre corporation, de résoudre la crise par le contingentement et l'Office national du charbon. [...] Les chefs réformistes se sont aperçus du mécontentement des mineurs et ils ont essayé, une fois de plus, de canaliser ce mécontentement, de briser toutes les luttes partielles. C'est ainsi qu'ils ont déclenché la grève des 3, 4 et 5 avril. Depuis cette grève, nous avons eu un redressement sérieux de notre position parmi les mineurs du Pas-de-Calais<sup>1952</sup> ».

Pour Henri Martel, si les perspectives de développement de la CGTU sont réelles, elles nécessitent un syndicat plus efficace et mieux organisé, ce qui suppose de s'appuyer sur des délégués mineurs formés, capables d'endosser des responsabilités et de déléguer des tâches subalternes :

« La Fédération des mineurs apparaît comme celle qui, certainement, a le plus de permanents. Avec ses 120 délégués mineurs, elle a une force immense qui devrait faire reculer le patronat [...]. Mais cette force ne se prête pas très volontiers au travail. Il y a de bons et de mauvais délégués mineurs comme il y a de bons et de mauvais militants. [...] on a très souvent employé des camarades qui ne savaient pas dire deux mots comme agitateurs, et bien souvent, au contraire, on faisait distribuer des tracts à un camarade qui avait d'excellentes qualités d'agitateur. Le problème, pour nous, d'avoir de bons agitateurs se pose. Nous avons des distributeurs de tracts parce que les délégués mineurs sont indépendants et peuvent le faire. Mais il se pose surtout [...] le problème pour nous d'avoir des organisateurs, des dirigeants, des camarades qui seront capables de prendre, à tout instant, leurs responsabilités et faire le travail de direction du mouvement ouvrier. [...] Des camarades sont élus par plusieurs centaines [...] et il ne manque pas de syndiqués. Notre syndicat du carreau de Courrières a compris, à force de discussion, son véritable rôle. Il a maintenant 120 syndiqués. [...] Un délégué mineur qui a une dizaine de tâches [...] ne peut pas les remplir toutes sérieusement. Nous connaissons plusieurs délégués mineurs ayant des responsabilités envers leurs fédérations, leurs syndicats et leurs régions, et qui les remplissent. Ce ne sont pas des aigles, mais ils ont su s'entourer de collaborateurs, ils ont su faire monter de la base des camarades susceptibles de les aider, ils ont pensé que ces cadres seraient utiles au travail de l'organisation, et ils leur ont donné des responsabilités. Maintenant, ils peuvent travailler utilement<sup>1953</sup> ».

Incontestablement, la crise économique et les hésitations de la CGT confédérée sur l'attitude à adopter ont renforcé l'audience de la CGT unitaire dans le Pas-de-Calais où son réseau de délégués mineurs permet à la centrale unitaire de défendre les revendications immédiates des ouvriers en matière de sécurité et de conditions de travail. L'importance des délégués mineurs pour la CGTU n'échappe pas aux autorités qui tentent de restreindre leur influence. C'est ainsi que les délégués mineurs de la région Nord envoient une lettre de protestation au Ministre des Travaux publics pour exprimer leur inquiétude à propos de la loi du 8 juin 1933 relative aux pouvoirs des délégués mineurs, mais aussi pour dénoncer le projet de suppression de certaines circonscriptions comme celle du puits 6 de Marles<sup>1954</sup>.

---

<sup>1952</sup> Compte-rendu du VII<sup>e</sup> congrès de la CGTU, intervention d'Henri Darguesse, p. 267-271.

<sup>1953</sup> Compte-rendu du VII<sup>e</sup> congrès de la CGTU, intervention d'Henri Martel, p. 429-430.

<sup>1954</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2364, courrier adressé par le congrès des délégués mineurs unitaires des bassins du Nord, d'Anzin et du Pas-de-Calais au Ministre des Travaux publics, 25 août 1933.

On dispose d'un état des lieux précis sur la situation de la CGTU établi par les autorités sur la base des rapports des commissaires spéciaux de chaque arrondissement. L'enquête donne une photographie du rapport des forces entre CGT et CGTU à la fin de l'année 1934, alors que se dessine la perspective d'une réunification syndicale, qui laisse les autorités sceptiques.

A la faveur du développement de l'unité d'action entre les partis ouvriers, la CGTU multiplie les appels à l'unité d'action et les exemples de réalisation du front unique entre ouvriers confédérés et unitaires. A titre d'exemple, Joseph Thiébaud affirme dans *l'Humanité* que les mineurs confédérés de Wingles ainsi que des puits 11 et 16 des Mines de Lens « qui n'ont point oublié la participation active de leurs camarades unitaires aux marches du 26 novembre 1933 et aux grèves des 3, 4 et 5 avril 1933 » manifesteront « leur volonté d'unité d'action et leur désir de voir des manifestations de masse le 23 décembre<sup>1955</sup> ».

Analysant la situation des syndicats de son secteur, le commissaire spécial de l'arrondissement d'Arras explique au Préfet que :

« La propagande de la CGTU est des plus actives, notamment chez les mineurs et les cheminots. [...] Cette campagne est ardente et inlassable dans tous les puits miniers. A noter, cependant, que si elle donne quelques résultats parmi l'élément français, elle est à peu près inopérante chez les travailleurs étrangers qui, à la suite des refoulements et expulsions prononcés pour propagande révolutionnaire, sont devenus circonspects. On doit également souligner que si les unitaires souhaitent ardemment l'unité, les Cégétistes ne paraissent pas la désirer, tout au moins chez les vieux militants et dirigeants et surtout dans le sens proposé par les premiers. Ils sentent très bien qu'ils seraient vite fondus dans la masse unitaire et que leur tendance disparaîtrait. Les chefs freinent le plus possible et, à mon avis, la réalisation de l'unité chez les mineurs est rien moins que certaine<sup>1956</sup> ».

Le sous-préfet de Béthune explique quant à lui au Préfet que « le vieux syndicat confédéré des mineurs, dont les dirigeants sont des hommes fermes et habiles, a toujours repoussé jusqu'à présent les propositions des unitaires<sup>1957</sup> ».

---

<sup>1955</sup> *L'Humanité*, 19 décembre 1934.

<sup>1956</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5304, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 15 décembre 1934.

<sup>1957</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5304, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 27 décembre 1934.

| <b>Les effectifs de la CGTU dans le Pas-de-Calais à la fin de l'année 1934</b> |   |
|--|---|
| <b>Syndicat</b>  | <b>Nombre d'adhérents</b>                 |
| Syndicat unitaire des mineurs du Pas-de-Calais                                 | 3 639 adhérents<br>(dont 1 019 étrangers) |
| Syndicat unitaire d'Arras et environ des travailleurs du chemin de fer         | 350                                       |
| Syndicat des cheminots de Saint-Pol et environs                                | 15  |
| Syndicat unitaire des travailleurs du chemin de fer de Lens et environs        | 200                                       |
| Syndicat unitaire des cheminots de Béthune et environs                         | 78  |
| Syndicat unitaire des cheminots de Boulogne                                    | 60  |
| Syndicat unitaire des cheminots de Calais                                      | 250                                       |
| Syndicat unitaire de l'alimentation d'Arras                                    | 3   |
| Syndicat unitaire du Bâtiment d'Arras  | 10  |
| Syndicat unitaire des Métaux et similaires d'Arras                             | 9   |
| Syndicat unitaire des PTT d'Arras  | 12  |
| Syndicat des métallurgistes de Lens  | 40  |
| Syndicat du Bâtiment de Lens   | 40  |
| Syndicat des métallurgistes d'Hénin-Liétard                                    | 30  |
| Syndicat du Bâtiment d'Hénin-Liétard   | 10  |
| Syndicat du Bâtiment de Béthune  | <i>en formation</i>                       |
| Syndicat unitaire des dockers de Boulogne                                      | 70  |
| Syndicat unitaire des peintres en bâtiment de Boulogne                         | 5   |
| Chambre syndicale des ouvriers et ouvriers mareyeurs saleurs de Boulogne       | 4   |
| Syndicat unitaire des facteurs des PTT de Boulogne                             | 25  |
| Syndicat unitaire des ouvriers des PTT de Boulogne                             | 28  |
| Syndicat unitaire des ouvriers de la Métallurgie de Boulogne                   | 1   |
| Syndicat du Bâtiment de Calais   | 107                                       |
| Syndicat unitaire agricole de Marck  | 60  |
| Syndicat unitaire des services hospitaliers – section de Berck                 | 230                                       |
| Syndicat des ouvriers de la filature Vandesmet à Saint-Omer                    | 300                                       |
| <b>Total</b>   | <b>5 556</b>                              |

Au total, les autorités estiment les effectifs de la CGTU dans le Pas-de-Calais à un peu plus de 5 500 adhérents, dont 3 600 pour le syndicat des mineurs ; en face, la CGT rassemblerait plus de 43 600 adhérents, dont plus de 32 000 adhérents au syndicat des mineurs<sup>1958</sup>.

<sup>1958</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5304, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 30 janvier 1935.

Ces chiffres correspondent à ceux de la CGTU. Ainsi, dans son rapport annuel de 1933 transmis à la centrale unitaire, la fédération unitaire du Sous-sol explique :

« Le syndicat confédéré des mineurs du Pas-de-Calais sur 32 000 syndiqués qu'il y avait en 1931, annonce une perte de 8 500 adhérents pour l'année 1932. Il a à sa direction centrale cinq permanents dont un pour la M.O.I. En plus, ils ont deux députés et un sénateur socialiste comme dirigeants. PC, syndicat unitaire du Pas-de-Calais avec ses 3 500 membres n'a qu'un seul permanent. Cet exemple montre la différence entre l'appareil réformiste et unitaire [...]. Les syndicats confédérés de la 1<sup>ère</sup> Région ont un organe "la Tribune" tirant à 13 000 exemplaires par semaine<sup>1959</sup> ».

Si la CGT confédérée reste indiscutablement la plus forte dans le département du Pas-de-Calais, son autorité a été ébranlée à la faveur de la crise économique et de la montée du chômage qui ont accru l'audience de la CGTU. L'engagement de la centrale unitaire dans les marches de chômeurs et dans les mobilisations antifascistes dès 1932-1933 donne à la CGTU une dynamique nouvelle.

### **1932-1934 : les origines d'un « moment antifasciste »**

L'année 1934, à la suite de la manifestation parisienne du 6 février 1934 à l'initiative notamment de l'extrême droite, marque un véritable tournant dans la lutte antifasciste du mouvement ouvrier, mais si la contre-manifestation antifasciste du 12 février 1934 laisse entrevoir la possibilité d'une riposte unitaire des gauches, le « moment antifasciste<sup>1960</sup> » que constitue la période 1934-1936, est en réalité précédé d'une série d'initiatives qui témoignent, si ce n'est d'un « tournant » du Parti communiste, du moins de pratiques et de préoccupations nouvelles.

#### - Les prémices de l'antifascisme dans le Pas-de-Calais au temps d'Amsterdam-Pleyel :

Le mouvement Amsterdam-Pleyel est révélateur des hésitations stratégiques du mouvement communiste, mais aussi des potentialités d'élargissement de l'audience et de l'influence du Parti communiste.

Au premier abord, l'appel à se mobiliser contre le risque d'une guerre des puissances impérialistes contre l'Union soviétique n'a rien de neuf et constitue un thème régulièrement mis en avant par le PCF depuis l'adoption de la ligne « classe contre classe ». La dénonciation d'une guerre à venir et l'appel à défendre l'URSS sont des mots d'ordre développés par le PCF, les Jeunesses communistes, la CGTU et le SRI à l'occasion des manifestations antimilitaristes du 1<sup>er</sup> août.

Pourtant, l'appel à la tenue d'un congrès contre la guerre à Genève a quelque chose d'inédit. Romain Rolland et Henri Barbusse écrivent, en une de *l'Humanité* du 27 mai 1932 :

« Nous voyons [...] la recrudescence des militarismes, la montée fantastique des budgets de guerre, les armements démesurés se multipliant dans tous les Etats [...]. De toute évidence, c'est une nouvelle guerre mondiale qui nous menace<sup>1961</sup> ».

---

<sup>1959</sup> Archives de l'IHS CGT, 89-1-27, rapport de la Fédération nationale unitaire du Sous-sol, 1933.

<sup>1960</sup> Vincent CHAMBARLHAC et Thierry HOHL, *1934-1936. Un moment antifasciste*, Montreuil, Éditions La ville brûle, Collection Mouvement réel, 2014, 144 pages.

<sup>1961</sup> *L'Humanité*, 27 mai 1932.

L'appel de ces deux écrivains réputés dit les inquiétudes des pacifistes, à un moment où les Japonais viennent d'achever la conquête de la Mandchourie et d'y installer un état fantoche, le Mandchoukouo.

L'appel connaît un retentissement important dans les milieux intellectuels : Einstein, Henrich Mann, John Dos Passos, Upton Sinclair, Bertrand Russell, Gorki adhèrent au comité d'initiative. Par contre, la réponse des organisations politiques et syndicales non communistes est largement négative : en particulier, l'Internationale ouvrière socialiste et les partis qui lui sont affiliés se méfient d'une initiative venant de personnalités proches du mouvement communiste et interdisent à leurs adhérents d'assister au Congrès.

Dans *l'Enchaîné*, Florimond Bonte dénonce « les préparatifs d'intervention armée contre l'URSS et l'odieuse hypocrisie de la Deuxième Internationale<sup>1962</sup> ». Pour préparer le congrès mondial contre la guerre, des comités locaux sont mis sur pied et dans la région Nord, un congrès régional de préparation au congrès de Genève est organisé à Lille le 17 juillet. *L'Enchaîné* appelle à constituer partout des « comités d'usine, de puits, de localité » et explique :

« L'appel de Romain Rolland et de Henri Barbusse [...] a suscité un imposant courant de masse. [...] les ouvriers de la région du Nord doivent déployer l'activité qui s'impose en la circonstance. Le dimanche 17 juillet se tiendra à Lille un congrès pour la réussite duquel doivent se prodiguer tous nos camarades des Syndicats unitaires, de la Libre Pensée révolutionnaire, de la FST, de l'ARAC, du SRI, du SOI, des Amis de l'URSS, de la Ligue anti-impérialiste, des municipalités ouvrières et paysannes, des comités de vigilance contre la guerre, des comités de chômeurs, des syndicats de locataires. [...] Il est indispensable que se constituent des Comités ayant comme objectif de recueillir les fonds nécessaires à l'envoi de délégués au Congrès mondial de Genève. Toute notre activité pour la préparation du Congrès de Genève doit avoir pour base le front unique<sup>1963</sup> ».

De fait, si le mouvement d'Amsterdam – le congrès mondial contre la guerre n'ayant finalement pas lieu en Suisse, mais aux Pays-Bas – s'inspire en partie de Clarté<sup>1964</sup>, il constitue un mouvement de masse de la galaxie communiste, comme le Secours Rouge International, l'ARAC ou la Fédération Sportive du Travail, lié idéologiquement mais pas structurellement, au PCF. C'est bien le sens de l'appel aux militants à créer partout des comités d'Amsterdam. Soucieuse de réaliser le front unique, la direction du Parti communiste décide de déléguer à la CGTU l'impulsion des comités d'action afin de rassurer les militants socialistes et confédérés qui souhaiteraient rejoindre le mouvement. Dès le 28 mai 1932, la CGTU envoie son adhésion, suivie par 50 unions locales et régionales et 200 sections locales.

C'est le cas dans la région Nord où *l'Enchaîné* annonce le 24 juin que « Dans son sixième Congrès, la première Union régionale unitaire a donné son adhésion pleine et entière au Congrès mondial du 28 juillet contre la guerre<sup>1965</sup> ».

Les adhésions au mouvement mondial contre la guerre arrivent de tous côtés, à en croire l'organe communiste régional qui évoque la municipalité de Waziers dans le Nord, la coopérative « L'Espérance » de Montigny-en-Gohelle, la section syndicale unitaire des mineurs de Noyelles-Godault, mais aussi l'ARAC, la Libre Pensée révolutionnaire ou encore la fédération espérantiste ouvrière régionale. *L'Enchaîné* précise en outre quelle doit être la composition minimum de la délégation régionale envoyée au congrès de Genève :

---

<sup>1962</sup> *L'Enchaîné*, 31 mai 1932.

<sup>1963</sup> *L'Enchaîné*, 14 juin 1932.

<sup>1964</sup> Alain CUENOT, « Clarté (1919-1928) : du refus de la guerre à la révolution », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 123 | 2014, p. 115-136.

<sup>1965</sup> *L'Enchaîné*, 24 juin 1932.

« 1 docker, 2 mineurs, 2 textiles, 2 métaux, 1 produits chimiques, 2 cheminots, 1 chômeur, 3 délégués du Parti, 1 délégué du SRI, 1 délégué de l'ARAC, 2 délégués des municipalités communistes, 1 délégué de la Libre Pensée, 1 délégué des coopératives, une déléguée de l'Union des femmes, 1 délégué des Jeunesses communistes<sup>1966</sup>».

C'est toute la galaxie communiste qui est ainsi représentée dans la délégation de la région Nord et Pas-de-Calais au congrès mondial contre la guerre.

Des comités locaux contre la guerre se constituent un peu partout dans le Nord et le Pas-de-Calais comme à Hénin-Liétard où Georges Marouzé appelle les « camarades socialistes, confédérés, chrétiens, inorganisés, ménagères » à rejoindre le mouvement et à participer à une réunion le 10 juillet lors de laquelle sera lancée une souscription pour permettre d'envoyer des représentants au congrès de Lille et d'envoyer un délégué au congrès de Genève<sup>1967</sup>. Là aussi, l'appel du responsable communiste héninois se caractérise par sa tonalité unitaire et marque une indéniable volonté d'ouverture.

Le Congrès de Lille constitue un indéniable succès avec près de 670 délégués<sup>1968</sup> dont la liste est reproduite dans *l'Humanité* :

« Étaient représentés le Parti communiste avec 158 délégués, les syndicats unitaires (147 délégués), les Jeunesses communistes (20), les pionniers (4), l'opposition syndicale révolutionnaire (3), les comités de chômeurs (33), le Secours rouge (53), l'ARAC (22), la Libre Pensée (36), les municipalités communistes (15), les coopératives (12), les Amis de l'URSS (1), la FST (14), le SOI (5), l'Union des femmes (24), les groupes espérantistes (2), les locataires (1), les délégués élus dans les réunions d'entreprises étaient au nombre de 15 ; les assemblées populaires avaient envoyé 36 délégués ; les ouvriers socialistes 2, les ouvriers confédérés 4, les travailleurs immigrés 18 ; les ouvriers inorganisés, 27 ; les mutualistes, 2 ; les étudiants, 4 ; l'opposition communiste, 3 ; la Fédération autonome des fonctionnaires, 2 ; les musiques prolétariennes, 3<sup>1969</sup>».

La liste très détaillée fournie dans *l'Humanité* et reproduite dans *l'Enchaîné*<sup>1970</sup> a vraisemblablement pour objectif de mettre en valeur la diversité des soutiens au mouvement d'Amsterdam. Si le PCF, avec 158 délégués sur 670, n'est pas majoritaire en tant que tel, il représente la plus forte délégation au congrès régional de Lille. En ajoutant les délégués au titre des Jeunesses communistes et des municipalités communistes, on arrive à près de 200 délégués communistes ; en outre, les délégués des organisations auxiliaires sont de toute évidence aussi des militants communistes, qu'ils aient été délégués par les syndicats unitaires, l'ARAC, le SRI, la FST ou la Libre Pensée révolutionnaire. C'est le cas des principaux orateurs qui sont cités : Fleury Rivière<sup>1971</sup>, qui s'exprime au nom de l'ARAC est également un militant communiste et unitaire, Georges Vasseur, qui s'exprime au nom du SRI est un cadre communiste, plusieurs fois candidat aux élections... En fait, le mouvement contre la guerre qui se construit pour la préparation du congrès mondial est pour l'essentiel un mouvement de la galaxie communiste.

---

<sup>1966</sup> *L'Enchaîné*, 5 juillet 1932.

<sup>1967</sup> *L'Enchaîné*, 8 juillet 1932.

<sup>1968</sup> *L'Enchaîné*, 19 juillet 1932.

<sup>1969</sup> *L'Humanité*, 18 juillet 1932.

<sup>1970</sup> *L'Enchaîné*, 22 juillet 1932.

<sup>1971</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article129109>, notice RIVIÈRE Henri [RIVIÈRE Fleury, Georges, dit Henri], version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 30 novembre 2010.



Des non-communistes sont cependant présents, pour la plus grande satisfaction des organisateurs,

De fait, ainsi que le note Jocelyne Prézeau,

« Les organisateurs du Congrès, Parti Communiste en premier lieu, ne sauraient en effet se satisfaire du seul soutien des syndicats unitaires. Ils attachent la plus grande attention au ralliement de syndicats étrangers au conglomérat communiste, seuls à même de leur gagner de nouvelles couches sociales, parmi lesquelles leur influence est faible<sup>1972</sup> ».

Il reste que les non-communistes sont peu nombreux à être représentés à Lille : deux ouvriers socialistes et quatre ouvriers confédérés, soit moins de 1 % des délégués, quelques ouvriers « inorganisés »... Des délégués de l'opposition unitaire et de l'opposition communiste assistent également au congrès, mais leur intervention est durement critiquée par Arthur Ramette qui aurait « démolé de façon décisive le représentant des groupuscules trotskistes qui, le matin, avait essayé de diviser le Congrès et de faire passer sa marchandise contre-révolutionnaire<sup>1973</sup> ». C'est que, si le mouvement d'Amsterdam constitue un prototype de front unique, il n'est pas question de laisser le moindre espace à l'opposition unitaire et à la Ligue communiste qui restent des ennemis prioritaires du Parti communiste.

La présence de délégués non-communistes dans un mouvement de masse comme celui d'Amsterdam, même s'ils sont en nombre aussi réduits qu'au congrès régional préparatoire de Lille, a pour effet et pour fonction de donner beaucoup plus de poids à un mouvement qui ne peut dès lors plus être réduit au seul communisme organisé, et qui a par ailleurs été initié par des intellectuels.

La diversité des participants au mouvement d'Amsterdam apporte un crédit certain aux militants communistes locaux qui interpellent leurs concurrents locaux et n'hésitent pas à dénoncer leur attitude sectaire en cas de refus. C'est par exemple ce qui se passe à Chocques, dans le Béthunois, avec le courrier adressé par Florimond Obry, de l'ARAC, au président de l'Amicale des anciens combattants, un certain Valembois, qui lui répond par une fin de non-recevoir. La lettre de refus de Valembois et la réaction d'Obry, déplorant que « les dirigeants des associations bourgeoises trahissent les anciens combattants<sup>1974</sup> » paraît dans la presse communiste.

Les dirigeants régionaux du Parti communistes ont cependant lucides sur leur insuccès à convaincre massivement les militants socialistes et confédérés. Florimond Bonte se désole :

« nous n'avons pu obtenir la délégation d'ouvriers socialistes et confédérés véritablement élus par la masse. Nous n'avons pas réalisé un véritable travail de front unique. Il faut créer et élargir nos comités d'initiative dans la préparation du 1<sup>er</sup> août et au congrès mondial ».

Plus optimiste, Henri Martel relève qu'« on a assisté à la mobilisation d'organisations qui jusqu'à présent s'étaient désintéressées de notre action<sup>1975</sup> ».

---

<sup>1972</sup> Jocelyne PRÉZEAU, « Syndicats et organisations de masse. Le cas d'Amsterdam-Pleyel (1932-1934) », dans *Syndicats et associations : Concurrence ou complémentarité ?* [en ligne]. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

<sup>1973</sup> *L'Enchaîné*, 22 juillet 1932.

<sup>1974</sup> *Ibid.*

<sup>1975</sup> RGASPI, 517/1/1346/148, procès-verbal du Bureau régional de la Région Nord, 12 juillet 1932.

Le relatif succès du Congrès de Lille accélère les initiatives locales en vue de la préparation du Congrès d'Amsterdam. On voit ainsi le conseil municipal de Harnes se réunir le 29 juillet 1932 et voter une résolution afin de donner son adhésion au mouvement d'Amsterdam et d'y envoyer un délégué après avoir fait appel à la population pour couvrir les frais de cette délégation<sup>1976</sup>.

A quelques semaines de la réunion du Congrès mondial d'Amsterdam, les traditionnelles manifestations antimilitaristes des 31 juillet et 1<sup>er</sup> août 1932 se conjuguent et prennent un relief particulier. Une série de meetings sont organisés dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais : à Lens le 31 juillet avec Raoul Calas, à Arras le 1<sup>er</sup> août avec André Parent, mais aussi à Hénin-Liétard avec Victor Moniot, à Béthune avec Jules Mattez, à Auchel avec Georges Marouzé et à Courcelles-lès-Lens avec Edmond Vandeputte<sup>1977</sup>.

Les dirigeants de la Région Nord sont cependant dubitatifs et craignent qu'une campagne de meetings et de manifestations le 31 juillet pour la préparation du congrès mondial n'éclipse les manifestations antimilitaristes du 1<sup>er</sup> août. C'est en tout cas la crainte qui est formulée lors de la réunion du bureau régional, le 7 juillet 1932. L'un des participants explique :

« Pas d'accord pour manifestation le 31 juillet, le 1<sup>er</sup> août est une journée qui est entrée dans les mœurs. [...] Si nous acceptons des manifestations le 31 juillet, ce serait la liquidation du 1<sup>er</sup> août<sup>1978</sup>».

Le constat qui est fait dans la région Nord se vérifie au plan national et à l'occasion du Bureau politique du 27 juillet, Benoît Frachon « fait remarquer que le Parti est davantage orienté vers la préparation du Congrès mondial que vers l'organisation de l'action du 1<sup>er</sup> août<sup>1979</sup>». Il y a manifestement là l'indice d'une évolution et d'une tendance à la base à délaissier les modes d'action et les pratiques militantes qui ont isolé le Parti communiste à la fin des années vingt pour renouer avec la stratégie de main tendue du front unique dans laquelle les militants locaux peuvent se sentir plus à l'aise.

Les réserves des cadres communistes nordistes attentifs à ne pas abandonner le 1<sup>er</sup> août expliquent vraisemblablement que la plupart des manifestations aient eu lieu le 1<sup>er</sup> août. Ces meetings témoignent de la volonté des communistes de mobiliser largement la population, mais rencontrent somme toute peu de succès : à Rouvroy, le maire socialiste Léon Cognard refuse de mettre la salle de la mairie à disposition du comité d'initiative de lutte contre la guerre ; à Arras, dans le chef-lieu du département, « *quelques dizaines de camarades, pas assez, hélas ! s'étaient donné rendez-vous à la salle de l'Harmonie* ». Le meeting est donc un échec. Dans son éditorial de *l'Enchaîné*, Florimond Bonte se montre cependant satisfait de la campagne menée par le PCF et ses alliés :

« Nous avons répondu présent. [...] Nous avons convoqué ici, le 17 juillet, dans la Région du Nord, un Congrès contre la guerre dont nul ne peut nier la puissance et le succès. Nous avons ensuite organisé à travers les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais, le dimanche 31 juillet et le lundi 1<sup>er</sup> août, toute une série de meetings et de manifestations. De nombreuses adhésions individuelles et collectives ont été recueillies au Comité d'initiative. Les communistes ont la conscience du devoir accompli. [...] Les ouvriers de toutes tendances leur en

---

<sup>1976</sup> *L'Enchaîné*, 16 août 1932.

<sup>1977</sup> *L'Enchaîné*, 29 juillet 1932.

<sup>1978</sup> RGASPI, 517/1/1346/142, procès-verbal du Bureau régional de la Région Nord, 7 juillet 1932.

<sup>1979</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 27 juillet 1932.

seront reconnaissants. [...] les partis socialistes [...] se sont démasqués comme les agents serviles des impérialismes meurtriers et comme les diviseurs conscients de la classe ouvrière<sup>1980</sup>».

Le congrès d'Amsterdam s'ouvre le 27 août 1932<sup>1981</sup>. L'événement est largement couvert par *l'Humanité*. 2 000 délégués représentant 30 000 organisations et 30 millions d'adhérents participent à ce congrès. Parmi eux, on dénombre 492 délégués français dont 200 sont présents au titre de sections syndicales de la CGTU et 15 au titre de syndicats CGT.

Parmi eux, on compte 21 délégués venus de la Région Nord, dont quelques noms de militants du Pas-de-Calais : un certain Georges Belval, mineur au puits 6 bis de la concession des mines de Dourges à Hénin-Liétard fait partie des deux mineurs de la délégation des départements du Nord et du Pas-de-Calais au congrès mondial<sup>1982</sup> ; parmi les quatre cheminots de la délégation, deux sont du Pas-de-Calais, représentant les syndicats unitaires des cheminots d'Arras et de Lens<sup>1983</sup>.

Malgré les consignes de la SFIO et de l'Internationale ouvrière socialiste, plus de 300 délégués socialistes venus de plusieurs pays auraient participé au congrès d'Amsterdam. Henri Barbusse, Paul Vaillant-Couturier et Marcel Cachin font partie des soixante-six personnalités élues à la présidence du congrès.

La présence d'un nombre important de délégués socialistes et de représentants de syndicats confédérés, dont le Syndicat National des Instituteurs (SNI) de la CGT et ses 80 000 adhérents témoigne du caractère pluriel du mouvement d'Amsterdam, qui s'achève sur un appel à créer partout des comités d'action contre la guerre impérialiste et pour la défense de l'URSS. Les grands journaux parisiens ignorent le congrès d'Amsterdam à l'exception du *Populaire*, le quotidien de la SFIO qui lui consacre un article très critique le 4 septembre, dénonçant une manifestation communiste orchestrée par Willy Münzenberg, le dirigeant allemand du Secours Ouvrier International, déjà à l'initiative de la Ligue anti-impérialiste en 1927. Epargnant Barbusse et Rolland, *le Populaire* accuse :

« Ce n'est pas "l'impartialité", mais bien le Parti communiste qui a dominé le congrès d'Amsterdam. [...] Son esprit dominait les délibérations du congrès. Son homme de confiance, Münzenberg, était le régisseur de la manifestation<sup>1984</sup> ».

La structure du mouvement d'Amsterdam est fixée en septembre 1932 au lendemain du congrès. Elle s'appuie sur les nombreux comités d'initiatives locaux créés à la suite de l'appel du mois de mai. Le mouvement d'Amsterdam n'est cependant ni une ligue, ni une association et n'édite pas de carte d'adhérent. Il accueille à la fois des adhésions individuelles – plus de onze mille pour la France fin 1932 – et des adhésions collectives, notamment de sections syndicales.

Le SNI et la Fédération autonome des fonctionnaires adhèrent à l'appel en août. Si les syndicalistes unitaires sont majoritaires dans les comités locaux, l'appel à tous les syndicats manifeste la volonté des communistes d'accorder une plus large autonomie aux organisations de masse afin qu'elles puissent se développer par elles-mêmes et accroître leur audience dans la société.

---

<sup>1980</sup> *L'Enchaîné*, 9 août 1932.

<sup>1981</sup> *L'Enchaîné*, 30 août 1932.

<sup>1982</sup> RGASPI, 517/1/1346/149, procès-verbal du Bureau régional de la Région Nord, 12 juillet 1932.

<sup>1983</sup> RGASPI, 517/1/1346/154, rapport d'information sur le travail du Parti pour le Congrès international contre la guerre et la semaine du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août, 13 juillet 1932.

<sup>1984</sup> *Le Populaire*, 4 septembre 1932.

Porté par des intellectuels et des syndicalistes, le mouvement d'Amsterdam manifeste une certaine volonté d'ouverture des communistes, que la montée des tensions et l'arrivée au pouvoir d'Hitler inquiètent d'autant plus que la période est marquée par une recrudescence de l'activité des ligues nationalistes.

Pour autant, cette ouverture reste encore limitée, pour l'essentiel aux instituteurs du SNI et à la fédération des fonctionnaires. On ne compte ainsi pour la région Nord, que deux délégués de la fédération des fonctionnaires et aucun représentant du SNI au congrès préparatoire de Lille.

Si le succès du mouvement d'Amsterdam surprend les dirigeants de l'Internationale communiste, il ne s'accompagne d'aucun changement stratégique ni de l'IC, ni du PCF, et il n'est nullement question de forger une quelconque alliance avec la SFIO ; la justesse de la ligne « classe contre classe » est réaffirmée.

Dressant un bilan lucide des efforts du PCF dans la préparation du congrès mondial, Robert Alloyer écrit dans *La Correspondance internationale* :

« Dans la région du Nord, l'effort fourni est certainement moins important que dans la région parisienne. Cependant le Congrès ouvrier et paysan du 23 juillet rassemblait 600 délégués de diverses organisations dont 15 élus directement dans les entreprises. [...] Sans doute, on doit constater encore de nombreuses lacunes dans le travail accompli. En premier lieu, il faut remarquer que l'activité du parti n'était pas portée avant tout vers les entreprises. Le nombre insignifiant de comités d'initiatives d'entreprises en témoigne. Le parti est encore loin d'avoir rompu avec l'attitude sectaire à l'égard des ouvriers socialistes et cela a nui considérablement à l'organisation du front unique contre la guerre impérialiste. Mais du moins, l'action entreprise aura dans ce domaine ouvert les yeux de nombreux camarades et commencé à mettre fin aux bavardages stériles sur le front unique et montré le chemin pour élargir les premiers résultats obtenus. Par ailleurs, au cours du travail pour le congrès d'Amsterdam, de nombreuses erreurs opportunistes ont été commises par nos organisations. La plus courante est celle qui consiste à se laisser entraîner dans les illusions pacifistes, à renoncer à défendre nos opinions communistes sur la guerre impérialiste et sur tous ceux qui soutiennent la bourgeoisie<sup>1985</sup> ».

On comprend à la lecture du constat d'Alloyer que le Parti communiste se situe sur une ligne de crête : l'élimination du « groupe Barbé-Celor », bouc-émissaire commode des difficultés rencontrées par le Parti communiste au début des années trente s'accompagne d'un discours valorisant à nouveau le front unique, mais n'implique pas de remise en cause de la ligne « classe contre classe » de l'IC.

Analysant le hiatus entre la ligne de défaitisme révolutionnaire et de défense de l'URSS prônée par l'Internationale communiste et le mouvement contre la guerre d'Amsterdam, Lilly Marcou observe que

« Ce fut le début d'un pacifisme implicite et jamais déclaré de l'Internationale communiste. Il émerge par des biais interposés et grâce aux compagnons de route. C'était la seule façon de sortir des impasses anti-pacifistes dans lesquelles l'Internationale communiste s'était enfermée avec les 21 conditions et les Thèses du VI<sup>e</sup> Congrès. Ces manifestations – congrès, fronts, mouvements – bien que contrôlés par le Komintern, furent officiellement accueillies par celui-ci de façon ambiguë. Pendant que la Pravda en faisait vaguement mention, les dirigeants de l'Internationale et les travaux des Plénums les passaient sous silence. Le 12<sup>e</sup> plenum d'août 1932 considère encore la "lutte pour la paix" comme un slogan pacifiste et donc non révolutionnaire<sup>1986</sup> ».

On touche là toute l'ambiguïté du mouvement d'Amsterdam, initié par des intellectuels, porté par la CGTU, soucieux de s'adresser aux socialistes et aux confédérés – ce que les militants communistes du Pas-de-Calais font dans leurs villes – mais qui marque une inflexion

---

<sup>1985</sup> *La Correspondance internationale*, 17 septembre 1932.

<sup>1986</sup> Lilly MARCOU, *La III<sup>e</sup> Internationale et le problème de la guerre. Bilan historiographique*, dans *Les Internationales et le problème de la guerre au XX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984)*, Rome, École Française de Rome, 1987, pp. 27-50. (Publications de l'École française de Rome, 95).

idéologique potentielle à laquelle se refuse encore l'Internationale communiste. Le XII<sup>e</sup> plénum du Comité exécutif de l'IC affirme ainsi que

« dans cette situation où la guerre criminelle, particulièrement accélérée par le fascisme, est devenue imminente, les partis communistes doivent opposer des luttes réelles contre la préparation de la guerre aux déclarations abstraites et hypocritement pacifistes de la social-démocratie<sup>1987</sup> ».

Au cours de l'automne 1932, le mouvement d'Amsterdam poursuit son développement dans le Pas-de-Calais. Le 9 octobre 1932, une réunion des jeunes ouvriers de Montigny-en-Gohelle est organisée à l'appel des jeunesses socialistes dans le cadre de leur journée internationale des jeunes ; les jeunesses communistes y participent aussi et le sujet du mouvement contre la guerre est évidemment au cœur des discussions. Le compte-rendu paru dans *l'Enchaîné* raconte comment Marie-Louise Vanackère<sup>1988</sup>, la secrétaire régionale des Jeunesses communistes aurait placé les socialistes devant leurs contradictions et serait parvenue à conquérir l'auditoire :

« Les orateurs de la jeunesse socialiste se contentaient de phrases générales sur la guerre, la crise, sans dire un seul mot sur les moyens à employer pour lutter contre la guerre. Ils ont parlé de la volonté de guerre de la bourgeoisie, de la Roumanie, de l'Italie, de l'Allemagne... mais ils ont oublié la bourgeoisie française et les barons des mines qui font suer sang et eau aux jeunes mineurs. Notre camarade Marie-Louise replaça les questions sur leur véritable terrain. [...] elle rappela que plusieurs fédérations de jeunesses socialistes ont adhéré au Congrès d'Amsterdam. Elles sont maintenant menacées des foudres de la C.A. [...] Il faut, malgré la position du parti socialiste, que les jeunes socialistes adhèrent au Comité d'Amsterdam. [...] Toutes ces choses ne plaisent pas à Piquet qui répond avec rage. [...] Il affirme [...] que ceux qui ont été à Amsterdam n'ont qu'à quitter le parti socialiste. [...] Piquet quitte la salle sous les huées. Mais des jeunes ouvriers socialistes sont restés dans la salle et l'un d'eux donne son nom pour le comité de lutte contre la guerre<sup>1989</sup> ».

Les conclusions sont toutes autres dans *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* qui ironise :

« A l'annonce de la réunion, les dirigeants ont remué toute la région du Nord pour trouver des contradicteurs et c'est Calas et Marie-Louise Vanackère qui furent chargés de ce travail. [...] Marie-Louise Vanackère [...] parle de grèves, de front unique et autres bobards. Elle nous parle aussi du Congrès d'Amsterdam et essaie de nous montrer que ce n'était pas un Congrès communiste. Elle se défend si mal qu'on ne la croit pas. De temps en temps, les applaudissements rythmés des mioches nous expliquent leur présence. Piquet va réfuter tout ce qu'a dit la camarade Marie-Louise. [...] la politique internationale des bolcheviks et des Soviétiques est examinée ainsi que le Congrès d'Amsterdam, que notre camarade dénonce comme une nouvelle manœuvre de front unique<sup>1990</sup> ».

La divergence des versions du même événement ne nous étonne guère. Elle résulte des objectifs différents que poursuivent communistes et socialistes : l'objectif des communistes est de parvenir à détacher des éléments du parti socialiste et de la CGT en les attirant dans le mouvement de masse qu'est le mouvement d'Amsterdam, présenté comme un vaste mouvement ouvert à l'ensemble des forces de gauche et indépendant du PCF. A l'inverse, les socialistes analysent le mouvement d'Amsterdam comme une vaine tentative d'exploiter le pacifisme d'une partie de leurs membres pour fracturer leurs organisations.

Cette méfiance des socialistes à l'égard du mouvement d'Amsterdam explique le faible impact du mouvement anti-guerre dans la région du Nord et notamment dans le département du Pas-de-Calais où le socialisme reste puissant.

---

<sup>1987</sup> *L'Humanité*, 6 octobre 1932.

<sup>1988</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article89518>, notice VANACKER ou VANACKÈRE Marie-Louise. Dite aussi VANACKER-BEUNON, par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 septembre 2010.

<sup>1989</sup> *L'Enchaîné*, 14 octobre 1932.

<sup>1990</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 16 octobre 1932.

Les quelques exceptions locales comme celle de Boulogne-sur-Mer où un certain Raffier, syndiqué confédéré, se réjouit du succès de la réunion du comité d'initiative local contre la guerre animé par Léon Bosredon et appelle les « *pacifistes réellement convaincus* » à les rejoindre<sup>1991</sup>, n'invalident pas le constat général : dans le département du Pas-de-Calais, le mouvement d'Amsterdam peine à dépasser les frontières de la galaxie communiste.

### **D'Amsterdam à Amsterdam-Pleyel**

Au sein du Bureau politique, on se félicite à la fois de l'existence d'un courant de front unique qui déstabilise la SFIO, mais on appréhende sa mauvaise compréhension dans les rangs communistes et unitaires. Monmousseau met ainsi en garde contre un « front unique sans principes » tandis que Thorez prévient : « Amsterdam devient une coquille vide. L'ennemi veut vider Amsterdam de son contenu révolutionnaire<sup>1992</sup> ».

Ces réticences qui s'expriment au sommet du parti semblent être plus que partagées dans la région Nord où les communistes du Nord et du Pas-de-Calais combattent depuis des années une SFIO bien ancrée, adossée à de puissants syndicats confédérés et très hostile aux communistes. Cette spécificité de la région Nord peut expliquer les critiques de Maurice Thorez à l'encontre de Raoul Calas et de l'équipe qui l'entoure au Bureau régional :

« Personne ne dit que les camarades du Nord sont incapables. [...] Personne ne veut retirer Calas. C'est notre pensée, que c'est celui qui travaille le mieux. Mais il faut réfléchir. Au moment des grandes batailles qui approchent, nous sommes plus faibles que jamais ; le mouvement d'Amsterdam se développe partout. Dans le Nord, ça ne bouge pas. Lebas prend l'initiative de la bataille. Nous n'avancions pas, nous reculons du point de vue de l'organisation. [...] On n'avance pas dans la tactique du front unique, on n'avance pas dans le travail de rapprochement des ouvriers socialistes. L'Enchaîné ne remplit pas son rôle d'organisateur de la lutte. Toujours, l'ennemi principal est la social-démocratie. Rien sur les grands consortiums. [...] Toutes les pages sont imprégnées de la lutte contre la social-démocratie considérée comme ennemi principal et non comme soutien de la bourgeoisie<sup>1993</sup> ».

Si Calas et les dirigeants communistes du Nord et du Pas-de-Calais sont ainsi tancés par le Bureau politique, c'est qu'ils tardent à mettre en œuvre les nouvelles orientations de front unique consécutives au congrès d'Amsterdam. Début 1933, après l'arrivée au pouvoir des nazis et la liquidation des syndicats allemands, il s'agit, en s'appuyant sur le mouvement d'Amsterdam, de l'élargir afin de réaliser le front unique contre le fascisme et la guerre.

Sur le modèle du comité d'Amsterdam, un congrès européen contre le fascisme est annoncé salle Pleyel, à Paris. Comme Amsterdam, Pleyel est un mouvement adapté à la stratégie de front unique : l'objectif est d'agréger syndicats confédérés et sections socialistes à cette initiative de l'ISR.

Jocelyne Prézeau résume :

« Dès le 15 février 1933, les syndicats allemands, italiens et polonais affiliés à l'Internationale syndicale rouge (ISR), rédigent un appel en vue d'un congrès ouvrier européen antifasciste, prévu salle Pleyel à Paris. L'Humanité publie cet appel le 18 mars 1933, suivie, deux jours plus tard, par la Vie Ouvrière. Les organisations révolutionnaires s'y associent aussitôt. Henri Barbusse, fort de l'écho d'Amsterdam en France et du rôle qu'y ont joué les syndicats, convoque quasi simultanément 40 militants syndicaux de différentes obédiences (CGTU, CGPT, UFE, mais aussi membres de la CGT, du SNI, de la Fédération des fonctionnaires...) pour une action commune en faveur de la classe ouvrière allemande et autrichienne et de ses organisations. Il avance l'idée d'une conférence de solidarité. [...] La mobilisation de la CGTU et du PC paraît en retrait au regard de l'attente de l'ISR

---

<sup>1991</sup> *L'Enchaîné*, 4 novembre 1932.

<sup>1992</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 10 novembre 1932.

<sup>1993</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 16 mars 1933.

et de l'Internationale Communiste. Sur ses injonctions, le PC choisit de déléguer directement ses militants quand il avait précédemment privilégié la médiation syndicale<sup>1994</sup> ».

Lors du Bureau politique du 23 mars 1933, Jacques Duclos alerte :

« Nous devons pousser activement à la préparation du Congrès anti-fasciste. D'après Racamond, le cadre dans lequel se prépare ce congrès est encore trop étroit. Nous devons mobiliser le comité d'Amsterdam. [...] En ce qui concerne le mouvement d'Amsterdam, il y a des choses assez mauvaises<sup>1995</sup> ».

La semaine suivante, c'est Thorez qui débute la réunion en relevant que :

« le mouvement de front unique n'a pas un reflet suffisant dans l'Huma. On constate des numéros de l'Huma essentiellement anti-socialistes [...]. Si nous continuons dans ce sens, nous risquons de perdre le terrain que nous avons gagné. Il faut développer la tactique de front unique à la base, suggérer l'organisation d'un grand Front rouge contre le fascisme ».

L'ancien secrétaire régional des Jeunesses communistes de la région Nord, Gaston Coquel, devenu secrétaire national des Jeunesses à son retour de l'ELI début 1933 fait aussi part de ses craintes :

« Il y a eu des débats chez les jeunes socialistes pour la formation de gardes anti-fascistes pour se battre contre les Jeunesses patriotes. Des JC ont aussi cette conception. Il faut constituer un front rouge avec la grande masse des travailleurs<sup>1996</sup> ».

C'est dans ce contexte que se tient le Bureau politique du 16 mars consacré au problème du front unique dans la région Nord évoqué plus haut.

Les consignes de la direction nationale paraissent avoir été comprises puisque la tonalité des articles de *l'Enchaîné* semble changer au printemps 1933.

On apprend ainsi dans le numéro du 4 avril du bihebdomadaire communiste que la section communiste d'Houdain s'est adressée à la section socialiste de cette localité afin de former un comité local antifasciste<sup>1997</sup>.

Le 11 avril, le journal communiste publie en première page un appel de la région Nord du PCF adressé aux fédérations socialistes du Nord et du Pas-de-Calais afin de réaliser l'unité d'action contre le fascisme<sup>1998</sup>.

A quelques jours du 1<sup>er</sup> mai, communistes et unitaires appellent à l'unité d'action avec les ouvriers socialistes et confédérés. L'Union locale unitaire de Lens appelle l'UL confédérée à organiser une manifestation conjointe. En outre, *l'Enchaîné* met en avant le ralliement d'un délégué-mineur confédéré des fosses 4 et 5 de Lens, Henri Jacquin, au principe de l'unité d'action entre unitaires et confédérés au sein d'un comité d'unité d'action<sup>1999</sup>. Jacquin est cependant sanctionné par le syndicat confédéré qui le démet de ses responsabilités.

A Hénin-Liétard, l'UL unitaire interpelle les mineurs confédérés de la fosse Mulot ; à Béthune, les syndicats unitaires appellent « l'ensemble des ouvriers, fonctionnaires » à les rejoindre et à assister au meeting du 1<sup>er</sup> mai animé par Paul Orient, Paul Carron et Emile Duport, qui parlera « contre les dangers de la guerre et le fascisme<sup>2000</sup> ».

---

<sup>1994</sup> Jocelyne PRÉZEAU, *op. cit.*

<sup>1995</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 23 mars 1933.

<sup>1996</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 30 mars 1933.

<sup>1997</sup> *L'Enchaîné*, 4 avril 1933.

<sup>1998</sup> *L'Enchaîné*, 11 avril 1933.

<sup>1999</sup> *L'Enchaîné*, 25 avril 1933.

<sup>2000</sup> *L'Enchaîné*, 28 avril 1933.

Ces différents appels au front unique et à organiser des manifestations conjointes pour le 1<sup>er</sup> mai restent vains, mais quelques signes d'ouverture peuvent toutefois être relevés. Ainsi, commentant l'attitude des unitaires d'Avion à l'occasion de la grève des mineurs d'avril 1933, les socialistes distinguent l'attitude d'André Parent et des unitaires avionnais qui auraient appelé à l'unité d'action entre confédérés et unitaires tout en multipliant les critiques contre la CGT, de celle du délégué unitaire Reynaut au meeting de la salle Japy venu dire

« des choses sérieuses et qui méritaient l'attention de tous. Il déclara être franchement partisan de l'unité ouvrière et tendit la main aux camarades confédérés. [...] Il faut mettre tout en œuvre pour les 40 heures. Il faut nous unir si nous voulons vaincre le fascisme menaçant. Il fut très applaudi part toute la salle [...]»<sup>2001</sup> ».

Ce ne serait donc pas tant l'unité d'action avec les communistes qui serait refusée par les socialistes du Pas-de-Calais, qu'une unité d'action suspectée d'être insincère prônée par des adversaires locaux continueraient de faire preuve de sectarisme.

Les comptes-rendus des traditionnelles manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1933, qui auraient rassemblé vingt-cinq mille manifestants dans la région, insistent fortement sur la réalisation du front unique :

« A Lens, [...] environ 4 000 prolétaires participèrent à la manifestation unitaire, alors que la manifestation confédérée en groupait à peine 300 participants. Quand passa la manifestation confédérée, par centaines, nos camarades crièrent : "Unité d'action !" Les gardes mobiles établirent un barrage entre nos camarades et la manifestation confédérée. [...] Les mineurs du puits 4 de Lens, entourant Jacquin, délégué mineur confédéré étaient en tête»<sup>2002</sup>.

La presse socialiste et confédérée n'hésite pas à épingle les communistes, accusés de duplicité lorsqu'ils plaident pour le front unique tout en critiquant toujours vivement la SFIO et la CGT. Ainsi, à Sallaumines, un cortège de cinq cents manifestants défile de la Grosse Berline jusqu'à la salle des fêtes de la mairie. Des militants communistes et unitaires y participent et prennent la parole, mais leur discours polémique est très mal reçu par les élus et militants socialistes :

« le citoyen Fache [...] avec un papier en mains, commença à critiquer les confédérés et socialistes en apportant quelques ragots mensongers. Le camarade Louart lui répliqua vertement en réfutant comme il convenait les stupidités des déclarations du citoyen Fache qui parla de tout, sauf du premier mai»<sup>2003</sup> ».

A Arras, la soirée du premier mai se conclut par une réunion publique organisée par l'Union locale confédérée en présence de trois cents auditeurs. Une quarantaine de communistes y assiste. Là aussi, le discours de Florimond Bonte est très mal reçu par les militants socialistes et confédérés. L'ancien rédacteur en chef de *l'Humanité* est qualifié de « clown », de « guignol » et de « cinglé » dans le quotidien de la CGT<sup>2004</sup>.

En dépit de ces cas, loin d'être isolés, qui témoignent des difficultés à réaliser le front unique au printemps 1933, d'autres exemples locaux révèlent un rapprochement entre communistes et socialistes : c'est le cas à Boulogne-sur-Mer avec un meeting conjoint des confédérés et des unitaires rassemblant un millier de personnes à la Bourse du Travail<sup>2005</sup> ; c'est le cas, également à Hénin-Liétard où une manifestation rassemble 3 000 personnes selon *l'Eclairer du Pas-de-Calais* et jusqu'à 6 000 personnes selon *l'Enchaîné*. L'hebdomadaire socialiste se félicite :

---

<sup>2001</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 23 avril 1933.

<sup>2002</sup> *L'Enchaîné*, 5 mai 1933.

<sup>2003</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 7 mai 1933.

<sup>2004</sup> *Le Peuple*, 5 mai 1933.

<sup>2005</sup> *L'Humanité*, 3 mai 1933.



« Les organisations communistes s'étaient jointes cette année à nous pour manifester dans une cordialité que nous n'avions plus l'habitude de voir depuis la scission<sup>2006</sup> ».

Raoul Evrard, le député socialiste, exprime avec clarté les réticences socialistes :

« Il n'est pas douteux qu'un réel et profond désir d'unité se manifeste depuis quelque temps dans les masses ouvrières. [...] Seulement, l'unité ne sera réellement possible que lorsque les hommes d'en face, qu'anime Moscou, montreront la même honnête intention. Ils se déclarent pour le front unique et l'unité d'action ; seulement, ils nous ont dit depuis longtemps comment ils entendent les pratiquer. [...] La main communiste doit toujours plumer la volaille socialiste ou cégétiste, et les embrassades que l'on nous propose ont toujours pour but de nous étrangler<sup>2007</sup> ».

Dans les jours qui suivent les manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1933, des comités antifascistes se constituent dans plusieurs villes du Pas-de-Calais. A Lens, l'Union locale unitaire appelle à la création d'un comité antifasciste qui doit se réunir le 15 mai et devra désigner un délégué au congrès antifasciste européen de Copenhague<sup>2008</sup>. Une dizaine d'organisations assiste à cette réunion, mais en l'absence de la SFIO et de la CGT, le comité antifasciste lensois ne rassemble que les organisations auxiliaires de la galaxie communiste, autour de la CGTU. Il est néanmoins décidé de collecter 1 500 francs afin d'envoyer un délégué à Copenhague<sup>2009</sup>.

Finalement, le congrès antifasciste européen ne peut avoir lieu dans la capitale danoise et une solution de repli est trouvée salle Pleyel, à Paris<sup>2010</sup>.

La Région Nord reste toujours en retard dans la mobilisation pour le congrès de Pleyel, qui est l'un des sujets de discussion lors du comité régional des 27 et 28 mai 1933. A cette date, seuls cinq comités d'Amsterdam existeraient dans la région. Dans son rapport politique, Florimond Bonte admet que « le travail anti est insuffisant ».

Les tentatives locales de front unique contre le fascisme aux côtés des socialistes laissent circonspects les dirigeants communistes régionaux. Bonte déplore ainsi que :

« à Boulogne, nous avons fait des concessions dans l'appel fait dans le tract. Nous devons rédiger un tract au nom du parti. Nous avons un grand retard dans la désignation des délégués au congrès anti-fasciste ».

Le secrétaire régional évoque ici une manifestation commune des communistes et des socialistes le 13 mai 1933 contre la venue de Louis Marin, le président de la Fédération Républicaine, dans la cité portuaire<sup>2011</sup>. Mis en cause, Adolphe Robert, le secrétaire du rayon communiste de Boulogne explique que

« pour la lutte contre le fascisme, nous n'avons pas voulu être trop rigides. Si nous avons agi mécaniquement nous n'aurions pas réussi la belle manifestation antifasciste que nous avons réalisé le 13 mai à Boulogne. Nos cellules ont déjà obtenu des résultats positifs après la manifestation anti-fasciste ».

Alfred Grave, l'un des dirigeants communistes et unitaires calaisiens, appuie Robert et explique à son tour :

---

<sup>2006</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, Ibid.

<sup>2007</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 4 juin 1933.

<sup>2008</sup> *L'Enchaîné*, 12 mai 1933.

<sup>2009</sup> *L'Enchaîné*, 19 mai 1933.

<sup>2010</sup> *L'Humanité*, 21 mai 1933.

<sup>2011</sup> *L'Humanité*, 15 mai 1933.

« Je veux relever une petite inexactitude concernant le comité anti-fasciste, le 1<sup>er</sup> mai et le front unique. [...] Nous avons dans notre comité des socialistes, des confédérés, des chrétiens. Les insultes ne servent à rien. Il faut démontrer comment les chefs socialistes trahissent [...]. Nous avons 105 membres dont 20 socialistes<sup>2012</sup>».

Ces échanges à l'occasion du comité régional élargi des 27 et 28 mai 1933 sont très intéressants : on peut y déceler une divergence sur la manière d'appliquer le front unique avec les socialistes et les confédérés dans les comités antifascistes. Tandis que la direction régionale, méfiante, craint les concessions « opportunistes » des communistes locaux et souhaiterait que les appels au front unique soient l'occasion de démasquer les trahisons des socialistes, les secrétaires de rayon qui s'expriment, comme Adolphe Robert ou Alfred Grave, tout en concédant qu'« il faut démontrer comment les chefs socialistes trahissent », se montrent plus rassembleurs et s'efforcent de modérer les critiques à l'encontre des socialistes et des confédérés jugées contre-productives.

A la fin du mois de mai, la presse régionale communiste annonce une délégation de quarante-quatre délégués représentant les départements du Nord et du Pas-de-Calais pour le congrès antifasciste de Paris. Sur ces quarante-quatre délégués, seize ont été désignés dans le département du Pas-de-Calais, à Lens, qui envoie treize délégués et à Hénin-Liétard qui envoie trois :

« Lens : 1 confédéré : Jacquin, 2 mineurs unitaires, 1 jeune communiste, 6 cheminots, 1 délégué du Secours rouge international, 1 délégué des municipaux de Harnes [...]. Hénin-Liétard : 1 mineur unitaire, 1 délégué de l'ARAC, 1 femme de l'Union des femmes<sup>2013</sup> ».

Il est intéressant de constater que seul le bassin minier (Lens, Harnes et Hénin-Liétard) est représenté dans la délégation communiste du Pas-de-Calais. L'envoi des délégués est en partie financé par des souscriptions, comme à Hénin-Liétard où le comité antifasciste local se réunit le 2 juin, à l'avant-veille du congrès, pour établir les dernières dispositions avant le départ des délégués pour Paris<sup>2014</sup>. Les rayons communistes du littoral, critiqués pour leur « grand retard » dans la désignation de délégués au congrès de Pleyel n'envoient personne. Le profil des délégués envoyés par les rayons du bassin minier est semblable au profil des délégués au congrès d'Amsterdam : c'est le syndicalisme unitaire et les organisations auxiliaires du Parti communiste (Jeunesses communistes, ARAC, SRI, Union des femmes) qui se mobilisent pour le congrès de Pleyel. Un seul nom est cité, celui du confédéré Jacquin, mis en avant depuis plusieurs semaines par *l'Enchaîné* pour sa participation au comité d'unité d'action des fosses 4 et 5 de Lens, mais marginalisé par le syndicat CGT des mineurs qui lui a retiré ses mandats. Comme l'année précédente au congrès d'Amsterdam, les militants trotskystes de l'opposition de gauche sont empêchés de participer au congrès et dénoncent un « congrès anti-trotskyte » ; tous les mandats au nom d'organisations oppositionnelles auraient ainsi été refusés. Les délégués désignés lors d'un meeting public à Lille et d'une assemblée ouvrière à Montigny-en-Gohelle ne peuvent ainsi pas participer au congrès : « Dès leur entrée dans le hall, deux délégués, Oblin de Montigny et Devryer, furent simplement expulsés de la salle parce que

---

<sup>2012</sup> RGASPI, 517/1/1545/20, procès-verbal du Comité régional élargi de la Région Nord, 27 et 28 mai 1933.

<sup>2013</sup> *L'Enchaîné*, 30 mai 1933.

<sup>2014</sup> *L'Enchaîné*, 2 juin 1933.

reconnus comme trotskystes, leur mandat déchiré<sup>2015</sup> ! ». L'hebdomadaire de la Ligue communiste dénonce un « congrès stalinien ».

La presse communiste se réjouit quant à elle du succès du Congrès de Pleyel, qui réunit, d'après *l'Humanité*, plus de trois mille délégués de toutes tendances<sup>2016</sup>, dont deux cents socialistes partisans du front unique<sup>2017</sup>.

Pour Jocelyne Prézeau, le bilan est cependant plus nuancé :

« Julien Racamond, dirigeant de la CGTU, préside le congrès antifasciste qui s'ouvre salle Pleyel à Paris, le 4 juin 1933. Il se présente au nom de la délégation française et de la CGTU. La diversité des organisations dont il se réclame ne parvient pas à estomper l'hégémonie de la CGTU. Ce congrès organisé par l'ISR en l'absence d'un véritable travail de masse en aval annihile les velléités d'élargissement hors du conglomérat communiste. [...]

Face à la multiplicité des initiatives antifascistes et contre l'avis de l'IC, le mouvement d'Amsterdam, et celui de Pleyel fusionnent alors. Le 15 juin 1933, un comité national contre la guerre et le fascisme, est élu qui intègre Amsterdam. Ce mouvement français, qui conserve la part belle aux syndicats (33 %) renoue, du moins, avec la composition d'Amsterdam en autorisant un élargissement accru. [...]

Le Congrès de Pleyel n'a pas réussi à dégager une stratégie antifasciste, capable de faire l'unanimité. Sur le terrain local, les comités contre la guerre et le fascisme voisinent avec les comités ad hoc impulsés par la CGTU et l'ISR. Ces comités antifascistes, comités d'aide ou de secours, promus à une vie éphémère, perdurent et concurrencent Amsterdam-Pleyel qui subit de plein fouet, cette désaffection syndicale. La démultiplication des organisations antifascistes contribue à l'éclatement de ses principaux soutiens, notamment syndicaux. Paradoxalement, dans une période où le mouvement syndical international initie la lutte antifasciste (sous forme du congrès ou de comités ad hoc), ses liens avec les organisations préexistantes se relâchent donc, en contribuant par-là, il est vrai, à leur autonomie grandissante<sup>2018</sup> ».

Dans un article de la revue *Communisme* consacré au mouvement Amsterdam-Pleyel, Yves Santamaria livre le même constat :

« A la suite d'épisodes confus, la fusion avec le Comité contre la guerre est effective en août, sous l'appellation de Comité contre la guerre et le fascisme. L'étiquette "Amsterdam-Pleyel", susceptible de subsumer les deux dimensions, ne s'imposera pour sa part que progressivement, d'abord à partir du printemps 1934 puis – et surtout – dans la tradition militante<sup>2019</sup> ».

Les communistes de la Région Nord analysent le déroulement du congrès de Pleyel lors du bureau régional du 9 juin 1933. S'ils se félicitent de résultats qui « ont dépassé les espérances des organisateurs », les dirigeants régionaux du PCF sont conscients des efforts qu'ils doivent fournir s'ils veulent réellement transformer les comités antifascistes en comités de front unique de masse. Raoul Calas observe ainsi que :

« notre délégation n'a pas été élue par la masse. Il faut faire de larges comptes-rendus, préparer un schéma d'intervention. Il faut organiser un certain nombre de meetings dans notre région<sup>2020</sup> ».

Dans les semaines qui suivent la tenue du congrès de Pleyel, le regard que portent les socialistes sur la question du front unique avec les communistes, considéré comme un piège, ne change pas. Deux militants socialistes lillois, Rypert et Poublan, sont ainsi menacés d'exclusion pour

---

<sup>2015</sup> *La Vérité*, 9 juin 1933.

<sup>2016</sup> *L'Humanité*, 5 juin 1933.

<sup>2017</sup> *L'Humanité*, 6 juin 1933.

<sup>2018</sup> Jocelyne PRÉZEAU, *op. cit.*

<sup>2019</sup> Yves SANTAMARIA, « Un prototype toutes missions : le Comité de lutte contre la guerre, dit "Amsterdam-Pleyel", 1932-1936 », *Communisme*, n°18-19, 1988.

<sup>2020</sup> RGASPI, 517/1/1545/28, procès-verbal du Bureau régional de la Région Nord, 9 juin 1933.

leur participation au comité d'action contre la guerre de Lille pour le premier, et au congrès mondial des jeunes contre la guerre pour le second. Cette procédure disciplinaire est critiquée par *l'Enchaîné* qui y voit l'illustration d'un divorce prochain entre une base socialiste pro-front unique et la direction réformiste et anti-communiste de la SFIO<sup>2021</sup>.

Si le regard porté par la SFIO des départements du Nord et du Pas-de-Calais sur les propositions de front unique faites par les communistes à travers le mouvement Amsterdam-Pleyel est résolument hostiles, c'est à l'évidence que les communistes de la Région Nord abordent bien le mouvement Amsterdam-Pleyel comme un mouvement de front unique, une tactique qu'ils ont appliquée au milieu des années 1920 avant de l'abandonner pour la tactique classe contre classe. Ce changement de ligne dont nous avons étudié les manifestations dans le Pas-de-Calais a entraîné de nombreux départs et exclusions pour opportunisme. C'est donc avec une certaine prudence que les communistes du Nord et du Pas-de-Calais promeuvent les comités contre la guerre et le fascisme.

Pour Annie Kriegel et Stéphane Courtois, le vrai bilan d'Amsterdam-Pleyel est ailleurs :

« Ce n'est pas [...] la première fois qu'est établi un lien très fort entre le petit monde des intellectuels et les thèmes tournant autour du pacifisme et de la paix. Bien au contraire : dans les douze années précédentes, il y a eu au moins deux générations successives d'écrivains et d'intellectuels [...] où ont pris corps, sous le signe d'abord du wilsonisme puis du pacte de Locarno, des débats sur la responsabilité des forces de l'esprit, la réconciliation franco-allemande, l'Europe et son avenir, la SDN. [...] Mais les conférences Amsterdam-Pleyel, et c'est la raison de leur notoriété, ont l'originalité nouvelle de se situer dans une phase "incertaine" où, encore enracinées dans un rollandisme qu'inspire un idéal de fraternité (européenne et universelle) à la Tolstoï ou à la Gandhi, elles évoluent vers un pacifisme marxisant qui se détache déjà du môle de la résistance sociale-démocrate, qui reconnaît des points de convergence tactiques avec les pacifistes sous direction bolchevique mais qui n'a pas encore pleinement basculé du côté du marxisme-léninisme dans sa version soviétique, puisque la lutte pour la paix ne s'y confond pas avec la défense de l'URSS<sup>2022</sup> ».

L'étude de la mobilisation pour le congrès d'Amsterdam, puis pour le congrès de Pleyel dans le département du Pas-de-Calais – et plus largement dans la région Nord – nous conduit à nuancer l'analyse des deux auteurs : dans des départements marqués par l'affrontement entre communistes et socialistes, on mesure à la lecture de la presse, à la lecture des procès-verbaux de réunions et à l'analyse de la liste des délégués que les comités contre la guerre et le fascisme restent d'abord l'affaire du mouvement communiste et unitaire et de ses organisations auxiliaires qui se méfient tout autant du pacifisme « bourgeois » que des initiatives prises par Gaston Bergery et des risques de dérives opportunistes des militants locaux qui s'investiraient dans ces comités, bientôt symbolisées par Jacques Doriot.

### **1934 : Un « printemps des comités »**

Si les années 1932-1933 marquent une timide inflexion du Parti communiste vers des pratiques unitaires au nom de la lutte contre la guerre et le fascisme, le Parti communiste n'abandonne pas pour autant la tactique « classe contre classe » et conçoit ses appels au front

---

<sup>2021</sup> *L'Enchaîné*, 6 octobre 1933.

<sup>2022</sup> Annie KRIEGEL et Stéphane COURTOIS, *Eugen Fried, Le grand secret du PCF*, Paris, Seuil, 1997, p. 213-214.

unique comme un moyen de fracturer la SFIO et la CGT en opposant la base et la direction. En fait, il faut attendre 1934 et les suites de la manifestation parisienne du 6 février pour voir éclore de nombreux comités antifascistes dans le Pas-de-Calais, aboutissant à un véritable « printemps des comités » selon l'expression de Gilles Vergnon<sup>2023</sup>.

### L'après 6 février dans le Pas-de-Calais

Les événements parisiens du 6 février 1934 ne restent pas sans réaction en province. La SFIO, la CGT, le PCF et la CGTU appellent à des manifestations le dimanche 11 février et à la grève générale pour le lundi 12.

L'émotion est vive et l'heure est à l'unité dans le Nord et le Pas-de-Calais comme dans le reste de la France.

*L'Eclaireur du Pas-de-Calais* avance le chiffre de quarante mille manifestants venus de tout le Nord et le Pas-de-Calais le dimanche, à Lille et de soixante mille participants aux manifestations organisées le 12 février à Lens, Lillers, Bruay, Arras ou encore Calais.

La manifestation lensoise rassemble vingt mille participants selon l'hebdomadaire socialiste, qui prend la peine de citer les communistes et s'abstient de toute critique :

« Les communistes, au nombre de 2 000, avaient hissé un de leurs orateurs sur un tonneau, mais les socialistes insistèrent pour qu'ils envoient un orateur au micro. Parent, au nom du Parti communiste, invita les travailleurs à poursuivre leur action. Darguesse, du syndicat unitaire, salua l'ensemble du prolétariat ouvrier de Lens qui avait répondu unanimement à l'appel dans la rue pour l'unité d'action<sup>2024</sup>».

Dans un rapport en date du 8 février 1934, deux jours après l'émeute parisienne du 6 février, le sous-préfet de Béthune alertait ainsi le préfet du Pas-de-Calais :

« Dimanche prochain, le parti communiste organise à Hénin-Liétard, salle du palais des Fleurs, à 11 heures, une réunion publique et contradictoire où prendront la parole : Gitton, du comité central du parti communiste ; Ramette, député communiste ; Quinet, du syndicat unitaire. Le sujet sera : de la politique du parti communiste – du scandale Stavisky et de toute la pourriture du régime actuel. [...] Je ne vois pas, pour le moment, la nécessité de prévoir l'envoi de forces supplétives<sup>2025</sup> ».

Ce document est intéressant à plus d'un titre : d'abord, il confirme que le Palais des Fleurs est un établissement qui accueille régulièrement des réunions publiques de tous bords, mais il démontre aussi et surtout que la critique de la corruption du gouvernement n'est pas l'apanage des ligues nationalistes, mais est également exprimée par le Parti communiste.

---

<sup>2023</sup> Gilles VERGNON, « Processus de politisation et mobilisations politiques », in VIGNA Xavier, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge, *Le Pain, la Paix, la Liberté. Expériences et territoires du Front populaire*, Éditions sociales, 2006, p. 29-42.

<sup>2024</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 17 février 1934.

<sup>2025</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2361, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 8 février 1934.

Dès le mois de mars 1934, socialistes et communistes apparaissent unis face à l'activité des ligues nationalistes. Les deux partis appellent à se rassembler contre la tenue d'une réunion publique de l'Action Française au Béthune Palace :

« Ils se heurtèrent à un barrage de grilles et de matraques. [...] Mais devant les protestations indignées de la foule, les petits pommadés commencèrent à trembler derrière leurs grilles. [...] Ils cédèrent du terrain [...]. Dans la crainte d'un fiasco complet, les organisateurs royalistes décidèrent de laisser entrer la foule. Le Front unique avait vaincu. Les ouvriers passèrent la tête haute entre deux haies de matraqueurs racolés dans les villes voisines ».

Gaston Coquel, pour le Parti communiste, et Marcel Audegond pour la SFIO interviennent à la tribune afin de porter la contradiction<sup>2026</sup>. L'article de l'hebdomadaire socialiste n'attaque nullement les communistes et insiste au contraire sur le caractère unitaire de l'action menée par les groupements de gauche.

Partout dans le Nord et le Pas-de-Calais, communistes et socialistes semblent déterminés à disputer la rue aux ligues et à riposter lors de chaque réunion publique de l'Action Française ou des autres groupements nationalistes.

Jean-Marie Fossier se souvient :

« Chaque semaine, dans une ville ou dans une autre, se tenaient des réunions organisées par les Camelots du Roi, les Croix de Feu, les Francisques. Chaque fois, le parti décidait une contre-manifestation. Nous passions nos soirées à courir de l'hippodrome de Roubaix à celui de Valenciennes, parfois même à Lens. Quelques camarades se déplaçaient à vélo, beaucoup prenaient le train [...]. J'ai de ces combats un souvenir très précis : les Croix de Feu tenaient un rassemblement à Lille, salle des Ambassadeurs. J'avais la responsabilité de tenir tout un secteur pour empêcher l'arrivée des auditeurs. La salle avait été occupée très tôt par les principaux militants d'extrême-droite. J'avais rassemblé une quinzaine de camarades non loin de l'entrée. Nous fûmes cernés par un peloton de police. Les flics utilisaient leur grande capuche noire pour se défendre mais aussi pour frapper. Nous fûmes arrêtés, conduits au commissariat central où l'on nous conserva quelques heures<sup>2027</sup> ».

Cette « atmosphère de guerre civile larvée<sup>2028</sup> » est scrutée avec attention par les autorités. Le rapport que fait le commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais le 16 mars 1934 nous éclaire mieux sur l'état d'esprit des milieux militants nationalistes et ouvriers, un peu plus d'un mois après les événements parisiens du 6 février :

« L'état d'esprit a été assez agité dans les milieux politiques divers et inquiet dans une grande partie de la population. Dans les groupements de "droite", on a fait un gros effort de recrutement principalement parmi les jeunes. Malgré la diversité des partis : Croix de Feu, Action Française, Solidarité, Jeunesses Patriotes, Jeune République etc., tous se retrouvent pour "abattre le socialisme international". Dans les groupements des Croix de Feu et des J.P., l'état d'esprit est particulièrement violent. On y parle couramment d'action directe. L'Action Française n'a pas changé ses méthodes de violence et profite de l'agitation pour tenter de prendre la tête des mouvements de protestation. Aux groupements précités, il y a lieu d'ajouter les groupements catholiques – sauf peut-être les "démocrates" – qui, en cas d'émeute, pactiseraient avec ceux-ci. Du côté des "gauches", on semble craindre l'avènement du fascisme et, en particulier chez les jeunes socialistes et les jeunes communistes qui ont

---

<sup>2026</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 3 mars 1934.

<sup>2027</sup> Jean-Marie FOSSIER, *Nous sommes restés des hommes. Mes combats 1933-1945*, Geai Bleu éditions, 2010, p. 23.

<sup>2028</sup> Serge BERSTEIN, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1985, n°5, pp. 39-54.

créé des organisations de défense. Malgré la ferme volonté de barrer la route au "fascisme", on est généralement assez calme et il y a lieu de noter cette différence d'état d'esprit avec les partis de droite. [...] A Arras, en particulier, une certaine inquiétude s'est manifestée dans les milieux de gauche. Divers bruits ont circulé : Que les groupements de droite s'armaient ; que les J.P. avaient acheté des matraques et des fusils ; que des listes de personnes à arrêter en cas d'émeute provoquée par les droites étaient dressées, etc. Les milieux de droite accusent également les gauches de s'armer<sup>2029</sup> ».

Il semble par ailleurs que les événements du 6 février 1934 aient accru l'audience de la presse d'opinion, c'est en tout cas ce que remarque le sous-préfet de Béthune dans un rapport du 24 mars 1934 :

« On constate généralement que depuis le mois de février, il se vend davantage de journaux, surtout des feuilles extrémistes, telles que "l'Action Française" et "l'Humanité" où le lecteur tout en faisant la part de l'exagération, cherche à découvrir des détails inédits sur les scandales actuels<sup>2030</sup> ».

Un autre rapport du sous-préfet de Béthune en date du 31 mars relève ainsi que :

« Des Comités antifascistes communaux ou cantonaux se créent un peu partout, notamment à Béthune, Carvin, Courcelles-lès-Lens, Dourges, Hénin-Liétard, Montigny-en-Gohelle, Noeux-les-Mines, Noyelles-Godault, etc. Radicaux-socialistes, socialistes SFIO et communistes y apportent leur adhésion<sup>2031</sup> ».

Jean-Marie Fossier raconte ainsi dans son livre de souvenirs qu'il s'était « rendu à Hénin-Liétard pour y créer un comité de lutte contre la guerre et le fascisme<sup>2032</sup> ».

Méfiance et prévention restent cependant de rigueur entre les deux organisations ouvrières comme en témoigne la réaction de la cellule socialiste de Vendin-le-Vieil, obligée de démentir sa participation au comité antifasciste local. La section socialiste précise avoir participé uniquement à une réunion préparatoire à la constitution d'un comité antifasciste sur Vendin, mais avoir repoussé la demande de la cellule communiste locale visant faire adhérer ce comité antifasciste au mouvement Amsterdam-Pleyel tout en restant favorable à la création d'un comité antifasciste à Vendin<sup>2033</sup>. Ce qui se joue ici a tout d'une lutte d'influence : les socialistes, qui considèrent le mouvement Amsterdam-Pleyel comme une organisation liée au mouvement communiste ne peuvent accepter de participer à un comité antifasciste local qui donnerait son adhésion au mouvement Amsterdam-Pleyel. Ce serait, pour eux, capituler devant les communistes et accepter une forme de prise de contrôle du comité antifasciste de Vendin-le-Vieil par les communistes. A l'inverse, les communistes entendent pousser leur avantage. En annonçant par anticipation l'acceptation de la section socialiste, ils poussent cette dernière, soit à se rétracter et à accepter l'adhésion du comité antifasciste vendinois à Amsterdam-Pleyel, soit à démentir et à apparaître comme des diviseurs.

---

<sup>2029</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 16 mars 1934.

<sup>2030</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 24 mars 1934.

<sup>2031</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 31 mars 1934.

<sup>2032</sup> Jean-Marie FOSSIER, *op. cit.*, p. 23.

<sup>2033</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 7 avril 1934.

Pour le Parti communiste, la nomination du gouvernement Doumergue après le 6 février 1934 et l'activisme des ligues sont à mettre sur le même plan et reflètent la nécessité pour la bourgeoisie française de changer le régime pour briser la classe ouvrière et préparer la guerre. On retrouve cette analyse dans le rapport préparatoire à la conférence régionale du Parti communiste de la région Nord, que nous avons déjà cité :

« La bourgeoisie française a tenté, à la faveur du trouble causé par les scandales et les événements de février, d'opérer un tournant dans sa politique tant intérieure qu'extérieure. Devant la montée du mouvement révolutionnaire, il est devenu nécessaire pour la bourgeoisie française d'employer des méthodes de violence plus directes, au moyen d'une dictature ouvertement fasciste, ceci afin de pouvoir appliquer avec plus de certitude, une politique de misère auprès des travailleurs. Cette dictature violente lui est d'autant plus nécessaire que l'imminence de la guerre exige une accentuation de sa préparation et une classe ouvrière docile. Afin d'arriver à ses fins, la bourgeoisie a d'une part, utilisé ces bandes fascistes et d'autre part, renforcé la fascisation de la démocratie. C'est grâce à l'utilisation de ces deux formes combinées et se complétant que la bourgeoisie a pu installer son gouvernement dit d'"Union Nationale". Si, grâce à la réaction ouvrière on n'a pas pu aller plus loin que le gouvernement d'Union Nationale, il n'est pas moins vrai que ce gouvernement constitue une étape vers la dictature violente recherchée. D'autres actions fascistes sont en préparation active, le moindre prétexte peut en être le signal<sup>2034</sup> ».

Pour les organisations ouvrières, les réunions publiques organisées par les diverses ligues nationalistes dans tout le pays et particulièrement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais résonnent comme une provocation et annoncent l'imminence d'un coup de force fasciste, qu'il prenne la forme d'une action de type « Marche sur Rome » menée par les ligues ou qu'il se fasse dans des formes légales à la manière de la nomination d'Hitler au poste de chancelier en janvier 1933.

*L'Humanité* du 13 avril analyse ainsi la stratégie d'implantation de l'Action Française :

« C'est afin de poursuivre leur plan fasciste de provocation hitlérienne contre les organisations ouvrières que les gens d'Action française avaient décidé un véritable raid mercredi soir sur Hénin-Liétard. Pourquoi Hénin-Liétard ? C'est le centre du bassin minier du Pas-de-Calais. Notre Parti communiste y jouit d'une grande influence. Jeunes et adultes y ont maintes fois déjà réalisé le front unique avec les mineurs socialistes et confédérés. Les compagnies minières redoutent particulièrement les progrès rapides des unitaires, du Parti communiste dans le bassin, surtout en ce moment où l'on parle d'une dénonciation des conventions de salaires<sup>2035</sup> ».

*Le Populaire* revient également dans son édition du 14 avril sur ce qu'il qualifie de « vaines tentatives royalistes dans le bassin minier » :

« De tous temps, il y a eu dans les communes du Pas-de-Calais des groupes plus ou moins fantomatiques de royalistes qui, périodiquement organisaient de confidentielles réunions privées. Il n'était jamais venu à l'idée des militants ouvriers de tenter d'y apporter la contradiction. Après les événements du 6 février 1934, les camelots du roi, tout fiers de leur émeute, ont complètement changé de tactique. Ils commencent par irriter la classe ouvrière en se livrant dans leur feuille à de venimeuses attaques contre le socialisme, puis ils décidèrent de prendre la

---

<sup>2034</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2361, projet de rapport en vue de la conférence régionale du Parti communiste pour la région du Nord des 1<sup>er</sup> et 2 avril 1934.

<sup>2035</sup> *L'Humanité*, 13 avril 1934.



température du bassin minier en y organisant, avec le concours de Joseph Delest, toute une série de conférences provocatrices<sup>2036</sup> ».

Comme à Béthune, des conférences de l'Action Française ont donné lieu à une réaction des antifascistes locaux à Bully-les-Mines et Lillers. A Bully-les-Mines, le 28 février, c'est André Pantigny, secrétaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, aux côtés d'un représentant du parti communiste, qui est allé apporter la contradiction aux ligueurs royalistes avant d'être expulsé de la salle par les gendarmes. A Lillers, *Le Populaire* évoque une manifestation d'un millier de socialistes et de communistes qui ont mis en fuite 400 royalistes sans incidents graves.

### **L'affaire Joseph Fontaine : un « petit 6 février 1934 » à Hénin-Liétard**

Dans ce contexte de tension et de mobilisation antifasciste, les graves incidents d'Hénin-Liétard bouleversent toute la région et tout particulièrement le bassin minier.

Un militant communiste, Joseph Fontaine, est en effet tué au cours d'une contre-manifestation antifasciste.

Il faut donc revenir succinctement sur ces événements et leur impact. Le 11 avril 1934, l'Action française organise une réunion publique au Palais des Fleurs d'Hénin-Liétard. Léon Daudet y est annoncé. L'ancien député de Paris et directeur politique de *l'Action Française* est, avec Maurras, la principale personnalité de la ligue royaliste. La venue de Léon Daudet à Hénin-Liétard aurait à l'évidence constitué un petit événement.

Dans son rapport hebdomadaire au préfet en date du 7 avril, le sous-préfet de Béthune fait état, au conditionnel, de la présence de Léon Daudet :

« A Hénin-Liétard, la section d'Action Française organise une réunion privée le 12 avril, M. Léon Daudet prendrait la parole ; les communistes et les socialistes vont se réunir prochainement pour s'entendre sur les dispositions à prendre pour empêcher cette réunion<sup>2037</sup> ».

A l'instar du *Populaire* et de *l'Humanité*, la plupart des journaux confirment la venue programmée de Léon Daudet. Le quotidien communiste écrit ainsi le 12 avril :

« Hier soir, à Hénin-Liétard [...] les camelots du Roi organisaient une réunion à laquelle Léon Daudet devait apporter son concours. [...] Par contre, Léon Daudet, après avoir préparé ce mauvais coup, s'était bien gardé de se rendre à Hénin-Liétard<sup>2038</sup> ».

Le 14 avril, *le Populaire* précise : « Les royalistes avaient, paraît-il, préparé la surprise à leurs auditeurs et laissaient entendre qu'il se pourrait que Daudet soit l'ambassadeur de Jean III dans cette cité ouvrière ».

La « rumeur » de la venue de Léon Daudet n'apparaît pas seulement dans la presse de gauche. On la retrouve par exemple dans l'édition du 12 avril du *Matin*. Le quotidien conservateur, qui

---

<sup>2036</sup> *Le Populaire*, 14 avril 1934.

<sup>2037</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 7 avril 1934.

<sup>2038</sup> *L'Humanité*, 12 avril 1934.

s'appuie sur la dépêche de l'agence Havas, explique qu'« une réunion avait été organisée, ce soir, à 20h30, à Hénin-Liétard, par le comité royaliste local qui avait invité M. Léon Daudet. [...] M. Léon Daudet ne s'était, d'ailleurs, pas rendu à Hénin-Liétard ». La venue programmée de Léon Daudet est également rapportée dans les colonnes de *La Croix* :

« De graves incidents se sont produits, mercredi soir, à Hénin-Liétard, au cours d'une réunion organisée par le Comité royaliste du Pas-de-Calais, et à laquelle devait participer M. Léon Daudet ».

Pourtant, on l'a vu, le quotidien royaliste n'annonçait pas la présence de son leader. Il reste qu'à Hénin-Liétard, la rumeur de la venue de Léon Daudet, ressentie comme une provocation, a amplifié la mobilisation antifasciste. *L'Action Française* reproduit dans son édition du 13 avril le tract du comité antifasciste d'Hénin-Liétard : « ALERTE. Rassemblement des forces ouvrières contre la venue du chef royaliste DAUDET ». Le quotidien royaliste est catégorique :

« A aucun moment, il n'avait été question d'un voyage de Léon Daudet à Hénin-Liétard. L'annonce mensongère de la venue de l'illustre tribun n'avait pour but que d'exciter les rouges dont les mauvais bergers voulaient à tout prix du sang ».

L'avocat lillois Jean Brackers d'Hugo, qui était un des organisateurs de la réunion de l'Action Française, déclare à l'agence Havas, reprise par *Le Matin* le 13 avril que :

« ses amis et lui apprirent vers 16 heures que les groupements ouvriers avaient été invités à manifester contre la venue de M. Léon Daudet. Or dit-il, jamais il ne fut question que M. Daudet prit part à la réunion. Il prévint donc la police ».

Si Léon Daudet n'était pas à Hénin-Liétard ce soir-là, c'est qu'il était en fait à Bruxelles « s'étant rendu [...] aux funérailles de M. Fernand Neuray, directeur de la "Nation Belge"<sup>2039</sup> » nous apprend *le Journal de Roubaix* qui consacre en page deux un article aux funérailles solennelles du journaliste et homme de presse belge brutalement décédé lors d'un voyage en Grèce.

Pour autant, dans la mesure où les obsèques de Fernand Neuray avaient lieu à 11h, rien n'empêchait Léon Daudet d'y assister avant de se rendre le soir à Hénin-Liétard. Au fond, que la venue de Léon Daudet ait été annulée ou qu'elle n'ait tout simplement jamais été envisagée par l'organisation royaliste, l'annonce de sa présence à Hénin-Liétard, deux mois à peine après les événements parisiens du 6 février 1934, constituait en soi un événement politique de nature à mobiliser la gauche héninoise.

Le climat de tension régnant dans toute la région aux lendemains du 6 février aurait amené l'Action Française, écrit *Le Populaire*, à avancer la réunion d'Hénin-Liétard, initialement prévue le 12 avril 1934, au mercredi 11. D'après le quotidien socialiste, les nouvelles invitations lancées par la ligue royaliste mentionnent que « la contradiction courtoise sera admise ». C'est dans ce contexte qu'un groupe de manifestants antifascistes est entré au Palais des

---

<sup>2039</sup> *Le Journal de Roubaix*, 12 avril 1934.

Fleurs. Bernard Chochoy, le responsable des Jeunesses Socialistes du Pas-de-Calais interviewé par l'envoyé spécial du *Populaire* dans l'édition du 13 avril du quotidien socialiste raconte :

« Nous sommes allés à une dizaine demander aux organisateurs gardant l'étroit couloir d'entrée s'ils étaient disposés à nous accorder la contradiction et dans quelles conditions. Ceux-ci nous répondirent par des injures et des grossièretés<sup>2040</sup> ».

Sa version est corroborée par celle de Pierre Courtin, secrétaire du comité antifasciste d'Hénin-Liétard et militant SFIO :

« Nous étions, depuis quinze jours, l'objet de provocations. Des carreaux avaient été brisés à nos domiciles. Des inscriptions avaient été faites sur les maisons que nous habitons. Mercredi matin, le secrétaire des royalistes d'Hénin-Liétard m'avait menacé d'une correction pour le soir. [...] Les royalistes nous avaient adressé des invitations. Nous avons donc décidé de les contredire. Or, les Camelots du Roi refusèrent la contradiction. Devant la colère des ouvriers, pour éviter des incidents graves, nos camarades parlementèrent avec les organisateurs. Il fut alors entendu que la réunion aurait lieu et que chaque parti parlerait. Confiants dans la parole donnée, les premiers des nôtres, au sortir d'un couloir étroit, pénétrèrent dans la salle. Ils furent aussitôt frappés à coups de matraque<sup>2041</sup> ».

*L'Humanité* du 13 avril apporte d'autres précisions :

« Une trentaine d'ouvriers socialistes et communistes, à qui avaient été remises des feuilles d'invitation, pénétrèrent dans la salle où devait se tenir la réunion et où se trouvaient déjà 22 camelots du roi<sup>2042</sup> ».

La version de *l'Action Française* est évidemment différente. Dans son édition du 13 avril 1934, le quotidien royaliste écrit :

« Dans le café attenant à la salle se trouvaient les socialistes Courtin et Just Evrard, le communiste Marouzé, qui se déclaraient décidés à prendre la parole dans cette réunion privée et non contradictoire. Des partisans assez excités les entouraient. [...] A 18h15, les perturbateurs vinrent, non sans insolence, demander l'entrée de la salle, prétendant y imposer leurs orateurs. Les Camelots de garde leur opposèrent un refus énergique<sup>2043</sup> ».

Il semble pourtant bien que la réunion prévue ait été une réunion contradictoire. Rappelant les faits à l'occasion de l'ouverture du procès aux assises de Saint-Omer, *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing* précise que :

« M. Hugot a dit que 800 invitations environ avaient été distribuées dans la ville, non seulement aux membres actifs de la section, mais encore à des chefs et membres d'organisations politiques adverses ; il était mentionné sur ces invitations que la contradiction courtoise était admise<sup>2044</sup> ».

---

<sup>2040</sup> *Le Populaire*, 13 avril 1934.

<sup>2041</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 13 avril 1934.

<sup>2042</sup> *L'Humanité*, 13 avril 1934.

<sup>2043</sup> *L'Action française*, 13 avril 1934.

<sup>2044</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 21 juin 1934.

De leur côté, les royalistes démentent catégoriquement qu'il y ait eu des provocations les journées précédant le drame. Usant de son droit de réponse, Octave Hugot, président de la section d'Hénin-Liétard de l'Action française précise ainsi dans les colonnes de *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing* :

« Je démens de la façon la plus formelle qu'il y ait eu aucune provocation de la part des membres de l'Action Française dans les journées antérieures au 11 avril – qu'il y ait eu le moindre bris de carreau, ni d'inscription sur les habitations – ni aucune menace adressée à M. Courtin<sup>2045</sup> ».

Le soir du 11 avril 1934, le service d'ordre de l'Action française se compose d'une quinzaine de Camelots du Roi disposés dans le corridor et devant la salle de bal.

A gauche, le comité antifasciste de la ville, constitué début mars, a appelé à la manifestation et distribué « 10 000 tracts, dont une partie qui furent affichés à Hénin-Liétard et environs ou distribués aux mineurs à la sortie des fosses<sup>2046</sup> ».

Les chiffres avancés par les organisateurs et ceux des forces de l'ordre varient. Pour *l'Humanité*, « Dès 18h30, des milliers de travailleurs avaient répondu à l'appel du comité antifasciste<sup>2047</sup> ».

Interviewé par *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, le socialiste Pierre Courtin, donne un chiffre : « les antifascistes étaient entre quatre et cinq mille<sup>2048</sup> ». *Le Petit Journal* se risque à une estimation : « Dès 18 heures, une foule qu'on peut évaluer à trois mille personnes se trouvait massée sur la place Carnot » écrit le quotidien conservateur dans son édition du 12 avril. *Le Populaire* se fait plus précis. Dans son édition du 16 avril, le quotidien socialiste avance le chiffre de « 2 000 travailleurs, parmi lesquels se comptaient 2 ou 300 communistes ».

Appelé à témoigner devant les assises de Saint-Omer le 20 juin 1934, le capitaine Gens, de la gendarmerie de Lens, nuance les chiffres avancés par les organisations ouvrières : « Il n'y avait qu'un millier, et non trois mille manifestants<sup>2049</sup> ».

Alors que des centaines de manifestants communistes et socialistes venus d'Hénin-Liétard et des communes environnantes sont rassemblés sur la place Carnot, encadrés par des gendarmes à cheval et des policiers municipaux, une trentaine de militants entrent dans le café et tentent d'accéder à la salle. Les Camelots du Roi s'interposent et tirent sur les manifestants antifascistes. Joseph Fontaine, un mineur communiste âgé de 56 ans tombe, frappé d'une balle de revolver en pleine poitrine. Il y a plusieurs blessés.

Qui était la victime ? Qui est responsable de la mort de Joseph Fontaine ? Les Camelots du Roi étaient-ils en état de légitime défense ou au contraire y avait-il préméditation ? Alors qu'à Hénin-Liétard, l'enquête de police ne fait que commencer, les journaux du 12 avril 1934 répondent à la question en fonction de leurs affinités politiques.

« Les Camelots du Roi assassinent un vieil ouvrier à Hénin-Liétard » titre ainsi le quotidien socialiste *Le Populaire* le 12 avril 1934 tandis que *l'Humanité* titre « L'ouvrier communiste Fontaine tué à Hénin-Liétard par les camelots du roi ». Au contraire, l'édition du 12 avril de

---

<sup>2045</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 15 avril 1934.

<sup>2046</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 21 juin 1934.

<sup>2047</sup> *L'Humanité*, 13 avril 1934.

<sup>2048</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 13 avril 1934.

<sup>2049</sup> *Le Populaire*, 21 juin 1934.

*l'Action Française* évoque « Une agression communiste et socialiste ». Du côté de la presse régionale, l'affaire d'Hénin-Liétard figure en première page des principaux quotidiens. Le *Journal de Roubaix* titre ainsi : « A Hénin-Liétard, des socialistes envahissent une salle où étaient réunis des royalistes. Il y a un tué et une vingtaine de blessés<sup>2050</sup> ». L'autre grand journal roubaisien, *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, fait aussi sa une sur le drame d'Hénin-Liétard : « Une réunion politique se transforma en drame à Hénin-Liétard », ajoutant en sous-titre qu'« un ancien mineur a été tué par un royaliste demeurant à Marcq-en-Barœul<sup>2051</sup> ».

Les principaux titres de la presse quotidienne nationale évoquent l'affaire d'Hénin-Liétard, mais de manière plus succincte. Le quotidien conservateur *Le Matin* relègue l'information en page 3 : « Une grave bagarre éclate à Hénin-Liétard entre des camelots du roi et des membres d'organisations ouvrières. Un mineur est tué, plusieurs camelots sont grièvement blessés<sup>2052</sup>. » *La Croix* en parle en page 5, dans la rubrique « faits divers » : « Un homme est tué au cours d'une grave bagarre politique à Hénin-Liétard. On compte une trentaine de blessés » titre le quotidien catholique.

Joseph Fontaine est présenté dans *Le Populaire* le présente comme un « *vieil ouvrier [...]. 56 ans, mineur unitaire, père de cinq enfants*<sup>2053</sup> ». Dans la même veine pathétique, *L'Humanité* le présente comme un « *vieux mineur retraité, un des meilleurs militants de notre Parti, père de cinq enfants*<sup>2054</sup> ».

Quelques jours plus tard, c'est le magazine *Regards* qui dresse un portrait émouvant de la victime : « *Joseph Fontaine était un mineur. Il travaillait à la fosse 7 des mines de Dourges. C'était un homme droit, honnête, courageux. C'était aussi un bolchevik* ». Le magazine communiste évoque la fosse 7 des mines de Dourges, la fosse du Dahomey et son paysage de « *corons, des casernes de briques d'un rouge tirant sur le noir* ».

Joseph Fontaine était

« *Un vieux mineur. Il a 56 ans, une bonne tête d'ouvrier honnête, au regard droit, avec ses pommettes saillantes et ses moustaches. Il en a vu des batailles ! Il a 5 gosses, il adore sa famille, mais ça ne l'a pas empêché de lutter pour sa classe, pour son parti, au premier rang. Voilà 25 ans qu'il est sur la brèche. En 1919, il est au Comité de la III<sup>e</sup> Internationale, après le Congrès de Tours, il adhère au Parti Communiste. Il aime son parti, quand il parle aux siens de "l'Humanité", de "l'Enchaîné" pour lequel il est prêt à prendre la gérance, ses journaux, des batailles à mener, la vieillesse prochaine n'existe plus ; il est ardent comme les plus jeunes, Joseph Fontaine. C'est un combattant, celui qui dit à sa femme, quinze jours avant d'être abattu : "Dans les batailles qui viennent malgré mon âge, je serai à l'avant-garde"*<sup>2055</sup> ».

Même si chacun s'en attribuait la paternité, la manifestation antifasciste d'Hénin-Liétard avait montré que l'unité d'action entre socialistes et communistes, syndicalistes confédérés et unitaires était possible. Dans les jours qui suivent la mort de Joseph Fontaine, le processus de rapprochement entre des organisations ouvrières qui restent méfiantes les unes vis-à-vis des autres va s'accélérer.

---

<sup>2050</sup> *Le Journal de Roubaix*, 12 avril 1934.

<sup>2051</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 12 avril 1934.

<sup>2052</sup> *Le Matin*, 12 avril 1934.

<sup>2053</sup> *Le Populaire*, 12 avril 1934.

<sup>2054</sup> *L'Humanité*, 13 avril 1934.

<sup>2055</sup> *Regards*, 20 avril 1934.

Au lendemain du drame, l'heure n'est pas encore au rapprochement, à en croire *l'Humanité* du 13 avril 1934 qui rend compte d'une proposition de résolution du député de Douai, Arthur Ramette, devant la commission du 6 février pour « désarmer et dissoudre les organisations à caractère fasciste ». Le quotidien communiste déplore que « Pas une voix socialiste, pupiste ou autre ne s'élève pour soutenir cette proposition ».

Mais il n'y a pas que dans les commissions parlementaires que le rapprochement s'avère délicat : autour du cercueil de Joseph Fontaine, socialistes et communistes s'opposent sur la nature des obsèques.

Ainsi, on apprend dans *Le Populaire* que :

« Les obsèques de Joseph Fontaine sont célébrées lundi prochain à midi, aux frais de la municipalité qui, en outre, offre un caveau et une concession à perpétuité. Des pourparlers sont engagés avec la famille de la victime pour que le corps soit transporté à la mairie d'où partirait le cortège funèbre. Au balcon de l'Hôtel de Ville, le drapeau a été mis en berne<sup>2056</sup> ».

La proposition d'Adolphe Charlon et de la municipalité socialiste est repoussée par la famille de Joseph Fontaine :

« Lundi, une garde d'honneur composée de quelques-uns de ses camarades de travail, de ceux avec qui il lutta durant un quart de siècle, sera assurée. Nous lui ferons des funérailles grandioses, mais avec la simplicité qu'il aurait voulue. Ce sera beaucoup mieux que la chapelle ardente que la municipalité socialiste voulait installer à l'hôtel de ville ».

Par contre,

« le rayon communiste, l'Union régionale unitaire, le Secours rouge, le groupe de libre pensée des sans-Dieu, ont demandé à la municipalité socialiste de prendre à ses frais le coût des funérailles et le prix d'une concession à perpétuité. La municipalité a accepté ».

On apprend aussi dans les colonnes du quotidien communiste que :

« les ouvriers communistes et socialistes se sont cotisés pour acheter le bois du cercueil destiné à Joseph Fontaine et que ce cercueil sera fait dans les ateliers de la municipalité. Ce qui marque la volonté de front unique qui unit les ouvriers socialistes et communistes d'Hénin-Liétard<sup>2057</sup>. »

---

<sup>2056</sup> *Le Populaire*, 13 avril 1934

<sup>2057</sup> *L'Humanité*, 14 avril 1934



La famille de Joseph Fontaine devant le Palais des Fleurs  
(Regards, 20 avril 1934)

Comme Adolphe Charlon l'avait annoncé, la municipalité prend en charge les frais funéraires de Joseph Fontaine, évalués à 3 000 francs. A l'unanimité, le Conseil Municipal, réuni le 29 juin 1934 « ratifie la décision de Monsieur le Maire pour la prise en charge par la ville d'Hénin-Liétard des frais funéraires encourus lors des obsèques de la victime<sup>2058</sup> ».

Il reste que la volonté de front unique ne transparaît pas, c'est le moins qu'on puisse dire, dans l'article de *l'Humanité* du 16 avril où on évoque une fois de plus les dissensions au sein du comité antifasciste de la ville à propos de la date des obsèques, les adjoints socialistes Henri Leclercq et Octave Legrand dénonçant « une façon éhontée [...] de la part du Parti communiste et de la CGTU d'exploiter un cadavre que de faire les funérailles lundi ».

Dans un rapport adressé au préfet du Pas-de-Calais, le sous-préfet de l'arrondissement de Béthune explique de son côté que :

« Socialistes et communistes ont respectivement revendiqué Fontaine comme un des leurs. La victime est finalement restée aux communistes pour le plus grand profit de leur propagande et le remplissage des colonnes de *l'Humanité*. On ne sait encore, à l'heure où j'écris, si la collaboration du comité antifasciste d'Hénin-Liétard sera admise pour les obsèques de Fontaine. Celles-ci auront lieu lundi prochain. De grandes précautions seront à prendre. Je les déterminerai ce soir au cours d'une conférence à laquelle seront présents MM. le chef d'escadron de gendarmerie Courtelin ; le capitaine Geus, de Lens ; Moity, commissaire spécial de Lens et Lacquement, commissaire de police d'Hénin-Liétard. Outre les camarades de Joseph Fontaine et les mineurs de Dourges qui suivront l'ordre de grève générale, seront présents les militants des compagnies où il y aura chômage partiel et un cortège qui partira de Lens à 8h45, après-demain 16 avril<sup>2059</sup> ».

Tandis qu'on prépare les obsèques de Fontaine, le PCF et la CGTU préparent parallèlement deux importantes initiatives, d'une part un meeting de masse organisé le

<sup>2058</sup> Archives Municipales d'Hénin-Beaumont, 1 W19, Registre des délibérations du Conseil Municipal d'Hénin-Liétard (1932-1936)

<sup>2059</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 14 avril 1934.

dimanche 15, en présence de Marcel Cachin pour le PCF et de Marcel Gitton pour la CGTU et d'autre part une grande grève des mineurs du bassin pour la journée des obsèques, le 16 avril. Jean-Marie Fossier se souvient :

« Nous avons déjà eu des camarades blessés à Roubaix et à Tourcoing. A Hénin-Liétard, ce fut plus grave : notre camarade Fontaine fut tué. Nous connaissions bien son assassin, un certain Théry, pour l'avoir affronté à plusieurs reprises au conservatoire de Lille. Le vieux-Lille était son quartier, sa chasse gardée, il y dirigeait une petite usine textile. Moi, je connaissais bien Fontaine. Peu de temps auparavant, je m'étais rendu à Hénin-Liétard pour y créer un comité de lutte contre la guerre et le fascisme. Pourtant, je n'avais pas participé à la contre-manifestation au cours de laquelle notre camarade fut lâchement assassiné par Théry. Ce dernier le tua de sang-froid, d'un coup de revolver à moins d'un mètre, dans le couloir de la salle. Le lendemain, je me rendis à Hénin avec plusieurs camarades de la CGTU pour organiser les funérailles. Nous voulions leur donner un caractère grandiose. Nous en discussions quand arriva un dirigeant de Paris. Il avait un plan tout préparé qui débordait très largement tout ce que nous avons pu concevoir. Il nous annonça la participation de Marcel Cachin<sup>2060</sup> ».

La nouvelle de la mort de Joseph Fontaine suscite de nombreuses réactions dans la région. Ainsi, à Boulogne, un tract commun cosigné dès le 12 avril par les Unions locales CGT et CGTU, la Fédération autonome des fonctionnaires et la Ligue des Droits de l'Homme appelle à un meeting organisé le soir même à la Bourse du Travail. Plus d'un millier de personnes s'y rassemblent. La séance est présidée par le militant boulonnais Adrien Presse, du syndicat unitaire des douaniers qui place la réunion sous la présidence d'honneur « du camarade Joseph Fontaine tué, hier, à Hénin-Liétard par les balles policières fascistes<sup>2061</sup> ». Au lendemain du drame, les faits ne sont pas encore bien connus et une rumeur invérifiable attribue le meurtre de Fontaine à une provocation ourdie par certains éléments fascistes de la police. Le meeting s'achève à 23h30 par un défilé dans les rues de Boulogne. Parti de la Bourse du Travail, le défilé s'achève sur la place Dalton.

A Lille, une manifestation organisée le 14 avril par la Ligue Communiste, le P.U.P., les libertaires et les étudiants anti-fascistes rassemble une cinquantaine de personnes qui défilent de la Grand Place à la place de Béthune<sup>2062</sup>.

La réunion publique prévue le 15 avril à Meurchin par les députés Jules Appourchaux et Paul Thellier doit être annulée, au soulagement des autorités. Les socialistes avaient appelé à organiser une contre-manifestation :

« Meurchin ouvrier et socialiste aura demain 15 avril le triste honneur d'avoir dans ses murs une fine équipe de politiciens, qui ont noms : Mathieu, avocat à Béthune ; Appourchaux, député de Béthune, renégat de la camelote royale, organisateur des équipes d'individus qui matraquèrent nos amis A. Pantigny et B. Chochoy, à Vermelles et à Verquin, lors de la campagne électorale de 1932 ; Thellier, député de Saint-Pol, chef de ces Jeunesses Patriotes du Nord, qui il y a quelques années, à Lille, assassinèrent notre vieux camarade Henri Dillies ».

Le sous-préfet de Béthune qui signale l'appel à manifester des Jeunes Gardes socialistes dans son rapport au préfet explique :

---

<sup>2060</sup> Jean-Marie FOSSIER, *op. cit.* p. .

<sup>2061</sup> André LABOURYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*

<sup>2062</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 15 avril 1934.



« J'ai réussi à convaincre M. Appourchaux, député, qui, en compagnie de M. Thellier, son collègue au Palais-Bourbon et de M. le sénateur Salmon, devait faire une conférence, demain, à Meurchin, de remettre sa réunion. Les renseignements que lui ont adressés ses amis corroboraient les miens : il y aurait eu, selon toute probabilité, effusion de sang, quelles que puissent être les précautions prises<sup>2063</sup> ».

Dans leur communiqué, les trois parlementaires expliquent :

« Le Comité d'Action Républicaine et Sociale de Meurchin nous avait conviés à prendre la parole au cours d'une conférence fixée au dimanche 15 avril. SANS VOULOIR PROVOQUER QUI QUE CE SOIT, notre intention était tout simplement de vouloir entretenir les citoyens indépendants et de bonne foi des graves problèmes qui, à l'heure actuelle préoccupent à juste titre l'opinion publique. Désireux de prouver une fois de plus que les ouvriers sont défendus plus utilement par nous que par les partis de Révolution et de guerre civile, nous voulions exposer loyalement nos conceptions sociales et économiques susceptibles de remédier immédiatement à la crise actuelle. C'était notre droit. Des fauteurs de désordre, craignant de voir démasquer leur néfaste démagogie, ont fait appel à la violence organisée et ont convoqué leurs milices pour saboter notre réunion. A l'argumentation rationnelle, ils préfèrent la force brutale et aveugle. Nous laissons à tous les citoyens de bonne foi le soin de juger comme il convient le sectarisme d'une poignée de meneurs qui veulent jouer au dictateur et qui se révèlent les pires ennemis des libertés républicaines ».

A Hénin-Liétard, le meeting du 15 avril a lieu à 17h à la salle de la coopérative l'Espérance et rassemble « plus de 3 000 personnes » selon *l'Humanité* du lendemain. La façade de la salle portait « le drapeau en berne et une pancarte où on lisait : "La bienvenue aux frères de misère". La salle étant trop petite pour contenir l'affluence, un haut-parleur avait été disposé dans la cour<sup>2064</sup> ». A la tribune, c'est Nestor Calonne qui préside le meeting, entouré de « Mme Vuillemin, mère du jeune Henri Vuillemin assassiné le 27 février à Paris, assistés d'un membre des Jeunesses et d'un membre des Jeunesses Socialistes<sup>2065</sup> ».

Parmi les orateurs qui se succèdent, on retrouve Alfred Daniaux, qui est trésorier de cellule du PCF d'Hénin-Liétard aux côtés de Georges Marouzé et secrétaire de l'union locale CGTU ainsi que le jeune mineur socialiste Paul Carpentier qui vient d'être inculpé de coups et blessures volontaires pour avoir reconnu être entré dans les premiers dans la salle du Palais des Fleurs<sup>2066</sup>. Délégué-mineur suppléant à la fosse 3 des mines de Dourges depuis 1929, Alfred Daniaux est jugé « très écouté – dangereux » par la police<sup>2067</sup>. Interviennent aussi à la tribune Cyprien Quinet, de la Fédération CGTU des mineurs, Raymond Guyot, secrétaire des Jeunesses Communistes de Paris et Thomas Olszanski, bien qu'il soit toujours sous le coup d'un arrêté d'expulsion du territoire français.

Ce meeting de masse décide la nomination d'une commission d'enquête et l'envoi d'une délégation conduite par Marcel Cachin et Arthur Ramette à Paris pour rencontrer le ministre de l'Intérieur et réclamer le désarmement et la dissolution des ligues fascistes.

Surtout, le meeting du 15 avril permet au PCF et à la CGTU de renouveler l'appel à la grève et à la manifestation prévue le lendemain, à l'occasion des obsèques de Fontaine dont le PCF et

---

<sup>2063</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 14 avril 1934.

<sup>2064</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 16 avril 1934

<sup>2065</sup> *L'Humanité*, 16 avril 1934

<sup>2066</sup> *Le Populaire*, 16 avril 1934

<sup>2067</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, notice individuelle d'Alfred Daniaux

la CGTU veulent faire une démonstration de force à la fois vis-à-vis de l'Action Française, mais peut-être aussi surtout vis-à-vis des socialistes accusés de vouloir saboter la grève. Dès le 13 avril, *l'Humanité* déplorait ainsi que :

« Dans le bassin, les unitaires ont décidé la grève générale pour lundi, jour des obsèques. Chose monstrueuse et inouïe : les leaders confédérés refusent de s'associer à cette action contre le fascisme<sup>2068</sup> ».

De fait, le syndicat CGT des mineurs du Pas-de-Calais s'est réuni le 14 avril à Lens et a refusé d'appeler à la grève avec la CGTU :

« Le Conseil d'administration invite tous les ouvriers disponibles à assister aux obsèques du camarade Fontaine, victime de la bestialité fasciste. Regrette que les communistes unitaires n'aient pas, pour ces funérailles, fixé la date du dimanche, comme il avait été décidé entre les membres du comité antifasciste [...] ce qui aurait permis une affluence considérable [...]. Estime que cet appel des Unitaires s'adressant exclusivement aux mineurs et non à tous les syndicats du département, est absolument incompréhensible et ne constitue qu'une manœuvre aboutissant à dispenser les compagnies minières du paiement d'une partie importante des allocations de chômage. Qu'en cette période où les compagnies minières mènent une attaque contre les ouvriers étrangers et cherchent tous les prétextes pour choisir leurs victimes, ce mouvement de grève permettrait aux compagnies minières de se débarrasser des ouvriers les plus conscients<sup>2069</sup> ».

Face au refus de la CGT d'appeler à la grève, les Jeunesses Communistes, dont *l'Humanité* publie le communiqué en appellent au front unique, à la base, avec les militants socialistes :

« Le front unique, scellé dans le sang des jeunes mineurs d'Hénin-Liétard, est invincible. En dépit du parti et de la jeunesse socialiste qui s'y opposent, contre la volonté de leurs propres adhérents, les jeunes travailleurs rallieront toujours plus nombreux le mouvement mondial de la jeunesse contre la guerre, le fascisme et l'esclavage de la jeunesse<sup>2070</sup> ».

La réponse à cette interpellation ne tarde pas et dès le lendemain, dans *Le Populaire*, on retrouve un communiqué des Jeunesses Socialistes qui accuse le Parti communiste et *l'Humanité* de « se servir de l'assassinat de Hénin-Liétard comme d'une nouvelle arme contre le Parti socialiste et les Jeunesses socialistes » et les qualifie de « diviseurs de la classe ouvrière, toujours animés de l'esprit de secte<sup>2071</sup> ». Les Jeunesses Socialistes appellent cependant à participer aux obsèques et à la grève du 16 contre l'assassinat des militants ouvriers.

Signe de cette division, le comité antifasciste d'Hénin-Liétard se scinde en deux, les communistes quittant le comité antifasciste local pour en créer un second<sup>2072</sup>, affilié au mouvement Amsterdam-Pleyel et présidé par le communiste Georges Marouzé<sup>2073</sup>.

Incontestablement, la manifestation du 16 avril est un succès pour les antifascistes, malgré la division syndicale et les pressions des compagnies minières que rapporte *l'Humanité* :

---

<sup>2068</sup> *L'Humanité*, 13 avril 1934

<sup>2069</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 15 avril 1934

<sup>2070</sup> *L'Humanité*, 15 avril 1934

<sup>2071</sup> *Le Populaire*, 16 avril 1934

<sup>2072</sup> *L'Éclaireur du Pas-de-Calais*, 26 mai 1934.

<sup>2073</sup> *L'Enchaîné*, 18 mai 1934.

« le syndicat confédéré donnait ordre à tous les mineurs de se rendre au travail le jour des obsèques de la victime des fascistes ! Et l'on assista, lundi matin, à ce spectacle. Autour des puits de mine, à l'heure de la descente de lundi matin, des pelotons de gardes mobiles à cheval étaient présents pour disloquer les piquets de grève et faire descendre les mineurs dans la fosse<sup>2074</sup> ».

A Hénin-Liétard, le cortège parti du domicile de Fontaine, rue Hoche, se rend au cimetière où une tribune avec haut-parleur est dressée. *Le Populaire* ne consacre qu'une brève à la manifestation, mais souligne que « Dix mille travailleurs ont accompagné le corps de Joseph Fontaine<sup>2075</sup> ».

*L'Humanité* avance le chiffre de 20 000 manifestants derrière deux fanfares, « Les Enfants du Peuple » de Montigny-en-Gohelle et la « Fanfare prolétarienne » d'Hénin-Liétard. Ce sont les élus de la municipalité d'Hénin-Liétard qui ferment la marche. D'après le quotidien communiste, on aurait compté 2 500 manifestants de la CGTU de Lens et environs, 3 000 Polonais, les maires communistes de Somain, Aniche, Petite-Forêt, Seclin, Noyelles-Godault et Montigny-en-Gohelle, mais aussi de nombreuses sections SFIO et CGT venues de tout le bassin minier défilent aux côtés des sections syndicales CGTU, des cellules communistes et des comités du Secours Rouge International du secteur, derrière 153 drapeaux d'organisations ouvrières<sup>2076</sup>.

Au soir des obsèques de Joseph Fontaine, si on ne peut pas encore parler d'unité entre organisations de gauche et si la méfiance reste de mise entre socialistes et communistes, une étape a sans doute été franchie sur le chemin de l'unité des organisations du mouvement ouvrier face à ce qu'ils perçoivent comme un péril fasciste.

Dans d'autres localités de la région, des réunions ou des manifestations antifascistes sont organisées dans les jours qui suivent.

Ainsi, à Douai, le 29 avril 1934, ce sont le Parti socialiste SFIO et ses alliés - essentiellement la CGT, le PUP et la Ligue des Droits de l'Homme - qui manifestent ensemble contre les ligues. Les communistes qui avaient été contactés refusent de les rejoindre, mais participent à la manifestation avec leurs propres mots d'ordre. Le cortège réunit huit cents personnes, ce qui est peu pour une manifestation unitaire. Le meeting qui suit le défilé des manifestants est l'occasion d'affrontements entre les membres des Jeunesses Socialistes et des militants communistes<sup>2077</sup>.

A Calais, c'est un congrès des comités de lutte contre le fascisme et la guerre qui se tient le 29 avril, réunissant 118 délégués venus de Calais, Dunkerque, Saint-Omer, Montreuil-sur-Mer et Boulogne-sur-Mer. Une résolution préconisant l'unité d'action contre le fascisme et contre le capitalisme est adoptée à l'unanimité<sup>2078</sup>.

De nouveaux comités antifascistes essaient dans la région, comme à Liévin où la réunion constitutive se tient le 26 mai à l'hôtel de ville à l'appel de la Ligue des Droits de l'Homme. Aux côtés de la LDH, on y retrouve la SFIO, la CGT, les Jeunesses socialistes et les Jeunes

---

<sup>2074</sup> *L'Humanité*, 18 avril 1934.

<sup>2075</sup> *Le Populaire*, 17 avril 1934.

<sup>2076</sup> *L'Humanité*, 17 avril 1934.

<sup>2077</sup> *Le Bonhomme du Nord*, 2 mai 1934.

<sup>2078</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5547, rapport du commissaire de police de Calais au sous-préfet de l'arrondissement de Boulogne, 30 avril 1934.

Gardes socialistes, le PCF, la CGTU et les Jeunesses communistes, mais aussi le SNI, le syndicat des communaux, le SRI et la Libre pensée<sup>2079</sup>.

Ces manifestations antifascistes qu'on observe dans toute la région en cette fin d'avril 1934 trouvent leur point d'orgue le 1<sup>er</sup> mai 1934. *L'Humanité* annonce 10 000 manifestants à Calais, 3 000 à Roubaix et 15 000 dans le bassin minier du Nord : 5 000 manifestants à Lens, 5 000 à Douai où on observe une minute de silence à la mémoire de Joseph Fontaine, 2 000 à Somain et 600 à Béthune où les slogans protestent « contre la libération de Fritsch, assassin de Fontaine ». A Hénin-Liétard, la manifestation du 1<sup>er</sup> mai revêt évidemment un sens particulier :

« A l'appel des organisations socialiste et communiste, 4 000 travailleurs étaient rassemblés place de la Gare, à 15 heures. Nos camarades avaient demandé un meeting et un cortège communs : chefs socialistes et confédérés s'y refusèrent. Néanmoins, 3 000 travailleurs restèrent avec les communistes et les unitaires. Ils se rassemblèrent face à la coopérative l'Espérance où plusieurs orateurs prirent la parole et furent frénétiquement applaudis : "Pas de liberté provisoire pour l'assassin Fritsch !". Un ordre du jour fut voté contre le juge d'instruction Masson qui ose inculper des militants antifascistes. Au cimetière, de nombreuses délégations du P.C., du S.R.I., des syndicats unitaires, de la Libre Pensée, des Sans-Dieu, de l'A.R.A.C., de l'Union des Femmes contre la guerre, sont allées déposer des fleurs sur la tombe de notre camarade Fontaine<sup>2080</sup> ».

*La Vie ouvrière* se félicite du succès des grèves et des manifestations du 1<sup>er</sup> mai :

« Dans le textile, à l'exception de quelques centres, le nombre des grévistes a été considérable partout. [...] A Caudry-Fourmies et Calais, 100 pour cent auxquels il faut ajouter les grévistes de Saint-Omer et Watten qui étaient en lutte depuis plusieurs semaines. [...] Le bâtiment a participé presque partout à la grève, en totalité même dans des localités comme Cambrai, Béthune, etc... où il y avait peu de corporations en grève. Le port de Dunkerque a chômé. [...] A Calais, la grève a été effective. [...] D'une façon générale, les forces policières évitèrent la bagarre, mais lorsqu'elles la provoquèrent, comme ce fut le cas à Calais, Lille, Bailleul et Hénin-Liétard, la réaction ouvrière fut très énergique. [...] A Billy et à Hénin-Liétard, nos camarades avaient organisé de puissants piquets de grève pour empêcher les ouvrières du textile de se rendre comme d'habitude par le train à Seclin, Lille, etc.<sup>2081</sup> ».

Un autre événement, à la fin du mois de mai 1934, attise la colère des organisations ouvrières ; la mort de la mère de Puchois, blessé d'une balle de revolver le 11 avril, apparaît pour *L'Humanité* comme une conséquence à retardement du drame :

« Au moment où l'ouvrier Fontaine était tué, le camarade Puchois, des jeunesses communistes, reçut une balle à l'épaule. Sa mère, d'une santé fragile, en fut affolée. Elle dut s'aliter. Hier matin, elle décédait ».

Le quotidien communiste appelle les travailleurs à se rendre nombreux « aux funérailles de la camarade Puchois, elle aussi victime des fascistes assassins<sup>2082</sup>.

L'Action française semble dépassée par l'ampleur de la réaction de la gauche. L'organisation royaliste réagit en diffusant un tract intitulé « Silence aux assassins » distribué un peu partout dans le département. Le sous-préfet de de Saint-Omer prévient ainsi :

---

<sup>2079</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 2 juin 1934.

<sup>2080</sup> *L'Humanité*, 2 mai 1934.

<sup>2081</sup> *La Vie ouvrière*, 18 mai 1934.

<sup>2082</sup> *L'Humanité*, 26 mai 1934.

« Des tracts intitulés "Silence aux assassins" ont été distribués à Saint-Omer dans la nuit du 24 au 25 mai. Ils sont édités par les sections d'A.F. de Flandres et d'Artois, imprimerie 4 et 6 bis rue Royale à Lille<sup>2083</sup> ».

Celui de Béthune signale de son côté que : « Le 30 mai, l'Action française a, de nuit, fait déposer à domicile dans les villes de Carvin et d'Hénin-Liétard un tract "Silence aux assassins"<sup>2084</sup> ».

Le tract dresse la liste des incidents ayant fait des victimes chez les nationalistes et revient sur l'affaire d'Hénin-Liétard :

« A Hénin-Liétard, le 11 avril, 15 camelots du Roi organisent paisiblement une réunion privée. 3 000 socialistes et communistes dirigés par l'infâme gredin Pantigny, instituteur à Dourges ; Henri Leclercq, Adjoint au maire d'Hénin-Liétard ; Hanotal et Jean Legrand, adjoints au maire de Lens ; Lecointe, maire de Montigny-en-Gohelle, se précipitent à l'assaut de la salle du Palais des Fleurs. A coups de couteaux et de barres de fer, ils se précipitent en sauvages à deux cents contre un contre les royalistes, deux heures avant l'ouverture de la réunion. Pour échapper à la mort dans le cas de légitime défense, dans une salle privée, tous blessés et couverts de sang, les camelots du roi sont obligés de faire feu ! Français ! Partout, la franc-maçonnerie veut reproduire le massacre du 6 février en détail dans nos provinces. Les chefs socialistes, les chefs communistes, en grande majorité sont membres des loges ! Voilà les assassins ! Voilà les responsables de toutes ces morts ! Celle d'Hénin-Liétard comme les autres ! ».

Les incidents d'Hénin-Liétard donnent lieu à deux procès, le premier, le 15 juin devant le tribunal correctionnel de Béthune pour les coups et blessures et le second les 20 et 21 juin devant la cour d'assises de Saint-Omer pour le meurtre de Joseph Fontaine.

Le premier acte se joue devant le tribunal correctionnel de Béthune où 22 inculpés sont jugés pour coups et blessures ou port d'armes prohibées : parmi eux, on retrouve trois socialistes (Fernand Turbant, Robert Mouquet et Paul Carpentier), trois communistes (Désiré Leclercq, Léon Falour et Nestor Calonne) et seize ligueurs (Jean Rose, Fernand Dieu, Henri Petit, Gustave Hugot, Victor Tourbez, Paul Willefert, Cannoo, Pépiot, Briatte, Charlet, Savoye, Fretin, Lamy, Minet, Brackers d'Hugo et Halluin).

L'envoyé spécial du *Populaire* ironise sur l'impressionnant déploiement de gendarmes qui entoure le palais de justice :

« Aimez-vous les gendarmes ? On en a mis partout. Ils forment en travers de la place Lamartine une guirlande impressionnante hérissée de carabines. Ils se massent en bouquets casqués et bottés en haut du perron monumental. Ils bâillent sur les bancs de la salle des Pas-Perdus ou transpirent dans la salle d'audience<sup>2085</sup> ».

Dans le contexte de tensions que connaît la région, cet impressionnant déploiement de gendarmes venus de Béthune, Lens et Liévin a évidemment pour but de prévenir tout incident aux abords du tribunal.

---

<sup>2083</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Saint-Omer au préfet du Pas-de-Calais, 26 mai 1934.

<sup>2084</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 2 juin 1934.

<sup>2085</sup> *Le Populaire*, 16 juin 1934

Pour *l'Humanité*, ce premier procès « n'a d'autre but que de chercher à discréditer ou à diminuer ceux qui, bientôt devant la cour d'assises de Saint-Omer seront – tel Calonne – les accusateurs de Fritsch et de Théry<sup>2086</sup> ».

Le procès s'ouvre sur un point de procédure soulevé par Delevallée, l'avocat communiste, qui « soulève l'incompétence du tribunal » et « demande le renvoi des accusés en cour d'assises, les prévenus d'aujourd'hui étant solidaires de Fritsch et de Théry<sup>2087</sup> ». En réponse, un des avocats de l'Action française prétend que « L'A.F. ayant loué la salle, les camelots y étaient à leur domicile et par conséquent, ne peuvent être poursuivis pour port d'armes. Au contraire, dit-il, ils ont été victime d'une violation de domicile<sup>2088</sup> ». Le tribunal se retire pour délibérer et à se retour se déclare compétent pour juger les accusés.

Suivent ensuite les interrogatoires des 22 inculpés et le long défilé des témoins. Les avocats des inculpés socialistes et communistes mettent plusieurs royalistes en difficulté comme le rapporte le journaliste du *Populaire* :

« Un simple exemple de leur bonne foi : le camelot Halluin a été trouvé porteur de six coups de poings américains, d'une bouteille d'arnica et d'une poire destinée à projeter dans les yeux des adversaires ce liquide corrosif. Il affirme à l'audience qu'il a ramassé ces armes par terre dans la salle. Quant à la fiole, elle se trouvait par un simple hasard dans une poche où il l'avait oubliée ! Sans commentaires<sup>2089</sup> ».

De son côté, le reporter de *l'Action Française* ne comprend pas qu'il n'y ait pas eu plus de responsables socialistes et communistes inculpés :

« L'adjoint au maire d'Hénin-Liétard marchait en tête des manifestants. On s'étonne de la voir, comme le nommé Marouzé, à la barre des témoins, non au banc des prévenus. Mais l'abominable provocateur Pantigny, qui voulait "scalper les fascistes", n'est-il pas dans les rangs du public où nul gendarme ne l'inquiète ? L'adjoint Leclerc vante la douceur des rouges. En leur refusant l'accès de la salle, l'Action française a pris la responsabilité du désordre. Marouzé, l'un des signataires de l'appel à l'émeute, présente avec aplomb le même boniment<sup>2090</sup> ».

Après avoir entendu le procureur de la République, qui renvoie les accusés dos à dos et les plaidoiries des avocats, il est une heure du matin quand le tribunal se retire pour délibérer. Le jugement est rendu le lendemain.

Il y a 18 condamnés – les six antifascistes et douze royalistes – et quatre acquittés chez les Camelots du Roi. Côté communiste, Nestor Calonne est condamné à quinze jours de prison avec sursis, Léon Falour à trois mois avec sursis et Désiré Leclercq à deux mois avec sursis. Côté socialiste, Paul Carpentier écope de quarante jours de prison avec sursis, Fernand Turbant de deux mois sans sursis et seize francs d'amende et Robert Mouquet de deux mois avec sursis. Côté royaliste, Jules Savoyes, Jean Cannoo, Victor Tourbez et Jean Brackers d'Hugo sont acquittés. Paul Willefert est condamné à un mois de prison avec sursis, Yves Lamy à deux mois avec sursis, Gustave Hugot à un mois sans sursis et vingt-cinq francs d'amende, Philippe Briatte à deux mois avec sursis, tout comme Guy Petiot, Jean Minet, Christian Charlet et Jean Rose.

---

<sup>2086</sup> *L'Humanité*, 17 juin 1934.

<sup>2087</sup> *L'Action Française*, 17 juin 1934.

<sup>2088</sup> *Le Populaire*, 16 juin 1934.

<sup>2089</sup> *Le Populaire*, 16 juin 1934.

<sup>2090</sup> *L'Action Française*, 17 juin 1934.

Fernand Dieu est condamné à trois mois sans sursis et vingt-cinq francs d'amende, Henri Fretin à un mois de prison avec sursis et Gustave Halluin à trois mois de prison sans sursis.

Le verdict ne satisfait personne, pas plus *l'Humanité* qui titre sur le « scandaleux verdict du tribunal de Béthune : la PRISON pour les ouvriers antifascistes, l'ACQUITTEMENT pour 4 camelots du roi <sup>2091</sup> » que *l'Action Française* qui s'indigne en première page d'« un jugement scandaleux qui supprime le droit de légitime défense<sup>2092</sup> ».

Le second procès relatif aux incidents d'Hénin-Liétard se déroule, quant à lui, devant la Cour d'assises de Saint-Omer, dans une ville « *en état de siège* » rapporte *l'Humanité* :

« Depuis mardi matin, Saint-Omer est en véritable état de siège ; quelle que soit la rue que l'on parcourt, on se heurte à des barrages de gardes mobiles. Quant aux policiers en civil, ils foisonnent, tous les passants sont dévisagés<sup>2093</sup> ».

Le procès dure trois jours et donne lieu à l'audition de nombreux témoins dont Marcel Cachin et Arthur Ramette. La déposition de ce dernier donne lieu à un incident d'audience rapporté par *l'Action Française* :

« se laissant entraîner par les flots de son éloquence de mauvais goût, il termine sa déposition par cette menace directe à la Cour et au jury : Au cas où la justice ne serait pas faite dans cette enceinte, la justice populaire se fera elle-même. [...] Alors, sans enthousiasme, la Cour est contrainte est forcée d'en prendre acte. Mais le procureur de la République se garde bien de requérir contre cet outrage à la magistrature<sup>2094</sup> ».

A l'issue des trois jours d'audience, les inculpés, Fritsch et Théry, échappent à une condamnation pénale au motif de la légitime défense ; seul Fritsch est condamné à des dommages et intérêts, les frais de justice du volant pénal de l'affaire étant à la charge de la veuve de Joseph Fontaine. *L'Humanité* se révolte :

« 50 000 francs de dommages-intérêts doivent être versés par l'assassin Fritsch à la veuve de notre camarade Fontaine. Mais cet individu est insolvable alors que Théry, industriel, aurait pu payer [...]. Voilà pourquoi le jury n'a pas condamné solidairement les deux camelots criminels<sup>2095</sup> ».

Pour le quotidien communiste, « l'odieux verdict de Saint-Omer » s'explique en partie par la composition du jury qui compte plusieurs propriétaires et employés, mais aucun ouvrier d'usine. Il en conclut qu'il est nécessaire « de gagner les classes moyennes, de les convaincre et de les arracher au fascisme ». C'est l'analyse d'Arthur Ramette, député de Douai depuis 1932 qui raconte pour le magazine communiste *Regards* le procès de Saint-Omer lors duquel il est venu témoigner à la barre :

---

<sup>2091</sup> *L'Humanité*, 17 juin 1934.

<sup>2092</sup> *L'Action Française*, *ibid.*

<sup>2093</sup> *L'Humanité*, 21 juin 1934.

<sup>2094</sup> *L'Action Française*, 21 juin 1934

<sup>2095</sup> *L'Humanité*, 24 juin 1934.

« Les douze jurés sont là devant moi ; je les regarde, je les scrute du regard. Ils sont impénétrables pour la plupart. Quelle couche sociale représentent-ils ? Ils appartiennent aux classes moyennes presque tous : un cultivateur, des commerçants, des propriétaires, des employés de mines, toute une catégorie de gens que la propagande prolétarienne ne touche que rarement parce que les partis révolutionnaires sont trop souvent quelque peu sectaires à leur égard. Le capitalisme a tendu une barrière entre eux et nous ; nous, nous n'avons rien fait pour la rompre et établir des liens solides avec eux. La démagogie des journaux bourgeois a pris sur eux. Elle corrompt leur jugement. Ils ne nous voient qu'à travers le prisme déformant qu'on a mis sur leurs yeux. Nous sommes des "bandits", des "trublions" ; nous sommes encore les "hommes au couteau entre les dents". Pour eux, les affaires marchent mal parce que les ouvriers gagnent trop, parce que leurs filles portent des bas de soie artificielle, parce qu'ils ne font que huit heures par jour. Quant aux chômeurs, ce sont des paresseux. [...] Pour eux, Fontaine est un de ces ouvriers-là. Bah ! un de plus, un de moins<sup>2096</sup> ... ».



Caricature sur le verdict de Saint-Omer (La Tribune, 21 juillet 1934)

Dès le verdict connu, des manifestations ont lieu à Hénin-Liétard, les 24 et 25 juin 1934 pour protester contre l'acquittement de Fritsch et Théry :

« Dimanche à Hénin-Liétard, plusieurs centaines de travailleurs ont manifesté, à l'appel du Parti Communiste et du comité antifasciste, contre les verdicts infâmes de Saint-Omer et Béthune. Lundi, à 6 heures, une nouvelle manifestation groupa 2 000 travailleurs devant le Palais des Fleurs. Les mineurs, les femmes de mineurs et les ménagères ont clamé leur volonté de venger Fontaine. Puis les travailleurs parcoururent la cité prolétarienne, et un meeting se tint à la salle de la Coopérative, où prirent la parole des ouvriers socialistes et communistes<sup>2097</sup> ».

<sup>2096</sup> Regards, 29 juin 1934.

<sup>2097</sup> L'Humanité, 27 juin 1934.



Plusieurs manifestations de soutien ont lieu dans la région, comme à Roubaix, le 29 juin<sup>2098</sup>. A Hénin-Liétard, une nouvelle manifestation est programmée pour le 1<sup>er</sup> juillet, mais elle est interdite par arrêté préfectoral, provoquant l'indignation des antifascistes. Socialistes et communistes se divisent sur l'attitude à adopter face à cette interdiction préfectorale. Les premiers se replient la salle des fêtes d'Hénin-Liétard où ils tiennent une réunion publique le 5 juillet devant environ 250 auditeurs<sup>2099</sup>, tandis que les seconds, déterminés à braver l'arrêté préfectoral, appellent à manifester à Lens le 8 juillet. Le déploiement de forces - sept pelotons à cheval et trois pelotons à pied, qui viendront s'ajouter aux cinq pelotons déjà présents à Hénin-Liétard et à Billy-Montigny<sup>2100</sup> - dissuade un grand nombre de manifestants de se rendre à Lens et la manifestation organisée par le PCF est un échec dont se réjouit le sous-préfet de Béthune dans son rapport au Préfet du Pas-de-Calais : « La manifestation organisée à Lens, le 8 juillet, par le parti communiste, n'a eu aucun succès. 200 manifestants seulement ont essayé de se rassembler, ils ont été dispersés aussitôt<sup>2101</sup> ».

Si les autorités interdisent les manifestations de protestation organisées par le PCF et la SFIO à la suite du verdict de Saint-Omer, c'est qu'elles redoutent de nouveaux incidents qui pourraient survenir en cas d'affrontements entre ligueurs nationalistes et antifascistes qui appellent systématiquement à contre-manifester à chaque réunion publique organisée par les organisations nationalistes. Pour éviter les troubles, les municipalités interdisent elles aussi les réunions publiques des ligues. Des réunions de la Solidarité française sont ainsi interdites à Lille, Dunkerque et Douai par les maires socialistes et à Arras par Delansorne, le maire radical-socialiste<sup>2102</sup>.

Analysant dans le rapport qu'il adresse au ministre de l'Intérieur les événements qui viennent de se dérouler, le préfet du Pas-de-Calais peut noter que :

« Le verdict d'acquiescement de Saint-Omer a mécontenté la population ouvrière du bassin minier qui est, à l'heure actuelle, extrêmement montée contre tous les groupements qui lui sont dénoncés comme ayant des tendances fascistes. Il y a tout lieu de penser que si les réunions qui devaient être tenues la semaine dernière, à Arras, par la "Solidarité Française" et l'"Association Républicaine des Anciens Combattants", à Hénin-Liétard, par le parti socialiste, n'avaient pas été interdites, et si un service d'ordre imposant n'avait pas été organisé, des bagarres auraient éclaté. "Front National" et "Front commun" se dressant l'un contre l'autre avec une haine chaque jour plus vivace et toute manifestation engendre immédiatement une riposte des groupes politiques opposés. Néanmoins, dans le Pas-de-Calais, une conclusion s'impose des événements de la semaine dernière : c'est que la grosse majorité des citoyens ne répondent pas aux appels des partis extrêmes et semblent considérer, au contraire, que la campagne de réunions et de conférences qui s'intensifie à travers le pays, ne peut avoir que des conséquences regrettables [...]. Aussi, les décisions des autorités municipale ou administratrice interdisant les manifestations, ont-elles été, en général, approuvées par l'opinion publique et par la presse<sup>2103</sup> ».

---

<sup>2098</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 30 juin 1934.

<sup>2099</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5568, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 7 juillet 1934.

<sup>2100</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 4 juillet 1934.

<sup>2101</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 13 juillet 1934.

<sup>2102</sup> *L'Echo de Paris*, 24 juin 1934.

<sup>2103</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du préfet du Pas-de-Calais au ministre de l'Intérieur, 2 juillet 1934.

Le volet judiciaire de l'affaire Joseph Fontaine n'est pas tout à fait clos puisque les militants des deux bords, royalistes et antifascistes, condamnés le 17 juin devant le Tribunal de Béthune ont fait appel. *L'Humanité* espère que la Cour d'appel de Douai rendra justice aux militants socialistes et communistes condamnés pour coups et blessures alors qu'« aucune arme ne fut trouvée sur les ouvriers antifascistes. Tous nos camarades étaient en état de légitime défense<sup>2104</sup> ».

Le procès en appel se tient le samedi 17 novembre 1934 devant la cinquième chambre de la Cour d'appel de Douai. La veuve de Joseph Fontaine figure au nombre des parties civiles, mais l'un des avocats de l'Action française demande à ce que sa constitution de partie civile soit rejetée, le volant criminel de l'affaire ayant été jugé aux assises de Saint-Omer. Tandis que les avocats des militants royalistes s'efforcent de démontrer que le chef d'accusation de « port d'armes prohibées » ne peut pas s'appliquer au cas d'inculpés ayant « ramassé spontanément des objets épars sur un terrain quelconque », les avocats des militants socialistes et communistes – Escoffier, Wormser et Delevallée - plaident pour la légitime défense ou contestent toute participation de leurs clients à la bagarre :

« Mouquet n'était pas dans la salle des fêtes de l'estaminet et n'est venu qu'après ; Falour n'y était pas non plus et n'avait pas de couteau ; Turbant est innocent et n'a pas frappé ; Calonne n'a été reconnu et inculpé que quarante jours après et ajoute qu'il garde toujours son calme<sup>2105</sup> ».

Le verdict est rendu une semaine plus tard, le 24 novembre. La Cour d'appel ne suit pas toutes les réquisitions du procureur qui demandait l'abandon des poursuites pour certains accusés, mais leur maintien pour d'autres et même des peines plus lourdes pour Mouquet, Turbant et Calonne ; au final, quatorze des vingt-deux inculpés sont acquittés et les autres voient leurs peines réduites en appel<sup>2106</sup>.

Pour la veuve de Joseph Fontaine non plus, l'affaire n'est pas finie. Condamnée au paiement des frais de justice après l'acquiescement de Fritsch et Théry, la veuve de Joseph Fontaine, qui n'a pas touché les cinquante mille francs de dommages et intérêts qui auraient dû être versés par Fritsch, qui était insolvable, se voit menacée par le fisc. *La Vie ouvrière* doit appeler ses lecteurs à la solidarité pour lui venir en aide<sup>2107</sup>.

Les événements du 6 février 1934 et leur déclinaison dans le département du Pas-de-Calais aboutissent à la signature d'un pacte d'unité d'action entre la SFIO et le PCF le 27 juillet 1934, qui fait suite à un premier accord signé le 25 juin 1934 entre les fédérations socialiste et communiste de la Seine.

Dans le Pas-de-Calais, l'affaire Fontaine avait cependant laissé des traces ainsi que l'explique André Pantigny lors du Conseil national de la SFIO :

---

<sup>2104</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> octobre 1934.

<sup>2105</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 18 novembre 1934.

<sup>2106</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 25 novembre 1934.

<sup>2107</sup> *La Vie ouvrière*, 18 octobre 1935.

« Quand Joseph Fontaine a été tué, des dispositions avaient été prises pour les obsèques par le Comité antifasciste d'Hénin-Liétard, mais la région communiste décida de les rompre. Pendant le cortège, fut distribué un tract communiste insultant notre parti [...]. Quant aux discours prononcés au cimetière, ils ne furent qu'attaques contre nos organisations. Pourtant, dans le Pas-de-Calais, nous avons toujours été partisans d'une unité d'action et avons d'abord tenté sincèrement quelques expériences. Inutile de vous dire que c'est la mort de Fontaine qui a mis fin à l'action commune<sup>2108</sup> ».

La CGT confédérée est encore moins enthousiaste que la fédération socialiste du Pas-de-Calais, à propos de ce que Kléber Legay qualifie, dans la *Tribune* de « mystique de l'unité<sup>2109</sup> ».

L'unité d'action entre les deux partis ouvriers se décline cependant, malgré les réserves des acteurs locaux. Le texte de l'accord entre la fédération socialiste du Pas-de-Calais et la Région Nord du PCF est publié dans *l'Humanité* du 3 août 1934 et dans *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* du 4 août :

« La Fédération socialiste du Pas-de-Calais [...] et la Région communiste du Nord [...] décident, conformément au Pacte d'unité intervenu entre les deux partis, d'organiser cinq manifestations ou meetings communs avec les objectifs communs : Démonstration de masse contre le fascisme, contre le verdict de Saint-Omer, contre les décrets-lois, contre la guerre, pour la défense des libertés démocratiques (liberté de réunion, de manifestation, etc....) et la libération de tous les antifascistes emprisonnés, pour la dissolution de la Chambre et la R.P. Ces démonstrations auront lieu à Calais et à Boulogne, le 11 août ; à Béthune, le 12 août ; à Lens, le 19 août ; à Lillers, le 2 septembre<sup>2110</sup> ».

Le reste du texte de l'accord porte sur les modalités pratiques des meetings unitaires : présidence conjointe, un orateur de chaque parti, partage des frais, interdiction des brochures critiques contre l'autre parti dans les meetings... Meetings unitaires et manifestations communes sont également prévus dans le Nord à Tourcoing, Cambrai, Valenciennes et Douai.

Sur la côte, les initiatives prévues à Calais et Boulogne rassemblent moins que prévu. Ainsi, la réunion publique commune organisée salle de l'Elysée à Calais le 11 août conformément à l'accord départemental rassemble 600 personnes, majoritairement communistes. Havenne, l'orateur socialiste,

« déplore la partialité de la justice française qui a acquitté à Saint-Omer, les assassins du communiste Fontaine. Il termine en préconisant l'unité d'action qui seule, fera aboutir les revendications des travailleurs<sup>2111</sup> ».

Le même soir, toujours sur la côte, ce sont 350 personnes qui sont réunies à Boulogne-sur-Mer, pour un meeting commun organisé dans la Salle des Concerts et placé, comme beaucoup de meetings, sous la présidence d'honneur de Thaelmann, le chef du parti communiste allemand alors emprisonné par les nazis :

« Masselin, secrétaire-adjoint de la Fédération Socialiste du Pas-de-Calais, rappela les incidents d'Hénin-Liétard provoqués par les bandes fascistes dont les assassins ont été injustement acquittés par la justice bourgeoise. Cet

---

<sup>2108</sup> *Le Populaire*, 16 juillet 1934.

<sup>2109</sup> *La Tribune*, 21 juillet 1934.

<sup>2110</sup> *L'Humanité*, 3 août 1934

<sup>2111</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5547, rapport de l'inspecteur de police spéciale Roman au commissaire spécial de police de Calais, 11 août 1934.

orateur insista surtout sur le coût moral de l'entente, pleine de promesses fécondes a-t-il affirmé, des socialistes et communistes de France. Il souhaite ardemment que cette unité d'action pour la lutte contre le fascisme et la guerre soit un commencement de réalisation d'une fusion organique des deux partis ouvriers qui n'auraient jamais dû se combattre, comme ils l'ont fait ces temps derniers, pour des questions de tendances diverses ou moyens d'actions différents<sup>2112</sup> ».

Dans le bassin minier, les manifestations remportent un grand succès. Malgré le temps maussade et les averses intermittentes, on compte 3 000 manifestants à Douai le 12 août<sup>2113</sup>. Partis de la place Carnot, les manifestants socialistes et communistes se dirigent vers l'hippodrome pour un meeting unitaire

« aux cris répétés de "Vivent les Soviets", "A bas le fascisme", "Libérez Thaelmann", "Unité d'action". [...] Ramette exalta la grève des mineurs polonais de Leforest et la cita en exemple aux travailleurs. [...] Les mots d'ordre de lutte et d'unité d'action contre la guerre et le fascisme ont été acclamés<sup>2114</sup> ».

Le même jour, la municipalité communiste de Montigny-en-Gohelle organisait une manifestation publique à l'occasion de l'inauguration du square André Marty. L'ancien animateur des mutineries de la Mer Noire est alors l'un des élus les plus populaires du Parti communiste. Si Marty a perdu son siège de député en 1932, il siège depuis 1929 au Conseil municipal de Paris. Inaugurer à Montigny-en-Gohelle un square André Marty vingt ans après la Première Guerre mondiale marque à l'évidence la prégnance du combat pacifiste et antimilitariste des communistes et rappelle leur engagement pour soutenir la Révolution russe et l'URSS. Dans le rapport qu'il adresse au préfet du Pas-de-Calais, le sous-préfet de Béthune soutient que la manifestation

« n'a pas eu le succès escompté par les organisateurs. Beaucoup de sections du secours rouge invitées n'ont pas répondu à l'appel. Dès le matin, des banderoles étaient tenues en divers points de la ville. On y lisait : 6 000 francs de retraite à 50 ans et 25 ans de service ; à bas le fascisme et la guerre impérialiste ; à bas l'expulsion fasciste d'Olszanski ; Gloire au vaillant lutteur Joseph Fontaine ; Nous voulons le châtiment du meurtrier de Fontaine ; Nous avons sauvé Dimitrov, il faut sauver Thaelmann. A 14h, le cortège se forma au lieu-dit le Dahomey, il y avait, les sociétés comprises, environ 500 manifestants ; il se déroula en ville de 14h30 à 15h30. Un arrêt eut lieu devant le square André Marty pour jouer l'Internationale, puis, à cause du mauvais temps, les discours furent prononcés au dancing du lac<sup>2115</sup> ».

A Lens, la manifestation unitaire du 19 août est « *un grandiose succès* » pour *l'Humanité* :

« Depuis la démonstration en faveur de Sacco et Vanzetti, jamais cette cité minière n'avait assisté à un pareil rassemblement des forces prolétariennes. C'est au minimum 10 à 12 000 travailleurs qui, à 16 heures, se rassemblèrent place Cantin. Ce sont d'abord les communistes et les socialistes d'Avion, qui, en groupes compacts, parviennent au lieu du rendez-vous. Puis, arrivent les antifascistes d'Hénin-Liétard, de Montigny-en-Gohelle, de Noyelles-Godault, de Billy-Montigny, de Sallaumines et de tant d'autres localités [...]. Les camarades de combat

---

<sup>2112</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5547, rapport du commissaire spécial adjoint Iamare au commissaire spécial de police de Boulogne-sur-Mer, 12 août 1934.

<sup>2113</sup> *Le Populaire*, 13 août 1934

<sup>2114</sup> *L'Humanité*, 13 août 1934

<sup>2115</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2361, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 14 août 1934.

de notre regretté Joseph Fontaine ont répondu à l'appel ! [...] il n'eût pas été bon qu'un camelot du roi, un membre des jeunesses patriotes ou de la Solidarité française osât s'exhiber <sup>2116</sup> ! ».

Dans son rapport au préfet, le sous-préfet signale que :

« La manifestation d'action commune organisée à Lens par les partis socialiste et communiste le 19 août s'est déroulée dans le calme. Six mille personnes environ y ont pris part. A noter cependant l'absence de nombreux militants socialistes et confédérés<sup>2117</sup> ».

La manifestation lensoise avait été préparée conjointement par les deux partis qui s'étaient accordés sur la composition du cortège, divisé en quatre groupes : derrière le premier groupe des jeunesses socialistes et communistes venaient ensuite un second groupe emmené par l'Harmonie ouvrière de Lens, un troisième groupe entraîné par la Fanfare ouvrière de Montigny-en-Gohelle et un dernier groupe emmené par l'Harmonie d'Avion. Derrière les sociétés musicales placées en tête de groupe devait venir un groupe de tête composé pour chaque partie du cortège de trois socialistes et de trois communistes. Le service d'ordre, enfin, était assuré conjointement par le socialiste Paul Hachin et le communiste Boulissière<sup>2118</sup>.

Si l'hebdomadaire socialiste joue loyalement le jeu du pacte d'unité d'action signé entre les deux partis et appelle à la manifestation, il n'en est pas du tout de même de la *Tribune*. L'hebdomadaire confédéré exprime tout son scepticisme à propos de ce « pacte socialo-communiste<sup>2119</sup> » et appelle les partisans du front unique qui manifestent pour la libération de Thaelmann à « rester logique » :

« la libération des emprisonnés doit être réclamée partout. Il y a aussi des forçats politiques et des déportés en Russie. [...] Boris Souvarine, qui connaît admirablement la Russie, en fait l'impressionnant inventaire. C'est par milliers que les trotskistes, les socialistes mencheviks, les socialistes révolutionnaires, les bundistes, les socialistes géorgiens, ceux d'Arménie, les sionistes, etc. peuplent les prisons des Soviets. [...] Pourquoi des exceptions ? Aux partisans du front commun de répondre à cette dernière question<sup>2120</sup> ».

On comprend mieux, à la lecture de l'organe confédéré l'absence des « nombreux militants socialistes et confédérés » pointée du doigt par le sous-préfet de l'arrondissement de Béthune. Si André Pantigny et les socialistes sont décidés, malgré leurs réserves, à appliquer le pacte d'unité d'action entre la SFIO et le PCF dans le département, il n'en va nullement de même du syndicat des mineurs de la CGT, qui ne se sent pas concerné par le pacte signé par les socialistes et reste fondamentalement hostile aux communistes. La *Tribune* invoque même Souvarine et développe un discours de dénonciation de la répression en URSS.

Jusqu'à la fin de l'année 1934, il n'y a pas un meeting ouvrier sans que les orateurs ne rappellent l'affaire Joseph Fontaine et ne s'indignent du verdict de Saint-Omer.

---

<sup>2116</sup> *L'Humanité*, 20 août 1934

<sup>2117</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 25 août 1934.

<sup>2118</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 18 août 1934.

<sup>2119</sup> *La Tribune*, 11 août 1934.

<sup>2120</sup> *La Tribune*, 18 août 1934.

Après les manifestations communes de l'été 34, la mobilisation ne faiblit pas. Le meeting d'unité d'action organisé à Lens le 20 octobre, salle de l'Alhambra, rassemble 2 500 personnes<sup>2121</sup>.

A Calais, 1 500 auditeurs assistent à un meeting de l'Union locale unitaire auquel les confédérés sont invités à prendre la parole. Gaston Monmousseau se garde bien d'attaquer les socialistes et se félicite de l'état d'esprit des militants locaux :

« la ligne exprimée par tous les orateurs est en résumé celle-ci : assez de discussions sur les pointes d'aiguilles, il nous faut l'unité syndicale, l'accord réalisé par les directions des deux fédérations des cheminots doit immédiatement se réaliser à la base dans tout le pays et dans toutes les corporations. A Calais, nous le ferons à bref délai. [...] les camarades se sont montrés très enthousiastes quant aux résultats. Les rapports avec les militants socialistes et confédérés sont excellents<sup>2122</sup> ».

C'est également Monmousseau qui relate la réunion d'unité syndicale dans les colonnes de *la Vie ouvrière* :

« Dunkerque-Calais-Boulogne : trois ports de la Manche que les dockers syndiqués viennent de relier au moyen d'un comité de coordination. Dunkerque est unitaire, Calais est confédéré, Boulogne est unitaire ; mais il ne s'agit pas ici de suprématie, mais de solidarité prolétarienne en face d'un patronat solidaire ; [...] les dockers des trois ports de la Manche l'ont compris. Calais, centre ferroviaire : comme partout, deux syndicats de cheminots étaient en présence, et, comme partout, se regardaient en chiens de faïence ; ils se sont rassemblés, ils ont fusionné ; des deux organisations, ils ont fait une seule et, en attendant l'unité totale, chaque adhérent conserve ses attaches avec la centrale de son choix. Les barrières sont rompues entre cheminots unitaires et confédérés [...]. Les arguments courants sur le caractère régulier ou irrégulier de telle organisation syndicale, sur le syndicat unique, "facteur de division" ou "entreprise de noyautage" contre les organisations confédérées, ne pèsent pas lourd dans la balance, à Calais<sup>2123</sup> ».

Les arguments qu'évoque Monmousseau sont évidemment ceux avancés par les confédérés qui refusent les syndicats uniques et l'article de Monmousseau vise à promouvoir les initiatives venues de la base afin de réaliser l'unité syndicale dans des syndicats uniques.

Mais le fait est que la volonté de faire l'unité syndicale est très inégale selon les corporations. Chez les cheminots, elle est beaucoup plus forte que chez les mineurs. Le commissaire spécial d'Arras souligne ainsi dans son rapport que

« Chez les cheminots, c'est la campagne en faveur de l'Unité qui fait actuellement les frais de la propagande. L'état d'esprit, dans cette corporation, est pour l'unité ; on en devient partisan même dans le syndicat des "cadres". Dans mon secteur, deux syndicats uniques ont été créés ; ils ne sont encore qu'officieux, mais les membres poussent les dirigeants du réseau Nord à réaliser l'Unité comme les réseaux du P.O. et du P.L.M. A mon avis, l'unité est en bonne voie chez les cheminots du réseau Nord<sup>2124</sup> ».

---

<sup>2121</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5573, rapport du sous-préfet de Béthune au préfet du Pas-de-Calais, 27 octobre 1934.

<sup>2122</sup> 517/1/1545/48, rapport sur la réunion syndicale de Calais, 27 octobre 1934.

<sup>2123</sup> *La Vie ouvrière*, 9 novembre 1934.

<sup>2124</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5304, rapport du commissaire spécial d'Arras au préfet du Pas-de-Calais, 15 décembre 1934.

La volonté de réunification syndicale est bien moins présente, chez les mineurs, en tout cas, chez les dirigeants du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais qui s'expriment dans la *Tribune*, à l'image de Kléber Legay, qui revient sur le comité national de la CGT et résume les réticences exprimées par la fédération des travailleurs du sous-sol :

« S'est fait jour puissamment le désir de protéger le syndicalisme contre tout noyautage ayant sa source dans un mouvement politique. Légitime désir. Des camarades ont dit : Il ne nous appartient pas de faire que l'histoire ne soit plus ; nos souvenirs sont vivants dans notre mémoire et ils affirment leur présence avec d'autant plus de force qu'on nous demande de les chasser. Ils ont ajouté qu'il ne s'agissait pas de leurs personnes, mais bien des organisations mêmes qu'ils avaient contribué à maintenir ou à recréer<sup>2125</sup> ».

C'est sans grand enthousiasme que débutent donc fin 1934 les discussions autour de l'unité syndicale.

Les chiffres fournis par la *Vie ouvrière* qui présente, à partir de l'été 1934, un tableau des syndicats uniques constitués, prouve en réalité qu'il n'y a pas de « courant irrésistible vers l'unité syndicale », malgré les affirmations de l'organe officiel de la CGTU. En août 1934, la *Vie ouvrière* annonce 116 syndicats et sections syndicales uniques, dont 84 chez les cheminots, 8 dans les PTT, 3 dans le bâtiment, 2 dans la métallurgie, 1 dans l'industrie textile et aucun chez les mineurs. La constitution de syndicats uniques semble circonscrite pour l'essentiel aux syndicats de cheminots. En août 1934, les trois seuls syndicats uniques du département du Pas-de-Calais sont d'ailleurs ceux des cheminots de Calais, Lens et Arras<sup>2126</sup>. Un mois plus tard viennent s'ajouter à cette liste le syndicat des cheminots de Béthune et la section syndicale de la fosse 4 des mines de Lens, celle du délégué-mineur Jacquin qui avait été exclu de la CGT pour avoir accepté le front unique avec les unitaires lors des journées de grève d'avril 1933<sup>2127</sup>. Très clairement, on ne constate pas, dans le Pas-de-Calais, de dynamique pour la constitution de sections syndicales uniques par la base. Cette absence de dynamique s'explique essentiellement par la résistance de la CGT confédérée qui voit dans les sections syndicales uniques une manœuvre orchestrée par les unitaires et les communistes pour diviser la CGT et étendre leur influence, dans la continuité des appels au front unique et à la constitution de comités de lutte lors des conflits sociaux.

Cette résistance de la SFIO et de la CGT est perçue par les autorités. Dans son rapport au ministre de l'Intérieur, le Préfet du Pas-de-Calais se montre dubitatif sur la réalisation éventuelle de l'unité syndicale :

« Les partis socialiste et communiste se sont également mis d'accord, dans certains centres ouvriers pour l'action antifasciste conformément au pacte conclu à Paris entre les dirigeants des Comités Centraux le 27 juillet 1934, quelques réunions communes ont été tenues. Mais l'union des deux partis n'est qu'occasionnelle et en réalité peu solide. Les élus socialistes et les vieux militants de ce parti ne montrent aucun enthousiasme à s'allier avec les communistes. Par ailleurs, dans l'arrondissement de Béthune où le Parti communiste compte la grosse majorité de ses forces, l'action du Parti socialiste est étroitement liée à celle du syndicat confédéré des mineurs dont les chefs

---

<sup>2125</sup> *La Tribune*, 13 octobre 1934.

<sup>2126</sup> *La Vie ouvrière*, 10 août 1934.

<sup>2127</sup> *La Vie ouvrière*, 28 septembre 1934.

sont absolument opposés à la réalisation de l'alliance avec les unitaires. Aussi les chefs socialistes ont-ils refusé, jusqu'ici, d'organiser les larges manifestations d'unité d'action réclamées par les communistes<sup>2128</sup> ».

Les doutes du Préfet du Pas-de-Calais sont d'autant plus justifiés que les élections cantonales de l'automne 1934, premières élections au temps du rassemblement populaire, ont été l'occasion de crispations locales entre communistes et socialistes.

## **Les élections cantonales de 1934 : des élections au temps du rassemblement populaire**

Les élections cantonales de l'automne 1934 sont les premières consultations électorales à intervenir après la signature du pacte d'unité d'action entre socialistes et communistes de l'été 1934. Si les manifestations communes de la fin de l'été 1934 ont concrétisé la volonté de rapprochement des socialistes et des communistes face au danger ligueur, la méfiance reste de rigueur entre les deux partis ouvriers. Lors de leur commission exécutive du 12 août, les dirigeants de la fédération socialiste du Pas-de-Calais décident donc « qu'un arrêt de l'unité d'action aura lieu du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre, en vue des élections cantonales<sup>2129</sup> ». Une campagne électorale étant par nature propice à toutes sortes d'attaques visant ses adversaires, la SFIO n'entend visiblement pas épargner les candidats communistes. Cette prise de position de la fédération socialiste du Pas-de-Calais pour la suspension de l'unité d'action entre les deux partis ouvriers interpelle les communistes qui répondent dans *l'Humanité* par une lettre du secrétariat du PCF adressée à Paul Faure, le secrétaire général de la SFIO :

« Une telle décision ne correspond nullement, et ce sera aussi votre avis, nous en sommes sûrs, à l'esprit et aux indications du pacte d'unité d'action que nous avons conclu le 27 juillet dernier. Il ne peut être dans notre esprit d'envisager une unité d'action à éclipse alors que la situation exige, au contraire, son renforcement et son élargissement dans tout le pays<sup>2130</sup> ».

Quelques jours plus tard, on apprend toutefois dans l'hebdomadaire socialiste que la fédération socialiste du Pas-de-Calais fera systématiquement barrage aux candidats réactionnaires au deuxième tour des élections cantonales, comme les communistes se sont engagés à le faire<sup>2131</sup>. En d'autres termes, cela signifie que les candidats socialistes et communistes s'engagent à pratiquer le désistement réciproque pour battre les candidats conservateurs. Pour les communistes, cet engagement officialise l'abandon de la tactique « classe contre classe » qu'ils appliquaient depuis les législatives de 1928.

Mis en cause en tant que premier secrétaire fédéral par le courrier du secrétariat du PCF à Paul Faure, Pantigny répond dans *l'Eclaireur* :

---

<sup>2128</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du préfet du Pas-de-Calais au ministre de l'Intérieur, 23 décembre 1934.

<sup>2129</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 18 août 1934.

<sup>2130</sup> *L'Humanité*, 31 août 1934.

<sup>2131</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 8 septembre 1934.



« Je veux que [...] ne subsiste aucune équivoque. Les deux partis viennent de décider de supprimer les controverses de presse et de les poser désormais devant le comité de coordination. J'approuve cette décision et j'espère bien qu'elle sera appliquée non pas seulement sur le plan national, mais aussi sur le plan départemental. [...] mais [...] chacun des deux partis présente des candidats et il leur serait assez difficile de lancer dans des manifestations uniques des doubles appels aux électeurs. [...] chaque parti conserve toute son autonomie et sa liberté d'action pour sa propre propagande et son recrutement particulier. [...] le problème de l'unité organique [...] est une autre histoire et nous y reviendrons<sup>2132</sup> ».

Les élections cantonales d'octobre 1934 constituent un moment clé pour le Parti communiste. Alors que le PCF était présent dans 19 cantons en 1931, il est désormais présent dans 27 cantons du département du Pas-de-Calais.

Une première série de candidatures communistes est proposée au secrétariat national à la fin du mois d'août 1934. Il s'agit des candidatures sur le Boulonnais<sup>2133</sup>.

Si le PCF n'est pas en mesure de présenter des candidats dans chaque canton et s'il délaisse toujours les cantons ruraux du sud de l'Arrageois et du Ternois, il est désormais présent dans tous les cantons du littoral et de l'Audomarois, en plus des cantons du bassin minier, qui ont toujours été son bastion depuis sa création. *L'Humanité* s'en félicite :

« Citons l'exemple de Saint-Omer où nos jeunes cellules ont décidé de mener la campagne dans cinq cantons, autrefois considérés comme inabordables. A Marquion, des camarades qui ont adhéré au parti en luttant pour la défense de leurs revendications vont affronter vaillamment le travail auprès des petits paysans de ce canton agricole<sup>2134</sup> ».

L'unité d'action entre les deux partis ouvriers crée une nouvelle dynamique et contribue au renforcement du parti communiste qui attire de nouveaux adhérents et peut créer de nouvelles cellules<sup>2135</sup>.

A Boulogne-sur-Mer, la campagne cantonale est très calme. Auguste Defrance, Adolphe Robert et Jules Duburquoy se présentent respectivement dans les cantons de Boulogne-Nord, Boulogne-Sud et Samer. Une réunion publique organisée salle Caron, dans le quartier Saint-Pierre le 6 octobre avec Defrance et Robert rassemble cent quarante auditeurs. Georges Bonne, considéré comme « le meilleur orateur du rayon » y confirme que les communistes se désisteront au second tour pour le candidat socialiste si ce dernier les devance conformément au pacte d'unité d'action signé durant l'été<sup>2136</sup>.

Les résultats du premier tour des élections cantonales sont plutôt satisfaisants pour les communistes du Pas-de-Calais : en 1931, les communistes dépassaient le seuil des 10 % des voix dans quatre cantons, ils ne dépassaient le seuil des 20 % que dans deux cantons et celui des 30 % des voix dans trois cantons qui constituaient leurs bastions du bassin minier. Trois ans plus tard, s'ils dépassent toujours le seuil des 30 % dans trois cantons et celui des 20 % dans deux autres cantons, ils obtiennent désormais entre 10 et 20 % des voix dans onze autres cantons au lieu de quatre. La progression est donc nette.

---

<sup>2132</sup> *L'Eclair* du Pas-de-Calais, 22 septembre 1934.

<sup>2133</sup> 517/1/1669/38, élections cantonales 1934, candidatures proposées du 25 au 29 août 1934.

<sup>2134</sup> *L'Humanité*, 19 septembre 1934.

<sup>2135</sup> *L'Humanité*, 7 septembre 1934.

<sup>2136</sup> André LABOUYRIE, *op. cit.*, p. 313-314.

Dans le canton de Carvin, Cyprien Quinet fait quasi jeu égal avec Henri Leclercq, le conseiller général sortant et adjoint au maire d'Hénin-Liétard. Moins de 400 voix séparent les deux hommes, le socialiste obtenant 5 568 voix et 35,61 %, contre 5 200 voix et 33,25 % à Quinet.

Dans le canton de Vimy, c'est André Parent, déjà conseiller d'arrondissement depuis 1931 qui vire en tête avec 2 885 voix et 32,46 % contre 2 300 voix et 25,88 % au maire d'Avion, l'ex - communiste revenu à la SFIO après un passage par le PUP, Pierre Duvieuxbourg<sup>2137</sup>.

Les chiffres du second tour confirment dans l'ensemble la discipline des électeurs : ainsi, dans le canton de Samer, pour les élections au conseil d'arrondissement, le désistement du communiste Duburquoy en faveur du socialiste Carpentier permet au candidat SFIO de l'emporter sur le fil au second tour ; dans le canton de Carvin, Leclercq est élu au second tour avec plus de 67 % des suffrages face au candidat conservateur ; l'efficacité du report des voix en sens inverse, de l'électorat socialiste vers le candidat communiste, est moins net : Parent l'emporte avec un peu moins de 51 % des suffrages, mais c'est un socialiste dissident et pas un conservateur qu'il affrontait, en la personne d'Armand Frémy, conseiller général sortant et maire SFIO d'Éleu-Dit-Leauwette, qui ne bénéficiait pas du soutien de la fédération SFIO du Pas-de-Calais<sup>2138</sup>.

L'union reste cependant un combat permanent entre socialistes et communistes, comme l'atteste un dossier composé en 1935 à la suite de l'élection cantonale partielle des 7 et 14 avril 1935 dans le canton de Carvin et des élections municipales du mois de mai 1935 dans l'ensemble de la circonscription<sup>2139</sup>.

Les différents rapports rassemblés pour la commission d'enquête du comité central présidée par Gitton sont à regarder avec circonspection : à la date où la direction du parti réclame des explications sur la situation dans le secteur d'Hénin-Carvin, Cyprien Quinet vient d'être élu conseiller général du canton de Carvin, à la faveur d'une élection partielle faisant suite au décès d'Henri Leclercq, le socialiste tout juste réélu en octobre 1934. Interpellé par les socialistes, Félix Cadras, secrétaire régional en charge du suivi du Pas-de-Calais, soupçonne Quinet d'avoir fait en sorte qu'aucune liste communiste ne soit déposée aux municipales à Oignies et Libercourt pour soutenir en sous-main des dissidents néo-socialistes en échange de leur soutien aux élections cantonales contre le candidat officiel de la SFIO, Raoul Evrard :

« Lors d'une entrevue avec les camarades Lecointe et Calonne (quoi qu'en dise maintenant ce camarade) devant Ramette et moi-même, Nestor Calonne tira des conclusions semblables à celles que je fais ci-dessus. [...] il nous faut, à mon avis, attribuer cela à l'esprit anti-socialiste [...] qui règne encore dans le canton de Carvin. Le camarade Quinet n'a pas été sans être influencé par un tel courant anti-socialiste<sup>2140</sup> ».

Soutenu par Nestor Calonne, Cyprien Quinet s'inscrit en faux contre ces accusations et s'efforce de justifier l'absence de liste communiste aux municipales de 1935 à Oignies et Libercourt. Nestor Calonne remonte ainsi aux élections cantonales de 1934 et insiste sur la parfaite bonne foi des communistes qu'il oppose à la mauvaise foi des socialistes :

---

<sup>2137</sup> Voir annexe 26.

<sup>2138</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 13 octobre 1934.

<sup>2139</sup> 517/1/1746/134-152, rapports sur les élections cantonales de 1934 et 1935 et les élections municipales de 1935 dans le canton de Carvin.

<sup>2140</sup> 517/1/1746/135-136, rapport de Félix Cadras sur les élections dans le canton de Carvin, 1935.

« Pendant la campagne d'octobre, nous n'avons nullement à ma connaissance fait entrave au pacte d'unité d'action. Nous nous sommes efforcés au contraire, de nous rapprocher des camarades socialistes. Au désistement de notre candidat, nous proposons de continuer la lutte ensemble, dans les réunions, c'est moi-même et le camarade Quinet qui rédigeons cette lettre et la portons au citoyen Leclercq qui, par retour du courrier, deux jours après, refuse en invoquant que le 2<sup>ème</sup> tour, il n'y aura pas de réunion et que son programme sera celui du pacte d'unité d'action. Nous faisons 20 000 tracts de désistement invitant la masse populaire à voter pour l'unité d'action, pour Leclercq. Il est élu par plus de 10 000 voix. Malgré ses promesses, Leclercq ne respecte pas le pacte signé entre nos deux partis. Il vote 25 millions pour les gardes mobiles<sup>2141</sup> ».

S'il faut prendre le témoignage de Calonne en faveur de Quinet avec prudence, dans la mesure où l'objet du rapport de Calonne est précisément de dédouaner Quinet des accusations de manœuvres contre l'unité d'action avec un soutien officieux à des néo-socialistes dissidents afin de se faire élire conseiller général, ce qu'il est d'ailleurs parvenu à faire, il n'en demeure pas moins que l'unité des deux partis ouvriers reste fragile. Les militants des deux partis gardent en mémoire leur dure opposition des années « classe contre classe » et l'anti-communisme des socialistes est au moins aussi vivace que l'anti-socialisme des communistes.

Avec l'élection d'André Parent dans le canton de Vimy, les communistes rentrent donc pour la première fois au conseil général.

On peut suivre ici l'analyse de Roger Martelli qui constate :

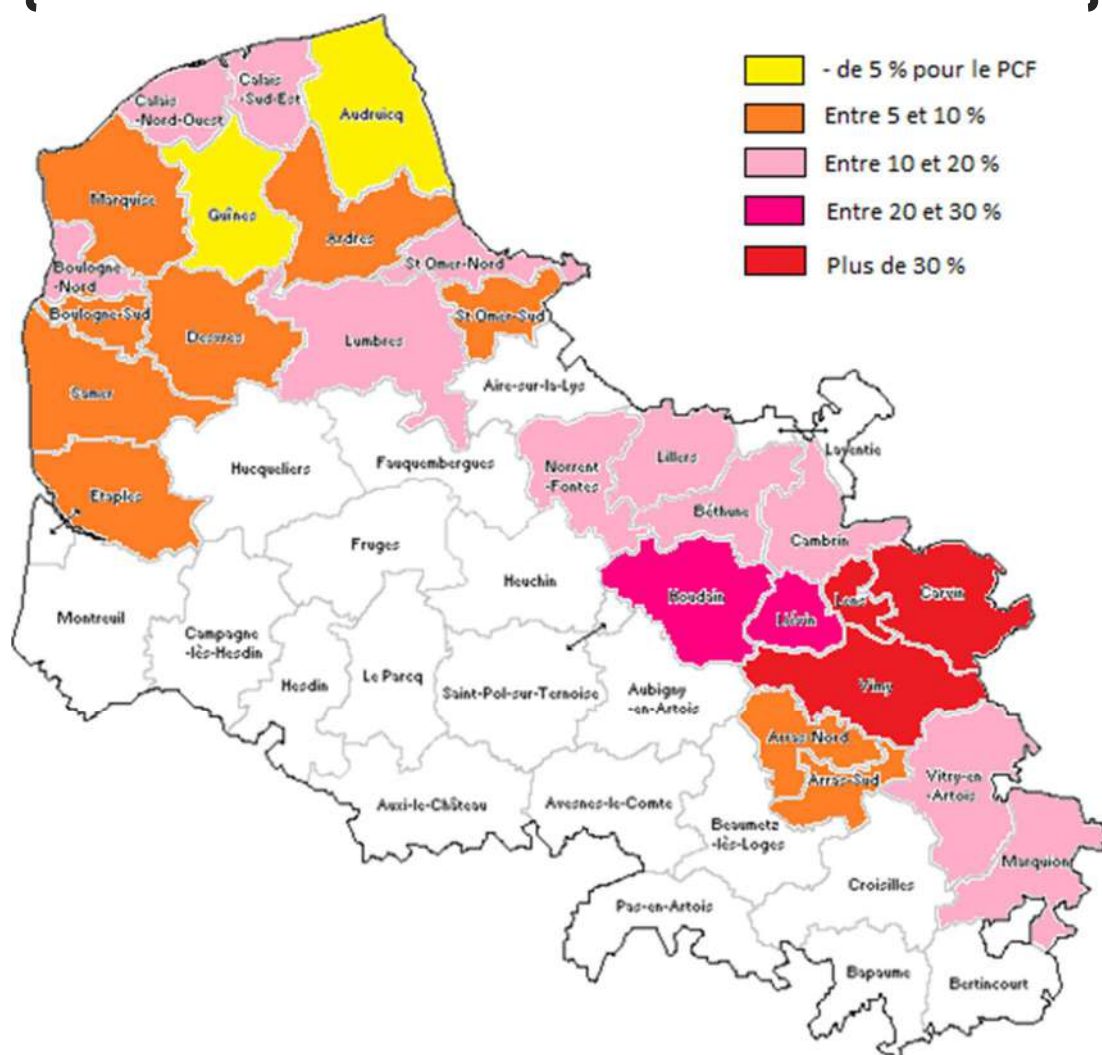
« en poussant à retrouver la pratique de concentration des gauches, les effets de la nouvelle orientation sont immédiats. Les élections cantonales d'octobre 1934 font passer les communistes de dix à vingt-sept sièges de conseiller général<sup>2142</sup> ».

---

<sup>2141</sup> 517/1/1746/150-152, rapport de Nestor Calonne au Comité central sur les élections cantonales de 1934 et 1935 dans le canton de Carvin, 23 juin 1935.

<sup>2142</sup> Roger MARTELLI, *L'archipel communiste...*, *op. cit.*, p. 19.

Le vote communiste au premier tour des élections cantonales de 1934



Le bilan électoral dressé par la Région Nord et envoyé au secrétariat national du parti est donc dans l'ensemble plutôt positif :

« Dans 26 cantons du département du Pas-de-Calais, le PC obtient 35 659 voix. Dans ces mêmes cantons, il avait 36 350 voix aux élections législatives de 1932 et 26 782 aux élections législatives de 1928. Aux élections cantonales de 1928, nous avons obtenu 8 253 dans 14 cantons. Dans ces mêmes cantons, nous avons maintenant 30 353 voix. Ce qui fait que nous augmentons le nombre de nos voix des élections cantonales de 1928 de plus de 300 %, que nous augmentons le chiffre de nos voix des élections législatives de 1928 de 33 %, que nous avons 1,9 % de voix de moins qu'aux élections législatives de 1932. La progression du parti est surtout élevée à Calais, mais nous perdons des voix à Lens (centre minier) par rapport à 1932<sup>2143</sup> ».

La SFIO peut également se féliciter de ses bons résultats : dans le département du Pas-de-Calais, tous les sortants socialistes sont réélus et les socialistes gagnent deux sièges<sup>2144</sup>.

La presse conservatrice ne s'y trompe pas. A l'issue du premier tour, *le Grand Echo du Nord* alertait ses lecteurs :

<sup>2143</sup> 517/1/1669/84-85, rapport sur les premiers enseignements des élections cantonales, 16 octobre 1934.

<sup>2144</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 20 octobre 1934.

« le front commun est un danger pour le pays. Sous l'apparence d'une coalition contre un fascisme qui n'existe pas en France, c'est le triomphe de la dictature que l'on veut obtenir. [...] Les socialistes l'ont mille fois démontré avant de s'unir aux communistes pour réclamer le même régime<sup>2145</sup> ».

Les résultats du second tour constituent donc une évidente déception pour le camp conservateur :

« Les pertes des républicains sont sévères [...]. Nous perdons pour le moment les sièges de Berlaimont, Maubeuge-Nord, Dunkerque-Ouest, Haubourdin et Valenciennes-Sud dans le Nord, ceux de Vimy et Calais-Sud-Est pour les conseils généraux. [...] Ceux qui affectaient de ne pas croire au danger du front commun sont désormais éclairés<sup>2146</sup> ».

### **1932-1934 : le PCF d'un tournant à l'autre**

La période 1932-1934 est une période de transition, pour le Parti communiste, après le tournant de 1931 et l'élimination du « groupe Barbé-Celor » et avant le congrès d'Ivry de juin 1934 qui engage le Parti communiste, doté d'une direction désormais homogène incarnée par Maurice Thorez, dans la stratégie du rassemblement populaire.

Dans la région Nord, les structures et les pratiques mises en place au moment de la bolchevisation et de la tactique « classe contre classe » ne disparaissent pas. Ainsi, le département du Pas-de-Calais ne dispose toujours pas de fédération départementale, mais continue d'être pris en charge par la région Nord, toujours dirigée par Florimond Bonte, épaulé de Raoul Calas.

Les pratiques d'exclusions et d'auto-critiques ne cessent pas avec l'élimination du « groupe Barbé-Celor » ; elles visent toujours principalement les trotskistes et les membres de l'opposition unitaire de la CGTU.

*L'Enchaîné* publie ainsi en mars 1932 une résolution du rayon d'Hénin-Liétard contre les trotskystes après la réintégration des conseillers municipaux de Montigny-en-Gohelle qui avaient suivi Delabre et Lecointe. Signé à l'unanimité moins deux voix – celle de Delabre et de Carron, le texte constitue une autocritique publique qui charge violemment les trotskistes :

« Nous reconnaissons avoir commis une faute grave en combattant le parti et en soutenant la théorie trotskiste. Nous nous désolidarisons de l'article paru dans la Vérité du 9 janvier qui après avoir déclaré que des résultats appréciables avaient été obtenus, spécifiait que la réintégration des camarades trotskistes de Montigny-en-Gohelle permet de nouvelles liaisons avec la base du Parti. Nous déclarons ne plus avoir rien de commun avec la Ligue Trotskiste. [...] il est indispensable de mener la lutte contre les deux fronts. Contre l'opportunisme de droite qui tend à liquider le parti communiste en freinant le mouvement ouvrier et en préconisant le front unique avec le parti socialiste principal soutien social de la bourgeoisie. Contre le gauchisme et le sectarisme qui aboutissent à des résultats opportunistes en nous coupant des masses et en favorisant, par cela même, la politique sociale-bourgeoise ce à quoi tient également l'opportunisme de droite<sup>2147</sup> ».

---

<sup>2145</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 8 octobre 1934.

<sup>2146</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 15 octobre 1934.

<sup>2147</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> mars 1932.

La résolution du rayon d'Hénin-Liétard reprend presque à l'identique les termes employés par Bonte en une de *l'Enchaîné* dans son éditorial rappelant « l'importance exceptionnelle du Congrès du Parti et de la Conférence régionale ». Bonte y martèle la nécessité d'une

« condamnation impitoyable de tous les opportunismes de droite et de gauche, une mise à nu de toutes faiblesses et fautes, l'abandon de tout libéralisme pourri, la dénonciation sévère du trotskysme contre-révolutionnaire, et la lutte impitoyable contre la social-démocratie, principal soutien de la Bourgeoisie<sup>2148</sup> ».

Le vocabulaire employé par les communistes du Nord et du Pas-de-Calais et les ennemis intérieurs et extérieurs qu'ils désignent ne se distingue pas, dans les premiers mois de 1932, des discours des années précédentes.

En fait, la résolution des communistes du rayon d'Hénin-Liétard constitue une réponse à Maurice Thorez, qui avait vigoureusement dénoncé « l'opportunisme dans la région du Nord » dans un article paru le 31 décembre 1931 dans *l'Humanité* dans lequel il reprochait à Raoul Calas, alors en charge de la Région Nord aux côtés de Florimond Bonte, ses « graves hésitations dans l'application de la tactique classe contre classe », la « faiblesse de l'attaque contre la social-démocratie » et la réintégration des ex-trotskyistes de Montigny-en-Gohelle<sup>2149</sup>. En martelant leur volonté de lutter contre la social-démocratie et leur condamnation sans réserve de l'opportunisme, les communistes du rayon d'Hénin-Liétard, suspects de complaisance vis-à-vis des ex-trotskyistes de Montigny, réaffirment en réalité leur parfaite orthodoxie.

Lors du VII<sup>e</sup> Congrès du PCF, qui se tient à Paris du 11 au 19 mars 1932, Bonte est le premier à intervenir à la suite du rapport politique de Maurice Thorez. Le secrétaire de la Région Nord y souligne les progrès électoraux des communistes à Somain, Condé-sur-Escaut et Noyelles-Godault, que les communistes viennent de gagner, mais pointe du doigt les insuffisances dans la préparation des luttes et appelle à un renforcement de la lutte contre la social-démocratie<sup>2150</sup>. Le lendemain, c'est Charles Leblond<sup>2151</sup>, le secrétaire de la cellule des jeunes communistes de Montigny-en-Gohelle qui intervient à propos de la lutte contre le trotskysme dans le rayon d'Hénin-Liétard. Dans son intervention, le délégué montigninois critique « l'action néfaste faite par Mangematin » et se félicite des adhésions nouvelles faites dans le secteur d'Hénin-Liétard<sup>2152</sup>. Le compte-rendu de la commission de vérification des mandats n'est pas sans intérêt : on apprend ainsi que sur vingt-et-un délégués de la Région Nord au VII<sup>e</sup> Congrès, neuf sont des permanents<sup>2153</sup>.

En fait, le VII<sup>e</sup> Congrès vient refermer la porte entrouverte par Maurice Thorez dans ses trois célèbres articles d'août et septembre 1931 publiés dans *l'Humanité* dans lesquels il suggérait une ouverture interne et externe du parti<sup>2154</sup>. La volonté d'ouverture manifestée par Thorez est condamnée par l'IC. Thorez s'incline et réaffirme la justesse de la ligne « classe contre

---

<sup>2148</sup> *L'Enchaîné*, 26 février 1932.

<sup>2149</sup> *L'Humanité*, 31 décembre 1931.

<sup>2150</sup> *L'Humanité*, 14 mars 1932.

<sup>2151</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article116694>, notice LEBLOND Charles, version mise en ligne le 24 novembre 2010.

<sup>2152</sup> *L'Humanité*, 15 mars 1932.

<sup>2153</sup> *L'Humanité*, 19 mars 1932.

<sup>2154</sup> « Pas de mannequins dans le parti », *L'Humanité*, 14 août 1931 ; « Les bouches s'ouvrent », *L'Humanité*, 21 août 1931 ; « Jetons la pagaille », *L'Humanité*, 23 septembre 1931.

classe »<sup>2155</sup>. C'est évidemment dans ce contexte qu'il faut lire les critiques adressées à la région Nord qui s'apprête donc à appliquer à nouveau la tactique « classe contre classe » aux élections législatives de 1932, malgré les réserves de plusieurs de ses dirigeants.

Au lendemain du congrès national, on donc le sentiment que les difficultés demeurent dans la Région Nord, comme ne le cache pas le compte-rendu du comité régional du 27 mars qui déplore le faible nombre de présents : « le Comité régional qui a groupé 26 présents a condamné vigoureusement l'attitude des camarades absents sans motif<sup>2156</sup> ».

Député du Nord depuis 1924, réélu dans la circonscription d'Avesnes aux législatives de 1928, Augustin Desoblin est exclu lors du VII<sup>e</sup> Congrès<sup>2157</sup> en raison de son opposition à la tactique « classe contre classe ». Les élections législatives de 1932 permettent cependant aux communistes d'obtenir contre toute attente deux députés dans le Nord avec Arthur Ramette dans le Douaisis et Sulpice Dewez dans le Valenciennois. Pour le PCF, ces victoires électorales et les suffrages obtenus lors des législatives offrent des possibilités de développement :

« 115 000 prolétaires du Nord et du Pas-de-Calais se sont affirmés sur le programme de notre parti. Vingt mille d'entre eux sont venus à nous depuis les dernières élections cantonales. [...] Mais combien de cette immense armée sont-ils groupés dans nos organisations ? Trois dizaines de milliers dans nos syndicats unitaires. Bien moins encore dans notre parti communiste. [...] Qu'attendons-nous pour leur montrer le chemin de nos organisations ? [...] Ce que nous pouvons faire dans ce domaine, le rayon de Boulogne nous l'indique [...]. Avec les 8 adhésions enregistrées avant les élections cantonales, le rayon de Boulogne a atteint le chiffre de 22 nouvelles adhésions depuis le 1<sup>er</sup> janvier, dépassant de 2 l'objectif de 20 nouveaux adhérents fixés par la région<sup>2158</sup> ».

Pendant plusieurs mois, *l'Enchaîné* fait le point chaque semaine sur la campagne de recrutement lancée après le VII<sup>e</sup> Congrès et l'objectif de mille adhérents supplémentaires pour la région Nord. On apprend ainsi que

« le rayon de Béthune a créé une cellule de cinq membres à Labeuvrière. Son bilan de recrutement depuis le 1<sup>er</sup> janvier s'élève à 18 adhérents nouveaux<sup>2159</sup> » ; on apprend que « grâce à l'activité dépensée auprès des chômeurs par les militants communistes, une cellule vient d'être constituée à Etaples et elle compte déjà une vingtaine de membres<sup>2160</sup> ».

En dépit de ces annonces, le Bureau politique du PCF exprime à plusieurs reprises son mécontentement : on reproche à la Région Nord l'insuffisance de son travail et la stagnation des effectifs alors que la situation économique, la montée du chômage et les grèves dans les mines et dans le textile auraient dû offrir au Parti communiste l'opportunité de renforcer son influence.

Lors du Comité central qui se tient du 22 au 25 octobre 1932, Florimond Bonte reconnaît les erreurs et les faiblesses du travail du parti communiste dans le Nord et le Pas-de-Calais au cours des mois écoulés :

---

<sup>2155</sup> Roger MARTELLI, Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW, *Le parti rouge. Une histoire du PCF 1920-2020*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 46-47.

<sup>2156</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> avril 1932.

<sup>2157</sup> *L'Humanité*, *ibid.*

<sup>2158</sup> *L'Enchaîné*, 10 mai 1932.

<sup>2159</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> juillet 1932.

<sup>2160</sup> *L'Enchaîné*, 16 septembre 1932.

« nous avons de grosses faiblesses : mépris des revendications, défaut d'organisation, etc... D'autre part, des erreurs, des actes de sectarisme se produisent encore : exclusions mécaniques, coupures avec des militants ayant une influence mais jugés par trop tièdes, incompréhension de la tactique classe contre classe, refus d'élargissement du front unique<sup>2161</sup> ».

Martha Desrumaux partage ces critiques. Abondant dans le sens de Thorez qui fustigeait dans son rapport politique « dans notre pratique des grèves, [...] la répétition des fautes anarcho-syndicalistes cent fois critiquées<sup>2162</sup> », la militante nordiste déplore que les manifestations régionales du 16 octobre aient été dépourvues de caractère revendicatif parce qu'on ne les avait « pas préparées sur la base des revendications des puits ». A son tour, Cyprien Quinet fait son mea culpa, mais explique que les directives du syndicat unitaire des mineurs n'ont pas été suivies, que les permanents du syndicat ont commis l'erreur de ne pas aller à la base et que « nos directions syndicales de base ne fonctionnent pas<sup>2163</sup> ».

Lors du Bureau politique du 24 novembre 1932, Martha Desrumaux alerte sur la situation à Calais jugée mauvaise. Elle explique les absences répétées de certains membres du Comité régional par la situation financière du parti dans la région. Regrettant que « la région syndicale ne fait pas son travail. C'est la direction du Parti qui doit faire tout le travail syndical », Martha Desrumaux considère qu'il n'y a que deux personnes qui travaillent réellement, Bonte et « Calas qui trotte toujours partout » au contraire de « Ramette et Martel du BP que nous ne voyons pas assez souvent<sup>2164</sup> ».

Arthur Ramette répond en partie aux critiques de Martha Desrumaux à l'occasion du Bureau politique du 22 décembre 1932 : le député de Douai y explique que « les dirigeants du Nord ne sont pas encore convaincus de la justesse des décisions du dernier comité central », qu'il n'y a « pas de comité régional en fait », que la composition du bureau régional est mauvaise, qu'il y a une « absence totale de travail » au niveau de l'Union régionale unitaire, Declercq étant sans doute un bon agitateur, mais un mauvais organisateur. Pris par ses responsabilités de député, Ramette reconnaît son impossibilité d'assister au bureau régional et que les discussions avec Bonte et Calas sont insuffisantes, parce qu'on lui conteste son autorité. Au sujet de Martel qui n'assiste plus non plus aux réunions du Bureau régional, Ramette suggère qu'« un délégué du Parti plus autorisé que lui devrait être désigné<sup>2165</sup> ».

Les comptes-rendus que nous venons de citer ci-dessus l'attestent : à la fin de l'année 1932, alors qu'au plan national, le Parti communiste compte à peine trente mille adhérents, la situation n'est guère brillante dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais où le Parti communiste ne progresse pas, semble incapable de tirer profit des conflits sociaux pour élargir son audience et ne parvient pas à utiliser efficacement les cadres régionaux dont il dispose pour impulser l'activité décidée sur le papier en congrès.

Il faut ajouter, en outre, qu'un certain nombre de situations locales ternissent l'image du PCF et l'affaiblissent. Sans revenir sur les conflits locaux de Montigny-en-Gohelle ou

---

<sup>2161</sup> *L'Humanité*, 28 octobre 1932.

<sup>2162</sup> *L'Humanité*, *ibid.*

<sup>2163</sup> *L'Humanité*, 30 octobre 1932.

<sup>2164</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 24 novembre 1932.

<sup>2165</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 22 décembre 1932.



d'Harnes, on peut citer ici la situation à Berck. Léon Bosredon, le principal dirigeant communiste du secteur, est vivement remis en cause dans un tract signé par un groupe de sympathisants des cellules de Berck, Cucq et Etaples qui reprochent à ce « cruel avare », ce « soi-disant communiste », cette « fripouille », « fabricant de lettres anonymes calomnieuses », de posséder trois villas, d'avoir mis son père à la porte et de le laisser sans ressources après avoir pris l'avocat le plus réactionnaire de la région pour ne pas avoir à lui payer de pension alimentaire, d'être un propriétaire rapace qui a jeté à la rue une personne âgée, de s'appropriier avec sa femme l'argent des collectes organisées à la sortie des réunions communistes et unitaires en faveur des grévistes et des emprisonnés, de caviarder les textes écrits par les militants berckois pour *l'Enchaîné* et de ne se servir des colonnes du bihebdomadaire communiste régional que pour satisfaire ses vengeances personnelles, de ne se maintenir à la tête du rayon de Berck que grâce à « l'obséquiosité, la platitude mielleuse et le faux regard devant le secrétaire général du parti » de ce « jésuite »<sup>2166</sup>. Le tract des militants locaux contre Bosredon fait les choux gras de la presse cégétiste<sup>2167</sup> et socialiste qui ironise sur « les hauts faits de ce dictateur de chef-lieu de canton<sup>2168</sup> ».

Si on ne dispose pas de tableau des effectifs précis du Parti communiste dans le Pas-de-Calais pour 1932 établi par la direction du Parti communiste, il semblerait que le nombre d'adhérents augmente au début des années trente.

| Nombre d'adhérents communistes par rayons | 1930       | 1932         | 1934         |
|---|------------|--------------|--------------|
| <b>Boulogne-sur-Mer</b>                   |            |              | 51           |
| <b>Berck</b>                              | 160        | 130          | 78           |
| <b>Calais</b>                             | 40         | 86           | 300          |
| <b>Arras</b>                              | 52         | 135          | 124          |
| <b>Béthune</b>                            |            | 2 012        | 773          |
| <b>Lens</b>                               | 700        | 264          |              |
| <b>Hénin-Liétard</b>                      |            | 279          | 191          |
| <b>Saint-Omer</b>                         |            |              | 100          |
| <b>Total</b>                              | <b>952</b> | <b>2 906</b> | <b>1 617</b> |

Un rapport sur l'état d'organisation du parti daté d'avril 1932 signé de Girard évalue à cette date les effectifs du PCF à 34 580 adhérents au plan national, contre 30 743 en 1931 et 28 180 en 1930<sup>2169</sup>. Le déclin des effectifs serait donc enrayé. Pour la Région Nord, le PCF aurait perdu

<sup>2166</sup> RGASPI, 495/270/6865, dossier sur Léon Bosredon.

<sup>2167</sup> *Le Peuple*, 5 octobre 1932.

<sup>2168</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 16 octobre 1932.

<sup>2169</sup> RGASPI, 517/1/1308/25, Etat des effectifs du parti et de ses régions, 26 avril 1932.

1 881 adhérents entre 1929 et 1930, mais en aurait regagné 861 en 1931 et 707 en 1932<sup>2170</sup>. L'auteur du rapport pointe cependant les contradictions entre le chiffre des timbres de contrôle et les matériaux d'information sur la région du Nord de décembre 1931. A titre d'exemple, les matériaux sur la région Nord annoncent 200 cellules locales et 39 cellules d'entreprises, surtout dans les mines, fin 1931, alors que le tableau du congrès élaboré fin février 1932 donne les chiffres de 230 cellules locales et 100 cellules d'entreprises. « La région aurait donc constitué en plus en quelques semaines [...] 30 cellules locales et 61 cellules d'entreprises » s'étonne Girard<sup>2171</sup>, qui évalue le nombre d'adhérents pour l'ensemble de la Région Nord à 4 400<sup>2172</sup>.

Les chiffres de l'état d'organisation du PCF diffèrent fortement, pour l'année 1932, des chiffres avancés par les commissaires spéciaux dans l'enquête de 1932 sur le Parti communiste<sup>2173</sup>.

Selon les chiffres rassemblés par les commissaires spéciaux dans chaque arrondissement, le PCF serait passé de 160 à 130 adhérents dans le rayon de Boulogne-sur-Mer entre 1930 et 1932. Cette décreue des effectifs pourrait s'expliquer par la hausse du chômage, mais aussi par la crise que connaît le communisme boulonnais à la suite de l'exclusion de Baly et de l'exclusion d'Ohier. A l'inverse, à Calais, les effectifs seraient passés de 40 à 86 adhérents. Ici, cette progression est probablement à mettre en relation avec le travail effectué par les communistes calaisiens en direction des chômeurs.

A Arras, les effectifs seraient passés de 52 à 135 adhérents. Les chiffres concernant l'arrondissement de Béthune, qui formait un unique rayon en 1930 et est désormais divisé en trois rayons en 1932 sont par contre passablement étonnants : alors que le PCF comptait 700 adhérents en 1930, les commissaires spéciaux évaluent ses effectifs à 264 adhérents dans le rayon de Lens, 279 dans le rayon d'Hénin-Liétard et 2 012 dans le rayon de Béthune. Si les deux premiers chiffres semblent crédibles, le dernier paraît hautement improbable et est en outre incompatible avec les effectifs comptabilisés par le Parti communiste lui-même.

Le PCF a néanmoins vu ses effectifs progresser, même si la région Nord est loin d'avoir rempli les objectifs de 1 000 adhérents nouveaux qui lui étaient fixés pour l'année 1933. Sur les six premiers mois de l'année, la région Nord aurait enregistré 272 adhésions nouvelles et pu créer de nouvelles cellules, dont celle de Rouvroy-Nouméa et de Sains-en-Gohelle pour le département du Pas-de-Calais<sup>2174</sup>.

Au cours du printemps 1933, les difficultés de travail de la direction de la région Nord sont une nouvelle fois abordées par le Bureau politique. Gitton y souligne qu'« il n'y a qu'un type à Lille qui travaille tous les jours jusqu'à 4 heures du matin c'est Calas, puis plus rien ». Duclos suggère que « Bonte qui est très fatigué soit envoyé au repos pendant un mois. [...] Ramette pendant ce mois s'occuperait plus activement de la région du Nord<sup>2175</sup> ».

Le sujet revient à nouveau au Bureau politique du 16 mars et fait l'objet d'une longue discussion. Dans son rapport introductif, Marcel Gitton déplore un travail du parti et des luttes économiques très faibles, l'absence d'orientation en direction des usines mais aussi l'absence de toute réunion de la commission exécutive de l'Union régionale unitaire alors même qu'avec

---

<sup>2170</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>2171</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>2172</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>2173</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, enquête de juin 1932 sur le Parti communiste.

<sup>2174</sup> RGASPI, 517/1/1545/36-37, Lettre de la Région du Nord (signée Raoul Calas) au Secrétariat sur les effectifs et la création de cellules, 24 juin 1933.

<sup>2175</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 2 mars 1933.

les délégués mineurs, la CGTU compte cent permanents dans la région qui ne sont ni dirigés, ni utilisés. Plusieurs cadres régionaux doivent être remplacés. Gitton suggère que Gilbert Declercq, démissionnaire, soit remplacé à la tête de l'UR unitaire par Charles Bourneton. Pour le secrétariat du parti, Florimond Bonte étant jugé fatigué et se sentant désavoué, c'est Arthur Ramette qui est affecté à la région Nord, aux côtés de Raoul Calas. Ce dernier se sent visiblement lui aussi désavoué : « malgré mes efforts et ma volonté, je dois dire que j'ai l'appréhension de ne pas remplir les tâches et qu'il faudra envisager s'il est possible de trouver d'autres camarades plus qualifiés » répond-il à Gitton. Tour à tour, Benoît Frachon, puis Maurice Thorez le rassurent. Ce dernier déclare

« Personne ne dira ici que les camarades du Nord sont incapables. [...] Une école se tient. Il y a des membres du C.C., des secrétaires de grandes organisations. Seule la région du Nord n'a pas donné des élèves de direction. On a proposé Martel, Morival, mais impossible. [...] Personne ne veut retirer Calas, [...] c'est celui qui travaille le mieux. Mais [...] nous n'avancions pas, nous reculons du point de vue de l'organisation. [...] On n'avance pas dans la tactique du front unique, on n'avance pas dans le travail de rapprochement des ouvriers socialistes<sup>2176</sup> ».

On mesure l'ampleur de la tâche et les injonctions contradictoires demandées par la direction nationale du PCF aux dirigeants du Nord et du Pas-de-Calais du Parti communiste. Au fond, il est reproché à Bonte, Calas et aux membres du bureau régional d'avoir été incapables de détacher une partie des militants socialistes et confédérés de la SFIO et de la CGT à la faveur de la crise économique et de la lutte contre le fascisme qui auraient dû renforcer l'audience de la CGTU, mais dans le même temps, le Bureau politique a condamné comme opportunistes toutes les velléités de se rapprocher des organisations « réformistes » comme l'a démontré l'exclusion de Desoblin. Dès lors, les communistes du Nord et du Pas-de-Calais, qui ont face à eux des fédérations socialistes puissantes et bien implantées et des syndicats confédérés numériquement beaucoup plus forts, sont contraints sans grand succès de plaider pour le front unique à la base tout en critiquant avec une grande dureté les socialistes et les confédérés, ce qui ruine toutes leurs tentatives de rapprochement, comme ne manque pas de le souligner la presse socialiste et cégétiste.

Face aux revirements stratégiques du parti et de l'Internationale et placée devant des injonctions contradictoires difficiles à satisfaire, la région du Nord, qui a de grosses difficultés à assurer la parution de *l'Enchaîné* bi-hebdomadaire et manque de ressources pour rémunérer ses permanents s'efforce de rationaliser son fonctionnement. En septembre 1933, Raoul Calas adresse ainsi une lettre au secrétariat du parti :

« le départ du camarade Bonte<sup>2177</sup> affaiblit considérablement la direction politique de la région et l'aide de Ramette, en raison de ses fonctions de député, ne pourra être suffisante et assez régulière. Le Bureau régional pense qu'il faut placer à la tête de la région du Nord, pour y exercer les fonctions de secrétaire régional, un membre du Bureau politique du parti. [...] 1) Réduire le nombre des membres du bureau régional (8 à 9 membres). 2) Exiger une présence régulière de ses membres aux rayons du B.R. (payer les frais de déplacement). 3) Utiliser les membres du B.R. selon leurs capacités pour remplir leur rôle de dirigeant dans la Région. 4) Réduire les membres du Comité régional (25 membres) de façon qu'il puisse se tenir régulièrement tous les mois et remplir

---

<sup>2176</sup> Procès-verbal du Bureau politique, 16 mars 1933.

<sup>2177</sup> Il est envoyé à Moscou comme correspondant permanent de *l'Humanité* au printemps 1933.

effectivement son rôle de direction. 5) Mettre à la disposition de la région, en permanence, les deux députés Ramette et Dewez<sup>2178</sup> ».

Les suggestions de Calas permettent de mesurer les difficultés que traversent les organisations communistes et unitaires en 1932-1933. Depuis le mois de juin 1933, *l'Enchaîné*, qui accuse un déficit de 7 000 francs par mois, a dû abandonner le rythme bihebdomadaire et ne paraît plus que le vendredi. La région communiste n'était plus en mesure de payer les frais de déplacements des membres du Bureau régional et d'un comité régional trop pléthorique pour être réellement efficace.

Florimond Bonte, dans un autre rapport daté de novembre 1933, pointe du doigt une autre raison des difficultés que connaissent le PCF et la CGTU. Elles s'expliqueraient, pour l'ancien secrétaire régional, par l'instabilité des directions. Ainsi, alors que la fédération socialiste du Nord est dirigée sans par Jean Lebas depuis 1919 et que la fédération socialiste du Pas-de-Calais n'a eu que deux secrétaires fédéraux, Raoul Evrard, puis André Pantigny, la Région communiste du Nord a vu neuf secrétaires régionaux remplacés entre 1924 et 1933 tandis que l'UR unitaire voyait défilier « 8 secrétaires en 9 ans, dont 4 dans les derniers 3 ans !<sup>2179</sup> ».

La liste des membres du Bureau régional du PC et du Bureau de l'Union régionale unitaire est d'un grand intérêt. Elle confirme l'étroite imbrication des deux directions régionales. En 1933, à l'exception de Raoul Calas, de Ramette et de Bonte, tous les membres du Bureau politique du PCF de la région Nord sont également membres du bureau de l'Union régionale unitaire et souvent secrétaires de leur union locale CGTU. On remarque aussi une nette prédominance des cadres nordistes sur les cadres du Pas-de-Calais. Ainsi, en 1933, les seuls cadres représentant le Pas-de-Calais au Bureau politique et à l'URU sont Henri Darguesse et Joseph Thiébaud, de l'UL unitaire de Lens ; Claudius Perrier, avant de quitter Lens pour prendre en charge l'UL unitaire de Roubaix et bien sûr Arthur Ramette, envoyé à Lens avant de se faire élire sur Douai ont cependant des attaches avec le Pas-de-Calais, de même qu'Henri Martel, dont l'engagement syndical a débuté au syndicat broutchoutiste d'Hénin-Liétard avant-guerre<sup>2180</sup>. Enfin, le cumul des responsabilités est la règle ; si ce cumul des responsabilités politiques et syndicales révèle le contrôle du PC sur le syndicalisme unitaire, il peut aussi se lire comme un aveu de faiblesse d'un parti numériquement trop faible, qui manque de cadres et dans lequel le travail collectif des instances dirigeantes, comités de rayon ou commissions exécutives des syndicats et des UL, fonctionne mal.

Il faut citer ici un rapport de 1934 sur le travail effectué par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais qui cite l'exemple d'un secrétaire de section syndicale de Marles-les-Mines afin d'alerter la direction du PC de cette problématique du cumul des responsabilités :

« 1. Secrétaire de section syndicale, 2. Secrétaire de la cellule du parti, 3. Secrétaire et trésorier de la section de la Libre pensée, 5. Membre du bureau de la caisse de secours, 6. Membre du C.E. du syndicat, 7. Membre du comité de rayon, 8. Membre du bureau du C.E. du syndicat, 9. Membre du comité de rédaction du journal syndical, 10.

---

<sup>2178</sup> RGASPI, 517/1/1545/44-45, Lettre de la Région du Nord (signée Raoul Calas) au Secrétariat sur le fonctionnement de la Région Nord, 16 septembre 1933.

<sup>2179</sup> RGASPI, 517/1/1545/47, Renseignements de Florimond Bonte sur les responsables du Parti communiste et de la CGTU dans la Région du Nord de 1924 à 1933.

<sup>2180</sup> Voir annexe 33.

Membre de la commission de contrôle de la Fédération, 11. Administrateur de la caisse de secours mutuels, 12. Membre du Bureau de l'UL de Béthune, 13. Vendeur de journaux : Enchaîné, Défense, Voix des mineurs etc., 14. Collecteur à domicile, et cela en dehors de sa localité, 15. Il s'occupe aussi de l'ARAC. En plus de ces 15 tâches, il ajoute : "Tout le travail de mon coin au sujet des distributions de tracts, collage d'affiches, souscriptions de toutes les organisations se fait par moi seul et j'oublie certainement d'autres tâches". Nous vous citons cet exemple typique et nous constatons en même temps que malheureusement, notre camarade de Marles n'est pas le seul qui cumule toutes les tâches. Avoir 10 tâches pour un camarade actif est une chose "normale" dans notre syndicat<sup>2181</sup> ».

Un tel cumul de responsabilités politiques, syndicales et dans les organisations auxiliaires est révélateur d'un dysfonctionnement des méthodes de travail et l'auteur du rapport y insiste lorsqu'il évoque les faiblesses de la direction du syndicat unitaire des mineurs :

« On travaillait sur le plan de travail et avec une politique "à la petite semaine". On considérait en général que la direction du syndicat, c'était le camarade Darguesse (secrétaire du syndicat). C'est lui qui devait assurer tout le travail et c'est lui le seul responsable. Quant aux membres du Bureau et de la C.E., ils se considéraient comme des conseillers et que leur tâche était de donner des conseils et de critiquer le secrétaire. [...] Non seulement il n'y avait aucune répartition de travail parmi les camarades dirigeants, mais même les membres du Bureau et de la C.E. ne se sentaient pas responsables pour l'application des décisions prises par eux-mêmes. [...] La situation dans les comités de concession fut presque identique [...] les meilleures décisions sont restées sur le papier<sup>2182</sup> ».

La question des méthodes de travail des directions politiques et syndicales qui est posée ici éclaire sans doute les hésitations du Parti communiste dans la région Nord et son incapacité à accroître son audience et ses effectifs alors que le contexte de montée du chômage, les choix de la CGT confédérée d'accepter les réductions de salaires et la montée des tensions au plan international avec l'arrivée au pouvoir des nazis auraient dû permettre au Parti communiste de renforcer son influence dans la région Nord comme dans d'autres régions.

Le comité régional des 7 et 8 octobre se livre à un nouvel exercice d'autocritique dans le but d'améliorer le travail collectif ; de nouveaux membres intègrent le Bureau régional tandis qu'une conférence régionale est programmée pour 1934<sup>2183</sup>. L'objectif est clair : désormais, il est temps pour le PCF de la région Nord d'en finir avec la stagnation qui lui est reprochée pour devenir le parti des masses qu'il ambitionne d'être.

Il faut cependant attendre l'année 1934 et les événements du 6 février qui se déclinent localement dans le bassin minier avec l'affaire Fontaine pour que le Parti communiste élargisse réellement son influence.

Les premiers signes d'une progression du communisme dans la région Nord en général et singulièrement dans le département du Pas-de-Calais sont perceptibles dès le début de l'année 1934.

*L'Humanité* se félicite ainsi début mars d'enregistrer 166 adhésions dans la région Nord, permettant la création d'une nouvelle cellule à Roubaix<sup>2184</sup>.

---

<sup>2181</sup> RGASPI, 517/1/1662/120-121, Rapport sur le travail effectué par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais.

<sup>2182</sup> *Ibid*, p. 118.

<sup>2183</sup> *L'Enchaîné*, 13 octobre 1933.

<sup>2184</sup> *L'Humanité*, 7 mars 1934.

Les communistes remportent plusieurs succès dans le Pas-de-Calais lors d'élections complémentaires : à Carvin, pour le remplacement de cinq conseillers municipaux, la liste communiste vire en tête avec une moyenne de 950 voix sur 2 670 votants et 3 123 inscrits, devant la liste SFIO qui obtient 722 voix de moyenne, celle du Parti démocrate populaire (243 voix de moyenne) et deux listes de droite. La liste communiste progresse de 500 voix depuis les élections municipales de 1929, alors que la liste SFIO régresse d'autant<sup>2185</sup>. Au second tour, la liste communiste bénéficie du désistement des socialistes et bat la liste conservatrice restée en lice avec 1 470 voix de moyenne contre 1 070 à la droite. *L'Humanité* se réjouit de constater que « la majorité des ouvriers socialistes marqua sa volonté d'unité d'action en votant pour les candidats communistes, malgré certaines manœuvres de quelques chefs locaux<sup>2186</sup> ». L'entrée de cinq élus communistes au conseil municipal de Carvin, après avoir obtenu plus de 35 % des suffrages au premier tour et battu les socialistes est une importante victoire pour les communistes carvinois, emmenés par Cyprien Quinet, le secrétaire national de la fédération unitaire du Sous-sol, qui conquiert là son premier mandat électif et prépare désormais les cantonales d'octobre 1934 auréolé d'une victoire locale qui renforce sa légitimité. Déjà membre du Bureau régional, membre suppléant du Comité central depuis 1932, secrétaire de l'Union locale unitaire CGTU et membre de la Commission exécutive nationale de la CGTU, Cyprien Quinet, en 1934, est incontestablement la figure majeure du Parti communiste dans rayon de bassin minier du Pas-de-Calais.

Sa victoire électorale aux élections municipales complémentaires de Carvin est le produit d'un travail syndical de plusieurs années qui a permis aux unitaires, à la faveur des mouvements de grève du début des années trente, de renforcer leur audience dans les bassins de Dourges et de Courrières où se concentrent les localités communistes des cantons de Carvin et de Vimy, bastions électoraux du PC.

Côté socialiste, c'est l'amertume qui domine après cette défaite. La fédération socialiste explique que ses propositions d'alliance adressées aux communistes avant les élections avaient été repoussées, les communistes ayant posé des conditions inacceptables, notamment en demandant aux socialistes de condamner l'attitude de la CGT confédérée lors des dernières grèves de 1931 et 1933 et sur la question du front unique. Estimant avoir fait leur devoir en se désistant et en appelant à « voter rouge » pour battre la réaction, les socialistes concluent : « les socialistes, quand ils doivent battre la réaction, la battent, et [...] les communistes, placés dans la même alternative, ne la battent pas mais assurent son succès<sup>2187</sup> ».

Quelques semaines plus tard, les communistes l'emportent cette fois à Rœux, un village de 700 habitants situé près d'Arras, et obtiennent trois élus à la faveur d'une élection municipale complémentaire<sup>2188</sup>.

Dans son rapport de 1932 sur l'organisation communiste dans l'arrondissement d'Arras, le commissaire spécial signalait bien l'existence d'une « cellule en voie de formation [...] créée le 10 juillet 1932 » ; cette cellule de seulement sept adhérents avait alors « une certaine activité,

---

<sup>2185</sup> *L'Humanité*, 20 mars 1934.

<sup>2186</sup> *L'Humanité*, 27 mars 1934.

<sup>2187</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 7 avril 1934.

<sup>2188</sup> *L'Humanité*, 30 mai 1934.

en raison de ce que ses dirigeants tentent de prendre la direction du groupe de chômeurs de la commune<sup>2189</sup> ». *L'Humanité* ne dit pas autre chose :

« C'était une municipalité réactionnaire, toujours élue au premier tour, mais une cellule fut constituée, un comité de chômeurs et avec le bon travail fait par les copains, nous sommes élus au premier tour<sup>2190</sup> ».

Le commissaire spécial se montrait toutefois sceptique sur les chances de succès du Parti communiste à Rœux, estimant qu'Alfred Leblond, le trésorier de la cellule qui avait pris en charge le comité de chômeurs, bien qu'il ne soit pas chômeur lui-même, mais chaudronnier à l'usine Mathot d'Arras, était un homme « assez exalté [...] un peu déséquilibré » et « braillard », qui buvait, qui plus est, à l'occasion<sup>2191</sup>.

La victoire de Leblond et de ses deux colistiers qui font leur entrée au conseil municipal de Rœux vient donc apporter un démenti à la police qui ne prenait pas au sérieux le travail d'implantation réalisé par les communistes dans les campagnes de l'Arrageois. Quelques semaines plus tôt, *l'Humanité* informait ses lecteurs qu'un comité de chômeurs venait de se constituer à Ecourt-Saint-Quentin, une commune rurale de 1 400 habitants située au Sud-Est d'Arras<sup>2192</sup>.

Dans le climat de mobilisation antifasciste qui suit les événements parisiens du 6 février 1934, la manifestation antifasciste du 12 février et l'affaire Joseph Fontaine qui ébranle le département du Pas-de-Calais, on a l'impression que le Parti communiste engrange les bénéfices de son activité des années 1931-1933 en direction des chômeurs, de l'activisme antifasciste déployé en 1932-1933 autour du mouvement Amsterdam-Pleyel et des positions prises par la CGTU durant les conflits sociaux des années écoulées. Partout dans le Pas-de-Calais, dans des villes minières comme Carvin ou dans des villages ruraux comme Ecourt-Saint-Quentin et Rœux, le Parti communiste progresse et recrute tout au long de l'année 1934. A titre d'exemples, des comités de défense de *l'Humanité* (CDH) sont créés à Boulogne-sur-Mer<sup>2193</sup> et Calais<sup>2194</sup>, tandis qu'une nouvelle cellule est créée à Eleu-Dit-Leauwette<sup>2195</sup>.

Signe de l'importance que revêt l'antifascisme dans le courant d'adhésion que connaît le PCF dans le Nord et le Pas-de-Calais au cours de l'année 1934, la conférence régionale décide de donner symboliquement le nom de Joseph Fontaine à la promotion des adhérents de 1934<sup>2196</sup>.

L'abandon de la tactique « classe contre classe » et le tournant antifasciste du PCF est finalement officialisé lors de la conférence nationale d'Ivry, qui s'ouvre le 23 juin 1934. Symboliquement, lors de la première journée, la séance de l'après-midi est présidée par Nestor Calonne, le secrétaire du rayon d'Hénin-Liétard qui se trouvait aux côtés de Joseph Fontaine

---

<sup>2189</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 27 juillet 1932.

<sup>2190</sup> *L'Humanité*, 30 mai 1934.

<sup>2191</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, notice individuelle d'Alfred Leblond.

<sup>2192</sup> *L'Humanité*, 10 avril 1934.

<sup>2193</sup> *L'Humanité*, 27 mars 1934.

<sup>2194</sup> *L'Humanité*, 14 novembre 1934.

<sup>2195</sup> *L'Humanité*, 11 novembre 1934.

<sup>2196</sup> *L'Humanité*, 16 mai 1934.

lors des événements du 11 avril. Une résolution présentée par Arthur Ramette fustige le « verdict de classe » de Saint-Omer et rappelle les propositions d'action commune présentées par la Région Nord aux fédérations socialistes du Nord et du Pas-de-Calais, accusées par Marcel Cachin d'« ergoter sur des textes<sup>2197</sup> ». Dans son rapport, Maurice Thorez évoque « le sang de nos 17 martyrs » tombés dans les luttes et les batailles depuis le 9 février<sup>2198</sup>.

La conférence nationale d'Ivry acte également l'exclusion de Jacques Doriot entré en dissidence après les événements du 6 février et condamné pour avoir voulu réaliser l'unité d'action « par le haut » avec la SFIO. L'exclusion de Doriot est en fait la conséquence d'un long processus de rupture du maire de Saint-Denis avec le PCF qui remonte sans doute à la fin des années vingt et qui mêle rivalité avec Thorez, ambitions déçues et perte de foi dans les dirigeants russes et l'IC à la suite de son voyage en Chine et de l'adoption de la tactique « classe contre classe ». Longtemps tues, les doutes de Doriot éclatent lors du bureau politique du 12 mai 1932 à propos de la tactique « classe contre classe » ; Doriot, qui escompte probablement supplanter Thorez à la tête du PCF avec l'appui de Staline et de l'IC comprend en 1933-1934 que ses espoirs sont vains et est décidé à rompre avec le PC. Il interpelle l'IC, mais refuse de se rendre à Moscou, démissionne de son mandat de maire pour être réélu triomphalement<sup>2199</sup>. Le 27 juin 1934, son exclusion est votée par le Comité central et annoncée dans *l'Humanité*<sup>2200</sup>.

Dans le Pas-de-Calais, la presse socialiste commente avec une évidente satisfaction le conflit qui oppose Doriot et ses partisans du rayon de Saint-Denis à la direction communiste et dénonce la duplicité des chefs communistes qui refusent l'unité d'action antifasciste avec les organisations socialistes à Saint-Denis et ne la proposeraient que pour désagréger la SFIO et la CGT<sup>2201</sup>. *La Tribune* développe la même analyse, opposant le « cran et le loyalisme » de Doriot au « sectarisme moscoutaire<sup>2202</sup> ». Malgré cette publicité Doriot ne dispose d'aucun relai local. Dès l'apparition des premières tensions, son attitude est condamnée par les communistes de la région Nord.

Si l'on ne dispose pas de résolution condamnant Doriot émanant du Pas-de-Calais, un courrier du rayon communiste de Douai signé d'Henri Martel est adressé au Bureau politique le 11 mars 1934. Martel y signale au BP que lors d'une conférence de Roger Salengro à Sin-le-Noble, l'orateur socialiste s'est épanché sur les confidences que lui auraient faites Doriot à propos de son complet désaccord avec la direction du PCF sur la question de l'unité d'action. Martel conclut :

« si comme nous le pensons il s'agit de vantardises de la part de Salengro, il serait bon que Doriot démente ces propos que Salengro répète dans toutes ses réunions dans le Nord. Si vraiment Doriot aurait commis la faute de faire de telles confidences à nos adversaires, nous demandons que le Secrétariat et le Comité central combattent avec énergie une telle attitude<sup>2203</sup> ».

---

<sup>2197</sup> *L'Humanité*, 24 juin 1934.

<sup>2198</sup> Maurice THOREZ, *Fils du peuple*, Paris, Editions sociales, 1949, p 85.

<sup>2199</sup> Jean-Paul BRUNET, « Réflexions Sur La Scission De Doriot (Février-Juin 1934) », *Le Mouvement Social*, n°70, 1970, pp. 43-64.

<sup>2200</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> juillet 1934.

<sup>2201</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 5 mai 1934.

<sup>2202</sup> *La Tribune*, 5 mai 1934.

<sup>2203</sup> RGASPI, 517/1/1662/104, Lettre du Bureau de Douai au Secrétariat, 11 mars 1934.



De même, la cellule communiste de Mouvaux, dans le rayon de Tourcoing, se déclare en parfait accord avec la direction du parti et condamne avec vigueur l'opportunisme de droite, c'est-à-dire les positions de Doriot sur l'unité d'action avec les socialistes contre le fascisme<sup>2204</sup>.

Début juin, *l'Humanité* publie une résolution de la fraction communiste de l'Union régionale unitaire du Nord et du Pas-de-Calais condamnant les positions et l'attitude de Doriot<sup>2205</sup>.

Paradoxalement, au moment où Doriot est exclu du Parti communiste, les fédérations socialiste et communiste de la Seine concluent le 25 juin un accord d'unité d'action et un mois plus tard, le 27 juillet, la SFIO et le PCF annoncent la signature d'un pacte d'unité d'action qui va se concrétiser dans le département du Pas-de-Calais dans les semaines qui suivent lors des manifestations et des meetings communs et lors des élections cantonales de 1934.

L'abandon de la tactique « classe contre classe » et de la dénonciation du « social-fascisme » des années précédentes constitue une véritable révolution pour un parti qui s'est forgé dans l'opposition au parti socialiste, en particulier dans un département comme le Pas-de-Calais. Conséquence du tournant antifasciste de l'été 1934, la réunification syndicale de la CGT et de la CGTU, repoussée jusqu'à présent par les deux organisations qui y voyaient une manœuvre de l'adversaire destinée à les déstabiliser, est désormais sur les rails, malgré les réserves que peuvent avoir les confédérés dans le Pas-de-Calais.

Pour Serge Wolikow,

« De l'été 1934 à celui de l'année suivante, l'IC opère des modifications sans précédent dans son discours et sa tactique. L'émergence du mot d'ordre de Front populaire, emblème du changement, ne saurait être réduite à un simple épisode conjoncturel. Le centre de gravité du mouvement communiste se déplace alors de l'Allemagne vers la France qui devient le laboratoire de la nouvelle politique. [...] la promotion de Georges Dimitrov à la tête de l'IC symbolise une sorte de cours nouveau. [...] Dimitrov impulse, avec l'approbation tacite, mais réservée de Staline, une orientation explicitement antifasciste et unitaire. L'évolution de la situation politique française contribue sans doute à précipiter les décisions de l'IC. Les critiques lancées par Doriot, au début de 1934, contre le sectarisme et la politique anti-unitaire du Parti ne sont pas sans écho auprès de certains militants qui, l'année précédente, se sont engagés dans des pourparlers avec les socialistes et qui ont, en février, manifesté à leurs côtés pour dénoncer l'action de l'extrême droite contre les libertés démocratiques. [...] Bientôt, les dirigeants de l'IC recommandent à Thorez une politique largement unitaire impliquant des pourparlers avec les dirigeants socialistes en vue d'actions communes contre le fascisme. Le PCF devient l'objet de toutes les attentions du Komintern. La conférence nationale du Parti, fin juin 1934, met ainsi l'accent sur la nécessité d'une riposte antifasciste élargie, fondée sur l'action commune avec les socialistes en vue de défendre les libertés démocratiques. Ce premier changement est impulsé par Manouïlski et Dimitrov. [...] Désormais, la direction du PCF peut apparaître comme la force politique soucieuse de l'unité antifasciste. La signature, en juillet 1934, d'un pacte d'unité d'action avec le Parti socialiste est un événement dont l'importance inédite doit être bien appréciée. [...] A l'automne 1934, l'apparition du mot d'ordre de Front populaire est une initiative dont le centre d'impulsion n'est plus à Moscou mais à Paris<sup>2206</sup> ».

Si le centre d'impulsion du mot d'ordre de Front populaire est désormais à Paris, la nouvelle ligne du parti est mise en œuvre avec succès dans les provinces. Le tournant

---

<sup>2204</sup> RGASPI, 517/1/1662/105, Résolution adoptée par le rayon de Tourcoing, 12 avril 1934.

<sup>2205</sup> *L'Humanité*, 3 juin 1934.

<sup>2206</sup> Serge WOLIKOW, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Editions de l'Atelier, Paris, 2010.

antifasciste de 1934 n'entraîne pas les résistances amenées par la bolchevisation, puis par la mise en œuvre de la tactique « classe contre classe ».

Dans le Pas-de-Calais, la ligne unitaire et antifasciste convainc électeurs et adhérents, dont certains rêvent non plus seulement à la réunification syndicale, mais aussi à l'unité organique des deux partis ouvriers qui viendrait effacer quinze années de conflits et de déchirements. A cet égard, l'embellie du Front populaire des années 1935-1937 que nous aborderons dans le chapitre suivant offre des perspectives nouvelles aux organisations ouvrières, mais est également source de malentendus.

# Chapitre 8

## **L'embellie du Front populaire (1935-1937)**

Les années 1935-1937 sont cruciales pour le mouvement communiste. La stratégie du rassemblement populaire porte ses fruits lors des scrutins locaux et fait du PCF, qui obtient soixante-douze députés lors des législatives de 1936, un grand parti, dont les effectifs explosent. Parallèlement, la réunification syndicale clôt l'histoire de la CGTU, mais pas celle du courant communiste dans le mouvement syndical qui sort renforcé du mouvement de grève de juin 1936.

Le département du Pas-de-Calais n'ignore pas ces dynamiques d'ensemble : porté par le climat antifasciste post-février 1934, le PCF progresse aux élections locales et parvient, pour la première fois, à faire élire un député dans le bassin minier, tandis que la CGT et la CGTU se réunifient. Le rythme et les modalités des processus à l'œuvre présentent cependant leurs spécificités à la fois géographiques, mais aussi politiques : entre socialistes et communistes, l'union reste en effet un combat dans le Pas-de-Calais.

### **1935 : une année de mobilisations antifascistes et de victoires du rassemblement populaire dans le Pas-de-Calais**

L'année 1935 voit se poursuivre et s'accroître la dynamique unitaire à l'œuvre depuis l'été 1934 dans le département du Pas-de-Calais. Cette dynamique antifasciste se décline sur le terrain syndical, politique et électoral, sur fond de montée des tensions internationales, de plus en plus présentes dans la presse communiste, mais également dans les motions de conseil municipal. La nouvelle ligne politique du PCF, décidée dans les instances de l'IC, est appliquée avec enthousiasme par les cadres et militants communistes locaux.

Après la génération des fondateurs du mouvement communiste, celle de la bolchevisation et de la période « classe contre classe », une nouvelle génération accède aux responsabilités militantes dans le PCF, dans les syndicats et dans les organisations auxiliaires du mouvement communiste dans le Pas-de-Calais. Evoquant les logiques à l'œuvre en 1935, Jean Vigreux souligne :

« Au cours de cette année 1935, plusieurs logiques sont à l'œuvre. Les enjeux internationaux, avec le rapprochement franco-soviétique (signature du pacte Laval-Staline le 2 mai 1935), le congrès de l'Internationale communiste au cours de l'été, mais aussi les menaces de guerre liées aux expéditions de Mussolini en Ethiopie,

concourent à la dynamique unitaire. Les enjeux nationaux prennent une autre dimension, avec les premiers scrutins électoraux, en particulier le test des municipales [...]»<sup>2207</sup> ».

### Les élections partielles du printemps 1935

Avant même les élections municipales, la stratégie du rassemblement populaire est mise à l'épreuve à l'occasion de deux élections partielles.

La première est une élection législative partielle organisée dans la circonscription de Montreuil à la suite de l'élection au Sénat du député sortant, le radical indépendant Charles Delesalle.

Dans sa thèse consacrée à l'arrondissement de Montreuil, Benoît Forestier revient sur le basculement à gauche de cette circonscription rurale traditionnellement conservatrice :

« Lors de la législative partielle de 1935 liée à l'élection de Charles Delesalle au Sénat, l'avocat Albert Candelliez, conseiller général d'Étaples, Radical de gauche, arrive en tête au premier tour. Il devance son principal adversaire, Gustave Decréquy, Radical-socialiste, de 1 500 voix. Le socialiste Marcel Dupuich, vétérinaire à Lens, arrive en troisième position, devant Paul De Ste-Maresville cultivateur à Beaumerie, représentant du parti agraire, le communiste Philippe Godet, planteur de tabac à Aubin Saint-Vaast, Éloi Quennehen, architecte à Berck au chômage, et Charles Delmilhac, républicain socialiste. Au second tour, Marcel Dupuich se désiste et soutient Gustave Decréquy. Bénéficiant du report des voix des électeurs de la gauche, ce dernier, conseiller d'arrondissement de Fruges depuis 1926 et négociant en vins remporte les élections à l'issue du scrutin de ballottage avec 53,8 % des suffrages exprimés. Mais la victoire est loin d'être écrasante, puisqu'au second tour, Albert Candelliez arrive toujours en tête dans les cantons du Littoral, surtout dans celui d'Étaples dont il est le conseiller général<sup>2208</sup> ».

Côté communiste, c'est donc un certain Philippe Godet<sup>2209</sup> qui remplace Léon Bosredon, probablement discrédité par les attaques sur son train de vie et son avarice. Dans cette terre de mission pour les communistes, Godet fait mieux que Bosredon trois ans plus tôt avec 853 voix contre 591 pour son prédécesseur aux législatives de 1932, mais ses 4,67 % pèsent peu<sup>2210</sup>. Le candidat socialiste, Marcel Dupuich, est également distancé, treize points derrière le candidat radical-socialiste, Decréquy, seul candidat de gauche à pouvoir battre le conservateur Candelliez, qui bénéficie au second tour du report de nombreux électeurs du candidat agraire.

Dans ces circonstances, la fédération socialiste du Pas-de-Calais annonce le désistement de Marcel Dupuich et appelle à voter pour Decréquy, « candidat de gauche, ayant par écrit, affirmé sa volonté de lutter contre le fascisme et contre la réaction<sup>2211</sup> ».

La campagne de l'entre-deux-tours est marquée par un incident à Etaples : un certain André Cardon, présenté par l'Humanité comme « épicier à Etaples et fasciste notoire » s'en prend lors d'une réunion publique au député radical-socialiste des Vosges Paul Elbel, venu soutenir Decréquy, en lui assénant un « formidable coup de poing dans la figure » qui brise les lunettes du député et lui crève un œil. *L'Humanité* s'insurge que le forcené ait été emmené à l'asile et y

---

<sup>2207</sup> Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 55.

<sup>2208</sup> Benoît FORESTIER, *L'agriculture et la société rurale dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer depuis 1850 : permanences et ruptures*. Thèse de doctorat d'histoire, Université du Littoral Côte d'Opale, 2014, p. 133.

<sup>2209</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article93609>, notice GODET Philippe, version mise en ligne le 2 novembre 2010.

<sup>2210</sup> Voir annexe 27.

<sup>2211</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 16 mars 1935.

voit une forme de complaisance de la justice avec les ligueurs. Le quotidien communiste conclut en appelant les électeurs radicaux-socialistes à rejoindre les socialistes et les communistes pour demander la dissolution des ligues fascistes et fait observer que plusieurs ministres radicaux continuent de siéger dans le gouvernement Flandin, qui les laisserait agir<sup>2212</sup>.

De fait, au contraire des socialistes, les communistes maintiennent leur candidat au second tour<sup>2213</sup>, mais la déperdition de voix est très importante puisque Godet perd plus de sept cents voix entre les deux tours, qui se reportent vraisemblablement sur Decréquy.

Acquise grâce à l'apport décisif des voix socialistes et à l'appoint d'une partie des électeurs communistes, la victoire d'un candidat radical-socialiste contre un conservateur dans une circonscription aussi rurale et conservatrice que la circonscription de Montreuil témoigne de la dynamique qui joue en faveur du rassemblement populaire ainsi que de l'efficacité de la discipline républicaine entre partis de gauche.

La seconde élection partielle est une élection cantonale qui se tient dans le canton de Carvin, l'un des bastions du PCF qui y dirige les municipalités de Noyelles-Godault et de Montigny-en-Gohelle. Dans ce fief unitaire, en octobre 1934, Cyprien Quinet avait fait quasi jeu égal avec Henri Leclercq, le conseiller général sortant et adjoint au maire d'Hénin-Liétard. Moins de 400 voix séparaient alors les deux hommes, le socialiste obtenant 5 568 voix et 35,61 %, contre 5 200 voix et 33,25 % à Quinet, qui s'était logiquement désisté au second tour et avait appelé à voter Leclercq. La mort de Leclercq le 19 février 1935<sup>2214</sup> est suivie d'une élection cantonale partielle organisée les 7 et 14 avril. Signe de l'estime dont jouissait Leclercq, mais aussi des relations plus apaisées qu'entretiennent désormais socialistes et communistes, les funérailles de Leclercq rassemblent les élus des deux partis ouvriers. Aux côtés des maires et conseillers généraux socialistes du secteur et des dirigeants du syndicat confédéré des mineurs, plusieurs élus communistes participent au cortège funèbre, à l'image d'André Parent, le conseiller général du canton de Vimy, Gustave Lecointe, le maire de Montigny-en-Gohelle ou encore Henri Darras, le maire de Noyelles-Godault<sup>2215</sup>. Lecointe et Darras, tous deux maires de deux communes limitrophes d'Hénin-Liétard appartenant au canton de Carvin, tout comme Parent, qui siège désormais au conseil général et y a donc côtoyé Leclercq, pouvaient difficilement ne pas assister aux funérailles du défunt conseiller général socialiste, mais la présence d'une délégation d'élus communistes à l'enterrement d'un élu que *l'Enchaîné* ne s'était jamais privé de critiquer, est symptomatique d'un réchauffement des relations entre SFIO et Parti communiste.

Côté socialiste, c'est le député et ancien secrétaire fédéral Raoul Evrard qui est choisi pour succéder à Leclercq par le comité cantonal du canton de Carvin. Seule la section de Libercourt, qui plaide pour une candidature d'André Pantigny, vote contre la désignation d'Evrard<sup>2216</sup>. Comme son prédécesseur, Evrard est conseiller municipal à Hénin-Liétard dans l'équipe d'Adolphe Charlon. Evrard organise des réunions publiques notamment à Dourges et Carvin<sup>2217</sup> ; s'abstenant d'attaquer les communistes, l'hebdomadaire socialiste dénonce plutôt

---

<sup>2212</sup> *L'Humanité*, 16 mars 1935.

<sup>2213</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 18 mars 1935.

<sup>2214</sup> *La Tribune*, 23 février 1935.

<sup>2215</sup> *L'Éclaireur du Pas-de-Calais*, 2 mars 1935.

<sup>2216</sup> *L'Éclaireur du Pas-de-Calais*, 9 mars 1935.

<sup>2217</sup> *L'Éclaireur du Pas-de-Calais*, 23 mars 1935.

la proximité de Deligne, le candidat conservateur, patron marbrier à Hénin-Liétard, avec les Camelots du Roi<sup>2218</sup>. Les relations avec les communistes, à l'inverse, sont courtoises, comme le rapporte *l'Eclairer du Pas-de-Calais*, dans son compte-rendu du meeting d'Evrard à Carvin, en présence de Jean Lebas :

« Raoul Evrard va conclure. Il accorde, à un camarade communiste du rayon d'Hénin-Liétard, quelques minutes de parole. Très courtois, ce camarade vient exposer le point de vue de son parti sur quelques-uns des points à l'ordre du jour et indique que le candidat communiste, s'il était inférieur, se désisterait en faveur d'Evrard. Cette déclaration permettra à notre camarade de souligner qu'en toutes circonstances, le Parti socialiste n'a qu'un but : battre la réaction<sup>2219</sup> ».

La campagne électorale de la SFIO est parasitée par l'affaire Paget : Marcel Paget<sup>2220</sup>, le maire socialiste de Carvin élu depuis 1919 est accusé début 1935 d'avoir truqué avec l'un de ses adjoints et un autre conseiller municipal des adjudications pour permettre à l'entreprise de pavage de son adjoint de travailler pour la ville de Carvin. Paget est également accusé d'avoir acquis le terrain pour la réalisation du terrain de sports municipal pour 160 000 francs en faisant profiter l'un de ses parents alors que le terrain était estimé en 1920 à 2 800 francs. Ces accusations de favoritisme et de prise illégale d'intérêts déclenchent une enquête confiée à un inspecteur des contributions indirectes. Sur le terrain politique, une commission d'enquête municipale est constituée, à laquelle participent Cyprien Quinet et Albert Havez pour le groupe d'opposition communiste. A l'offensive, Cyprien Quinet « précise qu'on ne va pas attaquer le Parti socialiste. On respectera le pacte conclu entre ce parti et le sien », mais le conseiller municipal communiste ajoute qu'il ne considère pas Paget comme un socialiste, mais comme un « petit bourgeois ». L'affaire est embarrassante pour le PCF qui ne peut pas attaquer frontalement la SFIO et doit se montrer prudent, mais elle constitue une véritable aubaine pour Quinet, en pleine campagne cantonale. L'affaire est surtout embarrassante pour la SFIO qui exclut les trois élus soupçonnés de malversations avant de les réintégrer tout aussi vite, au grand dam d'un partie des socialistes locaux. Ainsi, Arthur Gellez, secrétaire de la section socialiste de Carvin et conseiller municipal envoie à Pantigny sa lettre de démission. Dénonçant le « caractère particulièrement sénile et docile » du conseil municipal carvinois, Gellez assène, dans sa lettre publiée dans le *Grand Echo du Nord* :

« La raison d'être d'une section et sa force de rayonnement sont fonction de la valeur intrinsèque de ses militants et non, pour les privilégiés de la fortune, l'acquisition et la conservation de timbres et cartes du Parti pour les distribuer à vau l'eau et en temps opportun à de respectables obligés avec impérative mission de voter dans le sens ou pour leur généreux protecteur au moment requis. [...] Je donne ma démission de secrétaire de la section, ne pouvant endurer plus longtemps les manœuvres de polichinelle de certains membres du Conseil d'administration. [...] Sous le fallacieux prétexte de sauvegarder le Parti, faudrait-il tolérer la pratique d'aigrefins dont l'unique sens des affaires justifie leur présence au Parti et qui, ignoblement, spéculent sur la crédulité de la classe ouvrière ?<sup>2221</sup> ».

---

<sup>2218</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 23 mars 1935.

<sup>2219</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 6 avril 1935.

<sup>2220</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article124623>, notice PAGET Marcel, Charles, Joseph, version mise en ligne le 30 novembre 2010.

<sup>2221</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 4 mars 1935.

L'affaire Paget divise donc les socialistes carvinois, à l'image de Louis Berlinguez, ex-adjoint spécial à l'état-civil pour le hameau de Libercourt – qui dépend de Carvin – qui déclare « qu'entre un communiste honnête et un socialiste malhonnête, mon choix est fait...<sup>2222</sup> ».

La SFIO affronte donc l'échéance cantonale avec un parti fracturé dans la deuxième ville du canton, face à un parti communiste qui faisait quasi-jeu égal avec elle en octobre 1934 et qui apparaît comme une alternative pour les socialistes déçus.

Au soir du premier tour, la progression de Quinet est nette : le candidat communiste devance son concurrent socialiste avec 6 247 voix contre 5 474 voix à Evrard ; le candidat conservateur et le candidat démocrate-populaire obtiennent chacun un peu plus de 2 000 voix et ne paraissent pas en mesure de l'emporter dans un canton traditionnellement acquis à la gauche<sup>2223</sup>.

*L'Humanité* se félicite de cette « belle progression communiste dans le Pas-de-Calais », soulignant notamment que le PCF est

« en progression sérieuse dans tout le canton. A Hénin-Liétard, par exemple, le candidat communiste a obtenu 1 994 voix contre 1 524 au candidat SFIO ; nous gagnons à Courrières et à Dourges<sup>2224</sup> ».

Ces résultats sont extrêmement encourageants dans la perspective des municipales de mai, tout particulièrement à Hénin-Liétard où Evrard est devancé par Quinet alors même que le député socialiste est conseiller municipal dans l'équipe d'Adolphe Charlon.

Conformément aux accords conclus entre les deux partis, la SFIO annonce le désistement d'Evrard et appelle à voter Quinet pour battre le candidat de droite, mais dénonce « *une ignoble manœuvre* » de la droite qui aurait consisté à voter pour le candidat communiste afin d'éliminer Evrard. Dans le même temps, les socialistes reprochent aux communistes de n'avoir pas respecté le pacte d'unité d'action entre les deux partis en distribuant un tract fustigeant le vote des conseillers généraux socialistes pour le budget du conseil général. Le point litigieux concernait la construction de casernes pour les gardes mobiles. S'opposant à cette dépense, André Parent a voté contre le projet et contre le budget du conseil général, tandis que les conseillers généraux socialistes, qui seraient parvenus à amender le projet et à en réduire le coût, ont certes voté contre la construction des casernes, mais pour le budget global du département en raison des dépenses sociales et des aides versées aux chômeurs qui y figuraient<sup>2225</sup>. Pour les socialistes, c'est donc un mauvais procès qui leur est intenté par les communistes.

Sans surprise, au vu du résultat du premier tour, Cyprien Quinet est élu au second tour avec 9 420 voix contre 5 298 au candidat conservateur. Le score de Quinet est toutefois inférieur à l'addition des voix des candidats socialiste et communiste du premier tour, comme le relève *l'Humanité*, qui explique cette déperdition de voix par les « injustes attaques » des socialistes contre le PCF entre les deux tours<sup>2226</sup>.

---

<sup>2222</sup> *Idem*

<sup>2223</sup> Voir annexe 27.

<sup>2224</sup> *L'Humanité*, 8 avril 1935.

<sup>2225</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 13 avril 1935.

<sup>2226</sup> *L'Humanité*, 15 avril 1935.

L'analyse est toute autre du côté socialiste où l'on estime que :

« les voix réactionnaires qui s'étaient portées sur le nom du candidat communiste au premier tour se sont reportées au second sur le nom du candidat réactionnaire, la réaction marquant sur le second tour, un gain de plus de 1 000 voix<sup>2227</sup> ».

L'explication paraît peu convaincante et il est plus probable que la présence d'un candidat communiste en situation de l'emporter au second tour a sur-mobilisé l'électorat conservateur tandis qu'une partie des électeurs socialistes du premier tour, par anticommunisme, faisait aussi le choix, dans l'isolement de voter pour l'adversaire conservateur plutôt que pour « l'allié » communiste.

C'est l'analyse que fait Marcel Gitton, qui déplore les attaques démobilisatrices des socialistes durant l'entre-deux-tours :

« Chacun verra avec quelle loyauté, avec quelle honnêteté, avec quel souci de renforcer l'Unité d'Action, notre Parti communiste, en octobre 34, avait assuré au deuxième tour de scrutin, le bloc total des voix socialistes et communistes du 1<sup>er</sup> tour. Dimanche, sur 5 400 suffrages socialistes, 3 000 sont venus au communiste, près d'un millier sont allés au réactionnaire et le reste s'est abstenu<sup>2228</sup> ».

Au-delà de la seule élection partielle de Carvin, tout l'enjeu, pour les socialistes comme pour les communistes, est de capter à leur profit les aspirations à l'unité des sympathisants des partis de gauche pour apparaître comme le porte-drapeau et le meilleur défenseur de l'unité d'action. De fait, derrière les proclamations d'attachement à l'unité, socialistes et communistes restent profondément méfiants et s'apprêtent à se livrer bataille aux élections municipales de mai 1935.

### **Les élections municipales de 1935 : un succès pour le Parti communiste**

A quinze jours des élections municipales, la situation apparaît « assez confuse dans le Pas-de-Calais » estime *le Petit Journal* qui se hasarde au jeu des pronostics. Pour le quotidien conservateur,

« à Arras, la municipalité cartelliste sortante est menacée. L'appoint de quelques centaines de voix communistes pourrait, toutefois, rétablir sa situation au second tour. [...] Certaines municipalités, d'importance moyenne, du bassin minier, depuis longtemps aux mains du parti socialiste, lui seront âprement disputées par les communistes. A Lens, le conseil municipal sortant, avec M. Maës, député SFIO, ne semble guère menacé. Par contre, Hénin-Liétard, Carvin, Avion, Sallaumines, seront l'objet d'une lutte serrée<sup>2229</sup> ».

Comme l'élection cantonale partielle de Carvin l'a démontré, l'unité entre socialistes et communistes est toujours problématique. C'est du reste ce que pense le Préfet du Pas-de-Calais qui note dans son rapport au ministre de l'Intérieur sur les préparatifs du 1<sup>er</sup> mai 1935 :

---

<sup>2227</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 20 avril 1935.

<sup>2228</sup> *L'Action communiste*, journal des cellules communistes de Lens, 24 avril 1935.

<sup>2229</sup> *Le Petit Journal*, 23 avril 1935.



« Les socialistes, déçus par l'élection du communiste Quinet comme conseiller général du canton de Carvin, restent sourds aux appels que leur adressent les communistes pour réaliser le front unique. De son côté, le syndicat confédéré des mineurs a repoussé toutes les propositions des unitaires tendant à l'organisation de manifestations communes. Ceux-ci agiront donc seuls<sup>2230</sup> ».

Les prévisions du préfet s'avèrent exactes :

« A Billy-Montigny et Hénin-Liétard, des patrouilles de gardes mobiles ont surveillé le départ des ouvriers et ouvrières qui vont travailler chaque jour dans la région lilloise. A leur vue, les rares communistes qui rôdaient aux abords des gares se sont rapidement éloignés. [...] A Hénin-Liétard où la même division s'est produite, les confédérés ont écouté les discours prononcés de la mairie par MM. Raoul Evrard et Jouhaux. A ce moment, les unitaires ont abandonné le cortège et se sont réunis à la salle de l'Alcazar. Là, Daniaux, Marouzé et Quinet ont critiqué la municipalité et qualifié la manifestation qu'elle avait organisée, de "défilé de carnaval"<sup>2231</sup> ».

Il faut dire que la manifestation du 1<sup>er</sup> mai intervient en pleine campagne électorale pour les élections municipales que le PCF et la SFIO abordent en ordre dispersé comme le regrette Marcel Gitton dans *les Cahiers du bolchevisme* :

« Nous avons pensé, au lendemain des élections d'octobre, pouvoir faire un pas en avant dans le développement de l'unité d'action. Notre intention était, en accord avec le Parti socialiste, de travailler à la constitution d'un vaste front populaire pour le pain, la paix et la liberté. A cet effet, nous avons élaboré un programme de revendications immédiates intéressant toutes les couches sociales de la population laborieuse et susceptible ainsi d'en faciliter le rassemblement pour l'action économique et antifasciste. [...] après trois mois de discussions, nous en étions toujours au même point<sup>2232</sup> ».

Il n'est donc pas encore question de liste d'union des partis ouvriers aux élections municipales de 1935.

Dans le canton de Carvin récemment gagné par les communistes, Hénin-Liétard apparaissait comme une cible prioritaire. En 1929, la liste d'Adolphe Charlon avait été élue au premier tour. L'élection de Cyprien Quinet aux élections cantonales est donc un coup de tonnerre pour les socialistes héninois qui comprennent que le Parti communiste est en passe de remporter les élections municipales. En avril 1935, un numéro spécial du bulletin municipal héninois est consacré au bilan et à la rétrospective de l'équipe Charlon<sup>2233</sup>.

La première de couverture est une adresse « à nos concitoyens » et défend le bilan de l'équipe socialiste :

« Nous avons pu réaliser complètement le programme de reconstitution de notre ville. Nous y avons ajouté de nombreuses améliorations intéressant toute la population [...]. La crise financière [...] se fait lourdement sentir sur nos finances municipales, et nul ne sait quand cela finira. Malgré les conséquences de la crise, nous avons heureusement équilibré normalement nos budgets. [...] Des économies ont été faites. D'autres seront

---

<sup>2230</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5328, rapport du préfet du Pas-de-Calais au ministre de l'Intérieur, 24 avril 1935.

<sup>2231</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5328, rapport du préfet du Pas-de-Calais au ministre de l'Intérieur, 2 mai 1935.

<sup>2232</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, 15 janvier 1935.

<sup>2233</sup> Archives Municipales d'Hénin-Beaumont, 128 W2, Bulletin municipal n°39, avril 1935.

obligatoirement appliquées dans l'avenir, quels que soient les Administrateurs que vous allez élire. Le changement d'homme ne modifiera pas la situation difficile qui ne dépend pas de la gestion municipale, mais de la crise constatée non seulement à Hénin-Liétard, mais dans toutes les communes de la région et de la France. Que faire ? Il faut avoir le courage de le dire. Serrer le plus possible dans tous les rouages sans, pour cela, risquer l'arrêt de l'organisation dans les services normaux. Cela sera obligatoire, nous le répétons, pour n'importe quel Conseil municipal. [...] Nous ne pouvons rien vous promettre, attendu que nous sommes sous la menace d'événements plus forts que nous ».

En dernière page du bulletin municipal figure un appel du maire Adolphe Charlon au ton dramatique : « La ville d'Hénin-Liétard est à la veille d'un grand tournant dangereux » est-il ainsi affirmé en titre. Sans jamais nommer ses adversaires communistes, Adolphe Charlon déplore dès les premières lignes l'élection d'un conseiller général communiste :

« Les Héninois qui avaient les avantages d'avoir chez eux, député, conseiller général et une Administration ancienne, qui a fait ses preuves, peuvent tout renverser. Si cela doit être, ils l'auront voulu, car il leur est possible encore de se ressaisir en réfléchissant ».

Face au risque de la défaite, Adolphe Charlon présente sa candidature comme une forme de sacrifice personnel. C'est par « dévouement » qu'il aurait accepté de se représenter :

« En ce qui me concerne personnellement, je suis fier de pouvoir rappeler que j'ai pu, pendant 34 ans, servir la population par la Mairie, dans des époques souvent troublées, délicates et même fort pénibles. Durant trois mandats, je crois avoir utilisé mes connaissances professionnelles à l'avantage de tous nos concitoyens, quels qu'ils soient, et je ne crains nullement la comparaison de nos travaux et de nos organisations devant l'avenir. J'avais décidé, il y a six ans, de ne plus solliciter le renouvellement de mon mandat en 1935. Je comptais, dans le calme de la continuation de notre Administration, confier la charge à un camarade expérimenté et dévoué ; mais aujourd'hui comme pendant la guerre, mon devoir exige de ne pas fuir devant le danger. Aussi, je me représente par dévouement encore, et si je suis inférieur, je partirai à côté de mes amis et camarades, avec leur sympathie jusqu'au bout<sup>2234</sup> ».

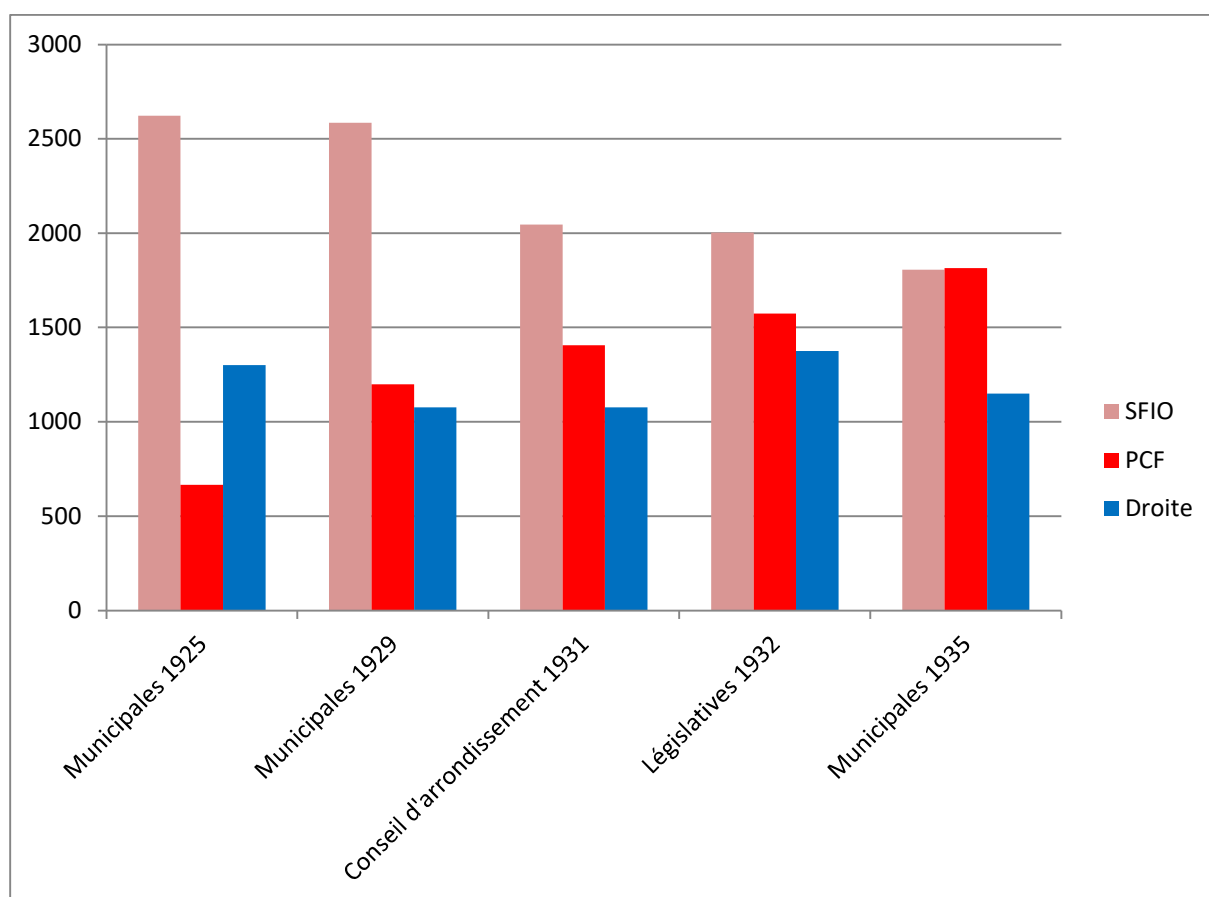
Le texte d'Adolphe Charlon est particulièrement fort et les termes utilisés ne sont sans doute pas choisis au hasard. S'adressant à des électeurs qui ont pour la plupart connu la guerre et l'occupation, Charlon se présente en rempart qui refuse de fuir devant le « *danger* » communiste. Implicitement, les communistes sont comparés aux envahisseurs allemands. Un an après l'affaire Joseph Fontaine, Hénin-Liétard est loin du front unique. L'unité qui s'est faite dans les manifestations contre les ligues n'est plus de mise en période de campagne électorale. On mesure ici les logiques locales à l'œuvre qui peuvent être en tension avec les enjeux nationaux.

Malgré les efforts des socialistes, il y a ballottage et la liste communiste devance même la liste socialiste du maire sortant avec 1 815 voix contre 1 806. C'est un camouflet pour les socialistes qui l'emportent cependant au second tour à la faveur d'une alliance avec la liste républicaine arrivée en 3<sup>ème</sup> position. Les socialistes obtiennent 2 295 voix et 26 élus et les communistes, qui ont progressé entre les deux tours, 2 079 voix et un élu d'opposition avec Nestor Calonne.

---

<sup>2234</sup> *Ibid.*

Comme on le voit sur le graphique de l'évolution du rapport de forces électoral entre la SFIO, le PCF et la droite à Hénin-Liétard, la progression du vote communiste a été constante de 1925 à 1935 passant de 666 voix aux municipales de 1925 à plus de 1 800 voix aux municipales de 1935 pour un nombre d'inscrits comparables. En gagnant près de 1 200 voix en dix ans, les communistes ont presque triplé leur score. Sur la même période, la SFIO passe d'une moyenne de 2 600 voix en 1925 à un peu plus de 1 800 voix en 1935, soit 800 voix de moins dont on peut penser qu'elles se sont reportées largement sur le Parti communiste.



*L'évolution du rapport de forces électoral  
entre la SFIO, le PCF et la droite à Hénin-  
Liétard (1925-1935)*

Dans les communes voisines d'Hénin-Liétard, les communistes arrivés en ballottage favorable sont également battus à Carvin, autre commune qu'ils étaient en capacité de gagner. Au soir du premier tour, la liste officielle de la SFIO menée par Marcel Paget, l'ancien maire contesté pour sa gestion, se retrouve en troisième position derrière la liste communiste et une liste de droite. Paget et l'équipe sortante ont été handicapés par la présence d'une liste socialiste dissidente conduite par Arthur Gellez, qui avait démissionné à la suite des révélations sur les attributions de marchés publics. Les socialistes locaux bravent cependant les consignes fédérales de désistement pour les communistes et préfèrent fusionner avec la liste de droite dans une liste de « concentration républicaine et sociale » qui comporte douze élus républicains et dix socialistes.

Un seul socialiste, fidèle aux consignes fédérales, préfère démissionner et désavouer cette alliance locale destinée à battre le PCF. Dans le rapport qu'il adresse au Comité central, Albert Havez explique que les socialistes carvinois avaient en travers de la gorge les conclusions de la commission d'enquête sur les marchés publics de la mairie et vouaient une rancune tenace aux communistes<sup>2235</sup>.

Au second tour, c'est cette liste qui l'emporte finalement à Carvin avec 1 280 voix de moyenne et 43,3 % contre 1 244 voix et 42 % à la liste communiste conduite par Albert Havez, qui reste cependant au conseil municipal comme conseiller d'opposition. Cette défaite sur le fil est une vraie déception pour les communistes qui avaient fait entrer cinq élus au conseil municipal un an plus tôt et espéraient que la dynamique ayant mené à l'élection de Quinet au Conseil général se traduirait par la conquête de la ville. La défaite laisse un goût amer aux communistes.

Côté socialiste où on avait appelé entre les deux tours à se désister pour les communistes, on reproche aux communistes de n'avoir pas respecté le front unique en ne présentant pas de listes à Libercourt et à Oignies et en votant « ouvertement pour les réactionnaires » afin de battre les socialistes<sup>2236</sup>. La section socialiste de Carvin est dissoute et ses anciens membres exclus<sup>2237</sup>.

Dans son rapport Havez ne donne pas tort à la fédération socialiste et confirme que :

« le fait de ne pas présenter de candidats à Libercourt et à Oignies, où ainsi les SFIO furent battus, nous causa beaucoup de tort, car les deux listes restant contre nous s'acharnèrent sur ces faits, de même qu'ils le firent avec le mouvement de la Clarence. Il est à supposer que Pantigny, tête de liste à Libercourt, nous fit payer sa défaite, en ne prenant pas position ouvertement et publiquement contre la liste SFIO de Carvin<sup>2238</sup> ».

Félix Cadras, qui rédige également un rapport sur la situation dans le canton de Carvin, développe la même analyse et accuse Cyprien Quinet d'avoir pactisé avec les socialistes dissidents de Oignies et les néo-socialistes de Libercourt – dont il avait obtenu le soutien aux cantonales – afin d'affaiblir la SFIO :

« Analysant les résultats à Oignies après la campagne cantonale devant Quinet, [...] j'ai eu [...] l'impression qu'il ne désirait pas la présentation d'une liste à Oignies. D'ailleurs, je me souviens qu'il me répondit que le Maire d'Oignies avait quitté le Parti socialiste et qu'il était plus près de nous que de ceux-ci. Ainsi, déjà, dans le fond et peut-être inconsciemment, on ménageait un dissident du parti SFIO sans tenir compte de l'importance néfaste pour les autres localités et l'unité d'action. En ce qui concerne Libercourt [...] Quinet me répondit qu'on ne pouvait pas considérer les 5 conseillers néo-socialistes comme étant des réactionnaires car ils avaient toujours voté les propositions faites par les communistes alors que les SFIO les rejetaient. Là aussi dans l'esprit de Quinet résidait cette pensée que les 5 conseillers néo valaient mieux que la SFIO. [...] Je pense qu'il y avait dans l'esprit de notre camarade en quelque sorte plaisir à créer des ennuis au parti socialiste. Lors d'une entrevue avec les camarades Lecointe et Calonne (quoi qu'en dise maintenant ce camarade) devant Ramette et moi-même, Nestor Calonne tira des conclusions semblables à celles que je fais ci-dessus<sup>2239</sup> ».

---

<sup>2235</sup> RGASPI, 517/1/1746/137-138, rapport d'Albert Havez au Comité central sur les élections municipales de 1935 à Carvin, juin 1935.

<sup>2236</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 11 mai 1935.

<sup>2237</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 25 mai 1935.

<sup>2238</sup> RGASPI, 517/1/1746/137-138, rapport d'Albert Havez au Comité central sur les élections municipales de 1935 à Carvin, sans date, probablement juin 1935.

<sup>2239</sup> RGASPI, 517/1/1746/135, rapport de Félix Cadras au Comité central sur les élections de 1935 dans le canton de Carvin, sans date, probablement juin 1935.

On décrypte ici le poids des stratégies locales qui peuvent entrer en conflit avec les stratégies nationales comme c'est le cas ici : Quinet, allié à des socialistes dissidents à Carvin à la suite de l'implosion de la section socialiste locale en raison de l'affaire Paget, ainsi qu'à Libercourt qui souhaite obtenir son accession au rang de commune indépendante de Carvin, se serait efforcé de préserver les socialistes dissidents locaux en faisant en sorte que le rayon d'Hénin-Liétard décide de ne pas présenter de liste contre eux, mais en mettant ainsi en péril les relations PCF-SFIO déjà passablement tendues, ce qui explique sans nul doute les très mauvais reports de voix du second tour et donc la défaite de la liste Havez à Carvin, contrairement aux calculs de Quinet.

Défaites à Hénin-Liétard et Carvin qu'ils pouvaient espérer conquérir, les communistes perdent surtout les deux villes qu'ils dirigeaient jusqu'alors dans la circonscription. Dans la ville natale de Maurice Thorez, Henri Darras est battu à Noyelles-Godault face à « une coalition réactionnaire qui mena une campagne abominable payée par la Compagnie des Mines de Dourges<sup>2240</sup> ». C'est Louis Beugniez, un syndicaliste de la CFTC passé par la JOC qui élu maire. Les communistes perdent en outre la municipalité de Montigny-en-Gohelle où Gustave Lecointe et son équipe sont battus par Emile Delabre, l'ancien maire resté à la Ligue communiste qui reconquiert la ville avec une liste réunissant plusieurs tendances, mais à majorité socialiste.

Ces deux défaites sont partiellement compensées par la victoire de la liste communiste à Drocourt, la ville voisine d'Hénin-Liétard, où Joseph Noël<sup>2241</sup> est élu maire, mais Drocourt est une ville modeste qui compte moins de 2 500 habitants.

L'élection de Noël est toutefois intéressante : nommé premier adjoint<sup>2242</sup> à la suite de la victoire de la liste menée par Auguste Pecqueur en mai 1929, Joseph Noël avait été exclu du Parti communiste pour avoir « au cours de la campagne électorale [...] présenté au parti comme de bons sympathisants des cultivateurs qui sont de véritables réactionnaires » démontrant par-là « qu'il n'avait qu'un but : conquérir une place par tous les moyens<sup>2243</sup> ». La cohabitation entre communistes et non-communistes est toutefois compliquée et Noël ainsi que onze de ses colistiers démissionne au mois de juin 1931<sup>2244</sup>. Les divisions au conseil municipal de Drocourt<sup>2245</sup> entraînent bientôt sa dissolution<sup>2246</sup> et de nouvelles élections<sup>2247</sup>. Avec respectivement 115 et 110 voix, socialistes et communistes font quasi jeu-égal au premier tour

---

<sup>2240</sup> *L'Humanité*, 13 mai 1935.

<sup>2241</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article124090>, notice NOËL Joseph par Yves Le Maner, Claude Penner, version mise en ligne le 24 mars 2014, dernière modification le 24 février 2017.

<sup>2242</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 19 mai 1929.

<sup>2243</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> novembre 1929.

<sup>2244</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, lettre de démission du 18 juin 1931.

<sup>2245</sup> *L'Enchaîné*, 21 octobre 1932.

<sup>2246</sup> *L'Enchaîné*, 28 octobre 1932.

<sup>2247</sup> *L'Enchaîné*, 7 février 1933.

et sont devancés par la liste de Pecqueur, qui obtient 150 voix<sup>2248</sup>. Le refus des communistes de se désister au second tour permet à Auguste Pecqueur d'être réélu en février 1933<sup>2249</sup>.

L'élection de Joseph Noël lors des élections municipales de mai 1935 constitue donc une revanche pour les communistes, mais aussi pour Joseph Noël qui a visiblement été réintégré au PC à une date qui reste en l'état des sources inconnue.

Dans un discours prononcé lors de son meeting du 17 mai salle Bullier, Maurice Thorez, qui connaît bien le secteur d'Hénin-Liétard et qui a évidemment suivi les élections à Noyelles-Godault, ne cache pas sa déception et ne se prive pas d'accuser l'aile droitiste de la SFIO de trahir le pacte d'unité d'action :

« Le cas le plus typique c'est Carvin, où le droitier Evrard venait d'être battu au Conseil général. Nous y possédions deux municipalités communistes : Montigny-en-Gohelle et Noyelles-Godault, la première a été battue dès le premier tour par une coalition qui allait depuis les socialistes jusqu'aux réactionnaires, la deuxième a été battue au deuxième tour par une même coalition. Enfin, en dehors de ces deux municipalités communistes, nous étions arrivés en tête dans les deux plus grandes villes du canton. A Hénin-Liétard où a été assassiné notre camarade Fontaine, les socialistes se sont maintenus et se sont vus élire avec les voix de la bourgeoisie contre la liste communiste. Au deuxième tour, à Carvin, ils ont permis l'élection pour la première fois depuis 35 ans de la liste réactionnaire contre la liste communiste. C'est vous indiquer que, dans toute une série de centres, les droitiers du Parti socialiste ont pratiqué une politique hostile au Parti communiste, hostile au front unique<sup>2250</sup> ».

Le procès-verbal de la réunion du Comité central du 1<sup>er</sup> au 2 juin 1935 signale donc le vote en faveur d'une commission d'enquête sur les agissements de Quinet dans le canton de Carvin<sup>2251</sup>. Ce sont les matériaux de cette commission d'enquête que nous avons pu consulter. Si le rapport de Nestor Calonne dédouane Cyprien Quinet, ceux d'Albert Havez et de Félix Cadras sont beaucoup plus critiques sur l'action de Quinet ; ils nous éclairent mieux sur les stratégies locales mises en œuvre par les communistes dans la circonscription.

Mis en accusation, Quinet dément vigoureusement les accusations portées contre lui qui l'obligent à se justifier devant le Comité central. Tandis que Maurice Thorez dénonce « la tactique scandaleuse, je dirai même criminelle d'un membre du Comité central qui n'a pas craint d'introduire dans notre Parti communiste les mœurs d'un Barthélémy<sup>2252</sup> », Quinet met en balance sa démission du poste de conseiller général :

« si ce que dit Thorez est exact, le Parti devra prendre des sanctions contre ceux qui pourraient être responsables de cela et aller jusqu'à la démission du Conseiller général, parce que vous pensez que je ne veux en aucune façon être l' élu de la réaction dans notre canton<sup>2253</sup> ».

S'agissant de Libercourt, Quinet explique à la direction du parti que Libercourt est un hameau de Carvin représenté par cinq conseillers municipaux. La problématique de ces élus – un

---

<sup>2248</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 5 mars 1933.

<sup>2249</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 février 1933.

<sup>2250</sup> *L'Humanité*, 23 mai 1935.

<sup>2251</sup> Procès-verbal de la réunion du Comité central, 1<sup>er</sup> juin 1935.

<sup>2252</sup> Victor Barthélémy, ancien élève de l'ELI et permanent du SRI, qui rejoindra le PPF de Jacques Doriot l'année suivante, impressionné par le fascisme ; la comparaison de Quinet avec Barthélémy faite par Thorez est évidemment peu flatteuse.

<sup>2253</sup> Procès-verbal de la réunion du Comité central, 1<sup>er</sup> juin 1935, p. 8.

pharmacien et quatre ouvriers – est d’obtenir que le hameau soit érigé au rang de commune, ce que les élus carvinois socialistes refusent. Dans ces circonstances, après l’élection municipale partielle de mars 1934, les élus communistes ont soutenu les revendications à l’indépendance de Libercourt tandis que les élus libercourtois du conseil municipal de Carvin votaient les motions présentées par Quinet et Havez au conseil municipal. Quinet ajoute que malgré la présence d’un de ses cousins à Libercourt, il n’était pas envisageable de s’appuyer sur la poignée de militants communistes très sectaires et anticommunistes du hameau pour constituer une liste crédible. Par ailleurs, lui-même était alors occupé, au titre de ses fonctions de secrétaire national de la fédération CGTU du Sous-sol, par le mouvement de grève déclenché aux mines de La Clarence qui l’obligeait à des allers-retours fréquents :

« On me dira comme au C.C. que je devais être à La Clarence et en même temps faire les élections municipales et diriger tout le travail dans le rayon d’Hénin-Liétard. C’était là une chose impossible pour qui connaît la faiblesse de nos cadres où non seulement il fallait parler aux réunions deux fois par jour et seul, mais aussi faire les lettres à la direction, communiqués de presse, organisation de la solidarité, soupes populaires, etc. A Lens, il n’y avait personne. Lorsque je m’adressai à l’Union régionale, on me disait qu’on n’avait pas le temps, et seule Martha est apparue pendant quelques heures pour faire un discours qui d’ailleurs a été fortement goûté par les grévistes et surtout par les femmes. La Région du Parti ne s’intéressait à ce mouvement que pour me demander d’écrire un article pour l’Enchaîné (je sais que nos copains étaient très occupés). C’est dans ces conditions que je fus obligé de travailler jusqu’aux derniers jours où notre camarade Darguesse est venu malgré sa faiblesse pour aider au travail d’organisation. Seul et rien que seul, malgré aussi une extinction de voix, je quittais néanmoins les grévistes le dimanche 28 pour assurer deux meetings (Avion et Noyelles-Godault) mandaté par la Région du Parti [...]. Le lundi, je retournai à La Clarence, pour revenir entre deux autobus à Hénin-Liétard le 1<sup>er</sup> mai assurer le meeting, seul encore, et mandaté cette fois par l’Union régionale. Je retournai encore à La Clarence le jeudi matin pour revenir à Carvin le samedi après-midi pour assurer un nouveau meeting le soir. [...] Si l’on trouve après cela que je pouvais tout faire et que je suis responsable de tout, je saurai m’incliner comme je l’ai toujours fait depuis 14 ans que je suis dans mon Parti<sup>2254</sup> ».

Malgré ses justifications, Quinet semble bien avoir été sanctionné. L’année suivante, Cyprien Quinet ne fait plus partie de la liste des membres suppléants du Comité central dont il faisait partie depuis le 7<sup>ème</sup> Congrès de 1932. Son nom ne figure pas dans la liste votée par les délégués lors du 8<sup>ème</sup> congrès du Parti communiste qui se tient du 22 au 25 janvier 1936 à Villeurbanne. Il ne faudrait sans doute pas surinterpréter cette absence : de fait en 1936, la région Nord est bien représentée au Comité central du Parti communiste avec la réélection de Martha Desrumaux et d’Arthur Ramette et l’entrée d’Henri Martel dans l’instance dirigeante du parti. Membre du bureau de la fédération CGTU du sous-sol, Henri Martel remplace en fait Cyprien Quinet. Le désaveu de Cyprien Quinet est d’autant plus relatif qu’il est choisi comme candidat pour les législatives de 1936 dans la circonscription de Carvin-Hénin-Liétard. En fait, la prise de position du Comité central du PCF à la suite des élections cantonales et de la victoire de Quinet témoigne surtout de la complexité du processus du rassemblement populaire initié par l’Internationale communiste, conforté par les mobilisations antifascistes, mais qui s’inscrit dans des territoires comme le Pas-de-Calais marqués par une concurrence politique forte entre le PCF et la SFIO et la crainte toujours présente d’une dérive opportuniste des élus que conquiert

---

<sup>2254</sup> RGASPI, 517/1/1746/163-182, rapport de Cyprien Quinet au Comité central sur les élections municipales de 1935 dans le canton de Carvin, juin 1935.

le Parti communiste qu'il s'agit de contrôler afin d'éviter une réédition du scénario qui a mené à l'exclusion de Jacques Doriot.

Si les résultats des élections municipales de 1935 sont donc en-deçà des attentes des communistes dans le canton de Carvin, les communistes remportent plusieurs victoires importantes dans le secteur de Lens.

Toutefois à Lens même, les communistes sont battus. Leur liste, menée par Henri Darguesse et sur laquelle Henri Jacquin, l'ancien délégué mineur confédéré de la fosse 4 figurait en cinquième position obtient une moyenne d'environ 1 800 voix – 29 % des suffrages – contre 42 % et 2 600 voix de moyenne pour la liste socialiste d'Alfred Maës<sup>2255</sup>. Au moins un autre ancien socialiste, Paul Hachin, figurait « en bonne place » sur la liste conduite par Darguesse ce qui fait sourire le correspondant lensois de *la Tribune* qui rappelle qu'un an plus tôt, Hachin n'avait pas de mots assez durs contre les communistes qu'il qualifiait de « fumistes<sup>2256</sup> ». Au-delà des choix individuels qui peuvent être ceux de Jacquin et d'Hachin et des stratégies déployées par des militants pour se faire élire, la présence d'anciennes figures de la CGT et de la SFIO sur une liste communiste aux municipales révèle la capacité d'attraction du PCF auprès des militants socialistes et confédérés. Le choix d'investir des transfuges sur une liste municipale illustre aussi la volonté des communistes de capter à leur profit une partie de l'électorat socialiste.

Conformément au pacte d'unité d'action, les communistes se retirent permettant à la liste socialiste de l'emporter au second tour avec 3 700 voix de moyenne contre 2 000 à la liste démocrate populaire de Revillon, qui gagne 400 voix de moyenne entre les deux tours. La comparaison des chiffres du premier et du second tour est la démonstration que les transferts de voix ne sont pas automatiques : alors qu'elle pouvait espérer progresser de 1 800 voix entre les deux tours si l'intégralité des électeurs communistes du premier tour s'était reportée sur elle, la liste socialiste ne progresse que de 1 100 voix tandis que la liste démocrate populaire récupère 400 voix supplémentaires<sup>2257</sup>. Il est permis de penser qu'une partie des électeurs communistes du premier tour, par hostilité aux socialistes, a préféré se réfugier dans l'abstention tandis que d'autres votaient pour la liste de Revillon.

Battus à Lens, les communistes l'emportent par contre à Liévin. Avec plus de 26 000 habitants au recensement de 1931, l'ancienne ville d'Arthur Lamendin est la deuxième ville du bassin minier du Pas-de-Calais, derrière Lens, mais devant Hénin-Liétard et Carvin. L'élection de Thiébaud est le résultat de la division des socialistes. Henri Darras<sup>2258</sup>, dans un témoignage ultérieur, se souvient :

« L'élection de Thiébaud est due uniquement à la division des forces socialistes. En 35, il y a deux listes socialistes et une liste communiste... La liste néo-socialiste conduite par Goulet (le maire) a obtenu environ 1 700 voix au premier tour... La liste Thiébaud a obtenu quelque chose comme 1 200, 1 300 voix et la liste socialiste orthodoxe a obtenu 1 100 voix<sup>2259</sup>. [...] le maire sortant [...] était bien vu : c'était un commerçant très rond, très pur, un

---

<sup>2255</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 6 mai 1935.

<sup>2256</sup> *La Tribune*, 4 mai 1935.

<sup>2257</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 13 mai 1935.

<sup>2258</sup> Maire de Liévin de 1952 à 1981, Henri Darras était à l'époque militant des Jeunesses socialistes.

<sup>2259</sup> En réalité, la liste néo-socialiste de Goulet obtient une moyenne de 1 547 voix, la liste Thiébaud 1 963 et la liste socialiste 1 381.



protestant faisant beaucoup de bien autour de lui, mais pas un politique pour deux sous. [...] il s'est lancé dans cette aventure-là poussé par Maës qui était le conseiller général du canton, le maire de Lens et député. Maës voulait adhérer au néo-socialisme... mais il voulait que les élections municipales soient passées. Il voulait lancer le mouvement. [...] le maire de Liévin n'était pas un politique. [...] puisque Maës de Lens lui demandait d'adhérer au néo-socialisme, il a adhéré, croyant que toute la section allait suivre. Mais il y a eu une réaction des militants qui [...] ne l'ont pas suivi [...]. Au conseil municipal, il y a eu deux factions. [...] Sur 27 conseillers municipaux socialistes, il y en avait peut-être 14 qui avaient suivi Goulet et 13 qui ne l'avaient pas suivi. [...] il y a eu deux listes fratricides. Ils se sont battus même physiquement comme s'ils avaient été ennemis. [...] Dès la proclamation des résultats, Florimond Lemaire [...] a déclaré que compte-tenu des accords du Front populaire, la liste socialiste se désisterait pour la liste communiste<sup>2260</sup> ».

L'élection de Joseph Thiébaut au second tour des municipales intervient donc dans un contexte particulier. Membre du secrétariat de la Fédération unitaire du Sous-sol aux côtés de Quinet, Thiébaut venait de se rendre en Allemagne afin d'apporter un témoignage de solidarité aux 120 mineurs allemands poursuivis pour haute trahison par le régime hitlérien. Arrêté par la Gestapo le 4 avril, inculpé de propagande révolutionnaire<sup>2261</sup>, il est libéré après dix jours de détention<sup>2262</sup>.

Si Liévin est la plus grande ville conquise par le PCF à l'occasion de ces élections municipales de 1935, plusieurs autres communes sont remportées par le Parti communiste : c'est le cas d'Avion où André Parent, conseiller général depuis les cantonales d'octobre 1934 accède au fauteuil majoral ; à Méricourt, Michel Richard, très actif auprès des travailleurs étrangers de sa ville, retrouve le poste de maire qu'il avait occupé de 1919 à 1924 ; à Sallaumines, le communiste Francis Jiolat bat le député-maire socialiste Jacques Louart ; à Chocques, Florimond Obry, le secrétaire départemental de l'ARAC et fervent opposant du maire Hechter prend sa revanche et est élu maire de la petite ville du Béthunois.

Les communistes l'emportent à Annezin-lez-Béthune ainsi qu'à Douvrin, une commune minière de 3 200 habitants située entre Lens et Béthune. A la fin de l'année 1934, une grave dissension avait en effet éclaté dans l'équipe du maire SFIO Julien Courcel<sup>2263</sup> à propos d'une délibération relative à la construction d'un nouveau groupe scolaire. La délibération du 10 septembre 1934 prévoyant un emprunt et sollicitant la participation de l'Etat s'appuyait en effet sur une délibération précédente ayant donné un accord de principe pour ce projet à l'occasion du conseil municipal du 12 juin 1932, ce que conteste l'opposant communiste Elie Vasseur<sup>2264</sup>, rejoint par d'autres conseillers municipaux de la majorité, comme Briquet ou Druelle<sup>2265</sup>. L'affaire n'est sans doute pas étrangère à la défaite de Julien Courcel et la victoire de la liste communiste emmenée par Charles Briquet<sup>2266</sup>.

---

<sup>2260</sup> Éric DECARCIQUE, « Une interview inédite d'Henri Darras, député-maire de Liévin », *Gauheria*, n°25, juin 1992, p. 73.

<sup>2261</sup> *L'Humanité*, 12 avril 1935.

<sup>2262</sup> *L'Humanité*, 15 avril 1935.

<sup>2263</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article107169>, notice COURCEL Julien, version mise en ligne le 4 novembre 2010.

<sup>2264</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article133815>, notice VASSEUR Élie par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 novembre 2010.

<sup>2265</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 13 octobre 1934.

<sup>2266</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article102535>, notice BRIQUET Charles, version mise en ligne le 3 novembre 2010.

Les communistes l'emportent même dans des terres qui ne leur étaient *a priori* pas favorables, à l'image du village de Rœux, dans l'Arrageois, où Alfred Leblond, entré au conseil municipal à la faveur d'une élection municipale partielle l'année précédente, est élu maire<sup>2267</sup> ou du village d'Helfaut, près de Saint-Omer, où le cultivateur Léon Delattre<sup>2268</sup> est élu maire. Ils obtiennent en outre deux élus minoritaires sur seize dans le village d'Ecourt-Saint-Quentin<sup>2269</sup>.

Sur le littoral, la liste communiste obtient 1 420 voix de moyenne et un peu plus de 13 % des voix à Boulogne-sur-Mer, contre 660 voix de moyenne et 6,30 % pour la SFIO et 3 000 voix, soit 28 % de moyenne pour la liste radicale-socialiste emmenée par Eugène Canu. Communistes et socialistes se désistent donc pour les radicaux<sup>2270</sup> qui l'emportent au second tour avec 33 élus sur 34.

A Calais, Félix Cadras, qui fait désormais partie du Secrétariat régional après avoir organisé avec une grande efficacité le mouvement des chômeurs dans le Calaisis et l'agitation dans les ports de Calais, Boulogne et Dunkerque en lien avec Gitton et Tillon, prépare minutieusement la campagne des élections municipales. Un journal bimensuel nommé « *L'Unité d'action* » est lancé par le rayon de Calais, vendu 0,25 F le numéro ou 6 francs pour un abonnement annuel<sup>2271</sup>. On y retrouve des articles de Cadras, mais aussi de Victor Serret<sup>2272</sup>, le trésorier du rayon de Calais, ou de Georges Maquer. Au soir du premier tour, la liste SFIO vire en tête avec 3 900 voix de moyenne, devant la liste de concentration républicaine du maire sortant Léon Vincent, la liste conservatrice et la liste communiste de Cadras qui obtient 2 850 voix de moyenne ; l'alliance des deux partis du front populaire permet à la liste d'union SFIO-PCF d'obtenir trente élus – vingt socialistes et dix communistes – et de faire élire le socialiste Lucien Vadez en tant que maire de Calais.

Au final, les pertes de quelques municipalités conquises avant 1935 sont largement compensées par des gains importants. Dans l'ensemble de la Région Nord, le PCF passe de dix-sept municipalités à cinquante<sup>2273</sup>. Dans le Pas-de-Calais où le PCF avait obtenu cinq municipalités en 1929, il en détient désormais quatorze.

---

<sup>2267</sup> *L'Humanité*, 11 mai 1935.

<sup>2268</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article21956>, notice DELATTRE Léon [DELATTRE Éloi, Léon, Joseph], version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 25 octobre 2008.

<sup>2269</sup> *L'Humanité*, 13 mai 1935.

<sup>2270</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 11 mai 1935.

<sup>2271</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 28 mars 1935.

<sup>2272</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article131077>, notice SERRET Victor, Jules par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 novembre 2010.

<sup>2273</sup> *L'Humanité*, 14 mai 1935.

| <b>La progression des municipalités communistes</b>  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <b>Municipalités socialistes devenues communistes après 1921</b>   | <b>Municipalités communistes 1925-1929</b> | <b>Municipalités communistes 1929-1935</b>  | <b>Municipalités communistes élues en 1935</b>   |
| Auchel ( <i>jusque 1923</i> )<br>Avion ( <i>jusque 1924</i> )<br>Barlin ( <i>jusque 1923</i> )<br>Burbure<br>Calonne-Ricouart ( <i>jusque 1924</i> )<br>Chocques ( <i>jusque 1923</i> )<br>Méricourt ( <i>jusque 1924</i> )<br>Nœux-les-Mines<br>Outreau ( <i>jusque 1923</i> )<br>Sains-en-Gohelle<br>Sallaumines | Maisnil-les-Ruitz<br>Nœux-les-Mines        | Cauchy-à-la-Tour<br>Drocourt ( <i>jusque 1931</i> )<br>Harnes ( <i>jusque 1930</i> )<br>Montigny-en-Gohelle<br>Nœux-les-Mines<br>Noyelles-Godault ( <i>à partir de 1932</i> ) | Annezin-lez-Béthune<br>Avion<br>Cauchy-à-la-Tour<br>Chocques<br>Douvrin<br>Drocourt<br>Harnes<br>Helfaut<br>Hersin-Coupigny<br>Liévin<br>Maisnil-les-Ruitz<br>Méricourt<br>Rœux<br>Sallaumines |

Dans ses Mémoires, Jacques Duclos se souvient :

« Ces élections, qui eurent lieu le 5 et le 12 mai, furent un grand succès pour notre Parti. Huit conseillers municipaux communistes étaient élus à Paris alors que précédemment il n'y en avait qu'un seul. Dans la banlieue (département de la Seine), le nombre de municipalités communistes passait de 9 à 26 [...]. En Seine-et-Oise, le nombre des municipalités communistes passait de 6 à 29 [...]. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, les municipalités communistes passaient de 17 à plus de 50, tandis qu'une vingtaine de municipalités communistes étaient élues dans le Gard, une trentaine dans l'Allier [...]. Le nombre de nos municipalités dans les communes de plus de 5 000 habitants était passé de 38 à 90. A Calais, 10 camarades communistes étaient entrés au Conseil municipal, et ils étaient 14 à Saint-Etienne [...]»<sup>2274</sup>.

Le Nord et le Pas-de-Calais apparaissent en seconde place dans l'énumération que fait Duclos des succès communistes, derrière Paris et la « banlieue rouge » qui se constitue véritablement à l'occasion de ces élections municipales du printemps 1935.

On peut suivre ici l'analyse de Roger Martelli qui considère les municipales de 1935 comme un moment important dans la nationalisation du vote communiste. Parti « archipel » jusqu'alors concentré dans quelques fiefs locaux, le PCF voit son influence s'étendre dans toute la France :

« Aux municipales des 5 et 12 mai 1935, qui voient la formation de nombreuses listes rassemblant les anciens frères ennemis, les communistes doublent leur représentation communale (297 listes élues contre 150 en 1929).

<sup>2274</sup> Jacques DUCLOS, *Mémoires*, tome 2, « Aux jours ensoleillés du Front populaire, (1935-1939) », Paris, Fayard, 1969, réédition Livre club Diderot 1969, p. 34-35.

Le communisme municipal prend de l'épaisseur en région parisienne (54 municipalités), dans le Nord (45), dans l'Allier (30) et dans le Gard (une vingtaine)<sup>2275</sup> ».

Incontestablement, ce phénomène s'observe dans le Pas-de-Calais où le vote municipal communiste cesse d'être un phénomène marginal.

### **L'échec du Front populaire aux élections sénatoriales de 1935**

Les élections sénatoriales du 20 octobre 1935 pouvaient être l'occasion pour les partis du front populaire de remporter une importante victoire, même si la marche semblait haute. Toutefois, le mode de scrutin qui fait la part belle à la ruralité entrave cet espoir. De fait, neuf ans plus tôt, lors des élections sénatoriales du 9 janvier 1927, le Pas-de-Calais comptait un corps électoral de 2 016 inscrits, maires ou délégués des conseils municipaux chargés de désigner les cinq sénateurs représentant le département. Sur 2 010 votants, la majorité absolue était donc de 1 006 voix. La droite conservatrice l'avait emporté facilement avec 1 154 voix pour Charles Jonnart, son sénateur le mieux élu, contre 669 voix au socialiste Basly, 227 voix au radical Victor Morel et 23 voix au communiste Charles Level, soit un maximum théorique, en ne prenant en compte que les candidats de chaque liste ayant reçu le plus de suffrages, de 919 voix pour les trois partis de gauche<sup>2276</sup>.

Il s'agit donc, en ce mois d'octobre 1935 de gagner environ 120 voix de grands électeurs prises à la droite pour espérer l'emporter. La marche est haute, mais n'est pas impossible à franchir d'autant plus que le bon cru des élections municipales du printemps a renforcé les positions des partis de gauche.

Par ailleurs, la SFIO dispose d'un sénateur depuis la sénatoriale partielle du 21 décembre 1930 qui avait vu la victoire surprise du maire de Bruay, Henri Cadot, à la faveur de la division de la droite sur deux listes. Cadot avait en effet obtenu 670 voix de grands électeurs contre 615 au conservateur Taillandier, 338 à un autre conservateur, Boisieux, 261 au maire radical d'Arras, Delansorne, 157 à l'ex-sous-préfet Bertin-Ledoux et 43 au communiste Charles Level. La SFIO compte donc défendre le bilan et l'utilité de son sénateur. Avec 43 voix en 1930 contre 23 voix en 1927, le PCF avait alors connu une petite progression de son poids chez les grands électeurs, même s'il restait marginal. Ce n'est plus le cas en 1935 où la Région Nord peut compter sur une centaine de grands électeurs communistes dans le Pas-de-Calais après la séquence des élections municipales.

Dans ce contexte, anticipant une union de la droite décidée à ne plus faire la même erreur qu'en 1930 et à présenter un front uni, le PCF, qui n'a rien à perdre et ne peut de toute façon pas espérer faire élire seul un sénateur, milite pour une liste de front populaire dès le premier tour du scrutin sénatorial.

Les socialistes s'y refusent, s'abritant derrière une décision de leur Commission administrative permanente et la réponse de Paul Faure à leur interrogation sur la faisabilité d'une liste de front populaire dès le premier tour du scrutin sénatorial. En réalité, à en croire un article d'André

---

<sup>2275</sup> Roger MARTELLI, *L'archipel communiste...*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>2276</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 10 janvier 1927.

Pantigny paru dans *l'Eclaireur*, la question de la fédération du Pas-de-Calais, décidée à présenter une liste de cinq candidats socialistes, était purement rhétorique et ne visait qu'à souligner la différence entre la fédération de la Seine, qui présentera une liste d'union de front populaire sur laquelle figurera Marcel Cachin, et celle du Pas-de-Calais, qui elle, est respectueuse des statuts<sup>2277</sup>.

Alors que les fédérations départementales de la SFIO et du parti radical viennent de valider en congrès le principe de présenter chacune leur liste, le PCF les appelle à se mettre autour d'une table le 19 septembre à Arras afin d'éviter de partir en ordre dispersé<sup>2278</sup>. La réunion acte la présentation de listes multiples au premier tour des sénatoriales, mais pose le principe d'une fusion des listes de gauche au second tour, pour les sièges restant à attribuer au plus fort reste. Dans le camp conservateur, *la Croix du Nord* s'inquiète de cet accord :

« Au cours de la réunion qu'ils viennent de tenir à Arras, les partis de gauche, des bourgeois démagogues aux communistes, ont résolu de faire bloc au second tour. Belle leçon de discipline pour les électeurs modérés...<sup>2279</sup> ».

Commentant la réaction du quotidien catholique, *l'Enchaîné* y voit un motif de satisfaction :

« Notre parti peut se féliciter d'avoir pris cette initiative qui permettra sans nul doute le succès du Front populaire. [...] Grâce à l'initiative communiste, l'adversaire se sent touché. Il craint d'être battu ! Et il a raison ! Il sera battu si le Front populaire donne à plein !<sup>2280</sup> ».

Toujours unitaire, le PCF s'alarme de voir que :

« les adversaires les plus déterminés des masses laborieuses ne s'y sont pas trompés [...]. Ils ont tout fait, tout manigancé, tout mis en œuvre pour constituer leur front unique – et cela au premier tour » ; et plaide par avance non-coupable : « Il n'a pas dépendu du Parti communiste qu'une liste de Front populaire ne soit constituée dès le premier tour. Notre Parti, qui n'a aucune responsabilité dans cette tactique, a demandé, par la voix du camarade Ramette [...] que le maximum d'efforts soit déployé pour provoquer, par la constitution d'une liste de Front populaire au deuxième tour, la défaite de la réaction et, par conséquent, du fascisme<sup>2281</sup> ».

Cette dernière remarque vise évidemment les socialistes qui n'ont pas donné suite à la proposition communiste de liste du front populaire dès le premier tour des sénatoriales. Les socialistes, d'ailleurs, se gaussent des attaques des candidats de droite sur le thème de l'alliance contre-nature des socialistes, des radicaux et des communistes :

« nous n'avons jamais subi de directive de la part du député Ramette. [...] il n'a jamais été question de candidats "même communiste" dans notre liste d'union. [...] nous nous contenterons pour notre part d'en rire<sup>2282</sup> ».

---

<sup>2277</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 24 août 1935.

<sup>2278</sup> *L'Enchaîné*, 13 septembre 1935.

<sup>2279</sup> *La Croix du Nord*, 21 septembre 1935.

<sup>2280</sup> *L'Enchaîné*, 27 septembre 1935.

<sup>2281</sup> *L'Enchaîné*, 4 octobre 1935.

<sup>2282</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 12 octobre 1935

La liste des candidats communistes aux sénatoriales paraît dans *L'Enchaîné* la semaine suivante. On n'y trouve qu'un seul maire, Joseph Thiébaud, le maire de Liévin ainsi qu'un ancien maire, Henri Darras, l'ancien maire de Noyelles-Godault. Les autres candidats sont Paul Bachelet, le secrétaire du syndicat des cheminots d'Arras, Philippe Godet, un cultivateur, planteur de tabac à Aubin-Saint-Vaast près d'Arras et Joseph Hivart, un maraîcher, ancien combattant, décoré de la croix de guerre et mutilé de Saint-Omer<sup>2283</sup>. Avec deux candidats sur les cinq issus de l'Arrageois, deux du bassin minier et un de l'Audomarois, la liste communiste paraît déséquilibrée au regard de l'implantation géographique du PCF. Elle ignore notamment le littoral puisqu'aucun candidat ne représente l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer où le PCF a pourtant des forces. Par contre, le fait de présenter deux paysans a de toute évidence un sens politique : il s'agit, pour le PCF, de s'adresser aux maires des communes rurales qui pourraient être sensibles à son discours. Face au PCF, la droite conservatrice présente ses quatre sénateurs sortants. Le dernier candidat n'est autre que le président de société d'agriculture du Pas-de-Calais. Côté socialiste, Henri Cadot, le sénateur sortant, est tête de liste, suivi par un député, Raoul Evrard, un ancien député, César Bernard, le maire de Calais Lucien Vadez et Jules Petit, un conseiller municipal d'Arras. Les radicaux, eux, présentent quatre maires sur cinq candidats, les maires de Boulogne-sur-Mer, Arras, Saint-Pol-sur-Ternoise et Auchy-les-Hesdin. Avec un seul maire et un ancien maire, la liste communiste est celle qui comprend le moins d'élus, mais en l'absence de liste d'union dès le premier tour, l'objectif n'est évidemment pas pour les communistes de gagner, mais de profiter du scrutin sénatorial pour s'adresser aux élus locaux.

Le résultat des élections sénatoriales n'est, en réalité, pas une surprise. Sur 2 137 inscrits, il y a 2 134 votants. A droite, trois des cinq candidats sont réélus dès le premier tour dont Charles Delesalle qui obtient 1 148 voix, soit un score presque similaire à celui de Jonnart, qui avait obtenu 1 154 voix en 1927 ; à gauche, Henri Cadot est le candidat socialiste à obtenir le plus de voix, avec 708 voix contre 670 en 1930, le maire radical d'Arras Delansorne obtient 270 voix, Joseph Thiébaud, le maire de Liévin, 133 et le député républicain-socialiste Léon Vincent 101. Au second tour, pour les deux sièges restant en ballottage, les partis du front populaire soutiennent le binôme Cadot-Delansorne qui obtient 1 039 voix contre 1 060 et 1 062 pour les deux candidats conservateurs, qui sont finalement élus au troisième tour de scrutin<sup>2284</sup>.

En moyenne, les trois partis de gauche passent de 845 voix en 1927 à 971, soit 126 voix de plus. Malgré la défaite de la gauche et la perte du siège de sénateur d'Henri Cadot au profit de la droite, le PCF, qui n'avait rien à perdre dans cette élection sénatoriale, peut être satisfait :

« Nous passons de 23 voix aux élections générales de 1927 à 60 aux élections partielles de 1930, puis [...] nous atteignons le chiffre de 133 voix avec une moyenne de 126. La progression est donc très marquée. Elle prouve même dans ce suffrage restreint l'influence toujours grandissante de notre Parti et sa force incontestable qui attire jusqu'aux électeurs des communes paysannes<sup>2285</sup> ».

Le PCF, qui avait appelé à l'unité sur une liste du front populaire dès le premier tour se sent d'autant plus légitime pour reprocher à la SFIO d'avoir refusé l'alliance que Marcel Cachin,

---

<sup>2283</sup> *L'Enchaîné*, 11 octobre 1935.

<sup>2284</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 21 octobre 1935.

<sup>2285</sup> *L'Enchaîné*, 25 octobre 1935.

lui, est élu dans la Seine sur une liste du front populaire. Quant aux critiques entendues dans la salle de la Préfecture de la part des socialistes sur une supposée déperdition de voix des délégués communistes, le PCF les rejette d'un bloc :

« La vérité, c'est que le contingent de voix nécessaire à la victoire, on l'eût trouvé à Carvin, à Montigny-en-Gohelle et à Noyelles-Godault, si l'unité d'action avait été observée en mai dernier, lors des élections municipales<sup>2286</sup> ».

Côté socialiste, on est évidemment déçu de la non-réélection de Cadot, qui n'avait dû sa victoire qu'à la division en deux listes de la droite conservatrice lors des sénatoriales partielles de décembre 1930, mais c'est surtout l'iniquité du mode de scrutin que l'on met en cause<sup>2287</sup>.

Les élections sénatoriales d'octobre 1935 sont porteuses de nombreux enseignements. Quelques mois après les municipales de mai et à six mois des législatives de 1936, les sénatoriales constituent une photographie du poids des forces politiques et de leur maillage local. A cet égard, elles confirment la forte progression du Parti communiste qui double son nombre de délégués depuis la sénatoriale partielle de 1930. La progression des communistes aux sénatoriales traduit bien les progrès enregistrés par le PCF entre les municipales de 1929 et celles de 1935.

Ces élections sénatoriales au temps du Front populaire disent aussi quelque chose sur les fragilités et les ambiguïtés de l'alliance entre PCF et SFIO. Principal bénéficiaire de la dynamique du rassemblement populaire, le PCF se fait le chantre de l'unité et interpelle une SFIO réticente qui s'alarme de voir la dynamique profiter d'abord aux communistes.

Un peu plus d'une année d'alliance entre la SFIO et le PCF, depuis la signature du pacte d'unité d'action de l'été 1934 ne fait pas disparaître plus de treize ans d'affrontements et de rivalités exacerbées. Dans le Pas-de-Calais, au lendemain des sénatoriales de 1935, Front populaire rime encore avec défiance.

## **L'originalité du communisme municipal**

Le communisme municipal est resté un phénomène modeste durant toute l'entre-deux-guerres. Il a notamment été étudié par Emmanuel Bellanger qui a étudié les villes de la banlieue rouge comme Ivry qui deviennent très tôt des citadelles du communisme<sup>2288</sup>.

Les élections municipales de 1919 avaient été un succès pour le parti socialiste SFIO, passé de dix-neuf municipalités avant-guerre à soixante-huit. En 1921, la majorité des maires socialistes du Pas-de-Calais opte pour les « dissidents » de la SFIO et seuls une douzaine de mairies restent dans les mains du jeune Parti communiste. Plusieurs de ces municipalités sont perdues dans les années qui suivent à la suite de défaites électorales ou de défections, notamment en direction

---

<sup>2286</sup> *Ibid.*

<sup>2287</sup> *L'Eclair* du Pas-de-Calais, 26 octobre 1935.

<sup>2288</sup> Emmanuel BELLANGER, « Administrer la "banlieue municipale" : activité municipale, intercommunalité, pouvoir mayoral, personnel communal et tutelle préfectorale en Seine banlieue des années 1880 aux années 1950 », thèse d'histoire contemporaine sous la direction de Jean-Paul BRUNET et Michel MARGAIRAZ, Département d'histoire, Université Paris 8, 2004 ; *Ivry banlieue rouge. Capitale du communisme français – XXe siècle –*, Grane Créaphis, 2017, 552 p.

de l'Union socialiste-communiste qui constitue une forme de « sas de décompression » provisoire avant le retour des ex-communistes à la « vieille maison » socialiste.

Les gains électoraux de l'année 1929 comme Harnes, Montigny-en-Gohelle ou Drocourt sont annihilés par les exclusions pour opportunisme ou suspicion de sympathies trotskistes de la période « classe contre classe ». Durant toute la période de l'entre-deux-guerres, on recense au total vingt-trois municipalités communistes ou sympathisantes<sup>2289</sup>, parfois seulement pour quelques années, l'année 1935 constituant le point d'orgue de l'expansion du communisme municipal. A l'exception d'Outreau, dans le Boulonnais, perdue après la défection de Maurice Gournay, d'Helfaut, dans l'Audomarois, près de Saint-Omer et de Rœux, dans les campagnes de l'Arrageois à l'Est d'Arras, toutes se trouvent dans le bassin minier.

Les municipalités communistes de l'entre-deux-guerres partagent un certain nombre de traits communs. Nous ne reviendrons pas ici en détail sur les politiques sportives de ces municipalités ni sur leur anticléricisme, déjà traités au chapitre six ; on doit cependant aborder les différents aspects du communisme municipal qui en font l'originalité.

### **Vœux, motions et dénominations de rues : les municipalités communistes et la politique du symbole**

Les municipalités communistes du Pas-de-Calais s'efforcent de se différencier des autres municipalités. Se distinguer passe par une politique du symbole : les vœux et motions de protestation adoptées en conseil municipal constituent un marqueur politique, comme peuvent l'être les dénominations de rues, manière symbolique d'occuper l'espace public en mettant à l'honneur une personnalité que les communistes veulent célébrer. Il s'agit de délimiter son espace politique et culturel.

L'espace public des municipalités communistes se couvre de noms particulièrement évocateurs : le conseil municipal de Sallaumines décide ainsi, sur proposition d'un conseiller municipal, Daniélou, de donner au rond-point du centre le nom de Lénine, décédé quelques mois plus tôt en janvier 1924<sup>2290</sup>. A cette date, le conseil municipal est devenu un lieu d'affrontements entre Constant Delplanque, le maire communiste et Jacques Louart, son premier adjoint socialiste, soutenu par Clotaire Chopin, le secrétaire de la section sallauminoise de la SFIO qui est secrétaire-adjoint de l'Union départementale confédérée. Opposés au choix du nom de Lénine, Louart et Chopin suggèrent plutôt le nom de Jean Jaurès pour le rond-point du centre<sup>2291</sup>.

A Montigny-en-Gohelle, après avoir décidé de donner le nom de Marcel Cachin au nouveau groupe scolaire<sup>2292</sup>, Gustave Lecointe présente une délibération visant à donner les noms de

---

<sup>2289</sup> Voir leur liste en annexe 33.

<sup>2290</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal des séances du 22 juin et 27 juillet 1924.

<sup>2291</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 16 novembre 1924.

<sup>2292</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 septembre 1932.



Lénine et de Camélinat<sup>2293</sup> à deux rues de la ville, ainsi que celui d'André Marty à un square<sup>2294</sup> ; la venue de Cachin et Doriot à Montigny pour l'inauguration de l'école le 16 avril est un événement, avec un banquet de 200 convives qui est l'occasion de mettre à l'honneur Jules Senocq, le conseiller municipal montignynois et délégué-mineur, classé meilleur vendeur de *l'Humanité* de France, avec soixante abonnements réalisés à lui seul ; cinq mille personnes assistent à l'inauguration de l'école Cachin, qui s'achève par un spectacle le soir, au Palais des fêtes, avec les gymnases, les pionniers et le club de théâtre ouvrier de la ville<sup>2295</sup>. L'événement fait s'étrangler la presse conservatrice qui exige la démission de Lecointe pour avoir passé outre au refus préfectoral du nom de Cachin<sup>2296</sup>.

En 1934, après la mort du mineur Joseph Fontaine, tué par les Camelots du Roi lors d'une manifestation antifasciste à Hénin-Liétard, la municipalité de Noyelles-Godault décide de dédier une rue à sa mémoire<sup>2297</sup>, suivie peu après par la municipalité de Montigny-en-Gohelle<sup>2298</sup>. Au mois d'août 1934, c'est le square André Marty qui est inauguré à Montigny-en-Gohelle en présence de 3 000 personnes selon *l'Humanité*<sup>2299</sup> et 500 selon les autorités, qui estiment au contraire que « la manifestation organisée [...] n'a pas eu le succès escompté par les organisateurs. Beaucoup de sections du Secours rouge invitées n'ont pas répondu à l'appel<sup>2300</sup> ».

Au mois d'octobre 1935, c'est la municipalité de Méricourt, reprise par les communistes emmenés par Michel Richard, qui baptise symboliquement une rue de la ville du nom d'Henri Barbusse, décédé à Moscou le 30 août 1935, juste après le VIIe Congrès de l'IC qui a défini la ligne de lutte antifasciste et de front populaire<sup>2301</sup>. Le fondateur de l'ARAC est aussi célébré à Drocourt où Joseph Noël et les élus communistes votent pour donner son nom à une rue au mois de mai 1936, en même temps qu'ils baptisent la nouvelle école du village du nom de Maurice Thorez et une autre rue du nom de Paul Vaillant-Couturier<sup>2302</sup>. A Sallaumines, le nom d'Henri Barbusse et celui de Jean Jaurès sont donnés à deux groupes scolaires<sup>2303</sup> tandis qu'à Liévin, c'est une place qui reçoit le nom de l'auteur du *Feu*<sup>2304</sup>. A Rœux, dans l'Arrageois, Alfred Leblond et son conseil municipal inaugurent une rue Marcel Cachin ainsi qu'une rue de

---

<sup>2293</sup> Figure tutélaire du Parti communiste, l'ancien communard était décédé le 5 mars 1932. Voir ADIAMOS 89, *Zéphirin Camélinat (1840-1932). Une vie pour la Sociale*, Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne et ADIAMOS 89, Auxerre, 2004.

<sup>2294</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 janvier 1933.

<sup>2295</sup> *L'Humanité*, 18 avril 1933.

<sup>2296</sup> *L'Enchaîné*, 12 mai 1933.

<sup>2297</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 15 avril 1934.

<sup>2298</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 10 juin 1934.

<sup>2299</sup> *L'Humanité*, 14 août 1934.

<sup>2300</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2361, Rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 14 août 1934.

<sup>2301</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 14 octobre 1935.

<sup>2302</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 24 mai 1936.

<sup>2303</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 4 octobre 1936.

<sup>2304</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 29 octobre 1935.

la Pasionaria en 1937<sup>2305</sup>, en présence de René Camphin, le secrétaire de la section PCF d'Arras, Paul Casteur des Jeunesses communistes et le sénateur-maire de Bobigny Jean Clamamus<sup>2306</sup>. La toponymie des rues et des écoles des municipalités communistes est une manière de dire une vision du monde : en honorant Jean Jaurès, dont la mémoire est revendiquée par la SFIO comme par le Parti communiste, les communistes célèbrent le martyr de la paix et se posent en héritiers légitimes du parti socialiste unifié ; en honorant André Marty, il s'agit de célébrer le combat antimilitariste de l'ancien mutin de la Mer Noire, devenu l'un des principaux dirigeants du PCF et un cadre du Komintern ; la démarche est sensiblement la même pour Barbusse, qui en plus d'être un héraut du combat antimilitariste constitue l'idéal-type de l'écrivain-engagé et du défenseur de l'URSS ; en honorant Marcel Cachin, ce n'est évidemment pas seulement le « licencié en philosophie de l'université de Bordeaux et professeur dans l'enseignement public pendant quinze ans » que la municipalité de Montigny-en-Gohelle entend célébrer, mais le fondateur de la SFIC ; en honorant Lénine, c'est le communisme que l'on célèbre. Les municipalités communistes utilisent les dénominations de rue pour mener la bataille de l'hégémonie culturelle et véhiculer auprès des habitants – qui sont aussi des électeurs – de leurs villes une vision positive et glorieuse du communisme.

L'un des principaux modes d'expression des valeurs et de l'éthique communiste est la motion ou le vœu présenté au conseil municipal. Dépourvu de caractère réglementaire, la motion de soutien ou de protestation est un texte à valeur uniquement symbolique, mais qui s'adresse aux autorités, qui peut être communiqué aux syndicats, qui permet aussi de mettre en porte-à-faux les élus adverses en les obligeant soit à s'associer à la motion, soit à la refuser ce qui peut contribuer à les discréditer aux yeux de l'électorat. Les motions de protestation sont donc toujours des textes très politiques afin de délimiter son espace, son camp, de forcer l'adversaire à se positionner sans oublier de le faire savoir auprès des populations locales dans la presse ou par voie de tract.

On peut citer la motion présentée par Constant Delplanque au conseil municipal de Sallaumines du 11 décembre 1921 protestant contre l'emprisonnement de Marty et Badina et l'annulation de leur élection au conseil municipal de Paris<sup>2307</sup>, ou encore celle qu'il présente lors du conseil du 18 novembre 1923<sup>2308</sup>, protestant contre l'arrestation de Lucien Midol<sup>2309</sup>, le secrétaire général de l'Union PLM de la Fédération des cheminots, poursuivi pour complot contre la sûreté de l'Etat à la suite des grèves du printemps 1920, exilé en Suisse pendant trois ans, tout juste élu conseiller municipal de Paris et arrêté le 14 novembre 1923 peu de temps après son retour à Paris.

En février 1925, le conseil municipal de Sallaumines vote une motion contre les expulsions en masse des étrangers. Louart et Chopin préfèrent s'abstenir, ce qui est une manière de montrer

---

<sup>2305</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1937.

<sup>2306</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1937.

<sup>2307</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 11 décembre 1921.

<sup>2308</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 18 novembre 1923.

<sup>2309</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article6732>, notice MIDOL Lucien, Élie par Georges Ribeill, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modification le 27 avril 2020.

leur désapprobation sans pour autant voter contre la motion afin de ne pas être accusés de cautionner les expulsions<sup>2310</sup>. De fait, la CGTU est très engagée dans la lutte contre les expulsions des travailleurs étrangers et tente de les organiser. Dès lors, il est probable que Chopin, secrétaire-adjoint de l'UD confédérée du Pas-de-Calais, ait vu dans la motion présentée par les communistes une manière de glorifier le combat de la CGTU et de souligner en creux la plus grande passivité de la CGT.

En décembre 1930, le conseil municipal de Montigny-en-Gohelle adresse ses félicitations au parti communiste russe pour sa lutte contre les saboteurs, à l'occasion du procès du « parti industriel », qui se tient du 25 novembre au 7 décembre<sup>2311</sup>. Ce procès, qui fait la une de *l'Enchaîné*<sup>2312</sup>, est l'un des premiers grands procès politiques à grand spectacle mis en scène par le régime de Staline comme le rappelle Nicolas Werth :

« En 1930, la police politique, dûment instruite par Staline, qui suit tout particulièrement les affaires des "spécialistes bourgeois", prépare plusieurs dossiers destinés à "démontrer" l'existence d'une chaîne d'organisations antisoviétiques, reliées entre elles au sein d'un prétendu "Parti paysan du travail", dirigé par le grand économiste N. Kondratiev, et d'un prétendu "Parti industriel", dirigé par le Pr. Ramzine. L'OGPU tente, en outre, d'impliquer un certain nombre de dirigeants communistes opposés à la ligne stalinienne (Boukharine, Syrtsov, mais aussi Kalinine et quelques responsables proches de Toukhatchevski) dans ces prétendus complots<sup>2313</sup> ».

En diffusant largement dans la presse communiste et sous forme de brochures partout dans le monde le compte-rendu des débats, avec les aveux des inculpés, ce procès « exemplaire » a pour fonction d'expliquer les retards économiques de l'URSS, fruits du complot d'une poignée de saboteurs soutenus et financés par les puissances étrangères impérialistes, dont la France. Dès lors, l'objectif poursuivi par Moscou est de provoquer un courant de sympathie à l'étranger pour l'URSS, supposément visée par une agression imminente des pays capitalistes. Le procès du « parti industriel » s'insère en fait dans le cadre de la tactique « classe contre classe » et de la dénonciation de la guerre imminente à l'occasion de la journée du 1<sup>er</sup> août<sup>2314</sup>. Le fait qu'une motion de félicitations au parti communiste russe soit adoptée par le conseil municipal de Montigny-en-Gohelle à l'occasion de ce procès politique – par un maire, Gustave Lecointe, qui vient d'être exclu et accusé de sympathies trotskistes en raison de ses relations avec l'ancien maire Emile Delabre – témoigne de toute évidence de la parfaite orthodoxie des communistes montignynois et de leur volonté de faire de Montigny-en-Gohelle une citadelle du communisme.

---

<sup>2310</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 15 février 1925.

<sup>2311</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 7 décembre 1930.

<sup>2312</sup> *L'Enchaîné*, 12 décembre 1930.

<sup>2313</sup> Nicolas WERTH, « La mise en scène pédagogique des grands procès staliniens », *Le Temps des médias*, vol. 15, n° 2, 2010, p. 145 ; voir également la thèse récente d'Anna SHAPOVALOVA, *L'étranger, ressort des procès staliniens « pour l'exemple » (1928-1933)*, thèse d'histoire, SCPO Paris, soutenue le 9 octobre 2020.

<sup>2314</sup> Anna SHAPOVALOVA, « L'opinion publique progressiste du monde entier à la défense de l'URSS ! Le rôle du PCF dans la campagne de mobilisation totale autour du procès du Parti industriel », dans *Le PCF, un parti global (1919-1989), approches transnationales et comparées*, sous la direction de Romain DUCOULOMBIER et Jean VIGREUX, Editions universitaires de Dijon, Dijon, 2019, p. 69-78.

Le secrétariat du parti adresse quelques semaines plus tard une circulaire à l'ensemble des secrétaires régionaux sur le procès du parti industriel et la nécessité de s'en emparer pour dénoncer les attaques contre l'URSS et le rôle des social-fascistes<sup>2315</sup>. La municipalité de Montigny-en-Gohelle, qui fait adopter sa motion en décembre 1930 alors que la campagne du PCF sur cette question ne fait que débuter se montre donc particulièrement réactive.

Au chapitre des motions votées par le conseil municipal de Montigny-en-Gohelle, on peut citer l'adoption d'une motion de protestation contre la condamnation d'Arthur Ramette<sup>2316</sup>, d'une motion contre l'invasion japonaise en Chine<sup>2317</sup>, d'une motion contre les poursuites visant Thomas Olszanski, menacé de dénaturalisation<sup>2318</sup>, d'une motion dénonçant les poursuites contre Dimitrov à la suite de l'incendie du Reichstag<sup>2319</sup> ou encore d'une motion de solidarité avec Ernst Thälmann, le chef du KPD arrêté par les nazis en mars 1933<sup>2320</sup>. Les motions de protestation ou de solidarité se retrouvent d'un conseil municipal à l'autre, signe d'une coordination entre les élus communistes : ainsi, outre Montigny-en-Gohelle, Ernst Thälmann est également honoré à Méricourt, qui le fait citoyen d'honneur<sup>2321</sup> et à Sallaumines<sup>2322</sup>.

A Drocourt, le premier acte de la municipalité de Joseph Noël le jour-même de la séance d'installation est de faire voter une motion de solidarité avec les marins du Havre et les mineurs belges en grève et de soutien à Raymond Guyot<sup>2323</sup>. Trois jours plus tôt, le secrétaire des Jeunesses communistes avait été condamné par la 14<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de la Seine à un an de prison ferme et deux mille francs d'amende pour une brochure antimilitariste<sup>2324</sup>. Guyot est finalement acquitté en appel fin juillet pour prescription<sup>2325</sup>, mais il fait l'objet de nouvelles poursuites, cette fois pour le discours qu'il avait prononcé en réunion publique à Valenciennes pour demander la libération de Boussingault, le secrétaire des jeunesses communistes de Fresnes-sur-Escaut. Guyot doit comparaître devant le tribunal correctionnel de Valenciennes le 13 novembre<sup>2326</sup>. Le conseil municipal de Sallaumines adopte une motion réclamant son acquittement<sup>2327</sup>. Guyot est aussi acquitté dans cette affaire<sup>2328</sup>.

---

<sup>2315</sup> RGASPI, 517/1/1102/48-50, Lettre du Secrétariat du PCF aux secrétaires régionaux sur le procès du parti industriel, 4 mars 1931.

<sup>2316</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 16 septembre 1931.

<sup>2317</sup> *L'Enchaîné*, 13 février 1932.

<sup>2318</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 janvier 1933.

<sup>2319</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 9 juillet 1933.

<sup>2320</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 10 juin 1934.

<sup>2321</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 20 août 1936.

<sup>2322</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 août 1936.

<sup>2323</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 19 mai 1935.

<sup>2324</sup> *Le Populaire*, 17 mai 1935.

<sup>2325</sup> *Le Populaire*, 25 juillet 1935.

<sup>2326</sup> *L'Humanité*, 12 novembre 1935.

<sup>2327</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 16 novembre 1935.

<sup>2328</sup> *Le Populaire*, 17 novembre 1935.

Bien évidemment, il y a peu de chance que les motions présentées par le conseil municipal de Drocourt et de Sallaumines aient eu le moindre impact sur les décisions de justice, mais leur objet n'est pas là : ce type de motion, qui peut ensuite être relayé dans la presse communiste, permet ici aux municipalités communistes d'afficher leur soutien aux jeunes communistes, de dénoncer l'acharnement de la justice et de prendre à témoin l'opinion publique.

Durant l'été 1935, les municipalités communistes adoptent tour à tour des motions de protestation contre les décrets-lois Laval du 16 juillet 1935 réduisant les dépenses publiques et les traitements des fonctionnaires de 10 %. Les décrets-lois sont condamnés par la municipalité de Drocourt<sup>2329</sup>, celle de Liévin<sup>2330</sup>, de Méricourt<sup>2331</sup> ou encore celle de Sallaumines<sup>2332</sup>. Toutes ces motions sont quasi-identiques, ce qui laisse à penser qu'une motion-type avait sans doute été adressée préalablement aux maires communistes du département afin qu'ils puissent la présenter en conseil municipal. Afin d'exprimer en actes leur opposition aux décrets-lois, la municipalité de Liévin passe outre les dispositions législatives pour voter un crédit supplémentaire de 2 000 francs – soit 1 545 euros d'aujourd'hui – afin d'augmenter le traitement de ses trois gardes-champêtres<sup>2333</sup>. La délibération est rejetée par le sous-préfet de Béthune pour cause d'illégalité, ce qui amène Joseph Thiébaud et son équipe à dénoncer une nouvelle fois des décrets-lois qui réduisent la liberté des communes et qui s'attaquent au pouvoir d'achat des fonctionnaires<sup>2334</sup>. En engageant un bras de fer avec les autorités préfectorales sur la question du traitement des fonctionnaires municipaux, la municipalité communiste liévineoise démontre à la fois sa combativité et son souci des intérêts des fonctionnaires ce qui lui permet de s'attirer leur sympathie, nécessaire si l'équipe en place veut être réélue.

De la même manière, le conseil municipal de Liévin accepte de verser une subvention de 200 francs pour la campagne du timbre antituberculeux aux services départementaux d'hygiène, mais ajoute dans sa délibération qu'il est scandaleux que le gouvernement fasse appel à la générosité des municipalités pour des questions de santé publique alors qu'il sait trouver des millions pour la guerre. Les paragraphes critiques de la délibération sont annulés par arrêté préfectoral<sup>2335</sup>.

De nombreux vœux et motions coïncident avec la période du front populaire. C'est le cas du vœu demandant la dissolution des ligues fascistes adopté par le conseil municipal de

---

<sup>2329</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 juillet 1935.

<sup>2330</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 30 juillet 1935.

<sup>2331</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 10 août 1935.

<sup>2332</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 août 1935.

<sup>2333</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 13 février 1936.

<sup>2334</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 24 février 1936.

<sup>2335</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 3 décembre 1935.

Sallaumines<sup>2336</sup> et celui de Douvrin<sup>2337</sup>, ou du vœu dénonçant l'invasion italienne de l'Ethiopie voté par le conseil municipal de Liévin, mais barré par le Préfet du Pas-de-Calais pour cause d'absence d'intérêt local<sup>2338</sup>.

La victoire électorale du Front populaire lors des législatives de 1936 conduit le conseil municipal de Liévin à adopter hors-séance une adresse de sympathie au nouveau gouvernement demandant notamment l'abrogation des décrets-lois Laval et félicitant le

« citoyen Thorez, secrétaire général du Parti communiste, parti des masses laborieuses, dont l'action courageuse, vigilante, tenace et réfléchie, a été à la base d'un succès qui donnera aux travailleurs le Pain, la Paix, la Liberté<sup>2339</sup> ».

A Douvrin,

« le conseil municipal du Bloc ouvrier et paysan adresse une lettre de sympathie à Monsieur Léon Blum et souhaite que le nouveau gouvernement du Front populaire réussisse dans sa tâche<sup>2340</sup> ».

A Méricourt, Michel Richard fait voter l'achat par la commune d'un drapeau du Front populaire<sup>2341</sup>.

Dès l'été 1936, le déclenchement de la guerre d'Espagne inquiète le conseil municipal de Calais qui vote une motion de solidarité avec le gouvernement républicain espagnol à l'initiative du communiste Roussel<sup>2342</sup>, mais aussi celui de Sallaumines qui adopte une « adresse de sympathie au gouvernement légal de la République espagnole » demandant « au gouvernement français de permettre les livraisons d'armes au Front populaire espagnol<sup>2343</sup> ».

La mort tragique de Roger Salengro émeut le conseil municipal de Liévin qui adopte une motion condamnant « la presse factieuse, au service des ennemis de la démocratie » et exigeant que l'on mette un terme « aux agissements de scélérats maîtres-chanteurs à gages qui déshonorent le journalisme<sup>2344</sup> ». A Douvrin, la rue du pont est renommée rue Roger Salengro<sup>2345</sup>.

En 1939, devant l'évolution inquiétante de la situation sur le front espagnol, les municipalités communistes organisent toutes en même temps des conseils municipaux extraordinaires le 28

---

<sup>2336</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 juin 1935.

<sup>2337</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 7 juillet 1935.

<sup>2338</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 27 décembre 1935.

<sup>2339</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 13 mai 1936.

<sup>2340</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 10 mai 1936.

<sup>2341</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 25 juin 1936.

<sup>2342</sup> *L'Enchaîné*, 31 juillet 1936.

<sup>2343</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 août 1936.

<sup>2344</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 14 décembre 1936.

<sup>2345</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 6 décembre 1936.

janvier afin de voter des motions demandant l'ouverture urgente de la frontière franco-espagnole, l'évacuation des femmes et des enfants et la livraison d'armes au gouvernement républicain<sup>2346</sup>.

La présentation d'une motion n'est pas réservée qu'aux élus communistes majoritaires, elle peut aussi être l'œuvre d'un conseiller municipal minoritaire. Stratégiquement, elle oblige alors la majorité à se positionner, soit en soutien au vœu déposé par les élus communistes majoritaires et donc à leur donner raison, soit à voter contre, mais dans ce cas, elle offre l'opportunité aux communistes de dénoncer les positions de votes de leurs adversaires. A partir du printemps et surtout de l'été 1934 et de la conclusion du pacte d'unité d'action entre le PCF et la SFIO, les relations entre communistes et socialistes s'apaisent par nécessité et les vœux présentés par des élus minoritaires peuvent faire consensus, à l'image du vœu présenté par Cyprien Quinet au conseil municipal de Carvin pour protester contre l'expulsion d'Olszanski<sup>2347</sup>.

Dépourvus d'effet juridique, les vœux des conseils municipaux ont une fonction symbolique : alors que la plupart des délibérations d'un conseil municipal sont des délibérations techniques qui n'appellent souvent pas de débat, la présentation d'un vœu est un moment d'affirmation politique. Dans les municipalités du Pas-de-Calais qu'il dirige, le PCF se saisit fréquemment de la possibilité d'émettre des vœux afin de mettre en avant ses valeurs, qu'il s'agisse de solidarité internationale, en premier lieu avec l'URSS, ou de soutien à des grévistes. Les vœux sont à la fois un moyen de rassembler l'ensemble des élus du conseil municipal, dont l'implication partisane peut être variable, sur des textes porteurs d'idéologie, d'affirmer en outre un soutien aux organisations amies, essentiellement celles de la galaxie communiste, et de s'adresser à son électorat à travers la presse afin de montrer aux lecteurs l'engagement et l'efficacité des élus communistes. Symboliques, les vœux sont donc de véritables outils de politisation du débat et d'affirmation d'une identité.

### **Subventions, abonnements et recrutements : les municipalités communistes et leur fonction de ressource politique**

Si le vote d'une motion de protestation ou de soutien n'a qu'une valeur purement déclarative et symbolique, les conseils municipaux communistes apportent aussi une aide concrète à leurs amis, sous la forme de subventions.

Le conseil municipal de Sallaumines, alors dirigé par le maire communiste Constant Delplanque, vote ainsi une subvention de mille francs à la Russie affamée, qui est réorientée par la préfecture vers le Comité international d'aide à la Russie affamée plutôt qu'à l'Internationale syndicale ; contraint par la préfecture, le conseil accepte de verser les fonds à ce comité plutôt qu'à l'ISR<sup>2348</sup>.

De nombreuses subventions sont votées par les municipalités communistes pour soutenir des grévistes : c'est le cas à Montigny-en-Gohelle lors que le conseil vote une aide de cinq mille

---

<sup>2346</sup> *L'Enchaîné*, 4 février 1939.

<sup>2347</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 2 juin 1934.

<sup>2348</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 5 mars 1922.

francs aux familles des grévistes<sup>2349</sup> ou une subvention aux grévistes de Dunkerque et d'Armentières<sup>2350</sup> ; c'est le cas à Noyelles-Godault où le conseil municipal présidé par Henri Darras vote une aide de trois cents francs aux mineurs belges en grève<sup>2351</sup>, une subvention de cinq cents francs aux dockers grévistes de Dunkerque<sup>2352</sup>, un secours de cinq cents francs aux grévistes du textile d'Armentières<sup>2353</sup>, encore une subvention pour venir en aide aux réfugiés d'Allemagne après l'arrivée au pouvoir d'Hitler<sup>2354</sup> ou encore une subvention de cinq cents francs aux grévistes du textile de Roanne<sup>2355</sup> ; c'est le cas à Méricourt où le conseil municipal présidé par Michel Richard organise une quête au profit des traminois de Lille en grève<sup>2356</sup> ; c'est évidemment le cas lors des grèves de juin 1936 au cours desquelles le conseil municipal de Drocourt réuni en séance extraordinaire vote un secours de cinq cents francs aux pères de famille grévistes<sup>2357</sup> et celui de Liévin un secours de soixante-quinze mille francs<sup>2358</sup>, complété quelques mois plus tard par le versement d'un secours exceptionnel aux ouvrières ayant fait grève du 5 au 11 juin 1936<sup>2359</sup>. A Douvrin, le conseil municipal réuni le 14 juin 1936 vote quant à lui le principe du versement d'une aide de vingt mille francs aux grévistes dans l'hypothèse d'aides départementales et gouvernementales qui seraient allouées aux communes et, si ce n'est pas le cas, d'une aide de cinq mille francs prise sur les fonds propres de la commune<sup>2360</sup>.

Si les vœux et motions de même que les subventions exceptionnelles versées par les municipalités communistes lors des conflits sociaux constituent des moyens d'apporter un soutien moral et matériel à des militants communistes ou à des syndicalistes en lutte, les mairies constituent en outre une ressource importante dans la mesure où elles permettent de financer l'activité des organisations amies et de rétribuer des militants embauchés comme employés municipaux. A une époque où nombre de cadres politiques et syndicaux étaient licenciés pour faits de grève, la possibilité de rémunérer un militant comme collaborateur - en le nommant par exemple secrétaire de mairie - constitue une rétribution de l'engagement militant. Elle apporte une stabilité aux militants recrutés par les municipalités de leur bord politique et en fait de

---

<sup>2349</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 8 avril 1931.

<sup>2350</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 janvier 1933.

<sup>2351</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 29 août 1932.

<sup>2352</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 9 janvier 1933.

<sup>2353</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 18 février 1933.

<sup>2354</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 juin 1933.

<sup>2355</sup> *L'Humanité*, 19 décembre 1934.

<sup>2356</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 19 janvier 1936.

<sup>2357</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 8 juin 1936.

<sup>2358</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 17 juin 1936.

<sup>2359</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 janvier 1937.

<sup>2360</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 14 juin 1936.



précieux collaborateurs politiques, qui sans être des permanents rémunérés par le parti, auront pour fonction d'œuvrer à la réélection de l'équipe pour laquelle ils travaillent.

Tout d'abord, les municipalités, apportent une rétribution non-négligeable aux maires. S'il n'existe pas, durant l'entre-deux-guerres d'indemnités de fonction fixées par la loi, les maires bénéficient cependant de frais de représentation qui la remplacent, dont le montant est fixé par le conseil municipal.

A Liévin, peu de temps après l'élection de Joseph Thiébaud, le conseil municipal vote ainsi une augmentation des frais de représentation du maire portés de dix mille à vingt mille francs annuels, la justifiant par « le développement pris par les différents services, la complexité des questions qui se posent à l'attention des élus municipaux » et le fait que « l'administration générale de la ville occupe le maire d'une façon continue<sup>2361</sup> ». A Douvrin, une enveloppe de mille trois cent soixante-quinze francs qui n'existait pas précédemment est votée pour les frais de représentation du maire, des adjoints et des conseillers municipaux<sup>2362</sup>. Les communistes ne sont pas les seuls à augmenter le budget des frais de représentation puisqu'à Noyelles-Godault, après la défaite d'Henri Darras, Louis Beugniez, le nouveau maire, fait passer l'enveloppe des frais de représentation du maire de six mille cinq cents à huit mille francs, au détriment des frais de déplacement des adjoints et conseillers municipaux dont l'enveloppe est réduite de mille cinq cents francs<sup>2363</sup>.

A Avion, André Parent annonce une rémunération de 8 000 francs par an pour son mandat de maire et de 6 000 francs pour son mandat de conseiller général<sup>2364</sup>.

Quand le débat politique prend une tournure judiciaire, les municipalités peuvent accorder à leur maire le bénéfice de la protection fonctionnelle, c'est-à-dire de la prise en charge des frais d'avocat. Il s'agit alors d'un soutien financier non négligeable qui permet, soit à un élu communiste poursuivi de rémunérer son avocat sur fonds municipaux, soit à un élu communiste souhaitant attaquer un adversaire en justice de le faire sur fonds municipaux. Bien évidemment, la prise en charge d'honoraires d'avocats par les municipalités communistes fait l'objet d'un contrôle tatillon de la préfecture.

La protection fonctionnelle est ainsi utilisée à Montigny-en-Gohelle dans l'affaire du défilé du certificat d'études : soucieux de politiser le moindre de leurs succès, les communistes avaient organisé un cortège avec les lauréats du certificat d'études, qui défilent, derrière une partie des élus municipaux accompagnés de la fanfare qui joue « l'Internationale » et « la Jeune garde ». Munis de fanions rouges arborant la faucille et le marteau, les enfants sont conduits jusqu'au lac de Montigny pour en faire le tour par le petit chemin de fer. Le cortège est arrêté par la gendarmerie qui dresse des contraventions aux élus municipaux pour infraction à un arrêté municipal du maire de Montigny interdisant les manifestations sur la voie publique, qui visait, au moment où il a été adopté, les processions religieuses. L'affaire fait les choux gras de la presse nordiste qui ironise sur les versions contradictoires livrées par le maire, Emile Delabre,

---

<sup>2361</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 17 août 1935.

<sup>2362</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 3 novembre 1935.

<sup>2363</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 10 décembre 1935.

<sup>2364</sup> RGASPI, 495/270/3014, autobiographie d'André Parent.

et ses élus<sup>2365</sup>. Dans la même veine, *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* écrit, caustique, que le maire « fait respecter son arrêté avec une autorité implacable, en empêchant ses collègues de manifester avec les lauréats du certificat d'études<sup>2366</sup> ». L'affaire vaut en tout cas à Emile Delabre une inculpation pour faux témoignage pour avoir changé sa première version est affirmé après coup qu'il avait autorisé verbalement la manifestation. Le conseil municipal montignynois vote donc un crédit de cinq mille francs en prévision des honoraires d'avocats, mais la délibération est jugée illégale et retoquée par arrêté préfectoral<sup>2367</sup>.

La judiciarisation de la vie publique n'est pas spécifique au communisme municipal, mais les municipalités communistes assument des positions offensives sur les questions anticléricales et mémorielles. Elles adoptent ainsi, comme on l'a vu, des arrêtés anti-processions religieuses et critiquent le clergé et les socialistes, parfois accusés d'être de connivence. Ces tensions débouchent régulièrement sur des procès en diffamation comme celui qu'intentent le vicaire de Montigny-en-Gohelle et le socialiste Chopin contre Lecointe<sup>2368</sup>.

A Noyelles-Godault, c'est cette fois le maire, Henri Darras, qui souhaite porter plainte pour outrages contre Charles Prévot, conseiller municipal d'opposition qui l'a accusé de malhonnêteté dans la passation des marchés publics ; la municipalité communiste noyelloise prévisionne un budget de mille francs pour les honoraires d'avocats. C'est l'avocat communiste Delevallée qui est choisi pour la représenter<sup>2369</sup>. La délibération n'est pas annulée : c'est que, dans un cas, les fonds municipaux servaient à financer le procès en défense d'un maire accusé de faux témoignage tandis que dans le cas noyellois, c'est le maire qui est à l'initiative d'un procès après avoir été victime d'outrages.

La possibilité offerte par la loi de bénéficier d'une prise en charge des honoraires d'avocats pour des procès de nature politiques constitue en tout état de cause une forme de financement public légal de l'action politique des élus et les communistes, comme les autres élus, n'hésitent pas à l'employer dans un contexte où la politique se joue aussi dans les prétoires.

Ce sont surtout les syndicats unitaires et les organisations auxiliaires de la galaxie communiste qui bénéficient du soutien financier des municipalités communistes. Dans toutes les municipalités communistes, des délibérations sont votées accordant des subventions aux syndicats unitaires pour tout type d'événement.

Ainsi, à Noyelles-Godault, une subvention de deux cent cinquante francs est votée au syndicat unitaire des mineurs pour son congrès de Montigny du 3 septembre 1933<sup>2370</sup>. Cette subvention ne peut toutefois pas être versée et doit être placée sur un compte d'attente, la ligne budgétaire des dépenses imprévues ayant déjà été épuisée pour l'année<sup>2371</sup>, ce qui illustre la fréquence de ces dépenses imprévues, qu'il s'agisse de subventions aux syndicats ou de secours aux

---

<sup>2365</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 27 juin 1930.

<sup>2366</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 13 juillet 1930.

<sup>2367</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 20 août 1930.

<sup>2368</sup> *L'Enchaîné*, 24 novembre 1933.

<sup>2369</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 8 juillet 1934.

<sup>2370</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 27 août 1933.

<sup>2371</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 9 octobre 1933.

grévistas. L'impossibilité pour la municipalité noyelloise de verser une subvention au syndicat unitaire en 1933 lui permet de justifier de refuser le versement d'une subvention au syndicat chrétien<sup>2372</sup>, probablement aussi mû par des raisons idéologiques. A Montigny-en-Gohelle, c'est une subvention à la marche des mineurs CGTU du mois de décembre 1934 qui est refusée par la préfecture<sup>2373</sup>.

A Méricourt<sup>2374</sup> et Liévin<sup>2375</sup>, on vote des subventions à l'Union locale CGTU de Lens pour permettre à ses délégués d'assister au congrès d'Issy-les-Moulineaux, qui se tient du 24 au 27 septembre 1935. Par contre, une seconde subvention accordée par la municipalité liévineoise pour permettre à un certain Léonce Caupin<sup>2376</sup> de participer à ce congrès est retoquée par la préfecture, au grand dam de la municipalité liévineoise qui proteste contre cette décision et décide de maintenir la subvention<sup>2377</sup>.

En plus des syndicats, les organisations auxiliaires de la galaxie communiste sont régulièrement subventionnées par les municipalités communistes qui soutiennent leur action. Les clubs sportifs de la FST, puis de la FSGT ne sont pas les seuls à bénéficier de subventions municipales : Montigny-en-Gohelle verse une subvention de cinq cents francs à l'ARAC<sup>2378</sup>, qui est renouvelée chaque année<sup>2379</sup>. A Drocourt<sup>2380</sup> et Liévin<sup>2381</sup>, l'ARAC tient ses permanences en mairie.

A Montigny-en-Gohelle, le conseil municipal accorde une subvention pour permettre aux jeunes communistes d'organiser un vin d'honneur pour les conscrits<sup>2382</sup> ; à Liévin<sup>2383</sup> et à Méricourt<sup>2384</sup>, des subventions sont versées au comité de liaison des jeunes du Pas-de-Calais qui rassemble jeunes communistes, chrétiennes et radicales-socialistes pour leur pèlerinage à Notre-Dame de Lorette et leur participation au congrès national de la paix le 2 août à Paris. A Sallaumines, on accorde une subvention de cent francs au groupe des femmes contre la guerre

---

<sup>2372</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 21 octobre 1933.

<sup>2373</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 25 décembre 1934.

<sup>2374</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 juin 1935.

<sup>2375</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 9 juillet 1935.

<sup>2376</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 4 septembre 1935.

<sup>2377</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 29 octobre 1935.

<sup>2378</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 7 décembre 1930.

<sup>2379</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 janvier 1933.

<sup>2380</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 17 avril 1936.

<sup>2381</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 24 décembre 1936.

<sup>2382</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 31 mai 1932.

<sup>2383</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 23 juillet 1936.

<sup>2384</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 30 juillet 1936.

de la ville voisine d'Avion pour leur permettre de participer au rassemblement international de Genève en septembre 1935<sup>2385</sup>.

A Méricourt, on accorde durant l'été 1936 une subvention de 500 francs<sup>2386</sup> au Parti communiste destiné au comité d'aide aux républicains espagnols<sup>2387</sup>, par contre, une subvention versée par la municipalité de Drocourt au comité central du PCF pour l'ouverture d'un nouveau siège est retoquée par la préfecture qui juge cette dépense sans rapport avec les intérêts communaux<sup>2388</sup>. A Douvrin, une subvention de 80 francs est accordée aux Amis de l'Union soviétique pour la projection du film documentaire « Visages de la France<sup>2389</sup> ».

Ces subventions aux associations ou aux syndicats pèsent peu dans un budget municipal. A titre d'exemple, le budget d'une ville comme Sallaumines, tel qu'il apparaît lors du vote du compte administratif 1936, s'élève à 1 362 999,25 francs de recettes et 1 176 154,96 francs de dépenses (soit 1 053 286 euros de recettes et 908 898 euros de dépenses) ; pour cette première année pleine de l'administration Jiolat – les élections municipales ayant eu lieu en mai 1935, l'année 1935 a été une année de transition pour la nouvelle équipe – la ville de Sallaumines a donc enregistré un excédent de 186 843,29 francs<sup>2390</sup>. A ce budget, il faut ajouter le budget annexe du bureau de bienfaisance<sup>2391</sup> qui s'équilibre à la somme de 45 150 francs<sup>2392</sup>. Le total des subventions versées par la municipalité aux sociétés sallauminoises<sup>2393</sup> pour l'année 1936 s'élève à 12 650 francs soit un peu plus de 9 775 euros. En d'autres termes, le vote de subventions ne pèse que 1,07 % du budget municipal. Par ailleurs, sur ces 12 650 francs de subventions versées en 1936, 10 000 francs concernent la seule harmonie municipale de Sallaumines pour sa participation à un concours national occasionnant d'importants frais de déplacements. Si la municipalité sallauminoise, en 1936, a pu subventionner des mineurs en grève et la FSGT, elle n'a pas versé de subvention aux syndicats, prenant vraisemblablement acte que les subventions de 500 francs à l'UL unitaire de Lens et de 800 francs au syndicat des mineurs de Courrières votées en 1935 avaient été retoquées par le contrôle de légalité de la Préfecture.

Les abonnements et les formations constituent une autre source indirecte de revenus pour le Parti communiste permise par l'existence d'un réseau municipal communiste, mais là encore, la préfecture se montre vigilante afin d'éviter que les fonds municipaux ne servent à financer l'activité politique partisane. Ainsi, l'abonnement de la municipalité de Montigny-en-

---

<sup>2385</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 août 1935.

<sup>2386</sup> L'équivalent de 390 euros d'aujourd'hui.

<sup>2387</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 29 août 1936.

<sup>2388</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 6 juillet 1937.

<sup>2389</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 9 août 1937.

<sup>2390</sup> Soit 144 386 euros d'aujourd'hui.

<sup>2391</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 23 octobre 1937.

<sup>2392</sup> Soit 34 890 euros d'aujourd'hui.

<sup>2393</sup> Vacances populaires enfantines, FSGT, traminois grévistes de Lille-Roubaix-Tourcoing, association des émigrés polonais, invalides et mutilés du travail, société polonaise de football la Wisla, harmonie municipale, association des jeunes filles « Travail et protection ».

Gohelle au journal *l'Humanité* est refusé par le Préfet<sup>2394</sup>, au grand dam des élus communistes qui sollicitent à nouveau le maire, Gustave Lecointe, pour souscrire un nouvel abonnement<sup>2395</sup>. De même, la formation des élus communistes peut constituer une source de financement pour le PCF. C'est ainsi qu'en 1933, Gustave Lecointe envisage de se rendre en région parisienne pour un voyage d'études dans les municipalités de la « banlieue rouge » et sollicite une subvention de mille francs, une fois de plus refusée par le sous-préfet<sup>2396</sup>. En revanche, le déplacement de Francis Jiolat, le maire de Sallaumines, et de deux de ses conseillers dans le cadre d'un « voyage d'études et de documentation sur les réalisations des municipalités de la banlieue parisienne » est autorisé ; une indemnité forfaitaire de cent soixante francs pour chacun des élus est votée par le conseil municipal sallauminois afin de couvrir leurs frais de déplacement. Lors du même conseil municipal, une demande de subvention de la fédération nationale des municipalités socialistes pour l'érection d'un buste à Adrien Pressemane est rejetée à l'unanimité<sup>2397</sup>. A Noyelles-Godault, la municipalité noyelloise adhère durant l'été 1933 à la société d'études et d'informations municipales dont le siège social est alors à Saint-Denis afin de bénéficier d'« une documentation administrative précieuse à beaucoup de points de vue ». Le montant de la cotisation versée à cet institut de formation créé en 1923 et lié à la fédération des municipalités communistes est de cent cinquante francs pour la municipalité noyelloise. La délibération est approuvée par la sous-préfecture<sup>2398</sup>.

A Douvrin, le premier adjoint et secrétaire de la cellule communiste de la ville, Elie Vasseur, est mandaté par la commune pour se rendre à la conférence d'information des municipalités communistes qui se tient à Avion le 28 novembre 1936. Rendant compte de sa mission, il propose dans la foulée au conseil municipal l'adhésion de Douvrin à la Fédération des municipalités du Bloc ouvrier et paysan pour un coût de deux francs par membre du conseil municipal et sept centimes par habitant. Sa proposition est adoptée à l'unanimité<sup>2399</sup>.

A Drocourt, une lettre de relance est adressée par Henri Croenne, le secrétaire des municipalités communistes du Pas-de-Calais qui s'étonne que malgré plusieurs demandes, la municipalité de Drocourt n'ait toujours pas versé sa cotisation à la société d'études et d'informations municipales. La lettre de relance de Croenne est accompagnée d'un modèle-type de délibération. L'oubli est réparé et le conseil municipal drocourtois vote l'adhésion de la ville à la structure en janvier 1939 pour une cotisation d'un montant de deux-cent-vingt-huit francs<sup>2400</sup>. On ignore quelle est la documentation que pouvaient recevoir les municipalités communistes du Pas-de-Calais, mais le courrier de Croenne au nom de la fédération des municipalités communistes comme le fait que des motions similaires soient adoptées contre les décrets-lois

---

<sup>2394</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 5 juin 1931.

<sup>2395</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 10 juin 1934.

<sup>2396</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 janvier 1933.

<sup>2397</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 août 1935.

<sup>2398</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 27 août 1933.

<sup>2399</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 7 décembre 1936.

<sup>2400</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 janvier 1939.

ou pour réclamer la livraison d'armes au gouvernement espagnol au cours de conseils municipaux extraordinaires est la preuve d'une certaine coordination entre les différentes municipalités communistes du département.

Une municipalité a besoin de cadres administratifs compétents et loyaux au pouvoir issu des urnes. Le premier de ces cadres est le secrétaire de mairie, dont le rôle de « trait d'union entre le haut fonctionnaire de la sous-direction des communes de la préfecture, l'élu local et l'administré<sup>2401</sup> » a été bien analysé par Emmanuel Bellanger.

La nécessaire relation de confiance entre un maire et son principal collaborateur administratif qu'est le secrétaire de mairie suppose une certaine proximité politique entre l'élu local et le fonctionnaire. Plus prosaïquement, dans un parti comme le PCF qui se plaint régulièrement de manquer de cadres et de permanents politiques, les postes de secrétaire de mairie permettent de récompenser les militants les plus investis en leur procurant une stabilité financière et en faisant d'eux des quasi-permanents.

Nous avons pu identifier sept cadres de la galaxie communiste ayant exercé la fonction de secrétaire de mairie. Le premier, Auguste Havez est secrétaire de mairie aux côtés du maire Louis Destombes, qui fait le choix du Parti communiste au moment du congrès de Tours, mais est battu en 1924. Trésorier départemental de l'ARAC, Auguste Havez était très lié à Maurice Thorez qui l'appelle dans la région parisienne en 1926 ; il est embauché en mairie d'Ivry par Georges Marrane et c'est en région parisienne que se poursuit son parcours militant.

Charles Level, lui, exerce à Méricourt au début des années 20 puis à Noyelles-Godault, conquise par les communistes en 1932. Henri Croenne, Gustave Lecointe, Georges Vasseur et Emile Leprêtre deviennent secrétaires de mairie après les succès communistes des municipales de 1935.

---

<sup>2401</sup> Emmanuel BELLANGER, « Des secrétaires généraux, des maires et une tutelle en terre politique », *Revue française d'administration publique*, vol. n°108, n° 4, 2003, pp. 577-591.

| <b>Les secrétaires et employés de mairie des municipalités communistes</b> |                  |   |   |
|--|------------------|---|---|
| <b>Commune</b>   | <b>Nom</b>       | <b>Responsabilités militantes</b>                                   | <b>Emploi en mairie</b>                     |
| <b>Calonne-Ricouart</b>  | Auguste Havez    | Trésorier départemental de l'ARAC                                   | Secrétaire de mairie                        |
| <b>Méricourt</b>   | Charles Level    | Secrétaire de l'UDU du Pas-de-Calais                                | Secrétaire de mairie                        |
| <b>Noyelles-Godault</b>  | Charles Level    | Secrétaire de l'ULU de Lens   | Secrétaire de mairie                        |
| <b>Avion</b>   | Henri Croenne    | Secrétaire régional du SRI  | Secrétaire de mairie                        |
| <b>Drocourt</b>  | Gustave Lecointe | Ancien maire de Montigny-en-Gohelle                                 | Secrétaire de mairie-adjoint                |
| <b>Liévin</b>  | Georges Vasseur  | Secrétaire départemental de l'ARAC et du SRI                        | Employé de mairie puis secrétaire de mairie |
| <b>Outreau</b>   | Arthur Baly      | Secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais (1921-1922) | Secrétaire de mairie                        |
| <b>Sallaumines</b>   | Emile Leprêtre   | Secrétaire départemental de la FSGT                                 | Secrétaire de mairie                        |

A Noyelles-Godault, l'embauche de Charles Level au 1<sup>er</sup> juillet 1932 suscite les sarcasmes de *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*. Ancien secrétaire de l'Union locale unitaire de Lens et de l'Union départementale CGTU, Level, ancien représentant en assurances d'un cabinet de Lens qui avait déjà exercé comme secrétaire de mairie à Méricourt au début des années 1920, est embauché pour travailler aux côtés d'Henri Darras après la victoire des communistes aux élections partielles de 1932. Le correspondant socialiste de *l'Eclaireur* imagine un dialogue entre le rayon de Lens et la mairie de Noyelles-Godault où exerce désormais ce « phénomène barbu de [...] 50 ans environ, taille moyenne, barbe épaisse à la Raspoutine, faisant constamment des gestes grotesques<sup>2402</sup> ».

Le traitement annuel de Charles Level est fixé à 10 400 francs, auxquels s'ajoute une gratification de 600 francs, soit 11 000 francs de salaire annuel, ce qui correspond à 7 761 euros d'aujourd'hui<sup>2403</sup>. L'embauche de Level est toutefois remise en cause par le receveur municipal et la sous-préfecture et un véritable bras de fer s'engage entre la municipalité communiste et les autorités. La municipalité doit faire appel à un avocat et choisit Albert Delevallée pour la représenter<sup>2404</sup>. Déterminée à faire casser le jugement du tribunal administratif refusant la titularisation de Charles Level, la municipalité noyelloise fait appel devant le Conseil d'Etat et

<sup>2402</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 17 juillet 1932.

<sup>2403</sup> Calcul réalisé à partir du convertisseur de l'INSEE : <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

<sup>2404</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 18 février 1933.

est obligée de provisionner un crédit de deux mille francs de frais d'avocat<sup>2405</sup>. En 1934, à la suite de la décision du Conseil d'Etat, le conseil municipal noyellois accorde une gratification exceptionnelle à Level en raison des « services exceptionnels » qu'il a rendus<sup>2406</sup>. Henri Croenne<sup>2407</sup>, l'ancien délégué de la région Nord du SRI, embauché en mairie de Douchy dans le Nord en 1932 est recruté comme secrétaire de mairie à Avion après la victoire d'André Parent aux municipales de 1935.

A Douvrin, la première décision du maire communiste Charles Briquet est de congédier Maurice Dujardin, le secrétaire de mairie nommé par l'ancien maire socialiste Julien Courcel accusé d'avoir falsifié avec ce dernier une délibération relative à la construction d'un nouveau groupe scolaire et la délibération qui fixait son traitement. Un arrêté du maire récapitulant les griefs adressés à Dujardin prend acte de sa démission<sup>2408</sup>. C'est le début d'un long combat judiciaire entre Dujardin et la municipalité communiste, d'abord condamnée en première instance à payer dix-sept mois de traitement à l'ancien secrétaire de mairie avant de voir les indemnités ramenées à trois mois de traitement devant le Conseil d'Etat. Dujardin doit payer les frais et dépens du procès, à la satisfaction de Charles Briquet, qui félicite l'avocat Albert Delevallée pour cette victoire<sup>2409</sup>.

A Drocourt, le nouveau secrétaire de mairie embauché après la victoire de Joseph Noël n'est autre que Gustave Lecointe, l'ex-maire de Montigny-en-Gohelle tout juste battu aux municipales. Lecointe est embauché en février 1936<sup>2410</sup> avant d'être titularisé au poste de secrétaire de mairie adjoint en avril 1936. Son traitement annuel est fixé à 9 600 francs, soit 800 francs par mois<sup>2411</sup>, ce qui correspond à un salaire mensuel de 618 euros d'aujourd'hui. A Sallaumines, Francis Jiolat recrute Emile Leprêtre, l'ancien secrétaire de mairie de la municipalité socialiste de Courcelles-lès-Lens et ancien dirigeant de l'USSGT. Alors qu'une élection municipale partielle se tient à Courcelles et crée des tensions entre socialistes et communistes, *l'Eclairer du Pas-de-Calais* le revirement de Leprêtre<sup>2412</sup>.

A Liévin, après la victoire de Joseph Thiébaud, Georges Vasseur, le secrétaire départemental de l'ARAC et du SRI, est embauché comme employé de mairie ; condamné dans les années vingt pour son action antimilitariste, congédié et jamais réembauché, Vasseur retrouve avec cet emploi la stabilité professionnelle qui lui manquait. Son embauche fait cependant jaser les socialistes qui l'accusent d'occuper un emploi de complaisance et d'avoir fait campagne pour

---

<sup>2405</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 25 février 1934.

<sup>2406</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 21 octobre 1934.

<sup>2407</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article107472>, notice CROENNE Henri par Yves Le Maner, version mise en ligne le 4 novembre 2010, dernière modification le 10 janvier 2017.

<sup>2408</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, arrêté du maire du 27 mai 1935.

<sup>2409</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 18 avril 1938.

<sup>2410</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 16 février 1936.

<sup>2411</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 16 avril 1936.

<sup>2412</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 12 décembre 1936.



la liste communiste aux élections partielles de Divion pendant son temps supposé de travail<sup>2413</sup>. Les communistes répliquent à l'attaque dans *l'Enchaîné* où paraît un communiqué signé par une dizaine de ses collègues de bureau attestant que Vasseur effectue bel et bien son travail et qu'il a fait campagne sur ses jours de congé<sup>2414</sup>. La municipalité liévoise rémunère également l'ancien brigadiste international Julien Hapiot pour son rôle d'interprète auprès des réfugiés espagnols accueillis par la ville<sup>2415</sup>.

Le traitement de ces employés et secrétaires de mairie est variable en fonction de la taille de la commune et de leurs responsabilités. Si à Drocourt, le traitement annuel de Gustave Lecointe, secrétaire de mairie adjoint, s'élève à 9 600 francs en 1936, celui d'Emile Leprêtre, secrétaire général de mairie à Sallaumines, s'élèves à 23 000 francs en 1936, 27 350 en 1937 et 29 750 francs en 1938<sup>2416</sup>.

### **Les municipalités communistes contre la police, l'armée et les autorités des années 1920 au temps du Front populaire : la continuité d'un engagement**

Etroitement surveillées par les autorités qui annulent régulièrement les délibérations qu'elles prennent, les municipalités communistes du Pas-de-Calais mènent un combat permanent contre l'Etat et ses représentants dans le département.

Plusieurs maires communistes sont ainsi suspendus en raison de leur action municipale lors de la période sectaire « classe contre classe » : c'est le cas d'Emile Delabre, en 1929, suspendu de ses fonctions pour un mois par décision préfectorale pour avoir fait pavoiser l'hôtel de ville aux couleurs soviétiques à l'occasion du 14 juillet, son adjoint Hornez étant suspendu pour sa part pour avoir pris part à une manifestation anticléricale le 15 août et s'y être montré « partisan du désordre<sup>2417</sup> ». La presse communiste s'insurge contre la manière dont « les élus communistes sont traités par le gouvernement fasciste d'Union nationale<sup>2418</sup> ».

Le refus de pavoiser aux couleurs nationales et la volonté de mettre en avant celles de l'URSS n'est pas une initiative isolée de la municipalité montignynoise, mais une directive du parti. Le cas de Montigny-en-Gohelle est ainsi abordé en bureau régional par Ramette fin 1929 pour critiquer la mise en berne des drapeaux de la mairie à l'occasion de la mort de Clémenceau. Delabre est blâmé par le bureau régional<sup>2419</sup>. Pour le Parti communiste, il s'agit d'affirmer une identité forgée sur le rejet du nationalisme et de la « Grande Guerre ».

Le successeur de Delabre, Gustave Lecointe, est suspendu à son tour en 1931 pour s'être

« mis à la tête d'une manifestation de grévistes. Ce rôle impardonnable ne pouvait rester impuni [...]. Pour le pouvoir bourgeois, le rôle des élus et des administrations municipales ne doit se manifester qu'en faveur des Compagnies minières<sup>2420</sup> ».

---

<sup>2413</sup> *L'Eclair du Pas-de-Calais*, 16 janvier 1937.

<sup>2414</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1937.

<sup>2415</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 16 juin 1939.

<sup>2416</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 27 novembre 1937.

<sup>2417</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 28 septembre 1929.

<sup>2418</sup> *L'Humanité*, 30 septembre 1929.

<sup>2419</sup> RGASPI, 517/1/849/112, procès-verbal de la réunion du Bureau régional, 13 décembre 1929.

<sup>2420</sup> *L'Enchaîné*, 7 avril 1931.

A Noyelles-Godault, Henri Darras est suspendu pour un mois pour avoir remplacé l'écusson tricolore du monument aux morts de la commune et fait repeindre en rouge les dix lampes bleues, blanches et rouges qui l'illuminaient pour la fête du 1<sup>er</sup> mai, au grand dam des anciens combattants. Darras est suspendu de ses fonctions par décision préfectorale pour un mois<sup>2421</sup>. Quelques jours plus tard, une nouvelle polémique éclate à Montigny-en-Gohelle où la municipalité communiste refuse d'arborer le drapeau tricolore au lendemain de l'assassinat de Paul Doumer. Le commissaire spécial aidé d'un agent de police sont obligés de le faire eux-mêmes ; Lecointe et ses élus placardent alors une affiche de protestation à la porte de la mairie. La fermeté de Lecointe dans cette affaire doit être mise en relation avec l'attitude de Delabre au moment de la mort de Clémenceau. Alors que Delabre, mis en minorité, a rejoint la Ligue communiste et que Lecointe et ses camarades sont suspectés de trotskisme, Lecointe témoigne ainsi de sa parfaite orthodoxie. De son côté, *l'Enchaîné* ne se prive pas de critiquer « l'ancien maire Delabre » qui

« déclarait en réunion publique du Conseil municipal que laisser arborer le drapeau par un commissaire de police ou le placer soi-même c'était la même chose pour le maire. Il est vrai que Delabre, à plusieurs reprises, lorsqu'il était maire, obéissait servilement aux ordres du gouvernement bourgeois<sup>2422</sup> ».

A Sallaumines, durant le mandat de Constant Delplanque, maire de 1919 à 1925 et qui avait rejoint le Parti communiste après Tours, un véritable feuilleton se joue, conseil municipal après conseil municipal, sur la question des gardes champêtres. On apprend ainsi en août 1920 que l'un des gardes champêtres de la commune sollicite la permission de cumuler son emploi de garde champêtre avec la possession de son débit de boisson<sup>2423</sup>. Deux mois plus tard, en réponse à la demande du garde et à la suite de l'intervention d'un conseiller socialiste qui plaide pour que la municipalité fasse preuve de tolérance, le conseil municipal décide que le garde sera maintenu en fonction et pourra continuer de tenir son commerce qu'il s'engage à cesser quand il aura touché les dommages de guerre qu'il attend<sup>2424</sup>.

En janvier 1921, le conseil municipal sallauminois hésite à augmenter le traitement des gardes qui sollicitaient une augmentation, mais leur accorde néanmoins à titre exceptionnel cinq cents francs supplémentaires<sup>2425</sup>. En octobre de la même année, un nouveau garde champêtre est choisi parmi les candidats qui avaient postulé après un vote du conseil municipal<sup>2426</sup>, mais la préfecture refuse de lui donner son agrément en raison de sa supposée absence de neutralité,

---

<sup>2421</sup> *Le Grand Echo du Nord*, 3 mai 1932.

<sup>2422</sup> *L'Enchaîné*, 20 mai 1932.

<sup>2423</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 août 1920.

<sup>2424</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 9 octobre 1920.

<sup>2425</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 30 janvier 1921.

<sup>2426</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 30 octobre 1921.

c'est-à-dire en fait de sa supposée proximité avec la municipalité communiste ; les élus sallauminois maintiennent néanmoins la nomination du garde<sup>2427</sup>.

En 1924, à la suite d'une nouvelle demande d'augmentation des gardes champêtres, la municipalité de Sallaumines refuse toute augmentation de traitement de ses agents<sup>2428</sup>. Quelques mois plus tard, la ville décide de promouvoir l'appariteur au poste de garde champêtre et de procéder à la nomination d'un quatrième garde en remplacement de Tailliez, le garde démissionnaire. La délibération précise que le nouveau garde devra s'engager à ne pas tenir de débit de boisson. Les deux propositions, sur la transformation du poste d'appariteur et le recrutement d'un quatrième garde sont adoptées, mais à cette date, le conseil municipal de Sallaumines est divisé entre socialistes derrière Louart et Chopin et communistes derrière Delplanque et Jiolat ; seuls les socialistes votent les deux délibérations, les élus communistes faisant le choix de s'abstenir<sup>2429</sup>. On peut supposer que l'abstention permet de ne pas bloquer la délibération, tout en manifestant un refus de cautionner un renforcement des effectifs des gardes de la commune.

Un véritable bras de fer oppose également la municipalité de Montigny-en-Gohelle et les autorités préfectorales à propos du commissaire de police.

Dès 1929, la municipalité montignynoïse, alors socialiste, refuse en effet la nomination d'un commissaire de police municipale, estimant que

« la commune, bien qu'ayant une population de 7 712 habitants (recensement 1926) est actuellement sous la surveillance de six gardes (dont 3 particuliers des mines). Les gardes particuliers ont la surveillance des cités qui comptent le plus d'habitants et la totalité des étrangers. Le reste de la commune ne nécessite que très peu de police. Par contre, la présence journalière des gendarmes de la brigade de Billy-Montigny est également à retenir<sup>2430</sup> ».

Malgré la position des élus montignynois, un commissaire de police est nommé par le gouvernement. Avec les mêmes arguments que ceux exposés dans la délibération prise en 1929, les élus communistes critiquent le coût élevé de son salaire – dix-huit mille francs par an imputés au budget municipal<sup>2431</sup> – qu'ils mettent en rapport avec les cent quinze chômeurs que compte la commune. Le traitement du commissaire de police Suspecté d'être nommé pour entraver l'action municipale des communistes, le commissaire est également accusé de complaisance avec les socialistes : moqueur, *L'Enchaîné* s'étonne que « Jacquot » n'ait pas verbalisé l'ancien maire Clotaire Chopin qui roulait en moto à toute allure et sans lumière devant la mairie<sup>2432</sup>.

Le conseil municipal réitère son refus d'accueillir le commissaire de police pour des raisons financières et en raison de son inutilité dans une commune dont une grande partie du territoire

---

<sup>2427</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 11 décembre 1921.

<sup>2428</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 24 février 1924.

<sup>2429</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 27 juillet 1924.

<sup>2430</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 16 avril 1929.

<sup>2431</sup> Environ 13 909 euros d'aujourd'hui.

<sup>2432</sup> *L'Enchaîné*, 2 février 1932.

est composé de cités minières placées sous la surveillance des gardes des mines<sup>2433</sup>. Alors qu'un arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> mars 1932 oblige la ville à inscrire un crédit de 3 791,86 francs au budget additionnel de 1932, la municipalité communiste se refuse à inscrire la moindre somme d'argent pour payer le traitement d'un policier inutile qui a « bénéficié de vingt-six jours de permission en deux mois de présence dans la commune » alors qu'une subvention de cinq cents francs avait été refusée à l'ARAC quelques semaines plus tôt<sup>2434</sup>.

Alerté par cette polémique, *le Grand Echo du Nord* consacre un article à la situation rocambolesque du commissaire

« Jacques-Jérôme Willig, ancien élève de l'Ecole des sciences politiques, ancien inspecteur de la police judiciaire, direction de la Sûreté générale à Paris, [...] arrivé à Montigny le 16 janvier, après un mois de mariage, avec sa jeune femme<sup>2435</sup> »

mais privé de traitement, privé de bureau et obligé de louer une chambre au-dessus d'un café dont la municipalité refuse de payer le loyer<sup>2436</sup>. Le sort du commissaire de police n'émeut guère la presse communiste qui dénonce avec force les

« puissantes Compagnies de Dourges et de Courrières qui, pour essayer d'enrayer la propagande communiste ont, de concert avec la Préfecture, imposé un commissaire de police dans cette commune, essentiellement composée d'ouvriers mineurs [...] pour moucharder et provoquer la vaillante population de cette cité, espérant ainsi enrayer notre marche en avant<sup>2437</sup> »

et souligne que

« les mineurs de Montigny vivaient en paix et se passaient fort bien d'un commissaire de police [...] les chômeurs avaient davantage besoin d'argent qu'un commissaire de police inutile<sup>2438</sup> ».

Dans la même logique, le conseil municipal montigninois vote en 1934 la suppression d'un poste de garde-champêtre, mais une fois de plus, la délibération est refusée par la sous-préfecture<sup>2439</sup>.

Sallaumines et Montigny-en-Gohelle ne sont pas les seules municipalités communistes où des polémiques éclatent à propos de la police ou des gardes champêtres. A Sains-en-Gohelle, dont le maire, Michel Pollion, avait fait le choix du Parti communiste après le Congrès de Tours, les socialistes reprochent à la municipalité PC d'avoir révoqué le garde champêtre « père de deux enfants en bas âge, mutilé de guerre » simplement pour avoir « chanté dans un café des

---

<sup>2433</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 5 février 1932.

<sup>2434</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 6 mars 1932.

<sup>2435</sup> Ce qui explique sans doute ses vingt-six jours de permission.

<sup>2436</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 31 mars 1932.

<sup>2437</sup> *L'Enchaîné*, 5 avril 1932.

<sup>2438</sup> *L'Humanité*, 12 avril 1932.

<sup>2439</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 25 décembre 1934.

chansons aux sentiments patriotiques », motif qui cacherait, selon le journal socialiste une « vengeance politique<sup>2440</sup> ».

A Drocourt, c'est une subvention sollicitée par la brigade de gendarmerie de Rouvroy pour l'érection d'un monument aux morts aux gendarmes morts pour la France qui est refusée par vingt voix contre une<sup>2441</sup>. Des municipalités socialistes s'opposent parfois également à la police<sup>2442</sup>.

A travers ces différents exemples, on mesure à quel point la gestion municipale est loin d'être dépourvue d'enjeux idéologiques. Policiers et gendarmes sont vus pour les communistes comme des auxiliaires du pouvoir bourgeois et des assassins d'ouvriers au service du patronat capitaliste. Dès lors, la lutte contre les forces de l'ordre relève de la même démarche politique que l'antimilitarisme.

En la matière, les maires communistes sont à la pointe du combat antimilitariste comme l'illustrent deux affaires.

La première concerne très classiquement une délibération adoptée par une municipalité communiste et retoquée par le contrôle de légalité de la Préfecture : le 1<sup>er</sup> septembre 1935, Joseph Thiébaud, le maire de Liévin, réunit 80 personnes environ dans la salle des mariages de l'hôtel de ville pour un discours aux conscrits prochainement incorporables ; il leur promet de leur verser un petit pécule au moment du départ et annonce pour cela le vote d'une subvention de 5 000 francs par le Conseil municipal. Le sous-préfet alerte aussitôt le Préfet qui lui indique de « ne pas approuver la délibération du Conseil municipal de Liévin [...]. Cette dépense ne me paraît pas, en effet, présenter un intérêt communal<sup>2443</sup> ».

L'affaire des incidents au conseil de révision de Carvin est encore plus intéressante.

Le 27 mars 1935, à quelques semaines des élections municipales, les communistes organisent en effet une distribution de tracts antimilitaristes à l'occasion du conseil de révision de Carvin devant lequel doivent passer 609 conscrits. En prévision justement d'éventuelles manifestations communistes, le sous-préfet de Béthune avait pris la précaution de dépêcher sur place le capitaine Geus et 25 gendarmes venus de Lens ainsi que l'inspecteur de police spéciale Mesmer<sup>2444</sup>. Les militants communistes parviennent malgré tout à distribuer des tracts, au grand dam de la presse d'extrême droite qui accuse les forces de l'ordre de complaisance : « A Carvin [...], sous l'œil bienveillant du commissaire de police, on a vu des communistes remettre des tracts anti-français aux jeunes gens appelés à passer le conseil de révision<sup>2445</sup> », écrit ainsi le journal *l'Ami du peuple*. L'accusation fait bondir le sous-préfet Henry Chavin qui se justifie dans son rapport au Préfet du Pas-de-Calais, notant que le 27 mars, policiers et gendarmes

---

<sup>2440</sup> *L'Eclair du Pas-de-Calais*, 7 septembre 1924.

<sup>2441</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 mai 1935.

<sup>2442</sup> C'est par exemple le cas en 1936, à Calonne-Ricouart où le maire SFIO Jean Ringard avait été réélu aux municipales de 1935 face au délégué-mineur unitaire et secrétaire de cellule communiste Martial Bélo, dans le contexte du front populaire ; Ringard s'oppose à la nomination d'un commissaire de police dans sa ville pour des motifs identiques à ceux des communistes montignynois comme le relate *Le Télégramme du Pas-de-Calais* du 12 avril 1936.

<sup>2443</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 5 septembre 1935.

<sup>2444</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 24 avril 1935.

<sup>2445</sup> *L'Ami du peuple*, 3 avril 1935.

« ont traqué partout les communistes, les suivant sur la voie publique et dans les cafés. Si de rares tracts ont pu être distribués, ils l'ont été sous le manteau et avec les plus grandes précautions. Quant à M. Doyen, commissaire de police, en dehors de la surveillance qu'il a exercée, il a arraché un drapeau rouge que des manifestants tentaient de promener et dissous le cortège<sup>2446</sup> ».

Le sous-préfet fait ici référence au défilé de « 150 personnes, toutes coiffées d'un béret rouge », composé de quelques conscrits, mais aussi de militants communistes du secteur venus les accueillir à la sortie du conseil de révision en chantant l'Internationale. Dans son rapport, le commissaire Doyen mentionne en effet un drapeau rouge portant l'inscription des « Cœurs joyeux » mais soupçonne le drapeau d'être en réalité un emblème révolutionnaire sur lequel l'inscription aurait été rajoutée à dessein afin de créer la confusion avec la fanfare socialiste héninoise. Trois manifestants sont arrêtés. Leurs noms sont loin d'être inconnus puisqu'il s'agit de Charles et Jules Fontaine, les deux frères de Joseph Fontaine, ainsi que de Victor Quinet, chômeur de Carvin âgé de 28 ans et apparenté à Cyprien Quinet<sup>2447</sup>. En apprenant leur arrestation, les communistes se mobilisent, mais les trois manifestants sont rapidement relâchés. La gendarmerie dispose de plusieurs témoignages attestant la présence sur place des maires de Montigny-en-Gohelle et de Noyelles-Godault, Gustave Lecointe et Henri Darras. Un certain Daniel Rohard, mineur à Carvin, déclare ainsi aux gendarmes :

« Le 27 mars dernier, me trouvant au débit Anatole, sis près de l'ancienne mairie où se déroulaient les opérations du conseil de révision, j'ai appris qu'on distribuait des tracts antimilitaristes et que cette distribution était faite par le maire de Montigny-en-Gohelle et de Noyelles-Godault ; quelques instants après, ces deux maires se trouvaient dans le café, j'ai entendu que Darras disait à Lecointe : "Fais attention, on est pistés pour les tracts !". Darras était en casquette et il avait un pardessus. Je n'ai pas vu qu'ils distribuaient des tracts mais on m'a dit (je ne me rappelle plus le nom de la personne) que c'était ces deux maires qui distribuaient des tracts<sup>2448</sup> ».

Les témoignages recueillis par les gendarmes suite à la manifestation du 27 mars conduisent donc le procureur de la République à ouvrir une instruction judiciaire pour provocation de militaires à la désobéissance à l'encontre de Gustave Lecointe et Henri Darras<sup>2449</sup>. L'affaire est suivie par le Ministre de l'Intérieur à qui le préfet indique que le juge d'instruction saisi de l'affaire demande un complément d'enquête, du fait de minceur des deux témoignages produits par la gendarmerie<sup>2450</sup>.

Dans un premier temps, Albert Delevallée, l'avocat de Lecointe et Darras, plaide l'incompétence du tribunal correctionnel de Béthune au motif que la législation contre les menées anarchistes est inapplicable en l'espèce, mais la Cour d'appel de Douai rejette les

---

<sup>2446</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 24 avril 1935.

<sup>2447</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du commissaire de police de Carvin au Préfet du Pas-de-Calais, 28 mars 1935.

<sup>2448</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, procès-verbal d'audition de Daniel Rohard par le gendarme Henri Hennion, 31 mars 1935.

<sup>2449</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 5 avril 1935.

<sup>2450</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 14 avril 1935.

arguments de l'avocat communiste<sup>2451</sup>. L'affaire est donc jugée le 6 décembre 1935 devant le tribunal de Béthune qui rend son verdict une semaine plus tard et condamne Lecointe et Darras à trois mois de prison avec sursis et cent francs d'amende chacun<sup>2452</sup>. Le Préfet transmet aussitôt le verdict au Ministre de l'Intérieur, ajoutant que Lecointe et Darras ne sont plus maires, ayant tous deux été battus aux municipales de mai 1935<sup>2453</sup>. Les deux ex-maires communistes font appel, mais sont déboutés par la Cour d'appel de Douai qui confirme le jugement de première instance<sup>2454</sup>.

Cette affaire du conseil de révision de Carvin est intéressante à plus d'un titre : elle témoigne en premier lieu de la constance de l'engagement antimilitariste des maires communistes qui n'hésitent pas à prendre des risques en organisant une manifestation et une distribution de tracts lors d'un conseil de révision ; à quelques semaines des élections municipales du mai 1935, l'initiative de Lecointe et Darras n'est sans doute pas dénuée d'arrière-pensées politiques : les jeunes conscrits qui se présentent devant le conseil de révision sont aussi des électeurs noyellois et montignysois qui peuvent répugner à faire leur service dans un contexte de montée des tensions internationales qui fait craindre une nouvelle guerre. Dès lors, la manifestation antimilitariste du 27 mars est une manière pour les maires communistes de s'adresser à la jeunesse de leurs villes respectives.

Si les frères Fontaine sont prudemment relâchés par les gendarmes face à la mobilisation des militants communistes venus apporter leur soutien aux deux frères de Joseph Fontaine, la célèbre victime des incidents d'Hénin-Liétard du 11 avril, la justice vise en réalité les deux maires communistes, quand bien même les deux témoignages attestant de leur présence sont plus que minces. S'ils sont ainsi visés par les autorités, c'est aussi parce que Lecointe et Darras, élus maires en 1931 et 1932 ont déjà été impliqués dans des polémiques relatives au drapeau tricolore ou au monument aux morts et font figure de dangereux antimilitaristes. Il est difficile de dire dans quelle mesure les poursuites qui leur sont intentées ont pu jouer un rôle dans leur défaite, mais à tout le moins, elles ont pu y contribuer en ressoudant l'électorat anticommuniste de Montigny et de Noyelles.

Incontestablement, l'antimilitarisme et le combat contre les autorités qui mène régulièrement les maires communistes au tribunal constitue une dimension non négligeable du communisme municipal, forgeant une identité particulière au niveau local, reprenant des traditions du syndicalisme révolutionnaire et des cultures politiques du mouvement ouvrier à l'encontre de « l'appareil répressif d'Etat ».

Toutefois, cette posture doctrinale ne doit pas occulter d'autres choix plus importants pour la vie des habitants. C'est que, comme le note avec justesse Emmanuel Bellanger, si

---

<sup>2451</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 5 octobre 1935.

<sup>2452</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 14 décembre 1935.

<sup>2453</sup> Archives départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 21 décembre 1935.

<sup>2454</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 26 janvier 1936.

« le Parti communiste ne peut en aucun cas souscrire au réformisme, qui engage les élus à reconnaître comme interlocuteurs ceux que leur parti condamne, [...] il ne peut pas, non plus, se passer d'une implantation communale et cantonale, essentielle à son ressourcement humain et matériel<sup>2455</sup> ».

### **Des maires bâtisseurs et des politiques sociales ambitieuses**

Au-delà des positions symboliques exprimées dans les vœux et motions ou dans les dénominations de rues et des aspects purement politiques de la gestion municipale, observables à travers les subventions versées aux organisations de la galaxie communiste, les recrutements de collaborateurs ou encore les combats que livrent les municipalités PCF aux autorités préfectorales, la gestion municipale communiste se traduit au quotidien par la construction de nouveaux équipements, une politique sportive ou encore des aides sociales versées aux habitants.

Déterminés à disputer l'espace public aux compagnies minières qui édifient leurs propres stades dans les cités afin d'encadrer les loisirs ouvriers, les maires communistes bâtissent des terrains de sports, des stades ou encore des piscines municipales et subventionnent les clubs sportifs ouvriers.

Dans un département ravagé par la Première Guerre mondiale, les années vingt sont marquées, dans toutes les municipalités du bassin minier, par la reconstruction : après le départ des troupes allemandes, mairies, églises et maisons sont à reconstruire et pendant plusieurs années, des baraquements hébergent temporairement habitants et écoliers. Le premier défi des maires communistes du Pas-de-Calais est donc de reconstruire leur commune. Importantes, les aides de l'Etat ne couvrent cependant pas toutes les dépenses.

La question de la reconstruction des écoles préoccupe la municipalité sallauminoise qui annonce en août 1920 que l'aménagement des baraquements des écoles serait achevé pour la rentrée d'octobre, à en croire le directeur<sup>2456</sup>. Il y a cependant urgence à « rétablir les écoles définitivement », jugent les conseillers municipaux de Sallaumines qui décident d'acheter un terrain à la commune de Noyelles-sous-Lens pour y bâtir la nouvelle école et d'investir dans l'achat du mobilier scolaire<sup>2457</sup>. Le projet de l'architecte pour la reconstruction des écoles du Centre et de l'Épinette est finalement étudié et soumis au vote du conseil municipal de Sallaumines qui l'adopte au mois d'avril 1921<sup>2458</sup>. La ville construit également de nouveaux trottoirs<sup>2459</sup>. A Méricourt, les plans pour la reconstruction de la mairie, de la poste et des écoles sont adoptés lors de la séance du 12 avril 1922<sup>2460</sup>. Les travaux prennent cependant du temps et

---

<sup>2455</sup> Emmanuel BELLANGER, « Le “communisme municipal” ou le réformisme officieux en banlieue rouge », dans Emmanuel BELLANGER et Julian MISCHI, *Les territoires du communisme. Elus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Armand Colin, pp. 27-52, 2013.

<sup>2456</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 6 août 1920.

<sup>2457</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 9 octobre 1920.

<sup>2458</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 5 avril 1921.

<sup>2459</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 octobre 1922.

<sup>2460</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 5 avril 1921.



les classes surchargées comptent plus de cent élèves. Delplanque explique à ses conseillers municipaux qu'un nouveau baraquement a été commandé il y a plusieurs semaines, mais n'est toujours pas parvenu<sup>2461</sup>.

Les choix budgétaires opérés dans le cadre de la reconstruction suscitent désaccords et polémiques. A Avion, par exemple, le socialiste Charles Ferrand critique le choix de Duvieuxbourg et de ses élus d'édifier une clôture en ciment armé autour du terrain de sports plutôt que de prioriser l'aménagement des baraquements scolaires<sup>2462</sup>. A Méricourt, Michel Richard et le conseil municipal se rendent sur le chantier des nouvelles écoles et expriment leur mécontentement par le biais d'une motion critiquant les dépenses superflues au niveau du préau et des grilles<sup>2463</sup>. A Harnes, le socialiste Virel démolit le projet de construction de nouvelles classes pour l'école des garçons et pour l'école des filles pour un montant d'un million de francs, rappelant que la municipalité socialiste précédente avait envisagé de construire une nouvelle école près de la Cité du 21 et avait reculé devant l'énormité du devis et critiquant l'emplacement choisi par Mangematin<sup>2464</sup>.

A Noyelles-Godault, la municipalité communiste dirigée par Henri Darras décide d'acheter un terrain pour construire un nouveau groupe scolaire<sup>2465</sup>. L'année suivante, Darras adresse à l'inspecteur d'académie une délibération du conseil municipal demandant l'ouverture de huit nouvelles classes dans cette nouvelle école, tant les classes existantes sont surchargées, au point que les instituteurs nommés à Noyelles-Godault demandent tous leur mutation<sup>2466</sup>. Un nouveau groupe scolaire est également construit à Drocourt pour la cité de la Parisienne<sup>2467</sup>.

Si les constructions de nouveaux équipements ou les travaux de voirie constituent le quotidien d'une municipalité, les choix opérés peuvent être l'occasion de faire de la politique : ainsi, le conseil municipal de Montigny-en-Gohelle refuse en 1931 de se lancer dans l'électrification de la route de Courrières, une route qui ne comprend que huit maisons abonnées à l'électricité qui pourraient être, soulignent les élus communistes, alimentées par le réseau électrique de la Compagnie des mines des Courrières<sup>2468</sup>. A Noyelles-Godault, le conseil municipal se félicite de l'intervention de soutien du député Arthur Ramette auprès du ministre de l'agriculture afin de solliciter une aide pour l'électrification des écarts de la commune<sup>2469</sup>. Dans le premier cas, il s'agit de rappeler la responsabilité des compagnies minières et les profits qu'elles engrangent ; dans le second cas, au-delà du dossier soutenu par Ramette, il s'agit, en signalant

---

<sup>2461</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 13 mai 1922.

<sup>2462</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 7 octobre 1923.

<sup>2463</sup> Archives municipales de Méricourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 13 janvier 1924.

<sup>2464</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 26 octobre 1930.

<sup>2465</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 24 avril 1932.

<sup>2466</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 18 février 1933.

<sup>2467</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 juillet 1935.

<sup>2468</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 6 décembre 1931.

<sup>2469</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 29 août 1932.

son intervention auprès du Ministère à l'occasion du conseil municipal, de mettre en avant l'efficacité des parlementaires communistes.

Le visage de la petite ville de Drocourt change également et se modernise grâce à l'action de Joseph Noël et de la municipalité communiste qui votent l'électrification et la canalisation de la rue du Bas de Lens ainsi que l'achat d'un terrain pour l'aménagement d'une place publique<sup>2470</sup>.

Maires bâtisseurs, les communistes peuvent faire valoir leur spécificité par le choix d'un monument aux morts, le nom donné à une nouvelle rue ou à une école, l'importance accordée aux écoles et aux équipements sportifs ; dans les années trente, ils peuvent aussi marquer leur différence par le biais des politiques sociales qu'ils engagent, notamment pour lutter contre le chômage.

On repère à cet égard une évolution du discours des élus communistes : en 1931, les élus communistes montignysois refusent en effet d'employer des chômeurs pour effectuer les travaux d'entretien dans la ville, soulignant que le travail ne manque pas, mais qu'il revient aux compagnies minières d'employer des chômeurs pour le réaliser<sup>2471</sup>. Il s'agit là de la même position de principe affichée par la municipalité communiste en matière de travaux d'électrification qui consiste à renvoyer les compagnies minières devant leurs responsabilités. Rapidement, les municipalités communistes se décident cependant à venir en aide aux chômeurs qui sont embauchés pour effectuer des travaux de voirie et d'entretien : c'est que le contexte, au début des années trente a changé. Désormais, il n'est plus question de reconstruire les bâtiments détruits au cours de la Grande Guerre ou d'entretenir des routes dont le mauvais état peut être imputable à l'activité minière, mais il s'agit de faire face aux effets de la crise de 1929, qui se traduit par une explosion du chômage. De plus, les communistes et la CGTU s'efforcent d'organiser les comités de chômeurs et les incitent à organiser des marches de protestation. Dès lors, les municipalités communistes se doivent de se montrer exemplaires en matière de satisfaction des revendications des chômeurs.

Ainsi, à Noyelles-Godault, Henri Darras fait ainsi voter en mars 1932 un crédit de dix mille francs (soit un peu plus sept mille euros d'aujourd'hui) pour la continuation des travaux d'entretien des chemins et de curage des fossés par les chômeurs<sup>2472</sup> ; le mois suivant, ce crédit est porté à vingt mille francs et les élus communistes votent en outre un crédit de dix mille francs pour le fonds municipal de chômage<sup>2473</sup>. Par la suite, la municipalité noyelloise adopte une délibération afin de limiter la journée de travail des chômeurs à sept heures par jour et de

---

<sup>2470</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 28 juillet 1935.

<sup>2471</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 6 décembre 1931.

<sup>2472</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 20 mars 1932.

<sup>2473</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 24 avril 1932.

prendre en charge la part ouvrière de l'assurance sociale<sup>2474</sup>. A Montigny-en-Gohelle, Lecointe fait voter en septembre 1933 un crédit de vingt mille francs pour le fonds de chômage<sup>2475</sup>.

Les chômeurs sont également mobilisés sur le chantier du nouveau terrain de sports, une réalisation voulue par la municipalité communiste montignynoise. En septembre 1932, il est nécessaire de contracter un emprunt de 400 000 francs – environ 228 000 euros d'aujourd'hui – auprès de la Caisse des dépôts et consignations afin de boucler le budget de l'opération. L'achat des terrains à leurs propriétaires coûte en effet 224 000 francs à la commune et le chantier de terrassement et de nivellement du terrain, confié aux chômeurs de la ville, 92 967,65 francs ; dans le même temps, la construction du nouveau groupe scolaire Marcel Cachin revient à 1 270 385 francs (près de 900 000 euros d'aujourd'hui), mais les subventions de l'Etat (946 200 francs) et du département (241 000 francs) ne couvrent pas la totalité des dépenses<sup>2476</sup>. A Liévin, Joseph Thiébaud fait quant à lui voter un crédit de deux mille francs pour l'organisation d'un arbre de Noël au profit des enfants de chômeurs<sup>2477</sup> tandis qu'à Sallaumines, le conseil vote le principe d'un secours exceptionnel en viande apporté « aux familles d'au moins deux enfants en bas âge dont le chef est astreint au chômage partiel » et décide un troisième crédit de vingt mille francs pour le fonds de chômage, portant ce dernier à un total de soixante-dix mille francs pour l'année 1935<sup>2478</sup>.

En embauchant les chômeurs pour réaliser des travaux et en leur versant des secours supplémentaires, les municipalités communistes s'efforcent de répondre positivement aux revendications des comités de chômeurs locaux, souvent animés par des militants de la CGTU et de se distinguer des autres municipalités : il s'agit ici, pour le PCF, de montrer que ses élus sont les meilleurs défenseurs des chômeurs.

Les actions en direction de l'enfance ne sont pas oubliées : Noyelles-Godault crée ainsi une colonie garderie de vacances pour occuper les enfants pendant les vacances scolaires<sup>2479</sup> ; Liévin fait de même et vote un crédit de vingt-cinq mille francs afin de pouvoir faire bénéficier les huit cents enfants de la ville « des bienfaits de la vie au grand air, des saines distractions, d'une liberté conduite par de maternelles surveillantes complétés par une nourriture substantielle » pour un coût de cinq francs par enfant, les familles inscrites étant exonérées à partir du troisième enfant<sup>2480</sup> ; à Sallaumines, les lauréats du certificat d'études partent à la mer<sup>2481</sup>.

---

<sup>2474</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 29 août 1932.

<sup>2475</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 27 septembre 1933.

<sup>2476</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 septembre 1932.

<sup>2477</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 3 décembre 1935.

<sup>2478</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 juin 1935.

<sup>2479</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 3 octobre 1932.

<sup>2480</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 21 mai 1937.

<sup>2481</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 22 juin 1935.

De fait, les colonies de vacances « polarisent les aspirations édilitaires des municipalités communistes » note Emmanuel Bellanger. En banlieue rouge, plusieurs municipalités comme Ivry, Malakoff, Bagnoleu ou Bobigny achètent des domaines ou des châteaux pour l'accueil des vacances enfantines et collectives :

« Dans les pas du socialisme municipal, la municipalisation des loisirs et leur délocalisation deviennent le faire-valoir de l'action des maires communistes qui affermissent leur image d'élus bienfaiteurs et bâtisseurs au service des petites patries du communisme local<sup>2482</sup> ».

Cette ambition des mairies communistes de la banlieue parisienne est également présente chez les maires communistes du Pas-de-Calais.

Les politiques sociales et de modernisation menées dans les villes communistes sont popularisées par des bulletins municipaux. La création d'un nouveau bulletin municipal constitue souvent l'une des premières décisions prises par les maires communistes. C'est le cas à Drocourt où le conseil municipal élu en 1929 qui compte douze élus communistes décide la création d'un bulletin municipal<sup>2483</sup>. Un bulletin municipal est également créé à Montigny-en-Gohelle après la victoire de Delabre, bulletin dont les socialistes critiquent le coût mirobolant et le caractère propagandiste<sup>2484</sup>. Le coût du bulletin municipal montigninois n'est pas contesté que par les socialistes, il l'est aussi par la préfecture qui refuse la dépense de 1301,25 francs mise au budget ; Lecointe et les élus communistes montigninois passent outre et maintiennent la dépense qu'ils avaient prévue<sup>2485</sup>. A Noyelles-Godault, Henri Darras et la majorité communiste adoptent le principe de la création d'un bulletin municipal après leur victoire aux élections municipales partielles pour un coût prévisionnel de deux mille francs<sup>2486</sup>. Le maire communiste promet un an plus tard que ce bulletin municipal répliquera aux « stupidités colportées systématiquement par un petit groupe de détracteurs<sup>2487</sup> ». A Sallaumines, le principe de la création d'un nouveau bulletin municipal est adopté dès le second conseil municipal qui suit la séance d'installation du maire et de ses adjoints<sup>2488</sup>. A Liévin, la décision de créer un bulletin municipal est prise au cours de l'été 1935 ; le budget qui lui est alloué est de cinq mille francs, soit un peu plus de quatre mille euros d'aujourd'hui<sup>2489</sup>. Le numéro 20 du bulletin

---

<sup>2482</sup> Emmanuel BELLANGER, « Les colonies municipales de banlieue : entre héritage paternaliste, empreinte communiste et diffusion d'un modèle (1880-1960) », Samuel BOUSSION, Mathias GARDET (ss. dir.), *Les Châteaux du social XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Beauchesne, Presses universitaires de Vincennes, pp.91-102, 2010. halshs-01451114

<sup>2483</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 16 juin 1929.

<sup>2484</sup> *L'Éclairer du Pas-de-Calais*, 26 octobre 1930.

<sup>2485</sup> Archives municipales de Montigny-en-Gohelle, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 26 septembre 1932.

<sup>2486</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 3 octobre 1932.

<sup>2487</sup> Archives municipales de Noyelles-Godault, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 21 octobre 1933.

<sup>2488</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 25 mai 1935.

<sup>2489</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 9 juillet 1935.

liévinois, daté du 15 mars 1937, attire l'attention du sous-préfet<sup>2490</sup> : il annonce un « grand meeting public et contradictoire pour un compte-rendu de mandat municipal » le 4 avril en mairie. Les deux premières pages et la moitié de la page 3 sont consacrées aux propositions de réforme fiscale du PCF. Les autres articles sont plus anodins : on y annonce le prix de cyclisme Joseph Fontaine, organisé par la FSGT le 11 avril, on y raconte le banquet des sapeurs-pompiers et on demande aux colombophiles de la ville de ne pas ouvrir leurs colombiers avant 14 heures les jours de concours<sup>2491</sup>.

A Drocourt, Joseph Noël confirme lors du conseil municipal d'avril 1936 que le nouveau bulletin municipal sera édité sous peu<sup>2492</sup>. Un bulletin municipal est également distribué à Douvrin<sup>2493</sup>.

Là où ils siègent dans l'opposition comme à Burbure, les conseillers municipaux communistes emmenés par Urbain Diolé<sup>2494</sup> réclament un bulletin municipal refusé par le maire Decroix afin d'éclairer la population « sur la gestion municipale principalement concernant les finances<sup>2495</sup> ».

Complémentaire du bulletin municipal, la presse partisane permet aussi de rendre compte de l'action des municipalités communistes. Les communistes ne se privent pas pour égratigner la gestion municipale de leurs adversaires, à l'image d'Henri Darras, reprochant à la municipalité Beugniez à Noyelles-Godault de « supprimer les dons supplémentaires aux vieillards et aux incurables<sup>2496</sup> ». Si après 1935, le ton est souvent plus courtois vis-à-vis des socialistes, front populaire oblige, les communistes de Beuvry n'hésitent pas à dénoncer les augmentations d'impôts locaux décidés par l'équipe municipale socialiste, rappelant opportunément que Quinet et Parent, au conseil général, avaient voté contre l'augmentation de la part départementale des impôts locaux<sup>2497</sup>.

A la tête d'une dizaine de municipalités et représentés à Arras par deux conseillers généraux, les communistes s'efforcent d'apparaître comme les meilleurs défenseurs de la classe ouvrière et comme des gestionnaires compétents. A Calonne-Ricouart où les socialistes avaient été réélus en 1935 et comparaient leur saine gestion de la période 1925-1935 à la gestion dispendieuse du maire communiste battu en 1925<sup>2498</sup>, les communistes fustigent la municipalité SFIO, son imprévoyance et sa « désinvolture sans pareille pour avoir fait un immeuble qui n'a pour tout avantage qu'un couloir ténébreux et qui ressemble plutôt à un palais romain qu'à une mairie » pour un montant de 2 600 000 francs de dettes, soit environ deux millions d'euros d'aujourd'hui<sup>2499</sup>.

---

<sup>2490</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 19 mars 1937.

<sup>2491</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, Bulletin municipal de Liévin, n°20, 15 mars 1937.

<sup>2492</sup> Archives municipales de Drocourt, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 18 avril 1936.

<sup>2493</sup> Archives municipales de Douvrin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 9 février 1936.

<sup>2494</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article22740>, notice DIOLÉ Urbain, version mise en ligne le 25 octobre 2008.

<sup>2495</sup> *L'Enchaîné*, 29 mai 1936.

<sup>2496</sup> *Ibid.*

<sup>2497</sup> *Ibid.*

<sup>2498</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 16 mars 1935.

<sup>2499</sup> *L'Enchaîné*, 29 mai 1936.

L'analyse des décisions et des politiques menées dans les municipalités communistes invite donc à s'interroger sur la spécificité du communisme municipal<sup>2500</sup>. Incontestablement, les élus communistes manient la politique du verbe et du symbole : les dénominations de rues ou d'écoles permettent d'ancrer dans l'espace les grandes figures du mouvement communiste ; les choix architecturaux relatifs aux monuments aux morts disent l'antimilitarisme des communistes ; vœux et motions proclament le soutien à l'URSS, aux militants emprisonnés ou encore aux luttes. Les municipalités communistes recrutent des cadres que le parti n'avait pas les moyens d'embaucher comme permanents à des postes de secrétaires de mairie. Ces collaborateurs politiques constituent une autre forme de permanents au service du mouvement communiste, différente des permanents politiques et des permanents syndicaux. Les municipalités communistes subventionnent également les syndicats, l'ARAC, les clubs sportifs ouvriers ou les groupes artistiques locaux qui leur sont proches.

Là n'est cependant pas l'essentiel du travail municipal qui consiste à faire des choix budgétaires, à construire des logements, à moderniser les voiries ou construire de nouveaux équipements. En la matière, la spécificité communiste est sans doute moins évidente. Le communisme municipal reste l'héritier du socialisme municipal du début du vingtième siècle, même si les maires communistes s'efforcent de se distinguer de leurs concurrents socialistes en menant quand ils le peuvent des politiques sociales plus ambitieuses en direction des chômeurs ou des enfants.

Comme le souligne Michel Dreyfus,

« le travail réalisé à l'échelle d'une commune, l'organisation de logements, de la voirie, des écoles, des loisirs, des colonies de vacances, la nécessité de structurer une vie associative, tout ceci connaît souvent un décalage parfois très grand avec la lutte révolutionnaire pour le pouvoir. Ici, la tentation réformiste est quasi permanente. [...] En temps normal, en période calme, cette contradiction est surmontable : les deux fonctions – gestion municipale et lutte révolutionnaire – peuvent fort bien cohabiter de façon relativement harmonieuse. Mais vienne une difficulté imprévue, une situation particulièrement difficile, ou seulement une orientation du Parti par trop sectaire, la contradiction sera plus douloureusement ressentie et moins facilement dépassée par un maire communiste que par un permanent. Sans le PC qui l'emploie, ce dernier n'est rien, ce qui n'est pas le cas de l' élu municipal<sup>2501</sup> ».

Dans le Pas-de-Calais, les vagues de départ d'élus municipaux ont lieu au moment de la bolchevisation, qui se traduit par le départ de plusieurs maires (Henri Merlin à Auchel, Pierre Duvieuxbourg à Avion, Alfred Monsauret à Barlin) et leur retour à la SFIO, parfois après un passage à l'USC et au PUP. La seconde vague de départs a lieu durant la période classe contre classe à la fin des années vingt, avec les exclusions de Mangematin à Harnes, de Noël à Drocourt, de Delabre puis de Lecoïnte à Montigny-en-Gohelle. Les maires élus en 1935 restent eux, fidèles, au Parti communiste, y-compris dans les jours qui suivront la signature du pacte germano-soviétique : un seul maire, Florimond Obry, le maire de Chocques et secrétaire général

---

<sup>2500</sup> Emmanuel BELLANGER, « Le "communisme municipal" ou le réformisme officieux en banlieue rouge », Emmanuel BELLANGER, Julian MISCHI, *Les territoires du communisme. Elus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Armand Colin, pp.27-52, 2013.

<sup>2501</sup> Michel DREYFUS, *op. cit.*, p. 224-225.

de l'ARAC dénoncera le pacte, aux côtés des nordistes Victor Brachelet, le maire de Somain et Albert Delevallée, son adjoint et conseiller général<sup>2502</sup>.

Le communisme municipal tel qu'il se met en place dans les années vingt et s'épanouit après 1935 dans le département du Pas-de-Calais constitue la vitrine du Parti communiste. Héritier du socialisme municipal de la SFIO, le PCF développe des pratiques politiques originales : il s'efforce de politiser les habitants et le débat par de multiples actions symboliques qui prennent la forme des vœux, des dénominations de rues ou des subventions versées aux organismes proches du PCF ; dans le même temps, il cherche à répondre aux attentes des habitants par des politiques de secours aux chômeurs et de construction d'équipements scolaires ou sportifs.

A un moment où l'influence électorale du Parti communiste progresse, les municipalités communistes offrent des possibilités de promotion sociale à des cadres politiques et syndicaux qui ne peuvent pas tous être rémunérés comme permanents du parti ou du syndicat et qui ont connu souvent les congédiements à la suite de grèves.

Si les premiers maires communistes des années 1920 ont régulièrement été suspendus par les autorités pour des actions jugées provocatrices, le communisme municipal des années 1935-1939 témoigne de l'acculturation républicaine des communistes. Les maires communistes deviennent des figures et les symboles du Front populaire à une époque où les tensions politiques gagnent en intensité et débouchent sur un climat extrêmement conflictuel entre les partis de gauche et un camp conservateur dans lequel les formations nationalistes, obsédées par l'anticommunisme, se montrent des plus virulentes.

### **Une « guerre civile larvée »**

Les années 1935-1937 sont marquées par la prégnance de l'antifascisme, ciment du rassemblement populaire. Une véritable « guerre civile larvée » à laquelle n'échappe pas le Pas-de-Calais oppose les partis de gauche aux mouvements nationalistes.

Sur le terrain, communistes et socialistes organisent des meetings communs. A Calais, un meeting est organisé le 12 janvier salle de l'Elysée en présence, est-il annoncé, de Marius Moutet, membre de la Ligue des Droits de l'Homme, Henri Cadot pour la SFIO et Jacques Duclos pour le PCF. La réunion rassemble 1 500 à 1 800 auditeurs selon le rapport de l'inspecteur spécial. Les discours des orateurs sont précédés de chants antifascistes par un chœur de six ou sept blouses bleues « dont un gamin de 13 ans et une jeune femme de 20 ans » précise l'inspecteur. En l'absence des trois orateurs annoncés, le conseiller général calaisien Roger Vantielcke présente les intervenants de la soirée, le député socialiste Grumbach, un certain Le Bigot, adjoint au maire à Villejuif, mademoiselle Hielle, institutrice à Boulogne-sur-Mer ainsi que Victor Serret pour le PCF local. Les discours appellent à l'interdiction des ligues fascistes et font le procès du gouvernement Flandin. Un certain Leteneur, radical-socialiste calaisien demande la parole. Regrettant l'absence de représentant du parti radical au meeting,

---

<sup>2502</sup> Voir supra, chapitre 9.

Leteneur appelle à l'alliance avec les partis ouvriers contre les deux cents familles. Le meeting, qui se termine sans incident est donc un succès manifeste pour les partis ouvriers<sup>2503</sup>.

En février, toujours à Calais, un meeting commun est organisé par les unions locales unitaire et confédérée pour commémorer le 12 février, devant 450 auditeurs. Un certain Drouart, du syndicat unitaire des cheminots de Calais se désole du faible nombre de participants alors que d'après lui, la situation est plus grave qu'au lendemain du 6 février 1934, les ligues nationalistes se montrant plus actives. Bourneton, de l'Union régionale unitaire, lui succède et félicite les cheminots calaisiens pour avoir réussi à réaliser l'unité d'action au sein d'un syndicat unique. L'instituteur et conseiller général socialiste Roger Vantielcke fustige les appels à la haine de la Solidarité française contre Blum et Cachin et axe son propos sur l'enseignement de l'histoire de France, critiquant « la façon dont la bourgeoisie veut qu'on enseigne l'histoire dans les écoles » qui fait la part belle, selon lui, au roman national plutôt que d'exalter le peuple<sup>2504</sup>.

Les initiatives antifascistes sont nombreuses, au début de l'année 1935, tandis que se préparent les élections municipales. Cent mille manifestants défilent à Paris pour rendre hommage aux morts du 9 février<sup>2505</sup>. Un meeting est organisé dans le Pas-de-Calais à Wizernes, près de Saint-Omer, devant cinq cents auditeurs venus de tout l'arrondissement à l'appel de la SFIO, du PCF, du parti radical-socialiste, de la LDH, de la Libre Pensée et des syndicats. C'est Felix Cadras qui y représente le Parti communiste<sup>2506</sup>.

Socialistes et communistes ne se contentent pas d'organiser des réunions publiques, ils s'efforcent d'empêcher les ligues nationalistes d'organiser leurs manifestations en organisant systématiquement des contre-manifestations. C'est par exemple le cas le 10 mars 1935 à Watten, près de Saint-Omer : 400 à 500 manifestants antifascistes se groupent sur la place, faisant face aux Croix de Feu « qui avaient mobilisé toutes leurs troupes » venues de tout le Nord et le Pas-de-Calais en auto. La précision apportée par *l'Humanité* tend évidemment à démontrer l'appartenance des Croix de Feu aux milieux bourgeois. « Les cris de "Fascistes assassins ! De La Rocque en prison !" retentirent, puis l'Internationale fut chantée par tous les antifascistes » rapporte le quotidien communiste qui explique qu'après une violente charge des gardes mobiles, les militants antifascistes ont tenu un meeting improvisé salle des Pompiers lors duquel Benjamin Stodel, au nom du PCF, a exigé la dissolution et le désarmement des ligues fascistes<sup>2507</sup>.

Fin juin, socialistes et communistes se retrouvent à Loos-en-Gohelle, trois semaines après la manifestation de « quelques dizaines d'huluberlus groupés sous la houlette de la Solidarité française » qui « ont pu, malgré la réplique énergique des travailleurs socialistes et communistes, parler sous la protection bienveillante de centaines de gendarmes et de gardes mobiles » au grand dam de *l'Eclairer du Pas-de-Calais* qui appelle les Jeunesses socialistes et les Jeunes gardes socialistes à faire de la manifestation antifasciste du 30 juin une démonstration de force<sup>2508</sup>.

---

<sup>2503</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport de l'inspecteur spécial au commissaire spécial de Calais, 13 janvier 1935.

<sup>2504</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport de l'inspecteur spécial au commissaire spécial de Calais, 12 février 1935.

<sup>2505</sup> *L'Humanité*, 11 février 1935.

<sup>2506</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 28 février 1935.

<sup>2507</sup> *L'Humanité*, 11 mars 1935.

<sup>2508</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 29 juin 1935.



La forte mobilisation des partis de gauche et de leurs alliés contraint les ligues, placées sur la défensive, à reculer. *L'Humanité* rapporte ainsi que :

« Dans le Pas-de-Calais, à l'annonce d'un rassemblement de Croix de Feu, 38 communes minières se mettent en état d'alerte, mobilisent des autocars, appréhendent les sirènes d'alarme, organisent des postes, mettent des veilleurs sur les routes et obligent les ennemis du peuple à renoncer à leurs projets<sup>2509</sup> »

De son côté, *L'Eclaireur du Pas-de-Calais* précise que :

« 35 municipalités socialistes, 3 municipalités communistes, furent alertées en moins d'une demi-heure, prêtes à faire actionner les sirènes et rouler les moyens de transport. On peut évaluer à 50 le nombre de localités où les travailleurs s'apprêtèrent à contre-manifester<sup>2510</sup> ».

L'ancien maire d'Avion Léandre Letoquart se souvient :

« A Avion, les communistes ont pris l'initiative de la constitution dans les cités de comités d'action antifascistes destinés à une riposte efficace au cas où les Croix de Feu, Camelots du Roi, et Action Française se manifesteraient. [...] Les Croix de Feu du département ont tenté une manifestation au Château de Villers-au-Bois. Elle est mise en échec. Mais le bruit circule qu'ils se rabattent sur Lens et qu'ils arrivent par la route d'Arras. On actionne toutes les sirènes à Avion et dans les environs. Plus de 2 000 travailleurs se rendent sur la route Nationale, au lieu-dit La Coulotte. Sur le pont du chemin de fer enjambant la route sont rassemblés les artilleurs prêts à déverser des tonnes de cailloux sur les manifestants fascistes tandis que sont en batterie les pompes à incendie. Les Croix de Feu, sans doute prévenus, font demi-tour, mais il est ainsi vérifié que le système d'alerte antifasciste fonctionne bien<sup>2511</sup> ».

A Boulogne-sur-Mer, une polémique enflamme la presse locale et nationale à la suite de l'interdiction de deux manifestations d'anciens combattants par la municipalité radicale-socialiste.

La première de ces manifestations aurait dû se dérouler le 28 juillet 1914, jour anniversaire du début de la Première Guerre mondiale, à l'initiative de l'association des vétérans et militaires des armées de terre, de mer et de l'air, qui entendait déposer une gerbe de fleurs devant le monument aux morts avant d'être reçue en mairie. Dès le mois de mai, l'association avait écrit au maire radical-socialiste, Eugène Canu, qui avait accepté de recevoir les membres de l'association des vétérans, mais la publication d'un article du *Télégramme du Pas-de-Calais* appelant les Croix de Feu à participer au dépôt de gerbe et à la réception à la mairie stupéfait les antifascistes locaux qui demandent des explications à Canu. Auguste Defrance, qui anime le rayon du Boulonnais, mobilise immédiatement les communistes afin d'organiser une contre-manifestation<sup>2512</sup>. A la demande du sous-préfet et en vertu d'une circulaire ministérielle interdisant les manifestations de rue après le 14 juillet 1935 afin d'éviter les affrontements, le maire de Boulogne interdit finalement la manifestation des anciens combattants et la contre-manifestation antifasciste :

---

<sup>2509</sup> *L'Humanité*, 1<sup>er</sup> juillet 1935.

<sup>2510</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 6 juillet 1935.

<sup>2511</sup> Léandre LETOQUART, *Léandre Létouart raconte. Plus d'un siècle d'histoire locale 1870-1985*, op. cit., p. 101-102.

<sup>2512</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport du commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, 27 juillet 1935.

« Le président des vétérans avec un ou deux membres de son comité, se rendit en voiture devant le monument aux morts et déposa une gerbe ; sur la place principale de la ville, quelques contre-manifestants et quelques Croix de Feu s'observèrent pendant un moment en prévision d'une manifestation toujours possible et finirent par se disperser sans aucun incident ».

Canu est vivement critiqué dans la presse conservatrice qui accuse le maire radical-socialiste d'être l'otage des francs-maçons et des communistes et d'empêcher d'honnêtes anciens combattants de rendre hommage à leurs morts. Canu réagit en interpellant le Ministre de l'Intérieur :

« Une campagne honteuse est poursuivie depuis dimanche dernier par les deux journaux réactionnaires de notre ville au sujet de l'application faite dimanche 28 juillet à une manifestation avec cortège sur la voie publique dans laquelle les Croix de Feu et les Volontaires nationaux préparaient une mobilisation de leurs forces, de l'interdiction gouvernementale imposée après le 14 juillet ».

Dénonçant l'alliance du sénateur Farjon et du député Bacquet, chefs de file de la droite conservatrice à Boulogne-sur-Mer avec les ligues et « les tentatives de cortèges à battages nationalistes qu'ils ne cessent de préparer pour défiler sur la voie publique », Canu demande expressément au Ministre de ramener le calme, car « les contre-manifestations d'extrême gauche répliqueront certainement à des manifestations de droite<sup>2513</sup> ». La lettre de Canu est transmise par le Ministre de l'Intérieur au Préfet.

Dans les jours qui suivent, « sans y être invitée [...] la section de Boulogne de la Solidarité française décida de se joindre aux anciens combattants » des 8<sup>e</sup>, 208<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> Régiment d'infanterie territoriale qui prévoyaient de déposer une gerbe de fleurs devant le monument du Souvenir français le 15 août. Si la municipalité autorise les anciens combattants à défiler du cimetière militaire au monument, à l'écart de la circulation, elle interdit par contre que le défilé se poursuive en plein centre-ville du monument aux morts jusqu'à l'église Saint-Nicolas, au grand dam de la presse conservatrice<sup>2514</sup>. Cette nouvelle provocation de part des ligues conduit la municipalité boulonnaise à interdire la manifestation prévue par la Fédération nationale des combattants volontaires (FNCV) le 25 août, déclenchant aussitôt une intervention auprès du ministre de l'Intérieur du sénateur URD et ancien maire Roger Farjon<sup>2515</sup>. Les mêmes incidents se reproduisent alors à l'issue de la remise du nouveau drapeau au président local de la FNCV ; refusant de se disloquer, le cortège emmené par le sénateur Farjon se dirige vers l'église avant d'être arrêté par la police<sup>2516</sup>.

A Lens, dans la ville-centre du bassin minier, un grand rassemblement antifasciste est organisé au stade municipal le 15 août à l'appel de la SFIO, du PCF, du parti radical-socialiste, de la

---

<sup>2513</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, lettre d'Eugène Canu, maire de Boulogne-sur-Mer au Ministre de l'Intérieur, 31 juillet 1935.

<sup>2514</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 21 août 1935.

<sup>2515</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, lettre du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 26 août 1935.

<sup>2516</sup> *Le Matin*, 27 août 1935.

LDH, de la CGT, de la CGTU et de l'ARAC pour exiger « l'abrogation des iniques décrets-lois et la dissolution des ligues factieuses<sup>2517</sup> ». Le stade Bollaert, on l'a vu, symbolise la puissance de la Compagnie des mines de Lens tandis que le stade municipal construit par la municipalité socialiste lensoise est un lieu utilisé pour les démonstrations politiques.

L'événement est un très grand succès avec vingt mille manifestants selon l'envoyé spécial du *Populaire* qui raconte que

« dans le centre de la ville de Lens, seuls les vendeurs d'églantines rouges accompagnés de jeunes camarades des groupements féminins, coiffées du bonnet phrygien, circulent dans les artères lensoises et distribuent, à qui mieux mieux, l'insigne écarte. [...] Partout, nous ne rencontrons que des camarades. Le rouge domine sans distinction possible<sup>2518</sup> ».

Symbole révolutionnaire et ouvrier, l'églantine rouge qui abonde dans le Nord de la France, est traditionnellement associée au premier mai et n'a pas encore été supplantée par le muguet<sup>2519</sup>. Plusieurs orateurs dont Marcel Gitton pour le PCF, Julien Racamond pour la CGTU et Florimond Obry pour l'ARAC se succèdent à la tribune du stade au-dessus de laquelle « flottaient, côte à côte, deux immenses drapeaux : l'un rouge, l'autre tricolore<sup>2520</sup> ». Le meeting s'achève par un serment qui se veut l'exacte réplique du serment du 14 juillet 1935. C'est le socialiste Just Evrard qui en fait la lecture :

« Au nom de tous les partis et groupements de liberté et des organisations ouvrières et paysannes, nous, représentants mandatés ou membres du rassemblement populaire du 15 août 1935, animés par la même volonté de donner du pain aux travailleurs, du travail à la jeunesse et la paix au monde, nous faisons le serment solennel de rester unis pour désarmer et dissoudre les ligues factieuses, pour défendre et développer les libertés démocratiques, et pour assurer la paix humaine<sup>2521</sup> ».

*Le Populaire* note : « A la fin de cette lecture, et dans le plus poignant silence, des milliers de poings se lèvent. Une immense clameur : "Nous le jurons !" L'instant est vraiment solennel. La musique joue "l'Internationale"<sup>2522</sup> » ainsi que « la Marseillaise de la Révolution française, celle du peuple, celle que lui seul peut revendiquer<sup>2523</sup> ».

Il faut évidemment commenter ce meeting, qui se veut la déclinaison, dans le Pas-de-Calais du serment du 14 juillet 1935. Le meeting lensois du 15 août 1935 s'achève par le rituel à haute portée symbolique qu'est la prestation de serment. Philippe Burrin revient sur l'importance du serment politique à l'époque du front populaire :

« Exemple type d'un procédé qui avait une longue tradition et qui était d'un usage fréquent en Union soviétique, le serment exigeait une implication supplémentaire de la part des militants et visait à souder la communauté autour de la parole donnée. Il allait trouver un emploi spectaculaire à l'occasion du rassemblement du 14 juillet 1935,

---

<sup>2517</sup> *La Tribune*, 3 août 1935.

<sup>2518</sup> *Le Populaire*, 16 août 1935.

<sup>2519</sup> Miguel RODRIGUEZ, « Églantine ou muguet ? La bataille du 1<sup>er</sup> mai », *L'Histoire*, n° 144, mai 1991, pp. 74-75.

<sup>2520</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 16 août 1935.

<sup>2521</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 17 août 1935.

<sup>2522</sup> *Le Populaire*, *op. cit.*

<sup>2523</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, *op. cit.*

dans l'organisation duquel le PCF tint un rôle majeur et qui allait lui donner l'occasion, en adoptant publiquement La Marseillaise, d'accomplir symboliquement le tournant national que lui dictait la signature du pacte franco-soviétique<sup>2524</sup> ».

L'importance de la nouveauté que constitue *la Marseillaise* dans un meeting ouvrier ne doit pas être négligée. Tout au long des années vingt et jusqu'au tournant de 1934, *la Marseillaise* est systématiquement associée par la presse communiste aux formations de droite et nationalistes et les communistes ne ratent jamais une occasion de fustiger les maires SFIO dont les fanfares municipales jouent l'hymne national. C'est donc un changement majeur de voir communistes et socialistes, rassemblés dans le stade municipal de Lens, entonner *l'Internationale* et *la Marseillaise*. Il est d'ailleurs frappant de constater que *le Populaire* ne mentionne que le premier chant tandis que *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, non seulement mentionne *la Marseillaise*, mais en justifie l'emploi en référence au peuple et à la Révolution française. Le geste du poing levé est tout aussi révélateur. Venu d'Allemagne, d'abord employé par les communistes en signe de solidarité avec leurs homologues persécutés par les nazis, il se diffuse massivement après les événements de février 1934 :

« Implanté dans les rangs communistes, il se propagea rapidement dans ceux de l'extrême gauche indépendante et dans l'aile gauche de la SFIO. Après la signature du pacte d'unité d'action entre les deux partis ouvriers, en juillet 1934, il s'étendit dans le gros des rangs socialistes. Sa diffusion fut probablement facilitée par le fait que le Parti communiste n'avait pas eu le temps de le marquer d'une empreinte exclusive, de sorte qu'il put servir de signe de ralliement aux antifascistes de tous bords et devenir successivement l'emblème de la coalition ouvrière entre juin 1934 et mai 1935, puis celui du Front populaire tout entier [...]. Les militants y trouvaient le moyen de figurer leur résolution, leur volonté de combat, leur dévouement au parti, à ses chefs et à ses morts. La masse des sympathisants s'en emparèrent comme d'un moyen simple, net, approprié, d'exprimer leurs sentiments d'inquiétude, de colère, de combativité. A tous, par le partage d'un même acte d'engagement public, il faisait éprouver le resserrement des rangs, la chaleur du rapprochement et de la communion<sup>2525</sup> ».

La réussite du meeting de Lens, qui reproduit rituels et codes du rassemblement du 14 juillet 1935, atteste de leur adoption en province tout autant qu'elle illustre le tournant opéré par le PCF depuis l'été 1934.

Les mois qui suivent le meeting lensois sont marqués par de nouveaux incidents qui témoignent de la détermination des antifascistes. Les partis de gauche et les syndicats se mobilisent ainsi à Souchez, où « les Croix de Feu deviennent de plus en plus menaçants<sup>2526</sup> », mais aussi à Hulluch où ils organisent une contre-manifestation après avoir appris la tenue d'une réunion publique des Croix de Feu devant se dérouler au patronage du curé. Les soixante ligueurs sont protégés par un cordon de gendarmes qui tient à distance les cent cinquante manifestants antifascistes. La réunion des Croix de Feu est écourtée et ses participants quittent les lieux en auto ou en vélo sans qu'il y ait eu besoin « de prévenir nos camarades de Vermelles, Grenay, Bully, Liévin,

---

<sup>2524</sup> Philippe BURRIN, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du front populaire », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°11, juillet-septembre 1986. Nouveaux enjeux d'une décennie : fascismes, antifascismes, 1935-1945, p. 16.

<sup>2525</sup> *Ibid.*, pp. 11-12.

<sup>2526</sup> *La Tribune*, 27 juillet 1935.

Avion, Lens, qui déjà, avaient été alertés » note *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, qui ironise sur la fuite précipitée des militants d'extrême droite<sup>2527</sup>. La rapidité de la réaction antifasciste prouve une nouvelle fois l'efficacité du système d'alerte antifasciste mis en place par les municipalités socialistes et communistes du bassin minier.

A Arras, des incidents éclatent à l'occasion d'un meeting paysan qui rassemble deux mille délégués, mais tandis que

« le Front populaire faisait distribuer des tracts aux délégués des villages [...] on vit alors des membres des J.P. et de la Solidarité française d'Arras formant "service d'ordre" se précipiter sur les distributeurs de tracts et les frapper sauvagement. Des femmes furent insultées et l'une d'elles frappée<sup>2528</sup> ».

En octobre, des incidents sérieux éclatent à Carvin où les Jeunesses patriotes avaient annoncé une réunion dans la salle de bal du café « la Chaumière ». Une centaine de militants antifascistes réunis sur la place font face à une centaine de ligueurs, séparés par un cordon de gendarmes à cheval et à pied. Une délégation de ligueurs dépose une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts ; les antifascistes leur répondent en entonnant *l'Internationale* et les Jeunesses patriotes répliquent en chantant *la Marseillaise*. Les deux groupes en viennent aux mains et un gendarme est jeté par terre. Les ligueurs réussissent finalement à accéder à la salle de la Chaumière et à y tenir leur réunion publique tandis que les autorités convainquent les antifascistes de quitter les lieux<sup>2529</sup>. Dans *le Petit Journal*, on évoque « une bagarre générale déclenchée par les groupes du Front populaire » et on ajoute que « les noms des meneurs extrémistes ont été relevés et des poursuites seront intentées contre ceux d'entre eux qui prirent une part active à l'agression<sup>2530</sup> » ; *la Croix du Nord* titre sur le fait que « 150 extrémistes attaquent une délégation du Front national<sup>2531</sup> ». Le ton est tout autre dans *l'Humanité*, qui dénonce une « réunion qui n'était qu'un prétexte à provoquer la population minière [...] dans la ville où socialistes et communistes forment l'immense majorité de la population<sup>2532</sup> » et on s'insurge contre les procès-verbaux dressés à Cyprien Quinet ainsi qu'à Arthur Massy, un mineur retraité membre du PCF. Les deux militants communistes, défendus par Albert Delevallée, comparaissent devant le juge d'instruction de Béthune et sont inculpés pour « voies de fait, coups et blessures à agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions<sup>2533</sup> » ; tous deux sont condamnés à un mois de prison<sup>2534</sup>. Cyprien Quinet et Arthur Massy font appel ; l'audience se tient le 20 février 1936 devant la Cour d'appel de Douai : Delevallée insiste sur le manque de témoignages à charge, Quinet n'ayant pas été identifié par les forces de l'ordre et ayant seulement été reconnu par un militant des Jeunesses patriotes dont l'objectif, selon l'avocat communiste, est uniquement de « lui faire perdre ses droits civils et politiques » à quelques semaines des élections législatives. Quant à Arthur Massy, son seul tort, selon Delevallée, aurait été de se débattre et d'avoir donné quelques coups de pieds au hasard après

---

<sup>2527</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 24 août 1935.

<sup>2528</sup> *L'Humanité*, 31 août 1935.

<sup>2529</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 7 octobre 1935.

<sup>2530</sup> *Le Petit Journal*, 7 octobre 1935.

<sup>2531</sup> *La Croix du Nord*, 7 octobre 1935.

<sup>2532</sup> *L'Humanité*, 7 octobre 1935.

<sup>2533</sup> *L'Humanité*, 23 octobre 1935.

<sup>2534</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 26 novembre 1935.

avoir été jeté par terre par un agresseur des Jeunesses patriotes. Présent à l'audience, le conseiller général du canton de Carvin proteste de son innocence :

« Je n'avais pas [...] à frapper les gendarmes. Si je l'avais fait, j'eusse enfreint les ordres donnés par le comité directeur de mon parti. Nous réclamons l'ordre, alors que d'autres sèment le désordre, et c'est pour cela que nous sommes respectueux des représentants de la force publique<sup>2535</sup> ».

La défense de Cyprien Quinet est particulièrement intéressante et témoigne de l'acculturation républicaine rapide entreprise par le PCF depuis l'été 1934. Alors que les communistes, quelques mois plus tôt, fustigeaient les brutalités policières et n'hésitaient pas à aller à l'affrontement avec les « social-fascistes » ou les « social-flics » de la SFIO, la défense de Quinet révèle une toute nouvelle volonté de respectabilité qui ne s'explique pas seulement par le contexte d'une audience devant la Cour d'appel de Douai. Les arguments des communistes ne convainquent en tout cas pas les juges de la Cour d'appel qui confirment le jugement de première instance et la condamnation de Quinet et Massy à un mois de prison<sup>2536</sup>.

La fréquence des contre-manifestations et des bagarres politiques qu'elles occasionnent est la preuve d'une forme de radicalisation de la vie politique au temps du front populaire ; la « guerre civile larvée » qui oppose nationalistes et antifascistes affecte le département du Pas-de-Calais où le mouvement ouvrier et ses organisations politiques et syndicales doit compter avec des forces de droite et d'extrême droite influentes dans la ruralité, chez les commerçants et dans la bourgeoisie urbaine.

La campagne des législatives de 1936 est l'occasion pour les ligues de multiplier elles aussi les démonstrations de force afin de s'opposer aux partis marxistes.

A Boulogne-sur-Mer où une réunion publique des Croix de Feu au Casino est interdite par la municipalité radicale-socialiste, 1 500 militants de l'organisation nationaliste se réunissent ainsi chez un armateur. Le nouveau président de la section boulonnaise des Croix de Feu est un avocat boulonnais, Maître Minet<sup>2537</sup>. Le 22 mars, le colonel de la Rocque est dans le Nord et le Pas-de-Calais où il tient un meeting à Lens devant 3 000 militants venus de Béthune, Arras, Douai, Hénin-Liétard et Carvin le matin avant de se rendre en soirée à Lambersart où le meeting régional rassemble 6 000 militants de la ligue<sup>2538</sup>. Les chiffres donnés par la presse régionale témoignent d'une capacité de mobilisation certaine des Croix de Feu, que ne manque pas de relever *l'Enchaîné* :

« Quelle que soit l'exagération de ces chiffres, il n'en reste pas moins établi que les Croix de Feu continuent à jouir de la plus grande liberté et d'une complète impunité. Déjà, ils se croient en pays conquis. [...] A Lille, dans la capitale des Flandres, des Croix de Feu munis d'un brassard tricolore arrêtaient la circulation et se comportaient en souverains maîtres<sup>2539</sup> ».

*L'Eclaireur du Pas-de-Calais* relativise le succès du meeting des Croix de Feu :

---

<sup>2535</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 21 février 1936.

<sup>2536</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 22 février 1936.

<sup>2537</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 2 mars 1936.

<sup>2538</sup> *La Croix du Nord*, 23 mars 1936.

<sup>2539</sup> *L'Enchaîné*, 27 mars 1936.

« Casimir [...] a parlé devant 1 500 personnes venues dans 500 voitures. Les ouvriers, par leurs propres moyens, se rassemblent à Lens au nombre de 25 000. Que serait-ce s'ils avaient 500 autos à leur disposition ? [...] la manœuvre des compagnies minières a donc été plutôt piteuse. [...] De l'avis de tous ceux qui l'écoutèrent, même des Croix de Feu les plus acharnés, son exposé fut des plus confus<sup>2540</sup> ».

Le fait que les Croix de Feu viennent en auto n'est en effet pas anodin et marque leur appartenance à des milieux sociaux favorisés.

Les communistes voient aussi la main de l'Action française derrière les incidents qui surviennent à Carvin et qui visent le commissaire de police : au mois de février 1936, une grenade – chargée, mais heureusement dépourvue de détonateur – est lancée à travers la vitre du domicile du commissaire Doyen. A la lecture du *Grand Echo du Nord*, il semble que les soupçons convergent vers l'entrepreneur et sympathisant Action française Arthur Caullet, entrepreneur à Carvin, dénoncé par le commissaire Doyen quelques années plus tôt à l'occasion du spectacle de Montéhus pour son rôle dans la bagarre déclenchée par les nationalistes de Carvin à l'occasion d'un spectacle antimilitariste donnée par un chansonnier<sup>2541</sup>. De fait, Arthur Caullet avait déversé par vengeance quelques semaines auparavant des briques devant le domicile du commissaire Doyen. Si l'entrepreneur jure n'avoir eu aucun rôle dans le lancer de grenade, il semble que les incidents à répétition visent à intimider le commissaire de police carvinois qui se défend d'être de parti pris<sup>2542</sup>. Quelques jours après l'incident de la grenade, c'est l'auto du commissaire de police de Carvin qui est mystérieusement volée et jetée dans le lac<sup>2543</sup>. Pour *l'Enchaîné*, le forfait est signé :

« Enhardis par les complaisances qu'ils ont dans certaines sphères administratives, judiciaires, militaires, policières, les factieux se comportent avec une astuce qui chaque jour, s'accroît. Ainsi à Carvin, ils n'ont pas reculé à pénétrer – avec effraction – dans un garage où le commissaire de police rangeait son auto. Puis ils la jetèrent dans un étang vivier connu sous le nom d'étang Malbezin. Bien entendu, l'affaire a été étouffée. Aux fascistes, il ne faut faire aucune peine, aussi légère soit-elle<sup>2544</sup> ».

On retrouve là la même accusation de complaisance de l'appareil judiciaire avec l'Action française et les ligues en général déjà formulée deux années plus tôt lors de l'affaire Joseph Fontaine. L'Action française n'est pas le seul mouvement nationaliste à être actif à Carvin. En avril, ce sont les Croix de Feu qui tiennent une réunion publique dans la salle du théâtre en présence de 600 auditeurs venus de Carvin, Lens et Hénin-Liétard<sup>2545</sup>. Si l'activité ligueuse semble se concentrer dans quelques villes du bassin minier où se déroulent d'ailleurs la plupart des incidents signalés, c'est que Carvin et Hénin-Liétard comptent à l'époque vingt mille habitants et Lens plus de trente mille. Ces villes sont donc déjà des villes d'une certaine importance qui comptent une petite bourgeoisie locale dans laquelle les ligues nationalistes recrutent leurs sympathisants.

---

<sup>2540</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 4 avril 1936.

<sup>2541</sup> Voir *supra*, chapitre 6, pp. 432-434.

<sup>2542</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 4 février 1936.

<sup>2543</sup> *L'Action française*, 30 mars 1936.

<sup>2544</sup> *L'Enchaîné*, 3 avril 1936.

<sup>2545</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 6 avril 1936.

En tout état de cause, l'appel qui conclut l'article de *l'Enchaîné* à dissoudre les ligues « factieuses » constitue une revendication commune aux partis ouvriers et régulièrement rappelée dans la presse communiste comme dans les motions de conseil municipal. Communistes et socialistes interpellent le gouvernement et lui demandent de procéder à l'interdiction des ligues, rendue possible par la loi du 10 janvier 1936. Il faudra cependant attendre l'arrivée au pouvoir du gouvernement Blum et le décret du 18 juin 1936 pour que les Croix de Feu, la Solidarité française, les Jeunesses patriotes et le parti franciste soient effectivement dissous.

### **Communistes et antifascisme au temps du PSF**

Si la dissolution des ligues satisfait les partis de gauche, elle ne met pas un terme à l'activité des groupements d'extrême droite qui tendent à se radicaliser. La presse nationaliste multiplie les campagnes contre le gouvernement du Front populaire, qui fait l'objet de vives critiques du *Télégramme du Pas-de-Calais*. Le quotidien conservateur qui revendique le plus fort tirage du Pas-de-Calais avec ses 50 000 exemplaires ne cache pas sa sympathie pour le camp nationaliste. Après le suicide de Roger Salengro le 17 novembre 1936, des numéros de *Gringoire* sont brûlés à Lens à l'initiative de la SFIO<sup>2546</sup>.

Dissoutes, les ligues se reconstituent sous d'autres formes à l'exemple du Parti social français (PSF) créé par le colonel de la Rocque qui succède aux Croix de Feu<sup>2547</sup> et qui fait preuve d'une grande activité dans le Nord et le Pas-de-Calais en 1937. Le Parti populaire français de Doriot tente également d'attirer les adversaires du Front populaire en professant un anticommunisme virulent tandis que les chemises vertes dorgéristes tentent d'encadrer les paysans.

De *l'Enchaîné* à la *Tribune* en passant par *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, la presse ouvrière communiste, cégétiste et socialiste informe semaine après semaine ses lecteurs des agissements des formations d'extrême droite.

Les communistes dénoncent par exemple les provocations des « dissous », « camouflés en PSF n'ayant rien de social, ni de français », mais qui relèvent du « fascisme pur sang » ; leurs membres se réunissent au café Marius de Liévin et agresseraient les militants du Front populaire. Ils se réorganisent aussi à Gosnay, dans le Béthunois, où le PSF regrouperait les anciens membres de la liste conservatrice des municipales de 1935<sup>2548</sup>. A l'annonce d'une nouvelle réunion du PSF à Gosnay, une centaine de contre-manifestants antifascistes se rassemblent, mais leurs adversaires se replient dans une salle du cercle républicain local ; au grand dam des communistes qui dénoncent la collusion entre PSF et républicains<sup>2549</sup>.

La réactivité des antifascistes place le PSF sur la défensive, mais ne l'empêche pas d'orchestrer de véritables démonstrations de forces comme à Achicourt, sur un terrain privé, après l'interdiction du meeting du colonel de la Rocque par la municipalité arrageoise. Dix pelotons de gardes mobiles doivent être envoyés à Arras et s'interposent aux abords du terrain où se tient

---

<sup>2546</sup> *L'Humanité*, 29 novembre 1936.

<sup>2547</sup> Jean-Paul THOMAS, « Le Parti social français (1936-1945). Une expérience de parti de masses et la préparation d'une relève », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 109, n° 3, 2002.

<sup>2548</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1937.

<sup>2549</sup> *L'Enchaîné*, 12 février 1937.



le meeting afin d'empêcher les affrontements entre antifascistes qui chantent *l'Internationale* et nationalistes qui entonnent *la Marseillaise*. Deux mille personnes venues de tout le département assistent au meeting du leader du PSF<sup>2550</sup>.

Dans ce contexte, socialistes et communistes restent vigilants et appellent leurs adhérents et sympathisants à se mobiliser et à les rejoindre pour lutter contre « les fascistes de toutes sauces », explique le communiste et dirigeant de l'ARAC Georges Vasseur à l'occasion d'un meeting du front populaire à la salle des fêtes de Noeux-les-Mines devant trois mille personnes<sup>2551</sup>. A Hénin-Liétard, on commémore les tragiques événements du 11 avril et la mort de Joseph Fontaine<sup>2552</sup>. Plusieurs milliers de personnes défilent de la Place de la République jusqu'au cimetière avant un meeting unitaire et les prises de parole de Touzart pour le parti radical et la LDH, Henri Darguesse pour le syndicat des mineurs, Clotaire Chopin pour l'UD CGT, André Pantigny pour la SFIO et Cyprien Quinet pour le Parti communiste<sup>2553</sup>.

Dans de nombreuses villes du département, le PSF semble actif et la presse ouvrière signale des distributions nocturnes de tracts et de papillons du Parti social français à Noeux-les-Mines<sup>2554</sup>, à Harnes où des affiches ont été arrachées pendant la nuit et un mur recouvert d'inscriptions PSF<sup>2555</sup> ou encore à Saint-Omer, où on aurait reconnu le fils de l'ancien député parmi les militants PSF<sup>2556</sup>. A Bouvigny-Boyeffles, une réunion du PSF rassemble une soixantaine d'auditeurs, dont « un petit ambitieux, à la recherche de tout ce qui est bon pour lui [...] chassé des Jeunesses socialistes de Sains-en-Gohelle » et « l'ex-secrétaire de la cellule communiste de Bouvigny<sup>2557</sup> ». La *Tribune* signale le racolage qu'effectuerait un employé du bureau des huiles goudrons de Vendin-le-Vieil et ancien chef de musique dans la fanfare de la fosse 8 des mines de Lens en faveur du PSF<sup>2558</sup>. A Béthune, les ouvriers, embauchés à l'usine de céramiques Foubert, seraient l'objet de pressions pour adhérer au PPF de Doriot s'ils veulent garder leur travail<sup>2559</sup>.

Plus inquiétant, on découvre un stock d'armes et de munitions chez un militant nationaliste carvinois qui était présent en avril 1934 avec les Camelots du Roi lors des incidents ayant coûté la vie à Joseph Fontaine<sup>2560</sup>. A Oignies, la présence d'un militant PSF au sein de la fanfare municipale divise les musiciens et une partie d'entre eux refuse de prendre part à une manifestation syndicale pour ne pas y jouer *l'Internationale*<sup>2561</sup>. Deux cents militants du PSF se réunissent à Pont-à-Vendin en avril 1937<sup>2562</sup> tandis que les chemises vertes de Dorgères, interdites de se réunir à Wavrans sont « mises en déroute » à Lumbres par une manifestation antifasciste devant l'hôtel où ils s'étaient repliés<sup>2563</sup>. Aux mines de Liévin, on voit fleurir des

---

<sup>2550</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 1<sup>er</sup> mars 1937.

<sup>2551</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 6 mars 1937.

<sup>2552</sup> *La Tribune*, 24 avril 1937.

<sup>2553</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 24 avril 1937.

<sup>2554</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 13 mars 1937.

<sup>2555</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 27 mars 1937.

<sup>2556</sup> *L'Enchaîné*, 2 avril 1937.

<sup>2557</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 13 mars 1937.

<sup>2558</sup> *La Tribune*, 20 mars 1937.

<sup>2559</sup> *L'Enchaîné*, 2 avril 1937.

<sup>2560</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 17 avril 1937.

<sup>2561</sup> *Ibid.*

<sup>2562</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 24 avril 1937.

<sup>2563</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 1<sup>er</sup> mai 1937.

papillons du PSF dans les toilettes, collés, d'après la *Tribune* par des adhérents du PSF membres de la CFTC<sup>2564</sup>.

Les craintes du PCF face à l'activité des partis de la droite nationaliste ne semblent pas exagérées. Animé d'un vif anticommunisme que partage la droite conservatrice avec laquelle les limites peuvent être floues, le camp nationaliste, dominé par le Parti social français, est capable d'organiser de véritables démonstrations de force.

Au mois de juin, le congrès régional du PSF, interdit à Lille, municipalité de Front populaire, se tient ainsi à Wicres dans une prairie détrempée par les averses devant plusieurs milliers d'auditeurs dont certains venus en autocar. La Rocque se rend ensuite dans le Pas-de-Calais pour un premier meeting à Aubigny-en-Artois devant six à sept mille auditeurs, suivi d'un second meeting dans le Boulonnais, près d'Ambleteuse, devant dix mille auditeurs. Critique envers le « front de la liberté » constitué par le PPF de Doriot, le colonel de la Rocque se félicite de l'afflux d'adhérents qui auraient rejoint le PSF : « le Nord compte 40 000 adhérents, dont environ 10 000 à Lille et le Pas-de-Calais 18 000 », des chiffres qu'il compare à ceux des partis du front populaire qui compteraient 50 000 adhérents à eux deux pour les deux départements<sup>2565</sup>.

Elevés, les chiffres avancés dans *le Grand Echo du Nord* sont confirmés par les recherches sur le PSF menées par Jean-Paul Thomas<sup>2566</sup>. On a le sentiment, à la lecture de la presse ouvrière, que le Parti social français est très actif dans le Nord et dans le Pas-de-Calais où il séduit une partie de l'électorat de droite, bénéficie de l'appui du patronat et des réseaux catholiques effrayés par l'arrivée au pouvoir du front populaire et le mouvement de grève de juin 1936. Les formations traditionnelles de la droite parlementaire cèdent alors la place à de nouveaux partis de droite nationaliste, héritiers des ligues et qui parviennent à s'implanter dans les milieux populaires comme chez les petits commerçants.

L'un des signes de cette activité du PSF dans le département du Pas-de-Calais est la création de syndicats professionnels dans le but de concurrencer les partis ouvriers et la CGT sur le terrain social et syndical. C'est à cette fin qu'est créée la Confédération des syndicats professionnels français (CSPF) après la dissolution des Croix de Feu. La nouvelle confédération, qui se dote d'un organe bi-mensuel, SPF, et dont les activités sont relayées par *le Petit Journal* après son rachat par le colonel de la Rocque s'implante dans le Pas-de-Calais comme dans les autres départements, sur fond de concurrence avec la CGT, mais aussi avec la CFTC, les deux centrales syndicales considérant la CSPF comme la « courroie de transmission » du PSF<sup>2567</sup>.

L'enquête réalisée par les commissaires spéciaux à la demande du Préfet, qui en envoie le résultat au Ministre de l'Intérieur permet de se faire une idée sur l'implantation de la CSPF<sup>2568</sup>.

---

<sup>2564</sup> *La Tribune*, 1<sup>er</sup> mai 1937.

<sup>2565</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 21 juin 1937.

<sup>2566</sup> Jean-Paul THOMAS, « Le Parti social français dans le Nord (1936-1945) », *Revue du Nord*, avril-juin 2007, n°370, p. 341-360.

<sup>2567</sup> Philippe MACHEFER, « Les Syndicats Professionnels Français (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, n° 119, 1982, pp. 91-112.

<sup>2568</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5304, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 4 août 1937.

A cette date, la CSPF, dont les syndicats ont signé quelques conventions collectives (pour la bonneterie à Arras, les vins et spiritueux, les employés des hôtels et restaurants et ceux de la métallurgie à Boulogne-sur-Mer), compte vingt-cinq syndicats dans le Pas-de-Calais, dont un à Arras, deux à Saint-Omer, deux à Calais et tous les autres dans la région de Boulogne-sur-Mer pour des effectifs de 180 membres dans le Calais, 850 dans le Boulonnais et 70 dans la région de Saint-Omer. Leur activité est cependant « à peu près nulle » selon les autorités<sup>2569</sup>, même si les SPF ont pu enregistrer quelques victoires locales, comme aux aciéries de Paris-Outreau, en janvier 1937, pour l'élection des délégués des employés et agents de maîtrise<sup>2570</sup>. Signe du peu d'importance des syndicats professionnels français, la presse ouvrière communiste et socialiste, qui critique régulièrement la CFTC, ignore quasiment totalement la CSPF.

Si l'affrontement entre antifascistes militants de la droite nationaliste est permanent, et si les militants de deux bords, séparés par les gardes mobiles, s'invectivent à chaque fois qu'une contre-manifestation est organisée, la violence est cependant limitée au registre du discours et les bagarres politiques ne font pas d'autre victime, dans le Pas-de-Calais, que Joseph Fontaine, érigé en martyr du communisme et de l'antifascisme. Au fond, dans cette « guerre civile larvée » des années trente, la violence verbale et la vivacité de l'affrontement idéologique présentent une fonction cathartique, comme le développe avec finesse Serge Berstein :

« Quoique présents dans l'un et l'autre camp en 1936, fascisme et communisme y sont en position seconde, mais leur dynamisme permet d'étiqueter le bloc auquel ils appartiennent, de simplifier les enjeux, de diaboliser l'adversaire et d'obtenir dans chacun des groupes cohésion et mobilisation. Jusqu'en 1936, l'antifascisme cimenter l'union des partis de gauche, en les réunissant contre un fascisme menaçant, surtout à l'étranger, mais qui se manifeste en France même sous des formes larvées. A partir de 1937-1938, c'est l'anticommunisme qui rassemble la droite et le centre contre un marxisme plus apparent dans les discours des Partis socialiste et communiste que dans l'action, somme toute très modérément réformiste, que les leaders de la SFIO ont menée au pouvoir. [...] Si bien qu'à partir de 1936, la France paraît en état de guerre civile larvée<sup>2571</sup> ».

L'affrontement « simulé » des années trente a cependant des conséquences concrètes et des effets sur le réel. La crainte d'un coup de force fasciste suivi de la destruction du mouvement syndical, pour fantasmée qu'elle puisse être dans les conditions de la France de 1934-1935, conduit la CGT et la CGTU à se hâter leur réunification syndicale. Dans le Pas-de-Calais, le processus de réunification ne s'opère cependant pas sans préventions ni arrière-pensées.

## **La réunification syndicale CGT-CGTU dans le Pas-de-Calais**

Après treize années de division du mouvement syndical marquées par d'incessantes polémiques, l'année 1935 voit se réaliser la réunification syndicale, parachevée dans les premiers mois de 1936.

---

<sup>2569</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5304, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 27 juillet 1937.

<sup>2570</sup> *La Vie ouvrière*, 14 janvier 1937.

<sup>2571</sup> Serge BERSTEIN, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°5, janvier-mars 1985. Les guerres franco-françaises, p. 51.

En réalité, les premières démarches en vue de réaliser l'unité syndicale ont débuté après le 12 février 1934, mais avec peu de succès dans le Pas-de-Calais<sup>2572</sup>, à l'exception des syndicats de cheminots. Comme le note Morgan Poggioli,

« A la fin de l'année 1934, les trois quarts de la France ferroviaire sont dotés de syndicats uniques. La réussite de la tactique des syndicats uniques, consistant à entraîner les syndiqués confédérés sur la voie de l'unité organique, suivant les bases proposées par la CGTU et en contradiction avec celles de la CGT, est ici exemplaire. Ce succès fédéral ne doit pas masquer pour autant l'échec de la stratégie au niveau national. Excepté chez les cheminots, les unitaires sont trop faiblement organisés pour entraîner définitivement la CGT dans une dynamique générale d'unité organique<sup>2573</sup> ».

La constitution de syndicats uniques, bien que désapprouvée par la CGT qui n'hésite pas à sanctionner ses militants qui en acceptent le principe, participe cependant d'une poussée des aspirations unitaires chez les syndiqués des deux confédérations.

Après les cheminots, les unitaires s'efforcent d'aboutir à la constitution de syndicats uniques chez les marins et dockers et parviennent à constituer un comité de coordination entre les syndicats confédérés et unitaires des ports de la Manche et de la Mer du Nord, Calais, Boulogne et Dunkerque<sup>2574</sup> auquel les dirigeants du syndicat confédéré des dockers de Calais donnent leur adhésion<sup>2575</sup>.

L'affaire est suivie de près par les autorités. Dans son rapport, le commissaire spécial note que

« En ce qui concerne les syndicats confédérés, on n'en signale qu'un ayant fusionné avec les unitaires, celui des cheminots de Calais qui, à une forte majorité, a voté le syndicat unique. [...] De gros efforts sont tentés par le Parti communiste en vue d'obtenir un élargissement de ce front unique, mais jusqu'à ce jour il a dû se contenter de réunir des comités de coordination locaux qui interviennent au moment des grèves. Un comité d'entente a aussi été constitué entre les syndicats unitaires et confédérés de dockers des ports de Calais, Dunkerque, Boulogne, Rouen et Le Havre. [...] Tous ces comités poursuivent un but bien déterminé, mais la fusion des divers groupements ne saurait être envisagée à brève échéance, car ils restent séparés sur de trop nombreux points de doctrines<sup>2576</sup> ».

Les autorités ont donc bien perçu l'offensive menée par la CGTU sur la question de l'unité syndicale, mais aussi les résistances qu'elle rencontre et se montrent donc sceptiques sur ses chances d'aboutir.

L'attitude de leur syndicat calaisien déplaît fortement à la CGT qui dépêche sur place une délégation composée du libertaire Jean Tréguer et de François Béhagel, l'ex-secrétaire du syndicat unitaire des dockers de Nantes. L'envoi de Béhagel n'a rien d'anodin : avec Victor Engler, Béhagel appartenait à la direction de la fédération unitaire des ports et docks, opposée – tout comme la direction de la fédération de l'enseignement – à la majorité confédérale. Proche de la Ligue syndicaliste, de la revue *la Révolution prolétarienne* et de la Ligue communiste pour une partie de ses membres, l'opposition unitaire, qui rejetait la mainmise du PCF sur la

---

<sup>2572</sup> Voir *supra*, p. 545-546.

<sup>2573</sup> Morgan POGGIOLI, *La CGT du Front populaire à Vichy. De la réunification à la dissolution (1934-1940)*, Institut CGT d'histoire sociale, 2007, p. 52.

<sup>2574</sup> Voir *supra*, p. 545.

<sup>2575</sup> *L'Humanité*, 30 octobre 1934.

<sup>2576</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5304, rapport du commissaire spécial de Calais au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, 27 décembre 1934.

CGTU était la cible des attaques de *l'Humanité* et de *la Vie ouvrière*. En 1934, l'ancienne majorité fédérale opposition unitaire de la fédération des ports et docks est battue et ses dirigeants rejoignent la CGT à l'image de Béhagel tandis que Charles Tillon accède à la direction de la fédération CGTU des ports et docks. L'envoi de Béhagel à Calais par la CGT pour reprendre en main le syndicat confédéré des dockers et dénoncer les manœuvres unitaires sur la question des syndicats uniques est donc un choix éminemment stratégique. A en croire le quotidien confédéré, Henri Leclerc<sup>2577</sup>, le secrétaire du syndicat confédéré calaisien, regrette d'avoir été manipulé par Tillon et explique avoir refusé de prendre la présidence de la nouvelle entente des syndicats de la Manche et de la Mer du Nord composée pour l'essentiel de syndicats fantômes, puis Béhagel, fort de son expérience d'opposant dans le CGTU,

« prend le taureau par les cornes et dit quelques dures vérités aux purs ; il démontre que les syndicats qui ont été unitaires sont presque tous disparus par la faute des politiciens ; il conclut en faisant un appel à l'unité<sup>2578</sup> ».

Les partisans de la CGTU ripostent dans *la Voix ouvrière* en déclarant qu'ils restent

« fidèles aux décisions de Rouen, émanations directes de la volonté de tous les dockers de la Manche et du Nord. Nous voulons un secrétaire qui ne change pas de conscience tous les huit jours<sup>2579</sup> ».

C'est dans ce contexte que se tient le congrès de l'Union régionale unitaire du Nord et du Pas-de-Calais, qui rassemble 126 délégués les 26 et 27 janvier 1935, à Lille<sup>2580</sup> le même jour où se tient, fort opportunément, une conférence d'unité syndicale à Hellemmes<sup>2581</sup>. Un groupe de congressistes unitaires peut donc se rendre à Hellemmes pour saluer les 243 délégués à la conférence d'unité. Sans surprise, les unitaires y sont les plus nombreux : « unitaires, 137 ; confédérés, 70 ; autonomes, 15 ; uniques, 21<sup>2582</sup> ». *L'Humanité* rapport qu'un mineur polonais confédéré s'élève contre le refus de la CGT confédérée de se mettre d'accord avec les unitaires ; Leclerc, le secrétaire du syndicat confédéré des dockers de Calais est également présent à la conférence d'Hellemmes et critique le travail de sape de la direction confédérée contre les efforts entrepris à la base pour l'unité syndicale<sup>2583</sup>.

Si Leclerc semblait s'être ravisé à la suite de la venue de responsables de la fédération des ports et docks à Calais, sa présence à Hellemmes à la conférence d'unité syndicale aux côtés des unitaires prouve manifestement qu'il reste favorable à la réunification syndicale dans les termes posés par la CGTU, plus que dans ceux de sa propre confédération qui se montre méfiante et réservée vis-à-vis du courant favorable à la réunification syndicale. Deux semaines plus tard, Leclerc franchit le Rubicon lors d'une assemblée générale des dockers de Calais devant 350 militants : confirmant son parfait accord avec la constitution d'un comité de coordination des

---

<sup>2577</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article116862>, notice LECLERC Henri [Pas-de-Calais] par Yves Le Maner, version mise en ligne le 24 novembre 2010, dernière modification le 7 septembre 2011.

<sup>2578</sup> *Le Peuple*, 17 janvier 1935.

<sup>2579</sup> *La Vie ouvrière*, 1<sup>er</sup> février 1935.

<sup>2580</sup> *Ibid.*

<sup>2581</sup> *L'Humanité*, 27 janvier 1935.

<sup>2582</sup> *La Vie ouvrière*, 1<sup>er</sup> février 1935.

<sup>2583</sup> *L'Humanité*, 28 janvier 1935.

ports de la Manche et de la Mer du Nord et sa volonté d'aboutir à un syndicat unique, Leclerc s'inscrit en faux contre l'article paru dans *le Peuple* et explique que sa signature aux côtés de celles de Béhagel et Tréguer a été rajoutée sans son accord. Par ailleurs, les partisans de l'unité « arrachèrent l'adhésion de la majorité des présents pour la cotisation à 2 francs aux chômeurs et l'amnistie en faveur de ceux en retard de leurs cotisations<sup>2584</sup> ». La mesure permet donc aux chômeurs, très majoritairement proches de la CGTU, de rejoindre le syndicat et donc d'y renforcer le poids des partisans du syndicat unique.

Chez les cheminots, l'action d'Alphonse Drouard<sup>2585</sup>, le secrétaire général du syndicat confédéré des cheminots de Calais et partisan résolu de la formation de syndicats uniques et de la réunification syndicale est condamnée dans *le Peuple* qui publie une motion de la section technique Ateliers du syndicat Paris-Nord fustigeant son indiscipline<sup>2586</sup>. Désavoué par sa propre confédération, Drouard est conforté par son syndicat qui adresse une lettre de soutien à *la Vie ouvrière*<sup>2587</sup>.

L'exemple des dockers et des cheminots calaisiens est une illustration de la bataille que se livrent confédérés et unitaires autour du mot d'ordre mobilisateur de réunification syndicale, un mot d'ordre qui ne recouvre pas la même réalité pour chacun des deux camps et qui masque mal la guerre d'influence et les désaccords profonds entre les deux organisations.

Militants confédérés partisans de la réunification syndicale avec les unitaires, Leclerc et Drouard sont soutenus par la CGTU ; ce n'est pas le cas d'Adrien Pressé, un militant communiste boulonnais qui ne peut bénéficier de l'appui de la centrale unitaire, illustrant toutes les difficultés suscitées localement par la réunification syndicale. Membre du bureau du rayon communiste du Boulonnais et principal animateur des Amis de l'URSS dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, Adrien Pressé, un préposé aux douanes domicilié à Outreau, était membre du bureau syndical de la section douanes actives de Boulogne-sur-Mer et affilié à l'opposition syndicale révolutionnaire proche de la CGTU. Comme il l'explique dans un courrier adressé au secrétariat confédéral de la CGTU, Pressé prend la tête de sa section syndicale peu de temps après les événements du 6 février 1934 après la démission de l'ancien bureau, critiqué pour son inaction. Son implication dans les manifestations des années 1934-1935 lui vaut d'être muté dans le village de Wissant, qu'il décrit comme un « petit village de 800 habitants, population agricole et maritime d'une mentalité excessivement arriérée et sous l'emprise totale du clergé ». Pressé conteste cette mutation punitive, qui l'empêche de voir son épouse et ses quatre enfants restés dans leur maison d'Outreau, mais ne reçoit aucun soutien de son syndicat, d'autant plus qu'il est battu lors du renouvellement du bureau de la section syndicale. C'est dans ce contexte qu'il écrit à *l'Humanité*, puis à la CGTU. Le secrétariat confédéral lui explique avoir obtenu une intervention du député Arthur Ramette en sa faveur, mais lui déconseille toute action en justice contre son propre syndicat au moment où le syndicat autonome des douanes actives vient d'intégrer le cartel des fonctionnaires qui constitue un allié clé de la CGTU dans le cadre des tractations entre CGT et CGTU en vue de la réunification

---

<sup>2584</sup> *La Vie ouvrière*, 22 février 1935.

<sup>2585</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article3364>, notice DROUARD Alphonse, Joseph par Jean-Pierre Bonnet, Yves Le Maner et Éric Nadaud, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modification le 11 décembre 2020.

<sup>2586</sup> *Le Peuple*, 27 mars 1935.

<sup>2587</sup> *La Vie ouvrière*, 5 avril 1935.

syndicale<sup>2588</sup>. L'affaire Adrien Pressé est assez symptomatique : elle montre tout d'abord la progression des idées et de l'influence unitaires, non seulement chez les dockers et les cheminots, mais aussi, ici, dans un syndicat d'employés des douanes pourtant peu sensible aux idées révolutionnaires. La progression de l'influence unitaire se manifeste après les événements du 6 février 1934, mais tandis qu'au plan national, le rapprochement s'opère entre autonomes et unitaires, la situation n'est parfois pas aussi nette au plan local, conduisant l'un des hommes qui incarnait le courant unitaire à se retrouver isolé dans son syndicat et en butte aux tracasseries administratives. Le PCF et la CGTU soutiennent Pressé, mais ils ne peuvent le faire qu'avec prudence afin de ne pas compromettre le rapprochement en train de s'opérer au plan national en donnant le sentiment de s'ingérer dans les affaires locales d'un syndicat autonome.

Au printemps 1935, les pourparlers entre les deux confédérations sont rompus après l'échec de la rencontre entre les délégations de la CGT et de la CGTU qui achoppent sur la question de l'indépendance syndicale, formulée en des termes très restrictifs du côté confédéré. En mars 1935, le CCN de la CGT, réuni les 18 et 19 mars prend acte de cet échec, approuve l'action de la CGT et condamne les syndicats uniques<sup>2589</sup>.

Les manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1935 témoignent des lenteurs et des difficultés du processus de réunification syndicale. A quelques jours du premier tour des élections municipales, la CGT du Pas-de-Calais refuse toute initiative commune avec la CGTU.

A Lens, les confédérés défilent ainsi le matin jusqu'à la maison syndicale des mineurs pour une réunion publique avec Léon Jouhaux qui présente le plan de la CGT. Les communistes, de leur côté, manifestent à 16h et tiennent un meeting salle de l'Alhambra. Dans le Béthunois, on compte des grévistes aux mines de Noeux, Bruay, Marles, Ligny-les-Aires et à la Clarence où les mineurs sont en grève depuis plusieurs jours<sup>2590</sup>. Un meeting commun de la CGT et de la CGTU rassemble 600 auditeurs<sup>2591</sup>. A Hénin-Liétard où les confédérés avaient également refusé toute initiative commune avec les unitaires, une manifestation rassemble 2 000 personnes<sup>2592</sup>. C'est un succès pour la CGTU. Nestor Calonne, le secrétaire du rayon, explique :

« Le 1<sup>er</sup> mai à Hénin-Liétard, après avoir fait des propositions de manifestations communes et meeting commun et essuyé un refus, nous allons quand même en délégation auprès du secrétaire confédéré Legrand Octave qui refuse encore. Nous faisons manifestation avec eux, avec une démarcation de 5 mètres. Résultats : 200 personnes à peine derrière Jouhaux, 2 000 derrière nos drapeaux<sup>2593</sup> ».

Eugène Morel, rédacteur du *Peuple* qui écrit aussi dans *la Tribune*, préfère nuancer :

« Si les unions départementales et locales confédérées n'avaient pas été là pour préparer les réunions et les cortèges, dans de nombreuses grandes villes, les éléments unitaires se seraient trouvés dans l'impossibilité la plus complète d'organiser quelque chose par leurs propres moyens, qui sont, comme chacun sait, extrêmement faibles.

---

<sup>2588</sup> Archives de l'IHS CGT, 89-1-35, courrier d'Adrien Pressé au secrétariat confédéral de CGTU, 8 juillet 1935.

<sup>2589</sup> *Le Peuple*, 19 mars 1935.

<sup>2590</sup> *L'Égalité de Roubaix-Tourcoing*, 2 mai 1935.

<sup>2591</sup> *La Vie ouvrière*, 10 mai 1935.

<sup>2592</sup> *L'Humanité*, 2 mai 1935.

<sup>2593</sup> RGASPI, 517/1/1746/145, rapport de Nestor Calonne au Comité central sur les élections municipales de 1935 à Hénin-Liétard, 23 mai 1935.

Le journal du parti communiste a donc tort de présenter comme des triomphateurs ses amis de tendance, qui, ceci dit sans acrimonie, ont tout bonnement joué, neuf fois sur dix, le rôle de suiveurs<sup>2594</sup> ».

Si le constat est sans doute valable dans de nombreuses villes de France, il ne l'est pas, on le voit, à Hénin-Liétard où la dynamique est clairement du côté de la CGT Unitaire.

Comme le note Morgan Poggioli,

« un an après la grève générale du 12 février, la question de l'unité syndicale n'est absolument pas réglée. On semble être revenu au point de départ. Confédérés et unitaires ne parviennent pas à régler leurs différends, à l'inverse de la SFIO et du PCF. [...] Pourtant, le courant favorable à la réunification se fait de plus en plus fort, et la fermeté de la résolution du dernier CCN en est la conséquence. La CGT considère toute initiative unitaire, organique ou d'action, comme un succès pour la CGTU. Ce n'est assurément pas le cas. La CGTU n'est pas en mesure d'encadrer le mouvement unitaire, si ce n'est chez les cheminots où la situation reste à nuancer. A la différence de la CGT, la CGTU ne fait que soutenir le mouvement. C'est donc la peur du noyautage par les communistes qui pousse la CGT à freiner cette unité jusqu'à sanctionner certains des siens<sup>2595</sup> ».

L'hostilité de la CGT à l'encontre du mouvement en faveur de l'unité syndicale est d'autant plus perceptible, dans le Pas-de-Calais que plusieurs conflits sociaux animés par les unitaires touchent le département : c'est le cas en mars avec une grève des céramistes à Outreau, dans le Boulonnais, qui donne quasi entièrement satisfaction aux grévistes encadrés par la CGTU ; la section syndicale unitaire de la céramique, qui comptait 65 adhérents avant le conflit enregistre 220 adhésions selon *la Vie ouvrière*<sup>2596</sup>.

Surtout, le conflit qui éclate en avril 1935 aux mines de la Clarence illustre une nouvelle fois les profondes divergences entre unitaires et confédérés. Les unitaires s'engagent avec détermination dans le conflit. Cyprien Quinet se rend tous les jours sur place alors même que le secrétaire de la fédération unitaire du sous-sol doit parallèlement conduire la campagne municipale de Carvin<sup>2597</sup>. Pour la CGTU,

« la grève que mènent 1 100 mineurs du puits de la Clarence, dans le Pas-de-Calais, est le reflet de la très grave situation qui existe dans les mines. [...] Le 24 avril, 1 100 mineurs arrêtent le travail pour exiger la suppression des amendes, le non-paiement des outils, le réembauchage des licenciés. Les dirigeants réformistes, qui prennent le mouvement en main, demandent aux grévistes de reprendre le travail deux jours après. Les grévistes s'y refusent, décident de continuer la lutte, soutenus en cela par le syndicat unitaire et sous la direction d'un comité de grève élu par eux<sup>2598</sup> ».

L'analyse est diamétralement opposée du côté des confédérés où l'on pointe du doigt l'irresponsabilité et la démagogie de la CGTU qui aurait fait durer le conflit en pure perte :

« Les ouvriers venaient de remporter une belle et rapide victoire [...]. Mais il fallait compter avec la tactique empoisonneuse des unitaires, qu'on n'avait jamais vus à la Clarence, qui ne s'étaient jamais occupés des revendications ouvrières, qui n'avaient fait aucune réclamation, ni comme délégué mineur, ni comme syndicat,

---

<sup>2594</sup> *La Tribune*, 11 mai 1935.

<sup>2595</sup> Morgan POGGIOLI, *La CGT du Front populaire à Vichy. De la réunification à la dissolution (1934-1940)*, *op. cit.*, p. 62.

<sup>2596</sup> *La Vie ouvrière*, 15 mars 1935.

<sup>2597</sup> Voir *supra* p. 576.

<sup>2598</sup> *La Vie ouvrière*, 4 mai 1935.



mais... qui étaient accourus en quatrième vitesse pour démolir le travail accompli par les confédérés, pour pousser les ouvriers à la grève pour la grève, pour tenter de créer du désordre et, si possible, pour se forger des martyrs. Duport, employé de la caisse de secours unitaire de Marles ; Châtelain, le délégué mineur unitaire, qui ne s'était pas encore aperçu des brimades subies par les ouvriers, et Quinet, secrétaire intermittent de la Fédération unitaire du sous-sol, intervinrent avec leur phraséologie révolutionnaire rituelle, pour la continuation de la grève jusqu'au bout. [...] la démagogie communiste, les tirades enflammées, les perspectives enchanteresses, avaient créé parmi les ouvriers une griserie collective contre laquelle la raison, la prévoyance et la vérité n'eurent pas d'effet. La grève à outrance fut votée jusqu'à la victoire<sup>2599</sup> ».

Dans la même veine, *la Tribune* accuse « les Quinet, Darguesse, Duport et autres U. » d'avoir « fait perdre aux ouvriers de la Clarence deux semaines entières de travail<sup>2600</sup> ».

Les invectives de la presse confédérée à l'égard des unitaires à l'occasion du conflit de la Clarence augurent mal d'une quelconque réconciliation entre les deux organisations, au contraire du rapprochement qui s'opère entre PCF et SFIO. Chez les mineurs où le vieux syndicat est particulièrement hostile aux communistes et aux unitaires, chacun des deux camps semble camper sur la posture qui est la sienne depuis la scission de 1921, les unitaires critiquant le réformisme de la CGT et sa répugnance à entrer en grève tandis que les confédérés vilipendent la démagogie et l'irresponsabilité de la CGTU qui entraîne ses adhérents dans des grèves à caractère politique perdues d'avance.

Deux événements vont permettre de débloquer la situation : c'est, d'une part, la déclaration de la CE de la CGTU sur l'unité syndicale entérinant l'abandon des fractions<sup>2601</sup>. C'est un point décisif pour la CGT, pour qui l'indépendance syndicale était non-négociable et qui considérait la présence de fractions communistes dans les syndicats comme un *casus belli*.

C'est d'autre part le rassemblement parisien du 14 juillet 1935. La CGT accepte sans grand enthousiasme d'y participer et invite ses UD et UL à apporter leur concours aux différentes initiatives locales, mais le bureau confédéral prend soin de préciser que :

« il ne s'agit en l'occurrence que d'une collaboration à une action définie et limitée qui ne lie en rien le mouvement syndical aux organisations et aux groupements qui associent leurs forces et leur influence pour assurer la grandeur de cette manifestation<sup>2602</sup> ».

Néanmoins, l'atmosphère de l'été 1935 est désormais propice à avancer dans les négociations sur la réunification syndicale qui reprennent avec une entrevue des deux délégations confédérales le 27 juin, puis une nouvelle rencontre le 24 juillet lors de laquelle un texte de compromis est trouvé sur la question de l'indépendance syndicale.

Conséquence concrète du nouveau climat, confédérés et unitaires s'abstiennent de toute polémique de presse à l'occasion des élections des délégués-mineurs de l'été 1935, qui doivent avoir lieu le 11 août. Jules Lecocq note ainsi dans *la Tribune* que

---

<sup>2599</sup> *Le Peuple*, 10 mai 1935.

<sup>2600</sup> *La Tribune*, 11 mai 1935.

<sup>2601</sup> *La Vie ouvrière*, 14 juin 1935.

<sup>2602</sup> *La Tribune*, 13 juillet 1935.

« Nos camarades unitaires ont déclaré et écrit qu'aucune insulte ni critique acerbe n'aurait été faite à l'égard des postulants confédérés, quant à nous, [...] les postulants confédérés iront à la bataille électorale avec le souci d'œuvrer à la réalisation totale de l'unité ouvrière<sup>2603</sup> ».

Les élections des délégués mineurs sont un net succès pour les unitaires qui creusent l'écart avec les confédérés en remportant 10 834 voix contre 10 248 en 1935, soit une progression de 586 voix tandis que les confédérés passent de 8 665 voix à 6 508, soit une perte de 2 157 voix, les chrétiens obtenant pour leur part 475 voix contre 313 en 1932. Ces chiffres donnent 35 sièges de délégués mineurs au premier tour aux unitaires, en hausse de 5 sièges, et 20 aux confédérés, les deux syndicats s'entendant pour des désistements mutuels derrière le candidat le mieux placé en vue du second tour<sup>2604</sup>. Parmi les victoires notables, on enregistre notamment les victoires de Pronier, candidat du syndicat unique soutenu par les unitaires au puits n°3 des Mines de Lens ou encore celle d'Henri Jacquin, l'ex-confédéré désavoué pour sa participation au comité d'action de front unique constitué par les unitaires en 1933 qui l'emporte au puits n°4 avec 90 voix contre 54 au candidat confédéré<sup>2605</sup>.

Les élections des délégués-mineurs à l'hygiène et la sécurité, que le PCF et la CGTU utilisent comme autant de permanents politico-syndicaux - les délégués mineurs cumulant souvent les fonctions de secrétaire de section syndicale et de secrétaire de cellule - constituent une photographie précise de l'état du rapport des forces entre unitaires et confédérés dans la corporation minière. Les victoires unitaires de l'été 1935 témoignent assurément du renforcement de l'influence des unitaires qui abordent les négociations sur la réunification syndicale dans le Pas-de-Calais, et tout particulièrement dans le syndicat des mineurs, avec un certain nombre d'atouts.

Côté confédéré, le conseil d'administration de l'Union départementale CGT discute de l'unité et décide d'adresser « une demande d'entrevue [...] au délégué régional des syndicats unitaires » après que chaque syndicat du département ait pu « examiner les possibilités de prise de contact en vue de préparer les esprits à la fusion et afin d'activer la réalisation de l'unité<sup>2606</sup> ». Malgré les consignes de l'UD, les esprits semblent loin d'être prêts à la réunification au syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, dont le conseil d'administration se réunit en septembre 1935 et estime que les propositions des unitaires en vue de la fusion des syndicats relèvent d'une manœuvre en vue de s'emparer de la direction des syndicats et fédérations de la CGT :

« Les 47 délégués représentants directs du département, furent unanimes à constater qu'à l'attitude franchement correcte du syndicat confédéré, le syndicat unitaire a répondu dans les faits par une attitude d'insidieuses insinuations qui, poliment exprimées, n'en reflètent pas moins un esprit antiunitaire<sup>2607</sup> ».

La réunification est cependant en marche, malgré les dernières réticences du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais qui pèsent peu face à l'élan unitaire, souligné par Jean Vigreux :

---

<sup>2603</sup> *La Tribune*, 27 juillet 1935.

<sup>2604</sup> *La Vie ouvrière*, 16 août 1935.

<sup>2605</sup> *L'Humanité*, 12 août 1935.

<sup>2606</sup> *Le Peuple*, 24 août 1935.

<sup>2607</sup> *Le Peuple*, 13 septembre 1935.

« la réunification de la CGT caractérise la première réussite du mouvement ouvrier et sans doute l'élément le plus déterminant pour comprendre la mise en œuvre du Front populaire. [...] Le rôle des syndicalistes reste essentiel comme celui des militants antifascistes. Si les organisations traditionnelles sous la forme partisane sont frileuses ou enfermées dans leur sectarisme, d'autres lieux de la politisation émergent, comme les associations, les comités et les syndicats. L'urgence sociale et la défense de la République en danger nouent alors l'alliance du Front populaire, afin de redonner de l'espoir au "peuple de France"<sup>2608</sup> ».

Fin septembre, le 28<sup>e</sup> Congrès de la CGT se tient à Paris, parallèlement au 8<sup>e</sup> Congrès de la CGTU, à Issy-les-Moulineaux ; la question de la réunification syndicale est à l'ordre du jour des deux congrès qui accueillent tous deux une délégation de l'autre confédération. Côté unitaire, la nordiste Martha Desrumaux et le carvinois Cyprien Quinet, au titre de la fédération du sous-sol, font partie de la délégation<sup>2609</sup>. Tous deux sont d'ailleurs reconduits à la commission exécutive confédérale, appelée à fonctionner jusqu'au congrès de la CGT unique<sup>2610</sup>. La réunification syndicale est souhaitée non seulement par l'ISR, dont l'émissaire au congrès de la CGTU, Sapotowsky, propose de profiter de la séance commune pour discuter de la réunification syndicale internationale avec les représentants de la FSI<sup>2611</sup>, mais aussi par le PCF comme le confirme Thorez lui-même dans son discours au congrès. Une séance commune se tient le dernier jour de chacun des congrès, le 27 septembre, à la Mutualité, devant 2 500 délégués confédérés et unitaires rassemblés. A l'issue des deux congrès, *la Vie ouvrière* s'exclame, enthousiaste, « l'unité syndicale est faite !<sup>2612</sup> ».

Pour le Pas-de-Calais, dix-sept syndicats unitaires du département étaient représentés au Congrès de la CGTU, dont quatre syndicats de mineurs et huit syndicats de cheminots. Tous sont unanimes à voter pour le rapport d'activité<sup>2613</sup>.

Dans l'organe du syndicat unitaire des mineurs du Pas-de-Calais, *la Voix du mineur*, Cyprien Quinet se félicite de l'unité retrouvée :

« l'unité est le moyen de résister victorieusement aux attaques patronales, et en même temps aux bandes fascistes du colonel comte Casimir de la Rocque. L'unité est maintenant faite... Jamais plus elle ne sera détruite. [...] L'accord est réalisé au sommet, mais il s'agit maintenant de passer pratiquement à la réalisation de cette unité syndicale. [...] C'en est fini maintenant des petites querelles intestines et [...] nous ne saurions trop recommander à nos camarades mineurs de resserrer toujours davantage les liens de camaraderie et de fraternité<sup>2614</sup> ».

Très rapidement, une circulaire conjointe des bureaux des syndicats confédéré et unitaire des mineurs du Pas-de-Calais, cosignée par Priem et Coine pour les confédérés ainsi que Duguet et Quinet pour les unitaires est adressée aux sections et fédérations syndicales de mineurs afin de leur préciser les modalités pratiques des congrès locaux de fusion. Les sections de puits sont invitées à réaliser leurs congrès de fusions les 13, 20, 27 octobre et 3 novembre. Dans la foulée, les fédérations de concession doivent réaliser leurs propres congrès de fusion le 10 novembre

---

<sup>2608</sup> Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., pp. 78-80.

<sup>2609</sup> Compte-rendu sténographique du VIII<sup>e</sup> congrès confédéral de la CGTU d'Issy-les-Moulineaux, 24-27 novembre 1935, p. 66-67.

<sup>2610</sup> *Ibid.* p. 274.

<sup>2611</sup> *Ibid.* p. 230.

<sup>2612</sup> *La Vie ouvrière*, 30 septembre 1935.

<sup>2613</sup> Voir annexe 12.

<sup>2614</sup> *La Voix du mineur*, octobre 1935.

et aussitôt adresser au syndicat la liste de leurs représentants pour le conseil d'administration du syndicat. Ce dernier doit se réunir le 17 novembre à la Maison syndicale de Lens afin de préparer le congrès de fusion prévu le 1<sup>er</sup> décembre<sup>2615</sup>.

Tout le mois d'octobre est ainsi consacré à des congrès de fusions de sections locales de puits à la base, à l'exemple de Montigny-en-Gohelle où un bureau provisoire est formé lors de l'assemblée de fusion du 27 octobre. La nouvelle équipe dirigeante de la section, composée d'unitaires et de confédérés espère pouvoir atteindre les 800 adhérents dans le syndicat réunifié<sup>2616</sup>. Le numéro du 2 novembre de *la Tribune* rend compte de toutes les réunions de fusion s'étant tenues le 27 septembre. On repère plusieurs noms d'ex-unitaires désormais à la tête des nouvelles sections de puits réunifiées, comme à la fosse 4 de Lens avec Henri Jacquin, ou à Burbure avec le communiste Urbain Diolé<sup>2617</sup>.

La réunification syndicale chez les mineurs du Pas-de-Calais a en effet une conséquence concrète : les unitaires acceptent de cesser la parution de *la Voix du mineur* afin que le nouveau syndicat des mineurs réunifié n'ait plus qu'un seul organe, *la Tribune*. Cyprien Quinet le confirme lui-même en première page de *la Tribune*, expliquant que personne ne regrettera l'époque où les militants des deux syndicats concurrents noircissaient des pages de papier à polémiquer plutôt que de défendre les mineurs. A partir de la fin du mois de novembre 1935, les anciens leaders du syndicat unitaire, Quinet, Thiébaut et Darguesse s'expriment désormais régulièrement dans les colonnes de *la Tribune* aux côtés des leaders confédérés, Priem, Coine, Maës ou Kléber Legay<sup>2618</sup>.

Le congrès de fusion des deux syndicats de mineurs du Pas-de-Calais se tient finalement le 1<sup>er</sup> décembre 1935, à la Maison syndicale des mineurs de Lens<sup>2619</sup>. 416 délégués ex-confédérés et ex-unitaires y participent dans un « indescriptible enthousiasme » selon *la Tribune* et sous les yeux des socialistes Raoul Evrard et André Pantigny<sup>2620</sup>. Le nouveau bureau du syndicat unifié des mineurs est largement dominé par les ex-confédérés : le sénateur-maire SFIO Henri Cadot est réélu président du syndicat des mineurs, Jacques Louart, le député et ex-maire de Sallaumines conserve la vice-présidence et le député-maire de Lens Alfred Maës est réélu secrétaire général, Cadot et Maës conservant également les postes de directeur et de rédacteur en chef de *la Tribune*. Deux ex-unitaires, Cyprien Quinet et Joseph Thiébaut intègrent le bureau. L'après-midi, une manifestation rassemble 10 000 mineurs dans les rues de Lens derrière les musiques municipales de Lens, Montigny-en-Gohelle, Vendin-le-Vieil et Liévin et en présence de Monmousseau et de Jouhaux<sup>2621</sup>. Les manifestants se rassemblent devant l'hôtel de ville où Cadot, Quinet, Vigne, Monmousseau, Jouhaux et Maës prennent la parole<sup>2622</sup>. Toutes les résolutions, contre la guerre, contre le fascisme ou encore contre la condamnation judiciaire de Quinet à la suite des incidents de Carvin sont adoptées à l'unanimité. Optimiste, Cyprien

---

<sup>2615</sup> Archives de l'IHS CGT, 74-1-5, circulaire conjointe des bureaux des syndicats confédéré et unitaire des mineurs du Pas-de-Calais sur les modalités de fusions, 10 octobre 1935.

<sup>2616</sup> *La Vie ouvrière*, 18 octobre 1935.

<sup>2617</sup> *La Tribune*, 2 novembre 1935.

<sup>2618</sup> *La Tribune*, 19 octobre 1935.

<sup>2619</sup> *Le Peuple*, 2 décembre 1935.

<sup>2620</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 2 décembre 1935.

<sup>2621</sup> *La Tribune*, 7 décembre 1935.

<sup>2622</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 2 décembre 1935.

Quinet, fixe un nouvel objectif au syndicat unifié des mineurs du Pas-de-Calais : atteindre les 40 000 adhérents pour le 1<sup>er</sup> mai 1936<sup>2623</sup>.

La réunification du syndicat des mineurs constitue un véritable événement : depuis le début du siècle et les affrontements entre jeune et vieux syndicat, les mineurs du Pas-de-Calais ont presque toujours été divisés, sauf pendant quelques années avant et après la Première Guerre mondiale, de 1908 à 1921. Héritier du syndicalisme « baslycot », le syndicat confédéré des mineurs, dirigé par ses députés-maires socialistes et étroitement lié à la SFIO, était la cible privilégiée des communistes et des unitaires. La réunification syndicale de décembre 1935 apparaît donc comme une victoire du « vieux syndicat » : la réunification se fait sur les bases de la CGT, qui garde son organe, *la Tribune*, et qui domine largement le bureau du nouveau syndicat.

Après cet événement que constitue la réunification du syndicat des mineurs, la fusion des deux unions départementales en une seule UD ne présente plus guère de difficultés. Le Congrès de fusion est organisé le 29 décembre 1935 à Calais en présence de René Belin pour la CGT et d'Eugène Hénaff pour la CGT, des deux secrétaires des UL du Calais, l'ex-confédéré Fiévet et l'ex-unitaire Julien Héduy, de Clotaire Chopin pour l'UD confédérée et de Bourneton pour l'Union régionale unitaire<sup>2624</sup>. Les statuts de la nouvelle union départementale sont adoptés à l'unanimité. La nouvelle commission administrative de l'UD réunifiée est votée par le congrès de Calais : elle se compose de 25 membres, 18 ex-confédérés et 7 ex-unitaires. Le nouveau bureau accorde également une place aux unitaires : si l'ex-confédéré Clotaire Chopin reste secrétaire général de l'UD réunifiée, il est désormais assisté de deux secrétaires adjoints, l'ex-confédéré Carpentier et l'ex-unitaire Gaston Coquel ; l'ex-confédéré Victor Sorriaux occupe le poste de trésorier, assisté de l'ex-unitaire Kléber Lemaire en tant que trésorier adjoint<sup>2625</sup>.

Gaston Coquel avait alors 34 ans. L'ex-secrétaire national des JC se souvient :

« Dès le début de 1935, un fort courant existait pour la fusion syndicale entre la "Vieille CGT" comme nous l'appelions alors et la CGTU. Les cheminots du secteur de Béthune furent parmi les premiers à vouloir prendre le chemin de l'unité. A la mi-1935, dans le Pas-de-Calais, un certain nombre de syndicats unitaires et la CGT (réformiste) avaient débattu de la nécessité de constituer un syndicat unique. Pour ma part, j'étais secrétaire de l'UL de Béthune, et à la commission de fusion. Certes la "Vieille CGT" avait plus de syndiqués que nous (la répression sur les membres de la CGTU s'exerçait dans toutes les usines), mais du point de vue autorité sur les masses, nous étions les plus écoutés. Lors des élections de 32 à 36, les délégués étaient élus sur nos listes, mais ils furent des unitaires sans troupes. En décembre 1935, eut lieu, à Calais, le Congrès de la fusion. Eugène Hénaff représentait la confédération CGTU. L'autre était Belin, syndicaliste réformiste qui devient ministre du Travail sous Pétain<sup>2626</sup> ».

Coquel s'exprime ici quarante ans plus tard, mais son témoignage est tout à fait intéressant : si les unitaires sont numériquement inférieurs aux confédérés et pèsent logiquement moins dans les syndicats et les instances départementales de la CGT réunifiée, la supériorité des ex-

---

<sup>2623</sup> *La Tribune*, 14 décembre 1935.

<sup>2624</sup> *Le Populaire*, 30 décembre 1935.

<sup>2625</sup> *La Tribune*, 4 janvier 1936.

<sup>2626</sup> Interview de Gaston Coquel dans *Liberté*, n° spécial 40<sup>ème</sup> anniversaire du Front populaire, mai-juin 1976, p. 22.

confédérés est une supériorité en trompe-l'œil, la dynamique étant du côté des ex-unitaires dont les cadres sont plus jeunes, plus combattifs, viennent de remporter des succès locaux aux élections des délégués mineurs et apparaissent comme d'ardents promoteurs de la réunification syndicale.

Dans une note consacrée à la fusion des organisations confédérées et unitaires, la direction confédérale fait les comptes : le congrès de fusion des deux UD a rassemblé 58 syndicats dont 8 syndicats unifiés. « Quelle majorité ! », commente, ironiquement, l'auteur du rapport qui évalue les effectifs de la nouvelle UD à 40 000 syndiqués, 33 000 ex-conférés et 7 000 ex-unitaires. La composition de la nouvelle commission administrative et les votes sur les résolutions satisfont néanmoins la direction de la CGTU qui commente : « Excellents résultats. Le congrès a reconnu les mêmes droits et responsabilités pour tous les membres du bureau. Les mineurs et les cheminots ont particulièrement contribué à favoriser les ex-unitaires »<sup>2627</sup>.

La nouvelle commission exécutive de l'UD réunifiée adopte un programme revendicatif et social marqué par les préoccupations face aux conséquences de la crise dans les principales activités du département : mines, métallurgie, mais aussi bâtiment. Des résolutions de soutien aux syndicalistes allemands emprisonnés ainsi qu'à Thaelmann sont adoptées ainsi qu'une motion contre les refoulements inhumains de la main d'œuvre immigrée. La lecture de la motion témoigne toutefois qu'elle résulte d'un compromis : le texte ne demande pas l'arrêt des expulsions des travailleurs polonais, revendication habituelle des ex-unitaires, mais seulement leur ajournement durant la période hivernale et la possibilité pour les étrangers expulsés de bénéficier des secours du chômage et du transport gratuit pour pouvoir emmener avec eux leur mobilier. La modestie des revendications ne laisse aucun doute sur le fait que la rédaction de la motion ait été inspirée par les ex-confédérés, mais rassemblement oblige, *la Vie ouvrière* se contente de reproduire les différents textes sans commentaire<sup>2628</sup>.

La volonté de compromis apparaît tout aussi clairement à la lecture des interventions des délégués du Pas-de-Calais qui assistent au congrès national de fusion du syndicat des mineurs, tenu à Albi du 27 au 29 février 1936. Les deux principaux points d'achoppement entre ex-unitaires et ex-confédérés portent, d'une part, sur la question des incompatibilités entre mandats politiques et syndicaux, que les ex-confédérés entendent inscrire dans les statuts afin de se protéger de l'influence communiste alors que les ex-unitaires plaident pour que la détention de responsabilités politiques et syndicales reste possible ; le deuxième point concerne l'affiliation internationale de la Fédération du sous-sol : pour les ex-confédérés, il va de soi que la CGT et sa fédération du sous-sol doivent rester membre de la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam tandis que les ex-unitaires préféreraient que la CGT se désaffilie de la FSI en attendant une réunification de la FSI et de l'ISR.

Ainsi, à Albi,

« Quinet, du Pas-de-Calais, a indiqué que son syndicat avait décidé de s'abstenir sur cette question, mais qu'il tenait à donner son opinion personnelle. Il demande que la Fédération n'adhère ni à l'une, ni à l'autre des Internationales, mais soit en liaison avec les deux pour travailler efficacement à l'unité internationale<sup>2629</sup> ».

---

<sup>2627</sup> Archives de l'IHS CGT, 479-CFD-10, Etude sur la fusion des organisations confédérées et unitaires, sans date.

<sup>2628</sup> *La Vie ouvrière*, 7 février 1936.

<sup>2629</sup> *L'Humanité*, 29 février 1936.

Quinet minimise cependant ces désaccords :

« la discussion a revêtu au cours de ces trois journées, un caractère de franche camaraderie. Certes, il y eut bien quelques points où l'unanimité ne put se faire, comme par exemple sur l'adhésion à une internationale et sur l'incompatibilité des fonctions politique et syndicale. Mais, n'est-ce pas une grande satisfaction pour tous les mineurs de voir cette unanimité qui s'est affirmée dans le Congrès pour au plus tôt prendre les décisions d'action en vue d'arracher nos revendications<sup>2630</sup> ».

La principale revendication dont il est question concerne les salaires des mineurs. Les négociations ouvertes entre les compagnies minières et le syndicat des mineurs sous le patronage des pouvoirs publics échouent malgré deux rencontres à Douai le 16 mars et le 9 avril<sup>2631</sup>. Dans l'urgence, un congrès extraordinaire du syndicat des mineurs est convoqué le 13 avril à Lens pour décider des modalités d'une riposte.

Rendant compte du congrès, *le Télégramme du Pas-de-Calais* explique que

« la réunion fut particulièrement houleuse, et l'atmosphère nettement favorable à la grève qui, d'ailleurs, fut votée à l'unanimité. [...] Le congrès s'est ouvert par un exposé de M. Maës, qui déclara que la situation était d'une exceptionnelle gravité [...]. Il se produisit ensuite de nombreuses interventions, tendant toutes à une proclamation de grève plus ou moins immédiate. [...] M. Duport, notamment, se déclare pour une action rapide et violente. [...] Rarement un congrès syndical se montra, dans notre région, aussi agité et aussi violent<sup>2632</sup> ».

L'insistance du *Télégramme* sur la « violence » des débats est évidemment le reflet de la ligne éditoriale du quotidien conservateur, proche des ligues et très hostile au camp du front populaire et au mouvement syndical. Implicitement, le journal semble laisser entendre qu'on assiste à une radicalisation de la CGT réunifiée dans laquelle les ex-unitaires, comme Duport, qui est nommément cité, font désormais prévaloir leurs vues. La tonalité est identique dans *le Grand Echo du Nord* où le journaliste évoque l'« atmosphère de fièvre » et la « nervosité » des 520 délégués qui n'ont laissé parler que quatre orateurs sur les douze inscrits avant que Duport ne propose de mettre aux voix la date de la grève ; finalement, Désiré Coine donne lecture d'une lettre adressée par le syndicat des mineurs au ministre Chautemps menaçant d'entrer en grève si d'ultimes négociations tripartites n'étaient pas organisées. *Le Grand Echo du Nord* raconte : « Les vieux délégués approuvent la résolution, d'ores et déjà, sans même qu'elle ait été mise aux voix. Mais un groupe important de jeunes s'élève contre la date du Premier Mai fixée comme point de départ de la grève<sup>2633</sup> ».

La résolution finale appelant à une grève le premier mai, tout en réclamant aux pouvoirs publics et aux compagnies minières « une ultime et dernière démarche » est publiée dans *la Tribune* à la suite d'un article de Quinet concédant que la discussion avait été « ardue<sup>2634</sup> ».

Quelques semaines après la réunification syndicale, on mesure le chemin accompli depuis un an. Certes, ex-unitaires et ex-confédérés n'ont pas toujours la même stratégie, les premiers se

---

<sup>2630</sup> *La Tribune*, 7 mars 1936.

<sup>2631</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 10 avril 1936.

<sup>2632</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 14 avril 1936.

<sup>2633</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 14 avril 1936.

<sup>2634</sup> *La Tribune*, 18 avril 1936.

montrant plus enclins à la grève et les seconds plus enclins à la négociation, mais ils parviennent désormais à cohabiter dans la même organisation syndicale. Il reste que, malgré la bonne volonté d'un Cyprien Quinet qui tait diplomatiquement les réserves qu'il peut avoir à l'égard de la stratégie d'un syndicat dominé par les ex-confédérés, adepte de la négociation et qui se méfie des communistes, les séquelles du passé sont loin d'être refermées. Ex-unitaires et ex-confédérés se livrent toujours un bras de fer, mais ils le font désormais à l'intérieur de la même organisation.

Aboutissement d'un processus entamé après les événements du 6 février 1934, la réunification syndicale met un terme à près de quinze ans d'affrontements entre syndicalistes d'obédience communiste et syndicalistes d'obédience socialiste, des affrontements qui avaient été particulièrement vifs dans le département du Pas-de-Calais. Rassemblés dans les mêmes organisations syndicales et galvanisés par l'unité retrouvée, socialistes et communistes peuvent désormais consacrer toute leur énergie aux élections législatives de 1936.

### Les législatives de 1936 dans le Pas-de-Calais

Forts du soutien d'un mouvement sportif ouvrier et d'un syndicalisme enfin réunifiés, les partis de gauche, rassemblés depuis l'été 1934 et qui ont déjà affronté conjointement les élections municipales de 1935 abordent les législatives des 26 avril et 3 mai 1936 avec une relative confiance. Les éditoriaux de la presse conservatrice témoignent *a contrario* des inquiétudes de la droite qui se place sur la défensive. Ainsi, *le Télégramme du Pas-de-Calais* estime que

« ce ne sont certes pas des "fascistes" qui réclament la transformation radicale des méthodes actuelles, mais tout simplement l'immense majorité des citoyens qui ont compris que notre pays n'est pas gouverné comme il devrait l'être [...]. Le front populaire ne doit pas avoir la majorité. [...] si ces élections portaient au pouvoir un gouvernement qui se désintéresse de l'intérêt national comme ils l'ont fait de la défense nationale, c'en serait fait non seulement des redressements nécessaires et de nos libertés, mais de l'indépendance même de notre pays<sup>2635</sup> ».

Dans la même veine, *le Grand Echo du Nord* appelle, à la veille des élections, au front républicain des partis d'ordre contre le front populaire<sup>2636</sup>.

Côté communiste, *l'Enchaîné* présente les différents candidats communistes tout au long du mois d'avril avec pour chaque candidat une photographie et une courte biographie. En outre, un numéro spécial de l'hebdomadaire communiste présentant l'ensemble des candidats et le programme du PCF est édité à 197 000 exemplaires expédiés aux différents comités de circonscription<sup>2637</sup>. Sous les portraits de Staline et Dimitrov qui encadrent le titre de *l'Enchaîné*, le journal communiste appelle à voter « pour la paix, le pain, la liberté ». Le slogan du Front populaire est orné des portraits de Maurice Thorez et de Marcel Cachin. En bas de page, on retrouve les portraits des deux députés communistes nordistes, Arthur Ramette et Sulpice Dewez.

---

<sup>2635</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 7 avril 1936.

<sup>2636</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 25 avril 1936.

<sup>2637</sup> *L'Enchaîné*, 10 avril 1936.



En réalité, certains choix de candidatures suscitent des désaccords au sein du Parti communiste. C'est le cas dans la première circonscription de Boulogne où le PCF investit Auguste Defrance plutôt que Georges Bonne, qui avait été candidat sur cette circonscription en 1928 et en 1932. Un rapport de la Région Nord adressé au Bureau politique revient sur les différents conflits occasionnés par la désignation des candidatures :

« les frères Bonne engagèrent la lutte contre le parti à la suite de la ratification du camarade Defrance. Ils calomnièrent les militants et le parti et tentèrent de porter leurs divergences dans le comité du Front populaire. Le camarade Defrance ne sut pas gagner la confiance des adhérents du Parti pour contrebalancer tout de suite l'attaque des frères Bonne. Une assemblée de rayon dut être levée à 1h45 du matin sans qu'une décision fut prise. Au cours d'une nouvelle assemblée (17 février), la candidature de Defrance fut ratifiée par 116 voix, contre 79 à celle de Bonne ».

Un autre désaccord se fait jour dans la 1<sup>ère</sup> circonscription d'Arras où la candidature d'André Parent, le maire et conseiller général d'Avion, proposée par le rayon, est refusée par le Comité central ; c'est finalement Abraham Laquay, l'adjoint de Parent qui est retenu pour représenter le PCF<sup>2638</sup>.

Les deux situations ne sont visiblement pas comparables : dans le cas boulonnais, c'est le remplacement de l'ancien candidat, figure du communisme boulonnais, Georges Bonne, par un militant plus jeune qui a rapidement gravi les échelons du rayon qui divise les communistes du Boulonnais. Au lendemain des élections, Georges Bonne est exclu du PCF, de même que Jules Duburquoy, « exclu de la section d'Outreau courant 1937, pour son refus d'assimiler la politique de la main tendue » avant d'être réintégré l'année suivante<sup>2639</sup>. Dans le second cas, on peut supposer que le choix de ne pas retenir la candidature d'André Parent s'explique par les deux mandats qu'il détient déjà. Parent est en effet déjà maire et conseiller général ; si le PCF présente plusieurs maires du Pas-de-Calais aux législatives et s'il présente également un autre conseiller général en la personne de Cyprien Quinet, il est vraisemblable que la direction du parti ait jugé préférable de présenter un autre candidat afin de faire émerger une autre figure capable de rayonner dans le département. A cet égard, le choix d'Abraham Laquay, adjoint de Parent et soutenu par le maire d'Avion durant toute la campagne était un choix qui apparaissait pertinent.

Sur le terrain, les communistes, qui présentent des candidats dans toutes les circonscriptions, multiplient les réunions publiques. C'est le cas dans la sixième circonscription de Béthune où Georges Vasseur sillonne les petits villages du canton d'Houdain :

« Plusieurs réunions ont été assurées par notre camarade Vasseur, candidat, à Servins, à Gouy, à Estrée-Cauchy, les auditoires nombreux ont acclamé la candidature du camarade Vasseur. Dans ces petites localités composées en majeure partie de petits paysans, ceux-ci suivent avec attention les orateurs, surtout lorsqu'ils leur parlent de la crise agricole ».

---

<sup>2638</sup> RGASPI, 517/1/1818/68, Rapport sur la préparation des élections législatives dans la Région du Nord, 14 avril 1936.

<sup>2639</sup> André LABOUYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, juin 2011, p. 370.

Le constat est similaire dans le secteur de Saint-Omer où les deux candidats, Benjamin Stodel et Charles Roussel, animent des réunions dans les villages de Salperwick, du Marabout et de Wizernes<sup>2640</sup>.

Un important meeting commun est organisé à Calais en présence de Félix Cadras et Roger Vantielcke, tous deux candidats dans la 2<sup>ème</sup> circonscription de Boulogne, devant 1 200 auditeurs<sup>2641</sup>, mais le meeting de Calais fait figure d'exception. L'absence d'autre meeting commun est pleinement assumée par la SFIO qui s'en explique dans *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* :

« On regrette que la Fédération socialiste n'ait pas accepté la proposition communiste de faire une multitude de meetings de Front populaire pendant la campagne électorale ! Les camarades communistes doivent savoir (et ils le savent !) que c'est la règle établie que pendant toute campagne électorale, chaque parti ayant sa propagande à faire, ne peut se noyer dans des meetings d'unité d'action ou de front populaire<sup>2642</sup> ».

Le refus des socialistes de multiplier les meetings communs avec les communistes est symptomatique des tensions persistantes qui subsistent entre les deux partis ouvriers. D'ailleurs, la demande de meetings communs formulée par les communistes et la réponse négative de la SFIO est exploitée par le PCF qui peut apparaître comme le meilleur promoteur de l'unité d'action entre partis de gauche.

A Calais, Félix Cadras multiplie les réunions publiques de toutes tailles : il est ainsi le 15 mars dans le petit village de Saint-Tricat, qui compte 422 habitants, pour parler devant un auditoire de trente personnes dans la cour de la propriété d'un sympathisant local, la municipalité ayant refusé de louer une salle au PCF<sup>2643</sup> ; le 21 mars, il est à Calais, salle de l'Elysée, accompagné de Florimond Bonte pour un meeting devant 500 auditeurs<sup>2644</sup> ; le 16 avril, il prend la parole, aux côtés des autres élus communistes de la majorité municipale calaisienne, devant 800 personnes salle de l'Elysée<sup>2645</sup>. Dans toutes ses interventions, Cadras, très applaudi, insiste sur l'unité des partis ouvriers et s'engage par avance à se désister pour son concurrent socialiste Vantielcke si ce dernier le devance au premier tour.

A Hénin-Liétard où Quinet affronte à nouveau Raoul Evrard dans une réédition des élections cantonales de 1935, communistes et socialistes s'opposent sur la question des commémorations de la mort de Joseph Fontaine. Le comité antifasciste local, dominé par les socialistes, refuse toute prise de parole de responsables politiques, remplacées par les discours de deux orateurs, l'un de la LDH et l'autre du SRI. La décision du comité antifasciste mécontente fortement les communistes pour qui Joseph Fontaine constitue un symbole et un martyr du communisme. Nestor Calonne s'adresse donc aux socialistes pour leur proposer d'inviter Blum et Cachin, mais sa proposition est rejetée, les socialistes n'ayant pas oublié les critiques des communistes

---

<sup>2640</sup> *L'Enchaîné*, 3 avril 1936.

<sup>2641</sup> *L'Enchaîné*, 10 avril 1936.

<sup>2642</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 4 avril 1936.

<sup>2643</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du capitaine de gendarmerie Caron au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, 16 mars 1936.

<sup>2644</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport de l'inspecteur de police spéciale Rivière au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, 22 mars 1936.

<sup>2645</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport de l'inspecteur de police spéciale Cochet au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, 16 avril 1936.

à leur rencontre lors des funérailles de Fontaine, deux ans plus tôt<sup>2646</sup>. Le désaccord entre les deux partis du front populaire révèle en creux les arrière-pensées et les rivalités qui opposent le PCF et la SFIO qui cherchent tous deux à apparaître comme la force motrice du front populaire afin d'accroître leur influence.

La campagne électorale est émaillée d'incidents entre partis de gauche et mouvements d'extrême droite, qui soutiennent les candidats conservateurs contre ceux du Front populaire. A Douvrin où une réunion des Croix de Feu se tenait le 23 mars dans un café tenu par un instituteur de l'école libre de la ville, les militants antifascistes investissent le café et des bagarres éclatent, qui cessent à l'arrivée de la police, mais dans la soirée, un militant antifasciste, François Cartigny, est molesté par une dizaine de Croix de Feu alors qu'il rentrait chez lui<sup>2647</sup>. A Farbus, c'est une bombe – inoffensive – qui est lancée par les occupants d'une voiture à travers la fenêtre du local dans lequel se tenait le meeting communiste animé par Abraham Laquay, le candidat et André Parent, le maire et conseiller général d'Avion venu apporter son soutien à son adjoint<sup>2648</sup>.

Les candidats communistes viennent apporter la contradiction dans les réunions publiques organisées par leurs adversaires conservateurs. C'est Gaston Coquel, candidat dans la 4<sup>e</sup> circonscription de Béthune, qui vient ainsi apporter la contradiction à Essars, près de Béthune, au meeting du candidat conservateur Jules Appourchaux. Evidemment favorable à Appourchaux, *le Télégramme du Pas-de-Calais* dénigre Coquel :

« La contradiction fut apportée par le citoyen Coquel qui, durant 1h30, lassant tout le monde, fit l'apologie de la Russie soviétique et du pacte que la France vient de signer avec l'URSS, pacte qui peut nous entraîner à de singuliers mécomptes. Disons ici que M. Coquel put, durant 1h30, exposer librement ses idées sans être jamais interrompu. Bien entendu, quelques questions épineuses lui furent posées, auxquelles il fut bien incapable de répondre<sup>2649</sup> ».

Dans la 6<sup>ème</sup> circonscription de Béthune, c'est Georges Vasseur qui vient apporter la contradiction au meeting de Jean Degrave, le candidat conservateur : « le candidat communiste [...] lassa son auditoire par la longueur de son discours [...] qui, à défaut d'arguments, employa l'insulte et la calomnie<sup>2650</sup> ».

Dans la 5<sup>ème</sup> circonscription de Béthune, Cyprien Quinet anime une réunion publique à Evin-Malmaison le 11 avril ; il est à Noyelles-Godault le 13 avril où les démocrates populaires présents dans la salle n'interviennent pas. Le conseiller général de Carvin réplique dans le journal communiste aux attaques de son adversaire conservateur, Arthur Caullet, qui l'accusait dans la presse conservatrice d'avoir échappé à l'incarcération suite aux incidents de Carvin et d'avoir laissé son camarade Massy être emprisonné : « le torchon *la Gazette* prend ses lecteurs pour des poires. [...] Massy est toujours chez lui et [...] n'a jamais été arrêté<sup>2651</sup> ».

A une semaine du premier tour, Appourchaux anime une réunion publique à Cambrin. C'est cette fois Paul Carron, le secrétaire de l'UL CGT réunifiée de Béthune, qui vient lui apporter la

---

<sup>2646</sup> *Ibid.*

<sup>2647</sup> *L'Enchaîné*, 3 avril 1936.

<sup>2648</sup> *L'Enchaîné*, 10 avril 1936.

<sup>2649</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 7 avril 1936.

<sup>2650</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 9 avril 1936.

<sup>2651</sup> *L'Enchaîné*, 17 avril 1936.

contradiction au nom du Parti communiste. Sans surprise, le journal conservateur dénonce le soutien apporté par Carron aux « attentats terroristes commis en Espagne par le Front populaire » et pointe du doigt les « écarts de langage » du militant communiste : « Alors que le leader communiste Thorez s'efforçait l'autre jour à la modération, son sous-ordre Carron parle, lui, comme un véritable fasciste et de la pire espèce<sup>2652</sup> ». Le retournement du stigmatisme du fascisme est évidemment volontaire de la part du *Télégramme* qui expliquait dans son éditorial que les partisans d'un gouvernement de droite nationale fort n'étaient pas fascistes et que les seuls fascistes seraient en réalité les antifascistes partisans du front populaire et intolérants, suspectés de vouloir provoquer une guerre civile en France.

A Barlin, c'est Georges Vasseur qui vient apporter la contradiction au cours de la réunion publique animée par le conservateur Jean Degrave devant 300 auditeurs. Il l'aurait fait « sans trop de conviction » affirme *le Télégramme* pour quoi « à l'exception de trois ou quatre douzaines de bruyants adeptes du Front révolutionnaire », la salle entière aurait applaudi frénétiquement le candidat de droite. Au même moment, le candidat démocrate populaire dans la 5<sup>ème</sup> circonscription de Béthune, Joseph Martin, est chahuté par les socialistes d'Hénin-Liétard qui entonnent « l'Internationale » pour l'empêcher de parler. Martin était la veille à Courrières pour apporter la contradiction aux communistes dans une ambiance beaucoup plus sereine note *le Télégramme*<sup>2653</sup>.

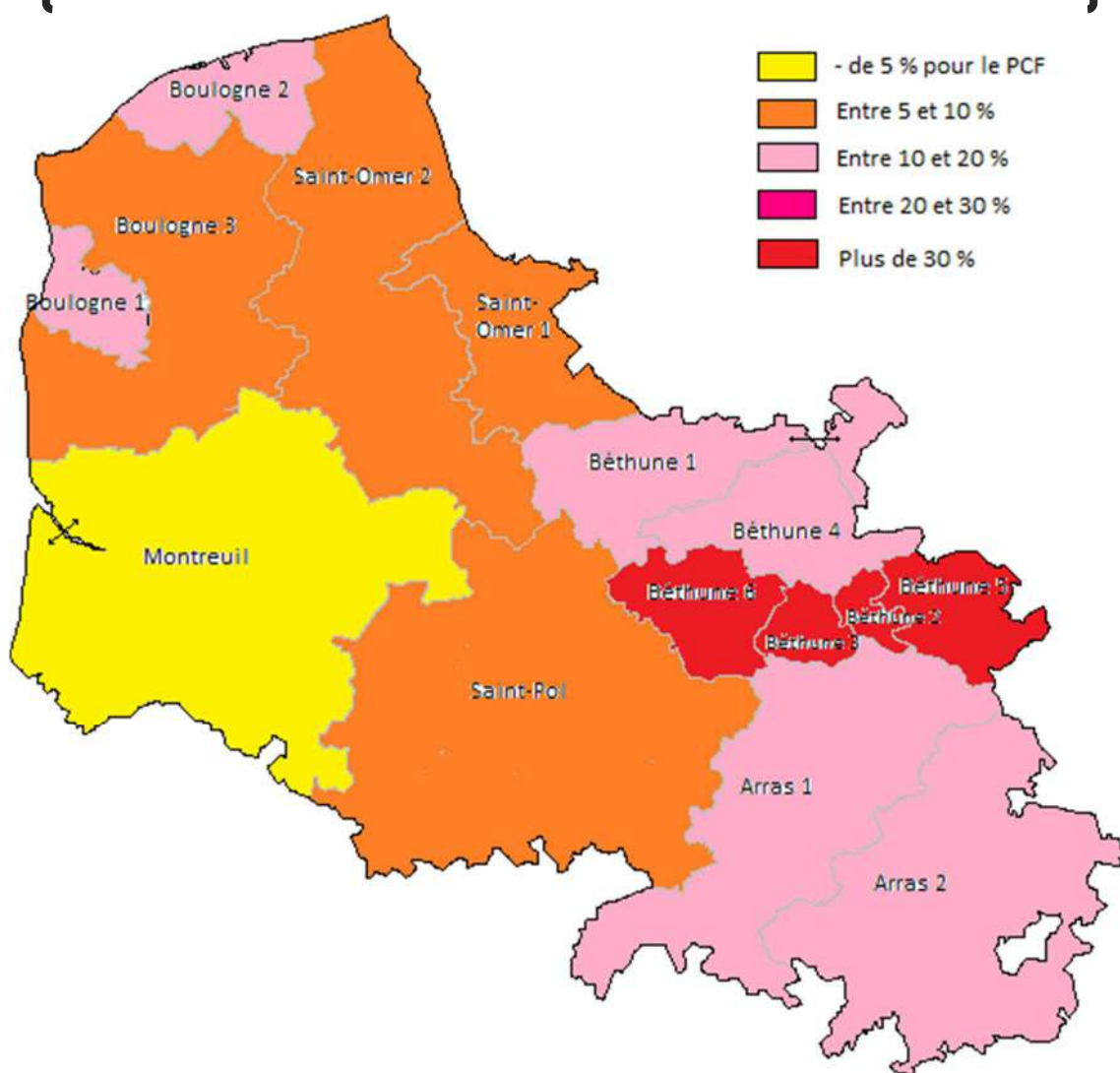
Les résultats du premier tour des élections législatives, le 26 avril, sont indiscutablement un succès pour les partis du front populaire et tout particulièrement pour le Parti communiste, comme l'illustre la carte électorale.

---

<sup>2652</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 21 avril 1936.

<sup>2653</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 23 avril 1936.

*Le vote communiste au premier tour des élections législatives de 1936*



En 1932, le PCF ne parvenait pas à dépasser le seuil des 5 % des suffrages dans six des quinze circonscriptions du département, situées dans la ruralité sur le littoral, dans l'Arrageois et dans l'Audomarois. En 1936, la seule circonscription où le PCF n'obtient pas 5 % est la circonscription de Montreuil dans laquelle Jean Fillion, un agriculteur et ancien secrétaire de la section socialiste de Camiers partisan de l'unité d'action et passé au PCF obtient 4,37 % des suffrages.

Le choix d'investir Jean Fillion est une manière pour les communistes de prouver leur ouverture tout en s'adressant à l'électorat socialiste, mais on peut aussi supposer que le remplacement de Léon Bosredon par Jean Fillion s'explique par le discrédit de l'ancien candidat communiste, critiqué par les militants communistes du secteur pour ses quatre villas et son avarice.

Bosredon préside cependant la réunion publique animée par Jean Fillion et Claudius Perrier, du Bureau régional, qui se tient salle de la Bonbonnière, à Berck, devant un auditoire d'environ trois cents personnes, dont un certain nombre de femmes. Le rapport du commissaire de police relève que Perrier, qui intervenait après le candidat, a commencé par l'excuser de n'avoir

« pas l'habitude de parler en public, de n'avoir pu s'exprimer avec plus d'aisance. [...] le parti l'a désigné comme candidat aux élections parce que c'est un lutteur pour la démocratie et pour la défense de la classe ouvrière<sup>2654</sup> ».

On peut donc penser que le faible score obtenu par le PCF dans la circonscription de Montreuil doit aussi, pour partie, à l'inexpérience du candidat qui semble ne pas être un bon orateur. Même dans cette circonscription rurale acquise à la droite, la dynamique électorale profite au front populaire, représenté au second tour par un candidat radical-socialiste. Dans sa thèse consacrée à l'arrondissement de Montreuil, Benoît Forestier :

« Lors des élections législatives de 1936, Gustave Decréquy arrive en tête dans l'arrondissement de Montreuil au premier tour. Il devance les radicaux indépendants Henri Elby, industriel, et Jean Ménard, docteur en médecine et conseiller municipal de Berck. Au second tour, il obtient 55,5 % des suffrages exprimés et est donc réélu. Seuls les électeurs du canton de Montreuil votent majoritairement en faveur d'Henri Elby. Pour le *Télégramme*, un journal conservateur, Gustave Decréquy est "un homme qui, déjà sous la tutelle des loges, s'est encore livré pieds et poings liés aux socialistes". La victoire de la gauche dans l'arrondissement peut résulter des difficultés engendrées par la crise économique, mais aussi de l'impopularité du président du Conseil Pierre-Étienne Flandin. Ce dernier devient d'ailleurs à la Chambre des députés, l'un des chefs de file de l'opposition face au "Front populaire". Bien que le corps électoral glisse à gauche lors des législatives de 1935 et 1936, il demeure globalement conservateur dans l'entre-deux-guerres. Les résultats des cantonales en témoignent<sup>2655</sup> ».

Dans le bassin minier, où le PCF concentre toujours l'essentiel de ses suffrages, les candidats communistes dépassaient les 30 % des suffrages au premier tour dans deux circonscriptions en 1932. C'est désormais le cas dans quatre circonscriptions, les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> circonscriptions du Pas-de-Calais.

A part pour la dernière citée dans laquelle le candidat communiste, Georges Vasseur, déjà candidat en 1928 et en 1932, ne détient pas de mandat électif, le PCF a fait le choix d'envoyer au combat ses élus : dans la 2<sup>ème</sup> circonscription de Béthune, ce n'est plus Henri Darguesse, défait aux municipales à Lens, qui représente le Parti communiste, mais Francis Jiolat, le nouveau maire de Sallaumines ; dans la 3<sup>ème</sup> circonscription de Béthune, Joseph Thiébaud, déjà candidat en 1932 se présente à nouveau, auréolé de sa victoire aux municipales à Liévin ; dans la 5<sup>ème</sup> circonscription de Béthune, enfin, Cyprien Quinet se présente aux législatives pour la seconde fois, fort de sa victoire de l'année précédente aux élections cantonales partielles.

---

<sup>2654</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du commissaire de police de Berck-su-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 6 avril 1936.

<sup>2655</sup> Benoît FORESTIER, *L'agriculture et la société rurale dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer depuis 1850 : permanences et ruptures*, op. cit., p. 134.

| <b>Les candidats communistes aux élections législatives de 1936<br/>dans le Pas-de-Calais</b> |   |  |                     |
|---|---|--|---------------------|
| <b>Circonscription</b>  | <b>Candidat</b>                                     | <b>Voix obtenues</b>                                   | <b>Score obtenu</b> |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>d'Arras   | Abraham Laquay                                      | 4 544 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 16,57 %             |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat SFIO</i>               |                     |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>d'Arras   | Alfred Leblond<br>[Maire de Roeux]                  | 1 677 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 10,24 %             |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat radical-socialiste</i> |                     |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>de Béthune  | Emile Duport  | 3 389 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 17,69 %             |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat SFIO</i>               |                     |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Francis Jiolat<br>[Maire de Sallaumines]            | 5 615 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 33,81 %             |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat SFIO</i>               |                     |
| 3 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Joseph Thiébaud<br>[Maire de Liévin]                | 5 907 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 37,42 %             |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat SFIO</i>               |                     |
| 4 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Gaston Coquel                                       | 4 055 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 19,80 %             |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat SFIO</i>               |                     |
| 5 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Cyprien Quinet<br>[Conseiller général de<br>Carvin] | 6 865 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 41,00 %             |
|   |   | 10 174 (2 <sup>ème</sup> tour)                         | 63,20 %             |
| 6 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Béthune  | Georges Vasseur                                     | 7 733 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 34,19 %             |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat SFIO</i>               |                     |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>de Boulogne-sur-<br>Mer                                   | Auguste Defrance                                    | 1 771 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 11,78 %             |
|   |   | <i>Victoire de la droite au premier tour</i>           |                     |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Boulogne-sur-<br>Mer                                   | Félix Cadras  | 3 064 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 15,65 %             |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat SFIO</i>               |                     |
| 3 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Boulogne-sur-<br>Mer                                   | Adolphe Robert                                      | 1 310 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 7,24 %              |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat SFIO</i>               |                     |
| Circonscription de<br>Montreuil   | Jean Fillion  | 888  | 4,37 %              |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat radical-socialiste</i> |                     |
| 1 <sup>ère</sup> circonscription<br>de Saint-Omer   | Benjamin Stodel                                     | 1 112 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 8,22 %              |
|   |   | <i>Désistement pour le candidat radical</i>            |                     |
| 2 <sup>ème</sup> circonscription<br>de Saint-Omer   | Charles Roussel                                     | 800  | 5,29 %              |
|   |   | <i>Victoire de la droite au premier tour</i>           |                     |
| Circonscription de<br>Saint-Pol-sur-<br>Ternoise  | Jules Crépin  | 1 010 (1 <sup>er</sup> tour)                           | 5,43 %              |
|   |   | <i>Victoire de la droite au premier tour</i>           |                     |
| Total des voix<br>obtenues  |   | 49 740 (1 <sup>er</sup> tour)                          |                     |

Même dans la 2<sup>ème</sup> circonscription d'Arras dans laquelle le PCF avait recueilli un maigre 3,17 % des suffrages en 1932, le choix de présenter Alfred Leblond, nouveau maire de Rœux, s'avère payant puisque Leblond triple le score de 1932 en obtenant 10,24 % des voix.

Au total, les communistes connaissant une progression remarquable, passant de 37 593 voix au premier tour des élections en 1932 à 49 740 voix, soit une progression de plus de 12 000 voix. Devancé dans la plupart des circonscriptions par les candidats socialistes ou radicaux-socialistes, le PCF est en tête de la gauche dans la 5<sup>ème</sup> circonscription de Béthune où Cyprien Quinet obtient 41 % des voix au premier tour et bénéficie donc du désistement du socialiste Evrard en sa faveur.

Dans le Boulonnais, les résultats sont plus nuancés. Si le PCF progresse dans les trois circonscriptions de l'arrondissement de Boulogne, le candidat de droite, Paul Bacquet, l'emporte dès le premier tour dans la première circonscription de Boulogne. Pour André Labouyrie, l'explication est triple :

« les idées et le programme du Front populaire n'ont guère d'écho parmi les agriculteurs et les notables villageois qui composent pour un bon tiers le corps électoral de la 1<sup>ère</sup> circonscription (Boulogne) et pour les deux tiers la 3<sup>e</sup> (Samer). [...] Les hommes du Front populaire n'apparaissent pas comme de bons candidats suscitant l'attention et emportant la décision du corps électoral à l'exception du maire de Boulogne Eugène Canu [...]. Quant à Defrance et Robert, s'ils font notablement progresser le parti, ces rudes tribuns de salles enfumées n'ont jamais eu, au regard de la majorité des électeurs, le style et la manière de futurs parlementaires. Les candidats de la droite, par contre, Vincent, avocat, docteur en sciences politiques, conseiller général de Desvres et Bacquet, bâtonnier, député sortant, ont une popularité, une assise confirmées, une "aura" de brillants intellectuels auprès du corps électoral ; dans les campagnes, ces notables, habitués des chemins vicinaux, des presbytères et des "Cafés de la Mairie", sont mieux compris, acceptés et suivis que les candidats ouvriers ou instituteurs, ces citadins venus des usines ou de l'école laïque : paysans, charrons, forgerons, épiciers-merciars des villages ne votent pas les "rouges" venus de la "grande ville". [...] Enfin [...] l'unité de la gauche, solidement ancrée et très dynamique à Calais avec Roger Vantieleke et Félix Cadras, l'était moins à Boulogne-Samer avec Auguste Defrance et Henri Henneguelle ou Adolphe Robert et Ernest Desclève<sup>2656</sup> ».

L'entre-deux-tours des élections législatives de 1936 est marqué par les désistements et les appels à voter qui revêtent une importance déterminante pour chacun des deux camps. Du côté des conservateurs, on agit l'épouvantail communiste pour effrayer l'électoral radical, à l'image du *Télégramme du Pas-de-Calais* qui prévient ses lecteurs que « MM. Guidet, Isoré et Décréqy », les trois candidats radicaux-socialistes en lice au second tour seront « candidats du Parti communiste », le bureau régional du PCF ayant appelé à voter pour eux au second tour<sup>2657</sup>.

### **Le 1<sup>er</sup> mai 1936 sous le signe de l'unité**

L'entre-deux-tours est également marqué par les manifestations traditionnelles du 1<sup>er</sup> mai. Le contexte est évidemment particulier, à l'avant-veille du second tour des législatives, après un premier tour de scrutin qui a vu une poussée de la gauche, mais le 1<sup>er</sup> mai conserve un caractère syndical et la CGT nouvellement réunifiée n'entend pas voir le 1<sup>er</sup> mai être confisqué par les

---

<sup>2656</sup> André LABOUYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, juin 2011, pp. 347-349.

<sup>2657</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 2 mai 1936.



partis du front populaire. Pour la CGT, il s'agit d'abord et avant tout de démontrer sa force nouvelle et la journée est placée sous le signe de l'unité, comme le note Miguel Rodriguez :

« Le 1<sup>er</sup> mai 1936 signale encore un autre changement : si depuis les débuts des années 1920, le 1<sup>er</sup> mai était marqué par l'opposition entre socialistes et communistes, en 1936 il redevient au contraire le symbole d'une CGT réunifiée au congrès de Toulouse de mars 1936. Le mot "unité" revient inlassablement dans les discours des meetings et dans les comptes-rendus de la presse de "gauche". [...] Mais [...] la réalité n'était pas si belle et [...] quinze ans de rivalités ne s'étaient pas écoulés en vain. La réunification n'a été acquise qu'au terme d'un compromis délicat. Les problèmes sont multiples : les confédérés ayant autrefois très peu d'orateurs dans leurs rangs, ils doivent supporter en ce printemps 1936 que les communistes affichent leur ligne politique<sup>2658</sup> ».

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, la principale manifestation a lieu à Lille où 25 000 personnes défilent de la rue Gambetta à la place de la République, en présence de René Belin, le secrétaire général adjoint de la CGT et du maire de Lille Salengro. Selon la presse conservatrice, la manifestation lilloise aurait été « marquée, cette année, par de multiples incidents provoqués par des éléments du Front populaire », d'après *la Croix du Nord* qui évoque un autobus attaqué, des gardes mobiles pris à partie par des manifestants et des pneus d'auto crevés<sup>2659</sup>.

Dans les autres villes du Nord, les cortèges sont également fournis : on compte 7 000 manifestants à Douai, 3 500 à Valenciennes, 3 000 à Dunkerque, 1 000 dans la ville communiste d'Halluin ; dans le Pas-de-Calais, *l'Humanité* signale une manifestation de 1 500 travailleurs à Avion derrière le candidat communiste aux législatives, Abraham Laquay, dont le journal communiste rappelle qu'il vient de se désister en faveur de son concurrent socialiste René Louis. La manifestation avionnaise se termine par les prises de parole de Laquay et de Louis ainsi que du maire et conseiller général communiste d'Avion, André Parent<sup>2660</sup>. Ici, le 1<sup>er</sup> mai revêt clairement une signification politique.

Dans les autres villes du Pas-de-Calais, la presse de gauche signale une journée calme à Béthune où les employés des services publics avaient eu congé pour la journée, comme à Arras où un meeting de l'Union locale est organisé dans la soirée, salle des Beaux-Arts : « Les orateurs des diverses catégories de travailleurs y ont pris la parole pour se réjouir de l'unité syndicale reconstituée et pour développer le plan de rénovation économique et sociale de la CGT<sup>2661</sup> ». A Calais, le meeting organisé salle de l'Elysée par l'UL CGT rassemble 3 000 participants, qui défilent jusqu'à la mairie afin d'entendre les allocutions du secrétaire de l'UL et du maire, Lucien Vadez<sup>2662</sup>.

Dans *la Tribune*, les articles consacrés au 1<sup>er</sup> mai sont essentiellement des comptes-rendus de remises de cahiers de doléances, comme à Chocques, Carvin ou encore Calonne-Ricouart, mais on remarque à la lecture des différentes brèves la forte présence des communistes : ainsi, à Chocques, on remercie le maire communiste Florimond Obry pour avoir organisé la remise des cahiers de doléances à l'hôtel de ville ; à Carvin, la manifestation qui rassemble 400 personnes est conduite par le communiste Albert Havez et c'est le conseiller général d'Avion, André

---

<sup>2658</sup> Miguel RODRIGUEZ, « Le premier mai 1936 entre deux tours et deux époques », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°27, juillet-septembre 1990, pp. 58-59

<sup>2659</sup> *La Croix du Nord*, 2 mai 1936.

<sup>2660</sup> *L'Humanité*, 2 mai 1936.

<sup>2661</sup> *L'Egalité de Roubaix-Tourcoing*, 2 mai 1936.

<sup>2662</sup> *Le Peuple*, 2 mai 1936.

Parent qui prononce l'allocution ; à Calonne-Ricouart, la conférence organisée à la mairie sur le 1<sup>er</sup> mai est animée par l'ex-unitaire Martial Bélo et l'ex-confédéré Julien Priem<sup>2663</sup>. Ici, si le caractère purement syndical du 1<sup>er</sup> mai est mis en avant, ce qui n'a rien d'étonnant dans le journal du syndicat CGT des mineurs du Pas-de-Calais, les nombreuses mentions de syndicalistes communistes signalent à l'évidence l'investissement des ex-unitaires dans la réussite des manifestations du 1<sup>er</sup> mai.

Il reste que le 1<sup>er</sup> mai 1936 apparaît davantage comme une manifestation syndicale et rituelle, sans doute chargée d'espérances, que comme une manifestation politique, ne serait-ce que pour ne pas effrayer les électeurs radicaux pressés par la droite de ne pas céder aux sirènes des partis ouvriers. Comme le souligne Miguel Rodriguez,

« En fait, même si les convictions des manifestants et les signes qui les rassemblent sont ceux du Front populaire, même si le discours politique tenu est similaire, le 1<sup>er</sup> Mai n'est pas lié aux élections. Les organisations de gauche ne semblent pas tenir compte de l'échéance de la journée tandis que la CGT ou les municipalités mènent à bien leur traditionnel effort d'organisation. Il fallait en somme que le 1<sup>er</sup> mai fut vigoureux pour faire preuve de force politique, en même temps que serein pour ne pas effrayer les électeurs<sup>2664</sup> ».

Les résultats du second tour des législatives confirment et amplifient ceux du premier tour. Dans le Pas-de-Calais, c'est une grande victoire pour les partis du front populaire. Au plan national, les socialistes passent de 97 sièges de députés à 146, les communistes de 10 à 72 et les radicaux de 149 à 116. Pour Roger Martelli,

« la logique unitaire du Front populaire a été payante et cette fois, les communistes ont bénéficié de la dynamique majoritaire du scrutin d'arrondissement en renouant avec la règle du désistement à gauche. A l'issue du second tour le 3 mai, on décompte soixante-douze députés communistes, élus dans dix-neuf départements contre quatre départements seulement en 1932. Là encore, inutile de mordre le trait : plus de la moitié des députés sont en Ile-de-France. Mais la carte communiste n'est plus en pointillés, la chair s'est épaissie autour de l'ossature<sup>2665</sup> ».

L'analyse de Roger Martelli s'applique parfaitement à la Région Nord. Le PCF obtient six députés dans le département du Nord contre deux précédemment. Dans le département du Pas-de-Calais, la SFIO qui comptait cinq députés en 1932 en obtient six, le PCF obtient son premier député et les radicaux qui n'en avaient qu'un en obtiennent trois.

Cyprien Quinet devient le premier député communiste du Pas-de-Calais. Le conseiller général de Carvin l'emporte finalement au second tour avec 63,20 % des voix et un gain de 3 300 voix supplémentaires sur le premier tour. Si le communiste l'emporte donc facilement face à Arthur Caillet, le candidat conservateur, il ne fait pas le plein des 5 580 voix socialistes qui s'étaient portées sur Raoul Evrard au premier tour et dont on peut penser qu'une partie se sont reportées sur le candidat conservateur, par anticommunisme. De fait, Caillet passe de 2 824 voix au premier tour à 5 822 voix au second tour ; sa progression de 3 000 voix ne peut s'expliquer par le seul report des 1 473 voix qui s'étaient portées sur le candidat du Parti démocrate populaire. On ressent toute l'amertume du candidat socialiste dans le texte de remerciements aux électeurs publié dans *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* :

---

<sup>2663</sup> *La Tribune*, 9 mai 1936.

<sup>2664</sup> Miguel RODRIGUEZ, *op. cit.*, p. 59.

<sup>2665</sup> Roger MARTELLI, *L'archipel communiste...*, *op. cit.*, pp. 19-20.

« je tiens à remercier les 5 580 électeurs du canton de Carvin qui, malgré quinze années de calomnies et de mensonges déversés contre moi et mon parti, nous ont quand même maintenu leur confiance. Cette odieuse campagne menée par des gens sans scrupule a eu raison de nous, mais pas de nos idées. L'heure viendra d'ailleurs où [...] nombre de citoyens s'apercevront alors qu'ils ont été les victimes du plus grand des bluffs comme de la plus abominable des duperies<sup>2666</sup> ».

Bien évidemment, si les « calomnies », les « mensonges » et le « bluff » fustigés par Evrard peuvent viser le camp conservateur, les propos du député SFIO sortant visent plus sûrement le Parti communiste, illustrant les fragilités de l'alliance entre les partis de gauche.

Pour le camp conservateur, la victoire du Front populaire est à mettre au crédit de la discipline de vote des partis de gauche, note *le Télégramme du Pas-de-Calais*, qui fait les comptes :

« Le Front populaire comptait, avant les élections, six représentants dans le Pas-de-Calais, sur quinze élus. Il y en a aujourd'hui dix. Nous avons écrit que onze ballotages sur douze étaient favorables au front populaire. Dans dix circonscriptions, c'est son candidat qui a été élu, après avoir bloqué toutes les voix radicales-socialistes, socialistes et communistes. [...] Le Front populaire qui, dans le Nord, disposait de treize sièges sur vingt-quatre, en a désormais vingt. Une seule constatation pour le moment : le Front populaire a joué à bloc dans toutes les circonscriptions<sup>2667</sup> ».

Pour *le Journal de Roubaix*, « la prochaine Chambre sera sous le contrôle de l'extrême gauche<sup>2668</sup> ». *Le Grand Echo du Nord*, de son côté, prophétise de futures divisions entre les partis du front populaire, le désarmement du pays, la dévaluation du franc et une inévitable dissolution de la Chambre des députés<sup>2669</sup>.

A Carvin, le Parti communiste célèbre l'élection de son premier député dans le Pas-de-Calais. Une démonstration rassemblant 7 000 personnes selon *l'Enchaîné* se tient le dimanche 10 mai. Devant le domicile de Quinet, l'Union fraternelle des femmes contre la misère et la guerre et les Jeunesses communistes remettent chacun un bouquet de fleurs au nouveau député. « Des vieux nous disaient que c'était la première fois qu'une telle manifestation avait lieu dans la localité. [...] Les habitants, massés sur les trottoirs, acclamaient leur nouveau député » rapporte l'hebdomadaire communiste. Le cortège emmené par les fanfares d'Hénin-Liétard, Montigny-en-Gohelle, Seclin, Carvin et Libercourt se rend jusqu'à la Maison du Peuple où une pionnière de Montigny-en-Gohelle remet à nouveau une gerbe de fleurs à Quinet. *L'Enchaîné* n'omet pas de mentionner la présence de quelques drapeaux socialistes dans la foule, signalant que par-là que Quinet, qui a bénéficié du désistement en sa faveur du candidat SFIO, est désormais pleinement reconnu comme un député du front populaire<sup>2670</sup>.

Dans les autres localités du Pas-de-Calais, les communistes se félicitent de leurs résultats du premier tour et des reports de voix en faveur des candidats du front populaire. C'est le cas à Leforest et à Noyelles-Godault, dans la circonscription de Carvin, où Henri Darras, battu aux municipales de l'année précédente voit dans la victoire de Quinet une cinglante défaite pour le

---

<sup>2666</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 9 mai 1936.

<sup>2667</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 4 mai 1936.

<sup>2668</sup> *Le Journal de Roubaix*, 4 mai 1936.

<sup>2669</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 5 mai 1936.

<sup>2670</sup> *L'Enchaîné*, 15 mai 1936.

maire « sinistre Croix de Feu des Mines de Dourges Louis Beugniez » accusé d'avoir renvoyé l'ancien secrétaire de mairie communiste Charles Level et de s'attaquer à l'Etoile sportive noyelloise par mesure de rétorsion. C'est aussi le cas dans des villes comme Wingles, Auchel ou Saint-Omer ou encore dans le petit village d'Oblinghem, près de Béthune « composé presque exclusivement de petits cultivateurs, d'ouvriers de ferme et de mineurs » où sur 60 votants, Coquel a obtenu 21 voix, le socialiste Cadot 15 et le conservateur Appourchaux 24. « M. le Maire est en minorité » écrivent les communistes d'Oblinghem<sup>2671</sup>. C'est dans ce climat d'euphorie post-législatives que débute les grèves de juin 1936.

## Les grèves de mai-juin 1936 dans le Pas-de-Calais

Le mouvement de grève de juin 1936 débute dans la région Nord avec quelques jours de décalage sur la région parisienne. C'est d'abord la métallurgie lilloise qui est touchée dès le 2 juin, avec le déclenchement d'une grève aux ateliers de Fives Lille. 2 700 ouvriers occupent la grande usine métallurgique lilloise, encouragés par les cheminots d'Hellemmes et bientôt rejoints par le secrétaire de la Bourse du Travail et le secrétaire général du syndicat de la métallurgie qui aident les grévistes à rédiger leur cahier de revendications. Les grévistes, qui décident d'occuper l'usine jour et nuit jusqu'à obtenir satisfaction mettent en place des piquets de grève et se font livrer 7 000 kilos de pain<sup>2672</sup>. *Le Grand Echo du Nord*, qui relate les événements, n'omet pas de rappeler que la CFTC, très réservée sur les grèves de manière générale, invite ses adhérents à toujours privilégier la négociation avant tout conflit.

*Le Télégramme du Pas-de-Calais* évoque aussi le mouvement dans la métallurgie lilloise :

« A la fin de l'après-midi, les ouvriers ont pris leur disposition pour passer la nuit dans les ateliers. Ils ont fait entrer de la paille, des provisions de toute nature et des instruments de musique : phonographes, harmonicas, banjos, etc... Ce mouvement [...] a soulevé une grosse émotion dans le quartier populaire de Fives-Lille, où l'on a vu stationner aux abords de l'usine un groupe de chômeurs venus d'Hellemmes. [...] Un discret service d'ordre, composé de gendarmes et de la police municipale se tient à proximité des usines. D'autre part, une certaine effervescence s'est manifestée parmi le personnel des usines Peugeot et de la Compagnie lilloise des moteurs<sup>2673</sup> ».

Le mouvement parti des ateliers de Fives touche rapidement d'autres établissements, tels que les usines Alstom, Porcelainerie et Haine Saint-Pierre de Lesquin, où 2 500 ouvriers se mettent en grève, mais le mouvement s'étend aussi aux usines textiles de Lille, Hellemmes, Lomme, Roubaix et Tourcoing. Au total, ce sont plus de 10 000 ouvriers qui sont en grève à Lille et dans sa banlieue le 3 juin. Le journaliste du *Grand Echo du Nord* insiste sur l'originalité d'un mouvement de grève et d'occupation des usines qui se déroule dans le calme<sup>2674</sup>.

Le lendemain, le mouvement de grève s'amplifie et s'étend désormais au département du Pas-de-Calais : au matin du 4 juin, 16 usines de l'arrondissement de Lille étaient touchées par la grève ; dans la soirée, on en compte désormais 71, dont 13 usines situées hors de

---

<sup>2671</sup> *Ibid.*

<sup>2672</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 3 juin 1936.

<sup>2673</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 3 juin 1936.

<sup>2674</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 4 juin 1936.

l'arrondissement de Lille. On compte 10 000 grévistes dans l'arrondissement de Valenciennes ; les mineurs du bassin d'Anzin se mettent en grève à Denain, tout comme les 700 ouvriers du dépôt du chemin de fer des Mines de Lens, à Wingles, des Ateliers centraux et de l'usine de cuivre<sup>2675</sup>. Le 5 juin, le Valenciennois compte 30 000 grévistes.

Dans le Pas-de-Calais, malgré une entrevue avec la direction, les grévistes du dépôt du chemin de fer et des ateliers de Wingles « réoccupèrent les ateliers, se firent à nouveau apporter à manger par leur famille et couchèrent sur place ». L'arrêt de la circulation des trains transportant le charbon oblige la compagnie des mines de Lens à arrêter l'exploitation et à faire remonter hommes et chevaux tandis que la fosse 13 est occupée par les mineurs. Ainsi que le souligne Jean Vigreux, « si le mouvement parisien et national influence les ouvriers et les mineurs, il y a aussi un élément local qui est lié à l'application de la convention signée le 22 avril avec les houillères<sup>2676</sup> ».

Dans la soirée du 5, le syndicat CGT des mineurs de la concession de Lens appelle à la grève pour le lendemain. Parallèlement, ouvriers et mineurs de Liévin sont reçus en mairie par Joseph Thiébaut, le maire communiste de Liévin et ancien dirigeant de la CGTU des mineurs : « M. Thiébaut, maire, harangua les délégués. Il les félicita de la décision qu'ils ont prise de faire grève pour l'aboutissement immédiat de leurs revendications. Il indique que celles-ci n'étaient qu'un minimum qui devrait être appliqué depuis longtemps » rapporte *le Grand Echo du Nord*<sup>2677</sup>. La grève touche aussi l'Arrageois avec 1 250 grévistes à la fonderie et chaudronnerie de Corbehem et aux cimenteries de Biache-Saint-Vaast<sup>2678</sup>.

*L'Humanité* avance le chiffre de 200 000 grévistes dans le Nord et le Pas-de-Calais et apporte d'autres précisions : on apprend par exemple que Chopin, l'ex-confédéré et Gaston Coquel, l'ex-unitaire, les deux co-secrétaires de l'Union départementale CGT, ont aidé les ouvriers des établissements de Lens à rédiger leurs cahiers de revendications. Le quotidien communiste met en avant l'action des élus du PCF :

« La municipalité de Liévin ayant à sa tête notre camarade Thiébaut a apporté son concours entier aux grévistes et se préoccupe du ravitaillement et du couchage. De même à Avion, nos camarades Parent, maire, Lefebvre Joseph, Fontaine, délégués mineurs et Lecerf sont allés en délégation avec des ouvriers du jour et du fond auprès de l'ingénieur pour demander que la direction du puits n°4 donne satisfaction au cahier de revendications déposé par le syndicat<sup>2679</sup> ».

Les ouvriers des fonderies Legrand et les 560 ouvriers de la filature Vandesmet se mettent en grève à Saint-Omer où *le Télégramme du Pas-de-Calais* raconte qu'« un drapeau tricolore, surmonté d'une loque rouge, a été fixé à la passerelle et une camionnette, venant de l'extérieur, est venue ravitailler en pain le personnel, qui, de temps à autre, entonne "l'Internationale" ou fait entendre un jazz<sup>2680</sup> ». Le terme de « loque rouge » employé par le quotidien conservateur vise à n'en pas douter à discréditer le mouvement gréviste associé aux communistes honnis par la droite. Dans le Boulonnais, les 900 ouvriers des aciéries de Paris-Outreau sont en grève ; à

---

<sup>2675</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 5 juin 1936.

<sup>2676</sup> Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 130.

<sup>2677</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 6 juin 1936.

<sup>2678</sup> *Le Réveil du Nord*, 6 juin 1936.

<sup>2679</sup> *L'Humanité*, 6 juin 1936.

<sup>2680</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 7 juin 1936.

Calais, la grève affecte les employés et les ouvriers du dépôt de la compagnie des wagons-lits ; les marinières de Béthune sont en grève, mais c'est surtout dans les mines que la grève prend de l'ampleur avec plus de 21 000 grévistes dans la concession de Lens. Ravitaillés par la municipalité communiste de Liévin, des groupes de 500 grévistes se rendent à Bully et à Grenay pour encourager les mineurs de la concession de Béthune à se mettre en grève. 5 000 ouvriers « ont approuvé l'occupation des carreaux de fosse », précise *le Télégramme*. Dans l'industrie chimique, 250 ouvriers du site de Chocques des usines Kulhmann entrent en grève avec le soutien du maire communiste, Florimond Obry tandis que sur le site de Courrières, situé à la limite avec la ville de Harnes, les militants communistes barricadent les voies d'accès<sup>2681</sup>.

Les Unions locales CGT se mettent en branle pour soutenir les grévistes. Ainsi, l'UL CGT de Boulogne-sur-Mer, dirigée par l'ex-confédéré Carpentier, organise une réunion publique à la Bourse du Travail le 7 juin à 16h30 afin d'organiser le soutien aux grévistes des aciéries de Paris-Outreau et d'étendre le mouvement. 350 militants participent à la réunion, dont les communistes Lucien Codrons, secrétaire du comité des chômeurs bouloonnais, Lucien Nomerange, l'ex-secrétaire du syndicat unitaire des cheminots de Boulogne, Adolphe Robert et Auguste Defrance, les deux dirigeants du rayon communiste de Boulogne ainsi que le secrétaire de section socialiste Henneguette. L'inspecteur qui rédige le rapport de police note que :

« les uns et les autres ont conseillé [...] le calme dans l'action présente et à venir. [...] les dirigeants des organisations ouvrières de Boulogne auraient l'intention de provoquer un mouvement de grève demain ou après-demain aux établissements Baheux [...], à la CICR [...] ainsi qu'à la compagnie d'électricité "la Béthunoise". On a assuré à ce sujet que la station et la sous-station électrique de Boulogne-sur-Mer seraient occupées par le personnel, mais que le courant ne serait pas interrompu et que les réparations d'urgence seraient effectuées. On parle également d'un mouvement aux carrières d'Hydrequent et de Marquise ainsi qu'à l'entreprise Fougerolles chargée des travaux de la rade<sup>2682</sup> ».

Le 7 juin, la grève est complète aux concessions de Dourges et d'Ostricourt selon *l'Humanité* qui précise que Cyprien Quinet a apporté son soutien aux grévistes avant de se rendre à Carvin où 800 mineurs ont acclamé la grève<sup>2683</sup>.

La signature des accords de Matignon, dans la nuit du 7 au 8 juin 1936, ne met pas un terme à la grève, qui se poursuit et semble même s'amplifier dans de nombreuses industries du département du Pas-de-Calais. Le 8 juin, on compte 400 000 grévistes, dont 150 000 mineurs, dans le Nord et le Pas-de-Calais où plusieurs manifestations sont organisées, comme à Auchel où « des milliers de mineurs de la Compagnie des Mines de Marles se sont réunis et ont assisté à un meeting auquel participèrent les secrétaires fédéraux Leveau et Dupont<sup>2684</sup> ».

Jour après jour, la grève continue de s'étendre et le nombre de nouvelles entreprises en grève s'allonge. Le 9 juin, on compte ainsi plus de 5 000 grévistes dans le Calaisis et plus de 4 000 dans le Boulonnais où *le Télégramme du Pas-de-Calais* décompte 34 entreprises touchées par la grève au matin du 10 juin, contre 13 la veille. Dans le bassin minier, la grève se poursuit en

---

<sup>2681</sup> *Ibid.*

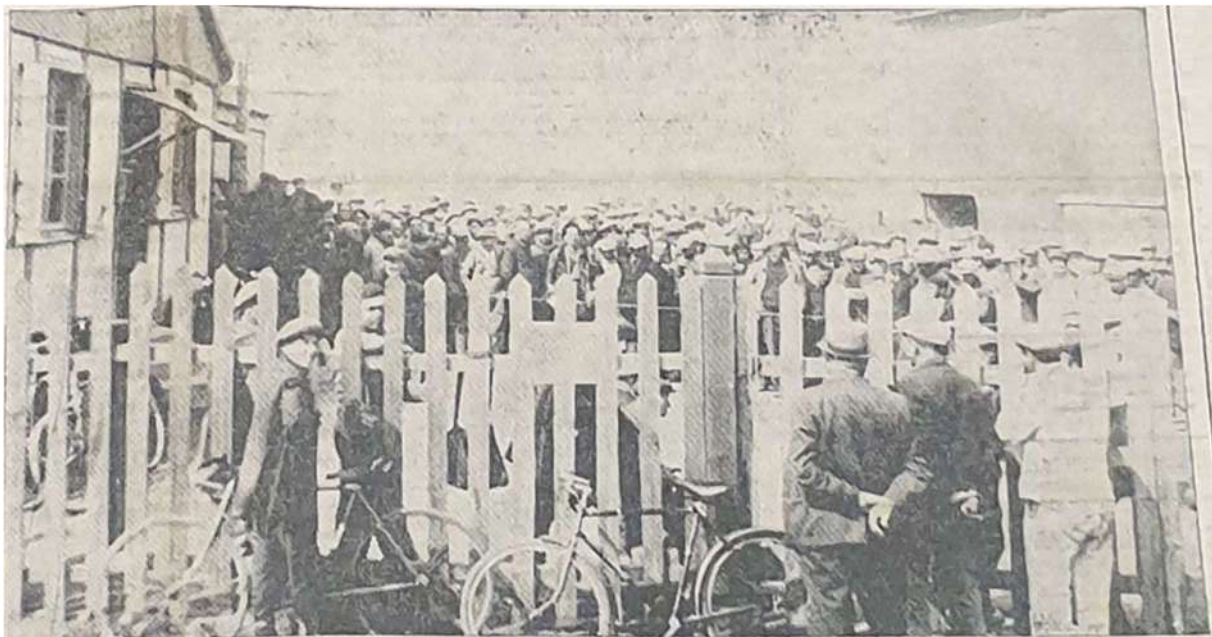
<sup>2682</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport de l'inspecteur principal Madern au commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer, 7 juin 1936.

<sup>2683</sup> *L'Humanité*, 8 juin 1936.

<sup>2684</sup> *L'Humanité*, 9 juin 1936.

attendant le résultat des pourparlers entamés à Douai entre la délégation du syndicat CGT des mineurs et les représentants patronaux. Pourtant résolument hostile au mouvement de grève, *le Télégramme du Pas-de-Calais* reconnaît que

« la grève générale continue sans énervement. Le sang-froid et le calme règnent en maîtres et jamais, de mémoire d'homme, un mouvement de grève de cette ampleur n'a revêtu cet aspect. [...] Les grévistes respectent à la lettre l'ordre de leurs syndicats qui est de ne pas créer d'incidents. Sur les carreaux des fosses et dans les usines occupées, les ouvriers chantent et font de la musique. Ils boivent de la bière, mais pas de vin ; c'est la consigne et personne ne songe à la transgresser, car des "concierges" intransigeants montent aux portes une garde sévère. [...] Les équipes chargées de l'entretien du fond des fosses, de l'entretien des centrales électriques [...] ont été [...] triées avec soin par les dirigeants syndicalistes<sup>2685</sup> ».



Sur les chantiers de l'entreprise Fougerolle, à Boulogne-sur-Mer, les grévistes attendent à la porte des bureaux le retour de leurs délégués, en pourparlers avec la direction

*Les grévistes de l'entreprises Fougerolles, à Boulogne-sur-Mer,  
Le Télégramme du Pas-de-Calais, 10 juin 1936.*

L'implication des militants communistes et ex-unitaires dans les grèves paraît déterminante. Si les communistes ne sont bien entendu pas les seuls à mener des grèves parties de la base, ils jouent un rôle de soutien et d'animation crucial dans le mouvement de lutte à travers l'action de leurs élus et militants. Raymond Hainsworth l'explique :

« Avant la réunification, les syndicats communistes n'avaient pu mener que des grèves partielles et, de ce fait, le plus souvent sans résultats, dans la mesure où les réformistes ne soutenaient en aucun cas une grève lancée par les communistes. [...] Du fait de la réunification, les ex-Unitaires, pour la première fois, dans des postes de responsabilité, furent amenés à participer aux négociations avec les compagnies. En outre, les Unitaires devinrent membres des comités exécutifs locaux et nationaux et quoique encore minoritaires, ils constituèrent une force très

<sup>2685</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 10 juin 1936.

active, dévouée, jeune et énergique comparée à leurs camarades généralement plus âgés de la CGT. De la sorte, ils ont eu la possibilité d'influer sur la politique du syndicat et en ont usé. [...] leurs critiques habituelles n'étaient plus celle d'une force hostile et extérieure, mais celles de camarades du même syndicat<sup>2686</sup> ».

On peut citer le témoignage d'Auguste Lecœur, qui a alors 24 ans et travaille aux Laminoirs et Tréfileries de Lens depuis son retour dans le Pas-de-Calais, à l'issue de son service militaire. Secrétaire du syndicat des métaux, Lecœur raconte :

« Aux laminoirs de Lens donc, j'étais devenu doubleur sur le train à fil quand la vague de grèves se déclencha. Comme secrétaire du syndicat, j'attendis que les mineurs eussent débrayé pour lancer les ouvriers de l'usine dans le mouvement. Déjà le 27 mai à Marles, où les positions communistes étaient fortes, les hommes du fond avaient bougé. Mais ce ne fut que le 6 juin au soir que, pour ne pas être débordée, la direction réformiste du syndicat des mineurs donna l'ordre de l'arrêt du travail pour le 8 au matin. Pour nous, c'était le signal. Jamais unanimité ne fut plus complète. [...] Pour ce qui est de l'occupation de l'usine – la grande innovation à cette époque –, la question n'avait pas même été débattue ; partout les ouvriers l'approuvaient dans l'enthousiasme. [...] Le premier soir, tous voulaient coucher à l'usine : c'était considéré comme un honneur. Nous renvoyâmes cependant les femmes, les vieux et les pères de famille nombreuse<sup>2687</sup> ».

L'UD CGT du Pas-de-Calais réunit sa commission administrative le 9 juin à Lens et précise la liste des revendications à formuler par les syndicats :

« relèvement général des salaires ; amélioration de l'hygiène, la sécurité et des conditions de travail ; établissement du contrat collectif de travail avec reconnaissance du droit syndical ; manifester le désir de voir appliquer les 40 heures et les congés payés<sup>2688</sup> ».

Ces revendications reprennent, classiquement, le contenu des accords de Matignon.

Le calme qui règne dans le bassin minier du Pas-de-Calais surprend même la presse nationale, à l'image du *Petit Parisien*, qui s'étonne :

« On a assisté hier dans le bassin houiller du Pas-de-Calais à un curieux phénomène. La grève des mineurs est générale depuis le matin et la vie continue comme si rien d'était changé dans l'ordre des choses. Née dans le calme le plus absolu, la grève n'a en aucune manière troublé le cours normal de l'existence. De Béthune à Lens, de Bruay à Courrières, nulle manifestation, nul cortège. La préfecture n'a même pas jugé utile de faire appel à la garde mobile. C'est à peine si quelques brigades de gendarmes font dans les principaux centres miniers ce qu'on a coutume d'appeler de "l'occupation invisible". Les fosses sont à peine occupées dans les concessions de Lens, de Liévin et de La Clarence. Des piquets se bornent à garder les grilles donnant accès aux puits. [...] Tout ce qui est indispensable à la vie de la population est demeuré en activité. Les centrales électriques des mines, qui dispensent la lumière à plus d'un million d'habitants de la région, continuent à fonctionner<sup>2689</sup> ».

Le 10 juin, le mouvement de reprise du travail reste encore très partiel, même si *le Populaire* peut écrire que « 270 000 grévistes reprennent le travail dans le Nord. Des accords sont en effet

---

<sup>2686</sup> Raymond Hainsworth, « Les grèves du Front populaire de mai et juin 1936. Une nouvelle analyse fondée sur l'étude de ces grèves dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais », *Le Mouvement social*, n° 96, juillet-Septembre 1976, pp. 7-8.

<sup>2687</sup> Auguste LECOEUR, *Le Partisan*, Paris, Flammarion, 1963, chapitre 2, emplacement 421 [version Kindle].

<sup>2688</sup> *Le Populaire*, 10 juin 1936.

<sup>2689</sup> *Le Petit Parisien*, 9 juin 1936.



intervenues dans la métallurgie, les mines, le textile et l'hôtellerie de ce département<sup>2690</sup> ». Si la reprise s'amorce dans les industries entrées en grève début juin, le conflit ne fait que commencer dans toute une série d'entreprises où la grève avait démarré un peu plus tardivement. Dans le Pas-de-Calais, *le Peuple* dénombre 76 grèves nouvelles, dont 6 sur le littoral, dans la région de Calais, pour un total de 8 000 grévistes supplémentaires. A Boulogne-sur-Mer, les employés de la compagnie de tramways, des services du gaz et des eaux et les 1 300 mareyeurs sont en grève. Dans le bassin minier, l'appel à la reprise du travail divise les mineurs : une foule de 15 000 personnes se rassemble à Lens, devant l'hôtel de ville où Alfred Maës, le député-maire de Lens, appelle à reprendre le travail, mais 10 000 mineurs de la concession de Lens votent cependant la poursuite de la grève<sup>2691</sup>.

*Le Télégramme du Pas-de-Calais* explique que « des délégués cégétistes seraient arrivés pour conseiller aux ouvriers la reprise du travail, satisfaction ayant été obtenue », mais signale une manifestation de 5 000 grévistes de la concession de Marles à Auchel, Marles-les-Mines et Calonne-Ricouart, des mairies envahies à Beuvry et Fouquereuil où hommes et femmes ont passé la nuit sur place, une extension du mouvement dans le secteur de Lillers, l'arrivée d'une équipe cycliste d'ouvriers mineurs et d'ouvriers du bâtiment à Béthune pour organiser le débrayage. A Lens, précise le journal conservateur,

« la reprise, souhaitée par la majorité des grévistes, avait été également prévue pour jeudi matin. Pourtant, au cours d'un meeting tenu sur la place Jean Jaurès, quelques éléments extrémistes réclamèrent une augmentation de salaires de 15 % au lieu de celle accordée. Malgré les efforts des dirigeants du syndicat, l'accord ne se fit point et les grévistes refusèrent de reprendre le travail. La concession de Courrières s'est jointe au mouvement [...]. On craint que Carvin et Liévin ne fassent de même<sup>2692</sup> ».

*Le Télégramme* n'indique pas qui sont les « extrémistes » qui appellent à la poursuite de la grève, mais une opposition se dessinerait donc entre les consignes des délégués cégétistes et une partie des militants, sur le terrain, dans les concessions de Courrières, Carvin et Liévin, c'est-à-dire la partie du bassin minier lensois dans laquelle l'influence du syndicalisme unitaire était la plus forte.

Un certain Caudrelier, trésorier du syndicat de la fosse 7 des mines de Dourges raconte ainsi qu'il n'est pas parvenu à convaincre les grévistes du puits du Dahomey, à Montigny-en-Gohelle, de reprendre le travail à la suite de l'entrevue de Douai avec le patronat, « certains mineurs ne voulurent rien entendre et se croyant lésés », alors que les mineurs de Courrières, dans la concession voisine, avaient accepté de mettre fin à la grève. Bien qu'il ait été lui-même partisan de la reprise, Caudrelier, mandaté par ses camarades, doit donc se rendre à Courrières pour demander aux mineurs de Courrières de poursuivre aussi le mouvement afin de ne pas laisser les mineurs de la concession de Dourges isolés<sup>2693</sup>.

Si la reprise s'amorce dans le bassin minier où la grève prend fin dans les concessions de Bruay, Marles et Noeux, le mouvement de grève se poursuit dans le secteur de Lens, Liévin et Carvin

---

<sup>2690</sup> *Le Populaire*, 11 juin 1936.

<sup>2691</sup> *Le Peuple*, 11 juin 1936.

<sup>2692</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 11 juin 1936.

<sup>2693</sup> *La Tribune*, 21 juin 1936.

ainsi que sur le littoral avec encore 10 000 grévistes le 11 juin dans la région de Calais et de Boulogne-sur-Mer où les ouvriers du bâtiment, les métallurgistes d'Outreau et Marquise et les mareyeurs restent déterminés<sup>2694</sup>. Dans le bassin minier, avec la reprise qui a débuté dans une partie des concessions, il reste 60 000 mineurs en grève le 11 juin, mais « dans le courant de la journée, de nombreuses réunions ont eu lieu dans toutes les concessions minières. Partout, la reprise du travail a été votée<sup>2695</sup> ». Il faut attendre le 12 juin pour que soit effective la reprise du travail dans les mines du Pas-de-Calais où les consignes du syndicat des mineurs ont donc été globalement respectées, mais les grèves de poursuivent avec des patrouilles cyclistes de grévistes appelant les ouvriers du bâtiment du Béthunois à débrayer<sup>2696</sup>. Le mouvement de grève s'éteint également dans la métallurgie arrageoise, dans la lingerie à Saint-Omer et dans la plupart des papeteries de l'Audomarois ; *a contrario*, la grève continue de s'étendre dans le Boulonnais avec 12 000 grévistes pour la journée du 12 juin. Les mairies de Saint-Martin-Boulogne, Le Portel et Desvres sont même envahies par des chômeurs qui « arborent près du drapeau tricolore, le drapeau rouge » affirme *le Télégramme du Pas-de-Calais*<sup>2697</sup>.

A partir de la mi-juin, les appels à la reprise du travail et à la discipline se succèdent : l'appel du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais se félicitant de la victoire et appelant à la reprise du travail paraît dans *le Populaire*<sup>2698</sup>, dans *l'Enchaîné*<sup>2699</sup>, ainsi que dans *la Tribune*<sup>2700</sup>. Cosigné par Julien Priem, Cyprien Quinet et Désiré Coine – deux ex-confédérés et un ex-unitaire -, le texte congratule les mineurs pour cette « victoire atteignant une moyenne d'augmentation de 20 % si l'on tient compte des réajustements de salaires des catégories les plus défavorisées » et martèle que la victoire n'a pu être possible que grâce à la « maturité », « l'ordre », la « cohésion », le « calme », la « discipline », la « dignité » et la « compréhension » des mineurs. Le terme de « discipline » revient même trois fois dans le communiqué du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Si ce type de vocabulaire était tout à fait typique des communiqués du « vieux syndicat » confédéré qui n'a jamais cessé de prêcher la modération, il tranche de toute évidence avec la ligne de la CGTU lors des conflits miniers des années précédentes. C'est la raison pour laquelle le communiqué du syndicat des mineurs est cosigné par tous ses dirigeants. L'objectif est de convaincre les militants qui entendent poursuivre le mouvement de grève de retourner rapidement au travail et Cyprien Quinet est mis à contribution. De fait, l'ex-dirigeant du syndicat unitaire des mineurs est respecté et écouté par l'ensemble des communistes pour qui sa parole comptera nécessairement plus que celle d'un Alfred Maës ou d'un Julien Priem, honnis par la CGTU jusqu'à la veille de la réunification syndicale.

En deuxième page de *la Tribune*, Quinet développe donc, à destination des communistes et unitaires, le même argumentaire que celui du communiqué du syndicat des mineurs qu'il a cosigné :

« Il ne s'agissait pas de l'expropriation des mines, pas plus que d'un mouvement insurrectionnel. Il s'agissait simplement, pour les exploités du sous-sol, d'exiger le droit de vivre honnêtement par le fruit de leur travail. [...]

---

<sup>2694</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 12 juin 1936.

<sup>2695</sup> *Le Petit Parisien*, 12 juin 1936.

<sup>2696</sup> *Le Réveil du Nord*, 13 juin 1936.

<sup>2697</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 13 juin 1936.

<sup>2698</sup> *Le Populaire*, 15 juin 1936.

<sup>2699</sup> *L'Enchaîné*, 19 juin 1936.

<sup>2700</sup> *La Tribune*, 21 juin 1936.

Oui, tout le monde doit être satisfait et des résultats obtenus et de l'affluence formidable d'adhérents à notre grand Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, qui comptait hier 60 000 adhérents et qui en a maintenant 70 000 [...]. Il peut y avoir eu certaines hésitations, dues surtout au manque d'explications ; mais qui oserait aujourd'hui douter un seul instant de l'importance de la victoire. Nous ne méconnaissions pas les manœuvres tentées par nos ennemis, en vue de jeter la discorde dans nos rangs. Leurs tentatives de désagrégation ont tout juste abouti à les rendre plus ridicules. [...] Confiance, discipline, fermeté, voilà ce à quoi le Syndicat appelle l'ensemble des travailleurs de la mine<sup>2701</sup>».

Ce sont encore une fois les mêmes mots et le même vocabulaire qui sont employés par Cyprien Quinet pour d'une part, souligner l'ampleur de la victoire obtenue par la grève et d'autre part, appeler à la reprise du travail. En impliquant Quinet, la CGT du Pas-de-Calais escompte que les consignes de la CGT et du PCF seront entendues par les grévistes les plus déterminés.

De fait, trois jours après la signature des accords Matignon, Maurice Thorez appelle le 11 juin à la reprise du travail dans un discours resté célèbre : « Il faut savoir terminer une grève dès que la satisfaction a été obtenue. Il faut même savoir consentir au compromis si toutes les revendications n'ont pas encore été acceptées mais que l'on a obtenu la victoire sur les plus essentielles revendications ». Pour Jean Vigreux, « c'est là sans doute un des moments particuliers du Front populaire où les partis engagés dans le rassemblement ne souhaitent pas faire la révolution. Il faut agir dans le cadre de la légalité républicaine<sup>2702</sup> ».

Dans le Nord et le Pas-de-Calais comme dans toute la France, la journée du dimanche 14 juin fait office de célébration de la victoire ouvrière et du front populaire. Roger Salengro, le député-maire de Lille et nouveau ministre de l'Intérieur est accueilli triomphalement dans sa ville par plus de cent mille personnes. Les communistes organisent en même temps un grand rassemblement régional au palais Rameau en présence de Maurice Thorez et Marcel Cachin. A la tribune, Martha Desrumaux, Gilbert Bourneton et Félix Cadras se succèdent avant de céder la parole à Thorez qui « expliqua l'abstention des communistes dans la composition du nouveau gouvernement et affirma leur volonté de lutter à l'avant-garde des réalisateurs du programme du Front populaire<sup>2703</sup> ». D'autres rassemblements ont lieu le même jour dans toute la région, qui réunissent 20 000 personnes à Douai et Valenciennes, 12 000 à Dunkerque et 8 000 à Hautmont dans le Nord, 10 000 manifestants à Arras et 6 000 à Saint-Omer dans le Pas-de-Calais. Revenant sur ces meetings monstres, *l'Enchaîné* avance le chiffre de 25 à 30 000 auditeurs au palais Rameau et reproduit le discours prononcé par Thorez. Son appel à « savoir terminer une grève dès que satisfaction a été obtenue » figure en lettres capitales et ressort particulièrement du compte-rendu du meeting du palais Rameau. Quelques lignes plus loin, toujours en lettres capitales, figure également la phrase « Non, tout n'est pas possible maintenant ». Il s'agit évidemment de la réponse de Thorez à la célèbre tribune de Marceau Pivert « Tout est possible » paru dans *le Populaire* le 27 mai<sup>2704</sup>. Le journal communiste publie également le procès-verbal de la réunion du bureau régional du 15 juin qui se félicite de la victoire obtenue par les ouvriers en grève et du succès des manifestations de la veille. Le bureau régional s'y réjouit de l'afflux d'adhérents dans les syndicats et du renforcement des effectifs du parti souligné la veille par Cadras au palais Rameau. Pour les communistes, alors que le

---

<sup>2701</sup> *Ibid.*

<sup>2702</sup> Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., p. 124.

<sup>2703</sup> *Le Réveil du Nord*, 15 juin 1936.

<sup>2704</sup> *Le Populaire*, 27 mai 1936.

mouvement de grève reflue, il s'agit désormais d'exploiter la victoire obtenue en apparaissant comme les meilleurs garants des conquêtes sociales.

Le bureau régional évoque donc la campagne des municipalités communistes contre la hausse des prix qui risquerait d'annuler les effets des augmentations de salaires accordées lors des accords de Matignon<sup>2705</sup>. A titre d'exemple, la municipalité communiste de Sallaumines adresse un communiqué au *Réveil du Nord* demandant « aux ménagères de nous signaler les augmentations des denrées et objets de première nécessité qu'elles constateraient au cours de leurs achats » et invitant « les commerçants à dénoncer, à qui de droit, les grossistes ou spéculateurs qui, sans raison aucune, augmenteraient leurs marchandises<sup>2706</sup> ».

Début juillet, c'est la section syndicale unifiée des mineurs de Montigny-en-Gohelle, dirigée par le communiste Jules Senocq, qui interpelle le ministre de l'Intérieur Salengro afin qu'il prenne les mesures nécessaires pour empêcher les hausses de prix<sup>2707</sup>.

La journée du lundi 15 juin est marquée par le retour au travail de nombreux grévistes ayant obtenu satisfaction. *Le Télégramme du Pas-de-Calais* fait les comptes et se réjouit que le travail ait repris dans 68 entreprises du département, groupant plus de 7 000 ouvriers ; le conflit entre mareyeurs et ouvriers de marée se poursuit cependant à Boulogne-sur-Mer et, à l'échelle du département, ce sont 39 nouvelles entreprises groupant un peu plus de 700 ouvriers qui entrent à leur tour en grève<sup>2708</sup>. A Avion, 150 ouvriers et chauffeurs de l'entreprise Beugnet, dont le siège se trouve à Arras votent la poursuite de la grève, avec le soutien d'André Parent, le maire et conseiller général d'Avion et d'Abraham Laquay, son adjoint<sup>2709</sup>. Le lendemain, *le Réveil du Nord* dénombre 176 entreprises, groupant 7 335 ouvriers, à rouvrir leurs portes, mais 22 entreprises groupant de leur côté 1 341 ouvriers entrent à leur tour en grève<sup>2710</sup>. Le constat est identique au soir de 17 juin : 49 reprises dans toute une série d'établissements, dont l'usine de Biache-Saint-Vaast et les établissements Sartiaux à Hénin-Liétard, pour un total de 7 036 ouvriers, mais dans le même temps, 44 établissements groupant 1 090 ouvriers à se mettre en grève. Ainsi, à Boulogne-sur-Mer, la grève des employés de la halle est terminée, mais à Calais, une centaine de mécaniciens des garages d'autos se mettent en grève. Au soir du 18 juin, il y a toujours 4 000 grévistes à Calais. Le mouvement de grève touche aussi les campagnes avec les ouvriers agricoles de la région de Dunkerque, dans le Nord, mais aussi l'Avesnois où on compte plus de 4 700 grévistes<sup>2711</sup>. *L'Humanité* explique que les grèves se poursuivent dans le Pas-de-Calais dans la région rurale, dans le secteur de Guines, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer<sup>2712</sup>.

Le 23 juin, *le Télégramme du Pas-de-Calais* annonce que « les dockers ont repris le travail à Boulogne », mais qu'une nouvelle grève vient d'éclater à la cristallerie Durand, à Arques, qui emploie un peu moins d'un millier d'ouvriers et d'ouvrières ; une autre grève est signalée à la fosse 6 des mines de Lens, à Haines-les-La-Bassée, où les ouvriers se plaignent d'avoir découvert sur leur fiche de paie qu'une journée de grève qui aurait dû être payée ne l'avait pas

---

<sup>2705</sup> *L'Enchaîné*, 19 juin 1936.

<sup>2706</sup> *Le Réveil du Nord*, 15 juin 1936.

<sup>2707</sup> *La Vie ouvrière*, 17 juillet 1936

<sup>2708</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 16 juin 1936.

<sup>2709</sup> *Le Réveil du Nord*, 16 juin 1936.

<sup>2710</sup> *Le Réveil du Nord*, 17 juin 1936.

<sup>2711</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 18 juin 1936.

<sup>2712</sup> *L'Humanité*, 20 juin 1936.

été. Un délégué du syndicat des mineurs se rend sur place pour prêcher le calme<sup>2713</sup>. Le Pas-de-Calais compte encore 11 000 grévistes le 24 juin, notamment dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer où les grévistes restent nombreux<sup>2714</sup>.

A Boulogne, les ouvriers du bâtiment réclament un salaire de 4 francs de l'heure pour les manœuvres et 5 francs pour les compagnons, quand les patrons, inflexibles, proposent 3 francs et 4,10 francs. Lucien Codrons affirme :

« les gars du bâtiment, forts de leurs légitimes revendications et de leur syndicat qui groupe à présent 2 000 membres, sauront par leur bloc solide, faire plier l'intransigeance patronale et faire aboutir leurs justes revendications<sup>2715</sup> ».

Pendant que les grèves continuent à Boulogne, dans le bassin minier où la grève est terminée, on fête la victoire : six mille manifestants participent à un meeting sous l'égide de Nestor Calonne, accompagné de Martha Desrumaux, Cyprien Quinet, Félix Cadras et André Parent. Marcel Cachin, dont la présence était prévue, n'avait finalement pas pu se rendre à Hénin-Liétard, mais c'est l'absence de la SFIO, pourtant invitée, qui se fait remarquer, signe qu'en dépit de l'atmosphère de liesse, l'amertume des socialistes qui ont perdu la circonscription face à Quinet reste vive<sup>2716</sup>.

Il faut attendre la fin du mois de juillet pour aboutir à un accord dans le bâtiment à Boulogne et à Calais, après 47 jours de grève<sup>2717</sup>. Le 12 août, *le Populaire* peut écrire qu'« il n'y a plus d'occupations d'usines dans le Pas-de-Calais, et une seule grève subsiste, aux établissements Delaire à Calais, où un arbitrage est en cours<sup>2718</sup> ».

La dernière phase du mouvement, avec ces grèves qui éclatent à partir du 15 juin, à contretemps du mouvement général de reprise du travail, illustre parfaitement la contagion à l'œuvre dans le mouvement de grève de juin 1936. Dans de nombreuses entreprises du Pas-de-Calais comme ailleurs en France, face à l'ampleur de la victoire arrachée avec la signature des accords Matignon, dans le climat d'euphorie qui règne à la suite des manifestations du 14 juin, des ouvriers se mettent en grève tardivement sur la base de leurs revendications propres. Ces nouvelles grèves touchent des secteurs d'activité fort divers et, paradoxalement, qui n'avaient pas l'habitude de se mettre en grève. Le paradoxe n'est qu'apparent : le mouvement de grève culmine, dans le Pas-de-Calais, entre le 6 et le 9 juin, quand la grève, partie de la métropole lilloise, touche l'ensemble du bassin minier. L'entrée des mineurs dans la grève paralyse le cœur industriel du département ; la reprise du travail dans les mines marque donc, dans ce secteur la fin du mouvement de grève même si des grèves sporadiques éclatent ici ou là dans le bassin minier. La CGT nouvellement réunifiée pèse de tout son poids pour convaincre les mineurs de reprendre le travail et est écoutée, d'autant plus que ses appels à la reprise sont relayés par les partis du front populaire. A l'inverse, les grèves tardives touchent plutôt de

---

<sup>2713</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 23 juin 1936.

<sup>2714</sup> *Le Réveil du Nord*, 24 juin 1936.

<sup>2715</sup> *La Vie ouvrière*, 3 juillet 1936.

<sup>2716</sup> *L'Enchaîné*, 3 juillet 1936.

<sup>2717</sup> *L'Enchaîné*, 31 juillet 1936.

<sup>2718</sup> *Le Populaire*, 12 août 1936.

petites industries situées près du littoral et dans les arrondissements plus ruraux où l'implantation syndicale était plus faible.

Dans ce contexte, un certain nombre d'initiatives jugées contre-productives gênent le PCF : c'est le cas des occupations de mairies par les chômeurs, condamnées dans *l'Enchaîné*, qui explique que les revendications élaborées par les chômeurs au printemps ne sont plus d'actualité du fait des 40 heures et des embauches qu'elles entraîneront, des hausses de salaires et des grands travaux à venir :

« Il est indéniable que des chômeurs s'impatientent. Ils menacent d'occuper des mairies, des bureaux de pointage. [...] Or, une mairie occupée pendant quelques heures par une poignée de chômeurs, cela n'a jamais constitué une action de masse<sup>2719</sup> ».

A Calais, au lendemain de l'occupation de la mairie par les membres du comité de chômeurs de la ville, une réunion publique est organisée le 15 juillet 1936 dans une salle de l'Elysée comble et devant un auditoire de 1 200 personnes. Les premiers intervenants, Dupuis et Morel critiquent vivement l'absence de dialogue et les promesses non-tenues de la municipalité calaisienne de Front populaire, visant particulièrement le maire socialiste Lucien Vadez, mais aussi Victor Serret, conseiller municipal communiste élu en 1935 récemment passé à la SFIO et promu adjoint au maire. Pour Morel, Serret, qui s'était engagé à mettre un local de la mairie à disposition des chômeurs, « ne mérite plus le titre de camarade ». Les orateurs contestent le terme d'« occupation » de la mairie, expliquant qu'ils n'ont fait que prendre au mot les promesses de la municipalité. A son tour, le communiste Georges Maquer accuse Lucien Vadez d'avoir critiqué le mouvement des chômeurs dans la presse réactionnaire et d'être responsable d'avoir donné ainsi l'image de la division des forces de gauche. Vadez et Serret, qui avaient été invités cette réunion n'étant pas présents, c'est en fait Félix Cadras qui doit intervenir pour calmer les chômeurs et les nombreux militants communistes qui encadrent le comité de chômeurs. Pour le nouveau secrétaire départemental du PCF du Pas-de-Calais et conseiller municipal de Calais,

« la manifestation à la mairie [...] pouvait paraître être une occupation aux yeux des ennemis politiques. Ce n'est pas à la mairie qu'il fallait manifester, mais devant la maison du Juge de paix. [...] il ne doit pas y avoir de frictions entre les chômeurs et la municipalité. [...] il ne faut pas être contre elle, mais avec elle, avec le gouvernement de Front populaire. [...] il n'y aura pas de lutte sociale socialo-communiste comme le fait prévoir la presse adverse. [...] il doit au contraire exister une étroite collaboration [...] une union des socialistes et communistes dans un grand parti qui ne tardera pas à être créé<sup>2720</sup> ».

L'épisode est d'autant plus révélateur du nouveau rôle et du nouveau discours adopté par le Parti communiste qu'il oppose des communistes entre eux. Alors que le comité des chômeurs calaisiens, animé par les communistes et unitaires, a incontestablement joué un rôle majeur dans la politisation des chômeurs de la ville et dans la victoire du Front populaire, Félix Cadras

---

<sup>2719</sup> *L'Enchaîné*, 26 juin 1936.

<sup>2720</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport de l'inspecteur de police spécial René Biard au commissaire de police spéciale, 23 juillet 1936.

exhorte ses camarades à la discipline afin de préserver l'unité des partis de gauche. En rupture avec les positions combatives des comités de chômeurs liés à la CGTU et au mouvement communiste, le discours de Cadras n'est pas entendu par les chômeurs calaisiens qui maintiennent leurs revendications et la pression sur la municipalité Vadez.

Une rencontre est finalement organisée entre une délégation du comité des chômeurs et des représentants de l'Union locale CGT, aboutissant à un communiqué pacificateur :

« Il n'a jamais été dans l'esprit des dirigeants du groupement des chômeurs d'occuper la Mairie et notre municipalité ouvrière [...]. Les chômeurs calaisiens sont en complet accord avec la Municipalité ouvrière et le Gouvernement de Front populaire. Ils sont d'accord pour qu'il n'existe aucun heurt entre les organisations des masses laborieuses et pour que règne l'unité de la classe ouvrière à Calais<sup>2721</sup> ».

De même, le 18 septembre, à l'occasion du versement de l'allocation de chômage aux chômeurs boulonnais, une manifestation improvisée rassemblant 1 500 chômeurs est organisée jusqu'à l'hôtel de ville, malgré les efforts d'Auguste Defrance pour dissuader les chômeurs de partir en cortège. Arrivés en mairie, Defrance propose aux chômeurs d'envoyer une délégation, mais n'est pas écouté et les chômeurs décident d'envahir le hall de l'hôtel de ville. Se refusant à les recevoir tant que le hall de la mairie n'est pas évacué, le maire accepte finalement de recevoir une délégation de chômeurs. De retour à la Bourse du Travail, il revient à Defrance d'annoncer le résultat de l'entrevue avec un certain nombre d'annonces qui satisfont les chômeurs<sup>2722</sup>.

A l'inverse, dans le bassin minier où le syndicat des mineurs exerce un véritable rôle d'encadrement dans la corporation minière, l'appel à se défier des provocateurs semble être largement entendu dans les rangs des militants comme l'atteste le témoignage du montigninois Caudrelier, déjà évoqué plus haut ; mandaté par ses camarades de la fosse 7 du Dahomey, décidés à poursuivre la grève, pour convaincre les mineurs de Courrières, qui eux, avaient voté la reprise, de continuer également la grève, Caudrelier raconte être accueilli aux cris de « vendu » et de « Croix de Feu<sup>2723</sup> ».

En réalité, dans l'esprit de Maurice Thorez et des dirigeants du PCF, les provocateurs dont il convient de se méfier sont moins les Croix de Feu dont il est peu vraisemblable qu'ils aient l'intention d'attiser la grève que les libertaires et surtout les trotskistes du Parti ouvrier internationaliste (POI) qui vient de connaître une scission qui a donné naissance au Parti communiste internationaliste (PCI). On voit ici, à la lecture du témoignage de Caudrelier, à quel point l'assimilation des « provocateurs » aux fascistes est intégrée par les militants.

En réalité, l'influence des libertaires est des plus réduites dans le Pas-de-Calais, au moment des grèves de juin 1936. L'un de leurs militants, Henri Delabre, s'était en effet présenté aux élections législatives du mois d'avril dans la 3<sup>ème</sup> circonscription de Béthune « pour faire le jeu des candidats socialistes » et par anticommunisme estime le sous-préfet de Béthune<sup>2724</sup>. Henri

---

<sup>2721</sup> *L'Enchaîné*, 31 juillet 1936.

<sup>2722</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport du commissaire de police au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, 19 septembre 1936.

<sup>2723</sup> *La Tribune*, 21 juin 1936.

<sup>2724</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 6 mai 1938.

Delabre avait alors récolté 60 voix, soit 0,38 % des suffrages, contre 5 907 au communiste Joseph Thiébaud. Si l'on peut penser que le nombre de voix obtenues aux élections n'est pas nécessairement le meilleur indicateur pour mesurer l'influence anarchiste, les dossiers consacrés aux anarchistes établis par les autorités sont minces. En mars 1938, le ministre de l'Intérieur demande en effet au préfet du Pas-de-Calais des renseignements sur les 14 abonnés au journal *le Libertaire*<sup>2725</sup>. Aucun n'inquiète les autorités, à l'image d'Henri Farsy, un anarchiste de Rimbart-les-Auchel âgé de 68 ans, également abonné à *la Révolution prolétarienne*, qui aurait « essayé [...] de former une section depuis 25 ans, mais en vain. Incapable de recruter des adeptes ; n'est nullement dangereux<sup>2726</sup> ».

Du côté des trotskistes, le PCI ne semble pas avoir de relai dans le Pas-de-Calais. Tout juste compte-t-il quelques militants dans le Nord, notamment Eugène De Vreyer : ce dernier fut en effet secrétaire du syndicat unitaire du bâtiment de Lille à la fin des années 1920, membre de la CE de l'Union locale unitaire et de la commission de contrôle de l'Union régionale unitaire, ainsi que conseiller prud'homme. De Vreyer, qui appartenait à la Ligue communiste, n'avait pas été exclu du PC, contrairement à Blankaert et Cornette. Il participe au congrès d'Amsterdam en 1932, mais en 1933, il est chassé manu militari du congrès de Pleyel, démissionne du SRI et de la CGTU et rejoint la CGT. Il rejoint un temps la SFIO avant d'en être exclu comme les autres trotskistes du groupe bolchevik-léniniste. En mars 1936, il suit Raymond Molinier et Pierre Frank et intègre le comité central du tout nouveau Parti communiste internationaliste.

De Vreyer et le PCI tentent bien de pousser à la poursuite et à la radicalisation de la grève sur la métropole lilloise notamment à la chocolaterie Delespaul-Havez où le comité de grève qui a pris le contrôle de l'usine et découvert le montant des bénéfices de leur patron envisage d'y produire du pain et relance les machines<sup>2727</sup> avant d'y renoncer sous la pression. *Le Grand Echo du Nord* commente :

« L'émotion que les bruits de cette main-mise sur la propriété d'autrui avaient fait naître dans la matinée d'hier parmi la population, est donc sans objet. Il vaut mieux, d'ailleurs, pour tout le monde qu'il en soit ainsi, car il est évident que les grévistes se mettraient dans un cas particulièrement grave en agissant comme ils ont tenté de le faire<sup>2728</sup> ».

De fait, même les journaux conservateurs reconnaissent que la discipline règne dans les usines occupées, ce qui est aussi une manière pour eux de critiquer implicitement l'autoritarisme du PCF et son ascendant sur les grévistes. Mais la relance de la production d'une usine par le comité de grève au profit des travailleurs ne peut qu'inquiéter les milieux patronaux qui y voient les prémisses d'une radicalisation révolutionnaire du mouvement gréviste.

On retrouve Eugène De Vreyer à l'initiative de la fondation d'un syndicat départemental des ouvriers agricoles CGT du Nord de 2 500 membres, début juillet 1936<sup>2729</sup>, aux côtés de

---

<sup>2725</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet du Pas-de-Calais, 31 mars 1938.

<sup>2726</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 6 mai 1938.

<sup>2727</sup> *La Lutte ouvrière*, 11 juillet 1936.

<sup>2728</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 5 juillet 1936.

<sup>2729</sup> *La Lutte ouvrière*, 24 juillet 1936.



l'instituteur et secrétaire de section socialiste d'Orchies Gaston Blotteau<sup>2730</sup>, ancien candidat aux législatives de mai dans la 1<sup>ère</sup> circonscription de Douai face à Henri Martel.

Le patronat n'est pas le seul à manifester son inquiétude face aux risques d'une radicalisation du mouvement gréviste qui échapperait à la CGT et aux partis du front populaire.

Le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais ne cesse d'appeler au calme et à la modération, à l'exemple de l'éditorial de Kléber Legay dans *la Tribune*, début juillet, martelant la nécessité pour les mineurs, dont l'impatience face à la mauvaise volonté patronale est jugée légitime, de faire néanmoins preuve de discipline<sup>2731</sup>.

Du côté du Parti communiste, les préoccupations sont similaires. Lors du Comité central du 13 juin 1936, Maurice Thorez met en garde les dirigeants du parti contre le jusqu'au-boutisme de certains militants, qui voudraient par exemple que l'ensemble des jours de grève leur soit payé. En écho, Joseph Hentgès, dans son intervention consacrée au bilan du mouvement de grève dans la région du Nord explique :

« le mouvement a été tel qu'on peut estimer à 500 000 le nombre de grévistes dans cette région du Nord et du Pas-de-Calais. Pour ce qui concerne Hellemmes, alors que je n'avais aucun mandat syndical ou politique, devant l'influence et le manque de cadres à la tête du mouvement, j'ai apporté aux grévistes la certitude de la solidarité du front populaire en faveur des grévistes. Par la suite je me suis efforcé, pour ne pas prêter le flanc aux attaques de nos adversaires, de ne pas trop me montrer. [...] l'influence de notre parti sortira grandissante de ce mouvement parce que ce sont nos militants communistes qui, dans la bataille, se sont montrés les plus actifs, qui ont fait voir aux travailleurs de toutes catégories même à ceux qui n'étaient pas communistes, que c'était les communistes leurs meilleurs défenseurs, mais je pense qu'il sera nécessaire de veiller dans chaque industrie, et en particulier dans les grandes, qu'il n'y ait pas un courant qui emporte l'ensemble des travailleurs à cesser le travail à tout propos parce que cela ne tarderait pas à être préjudiciable au mouvement lui-même. Il faudra faire jouer dans les grandes entreprises, l'influence des délégués qui sont nommés par le personnel, aussi du comité d'usine. [...] Si nous faisons cela, [...] tous les ouvriers [...] verront que notre Parti communiste dont les hommes sont à la tête des syndicats et de toutes les organisations ouvrières, sont des gens d'ordre, de méthode, qui ont une discipline et qui savent ce qu'ils veulent<sup>2732</sup> ».

L'intervention d'Hentgès est extrêmement intéressante. Elle témoigne bien de la prudence du Parti communiste et de ses dirigeants qui entendent tirer profit d'une victoire ouvrière à laquelle leurs militants ont massivement contribué, mais sans donner prise aux accusations de récupération de leurs ennemis ex-confédérés.

Ainsi, dans le Pas-de-Calais, Cyprien Quinet doit se défendre face aux attaques de la section CGT de la concession de Marles qui exigeait lors de son assemblée générale la mise en application du principe d'incompatibilité entre responsabilités syndicales et mandat parlementaire<sup>2733</sup>. Cyprien Quinet leur répond dans *l'Enchaîné* en expliquant que son mandat de député est un atout qu'il a pu mettre au service du syndicat et des grévistes :

---

<sup>2730</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article100561>, notice BLOTTEAU Gaston par Yves Le Maner, version mise en ligne le 3 novembre 2010.

<sup>2731</sup> *La Tribune*, 4 juillet 1936.

<sup>2732</sup> RGASPI, 517/1/1786/70-75, Sténographie des séances du Comité central du PCF, 13 juin 1936, intervention de Joseph Hentgès.

<sup>2733</sup> *La Tribune*, 13 juin 1936.

« Elu député le 3 mai, alors que j'étais secrétaire du syndicat, désigné par un congrès, ma plus grande ambition était de rester secrétaire, non pas par orgueil ou par intérêt, mais parce que j'entends continuer à défendre mes camarades mineurs, ceux d'ailleurs qui m'ont élu député. De par l'intervention malheureuse d'un des trois camarades cités plus haut au C.A., j'ai été relevé de cette fonction et désigné comme vice-président du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Est-ce là un poste honorifique comme certains le laissaient entendre ? A cela j'ai répondu que pour moi et pour tout militant syndicaliste, ce ne pouvait être qu'un poste de combat, et la démonstration devait bientôt être faite. Député et vice-président du syndicat, je ne touche que l'indemnité parlementaire dont le montant est décidé par mon Parti. [...] C'est donc ce député qui, dès le jour où il apprit qu'une grande effervescence existait dans le bassin minier, prend le premier train pour aller retrouver ses camarades mineurs [...]. En dehors du travail de direction, entrevues, etc., le député que je suis prend la parole 41 fois en 6 jours dans les carreaux de mines et dans les usines<sup>2734</sup> ».

Quinet ajoute que les incompatibilités votées lors du congrès confédéral ne s'appliquent qu'aux responsables confédéraux.

Tenus en suspicion par les ex-confédérés, les communistes, qui ont bien conscience que l'unité syndicale a démultiplié leur influence à la faveur du mouvement de grève, se montrent soucieux de rassurer leurs alliés socialistes, mais aussi les classes moyennes et les milieux catholiques, conformément à la ligne de la « main tendue » développée par Thorez.

C'est aussi ce qu'évoque Martha Desrumaux dans son intervention au cours de la Conférence nationale du parti, le 10 juillet 1936 :

« l'unité syndicale a été une grande chose dans notre Parti. [...] Pour le Pas-de-Calais, nous étions 40 000 membres, lorsque la fusion fut faite, aujourd'hui, nous comptons 150 000 membres. Rien que pour les mineurs, nous sommes 130 000. [...] Quand on se rappelle les grèves du passé ! Nous savons quelles difficultés nous avons pour rassembler les ouvriers, leur parler. Aujourd'hui, tout cela est disparu. Nous sommes allés dans les usines discuter, diriger les ouvriers, et ce grand mot d'ordre de notre parti "tendre la main aux catholiques" a été réalisé parce que nombreux sont dans le Nord les ouvriers catholiques. [...] Il y a comme cela des centaines de milliers d'ouvriers catholiques qui ont compris que les communistes savent ce qu'ils veulent et travaillent à l'amélioration de leurs conditions de vie. En ce qui concerne les camarades immigrés, [...] dans le mouvement gréviste, les ouvriers immigrés étaient aux côtés des camarades français ; ils ont fait preuve de combativité et ils ont pris leur place dans le mouvement et adhéré en masse dans les organisations syndicales. [...] Nous avons compris qu'il fallait aller auprès des ouvriers agricoles et nous l'avons fait pendant toute une période. [...] Nous avons, dans notre région du Nord, deux départements Nord et Pas-de-Calais. Ils sont devenus trop importants pour que nous puissions bien travailler et aujourd'hui, la décentralisation est chose faite. Il y a la Région du Nord et la Région du Pas-de-Calais<sup>2735</sup> ».

Au lendemain du mouvement de grève de mai-juin 1936, c'est un Parti communiste profondément transformé qui doit faire face à de nouveaux défis. Déjà, le Parti communiste bolchevisé du milieu des années vingt était différent du parti issu du congrès de Tours, qui présentait encore nombre de traits de l'ancienne SFIO ; les années 1934-1936 ont abouti à une mutation comparable et le PCF de 1936 n'est plus celui de 1928 ou 1929 et de l'époque « classe contre classe ». Le parti révolutionnaire, isolé sur un plan politique, tombé à moins de 30 000 adhérents et refusant la discipline républicaine entre partis de gauche est devenu, à la faveur de la crise économique, de la montée du fascisme, du rassemblement populaire et des grèves de

---

<sup>2734</sup> *L'Enchaîné*, 26 juin 1936.

<sup>2735</sup> RGASPI, 517/1/1778/119-128, Sténographie des séances de la Conférence nationale du PCF, 10 juillet 1936, intervention de Martha Desrumaux.

juin un parti de masse aux effectifs démultipliés dont les militants sont désormais organisés au sein d'une CGT réunifiée qui compte deux millions et demi d'adhérents à la fin juin 1936<sup>2736</sup>. Le PCF, de son côté est devenu

« un authentique parti de masse en multipliant ses effectifs par neuf ou dix. A la fin de 1933, les 110 000 adhérents des années 1920 ont été ramenés au niveau modeste d'un peu moins de 29 000. [...] Dès le début 1935, le PCF a franchi la barre des 50 000. Dans la seule année 1936, il passe d'environ 87 000 à 237 000 cartes placées<sup>2737</sup> ».

Profondément transformé, le PCF l'est aussi par le poids politique que lui confèrent ses soixante-douze députés, partie prenante de la majorité parlementaire de Front populaire. La progression fulgurante du PCF est allée de pair avec une évolution très nette de son discours. Pour Roger Martelli,

« à la différence de 1928 et de 1932, le PCF assume désormais consciemment son héritage plébéien-jacobin. Il se définit conjointement par son ancrage social et par son référent idéologico-politique à la Révolution française. A partir de 1935, le bolchevik et le jacobin tendent à se confondre<sup>2738</sup> ».

Assumant l'héritage républicain dont il se revendique par ses références à la Révolution française, le PCF se présente désormais comme le grand parti du peuple de France, n'hésitant pas à tendre la main aux ouvriers catholiques. L'attitude des communistes après la signature des accords Matignon s'inscrit dans une logique similaire : les discours sur la nécessaire discipline et les appels à reprendre le travail distinguent nettement le Parti communiste des minorités trotskistes ou libertaires.

Les succès enregistrés par le PCF au cours des grèves de juin 1936 confortent donc le PCF et renforcent indiscutablement son influence, mais ne sont pas exempts d'ambiguïtés. C'est la perspective d'un coup de force des ligues nationalistes, sur fond de montée du fascisme en Europe, qui a contribué, à partir de 1934, au rapprochement du PCF et de la SFIO et à la réunification syndicale, dans un contexte de crise économique et de montée du chômage.

La victoire du Front populaire donne satisfaction aux ouvriers et écarte la menace représentée par les ligues, qui sont dissoutes en juin 1936. L'urgence ayant présidé au rapprochement des partis ouvriers n'étant plus aussi prégnante, c'est dans un climat de méfiance réciproque et de rivalité que le PCF et la SFIO abordent l'expérience du Front populaire, chaque formation s'efforçant d'apparaître comme l'héritière de l'esprit de 1936 et de rejeter sur l'autre le stigmate de la division.

---

<sup>2736</sup> Antoine PROST, *La CGT à l'époque du Front populaire (1934-1939)*, Essai de description numérique, Paris, Armand Colin, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, 1964, p. 38.

<sup>2737</sup> Roger MARTELLI, Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW, *Le parti rouge. Une histoire du PCF 1920-2020*, Paris, Armand Colin, 2020, p. 65.

<sup>2738</sup> Roger MARTELLI, *L'archipel communiste...*, *op. cit.*, p. 20.

## La reconstitution d'une Fédération départementale dans le Pas-de-Calais

Les années du Front populaire sont des années de renforcement sans précédent pour le Parti communiste qui tire profit de la stratégie de rassemblement mise en œuvre à partir de l'été 1934.

D'abord, les campagnes électorales des municipales de 1935 et des législatives de 1936 constituent des moments d'intense politisation. Dans tout le département, meetings et réunions publiques se déroulent, dans les villes comme dans les villages. Dans le contexte du rassemblement populaire, les campagnes électorales contribuent au renforcement du Parti communiste qui passe d'un peu moins de 30 000 adhérents en 1933 à plus de 50 000 au début de l'année 1935.

Cette progression des effectifs se vérifie dans la région du Nord, qui compterait, selon la section d'organisation du parti 7 191 membres en mai 1935 contre 4 581 en 1934, répartis en 282 cellules au lieu de 250, regroupées dans 36 rayons au lieu de 30. « C'est particulièrement depuis avril-mai que le recrutement s'est fait », note le rapport qui ajoute que « en raison des succès électoraux, le recrutement est fort ». En d'autres termes, le dynamisme de la campagne électorale des municipales de mai 1935 s'est traduit par une hausse des adhésions, phénomène encore accentué dans les localités récemment conquises par le PCF. Le rapport de la section d'organisation sur les effectifs de la région Nord pointe cependant des différences entre les secteurs :

« Des rayons ne progressent que très peu : Roubaix 7 adhérents de plus qu'en 1934, Béthune 5, Saint-Omer 7, Armentières 27, Fourmies 21. Par contre, des rayons comme Maubeuge gagnent 300 adhérents, Hénin-Liétard 225, Lille 207, Bruay 102, Aniche 176, Calais 110<sup>2739</sup> ».

Les chiffres fournis ici confirment donc bel et bien le dynamisme du Parti communiste dans le secteur d'Hénin-Liétard où Quinet venait d'être élu conseiller général ainsi que dans la région de Calais où grâce à l'action de Félix Cadras, le PCF contribue de manière décisive à la victoire de la liste de gauche et parvient à faire élire dix conseillers municipaux.

Les articles de presse fourmillent de détails illustrant la progression des effectifs communistes dans la région Nord et en particulier dans le département du Pas-de-Calais. *L'Humanité* évoque ainsi la formation d'un nouveau rayon à Barlin, dans le Béthunois, début 1934. Deux cellules sont détachées du rayon de Béthune et cinq nouvelles cellules créées dans le rayon de Barlin qui comprend alors une soixantaine d'adhérents à sa création. Au printemps 1935, une cellule est recréée à Bruay-en-Artois, qui compte 27 membres, une autre cellule est créée à Divion, qui compte 9 membres tandis que la nouvelle cellule de Bouvigny en compte 8 :

« en l'espace d'une année à peine, dans une région où tout avait disparu, le Parti a été reconstitué et s'est consolidé. Il compte une douzaine de cellules et a dépassé les 110 adhérents<sup>2740</sup> ».

---

<sup>2739</sup> RGASPI, 517/1/1731/59, Etat d'organisation de la Région du Nord, 15 mai 1935.

<sup>2740</sup> *L'Humanité*, 13 mars 1935.

Le rapport sur l'état d'organisation du parti dans la région Nord de mai 1935 qui évoquait une progression de 102 adhérents dans le rayon de Bruay concorde donc avec l'article du quotidien communiste, même si le rapport de mai évoque le rayon de Bruay – qui est la plus grande ville du rayon – tandis que *l'Humanité* parle pour sa part du rayon de Barlin.

Le développement du Parti communiste et le renforcement de son audience se mesurent aussi à la diffusion de sa presse militante. Ainsi, *l'Enchaîné* avance que 200 numéros de *l'Humanité* sont vendus tous les dimanches à la criée à Outreau : « "*L'Huma*" pénètre, de plus en plus, dans les foyers ouvriers » ; pour ce qui est de *l'Enchaîné*, 50 numéros de l'hebdomadaire communiste régional sont diffusés dans la cité, un chiffre que les communistes d'Outreau espèrent faire progresser avec le passage du journal de quatre à six pages et la plus grande place donnée aux informations locales<sup>2741</sup>. A Coulogne, près de Calais, « c'est 55 "*Huma*" et 50 "*Enchaînés*" qui sont vendus à la criée<sup>2742</sup> ».

Au printemps 1936, la préparation de la campagne des législatives s'accompagne de la formation de nouvelles cellules. Dans le rayon d'Arras qui comptait 90 membres répartis en dix cellules au 1<sup>er</sup> janvier, on dénombre au mois de mars 160 membres répartis en 14 cellules. Les effectifs se sont accrus tant dans la ville d'Arras que dans les villages des alentours : à Arras même, l'unique cellule de 30 membres a été séparée pour former 4 nouvelles cellules pour un total de 60 adhérents ; dans le village de Rœux gagné par les communistes l'année précédente, la cellule locale est passée de 12 à 20 membres tandis qu'à Avesnes-le-Comte, le nombre d'adhérents est passé de 2 à 7<sup>2743</sup>. Les chiffres sont modestes au regard de la taille de l'arrondissement d'Arras et en comparaison des effectifs des cellules du bassin minier, mais ils témoignent indiscutablement d'une progression du Parti communiste, y-compris dans des secteurs qui ne lui étaient sociologiquement pas favorables. De même, la campagne législative est l'occasion de former une nouvelle cellule à Salperwick, un petit village de 287 habitants situé près de Saint-Omer où Benjamin Stodel tenait une réunion publique<sup>2744</sup>, tandis qu'à Wingles, dans le bassin minier, c'est une quatrième cellule qui est en formation<sup>2745</sup>, le parti dénombrait en juillet plus de cent membres, sans compter une cellule de trente jeunes<sup>2746</sup>.

Réuni les 29 et 30 mai à Lille, le Comité régional du PCF de la région Nord tire un bilan très satisfait de la campagne des législatives et appelle à aller plus loin dans la constitution de comités locaux de front populaire ; la résolution du Comité régional invite les municipalités communistes « à mettre au premier plan de leur activité municipale la création de terrains de sport, salles de gymnastique, etc. afin de faciliter le développement physique et moral des enfants du peuple » ; elle appelle à constituer des comités de défense de *l'Humanité* et annonce le lancement d'une souscription pour *l'Enchaîné*, qui tire à 27 000 exemplaires. Enfin, la résolution annonce la constitution d'une fédération – appelée « Région » – du Pas-de-Calais distincte de celle du Nord afin de parvenir aux objectifs de 10 000 adhérents dans le Nord et 5 000 dans le Pas-de-Calais.<sup>2747</sup>

---

<sup>2741</sup> *L'Enchaîné*, 13 mars 1936.

<sup>2742</sup> *L'Enchaîné*, 3 juin 1936.

<sup>2743</sup> *L'Enchaîné*, 20 mars 1936.

<sup>2744</sup> *L'Enchaîné*, 3 avril 1936.

<sup>2745</sup> *L'Humanité*, 12 mai 1936.

<sup>2746</sup> *L'Enchaîné*, 17 juillet 1936.

<sup>2747</sup> *L'Enchaîné*, 3 juin 1936.

La conférence constitutive de la nouvelle région communiste du Pas-de-Calais se tient à Hénin-Liétard le dimanche 28 juin 1936 en présence de Léon Mauvais représentant le Comité central, de Martha Desrumaux représentant la Région Nord et des délégués de 80 cellules couvrant les neuf rayons du département. Plusieurs figures communistes du département prennent part au débat, à l'instar des Héninois Alfred Daniaux et Georges Marouzé, de Florimond Obry, le maire de Chocques, d'Henri Darras, l'ex-maire de Noyelles-Godault, de Benjamin Stodel, de Saint-Omer ou encore d'Arthur Dubus, d'Auchel. La conférence constitutive élit le nouveau Comité régional, le Bureau régional et le Secrétariat, confié à Félix Cadras, assisté de Cyprien Quinet et de Joseph Thiébaud comme secrétaires-adjoints<sup>2748</sup>.



〔 Félix Cadras,  
L'Enchaîné, 20 mars 1936. 〕

Réunissant 150 participants, le congrès s'achève par une manifestation d'environ 2 000 personnes et un meeting place de la République lors duquel Nestor Calonne, Martha Desrumaux, Léon Mauvais et Cyprien Quinet se succèdent à la tribune<sup>2749</sup>.

Le nouveau comité régional compte 21 membres. Aux côtés de Cadras, Quinet et Thiébaud, on retrouve l'héninois Nestor Calonne, les avionnais André Parent et Abraham Laquay, Gaston Coquel de l'UD CGT, Henri Darguesse, les anciens maires de Noyelles-Godault et de Montigny-en-Gohelle, Henri Darras et Gustave Lecoite, le maire de Rœux Alfred Leblond ou encore Benoît Olszanski, le fils de Thomas Olszanski et dirigeant des Jeunesses communistes dans le Pas-de-Calais<sup>2750</sup>.

Avec la reconstitution d'une « région » communiste du Pas-de-Calais, le PCF tourne la page de la bolchevisation qui avait remplacé les anciennes fédérations départementales par de grandes régions. La croissance des effectifs rendait nécessaire cette décentralisation de la Région Nord qui s'inscrit dans un processus plus large de réadaptation des structures du PCF initié dès 1932. Annie Kriegel le rappelle :

<sup>2748</sup> L'Enchaîné, 3 juillet 1936.

<sup>2749</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 7 juillet 1936.

<sup>2750</sup> RGASPI, 517/1/1804/55-56, composition du nouveau comité régional du Pas-de-Calais.

« En octobre 1932 le Comité central qui cherche désespérément un remède à la crise du recrutement décide de "décentraliser" les Régions [...]. Le Comité central décide de commencer cette décentralisation dans la Région parisienne [...] qui [...] donne naissance à cinq Régions [...]. En octobre 1934, l'effort de décentralisation a porté le nombre des Régions à 46. Mais le renversement de la conjoncture et l'afflux des adhérents contraignent à le pousser plus loin : le 11 octobre 1935, le nombre des régions est de 60 ; en 1936, de 68 : cette année-là sont créées les nouvelles Régions de la Corse, de la Côte-d'Or, de la Moselle, du Pas-de-Calais, du Puy-de-Dôme, du Tarn-et-Garonne, du Vaucluse, de l'Yonne ; en 1937 on atteint le chiffre de 72 [...]. Ainsi la poussée de croissance des années 1934-1938 a eu pour conséquence de conduire à calquer à nouveau les régions communistes sur les anciennes fédérations départementales socialistes<sup>2751</sup> ».

Réorganisée, la région communiste du Pas-de-Calais semble se renforcer au cours de l'été et de l'automne 1936 : les réunions et les initiatives sont nombreuses et les communistes se félicitent de la progression du rythme des adhésions.

Fin juillet, lors de l'assemblée générale du rayon de Calais, Georges Maquer, de retour de la conférence nationale, annonce que le rayon communiste calaisien comptera bientôt 500 adhérents<sup>2752</sup>.

### **Le Front populaire au pouvoir et les premiers tiraillements**

Lors du Bureau régional présidé par Cyprien Quinet, début août, le PCF du Pas-de-Calais évoque largement les relations avec la SFIO, à la suite de la réunion du comité départemental de coordination du front populaire du 30 juillet. Si « la Région communiste du Pas-de-Calais entend avoir avec la Fédération socialiste les rapports les plus fraternels et les plus suivis qui ne peuvent que rapprocher l'heure de l'unité organique entre les frères communistes et socialistes » et si le PCF du Pas-de-Calais se félicite d'une initiative prise à Carvin entre la cellule communiste et le groupe socialiste en vue d'élaborer une charte d'unité politique, des tensions sont perceptibles entre communistes et socialistes comme le signale à l'évidence une remarque pour que dans toutes les manifestations du Front populaire, « la grande voix du Parti communiste soit entendue comme celle de toutes les organisations adhérentes au Rassemblement populaire<sup>2753</sup> », signe qu'à plusieurs reprises, les communistes n'auraient pas été conviés lors d'une initiative unitaire organisée par les socialistes. Le compte-rendu du Bureau régional qui paraît dans *l'Enchaîné* reste cependant discret à ce sujet, afin de ne pas verser dans la polémique avec les partenaires socialistes.

Du côté des socialistes, on exprime aussi des griefs à l'encontre des communistes à l'occasion du deuxième anniversaire de l'unité d'action entre les deux partis. En réponse à l'adresse des communistes, André Pantigny regrette qu'aucune municipalité communiste n'ait pris l'initiative d'organiser des meetings communs du front populaire : « nous ne comprendrions pas que les militants communistes n'apportent pas la même ardeur et le même dévouement que les militants socialistes à la propagande du Front populaire<sup>2754</sup> ». En d'autres termes, chez les socialistes, on soupçonne les communistes de vouloir utiliser la dynamique du front populaire

---

<sup>2751</sup> Annie KRIEGER, « Structures d'organisation et mouvement des effectifs du Parti communiste français entre les deux guerres », *International Review of Social History*, Vol. 11, n° 3, 1966, pp. 335-361.

<sup>2752</sup> *L'Enchaîné*, 31 juillet 1936.

<sup>2753</sup> *L'Enchaîné*, 7 août 1936.

<sup>2754</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 1<sup>er</sup> août 1936.

à leur seul profit, en participant à tous les meetings en terre socialiste afin de conquérir de nouveaux sympathisants tout en évitant d'inviter les socialistes en terre communiste.

Si ces critiques constituent l'indice d'une certaine méfiance qu'observent le PCF et la SFIO l'un envers l'autre, elles sont pour l'instant formulées avec courtoisie et avec la volonté de ne pas heurter le partenaire.

Le message est semble-t-il entendu à en croire le compte-rendu fait par *l'Eclaireur* du « magnifique rassemblement du front populaire à Béthune » du 15 août 1936 en présence de Cadot pour la SFIO, du député radical-socialiste Gallimant, de Gabriel Cudenet pour la LDH, Quinet pour le Parti communiste et Frachon pour la CGT<sup>2755</sup>. Quelques semaines plus tard, la venue de Léon Blum le 11 octobre à Lens est l'occasion d'une formidable manifestation du front populaire, mais là encore, derrière les proclamations rassembleuses et les appels à la prochaine unité organique des organisations ouvrières, des tiraillements sont perceptibles. Pour *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*, la manifestation de Lens, « devant une foule en proie à un enthousiasme indescriptible, envahissant le stade et toutes les artères de Lens » que l'hebdomadaire socialiste évalue à 150 000 personnes, constitue l'« apothéose du front populaire ». Arrivés par le train de 10h30, les ministres Roger Salengro et Marx Dormoy sont accueillis en mairie par le député-maire de Lens et inaugurent le nouvel hospice de Lens, dont la construction avait été programmée dix ans plus tôt et qui constitue indéniablement la vitrine et le fleuron de l'action municipale de l'équipe d'Alfred Maës. Arrivé par le train de 12h35, Blum se rend visiter l'hospice avant de participer à un banquet rassemblant 700 convives. Au balcon de l'hôtel de ville, Blum et ses ministres sont acclamés par une foule immense avant de se diriger en cortège vers le stade municipal pour un meeting en plein air devant 60 000 personnes<sup>2756</sup>. Côté communiste, Félix Cadras note :

« on a beaucoup remarqué dans le cortège notre Parti communiste représenté par d'innombrables cellules et rayons. Nos Jeunesses communistes, jeunes gens et jeunes filles à la tenue irréprochable et digne, ont été acclamées. Tout notre Comité régional, son secrétariat, nos élus et secrétaires de rayon marchaient derrière les portraits de notre chef aimé Maurice Thorez ».

Quinet regrette aussi que Thorez n'ait pas pu s'exprimer à la tribune, ce qui ne pouvait que « renforcer la cohésion du Front populaire » à quelques semaines des élections sénatoriales du 8 novembre 1936<sup>2757</sup>.

Les socialistes ripostent dans leur hebdomadaire en expliquant que la décision avait été prise que Léon Blum soit le seul orateur à parler au stade afin de ne pas multiplier les discours et en regrettant que le PCF, dont les élus et militants étaient présents pour le banquet et dans le cortège, n'aient pas envoyé de représentant pour saluer Léon Blum à l'hôtel de ville comme il y avait été invité<sup>2758</sup>.

Les querelles entre forces de gauche sur la présence de leurs orateurs à la tribune ne sont pas anecdotiques : elles illustrent, sur le terrain, les premiers tiraillements entre socialistes et communistes. S'exprimer à la tribune lors d'un meeting du front populaire, c'est accroître la

---

<sup>2755</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 22 août 1936.

<sup>2756</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 17 octobre 1936.

<sup>2757</sup> *L'Enchaîné*, 16 octobre 1936.

<sup>2758</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 24 octobre 1936.



légitimité de son parti, apparaît comme une force de rassemblement et pouvoir convaincre potentiellement des milliers d'auditeurs. Dès lors, c'est une lutte d'influence permanente qui se joue entre des socialistes et des communistes dont l'union a toujours été fragile et empreinte d'arrière-pensées.

Les rapports de police et la lecture de la presse communiste permettent en tout état de cause de suivre avec précision la progression du Parti communiste et reflètent son dynamisme. On retrouve par exemple Thiébaud et Cadras le 9 août à Sallaumines à l'invitation de Francis Jiolat, le maire communiste, pour une conférence qui rassemble 500 auditeurs. Thiébaud y fait état du passage de la Jeunesse communiste de 90 à 500 membres dans la région de Lens en l'espace de trois mois<sup>2759</sup>. Le 18 septembre, Cadras est à Auchel où il s'exprime devant 80 sympathisants à l'invitation de la cellule locale. La réunion permet de faire 20 adhésions<sup>2760</sup>.

Le travail à faire reste cependant immense, y-compris dans des municipalités communistes, comme le prouve l'exemple de Liévin : 60 personnes seulement assistent par exemple le 26 août à une réunion animée par Thiébaud afin de former un comité de défense de *l'Humanité* (CDH) dans la ville communiste où la diffusion du quotidien ne dépasse pas 115 numéros. Il se trouve cependant peu de volontaires pour former un CDH et vendre *l'Humanité* au porte-à-porte et Thiébaud doit insister à trois reprises avant qu'un conseiller municipal ne se dévoue<sup>2761</sup>. La région communiste du Pas-de-Calais a aussi bien conscience de ses difficultés à toucher la paysannerie :

« syndicats, coopératives, mutuelles, ont déjà dans nos campagnes, toute une histoire, on peut les y compter par milliers. Mais la plupart de ces groupements végètent dans l'inaction la plus complète. [...] Pour notre région, aucune organisation n'a été créée pour la défense des paysans sans terre contre les possédants ; aucune pour résister aux prétentions des intermédiaires ; [...] aucune pour lutter contre les menaces de guerre etc. [...] Même dans les innombrables communes, où depuis plusieurs dizaines d'années, les paysans ont chassé les hobereaux de la mairie, ils leur ont souvent laissé la présidence du syndicat, de la coopérative ou de la mutuelle<sup>2762</sup> ».

La réunion du comité régional du Pas-de-Calais du 11 octobre 1936 est l'occasion de faire le point sur les progrès enregistrés depuis la reformation d'une fédération départementale en juin. En l'espace de quatre mois, le nombre de cartes placées est passé de 3 338 fin juin à 4 660 fin juillet, 6 960 fin août, 7 780 fin septembre pour s'établir à 8 010 au 10 octobre. L'objectif de 7 000 cartes placées fin décembre qui avait été fixé lors de la conférence constitutive de la région du Pas-de-Calais est donc largement dépassé et c'est désormais un nouvel objectif de 10 000 adhérents dans le Pas-de-Calais qui est avancé par Cadras. Parallèlement, le comité régional se fixe l'objectif de 4 000 adhérents aux Jeunesses communistes à la fin de l'année, les JC comptant d'ores et déjà 2 600 adhérents dans le département en octobre<sup>2763</sup>.

---

<sup>2759</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 11 août 1936.

<sup>2760</sup> *L'Enchaîné*, 25 septembre 1936.

<sup>2761</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 28 août 1936.

<sup>2762</sup> *L'Enchaîné*, 25 septembre 1936.

<sup>2763</sup> *L'Enchaîné*, 16 octobre 1936.

Pour marquer les esprits, les communistes décident d'organiser un grand meeting pour célébrer officiellement le 1 501<sup>e</sup> adhérent communiste du rayon d'Hénin-Liétard, au lendemain d'une réunion publique de Thorez au théâtre de Béthune devant 1 500 auditeurs<sup>2764</sup>. Mais la venue de Maurice Thorez le 15 novembre 1936 dans la commune socialiste ne se passe pas comme prévu comme le relate avec un plaisir évident *le Grand Echo du Nord* :

« le secrétaire général du parti communiste ne put pas trouver de salle pour prononcer son discours. Et quand, en désespoir de cause il dut se rabattre sur le kiosque de la place de la République, il ne tarda pas à constater que le courant électrique était absent. Il dut lire ses notes à la lueur de lampes de poche mises à sa disposition par ses amis politiques. La place de la République resta plongée dans l'obscurité. Au surplus, le micro eut plusieurs défaillances, la première assez longue<sup>2765</sup> ».

Le meeting rassemble deux mille auditeurs selon le quotidien nordiste<sup>2766</sup>. Revenant sur l'événement, *l'Enchaîné*, qui évalue de son côté l'assistance à quinze mille personnes, reprend de larges extraits de l'article du *Grand Echo du Nord* et accable la fédération socialiste, absente, et la municipalité socialiste héninoise pour les mauvaises manières faites à Thorez<sup>2767</sup>. Du côté des autorités, le sous-préfet de Béthune estime la foule à huit mille personnes environ dans le cortège et quatre mille pour le meeting et relève également les dissensions entre communistes et socialistes :

« Thorez [...] a [...] résumé le discours qu'il avait prononcé à Paris à la Mutualité. Il a entre autres, déclaré à ce propos que ce discours destiné à aider le gouvernement du Front populaire et non à lui nuire avait été mal interprété. [...] il s'est plaint de ce que la municipalité socialiste d'Hénin-Liétard n'avait pas mis de salle à sa disposition ce qui l'avait mis dans la nécessité, souffrant comme il l'est, de parler en plein air, dans un kiosque qui n'a même pas été éclairé à la tombée du jour<sup>2768</sup> ».

A la lecture de la presse et du rapport du sous-préfet, on comprend que la réunion publique de Béthune et le meeting d'Hénin-Liétard, s'ils visent à célébrer les progrès du PCF, visent aussi et surtout à diffuser dans le Pas-de-Calais la ligne du parti - exposée par Thorez à la Mutualité - de soutien critique au gouvernement Blum auquel est reproché sa politique de non-intervention en Espagne.

Ainsi, tandis que Thorez s'exprime à Hénin-Liétard aux côtés de Nestor Calonne, Benjamin Stodel, le leader du Parti communiste dans la région de Saint-Omer tient une réunion publique à Aire-sur-la-Lys devant 150 personnes aux côtés de Gilbert Declercq, le député du Nord<sup>2769</sup>,

---

<sup>2764</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 15 novembre 1936.

<sup>2765</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 16 novembre 1936.

<sup>2766</sup> Nous n'avons pas trouvé de note de Thorez relative à ce meeting héninois dans le fonds Thorez aux Archives nationales.

<sup>2767</sup> *L'Enchaîné*, 20 novembre 1936.

<sup>2768</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 15 novembre 1936.

<sup>2769</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Saint-Omer au Préfet du Pas-de-Calais, 13 novembre 1936.

tandis qu'à Grenay, c'est le maire de Liévin, Joseph Thiébaud, qui s'exprime sur la situation politique et les événements d'Espagne aux côtés d'Alfred Costes, le député de la Seine<sup>2770</sup>.

Du côté des socialistes, on assume l'absence au meeting, en raison des attaques de Thorez contre le gouvernement lors de son discours du 30 octobre à La Mutualité, mais on plaide non-coupable pour ce qui est des incidents techniques : la municipalité socialiste explique que Nestor Calonne et ses amis n'avaient pas pris la peine de demander de salle en prévision du froid et des intempéries, alors même que la municipalité, prévoyante, le leur proposait et avaient omis de solliciter la clé du tableau électrique du kiosque municipal, qui leur aurait été fournie s'ils en avaient formulé la demande. Les coupures intempestives de micro s'expliqueraient donc par le fait que le haut-parleur des communistes était branché sur une prise de trop faible ampérage d'un café de la place de la République au lieu d'être branché sur la prise du kiosque<sup>2771</sup>.

La polémique entre les deux partis en reste là parce qu'elle intervient au moment où l'on apprend le suicide de Roger Salengro, ce qui fait écrire à Pantigny :

« Toutes ces querelles fratricides ne cesseront donc jamais ? Lorsqu'un des nôtres tombe, victime des efforts conjugués de nos adversaires, pourquoi ne pas resserrer les liens qui doivent nous unir plutôt que de nous entredéchirer ?<sup>2772</sup> ».

En tout état de cause, l'affaire est suffisamment importante pour que les socialistes diffusent leur communiqué sous forme de tract distribué à Hénin-Liétard afin de répondre aux accusations du PCF<sup>2773</sup>.

L'affaire du meeting de Thorez tend incontestablement les relations entre communistes et socialistes du Pas-de-Calais en cette fin d'année 1936, même si une commission d'enquête est mise sur pied et parvient à rédiger un communiqué commun cosigné par Pantigny, Charlon, Cadras et Calonne affirmant que « les regrettables incidents d'Hénin-Liétard sont enfin liquidés !<sup>2774</sup> ».

Si chacun des deux partenaires proteste de sa bonne foi et de son attachement sincère à l'unité, les motifs de discorde se multiplient. C'est à nouveau le cas à Courcelles-lès-Lens, en décembre 1936, à l'occasion d'une élection municipale partielle pour l'élection de cinq conseillers municipaux remportée par les socialistes avec des scores allant de 382 à 418 voix pour leurs candidats, quand les scores communistes s'échelonnent entre 256 et 289 voix sur 700 votes exprimés.

Satisfaits de leur victoire, les socialistes fustigent l'attitude d'Emile Leprêtre, l'ancien secrétaire de mairie de Courcelles-lès-Lens et responsable départemental de l'USSGT avant la réunification avec la FST. Récemment embauché à Sallaumines après l'élection du communiste Francis Jiolat aux municipales de 1935, Leprêtre est signataire d'un tract de dernière minute,

---

<sup>2770</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 14 novembre 1936.

<sup>2771</sup> *L'Eclairneur du Pas-de-Calais*, 21 novembre 1936.

<sup>2772</sup> *Ibid.*

<sup>2773</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du commissaire de police d'Hénin-Liétard au Préfet du Pas-de-Calais, 19 novembre 1936.

<sup>2774</sup> *L'Eclairneur du Pas-de-Calais*, 26 décembre 1936.

distribué le samedi à 22 heures à la veille des élections appelant à voter communiste. Se posant en collaborateur fidèle et loyal de l'ancien maire socialiste François Gardin, décédé en fonction, Leprêtre souligne que seuls les communistes ont rendu hommage à Gardin et dénonce l'attitude des socialistes courcellois : « certains sont restés muets le jour des funérailles. Mieux : ils n'ont pas daigné aller le saluer sur son lit de mort ». L'attaque de dernière minute, l'invocation de la mémoire de l'ancien maire et l'accusation de trahison formulée par Leprêtre passent mal chez les socialistes qui dénoncent un homme qui serait passé au PCF par carriérisme :

« Nous respectons les opinions de nos adversaires quelles qu'elles soient, mais nous méprisons ceux qui changent d'opinion suivant leur changement de patron. L'employé de mairie qui est socialiste quand la mairie est socialiste et qui devient communiste quand la mairie est communiste est capable de devenir fasciste si la municipalité le devient. Il oriente son opinion politique uniquement vers la direction de son râtelier<sup>2775</sup> ».

Le même scénario se répète le mois suivant à Divion où là aussi les socialistes s'insurgent contre un tract de dernière minute distribué le samedi, à la veille de l'élection municipale partielle du 10 janvier pour le remplacement de quatre conseillers municipaux. Ce sont les communistes qui l'emportent cette fois, avec des scores allant de 716 à 749 voix sur 1 364 suffrages exprimés, contre 595 à 630 voix pour les quatre candidats SFIO. Battus, les socialistes réfutent avoir bénéficié de l'apport des voix d'électeurs de droite et accusent le PCF d'avoir dépêché sur place Georges Vasseur, le secrétaire départemental de l'ARAC et employé de bureau en mairie de Liévin, qui serait resté en permanence plusieurs semaines à Divion<sup>2776</sup>, ce que réfutent les communistes qui attestent que Vasseur était à son travail et ne s'est rendu à Divion que sur son temps de congé<sup>2777</sup>. Pour les communistes, l'enseignement de l'élection complémentaire de Divion est en tout cas tout à fait positif :

« Dimanche, les SFIO ont "gagné" 150 voix, mais il n'y avait pas de liste réactionnaire. Il est clair que ce gain vient de cela. Comparée aux élections municipales de 1935 où la liste B.O.P. avait obtenu 450 voix, nous gagnons 250 voix<sup>2778</sup> ».

Une anecdote qui peut faire sourire, rapportée par *l'Eclairer du Pas-de-Calais*, illustre l'état des relations entre communistes et socialistes : à Montigny-en-Gohelle, l'ancien maire, Gustave Lecointe, a distribué le calendrier de l'année 1937 édité par *la Tribune*, en découpant la photographie d'Emile Basly et en la remplaçant par celle de Maurice Thorez. Interpellé dans son café montigninois par des jeunes socialistes, Lecointe aurait failli en venir aux poings avec « un jeune de 19 ans, taillé en hercule » avant de se raviser non sans avoir traité les jeunes socialistes de « bande de fainéants<sup>2779</sup> ». Savoureuse, l'anecdote en dit long sur les relations conflictuelles que les militants des partis de gauche entretiennent, en dépit des accords électoraux et des proclamations d'attachement à l'unité.

---

<sup>2775</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 12 décembre 1936.

<sup>2776</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 16 janvier 1937.

<sup>2777</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1937.

<sup>2778</sup> RGASPI, 517/1/1865/107-108, Lettre de la Région du Pas-de-Calais à propos des élections municipales complémentaires, 12 janvier 1937.

<sup>2779</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 6 février 1937.

Les relations entre communistes et socialistes se détériorent encore plus en raison de « l'affaire Legay » qui éclate en décembre 1936. En octobre 1936, Kléber Legay, qui est alors à la tête du syndicat CGT des mineurs du Douaisis et qui est conseiller général du canton de Bouchain, effectue une tournée de propagande dans le Nord et le Pas-de-Calais à la suite de son voyage en URSS avec une délégation qui comprenait également Pierre Vigne, Eugène Hénaff et Henri Martel.

Une conférence pour faire le compte-rendu du voyage de Legay en URSS, réservée aux membres de la SFIO et des Jeunesses socialistes est ainsi prévue le 27 décembre salle Gabilly à Lens<sup>2780</sup>, mais est annulée à la dernière minute. Dans *l'Eclaireur*, la SFIO explique que « la Fédération nationale du sous-sol l'a prié de ne pas prendre la parole dans cette réunion même privée. Kléber Legay, syndicaliste discipliné, s'est incliné ». Se défendant d'avoir voulu attaquer la révolution russe et l'URSS, Kléber Legay maintient ses propos :

« La situation actuelle des ouvriers russes, comparée à celle d'avant la Révolution, constitue un progrès considérable. Mais comparée à cette situation nouvelle, celle des ouvriers français est meilleure. [...] les méthodes de travail dans les mines russes [...] ne seraient pas acceptées par nos mineurs<sup>2781</sup> ».

Legay fait paraître un court communiqué dans *le Peuple* dans lequel il explique que

« dans le but de ne pas troubler l'unité syndicale par des incompréhensions et des déformations des écrits et des comptes-rendus publics que pourraient faire les membres de la délégation, le conseil national a pris la décision de leur interdire de faire des comptes-rendus de leur voyage en Russie. Pour ces raisons et me rangeant à la discipline de l'organisation syndicale, j'avise les camarades qui de nombreux endroits me sollicitent pour des réunions sur cet objet qu'il ne m'est pas possible de répondre favorablement à leur demande<sup>2782</sup> ».

Le communiqué de Legay est dépourvu d'ambiguïtés : on comprend fatalement, à sa lecture, que l'annulation des conférences de Legay résulte de l'interdiction qui lui a été faite par la CGT de s'exprimer afin de pas nuire à l'unité syndicale en ravivant les affrontements internes entre communistes et socialistes rassemblés dans la CGT.

Contraint d'annuler la conférence de Lens pour ne pas diviser la CGT ou plus exactement, pour ne pas que la majorité ex-confédérée du syndicat des mineurs donne l'impression de provoquer les ex-unitaires, Legay est soutenu avec force par le parti socialiste, qui n'a pas les mêmes préventions.

L'hebdomadaire de la fédération socialiste du Nord, *la Bataille*, revient ainsi sur la conférence donnée le 5 décembre par Legay à Carvin et la réponse apportée par Quinet dans *l'Enchaîné* et attaque le député communiste, accusé de cacher la vérité sur les conditions de travail des ouvriers et des ouvrières en URSS :

« Il y a des choses qui ne souffrent pas à controverse, c'est ce qu'on a vu, ce que la délégation [...] a vu : des femmes travaillant au fond de la mine, dans les chantiers de production en taille, de nuit et de jour. Legay a vu cela et l'a écrit. Quinet ne l'a-t-il pas vu ? Ou Quinet était-il absent lors de la descente dans les mines ? [...] Legay a vu des femmes travaillant près des fours Martin, et les métallos savent ce qu'est cette besogne. Quinet ne les a-

---

<sup>2780</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 19 décembre 1936.

<sup>2781</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 26 décembre 1936.

<sup>2782</sup> *Le Peuple*, 29 décembre 1936.

t-il pas vues ? Legay a vu des femmes travaillant à la terrasse, piochant et pellant à la construction de routes. Quinet ne les a-t-il pas vues ? Legay a vu des femmes accomplissant la besogne des manœuvres de maçons. Quinet l'a-t-il vu ?<sup>2783</sup> ».

L'annulation de la conférence de Legay est commentée avec gourmandise par la presse conservatrice et d'extrême droite qui y voit la preuve des dissensions entre les partis du front populaire et de la mainmise du Parti communiste sur la CGT, à l'exemple de *l'Action française* qui titre « silence par ordre » et cite de larges extraits de *la Bataille* avant de conclure que

« ce que les chefs communistes redoutent par-dessus tout, c'est la révélation de la vérité sur la situation des ouvriers en URSS. Mais c'est pour nous un motif de plus de donner la publicité la plus large aux observations vécues de l'ouvrier mineur Kléber Legay<sup>2784</sup> ».

Dans la même veine, *la Croix du Nord* commente :

« Kléber Legay devait parler à Lens ces jours-ci au cours d'une réunion socialiste. Mais la Fédération nationale des Travailleurs du Sous-Sol le lui a interdit. Dans une lettre embarrassée, le camarade Vigne, secrétaire général de cette fédération syndicale de la CGT, explique qu'il a voulu ainsi éviter des incidents préjudiciables à l'unité ouvrière. Pitoyables excuses ! En réalité, ce sont les communistes, maîtres désormais de la CGT, qui ont décrété cette interdiction. [...] Il s'agit pour eux d'étouffer la voix d'un homme sincère et de le mettre dans l'impossibilité de proclamer la vérité. Il faut continuer de faire croire aux travailleurs de France que l'ouvrier russe vit dans un véritable paradis terrestre [...] mettre en doute les réalisations de la dictature stalinienne, c'est défendu<sup>2785</sup> ».

Mis en cause dans toute la presse, le bureau fédéral de la fédération du sous-sol se défend d'avoir interdit quoi que ce soit à Legay et affirme que

« c'est lui-même qui demanda que le Conseil national l'en dégage pour éviter toutes interprétations divergentes [...]. Les représentants de la Fédération nationale n'ont pas [...] désavoué Kléber Legay comme certains journaux l'ont écrit. Ils sont et restent entièrement solidaires de ce camarade<sup>2786</sup> ».

Le même communiqué paraît dans *la Tribune* début janvier<sup>2787</sup>.

Les raisons invoquées par la CGT pour expliquer l'annulation de la conférence de Legay laissent sceptique *le Grand Echo du Nord*, qui note que

« Dans le bassin minier du Pas-de-Calais, personne n'accepte de croire que M. Legay, ayant dit et redit dans plusieurs journaux socialistes ce qu'il pensait de la condition de l'ouvrier russe, aurait pu solliciter qu'on l'empêchant ensuite de parler. Cela ne s'accorde ni avec son caractère, ni avec la vraisemblance. Les dirigeants politiques responsables de l'incident ont simplement modifié leur attitude parce qu'ils ont mesuré le mauvais effet produit sur les braves mineurs du Pas-de-Calais par "l'interdiction" prononcée sous l'influence menaçante des communistes. La note de la Fédération du sous-sol ne change donc rien au fond de l'affaire<sup>2788</sup> ».

---

<sup>2783</sup> *La Bataille*, 20 décembre 1936.

<sup>2784</sup> *L'Action française*, 27 décembre 1936.

<sup>2785</sup> *La Croix du Nord*, 28 décembre 1936.

<sup>2786</sup> *Le Peuple*, 30 décembre 1936.

<sup>2787</sup> *La Tribune*, 2 janvier 1937.

<sup>2788</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 31 décembre 1936.

Citant à son tour *la Bataille, le Matin* constate non sans déplaisir que « le torchon brûle dans le Nord entre socialistes et communistes<sup>2789</sup> ».

Du côté des communistes, *l'Enchaîné* fustige

« la jubilation des porte-plume et des porte-parole des deux cents familles » et dénonce une « campagne [...] troublante » s'intégrant « dans un vaste plan d'action ayant comme objectif essentiel la création d'amicales socialistes d'usines, se donnant pour mission de chasser les communistes de la direction des syndicats<sup>2790</sup> ».

Exposant dans son rapport à la conférence des secrétaires régionaux du PCF les difficultés, sur le terrain, des relations avec les cadres et dirigeants socialistes du Pas-de-Calais, Cyprien Quinet met en exergue la création de ces amicales socialistes :

« Les champions de l'indépendance du syndicalisme qui ont fait des discours au Congrès de Toulouse, sont les premiers à porter un coup à cette indépendance [...] dans notre département, on est en train d'en constituer. Ce sont des militants responsables du syndicat des mineurs en particulier, qui font appel dans les sections syndicales, dans les comités de concessions, pour la constitution de ces amicales socialistes parmi nos camarades Polonais<sup>2791</sup> ».

Si Quinet, dans son intervention, prend toujours soin de souligner qu'à la base, les relations restent amicales entre socialistes et communistes, le député de Carvin relate donc toutes les difficultés auxquelles sont confrontées les communistes, en particulier sur le terrain syndical où les ex-confédérés, par le biais des amicales socialistes, tentent de contrer la progression de l'influence communiste. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'affaire Legay : la série de conférences programmée par Legay à la suite de son voyage en URSS bénéficie du soutien marqué de la fédération SFIO et du soutien plus discret, consignes fédérales obligent, des ex-confédérés du syndicat des mineurs.

Il reste qu'au-delà des luttes d'influence entre socialistes et communistes au sein du mouvement syndical, le compte-rendu critique du voyage de Legay en URSS contribue à remettre en cause la crédibilité du modèle soviétique. On ne sera donc pas surpris de lire Alfred Rosmer citer très favorablement le témoignage de Legay dans *la Révolution prolétarienne*. De fait, pour Rosmer, l'industrialisation de l'URSS

« rappelle, en pire, l'industrialisation antérieure des pays capitalistes où l'on n'était pas non plus ménager des existences humaines. Kléber Legay a apporté là-dessus un témoignage décisif en ce qui concerne le travail dans les mines, où il est expert : c'est son métier. Témoignage confirmé par les trois autres mineurs qui l'accompagnaient dans son voyage en URSS et contesté – mollement d'ailleurs – par un seul des membres de sa délégation, le député Quinet qui, étant stalinien orthodoxe, ne peut se permettre de dire ce que ses yeux ont vu, et se rend par-là vraiment complice de la persistance de méthodes de travail funestes, et des accidents qui en seront la conséquence<sup>2792</sup> ».

---

<sup>2789</sup> Le Matin, 3 janvier 1937.

<sup>2790</sup> *L'Enchaîné*, 31 décembre 1936.

<sup>2791</sup> RGASPI, 517/1/1860/224-233, sténographie de la conférence des secrétaires régionaux du PCF, 27 avril 1937.

<sup>2792</sup> *La Révolution prolétarienne*, 25 mars 1937.

Legay avait certes été signataire au début des années trente du manifeste des 22 pour l'unité syndicale qui l'avait rapproché de Monatte, Rosmer et de leurs amis de *la Révolution prolétarienne* mais si les chemins de Legay et Rosmer divergent, les deux militants se retrouvent pour critiquer le régime stalinien et la cécité du PCF.

En dépit des tensions qui se multiplient entre socialistes et communistes sans que le dialogue ne soit jamais rompu entre les deux formations du Front populaire, l'année 1937 est marquée par une réelle progression du Parti communiste.

Faisant le bilan de ses six premiers mois d'activité, la nouvelle fédération communiste du Pas-de-Calais fait les comptes : avec 8 500 cartes placées fin décembre 1936 contre 3 338 le 28 juin, le PCF du Pas-de-Calais a enregistré plus de 5 000 adhésions nouvelles et a donc plus que doublé ses effectifs. Cet afflux de nouveaux adhérents a obligé les communistes à créer de nouvelles structures pour les accueillir : à la fin de l'année 1936, on compte désormais 208 cellules rattachées à 14 rayons contre 97 cellules rattachées à 9 rayons six mois plus tôt. En d'autres termes, le nombre de cellules communistes a été multiplié par deux. Le PCF de 1937 est un parti rajeuni : il y a désormais 3 100 jeunes communistes, dont 400 jeunes filles, contre 500 jeunes communistes dans le département en 1935. Le PCF se dote par ailleurs d'une édition Pas-de-Calais de *l'Enchaîné*, dont le premier numéro est vendu à 11 000 exemplaires<sup>2793</sup>.

Lors de la conférence nationale du PCF tenue à Montreuil les 22 et 23 janvier 1937, Félix Cadras se félicite de cette progression inédite du PCF :

« Si nous avons obtenu ces importants succès, c'est [...] grâce à notre politique d'unité d'action. Nous avons la volonté d'entretenir les rapports les meilleurs avec les camarades socialistes et le comité de coordination vient de décider de célébrer en commun les journées de février 1934, de même que c'est en accord avec nos frères socialistes que nous allons accentuer nos efforts pour l'aide aux républicains espagnols. [...] nos militants ont obtenu un grand succès à certaines élections de délégués mineurs et chez les maris pêcheurs de Boulogne-sur-Mer parmi les marins pêcheurs catholiques<sup>2794</sup> ».

Plus fort, mieux implanté qu'auparavant, rajeuni, le PCF réintègre également l'un de ses plus importants dissidents locaux puisque la réintégration du maire de Harnes, Adolphe Mangematin, est acceptée lors de la réunion du secrétariat du 13 septembre 1937<sup>2795</sup> avant d'être annoncée dans *l'Enchaîné* qui précise que le bureau régional et la cellule de Harnes ont donné leur accord et se réjouit de voir « l'union de toute la population laborieuse de Harnes [...] réalisée à nouveau<sup>2796</sup> ».

Le discours unitaire du Parti communiste vis-à-vis des autres partis du Front populaire ne s'applique cependant pas aux trotskistes qui restent considérés comme des ennemis à combattre. Ainsi, les communistes apprécient modérément, c'est un euphémisme, l'attitude de la municipalité SFIO de Bauvin qui a autorisé une conférence trotskiste animée par l'avocat

---

<sup>2793</sup> *L'Enchaîné*, 15 janvier 1937.

<sup>2794</sup> *L'Humanité*, 24 janvier 1937.

<sup>2795</sup> RGASPI, décisions du secrétariat n°235, 13 septembre 1937.

<sup>2796</sup> *L'Enchaîné*, 24 septembre 1937.



Gérard Rosenthal<sup>2797</sup> du Parti ouvrier internationaliste et l'instituteur nordiste Maurice Wullens<sup>2798</sup>, les trotskistes étant qualifiés de « terroristes », « semeurs de trouble » et « saboteurs<sup>2799</sup> ». *L'Enchaîné* ne le précise pas, mais il s'agissait d'une conférence du « comité pour l'enquête sur le procès de Moscou dans le Nord ». L'hebdomadaire du POI se félicite de la tenue de cette réunion, qui aurait intéressé 800 auditeurs alors même que

« les chefs staliniens avaient fait descendre des dizaines de leurs partisans en camions afin de saboter les meetings. Ils n'y ont pas réussi. [...] Aubert, secrétaire des Amis de l'URSS, a apporté la contradiction [...] : pas un mot de réponse, rien que les injures habituelles<sup>2800</sup> ».

Les réunions publiques organisées par le Parti communiste un peu partout dans le département obtiennent un succès variable, mais témoignent d'une activité fournie, dans tous les rayons.

On dénombre par exemple une trentaine d'auditeurs venus assister à la conférence des jeunesses communistes le 28 février 1937 à Barlin<sup>2801</sup>, une cinquantaine à la réunion du 23 mai à Beuvry animée par Kléber Lefort, un délégué-mineur, sur le thème des avantages obtenus par les mineurs depuis le Front populaire<sup>2802</sup>, mais 5 à 600 personnes pour la remise du drapeau à la cellule d'Isbergues et le meeting qui s'en suit en présence d'Emile Duport, présenté comme président de la Caisse de secours des Mines de Marles, de Benjamin Stodel du comité régional du Pas-de-Calais, la figure de proue du PCF dans la région de Saint-Omer, de Deloison du Bureau politique et de Mlle Duhamel du groupe des femmes communistes<sup>2803</sup>.

Ces réunions publiques sont l'occasion de critiquer, avec mesure, le gouvernement du Front populaire et d'appeler à de nouvelles réformes plus ambitieuses. De fait, comme le note Jean Vigreux, la « pause » annoncée par Léon Blum en février 1937 marque

« l'abandon du calendrier dynamique de réformes sociales et de structure. La "pause" est une conversion aux thèses sur l'équilibre budgétaire et Léon Blum pense ainsi rassurer les milieux d'affaires, les investisseurs, mais cela provoque un certain remous au sein du mouvement ouvrier, surtout au PCF. Cela fragilise l'alliance et les effets attendus ne sont pas à la hauteur, le patronat et les droites renforçant leur opposition<sup>2804</sup> ».

A titre d'exemple, on peut citer les propos tenus par Emile Duport, fin juillet, à Auchel, devant 200 personnes dont une vingtaine de femmes qui assistent à une réunion publique du PCF.  
Duport

---

<sup>2797</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article129628>, notice ROSENTHAL Gérard, François, Louis. Pseudonyme : GÉRARD Francis par Jean-Michel Brabant, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 2 mai 2013.

<sup>2798</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article135428>, notice WULLENS Maurice par Jean Prugnot, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 13 mars 2021.

<sup>2799</sup> *L'Enchaîné*, 3 décembre 1937.

<sup>2800</sup> *La Lutte ouvrière*, 25 novembre 1937.

<sup>2801</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 2 mars 1937.

<sup>2802</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 25 mai 1937.

<sup>2803</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 12 juillet 1937.

<sup>2804</sup> Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Paris, Tallandier, 2016, p. 195.

« rappelle les promesses faites par les mandataires du Front populaire et constate que le programme n'a pas été complètement réalisé, mais [...] estime cependant que la classe ouvrière a obtenu des avantages indiscutables et tangibles<sup>2805</sup> ».

Dans la même veine, la venue de Paul Faure à Lumbres à la fin août 1937 pour y inaugurer le groupe scolaire Roger Salengro laisse le PCF circonspect. Dans son discours, le secrétaire général de la SFIO et ministre socialiste évoque un programme du Front populaire réalisé à 75 % en une seule année. Les communistes qui s'étonnent de ne pas avoir été invités relativisent ce *satisfecit* : « Sans vouloir nous livrer à un débat de pourcentage, nous devons tout de même dire qu'une partie importante du programme du Front populaire est encore à réaliser<sup>2806</sup> ».

C'est que, à cette époque, Blum a démissionné pour être remplacé par Camille Chautemps, mais même les manifestations « spontanées » organisées le 21 juin par les socialistes du Pas-de-Calais pour remercier Blum sont l'occasion d'une polémique avec les communistes qui leur reprochent de ne pas les y avoir invités<sup>2807</sup>. Si les communistes soutiennent encore le gouvernement Chautemps, la ligne plus modérée du second gouvernement de Front populaire les déçoit.

Incessants, les tiraillements entre socialistes et communistes observés à l'été 1937 peuvent s'expliquer ici par la proximité des élections cantonales d'octobre 1937 qui vont voir les deux partis de gauche s'affronter au premier tour pour être en tête de la gauche et bénéficier de la discipline républicaine des partenaires du Front populaire au second tour.

## Les élections cantonales de 1937

Les élections cantonales du mois d'octobre 1937 se déroulent dans un contexte bien différent de celui des législatives de 1936. Dix-huit mois plus tôt, les partis du Front populaire, soudés face à ce qu'ils percevaient comme une menace fasciste, étaient en pleine dynamique. A l'automne 1937, « l'expérience Blum » est achevée depuis plusieurs mois ; le gouvernement Chautemps est un gouvernement radical-socialiste à participation socialiste et soutenu par les communistes, mais qui ne suscite pas d'enthousiasme ; parallèlement, à droite, l'émergence du PSF qui a succédé aux Croix-de-Feu après leur dissolution et la création du Front de la liberté à l'initiative de Doriot, rassemblant notamment le PPF et la Fédération républicaine, témoignent d'une forme de radicalisation politique.

Les communistes qui disposent avec Cyprien Quinet et André Parent de deux conseillers généraux sont bien déterminés à recueillir les gains électoraux de leur renforcement numérique et de la place nouvelle qu'ils occupent. La carte des résultats électoraux du PCF au premier tour des élections cantonales d'octobre 1937 est éclairante sur ce point : alors qu'il présentait des candidats dans 27 des 46 cantons du département en 1934, le PCF est présent cette fois dans 44 cantons. Seuls les cantons de Fruges et de Le Parcq, dans le Ternois rural ne sont pas pourvus, les communistes n'y étant absolument pas implantés et choisissant d'y soutenir le candidat

---

<sup>2805</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 27 juillet 1937.

<sup>2806</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1937.

<sup>2807</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 10 juillet 1937.

radical-socialiste dès le premier tour. Partout ailleurs, le PCF présente des candidats qui bénéficient tous d'une présentation avec leur photo et leur biographie dans les numéros de *l'Enchaîné* du mois de septembre.

Avant même les mois d'été, la campagne début dans le canton de Carvin où l'ancien maire communiste de Noyelles-Godault, Henri Darras, est candidat au conseil d'arrondissement dans un canton dont le siège de conseiller général et de député est détenu par Cyprien Quinet, mais la bataille s'annonce difficile pour les communistes face au socialiste André Pantigny.

Une première réunion publique est organisée à Carvin en présence de Cyprien Quinet qui rend compte de son activité de parlementaire, devant un auditoire de 400 personnes. Le député communiste en profite pour présenter Henri Darras aux sympathisants présents<sup>2808</sup>. Une autre réunion de propagande pour la candidature de Darras au conseil d'arrondissement est organisée quelques semaines plus tard à Hénin-Liétard le 12 août, cette fois devant 800 auditeurs en présence des Héninois Alfred Daniaux et Fernand Leblond, de Cyprien Quinet et du député de Paris Langumier<sup>2809</sup>.

Comme le canton de Carvin, le canton de Lens-Ouest constitue une cible prioritaire pour le Parti communiste qui espère capitaliser sur l'implantation et la notoriété de Joseph Thiébaud, le maire de Liévin. Le canton de Lens-Ouest reste cependant un fief de la SFIO et l'élection de Thiébaud aux municipales de 1935 n'avait été possible qu'à la faveur des divisions des socialistes. Le combat s'annonce donc très difficile pour Thiébaud, qui organise le 29 août une réunion publique à l'occasion de la remise d'un drapeau à la section communiste du 16 de Lens, à Liévin, devant 150 personnes, en présence de Cadras qui doit s'éclipser au bout de quelques minutes pour se rendre à une autre réunion publique. Le faible nombre de participants déçoit Cadras et Thiébaud, qui l'expliquent par la période des congés payés. Dans son rapport, le sous-préfet note que Thiébaud

« dont le discours a duré une heure, a terminé en demandant qu'il soit voté pour lui aux prochaines élections. Il n'a pu continuer sa voix étant couverte par le bruit résultat de discussions entre socialistes et communistes<sup>2810</sup> ».

De fait, Thiébaud est la cible des attaques des socialistes qui lui reprochent par exemple de se servir de l'automobile municipale durant ses vacances à des fins personnelles<sup>2811</sup>.

En septembre, une nouvelle réunion publique organisée à Lens le 12 septembre a cette fois plus de succès : elle rassemble 900 personnes, en présence de Cyprien Quinet, Gaston Coquel, et des deux candidats sur les cantons lensois, Félix Cadras pour le canton de Lens-Est et Thiébaud pour le canton de Lens-Ouest<sup>2812</sup>.

---

<sup>2808</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 30 juin 1937.

<sup>2809</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 18 août 1937.

<sup>2810</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 31 août 1937.

<sup>2811</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 7 août 1937.

<sup>2812</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 14 septembre 1937.

Le « parachutage » de Félix Cadras sur le canton de Lens-Est interroge également dans la mesure où le premier secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais n'est pas issu du bassin minier et est élu conseiller municipal à Calais. Le chef de file du PCF à Lens était jusqu'à présent Henri Darguesse, candidat aux élections cantonales de 1931 pour le conseil général et de 1934 pour le conseil d'arrondissement et tête de liste communiste aux élections municipales de 1935. Il semble que Darguesse, entré au bureau du syndicat CGT réunifié des mineurs du Pas-de-Calais en 1935 en tant qu'ex-unitaire se soit rapproché de la majorité ex-confédérée. Il rompt en tout cas avec le Parti communiste en 1938 selon sa notice dans le Maitron et à partir de 1938, les articles réguliers qu'il rédige dans *la Tribune* s'inscrivent dans la ligne de la majorité ex-confédérée comme ceux de Priem ou Legay. La candidature de Cadras dans le canton de Lens-Est vise donc, d'une part, à remplacer un cadre local défaillant passé chez l'adversaire et d'autre part à propulser le premier dirigeant fédéral, dont les chances d'être élu à Calais sont quasi-nulles, dans un secteur qui constitue une zone de force du PCF, avec des scores de premier tour de plus de 30 % aux dernières législatives et aux dernières cantonales.

Afin de mobiliser ses cadres, membres des comités de rayons et secrétaires de cellules, la région communiste du Pas-de-Calais organise une grande réunion d'information le 12 septembre à Lens qui rassemble 800 délégués venus de tout le département. Après avoir évoqué la défense de l'URSS et la défense de la paix, Cadras, dans son rapport, traite du thème de l'unité politique et aborde la question des élections cantonales. Son intervention est approuvée par André Parent qui, nous dit *l'Enchaîné*, « traite de la question des conseils généraux et d'arrondissement, [...] montre leur importance dans le domaine administratif, politique et économique, ce que l'on peut faire pour la classe ouvrière, pour l'enfance, l'assistance, pour les communes » avant de demander à l'assemblée « de prendre les élections au sérieux, car dit-il nous ne sommes que deux au Conseil général, nous serons plus nombreux après le 17 octobre<sup>2813</sup> ».

La campagne s'accélère dans la deuxième moitié du mois de septembre avec un important meeting en présence d'Arthur Ramette, à Saint-Omer, pour présenter les candidats de l'Audomarois, devant 700 personnes, le 20 septembre et un gros meeting à Carvin qui rassemble selon la presse communiste 10 000 auditeurs venus écouter Cyprien Quinet et Florimond Bonte et acclamer la candidature d'Henri Darras<sup>2814</sup>. L'ancien maire de Noyelles-Godault multiplie les réunions publiques : il s'exprime ainsi à Oignies devant 300 sympathisants, puis à Leforest devant 250 auditeurs le 27 septembre aux côtés de Calonne et de Quinet<sup>2815</sup>.

Dans le canton de Vimy, pour les élections au conseil d'arrondissement, Abraham Laquay, l'adjoint d'André Parent, est accompagné de Parent et de Joseph Thiébaud au cours des réunions publiques qu'il tient. Il développe ainsi le programme du Parti communiste le 2 octobre à Vimy devant 250 auditeurs<sup>2816</sup>.

Dans les cantons de Lens-Est et de Lens-Ouest, Cadras et Thiébaud continuent leur campagne. *Le Réveil du Nord* mentionne par exemple une réunion publique devant 1 200 personnes le 4 octobre dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Liévin et annonce la venue de Georges Marrane, le conseiller général d'Ivry-sur-Seine le 9, à la veille des élections, pour soutenir la candidature de Thiébaud. Les socialistes, de leur côté, mènent une campagne active dans le

---

<sup>2813</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1937.

<sup>2814</sup> *L'Enchaîné*, 24 septembre 1937.

<sup>2815</sup> *L'Enchaîné*, 8 octobre 1937.

<sup>2816</sup> *Ibid.*

canton de Carvin où Pantigny se rend à Hénin-Liétard devant des milliers de personnes, à Dourges, Evin-Malmaison et à Montigny-en-Gohelle où il est soutenu par Emile Delabre, l'ancien maire communiste devenu trotskiste qui avait battu Lecointe et les communistes en 1935 avec l'appui de la SFIO<sup>2817</sup>. Dans le canton de Lens-Est, les communistes doivent aussi affronter un candidat du PSF présenté comme « candidat anti-communiste », Armand Dreton ; sa réunion publique organisée à Wingles aurait rassemblé 500 auditeurs<sup>2818</sup>. Dans le canton de Carvin, un autre candidat du PSF, Edouard Delelis, entend « barrer la route à la révolution, à la dictature et à la guerre<sup>2819</sup> ». Il y a cependant, dans l'ensemble, peu de candidats du PSF : pour le département du Pas-de-Calais, on en dénombre uniquement quatre, dans les cantons de Lens-Est, Houdain, Boulogne-Sud et Carvin<sup>2820</sup> ce qui doit nous conduire à nuancer l'idée d'une radicalisation des droites sous le Front populaire. Certes, des candidats se présentent comme « candidat anti-communiste », mais le camp conservateur, dans le Pas-de-Calais, reste incarné par des républicains comme Jules Appourchaux, le député de Béthune, où Jean Degrave, candidat dans le canton d'Houdain, qui appelle les électeurs de droite à voter pour lui dès le premier tour et à ne pas fausser les résultats en votant de manière tactique pour un candidat communiste pour battre un socialiste, ou pour un candidat socialiste pour battre un communiste en fonction des cantons<sup>2821</sup>.

A quelques heures du début des élections, la presse de droite sonne le tocsin en soulignant la gravité des enjeux :

« si les socialistes et surtout les communistes – qui ont donné à cette consultation un caractère politique qu'elle n'avait encore jamais eu – gagnaient des sièges, ils en profiteraient pour réclamer la fin de la "pause" et exiger le retour de Blum au pouvoir, avec Thorez cette fois. Nous aurions donc assez vite un gouvernement socialo-communiste [...]. Ce serait, à bref délai, la révolution avec son cortège de ruines et d'émeutes sanglantes et, en fin de compte, la dictature [...]. Le communisme menace aujourd'hui la France, comme hier l'Espagne [...]. Il s'agit de barrer la route à la révolution que des politiciens à la solde de l'étranger, et des étrangers, dont la plupart devraient être expulsés depuis longtemps, organisent ouvertement<sup>2822</sup> ».

L'analyse développée par Serge Berstein dans son article sur l'affrontement simulé des années trente est ici tout à fait opérante. Berstein relève que :

« Quoique présents dans l'un et l'autre camp en 1936, fascisme et communisme y sont en position seconde, mais leur dynamisme permet d'étiqueter le bloc auquel ils appartiennent, de simplifier les enjeux, de diaboliser l'adversaire et d'obtenir dans chacun des groupes cohésion et mobilisation. Jusqu'en 1936, l'antifascisme cimente l'union des partis de gauche, en les réunissant contre un fascisme menaçant, surtout à l'étranger, mais qui se manifeste en France même sous des formes larvées. A partir de 1937-1938, c'est l'anticommunisme qui rassemble la droite et le centre contre un marxisme plus apparent dans les discours des Partis socialiste et communiste que dans l'action, somme toute très modérément réformiste, que les leaders de la SFIO ont menée au pouvoir. [...] Si bien qu'à partir de 1936, la France paraît en état de guerre civile larvée<sup>2823</sup> ».

---

<sup>2817</sup> *Le Réveil du Nord*, 8 octobre 1937.

<sup>2818</sup> *Le Réveil du Nord*, 7 octobre 1937.

<sup>2819</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 8 octobre 1937.

<sup>2820</sup> Voir annexe 29.

<sup>2821</sup> *Le Réveil du Nord*, 8 octobre 1937.

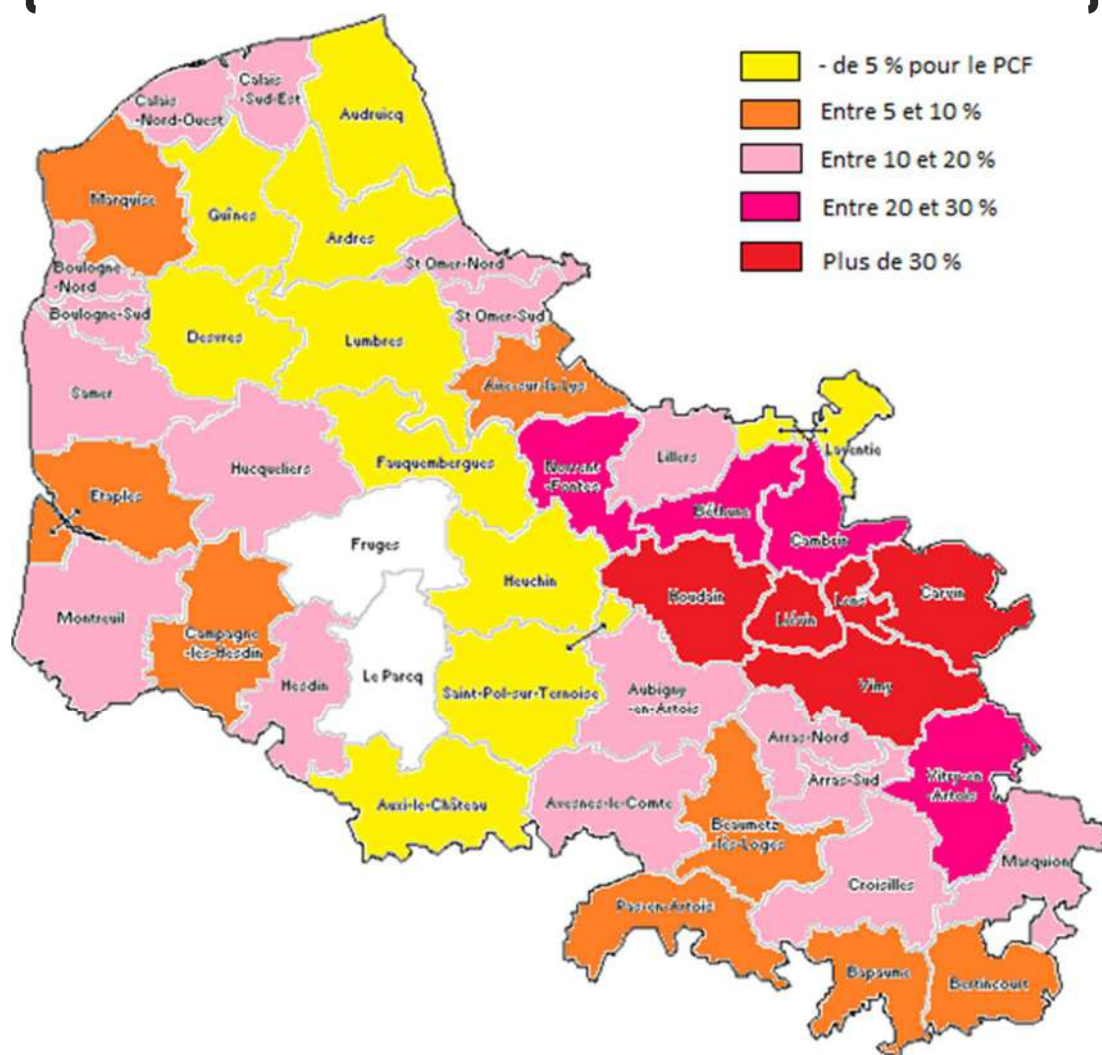
<sup>2822</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 10 octobre 1937.

<sup>2823</sup> Serge BERSTEIN, « L'affrontement simulé des années 1930 », *op. cit.*

En 1937, l'enjeu, pour des partis de gauche en plein doute, est de conforter un Front populaire fragilisé par les attaques de la droite, le blocage du Sénat, la démission de Blum et les tiraillements entre radicaux, socialistes et communistes. Pour les communistes devenus de plus en plus critiques, mais qui se veulent les champions de l'unité, l'un des enjeux est de gagner de nouveaux électeurs, en particulier des socialistes déçus. A l'inverse, les partis de droite agitent l'épouvantail communiste sur fond de référence à la guerre d'Espagne pour convaincre les électeurs modérés effrayés par la politique du Front populaire.

Le premier tour des élections est marqué par une incontestable poussée du Parti communiste. La carte électorale fait apparaître les zones de force et les zones de faiblesse du communisme. Le PCF obtient ses meilleurs scores dans le bassin minier : il dépasse les 30 % des voix dans les cantons de Carvin et de Vimy, où il a ses deux conseillers généraux sortants et un siège de député, et dans les cantons de Lens-Est, Lens-Ouest et Houdain mais à l'exception du canton de Vimy, le PCF est devancé partout par la SFIO. Avec 35,75 % contre 48,68 % au socialiste Gaston Beltrémieux, Georges Vasseur doit se désister pour Beltrémieux, dont la victoire contre le candidat de droite qui n'a récolté que 15,54 % des suffrages dans le canton d'Houdain semble acquise pour le second tour ; le scénario est quasi identique dans le canton de Lens-Est où Félix Cadras obtient 33,68 % et Paul Sion 43,63 %. La victoire de Paul Sion face à Armand Drelon, du PSF, ne fait pas plus de doute. Dans le canton de Lens-Ouest un seul tour suffit à départager le candidat socialiste, Benoît Delorme, qui obtient 54,98 % des suffrages, et Joseph Thiébaud, qui n'en recueille que 45,01 %.

Le vote communiste au premier tour des élections cantonales de 1937



Dans le canton de Carvin, l'ancien maire de Noyelles-Godault Henri Darras échoue à conquérir le siège de conseiller d'arrondissement avec 35,33 % contre 44,79 % au socialiste André Pantigny et 19,87 % au candidat PSF, Delelis. Amers, les communistes soupçonnent Pantigny d'avoir bénéficié du vote utile à droite. C'est en tout cas l'analyse que font les communistes de Montigny-en-Gohelle :

« Le Parti communiste à Montigny peut être fier des résultats [...]. Malgré l'absence d'un candidat démocrate populaire dont un communiqué avait indiqué qu'il fallait barrer la route du communisme, et ce que nous regrettons le plus, c'est que nos frères socialistes, aient cru apposer une affiche de dernière heure dans laquelle on nous accusait de lancer des insinuations malveillantes à l'égard du camarade Pantigny. Or, aucun tract n'a été distribué par nous, en dernière heure, c'est du reste une méthode que nous nous refusons d'employer, trop respectueux du pacte d'Unité d'Action<sup>2824</sup> ».

A Carvin même, les communistes distribuent un tract de remerciements à leurs 1 242 électeurs qui constituent un vivier potentiel de nouveaux adhérents :

<sup>2824</sup> *L'Enchaîné*, 15 octobre 1937.

« La réaction carvinoise, avec ses chefs honteux qui sont à la municipalité, espérait nous battre dans notre forteresse, mais ici sa manœuvre a été déjouée. [...] Certes, la victoire ne nous a pas souri cette fois. La tactique de la réaction et du fascisme a pu réussir à barrer la route au communisme dans notre canton. Infériorisés, nous nous sommes désistés loyalement, et chacun doit reconnaître que les communistes ont fait bloc au 2<sup>ème</sup> tour sur le candidat du Front populaire, en vue d'écraser le candidat du fascisme. [...] camarades sympathisants [...] l'heure est venue de rejoindre les rangs de notre Parti. [...] venez vous joindre aux 400 camarades de Carvin [...]. Femmes, qui voulez plus de bien-être dans vos foyers, rejoignez le groupe de femmes communistes qui compte déjà plus de 100 adhérentes. Envoyez vos enfants aux groupes de pionniers [...]. Jeunes gens, adhérez aux Jeunesses communistes<sup>2825</sup> ».

En se présentant comme les champions du Front populaire, de l'unité et de la lutte contre le fascisme, qui s'adressent à la fois aux hommes, aux femmes et aux jeunes gens, il s'agit pour les communistes de convaincre leur électorat de franchir le pas de l'adhésion pour préparer les futures victoires.

L'unique motif de satisfaction, pour les communistes, leur vient du canton de Vimy où Abraham Laquay, l'adjoint d'André Parent, dépasse de peu le candidat socialiste avec 35,68 % des voix contre 35,44 %, soit seulement 19 voix d'avance.

Du côté des socialistes, on se réjouit : en progression, la SFIO fait élire deux des siens au premier tour, Bernard Chochoy dans le canton de Lumbres et Benoît Delorme dans celui de Lens-Ouest. Elle aborde le second tour en position favorable dans de nombreux cantons avec quinze candidats socialistes en ballottage qui bénéficient du désistement à leur profit des autres candidats de gauche. Les radicaux-socialistes, de leur côté, n'ont que six candidats en ballottage et le PCF seulement un seul<sup>2826</sup>.

Dans le camp conservateur, c'est la déception et on brandit la menace communiste pour remobiliser l'électorat en vue du scrutin de ballottage. *Le Télégramme du Pas-de-Calais* observe ainsi que :

« Houdain et [...] Lens-Est sont des fiefs socialistes, mais [...] MM. Beltrémieux et Sion [...] sont en train de se faire remonter lentement mais sûrement par leurs "camarades" communistes. Ceux-ci ont gagné en effet 2 826 voix à Houdain, 1 452 à Lens-Est et 838 voix à Samer<sup>2827</sup> ».

S'ils ne parviennent à devancer les socialistes que dans un seul canton, les communistes ont en effet progressé en nombre de voix : avec 54 483 voix, ils gagnent ainsi 19 000 voix supplémentaires par rapport aux élections cantonales de 1934 et 5 000 voix de plus qu'aux législatives de 1936 où ils avaient obtenu 49 877 suffrages. La progression est sensible partout, dans le canton de Lens-Ouest où Thiébaud gagne un millier de voix comme dans les cantons ruraux :

« Pour les cantons de Hesdin et de Hucqueliers, nous gagnons 782 voix sur les élections législatives. Pour le canton de Samer, 700 voix. Pour les cantons de l'arrondissement d'Arras, nous gagnons près de 2 000 voix, dont

---

<sup>2825</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais et tract du PCF de Carvin, 2 novembre 1937.

<sup>2826</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 16 octobre 1937.

<sup>2827</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 12 octobre 1937.



pour le canton de Vimy 437 voix, et le canton de Vitry 510. Pour le canton de Montreuil, nous progressons de 410 voix. Cette progression dans les centres agricoles est réjouissante<sup>2828</sup> ».

Certes, les scores obtenus par les candidats communistes dans les cantons ruraux restent modestes : Marcel Fréville<sup>2829</sup> n'obtient ainsi que 382 voix et 16,33 % des suffrages dans le canton d'Hesdin où le républicain Ledoux est élu dès le premier tour avec près de 65 % des suffrages, le candidat radical-socialiste n'obtenant que 22,79 % des suffrages. Les socialistes ne présentaient pas de candidat dans ce canton acquis à la droite. Dans le canton d'Hucqueliers, un autre canton de l'arrondissement de Montreuil qui avait toujours été conservateur, l'élection s'est également jouée dès le premier tour puisque le candidat conservateur, André de la Gorce, y obtient plus de 85 % des voix, mais la présence d'un candidat communiste, Gensane qui parvient à réunir 287 voix – un peu moins de 15 % des suffrages – était inédite dans ce bastion de droite<sup>2830</sup>.

Dans le canton de Samer, dans les campagnes du Boulonnais, les 1 200 voix - 16,14 % des suffrages – d'Adrien Pressé seront nécessaires au socialiste Desclève qui ne devance le candidat conservateur que de cinq points.

La progression des communistes en milieu rural vient confirmer les interventions de plusieurs délégués lors de la conférence d'information de Lens, au mois de septembre :

« Darrivière de Berck et Fréville d'Hesdin [...] font tous les deux un tableau de la situation des petits cultivateurs, des ouvriers agricoles, ils dénoncent l'exploitation faite par les hobereaux, aux petits fermiers et aux ouvriers. Les problèmes betteraviers et des planteurs de tabac retiennent l'attention de l'assemblée. Ces camarades nous relatent les belles réunions qu'ils ont faites avec les paysans, où autrefois ils étaient poursuivis, alors que maintenant on les accueille, on les écoute, on les comprend<sup>2831</sup> ».

Incontestablement, les élections cantonales de 1937 marquent donc une progression de l'influence communiste. Pour reprendre l'image de Roger Martelli, le vote communiste cesse d'être un « archipel » et s'est nationalisé. Dans le département du Pas-de-Calais, le vote communiste est désormais une option dans la quasi-totalité des cantons et cette option atteint des scores non-négligeables, puisque le PCF dépasse les 10 % des suffrages dans 26 cantons sur les 44 où il est présent.

Communistes, socialistes et radicaux appellent dans l'entre-deux-tours à la discipline républicaine qui, sans surprise, au vu des résultats du premier tour, vient conforter la SFIO. *Ce Soir* reconnaît ainsi que « Les socialistes ont l'avantage le plus marqué dans le Pas-de-Calais où ils gagnent cinq sièges<sup>2832</sup> ». De fait, les socialistes comptaient cinq conseillers généraux et dix conseillers d'arrondissement avant les élections d'octobre 1937 ; au lendemain du scrutin, ils dénombrent 10 conseillers généraux et 13 conseillers d'arrondissement, soit un gain de 8

---

<sup>2828</sup> *L'Enchaîné*, 15 octobre 1937.

<sup>2829</sup> Petit cultivateur et militant actif de la CGPT, Marcel Fréville se fit embaucher à la Société béthunoise d'éclairage à Hesdin en 1932. Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article114256>, notice FRÉVILLE Marcel par Yves Le Maner, Annie Penneret, mise à jour par Marie-Cécile Bouju, version mise en ligne le 24 novembre 2010, dernière modification le 29 octobre 2020.

<sup>2830</sup> Voir annexe 29.

<sup>2831</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1937.

<sup>2832</sup> *Ce Soir*, 19 octobre 1937.

sièges<sup>2833</sup>. Au plan national, le parti de Blum compte désormais 71 conseillers généraux et 84 conseillers d'arrondissement de plus, soit un gain de 155 sièges. Du côté des communistes, on se félicite de l'élection d'Abraham Laquay au conseil d'arrondissement dans le canton de Vimy, avec plus de 63 % des voix contre 36 % au candidat républicain. Surtout, le PCF est en tête dans de nombreuses communes, comme à Achicourt, Rœux, Biache-Saint-Vaast, Carvin, Montigny-en-Gohelle, Noyelles-Godault, Avion, Sallaumines, Méricourt, Drocourt, Rouvroy, Liévin, Auchel, Chocques ou encore Vimy<sup>2834</sup>. La liste des localités où le PCF arrive en tête confirme donc plutôt l'ancrage du vote communiste dans les communes conquises par le PCF aux municipales de 1935. Par ailleurs, le PCF progresse dans les grandes villes : il gagne ainsi par exemple 800 voix à Arras et 500 à Boulogne. Avec l'élection de Laquay, les communistes ont désormais deux conseillers généraux et un conseiller d'arrondissement. Si c'est encore peu face au partenaire socialiste, le PCF sort renforcé, au plan national, des élections cantonales de 1937 : il passe ainsi de 7 à 43 conseillers généraux et de 18 à 47 conseillers d'arrondissement ; dans le département voisin du Nord, le PCF l'emporte ainsi dans les cantons de Douai-Sud où Arthur Ramette est élu, Bouchain, Arleux avec l'avocat Albert Delevallée, Tourcoing Nord-Est et Valenciennes-Est pour les élections au conseil général, et dans les cantons de Douai-Nord, Valenciennes-Sud, Berlaimont et Denain pour les élections au conseil d'arrondissement<sup>2835</sup>. Dans le Nord, le Valenciennois et le Douaisis font figure de bastions communistes et on pourrait suivre, de part et d'autre de la limite entre les deux départements, une vaste zone de force du PCF qui rassemble le bassin minier lensois et douaisien.

Si les élections d'octobre 1937 constituent donc une nette victoire du Front populaire au plan national comme dans le Nord et le Pas-de-Calais et si le PCF progresse dans les deux départements, le Parti communiste se retrouve au final surclassé par la SFIO. En outre, la campagne électorale n'a pas contribué à faire décroître les tensions qui opposent les deux partis ouvriers. Par ailleurs, l'anticommunisme a mobilisé l'électorat de droite et le PSF a pu présenter des candidats et tenir, affirme-t-il « 400 réunions [...] en moins de deux semaines [...] jusque dans les fiefs marxistes les plus rouges [...] : Saint-Amand, Roubaix, Lens, Douai, Valenciennes<sup>2836</sup> ». Pour toutes ces raisons, le bilan de l'année 1937 apparaît donc en demi-teinte pour les communistes du Pas-de-Calais, préoccupés, depuis plusieurs mois, par l'aggravation des tensions internationales et la guerre d'Espagne.

## **Les communistes du Pas-de-Calais et la guerre d'Espagne**

La guerre civile espagnole qui commence à l'été 1936 et s'achève en mars 1939 marque profondément la période 1936-1939 et devient un sujet de préoccupation majeure pour les partis de gauche et le mouvement syndical qui se divisent sur l'attitude à adopter. Il n'est pas question ici, dans les limites de cette étude départementale, d'étudier dans les détails la guerre d'Espagne, mais il est indispensable de montrer en quoi elle a impacté les communistes du Pas-de-Calais. Des milliers de communistes et de syndicalistes locaux se sont

---

<sup>2833</sup> *L'Éclairer du Pas-de-Calais*, 23 octobre 1937.

<sup>2834</sup> *L'Enchaîné*, 22 octobre 1937.

<sup>2835</sup> *L'Humanité*, 18 octobre 1937.

<sup>2836</sup> *Le Petit Journal*, 28 octobre 1937.

mobilisés, pendant trois ans, pour la cause espagnole, organisant des collectes de fonds, des bals au profit de l'Espagne républicaine ou l'accueil d'enfants espagnols. Surtout, plusieurs dizaines de volontaires ont quitté le Pas-de-Calais pour aller combattre en Espagne dans les rangs des Brigades internationales. Parmi eux, on compte des militants chevronnés, de simples sympathisants et plusieurs cadres départementaux.

Pour l'étude des Brigades internationales, on se rapportera d'abord à l'ouvrage fondamental de Rémi Skoutelsky<sup>2837</sup>. Basé sur le dépouillement exhaustif du fonds 545 du RGASPI, le livre de Rémi Skoutelsky propose une chronologie précise du recrutement des brigadistes, revient sur les modalités de ce recrutement et détaille la sociologie et l'origine géographique des combattants volontaires en Espagne. On se rapportera aussi à la thèse d'Edouard Sill consacrée au phénomène du volontariat international durant la guerre d'Espagne<sup>2838</sup>.

Pour mieux comprendre les motivations et le parcours des brigadistes internationaux du Pas-de-Calais, nous avons pu consulter les dossiers individuels des brigadistes accessibles en ligne<sup>2839</sup>.

Avant de présenter les brigadistes de notre département, il faut brièvement rappeler les débuts de la guerre d'Espagne vue à travers la presse locale, qui rend compte des premières initiatives militantes pour venir en aide au « vaillant peuple espagnol ».

Le coup d'Etat nationaliste des 17 et 18 juillet 1936 contre le gouvernement de *Frente popular* de Manuel Azaña est évoqué le 19 juillet au bas de la première page de *l'Humanité* dans un article qui annonce une « insurrection fasciste au Maroc espagnol », tout en précisant que « le gouvernement est maître de la situation ». Dans un billet publié à côté de cet article, Jacques Duclos insiste sur la nécessité du gouvernement de Front populaire espagnol, comme pour celui du Front populaire français de rester uni<sup>2840</sup>. Dans les jours qui suivent, les événements d'Espagne font la une de *l'Humanité* qui rend compte de l'échec de l'insurrection et de sa transformation en guerre civile. Le terme de guerre civile apparaît dans *l'Enchaîné* dès le 24 juillet<sup>2841</sup>. Le 31 juillet, l'hebdomadaire communiste appelle ses lecteurs à répondre à l'appel du Secours Rouge de France et à envoyer des dons à son antenne dans la région Nord pour soutenir les antifascistes et les défenseurs de la République espagnole<sup>2842</sup>. L'appel est réitéré la semaine suivante et le journal communiste se félicite qu'il ait été entendu :

« Déjà, la Région du Nord du Secours Rouge a mis plus de 250 listes de souscription en circulation et l'une est rentrée avec plus de 83 souscripteurs pour un total de 260 francs. A Sallaumines, toutes les organisations réunies, sur l'invitation de la section du Secours Rouge, ont décidé une collecte à domicile qui, faite dimanche dernier a rapporté 1 700 francs<sup>2843</sup> ».

---

<sup>2837</sup> Rémi SKOUTELSKY, *L'espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales (1936-1939)*, Paris, Grasset, 1998, 412 pages.

<sup>2838</sup> Edouard SILL, *Du combattant volontaire international au soldat-militant transnational : le volontariat étranger antifasciste durant la guerre d'Espagne (1936-1938)*. Thèse de doctorat en histoire contemporaine. Université Paris sciences et lettres, 2019.

<sup>2839</sup> Agence fédérale des archives russes, documents de l'ère soviétique : <http://sovdoc.rusarchives.ru/sections/organizations/cards/94999/childs>

<sup>2840</sup> *l'Humanité*, 19 juillet 1936.

<sup>2841</sup> *l'Enchaîné*, 24 juillet 1936.

<sup>2842</sup> *l'Enchaîné*, 31 juillet 1936.

<sup>2843</sup> *l'Enchaîné*, 7 août 1936.

Également sensibles au sort de la République espagnole, les socialistes appellent les antifascistes de France à « aider leurs frères d'Espagne<sup>2844</sup> » face aux insurgés soutenus militairement par Mussolini. Du côté de la CGT, un appel à souscription en faveur des républicains espagnols paraît en première page de *la Tribune*, cosigné par Priem, Coine et Darguesse qui annoncent une quinzaine de collectes aux abords des puits à partir des 8 et 9 août<sup>2845</sup>. Une semaine plus tard après cet appel, près de 8 000 francs ont déjà été recueillis dans des quêtes aux abords des fosses de Billy-Montigny, Méricourt, Lens, Liévin, Sallaumines ou Harnes<sup>2846</sup> ; le 22 août, le montant collecté dépasse 23 000 francs<sup>2847</sup> ; fin août, ce sont 34 000 francs qui ont déjà été recueillis par le syndicat des mineurs au profit du Front populaire espagnol<sup>2848</sup>.

A la mi-août, la souscription lancée par le Secours Rouge du Nord aurait déjà récolté plus de 24 000 francs et les événements d'Espagne sont au cœur des rassemblements organisés par les partis du Front populaire. Ainsi, 1 500 manifestants participent à un rassemblement franco-polonais à Rouvroy le 16 août, à l'appel du PCF, de la SFIO et de la CGT. La situation espagnole est dans toutes les têtes à en croire *l'Enchaîné* qui note qu'« à l'évocation par Cadras des événements d'Espagne, les auditeurs du meeting ont crié des avions et des munitions !<sup>2849</sup> ». De même, la collecte réalisée par la section calaisienne du Secours Rouge à l'occasion de leur sortie annuelle estivale au bois de Guînes permet d'« envoyer à nos vaillants lutteurs d'Espagne la coquette somme de 450 francs<sup>2850</sup> ».

Les communistes d'Angres se félicitent d'avoir collecté 1 432,60 francs et annoncent la tenue d'un grand bal le 27 septembre dans la salle des fêtes de la ville au profit du peuple espagnol. Ceux de Bouvigny-Boyeffles, de leur côté, ont organisé aux côtés des socialistes une collecte commune qui leur a permis de récolter 207,30 francs, répartis à parts égales entre *le Populaire* et *l'Humanité* au profit du peuple espagnol<sup>2851</sup>.

A Burbure, les jeunes communistes profitent de la ducasse pour organiser une collecte qui leur permet de récupérer la somme de 28 francs ; à Carvin, c'est une somme de 1 065,15 francs qui est récoltée, provenant pour les deux tiers de collectes réalisées au pied des puits par les jeunes communistes<sup>2852</sup>.

Début octobre, *la Tribune* publie la huitième liste de souscripteurs, qui dépasse les 62 000 francs collectés depuis le lancement de l'appel à souscription pour les républicains espagnols lancé par le syndicat CGT des mineurs<sup>2853</sup>.

Il faut cependant relativiser ces chiffres : Jules Sénocq, le secrétaire du syndicat CGT des mineurs de Montigny-en-Gohelle déplore ainsi des résultats bien en deçà des espérances et fait les comptes ; les 2 875 francs récoltés à Montigny-en-Gohelle au puits du Dahomey au cours des huit collectes organisées chaque quinzaine représentent en moyenne 359 francs par semaine, alors que le puits du Dahomey compte 825 ouvriers et ouvrières. Sénocq appelle donc

---

<sup>2844</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 8 août 1936.

<sup>2845</sup> *La Tribune*, 8 août 1936.

<sup>2846</sup> *La Tribune*, 15 août 1936.

<sup>2847</sup> *La Tribune*, 22 août 1936.

<sup>2848</sup> *La Tribune*, 29 août 1936.

<sup>2849</sup> *L'Enchaîné*, 21 août 1936.

<sup>2850</sup> *L'Enchaîné*, 4 septembre 1936.

<sup>2851</sup> *L'Enchaîné*, 25 septembre 1936.

<sup>2852</sup> *L'Enchaîné*, 2 octobre 1936.

<sup>2853</sup> *La Tribune*, 3 octobre 1936.

les ouvriers, dont la quinzaine est parfois prise par la femme, à mettre au moins un franc de côté chaque quinzaine pour venir en aide aux « frères de travail » espagnols « victimes de la meute fasciste<sup>2854</sup> ».

La solidarité pour le peuple espagnol prend d'autres formes que celle des collectes d'argent, réalisées au porte-à-porte, dans les réunions de sections syndicales, dans les meetings ou lors des bals : « A Calais, les femmes tricotent par groupes pour confectionner des vêtements chauds destinés aux combattants et combattants d'Espagne<sup>2855</sup> » explique Martha Desrumaux.

De fait, à Calais, un meeting organisé par le comité Amsterdam-Pleyel et le comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme rassemble 200 personnes, salle de l'Elysée. Georgette Cadras y plaide pour « l'union de toutes les femmes de France pour venir en aide au peuple Républicain espagnol en donnant chacun selon ses moyens », tandis que les autres orateurs fustigent une « politique de neutralité qui est à sens unique<sup>2856</sup> ».

A Billy-Montigny, un comité de soutien à l'enfance malheureuse voit le jour. On y retrouve les jeunes filles des jeunesses communistes qui doivent envoyer un premier colis pour la Noël 1936. La population est appelée à donner « tricots, pull-overs, bas, chemises, etc. même un peu usagers » pour permettre aux enfants espagnols de passer l'hiver<sup>2857</sup>.

### **La mobilisation s'amplifie : les premiers départs des brigadistes du Pas-de-Calais**

La mobilisation en faveur des Républicains espagnols s'accélère véritablement à partir du mois de novembre 1936. La question de l'Espagne est à l'ordre du jour du comité régional du Pas-de-Calais réuni à Lens le dimanche 11 octobre et qui annonce avoir « décidé d'amplifier encore l'action pour la solidarité aux vaillants lutteurs d'Espagne et pour la levée immédiate du blocus et de la neutralité à sens unique qui desservent l'Espagne républicaine<sup>2858</sup> ».

On sait que c'est le 18 septembre 1936 que Willy Münzenberg suggère à Staline la création d'une organisation internationale de volontaires afin d'aider la République espagnole. D'abord réticent, Staline se laisse convaincre. Les Brigades internationales sont officiellement créées par un décret du gouvernement espagnol le 22 octobre 1936.

Fin août 1936, plusieurs dizaines de Français combattant dans les différentes milices républicaines. Ils sont rejoints fin septembre par des dizaines d'autres recrues, notamment immigrés espagnols et antifascistes italiens de la MOI qui transitent par le local parisien de l'ex-CGTU, 8 avenue Mathurin Moreau. Avec la création des Brigades internationales, le recrutement s'accélère. Rémi Skoutelsky note que :

« plusieurs milliers de Français s'enrôlent en octobre et novembre 1936. Les premiers participeront à la bataille de Madrid. L'engagement reste volontaire, mais il n'est plus nécessairement spontané. À la mi-octobre 1936, les cadres intermédiaires du Parti reçoivent consigne de mobiliser, discrètement, les militants en condition de

---

<sup>2854</sup> *La Tribune*, 19 décembre 1936.

<sup>2855</sup> *L'Enchaîné*, 2 octobre 1936.

<sup>2856</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport de l'inspecteur de police spéciale Biard au commissaire spécial de Calais, 15 octobre 1936.

<sup>2857</sup> *La Tribune*, 19 décembre 1936.

<sup>2858</sup> *L'Enchaîné*, 16 octobre 1936.

combattre en Espagne. Des listes ont circulé dès septembre. [...] Les syndicats jouent un rôle fondamental dans le recrutement : ils en sont probablement la principale structure<sup>2859</sup> ».

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, la presse régionale évoque les premiers départs pour l'Espagne à partir du mois de novembre. Ainsi, *le Grand Echo du Nord* signale que :

« une cinquantaine d'ouvriers et de chômeurs de l'agglomération lilloise et un assez grand nombre du sud du département ont pris le chemin de Barcelone. Chaque jour, des étrangers venant de Belgique pour se rendre en Espagne sont refoulés à la frontière. [...] Le porte-drapeau de la section madelinoise du Parti communiste était de ce convoi qui a quitté Paris vendredi, grossi d'éléments venu d'autres points de la région du Nord, à destination de Marseille<sup>2860</sup> ».

Favorable au camp nationaliste, *la Croix du Nord* dépeint les brigadistes présents en Espagne comme « un véritable ramassis de la pègre de tous les pays » et alerte sur le nombre élevé de volontaires de la région en partance pour Barcelone. Le quotidien catholique nordiste emploie un vocabulaire dépréciatif pour évoquer la trentaine de volontaires originaires de Pérenchies, dans la banlieue lilloise et plus précisément du hameau du Maroc, décrit comme un « véritable bled » qui compte « 300 baraques comme on n'en voit que dans la banlieue parisienne. Il n'est pas étonnant que les agents racoleurs aient réussi à envoûter quelques-uns des malheureux qui y demeurent ». Plus loin, *la Croix du Nord* signale que de nombreux Polonais figurent parmi les volontaires des Brigades internationales du Nord et du Pas-de-Calais :

« Quatre-vingts Polonais d'Auberchicourt sont partis le 24 octobre ; cinquante ont quitté Sin-le-Noble et Dechy. La semaine dernière, 19 ont quitté Libercourt et 25 sont partis de Rouvroy. La plupart sont des indésirables. Ces volontaires touchent 50 fr. et un ticket de voyage pour Paris. Après quoi ils sont dirigés sur Barcelone via Marseille<sup>2861</sup> ».

Début novembre, on apprend l'arrestation à Sallaumines d'un certain Rodolph Galeski, un Polonais de 40 ans qui recueillait des souscriptions pour le *Frente popular* et qui est soupçonné d'avoir recruté des engagés volontaires. Dans sa valise, les policiers découvrent plusieurs cartes d'identité sans nom et sans photographie ainsi que des listes avec des noms et des adresses. Il est inculpé pour vagabondage et dissimulation d'identité<sup>2862</sup>.

Dans son édition du lendemain, *Le Grand Echo du Nord* revient plus en détail sur le « recrutement des Polonais du Pas-de-Calais pour l'Espagne » et croit pouvoir affirmer que

« la propagande ne se fait pas ouvertement. Des hommes circulent dans les cités ouvrières, participent à des réunions et exaltent chez les uns un sentiment politique international, chez les autres l'appât du gain. [...] personne actuellement dans la région minière n'ignore que, dans les concessions d'Ostricourt et de Dourges notamment, on a enregistré des départs. D'après les renseignements que nous possédons, il y aurait deux centres de concentration des volontaires. Le premier serait à Douai. Tous les étrangers seraient envoyés vers la Catalogne, via Perpignan.

---

<sup>2859</sup> Rémi SKOUTELSKY, « Les volontaires des Brigades Internationales de la région parisienne », dans *Des communistes en France (années 1920 – années 1960)*, sous la direction de Jacques GIRAULT, Paris, Editions de la Sorbonne, 2002, p. 461-475.

<sup>2860</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 1<sup>er</sup> novembre 1936.

<sup>2861</sup> *La Croix du Nord*, 3 novembre 1936.

<sup>2862</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 4 novembre 1936.

Le second serait établi à Lille et organiserait les départs sur l'Espagne, via Marseille. On nous indique qu'à Lens, un indicateur polonais dont on possède le signalement, aurait déjà fait deux voyages à Paris pour mettre au point une nouvelle base de départ. [...] Nous pouvons dire qu'aux mines d'Ostricourt, sept Polonais sont partis dans la direction de l'Espagne. Un cas est flagrant aux mines de Dourges : un jeune Polonais, du nom de Jean, vingt-six ans, marié et père d'un enfant, a abandonné sa femme et est allé rejoindre les milices gouvernementales espagnoles<sup>2863</sup> ».

Les articles parus dans *le Grand Echo du Nord* ou dans *la Croix du Nord*, très engagée en soutien au camp nationaliste et qui s'efforce de jeter le discrédit sur les brigadistes, posent un problème au PCF. En présentant les volontaires des brigades internationales comme un ramassis d'étrangers, d'irresponsables et d'ivrognes, la presse conservatrice ternit bien sûr l'image héroïque des brigadistes promue par les communistes.

*L'Enchaîné* dément ainsi toutes les informations rapportées par le quotidien catholique qui avait évoqué la mort d'un certain Robert Vercammen, « abattu froidement de quatre coups de revolver à la tempe » par les autorités gouvernementales pour avoir tenté de revenir en France à en croire *la Croix du Nord* alors qu'il serait « vivant et en excellente santé » selon l'hebdomadaire communiste nordiste<sup>2864</sup>.

Dans cette guerre de l'information que se livrent les communistes et la droite, un récit comme celui de l'exécution de Robert Vercammen n'a rien d'anecdotique et vise à illustrer les « atrocités » des « rouges » qui non contents d'ensanglanter l'Espagne terroriseraient les volontaires étrangers dupés par les recruteurs communistes.

*La Croix du Nord* réplique à *l'Enchaîné* dans son édition du 28 novembre et maintient ses informations<sup>2865</sup>. Le journal catholique évoque se lamente de nouveaux départs de jeunes gens de la région, originaires du vieux Lille, de Vred et de Pecquencourt dans le Nord ainsi que de Fouquières-les-Lens dans le Pas-de-Calais<sup>2866</sup>.

Quelques jours plus tard, le quotidien catholique signale encore d'autres départs pour l'Espagne : trois habitants de Fouquières-les-Lens, trois habitants de Montigny-en-Gohelle et six habitants de Billy-Montigny auraient pris le train ensemble à la gare de Billy-Montigny. Trois autres habitants de Sallaumines, Kléber Legros, le fils d'un conseiller municipal communiste de Sallaumines parti s'installer à Neuilly-sur-Seine comme employé d'hôtel et secrétaire d'une cellule locale, Antoine Kempa, un Polonais et François Malina, un Tchèque résidant à Sallaumines seraient partis pour l'Espagne en abandonnant leur famille<sup>2867</sup>. L'article du journal catholique fait vibrer la corde pathétique.

Au total, plusieurs dizaines de militants du Pas-de-Calais partent pour l'Espagne républicaine en novembre et décembre 1936. Selon Christian Lescureux et Claude Lecomte,

« au début de 1937, on dénombre déjà 93 volontaires du Pas-de-Calais, la plupart de la région minière ou du Boulonnais. [...] Au 31 août 1938, on dénombre 76 anciens combattants des Brigades entrés dans le Pas-de-Calais<sup>2868</sup> ».

---

<sup>2863</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 5 novembre 1936.

<sup>2864</sup> *L'Enchaîné*, 27 novembre 1936.

<sup>2865</sup> Informations qui se sont avérées fausses. La notice Maitron de Robert Vercammen indique qu'il est décédé le 1<sup>er</sup> avril 1987.

<sup>2866</sup> *La Croix du Nord*, 28 novembre 1936.

<sup>2867</sup> *La Croix du Nord*, 3 décembre 1936.

<sup>2868</sup> Christian LESCUREUX et Claude LECOMTE, *op. cit.*, p. 122.

Nous n'avons pas consulté l'intégralité des fiches nominatives des brigadistes, mais analysé un échantillon de cinquante-quatre fiches. Sur ces cinquante-quatre volontaires du Pas-de-Calais dont nous avons pu étudier les fiches dans les dossiers personnels des brigadistes français, deux partent pour l'Espagne en septembre et octobre 1936 mais l'un d'entre eux, natif de Vimy résidait en fait en région parisienne. Seize volontaires du Pas-de-Calais partent en novembre et décembre 1936. Il s'agit en général d'hommes jeunes, qui ont entre 23 et 29 ans<sup>2869</sup>. Plusieurs d'entre eux sont célibataires, mais certains sont mariés et ont déjà des enfants. Dans notre échantillon, à part pour le cas d'Alexis Piéton pour lequel nous n'avons pas de renseignements, tous les autres militants sont membres du PCF ou des JC et en parallèle de la CGT. Julien Hapiot, Etienne Lanesse et François Louette notent dans le questionnaire qu'ils ont rempli en Espagne qu'ils ont rejoint la CGT en 1936.

Rémi Skoutelsky nous invite à relativiser le poids de la génération du Front populaire parmi les volontaires des Brigades internationales. Il explique :

« La majorité relative des volontaires appartenant au PCF (23 %) a pris sa carte en 1936 ; les années 1934-38 correspondent à l'entrée au PCF ou aux JCF de plus de la moitié des volontaires communistes [...]. Les effectifs du Parti communiste ont littéralement décuplé sous le Front populaire. La première impression dégagée par la lecture de nos chiffres s'avère donc trompeuse ; ce n'est pas l'importance de la génération du Front populaire qui caractérise le contingent communiste français des Brigades internationales, mais au contraire sa relative sous-représentation. Deux hypothèses, l'une d'ordre politique, l'autre plus sociologique, ont été avancées pour l'expliquer. Les générations – dans le sens de génération politique – antérieures au Front populaire, ont fait leurs armes dans la lutte antimilitariste et pacifiste, notamment contre la guerre du Rif. Lutte qui était tout sauf pacifique ! Ce sont ces "bagarreurs" que l'on retrouve en Espagne. La vague d'adhésion du Front populaire correspond à des ouvriers dotés d'emplois, ceux-là mêmes qui ont fait grève en mai-juin 1936, alors que le recrutement des périodes sectaires antérieures visait de façon privilégiée les exclus, voire, compte tenu de la répression, les aurait "créés". Ne réussissant pas à se réinsérer dans le marché de l'emploi, ils partent plus volontiers en Espagne<sup>2870</sup> ».

Les brigadistes originaires du Pas-de-Calais dont nous avons étudié les fiches viennent pour la plupart du bassin minier : Hénin-Liétard et Billy-Montigny sont bien représentés, mais on retrouve aussi des militants de Courcelles-lès-Lens, Rouvroy, Lens, Liévin, Avion, Montigny-en-Gohelle ou Grenay. Plusieurs d'entre eux ont des responsabilités : Joseph Leroy et Voltaire Puchois, d'Hénin-Liétard, appartiennent au bureau du comité de rayon des Jeunesses communistes et Leroy est secrétaire d'une cellule ; François Louette, de Rouvroy, est secrétaire de cellule et membre du bureau du rayon tout comme Julien Hapiot, de Grenay, qui est trésorier du rayon des JC. Jules Gaudry, de Montigny-en-Gohelle, est trésorier de sa cellule après avoir été secrétaire d'une cellule des JC ; Léon Baillez, de Lens, est membre du C.A. de la section syndicale des cheminots des mines de Lens et secrétaire de la cellule du rail. Sans être des cadres du PCF, des militants actifs, qui ont des responsabilités au niveau de leur rayon partent donc en Espagne, aux côtés d'autres volontaires qui n'occupent pas de responsabilités particulières. On repère aussi des socialistes, bien moins nombreux que les communistes, à

---

<sup>2869</sup> Voir annexe 38 : liste des brigadistes internationaux originaires du Pas-de-Calais.

<sup>2870</sup> Rémi SKOUTELSKY, *op. cit.*



l'image de Léon Pecqueur, de Liévin, lieutenant dans le bataillon André Marty, ou de Gustave Lefebvre, de Vendin-le-Vieil<sup>2871</sup>.

Les départs de volontaires pour l'Espagne sont encouragés par les dirigeants régionaux du PCF. Un rapport de police du 7 décembre 1936 signale ainsi que Félix Cadras « a recruté des volontaires à Billy-Montigny au cours d'un bal des Jeunesses communistes<sup>2872</sup> ». C'est par ailleurs l'avocat et conseiller général nordiste Albert Delevallée qui défend les militants traduits en justice en partance pour l'Espagne : Delevallée représente ainsi un certain Marcello Bianconi, venu de Belgique et arrêté non loin de la frontière en possession d'un revolver et de deux chargeurs<sup>2873</sup>.

Le nombre important de volontaires originaires du Pas-de-Calais que nous avons pu recenser s'explique par les fortes concentrations ouvrières de la région et le poids de la CGT ainsi que du PCF et de ses municipalités. De fait, en dehors des départements de la région parisienne qui fournissent une part importante des Brigadistes internationaux, « le département provincial fournissant le plus fort contingent est, nettement en tête, le Nord : 5,8 %. Il est suivi du Rhône (4,8 %), de la Moselle (3,7 %), du Pas-de-Calais (3 %), des Bouches-du-Rhône (2,8 %) et de la Meurthe-et-Moselle (2,4 %) » note Rémi Skoutelsky<sup>2874</sup>.

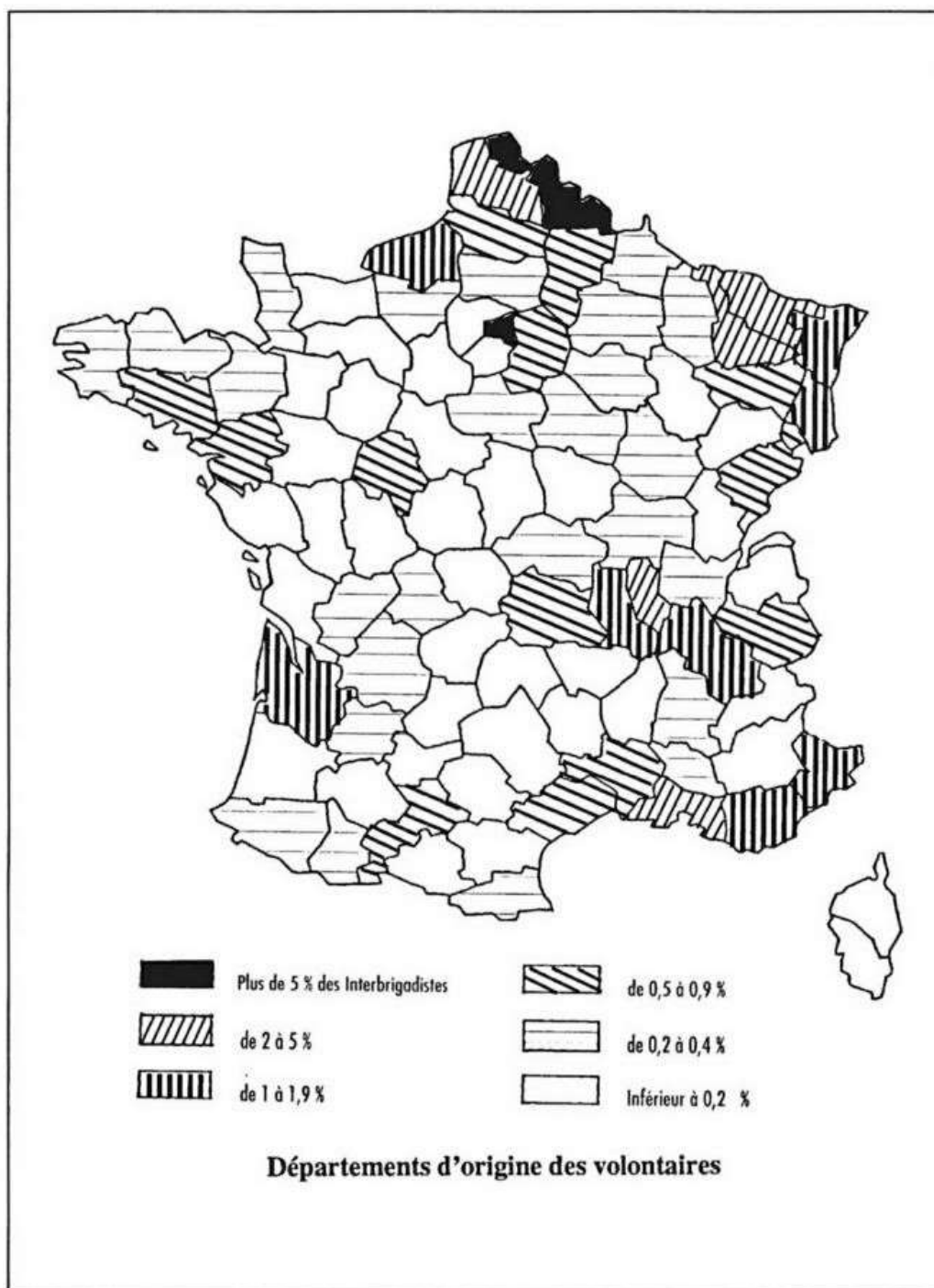
---

<sup>2871</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1938.

<sup>2872</sup> Christian LESCUREUX et Claude LECOMTE, *op. cit.*, p. 122.

<sup>2873</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 9 décembre 1936.

<sup>2874</sup> Rémi SKOULTELSKY, « L'engagement des volontaires français en Espagne Républicaine », *Le Mouvement social*, n° 181, 1997, pp. 7-29, <https://doi.org/10.2307/3779212>.



*Carte tirée de Rémi Skoutelsky, L'Espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939, Grasset, 1998, p. 150.*

Au cours du mois de décembre 1936, une fanfare catalane, la « Cobla de Barcelone » effectue une tournée dans le Nord et le Pas-de-Calais après être passée par la région parisienne. Elle est annoncée le 5 décembre à Calais, le 7 à Lens et Liévin, le 8 à Boulogne-sur-Mer, le 11 à Hénin-Liétard et le 12 à Béthune<sup>2875</sup>.

<sup>2875</sup> *L'Enchaîné*, 27 novembre 1936.

Chaque spectacle est l'occasion d'un meeting avec prise de parole des dirigeants communistes et collecte en solidarité avec les Républicains espagnols.

A Boulogne-sur-Mer, la soirée a lieu au théâtre municipal devant 750 auditeurs parmi lesquels « on notait la présence de nombreux fonctionnaires de l'enseignement, des PTT, des douanes et des chemins de fer, mais l'élément ouvrier et chômeur prédominait » indique le rapport de police. Plusieurs orateurs se succèdent, dont Adolphe Robert, pour le rayon communiste de Boulogne et le docteur Dehove, du parti radical, au nom du comité local du rassemblement populaire. Le discours de ce dernier, pourtant « plutôt favorable à la thèse communiste », est accueilli

« par des protestations et des huées que des applaudissements de quelques partisans s'efforcèrent mais en vain de couvrir. Les communistes en particulier se montrèrent virulents en criant : "Des canons et des munitions pour l'Espagne ! A bas le blocus !" ».

Auguste Defrance, le secrétaire du rayon communiste de Boulogne, annonça sous les applaudissements de l'assistance, précise le rapport, « que de nombreux Boulonnais étaient déjà partis en Espagne et combattaient actuellement sur le front de Madrid contre les soldats "assassins de Franco" ». La soirée permet de récolter 2 900 francs sur lesquels 1 000 francs sont remis au directeur de la troupe catalane<sup>2876</sup>.

La tournée de la Cobla permet donc de mobiliser pour l'Espagne, de collecter des fonds et de mettre en avant le courage des premiers volontaires. Elle avive cependant, comme on vient de le voir, les tensions entre le PCF d'un côté, et les socialistes et radicaux de l'autre, accusés par les communistes de lâcheté et d'inaction en raison de la politique de neutralité adoptée par la France.

*Le Grand Echo du Nord* revient sur ces tensions entre les partis du Front populaire et raconte comment le concert de la Cobla de Barcelone à Lens a provoqué des incidents entre communistes et socialistes. Just Evrard, intervenant au nom de la fédération socialiste, a en effet vivement répliqué aux orateurs communistes Darguesse et Fromont en leur reprochant leurs attaques contre Blum et le Front populaire tout en s'étonnant que la municipalité lensoise n'ait pas été invitée à la soirée et que l'initiative n'en ait pas été discutée en comité départemental du front populaire. *Le Grand Echo* note que « Ces paroles furent diversement accueillies. L'entracte étant survenue aussitôt, des discussions chaudes mirent aux prises par petits groupes, socialistes et communistes<sup>2877</sup> ».

Plus cinglant, *l'Eclairer du Pas-de-Calais* dénonce les « violents incidents » provoqués par les communistes,

« surtout le camarade Fromont, du Parti communiste, qui se livra à une violente attaque contre le Gouvernement et le Parti socialiste. Emporté par la passion politique, et ne mesurant sans doute plus la portée de ses paroles, à plusieurs reprises, il alla jusqu'à affirmer que le Gouvernement était complice de ceux qui veulent la mort de la République espagnole, et qu'il recule chaque fois qu'Hitler lève le doigt<sup>2878</sup> ».

---

<sup>2876</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport de l'inspecteur de police spéciale Madern au commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer, 8 décembre 1936.

<sup>2877</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 10 décembre 1936.

<sup>2878</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 12 décembre 1936.

## L'envoi de cadres communistes du Pas-de-Calais en Espagne

Si plusieurs dizaines de volontaires du Pas-de-Calais se trouvent déjà en Espagne au début de l'année 1937, aucun des principaux cadres de la région ne s'y trouve et la valeur militaire et politique des premiers brigadistes déçoit.

La conférence régionale du Pas-de-Calais, réunie le 14 février à Lens, cite évidemment l'Espagne dans sa résolution finale qui affirme que :

« Les communistes du Pas-de-Calais [...] envoient leur salut fraternel aux vaillants combattants républicains d'Espagne, et proclament à nouveau leur désir de voir se lever le blocus qui étreint tout un peuple défendant les armes à la main la démocratie internationale que veut étrangler le fascisme<sup>2879</sup> ».

Cependant, Joanny Berlioz, le délégué du Comité central qui assiste à la conférence de Lens note dans son rapport : « Grosse faiblesse. Personne n'a parlé de l'Espagne<sup>2880</sup> ».

En réalité, si les quêtes pour l'Espagne républicaine se poursuivent, comme à Annay-sous-Lens où le comité local du Front populaire fait un don de 500 francs<sup>2881</sup> ou à Méricourt où les 24 militants qui ont sillonné la cité du Maroc parviennent à recueillir 521,60 francs<sup>2882</sup>, on assiste aux premiers retours de brigadistes désabusés, dont la presse régionale se fait l'écho.

Ainsi, *le Grand Echo du Nord* donne la parole à un certain Antoine Desprez, communiste et natif de Pont-à-Vendin, qui s'est échappé du front espagnol avec 279 autres anciens brigadistes et exprime sa déception :

« J'étais communiste. [...] J'étais et je reste antifasciste, mais je ne suis plus communiste... J'ai vu comment on nous menait, mes camarades et moi, venus offrir spontanément notre sang, nos vies ; [...] j'ai vu comment des chefs, comme Marty, [...] se gardaient bien de monter au front et se promenaient dans Albacete, bien à l'arrière, dans des autos longues comme des locomotives. [...] J'ai vu trop de crimes... trop d'exécutions sans motifs... [...] Trop de nos camarades qui ne sont pas revenus et ne reviendront jamais, ne sont pas tombés sous les balles des Marocains de Franco ou sous les obus allemands...<sup>2883</sup> ».

*La Croix du Nord*, qui trouve l'interview de Desprez passablement complaisante, précise dès le lendemain que Desprez, « condamné plusieurs fois pour vols, et de ce fait interdit de séjour, s'était réfugié l'an dernier à Paris. Là, il subit de nouveaux deux condamnations pour vol » avant de s'engager dans les Brigades internationales en novembre 1936. Le quotidien catholique ajoute que Desprez vient d'être arrêté et remis entre les mains du procureur<sup>2884</sup>.

Des témoignages comme celui de Desprez peuvent évidemment démotiver les candidats au départ et sont évidemment exploités par les partis de droite et d'extrême droite. Le PPF de

---

<sup>2879</sup> RGASPI, 517/1/1865/111, Résolution adoptée par la conférence d'information de la Région du Pas-de-Calais (Lens, 14 février 1937).

<sup>2880</sup> RGASPI, 517/1/1865/109-110, Rapport de J. Berlioz sur la conférence d'information de la Région du Pas-de-Calais (Lens, 14 février 1937), 2 p.

<sup>2881</sup> *La Tribune*, 30 janvier 1937.

<sup>2882</sup> *L'Enchaîné*, 5 février 1937.

<sup>2883</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 9 février 1937.

<sup>2884</sup> *La Croix du Nord*, 10 février 1937.

Doriot distribue ainsi à Berck un tract intitulé « Neutralité » qui donne la parole à un certain Louis Leblond, de retour d'Espagne franchement désabusé :

« J'étais sans travail, n'ayant pour vivre que mon allocation de chômage, huit francs par jour. Profitant de ma misérable situation, le responsable du Parti communiste local est venu me proposer de partir en Espagne comme électricien ! J'ai accepté, croyant à la bonne foi de cet homme. Hélas, ma confiance était bien mal placée ! Il me conduisit en voiture jusqu'à Lens. Là, je fus, ainsi que d'autres camarades, expédié par chemin de fer sur Paris, puis dirigé sur Perpignan. J'y ai reçu cinquante francs ; on m'a confisqué mes papiers et puis en route pour la frontière... Je suis resté six jours à Albacete, on m'a donné un fusil et des cartouches et on m'a emmené au front : trois jours à pied, sans manger. J'ai couché dans la crèche de l'église. J'ai été blessé et quinze autres avec moi. Les gravement atteints, ils sont restés sur la route, parce que personne n'est venu les secourir. Faisant le chemin à pied, ou en camion quand il en passait, je suis revenu à Alicante, puis à Valence. Je ne pouvais pas partir, je n'avais plus de papiers d'identité. J'ai tout de même pu gagner Perpignan en convalescence. De retour à Berck, j'ai retrouvé le copain qui m'avait fait partir : "Si tu parles de ce que tu as vu m'a-t-il dit, je te ferai descendre...". Il m'a fait embaucher en Moselle, mais je suis revenu à pied à Berck<sup>2885</sup> ».

Le tract du PPF ne mentionne pas le nom du « responsable du Parti communiste local », le camarade « D... », qualifié de « bonimenteur et agent recruteur », mais le rapport du sous-préfet confirme qu'il s'agit de Georges Darribère, le secrétaire de la cellule communiste de Berck qui comptait à l'époque une trentaine d'adhérents<sup>2886</sup>. Le tract du PPF aurait été distribué dans la nuit à l'occasion du retour à Berck de Louis Leblond.

Ce type de propagande employé par les adversaires du PCF dessert évidemment l'image des Brigades internationales, mais aussi du Parti communiste et de ses militants locaux.

C'est dans ce contexte qu'en février 1937, plusieurs cadres communistes du Pas-de-Calais sont envoyés en Espagne afin d'y apporter l'expérience et les capacités d'organisation qui manquent encore aux jeunes recrues parties les semaines précédentes. C'est ce que raconte Auguste Lecœur dans son livre *Le Partisan*, paru en 1963. A la date où il rédige son autobiographie, Lecœur, qui, auréolé de son action dans la résistance, a été un personnage central du PCF après 1945 – il cumule les fonctions de maire de Lens, député, président du syndicat CGT des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais et numéro deux du PCF durant la convalescence de Maurice Thorez – a été écarté de la direction du PCF en 1954 avant d'être exclu l'année suivante. Si Lecœur égratigne certains de ses ex-camarades, son témoignage sur les événements d'Espagne est capital.

Il raconte ainsi la venue à la porte de son usine d'André Parent et de Gustave Lecointe, membres du bureau régional du Parti communiste :

« Ce fut Parent qui parla le premier.

- Le Bureau régional, me dit-il, a entendu le rapport d'un camarade venu de Paris sur la situation [...] des Brigades internationales. D'après ce qu'il a dit, la qualité de beaucoup de volontaires laisser à désirer. Il est urgent d'envoyer là-bas des cadres pour lutter contre la démoralisation semée par les anarchistes et les trotskystes. Toutes les régions du parti doivent déléguer des militants capables de remplir ce rôle ; des commissaires politiques en quelque sorte.

---

<sup>2885</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Montreuil-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais et tract du PPF, 23 janvier 1937.

<sup>2886</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article108201>, notice DARRIBÈRE Georges, Paul, version mise en ligne le 24 novembre 2010.

Le Bureau régional te propose de partir, avec d'autres camarades du Pas-de-Calais choisis en même temps que toi. Nous te demandons de réfléchir et de passer ce soir au siège nous donner ta réponse.

- C'est tout réfléchi : je partirai quand vous voudrez.

C'est ainsi que le 19 février 1937, nous étions quatre à battre la semelle sur le quai de la gare de Lens. Il y avait Nestor Calonne et Georges Marouzé d'Hénin-Liétard, Benoît Olszanski<sup>2887</sup> de Lens, et moi. A Paris, nous ne fûmes plus que trois, Olszanski, mutilé de la main, n'ayant pas reçu l'autorisation d'aller plus avant. Trois pour tout le Pas-de-Calais, ce n'était guère brillant. André Parent devait m'apprendre par la suite que d'autres militants pressentis n'avaient pas accepté de partir<sup>2888</sup> ».

Comme le note Edouard Sill dans un article sur les brigadistes face à la discipline et aux sanctions partisans,

« Aux côtés des volontaires communistes partis spontanément, certains militants, essentiellement des cadres, ont été fortement incités voire parfois envoyés d'office, afin de former l'armature politique et militaire des Brigades et combler les très lourdes pertes de cadres au front<sup>2889</sup> ».

C'est ce qui ressort du témoignage d'Auguste Lecœur. Les critiques d'André Parent sur la qualité des volontaires font écho aux articles de la presse conservatrice que nous avons cités, qui présentent les brigadistes comme des individus douteux, mais surtout, ils sont corroborés par les fiches nominatives des brigadistes, qui contiennent des remarques parfois cinglantes.

Ainsi, le mineur héninois Kléber Deduytsche<sup>2890</sup>, un jeune communiste de 25 ans arrivé en Espagne en décembre 1936, est-il détenu en avril 1937 pour avoir tenté de rentrer chez lui sans autorisation. Etienne Lanesse<sup>2891</sup>, un courcellois de 36 ans membre de la CGT depuis juin 1936 et arrivé en Espagne en décembre 1936 est emprisonné pour rébellion est indiscipliné. Louis Lheureux<sup>2892</sup>, un chef de chantier de 26 ans originaire de Labourse, membre du PCF depuis 1934 et de la CGT depuis juin 1936, arrivé en Espagne en janvier 1937, est blessé lors du premier affrontement avec les troupes nationalistes et voit son camarade, Jean-Baptiste Delavalle, de Beuvry, se faire tuer sous ses yeux ; démoralisé, il prend contact avec le consulat français pour être rapatrié en mars 1937. Alexandre Piéton<sup>2893</sup>, un mineur de 26 ans natif de Billy-Montigny arrivé en Espagne en décembre 1936, est détenu pour indiscipliné, provocation et participation à une rébellion. Albert Marchand, un électricien de Billy-Montigny de 25 ans arrivé en Espagne en novembre 1936 est détenu en octobre 1937 pour ivresse répétée<sup>2894</sup>. Quant à Victor Watteau<sup>2895</sup>, un maçon méricourtois de 30 ans servant comme tireur dans une compagnie de tanks, il est jugé déséquilibré mentalement et alcoolique.

Analysant le rôle de la sanction chez les Brigadistes, Edouard Sill note :

---

<sup>2887</sup> Il s'agit du fils de Thomas Olszanski qui était resté en France après la dénaturalisation et l'expulsion de son père. Marié à une Française, Benoît Olszanski est l'un des dirigeants de la Jeunesse communiste du Pas-de-Calais.

<sup>2888</sup> Auguste LECOEUR, *Le Partisan*, Flammarion, 1963, emplacements 690-720 [version Kindle].

<sup>2889</sup> Edouard SILL, « L'épreuve du feu. Quand les militants sont des combattants : discipline et sanctions partisans au sein des volontaires communistes français des Brigades internationales (1936-1939) », Amin ALLAL & Nicolas BUE (Dir.), *(In)disciplines partisans. Comment les partis politiques tiennent leurs militants*, Presses Universitaires du Septentrion, p, 244, 2016.

<sup>2890</sup> RGASPI, 545/6/1148/1-4, renseignements sur Kléber Deduytsche.

<sup>2891</sup> RGASPI, 545/6/1261/111-115, renseignements sur Etienne Lanesse.

<sup>2892</sup> RGASPI, 545/6/1285/1-6, renseignements sur Louis Lheureux.

<sup>2893</sup> RGASPI, 545/6/1352/142-143, renseignements sur Alexandre Piéton.

<sup>2894</sup> RGASPI, 545/6/1300/32, renseignements sur Albert Marchand.

<sup>2895</sup> RGASPI, 545/6/1442/147, renseignements sur Victor Watteau.

« Consubstantielle à la discipline du Parti et au respect de la ligne politique, la sanction marque l'écart du militant ; elle le place en dehors de sa communauté, et doit servir d'exemple à la fois pour ses camarades et de bornage des comportements admissibles<sup>2896</sup> ».

Le nombre important des militants de notre corpus qui font l'objet de remarques négatives n'est pas surprenant : beaucoup de volontaires, on l'a vu, n'étaient pas nécessairement des militants en responsabilité et leur adhésion au PCF et à la CGT est parfois récente. Mus par l'antifascisme, ils se retrouvent sur un théâtre de guerre et donc soumis à une discipline militaire exigeante que certains acceptent d'autant moins qu'ils ont pu être marqués par le discours antimilitariste du PCF au moment où ils ont effectué leur service militaire en France. Par ailleurs, sur un théâtre de guerre, l'alcool qui permet aux soldats de tenir occasionne inévitablement des débordements.

Certaines appréciations sont plus politiques : Louis Démaretz, un mineur d'Hénin-Liétard âgé de 26 ans arrivé en Espagne en novembre 1937 « a été le plus faible de l'école » et n'a qu'une « instruction très primaire », mais est jugé « très sain mais pas sûr de lui. A la bonne volonté de travailler. Peut être utilisé dans un travail politique de compagnie ou de section. Doit être guidé<sup>2897</sup> ». Jules Delassus, un mineur de Liévin de 36 ans arrivé en Espagne en février 1938 qui s'est bien comporté au front comme à l'arrière et prenait part aux discussions est jugé « faible politiquement, un peu sectaire, partisan de l'action directe et aussi un peu gueulard<sup>2898</sup> ». Pour Edouard Sill, ces appréciations s'inscrivent dans la construction d'un modèle, celui du « militant-combattant » :

« les volontaires étrangers étaient censés représenter leurs camarades travailleurs n'ayant pu venir se battre en Espagne. [...] Ainsi le militant communiste devait-il nécessairement être un combattant exemplaire qui a des comptes à rendre à son parti et dont le comportement au combat est censé jouer un grand rôle dans ses possibilités de promotion interne<sup>2899</sup> ».

L'arrivée de Calonne, Lecœur et Marouzé en Espagne ne satisfait que partiellement André Marty.

Lecœur est affecté à l'état-major et est nommé commissaire politique, Nestor Calonne est chargé de l'intendance des hôpitaux de Murcie avec le grade de lieutenant tandis que Georges Marouzé, promu lui aussi lieutenant, est affecté au service du personnel de la base d'Albacete. Secrétaire du rayon d'Hénin-Liétard, membre du Comité régional du PCF jusqu'en 1931, secrétaire régional du SRI par intérim en 1932-1933, Georges Marouzé fait figure de bras droit de Nestor Calonne dans le rayon d'Hénin-Liétard et figurait aux côtés de Calonne sur la liste communiste aux élections municipales de 1935. Au moment où il est envoyé en Espagne, il est responsable de la succursale noyelloise d'une coopérative communiste et continue de diriger la Prolétarienne, la fanfare communiste d'Hénin-Liétard. Marouzé est donc un militant, qui a occupé des fonctions de direction dans le mouvement communiste et possède des capacités

---

<sup>2896</sup> Edouard SILL, *op. cit.*, p. 249.

<sup>2897</sup> RGASPI, 545/6/1153/3-19, questionnaire biographique et renseignements sur Louis Demaretz.

<sup>2898</sup> RGASPI, 545/6/1150/21-35, renseignements sur Jules Delassus.

<sup>2899</sup> Edouard SILL, *op. cit.*, p. 253.

d'administrateur. Il énumère ses différentes responsabilités dans l'autobiographie succincte qu'il rédige pour le service des cadres<sup>2900</sup>. La rédaction d'une autobiographie dactylographiée d'une page et demie, en complément du questionnaire-type à compléter par les brigadistes, signale une volonté de parler de soi, de dire au lecteur sa légitimité, d'inscrire son parcours militant dans une genèse familiale et un parcours de vie. C'est ce que fait ici Marouzé dans son autobiographie dans laquelle il évoque sa famille, son père « vieux socialiste syndicaliste<sup>2901</sup> », sa belle-famille évangélique, son attitude exemplaire durant la Première guerre mondiale, malgré une condamnation injuste – « mon cheval avait reçu un coup de pied par un autre cheval » -, son antifascisme précoce et son combat auprès des travailleurs immigrés<sup>2902</sup>.

Nestor Calonne, lui, est félicité pour ses qualités d'administrateur dans ses missions en Espagne<sup>2903</sup>.

Calonne et Marouzé peuvent certes être considérés tous deux comme des cadres communistes régionaux, mais ils ne sont pas des cadres dirigeants. De fait, ce ne sont pas Cadras, Parent ou Quinet qui partent pour l'Espagne, leur présence étant jugée indispensable en France. Le témoignage de Lecœur, qui n'est pas non plus à l'époque un dirigeant de premier plan, l'illustre bien lorsqu'il écrit que « d'autres militants pressentis n'avaient pas accepté de partir ». On décèle ici l'amertume de l'ancien brigadiste face au peu d'enthousiasme des cadres communistes du département pour partir en Espagne risquer leur vie.

Le travail de Lecœur, par contre, est sévèrement critiqué par André Marty qui lui reproche de faire des promesses de rapatriement inconsidérées. La demande de rapatriement en France d'Emile Bigot, le secrétaire adjoint de la section de Boulogne-sur-Mer et secrétaire du syndicat CGT du Bâtiment du Boulonnais, parti en Espagne en février 1938 avec quatorze camarades est ainsi accueillie avec colère par Marty. On devine, à la lecture de la lettre de Lecœur, que Bigot, marié et père de deux fillettes qui avait semble-t-il convaincu ses camarades boulonnais de l'accompagner – « le départ des quatorze Boulonnais était subordonné au sien » affirme Lecœur – s'était vu promettre un rapatriement rapide. Furieux, Marty explose :

« Il est absolument impossible de donner suite à la demande du camarade Lecœur car le Commissariat ne pourrait justifier la libération d'un volontaire qui est en Espagne depuis six mois alors que d'autres présents depuis 22 mois et blessés deux ou trois fois, n'ont pas encore obtenu de permissions. Ce n'est pas la première fois que le camarade Lecœur fait de telles promesses. La section des cadres du C.C. du PCE (section des étrangers) a maintes fois signalé que beaucoup de camarades recrutés par le camarade Lecœur sont ou malades, ou suspects à de nombreux points de vue. Les documents vous ont été envoyés en leur temps. Je crois donc qu'il serait utile de faire une enquête sur l'attitude du camarade Lecœur qui au moins, peut être qualifiée d'irresponsable<sup>2904</sup> ».

Le dossier d'Emile Bigot et cet échange de lettres nous renseignent sur la manière dont les volontaires pouvaient être recrutés : le rôle du secrétaire du syndicat du Bâtiment apparaît ici

---

<sup>2900</sup> RGASPI, 545/6/1303/59-60, autobiographie de Georges Marouzé.

<sup>2901</sup> Pascal Marouzé, élu en 1919 conseiller municipal d'Hénin-Liétard dans l'équipe d'Adolphe Charlon et qui fait le choix du Parti communiste après le congrès de Tours.

<sup>2902</sup> Claude PENNETIER, Bernard PUDAL, « Écrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939) », *Genèses*, 23, 1996. Histoire politique, histoire du politique II, sous la direction de Alban Bensa et Éric Wittersheim, pp. 53-75.

<sup>2903</sup> RGASPI, 545/6/1107/68-70, renseignements sur Nestor Calonne.

<sup>2904</sup> RGASPI, 545/6/1081/72-103, lettre d'Auguste Lecœur à Marcel Gitton, 27 juillet 1938 et lettre d'André Marty au secrétariat du Parti communiste, 14 septembre 1938.



déterminant puisque c'est lui qui convainc les militants boulonnais de le suivre en Espagne. Bigot, qui est un cadre local du PCF et la CGT, peut partir avec quatorze camarades parce que lui-même donne l'exemple. On voit cependant qu'il existe une marge de négociation : ici, Bigot accepte de partir pour l'Espagne, à condition qu'on lui garantisse que son séjour espagnol n'excèdera pas trois mois, ce que fait Lecœur au grand dam de Marty. Une question reste cependant en suspens : les promesses faites par Lecœur à Bigot et, semble-t-il, à d'autres militants à en croire les reproches que lui adresse Marty, ont-elles été faites de bonne foi ou Lecœur avait-il conscience qu'il formulait des promesses qu'il n'avait pas les moyens de tenir ?

Toujours est-il que Lecœur est de retour en France en octobre 1937 pour les élections cantonales comme il l'annonce dans une lettre à *l'Enchaîné* en septembre dans laquelle il se félicite de « pouvoir aider [ses] camarades du rayon d'Avion<sup>2905</sup> ».

Les événements d'Espagne sont évoqués lors de la conférence d'information de la Région du Pas-de-Calais tenue le 12 septembre à Lens. La résolution finale proclame que :

« Les communistes du Pas-de-Calais [...] expriment leur indignation devant les crimes monstrueux du fascisme international en Espagne, en Chine et dans la Méditerranée. Ils renouvellent leur volonté de voir lever le blocus et la non-intervention qui assassinent le noble peuple d'Espagne. Ils envoient leur salut fraternel et plein d'admiration à leurs camarades du Pas-de-Calais combattant dans les rangs de l'armée populaire d'Espagne<sup>2906</sup> ».

### **Des Espagnols accueillis dans le Pas-de-Calais**

Dans les derniers mois de l'été 1937, la solidarité avec l'Espagne républicaine se traduit aussi par l'accueil d'enfants espagnols dans les villes du Nord et du Pas-de-Calais et tout particulièrement dans les municipalités communistes : après le Nord qui accueille 300 enfants espagnols qui sont conduits à la Bourse du Travail de Lille pour être envoyés dans leurs familles d'accueil<sup>2907</sup>, « 160 petits Espagnols chassés des Asturies, de Santander et de Bilbao par les armées de Mussolini et d'Hitler » arrivent à Lens le 3 septembre où ils sont accueillis sur le quai de la gare par les communistes Cadras, Casteur, Camphin et Bouliissière, par le maire de Lens Alfred Maës et les dirigeants de l'UD CGT, Chopin et Coquel<sup>2908</sup>. Après avoir été nourris, les enfants sont amenés à la Maison syndicale et répartis par groupes pour être dirigés vers les communes qui ont accepté de les héberger : Avion, Carvin, Liévin, Hénin-Liétard et Arras. Avion et Liévin sont des municipalités communistes, Carvin est une municipalité de concentration républicaine et socialiste, Hénin-Liétard une municipalité socialiste et Arras une municipalité radicale-socialiste et socialiste. Ce sont donc des municipalités de toutes les tendances du front populaire qui accueillent les réfugiés espagnols. Le journal communiste décrit l'accueil enthousiaste des réfugiés espagnols accueillis par une foule de 10 000 personnes à Hénin-Liétard en présence d'Adolphe Charlon et de Nestor Calonne, revenu d'Espagne ; à

---

<sup>2905</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1937.

<sup>2906</sup> RGASPI, 517/1/1865/112, Résolution adoptée par la conférence d'information de la Région du Pas-de-Calais (Lens, 12 septembre 1937).

<sup>2907</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 27 août 1937.

<sup>2908</sup> *L'Enchaîné*, 10 septembre 1937.

Carvin, 5 000 personnes selon *l'Enchaîné* et 700 personnes selon la police<sup>2909</sup> viennent accueillir les 24 enfants espagnols et assister au meeting unitaire animé par des orateurs de la CGT, de la SFIO et du PCF ; à Liévin, les 31 enfants sont accueillis en mairie par Joseph Thiébaud en présence de 700 personnes. Une collecte est organisée et permet de récolter 400 francs<sup>2910</sup>.



*L'accueil des enfants espagnols à Hénil-Liétard en septembre 1937  
(Photo transmise par Marie-Françoise Gonzales, petite-fille de réfugié espagnol)*

L'accueil des réfugiés espagnols en France intervient alors que s'achève l'offensive des Asturies qui soulève une vive émotion :

« Partout, on réclame l'aide de la France pour évacuer les femmes, les enfants et les héroïques combattants. Les mineurs de la fosse n°5 des mines de Courrières, au nombre de 1 200 ; les mineurs de la fosse n°7 des mines de Liévin au nombre de 350 ; les mineurs de la fosse n°7 et 7 bis des mines de Liévin, au nombre de 750 ; les mineurs de la fosse n°11 des mines de Lens, au nombre de 800, ont voté un ordre du jour réclamant une aide effective à la République espagnole. Dans le puits 11 de Lens, les employés adhérents à la CGT l'ont voté également<sup>2911</sup> ».

A Montigny-en-Gohelle, le communiste Louis Leblond sollicite les habitants qui souhaiteraient héberger un enfant espagnol à le contacter lui, ou à prendre contact avec les deux autres

<sup>2909</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 4 septembre 1937.

<sup>2910</sup> *L'Enchaîné*, *ibid.*

<sup>2911</sup> *L'Humanité*, 23 octobre 1937.

délégués mineurs, Jules Senocq et Gaston Ghilain et met en garde contre les escrocs qui passent aux portes pour collecter frauduleusement de l'argent au prétexte d'aider les républicains espagnols<sup>2912</sup>.

De nombreuses initiatives de solidarité en faveur des réfugiés espagnols sont organisées : ainsi, les femmes socialistes de Lens organisent une soirée cinématographique au cinéma du Cantin, en présence du maire Alfred Maës, au profit des réfugiés espagnols. A cette occasion, les jeunes espagnols y chantent « des chants de leur pays<sup>2913</sup> ».

A Liévin, le conseil municipal fait adopter un vœu condamnant « l'odieux massacre que préparent les armées rebelles et étrangères qui envahissent l'Espagne Républicaine contre les populations des Asturies » et demandant au gouvernement du Front populaire d'organiser l'évacuation des défenseurs républicains de la province espagnole et de leurs familles<sup>2914</sup>. Point d'orgue de la campagne de solidarité organisée avec les Républicains espagnols, des quêtes sont organisées dans toute la France le 31 octobre pour les victimes des Asturies. Dans le Pas-de-Calais, *l'Enchaîné* signale des quêtes à Auchel, Béthune ou encore Hénin-Liétard sous l'égide du Secours populaire de France et des colonies<sup>2915</sup>. Le journal communiste regrette cependant le refus des socialistes de s'y associer<sup>2916</sup>. 529 francs sont récoltés à Evin-Malmaison, 780 francs à Calonne-Liévin, 379 francs à Avesnes-le-Comte, 350 francs à Verquin et plus de 5 000 francs à Hénin-Liétard. La CGT ne s'était cependant pas associée à l'opération arguant, à l'image de son secrétaire de section syndicale de Vendin-lès-Béthune qu'elle ne pouvait pas s'associer à une collecte organisée par un organisme douteux. C'est en effet à l'automne 1937 que l'ex-Secours rouge international, rebaptisé Secours rouge de France en mars 1936, change d'appellation pour adopter celle de Secours populaire de France et des colonies, sans pour autant, comme le prouvent les réactions des socialistes locaux, cesser d'apparaître comme une organisation de la galaxie communiste<sup>2917</sup>.

Les Brigadistes internationaux tués en Espagne, eux, sont érigés en martyrs du communisme et de la lutte antifasciste à l'exemple du jeune Joseph Leroy, mineur d'Hénin-Liétard de 24 ans, adhérent du PCF depuis 1931, secrétaire de cellule et membre du comité de rayon des JC, infirmier dans le bataillon Henri Vuillemin et tué le 11 juillet 1937 sur le front de Brunete, à l'ouest de Madrid. Auguste Lecœur lui rend un vibrant hommage et loue le courage d'un héros qui aurait sauvé à lui seul vingt-trois blessés sur le champ de bataille avant d'être mortellement touché par une balle allemande<sup>2918</sup>.

A la fin de l'année 1937, l'engagement multiforme des communistes du Pas-de-Calais pour l'Espagne républicaine marque profondément le PCF ainsi que la CGT. Cet engagement est l'aboutissement du tournant antifasciste de l'été 1934 et permet au Parti communiste

---

<sup>2912</sup> *La Tribune*, 2 octobre 1937.

<sup>2913</sup> *Le Réveil du Nord*, 7 octobre 1937.

<sup>2914</sup> *L'Enchaîné*, 5 novembre 1937.

<sup>2915</sup> Corentin LAHU, « Le Secours rouge international ou la solidarité comme arme », *Les Cahiers de l'IHS*, n°157, mars 2021.

<sup>2916</sup> *L'Enchaîné*, 29 octobre 1937.

<sup>2917</sup> *L'Enchaîné*, 5 novembre 1937.

<sup>2918</sup> *L'Enchaîné*, 29 octobre 1937.

d'apparaître comme le parti le plus déterminé à combattre le fascisme, sur le territoire national comme sur les champs de bataille de l'Espagne.

Les Brigadistes revenus en France sont mis en avant par le PCF qui honore la mémoire de ses martyrs, qui rejoignent, comme Joseph Fontaine, le panthéon des victimes du fascisme. L'expérience espagnole forge également des cadres qui y gagnent une expérience militaire que des hommes comme Calonne, Lecœur ou Julien Hapiot mettront quelques années plus tard au service de la résistance contre l'occupant nazi.

## Un parti transformé ?

Les événements du Front populaire ont profondément transformé le Parti communiste. A la fin de 1937, le PCF est à la tête de treize municipalités, il détient deux sièges de conseillers généraux, un siège de conseiller d'arrondissement et un siège de député. Ses effectifs ont explosé à la suite du tournant antifasciste de 1934 et de la stratégie du Front populaire. Si la réunification syndicale de la CGT et de la CGTU laisse les ex-confédérés à la tête de l'UD CGT du Pas-de-Calais et du syndicat des mineurs, l'influence des ex-unitaires n'a cessé de croître à la faveur des grèves de juin 1936.

Dans le Pas-de-Calais, le Parti communiste de 1937 est aussi un parti rajeuni, même si Jules Decaux, l'ancien secrétaire régional des Jeunesses communistes du Nord devenu secrétaire de la fédération de la Manche qui assiste en décembre 1937 à la conférence régionale du Pas-de-Calais comme représentant du Comité central, déplore dans son rapport le poids encore trop lourd des militants les plus anciens et la difficulté pour les nouveaux militants arrivés au parti depuis le Front populaire de s'y imposer. Decaux note ainsi que :

« Le Comité régional sortant ne semble pas représenter la composition du Parti, d'abord par le temps d'appartenance au parti (la majorité des membres du C.R. sont au parti depuis 1921-1930, alors que la majorité des membres sont au parti de 35 à 37), ensuite par les occupations des membres du C.R. (élus et militants syndicaux). Le nouveau C.R. qui compte 38 membres dont 4 en Espagne améliore un peu, mais encore trop faiblement. [...] Les interventions de quelques vieux membres du Parti furent franchement mauvaises contre l'unité avec les socialistes et contre la main tendue. [...] La majorité des délégués (il y en avait près de 300) étaient des jeunes membres du Parti, ils ne participèrent pas à la discussion et semblaient plutôt être venus pour écouter les rapports. [...] Mon intervention porta surtout sur l'unité et "la main tendue", il y eut quelques petites réactions de la part de vieux "libres penseurs" mais approbation et compréhension de la part des jeunes membres du Parti<sup>2919</sup> ».

La question de l'unité avec les socialistes et de la main tendue aux catholiques ne sont pas anodines. L'antisocialisme des communistes du Pas-de-Calais, comme on l'a vu, est aussi solidement ancré, depuis les années 1920, que l'anticommunisme des socialistes. Le PCF, dans le Pas-de-Calais, s'est construit contre les notables socialistes de la génération Basly qui dirigeaient le vieux syndicat des mineurs et par ailleurs, l'anticléricalisme a été au cœur de la culture communiste. Sur ces deux points, le rapport de Jules Decaux souligne une vraie ligne de fracture entre les vieux adhérents du PCF et ceux de la génération de juin 36. On retrouve là

---

<sup>2919</sup> RGASPI, 517/1/1865/113-114, Compte-rendu de Jules Decaux sur la conférence régionale de la Région du Pas-de-Calais tenue à Lens, 12 et 13 décembre 1937.

les mêmes critiques déjà formulées par Joanny Berlioz quelques mois plus tôt à l'occasion de la conférence régionale du mois de février. Berlioz signalait une « mauvaise intervention de Marouzé d'Hénin-Liétard qui voit dans le Parti socialiste l'ennemi principal<sup>2920</sup> ».

Comme Berlioz l'avait pointé en février, Decaux pointe du doigt la question de la formation des cadres dans les écoles du parti afin de remplacer les vieux cadres présents dans la plupart des centres par de « jeunes cadres encore inexpérimentés, mais comprenant mieux la politique du parti<sup>2921</sup> ».

La vitrine de la puissance nouvelle du PCF du Pas-de-Calais se trouve à Lens. C'est dans la ville-centre du bassin minier que le nouveau siège de la région communiste du Pas-de-Calais est ouvert en novembre 1937, au 20 rue de la Gare<sup>2922</sup>. Le siège, qui accueille aussi les locaux de l'édition départementale de *l'Enchaîné* se trouve à quelques mètres de la gare de Lens ; il est donc facilement accessible aux délégués venus de tout le département. Une photo du nouveau siège est publiée dans l'hebdomadaire communiste. On y voit les secrétaires régionaux au balcon. L'article précise que « les camarades qui voudraient avoir une photo peuvent s'adresser à la Région<sup>2923</sup> » : le nouveau siège fait visiblement la fierté des militants communistes.

---

<sup>2920</sup> RGASPI, 517/1/1865/109-110, Compte-rendu de Joanny Berlioz sur la conférence régionale de la Région du Pas-de-Calais tenue à Lens, 14 février 1937.

<sup>2921</sup> RGASPI, 517/1/1865/113-114, *idem*.

<sup>2922</sup> A quelques mètres de l'actuel siège de la Fédération communiste du Pas-de-Calais, bâtie après 1945 et située aujourd'hui au 66 rue de la Gare.

<sup>2923</sup> *L'Enchaîné*, 19 novembre 1937.



Le siège de la Fédération communiste du Pas-de-Calais,  
L'Enchaîné, 19 novembre 1937

## Le nouveau siège de la Région



Voici le nouveau siège de la région communiste du Pas-de-Calais et du journal « L'Enchaîné », au 20, rue de la Gare, à Lens. Les camarades qui voudraient avoir une photo peuvent s'adresser à la Région

## L'impossible unité organique

En cette année 1937, l'heure est désormais à la réalisation de l'unité organique : de même que la CGT et la CGTU ont fusionné en une CGT unique au congrès de Toulouse, le PCF plaide pour la réunification SFIO-PCF dans un parti ouvrier unique. En réalité, comme l'explique Jean-François Gelly, les discussions sur l'unité organique ont débuté à la fin de 1934 et aboutissent à une résolution du CN de la SFIO le 3 mars 1935, mais de l'automne 1935 au printemps 1936, les tractations avancent lentement. De fait, socialistes et communistes divergent sur des points essentiels : tandis que la SFIO envisage l'unification comme un retour à la situation qui prévalait avant le Congrès de Tours, le PCF pose des conditions. La question du droit de tendances dans le nouveau parti, celle de la participation au gouvernement, de la dictature du prolétariat ou encore de l'affiliation internationale du nouveau parti constituent toute une série de pommes de discorde entre les deux partis ouvriers<sup>2924</sup>.

Célébrant dans une série de meetings à l'été 1936 le second anniversaire du pacte d'unité d'action, les socialistes du Pas-de-Calais interrogent : « quand donc célébrera-t-on la réunion des deux partis ouvriers en un seul ? Nous espérons bien ne plus avoir longtemps à attendre<sup>2925</sup> ».

Côté communiste, le bureau régional se félicite de la tenue d'une réunion commune de la section communiste et de la section socialiste de Carvin pour discuter ensemble de l'unité organique entre leurs deux partis<sup>2926</sup>. Le fait qu'une telle initiative se tienne à Carvin n'est pas anodin : Carvin est le fief de Cyprien Quinet qui y a été conseiller municipal avant d'être élu conseiller général et député. Dans une autre ville du bassin minier, à Rouvroy, c'est une déclaration commune écrite après la manifestation du front populaire qui a réuni socialistes et communistes qui est adoptée à l'unanimité. Le texte affirme que les participants

« souhaitent de tout cœur que se réalise au plus vite, à l'image de l'Unité syndicale, l'Unité politique de tous les travailleurs, estimant que c'est là le seul moyen d'assurer la destruction totale du régime capitaliste<sup>2927</sup> ».

En octobre, le Comité régional du Pas-de-Calais du 11 octobre appelle de nouveau à accélérer sur cette question :

« Les membres du Comité régional, les secrétaires de rayons et de cellules ont été à nouveau invités à développer les plus grands efforts pour la réalisation rapide de l'Unité politique entre les deux grands partis se réclamant de la classe ouvrière<sup>2928</sup> ».

Ces proclamations des instances départementales rencontrent toutefois peu d'échos, à un moment où les relations se tendent, dans le Pas-de-Calais entre socialistes et communistes, les premiers reprochant aux seconds leur manque de soutien envers le gouvernement Blum et leurs

---

<sup>2924</sup> Jean-François GELLY, « A la recherche de l'unité organique : La démarche du Parti communiste français (1934-1938) », *Le Mouvement Social*, n° 121, 1982, pp. 97-116.

<sup>2925</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 1<sup>er</sup> août 1936.

<sup>2926</sup> *L'Enchaîné*, 7 août 1936.

<sup>2927</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 22 août 1936.

<sup>2928</sup> *L'Enchaîné*, 16 octobre 1936.

critiques au sujet de la non-intervention en Espagne. Les polémiques locales se multiplient, comme lors du meeting de Thorez à Hénin-Liétard évoqué précédemment.

La fédération SFIO du Pas-de-Calais apparaît réticente à toute forme de création de sections uniques à la base, sur le modèle employé par les syndicats de la CGTU pour attirer les confédérés dans des syndicats uniques à direction unitaire quelques années plus tôt. Ainsi, *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* publie en décembre une lettre adressée par la section communiste de Lapugnoy, près de Béthune, et en dénonce le contenu. Le secrétaire de cellule communiste, Duhamel, y invitait les socialistes à rejoindre le PCF :

« Notre Parti communiste, quoique étant actuellement plus d'une fois plus fort que le Parti socialiste, notre puissance n'est pas encore assez imposante [...]. Venez avec nous grossir nos rangs de notre grand Parti communiste qui est le seul véritable défenseur des classes travailleuses<sup>2929</sup> ».

Loin de convaincre les socialistes locaux, la lettre de Duhamel est brandie par les socialistes comme l'illustration de la duplicité des communistes qui brandiraient le mot d'ordre d'unité politique pour en réalité débaucher des militants socialistes sensibles à leurs critiques.

Comme le note Jean-François Gelly, c'est désormais le PCF qui plaide avec le plus de force pour la réalisation rapide de l'unité organique et la SFIO qui est la plus réticente. De fait,

« se sentant plus forts, les communistes deviennent moins exigeants sur le plan théorique, et veulent désormais, avant tout, renouer les liens distendus pour accélérer le processus d'unification. [...] la SFIO [...] qui assume complètement la politique du gouvernement, en mesure les risques. Elle craint désormais le Parti communiste et a l'attitude inverse de ce qu'elle était auparavant. Hier, elle voulait l'unité le plus rapidement possible. Elle veut maintenant une unification lente, une fois tous les problèmes résolus<sup>2930</sup> ».

Durant l'été 1937, la SFIO, réunie en congrès en Marseille du 10 au 13 juillet, pose une nouvelle série de conditions, dont la démocratie à tous les degrés de l'organisation, la souveraineté des congrès nationaux et internationaux et l'indépendance du parti vis-à-vis de tout gouvernement, en d'autres termes, vis-à-vis de l'URSS. Ces conditions sont pourtant acceptées sans difficulté par le PCF qui répond contre toute attente qu'elles lui conviennent parfaitement et appelle à créer immédiatement des sections uniques à la base, à faire se réunir ensemble les organismes fédéraux socialistes et communistes et à mettre en pratique cette unité dans la presse nationale et régionale<sup>2931</sup>. La SFIO écarte ces demandes et propose à la place la constitution d'une commission appelée à travailler sur les statuts du futur parti unifié<sup>2932</sup>.

Nullement découragé, Cyprien Quinet affirme néanmoins en une de *l'Enchaîné* que « le parti unique se fera », reprenant en fait le titre de l'article de *l'Humanité* du 29 juillet. Le député de Carvin, qui regrette que l'unité n'ait pas pu se faire à l'occasion des élections cantonales s'inquiète : « Non, nous ne saurions être satisfaits de l'état d'esprit qui règne présentement dans certaines localités, où l'on voit encore, malheureusement, des ouvriers se regarder comme des ennemis ». L'éditorial de Quinet est accompagné d'une lettre de la région communiste du Pas-de-Calais à la fédération socialiste demandant la tenue d'une réunion commune de la

---

<sup>2929</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 12 décembre 1936.

<sup>2930</sup> Jean-François GELLY, art. cit., p. 111.

<sup>2931</sup> *L'Humanité*, 29 juillet 1937.

<sup>2932</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 4 septembre 1937.



commission exécutive départementale de la SFIO et du comité régional communiste du Pas-de-Calais pour aborder la question de la paix, des réfugiés espagnols et de l'unité politique<sup>2933</sup>.

Les communistes tentent de s'appuyer sur quelques initiatives locales pour pousser la SFIO du Pas-de-Calais à aller plus loin, mais les résultats semblent peu probants : *l'Enchaîné* mentionne une résolution commune de la section socialiste et la cellule communiste de Saint-Laurent-Blangy, près d'Arras, reprenant les trois conditions posées par la SFIO pour la réalisation de l'unité politique adoptée à l'unanimité ; le journal communiste évoque aussi les propos du secrétaire de section socialiste de Pont-à-Vendin à l'occasion d'une manifestation de front populaire en présence de Cadras, mais dans les faits, au-delà de quelques déclarations d'intention de militants locaux en faveur du parti unique, les communistes ne parviennent pas à convaincre leurs homologues socialistes de créer des sections uniques à la base<sup>2934</sup>.

*L'Eclairer du Pas-de-Calais* accueille les propositions communistes avec d'autant plus de circonspection que les socialistes sont pleinement engagés dans la bataille des élections cantonales. Dès lors, l'appel de Quinet à constituer un « parti unique sans charte ni statuts » les laisse dubitatifs<sup>2935</sup>.

Lors de la conférence d'information de la région communiste du Pas-de-Calais du 12 septembre à Lens, Félix Cadras doit admettre que « malgré nos appels, nos camarades socialistes ne comprennent pas la nécessité urgente de réaliser l'Unité de suite, alors que nous sommes d'accord avec la résolution de Marseille ». René Camphin note toutefois dans le débat que dans le secteur d'Arras « les rapports entre communistes et socialistes sont assez fraternels » ce qui permet d'espérer que « bientôt l'Unité sera réalisée entre les deux partis<sup>2936</sup> ».

La seule section unique dont nous ayons retrouvé la trace se constitue justement dans l'Arrageois, à Avesnes-le-Comte. Enthousiaste, le PCF publie la résolution de formation de la nouvelle section unique, cosignée par le secrétaire de la section socialiste Pierre Couet et par le communiste Auguste Malbranque. Le texte précise que les adhérents continueront de régler leurs cotisations à leurs organisations respectives, mais qu'ils recevront « une carte portant le nom de section unique de la classe ouvrière d'Avesnes-le-Comte<sup>2937</sup> ».

La démarche est aussitôt désavouée par la SFIO, Raoul Evrard dénonçant un « acte d'indiscipline » avant d'expliquer que :

« il n'est [...] pas tolérable que quelques hommes décident eux-mêmes de s'unifier avec ceux d'une cellule communiste et prétendent [...] rester adhérents à notre parti. [...] nul, dans notre Parti, n'a le droit d'agir à sa guise, quand il s'agit de prendre des décisions qui intéressent l'ensemble du Parti ».

La fédération socialiste du Pas-de-Calais précise dans le même numéro de son organe départemental que les tractations entre les deux partis ouvriers sont suspendues en raison des récentes attaques de Dimitrov contre les socialistes<sup>2938</sup>.

---

<sup>2933</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1937.

<sup>2934</sup> *L'Enchaîné*, 10 septembre 1937.

<sup>2935</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 11 septembre 1937.

<sup>2936</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1937.

<sup>2937</sup> *L'Enchaîné*, 17 décembre 1937.

<sup>2938</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 25 décembre 1937.



*Les deux secrétaires de la section unique d'Avesnes-le-Comte,  
L'Enchaîné, 31 décembre 1937*

Si le congrès d'Arles du PCF, qui se tient du 25 au 29 décembre 1937 et auquel assistent 31 délégués du Pas-de-Calais, réaffirme que l'unité est à portée de mains et pourrait se faire en 1938<sup>2939</sup>, il s'agit en réalité d'un vœu pieux.

Le parti unique ne se fera pas. Pour le PCF, les années 1938-1939 seront, au contraire, des années d'épreuves.

La période 1934-1937 a profondément transformé le mouvement communiste, dans le département du Pas-de-Calais comme dans toute la France. Le PCF, sorti essoré de la période classe contre classe et qui ne comptait plus que dix députés en 1932 est devenu une grande force politique nationale, présente dans toute la France et qui compte 72 députés.

<sup>2939</sup> *L'Enchaîné*, 31 décembre 1937.

A la faveur du climat antifasciste qui a poussé à l'unité des organisations de gauche, la galaxie communiste s'est métamorphosée et recomposée avec la réunification de la Libre Pensée, la réunification du mouvement sportif ouvrier au sein de la FSGT et surtout la réunification syndicale CGT-CGTU. Actifs au cours des grèves de juin 1936, les militants communistes de la CGT gagnent en influence auprès des nouvelles générations de syndiqués venus à la CGT après la réunification syndicale.

La force nouvelle du PCF se matérialise par des gains électoraux importants réalisés entre 1934 et 1937.

| <b>Les gains électoraux du PCF (1934-1937)</b>   |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <b>Municipalités remportées par le PCF en 1935</b>   | <b>Cantons remportés par le PCF en 1934 et 1935</b> | <b>Circonscriptions remportées par le PCF en 1936</b> | <b>Conseils d'arrondissement remportés par le PCF en 1937</b> |
| Annezin-lez-Béthune<br>Avion<br>Cauchy-à-la-Tour<br>Chocques<br>Douvrin<br>Drocourt<br>Harnes<br>Helfaut<br>Hersin-Coupigny<br>Liévin<br>Maisnil-les-Ruitz<br>Méricourt<br>Rœux<br>Sallaumines | Carvin<br>Vimy                                      | Carvin  | Vimy  |

En 1937, le PCF est désormais à la tête de quatorze municipalités dans le Pas-de-Calais, deux cantons, un conseil d'arrondissement et une circonscription. Les postes de député et de conseillers généraux renforcent la crédibilité et l'autorité d'un parti passé de 1 600 adhérents au début de l'année 1934 à plus de 12 000 adhérents fin 1937 et qui est désormais présent dans tout le département.

Incontestablement, les années 1934-1937 ont été des années d'embellie pour le Parti communiste et ses militants fiers d'avoir écrit une page de l'histoire de France en mai et juin 1936 et qui rêvent que la dynamique de succès qui leur a profité se poursuive, malgré les difficultés gouvernementales et les inquiétudes internationales de plus en plus obsédantes.

# Chapitre 9

## **Le temps des épreuves : de la fin du Front populaire à la Seconde Guerre mondiale (1938-1940)**

Après l'embellie de la période 1935-1937, qui a fait d'un parti communiste marginalisé et réduit à 30 000 adhérents au tournant des années trente, une grande force politique nationale, comptant des dizaines de municipalités, 72 députés et 300 000 adhérents, les années 1938-1939 sont incontestablement marquées par un reflux du PCF, qui ne parvient pas à empêcher la dislocation du Front populaire, alors que sont remis en cause des acquis de 1936.

Alors qu'il était à l'offensive depuis le printemps 1934, le PCF se retrouve cette fois sur la défensive, dans un contexte d'aggravation des tensions internationales marqué par les accords de Munich, la défaite des Républicains espagnols et les risques d'éclatement d'un nouveau conflit mondial. Nous verrons ici comment le PCF s'efforce de combattre la politique de Daladier et de maintenir son alliance avec une SFIO de plus en plus réticente, tout comme la CGT à l'intérieur de laquelle l'aile droitiste et anticommuniste se prépare à l'affrontement contre des communistes regardés avec une méfiance grandissante.

Dans ce contexte, le pacte germano-soviétique surprend les communistes du Pas-de-Calais. Tandis que le PCF est interdit, ses élus déchus de leur mandat et ses municipalités dissoutes, ses militants exclus de la CGT, les réactions des militants et des cadres communistes du département sont diverses et témoignent à la fois de l'existence de générations communistes et de la singularité de chaque destin individuel et de chaque parcours militant face à l'épreuve.

### **Les communistes du Pas-de-Calais et la fin du Front populaire**

Au début de 1938, le Parti communiste peut toujours se targuer d'être la première force de gauche du point de vue de ses effectifs militants qui s'élèvent à 300 000 adhérents et ont dépassé ceux de la SFIO.

La situation politique, cependant, n'est plus celle de 1936. L'euphorie du Front populaire est retombée. Formé en juin 1937, le gouvernement de Camille Chautemps applique la pause et la politique économique de Georges Bonnet, le ministre des finances, mécontente les communistes et les socialistes qui quittent le gouvernement le 13 janvier 1938, provoquant une crise ministérielle et la démission de Chautemps. Devant l'incapacité de Georges Bonnet de

former un gouvernement radical avec l'appui de la droite, c'est Léon Blum qui est chargé le 16 janvier par le président Albert Lebrun de former un nouveau gouvernement qu'il veut élargir aux communistes, qui sont prêts à y rentrer, ainsi qu'à la droite, mais devant le refus de la droite de siéger dans le même gouvernement que les communistes et devant le refus des radicaux de participer à un gouvernement de front populaire avec des ministres communistes, Léon Blum doit renoncer à former un gouvernement. C'est finalement Camille Chautemps qui retrouve la présidence du conseil, à la tête d'une équipe composée de radicaux et d'hommes de droite, mais sans participation socialiste<sup>2940</sup>.

La crise ministérielle fait réagir les communistes du Pas-de-Calais : ainsi, « la section communiste de Lens groupant 1 400 adhérents » proteste contre la non-réélection de Jacques Duclos à la vice-présidence de la Chambre des députés imputable à « l'indiscipline de certains élus » du Front populaire – comprendre les radicaux – qui « déchaîné la réprobation générale<sup>2941</sup> ».

Deux jours plus tard, ce sont 4 000 travailleurs qui manifestent à Lens aux cris de « Thorez au pouvoir ! » avant de participer à un meeting « sous la présidence de trois camarades communistes et de deux camarades socialistes » en présence de Félix Cadras. L'ordre du jour adopté à l'issue du meeting appelle à la constitution d'un gouvernement « à l'image réelle du Front populaire », c'est-à-dire avec des ministres socialistes, radicaux et communistes, mais sans personnalités de droite<sup>2942</sup>. *L'Eclaireur du Pas-de-Calais* évoque une autre manifestation de 2 000 travailleurs à Hénin-Liétard en présence des socialistes Pierre Courtin et Fernand Darchicourt et des communistes Nestor Calonne et Alfred Daniaux, ainsi que de Pantigny pour la fédération socialiste et Cyprien Quinet pour la région communiste. Un rapport de police auquel sont joints les tracts diffusés par les socialistes et les communistes parle d'un cortège de 1 500 personnes qui défilent, précédés par trois bannières, de la place Jean Jaurès jusqu'à la salle des fêtes :

« les orateurs firent l'apologie de leur parti respectif, critiquèrent vivement l'attitude du président Chautemps et réclamèrent la formation d'un nouveau gouvernement à l'image du "Front Populaire". Enfin, dans un ordre du jour voté à mains levées, les partis socialistes et communistes prirent l'engagement de maintenir l'unité du Front Populaire et d'œuvrer en commun en vue de la réalisation immédiate de l'unité et la formation d'un parti unique du prolétariat ».

Le tract de la section SFIO d'Hénin-Beaumont égratigne toutefois les communistes puisqu'il rappelle « la nécessité pour aucun parti se réclamant du Front Populaire de ne pas esquiver ses responsabilités »<sup>2943</sup>, manière de sous-entendre que par le passé, les communistes avaient esquivé les leurs.

On manifeste aussi à Lens où *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* parle de 10 000 participants, mais égratigne les communistes :

---

<sup>2940</sup> Jean VIGREUX, « Dislocation et chute du front populaire (1937-1938) », dans Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire. 1936, L'échappée belle*, Chapitre 6, Paris, Tallandier, 2022, p. 189 [version Kindle].

<sup>2941</sup> *L'Humanité*, 13 janvier 1938.

<sup>2942</sup> *L'Humanité*, 16 janvier 1938.

<sup>2943</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 17 janvier 1938.

« Félix Cadras affirma l'intention des communistes de prendre leurs responsabilités au pouvoir ; Paul Sion insista sur le fait que notre Parti, fidèle au Rassemblement populaire a toujours pris toutes ses responsabilités sans jamais se réfugier dans l'abstention<sup>2944</sup> ».

Ce sont évidemment les communistes qui sont taclés ici, accusés, en ayant fait le choix en 1936 d'un soutien sans participation au gouvernement devenu de plus en plus critique à partir de 1937, d'avoir fait preuve de démagogie, de ne pas avoir pris leurs responsabilités et d'avoir affaibli par leurs critiques le Front populaire.

Côté communiste, *l'Enchaîné* titre :

« Les masses laborieuses du Pas-de-Calais exigent un gouvernement à l'image du Front populaire et l'unité politique. D'ardentes manifestations se sont déroulées à Lens, Liévin, Avion, Arras, Hénin-Liétard, Auchel, Bully, Béthune, Nœux-les-Mines, etc. ».

En pages intérieures, l'hebdomadaire communiste relève que la proposition de Blum d'un gouvernement de large union nationale allant de Thorez à Paul Reynaud rejoint, trop tard, ce que préconisait le PCF en août 1936 lorsque Thorez appelait à constituer un « front français » rejeté, à l'époque par la SFIO. Guère surpris par l'échec de la proposition « audacieuse » de Blum, les communistes réaffirment leur disponibilité pour intégrer un gouvernement de Front populaire sur la base du programme du Front populaire<sup>2945</sup>.

Les rapports de police ne donnent pas les mêmes chiffres de manifestants, mais confirment les articles de la presse militante : ainsi, le sous-préfet de Béthune évoque un cortège de 500 manifestants communistes — précédé par quatre bannières — parti de la rue de la Gare, siège de la région communiste, qui défile jusqu'à la place de la République. Félix Cadras y a « développé les causes de la crise ministérielle » avant de plaider pour « la formation d'un gouvernement à l'image du Front populaire, avec la participation communiste<sup>2946</sup> ».

A Nœux-les-Mines, le meeting unitaire organisé par le PCF, la SFIO et la CGT salle du Kursaal rassemble également 500 personnes. Le communiste Georges Vasseur, unique orateur de la soirée,

« attaque le président Chautemps en affirmant qu'il avait été mandaté par la bourgeoisie pour abattre le Front populaire. Il critiqua la passivité des ministres socialistes auxquels il reprocha d'avoir cédé pour la deuxième fois aux menaces de la finance ».

Vasseur conclut en menaçant de descendre dans les rues et d'occuper les usines si n'était pas formé un gouvernement « à l'image intégrale du Front populaire<sup>2947</sup> ».

---

<sup>2944</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 22 janvier 1938.

<sup>2945</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1938.

<sup>2946</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 17 janvier 1938.

<sup>2947</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 17 janvier 1938.

A Auchel, c'est un cortège d'un millier de personnes qui défile jusqu'à la grande place où Emile Duport pour le PCF et Georges Havenne fils pour la SFIO appellent tour à tour à la constitution d'un « gouvernement de front populaire avec participation communiste<sup>2948</sup> ».

On sait aujourd'hui que Maurice Thorez souhaitait participer au premier gouvernement Blum au lendemain des élections législatives de 1936, comme il l'a raconté dans la troisième édition de *Fils du peuple*. Dans ses *Mémoires*, Jacques Duclos confirme la version de Thorez, qui aurait été mis en minorité au bureau politique, quelques jours après le second tour du scrutin des élections législatives :

« s'il y avait beaucoup de raisons pour nous amener à considérer qu'il était préférable de soutenir le gouvernement sans y participer, nous courions aussi le risque de nous voir accuser de fuir nos responsabilités et de refuser de participer pour pouvoir jouer un jeu qui risquerait d'être nuisible au Front populaire. Tous ces arguments furent examinés, pesés, retournés dans tous les sens au Bureau politique, et Maurice Thorez, magnifique d'audace et sûr de lui, exposa les avantages qu'il y aurait à pouvoir influencer la politique du futur gouvernement de l'intérieur. Mais il se rendait compte que son audace n'était pas partagée par tous les camarades du Bureau politique dont j'étais, aussi, la question de la participation fut-elle résolue dans un sens négatif<sup>2949</sup> ».

En réalité, la décision de non-participation au gouvernement afin de mieux exercer le « ministère des masses » selon la formule qui sera mise en avant par Vaillant-Couturier, n'est pas prise au Bureau politique, mais par l'Internationale, comme l'ont montré Annie Kriegel et Stéphane Courtois : une première réunion du Secrétariat de l'IC a lieu les 10 et 11 mai 1936. Dimitrov y présente un rapport défavorable à la participation gouvernementale du PCF et on décide de convoquer Eugen Fried à Moscou. Fried présente son rapport sur la situation française devant le secrétariat de l'IC le 19 mai et ne prend pas position sur la participation gouvernementale. Lozovsky se montre critique, tout comme Dimitrov qui n'écarte pas, cependant, que le PCF pourrait être ultérieurement être amené à participer au gouvernement. La résolution finale prise par l'IC formalise officiellement la décision de non-participation au gouvernement qui est entérinée par le Comité central le 25 mai et publiée dans *l'Humanité* le lendemain<sup>2950</sup>.

Contrairement aux affirmations ultérieures de Thorez et Duclos, ce n'est donc pas au Bureau politique, mais à Moscou que la décision de non-participation au gouvernement est prise. Annette Wiewiorka note que :

« Thorez regrettera cette décision toute sa vie. Il la tint pour une faute, et pensait que peut-être, le cours de l'histoire (et notamment l'issue de la guerre d'Espagne si la France était intervenue) aurait pu être changé s'il avait été aux affaires<sup>2951</sup> ».

Sur ce point, Serge Wolikow souligne que :

---

<sup>2948</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 18 janvier 1938.

<sup>2949</sup> Jacques DUCLOS, *Mémoires*, tome 2, « Aux jours ensoleillés du Front populaire, (1935-1939) », Paris, Fayard, 1969, réédition Livre club Diderot 1969, p. 147.

<sup>2950</sup> Annie KRIEGEL et Stéphane COURTOIS, *Eugen Fried, Le grand secret du PCF*, Paris, Seuil, 1997, p. 257-262.

<sup>2951</sup> Annette WIEVIORKA, *Maurice et Jeannette, biographie du coupe Thorez*, Paris, Fayard, 2010, p. 215.

« La non-participation gouvernementale du PCF, à première vue paradoxale, témoigne des limites de sa marge de manœuvre à l'égard de l'IC. [...] Dans leurs souvenirs, certains dirigeants du PCF ont affirmé que Thorez, minoritaire au bureau politique, aurait été favorable à la participation. Cette thèse qui valorise le rôle de l'ancien secrétaire général fait le silence sur le rôle de l'IC. [...] C'est à la fin du mois d'octobre 1935 que la direction de l'IC fait savoir de différentes manières qu'elle réprovoque la position du PCF sur son éventuelle participation gouvernementale. Le PCF, après quelques réserves manifestées par les propos de Thorez devant le comité central, en prend acte et se conforme à cette orientation confirmée par Kuusinen, Togliatti et Manouïlski. [...] Après la victoire électorale du Front populaire, malgré les progrès inattendus et considérables du PC, la même position prévaut, non sans certains tiraillements tant à l'intérieur de la direction du PCF qu'au secrétariat de l'IC. [...] Deux facteurs concourent à cette position inchangée : les préoccupations diplomatiques de l'URSS, qui craint les réactions négatives de l'armée française, et l'inquiétude des dirigeants de l'IC face à une intégration politique trop forte du PCF dans le système politique français<sup>2952</sup> ».

La chute du cabinet Chautemps et le retour de Blum en janvier 1938 offrent donc à Thorez et au PCF l'opportunité de réparer l'occasion manquée du printemps 1936. Pour ce faire, le PCF est même prêt à accepter la présence de ministres issus de la droite au sein d'un gouvernement d'union nationale capable de faire face à la menace hitlérienne.

Les différents rapports de police que nous avons pu consulter de même que les articles de presse semblent confirmer que la volonté communiste de participer au gouvernement rencontre l'écho des communistes du Pas-de-Calais. Si c'est la parole des dirigeants de la région et des cadres – Cadras, Quinet, Calonne, Vasseur, Duport – qui s'exprime dans les meetings en faveur de la participation ministérielle, les articles de journaux, comme les rapports de police évoquent des ordres du jour votés à l'unanimité. Il n'y a donc pas d'opposition, chez les communistes du Pas-de-Calais, à la participation gouvernementale.

A titre d'exemple, on peut évoquer les réactions dans le Boulonnais à l'annonce de la démission de Camille Chautemps. Un tract du comité boulonnais du Rassemblement populaire invite les sympathisants du Front populaire à participer à quatre rassemblements dans les différents quartiers de Boulogne et à renouveler le serment du 14 juillet 1935 avant de converger vers la place Dalton pour un grand rassemblement le 21 janvier à 20h. De son côté, la section socialiste d'Outreau organise une réunion publique à 20h30, salle des fêtes d'Outreau, en présence de Charles Saint-Venant, le député-maire et conseiller général de Lille<sup>2953</sup>. Le Parti communiste appelle à participer à ces rassemblements. Vingt-huit militants assistent ainsi à la réunion de la cellule du quartier de Capécure. Auguste Defrance

« critique vertement les ministres radicaux et socialistes, principalement MM. Chautemps et Blum, il dit que Chautemps et l'homme de la réaction, de la finance, et de la Cité de Londres ; Blum est un traître qui doit démissionner du Parti socialiste ; il invite, à cet effet, les communistes à boycotter le gouvernement Chautemps et prévient les communistes que des réunions seront organisées vendredi 21 courant, à 20h, dans toutes les salles de Boulogne : [...] il invite la classe ouvrière à y assister en masse et crier : "Chautemps et Blum aux chiottes !!! Thorez au pouvoir !!!"<sup>2954</sup> ».

---

<sup>2952</sup> Serge WOLIKOW, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Editions de l'Atelier, Paris, 2010, p. 99.

<sup>2953</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 20 janvier 1938.

<sup>2954</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport des agents de Sûreté Denquin et Heumel au commissaire de police municipale de Boulogne-sur-Mer, 20 janvier 1938.



En dépit de ces propos plus que critiques à l'égard de leurs alliés socialistes et radicaux, les communistes sont présents à la réunion publique du surlendemain, à Outreau, lors de laquelle le député socialiste Saint-Venant « rappelle [...] l'essai de formation d'un gouvernement allant des communistes à M. Paul Reynaud par M. Blum » et demande « la fusion des partis socialiste et communiste dans l'Unité du Parti Prolétarien ». Le rapport de police note que « Splers, de la cellule communiste d'Outreau [...] se déclare d'accord en tous points avec le camarade Saint-Venant et demande également la fusion des deux grands partis de gauche<sup>2955</sup> ».

La crise gouvernementale de janvier 1938 est ici l'occasion pour chacun des partis de gauche de se poser en défenseur de l'esprit du rassemblement populaire et de l'unité de la gauche, ce qui n'exclut pas, derrière les déclarations unitaires, de critiquer des partenaires jugés peu fiables. Être unitaire pour deux est alors le moyen, pour le PCF comme pour la SFIO de capter à leur profit les aspirations unitaires de l'électorat de gauche dans un contexte de délitement du Front populaire.

Malgré l'échec de Blum à constituer un gouvernement et la constitution d'un cabinet Chautemps sans socialistes ni communistes, les communistes continuent d'espérer la formation d'un gouvernement du front populaire. Ils l'expriment par exemple lors d'une manifestation organisée le 27 février 1938 à Lens qui rassemble 2 000 personnes, qui défilent de la place Salengro jusqu'à la salle Gabilly avant d'assister à un meeting animé par Cadras, Parent, le maire d'Avion, Fache, l'adjoint au maire de Sallaumines et Charles Level pour les Amis de l'URSS. Une nouvelle fois, Cadras plaide pour un gouvernement à l'image du Front populaire et fait adopter un ordre du jour dans ce sens<sup>2956</sup>.

Côté socialiste, on rappelle cependant :

« en juin 1936, nos camarades communistes auraient dû accepter l'offre de collaboration de notre ami Léon Blum. [...] nos camarades communistes sont bien mal inspirés en rejetant systématiquement les responsabilités des échecs sur ceux qui étaient sur la machine et ne se bornaient pas, comme firent les communistes, à regarder passer le train du milieu d'une verte prairie<sup>2957</sup> ».

Les mêmes ordres du jour se multiplient au début du mois de mars 1938, lorsque Camille Chautemps, contraint de démissionner, est cette fois remplacé par Léon Blum<sup>2958</sup>.

La région communiste du Pas-de-Calais appelle immédiatement la fédération socialiste à organiser des manifestations communes<sup>2959</sup>.

Comme le note Jean Vigreux,

« début mars 1938, face à cette crise sans précédent, en plein Anschluß, Blum demande au Conseil national de la SFIO l'autorisation de former un gouvernement "groupant tous les partis sans exception" ; un "ministère de Maurice Thorez à Paul Reynaud". Les communistes sont favorables. Le 12 mars, le comité central du PCF et le groupe parlementaire du parti se réunissant à Montreuil déclarent : "(...) saisis d'une proposition de collaboration

---

<sup>2955</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport de l'inspecteur auxiliaire Louis Valance au commissaire spécial de Boulogne-sur-Mer, 22 janvier 1938.

<sup>2956</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 28 février 1938.

<sup>2957</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 5 mars 1938.

<sup>2958</sup> *L'Humanité*, 11 mars 1938.

<sup>2959</sup> *L'Enchaîné*, 12 mars 1938.

à un gouvernement de rassemblement national autour du Front populaire, ils n'élèvent pas d'objection de principe à ce que soient associées toutes les forces républicaines du pays à la réalisation du programme voulu par le suffrage universel (...)" (L'Humanité, 13 mars 1938). Le PCF, sous l'impulsion de Thorez, est, depuis le début de l'année 1938, effectivement prêt à participer au Gouvernement ; toutefois, l'IC reste sur ses positions antérieures, ce que soulignent les télégrammes envoyés au cours de ce premier trimestre 1938 au PCF. Le contrôle du centre s'affirme au moment où l'URSS connaît des purges...<sup>2960</sup> »

En effet, Maurice Thorez envoie à Moscou un télégramme le 18 mars 1938 pour faire valoir ses arguments en faveur de la participation du PCF à un gouvernement de Front populaire élargi en vue de la défense nationale. Si Dimitrov n'y est pas opposé, la réponse de la direction de l'IC reste négative :

« Le secrétariat considère que seul l'état de guerre contre l'agression fasciste pourrait modifier la position des communistes qui en cas de guerre entreraient dans un gouvernement d'union nationale pour renforcer la puissance de la démocratie internationale contre le fascisme<sup>2961</sup> ».

D'après Sabine Dullin, l'idée d'une participation communiste à un gouvernement d'union nationale allant de Louis Marin à Maurice Thorez pour faire face à la menace allemande et conclure un accord anglo-franco-soviétique a par ailleurs été abordée à l'ambassade soviétique à Paris lors d'une discussion entre Suritz, l'ambassadeur soviétique, et Paul Reynaud<sup>2962</sup>, mais Reynaud est isolé et la droite, tout comme les radicaux sont hostiles à toute participation communiste au gouvernement. L'anticommunisme des radicaux et de la droite s'avère plus puissant que la volonté d'union nationale.

La désapprobation de l'IC sur la question de la participation gouvernementale n'est pas non plus évoquée par les dirigeants communistes du Pas-de-Calais qui rappellent dans leurs réunions publiques qu'ils sont favorables à la participation gouvernementale.

C'est ce que dit Félix Cadras lors d'une manifestation commune organisée par les fédérations socialiste et communiste du Pas-de-Calais le 13 mars à Lens, qui rassemble 500 personnes, qui défilent de la place Salengro jusqu'à l'hôtel de ville. Tour à tour, Paul Sion, le député socialiste, Cadras pour le PCF et Pantigny pour la SFIO condamnent « l'attitude des partis de droite qui en refusant leur participation à un gouvernement de salut public ont manifesté leur désintéressement au sort de notre pays ». Le discours de Cadras est couvert par les cloches de l'église voisine qui annoncent opportunément les vêpres et c'est le cordon de police qui empêche les militants communistes d'entrer dans l'église pour arrêter les cloches<sup>2963</sup>. L'incident pourrait prêter à sourire, mais il est toutefois révélateur du profond anticommunisme de la hiérarchie catholique et plus largement du camp conservateur face à la perspective d'un nouveau gouvernement de Front populaire dirigé par Blum. Communistes et socialistes, au nombre de 500 manifestants, se rassemblent le même jour à Auchel, derrière Decobert et

---

<sup>2960</sup> Jean VIGREUX, « 1937-1938, dislocation et chute du front populaire », dans Jean VIGREUX, *Le front populaire 1934-1938*, Chapitre 5, Presses Universitaires de France, 2011, pp. 85-97.

<sup>2961</sup> RGASPI, 495/74/517 (cité par Annie Kriegel et Stéphane Courtois, *Eugen Fried. Le grand secret du PCF*, Paris, Seuil, 1997, p. 307).

<sup>2962</sup> Sabine DULLIN, *Des hommes d'influence. Les ambassadeurs de Staline en Europe 1930-1939*, Payot, 2001, p. 285-286.

<sup>2963</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 14 mars 1938.

Leveau, les maires socialistes d'Auchel et Marles-les-Mines. Les communistes sont représentés par Arthur Dubus et Emile Duport qui prie les auditeurs « de faire confiance au futur gouvernement qui s'annonce comme devant être de Front Populaire et de lui donner éventuellement l'aide qu'il peut solliciter d'eux ». Henri Leveau, le maire socialiste, semble plus pessimiste : « il souligne que les classes possédantes n'ont pas encore désarmé et que les chutes successives des gouvernements de front populaire en sont une preuve<sup>2964</sup> ».

Les communistes du Pas-de-Calais assument donc la participation gouvernementale. C'est aussi ce que redit Cyprien Quinet lors d'une réunion publique à Carvin le 14 mars devant 500 auditeurs : « Quinet [...] déplore l'absence des communistes du gouvernement et remarque que les masses laborieuses ne suivent plus les chefs avec autant de foi » note ainsi le sous-préfet de Béthune dans un rapport<sup>2965</sup>. La semaine suivante, devant une centaine de personnes réunies dans l'hôtel de ville de Calonne-Ricouart, c'est Félix Cadras qui

« déclare que malgré toutes les attaques dont ils sont l'objet, malgré qu'ils n'aient pas été appelés à participer au gouvernement, les communistes sont prêts à réaliser demain et sans condition l'unité avec les socialistes<sup>2966</sup> ».

Il est vraisemblable que Cyprien Quinet et Félix Cadras n'aient plus d'illusion, à cette date, sur la volonté des socialistes et des radicaux de constituer un gouvernement de front populaire avec la participation des communistes, mais en multipliant ainsi les déclarations unitaires et les gestes de bonne volonté, les dirigeants communistes du département espèrent sans doute apparaître comme les meilleurs défenseurs du front populaire et de l'esprit unitaire de 1936.

Leur discours ne rencontre guère d'échos dans les rangs socialistes où le correspondant socialiste de Liévin écrit dans *la Voix populaire* – qui vient de succéder à *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* – que « les camarades de montrent plus beaucoup d'intérêt » pour le comité local du front populaire qui « est resté en léthargie pendant huit mois, peut-être davantage, alors que la besogne ne manquait pas<sup>2967</sup> ». Commentant la formation du second cabinet Blum, le conseiller général et député socialiste calaisien Roger Vantielcke justifie même l'absence des communistes :

« le nouveau cabinet n'est point à l'image du Front populaire, mais à l'image du premier cabinet Blum, c'est-à-dire qu'il ne comprend aucun communiste. [...] en juin 36 [...], ce sont les communistes eux-mêmes qui refusèrent de participer au gouvernement que Léon Blum et le pays républicain voulaient à l'image du Front populaire. [...] ils ont créé un état de fait dont ils ne peuvent que de repentir aujourd'hui. [...] cette attitude leur a permis de jouer un double jeu, dont nous n'avons nullement été dupes [...]. On soutenait le gouvernement, en gros, à la Chambre et on le démolissait, en détail, dans le pays. [...] Même par des amis, nous n'aimons pas à être faits cocus<sup>2968</sup> ».

---

<sup>2964</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 14 mars 1938.

<sup>2965</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 16 mars 1938.

<sup>2966</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 22 mars 1938.

<sup>2967</sup> *La Voix populaire*, 19 mars 1938.

<sup>2968</sup> *Ibid.*

Le ressentiment des socialistes à l'égard des communistes transparait ici clairement et le refus de la participation communiste est clairement assumé comme étant un juste retour des choses. De fait, comme le note Jean-Pierre Rioux,

« Constatant les progrès fulgurants d'un partenaire redevenant adversaire, les socialistes se raidissaient. Les "comités locaux d'entente" avaient été dissous dès avril 1937 et toutes les initiatives d'actions communes étaient systématiquement repoussées par les socialistes. Alors que C. Quinet trempait chaque jour sa plume dans la guimauve pour faire briller la mystique du Front populaire, les socialistes passaient à la polémique tous azimuts. Dès avril 1938, La Voix populaire du Pas-de-Calais dénonçait le noyautage des sections syndicales par les cellules de puits et critiquait pêle-mêle le "virage "répatriotique" des Jeunesses communistes, la "politique de la main tendue", les malversations financières supposées de H.-J. Thiébaud, etc. De leur côté, les municipalités socialistes refusaient de baptiser des rues Barbusse et Vaillant-Couturier tant que leurs homologues communistes n'auraient pas créé des rues Salengro<sup>2969</sup> ».

Signe de la désagrégation du Front populaire, la gauche subit plusieurs défaites aux élections cantonales partielles.

En février, elle ne parvient pas à l'emporter dans le canton rural de Fauquembergues où en octobre 1937, le candidat conservateur l'avait emporté dès le premier tour avec plus de 59 % des voix. Le PCF y présente un certain Lucien Chevalier, cafetier à Saint-Omer et fils de petit cultivateur, déjà candidat en octobre 1937 aux élections au conseil d'arrondissement dans le même canton. Chevalier n'avait obtenu que 2,76 % des voix. *L'Enchaîné* veut croire que

« les paysans du canton exprimeront [...] leur volonté de voir se réaliser les projets communistes pour des allocations familiales à tous les paysans travailleurs, salariés, petits propriétaires ou fermiers. [...] ils voteront pour le parti initiateur et animateur du Front Populaire, de ce Front Populaire qui a revalorisé le blé, les produits de la terre et de l'élevage<sup>2970</sup> ».

Le combat est cependant trop inégal dans ce canton très conservateur dans lequel le maire de Fauquembergues, Albert Savaete<sup>2971</sup> l'emporte avec 50,75 % des voix dès le premier tour. Lucien Chevalier passe de 73 voix en 1937 à 92 voix et 3,56 % des suffrages. Dans ce canton conservateur, les électeurs de gauche ont massivement voté pour le socialiste Deligny qui obtient 45 % des voix<sup>2972</sup>. Malgré la défaite, les socialistes se réjouissent que les deux partis du Front Populaire gagnent ensemble 200 voix face au candidat des Croix de Feu et arrivent en tête dans neuf des dix-huit communes du canton contre deux lors des élections d'octobre 1937<sup>2973</sup>. En dépit de la faiblesse de son score, la candidature de Chevalier démontre que le Parti communiste entend présenter des candidats à toutes les élections, y-compris des élections partielles dans des terres de droite où il est peu implanté, mais où il s'efforce de développer un discours en direction de la paysannerie.

---

<sup>2969</sup> Jean-Pierre RIOUX, *Les communistes français, de Munich à Châteaubriant, 1938-1941*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1987, p. 204.

<sup>2970</sup> *L'Enchaîné*, 5 février 1938.

<sup>2971</sup> Présenté comme « républicain » par *le Grand Echo du Nord*, Savaete est étiqueté PSF par *l'Eclaireur du Pas-de-Calais*.

<sup>2972</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 14 février 1938.

<sup>2973</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 19 février 1938.

En mars, la gauche perd le canton de Saint-Omer Sud qui avait été gagné par le socialiste Alfred André en octobre 1937 à l'occasion d'une élection cantonale partielle, les 20 et 27 mars 1938 organisée à la suite du décès du conseiller général sortant. Alors que les radicaux n'avaient pas présenté de candidat en 1937, permettant à Alfred André de remporter plus de 40 % des voix au premier tour et de gagner face au candidat de droite à la faveur des bons reports de voix qui s'étaient portées sur le communiste Eloi Delattre, la situation n'est plus la même en mars 1938 : les radicaux présentent cette fois un candidat, André Isoré, qui obtient près de 20 % des voix au premier tour faisant mécaniquement baisser le score du candidat socialiste qui n'obtient que 27 % des voix. Côté communiste, Benjamin Stodel perd environ 200 voix par rapport au scrutin de 1937 et n'obtient que 9 % des suffrages. En dépit des réserves de voix qui auraient dû permettre au candidat socialiste de l'emporter, Albert Leborgne est battu, ne progressant que de 1 200 voix entre les deux tours sur les 1 500 voix potentielles qu'il pouvait escompter, tandis que le candidat de droite gagne 500 voix ce qui lui permet de l'emporter avec plus de 51 % des voix<sup>2974</sup>.

Certes, il ne s'agit que d'une élection cantonale partielle et le canton de Saint-Omer sud est traditionnellement une terre de droite où l'implantation du PCF avait toujours été très faible, mais la défaite de la gauche est révélatrice des difficultés de l'époque, qu'il s'agisse de la volonté des radicaux de reprendre la main ou de la mobilisation de l'électorat conservateur pour barrer la route à la gauche.

La chute du gouvernement Blum, début avril 1938 est encore l'occasion de manifestations communes. De fait, si la Chambre des députés accorde par 311 voix contre 250 les pleins pouvoirs financiers demandés par Blum, l'issue du vote ne fait guère de doute devant le Sénat qui rejette le projet du président du Conseil par 214 voix contre 47, entraînant la démission du gouvernement Blum et la nomination d'Edouard Daladier<sup>2975</sup>. A Lens, une manifestation spontanée est organisée dans la soirée du 8 avril à l'appel de la section socialiste rejointe par les communistes. Elle réunit 3 000 personnes rassemblées place Jean Jaurès devant le siège de la fédération socialiste où Edouard Deroubaix, le maire et conseiller d'arrondissement socialiste de Grenay, André Pantigny pour la SFIO, Clotaire Chopin pour l'UD CGT et Auguste Lecœur pour le PCF dénoncent l'attitude du Sénat. La manifestation est « houleuse » d'après le rapport de police et le discours de Lecœur est hué par les socialistes après qu'il ait fait un lapsus involontaire en parlant de la demande de Léon Blum de constituer un « gouvernement sénatorial ». Si Clotaire Chopin parvient à ramener l'assistance au calme, la réaction épidermique des socialistes montre aussi qu'ils jugent insupportables les critiques émises par les communistes<sup>2976</sup>.

Tandis que s'estompe l'espoir d'un gouvernement de Front populaire et que le gouvernement Daladier est confirmé par la Chambre, bien que les socialistes aient refusé d'y participer, communistes et socialistes se retrouvent à Hénin-Liétard pour la commémoration du quatrième anniversaire de la mort de Joseph Fontaine. Amer Cyprien Quinet regrette dans son allocution

---

<sup>2974</sup> *La Voix populaire*, 2 avril 1938.

<sup>2975</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 9 avril 1938.

<sup>2976</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 8 avril 1938.

« que l'on n'ait pas suivi l'exemple du radical Léon Bourgeois qui, en 1896, se maintint au pouvoir malgré l'opposition du Sénat<sup>2977</sup> ».

La pique est clairement adressée à la SFIO dont Quinet semble dénoncer le manque de combativité durant la crise gouvernementale. De fait, comme le note Gilles Le Béguec,

« la SFIO naissante a très vite fait sienne une culture de la vigilance républicaine invitant à ne pas fournir d'armes à l'adversaire, en d'autres termes à ne pas entretenir le feu d'une contestation susceptible d'ébranler un édifice sans cesse menacé. [...] le jeune parti socialiste a donc épousé quelques-unes des prudences de son allié radical sur le chapitre d'éventuelles réformes de nature constitutionnelle, au moment même où il émettait ouvertement la prétention de le remplacer dans son rôle de champion de l'approfondissement de la démocratie. [...] les positions du courant socialiste [...] et du courant radical n'ont pas évolué au même rythme et avec la même amplitude. [...] Lors de la crise consécutive à la chute, après un vote hostile du Sénat, des deux gouvernements dirigés par Léon Blum, le parti valoisien a ainsi riposté aux attaques lancées par la SFIO en organisant une vigoureuse campagne de contre-propagande, en totale opposition avec les thèmes développés en 1896 lors de la partie de bras de fer entre le Sénat et le cabinet Léon Bourgeois<sup>2978</sup> ».

Si les communistes ont eux aussi, comme les socialistes, voté la confiance à Daladier, très vite, les premières mesures prises par le nouveau président du Conseil déçoivent les partis de gauche.

### **1<sup>er</sup> mai 1938 : des manifestations sur fond de polémiques**

Les manifestations du 1<sup>er</sup> mai 1938 qui auraient pu être l'occasion d'un rapprochement entre les deux partis ouvriers sont marquées par plusieurs incidents relatés dans *l'Enchaîné* et dans *la Voix populaire*. Malgré une pluie torrentielle, des milliers de manifestants participent aux manifestations du 1<sup>er</sup> mai à Calais, Boulogne-sur-Mer, Arras, Lens, Liévin, Béthune, Hénin-Liétard, Carvin, Billy-Montigny, Avion, Sallaumines, Harnes, Bruay, Saint-Omer ou encore Saint-Pol-sur-Ternoise. D'après la CGT, on compte 5 000 manifestants à Lens, 3 000 à Hénin-Liétard, Bruay et Oignies, 2 000 à Liévin, Auchel et Bruay<sup>2979</sup>.

Pour Gustave Lecoq, ces manifestations du 1<sup>er</sup> mai étaient placées sous le signe de « l'unité », réclamée par tous les manifestants. L'ancien maire de Montigny-en-Gohelle devenu rédacteur de l'hebdomadaire communiste ajoute que face à l'évolution de la situation militaire en Espagne, les mots d'ordre du PCF critiquant la non-intervention en Espagne sont désormais partagés par les socialistes avec qui l'unité dans un parti unique est plus nécessaire que jamais<sup>2980</sup>. Moins enthousiastes, les socialistes déplorent l'absence de « fraternité syndicale » : s'ils souscrivent aux propos rassembleurs de Cyprien Quinet qui « a regretté que dans l'organisation syndicale, il y ait encore des travailleurs qui se regardent en "chiens de faïence", et que l'on s'y classe encore trop, les uns en socialistes, les autres en communistes », les socialistes déplorent que Fernand Darchicourt, des jeunesses socialistes et du syndicat des mineurs, ait été empêché de s'exprimer au meeting d'Hénin-Liétard par le secrétaire communiste de l'Union locale, soutenu par Quinet. Darchicourt aurait pourtant été

---

<sup>2977</sup> *L'Enchaîné*, 16 avril 1938.

<sup>2978</sup> Gilles LE BÉGUEC, « Les socialistes et le Sénat », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, 2006/2 (n° 6), p. 57-72.

<sup>2979</sup> *La Tribune*, 7 mai 1938.

<sup>2980</sup> *L'Enchaîné*, 7 mai 1938.

régulièrement mandaté par Henri Darguesse pour s'exprimer à la tribune au nom du syndicat des mineurs<sup>2981</sup>.

Il est nécessaire de préciser qu'Henri Darguesse, après sa défaite aux élections municipales de Lens et la réunification syndicale qui l'avait propulsé au bureau du syndicat des mineurs a progressivement rompu avec le Parti communiste, rejoignant la majorité ex-confédérée du syndicat CGT des mineurs.

Cyprien Quinet se justifie en expliquant qu'il y avait déjà quatre orateurs, de la SFIO, du PCF, du syndicat des mineurs et de l'Union départementale CGT, que l'UL avait en charge l'organisation du meeting et que la décision de ne pas multiplier les orateurs et donc de refuser un second orateur du syndicat des mineurs était tout à fait logique. L'Union locale adresse dans la foulée une lettre de protestation au syndicat des mineurs avec copie à l'UD<sup>2982</sup>. *La Voix populaire*, de son côté évoque des incidents qui auraient éclaté lors des meetings du 1<sup>er</sup> mai à Angres, Carvin et Evin-Malmaison : A Angres, les communistes sont accusés d'avoir quitté la salle pendant le discours de Jacques Louart, vice-président du syndicat des mineurs et ancien maire socialiste de Sallaumines ; à Carvin, ce sont les socialistes qui quittent la salle pour protester contre le discours de l'orateur communiste imputant à l'indiscipline des grands électeurs socialiste la défaite de Georges Marrane aux élections sénatoriales ; à Evin-Malmaison, enfin, des militants communistes auraient refusé d'écouter le discours du socialiste Octave Legrand<sup>2983</sup>.

Si l'union avait toujours été un combat depuis les débuts du rassemblement populaire, les premiers mois de 1938 marqués par les crises gouvernementales et l'arrivée au pouvoir de Daladier marquent sans doute la fin d'une époque. Malgré les incantations de la presse communiste à retrouver l'esprit de 1936 et à accélérer dans la réalisation de l'unité politique entre les deux partis ouvriers, il est clair, dès le mois de mai 1938 que le gouvernement Daladier n'est plus réellement un gouvernement de front populaire et que les acquis de 1936 pourraient très vite se retrouver menacés. En fait, c'est la page de l'unité ouverte en 1934 qui se referme.

### **« Fils du peuple » et la « starification » de Maurice Thorez : un culte du chef local ?**

Face aux défis de la période, le PCF dispose d'un incontestable atout sur lequel il entend capitaliser : la figure de Maurice Thorez autour duquel se développe les prémices d'un culte de la personnalité que l'on peut observer lors de ses visites régulières dans sa terre natale du Pas-de-Calais. Ainsi, les visites de Thorez dans son département natal donnent à voir la matrice territorialisée du « culte » du leader.

La parution de *Fils du peuple* en octobre 1937 s'inscrit en effet dans la volonté de mettre en avant la figure de Maurice Thorez et résulte, d'un processus de décision collectif impliquant Eugen Fried et Georges Dimitrov. La mort de Lénine, note Bernard Pudal, avait en effet

---

<sup>2981</sup> *La Voix populaire*, 7 mai 1938.

<sup>2982</sup> *L'Enchaîné*, 14 mai 1938.

<sup>2983</sup> *La Voix populaire*, 14 mai 1938.

inauguré « un culte des dirigeants révolutionnaires en URSS » qui bénéficie en premier lieu à Staline et qu'il s'agit d'organiser autour des principaux leaders du mouvement communiste :

« Ces biographies ou autobiographies de dirigeants communistes confèrent, en effet, à leur héros, au sein de leur parti et dans le mouvement communiste international, un poids symbolique de toute première importance à une époque où le destin de nombreux dirigeants fluctue au gré des purges et des procès. Elles prennent place dans un espace de récits biographiques aux statuts multiples [...] tous fondés sur l'ouvriérisation des trajectoires militantes, mais aussi sur une hiérarchie des personnalités communistes [...]. Le genre autobiographie est adapté à cet ensemble de possibles et de contraintes : s'il importe de faire bénéficier Maurice Thorez du statut d'auteur dans un pays où les hommes politiques se targuent d'être des hommes de plume, ses ressources lui interdisent à l'époque de prétendre au rôle de théoricien, de surcroît réservé à Staline<sup>2984</sup> ».

*L'Enchaîné* fait très tôt la publicité de *Fils du peuple*. Sa sortie prochaine, le 25 octobre 1937 aux éditions sociales internationales, est ainsi annoncée en première page de l'hebdomadaire régional communiste dès le 22 octobre<sup>2985</sup>, trois jours avant les premières publicités qui paraissent dans *l'Humanité* et *Ce soir*<sup>2986</sup>. *L'Enchaîné* se félicite, fin novembre, que

« le livre de Maurice Thorez, *Fils du peuple*, connaît un grand succès. [...] En moins de trois semaines, 50 000 exemplaires ont été diffusés et il faut ajouter que les commandes ne cessent d'affluer, de telle sorte qu'un nouveau tirage est actuellement sous presse. [...] Sous une forme émouvante et vivante tout à la fois, il apporte aux lecteurs un raccourci de l'histoire du mouvement ouvrier organisé des travailleurs de France, depuis la guerre jusqu'à la victoire du Front populaire en avril 1936<sup>2987</sup> ».

La semaine suivante, à la veille de la Sainte Barbe, le journal communiste publie un extrait du premier chapitre du livre de Thorez dans lequel il évoque la « grève des longues coupes » de novembre 1913 et les festivités de la Sainte Barbe<sup>2988</sup>, l'occasion de rappeler le passé de mineur de Maurice Thorez et de « coller » au mieux à la sociologie départementale du PCF et du mouvement ouvrier, le fer de lance de classe ouvrière selon l'imaginaire forgé par *Germinal*. Jeannette Vermeersch rappelle d'ailleurs dans ses mémoires qu'à l'époque, « pour beaucoup d'ouvriers du Nord, Zola était l'écrivain de prédilection : il parlait de nous<sup>2989</sup> ». Dès lors, insister sur le passé de mineur de Thorez l'inscrit dans un milieu et dans une histoire faite de souffrances et de révolte que Thorez, devenu la personnification du Parti communiste, parvient à incarner.

Des publicités pour *Fils du peuple* paraissent encore dans les éditions du 17 décembre et du 24 décembre de *L'Enchaîné*. L'ouvrage de Thorez y est présenté comme un « document historique régional de premier plan » et un « magnifique élément d'éducation léniniste » grâce à son style alliant « la limpidité et la clarté qui sont les qualités maîtresses des grandes œuvres<sup>2990</sup> ».

---

<sup>2984</sup> Bernard PUDAL, « Le "peuple" dans *Fils du Peuple* », *Sociétés & Représentations*, vol. 8, n° 1, 2000, pp. 265-279.

<sup>2985</sup> *L'Enchaîné*, 22 octobre 1937.

<sup>2986</sup> *Ce Soir*, 25 octobre 1937.

<sup>2987</sup> *L'Enchaîné*, 26 novembre 1937.

<sup>2988</sup> *L'Enchaîné*, 3 décembre 1937.

<sup>2989</sup> Jeannette THOREZ-VERMEERSCH, *La vie en rouge*, op. cit., p.17.

<sup>2990</sup> *L'Enchaîné*, 24 décembre 1937.



En janvier, le sous-préfet de Béthune informe le préfet que Maurice Thorez sera dans le bassin minier le 23 janvier pour deux séances de dédicaces de son livre, à Hénin-Liétard, salle de l'Alcazar, de 10 à 12 heures, puis à Lens, salle de la justice de paix de 15 à 17 heures<sup>2991</sup>. Le tract de la section d'Hénin-Carvin du PCF distribué en vue de la manifestation du 15 janvier pour exiger la nomination d'un gouvernement représentatif du Front populaire après la chute du cabinet Chautemps consacre une colonne à la séance de dédicace de Thorez, promettant « un souvenir inestimable » : « Maurice Thorez apposera son autographe sur tout "*Fils du peuple*" qui lui sera présenté et qui de ce fait prendra une valeur politique inestimable<sup>2992</sup> ». A la veille de la venue du secrétaire général du Parti communiste, *l'Enchaîné* redonne en première page les lieux et heures des séances de dédicace, dans un encart où figure la photo de Thorez, souriant<sup>2993</sup>.

Malgré la distribution dans la nuit précédente d'un tract du PSF dénigrant le secrétaire général du Parti communiste<sup>2994</sup>, la séance de dédicaces remporte un franc succès d'après le compte-rendu de *l'Humanité* qui évoque « un défilé ininterrompu » et une « foule considérable » venue à Hénin-Liétard où 426 exemplaires de l'autobiographie de Thorez sont dédicacés ; à Lens, après un passage au siège de la région communiste et un banquet avec les militants du territoire, Thorez est accueilli à l'hôtel de ville « par une fillette qui lui offre des violettes » avant d'entamer une séance de signatures marathon à l'issue de laquelle il dédicace 903 exemplaires de son livre à la foule nombreuse venue pour l'occasion, dont un certain nombre de « vieux mineurs qui ont connu Thorez il y a vingt ans et que celui-ci accueille d'une cordiale poignée de main<sup>2995</sup> ». Dans *l'Enchaîné*, Gustave Lecoq se fait laudateur :

« Quand Maurice Thorez revient dans le Pas-de-Calais, il est l'objet d'une fraternelle amitié, sans cesse grandissante, des masses laborieuses du département, desquelles il est le grand fils, et des mineurs en particulier, dont, dès son jeune âge il a partagé le dur travail, les souffrances et les luttes. Pour les populations minières, Maurice Thorez reste l'enfant du pays. [...] Dès que les premiers échos nous parvinrent de son livre "*Fils du peuple*", ce fut comme une traînée de poudre, dans les corons, dans les cafés. Maurice a écrit un livre pas comme les autres ; ce n'est pas du roman, il n'a recherché ni la gloire d'un auteur, petit bourgeois, ni les formules académiques, bien qu'il puisse donner dans le domaine littéraire, de magistrales leçons à bien d'autres. Ce fils du peuple a écrit l'histoire de "son parti", liée avec la vie quotidienne des masses<sup>2996</sup> ».

Fin avril, c'est dans des termes similaires que l'ensemble des membres du Bureau régional du PCF du Pas-de-Calais souhaite un bon anniversaire à Maurice Thorez pour ses 38 ans :

« Nous sommes particulièrement fiers, qu'un fils de mineur, que Thorez, l'ancien galibot de la fosse 4 de Dourges, véritable fils du peuple de France, soit devenu le guide sûr et clairvoyant de tous ceux qui peinent et qui travaillent. En ce jour de ton 38<sup>e</sup> anniversaire, notre mot d'ordre sera de faire mieux encore dans l'union du peuple de France, afin que notre pays soit libre, fort et heureux<sup>2997</sup> ».

---

<sup>2991</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 18 janvier 1938.

<sup>2992</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, tract de la section d'Hénin-Carvin du PCF, 15 janvier 1938.

<sup>2993</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1938.

<sup>2994</sup> *L'Enchaîné*, 29 janvier 1938.

<sup>2995</sup> *L'Humanité*, 24 janvier 1938.

<sup>2996</sup> *L'Enchaîné*, 29 janvier 1938.

<sup>2997</sup> *L'Enchaîné*, 30 avril 1938.

De même, le Conseil municipal de Drocourt envoie un télégramme de vœux pour souhaiter à Maurice Thorez un bon anniversaire et reçoit une réponse de remerciements qui est lue par Joseph Noël lors de la séance du 9 mai 1938<sup>2998</sup>.

Annette Wiewiorka note que

« Maurice mouille sa chemise, allant de ville en ville – trente-cinq entre janvier et avril 1938 – comme un représentant de commerce pour signer son œuvre. 150 000 exemplaires de cette première édition se seraient vendus. Malgré le considérable effort publicitaire, la presse "bourgeoise" ne chronique pas le livre, qui ne se vend guère en librairie : Du point de vue de l'extension du lectorat du parti communiste, sa diffusion est un échec<sup>2999</sup> ».

Marie-Cécile Bouju note également que

« Les quelques réactions retrouvées dans la presse non communiste montrent un intérêt timide pour l'événement. La politique de diffusion par les canaux traditionnels de la librairie n'a donc pas donné satisfaction. Le livre n'y a rencontré ni le succès ni la reconnaissance attendue. *Fils du peuple*, malgré son étiquette « ESI », demeure une simple *brochure* politique<sup>3000</sup> ».

Il en va autrement à l'intérieur du Parti communiste. Le culte de la personnalité qui commence à s'organiser autour de la figure de Maurice Thorez à cette époque fait de Thorez l'incarnation du Parti communiste, dont la vie et le destin se confondent avec celui du PCF. Ce culte de la personnalité naissant est d'autant plus marqué dans le département du Pas-de-Calais que Thorez est natif du bassin minier, qu'il a grandi dans une famille de mineurs, et qu'il a lui-même été mineur à une époque où les mineurs rejoignent les métallurgistes et les cheminots comme symboles d'une classe ouvrière combative et figures de proue du Parti communiste, bien qu'à cette époque, note Marc Lazar, « le PCF cherchait avant tout à élargir sa base ouvrière : les mineurs n'étaient qu'une des catégories, parmi d'autres, qu'il lui fallait conquérir<sup>3001</sup> ».

Le rappel des origines ouvrières de Maurice Thorez, de son passé de galibot à la fosse 4 de Dourges, des liens gardés avec les vieux mineurs qui l'ont connu, ancre donc Maurice Thorez dans la classe ouvrière du Pas-de-Calais et dans le monde de la mine. Stéphane Sirot note que

« désormais, le secrétaire général du PCF, offert en modèle de l'exemplarité militante, est glorifié parce qu'il est l'incarnation d'un parti et de militants ouvriers dont la personnalité est célébrée au travers de celle, emblématique, de Thorez. [...] Il est "le même" parce qu'il fait partie de nous et qu'il possède les qualités qui sont les "nôtres" ; il est "autre" parce que "meilleur" puisqu'il réunit toutes les qualités du groupe qu'il représente et les porte à leur perfection. On ne saurait comprendre autrement la ferveur qui l'entoure, ni la célérité avec laquelle les communistes français se prêtent à la célébration de la personnalité de leur premier dirigeant<sup>3002</sup> ».

---

<sup>2998</sup> *L'Enchaîné*, 14 mai 1938.

<sup>2999</sup> Annette WIEWIORKA, *Maurice et Jeannette*, *op. cit.*, p. 246.

<sup>3000</sup> Marie-Cécile BOUJU, *Chapitre V. Du militant au lecteur ? Diffusion et lecture pendant le Front populaire*, dans *Lire en communiste : Les maisons d'édition du Parti communiste français 1920-1968* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010.

<sup>3001</sup> Marc LAZAR, « Le mineur de fond : un exemple de l'identité du PCF », *Revue française de science politique*, 35<sup>e</sup> année, n°2, 1985. pp. 190-205.

<sup>3002</sup> Stéphane SIROT, *Maurice Thorez*, *op. cit.*, p. 54-55.

Le fait que Thorez soit accueilli à Lens par une fillette lui remettant des fleurs pose également Thorez en figure paternelle rassurante, à l'image de la propagande stalinienne de l'époque. De même, la qualification de « guide sûr et clairvoyant » attribuée à Thorez par les membres du Bureau régional à l'occasion de son anniversaire n'est pas sans rappeler le culte de la personnalité orchestré en URSS autour de Staline.

Enfin, les qualités d'écriture attribuées à Maurice Thorez relèvent du réalisme socialiste : le héros y est « dépersonnalisé » et l'autobiographie de Thorez

« réalise [...] l'exploit de ne céder au culte de la personnalité que sous les dehors d'un refus du culte de la personnalité. Maurice Thorez s'y présente comme le produit d'une histoire dans laquelle il est immergé – celle de la classe ouvrière, plus généralement celle du peuple français [...] – dont il ne devient un représentant qu'au prix d'un travail, susceptible, somme toute, d'être effectué par tous les militants<sup>3003</sup> ».

La simplicité de l'écriture thorezienne, louée par Gustave Lecoq dans *l'Enchaîné*, permet de rendre "*Fils du peuple*" abordable par tous les militants et est célébrée comme une preuve supplémentaire du talent littéraire et de l'humilité d'un secrétaire général du PCF, qui serait étranger à la pédanterie des auteurs académiques.

La « starification » de Maurice Thorez procède-t-elle pour autant d'un « culte de la personnalité » tel qu'on peut l'observer autour de Staline en URSS et tel qu'il se mettra en place autour de Thorez dans l'après-guerre ? Annette Wiewiorka est plus nuancée, estimant que

« Des éléments d'un culte embryonnaire sont en train de se mettre en place : le rituel des cadeaux, non encore systématique ; la mise en scène de la « Sainte Famille », encore en gestation. Ils sont parfois spontanés : Thorez est une nouveauté dans le champ politique français qui peut provoquer l'engouement. Certes, les conditions de vie et de travail de Thorez sortent de l'ordinaire du permanent. [...] Mais il vit au milieu de ses camarades, fréquente les mêmes lieux et les mêmes gens<sup>3004</sup> ».

De même Kevin Morgan fait observer que la starification de Maurice Thorez s'inscrit dans un processus transnational orchestré par le Komintern qui s'est d'abord appuyé sur la figure de Dimitrov, érigé, aux côtés de Thälmann en martyr de la répression nazie à la suite de l'incendie du Reichstag, et qui s'est répercuté aux autres partis communistes :

« Aux États-Unis, il existait à n'en pas douter un culte du secrétaire général du parti, Earl Browder. Pourtant, cela n'empêchait pas son collaborateur et rival William Z. Foster de recueillir régulièrement des ovations ; très populaire dans les rangs du parti, il fut accueilli pour son 60e anniversaire par un public de 18 000 personnes, tandis que Paul Robeson chantait *The Purest Kind of Guy*. En Grande-Bretagne, ce fut William Gallacher, et non le secrétaire du parti Pollitt, qui publia en 1936 une autobiographie que l'on estime liée au projet du Komintern de lui construire un culte, de même que ce fut Foster et non Browder qui offrit une narration comparable aux lecteurs américains. En France, seul Maurice Thorez aurait pu écrire *Fils du peuple*, et ce fut Thorez qui incarna la promesse du communisme de front populaire. Mais cela n'empêcha pas à ce stade la commémoration de Barbusse, mort en 1935, ni la vénération portée à Marcel Cachin. Seul de tous les partis occidentaux, le PCF fournit l'un des secrétaires du Komintern en la personne d'André Marty ; en tant que mutin de la Mer noire et dirigeant des

---

<sup>3003</sup> Bernard PUDAL, *op. cit.*, p. 272.

<sup>3004</sup> Annette WIEWIORKA, *Maurice et Jeannette, op. cit.*, p. 240.

Brigades internationales, Marty jouissait lui aussi de ce que Rémi Skoutelsky considère comme un véritable culte<sup>3005</sup> ».

La mise en avant de Maurice Thorez et sa starification rompent cependant avec la tradition communiste qui privilégiait plutôt le collectif sur la mise en avant du leader. Devenu un parti de masse à la faveur du Front populaire, le PCF, qui dispose désormais de 72 députés, de dizaines de maires, de conseillers généraux et d'arrondissement, s'efforce de mettre en avant ses principaux dirigeants qui accèdent à une forme de notabilisation locale.

Dans le Pas-de-Calais, la recension des photographies en une de *l'Enchaîné* au cours des années 1937-1938 témoigne du statut nouveau d'un certain nombre de cadres du département. C'est d'abord et avant tout le cas de Cyprien Quinet, dont le portrait apparaît 11 fois en une de *l'Enchaîné* en deux ans. La place à part acquise par Cyprien Quinet n'a rien de surprenant : Quinet est à la fois conseiller général et député, et il est le seul député communiste du Pas-de-Calais. Un marin de Boulogne lui remet un cadeau – « un joli petit bateau œuvre d'un marin pêcheur » - lors de la conférence régionale d'information de Lens<sup>3006</sup>. On retrouve aussi Quinet bien visible et identifié sur la légende de la photo à la tribune du meeting de Maurice Thorez à Liévin<sup>3007</sup>. En août 1938, l'hebdomadaire communiste publie en une de son édition une photo de Quinet en habit de mineur : délégué-mineur suppléant à la fosse 4 des mines d'Ostricourt, Cyprien Quinet venait d'effectuer sa visite réglementaire pendant les congés de son camarade titulaire<sup>3008</sup>. La publication d'une telle photographie, et le gros titre « mineur et député » visent à l'évidence à rappeler l'ancrage ouvrier et la simplicité de Cyprien Quinet.

L'article de *l'Enchaîné* sur la journée passée au lac de Rœux par 6 000 mineurs de la Compagnie de Dourges s'inscrit dans la même veine. Le choix du petit village de l'Arrageois pour organiser une journée conviviale autour de son lac poissonneux à l'occasion des congés payés s'explique bien entendu par le fait que Rœux est une municipalité communiste. Si le socialiste Alfred Maës se rend sur place au nom de la CGT pour passer un moment de fraternité avec les mineurs, c'est Cyprien Quinet qui est accueilli avec le plus d'enthousiasme à en croire l'hebdomadaire communiste qui raconte :

« V'là Cyprien. A ce nom, nous nous retournons, c'est notre ami Quinet, le député mineur, qui est parmi ses camarades, de partout, on l'appelle : "Eh Prien, viens boire un verre", ou "T'es là, t'iot". Puis c'est un jeune mineur qui dit : "Tiens, Quinet, donn'me un'cigarette, ce sera l'première fo qu'j'aurais fumé un'cigarette d'député". "S'il n'y a qu'cha pour t'faire plaisir, tiens mon vieux !". Tous ces braves mineurs et leurs compagnes sont heureux de pouvoir causer avec leur député, avec leur frère de lutte<sup>3009</sup> ».

Ce passage est extrêmement intéressant : la proximité de Cyprien Quinet avec ses camarades est renforcée par l'utilisation du patois dans les dialogues. Les qualités de modestie et de simplicité attribuées à Maurice Thorez sont ainsi valorisées chez Quinet, tout comme sa générosité. Cet ancrage renvoie aux sociabilités locales, aux cultures populaires, mais aussi aux luttes menées ensemble : comme Thorez, Quinet est un « gars du coin », « un des nôtres » ;

---

<sup>3005</sup> Kevin MORGAN, « Staline, Dimitrov et le culte de l'individu », *Monde(s)*, vol. 10, no. 2, 2016, pp. 69-88.

<sup>3006</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1937.

<sup>3007</sup> *L'Enchaîné*, 25 juin 1938.

<sup>3008</sup> *L'Enchaîné*, 6 août 1938.

<sup>3009</sup> *L'Enchaîné*, 13 août 1938.

comme le note Dimitri Manassis, « présenter le secrétaire régional comme un "enfant du pays" renvoie aussi au long combat mené pour faire pièce aux accusations d'extériorité du PC, de "parti de l'étranger"<sup>3010</sup> ».

D'autres militants importants du Parti communiste du Pas-de-Calais sont régulièrement mis en avant : c'est le cas d'André Parent, le maire et conseiller général d'Avion et de son adjoint Abraham Laquay, qui est également conseiller d'arrondissement d'Avion, dont le portrait paraît cinq fois en une de *l'Enchaîné* au cours des deux années étudiées. Après eux viennent Joseph Thiébaud, le maire de Liévin, dont le portrait figure 4 fois en une de *l'Enchaîné*, puis Félix Cadras et Georges Marouzé<sup>3011</sup>, dont les portraits figurent trois fois en première page de *l'Enchaîné* durant les années 1937-1938.

L'étude des photographies parues en une de *l'Enchaîné* met donc en évidence une forme de notabilisation de quelques-uns des cadres communistes du département, liée essentiellement à leurs mandats politiques et électoraux conquis au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Pour autant, dans un parti communiste qui s'est constitué autant contre le refus de la guerre que contre les barons de la SFIO et qui demeure profondément ouvrieriste et méfiant envers le « crétinisme municipal », il ne faudrait pas surinterpréter la mise en avant des quelques dirigeants que nous avons cités, comme Quinet, Parent, Thiébaud ou Cadras. Même s'ils cumulent chacun deux mandats – député et conseiller général pour Quinet, maire et conseiller général pour Parent – avec des responsabilités à la direction de la fédération et à la direction du syndicat des mineurs, Quinet et Parent doivent leurs mandats électifs à leur parcours politique et syndical et restent des ouvriers.

Pour Yves Le Maner, « la "stalinisation" qui faisait accéder certains militants (Ramette, Quinet, Cadras) à une sorte de vedettariat régional, les transformant d'une certaine façon en petits Thorez<sup>3012</sup> » explique le départ d'un homme comme Henri Darguesse qui siégeait depuis la réunification syndicale de 1936 au bureau du syndicat des mineurs, rompt avec le PCF en 1938 et rallie la majorité confédérée, où il devient alors un virulent contempteur du Parti communiste. Il convient sans doute de nuancer l'analyse d'Yves Le Maner : de fait, l'accession de plusieurs dirigeants du PCF à une forme de « vedettariat régional » s'inscrit aussi dans une certaine continuité avec la SFIO d'avant-guerre et ses députés-maires mineurs à la légitimité à la fois élective, politique et syndicale, à l'image de Basly, Lamendin ou Cadot, figures de proue du socialisme du Pas-de-Calais. L'émergence de figures comparables doit sans doute moins à la « stalinisation » du PCF qu'au fait que le Parti communiste, à la faveur du Front populaire ait changé de dimension et ait acquis une puissance et une respectabilité électorale qu'il n'avait pas dans la décennie précédente.

De fait, la mise en avant des dirigeants régionaux du PCF est symptomatique de la période du Front populaire qui voit les secrétaires régionaux se fondre dans le moule du cadre thorézien. Dimitri Manassis observe que dans la presse communiste,

---

<sup>3010</sup> Dimitri MANESSIS, *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français (1934-1939), du tournant antifasciste à l'interdiction du Parti*, op. cit., p. 215.

<sup>3011</sup> Les trois photographies de Marouzé en question le représentent toutes en tenue de brigadiste international.

<sup>3012</sup> Yves LE MANER, « Les communistes du Nord et du Pas-de-Calais de l'agonie du Front Populaire à la guerre (1938-1939). Seconde partie : Forces et faiblesses du communisme du Nord à la veille de la guerre », *Revue du Nord*, tome 70, n°278, Juillet-septembre 1988, pp. 547-568.

« avant le tournant antifasciste, il n'était quasiment jamais fait mention du secrétaire régional. On parle alors de "secrétariat" ou de "direction régionale", jamais des individus. Le militant en charge s'effaçait devant le collectif. Les noms des responsables régionaux apparaissent à partir de 1935, leurs photographies surtout à partir de 1936<sup>3013</sup> ».

La période 1938-1939 est marquée par la « starification » de Maurice Thorez, l'enfant de Noyelles-Godault, devenu à la faveur du Front populaire une personnalité d'envergure nationale érigée au rang de personnification du Parti communiste par la publication de *Fils du peuple*. Si les prémices du « culte de la personnalité » thorzien qu'on retrouvera après-guerre se mettent en place, c'est sur la question du rapport à l'Union soviétique que la stalinisation du Parti communiste est la plus visible.

### **Les communistes du Pas-de-Calais et la défense de l'URSS à la fin des années trente**

A la fin des années trente, la stalinisation du PCF se vérifie au travers du soutien inconditionnel apporté par les communistes du Pas-de-Calais à l'URSS.

Ce soutien se manifeste de plusieurs façons : les Amis de l'URSS organisent, comme nous l'avons souligné, de nombreuses soirées cinématographiques et diffusent des films vantant les réalisations du régime soviétique, mais l'association se mobilise aussi pour répondre aux attaques contre le régime soviétique, par exemple lors de l'affaire Legay, faisant témoigner les militants ayant effectué un voyage en URSS ; elle se mobilise également lors des procès de Moscou afin de justifier les condamnations qui choquent une partie de l'opinion publique, même si la SFIO, en 1936 et 1937, se montre prudente dans ses critiques afin de ne pas heurter l'allié communiste.

A la fin des années 1930, les Amis de l'Union soviétique (AUS) sont organisés dans tout le département du Pas-de-Calais. Cette organisation de masse regroupe principalement des communistes, mais compte aussi des adhérents non-communistes, socialistes, radicaux ou membres de la Ligue des Droits de l'Homme.

Une enquête de février et mars 1936, avant le moment des législatives et les grèves de juin, mais à un moment où le Parti communiste connaît déjà une progression de ses effectifs, attribue aux AUS un effectif de 2 000 à 3 000 adhérents dans le département du Pas-de-Calais<sup>3014</sup>. Des sections organisées du mouvement sont présentes dans plusieurs localités : des municipalités communistes comme Avion, Liévin ou Sallaumines, mais également d'autres villes où le Parti communiste est actif comme Arras, Bruay-en-Artois, Béthune ou Boulogne-sur-Mer.

Créée en 1927 à l'occasion du dixième anniversaire de la Révolution d'Octobre, les AUS comptent 25 000 adhérents en 1928, mais n'en comptent plus que quelques centaines quatre ans plus tard, en 1932, date où une nouvelle équipe dirigeante, autour de Fernand Grenier

---

<sup>3013</sup> Dimitri MANESSIS, *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français (1934-1939), du tournant antifasciste à l'interdiction du Parti*, op. cit., p. 211.

<sup>3014</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du Préfet du Pas-de-Calais au Ministre de l'Intérieur, 3 mars 1936.

reprend en main l'association avec l'objectif d'en faire une association de masse chargée d'organiser les voyages vers l'URSS et de glorifier les réalisations soviétiques<sup>3015</sup>.

### **Les communistes et les Amis de l'Union soviétique au temps des procès de Moscou**

Les Amis de l'Union soviétique sont particulièrement réactifs à l'occasion des procès de Moscou. Nous ne reviendrons pas ici sur le déroulement et la signification des quatre grands procès de Moscou qui se tiennent entre 1936 et 1938 et ne constituent que la face émergée de la Grande Terreur stalinienne. De fait, comme le rappellent Nicolas Werth et Alain Blum,

« Deux grandes formes de répression ayant convergé en 1937-1938 se distinguent désormais : des purges politiques (moins de 10 % des victimes) ciblant les élites politiques, économiques, militaires et intellectuelles, et des opérations secrètes de masse (plus de 90 % des victimes) visant avant tout des catégories, des "contingents d'éléments" et s'apparentant à une forme d'ingénierie sociale. Des différences essentielles distinguent ces deux formes de répression. Les purges entendent remplacer une élite par une autre. De fait, les années 1937-1938 virent la promotion spectaculaire de nouveaux élus. Les "opérations secrètes de masse" s'efforcent en revanche d'éradiquer "définitivement" des "éléments" jugés "étrangers" ou "nuisibles", dans un projet d'homogénéisation et de "purification" de la société socialiste<sup>3016</sup> ».

Dans le Pas-de-Calais, les militants communistes ignorent évidemment tout de la « Iejovschina », mais se retrouvent néanmoins sur la position défensive face aux attaques de la presse ou des partis politiques adverses.

Le premier procès de Moscou, qui se tient du 19 au 24 août 1936 fait ainsi l'objet de plusieurs articles dans *le Grand Echo du Nord*, qui met en doute « l'étonnante confession de Zinoviev au procès des Trotskistes<sup>3017</sup> » ou encore « l'étonnante facilité avec laquelle les accusés reconnaissent avoir trempé dans le complot fomenté contre Staline et les chefs de la Russie soviétique<sup>3018</sup> ».

A l'annonce du verdict, le quotidien nordiste met en exergue une citation de Trotsky déplorant « la fin de tout le parti bolcheviste, de ses traditions et de son programme ». *Le Grand Echo du Nord* se livre aussi à une tentative d'analyse de ce qui vient de se jouer :

« De nombreux points dans ce procès restent obscurs. L'explication qu'en peut donner un étranger, la plus vraisemblable, c'est que le régime soviétique tenait beaucoup à détruire l'influence de Trotski au sein de la IV<sup>e</sup> Internationale<sup>3019</sup>. Pour ce faire, on l'a présenté comme l'agent des ennemis de l'URSS, et on a profité de l'occasion pour détruire en même temps tout ce qui pouvait rester de l'opposition<sup>3020</sup> ».

---

<sup>3015</sup> Rachel MAZUY, « Les "Amis de l'URSS" et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *Politix*, vol. 5, n°18, Deuxième trimestre 1992. Back in the USSR - Représentations de l'Union soviétique, sous la direction de Loïc Blondiaux et Sylvie Gillet. pp. 108-128.

<sup>3016</sup> Nicolas WERTH et Alain BLUM, « La Grande Terreur des années 1937-1938. Un profond renouveau historiographique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 107, n° 3, 2010, pp. 3-19.

<sup>3017</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 22 août 1936.

<sup>3018</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 23 août 1936.

<sup>3019</sup> La IV<sup>e</sup> Internationale n'est fondée officiellement qu'en septembre 1938, mais Trotsky appelle depuis 1933 à la constitution d'une IV<sup>e</sup> Internationale et une conférence internationale pour organiser le mouvement pour la IV<sup>e</sup> Internationale se tient clandestinement à Paris du 29 au 31 juillet 1936. L'organe du POI *La Lutte ouvrière* publie la déclaration finale adoptée par la conférence dans son édition du 8 août 1936.

<sup>3020</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 25 août 1936.

Du côté de la CGT, si *la Tribune* – où rédacteurs socialistes et communistes du syndicat des mineurs cohabitent – n'évoque pas les procès de Moscou, *le Peuple* n'hésite pas à dénoncer ce

« procès étonnant par l'incroyable facilité avec laquelle les inculpés ont reconnu tout ce qui leur a été reproché. Rarement on vit accusés plus conciliants, proclamant leur culpabilité et allant même jusqu'à approuver la sentence de mort réclamée contre eux...<sup>3021</sup> ».

Après avoir évoqué le suicide de Tomski, l'ancien chef de l'organisation syndicale russe, le quotidien de la CGT publie le télégramme adressé par les dirigeants de l'Internationale ouvrière socialiste et de la Fédération syndicale internationale appelant à la grâce des accusés et à ce qu'ils puissent bénéficier d'un procès équitable. En fait, comme le note Charles Jacquier, « De Brouckère ne condamnait pas le procès au plan de la nature du régime qui utilisait de telles méthodes, mais se contentait d'un rappel gêné des principes du droit de la défense<sup>3022</sup> ».

Au lendemain de l'exécution de Zinoviev, Kamenev et de leurs co-accusés, *le Peuple* condamne sans ambages leur « exécution précipitée » qui ne manquera pas, juge le quotidien de la CGT

« d'impressionner très péniblement la classe ouvrière mondiale. Il est tout à fait normal qu'un état prolétarien se défende contre des agitateurs politiques, mais personne n'a l'impression que l'action de Zinoviev et de Kamenev ait pu véritablement constituer un danger sérieux pour l'URSS. [...] l'acharnement avec lequel ceux-ci se reconnaissaient coupables de tout ce dont on les accusait est quelque chose qui déroute l'esprit critique...<sup>3023</sup> ».

Côté socialiste, *le Populaire* observe que tous les membres du Bureau politique du parti bolchevik du temps de Lénine ont été éliminés par Staline et qu'à l'exception de Trotsky expulsé d'URSS, les anciens membres du Bureau politique encore en vie risquent d'être les prochaines victimes du nouveau procès à venir<sup>3024</sup>. Si l'avocat socialiste et ancien communiste oppositionnel Maurice Paz publie le 31 août un article d'une grande lucidité pour dénoncer le premier procès de Moscou, les critiques de la presse de gauche restent feutrées.

Face au scepticisme des journaux conservateurs, mais aussi de la presse socialiste et de la CGT, la presse communiste justifie la sévérité du verdict par l'énormité des crimes commis par les accusés et dénonce l'ingérence de l'IOS et de la FSI dans les affaires intérieures de l'URSS. *L'Enchaîné* se félicite ainsi de la condamnation à mort des « traîtres Zinoviev, Kamenev et autres agents en URSS de Trotsky et d'Hitler » et s'étonne de la « singulière intervention » des présidents de l'Internationale socialiste et de la Fédération syndicale internationale demandant des garanties pour un procès équitable. Le journal communiste reproduit la réponse de la *Pravda* à la lettre de Citrine, Adler et De Brouckère<sup>3025</sup>.

Côté socialiste, *L'Eclairer du Pas-de-Calais* se garde bien d'attaquer le régime de Staline, mais juge prudemment qu'au moment où les communistes mènent campagne avec raison pour

---

<sup>3021</sup> *Le Peuple*, 24 août 1936.

<sup>3022</sup> Charles JACQUIER, « La gauche française, Boris Souvarine et les procès de Moscou », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 45 n°2, Avril-juin 1998, p. 454.

<sup>3023</sup> *Le Peuple*, 26 août 1936.

<sup>3024</sup> *Le Populaire*, 26 août 1936.

<sup>3025</sup> *L'Enchaîné*, 28 août 1936.



que Thaelmann bénéficie de garanties juridiques, les victimes du procès de Moscou auraient dû bénéficier des mêmes droits et des mêmes garanties. On retrouve cette analyse en pages intérieures dans un ordre du jour de la section socialiste de Montigny-en-Gohelle regrettant la virulence de la réponse des communistes à l'interpellation des dirigeants de l'IOS et de la FSI<sup>3026</sup>. C'est la preuve que les procès de Moscou font réagir et choquent non seulement les dirigeants socialistes de la fédération, mais aussi à la base, dans les sections. Les réactions sont cependant peu nombreuses et marquées par une grande prudence, qui s'explique par le contexte du Front populaire.

A l'instar de Maurice Thorez, qui se laisse peu à peu convaincre, estime Philippe Robrieux,

« que si Mirabeau avait pu trafiquer avec la cour, après avoir lancé l'apostrophe : Nous sommes ici... et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes, que si Danton s'était lui-même laissé acheter – Danton, auquel Lénine, avait reconnu le génie révolutionnaire –, que si Dumouriez, vainqueur de Valmy, était passé à l'Autriche, il n'était pas surprenant que la Révolution russe ait été trahie par des hommes qui l'avaient d'abord servie, mais qui au cours des années, dans l'exaspération des luttes intestines, avaient fini par se dégrader, au point de chercher, à l'extérieur, des appuis et des complicités<sup>3027</sup> »,

les communistes du Pas-de-Calais mobilisent le registre de la comparaison avec la Révolution française qui permet de rendre vraisemblable l'invraisemblable. Cette lecture des événements continue en fait ce qui a été entrepris depuis 1934, la question de la « République en danger » comme en 1792, facilitant sans doute l'acceptation par les cadres, les militants et la famille communiste de cette justification des procès, tout en conjuguant cette lecture à la maxime communiste « le parti se construit en s'épurant ».

C'est par exemple ce que font les communistes de calaisiens en dernière page de l'édition calaisienne de *l'Enchaîné* dans un article non-signé intitulé « Traîtres à la patrie, traîtres à l'humanité » :

« On chercherait en vain, dans l'histoire, des analogies quelconques au tableau abject et macabre que présentaient les accusés du procès du centre terroriste trotskiste-zinoviéviste unifié. [...] Il serait parfaitement ridicule de vouloir comparer le procès de Moscou avec les fameux procès de la révolution française qui marquaient ce que les philistins de la science de l'histoire appellent les grandes "convulsions" de la révolution. Le grand et puissant pays qu'est l'Union Soviétique a déjà dépassé depuis longtemps l'âge des "convulsions"<sup>3028</sup> ».

Le réquisitoire particulièrement sévère contre les victimes du procès de Moscou, qualifiées de « revenants », de « fous furieux » qui auraient perdu « toute trace non seulement d'une physionomie politique, mais même d'une face humaine » est vraisemblablement l'œuvre de Félix Cadras, principal rédacteur de la page calaisienne de *l'Enchaîné*. En tout état de cause, l'autobiographie de Cadras, rédigée le 18 décembre 1937, est sans équivoque sur ses sentiments à l'égard des trotskistes :

« Ils sont le détachement d'avant-garde du fascisme international, les agents du fascisme hitlérien comme l'ont démontré les procès de Moscou et les événements d'Espagne (P.O.U.M.). Le camarade Staline a le grand mérite

---

<sup>3026</sup> *L'Eclair du Pas-de-Calais*, 5 septembre 1936.

<sup>3027</sup> Philippe ROBRIEUX, *Maurice Thorez, op. cit.*, p. 233.

<sup>3028</sup> *L'Enchaîné*, 4 septembre 1936.

de les avoir démasqués comme n'ayant plus rien à voir avec une tendance du mouvement ouvrier, mais comme agents de diversion et assassins au service du fascisme international<sup>3029</sup> ».

Même s'il faut prendre avec prudence les proclamations d'orthodoxie militante qui constituent un passage obligé des autobiographies des cadres communistes, la réponse de Cadras illustre que le secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais a totalement intégré le discours développé par la propagande stalinienne à l'encontre des victimes des purges des années 1936-1938. Pour nombre de communistes des années trente, le parti ne peut pas se tromper...

De fait, quelques jours après la parution de l'article du 4 septembre dans l'édition calaisienne de *l'Enchaîné*, c'est un ordre du jour similaire qui est adopté lors du meeting calaisien du 17 septembre, animé par Leduc, Casteur, Roussel et Cadras, qui aurait rassemblé 1 200 auditeurs. On y salue

« le gouvernement soviétique et son grand chef Staline qui ont su instaurer le socialisme sur un sixième du globe, malgré les attaques perfides des Trotskistes traîtres au prolétariat international, agents de la Gestapo<sup>3030</sup> ».

La publication de comptes-rendus sténographiques du procès dans des brochures éditées par le Commissariat du peuple à la justice et non par le service d'édition du PCUS, ainsi que la publicité faite à ce « procès-spectacle » par le biais des dépêches de l'agence Tass et de l'agence Havas qui sont reprises dans toute la presse contribuent sans nul doute, pour les militants communistes, à légitimer le procès et à rendre crédible les accusations portées contre les vieux bolcheviks. Catherine Lemagnen note à ce sujet que

« Aux yeux de l'opinion publique occidentale, le procès de 1936 ne doit pas apparaître comme un procès politique, mais bien comme un procès pénal respectant la procédure judiciaire dont la légalité est revendiquée notamment par cette publicité affichée des débats. [...] les procès de 1936-1938 sont l'occasion pour les autorités soviétiques de s'approprier un procédé d'affirmation du régime en place consistant à diffuser une image "juridiquement correcte" du régime à l'étranger<sup>3031</sup> ».

En parallèle, les événements de Russie donnent du grain à moudre à la droite anti-communiste, comme à Boulogne-sur-Mer où le comité local de rassemblement français anti-soviétique organise une réunion publique, qui a finalement lieu au casino de Wimereux en présence de 150 à 180 sympathisants de la Fédération républicaine et du PSF<sup>3032</sup>.

Les dénonciations de l'URSS par la droite anti-communiste ne peuvent, dans le contexte du Front populaire, que provoquer un réflexe de défense autour d'un des partis du Front populaire attaqué par le camp nationaliste. De manière symptomatique, la Ligue des Droits de l'Homme, proche de la SFIO et bien implantée dans le Pas-de-Calais, ne s'engage pas contre les procès de Moscou et n'organise aucune réunion publique dans le département sur ce thème, alors que

---

<sup>3029</sup> RGASPI, 495/270/1776, autobiographie de Félix Cadras.

<sup>3030</sup> *L'Enchaîné*, 25 septembre 1936.

<sup>3031</sup> Catherine LEMAGNEN, « La diffusion des procès de Moscou en France : un exemple de "glasnost" stalinienne », *Revue Russe* n°37, 2011. L'auto-construction de l'image de la Russie et de la France au fil du temps, p. 49.

<sup>3032</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 2366, rapport du commissaire de police de Boulogne-sur-Mer au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, 12 octobre 1936.

l'association de défense des droits de l'homme aurait eu l'autorité morale pour rassembler autour d'elle toute la gauche non-communiste.

Analysant l'engagement politique des intellectuels en France et aux Etats-Unis lors des procès de Moscou, Romain Pudal se demande pourquoi le modèle dreyfusard n'a pas fonctionné en France à l'occasion des grands procès de 1936-1938. Il souligne dans un premier temps que la LDH, partie prenante du rassemblement populaire, tient d'abord à préserver l'unité des forces de gauche dans un contexte international marqué par la menace fasciste ; l'organisation dirigée par Victor Basch ne reste cependant pas inactive et met sur pied une commission dirigée par le juriste Rosenmark qui rend un rapport concluant qu'il n'y a pas lieu pour la LDH d'intervenir. Le rapport Rosenmark distingue en effet les procès de Moscou, qui reposent sur les aveux des accusés, de l'affaire Dreyfus lors de laquelle le capitaine Dreyfus clamait son innocence ; faisant le parallèle avec la Révolution française, le rapport Rosenmark admet aussi la possibilité pour un Etat confronté à un grave complot mettant en péril sa sécurité d'user de la légitime défense. Le rapport Rosenmark est critiqué par une minorité pacifiste de ligueurs qui forment avec plusieurs figurines trotskistes comme Alfred Rosmer un « comité pour l'enquête sur les procès de Moscou », mais la présence même de militants trotskistes au sein de ce comité jette la suspicion sur les minoritaires de la LDH qui y participent.

Au fond, pour Romain Pudal,

« le contexte politique général donne [...] à la prise de position officielle de la LDH le sens d'un choix politique stratégique dépassant largement l'enjeu spécifique de l'évaluation des procès de Moscou. [...] les dissensions qui apparaissent au moment des procès de Moscou trouvent aussi un socle dans des luttes d'interprétation relevant de la philosophie politique, sur l'engagement pacifiste, le statut de la révolution, la défense d'un régime politique dictatorial mais novateur du point de vue politique et social<sup>3033</sup> ».

Le second procès de Moscou, dit du « Centre antisoviétique trotskyste de réserve », s'ouvre le 23 janvier 1937. Cette fois, 17 personnes, dont Piatakov, Radek, Sokolnikov et Serebriakov sont accusées de complot, de terrorisme et d'espionnage au profit des puissances étrangères. Le Bureau régional du Pas-de-Calais du 28 janvier 1937, qui se tient au même moment que ce second procès de Moscou, apporte son soutien à l'URSS et appelle à châtier les accusés :

« Le Bureau régional ayant pris connaissance des crimes monstrueux que préparait le trotskysme à la solde du fascisme international en URSS et en Espagne a voté, unanime, une demande de verdict implacable. Sections et cellules doivent veiller à ce que les agents du fascisme Trotsky ne puissent pénétrer dans notre parti et essayer de le désagréger<sup>3034</sup> ».

Dans la presse régionale, *le Grand Echo du Nord* s'étonne une fois de plus

« des étrangetés du procès de Moscou » : « On sait que le procureur général a réclamé la peine de mort pour les Trotskystes qui passaient en jugement. Aussi bien, le contraire eut été étonnant après l'acharnement que les accusés ont mis à se charger de faits laissés dans l'ombre au cours de l'instruction de l'affaire. Mais voilà qui est plus

---

<sup>3033</sup> Romain PUDAL, « Pour une analyse comparée de l'engagement politique des intellectuels en France et aux Etats-Unis lors des procès de Moscou de 1936-1938 », *Sociétés contemporaines*, vol. n° 64, no. 4, 2006, pp. 95-113.

<sup>3034</sup> *L'Enchaîné*, 5 février 1937.

étrange encore. [...] Il est prouvé que Piatakov s'est accusé faussement d'avoir eu une entrevue en Norvège avec Trotsky en 1935<sup>3035</sup> ».

Le 2 février, le quotidien nordiste annonce le verdict du procès et l'exécution de Piatakov et de ses co-accusés, ainsi que la préparation d'un troisième procès impliquant notamment Boukharine, Rykov et Rakovsky<sup>3036</sup>.

Au plan national, la presse socialiste et syndicale rend compte avec un mélange d'ironie et de consternation de « l'étrange procès de Moscou » au cours duquel la défense de Piatakov « consiste dans des aveux encore plus catégoriques que lors de l'interrogatoire ». *Le Populaire* revient également sur le fameux vol de Piatakov en Norvège, démenti par Trotsky comme par les autorités norvégiennes et préfère ne pas commenter le dernier communiqué officiel de l'agence Radio annulant et remplaçant une dépêche mentionnant que Radek avait été torturé pendant dix semaines au motif que c'est en réalité Radek qui aurait torturé ses geôliers pendant dix semaines en refusant d'avouer<sup>3037</sup>... *Le Peuple* raconte comment « le procès de Moscou se poursuit au milieu des aveux des accusés, tandis que du Mexique, Trotsky multiplie les démentis<sup>3038</sup> ». Le quotidien de la CGT évoque aussi l'arrestation par la Guépéou de Sergeï Sedov, le second fils de Trotsky<sup>3039</sup> mais le réquisitoire le plus lucide contre les procès de Moscou est sans doute celui de Pierre Monatte dans *la Révolution prolétarienne*<sup>3040</sup>.

Dans la presse locale, si les ex-confédérés s'abstiennent d'évoquer les procès de Moscou dans *la Tribune*, qui donne des informations strictement corporatives, *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* publie par contre en première page l'« appel aux hommes » exigeant une commission d'enquête en URSS et signé par Magdeleine et Maurice Paz, Paul Rivet, Alain, Jean Giono, Jacques Prévert, Paul Eluard et Pierre Monatte<sup>3041</sup>. La publication de cet appel dans l'hebdomadaire socialiste constitue une prise de position sans ambiguïté contre les procès de Moscou.

On peut donc imaginer que ce second procès de Moscou, qui s'achève, comme le premier, par la condamnation et l'exécution de dirigeants bolcheviks prestigieux puisse déstabiliser une partie des militants ou des sympathisants communistes. Face à ce risque, les communistes du Pas-de-Calais font bloc derrière l'URSS. On ne trouve pas trace de dissidence liée aux procès de Moscou dans le Pas-de-Calais : le PCF, dans le département apparaît comme un parti bien tenu.

Dans *l'Enchaîné*, qui publie la résolution du Bureau régional du 28 janvier, Jules Lepape, le secrétaire de la section de Leforest des AUS dénonce

« les monstres du Trotskysme, traîtres au socialisme [...] criminels endurcis [...] ne reculant devant rien pour atteindre leurs buts scélérats [...] une association de bandits qui – par haine et ambition partisans, par soif morbide du pouvoir – ont perdu tout sentiment humain et sont tombés plus bas que le tigre de la jungle ».

Filant la métaphore du fauve, Lepape questionne :

---

<sup>3035</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 30 janvier 1937.

<sup>3036</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 2 février 1937.

<sup>3037</sup> *Le Populaire*, 30 janvier 1937.

<sup>3038</sup> *Le Peuple*, 26 janvier 1937.

<sup>3039</sup> *Le Peuple*, 29 janvier 1937.

<sup>3040</sup> *La Révolution prolétarienne*, 10 février 1937.

<sup>3041</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 9 janvier 1937.

« A ceux de nos amis du Front populaire et en premier lieu à nos camarades socialistes, qui ont cru devoir prendre leur défense nous posons cette question : Que feriez-vous si l'on venait vous dire : "Vos enfants, dans la rue, sont aux prises avec une bande de fauves, l'un de vos petits a déjà succombé" ? Oui, que feriez-vous ? Supplieriez-vous les gens prêts à abattre les fauves de n'en rien faire au nom de l'Humanité ? Non, vous ne commettriez pas cette folie. Vous prendriez un revolver, un fusil, un gourdin, et vous essayeriez de sauver vos enfants, en abattant les fauves. Les trotskistes du procès de Moscou sont apparus comme des fauves mille fois plus malfaisants et plus dangereux. Les abatte, c'est le devoir impérieux qui s'impose à la Justice Soviétique<sup>3042</sup> ».

On le voit, la justification de l'exécution de Piatakov et de ses co-accusés passe par leur déshumanisation et leur animalisation. Pour Lepape, Staline n'a pas fait éliminer des rivaux politiques qui auraient pu potentiellement remettre en cause son pouvoir dictatorial ; l'URSS n'a fait que se défendre contre des monstres.

Des résolutions de soutien à l'URSS et d'approbation du verdict du procès de Moscou sont ainsi adoptées. C'est le cas le 6 février à Saint Omer, lors d'une réunion des Amis de l'Union soviétique présidée par René Butel et Benjamin Stodel, qui rassemble 250 auditeurs dont une moitié d'enfants selon le rapport transmis par le sous-préfet. Le texte de la résolution se veut très offensif :

« les auditeurs réunis le 6 février 1937, à la salle des Concerts, sur l'appel de la section locale des Amis de l'Union soviétique [...] vouent au mépris des travailleurs du monde entier les Trotskistes, saboteurs, espions, qui n'hésitent pas à faire appel aux fascismes hitlérien et japonais pour abattre la révolution soviétique. En rendant des verdicts sévères contre ces criminels, l'URSS se défend et en agissant ainsi, elle défend en même temps les conquêtes de la classe ouvrière. Ils constatent une fois de plus que les insulteurs et calomnieurs se sont dérobés, que pas un contradicteur ne s'est présenté et que par conséquent la vérité est rétablie. Les auditeurs de ce soir condamnent les roquets qui aboient de loin et se sauvent dès que l'attaqué bouge le pied. [...] A bas les traîtres trotskistes, vive Staline !<sup>3043</sup> ».

Du côté du Parti communiste, après le Bureau régional, c'est au tour des cent cinquante délégués présents à la conférence d'information de la Région du Pas-de-Calais de voter une résolution de soutien à l'URSS et d'approbation du verdict :

« Les communistes du Pas-de-Calais [...] expriment leur indignation devant les crimes monstrueux commis par les espions et terroristes trotskistes, à la solde du fascisme international, contre le peuple de l'URSS et approuvent sans aucune réserve le verdict rendu par le tribunal du peuple, fidèle gardien des conquêtes socialistes<sup>3044</sup> ».

Des résolutions similaires sont votées par plusieurs cellules, à l'exemple de la cellule n°1 d'Outreau et de la cellule de Marquise, dans le Boulonnais<sup>3045</sup>. Ces exemples soulignent

---

<sup>3042</sup> *L'Enchaîné*, 5 février 1937.

<sup>3043</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Saint-Omer au Préfet du Pas-de-Calais, 8 février 1937.

<sup>3044</sup> RGASPI, 517/1/1865/111, Résolution adoptée par la conférence d'information de la Région du Pas-de-Calais (Lens, 14 février 1937).

<sup>3045</sup> *L'Enchaîné*, 12 février 1937.

l'emprise du centre ou de l'organisation sur les militants et la culture politique à l'œuvre, fondée sur le centralisme démocratique : le Pas-de-Calais n'est pas une exception.

Le second procès de Moscou coïncide avec la parution du livre d'André Gide, *Retour de l'URSS*, qui paraît à Paris en novembre 1936 chez Gallimard et rencontre un grand succès de librairie : en un an, 150 000 exemplaires du livre sont vendus et le témoignage de Gide est traduit dans une quinzaine de langues. Le constat sévère et désabusé que fait Gide de son séjour en URSS rencontre d'autant plus d'échos que l'écrivain était jusqu'alors un compagnon de route enthousiaste du communisme.

Des tracts reprenant des extraits de l'ouvrage d'André Gide sont distribués dans plusieurs localités du Pas-de-Calais comme à Carvin, dans la nuit du 14 au 15 janvier 1937. Imprimé sur 4 pages, le tract, signé « un groupe de carvinois libres et indépendants » se veut une réponse un tract des AUS carvinois et les met en garde :

« Est-il permis de se demander si quelques-uns parmi vous (en très petit nombre il est vrai, car pour la plupart, vous êtes de bonne foi) ne caressent pas aussi l'espoir trompeur de se trouver demain parmi les grosses légumes du nouveau régime... Qu'ils n'oublient pas le récent procès du trotskisme, la condamnation à mort et l'exécution de Zinoviev, Kamenev et autres révolutionnaires qui furent cependant à côté de Lénine en 1917<sup>3046</sup> ».

Le rapport du sous-préfet ne formule aucune hypothèse sur les auteurs de ce tract carvinois, mais dans la mesure où le texte du tract accuse les communistes d'avoir voulu précipiter la France dans la guerre d'Espagne et félicite Léon Blum d'avoir « brisé leurs criminels desseins », il est vraisemblable que ce tract anonyme soit l'œuvre de militants socialistes.

En octobre 1937, à Estrée-Blanche, un village situé près de Lillers, on diffuse des enveloppes anonymes comprenant une feuille de propagande anti-soviétique éditée par l'hebdomadaire patronal *le Réveil économique*<sup>3047</sup>. Le document est composé d'extraits de témoignages de Kléber Legay, Walter Citrine, André Gide et Louis-Ferdinand Céline sur l'URSS. Les communistes d'Estrée-Blanche dénoncent les « divagations » et les « calomnies » de cette « infâme feuille de chou<sup>3048</sup> ». Entre partis de gauche, les fissures deviennent fractures et chaque organisation campe sur sa vérité.

Ces deux exemples témoignent en tout état de cause que les adversaires des communistes, qu'ils proviennent des milieux socialistes ou de la droite, n'hésitent pas à s'appuyer sur Gide ou sur Céline, les plus prestigieux des anciens « compagnons de route » du Parti communiste pour dénoncer le régime soviétique.

Les AUS, de leur côté, multiplient les initiatives militantes, soirées cinématographiques et réunions d'information qui sont l'occasion de développer un discours justifiant les procès de Moscou : c'est par exemple le cas à Saint-Omer, dans la soirée du 6 février, en présence de René Butel, le secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais des AUS, et du professeur Chaumont, de retour d'URSS pour une conférence lors de laquelle « Butel détruisit les calomnies répandues

---

<sup>3046</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 19 janvier 1937.

<sup>3047</sup> *Le Réveil économique*, 20 octobre 1937.

<sup>3048</sup> *L'Enchaîné*, 5 novembre 1937.

sur l'URSS au sujet du procès des trotskistes traîtres, saboteurs et espions<sup>3049</sup> » ; c'est aussi le cas le 19 février à Béthune où René Butel anime une grande assemblée d'information sur les procès de Moscou à destination des membres et sympathisants des AUS ainsi que de leur famille. Pour attirer le public, la conférence est précédée d'un film d'actualité sur l'Espagne avant et pendant la guerre civile ainsi que d'un film comique pour les enfants<sup>3050</sup>.

Au mois de juin 1937, c'est le procès des généraux de l'Armée rouge qui se tient à huis-clos. La presse nordiste reproduit et commente, comme lors des deux procès précédents, les dépêches de l'agence Tass ou de l'agence Reuter parlant par exemple le 11 juin d'une « épuration » qui « se poursuit activement en URSS » après la disparition du maréchal Toukhatchevski<sup>3051</sup>. Le quotidien lillois consacre sa une du lendemain au procès des généraux de l'Armée rouge, avec deux photographies, la première montrant Toukhatchevski lors de sa venue à Paris et la seconde montrant « les nouveaux chefs de l'URSS », les maréchaux Vorochilov, Egorov ainsi que Iejov, le chef de la Guépéou. Annonçant en titre le procès pour haute trahison de Toukhatchevski et de ses co-accusés, *le Grand Echo du Nord*, note, fataliste, que « l'acquittement ou la mort sont seuls permis par la loi, mais le verdict n'est que trop sûr<sup>3052</sup> », manière de dénoncer un procès joué d'avance. Après avoir annoncé l'exécution des généraux soviétiques<sup>3053</sup>, le quotidien nordiste publie le 14 juin l'ordre du jour du maréchal Vorochilov transmis par l'agence Tass, mais aussi une interview de Trotsky depuis le Mexique auprès de l'agence Havas ainsi que la réaction des autorités nazies démentant tout contact avec les généraux soviétiques exécutés<sup>3054</sup>. L'ordre du jour de Vorochilov et la réaction de Trotsky paraissent également dans *le Peuple*<sup>3055</sup> tandis que *le Populaire* exprime son incrédulité :

« le procès s'est déroulé à huis-clos d'après la procédure sommaire décrétée en 1934, qui interdit aux inculpés de recourir à l'aide d'avocats. Le jugement est sans appel. Aussi a-t-il été exécuté dans les 24 heures qui ont suivi. [...] Si l'on prend au sérieux l'acte d'accusation, on arrive à cette conclusion absurde que la plupart des postes de commandement et d'organisation de l'armée rouge étaient, durant des années, entre les mains d'agents à la solde d'une puissance étrangère. Or, tous ces "espions" sont des héros de la guerre civile. [...] Certes, dans l'histoire des guerres civiles et des guerres révolutionnaires, on a connu des trahisons de la part des officiers supérieurs. Mais la Russie n'est plus en guerre depuis 1920. Et c'est justement au cours des années tragiques que les traîtres d'aujourd'hui ont servi leur patrie. Alors, on arrive à la conclusion [...] qu'il s'agit en réalité d'une lutte implacable que Staline livre à tous ceux qu'il croit – à tort ou à raison – dangereux pour son pouvoir personnel<sup>3056</sup> ».

Dans la presse locale, *l'Eclairer du Pas-de-Calais*, proteste contre les attaques de *l'Enchaîné* à la suite de l'augmentation de son prix, qui passe de 30 à 40 centimes, mais n'évoque pas les procès de Moscou. L'hebdomadaire socialiste glisse cependant que « nous ne rechercherons pas pourquoi "*l'Humanité*" supporte les difficultés mieux que "*le Populaire*" », ce qui est une

---

<sup>3049</sup> *L'Enchaîné*, 12 février 1937.

<sup>3050</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 19 février 1937.

<sup>3051</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 11 juin 1937.

<sup>3052</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 12 juin 1937.

<sup>3053</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 13 juin 1937.

<sup>3054</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 14 juin 1937.

<sup>3055</sup> *Le Peuple*, 14 juin 1937.

<sup>3056</sup> *Le Populaire*, 13 juin 1937.

manière de suggérer que *l'Humanité* bénéficie des subsides de Moscou. En pages intérieures, à propos des événements d'Espagne, l'hebdomadaire socialiste réagit aux attaques du communiste Lepape contre le gouvernement et les socialistes en ironisant : « Carence de l'Angleterre ! Carence de la France ! Mais de la Russie, pas un mot !<sup>3057</sup> ». La pique est allusive, mais évoque sans nul doute les procès de Moscou.

Hormis ces coups de griffe, la presse socialiste et syndicale du Pas-de-Calais n'évoque pas plus qu'en août 1936 et qu'en février 1937 le troisième procès de Moscou, mais il est probable que malgré les articles de *l'Humanité* justifiant l'exécution des traîtres, les sympathisants de gauche soient ébranlés par la multiplication des procès politiques et des exécutions qui se succèdent en URSS.

Les AUS se mobilisent et tentent de gagner la bataille de l'opinion par le biais de collages d'affiches intitulées « la démocratie soviétique se défend » comme à Bruay-en-Artois le 30 juin ou à Liévin le 6 juillet<sup>3058</sup>. « Les auteurs de cette affiche tentent de justifier les récentes exécutions de hautes personnalités soviétiques en les représentant comme des espions à la solde d'un gouvernement fasciste » note le sous-préfet, qui n'est visiblement pas convaincu<sup>3059</sup>.

En mars 1938, le quatrième procès de Moscou vise le « bloc des droitiers et des trotskystes antisoviétiques ». Il se tient du 2 au 13 mars. Accusés de trahison, de complot, d'avoir tenté d'assassiner Staline et d'espionnage au profit de puissances étrangères, Rykov, Boukharine et Rakovsky sont les principales figures de ce troisième procès de Moscou. Pour les discréditer, ils sont rejoints par des accusés avec lesquels ils n'ont aucun lien, à l'exemple de Iagoda, l'ancien chef du NKVD et artisan des précédents procès de Moscou.

*L'Enchaîné* publie l'acte d'accusation qui accable « les 21 traîtres, espions et assassins trotskistes », assorti d'une photo d'une jeune pionnière accompagnée d'un chien, et, en pages intérieures, d'une autre photo, cette fois de Marc Rucart, ministre radical-socialiste de la justice dans le cabinet Blum et ministre de la santé publique dans le cabinet Chautemps, au cours d'une visite dans un jardin d'enfants en URSS<sup>3060</sup>. Le choix de l'iconographie n'est pas innocent et vise à véhiculer l'image d'une jeunesse heureuse et souriante, manière de convaincre le lecteur que l'URSS n'est pas la dictature dénoncée par la presse bourgeoise.

Pour « répondre aux calomnies sur le procès de Moscou », les AUS du Pas-de-Calais organisent une tournée de propagande animée par Marguerite Bérard, qui doit se rendre entre le 20 et 30 mars à Liévin, Auchel, Marles-les-Mines, Lens, Billy-Montigny, Béthune, Desvres, Outreau, Courrières, Harnes, Sallaumines et Arras<sup>3061</sup>. On retrouve dans la liste des localités communistes comme Liévin, Harnes ou Sallaumines, mais les AUS ciblent également d'autres villes importantes afin de pouvoir convaincre un maximum d'auditeurs.

Dans un long article qui commence en première page et se termine en troisième page, Félix Cadras en appelle, en France, comme en URSS au « souffle républicain » contre les cagoullards,

---

<sup>3057</sup> *L'Eclairer du Pas-de-Calais*, 19 juin 1937.

<sup>3058</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 7 juillet 1937.

<sup>3059</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 1<sup>er</sup> juillet 1937.

<sup>3060</sup> *L'Enchaîné*, 5 mars 1938.

<sup>3061</sup> *L'Enchaîné*, 12 mars 1938.



les généraux et les hauts fonctionnaires au service d'Hitler et de Mussolini et mobilise le registre de la comparaison avec la Révolution française. En outre, Cadras relève que :

« il y avait 8 généraux traîtres en Espagne et 8 en URSS. [...] il y a maintenant l'invasion de l'Espagne par l'étranger et déjà deux millions de victimes une mer de sang humain répandu, des richesses incalculables détruites. En URSS, on a jugé et exécuté préventivement les huit traîtres galonnés et il n'y a pas de guerre civile, ni d'intervention étrangère et seulement quelques gouttes de sang impur répandu<sup>3062</sup> ».

La formule de « sang impur » est évidemment une référence à la Marseillaise et permet, là aussi, de recourir au registre patriotique tout en mobilisant à nouveau la référence révolutionnaire.

« *Justice est faite !* » proclame *l'Enchaîné* du 19 mars qui publie en pages intérieures une résolution de la cellule communiste de Gosnay, près de Béthune, qui « exprime sa confiance absolue en la justice prolétarienne de l'URSS, approuve le jugement des traîtres criminels qui ont comploté contre la République soviétique et ses meilleurs dirigeants » et salue « les organisateurs du socialisme qui, sous la conduite de notre grand Staline, continuent à châtier comme ils le méritent les traîtres et les aventuriers à la solde du fascisme international<sup>3063</sup> ». Côté socialiste, *la Voix populaire* déplore les condamnations et regrette que Staline n'entende pas l'appel lancé par Victor Basch, le président de la Ligue des Droits de l'Homme, le député Léon Archimbaud ainsi qu'Anatole de Monzie, qui avait œuvré pour la reconnaissance par la France de l'Union soviétique dans les années vingt<sup>3064</sup>.

Pour tenter de gagner la bataille de l'opinion, la tournée de conférences de Marguerite Bérard est annoncée par des collages de papillons comme à Béthune dans la soirée du 15 mars, évoquant le « souffle républicain » et opposant l'indulgence coupable dont ferait preuve la France en remettant en liberté les cagouleurs du C.S.A.R et la fermeté du régime soviétique<sup>3065</sup>. A Montigny-en-Gohelle, un peu moins d'une centaine d'auditeurs viennent écouter René Butel et Marguerite Bérard le 22 mars. Butel « y traita des cagouleurs au procès de Moscou et Mme Marguerite Bérard [...] de la politique de paix de l'URSS et de l'utilité du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique<sup>3066</sup> ».

A Rimbart-les-Auchel, la conférence de Marguerite Bérard et René Butel rassemble quatre cents auditeurs, dont cent cinquante femmes. René Butel y affirme que « cette épuration de certains éléments est [...] de nature à fortifier le régime et à accroître la capacité défensive de l'URSS<sup>3067</sup> ».

A Hénin-Liétard, c'est un millier de personnes qui participent à la manifestation et la conférence des Amis de l'Union soviétique avec Marguerite Bérard, René Butel, sous la présidence de Cyprien Quinet accompagné de Nestor Calonne, Alfred Daniaux et Fernand Grenier. Sans évoquer les procès de Moscou, le rapport des autorités signale que les orateurs « prirent

---

<sup>3062</sup> *Ibid.*

<sup>3063</sup> *L'Enchaîné*, 19 mars 1938.

<sup>3064</sup> *La Voix populaire*, 19 mars 1938.

<sup>3065</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 16 mars 1938.

<sup>3066</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 24 mars 1938.

<sup>3067</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 23 mars 1938.

successivement la parole pour faire l'apologie du régime de l'URSS et demander le renforcement du pacte franco-soviétique<sup>3068</sup> ».

L'activisme des AUS convainc cependant de moins en moins les socialistes du Pas-de-Calais comme en témoigne le ton très violent des affiches placardées à la SFIO à Carvin à la fin de l'année 1938, alors que les relations entre socialistes et communistes sont très dégradées. On peut y lire que

« Staline n'est pas un génie, mais un être ignoble, pire qu'Ivan le Terrible, un despote sanguinaire qui ne recule devant rien pour maintenir sa dictature. [...] M. Thorez n'est pas un grand homme d'Etat, mais un m'as-tu-vu, un ambitieux, un démagogue. Je crois Kléber Legay, Walter Citrine ou André Gide, quand ils affirment à leur retour de l'URSS, que la misère y est effroyable, que la liberté y est inconnue, que la crainte y opprime les consciences, que le mensonge y est souverain<sup>3069</sup> ».

Le texte de l'affiche des socialistes carvinois reprend en fait un article du député socialiste de la Corrèze Julien Peschadour. Sa virulence envers le régime soviétique montre à l'évidence que les procès de Moscou ont laissé des traces et que les critiques longtemps tues ou exprimées *mezzo voce* pour ne pas nuire au rassemblement populaire et ne pas apparaître comme des diviseurs sont désormais exprimées au grand jour.

### **Les communistes, les AUS et le voyage en URSS à la fin des années trente**

Face aux critiques, les communistes et les AUS ripostent par le biais du témoignage, supposé objectif. Les conférences de témoins de retour d'un voyage en Union soviétique sont ainsi au cœur de l'activité des Amis de l'Union soviétique : en donnant la parole à un prolétaire parti voir de ses propres yeux l'URSS et invité à raconter son expérience, les AUS s'efforcent de valoriser l'URSS et de répondre aux attaques venues de la droite comme de la gauche.

De fait, certaines critiques adressées à l'URSS viennent de militants socialistes de retour d'un voyage en Union soviétique, à l'exemple de Kléber Legay, ou encore de Jules Planque. Ce dernier témoigne dans les colonnes de *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* :

« Nous visitâmes d'abord le combinat de viande, une véritable fabrique de saucissons, ayant un personnel de 10 700 ouvriers et ouvrières. [...] Là aussi, les salaires sont insuffisants et de beaucoup. [...] Quinet prétend qu'un membre de la délégation aurait dit qu'au aurait pu trouver un autre camarade que moi à envoyer en Russie, c'est sans doute le même copain qui a dit qu'au aurait pu trouver mieux que Quinet pour faire un député. [...] La courtoisie de belle-mère employée par Quinet pour répondre à nos questions ne dissimule pas son embarras. [...] Ce qui me semble bizarre, c'est que ceux qui louangent ce qui n'existe pas encore en Russie, sont eux-mêmes louangés, mais ceux qui disent la vérité sont vilipendés et accusés de servir la cause capitaliste<sup>3070</sup> ».

Le témoignage de Planque vient déconstruire l'image que les AUS cherchent à donner de l'URSS, notamment en invitant des socialistes dans leurs délégations. De fait, « après 1933, le

---

<sup>3068</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 28 mars 1938.

<sup>3069</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 28 novembre 1938.

<sup>3070</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 27 février 1937.

voyage est l'instrument privilégié de la "conversion" des socialistes, très sollicités par les AUS à cette époque<sup>3071</sup> », note Rachel Mazuy. Les témoignages critiques venus de militants socialistes ou de syndicalistes ex-confédérés dénonçant les conditions de travail en URSS posent donc problème aux Amis de l'Union soviétique.

De la même manière, au moment où le Parti communiste s'efforce d'organiser les femmes au sein de l'Union des jeunes filles de France (UJFF), créée en 1936, la question de la place des femmes dans la nouvelle société soviétique constitue un enjeu et occasionne des polémiques entre socialistes et communistes.

*L'Eclaireur du Pas-de-Calais* évoque ainsi dans son numéro du 13 mars la misère des femmes en URSS, contraintes de se livrer à la prostitution. Le journal socialiste évoque notamment une maison close de la rue Kurskaïa, s'attirant un droit de réponse des Amis de l'Union soviétique qui écrivent que :

« Nous sommes ici nombreux à avoir visité l'Union soviétique et à y avoir séjourné. Pour plusieurs d'entre nous, Moscou n'a guère de secrets, nous n'avons cependant pas entendu parler de l'établissement dont il est question dans cet article ».

La réponse des AUS laisse les socialistes circonspects :

« Nos camarades amis de l'URSS ne démentent pas. Ils n'ont pas entendu parler de l'établissement. Ils ne disent pas qu'il n'existe pas. Ils ne peuvent pas le dire parce qu'il existe. Nous sommes à même de le prouver irréfutablement. Donc la prostitution existe encore en Russie<sup>3072</sup> ».

Si les communistes polémiquent avec les socialistes par journaux interposés à coups de témoignages sur la situation réelle en URSS, c'est essentiellement par le biais des tracts et des conférences que les communistes et les Amis de l'Union soviétique s'efforcent de valoriser l'URSS. Les participants aux voyages organisés par les AUS sont ainsi mobilisés pour des tournées de conférences lors desquelles ils livrent leur témoignage. Rachel Mazuy explique :

« il s'agit à travers les meetings de comptes-rendus de parcourir la France pour faire connaître et promouvoir l'association. Le ou les délégués racontent leur voyage, simple description détaillée de la "réalité soviétique" qu'ils ont découverte pendant le séjour. Le permanent assure généralement le discours théorique (sur le pacte franco-soviétique, sur le plan quinquennal...) légitimé par la réalité des faits décrits par les délégués. Il y a dans ces deux modes de discours un partage des compétences très clair<sup>3073</sup> ».

Ainsi, c'est un certain Oscar Charles, horloger à Béthune, à propos duquel nous n'avons pas d'autres renseignements, qui témoigne le 25 mai 1937 à Harnes devant un auditoire d'une trentaine de personnes sur son « voyage de l'an dernier en URSS » tandis que René Butel

---

<sup>3071</sup> Rachel MAZUY, « Les "Amis de l'URSS" et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *op. cit.* p. 125.

<sup>3072</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 13 mars 1937.

<sup>3073</sup> Rachel MAZUY, « Les "Amis de l'URSS" et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *op. cit.* p. 125.

évoque « les avantages apportés par le pacte franco-soviétique dans la lutte contre le fascisme<sup>3074</sup> ».

En décembre 1937, c'est Ferrer Cloez, un « ouvrier mineur revenant de l'URSS » qui est chargé de raconter son voyage en Union soviétique à Lillers, devant un auditoire de 140 personnes, dont le député-maire socialiste Alphonse Tellier<sup>3075</sup>, puis quatre jours plus tard à Billy-Montigny, en présence de 150 auditeurs<sup>3076</sup>. Cloez est accompagné de René Butel et de Marguerite Bérard qui évoquent le pacte franco-soviétique et la situation intérieure de l'URSS dans la répartition des rôles décrite par Rachel Mazuy. Des brochures sur la vie des mineurs en URSS sont distribuées.

A la même période, les communistes du Pas-de-Calais rapportent le témoignage de Raymond Gensane, petit cultivateur du canton de Desvres, dans le Boulonnais, qui avait été candidat lors des élections cantonales de 1937 à Hucqueliens, près de Montreuil. Gensane raconte dans *L'Enchaîné* sa visite au kolkhoze Vasief, dans le village de Dipridiev, près de Kiev, et s'extasie sur l'importance des rendements, la qualité du cheptel, ou encore l'amélioration des conditions de vie des kolkhoziens :

« Chaque maison de kolkhozien possède sa machine à coudre et son poste de radio ; le kolkhoze possède un orchestre, un club, une bibliothèque et un parc de repos. [...] L'instruction a pénétré au village, les paysans soviétiques connaissent les distractions : théâtres, cinémas se construisent partout et ainsi la vie à la campagne est devenue moins monotone. Le paysan russe a réalisé notre rêve à nous paysans de France : vivre en travaillant mais connaître les joies de la vie et avoir la certitude d'une vieillesse heureuse ».

Tout juste Gensane concède-t-il que

« le kolkhoze dût mener une lutte âpre contre les restes des éléments "anciens koulaks" et l'épuration une fois faite, la ferme s'est réorganisée sur des bases nouvelles<sup>3077</sup> ».

Le témoignage de Raymond Gensane publié dans l'hebdomadaire communiste fait partie des textes publiés dans une brochure de réponse à Kléber Legay. Pour le PCF qui cherche à s'adresser à toutes les catégories de la population et développe à cette époque un travail en direction de la paysannerie, il s'agit de montrer que le régime soviétique offre de nombreux avantages aux ouvriers comme aux paysans.

L'évocation par Raymond Gensane de l'épuration des anciens koulaks résonne comme un euphémisme, mais les participants aux voyages organisés par les AUS en Union soviétique qui étaient encadrés et accompagnés d'interprètes ignoraient évidemment, en décembre 1937, la réalité de la famine de 1932-1933 qui aurait fait entre 2,6 et 5 millions de morts comme ils ignoraient largement la réalité de la « Jejovschina », cachée derrière les procès-spectacle des années 1936-1938.

---

<sup>3074</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 25 mai 1937.

<sup>3075</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 15 décembre 1937.

<sup>3076</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 17 décembre 1937.

<sup>3077</sup> *L'Enchaîné*, 24 décembre 1937.

En février 1938, Ferrer Cloez est à Mazingarbe, toujours accompagné de René Butel et cette fois d'Henri Lebrun, le secrétaire général adjoint des AUS, devant un public de 120 auditeurs. La conférence de Mazingarbe est l'occasion de répondre à Kléber Legay et de justifier le « système stakhanoviste en usage dans les mines russes ainsi que le travail des femmes russes au fond de la mine<sup>3078</sup> » dénoncé par Legay.

A l'exemple de la section de Labeuvrière, dans le Béthunois, des sections syndicales dirigées par les communistes prennent position contre Kléber Legay, accusé de briser l'unité syndicale reconstituée par sa propagande relayée par la presse de droite et le PSF<sup>3079</sup>.

En avril 1938, c'est Emile Duport, le secrétaire de la fédération CGT des mineurs de Marles-Auchel et président de la Caisse de secours de Marles-les-Mines qui prend la plume pour rappeler ses souvenirs :

« J'ai sous les yeux tout un tas de journaux, de tracts fascistes, de bulletins divers, tous font éloge de la bravoure, de l'honnêteté de Legay Kléber, pour son livre qu'il a écrit à son retour de Russie. Je suis allé en Russie et demeuré plusieurs semaines, d'octobre à décembre 1927, j'ai écrit sur place ce que j'y voyais, de bien et de mal, j'ai interrogé les ouvriers et honnêtement, j'ai, au retour, fait des exposés sur la situation de là-bas, ce que j'ai vu de bien et ce qui reste de mal à abolir et je suis certain qu'une grosse partie est disparue depuis<sup>3080</sup> ».

Pour appuyer son argumentaire, Duport évoque aussi les témoignages positifs de non-communistes sur l'URSS et cite les noms d'Edouard Herriot, Marc Rucart, Henri Sellier et Emile Carpentier, du Pas-de-Calais.

---

<sup>3078</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 15 février 1938.

<sup>3079</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1938.

<sup>3080</sup> *L'Enchaîné*, 16 avril 1938.



« D'autres que Legay sont allés en Russie »,  
 Tract des AUS du Pas-de-Calais distribué à Harnes en décembre 1937

De fait, l'image idyllique de l'URSS véhiculée par les témoins peut parfois s'appuyer sur la caution de militants socialistes, particulièrement recherchée par les AUS.

Ainsi, pour répondre à Kléber Legay, un tract des Amis de l'Union soviétique distribué à Harnes en décembre 1937 met également en avant Emile Carpentier, secrétaire-adjoint de l'UD CGT du Pas-de-Calais, adjoint au maire socialiste d'Outreau et conseiller d'arrondissement, accompagné d'Henri Molard, également socialiste trésorier de l'UD CGT du Nord et dirigeant de la Fédération des Transports<sup>3081</sup>.

Sur le même tract figure une photographie du sénateur socialiste et ancien ministre du gouvernement Blum Henri Sellier. Pour les communistes, il s'agit de montrer que des figures socialistes nationales et d'importantes figures socialistes et syndicales départementales ou régionales confirment les témoignages rapportés par les militants communistes de retour d'URSS, qui pourraient être suspectés de partialité, à l'image des incidents qui éclatent à Hénin-Liétard pour la conférence du 29 août à l'occasion du retour d'URSS d'Alfred Daniaux, le secrétaire de l'UL CGT d'Hénin-Liétard et d'Omer Pavot, le secrétaire de l'UL de Denain :

<sup>3081</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 1<sup>er</sup> décembre 1937.

alors que Daniaux « fait un exposé de leur voyage en Russie en soulignant les conditions de vie et d'habitation des ouvriers, particulièrement satisfaisantes, et en faisant l'exposé de la modernisation de l'outillage et des méthodes de travail en Russie soviétique », Jules Carpentier, des Jeunesses socialistes du Pas-de-Calais, lui apporte la contradiction si bien, note le sous-préfet, qu'« un ordre du jour assez confus a été voté<sup>3082</sup> ». La lecture de la presse socialiste au sujet de cette conférence est édifiante ; cinglant, le correspondant héninois de *la Voix populaire* explique :

« Les Amis de l'URSS donnaient une réunion publique et contradictoire, une poignée d'admirateurs avaient seulement répondu à cette invitation, nos amis pour leur part avaient tenu d'y assister pour entendre l'hilarant Daniaux dans son compte-rendu de voyage. Il y avait aussi Pavot, de Denain, lequel osait se réclamer du Parti socialiste, ce qui ne l'a pas servi. [...] Les travailleurs d'Hénin ne se plient pas aux commandements du Seigneur, non plus aux saintes aventures récitées par le camarade stakhanoviste de "Mulot"<sup>3083</sup>. L'on a bien rigolé<sup>3084</sup> ».

Il est clair, à la lecture de cet article, que les socialistes n'accordent aucune crédibilité au récit de voyage de Daniaux.

Alors que les tensions internationales s'aggravent, les militants du Pas-de-Calais de retour d'URSS ne se contentent pas de louer l'amélioration des conditions de vie du monde ouvrier et de la paysannerie soviétique, ils insistent longuement sur la puissance militaire soviétique, à l'image d'Henri Pont, métallurgiste d'Outreau, qui s'extasie devant les chars, les canons de DCA et les avions qu'il a vus lors du défilé du 7 novembre sur la place Rouge<sup>3085</sup>. Alors que l'Allemagne nazie s'est emparée de l'Autriche et de la région des Sudètes, les communistes plaident pour donner un véritable contenu en termes de coopération militaire au pacte franco-soviétique de 1935. C'est la préoccupation essentielle des orateurs des AUS comme René Butel lorsqu'ils interviennent dans les réunions publiques pour la partie la plus politique des discours, qui fait suite aux témoignages des militants de retour d'URSS. Il est donc logique, à cet égard que les militants ayant fait le voyage en URSS insistent à leur tour sur la puissance de l'armée soviétique dans l'optique de convaincre l'opinion publique de la nécessité de l'alliance avec l'URSS et faire pression sur un gouvernement réticent à s'engager plus avant.

Les différents témoins de retour d'URSS que nous avons recensés pour la période 1937-1938, Oscar Charles, Ferrer Cloez, Raymond Gensane, Alfred Daniaux ou Henri Pont, sont représentatifs du PCF de l'époque : Cloez et Daniaux sont des mineurs et Henri Pont est un métallurgiste ; les mineurs et les métallurgistes sont depuis longtemps des professions dans lesquelles le PCF est fortement implanté dans le Pas-de-Calais. Oscar Charles est un horloger et Raymond Gensane un cultivateur ; le PCF cherche à s'adresser à de nouvelles catégories de travailleurs, et notamment à la paysannerie. Si Oscar Charles, Ferrer Cloez et Alfred Daniaux viennent du bassin minier du Pas-de-Calais, Raymond Gensane et Henri Pont sont issus du Boulonnais, le littoral étant la seconde zone de force du communisme dans le département. A travers leurs récits de voyages, le PCF et les AUS s'efforcent visiblement de s'adresser à toutes

---

<sup>3082</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 30 août 1938.

<sup>3083</sup> Alfred Daniaux est secrétaire de la cellule de la fosse Mulot.

<sup>3084</sup> *La Voix populaire*, 3 septembre 1938.

<sup>3085</sup> *L'Enchaîné*, 28 janvier 1939.

les catégories socio-professionnelles et à tous les secteurs du géographiques du département en vue de promouvoir l'Union soviétique.

Si elle a toujours été mise en avant par les communistes du Pas-de-Calais, la référence constante à l'URSS devient de plus en plus prégnante à la fin des années trente. Pour les communistes, il s'agit de mener la bataille de l'opinion publique afin de donner du poids au pacte franco-soviétique, mais il s'agit aussi de donner à voir aux électeurs un modèle alternatif au modèle républicain français, une utopie en marche qui porterait ses fruits comme l'attestent les militants communistes, mais aussi socialistes qui se rendent en URSS pour témoigner de ce qu'ils y ont vu.

L'effort de propagande développé par le Parti communiste, via les Amis de l'Union soviétique pour valoriser l'image de l'URSS achoppe cependant lors des procès de Moscou qui obligent les AUS à justifier les exécutions des principaux rivaux de Staline. S'il semble que la plupart des communistes du Pas-de-Calais adhèrent aux justifications fournies par la propagande stalinienne et développées dans les conférences et dans la presse communiste, la réalité de la Terreur en URSS fournit des arguments supplémentaires aux adversaires du Front populaire et, à la fin des années trente, à des socialistes du Pas-de-Calais qui craignent la puissance acquise par le PCF et l'accroissement de son influence à l'intérieur des syndicats.

Les activités des AUS passent notamment par le recours au cinéma qui permet de toucher un public féminin et familial<sup>3086</sup>. De fait, à la fin des années trente, le mouvement communiste déploie une attention particulière aux femmes et s'efforce de mieux les organiser.

Alors que le Parti communiste français devient un parti de masse, la nécessité se fait jour de mieux organiser les femmes en son sein. Bien que des militantes féminines aient toujours milité dans les rangs communistes dans le département du Pas-de-Calais et que le PCF régional se soit toujours préoccupé du travail en direction des femmes – qui apparaît comme un travail spécifique à mener au même titre que le travail en direction des jeunes ou celui en direction des étrangers – le développement du Parti communiste et l'audience nouvelle qu'il a acquise conduisent les communistes à constituer des structures spécifiques afin d'attirer les femmes dans une société qui reste marquée par les différences de genre qui n'épargnent pas les partis politiques.

### **La place des femmes dans la galaxie communiste du Pas-de-Calais à la fin des années trente**

Si des femmes ont toujours milité dans les organisations de la galaxie communiste du Pas-de-Calais depuis la naissance du Parti communiste, l'organisation des femmes communistes évolue à l'époque du Front populaire avec la création d'organisations spécifiquement féminines qui se développent dans le département.

L'Union des jeunes filles de France (UJFF) qui voit le jour en 1936 s'inscrit dans la continuité des Amies de l'Ouvrière, qui s'efforçaient de fédérer les militantes communistes autour du journal féminin *l'Ouvrière* et dont il existait plusieurs groupes dans le département du Pas-de-

---

<sup>3086</sup> Voir *supra*, chapitre 6, p. 445-450.



Calais. En outre, les rayons communistes avait mis en place des commissions femmes. Au plan régional, c'est Alphonsine Bernard, de Sallaumines, qui est en charge du travail en direction des femmes au cours des années vingt et au début des années trente, secondée par des militantes comme Augustine Dumoulin à Avion<sup>3087</sup> ou Anna Lobel à Hénin-Liétard<sup>3088</sup>. Alphonsine Bernard, qui collabore épisodiquement à la rédaction de *l'Ouvrière* s'occupe également de la tribune féminine de *l'Enchaîné*<sup>3089</sup>.

Les femmes communistes se mobilisent lors des mouvements de grève, afin de soutenir leurs maris et leurs camarades, mais sont également particulièrement impliquées dans les mobilisations contre la guerre. C'est à cet effet qu'avait été créée « l'Union fraternelle des femmes contre la guerre impérialiste » (UFFG) en 1927. L'association était notamment présente à Béthune<sup>3090</sup> où elle se réunissait chez Mlle Choquet, la pianiste des soirées récréatives organisées par les organisations de la galaxie communiste. Elle est également présente en 1930 à Montigny-en-Gohelle où plus de soixante adhésions auraient été recueillies dès la première réunion<sup>3091</sup>. En 1932, l'UFFG devient l'Union des femmes contre la guerre et la misère. Au plan régional, elle est alors animée par Irène Calas qui avait suivi son mari, Raoul Calas, après sa mutation d'office, pour prendre en charge la région Nord. Sous son impulsion, l'organisation se développe dans le Pas-de-Calais. A l'occasion de la journée internationale des femmes de 1932, *L'Humanité* évoque par exemple une manifestation de 150 ouvrières et femmes de mineurs qui défilent dans Hénin-Liétard jusqu'à la salle des fêtes de Montigny-en-Gohelle où se tient un meeting animé par Zoé Simon et Alphonsine Bernard qui est l'occasion de faire des adhésions<sup>3092</sup>. A Noyelles-Godault, une section de l'Union des femmes contre la guerre et la misère est constituée en 1933 après une conférence d'Irène Calas<sup>3093</sup>. Les communistes appellent leurs sympathisantes à la rejoindre et dénoncent les menées de

« la Ligue patriote des femmes qui s'appuyant sur la crise vont de porte en porte pour recueillir de nouvelles adhésions et [...] profitent de leur situation, elles savent qu'elles détiennent le sort de ces familles entre leurs mains. Elles qui vivent dans le luxe, qui se paient des vacances au bord de la mer ou à la montagne espèrent se servir des femmes et enfant des ouvriers pour défendre dans la paix et par la guerre leurs privilèges menacés<sup>3094</sup> ».

On y retrouve Julie Darras, la fille du maire de Noyelles-Godault Henri Darras qui était la seule jeune fille du cercle local des Jeunesses communistes qu'elle avait rejoint en 1929 avant d'adhérer au PCF en 1932<sup>3095</sup>.

---

<sup>3087</sup> *L'Enchaîné*, 19 avril 1924.

<sup>3088</sup> *L'Enchaîné*, 5 mars 1927.

<sup>3089</sup> *L'Enchaîné*, 20 décembre 1926.

<sup>3090</sup> *L'Enchaîné*, 19 novembre 1927.

<sup>3091</sup> *L'Enchaîné*, 15 août 1930.

<sup>3092</sup> *L'Humanité*, 14 mars 1932.

<sup>3093</sup> *L'Enchaîné*, 12 mai 1933.

<sup>3094</sup> *L'Enchaîné*, 16 mai 1933.

<sup>3095</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article21476>, notice DARRAS Julie, Marie [épouse DELZENNE] par Claude Penneret, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 6 août 2021. Résistante, Julie Darras deviendra une des dirigeantes de l'UFF à la Libération et sera élue députée du Pas-de-Calais de 1947 à 1951.

A l'inverse, d'autres groupes féminins périssent. Dans son autobiographie, Georgette Cadras explique ainsi :

« Autrefois, j'ai fait partie des Amies de l'Ouvrière, organisation qui comprenait 15 femmes à Calais, mais comme l'Ouvrière a cessé de paraître, cette organisation est tombée et la secrétaire n'a pas su organiser l'Union des femmes contre la misère et la guerre., mais je pense que maintenant, on pourrait reformer cela car parmi les camarades chômeuses, il y en a certainement qui adhéreront et aussi beaucoup de femmes des camarades du Parti<sup>3096</sup> ».

Comme toutes les associations auxiliaires de la galaxie communiste et comme d'ailleurs les cellules du PC, la vie d'un groupe féminin, doit beaucoup à l'investissement de sa secrétaire, à ses liens avec le parti, à sa formation militante, à sa volonté de multiplier les actions, ce dont témoigne Georgette Cadras dans son autobiographie dans laquelle elle se positionne implicitement pour être chargée de l'activité en direction des femmes à Calais.

La création de l'UFFG, puis de l'Union des femmes contre la guerre et la misère, dans le contexte du mouvement Amsterdam-Pleyel participe déjà d'une volonté de favoriser le recrutement des femmes dans des organisations spécifiques, comme le soulignent Sylvie Chaperon et Florence Rochefort qui notent que :

« Tournant le dos à la mixité jusque-là promue, le Parti met en place des associations satellites afin de favoriser le recrutement des femmes et de nourrir un large front antifasciste : l'Union fraternelle des femmes contre la guerre impérialiste (née en 1927) devient, en 1934, le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme, dirigé par Gabrielle Duchêne et Bernadette Cattaneo<sup>3097</sup> ».

On peut cependant noter une continuité entre les actions des Amies de l'Ouvrière, souvent associées à l'ARAC et au SRI dans la dénonciation de la guerre, et l'activité de l'UFFG, puis de l'Union des femmes contre la guerre et la misère.

Pour autant, le travail en direction des femmes se révèle largement insatisfaisant comme le constate Cilly Vassart<sup>3098</sup> dans un rapport d'octobre 1935. L'épouse d'Albert Vassart, alors responsable du travail en direction des femmes, constate qu'« il y a très peu de femmes membres du Parti. [...] Dans la région du Nord, on parle de "nombreuses femmes", sans donner de précisions ». En fait, les femmes communistes sont orientées vers l'Union des femmes qui apparaît comme « le parti des femmes », « mais en abandonnant le travail propre du Parti à une organisation à côté, on a isolé les femmes et on les a écartées de la vie du Parti. C'est aussi une des causes pour laquelle l'Union des femmes n'a jamais bien marché<sup>3099</sup> », juge Cilly Vassart qui déplore le « sectarisme farouche » de l'organisation. A l'inverse, Cilly Vassart observe le grand dynamisme des comités féminins contre la guerre et le fascisme qui compteraient un demi-million de femmes en France. Ces comités rassemblent des femmes de toutes conditions, qui n'auraient pas adhéré à l'Union des femmes, mais qui multiplient les actions, à l'image de

---

<sup>3096</sup> RGASPI, 495/270/1393, autobiographie de Georgette Cadras.

<sup>3097</sup> Sylvie CHAPERON et Florence ROCHEFORT, « 22. Féminismes et marxisme, des liens conflictuels », Jean-Numa DUCANGE éd., *Marx, une passion française*. La Découverte, 2018, pp. 275-284

<sup>3098</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article76081>, notice VASSART Cilly [née GEISENBERG, puis VASSART] par Claude Pannetier, version mise en ligne le 5 février 2010, dernière modification le 28 juillet 2014.

<sup>3099</sup> RGASPI, 517/1/1733 Rapports de la section féminine du PCF sur le travail parmi les femmes en France, sur le journal *l'Ouvrière*, sur l'Union des femmes contre la misère et la guerre (1935).

la campagne pour les droits des femmes qui doit aboutir à l'envoi d'une délégation de 45 femmes à Genève en septembre 1935. Dans la liste des comités locaux cités par Cilly Vassart qui doivent envoyer une déléguée à Genève, on note celui de Sallaumines, dans le Pas-de-Calais, animé par Alphonsine Bernard.

Le décalage entre la faible représentation des femmes dans le Parti, la faiblesse numérique de l'Union des femmes et l'importance des comités féminins contre la guerre et le fascisme amène Cilly Vassart à proposer l'unification du mouvement des femmes par l'intégration des groupes de l'Union des femmes dans les comités féminins contre la guerre et le fascisme, prélude à leur dissolution. De fait, pour Cilly Vassart, c'est à l'intérieur des comités féminins contre la guerre et le fascisme que les femmes communistes, par un travail de fraction habile en lien avec le Parti, pourront amener la masse de sympathisantes vers le Parti communiste.

### **Le développement de l'UJFF dans le Pas-de-Calais**

*A contrario*, la création de l'Union des jeunes filles de France, une organisation spécifiquement féminine issue des Jeunesses communistes, obéit à une autre logique. De fait, explique Guillaume Roubaud-Quashie,

« parmi les motivations qui président à la création de l'Union des jeunes filles de France (UJFF), au printemps 1936, figure en bonne place la volonté de répondre à l'appréhension des parents quant aux relations sexuelles susceptibles d'advenir dans un cercle juvénile mixte. L'une des principales animatrices de l'UJFF, Jeannette Vermeersch, l'explique dans ses mémoires. Sa propre famille et, notamment ses frères et son père, étaient très heurtés qu'elle fréquentât dans le cadre de la Jeunesse communiste, plusieurs dizaines de garçons. Secrétaire d'un cercle local de la JC à la fin des années 1920, la jeune ouvrière du Nord, encore mineure, entretient alors des relations quotidiennes avec plus de quarante garçons dans le cadre de cette responsabilité et, ce, sans surveillance ni chaperonnage. Cette situation est présentée comme un frein à l'engagement de jeunes filles, confrontées au veto parental<sup>3100</sup> ».

A un moment où le Parti communiste devient un parti de masse, la création d'une organisation de jeunesse féminine et non-mixte vise donc à élargir le cercle des sympathisantes en rassurant avant tout les parents et en développant une propagande adaptée aux jeunes filles. Pour Dominique Loiseau, avec la création du Comité mondial des femmes contre le fascisme et la guerre (CMF) et de l'Union des jeunes filles de France, il s'agit pour le PCF de

« développer son influence et son recrutement chez les femmes, perçues comme éloignées d'un possible investissement politique et chez les jeunes filles, beaucoup plus surveillées que leurs frères. La non-mixité, l'élargissement des revendications et des mots d'ordre se distinguant des ambitions politiques exprimées par le Parti, sont censés contribuer à lever les obstacles à l'engagement féminin<sup>3101</sup> ».

---

<sup>3100</sup> Guillaume ROUBAUD-QUASHIE, « La sexualité des "jeunes filles" communistes : du puritanisme à la libération ? Le cas de la région havraise de 1944 à 1975 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 20 | 2018, mis en ligne le 15 novembre 2020, consulté le 1<sup>er</sup> août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/4391> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.4391>

<sup>3101</sup> Dominique LOISEAU, « L'Union des femmes françaises pendant les Trente Glorieuses : entre "maternalisme", droit des femmes et communisme », *Le Mouvement Social*, vol. 265, n° 4, 2018, pp. 37-53

La question du travail en direction des jeunes filles est abordée par Martha Desrumaux lors de la conférence nationale du 10 juillet 1936.

« Nous voulons encore augmenter notre influence parmi les jeunes, parmi les jeunes filles. Un grand courant existe avec les organisations, nous allons travailler pour grouper les jeunes filles car nous voyons la JOC et d'autres organisations de femmes faire fonctionner des commissions de couture, etc. pour grouper les jeunes filles. [...] nous ne voulons pas être des sectaires, parce que les femmes veulent entrer au Parti. Nous recevons des lettres d'institutrices, d'ouvrières du textile, qui demandent à rentrer au Parti. J'ai encore là des lettres de femmes de mineurs qui disent "nous sommes 50 dans une localité, qui voulons adhérer au Parti ; venez nous faire une conférence pour nous expliquer comment faire"<sup>3102</sup> ».

La référence à la JOC, créée en 1926, et plus largement aux mouvements spécialisés de l'Action catholique de la jeunesse française (ACJF) a ici tout son sens. De fait, comme le souligne Guillaume Roubaud-Quashie,

« cette distinction selon le sexe et l'âge n'est pas l'apanage des organisations communistes : elle prévaut dans les organisations catholiques depuis le début des années 1920. Dans les deux mouvances, ces structures sont pensées comme des viviers dans lesquels puiser candidates et militantes<sup>3103</sup> ».

Ouvriers, paysans, marins, étudiants ou indépendants sont en effet organisés dans des mouvements catholiques spécifiques (JOC, JAC, JMC, JEC et JIC) dans lesquelles filles et garçons sont séparés. Rémi Fabre note que

« L'orientation militante, donc souvent élitiste, des mouvements de jeunesse, nécessite une certaine homogénéité parmi les adolescents qui sont recrutés. Cette homogénéité est souvent obtenue par la spécialisation. Spécialisation tout d'abord par sexes, en vigueur presque partout, qui reflète les principes éducatifs de la société environnante, mais permet à des filles d'exercer des responsabilités et d'occuper des postes de commandement<sup>3104</sup> ».

Devant le succès des formes de mobilisation de la jeunesse des mouvements d'action catholique, le PCF, déterminé à l'époque du Front populaire à mieux encadrer la jeunesse qui constitue un vivier de militants et de futurs cadres partisans, s'inspire donc pour partie de la JOC lorsqu'il crée l'UJFF<sup>3105</sup>.

Le congrès fondateur de l'Union des jeunes filles de France se tient en décembre 1936 salle Adyar, sur les bords de la Seine, en présence de 600 déléguées dont 200 venues de province<sup>3106</sup>. Dirigée par Danielle Casanova, la nouvelle organisation de jeunesse communiste dispose du mensuel *Jeunes Filles de France*, et compte environ 20 000 adhérentes en 1939<sup>3107</sup>.

---

<sup>3102</sup> RGASPI, 517/1/1778/119-128, Sténographie des séances de la Conférence nationale du PCF, 10 juillet 1936, intervention de Martha Desrumaux sur la situation dans la région du Nord.

<sup>3103</sup> Guillaume ROUBAUD-QUASHIE, « La sexualité des "jeunes filles" communistes... », *op. cit.*

<sup>3104</sup> Rémi FABRE, « Les mouvements de jeunesse dans La France de l'Entre-Deux-Guerres », *Le Mouvement Social*, no. 168, 1994, pp. 9-30. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/3779307>.

<sup>3105</sup> Susan WHITNEY, *Mobilizing Youth. Communists and Catholics in interwar France*, Durham, Duke University Press, 2009, 318 p.

<sup>3106</sup> *L'Humanité*, 27 décembre 1936.

<sup>3107</sup> Sylvie CHAPERON et Florence ROCHEFORT, « 22. Féminismes et marxisme, des liens conflictuels », Jean-Numa Ducange éd., *Marx, une passion française*. La Découverte, 2018, pp. 275-284

Très vite, l'organisation se structure dans le Pas-de-Calais ce qui ne manque pas de faire réagir les socialistes locaux qui mettent en garde

« les adhérentes des JS contre les demandes dont elles pourraient être saisies en vue de leur adhésion à l'"Union des jeunes filles de France", filiale du Parti communiste. Une adhésion à cette nouvelle organisation est évidemment incompatible avec la qualité de membre des Jeunesses socialistes SFIO<sup>3108</sup> ».

S'il y a besoin d'édicter une telle mise en garde, c'est que l'UJFF, dans sa dénomination, n'apparaît pas immédiatement comme une organisation de la galaxie communiste et que la nouvelle association ambitionne de recruter au-delà des réseaux communistes.

Des foyers de jeunes filles de l'UJFF se constituent à Béthune, où la commission des jeunes filles de l'arrondissement se réunit le 24 janvier<sup>3109</sup> ou encore à Berck-sur-Mer où à la suite d'une réunion de sympathisantes organisée le 28 février, un groupe d'une dizaine d'adhérentes a formé son bureau et n'hésite pas à faire appel « à toutes les jeunes filles de Berck, socialistes, radicales, communistes, sans parti, afin qu'elles rentrent dans son sein où elles trouveront la plus franche camaraderie<sup>3110</sup> ».

Des foyers de JFF existent à Hénin-Liétard où Georgette Cadras se rend le 30 octobre pour une conférence publique suivie d'une partie artistique et récréative, salle de l'Alcazar, afin de faire connaître l'UJFF et de recruter de nouvelles adhérentes<sup>3111</sup>, ainsi qu'à Avion où Georgette Cadras se rend le 7 novembre 1937 pour une autre conférence d'information suivie d'une soirée récréative<sup>3112</sup>.

A la fin de l'année 1937, une grande collecte de lait est organisée par les militantes de l'UJFF au profit des enfants d'Espagne : 143 boîtes de lait et 254,50 F sont récoltés à Angres par les jeunes filles du foyer Lina Audena ; à Courcelles-lès-Lens, Odile Hot se félicite que la collecte ait rapporté tant en lait qu'en argent, la somme de 2 127,95 F ; à Hénin-Liétard, une certaine Beauvois<sup>3113</sup> se félicite de la générosité de certains de certains épiciers. Au total, la collecte organisée par l'UJFF a permis de récolter plus de 6 000 boîtes de lait, 8 000 F en espèce et 2 000 F de marchandises<sup>3114</sup>.

---

<sup>3108</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 9 janvier 1937.

<sup>3109</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1937.

<sup>3110</sup> *L'Enchaîné*, 2 avril 1937.

<sup>3111</sup> *L'Enchaîné*, 29 octobre 1937.

<sup>3112</sup> *L'Enchaîné*, 7 novembre 1937.

<sup>3113</sup> Probablement la fille de Louis Beauvois, le secrétaire de la section d'Hénin-Liétard du Secours Populaire de France et des colonies, voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article98776>, notice BEAUVOIS Louis, version mise en ligne le 3 novembre 2010.

<sup>3114</sup> *L'Enchaîné*, 26 novembre 1937.





Collecte de lait pour l'Espagne organisée par l'UJFF du Pas-de-Calais le 14 novembre 1937  
 (L'Enchaîné, 26 novembre 1937)

Le deuxième congrès national de l'UJFF, qui se tient du 16 au 18 avril 1938 à Paris, est l'occasion de dresser le bilan de la nouvelle organisation à l'issue de ses deux premières années d'existence. L'UJFF compte 20 000 membres. Dans le Pas-de-Calais, on dénombre 600 adhérentes réparties dans 28 foyers. L'UJFF du Pas-de-Calais est présidée par Adélaïde Villet, sur laquelle nous n'avons pas trouvé de renseignements. Dans le compte-rendu du congrès de l'UJFF qu'elle rédige dans *l'Enchaîné*, Adélaïde Villet raconte comment deux déléguées du Pas-de-Calais remettent à Mme Cachin un superbe dessus de cheminée brodé par une jeune fille du foyer de Vendin-le-Vieil<sup>3115</sup>.

Aux côtés d'Adélaïde Villet, Georgette Cadras est la principale animatrice de l'UJFF dans le département du Pas-de-Calais, comme l'atteste l'enquête de 1939 sur les activités du Parti communiste. Le sous-préfet de Boulogne note à propos de l'UJFF de Calais que :

« La section [...] est dirigée par Georgette Cadras et groupe peu d'adhérentes. [...] Mlle Cadras, qui a fait un séjour en URSS, réside avec sa mère [...] et est la sœur de Félix Cadras [...]. Elle est, à Calais, à la tête de la section des Femmes françaises contre la guerre. Extrêmement active, Mlle Cadras participe régulièrement à toutes les manifestations organisées par le Parti communiste, le Parti socialiste, les groupements syndicaux, pacifistes, etc... faisant partie du Rassemblement populaire et notamment celles du Comité d'aide au peuple espagnol. Elle n'hésite pas à prendre la parole au cours de ces réunions<sup>3116</sup> ».

<sup>3115</sup> *L'Enchaîné*, 30 avril 1938.

<sup>3116</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 28 janvier 1939.

Dans son autobiographie, Georgette Cadras insiste d'ailleurs sur sa capacité à animer des réunions publiques :

« A Calais, je suis membre du comité de section et je collabore journalièrement avec les deux secrétaires de la section. Je m'occupe plus particulièrement du mouvement des jeunes filles. [...] j'ai été déléguée au congrès d'Arles par l'intermédiaire du secrétariat de l'Union des jeunes filles de France. Je suis responsable de l'Union des jeunes filles dans le littoral et participe à la direction régionale surtout en faisant des tournées de propagande car je peux assez facilement assurer meetings ou conférences<sup>3117</sup> ».

Aux côtés de Georgette Cadras, il faut aussi signaler le rôle de Mireille Fache<sup>3118</sup>. Cette militante sallauminoise née en 1914 est la fille d'Henri Fache, secrétaire de la cellule communiste de Sallaumines et membre du rayon de Lens. Membre d'un groupe théâtral de la FTOF à Sallaumines, Mireille Fache est recrutée comme dactylographe en 1931 par la Fédération unitaire du Sous-sol avant d'être transférée à Moscou au secrétariat romain de l'Internationale communiste des jeunes où elle remplace Jeannette Vermeersch jusqu'en 1935. A son retour dans le Pas-de-Calais, Mireille Fache devient l'une des responsables de l'UJFF et apparaît comme secrétaire à la propagande dans une liste de membres du comité régional non datée, mais probablement de 1938<sup>3119</sup>.

On peut retrouver la liste des membres du Bureau régional de l'UJFF du Pas-de-Calais dans le message de bonne année que les jeunes filles adressent dans *l'Enchaîné* du 31 décembre 1938 : on y retrouve Laurette Olszanski<sup>3120</sup>, Georgette Cadras, Léo Salingue, Julie Dewintre<sup>3121</sup>, Marie-Madeleine Duhamel, Marie-Joséphine Bouillez, Aglaé Rémy et Adélaïde Villet<sup>3122</sup>.

Si le chiffre de 600 adhérentes à l'UJFF dans le Pas-de-Calais en l'espace de deux ans témoigne d'une vitalité de l'organisation, l'importance des effectifs doit toutefois être relativisée : à la même époque, la Jeunesse agricole catholique féminine (JACF) qui tient son congrès diocésain à Aire-sur-la-Lys le 2 juillet 1939 rassemble 2 000 participantes autour de Monseigneur Dutoit, l'évêque d'Arras, qui se félicite d'un tel succès :

« le groupement diocésain de la JACF compte actuellement plus de 2 000 adhérents alors qu'en 1930, il ne comprenait que 30 membres, [...] il a ajouté que dans 150 villages du diocèse, il y avait des sections de la JACF rattachées à la Fédération<sup>3123</sup> ».

---

<sup>3117</sup> RGASPI, 495/270/1393, autobiographie de Georgette Cadras.

<sup>3118</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article138891>, notice FACHE Mireille par Claude Pennetier, version mise en ligne le 15 novembre 2011, dernière modification le 8 septembre 2020.

<sup>3119</sup> RGASPI, 517/1/1894/129-131, liste de membres de la Région du Pas-de-Calais.

<sup>3120</sup> Vraisemblablement la femme de Benoît Olszanski, dirigeant des JC du Pas-de-Calais, et donc la belle-fille de Thomas Olszanski.

<sup>3121</sup> Future résistante, dirigeante nationale de l'UFF et membre du Comité central après-guerre. Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article22655>, notice DEWINTRE Julie [née MANGEZ Julie] par Christian Lescureux, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 2 mars 2012.

<sup>3122</sup> *L'Enchaîné*, 31 décembre 1938.

<sup>3123</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du commissaire de police d'Aire-sur-la-Lys au sous-préfet de Saint-Omer, 3 juillet 1939.

La seule JACF compte donc à elle seule, en 1939, trois fois plus d'adhérentes que l'UJFF et cinq fois plus de sections locales. En ajoutant à ces effectifs ceux des groupements féminins de la JOC et des autres mouvements féminins spécialisés d'action catholique, on mesure en fait à quel point l'UJFF reste une organisation modeste, à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Du côté des adultes, les groupements de l'Union des femmes contre la guerre et la misère et du Comité mondial des femmes contre le fascisme et la guerre restent actifs dans le Pas-de-Calais à la fin des années trente. On lit par exemple dans *L'Enchaîné* que le groupe des femmes communistes de Carvin qui avait organisé en présence de Cyprien Quinet une petite soirée récréative le 10 janvier 1937 « au cours de laquelle une large distribution de vêtements, chaussures et jouets fut faite à la joie de tous » a enregistré quinze nouvelles adhésions et espère atteindre les deux cents membres<sup>3124</sup>. A la fin de l'année 1937, la cellule des femmes communistes de Carvin, qui s'est réunie en vue de la préparation du congrès d'Arles annonce compter soixante-dix adhérentes<sup>3125</sup>.

A Liévin, la fête de bienfaisance organisée par les femmes communistes parvient à rassembler 800 personnes avec en ouverture un morceau de la symphonie des accordéonistes, les chants du groupe Henri Barbusse et le ballet des Blouses bleues et pour la partie politique des discours de Martha Desrumaux, une certaine Augustine Christiaen<sup>3126</sup> pour les femmes communistes ainsi que Joseph Thiébaud, le maire de Liévin<sup>3127</sup>.

A Arras, la réunion du comité d'Arras du Rassemblement mondial des femmes contre la guerre et le fascisme organisée le 20 février au Palais des Beaux-Arts rassemble 600 auditrices en présence de Gabrielle Duchesne, présidente du Rassemblement mondial, d'une certaine Mme Dupret pour le comité arrageois des femmes contre la guerre et le fascisme, de Mlle Robert pour l'UJFF et de la radicale-socialiste Eliane Brault<sup>3128</sup>. En avril 1938, à l'occasion des fêtes de Pâques, les femmes du comité arrageois du CMF organisent une distribution de gâteaux et de friandises aux orphelins de l'hôpital Saint-Jean et à ceux hébergés à l'hospice des vieillards<sup>3129</sup>.

A Hénin-Liétard, l'Union des femmes contre le fascisme et la guerre, qui aurait rassemblé une centaine de femmes lors de son assemblée générale, annonce l'ouverture d'un ouvroir pour effectuer des travaux de couture tous les mercredis de 14h à 17h ; les femmes communistes du quartier de Calonne à Liévin annoncent quant à elles un bal avec une tombola le 13 février<sup>3130</sup>.

A Béthune, le bal du 29 mai du comité local du Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme propose un « concours de la plus belle coiffure de papier, avec primes » au prix de quatre francs par personne, l'entrée étant gratuite pour les enfants<sup>3131</sup>.

A Carvin, la réunion publique de la section locale des femmes communistes le 29 avril 1938 rassemble 250 auditeurs, dont 200 femmes. Maria Rabaté évoque d'abord la situation

---

<sup>3124</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1937.

<sup>3125</sup> *L'Enchaîné*, 31 décembre 1937.

<sup>3126</sup> Le *Maitron* ne nous fournit pas d'informations sur elle.

<sup>3127</sup> *L'Enchaîné*, 12 février 1937.

<sup>3128</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport des inspecteurs de la Sûreté au commissaire de police d'Arras, 20 février 1937.

<sup>3129</sup> *L'Enchaîné*, 23 avril 1938.

<sup>3130</sup> *L'Enchaîné*, 12 février 1938.

<sup>3131</sup> *L'Enchaîné*, 21 mai 1938.



internationale et la nécessité d'aider l'Espagne avant de parler de « l'effort fait par le Parti communiste pour les femmes » et de demander « aux femmes présentes de rejoindre les rangs de la section locale des femmes communistes pour lutter efficacement contre la cherté de la vie, pour la paix et pour la liberté<sup>3132</sup> ».

De nouveaux groupes de l'Union des femmes se constituent comme à la fosse 9 de Lens où « la camarade Christiaen, avec sa verve et sa précision habituelles, exposa le rôle de la femme communiste devant les misères qu'accumule un capitalisme rapace et sans pitié ». Le groupe des femmes de la fosse 9 décide de créer une caisse d'entraide et de solidarité ainsi qu'une œuvre pour l'enfance malheureuse et nécessiteuse<sup>3133</sup>.

À Beuvry, le meeting de la section locale des femmes communistes rassemble 250 manifestants qui défilent jusqu'à la place Roger Salengro où Gaston Coquel, puis Augustine Christiaen prennent la parole. Augustine Christiaen y fait l'éloge « du rôle social important qui était dévolu à la femme russe<sup>3134</sup> ».

Il faut toutefois attendre le mois de novembre 1938 pour qu'un comité départemental de l'Union des femmes soit officiellement constitué. Le premier congrès départemental de l'Union des femmes se tient en mairie de Liévin et rassemble 95 femmes. Le maire de Liévin Joseph Thiébaud accompagné des maires d'Avion, Méricourt et Drocourt, de Maria Rabaté, secrétaire nationale du Comité des femmes, de Georges Vasseur pour l'ARAC et d'Alphonsine Bernard pour les AUS assistent à ce congrès fondateur du comité départemental de l'Union des femmes du Pas-de-Calais. *L'Enchaîné* évoque les déléguées de Béthune, Avion, Auchel, Arras, Sallaumines et Carvin qui se succèdent à la tribune et indique la composition du bureau : on y retrouve Georgette Carron<sup>3135</sup> au poste de secrétaire administrative, Augustine Christiaen comme secrétaire à la propagande, Jeanne Lemaire au poste de trésorière ainsi que la veuve de Joseph Fontaine<sup>3136</sup>.

On remarquera que les autres militantes sont désignées dans l'article de l'hebdomadaire communiste par leur nom et leur prénom sans référence à leurs maris tandis que la « veuve Fontaine » n'est jamais désignée par son prénom, mais toujours par son statut de veuve d'un « martyr » de la lutte antifasciste. La présence de Mme Fontaine au bureau du comité départemental de l'Union des femmes a donc un sens politique : il s'agit symboliquement de placer l'Union des femmes sous l'égide de la lutte antifasciste.

Malgré les efforts du Parti communiste pour inciter les femmes à rejoindre l'Union des femmes ou les groupes locaux du CMF, les initiatives purement militantes peinent à rassembler : ainsi, à Avion, en mars 1939, seules 28 femmes défilent du boulevard Demailly jusqu'à la mairie à l'occasion d'une remise de drapeau au comité local du CMF par Marion Rodde, du comité national, en présence d'Augustine Christiaen dans une ville qui est pourtant un bastion du Parti communiste<sup>3137</sup>.

---

<sup>3132</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 2 mai 1938.

<sup>3133</sup> *L'Enchaîné*, 4 juin 1938.

<sup>3134</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 22 juin 1938.

<sup>3135</sup> Il s'agit vraisemblablement de la femme de Paul Carron, secrétaire du rayon puis du sous-rayon communiste de Béthune et secrétaire de l'UL CGT réunifiée de Béthune de 1939 à 1939.

<sup>3136</sup> *L'Enchaîné*, 5 novembre 1938.

<sup>3137</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police de la ville d'Avion au Préfet du Pas-de-Calais, 13 mars 1939.

La recension des activités des groupements féminins du Pas-de-Calais témoigne, au-delà de la diversité des groupes (UFFG puis Union des femmes, CMF, UJFF), d'un certain nombre de traits communs : les groupes communistes féminins, désireux de recruter de manière large, s'efforcent de séduire leurs adhérentes et d'attirer à elles en organisant des bals et des soirées récréatives ; elles proposent aussi des activités supposées « typiquement » féminines telles que des travaux de couture, jouant sur des réflexes de genre ; leurs activités militantes sont orientées autour des questions de solidarité et de charité que l'on retrouve aussi dans les associations féminines catholiques : collecte de lait, de vêtements pour les enfants nécessiteux, distributions de friandises... L'analyse d'Elise Abassad sur les militantes communistes en Tunisie pourrait s'appliquer dans le Pas-de-Calais :

« Dans le cas de la société étudiée, et comme dans la plupart des sociétés, la valence différentielle des sexes prend la forme du système "sexe/genre", c'est-à-dire d'une confusion entre identité biologique et identité sociale<sup>3138</sup> ».

Au fond, derrière la diversité des situations nationales et malgré ses visées émancipatrices à l'égard des femmes, le mouvement communiste reste marqué par les préjugés de genre de l'époque qui assignent aux femmes un rôle secondaire, lié à la sphère domestique, à l'enfance et aux activités caritatives.

C'est que, comme le note Brigitte Studer,

« l'émancipation des femmes qui n'était pas au cœur du programme politique communiste, mais relevait plutôt d'un supposé automatisme qui s'enclencherait avec la réalisation du socialisme, a subi un rapide désinvestissement de la part des directions communistes. De plus, le concept d'émancipation reposait sur une définition spécifique visant de manière plus ou moins exclusive les ouvrières, les femmes en tant que membres d'une classe et non en tant que représentantes d'un genre<sup>3139</sup> ».

Par ailleurs, les communistes du Pas-de-Calais évoluent dans un milieu marqué par le poids du paternalisme minier et l'imprégnation de la morale catholique. De fait, les groupements de femmes communistes sont en concurrence avec les groupements de femmes socialistes, et les groupes de femmes liés aux mouvements catholiques, aux partis de droite ou au Parti social français.

Ainsi, les socialistes du Pas-de-Calais s'efforcent eux aussi de développer des groupes de femmes qui organisent des activités semblables à celles des femmes communistes : collectes au profit de nécessiteux ou pour l'Espagne, soirées récréatives, distributions de vêtements ou de jouets... Les femmes socialistes de Lens, par exemple, annoncent un bal le 13 février 1937 à l'Hôtel de ville, au prix d'entrée de trois francs le ticket au profit des enfants des camarades nécessiteux<sup>3140</sup>. A Fouquières-les-Lens, la réunion constitutive du groupe des femmes socialistes qui se tient le 31 janvier 1937 rassemble quinze adhérentes<sup>3141</sup>. Le congrès fédéral de la SFIO du Pas-de-Calais, organisé le 20 février 1938 à Bruay-en-Artois, est l'occasion de

---

<sup>3138</sup> Elise ABASSAD, p. 43.

<sup>3139</sup> Brigitte STUDER, « Communisme et féminisme », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 41 | 2015, 139-152.

<sup>3140</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 9 janvier 1937.

<sup>3141</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 6 février 1937.

faire le point sur l'activité des femmes socialistes : dans son rapport, Germaine Duez annonce un millier d'adhérentes et se félicite que le mouvement des femmes socialistes du Pas-de-Calais soit le troisième plus important de France, après ceux de la Seine et du Nord<sup>3142</sup>.

A titre d'exemple, à l'occasion d'une remise de drapeau par Suzanne Buisson, secrétaire nationale des femmes socialistes, à la section des femmes socialistes d'Hénin-Liétard, un cortège de 350 personnes défile de la place de la Gare jusqu'à la salle des Fêtes. Dirigée par une certaine Angèle Lutun, épouse François, la section des femmes socialistes d'Hénin-Liétard serait passée de 10 membres à plus de 60<sup>3143</sup>.

Il n'est bien sûr pas anormal que les groupes de femmes communistes se développent dans les municipalités communistes et que les groupes de femmes socialistes se développent dans les municipalités socialistes avec le soutien financier – sous forme de subventions – et logistique – sous forme de location de salle – que procure le fait de diriger une commune. Il reste que dans un département du Pas-de-Calais où le socialisme municipal reste extrêmement puissant, la concurrence des groupes de femmes socialistes ne peut que freiner le développement des groupes de femmes communistes, d'autant plus que la SFIO locale avait mis en garde ses sympathisantes contre les nouvelles associations féminines de la galaxie communiste.

Dans ce contexte de rivalité entre organisations féminines, les femmes communistes ne se privent pas d'égratigner leurs adversaires de droite, qui restent leurs concurrentes les mieux implantées à l'image des femmes communistes de Lens qui déplorent le refus de la Ligue patriotique des femmes françaises catholiques d'organiser une collecte à la Fosse 2 de Lens pour les funérailles d'une brave mère de famille sans ressources qui était pourtant membre de leur association depuis quatre ans<sup>3144</sup>. Dans un autre numéro de *l'Enchaîné*, ce sont les femmes du Parti social français qui sont critiquées parce qu'à Annay-sous-Lens, elles offrent des layettes aux mères de famille à condition que le père prenne sa carte au PSF. Maniant l'attaque personnelle, les communistes d'Annay invitent leurs lecteurs à se méfier de « *la grande rouquine de peu reluisant passé de Pont-à-Vendin*<sup>3145</sup> ».

Si le propos est allusif, il démontre aussi que le PCF s'érige en défenseur de la morale traditionnelle et d'une certaine vision de « la femme » que l'on retrouve chaque semaine en dernière page de *l'Enchaîné*, dans la rubrique « la femme et l'enfant » avec ses articles de mode féminine, ses recettes de cuisine ou ses conseils aux jeunes mamans.

---

<sup>3142</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 26 février 1938.

<sup>3143</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 15 juin 1938.

<sup>3144</sup> *L'Enchaîné*, 5 février 1937.

<sup>3145</sup> *L'Enchaîné*, 12 février 1937.



*A quoi rêvent les jeunes filles du Pas-de-Calais ?  
(L'Enchaîné, 4 juin 1938)*

A la fin des années trente, la question féminine est révélatrice des évolutions du PCF. Si le communisme du Pas-de-Calais a aussi été une histoire de femmes, avec ses militantes comme Alphonsine Bernard, véritable dirigeante régionale du PCF d'une envergure comparable à celle de Martha Desrumaux pour le Nord, les instances départementales du PCF restent majoritairement masculines, même si le comité régional du PCF du Pas-de-Calais compte plusieurs femmes<sup>3146</sup>.

La période du Front populaire constitue un véritable tournant pour les organisations féminines du PCF. De même qu'ils abandonnent les aspects les plus radicaux de l'anticléricalisme pour tendre la main aux catholiques, les communistes s'efforcent de rassurer les femmes qu'ils veulent convaincre d'adhérer à un parti désormais pleinement républicain.

C'est la raison pour laquelle le PCF développe des organisations féminines spécifiques, telles que l'UJFF, sur le principe de non-mixité, afin de rassurer les parents inquiets de savoir leurs filles avec des garçons.

<sup>3146</sup> RGASPI, 517/1/1894/129-131, liste de membres de la Région du Pas-de-Calais. On y retrouve quatre noms de femmes sur vingt, ceux de Léonie Stienne, Georgette Cadras, Augustine Saudemont et Mireille Fache.

L'Union des femmes, l'UJFF pour les jeunes filles ou les comités locaux du CMF se mobilisent contre la misère, le fascisme et la guerre par le biais de collectes de solidarité qui ne se distinguent guère des formes de militantisme des groupements de femmes catholiques. Sur le plan des valeurs, enfin, les organisations féminines de la galaxie communiste proposent des cours de couture et défendent des valeurs familiales telles que la natalité qui constituent une véritable rupture avec le discours malthusien et d'émancipation des femmes porté avant-guerre par les brouchtoutistes. Pour les communistes du Pas-de-Calais, l'enjeu n'est plus d'être une avant-garde révolutionnaire, mais un parti de masse, rassemblant largement et ancré dans toutes les couches de la société française.

Cet objectif est cependant loin d'être atteint à la veille de la Seconde Guerre mondiale, alors que les difficultés liées au contexte national et international s'amoncellent.

### **Les difficultés du mouvement communiste dans le Pas-de-Calais à la veille de la Seconde Guerre mondiale**

Après l'euphorie du Front populaire, les années 1938-1939 sont des années de difficultés pour le Parti communiste qui affectent les organisations de la galaxie communiste du Pas-de-Calais. Après l'échec du second gouvernement Blum, la nomination d'Edouard Daladier en avril 1938 et le basculement à droite du parti radical-socialiste marque véritablement la fin du Front populaire.

Les relations entre le PCF, en dynamique les années précédentes, et la SFIO qui se sent menacée par la concurrence communiste se détériorent très rapidement. La question syndicale est au cœur des divisions de la gauche et réveille le clivage entre ex-confédérés et ex-unitaires qui n'avait jamais réellement disparu. Les effectifs du PCF connaissent une érosion à un moment où les tensions internationales s'accroissent considérablement.

#### **Des relations dégradées entre les partis du Front populaire**

A partir du printemps 1938, les relations, qui étaient déjà fraîches depuis 1937, ne cessent de se dégrader entre les socialistes et les communistes même si chacun brandit encore l'étendard de l'unité et de la fidélité à l'esprit du rassemblement populaire.

Au plan national, la dégradation des relations entre les deux partis du Front populaire est évoquée lors de la réunion du Secrétariat du 4 avril 1938. Les communistes prennent la décision de « ne pas répondre à la polémique voulue par les socialistes<sup>3147</sup> ».

Dans le Pas-de-Calais, à la suite de la démission du second gouvernement Blum, communistes et socialistes s'étaient pourtant entretenus au sein du Comité départemental du Front populaire et avaient adopté un communiqué commun indiquant :

« En présence de la situation actuelle provoquée par la chute du Ministère Blum, le Comité départemental affirme énergiquement sa volonté de maintenir la cohésion des partis et organisations adhérentes au Front populaire dont le programme doit être entièrement poursuivi et réalisé<sup>3148</sup> ».

---

<sup>3147</sup> RGASPI, décisions du Secrétariat n°273, 4 avril 1938.

<sup>3148</sup> *La Voix populaire*, 23 avril 1938.

En réalité, les événements organisés au nom du Rassemblement populaire sont l'occasion des mêmes polémiques que les manifestations du 1<sup>er</sup> mai<sup>3149</sup>. C'est le cas par exemple à Wingles, le 8 mai 1938, où les socialistes ont modérément apprécié le discours de Félix Cadras qui

« en profita pour reprocher aux socialistes de ne pas avoir achevé le programme du Rassemblement populaire. C'est quand même dépasser un peu la mesure car si nous pouvions accepter des remontrances, ce n'est certes pas de la part de ceux qui n'ont pas eu l'élémentaire courage de prendre leurs responsabilités en juin 1936 lorsque Léon Blum leur offrit la participation ministérielle. Just Evrard [...] se vit donc dans l'obligation de répondre [...]. Bien qu'il le fit avec mesure, quelques énergumènes, semblant obéir à un ordre donné, poussèrent de violentes interruptions provoquant les incidents et le désordre dans la salle<sup>3150</sup> ».

Du côté des communistes, on fustige au contraire Just Evrard, qui aurait agi

« comme s'il avait voulu dès les premiers mots créer un malaise dans l'auditoire. Après avoir défendu Marceau Pivert [...], il reprocha au héros de Leipzig Dimitrov de "poignarder l'unité" (sic). A ces mots dits sur un ton des plus agressifs, la salle toute entière protesta spontanément. Cette malheureuse et bien regrettable façon d'agir, totalement opposée à celle des orateurs cégétistes et communistes, furent très mal accueillie par tous les travailleurs présents<sup>3151</sup> ».

L'hebdomadaire communiste ajoute cependant que l'ordre du jour rédigé par les socialistes et les communistes de Wingles réclamant la reprise des pourparlers en vue de l'unification politique fut adopté à l'unanimité.

Désireux de passer pour les champions de l'unité, les communistes maintiennent en effet la pression pour la création de sections unique à la base sous forme de lettres ouvertes adressées aux sections socialistes. Il y a peu de chance que les dirigeants communistes de la Région, en mai 1938 entretiennent véritablement l'espoir de multiplier les sections uniques. Si l'inlassable campagne des unitaires pour la constitution de sections uniques à la base avec les confédérés avait obtenu quelques succès chez les cheminots, la situation est radicalement différente entre le PCF et la SFIO en 1938. Les appels des communistes à la constitution de sections uniques et les lettres de refus des socialistes qu'ils reçoivent en retour offrent toutefois l'avantage aux communistes d'apparaître unitaires et d'imputer aux socialistes la responsabilité de la division de la gauche.

Parmi les nombreux courriers publiés par *l'Enchaîné* au cours de l'année 1938, on peut citer par exemple la lettre de refus de la section socialiste de Bully-les-Mines à la proposition de la cellule communiste locale, les lettres des cellules de Burbure et d'Auchel aux sections socialistes locales<sup>3152</sup>, la lettre de la cellule communiste à la section socialiste de Desvres<sup>3153</sup> ou encore la lettre des cellules de Lillers, Rieux et Hurionville à leurs camarades socialistes<sup>3154</sup>.

Au niveau départemental, la région communiste adresse également un courrier, cosigné par Quinet, Cadras, Thiébaud et Lecœur, à la fédération socialiste pour lui proposer qu'une

---

<sup>3149</sup> Voir *supra* p. 727-728.

<sup>3150</sup> *La Voix populaire*, 14 mai 1938.

<sup>3151</sup> *L'Enchaîné*, 14 mai 1938.

<sup>3152</sup> *L'Enchaîné*, 2 avril 1938.

<sup>3153</sup> *L'Enchaîné*, 9 avril 1938.

<sup>3154</sup> *L'Enchaîné*, 14 mai 1938.

délégation de responsables des deux partis se rencontre et travaille à la rédaction d'un vœu adressé aux instances nationales de leurs partis respectifs en faveur de la reprise des travaux de la commission d'unification<sup>3155</sup>. La réponse de la SFIO ne se fait pas attendre : dans le numéro de la semaine suivante de *la Voix populaire*, la fédération socialiste du Pas-de-Calais conditionne la reprise des discussions sur l'unification politique au désaveu des propos de Dimitrov parus dans *l'Humanité* du 8 novembre 1937, la phrase « il est impossible d'en finir avec le capitalisme sans en finir avec le social-démocratie dans le mouvement ouvrier » ne passant toujours pas<sup>3156</sup>.

A la suite de la publication de l'article de Dimitrov et de la réaction outragée de la SFIO, fin 1937, annonçant l'interruption des pourparlers sur l'unification, Maurice Thorez avait répondu dans *l'Humanité*, dénonçant un prétexte et des atermoiements tout en faisant valoir que l'article de Dimitrov constituait « une précieuse contribution à la discussion sur les problèmes de l'unité<sup>3157</sup> ».

Cinq mois après la polémique, les positions semblent figées au plan national comme au plan départemental malgré la multiplication des lettres de cellules communistes aux sections socialistes locales, comme à Houdain, ou les ordres du jour réclamant l'unification votés lors de meetings du Front populaire, comme à Rouvroy<sup>3158</sup>.

Lors de la séance de l'après-midi du Comité central du 27 mai 1938, Félix Cadras se fait l'interprète du sentiment unitaire des communistes du Pas-de-Calais, expliquant dans son intervention que :

« les travailleurs veulent l'unité nationale et internationale. Il cite l'exemple des mineurs qui, dans leur congrès ont, sur la proposition de Quinet, voté à l'unanimité une résolution approuvant les déclarations de Jouhaux et de Frachon à Oslo, en faveur de l'unité internationale<sup>3159</sup> ».

En fait, les sections socialistes du Pas-de-Calais ne s'engagent pas dans la constitution de sections uniques comme avaient pu le faire certaines sections syndicales en 1934-1935. On peut citer par exemple la réaction de la section socialiste de Chocques mettant en garde sur la manière dont

« nos soi-disant frères communistes comprennent et veulent l'unité ; c'est à nous d'être vigilants pour déjouer les manœuvres d'un certain parti qui ne pense qu'à lui ; veillons à la bonne marche des sections syndicales afin d'éviter que par ses intrigues, il ne fasse perdre à la classe ouvrière les avantages obtenus grâce à la CGT et au gouvernement de Front populaire présidé par notre courageux camarade Blum<sup>3160</sup> ».

Jean-François Gelly explique :

« la SFIO réagit en excluant les socialistes qui acceptent la constitution de sections uniques. Le Parti communiste n'enregistre que des succès locaux. Aucun réseau de sections uniques n'est constitué. Les socialistes unitaires sont

---

<sup>3155</sup> *L'Enchaîné*, 14 mai 1938.

<sup>3156</sup> *La Voix populaire*, 21 mai 1938.

<sup>3157</sup> *L'Humanité*, 28 novembre 1937.

<sup>3158</sup> *L'Enchaîné*, 18 juin 1938.

<sup>3159</sup> *L'Humanité*, 28 mai 1938.

<sup>3160</sup> *La Voix populaire*, 7 mai 1938.

peu à peu écartelés entre leurs aspirations et le patriotisme de parti. [...] En généralisant les exclusions, la SFIO enrayer le mouvement. Peu à peu, les sections uniques se dissolvent d'elles-mêmes. La majorité des socialistes qui en sont membres, découragés, ne réintègrent pas la SFIO, mais n'adhèrent pas au Parti communiste<sup>3161</sup> ».

Début juillet 1938, la fédération socialiste du Pas-de-Calais publie une résolution de sa commission exécutive qui ferme définitivement la porte aux espoirs que certains pouvaient encore nourrir au sujet de la réunification SFIO-PCF :

« La C.E. du Pas-de-Calais affirme une fois de plus son attachement à la cause de l'unité politique et regrette profondément que la région communiste se déclare entièrement solidaire du texte du citoyen Dimitrov [...]. Les travaux de la commission d'unification ne sauraient être repris sans que nous ayons obtenu, au préalable, de la part du parti communiste le désaveu de la déclaration de Dimitrov publiée dans l'Humanité et l'engagement formel de ne plus compromettre à l'avenir les travaux d'unification par d'aussi regrettables manœuvres. L'unité politique peut se réaliser sur la base des conditions arrêtées par notre Congrès de Marseille. Mais à ces conditions matérielles doivent s'ajouter certaines conditions morales qui peuvent être définies de la façon suivante : cessation des manœuvres de colonisation au sein de la CGT ; cessation des polémiques entre les deux partis, aux tribunes de réunions publiques et dans la presse<sup>3162</sup> ».

Si le texte concède que les socialistes du Pas-de-Calais continuent de souhaiter l'unité politique, les conditions posées aux communistes sont telles qu'elles résonnent comme une fin de non-recevoir. Par ailleurs, les socialistes qui disent regretter les polémiques lancées par les communistes multiplient de leur côté les attaques contre le PCF.

C'est par exemple un article de *la Voix populaire* ironisant sur la politique de la main tendue des communistes aux catholiques après le rassemblement du 13 mars 1938 à Lens pour protester contre l'Anschluss : l'hebdomadaire socialiste raconte comment le discours de Cadras fut volontairement couvert par la sonnerie des cloches de l'église Saint-Léger, voisine de la place Jean Jaurès.

« Peut-être ce valeureux représentant des frères chrétiens voulait-il par cette manifestation bruyamment infernale, apporter un démenti au citoyen Cadras qui avait audacieusement affirmé au Congrès d'Arles que dans le Pas-de-Calais "la main tendue faisait des progrès considérables" »

commente *la Voix populaire* qui ajoute qu'« il y a des virages en épingle à cheveux où on se casse les reins<sup>3163</sup> ».

En juillet 1938, un communiqué du bureau fédéral socialiste du Pas-de-Calais dément être associé aux séances cinématographiques organisées par la Région communiste sous le signe de l'unité et du Front populaire :

« Nous ne contestons pas aux camarades communistes le droit d'organiser des séances de cinéma pour leur propagande et pour leur caisse. Nous regrettons simplement qu'ils aient recours à un procédé tendant à laisser croire insidieusement que ces séances sont organisées par le Front populaire et qu'ils ne déclarent pas franchement qu'elles le sont uniquement par le Parti communiste et à son seul profit<sup>3164</sup> ».

---

<sup>3161</sup> Jean-François GELLY, *op. cit.*, p. 113.

<sup>3162</sup> *La Voix populaire*, 2 juillet 1938.

<sup>3163</sup> *La Voix populaire*, 2 avril 1938.

<sup>3164</sup> *La Voix populaire*, 16 juillet 1938.



La semaine précédente, Léon Dumont, le secrétaire de la section socialiste drocourtoise, avait été le premier à se feindre d'un démenti expliquant que ni la section socialiste locale, ni le comité du Front populaire n'étaient à l'initiative de la séance cinématographique programmée pour le 14 juillet par le seul Parti communiste sous l'égide du Front populaire<sup>3165</sup>.

Un autre démenti est publié par Octave Legrand, des Jeunesses socialistes après la parution d'un article de *l'Enchaîné* lui faisant dire que l'article de Dimitrov ne constituait pas un obstacle à l'unité des deux organisations et qu'il approuvait la politique de la main tendue aux catholiques<sup>3166</sup>. La version d'Octave Legrand est corroborée par le rapport de police qui donne le chiffre de 300 auditeurs et précise que

« Legrand Octave, des jeunesses socialistes, tout en se disant partisan de cette unité politique, montre qu'elle ne peut se réaliser tant que les communistes chercheront à diminuer l'influence socialiste<sup>3167</sup> ».

A Chocques, ce sont les propos de Lecœur au cours d'un meeting le 25 juillet pour commémorer le quatrième anniversaire du pacte d'unité d'action qui ne passent pas, ce qui expliquerait la faible affluence à un meeting qui n'aurait rassemblé que 70 auditeurs, dont une dizaine de femmes dans une ville pourtant acquise au Front populaire, expliquent les socialistes<sup>3168</sup>. Le rapport de police donne ici des chiffres un peu différents puisqu'il évoque 150 à 200 auditeurs<sup>3169</sup>, ce qui laisse supposer que les socialistes ont volontairement voulu minorer le nombre de participants dans leur compte-rendu afin d'appuyer leur démonstration sur le caractère contre-productif des propos de Lecœur.

A Liévin, c'est le secrétaire de la section socialiste locale, Lucien Louchard, qui lance :

« les socialistes liévinois [...] ne veulent pas de votre unité ; de celle que vous pratiquez au sein du Syndicat ; de celle de Treint qui nous compare à de la volaille à plumer ; de celle de Thorez [...] ; de celle de Dimitrov et de Staline qui veulent réaliser l'unité tout simplement par notre propre disparition<sup>3170</sup> ».

Les attaques de la SFIO contre les communistes ne se limitent pas à la critique de propos de meetings ou à la dénonciation habituelle de la main tendue, elles se multiplient également dans les colonnes du journal fédéral socialiste à l'encontre des municipalités communistes. Joseph Thiébaut, le maire de Liévin, est particulièrement ciblé. Le journal socialiste critique ainsi Joseph Thiébaut pour être parti en vacances avec l'automobile de fonction achetée par la ville<sup>3171</sup> ; il dénonce la suspension du garde-champêtre de Liévin pour avoir assisté en uniforme à un enterrement dans la commune de Nœux-les-Mines, décision annulée pour excès de pouvoir par le Conseil interdépartemental de Préfecture ce qui constitue un désaveu pour Thiébaut<sup>3172</sup> ;

---

<sup>3165</sup> *La Voix populaire*, 9 juillet 1938.

<sup>3166</sup> *La Voix populaire*, 16 juillet 1938.

<sup>3167</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 8 juillet 1938.

<sup>3168</sup> *La Voix populaire*, 6 août 1938.

<sup>3169</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 27 juillet 1938.

<sup>3170</sup> *Ibid.*

<sup>3171</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 7 août 1937.

<sup>3172</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 1<sup>er</sup> janvier 1938.

l'hebdomadaire socialiste se fait aussi l'écho de divisions au conseil municipal liévinois à la suite de l'absence de l'adjoint Achille Roland au banquet des pompiers<sup>3173</sup> ; les socialistes liévinois se gaussent de l'absence de onze conseillers municipaux du groupe communiste lors du conseil municipal de juillet 1938, pour ne pas avoir à voter la construction de la piscine, qui relèverait d'une promesse de campagne démagogique et serait un gouffre financier ; plus grave, Thiébaud est accusé d'avoir gardé pour lui le résultat d'une quête de 5 000 F qui avait été faite dans le canton pour subvenir à ses besoins alors qu'il était parti sur la Côte d'Azur pour se rétablir, mais qu'il avait promis de reverser aux bureaux de bienfaisance des villes du canton<sup>3174</sup>. Ces accusations débouchent sur un échange de lettres entre la région communiste et la fédération socialiste du Pas-de-Calais, mais les socialistes maintiennent leurs propos et lancent une nouvelle salve de critiques contre Thiébaud, accusé d'avoir inventé son emprisonnement en Allemagne et de pratiquer une « politique de bluff<sup>3175</sup> ».

Rendant coups pour coups, les communistes publient dans *l'Enchaîné* un cliché du passeport de Thiébaud visé par les autorités allemandes et un autre de l'arrêté d'expulsion pris contre lui à la suite de son emprisonnement. Jugeant « les calomniateurs de Thiébaud démasqués », les communistes regrettent que « les dirigeants de la Fédération socialiste et leur organe "*La Voix populaire*" s'ingénient à inventer d'odieuses calomnies indignes de militants honnêtes<sup>3176</sup> ».

Début décembre, on apprend que des inscriptions, qualifiées d'« actes de vandalisme », ont été peintes sur les bâtiments communaux du jardin public et les murs de la Maison pour tous. Joseph Thiébaud invite la population à se rendre sur place afin d'identifier les auteurs<sup>3177</sup>. S'étonnant que le maire communiste ne communique dans la presse que le 4 décembre pour des inscriptions peintes dans la nuit du 26 novembre, les socialistes de Liévin affirment n'y être pour rien et accusent Thiébaud d'avoir effacé plusieurs inscriptions pour ne laisser que les plus compromettantes – une inscription « A bas le Parti communiste », une inscription « Vive Blum » et de dessin des trois flèches, symboles de la SFIO – afin de les déconsidérer aux yeux des habitants ; ils ajoutent que le climat tendu à Liévin entre partis de gauche n'existait pas avant 1935 et est le fait des communistes<sup>3178</sup>.

A Chocques, c'est Florimond Obry qui est accusé d'être responsable du non-versement d'une subvention de 5 000 francs<sup>3179</sup> aux grévistes de juin 1936, la délibération permettant l'ouverture du crédit comportant une clause restrictive subordonnant la dépense à l'attribution des subventions de l'Etat et Florimond Obry s'étant désintéressé de la question, pointe le socialiste Charles Gallet<sup>3180</sup>.

En juillet 1938, au cours d'une réunion publique du PCF qui réunit deux cents auditeurs dans la salle des fêtes de la mairie de Nœux-les-Mines, c'est au tour de Georges Vasseur, le secrétaire départemental de l'ARAC qui est la cible des attaques socialistes depuis qu'il a été embauché

---

<sup>3173</sup> *La Voix populaire*, 9 juillet 1938.

<sup>3174</sup> *La Voix populaire*, 16 juillet 1938.

<sup>3175</sup> *La Voix populaire*, 6 août 1938.

<sup>3176</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1938.

<sup>3177</sup> *Le Réveil du Nord*, 4 décembre 1938.

<sup>3178</sup> *La Voix populaire*, 24 décembre 1938.

<sup>3179</sup> L'équivalent de 3 860 euros d'aujourd'hui.

<sup>3180</sup> *La Voix populaire*, 23 juillet 1938.

en mairie de Liévin, de devoir répondre aux rumeurs et préciser qu'il « restait toujours à la direction politique des organisations communistes du canton d'Houdain<sup>3181</sup> ».

A Harnes, les socialistes locaux réclament la parution d'un bulletin municipal et se demandent

« à combien s'élève le chiffre d'affaires que l'adjoint aux travaux a fait au compte de la commune ? A-t-il le droit d'exécuter des travaux dans des marchés de gré à gré ? La même question est posée pour le conseiller entrepreneur de menuiserie. Que penseraient-ils si c'était eux qui seraient éliminés au bénéfice d'un collègue ?<sup>3182</sup> ».

Sur le terrain et dans les réunions publiques, les rapports entre militants se tendent entre partis de gauche : à Bruay-en-Artois, en novembre 1938, un rapport de police raconte qu'à l'occasion d'une conférence organisée par le PCF avec Auguste Lecœur, Georges Vasseur et Augustine Christiaen, « un contradicteur, M. Ducatillon, socialiste nuance Pivert<sup>3183</sup>, ayant voulu prendre la parole, ne parvint pas à se faire entendre tant l'obstruction fut violente et systématique<sup>3184</sup> ». A Carvin, fin novembre, des affiches socialistes au ton violemment anticommuniste sont placardées, accusant le Parti communiste de provoquer les haines civiles, les haines religieuses, les haines de race, la guerre intérieure, de vouloir provoquer la guerre et de préparer une insurrection<sup>3185</sup>.

Au printemps 1939, des incidents éclatent à Harnes à l'occasion d'une conférence publique du groupe des femmes socialistes « Louise Michel » à laquelle participent 300 auditeurs : Kléber Legay, accueilli par des murmures par le maire de Harnes, Mangematin, et une vingtaine de communistes qui l'accompagnaient provoque un tollé lorsqu'il accuse les communistes de moins protester contre les décrets-lois Daladier de dérogation aux 40 heures qu'ils ne le faisaient contre Blum :

« Il en résulte immédiatement une riposte des communistes présents dans la salle et il a fallu attendre un quart d'heure pour que le calme soit rétabli. [...] M. Mangematin prend la parole au nom des membres présents du Parti communiste. Il déclare que les violentes attaques de Kléber Legay contre les communistes l'ont profondément ému, alors qu'il s'attendait à un geste de rapprochement souhaitable. M. Dumoulin déclare que si ces incidents sont regrettables, il est cependant des vérités qui ont besoin d'être dites<sup>3186</sup> ».

La réplique de Georges Dumoulin n'a ici rien d'étonnant : le secrétaire de l'UD CGT du Nord, qui avait préfacé le livre de Kléber Legay, est l'un des principaux contempteurs de la « colonisation » syndicale de la CGT par le PCF et l'un des principaux animateurs de la revue anticommuniste *Syndicats* aux côtés de René Belin.

---

<sup>3181</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 26 juillet 1938.

<sup>3182</sup> *La Voix populaire*, 24 décembre 1938.

<sup>3183</sup> Postier à Bruay, Alexandre Ducatillon était le secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais du PSOP. Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article235618>, notice DUCATILLON Alexandre, version mise en ligne le 14 décembre 2020, dernière modification le 19 avril 2021.

<sup>3184</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 8 novembre 1938.

<sup>3185</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 28 novembre 1938.

<sup>3186</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 29 mars 1939.

Les socialistes dénoncent l'obstruction organisée par « Mangematin, nouveau revenu au Parti communiste qui [...] voulait ainsi reconquérir l'amitié et la confiance de ses amis communistes qu'il avait perdus depuis longtemps<sup>3187</sup> ».

Ailleurs dans le département, le Parti communiste est empêché de tenir plusieurs réunions : à Saint-Omer, alors qu'un meeting est prévu le 1<sup>er</sup> avril avec Benjamin Stodel, Maurice Deloison, l'avocat et conseiller général Albert Delevallée et le député de la Seine Etienne Fajon, Joseph Tillie<sup>3188</sup>, le maire de Saint-Omer prend un arrêté municipal d'interdiction arguant du « caractère particulier de cette réunion et du texte provocant des affiches et tracts publiés à cette occasion<sup>3189</sup> ».

Les affiches du PCF de Saint-Omer plaçaient en effet ce meeting sous le signe de la lutte « contre le complot policier mené contre notre camarade Stodel<sup>3190</sup> ». Dans son rapport, le sous-préfet expliquait au préfet que « le nommé Stodel, secrétaire de la cellule communiste de Saint-Omer, avait été condamné à un mois de prison avec sursis pour outrage à un commandant de la force publique<sup>3191</sup> ».

Devant l'impossibilité de tenir son meeting à Saint-Omer, le PCF se replie dans une salle de la ville d'Arques<sup>3192</sup>, tout en formant parallèlement un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat pour excès de pouvoir au motif que l'allégation de troubles éventuels à l'ordre public n'était pas fondée et qu'il appartenait au maire, d'user de ses pouvoirs de police pour les prévenir<sup>3193</sup>.

A Auchel, le parti radical local et la Compagnie des Mines de Marles prennent la plume pour demander au Préfet du Pas-de-Calais l'interdiction du meeting de Maurice Thorez. Pour le comité républicain du canton de Norrent-Fontes, « ce n'est pas au moment où le Président du Conseil recommande le calme, l'union et le travail que l'on peut tolérer les excitations à l'indiscipline à la grève et à la révolte aux populations des régions menacées<sup>3194</sup> » ; les mots sont identiques dans le courrier de la section radicale d'Auchel et dans celui de la Compagnie des Mines qui dénonce les propos d'Emile Duport, qui aurait affirmé lors d'une réunion de la CGT que « si un coup de chien arrivait, les ouvriers sauraient sur qui diriger leurs fusils<sup>3195</sup> ». La municipalité socialiste d'Auchel serait ennuyée, à en croire le rapport du commissaire spécial qui souligne que

---

<sup>3187</sup> *La Voix populaire*, 15 avril 1939.

<sup>3188</sup> Joseph Tillie (1881-1946) est conseiller municipal de Saint-Omer à partir de 1908, conseiller général du canton de Saint-Omer Nord de 1919 à 1940, député du Pas-de-Calais de 1932 à 1936, inscrit au groupe des Républicains de gauche, et maire de Saint-Omer de 1935 à 1944.

<sup>3189</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, lettre du maire de Saint-Omer à Benjamin Stodel et arrêté municipal, 28 mars 1939.

<sup>3190</sup> Voir annexe 40.

<sup>3191</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Saint-Omer au Préfet du Pas-de-Calais, 28 mars 1939.

<sup>3192</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Saint-Omer au Préfet du Pas-de-Calais, 30 mars 1939.

<sup>3193</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Saint-Omer au Préfet du Pas-de-Calais, 8 août 1939.

<sup>3194</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, lettre du comité républicain du canton de Norrent-Fontes au Préfet du Pas-de-Calais, 29 mars 1939.

<sup>3195</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, lettre de la Compagnie des Mines de Marles au Préfet du Pas-de-Calais, 28 mars 1939.

« cette manifestation ne correspond point à l'esprit de la municipalité socialiste de la ville d'Auchel. Toutefois, pour ne pas envenimer les relations déjà tendues entre les partis SFIO et communiste, elle la tolère ou plutôt la supporte poussant la complaisance jusqu'à mettre à la disposition des organisateurs la salle des fêtes de la mairie au cas où le mauvais temps ne permettrait pas aux manifestants de se tenir sur la place Jules Guesde<sup>3196</sup> ».

Le meeting de Maurice Thorez, auquel participent Etienne Fajon, Cyprien Quinet et Emile Duport peut donc se tenir sur la place Jules Guesde et rassemble environ trois mille auditeurs même si « la foule [...] était surtout composée d'éléments étrangers à Auchel et son enthousiasme n'était pas débordant<sup>3197</sup> » relève le commissaire spécial.

Jusqu'à l'été 1939, les initiatives organisées par la SFIO sont généralement l'occasion de dénoncer les communistes qui sont, au fond, rendus responsables de l'échec du gouvernement Blum en raison de leur politique de non-participation adoptée en 1936. A l'heure où les décrets-lois de Daladier démantèlent l'œuvre du Front populaire, les communistes sont accusés d'avoir trahi les espoirs de la gauche en ayant adopté une posture d'aiguillon et en ayant joué la surenchère démagogique. C'est ce que développe par exemple André Pantigny, le secrétaire fédéral de la SFIO lors de la manifestation socialiste du 11 juillet à Liévin, qui réunit cinq mille personnes. Pantigny y a « aussi critiqué le Parti communiste et lui a reproché sa non-participation au pouvoir dans le gouvernement que présidait M. Blum<sup>3198</sup> ». Pantigny développe les mêmes critiques au mois d'août lors d'une fête champêtre organisée par les Jeunes gardes et les Jeunesses socialistes au lac de Montigny qui rassemble 2 500 personnes :

« il déclare que les socialistes sont toujours d'accord pour l'unité d'action avec les communistes mais seulement quand ces derniers cesseront leurs attaques et leurs injures contre le Parti socialiste et quand ils sauront prendre leurs responsabilités. Il leur reproche d'avoir, en 1936, gêné l'action du gouvernement Léon Blum en provoquant des grèves et des occupations d'usines à seule fin de prendre eux-mêmes tout le pouvoir. Pourquoi, dit-il enfin, les communistes ont-ils gêné Blum alors qu'ils ne font rien à l'heure actuelle contre l'action du gouvernement de M. Daladier<sup>3199</sup> ».

On retrouve là des critiques identiques à celles qu'exprimait Kléber Legay à Harnes quelques mois plus tôt.

Amers, les socialistes désormais dans l'opposition reprochent aux communistes l'échec de l'expérience Blum et observent avec inquiétude la progression de l'influence communiste à l'intérieur de la CGT, qualifiée de « colonisation » ; à la veille de la Seconde Guerre mondiale, la question syndicale est au cœur des divisions de la gauche.

### **La question syndicale au cœur des divisions à gauche**

---

<sup>3196</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du commissaire spécial de Béthune au sous-préfet de Béthune, 27 mars 1939.

<sup>3197</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du commissaire spécial de Béthune au sous-préfet de Béthune, 3 avril 1939.

<sup>3198</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police de Liévin au sous-préfet de Béthune, 17 juillet 1939.

<sup>3199</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police de Montigny-en-Gohelle au sous-préfet de Béthune, 21 août 1939.

La réunification syndicale de 1936 n'a pas mis un terme aux fractures qui divisent la CGT depuis la scission de 1921. Malgré l'afflux de nouveaux adhérents qui a suivi les grèves de juin 1936, la CGT reste un terrain d'affrontements entre ex-confédérés et ex-unitaires, marqués par les combats du passé et par des cultures syndicales différentes sur fond de lutte d'influence politique entre socialistes et communistes.

La question syndicale est d'autant plus vive dans le Pas-de-Calais que les affrontements entre ex-confédérés et ex-unitaires y avaient été durs au tournant des années trente, particulièrement dans le bassin minier, à la fois bastion du communisme et citadelle du syndicalisme réformiste. La remise en cause des acquis du Front populaire dans un contexte de montée des tensions internationales suscite donc des réponses différentes qui accentuent les fractures de la CGT : tandis que pour les uns, il faut accepter les dérogations prévues par la loi et ne pas se lancer dans des mouvements de grève aventuristes qui seraient voués à l'échec, les autres dénoncent une forme de capitulation et réclament une ligne plus offensive de leur syndicat face à l'intransigeance patronale.

Il faut rappeler ici que le gouvernement Chautemps avait pris durant l'été 1937 toute une série de mesures de réduction des dépenses publiques et de hausses d'impôts afin de retrouver l'équilibre budgétaire. Ce retour à l'orthodoxie financière est mis en œuvre par le ministre radical des finances, Georges Bonnet et Jacques Rueff, le directeur du mouvement général des fonds.

Dans ce cadre explique Michel Margairaz,

« La loi du 18 juillet 1937 proroge pour six mois toutes les conventions collectives, qui devaient prendre fin entre le 1er juin et le 25 novembre. La CGT fait part de protestations contre les atteintes portées aux conventions existantes, et en particulier au droit syndical. La résolution du CCN de la CGT du 4 août 1937 en ce sens est d'ailleurs vivement critiquée par les organisations patronales. Le gouvernement Chautemps, soucieux d'obtenir un apaisement, invite alors les organisations patronales et ouvrières à "rechercher en commun, par un loyal effort de compréhension mutuelle, un régime stable du travail qui favorise une production normale, tout en garantissant la sécurité de l'emploi et la liberté du travailleur". Mais, comme en novembre 1936 à propos de l'arbitrage obligatoire, cet appel à la conclusion d'un "nouvel Accord Matignon" se heurte au refus de la CGPF, et particulièrement de son président, Claude-Joseph Gignoux, le 11 janvier 1938. En effet, les difficultés rencontrées par les syndicats ouvriers pour obtenir les augmentations de salaires compensant la hausse du coût de la vie, et pour renouveler les conventions collectives venues à échéance, ainsi que les violations des sentences surarbitrales — Camille Chautemps signale, le 1er janvier 1938, que, sur cinquante-trois violations, quarante-trois sont imputables à l'intransigeance du patronat — entraînent une reprise des mouvements de grèves, en décembre 1937 et janvier 1938, particulièrement sensibles dans la Région parisienne, notamment dans l'industrie et le commerce de l'alimentation, les transports privés et les services publics parisiens<sup>3200</sup> ».

Le climat tendu dans les entreprises se vérifie au cours de l'été 1937 où 800 ouvriers de la cristallerie Durand à Arques sont en grève face à un patron qui s'est « particulièrement distingué par son arrogance et par sa volonté de briser la grève à tout prix » observent les socialistes qui

---

<sup>3200</sup> Michel MARGAIRAZ, "Chapitre XII. Le Front populaire sous Chautemps l'amortissement (juin 1937-mars 1938)". *L'État, les finances et l'économie. Histoire d'une conversion 1932-1952*. Volume I, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 1991, (pp. 369-388),  
Web <<http://books.openedition.org/igpde/2304>>.

s'indignent d'une violente intervention des gardes mobiles dans la nuit du 2 au 3 août qui aurait fait une quarantaine de blessés et cinq arrestations<sup>3201</sup>.

Dans les puits de mines, la question qui agite les mineurs au mois de septembre 1937 est celle des nouvelles dérogations à la loi des 40 heures demandées par les compagnies minières pour faire face à la sous-production de charbon. Soucieux de prouver sa bonne volonté, le syndicat des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais regrette que les représentants du patronat minier aient refusé de rencontrer une délégation de la CGT pour entendre les propositions du syndicat sur une meilleure organisation de travail dans les mines<sup>3202</sup>. Prenant l'exemple d'une grève locale aux mines de Bruay, Kléber Legay s'efforce de démontrer qu'avec une meilleure organisation du travail, les mineurs, qui sont de bonne volonté, mais évoluent parfois dans des espaces congestionnés, obtiendraient de bien meilleurs rendements : « les propositions ouvrières peuvent atteindre ce but » juge Legay qui déplore que « malheureusement, il y a cette légende de l'ouvrier qui ne veut plus depuis juin 1936 donner l'effort qu'il doit au travail<sup>3203</sup> ».

Les communistes ne disent pas autre chose. Refusant que l'on culpabilise les mineurs, Cyprien Quinet qui s'exprime sur le problème de la production lors de la conférence régionale d'information de Lens en septembre 1937 dénonce

« le sabotage et la mauvaise volonté du patronat pour assurer la production normale. [...] on peut produire plus, sans augmenter le prix des marchandises, ni toucher aux conquêtes sociales ; s'il y a des sacrifices à faire, ils ne peuvent être faits que par le capitalisme en réduisant sa part de profits<sup>3204</sup> ».

Jusque-là, le discours développé par les communistes ne s'oppose pas à celui de la CGT. A la fin du mois de septembre, le syndicat des mineurs explique à ses adhérents dans *La Tribune* avoir ratifié l'accord intervenu à Paris entre la Fédération nationale du sous-sol et les représentants du patronat sous l'égide du ministre Ramadier, afin de ne pas nuire au gouvernement du Front populaire que le patronat cherche « à couler par un tas de manœuvres sous-productrices depuis plus d'un an » et les exhorte à appliquer les quatre jours de dérogations, qui seront majorés de 25 %, sans réticence<sup>3205</sup>.

La déclaration du Comité régional des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais est signée par l'ensemble des membres de leurs conseils d'administration, ex-confédérés comme ex-unitaires. Il s'agit pour le syndicat, sur un sujet sensible qui pourrait entraîner une levée de boucliers dans certains puits de mines, de montrer son unité. De surcroît, Cyprien Quinet prend la plume dans *La Tribune* pour insister sur la nécessité de rester unis :

« le maintien de l'unité, c'est la garantie de la victoire. [...] Les uns et les autres entendent proclamer leur opinion sur les méthodes de travail de leur direction syndicale. [...] Ce que je voudrais demander à tous, c'est que ces critiques soient faites sur un ton fraternel, considérant toujours que l'ennemi, c'est le patronat minier et que dans le syndicat nous sommes des frères, qui ont pour devoir de s'aimer<sup>3206</sup> ».

---

<sup>3201</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 14 août 1937.

<sup>3202</sup> *La Tribune*, 10 juillet 1937.

<sup>3203</sup> *La Tribune*, 24 juillet 1937.

<sup>3204</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1937.

<sup>3205</sup> *La Tribune*, 25 septembre 1937.

<sup>3206</sup> *La Tribune*, 2 octobre 1937.

Cyprien Quinet mobilise ici un vocabulaire qui renvoie au christianisme dans l'optique de convaincre les syndiqués prompts à dénoncer une trahison de la direction du syndicat à n'en rien faire. Les communistes sont en effet attachés à l'unité syndicale, qui a renforcé l'influence du PCF au sein de la CGT bien au-delà des seuls rangs des ex-unitaires et a permis une progression considérable de leurs effectifs. Dès lors, les propos sirupeux de Quinet constituent un témoignage de bonne foi adressé autant à l'ensemble des syndiqués qu'à la direction ex-confédérée du syndicat, toujours plus suspicieuse.

A l'automne 1937, les communistes font cependant preuve d'une loyauté sans faille. Ainsi, après la grève à la cristallerie Durand à Arques, l'Union locale CGT de Saint-Omer, dont le secrétaire général n'est autre que le communiste Benjamin Stodel publie un ordre du jour que n'auraient pas renié des ex-confédérés :

« L'Union locale [...] de Saint-Omer [...] souligne toute la valeur de l'attitude de son secrétaire Stodel et du camarade Coquel, secrétaire de l'Union départementale, qui surent avoir pendant tout le conflit une saine appréciation des événements, ne se leurrèrent jamais d'espairs chimériques, surent à tout moment dire courageusement la vérité aux ouvriers, les exhortèrent avec succès au calme et se dépensèrent sans compter pour aboutir à un accord acceptable<sup>3207</sup> ».

Un tel éloge du calme, de la modération des revendications et du compromis témoigne à l'évidence de la volonté des communistes de ne pas heurter la majorité de la CGT en soutenant des grèves locales qui seraient vouées à l'échec.

En novembre, l'ensemble des membres de la Commission administrative du syndicat des mineurs est signataire d'une circulaire générale adressée à tous les syndiqués qui martèle la nécessité de « conserver intacte l'unité et parfaite la cohésion » et explique que « pour cela, la discipline, la confiance, la compréhension sont absolument indispensables ».

Le texte rappelle que :

« toute réclamation doit être remise au délégué-mineur de puits pour le fond et au délégué du personnel pour la surface. [...] Les grèves de puits ou de chantier sont de ce fait formellement interdites. Seul le Conseil d'administration du syndicat peut, exceptionnellement, envisager l'éventualité d'un mouvement quelconque<sup>3208</sup> ».

Si cette circulaire de 1937 aurait pu être écrite par le syndicat des mineurs confédérés à la fin des années vingt ou au début des années trente, on y retrouve les signatures de tous les militants communistes et ex-unitaires membres du C.A. du syndicat des mineurs et qui en sont solidaires : Cyprien Quinet, Louis Leblond, Joseph Thiébaud, Albert Havez ou encore Arthur Dubus. La SFIO ne manque d'ailleurs pas de le leur rappeler, quelques mois plus tard<sup>3209</sup>.

S'il est nécessaire de faire cette leçon aux syndiqués, c'est que des murmures s'élèvent de plus en plus, dans les sections syndicales dirigées par les communistes, contre les 60 heures de dérogation prévues dans le décret d'application sur la loi des 40 heures – 38 heures 40 dans les mines – entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 1936.

---

<sup>3207</sup> *L'Enchaîné*, 22 octobre 1937.

<sup>3208</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais et circulaire du syndicat des mineurs jointe, 18 novembre 1937.

<sup>3209</sup> *La Voix populaire*, 5 novembre 1938.



Ainsi, les autorités relèvent que la réunion publique organisée par l'Union locale CGT d'Hénin-Liétard le 26 décembre 1937, qui a réuni 500 participants, a été l'occasion de vifs échanges entre les orateurs, l'ex-unitaire Kléber Lemaire et l'ex-confédéré Clotaire Chopin, et plusieurs militants communistes :

« la péroraison des orateurs a été maintes fois interrompue par de nombreuses questions posées par des mineurs appartenant au parti communiste, lesquels critiquèrent avec véhémence les dérogations apportées à la loi de 40 heures et déclarèrent s'opposer aux dispositions du décret prescrivant les 93 heures supplémentaires pour 1938<sup>3210</sup> ».

Si le rapport ne mentionne pas la présence de responsables communistes ou ex-unitaires qui seraient venus contredire les orateurs de l'Union départementale, il est clair qu'une opposition se fait jour, à l'intérieur du syndicat, à l'encontre des consignes officielles de calme et de prudence que les communistes ne partagent pas, même si leurs militants en responsabilité à la CGT les relaient par discipline.

Pourtant, pour le syndicat des mineurs,

« aucune protestation ne s'est élevée au départ. [...] Il faut permettre l'utilisation des heures supplémentaires et de dérogation prévues par la loi. Nous ne devons pas profiter, parce que nous sommes forts, de pousser les choses à l'exagération. [...] nous redoutons le jeu dangereux auquel se livrent en ce moment les camarades allant de localité en localité, conseiller aux mineurs de se dresser contre toutes heures de dérogation, même celles prévues par la loi, avant les décrets nouveaux, et quels que soient les motifs économiques invoqués. Ce qui nous paraît plus dangereux encore, c'est qu'une organisation non-syndicale distribue des tracts aux abords des puits de mines, invitant les ouvriers à se dresser contre les engagements pris par le bureau de la CGT et sa commission administrative unanime de respecter la loi, y-compris les heures de dérogation<sup>3211</sup> ».

Si le nom du Parti communiste n'est pas cité, les communistes sont néanmoins clairement visés. La direction ex-confédérée du syndicat des mineurs leur reproche des discours trop ambigus. Ainsi, en janvier 1938, tandis que Cadot, Legay et Belin animent une conférence à Bruay-en-Artois devant 1 800 auditeurs qu'ils appellent « à maintenir leur union dans la discipline<sup>3212</sup> », Félix Cadras se montre plus offensif lors d'une réunion à la bourse du travail de Béthune aux côtés de Paul Carron, de l'Union locale, devant 350 participants. Cadras y engage les ouvriers

« à ne pas tolérer le Gouvernement en formation, à suivre les réalisations du programme du nouveau Gouvernement qui doit tenir des promesses faites aux ouvriers lors de la constitution du rassemblement populaire. Il a toutefois préconisé le calme en raison des heures graves que nous traversons<sup>3213</sup> ».

---

<sup>3210</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais et tract joint, 28 décembre 1937.

<sup>3211</sup> *La Tribune*, 15 janvier 1938.

<sup>3212</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais et circulaire du syndicat des mineurs jointe, 12 janvier 1938.

<sup>3213</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais et circulaire du syndicat des mineurs jointe, 20 janvier 1938.

L'appel au calme intervient après un discours critique et un rappel des promesses du Front populaire justifiant une attitude intransigeante envers toute tentative de remettre en cause les acquis de 1936.

De fait, le mécontentement monte à la base contre les 60 heures de dérogation comme en attestent des ordres du jour refusant les dérogations adoptées par les sections syndicales de mineurs d'Avion, d'Auchel et de Labeuvrière<sup>3214</sup>. A Nœux-les-Mines, Maës et Priem peinent à convaincre les 700 auditeurs venus assister à la réunion d'information du syndicat des mineurs du bien-fondé des dérogations :

« M. Maës rappela que [...] le pacte du Rassemblement populaire [...] imposait des obligations d'ordre politique [...] si importantes qu'elles prennent le pas sur les préoccupations revendicatives et actuellement, l'unité du Front populaire exiger que les mineurs fassent un nouveau mais momentané sacrifice. [...] M. Priem [...] parla des répercussions de la semaine de 40 heures sur les relations internationales et déclare qu'il était indispensable que la classe ouvrière accepte les sacrifices demandés. Cette déclaration fut accueillie par les protestations d'une cinquantaine d'assistants qui arboraient l'insigne communiste. Priem répliqua que le Gouvernement [...] avait été soutenu par l'unanimité des députés communistes et que les protestataires faisaient preuve d'incompréhension ou de duplicité<sup>3215</sup> ».

A travers l'intervention d'Alfred Maës et de Julien Priem, c'est au fond la question de l'impact de la semaine de 40 heures sur les capacités de réarmement de la France face à l'Allemagne hitlérienne qui est posée et qui sera soulevée ultérieurement par le régime de Vichy<sup>3216</sup>.

Autant par patriotisme – d'autant plus fort que le Nord et le Pas-de-Calais sont des départements frontières qui ont souffert de la Première Guerre mondiale – que par esprit de réformisme, les dirigeants du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais plaident pour l'acceptation des sacrifices auxquels se refuse une partie de la base syndicale emmenée par les communistes.

La question de l'acceptation des soixante heures de dérogation est longuement débattue lors du congrès extraordinaire du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais qui se tient à la Maison syndicale de Lens sous la présidence de Quinet, qui doit calmer les protestations de ses camarades communistes à la suite de l'intervention de Julien Priem. De nombreuses sections syndicales expriment leur opposition aux dérogations : c'est le cas des sections syndicales de Liévin, Montigny-en-Gohelle, Hénin-Liétard, Dourges, Noyelles-Godault, Ablain-Saint-Nazaire, Violaines, Loos-en-Gohelle, Burbure, La Clarence, Loison-sous-Lens, Méricourt et Sallaumines dont la plupart des secrétaires affirment cependant qu'ils respecteront les décisions du congrès. A Carvin, Desprez, le secrétaire de section réclame même la nationalisation des mines. Beaucoup regrettent l'intransigeance patronale. Emile Duport, de Marles-les-Mines, s'élève contre « le sabotage des compagnies minières » tandis que Walpaute, des lavoirs de Lens souligne que « rien n'a été fait » par le patronat en matière de réorganisation afin d'accroître les rendements et que Calin, de Noyelles-sous-Lens, pose la question de

---

<sup>3214</sup> *L'Enchaîné*, 22 janvier 1938.

<sup>3215</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 8 février 1938.

<sup>3216</sup> Robert FRANKENSTEIN, « Intervention étatique et réarmement en France 1935-1939 », *Revue économique*, volume 31, n°4, 1980. pp. 743-781 ; Philippe GARRAUD, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 219, n° 3, 2005, pp. 87-102.

l'investissement des compagnies minières dans un meilleur outillage. Plusieurs sections syndicales, toutefois, dont celles de Lens et de Bruay-en-Artois, acceptent le principe des dérogations demandées. Au final, le vote est très partagé puisque 608 voix approuvent l'application des dérogations, contre 417 voix contre et 71 abstentions<sup>3217</sup>. Le principe des dérogations est donc validé par 55 % des délégués du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, très divisé sur la question.

L'analyse du résultat de ce congrès est cependant très différente dans la presse politique. Tandis que les communistes mettent en avant les interventions des délégués les plus hostiles aux dérogations et reproduisent leurs critiques sur le fait accompli devant lequel ils sont placés du fait de l'acceptation de l'accord par la Fédération nationale du sous-sol<sup>3218</sup>, les socialistes préfèrent parler d'une « séance fiévreuse, houleuse parfois, trop souvent même » et évoquent un sentiment de « malaise », « d'incompréhension » et de « manque d'informations » des délégués, qui aurait été dissipé grâce aux « exposés magnifiques [...] de bon sens [...] de franchise et de logique » des dirigeants du syndicat des mineurs<sup>3219</sup>.

Même s'ils ont été battus, les dirigeants communistes appellent à respecter la discipline syndicale à l'exemple de Mangematin qui anime une réunion publique le 20 mars au Palais de la danse de Harnes aux côtés de Cadras devant 300 auditeurs à qui il demande de respecter le vote majoritaire. « Cette déclaration créa divers mouvements dans l'assistance, une dizaine d'ouvriers proclament qu'ils refusaient de travailler. Cadras fit à nouveau appel à la discipline syndicale » note le rapport du sous-préfet<sup>3220</sup>. On voit ici que les communistes, même s'ils contestent les journées de dérogations, ne veulent aucunement diviser la CGT et appellent leurs sympathisants à écouter le Syndicat des mineurs. Par ailleurs, le fait qu'une dizaine d'ouvriers sur les 300 participants à la réunion se fassent entendre montre aussi que la fronde contre les journées de dérogation reste minoritaire, en février 1938.

La première journée de dérogation, le 21 février, est cependant marquée par une grève surprise menée par une vingtaine de cheminots du dépôt des mines de Lens, à Wingles, qui empêchent les locomotives de sortir du dépôt et paralysent toute l'activité de la concession, conduisant la compagnie à renvoyer chez eux 14 000 mineurs<sup>3221</sup>. En réaction, la Compagnie des mines de Lens révoque trois cheminots ce qui suscite l'émotion au dépôt de Wingles et une nouvelle grève qui mobilise 200 ouvriers, mais la présence des gendarmes empêche les grévistes de bloquer le dépôt. Dans la foulée, cinq autres congédiements sont annoncés par la Compagnie<sup>3222</sup>.

Commentant les événements, *La Tribune* se désole de « gestes regrettables, mais cependant très humains et compréhensibles » dus à « des camarades, déjà exaltés de tempérament, excités par une savante préparation faite par des provocateurs » ayant abouti à « un conflit heureusement localisé, par suite d'un coup de tête blâmable<sup>3223</sup> ». Démentant tout rôle dans le déclenchement

---

<sup>3217</sup> *La Tribune*, 26 février 1938.

<sup>3218</sup> *L'Enchaîné*, 26 février 1938.

<sup>3219</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 5 mars 1938.

<sup>3220</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 22 février 1938.

<sup>3221</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 22 février 1938.

<sup>3222</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 25 février 1938.

<sup>3223</sup> *La Tribune*, 5 mars 1938.

de ce mouvement de grève, les communistes jugent cependant que « cet incident était la résultante d'une campagne de provocations multiples et surnoises du patronat<sup>3224</sup> ». Le Conseil d'administration du syndicat des mineurs, qui se réunit le 4 mars, accepte de prendre en charge la défense des huit grévistes congédiés, mais décide également d'exclure un certain Charlemagne Maronnier, délégué-mineur suppléant à la fosse 7 de Lens pour « accusations fausses et injures envers les dirigeants du syndicat<sup>3225</sup> ».

Après ces incidents auxquels le PCF était étranger, le Congrès du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais se tient du 22 au 23 mai à la Maison syndicale de Lens, en présence de 530 délégués représentant 200 sections syndicales, est l'occasion de réaffirmer une forme d'unité syndicale :

« M. Priem [...] déclare que la loi sur les 40 heures est menacée par les patrons et dirigeants de l'industrie minière. Il invite ses camarades à défendre dans l'union et la discipline syndicale tous les avantages obtenus par la classe ouvrière française. La discussion sur le rapport moral est alors ouverte et de très nombreux orateurs y prennent part [...]. Le rapport moral mis aux voix par M. Cadot est adopté à l'unanimité moins deux voix<sup>3226</sup> ».

Le syndicat des mineurs appelle à la grève à la suite du congédiement de deux ouvriers mineurs de la fosse 11 des mines de Lens, à Loos-en-Gohelle dont l'un est délégué-mineur suppléant et le second administrateur de la section syndicale<sup>3227</sup>. La grève est suivie par l'ensemble des 899 mineurs de la fosse 11 qui mettent en place un piquet de grève, mais sans occupation du puits, tandis qu'Alfred Maës, au nom du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, sollicite une entrevue avec le directeur de la Compagnie<sup>3228</sup>. La grève s'achève dès le lendemain, la direction ayant accepté que les ouvriers sanctionnés réintègrent leur poste<sup>3229</sup>.

Dans ce contexte, la perspective de nouvelles journées de dérogation à la loi des 40 heures agite toujours la CGT, qui s'insurge que le patronat ne tienne pas ses engagements. Ainsi, l'Union locale CGT de Lens, qui tient une assemblée générale en juillet 1938 regrette « *qu'au moment où l'on met en pratique un décret d'assouplissement des 40 heures, des milliers d'ouvriers sont jetés à la rue*<sup>3230</sup> ».

L'Union locale CGT de Calais affiche une détermination similaire, mais, note le commissaire spécial, « pas la moindre effervescence n'a, jusqu'à présent, été constatée dans les milieux ouvriers<sup>3231</sup> ». On peut supposer que la mobilisation syndicale peine à prendre dans les villes du littoral qui ne sont pas concernées par les journées de dérogation aux 40 heures exigées des mineurs.

Dans le bassin minier, socialistes et communistes, ex-confédérés et ex-unitaires divergent de plus en plus sur la stratégie à adopter : tandis que les premiers entendent peser sur les négociations pour obtenir des promesses de réembauchage et un relèvement des salaires, y-

---

<sup>3224</sup> *L'Enchaîné*, 5 mars 1938.

<sup>3225</sup> *La Tribune*, 12 mars 1938.

<sup>3226</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 24 mai 1938.

<sup>3227</sup> *Le Populaire*, 1<sup>er</sup> juin 1938.

<sup>3228</sup> *Le Peuple*, 2 juin 1938.

<sup>3229</sup> *Le Populaire*, 2 juin 1938.

<sup>3230</sup> *Le Peuple*, 8 juillet 1938.

<sup>3231</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du commissaire de police spéciale de Calais au Préfet du Pas-de-Calais, 24 août 1938.

compris en agitant la menace de la grève brandie par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais<sup>3232</sup>, les seconds sont déterminés à passer à ne pas en rester à la menace et à passer à l'action.

Surinterprétant volontairement la résolution du syndicat des mineurs, *l'Enchaîné*, sous la plume de Joseph Thiébaud titre « C'est la grève ! », à l'affirmative, tout en ajoutant à la ligne suivante « si pour le 15 septembre, le patronat n'a pas accepté l'augmentation des salaires<sup>3233</sup> ». La formule concessive fait toute la différence : vivement souhaitée par les communistes de la CGT, la grève n'est qu'une option en réalité non-souhaitée par les ex-confédérés.

Attentif, le commissaire de police spéciale de Calais note ainsi, à propos d'une manifestation organisée par la SFIO à Sangatte pour protester contre « l'offensive faite actuellement contre les lois sociales obtenues depuis 1936 et surtout contre la loi des 40 heures » qu'aucun des orateurs socialistes « n'a préconisé une intransigeance absolue contre l'aménagement de cette dernière loi<sup>3234</sup> ».

Dans *La Tribune*, Cyprien Quinet donne son avis sur la consultation des adhérents décidée par la Fédération du sous-sol et appelle pour sa part et prendre acte de l'échec des négociations avec le patronat et à refuser un arbitrage sous l'égide de Daladier. Quinet appelle à se préparer à l'action et à se mettre effectivement en grève le 15 septembre<sup>3235</sup>. Cependant, au moment où le journal corporatif du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais paraît, la Fédération nationale du sous-sol signe finalement un accord le 1<sup>er</sup> septembre avec les compagnies houillères garantissant une augmentation de 4 % des salaires et s'engageant à effectuer les onze journées de dérogation aux 40 heures prévues par les décrets.

Alors que les manifestations prévues dans toute la France pour la défense des 40 heures rassemblent plusieurs milliers de manifestants – on compte par exemple 1 200 manifestants à Boulogne-sur-Mer le 3 septembre selon un rapport de police<sup>3236</sup> – la nouvelle de l'accord survenu à Paris scandalise les communistes qui y voient une capitulation.

Rompant avec sa prudence habituelle et sa volonté de ne pas polémiquer avec ses camarades du syndicat des mineurs, Cyprien Quinet écrit dans *l'Humanité* que « les mineurs ne sont pas contents », expliquant que

« présenter les résultats de l'entretien de Paris comme une victoire des mineurs, c'est aller un peu fort. [...] Les mineurs ne veulent pas être dupes plus longtemps, et voilà pourquoi ils n'acceptent pas l'accord qui a été conclu. Tous ceux que j'ai rencontrés m'ont tenu le même langage. Non seulement ils ne l'acceptent pas, mais ils entendent le dire à ceux qui ont participé à la discussion. [...] Je suis [...] partisan d'un congrès extraordinaire de notre syndicat [...]. Nos 105 000 syndiqués ont leur mot à dire sur ce problème<sup>3237</sup> ».

---

<sup>3232</sup> *Le Peuple*, 23 août 1938.

<sup>3233</sup> *L'Enchaîné*, 27 août 1938.

<sup>3234</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du commissaire de police spéciale de Calais au Préfet du Pas-de-Calais, 29 août 1938.

<sup>3235</sup> *La Tribune*, 3 septembre 1938.

<sup>3236</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du sous-chef de Sûreté de Boulogne-sur-Mer au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer, 4 septembre 1938.

<sup>3237</sup> *L'Humanité*, 4 septembre 1938.

L'article du député communiste et vice-président du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais résonne comme une motion de défiance et une déclaration de guerre à la direction ex-confédérée du syndicat mais Quinet est loin d'être isolé et les réactions sont nombreuses.

*L'Humanité* évoque ainsi 5 000 manifestants à Billy-Montigny le 5 septembre pour protester contre les onze journées supplémentaires et exiger un congrès extraordinaire du syndicat des mineurs<sup>3238</sup>. Le lendemain, le quotidien communiste publie des résolutions allant dans le même sens votées par les sections syndicales de Liévin, Courrières, Fouquières-lès-Lens, Nœux-les-Mines, de la fosse 2 de Lens ou encore des cheminots des mines de Lens<sup>3239</sup>.

Le rapport de police évoque la présence de « 170 personnes de la fosse 2 des mines de Lens, pour la plupart ouvriers mineurs à tendance communiste » réunis dans la cour de l'école Basly autour de Léon Boulissière le nouveau délégué-mineur communiste. Après avoir critiqué l'attitude de Maës qui leur a interdit à l'avenir d'organiser des réunions syndicales à l'école Basly, Boulissière faite voter une résolution refusant toute dérogation et réclamant un congrès extraordinaire du syndicat des mineurs<sup>3240</sup>.

A Bully-les-Mines, on signale une affiche des Jeunesses communistes réclamant à Daladier du travail pour les « 50 000 jeunes gens récemment libérés du service militaire » qui « attendent d'être embauchés » et refusant toute remise en cause des 40 heures et des « lois sociales qui ont apporté à la jeunesse un peu de bien-être, de joie et de liberté<sup>3241</sup> ».

A Avion, une manifestation « spontanée » d'après le commissaire de police de la ville rassemble 300 ouvriers mineurs des fosses 4 et 7 des mines de Liévin, emmenés par Lefebvre et Thumerelle, leurs deux délégués-mineurs. Ici aussi, les manifestants votent une résolution condamnant un « accord qui va à l'encontre de leurs intérêts<sup>3242</sup> ».

Face à la révolte d'une partie de la base militante proche des communistes, le syndicat des mineurs s'efforce de justifier un accord qui « fortifie [...] l'autorité de l'organisation ouvrière » tout en dénonçant, par la plume de l'ex-communiste Henri Darguesse la « démagogie outrancière » et la « campagne d'imprécations » menée par les communistes ; en dernière page de l'hebdomadaire syndical, un long article de Julien Priem dénonce « l'attaque brusquée » des dirigeants communistes qui « déclarent la guerre à l'unité syndicale<sup>3243</sup> ». Le syndicat des mineurs riposte en outre en dénonçant dans la presse

« une attaque inqualifiable des dirigeants d'un parti contre le syndicat des mineurs [...] un ordre donné aux mineurs par un député, membre du Syndicat, en violation de toutes les décisions communes sur la discipline signées par lui-même ».

---

<sup>3238</sup> *L'Humanité*, 6 septembre 1938.

<sup>3239</sup> *L'Humanité*, 7 septembre 1938.

<sup>3240</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 9 septembre 1938.

<sup>3241</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 9 septembre 1938.

<sup>3242</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police d'Avion au Préfet du Pas-de-Calais, 8 septembre 1938.

<sup>3243</sup> *La Tribune*, 10 septembre 1938.

Quinet est accusé de donner « un coup mortel à l'unité syndicale<sup>3244</sup> ». Côté socialiste, on prend évidemment fait et cause pour la direction du syndicat des mineurs et les mots se font durs envers Quinet et les communistes :

« En dépit de la plus élémentaire discipline, les accusations publiques les plus sales ont été lancées par Quinet contre ses camarades, le langage des jours de la scission a revu le jour. Les mots de trahison sont à nouveau dans la bouche des asservis au joug communiste. [...] le masque d'hypocrisie de certains vient de tomber sur l'ordre évident du Parti communiste [...]. Voilà où conduit la volonté des gens qui n'avaient qu'une volonté, tout asservir à leur dictature partisane<sup>3245</sup> ».

La violence des attaques contre Quinet heurte tant les communistes que « les délégués mineurs appartenant à ce parti ont refusé de diffuser, comme ils le faisaient précédemment, le journal du syndicat. Ils le renvoyèrent en paquets non défilés au siège, à Lens » rapporte *le Grand Echo du Nord* qui publie le texte d'une résolution du C.A. du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais en soutien à Alfred Maës contre les attaques qu'il aurait subies après la signature de l'accord de Paris. La résolution est adoptée par 29 voix contre 15 et 3 abstentions, illustrant la fracture de l'organisme dirigeant du syndicat des mineurs entre sa majorité ex-confédérée et sa minorité communiste<sup>3246</sup>. *L'Humanité* préfère retenir pour sa part que la motion demandant l'exclusion de Quinet et Thiébaud présentée par le délégué Bouchard, d'Ostricourt, aura été rejetée par 13 voix pour, 15 contre et 16 abstentions<sup>3247</sup>. Il est probable qu'une partie de la majorité réformatrice du syndicat, solidaire de Maës et favorable à l'accord du 1<sup>er</sup> septembre ait jugé inopportune d'exclure Quinet et Thiébaud, au risque de faire exploser le syndicat. Par ailleurs, alors que se tenait la réunion du C.A. du syndicat des mineurs, un rassemblement était organisé face à la Maison syndicale, regroupant selon la presse socialiste

« 200 à 300 ouvriers amenés par ordre pour faire délibérer les administrateurs sous la menace de brutalités. Tous étaient originaires d'Hénin-Liétard et de Montigny-en-Gohelle [...]. Dans leur fureur, quelques bavards lâchèrent le morceau en déclarant avoir été convoqués par Quinet pour 10 heures du matin<sup>3248</sup> ».

Le journal socialiste précise que face à l'indignation des membres du C.A. du syndicat devant de telles pressions, Quinet fut obligé de demander à ses camarades de partir. Le député communiste, soutenu par des résolutions des syndiqués de Bruay, de Carvin, de Billy-Montigny ou encore de Marles-les-Mines<sup>3249</sup>, dément ces accusations dans *l'Enchaîné* admettant que certains camarades s'étaient rassemblés de leur propre initiative afin de le soutenir, mais qu'il ne leur avait donné aucune consigne<sup>3250</sup>.

Malgré les ordres du jour adoptés par les sections syndicales dominées par les communistes, le bureau du syndicat des mineurs – où Quinet est le seul communiste face à quatre socialistes – écarte sans surprise toute idée de convoquer un congrès extraordinaire, expliquant que ce serait

---

<sup>3244</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 11 septembre 1938.

<sup>3245</sup> *La Voix populaire*, 10 septembre 1938.

<sup>3246</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 13 septembre 1938.

<sup>3247</sup> *L'Humanité*, 13 septembre 1938.

<sup>3248</sup> *La Voix populaire*, 17 septembre 1938.

<sup>3249</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1938.

<sup>3250</sup> *L'Enchaîné*, 24 septembre 1938.

un désaveu des décisions prises par la Fédération nationale du sous-sol, qui a le soutien de ses adhérents dans la mesure où la majorité des mineurs a effectué la journée de dérogation du 12<sup>3251</sup>.

Le 19 septembre, c'est un meeting de l'Union locale de Lens qui est émaillé d'incidents : le discours de Clotaire Chopin, le secrétaire de l'UD est interrompu par les communistes qui exigent des explications sur la signature de l'accord du 1<sup>er</sup> septembre<sup>3252</sup>. Le rapport de police consacré à cette réunion houleuse précise que les communistes constituaient la majorité des 500 participants<sup>3253</sup>.

Alors que la Fédération du sous-sol et le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais appelaient leurs adhérents à travailler lors de la journée supplémentaire du 12 septembre conformément à l'accord signé à Paris, l'appel à la grève lancé par les sections syndicales dominées par les communistes n'obtient pas le succès espéré pour la plus grande satisfaction des socialistes qui écrivent que

« la grève politique déclenchée par le Parti communiste a échoué. [...] Le Parti communiste où il a les leviers de commande dans les sections syndicales a invité les mineurs par des réunions et des ordres du jour et une campagne outrancière à faire grève le 12 septembre contre la Fédération du Sous-sol et contre le Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. [...] Sur un effectif de 49 402 ouvriers pour les compagnies de Dourges, Liévin, Carvin, Lens, Courrières, Béthune, il y eut 19 770 absences. Donc 30 000 ont répondu à l'appel de leur syndicat. A noter que pour les compagnies de Nœux, Ostricourt et Bruay, le travail fut presque total. Ce résultat devrait suffire pour indiquer aux initiateurs de ce mouvement insensé et indiscipliné combien leurs illusions sont chimériques<sup>3254</sup> ».

Les faits semblent donner raison aux socialistes puisque pour la seconde journée de dérogation, le 19 septembre, le travail est partout complet sauf à Liévin où quelques défections sont signalées<sup>3255</sup>. Il reste que les événements du mois de septembre ont laissé des traces dans les sections syndicales comme à Carvin où le correspondant de *La Voix populaire* se désole que les communistes ne veuillent plus prendre *La Tribune* « tant que le conseil d'administration présent ne sera pas remplacé par des éléments plus jeunes voire même plus énergiques, c'est-à-dire par des colonisateurs communistes », qualifiant au passage les dirigeants du syndicat de « vieilles charognes presque en état de putréfaction<sup>3256</sup> ». La violence des mots dit bien la profondeur de la rupture qui s'est opérée entre socialistes et communistes de la CGT, à la fin de l'année 1938. Du reste, il n'y a pas qu'à Carvin que les communistes ne veulent plus prendre *La Tribune* : à Hénin-Liétard, le socialiste Georges Calonne déplore au mois de mars 1939 la baisse des ventes du journal corporatif du syndicat des mineurs que les communistes locaux ne veulent plus prendre<sup>3257</sup>.

Si la question de la stratégie à adopter face aux remises en cause de la loi sur les 40 heures et aux dérogations dans les mines divise les syndicalistes du Pas-de-Calais, c'est qu'elle

---

<sup>3251</sup> *Le Matin*, 16 septembre 1938.

<sup>3252</sup> *La Voix populaire*, 24 septembre 1938.

<sup>3253</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 20 septembre 1938.

<sup>3254</sup> *La Voix populaire*, 17 septembre 1938.

<sup>3255</sup> *Le Populaire*, 20 septembre 1938.

<sup>3256</sup> *La Voix populaire*, 8 octobre 1938.

<sup>3257</sup> *La Voix populaire*, 4 mars 1939.



réveille les anciennes fractures entre réformistes et révolutionnaires, entre ex-confédérés et ex-unitaires et entre socialistes et communistes qui ne s'étaient qu'estompées lors de la réunification syndicale de 1936, mais n'avaient pas disparu.

L'affrontement de tendances au sein de la CGT du Pas-de-Calais se fait donc vif, dans des termes qui rappellent ceux des années vingt et une véritable lutte d'influence se joue dans les sections syndicales entre les deux camps.

Ainsi, revenant sur la réunion du 26 décembre 1937 à l'Union locale d'Hénin-Liétard, Fernand Darchicourt écrit dans *l'Eclaireur du Pas-de-Calais* que :

« la réunion [...] a failli dégénérer en "bagarre politique". Nos "colonisateurs" faisaient beaucoup de bruit. Les syndicats indépendants en ont assez de voir un parti politique s'ingérer dans l'action syndicale<sup>3258</sup> ».

Les communistes sont en effet accusés de pratiquer la « colonisation » syndicale, c'est-à-dire d'essayer de prendre le contrôle d'un maximum de sections syndicales en faisant élire des communistes à leur direction afin de faire basculer le syndicat des mineurs et l'UD. Les socialistes tentent de résister à ce qu'ils perçoivent comme une offensive coordonnée des communistes de la CGT en dénonçant toutes les atteintes à l'indépendance syndicale et en constituant de leur côté des « amicales socialistes » destinées à contrer les cellules communistes.

A Liévin, les socialistes qui affirment ne s'être jamais « ni de près, ni de loin, occupés de l'organisation syndicale » accusent le PCF d'avoir « dans certains puits, fait distribuer des tracts où l'action de ce parti se substitue à l'action syndicale<sup>3259</sup> ». A Hénin-Liétard, les communistes « *foulant aux pieds les principes mêmes de l'unité* », auraient

« savamment et selon leur manière jeté hors du conseil d'administration de la section syndicale les mineurs qui étaient socialistes. [...] Qu'un camarade intervienne et exprime une opinion différente des communistes dirigeants, ce sont des hurlements et parfois des coups comme le fit Daniaux récemment ».

Les socialistes héninois s'indigent d'une intervention de Nestor Calonne, qui, rappellent-ils, est gérant de coopérative et devait être syndiqué au syndicat de l'alimentation, à propos du voyage de Daniaux en URSS avec les AUS : « Libre aux amis de l'URSS, ou de la Chine, ou du Kamchatka de faire leur propagande comme ils l'entendent, mais en dehors du syndicat<sup>3260</sup> ».

A la section syndicale des mineurs de Liévin, le renouvellement des mandats de Thiébaud au conseil national de la Fédération du sous-sol, ainsi que de Thiébaud, Lampin et Lejeune au conseil d'administration du syndicat des mineurs est mal vécu par les socialistes. Ces derniers s'étonnent, alors qu'ils avaient loyalement voté pour le renouvellement du mandat de Thiébaud au CN, de découvrir la candidature du communiste Hénon pour barrer la route au socialiste Lampin, pourtant sortant, au C.A. du syndicat des mineurs<sup>3261</sup>.

A Leforest, les ex-unitaires déposent également leur propre liste pour le renouvellement des membres du C.A. de la section syndicale, dans l'optique de déloger le secrétaire de section

---

<sup>3258</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 8 janvier 1938.

<sup>3259</sup> *La Voix populaire*, 2 avril 1938.

<sup>3260</sup> *La Voix populaire*, 9 avril 1938.

<sup>3261</sup> *La Voix populaire*, 14 mai 1938.

socialiste, François Dhainaut, en poste depuis trente-six ans et qui s'était engagé à remettre sa démission à la fin du premier trimestre ; la liste de Dhainaut et de ses amis socialistes l'emporte avec 191 voix contre 123 pour celle des ex-unitaires emmenée par Dutailly. Les ex-unitaires perdent donc ici leurs postes au conseil d'administration de cette section syndicale<sup>3262</sup>.

Pour contrebalancer l'influence communiste à l'intérieur de la CGT, la SFIO s'appuie sur ses « amicales socialistes » lancées au mois de septembre 1936 pour soutenir l'action du gouvernement Blum critiqué par les communistes. Si les Amicales socialistes sont essentiellement présentes dans le département de la Seine<sup>3263</sup>, il en existe aussi dans la Fédération du Nord qui décide leur constitution lors du congrès du 15 novembre 1936<sup>3264</sup>.

Leur création est un peu plus tardive dans le département du Pas-de-Calais puisqu'il faut attendre le congrès fédéral de la SFIO à Arras 12 février 1937 pour mettre sur pied un réseau d'amicales socialistes. La résolution adoptée par le congrès définit le rôle de ces organisations de soutien à l'action du parti socialiste dans l'entreprise. Elles devront avoir

« pour unique tâche de répandre les mots d'ordre du Parti socialiste, d'en diffuser la pensée. [...] De faire respecter l'indépendance syndicale. De propager que le syndicat est le seul organisme compétent en matière corporative. [...] Fidèles à la position de toujours du Parti socialiste, les Amicales s'interdisent rigoureusement toute incursion dans le domaine syndical<sup>3265</sup> ».

En d'autres termes, les Amicales socialistes sont créées pour défendre le gouvernement Blum, justifier l'action de la SFIO face aux critiques des communistes et empêcher la prise en main des sections syndicales d'entreprises par des adhérents ou des sympathisants du PCF. En réalité, comme le souligne Frank Georgi,

« l'ambiguïté fondamentale de l'entreprise apparaît immédiatement : appartient-il à un groupement politique de défendre l'indépendance du syndicat, en lieu et place de celui-ci, contre les appétits d'un autre groupement politique ?<sup>3266</sup> ».

Quelques amicales socialistes sont néanmoins fondées dans le département, comme à la Centrale électrique et des Rivages de Courrières, en avril 1937<sup>3267</sup>, à Lens où le groupe de l'amicale se prépare à accueillir Paul Faure le 19 juin 1938<sup>3268</sup>, à Noyelles-sous-Lens où une réunion d'information se tient en octobre 1938<sup>3269</sup> ou encore à Hénin-Liétard où il existe une amicale socialiste des fosses 2 et 2 bis en avril 1939<sup>3270</sup> qui distribue au mois de juillet des tracts s'étonnant que ce soit la section syndicale qui ait répondu à leur précédent tract qui fustigeait

<sup>3262</sup> *La Voix populaire*, 8 avril 1939.

<sup>3263</sup> Jean Pierre RIOUX, « Les socialistes dans l'entreprise au temps du Front populaire : quelques remarques sur les Amicales socialistes (1936-1939) », *Le Mouvement social*, n° 106, 1979, pp. 3-24. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/3777792>.

<sup>3264</sup> Frank GEORGI, « Les Amicales socialistes d'entreprise en province : le cas de La Fédération du Nord (1936-1939) », *Le Mouvement social*, n° 153, 1990, pp. 47-61. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/3778899>.

<sup>3265</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 18 février 1937.

<sup>3266</sup> Frank GEORGI, *op. cit.*, p. 50.

<sup>3267</sup> *L'Eclaireur du Pas-de-Calais*, 24 avril 1937.

<sup>3268</sup> *La Voix populaire*, 18 juin 1938.

<sup>3269</sup> *La Voix populaire*, 29 octobre 1938.

<sup>3270</sup> *La Voix populaire*, 1<sup>er</sup> avril 1939.

la « colonisation » par les cellules communistes. Le tract des Amicales socialistes héninoises conclut :

« Enregistrons cette substitution de la cellule syndicale aux cellules communistes ou plus exactement l'intrusion de la section syndicale dans le domaine politique. Cela n'est d'ailleurs pas pour nous étonner car nous connaissons depuis longtemps la mentalité de certains de ses dirigeants dont l'unique souci a toujours été de mener une lutte à mort contre les socialistes<sup>3271</sup> ».

Le tarif des cartes de membres d'une amicale socialiste est fixé à 4 francs par la commission exécutive fédérale de la SFIO du Pas-de-Calais ; sur ces 4 francs, 2 francs sont réservés à la fédération et 1 franc à la section locale de la SFIO<sup>3272</sup>. C'est la démonstration que les amicales socialistes ont peu d'autonomie financière.

Les socialistes du Pas-de-Calais semblent assumer la lutte de tendances qu'ils mènent contre la « colonisation syndicale » dont ils rejettent la faute sur le Parti communiste, comme on peut le lire sous la plume du socialiste Jules Carpentier, polémiquant avec Cyprien Quinet sur cette question :

« Le Parti communiste s'est toujours refusé à discuter de la disparition des organismes politiques à l'intérieur des puits, des ateliers. [...] Quand Quinet fait allusion aux amicales socialistes, aux réactions des militants qui n'acceptent pas la tutelle politique et la "colonisation" de leur mouvement syndical, à qui doit-il s'en prendre ? Sinon à lui-même et à son parti qui n'ont certes pas été inactifs depuis la réalisation de l'unité syndicale en matière de "colonisation"<sup>3273</sup> ».

Un an après la formation des premières amicales socialistes en région parisienne, les socialistes du Pas-de-Calais publient un article de Jean-Baptiste Lebas, de la fédération du Nord, sur l'attitude des amicales socialistes à l'égard du syndicalisme. Lebas s'y déclare prêt à accepter la dissolution des amicales socialistes si les communistes acceptent parallèlement la dissolution de leurs cellules d'entreprise à la demande de la CGT<sup>3274</sup>.

Les communistes opposent une fin de non-recevoir à cette demande, se refusant à « anéantir d'un seul coup tous les fruits d'un travail de 15 ans, de dissoudre le fondement même de notre Parti, tout ce qui lui permet de défendre, mieux que partout ailleurs, la classe ouvrière contre les attaques du fascisme et des 200 familles » répond Félix Cadras<sup>3275</sup>.

Cyprien Quinet, lui, réclame dans *l'Enchaîné* « l'indépendance syndicale pour tous » et dénonce une campagne anti-communiste orchestrée :

« Le syndicat ne doit pas être une machine de guerre contre un parti politique quel qu'il soit. Il doit être indépendant de tous les partis et de tous les gouvernements. [...] Le but poursuivi par certains se réclament du syndicalisme pur, alors que tous ont des fonctions électives, soit dans les municipalités, le conseil général ou législatif est de faire du syndicat des mineurs, le centre d'une offensive anti-communiste. [...] Drôle de conception de la démocratie syndicale. Qu'un syndiqué, membre, en même temps du Parti communiste, marque son désaccord

---

<sup>3271</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais et tract joint, 17 juillet 1939.

<sup>3272</sup> *La Voix populaire*, 29 octobre 1938.

<sup>3273</sup> *La Voix populaire*, 10 septembre 1938.

<sup>3274</sup> *La Voix populaire*, 24 septembre 1938.

<sup>3275</sup> *L'Enchaîné*, 12 novembre 1938.

avec la tactique observée par certains dirigeants, et cela même à l'intérieur du syndicat, alors on lui sort cet argument par trop ridicule qu'il a reçu des ordres du Parti communiste<sup>3276</sup> ».

Deux semaines plus tard, le député communiste rejette l'« *indépendance à sens unique* » et se demande :

« A quoi peuvent donc servir ces réunions d'amicales socialistes, dont les orateurs ne sont autre que des dirigeants de notre syndicat ou de notre fédération, dont le rôle principal est de dresser les mineurs les uns contre les autres, en accusant de tous les péchés d'Israël, tous ceux qui ont le seul tort d'être communistes, cependant qu'ils sont de bons syndiqués. [...] Est-il besoin d'indiquer qu'il y a dans notre syndicat 11 permanents, et que parmi ces 11, il n'y a pas un seul communiste. Qu'au Bureau, composé de 5 membres, il n'y a qu'un seul communiste, moi-même<sup>3277</sup> ».

Sans surprise, les socialistes ne sont nullement convaincus par l'argumentation des deux dirigeants communistes et maintiennent que « les cellules communistes sont, [...], des fractions organisées, n'ayant qu'un but : conquérir les syndicats pour les asservir au Parti communiste<sup>3278</sup> ».

### **Les élections disputées des délégués-mineurs de septembre-octobre 1938**

Les accusations portées par la SFIO à l'encontre des communistes sur le thème de la « colonisation » syndicale se font d'autant plus vives à l'automne 1938, à l'occasion des élections des délégués-mineurs qui enveniment encore plus l'atmosphère dans les sections syndicales CGT du bassin minier.

La règle fixée par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais de reconduire les délégués sortants avait toujours donné lieu à des dissidences locales qui aboutissaient à l'exclusion des candidats dissidents. A titre d'exemple, *La Tribune* annonce en juillet 1937 l'exclusion de quatorze syndiqués des fosses de Bruay, Béthune, Ostricourt et Courrières qui s'étaient présentés contre les candidats sortants, non sans préciser que « ces ouvriers ne sont pas jugés parce qu'ils sont de tel ou tel parti politique, mais comme membre indisciplinés du syndicat qui plus que jamais reste indépendant de tous les partis politiques<sup>3279</sup> ». La nécessité de préciser que ces exclusions n'étaient nullement motivées par des considérations politiques démontre que la suspicion qu'elles le soient existait.

A partir de l'été 1938, alors que les élections des délégués-mineurs sont prévues le 4 septembre, la presse syndicale et socialiste multiplie les billets consacrés aux candidatures fratricides à l'intérieur des sections syndicales qui seraient orchestrées par les communistes pour que leurs militants soient désignés à la place d'un sortant socialiste. L'ancien communiste Henri Darguesse rappelle ainsi dans *La Tribune* que les syndiqués doivent respecter les décisions prises par le syndicat des mineurs en avril 1937, qui prévoient qu'il ne peut y avoir qu'un seul candidat par circonscription élu à la suite d'une assemblée générale des syndiqués de la fosse, que les sortants restent les candidats naturels du syndicat s'ils n'ont « pas démerité » et qu'il

---

<sup>3276</sup> *L'Enchaîné*, 24 septembre 1938.

<sup>3277</sup> *L'Enchaîné*, 8 octobre 1938.

<sup>3278</sup> *La Voix populaire*, 19 novembre 1938.

<sup>3279</sup> *La Tribune*, 10 juillet 1937.

est obligatoire d'avoir trois ans de carte syndicale pour être candidat, ce qui exclut d'emblée les milliers de syndiqués de la génération de 1936<sup>3280</sup>. Il n'est pas anodin que ce soit Darguesse qui écrive ce rappel et il est vraisemblable que le syndicat des mineurs ait jugé utile de lui confier cette tâche en raison de l'autorité supposée qu'il pouvait encore avoir sur ses ex-camarades communistes et unitaires.

Si Henri Darguesse enjoint les syndiqués de respecter la discipline syndicale, c'est que plusieurs sortants socialistes ont été débarqués lors des votes d'assemblées de section syndicale par des nouveaux postulants communistes : c'est le cas à la fosse 3 des mines de Courrières où le titulaire socialiste sortant est battu par un communiste ; à la fosse 9, le suppléant socialiste sortant et à la fosse 10 le binôme socialiste sortant se retrouvent eux aussi concurrencés par des candidats à la candidature communistes ; à Noyelles-Godault où Henri Darras aurait dû être remplacé par le communiste Charles Delobel, apprécié des socialistes car « bon syndicaliste et ardent unitaire », Delobel est battu par un autre communiste désigné par la cellule, un certain Isidore Lobel, qui l'emporte avec 119 voix contre 51<sup>3281</sup>.

La réponse d'Isidore Lobel se fait par le biais d'un communiqué dans *La Tribune* au lendemain de sa victoire, pour se féliciter d'une « campagne saine, basée sur les directives du Conseil d'administration du Syndicat des mineurs » et d'une « brillante victoire » remportée grâce à « la plus stricte discipline ». Lobel et son suppléant Victor Legrand promettent d'être les représentants de « tous les mineurs, sans distinction d'opinion<sup>3282</sup> ».

A la fosse 10 de Lens où le sortant socialiste Victor Liéval ne se représentait pas, le communiste Dubar choisi pour être suppléant d'un certain Leroy réclame pour lui le poste de titulaire ; au puits 15 de Loos-en-Gohelle où le titulaire désigné est un communiste, Dewintre, deux autres communistes, Delcroix et Leclercq, s'affrontent pour écarter le socialiste Massinon du poste de suppléant. Alors que Delcroix avait été désigné par la cellule, Auguste Lecœur et René Camphin se déplacent pour l'inviter à se retirer au profit de Leclercq, ce que Delcroix refuse catégoriquement<sup>3283</sup>. A la fosse 2 de Marles-les-Mines, des militants communistes sont accusés d'avoir rempli eux-mêmes les bulletins de vote des ouvriers polonais afin d'assurer la désignation du communiste Urbain Diolé<sup>3284</sup>. A la fosse 1 de Bully-les-Mines, les militants communistes auraient fait des « obstructions systématiques » et traité l'orateur de « vendu » ; l'un d'entre eux aurait même été muni d'un coup-de-poing américain<sup>3285</sup>. A Divion, les socialistes se scandalisent que lors du vote de désignation des candidats par la section syndicale, le nom du titulaire, le sortant socialiste Ernest Wéry ait été rayé sur 86 bulletins par les militants communistes<sup>3286</sup>. Dans la foulée, deux des membres du C.A. de la section syndicale de Divion démissionnent en signe de protestation ; la section syndicale refuse leur démission et se propose de les faire revenir sur leur décision arguant du fait

---

<sup>3280</sup> *La Tribune*, 6 août 1938.

<sup>3281</sup> *La Voix populaire*, 6 août 1938.

<sup>3282</sup> *La Tribune*, 1<sup>er</sup> octobre 1938.

<sup>3283</sup> *La Voix populaire*, 20 août 1938.

<sup>3284</sup> *La Voix populaire*, 3 septembre 1938.

<sup>3285</sup> *La Voix populaire*, 10 septembre 1938.

<sup>3286</sup> *La Voix populaire*, 17 septembre 1938.

« qu'aucune lacune ne s'est manifestée entre la section syndicale et la Fédération, ni au sein des administrateurs [...], notre réunion malgré les incidents du lundi 12 septembre fut des plus courtoise [...], la bonne camaraderie ne cesse de régner entre tous les membres administrateurs<sup>3287</sup> ».

Les communistes ont également des griefs contre les socialistes : à la fosse 9 de Harnes, Mangematin raconte comment son ancien suppléant, battu de 100 voix lors du vote de désignation par le communiste Paul Choquet, a menacé de présenter une candidature dissidente jusqu'à la veille du scrutin et a finalement passé toute la journée du vote à prêcher à ses camarades de raturer les bulletins et d'y inscrire son nom<sup>3288</sup>.

Alors que les communistes avaient remporté une majorité des sièges de délégués, les élections du 4 septembre sont annulées à la suite d'un recours du Préfet du Pas-de-Calais contestant que les mineurs étrangers puissent voter sans produire au préalable un extrait de casier judiciaire vierge. Le Conseil interdépartemental de Préfecture<sup>3289</sup> donne raison au Préfet et annule les élections<sup>3290</sup>, au grand dam des communistes qui dénoncent un « jugement inadmissible<sup>3291</sup> ».

L'annulation et le report des élections des délégués-mineurs sont donc l'occasion de nouveaux duels fratricides entre socialistes et communistes dans les sections syndicales.

A Auchel, les socialistes déplorent les attaques du communiste Emile Duport contre Hourdequin, administrateur au bureau central pour les ouvriers de la surface et secrétaire de la section socialiste, accusé d'être un « briseur d'unité<sup>3292</sup> » ; à Grenay,

« les communistes et principalement leur chef de file Berna trouvèrent tous les défauts au camarade Duquenne, parce que dans les puits n°5 et n°1, il y a des postulants officiels du Syndicat contre des candidats communistes indisciplinés<sup>3293</sup> ».

A Auchy-les-Mines, c'est Désiré Romelaere, le secrétaire de section socialiste qui l'avait pourtant emporté le 4 septembre avec 426 voix contre 18 à son adversaire CFTC qui est battu lors de l'assemblée de section syndicale pour la désignation d'un candidat. Le candidat communiste Humblot, opposé à toutes les dérogations et à l'accord du 1<sup>er</sup> septembre, est cette fois désigné candidat avec 159 voix contre 92 à Romelaere<sup>3294</sup>.

A Noyelles-Godault, le socialiste Charles Delobel est également battu, de peu, lors du vote de désignation avec 262 contre 269 au communiste Isidore Lobel et 32 abstentions ; Cyprien Quinet l'aurait accusé de prendre ses ordres auprès de la fédération socialiste du Pas-de-Calais et il aurait été vu plusieurs fois à Lens juste avant les élections, ce que les socialistes démentent, affirmant qu'il se rendait à la Maison syndicale. Un certain Paul Procureur, de Haisnes-les-La-Bassée commente, amer :

---

<sup>3287</sup> *La Tribune*, 1<sup>er</sup> octobre 1938.

<sup>3288</sup> *L'Enchaîné*, 17 septembre 1938.

<sup>3289</sup> Ancêtre du Tribunal administratif actuel.

<sup>3290</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 20 septembre 1938.

<sup>3291</sup> *L'Enchaîné*, 24 septembre 1938.

<sup>3292</sup> *La Voix populaire*, 1<sup>er</sup> octobre 1938.

<sup>3293</sup> *La Voix populaire*, 15 octobre 1938.

<sup>3294</sup> *La Voix populaire*, 22 octobre 1938.

« le passé de luttes de chacun devrait au moins inciter à la pudeur certains de ceux qui nous condamnent au nom de leur politique de parti. Car aucun de nous n'est de la promotion syndicale 1936, car aucun de nous n'est venu au syndicat par force à la dernière minute, tout juste pour obtenir, et peut-être prêt déjà à le quitter, aux premières difficultés<sup>3295</sup> ».

Au final, les communistes parviennent à enlever 59 sièges de délégués mineurs sur 66 lors des élections du 16 octobre 1938, augmentant encore leurs gains par rapport aux élections du 4 septembre. Pour Joseph Sauty, le secrétaire du syndicat CFTC des mineurs,

« la colonisation est accomplie » : « le 4 septembre, le Parti communiste parvenait à mettre la main sur une douzaine de sièges de délégués-mineurs, détenus jusqu'alors par des militants ex-confédérés. Cette avance est conservée. Mieux, d'autres sièges tombent, et des plus importants. [...] Une étape dans la "colonisation" vient d'être couverte chez les mineurs. [...] La résistance devant les accords du 1<sup>er</sup> septembre, la démagogie qui devait accompagner cette résistance viennent d'être récompensés car la manœuvre a été bien conduite<sup>3296</sup> ».

Si le syndicat libre reprend ici les accusations et le vocabulaire des ex-confédérés, il faut cependant nuancer la réalité de cette « colonisation syndicale ». Comme le relève Morgan Poggioli,

« pour pouvoir parler de "colonisation communiste", l'intention ne suffit pas ; l'expression induit l'idée d'un plan, d'une stratégie. Or, sur ce point, très peu d'éléments viennent conforter cette thèse. On sait que les militants de Syndicats ont largement et rapidement mis en cause le rôle des cellules communistes dans cette entreprise et rapporté de nombreux cas d'entorses aux pratiques normales du syndicalisme, considérées comme des manœuvres communistes. Diffusion de listes officieuses lors des élections, éviction de militants confédérés des directions syndicales, absence de contrôle lors des assemblées régulières et des décisions prises, campagne de calomnies sont autant d'exemples dénoncés par le secrétaire général de la CGT lui-même. Pourtant, comme le souligne Prost, ces pratiques, sans être régulières, ne relèvent pas forcément de la manipulation ou de la fraude. Elles ne retirent pas aux confédérés une majorité qui leur revenait de droit, mais permettent de rallier aux Unitaires la masse des nouveaux adhérents inexpérimentés qui n'ont pas encore pris position<sup>3297</sup> ».

L'analyse vaut pour le Pas-de-Calais où la progression des communistes, particulièrement aux élections des délégués-mineurs, n'est pas réductible à la « colonisation » dénoncée par leurs adversaires.

A l'issue des élections professionnelles dans les mines du Pas-de-Calais, le Parti communiste apparaît donc en position de force et sa victoire sans appel face aux ex-confédérés battus dans les votes de désignation des candidats contraste avec son poids dans les instances du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais qui restent dominées par les ex-confédérés majoritaires au bureau, à la commission administrative, qui occupent les sièges de permanentes et qui gardent le contrôle de *La Tribune*. Les succès des communistes s'expliquent par plusieurs facteurs : il semble que les militants communistes, groupés dans leurs cellules, aient été mieux organisés que la SFIO et ses amicales socialistes pour s'entendre afin de faire élire les candidats

---

<sup>3295</sup> *La Voix populaire*, 29 octobre 1938.

<sup>3296</sup> *La Croix du Nord*, 21 novembre 1938.

<sup>3297</sup> Morgan POGGIOLI, *La CGT du Front populaire à Vichy. De la réunification à la dissolution (1934-1940)*, *op. cit.*, p. 191-192.

de leur tendance. C'est, du reste, ce que leur reprochent les socialistes à longueur d'articles, évoquant les consignes des chefs de la fédération communiste et des décisions prises en cellule de débarquer les sortants socialistes. La victoire communiste aux élections des délégués-mineurs n'est cependant pas seulement le résultat d'une meilleure organisation communiste ; d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Il semble que les communistes, plus jeunes, ont pu compter sur un vote générationnel des syndiqués de la « promotion 36 » ; ce vote générationnel s'est par ailleurs porté sur des candidats qui avaient appelé à la résistance contre les dérogations à la loi des 40 heures acceptées par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais et la Fédération nationale du Sous-Sol en échange de contreparties salariales jugées insuffisantes par les mineurs au regard de l'inflation et de la baisse ressentie de leur pouvoir d'achat. Si la majorité des mineurs du bassin du Pas-de-Calais n'a pas fait grève le 1<sup>er</sup> septembre, il est vraisemblable de penser que de nombreux mineurs ont fait le choix de voter pour des délégués-mineurs jugés plus combatifs et donc de privilégier les candidats communistes.

Enfin, on peut penser que les candidats communistes ont pu bénéficier du vote d'une partie des ouvriers étrangers et notamment des Polonais. La progression des communistes lors des élections des délégués-mineurs et la question du vote des travailleurs étrangers qui avait fait débat devant le conseil interdépartemental de Préfecture inspire en tout cas Daladier et ses ministres : l'un des décrets-lois de novembre 1938 abroge la possibilité pour les travailleurs étrangers de voter aux élections des délégués-mineurs<sup>3298</sup>. Il est difficile de ne pas y avoir une volonté de réduire l'influence du Parti communiste.

De fait, si elle s'était divisée en septembre sur l'opportunité de faire grève contre les dérogations à la loi sur les 40 heures, ces dérogations étant prévues par les décrets, la CGT du Pas-de-Calais se ressoude contre les décrets-lois<sup>3299</sup>, perçus cette fois comme une remise en cause profonde des acquis du Front populaire, mais elle le fait dans un contexte de division profonde du mouvement ouvrier qui ne peut qu'handicaper la mobilisation.

### **L'échec de la grève du 30 novembre 1938**

La parution des décrets-lois Daladier ne surprend pas les organisations ouvrières du Pas-de-Calais qui s'attendaient à une offensive gouvernementale.

Le syndicat des mineurs de la CGT rappelle ainsi que lors du congrès de Lens au mois de mai, Julien Priem, dans son rapport, voyait poindre « un grave danger imminent [...] contre la semaine des 40 heures ; les patrons n'ont jamais considéré la loi comme définitivement acquise ». L'ampleur des attaques contre les acquis du Front populaire stupéfie cependant les dirigeants de la CGT qui constatent :

« Nous écrivions dernièrement dans notre journal corporatif que la guerre engloutirait les lois sociales et que la préparation à la guerre les mettrait dangereusement en péril. Nous avons hélas aujourd'hui la confirmation d'une telle pensée<sup>3300</sup> ».

---

<sup>3298</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 13 novembre 1938.

<sup>3299</sup> *La Tribune* du 3 décembre 1938 annonce ainsi une décision d'amnistie générale pour tous les cas d'indiscipline aux élections professionnelles prise par la C.A. du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais

<sup>3300</sup> *La Tribune*, 19 novembre 1938.



Les communistes ne peuvent que se féliciter de la combativité de la CGT dans le sens où les faits, selon eux, leur donneraient raison, comme l'exprime Thiébaud :

« chaque concession acceptée depuis 2 ans sur le plan des dérogations ou autres questions sociales, fut une étape franchie par le capitalisme dans sa lutte contre les 40 heures et contre nos conquêtes sociales. [...] la résistance ferme, organisée, disciplinée mais active, au chantage que nous subissons depuis l'application de la semaine de 40 heures, aurait obligé les gouvernements défailants à prendre des mesures contre les propriétaires des mines pour les contraindre à respecter la production au lieu de la saboter [...] en même temps qu'ils en rendaient responsables les mineurs et les 40 heures. C'est le passé, dira-t-on ! Oui, c'est vrai, mais c'est de ce passé qu'est fait le présent et le présent est d'autant plus grave qu'il est le résultat de reculs répétés devant les forces de réaction économiques et financières de ce pays<sup>3301</sup> ».

La réaction de la CGT s'effectue en deux temps : dans un premier temps, la confédération appelle à la suite d'un CCN extraordinaire à une journée de démonstrations partout en France le samedi 26 novembre<sup>3302</sup> ; dans un second temps, à l'issue d'une réunion de sa commission administrative et des secrétaires des différentes fédérations professionnelles, la CGT appelle à une journée nationale de grève de 24 heures le 30 novembre, sans occupation d'usines ni manifestations<sup>3303</sup>.

Si les communistes jugent les décisions prises par la CGT trop timorées au regard des enjeux, ils n'en disent rien dans *l'Humanité* qui titre que « Le Parti communiste [...] désavoue toute manifestation qui ne serait pas conforme aux directives de la CGT<sup>3304</sup> ».

Les consignes du Parti communiste pour la journée du 26 sont visiblement équivoques : ainsi, lors d'une réunion publique organisée à Sallaumines le 20 novembre, René Camphin, du bureau régional du PCF du Pas-de-Calais, appelle les militants « à protester contre les décrets-lois par la grève générale samedi 26 », mais à l'issue de la réunion, Francis Jiolat, le maire communiste, contredit Camphin et précise à l'assistance qu'il n'est pas question de grève générale pour le 26, mais seulement de rassemblements locaux et de manifestations<sup>3305</sup>. Le flottement dans les consignes données par le PCF signale évidemment un malaise et les communistes sont tiraillés entre leur volonté d'outrepasser les mots d'ordre timorés de la CGT et leur souci de ne pas donner prise aux accusations de comportement fractionnel et de grève politique dont ils sont l'objet depuis des mois.

Un rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer évoque lui aussi des rumeurs de grève dès le 26 novembre, avec occupation d'usine : « On tendrait à grouper dans chaque usine, les ouvriers ayant de l'influence sur leurs camarades, pour fomenter une grève, avec occupation des lieux de travail. Les éléments hostiles ou tièdes ne seraient pas informés et se trouveraient devant un fait accompli » note le sous-préfet qui ne garantit toutefois pas l'exactitude de ces rumeurs<sup>3306</sup>. D'autres rumeurs semblent circuler dans le Calaisis où les maraîchers des environs auraient été dissuadés de se rendre au marché de la Place d'armes qui serait supprimé en raison des

---

<sup>3301</sup> *L'Enchaîné*, 19 novembre 1938.

<sup>3302</sup> *Le Peuple*, 23 novembre 1938.

<sup>3303</sup> *Le Peuple*, 26 novembre 1938.

<sup>3304</sup> *L'Humanité*, 26 novembre 1938.

<sup>3305</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 23 novembre 1938.

<sup>3306</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 23 novembre 1938.

manifestations, ce qui est faux, et au sujet de l'application rétroactive au 1<sup>er</sup> novembre du prélèvement de 2 % prévu par les décrets lois sur les salaires des cheminots, ce qui est également faux. Derrière ces rumeurs, le commissaire de police spécial de Calais voit la main du Parti communiste qui voudrait amplifier la mobilisation et « jeter l'alarme parmi la population<sup>3307</sup> ». Alors que l'Union locale CFTC d'Arras condamne les décrets-lois, mais refuse de manifester et appelle les adhérents des syndicats libres à ne pas faire grève<sup>3308</sup>, le patronat semble s'inquiéter : un courrier signé de « tous les patrons calaisiens » réclame ainsi au Préfet d'empêcher toutes les réunions du 26 novembre et d'exiger du maire de Calais un arrêté interdisant toute manifestation<sup>3309</sup>.

A Hénin-Liétard, où les communistes sont très influents, une grève partielle éclate le 25 novembre au fond de la fosse 3 des mines de Dourges pour protester contre les décrets-lois : 158 des 255 ouvriers restent à l'accrochage du fond et refusent de travailler. L'intervention du délégué-mineur Dieu, qui leur rappelle que la CGT n'appelait pas à la grève le 26, mais uniquement le 30, est comprise par une partie des grévistes, mais 80 ouvriers persistent à refuser de travailler<sup>3310</sup>. Si le conflit héninois se résout rapidement<sup>3311</sup>, d'autres mineurs se mettent en grève le 26 aux mines de Marles où seuls 3 600 ouvriers étaient à leur poste sur plus de 6 650 mineurs, soit plus de 50 % de grévistes<sup>3312</sup>.

Hormis à Marles et Hénin-Liétard, les consignes de la CGT sont respectées et le samedi 26 novembre reste une journée de démonstrations avec selon *Le Peuple* plus de 100 000 manifestants dans tout le Pas-de-Calais et des cortèges syndicaux à Berck, Boulogne-sur-Mer, Calais, Desvres et Marquise pour le littoral, à Saint-Omer et à Isbergues pour l'Audomarois, à Arras et Biache-Saint-Vaast pour l'Arrageois, à Corbehem, mais aussi à Lens, Billy-Montigny, Béthune, Lillers, Carvin, Hénin-Liétard, Auchel ou encore Bruay<sup>3313</sup>.

En prévision des manifestations, le Préfet du Pas-de-Calais avait fait appel à dix pelotons de la Garde républicaine mobile<sup>3314</sup>. En fait, les manifestations du 26 novembre se déroulent dans le calme comme l'attestent tous les rapports de police.

Ainsi, à Arras, les responsables de l'Union locale CGT garantissent à la police qu'ils assureront eux-mêmes le service d'ordre et demandent au commissaire de police « de ne pas faire figurer de gendarmes ou de gardes mobiles, à proximité du cortège, afin d'éviter toute surexcitation, à la vue de ces représentants de l'ordre<sup>3315</sup> ».

La demande des syndicats est semble-t-il entendue et la manifestation du 26 novembre se déroule sans incident ; un cortège de 4 000 personnes défile de la place de la Gare jusqu'au palais des Beaux-Arts où se tient un meeting au cours duquel interviennent notamment les

---

<sup>3307</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police spéciale de Calais n°2175 au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer et au Préfet du Pas-de-Calais, 26 novembre 1938.

<sup>3308</sup> *La Croix du Nord*, 26 novembre 1938.

<sup>3309</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, courrier de patrons calaisiens au Préfet du Pas-de-Calais, 23 novembre 1938.

<sup>3310</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 26 novembre 1938.

<sup>3311</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 27 novembre 1938.

<sup>3312</sup> *Le Peuple*, 28 novembre 1938.

<sup>3313</sup> *Le Peuple*, 29 novembre 1938.

<sup>3314</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, courrier du Préfet du Pas-de-Calais au général commandant la 1<sup>ère</sup> Région, 24 novembre 1938.

<sup>3315</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 25 novembre 1938.

communistes Paul Bachelet et René Camphin qui appellent à faire grève partout mercredi 30<sup>3316</sup>.

Dans l'Audomarois, les ouvriers d'Arques, de Wizernes et d'Aire-sur-la-Lys se rendent au meeting de Saint-Omer. Le commissaire de police spéciale précise que « pour éviter tout incident et après entente avec les ouvriers, le repos qui habituellement est donné le lundi a été pris aujourd'hui<sup>3317</sup> ». Le meeting de Saint-Omer organisé salle des concerts par l'Union locale CGT rassemble 300 militants ; les orateurs y expliquent que s'il n'avait pas fait mauvais temps, ils auraient bravé l'interdiction du maire et défilé malgré tout dans la ville. Surtout, Benjamin Stodel insiste sur le fait que la grève du 30 novembre ne serait nullement « une grève politique », mais une grève contre les décrets-lois de misère<sup>3318</sup>. Il s'agit de répondre aux attaques de la presse conservatrice, des partis de droite, mais aussi de la CFTC et des Syndicats professionnels français proches du PSF qui manient l'accusation de « grève politique » pour dissuader les ouvriers de faire grève.

A Calais, on signale un incident à l'usine des Filés située dans la commune limitrophe de Coquelle où le communiste Marius Goubelle accompagné de deux ou trois camarades informe les ouvriers des revendications du Parti communiste et les invite à assister au meeting de l'après-midi ; une cinquantaine d'ouvriers l'entoure pour l'écouter tandis que les autres, indifférents, entrent dans l'usine sous les quolibets<sup>3319</sup>. Le meeting calaisien se tient à 15h30 dans une salle de l'Elysée comble qui ne peut pas accueillir tous les auditeurs faute de place<sup>3320</sup>.

A Frévent, dans le Ternois, on signale une manifestation de 350 ouvriers du syndicat SFIO, note l'adjudant de gendarmerie, qui précise qu'un délégué devait se rendre à la Maison syndicale de Lens afin de recevoir des ordres en vue de la journée de grève du 30 novembre<sup>3321</sup>. Tous les rapports de police consultés concordent donc pour décrire le caractère pacifique des manifestations du 26 novembre qui constituent une sorte de veillée d'armes avant la journée de grève du 30 novembre.

La grève du 30 novembre, deuxième acte de la mobilisation contre les décrets-lois, déçoit les attentes de ses organisateurs et le département du Pas-de-Calais ne fait pas exception.

*Le Réveil du Nord* explique que

« dans la région de Lens, l'ordre de grève n'a pas été suivi comme on pouvait le supposer. Le plus grand nombre de grévistes a été constaté chez les mineurs. A part quelques usines, le travail a été normal presque partout. Les services publics ont fonctionné normalement. [...] Il y eut cependant plusieurs arrestations pour entrave à la liberté du travail : [...] les sept ouvriers arrêtés ont été [...] remis en liberté dans la soirée. [...] A Béthune, [...] le travail fut normal dans les services publics et les services concédés. [...] A Arras, [...] chez les cheminots, les ordres de

---

<sup>3316</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 26 novembre 1938.

<sup>3317</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police spéciale de Calais au sous-préfet de Saint-Omer et au Préfet du Pas-de-Calais, 26 novembre 1938.

<sup>3318</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police de Saint-Omer au sous-préfet de Saint-Omer, 26 novembre 1938.

<sup>3319</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police spéciale de Calais n°2176 au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer et au Préfet du Pas-de-Calais, 26 novembre 1938.

<sup>3320</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du commissaire de police spéciale de Calais n°2178 au sous-préfet de Boulogne-sur-Mer et au Préfet du Pas-de-Calais, 26 novembre 1938.

<sup>3321</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport de l'adjudant Dewimille, commandant la section de gendarmerie de Saint-Pol-sur-Ternoise, au Préfet du Pas-de-Calais, 26 novembre 1938.

réquisition personnels, signés du général Doumenc, ont été exécutés, sauf par quelques-uns dont M. Place, militant syndicaliste secrétaire-adjoint de l'Union locale<sup>3322</sup> ».

Dans les mines, on compte 70 % de grévistes dans les concessions de Drocourt, Carvin et Liévin, 50 % dans la concession de Dourges, 49 % aux mines de Lens, 40 % aux mines de Courrières et 30 % aux mines de Béthune. Dans l'ensemble, le pourcentage des présences a été légèrement supérieur à celui des absences, note *le Grand Echo du Nord*, qui pointe du doigt une « grève impopulaire<sup>3323</sup> ». Les ordres de réquisition des cheminots et des agents des services publics dissuadent de nombreux militants de faire grève et font de la journée du 30 novembre une journée presque normale dans les transports. Si un certain nombre de militants et de cadres syndicaux font grève, bien qu'ils risquent la suspension ou la révocation<sup>3324</sup>, d'autres responsables de la CGT se résignent à travailler, à l'image du socialiste Emile Carpentier, secrétaire du syndicat des cheminots de Boulogne, co-secrétaire de l'Union locale CGT de Boulogne et secrétaire-adjoint de l'UD. *Le Grand Echo du Nord* raconte qu'il harangue les cheminots hésitants dans une dépendance de la Gare centrale, mais « après avoir dit que son cœur de militant lui commandait l'obéissance à la CGT, il invita chacun à se mettre à la tâche, ne voulant pas, ajoutait-il, les conduire à l'abattoir<sup>3325</sup> ».

Le fait qu'un secrétaire d'UL membre du secrétariat de l'UD invite les cheminots à se rendre au travail pour éviter la révocation montre l'état de sidération et d'impuissance de la CGT. Si l'on compte 800 grévistes dans les usines métallurgiques de Marquise et 410 à Outreau<sup>3326</sup>, la grève est un échec y-compris dans les zones de force de la CGT, du PCF et de la SFIO et dans les professions qui n'hésitent pas habituellement à faire grève.

Dans la presse partisane, plusieurs articles témoignent de la résignation des mineurs. C'est le cas par exemple à Avion de l'article de *l'Enchaîné* consacré à la grève du 30 novembre. L'auteur s'y montre compréhensif avec les ouvriers qui ont renoncé à se mettre en grève :

« les ouvriers de la fosse 4 [...] ont très bien compris que le moment n'était pas venu de perdre son sang-froid et qu'ils devaient garder leurs forces intactes pour la lutte qui doit se poursuivre jusqu'à l'abrogation des décrets iniques. Sous la pression, une cinquantaine d'ouvriers sont allés travailler, des reproches leur ont été faits, c'est très bien ! Mais maintenant, il faut faire comprendre à ces camarades que s'ils ont eu une faiblesse, ils doivent maintenant se racheter en se serrant les coudes car, nous savons très bien que ce n'est que sous la pression que ces ouvriers sont allés travailler. Certains sont venus m'apporter des excuses en pleurant, promettant de continuer à lutter avec ceux qui ont fait grève. Certains ont déclaré qu'ils auraient versé au trésorier le montant de leur journée qu'ils ont fait malgré eux. [...] Je demande à mes camarades des puits 4 et 7 de Liévin, de tenir compte de la pression faite sur nos camarades étrangers et du passé, faisons table rase<sup>3327</sup> ».

Il faut dire que le délégué-mineur peut difficilement se montrer intraitable envers les non-grévistes, puisqu'il admet avoir travaillé afin de pouvoir verser le montant de sa journée aux Républicains espagnols.

---

<sup>3322</sup> *Le Réveil du Nord*, 1<sup>er</sup> décembre 1938.

<sup>3323</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 1<sup>er</sup> décembre 1938.

<sup>3324</sup> Marcel Audegond, professeur au collège de Béthune, conseiller municipal et conseiller d'arrondissement socialiste de Béthune est ainsi suspendu pour avoir fait grève selon *le Réveil du Nord* du 2 décembre 1938.

<sup>3325</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 1<sup>er</sup> décembre 1938.

<sup>3326</sup> *La Vie ouvrière*, 8 décembre 1938.

<sup>3327</sup> *L'Enchaîné*, 10 décembre 1938.

Au fond, observe Guy Bourdé,

« Par ses tergiversations, la direction syndicale a perdu du temps. Décidée trop tard, la grève n'est pas suffisamment préparée, alors que le gouvernement a réquisitionné les cheminots le 25 novembre, les agents des services publics le 28 novembre. Les forces de police et de l'armée sont mises en place. Les discours gouvernementaux et la presse commencent à ébranler la résolution des syndiqués. [...] Dans le Nord, la proportion élevée de travailleurs étrangers, d'ouvrières du textile plus sensibles aux pressions, le quadrillage de la région par les forces de police depuis la semaine précédente, l'implantation de la CFTC expliquent, malgré certaines résistances, l'insuccès relatif de la journée<sup>3328</sup> ».

Au lendemain de la grève et conformément aux directives confédérales qui avaient annoncé une grève de 24 heures, le travail a repris partout dans le département, à la grande satisfaction de l'Union départementale CFTC qui félicite les travailleurs et les syndiqués responsables qui n'ont pas fait grève<sup>3329</sup>.

Dans les entreprises, les sanctions s'abattent contre les grévistes. Ainsi, à Arras, aux établissements Rousseau, une manufacture de chemises, les 175 ouvrières en grève la veille ne sont pas autorisées à reprendre le travail. Elles se rendent en cortège à la Bourse du travail d'Arras où elles apprennent que la direction exige que chacune d'entre elles rédige une demande d'emploi par lettre. Une délégation de l'UD emmenée par Clotaire Chopin, Gaston Coquel et Kléber Lemaire se rend en préfecture pour alerter le Préfet sur les nombreux cas de licenciements et de lock-out<sup>3330</sup>. Une démarche similaire est entreprise auprès du sous-préfet de Saint-Omer pour la réintégration de trente ouvriers et ouvrières du textile d'Arques et Saint-Omer licenciés pour avoir fait grève le 30 novembre<sup>3331</sup>.

Dans *La Tribune*, Julien Priem écrit que le Syndicat des mineurs continuera à se battre pour la réintégration de la trentaine de grévistes congédiés par la compagnie de Lens, mais se fait accusateur, ciblant les communistes :

« Depuis quelques années, la grève fut déconsidérée par sa trop grande fréquence, par un emploi anarchique, pour des raisons insuffisantes et souvent inexistantes. Comme le berger Guillot qui criait au loup continuellement pour rien, ne vit personne accourir lorsqu'il appela pour de bon, ceux qui abusèrent de la grève pour des peccadilles, sans consulter l'organisation syndicale, contre elle souvent, ont aussi réalisé ce tour de force qu'à l'appel de l'organisation et de la CGT, une partie importante des travailleurs resta sourde et alla au travail<sup>3332</sup> ».

L'analyse est évidemment différente pour Cyprien Quinet qui met surtout en cause les réquisitions et les menaces de sanctions, appelle les militants à rester unis et disciplinés et les invite à ne pas avoir de rancœurs. C'est que, dans les sections syndicales, l'heure est à l'amertume : à Hénin-Liétard, Daniaux doit ainsi persuader Charles Legrand, le secrétaire de la section syndicale des mineurs, de ne pas donner sa démission à la suite de l'échec de la grève<sup>3333</sup>.

---

<sup>3328</sup> Guy BOURDE, « La grève du 30 Novembre 1938 », *Le Mouvement social*, n° 55, 1966, pp. 87–91. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/3777060>.

<sup>3329</sup> *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 3 décembre 1938.

<sup>3330</sup> *Le Réveil du Nord*, 2 décembre 1938.

<sup>3331</sup> *Le Peuple*, 24 décembre 1938.

<sup>3332</sup> *La Tribune*, 10 décembre 1938.

<sup>3333</sup> *La Tribune*, 24 décembre 1938.

Le PCF est préoccupé par la répression qui se traduit par au moins 600 licenciements dans le Pas-de-Calais, en particulier sur le littoral<sup>3334</sup>. Joseph Legrand, secrétaire de la fédération syndicale des mineurs de Lens-Meurchin fait les comptes : à la Compagnie des mines de Lens, depuis le mois de février, ce sont 41 ouvriers qui ont été congédiés pour faits de grève<sup>3335</sup>. On compte encore fin décembre 50 congédiés dans les usines textiles de Frévent et d'Arques, 40 dans l'industrie de la chaussure à Lillers, 80 pour la métallurgie de Boulogne, Marquise et Outreau<sup>3336</sup>.

Dans ces conditions, consigne est donnée par la Région communiste du Pas-de-Calais de faire preuve de mansuétude envers les non-grévistes, comme l'indique une circulaire du Secrétariat régional aux secrétaires de section :

« Nous insistons très vivement auprès des comités de section pour que d'une manière générale il soit tenu un large compte de la situation dans laquelle s'est trouvé le camarade [non gréviste], et même dans le cas d'une faute, lui permettre de racheter celle-ci. A cet égard, il importe d'éviter tout heurt entre camarades, de maintenir entre tous l'atmosphère fraternelle indispensable au parti [...]. Nous vous demandons de veiller à ce qu'il soit pris [sic] aucune sanction de quelque nature qu'elle soit avant de nous avoir avisés<sup>3337</sup> ».

La CGT semble en tout cas moins encline que le PCF à défendre les licenciés du 30 novembre, à en croire les propos tenus par Henri Darguesse lors d'une réunion syndicale à Beuvry. L'ancien dirigeant unitaire devenu fervent anticommuniste y relativise les licenciements au motif que « les mesures graves avaient été prises à l'encontre des grévistes violents qui s'étaient démontrés dans les mouvements ouvriers précédents<sup>3338</sup> ». En d'autres termes, Darguesse justifie une répression qui cible notamment les communistes.

L'échec de la grève du 30 novembre 1938 est incontestablement un coup dur pour le mouvement ouvrier. Dans le département du Pas-de-Calais où les luttes de tendances entre socialistes et communistes mises en sommeil au temps de l'euphorie du Front populaire ont ressurgi à partir de 1937 et se sont considérablement aggravées en 1938 avec la question de l'acceptation ou du refus des dérogations à la loi des 40 heures, l'échec de la grève du 30 novembre n'est pas interprété de la même façon par le camp socialiste et le camp communiste. Sur fond de lutte contre la « colonisation » syndicale de la CGT par les communistes, les dirigeants réformistes de la CGT et notamment les dirigeants ex-confédérés du Syndicat des mineurs se rapprochent des positions anticommunistes de René Belin, Georges Dumoulin et de la revue *Syndicats*.

La défaite du mouvement social face à la remise en cause des acquis du Front populaire entreprise par Daladier et Paul Reynaud ne s'explique cependant pas uniquement par les luttes

---

<sup>3334</sup> Pierre BOUGARD et Alain NOLIBOS (ss. dir.), *Le Pas-de-Calais de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Editions Bordessoules, 1989, p. 369.

<sup>3335</sup> *L'Enchaîné*, 10 décembre 1938.

<sup>3336</sup> *L'Enchaîné*, 31 décembre 1938.

<sup>3337</sup> Archives nationales, Fonds de Moscou, 2001216/20, dossier 439, Directive du secrétariat régional du Nord aux secrétaires de section, Lille, 23 décembre 1938, cité par Dimitri MANESSIS, *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français (1934-1939), du tournant antifasciste à l'interdiction du Parti*, EUD, Dijon, 2022, p. 269.

<sup>3338</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 1<sup>er</sup> mars 1938.

de tendances au sein de la CGT : elle s'explique d'abord et avant tout par l'intransigeance patronale et gouvernementale dans un contexte international de plus en plus inquiétant qui démoralise le monde ouvrier.

### **Des inquiétudes internationales de plus en plus prégnantes**

En 1938 et 1939, les inquiétudes internationales se font de plus en plus vives et préoccupent au plus haut point le PCF, la CGT et les organisations de la galaxie communiste. Les inquiétudes concernent en premier lieu l'Espagne où la défaite des Républicains à la bataille de Teruel en février 1938 permet aux nationalistes d'isoler la Catalogne du reste du territoire encore contrôlé par le gouvernement Negrin.

Dans le Pas-de-Calais, les organisations ouvrières restent mobilisées pour venir en aide aux Espagnols et des collectes continuent d'être organisées, comme à Biache-Saint-Vaast où trois gros camions doivent partir pour l'Espagne, chargés de 10 tonnes de pommes de terre, 8 tonnes d'épicerie et légumes secs, 800 paquets de tabac, des vêtements et 700 francs en espèce ; à Rœux, suite à l'appel du maire communiste Alfred Leblond, le curé du village donne son obole pour venir en aide à tous les malheureux victimes de guerre<sup>3339</sup>.

Les brigadistes internationaux du Pas-de-Calais reviennent peu à peu au cours de l'année 1938 et témoignent de ce qu'ils ont vécu en Espagne au cours des réunions publiques organisées pour leur retour.

Pour le PCF, il s'agit de faire de ses brigadistes des figures héroïques et d'apparaître ainsi comme le parti de la lutte antifasciste. C'est le cas du carvinois Achille Cuvillon qui, de retour d'Espagne, s'exprime lors d'une réunion publique à Carvin devant une cinquantaine de personnes aux côtés de Cyprien Quinet : « le nommé Cuvillon, retour d'Espagne, vient dire en patois que les Républicains espagnols ont été battus par suite du manque de matériel » note le rapport du sous-préfet<sup>3340</sup>.

A Hénin-Liétard, une réception suivie d'une réunion publique à la salle des fêtes est prévue par la section communiste locale pour le retour de Georges Marouzé le 2 juin 1938<sup>3341</sup>, mais Georges Marouzé fait partie des cadres communistes du département, avait notamment été secrétaire régional du SRI par intérim au début des années trente, dirigeait la Prolétarienne et était membre du comité régional du PCF du Pas-de-Calais depuis la reconstitution de la fédération. Parti en Espagne aux côtés de Calonne et de Lecœur sur la demande du bureau régional, Marouzé envoyait régulièrement de ses nouvelles. On le découvre par exemple en photo en tenue de brigadiste aux côtés de Lecœur en une de *l'Enchaîné* en février 1938<sup>3342</sup>.

Marouzé est donc accueilli avec enthousiasme à son retour à Hénin-Liétard en présence Quinet, Calonne, Camphin, Thiébaud, Parent, et Julien Lhommet, le secrétaire départemental du Secours populaire de France et des colonies. Sous la plume de Gustave Lecoite, l'hebdomadaire communiste évoque une foule considérable de 5 000 personnes venues assister

---

<sup>3339</sup> *L'Enchaîné*, 5 mars 1938.

<sup>3340</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 25 avril 1938.

<sup>3341</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 1<sup>er</sup> juin 1938.

<sup>3342</sup> *L'Enchaîné*, 12 février 1938.

au meeting ; un brigadiste socialiste, Gustave Lefebvre, conseiller municipal de Vendin-le-Vieil est mis à l'honneur : présent au meeting, on le retrouve également en photo en pages intérieures de *L'Enchaîné*, posant en tenue de brigadiste aux côtés d'Achille Cuvillon. Le texte de Cuvillon revient sur la solidarité entre travailleurs socialistes et communistes, dans les tranchées espagnoles, et en conclut qu'il est urgent de réaliser l'unité politique PCF-SFIO<sup>3343</sup>.

Sur le terrain militaire, depuis la bataille de Teruel et l'offensive des nationalistes en Aragon, la défaite du camp républicain est de plus en plus probable, d'autant plus que la fermeture très stricte de la frontière franco-espagnole par Daladier handicape gravement le gouvernement républicain. Les dénonciations de la presse communiste et les motions de conseil municipal comme celui de Sallaumines, qui réclame fin juin la réouverture de la frontière<sup>3344</sup>, ou celui de Drocourt, qui forme un vœu similaire lors du conseil municipal du 28 janvier 1939<sup>3345</sup> sont cependant sans effet sur Daladier.

Un comité départemental de l'Amicale des volontaires en Espagne républicaine (AVER) est constitué au mois de juillet 1938. Sa première tâche est d'envoyer des délégués pour le premier congrès national de l'AVER qui doit se tenir à Paris les 16 et 17 juillet. Des responsables sont nommés pour les différents secteurs du département. On y retrouve les communistes Marouzé, Lecœur et Cuvillon et les socialistes Léon Pecqueur et Gustave Lefebvre<sup>3346</sup>. Ici aussi, il s'agit de montrer que l'AVER est une organisation pluraliste dans laquelle peuvent se retrouver d'anciens brigadistes de toutes tendances.

Une réunion de l'AVER présidée par Marouzé se tient le 10 juillet dans une salle de la mairie de Lens en présence de onze hommes et quatre femmes « venues réclamer des secours ou le retour de leurs époux<sup>3347</sup> ».

Fin août, c'est Voltaire Puchois, un héninois, membre des Jeunesses communistes depuis 1927, qui est de retour en France pour effectuer l'une de ses périodes militaires<sup>3348</sup>. Alors que le camp républicain vient de lancer la bataille de l'Ebre, Voltaire Puchois affirme dans l'hebdomadaire communiste sa confiance dans la victoire finale des Républicains.

Alors que la contre-offensive nationaliste sur l'Ebre brise net les derniers espoirs du camp républicain, le gouvernement de Juan Negrin décide de retirer du combat les Brigades internationales afin d'obtenir le renvoi des troupes italiennes et allemandes.

Dans le Pas-de-Calais, on assiste au retour progressif des derniers brigadistes encore en Espagne, comme Paul Pignier, Hubert Delaval ou Odyllon Coupé, qui sont accueillis à Hénin-Liétard le 15 novembre. Une réception à leur honneur est organisée salle de l'Alcazar en présence de 250 participants. Après un mot d'accueil de l'adjoint socialiste Octave Legrand qui préconise la formation d'un parti unique et regrette la dérive à droite de gouvernements « de moins en moins Front populaire », Camille Fromont, Nestor Calonne et Georges Marouzé se livrent à un vibrant éloge de l'héroïsme des brigadistes, non sans critiquer le peu d'entrain des

---

<sup>3343</sup> *L'Enchaîné*, 4 juin 1938.

<sup>3344</sup> Archives municipales de Sallaumines, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 30 juin 1938.

<sup>3345</sup> *L'Enchaîné*, 4 février 1939.

<sup>3346</sup> *L'Enchaîné*, 9 juillet 1938.

<sup>3347</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 12 juillet 1938.

<sup>3348</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1938.



socialistes pour participer aux quêtes en faveur de la République espagnole<sup>3349</sup>. Le rapport de police ne mentionne pas de prise de parole des trois brigadistes de retour d'Espagne : c'est que les brigadistes accueillis en héros à leur retour en France ne sont pas tous jugés aptes à animer une réunion publique. C'est à l'évidence le cas d'Odyllon Coupé, qui, dans son questionnaire de renseignements pour les Brigades internationales indique qu'à son retour en France, il souhaiterait être aidé par Cyprien Quinet « soit pour être payé chômeur, soit pour me faire travailler à la municipalité ». Le rapport sur sa conduite aux Brigades internationales est à l'évidence très mauvais puisque Coupé est jugé « rouspéteur, a accompli un mauvais travail militaire, ne peut servir à rien au parti, aucune initiative, se laisse vite monter la tête contre n'importe quoi. Élément plutôt à laisser tomber<sup>3350</sup> ».

Camille Fromont, qui s'exprime lors de la réunion en tant qu'ancien officier des Brigades internationales est un militant d'une toute autre envergure : secrétaire de la section communiste de Billy-Montigny, secrétaire de caisse de secours des mines de Drocourt, secrétaire régionale et secrétaire national du syndicat CGT des employés des mines, membre du Bureau régional du PCF de Pas-de-Calais, Camille Fromont est un cadre important du Parti communiste du Pas-de-Calais, qui bénéficiait en outre d'une expérience militaire acquise à l'Académie militaire de Moscou en 1931. Arrivé en Espagne en avril 1938, il est très mal jugé par Jean Levasseur, le responsable politique du bataillon Henri Barbusse qui signale que même s'il est « énergique, courageux et doué », Fromont est aussi « orgueilleux », « infatué de sa personne », qu'il aurait aimé « avoir les honneurs » et qu'il « fatigue ses camarades avec ses prétentions<sup>3351</sup> ». Les rapports sur le comportement des militants communistes brigadistes transmis à leurs fédérations respectives pouvaient avoir des conséquences certaines sur le maintien aux responsabilités d'un militant ou sa promotion<sup>3352</sup>. Dans le cas de Camille Fromont, nos sources ne nous donnent pas d'autre indication, mais il est clair que dans un parti qui demande à ses militants une forme d'humilité, ce type d'appréciation ne pouvait être qu'extrêmement négatif pour Fromont.

En février 1939, Kléber Legros, « le dernier français à quitter Barcelone » raconte les conditions de son départ de la ville dans une voiture camouflée au milieu des tanquettes italiennes et des Maures investissant la ville. Il est accueilli à Sallaumines, sa ville natale, par le maire, Francis Jiolat, Julien Lhomme du Secours populaire et René Camphin du Bureau régional<sup>3353</sup>.

Alors que les communistes accueillent en héros les anciens d'Espagne, une curieuse rumeur lancée par l'avocat et député nationaliste Jean-Louis Tixier-Vignancour lors d'un débat à la Chambre des députés voudrait que Georges Marouzé soit mort en Espagne, exécuté sur ordre d'André Marty<sup>3354</sup>. Il s'agit évidemment de Tixier-Vignancour de dépeindre Marty en bourreau stalinien responsable de la mort de dizaines d'anarchistes, de militants du POUM ou de communistes critiques.

---

<sup>3349</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 17 novembre 1938.

<sup>3350</sup> RGASPI, 545/6/1133/82-99, questionnaire biographique et renseignements sur Odyllon Coupé.

<sup>3351</sup> RGASPI, 545/6/1191/53-70, questionnaire biographique et renseignements sur Camille Fromont.

<sup>3352</sup> Edouard SILL, « L'épreuve du feu. Quand les militants sont des combattants : discipline et sanctions partisans au sein des volontaires communistes français des Brigades internationales (1936-1939) », *op. cit.*

<sup>3353</sup> *L'Enchaîné*, 18 février 1939.

<sup>3354</sup> *L'Humanité*, 17 mars 1939.

En l'occurrence, l'information de Tixier-Vignancour est totalement erronée puisque Marouzé est bien revenu d'Espagne, qu'il a été accueilli en héros à Hénin-Liétard et qu'il est devenu le principal dirigeant de l'AVER dans le Pas-de-Calais.

Au nom de la section d'Hénin-Liétard de l'AVER, qui compterait 150 membres, Marouzé apporte son soutien à Marty<sup>3355</sup>, tout comme Cyprien Quinet qui considère qu'après « l'effarante histoire de l'assassinat de notre camarade Marouzé », « les calomniateurs d'André Marty sont confondus<sup>3356</sup> ».

Si Marouzé est bien en vie, certains brigadistes sont morts en Espagne et le PCF honore ses martyrs : ainsi, un rassemblement est organisé par Gustave Lecointe à Montigny-en-Gohelle le 7 mai 1939 pour rendre un hommage conjoint à Joseph Fontaine, tué par les Camelots du Roi en 1934 et à Jules Gaudry, un tanneur de Montigny-en-Gohelle parti en Espagne à l'âge de 28 ans à la fin de l'année 1937 et tué sur le front espagnol<sup>3357</sup>. Adhérent de la CGTU puis de la CGT, Gaudry avait rejoint les JC puis le PCF en 1935 et était trésorier de sa cellule. Le rassemblement d'hommage à Fontaine et Gaudry est suivi d'un meeting avec Cyprien Quinet et Florimond Bonte<sup>3358</sup>.

Le retour des derniers brigadistes coïncide avec l'arrivée de nouveaux réfugiés espagnols dans le Pas-de-Calais. Solidaires, les municipalités communistes votent des vœux pour l'accueil des réfugiés espagnols, « afin de ne pas renvoyer en Espagne malgré eux des réfugiés par avance exposés aux rigueurs du régime franquiste » souligne le conseil municipal de Liévin, qui se félicite « de la spontanéité et de l'unanimité témoignée par la population lors de l'arrivée des réfugiés espagnols<sup>3359</sup> ».

Un rapport de police signale la présence de 200 réfugiés espagnols qui assistent à une réunion publique qui réunit au total un millier d'auditeurs à Liévin le 21 mai 1939 en présence d'Arthur Ramette ; une certaine Madame Laban accompagnée d'un groupe de jeunes espagnols offre à Joseph Thiébaud, une gerbe de fleurs pour le remercier de l'accueil de la municipalité de Liévin<sup>3360</sup>.

Selon la CGT, les Espagnols seraient 2 521 dans le Pas-de-Calais, « dont 356 adultes ; 1 100 femmes ; 525 jeunes filles ; 540 jeunes garçons répartis dans les camps de Calais, Wimereux, Avion, Lens, Arras, Ambrines, Liévin. Il convient d'ajouter à ces chiffres 150 enfants vivant chez des particuliers ». A l'été 1939, trois gros camions remplis de chaussures, vêtements et lainages en provenance d'Angleterre à l'issue d'une collecte organisée par la Fédération syndicale internationale arrivent à l'UD CGT du Pas-de-Calais chargée d'organiser la distribution<sup>3361</sup>.

De fait, la solidarité spontanée qu'avaient pu apporter les familles locales ne pouvait pas s'inscrire dans la durée et les communes dirigées par le PCF et la SFIO n'ont pas les moyens à elles seules d'héberger plus de 2 500 réfugiés. L'accueil des réfugiés est donc pris en charge

---

<sup>3355</sup> *L'Enchaîné*, 18 mars 1939.

<sup>3356</sup> *L'Enchaîné*, 25 mars 1939.

<sup>3357</sup> RGASPI, 545/6/1199/32-44, questionnaire biographique et renseignements sur Jules Gaudry.

<sup>3358</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport de l'adjudant Corlay commandant la brigade de gendarmerie de Billy-Montigny au Préfet du Pas-de-Calais, 5 mai 1939.

<sup>3359</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 15 février 1939.

<sup>3360</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 23 mai 1939.

<sup>3361</sup> *La Tribune*, 15 juillet 1939.

par les autorités. Ainsi, André Parent, le maire communiste d'Avion, reçoit le Préfet Rochard le 11 août 1939 afin de s'entretenir avec les réfugiés espagnols de la commune, hébergés au foyer laïque. Seuls sept d'entre eux acceptent de retourner en Espagne ; les autres réfugiés espagnols doivent être dirigés vers Arras où il est prévu de les héberger dans des baraquements<sup>3362</sup>.

La guerre d'Espagne n'est toutefois pas la seule préoccupation des organisations ouvrières en 1938-1939.

Les communistes s'indignent du bombardement de Canton par les Japonais<sup>3363</sup>, mais ce sont surtout les événements en Allemagne et en Europe centrale qui inquiètent de plus en plus les militants de gauche.

Au mois de mars 1938, les menaces qui pèsent sur l'Autriche inquiètent les communistes convertis à la défense nationale<sup>3364</sup> et prêts à participer à un gouvernement de Front populaire élargi et d'union nationale mené par Blum<sup>3365</sup>. Les communistes plaident pour la résistance face aux menées hitlériennes : à Béthune, une affiche des Amis de l'Union soviétique est ainsi placardée le 8 mars 1938 se demandant « Que veut Hitler ?<sup>3366</sup> ». Rappelant l'intervention de l'Allemagne nazie en Espagne, son soutien au Japon lancé dans l'invasion de la Chine et les menaces qui pèsent sur l'Europe centrale, le texte de l'affiche met en exergue le pacte d'assistance mutuelle France-URSS et en appelle à la « collaboration entre les grandes démocraties » pour faire reculer les fauteurs de guerre.

L'annexion de l'Autriche et le risque grandissant d'une guerre en Europe sont évoqués dans le rapport de Félix Cadras lors du comité régional du PCF, élargi aux secrétaires de section, qui se réunit le 21 mars 1938 en mairie de Sallaumines. Cadras alerte sur

« les graves dangers qui menacent la paix et la sécurité de notre pays. Les populations laborieuses du Pas-de-Calais, qui connaissent les horreurs de la guerre, sont inquiètes. Elles savent que leur région particulièrement industrielle serait visée par Hitler. Elles n'ont pas peur, mais elles désirent ardemment la paix. [...] dimanche [...], Pantigny parlant à Lens a déclaré qu'il fallait réviser la politique de non-intervention pour répondre à Hitler qui venait de mettre la main sur l'Autriche<sup>3367</sup> ».

Liant les événements d'Espagne et d'Europe centrale, le rapport de Cadras reprend l'argumentaire développé dans la résolution sur la défense du pays adoptée par le bureau politique le 18 mars 1938. L'ouverture de la frontière espagnole et l'envoi d'armes au camp républicain, que les communistes demandent depuis des mois, devient, face à la menace hitlérienne, un moyen de faire reculer l'Allemagne nazie. Les communistes qui plaident pour le renforcement du pacte franco-soviétique et ne cessent de manifester leur loyauté à l'égard de la CGT, affirment aussi dans la résolution du BP publiée dans *les Cahiers du bolchevisme* qu'il

---

<sup>3362</sup> *Le Réveil du Nord*, 12 août 1939.

<sup>3363</sup> Archives municipales de Liévin, registre des délibérations du conseil municipal, procès-verbal de la séance du 15 juin 1938.

<sup>3364</sup> Georges VIDAL, « Le Parti communiste français et la défense nationale (septembre 1937-septembre 1939) », *Revue historique*, vol. 630, n° 2, 2004, pp. 333-369.

<sup>3365</sup> Voir *supra*, p. 724

<sup>3366</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 9 mars 1938.

<sup>3367</sup> *L'Enchaîné*, 26 mars 1938.

est « nécessaire de porter la fabrication des armements à la hauteur des circonstances » et donc d'accroître « la production dans le respect des lois sociales et des conventions collectives<sup>3368</sup> ». Il y a là une vraie rupture avec les positions antimilitaristes du Parti communiste qui prévalaient jusqu'au milieu des années trente et on voit ici que les appels des communistes à la discipline syndicale sur la question des dérogations ne sont pas de pure forme comme les en accusent les ex-confédérés, mais relèvent d'une ligne politique de défense nationale, même si les communistes refusent toute remise en cause des lois sociales et des acquis du Front populaire. Georges Vidal souligne que

« le bureau politique vote une résolution sur la "défense du pays" dans laquelle il constate que du fait de la crise d'Europe centrale et de l'évolution de la guerre d'Espagne, la sécurité de la France se trouve directement menacée par la dynamique expansionniste allemande. [...] Dans ce contexte de crise internationale, le PCF relance sa campagne en faveur d'une aide de la France à la république espagnole. À la différence des deux années précédentes, la direction communiste met surtout en avant l'enjeu stratégique que représente le soutien au gouvernement de Madrid, la dimension antifasciste de l'aide à l'Espagne passant ainsi au second plan. Comme en 1936, les communistes se gardent d'ailleurs de réclamer une intervention directe de l'armée française dans le conflit, mais ils demandent seulement l'ouverture de la frontière espagnole et le droit pour les républicains d'acheter les armes et les avions dont ils ont besoin<sup>3369</sup> ».

Sur le terrain, les initiatives militantes sont l'occasion de diffuser l'argumentaire du PCF en matière de relations internationales. C'est notamment ce que fait Marguerite Bérard lors de sa tournée des conférences organisée par les AUS du Pas-de-Calais en mars 1938 aux côtés de René Butel : tandis que Butel dénonce les contre-révolutionnaires russes et les traîtres démasqués à l'occasion des procès de Moscou, Marguerite Bérard se concentre sur la nécessité de renforcer le pacte franco-soviétique.

Une brochure des Amis de l'Union soviétique réalisée par Fernand Grenier est ainsi distribuée aux 180 spectateurs venus assister à la soirée cinématographique organisée par les AUS le 6 avril 1938 à Beuvry<sup>3370</sup>.

La crise des Sudètes, en septembre 1938, constitue un tournant majeur dans la marche vers la Seconde Guerre mondiale et marque sans doute l'acte de décès du Front populaire, après la signature des accords de Munich et leur ratification par la Chambre des députés par 535 voix pour et 75 contre. Le groupe communiste dans son ensemble a été le seul groupe à voter contre les accords de Munich, qualifiés par Gabriel Péri de « capitulation » et de « reddition déjà décidée<sup>3371</sup> ».

Dans le département du Pas-de-Calais, la dénonciation du « diktat de Munich » par le PCF se fait par voie de presse, d'affiches, de motions, de distributions de tracts et de réunions publiques.

---

<sup>3368</sup> *Les Cahiers du bolchevisme*, mars 1938.

<sup>3369</sup> Georges VIDAL, « Le Parti communiste français et la défense nationale (septembre 1937-septembre 1939) », art. cit.

<sup>3370</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 8 avril 1938.

<sup>3371</sup> Jean VIGREUX, *Histoire du Front populaire*, op. cit., pp. 216-217.

Pour les Amis de l'Union soviétique, les événements de Tchécoslovaquie soulignent l'urgence de renforcer les liens franco-soviétiques, comme l'explique René Butel début septembre dans *l'Enchaîné* :

« L'Allemagne a déchiré les traités, violé ses engagements ; elle a réoccupé la Rhénanie comme elle a absorbé l'Autriche. L'Italie s'est lancée à la conquête de l'Abyssinie et sous le couvert de la lutte contre le danger bolcheviste, les Etats fascistes ont attaqué l'Espagne et la Chine. Demain, avec le même cynisme, ils s'attaquent à la Tchécoslovaquie avant d'attaquer la France. [...] il nous faut rallier tous les pacifistes ; [...] c'est avec cette idée que nous convoquons les assises d'un large congrès départemental d'amitié franco-soviétique<sup>3372</sup> ».

Des affiches du PCF appelant à la paix et à arrêter les plans criminels des fauteurs de guerre hitlériens sont placardées à Lens le 17 septembre 1938<sup>3373</sup>.

Le 22 septembre, Neville Chamberlain rencontre Hitler à Godesberg. La Tchécoslovaquie se résigne à accepter les propositions de Londres. Pour Eugène Saillard, l'éditorialiste *du Grand Echo du Nord*, la paix peut désormais être assurée et il était de toute façon inenvisageable d'ajouter

« un ou deux millions de morts à nos quinze cent mille morts de 14-18. [...] En dehors des communistes qui, cette fois encore, n'ont cessé de pousser à la guerre, nul n'osera tenir ce langage clair, qui serait le seul loyal<sup>3374</sup> ».

Du côté des communistes, Auguste Lecœur, à la une de *l'Enchaîné*, dénonce les « capitulations » et le « honteux marchandage » auquel s'est prêté le premier ministre anglais en allant rencontrer Hitler et en poussant Prague à accepter les exigences allemandes :

« MM. Chamberlain, Daladier et Bonnet ont tout simplement décidé de vendre la Tchécoslovaquie à Hitler, et cela, sans consulter le principal intéressé, la Tchécoslovaquie elle-même<sup>3375</sup> ».

Tandis que Chamberlain est de retour en Angleterre, le gouvernement Daladier rappelle une partie des réservistes, dont les députés communistes nordistes Arthur Ramette et Sulpice Dewez qui ont dû rejoindre leur poste le 24 septembre<sup>3376</sup>. La presse nordiste retient son souffle alors qu'Hitler menace d'envahir la Tchécoslovaquie si toutes les exigences allemandes ne sont pas satisfaites avant le 1<sup>er</sup> octobre. La signature des accords de Munich le 30 septembre permet cependant d'éviter l'embrasement général.

L'annonce des accords de Munich est accueillie avec satisfaction par la direction réformatrice du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais dont les dirigeants se réjouissent en écrivant qu'« enfin, la raison a vaincu la folie », mais le communiqué qui paraît dans *La Tribune* n'est pas signé par Cyprien Quinet, de même que le communiqué de la Commission administrative confédérale n'est pas adopté à l'unanimité, les militants communistes de la direction de la CGT refusant de

---

<sup>3372</sup> *L'Enchaîné*, 10 septembre 1938.

<sup>3373</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 19 septembre 1938.

<sup>3374</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 22 septembre 1938.

<sup>3375</sup> *L'Enchaîné*, 24 septembre 1938.

<sup>3376</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 27 septembre 1938.

voter un paragraphe se félicitant que les accords de Munich aient évité le pire en suspendant la course à la guerre, analyse que les communistes de la CGT ne partagent aucunement<sup>3377</sup>. L'absence de signature de Quinet constitue à l'évidence un désaveu de ce communiqué. Côté socialiste, André Pantigny est plus circonspect et appelle à « consolider la paix ». Il note toutefois que

« le cancer fasciste, absorbant l'un des derniers bastions de la liberté, s'étale et s'installe plus commodément que jamais en Europe centrale. Quelle que soit [...] notre joie de ne pas avoir la guerre, c'est là un fait dont l'importance et le danger ne sauraient échapper à aucun d'entre nous. Dans ce cas [...], il fallait résister, défendre la Tchécoslovaquie et... entrer en guerre ? Non ; il était trop tard et nous avons, à la vérité, payé les erreurs des aveugles qui ont rédigé le Traité de Versailles<sup>3378</sup> ».

Bien conscient que les accords de Munich constituent une victoire d'Hitler et font peser une menace sur la sécurité de l'Europe, le secrétaire de la fédération socialiste les considère cependant comme un moindre mal.

La crise des Sudètes et les accords de Munich révèlent donc à nouveau au grand jour les désaccords entre PCF et SFIO et les clivages au sein de la CGT en particulier dans le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais où socialistes et communistes s'opposent déjà depuis des mois sur la question de l'attitude à adopter face à la remise en cause des acquis du front populaire. Julien Priem, l'un des leaders de la tendance ex-confédérée et anti-communiste de la CGT attaque les communistes pour leur attitude, notant que :

« le syndicalisme vrai est contre toutes les guerres [...]. Il y a maintenant des gens qui poussent à la guerre tout en se réclamant de la paix. Pas de subterfuges... on est pour la guerre quand on condamne le seul moyen de l'éviter, la discussion<sup>3379</sup> ».

L'analyse est évidemment très différente dans le camp communiste où des affiches du PCF dénonçant l'abandon de la Tchécoslovaquie sont collées sur les murs de Lens début octobre<sup>3380</sup>. A Bruay-en-Artois, les communistes collent des affiches montrant des extraits de Mein Kampf annonçant sans aucune ambiguïté son intention de faire la guerre à la France présentée comme « l'ennemi mortel et impitoyable du peuple allemand<sup>3381</sup> ». Il s'agit ici de démontrer que pour Hitler, la Tchécoslovaquie n'est qu'une étape dans la préparation d'une nouvelle guerre contre la France et que la « capitulation » de Munich ne peut qu'inciter Hitler à attaquer prochainement la France.

A Harnes, une réunion publique des Amis de l'Union soviétique en présence de René Butel et de Fernand Grenier réunit 600 participants qui « réprouvent les accords de Munich, font le serment de défendre le pacte franco-soviétique et adressent leur sympathie au courageux peuple tchécoslovaque » raconte l'hebdomadaire communiste ; le journal publie également une

---

<sup>3377</sup> *La Tribune*, 8 octobre 1938.

<sup>3378</sup> *La Voix populaire*, 8 octobre 1938.

<sup>3379</sup> *La Tribune*, 22 octobre 1938.

<sup>3380</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 3 octobre 1938.

<sup>3381</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 3 novembre 1938.

réaction du secrétaire de la cellule des cheminots de Wingles qui avait été lui aussi mobilisé et reconnaît s'être d'abord senti soulagé à l'annonce de la signature des accords de Munich avant d'avoir eu honte que Daladier ait ainsi « trahi » son pays et « déshonoré » ceux qui avaient été appelés sous les drapeaux en participant à « l'assassinat » d'un pays ami de la France<sup>3382</sup>.

Au nom des Jeunesses communistes, Florimond Thiébaud emploie des termes similaires :

« Non ! Mille fois non ! Les jeunes du Pas-de-Calais n'approuveront pas les actes d'un homme parjure au serment du Front populaire, dont le nom dans l'histoire, sera synonyme de honte et de lâcheté ; d'un homme qui n'a même pas le courage de protester contre la suite du démembrement de la Tchécoslovaquie par la Pologne et la Hongrie ; d'un homme qui non content d'avoir sacrifié tout un peuple, est prêt aujourd'hui à renouveler contre l'Espagne républicaine un nouveau Munich<sup>3383</sup> ».

A Lens, 500 mineurs de la fosse 11 rassemblés salle des Variétés « s'élèvent avec vigueur contre l'acte de trahison de Munich qui a permis aux quatre charcutiers de dépecer la Tchécoslovaquie » ; à la fosse 12, à l'initiative de Julien Lhommet, le secrétaire départemental du Secours populaire, les ouvriers tchèques s'organisent au sein d'une section tchécoslovaque des travailleurs immigrés de la région de Lens<sup>3384</sup>.

D'autres indices montrent à quel point les accords de Munich sont mal reçus parmi les ouvriers du bassin minier du Pas-de-Calais : *La Tribune* doit par exemple rappeler que les travailleurs polonais traités de « boches » par certains ouvriers ne sont pas responsables des accords de Munich<sup>3385</sup>.

Face à une SFIO et à une CGT divisées sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la guerre, le PCF condamne avec la plus grande vigueur la politique internationale de Daladier et développe son opposition aux accords de Munich dans toute une série de meetings et de conférences : pour le Pas-de-Calais, des meetings contre le diktat de Munich sont annoncés à Vimy, Annequin et Cuinchy le 27 octobre, à Angres, Rœux et Saily-Labourse le 28, à Grenay, Beuvry, Corbehem, Labourse, Saily-en-Ostrevent, Vermelles et Vitry-en-Artois le 29, à Biache-Saint-Vaast et Brebières le 30 octobre<sup>3386</sup>.

A Liévin, une réunion publique rassemblant 200 à 250 auditeurs est organisée à la mairie le 22 octobre, sous la présidence de Georges Vasseur. Joseph Thiébaud et Cyprien Quinet « ont critiqué les accords de Munich et les ont qualifiés de trahison » observe le sous-préfet qui signale que deux contradicteurs, Ducatillon, instituteur à Bruay et Camuchot, professeur au collège de Béthune, ont « essayé de démontrer le bien-fondé des accords de Munich<sup>3387</sup> ».

Un meeting beaucoup plus important est organisé le 23 octobre à Hénin-Liétard en présence de Jacques Duclos qui dénonce les accords de Munich devant une foule de 15 000 personnes et de

---

<sup>3382</sup> *L'Enchaîné*, 8 octobre 1938.

<sup>3383</sup> *L'Enchaîné*, 22 octobre 1938.

<sup>3384</sup> *Ibid.*

<sup>3385</sup> *La Tribune*, 22 octobre 1938.

<sup>3386</sup> *L'Humanité*, 27 octobre 1938.

<sup>3387</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 25 octobre 1938.

la plupart des dirigeants communistes régionaux, comme Quinet, Lecœur, Parent, Thiébaud, Coquel, Jiolat, Calonne ou encore Noël<sup>3388</sup>.

A Lillers, le 29 octobre, c'est Emile Duport qui critique les accords de Munich au cours d'une réunion publique dans la salle du Théâtre devant un public d'une centaine d'auditeurs<sup>3389</sup> ; à Carvin, Joseph Legrand, le secrétaire de la section communiste de Carvin, membre suppléant du bureau régional<sup>3390</sup> et Cyprien Quinet se succèdent à la tribune pour fustiger la politique internationale de Daladier qui « ne pourra qu'exciter Hitler à poursuivre sa marche vers la Roumanie et la Russie ». Un ordre du jour « flétrissant les accords de Munich » est voté par la centaine de participants<sup>3391</sup>.

En plus des réunions publiques qu'ils animent, les communistes utilisent la tribune du conseil général pour faire valoir leurs idées : Cyprien Quinet et André Parent déposent ainsi un vœu condamnant les accords de Munich qui est, sans surprise, repoussé par le Conseil général du Pas-de-Calais<sup>3392</sup>.

A Wingles, les communistes disent leur surprise de découvrir l'envoi d'une lettre de félicitations adressée par le conseil municipal de la commune à Daladier après les accords de Munich, alors que le docteur Serré, le maire de Wingles et son adjoint Louis Roger avaient eu un entretien avec les communistes locaux et s'étaient montrés sensibles à leurs arguments<sup>3393</sup>.

L'annexion totale de la Tchécoslovaquie par Hitler confirme les craintes du PCF, qui appelle dans la résolution adoptée par le Comité régional du Pas-de-Calais à l'unité d'action entre socialistes et communistes pour la défense de la paix et la sauvegarde de la France<sup>3394</sup>.

La campagne communiste contre la politique internationale de Daladier se poursuit jusqu'à l'été 1939, avec des succès variables : ainsi, à Auchel, seuls 33 auditeurs assistent le 28 mai à une réunion publique animée par Delobelle et Emile Duport appelant à un accord anglo-franco-soviétique afin d'enrayer la marche du fascisme<sup>3395</sup> ; à Calonne-Ricouart, une centaine de participants sont présents pour écouter les orateurs communistes, Duport et Dupuis, des Jeunesses communistes réclamer également un accord entre les démocraties et l'URSS et expliquer que « si actuellement l'URSS hésite, c'est qu'elle sent que l'Angleterre veut l'entraîner sans garanties dans une aventure<sup>3396</sup> » ; à Hénin-Liétard, 400 auditeurs assistent à la réunion du 27 juin en présence de Nestor Calonne, Cyprien Quinet, Georges Marouzé et du

---

<sup>3388</sup> *L'Humanité*, 24 octobre 1938.

<sup>3389</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 3 novembre 1938.

<sup>3390</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article107811>, notice LEGRAND Joseph par Yves Le Maner, version mise en ligne le 15 novembre 2010, dernière modification le 27 janvier 2019.

<sup>3391</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 8 novembre 1938.

<sup>3392</sup> *L'Enchaîné*, 5 novembre 1938.

<sup>3393</sup> *L'Enchaîné*, 26 novembre 1938.

<sup>3394</sup> *L'Enchaîné*, 1<sup>er</sup> avril 1939.

<sup>3395</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 31 mai 1939.

<sup>3396</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 3 juillet 1939.



député Jean Catelas qui reproche aux Français et aux Anglais de refuser à l'URSS la possibilité de traverser les Etats baltes en cas d'agression<sup>3397</sup>.

Ces arguments ne semblent en tout cas guère convaincre tous les communistes comme en témoigne un rapport du commissaire de police de Nœux-les-Mines qui affirme qu'après l'intervention de Delcloy, le délégué-mineur et secrétaire de la cellule PCF locale au cours de l'entracte à l'occasion d'une soirée cinématographique réunissant 150 personnes, « les réactions de l'auditoire, qui ne se composait pourtant que de membres du parti communiste furent plutôt tièdes<sup>3398</sup> ».

Au cours de l'été 1939, alors que les menaces hitlériennes contre la Pologne se font de plus en plus inquiétantes, le PCF fustige la trahison des munichois prêts une fois de plus à capituler devant les exigences allemandes et à abandonner la Pologne. *L'Humanité* dénonce en particulier la collusion de la presse française avec l'ambassade allemande et les services allemands révélée par l'affaire Aubin-Poirier, l'arrestation de deux éminents journalistes du *Temps* et du *Figaro* pour avoir livré des documents aux Allemands<sup>3399</sup>. L'article de Lucien Sampaix du 18 juillet à ce sujet vaut toutefois à son auteur une inculpation pour violation du secret de l'instruction<sup>3400</sup>. Convoqué le 28 juillet devant la 12<sup>ème</sup> chambre du Tribunal correctionnel de Paris, Lucien Sampaix est finalement acquitté, les « révélations » contenues dans ses articles de *l'Humanité* se trouvant de toute façon dans tous les journaux<sup>3401</sup>. Pour les communistes, cette procédure-bâillon contre le secrétaire général de *l'Humanité* illustre la volonté du gouvernement de cacher la vérité aux Français et apporterait également la preuve que le camp « munichois » est à la solde des Allemands.

Lucien Sampaix tient un meeting dans le Pas-de-Calais le 12 août 1939, devant 400 personnes réunies à Arras en présence d'André Parent, le maire et conseiller général d'Avion et de René Camphin pour le bureau régional du PCF. Une brochure de 64 pages éditée par *l'Humanité* contenant l'ensemble des interventions de Lucien Sampaix, de ses témoins Gabriel Péri et Marcel Cachin ainsi que de son avocat lors de l'audience du 28 juillet est distribuée lors du meeting<sup>3402</sup>. Le document doit permettre aux militants de disposer d'arguments précis pour dénoncer la vénalité de la presse française et les liens du camp munichois et anticommuniste avec les services allemands.

La venue de Sampaix à Arras fait réagir le camp nationaliste qui distribue des tracts pour dénoncer une « provocation » communiste. Dénonçant les « agissements de ces hitlériens », René Camphin y voit la preuve de la justesse du combat de *l'Enchaîné* :

---

<sup>3397</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 3 juillet 1939.

<sup>3398</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du commissaire de police de Nœux-les-Mines au sous-préfet de Béthune, 31 juillet 1939.

<sup>3399</sup> *L'Humanité*, 14 juillet 1939.

<sup>3400</sup> *L'Humanité*, 24 juillet 1939.

<sup>3401</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 29 juillet 1939.

<sup>3402</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport des inspecteurs de la Sûreté Auguste Maille et Désiré Flippe au Préfet du Pas-de-Calais, 12 août 1939.

« Serait-ce la Gestapo qui règnerait en maître dans notre France ? [...] il faut en finir avec ces traîtres et ces espions. Notre organe régional [...] est encore actuellement le seul qui mène la lutte pour que la lumière, toute la lumière, soit faite sur les agissements de ces agents fascistes<sup>3403</sup> ».

En réalité, le PCF est isolé. Face aux communistes qui assument leur positionnement antimunichois qui s'inscrit dans la continuité de la ligne antifasciste adoptée en 1934, la SFIO est quant à elle extrêmement divisée. Claude Willard rappelle :

« une guerre larvée oppose les partisans de Léon Blum [...] et de Paul Faure, secrétaire général du parti depuis le congrès de Tours. La faille apparaît clairement au congrès de Montrouge (24-25 décembre 1938), trois mois après Munich. Le camp de la fermeté se compte sur un texte qui, exceptionnellement, ne revêt que la seule signature de Blum, texte auquel se rallie la Bataille socialiste. La motion Blum réprovoque les accords de Munich [...] ; elle préconise le renforcement des alliances [...]. La motion Faure [...] rejette l'alliance avec l'URSS et [...] plaide pour de nouvelles concessions éventuelles à l'Allemagne nazie<sup>3404</sup> ».

Dans le Pas-de-Calais, la plupart des cadres et dirigeants socialistes doivent être rangés dans le camp des « Munichois ». Quelques voix se font cependant entendre pour condamner la capitulation de Munich à l'exemple de celle d'Albert Leborgne, conseiller municipal de Blendecques, près de Saint-Omer et professeur agrégé d'allemand au lycée Faidherbe de Lille<sup>3405</sup>.

Avec Marcel Audegond, également professeur au lycée de Béthune et conseiller d'arrondissement, Leborgne défend la motion Blum lors du congrès départemental de la fédération SFIO du Pas-de-Calais qui est organisé le 18 décembre 1938 à Béthune, mais les voix de Leborgne et d'Audegond sont minoritaires. Également partisan à l'origine de la motion Blum, Pantigny, le secrétaire fédéral de la SFIO s'était finalement rangé à une motion de synthèse entre les motions Blum et Faure proposée par la fédération SFIO du Nord. Dans le Pas-de-Calais, c'est cette motion de synthèse qui l'emporte avec 9 246 mandats contre 132 à la motion Blum et 48 à la motion Faure<sup>3406</sup>.

Le sort des Juifs qui fuient l'Allemagne et dont certains se réfugient dans le Pas-de-Calais interpelle également les partis de gauche, socialiste comme communiste. « Le monde civilisé est soulevé d'horreur contre les sauvageries racistes des nazis » écrit ainsi l'organe départemental socialiste après la nuit du cristal<sup>3407</sup>.

Inquiète, la communauté juive de Lens participe le 8 décembre 1938 à l'une des soirées cinématographiques organisées par les Amis de l'Union soviétique, qui rassemble 800 spectateurs dont « la plupart des juifs en résidence à Lens » note le sous-préfet<sup>3408</sup>.

Les Juifs du bassin minier sont d'autant plus inquiets qu'un mouvement d'antisémitisme se développe à partir de l'été 1938 parmi les commerçants lensois. Fin juillet, un tract édité par un

---

<sup>3403</sup> *L'Enchaîné*, 26 août 1939.

<sup>3404</sup> Claude WILLARD, *La crise des années 1930 et le Front populaire*, dans Claude WILLARD (ss. dir.), *La France ouvrière*, tome 2, chapitre 2, Paris, Editions de l'Atelier, 1995, pp. 119-120.

<sup>3405</sup> *La Voix populaire*, 5 novembre 1938.

<sup>3406</sup> *La Voix populaire*, 24 décembre 1938.

<sup>3407</sup> *La Voix populaire*, 26 novembre 1938.

<sup>3408</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 10 décembre 1938.

nouveau « comité provisoire de défense du commerce français à Lens » invite les commerçants français à une réunion publique le 29 juillet pour protester contre « l'arrogance » des Juifs qui « seraient d'ici quelques années les maîtres complets du boulevard Emile Basly<sup>3409</sup> » si rien n'est fait<sup>3410</sup>.

Alerté, Bernard Lagache, le président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) écrit au Préfet du Pas-de-Calais et dénonce « des affiches et des papillons provoquant à la haine des races », ainsi qu'un « meeting antijuif [...] absolument intolérable dans un département de la République française<sup>3411</sup> ».

La réunion publique programmée rassemble 800 personnes. Dans son rapport, le sous-préfet, très attentif à la situation, explique :

« Un mouvement d'antisémitisme assez important a lieu actuellement chez les commerçants de Lens. Ce mouvement a eu pour origine le mécontentement qu'ont éprouvé ceux-ci dans la concurrence que leur font, non seulement sur les marchés de la région mais encore en ville, de nombreux immigrés étrangers, en très grande majorité Israélites. Ces derniers sont, depuis quelques années, venus très nombreux à Lens à titre de réfugiés politiques ou se donnant comme tels. Commerçants de profession, ces étrangers n'ont pu ni voulu chercher d'emploi dans les mines ou dans l'industrie et ont exploité sur le champ leurs aptitudes commerciales qui en font, pour nos commerçants locaux, de très redoutables concurrents, en ce sens qu'ils vendent à faible bénéfice pour vendre beaucoup. Les commerçants leur reprochent en outre de ne pas être souvent en règle avec nos lois et de former des sortes de tribus dont les différents membres prennent successivement la direction de l'affaire à mesure que leurs prédécesseurs sont forcés pour une raison ou pour une autre de rentrer dans l'ombre<sup>3412</sup> ».

Alerté par le Préfet, le Ministre de l'Intérieur lui répond deux semaines plus tard que « le décret du 17 juin 1938 tendant à assurer la protection du commerce français a édicté des mesures de nature à répondre aux préoccupations qui se sont manifestées à Lens<sup>3413</sup> ».

Malgré la réponse du Ministre, les commerçants lensois restent en colère et d'autres affiches antisémites sont découvertes à Lens<sup>3414</sup> ainsi qu'à Saint-Omer<sup>3415</sup>.

Une nouvelle réunion des commerçants antisémites lensois est prévue au mois de septembre 1938 ; elle est finalement annulée, bien que les 80 affiches préparées par le comité de vigilance de Lens regroupant la LDH, la LICA, l'UL CGT, la section lensoise de la SFIO et la section lensoise du PCF aient été interdites pour absence d'indication du nom de l'imprimeur<sup>3416</sup>.

Le PCF de Lens, de son côté, distribue un tract dénonçant des tentatives de division dans la nuit du 26 au 27 septembre :

---

<sup>3409</sup> Principale rue commerciale du centre-ville de Lens.

<sup>3410</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 29 juillet 1938.

<sup>3411</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14887, courrier de la LICA au Préfet du Pas-de-Calais, 26 juillet 1938.

<sup>3412</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 30 juillet 1938.

<sup>3413</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet du Pas-de-Calais, 12 août 1938.

<sup>3414</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 19 septembre 1938.

<sup>3415</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Saint-Omer au Préfet du Pas-de-Calais, 17 décembre 1938.

<sup>3416</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 10 septembre 1938.

« Des provocateurs au service du fascisme veulent créer des troubles en jetant les uns contre les autres Français et immigrés. [...] Français et immigrés, restez calmes et unis, ensemble, nous battons le fascisme<sup>3417</sup> ».

En janvier 1939, ce sont de nouveaux tracts de l'association de défense des commerçants français de Lens et environs sont distribués à Lens, intitulés « *le Juif... notre maître* ». Ils sont accompagnés de petits papillons écrits en français et en polonais invitant les Polonais à ne pas acheter chez les commerçants juifs<sup>3418</sup>.

La communauté juive de Lens se réunit au début du mois de janvier ; Georges Dumoulin vient leur apporter le soutien de la CGT. Parallèlement, 6 000 tracts reproduisant la typographie du tract des commerçants lensois et titrés « *le fasciste... qui n'est pas encore notre maître* » sont édités par la section lensoise de la Ligue des Droits de l'Homme<sup>3419</sup>.

Le 18 mars, c'est un grand meeting qui est finalement organisé à Lens sous l'égide de la LICA contre l'antisémitisme. Placé sous la présidence d'honneur du député-maire Alfred Maës, le meeting réunit l'évêque d'Arras, le pasteur de Lens et le grand rabbin du Nord et du Pas-de-Calais. Pour le Parti communiste, c'est Joseph Thiébaud qui s'y rend au nom du Bureau régional<sup>3420</sup>.

Les incidents antisémites de Lens témoignent en tout état de cause d'un climat politique détérioré. Les inquiétudes internationales paraissent avoir supplanté la question sociale en tête des préoccupations de la population du Pas-de-Calais et les organisations ouvrières, durement touchées par la répression de la grève du 30 novembre 1938, sont placées sur la défensive. Accusé de vouloir la guerre et en même temps d'affaiblir l'effort de redressement du pays entrepris par Daladier, accusé d'être responsable de l'échec du Front populaire par les socialistes à cause de son choix de la non-participation de 1936 et des critiques contre Blum au moment de la « pause », accusé de vouloir « coloniser » la CGT, le PCF, en 1939, garde des atouts, mais se retrouve isolé et sous le feu des attaques de ses nombreux adversaires.

### **La situation du PCF dans le Pas-de-Calais à la veille de la Seconde Guerre mondiale : malaise et érosion des effectifs**

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, la fédération communiste du Pas-de-Calais garde un certain nombre d'atouts.

Ses effectifs restent très importants, de même que sa capacité de mobilisation : les manifestations organisées par le Parti communiste peuvent rassembler plusieurs milliers de participants, même s'il faut évidemment prendre les chiffres fournis dans la presse communiste

---

<sup>3417</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 28 septembre 1938.

<sup>3418</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, tracts de l'association de défense des commerçants de Lens et environs, 11 janvier 1939.

<sup>3419</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais et tracts joints, 13 janvier 1939.

<sup>3420</sup> *L'Enchaîné*, 18 mars 1939.

avec précaution. A titre d'exemple, la manifestation du 27 février 1938 à Lens contre la vie chère rassemble 5 000 personnes<sup>3421</sup>.

En septembre 1938, l'inauguration officielle du siège de la Région communiste du Pas-de-Calais, ouvert en décembre 1937, réunit 8 000 manifestants – 2 000 selon la police<sup>3422</sup> – qui assistent à un meeting précédé d'un concert de la Prolétarienne d'Hénin-Liétard place de la République pour écouter Joseph Thiébaud, Auguste Lecœur, Félix Cadras et Arthur Ramette<sup>3423</sup>. Incontestablement, le PCF du Pas-de-Calais dispose d'une vraie capacité de mobilisation militante. Son audience s'appuie en particulier sur *l'Enchaîné*. Depuis le mois de janvier 1937, l'hebdomadaire communiste dispose d'une édition départementale complète pour le Pas-de-Calais à la place d'une déclinaison départementale de l'édition régionale qui était jusque-là diffusée à 7 000 exemplaires<sup>3424</sup>. Le premier numéro de cette édition départementale sort le 8 janvier 1937 avec un tirage annoncé de 11 300 exemplaires<sup>3425</sup> ; l'effort pour gagner de nouveaux lecteurs est permanent et les sections qui organisent des ventes de masse réussies et gagnent de nouveaux abonnés sont mises à l'honneur. En janvier 1938, *l'Enchaîné* diffuse en moyenne à 12 000 exemplaires par semaine<sup>3426</sup>. En août 1938, le journal annonce un tirage de 15 900 exemplaires et félicite un certain Massy, de Carvin, en vacances à Calais, qui a commandé 250 numéros pour les distribuer pendant ses vacances<sup>3427</sup>.

Début septembre, Auguste Lecœur se réjouit d'un tirage de 19 500 exemplaires et *l'Enchaîné* du Pas-de-Calais se décline désormais en deux éditions, une « édition des Mines » et une « édition du littoral<sup>3428</sup> ». Les nouveaux lecteurs de *l'Enchaîné* sont invités à rejoindre des cellules : ainsi, les militants communistes de Drocourt, municipalité PCF où le journal est vendu à 120 exemplaires ont porté leurs efforts sur les villages voisins de Bois-Bernard et de Quiéry-la-Motte, parvenant à y vendre respectivement 18 et 19 numéros. Dans la foulée, André Parent, le maire et conseiller général d'Avion se rend à Bois-Bernard pour jeter les bases d'une nouvelle cellule<sup>3429</sup>.

Sur le plan des effectifs, le Parti communiste avait terminé l'année 1937 avec 12 200 adhérents. Au printemps 1938, la conférence régionale qui se tient le 21 mars à Sallaumines peut se féliciter d'une excellente reprise des cartes puisque 12 300 cartes ont déjà été placées<sup>3430</sup>. Les effectifs atteignent les 13 000 adhérents à la fin de l'année 1938, ce qui concorde avec le chiffre donné par Roger Martelli de 12 600 adhérents<sup>3431</sup>.

Pour Cyprien Quinet, il y a cependant encore des marges de progression puisque *l'Enchaîné* tire à plus de 19 000 exemplaires et que les communistes ont obtenu 52 000<sup>3432</sup> voix dans

---

<sup>3421</sup> *L'Enchaîné*, 5 mars 1938.

<sup>3422</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 19 septembre 1938.

<sup>3423</sup> *L'Enchaîné*, 24 septembre 1938.

<sup>3424</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1938.

<sup>3425</sup> *L'Enchaîné*, 15 janvier 1937.

<sup>3426</sup> *L'Enchaîné*, 24 septembre 1938.

<sup>3427</sup> *L'Enchaîné*, 6 août 1938.

<sup>3428</sup> *L'Enchaîné*, 3 septembre 1938.

<sup>3429</sup> *L'Enchaîné*, 24 septembre 1938.

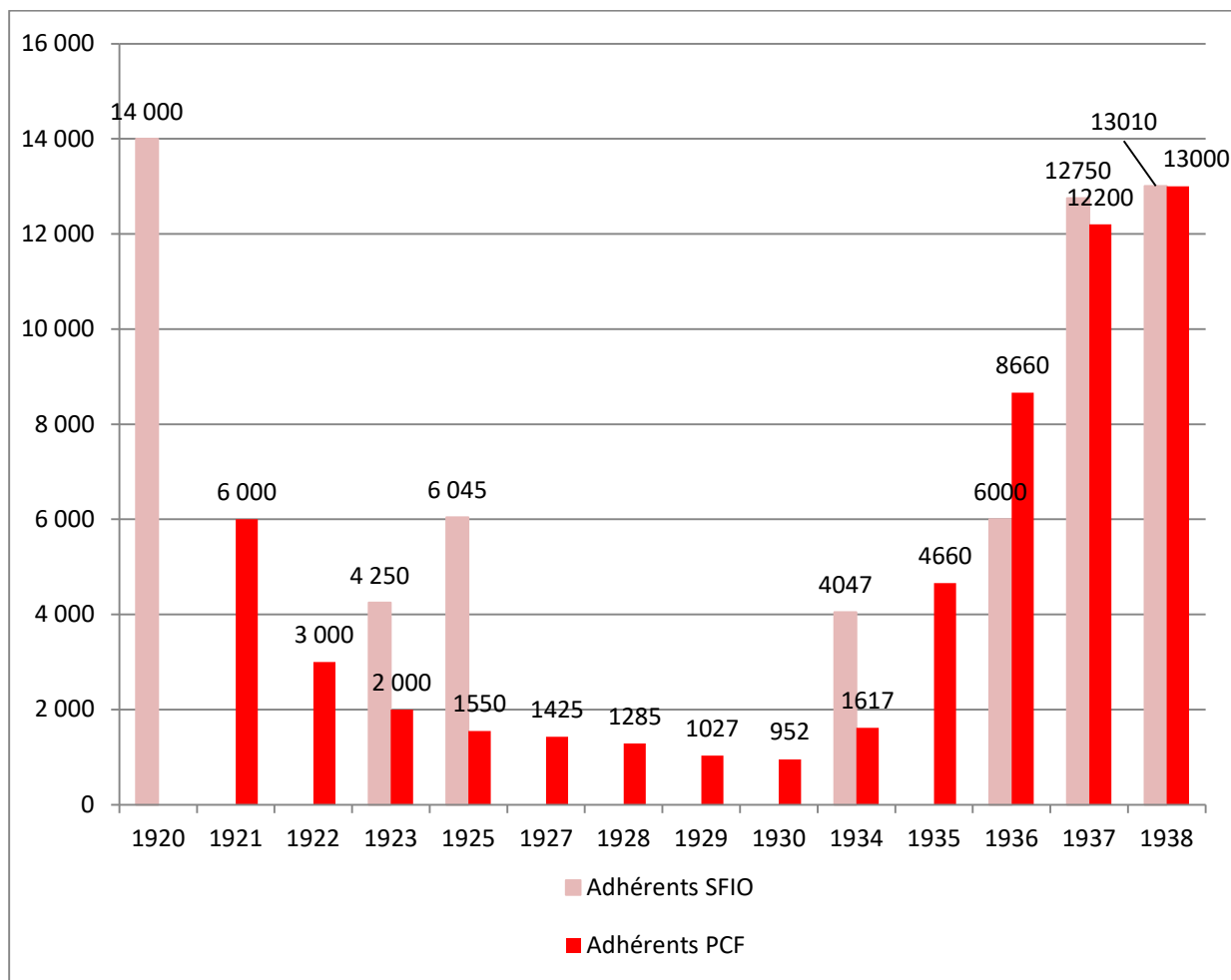
<sup>3430</sup> *L'Enchaîné*, 26 mars 1938.

<sup>3431</sup> Roger MARTELLI, *Prendre sa carte 1920-2009, Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Paris, Archives Départementales de Seine-Saint-Denis & Fondation Gabriel Péri, 2010.

<sup>3432</sup> Un peu plus de 54 000 en réalité.

l'ensemble du département lors des élections cantonales de 1937<sup>3433</sup>. En d'autres termes, un quart des électeurs communistes du département ont rejoint le Parti communiste ce qui illustre une vraie capacité d'attraction.

( L'évolution comparée des effectifs de la SFIO et du PCF (1920-1938) )



Le Parti communiste fait désormais jeu égal en nombre d'adhérents avec la SFIO qui compte également 13 000 adhérents dans le Pas-de-Calais à la fin de l'année 1938.

La progression très rapide des effectifs pose cependant un problème de croissance à la fédération communiste du Pas-de-Calais et rend nécessaire d'organiser de nouvelles écoles de section pour former les 9 000 nouveaux adhérents que le PCF a gagnés depuis le début de 1936. Lors de la conférence régionale du mois de mars 1938, Cadras annonce donc la mise en place de nouvelles écoles de section à partir du mois d'avril<sup>3434</sup>.

Les résultats obtenus ne sont semble-t-il pas à la hauteur des attentes puisque la région communiste du Pas-de-Calais ne dépasse toujours pas les 13 000 adhérents lors de sa

<sup>3433</sup> *L'Enchaîné*, 24 décembre 1938.

<sup>3434</sup> *L'Enchaîné*, 26 mars 1938.

conférence régionale du 12 décembre 1938, qui a lieu en mairie de Lens, au grand dam du PSF<sup>3435</sup>, en présence de 400 délégués<sup>3436</sup>. Dressant un état des lieux des forces et des faiblesses du Parti communiste dans le département, Cyprien Quinet reconnaît « un point noir dans notre bilan, c'est notre faiblesse à la campagne, où nos cadres sont extrêmement réduits, mais où nous sommes décidés à porter un gros coup ». Volontariste, le député de Carvin fixe l'objectif de 15 000 adhérents à atteindre dans les premiers mois de 1939<sup>3437</sup>.

La progression des effectifs semble en fait marquer le pas à la fin de l'année 1938 et le nombre d'adhérents tendrait à diminuer dans les premiers mois de 1939 suivant en cela un mouvement national explicable par la montée des tensions internationales, la dislocation du Front populaire qui a mis fin aux espoirs soulevés en 1936 et l'échec et la répression de la grève du 30 novembre. Michel Dreyfus nuance cependant et observe que

« Dans un contexte de recul généralisé puis de défaite du mouvement ouvrier, le Parti communiste peut malgré tout présenter un bilan fort honorable de son activité. S'il ne progresse plus, il marque le pas de façon somme toute limitée : alors que ses effectifs se sont élevés jusqu'à 330 000 adhérents en septembre 1937, ils sont encore de 280 000 adhérents en août 1939. Le fléchissement semble être plus marqué dans les zones de forte implantation que dans les terres de mission récemment conquises<sup>3438</sup> ».

La baisse des effectifs n'apparaît nulle part dans les articles de *l'Enchaîné*. Au contraire, les correspondants locaux de l'hebdomadaire communiste se réjouissent d'enregistrer des adhésions nouvelles : il y aurait eu ainsi quatre nouvelles adhésions à la cellule de la fosse 4 de Sallaumines et six adhésions nouvelles à la cellule d'Annav-sous-Lens<sup>3439</sup> ; il y aurait eu cinq nouvelles adhésions lors de la réunion inter-cellules de Bully-les-Mines pour la reprise des cartes du mois de janvier et sept nouvelles adhésions à Allouagne à l'issue d'une assemblée à laquelle avait été invité René Camphin<sup>3440</sup> ; la cellule de Bruay-en-Artois annonce dix-sept adhérents supplémentaires<sup>3441</sup> ; la section de Béthune avance le chiffre inédit de 423 adhérents répartis en 14 cellules<sup>3442</sup>...

L'enquête de 1939 diligentée par le Ministère de l'Intérieur permet de se faire une idée plus précise de l'activité des communistes dans les principaux arrondissements du département du Pas-de-Calais.

Dans l'arrondissement de Saint-Omer, qui n'est pas le plus favorable au PCF, le sous-préfet note en janvier 1939 que

« Le Parti communiste [...] possède à Saint-Omer une section dont le siège se trouve au café Chevalier, place du Maréchal Foch. Cette section qui a perdu 50 % environ de ses membres depuis 1935 n'en compterait plus guère

---

<sup>3435</sup> *L'Enchaîné*, 10 décembre 1938.

<sup>3436</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 12 décembre 1938.

<sup>3437</sup> *L'Enchaîné*, 24 décembre 1938.

<sup>3438</sup> Michel DREYFUS, *PCF : crises et dissidences de 1920 à nos jours*, Bruxelles, Editions Complexe, 1990, p. 70.

<sup>3439</sup> *L'Enchaîné*, 4 février 1939.

<sup>3440</sup> *L'Enchaîné*, 11 février 1939.

<sup>3441</sup> *L'Enchaîné*, 18 février 1939.

<sup>3442</sup> *L'Enchaîné*, 25 mars 1939.

qu'une centaine. En dehors des périodes électorales, elle ne déploie qu'une faible activité. Une réunion privée est organisée presque chaque mois au siège mais l'assistance dépasse rarement une vingtaine de personnes<sup>3443</sup> ».

Sur le littoral,

« il y aurait 249 titulaires de cartes du Parti et 950 sympathisants à Boulogne et ses environs (s'il y a contradiction entre ces chiffres et le total donné par l'addition des membres des cellules, c'est que plusieurs de celles-ci n'ont qu'une existence fictive et que le nombre donné correspond au temps où elles fonctionnaient réellement). Le Parti communiste est, dans la région, plus agité que vraiment actif. De nombreux conflits internes y éclatent et il serait question de réorganisation générale, autant pour remédier à la gabegie de certains dirigeants qui ont fait que les cellules n'ont guère fonctionné depuis deux ans, que pour parer à une éventuelle dissolution. L'idée de cette réorganisation serait d'avoir au moins une cellule par localité et Boulogne aurait sept cellules. Plusieurs conférences et réunions publiques ont été organisées à Boulogne, mais n'ont pas attiré la foule. Ce sont presque toujours les mêmes militants et les mêmes assistants qu'on y retrouve. Sa lutte contre le gouvernement Daladier a réveillé beaucoup d'indifférents. [...] Les Jeunesses communistes [...] ont peut-être 150 adhérents dans la région. Là non plus, le succès n'a pas couronné les espérances<sup>3444</sup> ».

Commentant ce rapport, André Labouyrie invite à prendre du recul et observe :

« la majorité des possibles 950 sympathisants de 1939 sont vraisemblablement beaucoup de militants qui ont adhéré massivement et spontanément lors du flux de 1936-1937 puis n'ont pas repris leur carte au parti pour de multiples raisons, dont la première est que l'adhésion, souvent sentimentale et généreuse de 1936 ne s'est pas métamorphosée ensuite en participation politique réfléchie, l'élan euphorique ne se changeant pas automatiquement en abnégation militante. Les sympathisants, s'ils ne suivent pas les réunions de la cellule, se retrouvent dans les organisations liées au PC et la ligne de séparation entre "titulaires" et "compagnons de route" du parti n'a souvent que l'épaisseur de la petite carte frappée du marteau et de la faucille que possèdent les premiers<sup>3445</sup> ».

La remarque vaut à l'évidence pour les autres arrondissements où là aussi, les autorités font été d'un décalage entre le nombre des adhérents communistes des années précédentes et ceux des cotisants.

Le sous-préfet de Boulogne-sur-Mer dresse ainsi un bilan similaire à propos de l'activité communiste dans le Calaisis, notant que le Parti communiste

« compte peut-être 500 membres inscrits, mais peu de cotisants. [...] Les Jeunesses communistes ont leur siège 22 rue de la Tannerie [...]. L'effectif du groupement, en 1936 et au début de 1938 oscillait autour de 150. Au début de mars 1938, on ne comptait plus que 69 adhérents et encore 46 de ceux-ci avaient négligé malgré des appels réitérés de renouveler leur carte. [...] Ses membres sont particulièrement chargés de la vente du journal "L'Avant-garde". Il a été constaté que si, en 1937, 165 exemplaires de chaque numéro de ce journal étaient vendus à Calais, il ne s'en vendait plus, au début de 1938 que 90 exemplaires. [...] Le Secours populaire de France [...] en 1936-1937 [...] comprenait 222 membres inscrits. [...] Ces effectifs sont en diminution et peu des adhérents paient leur cotisation. [...] Quels qu'ils soient, les organismes précités ont toujours agi en commun. [...] Cette propagande a

---

<sup>3443</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du sous-préfet de Saint-Omer au Préfet du Pas-de-Calais, 19 janvier 1939.

<sup>3444</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 28 janvier 1939.

<sup>3445</sup> André LABOUYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, *op. cit.*, p. 428.



été très active au cours des années 1934, 1935, 1936 et surtout en 1937. Depuis, la portée de cette action s'est d'abord stabilisée, puis a commencé à décliner. Aujourd'hui, on peut estimer à huit cents au maximum, le nombre des inscrits aux divers organismes, celui des membres cotisants n'atteignant peut-être pas le quart de cet effectif. Depuis les événements de septembre dernier et plus encore depuis le 30 novembre, ce déclin s'est encore accentué. La défaveur que marquent de très nombreux électeurs qui avaient voté pour ce Parti est réelle. [...] beaucoup d'ouvriers ne cachent pas leur satisfaction de voir réapparaître et se préciser un vif désir d'indépendance à l'égard de la tutelle communiste, par de nombreux militants. Ceux-ci n'ont pas oublié – et on l'a constaté à Calais – que maints conflits [...] ont été envenimés et prolongés [...] par des agitateurs communistes souvent sans mandat ou étrangers non seulement au conflit, mais à la profession<sup>3446</sup> ».

En ce qui concerne l'Arrageois, le commissaire spécial note dans son rapport que :

« Ce "rayon" a vu le nombre de ses adhérents augmenter considérablement depuis les élections de 1936 ; mais actuellement, malgré la grande activité déployée par ses militants, ce rayon semble être en déclin<sup>3447</sup> ».

Dans l'ensemble du bassin minier, « Le Parti communiste a eu une activité assez marquée » note le commissaire spécial qui rappelle les gains électoraux du PCF aux élections municipales et cantonales et ajoute que « la propagande menée par ce parti est inlassable autant que sournoise. Son activité s'étend surtout sur les syndicats appartenant à la CGT dont il contrôle et dirige les mouvements<sup>3448</sup> ».

L'analyse des rapports des commissaires spéciaux transmis au sous-préfet de chaque arrondissement et remontés au Préfet pour répondre à l'enquête diligentée par le Ministère de l'Intérieur est extrêmement intéressante. A l'exception du bassin minier, le Parti communiste y apparaît partout en déclin, même si ses capacités d'influence, à travers les organisations de la galaxie communiste, sont relevées.

Les autorités formulent un certain nombre d'explications à ce déclin. Elles évoquent, comme à Boulogne des « conflits internes » et la « gabegie de certains dirigeants », le même rapport évoquant sans plus de précision la « scandaleuse gestion » du groupe local des Amis de l'Union soviétique qui a « failli amener de graves histoires aux dirigeants ».

Dans son ouvrage sur le PCF dans l'agglomération boulonnaise, André Labouyrie observe que si « rien ne nous permet d'affirmer que l'autoritarisme des dirigeants locaux s'inspire des méthodes soviétiques ou imite la pratique nouvelle du C.C. et du B.P. au sommet du parti français », plusieurs témoins confirment qu'Auguste Defrance

« jouait le rôle de grand inquisiteur de sa section ; sécheresse dogmatique, sectarisme idéologique, étaient les comportements dominants de plusieurs responsables dont Defrance était à cette époque l'archétype<sup>3449</sup> ».

---

<sup>3446</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du sous-préfet de Boulogne-sur-Mer au Préfet du Pas-de-Calais, 28 janvier 1939.

<sup>3447</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5221, rapport du commissaire spécial d'Arras au Préfet du Pas-de-Calais, 20 janvier 1939.

<sup>3448</sup> *Ibid.*

<sup>3449</sup> André LABOUYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, *op. cit.*, pp. 416-417.

Les conflits personnels et les problèmes liées à la gestion de la trésorerie des sections n'expliquent à l'évidence qu'une petite partie de la stagnation et de la baisse des effectifs communistes, attribuée, si l'on suit les rapports de police, à l'échec de la grève du 30 novembre 1938 et à une possible rancœur de certains ouvriers à l'issue des conflits sociaux de 1937-1938 que le PCF ou ses militants à l'intérieur des syndicats CGT auraient fait vainement durer. Ces critiques n'ont rien de surprenant et ont toujours été formulées non seulement par les syndicalistes de la CFTC, mais d'abord et avant tout par les ex-confédérés. A la faveur de la répression patronale qui suit la grève du 30 novembre 1938, on peut penser qu'une partie des ouvriers du Calaisis partage en effet ce constat.

Les quelques consultations électorales qui ont lieu au printemps 1939 permettent aussi de nuancer le tableau d'un parti communiste en repli dressé par les autorités.

Une élection cantonale partielle se tient les 12 et 18 mars 1939 dans le canton de Saint-Pol-sur-Ternoise afin de remplacer Lucien Dupire, le conseiller général républicain sortant, décédé en cours de mandat. Le canton de Saint-Pol-sur-Ternoise n'est guère favorable au PCF dont les candidats au conseil d'arrondissement avaient obtenu respectivement 171 et 174 voix, soit 4,79 et 4,88 % des voix en octobre 1937. Faute de candidat naturel dans le canton Saint-Pol, le Ternois étant une terre de mission pour les communistes, le PCF décide de présenter René Camphin, qui est l'un de ses dirigeants régionaux, implanté dans l'Arrageois voisin. Avec 257 voix et 7,25 % des suffrages, Camphin est balayé dès le premier tour, distancé par le candidat socialiste qui obtient 327 voix et 9,23 % des suffrages et surtout par le maire radical-socialiste de Saint-Pol-sur-Ternoise, Louis Lebel, qui obtient 1 261 voix et 35,60 % des suffrages<sup>3450</sup>. Au second tour, Lebel, qui bénéficie du report des voix socialistes et communistes parvient à battre son adversaire républicain de gauche Willerval de Séricourt qui ne dispose d'aucune réserve de voix<sup>3451</sup>.

Malgré la défaite, le PCF se réjouit d'une progression sensible de 80 voix entre 1937 et 1939 dans un secteur particulièrement difficile :

« Dans le canton essentiellement rural de Saint-Pol-sur-Ternoise, malgré que nous n'ayons pu obtenir de salles dans 36 communes, malgré la pression ignoble des hobereaux, notre Parti communiste, sur le nom de notre camarade René Camphin, passe de 173 voix en octobre 1937 à 257 voix dimanche dernier, alors que le candidat du fascisme, le baron de Willerval, duc de Séricourt, voit ses suffrages passer de 2 337 en octobre 1937 à 1 697 dimanche dernier<sup>3452</sup> ».

Le Parti communiste fait donc mieux que résister et progresse lors des élections partielles. Cette progression se vérifie également à Verquin, un petit village du Béthunois où une élection municipale complémentaire a lieu le 5 mars 1939 pour remplacer deux sièges de conseillers municipaux vacants. En l'absence de liste commune avec la SFIO, que les communistes disent avoir demandée, le PCF obtient 160 voix de moyenne contre 200 à la liste socialiste et 141 à la liste PSF. Les communistes se désistent donc en faveur des deux candidats SFIO qui l'emportent au second tour, le 12 mars, avec 321 voix de moyenne contre 154 à la liste PSF. Ici

---

<sup>3450</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 13 mars 1939.

<sup>3451</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 20 mars 1939.

<sup>3452</sup> *L'Enchaîné*, 18 mars 1939.

aussi, le PCF se réjouit d'être passé de 119 voix en 1936 à 161 voix dans cette petite localité mi-paysanne, mi-ouvrière<sup>3453</sup>.

Au mois de mai, c'est à Outreau, dans le Boulonnais, qu'ont lieu de nouvelles élections municipales à la suite de l'érection du hameau d'Equihen-Plage en commune indépendante. Dans ce bastion socialiste où le maire sortant, Ernest Delclève, est aussi conseiller général et son adjoint Emile Carpentier conseiller d'arrondissement, co-secrétaire de l'UL CGT de Boulogne-sur-Mer et secrétaire-adjoint de l'UD, la liste SFIO l'emporte sans coup férir dès le premier tour avec une moyenne de 1 015 voix contre 489 à la liste communiste sur 1 762 suffrages exprimés<sup>3454</sup>.

André Labouyrie observe :

« le Parti communiste [...] maintient ses positions pour le nombre des suffrages [...] et améliore légèrement son pourcentage par rapport aux bulletins exprimés : sa tête de liste, Adrien Presse, passe de 29 à 30 % comparativement à 1935. [...] En regard des cantonales de 1937, l'élection de 1939 montre une remarquable stabilité du PC (30 % contre 29,4 %) [...]. La comparaison est d'autant plus valable que ce sont les mêmes hommes qui s'affrontent (Desclève et Presse)<sup>3455</sup> ».

Au mois de mai 1939, c'est une élection municipale partielle qui se tient à Annezin-lez-Béthune pour remplacer les 23 sièges du conseil municipal à la suite de sa dissolution. La petite ville du Béthunois était dirigée depuis 1935 par une majorité de Front populaire et avait élu un maire communiste. Quatre listes s'affrontent le 21 mai 1939, celle de la droite obtient 344 voix, celle de l'ancien maire Grébaut 198, celle de la SFIO 210 et celle des communistes 314<sup>3456</sup>. La SFIO appelle donc à faire « triompher le Front populaire<sup>3457</sup> » ce qui est un appel à la discipline républicaine en faveur des communistes. Ces derniers l'emportent et c'est le cheminot communiste Rémy Bourgeois qui est élu maire le 31 mai 1939<sup>3458</sup>. Nos sources ne nous indiquent pas pour quelle raison le conseil municipal d'Annezin-lez-Béthune avait été dissous, mais la ville reste communiste à l'issue des élections partielles malgré la présence en face de la liste communiste d'une liste menée par l'ancien maire.

Les consultations électorales de 1939 ne montrent donc pas de recul particulier du Parti communiste qui maintient globalement ses positions et progresse même par endroits, confirmant la tendance nationale rappelée par Roger Martelli :

« le PCF pâtit de l'essoufflement et de la crise du Front populaire. Dans les 18 élections partielles qui s'égrènent entre mai 1938 et juillet 1939, il recule d'un peu plus de 2 % en moyenne, mais conserve un niveau respectable (15 % en moyenne contre 17,3 % en 1936). Alors même que l'esprit unitaire vacille globalement, la discipline

---

<sup>3453</sup> *Ibid.*

<sup>3454</sup> *La Voix populaire*, 13 mai 1939.

<sup>3455</sup> André LABOUYRIE, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, *op. cit.*, p. 429.

<sup>3456</sup> *L'Humanité*, 22 mai 1939.

<sup>3457</sup> *La Voix populaire*, 27 mai 1939.

<sup>3458</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article1371>, notice BOURGEOIS Rémy par Yves Le Maner, version mise en ligne le 30 juin 2008.

républicaine continue de jouer en faveur de communistes qui ne sont pas retournés à l'isolement du début de la décennie<sup>3459</sup> ».

Dans ce contexte, les communistes paraissent relativement confiants, persuadés que l'évolution de la situation internationale et la remise en cause des acquis du Front populaire leur donnent raison. C'est la raison pour laquelle ils s'opposent à la prorogation du mandat des députés de 1940 à 1942<sup>3460</sup>. Joseph Thiébaud fait adopter un vœu contre la prorogation au conseil municipal de Liévin<sup>3461</sup>. Le thème est abordé dans les meetings communistes de l'été 1939, comme à Lens le 13 août par Lucien Sampaix<sup>3462</sup> ou à Fouquières-les-Lens le 20 août par le député de Paris André Mercier<sup>3463</sup>. Premier concerné, Cyprien Quinet adresse un courrier aux autres députés du Pas-de-Calais qui laisse pour le moins dubitatif l'inspecteur de police spéciale de Lens :

« M. Quinet [...] déclare que la décision du gouvernement [...] a indigné la population de notre département [...]. Je tiens à vous assurer du contraire, du moins en ce qui concerne la population de mon secteur qui semble complètement se désintéresser de cette question. [...] En effet, si cette indignation existait, peine inutile serait à M. Quinet d'envisager l'entreprise d'une vaste campagne dans le département contre ladite décision gouvernementale<sup>3464</sup> ».

La lutte contre la prorogation de deux ans du mandat des députés devient en tout état de cause un combat pour la démocratie et l'un des thèmes de campagne du PCF, qui édite par ailleurs des affiches reprenant malicieusement ce que le parti radical-socialiste écrivait en 1927 sur la question<sup>3465</sup>.

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, le PCF du Pas-de-Calais présente bien quelques signes de fragilisation : certaines réunions ne font pas le plein et doivent être annulées faute d'auditeurs, comme à Nœux-les-Mines le 14 mai<sup>3466</sup> ; à Saint-Omer, le comité de chômeurs, naguère proche du PCF éclate en deux, la majorité des membres du comité refusant l'influence du PCF, refuse de s'affilier à l'UL CGT et se rapproche de la municipalité tandis qu'un second comité minoritaire choisit de s'affilier à l'UL CGT, mais est ignoré par la municipalité<sup>3467</sup>. Les relations des communistes et des socialistes sont si exécrables que les socialistes ignorent l'invitation des communistes à participer à la manifestation d'hommage à Joseph Fontaine à Hénin-Liétard au mois d'avril 1939<sup>3468</sup>.

---

<sup>3459</sup> Roger MARTELLI, *L'archipel communiste...*, op. cit., p. 21.

<sup>3460</sup> *L'Humanité*, 3 août 1939.

<sup>3461</sup> *Le Réveil du Nord*, 9 août 1939.

<sup>3462</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport de l'inspecteur de police spéciale Soudan au sous-préfet de Béthune, 14 août 1939.

<sup>3463</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport de l'inspecteur de police spéciale Soudan au sous-préfet de Béthune, 21 août 1939.

<sup>3464</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport de l'inspecteur de police spéciale Choutier au sous-préfet de Béthune, 3 août 1939.

<sup>3465</sup> *L'Enchaîné*, 26 août 1939.

<sup>3466</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 16 mai 1939.

<sup>3467</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-2, rapport du commissaire de police de Saint-Omer au sous-préfet de Saint-Omer, 22 août 1939.

<sup>3468</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 5036-1, rapport du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 14 avril 1939.

Pour autant, le Parti communiste reste solide dans le département. Si les réunions publiques locales rassemblent surtout les convaincus, le PCF est capable de faire de puissantes démonstrations. Au cours de l'été 1939, la fête de *l'Enchaîné*, organisée au lac de Montigny-en-Gohelle en est l'exemple type : déclinaison locale de la fête de *l'Humanité*, la fête de l'Enchaîné rassemble tout le peuple communiste du département. *L'Humanité* évoque un flot d'autobus venu amener les milliers de familles et dénombre au total 30 000 participants ; le défilé qui traverse les rues de Montigny-en-Gohelle comprend douze sociétés de musique, des sociétés de gymnastique, mais aussi les jeunes filles de l'UJFF et les Jeunesses communistes. Autour du lac, on procède à un lâcher de centaines de pigeons. Trois courses cyclistes ont lieu, mais aussi des courses à pied et une course à la nage dans le lac. Cyprien Quinet, Gustave Lecointe, Félix Cadras et le député de Seine-et-Oise Antoine Demusois se succèdent à la tribune pour fustiger les décrets de misère et la prorogation du mandat législatif. La fête s'achève par un grand feu d'artifice au-dessus du lac<sup>3469</sup>. Quelques jours plus tard, c'est un tout autre coup de tonnerre qui éclate avec l'annonce du pacte germano-soviétique.

## Le choc du pacte germano-soviétique

L'annonce de la signature du pacte germano-soviétique le 23 août 1939 stupéfie l'opinion publique. *Le Populaire* titre sur « le coup de théâtre du Kremlin<sup>3470</sup> » ; *Le Peuple* écrit que « l'annonce du pacte germano-soviétique bouleverse l'Europe<sup>3471</sup> ». *Le Grand Echo du Nord* relève que d'après Moscou, « le pacte de non-agression n'est pas incompatible avec l'alliance défensive projetée entre l'URSS, la Grande-Bretagne et la France<sup>3472</sup> ». C'est également la thèse développée dans *l'Humanité* qui affirme que « les pourparlers de Moscou entre l'URSS et l'Allemagne servent la cause de la paix en Europe » et que de ce fait, « sans plus tarder, Paris et Londres doivent maintenant signer le pacte franco-anglo-soviétique<sup>3473</sup> ». La même analyse est développée dans une longue déclaration du PCF qui paraît en première page de *l'Humanité* du 25 août<sup>3474</sup>.

Du côté de la CGT, la réunion de la Commission administrative confédérale du 24 août aboutit à un communiqué de condamnation du pacte germano-soviétique. La CGT y dénonce « la diplomatie secrète [...] quel que soit le pays qui la pratique ». Le texte, auquel les dirigeants communistes de la C.A. confédérale se sont opposés, est adopté par 18 voix contre 8 et 2 abstentions<sup>3475</sup>.

Auguste Lecœur se remémore les réactions des communistes du Pas-de-Calais à l'annonce de la signature du pacte germano-soviétique :

« Lorsque le 24 août 1939, la France apprit qu'un pacte de non-agression venait d'être signé entre l'URSS et l'Allemagne nazie, j'étais secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais. Immédiatement, j'appelai par

---

<sup>3469</sup> *L'Humanité*, 7 août 1939.

<sup>3470</sup> *Le Populaire*, 23 août 1939.

<sup>3471</sup> *Le Peuple*, 23 août 1939.

<sup>3472</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 23 août 1939.

<sup>3473</sup> *L'Humanité*, 23 août 1939.

<sup>3474</sup> *L'Humanité*, 25 août 1939.

<sup>3475</sup> *Le Peuple*, 25 août 1939.

téléphone et télégraphe les dirigeants fédéraux à me rejoindre au siège départemental, afin que nous organisions au plus vite des réunions d'information. Je préparai un numéro spécial de *L'Enchaîné* qui sortit le lendemain des presses avec l'explication officielle du parti sur le pacte<sup>3476</sup> ».

C'est effectivement Lecœur qui justifie dans l'hebdomadaire communiste le pacte germano-soviétique dans lequel il voit

« un revirement profond inauguré par l'URSS et sa politique de fermeté [...] une grande victoire du prolétariat international [...] une grande victoire des peuples libres et indépendants [...] une grande victoire des peuples qui vivent opprimés dans le régime barbare de Hitler et de Mussolini<sup>3477</sup> ».

Si Lecœur répète ici dans son article la déclaration du PCF, les autres dirigeants départementaux du Parti communiste ne se montrent guère pressés de défendre la nouvelle ligne, d'après ses souvenirs :

« les dirigeants fédéraux ne se montraient pas. A l'ordinaire, en semblable occasion, ils accouraient dans l'heure, la discussion avait lieu, les dispositions étaient prises. Ce jour-là, trois seulement, dont René Camphin, vinrent au siège fédéral qui n'avait jamais été aussi désert. Les vieux militants chevronnés, les élus locaux étaient introuvables<sup>3478</sup> ».

L'absence d'un grand nombre d'élus et de responsables communistes locaux aux côtés de Lecœur dans les heures qui suivent l'annonce du pacte germano-soviétique est sans aucun doute révélatrice du profond malaise des dirigeants communistes du département.

Lecœur poursuit son récit en racontant aussi les réactions des militants de base et des cadres locaux, dans les sections :

« Quelques réunions furent préparées malgré tout. Le soir, je me rendis à Nœux-les-Mines. Mais à peine avais-je ouvert la bouche que je fus accueilli par une bordée d'injures. Je tins tête, parlai, mais personne ne m'entendit et plusieurs membres du parti vinrent devant la tribune déchirer ostensiblement leur carte d'adhérent. Certes, il s'agissait d'un geste concerté, mais qui reflétait bien l'état d'esprit du moment. A Auchel, vivait un vieux militant, porte-drapeau du parti dans la région, nommé Dubus, qui était l'oncle de Maurice Thorez. Il tenait un café où avaient lieu les réunions du parti et des organisations similaires. Dans la salle, une grande photo de notre secrétaire général attirait les regards. Dubus l'avait laissée, mais il avait dessiné des croix gammées à la place des yeux et en-dessous calligraphié une injure<sup>3479</sup> ».

Bien sûr, Lecœur livre ici un témoignage qui doit être appréhendé dans son contexte de rédaction : en 1963, l'ancien secrétaire de la région communiste du Pas-de-Calais devenu le numéro 1 de fait du PCF en 1952 pendant la convalescence de Thorez et l'emprisonnement de Duclos a des comptes à régler avec le parti qui l'a évincé en 1954 puis exclu l'année suivante. Dans *Le Partisan*, Lecœur se dépeint donc en militant courageux et d'une loyauté totale à son

---

<sup>3476</sup> Auguste LECOEUR, *Le Partisan*, Paris, Flammarion, 1963, livre 2, chapitre 1, emplacement 1211 [version Kindle].

<sup>3477</sup> *L'Enchaîné*, 26 août 1939.

<sup>3478</sup> Auguste LECOEUR, *Le Partisan*, Paris, Flammarion, 1963, livre 2, chapitre 1, emplacement 1211 [version Kindle].

<sup>3479</sup> *Ibid*, emplacements 1211-1225.

parti et n'hésite pas à pointer du doigt la pusillanimité de certains militants, à l'exemple d'André Parent qu'il méprise, mais le témoignage de Lecœur est cependant tout à fait crucial puisqu'il permet de mettre en évidence les mécanismes qui ont pu amener des militants comme Lecœur à rester fidèles au PCF et à justifier le revirement de septembre 1939, quand tant d'autres militants choisissaient de rompre, avec ou sans fracas.

Pour expliquer sa fidélité de l'époque, Lecœur explique :

« Rien n'était plus naturel pour un militant communiste comme moi que de défendre la politique de l'Union soviétique. [...] j'étais à cette époque un incondicional [...]. En 1939, pour un communiste, les choses étaient simples : les pays capitalistes avaient voulu entraîner l'URSS dans un guet-apens et l'URSS, à temps, avait retournée contre eux leurs propres armes. Si l'intérêt supérieur de l'Union soviétique exigeait qu'elle traite avec l'Allemagne fasciste pour assurer sa sécurité, en quoi cela pouvait-il me gêner ?<sup>3480</sup> ».

Le mécanisme psychologique qui permet aux cadres comme Lecœur, permanent de la région communiste du Pas-de-Calais, d'épouser la nouvelle ligne, se retrouve aussi chez une partie des militants, même si beaucoup sont perplexes.

Léandre Letoquart raconte qu'à Avion,

« Les communistes avionnais [...] s'interrogent. [...] Les occidentaux ont refusé tout accord militaire lors des négociations avec l'Union soviétique durant de longs mois, jusqu'en août 1939. Aussi le pacte de non-agression est-il devenu une nécessité pour l'Union soviétique. [...] Dans notre pays, pour la bourgeoisie, l'heure de la revanche contre le peuple et les communistes a sonné. Même si dans leur esprit tout n'est pas toujours clair, les communistes avionnais restent fidèles à leur idéal. Nous n'avons eu connaissance d'aucun reniement même si chez certains, il y eut un désarroi face à un événement dont les historiens continuent l'étude<sup>3481</sup> ».

Le fait que la municipalité d'Avion soit communiste depuis 1935 et qu'André Parent soit par ailleurs un conseiller général actif et reconnu dans le canton explique probablement la réaction d'une partie des militants de la base, qui restent fidèles à leurs élus, mais rapidement les événements s'enchaînent et le PCF, attaqué de toutes parts, se retrouve privé de tout moyen d'expression.

Le pacte germano-soviétique fait l'unanimité contre lui. La fédération socialiste du Pas-de-Calais condamne ainsi avec vigueur le pacte germano-soviétique dans lequel elle voit une « prime à l'agression » et une « planche de salut » pour Hitler qui donnera au dictateur allemand les mains libres pour entrer en guerre<sup>3482</sup>.

Le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais partage le même constat et s'indigne de voir Moscou « recevoir en grand appareil M. von Ribbentrop, représentant de Hitler, bourreau des ouvriers socialistes, communistes et syndicalistes allemands ». Le syndicat des mineurs annonce également l'exclusion de Cyprien Quinet et de Joseph Thiébaud du bureau :

---

<sup>3480</sup> Auguste LECOEUR, *Le Partisan*, Paris, Flammarion, 1963, livre 2, chapitre 1, emplacements 1332-1349 [version Kindle].

<sup>3481</sup> Léandre LETOQUART, *Léandre Létouquart raconte. Plus d'un siècle d'histoire locale 1870-1985*, op. cit., pp. 123-125.

<sup>3482</sup> *Le Réveil du Nord*, 26 août 1939.

« Nous [...] ne pouvons admettre que deux membres du bureau du syndicat, Quinet et Thiébaud, aient couvert par leur signature le pacte germano-russe. Devant cet acte, incompatible avec la position prise par la CGT, nous déclarons aux mineurs et à l'opinion publique nous désolidariser de ces deux citoyens<sup>3483</sup> ».

La décision du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais est validée par l'Union départementale CGT qui réunit un Conseil d'administration extraordinaire le 28 août, à la Maison des syndicats de Lens. Un communiqué condamnant le pacte germano-soviétique est adopté par 10 voix contre 2 et une abstention. Le communiste Gaston Coquel est exclu du bureau de l'UD<sup>3484</sup>. Un second conseil d'administration se réunit le 14 septembre et affirme cette fois « qu'il ne peut plus y avoir de place dans l'organisation syndicale pour ceux des militants qui ne désavoueraient pas une telle monstruosité ». Cette résolution est adoptée par 11 voix contre 2<sup>3485</sup>. Les noms des votants sont précisés par l'UD « afin d'éviter toute confusion<sup>3486</sup> » et surtout de jeter l'opprobre sur les communistes : ce sont Gaston Coquel et Jules Lejeune qui ont voté contre la résolution du 1<sup>er</sup> août et après l'exclusion de Coquel du bureau de l'UD, Jules Lejeune et Jules Carron qui ont voté contre la résolution du 14 septembre.

La publication des noms des membres de la C.A. de l'UD refusant de s'associer à la résolution de condamnation du pacte germano-soviétique les désigne à la vindicte de leurs camarades : ainsi, les conseillers prud'homaux de Béthune signent une déclaration dans laquelle ils disent refuser de siéger jusqu'à ce que Jules Carron soit démis de son mandat prud'homal<sup>3487</sup>.

Mis au ban de la CGT par les directions ex-confédérées dans les UD et les syndicats, les communistes sont très vite privés de moyens d'expression à la suite du décret du 24 août qui interdit les publications communistes. Ce sont d'abord *l'Humanité* et *Ce soir* qui sont empêchés de paraître dès le 25 août, puis l'ensemble des publications régionales du Parti communiste.

Dans le Pas-de-Calais, un dernier numéro de *L'Enchaîné* est publié le 26 août, mais dès le surlendemain, les locaux de la région communiste à Lens sont perquisitionnés par la police de Lens sur réquisition du Juge d'instruction de Béthune. Sur place, les policiers constatent la présence de Gustave Lecointe, rédacteur à *L'Enchaîné* ainsi que de Florimond Thiébaud, des Jeunesses communistes, présent au siège en tant que bénévole. La police saisit 8 exemplaires du numéro du 26 août du journal communiste, 700 tracts édités par l'imprimerie d'Avion condamnant la politique gouvernementale et tout le stock de matériel annonçant le meeting de Maurice Thorez prévu le 10 septembre à Carvin, soit 148 affiches, 40 affichettes et 23 000 tracts<sup>3488</sup>.

*Le Réveil du Nord* rapporte également qu'une grosse quantité d'affiches communistes destinées à la propagande ont été saisies en gare de Lens, que la distribution de *L'Enchaîné* a été empêché par le commissaire de police d'Arras et que neuf militants communistes du Pas-de-Calais viennent d'être arrêtés pour distribution de tracts communistes<sup>3489</sup>. Au total, plus de quarante

<sup>3483</sup> *Le Réveil du Nord*, 27 août 1939.

<sup>3484</sup> *Le Réveil du Nord*, 29 août 1939.

<sup>3485</sup> *Le Réveil du Nord*, 18 septembre 1939.

<sup>3486</sup> *La Bataille*, 1<sup>er</sup> octobre 1939.

<sup>3487</sup> *Le Réveil du Nord*, 1<sup>er</sup> octobre 1939.

<sup>3488</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, rapport du commissaire de police de Lens au Préfet du Pas-de-Calais, 28 août 1939.

<sup>3489</sup> *Le Réveil du Nord*, 29 août 1939.



militants sont condamnés début septembre par le tribunal correctionnel de Béthune pour distribution de tracts communistes à des peines allant de 15 jours à 2 mois de prison<sup>3490</sup>. Parmi eux, on retrouve Camille Fromont, le billysien ancien élève de l'ELI, officier des Brigades internationales et président de la Caisse de secours des mines de Drocourt ; on repère en outre sept délégués-mineurs<sup>3491</sup>. Des dizaines de militants communistes sont donc arrêtés et incarcérés dès le début du mois de septembre 1939.

Les poursuites ne visent évidemment pas que les distributeurs de tracts, elles concernent en premier lieu les quatre dirigeants de la région communiste du Pas-de-Calais, Cyprien Quinet, René Camphin, Joseph Thiébaut et Auguste Lecœur qui sont poursuivis pour avoir rédigé et signé le tract de soutien au pacte germano-soviétique. En l'absence de Lecœur déjà mobilisé, Quinet, Thiébaut et Camphin sont arrêtés et passent devant le juge d'instruction d'Arras. Ils sont défendus par l'avocat communiste Wormser, mais sont tous les placés sous mandat de dépôt. Tandis que Camphin, mobilisé, est « laissé aux soins de l'autorité militaire », Quinet et Thiébaut sont écroués à la prison Saint-Niçaise d'Arras<sup>3492</sup>. Quinet, Thiébaut et Camphin seront tous trois condamnés à trois mois de prison tandis qu'Auguste Lecœur, qui raconte avoir défié le tribunal lors de l'audience, est condamné à six mois de prison<sup>3493</sup>.

Alors qu'une grande partie de ses militants mobilisés sont sous les drapeaux, le Parti communiste du Pas-de-Calais se retrouve décapité par les arrestations qui frappent ses dirigeants et ses militants. Dimitri Manassis observe qu'à la lecture des rares archives qui nous renseignent sur le remplacement des secrétaires régionaux arrêtés ou mobilisés

« l'improvisation semble être de mise : pas de plan pré-établi, pas de consignes claires données. Sans surprise, ce sont des militants connus, parfois âgés [...] qui peuvent reprendre à la va-vite les rênes de directions régionales bouleversées par la mobilisation. Ces passations de pouvoir se font a priori sans réel contrôle du Centre, hors de la région parisienne<sup>3494</sup> ».

Pour le Pas-de-Calais, c'est autour de Gustave Lecointe que se réorganise le Bureau régional ainsi qu'en atteste un rapport non-daté du délégué régional responsable, mais postérieur à la libération de Quinet et Thiébaut :

« malgré les difficultés de toutes sortes, la région fut dans le premier mois visitée de fond en comble par le camarade Lecointe et plusieurs circulaires régionales furent éditées et distribuées. Par la suite, le manque de liaison avec le Centre et les difficultés financières firent que pendant deux mois, il ne fut plus rien entrepris, toutefois, le B.R. restreint à quelques membres continuait à se réunir régulièrement chaque semaine. La liaison étant maintenant établie avec nous et nos camarades Quinet et Thiébaut étant libérés, le travail va être réorganisé sur des bases sérieuses<sup>3495</sup> ».

---

<sup>3490</sup> *Le Réveil du Nord*, 9 septembre 1939.

<sup>3491</sup> Voir la liste des militants communistes condamnés pour propagande communiste en septembre-octobre 1939 en annexe 41.

<sup>3492</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 1<sup>er</sup> septembre 1939.

<sup>3493</sup> Auguste LECOEUR, *Le Partisan*, Paris, Flammarion, 1963, livre 2, chapitre 1, emplacements 1425-1441 [version Kindle].

<sup>3494</sup> Dimitri MANASSIS, *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français (1934-1939), du tournant antifasciste à l'interdiction du Parti*, op. cit., p. 281.

<sup>3495</sup> RGASPI, 517/1/1906/30-31, rapport d'activité de la Région du Pas-de-Calais, sans date.

L'ancien maire de Montigny-en-Gohelle était rédacteur en chef de *l'Enchaîné* en 1939 ; âgé de 46 ans et mutilé de guerre, Lecointe n'était pas mobilisable et peut donc remplacer Lecœur, Camphin, Quinet et Thiébaud confirmant ici l'analyse de Dimitri Manassis. Le rapport ne détaille malheureusement pas qui sont les autres cadres communistes qui l'entourent au sein de ce bureau régional nécessairement restreint qui cherche à maintenir une activité communiste dans le Pas-de-Calais dans les premiers mois qui suivent la déclaration de guerre.

Les meetings du Parti communiste sont interdits. Cela concerne notamment le meeting de Maurice Thorez initialement prévu à Carvin le 10 septembre et pour lequel des dizaines d'affiches avaient été saisies lors de la perquisition au siège de la région communiste le 28 août<sup>3496</sup>.

Privé de sa presse, interdit de distribution de tracts et interdit de meetings, le Parti communiste est privé de tout moyen d'expression dès la fin août 1939 et unanimement condamné par la presse comme par l'ensemble des autres forces politiques, dont certaines exigent désormais la dissolution du PCF.

Pour Germaine Willard,

« Alors que l'URSS apparaissait, surtout chez les ouvriers, comme le pilier de la résistance à l'Allemagne nazie, il provoque la surprise, un sentiment d'abandon à l'heure du danger et de la rancœur. Le PCF n'échappe pas au traumatisme et un certain nombre de militants s'interrogent et se désengagent avec plus ou moins de discrétion. [...] Mais avant même le déclenchement de l'attaque contre la Pologne, le gouvernement utilise et amplifie le choc provoqué en privant les communistes de leurs moyens d'expression essentiels. Le 25 août, l'Humanité et Ce Soir sont suspendus par décret. Tout ce qui véhicule la parole communiste va être rapidement interdit et sanctionné. Dès lors, la position du PCF n'est plus connue que par l'image déformée qu'en donne la propagande officielle, reprise par l'ensemble de la presse. Jamais n'y est relevé le soutien du PCF à une guerre de défense antihitlérienne, ni sa critique, au nom même des nécessités d'une véritable défense nationale, des mesures antidémocratiques et de compression sociale prises par le gouvernement. Est uniquement mis en avant son refus de condamner la politique soviétique, présentée sans la moindre hésitation comme une politique de collusion avec l'Allemagne<sup>3497</sup> ».

De manière symptomatique, les articles du *Grand Echo du Nord* évoquant les arrestations de militants communistes pour distribution de tracts figurent sous le chapeau de « répression des menées antinationales<sup>3498</sup> » ou de « répression des menées communistes de trahison en France<sup>3499</sup> ». Ce choix sémantique est loin d'être anodin : il s'agit pour le journal conservateur de dépeindre le Parti communiste comme un parti aux ordres d'une puissance étrangère et les militants communistes loyaux à leur parti comme des traîtres.

Un climat d'hostilité et d'hystérie anticomuniste se développe : *le Réveil du Nord* raconte ainsi qu'Arthur Ramette, reconnu à Arras, aurait été hué par un groupe de passants auxquels

---

<sup>3496</sup> Archives Départementales du Pas-de-Calais, M 1W14888, courrier du sous-préfet de Béthune au Préfet du Pas-de-Calais, 28 août 1939.

<sup>3497</sup> Germaine WILLARD, *L'épreuve de la guerre (1939-1944)*, dans Claude WILLARD (ss. dir.), *La France ouvrière*, tome 2, chapitre 6, Paris, Editions de l'Atelier, 1995, pp. 119-120.

<sup>3498</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 28 août 1939.

<sup>3499</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 30 août 1939.

s'étaient mêlé des mobilisés. Ramette leur aurait rétorqué « c'est vous les socialistes qui avez fait arrêter Quinet » avant de s'éloigner pour ne pas être molesté<sup>3500</sup>.

Si plusieurs dizaines de militants communistes ont été arrêtés pour distribution de tracts, d'autres militants répudient le pacte germano-soviétique dans les premiers jours du mois de septembre.

Dans son ouvrage consacré aux crises et aux dissidences au sein du Parti communiste, Michel Dreyfus identifie trois vagues successives de départ après le pacte germano-soviétique, une première vague dès la fin du mois d'août et jusqu'à la dissolution du PCF le 26 septembre, un second mouvement plus spectaculaire liée au tournant politique effectué par le PC après le 26 septembre et une dernière vague, plus tardive, à partir de la fin du mois de novembre 1939 et de l'attaque contre la Finlande<sup>3501</sup>.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, plusieurs défections se manifestent dès le mois de septembre : dans le Nord, Gaston Douchement, adjoint au maire et conseiller général de Douchy-les-Mines, près de Valenciennes, annonce sa démission du Parti communiste, suivi par plusieurs autres dirigeants de Douchy<sup>3502</sup>. Dans le Pas-de-Calais, c'est Jules Bretin, conseiller municipal de Calais, qui annonce sa démission début septembre<sup>3503</sup>. Quelques jours plus tard, c'est Arthur Dubus, l'ex-oncle par alliance de Thorez, ancien secrétaire général du PCF du Pas-de-Calais au début des années 1920 et délégué-mineur d'Auchel qui désavoue le pacte germano-soviétique dans une déclaration<sup>3504</sup>. On se souvient, à la lecture du témoignage de Lecœur, que Dubus avait dessiné des croix gammées à la place des yeux de Maurice Thorez sur une affiche de son café, ce qui en dit long sur le dégoût et la réprobation de Dubus à l'égard de l'attitude du PCF<sup>3505</sup>.

La fronde contre le pacte germano-soviétique s'élève dans le Douaisis, où plusieurs élus nordistes adressent un télégramme à Marcel Cachin afin de lui demander de se désolidariser du pacte germano-soviétique : la liste des signataires comporte les noms de Victor Brachelet, le maire de Somain, de l'avocat du PCF Albert Delevallée, son premier adjoint, conseiller général de Somain, de Jean-Baptiste Wantelet, le maire de Fenain et de Marcel Nézé, le maire d'Erre<sup>3506</sup>. Le lendemain, on apprend que l'ensemble du conseil municipal de Somain se rallie à la démarche entreprise par les élus communistes du Douaisis<sup>3507</sup>.

Plusieurs élus et militants communistes du Pas-de-Calais appuient la démarche de Brachelet, Delevallée et leurs camarades : on y retrouve Arthur Dubus, mais aussi Alfred Prin, le président de la caisse de secours de Marles-les-Mines et Martial Bélo, délégué-mineur et vice-président de la caisse de secours, Emile Duport, le secrétaire de la fédération CGT des mineurs de Marles-Ferfay-Cauchy-à-la-Tour, Florimond Obry, le maire de Chocques et secrétaire administratif de l'ARAC, François Cornut, le président de l'ARAC de Chocques, Blandan Sergeant, le

---

<sup>3500</sup> *Le Réveil du Nord*, 10 septembre 1939.

<sup>3501</sup> Michel DREYFUS, *PCF : crises et dissidences de 1920 à nos jours*, Bruxelles, Editions Complexe, 1990, pp. 73-75.

<sup>3502</sup> *Le Grand Echo du Nord de la France*, 1<sup>er</sup> septembre 1939.

<sup>3503</sup> *Le Réveil du Nord*, 2 septembre 1939.

<sup>3504</sup> *Le Réveil du Nord*, 13 septembre 1939.

<sup>3505</sup> Voir *supra*.

<sup>3506</sup> *Le Réveil du Nord*, 17 septembre 1939.

<sup>3507</sup> *Le Réveil du Nord*, 18 septembre 1939.

secrétaire de la cellule de Chocques<sup>3508</sup>. Georges Vasseur, le secrétaire général de l'ARAC et secrétaire de mairie de Chocques condamne lui aussi le pacte germano-soviétique.

La liste de ces militants appelle plusieurs remarques : les militants qui condamnent le pacte germano-soviétique se concentrent sur Chocques et Marles-les-Mines ; de même que, dans le Nord, l'initiative de Brachelet et Delevallée fédère les communistes du secteur de Somain, dans le Pas-de-Calais, le désaveu public du pacte est l'affaire de quelques militants concentrés autour de Marles et Chocques. A un moment où le PCF est désorganisé, les cadres locaux qui s'opposent au pacte germano-soviétique ne peuvent s'appuyer que sur un réseau étroit de proches : celui du conseil municipal de Chocques et des sections du PCF, du syndicat et de l'ARAC pour Florimond Obry, celui de la CGT de Marles-les-Mines pour Duport et ses proches.

Par ailleurs, les militants du Pas-de-Calais qui désavouent le pacte en septembre 1939 sont des militants expérimentés : Dubus, Duport, Vasseur et Obry ont été d'importantes figures du mouvement communiste du Pas-de-Calais dans les années vingt, avant la période du Front populaire qui a fait émerger des nouveaux dirigeants avec Cadras, Thiébaud, Quinet et Lecœur. On peut formuler l'hypothèse d'un clivage générationnel qui oppose les cadres de la génération des années vingt et ceux du Front populaire et de la stalinisation, qui, à l'exemple de Lecœur défendent sans sourciller la nouvelle orientation.

Pour des vieux militants comme Vasseur ou Obry, par ailleurs dirigeants de l'ARAC, pour un homme comme Duport emprisonné dans les années vingt lors de la campagne contre la guerre du Rif, le pacte germano-soviétique constitue sans aucun doute un choc profond, et la négation de ce pour quoi ils ont lutté.

Les départs de militants paraissent cependant circonscrits. En septembre 1939, le PCF est à la tête de treize municipalités dans le Pas-de-Calais, il détient un siège de conseiller d'arrondissement, deux sièges de conseillers généraux et un siège de député, mais Cyprien Quinet et André Parent cumulent tous deux deux mandats. Au total, parmi les quinze principaux élus communistes du département, un seul, Florimond Obry, condamne le pacte germano-soviétique.

---

<sup>3508</sup> *Le Réveil du Nord*, 19 septembre 1939.

| <b>Les réactions des principaux élus communistes du Pas-de-Calais au pacte germano-soviétique</b> |   |                          |
|---|---|--------------------------|
| <b>Elu</b>  | <b>Mandat</b>   | <b>Réaction</b>          |
| Cyprien Quinet  | Député et conseiller général de Carvin                          | Ne condamne pas le pacte |
| André Parent  | Maire et conseiller général d'Avion                             | Ne condamne pas le pacte |
| Rémy Bourgeois  | Maire d'Annezin-lez-Béthune                                     | Ne condamne pas le pacte |
| Marcel Grebaut  | Maire de Cauchy-à-la-Tour                                       | Ne condamne pas le pacte |
| Florimond Obry  | Maire de Chocques   | Condamne le pacte        |
| Charles Briquet   | Maire de Douvrin  | Ne condamne pas le pacte |
| Joseph Noël   | Maire de Drocourt   | Ne condamne pas le pacte |
| Henri Delattre  | Maire de Harnes   | Ne condamne pas le pacte |
| Léon Delattre   | Maire d'Helfaut   | Ne condamne pas le pacte |
| Joseph Thiébaud   | Maire de Liévin   | Ne condamne pas le pacte |
| Jules Caron   | Maire de Maisnil-les-Ruitz                                      | Ne condamne pas le pacte |
| Michel Richard  | Maire de Méricourt  | Ne condamne pas le pacte |
| Alfred Leblond  | Maire de Rœux   | Ne condamne pas le pacte |
| Francis Jiolat  | Maire de Sallaumines  | Ne condamne pas le pacte |
| Abraham Laquay  | Premier adjoint au maire et conseiller d'arrondissement d'Avion | Ne condamne pas le pacte |

Le choix de la grande majorité des maires communistes de rester loyaux à leur parti n'empêche pas des démissions individuelles, à l'exemple de celle de Clotaire Gourlet, adjoint à Sallaumines, dont la lettre de démission du conseil municipal est reproduite par *La Bataille*, mais le témoignage de l'adjoint démissionnaire montre aussi son isolement :

« parce que dès la première heure, j'ai publiquement condamné [...] l'abominable pacte stalino-hitlérien, les collègues de la municipalité ne m'ont plus adressé la parole et m'ont tenu à l'écart du travail municipal et de l'organisation de la défense passive... [...] en dépit de la monstruosité qui grandit chaque jour, ils s'obstinent dans leur aveuglement volontaire<sup>3509</sup> ».

Si le journal socialiste nordiste affirme que la démission de l'adjoint sallauminois a été applaudie par la population de la ville, le témoignage de Gourlet confirme plutôt son isolement au sein d'un conseil municipal qui reste fidèle à Francis Jiolat. D'ailleurs, Emile Leprêtre, le secrétaire de la mairie de Sallaumines est condamné dans les jours qui suivent à quatre mois de prison pour avoir tenu des propos communistes défaitistes<sup>3510</sup>.

Comme le note William Roger,

« nous avons donc ici l'exemple d'un élu qui est aussi délégué syndical, ce qui permet au journal d'insister sur le fait que la CGT – et ici en particulier le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais – est en parfaite cohésion avec les aspirations de la population. Ce désir de s'appuyer sur la population cache aussi une critique des élus communistes – et le maire de Sallaumines est justement communiste : on a vite fait d'affirmer péremptoirement, sans qu'aucun

<sup>3509</sup> *La Bataille*, 1<sup>er</sup> octobre 1939.

<sup>3510</sup> *Le Réveil du Nord*, 20 octobre 1939.

vote ne vienne le confirmer, que les élus communistes ne sont plus soutenus par la "majorité" de la population ; la dissolution des conseils municipaux communistes n'en sera que plus légitime<sup>3511</sup> ».

Le rapport déjà cité sur l'activité communiste dans le Pas-de-Calais après la dissolution du parti semble confirmer que les défections ne sont pas majoritaires et qu'une bonne partie des militants resterait fidèle à leur parti :

« L'arrestation puis la condamnation d'un bon nombre de militants de la région [...] fut suivie de plusieurs défections de militants responsables syndicaux particulièrement chez les mineurs [...]. Quant au moral, il est dans les masses excellent, les traîtres et les défaillants sont isolés et sévèrement jugés. D'une façon générale, tous les mineurs refusent de prendre leurs timbres et se désintéressent du syndicat<sup>3512</sup> ».

S'ils se désintéressent du syndicat d'après les dires de l'auteur du rapport, c'est d'abord parce qu'à travers *la Tribune*, le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, qui a exclu les communistes et épouse totalement la ligne de la tendance *Syndicats* de Belin et Dumoulin, s'est lancé dans une virulente campagne anticomuniste qui ne peut que mécontenter les syndiqués adhérents ou sympathisants du Parti communiste ; mais surtout, la volonté de la direction de la CGT, débarrassée des ex-unitaires, de s'inscrire dans une forme de collaboration avec le patronat et d'union sacrée se révèle tout à fait inefficace, comme le souligne Morgan Poggioli :

« Avec l'entrée en guerre, les conquêtes de 1936 volent en éclats. La durée maximale du travail hebdomadaire est portée à soixante heures et à onze celle de la journée. Les congés payés sont supprimés, de même que le droit de grève. Les premières mesures de mobilisation industrielle se font sans concertation avec la CGT. Et quand les pouvoirs publics font appel à certains militants syndicaux, ils le font sans prendre contact avec leurs organisations. La meilleure illustration de cette défiance intervient avec la signature de l'accord Majestic en octobre 1939. Celui-ci jette les bases d'une "collaboration confiante" entre le patronat, les syndicats et le gouvernement, dans le cadre de la mobilisation industrielle, et se donne pour tâche "de fournir aux armées de la République les moyens matériels d'une victoire acquise aux moindres souffrances pour tous". Il n'est toutefois paraphé par les signataires qu'à titre personnel, sans engager les organisations qu'ils représentent. Dans la pratique, les résultats sont bien maigres. [...] De plus, les délégués syndicaux font l'objet de sanctions et de licenciements. La seule appartenance syndicale suffit pour être renvoyé, sans possibilité de recours. [...] L'entrée en guerre et le principe de défense nationale sont donc pour nombre d'ouvriers synonymes de revanche sociale, de retour à l'arbitraire, de rationalisation et de paupérisation. Face à l'augmentation du coût de la vie, les salaires demeurent anormalement bas. [...] De l'avis de beaucoup, l'exploitation du personnel est supérieure à ce qui a pu être constaté au cours de la Grande Guerre. En somme, en 1940, la contre-offensive patronale l'emporte sur l'esprit d'Union sacrée qui présida durant le premier conflit mondial et que Léon Jouhaux appelait pourtant de ses vœux [...] Il est dès lors peu étonnant que les ouvriers aient répugné à rejoindre une CGT impuissante qui continue, malgré tout, de faire de la collaboration avec le patronat la seule voie possible pour le mouvement syndical au nom de l'intérêt national. Cette situation explique également le regain, surtout à partir du printemps 1940, de l'influence unitaire qui s'oppose à cette "collaboration de classes", défend la lutte revendicative et attaque constamment la CGT dans sa presse clandestine<sup>3513</sup> ».

La dissolution du Parti communiste et de toutes les organisations qui s'y rattachent, décidée par décret le 26 septembre 1939, est l'aboutissement de la série de mesures qui frappe le PCF et ses

---

<sup>3511</sup> William ROGER, *La Bataille (journal lillois de la SFIO) et le pacte germano-soviétique*, Cahiers d'histoire de l'Institut de recherches marxistes, n°47, 1991, p. 11.

<sup>3512</sup> RGASPI, 517/1/1906/30-31, rapport d'activité de la Région du Pas-de-Calais, sans date.

<sup>3513</sup> Morgan POGGIOLI, « La CGT et la répression antisyndicale (août 1939-décembre 1940). Entre légalisme et apprentissage de la clandestinité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 130, no. 2, 2016, pp. 149-162.

militants depuis la fin du mois d'août, même si, comme Louis Poulhès l'a montré, elle s'inscrit dans « un mouvement de droitisation des radicaux qui prend naissance tôt, dans un contexte de fort développement de l'anticommunisme » et obéit d'abord à des considérations politiques : la dissolution du PCF permet à Daladier

« de bénéficier [...] à bon compte, d'un surcroît de popularité et de renforcer les appuis politiques dont il jouit. D'autant que l'invasion de l'Est polonais par les troupes soviétiques à partir du 17 septembre 1939 radicalise encore antisoviétisme et anticommunisme, plus que jamais confondus dans l'opinion. Daladier voit ainsi dans l'anticommunisme l'occasion de resserrer les rangs, à la fois dans l'opinion, comme au sein du Parlement, en leur offrant un bouc émissaire en pâture<sup>3514</sup> ».

Dans la foulée, toutes les municipalités communistes sont aussi dissoutes et des délégations spéciales sont nommées à leur tête par la préfecture. Philippe Nivet note :

« Au début d'octobre 1939, les 37 municipalités communistes du Nord et les 11 du Pas-de-Calais sont destituées, en même temps que sont déchus de leurs mandats l'ensemble des conseillers municipaux, généraux ou d'arrondissement communistes, soit 576 élus dans le Nord et 358 dans le Pas-de-Calais<sup>3515</sup> ».

En octobre 1939, le Parti communiste n'a ainsi plus d'existence légale dans le Pas-de-Calais, comme dans tout le reste de la France. Sa presse régionale est interdite, ses organisations sont dissoutes, ses municipalités destituées, ses militants emprisonnés ou mobilisés. Le désarroi des militants traumatisés par le pacte est réel.

Exclus de la CGT, les militants communistes assistent, impuissants à l'effondrement d'une organisation qui perd les quatre-cinquièmes de ses adhérents entre août 1939 et le 10 mai 1940 et qui est désormais fermement tenus par la mouvance anticommuniste réunie autour de Belin, Dumoulin et du journal *Syndicats* prônant la collaboration avec le patronat depuis la signature des accords Majestic.

Les communistes n'ont pourtant pas disparu. Il faudra cependant attendre la grève des mineurs du bassin minier du Pas-de-Calais de mai-juin 1941, partie du puits du Dahomey, dans l'ancienne citadelle communiste de « Montigny la rouge », animée par des militants issus des Jeunesses communistes comme Michel Brûlé ou Julien Hapiot pour que les communistes relèvent la tête et écrivent l'histoire de la Résistance dans le département du Pas-de-Calais.

---

<sup>3514</sup> Louis POULHES, « 26 septembre 1939 : la dissolution des organisations communistes » dans *Histoire documentaire du communisme*, Jean Vigreux et Romain Ducoulombier [dir.], Territoires contemporains - nouvelle série [en ligne], 3 mars 2017, n° 7, disponible sur : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>.

<sup>3515</sup> Philippe NIVET, « Les municipalités en temps de guerre (1814-1944) », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, vol. 20, n° 2, 2013, pp. 67-88.





# Conclusion générale

L'histoire du Parti communiste et de la CGTU dans le Pas-de-Calais est une histoire singulière à bien des égards. Comme ailleurs en France, le mouvement communiste, dans le Pas-de-Calais, prend naissance dans le contexte particulier du lendemain de la Première Guerre mondiale et de la lueur de la Révolution russe, mais il grandit et se développe dans un substrat particulier, nourri des influences du syndicalisme révolutionnaire, qui a été fort actif dans le bassin minier du Pas-de-Calais, mais aussi du modèle – et du contre-modèle – du syndicalisme minier réformiste associé à la SFIO et à ses députés-maires issus du syndicat des mineurs.

Le mouvement communiste, organisé autour du PCF et de la CGTU qui se structure en 1922 est l'héritier de ces traditions auxquelles il empreinte nombre de ses traits : d'abord celui d'un partage des rôles entre le syndicat et le parti avec ce paradoxe d'une subordination du syndicat au Parti communiste, à ses hommes et à ses mots d'ordre, alors même que le poids numérique de la CGTU est beaucoup plus important que celui d'un Parti communiste qui ne parvient pas à supplanter ni même à égaler la SFIO reconstituée et voit ses effectifs rapidement décroître ; celui également de l'importance de toute une galaxie qui gravite autour du pôle constitué par le parti et le syndicat avec l'ARAC, le SRI, la FST, les sociétés de libre-pensée, les sociétés musicales... Cette galaxie communiste ne forme pas une contre-société séparée du reste de la société, elle s'inscrit pleinement dans la société de l'époque et participe de formes d'encadrement que l'on retrouve aussi dans les milieux catholiques.

Dans une société marquée par le paternalisme du patronat minier qui développe clubs de sport et sociétés musicales, les pratiques culturelles et sportives des communistes s'inscrivent dans un territoire et dans un milieu.

L'importance et la précocité de la déchristianisation en milieu ouvrier dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle constitue ainsi un élément majeur de compréhension des dynamiques politiques qui se jouent dans le département : avec le développement du travail industriel et de la mine, la pratique religieuse des hommes s'effondre en milieu ouvrier alors qu'elle résiste dans les campagnes et sur la côte. L'anticléricalisme se diffuse dans la société, porté par des sociétés de libre pensée qui organisent les funérailles civiles et qui sont étroitement liées avant-guerre au mouvement socialiste et au syndicat.

Le développement du communisme dans le Pas-de-Calais s'inscrit donc dans un département marqué par la diversité de ses territoires ; les zones de force du communisme recoupent celles du mouvement socialiste et de l'implantation syndicale : il s'agit d'abord en premier lieu du bassin minier autour de Béthune et Lens qui se prolonge dans le département du Nord voisin dans le Douaisis. C'est dans le bassin minier que le Parti communiste concentre l'essentiel de ses effectifs militants et qu'il parvient à conquérir des municipalités.

Le Parti communiste est également implanté sur le littoral, autour des deux grandes villes que sont Calais et Boulogne-sur-Mer. Dockers, métallurgistes et cheminots y constituent l'ossature du PCF et de la CGTU.

Dans l'Arrageois, le PCF possède quelques cellules et sections syndicales liées aux activités industrielles qui existent autour d'Arras, mais le communisme parvient plus

difficilement à s'implanter dans les arrondissements ruraux du Ternois et de l'Audomarois qui restent des fiefs de la droite conservatrice dans lesquels le parti radical est la force dominante à gauche.

La géographie électorale du communisme dans le Pas-de-Calais évolue peu et les grands traits du socialisme observables avant la Première Guerre mondiale restent valables pour le Parti communiste à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Sur le plan sociologique, le communisme dans le Pas-de-Calais est un phénomène très majoritairement urbain ; cependant à la différence d'une région voisine comme la Basse-Seine étudiée par Nicolas Aubin<sup>3516</sup> dominée par les villes du Havre et de Rouen – Dieppe, Le Tréport et Fécamp ne comptent que quelques dizaines de militants dans les années de creux – le communisme du Pas-de-Calais présente un visage plus équilibré : Calais et Boulogne comptent de grosses sections, mais les effectifs militants sont concentrés dans le bassin minier, disséminés dans de nombreuses villes petites et moyennes comme Montigny-en-Gohelle, Avion, Sallaumines, Méricourt ou Liévin.

Le trait le plus marquant du phénomène communiste en Pas-de-Calais est toutefois la prédominance d'une catégorie sociale, celle des ouvriers mineurs ; si le PCF du Pas-de-Calais compte aussi des cheminots, des métallos et des marins, le PCF du Pas-de-Calais s'identifie fortement aux mineurs, à la différence du département du Nord voisin où la sociologie du PCF nordiste, avec ses métallos dans le Valenciennois, ses ouvriers du textile dans la métropole lilloise et ses mineurs dans le Douaisis est plus diversifiée.

### **Des générations militantes dans le département du Pas-de-Calais**

Plusieurs générations de militants et de militantes communistes se succèdent durant les vingt ans de l'Entre-deux-guerres.

On peut d'abord identifier une génération des fondateurs : souvent issus de la SFIO d'avant 1914 et passés par le Comité de la Troisième Internationale, marqués par la Première Guerre mondiale, ces militants combattent la direction ex-majoritaire de guerre de la fédération socialiste du Pas-de-Calais lors du congrès de Tours de décembre 1920. On y retrouve des militants comme le boulonnais Arthur Baly, l'héninois René Froissart, Arthur Dubus, l'oncle par alliance de Thorez, Georges Vasseur, Emile Dupont ou encore Adolphe Mangematin.

Ces militants de la génération des fondateurs s'investissent, pour beaucoup, dans les CSR et sont à l'origine de la création de la CGTU en 1922, mais déjà, la fondation du syndicat unitaire entraîne une vague de départs de militants attachés à l'unité syndicale au sein du syndicat des mineurs, puis de maires qui réintègrent la SFIO. De 14 000 adhérents à la SFIO fin 1920, le Parti communiste tombe à 2 000 adhérents en 1923.

A partir de 1923-1924, la bolchevisation du PCF, mise en œuvre par le jeune Maurice Thorez dans la fédération, s'accompagne de la promotion de nouveaux cadres tandis que l'échelon départemental disparaît, remplacé par l'échelon régional et les rayons. La Région communiste cherche alors à promouvoir de nouveaux cadres, issus du syndicalisme unitaire. Ce sont ces cadres qui formeront l'ossature du PCF à la fin des années vingt et au début des

---

<sup>3516</sup> Nicolas AUBIN, « Le "peuple communiste" en Basse-Seine : dénombrement et étude de l'encadrement des militants communistes, 1920-1939 », *Annales de Normandie*, 50<sup>e</sup> année, n°4, 2000. pp. 547-567.

années trente, à l'heure de la ligne « classe contre classe », des luttes antimilitaristes et du combat contre les « social-fascistes ». On peut citer, parmi eux des militants comme Henri Darguesse, Claudius Perrier ou le jeune Gaston Coquel, qui accèdent aux responsabilités dans la deuxième moitié des années vingt.

Tandis que Thorez, happé par les responsabilités nationales, accède à la direction du Parti, le PCF du Pas-de-Calais est dirigé successivement par Ramette puis Calas.

A la tête du Parti communiste français, Maurice Thorez n'est plus le jeune secrétaire de fédération qu'il était en 1923-1924, encore influencé par Souvarine, mais les méthodes de direction qu'il emploie à la tête du parti avec le soutien de Fried et l'aval de l'IC portent les traces de son expérience dans le Pas-de-Calais : ainsi, Thorez, comme l'a montré de façon convaincante Stéphane Sirot « développe [...] une conception de l'action syndicale [...] qui se refuse à engager des initiatives mal préparées, mal estimées, donc sans réelle chance de succès<sup>3517</sup> » ; le pragmatisme de Maurice Thorez en matière de luttes syndicales s'oppose donc assez clairement à la stratégie de la « grève politique de masse » développée par la direction Barbé-Celor à l'époque du « tournant sectaire » du parti. Sans nul doute, Maurice Thorez a été marqué par l'échec des grèves comme celle de 1923 et a mesuré à quel point le vieux syndicat des mineurs, auquel appartenait son grand-père, conservait une grande autorité dans le bassin minier du Pas-de-Calais et ce n'est évidemment pas un hasard si Thorez le rappelle dans *Fils du peuple*.

De même, l'aisance avec laquelle Maurice Thorez mettra en œuvre la stratégie de la « main tendue » aux catholiques trouve sans doute ses origines dans le passé du jeune Maurice à Noyelles-Godault, sa fréquentation du catéchisme et son rôle d'enfant de chœur qu'il évoque naturellement dans son autobiographie.

A la Libération, lorsque le PCF devient le premier parti de la République et qu'il est au gouvernement pour appliquer le programme du CNR, Maurice Thorez défend la bataille de la production à Waziers et célèbre le millionième adhérent du parti (« entre 1944 et 1946, le parti passe de 544 889 cartes payées en juin 1945 à près de 800 000 adhérents »), le « camarade Pruvost » mineur de Bruay-en-Artois à qui il remet sa carte lors de la Fête de *l'Humanité*, le 2 septembre 1945, à Vincennes.

L'identification de Maurice Thorez aux mineurs lui confère une légitimité indiscutable lorsqu'il appelle ces derniers à redoubler d'efforts pour gagner la « bataille de la production » afin d'assurer le relèvement de la France :

« Lancée dans un premier temps en septembre 1944, par Benoît Frachon devant les cadres CGT, la "bataille de la production" est redéfinie par Maurice Thorez le 21 juillet 1945 à Waziers, au cœur pays minier. Lors de ce meeting devant 2 500 cadres communistes mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, Maurice Thorez réaffirme avec force et conviction que la "bataille de la production" est un "devoir de classe", un "devoir de Français". Il dénonce également des efforts insuffisants de la part de certains mineurs et engage à plus de discipline afin de bâtir un monde nouveau : "Produire, produire et encore produire, faire du charbon, c'est aujourd'hui la forme la plus élevée de votre devoir de classe, de votre devoir de Français. Hier, l'arme c'était le sabotage mais aujourd'hui, l'arme du mineur c'est produire pour faire échec aux plans de la réaction". Maurice Thorez reprend cette thématique à plusieurs reprises tout au long de l'année aussi bien à Valenciennes qu'à Montceau-les-Mines.

La "bataille de la production" reste ainsi au cœur de la politique communiste, c'est une véritable "priorité" du moment jusqu'en 1946. Elle assure l'indépendance nationale et l'intérêt de la classe ouvrière. Marcel Cachin aime

---

<sup>3517</sup> Stéphane SIROT, *op. cit.*, p. 178

rappeler que "la production est devenue un but de classe, sans oublier les revendications"<sup>3518</sup>. Lorsque la CGT se prononce, le 2 juin 1946, pour une augmentation générale des salaires, le PCF déclare qu'il soutient les justes revendications des salariés, c'est l'amorce d'un tournant, mais qui ne prendra effectivement un cours nouveau qu'en 1947<sup>3519</sup> ».

En 1947, alors que le PCF vient de quitter le gouvernement, c'est à Hénin-Liétard, à quelques kilomètres de Noyelles-Godault où il a grandi, que Thorez tient un grand meeting devant 7 000 personnes, manière pour lui de rappeler son ancrage local, son appartenance – même si elle fut éphémère – au monde de la mine, et de soutenir les mineurs du pays noir en grève.

Le journal de Maurice Thorez témoigne de son attachement à son Pas-de-Calais natal dans lequel il retourne régulièrement avec Jeannette Vermeersch afin de voir sa famille restée sur place : sa mère, Clémence, sa sœur, Sidonie, son beau-frère Gaston Caullet et leur fille Marie<sup>3520</sup>. Des souvenirs de jeunesse de Thorez affleurent à plusieurs reprises dans son journal : en 1954, il évoque par exemple la mort de Lénine et sa désignation comme délégué du Nord au 4<sup>ème</sup> congrès du parti à Lyon en 1924 où il est élu au Comité central<sup>3521</sup> ; plus loin, il se souvient de son départ de Noyelles-Godault en 1914 avec son grand-père<sup>3522</sup> ou signale le 55<sup>ème</sup> anniversaire de la catastrophe de Courrières<sup>3523</sup>.

Attentif aux résultats électoraux du Pas-de-Calais, Thorez est aussi attentif aux mineurs : ainsi, il évoque l'accident du 11 février 1958 à la fosse 4 sud de Méricourt lors duquel 11 mineurs décèdent<sup>3524</sup>. Le journal de Maurice Thorez démontre à l'évidence que Thorez est resté attaché à sa terre natale.

Si l'action politique de Maurice Thorez porte les traces de sa socialisation dans le département du Pas-de-Calais et de ses premières expériences militantes, en retour, le Pas-de-Calais voit s'épanouir le modèle du « cadre thorézien » qui s'invente dans les années trente comme l'a bien montré Bernard Pudal<sup>3525</sup>. Il y a un véritable aller-retour Centre/périphérie pour Maurice Thorez entre Paris, la direction du PCF, et le Pas-de-Calais où il expérimente ou teste la ligne du parti auprès des siens, ou près de la base du parti. Il prend le pouls des mineurs, de la classe ouvrière. Ce lien n'est jamais rompu.

De fait, après l'accession de Thorez au secrétariat général du parti communiste, une nouvelle génération militante accède aux responsabilités au milieu des années trente, marquée par les marches de chômeurs et les luttes antifascistes. Le tournant antifasciste de 1934 impulsé par l'Internationale communiste épouse les aspirations unitaires de nombre de militants et de

---

<sup>3518</sup> [Carnets 2 mars 1946]. Marcel Cachin évoque même à plusieurs reprises la prime au rendement !

<sup>3519</sup> Roger MARTELLI, Jean VIGREUX et Serge WOLIKOW, *Le parti rouge. Une histoire du PCF 1920-2020*, op. cit., p. 107-108.

<sup>3520</sup> Maurice THOREZ, *Journal (1952-1964)*, édité sous la direction de Jean-Numa Ducange et Jean Vigreux, Paris, Fayard, 2020, p. 79 et 309.

<sup>3521</sup> *Ibid*, p. 65.

<sup>3522</sup> *Ibid*, p. 310.

<sup>3523</sup> *Ibid*, p. 497.

<sup>3524</sup> *Ibid*, p. 269.

<sup>3525</sup> Bernard PUDAL, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, 320 p.

cadres qui appliquent avec ferveur la nouvelle ligne, synonyme de renforcement des effectifs et de gains électoraux.

Alors qu'une fédération communiste est reconstituée fin 1936 afin d'accueillir et d'organiser les milliers de nouveaux adhérents venus avec les grèves de juin et la réunification syndicale, on voit émerger de nouvelles figures archétypiques du cadre thorézien : celles du calaisien Félix Cadras, épaulé par Cyprien Quinet, Joseph Thiébaud, Auguste Lecœur et encore René Camphin.

Ces secrétaires régionaux sont bien représentatifs du corps des secrétaires régionaux du PCF sous le Front populaire, étudiés par Dimitri Manassis : Thiébaud et Quinet deviennent permanents de la Fédération CGTU du sous-sol en 1926 pour le premier et 1929 pour le second : Félix Cadras devient permanent du parti en 1935, assisté par René Camphin et Auguste Lecœur en 1937<sup>3526</sup>. Si les grèves des mineurs ont forgé Thiébaud et Quinet, Cadras accède aux responsabilités après avoir organisé le mouvement des chômeurs du Calais dans les années trente et contribué à l'entrée des communistes au conseil municipal de Calais dans le cadre d'une liste de Front populaire lors des élections municipales de 1935. Quant à Lecœur, il joue un rôle déterminant en Espagne. Sur ces cinq secrétaires régionaux, un – Cadras – est issu du littoral, un autre – Camphin – de l'Arrageois et trois – Thiébaud, Quinet et Lecœur – du bassin minier lensois, ce qui illustre, à nouveau, le poids de ce territoire dans le communisme du Pas-de-Calais.

Fort de 13 000 adhérents fin 1938, le Parti communiste n'est plus ce parti en archipel des cartes électorales de 1924 ou 1928, absent de la plupart des cantons du Pas-de-Calais. Pour reprendre la formule de Roger Martelli, « la carte communiste n'est plus en pointillés, la chair s'est épaissie autour de l'ossature<sup>3527</sup> ».

Les générations de militants communistes ont en commun la référence à l'URSS, qui est au cœur de l'identité politique des communistes de l'époque. Même s'il n'est pas possible de donner un chiffre précis, il est certain que par le biais des Amis de l'URSS, de nombreux militants communistes du Pas-de-Calais ont fait le voyage en URSS<sup>3528</sup>. D'autres, comme Charles Level ou Félix Cadras ont participé à des congrès de l'IC ; des cadres régionaux prometteurs comme Cyprien Quinet, Gaston Coquel, Fernand Leblond ou Camille Fromont sont passés par l'École léniniste internationale afin de se former avant d'acquiescer des responsabilités nationales au sein du PCF ou des organisations auxiliaires.

C'est que le PCF, dans le Pas-de-Calais, a formé des générations de militants : des écoles de rayons où ils ont pu s'initier aux bases du marxisme avec les livres de Marx, Lénine ou Staline à l'école régionale d'Halluin jusqu'à l'école nationale de Bobigny puis de Clichy pour

---

<sup>3526</sup> Dimitri MANESSIS, *Les secrétaires régionaux du Parti communiste français (1934-1939), du tournant antifasciste à l'interdiction du Parti*, op. cit., p 320-321.

<sup>3527</sup> Roger MARTELLI, *L'archipel communiste...*, op. cit., p. 20.

<sup>3528</sup> Rachel Mazuy cite le chiffre de *Russie d'aujourd'hui*, de 1 500 délégués ouvriers ou paysans issus de toute la France partis faire le voyage en URSS entre 1933 et 1938.

les futurs cadres régionaux<sup>3529</sup> et enfin jusqu'à ELI de Moscou<sup>3530</sup>, des militants communistes se sont formés et éduqués.

Comme tous les partis politiques, le Parti communiste offre à ses membres plusieurs types de rétributions qui constituent des facteurs essentiels de l'engagement. De fait, comme l'explique Daniel Gaxie, les motivations idéologiques ne permettent pas à elles seules d'expliquer pourquoi un homme ou une femme choisit de s'engager dans un parti politique. L'engagement offre une multitude de rétributions : rétributions financières sous la forme de postes de permanents rémunérés ou d'emplois dans les municipalités, mais aussi rétributions symboliques à travers des postes dans l'appareil militant. Daniel Gaxie relève ainsi que

« outre l'estime, l'affection, l'admiration, le prestige, voire la crainte qu'elle peut susciter dans le parti, une responsabilité "à la base" donne par exemple l'occasion d'exercer des fonctions de représentation, de signer dans la presse locale, de participer aux festivités, de siéger au conseil d'administration de nombreuses associations et son titulaire devient ainsi une notabilité connue, bénéficiant de l'attention et souvent de la considération de ses concitoyens<sup>3531</sup> ».

L'analyse de Daniel Gaxie s'applique à l'évidence au Parti communiste : dans tout le département du Pas-de-Calais, des ouvriers, mineurs, métallurgistes, cheminots ou ouvriers du textile ont occupé des responsabilités militantes au sein de l'appareil communiste : secrétaire ou trésorier de cellule, membre du bureau du rayon, membre du comité régional... Ces responsabilités militantes allaient souvent de pair avec des responsabilités syndicales et associatives dans les organisations de la « galaxie communiste ».

Les secrétaires de cellules communistes rédigent des tracts, doivent envoyer chaque semaine des articles dans *l'Enchaîné*, animent des réunions ce qui les amène à prendre la parole. Ils développent grâce au militantisme des compétences nouvelles qui amènent certains d'entre eux à conquérir des mandats électifs ou à obtenir des postes de permanents appointés dans l'appareil communiste ou celui du syndicat unitaire. Ainsi, le Parti communiste a été un formidable outil de promotion des classes populaires comme l'ont montré les travaux de Julian Mishi<sup>3532</sup>.

### **De la naissance de la SFIC au PCF comme parti de masse : ruptures et continuités du communisme en Pas-de-Calais**

Le Parti communiste de 1939 n'est plus celui de 1921. De fait, la période de l'Entre-deux-guerres est marquée par une profonde transformation du communisme dans le département du Pas-de-Calais comme dans le reste de la France : la plupart des maires communistes élus sous l'étiquette SFIO lors du scrutin municipal de 1919 quittent le Parti communiste en pleine bolchevisation. Ainsi, à partir de 1924, la bolchevisation imposée par

---

<sup>3529</sup> Georges Vasseur, Cyprien Quinet, Joseph Thiébaud, Gaston Coquel, Félix Cadras, René Camphin et Georgette Cadras ont été élèves d'une école nationale.

<sup>3530</sup> Cyprien Quinet, Gaston Coquel, Georgette Cadras, Fernand Leblond, Camille Fromont ainsi qu'un certain Cherdant ont été élèves de l'ELI.

<sup>3531</sup> Daniel GAXIE, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27<sup>e</sup> année, n°1, 1977, p. 130.

<sup>3532</sup> Julian MISHI, *Servir la classe ouvrière. Sociabilités militantes au PCF*, Rennes, PUR, 2010.

l'Internationale communiste et la direction du Parti communiste transforme en profondeur la SFIC : tandis que les cellules et les rayons remplacent les anciennes sections, la fédération communiste du Pas-de-Calais disparaît au profit de la Région Nord et c'est depuis Lille et le Bureau régional que va être dirigé le PCF jusqu'à la reconstitution d'une région communiste du Pas-de-Calais au moment du Front populaire.

La volonté de forger un parti de type nouveau se heurte cependant au mur des réalités et aboutit en fait au départ de nombreux adhérents habitués à militer dans le cadre de sections territoriales. Le développement des cellules d'entreprises pose en outre le problème de leur concurrence avec les sections syndicales, notamment dans le secteur des mines. En pratique, l'activité du PCF repose sur l'engagement d'une poignée de militants en situation de cumul de responsabilités politiques (au PCF), syndicales (à la CGTU) et associatives (à l'ARAC ou au SRI).

Affaibli par la bolchevisation, concurrencé par une SFIO qui s'est rapidement reconstruite et peut compter sur l'appui de la CGT confédérée et de son puissant syndicat des mineurs, le PCF voit ses effectifs s'effondrer passant de 6 000 adhérents en 1921 après le congrès de Tours à moins de 1 000 en 1930, malgré son activisme lors des mouvements de grève et ses vigoureuses dénonciations du camp réformiste qui contribuent à l'isoler.

Les effectifs du PCF du Pas-de-Calais atteignent leur point le plus bas lors de la période « classe contre classe », marquée par les affrontements souvent physiques entre communistes et socialistes lors des manifestations de rue. Engagés dans la lutte antimilitariste, les militants communistes sont victimes de la répression et régulièrement condamnés ; de nombreux militants sont aussi licenciés lors des grèves, notamment dans les mines<sup>3533</sup>.

Isolé et affaibli, le Parti communiste se rétracte sur lui-même, excluant même ses rares maires accusés d'opportunisme à l'image de Mangematin à Harnes ou de Delabre à Montigny-en-Gohelle exclus en 1930 et 1931. C'est que le PCF tient à garder un contrôle strict sur ses maires qui disposent de ressources personnelles et d'une notoriété qui pourraient les amener à s'émanciper et se notabiliser à l'image des élus socialistes érigés en contre-modèle.

Malgré la volonté de se distinguer des frères socialistes, le communisme municipal présente des traits largement comparables à ceux du socialisme municipal étudié par Patrizia Dogliani : interventions en faveur de l'enfance et de la maternité, secours aux chômeurs et aux grévistes, mise en avant des figures du mouvement ouvrier lors des dénominations de rue, antimilitarisme qui s'exprime lors des cérémonies commémoratives. En outre, les municipalités communistes – comme leurs homologues socialistes de l'Entre-deux-guerres – s'efforcent de développer le sport ouvrier et bâtissent des équipements sportifs afin d'apporter à leurs habitants une éducation sportive émancipée des clubs apartidaires liés au patronat ou aux patronages religieux. Les élections municipales de 1935 sont un succès pour le PCF qui conquiert de nouvelles municipalités comme Avion, Liévin ou Sallaumines. Le contexte du Front populaire, la nomination du socialiste Léo Lagrange comme sous-secrétaire d'Etat aux loisirs et aux sports et la réunification du mouvement sportif ouvrier favorisent la mise en place

---

<sup>3533</sup> Parmi les nombreux cadres communistes et unitaires congédiés à la suite d'un mouvement de grève, on compte ainsi Arthur Dubus, Georges Vasseur, Gustave Lecoigne, Nestor Calonne, Georges Marouzé, Joseph Thiébaud, André Parent, Abraham Laquay, ou encore Fernand Leblond...

par les élus communistes d'une politique sportive et de loisirs ambitieuse, marquée par la construction de nouveaux stades et de piscines.

La période des années trente et du Front populaire voit le Parti communiste s'épanouir : la CGTU prend une part active aux luttes des chômeurs qu'elle s'efforce d'organiser dans des comités de chômeurs. Après le 6 février 1934, la perception d'une menace fasciste grandissante et la multiplication des incidents avec les manifestants nationalistes accélère le rapprochement entre CGT et CGTU, auquel poussait cette dernière, engagée dans la création de syndicats uniques.

Pour ce qui est des partis politiques, il faut attendre l'été 1934 pour que le PCF s'inscrive dans une démarche unitaire avec la SFIO, approuvée par les instances de l'Internationale communiste. Même si l'union entre PCF et SFIO n'est pas exempte d'arrière-pensées et de méfiance réciproque, les communistes du Pas-de-Calais mesurent les perspectives offertes par le climat politique nouveau et mettent en œuvre avec conviction la ligne du rassemblement populaire, en s'efforçant d'apparaître comme les antifascistes les plus déterminés et les partisans les plus sincères du rassemblement des partis de gauche.

La stratégie du Front populaire est couronnée de succès dès les élections municipales de 1935 avec la conquête de nouvelles municipalités, puis aux élections législatives de 1936 avec la victoire de Quinet et aux cantonales de 1937 avec l'élection de deux conseillers généraux et d'un conseiller d'arrondissement.

A l'issue de la séquence électorale, le PCF, désormais présent dans tous les cantons du département, a considérablement accru son audience électorale, le nombre de ses élus et ses forces militantes qui ont été décuplées.

Parallèlement, la réunification du mouvement syndical profite aux ex-unitaires, pourtant minoritaires début 1936 lors du congrès de fusion, qui se montrent actifs et énergiques lors des grèves de juin 1936 et qui se retrouvent à la tête de nombreuses sections syndicales.

Incontestablement, le PCF de 1936, dirigé par une nouvelle génération militante, autour de Cadras, Thiébaud, Lecœur ou Quinet, n'est plus le PCF du début des années vingt, ni celui de la période « classe contre classe ».

La fin des années trente est marquée par la montée des inquiétudes internationales : des dizaines de militants communistes du Pas-de-Calais s'engagent dans les Brigades internationales, illustrant par-là la prégnance de l'antifascisme dans le processus de politisation des adhérents comme l'illustrent nombre de questionnaires de brigadistes. Ils y acquièrent une expérience du combat que certains réinvestiront à partir de 1941 dans la Résistance armée contre l'occupant allemand.

Le délitement du Front populaire au plan national, à partir de 1937, se ressent cependant aussi dans le département du Pas-de-Calais où la SFIO et la direction ex-confédérée de l'UD CGT et du syndicat des mineurs avaient toujours éprouvé la plus grande méfiance à l'égard des communistes accusés de démagogie et de menées colonisatrices à l'intérieur des syndicats.

Les polémiques se multiplient entre les communistes, qui captent à leur profit les aspirations unitaires de l'électorat de gauche et des nouveaux syndiqués, et les socialistes, inquiets de l'influence grandissante du PCF.



Au lendemain des accords de Munich, puis de l'échec de la grève du 30 novembre 1938, les fractures entre socialistes et communistes, ex-unitaires et ex-confédérés, deviennent béantes, dans un contexte de remise en cause des acquis de 1936 et de répression patronale.

Elles culminent avec la signature du pacte germano-soviétique qui disqualifie le PCF aux yeux des socialistes et des ex-confédérés. En quelques jours, le Parti communiste, interdit, est décapité par les arrestations de ses militants, les défections de plusieurs cadres et la mobilisation. Exclus des syndicats et privés de leur presse, les militants communistes sont contraints à la clandestinité.

### **Du pacte germano-soviétique à la Libération**

Les années d'occupation vont faire du Parti communiste, interdit et mis au ban de la nation au printemps 1940, l'incarnation de la Résistance française dès le printemps 1941 et la grève des mineurs qui démarre au puits du Dahomey, à Montigny-en-Gohelle<sup>3534</sup>. Dès son retour dans le Pas-de-Calais, Auguste Lecœur, rejoint par Gustave Lecointe et Nestor Calonne assurent la direction du Parti communiste clandestin dans le Pas-de-Calais. C'est à Montigny-en-Gohelle qu'est créé le premier Comité d'unité syndicale et d'action (CUSA), animé par Michel Brûlé, un ancien des Jeunesses communistes. A Grenay, Julien Hapiot, ancien des JC et des Brigades internationales, chargé de l'organisation militaire du PCF clandestin dès la fin de l'année 1940, est le principal organisateur du mouvement. A Harnes, Charles Debarge, affecté spécial dans une usine depuis le mois d'avril 1940 est à la tête des grévistes qui incitent les mineurs à débrayer, protégés par des militants de l'OS (Organisation spéciale) mise en place par Lecœur dans le Pas-de-Calais.

La grève débute le 27 mai et se répand dans tout le bassin minier. Le 4 juin, 70 % des mineurs du bassin minier sont en grève ; 100 000 mineurs sur 143 000 sont en grève. La police française est dépassée et les autorités allemandes doivent faire venir des renforts qui sillonnent tout le bassin minier. Tandis que la *Feldgendarmarie* occupe les puits, les grévistes, secondés par de nombreuses femmes comme Emilienne Mopty<sup>3535</sup> à Montigny-en-Gohelle organisent des piquets de grève à la sortie des corons. Le 3 juin, des affiches allemandes signées du général Niehoff sont placardées dans toutes les villes du bassin minier appelant à la reprise immédiate du travail. La répression est sévère : au total, on compte 414 arrestations. Les principaux leaders de la grève doivent passer dans la clandestinité et formeront l'ossature des FTP après l'invasion de l'URSS.

Déclenchée sans l'aval du Centre, la grève des mineurs de mai-juin 1941 apporte au Parti communiste une autorité morale qui lui faisait défaut depuis la signature du pacte germano-soviétique.

Cette autorité morale acquise au cours d'une grève déclenchée pour les revendications ouvrières immédiates en termes de salaires et de conditions de travail, mais qui prend une

---

<sup>3534</sup> Étienne DEJONGHE, « Chronique de la grève des mineurs du Nord/Pas-de-Calais (27 mai - 6 juin 1941) », *Revue du Nord*, tome 69, n°273, Avril-juin 1987, pp. 323-345.

<sup>3535</sup> Voir sa biographie dans le Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français : <https://maitron.fr/spip.php?article157143>, notice MOPTY Emilienne-Marie [née WANTIEZ Emilienne, épouse MOPTY] par Annie Pennetier, version mise en ligne le 11 mars 2014, dernière modification le 25 avril 2022.

dimension patriotique tranche avec le discrédit qui touche les anciens dirigeants du « Vieux syndicat », tels que Julien Priem, engagés dans le chartisme et la collaboration.

A la Libération, le Parti communiste se veut l'incarnation de la Résistance dans le Pas-de-Calais. Si son influence électorale progresse – il gagne ainsi quatre cantons lors des élections cantonales de 1945 alors qu'il en détenait deux en 1937 – il est cependant nettement devancé par la SFIO qui a largement renouvelé ses candidats et exclu ses élus compromis avec le régime de Vichy<sup>3536</sup>.

### **Les recompositions de la « galaxie » communiste**

L'étude du mouvement communiste dans le Pas-de-Calais dans l'entre-deux-guerres nous conduit à interroger la notion de « contre-société » avancée en son temps par Annie Kriegel, qui appréhendait le communisme comme une société en soi, avec ses mécanismes de sélection, d'intégration, d'exclusion et d'éducation, faisant coexister plusieurs générations et préfigurant une société future.

A l'issue de notre recherche, il convient sans doute de nuancer le propos : d'abord, parce que le mouvement communiste, tel qu'il se structure dans le Pas-de-Calais, présente d'évidentes formes de continuité avec le mouvement socialiste du début du XX<sup>e</sup> siècle ; l'existence d'un lien étroit entre une organisation syndicale numériquement plus forte, et un parti politique qui en assure la direction de fait autant qu'il en est le relai ne constitue pas une rupture dans l'histoire du mouvement ouvrier et correspond au modèle « travailliste » que l'on peut observer avant la Première Guerre mondiale.

La SFIO et le « vieux syndicat » des mineurs étaient alors étroitement associés, formant un duopole au sein duquel le syndicat occupait la place prééminente. C'est leur légitimité syndicale forgée dans les luttes sociales qui a permis aux dirigeants du vieux syndicat de conquérir des municipalités, des cantons et des postes de députés qui ont fait d'eux des notables locaux avant même la Première Guerre mondiale. Forts de leur assise électorale, les députés-mineurs de la génération Basly ont pu exercer un contrôle sans partage sur l'organisation syndicale et la fédération socialiste du Pas-de-Calais. Ce sont eux qui ont également posé les bases d'un socialisme municipal soucieux d'encadrer les populations ouvrières soumises à l'encadrement des compagnies minières et à leur logique paternaliste.

Le mouvement communiste, tel qu'il se constitue dans le Pas-de-Calais dans l'entre-deux-guerres, est l'héritier de cette histoire : ses fondateurs sont majoritairement issus du monde du syndicalisme minier et ont, pour nombre d'entre eux, milité dans les rangs du jeune syndicat de Broutchoux.

Comme le socialisme d'avant-guerre, la galaxie communiste qui prend naissance en 1921-1922 après le Congrès de Tours sur fond de division de la CGT prend la forme d'un duopole CGTU-PCF ; pourtant, si, au niveau international, l'Internationale syndicale rouge dirigée par Lozovsky est largement subordonnée à l'Internationale communiste, au plan local, c'est bien la CGTU qui constitue sans doute l'organisation la plus dynamique de la galaxie communiste. Au fond, à partir du milieu des années 1920 et de la « bolchevisation », la

---

<sup>3536</sup> Philippe ROGER, « Les élections cantonales de 1945 dans le Pas-de-Calais : un système politique transformé ? », *Revue du Nord*, vol. 342, n<sup>o</sup>. 4, 2001, pp. 801-820.

« courroie de transmission » fonctionne en sens inverse de celui qui sera le sien par la suite : ce sont les cadres du syndicalisme unitaire – ceux du syndicat des mineurs dans le bassin minier lensois, mais aussi des cheminots et des métiers de la mer et du textile sur le littoral – qui forment l'ossature du Parti communiste dans les rayons et les cellules. Si les décisions politiques, les campagnes d'action contre la guerre et l'impérialisme ou les décisions d'appeler à la grève sont prises à Paris et mises en œuvre au niveau régional, à Lille, pour être appliquées dans les rayons, si les choix de promotion des cadres sont faits par le Centre, les forces vives de la galaxie communiste se trouvent au sein des syndicats unitaires : ce sont eux qui mènent la lutte quotidienne contre le patronat dans les mines, les usines métallurgiques ou dans les chemins de fer ; ce sont eux qui manifestent le 1<sup>er</sup> août contre la guerre, dans les années classe contre classe quand le PCF adopte une stratégie de grève politique de masse qui montre vite ses limites ; c'est aussi autour des syndicats unitaires que s'organisent les étrangers et les chômeurs au début des années trente.

D'autres organisations spécialisées gravitent autour du duopole CGTU-PCF, mais là encore, il y a moins de rupture qu'une forme de continuité avec l'avant-guerre : ainsi, dans le domaine du rapport des communistes à la religion, le mouvement communiste développe un discours anticlérical qui est pris en charge par la Libre Pensée révolutionnaire, séparée de la Libre Pensée d'obédience socialiste. En dépit de la rupture qui affecte la Libre Pensée comme toutes les organisations ouvrières au lendemain du congrès de Tours, l'anticléricalisme communiste s'inscrit dans un héritage qui remonte à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui voit le mouvement ouvrier nouer des liens étroits avec la franc-maçonnerie et la Libre Pensée. Face à une Eglise catholique qui reste pendant toute notre période l'un des piliers du camp conservateur, les communistes combattent l'influence des hommes en noir et des religieuses dans les cités ouvrières.

Le rapport aux mentalités religieuses dessine des territoires politiques différenciés : le poids de la religion reste ainsi important dans les campagnes du Pas-de-Calais où le mouvement ouvrier peine à s'implanter tandis que le bassin minier, du fait de l'industrialisation précoce, connaît une déchristianisation rapide que l'on peut mesurer au nombre de funérailles civiles. Le développement du communisme s'effectue dans les territoires les plus urbanisés, les plus industrialisés et les plus déchristianisés du département.

S'il y a rupture dans le rapport des communistes à la religion, il faut la chercher plutôt lors de la période du Front populaire avec la « main tendue » de Thorez aux catholiques qui n'empêche pas la réunification de la Libre Pensée, mais expose les communistes au procès de trahison de leurs valeurs fondamentales qui leur est intenté par le camp socialiste.

Dans le domaine sportif, les premiers clubs sportifs ouvriers sont nés dans l'orbite du mouvement socialiste en région parisienne. Après la scission de la FST en 1923, le sport ouvrier se développe d'ailleurs tout autant sous l'égide de la SFIO et de ses municipalités que dans le camp communiste, jusqu'à la réunification de la FST et de l'USSGT en 1934. Surtout, le sport ouvrier se développe comme alternative au sport « bourgeois » parrainé par les entreprises et pour l'essentiel les compagnies minières soucieuses d'encadrer la vie de leurs ouvriers en leur proposant des loisirs sains véhiculant des valeurs d'effort et de mérite.

Si le sport ouvrier pratiqué dans les clubs liés au PCF met en avant d'autres valeurs, il se développe dans un moment caractérisé par la structuration du sport de masse. Cyclisme et

football, qui se professionnalisent dans les années trente, séduisent les sportifs ouvriers qui ne se distinguent pas, par leurs goûts, des autres jeunes sportifs.

De fait, les jeunes communistes du Pas-de-Calais dans l'entre-deux-guerres sont aussi des jeunes de leur temps et le militantisme politique ne peut pas occuper tous les moments d'une vie : il peut aussi se conjuguer avec des loisirs pratiqués dans une organisation de masse progressiste, mais qui soit aussi rassembleuse et populaire comme la FSGT s'efforce de l'être à partir du Front populaire.

D'autres pratiques montrent bien l'insertion du mouvement communiste dans la sociabilité locale : c'est le cas de la colombophilie ; c'est le cas du théâtre ouvrier, qui constitue une forme de propagande tout autant qu'une activité de loisir pour ses pratiquants ; c'est aussi le cas des fanfares, qui animent les cortèges des manifestations dans un département dans lequel les harmonies municipales sont très nombreuses et appréciées : de fait, l'apprentissage de la musique suppose des qualités d'effort et de rigueur qui rejoignent l'éthos des mineurs, tout comme elles rejoignent les compétences attendues des militants communistes de l'époque.

La galaxie communiste du Pas-de-Calais qui se structure au début des années vingt, dans une relation de concurrence avec le monde catholique et, surtout, avec l'adversaire socialiste si proche, se recompose au moment du Front populaire qui marque l'acculturation républicaine du PCF.

Il n'en demeure pas moins qu'on peut désormais identifier une vraie « culture politique », qui puise ses racines et ses références – à la Révolution française notamment, ou à la Commune de Paris – dans la culture politique républicaine et dans la culture politique socialiste.

Cette culture politique communiste typique des villes de la « banlieue rouge » parisienne étudiées par Emmanuel Bellanger existe, dans les années trente, dans un certain nombre de territoires du Pas-de-Calais qui constituent autant de bastions du PCF. Elle se déploie à l'échelle municipale, portée par des maires bâtisseurs soucieux d'émanciper les populations ouvrières de leur ville par le sport, par les loisirs, par les actions de solidarité ou les prises de position politique à valeur symbolique qu'ils font en conseil municipal comme par les dénominations de rues ou de bâtiments publics qui participent à la définition d'un espace politique et à la politisation des habitants par l'usage mémoriel.

### **Le mouvement communiste du Pas-de-Calais et le monde**

Ancré dans son territoire et porteur d'héritages multiples, le mouvement communiste dans le Pas-de-Calais s'inscrit dans un monde connecté : d'abord parce que, comme partout en France, le communisme naît de la rencontre entre un mouvement ouvrier français traumatisé par la Première Guerre mondiale et les espérances qu'a fait naître la « grande lueur à l'Est » de la Révolution d'Octobre.

Le soutien indéfectible des communistes du Pas-de-Calais à l'URSS se manifeste lors des manifestations antimilitaristes du 1<sup>er</sup> août contre la guerre impérialiste qui menacerait l'URSS, d'après l'analyse que développe l'Internationale communiste au cours de la période « classe contre classe », mais les manifestations du 1<sup>er</sup> août, marquées par les affrontements

avec les socialistes et par la répression ne font pas le plein, signe que le risque d'une nouvelle guerre impérialiste contre l'URSS, en 1929 et 1930, laisse sans doute dubitatifs une bonne partie de l'électorat communiste.

Plus fondamentalement, les réunions publiques animées par les Amis de l'Union soviétique et les soirées cinématographiques que l'association organise diffusent une image valorisante et idéalisée de l'URSS, où paysans et ouvriers construiraient la patrie du socialisme dans des conditions de travail infiniment meilleurs que celles des « bagnes capitalistes ». Les films soviétiques construisent donc une image positive de l'URSS qui se diffuse en partie dans la société, puisque les initiatives des AUS, dans les années trente, rassemblent au-delà des réseaux militants communistes.

Par ailleurs, les récits de séjour en URSS que livrent les militants communistes du département de retour d'URSS constituent des témoignages à la première personne, qui confortent la « foi » communiste.

Si ce type de récit ne convainc guère les socialistes et plus généralement les adversaires du communisme, notamment au moment des procès de Moscou entre 1936 et 1938, les critiques émises contre le régime soviétique semblent avoir eu peu d'impact auprès des militants pour qui l'URSS reste un modèle et une référence très largement positive.

Tournés vers Moscou, les communistes du Pas-de-Calais sont aussi connectés à d'autres espaces. Ils sont connectés à la Belgique voisine et apportent leur solidarité aux mineurs belges en grève en 1932.

L'immigration de la main d'œuvre ouvrière, essentiellement polonaise, aux lendemains de la Première Guerre mondiale, change profondément la sociologie des villes minières du bassin minier lensois où des cités entières sont majoritairement peuplées de Polonais. Parfois perçus comme des briseurs de grève, influencés par les curés, les Polonais font l'objet d'une attention particulière des communistes qui s'efforcent de les organiser au sein de la CGTU grâce à l'action de leaders comme Olszanski et par le biais d'une presse syndicale en français et en polonais.

Toutefois, les Polonais sont les premières victimes de la crise économique au début des années trente ; ils sont les premiers à être licenciés, sur fond de montée du chômage et des sentiments xénophobes. Communistes et unitaires se mobilisent contre les expulsions de travailleurs étrangers, comme celle des grévistes de Leforest de 1934, qui voit l'expulsion du jeune Edward Gierak.

Si les Polonais sont les plus nombreux dans les rangs de l'immigration, le Pas-de-Calais compte d'autres communautés de travailleurs immigrés, qui témoignent des bouleversements sociaux et politiques de l'Europe de l'entre-deux-guerres, à l'exemple des Italiens fuyant le fascisme, ou des Juifs fuyant l'Allemagne nazie que l'on retrouve à Lens où ils sont l'objet de la vindicte des commerçants locaux.

A partir de 1936, l'enjeu espagnol devient un sujet d'inquiétude majeur pour les communistes et plusieurs dizaines de militants communistes du Pas-de-Calais partent combattre en Espagne pour aider la République espagnole contre les troupes de Franco, appuyées par l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie. Des collectes sont organisées en faveur de l'Espagne et des enfants espagnols sont accueillis dans des dizaines de familles, très souvent dans des municipalités communistes. L'expérience espagnole a durablement marqué les militants du

Pas-de-Calais, accueillis en héros à leur retour dans le département et qui, pour certains, réinvestiront l'expérience acquise en Espagne dans la Résistance.

Au fond, le mouvement communiste s'est développé dans un département du Pas-de-Calais marqué par ses héritages et ses spécificités locales, mais toujours connecté au monde.

### **L'expérience CGTU dans le Pas-de-Calais : un bilan contrasté**

L'expérience de la CGTU dans le Pas-de-Calais a profondément marqué le mouvement ouvrier et a contribué à dessiner le visage d'un communisme départemental centré sur le bassin minier lensois et marqué par un fort antisocialisme.

Entre 1922 et 1936, la CGTU a incarné un autre syndicalisme, différent du syndicalisme réformiste et institutionnalisé de la CGT confédérée et héritier, pour partie, de la tradition syndicaliste-révolutionnaire.

Analysant l'expérience de la CGTU dans le département de la Loire-inférieure, Christophe Patillon concluait à son échec :

« La CGTU est attractive pour une partie de la classe ouvrière car elle symbolise un syndicalisme de lutte ; elle est répulsive par son alignement sur les positions et la stratégie du PC. Cela est une des causes principales des échecs enregistrés sur le terrain. Si elle arrive à mobiliser par la violence de son discours, son rappel incessant aux principes syndicalistes-révolutionnaires, les qualités de nombre de ses militants [...] et par le fait que les confédérés abandonnent souvent la lutte de masse au profit du compromis avec le patronat, elle n'arrive pas à "capitaliser" la confiance que lui accordent les travailleurs et doit faire face à un patronat très dur qui se refuse à lui reconnaître la moindre légitimité et à une CGT qui, de sa position de retrait, peut faire valoir sa stratégie de conciliation. [...] Nous ne pouvons traduire l'expérience unitaire que par un seul mot : échec. Échec parce que la CGTU s'est avérée incapable d'imposer son syndicalisme face à celui défendu par la CGT ; parce qu'elle s'est montrée inapte à rallier de manière durable les nombreux déçus du réformisme confédéré ; enfin, parce qu'elle s'est aliénée, par son sectarisme, un nombre important d'adhérents durant ses treize années d'existence, malgré l'étendue des champs d'action qu'elle entendait occuper.

Les raisons de cet échec tiennent à la force de l'opposition qu'elle a dû affronter. L'anticommunisme virulent du patronat et de l'État a sapé son activité syndicale en de multiples occasions ; les efforts conjugués de la CGT et du PS-SFIO l'ont marginalisée. L'incapacité du Parti communiste à se construire en force politique conséquente lui a ôté le relais politique également nécessaire à sa croissance<sup>3537</sup> ».

Une partie de l'analyse vaut pour le département du Pas-de-Calais : la CGTU, confrontée à un patronat très dur et à la concurrence d'une CGT puissante qui privilégie la négociation à la grève afin d'obtenir des avancées minimales, ne parvient pas à rallier les déçus du réformisme ; les « grèves politiques de masse » organisées au temps de la période « classe contre classe » illustrent la mainmise du Parti communiste sur l'organisation syndicale et les échecs successifs entraînent une érosion du nombre des adhérents, qui restent concentrés dans quelques secteurs combatifs, comme les mines, la métallurgie ou les chemins de fer. Cependant, comme l'illustrent les textes de plusieurs responsables communistes contre le syndicat unitaire des mineurs et ses délégués-mineurs, la CGTU a toujours conservé, à la base,

---

<sup>3537</sup> Christophe PATILLON, « La CGTU en Loire-Inférieure de 1922 à 1935 », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*. Tome 102, numéro 3, 1995. *La CGT en Bretagne : Un centenaire*, pp. 91-113.

une part d'autonomie. De fait, les délégués-mineurs unitaires n'ont pas toujours été – et c'est ce qui leur est reproché par les dirigeants communistes de la Région – les « permanents » politico-syndicaux que le Centre aurait voulu qu'ils soient. Avant d'être des cadres politiques relayant auprès des syndiqués les consignes politiques du PCF, ils ont été des délégués-mineurs à l'hygiène et à la sécurité, au service des camarades de leur puits de mine et à l'écoute de leurs préoccupations quotidiennes.

En outre, au début des années trente, la CGTU s'efforce d'organiser les chômeurs et travailleurs immigrés, organise des marches de chômeurs et se fait le porte-drapeau, à partir de 1934, du combat pour la réunification syndicale, en commençant à la base, dans des syndicats uniques qui restent marginaux, mais peuvent convaincre les sympathisants des aspirations unitaires de la centrale révolutionnaire dans un climat dominé par l'antifascisme.

Au lendemain des grèves de 1936, c'est le dynamisme et la combativité des ex-unitaires, à la pointe du mouvement de grève et d'occupations d'usines du mois de juin qui explique la progression de l'influence communiste dans la CGT réunifiée, bien plus que la « colonisation » dénoncée par les ex-confédérés.

Pour toutes ces raisons, l'expérience de la CGTU n'a pas été qu'un échec : certes, les ex-unitaires sont minoritaires en 1936 face aux ex-confédérés, mais leurs actions et leurs pratiques syndicales ont marqué les travailleurs du Pas-de-Calais.

### **CGT contre CGT-FO dans le Pas-de-Calais : la réplique des divisions entre confédérés et unitaires ?**

Après la signature du pacte germano-soviétique et l'interdiction du PCF, alors que les communistes sont exclus de la CGT, une partie des ex-confédérés, par anticommunisme, se rallie à la Charte du travail à l'image de René Belin, Georges Dumoulin ou Julien Priem dans le Pas-de-Calais et c'est autour des communistes et des ex-unitaires qu'est lancée la grève des mineurs de mai-juin 1941.

A la libération, l'antifascisme, le souvenir des grèves de 1936, le rôle joué par les communistes dans la Résistance et le discrédit qui frappe les ex-confédérés anticommunistes de la tendance *Syndicats* se conjuguent pour expliquer la très nette domination des communistes dans la CGT, mais les fractures de la période de l'Entre-deux-guerres se rouvrent très vite.

La scission de 1947-1948 dans le Pas-de-Calais n'est pas une réplique de la scission de 1921-1922, mais elle apparaît plutôt comme une continuité des luttes d'influence entre ex-confédérés et ex-unitaires des années 1936-1939 qui avaient abouti à l'exclusion des communistes de la CGT.

Comme à la fin des années trente, les socialistes se montrent inquiets face à la progression électorale des communistes et au poids acquis par les communistes dans la CGT. Ainsi, comme le relève Annie Lacroix-Riz, c'est à la suite de leur échec aux cantonales de 1945 que les socialistes ressuscitent leurs Amicales socialistes d'entreprises, désormais appelées GSE (Groupes socialistes d'entreprises) :

« Daniel Mayer, qui s'était plaint en novembre 1944 que "le parti socialiste [fût] trop souvent, hélas, absent de la CGT et de ses travaux", franchit une nouvelle étape après les cantonales de mai 1945. Le 20, devant les secrétaires

fédéraux, imputant l'échec enregistré dans le Pas-de-Calais au fait que "le syndicat des Mineurs n'était pas ce qu'il aurait dû être", il proposa pour "pénétrer la CGT" et empêcher sa "bolchevis[ation]" de recourir à nouveau aux GSE<sup>3538</sup> ».

L'opposition entre socialistes et communistes du Pas-de-Calais se manifeste avec intensité lors des grèves des 1947 et 1948 perçues par les socialistes et les militants de Force ouvrière comme des grèves politiques dirigées par le PCF :

« Pour eux, le conflit a été de toute évidence avant tout politique et la CGT leur apparaît désormais avant tout comme un instrument du PCF. Pareille situation pourrait sembler favorable à FO, au moins dans certaines corporations (les fonctionnaires et les mineurs). Mais beaucoup de dirigeants syndicaux, même s'ils sont désormais hostiles à la direction de la CGT, restent en fait prudents : ils redoutent en effet que la scission ne fasse surtout le jeu du patronat et de l'État (ce qui, pour les professions considérées, revient en fait largement au même). De surcroît, trouver les hommes nécessaires à la mise en route d'une nouvelle organisation s'avère souvent difficile. [...] L'atmosphère de mécontentement assez général qui règne dans le bassin minier après la grève explique sans doute que le parti communiste (dont les militants n'apparaissent alors nullement découragés) durcisse encore ses attaques contre le gouvernement Schuman [...]. Ce sont les dirigeants socialistes qui font l'objet des critiques les plus virulentes. Pour les communistes, la trahison des leaders de la SFIO est désormais éclatante : ils sont au service des ennemis du peuple et ce sont eux qui ont empêché la victoire du mouvement<sup>3539</sup> ».

De fait, comme l'explique Denis Lefebvre, les fédérations socialistes ont joué un rôle crucial dans la mise sur pied des structures de Force ouvrière :

« Les fédérations socialistes ont été actives pendant cette période. Elles l'ont été de façon spontanée, parce qu'il n'y avait pas de directives nationales, mais aussi parce que, tout naturellement, les militants socialistes ne pouvaient que partager cette aventure anti-totalitaire. [...] Le bilan est évident. Gustave Robert, du Pas-de-Calais, estime : "Nous avons fait des réunions dans tout le bassin minier. Nous sommes arrivés à un bon résultat. Il y avait 80 000 cartes au syndicat communiste, il y a actuellement 40 000 cartes de mineurs placés chez nous"<sup>3540</sup> ».

Il convient cependant de nuancer. Ainsi, même si les résultats de FO ne sont pas désastreux, les résultats des élections des délégués mineurs du fond le 15 avril 1948, rappelés par Philippe Roger, illustrent la prépondérance de la CGT :

« la nouvelle confédération ne compte ainsi au début de l'année 1948 que 4 280 adhérents dans le bassin minier contre 110 000 pour la CGT. Celle-ci, en février 1948, ne descend au-dessous de 68 % des suffrages dans aucun groupe. Dans les mines de Lens, de Liévin, d'Oignies et de Courrières, elle obtient plus de trois quarts des voix et, à Drocourt, elle atteint même 87 %. FO oscille dans la plupart des cas aux alentours de 20 % des suffrages et la CFTC n'en obtient que de 3 à 7 %<sup>3541</sup> ».

---

<sup>3538</sup> Annie LACROIX-RIZ, « Communication au colloque du CEVIPOF (FNSP), Paris, Un seul syndicat pour les salariés ? Bilan et perspectives », 29-30 septembre 1995, Publié dans Pierre Cours-Salies et René Mouriaux, *L'unité syndicale en France, 1895-1995*, Paris, Syllepses, 1997, p. 31-50.

<sup>3539</sup> Philippe ROGER, « Les grèves de 1947 et 1948 dans le Pas-de-Calais, déroulement, violence et maintien de l'ordre », *Revue du Nord*, vol. 389, n° 1, 2011, pp. 133-180.

<sup>3540</sup> Denis LEFEBVRE, « Le Parti socialiste et force ouvrière » publié dans *La naissance de Force ouvrière : Autour de Robert Bothereau* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes. Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pur/22452>>. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pur.22452>.

<sup>3541</sup> Philippe ROGER, « Les grèves de 1947 et 1948 dans le Pas-de-Calais, déroulement, violence et maintien de l'ordre », *op. cit.*



Au fond, l'affrontement entre réformistes et révolutionnaires qui se joue depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle dans le Pas-de-Calais se rejoue à nouveau lors des grèves de 1947, 1948 et de 1953, mais à front renversé : à l'époque de la catastrophe de Courrières et des affrontements entre « broutchoutistes » et « baslycots » comme dans les années de l'Entre-deux-guerres marquées par la concurrence entre CGT et CGTU, c'est le syndicalisme réformiste qui constituait la force syndicale la plus puissante et son hégémonie était contestée par le courant révolutionnaire. Après 1945, la situation s'est inversée et c'est désormais la CGT qui domine un mouvement syndical à nouveau divisé, comme le démontre Philippe Roger :

« À l'échelle du Pas-de-Calais, la CGT ne compte en 1953 que 65 000 adhérents sur 450 000 travailleurs. Si l'on prend pour exemple l'une des corporations où la CGT est la mieux représentée, celle des 130 000 mineurs du département, 32 000 seulement adhèrent effectivement au syndicat majoritaire, FO et la CFTC étant d'ailleurs encore beaucoup moins bien loties puisqu'elles ne dépassent pas, à elles deux, les 10 000 membres<sup>3542</sup> ».

Les chiffres montrent en outre que, comme avant-guerre, le syndicat des mineurs est sans conteste le plus important syndicat de la CGT, ses adhérents représentant un peu moins de la moitié des adhérents de la CGT dans le Pas-de-Calais en 1953. La part des mineurs parmi les adhérents de la CGT est toutefois moindre qu'elle ne l'était dans la CGTU ou même dans la CGT confédérée.

Bientôt, c'est le défi de la récession rythmée par la fermeture des premiers puits de mines que la CGT devra affronter. A cet égard, ce sont les années soixante qui marqueront la vraie rupture avec le monde de l'Entre-deux-guerres.

### **Les héritages d'une histoire spécifique du communisme dans le Pas-de-Calais**

La mémoire militante communiste a aujourd'hui gardé peu de traces des années pourtant décisives de l'Entre-deux-guerres, qui ont été éclipsées par la Seconde Guerre mondiale et les combats menés par le PCF après 1945.

La Guerre froide et les guerres de décolonisation mobilisent les militants communistes du Pas-de-Calais des années cinquante et soixante.

Si le Parti communiste reste puissant dans le département, il connaît une décrue rapide, passant de 40 000 membres en avril 1946 à 19 000 en 1951, 14 000 en 1952, peut-être 9 000 en 1954<sup>3543</sup> et 8 500 en 1955 ; les effectifs remontent à 10 500 adhérents en 1956, année électorale, mais redescendent aussitôt avec 8 533 cartes placées l'année suivante<sup>3544</sup>. Alors qu'il comptait quatre députés de 1946 à 1951, puis cinq députés élus en 1951 et réélus en 1956, le PCF perd tous ses députés lors des législatives de 1958 en raison du changement du mode de scrutin.

De 1946 à 1958, les nouveaux députés communistes sont des hommes qui ont accédé aux responsabilités dans les années trente : Auguste Lecœur, René Camphin et Nestor Calonne, élus

---

<sup>3542</sup> Philippe ROGER, « Les grèves de 1953 dans le Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, vol. 369, n° 1, 2007, pp. 105-138.

<sup>3543</sup> Philippe ROGER, « Un préfet de guerre froide, Georges Phalempin et la fédération communiste du Pas-de-Calais de 1947 à 1956 », *Histoire et Archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXIV, 2006, p. 117-150.

<sup>3544</sup> Roger MARTELLI, *Prendre sa carte, 1920-2009, données nouvelles sur les effectifs du PCF*, op. cit., p. 81.

députés en 1946 puis Auguste Defrance et Gaston Coquel élus à leur tour en 1956. Ce sont les cadres thoreziens de la génération des années trente et du Front populaire, marqués par la guerre d'Espagne et la Résistance, qui entrent alors à l'Assemblée nationale.

Alors que son poids électoral était resté stable, ne baissant que de 0,74 % des voix entre 1946 et 1956, avec 26,81 % des voix aux législatives de 1956 dans le Pas-de-Calais contre 24,80 % dans le Nord et 20,37 % en moyenne nationale, un décrochage s'opère à l'occasion des législatives de 1958. Le PCF obtient alors 20,2 % dans le Pas-de-Calais en 1958, contre 18,2 % dans le Nord et 14,2 % de moyenne nationale. Il se stabilise en 1962 à 20,1 % des suffrages, toujours au-dessus des 18,8 % du Nord et des 14,6 % de moyenne nationale<sup>3545</sup>.

Le PCF reconquiert deux sièges de députés lors des législatives de 1962, mais le bilan d'ensemble reste mitigé : avec 8 600 adhérents en 1962 dans la fédération, les effectifs militants stagnent dans les sections. L'expérience de la création d'une troisième fédération à cheval sur le littoral du Nord et du Pas-de-Calais, la fédération Nord maritime, qui a existé de 1949 à 1956 ne s'est guère avéré concluante et les rapports entre le PCF et la CGT sont parfois compliqués : de fait, sur 70 000 mineurs que compte le Pas-de-Calais en 1962, seuls 1 500 adhèrent au Parti communiste. La volonté des communistes de constituer de nouvelles sections d'entreprises se heurte aux réticences de la CGT<sup>3546</sup>.

Le PCF mobilise les références à un passé glorieux et notamment à l'antifascisme et au Front populaire afin de convaincre l'électorat qu'il est le mieux à même de rassembler la gauche face à un pouvoir gaulliste autoritaire assimilé au fascisme.

Le nom de Maurice Thorez reste évidemment une référence pour les communistes du Pas-de-Calais : des rues, des écoles, des salles de sport ou des sièges de sections communistes<sup>3547</sup> portent son nom, mais c'est moins l'éphémère secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais qui est honoré que le secrétaire général emblématique du Parti communiste, dont le nom reste associé à la mémoire du Front populaire et de la Libération.

De fait, si les dénominations de rues et de bâtiments publics entretiennent le souvenir du passé et des anciens maires communistes, comme Francis Jiolat à Sallaumines, les figures mises en avant par le Parti communiste des années 2000 se rattachent plus à la Résistance qu'aux années de l'Entre-deux-guerres, plus éloignées : c'est Joseph Noël, le maire de Drocourt, fusillé le 15 septembre 1941 à la Citadelle de Lille, Félix Cadras, fusillé par les nazis au Mont Valérien le 30 mai 1942 ou encore Cyprien Quinet, le conseiller général et député de Carvin, mort le 2 décembre 1944 au camp de Hersbruck, déchiqueté par les chiens ; c'est le jeune Rino Della Negra, natif de Vimy, mais qui a grandi dans le quartier Mazagran d'Argenteuil et est recruté par le Red Star<sup>3548</sup>, toujours honoré à Vimy où une plaque lui est dédiée ; c'est Julien Hapiot, Michel Brûlé et Emilienne Mopty, victimes de la répression qui suivit la grève des mineurs de mai-juin 1941 partie du puits du Dahomey ; c'est Charles

---

<sup>3545</sup> Henri ADAM, Yves-Marie HILAIRE, André LEGRAND, Bernard MENAGER, Robert VANDENBUSSCHE, *Atlas électoral Nord-Pas-de-Calais (1946-1972)*, Publications de l'Université de Lille III, 1972, 172 pages.

<sup>3546</sup> Philippe ROGER, « La fédération communiste du Pas-de-Calais en 1962 », *Revue du Nord*, vol. 417, n° 4, 2016, pp. 891-928.

<sup>3547</sup> C'est par exemple le cas du siège de la section communiste d'Hénin-Beaumont depuis 2021.

<sup>3548</sup> Dimitri MANESSIS et Jean VIGREUX, *Rino Della Negra, footballeur et partisan*, Montreuil, Libertalia, 2022, 246 pages.

Debarge, le « Fabien des corons », dont la fédération communiste du Pas-de-Calais et l'ANACR célèbrent chaque année l'action du 11 avril 1942 au Pont Césarine de Lens, première action armée de la résistance dans le Pas-de-Calais visant des soldats allemands.

A l'exception de Joseph Fontaine, la « première victime du fascisme » tué par les Camelots du Roi en 1934, les principales figures honorées par les communistes du Pas-de-Calais sont des figures de la Résistance.

Si l'Arrageois René Camphin, décédé dans des circonstances mystérieuses en 1954 est toujours honoré à Arras<sup>3549</sup>, d'autres figures communistes du Pas-de-Calais ont largement disparu de la mémoire collective : c'est par exemple le cas d'Arthur Baly et d'Arthur Dubus, qui furent pourtant, avant Thorez, les deux premiers secrétaires de la fédération communiste du Pas-de-Calais, mais Baly est exclu après le 1<sup>er</sup> août 1929, au moment du « tournant sectaire » du PCF et Dubus, quant à lui, condamne le pacte germano-soviétique et ne doit sa réintégration au PCF après la Seconde Guerre mondiale qu'à l'indulgence de Thorez pour son ex-oncle par alliance. En fait, les militants communistes qui ont condamné le pacte germano-soviétique – à l'image d'Emile Duport, Georges Vasseur ou Florimond Obry qui ont été les figures de proue du communisme dans l'Entre-deux-guerres – ont largement disparu de la mémoire communiste, effacés par l'ombre portée de la résistance au nazisme et de ses victimes commémorées chaque année dans des lieux de mémoire comme les fossés de la Citadelle d'Arras où figurent les plaques des 217 fusillés, dont beaucoup étaient membres des FTPF.

Les quelques figures de la mémoire communiste dans le Pas-de-Calais qui se rattachent à l'Entre-deux-guerres sont très majoritairement des figures masculines, à l'exception de Martha Desrumaux, dont le prestige est immense à son retour des camps de concentration, mais Martha Desrumaux était une dirigeante de l'UD CGT du Nord. Pour le Pas-de-Calais, les figures féminines, comme Alphonsine Bernard, Georgette Cadras, Adélaïde Villet, Mireille Fache ou Augustine Christiaen sont quasiment absentes de la mémoire collective.

Plus de cent ans après le Congrès de Tours, le Parti communiste occupe désormais à gauche une place bien différente de celle qui a été la sienne dans les années de l'Entre-deux-guerres et qui a considérablement évolué dans le temps, le PCF reste un parti de militants, d'élus locaux, mais son implantation nationale s'est largement rétractée. Toutefois, le PCF reste une force politique non négligeable dans le Pas-de-Calais, ses « bastions » locaux sont restés solides et il dirige toujours aujourd'hui des municipalités qu'il détient parfois depuis le Front populaire, à l'exemple d'Avion, Sallaumines ou Méricourt. Il reste, sans doute, dans le département du Pas-de-Calais plus qu'ailleurs les traces d'une culture politique communiste originale qui a vu le jour durant l'Entre-deux-guerres : un communisme ouvrier et populaire, urbain, marqué par le monde de la mine et son paternalisme, par le conflit quasi-permanent avec la famille socialiste et par les liens étroits du PCF avec une CGTU combative.

Nombre de ces traits subsistent jusqu'à aujourd'hui, dans le rapport des populations aux élus locaux amenés à incarner une nouvelle forme de paternalisme après la fermeture des mines, dans la persistance d'une relation conflictuelle entre une gauche réformatrice et une gauche de

---

<sup>3549</sup> Voir sa notice du Maitron : <https://maitron.fr/spip.php?article18508>.

rupture qui excède désormais les dimensions du seul Parti communiste comme dans le maintien de liens historiques, dans les territoires du communisme, entre les communistes et la CGT.



**THESE DE DOCTORAT DE L'ETABLISSEMENT UNIVERSITE BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTE**

**PREPAREE A L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE**

Ecole doctorale n°594

Sociétés, Espaces, Pratiques, Temps (SEPT)

Doctorat d'Histoire

Par

**M. David NOËL**

**Le PCF et la CGTU dans le Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres**

Thèse présentée et soutenue à DIJON, le 3 février 2023

**Composition du Jury :**

M. **Jean-Numa DUCANGE**, Professeur d'histoire contemporaine, Université de Rouen, Président du jury et rapporteur

M. **Olivier CHOVAUX**, Professeur d'histoire contemporaine, Université d'Artois, Rapporteur

Mme **Noëlline CASTAGNEZ**, Professeure d'histoire contemporaine, Université d'Orléans, Examinatrice

M. **Rémi LEFEBVRE**, Professeur de sciences politiques, Université de Lille, Examineur

M. **Morgan POGGIOLI**, Ingénieur d'études, Université de Bourgogne, Examineur

M. **Jean VIGREUX**, Professeur d'histoire contemporaine, Université de Bourgogne, Directeur de thèse

**Volume 2**

# Sources et bibliographie

## Sources manuscrites

### **Archives Municipales de Douvrin :**

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Douvrin (1927-1937)

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Douvrin (1937-1943)

### **Archives Municipales de Drocourt :**

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Drocourt (1919-1935)

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Drocourt (1935-1945)

### **Archives Municipales d'Hénin-Beaumont :**

**1 W19** : Registre des délibérations du Conseil Municipal d'Hénin-Liétard (1932-1936)

**128 W2** : Bulletins municipaux (1925-1935)

### **Archives Municipales de Liévin :**

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Liévin (1934-1937)

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Liévin (1938-1942)

### **Archives Municipales de Montigny-en-Gohelle :**

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Montigny-en-Gohelle (1919-1940)

### **Archives Municipales de Méricourt :**

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Méricourt (1908-1925)

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Méricourt (1925-1931)

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Méricourt (1931-1939)

### **Archives Municipales de Noyelles-Godault :**

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Noyelles-Godault (1920-1937)

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Noyelles-Godault (1937-1951)

## **Archives Municipales de Sallaumines :**

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Méricourt (1909-1920)

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Méricourt (1920-1925)

Registre des délibérations du Conseil Municipal de Méricourt (1932-1939)

## **Archives Départementales du Pas-de-Calais :**

**M 304** : Elections cantonales partielles de 1935

**M 2139** : Rapports sur les grèves dans le Pas-de-Calais (1918-1921)

**M 2140** : Rapports sur les grèves dans le Pas-de-Calais (1922-1924)

**M 2360** : Rapports sur la propagande communiste dans l'arrondissement d'Arras (1927-1934)

**M 2361** : Rapports sur la propagande communiste dans l'arrondissement de Béthune (1927-1934)

**M 2362** : Rapports sur la propagande communiste dans l'arrondissement de Boulogne (1927-1934)

**M 2363** : Rapports sur la propagande communiste dans les arrondissements de Montreuil et de Saint-Omer (1927-1934)

**M 2364** : Rapports sur la propagande communiste et unitaire (1927-1933)

**M 2366** : Rapports sur les réunions et manifestations dans l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer (1935-1936)

**M 2372** : Rapports sur la propagande syndicaliste et socialiste (1920-1921)

**M 2373** : Rapports sur la propagande syndicaliste, socialiste et communiste (1922-1924)

**M 2387** : Rapports sur l'activité de l'ARAC et la propagande antimilitariste (1923-1924)

**M 2395** : Rapports sur la propagande syndicaliste et communiste (1925-1926)

**M 5036-1** : Rapports sur les réunions et manifestations (1937-1940)

**M 5036-2** : Rapports sur les réunions et manifestations (1936-1939)

**M 5221** : Enquêtes de 1932 et 1934 sur l'état du Parti communiste, du Parti socialiste et l'activité du front unique dans le Pas-de-Calais.

**M 5304** : Enquêtes de 1932 et 1934 sur l'état de la CGT et de la CGTU dans le Pas-de-Calais.

**M 5328** : Rapports sur le 1<sup>er</sup> mai dans le Pas-de-Calais (1932-1936)

**M 5532** : Cabinet du préfet. Réunions et manifestations diverses concernant l'arrondissement de Béthune (1925-1928)

**M 5547** : Cabinet du préfet. Affaires diverses concernant l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer (1934-1936)

**M 5548** : Surveillance des conscrits communistes

**M 5568** : Cabinet du préfet. Affaires diverses concernant l'arrondissement de Béthune (1934-1936)

**M 5573** : Cabinet du préfet. Rapports hebdomadaires sur la situation générale du département (1934)

**M 5584** : Cabinet du préfet. Réunions et manifestations diverses concernant l'arrondissement d'Arras (1927-1930)

**M 1W 14887/2** : Cabinet du préfet. Surveillance des anarchistes et des communistes (1932-1940), fiches de renseignements, rapports de police, état des effectifs communistes par département.

**M 1W 14888** : Cabinet du préfet. Surveillance des réunions et des manifestations du Parti communiste et des organisations s'y rattachant (1935-1939).

**M 1W 14891/2** : Attribution de passeports pour l'URSS. Avis du préfet et du sous-préfet, notes et rapports de police (1934-1939).

### **Archives nationales :**

**F 7 13097/1** : Notes sur les cellules communistes par département (1924-1926), département du Pas-de-Calais.

### **Archives de l'Institut d'Histoire Sociale CGT :**

**89-1-27** : Unions régionales CGTU : réponses des UR CGTU adressées à Racamond, Mauvais, Maurin sur l'état d'organisation des syndicats dans leur région, 1933.

**89-1-28** : Commission des conflits au sein de la CGTU : correspondance, tract. 1932-1934.

**89-1-30** : Fédération du Sous-sol

**74.1.5** : Correspondance relative à la fusion des Fédérations du Sous-sol CGT et CGTU (1935).

**74.1.10** : Fusion des syndicats locaux des mineurs CGT et CGTU de 14 régions (1935).

**89-1-35** : Militants communistes et CGTU : Dossier intitulé « Documents sur les manœuvres communistes ».

**89-2-1** : Bureau confédéral CGTU : correspondance avec les syndicats locaux, les unions régionales, en particulier sur les problèmes d'affectations de dépenses, sur le comportement politique de certains militants et envoi de circulaires confédérales sur les problèmes français et internationaux (surtout solidarité avec l'URSS) 1931-1935.

**97 CFD 23/1** : Marche des chômeurs CGTU de 1933.

**97 CFD 48/14** : Dossier de la CGTU composé par la CGT confédérée.

### **Archives d'Etat Russes pour l'histoire sociale et politique (RGASPI) :**

**491** : IV<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste

491/1/239/9-12, IV<sup>e</sup> Congrès de l'Internationale communiste, résolution sur la question française présentée par Léon Trotsky, 2 décembre 1922.

**495/270** : Dossiers autobiographiques des militants français

495/270/53, autobiographie de René Camphin

495/270/83, autobiographie d'Arthur Ramette

495/270/1393, autobiographie de Georgette Cadras

495/270/1595, autobiographie de Camille Fromont

495/270/1559, autobiographie d'Irène Calas

495/270/1684, autobiographie de Cyprien Quinet

495/270/1776, autobiographie de Félix Cadras



495/270/3014, autobiographie d'André Parent  
495/270/4350, autobiographie de Gustave Lecointe  
495/2070/4533, autobiographies des 27 février et 17 mai 1938 de Julien Lhommet  
495/270/6865, dossier sur Léon Bosrédon  
495/270/8722, jugement du tribunal civil de Douai du 22 juillet 1932 sur la déchéance de nationalité de Tomasz Olszanski  
495/270/8858, autobiographie de Jeannette Prin

**517/1 : Fonds SFIC-PCF de l'Internationale communiste**

517/1/25/1, télégramme de Zinoviev à Marcel Cachin et Ludovic-Oscar Frossard, 1<sup>er</sup> août 1921.  
517/1/26/31, télégramme d'Alfred Rosmer au CEIC, 21 novembre 1921.  
517/1/27/6, télégramme de Jules Humbert-Droz au CEIC, 16 octobre 1921.  
517/1/67/87, télégramme de Jules Humbert-Droz à Zinoviev, 17 septembre 1922.  
517/1/67/103, télégramme de Jules Humbert-Droz à Zinoviev, 5 octobre 1922.  
517/1/120/24-25, compte-rendu sténographique du conseil national du PCF, intervention de Maurice Thorez, 14 octobre 1923.  
517/1/150/21, lettre d'Abraham Gouralski au secrétaire du CEIC, 15 août 1924.  
517/1/192/89, rapport sur le compte-rendu du V<sup>e</sup> Congrès à la Fédération du Nord, août 1924.  
517/1/192/91, projet de réorganisation provisoire de la Fédération de la région Nord adopté par le Bureau d'organisation, 24 septembre 1924.  
517/1/289/65, compte-rendu du Bureau fédéral de la région du Nord, 14 mars 1925.  
517/1/289/68-74, rapport de Roger Duisabou sur la situation dans la région du Nord, 19 mars 1925.  
517/1/289/84-90, rapport de Maurice Thorez au Comité central sur la situation régionale, 28 mai 1925.  
517/1/289/91-108, rapport de Victorine sur le développement du parti dans la région de Lens, 1925, non daté.  
517/1/236/8, sténographie des séances de la Conférence nationale du PCF, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1925.  
517/1/288/79-81, rapport sur la réunion du comité de rayon élargi de Boulogne-sur-Mer, 10 décembre 1925.  
517/1/329/3-9, rapport de Jacob à Zinoviev sur le travail de la droite à l'intérieur du parti, 18 janvier 1926.  
517/1/329/25-27, déclaration de Semard, Crémet et Thorez à la sous-commission française, mars 1926.  
517/1/329/38-40, déclaration de membres de la délégation française la sous-commission française, mars 1926.  
517/1/586/60-61, contre-proposition du rayon de Valenciennes sur les candidatures aux élections législatives, novembre 1926.  
517/1/586/39, thèse sur l'activité régionale du Parti communiste depuis la conférence d'Hellemmes de juin 1926, signée de Guy Jerram, Adolphe Hurez et Maurice Bruant, mai 1927.  
517/1/586/70-71, rapport du Bureau et du Comité régional, mai 1927.  
517/1/698/27-31, procès-verbal de la réunion de la fraction du syndicat des mineurs du bassin du Pas-de-Calais, 31 mai 1927.  
517/1/951/43-44, lettre de Louis Leblond au Secrétariat du parti sur la situation à Montigny-en-Gohelle, sans date.  
517/1/991/82-90, rapport de la Région du Nord à la Section syndicale centrale sur la situation syndicale dans la région, 6 mai 1930.  
517/1/1168/157, lettre du secrétariat du Parti au secrétariat de la Région Nord, 20 octobre 1931.

517/1/1168/158-161, lettre du secrétariat de la Région Nord au secrétariat du Parti, 22 octobre 1931.  
517/1/1174/14-15, compte-rendu du Bureau régional, 27 avril 1931.  
517/1/1308/51-63, Matériaux sur la situation des régions et des organisations amies, 20 décembre 1932.  
517/1/1346/142, procès-verbal du Bureau régional de la Région Nord, 7 juillet 1932.  
517/1/1346/145, procès-verbal du Bureau régional de la Région Nord, 22 juillet 1932.  
517/1/1496/15-18, Rapport d'activité et rapport financier de la Région Nord de la Libre Pensée prolétarienne pour le Comité national, 15 mars 1932.  
517/1/1545/20, procès-verbal du Comité régional élargi de la Région Nord, 27 et 28 mai 1933.  
517/1/1545/28, procès-verbal du Bureau régional de la Région Nord, 9 juin 1933.  
RGASPI, 517/1/1662/120-121, Rapport sur le travail effectué par le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais.  
517/1/1786/70-75, Sténographie des séances du Comité central du PCF, 13 juin 1936, intervention de Joseph Hentgès.  
517/1/1860/224-233, sténographie de la conférence des secrétaires régionaux du PCF, 27 avril 1937, intervention de Cyprien Quinet.  
517/1/1865/109-110, Rapport de J. Berlioz sur la conférence d'information de la Région du Pas-de-Calais (Lens, 14 février 1937).  
517/1/1894/129-131, liste de membres de la Région du Pas-de-Calais (1938).  
517/1/1906/30-31, rapport d'activité de la Région du Pas-de-Calais, sans date (1939).

#### **534 : Fonds de l'Internationale Syndicale Rouge**

534/7/541/1-2, lettre du Bureau confédéral provisoire de la CGTU au Comité exécutif de l'Internationale syndicale rouge, 8 mars 1922.  
534/7/542, rapport de la Fédération unitaire des travailleurs du sous-sol à l'ISR, 15 juin 1923.  
534/7/553/61-70, procès-verbal de la réunion du Bureau confédéral de la CGTU, 3 juillet 1928.  
534/7/553/101-103, procès-verbal de la réunion du Bureau confédéral de la CGTU, 1<sup>er</sup> septembre 1928.  
534/7/569, procès-verbal de la réunion de la Commission exécutive confédérale, 8 avril 1931.

#### **545 : Fonds des Brigades Internationales**

545/6/1041, liste des cadres français des Brigades Internationales  
545/6/1046, liste des déserteurs, provocateurs et autres suspects de nationalité française  
545/6/1061/162-173, questionnaire biographique et renseignements sur Léon Baillez  
545/6/1064/146-160, renseignements sur Henri Bardot  
545/6/1081/72-103, autobiographie d'Emile Bigot  
545/6/1090/112-119, renseignements sur Paul Boucher  
545/6/1107/68-70, renseignements sur Nestor Calonne  
545/6/1109/91-95, renseignements sur Jules Capy  
545/6/1128/4, renseignements sur Lucien Codrons  
545/6/1128/22, renseignements sur Robert Cocu  
545/6/1133/82-99, questionnaire biographique et renseignements sur Odyllon Coupé  
545/6/1137/39-46, questionnaire biographique et renseignements sur Hubert Croenne  
545/6/1138/32-38, questionnaire biographique et renseignements sur Julien Crulis  
545/6/1138/39-42, questionnaire biographique et renseignements sur Henri Crunelle  
545/6/1148/1-4, renseignements sur Kléber Deduystsche  
545/6/1148/126, renseignements sur Denis Dejka  
545/6/1150/21-35, renseignements sur Jules Delassus  
545/6/1150/66-78, renseignements sur Hubert Delaval

545/6/1151/54-63, renseignements sur Clodomir Delfollie  
545/6/1152/9-15, questionnaire biographique et renseignements sur Antoine Delinge  
545/6/1152/37-45, questionnaire biographique et renseignements sur Renaud Deloffre  
545/6/1152/62-71, questionnaire biographique et renseignements sur Alfred Delplanque  
545/6/1153/3-19, questionnaire biographique et renseignements sur Louis Demaretz  
545/6/1153/53-56, renseignements sur André Demol  
545/6/1157/108, renseignements sur Antoine Desprez  
545/6/1169/84-93, questionnaire biographique et renseignements sur Adrien Dufumier  
545/6/1181/13-15, renseignements sur Edouard Faupel  
545/6/1191/53-70, questionnaire biographique et renseignements sur Camille Fromont  
545/6/1199/32-44, questionnaire biographique et renseignements sur Jules Gaudry  
545/6/1207/104-119, renseignements sur Pierre Goemine  
545/6/1225/43-52, questionnaire biographique et renseignements sur Julien Hapiot  
545/6/1261/111-115, renseignements sur Etienne Lanesse  
545/6/1271/2-3, renseignements sur Auguste Lecœur  
545/6/1275/70, renseignements sur Kléber Legros  
545/6/1285/1-6, renseignements sur Louis Lheureux  
545/6/1290/106-110, renseignements sur François Louette  
545/6/1300/32, renseignements sur Albert Marchand  
545/6/1303/59-60, autobiographie de Georges Marouzé  
545/6/1320/41-54, renseignements sur Charles Milan  
545/6/1342/45-46, renseignements sur Pierre Pannequin  
545/6/1345/38-40, renseignements sur Oscar Pecqueux  
545/6/1352/142-143, renseignements sur Alexandre Pieton  
545/6/1352/183-190, questionnaire biographique et renseignements sur Paul Pignier  
545/6/1360/68-75, renseignements sur Voltaire Puchois  
545/6/1382/81, renseignements sur Marcel Rosey  
545/6/1436/77, renseignements sur Raoul Vigreux  
545/6/1442/147, renseignements sur Victor Watteau

## Ouvrages ayant valeur de sources et témoignages

**BARBUSSE Henri**, *Paroles d'un combattant*, Paris, Editions Delga, 2013, 135 pages.

**CACHIN Marcel**, *Carnets. Tome III : 1921-1933*, Nouvelle édition [en ligne]. Paris, CNRS Éditions, 1998. Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/editions-cnrs/32732>.

**DUCLOS Jacques**, *Mémoires*, Paris, Fayard, tome 1, « Le chemin que j'ai choisi, de Verdun au Parti communiste (1896-1934) », 1968 ; tome 2, « Aux jours ensoleillés du Front populaire (1935-1939) », 1969.

**DUMOULIN Georges**, *Carnets de route. (Quarante années de vie militante)*, Lille, Editions de l'avenir, 1938.

**FOSSIER Jean-Marie**, *Nous sommes restés des hommes. Mes combats 1933-1945*, Geai bleu éditions, Lille, 2011.

**FREVILLE Jean**, *La nuit finit à Tours. Naissance du Parti communiste français*, Paris, Editions sociales, 1970, 237 pages.

**GRENIER Fernand**, *Ce bonheur-là : de l'horizon d'un homme à l'horizon de tous*, Paris, Éditions sociales, 1974, 349 pages.

**HUMBERT-DROZ Jules**, *L'œil de Moscou à Paris*, Julliard, Paris, 1964, 265 pages.

**LECŒUR Auguste**, *Le partisan*, Paris, Editions Flammarion, 1963, 320 pages.

**LENINE Vladimir Ilitch**, *La maladie infantile du communisme (le « gauchisme »)*, Paris, Editions sociales, 1976, 122 pages.

**MONATTE Pierre**, *Trois scissions syndicales*, Paris, Les Editions ouvrières, 1958, 256 pages.

**PANNEQUIN Roger**, *Adieu, camarades*, Paris, Le Sagittaire, 1977, 373 pages.

**SOUVARINE Boris**, *Autour du congrès de Tours*, Paris, Champ libre, 1981, 75 pages.

**SOUVARINE Boris**, *Feu le Comintern*, Neuvy-en-Champagne, Le Passager clandestin, 2015, 108 pages.

**SOUVARINE Boris**, *La contre-révolution en marche, écrits politiques 1930-1934*, Paris, éditions Smolny, 2020, 286 pages.

**THOREZ-VERMEERSCH Jeannette**, *La vie en rouge, Mémoires*, Paris, Belfond, 1998, 242 pages.

**THOREZ Maurice**, *Fils du peuple*, Paris, Editions sociales, 1949.

**THOREZ Maurice**, *Œuvres choisies, tome 1 1924-1934*, Paris, Editions sociales, 1967.

**THOREZ Maurice**, *Journal (1952-1964)*, édité sous la direction de Jean-Numa Ducange et Jean Vigreux, Paris, Fayard, 2020, 788 pages.

**TROTSKY Léon**, *Le mouvement communiste en France (1919-1939)* ; textes choisis et présentés par Pierre Broué, Editions de Minuit, 1967.

## Périodiques

### Quotidiens et hebdomadaires régionaux :

- **L'Action syndicale** : Editions du 17 janvier 1904, 3 avril 1904, 7 avril 1904, 10 avril 1904, 14 avril 1904, 17 avril 1904, 21 avril 1904, 22 mai 1904, 12 juin 1904, 4 septembre 1904, 2 octobre 1904.

- **La Bataille** (*organe de la fédération SFIO du Nord*) : Editions du 15 novembre 1936, 20 décembre 1936, 1<sup>er</sup> octobre 1939.

- **Le Beffroi d'Arras** : Edition du 16 mai 1924.

- **Bulletin des réfugiés du Pas-de-Calais** : Edition du 18 avril 1918.

- **Le Communiste du Pas-de-Calais** : Editions du 27 février 1921, 6 mars 1921, 13 mars 1921, 27 mars 1921, 24 avril 1921, 24 juillet 1921, 9 octobre 1921, 7 novembre 1921, 20 novembre 1921, 11 décembre 1921.

- **La Croix du Nord** : Editions du 30 avril 1928, 18 août 1929, 31 mars 1931, 1<sup>er</sup> avril 1931, 9 juin 1932, 27 novembre 1932, 17 décembre 1932, 21 septembre 1935, 7 octobre 1935, 23 mars 1936, 2 mai 1936, 4 mai 1936, 3 août 1936, 3 novembre 1936, 28 novembre 1936, 3 décembre 1936, 28 décembre 1936, 21 novembre 1938, 26 novembre 1938.

- **L'Eclaireur du Pas-de-Calais** (*organe de la fédération SFIO du Pas-de-Calais*), puis **La Voix populaire** (*à partir de mars 1938*) : Editions du 29 janvier 1922, 1<sup>er</sup> février 1922, 19 février 1922, 12 mars 1922, 19 mars 1922, 28 avril 1922, 7 mai 1922, 21 mai 1922, 27 mai 1922, 10 septembre 1922, 24 septembre 1922, 25 février 1923, 17 juin 1923, 29 juillet 1923, 10 février 1924, 9 mars 1924, 5 octobre 1924, 4 janvier 1925, 11 janvier 1925, 15 mars 1925, 10 mai 1925, 24 mai 1925, 26 juillet 1925, 4 octobre 1925, 11 octobre 1925, 18 octobre 1925, 24 janvier 1926, 31 janvier 1926, 28 mars 1926, 25 juillet 1926, 1<sup>er</sup> août 1926, 15 août 1926, 22 mai 1927, 8 avril 1928, 22 avril 1928, 6 mai 1928, 14 octobre 1928, 30 décembre 1928, 7 avril 1929, 14 avril 1929, 11 août 1929, 8 septembre 1929, 6 octobre 1929, 20 octobre 1929, 27 octobre 1929, 10 novembre 1929, 17 novembre 1929, 13 avril 1930, 11 mai 1930, 13 juillet 1930, 12 avril 1931, 19 avril 1931, 4 octobre 1931, 1<sup>er</sup> novembre 1931, 29 novembre 1931, 27 mars 1932, 3 avril 1932, 10 avril 1932, 8 mai 1932, 16 octobre 1932, 4 juin 1933, 17 février 1934, 3 mars 1934, 26 mai 1934, 2 juin 1934, 18 août 1934, 8 septembre 1934, 22 septembre 1934, 2 mars 1935, 23 mars 1935, 30 mars 1935, 6 avril 1935, 13 avril 1935, 20 juillet 1935, 10 août 1935, 17 août 1935, 24 août 1935, 12 octobre 1935, 4 avril 1936, 1<sup>er</sup> août 1936, 8 août 1936, 22 août 1936, 5 septembre 1936, 17 octobre 1936, 24 octobre 1936, 21 novembre 1936, 12 décembre 1936, 19 décembre 1936, 26 décembre 1936, 16 janvier 1937, 6 mars 1937, 13 mars 1937, 27 mars 1937, 24 avril 1937, 1<sup>er</sup> mai 1937, 13 mai 1937, 29 mai 1937, 10 juillet 1937, 7 août 1937, 14 août 1937, 4 septembre 1937, 16 octobre 1937, 23 octobre 1937, 25

décembre 1937, 1<sup>er</sup> janvier 1938, 22 janvier 1938, 19 février 1938, 26 février 1938, 5 mars 1938, 19 mars 1938, 2 avril 1938, 23 avril 1938, 7 mai 1938, 14 mai 1938, 21 mai 1938, 2 juillet 1938, 9 juillet 1938, 16 juillet 1938, 23 juillet 1938, 3 septembre 1938, 10 septembre 1938, 17 septembre 1938, 24 septembre 1938, 1<sup>er</sup> octobre 1938, 8 octobre 1938, 15 octobre 1938, 22 octobre 1938, 29 octobre 1938, 5 novembre 1938, 19 novembre 1938, 26 novembre 1938, 24 décembre 1938, 8 avril 1939, 15 avril 1939.

- **L'Égalité de Roubaix-Tourcoing** (*édition de Roubaix-Tourcoing du Réveil du Nord*) : Editions du 21 mars 1906, 28 mars 1906, 26 mai 1913, 18 novembre 1919, 2 décembre 1919, 16 décembre 1919, 17 février 1920, 12 mars 1920, 14 mai 1920, 15 mai 1920, 19 mai 1920, 21 décembre 1920, 16 février 1921, 25 juillet 1921, 26 juillet 1921, 20 juillet 1925, 27 juillet 1925, 23 avril 1928, 24 avril 1928, 30 avril 1928, 2 mai 1929, 31 mars 1930, 1<sup>er</sup> juillet 1930, 26 octobre 1931, 3 mai 1932, 9 mai 1932, 3 avril 1933, 12 avril 1934, 13 avril 1934, 15 avril 1934, 21 juin 1934, 30 juin 1934, 8 octobre 1934, 15 octobre 1934, 18 mars 1935, 2 mai 1935, 27 avril 1936, 2 mai 1936, 4 mai 1936, 11 octobre 1937, 18 octobre 1937.

- **L'Enchaîné** : Editions du 26 mai 1923, 18 août 1923, 16 février 1924, 8 mars 1924, 15 mars 1924, 5 avril 1924, 21 juin 1924, 4 juillet 1925, 21 août 1926, 3 décembre 1926, 4 décembre 1926, 5 décembre 1926, 11 décembre 1926, 14 décembre 1926, 10 janvier 1927, 12 janvier 1927, 15 janvier 1927, 18 janvier 1927, 24 janvier 1927, 31 janvier 1927, 1<sup>er</sup> février 1927, 9 février 1927, 13 février 1927, 16 février 1927, 20 février 1927, 21 février 1927, 2 avril 1927, 16 avril 1927, 4 juin 1927, 25 juin 1927, 2 juillet 1927, 23 juillet 1927, 30 juillet 1927, 6 août 1927, 13 août 1927, 3 septembre 1927, 8 octobre 1927, 10 décembre 1927, 21 janvier 1928, 25 février 1928, 3 mars 1928, 10 mars 1928, 7 avril 1928, 17 avril 1928, 21 avril 1928, 24 avril 1928, 1<sup>er</sup> mai 1928, 19 mai 1928, 31 juillet 1928, 1<sup>er</sup> septembre 1928, 15 septembre 1928, 18 septembre 1928, 6 octobre 1928, 9 octobre 1928, 16 octobre 1928, 22 février 1929, 26 mars 1929, 11 juin 1929, 2 août 1929, 9 août 1929, 23 août 1929, 11 octobre 1929, 25 octobre 1929, 10 janvier 1930, 14 janvier 1930, 11 février 1930, 18 février 1930, 7 mars 1930, 18 mars 1930, 9 mai 1930, 3 juin 1930, 13 juin 1930, 17 juin 1930, 29 juillet 1930, 5 août 1930, 15 août 1930, 26 août 1930, 3 octobre 1930, 7 novembre 1930, 25 novembre 1930, 5 décembre 1930, 3 février 1931, 6 février 1931, 20 mars 1931, 3 avril 1931, 7 avril 1931, 10 avril 1931, 22 mai 1931, 6 juin 1931, 23 juin 1931, 9 octobre 1931, 16 octobre 1931, 30 octobre 1931, 3 novembre 1931, 20 novembre 1931, 24 novembre 1931, 27 novembre 1931, 15 mars 1932, 1<sup>er</sup> avril 1932, 5 avril 1932, 15 avril 1932, 3 mai 1932, 6 mai 1932, 10 mai 1932, 31 mai 1932, 14 juin 1932, 1<sup>er</sup> juillet 1932, 5 juillet 1932, 22 juillet 1932, 29 juillet 1932, 9 août 1932, 30 août 1932, 4 avril 1933, 7 avril 1933, 12 mai 1933, 16 mai 1933, 30 mai 1933, 2 juin 1933, 24 novembre 1933, 1<sup>er</sup> décembre 1933, 18 mai 1934, 13 septembre 1935, 27 septembre 1935, 4 octobre 1935, 11 octobre 1935, 13 mars 1936, 20 mars 1936, 3 avril 1936, 10 avril 1936, 17 avril 1936, 3 juin 1936, 19 juin 1936, 26 juin 1936, 10 juillet 1936, 15 juillet 1936, 24 juillet 1936, 31 juillet 1936, 7 août 1936, 14 août 1936, 21 août 1936, 28 août 1936, 25 septembre 1936, 2 octobre 1936, 16 octobre 1936, 6 novembre 1936, 20 novembre 1936, 22 janvier 1937, 5 février 1937, 12 février 1937, 2 avril 1937, 10 septembre 1937, 17 septembre 1937, 24 septembre 1937, 15 octobre 1937, 22 octobre 1937, 29 octobre 1937, 5 novembre 1937, 26 novembre 1937, 3 décembre 1937, 17 décembre 1937, 22 janvier 1938, 29 janvier 1938, 5 février 1938, 12 février

1938, 26 février 1938, 5 mars 1938, 12 mars 1938, 19 mars 1938, 30 avril 1938, 7 mai 1938, 14 mai 1938, 21 mai 1938, 4 juin 1938, 27 août 1938, 10 septembre 1938, 8 octobre 1938, 12 novembre 1938, 10 décembre 1938, 31 décembre 1938, 4 février 1939, 18 mars 1939, 26 août 1939.

- **Le Grand Echo du Nord de la France** : Editions du 26 octobre 1896, 4 décembre 1896, 17 février 1906, 18 février 1906, 19 février 1906, 20 février 1906, 21 février 1906, 18 février 1923, 17 novembre 1923, 16 juillet 1924, 4 mai 1925, 21 juin 1926, 10 août 1926, 10 janvier 1927, 7 février 1927, 19 février 1927, 20 février 1927, 21 février 1927, 20 juillet 1927, 27 juillet 1927, 15 octobre 1928, 22 octobre 1928, 2 mai 1929, 5 mai 1929, 6 mai 1929, 7 mai 1929, 25 mai 1929, 2 août 1929, 17 août 1929, 28 septembre 1929, 31 mars 1930, 1<sup>er</sup> avril 1930, 7 avril 1930, 2 mai 1930, 27 juin 1930, 2 août 1930, 11 mars 1931, 15 mars 1931, 17 mars 1931, 29 mars 1931, 30 mars 1931, 31 mars 1931, 1<sup>er</sup> avril 1931, 2 avril 1931, 6 avril 1931, 8 avril 1931, 13 avril 1931, 19 octobre 1931, 26 octobre 1931, 2 mai 1932, 9 mai 1932, 22 mai 1932, 9 juin 1932, 27 novembre 1932, 11 décembre 1932, 17 décembre 1932, 3 avril 1933, 5 avril 1933, 6 avril 1933, 8 octobre 1934, 15 octobre 1934, 18 novembre 1934, 25 novembre 1934, 4 mars 1935, 15 avril 1935, 19 juin 1935, 16 août 1935, 4 octobre 1935, 5 octobre 1935, 7 octobre 1935, 21 octobre 1935, 26 novembre 1935, 4 février 1936, 21 février 1936, 2 mars 1936, 25 avril 1936, 27 avril 1936, 4 mai 1936, 3 juin 1936, 4 juin 1936, 5 juin 1936, 6 juin 1936, 5 juillet 1936, 22 août 1936, 23 août 1936, 25 août 1936, 1<sup>er</sup> novembre 1936, 5 novembre 1936, 16 novembre 1936, 9 décembre 1936, 10 décembre 1936, 31 décembre 1936, 30 janvier 1937, 2 février 1937, 9 février 1937, 13 juin 1937, 14 juin 1937, 27 août 1937, 11 octobre 1937, 18 octobre 1937, 13 décembre 1937, 20 décembre 1937, 14 février 1938, 22 février 1938, 25 février 1938, 11 septembre 1938, 22 septembre 1938, 27 septembre 1938, 13 novembre 1938, 26 novembre 1938, 27 novembre 1938, 1<sup>er</sup> décembre 1938, 13 mars 1939, 20 mars 1939, 29 juillet 1939, 28 août 1939, 30 août 1939, 1<sup>er</sup> septembre 1939.

- **Le Journal de Roubaix** : Editions du 11 mars 1920, 13 mai 1920, 14 mai 1920, 16 mai 1920, 17 mai 1920, 19 mai 1920, 26 décembre 1920, 26 juillet 1921, 19 octobre 1931, 23 avril 1928, 9 mai 1932, 12 avril 1934, 11 octobre 1937, 18 octobre 1937.

- **Le Nord social** (*hebdomadaire de l'Union régionale CFTC du Nord et du Pas-de-Calais*) : Editions du 26 août 1928, 29 avril 1933.

- **Le Pas-de-Calais libéré** : Editions du 28 mars 1920, 18 mai 1922.

- **Le Prolétaire du Nord-Pas-de-Calais** : Editions du 19 mai 1923.

- **Le Réveil du Nord** : Editions du 2 janvier 1920, 4 juillet 1921, 30 novembre 1921, 20 janvier 1923, 18 février 1923, 22 mars 1923, 12 mai 1923, 14 mai 1923, 26 mai 1923, 13 mai 1924, 6 juin 1936, 13 juin 1936, 15 juin 1936, 16 juin 1936, 17 juin 1936, 24 juin 1936, 7 octobre 1937, 8 octobre 1937, 1<sup>er</sup> décembre 1938, 2 décembre 1938, 4 décembre 1938, 9 août 1939, 12 août 1939, 26 août 1939, 27 août 1939, 2 septembre 1939, 9 septembre 1939, 10 septembre 1939,

13 septembre 1939, 17 septembre 1939, 18 septembre 1939, 19 septembre 1939, 1<sup>er</sup> octobre 1939, 20 octobre 1939.

- **Le Socialiste de Roubaix-Tourcoing** : Edition du 1<sup>er</sup> septembre 1901.

- **Le Télégramme du Pas-de-Calais** : Editions du 1<sup>er</sup> mai 1925, 3 mai 1925, 6 avril 1936, 7 avril 1936, 9 avril 1936, 10 avril 1936, 12 avril 1936, 14 avril 1936, 21 avril 1936, 23 avril 1936, 2 mai 1936, 4 mai 1936, 3 juin 1936, 7 juin 1936, 10 juin 1936, 11 juin 1936, 12 juin 1936, 13 juin 1936, 16 juin 1936, 18 juin 1936, 23 juin 1936, 8 octobre 1937, 10 octobre 1937, 12 octobre 1937, 3 décembre 1938.

- **La Tribune** (*organe du syndicat des mineurs CGT du Pas-de-Calais*) : Editions du 4 mai 1929, 11 mai 1929, 8 février 1930, 10 mai 1930, 13 février 1932, 20 février 1932, 27 février 1932, 19 mars 1932, 25 juin 1932, 23 juillet 1932, 8 avril 1933, 17 juin 1933, 24 juin 1933, 5 mai 1934, 21 juillet 1934, 11 août 1934, 18 août 1934, 6 octobre 1934, 13 octobre 1934, 24 novembre 1934, 23 février 1935, 11 mai 1935, 13 juillet 1935, 27 juillet 1935, 3 août 1935, 19 octobre 1935, 2 novembre 1935, 7 décembre 1935, 14 décembre 1935, 4 janvier 1936, 7 mars 1936, 9 mai 1936, 13 juin 1936, 21 juin 1936, 4 juillet 1936, 8 août 1936, 3 octobre 1936, 30 janvier 1937, 10 juillet 1937, 24 juillet 1937, 25 septembre 1937, 2 octobre 1937, 15 janvier 1938, 5 mars 1938, 7 mai 1938, 3 septembre 1938, 10 septembre 1938, 1<sup>er</sup> octobre 1938, 8 octobre 1938, 22 octobre 1938, 19 novembre 1938, 10 décembre 1938, 4 mars 1939.

### **Quotidiens nationaux :**

- **Ce Soir** : Editions du 19 octobre 1937, 25 octobre 1937, 31 janvier 1938.

- **L'Action française** : Editions du 31 mars 1930, 28 mai 1932, 14 juillet 1932, 13 avril 1934, 17 juin 1934, 21 juin 1934, 30 mars 1936, 27 décembre 1936.

- **L'Ami du peuple** : Editions du 3 avril 1935.

- **La Croix** : Editions du 21 novembre 1925, 26 juillet 1929.

- **L'Echo d'Alger** : Editions du 8 mai 1922.

- **L'Echo de Paris** : Editions du 26 août 1922, 24 juin 1934.

- **Le Figaro** : Editions du 1<sup>er</sup> août 1922.

- **L'Homme libre** : Editions du 17 juin 1922.

- **L'Humanité** : Editions du 21 mars 1906, 10 avril 1911, 17 février 1918, 8 mars 1918, 21 juillet 1918, 8 septembre 1918, 15 décembre 1918, 19 mars 1919, 20 avril 1919, 24 avril 1919, 6 mai 1919, 31 mai 1919, 1<sup>er</sup> juin 1919, 5 juin 1919, 14 juin 1919, 3 décembre 1919, 19 février



1920, 10 mars 1920, 11 mars 1920, 14 mars 1920, 15 mars 1920, 28 mars 1920, 1<sup>er</sup> avril 1920, 6 mai 1920, 13 mai 1920, 26 juin 1920, 13 septembre 1920, 3 octobre 1920, 22 octobre 1920, 23 octobre 1920, 26 octobre 1920, 3 novembre 1920, 11 novembre 1920, 18 novembre 1920, 7 décembre 1920, 26 décembre 1920, 24 janvier 1921, 21 février 1921, 20 mars 1921, 23 mars 1921, 1<sup>er</sup> avril 1921, 26 juillet 1921, 1<sup>er</sup> août 1921, 28 août 1921, 23 décembre 1921, 25 décembre 1921, 28 février 1922, 13 mars 1922, 26 mars 1922, 19 avril 1922, 2 mai 1922, 19 mai 1922, 31 août 1922, 16 septembre 1922, 20 septembre 1922, 2 octobre 1922, 15 octobre 1922, 8 décembre 1922, 14 février 1923, 17 février 1923, 18 février 1923, 19 février 1923, 20 février 1923, 21 février 1923, 28 février 1923, 2 juin 1923, 26 juillet 1923, 1<sup>er</sup> août 1923, 19 novembre 1923, 24 décembre 1923, 10 avril 1924, 20 juin 1924, 15 juillet 1924, 18 août 1924, 29 août 1924, 7 septembre 1924, 18 janvier 1925, 23 janvier 1925, 19 avril 1925, 22 mai 1925, 18 juin 1925, 21 juin 1925, 21 juillet 1925, 6 décembre 1925, 13 mai 1926, 25 mai 1926, 24 juin 1926, 9 août 1926, 10 août 1926, 8 août 1928, 9 août 1928, 23 août 1928, 26 août 1928, 4 septembre 1928, 6 septembre 1928, 30 décembre 1928, 1<sup>er</sup> avril 1929, 2 avril 1929, 4 avril 1929, 5 avril 1929, 2 mai 1929, 4 juin 1929, 16 août 1929, 20 septembre 1929, 30 septembre 1929, 31 mars 1930, 1<sup>er</sup> avril 1930, 7 avril 1930, 2 mai 1930, 1<sup>er</sup> juillet 1930, 31 mars 1931, 8 avril 1931, 31 décembre 1931, 9 février 1932, 14 mars 1932, 15 mars 1932, 19 mars 1932, 12 avril 1932, 20 mai 1932, 6 juin 1932, 15 juin 1932, 21 juin 1932, 6 avril 1933, 7 avril 1933, 5 juin 1933, 7 mars 1934, 20 mars 1934, 27 mars 1934, 13 avril 1934, 14 avril 1934, 15 avril 1934, 16 avril 1934, 17 avril 1934, 18 avril 1934, 13 juillet 1934, 13 août 1934, 20 août 1934, 31 août 1934, 19 septembre 1934, 1<sup>er</sup> octobre 1934, 12 novembre 1934, 24 décembre 1934, 27 janvier 1935, 28 janvier 1935, 13 mars 1935, 16 mars 1935, 8 avril 1935, 15 avril 1935, 23 avril 1935, 13 mai 1935, 3 juin 1935, 10 juin 1935, 12 août 1935, 7 octobre 1935, 12 novembre 1935, 29 février 1936, 18 avril 1936, 2 mai 1936, 12 mai 1936, 8 juin 1936, 6 novembre 1936, 27 décembre 1936, 24 janvier 1937, 29 juillet 1937, 18 octobre 1937, 23 octobre 1937, 13 janvier 1938, 16 janvier 1938, 24 janvier 1938, 11 mars 1938, 28 mai 1938, 4 septembre 1938, 6 septembre 1938, 7 septembre 1938, 17 mars 1939, 14 juillet 1939, 24 juillet 1939, 3 août 1939, 7 août 1939, 23 août 1939.

- **Le Matin** : Editions du 13 mars 1919, 3 mars 1922, 6 mai 1922, 7 mai 1922, 16 novembre 1923, 23 juin 1926, 4 mai 1929, 31 mars 1930, 14 juillet 1932, 23 juillet 1932, 12 avril 1934, 27 août 1935, 3 janvier 1937, 16 septembre 1938.

- **Le Midi socialiste** : Edition du 21 mai 1924.

- **L'Œuvre** : Editions du 1<sup>er</sup> juillet 1919, 10 août 1926, 24 octobre 1938.

- **Le Petit Journal** : Editions du 23 avril 1935, 7 octobre 1935, 28 octobre 1937.

- **Le Petit Parisien** : Editions du 7 novembre 1880, 9 novembre 1880, 24 décembre 1921, 25 décembre 1921, 30 juillet 1922, 4 mai 1929, 9 juin 1936, 12 juin 1936.

- **Le Peuple** : Editions du 26 juillet 1921, 31 juillet 1921, 11 août 1921, 21 septembre 1921, 22 décembre 1921, 8 février 1922, 9 février 1922, 16 février 1922, 27 février 1922, 6 mars 1922,

9 mars 1922, 19 avril 1922, 21 avril 1922, 17 février 1923, 18 février 1923, 9 août 1926, 31 mars 1930, 19 février 1931, 31 mars 1931, 5 octobre 1932, 31 décembre 1932, 11 août 1934, 20 août 1934, 17 janvier 1935, 27 mars 1935, 24 août 1935, 13 septembre 1935, 2 décembre 1935, 2 mai 1936, 11 juin 1936, 24 août 1936, 26 août 1936, 29 décembre 1936, 30 décembre 1936, 26 janvier 1937, 29 janvier 1937, 14 juin 1937, 2 juin 1938, 8 juillet 1938, 23 août 1938, 28 novembre 1938, 29 novembre 1938, 23 août 1939.

- **Le Populaire** : Editions du 23 mars 1919, 2 avril 1919, 3 juin 1919, 5 juin 1919, 10 juin 1919, 18 juin 1919, 19 juin 1919, 18 février 1920, 19 février 1920, 9 mars 1920, 10 mars 1920, 16 mars 1920, 23 mars 1920, 12 mai 1920, 19 mai 1920, 27 juillet 1920, 21 décembre 1920, 22 mai 1921, 9 août 1921, 17 avril 1922, 23 avril 1922, 3 mai 1922, 6 mai 1922, 9 mai 1922, 24 juillet 1923, 19 mars 1924, 4 septembre 1932, 28 décembre 1932, 20 janvier 1933, 12 avril 1934, 13 avril 1934, 16 avril 1934, 17 avril 1934, 16 juillet 1934, 13 août 1934, 23 décembre 1934, 17 mai 1935, 25 juillet 1935, 16 août 1935, 17 novembre 1935, 30 décembre 1935, 6 avril 1936, 10 juin 1936, 11 juin 1936, 12 août 1936, 26 août 1936, 30 janvier 1937, 13 juin 1937, 1<sup>er</sup> juin 1938, 2 juin 1938, 20 septembre 1938, 23 août 1939.

- **Le Temps** : Editions du 18 août 1896, 24 juillet 1923, 8 janvier 1926, 5 mai 1929, 24 juillet 1932.

- **L'Univers** : Edition du 11 septembre 1905.

### **Autres publications :**

- **Le Bulletin communiste** : Editions du 12 janvier 1922, 9 novembre 1922, 12 juillet 1923, 4 avril 1924, 25 décembre 1925.

- **Les Cahiers du bolchevisme** : Editions du 15 mai 1925, 15 janvier 1926, 4 février 1926, 11 mars 1926, 25 mars 1926, 30 avril 1926, 1<sup>er</sup> avril 1927, de mai 1928, de mai 1930, du 15 juillet 1932, du 15 janvier 1935, de mars 1938, de juin 1939.

- **La Correspondance internationale**, Editions du 15 mai 1926, 17 septembre 1932.

- **Le Libertaire** : Editions du 10 mars 1922, 18 août 1922, 12 janvier 1923, 19 janvier 1923, 16 mars 1923, 30 mars 1923, 27 février 1924, 5 mars 1924, 6 mars 1924, 12 mars 1924, 17 octobre 1924, 18 juin 1926, 15 juillet 1927, 10 avril 1931, 6 mai 1932.

- **Le Libre penseur de France** : Editions du 15 février 1914, 27 juillet 1921, 7 octobre 1924, 31 août 1926, 22 novembre 1929, 20 septembre 1934, 20 août 1937.

- **La Libre pensée** : Editions du 1<sup>er</sup> janvier 1937, 1<sup>er</sup> juillet 1938, 1<sup>er</sup> septembre 1937, 1<sup>er</sup> septembre 1938.

- **La Lutte ouvrière** : Editions du 11 juillet 1936, 24 juillet 1936, 25 novembre 1937.

- **L'Ouvrière** : Editions du 9 octobre 1924.

- **Regards** : Editions du 29 juin 1934, 18 juin 1936.

- **Le Réveil des combattants** : Editions du 15 janvier 1931, 15 février 1931, 15 mai 1931, 15 juillet 1931.

- **La Révolution prolétarienne** : Editions d'octobre 1925, d'avril 1926, du 15 août 1927, 15 mars 1929, 1<sup>er</sup> mai 1930, 15 juin 1930, 5 avril 1931, 10 février 1937, 25 mars 1937, 10 novembre 1937.

- **Le Sport ouvrier** : Editions du 10 septembre 1923, 20 septembre 1923, 21 octobre 1923, 11 novembre 1923, 22 décembre 1923, 1<sup>er</sup> septembre 1924, 5 janvier 1927, novembre 1929, janvier 1930.

- **La Vérité** : Editions du 9 juin 1933.

- **La Vie ouvrière** : Editions du 23 décembre 1921, 3 mars 1922, 24 mars 1922, 23 février 1923, 11 juillet 1930, 3 avril 1931, 10 avril 1931, 27 novembre 1931, 11 août 1933, 1<sup>er</sup> septembre 1933, 8 septembre 1933, 3 novembre 1933, 18 mai 1934, 10 août 1934, 28 septembre 1934, 9 novembre 1934, 1<sup>er</sup> février 1935, 22 février 1935, 15 mars 1935, 5 avril 1935, 4 mai 1935, 10 mai 1935, 16 août 1935, 30 septembre 1935, 7 février 1936, 18 octobre 1935, 3 juillet 1936, 17 juillet 1936, 14 janvier 1937, 8 décembre 1938.

# Bibliographie

## I. Dictionnaires et corpus de recherche :

**ADAM Henri, HILAIRE Yves-Marie, LEGRAND André, MENAGER Bernard, VANDENBUSSCHE Robert**, *Atlas électoral Nord-Pas-de-Calais (1946-1972)*, Publications de l'Université de Lille III, 1972, 172 pages.

**HILAIRE Yves-Marie, LEGRAND André, MENAGER Bernard et VANDENBUSSCHE Robert**, *Atlas électoral Nord-Pas-de-Calais (1876-1936)*, Publications de l'Université de Lille III, 1977.

**JOLLY Jean** (ss. dir.), *Dictionnaire des parlementaires français, notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940* ; publié sous la direction de Jean Jolly, archiviste de l'Assemblée nationale, Paris, Presses universitaires de France, 1960-1977.

**MAITRON Jean** (ss. dir.), *Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier, 3<sup>ème</sup> période 1871-1914 et 4<sup>ème</sup> période 1914-1939*, Editions de l'Atelier, 1973-1977 et 1981-1997

**NAHON Guillaume et WOLIKOW Serge** (ss. dir.), *Réunions du Comité central du PCF 1921-1977, état des fonds et des instruments de recherches, tome 1 (1921-1939)*, Archives Départementales de Seine-Saint-Denis & Fondation Gabriel Péri, 2013

**VISSE Jean-Paul**, *La presse arrageoise (1788-1940), Catalogue commenté des périodiques de l'arrondissement d'Arras, Bapaume et Saint-Pol sur Ternoise*, Société des Amis de Panckoucke et Lire à Roubaix, 2009, 472 p.

**VISSE Jean-Paul**, *La presse du bassin minier du Pas-de-Calais (1790-1940), Catalogue commenté des périodiques de l'arrondissement de Lens-Béthune*, Roubaix, Société des Amis de Panckoucke et Lire à Roubaix, 2010, 350 p.

## II. Histoire politique, sciences politiques et historiographie de l'histoire du communisme :

### Articles de revues :

**DUBOIS Jean-Etienne**, « Enjeux et enseignements des élections intermédiaires au temps du Cartel (1924-1926). L'exemple de Léon Daudet, indésirable sénateur du Maine-et-Loire en juin 1925 », *Histoire@Politique*, n°24, septembre-décembre 2014.

**GAXIE Daniel**, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27<sup>e</sup> année, n°1, 1977. Pp. 123-154.

**LE GOFF Jacques**, « Les « retours » dans l'historiographie française actuelle », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 22 | 1999.

**MARREL Guillaume et PAYRE Renaud**, « Le temps des maires. L'allongement du mandat en 1929 : une redéfinition de l'espace politique municipal », *Politix*, vol. 14, n°53, Premier trimestre 2001. *Le temps des mairies*, sous la direction de Frédéric Sawicki, pp. 59-86.

**POGGIOLI Morgan**, « Les sources pour faire l'histoire du syndicalisme. Le cas de la CGT : le fonds rapatrié de Moscou pour l'entre-deux-guerres », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, n° 12, septembre-décembre 2010.

- ROUGERIE Jacques**, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 21<sup>e</sup> année, n°1, 1966, pp. 178-193.
- SAGNES Jean**, « « Parti communiste » et « parti socialiste » : genèse d'une terminologie », *Revue française de science politique*, 32<sup>e</sup> année, n°4-5, 1982, pp. 795-809.
- SIRINELLI Jean-François**, « De la demeure à l'agora. Pour une histoire culturelle du politique », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°57, janvier-mars 1998, pp. 121-131.
- TOURNIER Maurice**, « Les jaunes : un mot-fantasma à la fin du 19<sup>e</sup> siècle », *Mots*, n°8, mars 1984. Numéro spécial. *L'Autre, l'Étranger, présence et exclusion dans le discours*, sous la direction de Gill Seidel, pp. 125-146.
- TRAVERSO Enzo**, « Le totalitarisme. Histoire et apories d'un concept », *L'Homme et la société*, n°129, 1998, *Regards sur l'humanitaire*, pp. 97-111.
- TRAVERSO Enzo**, « De l'anticommunisme. L'histoire du XX<sup>e</sup> siècle relue par Nolte, Furet et Courtois », *L'Homme et la société*, vol. 140-141, n° 2, 2001, pp. 169-194.
- VIGREUX Jean**, « 1990-2010 : archives et écriture(s) de l'histoire du PCF », *Historiographie & archivistique. Écriture et méthodes de l'histoire à l'aune de la mise en archives*, sous la direction de Philippe Poirrier et Julie Lauvernier, *Territoires contemporains*, nouvelle série – 2 – mis en ligne le 12 janvier 2011.
- WERTH Nicolas**, « Le stalinisme au pouvoir. Mise en perspective historiographique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2001/1, n° 69, pp. 125-135.

### Ouvrages généraux :

- ALLAL Amin** et **BUE Nicolas** (ss.dir), *(In)disciplines partisans. Comment les partis politiques tiennent leurs militants*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2016.
- AUDIGIER François** et **GIRARD Pascal** (ss. dir), *Se battre pour ses idées. La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*, Paris, Riveneuve éditions, 2011.
- BECKER Jean-Jacques** et **BERSTEIN Serge**, *Nouvelle histoire de la France contemporaine, tome 12, Victoire et frustrations (1914-1929)*, Seuil, Points histoire, 1990, 480 p.
- BERSTEIN Serge** (ss. dir.), *Les cultures politiques en France*, Paris, Seuil, 1999, 412 pages.
- BERSTEIN Serge**, *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006.
- BURLAUD Antony** et **DUCANGE Jean Numa** (ss. dir.), *Marx, une passion française*, Paris, La Découverte, 2018, 352 pages.
- COOPER-RICHET Diana**, *Le peuple de la nuit, Mines et mineurs en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Perrin, collection Terre d'histoire, 2002.
- GUIEU Jean-Michel**, *Gagner la paix (1919-1929)*, Paris Seuil, 2015, collection « L'Univers historique », 542 pages.
- HAUPT Georges**, *L'historien et le mouvement social*, Paris, Maspero, collection « Bibliothèque socialiste », 1980.
- HUARD Raymond**, *La naissance du parti politique en France*. Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), « Académique », 1996, 384 pages.
- LE CLEC'H Sylvie**, **OPPETIT Christian** et **WOLIKOW Serge** (ss. dir.). *Archives et communisme(s) : l'avant-guerre (1919-1943) : Nouveaux outils, nouvelles archives*. Nouvelle édition [en ligne]. Pierrefitte-sur-Seine, Publications des Archives nationales, 2016, disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/pan/602>.

- MATTEI Bruno**, *Rebelle, rebelle ! Révoltes et mythes du mineur : 1830-1946*, Seyssel, Editions Champ Vallon, Collection Milieux, 1987.
- MICHELS Robert**, *Les partis politiques, essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Paris, Flammarion, 1914.
- MOSSE George L.**, *De la grande guerre aux totalitarismes. La brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette Littératures, 1999.
- NOIRIEL Gérard**, *Une histoire populaire de la France, de la Guerre de Cent Ans à nos jours*, Agone, Collection Mémoires sociales, Paris, 2018.
- OFFERLE Michel**, *Les partis politiques*, Paris, PUF, collection Que sais-je ?, 1987.
- REMOND René** (ss. dir.), *Pour une histoire politique*, Seuil, collection « L'Univers historique », Paris, 1988.
- WILLARD Claude** (ss. dir.), *La France ouvrière. Tome 1 – Des origines à 1920*, Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE), « Hors collection », Paris, 1994, 498 pages ; *La France ouvrière Tome 2 – De 1920 à 1968*, 370 pages.
- WOLIKOW Serge** (dir.), *Une histoire en révolution ? Du bon usage des archives, de Moscou et d'ailleurs*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 1996, 316 pages.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle**, *Les luttes et les rêves, Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, La Découverte, 2016.

### **III. Histoire régionale :**

#### **Articles de revues :**

- BARACCA Pierre-Marie**, « La crise de 1930 dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, tome 52, n°205, Avril-juin 1970, pp. 250-251.
- BELLART Ghislaine et BOUGARD Pierre**, « Trois journaux révolutionnaires du Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, tome 54, n°212, Janvier-mars 1972, pp. 59-67.
- DUBAR Claude, GAYOT Gérard et HEDOUX Jacques**, « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens (1900-1980) », *Revue du Nord*, tome 64, n°253, Avril-juin 1982, Sociabilité et mémoire collective, pp. 365-463.
- FOLLAIN Antoine**, « La formation du réseau communal en France du Nord de 1790 au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue du Nord*, tome 78, n°316, Juillet-septembre 1996, pp. 485-510.
- FLORIN Jean-Pierre**, « Le radical-socialisme dans le département du Nord (1914-1936) : parti du « mouvement » ou de « l'ordre établi » ? », *Revue française de science politique*, 24<sup>e</sup> année, n°2, 1974, pp. 236-277.
- GRELLE Bernard**, « Benoît Broutchoux, anarcho-syndicaliste, journaliste et imprimeur », *L'Abeille, journal de la société des amis de Panckoucke*, n°12, septembre 2009.
- RENONCOURT Régis**, « Les conseillers généraux du Pas-de-Calais de 1871 à 1914 », *Revue du Nord*, tome 75, n°302, Juillet-septembre 1993. Le personnel politique, pp. 635-656.
- ROGER Philippe**, « Les élections cantonales de 1945 dans le Pas-de-Calais : un système politique transformé ? », *Revue du Nord*, vol. 342, n° 4, 2001, pp. 801-820.
- THIEBAULT Jean-Louis et WALLON-LEDUCQ Christian-Marie**, « Trois aspects des comportements politiques septentrionaux », *Revue du Nord*, tome 64, n°253, Avril-juin 1982. Sociabilité et mémoire collective, pp. 603-635.

**VANDEBUSSCHE Robert**, « Aspects de l'histoire politique du radicalisme dans le département du Nord (1870-1905) », *Revue du Nord*, tome 47, n°185, Avril-juin 1965, pp. 223-268.

### **Ouvrages :**

**BOUGARD Pierre et NOLIBOS Alain** (ss. dir.), *Le Pas-de-Calais de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Editions Bordessoules, 1989, 435 pages.

**BREEMERSCH Pascale et DECELLE Jean-Michel**, *1936, le front populaire dans le Pas-de-Calais*, Archives départementales du Pas-de-Calais, 1997, 200 pages.

**BUSSIERE Éric et WARLOUZET Laurent** (ss. dir.), *Histoire des provinces françaises du Nord (1914-2014)*, Artois Presses Université, Arras, 2015, 350 pages.

**CARON Michel**, *Trois âges d'or de la dentelle : Calais 1860-1905*, Lille, Le Geai bleu éditions, 2003.

**CHOVAUX Olivier**, *50 ans de football dans le Pas-de-Calais. Le temps de l'enracinement (fin XIX<sup>e</sup> siècle-1940)*, Arras, Presses universitaires d'Artois, 2001, 379 pages.

**DUBOIS Guy et MINOT Jean-Marie**, *Histoire des Mines du Nord et du Pas-de-Calais. Tome I*, Editions Scripto Publishing, Bruxelles, 1991.

**DUBUC André**, *Héros ou martyrs. Identités, conditions et statuts des mineurs du Nord-Pas-de-Calais*, Lewarde, Editions du Centre historique minier, 2010.

**FONTAINE Marion**, *Le Racing-Club de Lens et les « Gueules noires »*, essai d'histoire sociale, Paris, Les Indes savantes, 2008, 292 pages.

**HARDY-HEMERY Odette**, *De la croissance à la désindustrialisation : un siècle dans le Valenciennois*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1984, 401 pages.

**HAY Ginette**, *La renaissance de Lens. Chronique d'une résurrection, 1918-1932*, Les Dossiers de Gauheria, n°8, 2007.

**HILAIRE Yves-Marie, GILLET Marcel** (ss. dir.), *De Blum à Daladier, Le Nord-Pas-de-Calais 1936-1939*, Presses universitaires du Septentrion, 1979.

**LE MANER Yves**, *Histoire du Pas-de-Calais (1815-1945)*, Arras, Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 1993.

**LETOQUART Léandre**, *Léandre Létoquart raconte. Plus d'un siècle d'histoire locale 1870-1985*, Arras, Association de recherches historiques locale, 1990, 361 pages.

**RABIER Jean-Claude** (ss. dir.), *La remonte, le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais entre passé et avenir*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2002, 276 pages.

**SCHWARTZMANN Raymond**, *Le drame de Courrières*, éditions Alan Sutton, Saint-Cyr-sur-Loire, 2005.

**VISSE Jean-Paul**, *La presse du Nord-Pas-de-Calais au temps de l'Echo du Nord (1819-1944)*, Presses universitaires du Septentrion, 2004.

## Mémoires et thèses :

**FORESTIER Benoît**, *L'agriculture et la société rurale dans l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer depuis 1850 : permanences et ruptures*. Thèse de doctorat d'histoire, Université du Littoral Côte d'Opale, 2014, 418 pages.

**PLASSON Michel**, *La vie politique à Harnes sous la III<sup>e</sup> République*, T.E.R., Lille, 1975.

## IV. Sur le PCF et le communisme :

### Articles de revues :

**ABASSADE Élise**, « Des militantes du désordre. Femmes et communistes à Tunis, 1921 - 1922 », *Le Mouvement Social*, vol. 3, no 272, décembre 2020, p. 145-158. DOI : <https://doi.org/10.3917/lms.272.0145>

**AMDUR Kathryn E.**, « La tradition révolutionnaire entre syndicalisme et communisme dans la France de l'entre-deux-guerres », *Le mouvement social*, n°139, avril-juin 1987

**AUBIN Nicolas**, « Le "peuple communiste" en Basse-Seine : dénombrement et étude de l'encadrement des militants communistes, 1920-1939 », *Annales de Normandie*, 50<sup>e</sup> année, n°4, 2000. pp. 547-567.

**AUDOIN Stéphane**, « Le Parti communiste français et la violence : 1929-1931 », *Revue historique*, 1983, pp. 365-383.

**BEZIAS Jean-Rémy**, « Le Parti communiste à Nice au temps du Front populaire (1934-1939) : quelques données sur la fortune d'un paradoxe », *Cahiers de la Méditerranée*, n°33-34, 1, 1986. *Presse et vie politique dans les Alpes-Maritimes dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Ralph SCHOR, pp. 73-98.

**BOSWELL Laird**, « L'historiographie du communisme français est-elle dans une impasse ? », *Revue française de science politique*, vol. 55, no. 5, 2005, pp. 919-933.

**BOULLAND Paul** et **MISCHI Julian**, « Promotion et domination des militantes dans les réseaux locaux du Parti communiste français », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 126, no. 2, 2015, pp. 73-86.

**BOULOUQUE Sylvain**, « Les Jeunesses communistes : structures d'organisation, appareil et implantation », *Communisme*, n° 76-77, 2004, pp. 7-26.

**BOULOUQUE Sylvain**, « Usages, sens et fonctions de la violence dans le mouvement communiste en France, 1920-1936 », *Communisme*, 78/79, 2004, pp. 105-130.

**BRUNET Jean-Paul**, « Une crise du Parti communiste français : l'affaire Barbé-Célor », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 16, n°3, Juillet-septembre 1969, pp. 439-461.

**BRUNET Jean-Paul**, « Réflexions sur la scission de Doriot (février-juin 1934) », *Le Mouvement Social*, n°70 (1970), p. 43-64.

**BURRIN Philippe**, « Poings levés et bras tendus. La contagion des symboles au temps du Front populaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 11, 1986, pp. 5-20.

**BUTON Philippe**, « Les effectifs du Parti communiste français (1920-1984) », *Communisme*, n°7, 1985.



**BUTON Philippe**, « Les générations communistes », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°22, avril-juin 1989, pp. 81-92.

**DEJONGHE Etienne**, « Communistes et opinion dans le Nord-Pas-de-Calais pendant la drôle de guerre », *Revue du Nord*, tome 67, n°267, Octobre-décembre 1985, pp. 995-1015.

**DUCOULOMBIER Romain**, « L'antiréformisme de la minorité de guerre et la naissance du Parti communiste en France (1914-1925) », *Mil neuf cent, revue d'histoire intellectuelle*, n°30, 2012.

**DULLIN Sabine et STUDER Brigitte**, « Communisme + transnational. L'équation retrouvée de l'internationalisme au premier XX<sup>e</sup> siècle », *Monde(s)*, vol. 10, n° 2, 2016, pp. 9-32.

**FERRAT André**, « Le Parti communiste français et le guesdisme », *Les Cahiers du bolchevisme*, 7<sup>e</sup> année, n° 14, 15 juillet 1932.

**GACON Jean**, « Aux origines du communisme français », *Cahiers de l'Institut Maurice Thorez*, n°2, juillet-septembre 1966, pp. 97-103.

**GILLET Marcel**, « L'évolution du Parti communiste de 1921 à 1934 dans la région Nord-Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, tome 56, n°221, avril-juin 1974.

**GIOVANINETTI Marc**, « 1928-1929, « classe contre classe » : les sportifs ouvriers peuvent-ils se mesurer aux sportifs bourgeois ? », *Cahiers d'histoire, revue d'histoire critique*, n°120, janvier-mars 2013, p. 49-60.

**GOUNOT André**, « L'Internationale rouge sportive et le problème de l'établissement d'une culture physique prolétarienne », *Sport History Review*, 2000, n°31, p. 139-159.

**HELDMAN Henri**, « Lutte politique et action syndicale : élaboration d'une stratégie. Le tournant obscur de l'Internationale communiste et de sa section française (1931-1934) », *Communisme, revue d'études pluridisciplinaires*, n°1, 1982, pp. 47-74.

**KAHAN Vilém**, « A contribution to the identification of the pseudonyms used in the minutes and reports of the Communist International », *International Review of Social History*, vol. 23, n° 2, 1978, pp. 177-192, JSTOR, [www.jstor.org/stable/44581793](http://www.jstor.org/stable/44581793).

**KRIEGEL Annie**, « Structures d'organisation et mouvement des effectifs du Parti communiste français entre les deux guerres », *International Review of Social History*, Vol. 11, n° 3, 1966, pp. 335-361.

**KSSIS Nicolas**, « Le mouvement ouvrier balle au pied, culture populaire et propagande politique : l'exemple du football travailliste en région parisienne (1908-1940) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 88 | 2002, 93-104.

**LAZAR Marc**, « Damné de la terre et homme de marbre. L'ouvrier dans l'imaginaire du PCF du milieu des années trente à la fin des années cinquante », *Annales ESC*, septembre-octobre 1990, n°5.

**LAZAR Marc**, « L'invention et la désagrégation de la culture communiste », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°44, octobre-décembre 1994.

**LAZITCH Branko**, « La formation des cadres dirigeants communistes », *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n°21, 21 – Le système communiste mondial, p.39-48, consulté le 13 juillet 2019.

**LE MANER Yves**, « Les communistes du Nord et du Pas-de-Calais de l'agonie du Front Populaire à la guerre (1938-1939). Première partie : La montée en puissance et les grèves du Nord de novembre 1938 », *Revue du Nord* n°277, avril-juin 1988, pp. 349-376.

**LE MANER Yves**, « Les communistes du Nord et du Pas-de-Calais de l'agonie du Front Populaire à la guerre (1938-1939). Seconde partie : Forces et faiblesses du communisme du Nord à la veille de la guerre », *Revue du Nord* n°278, juillet-septembre 1988, pp. 547-568.

**LOISEAU Dominique**, « L'Union des femmes françaises pendant les Trente Glorieuses : entre "maternalisme", droit des femmes et communisme », *Le Mouvement Social*, vol. 265, n° 4, 2018, pp. 37-53.

**MARCOU Lilly**, « La III<sup>e</sup> Internationale et le problème de la guerre. Bilan historiographique », dans *Les Internationales et le problème de la guerre au XX<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984)*, Rome, École Française de Rome, 1987, pp. 27-50. (Publications de l'École française de Rome, 95).

**MARTINACHE Igor**, « Le Parti communiste français et le sport », *La Pensée*, n°401, janvier-mars 2020, pp. 34-46.

**MAZUY Rachel**, « Les « Amis de l'URSS » et le voyage en Union soviétique. La mise en scène d'une conversion (1933-1939) », *Politix*, vol. 5, n°18, deuxième trimestre 1992. *Back in the USSR – Représentations de l'Union soviétique*, sous la direction de Loïc Blondiaux et Sylvie Gillet, pp. 108-128.

**MISCHI Julian et STREITH Michel**, « L'implantation du PCF. Bastions ruraux, bastions urbains, Les « Petites Russies » des campagnes françaises », *Études Rurales*, n° 171-172, 2005, pp. 29-34

**MOLINARI Jean-Paul**, « Les paysans du Parti communiste français », *Politix*, vol. 4, n°14, 1991, pp. 87-93.

**PANNE Jean-Louis**, « Le PCF, l'unité et la question syndicale », *Communisme*, n° 35-37, 1994, pp. 19-30.

**PENNETIER Claude et PUDAL Bernard**, « Écrire son autobiographie (les autobiographies communistes d'institution, 1931-1939) », *Genèses*, 23, 1996. *Histoire politique, histoire du politique II*, sous la direction de Alban Bensa et Éric Wittersheim, pp. 53-75.

**PUDAL Bernard**, « Le député communiste : 1920-1940. Éléments pour une analyse des logiques de fidélisation au sein du PCF », *Histoire & Mesure*, 1986, volume 1 – n°2. Varia. Pp. 49-68.

**PUDAL Bernard**, « Le « peuple » dans *Fils du Peuple* », *Sociétés & Représentations*, vol. 8, no. 1, 2000, pp. 265-279.

**PUDAL Bernard**, « La bibliothèque de Maurice Thorez, un intellectuel de type nouveau (premiers éléments d'enquête) », *Siècles*, 29 | 2009, pp. 83-96.

**QUASHIE-VAUCLIN Guillaume**, « La jeunesse dure longtemps. Quarante ans d'historiographie des organisations de jeunesse communistes françaises », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 116-117 | 2011, pp. 195-227.

**RANGER Jean**, « Le déclin du Parti communiste français », *Revue française de science politique*, 36<sup>e</sup> année, n°1, 1986, pp. 46-63.

**ROUBAUD-QUASHIE Guillaume**, « La sexualité des "jeunes filles" communistes : du puritanisme à la libération ? Le cas de la région havraise de 1944 à 1975 », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 20 | 2018, mis en ligne le 15 novembre 2020, consulté le 1er août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/4391>.

**SABATIER Fabien**, « Mobilité affinitaire et mouvement sportif ouvrier : l'itinéraire de Rosette Guérard (1924-1950) », *Le Mouvement social*, vol. n° 215, n° 2, 2006, pp. 67-80.

- SABATIER Fabien**, « Les organisations sportives communistes de France (1923-2015) », dans *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 136 | 2017, pp. 133-152.
- SANTAMARIA Yves**, « Passions pacifistes et violence révolutionnaire aux origines du communisme français », *Communisme*, n° 67-69, 2001, pp. 61-62.
- SIROT Stéphane**, « Les archives de Maurice Thorez et Jeannette Vermeersch aux Archives nationales », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 88 | 2002, pp. 135-143.
- STUDER Brigitte**, « Communisme et féminisme », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 41 | 2015, 139-152.
- TARTAKOWSKY Danielle**, « Un instrument de culture politique : Les premières écoles centrales du Parti communiste français », *Le Mouvement Social*, n° 91, 1975, pp. 79-108.
- VIDAL Georges**, « L'armée française face au problème de la subversion communiste au début des années 1930 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001/4, n°204, p. 41-65.
- VIDAL Georges**, « Violence et politique dans les années 1930 : le cas de l'autodéfense communiste », *Revue historique*, n° 640, 2006, p. 901-922.
- VIGREUX Jean**, « Le Parti communiste français à la campagne, 1920-1964 », *Ruralia* [En ligne], 03 | 1998, mis en ligne le 01 janvier 2003, consulté le 13 janvier 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ruralia/55>
- VIGREUX Jean**, « La "jeune garde", fer de lance du modèle communiste (1919-1939) », dans Philippe GUIGNET et Jean-François CHANET (dir.), *Jeunesse, éducation et religion au XX<sup>e</sup> siècle. En mémoire à Alain-René Michel*, *Revue du Nord*, Hors-série. Collection Histoire, n° 23, 2009.
- WERTH Nicolas et BLUM Alain**, « La Grande Terreur des années 1937-1938. Un profond renouveau historiographique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 107, n° 3, 2010, pp. 3-19.
- WOLIKOW Serge**, « Un parti à la croisée des chemins, Le congrès du PCF à Lille, 20-27 juin 1926 », *Nouvelles FondationS*, vol. 1, n° 1, 2006, pp. 90-102.
- WOLIKOW Serge**, « L'organisation du PCF à ses débuts », *Nouvelles FondationS*, vol. 1, n° 1, 2006, pp. 159-165.
- YANNAKAKIS Ilios**, « Sur la tactique du front unique prolétarien », *Revue du Nord*, tome 54, n°213, Avril-juin 1972, pp. 185-193.
- YANNAKAKIS Ilios**, « Le PCF dans la région du Nord (1920-1936) », *Revue du Nord*, tome 56, n°221, avril-juin 1974.

### Ouvrages :

- BELLANGER Emmanuel et MISCHI Julian** (dir.), *Les Territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, Armand Colin, 2013, 400 pages.
- BELLANGER Emmanuel**, *Ivry, banlieue rouge, capitale du communisme français*, Ivry-sur-Seine, Creaphis Editions, 2017, 512 pages.
- BEZIAS Jean-Rémy**, *Le communisme dans les Alpes-Maritimes (1920-1939)*, Nice, Editions Serre, 1988, 224 pages.
- BOSWELL Laird**, *Le communisme rural en France : Le Limousin et la Dordogne de 1920 à 1939*, Limoges, Presses universitaires de Limoges et du Limousin, 2006.

**BRUNET Jean-Paul**, *L'enfance du Parti communiste (1920-1938)*, Paris, PUF, collection Dossiers Clio, 1972.

**BRUNET Jean-Paul**, *Histoire du PCF (1920-1986)*, Paris, PUF, collection Que sais-je, 1987.

**BRUNET Jean-Paul**, *Un demi-siècle d'action municipale à Saint-Denis la Rouge. 1890-1939*, Paris, Editions Cujas, 1981, 251 p.

**BULAITIS John**, *Maurice Thorez : A Biography*, Bloomsbury Publishing PLC, Collection *Communist lives*, Londres, 2019, 368 pages.

**CADE Michel**, *Le Parti des campagnes rouges. Histoire du PCF dans les Pyrénées Orientales, 1920-1949*, Marcevol-Vinça, Editions du Chiendent, 1988.

**CHAFFEL Alain**, *Les communistes de la Drôme de la Libération au printemps 1981 : de l'euphorie à la désillusion*, Paris, L'Harmattan, 1999.

**CHUZEVILLE Julien**, *Fernand Loriot, le fondateur oublié du Parti communiste*, Editions L'Harmattan, collection Historiques – série « Travaux », Paris, 2012, 237 pages.

**CHUZEVILLE Julien**, *Un court moment révolutionnaire. La création du Parti communiste en France*, Paris, Editions Libertalia, 2017, 536 pages.

**CŒURE Sophie**, *La grande lueur à l'Est : Les Français et l'Union soviétique*, Seuil, Paris, 1999, Paris, CNRS Editions, coll. « Biblis », 2017.

**COURTOIS Stéphane et LAZAR Marc**, *Histoire du PCF*, Paris, PUF, 1995, 439 p.

**COURTOIS Stéphane et KRIEGEL Annie**, *Eugen Fried, le grand secret du PCF*, Paris, Editions du Seuil, 1997.

**COURTOIS Stéphane et alii** (ss. dir.), *Le livre noir du communisme*, Paris, Editions Robert Laffont, 1997.

**COURTOIS Stéphane**, *Le bolchevisme à la française*, Paris, Fayard, 2010.

**DREYFUS Michel**, *PCF : crises et dissidences de 1920 à nos jours*, Bruxelles, Editions Complexe, 1990, 285 pages.

**DREYFUS Michel et alii** (ss. dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2004 [2000].

**DUCOULOMBIER Romain**, *Camarades ! La naissance du Parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010.

**DUCOULOMBIER Romain**, *Histoire du communisme*, Presses Universitaires de France, collection Que sais-je, Paris, 2014.

**DUCOULOMBIER Romain et VIGREUX Jean** (ss. dir.), *Le PCF, un parti global (1919-1989). Approches transnationales et comparées*, Dijon, EUD, janvier 2019.

**DURAND Pierre**, *Maurice Thorez, Le fondateur*, Pantin, Editions le temps des cerises, 2000.

**FAUVET Jacques**, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Fayard, 1964-1965.

**FERRETTE François**, *La véritable histoire du Parti communiste français*, Paris, Démopolis, 2011, 225 pages.

**FURET François**, *Le passé d'une illusion, Essai sur l'idée communiste au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Robert Laffont/Calmann-Lévy, 1995.

**GENEVÉE Frédérick**, *La fin du secret. Histoire des archives du Parti communiste français*, Paris, éditions de l'Atelier, 2012, 176 p.

**GIRAULT Jacques**, *Sur l'implantation du Parti communiste français dans l'entre deux-guerres*, Paris, Editions sociales, 1977.

**GIRAULT Jacques**, *Le Var Rouge. Le Varois et le socialisme de la fin de la Première Guerre mondiale au milieu des années 1930*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

**GIRAULT Jacques** (ss. dir.), *Des communistes en France (années 1920-années 1960)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002.

**GRATTON Philippe**, *La lutte des classes dans les campagnes*. Paris, Anthropos, 1971, 482 p.

**HASTINGS Michel**, *Halluin la rouge 1919-1939, Aspects d'un communisme identitaire*, Presses universitaires de Lille, 1991.

**KRIEGEL Annie**, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, Paris, Flammarion, collection science de l'histoire, 1969.

**KRIEGEL Annie**, *Les communistes français 1920-1970*, Paris, Editions du Seuil, collection l'Univers Historique, 1985.

**LABOUYRIE André**, *L'agglomération de Boulogne-sur-Mer et le Parti Communiste Français (1921-1939)*, Méridien, juin 2011.

**LAZAR Marc**, *Le communisme : une passion française*, Paris, Perrin, 2002.

**LESCUREUX Christian et LECOMTE Claude**, *Communistes en Pas-de-Calais*, Editions France Découvertes, novembre 1998.

**LOUPAN Victor et LORRAIN Pierre**, *L'Argent de Moscou : L'histoire la plus secrète du PCF*, Paris, Plon, 1994, 292 pages.

**MAISSE Gérald**, *L'Aube nouvelle, Histoire des premiers communistes de la Somme (1920-1922)*, Abbeville, F. Paillart éditeur, 2003.

**MANESSIS Dimitri et ROUBAUD-QUASHIE Guillaume** (ss. dir.), *Empreintes rouges. Nouvelles perspectives pour l'histoire du communisme français*, Presses Universitaires de Rennes, 2018, 238 p.

**MARTELLI Roger**, *Communisme français. Histoire sincère du PCF (1920-1984)*, Paris, Messidor-Les Editions sociales, 1984, 250 p.

**MARTELLI Roger**, *L'archipel communiste, une histoire électorale du PCF*, Paris, Editions sociales, 2009, 258 pages.

**MARTELLI Roger**, *Prendre sa carte 1920-2009, Données nouvelles sur les effectifs du PCF*, Paris, Archives Départementales de Seine-Saint-Denis & Fondation Gabriel Péri, 2010.

**MARTELLI Roger**, *L'empreinte communiste. PCF et société française, 1920-2010*, Paris, Editions sociales, 2010, 260 pages.

**MARTELLI Roger, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge**, *Le parti rouge. Une histoire du PCF 1920-2020*, Paris, Armand Colin, 2020, 383 pages.

**MISCHI Julian**, *Le parti des communistes, histoire du Parti communiste français de 1920 à nos jours*, Paris, éditions Hors d'atteinte, 2020, 720 pages.

**MOLINARI Jean-Paul**, *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, Paris, L'Harmattan, 1996.

**OUTTERYCK Pierre**, *Martha Desrumaux, Une femme du Nord, ouvrière, syndicaliste, déportée, féministe*, Lille, Le Geai bleu éditions, 2009.

**OUTTERYCK Pierre**, *Henri Martel, un mineur syndicaliste élu du peuple*, Lille, Le Geai bleu éditions, 2016.

**PENNETIER Claude et PUDAL Bernard**, *Le souffle d'Octobre 1917, l'engagement des communistes français*, Paris, Editions de l'Atelier, 2017, 384 p.

**PUDAL Bernard**, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989, 320 p.

**RACINE Nicole et BODIN Louis**, *Le Parti communiste français pendant l'entre-deux-guerres*, Paris, Presses de la FNSP, 1972, 310 p.

**ROBRIEUX Philippe**, *Maurice Thorez : vie secrète et vie publique*, Paris, Fayard, 1975.

**ROBRIEUX Philippe**, *Histoire intérieure du Parti communiste (1920-1945)*, tome 1, Paris, Fayard, 1980.

**ROUBAUD-QUASHIE Guillaume** (ss. dir.), *100 ans de Parti communiste français*, Paris, Le Cherche Midi, 2020, 232 pages.

**ROUBAUD-QUASHIE Guillaume**, *Pour lire le Congrès de Tours*, Paris, Editions sociales, 2020, 248 pages.

**SANTAMARIA Yves**, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, La Découverte, collection Repères, 1999.

**SIROT Stéphane**, *Maurice Thorez*, Paris, Presses de Sciences Po, collection Facettes, 2000.

**TARTAKOWSKY Danielle**, *Les premiers communistes français : formation des cadres et bolchevisation*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1980.

**TARTAKOWSKY Danielle**, *Une histoire du PCF*, Paris, PUF, 1982.

**VIDAL Georges**, *Histoires des communismes au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ellipses, 2013.

**VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge** (ss. dir.), *Cultures communistes au Xxe siècle, Entre guerre et modernité*, Paris, La Dispute, 2003.

**WIEVIORKA Annette**, *Maurice et Jeannette. Biographie du couple Thorez*, Fayard, Paris, 2010.

**WILLARD Claude**, *Socialisme et communisme français*, Armand Colin, Paris, 1978.

**WOLIKOW Serge**, *L'Internationale communiste (1919-1943). Le Komintern ou le rêve déchu du parti mondial de la révolution*, Editions de l'Atelier, Paris, 2010.

### Mémoires et thèses :

**ABASSADE Élise**, « *Militantes communistes en Tunisie, 1921-1963* », thèse de doctorat en Histoire, sous la direction de Emmanuelle Sibeud et Habib Kazdaghli, Université Paris 8 et Université de La Manouba (Tunisie), 2021.

**CUVELIER-LOTH Michèle**, *Le Parti communiste dans l'agglomération de Lille-Roubaix-Tourcoing (1921-1934)*, mémoire de maîtrise, faculté des lettres de Lille, 1969.

**DANTHIEUX Dominique**, *Le département rouge. La formation d'une identité politique dans le département de la Haute-Vienne de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 1930*, Thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean-Paul Brunet, Université Paris IV-Sorbonne, 2 volumes, soutenue le 16 décembre 2002.

**FAYOLLE Sandra**, « *L'Union des femmes françaises : une organisation féminine de masse du parti communiste français, 1945-1965* », thèse de science politique, sous la direction de Philippe Braud, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, octobre 2005.

**FERRETTE François**, *Le Comité de la 3<sup>e</sup> Internationale et les débuts du PC français (1919-1936)*, mémoire de maîtrise, université de Paris I, 2005.

**FRANÇOIS David**, *La violence dans le discours et les pratiques du PCF de 1920 à la Seconde Guerre mondiale*, thèse sous la direction de Serge Wolikow, Université de Bourgogne, 2 volumes, 2012.

**HIRSCH Robert**, *Le mouvement trotskyste en France de 1929 à 1933 : les idées et les hommes*, Université de Paris I Sorbonne, 1974.

**LEMAIRE Jean-Marie**, *Biographies de militants ouvriers du Pas-de-Calais, 1919-1939*, mémoire de maîtrise, université Charles-de-Gaulle-Lille III, 1972.

**MONIER Frédéric**, *L'apparition du complot communiste en France (1917-1932) : le pouvoir d'État et l'opinion publique face à la section française de la troisième Internationale*, Thèse de



doctorat sous la direction de Jean-Jacques Becker, Université Paris X-Nanterre, 1995, 2 volumes.

**PARENT Sylvain**, *Socialistes et communistes dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais (1920-1940)*, mémoire de DEA, université de Lille III, 2004.

**RONDEAU Loïc**, *L'influence du P.C.F dans la Vienne (1920-1939)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Paul LEVY, Université de Poitiers, 1997.

**TARTAKOWSKY Danielle**, *École et éditions communistes 1921-1933, essai sur la formation des cadres du PCF*, thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle d'histoire, Université Paris 8, 1977.

**VIGNE Bernard**, *Les origines du Parti communiste français 1914-1924, de l'Union sacrée au Bloc ouvrier et paysan, la naissance de la Fédération communiste du Gard, mémoire de maîtrise*, Grenoble, 1970.

## **V. Sur le socialisme et la SFIO :**

### **Articles de revues :**

**CEPEDE Frédéric**, « La SFIO des années 1905-1914 : construire le parti », *Cahiers Jaurès*, vol. 187-188, n° 1, 2008, pp. 29-45.

**CHAMOUARD Aude**, « La mairie socialiste, matrice du réformisme (1900-1939) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 96, no. 4, 2007, pp. 23-33.

**CHAMBARLHAC Vincent**, « Les majoritaires de guerre dans l'après-coup d'un regard », dans *Histoire documentaire du communisme*, Jean Vigneux et Romain Ducoulombier (ss. dir.), *Territoires contemporains – nouvelle série* [en ligne], 3 mars 2017, n° 7, disponible sur : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>.

**DEMOUVEAU Maurice**, « La scission du Parti socialiste à Lille-Roubaix-Tourcoing (1918-1921) », *Revue du Nord*, tome 56, n°221, avril-juin 1974.

**JOUSSE Emmanuel**, « La tentation révisionniste et la construction d'un réformisme français », *Histoire@Politique*, vol. 13, n° 1, 2011, pp. 17-31, disponible sur : <https://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=13&rub=dossier&item=127>

**LE BEGUEC Gilles**, « Les socialistes et le Sénat », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2006/2 (n° 6), p. 57-72.

**MICHEL Joël**, « Émile Basly (1854-1928) », *Revue du Nord*, tome 55, n°219, Octobre-décembre 1973, pp. 365-383.

**MICHEL Joël**, « Les débuts de la S.F.I.O. dans le bassin houiller du Pas-de-Calais : 1905-1914 », *Revue du Nord*, tome 56, n°221, Avril-juin 1974. Pp. 155-163.

**RACINE-FURLAUD Nicole**, « Le parti socialiste (S.F.I.O.) devant le bolchevisme et la Russie soviétique, 1921-1924 », *Revue française de science politique*, 21<sup>e</sup> année, n°2, 1971, pp. 281-315.

**ROGER William**, « La Bataille (Journal lillois de la SFIO) et le Pacte germano-soviétique », *Cahiers d'histoire de l'institut de recherches marxistes*, n°47, octobre-décembre 1991, pp.7-16.

**SIMLER Bernard**, « Un socialiste, Gustave Delory (1857-1925) », *Revue du Nord*, tome 56, n°221, Avril-juin 1974, pp. 221-231.

## Ouvrages :

**DOGLIANI Patrizia**, *Le socialisme municipal en France et en Europe de la Commune à la Grande Guerre*, Paris, Arbre bleu, 2018, 352 pages.

**SAWICKI Frédéric**, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997, 336 pages (coll. « Socio- histoires »)

**WILLARD Claude**, *Le mouvement socialiste en France (1893-1905) les guesdistes*, Paris, Editions sociales, 1965.

**MÉNAGER Bernard**, **SIRINELLI Jean-François** et **VAVASSEURS-DESPERRIERS Jean** (ss. dir.), *Cent ans de socialisme septentrional*. Nouvelle édition [en ligne], Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 1995, Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irhis/1398>>.

## Mémoires et thèses :

**CHOCHOIS Sébastien**, *La fédération socialiste du Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres*, Mémoire de DEA, Université du Littoral Côte d'Opale, 2004.

## VI. Sur le syndicalisme, les grèves et les manifestations :

### Articles de revues :

**ARUM Peter-M.**, **RICE-MAXIMIN Micheline**, « Georges Dumoulin : les débuts d'un syndicaliste », *Revue du Nord*, tome 57, n°224, Janvier-mars 1975, pp. 5-29.

**AUZIAS Claire**, « La CGTSR, 1926-1928 : un épisode de décentralisation syndicale », *Le Mouvement social*, n°144, octobre 1988, pp. 55-65.

**BOULOUQUE Sylvain**, « Vérification, rectification et interdépendance. Les relations entre la CGTU et l'ISR (1930-1932) », *Communisme*, n°65-66, 2001, pp. 133-160

**BOURDE Guy**, « La grève du 30 Novembre 1938 », *Le Mouvement social*, n° 55, 1966, pp. 87-91. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/3777060>.

**CHAMBELLAND Colette**, « Autour du premier Congrès de l'Internationale Syndicale Rouge », *Le Mouvement social*, n°47, 1964, pp. 31-44.

**CHARLES Jean**, « A propos de la scission syndicale de 1921 », *Mélanges d'histoire sociale offerts à Jean Maitron*, Éditions ouvrières, 1976, pp. 59-74.

**CHARLES Jean**, « Les débuts de l'ISR et le mouvement ouvrier français (1920-1923) », *Cahiers d'histoire de l'Institut Maurice Thorez*, n°25-26 et 28, 1978.

**DEMOUVEAU Maurice**, « La scission de la CGT à Lille-Roubaix-Tourcoing (1920-1922) », *Revue du Nord*, tome 53, n°210, juillet-septembre 1971.

**DUCOULOMBIER Romain**, « La CGTU, cette inconnue », *Fragments sur les Temps Présents* [En ligne], 8 novembre 2013.

**GILLET Marcel**, « « La grève c'est la fête », XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Revue du Nord*, tome 69, n°274, Juillet-septembre 1987.



**HAINSWORTH Raymond**, « Les grèves du Front populaire de mai et juin 1936. Une nouvelle analyse fondée sur l'étude de ces grèves dans le bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais », *Le Mouvement social*, n° 96, 1976, pages 3-30.

**JULLIARD Jacques**, « Jeune et Vieux syndicat chez les mineurs du Pas-de-Calais », *Le Mouvement social*, n°47, avril-juin 1964, pp. 7-30.

**KEREN Célia**, « Quand la CGT faisait de l'humanitaire : l'accueil des enfants d'Espagne (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, vol. 264, no. 3, 2018, pp. 15-39.

**KMIECIAK Jacques**, « Leforest, 1934. Grève à la mine », *Nouvelle Vie Ouvrière*, 19 septembre 2014.

**LACROIX-RIZ Annie**, « La Cgt, un exemple de renouvellement des dirigeants syndicaux », *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen-Age, Temps modernes*, tome 95, n°2, 1983, pp. 69-89.

**LE MANER Yves**, « Un pionnier du syndicalisme réformiste : Émile Basly (1854-1928), le tsar de Lens », *Gauheria* n° 25, p. 36-50, juin 1992.

**MICHEL Joël**, « Syndicalisme minier et politique dans le Nord-Pas-de-Calais : Le cas Basly (1880-1914) », *Le Mouvement social*, n°87, avril 1974, pages 9-33.

**PATILLON Christophe**, « La CGTU en Loire-inférieure de 1922 à 1935 », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, tome 102, numéro 3, 1995.

**PERROT Michelle**, « La presse syndicale des ouvriers mineurs (1880-1914) : notes pour un inventaire », *Le Mouvement social*, n° 43, 1963, pp. 93–115.

**POGGIOLI Morgan**, « La CGT et la répression antisyndicale (août 1939-décembre 1940). Entre légalisme et apprentissage de la clandestinité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, volume 130, n° 2, 2016, pp. 149-162.

**POGGIOLI Morgan**, « Syndiqué, sois un syndicaliste ! La brochure comme outil de formation syndicale pour la CGT des années 1930 », dans *Les formes brèves du politique*, Vincent Chambarlhac [dir.], *Territoires contemporains – nouvelle série* [en ligne], 13 juillet 2021, n° 14, disponible sur : <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/prodscientifique/TC.html>.

**PROST Antoine**, « Les grèves de mai-juin 1936 revisitées », *Le Mouvement Social*, n° 200, juillet-septembre 2002, pp. 33-54.

**ROGER Philippe**, « Les grèves de 1947 et 1948 dans le Pas-de-Calais, déroulement, violence et maintien de l'ordre », *Revue du Nord*, vol. 389, n° 1, 2011, pp. 133-180.

**ROUSSO Henry**, « Les « Mémoires » de René Belin : De La CGT à Vichy », *Revue d'histoire de La Deuxième Guerre Mondiale*, vol. 29, n°. 116, Presses Universitaires de France, 1979, pp. 115–19, <http://www.jstor.org/stable/25729454>.

**SHORTER Edward L.** et **TILLY Charles**, « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *Le Mouvement social*, n°76, juillet-septembre 1971, pp 95-118.

**SOMMIER Isabelle**, « La CGT : du service d'ordre au service d'accueil », *Genèses*, 12, 1993.

**TARTAKOWSKY Danielle**, « Manifestations ouvrières et théories de la violence : 1919-1934 », *Cultures & Conflits* [En ligne], 09-10 | printemps-été 1993.

**TARTAKOWSKY Danielle**, « Images du premier mai dans *Le Peuple* et *La Vie Ouvrière* : 1919-1939 », *Sociétés & Représentations*, vol. 10, no. 2, 2000, pp. 323-336.

**VOGEL Marie**, « Politiques policières et systèmes locaux. Les polices des villes dans l'entre-deux-guerres », *Revue française de sociologie*, 1994, 35-3. Police, ordre et sécurité. Etudes

réunies et présentées par Dominique Monjardet et Jean-Claude Thœnig, sous la direction de Dominique Monjardet et Jean-Claude Thœnig, pp. 413-434.

### Ouvrages :

**BAVENCOVE Pascal et OUTTERYCK Pierre**, *1913-2013 Cent ans de luttes... Et demain !*, Lille, Le Geai bleu éditions, 2013.

**BOLL Friedhelm, PROST Antoine, et ROBERT Jean-Louis** (ss. dir), *L'invention des syndicalismes, Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

**CASOAR Phil et CALLENS Stéphane**, *Les aventures épatantes et véridiques de Benoît Broutchoux*, Editions Humeurs noires, Centre culturel libertaire de Lille, 1993.

**DREYFUS Michel**, *Histoire de la CGT. Cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, Editions Complexe, 1995, 407 pages.

**FILLIEULE Olivier et TARTAKOWSKY Danielle**, *La manifestation*, Paris, Presses de Science Po, 2008.

**JULLIARD Jacques**, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Editions du Seuil, collection l'Univers Historique, 1971.

**KRIEGEL Annie**, *La croissance de la CGT, 1918-1921*, Paris, Editions Mouton, 1966, 254 pages.

**LE BARS Loïc**, *La Fédération unitaire de l'enseignement (1919-1935), Aux origines du syndicalisme enseignant*, Paris, Editions Syllepse, 2005, 556 pages.

**MOURIAUX René**, *Syndicalisme et politique*, Paris, Les Editions ouvrières, 1985, 214 p.

**PROST Antoine**, *La CGT à l'époque du Front populaire (1934-1939), Essai de description numérique*, Paris, Armand Colin, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, 1964, 251 p.

**SIROT Stéphane**, *Le syndicalisme, la politique et la grève*, Nancy, Arbre bleu éditions, 2011.

**TARTAKOWSKY Danielle**, *Les manifestations de rue en France (1918-1968)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

**TOSSTORFF Reiner**, *The Red International of Labour Unions (RILU) 1920-1937*, Haymarket Books, 2018, 936 pages.

### Mémoires et thèses :

**BIQUARD Claire**, *Les luttes de tendances dans la CGTU (1922-1923)*, mémoire de maîtrise sous la direction de Jean Maitron, Paris-I, 1970, 140 pages.

**BOILEUX Claire et CARLIER Christian**, *La grève générale du 30 novembre 1938 dans le département du Nord*, mémoire de maîtrise, Université Lille III, 1974, 182 pages.

**FUNFFROCK Gérard**, *Les grèves ouvrières dans le Nord 1919-1935. Conjoncture économique, catégories ouvrières, organisations syndicales et partisans*, thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle d'histoire, Université Paris 1, 1985.

**MARGAIN Constance**, *L'Internationale des gens de la mer (1930-1937) : activités, parcours militants et résistance au nazisme d'un syndicat communiste de marins et dockers*, Thèse d'histoire contemporaine, Université du Havre, sous la direction de John Barzman et Mario Kessler, 2015.

**PARK Dahn**, *Les pratiques unitaires entre les syndicats, les fédérations et les unions départementales : C.G.T.-C.G.T.U. de 1929 à la réunification syndicale de 1936*, Thèse d'histoire contemporaine, Université de Paris I, sous la direction de Jean-Louis Robert, 1995.

**POGGIOLI Morgan**, *La CGT du Front populaire à l'Etat français (1934-1940). De la réunification à la scission, de la scission à la dissolution*, Thèse d'histoire contemporaine, Université de Bourgogne, sous la direction de Serge Wolikow, 2005.

## **VII. Sur la guerre et l'antimilitarisme :**

### **Articles de revues :**

**BECKER Jean-Jacques et KRIEGEL Annie**, « Les inscrits au "Carnet B". Dimensions, composition, physionomie politique et limite du pacifisme ouvrier », *Le Mouvement social*, n°65, octobre-décembre 1968, pp 109-120.

**DEBRUYNE Emmanuel**, « Combattre l'occupant en France et dans les départements français occupés en 1914-1918. Une "résistance avant la lettre" ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2012/3 (n° 115), pp. 15-30.

**DESCHODT Jean-Pierre**, « La preuve par le carnet B », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 45 | 2010

**GALLEZ Dominique**, « Lens, cité-martyre. 1914-1918 », *Revue du Nord*, tome 65, n° 259, Octobre-décembre 1983. Pp. 691-705.

**GARRAUD Philippe**, « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 219, n° 3, 2005, pp. 87-102.

**HEURE Gilles**, « Itinéraire d'un propagandiste : Gustave Hervé, de l'antipatriotisme au pétainisme (1871-1944) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 55, juillet-septembre 1997. Pp. 16-28.

**LE GUENNEC Nicole**, « Le Parti communiste français et la Guerre du Rif », *Le Mouvement social*, n° 78, 1972, pp. 39-64.

**LE MANER Yves**, « Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais pendant la Grande Guerre », *Gauheria*, n°100, p. 88-106, mai 2017.

**LOZINGOT Hervé**, « La lutte contre la loi militaire des Trois ans dans le Pas-de-Calais (1913-1914) », *Revue du Nord*, tome 72, n°288, Octobre-décembre 1990, pp. 1037-1045.

**POGGIOLI Morgan**, « La campagne française contre la guerre du Maroc ou le difficile apprentissage de la bolchevisation (1924-1926) », *Le Mouvement Social*, vol. 272, n° 3, 2020, pp. 59-80.

**SKOUTELSKY Rémi**, « L'engagement des volontaires français en Espagne républicaine », *Le Mouvement social*, n°181, 1997, p. 7-30.

**VIDAL Georges**, « Défense de l'Union soviétique et communisme français : à l'interface du politique, du culturel et du militaire (1925-1934) », dans DESSBERG Frédéric et THÉBAULT Frédéric (ss. dir.), *Sécurité européenne : frontières, glacis et zones d'influence : De l'Europe des alliances à l'Europe des blocs (fin XIX<sup>e</sup> siècle-milieu XX<sup>e</sup> siècle)* [en ligne]. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

**VISSE Jean-Paul**, « La montée des périls vue par la presse du Nord (1911-1914) », *Revue du Nord*, vol. 404-405, n° 1, 2014, pp. 21-49.

### Ouvrages :

**BECKER Jean-Jacques**, *Le Carnet B. Les pouvoirs publics et l'antimilitarisme avant la guerre de 1914*, Éditions Klincksieck, Paris, 1973, 226 pages.

**CHUZEVILLE Julien**, *Militants contre la guerre*, Paris, Editions Spartacus, 2014, 131 pages.

**COURCELLE-LABROUSSE Vincent et MARMIE Nicolas**, *La guerre du Rif, Maroc, 1921-1926*, Tallandier, 2008, 364 pages.

**DOUSSIN Georges**, *L'ARAC (1917-2007), Combattants pour la vie*, Paris, Le temps des cerises, 2007, 799 pages.

**HARDY-HEMERY Odette**, *Fusillé vivant*, Paris, Gallimard, 2012, 284 pages.

**KRIEDEL Annie et BECKER Jean-Jacques**, *1914, la guerre et le mouvement ouvrier français*, Paris, Armand Colin, « Kiosque », 1964.

**LE MANER Yves**, *La Grande Guerre dans le Nord et le Pas-de-Calais, 1914-1918*, Lille, Editions La Voix, 2014.

**LE NAOUR Jean-Yves**, *1914, La grande illusion*, Paris, Perrin, 2012.

**ROBERT Jean-Louis**, *Les ouvriers, la patrie et la révolution, Paris 1914-1919*, Annales littéraires de l'université de Besançon n°592, Paris, Les belles lettres, 1995, 484 pages.

### VIII. Sur l'antifascisme et le Front populaire :

#### Articles de revues :

**GELLY Jean-François**, « A la recherche de l'unité organique : La démarche du Parti communiste français (1934-1938) », *Le Mouvement Social*, n° 121, 1982, pp. 97-116.

**MACHEFER Philippe**, « Les Syndicats Professionnels Français (1936-1939) », *Le Mouvement Social*, n° 119, 1982, pp. 91-112.

**THOMAS Jean-Paul**, « Le Parti social français dans le Nord (1936-1945) », *Revue du Nord*, avril-juin 2007, n°370, p. 341-360.

**VERGNON Gilles**, « Le "poing levé", du rite soldatique au rite de masse. Jalons pour l'histoire d'un rite politique », *Le Mouvement social*, n°212, juillet-septembre 2005, pp. 77-91.

**WECKSTEEN Pascal**, « La formation du Front populaire à Lille à travers la presse locale (janvier 1934-mai 1936) », *Revue du Nord*, tome 51, n°203, octobre-décembre 1969.

#### Ouvrages :

**CHAMBARLHAC Vincent et HOHL Thierry**, *1934-1936. Un moment antifasciste*, Montreuil, Éditions La ville brûle, Collection Mouvement réel, 2014, 144 pages.

**KERGOAT Jacques**, *La France du Front populaire*, Paris, La Découverte, 1986.

**MARGAIRAZ Michel et TARTAKOWSKY Danielle**, *L'avenir nous appartient, une histoire du Front populaire*, Paris, Larousse, 2006.

**MORIN Gilles et RICHARD Gilles** (ss. dir.), *Les deux Frances du Front populaire. Chocs et contre-chocs*, Paris, L'Harmattan, 2008.

**PESCHANSKI Denis**, *Et pourtant ils tournent. Vocabulaire et stratégie du PCF (1934-1936)*, Klincksieck, collection Saint-Cloud, Paris, 1989.

**PROST Antoine**, *Autour du Front Populaire, Aspects du mouvement social au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Editions du Seuil, L'Univers Historique, avril 2006.

**VERGNON Gilles**, *L'Antifascisme en France. De Mussolini à Le Pen*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.

**VERGNON Gilles**, *Un enfant est lynché. L'affaire Gignoux, 1937*, Paris, PUF, 2018, 272 pages.

**VIGNA Xavier, VIGREUX Jean et WOLIKOW Serge** (ss. dir.), *Le pain, la paix, la liberté, Expériences et territoires du Front Populaire*, Editions sociales, 2006.

**VIGREUX Jean**, *Le front populaire 1934-1938*. Presses Universitaires de France, collection Que sais-je, Paris, 2011.

**VIGREUX Jean**, *Histoire du Front populaire. L'échappée belle*, Paris, Tallandier, 2016, 368 pages.

### Mémoires et thèses :

**FRETIER Denys**, *Le Front Populaire dans la Vienne (17 octobre 1935 – été 1936)*, mémoire de maîtrise, Université de Poitiers, 1999.

**NOËL David**, *La « première victime du fascisme » : retour sur l'assassinat de Joseph Fontaine*, mémoire de master 2, université de Caen, 2016.

**SENECHAL Jean-Paul**, *Finistère du Front Populaire, lutte pour l'hégémonie et logique de blocs*, thèse de doctorat sous la direction de Christian Bougeard, Université de Bretagne occidentale, 2015.

## IX. Sur les questions d'immigration :

### Articles de revues :

**DAMIANI Rudy**, « Les Italiens dans le Nord et le Pas-de-Calais entre 1919 et 1939 », *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, sous la direction de Pierre Milza, Rome, École Française de Rome, 1986, pp. 633-659. (Publications de l'École française de Rome, 94).

**KMIECIAK Jacques**, « L'affaire Olszanski ou l'"affaire Dreyfus" du bassin minier du Nord de la France », *Gauheria*, n°97, juin 2016.

**LAZAR André**, « Les Hongrois dans l'histoire du Nord de la France », *Revue du Nord*, tome 67, n° 267, Octobre-décembre 1985, pp. 955-966.

**PACZKOWSKI Andrzej**, « La presse des émigrés polonais en France, 1920-1940 », *Revue du Nord*, tome 60, n° 236, Janvier-mars 1978, pp. 151-162.

**PHILIPPE Aurélie**, « Les Polonais au cœur d'une lutte politique dans la France des années 1930 », *Plein droit*, vol. 130, n° 3, 2021, pp. 30-34.

**POIGNANT Raymond**, « Etude sur l'assimilation de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais », *Population*, 4<sup>e</sup> année, n°1, 1949, pp. 157-162.

**PONTY Janine**, « Une intégration difficile : les Polonais en France dans le premier 20<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°7, juillet-septembre 1985. *Étrangers, immigrés, Français*, sous la direction de Louis Bodin, pp. 51-58.

**RAINHORN Judith**, « Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord-Pas-de-Calais aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », Rapport de recherche commandé par l'Agence nationale pour la Cohésion sociale et de l'Égalité des chances, Acsé – Paris, Ifrésis CNRS – Lille, 2007, 220 p., URL : <https://barthes.enssib.fr/cliio/acsehmr/npdc.pdf>.

**SCHOR Ralph**, « Les pouvoirs publics français et les activités politiques des étrangers dans l'entre-deux-guerres », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 2018/1 (n° 27), pp. 59-76. URL : <https://www.cairn.info/revue-parlements-2018-1.htm-page-59.htm>.

### Ouvrages :

**CABOT Bastien**, « À bas les Belges ! » *L'expulsion des mineurs borains (Lens, août-septembre 1892)*, préface de Christophe Prochasson, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, 170 p.

**CEGARRA Marie (et alii)**, *Tous gueules noires, histoire de l'immigration dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais*, Lewarde, Editions du Centre historique minier, collection Mémoires de gaillette, 2006.

**MIHOUT Mylène**, *Un militant syndical franco-polonais, « La vie errante de Thomas Olszanski »*, traduit et commenté par Mylène Mihout, Presses universitaires de Lille, 1993.

**PONTY Janine**, *Les Polonais en France de Louis XV à nos jours*, Editions du Rocher, 2008.

**PEPELIER Jean-Pierre**, *L'immigration oubliée des Belges en France – XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Editions Archives et culture, Paris, 2019, 96 pages.

## X. Sur les questions religieuses et l'anticléricalisme :

### Articles de revues :

**BETHOUART Bruno**, « La vitalité religieuse de la Côte d'Opale aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : bilan de recherches », *Revue du Nord*, vol. 340, n° 2, 2001, pp. 381-399.

**BONIFACE Xavier**, « L'armée et les inventaires dans le Nord de la France (1906) », *Revue du Nord*, vol. 350, n° 2, 2003, pp. 393-408.

**DOUAY Jacques**, « L'action de la Société Chrétienne du Nord dans le bassin minier du Pas-de-Calais au XIX<sup>e</sup> siècle (témoignage) », *Revue du Nord*, vol. 395, n° 2, 2012, pp. 411-416.

**HILAIRE Yves-Marie**, « Les missions intérieures face à la déchristianisation pendant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans la région du Nord », *Revue du Nord*, tome 46, n°180, Janvier-mars 1964, pp. 51-68.

**HILAIRE Yves-Marie**, « Les ouvriers de la région du Nord devant l'Eglise catholique (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) », *Le Mouvement social*, n° 57, octobre-décembre 1966, pp. 181-201.

**LAURY Serge**, « Aspects de la pratique religieuse dans le diocèse d'Arras (1919-1945) », *Revue du Nord*, tome 53, n°208, Janvier-mars 1971, pp. 123-136.

**LEVEQUE Pierre**, « Libre Pensée et socialisme, 1889-1939, Quelques points de repères », *Le Mouvement social*, 1966, pp. 101-141.

**MAYEUR Jean-Marie**, « Religion et politique : géographie de la résistance aux inventaires (février-mars 1906) », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 21<sup>e</sup> année, n° 6, 1966, pp. 1259-1272.

**PETTINAROLI Laura**, « La morale des libres penseurs prolétariens : entre dénonciation de la pédophilie du clergé et promotion d'une approche alternative de la sexualité (France, années 1920-1930) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* [En ligne], 150 | 2021, URL : <http://journals.openedition.org/chrhc/16823>.

**PRELOT Pierre-Henri**, « Les signes religieux et la loi de 1905. Essai d'interprétation de la loi portant interdiction de la dissimulation du visage dans l'espace public à la lumière du droit français des activités religieuses », *Société, droit et religion*, volume numéro 2, n° 1, 2012, pp. 25-46.

**TRANVOUEZ Yvon**, « Le rétablissement des processions sur la voie publique à Lambézellec (1932-1938) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 90, numéro 2, 1983. L'espace et le sacré, pp. 157-169.

**TRENARD Louis**, « Aux origines de la déchristianisation, le diocèse de Cambrai de 1830 à 1848 », *Revue du Nord*, tome 47, n°186, Juillet-septembre 1965, pp. 399-459.

### **Ouvrages :**

**BAYET Albert**, *Histoire de la libre pensée*, Paris, Presses Universitaires de France, (Que sais-je ? n° 848), 1959, 128 pages.

**HILAIRE Yves-Marie**, *Une chrétienté au XIX<sup>e</sup> siècle ? La vie religieuse des populations du diocèse d'Arras (1840-1914)*, Villeneuve-d'Ascq, Publications de l'université de Lille-III, 1977, 1 019 pages.

**LALOUETTE Jacqueline**, *La libre pensée en France 1848-1940*, Collection Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité, Paris, Albin Michel, 1997, 636 pages.

**MAYEUR Jean-Marie**, (ss. dir.), *Libre pensée et religion laïque en France. De la fin du Second Empire à la fin de la III<sup>e</sup> République*, Strasbourg, CERDIC, 1980, 264 pages ?

**NATAF André**, *La libre pensée*, Paris, Presses Universitaires de France, (Que sais-je ?, n° 848), 1996, 126 pages.

**WEIL Patrick** (ss. dir.), *Politiques de la laïcité au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2007, 629 pages.

**WHITNEY Susan**, *Mobilizing Youth. Communists and Catholics in interwar France*, Durham, Duke University Press, 2009, 318 p.

### **Travaux universitaires :**

**LAURY Serge**, *La vie religieuse dans le diocèse d'Arras (1930-1962)*, Thèse de Doctorat, Lille, 1982.

# INDEX DES PRINCIPAUX SIGLES UTILISES

**ACJF** : Association catholique de la jeunesse française  
**ARAC** : Association républicaine des anciens combattants  
**ATSD** : Association des travailleurs sans Dieu  
**AUS** : Amis de l'Union soviétique  
**BP** : Bureau politique  
**CCN** : Comité confédéral national  
**CE** : Commission exécutive  
**CEIC** : Comité exécutif de l'Internationale communiste  
**CFTC** : Confédération française des travailleurs chrétiens  
**CGT** : Confédération générale du travail  
**CGTU** : Confédération générale du travail unitaire  
**CGT-SR** : Confédération générale du travail – syndicalistes-révolutionnaire  
**CSPF** : Confédération des syndicats professionnels français  
**CSR** : Comités syndicalistes-révolutionnaires  
**FEO** : Fédération espérantiste ouvrière  
**FET** : Fédération espérantiste du travail  
**FNLPPFC** : Fédération nationale de la libre pensée de France et des colonies  
**FSGT** : Fédération sportive et gymnique du travail  
**FST** : Fédération sportive du travail  
**FTOF** : Fédération du théâtre ouvrier de France  
**FTPF** : Francs-tireurs et partisans français  
**FUE** : Fédération unitaire de l'enseignement  
**GDA** : Groupes de défense antifasciste  
**IC** : Internationale communiste, ou Komintern  
**IRS** : Internationale rouge des sports, ou Sportintern  
**ISL** : Internationale sportive de Lucerne  
**ISR** : Internationale syndicale rouge, ou Profintern  
**JC** : Jeunesses communistes  
**JGA** : Jeunes gardes antifascistes  
**JOC** : Jeunesse ouvrière chrétienne  
**OSR** : Opposition syndicale révolutionnaire  
**PCI** : Parti communiste internationaliste  
**PCF** : Parti communiste français  
**PDP** : Parti démocrate populaire, parti démocrate-chrétien fondé en 1924  
**POI** : Parti ouvrier internationaliste  
**PPF** : Parti populaire français, créé par Jacques Doriot  
**PSF** : Parti social français, créé par le colonel de La Rocque après la dissolution des Croix-de-Feu  
**PSOP** : Parti socialiste ouvrier et paysan, créé en 1938 par Marceau Pivert  
**PUP** : Parti d'unité prolétarienne, issu de l'USC  
**SFIC** : Section française de l'Internationale communiste



**SFIO** : Section française de l'Internationale ouvrière

**SOI** : Secours ouvrier international

**SRI** : Secours rouge international

**UD** : Union départementale

**UJFF** : Union des jeunes filles de France

**UL** : Union locale

**ULU** : Union locale unitaire

**UNC** : Union nationale des combattants, association d'anciens combattants fondée en 1919 et classée à droite

**UR** : Union régionale

**URU** : Union régionale unitaire

**URD** : Union républicaine démocratique, dénomination du groupe parlementaire de la Fédération républicaine entre 1924 et 1932

**USC** : Union socialiste-communiste, ancêtre du PUP

**USSGT** : Union des sociétés sportives et gymniques du travail

## INDEX DES NOMS CITES

- ANDRE Alfred** : pages 760, 980, 1004, 1027, 1036
- APPOURCHAUX Jules** : pages 360, 505, 563, 564, 678, 687, 720, 976, 977, 1000, 1022, 1039
- AUDEGOND Marcel** : pages 553, 831, 845, 1039
- BACHELET Paul** : pages 96, 282, 283, 286, 326, 327, 328, 329, 617, 830, 974, 1038, 1050, 1054
- BALY Arthur** : pages 20, 85, 92, 137, 143, 144, 190, 193, 247, 248, 249, 250, 251, 269, 277, 279, 303, 589, 634, 869, 886, 937, 938, 939, 940, 946, 970, 984
- BALY Jules** : pages 248, 249, 250, 278, 279, 303, 311, 324, 326, 946, 1054
- BARBE Henri** : pages 232, 233, 251, 252, 404
- BARBUSSE Henri** : pages 195, 465, 471, 484, 537, 538, 542, 545, 620, 621, 759, 766, 795, 836
- BARTHELEMY Georges** : pages 60, 61, 69, 85, 282, 975
- BASLY Emile** : pages 25, 26, 27, 28, 31, 32, 33, 35, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45, 47, 48, 50, 52, 56, 60, 61, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 75, 78, 79, 85, 86, 87, 92, 93, 97, 147, 148, 155, 193, 235, 277, 289, 297, 300, 323, 338, 344, 346, 439, 443, 615, 672, 711, 743, 768, 817, 846, 877, 884, 914, 916, 967
- BEAUSSART Henri** : pages 149, 298, 1057
- BELO Martial** : pages 321, 640, 685, 862, 1051
- BELTREMIEUX Gaston** : pages 70, 300, 301, 721, 723, 988, 1001, 1023, 1024, 1032
- BERARD Marguerite** : pages 779, 780, 783, 839
- BERNARD Alphonsine** : pages 164, 199, 218, 228, 230, 264, 277, 282, 358, 359, 363, 377, 379, 383, 384, 388, 455, 462, 480, 788, 790, 796, 799, 886
- BERLIOZ Joanny** : pages 273, 388, 735, 744
- BEUGNIEZ Louis** : pages 417, 418, 422, 608, 628, 648, 687
- BIGOT Emile** : pages 739, 740, 1041, 1062
- BIGOTTE Jules** : pages 359, 374
- BONNE Arthur** : pages 91, 937, 938, 939, 942
- BONNE Georges** : pages 230, 248, 283, 285, 503, 506, 580, 676, 979, 985, 993, 1003, 1053
- BONTE Florimond** : pages 71, 164, 213, 222, 223, 224, 226, 230, 231, 257, 258, 262, 263, 360, 381, 505, 508, 527, 538, 540, 541, 547, 548, 584, 585, 586, 590, 591, 677, 719, 837, 1056
- BOSREDON Léon** : pages 143, 276, 283, 503, 506, 545, 588, 599, 680, 980, 995, 996, 1004, 1052
- BRACHELET Victor** : pages 245, 525, 650, 862
- BRIQUET Charles** : pages 612, 635, 864, 1057
- BROUTCHOUX Benoît** : pages 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 48, 49, 50, 51, 53, 57, 58, 64, 74, 101, 185, 187, 316, 343, 344, 345, 346, 357, 877, 905, 917, 933
- BUTEL René** : pages 776, 777, 778, 780, 782, 783, 784, 786, 839, 840, 841, 1060, 1068
- CACHIN Marcel** : pages 12, 19, 83, 84, 85, 86, 87, 100, 151, 152, 154, 155, 162, 164, 202, 207, 208, 220, 222, 349, 371, 461, 503, 542, 563, 564, 570, 595, 616, 617, 619, 620, 621, 646, 651, 675, 677, 694, 696, 766, 793, 844, 862, 870, 871
- CADEAU Paul** : pages 163, 210, 211, 213, 214

**CADOT Henri** : pages 25, 29, 56, 57, 66, 69, 148, 191, 296, 300, 352, 441, 490, 529, 615, 617, 650, 671, 936, 978, 1022

**CADRAS Félix** : pages 483, 484, 581, 607, 609, 613, 677, 682, 683, 694, 696, 697, 703, 705, 707, 715, 718, 719, 721, 732, 748, 752, 753, 757, 758, 768, 772, 773, 779, 793, 801, 802, 812, 822, 838, 848, 856, 872, 873, 885, 891, 935, 1009, 1024, 1033, 1052, 1068

**CADRAS Georgette** : pages 483, 484, 728, 789, 792, 793, 794, 886

**CALAS Raoul** : pages 511, 531, 541, 545, 550, 584, 585, 589, 590, 591, 788, 1056

**CALONNE Nestor** : pages 243, 246, 260, 296, 449, 564, 568, 569, 581, 582, 594, 605, 607, 609, 666, 677, 696, 705, 709, 710, 737, 738, 739, 740, 752, 780, 820, 835, 843, 874, 876, 884, 893, 949, 1052, 1061

**CAMPHIN René** : pages 407, 456, 483, 621, 748, 824, 828, 830, 836, 844, 850, 853, 857, 860, 872, 873, 884, 886, 891, 1049, 1050, 1068, 1071

**CANDELIER François** : pages 71, 84, 99

**CANU Eugène** : pages 613, 652, 653, 683, 963, 978, 984, 1002, 1008, 1024

**CARON Jules** : pages 312, 864, 1051, 1057

**CARPENTIER Emile** : pages 325, 784, 785, 831, 854

**CARRON Paul** : pages 215, 230, 274, 283, 310, 480, 546, 678, 796, 812, 950, 951, 980, 981, 995, 1004, 1005, 1009, 1051, 1053

**CARTIGNY François** : page 678

**CARTIGNY Jean-Baptiste** : pages 122, 123

**CAULLET Arthur** : pages 457, 458, 658, 678, 685, 871, 1023

**CHARLON Adolphe** : pages 80, 124, 148, 155, 297, 449, 561, 562, 600, 602, 604, 605, 739, 740

**CHENEAU Léon** : pages 376, 481, 1053

**CHEVALIER Lucien** : pages 759, 1043, 1048, 1053

**CHOCHOY Auguste** : pages 26, 30, 82, 122, 249

**CHOCHOY Bernard** : pages 558, 563, 723, 1034

**CHOPIN Clotaire** : pages 352, 353, 354, 355, 362, 363, 367, 373, 382, 383, 619, 638, 660, 672, 760, 812, 819, 832, 939

**CHOPIN Eugène** : pages 414, 935, 971, 975

**CHRISTIAEN Augustine** : pages 795, 796, 806, 886

**COINE Désiré** : pages 525, 528, 674, 693

**COQUEL Gaston** : pages 227, 232, 240, 316, 482, 546, 553, 672, 678, 682, 688, 705, 718, 796, 832, 859, 870, 872, 873, 885, 934, 953, 1008, 1022, 1068

**CORNETTE Albert** : pages 199, 226, 239, 240, 332

**COUPE Odyllon** : pages 835, 836, 1062

**COURTIN Pierre** : pages 399, 410, 419, 420, 421, 422, 558, 559, 752

**CROIZAT Ambroise** : pages 326, 327, 328, 329

**DANIAUX Alfred** : pages 296, 310, 314, 564, 604, 705, 718, 752, 780, 785, 786, 820, 832, 1052, 1054

**DARCHICOURT Fernand** : pages 424, 752, 761, 820

**DARGUESSE Henri** : pages 238, 303, 304, 305, 312, 318, 331, 332, 503, 504, 505, 506, 513, 520, 522, 526, 528, 530, 534, 552, 591, 592, 610, 611, 660, 668, 671, 681, 705, 719, 727, 734, 762, 768, 817, 823, 824, 833, 870, 934, 948, 949, 989, 999, 1013, 1054, 1055

**DARRAS Henri** : pages 50, 108, 310, 312, 314, 369, 371, 372, 395, 416, 417, 420, 421, 422, 461, 600, 608, 617, 627, 628, 629, 634, 637, 641, 642, 644, 645, 647, 648, 686, 705, 718, 719, 722, 788, 824, 949, 1042

**DARRIBERE Georges** : pages 724, 736, 1044

**DECAUX Jules** : pages 388, 743, 744

**DECLERCQ Gilbert** : pages 224, 231, 332, 437, 438, 525, 527, 528, 590, 709, 1055

**DEFRANCE Auguste** : pages 491, 510, 580, 652, 676, 682, 683, 689, 698, 734, 755, 852, 885, 1008, 1040, 1054

**DEGRAVE Jean** : pages 678, 679, 720, 1012, 1013, 1023, 1024

**DELABRE Emile** : pages 233, 240, 241, 242, 246, 251, 299, 368, 369, 389, 411, 414, 422, 608, 622, 628, 629, 636, 720, 1057

**DELABRE Gaston** : pages 241, 244, 246, 395

**DELABRE Henri** : pages 698, 699, 1021

**DELANSORNE Désiré** : pages 296, 298, 300, 572, 615, 617

**DELAVAL Hubert** : pages 835, 1063

**DELATTRE Léon** : pages 613, 864, 1057

**DELEVALLEE Albert** : pages 245, 246, 282, 369, 458, 500, 502, 525, 569, 573, 629, 634, 635, 641, 650, 656, 725, 732, 807, 862, 863, 932

**DELOISON Maurice** : pages 476, 716, 807, 947, 949

**DELOURME Clotaire** : pages 20, 71, 126, 137, 192, 201, 212, 214, 264, 265, 266, 267, 279, 360

**DEMARETZ Louis** : pages 738, 1063

**DESCLEVE Ernest** : pages 422, 683, 1003, 1005, 1025, 1037

**DESHORGUES Clément** : 93, 98, 103, 113, 118

**DESOBLIN Augustin** : pages 214, 279, 284, 586, 590

**DESRUMAUX Martha** : pages 510, 511, 515, 517, 587, 610, 694, 696, 701, 705, 728, 791, 795, 799, 886

**DEWEZ Sulpice** : pages 501, 503, 586, 591, 675, 840

**DORIOT Jacques** : pages 11, 188, 199, 219, 220, 221, 222, 223, 229, 231, 232, 356, 371, 394, 405, 417, 503, 551, 595, 596, 609, 611, 620, 659, 660, 661, 717, 736

**DRELON Armand** : pages 720, 721, 1033

**DUBURQUOY Jules** : pages 179, 492, 503, 506, 580, 581, 676, 967, 988, 1001, 1002, 1014

**DUBUS Arthur** : pages 93, 94, 107, 113, 114, 115, 124, 126, 127, 128, 130, 133, 135, 136, 137, 138, 141, 143, 154, 169, 176, 187, 247, 301, 305, 312, 316, 317, 435, 436, 447, 505, 506, 508, 705, 758, 811, 857, 862, 863, 869, 874, 886, 963, 990, 998

**DUCLOS Jacques** : pages 202, 262, 263, 274, 420, 478, 503, 546, 589, 614, 650, 726, 752, 754, 842, 857

**DUMOULIN Georges** : pages 37, 41, 44, 67, 68, 84, 92, 93, 101, 114, 169, 171, 175, 176, 185, 194, 235, 238, 519, 520, 522, 788, 806, 833, 847, 865, 866, 882

**DUPILET Jean-Baptiste** : pages 137, 1052

**DUPORT Emile** : pages 93, 94, 113, 117, 118, 161, 199, 201, 202, 216, 224, 225, 283, 285, 286, 287, 290, 293, 294, 310, 312, 356, 447, 503, 505, 506, 513, 523, 528, 546, 668, 674, 682, 689, 716, 754, 755, 758, 784, 807, 808, 813, 825, 843, 862, 863, 869, 886, 970, 976, 977, 983, 984, 991, 1000, 1020, 1035, 1051

**DUPUICH Jean-Baptiste** : pages 70, 967, 968  
**DUPUICH Marcel** : pages 599, 980, 1004, 1017, 1026  
**DURUT Xavier** : pages 314, 458  
**DUVIEUXBOURG Pierre** : pages 149, 156, 296, 306, 400, 441, 442, 443, 581, 644, 649, 1011, 1056  
**EVRARD Just** : pages 558, 654, 734, 801  
**EVRARD Raoul** : pages 47, 50, 60, 64, 65, 66, 67, 68, 84, 86, 87, 100, 124, 129, 259, 282, 293, 299, 303, 355, 374, 422, 458, 459, 504, 505, 548, 581, 591, 600, 601, 604, 617, 671, 677, 685, 748, 936, 977, 1000, 1001, 1018, 1023  
**FACHE Henri** : pages 547, 756  
**FACHE Mireille** : pages 794, 799, 886  
**FAJON Etienne** : pages 483, 807, 808  
**FARJON Roger** : pages 298, 653, 984, 1008  
**FAY Victor** : pages 480, 481  
**FERRAND Charles** : pages 46, 61, 63, 64, 69, 70, 72, 83, 134, 135, 149, 156, 644, 965  
**FILLION Jean** : pages 680, 682, 1025  
**FOULON Omer** : pages 143, 506, 997, 998, 1034, 1050  
**FOUQUET Urbain** : pages 180, 181, 312  
**FRACHON Benoît** : pages 21, 229, 230, 231, 233, 521, 529, 531, 532, 541, 590, 707, 802, 870  
**FREMY Armand** : pages 150, 286, 294, 581, 972, 973, 974, 986, 1011  
**FREVILLE Marcel** : pages 724, 1032, 1050  
**FROISSART René** : pages 71, 72, 80, 81, 82, 83, 84, 86, 99, 124, 131, 133, 142, 147, 869, 936, 964  
**FROMONT Camille** : pages 734, 835, 836, 860, 872, 873, 1053, 1064, 1071  
**FROSSARD Ludovic-Oscar** : pages 12, 54, 62, 72, 83, 84, 85, 86, 87, 92, 97, 100, 121, 127, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 165, 212, 349, 353, 441  
**GARREZ Frédéric** : pages 161, 162, 163, 164, 196, 281, 1054  
**GENSANE Raymond** : pages 724, 783, 786, 1033  
**GIRAULT Suzanne** : pages 157, 159, 160, 162, 165, 208, 209, 216, 217, 218, 220, 221, 222, 223, 228  
**GOURLET Clotaire** : pages 97, 283, 864, 312  
**GOURNAY Maurice** : pages 72, 157, 179, 191, 347, 348, 397, 399, 413, 619, 937, 1057  
**GREBAUT Marcel** : pages 854, 968, 1057  
**GRUSON Marceau** : pages 167, 168, 171, 282, 941, 969, 941, 969, 983, 1050, 1054  
**GUISGAND Emile** : pages 454, 949, 1053  
**HANOTEL Marcel** : pages 382, 444  
**HAPIOT Julien** : pages 636, 731, 743, 866, 876, 885, 1064  
**HAVENNE Georges** : pages 63, 64, 66, 69, 70, 72, 78, 80, 81, 82, 84, 86, 95, 107, 123, 140, 156, 157, 315, 523, 574, 754, 936, 968, 997  
**HAVEZ Albert** : pages 443, 601, 607, 609, 684, 811, 1052  
**HAVEZ Auguste** : pages 633, 634  
**HECHTER Henri** : pages 131, 135, 140, 141, 202, 266, 454, 612  
**HEDUY Julien** : pages 430, 672, 1031  
**HEIREMANS Victor** : pages 354, 376, 380, 382, 383

**JACOB Henri** : pages 226, 230, 231, 232, 313

**JACOBS Jean-Baptiste** : pages 349, 350, 352, 354, 382, 383, 384

**JACQUIN Henri** : pages 531, 532, 533, 546, 547, 549, 578, 611, 669, 671, 935

**JERRAM Guy** : pages 137, 158, 162, 163, 164, 211, 213, 222, 223, 224, 224, 225, 226, 227, 228, 232

**JIOLAT Francis** : pages 415, 416, 612, 631, 632, 635, 638, 681, 682, 708, 710, 828, 836, 843, 864, 885, 1021, 1057

**KNOCKAERT Jean-Baptiste** : pages 353, 354, 360, 375, 376, 382

**LAMENDIN Arthur** : pages 25, 26, 28, 32, 33, 37, 38, 39, 44, 56, 66, 68, 69, 70, 277, 344, 611, 768

**LAQUAY Abraham** : pages 269, 296, 520, 676, 678, 682, 684, 695, 705, 719, 723, 725, 768, 864, 874, 946, 948, 1019, 1059

**LARUE Achille** : pages 70, 286, 505, 976, 977, 1000

**LAURIDAN Henri** : pages 106, 114, 117, 128, 212, 213, 217

**LEBLOND Alfred** : pages 594, 613, 620, 682, 683, 705, 834, 864, 1019, 1045, 1050, 1057

**LEBLOND Charles** : page 585

**LEBLOND Louis** : pages 242, 372, 741, 811, 1068

**LEBORGNE Albert** : pages 760, 845, 1048

**LE CAVORZIN Yves** : pages 247, 248, 249, 250, 324, 326, 492, 520, 947, 948

**LECLERCQ Henri** : pages 70, 77, 133, 135, 290, 293, 371, 406, 420, 562, 568, 581, 600, 964, 965, 986, 1010

**LECOCQ Jules** : pages 191, 193, 349, 350, 668

**LECŒUR Auguste** : pages 691, 736, 737, 738, 739, 740, 742, 743, 760, 801, 804, 806, 824, 834, 835, 840, 843, 848, 856, 857, 858, 860, 861, 861, 862, 863, 872, 875, 876, 884, 1064, 1071

**LECOINTE Gustave** : pages 242, 243, 244, 245, 246, 296, 321, 372, 389, 414, 422, 445, 479, 494, 495, 568, 581, 584, 600, 607, 608, 619, 620, 622, 629, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 641, 642, 646, 647, 649, 705, 711, 720, 736, 761, 764, 766, 834, 837, 856, 859, 860, 861, 874, 876, 934, 1052, 1057

**LEGAY Kléber** : pages 238, 323, 498, 528, 574, 578, 671, 700, 712, 713, 714, 715, 719, 769, 777, 781, 783, 784, 785, 806, 808, 810, 812, 935

**LEGRAND Joseph** : pages 833, 843

**LEGRAND Octave** : pages 562, 762, 804, 835

**LEJEUNE Alfred** : pages 130, 142, 143, 283, 285, 294, 964, 966, 971, 979, 985, 1052, 1054

**LEMAIRE Kléber** : pages 383, 672, 812, 832

**LEPRÊTRE Emile** : pages 422, 423, 424, 426, 430, 633, 634, 635, 636, 710, 711, 864, 1068, 1071

**LEVEL Charles** : pages 134, 135, 143, 156, 199, 230, 253, 262, 277, 283, 284, 289, 290, 300, 309, 310, 311, 312, 466, 520, 615, 633, 634, 687, 756, 872, 941, 945, 946, 948, 981, 1054, 1060

**LEVEL Désiré** : pages 150, 161, 190, 193, 305, 965, 972

**LHOMMET Julien** : pages 834, 836, 842, 1068

**LOBEL Anna** : pages 455, 788

**LOUART Jacques** : pages 122, 135, 148, 299, 303, 353, 374, 401, 415, 529, 547, 612, 619, 621, 638, 671, 966, 975, 976, 999

**MAËS Alfred** : pages 60, 65, 69, 71, 72, 75, 79, 87, 105, 112, 113, 115, 117, 146, 175, 177, 238, 253, 255, 256, 257, 319, 322, 323, 415, 476, 490, 504, 524, 529, 603, 611, 612, 671, 674, 692, 693, 707, 740, 742, 767, 813, 815, 817, 818, 847, 976, 999, 1000, 1021, 1022

**MAILLY Henri** : pages 60, 78, 92, 101, 103, 131, 134, 286, 316, 353, 526, 529, 796, 940, 942, 965, 976, 977

**MANGEMATIN Adolphe** : pages 103, 104, 107, 108, 113, 114, 117, 118, 124, 125, 128, 129, 143, 169, 170, 171, 174, 175, 178, 186, 187, 203, 234, 235, 237, 238, 239, 240, 241, 250, 267, 268, 280, 282, 283, 285, 299, 300, 311, 312, 313, 314, 322, 323, 331, 357, 358, 374, 389, 401, 408, 439, 440, 502, 503, 518, 520, 527, 585, 644, 649, 715, 806, 807, 814, 825, 869, 874, 944, 975, 976, 1053, 1057

**MAQUER Georges** : pages 506, 613, 697, 706, 993, 994, 1041, 1052, 1054

**MAROUZE Georges** : pages 243, 246, 448, 449, 539, 541, 558, 564, 565, 569, 604, 705, 737, 738, 739, 768, 834, 835, 836, 843, 874, 1052, 1065, 1068

**MAROUZE Pascal** : pages 71, 84, 114, 142, 143, 371, 448, 739

**MARTEL Henri** : pages 38, 534, 540, 591, 595, 610, 700, 712, 912, 1055

**MARTY André** : pages 50, 133, 134, 137, 209, 235, 258, 261, 285, 290, 291, 294, 317, 329, 364, 385, 475, 482, 503, 504, 575, 595, 620, 621, 662, 668, 677, 732, 735, 738, 739, 742, 743, 766, 767, 796, 836, 837, 906, 918, 963, 965, 986, 1066, 1067

**MATTEZ Jules** : pages 123, 196, 197, 312, 482, 527, 541, 946, 1054

**MERLIN Henri** : pages 125, 137, 141, 142, 649, 936, 1057

**MONATTE Pierre** : pages 20, 21, 37, 39, 40, 41, 42, 44, 53, 76, 83, 91, 100, 107, 109, 115, 116, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 172, 184, 206, 208, 216, 218, 229, 237, 248, 307, 519, 715, 775

**MONIOT Victor** : pages 105, 214, 312, 541

**MONMOUSSEAU Gaston** : pages 21, 95, 96, 100, 101, 102, 111, 116, 117, 184, 186, 219, 220, 222, 223, 307, 324, 327, 328, 329, 518, 521, 545, 577, 671, 943

**MONSAURET Alfred** : pages 149, 156, 441, 649, 1057

**MONSAURET Louis** : pages 131, 132, 149, 156, 298, 342, 350, 967, 1051, 1057

**MONTEHUS Gaston** : pages 456, 457, 458, 459, 658

**MORIVAL Marceau** : pages 236, 241, 312, 329, 330, 331, 332, 413, 483, 526, 590, 947

**NOËL Joseph** : pages 370, 608, 609, 620, 623, 635, 645, 648, 765, 864, 885, 1057

**OBRY Florimond** : pages 140, 141, 196, 266, 267, 282, 283, 285, 422, 436, 454, 540, 612, 649, 654, 684, 689, 705, 805, 862, 863, 864, 886, 975, 1039, 1051, 1057

**OHIER Auguste** : pages 249, 250, 279, 283, 285, 303, 503, 589, 970, 979, 1002, 1052

**OLSZANSKI Benoît** : pages 705, 737, 794

**OLSZANSKI Thomas** : pages 180, 181, 182, 183, 316, 318, 492, 498, 499, 500, 501, 502, 513, 525, 526, 564, 575, 623, 705, 880

**ORIENT Paul** : pages 143, 506, 520, 546, 948, 994, 1005, 1006, 1051, 1054

**PAGET Marcel** : pages 601, 602, 606, 608

**PANTIGNY André** : pages 235, 236, 269, 282, 293, 504, 508, 556, 563, 568, 569, 573, 576, 579, 591, 600, 601, 607, 616, 660, 671, 706, 710, 718, 720, 722, 752, 757, 760, 808, 838, 841, 845, 1042

**PARENT André** : pages 269, 296, 301, 303, 304, 305, 306, 321, 388, 420, 422, 458, 492, 506, 541, 547, 581, 582, 600, 602, 612, 628, 635, 676, 678, 684, 685, 695, 696, 705, 717, 719, 723, 736, 737, 768, 838, 843, 844, 848, 858, 863, 864, 874, 996, 997, 1011, 1012, 1053, 1057

**PARENTY Léonard** : page 1034

**PAVEAU Léon** : pages 140, 1051, 1057

**PERRIER Claudius** : pages 210, 216, 217, 218, 219, 230, 234, 235, 236, 240, 241, 261, 277, 282, 289, 294, 329, 330, 481, 591, 680, 870, 982, 987, 1055

**PORREYE Maurice** : pages 224, 226, 252, 254, 311, 329, 332, 947, 952

**PRESSE Adrien** : pages 665, 666, 724

**PRIEM Julien** : pages 94, 97, 104, 105, 107, 108, 113, 118, 207, 239, 476, 529, 670, 671, 685, 693, 719, 727, 813, 815, 817, 827, 832, 841, 877, 882, 955

**QUINET Cyprien** : pages 232, 261, 293, 302, 303, 305, 312, 314, 316, 317, 332, 386, 388, 458, 459, 481, 482, 483, 503, 504, 505, 506, 552, 564, 581, 582, 587, 593, 600, 601, 602, 604, 607, 608, 609, 610, 612, 626, 641, 648, 656, 657, 660, 667, 668, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 681, 682, 683, 685, 686, 689, 693, 694, 696, 700, 701, 703, 705, 706, 707, 712, 713, 714, 717, 718, 719, 739, 746, 747, 748, 752, 755, 758, 759, 760, 761, 762, 767, 768, 780, 781, 795, 801, 802, 808, 810, 811, 813, 816, 817, 818, 822, 825, 832, 834, 836, 837, 840, 841, 842, 843, 848, 850, 855, 856, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 872, 873, 875, 885, 986, 994, 995, 1000, 1001, 1010, 1018, 1023, 1068, 1071

**RAMETTE Arthur** : pages 226, 227, 228, 230, 232, 235, 236, 240, 241, 242, 251, 252, 253, 262, 274, 280, 282, 283, 285, 290, 298, 322, 327, 328, 479, 503, 525, 540, 552, 561, 564, 581, 586, 587, 589, 590, 591, 595, 607, 610, 616, 623, 636, 644, 665, 675, 719, 725, 768, 837, 840, 848, 861, 862, 870, 977, 1055

**RICHARD Georges** : pages 69, 75, 78, 81, 82, 130, 936

**RICHARD Michel** : pages 155, 156, 191, 312, 366, 371, 429, 612, 620, 625, 627, 644, 864, 1052, 1057

**RICHIR Pierre** : pages 62, 128, 129, 141, 436

**ROSMER Alfred** : pages 100, 106, 107, 121, 152, 158, 161, 162, 163, 164, 184, 206, 208, 213, 216, 229, 236, 239, 714, 715, 774

**ROUSSEL Charles** : pages 506, 677, 682, 1005, 1027, 1037

**SALENGRO Roger** : pages 301, 517, 595, 625, 659, 684, 694, 695, 707, 710

**SAROT Oscar** : pages 212, 214

**SEMARD Pierre** : pages 186, 208, 215, 219, 220, 222, 232, 941

**SEMENS Louis** : page 98

**SENOCQ Jules** : pages 314, 367, 620, 695, 742

**SERRET Victor** : pages 613, 650, 697, 1052

**SOUVARINE Boris** : pages 73, 76, 83, 85, 86, 91, 137, 140, 152, 153, 154, 155, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 203, 208, 210, 212, 213, 214, 218, 229, 239, 248, 353, 472, 576, 771, 870

**STODEL Benjamin** : pages 651, 677, 682, 704, 705, 709, 716, 760, 776, 807, 811, 830, 1027, 1036, 1048, 1053

**TELLIER Alphonse** : pages 46, 70, 505, 783, 975, 998, 1020

**THERNISIEN Georges** : pages 156, 191, 371



**THIEBAUT Joseph** : pages 312, 318, 416, 475, 478, 492, 496, 499, 506, 513, 522, 525, 535, 591, 611, 612, 617, 624, 628, 635, 640, 646, 671, 681, 682, 688, 699, 705, 708, 710, 718, 719, 721, 723, 741, 759, 768, 795, 796, 801, 804, 805, 811, 816, 818, 820, 828, 834, 837, 842, 843, 847, 848, 855, 858, 859, 860, 861, 863, 864, 872, 873, 874, 875, 1034, 1054, 1056, 1057, 1068, 1071

**THOREUX Marcel** : pages 460, 461, 462

**THOREZ Maurice** : pages 4, 5, 11, 12, 13, 19, 38, 50, 58, 59, 71, 72, 80, 114, 130, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 144, 149, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 172, 174, 176, 178, 179, 185, 186, 194, 199, 202, 203, 205, 206, 209, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 227, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 242, 243, 244, 246, 247, 251, 252, 259, 316, 318, 351, 352, 377, 381, 384, 387, 389, 414, 432, 438, 456, 469, 470, 483, 503, 505, 531, 545, 546, 584, 585, 587, 590, 595, 596, 608, 609, 620, 625, 633, 670, 675, 679, 694, 698, 700, 701, 707, 709, 710, 711, 720, 736, 747, 752, 753, 754, 756, 757, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 772, 781, 802, 804, 807, 808, 857, 859, 861, 862, 869, 870, 871, 878, 885, 886, 944, 945, 959

**TREINT Albert** : pages 136, 152, 153, 155, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 177, 203, 207, 208, 209, 210, 213, 216, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 228, 229, 244, 804

**VADEZ Lucien** : pages 613, 617, 684, 697, 698, 979, 984, 1003

**VANDEPUTTE Edmond** : pages 246, 282, 489, 490, 504, 527, 541, 973, 1052

**VANTIELCKE Roger** : pages 650, 651, 677, 683, 758, 1009

**VASSART Albert** : pages 327, 789, 790

**VASSEUR Georges** : pages 107, 117, 143, 148, 201, 230, 282, 283, 285, 290, 300, 301, 303, 312, 407, 442, 478, 503, 505, 506, 513, 539, 633, 634, 635, 660, 676, 678, 679, 681, 682, 711, 721, 753, 796, 805, 806, 842, 863, 869, 873, 874, 886, 977, 987, 988, 989, 1001, 1012, 1023, 1032, 1051, 1060, 1068

**VERMEERSCH Jeannette** : pages 19, 376, 377, 387, 456, 482, 763, 790, 794, 871

**VILLET Adélaïde** : pages 793, 794, 886, 1068

**VIREL Constant** : pages 124, 644

**WANTELET Jean-Baptiste** : pages 312, 329, 526, 862

**WERY Ernest** : pages 98, 824, 987, 1012, 1013

**ZYROMSKI Jean** : pages 504, 505, 1000

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Page 24 : Rassemblement du 14 mars 1906 devant la mairie de Lens. Source : <http://lelensoisnormand.unblog.fr/>

Page 25 : Carte du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Source : article bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, Wikipédia.

Page 28 : Maison syndicale des mineurs. Source : <http://mineurdefond.fr>

Page 29 : Plaque inaugurale de la maison syndicale des mineurs. Source : <http://mineurdefond.fr>

Page 42 : Benoît Broutchoux, la citoyenne Sorgues et les membres du comité de grève en mars 1906. Source : Dictionnaire des militants anarchistes, notice consacrée à Benoît Broutchoux, <http://militants-anarchistes.info/spip.php?article13246>

Page 59 : La rue de Lille, à Lens, avant et après la Première Guerre mondiale. Source : <http://www.cheminsdememoire-nordpasdecals.fr/>

Page 62 : Tableau des effectifs de la fédération du Pas-de-Calais de la SFIO (1913-1920).

Page 134 : Le vote communiste au premier tour des élections cantonales de 1922.

Page 139 : Tableau des effectifs de la fédération du Pas-de-Calais du PCF (1921-1923).

Page 146 : Carte électorale du résultat des élections législatives de 1924 dans le Nord et le Pas-de-Calais

Page 151 : Le vote communiste au premier tour des élections cantonales de 1925.

Page 182 : Thomas Olszanski, secrétaire à la Main d'œuvre étrangère de la fédération du sous-sol de la CGTU.

Page 193 : Le monument aux morts pacifiste d'Avion.

Page 195 : Première médaille de l'ARAC, 1919.

Page 200 : Alphonsine Bernard, *L'Humanité*, 13 juillet 1925.

Page 207 : Julien Priem, *La Tribune*, 15 avril 1939.

Page 221 : Les orateurs du meeting communiste de Lille, *Le Grand Echo du Nord de la France*, 21 juin 1926.

Page 232 : Gaston Coquel, *L'Enchaîné*, 15 juillet 1936.

Page 243 : Gustave Lecointe, Source : Jacques ESTAGER, *Ami entends-tu, la Résistance populaire dans le Nord-Pas-de-Calais*, Paris, éditions Messidor, p.48.

Page 245 : Albert Delevallée, *L'Enchaîné*, 31 janvier 1936.

Page 284 : Le vote communiste au premier tour des élections législatives de 1928.

Page 292 : Le vote communiste au premier tour des élections cantonales de 1928.

Page 302 : Cyrien Quinet, *L'Enchaîné*, 3 avril 1936.

Page 304 : Le vote communiste au premier tour des élections cantonales de 1931.

Page 305 : Henri Darguesse, *La Voix populaire*, 28 mai 1938.

Page 343 : Appel du journal *L'Action syndicale* à ses lecteurs, 3 avril 1904.

Page 362 : La chapelle Notre-Dame de Lorette en construction en 1927.

Page 404 : Tout le pognon à M. Grospatron, caricature parue dans *l'Enchaîné*, 7 mai 1938.

Page 424 : L'Etoile sportive de Beuvry (FSGT), *L'Enchaîné*, 3 septembre 1938.

Page 429 : Alphonse Decru, vainqueur du Paris-Roubaix travailliste, *L'Humanité*, 15 avril 1935.

Page 440 : L'Harmonie d'Harnes en 1925.

Page 446 : La Revanche ouvrière d'Auchel en 1939, *La Tribune*, 4 mars 1939.

Page 451 : La Prolétarienne à la Fête de l'Huma en 1937, *L'Enchaîné*, 17 septembre 1937.

Page 452 : La Prolétarienne en 1938, *L'Enchaîné*, 27 août 1938.

Page 508 : Le vote communiste au premier tour des élections législatives de 1932.

Page 510 : Itinéraire de la marche des chômeurs, *La Vie ouvrière*, 3 novembre 1933.

Page 513 : Banderole du comité d'action de la fosse 4 de Lens, *L'Humanité*, 27 novembre 1933.

Page 533 : Caricature d'Henri Jacquin, *La Tribune*, 23 septembre 1933.

Page 562 : La famille de Joseph Fontaine devant le Palais des Fleurs, *Regards*, 20 avril 1934.

Page 572 : Caricature sur le verdict de Saint-Omer, *La Tribune*, 21 juillet 1934.

Page 583 : Le vote communiste au premier tour des élections cantonales de 1934.

Page 606 : L'évolution du rapport de forces électoral entre la SFIO, le PCF et la droite à Hénin-Liétard (1925-1935).

Page 680 : Le vote communiste au premier tour des élections législatives de 1936.

Page 690 : Les grévistes de l'entreprise Fougerolles, à Boulogne-sur-Mer, *Le Télégramme du Pas-de-Calais*, 10 juin 1936.

Page 705 : Félix Cadras, *L'Enchaîné*, 20 mars 1936.

Page 722 : Le vote communiste au premier tour des élections cantonales de 1937.

Page 733 : Départements d'origine des volontaires des Brigades internationales. Carte tirée de Rémi Skoutelsky, *L'Espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales, 1936-1939*, Grasset, 1998, p. 150.

Page 741 : L'accueil des enfants espagnols à Hénin-Liétard en septembre 1937, photo transmise par Marie-Françoise Gonzales, petite-fille de républicain espagnol réfugié en Espagne.

Page 745 : Le nouveau siège de la Région communiste du Pas-de-Calais à Lens, *L'Enchaîné*, 19 novembre 1937.

Page 749 : Les deux secrétaires de la section unique d'Avesnes-le-Comte, *L'Enchaîné*, 31 décembre 1937.

Page 785 : « D'autres que Legay sont allés en Russie », tract des AUS du Pas-de-Calais distribué à Harnes en décembre 1937.

Page 793 : Collecte de lait pour l'Espagne organisée par l'UJFF du Pas-de-Calais le 14 novembre 1937, *L'Enchaîné*, 26 novembre 1937.

Page 799 : « A quoi rêvent les jeunes filles ? », *L'Enchaîné*, 4 juin 1938.

Page 849 : L'évolution comparée des effectifs de la SFIO et du PCF (1920-1938)

# ANNEXES

## Annexe 1

| <b>Les délégués du Pas-de-Calais au congrès de Tours</b> |   |                     |   |                                 |
|--|---|---------------------|---|---------------------------------|
| <b>Nom</b>   | <b>Age et profession</b>                                | <b>Ville</b>        | <b>Responsabilités</b>  | <b>Tendance</b>                 |
| Louis Blassèle   | Né le 2 janvier 1862, cheminot                          | Marceuil            | Trésorier adjoint de la Fédération SFIO   | Reste à la SFIO                 |
| Henri Cadot  | Né le 22 avril 1864, mineur                             | Bruay               | Maire de Bruay, Député, vice-président du syndicat des mineurs                              | Reste à la SFIO                 |
| Eugène Chopin  | Né le 26 octobre 1882, mineur puis secrétaire de mairie | Montigny-en-Gohelle | Maire de Montigny-en-Gohelle  | Reste à la SFIO                 |
| Raoul Evrard   | Né le 3 juin 1879, mineur                               | Lens                | Député, secrétaire général de la fédération SFIO  | Reste à la SFIO                 |
| René Froissart   | Né le 19 juin 1890, cultivateur                         | Hénin-Liétard       | Adjoint au maire d'Hénin-Liétard  | C3I Rejoint la SFIC             |
| Clément Grenez   | Né à Fruges le 8 février 1898                           | Fruges              |   |                                 |
| Georges Havenne  | Né le 28 janvier 1877, tonnelier puis mineur            | Burbure             | Adjoint au maire de Burbure, Conseiller général de Norrent-Fontes                           | Longuettiste<br>Reste à la SFIO |
| Henri Merlin   | Né le 11 avril 1861, brasseur                           | Auchel              | Maire d'Auchel, trésorier de la fédération SFIO   | Rejoint la SFIC                 |
| Ernest Poisson   | Né le 1 <sup>er</sup> janvier 1882, avocat              | Rouen               | Membre de la CAP de la SFIO, secrétaire général de la Fédération nationale des coopératives | Motion Blum<br>Reste à la SFIO  |
| Gaston Reibel  | Né le 7 juin 1883, fonctionnaire des impôts             | Selles-sur-Cher     | Secrétaire du groupe SFIO de Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher), ami de Georges Richard         | Reste à la SFIO                 |
| Georges Richard  | Né le 9 juillet 1893, mineur                            | Allouagne           | Maire d'Allouagne, Député   | Longuettiste<br>Reste à la SFIO |

## Annexe 2

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au XX<sup>e</sup> Congrès confédéral CGT de Lyon (15 septembre – 21 septembre 1919)</b> |                    |  |                                  |                               |
|---|--------------------|--|----------------------------------|-------------------------------|
| <b>Syndicat</b>   | <b>Fédération</b>  | <b>Délégué au Congrès confédéral de Lyon</b> | <b>Vote sur le rapport moral</b> | <b>Vote sur la résolution</b> |
| Mareyeurs de Boulogne-sur-Mer   | Alimentation       | Arthur Bonne                                 | Pour                             | Contre                        |
| Ouvriers du bâtiment de Boulogne-sur-Mer  | Bâtiment           | E. Lemaire                                   | Pour                             | Pour                          |
| Ouvriers du bâtiment de Carvin  | Bâtiment           | Vanleynnelle                                 | Pour                             | Pour                          |
| Ouvriers du bâtiment de Desvres   | Bâtiment           | Arthur Bonne                                 | Pour                             | Contre                        |
| Cheminots d'Arras   | Chemin de fer      | Madlaine                                     | Pour                             | Pour                          |
| Cheminots de Béthune  | Chemin de fer      | Tirman                                       | Pour                             | Pour                          |
| Cheminots de Boulogne-sur-Mer   | Chemin de fer      | Gournay                                      | Pour                             | Pour                          |
| Cheminots de Calais   | Chemin de fer      | Pouillard                                    | Pour                             | Pour                          |
| Cheminots de Saint-Omer   | Chemin de fer      | Bildegaray                                   | Pour                             | Pour                          |
| Cheminots de Saint-Pol-sur-Ternoise   | Chemin de fer      | Hochedez                                     | Pour                             | Pour                          |
| Cordonniers de Boulogne-sur-Mer   | Cuir et peaux      | Dret   | Pour                             | Pour                          |
| Cuir et peaux de Desvres  | Cuir et peaux      | Arthur Bonne                                 | Pour                             | Contre                        |
| Electriciens de Boulogne-sur-Mer  | Eclairage          | E. Lemaire                                   | Pour                             | Pour                          |
| Employés de l'éclairage de Calais   | Eclairage          | Cattanéo                                     | Pour                             | Pour                          |
| Employés de commerce de Boulogne-sur-Mer  | Employés           | Arthur Bonne                                 | Abstention                       | Contre                        |
| Habillement de Boulogne-sur-Mer   | Habillement        | Arthur Baly                                  | Pour                             | Pour                          |
| Travailleurs du Livre de Boulogne-sur-Mer   | Livre              | Arthur Bonne                                 | Pour                             | Pour                          |
| Inscrits maritimes de Calais  | Inscrits maritimes | Auguste Boulanger                            | Pour                             | Pour                          |
| Métallurgistes de Boulogne-sur-Mer  | Métaux             | E. Lemaire                                   | Pour                             | Pour                          |
| Métallurgistes de Calais  | Métaux             | Lecorré                                      | Pour                             | Pour                          |
| Métallurgistes de Lillers   | Métaux             | Aimé Vasseur                                 | NPPV                             | NPPV                          |
| Métallurgistes d'Isbergues  | Métaux             | Débuire                                      | Pour                             | Pour                          |
| Métallurgistes de Marquise  | Métaux             | Débuire                                      | Pour                             | Pour                          |

|  |                 |                   |      |        |
|--|-----------------|-------------------|------|--------|
| Personnels des grues de Boulogne-sur-Mer | Ports et docks  | Arthur Baly       | Pour | Pour   |
| Ports et docks de Boulogne-sur-Mer       | Ports et docks  | Arthur Baly       | Pour | Pour   |
| Chauffeurs d'autos de Boulogne-sur-Mer   | Ports et docks  | Arthur Bonne      | Pour | Contre |
| Grutiers de Calais                       | Ports et docks  | Auguste Boulanger | Pour | Pour   |
| Ouvriers PTT d'Arras                     | Ouvriers PTT    | Auroux            | NPPV | NPPV   |
| Ouvriers PTT de Boulogne-sur-Mer         | Ouvriers PTT    | Suchon            | Pour | Pour   |
| Sous-agents PTT du Pas-de-Calais         | Sous-agents PTT | Boulanger         | Pour | Pour   |
| Teinture et apprêt de Calais             | Textile         | Auguste Boulanger | Pour | Pour   |
| Ouvriers tullistes de Calais             | Textile         | Auguste Boulanger | Pour | Pour   |
| Tunneliers de Boulogne-sur-Mer           | Tonneau         | Arthur Bonne      | Pour | Contre |
| Commissionnaires de Boulogne-sur-Mer     | Transport       | Arthur Baly       | Pour | Pour   |
| Tramways de Boulogne-sur-Mer             | Transport       | Arthur Baly       | Pour | Pour   |
| Cars électriques de Calais               | Transport       | Auguste Boulanger | Pour | Pour   |

### Annexe 3

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au XXI<sup>e</sup> Congrès confédéral CGT d'Orléans (27 septembre – 2 octobre 1920)</b> |                     |  |                           |                                  |  |
|---|---------------------|--|---------------------------|----------------------------------|--|
| <b>Syndicat</b>   | <b>Fédération</b>   | <b>Délégué au Congrès confédéral d'Orléans</b> | <b>Nombre d'adhérents</b> | <b>Vote sur le rapport moral</b> | <b>Vote sur la résolution de Jouhaux</b> |
| Ouvriers du bâtiment d'Arras  | Bâtiment            | Aimé Vasseur                                   | 556                       | Pour                             | Majoritaire                              |
| Ouvriers du bâtiment de Boulogne-sur-Mer  | Bâtiment            | Arthur Baly                                    | 222                       | Pour                             | Abstention                               |
| Ouvriers du bâtiment de Desvres   | Bâtiment            | Aimé Vasseur                                   | 405                       | Pour                             | Majoritaire                              |
| Ouvriers du bâtiment de Sallaumines   | Bâtiment            | Clotaire Chopin                                | NC                        | Pour                             | Majoritaire                              |
| Cheminots d'Arras   | Chemin de fer       | Guillez  | 750                       | Pour                             | Majoritaire                              |
| Cheminots de Boulogne-sur-Mer   | Chemin de fer       | Carpentier                                     | 1 200                     | Pour                             | Majoritaire                              |
| Cheminots de Saint-Omer   | Chemin de fer       | Guillez  | 400                       | Pour                             | Majoritaire                              |
| Cheminots de Saint-Pol-sur-Ternoise   | Chemin de fer       | Guillez  | 300                       | Pour                             | Majoritaire                              |
| Cordonniers de Boulogne-sur-Mer   | Cuirs et peaux      | Morel  | 100                       | Pour                             | Majoritaire                              |
| Cuirs et peaux de Lillers   | Cuirs et peaux      | Aimé Vasseur                                   | 433                       | Pour                             | Majoritaire                              |
| Electriciens de Boulogne-sur-Mer  | Eclairage           | Arthur Bonne                                   | 50                        | Pour                             | Abstention                               |
| Employés et ouvriers du gaz de Boulogne-sur-Mer   | Eclairage           | Arthur Baly                                    | 120                       | Pour                             | Abstention                               |
| Employés de l'éclairage de Calais   | Eclairage           | Jacquot  | 40                        | Pour                             | Majoritaire                              |
| Employés de commerce de Béthune   | Employés            | Aimé Vasseur                                   | 20                        | NPPV                             | NPPV                                     |
| Travailleurs du Livre de Boulogne-sur-Mer   | Livre               | Arthur Baly                                    | 56                        | Pour                             | Abstention                               |
| Inscrits maritimes de Boulogne-sur-Mer  | Syndicats maritimes | Arthur Bonne                                   | 500                       | Pour                             | Majoritaire                              |
| Pêcheurs et marins de Calais  | Syndicats maritimes | Vescœur  | 150                       | Pour                             | Majoritaire                              |
| Métallurgistes de Boulogne-sur-Mer  | Métaux              | E. Lemaire                                     | 1 325                     | Pour                             | Majoritaire                              |
| Métallurgistes de Calais  | Métaux              | Alfred Grave                                   | 670                       | Contre                           | Minoritaire                              |
| Métallurgistes d'Hénin-Liétard  | Métaux              | Clotaire Chopin                                | 1 500                     | Pour                             | Minoritaire                              |
| Métallurgistes d'Isbergues  | Métaux              | Aimé Vasseur                                   | 500                       | Pour                             | Majoritaire                              |
| Métallurgistes de Lillers   | Métaux              | Aimé Vasseur                                   | 45                        | Pour                             | Majoritaire                              |



|  |                       |                    |              |               |                    |
|--|-----------------------|--------------------|--------------|---------------|--------------------|
| Métallurgistes de Marquise                   | Métaux                | Victor Sorriaux    | 445          | Pour          | Majoritaire        |
| Personnels des grues de Boulogne-sur-Mer     | Ports et docks        | Lemaire            | 100          | Pour          | Majoritaire        |
| Charpentiers des navires de Boulogne-sur-Mer | Ports et docks        | Lemaire            | 100          | Pour          | Majoritaire        |
| <b>Dockers de Boulogne-sur-Mer</b>           | <b>Ports et docks</b> | <b>Arthur Baly</b> | <b>1 000</b> | <b>Contre</b> | <b>Minoritaire</b> |
| Grutiers de Calais                           | Ports et docks        | Vescœur            | 100          | Pour          | Majoritaire        |
| Ouvriers du port de Calais                   | Ports et docks        | Vescœur            | 1 500        | Pour          | Majoritaire        |
| Agents PTT Pas-de-Calais                     | Poste                 | Combes             | 380          | Pour          | Majoritaire        |
| Employés PTT Pas-de-Calais                   | Poste                 | Auguste Boulanger  | 542          | Pour          | Majoritaire        |
| Mineurs du Pas-de-Calais                     | Sous-sol              | Henri Mailly       | 50 000       | Pour          | Majoritaire        |
| Teinture et apprêt de Calais                 | Textile               | Auguste Boulanger  | 90           | Pour          | Majoritaire        |
| Ouvriers tullistes de Calais                 | Textile               | Auguste Boulanger  | 750          | Pour          | Majoritaire        |
| Similaires en tulle de Calais                | Textile               | Auguste Boulanger  | 335          | Pour          | Majoritaire        |
| Tonneliers de Boulogne-sur-Mer               | Tonneau               | Lemaire            | 120          | Pour          | Majoritaire        |
| <b>Commissionnaires de Boulogne-sur-Mer</b>  | <b>Transport</b>      | <b>Arthur Baly</b> | <b>50</b>    | <b>Pour</b>   | <b>Abstention</b>  |
| Camionneurs et similaires de Calais          | Transport             | Auguste Boulanger  | 170          | Pour          | Majoritaire        |
| Cars électriques de Calais                   | Transport             | Auguste Boulanger  | 150          | Pour          | Majoritaire        |
| Chauffeurs d'autos de Calais                 | Transport             | Auguste Boulanger  | 100          | Pour          | Majoritaire        |
| Travailleurs des transports du Pas-de-Calais | Transport             | Guinchard          | 1 000        | Pour          | Majoritaire        |

## Annexe 4

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au XXII<sup>e</sup> Congrès confédéral CGT de Lille (25 juillet – 30 juillet 1921)</b> |                   |   |                           |                                  |  |
|--|-------------------|---|---------------------------|----------------------------------|--|
| <b>Syndicat</b>  | <b>Fédération</b> | <b>Délégué au Congrès confédéral de Lille</b> | <b>Nombre d'adhérents</b> | <b>Vote sur le rapport moral</b> | <b>Vote sur le rapport d'orientation</b> |
| Ouvriers du bâtiment d'Arras   | Bâtiment          | Gruson  | 91                        | Contre                           | Contre                                   |
| Ouvriers du bâtiment de Boulogne-sur-Mer   | Bâtiment          | Thomas  | 150                       | Pour                             | Pour                                     |
| Ouvriers des cimenteries de Boulogne-sur-Mer   | Bâtiment          | Bonne   | 300                       | Contre                           | Contre                                   |
| Ouvriers du bâtiment de Desvres  | Bâtiment          | Bonne   | 435                       | Contre                           | Contre                                   |
| Ouvriers du bâtiment de Saint-Omer   | Bâtiment          | Bonnière                                      | 100                       | Pour                             | Pour                                     |
| Ouvriers du bâtiment de Sallaumines  | Bâtiment          | Derieux                                       | 500                       | Pour                             | Pour                                     |
| Cheminots d'Arras  | Chemin de fer     | Watisset                                      | 659                       | Contre                           | Contre                                   |
| Cheminots de Boulogne-sur-Mer  | Chemin de fer     | Carpentier                                    | 929                       | Pour                             | Pour                                     |
| Cheminots de Calais  | Chemin de fer     | Guillez                                       | 642                       | Pour                             | Pour                                     |
| Cheminots de Lens  | Chemin de fer     | Semard  | 276                       | Contre                           | Contre                                   |
| Cheminots de Saint-Omer  | Chemin de fer     | Bonnière                                      | 541                       | Pour                             | Pour                                     |
| Cheminots de Saint-Pol-sur-Ternoise  | Chemin de fer     | Dejonkère                                     | 367                       | Contre                           | Contre                                   |
| Cordonniers de Boulogne-sur-Mer  | Cuirs et peaux    | Albert Bonne                                  | 17                        | Contre                           | Contre                                   |
| Cuirs et peaux de Lillers  | Cuirs et peaux    | Grenez  | 150                       | Pour                             | Pour                                     |
| Electriciens de Boulogne-sur-Mer   | Eclairage         | Léon Baudoin                                  | 50                        | Pour                             | Pour                                     |
| Employés et ouvriers du gaz de Boulogne-sur-Mer  | Eclairage         | Léon Baudoin                                  | 120                       | Pour                             | Pour                                     |
| Employés de l'éclairage de Calais  | Eclairage         | Battini                                       | 180                       | Pour                             | Pour                                     |
| Employés de commerce de Calonne-Ricouart   | Employés          | Charles Level                                 | 98                        | Contre                           | Contre                                   |
| Ouvrières de l'aiguille de Boulogne-sur-Mer  | Habillement       | Léon Baudoin                                  | 20                        | Pour                             | Pour                                     |
| Ouvrières en lingerie de Saint-Omer  | Habillement       | Bonnières                                     | 30                        | Pour                             | Pour                                     |
| Ouvrières de l'habillement de Saint-Omer   | Habillement       | Bonnières                                     | 15                        | Pour                             | Pour                                     |

|  |                     |                   |        |        |        |
|--|---------------------|-------------------|--------|--------|--------|
| Typographes d'Arras                          | Livre               | Derville          | 27     | Pour   | Pour   |
| Travailleurs du livre de Boulogne-sur-Mer    | Livre               | Arthur Bonne      | 43     | Contre | Contre |
| Inscrits maritimes de Boulogne-sur-Mer       | Syndicats maritimes | Léon Baudoin      | 150    | Pour   | Pour   |
| Pêcheurs et marins de Calais                 | Syndicats maritimes | Wesseceœur        | 200    | Pour   | Pour   |
| Métallurgistes de Boulogne-sur-Mer           | Métaux              | Delebasse         | 300    | Contre | Contre |
| Métallurgistes de Calais                     | Métaux              | Alfred Grave      | 430    | Contre | Contre |
| Métallurgistes d'Hénin-Liétard               | Métaux              | Arthur Bonne      | 350    | Contre | Contre |
| Métallurgistes d'Isbergues                   | Métaux              | Aimé Vasseur      | 50     | Pour   | Pour   |
| Métallurgistes de Marquise                   | Métaux              | Victor Sorriaux   | 250    | Pour   | Pour   |
| Charpentiers des navires de Boulogne-sur-Mer | Ports et docks      | Léon Baudoin      | 45     | Pour   | Pour   |
| Dockers de Boulogne-sur-Mer                  | Ports et docks      | Arthur Bonne      | 100    | Contre | Contre |
| Grutiers de Calais                           | Ports et docks      | Vesseceœur        | 60     | Pour   | Pour   |
| Ouvriers du port de Calais                   | Ports et docks      | Vesseceœur        | 1 000  | Pour   | Pour   |
| Agents PTT Pas-de-Calais                     | Poste               | Caillon           | 229    | Pour   | Pour   |
| Employés PTT Pas-de-Calais                   | Poste               | Decottignies      | 200    | Pour   | Pour   |
| Ouvriers PTT Pas-de-Calais                   | Poste               | Drouin            | 226    | Pour   | Pour   |
| Mineurs du Pas-de-Calais                     | Sous-sol            | Henri Mailly      | 39 009 | Pour   | Pour   |
| Teinture et apprêt de Calais                 | Textile             | Auguste Boulanger | 350    | Pour   | Pour   |
| Ouvriers tullistes de Calais                 | Textile             | Auguste Boulanger | 1 600  | Pour   | Pour   |
| Similaires en tulle de Calais                | Textile             | Auguste Boulanger | 300    | Pour   | Pour   |
| Dessinateurs et esquisseurs de Calais        | Textile             | Bonne             | 100    | Contre | Contre |
| Ouvriers du textile de Frévent               | Textile             | Delbecque         | 550    | Pour   | Pour   |
| Tonneliers de Boulogne-sur-Mer               | Tonneau             | Thomas            | 40     | Pour   | Pour   |
| Petite batellerie de Béthune                 | Transport           | Vignon            | 200    | Pour   | Pour   |
| Camionneurs et similaires de Calais          | Transport           | Auguste Boulanger | 150    | Pour   | Pour   |
| Cars électriques de Calais                   | Transport           | Auguste Boulanger | 100    | Pour   | Pour   |
| Chauffeurs d'autos de Calais                 | Transport           | Auguste Boulanger | 40     | Pour   | Pour   |

## Annexe 5

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au I<sup>er</sup> Congrès confédéral CGTU de Saint-Etienne (25 juin – 1<sup>er</sup> juillet 1922)</b> |                   |   |   |  |
|--|-------------------|---|---|--|
| <b>Syndicat</b>  | <b>Fédération</b> | <b>Délégué au Congrès confédéral de Saint-Etienne</b> | <b>Vote sur l'orientation nationale</b> | <b>Vote sur l'orientation internationale</b> |
| Ouvriers du bâtiment d'Arras   | Bâtiment          | Pierreton   | Monmousseau                             | <i>Absent</i>                                |
| <b>Ouvriers du bâtiment d'Avion</b>  | <b>Bâtiment</b>   | <b>Couture</b>  | <b>Besnard</b>                          | <b>Besnard</b>                               |
| Cheminots de Béthune   | Cheminots         | Charles Danglot                                       | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Cheminots de Saint-Pol-sur-Ternoise  | Cheminots         | Charles Danglot                                       | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Cheminots de Boulogne-sur-Mer  | Cheminots         | Charles Danglot                                       | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Cheminots d'Arras  | Cheminots         | Gueslot   | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Métallurgistes de Calais   | Métaux            | Berrar  | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Métallurgistes d'Hénin-Liétard   | Métaux            | Girard  | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Mineurs de Vendin-lès-Béthune  | Sous-sol          | Choury  | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Mineurs de Wingles   | Sous-sol          | Henri Delfosse  | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Mineurs de Liévin  | Sous-sol          | Henri Delfosse  | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Mineurs de Meurchin  | Sous-sol          | Henri Delfosse  | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Mineurs de Courrières  | Sous-sol          | Henri Delfosse  | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Mineurs de Nœux-les-Mines  | Sous-sol          | Henri Delfosse  | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |
| Textile de Calais  | Textile           | Jacob   | Monmousseau                             | Monmousseau                                  |

## Annexe 6

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au II<sup>e</sup> Congrès confédéral CGTU de Bourges (12 novembre – 17 novembre 1923)</b> |                   |   |   |   |
|---|-------------------|---|---|---|
| <b>Syndicat</b>   | <b>Fédération</b> | <b>Délégué au Congrès confédéral de Bourges</b> | <b>Vote sur le rapport moral</b>        | <b>Vote sur la résolution sur l'Allemagne</b> |
| Ouvriers du bâtiment d'Arques   | Bâtiment          | Maurice Hostyn                                  | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Ouvriers du bâtiment de Billy-Montigny  | Bâtiment          | Maurice Hostyn                                  | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Ouvriers du bâtiment d'Harnes   | Bâtiment          | Adolphe Mangematin                              | NPPV                                    | Majoritaire                                   |
| Cheminots de Lens   | Cheminots         | Doloy   | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Cheminots de Béthune  | Cheminots         | Thomas  | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Cheminots de Saint-Pol-sur-Ternoise   | Cheminots         | Maurice Thorez                                  | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Cheminots d'Hénin-Liétard   | Cheminots         | Maurice Thorez                                  | NPPV                                    | Majoritaire                                   |
| Cheminots d'Arras   | Cheminots         | Adolphe Mangematin                              | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Employés de Béthune   | Employés          | Maurice Thorez                                  | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Métallurgistes d'Hénin-Liétard  | Métaux            | Maurice Thorez                                  | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Mineurs de Vendin-lès-Béthune   | Sous-sol          | Rulière   | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Mineurs de Bruay  | Sous-sol          | Adolphe Mangematin                              | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Mineurs de Liévin   | Sous-sol          | Adolphe Mangematin                              | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Mineurs de Drocourt   | Sous-sol          | Maurice Thorez                                  | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Mineurs de Dourges  | Sous-sol          | Maurice Thorez                                  | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Mineurs de Courrières   | Sous-sol          | Grosdemonge                                     | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Mineurs du Boulonnais   | Sous-sol          | Maurice Thorez                                  | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Mineurs de Nœux-les-Mines   | Sous-sol          | Maurice Thorez                                  | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Mineurs de Ferfay   | Sous-sol          | Surmont   | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Mineurs de Lens   | Sous-sol          | Berlioz   | Majoritaire                             | Majoritaire                                   |
| Verre blanc d'Arques  | Verre             | François Süe                                    | Minoritaire<br><i>(motion Lartigue)</i> | Abstention                                    |

## Annexe 7

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au III<sup>e</sup> Congrès confédéral CGTU de Paris (26 août – 31 août 1925)</b> |                   |   |  |  |
|--|-------------------|---|--|--|
| <b>Syndicat</b>  | <b>Fédération</b> | <b>Délégué au Congrès confédéral de Paris</b> | <b>Vote pour la rééligibilité des dirigeants</b> | <b>Vote sur l'augmentation des cotisations</b> |
| Ouvriers du bâtiment d'Arras   | Bâtiment          | Vésine  | Pour   | Pour   |
| Ouvriers du bâtiment de Béthune  | Bâtiment          | Charles Level                                 | Pour   | Pour   |
| Ouvriers du bâtiment d'Avion   | Bâtiment          | Charles Level                                 | Pour   | Pour   |
| Cheminots de Boulogne-sur-Mer  | Cheminots         | Legay   | Pour   | Pour   |
| Cheminots de Lens  | Cheminots         | Charles Level                                 | Pour   | Pour   |
| Cheminots de Béthune   | Cheminots         | Tavernier                                     | Pour   | Pour   |
| Cheminots d'Hénin-Liétard  | Cheminots         | Charles Danglot                               | Pour   | NPPV   |
| Cheminots de Saint-Pol-sur Ternoise  | Cheminots         | Charles Danglot                               | Pour   | Contre   |
| Cheminots d'Arras  | Cheminots         | Place   | Pour   | Contre   |
| Employés de Béthune  | Employés          | Charles Level                                 | Pour   | Pour   |
| Métallurgistes de Boulogne-sur-Mer   | Métaux            | Lerat   | Pour   | Pour   |
| Métallurgistes de Calais   | Métaux            | Grave   | Pour   | Pour   |
| Métallurgistes d'Hénin-Liétard   | Métaux            | Charles Level                                 | Pour   | Pour   |
| Métallurgistes de Béthune  | Métaux            | Charles Level                                 | Pour   | Pour   |
| PTT de Boulogne-sur-Mer  | PTT               | Lerat   | Pour   | Pour   |
| PTT d'Arras  | PTT               | Choquet                                       | Pour   | Pour   |
| Municipaux d'Avion   | Services publics  | Guffroy                                       | Pour   | Contre   |
| Mineurs de Dourges   | Sous-sol          | Maurice Thorez                                | Pour   | Pour   |
| Mineurs de Drocourt  | Sous-sol          | Hongrois                                      | Pour   | Pour   |
| Mineurs de Lens  | Sous-sol          | Moniez-Furcy                                  | Pour   | Pour   |
| Mineurs de Liévin  | Sous-sol          | Mattez  | Pour   | Pour   |
| Travailleurs du textile de Calais  | Textile           | Grave   | Pour   | Pour   |
| Verre blanc d'Arques   | Verre             | Godeau  | Pour   | Contre   |
| Verriers de Saint-Laurent-Blangy   | Verre             | Godeau  | Pour   | Contre   |

## Annexe 8

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au IV<sup>e</sup> Congrès confédéral CGTU de Bordeaux (19 septembre – 24 septembre 1927)</b> |                   |  |                       |                                  |
|--|-------------------|--|-----------------------|----------------------------------|
| <b>Syndicat</b>  | <b>Fédération</b> | <b>Délégué au Congrès confédéral de Bordeaux</b> | <b>Nombre de voix</b> | <b>Vote sur le rapport moral</b> |
| Cimentiers de Boulogne-sur-Mer   | Bâtiment          | Arthur Baly                                      | 1                     | Pour                             |
| Ouvriers du bâtiment d'Arques  | Bâtiment          | Brout  | 1                     | Pour                             |
| Ouvriers du bâtiment d'Arras   | Bâtiment          | Henri François                                   | 1                     | Pour                             |
| Ouvriers du bâtiment de Béthune  | Bâtiment          | Charles Level                                    | 1                     | Pour                             |
| Cheminots de Boulogne-sur-Mer  | Cheminots         | Jules Baly                                       | 1                     | Pour                             |
| Cheminots de Lens  | Cheminots         | Abraham Laquay                                   | 3                     | Pour                             |
| Cheminots de Béthune   | Cheminots         | Charles Level                                    | 3                     | Pour                             |
| Cheminots de Saint-Pol-sur-Ternoise  | Cheminots         | Charles Level                                    | 2                     | Pour                             |
| Cheminots de Calais  | Cheminots         | Roquefort  | 1                     | Pour                             |
| Cheminots d'Hénin-Liétard  | Cheminots         | Thomas   | 1                     | Pour                             |
| Cheminots d'Arras  | Cheminots         | Raymond Tournemaine                              | 3                     | Pour                             |
| Employés de Béthune  | Employés          | Charles Level                                    | 1                     | Pour                             |
| Métallurgistes de Boulogne-sur-Mer   | Métaux            | Arthur Baly                                      | 1                     | Pour                             |
| Métallurgistes d'Hénin-Liétard   | Métaux            | Rabaté   | 1                     | Pour                             |
| Dockers de Boulogne-sur-Mer  | Ports et docks    | Jules Baly                                       | 2                     | Pour                             |
| PTT de Boulogne-sur-Mer  | PTT               | Jules Baly                                       | 1                     | Pour                             |
| Municipaux d'Avion   | Services publics  | Guffroy  | 1                     | Pour                             |
| Mineurs de la région du Nord   | Sous-sol          | Laurent  | 14                    | Pour                             |
| Tullistes et similaires de Calais  | Textile           | Auguste Hercelet                                 | 1                     | Pour                             |
| Magasiniers et coupeurs de la verrerie de Wingles  | Verre             | Mathieu  | 1                     | Pour                             |
| Verriers d'Arques  | Verre             | Mathieu  | 1                     | Pour                             |

### Unions locales représentées à titre consultatif :

Arras : Henri François

Béthune : Charles Level

Boulogne-sur-Mer : Arthur Baly

## Annexe 9

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au V<sup>e</sup> Congrès confédéral CGTU de Paris (15 septembre – 21 septembre 1929)</b> |                    |   |                       |                                  |
|--|--------------------|---|-----------------------|----------------------------------|
| <b>Syndicat</b>  | <b>Fédération</b>  | <b>Délégué au Congrès confédéral de Paris</b> | <b>Nombre de voix</b> | <b>Vote sur le rapport moral</b> |
| Ouvriers du bâtiment d'Arras   | Bâtiment           | H. François                                   | 1                     | NPPV                             |
| Ouvriers du bâtiment de Béthune  | Bâtiment           | O. Penel                                      | 1                     | Pour                             |
| Ouvriers du bâtiment de Boulogne-sur-Mer   | Bâtiment           | Adolphe Robert                                | 1                     | Pour                             |
| Cheminots de Lens  | Cheminots          | Abraham Lacquay                               | 3                     | Pour                             |
| Cheminots de Béthune   | Cheminots          | O. Penel                                      | 3                     | Pour                             |
| Cheminots de Boulogne-sur-Mer  | Cheminots          | Raymond Tournemaine                           | 1                     | Pour                             |
| Cheminots de Calais  | Cheminots          | Thomas  | 2                     | Pour                             |
| Cheminots d'Hénin-Liétard  | Cheminots          | Thomas  | 1                     | Pour                             |
| Marins de Boulogne-sur-Mer   | Inscrits maritimes | Yves Le Cavorzin                              | 1                     | Pour                             |
| Métallurgistes de Boulogne-sur-Mer   | Métaux             | Adolphe Robert                                | 1                     | Pour                             |
| Métallurgistes d'Arras   | Métaux             | Maurice Porreye                               | 1                     | Pour                             |
| <b>PTT de Calais</b>   | <b>PTT</b>         | <b>Hénon</b>                                  | <b>1</b>              | <b>Contre</b>                    |
| PTT de Boulogne-sur-Mer  | PTT                | Douchain                                      | 1                     | Pour                             |
| Dockers de Boulogne-sur-Mer  | Ports et docks     | Fernand Ollivier                              | 2                     | Pour                             |
| Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais  | Sous-sol           | Marceau Morival                               | 12                    | Pour                             |
| Tullières de Calais  | Textile            | Maurice Porreye                               | 1                     | Pour                             |



## Annexe 10

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au VI<sup>e</sup> Congrès confédéral CGTU de Paris (8 novembre – 14 novembre 1931)</b> |                   |   |                       |                                  |   |
|--|-------------------|---|-----------------------|----------------------------------|---|
| <b>Syndicat</b>  | <b>Fédération</b> | <b>Délégué au Congrès confédéral de Paris</b> | <b>Nombre de voix</b> | <b>Vote sur le rapport moral</b> | <b>Vote sur la résolution sur l'unité</b> |
| Ouvriers du bâtiment de Lens   | Bâtiment          | Charles Level                                 | 1                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Ouvriers du bâtiment de Béthune  | Bâtiment          | Paul Orient                                   | 1                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Cheminots de Lens  | Cheminots         | Abraham Laquay et Finet                       | 3                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Cheminots de Calais  | Cheminots         | M. Lefebvre                                   | 1                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Cheminots de Béthune   | Cheminots         | Paul Orient                                   | 3                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Cheminots de Boulogne-sur-Mer  | Cheminots         | Eugène Pujol                                  | 1                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Cheminots d'Arras  | Cheminots         | E. Vaquette                                   | 3                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Employés de Lens   | Employés          | Charles Level                                 | 1                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Marins-pêcheurs de Boulogne  | Marins-pêcheurs   | Yves Le Cavorzin                              | 1                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Métallurgistes de Boulogne-sur-Mer   | Métaux            | Bourguignon                                   | 1                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Dockers de Boulogne-sur-Mer  | Ports et docks    | Bourguignon                                   | 2                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais  | Sous-sol          | Henri Darguesse                               | 11                    | Pour                             | Majorité confédérale                      |
| Textile et vêtement de Calais  | Textile           | M. Lefebvre                                   | 1                     | Pour                             | Majorité confédérale                      |

## Annexe 11

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au VII<sup>e</sup> Congrès confédéral<br/>CGTU de Paris (23 septembre – 29 septembre 1933)</b> |                        |   |                           |   |                                 |
|--|------------------------|---|---------------------------|---|---------------------------------|
| <b>Syndicat</b>  | <b>Fédération</b>      | <b>Délégué au<br/>Congrès<br/>confédéral de<br/>Paris</b> | <b>Nombre<br/>de voix</b> | <b>Vote sur<br/>le<br/>rapport<br/>d'activité</b> | <b>Vote sur<br/>les statuts</b> |
| Cheminots d'Arras  | Cheminots              | Rems  | 2                         | Pour  | Pour                            |
| Cheminots de Béthune   | Cheminots              | A. Delerue  | 3                         | Pour  | Pour                            |
| Cheminots de Boulogne-<br>sur-Mer  | Cheminots              | Jean Catelas  | 1                         | Pour  | Pour                            |
| Cheminots de Calais  | Cheminots              | M. Lefebvre   | 1                         | Pour  | Pour                            |
| Cheminots de Lens  | Cheminots              | M. Deloison   | 3                         | Pour  | Pour                            |
| Employés de Lens   | Commerce et<br>finance | E. Guisgand   | 1                         | Pour  | Pour                            |
| PTT de Calais  | PTT                    | M. Lefebvre   | 1                         | Pour  | Pour                            |
| Mineurs du Pas-de-Calais   | Sous-sol               | Henri Darguesse   | 6                         | Pour  | Pour                            |

## Annexe 12

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au VIII<sup>e</sup> Congrès confédéral<br/>CGTU d'Issy-les-Moulineaux (24 septembre – 27 septembre 1935)</b> |                   |   |                           |   |
|--|-------------------|---|---------------------------|---|
| <b>Syndicat</b>  | <b>Fédération</b> | <b>Délégué au Congrès<br/>confédéral d'Issy-les-<br/>Moulineaux</b> | <b>Nombre de<br/>voix</b> | <b>Vote sur le<br/>rapport<br/>d'activité</b> |
| Alimentation de<br>Montigny-en-Gohelle   | Alimentation      | Nestor Calonne  | 1                         | Pour  |
| Bâtiment de Béthune  | Bâtiment          | J. Pontford   | 1                         | Pour  |
| Bâtiment de Boulogne-<br>sur-Mer   | Bâtiment          | L. Codrons  | 1                         | Pour  |
| Bâtiment de Calais   | Bâtiment          | Noël  | 1                         | Pour  |
| Cheminots d'Arras  | Cheminots         | Raymond Tournemaine   | 2                         | Pour  |
| Cheminots de Béthune   | Cheminots         | Guffroy   | 2                         | Pour  |
| Cheminots de Boulogne-<br>sur-Mer  | Cheminots         | Raymond Tournemaine   | 1                         | Pour  |
| Cheminots de Calais  | Cheminots         | Noël  | 1                         | Pour  |
| Cheminots de Lens  | Cheminots         | Maurice Deloison  | 3                         | Pour  |
| Cheminots de Saint-Pol-<br>sur-Ternoise  | Cheminots         | Blanchet  | 2                         | Pour  |
| Pêcheurs de Boulogne-<br>sur-Mer   | Marins            | Le Minter   | 1                         | Pour  |
| Métaux d'Arras   | Métaux            | Arthur Musmeaux   | 1                         | Pour  |
| Métaux de Béthune  | Métaux            | Crammes   | 1                         | Pour  |
| Mineurs de Courrières-<br>Drocourt   | Sous-sol          | Becquet   | 3                         | Pour  |
| Mineurs de Dourges-<br>Carvin-Ostricourt   | Sous-sol          | Henri Darras  | 3                         | Pour  |
| Mineurs de Lens-<br>Meurchin   | Sous-sol          | P. Hachin   | 3                         | Pour  |
| Mineurs de Liévin  | Sous-sol          | A. Hénon  | 3                         | Pour  |

## Annexe 13

| <b>Les votes des syndicats du Pas-de-Calais au XXXI<sup>e</sup> Congrès confédéral<br/>CGT de Nantes (14 novembre – 17 novembre 1938)</b> |                   |  |                           |  |  |                                   |
|---|-------------------|--|---------------------------|--|--|-----------------------------------|
| <b>Syndicat</b>   | <b>Fédération</b> | <b>Délégué au<br/>Congrès<br/>confédéral<br/>de Nantes</b> | <b>Nombre<br/>de voix</b> | <b>Vote<br/>sur le<br/>rapport<br/>moral</b> | <b>Résolution<br/>sur<br/>l'indépen-<br/>dance<br/>syndicale</b> | <b>Résolution<br/>sur la paix</b> |
| Agriculteurs d'Arques   | Agriculture       | Joseph Tréhel  | 2                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Agriculteurs de Conchil-le-Temple   | Agriculture       | Joseph Tréhel  | 1                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Agriculteurs de Croisilles  | Agriculture       | Joseph Tréhel  | 2                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Alimentation d'Arques   | Alimentation      | Jean Leblond   | 1                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Alimentation d'Arras  | Alimentation      | Jean Leblond   | 4                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Alimentation de Béthune   | Alimentation      | Jean Leblond   | 4                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Alimentation de Boulogne-sur-Mer  | Alimentation      | Jean Leblond   | 5                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Glacières de Boulogne-sur-Mer   | Alimentation      | Jean Leblond   | 2                         | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas)  | Majoritaire                       |
| Tueurs abattoirs de Calais  | Alimentation      | Jean Leblond   | 1                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Biscuiterie de Calais   | Alimentation      | Jean Leblond   | 2                         | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas)  | Minoritaire<br>(Delmas)           |
| Alimentation de Calais  | Alimentation      | Jean Leblond   | 2                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Brasseurs de Calais   | Alimentation      | Jean Leblond   | 1                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Entrepôts vins et spiritueux de Calais  | Alimentation      | Jean Leblond   | 1                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Alimentation d'Hénin-Liétard  | Alimentation      | Jean Leblond   | 3                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Alimentation de Lens  | Alimentation      | Jean Leblond   | 5                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Brasseurs de Marquion   | Alimentation      | Jean Leblond   | 1                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Alimentation de Marquise-Rinxent  | Alimentation      | Jean Leblond   | 2                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Alimentation de Saint-Omer  | Alimentation      | Jean Leblond   | 1                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Bâtiment d'Arras  | Bâtiment          | Leduc  | 5                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Bâtiment de Berck-sur-Mer   | Bâtiment          | Leduc  | 2                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Bâtiment de Béthune   | Bâtiment          | Paul Carron  | 7                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |
| Bâtiment de Billy-Montigny  | Bâtiment          | Leduc  | 4                         | Pour   | Majoritaire  | Majoritaire                       |

|                                     |                |                   |   |      |                         |                         |
|-------------------------------------|----------------|-------------------|---|------|-------------------------|-------------------------|
| Bâtiment de Boulogne-sur-Mer        | Bâtiment       | Leduc             | 5 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Bâtiment de Calais                  | Bâtiment       | Leduc             | 6 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Bâtiment d'Hénin-Liétard            | Bâtiment       | Paul Carron       | 2 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Bâtiment d'Hesdin                   | Bâtiment       | Leduc             | 2 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Bâtiment de Libercourt              | Bâtiment       | Leduc             | 1 | Pour | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Tuileries de Libercourt             | Bâtiment       | Leduc             | 2 | Pour | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Bâtiment de Saint-Omer              | Bâtiment       | Leduc             | 1 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Bois de Boulogne-sur-Mer            | Bois           | Schild            | 3 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Céramique d'Aire-sur-la-Lys         | Céramique      | Raymond Splingard | 3 | Pour | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Céramique de Béthune                | Céramique      | Raymond Splingard | 3 | Pour | Abstention              | Abstention              |
| Céramique de Beugin                 | Céramique      | Raymond Splingard | 3 | Pour | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Céramique de Desvres                | Céramique      | Raymond Splingard | 4 | Pour | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Céramique de Douvrin                | Céramique      | Raymond Splingard | 3 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Cheminots d'Arras                   | Cheminots      | Maurice Deloison  | 6 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Cheminots de Béthune                | Cheminots      | Maurice Deloison  | 7 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Cheminots de Boulogne               | Cheminots      | Carpentier        | 7 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Cheminots de Calais                 | Cheminots      | Carpentier        | 7 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Cheminots d'Hénin-Liétard           | Cheminots      | Maurice Deloison  | 3 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Cheminots de Lens                   | Cheminots      | Maurice Deloison  | 7 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Cheminots de la ligne Lens-Frévent  | Cheminots      | Maurice Deloison  | 1 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Cheminots de Saint-Omer             | Cheminots      | Carpentier        | 4 | Pour | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Coiffeurs de Lens                   | Coiffeurs      | Leclerc           | 1 | Pour | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Cuirs et peaux de Boulogne-sur-Mer  | Cuirs et peaux | Dubois            | 4 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Cuirs et peaux de Desvres           | Cuirs et peaux | Dubois            | 2 | Pour | NPPV                    | NPPV                    |
| Cuirs et peaux d'Hénin-Liétard      | Cuirs et peaux | Dubois            | 1 | Pour | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Cuirs et peaux de Laventie          | Cuirs et peaux | Dubois            | 3 | Pour | NPPV                    | NPPV                    |
| Cuirs et peaux de Lillers           | Cuirs et peaux | Dubois            | 5 | Pour | NPPV                    | NPPV                    |
| Cuirs et peaux de St-Laurent-Blangy | Cuirs et peaux | Dubois            | 1 | Pour | NPPV                    | NPPV                    |

|  |                    |                 |   |        |                      |                      |
|--|--------------------|-----------------|---|--------|----------------------|----------------------|
| Cuirs et peaux de Saint-Omer                 | Cuirs et peaux     | Dubois          | 2 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Société artésienne d'Arras                   | Eclairage          | Demesmaecker    | 3 | Pour   | Abstention           | Abstention           |
| Eclairage et énergie de Béthune              | Eclairage          | Demesmaecker    | 6 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Gaz de Boulogne-sur-Mer                      | Eclairage          | Demesmaecker    | 3 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Electriciens de Boulogne-sur-Mer             | Eclairage          | Demesmaecker    | 2 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Electricité de Bruay                         | Eclairage          | Demesmaecker    | 1 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Gaz de Calais                                | Eclairage          | Demesmaecker    | 3 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Employés d'Arras                             | Employés           | Nizet           | 2 | Pour   | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Employés de Boulogne-sur-Mer                 | Employés           | Derrudre        | 4 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Employés de Lens                             | Employés           | Nizet           | 3 | Pour   | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Instituteurs du Pas-de-Calais                | Fonctionnaires     | Hielle          | 6 | Contre | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Enseignement du Pas-de-Calais                | Fonctionnaires     | Hielle          | 3 | Pour   | Minoritaire (Delmas) | Majoritaire          |
| Douanes sédent. De Boulogne-sur-Mer          | Fonctionnaires     | Guilbaud        | 1 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Douanes actives de Boulogne-sur-Mer          | Fonctionnaires     | Guilbaud        | 4 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Contributions indirectes de Boulogne-sur-Mer | Fonctionnaires     | Guilbaud        | 2 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Personnel de la trésorerie du Pas-de-Calais  | Fonctionnaires     | Guilbaud        | 3 | Pour   | Minoritaire (Delmas) | Majoritaire          |
| Cantonniers du Pas-de-Calais                 | Fonctionnaires     | Revert          | 5 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Habillement de Béthune                       | Habillement        | Huret           | 2 | Pour   | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| L'Aiguille de Boulogne-sur-Mer               | Habillement        | Maurice Porreya | 1 | Pour   | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Habillement de Hénin-Liétard                 | Habillement        | Huret           | 2 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Habillement de Lens                          | Habillement        | Maurice Porreya | 3 | Pour   | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Habillement de Saint-Omer                    | Habillement        | Huret           | 3 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Produits chimiques de Billy-Berclau          | Industrie chimique | Henri Julien    | 3 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Industrie chimique de Calais                 | Industrie chimique | Henri Julien    | 4 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Produits chimiques de Chocques               | Industrie chimique | Henri Julien    | 3 | Pour   | Majoritaire          | Majoritaire          |

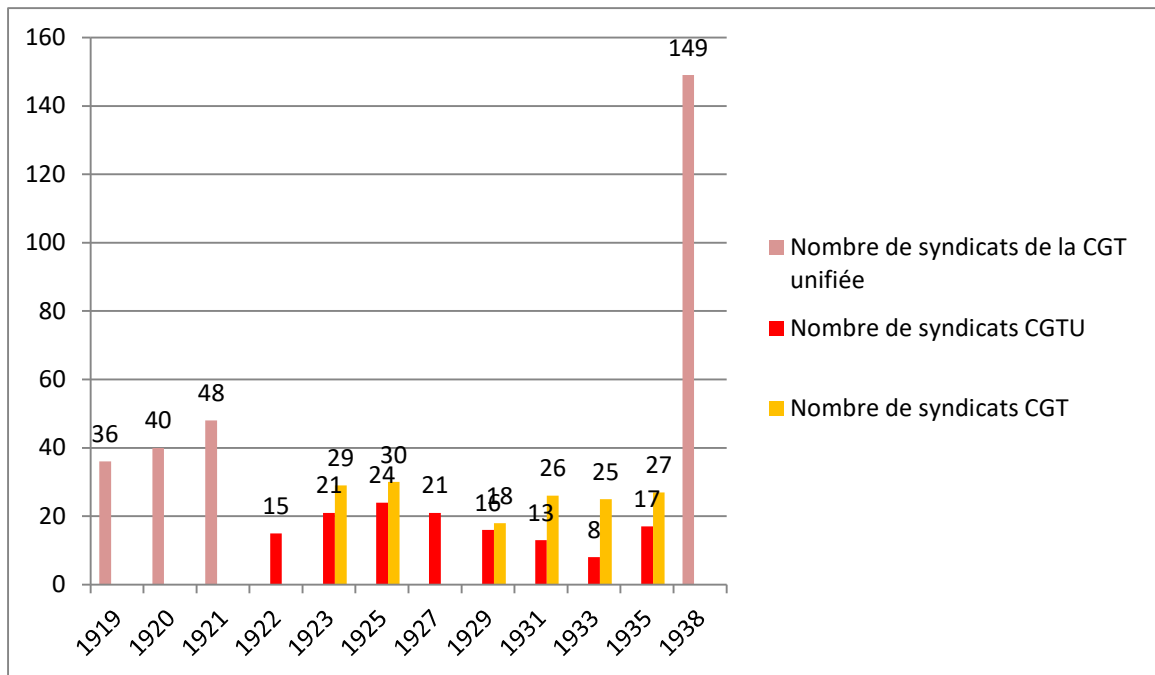
|   |                    |                 |   |      |                      |                      |
|---|--------------------|-----------------|---|------|----------------------|----------------------|
| Produits chimiques d'Estrées-Blanches     | Industrie chimique | Henri Julien    | 2 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Produits chimiques de Harnes              | Industrie chimique | Henri Julien    | 4 | Pour | NPPV                 | NPPV                 |
| Produits chimiques d'Hénin-Liétard        | Industrie chimique | Henri Julien    | 1 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Produits chimiques de Libercourt          | Industrie chimique | Henri Julien    | 2 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Produits chimiques de Samer               | Industrie chimique | Henri Julien    | 3 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Marins et pêcheurs de Boulogne-sur-Mer    | Marins             | Rolland         | 7 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Marins de Calais                          | Marins             | Le Minter       | 2 | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Métallurgistes d'Aire-sur-la-Lys          | Métaux             | Gaston Coquel   | 2 | Pour | Minoritaire (Delmas) | Majoritaire          |
| Métallurgistes d'Arras                    | Métaux             | Louis Deruy     | 7 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes d'Audruicq                 | Métaux             | Gaston Coquel   | 2 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Béthune                 | Métaux             | Gaston Coquel   | 3 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Biache-Saint-Vaast      | Métaux             | Louis Deruy     | 7 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Billy-Montigny          | Métaux             | Gaston Coquel   | 3 | Pour | Abstention           | Abstention           |
| Métallurgistes de Boulogne-sur-Mer        | Métaux             | Albert Sergeant | 8 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Calais                  | Métaux             | Albert Sergeant | 6 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Desvres                 | Métaux             | Albert Sergeant | 2 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Dourges                 | Métaux             | Gaston Coquel   | 1 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Frévent                 | Métaux             | Louis Deruy     | 2 | Pour | Minoritaire (Delmas) | Majoritaire          |
| Métallurgistes d'Hénin-Liétard            | Métaux             | Gaston Coquel   | 4 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Lens                    | Métaux             | Gaston Coquel   | 4 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Libercourt              | Métaux             | Gaston Coquel   | 1 | Pour | Abstention           | Abstention           |
| Métallurgistes de Lillers                 | Métaux             | Gaston Coquel   | 3 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Noyelles-Godault        | Métaux             | Diot            | 6 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Métallurgistes de Saint-Omer              | Métaux             | Albert Sergeant | 3 | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Officiers mécaniciens de Boulogne-sur-Mer | Marine marchande   | Bocher          | 1 | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Papier-carton d'Arques                    | Papier-carton      | Denekre         | 3 | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |

|   |                           |          |   |        |                         |                         |
|---|---------------------------|----------|---|--------|-------------------------|-------------------------|
| Papier-carton de Wizernes                 | Papier-carton             | Denekre  | 5 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Cartonnerie de Blendecques                | Papier-carton             | Denekre  | 3 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Pâte à papier de Calais                   | Papier-carton             | Denekre  | 3 | Pour   | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Papier-carton de Setques                  | Papier-carton             | Denekre  | 2 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Papetiers de Wizernes                     | Papier-carton             | Denekre  | 5 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Grutiers du port de Boulogne-sur-Mer      | Ports et docks            | Piquemal | 2 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Manutentionnaires Boulogne-sur-Mer        | Ports et docks            | Piquemal | 2 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Grutiers de Calais                        | Ports et docks            | Piquemal | 1 | Pour   | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Ouvriers du port de Calais                | Ports et docks            | Piquemal | 5 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Petite batellerie de Calais               | Ports et docks            | Piquemal | 3 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| CGTVN de Courcelles-lès-Lens              | Ports et docks            | Piquemal | 6 | Pour   | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Agents PTT du Pas-de-Calais               | Poste                     | Béreaux  | 5 | Contre | Minoritaire<br>(Serret) | Minoritaire<br>(Serret) |
| Employés PTT du Pas-de-Calais             | Poste                     | Béreaux  | 5 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Ouvriers PTT du Pas-de-Calais             | Poste                     | Béreaux  | 4 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Communaux d'Arras                         | Services publics et santé | Mouquet  | 2 | Pour   | Majoritaire             | Majoritaire             |
| Municipaux et hospitaliers de Béthune     | Services publics et santé | Mouquet  | 2 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Majoritaire             |
| Municipaux de Boulogne-sur-Mer            | Services publics et santé | Mouquet  | 4 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Communaux de Bruay-en-Artois              | Services publics et santé | Mouquet  | 2 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Majoritaire             |
| Municipaux de Calais                      | Services publics et santé | Mouquet  | 4 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Communaux de Calonne                      | Services publics et santé | Mouquet  | 1 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |
| Sanatorium d'Helfaut                      | Services publics et santé | Mouquet  | 3 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Majoritaire             |
| Communaux et hospitaliers d'Hénin-Liétard | Services publics et santé | Mouquet  | 2 | Pour   | Minoritaire<br>(Delmas) | Minoritaire<br>(Delmas) |

|  |                           |              |    |      |                      |                      |
|--|---------------------------|--------------|----|------|----------------------|----------------------|
| Hospitaliers de Lens                               | Services publics et santé | Mouquet      | 2  | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Communaux de Lens                                  | Services publics et santé | Mouquet      | 2  | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Mineurs du Pas-de-Calais                           | Sous-sol                  | Julien Priem | 67 | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Employés et auxiliaires des Mines du Pas-de-Calais | Sous-sol                  | Bellengier   | 2  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Techniciens métallurgie Arras                      | Techniciens               | Fievex       | 2  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Techniciens bâtiment Lens                          | Techniciens               | Fievex       | 2  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Techniciens métallurgie Lens                       | Techniciens               | Fievex       | 2  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Textile d'Arques                                   | Textile                   | Lejeune      | 4  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Textile d'Arras                                    | Textile                   | Catelas      | 6  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Brodeurs de Calais                                 | Textile                   | Lejeune      | 4  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Filés de Calais                                    | Textile                   | Lejeune      | 7  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Perceurs de carton Calais                          | Textile                   | Lejeune      | 1  | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Tulles de Calais                                   | Textile                   | Lejeune      | 4  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Teintures-apprêts de Calais                        | Textile                   | Lejeune      | 3  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Ouvriers tullistes de Calais                       | Textile                   | Lejeune      | 7  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Textile de Lapugnoy                                | Textile                   | Catelas      | 3  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Textile de Saint-Omer                              | Textile                   | Lejeune      | 4  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Tramways de Boulogne-sur-Mer                       | Transport                 | Girardon     | 2  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Typographes d'Arras                                | Travailleurs du Livre     | Micheneau    | 2  | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Livre de Boulogne-sur-Mer                          | Travailleurs du Livre     | Micheneau    | 1  | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Livre de Calais                                    | Travailleurs du Livre     | Micheneau    | 1  | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Verriers d'Arques                                  | Verriers                  | Fache        | 4  | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Verriers de Calonne                                | Verriers                  | Fache        | 2  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Verriers de Lens                                   | Verriers                  | Fache        | 1  | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |
| Verriers de Wingles                                | Verriers                  | Fache        | 4  | Pour | Majoritaire          | Majoritaire          |
| Voyageurs représentants du Pas-de-Calais           | Voyageurs représentants   | Lesecq       | 1  | Pour | Minoritaire (Delmas) | Minoritaire (Delmas) |

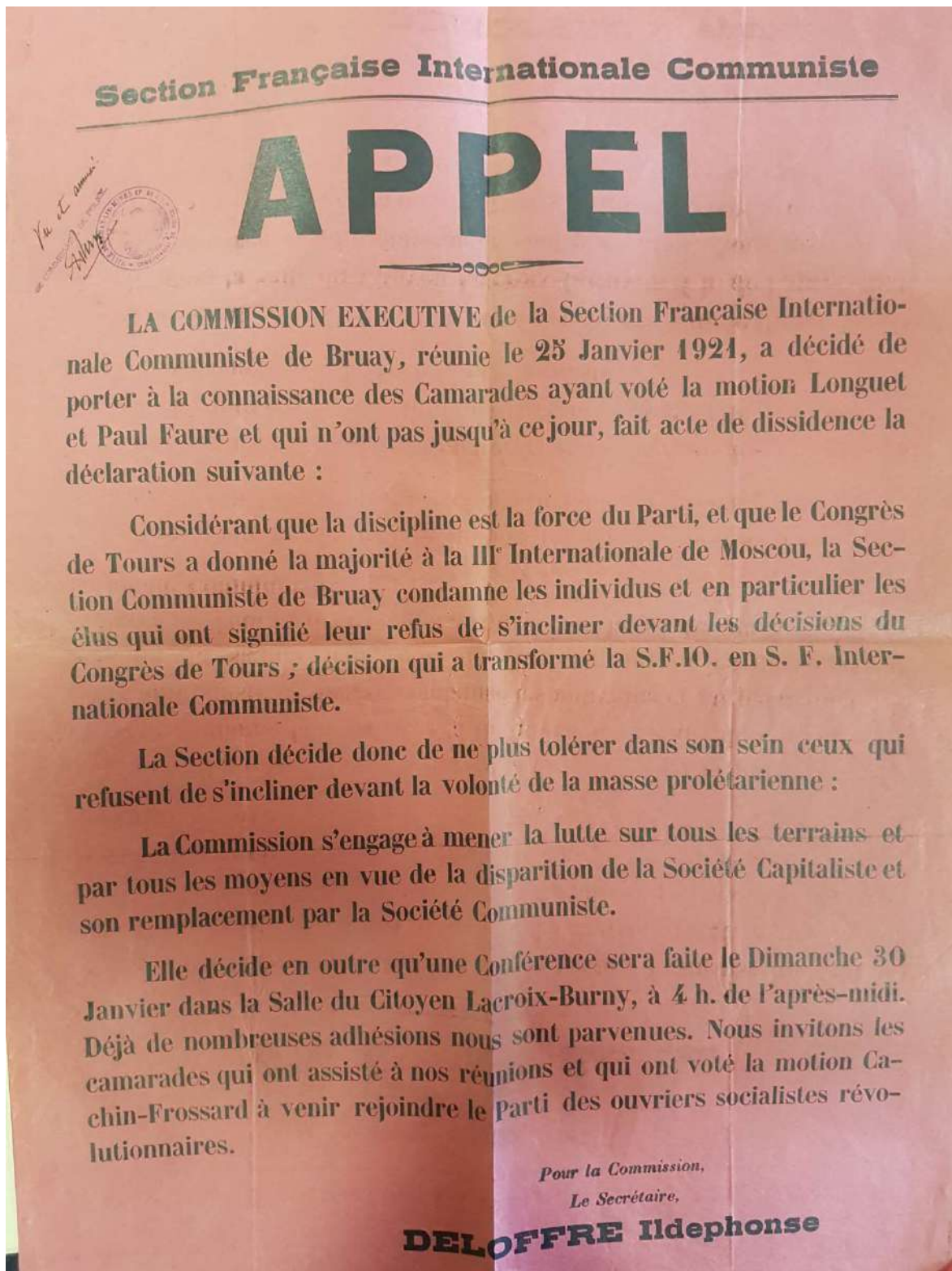


## Annexe 14



*( Nombre de syndicats de la CGT et de  
CGTU du Pas-de-Calais représentés aux  
congrès confédéraux. )*

## Annexe 15



[ Affiche de la nouvelle section communiste de Bruay, janvier 1921.  
(Archives départementales du Pas-de-Calais) ]

## Annexe 16

# Union Départementale Unitaire du (P.-de-C.)

---

A la suite de la proclamation lancée par la C.G.T.U. en protestation contre les mesures de police prises pour réprimer le mouvement de nos camarades du Havre.

L'Union Départementale Unitaire se fait un devoir d'inviter tout le prolétariat à prendre part à la démonstration de 24 heures.

Les organisations syndicales ont donc pour devoir de déclancher **la Grève Générale, pour le mercredi 30 Août au matin.**

**Tous solidaires pour nos frères de travail.**

*Le Bureau : D. moulin, Gruson, Ruffin secrétaire, Surmont trésorier général*

*Ne pas afficher sans timbre.*

*Imp. Daquilghies, Sallaumines*

[ *Tract de l'Union Départementale unitaire du  
Pas-de-Calais pour la grève du 30 août 1922.  
(Archives départementales du Pas-de-Calais)* ]



# Annexe 17

PRÉFECTURE  
du  
PAS-DE-CALAIS

Annexe à la circulaire du 30 janvier 1909.

## NOTICE INDIVIDUELLE

établie le 4 Février 1945

**CONFIDENTIELLE**

Nom THOREZ  
Prénoms Maurice  
Surnoms  
Nationalité française  
Domicile Béthune, 50 rue Michelet *Noyelles Godault (P.R.C)*  
Résidence habituelle Lille  
Profession Secrétaire à la Fédération communiste de la région du Nord

### ÉTAT-CIVIL

Né le 28 avril 1900 à  
A Noyelles-Godault  
Fils de LOUIS  
Et de BAUDRY Clémence  
Célibataire, marié ou veuf *à Memboeuf Aurore, Marie le 8 septembre 1923 à Noyelles-Godault.*

### SIGNALEMENT

Taille 1 m 68 Front intermédiaire Menton  
Cheveux *chât. moyen* Yeux bleus Visage ovale  
Sourcils *ia* Nez rectiligne Teint légèrement coloré  
Barbe *forte* Bouche moyenne Corpulence *assez forte*

### SIGNES PARTICULIERS:

#### Motifs de l'inscription et renseignements divers:

Communiste militant? Faisait partie de la commission exécutive de la fédération communiste du Pas-de-Calais. Secrétaire permanent de ce groupement qui avait son siège, 50 rue Michelet à Béthune.

En cette qualité a fait de nombreuses conférences au cours desquelles il développa le programme communiste. Écrit dans le journal "l'Enchaîné" organe du parti. THOREZ a de l'influence sur ses camarades et il arrive par ses discours ou écrits à faire triompher ses idées. Capable d'entraîner les esprits faibles dans un mouvement révolutionnaire.

Dangereux pour la sécurité générale en période de mobilisation.

[ Notice individuelle de Maurice Thorez  
(Archives départementales du Pas-de-Calais) ]

## Annexe 18

### Résultats des élections aux caisses de secours de la Compagnie de Courrières du 17 septembre 1922

| <b>1<sup>ère</sup> circonscription – fosses n°8 et 21<br/>Communes de Harnes et Montigny-en-Gohelle</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 694         |                    |
| Votants   | 460         | 66,28 %            |
| Exprimés  | 455         |                    |
| Moyenne liste CGT   | 267         | 58,68 %            |
| <b>Moyenne liste CGTU</b>   | <b>176</b>  | <b>38,68 %</b>     |

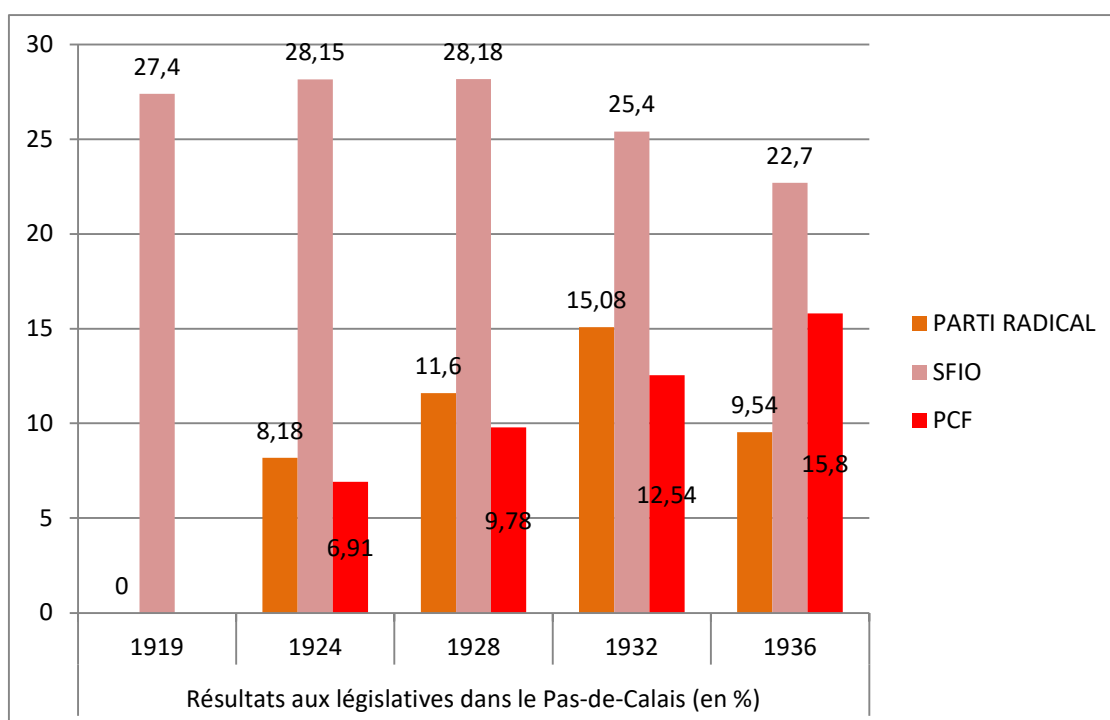
| <b>2<sup>ème</sup> circonscription – fosses n°7 et 9<br/>Communes de Harnes et Fouquières-lès-Lens</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 1 390       |                    |
| Votants  | 869         | 62,51 %            |
| Exprimés   | 856         |                    |
| Moyenne liste CGT  | 539         | 62,96 %            |
| <b>Moyenne liste CGTU</b>  | <b>289</b>  | <b>33,76 %</b>     |

| <b>3<sup>ème</sup> circonscription – fosses n°6 et 14<br/>Communes de Noyelles-sous-Lens et Fouquières-lès-Lens</b> |                                |                    |
|---|--------------------------------|--------------------|
|   | <i>Voix</i>                    | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 835                            |                    |
| Votants   | 398                            | 42,99 %            |
| Exprimés  | 359                            |                    |
| Moyenne liste CGT   | 352                            | 98,05 %            |
| <b>Moyenne liste CGTU</b>   | <b><i>Pas de candidats</i></b> |                    |

| <b>4<sup>ème</sup> circonscription – fosses n°2, 10 et ateliers<br/>Communes de Billy-Montigny et Rouvroy</b> |                                |                    |
|---|--------------------------------|--------------------|
|   | <i>Voix</i>                    | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 1 250                          |                    |
| Votants   | 605                            | 48,4 %             |
| Exprimés  | 596                            |                    |
| Moyenne liste CGT   | 558                            | 93,62 %            |
| <b>Moyenne liste CGTU</b>   | <b><i>Pas de candidats</i></b> |                    |

| <b>6<sup>ème</sup> circonscription – fosses n°5, 12, 13 et 18</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>Communes de Sallaumines et Méricourt</b>                       |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 1 581       |                    |
| Votants   | 954         | 60,34 %            |
| Exprimés  | 951         |                    |
| Moyenne liste CGT   | 493         | 51,84 %            |
| <b>Moyenne liste CGTU</b>   | <b>453</b>  | <b>47,63 %</b>     |

## Annexe 19



## Annexe 20

### Résultats des élections cantonales des 14 et 21 mai 1922

| <b>Canton d'Arras Sud (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                         |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 001       |                    |
| Votants  | 3 490       | 58,15 %            |
| Exprimés   | 3 251       |                    |
| Jean-François Paris (URD)                          | 2 342       | 72,03 %            |
| <b>André Marty (SFIC)</b>                          | <b>909</b>  | <b>27,96 %</b>     |

| <b>Canton de Béthune (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 10 317      |                    |
| Votants  | 7 543       | 73,11 %            |
| Exprimés   | 6 462       |                    |
| Legillon (républicain de gauche)                     | 2 411       | 37,31 %            |
| Alexandre Morel (SFIO)                               | 3 075       | 47,58 %            |
| <b>Arthur Dubus (SFIC)</b>                           | <b>976</b>  | <b>15,10 %</b>     |

| <b>Canton de Béthune (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 10 320      |                    |
| Votants  | 7 312       | 70,85 %            |
| Exprimés   | 7 218       |                    |
| Legillon (républicain de gauche)                     | 3 336       | 46,21 %            |
| Alexandre Morel (SFIO)                               | 3 882       | 53,78 %            |

| <b>Canton de Boulogne-Sud (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 8 405       |                    |
| Votants  | 7 294       | 86,78 %            |
| Exprimés   | 6 725       |                    |
| Eugène Canu (radical)  | 4 846       | 72,05 %            |
| Parent (SFIO)  | 1 332       | 19,80 %            |
| <b>Jules Tallet (SFIC)</b>   | <b>547</b>  | <b>8,13 %</b>      |



| <b>Canton de Calais-Nord-Ouest (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 8 929       |                    |
| Votants   | 5 610       | 62,82 %            |
| Exprimés  | 5 504       |                    |
| Henri Deroide (républicain socialiste)                                  | 2 551       | 46,34 %            |
| Léon Vincent (républicain de gauche)                                    | 2 168       | 39,38 %            |
| Neyrinck (SFIO)   | 483         | 8,77 %             |
| <b>Robin (SFIC)</b>   | <b>302</b>  | <b>5,48 %</b>      |

| <b>Canton de Calais-Nord-Ouest (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 7 496       |                    |
| Votants   | 4 614       | 61,55 %            |
| Exprimés  | 4 428       |                    |
| Henri Deroide (républicain socialiste)                                  | 3 376       | 76,24 %            |
| Neyrinck (SFIO)   | 402         | 9,07 %             |
| <b>Régnier (SFIC)</b>   | <b>650</b>  | <b>14,67 %</b>     |

| <b>Canton de Calais-Sud-Est (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 11 394       |                    |
| Votants  | 6 535        | 57,35 %            |
| Exprimés   | 6 346        |                    |
| Joseph Duquenoy-Martel (républicain de gauche)                       | 3 960        | 62,40 %            |
| Henri Levrai (SFIO)  | 1 298        | 20,45 %            |
| <b>Alfred Lejeune (SFIC)</b>   | <b>1 088</b> | <b>17,14 %</b>     |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 15 083       |                    |
| Votants   | 10 215       | 67,72 %            |
| Exprimés  | 9 954        |                    |
| Delobel (républicain de gauche)                     | 3 075        | 30,89 %            |
| Henri Leclercq (SFIO)                               | 4 862        | 48,84 %            |
| <b>René Froissart (SFIC)</b>                        | <b>2 017</b> | <b>20,26 %</b>     |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                         |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 15 083       |                    |
| Votants   | 9 940        | 65,90 %            |
| Exprimés  | 9 440        |                    |
| Delobel (républicain de gauche)                     | 3 745        | 39,67 %            |
| <b>Henri Leclercq (SFIO)</b>                        | <b>5 695</b> | <b>60,32 %</b>     |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                     |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 9 148        |                    |
| Votants  | 5 327        | 58,23 %            |
| Exprimés                                       | 5 300        |                    |
| Legrand (républicain)                          | 2 167        | 40,88 %            |
| Charles Ferrand (SFIO)                         | 1 655        | 31,22 %            |
| <b>Désiré Level (SFIC)</b>                     | <b>1 478</b> | <b>27,88 %</b>     |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                    |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 9 144       |                    |
| Votants  | 5 009       | 54,77 %            |
| Exprimés                                       | 4 911       |                    |
| Legrand (républicain)                          | 2 426       | 49,39 %            |
| Charles Ferrand (SFIO)                         | 2 485       | 50,60 %            |

### **Résultats des élections au conseil d'arrondissement des 14 et 21 mai 1922**

| <b>Canton de Houdain (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 23 708       |                    |
| Votants  | 13 297       | 56,08 %            |
| Exprimés   | 12 722       |                    |
| Divers   | 64           | 0,50 %             |
| Turlotte (Bloc national)                             | 2 615        | 20,55 %            |
| Henri Mailly (SFIO)                                  | 7 056        | 55,46 %            |
| <b>André Marty (SFIC)</b>                            | <b>2 987</b> | <b>23,47 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Est (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                            |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 16 224       |                    |
| Votants   | 7 575        | 46,69 %            |
| Exprimés  | 7 115        |                    |
| Divers  | 46           | 0,64 %             |
| Jacques Louart (SFIO)                                 | 4 931        | 69,30 %            |
| <b>Constant Delplanque (SFIC)</b>                     | <b>2 138</b> | <b>30,04 %</b>     |

| <b>Canton de Norrent-Fontes (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 10 916       |                    |
| Votants   | 7 851        | 71,92 %            |
| Exprimés  | 7 663        |                    |
| Divers  | 10           | 0,13 %             |
| Octave Decroix (Bloc national)                              | 3 883        | 50,67 %            |
| Lelong (SFIO)   | 2 661        | 34,72 %            |
| <b>Paveau (SFIC)</b>  | <b>1 109</b> | <b>14,47 %</b>     |

**Résultats du premier tour de l'élection cantonale partielle  
du 4 novembre 1923**

| <b>Canton de Calais-Sud-Est</b>       |             |                    |
|---------------------------------------|-------------|--------------------|
|                                       | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                              | 11 241      |                    |
| Votants                               | 7 599       | 67,60 %            |
| Exprimés                              | 7 390       |                    |
| Joseph Duriez (républicain de gauche) | 3 177       | 42,99 %            |
| Morieux (radical-socialiste)          | 633         | 8,56 %             |
| Henri Levrai (SFIO)                   | 2 860       | 38,70 %            |
| <b>Alfred Lejeune (SFIC)</b>          | <b>720</b>  | <b>9,74 %</b>      |

## Annexe 21

### Résultats des élections cantonales des 19 et 26 juillet 1925

| <b>Canton de Croisilles (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 396       |                    |
| Votants  | 2 791       | 82,18 %            |
| Exprimés   | 2 700       |                    |
| Bachelet (Républicain)                               | 1 580       | 58,51 %            |
| Barbier  | 986         | 36,51 %            |
| <b>Leroy (PCF)</b>                                   | <b>134</b>  | <b>4,96 %</b>      |

| <b>Canton de Houdain (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 23 481       |                    |
| Votants  | 12 563       | 53,50 %            |
| Exprimés   | 12 122       |                    |
| Gaston Beltremieux (SFIO)                            | 9 448        | 77,94 %            |
| <b>Louis Monsauret (PCF)</b>                         | <b>2 577</b> | <b>21,25 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Est (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                            |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 15 951       |                    |
| Votants   | 9 408        | 59,98 %            |
| Exprimés  | 9 116        |                    |
| Emile Basly (SFIO)                                    | 7 585        | 83,20 %            |
| <b>Mathé (PCF)</b>                                    | <b>1 447</b> | <b>15,87 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Ouest (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                              |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 15 392      |                    |
| Votants   | 9 320       | 60,55 %            |
| Exprimés  | 9 015       |                    |
| Jules Bédart (dissident SFIO)                           | 4 329       | 48,01 %            |
| Jean-Baptiste Dupuich (SFIO)                            | 4 157       | 46,11 %            |
| <b>Augustin Rémy (PCF)</b>                              | <b>529</b>  | <b>5,86 %</b>      |

| <b>Canton de Lens-Ouest (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                             |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 15 392      |                    |
| Votants   | 10 371      | 67,37 %            |
| Exprimés  | 9 912       |                    |
| Jules Bédart (dissident SFIO)                           | 5 514       | 55,62 %            |
| Jean-Baptiste Dupuich (SFIO)                            | 4 398       | 44,37 %            |

| <b>Canton de Marquise (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 4 071       |                    |
| Votants  | 3 194       | 78,45 %            |
| Exprimés   | 3 054       |                    |
| Randon (Radical-socialiste)                                    | 1 764       | 57,76 %            |
| Tyl (libéral)  | 1 213       | 39,71 %            |
| <b>Bulot (PCF)</b>   | <b>77</b>   | <b>2,52 %</b>      |

| <b>Canton de Norrent-Fontes (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 15 016      |                    |
| Votants   | 9 083       | 60,48 %            |
| Exprimés  | 9 002       |                    |
| Docteur Lafaye (Union nationale)                            | 3 454       | 38,37 %            |
| Rouzeau (Radical-socialiste)                                | 805         | 8,94 %             |
| Georges Havenne (SFIO)                                      | 3 871       | 43,00 %            |
| <b>Marcel Grébaut (PCF)</b>                                 | <b>868</b>  | <b>9,64 %</b>      |

| <b>Canton de Norrent-Fontes (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                 |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 15 016      |                    |
| Votants   | 9 271       | 61,74 %            |
| Exprimés  | 9 133       |                    |
| Docteur Lafaye (Union nationale)                            | 4 209       | 46,08 %            |
| Georges Havenne (SFIO)                                      | 4 924       | 53,91 %            |

| <b>Canton de Samer (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 8 009       |                    |
| Votants   | 5 013       | 62,59 %            |
| Exprimés  | 4 939       |                    |
| Césaire Gournay (Union nationale)                           | 2 301       | 46,58 %            |
| Delozière (Radical)   | 513         | 10,38 %            |
| Adam (Radical)  | 802         | 16,23 %            |
| Ernest Delclève (SFIO)                                      | 1 127       | 22,81 %            |
| <b>Jules Duburquoy (PCF)</b>                                | <b>196</b>  | <b>3,96 %</b>      |

| <b>Canton de Samer (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                 |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 7 507       |                    |
| Votants   | 5 449       | 72,58 %            |
| Exprimés  | 5 253       |                    |
| Césaire Gournay (Union nationale)                           | 3 085       | 58,72 %            |
| Ernest Delclève (SFIO)                                      | 2 168       | 41,27 %            |

### **Résultats des élections au conseil d'arrondissement des 19 et 26 juillet 1925**

| <b>Canton d'Arras-Nord (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 758       |                    |
| Votants   | 3 550       | 61,65 %            |
| Exprimés  | 3 452       |                    |
| Gernez (Radical-socialiste)                         | 1 818       | 52,66 %            |
| Léon Ducatez (SFIO)                                 | 1 417       | 41,04 %            |
| <b>Henri François (PCF)</b>                         | <b>217</b>  | <b>6,28 %</b>      |

| <b>Canton d'Arras-Sud (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                         |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 9 139       |                    |
| Votants  | 6 309       | 69,03 %            |
| Exprimés   | 6 222       |                    |
| Scaillez (Républicain)                             | 2 927       | 47,04 %            |
| Glorieux (Radical-socialiste)                      | 742         | 11,92 %            |
| Paul Coche (SFIO)                                  | 2 168       | 34,84 %            |
| <b>Marceau Gruson (PCF)</b>                        | <b>385</b>  | <b>6,18 %</b>      |

| <b>Canton d'Arras-Sud (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                        |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 851        |                    |
| Votants  |              |                    |
| Exprimés   | 4 700        |                    |
| Scaillerez (Républicain)                           | 2 511        | 53,42 %            |
| <b>Paul Coche (SFIO)</b>                           | <b>2 189</b> | <b>46,57 %</b>     |

| <b>Canton de Béthune (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 11 538       |                    |
| Votants  | 8 281        | 71,77 %            |
| Exprimés   | 8 217        |                    |
| Leleu (Républicain)                                  | 4 184        | 50,91 %            |
| Edmond Vignon (SFIO)                                 | 2 630        | 32,00 %            |
| <b>Emile Duport (PCF)</b>                            | <b>1 403</b> | <b>17,07 %</b>     |

| <b>Canton de Boulogne-Nord (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 7 808       |                    |
| Votants   | 3 237       | 41,45 %            |
| Exprimés  | 3 177       |                    |
| Tellier (Conservateur)  | 2 076       | 65,34 %            |
| Briez (Radical)   | 696         | 21,90 %            |
| Lemaire (SFIO)  | 243         | 7,64 %             |
| <b>Auguste Ohier (PCF)</b>  | <b>162</b>  | <b>5,09 %</b>      |

| <b>Canton de Boulogne-Sud (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 8 806       |                    |
| Votants  | 4 646       | 52,75 %            |
| Exprimés   | 4 565       |                    |
| Deconninck (Conservateur)  | 2 014       | 44,11 %            |
| Théry (Radical-socialiste)   | 1 903       | 41,68 %            |
| Quillier (SFIO)  | 350         | 7,66 %             |
| <b>Arthur Baly (PCF)</b>   | <b>298</b>  | <b>6,52 %</b>      |

| <b>Canton de Boulogne-Sud (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 8 806       |                    |
| Votants  | 4 914       | 55,80 %            |
| Exprimés   | 4 860       |                    |
| Deconninck (Conservateur)  | 2 262       | 46,54 %            |
| Théry (Radical)  | 2 598       | 53,45 %            |

| <b>Canton de Calais-Nord-Ouest (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 8 252       |                    |
| Votants   | 4 726       | 57,27 %            |
| Exprimés  | 4 640       |                    |
| Rembert (Conservateur)  | 2 015       | 43,42 %            |
| Hembert (Radical-socialiste)  | 2 319       | 49,97 %            |
| <b>Boufflers (PCF)</b>  | <b>306</b>  | <b>6,59 %</b>      |

| <b>Canton de Calais-Nord-Ouest (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 8 252       |                    |
| Votants   |             |                    |
| Exprimés  | 4 998       |                    |
| Rembert (Conservateur)  | 2 158       | 43,17 %            |
| Hembert (Radical-socialiste)  | 2 840       | 56,82 %            |

| <b>Canton de Calais-Sud-Est (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 11 846      |                    |
| Votants  | 6 326       | 53,40 %            |
| Exprimés   |             |                    |
| Parenty (Conservateur)   | 2 188       | 34,58 %            |
| Leroy (Conservateur)   | 2 151       | 34,00 %            |
| Léon Vincent (Républicain de gauche)                                 | 3 725       | 58,88 %            |
| Louis Melle (SFIO)   | 3 680       | 58,17 %            |
| <b>Hollemaert (PCF)</b>  | <b>347</b>  | <b>5,48 %</b>      |
| <b>Alfred Lejeune (PCF)</b>  | <b>354</b>  | <b>5,59 %</b>      |



| <b>Canton de Cambrin (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 8 739       |                    |
| Votants  | 5 443       | 62,28 %            |
| Exprimés   | 5 167       |                    |
| Emile Beaumont (SFIO)                                | 4 331       | 83,82 %            |
| <b>Octave Pressé (PCF)</b>                           | <b>836</b>  | <b>16,17 %</b>     |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  |              |                    |
| Votants   |              |                    |
| Exprimés  | 9 840        |                    |
| Eugène Chopin (SFIO)                                | 8 101        | 82,32 %            |
| <b>Albert Turban (PCF)</b>                          | <b>1 739</b> | <b>17,67 %</b>     |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                     |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 9 842        |                    |
| Votants  | 8 427        | 85,62 %            |
| Exprimés                                       | 6 329        |                    |
| Divers   | 14           | 0,22 %             |
| Armand Frémy (SFIO)                            | 3 021        | 47,73 %            |
| Capron (Radical-socialiste)                    | 1 871        | 29,56%             |
| <b>Désiré Level (PCF, <i>sortant</i>)</b>      | <b>1 423</b> | <b>22,48 %</b>     |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                    |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 9 842       |                    |
| Votants  | 5 418       | 55,04 %            |
| Exprimés                                       | 4 903       |                    |
| Armand Frémy (SFIO)                            | 4 800       | 97,89 %            |
| Capron (Radical-socialiste)                    | 40          | 0,81 %             |
| <b>Désiré Level (PCF, <i>sortant</i>)</b>      | <b>63</b>   | <b>1,28 %</b>      |

**Résultats du premier tour de l'élection cantonale partielle  
du 13 septembre 1925**

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 9 824       |                    |
| Votants  | 5 453       | 55,50 %            |
| Exprimés                                       | 5 344       |                    |
| Divers   | 51          | 0,95 %             |
| Armand Frémy (SFIO)                            | 3 305       | 61,84 %            |
| Pierre Duvieuxbourg (PUP)                      | 1 309       | 24,49 %            |
| <b>Vandeputte (PCF)</b>                        | <b>679</b>  | <b>12,70 %</b>     |

## Annexe 22

### Résultats des élections législatives des 22 avril et 29 avril 1928

| Arrondissement d'Arras – 1 <sup>ère</sup> circonscription (cantons d'Arras-Nord, Arras-Sud, Beaumetz-les-Loges, Pas-en-Artois et Vimy) |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| 1 <sup>er</sup> tour   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 28 909       |                    |
| Votants  | 25 567       | 88,43 %            |
| Exprimés   | 25 060       |                    |
| Gustave Lemelle (Gauche radicale / Union nationale)  | 11 044       | 44,07 %            |
| Armand Frémy (Socialiste indépendant)  | 4 072        | 16,24 %            |
| Jules Petit (SFIO)   | 6 517        | 26,00 %            |
| <b>Paul Bachelet (PCF)</b>   | <b>3 424</b> | <b>13,66 %</b>     |

| Arrondissement d'Arras – 1 <sup>ère</sup> circonscription (cantons d'Arras-Nord, Arras-Sud, Beaumetz-les-Loges, Pas-en-Artois et Vimy) |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| 2 <sup>ème</sup> tour  |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 28 909       |                    |
| Votants  |              |                    |
| Exprimés   | 24 736       |                    |
| Gustave Lemelle (Gauche radicale / Union nationale)  | 11 574       | 46,79 %            |
| Armand Frémy (Socialiste indépendant)  | 1 831        | 7,40 %             |
| Jules Petit (SFIO)   | 9 165        | 37,05 %            |
| <b>Paul Bachelet (PCF)</b>   | <b>2 166</b> | <b>8,75 %</b>      |

| Arrondissement d'Arras – 2 <sup>ème</sup> circonscription (cantons de Bapaume, Bertincourt, Croisilles, Marquion et Vitry-en-Artois) |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| 1 <sup>er</sup> tour   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 18 351       |                    |
| Votants  | 16 667       | 90,82 %            |
| Exprimés   | 16 380       |                    |
| Maurice Tailliandier (URD)   | 8 202        | 50,07 %            |
| Barthélémy (Socialiste indépendant)  | 6 153        | 37,56 %            |
| Arnould (SFIO)   | 992          | 6,05 %             |
| <b>Ernest Place (PCF)</b>  | <b>1 028</b> | <b>6,27 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Béthune – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Laventie, Lillers et Norrent-Fontes)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 20 688       |                    |
| Votants   | 18 728       | 90,52 %            |
| Exprimés  | 18 553       |                    |
| Louis Couhé (Union nationale)   | 6 961        | 37,51 %            |
| Toursel (Républicain)   | 2 907        | 15,66 %            |
| Alphonse Tellier (SFIO)   | 7 176        | 38,67 %            |
| <b>Florimond Obry (PCF)</b>   | <b>1 509</b> | <b>8,13 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Béthune – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Laventie, Lillers et Norrent-Fontes)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 20 688      |                    |
| Votants   | 18 586      | 89,83 %            |
| Exprimés  | 18 357      |                    |
| Louis Couhé (Union nationale)   | 8 498       | 46,29 %            |
| Alphonse Tellier (SFIO)   | 9 308       | 50,70 %            |
| <b>Florimond Obry (PCF)</b>   | <b>551</b>  | <b>3,00 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Béthune – 2<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Est)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 348       |                    |
| Votants   | 15 813       | 90,52 %            |
| Exprimés  | 15 093       |                    |
| Maurice Thellier de Poncheville (Union nationale)                                       | 4 093        | 27,11 %            |
| Jacques Louart (SFIO)   | 7 514        | 49,78 %            |
| <b>Adolphe Mangematin (PCF)</b>   | <b>3 486</b> | <b>23,09 %</b>     |
| Henri Boulesteix (libertaire abstentionniste)   | 0            | 0,00 %             |

| <b>Arrondissement de Béthune – 2<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Est)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 20 688       |                    |
| Votants   |              |                    |
| Exprimés  | 14 936       | 72,19 %            |
| Maurice Thellier de Poncheville (Union nationale)                                       | 4 056        | 27,15 %            |
| Eugène Chopin (socialiste indépendant)  | 230          | 1,53 %             |
| Omer Démérin (socialiste indépendant)   | 82           | 0,54 %             |
| Jacques Louart (SFIO)   | 7 636        | 51,12 %            |
| <b>Adolphe Mangematin (PCF)</b>   | <b>2 932</b> | <b>19,63 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 3<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Ouest)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 127       |                    |
| Votants   | 14 054       | 90,52 %            |
| Exprimés  | 13 467       |                    |
| Alfred Maës (SFIO)  | 11 054       | 82,08 %            |
| <b>Clotaire Gourlet (PCF)</b>   | <b>2 413</b> | <b>17,31 %</b>     |
| Pierre Chalard (libertaire abstentionniste)   | 0            | 0,00 %             |

| <b>Arrondissement de Béthune – 4<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Béthune et de Cambrin)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 21 618       |                    |
| Votants   | 18 870       | 87,28 %            |
| Exprimés  | 18 670       |                    |
| Appourchaux (Union nationale)   | 3 840        | 20,56 %            |
| Devos (Union républicaine et sociale)   | 2 007        | 10,74 %            |
| Lacoux (socialiste nationaliste)  | 280          | 1,49 %             |
| Achille Larue (socialiste indépendant)  | 3 018        | 16,16 %            |
| Alexandre Morel (socialiste indépendant)  | 2 817        | 15,08 %            |
| Henri Mailly (SFIO)   | 3 451        | 18,48 %            |
| <b>Emile Duport (PCF)</b>   | <b>3 257</b> | <b>17,44 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 4<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Béthune et de Cambrin)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 21 578       |                    |
| Votants   | 18 733       | 86,81 %            |
| Exprimés  | 18 588       |                    |
| Appourchiaux (Union nationale)  | 5 713        | 30,73 %            |
| Achille Larue (socialiste indépendant)  | 5 128        | 27,58 %            |
| Henri Mailly (SFIO)   | 4 263        | 22,93 %            |
| <b>Emile Duport (PCF)</b>   | <b>3 484</b> | <b>18,74 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 5<sup>ème</sup> circonscription (canton de Carvin)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 040       |                    |
| Votants   | 15 535       | 91,16 %            |
| Exprimés  | 15 287       |                    |
| Fidèle Boulanger (Radical)  | 3 401        | 22,24 %            |
| Raoul Evrard (SFIO)   | 8 385        | 54,85 %            |
| <b>Arthur Ramette (PCF)</b>   | <b>3 501</b> | <b>22,90 %</b>     |
| André Brissaud (libertaire abstentionniste)   | 0            | 0,00 %             |

| <b>Arrondissement de Béthune – 6<sup>ème</sup> circonscription (canton d'Houdain)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 24 975       |                    |
| Votants   | 21 501       | 86,09 %            |
| Exprimés  | 21 242       |                    |
| Duconseille (Union nationale)   | 3 784        | 17,81 %            |
| Désiré Rombaux (Union nationale)  | 352          | 1,65 %             |
| Henri Cadot (SFIO)  | 13 256       | 62,40 %            |
| <b>Georges Vasseur (PCF)</b>  | <b>3 669</b> | <b>17,27 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Boulogne-Nord et Boulogne-Sud)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 16 074       |                    |
| Votants  | 13 887       | 86,39 %            |
| Exprimés   | 13 488       |                    |
| Docteur Thellier (Union nationale)   | 5 427        | 40,23 %            |
| Emile Crouy (Républicain)  | 103          | 0,76 %             |
| René Coulon (Républicain indépendant)  | 6            | 0,04 %             |
| Alfred Mimy (Radical)  | 1 837        | 13,61 %            |
| Eugène Canu (Radical-socialiste)   | 3 344        | 24,79 %            |
| Eugène Lemaire (SFIO)  | 1 083        | 8,02 %             |
| <b>Georges Bonne (PCF)</b>   | <b>1 668</b> | <b>12,36 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Boulogne-Nord et Boulogne-Sud)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 16 074       |                    |
| Votants  | 13 777       | 85,70 %            |
| Exprimés   | 13 614       |                    |
| Docteur Thellier (Union nationale)   | 5 652        | 41,51 %            |
| Eugène Canu (Radical-socialiste)   | 6 942        | 50,99 %            |
| <b>Georges Bonne (PCF)</b>   | <b>1 016</b> | <b>7,46 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Calais-Nord-Ouest et Calais-Sud-Est)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 20 140       |                    |
| Votants  |              |                    |
| Exprimés   | 18 816       | 93,42 %            |
| Marcel Vermeulen (Union nationale)   | 4 059        | 21,57 %            |
| Henri Deroide (Républicain. Indépendant)   | 1 367        | 7,26 %             |
| Touret (Républicain indépendant)   | 97           | 0,51 %             |
| Henry Laporte (Républicain de gauche)  | 1 627        | 8,64 %             |
| Léon Vincent (Républicain de gauche)   | 6 184        | 32,86 %            |
| Charles Briche (Radical indépendant)   | 87           | 0,46 %             |
| Lucien Vadez (SFIO)  | 4 020        | 21,36 %            |
| <b>Alfred Lejeune (PCF)</b>  | <b>1 375</b> | <b>7,30 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Calais-Nord-Ouest et Calais-Sud-Est)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 20 140      |                    |
| Votants  |             |                    |
| Exprimés   | 18 430      | 91,50 %            |
| Marcel Vermeulen (Union nationale)   | 6 058       | 32,87 %            |
| Léon Vincent (Républicain de gauche)   | 7 573       | 41,09 %            |
| Lucien Vadez (SFIO)  | 3 928       | 21,31 %            |
| <b>Alfred Lejeune (PCF)</b>  | <b>871</b>  | <b>4,72 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 3<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Desvres, Guise, Marquise et Samer)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 19 629       |                    |
| Votants  | 16 769       | 85,42 %            |
| Exprimés   |              |                    |
| Narcisse Boulanger (Union nationale)   | 9 118        | 54,37 %            |
| René Delozière (Radical-socialiste)  | 1 808        | 10,78 %            |
| Ernest Desclève (SFIO)   | 4 418        | 26,34 %            |
| <b>Auguste Ohier (PCF)</b>   | <b>1 041</b> | <b>6,20 %</b>      |



| <b>Circonscription de Montreuil (cantons de Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 22 019       |                    |
| Votants  | 19 379       | 88,01 %            |
| Exprimés   | 18 911       |                    |
| Candeliez (Union nationale)  | 5 275        | 27,89 %            |
| Charles Delesalle (Gauche radicale)  | 8 037        | 42,49 %            |
| Marcel Dupuich (SFIO)  | 4 561        | 24,11 %            |
| <b>Léon Bosredon (PCF)</b>   | <b>1 038</b> | <b>5,48 %</b>      |

| <b>Circonscription de Montreuil (cantons de Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 22 019      |                    |
| Votants  | 18 537      | 84,18 %            |
| Exprimés   |             |                    |
| Charles Delesalle (Gauche radicale)  | 10 123      | 54,60 %            |
| Marcel Dupuich (SFIO)  | 8 186       | 44,16 %            |
| <b>Léon Bosredon (PCF)</b>   | <b>228</b>  | <b>1,03 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Saint-Omer – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Saint-Omer-Nord, Saint-Omer-Sud et Aire)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 15 059      |                    |
| Votants  | 13 259      | 88,04 %            |
| Exprimés   | 12 871      |                    |
| René Cotillon (Union nationale)  | 5 120       | 39,77 %            |
| Paul Guersy (Radical)  | 4 452       | 34,58 %            |
| Etienne Duflos (Républicain indépendant)   | 716         | 5,56 %             |
| Alfred André (SFIO)  | 2 191       | 17,02 %            |
| <b>Paul Carron (PCF)</b>   | <b>393</b>  | <b>3,05 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Saint-Omer – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Saint-Omer-Nord, Saint-Omer-Sud et Aire)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 28 909      |                    |
| Votants  |             |                    |
| Exprimés   | 13 148      |                    |
| René Cotillon (Union nationale)  | 5 578       | 42,42 %            |
| Paul Guersy (Radical)  | 7 518       | 57,17 %            |
| Etienne Duflos (Républicain indépendant)   | 24          | 0,18 %             |
| <b>Paul Carron (PCF)</b>   | <b>28</b>   | <b>0,21 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Saint-Omer – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons d'Ardres, d'Audruicq, Fauquembergues et de Lumbres)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 16 861      |                    |
| Votants  | 15 060      | 89,31 %            |
| Exprimés   | 14 757      |                    |
| Général Victor de Saint-Just (Fédération républicaine)   | 9 121       | 61,80 %            |
| Henri Chevalier (Républicain de gauche)  | 1 282       | 8,68 %             |
| Pierre Vandembrouck (Radical)  | 1 802       | 12,21 %            |
| Paul Bremont (indépendant)   | 745         | 5,04 %             |
| Bonnière (SFIO)  | 1 992       | 13,49 %            |
| <b>Charles Level (PCF)</b>   | <b>313</b>  | <b>2,12 %</b>      |

| <b>Circonscription de Saint-Pol-sur-Ternoise (cantons de Aubigny, Auxi-le-Château, Avesne-le-Comte, Heulchin, Le Parcq et Saint-Pol)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 21 049      |                    |
| Votants  | 19 503      | 92,65 %            |
| Exprimés   | 19 176      |                    |
| Salmon (Union nationale)   | 9 058       | 47,23 %            |
| Louis Lebel (Radical)  | 2 507       | 13,07 %            |
| César Bernard (SFIO)   | 5 968       | 31,12 %            |
| <b>Charles Benoît (PCF)</b>  | <b>613</b>  | <b>3,19 %</b>      |

| <b>Circonscription de Saint-Pol-sur-Ternoise (cantons de Aubigny, Auxi-le-Château, Avesne-le-Comte, Heulchin, Le Parcq et Saint-Pol)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 22 019      |                    |
| Votants  |             |                    |
| Exprimés   | 19 349      | 87,87 %            |
| Salmon (Union nationale)   | 9 907       | 51,20 %            |
| Louis Lebel (Radical)  | 17          | 0,08 %             |
| César Bernard (SFIO)   | 9 346       | 48,30 %            |
| <b>Charles Benoît (PCF)</b>  | <b>79</b>   | <b>0,40 %</b>      |

**Résultats du premier tour de l'élection cantonale partielle  
du 6 mai 1928**

| <b>Canton de Lens-Est</b>     |              |                    |
|-------------------------------|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>    |              |                    |
|                               | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                      | 17 348       |                    |
| Votants                       | 12 723       | 73,33 %            |
| Exprimés                      | 12 583       |                    |
| Paul Sion (SFIO)              | 7 044        | 55,98 %            |
| M. Levat (Union nationale)    | 3 107        | 24,69 %            |
| <b>Claudius Perrier (PCF)</b> | <b>2 432</b> | <b>19,32 %</b>     |

## Annexe 23

### Résultats des élections cantonales des 14 et 21 octobre 1928

| <b>Canton d'Arras-Nord (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 631       |                    |
| Votants   | 3 883       | 68,95 %            |
| Exprimés  | 3 814       |                    |
| Brassart (Union nationale)                          | 2 201       | 57,70 %            |
| Mathon (Radical-socialiste)                         | 711         | 18,64 %            |
| Riquet (SFIO)                                       | 721         | 18,90 %            |
| <b>Marceau Gruson (PCF)</b>                         | <b>179</b>  | <b>4,69 %</b>      |

| <b>Canton d'Arras-Sud (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                         |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 7 231       |                    |
| Votants  | 4 916       | 67,98 %            |
| Exprimés   | 4 852       |                    |
| Jean Paris (Union nationale)                       | 2 565       | 52,86 %            |
| Paul Coche (SFIO)                                  | 1 914       | 39,44 %            |
| <b>Jules Gallet (PCF)</b>                          | <b>361</b>  | <b>7,44 %</b>      |

| <b>Canton de Béthune (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 12 447       |                    |
| Votants  | 8 829        | 70,93 %            |
| Exprimés   | 8 766        |                    |
| Jules Hermery (Républicain)                          | 2 295        | 26,18 %            |
| Alexandre Morel (Socialiste indépendant)             | 2 851        | 32,52 %            |
| Jean Picart (SFIO)                                   | 1 664        | 18,98 %            |
| <b>Emile Duport (PCF)</b>                            | <b>1 956</b> | <b>22,31 %</b>     |

| <b>Canton de Béthune (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 12 447       |                    |
| Votants  | 8 901        | 71,51 %            |
| Exprimés   | 8 815        |                    |
| Jules Hermary (Républicain)                          | 2 746        | 31,15 %            |
| Alexandre Morel (Socialiste indépendant)             | 3 646        | 41,36 %            |
| <b>Emile Duport (PCF)</b>                            | <b>2 423</b> | <b>27,48 %</b>     |

| <b>Canton de Boulogne-Nord (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 7 928       |                    |
| Votants   | 3 511       | 44,28 %            |
| Exprimés  | 3 402       |                    |
| Roger Farjon (Républicain de gauche)                                | 2 115       | 62,16 %            |
| Lemaire (SFIO)  | 691         | 20,31 %            |
| <b>Georges Bonne (PCF)</b>  | <b>589</b>  | <b>17,31 %</b>     |

| <b>Canton de Boulogne-Sud (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 8 681       |                    |
| Votants  | 4 363       | 50,25 %            |
| Exprimés   | 3 936       |                    |
| Eugène Canu (Radical)  | 3 065       | 77,87 %            |
| Morand (SFIO)  | 372         | 9,45 %             |
| <b>Arthur Baly (PCF)</b>   | <b>408</b>  | <b>10,36 %</b>     |

| <b>Canton de Calais-Nord-Ouest (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 295       |                    |
| Votants   | 5 155       | 55,45 %            |
| Exprimés  | 5 060       |                    |
| Henri Deroide (Républicain de gauche)                                   | 2 281       | 45,07 %            |
| Jules Lefebvre (républicain de gauche)                                  | 1 559       | 30,81 %            |
| Lucien Vadez (SFIO)   | 938         | 18,53 %            |
| <b>Jules Lheureux (PCF)</b>   | <b>273</b>  | <b>5,39 %</b>      |

| <b>Canton de Calais-Nord-Ouest (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 454       |                    |
| Votants   | 5 842       | 61,79 %            |
| Exprimés  | 5 735       |                    |
| Henri Deroide (Républicain de gauche)                                   | 3 343       | 58,29 %            |
| Jules Lefebvre (républicain de gauche)                                  | 2 113       | 36,84 %            |
| <b>Jules Lheureux (PCF)</b>   | <b>279</b>  | <b>4,86 %</b>      |

| <b>Canton de Calais-Sud-Est (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 12 517      |                    |
| Votants  | 7 322       | 58,49 %            |
| Exprimés   | 7 188       |                    |
| Marcel Vermeulen (Fédération républicaine)                           | 2 663       | 37,04 %            |
| Charles Morieux (Radical-socialiste)                                 | 1 645       | 22,88 %            |
| Auguste Boulanger (SFIO)   | 2 291       | 31,87 %            |
| <b>Alfred Lejeune (SFIC)</b>   | <b>583</b>  | <b>8,11 %</b>      |

| <b>Canton de Calais-Sud-Est (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 10 569      |                    |
| Votants  | 8 038       | 76,05 %            |
| Exprimés   | 7 847       |                    |
| Marcel Vermeulen (Fédération républicaine)                           | 3 880       | 49,44 %            |
| Auguste Boulanger (SFIO)   | 3 575       | 45,55 %            |
| <b>Alfred Lejeune (SFIC)</b>   | <b>392</b>  | <b>4,99 %</b>      |

| <b>Canton de Cambrin (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 8 911       |                    |
| Votants  | 6 888       | 77,29 %            |
| Exprimés   | 6 851       |                    |
| Delepouille (URD)                                    | 1 635       | 23,86 %            |
| Larue (Socialiste indépendant)                       | 2 480       | 36,19 %            |
| Louis Holle (SFIO)                                   | 2 041       | 29,79 %            |
| <b>Auguste Duflos (PCF)</b>                          | <b>693</b>  | <b>10,11 %</b>     |

| <b>Canton de Cambrin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 9 011        |                    |
| Votants  | 6 998        | 77,66 %            |
| Exprimés   | 6 953        |                    |
| Delepouille (URD)                                    | 1 524        | 21,91 %            |
| Larue (Socialiste indépendant)                       | 2 970        | 42,71 %            |
| <b>Louis Holle (SFIO)</b>                            | <b>2 459</b> | <b>35,36 %</b>     |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 025       |                    |
| Votants   | 11 523       | 67,68 %            |
| Exprimés  | 10 910       |                    |
| Henri Leclercq (SFIO)                               | 8 082        | 74,07 %            |
| <b>Cyprien Quinet (PCF)</b>                         | <b>2 773</b> | <b>25,41 %</b>     |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                     |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 10 109       |                    |
| Votants  | 6 752        | 66,79 %            |
| Exprimés                                       | 6 670        |                    |
| Armand Frémy (Socialiste indépendant)          | 3 324        | 49,83 %            |
| Léon Viseux (SFIO)                             | 1 555        | 23,31 %            |
| <b>André Marty (PCF)</b>                       | <b>1 775</b> | <b>26,61 %</b>     |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                    |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 10 100       |                    |
| Votants  | 6 623        | 65,57 %            |
| Exprimés                                       | 6 411        |                    |
| Armand Frémy (Socialiste indépendant)          | 4 105        | 64,03 %            |
| <b>André Marty (PCF)</b>                       | <b>2 306</b> | <b>35,96 %</b>     |

**Résultats des élections au conseil d'arrondissement des 14 et 21 octobre  
1928**

| <b>Canton de Houdain (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 24 847       |                    |
| Votants  | 12 111       | 48,74 %            |
| Exprimés   | 11 480       |                    |
| Ernest Wéry (SFIO)                                   | 8 995        | 78,35 %            |
| <b>Georges Vasseur (PCF)</b>                         | <b>2 433</b> | <b>21,19 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Est (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                            |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 239       |                    |
| Votants   | 8 697        | 50,44 %            |
| Exprimés  | 8 030        |                    |
| Delelo (Républicain socialiste)                       | 2 086        | 25,97 %            |
| Léonce Trédez (SFIO)                                  | 4 258        | 53,02 %            |
| <b>Claudius Perrier (PCF)</b>                         | <b>1 686</b> | <b>20,99 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Est (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                           |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 220       |                    |
| Votants   | 8 114        | 47,11 %            |
| Exprimés  | 7 993        |                    |
| Delelo (Républicain socialiste)                       | 1 752        | 21,91 %            |
| Léonce Trédez (SFIO)                                  | 4 456        | 55,74 %            |
| <b>Claudius Perrier (PCF)</b>                         | <b>1 785</b> | <b>22,33 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Ouest (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                              |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 036       |                    |
| Votants   | 7 957        | 46,70 %            |
| Exprimés  | 7 631        |                    |
| Edouard Deroubaix (SFIO)                                | 6 233        | 81,67 %            |
| <b>François-Louis Bigot (PCF)</b>                       | <b>1 398</b> | <b>18,32 %</b>     |



| <b>Canton de Norrent-Fontes (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 11 831      |                    |
| Votants   | 8 557       | 72,32 %            |
| Exprimés  | 8 497       |                    |
| Octave Decroix<br>(Républicain)                             | 4 275       | 50,31 %            |
| Aimé Vasseur (SFIO)   | 3 579       | 42,12 %            |
| <b>Alfred Prin (PCF)</b>                                    | <b>636</b>  | <b>7,48 %</b>      |

### Résultats de l'élection législative partielle du 12 avril 1931

| <b>Arrondissement de Béthune – 6<sup>ème</sup> circonscription (canton d'Houdain)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 25 639       |                    |
| Votants   | 19 250       | 75,08 %            |
| Exprimés  | 18 230       |                    |
| Gaston Beltrémieux (SFIO)   | 12 416       | 68,10 %            |
| <b>Georges Vasseur (PCF)</b>  | <b>5 814</b> | <b>31,89 %</b>     |

## Annexe 24

### Résultats des élections cantonales des 18 et 25 octobre 1931

| <b>Canton de Houdain (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 25 462       |                    |
| Votants  | 17 723       | 69,60 %            |
| Exprimés   | 16 784       |                    |
| Irénée Calippe (Républicain)                         | 10           | 0,05 %             |
| Gaston Beltremieux (SFIO)                            | 11 642       | 69,36 %            |
| <b>Georges Vasseur (PCF)</b>                         | <b>5 132</b> | <b>30,57 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Est (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                            |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 320       |                    |
| Votants   | 13 926       | 76,01 %            |
| Exprimés  | 13 761       |                    |
| Victor Huplier (Entente républicaine)                 | 559          | 4,06 %             |
| Albert Révillon (Démocrate populaire)                 | 2 656        | 19,30 %            |
| Paul Sion (SFIO)                                      | 6 550        | 47,59 %            |
| <b>Henri Darguesse (PCF)</b>                          | <b>3 996</b> | <b>29,03 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Est (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                           |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 320       |                    |
| Votants   | 13 261       | 72,38 %            |
| Exprimés  | 13 161       |                    |
| Albert Révillon (Démocrate populaire)                 | 2 537        | 19,27 %            |
| Paul Sion (SFIO)                                      | 6 558        | 49,82 %            |
| <b>Henri Darguesse (PCF)</b>                          | <b>4 066</b> | <b>30,89 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Ouest (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                              |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  |              |                    |
| Votants   |              |                    |
| Exprimés  | 12 830       |                    |
| Silas Goubet (SFIO)                                     | 8 505        | 66,28 %            |
| <b>François-Louis Bigot (PCF)</b>                       | <b>4 325</b> | <b>33,71 %</b>     |

| <b>Canton de Norrent-Fontes (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 12 058       |                    |
| Votants   | 10 308       | 85,48 %            |
| Exprimés  | 10 206       |                    |
| Octave Decroix (Républicain)                                | 4 970        | 48,69 %            |
| Decobert (SFIO)   | 3 522        | 34,50 %            |
| <b>Arthur Dubus (PCF)</b>                                   | <b>1 714</b> | <b>16,79 %</b>     |

| <b>Canton de Norrent-Fontes (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                 |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 12 058      |                    |
| Votants   | 10 149      | 84,16 %            |
| Exprimés  | 10 096      |                    |
| Octave Decroix (Républicain)                                | 4 966       | 49,18 %            |
| Decobert (SFIO)   | 4 212       | 41,71 %            |
| <b>Arthur Dubus (PCF)</b>                                   | <b>918</b>  | <b>9,09 %</b>      |

| <b>Canton de Samer (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 8 838       |                    |
| Votants   | 6 445       | 72,92 %            |
| Exprimés  | 6 304       |                    |
| Augustin Vasseur (Concentration républicaine)               | 2 386       | 37,84 %            |
| Ernest Delclève (SFIO)                                      | 3 556       | 56,40 %            |
| <b>Jules Duburquoy (PCF)</b>                                | <b>362</b>  | <b>5,74 %</b>      |

**Résultats des élections au conseil d'arrondissement des 18 et 25 octobre  
1931**

| <b>Canton d'Arras-Nord (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 738       |                    |
| Votants   | 4 469       | 77,88 %            |
| Exprimés  | 4 345       |                    |
| Malpeaux (Républicain de gauche)                    | 1 858       | 42,76 %            |
| Léon Ducatez (SFIO)                                 | 2 241       | 51,57 %            |
| <b>Henri François (PCF)</b>                         | <b>246</b>  | <b>5,66 %</b>      |

| <b>Canton d'Arras-Sud (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                         |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 7 835       |                    |
| Votants  | 5 886       | 75,12 %            |
| Exprimés   | 5 753       |                    |
| Scaillerez (Démocrate populaire)                   | 2 442       | 42,44 %            |
| Paul Coche (SFIO)                                  | 3 000       | 52,14 %            |
| <b>Eugène Dieu (PCF)</b>                           | <b>311</b>  | <b>5,40 %</b>      |

| <b>Canton d'Avesnes-le-Comte (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  |             |                    |
| Votants   | 2 462       |                    |
| Exprimés  | 2 376       |                    |
| Jessenne (Républicain indépendant)                        | 1 091       | 45,91 %            |
| Charles Bouillet (Radical)                                | 1 223       | 51,47 %            |
| <b>Auguste Malebranque (PCF)</b>                          | <b>62</b>   | <b>2,60 %</b>      |

| <b>Canton de Béthune (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 13 051       |                    |
| Votants  | 9 945        | 76,20 %            |
| Exprimés   | 9 872        |                    |
| Docteur Leleu (Entente républicaine)                 | 5 022        | 50,84 %            |
| Joseph Guilbert (SFIO)                               | 2 927        | 29,64 %            |
| <b>Emile Duport (PCF)</b>                            | <b>1 923</b> | <b>19,47 %</b>     |

| <b>Canton de Boulogne-Nord (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 7 044       |                    |
| Votants   | 5 007       | 71,08 %            |
| Exprimés  | 4 822       |                    |
| Docteur Teilliez<br>(Républicain national)                          | 2 688       | 55,74 %            |
| Parent (Socialiste<br>indépendant)                                  | 726         | 15,05 %            |
| Deletoille (SFIO)   | 780         | 16,17 %            |
| <b>Georges Bonne (PCF)</b>  | <b>628</b>  | <b>13,02 %</b>     |

| <b>Canton de Boulogne-Sud (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 8 795       |                    |
| Votants  |             |                    |
| Exprimés   | 6 297       |                    |
| Vanhausère (Fédération<br>républicaine)                            | 1 584       | 25,15 %            |
| Mimy (Républicain de<br>gauche)                                    | 1 480       | 23,50 %            |
| Durieux (Radical)  | 2 036       | 32,33 %            |
| Guy Mailhé (SFIO)  | 661         | 10,49 %            |
| <b>Adolphe Robert (PCF)</b>  | <b>536</b>  | <b>8,51 %</b>      |

| <b>Canton de Boulogne-Sud (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 8 795       |                    |
| Votants  | 6 234       | 70,88 %            |
| Exprimés   | 6 136       |                    |
| Mimy (Républicain de<br>gauche)                                    | 2 713       | 44,21 %            |
| Durieux (Radical)  | 3 039       | 49,52 %            |
| <b>Adolphe Robert (PCF)</b>  | <b>311</b>  | <b>5,06 %</b>      |

| <b>Canton de Calais-Nord-Ouest (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 650       |                    |
| Votants   | 7 201       | 74,62 %            |
| Exprimés  | 6 971       |                    |
| Planque (Fédération républicaine)                                       | 2 857       | 40,98 %            |
| Hembert (Radical-socialiste)  | 2 170       | 31,12 %            |
| Millier (SFIO)  | 1 411       | 20,24 %            |
| <b>Pierre Sebi (PCF)</b>  | <b>533</b>  | <b>7,64 %</b>      |

| <b>Canton de Calais-Nord-Ouest (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 650       |                    |
| Votants   | 7 144       | 74,03 %            |
| Exprimés  | 6 975       |                    |
| Planque (Fédération républicaine)                                       | 3 323       | 47,64 %            |
| Hembert (Radical-socialiste)  | 3 161       | 45,31 %            |
| <b>Pierre Sebi (PCF)</b>  | <b>491</b>  | <b>7,03 %</b>      |

| <b>Canton de Calais-Sud-Est (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 12 874      |                    |
| Votants  | 9 911       | 76,98 %            |
| Exprimés   |             |                    |
| Léon Vincent (Concentration républicaine)                            | 3 057       | 30,84 %            |
| William Wood (Radical-socialiste)                                    | 2 895       | 29,20 %            |
| Henri Ravisse (Alliance démocratique)                                | 3 267       | 32,96 %            |
| Gaston Muchery (Fédération républicaine)                             | 3 239       | 32,68 %            |
| Louis Melle (SFIO)   | 2 781       | 28,05 %            |
| André Gerschel (SFIO)  | 2 689       | 27,13 %            |
| <b>Georges Maquer (PCF)</b>  | <b>609</b>  | <b>6,14 %</b>      |
| <b>Julien Heduy (PCF)</b>  | <b>604</b>  | <b>6,09 %</b>      |

| <b>Canton de Calais-Sud-Est (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>                    |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 12 875      |                    |
| Votants  | 9 898       |                    |
| Exprimés   |             |                    |
| Léon Vincent<br>(Concentration républicaine)                         | 5 275       | 53,29 %            |
| Henri Ravisse (Alliance<br>démocratique)                             | 3 884       | 39,24 %            |
| Gaston Muchery (Fédération<br>républicaine)                          | 3 844       | 38,83 %            |
| Louis Melle (SFIO)   | 5 188       | 52,41 %            |
| <b>Georges Maquer (PCF)</b>  | <b>482</b>  | <b>4,86 %</b>      |
| <b>Julien Heduy (PCF)</b>  | <b>478</b>  | <b>4,82 %</b>      |

| <b>Canton de Cambrin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 9 243        |                    |
| Votants  | 7 553        | 81,71 %            |
| Exprimés   | 7 368        |                    |
| Jules Mayeur (Socialiste<br>indépendant)             | 3 714        | 50,40 %            |
| Emile Beaumont (SFIO)                                | 2 577        | 34,97 %            |
| <b>Paul Orient (PCF)</b>                             | <b>1 077</b> | <b>14,61 %</b>     |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  |              |                    |
| Votants   |              |                    |
| Exprimés  | 14 419       |                    |
| Fernand Vendeville<br>(Concentration républicaine)  | 3 860        | 26,77 %            |
| François Autem (SFIO)                               | 6 657        | 46,16 %            |
| <b>Cyprien Quinet (PCF)</b>                         | <b>3 902</b> | <b>27,06 %</b>     |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                         |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  |              |                    |
| Votants   |              |                    |
| Exprimés  | 14 215       |                    |
| Fernand Vendeville<br>(Concentration républicaine)  | 3 909        | 27,49 %            |
| François Autem (SFIO)                               | 6 536        | 45,97 %            |
| <b>Cyprien Quinet (PCF)</b>                         | <b>3 770</b> | <b>26,52 %</b>     |

| <b>Canton de Lillers (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   |             |                    |
| Votants  |             |                    |
| Exprimés   | 4 515       |                    |
| Emile Canda (URD)                                    | 2 444       | 54,13 %            |
| Maurice Huyghe<br>(Républicain)                      | 646         | 14,30 %            |
| Duez (SFIO)  | 1 010       | 22,36 %            |
| <b>Paul Carron (PCF)</b>                             | <b>415</b>  | <b>9,19 %</b>      |

| <b>Canton de Montreuil-sur-Mer (Arrondissement de Montreuil-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>                         |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 269       |                    |
| Votants  | 4 939       | 78,78 %            |
| Exprimés   |             |                    |
| Pierre Rivet (Républicain de gauche)                                     | 2 543       | 51,48 %            |
| Pierre Duminy (Républicain de gauche)                                    | 2 241       | 45,37 %            |
| Cressier (Radical-socialiste)  | 1 409       | 28,52 %            |
| Michel Octor (SFIO)  | 949         | 19,21 %            |
| Arthur Lavallard   | 867         | 17,55 %            |
| <b>Léon Bosredon (PCF)</b>   | <b>213</b>  | <b>4,31 %</b>      |



| <b>Canton de Montreuil-sur-Mer (Arrondissement de Montreuil-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 360       |                    |
| Votants  | 4 716       | 74,15 %            |
| Exprimés   | 4 619       |                    |
| Pierre Duminy (Républicain de gauche)                                    | 2 239       | 48,47 %            |
| Cressier (Radical-socialiste)  | 2 315       | 50,11 %            |
| <b>Léon Bosredon (PCF)</b>   | <b>45</b>   | <b>0,97 %</b>      |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                     |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 10 832       |                    |
| Votants  | 8 536        | 78,80 %            |
| Exprimés                                       | 8 431        |                    |
| François Legrand (Républicain de gauche)       | 1 917        | 22,73 %            |
| Wacrenier (PDP)                                | 1 598        | 18,95 %            |
| Dupont (SFIO)                                  | 2 028        | 24,05 %            |
| <b>André Parent (PCF)</b>                      | <b>2 888</b> | <b>34,25 %</b>     |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                    |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 10 805       |                    |
| Votants  | 8 386        | 77,61 %            |
| Exprimés                                       | 8 223        |                    |
| François Legrand (Républicain de gauche)       | 3 803        | 46,24 %            |
| <b>André Parent (PCF)</b>                      | <b>4 420</b> | <b>53,75 %</b>     |

## Annexe 25

### Résultats des élections législatives des 1<sup>er</sup> et 8 mai 1932

| <b>Arrondissement d'Arras – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons d'Arras-Nord, Arras-Sud, Beaumetz-les-Loges, Pas-en-Artois et Vimy)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 30 158       |                    |
| Votants  | 27 261       | 90,39 %            |
| Exprimés   | 26 938       |                    |
| Louis De Diesbach (Union nationale)  | 12 552       | 46,59 %            |
| Calmejane-Course (Radical national)  | 1 349        | 5,00 %             |
| Jules Petit (SFIO)   | 8 740        | 32,44 %            |
| <b>André Parent (PCF)</b>  | <b>4 292</b> | <b>15,93 %</b>     |

| <b>Arrondissement d'Arras – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons d'Arras-Nord, Arras-Sud, Beaumetz-les-Loges, Pas-en-Artois et Vimy)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 30 158       |                    |
| Votants  | 26 975       | 89,44 %            |
| Exprimés   | 26 646       |                    |
| Louis De Diesbach (Union nationale)  | 13 682       | 51,34 %            |
| Jules Petit (SFIO)   | 11 221       | 42,11 %            |
| <b>André Parent (PCF)</b>  | <b>1 743</b> | <b>6,54 %</b>      |

| <b>Arrondissement d'Arras – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Bapaume, Bertincourt, Croisilles, Marquion et Vitry-en-Artois)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 18 240      |                    |
| Votants  | 16 632      | 91,18 %            |
| Exprimés   | 16 474      |                    |
| Maurice Tailliandier (URD)   | 7 877       | 47,81 %            |
| Phalempin (Républicain-socialiste)   | 5 426       | 32,93 %            |
| Deleplace (Radical-socialiste)   | 2 562       | 15,55 %            |
| Georges Havenne [fils] (SFIO)  | 86          | 0,52 %             |
| <b>Omer Foulon (PCF)</b>   | <b>523</b>  | <b>3,17 %</b>      |

| <b>Arrondissement d'Arras – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Bapaume, Bertincourt, Croisilles, Marquion et Vitry-en-Artois)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 18 240      |                    |
| Votants  | 16 689      | 91,49 %            |
| Exprimés   | 16 583      |                    |
| Maurice Tailliandier (URD)   | 8 608       | 51,90 %            |
| Phalempin (Républicain-socialiste)   | 7 910       | 47,69 %            |
| <b>Omer Foulon (PCF)</b>   | <b>67</b>   | <b>0,40 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Béthune – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Laventie, Lillers et Norrent-Fontes)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 21 004       |                    |
| Votants   | 19 087       | 90,87 %            |
| Exprimés  | 18 893       |                    |
| Emile Canda (Républicain)   | 8 939        | 47,31 %            |
| Alphonse Tellier (SFIO)   | 7 232        | 38,27 %            |
| <b>Arthur Dubus (PCF)</b>   | <b>2 722</b> | <b>14,40 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Laventie, Lillers et Norrent-Fontes)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 21 004      |                    |
| Votants   | 19 040      | 90,64 %            |
| Exprimés  | 18 961      |                    |
| Emile Canda (Républicain)   | 9 182       | 48,42 %            |
| Alphonse Tellier (SFIO)   | 8 982       | 47,37 %            |
| <b>Arthur Dubus (PCF)</b>   | <b>797</b>  | <b>4,20 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Béthune – 2<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Est)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 593       |                    |
| Votants   | 16 193       | 87,09 %            |
| Exprimés  | 15 932       |                    |
| Victor Huplier (UR)   | 631          | 3,96 %             |
| Albert Révillon (Démocrate-populaire)   | 4 047        | 25,40 %            |
| Henri Petit (Socialiste indépendant)  | 238          | 1,49 %             |
| Emile Dupont (Indépendant)  | 258          | 1,61 %             |
| Jacques Louart (SFIO)   | 5 522        | 34,65 %            |
| <b>Henri Darguesse (PCF)</b>  | <b>5 236</b> | <b>32,86 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 2<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Est)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 593       |                    |
| Votants   | 15 909       | 85,56 %            |
| Exprimés  | 15 786       |                    |
| Albert Révillon (Démocrate-populaire)   | 4 410        | 27,93 %            |
| Jacques Louart (SFIO)   | 5 738        | 36,34 %            |
| <b>Henri Darguesse (PCF)</b>  | <b>5 638</b> | <b>35,71 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 3<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Ouest)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 704       |                    |
| Votants   | 15 588       | 88,04 %            |
| Exprimés  | 15 363       |                    |
| Paul Wacrenier (Démocrate-populaire)  | 3 229        | 21,01 %            |
| F. Selame (Républicain-socialiste)  | 1 302        | 8,47 %             |
| Alfred Maës (SFIO)  | 6 713        | 43,69 %            |
| <b>Joseph Thiébault (PCF)</b>   | <b>4 119</b> | <b>26,81 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 3<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Ouest)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 704       |                    |
| Votants   | 15 187       | 85,78 %            |
| Exprimés  | 15 060       |                    |
| Paul Wacrenier (Démocrate-populaire)  | 4 115        | 27,32 %            |
| Alfred Maës (SFIO)  | 7 029        | 46,67 %            |
| <b>Joseph Thiébault (PCF)</b>   | <b>3 916</b> | <b>26,00 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 4<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Béthune et de Cambrin)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 22 254       |                    |
| Votants   | 19 905       | 89,44 %            |
| Exprimés  | 19 737       |                    |
| Appourchaux (URD)   | 8 895        | 45,06 %            |
| Achille Larue (socialiste indépendant)  | 2 794        | 14,15 %            |
| Jean Zyromski (SFIO)  | 4 170        | 21,12 %            |
| <b>Emile Duport (PCF)</b>   | <b>3 878</b> | <b>19,64 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 4<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Béthune et de Cambrin)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 22 254       |                    |
| Votants   | 19 591       | 88,03 %            |
| Exprimés  | 19 452       |                    |
| Appourchaux (URD)   | 9 635        | 49,53 %            |
| Jean Zyromski (SFIO)  | 7 075        | 36,37 %            |
| <b>Emile Duport (PCF)</b>   | <b>2 542</b> | <b>13,06 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 5<sup>ème</sup> circonscription (canton de Carvin)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 071       |                    |
| Votants   | 16 241       | 89,87 %            |
| Exprimés  | 16 010       |                    |
| Vendeville (URN)  | 4 498        | 28,09 %            |
| Raoul Evrard (SFIO)   | 6 865        | 42,87 %            |
| <b>Cyprien Quinet (PCF)</b>   | <b>4 647</b> | <b>29,02 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 5<sup>ème</sup> circonscription (canton de Carvin)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 071       |                    |
| Votants   | 15 957       | 88,30 %            |
| Exprimés  | 15 819       |                    |
| Vendeville (URN)  | 4 377        | 27,66 %            |
| Raoul Evrard (SFIO)   | 7 014        | 44,33 %            |
| <b>Cyprien Quinet (PCF)</b>   | <b>4 428</b> | <b>27,99 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 6<sup>ème</sup> circonscription (canton d'Houdain)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 24 928       |                    |
| Votants   | 21 781       | 87,37 %            |
| Exprimés  | 21 434       |                    |
| Irénée Calippe (Union nationale)  | 2 406        | 11,22 %            |
| Emile Legendre (Indépendant)  | 1 651        | 7,70 %             |
| Gaston , (SFIO)   | 10 532       | 49,13 %            |
| <b>Georges Vasseur (PCF)</b>  | <b>6 845</b> | <b>31,93 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 6<sup>ème</sup> circonscription (canton d'Houdain)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 24 928       |                    |
| Votants   | 20 938       | 83,99 %            |
| Exprimés  | 20 497       |                    |
| Emile Legendre (Indépendant)  | 2 487        | 12,13 %            |
| Gaston Beltrémieux (SFIO)   | 11 757       | 57,35 %            |
| <b>Georges Vasseur (PCF)</b>  | <b>6 253</b> | <b>30,50 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Boulogne-Nord et Boulogne-Sud)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 17 256       |                    |
| Votants  | 14 265       | 82,66 %            |
| Exprimés   | 14 051       |                    |
| Paul Bacquet (ARD et UN)   | 5 676        | 40,39 %            |
| Alfred Mimy (Républicain de gauche)  | 1 770        | 12,59 %            |
| Arthur Tintillier (Républicain de gauche)  | 132          | 0,93 %             |
| Fachon (Républicain de gauche)   | 0            | 0,00 %             |
| Eugène Canu (Radical-socialiste)   | 3 425        | 24,37 %            |
| Guy Mailhé (SFIO)  | 1 260        | 8,96 %             |
| Auguste Ohier (Socialiste-communiste)  | 0            | 0,00 %             |
| <b>Georges Bonne (PCF)</b>   | <b>1 735</b> | <b>12,34 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Boulogne-Nord et Boulogne-Sud)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 17 256      |                    |
| Votants  | 14 257      | 82,62 %            |
| Exprimés   | 14 130      |                    |
| Paul Bacquet (ARD et UN)   | 7 229       | 51,16 %            |
| Alfred Mimy (Républicain de gauche)  | 8           | 0,05 %             |
| Arthur Tintillier (Républicain de gauche)  | 74          | 0,52 %             |
| Eugène Canu (Radical-socialiste)   | 5 825       | 41,22 %            |
| <b>Georges Bonne (PCF)</b>   | <b>994</b>  | <b>7,03 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Calais-Nord-Ouest et Calais-Sud-Est)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 22 999       |                    |
| Votants  | 20 009       | 86,99 %            |
| Exprimés   | 19 755       |                    |
| Marcel Vermeulen (Union nationale)   | 3 765        | 19,05 %            |
| Henri Ravisse (Alliance démocratique)  | 2 314        | 11,71 %            |
| Julien Sageot (Républicain démocrate indépendant)  | 147          | 0,74 %             |
| Léon Vincent (Républicain socialiste)  | 8 281        | 41,91 %            |
| Lucien Vadez (SFIO)  | 3 919        | 19,83 %            |
| <b>Georges Marquer (PCF)</b>   | <b>1 329</b> | <b>6,72 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Calais-Nord-Ouest et Calais-Sud-Est)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 22 999       |                    |
| Votants  | 19 349       | 84,12 %            |
| Exprimés   | 19 110       |                    |
| Marcel Vermeulen (Union nationale)   | 5 732        | 29,99 %            |
| Léon Vincent (Républicain socialiste)  | 12 260       | 64,15 %            |
| <b>Georges Marquer (PCF)</b>   | <b>1 158</b> | <b>6,05 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 3<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Desvres, Guise, Marquise et Samer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 20 440      |                    |
| Votants  | 17 636      | 86,28 %            |
| Exprimés   | 17 405      |                    |
| Abrami (Républicain)   | 4 658       | 26,76 %            |
| H. Libersart (Républicain démocrate indépendant)   | 998         | 5,73 %             |
| Etchegoyen (Démocrate-populaire)   | 1 807       | 10,38 %            |
| Adolphe Vincent (Concentration républicaine)   | 4 399       | 25,27 %            |
| Ernest Desclève (SFIO)   | 4 877       | 28,02 %            |
| <b>Jules Duburquoy (PCF)</b>   | <b>646</b>  | <b>3,71 %</b>      |



| <b>Arrondissement de Boulogne – 3<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Desvres, Guise, Marquise et Samer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 20 440      |                    |
| Votants  | 17 355      | 84,90 %            |
| Exprimés   | 16 862      |                    |
| Abrami (Républicain)   | 9 354       | 55,47 %            |
| Ernest Desclève (SFIO)   | 7 347       | 43,57 %            |
| <b>Jules Duburquoy (PCF)</b>   | <b>161</b>  | <b>0,95 %</b>      |

| <b>Circonscription de Montreuil (cantons de Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 22 913      |                    |
| Votants  | 20 264      | 88,43 %            |
| Exprimés   | 19 845      |                    |
| Eloi Quennehel (URD)   | 175         | 0,88 %             |
| Charles Delesalle (Alliance républicaine démocratique)   | 11 607      | 58,48 %            |
| Delattre (Radical-socialiste)  | 4 939       | 24,88 %            |
| Marcel Dupuich (SFIO)  | 2 633       | 13,26 %            |
| <b>Léon Bosredon (PCF)</b>   | <b>591</b>  | <b>2,97 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Saint-Omer – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Saint-Omer-Nord, Saint-Omer-Sud et Aire)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 15 355      |                    |
| Votants  | 13 551      | 88,25 %            |
| Exprimés   | 13 372      |                    |
| J. Tillie (UR)   | 5 174       | 38,69 %            |
| Paul Guersy (Républicain de gauche)  | 2 478       | 18,53 %            |
| Hector Lalisce (Radical-socialiste)  | 304         | 2,27 %             |
| André Isoré (Radical-socialiste)   | 3 015       | 22,54 %            |
| Alfred André (SFIO)  | 2 085       | 15,59 %            |
| <b>Paul Carron (PCF)</b>   | <b>316</b>  | <b>2,36 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Saint-Omer – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Saint-Omer-Nord, Saint-Omer-Sud et Aire)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 15 355      |                    |
| Votants  | 13 623      | 88,72 %            |
| Exprimés   | 13 435      |                    |
| Joseph Tillie (UR)   | 6 997       | 52,08 %            |
| André Isoré (Radical-socialiste)   | 6 332       | 47,13 %            |
| <b>Paul Carron (PCF)</b>   | <b>104</b>  | <b>0,77 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Saint-Omer – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons d'Ardres, d'Audruicq, Fauquembergues et de Lumbres)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 17 005      |                    |
| Votants  | 15 036      | 88,42 %            |
| Exprimés   | 14 715      |                    |
| Général Victor de Saint-Just (Fédération républicaine)   | 9 639       | 65,50 %            |
| Brousselle (indépendant)   | 130         | 0,88 %             |
| Maurice Piquet (SFIO)  | 4 555       | 30,95 %            |
| <b>Charles Roussel (PCF)</b>   | <b>391</b>  | <b>2,65 %</b>      |

| <b>Circonscription de Saint-Pol-sur-Ternoise (cantons de Aubigny, Auxi-le-Château, Avesne-le-Comte, Heulchin, Le Parcq et Saint-Pol)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 20 503      |                    |
| Votants  | 19 005      | 92,69 %            |
| Exprimés   | 18 826      |                    |
| Salmon (Concentration républicaine)  | 9 058       | 48,11 %            |
| Gaston Lefebvre (Républicain-socialiste)   | 2 056       | 10,92 %            |
| César Bernard (SFIO)   | 7 389       | 39,24 %            |
| <b>Paul Orient (PCF)</b>   | <b>323</b>  | <b>1,71 %</b>      |

| <b>Circonscription de Saint-Pol-sur-Ternoise (cantons de Aubigny, Auxi-le-Château, Avesne-le-Comte, Heulchin, Le Parcq et Saint-Pol)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 20 503      |                    |
| Votants  | 19 025      | 92,79 %            |
| Exprimés   | 18 863      |                    |
| Salmon (Concentration républicaine)  | 10 301      | 54,60 %            |
| César Bernard (SFIO)   | 8 509       | 45,10 %            |
| <b>Paul Orient (PCF)</b>   | <b>53</b>   | <b>0,28 %</b>      |

## Annexe 26

### Résultats des élections cantonales des 7 et 14 octobre 1934

| <b>Canton d'Ardres (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                            |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 3 993       |                    |
| Votants   | 3 211       | 80,41 %            |
| Exprimés  | 2 877       |                    |
| Donjon de Saint-Martin<br>(Républicain)               | 2 653       | 92,21 %            |
| <b>Roussel (PCF)</b>                                  | <b>171</b>  | <b>5,94 %</b>      |

| <b>Canton d'Arras-Nord (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 777       |                    |
| Votants   | 4 875       | 84,38 %            |
| Exprimés  | 4 769       |                    |
| Brassart (Union nationale)                          | 2 751       | 57,68 %            |
| Gaillard (Républicain<br>radical)                   | 537         | 11,26 %            |
| Masselin (SFIO)                                     | 1 137       | 23,84 %            |
| <b>Henri François (PCF)</b>                         | <b>343</b>  | <b>7,19 %</b>      |

| <b>Canton d'Arras-Sud (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                         |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 7 245       |                    |
| Votants  | 6 525       | 90,06 %            |
| Exprimés   | 6 397       |                    |
| Jean Paris (Union nationale)                       | 3 189       | 49,85 %            |
| Paul Coche (SFIO)                                  | 2 773       | 43,34 %            |
| <b>Maurice Vinner (PCF)</b>                        | <b>434</b>  | <b>6,78 %</b>      |

| <b>Canton d'Arras-Sud (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                        |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 7 744       |                    |
| Votants  | 6 625       | 85,55 %            |
| Exprimés   | 6 549       |                    |
| Jean Paris (Union nationale)                       | 3 324       | 50,75 %            |
| Paul Coche (SFIO)                                  | 3 225       | 49,24 %            |

| <b>Canton d'Audruicq (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                              |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 4 864       |                    |
| Votants   | 3 875       | 79,66 %            |
| Exprimés  | 3 773       |                    |
| Dupont (URD)  | 2 658       | 70,44 %            |
| Dussausey (Républicain)                                 | 1 090       | 28,88 %            |
| <b>Lahaye (PCF)</b>                                     | <b>14</b>   | <b>0,37 %</b>      |

| <b>Canton de Béthune (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 13 069       |                    |
| Votants  | 10 714       | 81,98 %            |
| Exprimés   | 10 585       |                    |
| Thilliez (Concentration républicaine)                | 6 090        | 57,53 %            |
| Descamps (SFIO)                                      | 2 557        | 24,15 %            |
| <b>Gaston Coquel (PCF)</b>                           | <b>1 938</b> | <b>18,30 %</b>     |

| <b>Canton de Boulogne-Nord (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 591       |                    |
| Votants   | 6 743       | 70,30 %            |
| Exprimés  | 6 533       |                    |
| Roger Farjon (Alliance Républicaine Démocratique)                   | 4 128       | 63,18 %            |
| Guy Mailhé (Radical)  | 1 078       | 16,50 %            |
| Favre (SFIO)  | 562         | 8,60 %             |
| <b>Auguste Defrance (PCF)</b>                                       | <b>753</b>  | <b>11,52 %</b>     |

| <b>Canton de Boulogne-Sud (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 9 183       |                    |
| Votants  | 7 203       | 78,43 %            |
| Exprimés   | 7 054       |                    |
| Bacquet (Alliance Républicaine démocratique)                       | 3 549       | 50,31 %            |
| Eugène Canu (Radical)  | 2 100       | 29,77 %            |
| Henneguelle (SFIO)   | 701         | 9,93 %             |
| <b>Adolphe Robert (PCF)</b>  | <b>700</b>  | <b>9,92 %</b>      |

| <b>Canton de Calais-Nord-Ouest (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 534        |                    |
| Votants   | 7 150        | 74,99 %            |
| Exprimés  | 6 894        |                    |
| Henri Deroide (Républicain de gauche)                                   | 3 686        | 53,46 %            |
| Julien Sageot (PSdF)  | 342          | 4,96 %             |
| Emile Caron (SFIO)  | 1 798        | 26,08 %            |
| <b>Victor Serret (PCF)</b>  | <b>1 068</b> | <b>15,49 %</b>     |

| <b>Canton de Calais-Sud-Est (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 13 270       |                    |
| Votants  | 10 515       | 79,23 %            |
| Exprimés   | 10 247       |                    |
| Marcel Vermeulen (Fédération républicaine)                           | 3 970        | 38,74 %            |
| Georges François (Républicain socialiste)                            | 1 145        | 11,17 %            |
| Roger Vantielcke (SFIO)  | 3 735        | 36,44 %            |
| <b>Félix Cadras (SFIC)</b>   | <b>1 396</b> | <b>13,62 %</b>     |

| <b>Canton de Calais-Sud-Est (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 13 270      |                    |
| Votants  | 10 570      | 79,65 %            |
| Exprimés   | 10 344      |                    |
| Marcel Vermeulen (Fédération républicaine)                           | 4 734       | 45,76 %            |
| Roger Vantielcke (SFIO)  | 5 604       | 54,17 %            |

| <b>Canton de Cambrin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 9 554        |                    |
| Votants  | 8 195        | 85,77 %            |
| Exprimés   | 8 128        |                    |
| Mayeur (Union nationale)                             | 3 571        | 43,93 %            |
| Louis Holle (SFIO)                                   | 3 345        | 41,15 %            |
| <b>Paul Carron (PCF)</b>                             | <b>1 212</b> | <b>14,91 %</b>     |

| <b>Canton de Cambrin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 9 551        |                    |
| Votants  | 8 114        | 84,95 %            |
| Exprimés   | 8 069        |                    |
| Mayeur (Union nationale)                             | 3 532        | 43,77 %            |
| <b>Louis Holle (SFIO)</b>                            | <b>4 524</b> | <b>56,06 %</b>     |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 194       |                    |
| Votants   | 15 847       | 87,10 %            |
| Exprimés  | 15 635       |                    |
| Duhomez (URD)                                       | 3 354        | 21,45 %            |
| Martin (PDP)  | 1 793        | 11,46 %            |
| Henri Leclercq (SFIO)                               | 5 568        | 35,61 %            |
| <b>Cyprien Quinet (PCF)</b>                         | <b>5 200</b> | <b>33,25 %</b>     |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                         |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 494       |                    |
| Votants   | 15 172       | 82,03 %            |
| Exprimés  | 14 853       |                    |
| Duhomez (URD)                                       | 4 875        | 32,82 %            |
| <b>Henri Leclercq (SFIO)</b>                        | <b>9 974</b> | <b>67,15 %</b>     |

| <b>Canton de Desvres (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                    |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 3 645       |                    |
| Votants   | 3 176       | 87,13 %            |
| Exprimés  | 3 017       |                    |
| Adolphe Vincent (Alliance<br>Républicaine Démocratique)       | 1 998       | 66,22 %            |
| Lignier (Indépendant)   | 779         | 25,82 %            |
| <b>René Mottot (PCF)</b>                                      | <b>231</b>  | <b>7,65 %</b>      |

| <b>Canton d'Etapes (Arrondissement de Montreuil)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   |             |                    |
| Votants  |             |                    |
| Exprimés   | 4 058       |                    |
| Candeliez (Républicain)                              | 2 998       | 73,87 %            |
| Leroy (SFIO)   | 704         | 17,34 %            |
| <b>Sainson (PCF)</b>                                 | <b>356</b>  | <b>8,77 %</b>      |

| <b>Canton de Lillers (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 5 644       |                    |
| Votants  | 4 941       | 87,54 %            |
| Exprimés   | 4 887       |                    |
| Basin (Union nationale)                              | 929         | 19 %               |
| Mullet (Radical-socialiste)                          | 2 086       | 42,68 %            |
| Duez (SFIO)  | 1 136       | 23,24 %            |
| <b>Diolet (PCF)</b>                                  | <b>582</b>  | <b>11,90 %</b>     |

| <b>Canton de Lillers (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 5 644       |                    |
| Votants  | 4 810       | 85,22 %            |
| Exprimés   | 4 732       |                    |
| Mullet (Radical-socialiste)                          | 3 099       | 65,49 %            |
| Duez (SFIO)  | 1 633       | 34,50 %            |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                     |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 10 637       |                    |
| Votants  | 9 053        | 85,10 %            |
| Exprimés                                       | 8 887        |                    |
| Armand Frémy (Socialiste indépendant)          | 3 709        | 41,73 %            |
| Pierre Duviouxbourg (SFIO)                     | 2 300        | 25,88 %            |
| <b>André Parent (PCF)</b>                      | <b>2 885</b> | <b>32,46 %</b>     |



| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                    |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 10 637       |                    |
| Votants  | 8 886        | 83,53 %            |
| Exprimés                                       | 8 814        |                    |
| Armand Frémy (Socialiste indépendant)          | 4 324        | 49,05 %            |
| <b>André Parent (PCF)</b>                      | <b>4 486</b> | <b>50,89 %</b>     |

| <b>Canton de Vitry-en-Artois (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 667       |                    |
| Votants   | 4 787       | 84,47 %            |
| Exprimés  | 4 514       |                    |
| Détrez (Républicain radical)                              | 3 728       | 82,58 %            |
| <b>Doisy (PCF)</b>  | <b>762</b>  | <b>16,88 %</b>     |

### Résultats des élections au conseil d'arrondissement des 7 et 14 octobre 1934

| <b>Canton de Guînes (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 110       |                    |
| Votants  | 2 761       | 88,77 %            |
| Exprimés   | 2 711       |                    |
| Parmentier (Républicain de gauche)                           | 1 878       | 69,27 %            |
| Routier (PDP)  | 702         | 25,89 %            |
| <b>Boufflers (PCF)</b>                                       | <b>131</b>  | <b>4,83 %</b>      |

| <b>Canton de Houdain (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 24 894       |                    |
| Votants  | 19 975       | 80,24 %            |
| Exprimés   | 19 720       |                    |
| Jean Degrave (Républicain)                           | 5 540        | 28,09 %            |
| Ernest Wéry (SFIO)                                   | 8 932        | 45,29 %            |
| <b>Georges Vasseur (PCF)</b>                         | <b>5 248</b> | <b>26,61 %</b>     |

| <b>Canton de Houdain (Arrondissement de Béthune)</b> |               |                    |
|--|---------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |               |                    |
|  | <i>Voix</i>   | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 24 900        |                    |
| Votants  | 18 414        | 73,95 %            |
| Exprimés   | 18 032        |                    |
| Jean Degrave (Républicain)                           | 6 168         | 34,20 %            |
| <b>Ernest Wéry (SFIO)</b>                            | <b>11 840</b> | <b>65,66 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Est (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                            |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  |              |                    |
| Votants   |              |                    |
| Exprimés  | 14 970       |                    |
| Albert Révillon (PDP)                                 | 5 075        | 33,90 %            |
| Jules Erouart (SFIO)                                  | 5 103        | 34,08 %            |
| <b>Henri Darguesse (PCF)</b>                          | <b>4 792</b> | <b>32,01 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Est (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                           |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 348      |                    |
| Votants   | 14 567      | 79,39 %            |
| Exprimés  | 14 316      |                    |
| Albert Révillon (PDP)                                 | 6 056       | 42,30 %            |
| Jules Erouart (SFIO)                                  | 8 260       | 57,69 %            |

| <b>Canton de Lens-Ouest (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                              |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 589       |                    |
| Votants   | 14 741       | 83,80 %            |
| Exprimés  | 14 518       |                    |
| Courtecuisse (PDP)                                      | 2 928        | 20,16 %            |
| Lamendin (PSdF)   | 2 987        | 20,57 %            |
| Deroubaix (SFIO)  | 5 076        | 34,96 %            |
| <b>Thiébaud (PCF)</b>                                   | <b>3 511</b> | <b>24,18 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Ouest (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                             |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 589       |                    |
| Votants   | 13 492       | 76,70 %            |
| Exprimés  | 12 995       |                    |
| Lamendin (PSdF)   | 5 443        | 41,88 %            |
| <b>Deroubaix (SFIO)</b>                                 | <b>7 552</b> | <b>58,11 %</b>     |

| <b>Canton de Lumbres (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                              |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  |             |                    |
| Votants   |             |                    |
| Exprimés  | 4 083       |                    |
| Lemaire (Rural indépendant)                             | 2 444       | 59,85 %            |
| Martel (Radical-socialiste)                             | 1 178       | 28,85 %            |
| <b>Beudaert (PCF)</b>                                   | <b>461</b>  | <b>11,29 %</b>     |

| <b>Canton de Marquion (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                         |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 827       |                    |
| Votants  | 3 714       | 97,04 %            |
| Exprimés   | 2 924       |                    |
| Colle (Radical-socialiste)                         | 2 449       | 83,75 %            |
| <b>Decaudin (PCF)</b>                              | <b>409</b>  | <b>13,98 %</b>     |

| <b>Canton de Marquise (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 4 493       |                    |
| Votants  | 3 968       | 88,31 %            |
| Exprimés   | 3 920       |                    |
| Petitprez (Républicain)  | 1 300       | 33,16 %            |
| Gauchez (Républicain de gauche)                                | 1 475       | 37,62 %            |
| Sorriaux (SFIO)  | 927         | 23,64 %            |
| <b>Lefebvre (PCF)</b>  | <b>218</b>  | <b>5,56 %</b>      |

| <b>Canton de Marquise (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                    |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 4 495       |                    |
| Votants  | 3 973       | 88,38 %            |
| Exprimés   | 3 942       |                    |
| Petitprez (Républicain)  | 1 474       | 37,39 %            |
| Gauche (Républicain de gauche)                                 | 1 352       | 34,29 %            |
| Sorriaux (SFIO)  | 1 115       | 28,28 %            |

| <b>Canton de Saint-Omer Nord (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                      |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 3 843       |                    |
| Votants   | 2 896       | 75,35 %            |
| Exprimés  | 2 809       |                    |
| Cotillon (Républicain)  | 2 078       | 73,97 %            |
| Lannoy (Républicain)  | 327         | 11,64 %            |
| <b>Chevalier (PCF)</b>  | <b>400</b>  | <b>14,23 %</b>     |

| <b>Canton de Saint-Omer Sud (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>               |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 756       |                    |
| Votants  | 5 545       | 82,07 %            |
| Exprimés   | 5 449       |                    |
| Delattre (Républicain radical)                                 | 2 634       | 48,33 %            |
| Lyoen (Républicain radical)                                    | 2 542       | 46,65 %            |
| Isoré (Radical-socialiste)                                     | 2 240       | 41,10 %            |
| André (SFIO)   | 2 213       | 40,61 %            |
| <b>Glay (PCF)</b>  | <b>494</b>  | <b>9,06 %</b>      |
| <b>Hollander (PCF)</b>   | <b>480</b>  | <b>8,80 %</b>      |

| <b>Canton de Saint-Omer Sud (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>              |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 756       |                    |
| Votants  | 5 626       | 83,27 %            |
| Exprimés   | 5 562       |                    |
| Delattre (Républicain radical)                                 | 2 809       | 50,50 %            |
| Lyoen (Républicain radical)                                    | 2 751       | 49,46 %            |
| Isoré (Radical-socialiste)                                     | 2 714       | 48,79 %            |
| André (SFIO)   | 2 685       | 48,27 %            |

| <b>Canton de Norrent-Fontes (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 12 556       |                    |
| Votants   | 10 552       | 84,03 %            |
| Exprimés  | 10 436       |                    |
| Docteur Bailliet<br>(Républicain)                           | 4 455        | 42,68 %            |
| Decobert (SFIO)   | 4 122        | 39,49 %            |
| <b>Masset (PCF)</b>   | <b>1 869</b> | <b>17,90 %</b>     |

| <b>Canton de Norrent-Fontes (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                 |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 12 256      |                    |
| Votants   | 10 520      | 85,83 %            |
| Exprimés  | 10 435      |                    |
| Docteur Bailliet<br>(Républicain)                           | 4 597       | 44,05 %            |
| Decobert (SFIO)   | 5 838       | 55,94 %            |

| <b>Canton de Samer (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 151       |                    |
| Votants   | 7 001       | 76,50 %            |
| Exprimés  | 6 822       |                    |
| Feutry (Fédération<br>Républicaine)                         | 3 213       | 47,09 %            |
| Carpentier (SFIO)   | 3 028       | 44,38 %            |
| <b>Jules Duburquoy (PCF)</b>                                | <b>577</b>  | <b>8,45 %</b>      |

| <b>Canton de Samer (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                 |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 150       |                    |
| Votants   | 7 201       | 78,69 %            |
| Exprimés  | 7 122       |                    |
| Feutry (Fédération<br>Républicaine)                         | 3 556       | 49,92 %            |
| Carpentier (SFIO)   | 3 559       | 49,97 %            |

## Annexe 27

### Résultats des élections partielles de 1935

#### Election législative partielle des 10 et 17 mars 1935

| <b>Circonscription de Montreuil (cantons de Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin,<br/>Hucqueliers, Montreuil)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 22 523      |                    |
| Votants  | 18 676      | 82,91 %            |
| Exprimés   | 18 241      |                    |
| Albert Candelliez<br>(Républicain de gauche)   | 6 770       | 37,11 %            |
| Paul De Sainte-Maresville<br>(agriculteur)   | 2 159       | 11,83 %            |
| Eloi Quennehen (Jeunesses<br>patriotes)  | 287         | 1,57 %             |
| Charles Demilhac<br>(Républicain socialiste)   | 22          | 0,12 %             |
| Gustave Decréquy (Radical-<br>socialiste)  | 5 264       | 28,85 %            |
| Marcel Dupuich (SFIO)  | 2 881       | 15,79 %            |
| <b>Philippe Godet (PCF)</b>  | <b>853</b>  | <b>4,67 %</b>      |

| <b>Circonscription de Montreuil (cantons de Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 22 548      |                    |
| Votants  | 19 162      | 84,98 %            |
| Exprimés   | 18 868      |                    |
| Albert Candelliez<br>(Républicain de gauche)   | 8 502       | 45,06 %            |
| Paul De Sainte-Maresville<br>(agriculteur)   | 13          | 0,06 %             |
| Eloi Quennehen (Jeunesses<br>patriotes)  | 66          | 0,34 %             |
| Charles Demilhac<br>(Républicain socialiste)   | 2           | 0,01 %             |
| Gustave Decréquy (Radical-<br>socialiste)  | 10 155      | 53,82 %            |
| <b>Philippe Godet (PCF)</b>  | <b>130</b>  | <b>0,68 %</b>      |

**Election cantonale partielle  
des 7 et 14 avril 1935**

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 468       |                    |
| Votants   | 16 202       | 87,73 %            |
| Exprimés  | 16 054       |                    |
| Duhomez (Concentration<br>républicaine)             | 2 214        | 13,79 %            |
| Delille (PDP)                                       | 2 020        | 12,58 %            |
| Raoul Evrard (SFIO)                                 | 5 462        | 34,02 %            |
| <b>Cyprien Quinet (PCF)</b>                         | <b>6 247</b> | <b>38,91 %</b>     |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                         |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 462       |                    |
| Votants   | 15 516       | 84,04 %            |
| Exprimés  | 14 728       |                    |
| Duhomez (Concentration<br>républicaine)             | 5 298        | 35,97 %            |
| <b>Cyprien Quinet (PCF)</b>                         | <b>9 420</b> | <b>63,95 %</b>     |

## Annexe 28

### Résultats des élections législatives des 26 avril et 3 mai 1936

| <b>Arrondissement d'Arras – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons d'Arras-Nord, Arras-Sud, Beaumetz-les-Loges, Pas-en-Artois et Vimy)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 30 597       |                    |
| Votants  | 27 756       | 90,71 %            |
| Exprimés   | 27 422       |                    |
| Louis De Diesbach (Union nationale)  | 13 578       | 49,51 %            |
| Touzard (Radical-socialiste)   | 4 111        | 14,99 %            |
| René Louis (SFIO)  | 5 189        | 18,92 %            |
| <b>Abraham Laquay (PCF)</b>  | <b>4 544</b> | <b>16,57 %</b>     |

| <b>Arrondissement d'Arras – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons d'Arras-Nord, Arras-Sud, Beaumetz-les-Loges, Pas-en-Artois et Vimy)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 30 585      |                    |
| Votants  | 27 632      | 90,34 %            |
| Exprimés   | 27 424      |                    |
| Louis De Diesbach (Union nationale)  | 14 635      | 53,36 %            |
| René Louis (SFIO)  | 12 751      | 46,49 %            |

| <b>Arrondissement d'Arras – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Bapaume, Bertincourt, Croisilles, Marquion et Vitry-en-Artois)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 18 252       |                    |
| Votants  | 16 643       | 91,18 %            |
| Exprimés   | 16 365       |                    |
| Maurice Tailliandier (URD)   | 6 481        | 39,60 %            |
| Abel Guidez (Radical-socialiste)   | 6 936        | 42,38 %            |
| Philibert Cléret (SFIO)  | 1 271        | 7,76 %             |
| <b>Alfred Leblond (PCF)</b>  | <b>1 677</b> | <b>10,24 %</b>     |



| <b>Arrondissement d'Arras – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Bapaume, Bertincourt, Croisilles, Marquion et Vitry-en-Artois)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 18 289      |                    |
| Votants  | 16 706      | 91,34 %            |
| Exprimés   | 16 596      |                    |
| Alfred Devillers<br>(Concentration républicaine)   | 7 032       | 42,37 %            |
| Abel Guidez (Radical-socialiste)   | 9 564       | 57,62 %            |

| <b>Arrondissement de Béthune – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Laventie, Lillers et Norrent-Fontes)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 21 238       |                    |
| Votants   | 19 360       | 91,15 %            |
| Exprimés  | 19 151       |                    |
| Octave Decroix<br>(Républicain de gauche)   | 8 473        | 44,24 %            |
| Alphonse Tellier (SFIO)   | 7 315        | 38,19 %            |
| <b>Emile Duport (PCF)</b>   | <b>3 389</b> | <b>17,69 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Laventie, Lillers et Norrent-Fontes)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 21 240      |                    |
| Votants   | 19 327      | 90,99 %            |
| Exprimés  | 19 211      |                    |
| Octave Decroix<br>(Républicain de gauche)   | 8 937       | 46,52 %            |
| Alphonse Tellier (SFIO)   | 10 264      | 53,42 %            |

| <b>Arrondissement de Béthune – 2<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Est)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 19 054       |                    |
| Votants   | 16 801       | 88,17 %            |
| Exprimés  | 16 607       |                    |
| Vanlindt (Républicain de gauche)  | 35           | 0,21 %             |
| Albert Révillon (Démocrate-populaire)   | 4 804        | 28,92 %            |
| Paul Sion (SFIO)  | 6 153        | 37,05 %            |
| <b>Francis Jiolat (PCF)</b>   | <b>5 615</b> | <b>33,81 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 2<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Est)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 19 054      |                    |
| Votants   | 16 301      | 85,55 %            |
| Exprimés  | 16 088      |                    |
| Albert Révillon (Démocrate-populaire)   | 5 154       | 32,03 %            |
| Paul Sion (SFIO)  | 10 934      | 67,96 %            |

| <b>Arrondissement de Béthune – 3<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Ouest)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 745       |                    |
| Votants   | 15 996       | 90,14 %            |
| Exprimés  | 15 784       |                    |
| André Duffroy (Républicain)   | 596          | 3,77 %             |
| Paul Wacrenier (Démocrate-populaire)  | 2 881        | 18,25 %            |
| Alfred Maës (SFIO)  | 6 340        | 40,16 %            |
| <b>Joseph Thiébault (PCF)</b>   | <b>5 907</b> | <b>37,42 %</b>     |
| Henri Delabre (Union anarchiste)  | 60           | 0,38 %             |

| <b>Arrondissement de Béthune – 3<sup>ème</sup> circonscription (canton de Lens-Ouest)</b> |               |                    |
|---|---------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |               |                    |
|   | <i>Voix</i>   | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 825        |                    |
| Votants   | 15 113        | 84,78 %            |
| Exprimés  | 14 726        |                    |
| Paul Wacrenier (Démocrate-populaire)  | 4 193         | 28,47 %            |
| <b>Alfred Maës (SFIO)</b>   | <b>10 533</b> | <b>71,52 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 4<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Béthune et de Cambrin)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 22 872       |                    |
| Votants   | 20 506       | 89,65 %            |
| Exprimés  | 20 474       |                    |
| Jules Appourchaux (Union nationale)   | 9 318        | 45,51 %            |
| Henri Cadot (SFIO)  | 7 401        | 36,14 %            |
| <b>Gaston Coquel (PCF)</b>  | <b>4 055</b> | <b>19,80 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 4<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Béthune et de Cambrin)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 22 681      |                    |
| Votants   | 20 624      | 90,93 %            |
| Exprimés  | 22 527      |                    |
| Jules Appourchaux (Union nationale)   | 9 280       | 41,19 %            |
| Henri Cadot (SFIO)  | 11 075      | 49,16 %            |
| Marcel Candat (communiste dissident)  | 172         | 0,76 %             |

| <b>Arrondissement de Béthune – 5<sup>ème</sup> circonscription (canton de Carvin)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 691       |                    |
| Votants   | 16 877       | 90,29 %            |
| Exprimés  | 16 742       |                    |
| Arthur Caullet (URDS)   | 2 824        | 16,86 %            |
| Joseph Martin (PDP)   | 1 473        | 8,79 %             |
| Raoul Evrard (SFIO)   | 5 580        | 33,32 %            |
| <b>Cyprien Quinet (PCF)</b>   | <b>6 865</b> | <b>41,00 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 5<sup>ème</sup> circonscription (canton de Carvin)</b> |               |                    |
|---|---------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |               |                    |
|   | <i>Voix</i>   | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 691        |                    |
| Votants   | 16 503        | 88,29 %            |
| Exprimés  | 16 098        |                    |
| Arthur Caullet (URDS)   | 5 822         | 36,16 %            |
| Joseph Martin (PDP)   | 2             | 0,01 %             |
| <b>Cyprien Quinet (PCF)</b>   | <b>10 174</b> | <b>63,20 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 6<sup>ème</sup> circonscription (canton d'Houdain)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 25 551       |                    |
| Votants   | 22 868       | 89,49 %            |
| Exprimés  | 22 614       |                    |
| Jean Degrave (Union nationale)  | 5 126        | 22,66 %            |
| Arthur Fatoux (Républicain de gauche)   | 164          | 0,72 %             |
| Emile Legendre (Indépendant)  | 1 262        | 5,58 %             |
| Gaston Beltrémieux (SFIO)   | 8 329        | 36,83 %            |
| <b>Georges Vasseur (PCF)</b>  | <b>7 733</b> | <b>34,19 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Béthune – 6<sup>ème</sup> circonscription (canton d’Houdain)</b> |               |                    |
|---|---------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |               |                    |
|   | <i>Voix</i>   | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 25 547        |                    |
| Votants   | 21 917        | 85,79 %            |
| Exprimés  | 21 543        |                    |
| Jean Degrave (Union nationale)  | 5 340         | 24,78 %            |
| <b>Gaston Beltrémieux (SFIO)</b>  | <b>14 930</b> | <b>69,30 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Boulogne-Nord et Boulogne-Sud)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 18 112       |                    |
| Votants  | 15 235       | 84,11 %            |
| Exprimés   | 15 025       |                    |
| Paul Bacquet (Républicain de gauche)   | 7 528        | 50,10 %            |
| Louis Leroy  | 192          | 1,27 %             |
| Eugène Canu (Radical-socialiste)   | 4 566        | 30,38 %            |
| Henri Henneguelle (SFIO)   | 968          | 6,44 %             |
| <b>Auguste Defrance (PCF)</b>  | <b>1 771</b> | <b>11,78 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Calais-Nord-Ouest et Calais-Sud-Est)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 22 843       |                    |
| Votants  | 19 839       | 86,84 %            |
| Exprimés   | 19 571       |                    |
| Henri Planque (Fédération républicaine)  | 2 759        | 14,09 %            |
| Julien Sageot (Républicain démocrate indépendant)  | 102          | 0,52 %             |
| Léon Vincent (Républicain socialiste)  | 6 611        | 33,77 %            |
| Roger Vantielke (SFIO)   | 6 583        | 33,63 %            |
| <b>Félix Cadras (PCF)</b>  | <b>3 064</b> | <b>15,65 %</b>     |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Calais-Nord-Ouest et Calais-Sud-Est)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 22 843      |                    |
| Votants  | 20 253      | 88,66 %            |
| Exprimés   | 20 031      |                    |
| Léon Vincent (Républicain socialiste)  | 9 969       | 49,76 %            |
| Roger Vantielke (SFIO)   | 10 059      | 50,21 %            |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 3<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Desvres, Guise, Marquise et Samer)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 21 506       |                    |
| Votants  | 18 304       | 85,11 %            |
| Exprimés   | 18 079       |                    |
| Adolphe Vincent (Républicain de gauche)  | 7 938        | 43,90 %            |
| Febvay (URD)   | 2 796        | 15,46 %            |
| Ernest Desclève (SFIO)   | 6 035        | 33,38 %            |
| <b>Adolphe Robert (PCF)</b>  | <b>1 310</b> | <b>7,24 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Boulogne – 3<sup>ème</sup> circonscription (cantons de Desvres, Guise, Marquise et Samer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 21 524      |                    |
| Votants  | 18 276      | 84,90 %            |
| Exprimés   | 18 085      |                    |
| Adolphe Vincent (Républicain de gauche)  | 10 676      | 59,03 %            |
| Ernest Desclève (SFIO)   | 7 403       | 40,93 %            |

| <b>Circonscription de Montreuil (cantons de Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 23 582      |                    |
| Votants  | 20 727      | 87,89 %            |
| Exprimés   | 20 296      |                    |
| Henri Elby (Républicain de gauche)   | 6 205       | 30,57 %            |
| Jean Ménard (Radical indépendant)  | 2 015       | 9,92 %             |
| Charles Demilhac (Républicain socialiste)  | 24          | 0,11 %             |
| Gustave Decrequy (Radical-socialiste)  | 8 942       | 44,05 %            |
| Marcel Dupuich (SFIO)  | 1 752       | 8,63 %             |
| <b>Jean Fillion (PCF)</b>  | <b>888</b>  | <b>4,37 %</b>      |

| <b>Circonscription de Montreuil (cantons de Campagne, Etaples, Fruges, Hesdin, Hucqueliers, Montreuil)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 23 599      |                    |
| Votants  | 20 777      | 88,04 %            |
| Exprimés   | 20 453      |                    |
| Henri Elby (Républicain de gauche)   | 8 964       | 43,82 %            |
| Gustave Decrequy (Radical-socialiste)  | 11 489      | 56,17 %            |

| <b>Arrondissement de Saint-Omer – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Saint-Omer-Nord, Saint-Omer-Sud et Aire)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 15 619       |                    |
| Votants  | 13 803       | 88,37 %            |
| Exprimés   | 13 524       |                    |
| Joseph Tillie (Républicain de gauche)  | 6 460        | 47,76 %            |
| André Isoré (Radical)  | 4 039        | 29,86 %            |
| Alfred André (SFIO)  | 1 663        | 12,29 %            |
| <b>Benjamin Stodel (PCF)</b>   | <b>1 112</b> | <b>8,22 %</b>      |

| <b>Arrondissement de Saint-Omer – 1<sup>ère</sup> circonscription (cantons de Saint-Omer-Nord, Saint-Omer-Sud et Aire)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 15 616      |                    |
| Votants  | 13 989      | 89,58 %            |
| Exprimés   | 13 856      |                    |
| Joseph Tillie (Républicain de gauche)  | 6 749       | 48,70 %            |
| André Isoré (Radical)  | 7 107       | 51,29 %            |

| <b>Arrondissement de Saint-Omer – 2<sup>ème</sup> circonscription (cantons d'Ardres, d'Audruicq, Fauquembergues et de Lumbres)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 17 352      |                    |
| Votants  | 15 300      | 88,17 %            |
| Exprimés   | 15 097      |                    |
| François de Saint-Just (Fédération républicaine)   | 8 082       | 53,53 %            |
| P. Dambricourt (Républicain indépendant)   | 4 312       | 28,56 %            |
| Hornez (SFIO)  | 1 903       | 12,60 %            |
| <b>Charles Roussel (PCF)</b>   | <b>800</b>  | <b>5,29 %</b>      |



| <b>Circonscription de Saint-Pol-sur-Ternoise (cantons de Aubigny, Auxi-le-Château, Avesne-le-Comte, Heulchin, Le Parcq et Saint-Pol)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 20 787       |                    |
| Votants  | 18 882       | 90,83 %            |
| Exprimés   | 18 572       |                    |
| Paul Thellier (Républicain de gauche)  | 12 766       | 68,73 %            |
| César Bernard (SFIO)   | 4 796        | 25,82 %            |
| <b>Jules Crépin (PCF)</b>  | <b>1 010</b> | <b>5,43 %</b>      |

## Annexe 29

### Résultats des élections cantonales des 10 et 17 octobre 1937

| <b>Canton d'Aire-sur-la-Lys (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 4 709       |                    |
| Votants  | 4 215       | 89,50 %            |
| Exprimés   | 4 138       |                    |
| Bar (Républicain)  | 2 128       | 51,42 %            |
| Desbonnets (Radical socialiste)                                | 1 279       | 30,90 %            |
| Delahaye (SFIO)  | 522         | 12,61 %            |
| <b>Clément Taleux (PCF)</b>                                    | <b>209</b>  | <b>5,05 %</b>      |

| <b>Canton d'Aubigny-en-Artois (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                 |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 089       |                    |
| Votants  | 2 705       | 87,56 %            |
| Exprimés   | 2 614       |                    |
| Sinot (Républicain de gauche)                              | 1 757       | 67,21 %            |
| Opigez (SFIO)  | 546         | 20,88 %            |
| <b>Charles Mortelet (PCF)</b>                              | <b>299</b>  | <b>11,43 %</b>     |

| <b>Canton d'Auxi-le-Château (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                               |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 818       |                    |
| Votants  | 3 358       | 87,95 %            |
| Exprimés   | 3 316       |                    |
| Georges Harduin (Républicain)                            | 1 648       | 49,69 %            |
| Dr Delorme (Républicain-socialiste)                      | 768         | 23,16 %            |
| Paul Delhomel (SFIO)                                     | 764         | 23,03 %            |
| <b>Calippe (PCF)</b>                                     | <b>135</b>  | <b>4,07 %</b>      |

| <b>Canton d'Auxi-le-Château (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                              |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 818       |                    |
| Votants  | 3 431       | 89,86 %            |
| Exprimés   | 3 418       |                    |
| Georges Harduin<br>(Républicain)                         | 1 771       | 51,81 %            |
| Dr Delorme (Républicain-<br>socialiste)                  | 1 647       | 48,18 %            |

| <b>Canton de Bapaume (Arrondissement d'Arras)</b>                  |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 2 509       |                    |
| Votants  | 2 241       | 89,31 %            |
| Exprimés   | 2 200       |                    |
| Aimé Parsis (Concentration<br>républicaine et défense<br>paysanne) | 834         | 37,90 %            |
| Abel Guidet (Radical-<br>socialiste)                               | 1 004       | 45,63 %            |
| Jean Watel (SFIO)  | 155         | 7,04 %             |
| <b>Martial Lebis (PCF)</b>   | <b>202</b>  | <b>9,18 %</b>      |

| <b>Canton de Bapaume (Arrondissement d'Arras)</b>                  |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 2 509       |                    |
| Votants  | 2 215       | 88,28 %            |
| Exprimés   | 2 171       |                    |
| Aimé Parsis (Concentration<br>républicaine et défense<br>paysanne) | 797         | 36,71 %            |
| Abel Guidet (Radical-<br>socialiste)                               | 1 374       | 63,28 %            |

| <b>Canton de Bertincourt (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                            |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 2 682       |                    |
| Votants   | 2 374       | 88,51 %            |
| Exprimés  | 2 340       |                    |
| Durieux (Radical<br>indépendant)                      | 1 230       | 52,56 %            |
| Laplace (Radical-socialiste)                          | 524         | 22,39 %            |
| Chevalier (SFIO)                                      | 447         | 19,10 %            |
| <b>Benoît Capon (PCF)</b>                             | <b>138</b>  | <b>5,89 %</b>      |

| <b>Canton de Campagne-les-Hesdin (Arrondissement de Montreuil)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 2 643       |                    |
| Votants  | 2 312       | 87,47 %            |
| Exprimés   | 2 222       |                    |
| Pichon (Radical-socialiste)  | 1 195       | 53,78 %            |
| Sueur (SFIO)   | 832         | 37,44 %            |
| <b>Crescent Briois (PCF)</b>                                       | <b>113</b>  | <b>5,08 %</b>      |

| <b>Canton de Croisilles (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 2 991       |                    |
| Votants  | 2 904       | 97,09 %            |
| Exprimés   | 2 659       |                    |
| Boisleux (Républicain)                               | 1 229       | 46,22 %            |
| Raison (Radical-socialiste)                          | 821         | 30,87 %            |
| Guéant (SFIO)  | 518         | 19,48 %            |
| <b>Fernand Caussé (PCF)</b>                          | <b>291</b>  | <b>10,94 %</b>     |

| <b>Canton de Croisilles (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 2 991       |                    |
| Votants  | 2 927       | 97,86 %            |
| Exprimés   | 2 899       |                    |
| Boisleux (Républicain)                               | 1 361       | 46,94 %            |
| Raison (Radical-socialiste)                          | 1 538       | 53,05 %            |

| <b>Canton de Guînes (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 472       |                    |
| Votants  | 2 906       | 83,69 %            |
| Exprimés   | 2 848       |                    |
| Parmentier (Républicain)                                     | 1 602       | 56,25 %            |
| Pinchon (SFIO)   | 1 181       | 41,46 %            |
| <b>Julien Héduy (PCF)</b>                                    | <b>65</b>   | <b>2,28 %</b>      |

| <b>Canton d'Hesdin (Arrondissement de Montreuil-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 2 915       |                    |
| Votants  | 2 480       | 85,07 %            |
| Exprimés   | 2 338       |                    |
| Ledoux (Républicain)   | 1 519       | 64,97 %            |
| Colonel Alexandre Léopold<br>(Radical-socialiste)            | 533         | 22,79 %            |
| <b>Marcel Fréville (PCF)</b>                                 | <b>382</b>  | <b>16,33 %</b>     |

| <b>Canton d'Heuchin (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                       |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 875       |                    |
| Votants  | 3 497       | 90,24 %            |
| Exprimés   | 3 450       |                    |
| Paul Thellier (Républicain<br>de gauche)         | 2 393       | 69,36 %            |
| Jules Jules (SFIO)                               | 992         | 28,75 %            |
| <b>Augustin Defrance (PCF)</b>                   | <b>135</b>  | <b>3,91 %</b>      |

| <b>Canton d'Houdain (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 25 472       |                    |
| Votants   | 22 443       | 88,10 %            |
| Exprimés  | 22 256       |                    |
| Jean Degraeve (Républicain)                         | 3 460        | 15,54 %            |
| Gaston Beltrémieux (SFIO)                           | 10 835       | 48,68 %            |
| <b>Georges Vasseur (PCF)</b>                        | <b>7 958</b> | <b>35,75 %</b>     |

| <b>Canton d'Houdain (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                         |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 25 472      |                    |
| Votants   | 20 824      | 81,75 %            |
| Exprimés  | 20 240      |                    |
| Félix Klinckemaillie (PSF)                          | 2 886       | 14,25 %            |
| Gaston Beltrémieux (SFIO)                           | 17 354      | 85,74 %            |

| <b>Canton d'Hucqueliers (Arrondissement de Montreuil-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 2 481       |                    |
| Votants   | 2 105       | 84,84 %            |
| Exprimés  | 1 958       |                    |
| André de la Gorce<br>(Républicain)                                | 1 671       | 85,34 %            |
| <b>Raymond Gensane (PCF)</b>                                      | <b>287</b>  | <b>14,65 %</b>     |

| <b>Canton de Laventie (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                            |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 3 032       |                    |
| Votants   | 2 716       | 89,57 %            |
| Exprimés  | 2 681       |                    |
| Louis Couhé (Radical)                                 | 1 890       | 70,49 %            |
| Jules Dubois (SFIO)                                   | 711         | 26,51 %            |
| <b>Jean Yvon (PCF)</b>                                | <b>75</b>   | <b>2,79 %</b>      |

| <b>Canton de Lens-Est (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                            |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 848       |                    |
| Votants   | 16 507       | 87,57 %            |
| Exprimés  | 16 382       |                    |
| Armand Drelon (PSF)                                   | 2 356        | 14,38 %            |
| Albert Revillon (PDP)                                 | 1 359        | 8,29 %             |
| Paul Sion (SFIO)                                      | 7 149        | 43,63 %            |
| <b>Félix Cadras (PCF)</b>                             | <b>5 518</b> | <b>33,68 %</b>     |

| <b>Canton de Lens-Est (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                           |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 848      |                    |
| Votants   | 15 602      | 82,77 %            |
| Exprimés  | 15 316      |                    |
| Armand Drelon (PSF)                                   | 3 383       | 22,08 %            |
| Paul Sion (SFIO)                                      | 11 933      | 77,91 %            |

| <b>Canton de Lens-Ouest (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                              |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 17 796       |                    |
| Votants   | 15 839       | 86,17 %            |
| Exprimés  | 15 336       |                    |
| Benoît Delorme (SFIO)                                   | 8 433        | 54,98 %            |
| <b>Joseph Thiébaud (PCF)</b>                            | <b>6 903</b> | <b>45,01 %</b>     |

| <b>Canton de Lumbres (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                              |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 067       |                    |
| Votants   | 4 574       | 90,27 %            |
| Exprimés  | 4 537       |                    |
| Charles Lemaire<br>(Républicain indépendant)            | 1 981       | 43,66 %            |
| Bernard Chochoy (SFIO)                                  | 2 478       | 54,61 %            |
| <b>Léonard Parenty (PCF)</b>                            | <b>73</b>   | <b>1,60 %</b>      |

| <b>Canton de Marquion (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                         |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 757       |                    |
| Votants  | 3 266       | 86,93 %            |
| Exprimés   | 3 216       |                    |
| Maurice Couvreur<br>(Républicain)                  | 1 041       | 32,36 %            |
| Deleplace (Radical-<br>socialiste)                 | 1 066       | 33,14 %            |
| Leclercq (SFIO)                                    | 535         | 16,63 %            |
| <b>Omer Foulon (PCF)</b>                           | <b>573</b>  | <b>17,81 %</b>     |

| <b>Canton de Marquion (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                        |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 757       |                    |
| Votants  | 3 032       | 80,70 %            |
| Exprimés   | 2 415       |                    |
| Deleplace (Radical-<br>socialiste)                 | 2 225       | 92,13 %            |
| Divers   | 190         | 7,86 %             |

| <b>Canton de Marquise (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 4 570       |                    |
| Votants  | 3 972       | 86,91 %            |
| Exprimés   | 3 941       |                    |
| Delattre (URD)   | 1 471       | 37,32 %            |
| Randon (Radical)   | 712         | 18,06 %            |
| Le Sénéchal (SFIO)   | 1 524       | 38,67 %            |
| <b>Barras (PCF)</b>  | <b>231</b>  | <b>5,86 %</b>      |

| <b>Canton de Marquise (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                    |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 4 569       |                    |
| Votants  | 4 058       | 88,81 %            |
| Exprimés   | 4 013       |                    |
| Delattre (URD)   | 1 891       | 47,12 %            |
| Le Sénéchal (SFIO)   | 2 119       | 52,80 %            |

| <b>Canton de Norrent-Fontes (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 12 125       |                    |
| Votants   | 10 897       | 89,87 %            |
| Exprimés  | 10 814       |                    |
| Camille Demeuliez<br>(Républicain)                          | 3 267        | 30,21 %            |
| Léon Delrue (SFIO)  | 4 563        | 42,19 %            |
| <b>Emile Duport (PCF)</b>                                   | <b>2 984</b> | <b>27,59 %</b>     |

| <b>Canton de Norrent-Fontes (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                 |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 12 125      |                    |
| Votants   | 10 675      | 88,04 %            |
| Exprimés  | 10 582      |                    |
| Camille Demeuliez<br>(Républicain)                          | 3 400       | 32,13 %            |
| Léon Delrue (SFIO)  | 7 182       | 68,86 %            |



| <b>Canton de Pas-en-Artois (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                              |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 2 660       |                    |
| Votants   | 2 347       | 88,23 %            |
| Exprimés  | 2 307       |                    |
| Monpetit (Républicain)                                  | 1 402       | 60,77 %            |
| Edgar Pluchart (SFIO)                                   | 675         | 29,25 %            |
| <b>Jean Catelas (PCF)</b>                               | <b>225</b>  | <b>9,75%</b>       |

| <b>Canton de Saint-Omer Nord (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                      |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 3 302       |                    |
| Votants   | 3 055       | 92,51 %            |
| Exprimés  | 2 977       |                    |
| Tillie (Républicain)  | 1 991       | 66,87 %            |
| Brioul (SFIO)   | 557         | 18,71 %            |
| <b>Benjamin Stodel (PCF)</b>                                    | <b>429</b>  | <b>14,41 %</b>     |

| <b>Canton de Saint-Omer Sud (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 863       |                    |
| Votants  | 5 846       | 85,18 %            |
| Exprimés   | 5 765       |                    |
| Alexandre (Radical indépendant)                                | 2 791       | 48,41 %            |
| Alfred André (SFIO)  | 2 337       | 40,53 %            |
| <b>Eloi Delattre (PCF)</b>                                     | <b>635</b>  | <b>11,01 %</b>     |

| <b>Canton de Saint-Omer Sud (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                    |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 863       |                    |
| Votants  | 5 963       | 86,88 %            |
| Exprimés   | 5 922       |                    |
| Alexandre (Radical indépendant)                                | 2 885       | 48,71 %            |
| Alfred André (SFIO)  | 3 037       | 51,28 %            |

| <b>Canton de Samer (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 395        |                    |
| Votants   | 7 548        | 80,34 %            |
| Exprimés  | 7 433        |                    |
| Rémy Fourcroix (URD)  | 2 946        | 39,63 %            |
| Ernest Desclève (SFIO)                                      | 3 287        | 44,22 %            |
| <b>Adrien Presse (PCF)</b>                                  | <b>1 200</b> | <b>16,14 %</b>     |

| <b>Canton de Samer (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                 |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 395       |                    |
| Votants   | 7 358       | 78,31 %            |
| Exprimés  | 7 274       |                    |
| Rémy Fourcroix (URD)  | 2 826       | 38,85 %            |
| Ernest Desclève (SFIO)                                      | 4 441       | 61,05 %            |

**Résultats des élections au conseil d'arrondissement des 10 et 17 octobre  
1937**

| <b>Canton d'Ardres (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                            |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 3 974       |                    |
| Votants   | 3 311       | 83,31 %            |
| Exprimés  | 3 258       |                    |
| Evrard-Daullé (Républicain)                           | 1 869       | 57,36 %            |
| Ringot (SFIO)   | 1 284       | 39,41 %            |
| <b>Charles Roussel (PCF)</b>                          | <b>84</b>   | <b>2,57 %</b>      |

| <b>Canton d'Arras Nord (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 752       |                    |
| Votants   | 4 889       | 84,99 %            |
| Exprimés  | 4 815       |                    |
| Devillers (Républicain)                             | 2 139       | 44,42 %            |
| Plouviez (Radical-socialiste)                       | 680         | 14,12 %            |
| Degroote (SFIO)                                     | 1 438       | 29,86 %            |
| <b>Deruy (PCF)</b>                                  | <b>558</b>  | <b>11,58 %</b>     |

| <b>Canton d'Arras Nord (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                         |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 752       |                    |
| Votants   | 4 880       | 84,84 %            |
| Exprimés  | 4 812       |                    |
| Devillers (Républicain)                             | 2 351       | 48,85 %            |
| Degroote (SFIO)                                     | 2 460       | 51,12 %            |

| <b>Canton d'Arras Sud (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                         |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 7 896        |                    |
| Votants  | 6 889        | 87,24 %            |
| Exprimés   | 6 580        |                    |
| Philippe Gerber (PDP)                              | 2 474        | 37,59 %            |
| L. Auléry (Radical-socialiste)                     | 836          | 12,70 %            |
| Paul Coche (SFIO)                                  | 2 017        | 30,65 %            |
| <b>Paul Bachelet (PCF)</b>                         | <b>1 253</b> | <b>19,04 %</b>     |

| <b>Canton d'Arras Sud (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                        |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 7 896       |                    |
| Votants  | 6 740       | 85,35 %            |
| Exprimés   | 6 632       |                    |
| Philippe Gerber (PDP)                              | 2 958       | 44,60 %            |
| Paul Coche (SFIO)                                  | 3 673       | 55,38 %            |

| <b>Canton d'Audruicq (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>        |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 4 845       |                    |
| Votants   | 3 930       | 81,11 %            |
| Exprimés  | 3 843       |                    |
| Bollart (Républicain)                                   | 2 842       | 73,95 %            |
| Maurice Lambert (Républicain)                           | 2 781       | 72,36 %            |
| Dourdent (SFIO)   | 809         | 21,05 %            |
| <b>Léon Plouvin (PCF)</b>                               | <b>174</b>  | <b>4,52 %</b>      |
| <b>Barrois (PCF)</b>                                    | <b>148</b>  | <b>3,85 %</b>      |

| <b>Canton d'Avesnes-le-Comte (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 2 775       |                    |
| Votants   | 2 337       | 84,21 %            |
| Exprimés  | 2 130       |                    |
| Bouillet (Radical-socialiste)                             | 1 620       | 76,05 %            |
| <b>Malbranque (PCF)</b>                                   | <b>405</b>  | <b>19,01 %</b>     |

| <b>Canton de Beaumetz-les-Loges (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                   |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 134       |                    |
| Votants  | 2 736       | 87,30 %            |
| Exprimés   | 2 698       |                    |
| Camus (Républicain de gauche)                                | 1 722       | 63,82 %            |
| Jules Cauwer (Radical-socialiste)                            | 410         | 15,19 %            |
| Caron (SFIO)   | 339         | 12,56 %            |
| <b>Vallé (PCF)</b>   | <b>226</b>  | <b>8,37 %</b>      |

| <b>Canton de Béthune (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 13 044       |                    |
| Votants  | 11 329       | 86,85 %            |
| Exprimés   | 11 214       |                    |
| Jules Appourchaux (Républicain)                      | 4 660        | 41,55 %            |
| Marcel Audegond (SFIO)                               | 4 233        | 37,74 %            |
| <b>Florimond Obry (PCF)</b>                          | <b>2 321</b> | <b>20,69 %</b>     |

| <b>Canton de Béthune (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 13 012      |                    |
| Votants  | 11 131      | 85,54 %            |
| Exprimés   | 11 040      |                    |
| Jules Appourchaux (Républicain)                      | 4 448       | 40,28 %            |
| Marcel Audegond (SFIO)                               | 6 592       | 59,71 %            |

| <b>Canton de Boulogne Nord (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 8 319        |                    |
| Votants   | 6 274        | 75,41 %            |
| Exprimés  | 6 130        |                    |
| Adolphe Tellier (Fédération républicaine)                           | 2 990        | 48,77 %            |
| Edouard Caffier (Radical-socialiste)                                | 960          | 15,66 %            |
| Henri Henneguelle (SFIO)  | 1 115        | 18,18 %            |
| <b>Auguste Defrance (PCF)</b>                                       | <b>1 065</b> | <b>17,37 %</b>     |

| <b>Canton de Boulogne Nord (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>   |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 8 319       |                    |
| Votants   | 6 320       | 75,97 %            |
| Exprimés  | 6 231       |                    |
| Adolphe Tellier (Fédération républicaine)                           | 3 169       | 50,85 %            |
| Henri Henneguelle (SFIO)  | 3 062       | 49,14 %            |

| <b>Canton de Boulogne Sud (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>   |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 9 531        |                    |
| Votants  | 7 894        | 82,82 %            |
| Exprimés   | 7 756        |                    |
| Edmond Lorge (PSF)   | 2 977        | 38,38 %            |
| Docteur François Dehove (Radical-socialiste)                       | 2 292        | 29,55 %            |
| Roger Lejosne (SFIO)   | 1 263        | 16,28 %            |
| <b>Emile Bigot (PCF)</b>   | <b>1 216</b> | <b>15,67 %</b>     |

| <b>Canton de Boulogne Sud (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>  |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 9 531       |                    |
| Votants  | 7 862       | 82,48 %            |
| Exprimés   | 7 728       |                    |
| Edmond Lorge (PSF)   | 3 098       | 40,08 %            |
| Docteur François Dehove (Radical-socialiste)                       | 4 619       | 59,76 %            |

| <b>Canton de Calais Nord-Ouest (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>  |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 9 259        |                    |
| Votants   | 7 560        | 81,65 %            |
| Exprimés  | 7 422        |                    |
| Léon Vincent (Républicain-socialiste)                                   | 3 724        | 50,17 %            |
| Emile Ranson (Radical-socialiste)                                       | 492          | 6,62 %             |
| Eugène Millien (SFIO)   | 1 998        | 26,91 %            |
| <b>Jules Bretin (PCF)</b>   | <b>1 208</b> | <b>16,27 %</b>     |

| <b>Canton de Calais-Sud-Est (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>                     |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 13 170       |                    |
| Votants  | 10 718       | 81,38 %            |
| Exprimés   | 10 443       |                    |
| Jules Lefebvre (Républicain-socialiste)                              | 3 963        | 37,94 %            |
| William Wood (Alliance démocratique)                                 | 3 947        | 37,79 %            |
| Louis Drin (Radical-socialiste)                                      | 872          | 8,35 %             |
| Georges François (Radical-socialiste)                                | 883          | 8,45 %             |
| Gaston Noiret (SFIO)   | 3 508        | 33,59 %            |
| André Gerschel (SFIO)  | 3 486        | 33,38 %            |
| <b>Georges Maquer (PCF)</b>  | <b>1 994</b> | <b>19,09 %</b>     |
| <b>Maurice Parmentier (PCF)</b>                                      | <b>1 982</b> | <b>18,97 %</b>     |

| <b>Canton de Calais-Sud-Est (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>                    |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 13 170      |                    |
| Votants  | 10 480      | 79,57 %            |
| Exprimés   | 10 285      |                    |
| Jules Lefebvre (Républicain-socialiste)                              | 4 357       | 42,36 %            |
| William Wood (Alliance démocratique)                                 | 4 362       | 42,41 %            |
| Gaston Noiret (SFIO)   | 5 860       | 56,97 %            |
| André Gerschel (SFIO)  | 5 828       | 56,66 %            |

| <b>Canton de Cambrin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 9 527        |                    |
| Votants  | 8 547        | 89,71 %            |
| Exprimés   | 8 484        |                    |
| Vallée (Républicain)                                 | 2 611        | 30,77 %            |
| Augustin Legrand (SFIO)                              | 3 459        | 40,77 %            |
| <b>Marceau Lefort (PCF)</b>                          | <b>2 414</b> | <b>28,45 %</b>     |

| <b>Canton de Cambrin (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 9 527       |                    |
| Votants  | 8 220       | 86,28 %            |
| Exprimés   | 8 153       |                    |
| Vallée (Républicain)                                 | 2 459       | 30,16 %            |
| Augustin Legrand (SFIO)                              | 5 694       | 69,83 %            |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                          |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 512       |                    |
| Votants   |              |                    |
| Exprimés  | 16 411       |                    |
| Edouard Delelis (PSF)                               | 3 261        | 19,87 %            |
| André Pantigny (SFIO)                               | 7 351        | 44,79 %            |
| <b>Henri Darras (PCF)</b>                           | <b>5 799</b> | <b>35,33 %</b>     |

| <b>Canton de Carvin (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                         |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 18 512      |                    |
| Votants   | 15 634      | 84,45 %            |
| Exprimés  | 15 634      |                    |
| Edouard Delelis (PSF)                               | 3 808       | 24,35 %            |
| André Pantigny (SFIO)                               | 11 826      | 75,64 %            |

| <b>Canton de Desvres (Arrondissement de Boulogne-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                    |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 3 596       |                    |
| Votants   | 3 185       | 88,57 %            |
| Exprimés  | 3 142       |                    |
| Menne (Républicain)   | 1 818       | 57,86 %            |
| Adolphe Lignier<br>(Républicain de gauche)                    | 156         | 4,96 %             |
| Abel Charles (SFIO)   | 197         | 6,26 %             |
| <b>Renaud (PCF)</b>   | <b>68</b>   | <b>2,16 %</b>      |

| <b>Canton d'Etaples (Arrondissement de Montreuil-sur-Mer)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>              |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 363       |                    |
| Votants   | 4 015       | 74,86 %            |
| Exprimés  | 3 866       |                    |
| Guilluy (Républicain)   | 2 064       | 53,38 %            |
| Lhotelier (Républicain de<br>gauche)                          | 1 990       | 51,47 %            |
| Bourgy (Radical-socialiste)                                   | 752         | 19,45 %            |
| Pannier (Radical-socialiste)                                  | 777         | 20,09 %            |
| Doussaint (SFIO)  | 782         | 20,22 %            |
| Clarys (SFIO)   | 793         | 20,51 %            |
| <b>Joseph Samson (PCF)</b>                                    | <b>232</b>  | <b>6,00 %</b>      |
| <b>Dumeny (PCF)</b>   | <b>226</b>  | <b>5,84 %</b>      |

| <b>Canton de Fauquembergues (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 078       |                    |
| Votants  | 2 890       | 93,89 %            |
| Exprimés   | 2 644       |                    |
| Marcelin Lapouille<br>(Républicain)                            | 1 573       | 59,49 %            |
| Demany (SFIO)  | 995         | 37,63 %            |
| <b>Lucien Chevalier (PCF)</b>                                  | <b>73</b>   | <b>2,76 %</b>      |

| <b>Canton de Lillers (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                           |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 5 649       |                    |
| Votants  | 5 032       | 89,07 %            |
| Exprimés   | 4 964       |                    |
| Delepierre (Républicain)                             | 2 469       | 49,73 %            |
| Maunoury (SFIO)                                      | 1 716       | 34,56 %            |
| <b>Urbain Diolé (PCF)</b>                            | <b>779</b>  | <b>15,69 %</b>     |



| <b>Canton de Lillers (Arrondissement de Béthune)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 5 649       |                    |
| Votants  | 5 157       | 91,29 %            |
| Exprimés   | 5 127       |                    |
| Delepierre (Républicain)                             | 2 627       | 51,23 %            |
| Maunoury (SFIO)                                      | 2 499       | 48,74 %            |

| <b>Canton de Montreuil-sur-Mer (Arrondissement de Montreuil-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>                         |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 968       |                    |
| Votants  | 5 617       | 80,61 %            |
| Exprimés   | 5 573       |                    |
| Pierre Rivet (Républicain radical)                                       | 2 678       | 48,05 %            |
| Paul Lefebvre (Républicain radical)                                      | 2 506       | 44,96 %            |
| Gressier (Radical-socialiste)  | 1 680       | 30,14 %            |
| Charles Monvoisin (Radical-socialiste)                                   | 1 339       | 24,02 %            |
| Coche (SFIO)   | 584         | 10,47 %            |
| Michel Octor (SFIO)  | 589         | 10,56 %            |
| <b>Georges Darribère (PCF)</b>   | <b>626</b>  | <b>11,23 %</b>     |
| <b>Longatte (PCF)</b>  | <b>538</b>  | <b>9,65 %</b>      |

| <b>Canton de Montreuil-sur-Mer (Arrondissement de Montreuil-sur-Mer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>                        |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 968       |                    |
| Votants  | 5 668       | 81,34 %            |
| Exprimés   | 5 563       |                    |
| Pierre Rivet (Républicain radical)                                       | 2 916       | 52,41 %            |
| Paul Lefebvre (Républicain radical)                                      | 2 745       | 49,34 %            |
| Gressier (Radical-socialiste)  | 2 710       | 48,71 %            |
| Charles Monvoisin (Radical-socialiste)                                   | 2 469       | 44,38 %            |

| <b>Canton de Saint-Pol sur Ternoise (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour – 2 sièges à pourvoir</b>                 |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 4 287       |                    |
| Votants  | 3 665       | 85,49 %            |
| Exprimés   | 3 563       |                    |
| Willerval de Séricourt<br>(Républicain)                          | 2 337       | 65,59 %            |
| Penet (Républicain)  | 2 291       | 64,29 %            |
| Maurice Beuvry (SFIO)  | 1 019       | 28,59 %            |
| Henri Gugelot (SFIO)   | 1 013       | 28,43 %            |
| <b>Eugène Chatel (PCF)</b>                                       | <b>174</b>  | <b>4,88 %</b>      |
| <b>Emile Barlet (PCF)</b>  | <b>171</b>  | <b>4,79 %</b>      |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                     |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 10 859       |                    |
| Votants  | 9 434        | 86,87 %            |
| Exprimés                                       | 9 315        |                    |
| Crépin (Radical-socialiste)                    | 2 692        | 28,89 %            |
| Docteur Fourmentraux<br>(SFIO)                 | 3 302        | 35,44 %            |
| <b>Abraham Lacquay (PCF)</b>                   | <b>3 321</b> | <b>35,68 %</b>     |

| <b>Canton de Vimy (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|--|--------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                    |              |                    |
|  | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                       | 10 857       |                    |
| Votants  | 9 194        | 84,68 %            |
| Exprimés                                       | 8 982        |                    |
| Victor Breuvert<br>(Républicain indépendant)   | 3 247        | 36,15 %            |
| <b>Abraham Lacquay (PCF)</b>                   | <b>5 725</b> | <b>63,73 %</b>     |

| <b>Canton de Vitry-en-Artois (Arrondissement d'Arras)</b> |              |                    |
|---|--------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                |              |                    |
|   | <i>Voix</i>  | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 574        |                    |
| Votants   | 5 054        | 90,67 %            |
| Exprimés  | 4 965        |                    |
| Paul Decaudain (Radical-<br>socialiste)                   | 2 368        | 47,69 %            |
| P. Cléret (SFIO)  | 1 270        | 25,57 %            |
| <b>Alfred Leblond (PCF)</b>                               | <b>1 328</b> | <b>26,74 %</b>     |

| <b>Canton de Vitry-en-Artois (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                               |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits  | 5 602       |                    |
| Votants   | 4 560       | 81,39 %            |
| Exprimés  | 3 589       |                    |
| Paul Decaudain (Radical-socialiste)                       | 3 152       | 87,82 %            |
| Divers  | 437         | 12,17 %            |

## Annexe 30

### Résultats des élections partielles au conseil d'arrondissement du 12 et 19 décembre 1937

| Canton de Bapaume (Arrondissement d'Arras) |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| 1 <sup>er</sup> tour                       |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                   | 2 503       |                    |
| Votants                                    | 2 108       | 84,21 %            |
| Exprimés                                   | 2 065       |                    |
| Deron (PSF)                                | 231         | 11,18 %            |
| Aimé Parsis (Républicain)                  | 538         | 26,05 %            |
| Léon Verbel (Radical-socialiste)           | 899         | 43,53 %            |
| Cathelain (SFIO)                           | 200         | 9,68 %             |
| <b>Martial Lebis (PCF)</b>                 | <b>197</b>  | <b>9,53 %</b>      |

| Canton de Bapaume (Arrondissement d'Arras) |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| 2 <sup>ème</sup> tour                      |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                   | 2 502       |                    |
| Votants                                    | 1 919       | 76,69 %            |
| Exprimés                                   | 1 404       |                    |
| Léon Verbel (Radical socialiste)           | 1 404       | 100 %              |

| Canton de Croisilles (Arrondissement d'Arras) |             |                    |
|---|-------------|--------------------|
| 1 <sup>er</sup> tour                          |             |                    |
|   | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits                                      | 3 284       |                    |
| Votants                                       | 2 730       | 83,13 %            |
| Exprimés                                      | 2 690       |                    |
| Arbelpier (Radical indépendant)               | 1 157       | 43,01 %            |
| Druon-Decaudin (Radical-socialiste)           | 701         | 26,05 %            |
| Guéant (SFIO)                                 | 580         | 21,56 %            |
| <b>Caussé (PCF)</b>                           | <b>252</b>  | <b>9,36 %</b>      |

| <b>Canton de Croisilles (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                          |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 776       |                    |
| Votants  | 2 752       | 72,88 %            |
| Exprimés   | 2 683       |                    |
| Henri Barbier<br>(anticommuniste)                    | 1 149       | 42,82 %            |
| Druon-Decaudin (Radical-<br>socialiste)              | 1 527       | 56,91 %            |

### Résultats de l'élection cantonale partielle du 13 février 1938

| <b>Canton de Fauquembergues (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 3 054       |                    |
| Votants  | 2 620       | 85,78 %            |
| Exprimés   | 2 583       |                    |
| Albert Savaete (Républicain)                                   | 1 311       | 50,75 %            |
| Deligny (SFIO)   | 1 176       | 45,52 %            |
| <b>Lucien Chevalier (PCF)</b>                                  | <b>92</b>   | <b>3,56 %</b>      |

### Résultats de l'élection cantonale partielle des 20 et 27 mars 1938

| <b>Canton de Saint-Omer Sud (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                     |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 805       |                    |
| Votants  | 5 367       | 78,86 %            |
| Exprimés   | 5 324       |                    |
| Alexandre (Radical<br>indépendant)                             | 2 361       | 44,34 %            |
| André Isoré (Radical-<br>socialiste)                           | 1 038       | 19,49 %            |
| Albert Leborgne (SFIO)   | 1 441       | 27,06 %            |
| <b>Benjamin Stodel (PCF)</b>                                   | <b>481</b>  | <b>9,03 %</b>      |

| <b>Canton de Saint-Omer Sud (Arrondissement de Saint-Omer)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                    |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 6 805       |                    |
| Votants  | 5 562       | 81,73 %            |
| Exprimés   | 5 507       |                    |
| Alexandre (Radical<br>indépendant)                             | 2 823       | 51,26 %            |
| Albert Leborgne (SFIO)   | 2 682       | 48,70 %            |

## Résultats de l'élection cantonale partielle des 12 et 18 mars 1939

| <b>Canton de Saint-Pol-sur-Ternoise (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>1<sup>er</sup> tour</b>                                       |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 4 173       |                    |
| Votants  | 3 585       | 85,90 %            |
| Exprimés   | 3 542       |                    |
| Willerval de Séricourt<br>(Républicain de gauche)                | 1 697       | 47,91 %            |
| Louis Lebel (Radical-<br>socialiste)                             | 1 261       | 35,60 %            |
| Deboffe (SFIO)   | 327         | 9,23 %             |
| <b>René Camphin (PCF)</b>  | <b>257</b>  | <b>7,25 %</b>      |

| <b>Canton de Saint-Pol-sur-Ternoise (Arrondissement d'Arras)</b> |             |                    |
|--|-------------|--------------------|
| <b>2<sup>ème</sup> tour</b>                                      |             |                    |
|  | <i>Voix</i> | <i>Pourcentage</i> |
| Inscrits   | 4 168       |                    |
| Votants  | 3 603       | 86,44 %            |
| Exprimés   | 3 571       |                    |
| Willerval de Séricourt<br>(Républicain de gauche)                | 1 645       | 46,06 %            |
| Louis Lebel (Radical-<br>socialiste)                             | 1 926       | 53,93 %            |

## Annexe 31

| <b>Les sections et cellules communistes du Pas-de-Calais et leurs effectifs<br/>durant l'Entre-deux-guerres</b><br><i>(chiffres tirés des enquêtes de police de 1932, 1934, 1939 et fournis par l'Enchaîné et<br/>l'Humanité)</i>   |  |   |                                     |
|---|--|---|-------------------------------------|
| <b>Section ou cellule</b>   | <b>Nombre<br/>d'adhérents</b>                    | <b>Secrétaire</b>   | <b>Membres du<br/>bureau</b>        |
| <b>Rayon d'Arras</b><br>Secrétaire : Pierre Lacan (jusqu'en 1925), puis Jean-Victor Kerckhove (1932), puis Henri<br>François (1934), puis René Camphin (1939)<br>Secrétaire-adjoint : Marceau Gruson puis Louis Deruy (1939)<br>Trésorier : Henri François (1932) puis Oscar Massiet (1934) |  |   |                                     |
| Ablain-Saint-Nazaire,<br>Souchez  | 20 (1926)<br>20 (1932)<br>17 (1934)<br>20 (1939) | Jean Conan  | Justin Lherbier<br>(trésorier)      |
| Achicourt, Beaurains  | 40 (1932)<br>49 (1934)<br>67 (1939)              | Paul Bachelet   | Georges<br>Madlaine<br>(trésorier)  |
| Achiet-le-Grand   | 10 (1939)  | Michel Delevacque   | ?                                   |
| Arras   | 10 (1932)<br>12 (1934)                           | Jacob Sucherdoff  | ?                                   |
| Avesnes-le-Comte  | 6 (1932)<br>6 (1934)<br>5 (1939)                 | Auguste Malbranque  | ?                                   |
| Beaurains   | 7 (1939)   | Hubert Crépin   | ?                                   |
| Biache-Saint-Vaast  | 35 (1924)<br>30 (1926)<br>32 (1939)              | Hippolyte Delahaye<br>Ismaël Pringuet<br>Lambert-Charles<br>Chetzel | ?                                   |
| Fampoux   | 12 (1932)<br>11 (1934)                           | Eugène Dieu   | ?                                   |
| Frévent   | 15 (1939)  | Maurice Delippe   | ?                                   |
| Hesdin  |  | Marcel Fréville   | ?                                   |
| Marquion  | 10 (1924)  |   | ?                                   |
| Oisy-le-Verger  | 4 (1934)<br>5 (1939)                             | Omer Foulon   | ?                                   |
| Pelves  | 7 (1932)   | Louis Doisy   | ?                                   |
| Rœux  | 7 (1932)<br>12 (1934)<br>15 (1939)               | Henri Genuer<br>Alfred Leblond<br>(1939)                            | Alfred Leblond<br>(trésorier, 1932) |
| Saint-Laurent-Blangy  | 30 (1926)<br>10 (1932)<br>6 (1934)<br>12 (1939)  | Jules Hanard<br>Gaston Catelas                                      | ?                                   |
| Saint-Nicolas-les-Arras   | 20 (1932)<br>7 (1934)                            | Marceau Gruson  | César Letierce<br>(trésorier, 1932) |

|  |  |                          |               |                                 |   |
|--|--|--------------------------|---------------|---------------------------------|---|
|  |  | 10 (1939)                |               | César Letierce<br>(1939)        |   |
| Saint-Pol-sur-Ternoise   |  | 10 (1932)                |               | Charles Benoît                  | ?   |
| Vimy   |  | 25 (1926)<br>15 (1939)   |               | Jean Aubin                      | ?   |
| Vitry-en-Artois  |  | 10 (1939)                |               | Tranquille<br>Deguelder         | ?   |
| <b>Rayon puis sous-rayon de Béthune</b><br>Secrétaire : Paul Carron      |  |                          |               |                                 |   |
| Allouagne  |  | 70 (1921)                |               | ?                               | ?   |
| Annezin-<br>les-<br>Béthune,<br>Vendin,<br>Labeuvrière<br>et<br>Lapugnoy | Annezin-<br>les-Béthune,<br>Chocques,<br>Vendin,<br>Labeuvrière<br>et Lapugnoy |                          | 87<br>(1932)  | Emile Duport                    | Florimond Obry  |
| Chocques   |  | 80<br>(1922)             |               |                                 |   |
| Auchel,<br>Marles-les-<br>Mines  | Auchel,<br>Marles-les-<br>Mines  | 650<br>(1922)            | 387<br>(1932) | ?                               | ?   |
|  |  | 350<br>(1922)            |               |                                 |   |
| Barlin   |  | 300 (1922)               |               | ?                               | ?   |
| Béthune<br><i>Cellule des cheminots</i>                                  |  | 136 (1932)               |               | Paul Orient                     | ?   |
| Bouvigny-Boyeffles   |  | 8 (1935)                 |               | Désiré Toulet<br>Maurice Patout | ?   |
| Bruay-en-Artois  |  | 120 (1922)<br>22 (1935)  |               |                                 | ?   |
| Burbure  |  | 140 (1922)               |               | Léon Paveau                     | ?   |
| Calonne-Ricouart   |  | 168 (1932)               |               | Martial Bélo                    | ?   |
| Cauchy-à-la-Tour   |  | 146 (1932)               |               | Alfred Prin                     | Marcel Grebaut<br>(secrétaire-<br>adjoint)<br>François Brietz |
| Divion   |  | 84 (1932)                |               | Ambroise Chatelain              | ?   |
| Hersin-Coupigny, Barlin,<br>Maisnil-les-Ruitz                            |  | 263 (1932)               |               | Jules Caron                     | Désiré Legros   |
| Labourse   |  | 54 (1932)                |               | Octave Pressé                   | ?   |
| Lillers  |  | 120 (1922)<br>15 (1924)  |               | Arthur Dupont                   | ?   |
| Noeux-les-Mines  |  | 350 (1922)<br>307 (1932) |               | Louis Monsauret                 | Georges Detappe<br>Marcel Rémy                                |
| Sains-en-Gohelle   |  | 56 (1932)                |               | Georges Vasseur                 | ?   |



| <b>Rayon de Boulogne-sur-Mer</b>   |  |   |  |
|--|--|---|--|
| Secrétaire : Bichard (1921-1924), puis Auguste Ohier (1924-1929), puis Georges Bonne (1929-1932) et Adolphe Robert (1932-1939)<br>Secrétaire adjoint : Georges Bonne (1932-1936) |  |   |  |
| Berck  | 15 (1932)  | Léon Bosredon                             | ?  |
| Boulogne-sur-Mer   | 50 (1922)<br>100 (1926)<br>230 (1930)<br>70 (1932) | Auguste Ohier<br>Adolphe Robert           | Georges Bonne (secrétaire-adjoint), Jules Cousin (trésorier) |
| Etaples  | ?  | ?   | ?  |
| Le Touquet-Paris-plage   | ?  | ?   | ?  |
| Marck  | ?  | ?   | ?  |
| Outreau  | 20 (1922)<br>80 (1926)<br>30 (1932)                | ?   | ?  |
| Saint-Martin-les-Boulogne  | 12 (1932)  | ?   | ?  |
| <b>Rayon de Calais</b>   |  |   |  |
| Secrétaire : Dieudonné Boufflers, puis Georges Maquer, puis Félix Cadras (1934-1936)<br>Trésorier : Victor Serret (1934-1936)  |  |   |  |
| Calais   | 80 (1926)  | Alfred Lejeune                            | ?  |
| <b>Rayon d'Hénin-Liétard</b>   |  |   |  |
| Secrétaire : Henri Darras<br>Nestor Calonne  |  |   |  |
| Beaumont-en-Artois   | 15 (1939)  | Joseph Bochu                              | ?  |
| Drocourt   | 30 (1932)<br>35 (1939)                             | Arthur Loucheux<br>Georges Vandeputte     | Georges Vandeputte (trésorier)                               |
| Carvin   | 42 (1932)  | Albert Havez                              | ?  |
| Evin-Malmaison<br><i>Fosse 8 des Mines de Dourges</i>  | 10 (1932)  | Célestin Piéton                           | ?  |
| Hénin-Liétard<br><i>Fosse 3, 3 bis et établissements Sartiaux</i>  | 25 (1932)  | Georges Marouzé                           | Alfred Daniaux (trésorier)                                   |
| Hénin-Liétard<br><i>Fosse 6 des Mines de Dourges</i>   | 15 (1931)<br>30 (1932)                             | Jules Delplanque                          | Henri Moyson (trésorier)                                     |
| Méricourt  | 60 (1926)<br>35 (1932)<br>45 (1939)                | Michel Richard                            | ?  |
| Montigny-en-Gohelle  | 100 (1935)<br>260 (1937)                           | Gustave Lecointe                          | ?  |
| Noyelles-Godault   | 17 (1932)  | Henri Darras                              | Henri Vilet (trésorier)                                      |
| Rouvroy  | 30 (1926)<br>20 (1932)<br>25 (1939)                | Jean-Baptiste Dupilet<br>Georges Cabassut | ?  |

| <b>Rayon de Lens</b>  |                         |                                    |                                      |
|---|-------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Secrétaire : Léon Cheneau (1931-1933) puis Camille Fromont (1934) |                         |                                    |                                      |
| Secrétaire-adjoint : Emile Guisgand (1934)                        |                         |                                    |                                      |
| Trésorier : Emile Guisgand (1931-1933) puis Emile Coignaud (1934) |                         |                                    |                                      |
| Avion   | 300 (1926)<br>48 (1932) | André Parent<br>Achille Thumerelle | Albert Lefebvre<br>(trésorier)       |
| Calonne-Liévin  | 11 (1932)               | François Bigot                     | Ernest Delcroix<br>(trésorier)       |
| Douvrin, Billy-Berclau  | 12 (1932)               | Elie Vasseur                       | Valentin Catoor<br>(trésorier)       |
| Eleu-Dit-Leauwette  | 29 (1921)               | ?                                  | ?                                    |
| Harnes  | 150 (1922)              | Adolphe<br>Mangematin              | ?                                    |
| Lens  | 150 (1921)              |                                    | ?                                    |
| Lens<br><i>Fosse 4 des Mines de Lens</i>                          | 7 (1932)                | Auguste Coigneau                   | Ildephonse<br>Lussiez<br>(trésorier) |
| Liévin  | 18 (1932)               | Léonce Barboux                     | Désiré Florent<br>(trésorier)        |
| Meurchin  | 14 (1932)               | François Bernard                   | Gaston Mercier<br>(trésorier)        |
| Vendin-le-Vieil   | 4 (1932)                | Henri Uytteraghe                   | Augustin Boistel<br>(trésorier)      |
| <b>Rayon de Saint-Omer</b>  |                         |                                    |                                      |
| Arques  | 20 (1924)               | ?                                  | ?                                    |
| Saint-Omer  | 100 (1934)              | Benjamin Stodel                    | Lucien Chevalier<br>(trésorier)      |

## Annexe 32

| <b>Les Unions locales unitaires et leurs effectifs</b><br><b>durant l'Entre-deux-guerres</b> ( <i>hors syndicat des mineurs</i> )<br>( <i>chiffres tirés des enquêtes de police de 1934, 1935 et fournis par l'Enchaîné et l'Humanité</i> ) |  |  |                                  |
|---|--|--|----------------------------------|
| <b>Union locale unitaire</b>  | <b>Nombre d'adhérents</b>                                | <b>Secrétaire général</b>  | <b>Membres du bureau</b>         |
| Arras   | 424 (1934)   | Pierre Lacan (1925)<br>Paul Bachelet (1927)<br>Marceau Gruson                          | Bouchez (trésorier)              |
| Béthune   | 78 (1935)  | Charles Level (1926-1928)<br>Paul Carron<br>Paul Orient                                | Frédéric Garrez                  |
| Boulogne-sur-Mer  | 1 050 (1925)<br>1 410 (1926)<br>200 (1934)<br>260 (1935) | Jules Baly (1926-1929)<br>Auguste Defrance (1929-1935)                                 |                                  |
| Calais  | 61 (1931)<br>677 (1935)                                  | Alfred Lejeune (1921-1930)<br>Alfred Grave (1930)                                      | Georges Dupont<br>Georges Maquer |
| Hénin-Liétard   | 40 (1935)  | Alfred Daniaux (1927-1928)<br>Alfred Herbert (1929-1930)<br>Alfred Daniaux (1931-1935) | Jules Mattez<br>Fernand Leblond  |
| Lens  | 60 (1935)  | Charles Level (1929)<br>Henri Darguesse (1931-1935)<br>Joseph Thiébaud (1931-1935)     |                                  |
| Saint-Omer  | 400 (1935)   |  |                                  |

## Annexe 33

| <b>Les dirigeants régionaux communistes et unitaires en 1933</b> |   |  |   |
|--|---|--|---|
|  | <b>Responsabilités politiques</b>   | <b>Responsabilités syndicales</b>  | <b>Mandats électifs</b>   |
| <b>Raoul Calas</b>   | Secrétaire régional du PC   |  |   |
| <b>Arthur Ramette</b>  | Secrétaire régional du PC<br>Membre du Bureau politique                     |  | Député de la 2 <sup>e</sup> circonscription de Douai                      |
| <b>Charles Bourneton</b>   | Membre du bureau de la région Nord<br>Membre du Comité central              | Secrétaire régional de l'URU   |   |
| <b>Martha Desrumaux</b>  | Membre du bureau de la région Nord<br>Membre suppléante du Bureau politique | Secrétaire régionale de l'URU  |   |
| <b>Henri Martel</b>  | Membre du bureau de la région Nord<br>Membre suppléant du Bureau politique  | Membre du bureau de l'URU<br>Membre du bureau de la Fédération du Sous-sol   | Conseil municipal de Waziers<br>Conseiller d'arrondissement de Douai Nord |
| <b>Henri Darguesse</b>   | Membre du bureau de la région Nord  | Membre du bureau de l'URU<br>Secrétaire de la Fédération du Sous-sol<br>Secrétaire de l'ULU de Lens                        |   |
| <b>Claudius Perrier</b>  | Membre du bureau de la région Nord<br>Secrétaire du rayon de Roubaix        | Membre du bureau de l'URU<br>Secrétaire régional des syndicats unitaires du textile<br>Secrétaire de l'ULU de Roubaix      |   |
| <b>Arthur Musmeaux</b>   | Membre du bureau de la région Nord<br>Secrétaire du rayon de Valenciennes   | Membre du bureau de l'URU<br>Secrétaire régional des syndicats unitaires des métaux<br>Secrétaire de l'ULU de Valenciennes |   |
| <b>Gilbert Declercq</b>  | Membre du bureau de la région Nord  | Membre du bureau de l'URU  |   |
| <b>Marcel Wegscheider</b>  | Membre du comité de rayon de Dunkerque                                      | Membre du bureau de l'URU<br>Secrétaire de l'ULU de Dunkerque  |   |

|                        |                                    |   |  |
|------------------------|------------------------------------|---|--|
| <b>Emile Bostoën</b>   | Membre du bureau de la région Nord | Membre du bureau de l'URU<br>Secrétaire régional des syndicats unitaires du textile                 |  |
| <b>Florimond Bonte</b> | Membre du bureau de la région Nord |   |  |
| <b>Joseph Thiébaud</b> |                                    | Membre du bureau de l'URU<br>Secrétaire de la Fédération du Sous-sol<br>Secrétaire de l'ULU de Lens |  |

## Annexe 34

| <b>Les municipalités communistes ou sympathisantes du Pas-de-Calais<br/>durant l'Entre-deux-guerres</b> |  |   |
|---|--|---|
| <b>Commune</b>  | <b>Maire</b>                                       | <b>Période</b>                            |
| Annezin-lez-Béthune   | Rémy Bourgeois                                     | (1935-1939)                               |
| Auchel  | Henri Merlin                                       | (1919-1923)                               |
| Avion   | Pierre Duvieuxbourg<br>André Parent                | (1920-1924)<br>(1935-1939)                |
| Barlin  | Alfred Monsauret                                   | (1919-1923)                               |
| Burbure   | Léon Paveau  | (1919-1925)                               |
| Calonne-Ricouart  | Louis Destombes                                    | (1919-1924)                               |
| Cauchy-à-la-Tour  | Marcel Grébaut                                     | (1929-1940)                               |
| Chocques  | Florimond Obry                                     | (1935-1939)                               |
| Douvrin   | Charles Briquet                                    | (1935-1939)                               |
| Drocourt  | Joseph Noël  | (1935-1939)                               |
| Fouquières-lès-Lens   | Léopold Crépel ( <i>sympathisant</i> )             | (1925-1935)                               |
| Harnes  | Adolphe Mangematin                                 | (1929-1939)                               |
| Helfaut   | Léon Delattre                                      | (1935-1939)                               |
| Liévin  | Henri Thiébault (dit Joseph Thiébaut)              | (1935-1939)                               |
| Maisnil-les-Ruitz   | Jules Caron<br>Francisque Pailleron<br>Jules Caron | (1925-1929)<br>(1935-1936)<br>(1936-1939) |
| Méricourt   | Michel Richard                                     | (1919-1924)<br>(1935-1939)                |
| Montigny-en-Gohelle   | Emile Delabre<br>Gustave Lecointe                  | (1929-1930)<br>(1930-1935)                |
| Nœux-les-Mines  | Louis Monsauret<br>Henri Beaussart                 | (1919-1922)<br>(1922-1935)                |
| Noyelles-Godault  | Henri Darras                                       | (1932-1935)                               |
| Outreau   | Maurice Gournay                                    | (1919-1923)                               |
| Rœux  | Alfred Leblond                                     | (1935-1939)                               |
| Sains-en-Gohelle  | Michel Pollion                                     | (1921-1925)                               |
| Sallaumines   | Constant Delplanque<br>Francis Jiolat              | (1919-1925)<br>(1935-1939)                |

SECOURS ROUGE INTERNATIONAL (Section de Béthune)

Lundi 24 Décembre 1928, à 20 h. 30

RIDEAU : 20 heures      Salle CHOQUENET à BÉTHUNE      BUREAU : 19 h. 30

# Grande Fête de Solidarité

AU PROFIT DES EMPRISONNÉS POLITIQUES

avec le concours de la Troupe du Syndicat Unitaire des Cheminots

## PROGRAMME

**PREMIÈRE PARTIE**

1. **Orchestre** (Musiciens de Chocques)
2. **Je suis la Liberté**, chœur par la Troupe.
3. **M. CABUIL** : Le Pays que l'on aime, Ni Fleurs ni Couronnes.
4. **M. DUPILLE**, dans son répertoire.
5. **Mlle DOOME** : Les Violettes.
6. **M. BOULENGE** : A Bas la Guerre, Les Bagnes d'Enfants.
7. **M. MOUCHON** : Ils ont des droits sur nous, *monologue*.
8. **Mme et M. DUPILLE** : Nos Domestiques; Bordelaise et Marseillais, *duos*.
9. **ARBRE DE NOËL**  
Réservé aux Enfants présents

**DEUXIÈME PARTIE**

1. **Orchestre** (Musiciens de Chocques)
2. **Le Tocsin du Grand Soir**, chœur par la Troupe.
3. Causerie par le Camarade **BLACHE**, Secrétaire de la Section Française.
4. **M. DOOME** : Qui qui veut du Feu; Sur le trottoir.
5. **Mlle DOOME** : Si j'ai ton Cœur.
6. **M. MOUCHON** : On ne Danse pas ici, *monologue*.
7. **Elly PU'D**, dans son répertoire comique.

**BAGNE D'AFRIQUE**  
Drame en UN Acte

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| Rousselet, disciplinaire..... | M. BOULENGE. |
| Arnaud, disciplinaire.....    | M. DOOME.    |
| Ferrari, sergent.....         | M. LOUCHART. |
| Un Tirailleur.....            | M. FLOURY.   |

Le Piano sera tenu par Mlle CHOQUENET

**ENTR'ACTE**

Grand Bal-Kermesse à Grand Orchestre

Prix des Places : Famille, 5 fr. (enfants jusqu'à 16 ans) — Individuelle, 2.50

Imp. Chatelet - Lagauche, Pierre et Hennebois suc. - 3268

Affiche pour la fête organisée par  
le Secours Rouge International de Béthune le 24 décembre 1928.  
(Archives départementales du Pas-de-Calais)



## Annexe 36

50 centimes


50 centimes

# Miracle et Chômage

Air: LE VOILA NICOLAS

Paroles de J.-B. KNOCKAERT (Jean ROUGE)

Chanson vendue par la Section des Sans Dieu d'Hénin-Liétard



**1er Couplet**  
Dans toutes les villes,  
De tous les côtés,  
Dans toutes les familles  
Des déshérités,  
L'on parle de la crise  
Qui frappe l'ouvrier,  
Tandis qu'à l'église  
L'on dit : Faut prier.

**2me Couplet**  
Le chrétien espère  
Toujours au Très-Haut.  
Les Sans Dieu sur terre  
Clament qu'il leur faut,  
Non pas des promesses,  
Mais être protégés,  
Assez de détresse,  
Nous voulons manger !

**3me Couplet**  
Devant l'hublet vide  
Du pauvre chômeur,  
La face livide  
Un pauvre enfant pleure !  
Devant cette souffrance,  
D'un ton officiel  
Le curé dit : Patience !  
Vous irez au ciel !

**REFRAIN**  
Capitalistes ! dans vos nations,  
Les chômeurs végètent par millions,  
Aucun miracle ne mettra fin  
Au malheur des chômeurs qui ont faim !

**4me Couplet**  
A Beaurain, à Lourdes,  
Comme partout ailleurs  
Il y a des fourbes  
Et des estampeurs,  
Nous crierons « Miracle »  
Quand sera détruit  
L'effrayant spectacle  
Des gens sans abris !

**5me Couplet**  
Partout en Russie,  
L'Pouvoir des Soviets  
Assure la vie  
Du peuple ouvrier,  
Là-bas le chômage  
Est vaincu enfin,  
Chacun à l'ouvrage  
Chante ce refrain !

**6me Couplet**  
Le christianisme  
N'a rien résolu,  
Le capitalisme  
N'en fera pas plus,  
Le collectivisme  
Seul supprimera  
Chômage, paupérisme,  
Alors, Ça ira !

**TRAVAILLEURS ANTIRELIGIEUX !** Pour lutter contre l'église qui prépare  
le lit du fascisme assassin ! Adhérez tous à la SECTION des SANS DIEU.  
Siège : chez Elie GRUYELLE, HÉNIN-LIÉTARD

Lisez tous les Samedi « L'ENCHAINÉ », 30 centimes  
Abonnez-vous à La lutte anti-religieuse, Un an : 5 fr. 6 mois : 2.50

Texte d'une chanson anticléricale diffusée par l'ATSD lors d'une  
manifestation à Hénin-Liétard le 24 mars 1935.  
(Archives départementales du Pas-de-Calais)



## Annexe 37

| <b>Les amis de l'URSS</b>     |                    |                 |
|-------------------------------|--------------------|-----------------|
| <b>Section</b>                | <b>Secrétaire</b>  | <b>Effectif</b> |
| Arras                         | Suzanne Crépin     | 200 adhérents   |
| Avion (section des cheminots) | Viseux             | 30 adhérents    |
| Avion (section du centre)     | Abraham Laquay     | 20 adhérents    |
| Béthune                       | Paul Lenglard      | 25 adhérents    |
| Billy-Berclau                 | Augustin Rigal     | 10 adhérents    |
| Boulogne-sur-Mer              | René Butel         | 200 adhérents   |
| Calais                        | Georges Dupont     | 400 adhérents   |
| Bruay-en-Artois               | François Gysels    | 65 adhérents    |
| Carvin                        | Maurice Parmentier | 30 adhérents    |
| Douvrin                       | Elie Vasseur       | 10 adhérents    |
| Desvres                       |                    | 200 adhérents   |
| Hénin-Liétard                 | Jean-Baptiste Drut | 30 adhérents    |
| Hulluch                       | Marceau Lefort     | 10 adhérents    |
| Leforest                      | Jules Lepape       | 30 adhérents    |
| Lens                          | Charles Level      | 35 adhérents    |
| Liévin                        | Georges Vasseur    | 48 adhérents    |
| Loos-en-Gohelle               | Henri Clément      | 20 adhérents    |
| Marquise                      |                    | 160 adhérents   |
| Montigny-en-Gohelle           | Jean-Baptiste Noël | 20 adhérents    |
| Outreau                       |                    | 150 adhérents   |
| Saint-Martin-les-Boulogne     |                    | 60 adhérents    |
| Sallaumines                   | Marceau Ruffin     | 15 adhérents    |

## Annexe 38

### Liste des brigadistes internationaux du Pas-de-Calais

| NOM            | Age    | Profession           | Ville                     | Appartenance et responsabilités politiques   | Appartenance et responsabilités syndicales et associatives   | Affectation et remarques  |
|----------------|--------|----------------------|---------------------------|--|--|---|
| Léon Baillez   | 36 ans | Chauffeur-mécanicien | Lens                      | PCF depuis 1936 ; secrétaire de la cellule du rail de Lens   | CGTU depuis 1930 puis CGT ; membre du C.A. de la section syndicale des cheminots des mines de Lens | Arrivé en Espagne le 13/04/38 ; soldat jugé bon camarade et de confiance  |
| Henri Bardot   | 27 ans | Forgeron             | Lens                      | PCF depuis 1933  | CGT depuis 1933  | Arrivé en Espagne le 07/12/36 ; sergent   |
| Emile Bigot    | 31 ans | Menuisier            | Saint-Martin-les-Boulogne | PCF depuis mars 1934 ; secrétaire à l'organisation de la cellule de Saint-Martin-les-Boulogne            | Permanent du syndicat CGT du Bâtiment  | Arrivé en Espagne le 18/02/38 ; soldat et délégué politique   |
| Paul Boucher   | 33 ans | Mineur               | Saint-Pol-sur-Ternoise    |  | CGT depuis 1936  | Arrivé en Espagne le 03/12/36 ; arrêté le 22/06/37 pour tentative de désertion, ivresse, bagarre au couteau ; déclaré inapte                |
| Nestor Calonne | 42 ans | Mineur               | Hénin-Liétard             | PCF depuis 1921 ; secrétaire du rayon d'Hénin-Liétard ; membre du bureau régional ; conseiller municipal | CGTU puis CGT  | Arrivé en Espagne le 24/02/37 ; adjoint au directeur de l'intendance de la base, chargé de l'intendance des hôpitaux de Murcie ; lieutenant |
| Jules Capy     | 27 ans | Docker               | Boulogne-sur-Mer          |  | CGT  | Arrivé en Espagne le 15/08/37 ; disparu le 26/07/38 lors  |

|                    |        |                             |                          |  |                           |  |
|--------------------|--------|-----------------------------|--------------------------|--|---------------------------|--|
|                    |        |                             |                          |  |                           | de la bataille de l'Ebre   |
| Robert Cocu        | 26 ans |                             | Hénin-Liétard            | SFIO   | CGT                       | Arrivé en Espagne le 21-02-38 ; réformé pour inaptitude  |
| Lucien Codrons     | 39 ans | Maçon                       | Boulogne-sur-Mer         | PCF  | CGTU puis CGT             | Arrivé en Espagne en août 1937 ; artilleur ; rapatrié comme malade en août 1938                |
| Jean Odyllon Coupé | 27 ans | Mineur                      | Hénin-Liétard            | PCF depuis 1935  | CGT                       | Arrivé en Espagne le 2 janvier 1938 ; rentre en Espagne lors du retrait des BI en octobre 1938 |
| Hubert Croenne     | 21 ans | Maçon                       | Liévin                   | PCF depuis 1937  | CGT depuis 1937           | Arrivé en Espagne en mars 1938 ; soldat ; blessé   |
| Julien Crulis      | 24 ans | Mineur, puis garçon de café | Hénin-Liétard puis Paris |  | Adhère au SRI en Espagne  | Arrivé en Espagne le 6 janvier 1938 ; affecté à la 11 <sup>e</sup> batterie antiaérienne       |
| Henri Crunelle     | 35 ans |                             | Liévin                   | SFIO depuis 1919   | CGT depuis 1936           | Arrivé en Espagne en avril 1936  |
| Achille Cuvillon   |        | Cordonnier                  | Carvin                   | PCF depuis 1932 ; Membre du bureau de la cellule de Carvin |                           | Arrivé en Espagne le 07/11/36 ; soldat   |
| Kléber Deduytsche  | 25 ans | Mineur                      | Hénin-Liétard            | Membre des JC  | CGTU depuis 1928 puis CGT | Arrivé en Espagne le 03/12/36 ; soldat ; détenu le 24/04/37 pour tentative de désertion        |
| Denis Dejka        | 22 ans | Ouvrier agricole            | Bully-les-Mines          | PCF depuis 1937  | CGT agricole depuis 1936  |  |
| Henri Delaeter     | 24 ans | Mineur                      | Hénin-Liétard            | JC depuis 1927 ; trésorier du rayon d'Hénin-Liétard et     | CGTU depuis 1927 puis CGT | Arrivé en Espagne en décembre 1937 ; soldat  |

|                    |        |                               |                                  |  |                                   |   |
|--------------------|--------|-------------------------------|----------------------------------|--|-----------------------------------|---|
|                    |        |                               |                                  | membre du bureau régional des JC   |                                   |   |
| Jules Delassus     | 36 ans | Mineur                        | Liévin                           | PCF depuis 1936  | CGT depuis 1929                   | Arrivé en Espagne le 12/04/38 ; soldat  |
| Hubert Delaval     | 25 ans | Boulangier et monteur sur fer | Hénin-Liétard                    | PCF depuis janvier 1936  | CGTU depuis 1925 puis CGT         | Arrivé en Espagne le 26/12/37 ;   |
| Antoine Delinge    | 32 ans | Ouvrier du bâtiment           | Liévin                           |  | CGT                               | Arrivé en Espagne le 18/11/36 ; tente de désertier en juillet 1938            |
| Clodomir Delfollie | 39 ans | Coiffeur                      | Bully-les-Mines                  |  |                                   | Arrivé en Espagne le 23/01/38 ; soldat et coiffeur                            |
| Renaud Deloffre    | 25 ans | Mineur                        | Hénin-Liétard                    | PCF depuis 1934  | CGTU puis CGT depuis 1934         | Arrivé en Espagne le 25/11/36 ; artilleur puis ambulancier                    |
| Alfred Delplanque  | 26 ans | Métallurgiste                 | Liévin puis Boulogne-Billancourt | PCF depuis 1934 ; secrétaire de la cellule Renaud à Boulogne-Billancourt | CGT depuis 1935                   | Arrivé en Espagne le 01/11/36 ;   |
| Alfred Deltour     | 41 ans | Chaudronnier                  | Boulogne-sur-Mer                 | PCF depuis 1937  | CGT depuis 1919                   | Arrivé en Espagne le 04/01/38 ; tué en mai 1938.                              |
| Louis Demaretz     | 26 ans | Mineur                        | Hénin-Liétard                    | PCF depuis 1933 ; secrétaire-adjoint de la cellule de la fosse 3         | CGTU depuis 1928 puis CGT.        | Arrivé en Espagne le 23/11/37   |
| André Demol        | 33 ans | Chauffeur                     | Brebières                        |  | CGT depuis 1936                   | Arrivé en Espagne le 12/09/36   |
| Antoine Desprez    |        | Mineur                        | Pont-à-Vendin                    | PCF  |                                   | Arrivé en Espagne le 02/11/36 ; déserte en janvier 1937                       |
| Adrien Dufumier    | 44 ans | Métallurgiste                 | Boulogne-sur-Mer puis Paris      | PCF depuis 1926 ; Membre du comité de rayon de Paris 19 <sup>e</sup>     | CGT depuis 1910, puis CGTU et CGT | Arrivé en Espagne le 14/11/36 ; téléphoniste, sergent-fourrier puis artilleur |

|                  |        |               |                     |  |  |  |
|------------------|--------|---------------|---------------------|--|--|--|
| Edouard Faupel   | 35 ans |               | Noyelles-sous-Lens  | PCF depuis 1936  | CGT depuis 1936  | Arrivé en Espagne le 05/02/38 ; soldat   |
| Camille Fromont  | 39 ans | Electricien   | Billy-Montigny      | PCF depuis 1921 ; secrétaire de la section de Lens ; membre du Bureau régional           | CGTU depuis 1921 puis CGT ; secrétaire régional et national du syndicat CGT des employés des mines | Arrivé en Espagne le 13 avril 1938 ; commissaire politique adjoint dans un bataillon d'instruction ; plusieurs fois blessé |
| Jules Gaudry     | 28 ans | Tanneur       | Montigny-en-Gohelle | JC de 1923 à 1935 ; secrétaire de cellule des JC ; PCF depuis 1935, trésorier de cellule | CGTU puis CGT  | Arrivé en Espagne le 25/12/37 ; soldat ; tué en 1938.  |
| Pierre Goemine   | 29 ans | Télégraphiste | Avion               | PCF  | CGTU puis CGT depuis 1930  | Arrivé en Espagne le 21/11/36 ; soldat   |
| Julien Hapiot    | 25 ans | Mineur        | Grenay              | JC et PCF depuis 1936 ; secrétaire de cellule et trésorier du rayon des JC               | CGT depuis 1936  | Arrivé en Espagne le 20/11/36 ; soldat ; blessé à Teruel   |
| Etienne Lanesse  | 36 ans | Mineur        | Courcelles-lès-Lens |  | CGT depuis juin 1936   | Arrivé en Espagne le 05/12/36 ; emprisonné pour rébellion et indiscipline  |
| Louis Lannoy     | 27 ans | Mineur        | Hénin-Liétard       | PCF depuis 1930  |  | Arrivé en Espagne le 01/12/37 ; soldat   |
| Louis Leblond    |        | Electricien   | Berck               |  |  |  |
| Auguste Lecœur   | 25 ans | Lamineur      | Eleu-dit-Leauwette  | PCF depuis 1927 ; secrétaire du rayon d'Avion  | CGTU puis CGT  | Arrivé en Espagne le 27/02/37 ; affecté à l'école des officiers puis à l'état-major  |
| Gustave Lefebvre |        |               | Vendin-le-Vieil     | SFIO ; secrétaire de la section socialiste et conseiller municipal                       |  |  |

|                  |        |  |  |   |                                  |  |
|------------------|--------|--|--|---|----------------------------------|--|
| Kléber Legros    | 33 ans | Employé d'hôtel                          | Sallaumines puis Neuilly-sur-Seine                 | PCF depuis 1921 ; secrétaire du rayon de Neuilly                            | CGT                              | Arrivé en Espagne le 20/10/36 ; capitaine d'une unité de tanks puis garde du corps d'André Marty |
| Joseph Leroy     | 24 ans | Mineur                                   | Hénin-Liétard                                      | PCF depuis 1931 ; secrétaire de cellule et membre du comité de rayon des JC |                                  | Arrivé en Espagne le 29/11/36 ; maréchal des logis dans l'artillerie. Décès annoncé le 09/12/37  |
| Louis Lheureux   | 26 ans | Chef de chantier                         | Labourse   | PCF depuis 1935   | CGT depuis juin 1936             | Arrivé en Espagne le 06/01/37 ; blessé et démoralisé. Rapatrié en mars 1937                      |
| François Louette | 25 ans | Serveur                                  | Né à Rouvroy ; habite Blendecques                  | PCF depuis 1936 ; secrétaire de cellule et membre du bureau de rayon        | CGT depuis juin 1936             | Arrivé en Espagne le 26/12/36 ; mitrailleur  |
| Albert Marchand  | 25 ans | Electricien                              | Billy-Montigny                                     |   | CGT                              | Arrivé en Espagne le 01/11/36 ; détenu le 12/10/37 pour ivresse répétée                          |
| Georges Marouzé  | 45 ans | Mineur puis magasinier d'une coopérative | Hénin-Liétard                                      | PCF depuis 1920 ; secrétaire du rayon d'Hénin-Liétard                       | CGT depuis 1905 puis CGTU et CGT | Arrivé en Espagne le 27/02/37 ; affecté au service du personnel au grade de lieutenant           |
| Charles Milan    | 30 ans | Mineur                                   | Billy-Montigny, Vimy puis Villeneuve-Saint-Georges | PCF depuis 1923   | CGT                              | Arrivé en Espagne le 08/10/36 ; aviation, armée de terre puis service sanitaire                  |

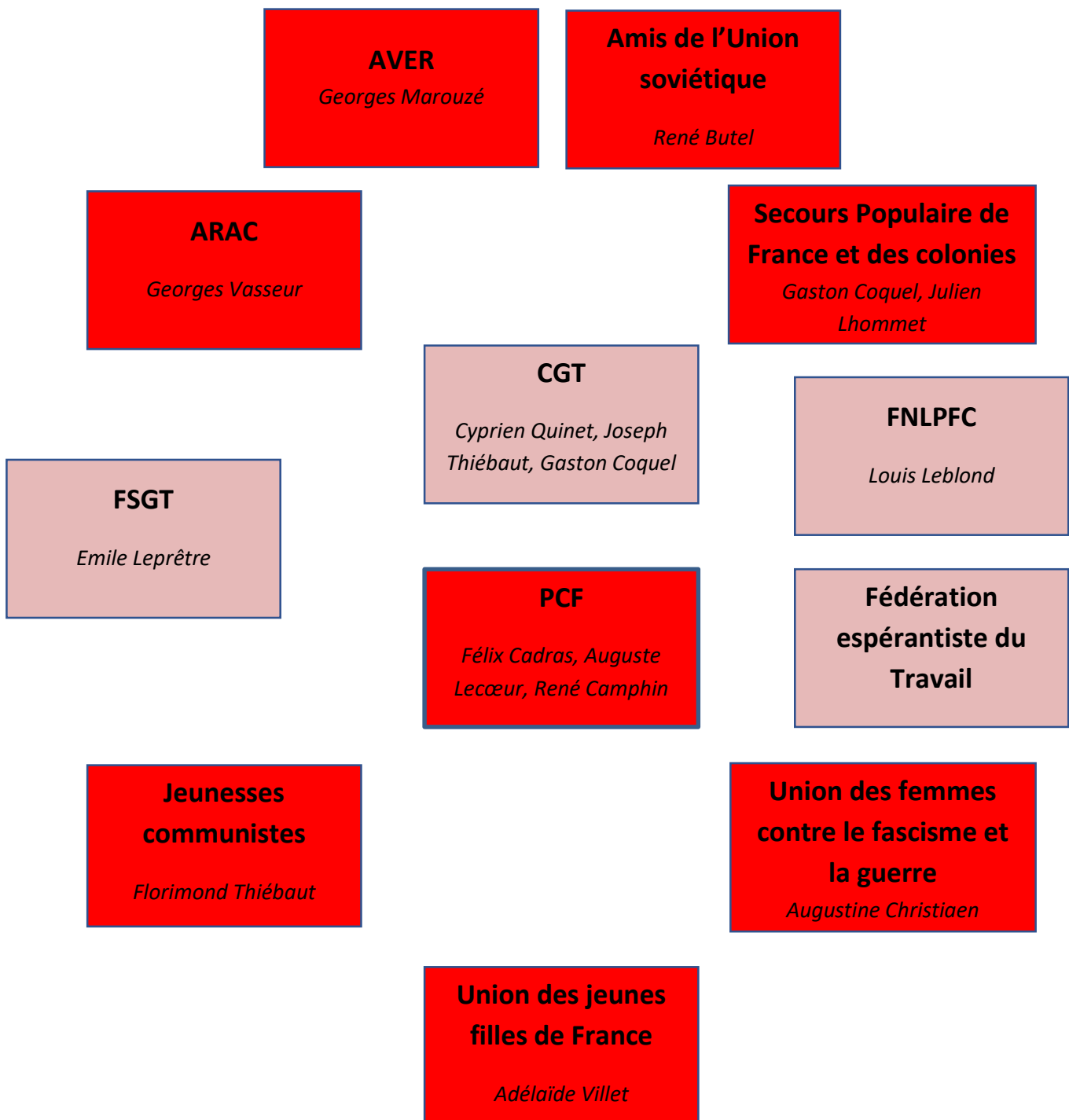
|                  |        |   |                                       |  |                           |  |
|------------------|--------|---|---------------------------------------|--|---------------------------|--|
| Emile Minet      | 42 ans | Peintre en bâtiment                               | Boulogne-sur-Mer                      | PCF depuis 1926  | CGTU depuis 1927 puis CGT | Arrivé en Espagne le 21/02/38 ; soldat   |
| Pierre Pannequin | 32 ans | Mineur  | Lens                                  | PCF depuis 1927, cellule d'Avion   | CGT depuis 1923           | Arrivé en Espagne le 03/01/37 ; détenu le 27/08/37 pour indiscipline et scandale                                       |
| Léon Pecqueur    |        |   | Liévin                                | SFIO   |                           | Lieutenant au bataillon André Marty  |
| Oscar Pecqueux   | 42 ans | Ancien engagé volontaire dans la légion étrangère | Trépiéd                               | Aucune   | Aucune                    | Arrivé en Espagne le 16/04/38 ; renvoyé pour absence de conscience politique et suspicion de mensonges et d'ivrognerie |
| Alexandre Piéton | 26 ans | Mineur  | Billy-Montigny                        |  |                           | Arrivé en Espagne en décembre 1936 ; détenu pour indiscipline, provocation et participation à une rébellion            |
| Paul Pignier     | 26 ans | Charpentier                                       | Hénin-Liétard                         | PCF depuis 1937  | CGTU puis CGT             | Arrivé en Espagne le 3 janvier 1938 ;  |
| Voltaire Puchois | 23 ans | Mineur  | Né à Waziers ; réside à Hénin-Liétard | JC puis PCF depuis 1932 ; trésorier de la JC ; membre du bureau du rayon d'Hénin-Liétard | CGTU puis CGT             | Arrivé en Espagne le 25/11/36 ; rentré en août 1938  |
| Marcel Rosey     | 25 ans |   | Né à Calais ; habite Boulogne-sur-Mer | PCF ; secrétaire de cellule  | CGT                       | Arrivé en Espagne le 18-02-38 ; réformé pour inaptitude  |
| Raoul Vigreux    | 34 ans |   | Boulogne-sur-Mer                      | PCF depuis 1930  |                           | Arrivé en Espagne le 11/03/38 ; réformé pour myopie  |
| Victor Watteau   | 30 ans | Maçon   | Méricourt                             |  |                           | Tireur tankiste ; jugé   |

|  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  | déséquilibré<br>mentalement<br>et alcoolique |
|--|--|--|--|--|--|--|



## Annexe 39

### La galaxie communiste en 1938



Organisation liée au Parti communiste



Organisation réunifiée dans laquelle existe une importante tendance communiste

Annexe 40 :

**PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - SECTION DE ST-OMER**  
Contre le complot policier monté contre notre Camarade **STODEL** ;  
Pour la défense des droits des Travailleurs ;  
Pour la défense de la République et de la Démocratie ;  
Pour l'union de la Nation Française contre les fauteurs de guerre fascistes ;  
Pour la Ronde de la Paix,

# GRAND MEETING

Public et Contradictoire  
**1<sup>er</sup> SAMEDI 1<sup>er</sup> AVRIL 1939**  
à 20 heures, Salle des Concerts, Place St-Jean, à Saint-Omer  
avec le concours des Orateurs suivants

**Benjamin STODEL**  
du Comité Régional

**Maurice DELOISON**  
du Bureau Régional

**M<sup>E</sup> Albert DELEVALLÉE**  
Avocat - Conseiller Général du Nord du Secours Populaire de France

ET

**Etienne FAJON**  
Député de la Seine - Membre du Comité Central

**P. S.** - Les calomnieurs de notre Parti et de notre Camarade **STODEL** sont invités à venir porter la contradiction.

Imprimerie Ouvrière

Participation aux frais : **0 fr. 50**

[ Affiche communiste pour le meeting du 1<sup>er</sup> avril 1939 à Saint-Omer  
(Archives départementales du Pas-de-Calais) ]

**Annexe 41 :**

| <b>Les militants communistes condamnés pour propagande communiste en septembre-octobre 1939</b> |            |                    |                      |                        |                        |
|---|------------|--------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| <b>Nom</b>  | <b>Age</b> | <b>Profession</b>  | <b>Ville</b>         | <b>Responsabilités</b> | <b>Peine prononcée</b> |
| Auguste Boyer   | 65 ans     | Retraité des mines | Nœux-les-Mines       |                        | 40 jours de prison     |
| Louis Hernu   | 68 ans     | Electricien        | Béthune              |                        | 15 jours de prison     |
| Victor Dechêne  | 57 ans     | Pensionné          | Montigny-en-Gohelle  |                        | 1 mois de prison       |
| Augustin Grenier  | 31 ans     | Tourneur           | Meurchin             |                        | 1 mois de prison       |
| Louis Lorthiois   | 28 ans     | Soudeur            | Meurchin             |                        | 1 mois de prison       |
| Charlemagne Bernard   | 32 ans     | Manœuvre           | Meurchin             |                        | 1 mois de prison       |
| Ildephonse Trédez   | 19 ans     | Manœuvre           | Meurchin             |                        | 15 jours de prison     |
| Marceau Lefort  | 41 ans     | Mineur             | Haines-les-La-Bassée | Délégué-mineur         | 40 jours de prison     |
| Robert Dhennin  | 29 ans     | Mineur             | Cambrin              |                        | 1 mois de prison       |
| Henri Walle   | 19 ans     | Instituteur        | Nœux-les-Mines       |                        | 2 mois de prison       |
| Fernand Decloy  | 42 ans     | Mineur             | Nœux-les-Mines       | Délégué-mineur         | 1 mois de prison       |
| Camille Duquesne  | 32 ans     | Rédacteur          | Béthune              |                        | 40 jours de prison     |
| Marie Beaux   | 32 ans     | Ménagère           | Béthune              |                        | 15 jours de prison     |
| Edmond Boulinguez   | 30 ans     | Charpentier        | Béthune              |                        | 1 mois de prison       |
| Honorat Bouillez  | 63 ans     | Mineur retraité    | Bruay-en-Artois      |                        | 1 mois de prison       |
| Joseph Lucas  | 37 ans     | Houilleur          | Bruay-en-Artois      |                        | 1 mois de prison       |
| Emile Pocquet   | 37 ans     | Houilleur          | Bruay-en-Artois      |                        | 1 mois de prison       |
| Louis Dussart   | 40 ans     | Houilleur          | Bruay-en-Artois      |                        | 1 mois de prison       |
| Marceau Mercier   | 37 ans     | Mineur             | Bully-les-Mines      |                        | 1 mois de prison       |
| Jules Leblanc   | 30 ans     | Mineur             | Mazingarbe           |                        | 1 mois de prison       |
| Eugène Druon  | 39 ans     | Chaudronnier       | Bully-les-Mines      |                        | 1 mois de prison       |
| Jean-Baptiste Lemaire   | 34 ans     | Menuisier          | Bully-les-Mines      |                        | 1 mois de prison       |
| Maxime Delbarre   | 38 ans     | Mineur             | Mazingarbe           |                        | 1 mois de prison       |
| Pierre Durand   | 39 ans     | Mineur             | Grenay               | Délégué-mineur         | 1 mois de prison       |
| Louis Briche  | 58 ans     | Retraité des mines | Montigny-en-Gohelle  |                        | 1 mois de prison       |
| Germain Chevalier   | 44 ans     | Chômeur            | Montigny-en-Gohelle  |                        | 1 mois de prison       |

|                        |        |                      |                     |  |                    |
|------------------------|--------|----------------------|---------------------|--|--------------------|
| Henri Bois             | 44 ans | Mineur               | Fouquereuil         | Délégué-mineur   | 1 mois de prison   |
| Emile Théry            | 30 ans | Mineur               | Lillers             |  | 1 mois de prison   |
| Camille Fromont        | 40 ans | Electricien          | Montigny-en-Gohelle | Secrétaire de la Caisse de secours des mines de Drocourt | 1 mois de prison   |
| Augustin Rémy          | 43 ans | Débitant             | Lens                |  | 15 jours de prison |
| Ambroise Chatelain     | 46 ans | Mineur               | Divion              | Délégué-mineur   | 15 jours de prison |
| Albert Portemont       | 45 ans | Mineur               | Ourton              | Délégué-mineur   | 15 jours de prison |
| Edesse Tourdot         | 34 ans | Mineur               | Divion              | Délégué-mineur   | 1 mois de prison   |
| Charles Favier         | 49 ans | Houilleur            | Divion              |  | 1 mois de prison   |
| Victor Lallart         | 30 ans | Mineur               | Angres              |  | 1 mois de prison   |
| Louis Vergnes          | 42 ans | Mineur               | Liévin              |  | 1 mois de prison   |
| Paul Roques            | 41 ans | Mineur               | Liévin              |  | 1 mois de prison   |
| Louis Lempens          | 48 ans | Mineur               | Liévin              |  | 1 mois de prison   |
| Joseph Charles         | 36 ans | Ouvrier d'usine      | Liévin              |  | 1 mois de prison   |
| Charles Crépin         | 36 ans | Mineur               | Liévin              |  | 1 mois de prison   |
| François Busière       | 36 ans | Mineur               | Liévin              |  | 1 mois de prison   |
| Marcel Leroux          | 32 ans | Mineur               | Liévin              |  | 1 mois de prison   |
| Joseph Leclercq        | 41 ans | Mineur               | Loos-en-Gohelle     |  | 15 jours de prison |
| Henri Bertin           | 42 ans | Représentant         | Liévin              |  | 15 jours de prison |
| Octave Delarue         | 28 ans | Mineur               | Liévin              |  | 20 jours de prison |
| Maurice Camphin        | 47 ans | Cheminot             | Arras               |  | 40 jours de prison |
| Maurice Camphin (fils) | 27 ans | Cheminot             | Arras               |  | 40 jours de prison |
| Emile Leprêtre         | 41 ans | Secrétaire de mairie | Sallaumines         | Secrétaire-adjoint de la FSGT                            | 4 mois de prison   |
| René Camphin           | 26 ans | Ouvrier typographe   | Arras               | Secrétaire régional du PCF                               | 3 mois de prison   |
| Cyprien Quinet         | 41 ans | Mineur               | Carvin              | Député et conseiller général                             | 3 mois de prison   |
| Joseph Thiébaud        | 43 ans | Mineur               | Liévin              | Maire  | 3 mois de prison   |
| Auguste Lecœur         | 28 ans | Métallurgiste        | Lens                | Secrétaire régional du PCF                               | 6 mois de prison   |

# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Remerciements .....</b>   | <b>6</b>  |
| <b>Sommaire .....</b>  | <b>7</b>  |
| <b>Introduction .....</b>  | <b>8</b>  |
| Une histoire dépassionnée ?.....   | 10        |
| A propos du « totalitarisme » communiste .....   | 13        |
| Communisme, antimilitarisme et brutalisation ? .....   | 15        |
| Une histoire du communisme « par en bas » .....  | 17        |
| Des sources abondantes .....   | 18        |
| <b>Première partie : Aux origines du communisme et du syndicalisme unitaire dans le Pas-de-Calais.....</b>                   | <b>24</b> |
| <b>Chapitre 1 : La puissance du mouvement ouvrier dans le Pas-de-Calais (1918-1920)</b>                                      | <b>25</b> |
| La puissance du <i>Réveil du Nord</i> .....  | 31        |
| Les rapports complexes entre syndicalisme et socialisme à la veille de la Première Guerre mondiale.....                      | 32        |
| L'héritage guesdiste.....  | 33        |
| L'influence broutchoutiste .....   | 37        |
| La SFIO et la question de la stratégie électorale dans le Pas-de-Calais .....  | 45        |
| Le mouvement ouvrier du Pas-de-Calais face à la guerre .....   | 47        |
| <b>Chapitre 2 : La crise de la SFIO et la naissance du Parti communiste dans le Pas-de-Calais (1918-1920).....</b>           | <b>53</b> |
| Le Pas-de-Calais dans la Grande Guerre .....   | 54        |
| La vie politique reprend ses droits .....  | 58        |
| La SFIO et les grèves de juin 1919 dans le Pas-de-Calais.....  | 64        |
| La SFIO et les élections de 1919 dans le Pas-de-Calais .....   | 68        |
| La préparation du Congrès de Strasbourg.....   | 71        |
| L'échec des grèves du printemps 1920.....  | 73        |
| Vers le Congrès de Tours.....  | 79        |
| <b>Chapitre 3 : La scission syndicale et la naissance de la CGTU dans le Pas-de-Calais.</b>                                  | <b>89</b> |
| Minoritaires et majoritaires en lutte dans le Pas-de-Calais.....   | 93        |
| Le Congrès confédéral de Lille et ses conséquences .....   | 99        |
| Du congrès extraordinaire des minoritaires de la Grange-aux-Belles au premier congrès confédéral CGTU de Saint-Etienne ..... | 108       |
| De la création de l'Union Départementale unitaire du Pas-de-Calais au congrès CGTU de Saint-Etienne.....                     | 114       |

## **Deuxième partie : Un nouveau type d'organisation ? Les jeunes années du PCF et de la CGTU dans le Pas-de-Calais ..... 120**

|  |            |
|--|------------|
| <b>Chapitre 4 : Les jeunes années du mouvement communiste dans le Pas-de-Calais (1921-1925) .....</b>                        | <b>121</b> |
| De la SFIO à la SFIC : la construction d'un parti nouveau .....  | 121        |
| Un nouveau parti vite affaibli .....   | 123        |
| Le 1 <sup>er</sup> mai en ordre dispersé .....   | 130        |
| Un maire communiste arrêté et révoqué : « l'affaire Monsauret » .....  | 131        |
| Les élections cantonales de 1922 .....   | 133        |
| L'émergence de Maurice Thorez .....  | 136        |
| L'échec des élections législatives de 1924 .....   | 140        |
| L'échec des communistes aux élections municipales et cantonales de 1925 .....  | 147        |
| Le mouvement communiste du Pas-de-Calais et les prémices de la « bolchevisation » .....                                      | 152        |
| Le tournant de l'année 1924 .....  | 157        |
| La CGTU à la recherche de son identité (1922-1924) .....   | 165        |
| L'échec de la grève de solidarité du 30 août 1922 .....  | 166        |
| Les unitaires et les grèves de l'année 1923 .....  | 172        |
| La CGTU et l'organisation de la main d'œuvre immigrée .....  | 180        |
| Les prémices de la bolchevisation de la CGTU .....   | 183        |
| Le mouvement communiste et l'antimilitarisme au début des années vingt .....   | 188        |
| Les communistes et le souvenir de la Première Guerre mondiale .....  | 188        |
| Le mouvement communiste et la campagne contre l'occupation de la Ruhr .....  | 193        |
| La faible implantation de l'ARAC .....   | 194        |
| Le mouvement communiste face à la guerre du Rif .....  | 198        |
| <b>Chapitre 5 : Le PCF et la CGTU de la période « classe contre classe » au tournant des années trente (1926-1931) .....</b> | <b>205</b> |
| Les « années sombres » du parti ? .....  | 205        |
| La crise de direction et l'entrée de Thorez au Bureau politique .....  | 206        |
| Une bolchevisation accomplie ? .....   | 209        |
| La « lettre des 250 » et ses suites .....  | 213        |
| Un assouplissement de la bolchevisation voulu par l'Internationale communiste .....  | 216        |
| Un congrès de transition : le Ve Congrès du Parti communiste à Lille (juin 1926) .....                                       | 220        |
| La région Nord secouée : « l'affaire de Valenciennes » .....   | 223        |
| La tactique « classe contre classe » critiquée .....   | 227        |
| Le « tournant sectaire » dans le Pas-de-Calais (1929-1931) .....   | 232        |
| Une volonté de lutter contre le municipalisme et d'affirmer une culture ouvriériste .....                                    | 250        |

|  |            |
|--|------------|
| « Moscoutaires » contre « social-fascistes ».....  | 252        |
| L'action antimilitariste du Parti communiste dans le Pas-de-Calais au temps de la période « classe contre classe » .....                                 | 262        |
| Une organisation rétractée .....   | 275        |
| Résistance électorale et ancrage territorial du communisme du Pas-de-Calais.....   | 281        |
| Le développement du syndicalisme unitaire dans le Pas-de-Calais dans la seconde moitié des années vingt.....   | 307        |
| Les délégués-mineurs de la CGTU : des cadres syndicaux sous surveillance.....  | 313        |
| Confédérés et unitaires : l'impossible front unique .....  | 315        |
| La grève de l'été 1928 dans la métallurgie arrageoise.....   | 326        |
| <b>Chapitre 6 : Être communiste dans le Pas-de-Calais dans l'entre-deux-guerres : pratiques, sociabilité et émergence d'une culture politique .....</b>  | <b>334</b> |
| De l'anticléricisme à la « main tendue » : les communistes du Pas-de-Calais et la question religieuse .....  | 334        |
| Forces et faiblesses des Eglises catholique et protestante dans le Pas-de-Calais à la fin du XIX <sup>e</sup> et au début du XX <sup>e</sup> siècle..... | 335        |
| Le développement de la Libre pensée dans le Pas-de-Calais jusqu'à la Première Guerre mondiale.....   | 339        |
| La querelle des inventaires dans le département du Pas-de-Calais.....  | 346        |
| L'anticléricisme des communistes du début des années vingt jusqu'au Front populaire .....  | 348        |
| L'action anticléricale dans les municipalités communistes .....  | 365        |
| Vers la réunification du mouvement libre-penseur.....  | 373        |
| La politique de la main tendue ou l'abandon d'un anticléricisme militant.....  | 384        |
| Éduquer les corps des militants révolutionnaires : les communistes du Pas-de-Calais et le sport ouvrier .....  | 390        |
| La Fédération sportive du travail à l'époque du « tournant sectaire » du PCF.....  | 404        |
| La politique sportive des municipalités communistes .....  | 411        |
| Les communistes et le sport ouvrier dans le Pas-de-Calais à l'époque de la FSGT.....   | 418        |
| Colombophilie, fanfares, théâtre ouvrier et cinéma : loisirs et culture des communistes du Pas-de-Calais.....  | 432        |
| Convaincre par le spectacle : bals, banquets, et théâtre ouvrier .....   | 452        |
| La propagande communiste par le cinéma.....  | 465        |
| « Sur le front rouge culturel », des espérantistes communistes dans le Pas-de-Calais... ..   | 470        |
| Former les adhérents et outiller les cadres aux responsabilités : le Parti communiste et la formation des militants dans le Pas-de-Calais .....          | 477        |
| <b>Troisième partie : Le PCF et le syndicalisme unitaire, de la crise des années trente au pacte germano-soviétique (1932-1939).....</b>                 | <b>487</b> |

|   |     |
|---|-----|
| <b>Chapitre 7 : La galaxie communiste face à la crise des années trente et à la montée des périls (1932-1934)</b> .....                                   | 488 |
| Une crise économique et sociale multiforme.....   | 488 |
| Les étrangers, premières victimes de la crise économique.....   | 495 |
| Les élections législatives de 1932 : le PCF en progression dans le Pas-de-Calais.....   | 503 |
| Au temps des marches de chômeurs.....   | 508 |
| Le regain d'influence du syndicalisme unitaire.....   | 517 |
| Les résultats contrastés des élections des délégués mineurs et aux caisses de secours ..  | 522 |
| L'échec de la grève des mineurs d'avril 1933.....   | 528 |
| 1932-1934 : les origines d'un « moment antifasciste ».....  | 537 |
| D'Amsterdam à Amsterdam-Pleyel.....   | 545 |
| 1934 : Un « printemps des comités ».....  | 551 |
| L'après 6 février dans le Pas-de-Calais.....  | 552 |
| L'affaire Joseph Fontaine : un « petit 6 février 1934 » à Hénin-Liétard.....  | 556 |
| Les élections cantonales de 1934 : des élections au temps du rassemblement populaire.....   | 579 |
| 1932-1934 : le PCF d'un tournant à l'autre.....   | 584 |
| <b>Chapitre 8 : L'embellie du front populaire (1935-1937)</b> .....   | 598 |
| 1935 : une année de mobilisations antifascistes et de victoires du rassemblement populaire dans le Pas-de-Calais.....                                     | 598 |
| Les élections partielles du printemps 1935.....   | 599 |
| Les élections municipales de 1935 : un succès pour le Parti communiste.....   | 603 |
| L'échec du Front populaire aux élections sénatoriales de 1935.....  | 615 |
| L'originalité du communisme municipal.....  | 618 |
| Vœux, motions et dénominations de rues : les municipalités communistes et la politique du symbole.....  | 619 |
| Subventions, abonnements et recrutements : les municipalités communistes et leur fonction de ressource politique.....                                     | 626 |
| Les municipalités communistes contre la police, l'armée et les autorités des années 1920 au temps du Front populaire : la continuité d'un engagement..... | 636 |
| Des maires bâtisseurs et des politiques sociales ambitieuses.....   | 643 |
| Une « guerre civile larvée ».....   | 650 |
| Communistes et antifascisme au temps du PSF.....  | 659 |
| La réunification syndicale CGT-CGTU dans le Pas-de-Calais.....  | 662 |
| Les législatives de 1936 dans le Pas-de-Calais.....   | 675 |
| Le 1 <sup>er</sup> mai 1936 sous le signe de l'unité.....   | 683 |
| Les grèves de mai-juin 1936 dans le Pas-de-Calais.....  | 687 |



|  |            |
|--|------------|
| La reconstitution d'une Fédération départementale dans le Pas-de-Calais .....  | 703        |
| Le Front populaire au pouvoir et les premiers tiraillements .....  | 706        |
| Les élections cantonales de 1937 .....   | 717        |
| Les communistes du Pas-de-Calais et la guerre d'Espagne .....  | 725        |
| L'envoi de cadres communistes du Pas-de-Calais en Espagne .....  | 735        |
| Des Espagnols accueillis dans le Pas-de-Calais .....   | 740        |
| Un parti transformé ? .....  | 743        |
| L'impossible unité organique .....   | 746        |
| <b>Chapitre 9 : Le temps des épreuves : de la fin du Front populaire à la Seconde Guerre mondiale (1938-1939) .....</b>      | <b>751</b> |
| Les communistes du Pas-de-Calais et la fin du Front populaire .....  | 751        |
| 1er mai 1938 : des manifestations sur fond de polémiques .....   | 761        |
| « <i>Fils du peuple</i> » et la « starification » de Maurice Thorez : un culte du chef local ? .                             | 762        |
| Les communistes du Pas-de-Calais et la défense de l'URSS à la fin des années trente .  | 769        |
| Les communistes et les Amis de l'Union soviétique au temps des procès de Moscou .  | 770        |
| Les communistes, les AUS et le voyage en URSS à la fin des années trente.....  | 781        |
| La place des femmes dans la galaxie communiste du Pas-de-Calais à la fin des années trente .....                             | 787        |
| Le développement de l'UJFF dans le Pas-de-Calais.....  | 790        |
| Les difficultés du mouvement communiste dans le Pas-de-Calais à la veille de la Seconde Guerre mondiale .....                | 800        |
| Des relations dégradées entre les partis du Front populaire .....  | 800        |
| La question syndicale au cœur des divisions à gauche .....   | 808        |
| Les élections disputées des délégués-mineurs de septembre-octobre 1938.....  | 823        |
| L'échec de la grève du 30 novembre 1938 .....  | 827        |
| Des inquiétudes internationales de plus en plus prégnantes .....   | 834        |
| La situation du PCF dans le Pas-de-Calais à la veille de la Seconde Guerre mondiale : malaise et érosion des effectifs ..... | 847        |
| Le choc du pacte germano-soviétique.....   | 856        |
| <b>Conclusion générale .....</b>   | <b>868</b> |
| Des générations militantes dans le département du Pas-de-Calais .....  | 869        |
| De la naissance de la SFIC au PCF comme parti de masse : ruptures et continuités du communisme en Pas-de-Calais .....        | 873        |
| Du pacte germano-soviétique à la Libération .....  | 876        |
| Les recompositions de la « galaxie » communiste.....   | 877        |
| Le mouvement communiste du Pas-de-Calais et le monde .....   | 879        |

|   |             |
|---|-------------|
| L'expérience CGTU dans le Pas-de-Calais : un bilan contrasté .....  | 881         |
| CGT contre CGT-FO dans le Pas-de-Calais : la réplique des divisions entre confédérés et unitaires ? ..... | 882         |
| Les héritages d'une histoire spécifique du communisme dans le Pas-de-Calais .....                         | 884         |
| <b>Sources et bibliographie .....</b>   | <b>889</b>  |
| <b>Index des principaux sigles utilisés .....</b>   | <b>923</b>  |
| <b>Index des noms cités .....</b>   | <b>925</b>  |
| <b>Table des illustrations .....</b>  | <b>933</b>  |
| <b>Annexes .....</b>  | <b>936</b>  |
| <b>Table des matières .....</b>   | <b>1072</b> |